DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

TOME XI.

A PARIS,

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue ſaint Jacques.

M. DCC. LXXVI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

AVIS AU RELIEUR.

CArtons à placer page 151 à 155, pour PAILLOT.
Page 299 à 303, & depuis la Page 303 à 305, pour PICQUET.
Page 317 à 323, pour PIÉTREQUIN.
Page 589 à 595, pour PUYSÉGUR.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

AVIS DE L'AUTEUR
A LA NOBLESSE.

DEpuis le dixieme Volume de ce Dictionnaire de la Nobleſſe, publié en Janvier 1776, une multitude de *Mémoires*, dont beaucoup avec les titres originaux, & les autres légaliſés par le Juge des lieux, me ſont parvenus; il a fallu autant de tems que de patience à les examiner & les rediger, pour les mettre par ordre alphabétique, & quelques-uns en Addition. C'eſt la raiſon pour laquelle ce onzieme Volume n'a pu paroître plutôt.

Mais on n'a pas à ſe plaindre de ce délai, puiſque depuis 1770 qu'a paru le premier Volume *in*-4°. de cet Ouvrage, juſqu'à préſent on en a eu, dans l'eſpace de cinq à ſix ans, onze de près de 100 feuilles chacun. Ç'a été un travail tant pour les Imprimeurs que pour le Rédacteur d'une ſi grande & curieuſe Collection, heureuſement goutée des connoiſſeurs, dont la critique ſage & honnête a paru néceſſaire: j'en fais cas, autant que je mépriſe des traits de jalouſie, & des diſcours vagues qui viennent de tems en tems frapper mes oreilles. Ainſi je vais la finir avec le même courage que je l'ai commencée.

Le XII^e^ Volume, actuellement ſous preſſe, terminera l'Alphabet, mais il ira lentement, pour donner le tems à ceux qui ont des *Mémoires* à me faire paſſer ſur les dernieres Lettres, de me les envoyer avec leurs titres, ou du moins légaliſés par le Juge des lieux. Cependant, comme l'impreſſion n'en ſera point interrompue, je penſe qu'au plus tard il pourra paroître ſur la fin de l'été prochain. Enſuite je m'occuperai des *Mémoires* nouveaux qui pourront entrer, par ordre alphabétique, dans un Supplément, où ſe trouveront auſſi les Additions à pluſieurs Généalogies imprimées dans le corps de l'Ouvrage. Comme la Généalogie de la Maiſon de *Menardeau*, que nous avons donnée *Tome X*, *p.* 27 *& ſuiv.* contient quelqu'inexactitude dans les faits, nous l'y rapporterons, d'après des recherches qu'on doit faire, ſi on nous les envoye, & la filiation des branches obmiſes, dont nous n'avons point connoiſſance, notamment de celle de *Maubreil.*

Le Lecteur doit ſe ſouvenir auſſi que dès que les premiers Volumes de cet Ouvrage parurent, j'annonçai que je reprendrois mon *Calendrier des Princes & de la Nobleſſe*, interrompu en 1770, quand celui-ci ſeroit fini, ou du moins près de l'être. Je touche, graces au Ciel, au moment de le faire paroître, & j'eſpere que ce ſera au commencement de 1778. On trouvera dans ce *Calendrier des Princes & de la Nobleſſe*, l'état actuel de toutes les grandes & anciennes Maiſons du Royaume, & j'y indiquerai les Volumes de mon Dictionnaire où elles ſont inſérées.

J'ai une priere à faire à tous ceux qui s'intéreſſent à cet Ouvrage,

& qui ont des Lettres & *Mémoires* à m'adreſſer, ou au Libraire, c'eſt de vouloir bien les affranchir : ils doivent être liſiblement & correctement écrits par rapport aux noms propres. Il y a pluſieurs Généalogiſtes en Province, qui, de leur propre mouvement, ſans doute pour l'avantage de mon Ouvrage, m'ont adreſſé des *Mémoires* ſans conſulter les chefs de Famille, dont il eſt queſtion dans ces Généalogies, je les prie de ne le plus faire ſans avoir leur attache : par cette attention ils me mettront à l'abri de pluſieurs reproches que j'ai déja eſſuyés.

On néglige le plus ſouvent dans la *Gazette* & le *Mercure de France*, de donner les noms de batême de ceux dont il y eſt parlé, ſoit par naiſſance, diſtinction, mariages ou morts, & même ſans indiquer la branche des grandes Maiſons qui en ont formé pluſieurs, ainſi que celle des autres Familles, ce qui met un Généalogiſte dans l'embarras, ne pouvant ſe rappeller l'état actuel de toutes ces Maiſons : le Lecteur m'excuſera ſi je n'ai pas fait uſage de la plupart de ces légeres notices.

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

NOA NOA

* NOAILLES : Cette Maiſon eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Province du Limoſin. La Terre & le Château de NOAILLES, dont elle prend ſon nom, ſont ſitués près de Brives & de Turenne, & elle les poſſede de tems immémorial par les ſoins qu'ont eu les Seigneurs DE NOAILLES de les conſerver aux mâles de leur Maiſon par une ſubſtitution continuelle, comme il eſt prouvé par les titres énoncés dans un Arrêt du Parlement de Paris, du 24 Mars, avant Pâques, 1528, qui remonte la filiation juſqu'en l'an 1248, que vivoit HUGUES, fils de PIERRE, qui ſuit.

I. PIERRE, Seigneur DE NOAILLES, eſt nommé, comme étant décédé, dans le teſtament de HUGUES ſon fils, de l'an 1248, & dans l'Arrêt du Parlement ci-deſſus cité. Il avoit épouſé *Elis de Roſiers*, iſſue des anciens Seigneurs *de Roſiers* en Limoſin, dont vint :

II. HUGUES, Seigneur de NOAILLES, &c. Chevalier, qui fut préſent à une reconnoiſſance que *Gaubert de Malemort* fit au Prieur de Brives l'an 1225 & 1235 ; fut pleige de la donation que *Raimond de Turenne*, Seigneur de Servieres, fit au Prieur de Brives en 1247, acquit la même année, avec *Guillaume Malafaide*, ſon oncle, tout ce que *Gaubert de Ventadourt*, Chevalier, avoit dans le village de Vart, & en 1248, avant d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte avec SAINT-LOUIS, il fit ſon teſtament, dans lequel eſt rappellé

ſon pere, & ſubſtitue ſa terre de Noailles graduellement à tous ſes fils, à l'excluſion des filles, ce qui devint dans ſa maiſon une loi héréditaire. Il mourut dans ce voyage, & ſon corps, comme il l'avoit ordonné, fut apporté à Noailles, pour être enterré auprès de ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé *Luce de Comborn*, ſœur du Vicomte de ce nom, laquelle vivoit encore le 4. des Calendes de Septembre 1253, qu'elle donna, tant en ſon nom, que comme tutrice de ſes enfans, 50 ſols de rente au Prieur & Couvent de Brives. Elle eut de ſon mariage: — 1. Helie, qui ſuit; — 2. Guillaume, Prieur de Saint-Hilaire en 1271; — 3. Pierre, nommé dans la donation que *Luce*, ſa mere, fit au Prieur de Brives, — 4. Gui, Chanoine de Cahors, de Riez, de Saintes & de Poitiers, Chapelain du Pape Boniface VIII. Il teſta le dernier Octobre 1295, fit un Codicile le 15 Novembre 1296, par lequel il fit pluſieurs legs pieux, & mourut peu après à Rome; — 5. Bertrande, Religieuſe; — 6. Guillemette, auſſi Religieuſe à Montcalier; — 7. Douce, qui céda à Helie, ſon frere, tous les droits qu'elle avoit ſur le lieu de Valate, qui lui avoient été donnés en mariage par ſon pere; — 8. & Giraude.

III. Helie, Seigneur de Noailles, I. du nom, Damoiſeau, reçut, au mois de Septembre 1352, l'inveſtiture de pluſieurs biens que ſon pere avoit acquis, & il eſt fait mention de lui dans des titres des années 1261, 67, 72 & 1282. Il avoit épouſé *Douce d'Aſtorg*, Dame de Noaillac, qu'elle porta dans la maiſon de Noailles, fille de *Pierre d'Aſtorg*, Seigneur de Noaillac. Elle étoit veuve au mois de Novembre 1290, & vivoit encore le Vendredi avant la Touſſaint 1303. Leurs enfans furent: — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Pierre, dont on ne trouve que le nom; — 3. Gui, Chevalier, mort dès l'an 1303, lequel laiſſa veuve une Dame nommée *Leus*, vivante encore en 1323, — 4. Helie; — 5. Luce; — 6. Philippe, femme de *Bernard de Saint-Michel*, Damoiſeau, avec lequel elle vivoit en 1303; — 7. & 8. Douce & Marie, Religieuſes à l'Abbaye de la Regle; — 9. Marguerite, Religieuſe à la Dorade de Cahors; — 10. & Françoise, Religieuſe à Sainte-Croix de Poitiers.

IV. Guillaume, Seigneur de Noailles, de Noaillac & de Chambres, Damoiſeau, donna, le Mercredi après la Saint-Hilaire en 1303, 10 liv. de rente à Philippe de Noailles, ſa ſœur, à prendre ſur environ 44 de ſes Vaſſaux de la paroiſſe de Noailles, outre ce qui lui avoit été aſſigné en mariage. Il fut choiſi pour la garde du Conclave à Avignon, après la mort du Pape Jean XXII, aux Ides de Décembre 1333, pour l'élection de Benoît XII; fit hommage en 1337 de la terre de Noailles à *Mathe de l'Iſle*, Comteſſe de Comminges; teſta le 10 Avril 1347, ordonna ſa ſépulture en l'Egliſe de Noaillac, & la continuation de la ſubſtitution ſuivant l'intention de ſes ancêtres; & déclara ſon héritier ſon fils aîné. Il avoit épouſé *Marguerite Dame de Montclar* & de Chambres, fille d'*Aimeri. Eble de Montclar*, Damoiſeau, ſon frere, lui fit une donation entre-vifs de tous ſes biens s'il mouroit ſans enfans. C'eſt en vertu de cette donation que les Terres de Chambres & de Montclar entrerent dans la maiſon de Noailles, où elles ſont encore. De ce mariage vinrent: — 1. Helie, qui ſuit; — 2. Guillaume, nommé Abbé de Sublac en Italie; par le Pape Innocent V. Il ſe diſtingua par ſa piété & ſa capacité, & eſt qualifié Chapelain du Pape dans le Codicile de Gui de Noailles, ſon grand-oncle, fait à Rome le 15 Novembre 1296; — 3. Gui, Religieux à Saint-Martial de Limoges, en 1309; — 4. Luce, femme de *Raimond*, Seigneur *de Miremont*, Chevalier, avec lequel elle vivoit en 1347. Elle étoit morte ſans enfans en 1362; — 5. Gaillarde, mariée à *Guillaume Bruchard*, Damoiſeau, en 1335, — 6 & 7. Marie & Marguerite, Religieuſes à Limoges.

V. Helie, II. du nom, Seigneur de Noailles, Noaillac, Montclar & Chambres, fut remis dans la poſſeſſion de ſes biens par Lettres données à Orléans le 6 Février 1370, dont *Albert de Montvert*, Chevalier, & *Pierre*, Damoiſeau, avoient obtenu par ſurpriſe, du Roi Charles V, la confiſcation des Châteaux de Chambres & de Montclar. Il ſoumit à l'obéiſſance du Roi ſa Forteresſe de Montclar & de Chambres, s'engagea de n'y entretenir que

des Capitaines ſujets de ce Prince. Il le ſervit dans les guerres qu'il eut contre le Prince *de Galles*, lequel, pour s'en venger, ravagea ſes Terres du Limoſin. Il avoit épouſé le 7 Juillet 1349, *Marguerite de Maulmont*, ſœur de *Pierre*, Seigneur *de Maulmont*, Damoiſeau, qui lui promit 800 écus d'or & 20 livres de rente. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HELIE, mort avant le 4 Août 1406, enterré à Saint-Pierre le Puellier de Bourges, puis tranſporté aux Freres Mineurs de Brives; — 3. BERTRAND, Chanoine de Poitiers, Prieur de Foſſegrande, qui paſſa à la Cour du Pape *Benoît de Lune*; avec *Bertrand de Maulmont*, Evêque de Vabres, ſon couſin: Il teſta à Nice le 14 Août 1406; — 4. PIERRE, Chanoine de Poitiers, qui teſta le 19 Août 1407; — 5. GUICHARDE, mariée le 13 Août 1375 à *Jean de Meillars*, dit *Vigier*, Seigneur de Flaumont; — 6. CHRISTOPHE; 7. & MARGUERITE, mariée à *Raimond d'Ornhac*, Seigneur de la Meſchauſſie, co-Seigneur de Serillac & du Peſcher. Etant veuve, elle donna quittance de ſa dot à JEAN, ſon frere, le 7 Janvier 1410.

VI. JEAN DE NOAILLES, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Noailles Noaillac, Montclar & Chambres, ſervit le Roi dans les guerres de Flandres ſous le Duc *de Berri*; retira par acte du 26 Mai 1386, pour 200 florins d'or, une portion de dixmes de la Paroiſſe de Noaillac, des Prieur & Chanoines de Saint-Martin de Brives, auxquels HELIE DE NOAILLES, ſon pere, l'avoit engagée; teſta le 24 Mars 1424; ſubſtitua ſes enfans mâles les uns aux autres, après eux ſes filles, & à leur défaut les enfans mâles de MARGUERITE & GUICHARDE, ſes ſœurs, remit à tous ſes débiteurs les arrérages qu'ils pouvoient lui devoir; & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Noaillac, auprès de ſon pere. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Avril 1386, *Marguerite de Leſtairie du Saillant*, fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur du Saillant, Sénéchal & Capitaine de Rouergue, & de *Jeanne d'Ornhac*. Elle eut en dot 2000 florins d'or. De ce mariage nacquirent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 3. BERTRAND, lequel embraſſa l'état eccléſiaſtique; — 4. MARGUERITE, mariée le 4 Janvier 1430 à *Antoine de Livron*, Seigneur de Wart & d'Aubiac, d'où ſont iſſus les Marquis *de Bourbonne*; — 5. & SOUVERAINE, femme de *Guinot-Philippe*, Seigneur *de Saint-Chamans* & de Montmeige, avec lequel elle vivoit en 1447.

VII. FRANÇOIS, Seigneur de NOAILLES, Noaillac, Montclar & Chambres, ſe trouva avec JEAN ſon frere, à la conquête de Guienne, teſta le 13 Août 1468, & inſtitua héritier JEAN, ſon fils, & lui ſubſtitua AIMAR DE NOAILLES, ſon neveu, fils de JEAN, ſon frere, à la réſerve de l'uſufruit pour ANTOINE DE NOAILLES, ſon ſecond fils, qui étoit d'Egliſe; & en cas de mort, ſans enfans mâles de JEAN & AIMAR DE NOAILLES, il ſubſtitua *Jean de Coſnac*, fils de LOUISE, ſa fille, pourvu qu'il ne fût point héritier de Coſnac, ou quelques autres de ſes freres, avec cette clauſe que quiconque ſeroit héritier de Noailles, en porteroit le nom & les armes ſans mélange d'aucunes autres. Il mourut le 10 Février 1472, & avoit épouſé 1°. *Jeanne de Claviers*, morte ſans enfans, après avoir fait ſon teſtament le 12 Mai 1428, fille de *Bertrand de Claviers*, Seigneur de Murat-l'Arabe & de Châteauneuf; 2°. le 30 Décembre 1430, *Marguerite de Roffignac*, fille de *Jean*, & de *Louiſe de Monteruc*, niéce des Cardinaux *de Monteruc*. De ce ſecond lit il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Comte, Chanoine & Précenteur de l'Egliſe de Lyon, qui teſta le 1 Mars 1506, & fit ſon Codicile le 15 Novembre 1509; — 3. HUGUES, Prieur de Sablée en 1486; — 4. LOUISE, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Coſnac*, dont les deſcendans prétendirent à la Terre de Noailles & aux autres biens de cette Maiſon, au préjudice des ſubſtitutions en faveur des mâles; ce qui cauſa un grand procès, lequel ne fut terminé que par l'Arrêt du Parlement de Paris du 24 Mars 1528; — 5 BLANCHE, femme de *Gui de Saint-Martial*, Seigneur de Drugeac; — 6. & MARGUERITE, Religieuſe.

VIII. JEAN, II. du nom, Seigneur DE NOAILLES, Noaillac, Aberle, Araſac & de Rouſſillon, Chevalier, fut émancipé le 28 Avril 1463; partoit pour la

guerre lorſqu'il donna procuration à ANTOINE, ſon frere, le 21 Mai 1479; étoit en Bourgogne avec l'armée du Roi quand il fit ſon teſtament à Dijon le 10 Juin de la même année, par lequel il laiſſa à FRANÇOISE & LOUISE DE NOAILLES, ſes filles, leur légitime; inſtitua héritier univerſel AIMAR DE NOAILLES, ſon couſin, & laiſſa l'uſufruit de ſes biens, à ANTOINE DE NOAILLES, ſon frere, Archiprêtre de Gignac. Il avoit épouſé, le dernier Avril 1470, *Gaſparde*, Dame *de Merle*, fille de *Raimond*, Seigneur *de Merle*, & de *Sibille de Cazillac*. Elle donna une procuration, étant veuve en 1489. Ses enfans furent: —— 1. FRANÇOISE, mariée le 14 Février 1492 à *Louiſe de Maulmont*, Seigneur de Saint-Vit; — 2. & LOUISE, alliée, par contrat du 19 Avril 1496, à *Jean*, Seigneur *de Montardit*. Elle teſta étant veuve le 1 Septembre 1520.

SECONDE BRANCHE.

VII. JEAN DE NOAILLES, III. du nom, fils puîné de JEAN I, & de *Marguerite de Leſtairie du Saillant*, fut ſubſtitué à FRANÇOIS DE NOAILLES, ſon frere aîné, avec lequel il eut conteſtation pour ſa légitime; & dont, par tranſaction du 2 Avril 1433, il obtint les Terres, Châteaux & Châtellenies de Chambres & de Montclar en Auvergne. Ils renouvellerent par cette tranſaction les anciennes ſubſtitutions réciproques; ſervit avec ſon frere à la conquête de la Guienne; fit ſon teſtament le 21 Août 1468, & ſon codicile le 10 Septembre 1479. Il avoit épouſé par contrat du 4 Septembre 1439, *Jeanne de Gimel*, fille de *Jean*, Seigneur de Gimel, & de *Jeanne de Tauzelles*. Son frere, *Guillaume*, Seigneur *de Gimel*, lui promit 1000 écus d'or, & 25 livres de rente, & il y fut ſtipulé que le premier enfant mâle habile à ſucceder, qui naîtroit de ce mariage, ſeroit héritier univerſel de la moitié de tous les biens, à condition de porter le nom & les armes de ſon pere. Elle eut de ſon mariage: — 1. AIMAR, qui ſuit; — 2. JEANNE, femme de *Jean de Bruehl*, Seigneur de Fraiſe, Chevalier, lequel étoit mort en 1494; — 3. MARGUERITE, mariée à *Philippe d'Aix*, Seigneur de la Caſſaigne, morte en 1519; — 4. & autre MARGUERITE, dite *la Jeune*, Religieuſe à Barjac en 1492.

VIII. AIMAR DE NOAILLES, Seigneur de Montclar & de Chambres, ſuccéda, à tous les biens de ſa Maiſon, à condition de l'uſufruit réſervé à ANTOINE DE NOAILLES, Archiprêtre de Gignac, ſon couſin, conformément au teſtament de FRANÇOIS DE NOAILLES, ſon oncle, & de JEAN, Seigneur DE NOAILLES, ſon couſin. Les enfans de LOUISE DE NOAILLES, Dame de Coſnac, ſa couſine, lui en diſputerent la poſſeſſion par un grand procès, qui ne fut terminé que long-tems après ſa mort arrivée au mois d'Octobre 1486. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Septembre 1481, *Antoinette de Saint-Exupery*, dite *de Miremont*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Miremont*, & d'*Helis d'Eſtaing*. Elle fut élue, le 30 Octobre 1486, tutrice de ſes enfans, teſta dans ſon Château de la Fage, paroiſſe de Noailles, le 3 Mai 1517, & y mourut. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, né en 1484, Protonotaire du Saint-Siége en 1515; Archiprêtre de Gignac, & Recteur de Noaillac, lequel s'étant appliqué à la recherche des titres de ſa Maiſon, à cauſe d'un long procès qu'elle eut avec celle de *Coſnac*, on dreſſa l'Arbre Généalogique que l'on y conſerve encore. Il fit ſon teſtament le 6 Avril 1521, & ſon héritier, ANTOINE DE NOAILLES, ſon neveu, avec ſubſtitution; — 3. & MARGUERITE, née en 1485, Religieuſe à Saint-Pardoux la-Riviere en Périgord. Elle ſe diſoit âgée de 64 ans, l'an 1547.

IX. LOUIS DE NOAILLES, Chevalier, Seigneur de Montclar & de Chambres, né le 16 Juin 1483, devint Seigneur de Noailles & de de Noaillac, par Arrêt du Parlement de Paris du 24 Mars 1528, en vertu des ſubſtitutions faites par ſes prédéceſſeurs, dans lequel toute la filiation eſt énoncée depuis HUGUES DE NOAILLES, qui fit la premiere ſubſtitution en 1248, ſous le regne de SAINT-LOUIS, comme il a déja été remarqué. Cet Arrêt fut ſuivi d'une tranſaction du 31 Mars 1529. Il fut auſſi Seigneur de la Chapelle, de l'Eſpinaſſe, de Roſſillon-ſur-Bru, de Calviſſac, d'Araſac, Merle, Saint-Julien, &c; ſervit dans

les guerres d'Italie & à la bataille d'Aignadel, où il fut fait Chevalier, & Capitaine de 50 hommes d'armes. ANTOINE DE NOAILLES, Archiprêtre de Gignac, ſon couſin & ſon tuteur, lui fit donation de tous ſes biens en le mariant. Il mourut au mois de Novembre 1540; & avoit épouſé par contrat du 11 Février 1502, *Catherine de Pierre-Buffiere*, fille de *Pierre*, Chevalier, Baron de Châteauneuf, & de *Catherine*, Vicomteſſe *de Comborn*. Elle mourut en couches le 23 Septembre 1527, & eut pour enfans: — 1. ANTOINE, qui ſuit, — 2. LEONARD, né le 7 Mai 1507, mort à deux ans & demi; — 3. HUGUES, né le 5 Mai 1511, Archiprêtre de Gignac, par la réſignation de JEAN DE NOAILLES, ſon oncle: il fut envoyé par le Roi à Rome & en Eſpagne; — 4. FRANÇOIS, né le 2 Juillet 1519, Conſeiller d'Etat, Evêque d'Acqs en 1557. Il ſe rendit recommandable par ſes Ambaſſades en Angleterre, à Veniſe & Conſtantinople; fut envoyé pluſieurs fois à Rome & vers les Princes d'Italie, pour des affaires importantes; fit juger, à Veniſe, en faveur de la France, la préſéance ſur l'Eſpagne; conſerva les avantages de la nation Françoiſe dans le Levant; conſeilla à ſon retour d'Angleterre, au Roi HENRI II, de faire le ſiége de la ville de Calais, qui fut priſe en 1558; fit ſon teſtament à Bayonne le 16 Septembre 1585, y ajouta un codicile le lendemain, & y mourut le 19 du même mois, avec la réputation d'un des plus grands hommes de ſon ſiécle. Il avoit réuni pluſieurs Fiefs qui avoient été démembrés de la Seigneurie de Noailles, par l'acquiſition qu'il en fit des Seigneurs *de Lignerac*. Son cœur fut porté dans l'Egliſe Collégiale de Noailles en Limoſin, & ſon corps inhumé dans l'Egliſe Cathédrale d'Acqs; — 5. JEAN, né le 5 Janvier 1521, mort jeune; — 6. GILLES, né en 1524, d'abord Conſeiller au Parlement de Bordeaux, environ dans le même tems que le Roi nomma Conſeiller au Parlement de Paris *Paul de Foix*, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur en Angleterre, en Ecoſſe, en Pologne pour l'Election du Duc *d'Anjou*, & à Conſtantinople: Abbé de l'Iſle & de Saint-Amant, & enfin nommé Evêque d'Acqs après ſon frere: il mourut en 1600, — 7. FOUCAUT, né le 24 Septembre 1626, mort jeune; — 8. N... DE NOAILLES, poſthume, mort en naiſſant avec ſa mere le 23 Septembre 1527; — 9. FRANÇOISE, née le 3 Janvier 1505, morte à 2 ans; — 10. autre FRANÇOISE, née le 4 Septembre 1509, mariée à *Geraud*, Seigneur de Puydeval; — 11. MARGUERITE, née le 4 Septembre 1509, alliée par contrat du 11 Mai 1531, à *Gui Joubert-d'Alemans*, Seigneur de Montardit, & mort en 1543; — 12. ANNE, née en 1712, Religieuſe à Liſſac en Querci; — 13. FRANÇOISE, née en 1713, auſſi Religieuſe à Liſſac, puis Abbeſſe de Leyme en Querci en 1551; elle ne l'étoit plus le 23 Février 1573; — 14. autre MARGUERITE, née en 1514, Religieuſe à Saint-Pardoux; — 15. MADELENE, née en 1516; — 16. MARIE, née le 27 Avril 1517, auſſi Religieuſe à Saint-Pardoux; — 17. autre FRANÇOISE, née en Juillet 1518, Religieuſe de l'Annonciade à Rodès; — 18. BLANCHE, née le 16 Novembre 1520, Prieure de Longages près de Toulouſe; — 19. & CATHERINE, née au mois de Mars 1523, Religieuſe à Lavoine.

X. ANTOINE DE NOAILLES, Chevalier, Seigneur de Noailles & de Noaillac, Baron de Chambres, de Montclar & de Corbonnieres, Seigneur de Merle, de Maleſſe & de Leris, né au Château de la Fage, dans la Paroiſſe de Noailles le 4 Septembre 1504, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Ambaſſadeur en Angleterre, Chambellan des Enfans de France, & deſtiné pour être leur Gouverneur. Il eut le Gouvernement de la ville de Bordeaux, du Château du Ha & du Bordelois; fut Maire de la même ville, Lieutenant de Roi en Guienne; commanda la Cavalerie qui venoit de Foſſan en 1537; ſe trouva en 1544 à la bataille de Ceriſoles; eut commiſſion d'Amiral ſous le Roi HENRI II, en 1547, pendant la diſgrace de l'Amiral *d'Annebaut*. Le Roi, par Lettres du 29 Juillet 1559, lui aſſigna, en conſidération de ſes ſervices depuis 40 ans, les 800 livres de ſon état de Chambellan ſur la recette de Bordeaux, où il mourut le 11 Mars 1562, âgé de 58 ans. Son cœur y fut mis dans la Cathédrale ſous une pyramide, & ſon

corps porté en l'Egliſe de Noailles, où il avoit fondé un Chapitre. Il avoit épouſé, le 30 Mai 1540, *Jeanne de Gontaut*, l'une des Dames de la Reine, CATHERINE DE MÉDICIS, & Dame d'honneur de la Reine, ELISABETH D'AUTRICHE, femme du Roi CHARLES IX, qu'elle conduiſit lorſqu'elle ſe retira en Allemagne, fille de *Raimont de Gontaut*, Seigneur de Cabrerez, & de *Françoiſe de Bonafos*, Dame de Lentour. De cette alliance vinrent; — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. *Charles*, dit *le beau Noailles*, né le 5 Décembre 1560, deſtiné d'abord à l'état eccléſiaſtique, Prieur de Sainte Livrade, enſuite Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 7 Décembre 1581, Capitaine de 100 Chevaux-Légers le 2 Avril 1585, mort peu après ſans avoir été marié; — 3. MARIE, née le 3 Janvier 1543, mariée 1°. le 24 Janvier 1561, à *Jean de Ferrieres*, Seigneur de Sauvebeuf, Gouverneur du Château du Ha & de Bordeaux, fils de *Jean de Ferrieres*, Seigneur de Sauvebeuf, Echanſon du Roi, & de *Claude d'Eſcars*; 2°. le 21 Février 1572, à *Joſeph de Lart* & de Goulart, Seigneur de Birac & d'Objac; — 4. ANNE, née le 13 Mai 1545, Religieuſe; — 5. FRANÇOISE, née le 4 Novembre 1548, fille d'honneur de la Reine, & mariée, le 11 Mars 1575, à *Gabriel de Clermont-Tonnerre*, Seigneur de Thoury, Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, fils de *Bernardin*, & de *Claude de Rohan*; — 6. GABRIELLE, née le 10 Mai 1549, morte jeune; — 7. MARTHE, née en 1552, mariée le 17 Mai 1571, à *Pierre*, Vicomte *de Sedieres*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Elle teſta le 25 Février 1579; — 8. & FRANÇOISE, née le 8 Juillet 1556, mariée le 8 Septembre 1568, à *Louis de Saint-Martin*, Vicomte de Biſcaroſſe.

XI. HENRI, Seigneur DE NOAILLES, Chevalier, Comte d'Ayen, Baron de Chambres, de Montclar, de Carbonnieres & de Malemort, Seigneur de Brives en partie, né à Londres pendant l'Ambaſſade de ſon pere, le 5 Juillet 1554, eut pour marreine MARIE, Reine d'Angleterre, fille du Roi HENRI VIII, & pour parrein, *Etienne Gardiner*, Evêque de Wincheſter, Chancelier d'Angleterre, & le Comte *d'Arondel*, Grand-Maître de ce Royaume. Il fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 3 Juin 1583, Capitaine de 50 hommes d'armes le 18 Juin 1585; appellé à l'Aſſemblée des Notables à Rouen l'année ſuivante; Conſeiller d'Etat le 9 Avril 1597; Lieutenant-Général au haut pays d'Auvergne le 28 Avril 1601, & nommé Chevalier des Ordres par le Roi HENRI IV en 1604; ſervit en Auvergne & en Rouergue pendant les troubles & les guerres du Royaume, comme il avoit fait dans les autres occaſions de ſon tems. C'eſt en ſa faveur que la Terre d'*Ayen* fut érigée en Comté en 1592. Il teſta le 18 Octobre 1621, mourut le 13 Mai 1623. Il avoit épouſé le 22 Juin 1578 *Jeanne-Germaine d'Eſpagne*, fille de *Jacques-Mathieu d'Eſpagne*, Seigneur de Panaſſac, & de *Catherine de Narbonne*, Baronne de Leron, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES, né en 1589, Abbé d'Aurillac & Prieur de Valette, Evêque de Saint-Flour, puis de Rodès en 1646. Il fonda le Couvent des Recolets de Brives le 24 Janvier 1629, & mourut le 27 Mars 1648 à Rodès, où il fut enterré; — 3. ANNE, Marquis de Montclar, né le 9 Juillet 1592, Colonel d'un Régiment d'Infanterie en 1615, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1636, mort au Saint Eſprit le 9 Juin 1648, ſans laiſſer d'enfans de *Camille de Peſtels*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Peſtels, & de *Jeanne de Levis*, Comteſſe de Caylus. Il avoit teſté le premier du même mois; — 4. CATHERINE, née le 8 Septembre 1585, morte jeune; — 5. FRANÇOISE, née le 2 Avril 1591, Religieuſe à Leyme en 1600, puis Abbeſſe en 1627 & 1631; — 6. & MARTHE-FRANÇOISE, née le 10 Octobre 1593, mariée le 3 Septembre 1617, à *Jean de Gontaut*, Baron de Biron, Seigneur de Saint-Blancard, fils d'*Armand*, dit *le Boiteux*, Baron de Biron, Maréchal de France, & de *Jeanne*, Dame *d'Orneſan* & de Saint-Blancard.

XII. FRANÇOIS, Seigneur DE NOAILLES, Comte d'Ayen, Baron de Chambres, & de Monclar, de Noaillac & de Malemort, Seigneur de Carbonnieres, de Merle, de Maleſſe, de Lentour & de l'Arche, & en partie de Brives, né le 10 Juin 1584, d'abord Guidon des Gendarmes du Roi, eut le 8 Février 1612

un Brevet pour commander en Rouerge en ſurvivance du Maréchal *de Roquelaure*, ſon beau-pere; fut fait Lieutenant du haut & bas pays d'Auvergne ſur la réſignation de ſon pere le 22 Février 1614, Capitaine de 50 hommes d'armes le 14 Novembre 1615; eut encore Commiſſion, le 22 Avril 1616, de lever 50 hommes d'armes, 50 Carabiniers, & 10 Enſeignes de Gens de pied pour la ſûreté de la Province d'Auvergne; fut pourvu du Gouvernement de Rouergue le 8 Mars 1619; eut un nouveau Brevet de la Lieutenance-Générale au Gouvernement d'Auvergne, ſur la réſignation de ſon pere le 20 Juin 1620; fut fait Chevalier des Ordres le 14 Mai 1633, & Conſeillerd'Etat; fut envoyé Ambaſſadeur à Rome en 1634; rendit des ſervices conſidérables pendant les guerres de la Religon; ſe diſtingua par pluſieurs actions de valeur en diverſes occaſions; obtint de Louis XIII. le Gouvernement de la Province d'Auvergne, par Lettres du 15 Décembre 1642, enregiſtrées le 10 Février 1643, & enſuite celui du pays de Rouſſillon & de la ville de Perpignan; teſta le 14 Décembre 1645, & mourut la même année. Il avoit épouſé, le 9 Septembre 1601, *Roſe de Roquelaure*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Roquelaure*, Baron de Lavardeux, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine d'Ornezan*. Elle teſta le 13 Décembre 1605, & eut de ſon mariage: — 1. Henri, Comte d'Ayen, qui ſe diſtingua par ſa valeur à la bataille d'Avein en 1635, & mourut à celle de Rocroy en 1643, ſans alliance; — 2. Antoine, Comte d'Ayen après la mort de Henri, ſon frere aîné, auſſi décédé ſans alliance en 1646; — 3. Charles, Baron de Noailles, âgé de 5 ans, lorſqu'il reçut les cérémonies du Batême à Saint-Sulpice de Paris, le 24 Septembre 1618: il fut bleſſé au ſiége de Maſtricht en 1632, & mourut peu de jours après; — 4. Anne, qui ſuit; — 5. Jeanne-Françoise, Abbeſſe du Monaſtere de-Rodès; — 6. Marthe-Françoise, Carmelite, — 7. Marie-Christine, Religieuſe aux filles de Sainte Marie, en la ville d'Aurillac; — 8. & Catherine, morte jeune.

XIII. Anne, Duc de Noailles, Pair de France, Marquis de Montclar & de Monchy-le Châtel, Baron de Malemort, de Chambres & de Carbonnieres, Seigneur de Brives en partie, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur, Lieutenant & Capitaine-Général des Comtés & Vigueries de Rouſſillon, Conflans & Cerdaigne, Gouverneur particulier de la ville & Citadelle de Perpignan, Lieutenant-Général de la Province d'Auvergne & des Armées du Roi, Sénéchal de Rouergue, commença à ſervir dès ſa plus tendre jeuneſſe, fut fait Maréchal-de-Camp le 28 Mai 1643, Colonel d'un Régiment d'Infanterie & d'un de Cavalerie, les 25 & 26 Juin 1650; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 12 Septembre ſuivant; reçu Chevalier de ſes Ordres, le 31 Décembre 1661; obtint l'érection du Comté d'*Ayen*, en *Duché-Pairie*, par Lettre du mois de Décembre 1663; prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair, le 15 du même mois; mourut à Paris le 5 Février 1678, & fut enterré en l'Egliſe Saint-Paul, ſa Paroiſſe, où ſa veuve lui a fait élever un mauſolée. Il avoit épouſé par contrat du 13 Décembre 1645, *Louiſe Boyer*, Dame d'Atours de la Reine, Anne d'Autriche à la place de la Ducheſſe *de Schomberg*, le 28 Avril 1657, fille d'*Antoine Boyer*, Seigneur de Sainte-Geneviéve-des-Bois, & de *Françoiſe de Vignacourt*, niéce de deux Grands-Maîtres de Malte. Elle mourut le 22 Mai 1697, âgée de 65 ans, dans une grande réputation de piété, & fut enterrée à Saint-Paul près de ſon mari. Leurs enfans furent: — 1. Anne-Jules, qui ſuit; — 2. Louis-Antoine, né le 27 Mai 1651, Dom d'Aubrac, ſucceſſivement Evêque de Cahors & de Châlons-ſur-Marne, puis Archevêque de Paris en 1695, Duc de Saint-Cloux, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, créé Cardinal du titre de Sainte-Marie ſur la Minerve, à la nomination du Roi, le 22 Janvier 1700, & élu Proviſeur de Sorbonne le 17 Mars 1710. Ce Prélat eſt mort en odeur de ſainteté, le 4 Mai 1729, en ſon Palais Archiépiſcopal à Paris, âgé de 78 ans, univerſellement regretté de toute la France, & de la Capitale qu'il avoit édifiée pendant un Gouvernement de 34

ans. Il avoit dépensé dans Notre-Dame plus de 80 mille écus, en réédification de l'Eglise & ornemens de la Chapelle de la Sainte-Vierge & de Saint-Denis. Il a institué par son testament pour ses légataires universels, l'Hôpital-Général, l'Hôtel-Dieu & l'Hôpital des Enfans-trouvés à Paris, après avoir laissé à ses domestiques dequoi subsister honorablement pendant leur vie ; —— 3. JACQUES, né le 3 Novembre 1653, reçu Chevalier de Malte le 14 Août 1657 depuis Bailli & Commandeur de Louvieres, de Vaulemion, de Bordeaux, de Saint-Thomas, de Trinquetaille en Provence & de la Croix en Brie, Lieutenant-Général des Galeres & des Armées Navales du Roi, nommé Ambassadeur de Malte en France par le Grand-Maître de cet Ordre, au mois de Juin 1703 ; mort à Paris le 22 Avril 1712 en sa 59^e. année, & enterré en l'Eglise Cathédrale de Paris; —— 4. JEAN-FRANÇOIS, dit *le Marquis de Noailles*, né le 28 Août 1658, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Auvergne, Colonel de Cavalerie, Brigadier, puis Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, mort en Flandres au Camp de Grosselliers le 23 Juin 1699, & enterré aux Jesuites. Il avoit épousé, le 4 Mai 1687, *Marguerite-Thérese Rouillé*, fille de *Jean*, Comte de Meslay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie-Anne de Comans-d'Astrio*. Etant veuve, elle épousa en secondes noces, le 20 Mars 1702, *Armand-Jean de Vignerot-du-Plessis*, Duc de Richelieu, Pair de France, fils de *François de Vignerot*, II. du nom, Marquis de Pont-Courlay, & de *Marie-Françoise de Guemadeuc*, dont elle fut la 3^e femme. De son premier lit elle eut : — (a) LOUISE-ANTOINETTE DE NOAILLES, née le 25 Février 1688, morte le 21 Août 1690 ; —— (b) ANNE-MARIE, née le 10 Janvier 1691, morte le 17 Juillet 1703, après avoir été accordée en mariage à *Louis-François-Armand de Vignerot-du-Plessis*, Duc de Richelieu, Pair de France, qui depuis épousa ANNE-CATHERINE DE NOAILLES, sa sœur ; — (c) N... DE NOAILLES, née le 16 Août 1693, morte le 22 du même mois sans avoir été nommée ; — (d) ANNE-CATHERINE, née le 28 Septembre 1694, mariée le 12 Février 1711. à *Louis-François-Armand de Vignerot-du-Plessis*, Duc de Richelieu, Pair de France, dont on a parlé ci-dessus, fils d'*Armand-Jean*, & d'*Anne-Marguerite d'Acigné*, sa seconde femme. Elle est morte sans enfans le 7 Novembre 1716, âgée de 20 ans ; — 5. JEAN-GASTON, né le 7 Juillet 1669, Abbé de Hautefontaine, de Montier-Ramé & de Hautvilliers, puis Evêque, Comte de Châlons, Pair de France le 25 Décembre 1695, mort le 15 Septembre 1720, dans la 52^e. année de son âge, inhumé dans sa Cathédrale où l'on voit son épitaphe ; — 6. & LOUISE-ANNE, née le 29 Novembre 1662, mariée le 1 Juin 1680, à *Henri-Charles de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, veuf en premieres noces de *Françoise-Paule-Charlotte d'Albert*, (fille aînée de *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes) & fils unique de *Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Comte de Beaufort, & de *Marguerite-Renée de Rostaing*, sa seconde femme.

XIV. ANNE-JULES, Duc DE NOAILLES, Pair & Maréchal de France, né le 4 Février 1650, pourvu, en survivance de son pere, en 1661, de la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps, suivit le Roi en Lorraine au siége de Marsal en 1663 ; servit en 1665, comme Brigadier de la premiere compagnie des Gardes-du-Corps, de laquelle il avoit la survivance, avec les troupes que le Roi envoya au secours des Hollandois contre l'Evêque de Munster ; fut, en 1666, Aide-Major des Gardes; eut, en 1668, le commandement des quatre compagnies pendant la conquête de la Franche-Comté & en Flandres ; les commanda encore en 1670, à la réduction de la Lorraine ; fut choisi par le Roi pour être près de sa personne, en qualité d'Aide-de-Camp ; se trouva en 1672, aux conquêtes qui se firent sur la Hollande ; en 1673 à la prise de Mastricht, en 1675, à celle de la Franche-Comté que le Roi fit en personne, où il donna des preuves de son courage & de sa valeur ; fut fait, trois ans après, Maréchal-de-Camp, Duc de Noailles, Pair de France par démission de son pere ; pourvu, le 1 Février 1678, du Gouvernement de Roussillon & de la ville de Perpignan, & eut le commandement des troupes de la Maison du Roi

Roi en Flandres, en 1680; commanda en chef, l'année ſuivante, dans la Province du Languedoc, où il fit rentrer dans leur devoir les révoltés; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi au mois de Juillet 1682; ſervit en Flandres en 1685; commanda les Camps que le Roi fit de toutes les troupes de ſa Maiſon dans la plaine d'Acheres, près de Saint-Germain-en-Laye, pendant trois années conſécutives; fut fait Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1688; commanda en chef, en 1689, l'armée que le Roi envoya en Rouſſillon & en Catalogne; prit Campredon qu'il fit ſauter enſuite la même campagne, lorſque les ennemis l'aſſiégeoient pour le prendre; ſe rendit maître, en 1690, de Saint-Jean de Las-Abadeſſas, de Ribes & de Ripout; en 1681, de la Feu-d'Urgel; fit fortifier Bellever, poſte important à l'entrée de la plaine de Cerdagne, dont, par là, il ſe rendit entierement le maître; obligea, en 1692, l'armée d'Eſpagne, quoique plus forte de beaucoup que celle de France, à ſortir de Rouſſillon, & à repaſſer les montagnes qui les ſéparent de la Catalogne; prit, en 1693 Roſes, place qui avoit eu autrefois une grande réputation; fut créé Maréchal de France, à la promotion du 27 Mars de la même année; gagna la bataille du Ther, le 27 Mai; prit d'aſſaut la ville de Palamos le 7 Juin, celle de Girone le 26 du même mois, celle d'Oſtalric au mois de Juillet, Caſtel-Follit au mois de Septembre; fit lever le ſiége d'Oſtalric, que les ennemis avoient formé pendant qu'il étoit occupé à prendre cette derniere place; fut nommé, durant cette campagne Viceroi de Catalogne, au mois de Juin; prit poſſeſſion, de cette dignité dans la ville de Girone, le neuf Juillet ſuivant; commença la campagne de 1695; mais étant tombé dangereuſement malade, il remit le commandement de l'Armée, au Duc *de Vendôme*; fut, chargé par le Roi en 1700, avec le Duc *de Beauvilliers*, de la conduite du Roi d'Eſpagne, qu'il accompagna avec les Ducs *de Bourgogne* & *de Berri*, juſquà l'entrée de ſes Etats; mourut à Verſailles, le 2 Octobre 1706, dans la 59^{e} année de ſon âge. Son corps fut porté à Paris aux Capucines, & enſuite dans l'Egliſe de Notre-Dame le 3 Décembre ſuivant, où ſa veuve, & le Duc DE NOAILLES, ſon fils, ont fondé une Meſſe par jour & un Service ſolemnel tous les ans, par contrat du 8 Novembre 1709.

Le Maréchal Duc DE NOAILLES avoit épouſé le 15 Août 1671, *Marie-Françoiſe de Bournonville*, fille unique d'*Ambroiſe*, Duc *de Bournonville*, Chevalier d'honneur de la Reine, Gouverneur de la ville de Paris, & de *Lucrece-Françoiſe de la Vieuville*. Elle eſt morte à Paris le 16 Juillet 1748, dans la 93^{e} année de ſon âge. (*a*) De ce mariage ils eurent: — 1 & 2. deux enfans, morts en naiſſant en 1673 & 1674; — 3 LOUIS-MARIE, né le 20 Novembre 1675, mort jeune; — 4. LOUIS-PAUL, né le 15 Novembre 1676, mort auſſi jeune; — 5. ADRIEN-MAURICE, qui ſuit; — 6. N... DE NOAILLES, né en 1680, mort âgé de 4 ans, ſans avoir été nommé; — 7. JEAN-ANNE, né le 13 Octobre 1681, mort jeune; — 8. EMMANUEL-JULES, dit *le Comte* DE NOAILLES, né le 6 Décembre 1686, Lieutenant pour le Roi du Gouvernement de Guienne, le 30 Décembre 1694, mort le 20 Octobre 1702, à Straſbourg, d'une bleſſure à la tête qu'il avoit reçue ſur les bords du Rhin; —— 9. JULES-ADRIEN, né le 7 Juin 1690, d'abord Chevalier de Malte, puis Chanoine de N. D. de Paris en 1704, enſuite Comte de Noailles, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Lieutenant-Général & Grand-Bailli du haut pays d'Au-

(*a*) Elle étoit petite-fille d'*Alexandre*, Duc *de Bournonville*, Chevalier de la Toiſon d'or, mort en France le 22 Mars 1656, & d'*Anne de Melun Epinoy*; arriere-petite-fille d'*Oudard de Bournonville*, Comte de Hennin, Chef du Conſeil des Finances de Flandres pour le Roi d'Eſpagne, mort le 28 Décembre 1585, & de *Marie-Chriſtine d'Egmond*, mariée, le 22 Octobre 1579, laquelle étoit fille de *Lamoral*, Comte *d'Egmond*, Prince de Gavre, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur d'Artois & de toute la Flandre, & de *Sabine de Baviere*, Princeſſe Palatine, ſœur de *Frédéric*, III. du nom, Electeur Palatin.

vergne, qui ſervit en Rouſſillon, & mourut de la petite-vérole, le 17 Septembre 1710, âgé de 20 ans; — 10. JEAN-EMMANUEL, né le 27 Janvier 1692, dit *le Marquis* DE NOAILLES, Lieutenant-Général en Guienne après la mort de ſon frere, Meſtre-de-Camp de Cavalerie en 1710, Brigadier des Armées du Roi, mort à Paris le 26 Décembre 1725, âgé de 34 ans, & inhumé dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris; — 11. MARIE-CHRISTINE, née le 4 Août 1672, mariée, le 13 Mars 1687, à *Antoine*, Duc *de Gramont*, Pair & Maréchal de France, fils d'*Antoine-Charles*, & de *Marie-Charlotte de Caſtelnau*. Elle eſt morte le 14 Février 1748, dans le Couvent des Religieuſes du Saint-Sacrement, où elle s'étoit retirée depuis pluſieurs années, y vivant en exercice de toutes ſortes de bonnes œuvres; — 12. MARIE-CHARLOTTE, née le 28 Octobre 1677, mariée, le 20 Novembre 1696, à *Malo-Auguſte*, Marquis *de Coetquen*, Comte de Combourg, Baron des Baronnies d'Aubigné, de Bonnefontaine, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils de *Malo* II, Marquis *de Coetquen*, & de *Catherine de Chabot-Rohan*. Elle eſt morte le 8 Juin 1723, dans ſa 42^e^ année; — 13 & 14. ANNE-LOUISE, née le 30 Octobre 1679, & JULIE-FRANÇOISE, née le 10 Décembre 1682, mortes jeunes; — 15. LUCIE-FÉLICITÉ, née le 9 Novembre 1683, mariée, le 30 Janvier 1698, à *Victor-Marie*, Duc *d'Eſtrées*, Pair, Maréchal & Vice-Amiral de France, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres, fils de *Jean*, Comte *d'Eſtrées*, Maréchal de France, & de *Marguerite Morin*. Elle eſt morte à Paris d'une fluxion de poitrine, le 11 Janvier 1745, ſans laiſſer de poſtérité; — 16. MARIE-THÉRESE, née le 3 Octobre 1684, mariée, le 16 Juin 1698, à *Charles-François de la Baume-le-Blanc*, Duc de la Valliere, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bourbonnois, fils de *Jean-François de la Baume-le-Blanc*, Marquis de la Valliere, Baron de Maiſonfort, & de *Gabrielle Glé*, Dame de la Cottardaie, Baronne de Becherel; — 17. MARIE-FRANÇOISE, née le 13 Mars 1687, mariée, le 20 Février 1703, à *Emmanuel-Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, ſon couſin-germain, Colonel de Cavalerie, Lieutenant-Général en Bretagne, tué à la bataille de Spire, ſans enfans, le 15 Novembre de la même année. Il étoit fils de *Henri-Charles de Beaumanoir*, III. du nom, Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi, & de LOUISE-ANNE DE NOAILLES, ſa ſeconde femme; — 18. MARIE-VICTOIRE-SOPHIE, née le 6 Mai 1688, mariée, 1°. le 25 Janvier 1707, à *Louis de Pardaillan-d'Antin*, Marquis de Gondrin, Brigadier des Armées du Roi, mort le 5 Février 1712, fils de *Louis-Antoine de Pardaillan-de-Gondrin*, Duc d'Antin, Pair de France, Chevalier des Ordres, & de *Julie-Françoiſe de Cruſſol-d'Uzès*; & 2°. le 22 Février 1723, à LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Comte de Toulouſe, Prince légitimé de France, dont le Duc *de Penthievre*. Elle eſt morte laiſſant des enfans. Voyez PENTHIEVRE. — 19. MARIE-EMILIE, née le 30 Juin 1689, mariée, le 18 Février 1713, à *Emmanuel Rouſſelet*, Marquis de Châteaurenault, Comte de Crozon, &c. Capitaine de Vaiſſeau, Lieutenant-Général de la haute & baſſe Bretagne, fils de *François-Louis Rouſſelet*, Marquis de Châteaurenault, Maréchal & Vice-Amiral de France, Chevalier des Ordres, Lieutenant Général au Gouvernement de Bretagne, & de *Marie-Anne-Renée de la Porte*. Elle eſt morte, ſans laiſſer poſtérité, le 7 Mai 1723, en ſa 34^e^ année, & a été inhumée en l'Egliſe Cathédrale de Paris. Son époux s'eſt remarié, le 18 Juillet 1724, à *Anne Julie de Montmorency*, fille de *Leon*, Marquis de Foſſeux, & de *Marie-Madelene-Jeanne de Pouſſemothe-de-l'Etoile*. Voyez MONTMORENCY; — 20. MARIE-URANIE, née le 17 Octobre 1691, Religieuſe au Couvent de la Viſitation Sainte-Marie, Fauxbourg Saint Germain à Paris, où elle fit profeſſion en 1710; — 21. & ANNE-LOUISE DE NOAILLES, née le 26 Août 1695, mariée, le 11 Mars 1716, à *Jean-François-Macé le Tellier*, Marquis de Louvois, Capitaine des 100 Suiſſes de la Garde du Roi, Meſtre-de-Camp du Régiment d'Anjou, fils de *Michel-François le Tellier*, Marquis de Courtanvaux, Capitaine des 100 Suiſſes de la Garde du Roi, & de *Marie-Anne-Catherine d'Eſtrées*. Elle en reſta veuve le 24 Septembre 1719, & s'eſt remariée à *Jacques-Hippolite*, Marquis *de Mancini*, fils de *Phi-*

Filippe-Jules Mancini-Mazarini, Duc de Nevers, Chevalier des Ordres, & de *Diane-Gabrielle de Damas-Thianges*. Voyez MANCINI.

XV. ADRIEN-MAURICE, DUC DE NOAILLES, Pair & Maréchal de France, Comte d'Ayen, de la Mothe-Tilly, Vicomte de Carlus, Marquis de Montclar en Auvergne, Comte de Nogent-le-Roi au Pays Chartrain, &c. né à Paris le 29 Septembre 1678, commença à ſervir, en 1692, dans les Mouſquetaires; fit ſa premiere campagne en 1693, ſous le Maréchal DE NOAILLES, ſon pere; fut ſucceſſivement Cornette, Capitaine & Colonel de Cavalerie, ſe trouva, en 1693, & 1694, aux ſiéges de Rozes, de Palamos, de Girone, d'Oſtalric, de Caſtelfollit & à la bataille du Ter; ſervit, en 1695, au même Pays, ſous le Duc *de Vendôme*, dans toutes les actions de cette campagne, & en particulier aux ſecours d'Oſtalric, de Caſtelfollit, & de Palamos; fit les campagnes de 1696 & 1697 dans l'armée que commandoit le Duc *de Boufflers* en Flandres; fut au ſiége d'Ath, & choiſi, à la fin de 1700, par LOUIS XIV, pour accompagner le Roi d'Eſpagne, qui alla prendre poſſeſſion de ſes Etats, & ce Prince l'honora à ſon retour de la Toiſon d'or. En 1701, il ſervit dans l'armée du Maréchal *de Villeroy*, dans les Pays de Luxembourg & de Liége; fut fait Brigadier de Cavalerie le 17 Janvier 1702; fit en cette qualité la campagne dans l'Armée d'Allemagne, commandée par le Maréchal *de Catinat*, où il perdit le Comte DE NOAILLES, ſon frere, qui fut bleſſé à mort auprès de lui, ſur les bord du Rhin. Il continua ſes ſervices en Allemagne cette année & les ſuivantes, ſous les Maréchaux *de Catinat*, *de Villars* & de *Tallart*; ſe trouva au ſiége de Briſack, ſous M. le Duc *de Bourgogne;* fut nommé Maréchal-de-Camp en 1704, & envoyé par le Roi en 1705, pour commander le Corps de troupes qui avoit ordre de paſſer par le Rouſſillon, pour joindre celles d'Eſpagne devant Barcelone, dont on avoit réſolu le ſiége; fit lever le blocus de Rozes, peu après ſon arrivée à Rouſſillon, & battit les ennemis en trois différentes occaſions ès-années 1705 & 1706. Après la levée du ſiége de Barcelone, il commanda l'arriere-garde, où il eut à ſoutenir les ennemis pendant tout le jour, & les repouſſa ſans rien perdre de tout ce qui avoit été confié à ſes ſoins. LOUIS XIV le nomma, la même année, Lieutenant-Général, & lui donna le commandement en chef des Troupes qui reſtoient ſur la frontiere de Catalogne du côté de Rouſſillon, où il commanda depuis, avec Patente de Général, juſqu'en 1712. Son pere ſe démit en ſa faveur de la charge de premier Capitaine des Gardes-du-Corps au commencement de 1707. Pendant cette campagne il ſe rendit maître de toute la Cerdagne Eſpagnole, prit Puycerda, chaſſa les ennemis de tous les quartiers qu'ils occupoient; fit conſtruire une Citadelle à Puycerda, & fortifier Belver, pour conſerver le Pays & couvrir la frontiere du Languedoc & de Guienne; s'avança, en 1708, dans la Catalogne, pour faire diverſion pendant le ſiége de Tortoſe; canonna l'Armée des ennemis au pont Major, pris ſur eux quelques Châteaux & poſtes importans; ſurprit, en 1709, leurs quartiers à Figueres, à Baccara & à Caſtillon, ainſi que le camp que le Général *Franquemberg* avoit ſous Girone, lequel y fut fait priſonnier avec pluſieur autres Officiers de conſidération, & il ſe rendit maître du Pays d'où il tiroit des ſecours, qui firent ſubſiſter l'Armée avec abondance dans le tems de la plus grande diſette; paſſa enſuite dans les montagnes du côté d'Aulot, qu'il ſoumit à l'obéiſſance du Roi Catholique, après avoir battu les troupes des ennemis en pluſieurs occaſions.

En 1710, il ſe rendit avec une extrême diligence à Cette : la Cavalerie & l'Infanterie y arriverent en deux fois 24 heures, avec l'artillerie, dans laquelle il y avoit des piéces de 24 : il fit faire à ſes troupes près de 40 lieues commune de France, & les Anglois, qui avoient fait une deſcente à Cette, furent chaſſés des poſtes qu'ils occupoient, & ſe rembarquerent avec perte. Le Fort de Cette fut repris l'épée à la main, & la Flotte des Alliés fut obligée de ſe retirer.

Peu de tems après, il reçut ordre de ſe rendre à Bayonne; apprit en chemin la perte de la bataille de Sarragoſſe, & le progrès que les ennemis faiſoient;

donna, en arrivant à Bayonne, les ordre pour assurer cette frontiere ; entra en Espagne avec le Duc *de Vendôme* ; se rendit en poste à Valladolid, où le Roi d'Espagne s'étoit retiré avec toute sa Cour & les débris de son Armée ; travailla au rétablissement de ses troupes ; revint ensuite à la Cour de France, par ordre du Roi, qui se détermina à faire une diversion considérable du côté de la Catalogne, pour y rappeller le Général *Staremberg*, qui avoit pris ses quartiers dans la Castille, à Tolede & à Madrid. Le siége de Girone fut résolu malgré la saison avancée, & le manque de préparatifs ; & le Duc DE NOAILLES, chargé de cette entreprise, arriva le 9 Novembre à Perpignan, fit ouvrir la tranchée le 27 Décembre, & malgré une inondation violente qui dura 5 jours, l'assaut fut donné le 20 Janvier : les ennemis demanderent à capituler, & rendirent en même-tems trois Forts qu'on n'avoit point encore attaqués. Le Comte *de Staremberg* fut obligé de revenir au secours des Catalans, d'abandonner le centre de l'Espagne ; & ce fut pendant cette marche que le Roi d'Espagne remporta les avantages de Brihuéga & de Villa-Viciosa. Sa Majesté Catholique, pour reconnoître ses nouveaux services, le créa Grand d'Espagne de la premiere Classe, avec des clauses fort distinguées & fort honorables. Après l'expédition de Girone, il passa en Arragon, où il fut suivi d'un détachement de ses troupes, & y resta jusqu'à la fin de cette campagne ; fut choisi, au commencement de la minorité de Louis XV, pour être à la tête du Conseil des Finances, d'où il passa ensuite dans celui de la Régence ; fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 3 Juin 1724, puis de la Toison d'or, Gouverneur & Capitaine-Général des Comtés & Viguerie de Roussillon, Conflans & Cerdaigne, Gouverneur des Ville, Château & Citadelle de Perpignan, Gouverneur & Capitaine des Chasses de Saint-Germain-en-Laye, Ville, Pays, Forêts & autres lieux en dépendans ; créé Maréchal de France le 15 Juin 1734, nommé, au mois de Janvier 1735, Général de l'Armée d'Italie, où il a commandé pendant les années 1735 & 1736.

Pendant la Campagne de 1742, il commanda les troupes du Roi en Flandres, garantit ce Pays de l'invasion dont il étoit menacé par les troupes Autrichiennes, Hanovriennes, Hessoises & Angloises, au nombre de plus de 60 mille hommes ; fut nommé Ministre d'Etat après la mort du Cardinal *de Fleury*, & prit place au Conseil le 10 Mars 1743 ; eut le commandement de l'armée du Roi assemblée sur les bords de la Moselle & du Rhin, & partit pour cet effet le 15 Avril de la même année ; livra bataille aux Anglois & autres troupes alliées de la Reine d'Hongrie, près le village de Dettingen sur les bords du Mein le 27 Juin, où il eut du dessous & perdit le champ de bataille : la Maison du Roi, qui marchoit à la tête, y souffrit beaucoup, & perdit grand nombre de ses principaux Officiers. Il commanda encore l'Armée du Roi en Flandres pendant l'année 1744, & eut le principal commandement en Allemagne, quand le Roi y fit passer son armée ; il l'accompagna seulement à la campagne de 1745, le commandement de l'Armée ayant éte donné au Maréchal *de Saxe*, qui gagna la bataille de Fontenoy le 11 Mai de cette année ; fut envoyé, en 1746, à Madrid, pour disposer la Cour d'Espagne à une prochaine paix ; suivit le Roi comme Ministre, dans ses Campagnes de 1746 & 1747 ; se démit du Gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, & de la Capitainerie des Chasses le 2 Janvier 1755, en faveur de son fils aîné, qui en avoit la survivance ; se retira des Conseils du Roi en qualité de Ministre, à cause de sa surdité, le 12 Avril 1756, & est mort Doyen des Maréchaux de France le 24 Juin 1766, âgé de 87 ans & près de 9 mois. Il avoit épousé, par contrat des 30 & 31 Mars 1698, *Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné*, niéce de *Françoise d'Aubigné*, Marquise de Maintenon, & fille de *Charles*, Comte *d'Aubigné*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Berri, & de *Geneviéve Pietre*. Elle eut en dot 800 mille livres, & 70 mille livres de pierreries. De ce mariage sont issus : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. PHILIPPE, rapporté après la postérité de son frere ; — 3. FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, née le 1 Septembre 1704, mariée, le 12 Mai 1717, à *Charles de Lorraine*, Comte d'Armagnac, Grand-Ecuyer de

France, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Louis de Lorraine*, Comte d'Armagnac, de Charny, de Brione, &c. Grand-Ecuyer de France, & de *Catherine de Neufville Villeroy*. Il eſt mort ſans poſtérité le 29 Décembre 1751, & ſa veuve, titrée Princeſſe d'Armagnac, a été nommée Dame de l'Ordre de la Croix étoilée le 3 Mars 1765; — 4. AMABLE-GABRIELLE, née le 18 Février 1706, mariée, le 5 Août 1721, & veuve, à *Honoré-Armand*, Marquis *de Villars*, & Duc après ſon pere, Gouverneur de Provence en ſurvivance, mort, fils de *Louis-Hector*, Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, & de *Jeanne-Angélique Rocque-de-Varangeville*. Elle a été nommée Dame du Palais de feu la Reine, à la place de ſa belle-mere, au mois de Décembre 1727, puis Dame d'Atours en Septembre 1742, à la place de la Ducheſſe *de Mazarin*, morte le même mois; — 5. MARIE-LOUISE, née le 8 Septembre 1710, mariée, le 8 Janvier 1730, à *Jacques Nompar de Caumont*, Marquis de la Force, puis Duc de Caumont, dont elle eſt veuve, fils d'*Armand-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, Pair de France, & d'*Anne-Eliſabeth de Gruel-la-Frette*, Dame de Foſſés-Martel. La Ducheſſe de Caumont fut faite Dame du Palais de l'Infante d'Eſpagne, & une de celles qui partirent, le 28 Novembre 1744, avec les équipages du Roi, pour aller chercher cette Princeſſe ſur les frontieres d'Eſpagne; — 6. & MARIE-ANNE-FRANÇOISE DE NOAILLES, née le 12 Janvier 1719, mariée, le 7 Avril 1744, à *Louis-Engilbert*, Comte *de la Marck*, Marquis de Wardes, Colonel du Régiment d'Infanterie Allemande, de la Marck, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Cambray & du Cambreſis, fils unique de *Louis-Pierre Engilbert*, Comte *de la Marck*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, ci-devant Ambaſſadeur extraordinaire en Suede & en Eſpagne, & de *Marie-Marguerite-Françoiſe de Rohan-Chabot*, ſon épouſe.

XVI. LOUIS, Duc DE NOAILLES, & Duc d'Ayen en Limouſin, Marquis de Maintenon, Comte de Nogent-le-Roi, au Pays Chartrain, &c. Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps, dite Compagnie Ecoſſoiſe, Gouverneur du Château Royal de Saint-Germain-en-Laye, & Capitaine des Chaſſes qui en dépendent, Gouverneur du Comté de Rouſſillon & de Perpignan, né le 21 Avril 1713, fait Duc héréditaire, par Lettres-Patentes du mois de Février 1737, portant érection des Terres de Noailles & de Noaillac en Duché héréditaire ſous le nom d'Ayen; Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp au mois de Juin 1743, eut un cheval tué ſous lui au combat de Dettingen le 27 du même mois; fut foulé aux pieds de la Cavalerie qui paſſa ſur lui, dont il fut bleſſé à la tête; fut un des huit Aides-de-Camp du Roi, dans les campagnes que Sa Majeſté fit en Flandres & en Allemagne ès années 1744, 45, 46 & 1747; fait Lieutenant-Général, à la promotion du mois de Décembre 1748, Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1749, & a été nommé Maréchal de France, à celle du 30 Mars 1775. Etant devenu titulaire du Gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, par la démiſſion du Maréchal ſon pere, LOUIS XV en donna la ſurvivance, au mois de Janvier 1755, à ſon fils aîné, alors Comte, aujourd'hui Duc d'Ayen. Il a épouſé, le 25 Février 1737, *Catherine-Françoiſe-Charlotte de Coſſé-de-Briſſac*, à l'âge de 13 ans, fille unique & ſeule héritiere de *Charles-Timoléon-Louis de Coſſé*, Duc de Briſſac, Pair & Grand-Pannetier de France, aîné du Maréchal Duc de Briſſac, mort le 18 Avril 1742, dans la 40ᵉ année de ſon âge, & de *Marie-Catherine Pecoil*, ſa veuve, dont: — 1 JEAN-LOUIS-FRANÇOIS-PAUL, qui ſuit; — 2. EMMANUEL-MARIE-LOUIS, rapporté après ſon frere aîné; — 3. ADRIENNE-CATHERINE, mariée au Comte *de Teſſé*; — 4. & PHILIPPINE-LOUISE-CATHERINE, née le 14 Septembre 1745, mariée, contrat ſigné le 24 Juin 1763, au Comte *de Guiche*, fils du Duc *de Gramont*.

XVII. JEAN-LOUIS-FRANÇOIS-PAUL DE NOAILLES, né le 26 Octobre 1739, titré Duc d'Ayen, Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, & Capitaine des Chaſſes en ſurvivance, Meſtre-de-Camp du Régiment de Noailles, Cavalerie,

& Brigadier des Armées du Roi, a épouſé, le 4 Février 1755, *Henriette-Anne-Louiſe d'Agueſſeau*, Dame de la Principauté de Tingry en Boulonnois, & de la Grange-Bleneau en Brie, miſe en poſſeſſion du tabouret chez feu la Reine, en vertu du Brevet accordé le 12 Mars ſuivant, fille de *Jean-Batiſte-Paulin*, Seigneur de Freſne en Brie, Conſeiller d'Etat Ordinaire. De ce mariage ſont iſſus deux garçons; l'un né en 1765; le ſecond le 19 Août 1768, & une fille nommée — ANNE-JEANNE-BATISTE-PAULINE-ADRIENNE-LOUISE-CATHERINE-DOMINIQUE DE NOAILLES, née le 11 Novembre 1758, mariée, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale le 19 Septembre 1773, à ſon couſin le Vicomte *de Noailles*, fils du Comte de ce nom, mentionné ci-après.

XVII. EMMANUEL-MARIE-LOUIS, appellé *le Marquis* DE NOAILLES, avec l'agrément de Sa Majeſté, né le 12 Novembre 1743, Gouverneur de Vannes & d'Auray en Décembre 1762, nommé par Sa Majeſté Envoyé & Miniſtre Plénipotentiaire en baſſe-Allemagne, & enſuite Ambaſſadeur auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, & nommé, à la mort du Marquis de la Force & de Caumont, arrivée le 22 Janvier 1773, premier Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frere du Roi. Il a épouſé, par contrat du 11 Décembre 1762, *N... d'Allencourt de Dromeſnil*, fille aînée de la Marquiſe de Belſunce, & petite-fille de M. *de Boullogne*, Miniſtre d'Etat, dont un fils: — N.. DE NOAILLES, né le 24 Juin 1773.

XVI. PHILIPPE DE NOAILLES, ſecond fils du feu Maréchal, né le 7 Décembre 1715, appellé d'abord *le Marquis de Mouchy*, dit enſuite *le Comte de Noailles*, Gouverneur & Capitaine des Chaſſes des Ville, Châteaux & Parcs de Verſailles, Marly & dépendances, & Intendant deſdits Domaines, par proviſions données à Paris le 11 Juin 1720, dont il prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 22 du même mois, & dont ſon pere eut l'exercice pendant ſa minorité; entra Mouſquetaire le 20 Novembre 1729, fut Capitaine au Régiment de Montrevel, Cavalerie, le 23 Mai 1731, & fit ſa premiere campagne au ſiége de Kell en 1733; Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom aujourd'hui Saint-Chamond), par Commiſſion du 10 Mars 1734, qu'il commanda cette même année à l'Armée d'Allemagne; entra le premier, l'épée à la main, dans les lignes d'Etlingen, qui furent forcées par le Comte *de Saxe*, ſous les ordres du Duc DE NOAILLES, & ſervit enſuite avec diſtinction au ſiége de Philiſbourg. Le Maréchal, ſon pere, ayant été nommé le 24 Février 1735, pour commander l'Armée d'Italie, le Comte DE NOAILLES l'y ſuivit, par ordre du Roi; il ſe trouva à la priſe de Gonzague, de Reggiolo, de Reveré, & ſuivit les ennemis, qu'on chaſſa juſqu'au-delà du Trentin, où ils furent reſſerrés juſqu'à la ſignature des Préliminaires; employa le reſte du tems que ſon pere demeura en Piémont, à parcourir les différentes Cours d'Italie; revint en France au commencement de 1736, & entra en exercice du Gouvernement de Verſailles le 8 Décembre 1740; il fut fait Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, ſur la ceſſion de ſon pere, par Brevet du 20 Janvier 1741, & par Décret du Roi d'Eſpagne le 28 Février ſuivant; Chevalier de l'Ordre de Malte, pour lui & ſes fils aînés à perpétuité, par ſubſtitution au privilége de la Maiſon d'*Arpajon*, dont il épouſoit l'héritiere, par Bulle du Grand-Maître du 28 Septembre de la même année, paſſa à l'Armée de Baviere avec ſon Régiment au mois d'Avril 1742, ſous les ordres du Duc *de Harcourt*; ſe diſtingua, le 27 Mai, dans un détachement de troupes Françoiſes & Impériales, où le Duc *de Harcourt* & le Maréchal *de Toering* commanderent en perſonne pour chaſſer 2500 hommes des ennemis d'un camp qu'ils occupoient, & qu'ils abandonnerent à l'approche du détachement: le Duc *de Harcourt* continuant alors ſa route pour s'emparer d'un pont que le Comte *de Kevenhuller* avoit ſur le Danube près le Château d'Hikeſberg, nos troupes tomberent dans une embuſcade & furent obligées de ſe retirer dans le plus grand déſordre: le Comte DE NOAILLES, à la tête de 5 Compagnies de Grenadiers & de 10 piquets, fit l'arriere-garde, chargea trois fois les ennemis, au nombre de 3000 hommes,

& par une manœuvre hardie & un feu ménagé rétablit l'ordre, ranima le courage par ſon exemple, & rentra au camp ſans avoir pu être entamé, quoique vivement ſuivi par les ennemis, ce qui lui mérita les éloges de l'Armée & du Duc *de Harcourt*, qui loua beaucoup ſon ſang-froid, ſon courage & ſon intelligence. Ayant joint depuis l'Armée commandée par le Maréchal *de Maillebois*, ſur les frontieres de la Bohême, il marcha avec la réſerve, ſous les ordres du Comte *de Saxe*; ſe trouva à la priſe du défilé de Méringue; fit, le 3 Octobre, à la tête de 13 Compagnies de Grenadiers & de pluſieurs piquets, une brillante retraite : il avoit marché avec le Maréchal *de Maillebois*, dont le deſſein étoit de reconnoître les ennemis; le détachement fut attaqué & entouré en plaine, par un autre de 3000 Huſſards : le Comte DE NOAILLES forma de ſes Grenadiers & de ſes piquets une double colonne, que les ennemis ne purent jamais entamer, & rentra au camp de Bramerhof dans le plus grand ordre, n'ayant eu qu'un Lieutenant de Grenadiers bleſſé. Il ſe trouva enſuite ſous les ordres du Comte *de Saxe*, & toujours de ſa réſerve, à l'attaque de Falkenau, à la priſe d'Ellenbogen, du défilé de Cloſterlé & de la ville de Caaden; chargé, à poſte fixe, par le Comte *de Saxe*, de faire toutes les arriere-gardes de ſa réſerve, depuis Deckendorf juſqu'à Caaden, & depuis Caaden julqu'à Deckendorff, il ſauva, dans une de ſes arriere-gardes, 10 piéces de canon de la grande Armée, dont les ennemis s'étoient emparés. L'Armée s'étant repliée ſur les frontieres de Baviere, il la quitta, & reçut ordre de rentrer en France avec ſon Régiment au mois de Janvier 1743; fait Brigadier par Brevet du 20 Février de la même année, il fut employé à l'Armée du Rhin, ſous les ordres de ſon pere; reçut la Croix de Saint-Louis le 11 Avril, ſervit avec la plus grande diſtinction à la bataille de Dettingen, où il eut deux chevaux tués ſous lui, en portant un drapeau de ſon Régiment, & finit la Campagne dans la baſſe-Alſace.

Employé à l'Armée du Roi en Flandres en 1744, il ſervit, comme Brigadier, au ſiége de Menin, & d'Ypres; fut fait Maréchal-de-Camp le 29 Juin; ſe démit de ſon Régiment; ſervit au ſiége de Furne; paſſa de Flandres en Alſace au mois de Juillet; commanda les Grenadiers à l'affaire d'Auguenum, y força, l'épée à la main, l'arriere-garde du Prince *Charles*, & ſervit au ſiége & à la priſe des Ville & Château de Fribourg. Employé à l'Armée du Roi en 1745, il combattit à Fontenoy, où, avec une Brigade de Cavalerie, il enfonça la colonne d'Infanterie des Anglois, leur prit quelques piéces de canon; ſervit aux ſiéges des Ville & Citadelle de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde & d'Ath. En 1746, il ſuivit ſon pere dans ſon ambaſſade en Eſpagne, y reçut ſon Diplôme de Grand d'Eſpagne, ſous la dénomination de Duc *de Mouchy*; y fut nommé, le 27 Mai, Chevalier de la Toiſon d'or, dont il reçut le Collier des mains du feu Dauphin, pere du Roi regnant, le 12 Juillet; rejoignit, peu de jours après, l'armée de Flandres, y fut employé comme Maréchal-de-Camp, & finit la campagne; ſe trouva à la bataille de Rocoux; ſervit, en 1747, à la bataille de Lawfeld; couvrit, avec l'armée, le ſiége de Berg-op-zoom; fut, en 1748, au ſiége de Maſtricht, & obtint le grade de Lieutenant-Général des armées du Roi, par Lettre du 10 Mai de la même année.

Nommé Grand'Croix de l'Ordre de Malte, par Bulle du Grand-Maître du 16 Novembre 1750, il fut reçu par l'Ambaſſadeur de Malte le 15 Janvier 1751; le 9 Juin 1755, le Roi l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Roi de Sardaigne, s'acquitta, à la ſatisfaction des deux Cours, de l'importante commiſſion dont il avoit été chargé; paſſa enſuite à Parme, où il s'acquitta, auprès de l'Infant Duc, d'une autre commiſſion particuliere que le Roi lui avoit donnée; revint en France au mois d'Octobre.

Employé à l'Armée d'Allemagne par Lettres du 1 Mars 1757, il contribua à la conquête des premieres Villes qui appartenoient au Roi de Pruſſe; fut deſtiné, par Lettres du 15 Juin, à ſervir premier Lieutenant Général de l'Armée que le Maréchal *de Richelieu* devoit commander en Allemagne; mais ce

Général ayant pris, le 3 Août, le commandement de celle qui étoit aux ordres du Maréchal *d'Eſtrées*, le Comte DE NOAILLES retourna à cette Armée; concourut à la conquête de l'Electorat d'Hanovre; marcha à la tête de 40 bataillons & 36 eſcadrons pour arrêter les ennemis, lorſqu'ils eurent rompu la Capitulation de Cloſterſeven; commanda la ſeconde ligne, lorſqu'on marcha à eux vers Zell : les habiles manœuvres & les ſages diſpoſitions du Général les obligerent de ſe retirer. Le Comte DE NOAILLES, de retour en France, au mois de Janvier 1758, fut employé à la même Armée, par Lettres du 16 Mars; ſe trouva à la bataille de Crewelt, où il fit l'arriere-garde avec le Marquis *d'Armentieres*; continua de ſervir à la même Armée, par Lettres du 1 Mars 1759, commanda l'avant-garde; ſe trouva à la bataille de Minden le 1 Août; commanda quelques jours après l'arriere-garde de toute l'Armée; & quoique continuellement harcelé par les ennemis, il ne put être entamé, & revint au mois de Novembre : il a été fait Chevalier des Ordres le 2 Février 1767, & élevé à la dignité de Maréchal de France, à la promotion du 30 Mars 1775, en conſidération de tous ſes ſervices.

Le Maréchal *de Mouchy* a épouſé, le 27 Novembre 1741, *Anne-Claudine-Louiſe d'Arpajon*, fille unique & héritiere de *Louis*, Comte *d'Arpajon*, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Province de Berri, Gouverneur & Grand-Bailli des Villes de Bourges, d'Iſſoudun & d'Arpajon, mort le 21 Mars 1736, & de *Charlotte le Bas-de-Montargis*, Dame du Palais de la Reine Douairiere d'Eſpagne. Elle a été reçue Grand-Croix de l'Ordre de Malte, par privilége particulier le 13 Décembre 1745; a été Dame d'honneur de feu la Reine en Juin 1763, enſuite de Madame la Dauphine, aujourd'hui Reine de France. Le Maréchal de Mouchy a eu de ſon mariage : — 1. N... DE NOAILLES, appellé *le Prince de Poix*, mort le 7 Décembre 1747; — 2. DANIEL-FRANÇOIS-MARIE, auſſi appellé Prince de Poix, mort le 26 Novembre 1751, âgé de 2 ans; — 3. PHILIPPE-LOUIS-MARC-ANTOINE, qui ſuit; — 4. LOUIS-MARC-ANTOINE, rapporté après ſon aîné; —— 5. LOUIS-MARIE, né le 17 Avril 1756, appellé *le Chevalier d'Arpajon*, tenu ſur les fonts de batême par MARIE DE NOAILLES, Ducheſſe Douairiere de la Valliere, & par le Commandeur *de Froulay*, Ambaſſadeur de la Religion de Malte en France, comme deſtiné à remplir les priviléges accordés dans l'Ordre de Malte au feu Duc d'*Arpajon*, biſayeul de la Comteſſe DE NOAILLES, aujourd'hui Maréchale de Mouchy; — 6. & LOUISE-HENRIETTE-CHARLOTTE-PHILIPPINE, née le 23 Août 1745.

XVII. PHILIPPE-LOUIS-MARC-ANTOINE DE NOAILLES, Chevalier né de l'Ordre de Malte le 12 Novembre 1752, appellé *le Prince de Poix*, a épouſé, le 9 Septembre 1767, *Anne-Louiſe-Marie de Beauveau*, fille unique du Prince *de Beauveau*, & de feu *Marie-Sophie de la Tour-d'Auvergne*. Le Roi lui a accordé la ſurvivance du Gouvernement de Verſailles, & a été préſenté en cette qualité le 2 Septembre 1767. Nous ignorons s'il a des enfans.

XVII. LOUIS-MARC-ANTOINE, d'abord appellé *le Chevalier d'Arpajon*, aujourd'hui *le Vicomte* DE NOAILLES, né le 17 Avril 1756, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale le 19 Septembre 1773, ANNE-JEANNE-BATISTE-PAULINE-ADRIENNE-LOUISE-CATHERINE-DOMINIQUE DE NOAILLES, ſa couſine, fille du Duc *d'Ayen*.

Les armes : *de gueules à la bande d'or.*

NOBLE (LE), en Champagne. De cette Famille étoit

PIERRE LE NOBLE, Seigneur de Bellay (fils de PIERRE, Maire de la ville de Troyes en 1575). Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 21 Février 1602, puis Lieutenant-Général au Bailliage & Siége Préſidial de Troyes, & Conſeiller d'Etat. Il épouſa *Simonne de Meſgrigny*, fille d'*Euſtache de Meſgrigny*, Lieutenant-Général du Préſidial de Troyes, & de *Simonne le Mairet*, dont :

EUSTACHE LE NOBLE, Seigneur de Teneliere, Préſident & Lieutenant-Général au

au Bailliage de Troyes, marié, en 1684, à *Françoiſe Amiot*. Il eſt Auteur de beaucoup d'Ouvrages, & mourut à Paris le 31 Janvier 1711, à 68 ans.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 14 étoiles de même, huit en chef & ſix en pointe.*

NOBLE : Famille originaire de Luques, où elle eſt connue, au rang des Nobles, ainſi qu'à Orviette, Florence & autres Villes célébres d'Italie, ſous le nom de NOBILI.

JOSEPH DE NOBLE épouſa, au milieu du XVI^e ſiécle, *Lucréce de Senaux*, & en eut — JULES DE NOBLE, allié à *Marie de Caſtel*, dont vint — ALBERT DE NOBLE, Sieur de Beſplas, marié à *Marguerite d'Orbeſſan* : on ignore leur deſcendance, mais on trouve qu'à la fin du dernier ſiécle, DALPHINE DE NOBLE étoit femme de *Pierre d'Orbeſſan* ; — & LOUISE DE NOBLE, mariée à *Pierre d'Auberjon*, Sieur de la Chevaliniere.

Les armes : *parti d'or & d'azur, à l'aigle à deux têtes, ayant le vol levé ; le tout moitié de ſable ſur le champ d'or, & moitié d'argent ſur le champ d'azur.*

Une branche de cette Famille établie en Provence depuis plus de deux ſiécles, eſt alliée aux Maiſons de *Garnier-Julians*, de *Felix*, de *Villeneuve* & de *Graſſe*.

JEAN NOBLE, Seigneur du Reveſt, au Diocèſe de Toulon, fils de MELCHIOR, ne voulut point s'adreſſer aux parens qu'il avoit en Italie, pour les titres de ſa Famille, & demanda à LOUIS XIV des Lettres de nobleſſe, que Sa Majeſté lui accorda à Paris le 20 Décembre 1655. ANTOINE & CHARLES NOBLE, Seigneurs du Reveſt, ſes enfans, en obtinrent la confirmation, par d'autres Lettres du 17 Février 1672. Les deſcendans de ces deux derniers ſoutiennent leur nobleſſe à Toulon.

Cette branche porte pour armes : *parti d'or & d'azur, au chef d'argent, chargé d'une aigle de ſable, les ailes étendues.* Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 181.

NOBLENS : Ancienne Nobleſſe de Breſſe, dont nous allons donner une Notice, d'après *Piganiol de la Force.*

HUGONIN DE NOBLENS, Damoiſeau en 1415, vivoit encore en 1449, & eut pour fils

HUMBERT, Seigneur DE NOBLENS, qui épouſa, le 6 Juillet 1445, *Henriette de Gorrevod*, fille de *Hugonin*, Chevalier, & de *Girarde de Châteaureginard*, ſa premiere femme. Leurs enfans furent : —— FRANÇOIS, qui ſuit ; — & LOUIS, Ecuyer, mort ſans hoirs l'an 1512.

FRANÇOIS, Seigneur DE NOBLENS, s'allia avec *Jeanne de Corſant*, fille de *Philibert*, Seigneur de Montanay ; & de *Louiſe de Criſes*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. AMBLARD, Chevalier, lequel teſta le 21 Avril 1549 ; — 3. FRANÇOISE ; —— 4. & LOUISE, femme, en 1527, de *Louis*, Seigneur *de Saint-Germain*, fils de *Jean*, Ecuyer, & de *Claudine de Velieres.*

LOUIS, Seigneur DE NOBLENS, fit ſon teſtament l'an 1512. Sa poſtérité n'eſt pas connue.

De cette Famille ſe diſent iſſus les Seigneurs DE NOBLENS d'aujourd'hui, par

LOUIS DE NOBLENS, dit *du Bois*, Seigneur de Noblens, qui fit hommage à S. A. *de Savoie*, le 21 Février 1563, & laiſſa : — 1. FRANÇOIS, qui teſta le 22 Novembre 1586, & n'eut point d'enfans ; — 2. CLAUDE, qui ſuit ; — 3. & CLAUDINE, femme d'*Amé de Villette*, Ecuyer.

CLAUDE, Seigneur DE NOBLENS, épouſa, le 14 Juillet 1588, *Laurence de Becerel*, fille de *Claude*, Seigneur de Marlia, & de *Louiſe de la Geliere*, dont :

PHILIBERT, Seigneur DE NOBLENS, qui épouſa *Claudine de Candie*, fille de *Jacques*, Seigneur de Loëſe, & de *Jeanne de Leal*, dont il n'eut aucun enfant.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or.*

* NOÉ : Cette Maiſon réunit à une ancienneté de plus de 700 ans, des

poſſeſſions conſidérables, des ſervices militaires, des grandes charges & des alliances illuſtres, qui lui donnent des parentés avec pluſieurs Maiſons Souveraines de l'Europe; tels ſont les titres qui marquent ſon rang entre les Races les plus conſidérables du Royaume: elle doit l'avantage de prouver une ſi haute antiquité, & une filiation ſuivie, à ſes bienfaits envers l'Egliſe Cathédrale de Toulouſe, & les Abbayes de Lezat, de Bonnefont, de Boulbonne, de Feuillans, de Grand-Selve & autres, dont les Cartulaires ont conſervé la mémoire de ſes premiers auteurs.

Elle a pris ſon nom d'une Terre ſituée au haut Languedoc, qu'elle a conſtamment poſſédée juſqu'en 1309, qu'elle en ſortit par donation; & depuis 1359, elle s'y conſerva juſqu'à la fin du dernier ſiécle, tems où elle fut vendue. Elle appartient aujourd'hui à un Magiſtrat de Toulouſe.

I. L'auteur certain de cette Maiſon eſt PONS (*a*), qui, avec *Aladaïs*, ſon épouſe, fut préſent à la conſécration, faite en 1048, de l'Egliſe de Montaut près de Noé. C'eſt ce qu'on apprend d'une Charte de l'Abbaye de Lezat, au Diocèſe de Rieux. Une autre Charte de la même Abbaye, de l'année 1075, apprend qu'il eut deux fils: — ARNAUD-PONS, qui ſuit; — & IZARN DE NOÉ, tous deux qualifiés Nobiliſſimes (*Nobiliſſimi*).

II. ARNAUD-PONS DE NOÉ & de Montaut, fit donation à l'Abbaye de Lezat des dixmes de ſes Terres de Saint-Caſſien & de Rieutort, en 1111. Il eut, entr'autres enfans: — 1. ROGER, Evêque de Comminges, qui procura la fondation de l'Abbaye de Bonnefont en 1136, & fonda, en 1151, le Monaſtere de Saint-Laurent, Ordre de Fontevrault; — 2. BERNARD, qui ſuit; — 3. & IZARN DE NOÉ.

III. BERNARD, I. du nom, Seigneur DE NOÉ & de Montaut, fit des libéralités à l'Abbaye de Lezat en 1111; ſouſcrivit, en 1138, avec *Bernard*, Comte *de Comminges*, & *Gaſton*, Comte *de Foix*, l'acte de rénonciation faite par le Comte *de Toulouſe*, aux dépouilles & ſucceſſions des Evêques, dans l'étendue de ſes Etats; & accorda, du conſentement de ROGER, ſon frere, Evêque de Comminges, à l'Abbaye de Bonnefont, des uſages & des franchiſes dans ſes Terres & dans ſes Forêts, en 1139. Il eſt nommé avec *Roger* III, Comte *de Foix*, & *Bernard* II, Comte *de Comminges*, ſous les titres de *Princes* du pays (*Principes*), dans une Charte, de la même année, de l'Abbaye de Lezat; & donna, en 1143, avec *Dias*, ſon épouſe, & ſes enfans, à la Cathédrale de Toulouſe, l'Egliſe & les dixmes de Noé; ſouſcrivit la même année le traité de paix conclu entre *Alphonſe*, Comte *de Toulouſe*, & *Roger*, Vicomte *de Carcaſſonne*. Ses enfans furent: — 1. ARNAUD-PONS, bienfaiteur, en 1186, de l'Abbaye de Grand-Selve, avec quatre de ſes fils, nommés BERNARD, ROGER, ODON & IZARN DE MONTAUT. Il eſt l'auteur des Seigneurs *de Montaut* près de Noé, Barons de Benac, Ducs de Navailles, &c. Voyez MONTAUT dans le Xe Volume; — 2. GAUTIER, qui ſuit; — 3. & IZARN, qui eut poſtérité.

IV. GAUTIER, Seigneur DE NOÉ, I. du nom, fit une donation à l'Abbaye de Feuillans en 1165; fut préſent à l'hommage rendu, en 1167, par *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, à *Raimond* VII, Comte *de Toulouſe*, pour le Château de Saverdun. Il étoit mort l'an 1189, & laiſſa pour fils,

---

(*a*) On trouve à la même époque dans *Catel*, Hiſtoire de Toulouſe, un *Pons*, fils puîné du Comte *de Toulouſe*, dont l'Hiſtoire n'a point tranſmis la deſtinée. Ce pourroit être le même que PONS, chef de la Maiſon de Noé, qui poſſédoit les Baronnies de Noé & Montaut dans le pays Toulouſain, & qui pourroit les avoir eues en apanage. Le titre de *Nobiliſſime* donné à ſon fils, celui de *Prince* donné à ſon petit-fils, & le rang diſtingué que leurs deſcendans ont toujours eu à la Cour des Comtes *de Toulouſe*, le font aſſez préſumer, & prouvent du moins une origine des plus illuſtres.

V. GAUTIER, II. du nom, Baron DE NOÉ, auquel l'Evêque de Toulouſe confia, en 1189, la garde de l'Egliſe de Noé. Il accorda des bienfaits à la même Egliſe de Toulouſe & de Feuillans, & mourut avant l'an 1226. Il eut de Dame *Saure*, ſon épouſe, deux fils, ſçavoir : — ROGER, qui ſuit ; — & GAUTIER, choiſi, vers l'an 1202, avec *Bernard* IV, Comte *de Comminges*, pour terminer un différend ſurvenu entre les Comtes *de Toulouſe* & *de Foix*.

VI. ROGER DE NOÉ, I. du nom, Seigneur Baron de Noé, co-Seigneur de Foſſeret, bienfaiteur, ainſi que ſon pere, de l'Egliſe de Toulouſe, & de l'Abbaye de Feuillans, fut un des Chevaliers qui défendirent la ville de Toulouſe, aſſiégée par LOUIS, fils aîné du Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Il donna des loix & des priviléges aux Vaſſaux de ſa Terre & Château de Noé, en 1224 ; fit, en 1225, avec *Bernard d'Orbeſſan*, un traité, par lequel ils s'engagerent mutuellement de ne ſe point faire la guerre, ni aux Comtes *de Toulouſe*, *de Comminges* & *d'Aſtarac*, & de ne point s'enlever l'un à l'autre leurs Châteaux de Foſſeret & de Fabas. Etant à la Cour de *Raimond* VIII, Comte *de Toulouſe*, au mois de Novembre 1244, il fut témoin, avec *Roger de Comminges*, Comte de Pailhas, & *Aimeri*, Vicomte *de Narbonne*, d'un hommage qui lui fut rendu par la Comteſſe *d'Aſtarac*. Il vendit, en 1245, au même Comte, ce qui lui appartenoit dans le Château de Foſſeret, & eut de ſon épouſe, nommée *Nemphos* : — 1. ARNAUD-PONS, qui ſuit ; — 2. ROGER, rapporté après ſon frere ; — 3. BERTRAND, l'un des Chevaliers de la Sénéchauſſée de Toulouſe, qui eurent ordre du Roi PHILIPPE *le-Bel*, en 1310, d'aller en équipage militaire joindre l'armée, qu'il envoya mettre dans le devoir la ville de Lyon, qui s'étoit revoltée contre lui ; — 4. & AUBERIE DE NOÉ, veuve, en 1298, de *Hugues du Palays*, Chevalier.

VII. ARNAUD-PONS, II. du nom, Chevalier, Seigneur Baron DE NOÉ, qui conſentit, avec *Judith*, ſon épouſe, en 1245, à la vente faite par ſon pere au Comte *de Toulouſe*, des Terres & Châteaux de Foſſeret, de Lyas & de Saveres. Il fut du nombre des Barons & Chevaliers qui prêterent ſerment de fidélité, en 1249, à *Alphonſe*, Comte *de Toulouſe* ; paſſa, l'année ſuivante, un accord avec un des Gentilshommes ſes Vaſſaux, par lequel il ſe réſerva le ſervice perſonnel de ce Vaſſal, en cas qu'on lui fit la guerre, ou qu'il la fit pour le Comte *de Toulouſe*. Il vivoit encore en 1272, & mourut ſans enfans, après avoir donné la Baronnie de Noé à *Hugues du Palays*, ſecond fils de ſa ſœur.

VII. ROGER DE NOÉ, II. du nom, frere du précédent, Damoiſeau, Seigneur de Saveres en Comminges, eſt nommé dans diverſes Chartes de l'Abbaye des Feuillans aux années 1288, 91, 97 & 1323. Il eut, entr'autres enfans :

VIII. JEAN DE NOÉ, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saveres, de Monteſquieu & de Montgaillard, qui ſervit dans les Armées du Roi JEAN, avec une Compagnie de Gendarmes. Il donna, en 1355, une quittance de ſes gages ſcellée de ſon ſceau, repréſentant un *loſangé*. Cimier, une *banniere loſangée* ; en donna une autre en 1356, dont le ſceau eſt un *loſangé avec un franc quartier à dextre, chargé d'un écuſſon à trois faſces*. Cimier, *une tête de lion* ou *de chien*. Ses enfans furent : — JEAN, qui ſuit ; — & ROGER, Evêque de Lombès, que *Gui de Comminges*, Seigneur de Lombers, choiſit pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires, en 1357.

IX. JEAN DE NOÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres que ſon pere, eſt qualifié de *noble & puiſſant Seigneur*, fit rentrer dans ſa Maiſon la Baronnie de Noé, par l'alliance qu'il contracta, en 1359, avec *Auberie du Palays*, fille de BERTRAND, Seigneur DE NOÉ, & de *Marguerite de Linieres* ; & petite-fille de *Hugues du Palays*. *Gaſton-Phœbus*, Comte *de Foix*, neveu du Comte *de Comminges*, méditant le projet de s'emparer de la ſucceſſion de ce Comte, s'il venoit à mourir ſans enfans mâles, & voulant ſe fortifier de l'alliance de pluſieurs Seigneurs du pays, fit un traité en 1374, avec JEAN DE NOÉ, lequel s'engagea, ſur ſa foi de *Chevalier*, de faire la guerre pour lui, & de l'aider de ſes Châteaux ; & le Comte lui promit, au retour, de le défendre, comme ſa propre perſonne, contre quiconque l'attaqueroit à main armée à ce

ſujet. Il aſſiſta au traité de paix de 1379, entre ce même Comte *de Foix*, & *Jean* II, Comte *d'Armagnac*; ſe trouva a Amiens avec un Chevalier & 8 Ecuyers de ſa Compagnie, le 12 Septembre 1386; à Lille en Flandres le 7 Octobre ſuivant, & mourut très-vieux après l'an 1415. D'*Auberie du Palays*, ſon épouſe, il eut: — 1. JEAN, mort, avant 1398, ſans enfans de *Braide d'Orbeſſan*; — 2. BERTRAND, qui ſuit; — 3. & HUGUES DE NOÉ, lequel, dès l'âge de 16 ans, s'attacha au Roi CHARLES VII, n'étant encore que Comte *de Ponthieu*, & lui rendit de grands ſervices dans les troubles du commencement de ſon regne. Ce Prince l'en récompenſa par les charges de premier Ecuyer de ſon Corps, de Maître de ſon Ecurie, de Maître-d'Hôtel, de Chambellan, & de Capitaine-Gouverneur de Roquemaure en Languedoc. C'eſt au titre de la premiere de ces charges que ſon éloge & la Généalogie de ſa Maiſon ſont rapportés dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, au Chapitre des Grands-Ecuyers de France. *Bruniſſende*, Vicomteſſe *de Lautrec*, le qualifie *ſon couſin* & d'*Echanſon* de la Reine, dans l'acte de donation qu'elle lui fit le 14 Novembre 1409. Il eut d'*Anne de Calviere*, ſon épouſe, un fils, nommé — FRANÇOIS DE NOÉ, Capitaine de Roquemaure en 1436, mort jeune; — & deux filles, ANNE & MARIE DE NOÉ.

X. BERTRAND DE NOÉ, Chevalier, Seigneur, Baron de Noé, de Monteſquieu, de Savere, &c. ſervit dans les Armées du Roi CHARLES VI, qui lui donna, en 1416, la charge de Châtelain de la ville de Cinte-Gavelle. Il fut auſſi Chambellan de CHARLES VII, qui n'étoit encore que Dauphin. Il épouſa, en 1407, *Jeanne de Caraſe*, fille de *Bernard*, Seigneur de Peguilham, d'une illuſtre Maiſon de Béarn, & en eut, entr'autres enfans: — BERNARD, qui ſuit; — & HÉLENE, femme de *Guillaume de Hunaud-de-Lanta*.

XI. BERNARD DE NOÉ, II. du nom, Seigneur, Baron de Noé, de Monteſquieu & de onze autres Terres, ſituées dans le Languedoc & au Comté de Comminges, dont il fit hommage en 1456 & 1463, mourut avant le mois de Juillet 1480, laiſſant de ſon mariage avec *Miſene Iſaguier*: — MAINAUT, qui ſuit; — & BERTRAND, deſtiné à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

XII. MAINAUT DE NOÉ, Seigneur Baron de Noé, de Monteſquieu, de Samaran, &c. épouſa, en 1480, *Jeanne de Voiſins-de-Blagnac*, dont ſortirent douze enfans, entr'autres: — JEAN, qui ſuit; — & RIGON, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem.

XIII. JEAN DE NOÉ, III. du nom, Seigneur, Baron de Noé, de Monteſquieu, &c. mort après l'an 1528, laiſſa de *Léonore de Mauléon*, fille de *Jean*, Baron de Durban, au pays de Foix:

XIV. ROGER DE NOÉ, III. du nom, Baron de Noé, Seigneur de Lille en Armagnac, & en cette qualité Chanoine honoraire de l'Egliſe Métropole d'Auch. Il ſervit avec diſtinction dans les Armées du Roi CHARLES IX, qui lui envoya, en 1569, le Cordon de l'Ordre de Saint-Michel, *ſur la renommée de ſes grands & vertueux mérites & vaillance*: ce ſont les termes des Lettres écrites par ce Monarque à M. *de Montluc*, Général de ſon Armée en Guienne, pour lui donner l'accolade en 1577. Le Roi HENRI III lui écrivit auſſi des Lettres, annonçant la confiance qu'il avoit en ſa fidélité, & la conſidération dont il jouiſſoit dans ſa Province. On croit devoir rapporter ici l'extrait d'une Lettre écrite entierement de la main du Roi HENRI IV, n'étant encore que Roi de Navarre, adreſſée à M. DE NOÉ, & qui concerne lui ou ſon fils. « Je penſois, lui dit ce Prince, » que vous me teniez de vos meilleurs amis pour m'employer en tout ce qui » vous toucheroit, étant bien marri que vous ne m'ayez averti de l'aſſemblée » que vous faites, afin d'y apporter mes moyens. Si j'euſſe été en France, comme » Lieutenant de Roi, je vous l'euſſe envoyé défendre; mais étant en mon pays » Souverain, je vous offre tout ce qui dépend de moi, comme Prince étranger, » ma perſonne, tous mes amis & ſerviteurs, dont vous diſpoſerez auſſi librement que les vôtres ».

ROGER DE NOÉ, III. du nom, épouſa 1°. *Françoiſe*, fille d'*Odet*, Baron *de Benque*; & 2°. *Gabrielle de Châteauverdun*. Il eut du premier lit: — GERAUD, qui ſuit; — & MICHEL, Baron de l'Iſle.

XV. Geraud de Noé, Baron de Noé, &c. ſervit, ainſi que ſon pere, dans les Armées du Roi Charles IX, & auſſi dans la guerre en Flandres, ſous le Duc *d'Alençon*, en 1583. De ſon mariage, accordé en 1574, avec *Catherine de Narbonne*, fille de *Michel*, Vicomte de Saint-Girons, & de *Marguerite de Pardaillan-Gondrin*. Il eut pour fils

XVI. Urbain, Chevalier, Baron de Noé & de l'Iſle, pourvu, en 1607, de la charge de Sénéchal & de Gouverneur des quatre Vallées d'Aure, Magnoac, Neſtès & Barouſſe, qui a été depuis héréditaire dans ſa Maiſon. Il fut fait Meſtre-de Camp d'Infanterie en 1615, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi en 1620; eut ordre, en 1639, de convoquer le ban & arriere ban de la Sénéchauſſée, & mourut après l'année 1643, laiſſant de ſon mariage avec *Marie de Mauléon*,

XVII. Louis de Noé, Chevalier, Baron de l'Iſle, titré *Marquis de Noé*, qui ſervit en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Légers, & épouſa, en 1625, *Gabrielle de Buade*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Frontenac, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, & Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, dont :

XVIII Roger de Noé, IV. du nom, Baron de l'Iſle, nommé auſſi Marquis de Noé, qui mourut en 1699. Il avoit épouſé, en 1666, *Jeanne du Pouy*, fille de *Jean*, Seigneur de Marignac, & d'*Anne de Norbonne*, de laquelle il eut : — 1. Marc Roger, qui ſuit; — 2. Urbain, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine & Primatiale d'Auch, Prieur de Saint Maurice de Senlis en Mars. 1723, & Député à l'Aſſemblée générale du Clergé de France tenue en 1735; — 3. & Louis, Comte de Noé, qui d'*Anne-Eliſabeth de Breda*, a laiſſé un fils, auſſi nommé — Louis, Comte de Noé, Colonel, en 1762, du Régiment Royal-Comtois, Cavalerie. Nous ignorons s'il eſt marié. Il a pour ſœur Anne-Charlotte de Noé, ſeconde femme de *Jean-François-Gabriel*, Comte *de Polaſtron*.

XIX. Marc-Roger de Noé, Baron de l'Iſle, appellé *Marquis de Noé*, Sénéchal des quatre Vallées, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de ſon nom; Commandant de la Province de Guienne, & Brigadier des Armées du Roi, mort en 1733, a laiſſé de Dame *Marie-Charlotte Colbert de Saint Mars*, entr'autres enfans : — 1. Jacques-Roger, qui ſuit; — 2. Louis, rapporté après ſon aîné; — 3. Marc-Antoine, né en 1724, ci-devant Grand-Vicaire de l'Archevêché d'Albi, Abbé de Simore, puis Evêque de Leſcar, au Diocèſe de la Rochelle, en Janvier 1763, ſacré le 12 Juin ſuivant; — 4. Dominique, appellé *le Chevalier* de Noé, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis; — 5. Thérese-Charlotte, mariée à *Jacob Joachim de Labay*, Comte de Viela, — 6. N... de Noé, Religieuſe Carmélite à Toulouſe; — 7. & une autre fille, appellée *Mademoiſelle* de Noé, non mariée.

XX. Jacques-Roger, Marquis de Noé, Baron de l'Iſle, Brigadier de 1761, Colonel du Régiment d'Orléans, Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des quatre Vallées d'Aure, a épouſé, en 1746, *Jacquette de la Jonquiere*, fille du Chef-d'Eſcadre de ce nom, dont ſont iſſues : — Charlotte de Noé, veuve du Marquis *de Boiſſe*; — & Angélique de Noé, mariée au Marquis *de Barbotan*.

XX. Louis, appellé *le Vicomte* de Noé, frere du précédent, d'abord Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, ſucceſſivement Colonel réformé à la ſuite du Régiment d'Orléans, Cavalerie, Colonel, après ſon frere, du Régiment de ſon nom, Cavalerie, puis de celui de Bourbon depuis 1763, Brigadier en 1762, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur-Maire de la ville de Bordeaux & Chambellan de M. le Duc d'Orléans, a épouſé, en 175 .., *Madeleine-Eliſabeth Flavie de Cohorn-de-la-Palun*, fille de *Louis Alexandre*, & de *Jeanne-Lucrèce de Silveriane-de-Camaret*. De ce mariage eſt iſſu : — Charles-Louis, le 24 Février 1754.

Genéalogie dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués, &

enregiſtrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit. Les armes : *loſangé d'or & de gueules, l'écu en banniere.*

NOÉ : Il y a auſſi deux Familles de ce nom en Normandie.

La premiere de l'Election d'Avranches, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roſes de gueules, & accompagné de trois coquilles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

La ſeconde, NOÉ, Ecuyer, Seigneur de Villiers, Election de Conches, qui porte : *d'azur, à la bande d'or cotoyée de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

NOÉ ou NOUE (LA) : Ancienne Nobleſſe de Bretagne, rappellée dans les réformations du XV^e^ ſiécle, & déclarée d'*ancienne extraction* par celle de 1688. Elle à des alliances directe avec les Maiſons de *Château-Briant*, *Maletroit*, *Budes-Guébriant* & autres. L'Hiſtoire & les actes de Bretagne font mention de pluſieurs Seigneurs de ce nom, revêtus des premiers emplois de la Province.

MAURICE DE LA NOÉ, Ecuyer, vivoit en 1620, dans la Paroiſſe de Pordie, & fut pere d'OLIVIER DE LA NOE, dont naquit : — JEAN DE LA NOE, pere de GUILLAUME, dont ſont deſcendus les Seigneurs de Coëtpeur, repréſentés aujourd'hui par le Seigneur *de Boisdenat* & de Soraye, ancien Mouſquetaire du Roi, de la ſeconde Compagnie, & Commiſſaire intermédiaire de la Nobleſſe de Bretagne, marié à *Louiſe-Emilie du Bot*, Dame de la Grignonnaye, dont pluſieurs filles, & un fils Officier de Cavalerie, au Régiment de Royal-Rouſſillon, après avoir été Page de la Dauphine. Ledit Seigneur *de Coëtpeur* eſt couſin-germain de feu l'Abbé *Foucquet*, Archevêque d'Embrun, du Comte *Foucquet* & du Chevalier *Foucquet*, Chef d'Eſcadre.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de la Vautrie, Election de Caen, porte pour armes : *d'azur, au lion d'argent, ſurmonté de trois étoiles de même.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de Grouſſy & de Rouville, Election de Valognes, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croix de même.*

NOEL (LE) : Famille noble, dont étoit

JACQUES LE NOEL-DU-PESTON, du Cotentin, neveu, par ſa mere, du Cardinal *du Perron*, Abbé de Saint-Saurin d'Evreux, Grand-Aumônier de HENRIETTE-MARIE, Reine d'Angleterre, puis Evêque d'Angoulême en 1636, enſuite transféré à celui d'Evreux, mort en 1646. Il portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croiſſant d'argent & de deux lunettes de même, affrontées en chef.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de Chef-de-Ville, Election de Carentan : Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux colombes volantes affrontées d'argent en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.*

* NŒUFVILLE-DE-BRUNEAUBOIS : Famille noble, qui paroît tirer ſon nom du Hameau de Nœufville, fief ſitué au territoire d'Alquines, petite Ville du Boulonnois, ſur les frontieres d'Artois, à quatre lieues de Saint-Omer.

Ceux de ce nom ont, depuis dix générations, prouvé des poſſeſſions & un domicile actuel audit Alquines, avec droit de banc, ſépulture & honneurs dans l'Egliſe de la Paroiſſe, ſur les murs de laquelle on voit ſculptées, en entrant à droite, les armes de cette Famille, rapportées à la fin de cette Généalogie.

ADRIEN DE NŒUFVILLE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivoit dans le XV^e^

siécle. Il eut pour enfans : — JACQUES, qui suit ; — & GILLETTE, laquelle, en 1493, fit, avec son frere, une donation à l'Eglise d'Alquines.

JACQUES DE NŒUFVILLE, Seigneur dudit lieu & de Couppes en Seninghem, Village du Bailliage de Saint-Omer en Artois, eut pour femme *Anne de la Haye*, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JACQUES, Seigneur de Couppes ; — 3. & SAMSON.

JEAN DE NŒUFVILLE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cressonniere, Gentilhomme de la Compagnie d'Ordonnance de M. *de la Mothe*, épousa *Marguerite*, fille de *Pierre d'Ailly*, dont : —— 1. JEAN, qui suit ; —— 2. autre JEAN, Seigneur de Cressonniere, pere de —— FLORENT DE NŒUFVILLE, dont la postérité est inconnue ; —— 3. & MARGUERITE, mariée à *Flour le Coustre*.

JEAN DE NŒUFVILLE, II. du nom, surnommé *Grand Jean*, Ecuyer, Seigneur DE NŒUFVILLE, épousa *Catherine* ; fille de *Louis Jacquel*, & en eut : —— 1. JEAN, qui suit ; — 2. JACQUES, dont la postérité est éteinte ; — 3. & PIERRE, la postérité duquel est aussi éteinte.

JEAN DE NŒUFVILLE, III. du nom, Seigneur de Bruneaubois, &c. commanda sur les frontieres du Boulonnois, du tems des guerres avec les Espagnols, qui possédoient encore l'Artois. Il épousa *Marguerite de Varron*, fille de *Jacques*, & *d'Isabeau Duval*, dont : —— 1. CHARLES-LOUIS, qui suit ; —— 2. FLORENT, mort sans postérité ; — 3. & une fille, mariée.

CHARLES-LOUIS DE NŒUFVILLE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Bruneaubois, de Lambre, &c. commanda, comme son pere, sur les frontieres du Boulonnois & de l'Artois, & épousa *Marie*, fille de *Jacques Couvelard* ou *Couvelaire*, Seigneur de Tournes, & d'*Antoinette d'Ostrel*. Leurs enfans furent : — : 1. FLORENT, qui suit ; — 2. JEAN, Seigneur de Lambre ; — 3. PIERRE ; — 4, 5 & 6. JEANNE, MARIE-ANNE & BARBE.

FLORENT DE NŒUFVILLE, Chevalier, Seigneur de Bruneaubois, de Larville, &c. épousa, en 1648, *Marthe*, fille d'*Emmanuel de Bosquel*, Vicomte de Gadimes, Seigneur d'Airon, &c. & de *Jeanne de Montaudion*. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES-LOUIS, qui suit ; —— 2. CHARLES, auteur des Seigneurs de Montador & de Fromentel, rapportés ci-après ; — 3. EMMANUEL, mort jeune ; — 4, 5 & 6. & trois filles.

CHARLES-LOUIS DE NŒUFVILLE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bruneaubois, de Larville & de Clanleu, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Aumont, Cavalerie, épousa *Marguerite Hedoux*, de laquelle il eut : — 1. CHARLES LOUIS, qui suit ; — 2. MICHEL, — 3. & 4. MARIE & MADELENE.

CHARLES-LOUIS DE NŒUFVILLE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Bruneaubois & de Clanleu, a épousé *Marie Caillac*, dont deux fils & une fille.

N... DE NŒUFVILLE, l'aîné, Seigneur de Bruneaubois, a épousé, en 1752, *N... de Saint-Just*. Nous ignorons s'il en a des enfans, faute de *Mémoire*.

Seigneurs de MONTADOR & du FROMENTEL.

CHARLES DE NŒUFVILLE DE BRUNEAUBOIS, Chevalier, Seigneur de Montador, & du Fromentel, second fils de FLORENT, & de *Marthe du Bosquel*, fut Commandant des Digues au commencement de ce siécle jusqu'en 1713. Il épousa, 1°. en 1691, *Marie-Madelene Girault*, fille de *Nicolas*, Capitaine & Commandant du Port de Calais, & d'*Antoinette le Coustre* ; & 2°. en 1698, *Marie-Louise du Deffend*, fille de *François*, & de *Marie Cordier*. Du premier lit est sorti : — 1. CHARLES-MARIE, qui suit ; & du second sont issus : — FLORENT-LOUIS, Chanoine & ancien Trésorier de l'Eglise Cathédrale d'Auxerre ; — 3. JEAN-FLORENT-JOSEPH, rapporté ci-après ; — 4. MARIE-LOUISE, Dame de Saint-Denis-du-Port, mariée à *Henri Guillaume de Metiffeu*, ancien Commissaire des Guerres, dont un fils, âgé de 19 ans en 1760 ; —— 5. & MARIE-JEANNE-THÉRESE, non mariée en 1761.

Charles-Marie de Neufville, Seigneur de Berlinguem, a épouſé, en 1740; *Marie-Benoîte de Caboche-du-Foſſé*, & eſt mort à Alquines, ſans poſtérite en 1756.

Jean-Florent-Joseph de Neufville-de-Bruneaubois, Seigneur de Montador, né en 1707, fils puîné de Charles, & de *Marie-Louiſe du Deffend*, ſa ſeconde femme, a été Capitaine d'Infanterie, & a épouſé, en 1738, *Anne-Catherine-Edmée de Lorme*, fille de feu *Nicolas-Pierre de Lorme*, Sieur de Chappes, ancien Officier d'Infanterie, & *de Marie-Madelene Huet*. De ce mariage il n'exiſte qu'une fille, nommée

Marie-Florence-Pauline-Philiberte, née en 1742.

Les armes, *d'hermines, au chevron de ſinople, accompagné de trois tourteaux de gueules.*

NOGAREDE (de la): Famille noble du Languedoc, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Tome I. Part. II, p.* 414.

Jean de la Nogarede, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Garde, épouſa, le 11 Juillet 1552, *Gabrielle de Leuze*, fille de *Jean*, Seigneur d'Argentieres, dont :

Jean de la Nogarede, II. du nom, Ecuyer Seigneur de la Garde, co-Seigneur de Saint-Germain-de-Calbert, qui s'allia, le 3 Janvier 1590, avec *Madelene d'Airebaudouze*, fille de *François*, Seigneur & Baron d'Anduze, Préſident en la Cour des Aides de Montpellier, de *Catherine du Mois*. Leurs enfans furent : — François, qui ſuit; — & Madelene, femme de *Jean de Brinquier*, Ecuyer, Sieur de la Rogue.

François de la Nogarede, Seigneur de la Garde, de Flandres, de Flandonnenque, &c. Capitaine dans le Régiment d'Anduze en 1627, puis Commandant une Compagnie de 100 Volontaires, obtint, du Prince *de Condé*, en 1639, un certificat pour avoir fidélement ſervi ſous ſes ordres dans l'armée du Roi; fut bleſſé dangéreuſement au ſiége de Salſes, & reçut un ordre du Roi de ſe rendre à Beziers le 6 Août 1642, pour ſuivre le Duc *d'Enghien* à l'armée du Rouſſillon. Il fit ſon teſtament le 22 Janvier 1649, & avoit épouſé, le 16 Août 1645, *Jeanne de Gineſtoux*, fille de *Daniel*, Seigneur *de Gineſtoux*, & d'*Anne Gautier*, dont :

Jean de la Nogarede, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de Saint-Germain, Lieutenant réformé dans le Régiment d'Auvergne en l'an 1672, maintenu dans ſa qualité de *noble* depuis l'an 1552, par Ordonnance du 20 Septembre 1569. Il avoit épouſé, le 1 Novembre 1667, *Philippe de la Farelle*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Fons, & de *Jeanne Guibal*. De ce mariage vint :

Jean-Louis de la Nogarede, Ecuyer, Seigneur de la Garde, de la Fons, &c. né le 1 Avril 1687, Capitaine dans le Régiment de Picardie, en 1705, marié, le 27 Avril 1717, avec *Marie-Anne de Lantalle*, fille d'*Iſaac*, Ecuyer, Sieur de Rouguan & de *Marie d'Hortel de Leſpigarie*, dont, entr'autres enfans : — Philippe de la Nogarede, née le 27 Février 1718; — & Françoise, née le 4 Décembre 1720.

Les armes : *faſcé d'argent & de gueules de huit pieces.*

NOGARET : Maiſon éteinte, originaire de Toulouſe.

Elle avoit pour auteur Jacques de Nogaret, Seigneur de Marquefave & de Saint-Hippolite, annobli par Lettre du Roi, Charles V, au mois de Décembre 1372. Il étoit Capitoul de la ville de Toulouſe, le fut encore en 1377, & 1385. Elle a donné des Ducs & Pairs, un Amiral de France, Chevaliers des Ordres, un Archevêque de Toulouſe, Prélat-Commandeur du Saint-Eprit. Elle a formé trois branches : la premiere éteinte au VIII^e degré dans Louis-Charles-Gaston de Nogaret, de la Valette & de Foix, dit *le Duc de Candale*, Gouverneur d'Auvergne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel-Général

Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe en ſurvivance de ſon pere, mort à Lyon, ſans avoir été marié, le 28 Janvier 1658, & enterré à Cadillac.

La ſeconde branche, dite des *Seigneurs de Graniagues* & de *Roqueſerriere*, qui avoit pour auteur PIERRE DE NOGARET, Seigneur de Graniagues & de Roqueſerriere, ſecond fils de JACQUES, & de *Vital de Garrigues*, n'a formé que ſept degrés & s'eſt éteinte dans CHARLES DE NOGARET, Cadet au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1673, fils de GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Roqueſerriere, & de *Marguerite de Liſſac*.

Les Marquis *de la Valette*, ſortis par bâtardiſe des Ducs *d'Epernon*, n'ont formé que deux degrés, & ſe ſont éteints dans la perſonne de LOUIS-FÉLIX, Marquis de la Valette, Comte de Beaumont, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort, à Courtray, le 9 Février 1695, âgé de 60 ans, ſans enfans de *Paule d'Aſtarac-de-Fontrailles*, qu'il avoit épouſée en 1672.

Cette Maiſon portoit pour armes : *d'argent, au noyer de ſinople ; au chef de gueules, chargé d'une croiſette d'argent, qui étoit anciennement ſoutenue d'une foi ou de deux mains jointes : cette croix a depuis été potencée par les extrémités.* Voyez le P. *Anſelme*, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome III, p. 853 & ſuivantes.*

* NOGENT : Maiſon iſſue des anciens Seigneurs de NOGENT-LE-ROI, en Baſſigni, Prévôté d'aſſez grande étendue, dont dépendent 38 Villages.

Cette petite Ville, avec un double Fauxbourg, eſt défendue d'un Château, au bas duquel il y a un Prieuré ſous le titre de *Saint-Germain*, fondé par les Seigneurs du lieu, & relevant de Saint Benigne de Dijon. Cette Terre a été poſſédée d'ancienneté par des Seigneurs particuliers juſqu'en l'an 1252, que THIBAUT, Roi de Navarre & Comte de Champagne, en fit l'acquiſition. Le plus ancien Seigneur DE NOGENT, dont on ait connoiſſance, eſt

I. REGNIER, Seigneur de Nogent, témoin d'une Charte, en faveur de l'Egliſe de Saint-Benigne de Dijon, en 1066. Il donna, le 1 Août, la Seigneurie & les dixmes de Coaffy-la-Ville & de Vic aux Abbé & Religieux de Moleſme, pour la dotation du Prieuré de Varennes. Ses enfans furent : — 1. BARTHELEMI, qui ſuit ; — 2. & 3. HUGUES & VILAINES DE NOGENT, Chevaliers, mentionnés comme témoins en un acte paſſé à Relampont environ l'an 1140, lequel eſt au Cartulaire de Saint-Etienne de Dijon.

II. BARTHELEMI, I. du nom, Seigneur DE NOGENT, fit un don à l'Abbaye de la Creſte en 1128, & eut pour fils :

III. BARTHELEMI, II. du nom, Seigneur DE NOGENT, qui approuva, en 1161 & 1180, pareilles libéralités, que divers Gentilshommes, partie ſes patens & partie ſes ſujets, firent à ladite Abbaye de la Creſt en 1168. Il eut pour enfans : — 1. REGNIER, qui ſuit ; — 2 & 3. HENRI & BARTHELEMI, Chevaliers, mentionnés comme témoins, dans un titre de l'Abbaye d'Auberive, vers l'an 1190.

IV. REGNIER, II. du nom, Seigneur DE NOGENT, donna, en 1182, au Chapitre de Langres, en préſence de *Manaſſès*, Evêque de Langres, tout ce que lui & ſes freres poſſédoient à Relampont. Il eſt dans la liſte des Chevaliers-Bannerets qui aſſiſterent PHILIPPE-AUGUSTE dans ſes guerres. Il épouſa Dame *Mahaut*, nommée ainſi, avec ſon mari, dans un titre de l'an 1180, comme bienfaiteur de l'Hôpital de Tronchoy. De ce mariage vinrent : — 1. REGNIER, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur de la Branche des Seigneurs de Lanques, éteinte ; — 3. ANDRÉ ; — 4. & ELISABETH DE NOGENT, mariée, par acte de l'an 1228, à *Gui de la Roche*, Chevalier, Seigneur de Châtillon-ſur-Saone.

V. REGNIER, III. du nom, Seigneur DE NOGENT en 1208, mentionné dans des titres de 1206, 16, 20, 21 & 1222, ſe trouva, en 1224, à la rédaction de la Coutume de Troyes, ſous *Thibaut*, Comte *de Champagne*. Il étoit mort en 1225, & eut de *Mahaut*, ſon épouſe :

VI. REGNIER, IV. du nom, Seigneur DE NOGENT en 1225, qui renonça, en faveur de *Hugues*, Evêque de Langres, à ce qu'il prétendoit à Dampierre

& à Neully. Il ratifia, en 1232, une vente au profit du Val des-Ecoliers, & par un autre acte de la même année, du consentement de *Marguerite*, sa femme, il engagea, au Prieur & Couvent du Val-des-Ecoliers, les dixmes de Provencheres. De ladite *Marguerite* naquirent : — 1. ANDRÉ, qui suit ; — 2. BARTHELEMI, lequel forma la branche des Seigneurs *d'Epinants* ; —— 3. & GAUTIER, Seigneur aussi DE NOGENT.

VII. ANDRÉ, Seigneur DE NOGENT, est déclaré fils aîné de REGNIER, dans un titre de 1235, qui est au Chapitre de Langres, où il reconnoît que son pere & lui ont donné à l'Eglise de Langres la moitié d'un Fief situé à Relampont, qui relevoit de lui, & vend l'autre moitié à ladite Eglise, du consentement de ses freres. Il vendit, en 1252, avec échange, sa Terre de Nogent, à *Thibaut*, Comte *de Champagne*, & Roi de Navarre, qui lui donna la Terre de Chapelaine & autres Fiefs à tenir en Baronnie. Il fut pere de

VIII. VIENET DE NOGENT, Châtelain dudit lieu, Seigneur en partie de Nogent-la-Ville, de Lusy, de Neully, Bailli de Chaumont, mentionné sous ces qualités dans des titres de 1260, 61, 64 & 1266. Il épousa *N... Rebile*, fille de *Simon Rebile*, riche Bourgeois de Langres, qui acheta une portion de la Seigneurie de Sacquenay en 1273. De ce mariage il eut :

IX. THIBAUT, dit REBILE DE NOGENT, Seigneur des mêmes lieux, qui acheta d'*Erard*, Chevalier, Sire *de Jaucourt*, en 1317, ce qui pouvoit lui appartenir à Langres. Il eut de Demoiselle *Guillemette*, son épouse, Dame & héritiere *de Langres* : — 1. JEAN, Seigneur de Thivet, qui ne laissa point de postérité ; — 2. THIBAUT, qui suit ; — 3. SIMON, Chevalier, Seigneur d'Escots, mort sans postérité ; — 4. & SANCE, Seigneur de Buxieres, marié à *Julienne de Châtillon-sur-Seine*, décédée sans postérité en 1382. Il y eut, pour sa succession, procès entre *Enguerrand de Heudin*, Chambellan du Roi, Chevalier, Seigneur de Châteauvillain, *Guillaume de Hamelel*, Conseiller du Roi en sa Chambre des Comptes, *Jean le Riche*, de Langres, *Guillaume le Fort*, *Bertrand de Gié*, à cause de leurs femmes, & THIBAUT DE NOGENT, dit REBILE, II. du nom, qui lui succéderent par Arrêt de 1382.

X. THIBAUT DE NOGENT, dit *Rebile*, II. du nom, Seigneur de Fouc & Vicomte de Bar-sur-Seine, qu'il vendit avec la Vicomté à *Jean de Gray*, Seigneur de Villebertin en 1385, eut de sa femme, qu'on ne connoît point,

X. THIBAUT DE NOGENT, III. du nom, Seigneur d'Aubetrée, Capitaine du Château de Châtillon-sur-Seine, qui épousa Damoiselle *Louise Vignier*, fille de *Jean Vignier*, Ecuyer, Seigneur de Roche & de l'Isle, & de *Guillemette de la Porte*, dont il eut : — FRANÇOIS, qui suit, — & GERARD, Seigneur d'Aubetrée, marié à *Ijabeau de Landreville*, dont, entr'autres enfans : — GUILLEMETTE DE NOGENT, mariée à *Guillaume le Pourchier*.

XII. FRANÇOIS DE NOGENT, Ecuyer, Seigneur d'Aubetrée, épousa *Yolande de Châtillon*, dont il eut : — 1. FRANÇOIS, II. du nom, Seigneur d'Aubetrée, marié à *Claudine de Castres*, dont, entr'autres enfans : ——— EVANDELINE DE NOGENT, mariée, en 1554, à *Jacques du Ban*, Ecuyer, Seigneur de la Feuillée & de Vanoure ; — 2. autre FRANÇOIS ; — 3. THIBAUT, qui suit ; — 4. & LOUIS.

XIII. THIBAUT DE NOGENT, IV. du nom, Seigneur d'Aubetrée & de Ville-sur-Arce, en partie, épousa *Bonaventure de Charpail*, laquelle, après la mort de son mari, donna une déclaration de tous les biens en Fief & hommage qu'elle tenoit, comme ayant la garde-noble de ses enfans, mouvans du Roi, à cause de son Château de Bar-sur-Seine. De son mariage vinrent : — JEAN, Seigneur de Millery & de Bragelongne en partie ; —— & THIBAUT, qui suit. Ces deux freres donnerent, le 4 Janvier 1555, le dénombrement & déclaration d'héritages, cens & rentes, revenus & autres droits, qu'ils tenoient de feu leur pere, au Sieur *d'Esguilly*, Seigneur de Chassenay & de la Tour Saint-

Paris, & à l'Evêque-Duc de Langres. Ils partagerent, le dernier Octobre 1560, & le 4 Avril 1564, les ſucceſſions de leurs pere & mere.

XIV. THIBAUT DE NOGENT, V. du nom, Seigneur d'Aubetrée & de Ville-ſur-Arce en partie, & de Saint-Antoine au Bois, épouſa Damoiſelle *Claude d'Aquin*, fille d'*Antoine*, Comte *d'Aquin*, & Marquis de Corat, & d'*Eliſabeth de Caraciol*, Princeſſe de Melph. THIBAUT étant mort, JEAN, ſon frere, tant en qualité de curateur de ſes enfans mineurs, que fondé de procuration de ſa veuve, qui en étoit tutrice, rendit foi & hommage, le 24 Juillet 1569, à l'Abbé de Pothiers, pour raiſon de la portion des Seigneuries d'Aubetrée, devant *Logerot*, Notaire Royal au Bailliage de la Montagne, demeurant à Châtillon-ſur-Seine. Du mariage de THIBAUT, V. du nom, avec *Claude d'Aquin*, vinrent : — JEAN, qui ſuit; — & MARIE DE NOGENT, femme de *Jean de Louis*, Seigneur de la Suardiere, laquelle obtint une penſion de 1800 livres le 5 Mai 1618, outre celle de 1000 livres qu'elle avoit auſſi précédemment obtenue, pour récompenſe des ſervices de ſes ancêtres.

XV. JEAN DE NOGENT, Seigneur d'Aubetrée & de Saint-Antoine au Bois, émancipé, le 13 Février 1589, pardevant le Juge *de Bragelongne*, fut Cornette de la Compagnie du Baron de *Theniſſey*, Gouverneur de la ville de Châtillon-ſur-Seine; obtint une penſion du Roi, de 1000 livres, pour récompenſe de ſes ſervices; fut Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Légers. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Novembre 1592, paſſé devant *Petit*, Notaire au Bailliage de la Montagne, enregiſtré à ceux de Chaumont & de la Montagne, les 20 Mars 1593, & 6 Avril 1626, Damoiſelle *Catherine de Remond*, fille de *Joſeph*, Ecuyer, Seigneur de Courteron, Chaumont-le-Bois, &c. & *d'Anne de Grand*. Leurs enfans furent : — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2. CHARLES, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. & FRANÇOIS DE NOGENT, Ecuyer, Seigneur de la Coulombierre, Gentilhomme Ordinaire de la Maiſon du Roi, marié 1°. à *Françoiſe Labé*; & 2°. à *Charlotte Briquet*, morte ſans enfans. Du premier lit il eut : — JACQUES DE NOGENT, Ecuyer, Seigneur de la Coulombierre, marié à Damoiſelle *Marguerite Martin*, dont trois garçons & deux filles, ſçavoir : — JACQUES; — NICOLAS; — ISAAC; — CHARLOTTE & MARGUERITE.

XVI. GASPARD DE NOGENT, Seigneur de Veuxoles, & en partie d'Aubetrée, épouſa Demoiſelle *Nicole Tremiſot*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; 2. — SÉBASTIEN; — 3. HENRI; — 4. GASPARD; — 5. JOSEPH; — 6. & MARGUERITE-ALEXANDRINE, mariée.

XVII. JEAN DE NOGENT, II. du nom, Seigneur de Veuxoles, épouſa, par contrat du 13 Juin 1685, paſſé devant *Jallot*, Notaire au Bailliage de la Montagne, *Thereſe-Eliſabeth Tremiſot*, & en eut : — NICOLAS, qui ſuit; — & SÉBASTIEN, Prêtre de l'Oratoire.

XVIII. NICOLAS DE NOGENT, Seigneur de Veuxoles, d'Eclances, de la Motte & de Gevrole, épouſa, par contrat du 29 Avril 1716, *Françoiſe Martin-de-Choiſey*, fille de Meſſire *Claude Martin-de-Choiſey*, Capitaine de Cavalerie, & de Dame *Charlotte de Charlois*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. GEORGES, appellé *le Comte* DE NOGENT, Seigneur d'Eclances, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis en 1757, mort le 22 Mars 1774; — 2. JEAN-ANTOINE, Prêtre, Licencié de Sorbonne, Vicaire-Général du Diocèſe de Langres, & Chanoine de cette Cathédrale; — 3. EDME-PAUL-NICOLAS, qui ſuit; — 4. & 5. CHARLOTTE & MARGUERITE-ALEXANDRINE.

XIX. EDME-PAUL-NICOLAS, appellé *le Baron* DE NOGENT, Seigneur d'Eclances, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, par contrat du 11 Novembre 1768, paſſé devant *Boulard*, Notaire à Paris, *Jeanne-Louiſe-Angélique de Pons-de-Bourneuf*, fille de Meſſire *Angélique de Pons-de-Bourneuf*, ancien Capitaine au régiment de Sales, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Frenay, Bouy en partie, de Magny, Fauchard & du Fief des Urſins, & de Dame *Marie-Barbe-Philippe de la Rue*, dont : FRANÇOISE-PAULINE-SOPHIE DE NOGENT.

Seigneurs d'Humbauville, &c.

XVI. Charles de Nogent, Seigneur d'Aubetrée, ſecond fils de Jean, I. du nom, & de *Catherine de Remond*, épouſa Damoiſelle *Marguerite du Grets*, fille de *François du Grets*, Ecuyer, Seigneur de Mont-Saint Pere & d'Humbeauville, dont : — 1. Charles, II. du nom, Seigneur en partie d'Aubetrée, & du Château de Brion ; — 2. Etienne, Seigneur d'Humbeauville ; — 3. autre Charles, Seigneur de Breviande ; —— 4. & Jacques, Seigneur de Cunfin.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'argent.*

NOGENT, Ecuyer, Sieur de la Perriere, en Normandie, Election d'Alençon : Famille noble, qui porte pour armes : *d'argent, au ſanglier furieux & levé en pied de ſable, allumé & défendu du champ.*

* NOGENT-*le-Rotrou*, au Perche, poſſédé par M. le Duc *de Sully*, Seigneur propriétaire, à titre d'héritier, de *Maximilien de Bethune*, premier Duc de Sully, qui en fut acquéreur, par échange, avec les Princes de la Maiſon de *Condé*, vers l'an 1610. Cette Baronnie releve du Roi, à cauſe de ſon Château de Belleſmes.

NOGENT.

Nicolas le Champenois, Seigneur de la Neuflotte, Forcelle, Saint-Gergonne, &c., Gouverneur de Bouconville, tiroit ſon origine de Robert de Nogent, cadet de la Maiſon de *Marcuil* en Picardie, & de *Marguerite de Grandprey*, comme il eſt rapporté dans le Nobiliaire de Lorraine. Il eut de *Jeanne de Varin*, Dame de Ville, ſa premiere femme, — Madelene de Nogent, dite *de Neuflotte*, mariée, 1°. le 20 Février 1590, avec *Philippe du Châtelet*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bulgnéville ; & 2°. en 1607, à *Jean de Ligneville*, Comte de Bey, Seigneur de Dombrot, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc Henri de Lorraine, & Gouverneur d'Hatton-le-Châtel.

Les armes : *d'azur, ſemé de croix, recroiſettées au pied fiché d'or ; ſur le tout un lion de même, couronné, armé & lampaſſé de gueules, marqué à l'épaule d'un cœur de gueules ; au chef d'hermines, chargé d'un lambel de trois pendans de gueules.*

NOIR (le) : Famille originaire d'Alençon en Normandie, de laquelle étoit,

I. Thomas le Noir, Ecuyer, Sieur Deſvaux, qui commença, en l'an 1667, à ſervir le Roi dans ſes Armées, en qualité de volontaire, dans la Compagnie du Comte *de Saint-Paul*, Régiment d'Enghien, commandé par le Comte *de la Suze* : il ſe trouva, durant cette campagne, aux ſiéges de Charleroi, Tournay, Douay, Oudenarde, Lille, Courtray, & à un détachement commandé par le Sieur *de Bellefonds*, lors Lieutenant-Général des Armées, qui chargea, à une lieue & demie de Tournay, les ennemis, qui venoient pour ſecourir la Place, où le Sieur *Deſvaux* fut griévement bleſſé : il ſervit depuis, en qualité de Cornette, dans le Régiment de Longueville, pendant pluſieurs années, & juſqu'à la paix, auquel tems, ſçavoir en 1685, le Prince *de Condé*, premier Prince du Sang, le retint au nombre de ſes Gentilshommes Ordinaires, & le fit coucher, en cette qualité, ſur l'état de ſa Maiſon, où le Roi le maintint. En 1690, il fut pourvu de l'Aide-Majorité du Régiment de Teſſé ; & dans le détachement qui fut fait au poſte de Luſerne, il fut bleſſé, donnant des preuves de ſa vigilance & de ſa valeur dans toutes les occaſions qui s'en préſentoient journellement ; ce qui auroit porté Sa Majeſté à lui accorder, au mois de Juin 1691, une Commiſſion de Capitaine dans le même Régiment, comme un témoignage de la ſatisfaction qu'elle avoit des ſervices qu'il avoit rendus dans toutes les occaſions, & des preuves qu'il avoit données de ſa valeur, comme il continua de faire avec toute l'aſſiduité & le courage poſſibles, tant aux ſiéges

de Charleroi & de Dixmudes, qu'au bombardement de Bruxelles, & en toutes les autres occaſions & rencontres où ce Régiment ſe trouva. En 1696, commandant un détachement de 75 hommes, il défit un parti de 50 des ennemis, & conduiſit le Partiſan qui les commandoit & dix de ſes hommes aux priſons de Tournay, où étoit le Maréchal *de Boufflers*. Il ſervit depuis en qualité de ſecond Capitaine audit Régiment juſqu'en l'année 1703, que le Roi lui accorda une penſion ſur ſon Tréſor Royal, pour lui donner moyen de ſubſiſter chez-lui, où ſes bleſſures l'obligeoient alors de ſe retirer, & le maintint & confirma dans ſon ancienne nobleſſe par Lettres-Patentes du mois de Mai de ladite année, faiſant une mention très-honorable de ſes ſervices militaires. Il avoit épouſé, en 1684, Demoiſelle *Marie le Conte*, veuve de *François le Paulmier*, Ecuyer, Sieur Deſloges, dont il eut : —— Thomas-Jacques le Noir, qui ſuit; —— & Pierre-François le Noir, Prêtre, Curé de l'Arre, au Diocèſe de Sées.

II. Thomas-Jacques le Noir, Ecuyer, Sieur Deſvaux, Seigneur de l'Anchal, entra au ſervice en qualité de Sous-Lieutenant au Régiment de la Fere, en 1703; enſuite, étant Lieutenant dans le même Régiment, il ſe trouva, pendant les campagnes d'Italie, dans toutes les occaſions, à l'exemple de ſon pere, & animé du même zele il donna des marques de ſa valeur & bravoure, principalement au ſiége de Verceil, à la bataille de Caſſano, où il reçut un coup de fuſil au travers la cuiſſe, à l'affaire de Calcinato, & au ſiége de Soncino. En 1706, étant tombé malade à Cazal, il profita de ſon premier rétabliſſement pour recommencer le ſervice, enſorte que la ſéparation de l'armée de Lombardie, en deux parties, l'ayant mis hors d'état de joindre ſon Régiment, le Sieur *de Marqueſſac*, Gouverneur de Cazal, informé de ſon courage, le détacha, quoiqu'il ne fût que Lieutenant, & lui donna le commandement de 70 hommes, avec leſquels il ſe jetta dans la place de Valence ſur le Pô, qui étoit pour lors inveſtie par les ennemis, où il continua de commander ce détachement juſques à la levée du blocus, & y donna des marques de ſa valeur & de ſa vigilance dans les différentes ſorties & occaſions, pendant les ſix mois que dura le blocus de cette Place : enſuite dequoi ayant rejoint le Régiment qui vint ſervir en Flandres, il ſe trouva à l'affaire d'Oudenarde & Vinendal, où il fut dangereuſement bleſſé; & depuis à la défenſe de Douay, à la bataille de Malplaquet & autres, dont il reçut des marques de ſatisfaction par la commiſſion de Capitaine dans le même Régiment, qui lui fut accordée en l'année 1710. Depuis ce tems il ſe trouva à la priſe de Douay, Marchiennes, Queſnoy, & dans toutes les occaſions où le Régiment fut commandé, ayant toujours ſervi avec valeur & diſtinction pendant toute la guerre & juſques vers l'an 1730, que ſa mauvaiſe ſanté l'obligea de ſe retirer du ſervice. Il épouſa, en 1718, Demoiſelle *Marie-Louiſe Peuvrel*, fille de *Bernard Peuvrel*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & en eut dix enfans, dont ſix exiſtent encore aujourd'hui, ſçavoir : — 1. Thomas-Bernard, le Noir, qui ſuit; — 2. Pierre-André le Noir, Ecuyer, Sieur Deſvaux, Ingénieur en chef de la Généraleté de Moulins en Bourbonnois; — 3. Jacques-Louis le Noir, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, occupé, en l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prez, à la recherche des matériaux de l'Hiſtoire de Normandie, & employé par M. *Bertin*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, à la Collection des Chartes & titres concernant l'Hiſtoire en général & le Droit Public; — 4. Jean-Louis-René le Noir, Ecuyer, Sieur Deſvaux, ancien Officier au Régiment Royal Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; — 5. Louis-Charles le Noir, Ecuyer, Sieur Deſvaux, Ingénieur ordinaire du Roi, en chef à Saint Omer, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; —— 6. & Thomas-Louis-Gabriel le Noir, Ecuyer, Sieur Deſvaux, Ingénieur du Roi dans les Turcies & Levées.

III. Thomas-Bernard le Noir, Ecuyer Seigneur de Lanchal & d'Ermenouvelle, Capetet, s'étoit propoſé d'entrer dans le Génie militaire; & faiſoit, à Paris, les études propres aux Ingénieurs, lorſqu'il eut le malheur de perdre ſon pere, & fut rappellé dans la province par une mere infirme, qui, dans ce moment,

ſe trouvoit neuf enfans ſur les bras, tous en bas âge, auxquels elle étoit hors d'état de donner des ſoins & les attentions néceſſaires. Il a épouſé, en 1760, Demoiſelle *Marie-Anne-Michelle-Mélanie Valois*, fille de *Nicolas-Pierre Valois*, Seigneur d'Ermenonville-la-petite, dont il a eu cinq enfans, ſçavoir: — 1. LOUIS-FRANÇOIS-BERNARD LE NOIR, Ecuyer; — 2. CHARLES LE NOIR; — 3. MARIE-LOUISE-MÉLANIE; — 4. ANNE-ANDRÉE-MICHELLE; — 5. & JEANNE-THÉRESE-MÉLANIE LE NOIR.

Article extrait en grande partie des Regiſtres des Chartes de la Chambre des Comptes de Normandie à Paris, *Reg.* 22, *fol.* 4, & *Reg.* 23, *fol.* 39.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une tête de maure au naturel, poſée de profil & tortillée d'argent, au chef de gueules, chargé de trois roſes d'argent; l'écu timbré d'un caſque de profil, orné de ſes lambrequins d'azur, d'or, de gueules, d'argent & de ſable.*

NOIR (LE): Autre Famille noble originaire de Paris, qui a donné un Conſeiller au Grand-Conſeil, le 9 Décembre 1702, dans

LOUS-SIMON LE NOIR, né le 18 Septembre 1662, fils de SIMON LE NOIR, Secrétaire du Roi. Il eſt mort le 17 Mars 1710. Il avoit épouſé *Anne Eliſabeth Simonette*, dont il laiſſa — MARIE-ELISABETH LE NOIR, mariée, le 16 Août 1712, avec *Alexandre-Gaſton*, Comte *du Châtelet*, Ecuyer du Roi.

Nous ignorons ſi M. LE NOIR, ancien Lieutenant-Général de Police, & nommé Conſeiller d'Etat en Septembre 1775, eſt de cette Famille. *Dubuiſſon* lui donne pour armes: *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une tête de maure de ſable tortillée d'argent.*

Il y a encore une troiſieme famille du nom de LE NOIR, ſur laquelle nous n'avons point auſſi reçu de *mémoire*, & dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux têtes de maure de ſable, entortillées d'argent, & en pointe d'une grappe de raiſin de ſable, tigée & feuillée de ſinople.*

NOIR (LE), en Bretagne, du reſſort de Saint-Brieux : Famille déclarée *noble d'ancienne extraction*, au rapport de M. *Leſſerat*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Janvier 1669. Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, au canton de gueules, chargé d'une fleur de lis d'argent.*

NOIR-FONTAINE, en Champagne: Famille noble, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont: *de gueules, à trois étriers d'or.*

* NOIRMONT, Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du 11 Mai 1658, en faveur d'*Antoine de Gallot-y-Salmana*, Seigneur dudit lieu.

* NOIRMOUTIER. *Claude de la Trémouille*, cinquieme fils de *François*, Sire *de la Trémouille*, eut en partage l'Iſle de *Noirmoutier*, qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Octobre 1584, enregiſtrées en faveur de ſon fils, Seigneur *de la Trémouille*. Voyez TRÉMOUILLE.

NOIROT : Famille noble de Champagne, alliée à celle de *Girault* de Langres, par le mariage de

MARIE DE NOIROT, le 27 Août 1700, avec *Pierre Girault*, né le 16 Septembre 1643, Chevalier, Seigneur de Vitry, cinquieme fils de *Jean-Batiſte*, & de *Catherine Roſe*. Elle étoit fille de ROBERT NOIROT, Ecuyer, Seigneur de Cornay & des Hortelles, & de *Claudette d'Agonille*, d'une famille Lorraine. Elle eſt morte le 22 Juillet 1730. Les armes DE NOIROT ſont : *d'azur, à trois chiens d'argent.*

* NOKARE: Seigneurie en Flandres, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 15

Mars 1657, en faveur & en récompenſe des ſervices de *Jean-Corneille de Gra.*

NOLLENT : Il y a pluſieurs Familles de ce nom dans la Province de Normandie. La premiere porte pour armes : *d'argent, à 3 roſes de gueules, deux en chef & une en pointe, à la fleur de lis de même en cœur.* Son premier nom étoit *David*, & eſt du Bailliage d'Evreux.

M. *Maillot* en commence la Généalogie à ISAMBERT DE NOLLENT, marié avec *N... de Grignan.*

JEAN DE NOLLENT, I. du nom, Seigneur de Torſy, vivoit en 1311, & eut de ſa femme, *Agnès de Torſy*,

JEAN DE NOLLENT, II. du nom, marié avec *Marguerite de Rioult.* De ce mariage vinrent :

JEAN DE NOLLENT, III. du nom, Seigneur de Torſy, de Chatouville, Fourneville, Coullerville, &c. qui vivoit avec *Marguerite de la Herupe*, ſa femme, en 1364. De ce mariage ſont iſſus : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. & JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Lenbœuf.

ROBERT DE NOLLENT eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

Autre ROBERT DE NOLLENT, qui vivoit, en 1410, avec *Jeanne de Bellingerville*, ſon épouſe, veuve de *Guillaume d'Annebault*, dont, entr'autres enfans : — RICHARD DE NOLLENT, marié avec *Alix Machilier* ou *Mahiel.* De ce mariage vint — OLIVIER, ci-après.

RICHARD eut encore un fils naturel nommé PIERRE, qui fut reconnu par ſon pere. Il paſſa pour *Noble* devant les Elus de Liſieux, en 1540, & épouſa *Marie de Thieuville*, dont naquit — ROBERT DE NOLLENT, Avocat du Roi à Pont-l'Evêque, marié avec *Françoiſe le Danois*, dont il eut quatre fils, ſçavoir : — JEAN, OLIVIER, CHARLES & ROBERT, qui firent preuve de nobleſſe en 1574 ; & NICOLE DE NOLLENT, femme de *Jacques Harboult*, Seigneur de Blondemare, dont eſt né un autre — *Jacques Harboult*, Seigneur de Thouville.

OLIVIER DE NOLLENT vivoit en 1519 & 1540, avec *Jacqueline de Saint-Pierre*, ſa femme. Il eut d'elle pluſieurs enfans : — HÉLIE, qui ſuit ; — & pluſieurs autres, qui ont formé diverſes branches, ſçavoir : celles de *Torſy*, de *Coullerville* & de *Champaux.*

HÉLIE DE NOLLENT épouſa, en 1564, *Jeanne de Harcourt*, dont il eut : — PIERRE, tué au ſiége de Rouen ; — & ROBERT DE NOLLENT, marié avec *Alix de Bouſſel.* De ce mariage vint :

HÉLIE DE NOLLENT, II. du nom, marié avec *Françoiſe de la Frenaye.* Ils eurent, entr'autres enfans :

ETIENNE DE NOLLENT, marié à *Marthe Duboſc.* Leurs enfans furent : — FRANÇOIS & ROBERT DE NOLLENT.

Seigneurs de LENBŒUF.

JEAN DE NOLLENT, ſecond fils de JEAN III, Seigneur de Torſy, & de *Marguerite de la Herupe*, épouſa *Marie de Tilly.* De ce mariage vint :

JACQUES DE NOLLENT, marié à *Marie de Dampont.* Ils eurent pour fils — JEAN DE NOLLENT, qui ſe maria avec *Marie Helboult.* De cette alliance vint :

JEAN DE NOLLENT, III. du nom, qui de ſon mariage avec *Charlotte Maillot*, eut, entr'autres enfans : — JACQUES DE NOLLENT, marié avec *Marie de Roncherolles* : cette branche ſubſiſte, mais nous n'en avons pas la deſcendance ; & tout ce que nous ſçavons, c'eſt qu'en 1761 il y avoit un NOLLENT-DE-LENBŒUF, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, & que ſes pere & ayeul l'avoient auſſi été.

Seigneurs de TORSY, COULLERVILLE & CHAMPAUX.

RICHARD DE NOLLENT, troiſieme fils d'OLIVIER, & de *Jacqueline de Saint-Pierre*, épouſa *N.... du Moncel*, dont il eut — JACQUES DE NOLLENT, marié

avec *Jeanne de Canouville*, mere de — JACQUES DE NOLLENT, qui de ſon mariage avec *N... du Hamel*, eut pour fils — N... DE NOLLENT.

JEAN DE NOLLENT-COULLERVILLE fut fait Chevalier de Malte le 14 Août 1621. — NICOLAS DE NOLLENT-COULLERVILLE l'a été auſſi le 16 Août 1734. Cette branche ſubſiſte en la perſonne de N... DE NOLLENT, marié, en 1753, à *N.... de Croiſmare*, fille de *Henri de Croiſmare*, Ecuyer-Commandant des Pages de la petite Ecurie du Roi.

Madame *d'Agueſſeau*, épouſe du Conſeiller d'Etat, eſt héritiere d'une branche de cette Famille.

On lit dans la Gazette de France, N°. 48, article Paris, Juin 1774, que MARIE-JEANNE-FRANÇOISE-GEORGES DE NOLLENT, épouſe de *Louis-Charles de Cotty-de-Brecourt*, ancien Officier au Régiment de la Fere, Infanterie, eſt accouchée, en Juin 1774, en ſon Château du Meſnil-Péan, Diocèſe d'Evreux, de trois enfans, qui étoient alors en bonne ſanté. Cette Dame en a eu onze en ſix ans & demi de mariage, parce qu'elle eſt preſque toujours accouchée d'enfans jumeaux.

La ſeconde Famille du nom de NOLLENT, qui remonte à ALEXANDRE DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Conteſt, eſt le premier dont on ait connoiſſance, qui ſe maria, le 3 Mars 1408, avec *Jeanne d'Aigneaux*, fille de Meſſire *Guillaume d'Aigneaux*, Chevalier, & de *Catherine de Fontaine*, dont : —— JEAN, qui ſuit ; — & GILLETTE, femme de *Guillaume de Bourgneville*, Seigneur de Brax.

JEAN DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Conteſt & d'Eſchaufour en Auge, épouſa, 1°. le 6 Janvier 1429, *Guillemette de Couvrechef*, fille de *Jean de Couvrechef*, Seigneur de Chanteloup ; & 2°. *Perrette de la Croix*, fille du Seigneur de Tourpes. Il eut du premier lit : — 1. HENRI, Seigneur d'Eſchaufour, mort ſans hoirs ; — 2. GILLES, qui ſuit ; — 3. & MARIE.

GILLES DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Conteſt, Bombanville & Eſchaufour, épouſa, 1°. en 1456, *Philippe le Chevalier*, fille du Seigneur de la Motte ; 2°. *Philippe de Bouquetot*, fille de *Jean*, Seigneur du Breuil, & de *Louiſe l'Eſcot*, morte ſans enfans ; & 3°. *Marguerite de Clinchamp*, fille d'*Olivier de Clinchamp*, Seigneur de Caudecoſte, & de *Marie de Ferriere*. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GILLES, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique ; — 3. JACQUELINE, femme de *Jean*, Seigneur *de Eurs* & de Clinchamp ; — 4. PHILIPPINE, femme, le 8 Avril 1496, de *Guillaume Pellerin*, Seigneur de Saint-Germain de la Lieue ; & du troiſieme lit : — 5 & 6. RENÉE & FRANÇOISE, la derniere morte jeune.

JEAN DE NOLLENT, II. du nom, Seigneur de Saint-Conteſt, Bombanville & Eſchaufour, fit ſes preuves de nobleſſe en 1493. Il avoit épouſé *Bonne de Houcteville*, fille de *Charles de Houcteville*, Seigneur de Saſſey & du Homme, Capitaine, & de *Florentine de Renty*. De ce mariage ſortirent : —— 1. FLORENT, qui ſuit ; —— 2. JEAN, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné ; — 3. PIERRE, marié à *Anne de Tallevande*, dont il eut trois fils & une fille. — L'aîné, CHARLES, Seigneur d'Ingy, fit ſes preuves de nobleſſe en 1598 ; — les deux autres, nommés JEAN & JACQUES ; — & la fille, nommée BONNE DE NOLLENT ; — 4. LOUIS, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique ; — 5. CHARLES, Ecuyer ; — 6. FRANÇOISE, femme de *Jacques d'Anfreville*, Seigneur de Mezieres ; — 7. & LÉONORE DE NOLLENT, femme de *Jean*, Seigneur *d'Auberville*.

FLORENT DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Conteſt & de Saſſey, fit ſes preuves de nobleſſe en 1540, & épouſa *Louiſe de Chançaux*, dite *le Breton*, près Loches en Touraine, fille de *Charles de Chançaux*, dit *le Breton*, Seigneur de la Fougereuſe, & de *Jeanne de Chiſſé* ou *Chanzé*, ſon épouſe, dont : — 1. GILLES, qui ſuit ; — 2. LOUISE, morte jeune ; —— 3. ANGÉLIQUE, mentionnée dans un acte de l'an 1534 ; — 4. FRANÇOISE, femme, en 1540, de *Martin Hally*, Seigneur de Louvin ; — 5. & MARGUERITE, femme, en 1551, de *Gaſton de Maintenon*, Baron d'Ouillye-la-Ribaude.

GILLES DE NOLLENT, II. du nom, Seigneur de Saint-Conteſt & de Saſſey, épouſa

épouſa *Jeanne Hediart*, dont, pour fille unique; — MARGUERITE DE NOLLENT, Dame de Saint Conteſt & de Saſſey, femme de *Charles de Carvoiſin*, Seigneur d'Achy en Beauvoiſis.

JEAN DE NOLLENT, Seigneur de Bombanville, ſecond fils de JEAN DE NOLLENT, II. du nom, Seigneur de Saint-Conteſt, & de *Bonne de Houcteville*, épouſa, le 7 Juin 1535, *Gillonne de Sainte-Marie*, fille de *Sonnart de Sainte-Marie*, Seigneur de Sainte-Marie-le-Robert, & de *Françoiſe Coignon*, dont: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2, 3 & 4. SONNART, BONNAVENTURE & GILLONNE, tous les trois morts ſans poſtérité.

PHILIPPE DE NOLLENT, Seigneur de Bombanville, épouſa, par contrat du 23 Décembre 1571, *Michelle de Harcourt*, fille de *Charles de Harcourt*, Seigneur Baron d'Olonde, & de *Michelle de Longueval*. De ce mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. LOUIS, Seigneur du Bois de Commeaux, marié à *Catherine le Cerf*, Dame de Quinquempoix, veuve de *Henri d'Aniſy*; — 3. CHARLES, Seigneur de Saint-Michel; — 4. JOACHIM, Seigneur des Aunais, marié, le 10 Janvier 1624, à *Geneviéve de Roullen*, fille du Seigneur de Say, dont deux fils & deux filles, ſçavoir: — FRANÇOIS, PHILIPPE, MICHELLE & MADELENE; — 5, 6 & 7. MARGUERITE, CATHERINE & CHARLOTTE.

GUILLAUME DE NOLLENT, Seigneur de Bombanville, épouſa, en 1598, *Anne de Bitot*, fille de *François*, Seigneur *de Bitot*, & de *Catherine de Ruſſpierre*, dont quinze enfans, neuf garçons & ſix filles: ceux qui reſterent, furent: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, mort ſans hoirs; — 3. MATHURIN, mort auſſi ſans lignée; — 4. GABRIEL, Seigneur de Bouchalle, marié à *Charlotte de Maillot*, veuve de *Richard Mahiel*, Seigneur d'Eſtervillars, fille de *Jean de Maillot*, Seigneur de la Grue, dont un fils, né en 1638; — 5. ANNE, femme de *Pierre le Grand*, Seigneur de Souches & de Quieteville; — 6. MARGUERITE, Religieuſe à Falaiſe; — 7. LOUISE; — 8. CATHERINE, Religieuſe à Vignas; — 9. CHARLOTTE; — 10. & FRANÇOISE.

PHILIPPE DE NOLLENT, Seigneur du Bois de Commeaux, épouſa *Marie de la Belliere*, & mourut avant ſon pere, laiſſant

LOUIS DE NOLLENT, Seigneur de Bombanville & du Bois de Commeaux, qui fit ſes preuves de nobleſſe en 1641, & épouſa la fille du Sieur *de l'Etoille*, demeurant pour lors à Rouen. Il en eut des enfans; mais nous en ignorons la poſtérité. Les armes ſont: *de gueules, au chef couſu de ſinople, à l'aigle d'argent ſur le tout.*

Il y a une troiſieme Famille de NOLLENT, qui remonte à JEAN DE NOLLENT, mentionné dans une Charte de LOUIS XI, de l'an 1474, dont deſcendoit JEAN-RICHARD, & noble N... DE NOLLENT, qui firent preuves de leur nobleſſe en 1523: c'eſt tout ce que nous en ſçavons, faute de *Mémoire*.

NOMBEL: Famille ancienne de Sainte-Livrade en Agenois, qui, dès 1600, par Lettres-Patentes du Roi HENRI IV, eut droit de porter des armes, & fut exempte des gens de guerre, ainſi que les enfans nés & à naître en légitime mariage.

Cette Famille s'étoit déclarée pour le Roi aux ſiéges de Sainte-Livrade & de Villeneuve. Elle a eu des Conſeillers & des Préſidens, un Sénéchal & d'autres perſonnes diſtinguées. ELISABETH DE NOMBEL fut, en 1708, la ſeconde femme de *François-Martial de Lartigue*, dont elle a eu des enfans. *Voyez* LARTIGUE.

* NOMENI, ſur la Seille: C'étoit une des principales places de l'Evêché de Metz.

Le Comte *de Wildegrave* étoit Avoué de cette Ville, & un de ces Comtes fit hommage de cette Avouerie à l'Evêque *Renauld de Bar*, l'an 1306. Sur la fin de ce ſiécle, *Raoul de Courcy*, Evêque de Metz, engagea à *Charles* I, Duc *de Lorraine*, pour 7000 livres de bon or, la Ville & le Château de Nomeni, & le Banc de Delme. L'année ſuivante l'Evêque retira du Duc le tiers de ce

qu'il avoit engagé : l'Evêque *Coraud Baier* retira encore un tiers de Nomeni & de Delme, en 1436, de *René d'Anjou*, & d'*Isabelle*, sa femme, enſorte que peu à peu Nomeni & Delme furent dégagés entierement.

Ils demeurerent unis au domaine de l'Evêché juſqu'à l'an 1551, que les Cardinaux *de Lenoncourt* & *de Lorraine*, qui poſſédoient l'Evêché de Metz, inféoderent Nomeni à *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont, à quoi le Chapitre de Metz conſentit en 1551, pour la crainte des incommodités que le Comte *de Vaudemont* pouvoit apporter à l'Egliſe de Metz. Dix ans après, le Cardinal *de Lorraine*, Adminiſtrateur de Metz, donna un Fief perpétuel au Comte *de Vaudemont*, Delme & ſon Banc, acheté & uni au domaine de l'Evêché de Metz, par l'Evêque *Jacques de Lorraine*. qui tenoit ce ſiége, vers l'an 1240. Le Chapitre de Metz, après quelques réſiſtances, mais preſſé par les ſollicitations du Roi CHARLES IX, protecteur de cet Evêché, conſentit, en 1566, à l'aliénation pure & ſimple, & l'accroiſſement de Delme au Fief de Nomeni, en faveur de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont. L'année ſuivante, l'Empereur MAXIMILIEN II érigea *Nomeni* en *Marquiſat* & *Principauté de l'Empire*, pour lui & ſes ſucceſſeurs, & ayant cauſe, par Lettres données à Vienne le 9 Juin 1567.

Le Cardinal *Charles de Lorraine*, Adminiſtrateur de Metz, tranſigea, l'an 1571, avec le Comte *de Vaudemont*, ſur pluſieurs différends. Le droit de ſupériorité territoriale fut conſervé à l'Evêque de Metz, auſſi bien que le droit d'appel du Juge de Nomeni au Bailli de l'Evêché, duquel on pourroit appeller à la Chambre Impériale.

Le Comte *de Vaudemont*, pere, par ſa premiere femme, de la Reine LOUISE, femme d'HENRI III, eut pour ſucceſſeur en ſes Seigneuries de Nomeni & de Delme, ſon fils, *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, qui n'eut de ſa femme, *Marie de Luxembourg*, qu'une fille unique, — *Françoiſe de Lorraine*, dont la mere, étant tutrice, vendit, après 1607, moyennant 500000 livres, Nomeni & Delme, à *Henri*, Duc *de Lorraine*, dont les ſucceſſeurs l'ont poſſédé juſqu'en 1737, que par le Traité conclu à Vienne, la Lorraine & ſes dépendances, furent cédées à la France, pour en jouir ſeulement après la mort de STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. *Tabl. généalog. Part. VI, p.* 1.

* NONANT : Il y a pluſieurs Seigneuries de ce nom en Normandie, entr'autres la Baronnie de *Nonant*, qui appartient, de tems immémorial, à l'Evêché de Liſieux.

Le Hameau de Daminy forme une partie conſidérable de la Paroiſſe & diſtrict de *Nonant*. Son diſtrict eſt ſéparé du corps de la Paroiſſe ; c'eſt une ancienne Châtellenie qui releve du Roi, par un quart de fief de *Hautbert*, ſuivant l'aveu qu'en rendit, au ſiécle dernier, Dame *Marie de la Guiche*, Comteſſe de Saint-Geran, qui la poſſédoit à droit d'hérédité des *Longaunay*, ſes anciens Seigneurs. Elle eſt paſſée depuis, par acquiſition, au Marquis *de Magny*. On y voit les reſtes d'un ancien Château environné d'eau, & autrefois bien fortifié.

* NONANT, de la Subdélégation d'Argentan.

Terre érigée en *Marquiſat*, & poſſédée par la Baronne *de Narbonne*, fille de *Louis du Pleſſis-Châtillon*, Marquis de Nonant. Cette Terre eſt ſituée dans le Bailliage d'Alençon, proche du Bourg de Meſle-Raoul, appellé *Meſle-Raol*, à trois lieues de la ville de Séez. M. le Comte *Samſon*, ſurnommé le Marquis *de Raray* & de Pierrecourt, du nom LE CONTE-DE-NONANT, duquel nous attendons un *Mémoire*, qui ne nous eſt pas encore parvenu, fait ſur titres, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe de trois beſans d'argent mal ordonnés*, 1 & 2.

Quant à l'ancienne Maiſon de NONANT, qui portoit pour armes : *au chevron d'azur*, il y a ſi long-tems qu'elle eſt éteinte, que nous n'en avons pas toute la

connoiſſance que nous pourrions deſirer : voici ſeulement ce que nous en ſçavons. —— Une HÉLENE DE NONANT, épouſa, en 107.., *Gallois*, II. du nom, Seigneur *d'Achey*, fils de *Guillaume*, Seigneur *d'Achey*, & de *Jeanne Teſſon*. — L'Hiſtoire de Normandie, ſous l'an 1102, fait mention de BOUCARD DE NONANT. — HUGUES DE NONANT vivoit en 1103, & fut pere de — ROBERT, Seigneur DE NONANT; — & de HUGUES DE NONANT, Evêque de Scheſtre en Angleterre, en 1189.

Il y a une Charte de l'an 1103, où ſont témoins ROGER DE NONANT, avec *Geoffroi Martel*, *Richard Campion*, & pluſieurs autres Chevaliers. — Dans une autre Charte de 1179, eſt mentionné HUGUES DE NONANT. Parmi ceux qui relevoient, en 1214, du fief de Grentemenil, eſt nommé RENAUD DE NONANT. — Sous l'an 1270, on trouve un RENAUD ou ERNAUD DE NONANT. — *Guillaume de Tournebu*, Seigneur de Marbœuf, acquit de PHILIPPE DE NONANT, le fief de la Haye. — Enfin dans les Armoriaux dreſſés ſous le Roi CHARLES V, eſt mentionné Monſieur JEAN DE NONANT.

NORMAND (LE). Il y a peu de Provinces dans le Royaume, où il n'y ait quelques Familles nobles du nom de LE NORMAND. Nous en trouvons deux en Bretagne.

La premiere, du reſſort de Rennes & de laquelle étoit JEAN LE NORMAND, fils d'ALAIN LE NORMAND, Sieur de la Ville-Helene, vivant en 1464, avec *Perrette du Chaſtelage* : il fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, au rapport de M. *Huart*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 5 Avril 1669. Les armes : *d'azur, à la rencontre de cerf d'or, accompagnée de 4 molettes d'or, 1 en chef, 2 en face & 1 en pointe.*

La ſeconde remonte à MOYSE LE NORMAND, Sieur de la Lavert, Maréchal des logis de la Nobleſſe de France, vivant en 1557, avec *Iſabeau Houſſeaulme*, ſon épouſe, & mort âgé de 80 ans. Il fut, au rapport de M. *de Leſrat*, déclaré *noble d'extraction* par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation, le 11 Janvier 1669. Les armes : *d'azur, au lion léopardé d'or, au chef de gueules, chargé d'un léopard d'or, le chef ſoutenu d'argent.*

En Dauphiné, il y a une Famille du nom LE NORMAND, dont les armes ſont : *d'azur, à la tête d'aigle arrachée d'argent, ſoutenue d'une faſce de même.*

En Normandie, Election de Caux, une Famille de LE NORMAND, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de ſinople, accompagné de deux croiſſans de même, en chef, & d'une tête de maure de ſable, entortillée d'argent en pointe.*

Dans la même Province, Election de Mortagne, une Famille du même nom, ou peut-être une branche de la précédente, porte auſſi les mêmes armes.

L'Hiſtoire de Berri, par *la Thomaſſiere*, parle d'une Famille de ce nom, qui porte pour armes : *écartelé d'or & de gueules*, comme *Aſtarac*, le *Bouteiller de Senlis*, *Gontaut* & *Chaugy*; mais elles ſont de plus chargées de 4 *rocs d'échiquier, de l'un en l'autre*, avec la conceſſion *d'une fleur de lis d'or, au champ d'azur, à un écuſſon poſé en cœur.*

La défunte Maréchale *d'Eſtrades*, & un Evêque d'Evreux portoient les mêmes armes; & ce ſont celles que portoit CHARLES-FRANÇOIS-PAUL LE NORMAND-DE-TOURNEHEN, Seigneur de Tournehen, Terre ſituée en Brie, proche d'Armainvilliers, Directeur & Ordonnateur-Général des bâtimens du Roi, mort en 1751. Son neveu, nommé CHARLES-GUILLAUME LE NORMAND, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Chevalier d'honneur au Préſidial de Blois, qui fit preuve de nobleſſe en 1733, porte les mêmes armes : il eſt remarié en ſecondes noces, & avoit épouſé en premieres, en 1741, feu *Jeanne-Antoinette Poiſſon*, Ducheſſe-Marquiſe de Pompadour, Dame du Palais de la Reine, laquelle fit l'acquiſition du Marquiſat-Pairie de Meſnard, proche de Blois, dont a hérité le Marquis *de Marigny*, ſon frere, Directeur & Ordonnateur-Général des bâtimens du Roi. M. LE NORMAND (CHARLES-GUILLAUME), a pour ſœur la Comteſſe *de Baſchy*.

* NORMANDIE : C'eſt une des grandes & des belles Provinces du Royaume, avec titre de *Duché*, anciennement appellée *Neuſtrie*. Ses armes ſont repréſentées par *deux léopards d'or, armés & lampaſſés d'azur*, tels que les portoit ROLAND, ſon premier Duc.

Du tems de CÉSAR, la Normandie fut connue des Romains, ſous le nom de *Ligue des onze Cités*, laquelle étoit compoſée d'autant de Peuples différens qu'il y avoit de Cités. —— Sous l'Empereur HONORIUS, la Normandie formoit la *ſeconde Lyonnoiſe*, & étoit compoſée de neuf ou dix Diocèſes. De la domination des Romains, cette Province paſſa ſous celle des François, du tems de CLOVIS I, après la défaite de *Siagrius*, Général des Romains dans les Gaules. A la mort de ce Prince, arrivée en 511, ſes Etats, partagés entre ſes quatre fils, formerent quatre Royaumes particuliers.

Vers l'an 820, les *Nortemans* (*Normands*), Peuples du Nord de l'Europe, qui ſe répandirent, des régions les plus ſeptentrionales, dans les Provinces voiſines, & de proche en proche juſqu'aux Provinces les plus méridionales de la France, ſous leur chef *Haddeng*, déſolerent la Monarchie Françoiſe, & vinrent trois fois faire le ſiége de Paris; & enfin ſe prêterent à un accommodement avec CHARLES *le Simple*, qui leur céda une partie de la *Neuſtrie*, à condition qu'ils la tiendroient en Fief de la Couronne de France. *Rolon* ou *Rhon*, leur Chef & Conducteur, qui fit la paix avec le Roi de France, par traité paſſé à ſaint-Clair-ſur-Epte en 902, ſe fit Chrétien, & dans la cérémonie du batême fut nommé *Robert*, & mourut en 917. Il avoit épouſé 1°. GILLETE ou GIZELE, fille du Roi CHARLES *le ſimple*; & 2°. *Poppe*, fille de *Berenger*, Comte *du Beſſin*, un des premiers Princes de ſon ſang. Il en eut :

GUILLAUME, ſurnommé *Longue-Epée*, deuxieme Duc de NORMANDIE, qui fut aſſaſſiné à Péronne par le Comte *de Flandres* en 944. Il avoit épouſé *Sprothe*, fille du Comte *de Senlis*, dont il eut pour fils & ſucceſſeur :

RICHARD I, dit *Aux Longues-Jambes*, troiſieme Duc de NORMANDIE, fondateur de l'Abbaye de Fécamp où il eſt enterré : il mourut en 976. Il avoit épouſé 1°. *Edme*, fille de *Hugues le Grand*, Duc de France, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Gonnor*, qui fut d'abord ſa concubine, & enſuite ſon épouſe, dont il eut : — 1. RICHARD, qui ſuit; — 2. ROBERT, Archevêque de Rouen; — 3. MANGER, Comte de Corbeille; — 4. GUILLAUME, Comte d'Hyeſmes & d'Eu; — 5. AVOISE, femme de *Geoffroi*, Duc *de Bretagne*; —— 6. & MATHILDE, femme de *Eudes*, Comte *de Chartres*.

RICHARD, II du nom, & quatrieme Duc DE NORMANDIE, dit *le Bon*, fit achever l'Abbaye de Fécamp en 997, & y mourut en 1026. Il avoit épouſé 1°. *Judith*, fille de *Geoffroi*, Duc *de Bretagne*, & 2°. *Poppée* ou *Pophie*, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit : — 1. RICHARD, qui ſuit; — 2. ROBERT, rapporté après ſon frere aîné; — 3. GUILLAUME, Religieux dans l'Abbaye de Fécamp; — 4. MANGER, Archevêque de Rouen; — 5. GUILLAUME, dit *d'Arques*, Comte de Talon; (quelques-uns diſent que ces deux derniers ſont fils de *Poppée*, ſa ſeconde femme); — 6. ALIX, femme de *Renaud*, Comte *de Bourgogne*; — 7. ALIENOR, femme de *Baudouin*, Comte *de Flandres*; — 8. POPPÉE, mariée à *Guillaume de Saint-Valry*; — 9. & JEANNE, morte fille.

RICHARD, III. du nom, cinquieme Duc DE NORMANDIE, ne vécut que deux ans après ſon pere : il mourut à Rouen, ſans avoir été marié, en 1027, laiſſant, héritier de ſes biens & de ſon Duché, ſon frere, qui ſuit.

ROBERT, ſurnommé *le Magnifique & le Libéral*, fut reçu, par ſon pere, Duc DE NORMANDIE, alla à la conquête de la Terre-Sainte, au retour de laquelle il mourut à Nice, en 1035, où il eſt enterré : il ne voulut pas ſe marier; il aima ſeulement la fille d'un Bourgeois de Falaiſe, nommée *Arlette*, dont il eut :

GUILLAUME *le Bâtard*, VII^e^ Duc de Normandie, qui, en 1063, par le teſtament de SAINT-EDOUARD, Roi d'Angletere, fut nommé héritier de ſon

Royaume, alla en faire la conquête avec toute la Nobleſſe de ſon Duché; mourut à Rouen en 1087, & ſon corps fut tranſporté dans l'Abbaye Saint-Etienne de Caen, qu'il avoit fondée. Il avoit épouſé, en 1049, *Mahaut de Flandres*, fille de *Baudouin*, dit *le Lépreux*, Comte *de Flandres*, & d'ADELE DE FRANCE, fille du Roi ROBERT. Ses enfans furent; — 1. HENRI, qui fut Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, après ſon frere, & dont nous parlerons ci-après; — 2. RICHARD, qui fut aſſaſſiné; — 3. GUILLAUME, dit *le Roux*, Roi d'Angleterre; — 4. ROBERT, qui ſuit; — 5. ADELE, femme d'*Etienne*, Comte *de Blois*, veuve de *Mahaut de Boulogne*, dont elle eut un fils, nommé — *Etienne de Boulogne*, qui fut dixieme Duc de Normandie; — 6, 7, 8 & 9. & quatre filles, nommées AGATHE, CONSTANCE, CECILE & ALIX.

ROBERT, II. du nom, dit *de Courteheuſe*, VIII^e Duc DE NORMANDIE, épouſa *Sibille*, fille de *Guillaume*, Comte *de Converſane*, dont il eut — GUILLAUME DE NORMANDIE, qui fut déshérité par ſon oncle HENRI, & demeura ſeulement Comte de Flandres.

HENRI I. du nom, Roi d'Angleterre, après la mort de ROBERT *de Courteheuſe*, ſon cadet, uſurpa la Normandie ſur *Guillaume*, Comte *de Flandres*, ſon neveu, & fut le IX^e Duc de Normandie: il mourut à Saint-Denis en France, en 1134. Il avoit épouſé 1°. MATHILDE, fille de MAVOLME, Roi d'Ecoſſe; & 2° *Adeliſe*, fille du Duc *de Louvain*, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de la premiere:

MATHILDE, Ducheſſe DE NORMANDIE, mariée 1°. à HENRI V, Empereur; & 2°. à *Geoffroi*, Comte d'*Anjou*. Pendant ce tems, *Etienne de Boulogne*, ſon couſin, fut dixieme Duc de Normandie. Elle eut du Comte *d'Anjou*, ſon ſecond mari: — 1. *Henri*, qui ſuit; — 2. *Geoffroi*, Comte de Nantes; — 3. & *Guillaume d'Anjou*.

HENRI, II. du nom, XI^e Duc DE NORMANDIE, Roi d'Angleterre, épouſa *Eléonore de Guienne*, que le Roi de France, LOUIS VII, avoit répudiée. Il en eut: — 1. GUILLAUME, mort jeune; — 2. HENRI, dit *le Jeune*, mort, ayant été couronné Roi d'Angleterre; — 3. RICHARD, dit *Cœur de lion*, qui ſuit; — 4. GEOFFROI, Comte de Bretagne, auteur de la branche des Ducs de Bretagne, par ſon mariage avec *Conſtance*, fille de *Conan*, Duc *de Bretagne*; — 5. & JEAN, dit *ſans Terre*, rapporté après ſon frere RICHARD.

RICHARD, dit *Cœur de lion*, XII^e Duc DE NORMANDIE, Roi d'Angleterre & Duc de Guienne, mourut ſans enfans, & eut pour héritier ſon frere,

JEAN, dit *ſans Terre*, Roi d'Angleterre, Duc DE NORMANDIE & de Guienne, qui fut le dernier Duc de Normandie. Après ſa mort, arrivée en l'an 1216, le Roi PHILIPPE-AUGUSTE conquit la Normandie, dont les Anglois, dans la ſuite, s'emparerent encore; mais enfin, ſous le Roi CHARLES VII, elle fut entierement conquiſe & réunie à la Couronne de France, dont elle fait une des belles & des meilleures parties du Royaume.

La NORMANDIE a été donnée en apanage à pluſieurs Enfans de France, 1°. en 1331, à JEAN DE FRANCE, fils de PHILIPPE DE VALOIS, & le même qui monta ſur le Trône en 1350. 2°. en 1351, à CHARLES I, DE FRANCE, fils aîné du Roi JEAN, & le même, qui depuis fut Roi en 1364, ſous le nom de CHARLES V. 3°. en 1365, à CHARLES II, DE FRANCE, 4^e fils de CHARLES VII. — CHARLES II, Duc de NORMANDIE, eut en échange, en 1469, le Duché de Guienne, & mourut ſans poſtérité en 1472. Par cet échange, fait en 1469, le Duché DE NORMANDIE fut de nouveau réuni à la Couronne, & depuis il n'en a plus été ſéparé.

Il eſt peu de Provinces en France où les Seigneuries, les Fiefs & les Terres nobles ſoyent auſſi multipliées que dans celle-ci. Il n'y avoit autrefois, en Normandie, que des Comtés: ils étoient ſeulement pour les freres des Ducs ou leurs proches parens. Les anciens Comtés, les ſeuls dont on ait connoiſſance, étoient ceux d'*Eu*, d'*Arques*, d'*Aumale*, d'*Evreux*, de *Brionne*, d'*Hyeſmes*, de *Bayeux*, de *Mortain* & de *Cotentin*. Dans le XII^e ſiécle les Ducs y ajou-

terent le Comté d'*Alençon* : les autres ne ſont que depuis la nomination des Rois de France. Au XVI^e ſiécle ces Monarques n'avoient de même créé que les Comtés d'*Harcourt*, de *Tancarville*, de *Beaumont-le-Roger* & de *Longueville*, dont l'érection étoit du XIV^e ſiécle.

Ce ne fut que dans le XVI^e que l'on commença auſſi à avoir en Normandie des Marquiſats, ſupérieurs aux Comtés. Il paroît que celui d'*Elbœuf*, érigé pour la Maiſon de *Lorraine*, fut le premier qui jouit de cette diſtinction. Il eſt à la vérité fait mention des *Marquiſats* ſous les Ducs de Normandie, mais ce n'étoient que de ſimples Baronnies, que les Ecrivains appelloient quelquefois de ce nom, parce qu'elles étoient ſituées ſur les marches du Duché ; & d'ailleurs elles n'avoient point de prérogatives particulieres. Les véritables Baronnies, qui donnoient aux Titulaires ſéance & voix délibérative à la Cour Souveraine des Ducs, dont elles relevoient immédiatement, étoient des Fiefs de dignité, de même que les *Marquiſats* & les *Comtés*. Elles le ſont encore à préſent en Angleterre, dont le Gouvernement a été pris de celui de Normandie. Les Barons y ſont les derniers Pairs du Royaume ; & ce n'eſt vraiſemblablement que par le non-uſage de cette dignité de *Pair*, que les grandes Baronnies de Normandie n'ont ceſſé de jouir de cette diſtinction. Il y a eu dans cette Province juſqu'à ſept Duchés, qui ſont ceux d'*Alençon*, *Longueville*, *Eſtouteville*, *Aumale*, *Elbœuf*, *Danville*, *Harcourt* & *Thury* ; actuellement ce nombre eſt moindre, & ne conſiſte plus qu'aux Duchés d'*Harcourt*, de *Broglie*, de *Cogny*, &c. Pour la Principauté d'*Yvetot*, au Pays de Caux, elle eſt remarquable à cauſe de ſes grands priviléges, & de la fable ſur laquelle on fonde ſon origine, qui lui a mérité le titre de *Royaume* parmi le Peuple.

En général les droits des Fiefs de Normandie ſont fort bornés & l'ont toujours été : il y en a très-peu à qui la *Haute Juſtice* ſoit naturellement attribuée ; cependant beaucoup de Seigneurs l'ont, mais ce n'eſt que depuis la fin du regne de Louis XIV : ce Monarque, pour ſubvenir aux frais de la guerre qu'il ſoutenoit, engagea un grand nombre de Hautes-Juſtices, & cela diminua d'autant la juriſdiction des Officiers Royaux : cependant la plus grande part de ces Hautes Juſtices ne ſont pas unies aux Fiefs, ni bornées par leur étendue, au contraire elles ont été diviſées par Paroiſſes.

Parmi les Maiſons du premier rang, iſſues des anciens Normands, on ne trouve plus gueres en Normandie, que la Maiſon *d'Harcourt*, dont les aînés poſſéderent, dès le XI^e ſiécle, le Comté de Meulan-ſur-Seine, avec ceux de Leyceſter & de Warwick en Angleterre. On y trouve auſſi que peu de Maiſons du 2^e & du 3^e rang, c'eſt à-dire, de qui ſont iſſues des anciens Barons *Normands*, grands & petits : de ce nombre ſont celles de *Malet Graville*, *Martel-Bacqueville*, *Vieuxpont*, *Tournebu*, *Vaſſy*, *Courcy*, *Carbonnel-Caniſy*, *d'O*, *Merle*, *Briqueville-la-Luzerne*, *Bailleul*, *Tilly*, *Argouges*, *Canonville*, *Longueuil*, *Houdetot*, *Roncherolles*, *la Heuze*, *Touſtain*, & quelques autres. Pluſieurs, même de celles qu'on vient de nommer, ſont éteintes. Quant aux anciennes Maiſons Françoiſes établies en Normandie, depuis que cette Province eſt paſſée ſous la domination de nos Rois, leur nombre eſt aſſez conſidérable, & nous parlerons de celles ci, comme de leurs précédentes, chacune en leur rang, ſuivant l'ordre alphabétique.

NORMANT-DE-MIZY (le). C'eſt une Famille noble, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire* : nous ſçavons ſeulement que

Sébastien François-Ange le Normant de-Mizy, Conſeiller d'Etat, Intendant Général de la Marine & des Colonies, veuf d'*Eliſabeth le Coffier*, a épouſé, en ſecondes noces, le 5 Mai 1660, *Marie-Louiſe-Auguſtine de Salignac*, fille de feu *Gabriel-Jacques de Salignac de la-Motte-Fenelon*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Conſeiller d'Etat d'Epée, Gouverneur du Queſnoy, Ambaſſadeur de Sa Majeſté auprès des Provinces-Unies, & de *Louiſe-Françoiſe le Pelletier*.

On trouve dans *Dubuiſſon*, le Normant, Seigneur de la Place. Nous igno-

rons ſi c'eſt la même famille. Celle-ci porte pour armes : *d'azur, à deux faſces ondées d'argent, au chef de même, chargé d'une roſe de gueules, accompagnée de deux canettes affrontées de ſinople.*

NORMANT (LE) : Autre Famille noble, diviſée en trois branches ; les deux premieres ſont établies à Rodez ; & la troiſieme, qui étoit établie à Creſpi en Valois, eſt éteinte.

Suivant la tradition, cette Famille eſt originaire de Calais en Picardie, où, lors du ſiége de cette Ville, en 1316, par EDOUARD, Roi d'Angleterre, ceux de ce nom étoient compris parmi les plus notables de cette Ville.

La Thomaſſiere, dans ſon *Hiſtoire généalogique du Berri*, fait remonter cette Famille à GUILLAUME LE NORMANT, Seigneur de Villabon, de Fleville, de la Foreſt & du Meſnil, qui fut un des habitans ſortis de Calais, que PHILIPPE DE VALOIS envoya dans le Berri, où pour récompenſe de ſa fidélité à la défenſe de la ville de Calais, il l'indemniſa de la perte de ſes biens ; entr'autres de la Terre de Tournehen, Seigneurie ſituée entre Ardres & Guines, qui appartient aujourd'hui à M. LE NORMAND-D'ETIOLLE, connu aujourd'hui ſous le nom de *Tournehen*.

Cette Famille, enſuite établie à Montdidier en Picardie, a perdu beaucoup de ſes titres dans les incendies dont cette Ville a été affligée pluſieurs fois, & encore tout récemment, en 1775, c'eſt ce qui fait qu'elle ne peut remonter qu'à noble FLORENT LE NORMANT, qui ſuit.

I. Noble FLORENT LE NORMANT, vivant en 1477, ſous le regne de LOUIS XI, rendit hommage à ce Prince, la même année, de ſes Terres & Seigneuries de Sirmont & de Sauvilles, dans le tems que ce Monarque reçut les ſoumiſſions des habitans de Montdidier. Il épouſa 1°. *Perrine Cauvel* ; & 2°. *Rogerette Boquet*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & MARIE.

II. JEAN LE NORMANT, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles, Maire de Montdidier, & Lieutenant-Général de Police de ladite Ville, fut un des principaux & des plus notables, choiſis, par les trois Etats, pour être députés à Laon, pour y notifier les articles de la paix conclue avec l'Angleterre. Il fut auſſi un de ceux qui contribuerent à faire transférer l'Egliſe du Saint-Sépulcre de Montdidier, du Fauxbourg où elle étoit ſituée, dans le centre de la Ville ; il contribua beaucoup, par ſes largeſſes, à la conſtruction d'une nouvelle Egliſe, commencée en 1504, & finie en 1519. En reconnoiſſance de ſes dépenſes conſidérables, il eut, dans cette nouvelle Egliſe, une ſépulture diſtinguée dans la nef, vis-à-vis la porte de l'entrée du chœur : il y fut inhumé, & on voit ſur ſa tombe ſon nom, ſes qualités & ſes armes. Il eut de *Jeanne de Morinvillers*, ſon épouſe, fille du Seigneur de ce nom : — 1. FLORENT, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOIS, tige de la branche établie à Creſpi en Valois, rapportée ci-après.

III. FLORENT LE NORMANT, II. du nom, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles, Maire de Montdidier après ſon pere, & auſſi Lieutenant-Général de Police de la même Ville, épouſa 1°. *Marie Barbier* ; & 2°. *Françoiſe de Franclieu*. Du premier lit vinrent : —— 1. FRANÇOIS, Prêtre de l'Oratoire, décédé, en 1645, au Séminaire de cette Congrégation, Fauxbourg Saint-Jacques à Paris ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. AIMÉE, mariée 1°. à *Jean Coquerel* ; & 2°. à *Jacques du Queſnel* ; — 4. ANTOINETTE ; & du ſecond lit : —— 5. CLAUDE, Sous-Pénitencier de la Cathédrale d'Amiens & Curé de Bruche, entre Amiens & Montdidier ; — 6. & PHILIPPE, établi à Amiens, qui fut Avocat du Roi au Bailliage de Montdidier, & épouſa *N... Piart*, dont il eut : — JACQUES-FRANÇOIS, Docteur en Théologie, Chanoine & Théologal de la Cathédrale d'Amiens.

IV. JEAN LE NORMANT, II. du nom, Seigneur du Fief de la Souille, donna des ſommes conſidérables pour les embelliſſemens & ornemens de la Paroiſſe du Saint-Sépulcre de la ville de Montdidier ; fit faire un grand vitrage en verre

peint, de 35 à 40 pieds de hauteur, repréſentant l'*Hiſtoire de la vente du Patriarche Joſeph aux Iſmaëlites;* ce vitrage fut placé à une fenêtre au fond du chœur de l'Egliſe; & au bas de ce vitrage étoit repréſenté JEAN LE NORMANT, à genoux ſur un prie-dieu; & au-deſſous on voyoit ſes armes, avec l'inſcription ſuivante en lettres gothiques: *Noble* JEAN LE NORMANT, *ancien Maire & bienfaiteur de l'Egliſe.* Il jouiſſoit, par Lettres-Patentes du Roi Louis XIII, du droit de meſurage ſur les grains qu'on apportoit au marché de Montdidier, les Mardi & Samedi de chaque ſemaine, droit dont il avoit hérité de ſes ancêtres. Il fit voir, pendant tout le cours de ſa vie, un attachement inviolable pour le bien de l'Etat, la gloire de ſon Prince, l'honneur de ſa patrie, le maintien de la Religion Catholique Apoſtolique & Romaine, & beaucoup de zele pour la deſtruction des Hérétiques. Il avoit épouſé *Jeanne l'Empereur*, dont: — JEAN, qui ſuit; — & FRANÇOIS, Prêtre de l'Oratoire, décédé, en 1645, au Séminaire de Saint-Magloire, Fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

V. JEAN LE NORMANT, III. du nom, Seigneur du Fief de la Souille, n'eut pas moins de zele que ſes ancêtres, pour le maintien de la Religion Catholique & la défenſe de la ville de Montdidier. Il eut de ſon mariage, avec *Marie Lecrère:* — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. ANTOINE, mort ſans avoir été marié, qui teſta le 9 Septembre 1663, laiſſa ſes biens à PHILIPPE, ſon frere aîné, & à ſes ſœurs, par égale portion; fit des legs pieux aux Egliſes & Couvens de Montdidier; & voulut être enterré dans le Cimetiere de Sainte-Barbe, de la Paroiſſe du Saint-Sépulcre; — 3, 4 & 5. & trois filles.

VI. PHILIPPE LE NORMANT, Seigneur du Fief de la Souille, né en 1626, mort en 1688, avoit épouſé, vers l'an 1648, *Anne le Ferre*, dont il eut 17 enfans, dont 12 morts jeunes, & lors de ſa mort il lui reſtoit quatre garçons & une fille, ſçavoir: — 1. PHILIPPE, mort en 1707, âgé de 53 ans, Prieur & Curé de Bus, du reſſort de l'Election de Montdidier; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. LOUIS, tige de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 4. JEAN-BATISTE, Grand-Chantre de l'Egliſe Cathédrale de Rodez; — 5. & ANNE.

VII. FRANÇOIS LE NORMANT, né à Montdidier, alla à Montauban, où il paſſa quelques années, de-là ſe tranſporta à Rodez, où il épouſa, en 1695, *Françoiſe de Négré*, jeune veuve, & fille de *N... de Négré*. Peu après ſon mariage il acheta de M. *de Balſa*, la ſeconde charge de Receveur des Tailles alternative de l'Election de Rodez, & en fit pourvoir le Sieur *Coignac*, qui ne prêta ſon nom que juſqu'en 1716, qu'il mena ſon fils à Paris, où il obtint diſpenſe d'âge pour le faire recevoir, à la Chambre des Comptes de Paris, à cette ſeconde charge de Receveur des Tailles; enſuite FRANÇOIS LE NORMANT alla vendre les biens qui lui reſtoient près de Montdidier, & acheta pluſieurs Terres dans le Rouergue, où il venoit de s'établir; & quoique qualifié de *Noble* & *Ecuyer* comme ſes ancêtres, pour éviter de payer les lods & ventes, il ſe fit pourvoir d'une charge de Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Montauban, qu'il ne garda que trois ans. Il acheta enſuite la Baronnie d'Aiſſennes & de Ledergues, ainſi que les Seigneuries d'Eſpeſſergues, de Jos, de Marragon, des Anglés, d'Aboul, du Bruel, de Bozours & de Sénergues. Il eſt mort le 5 Juin 1731, a été inhumé en l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Saint-Amant du Bourg de Rodez, dont il étoit bienfaiteur, dans un caveau ſous la Chapelle de *Sainte Trajécie*, en l'un des bas côtés du chœur, du côté de l'Evangile, ſépulture qu'il avoit acquiſe pour lui & ſa Famille; mais par la nouvelle conſtruction de cette Egliſe plus reſſerrée, ce caveau ſe trouve aujourd'hui au-deſſous des murs extérieurs de l'Egliſe. Il a laiſſé de ſon mariage: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & JOSEPH, Grand-Archidiacre de Comminges.

VIII. JEAN-FRANÇOIS LE NORMANT, Baron d'Aiſſennes, épouſa *Marie-Anne de Solanet*, fille de *N... de Solanet*, Tréſorier de France, dont: — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Capitaine au Régiment de Vexin; — 3. & FRANÇOIS-REGIS, Aide-Major au même Régiment.

IX. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS LE NORMANT, Baron d'Aiſſennes, pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1750, a épouſé, en 1754, *Marie-*

Marie-Catherine de Renaldy, fille de Meſſire *N... de Renaldy*, Baron de Colombier, d'une Maiſon alliée aux meilleures de la Province du Languedoc, dont : — 1. JEAN-FRANÇOIS-MARIE-ANNE-JOSEPH ; — 2. MARIE-ANNE-CATHERINE-FRANÇOISE ; — 3. JOSEPHE, mariée, le 11 Mars 1774, avec *N... de Séguret*, Préſident, Juge-Mage à Rodez ; — 4. & MARIE-CATHERINE-RÉGIS.

Seconde Branche. Seigneurs de Bussy.

VII. LOUIS LE NORMANT, Sieur de Buſſy, troiſieme fils de PHILIPPE, & d'*Anne le Fevre*, fut envoyé en Bretagne, en 1681, pour faire la régie des impôts & billots qui ſont les droits de cette Province. Il y épouſa, en 1685, *Jeanne de Thomer*, jeune veuve de condition, alliée aux meilleures Maiſons de Bretagne, dont 18 enfans ; parmi les garçons, il n'y en a que deux qui ayent pris alliance, ſçavoir : — FRANÇOIS-DAUPHIN, qui ſuit ; — & PIERRE, marié à Guingamp en Bretagne.

VIII. FRANÇOIS-DAUPHIN LE NORMANT, Sieur de Buſſy, né le 8 Février 1693, épouſa, à Rodez, par contrat du 30 Mars 1734, *Thérèſe-Louiſe-Claudine d'Alichoux*, fille de noble *Jean-François d'Alichoux*, Seigneur de Buzarengues, & de *Louiſe Dumas-de Villaret*, dont : — 1. AMANT-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & une fille, mariée avec *Joſeph-François-Régis de Séguret*, Ecuyer, Préſident, Juge-Mage, & Lieutenant Général en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial de Rodez, fils de *Joſeph de Séguret*, & de MARIE-MADELENE LE NORMANT.

IX. AMANT-FRANÇOIS LE NORMANT, Sieur de Buſſy, né le 22 Août 1743, a été reçu, en 1768, en la Chambre des Comptes de Paris, à la charge de Receveur des Tailles dans l'Election de Rodez, par la réſignation qui lui en a été faite par ſon pere.

Troiſieme branche, établie à Creſpi en Valois.

III. FRANÇOIS LE NORMANT, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles, & de *Jeanne de Morinvillers*, fut auſſi ardent que ſes ayeux pour défendre la ville de Montdidier contre les incurſions des Anglois. Le peu de force qu'avoit le Seigneur *de la Trémoille*, Lieutenant-Général pour le Roi en Picardie, à leur oppoſer, faiſoit déſeſpérer aux habitans de pouvoir être ſecourus, lorſque *Pons de Dormy* leur amena du ſecours & fit entrer dans la Ville, *Rochebaron*, *Auvergne*, *Florac*, avec 50 hommes d'armes ſuivis de 1000 Franc-Archers, conduits par *René de la Pelletrie* ; mais ce renfort & tous les habitans, ayant à leur tête les plus notables, ne purent empêcher la priſe de la Ville après dix ou douze jours de vigoureuſe défenſe ; & l'ouverture de la brêche obligea les habitans à capituler : la garniſon, qui obtint les honneurs de la guerre, alla rejoindre le corps *de la Trémoille*. Six jours après l'approche du Duc *de Vendôme*, les ennemis abandonnerent la place, après l'avoir brûlée, & les François y rentrerent, lors du traité de Cambray, le 5 Août 1529 ; & CHARLES-QUINT renonça à ſes prétentions ſur Montdidier.

FRANÇOIS LE NORMANT contribua beaucoup à la réédification de l'Egliſe du Saint Sepulcre, comme avoit fait ſon pere, par les dons qu'il fit lors de ſon décès, arrivé en 1526. Il fut inhumé dans le tombeau de ſon pere, & ſur ſa tombe on mit : *Cy gît honorable homme* FRANÇOIS LE NORMANT, *ancien Echevin, bienfaiteur & reſtaurateur de cette Egliſe* ; & au deſſous ſont repréſentées ſes armes. Il eut de *Valentine de la Morliere*, ſon épouſe : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. & ANTOINE, dit *le jeune*, rapporté après ſon aîné.

IV. ANTOINE LE NORMANT épouſa *Eliſabeth Joly*, fille de *N... Joly*, Conſeiller du Roi, Receveur & Payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, dont il eut :

V. JEAN LE NORMANT, auſſi Conſeiller du Roi, Receveur & Payeur des rentes de l'Hôtel de cette Ville, marié à *N... Mauger*, de la Ville de Gien en Gâtinois. Il fut intéreſſé dans pluſieurs affaires ſous M. *Fouquet*, Surintendant des

Finances ; mais il mourut au milieu de ſes projets. De ſon mariage il laiſſa : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. François, Barnabite, enſuite de l'Ordre de Cluny, Aumônier des Gardes du Corps du Roi, gratifié d'une penſion par Louis XIV, ſur un Evêché, en récompenſe de ſes ſervices, mort à Paris vers l'an 1748 ; — 3. Angélique, veuve de *N... Gratien*, Conſeiller au Châtelet, enſuite au Parlement, laquelle paſſa le reſte de ſa vie dans la retraite & les exercices de piété. Elle mourut en 1729, & fut inhumée à Saint-Paul ; — 4. Anne, morte fille ; — 5. Marie, femme de *Jean Froiſſ.r*, Conſeiller en l'Election de Montdidier ; — 6. & Marguerite, femme d'*Adrien Coulet*, Conſeiller en la même Election.

VI. Louis le Normant, établi à Creſpi en Valois, fut Commiſſaire de la Gendarmerie, & épouſa *N... de la Fontaine*, fille de *N... de la Fontaine*, Secrétaire du Roi, dont pluſieurs enfans. Il n'eſt reſté qu'une fille, mariée à *N... Neret*, de la même ville de Creſpi. Voyez Neret.

Derniere branche.

IV. Antoine le Normant, dit *le Jeune*, ſecond fils de François & de *Valentine de la Morliere*, établi à Montdidier, y fut Maire de la Ville & de ſon Gouvernement, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

V. Florent le Normant, Maire héréditaire de la ville de Montdidier & de ſon Gouvernement, marié à *Antoinette Prunier*, fille de *Pierre Prunier*, Receveur de Charbonniere. Il en eut trois enfans ; deux moururent jeunes, & il reſta :

VI. Florent le Normant, II. du nom, qui épouſa *Marie le Maire*, dont : — 1. Jean, Eccléſiaſtique, Licencié en la Faculté de Paris, Curé de Bajonvillée en Santerre, Diocèſe d'Amiens, où il mourut ; — 2. & François, qui ſuit.

VII. François le Normant, Ecuyer, Chef de la Panneterie du Roi, épouſa *Marie le Maire*, fille de *Pierre*, morte en 1668, dont il eut beaucoup d'enfans, dont deux garçons ; l'aîné, qui fut Eccléſiaſtique ; le ſecond, Céleſtin ; & pluſieurs filles Religieuſes, excepté une mariée à *N... le Clerc de Ricamel*, Conſeiller au Bailliage & Prévôté de Montdidier, laquelle hérita de tous les biens de la ſucceſſion de ſon pere.

Généalogie dreſſée ſur un Mémoire communiqué. Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de ſable.*

NORMANVILLE : Terre ſituée dans le Bailliage de Caux, au milieu des Terres, laquelle a donnée ſon nom à une des plus anciennes Maiſons de la Province de Normandie.

On trouve dans un vieux regiſtre des Nobles de Normandie, Hugues de Normanville, Seigneur de Hattentot, Rouville & Hibermont. — Raoul de Normanville eſt mentionné parmi les 25 Barons qui jurerent fidélité au Roi Jean *ſans Terre* en 1205. — Richard de Normanville eſt auſſi nommé dans un rôle de la Chambre des Comptes de l'an 1236. — Il y a un titre de l'an 1308, qui parle de Laurent de Normanville, Chevalier, pere de Pierre de Normanville, qui plaidoit en l'Echiquier en 1343. — On voit des lettres paſſées ſous le ſcel de la Comté de Longueville en 1369, comme *Jean Dumeſnil*, Ecuyer, vendit à Laurent de Normanville, dit *Hardeville*, Ecuyer, un écu de rente. — Roger de Normanville, vivant en 1391, épouſa *Jeanne d'Eſtouteville*, fille de *Colard d'Eſtouteville*, Seigneur d'Ausboſc, & de *Jeanne d'Auvrecher*, dont : — Guillaume de Normanville, pere de Roger, Sire de Normanville en 1482 ; — & de Pierre de Normanville, Seigneur de Bauſcolle, ou Boſcault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, marié, en 1540, à *Madelene de Laval*, fille de *René*, Seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette Avare*, dont : — Guillaume de Normanville, Seigneur de Foucart, marié, vers l'an 1500, à *Adrienne des Haies*. — Marguerite de

Normanville, probablement ſa fille, étoit veuve, en 1540, de *Jacques Dumeſnil*, Seigneur de la Riviere.

Il y a un aveu rendu le 28 Juin 1555, pour *Marguerite d'Orbec*, veuve d'Adrien, Sire de Normanville, pour Adrien de Normanville, ſon fils. Le dernier de tous ſes enfans ne laiſſa qu'une fille, mariée dans la Maiſon de *Peſtel*, Seigneur de Bleſimare & de Saint-Laurent, dont les enfans ont poſſédé depuis la Terre de Normanville. Voilà ce que nous apprend l'Hiſtoire d'Harcourt, par *la Roque*, *p.* 556 & 1312.

Il y a encore deux branches de cette Famille, qui ſubſiſtent dans le Pays de Caux, dont l'une eſt celle des Seigneurs *de Foucart* & *d'Auſſy*, & l'autre des Seigneurs *des Heberts* & *des Bordes*, dont nous allons parler d'après *l'Armorial de France*, *Reg. I*, *P. II*, *p.* 415.

Adrien de Normanville, Ecuyer, Seigneur des Heberts, Sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec en Caux, qualifié *Ecuyer* en 1527, & nommé dans une Sentence du 16 Octobre 1539, légataire univerſel de *Jacqueline de Canonville*, veuve de Jean de Normanville, avoit épouſé *Catherine de Belleville*, dont : — 1. Durand, qui ſuit ; — 2. Pierre, Seigneur de Boſcault, Chevalier, de l'Ordre du Roi ; — 3. Charlotte, mariée, le 22 Février 1574, avec *Pierre de Thiboutot*, Ecuyer ; — 4. Jacqueline, femme d'*Odet du Crotei*, Conſeiller du Roi, Lieutenant du Bailli de Caux, au ſiége de Caudebec ; — 5. & Marrguerite, femme d'*Annibal Aprix*, Sieur de Vimont.

Durand de Normanville, Seigneur des Heberts, Sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec en Caux, épouſa, le 7 Décembre 1564, *Madelene de Saint Pierre*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Saunerie & de Saint-Julien, & de *Marie Vauquelin*, dont : — 1. Jacques, qui ſuit, — 2. & Jeanne, femme de *Louis de Quibeuf*, Sieur de la Mazure.

Jacques de Normanville, Ecuyer, Sieur des Heberts, Capitaine des Chevaux-Légers, épouſa, le 12 Décembre 1591, *Adrienne du Crocq*, fille de *François*, Seigneur de Saint Germain & de Morcin, & de *Marguerite du Tot*. De ce mariage naquirent, entr'autres enfans : — Nicolas de Normanville, Ecuyer, Seigneur des Heberts, qui s'allia, le 24 Juin 1619, avec *Marguerite de Guerin*, fille de *Tanneguy*, Ecuyer, Seigneur d'Eſtouteville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, & de *Charlotte d'Ancienville*, dont : — Pierre, Ecuyer, Sieur des-Heberts & des Bordes ; — & François, qui ſuit.

François de Normanville, Ecuyer, épouſa, le 13 Février 1560, *Madelene Gouel*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Bellefoſſe, & de *Françoiſe Goſſelin*, dont :

François de Normanville, II du nom, Ecuyer, qui fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, par Ordonnance du 17 Avril 1668, & s'allia, le 17 Mai 1687, avec *Marie d'Herbouville*, fille de *Philippe*, Ecuyer, & de *Louiſe Frerret*. De ce mariage ſont nés : — Pierre-François, qui ſuit ; — & Louis-Joseph.

Pierre-François de Normanville, Ecuyer, s'eſt marié le 23 Août 1712, avec *Anne-Théreſe des Mares*, fille d'*Adrien-Hector*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Genneviere*. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans : Jeanne-Claude-Pétronille, née le 13 Mai 1721, reçue à Saint-Cyr, le 20 Juin 1732.

Les armes : *d'azur, à trois merlettes d'or, poſées 2 & 1.*

* NORON, en Normandie, Diocèſe de Bayeux, Fief, Terre & Seigneurie, mouvans nuement du Roi par foi & hommage, à cauſe de ſa Vicomté de Bayeux, pour un huitieme de fief de *Hautbert*. Il eſt ſitué dans les Paroiſſes de Noron & d'Agy, & a, de tems immémorial, le droit de ſeul Patron honoraire de la Paroiſſe de *Noron*.

NOUE (LA) : Famille ancienne & distinguée dans la Province de Bretagne, dont il est fait mention dans l'Histoire de cette Province.

GARNIER DE LA NOUE vivoit en 1152, & GUILLAUME DE LA NOUE, Chevalier, en 1200. Cette Famille a pris ou donné son nom à la Terre de la Noue, dans la Paroisse de Fresnay en Retz, Evêché de Nantes. Les titres de cette Seigneurie font mention de noble OLIVIER DE LA NOUE, vivant en 1365 : on y trouve indifféremment LA NOE ou LA NOUE, en latin *Noa*. La même espece de possession de deux Terres du même nom de la Noue ou Noë, dans différens cantons de la Province, peuvent avoir donné le nom à deux Familles différentes, ou qui pourroient avoir la même identité : quoi qu'il en soit, elles sont également recommandables par leur ancienneté, leurs emplois & leurs alliances.

GILLES DE LA NOUE OU DE LA NOE, étoit Ecuyer sous *Bertrand du Guesclin*, en 1370. — JEAN DE LA NOE est mentionné dans les titres de la Baronnie de Retz, en 1392. — ETIENNE DE LA NOE fut un des Seigneurs qui accompagnerent le Duc *de Bretagne*, en France, en 1418. — Le Sire DE LA NOE OU DE LA NOUE, signa, avec beaucoup d'autres de ce nom, en 1465, le traité passé à Caen entre le Roi Louis XI, & *François*, Duc *de Bretagne*.

Pour la Famille de LA NOUE, dont nous allons parler ici, & qui a formé plusieurs branches, elle remonte, par filiation suivie, à

I. GUILLAUME DE LA NOUE, Seigneur dudit lieu, qui fut un des Nobles de la Baronnie de Retz qui firent hommage au Duc *de Bretagne* en 1384. En 1402 il rendit aveu à la Châtellenie des Hucquetieres, pour la Terre noble de Guibretoux. Il eut pour enfans : — MAURICE, qui suit ; — & JEANNE DE LA NOUE, qui porta la Terre de ce nom à son mari *Jean de Basoges*, avec lequel elle rendit aveu en 1417 & 1445.

II. MAURICE DE LA NOUE, Seigneur de la Noue, après la mort ou par arrangement de JEANNE, sa sœur, succéda aussi à son pere dans la succession de la Terre de Guibretoux, dont il rendit aveu en 1453. Il avoit accompagné, en 1427, le Sire *de Coetquen*, & laissa pour enfans : — OLIVIER, qui suit ; — & JEAN, auteur des Comtes de Vair, rapportés ci-après.

III. OLIVIER DE LA NOUE, Chevalier, Seigneur de la Noue, Guibretoux, la Chinardiere, &c. rendit aveu de la Terre de la Noue en 1463, & épousa *Jeanne de Laval*, fille de *Gui*, II. du nom, Chambellan du Roi CHARLES VII. Elle étoit, en 1481, tutrice de son fils, qui suit.

IV. FRANÇOIS DE LA NOUE, Seigneur dudit lieu, se distingua dans les guerres d'Italie, vers l'an 1510, avec les Maréchaux *de Rieux* & *de Gié*, & autres Seigneurs. Il eut, par acte de 1519, permission de *Tannegui Sauvage*, Baron de Retz, pour faire construire, sur sa Terre de la Noue, Château, Maison forte, tant à Douves qu'à Pont-levis, comme bon lui sembleroit, avec tous les droits de Châtellenie. Cette permission lui fut accordée, tant en considération de ses services, que de sa noblesse, & aux fins de l'augmentation de sa Seigneurie de la Noue. Il épousa *Madelene de Châteaubriant*, Dame de Chavannes, fille de *Regnault*, Sire *de Châteaubriant*, & d'*Hélie d'Estouteville*, dont :

V. FRANÇOIS DE LA NOUE, II. du nom, Seigneur de la Noue, de Chavannes, la Roche-Bernard, le Loroux & Botteraux, qui fut nommé, en 1543, comme Gentilhomme de la Baronnie de Retz, pour entrer dans la garnison du Château de Nantes. Son épouse, Demoiselle *Bonnaventure l'Epervier*, Dame de Brior, étoit, en 1553, tutrice de ses enfans, sçavoir : — FRANÇOIS, qui suit ; — & MARGUERITE-CLAUDINE, épouse, en 1556, de *Jacques le Porc-de-la-Porte*, Baron de Vesins en Anjou.

VI. FRANÇOIS DE LA NOUE, III. du nom, né en 1531, surnommé *Bras-de-fer*, parce qu'ayant eu le bras gauche emporté à la prise de Fontenay en Poitou, il s'en fit mettre un de fer. Il fut tué au siége de Lambale en 1591, avec la réputation d'un grand Général, d'un habile Négociateur, d'un excellent Politique, d'un bon citoyen & d'un homme vertueux. Il avoit épousé *Marguerite de Téligny*, fille de *Louis*, tué à la Saint-Barthelemi, & de *Louise de Coligny ;*

celle-ci se remaria à *Guillaume de Nassau*, Prince d'Orange. De ce mariage vinrent : — 1. ODET, qui suit ; — 2. THÉOPHILE, qui prit le nom *de Téligny* après la mort de CLAUDE DE LA NOUE, son neveu : il n'eut de sa femme, d'une Famille de Beauce, que deux filles, — CATHERINE & ANGÉLIQUE ; — 3. JEANNE, mariée au Marquis *de Goyon-de-la-Moussaye*, dont elle n'eut point d'enfans ; — 4. MARIE, veuve en premieres noces du Seigneur *de Chambray* ; en secondes, de *Joachim de Bellingreville*, Seigneur de Neuville, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Prévôt de France. Elle se maria, en troisiemes noces, à *Pons de Lauzieres*, Marquis de Themines, Maréchal de France en 1622 ; — 5. & ANNE, femme 1°. de *David*, Baron *de la Musse* & du Ponthus, Banneret de Bretagne ; & 2°. de *Jacques*, Marquis *de Cordouan*, Seigneur de Mimbré au Maine.

VII. ODET DE LA NOUE, fils aîné du fameux *Bras-de-fer*, fut employé avec distinction, au service du Roi HENRI IV, & épousa *Marie de Lannoy*, de la branche *de Lesdain*, Maison illustre en Flandres, dont :

VIII. CLAUDE DE LA NOUE, Gentilhomme de la Manche de GASTON, frere du Roi Louis XIII, marié avec *N... de Saint-Georges-de-Verac*, dont, pour fille unique,

IX. MARIE DE LA NOUE, mariée, en 1644, avec *Léonor-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer en Normandie.

Comtes DE VAIR.

III. JEAN DE LA NOUE, second fils de MAURICE, Seigneur DE LA NOUE & de Toullan, fut Capitaine de Machecoul en Retz, en 1458. Il eut pour fils :

IV. GUILLAUME DE LA NOUE, II. du nom, qui eut la commission de faire fortifier Vannes en 1487, & épousa, vers l'an 1460, Demoiselle *N... de Lisseneuve*, seule héritiere de sa Famille, dont il prit les armes. De ce mariage vint :

V. GUILLAUME DE LA NOUE, III. du nom, qui fut Capitaine de 25 lances, & l'un des nobles Bretons qui se refugierent en Touraine en 1484, à cause de leur démêlé avec le Ministre *Landois*. Il y épousa, en 1505, Demoiselle *Christine Pirot* ou *Peraut de la Villiere*, fille du Lieutenant-Général & premier Magistrat de Chinon, dont :

VI. GUILLAUME DE LA NOUE, IV. du nom, qualifié *noble Ecuyer*, qui succéda à son ayeul maternel dans la place de Lieutenant-Général, place alors très-distinguée. Il épousa *Françoise de Fromentiere*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur *de Fromentiere*, Echanson du Roi, auquel il avoit rendu aveu de cette Terre en 1489. GUILLAUME DE LA NOUE rendit aussi aveu au Roi pour sa Terre des Planches, fiefs & dixmes, dans la Paroisse de Pacé près Rennes, en 1537, lesquels furent ensuite vendus pour l'acquisition de la Terre & Baronnie de Vair. Il laissa de son mariage : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. RENÉ, Chanoine de Mexmes, où il fonda l'Office solemnel de Saint Paul & de la Madelene, & un Anniversaire ; — 3. & GUILLAUME, allié à *Claude de Rancher*, fille de noble *Léonard de Rancher*, Ecuyer, Seigneur de Mouchaux, de Verneuilles & de la Guitonniere.

VII. CHARLES DE LA NOUE, Seigneur, en 1537, de Brisay-Grigné, le Veaubreton & de Vair, Conseiller au Parlement de Bretagne, Maître des Requêtes de l'Hôtel, Chancelier de M. le Duc D'ANJOU, frere d'HENRI III, fut employé, avec distinction, dans les affaires les plus importantes de l'Etat. Il avoit partagé noblement avec ses cadets, le 3 Mars 1560, & épousa, en 1570, *Marie de la Barre*, issue de *Jean de la Barre*, qui vainquit *Mathieu de Goureray*, Anglois, au célebre Tournois fait à Lisbonne, & étoit frere d'*Emery de la Barre*, Chevalier Breton, tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il en est parlé dans l'Histoire généalogique de la Noblesse de Touraine, par le Chevalier *l'Hermite-Soulier*. De ce mariage vinrent : —— GUILLAUME, qui suit ; — & FRANÇOIS, qui embrassa d'abord l'état ecclésiastique, quitta ses Bénéfices, & fut tué en duel par le Seigneur *de Crapado*.

VIII. GUILLAUME DE LA NOUE, V. du nom, Seigneur de Vair, de Crazelles, Crenolles, &c. Conseiller au Parlement de Bretagne, Conseiller ordinaire de la

Reine, ſon Intendant, Chancelier de Madame la Ducheſſe d'Orléans, femme de Gaston, mort Doyen du Parlement de Bretagne, avoit épouſé; en 1604, *Anne de Corneiller*, fille du Seigneur de la Touche & de la Haye; ſœur de *Pierre de Corneiller*, Evêque de Rennes, dont: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Henri, tige des Seigneurs de Bogar, rapportés ci-après; — 3. Hélene, femme de *Jean de Saint-Pern*, Chevalier, Seigneur du Lattay; — 4. & Eléonore, femme du Seigneur *Maudet de la Fonchais*.

IX. Charles de la Noue, II. du nom, Comte de Vair, par érection de 1659, Conſeiller d'Etat, épouſa noble Demoiſelle *Eliſabeth de Mouſſy*, dont: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Charles-Armand, Capitaine des Gardes de l'ayeul de M. le Prince *de Condé* actuel, & Gouverneur du pere de S. A. S.; — 3. & N... de la Noue, Capitaine de Cavalerie au Régiment de ſon frere aîné, enſuite Lieutenant-Général des Troupes de Baviere.

X. Jacques de la Noue, Comte de Vair, Seigneur de Crazelles, &c. Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, épouſa *Catherine de Vieuxpont*, des Sires *de Vieuxpont* en Normandie, fille d'*Alexandre*, Marquis *de Vieuxpont*, & ſœur unique de *Guillaume*, Marquis *de Vieuxpont*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Charlemont, & Commandant au pays d'Aunis, dont: — 1. Charles-Gabriel, qui ſuit; — 2. René-François, auteur des Comtes de la Noue-Vieuxpont, rapportés ci-après; — 3. & N... de la Noue, Commandant d'un Bataillon du Régiment de Guienne, mort ſans poſtérité, de ſon mariage avec *N... de Senouville*.

XI. Charles-Gabriel de la Noue, Comte de Vair, Seigneur de Crazelles, & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Feronnaye, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, épouſa, en 1719, *Adrienne le Ballore-de-la-Rodde*, fille de Meſſire *Claude*, Comte de la Rodde, Brigadier des Armées du Roi, Commandant à Abbeville & dans le Ponthieu, dont:

XII. Claude-Jean-Batiste-Joseph, Comte de la Noue-de-Vair, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, marié, en 1746, à noble *Marie de Sédirac-de-Monteſquiou*, dont: — 1. Charles-Marc-Antoine-Georges-Joseph, Chevalier Novice de Saint-Lazare, & Capitaine de Cavalerie; — 2. François-Marc, Lieutenant au Régiment de Royal-Dragons, auſſi Chevalier Novice de Saint-Lazare; — 3. Alexandre-René-Marie, Eccléſiaſtique; — 4 & 5. & deux filles.

Branche des Comtes de la Noue-Vieuxpont.

XI. René-François de la Noue, ſecond fils de Jacques, & de *Catherine de Vieuxpont*, fut Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine; & en 1728, à la mort de ſon couſin-germain, le Marquis *de Vieuxpont*, dernier de cette illuſtre Maiſon, il joignit à ſes nom & armes ceux de *Vieuxpont*. Il eut de ſon épouſe, *Marie-Madelene de Fiennes-le-Carlier*, Demoiſelle de Picardie, — 1. Gabriel-François, Comte de la Noue-Vieuxpont, Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, Miniſtre Plénipotentiaire, Général-Major, & Chambellan de l'Electeur de Cologne; — 2. Guillaume-Alexandre, Vicaire-Général de Meaux, & Abbé Commendataire de Saint-Séverin; — 3. Jean-Marie, Chevalier de Saint-Louis & Colonel d'un Régiment; — 4. N... dit *le Chevalier* de la Noue, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Marcieu, Cavalerie, tué à la bataille de Minden en 1759; — 5. Stanislas-Louis, dit *le Comte de Vair*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Commandant les Volontaires de l'armée du Maréchal *de Broglie*. Il eſt Auteur des nouvelles Conſtitutions Militaires, & fut tué, en 1760, dans un combat en Weſtphalie; — 6 & 7. & deux filles.

Branche des Seigneurs de Bogar.

IX. Henri de la Noue, ſecond fils de Guillaume, Seigneur de Crenolles, Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa, en 1632, *Anne le Metayer*, fille

aînée de *Mathurin*, Seigneur de la Villenorme & de Bogar, &c. & de Dame *Anne du Groeſquer*. Après ſa mort, ſa veuve ſe remaria, en 1647, à Meſſire *Jean Freſlon*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin; elle eut de ſon premier mariage: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1662. Dans le Procès-verbal de ſes preuves, les Commiſſaires déclarerent que GUILLAUME DE LA NOUE, frere aîné dudit PIERRE, leur avoit préſenté pluſieurs titres, informations & autres actes juſtificatifs de ſa nobleſſe, leſquels alloient à plus de 2 ou 300 ans, & qu'il paroiſſoit, par ſes titres, que les prédéceſſeurs dudit PIERRE DE LA NOUE étoient ſortis des plus nobles & des plus illuſtres Familles de Bretagne; — 3. GABRIELLE, Dame de Saint-Armel, qui vécut ſans alliance; — 4. & ANNE, mariée au Seigneur *de Meury*, de Carcé & de la Douettée.

X. GUILLAUME DE LA NOUE, VI. du nom, Seigneur de Bogar, la Villenorme & Saint-Armel, Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa, en 1669, *Françoiſe Pringlé* (*Pringuel*), iſſue d'une ancienne Maiſon d'Ecoſſe, reconnue *Noble* par Arrêt de la Cour du 30 Avril 1704, qui ordonna l'enregiſtrement des Lettres-Patentes de CHARLES II, Roi d'Angleterre. De ce mariage ſont nés: — GUILLAUME, qui ſuit; — & CLAUDE, non marié.

XI. GUILLAUME DE LA NOUE, VII. du nom, Seigneur de Bogar, de la Villenoreme & Saint-Armel, Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa 1°. *Louiſe-Françoiſe de Tremereuc*, en 1696, d'une ancienne Maiſon, alliée à celle de *Rieux*; & 2°. *Anne-Françoiſe-Hiacinthe de la Villeon*, d'une ancienne Maiſon, & iſſue d'un Chancelier de Bretagne, fille du Seigneur des Aubiers, & de *Charlotte Hingans*, des Seigneurs *de la Tremblais*. Du premier lit vinrent: — 1. VINCENT-TOUSSAINT-MARIE, qui ſuit; — 2. CATHERINE, femme de *N... de Bertho*, Chevalier, Seigneur de la Ville-Joſſe; — 3 & 4. deux filles, Religieuſes; & du ſecond lit: — 5. GUILLAUME-FRANÇOIS DE LA NOUE, Seigneur des Aubiers, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Bretagne, marié à Demoiſelle *du Bourn*, Dame des Salles, dont: — (a) TOUSSAINT, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & marié à *N... Bochat*, Dame de Veaugaillart, dont pluſieurs enfans; — (b) le Chevalier DE LA NOUE, Capitaine d'Infanterie, & ci-devant Lieutenant des Grenadiers de France; — (c) l'Abbé DE LA NOUE, Chanoine de Quintin; — & quatre filles, non mariées.

XII. VINCENT-TOUSSAINT-MARIE DE LA NOUE, Seigneur de Bogar, la Villenorme, &c. Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa *Marie-Madelene de Preſſac*, fille d'*Alphée*, Marquis *de Preſſac*, & de Demoiſelle *Jeanne Filleau*, dont: — 1. JOSEPH-SILVAIN-TOUSSAINT-MARIE, qui ſuit; — 2. JÉRÔME FRANÇOIS, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Saint-Brieux; — 3. & JULES-CÉSAR-FÉLIX, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, marié à noble Dame *Roſe-Emilie de Langan-Boisfevrier*, dont pluſieurs enfans: — un a été placé au College Royal de la Flêche, où il eſt mort le 30 Mai 1775; — un autre, nommé JULES-CÉSAR-MARIE DE LA NOUE, l'a remplacé; — le troiſieme, nommé TOUSSAINT, eſt mort au ſervice de la Marine; — & deux filles, l'une, nommée THÉRESE, n'eſt pas mariée; l'autre, nommée LOUISE-ANNE, a été élevée à la Maiſon Royale de l'Enfant-Jeſus, & eſt Religieuſe.

XIII. JOSEPH-SILVAIN-TOUSSAINT-MARIE DE LA NOUE, Chevalier, Seigneur de Bogar, de la Villenorme, &c. a épouſé, en 1745, *Françoiſe-Marcelle Gilin*, fille aînée de *François*, Chevalier, Seigneur de Coües-Couvrau, Châtelain de la Ville-Morel, & de Dame *Claire-Marie de Talhouet-Boiſorand*, dont:

XIV. GUILLAUME-FRANÇOIS DE LA NOUE, Chevalier, Seigneur de Bogar, &c. ancien Page du Roi dans ſa grande Ecurie, puis Officier de Cavalerie au Régiment Royal-Lorraine, aujourd'hui Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, qui n'eſt pas encore marié.

Les armes de MM. DE LA NOUE-*Bras-de-fer*, ſont: *d'argent, fretté de dix bâtons de ſable, au chef de gueules, chargé de trois têtes de loups arrachées d'or.*

NOYER-DES-TOUCHES: Famille de Paris, dont étoit

CLAUDE DU NOYER, Seigneur des Touches, Receveur-Général & Payeur

des Rentes de la ville de Paris, mort le 11 Septembre 1697. Il avoit épouſé *Anne-Eliſabeth du Moulin*, décédée le 26 Mars 1693, dont, entr'autres enfans :

CLAUDE-JACQUES DU NOYER, Seigneur des Touches, Maître Ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, reçu en cette charge le 26 Juin 1705, mort ſubitement en ſon Château des Touches, ſitué à Fontenay près Corbeil le 10 Septembre 1736. Il étoit veuf depuis le 18 Octobre 1711. De *Marie-Anne Rolland*, qu'il avoit épouſée le 13 Février de l'année précédente, & qui étoit fille de *Louis Rolland*, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon Couronne de France & de ſes Finances, ci-devant Agent de Change, & d'*Eliſabeth le Clerc:* il n'en a eu que — CLAUDE-LOUIS DU NOYER, Seigneur des Touches, né le 26 Septembre 1711, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 7 Juillet 1732. Il a épouſé, le 11 Février 1738, *Françoiſe-Henriette Berthelot*, née le 15 Janvier 1721, fille unique de *Louis-Michel Berthelot*, Seigneur de Montcheſne, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 8 Août 1741, dans la 49^e^ année de ſon âge, & de *Marie-Michelle-Françoiſe Begon-de Montfermeil.*

On trouve dans l'Armorial de *Dubuiſſon* une famille DU NOYER, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une aigle de même; au chef d'or, chargé de trois têtes de Léopards arrachées de ſable, languées de gueules*; mais nous ignorons ſi ce ſont celles DU NOYER-DES-TOUCHES.

* NOYERS, en Normandie, Diocèſe de Bayeux.

N... de Manneville Goſſelain, étoit Seigneur actuel de Noyers en 1767. Ses Fiefs, au nombre de 4, ſçavoir *Noyers*, *Niſy*, *Caligny* & *Clinchamps*, tiennent le premier rang dans cette Paroiſſe. Il y a outre cela les Fiefs d'Eau, du Pleſſis, de Belle-Etoille, de Teſnieres & de Saint-Conteſt. Le Fief de Teſnieres, ſous le nom de Baronnie, appartient à l'Abbaye d'Ardenne, qui en jouit depuis l'année 1189, par la libéralité de RICHARD, *Cœur de lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

* NOYERS : Terre & Seigneurie en Bourgogne érigée en *Comté*, qui appartient à la Maiſon de *Luynes*, qui fait exercer la Juſtice par un Bailli, un Lieutenant, un Procureur Fiſcal, &c. Le Bailli eſt à l'inſtar des Royaux, & en a les priviléges.

Cette Terre de *Noyers* a donné le nom à une ancienne & illuſtre Maiſon, originaire de Bourgogne, qui a fourni un Maréchal-Porte Oriflamme & Grand-Bouteillier de France, dans la perſonne de MILES, IV. du nom, Seigneur DE NOYERS & de Vendeuvre : il ſervit ſous pluſieurs de nos Rois, & tint un rang conſidérable à la Cour. Créé Maréchal de France par le Roi PHILIPPE *le Bel*, le 10 Janvier 1303, il fut un des Seigneurs nommés par le Roi LOUIS-HUTIN, pour traiter de la paix avec *Louis*, Comte *de Nevers* & *de Rhetel*, fils aîné de *Robert*, Comte *de Flandres*.

Après la mort de PHILIPPE *le Long*, il continua de rendre ſes ſervices au Roi CHARLES *le Bel*, qui l'envoya auprès du Pape à Avignon, en Avril 1322, & enſuite en Flandres au mois d'Octobre ſuivant; en Novembre 1325, il le fit venir auprès de ſa perſonne, pour lui donner l'Oriflamme : il ne fut pas moins conſidéré à la Cour du Roi PHILIPPE DE VALOIS, qui le retint Conſeiller à ſon Grand Conſeil, aux gages de 2000 livres en 1332; & après la mort du Sire *de Sully*, vers l'an 1336, ce Prince lui donna l'Office de Bouteillier de France : il mourut fort âgé, au mois de Septembre 1350. Cette Maiſon a donné auſſi un Archevêque de Sens en 1177, dans la perſonne de GUI DE NOYERS, mort le 12 des Calendes de Juin 1194; un Evêque d'Auxerre, dans la perſonne de HUGUES DE NOYERS, mort à Rome le 29 Septembre 1206. Cette Maiſon a fourni pluſieus branches : — MILES, I. du nom, Seigneur DE NOYERS, vivoit en 1140, & laiſſa trois enfans, du nombre deſquels étoit :

— GUI

— Gui de Noyers, Archevêque de Sens, dont nous avons parlé ci-dessus; —— Miles, VIII. du nom, Sire de Noyers & de Montcornet, mourut sans enfans en 1363 ou 1368. Cette branche aînée s'est éteinte après neuf degrés.

Jean de Noyers, Comte de Joigny, fils aîné de Miles IV. du nom, Seigneur de Noyers, & de *Jeanne de Montbelliard*, sa seconde femme, a donné origine à la branche des Comtes *de Joigny*, par *Jeanne de Joigny*, son épouse, qui lui apporta en mariage ce Comté. Il mourut le 10 Mai 1361, laissant, entr'autres enfans : — Miles de Noyers, IX. du nom, qui continua la branche des Comtes de Joigny, qui a fourni quatre degrés, & s'est éteinte dans la personne de Louis de Noyers, Comte de Joigny, après son frere, Conseiller-Chambellan du Roi, mort sans enfans, le 3 Juillet 1415.

Jean de Noyers, second fils de Jean, & de *Jeanne de Joinville*, a fini la branche des Seigneurs de Rimaucourt : il est qualifié *Chevalier, Seigneur de Rimaucourt & de Vendeuvre, Conseiller Chambellan du Roi*, dans des Letres données à Paris le 2 Décembre 1410. Jean de Noyers, son fils, mourut sans postérité vers l'an 1408.

Jean de Noyers, auteur de la branche des Seigneurs de Maisi, est cru fils de Miles, IV du nom, Seigneur de Noyers, & d'*Alixent* : il plaidoit au mois de Novembre 1274, contre *Erard*, Evêque d'Auxerre. Cette branche a formé trois degrés, & s'est éteinte dans la personne de Miles de Noyers, Seigneur de Maisi, Capitaine de la ville de Calais depuis l'an 1315 jusqu'en 1319, & Sénéchal de Beaucaire le 24 Juin 1321. Le Roi Philippe de Valois l'établit, en 1328, Gouverneur d'Artois: il étoit mort sans enfans avant l'an 1354. Les armes de cette ancienne Maison sont : *d'azur, à l'aigle d'or.*

Il y a une Famille de Noyers en Champagne, qui porte pour armes : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines, à la bordure dentelée de gueules.*

NOYON. C'est une Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, couronnée, becquée & armée d'or*, & de laquelle étoit

Anne de Noyon de Rouval, née en 1672, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1686, après avoir prouvé sa noblesse depuis l'an 1489, que vivoit Guillaume de Noyon, Seigneur de Villers, son cinquieme ayeul. Voyez l'Armorial de France, *Reg. II. Part. II. p. 608.*

* NOYON : Ville située près la riviere d'Oise, dans le Gouvernement de l'Isle de France, dont l'Evêque est Comte de Noyon, Suffragant de l'Archevêque de Reims, & le sixieme des Pairs de France Ecclésiastiques.

Charles de Broglie, né au Château de Broglie, le 17 Novembre 1734, est Evêque & Comte de Noyon, & a été sacré le 29 Juin 1766. La ville de Noyon est ancienne & considérable : l'Eglise Cathédrale a été bâtie par Pepin *le-Bref* & par Charlemagne, son fils.

Plusieurs de nos Rois des trois races ont illustré cette Ville par des événemens particuliers : Chilpéric, II. du nom, de la premiere, par sa sépulture en 721 ; Charlemagne, de la seconde, par son Couronnement en 768 ; & Hugues-Capet, de la troisieme race, par son élection à la Royauté en 987. Le Noyonnois passa de la domination des Romains sous celle des premiers Rois de France. Ce pays, dans la suite, fut saccagé par les Normands, étant soumis aux Comtes *de Vermandois* ; & fut enfin réuni à la Couronne, du tems même de ces Comtes.

* NUIS-*sur-Armançon*, Baronnie située en Bourgogne, dans le Bailliage d'Auxois. Elle a été possédée, pendant plusieurs siécles, par une branche de la Maison de *Chenu*, établie en Bourgogne.

Après la mort de *Jérôme de Chenu*, Chevalier, Baron de Nuis, arrivée en

1677, la Terre & Baronnie *de Nuis* paſſa à ſon arriere-neveu, *Etienne* I, *de Clugny*, Seigneur de Praſlay, Tharoſt, Reglois, Bragelonne, Villiers, les Hauts-Mereuil, &c. Conſeiller au Parlement de Bourgogne, marié à *Chriſtine le Soul*, Dame de Praſlay. Celui-ci conſtitua en dot la Terre de Nuis, à ſon fils *Etienne* II, *de Clugny*, Conſeiller au même Parlement, par ſon contrat de mariage du 10 Mai 1724, avec *Claire-Ode Gilbert de Voiſins-de-Crapado*, fille de *Pierre Gilbert de Voiſins*, Comte de Crapado & de Loheac, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi à la Guadeloupe, & de *Marie-Anne Dulyon*. Ils firent l'un & l'autre donation de cette Terre en 1739, à leur fils aîné *Jean-Etienne-Bernard de Clugny*, Maître des Requêtes, qui la poſſède actuellement. Il a été ſucceſſivement Intendant de Saint-Domingue, de la Marine en Bretagne, Intendant-Général de la Marine & des Colonies, & Intendant & Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres du Roi dans les Provinces de Rouſſillon & Comté de Foix; & a été nommé, en 1775, à l'Intendance de Bordeaux. Il a épouſé, le 17 Septembre 1753, *Charlotte-Théreſe Tardieu de Maleiſſye*, fille de *Charles-Gabriel*, Chevalier, Marquis de Maleiſſye, Seigneur de Mons, Mongarney, & Rivecourt, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant de Roi de la Ville de Compiegne, & *d'Anne-Philiberte de Barillon-d'Amoncourt*, dont des enfans. Voyez CLUGNY.

* NUYS : Ville dans le Dijonois en Bourgogne, dont la Seigneurie fut donnée, en 1477, par LOUIS XI, au Chancelier *d'Orriol*; mais on ne voit pas qu'il en ait joui. Elle eſt aujourd'hui domaniale & engagée au Prince *de Conty*.

Cette Ville eſt célebre par les excellens vins que ſes environs produiſent; mais leur premiere célébrité ne remonte qu'à l'époque d'une maladie qu'eut LOUIS XIV en 1680, & l'exportation de ces vins dans les Pays étrangers, n'eſt pas ancienne. Des tranſports faits, depuis environ un ſiécle, dans toutes les Provinces du Royaume, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande & dans toutes les parties du Nord en font connoître l'excellence.

* NY-DE-KERSAUZON, en Bretagne.

La Terre de *Kerſauzon* eſt ſituée dans la Paroiſſe de Guiclan, Evêché de Léon. HERVÉ LE NY, Seigneur de Lanivinon, ayant épouſé, avant l'an 1400, l'héritiere de cette Maiſon, nommée *Suzette de Kerſauzon*, JEAN LE NY, HERVÉ LE NY & GUELONÉ LE NY, leurs petits-fils, prirent le nom & les armes des Seigneurs *de Kerſauzon*; & de JEAN LE NY, qui étoit l'aîné & qui fut Seigneur de Kerſauzon, deſcend, par différens degrés, JACQUES-GILLES DE KERZAUSON, Chevalier, Seigneur de Kerſauzon, Conſeiller au Parlement de Bretagne, depuis le 31 Décembre 1696, mort à Paris le 18 Novembre 1743, âgé de 72 ans, laiſſant poſtérité. Mercure de France du mois de Janvier 1744, *page* 188 & 189.

Cette ancienne Nobleſſe, par quatre Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le premier au rapport de M. *de Bréhan* du 26 Juillet 1669; le ſecond, au même rapport, du 5 Août 1670; le troiſieme, au rapport de M. *de la Bourdonnaye*, du 7 Novembre 1670; & le quatrieme, au rapport de M. *de Bréhan*, du 28 Janvier 1671, a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, & MATHURIN LE NY, Seigneur de Coeteletz, pere, & CHARLES, ſon fils aîné, furent maintenus en la qualité de *Chevalier*.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à l'écuſſon d'azur, en abyme; accompagné de ſix annelets de gueules 3, 2 & 1*, qui eſt LE NY; *au 2 & 3 de gueules, à la tête & au col de liévre d'or*, qui eſt Kerſauzon.

NYERT-DE-GAMBAIS : Le Mercure de France du mois de Février 1744, *page* 405, fait mention de

PIERRE DE NYERT, Marquis de Gambais, premier Valet de Garderobe,

enſuite premier Valet-de-Chambre du Roi, & Maître-d'Hôtel de S. M. qui mourut à l'âge de 86 ans, le 13 Février 1682. François de Nyert, ſon fils, Marquis de Gambais, Seigneur de la Neuville, premier Valet-de-Chambre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Maiſon, & Bailli d'Amont au Comté de Bourgogne, fut pere de — Louis de Nyert, Marquis de Gambais, Seigneur de la Neuville, premier Valet-de-Chambre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Maiſon, Lieutenant de Roi en Franche-Comté, Gouverneur de la ville de Limoges, Capitaine & Concierge du Château du Louvre à Paris, mort le 27 Mars 1636, laiſſant pour fils unique de *N... de Marſollier*, ſon épouſe, fille unique de feu *Denis de Marſollier*, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort le 12 Décembre 1708, & de feu *Jeanne Durand*, morte le 14 Juillet 1733.

Alexandre-Denis de Nyert, Marquis de Gambais, Seigneur de la Neuville, auſſi premier Valet-de-Chambre du Roi, Capitaine & Concierge du Château du Louvre à Paris, mort le 30 Janvier 1744, âgé de 34 ans.

Nous ignorons les armes de cette Famille, que nous croyons éteinte.

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

O O

O (D') : Ancienne & illuſtre Maiſon originaire de la Baſſe-Normandie, qui remonte à

ROBERT D'O, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'O, proche Argentan. Il céda à l'Abbaye de Saint-Evroult le droit de préſentation à la Cure de l'Egliſe de Saint Martin d'O. Cet acte fut fait à la priere de HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, qui le confirma par ſa préſence, après l'avoir ſouſcrit avec *Froger*, Evêque de Séez, qui gouverna cette Egliſe depuis l'an 1158 juſqu'à l'an 1184. Comme ROBERT D'O eſt qualifié *Chevalier* dans cet acte, & que cette qualité a été comme héréditaire à preſque tous ſes deſcendans, c'eſt un témoignage des ſervices militaires qu'eux & lui n'ont pas ceſſé de rendre, & c'étoit alors, comme ç'a toujours été depuis, la plus glorieuſe récompenſe dont les actions de valeur fuſſent couronnées.

GEOFFROI D'O, auſſi Chevalier, eſt nommé dans pluſieurs titres des années 1195 & 1200.

ROBERT D'O, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'O, fonda une Meſſe perpétuelle dans l'Egliſe de l'Abbaye de Silly en Normandie, par une Charte du mois de Mars de l'an 1257. Il confirma cette donation au mois de Mai 1274.

ROBERT D'O, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'O, traita, au mois d'Octobre 1306, ſur des différends qu'il avoit avec les Religieuſes de Montivilliers; & il eſt nommé parmi les Seigneurs de Normandie, qui s'obligerent, au mois d'Août de l'an 1337, de ſervir le Roi PHILIPPE DE VALOIS, à l'entrepriſe qu'il avoit formée contre l'Angleterre.

ROBERT D'O, IV. du nom, ſon fils, Chevalier & Seigneur d'O, étoit marié en 1345, avec *Alix de Vendôme*, couſine de *Catherine*, Comteſſe *de Vendôme*, femme de JEAN DE BOURBON, I. du nom, Comte de la Marche, onzieme ayeul du Roi LOUIS XVI; & le 28 Mars de l'an 1384, il aſſiſta, comme parent, au mariage de *Gui*, XII. du nom, Sire *de Laval*, avec *Jeanne de Laval*, veuve de *Bertrand du Gueſclin*, Connétable de France.

ROBERT D'O, V. du nom, Seigneur d'O, donna ſa quittance, le 2 Août 1392,

au Tréſorier des Guerres, pour les gages qu'il avoit reçus, à cauſe du ſervice qu'il rendoit ſous la charge du Sénéchal d'Eu, en qualité de Chevalier-Bachelier, avec un autre Chevalier-Bachelier & ſept Ecuyers de ſa Compagnie. Il avoit épouſé *Marguerite le Sénéchal*, fille de *Jean le Sénéchal*, Chevalier, Seigneur d'Auberville, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & d'*Alix de Bréauté*; & le 5 Mars 1393, il donna la quittance de ſa dot à *Jean le Sénéchal*, ſon beau-frere.

Robert d'O, VI. du nom, Seigneur d'O, & Capitaine de la Ville & Château d'Exmes, pourvu, le 6 Novembre de l'an 1399, par *Pierre*, Comte *d'Alençon*, fut un des Chevaliers qui moururent à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé *Jeanne le Baveux*, Dame de Freſne, de Baillet, de Maillebois & de Franconville, laquelle mourut fort âgée en 1482. Elle étoit fille & héritiere de *Hutin le Baveux*, Chevalier, Seigneur de Freſne, Conſeiller-Chambellan de Louis, II. du nom, Duc de Bourbon, & de *Jacqueline de Vieux-pont*.

Robert d'O, VII. du nom, Seigneur d'O, Ecuyer & Echanſon de Charles I, Duc de Bourbon, & Comte de Clermont en Beauvoiſis, fit hommage à ce Prince le 18 Janvier 1446, à cauſe des Terres de Freſne, de Baillet, de Maillebois & de Franconville, dont ſa mere étoit héritiere. Il avoit épouſé *Marguerite Bloſſet*, ſœur de Meſſire *Jean Bloſſet*, Chevalier, Seigneur de Carrouge & de Saint-Pierre, Grand-Sénéchal de Normandie. Il teſta le 8 Octobre 1451, & laiſſa

Jean d'O, Seigneur d'O, de Baillet, de Maillebois, de Franconville & de Freſne, qui fut marié, en 1454, par ſon ayeule, *Jeanne le Baveux*, comme fils & petit-fils de noble & puiſſant Seigneur Meſſire Robert d'O, Chevalier, Seigneur d'O, avec *Jeanne de Montfaucon*, fille de noble & puiſſant Seigneur Meſſire *Gui de Montfaucon*, Chevalier, Seigneur de Saint-Meſmin en Poitou, & d'*Anne Sauveſtre de Cliſſon*. Il ſuccéda, en 1473, au titre de Sénéchal du Comté d'Eu, & le Roi Charles VIII le fit ſon Conſeiller & Chambellan, par Lettres du 29 Juin 1484. Entre les enfans qui ſortirent de ce mariage, Charles & Jacques d'O firent deux branches.

Charles d'O, l'aîné, Seigneur d'O & de Maillebois, élevé enfant d'honneur du Roi Charles VIII, en 1487, fut depuis Chambellan du Roi Louis XII, & pere de

Jean d'O, II. du nom, Seigneur d'O & de Maillebois, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Capitaine des Gardes Ecoſſoiſes du Corps du Roi François I, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & Grand-Maréchal de Normandie. Il laiſſa de ſon mariage avec *Hélene d'Illiers* : — 1. François, qui ſuit; — 2. Jean, Seigneur de Manon, Capitaine des Gardes du Roi Henri III, fait Chevalier de ſes Ordres à la promotion de 1585; — 3. & Françoise, mariée à *Louis d'Angennes*, Seigneur de Maintenon, auſſi Chevalier des Ordres en 1581.

François d'O, Seigneur d'O, de Maillebois, &c. fut ſucceſſivement Maître de la Garderobe du Roi Henri III, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Conſeiller au Conſeil Privé, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, Capitaine & Gouverneur de la ville & Château de Caen, Gouverneur de Paris & de l'Iſle de France, Chevalier des deux Ordres, à la promotion de 1585, Surintendant des Finances, & Favori du Roi Henri III.

Jacques d'O, ſecond fils de Jean, Seigneur d'O, & de *Jeanne de Montfaucon*, eut pour ſon partage les Terres de Baillet & de Franconville, que lui donna, le 4 Mars 1507, Charles, ſon frere aîné : il fut tué à la bataille de Pavie en 1525. Il avoit épouſé, le 4 Mars 1514, *Louiſe de Villiers l'Iſle-Adam*, niéce de *Philippe de Villiers*, Grand-Maître de Rhodes, & couſine du Connétable *Anne de Montmorency*, dont :

Charles d'O, II. du nom, Seigneur de Baillet & de Franconville, nommé, en 1569, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances. Il épouſa, en 1545, *Madelene de l'Hôpital*, fille de *Charles*,

Seigneur de Vitri & de Coubert, & petite-fille de *Joachim Rouhault*, Seigneur de Gamaches, Maréchal de France, qui fut fait priſonnier à la bataille de Saint-Quentin, & paya 2000 écus pour ſa rançon, le 5 Août 1556. De ce mariage vinrent : — Jacques ; — & Charles, qui ſuit.

Charles d'O, III. du nom, Seigneur d'O, de Villiers & de Bozemont, épouſa, le 25 Janvier 1587, du conſentement de Jacques, ſon frere aîné, Chevalier, Seigneur de Franconville & de Baillet, *Madelene le Prevôt*, fille de *Charles le Prevôt*, Seigneur de Granville, & Intendant des Finances, & de *Marie Brulart*, couſine-germaine de *Nicolas Brulart*, Seigneur de Sillery, Chancelier de France. De ce mariage vint :

Gabriel d'O, Seigneur de Villiers, d'Herbeville, &c. qui ſe maria, le 11 Juin 1544, avec *Marie de Perrien*, fille de *Maurice*, Baron de Crenan. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

Claude-Gabriel d'O, d'abord Chevalier de Malte, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 1 Janvier 1672, enſuite devenu Seigneur de Villiers par la mort de ſon frere aîné : il a été Lieutenant, puis Capitaine de Vaiſſeau du Roi. Sa Majeſté Louis XIV le choiſit pour être Gouverneur de la perſonne du Comte *de Toulouſe*. Il eſt devenu Chef-d'Eſcadre, Lieutenant-Général des Armées Navales de France, & eſt mort en 1718, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il a eu pour enfans : —— 1. Gabriel-Simon, qui ſuit ; — 2. Marianne, née le 14 Octobre 1687, mariée, le 15 Avril 1705, avec *François d'Eſpinay*, Marquis de Bois-Gueroult, faite Dame d'Atours de S. A. R. la Ducheſſe d'Orléans, & morte le 4 Avril 1727, âgée de 40 ans ; — 3. & Gabrielle-Françoise, mariée, en 1718, à l'âge de 17 ans, le 7 Avril 1706, avec *Pierre-Gaſpard de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis de Gallerande, Chevalier des Ordres du Roi, & premier Ecuyer du Duc d'Orléans. Elle fut faite, après la mort de ſa ſœur, Dame d'Atours de la Ducheſſe d'Orléans, dont elle étoit Dame de Compagnie.

Gabriel-Simon, Marquis d'O, mort en 1734, Brigadier des Armées du Roi, a laiſſé de ſon mariage avec *Anne-Louiſe-Félicité Madaillan de Laſſai*,

Adélaïde-Geneviéve-Félicité d'O, Marquiſe de Franconville, Comteſſe de Manicamp, premiere femme de *Louis de Brancas*, Duc de Lauraguais, morte le 26 Août 1735, âgée de 29 ans, après être heureuſement accouchée d'un ſecond fils.

Les armes de la Maiſon d'O ſont : *d'hermines, au chef endenté de gueules.*

* O (d'), ou Saint-Martin d'O : Terre & Seigneurie près d'Argentan, en Baſſe-Normandie, qui a donné ſon nom à la Maiſon éteinte, dont on vient de parler.

Elle fut vendue, après la mort de François d'O, Gouverneur de Paris, Chevalier des Ordres du Roi, chef de ſa Maiſon, arrivée en 1594, & acquiſe par *Jacques de la Gueſle*, Procureur-Général au Parlement de Paris. Cette Terre a paſſé de la Maiſon de *la Gueſle* dans celle de *Seguier*, enſuite, par acquiſition, dans celle de *Montagu*, & eſt aujourd'hui poſſédée par *Marie-Joſeph-François-Claude de Montagu*, Marquis d'O, qui fut reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie, le 17 Mars 1728.

OBERT : Ancienne Nobleſſe originaire de Flandres, établie à Lille, dont étoit

N... Obert, vivant en 1036, auquel *Godefroi de Bouillon* engagea ſon Duché de Bouillon, lorſqu'il entreprit le voyage de la Terre-Sainte, à condition que s'il revenoit, il ſeroit en droit de le racheter. Voyez *Juſtel ; Alberic*, dans ſes Chroniques ; *Chevreau, Tome IV, page 52 ;* & *Moréri*, au mot *Bouillon.*

Philippe, Roi d'Eſpagne, accorda, par Lettres-Patentes du 12 Septembre 1636, à Louis Obert, comme étant iſſu de noble race, & à ſes ſucceſſeurs, la qualité de *Chevalier.* Louis XIV, par d'autres Lettres-Patentes données à Verſailles le 3 Octobre 1675, accorda à Charles Obert, & à ſes ſucceſſeurs, la même qualité de *Chevalier ;* & le même Monarque, par d'autres Lettres du 24

Juillet 1685, accorda à CHARLES OBERT & à ſes ſucceſſeurs, la qualité de *Vicomte de Chaunes*.

Les titres originaux qui nous ont été communiqués, juſtifient la filiation ſuivie de cette ancienne Famille noble, qui remonte à

I. PIERRE OBERT, Chevalier, qui vivoit en 1131. Il fut au ſervice de LOUIS VI, Roi de France; & ſuivant un Inventaire général des affaires de France, il étoit Colonel de 1500 Francs-Archers, à Roye, & eut pour fils:

II. NICOLAS OBERT, qui fit le voyage d'Outremer ſous PHILIPPE-AUGUSTE, & fut tué au ſiége d'Acre en 1191. *Fontenailles*, Hiſtoriographe du Roi HENRI II, dans ſes Chroniques de Flandres, *Chap. VIII, fol.* 15, en parlant du voyage d'Outremer de PHILIPPE-AUGUSTE, dit: *A cette prinſe d'Acre fut occis* N..... OBERT, &c. Il laiſſa pour fils,

III. MARTEL OBERT, Chevalier, dit *Bras-d'acier*, Seigneur de Galadin, Capitaine de la Garde du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, ainſi qualifié dans un Arrêt du Grand-Conſeil de Malines, rendu le 13 Juillet 1475, en faveur de JEAN OBERT, l'un de ſes deſcendans, dont il ſera parlé ci-après, lequel conſtate la nobleſſe, la filiation & les alliances nobles de cette Famille, & où il eſt fait mention de MARTEL OBERT, qui prit alliance, au mois de Novembre 1221, avec *Méhault de Parthenay*, fille de *Gautier*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vint, entr'autres enfans:

IV. THIERRI OBERT, Chevalier, qui fut au ſervice de LOUIS IX, en qualité de Porte-Enſeigne de la Compagnie d'hommes d'armes du Comte *de Vendôme*. Il ſe maria, dans le mois de Septembre 1248, avec *Bonne de Hallencourt*, fille de *Bauduin*, Chevalier, Seigneur de Harmy, dont:

V. LOUIS OBERT, Seigneur de Harmy & autres lieux, qui ſe maria, au mois de Janvier 1275, avec *Joſſine de Vaudricourt*, fille de *Joſſe*, Seigneur dudit lieu & de Nempont, dont il eut:

VI. HENRI OBERT, Seigneur de Harmy, marié, au mois de Mars 1305, à *Colloy de Sains*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Longville. De ce mariage vint:

VII. GAULTIER OBERT, Seigneur de Harmy, qui ſervit ſous le Roi PHILIPPE VI, dit DE VALOIS, & fut employé en divers voyages & expéditions militaires, où il s'acquit une grande réputation. De ſon mariage, contracté au mois de Février 1332, avec *Jeanne de Hangeſt*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de la Baulme, vint:

VIII. NICOLAS OBERT, dit *le Brun*, qui entra auſſi au ſervice de France, & eut de ſa femme, *Claire de Remy*, fille de *Taſſard*, Chevalier, Seigneur de Langle,

IX. JEAN OBERT, marié, l'an 1374, avec *Yolente de Clery*, fille de *Bernard*, Chevalier, Seigneur de Longjumeau. Il en eut:

X. JEAN OBERT, II. du nom, Seigneur de Longjumeau, Longville, &c. qui ſe maria avec *Hélene de Griboval*, fille de *Gautier*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. De ce mariage naquirent, entr'autres enfans: — 1. GAUTIER, qui ſuit; — 2. THOMAS, qui d'abord fut élevé Page du Comte *de Dammartin*, enſuite fait Capitaine d'Infanterie, & depuis eut divers emplois au ſervice de CHARLES *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Il n'eut point d'enfans de ſon mariage avec *Blanche de Beaujeu*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Marliere; —— 3. & JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Eſpreaux, rapportés ci-après.

XI. GAUTIER OBERT, Seigneur de Longjumeau, fut quelques années Ecuyer-Tranchant du Comte *de Saint-Pol*, enſuite Capitaine de Cavalerie au ſervice du Duc *de Bourgogne*. Il épouſa *Anne de Tavannes*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont, pour fille unique, — PHILIPPOTE OBERT, Dame de Longjumeau, mariée au Sire *de la Haye*, en Boulonnois.

Seconde Branche. Seigneurs d'ESPREAUX.

XI. JEAN OBERT, III. du nom, Seigneur d'Eſpreaux, troiſieme fils de JEAN II,

& d'*Hélene de Griboval*, fut élevé Page du Comte *de Commerſan*, eut enſuite différens emplois au ſervice de CHARLES-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne, ſe trouva à pluſieurs batailles & expéditions militaires, faiſant le ſervice à ſes dépens. Ce fut lui qui, à cauſe de deux petits Fiefs qu'il avoit acquis au Comté de Saint-Pol en Artois (pour lors ſous la domination des Comtes *de Flandres*), fut condamné d'en payer les droits de francs-fiefs, par les Commis à ce prépoſés, pendant une longue abſence en Dauphiné, pour des affaires de conſéquence. A ſon retour il ſe pourvut pardevant le Conſeil ſouverain de Malines, & ſur le vu de ſes titres, en obtint l'Arrêt du 13 Juin 1475, dont il a été fait mention ci-deſſus, qui confirma ſon ancienne nobleſſe d'extraction, ſes alliances nobles, ſes ſervices & ceux de ſes ancêtres, & lui fit reſtituer les droits de francs-fiefs auxquels il avoit été mal-à-propos impoſé. Il avoit épouſé *Marie Hubert*, fille de *Mathieu*, Seigneur de Cauroy, dont: —— 1. ENGUERRAND, qui ſuit; — 2. JEAN, Prêtre, vivant en 1524; —— 3. & GUILLAUME, Seigneur de Cauroy, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

XII. ENGUERRAND OBERT, Seigneur d'Eſpreaux, épouſa *Gabrielle de Gouy*, fille du Sire de Charnotte, dont:

XIII. PIERRE OBERT, Seigneur d'Aveſnes, marié à *Henriette de Bercourt*, Dame de Petigny, de laquelle il eut quatre fils & une fille. — L'aîné, nommé FRANÇOIS, Seigneur de Petigny, fut tué à la tête de ſa Compagnie; ſes trois autres freres eurent le même ſort en différentes occaſions, pendant les guerres de la Ligue. Il ne reſta que — CHARLOTTE OBERT, mariée au Sire *de Fontaine*, Capitaine des Gaſcons à Calais.

Troiſieme Branche. Seigneurs de CAUROY, *iſſus de la précédente.*

XII. GUILLAUME OBERT, Seigneur de Cauroy, troiſieme fils de JEAN III, Seigneur d'Eſpreaux, & de *Marie Hubert*, mort le 11 Novembre 1554, avoit épouſé, par contrat du 17 Février 1524, *Charlotte de la Vacquerie*, fille de *Hugues*, Seigneur de Bullecourt, dont: — 1. LAMBERT, Seigneur de Plennoiſon, décédé le 25 Juin 1576, qui ne laiſſa de ſon mariage, contracté le 1 Septembre 1574, avec *Claude de Servins*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Douvant, que — JEANNE OBERT, Dame de Plennoiſon, alliée à *Pierre de Berry*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy; — 2. & VALLERAND, qui ſuit.

XIII. VALLERAND OBERT, Seigneur de Mazinghem, Gaudimpré, Copiémont, Grevillers, Chaunes, Hoogſtract, &c. Conſeiller de Sa Majeſté, & ſon Procureur-Général en ſon Conſeil d'Artois, fit, par ſon teſtament, pluſieurs fondations en l'Egliſe de Saint-Gery d'Arras, où il fut enterré en 1617. Il avoit été auſſi reconnu *noble d'ancienne extraction*, tant du côté paternel que maternel, & comme tel exempt du droit de franc-fief, pour l'acquiſition qu'il avoit faite de la Terre & Seigneurie de Gaudimpré, & pour tous les autres Fiefs qu'il poſſédoit, par Sentence du Tribunal des Elus d'Arras (lequel Tribunal connoît de la Nobleſſe pour les Aides ordinaires & extraordinaires de la Province d'Artois), rendue le 18 Août 1585. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 4 Mars 1566, *Marie le Prevôt*, fille du Sire de Beaucaurois; & 2°. le 16 Novembre 1595, *Gertrude de Bernimicourt*, fille de *Claude*, Chevalier. Du premier lit ſortirent: —— 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Gaudimpré, rapportée après la poſtérité de ſon aîné; — 3. MARIE, alliée à *Louis de Coupigny*, Seigneur de Flet; & du ſecond lit: — 4. JACQUES-GUISLAIN, Seigneur des Maſures, qui n'eut de *Léonore de Bellevalet*, ſon épouſe, que — JACQUES OBERT, Seigneur dudit lieu, mort ſans lignée; — 5. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs du Peage, qui ſera auſſi rapportée ci-après; — 6. ISABELLE, femme de *Jean Dumont-Saint-Eloy*, Chevalier, Seigneur de Vendin, Député ordinaire de la Nobleſſe de la Province d'Artois; — 7. & CATHERINE, alliée à *Euſtache de Bellevalet*, Seigneur de Bernimicourt.

XIV. LOUIS OBERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mazinghem, Grenet, Veſamurle, Burburs, Grevillers, &c. eſt le même qui obtint des Lettres

de

de Chevalerie, le 12 Septembre 1636, de PHILIPPE, Roi d'Eſpagne, en conſidération de ſon ancienne nobleſſe d'extraction, des ſervices multipliés de ſes ancêtres envers différens Princes, notamment depuis qu'ils étoient ſous ſa domination, comme il lui étoit apparu par les preuves qui étoient jointes à ſa Requête, leſquelles juſtifioient de plus, que lui, perſonnellement, s'étoit comporté valeureuſement au ſiége de Cambray & au ſecours d'Amiens, & qu'il avoit été fait priſonnier de guerre l'*épée au poing*, à la journée où commandoit le Marquis *de Warembon*. LOUIS OBERT fit pluſieurs fondations en l'Egliſe de Booſchepts, Châtellenie de Caſſel, où il fut enterré en 1545. Il eut de ſon mariage, accordé, par contrat du 18 Décembre 1597, avec *Marie le François*, Dame de Breucq, fille de *Jean*, Seigneur de Vuides, Grand-Bailli des Ville & Châtellenie de Caſſel: — 1. ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Burburs, qui n'eut que deux filles de ſon alliance avec *Marie de Landas*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Vannehin, Grand-Bailli des Etats de Lille en Flandres, ſçavoir: — *Marie-Alexandrine*, Dame de Mazinghem, mariée, le 9 Février 1688, à *François d'Ennetieres*, Marquis des Mottes; — & *Eléonore-Philippote*, Dame de Gouy, épouſe de *Joſeph-Bonnaventure de Noyelle*, Baron de Torcy, du Conſeil de S. M. Catholique, Général de bataille de ſes Armées, Gouverneur & Surintendant des Ville & Province de Malines; — 2. GUISLAIN, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Breucq, marié à *Marie de Seure*, fille du Sire de Gauclans, dont deux fils, morts ſans alliance, & trois filles, ſçavoir: — MARIE-ISABELLE, mariée au Sire *de Voogſt*, Chevalier héréditaire du Saint-Empire, Seigneur de Zonnebeke; — MARIE-ALEXANDRINE, femme de *François de Melun*, Seigneur d'Omicourt; — & AGNÈS-CATHERINE, alliée au Sire *de la Hamaide*, Seigneur d'Ogimont; — 4. LOUIS, Seigneur de Rakendal, mort en 1638, non marié; — 5. & FRANÇOISE, morte fille en 1660.

XV. GUISLAIN OBERT, Seigneur de Grevillers, Chaunes & Hoogſtract, &c. épouſa, par contrat du 1 Juillet 1626, *Florence de Landas*, ſœur-germaine de *Marie*, & fille du Sire *de Vannehin*: il mourut en 1641, & ſon épouſe le 16 Mai 1666. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ADRIEN-IGNACE, Seigneur de Rakendal, né le 31 Juillet 1632, Prévôt des Chanoines de Seclin près Lille: il eſt mort le 27 Août 1695; — 3. FRANÇOIS-BONNAVENTURE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 4. CHARLES-PHILIPPE, Vicomte de Chaunes, dont la poſtérité ſera auſſi rapportée après celles de ſes deux freres; — 5. GUISLAIN-ERNEST, né le 9 Novembre 1641, Chanoine de la Collégiale de Saint-Pierre de Lille, mort en 1617; — & MARIE-PHILIPPE OBERT, née le 6 Novembre 1636, Religieuſe Annonciade à Lille.

XVI. LOUIS-FRANÇOIS OBERT, Seigneur de Grevillers, né le 9 Mai 1627, mort le 2 Juillet 1703, avoit épouſé, par contrat du 9 Novembre 1674, *Florence de Lannoy*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Courtembus, la Chapelle, &c. dont: — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, mort ſans alliance; — 2. MAXIMILIEN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. CHARLES-PHILIPPE, mort, non marié, en 1707; — 4, 5 & 6. & trois filles, dont une nommée MARIE-FRANÇOISE, née en 1683, épouſa *Hippolite-Joſeph de Liot*, Seigneur de Landres.

XVII. MAXIMILIEN-FRANÇOIS OBERT, Seigneur de Courtembus, Rakendal, Grevillers, &c. né en Janvier 1692, eut de ſon mariage, accordé en 1723, avec Demoiſelle *Marie-Françoiſe d'Angre*, en Picardie: — 1. AIMABLE-AMANT-JOSEPH, qui ſuit; — 2. LOUISE, née en Décembre 1723, mariée; — 3. & ELISABTH, auſſi mariée.

XVIII. AIMABLE-AMANT-JOSEPH OBERT, Seigneur de Grevillers, né en Décembre 1724, a épouſé *N... de Liot*, dont il a ſix enfans encore jeunes.

Quatrieme Branche. Seigneurs d'HOOGSTRACT, &c. iſſue de la précédente.

XVI. FRANÇOIS-BONNAVENTURE OBERT, Chevalier, Seigneur d'Hoogſtract, Tourout, Saint-Maurice, &c. troiſieme fils de GUISLAIN, Seigneur de Grevillers, né le 27 Novembre 1634, fut d'abord Mayeur de la ville de Lille, enſuite

pourvu de la charge de Préſident à Mortier au Parlement de Flandres, après avoir obtenu préalablement de Sa Majeſté des Lettres de diſpenſe d'exercer les fonctions de Conſeiller en ladite Cour, comme il ſe pratiquoit ſuivant l'Ordonnance, & mourut dans cette charge le 24 Avril 1695. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Août 1680, *Marie-Madelene de Landas*, fille de *François*, Seigneur des Mottes, qui ne ſurvécut ſon mari que de trois mois. De ce mariage vinrent : — 1. ADRIEN-JOSEPH, Seigneur de Tourout, né le 1 Juillet 1681, Chanoine de Saint-Pierre de Lille; — 2. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. & GUISLAIN-FRANÇOIS, Seigneur d'Hoogſtract, né le 13 Juin 1686, mort ſans poſtérité.

XVII. JEAN-FRANÇOIS OBERT, Seigneur de Beauregard, Walle, &c. né le 6 Août 1684, s'allia, le 11 Mars 1706, avec *Henriette-Françoiſe de Gruſon*, Dame de Laſſus, dont : — 1. GUISLAIN-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 8 Mars 1707, mort, ſans alliance, le 22 Septembre 1735; — 2. JEAN-FRANÇOIS, né le 12 Février 1711, Carme-Déchauſſé; — 3. LOUIS-EUGENE-JOSEPH, qui ſuit; — 4. HENRI-HIACINTE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 5. & MARIE CATHERINE-HENRIETTE, née en 1708, mariée, le 22 Juin 1739, à *Maximilien-Joſeph Xavier le François*, Ecuyer, Seigneur du Clercq.

XVIII. LOUIS-EUGENE-JOSEPH OBERT, Seigneur de Laſſus, né le 8 Juillet 1712, a épouſé, à Lille en Flandres, le 10 Octobre 1745, *Marie-Madelene-Séraphine Heſpel*, fille de feu *Jean-Batiſte*, Ecuyer, Seigneur de Vandeville, dont : — 1. CHARLES-JOSEPH, qui ſuit; — 2. & MARIE-HENRIETTE, née le 15 Juillet 1748.

XIX. CHARLES-JOSEPH OBERT, Seigneur de Tourout, né le 29 Mars 1750, n'étoit pas encore marié en 1772.

XVIII. HENRI-HIACINTE OBERT, Seigneur de Roſuelle, quatrieme fils de JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Beauregard, & de *Henriette-Françoiſe de Gruſon*, né le 7 Septembre 1717, mort en 1754, avoit épouſé, par contrat du 9 Août 1740, *Marie Urſule-Joſephe de Boudry*, fille de *Henri-Dominique*, Seigneur de Montroeul, dont : — ZACHARIE, qui ſuit; — & une fille, mariée, à Mons en Hainaut, au Baron *de Malingreau d'Hembiſe*.

XIX. ZACHARIE OBERT, Seigneur d'Hoogneſlande, reçu aux Etats du Hainaut Autrichien, après avoir fait ſes preuves de nobleſſe, qui ſont plus conſidérables que celles qu'on exige ailleurs en pareil cas, n'étoit pas encore marié en 1772, & il a obtenu, en Mai 1773, des Lettres de Chevalier d'honneur au Conſeil Souverain de Mons.

Cinquieme Branche. Vicomtes de CHAUNES.

XVI. CHARLES-PHILIPPE OBERT, Chevalier, Vicomte de Chaunes, quatrieme fils de GUISLAIN, Seigneur de Grevillers, & de *Florence de Landas*, né le 29 Janvier 1639, mort le 21 Janvier 1721, fut d'abord Rewart & Mayeur de la ville de Lille (premiere charge de Magiſtrat de ladite Ville, qui ne peut être donnée qu'à la Nobleſſe), dont il s'acquitta avec tant de zele, que Louis XIV, pour lui en témoigner ſa ſatisfaction, lui donna des Lettres de *Chevalier*, datées du 3 Octobre 1675. Il y eſt fait mention auſſi que ceux de ſon nom & de ſa Maiſon avoient rendu des ſervices importans à leurs Princes, qu'ils avoient été alliés à de très-bonnes & illuſtres Maiſons, ainſi qu'il étoit juſtifié dans l'Arrêt du Parlement de Malines du 13 Juillet 1475. Il fut enſuite pourvu de la charge de Prévôt du Comté de Valenciennes, enſuite de celle de Prévôt général de la Flandre & du Hainaut, qu'il remplit avec tant de diſtinction, dans les Armées & ailleurs, que Sa Majeſté lui accorda des Lettres de *Vicomte de Chaunes*, pour lui, ſes enfans & leurs deſcendans mâles, données à Verſailles en Juillet 1684. Il avoit épouſé, le 13 Décembre 1670, *Marie-Catherine de Hangouart*, fille de *Vallerand*, de laquelle il eut : —— 1. JEAN-FRANÇOIS, Chanoine & Tréſorier de la Collégiale de Saint-Pierre de Lille, mort dans cette dignité le 14 Mars 1721; — 2. FRANÇOIS-BALTHASARD, Chevalier, Seigneur d'Hongrie, né le 24 Janvier 1685, mort Lieutenant des Vaiſſeaux de haut-bord, & Chevalier de Saint-Louis, en 1726; — 3. SÉBASTIEN-MARIE, tué au ſiége de Barcelonne en

1714; — 4. Louise-Pélagie, épouſe du Sire *de Maguire*, Chevalier de Saint Louis, Capitaine d'un Régiment Irlandois au ſervice de France; —— 5. Anne Julie, née le 6 Janvier 1678, alliée à *Guillaume-Henri de Quadt*, Colonel du Régiment Royal-Allemand, Cavalerie, depuis Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis. De ce mariage eſt née : — *Marie-Erneſtine de Quadt-de-Landskroonn*, morte, non mariée, à Straſbourg en Avril 1773; — 6. & Marie-Michelle, née le 2 Avril 1679, mariée au Sieur *d'Articq*, Chevalier, Commandant pour le Roi à Betford en Alſace.

Sixieme Branche. Seigneurs de Gaudiempré.

XIV. Jean Obert, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Gaudiempré, Copiémont, &c. ſecond fils de Vallerand, & de *Marie le Prévoſt*, épouſa, 1°. par contrat du 19 Janvier 1601, *Madelene le Candele*, fille de *Maximilien*, Chevalier, Seigneur d'Herbamez; & 2°. *Marguerite de Landas*, fille du Seigneur de Chin. Du premier lit ſortirent : — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Jean, Seigneur de Copiémont, Capitaine des Chevaux-Légers au ſervice de Louis XIII, tué à la journée de Caſal en 1629; — 3. Maximilien, Abbé de Marchiennes près de Douay, mort le 12 Janvier 1673; — 4. & Marie-Catherine; alliée au Sire *de Baudringhem*, Chevalier, Seigneur du Jardin.

XV. Louis Obert, Chevalier, Seigneur de Gaudiempré, Lieutenant-Général du Siége Royal de la Gouvernance de Lille en Flandres, épouſa, le 14 Juin 1625, *Marie Van-Nien-Venhove*, fille de *François*, Seigneur de Noyelle. De ce mariage naquirent : — 1. Jean-Batiste, qui ſuit; —— 2. Jeanne-Françoise, mariée 1°. à *Vallerand de Hangouart*; & 2°. à *Jacques de Zedar*, Chevalier, Seigneur de Chamelin, Capitaine de Carabiniers au Régiment du Colonel-Général de la Cavalerie de France; —— 3. Ernestine, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Flines près Douay, morte le 2 Septembre 1695; —— 4. & Anne-Jeanne, mariée 1°. au Sire *de la Foſſe*, Chevalier; & 2°. à *François de Gennevieres*.

XVI. Jean-Batiste Obert, Seigneur de Noyelle, prit alliance, en 1674, avec *Anne-Françoiſe du Châtel*, fille de *François*, Seigneur de Langlé, & mourut le 1 Mars 1694, laiſſant : — 1. Philippe-Alexandre, Seigneur de Noyelle, premier Capitaine du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, qui ne laiſſa point de poſtérité de *Jeanne*, ſon épouſe, fille du Sire *de Carpentier*, Commiſſaire au renouvellement de la Loi des Pays-Bas Eſpagnols; — 2. Josse-Alexandre, qui ſuit; — 3. Eléonore-Marie-Alexandrine, alliée à *Pierre-Ignace Van-Hecaute*, Seigneur d'Aigremont; — 4. Anne-Françoise, épouſe de *Jean-Mathias de Bonnet*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort Saint-Sauveur de Lille; — 5. Louise-Ernestine, mariée à *Philippe Olivier*, Seigneur de la Broſſe, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort Saint-François d'Aire; — 6. & Marianne-Thérese, femme de *Gilles-Théodore de Langle*, Seigneur d'Offlande.

XVII. Josse-Alexandre Obert, Seigneur de Copiémont, &c. Capitaine au Régiment de Navarre, puis Major du Régiment de Solre, Infanterie, au ſervice de France, mourut le 22 Novembre 1698, ayant eu pluſieurs enfans morts en bas-âge, de ſon mariage contracté, le 2 Février 1693, avec *Marie-Catherine du Chambge*, fille de *Séraphin*, Chevalier.

Septieme & derniere Branche, Seigneurs du Peage.

XIV. Charles Obert, Seigneur du Peage, ſecond fils de Vallerand, Seigneur de Mazinghem, & de *Gertrude de Bernimicourt*, ſa ſeconde femme, épouſa *Jeanne-Claire de Bertaut*, fille de *Louis*, Seigneur de Herbevol, dont :

XV. Louis-Floris Obert, Seigneur du Peage & de Tancque, Capitaine de la Forêt de Nieppe, & de la dépendance de la Motte-au-Bois, eut de ſon mariage avec *Théreſe Hubert*, fille de *Mathieu*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Quentin :

XVI. CHARLES-ADRIEN OBERT, Seigneur d'Abluy, Capitaine au ſervice de France, mort à Bruxelles, inhumé dans l'Egliſe de Saint-Ghedule. Il avoit épouſé *Sophie-Thérèſe de Creſt*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Hal, dont: — 1, 2 & 3. CHARLES-JACQUES, CHARLES-ALEXANDRE & PROCOPE-ALEXANDRE, tous les trois morts ſans poſtérité; — 4. & NICOLAS, qui ſuit.

XVII. NICOLAS OBERT, Seigneur d'Abluy, mort à Bruges, où il faiſoit ſa réſidence, & inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Donat, avoit épouſé 1°. *N... du Chaſtel;* & 2°. *N... Van-Draghen.* Il eut du premier lit: —— SOPHIE & JEANNE, non mariées; & du ſecond: — CHARLES, qui ſuit.

XVIII. CHARLES OBERT, Seigneur d'Abluy, né à Bruges, ſujet de l'Impératrice Reine de Hongrie, eſt entré à ſon ſervice en 1754, dans le Régiment de Saxe-Gotha, depuis devenu Régiment du Prince *de Ligne*, dans lequel, ſuivant un certificat de ce Prince, il s'eſt comporté avec diſtinction dans toutes les batailles & actions où il s'eſt trouvé pendant les dernieres guerres, & n'étoit pas encore marié en 1773.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, à trois chandeliers de même.* Deviſe: PRO LUMINE VIRTUS. Ces armes ſont rapportées ainſi dans l'Arrêt du Conſeil Souverain de Malines du 13 Juillet 1475, & dans la Sentence de l'Election Provinciale d'Arras rendue le 18 Août *1595*.

O-BRIEN: Nom de la plus noble & de la plus ancienne Maiſon d'Irlande, qui a donné de nos jours un Maréchal de France, dans la perſonne du Maréchal *de Thomond*.

Toute la Nobleſſe qui porte le nom O-BRIEN, tire ſon origine de BRIAM-BORAIMHE, proclamé Roi d'Irlande.

CHARLES O-BRIEN, Comte de Thomond, Vicomte de Clare, Pair du Royaume d'Irlande, & Colonel d'un Régiment Irlandois de ſon nom, eſt mort à Paris le 29 Décembre 1774, dans la 17^{e} année de ſon âge.

Il eſt parlé de cette Maiſon dans le *Mémorial* de 1754, par l'Abbé *d'Eſtrées*, *p.* 60; dans l'Hiſtoire d'Irlande de *Pierre Walth*; dans celle du Docteur *Keteng* & dans *Moréri*. Voyez CLARE.

OCCARS, en Franche-Comté: Famille noble, dont les armes ſont: *de gueules, au chef d'or, emmanché de trois piéces.*

OCHAIN: Suivant un *Mémoire envoyé*, c'eſt une Famille des Pays-Bas, originaire de celui de Luxembourg, *noble d'extraction*, qui tire ſon nom d'un Village au même Duché, dont ils étoient Seigneurs de tems immémorial. Elle eſt reconnue pour telle tant par des Lettres-Patentes du Roi de Bohême, avec ſon ſcel pendant en queue, en date de l'an 1324, que par les alliances conſidérables qu'elle a contractées, comme on le va voir.

I. GERARD D'OCHAIN, Seigneur dudit lieu, Chevalier, épouſa la quatrieme fille de Meſſire *Raës*, I. du nom, Seigneur *de Warfuſée*, dont: —— 1. WATHY, qui ſuit; — 2. JOHAN, rapporté après ſon frere aîné; — 3. RENERIS, mariée à *Jacques de Chabot*, Echevin de Liége, qui portoit pour armes: *d'or, à 3 chabots de gueules.* Elle en eut un fils nommé *Gerard de Chabot*, Chanoine de Saint-Lambert à Liége; — 4. & N... D'OCHAIN, mariée à noble Seigneur *Gilles de la Cange*, qui portoit pour armes: *burelé d'argent & d'azur, au canton vairé d'argent & de gueules.* De ce mariage vint une fille: — *N... de la Cange*, alliée à Meſſire *Jean de Lardier*, Chevalier, Echevin de Liége, dont les armes ſont: *d'or, au ſautoir de gueules, à une fleur d'argent.*

II. WATHY D'OCHAIN eut la Seigneurie d'Ochain, comme il ſe voit par ſa tombe dans l'Egliſe de Clavier. Sa fille unique en hérita, & épouſa noble *Johan*, Seigneur *de Haneff*, fils aîné de Meſſire *Euſtache Perſan*, II. du nom, & de *N... de Rulan*, ſa premiere femme. Il fut tué au combat de Nierbonne,

près de Huy, au ſervice de ceux de Liége contre l'Evêque *Adolphe de la Marck*, & les Habitans de Huy, en 1338. Il n'eut qu'un fils unique qui mourut ſans hoirs, au Royaume de Grenade, contre les Sarraſins; & il laiſſa ſes Terres de Haneff & d'Ochain à *Weri*, ſon couſin, fils du Seigneur *de Rochefort*.

II. JOHAN D'OCHAIN, fils puîné de GERARD, & de *N... de Warfuſée*, eut pour fils :

III. JOHAN D'OCHAIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Jemeppe. Il épouſa *N... de Perſan*, fille d'*Euſtache*, & de *N... de Baulen*, ſa ſeconde femme, d'une illuſtre famille, & couſine du Duc *de Lorraine*. De ce mariage vint :

IV. ISTASSE D'OCHAIN, qui mourut au mois d'Août 1324, ſuivant ſa tombe dans l'Egliſe Paroiſſiale d'Aye, ſur laquelle il eſt écrit qu'il eſt fils de Monſeigneur JOHAN D'OCHAIN, Chevalier, Seigneur de Jemeppe. On lui donne pour fils :

V. JEAN D'OCHAIN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Jemeppe & d'Aye, ſuivant un acte de la Cour de Waha, du 5 Février 1479. Il mourut vers 1490, & eut pour fils

VI. JOHAN D'OCHAIN, IV. du nom, Seigneur de Jemeppe & d'Aye. Il épouſa Demoiſelle *N... de Lompré*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JOHAN, Seigneur de Jemeppe, marié, en 1526, à *Catherine*, fille de noble *Jean de Halloy*, & de *Jeanne de Modave*, dont : (a) NICOLAS D'OCHAIN, Seigneur de Jemeppe, marié, 1°. en 1570, à *Adrianne*, fille de *Nicolas de Vervo*, Seigneur de Daverdis; & 2°, par contrat du 26 Janvier 1588, à Demoiſelle *Catherine de Montjoye*. Il n'eut de l'un de ces deux mariages qu'une fille, nommée : — CATHERINE D'OCHAIN, alliée dans l'ancienne famille *d'Ans*; — (b) ANNE D'OCHAIN, mariée à noble *Jehan*, Seigneur *de Fiſenne*, dont elle eut un garçon & deux filles : le garçon, — *Gui de Fiſenne*, — & *Jeanne*, la fille aînée, moururent ſans hoirs; la cadette, nommée *Catherine de Fiſenne*, épouſa *Nicolas de Waha*, Prévôt de la Roche; — (c) & JEANNE D'OCHAIN, entrée dans la noble Famille de *Spontin*, en épouſant *Guillaume de Spontin*, Seigneur de Frey; — 3. THIRY D'OCHAIN, marié à noble Demoiſelle *de Masbourg*, dont : — CATHERINE D'OCHAIN, qui s'allia à noble *Bauduin de Cugnon*; — 4. GILLES D'OCHAIN, marié 1°. à Demoiſelle *Gilis-d'Anloy*, fille d'*Hubert d'Anloy*; & 2°. à noble Demoiſelle *Jehanne de Wavreilles*. Du premier lit il eut : — JEAN D'OCHAIN, mort ſans poſtérité; — CATHERINE, morte auſſi ſans hoirs; — & ANNE D'OCHAIN, mariée au noble Seigneur *de Traiſnelle d'Agimont*; & du ſecond lit : — HENRI, GILLES, EVRARD & ANNE D'OCHAIN, dont on ignore la deſtinée; — 5. & CATHERINE D'OCHAIN, mariée 1°. à noble *Jehan de Hodirtel*; 2° à noble *Jean d'Anloy*; & 3°. par contrat du 22 Décembre 1545, à noble *Evrard de Wavreilles*, fils de *Hubert de Wavreilles*, Seigneur de Bordon.

VII. JEAN D'OCHAIN, V. du nom, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épouſa, par contrat du 4 Novembre 1531, Demoiſelle *Anne de Vervy*, fille de *Roland*, & en eut : — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. ROLAND, tué, ſans laiſſer de poſtérité, devant Harlem en 1573; — 3. & MARGUERITE, mariée à noble *Robert de Vaulx*, Seigneur de Sibré, & Prévôt de Baſtogne, dont : — *Marie de Vaulx*, alliée, par contrat du mois de Décembre 1584, à noble *Evrard de Ghenart*, Seigneur de Sohier.

VIII. GILLES D'OCHAIN, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épouſa, 1°. par contrat de l'an 1571, noble Demoiſelle *Jeanne*, fille de noble *Bauduin de Saive*; & 2°. par contrat du 2 Août 1588, *N... de Sarter*, fille de noble *Guillaume de Sarter*. Du premier lit il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. N... D'OCHAIN, Abbeſſe de Philippré; — 3. N..., Religieuſe à Sainte-Aldegonde à Huy; — 4. & ANNE, mariée à noble *Henri de Brialmont*, Seigneur des Enneilles, dont : — *Jean de Brialmont*, Seigneur des Enneilles, qui eut un fils marié à *N... de Hamal-de-Blier*, mere de *N... de Brialmont*, allié à une Demoiſelle *de Coppin de Beauſain*, de laquelle il a eu trois filles; — l'aînée a épouſé le Seigneur *de Vandeſtraten*;

— la ſeconde s'eſt mariée avec un Seigneur *de Verlange-de-Vitry ;* — & la troiſiéme, morte fille.

IX. Jean d'Ochain, VI. du nom, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, mort en 1659, avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne de Soy*, fille de noble *François de Soy*, Seigneur d'Aye, Samodene, & de Demoiſelle *Jeanne de Oley*, dont : — 1. Edmond, qui ſuit ; — 2. André, mort ſans poſtérité ; — 3. Dorothée, mariée à noble Seigneur *de Hamal-de-Blier ;* 4. Marie-Ide, Religieuſe à Sainte-Aldegonde à Huy ; — 5. Lambertine, Religieuſe à Marche ; — 6, 7 & 8. Marie, Jeanne & Catherine, mortes ſans poſtérité.

X. Edmond d'Ochain, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épouſa, par contrat de 1675, noble Demoiſelle *Marguerite-Charlotte de Marotte-de-Montigny*, fille de *N... de Marotte-de-Montigny*, dont les armes ſont : *d'argent, à 3 chaudrons de ſable*, & de Demoiſelle *N... Deſmartins*, fille de *Jean Deſmartins*, & de *Françoiſe de Hovine*, dont : — 1. Charles-Edmond, dit *de Jemeppe*, marié à Demoiſelle *de Woot de Triſche*, du Pays de Liége ; — 2. Guillaume-Joseph, mort ſans hoirs ; — 3. André, marié à Demoiſelle *de Bechet*, Dame d'Avrainne ; — 4. Marie-Joseph, Religieux à Marche ; — 5. Théodore, Religieuſe à Sainte-Aldegonde à Huy ; — 6. Dieudonnée-Jeanne-Marguerite, Religieuſe au Monaſtere du Val Notre Dame ; — 7. Ernestine, mariée à noble *Erneſt*, Comte *de Rougrave-de-Sereinchamps*, mere de trois filles, ſçavoir : — *Joſeph de Rougrave*, Religieuſe au Monaſtere du Val Notre-Dame ; — *Charlotte*, Religieuſe aux Dames-Blanches à Namur ; — & *Florence-Joſephe*, Comteſſe *de Rougrave-de-Sereinchamps*, mariée à noble Seigneur Baron *de Soumagne-de-Seinzelle*, dont un fils, Chambellan actuel de LL. M. I. & R. & quatre filles ; — 8. & Dieudonnée-Henriette d'Ochain, mariée à noble *Guillaume de Caſſal*, Seigneur de Ny, dont deux fils & quatre filles, ſçavoir : — *Guillaume-Joſeph-Remi de Caſſal*, Seigneur de Ny, grand Han, Rianwez, Seinſein, Hampteau ; — *Antoine*, mort au ſervice de LL. M. I. & R. en Bohême en 1759 ; — deux filles, Religieuſes de la Congrégation de Notre-Dame à Mons ; — la troiſieme *Marguerite-Claire-Joſephe de Caſſal*, non mariée ; — & la quatrieme, *Erneſtine-Henriette-Joſephe-Michelle de Caſſal*, mariée, en 1763, à noble Seigneur *Jacques-Albert-François-Louis*, Baron *de Flaveau-de-Henry*, Seigneur de Louverval, de Froidmond, &c. dont : — *Xavier-Albertine de Flaveau ;* — & *Marie-Caroline*, morte en bas-âge. *Voyez* Flaveau. Les armes d'Ochain ſont : *de gueules, à 2 léopards d'argent.*

O-DEMIRA.

Les Comtes de ce nom ſont ſortis des Ducs *de Bragance*, par Alphonse de Portugal, I. du nom, Comte de Furo & d'O-Demira, & *Marie de Noronna*, Comteſſe d'O-Demira, ſa femme : il étoit fils puîné de Ferdinand, I. du nom, Duc de Bragance, & de *Jeanne de Caſtro*. Après la mort tragique du Duc *de Bragance*, ſon frere, il ſe retira en Caſtille, où il mourut en 1484. Sa poſtérité a fini à Sanche de Portugal-Noronna, III. du nom, Comte d'O-Demira, Grand-Alcaide d'Eſtremos, Conſeiller d'Etat & Grand-Maître de la Reine de Portugal, mort, en 1642, ſans enfans. Voyez *Moréri*. Les armes : *d'argent, au ſautoir de gueules, chargé de cinq écuſſons de Portugal.*

* ŒTINGEN : Nom d'un pays de la Souabe, ci-devant *Comté*, érigé en *Principauté* par l'Empereur Léopold, en 1370. Les Princes de ce nom deſcendent d'Othon *le Grand*.

La Généalogie des Princes d'Œtingen ne commence, dans *Moréri*, qu'à Louis, XI. du nom, Comte d'Œtingen, mort en 1370. La branche aînée de cette Maiſon s'eſt éteinte dans Albert-Ernest, II. du nom, Prince d'Œtingen, né le 8 Août 1669, marié, le 11 Octobre 1688, à *Sophie-Louiſe*, fille de *Louis* VI, Landgrave *de Heſſe-Darmſtadt*, qui n'eut qu'un fils, né & mort le 24 Juillet 1689 ; — & Sophie-Madelene-Elisabeth, née le 14 Mars 1691.

Les autres branches ſont : —— 1. les Comtes d'Œtingen-Wallerstein ; —— 2. les Comtes-d'Œtingen-Spielberg ; —— 3. les Comtes d'Œtingen-Walderen & Loizeinstein. Voyez *Imhoff* & *Moréri*.

OFFAI, Sieur de Beauchamp & de Rieux : Famille de Picardie.

Jean d'Offai, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Beaurepaire, de Grets & de Rieux, vivant en 1498, avoit épouſé *Marie de Bouſſlers*, fille de *Guillaume*, Ecuyer. Il eut de ce mariage : — Philippe, qui ſuit ; — & Isabeau.

Philippe d'Offai, Ecuyer, Sieur de Beaurepaire, &c. eut pour femme *Françoiſe de Monſoures*. De leur mariage naquirent : — 1. Jean, qui ſuit ; —— 2. Charles, Seigneur de Beaurepaire, &c. Maréchal des Logis de la Compagnie d'Ordonnance de M. de Broſſe, l'an 1568 ; — 3. & Antoine, Capitaine de la ville de Mouzon, & homme d'armes de la même Compagnie d'Ordonnance.

Jean d'Offai, II. du nom, Ecuyer, Archer de la Compagnie de M. *de Broſſe*, épouſa, au mois de Septembre 1571, *Catherine Perrin*, & eut pour fils :

Charles d'Offai, Sieur de Rieux, Ecuyer, qui fut marié en premieres noces avec *Jeanne Huyard* ; & en ſecondes noces, le 20 Juin 1611, avec *Marie Conquaut*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Marie de Mailly*. Il eut de ſon premier mariage : — René qui ſuit ; & du ſecond : — Louis, Capitaine dans le Régiment de Saint-Nectaire, maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt contradictoire du Conſeil d'Etat du Roi du 26 Mai 1667.

René d'Offai, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Rieux, épouſa, le 22 Janvier 1632, *Françoiſe de Mazille*, fille *d'Etienne*, Ecuyer, Sieur de Fouquerolles, & de *Françoiſe Perrin*. Ils eurent de leur mariage :

René d'Offai, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Rieux, qui fut accordé en mariage, le 10 Juin 1672, à *Anne de Quen*, & eut ſix enfans, ſçavoir : —— 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Joseph, Sieur de Rieux ; —— 3. Charles, Aide-Major, Capitaine des Portes de Marſal, puis de celles de Strasbourg ; 4. Antoinette ; — 5. Jeanne ; — 6. & Marie, reçues à Saint Cyr le 27 Octobre 1687, & le 3 Mai 1694.

Pierre d'Offai, Ecuyer, Sieur de Beauchamp, batiſé le 4 Avril 1678, fut marié le 9 Août 1700, avec *Marie-Suzanne de Metz*, fille de *Benoît*, ancien Echevin de la ville de Doullens, & de *Marie le Noir*. De ce mariage ſont iſſues, entr'autres enfans : — Suzanne, née le 4 Juillet 1715 ; — & Marguerite-Madelene, née le 21 Octobre 1718, reçues à Saint-Cyr ; l'une le 26 Avril 1727, & l'autre le 13 Août 1730. Armorial de France, *Reg. I, Part. II, page 417.*

Les armes ſont : *d'azur, à un olivier d'or, mouvant d'un croiſſant de même, & ſurmonté de trois étoiles d'or rangées en face.*

Piganiol de la Force donne à cette Famille pour armes : *d'azur, à deux bandes d'or, accompagnées de deux larmes d'argent, 2 & 1.*

OFFANGE, en Anjou. *Voyez* Saint-Offange.

OFFEMONT : Les Seigneurs de ce nom étoient une branche cadette de la Maiſon de *Clermont*, en Beauvoiſis. *Voyez* Clermont.

OGIER.

Pierre-François Ogier, Seigneur d'Henonville, Berville & Puiſieux, Grand-Audiencier de France, ancien Receveur-Général du Clergé de France, mort le 24 Décembre 1735, a laiſſé pour troiſieme & derniere fille, de feu *Marie-Théreſe Berger*, ſon épouſe, décédée le 12 Mars 1722, — N... Ogier, épouſe de *Jacques Nigot*, Seigneur de Saint-Sauveur, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, morte la nuit du 2 au 3 Janvier 1738, âgée de 26 ans, laiſſant deux fils & trois filles en bas-âge. Mercure de Janvier 1738, *p.* 172.

Jean-François Ogier, Préſident honoraire au Parlement de Paris, ci-devant Ambaſſadeur en Dannemarck, nommé Conſeiller d'Etat en 1766, mort à Paris le 23 Février 1775, fort regretté pour ſes talens ſupérieurs dans les

différentes places qu'il a remplies, portoit pour armes : *d'argent, à trois treffles de ſable.*

Il y a en Normandie une Famille du nom d'Ogier, Election de Valognes, dont les armes ſont : *de ſable, au bois de cerf d'or, accompagné d'une roſe d'argent en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.*

* OGIMONT : Seigneurie ſituée en Flandres, érigée en *Vicomté*, par Lettres du Roi Catholique, du 28 Septembre 1629, en faveur de *Jean de Marnix*, Chevalier, Baron de Potes, iſſue d'une ancienne Nobleſſe militaire de Chevalerie.

OGLETHORP : Famille ancienne d'Angleterre.

Guillaume, Seigneur d'Oglethorp, près Yorck, épouſa *Suſanne Sutton*, fille de *Guillaume Sutton de Averham*, dans le Comté de Nottingham, & ſœur de *Robert Sutton*, créé *Lord-Baron* de Lexinton-de-Averham le 21 Novembre 1645, par Charles II, Roi d'Angleterre.

Il a eu pour fils Sutton, Seigneur d'Oglethorp, Braham & Clifford, qui ſe maria avec *Françoiſe Matthew*, ou *Mathieu*, petite-fille du célebre *Tobie Matthew*, Archevêque d'Yorck, mort le 29 Mars 1628, dont vint :

Theophile d'Oglethorp, qui fut, ſous les Rois Charles II & Jacques II, Grand-Ecuyer, Colonel du vieux Régiment de Hollande, & Major des Armées d'Angleterre. Il mourut à Londres le 10 Avril 1702, dans ſa 52^{e} année. Il avoit épouſé *Eléonore Wal-de-Rathkenny*, morte à Londres le 1 Juillet 1732, âgée d'environ 70 ans, fille de *Richard Wal*, Seigneur de Rathkenny, dans le Comté de Tipperary, au Royaume d'Irlande.

De ce mariage ſont nés : — 1. Edouard, Comte d'Oglethorp, âgé de 36 ans, qui n'étoit pas marié en 1733 ; — 2. Anne-Henriette, qui vivoit ſans alliance la même année ; — 3. Eléonore, mariée, le 5 Mars 1707, à *Eugene de Béthizy*, Marquis de Mezieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 24 Avril 1724, dont poſtérité, ſçavoir : Meſſieurs *de Mezieres* & les Princeſſes *de Ligne* & *de Montauban* ; — 4. Marie-Eléonore, mariée, le 3 Juin 1733, à *Anne-François-Joſeph*, Marquis *de Baſſompierre*, mort ſans enfans le 20 Mai 1734 ; — 5. & Françoise, mariée à Paris en 1719, à *Joſeph de Bellegarde*, Marquis des Marches, fils aîné de *Jean-François de Bellegarde*, Marquis d'Entremons & des Marches, Ambaſſadeur du Duc de Savoie, Roi de Sicile, à la Cour de France en 1716, & de *Catherine-Françoiſe de Regard-de-Vero*, dont un fils, Colonel au ſervice du Roi d'Angleterre ; & deux filles, mariées.

Les armes d'Oglethorp ſont : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois hures de ſangliers, arrachées, auſſi de ſable.*

OGNA ou UGNIE : Famille noble du Comté de Bourgogne, qui tire ſon nom de la Terre d'Ugnie, que l'on nomme en langage Comtois Ogna.

Etienne, Seigneur d'Ogna, vivant en 1540, eut de *Françoiſe de Vichy*, ſon épouſe, — 1. Philibert, qui ſuit ; — 2. Claude, Chevalier de Malte, Commandeur de la Villedieu en Fontenet & de la Muſſe, mort en 1609 ; — 3. François, Seigneur de la Chaux, marié à *Renée de l'Aubepin*, Dame de Varcy, avec laquelle il vivoit en 1590, dont il eut, entr'autres enfans : — Jeanne d'Ugnie, mariée à *Bertrand du Breuil*, Baron de la Baſtie, vivant en 1621, fils d'*Antoine*, Baron de la Baſtie, & de *Claire de Grimaldi*, ſa premiere femme ; — 4. & Claudine, femme, le 27 Mai 1621, d'*Etienne du Saix*, Seigneur de Villars-Chapelle, fils de *Louis*, & de *Jeanne de Chavannes.*

Philibert, Seigneur d'Ugnie, & de la Chaux, épouſa *Iſabeau de Monconis*, fille de *Jean*, & de *Gillette de Lugny*, dont : — Antoine, qui ſuit ; — & Béatrix, femme, le 21 Avril 1603, de *Jean de Montonnent*, Seigneur de Chanay, fils de *Jean de Montonnent*, & de *Françoiſe de Seyturier.*

Antoine, Seigneur d'Ugnie, épouſa, en 1594, *Jeanne-Françoiſe de Morya*, fille

fille de *Pierre de Morya*, Seigneur de Valogna, & de *Marie de Chandée*. Il vivoit encore en 1618.

On trouve de la même famille une CLAUDINE D'UGNIE, femme de *François de Morel*, Seigneur de Villechâtel en Comté. C'eſt ce que nous ſçavons de cette famille, qui peut-être ne ſubſiſte plus, & dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en pointe d'une quintefeuille de même.*

OILLIAMSON. Voyez cet article à la fin de la Lettre *O*.

* OINGT : Petite Ville murée dans le Lyonnois, dont les Seigneurs ont pris la qualité de *Vicomtes* dès le XIII^e^ ſiécle. Sa Juriſdiction s'étend ſur la Paroiſſe de Teyze, dont le Château a titre de *Baronnie*, & ſur celle de Sainte-Paule & de Moire. Elle eſt poſſédée par *N... Rique*, Secrétaire du Roi. *Tabl. Gén. Part. VII, p.* 244.

OINVILLE, en Normandie. L'origine de cette Maiſon eſt aſſez incertaine, quelques-uns veulent qu'elle ſoit du Bailliage de Caux, à cauſe des biens qu'elle a faits à l'Abbaye de Vallemont : les autres la croyent du Bailliage d'Evreux, à cauſe des Terres qu'elle y a poſſédées dès le XII^e^ ſiécle. Nous nous attachons à cette derniere opinion, comme la plus certaine & auſſi la plus générale.

Il y a une Bulle du Pape LUCE, III. du nom, de l'an 1182, qui approuve les donations faites à l'Abbaye de Vallemont, par ROBERT & SIMON D'OINVILLE, Chevaliers.

GUILLAUME D'OINVILLE, Chevalier, prêta, ſuivant les Regiſtres de la Chambre des Comptes, ſerment de fidélité, au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, à cauſe des Fiefs qu'il tenoit dans le reſſort de Breteuil en 1208. — JEAN D'OINVILLE, Chevalier, ſervoit le Roi en 1340. PHILIPPE D'OINVILLE, Chevalier, Seigneur de Saint-Simon en Beauce, vivoit en 1460, & eut pour fils :

JEAN D'OINVILLE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Simon en 1483. Il épouſa *Charlotte de Gaillon*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JEANNE, femme de *Colart*, Seigneur *de Villequier* ; — 3. & CHARLOTTE, femme de *Gilles de Mornay*, Seigneur d'Acheres.

JEAN D'OINVILLE, III. du nom, vivant en 1526, épouſa *Catherine de Teſſay*, Dame de Houcteville, Rupierre, &c. dont : — JEAN, qui ſuit ; — & PIERRE, rapporté après ſon frere.

JEAN D'OINVILLE, IV. du nom, Seigneur de Saint-Simon, ne laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, qu'une fille, nommée : — ROBERTE-CATHERINE D'OINVILLE, Dame de Saint-Simon & de Jodrais, mariée à *Philippe de Morais*, fils de *Pierre*, & de *Louiſe le Baveux*.

PIERRE D'OINVILLE, Chevalier, ſecond fils de JEAN, II. du nom, & de *Catherine de Teſſay*, eut en partage les Terres de Houcteville & de Rupierre, & épouſa, en 1551, *Marie de Hellenviller*, fille & héritiere de *Jacques*, Baron de la Ferté-Freſnel, & de *Marguerite de Maricourt*, dont : —— PHILIPPE, qui ſuit ; — & PIERRE, compris dans un acte de l'an 1573, qui fut pere de

PHILIPPE D'OINVILLE, Seigneur de Sertre, mentionné dans une Sentence de 1580. Il laiſſa pour fils : — FRANÇOIS D'OINVILLE, Seigneur de Sertre, qui fit ſes preuves de nobleſſe.

PHILIPPE D'OINVILLE, II. du nom, Baron de la Ferté-Freſnel, Seigneur de Houcteville, épouſa *Marie la Pereuſe*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Bouquetot, & de *Marie Chanu*, dont : —— ANTOINE, qui ſuit ; — & MARIE, femme de *Jean du Boſc*, Seigneur d'Hermival.

ANTOINE D'OINVILLE, Seigneur de Houcteville, Baron de la Ferté-Freſnel, laiſſa de *Marie de Paſtis* : — LOUIS, qui ſuit ; —— & JEAN, Baron de la Ferté-Freſnel, qui laiſſa de *Geneviéve de Raſſen*, pluſieurs enfans qui ne nous ſont pas connus.

Louis d'Oinville, Seigneur de Houcteville, épouſa *Louiſe de Vieuxpont*, dont il ne laiſſa que des filles.

Les armes de cette ancienne Nobleſſe ſont : *d'or, à cinq bandes ou cottices de gueules.*

Il en eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon d'*Harcourt, page* 1533 & 1534.

* OISY, dans l'Artois, autrefois dans le Cambreſis.

Gautier, Chevalier, nommé par *Balderic*, Evêque de Noyon, dans ſa Chronique de Cambray, Vaſſal du Château de Lens, laiſſa deux fils, qui furent tous deux Seigneurs de Lens, ſçavoir : Gautier, qui ſuit; — & Gautier, dit *le Jeune*, Seigneur de Lens en partie.

Gautier, II. du nom, dit *le Vieux*, pour le diſtinguer de ſon frere cadet, fut inſtitué Châtelain de Cambray, par *Tredon*, Evêque de cette Ville, & laiſſa : — 1. Gautier, Châtelain de Cambray, tué en 1045; — 2. Sicher, qui fut d'Egliſe, & aſpira à l'Evêché de Cambray, mais qu'il ne put obtenir; — 3. & Ade de Cambray, femme du Seigneur d'Oisy, dont elle eut un fils nommé Gautier, qui, après la mort de Gautier, III. du nom, fut inveſti, par *Liesberg*, Evêque de Cambray, en 1049, de la Châtellenie de Cambray.

Hugues, I. du nom, Seigneur d'Oisy, Châtelain de Cambray, épouſa *Ade*, niéce de *Richilde*, Comteſſe *de Monts*, dont : — Hugues, qui ſuit; — & N... de Cambray, dite *d'Oiſy*, femme du Seigneur *de Macchion*.

Hugues, II. du nom, Seigneur d'Oisy, & de Crevecœur, Châtelain de Cambray, épouſa *Hildiarde*, tante paternelle de *Nicolas*, Evêque de Cambray. Il fonda, avec elle, l'Abbaye de Vaucelles en 1132, & mourut peu de tems après. Leurs enfans furent : — 1. Simon, qui ſuit; — 2. Clémence d'Oisy, femme de *Guillaume*, I. du nom, Seigneur de *Bethune*, Avoué d'Arras, fils *de Robert*, IV. du nom, dit *le Gros*, Seigneur *de Bethune*, & d'*Adelize de Peronne*; — 3. Mahaud d'Oisy, morte fille; — 4. Ermengarde d'Oisy, femme de *Gerard*, dit *Malfillâtre*, Seigneur *de Buſignies*, dont elle eut un fils, nommé *Gilles*, Seigneur de Buſignies; — 5. Adeline d'Oisy, dont on ignore l'alliance; — 6. & Marie d'Oisy, morte fille.

Simon, Seigneur d'Oisy & de Crevecœur, Châtelain de Cambray, confima, en l'année 1150, les dons faits par ſes pere & mere à l'Abbaye du Mont Saint Eloy; puis ayant épouſé *Ade*, héritiere de la Vicomté de Meaux, fille de *Geoffroi*, Vicomte *de Meaux*, & de *Conſtance*, ſon épouſe, il confirma, l'an 1151, les dons faits par les pere & mere de ſa femme aux Moines de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Il laiſſa : — 1. Hugues, qui ſuit; — 2. Gilles d'Oisy, Chevalier, tué dans un combat contre *Thierry*, Comte *de Flandres*, en 1164; — 3. Hildialde, Dame d'Oisy & de Crevecœur, Vicomteſſe de Meaux, femme d'*André*, Seigneur *de Montmirel*, fils d'*Elie*, Seigneur *de Montmirel*, & de *N... de Pleure*, ſon épouſe.

Hugues, III. du nom, Seigneur d'Oisy & de Crevecœur, Châtelain de Cambray, Vicomte de Meaux, épouſa 1°. *Gertrude de Flandres*, fille de *Thierry d'Alſace*, Comte de Flandres, & de *Sibille d'Anjou*, avec laquelle il eſt mentionné, dans des Chartes de l'an 1171; mais ayant été enſuite ſéparé d'avec elle, pour raiſon de parenté, il épouſa, 2°. *Marguerite de Blois*, veuve *d'Othon*, Comte *de Bourgogne*, fille de *Thibaud*, ſurnommé *le Bon*, Comte de Blois & de Chartres, & d'Alix de France, ſon épouſe. Il mourut ſans enfans en 1189, laiſſant ſa ſœur, Dame de Montmirel, héritiere de tous ſes biens, & dont les deſcendans prirent le nom d'Oisy.

Il faut qu'il y ait eu deux Maiſons du nom d'Oisy, ou que le Seigneur d'Oisy, qui avoit épouſé la ſœur de Gautier, III. du nom, Châtelain de Cambray, eut déja vu la ſéparation des ſouches de ſa Famille; car on voit dans l'origine de la Maiſon d'*Avennes*, qu'*Ade*, ou *Ide*, héritiere de la Terre d'Avennes, fut mariée avec Fastre d'Oisy, Avoué de Tournay, qui vivoit

en l'an 1098, & pouvoit être frere de ce Seigneur d'Oisy, mari de cette ADE DE CAMBRAY, sœur de GAUTIER, chef des autres Seigneurs D'OISY.

Ce FASTRE D'OISY, Avoué de Tournay, eut de *Ade*, son épouse : — GOSSEVIN D'OISY, Pair de Mons, mort sans enfans de son mariage avec *Agnès de Ribemont* ; — & FASTRE, qui suit.

FASTRE D'OISY, II. du nom, Avoué de Tournay, eut de *Richilde*, son épouse :

GAUTIER, dit *le Beau*, I. du nom, Avoué de Tournay, Seigneur d'Avennes & de Leuse, lequel prit le nom d'*Avennes*, que sa postérité a conservé.

Cette ancienne Maison portoit pour armes : *d'argent, au croissant montant de gueules.*

On trouve dans le *Tome V du Dictionnaire des Gaules*, au mot *Oisy*, que la Terre & Seigneurie d'*Oisy* en Artois, fut érigée en Comté en 1665, en faveur de *Philippe de Tournay*, sans doute descendant de GAUTIER, dit *le Beau*, mentionné ci-dessus, Chevalier, Seigneur D'OISY, lequel, par son testament du 21 Mai 1678, institua pour son héritier universel, son cousin *Julien-Eustache d'Assignies*, le substituant au nom & aux armes de *Tournay*, dont nous parlerons ci-après. Il étoit fils d'*Eustache d'Assignies*, Seigneur d'Acquedorne, & de *Marie de Watripon*, & petit-fils d'*Antoine d'Assignies*, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Wasnes, Nurnud, &c. lequel avoit épousé *Anne de Tournay*, & étoit né du second mariage d'*Antoine d'Assignies*, Seigneur d'Allouaigne, &c. avec *Jeanne le Fœutre*, ayant pour frere consanguin *Antoine d'Assignies*, II. du nom, Seigneur d'Allouaigne, tige des Marquis *d'Assignies*, & de Wandi.

Julien-Eustache d'Assignies-d'Oisy, mort le 13 Mai 1687, laissa de son mariage, avec *Françoise Taffin*, sa premiere femme :

Jean-Eustache de Tournay-d'Assignies, Comte d'Oisy, mort à Oisy le 1 Septembre 1716. Il avoit épousé, le 26 Juin 1687, *Marguerite-Claire de Berghes-Saint-Winox*, dont :

Charles-Joseph-Eugene de Tournay-d'Assignies, Comte d'Oisy, qui a été Colonel d'Infanterie, & a épousé, le 9 Juillet 1719, *Bénigne de Massuau*, dont deux garçons, & une fille. *Voyez* ASSIGNIES.

O-KÉEFFE, en Irlande & Isle de France. Voici ce que nous apprend une feuille imprimée sur ce nom, & insérée dans l'Armorial de France, *Reg. III, Part. II.*, laquelle nous a été communiquée.

CONSTANCE ou CONSTANTIN O-KÉEFFE, Ecuyer, ancien Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Clare, Irlandois, demeurant à Saint-Germain en Laye, où il s'est retiré avec une pension de la Cour, a requis le Juge d'armes de France de comprendre dans les Registres publics, & son office, & les titres de sa noblesse, & ses armoiries, attendu qu'il est *noble d'extraction*, & qu'étant habitué dans le Royaume, il est en droit d'y jouir de tous les priviléges attachés au Corps de la Noblesse ; en conséquence la production qu'il a faite de ses titres, justifie qu'il est frere aîné de feu ARTUR ou ARTUS O-KÉEFFE, Gentilhomme Irlandois, Conseiller du Roi en l'Amirauté de France, au Siége Général de la Table de Marbre du Palais à Paris, en faveur duquel Milord *Butler de Galmoi*, M. *de Lessai Roots*, les feu Sieurs *Lée* & *Dillon*, Lieutenans-Généraux des Armées du Roi ; le Sieur *de Nugent*, Maréchal de Camp, & le Sieur *O-Donel*, Brigadier, tous anciens Colonels de Régimens Irlandois au service de France, attesterent, par acte authentique du 9 Mai 1726, « que suivant deux Certificats, » l'un du Lord *Carril*, Secrétaire d'Etat du feu Roi de la Grande-Bretagne » JACQUES II ; l'autre des Officiers-Majors du Régiment de Clare, & autres » preuves inconteſtables, il étoit d'une ancienne & noble Famille du Royaume » d'Irlande, alliée à des Maisons illustres du Pays, & en possession de la no- » blesse depuis plusieurs siécles sans interruption ; qu'il étoit certain que cette » Famille avoit beaucoup souffert par les pertes que les Catholiques avoient

» faites durant les différentes révolutions arrivées dans la Grande-Bretagne; que » le pere du Sieur ARTUR O-KÉEFFE s'étant remis en poſſeſſion d'une partie » de ſes biens de patrimoine pendant le regne de JACQUES II, avoit rendu de » très-bons ſervices dans les guerres d'Irlande; que cinq de ſes enfans étoient » venus en France avec les troupes de ſa nation; que trois d'entr'eux étoient » morts au ſervice, l'aîné étant Capitaine dans le Régiment de Clare, où » CONSTANTIN O-KÉEFFE, quatrième deſdits enfans, ſervoit encore en qualité » de Capitaine-Réformé, & que ledit ARTUR O-KÉEFFE étoit le cinquieme de » ſes freres ».

Dès l'an 1708, le Chevalier *du Bour*, de la création d'Angleterre, & de l'Ordre de Saint-Jacques en Eſpagne, Gentilhomme de la Chambre Secrete du Roi d'Angleterre, & ſon Envoyé extraordinaire en Eſpagne, le Lord *Kallin*, Pair d'Irlande, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes Irlandois avoient certifié avoir appris, de vive voix & par écrit, de pluſieurs perſonnes très-dignes de foi, que « le même ARTUR O-KÉEFFE étoit fils de Meſſire ARTUR » O KÉEFFE, Gentilhomme Irlandois, & d'un des Juſticiers de paix du feu Roi » d'Angleterre, dans le Comté de Korck en Irlande, lequel s'étoit ſignalé par » ſon zele pour le Roi ſon Maître; qu'au commencement des dernieres ré- » volutions d'Irlande il avoit levé, habillé & fait ſubſiſter, à ſes propres dé- » pens, pendant pluſieurs mois, une Compagnie dans le Régiment du Lord » *de Kinmare;* qu'il y avoit ſervi en qualité de Capitaine juſqu'à la fin de la » guerre d'Irlande, après quoi, ne pouvant quitter lui-même le Pays, parce » qu'il étoit chargé d'une nombreuſe famille, il avoit envoyé ſa Compagnie » en France, où deux de ſes fils avoient déja paſſé auparavant à la tête de » ſoixante hommes, qu'ils avoient levés à leurs frais, & qui avoient été in- » corporés dans le Régiment de Clare, pour lors *O-Brien*, où ils avoient com- » mandé, l'un comme Capitaine, l'autre comme Lieutenant; que quelque » tems après, un autre de leurs freres étoit venu les joindre, amenant avec » lui quatorze hommes de l'Armée commandée par Milord *Marlbourough*, & » que tous trois avoient continué de ſervir dans ledit Régiment, juſqu'à la » bataille de Ramillies, où le Capitaine avoit été tué, & le Lieutenant eſtropié » d'un coup de feu; que celui-ci avoit été depuis conduit priſonnier en Angle- » terre, qu'il y étoit encore au tems de ce certificat; & que deux autres de » ſes freres étoient morts dans les Armées du Roi; qu'en toute occaſion le pere » & les enfans s'étoient bien acquittés de leur devoir, à l'exemple de plu- » ſieurs braves hommes de leur Famille, qui de tout tems avoient donné des » marques très-efficaces de leur zele & de leur attachement inviolable pour le » ſervice de leurs Rois, ſur-tout dans les guerres dont la France, l'Eſpagne & » pluſieurs endroits de l'Italie étoient pour lors agités; qu'ils avoient eu un » couſin-germain & pluſieurs autres parens tués ou bleſſés au ſervice des deux » Couronnes; qu'enfin, à tous ces faits, l'on pouvoit joindre la perte qu'ils » avoient faite de leur patrimoine & autres biens conſidérables, pour avoir » toujours été très-attachés à la Religion Catholique, & fideles à leur Sou- » verain légitime ».

C'eſt le Produiſant qui a été priſonnier en Angleterre. Un Certificat qu'il a du Commandant, & de pluſieurs Capitaines du Régiment de Clare, dans lequel il a ſervi, porte « qu'ayant été commandé, par ordre de la Cour, pour l'ex- » pédition d'Ecoſſe en 1708, il fut pris ſur le Vaiſſeau *le Salisbury*; que pen- » dant quatorze mois, que dura ſa priſon, il ſouffrit beaucoup, ayant été mis » dans les cachots de Londres, & ayant eu continuellement les fers aux pieds; » qu'il a été l'eſpace de quarante-deux ans dans le ſervice, & qu'il n'y a eu » aucune occaſion, où il ne ſe ſoit comporté en brave homme & en très-bon » Officier ».

Outre ce certificat, il en a encore rapporté deux autres en date du 15 Novembre 1738, par leſquels Milord *de Caſtelconnel-de Brillas*, Pair du Royaume d'Irlande, & le Chevalier *de Nugent*, Baronnet du même Royaume, précé- demment Colonel de Cavalerie au Service de S. M. atteſtent qu'il eſt de la

véritable & très-ancienne Famille des O-Kéeffe, du Comté de Korck en Irlande, Famille connue noble de l'aveu de tous les Hiſtoriens & Généalogiſtes de ce Royaume.

Le Sieur Constance O-Kéeffe épouſa, dans la ville d'Aveſnes en Hainaut, le 18 Mars 1718, Demoiſelle Marguerite O-Kéeffe-Plunkette, ſa parente, laquelle mourut à Beſançon le 19 Janvier 1735. Il en a deux filles, qui ſont : — 1. Marie-Hélene-Jacqueline O-Kéeffe, née à Cambray le 10 Juillet 1730 ; — 2. & Marguerite O-Kéeffe, née à Beſançon, le 9 Décembre 1734.

Artus O-Kéeffe, ſon frere, s'étant fait naturaliſer François, acquit une charge de Conſeiller du Roi en l'Amirauté de France, au Siége Général de la Table de Marbre, &, ſuivant le témoignage qu'ont rendu de lui le Lieutenant-Général & les Conſeillers de ce Siége, « l'a exercée pendant plus de 20 ans » avec beaucoup d'honneur & une grande capacité ». Il fut marié, à Paris, par contrat du 29 Février 1712, avec Demoiſelle *Marie O-Doyer*, ſœur de *Philippe O-Doyer*, Gentilhomme Irlandois, tué à la bataille d'Almanza en Eſpagne, étant alors Aide-Major du Régiment de Berwick, tous deux iſſus d'une Famille ancienne, qui poſſéde la nobleſſe depuis pluſieurs ſiécles ſans interruption, & qui a perdu pluſieurs braves Officiers au ſervice, tant en Irlande qu'en France.

De ce mariage il a laiſſé deux enfans, ſçavoir : — Eugene O-Kéeffe, né le 7 Juin 1713 ; — & Marie O-Kéeffe, née le 24 Mai 1712.

Les armes : *écartelé, au premier, à un lion d'or, langué de gueules, rampant, les deux pattes de derriere poſées ſur une terraſſe ; au ſecond de ſinople, à un cavalier armé de toutes piéces, tenant de la main droite une épée d'or, poſée en barre, la pointe en bas, le cheval d'argent, bridé & ſellé de gueules, la ſelle frangée d'or, & le cheval paſſant ſur une terraſſe de ſinople ; au troiſieme d'or, au paon au naturel faiſant la roue, & poſé pareillement ſur une terraſſe de ſinople ; au quatrieme de ſinople, à trois lézards d'or, poſés l'un au-deſſus de l'autre en faſce.* Cimier : *un griffon d'or, ailé de même, & tenant dans la patte droite une épée d'argent, garnie d'or, la pointe en-haut.* Supports : *deux lions au naturel, langués de gueules.* Deviſe : Forti et Fideli nihil difficile.

* OLARGUES : C'eſt une Baronnie dans le Languedoc, Diocèſe de Saint-Pons, qui appartient à la Famille de *Theſan-Poujols*. La ville d'*Olargues*, qui eſt conſidérable dans le Languedoc, a droit de députer tous les cinq ans aux Etats Généraux de la Province. Son Château étoit autrefois une des plus fortes places du Languedoc.

* OLIERES : Terre & Seigneurie en Provence, que poſſédoit

Burgondion, dit *de Tretz*, Vicomte titulaire de Marſeille. Son pere, *Raimond-Géoffroi*, ayant vendu, en 1213, ſa portion de cette Vicomté, *Olieres* fut le partage de ſon troiſieme fils, *Iſnard*, né de ſa ſeconde femme *Mabille d'Agout d'Entrevenes*, dont la poſtérité a pris & conſervé ce nom. *Iſnard* fut le ſixieme ayeul de *Louis d'Agout*, Baron d'*Olieres*, mari de *Dauphine de Villeneuve*, dont les deux fils — *Balthaſard* & *Pierre*, partagerent la Baronnie d'*Olieres*. La poſtérité du premier ſubſiſte dans les enfans de *Balthaſard*, VI. du nom, Baron d'Olieres.

Pierre d'Agout, ſecond fils de *Louis*, fut pere d'*Antoine*, marié à *Eléonore de Valavoire*, mere de — *Pierre*, qui épouſa *Marguerite de Forbin de-Soliers*, & fut pere de *Joſeph*, le même qui obtint l'érection *d'Olieres* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mars 1689, regiſtrées à Aix le même mois. De ſa femme *Françoiſe de Glandevès*, il a eu : — 1. *Auguſte d'Agout*, Marquis *d'Olieres* ; — 2. *Gaſpard d'Agout*, reçu Chevalier de Malte, devenu Baron & Marquis d'Olieres, & marié à *Anne-Marguerite de Fortia-de-Piles*, dont : — *Joſeph-Gabriel-Gaſpard-Anne d'Agout*, des Vicomtes de Marſeille, Chevalier,

Marquis & Baron d'Olieres, allié, le 27 Juin 1752, à *Marie-Anne de Lannion*, fille uuique du Marquis *de Lannion*; — 3. & *Thérese*.

OLIOULES: Les Barons de ce nom sont une branche des Comtes *de Vintimille*.

Ils ont commencé à *Bertrand*, I. du nom, de Marseille, des Comtes *de Vintimille*, Baron d'Olioules, fils puîné de *Boniface* II, & de *Philippe de Sarran*, sa seconde femme. *Bertrand* I, Baron d'Olioules, se maria, en 1322. *Pierre François-Hyacinthe de Vintimille*, des Comtes *de Marseille*, en descend, au treizieme degré. Il a épousé, en 1701, *Jeanne-Elisabeth Blondel*, fille de *François*, Intendant des bâtimens & Secrétaire du Roi. *Voyez* Vintimille.

OLIVIER, en Normandie: Famille illustrée par un Chancelier Garde des Sceaux de France.

François Olivier, Seigneur de Leuville, Licencié ès Loix, Avocat au Parlement, fut Conseiller au Grand-Conseil sur la démission de *Guillaume Lhuillier*, par Lettres du 15 Juillet 1523; Maître des Requêtes le 16 Janvier 1536; envoyé en différentes Ambassades étant Chancelier de Marguerite, Reine de Navarre; à sa recommandation obtint, le 12 Juin 1543, un office de Président du Parlement de Paris, le 12 Juin 1543; fut créé Chancelier de France le 18 Avril 1545; remit les Sceaux le 2 Janvier 1550; fut rétabli en 1559, après la mort du Roi Henri II; mourut à Amboise le 30 Mars 1560, dans sa 65^{e} année, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Germain l'Auxerrois. Il étoit fils de Jacques Olivier, Seigneur de Leuville, Premier Président au Parlement de Paris, & de *Geneviéve Tulleu*, Niéce du Chancelier *de Ganay*, suivant *du Chesne*, *Blanchard*, les Additions des Mémoires de *Castelnau*, & *Loisel*, dans ses Opuscules; mais le Pere *Simplicien*, & le nouveau *Moréri* lui donnent pour mere, *Madelene Lhuillier*. Il avoit épousé, le 14 Mai 1538, *Antoinette de Cerisay*, fille de *Nicolas*, Baron de Riviere, Bailli du Cotentin, & d'*Anne Bohier*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Antoine, mort, nommé Evêque de Lombès; — 3. François, Chevalier de Malte; — 4. Jeanne, femme d'*Antoine de Monchy*, Seigneur de Senarpont, Chevalier de l'Ordre du Roi; — 5. & Madelene, femme, en premieres noces, de *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle; & en secondes, de *Jean de Balzac*.

Jean Olivier, Seigneur de Leuville, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Baron du Hommet, mort en 1597, avoit épousé, le 17 Février 1567, *Susanne de Chabannes*, fille de *Charles*, Seigneur de la Palisse, & de *Catherine de la Rochefoucauld-Barbesieux*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Louis, Chevalier de Malte, en 1604; — 3. François, Abbé de Saint-Quentin de Beauvais le 6 Février 1611, mort en 1636, âgé de 55 ans; — 4. Antoinette; — 5. Catherine, mariée, le 10 Février 1586, à *Nicolas le Roux*, Seigneur du Bourg-Theroude, Président au Parlement de Rouen; — 6. Susanne, femme de *Sébastien le Hardy*, Seigneur de la Trousse, Grand-Prévôt de France; — 7. Madelene, femme de *René Hurault*, Seigneur du Marais; — 8. Marguerite, femme 1°. de *Louis de Crevant*; & 2°. de *Jean de Savary*; — 9. Marie, femme de *François de Chauvigny-de-Blot*; — 10. & Françoise, femme, le 6 Février 1604, de *François-Pierre du Bois*, Seigneur de Fontaine-Maran & du Plessis en Touraine.

Jean Olivier, II. du nom, Seigneur de Leuville & du Hommet, Gentilhomme Ordinaire de Sa Majesté, mort le 15 Septembre 1641, avoit épousé, le 31 Janvier 1598, *Madelene de l'Aubépine*, morte en 1713, fille de *Guillaume de l'Aubépine*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Marie de la Châtre*, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. Claude, Chevalier de Malte; — 3. Charles, Abbé de Fontenay & de Saint-Quentin-lès-Beauvais le 22 Juillet 1629, mort le 30 Janvier 1642; — 4. Anne, femme, le 6 Avril 1616, de *Pierre de Mor-*

nay, Seigneur de Villarceaux & de Reuilly ; —— & pluſieurs filles Religieuſes.

Louis Olivier, Baron de Leuville, né en 1601, Marquis de Leuville en 1650, mort le 5 Août 1663, Lieutenant-Général des armées du Roi, avoit épouſé, le 23 Octobre 1636, *Marie de Morand*, fille de *Thomas*, Baron du Meſnil-Garnier, Tréſorier de l'Epargne, & de *Jeanne Cauchon*. Elle eſt morte le 9 Septembre 1698, âgée de 79 ans, étant née en Novembre 1671. De ce mariage ſont nés : — 1. Charles, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marguerite de Laigle*, morte le 20 Avril 1719 ; — 2. & Marie-Anne, femme, le 22 Mai 1660, d'*Antoine Ruzé*, Marquis d'Effiat, morte le 22 Février 1684, âgée de 46 ans.

A leur décès, *Louis du Bois-de-Fiennes*, Marquis de Givry, fils de Françoise Olivier, hérita du Marquiſat de Leuville. Louis-Thomas Olivier, mort, en 1741, Lieutenant-Général des Armées du Roi, n'a laiſſé qu'un fils, tué en Italie, en 1744, & une fille, — Antoinette-Madelene, née le 2 Octobre 1730, mariée, en 1745, au Marquis *de Baylens-Poyanne*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & Commandant des Carabiniers. Voyez Baylens Poyanne, *Tome II* de ce Dictionnaire.

Les armes : *au 1 & 4 d'azur, à ſix bezans d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion iſſant de ſable, armé & lampaſſé de gueules ; au 2 & 3 d'or, à deux bandes de gueules, celle du milieu chargée de 3 étoiles d'or.*

* OLIVIER-SENOZAN : Les Terres qui compoſoient le Comté de Briord dans le Mâconnois, furent acquiſes par :

David Olivier, qui obtint, au mois de Novembre 1710, de nouvelles Lettres d'érection en ſa faveur ſous le nom de Comte *de Senozan*. Son fils, François Olivier, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, épouſa, le 26 Juin 1711, *Jeanne-Anne-Madelene de Grolée-de-Viriville*, dont il a laiſſé deux fils & une fille.

L'aîné, Jean-Antoine, Préſident en la quatrieme Chambre des Enquêtes, poſſeſſeur du Comté de Senozan, a épouſé, en Février 1735, *Marie-Louiſe de Lamoignon*, fille de feu *Guillaume de Lamoignon-Blancménil*, Chancelier de France, & ſœur de M. *de Malesherbes*, Miniſtre & Conſeiller d'Etat de Sa Majeſté Louis XVI, dont : — 1. Antoine-François Olivier-de-Senozan, né en 1737, mort en 1760 ; — 2. Jean-François-Ferdinand Olivier-de-Senozan-de-Taulignan, marié, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 19 Avril 1761, avec Mademoiſelle *de Vienne*, dont nous ignorons s'il y a des enfans, faute de *Mémoire ;* — 3. & Anne-Sabine Olivier-de-Senozan, mariée, le 4 Octobre 1730, avec *Charles-François-Chriſtian de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry.

Les armes : *d'argent, à un olivier de ſinople, écartelé* de Grolée-Viriville.

OLIVIER, à Paris & dans le Nivernois.

Charles Olivier, Conſeiller du Roi, Greffier Civil & Criminel de la Cour des Aides, épouſa *Michelle Pâris*, dont : — 1. Gabriel, qui ſuit ; —— 2. Charles, Aumônier Ordinaire du Roi, & Chanoine de l'Egliſe de Chartres ; — 3. François, Chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris ; —— 4. & Michelle, mariée à *Chriſtophe Gueffier*, Auditeur de la Chambre des Comptes.

Gabriel Olivier, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Greffier en chef Civil & Criminel de la Cour des Aides, épouſa, le 15 Août 1675, *Anne-Madelene Chabrey*, fille de *Benoît*, Seigneur de Montigny, de la Ferté, &c. Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres aux Départemens de Champagne, Lorraine, Alſace, &c. & d'*Anne Gilbert*. De ce mariage ſont nés, — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. & Benoît-Gabriel, rapporté après ſon frere aîné.

Nicolas Olivier, Ecuyer, né à Paris le 8 Mai 1682, Seigneur du Puy & de Beaujeatry, fut reçu, le 4 Octobre 1711, Chevalier des Ordres Royaux-

Militaires, & Hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & y fonda une Commanderie. Il épouſa, le 29 Septembre 1722, *Louiſe Durand*, veuve de *François de Leſpinaſſe*, ſieur des Sinotins.

Benoît-Gabriel Olivier, frere cadet du précédent, né le 16 Février 1684, fut pourvu, par Lettres du 23 Juin 1716, de l'Office de Conſeiller du Roi, Secrétaire de la Cour des Aides de Paris, créé par Edit du mois de Janvier précédent, &, en 1720, de la charge de Greffier en chef Civil & Criminel en la même Cour. Il épouſa, par contrat du 23 Mars 1720, *Louiſe Forcet*, fille de *Léonard*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *Charlotte Blondel de Joigny-de-Bellebrune*, dont : — 1. François-Gabriel, né le 22 Février 1722, mort en 174..; — 2. Claude-Louis, Ecuyer, Sieur de Maurepas, né le 11 Septembre 1724, qui a été Lieutenant dans le Régiment de Condé, Infanterie; — 3. & Edmée-Nicolle ou Anne-Nicolle, née le 8 Novembre 1726, mariée en 1744, avec *N... de Partenay-d'Ainval*, Ecuyer de main de Son Alteſſe Royale feu Madame la Ducheſſe d'Orléans. Armorial de France, *Reg. IV.*

Les armes : *d'azur, à un olivier d'or, mouvant d'un croiſſant de même, ſurmonté de trois étoiles d'or, rngées en face.*

OLIVIER-DE-LA-GARDIE: Cette Famille eſt aujourd'hui établie à Narbonne en Languedoc.

Philbert Olivier, habitant de Carcaſſonne, eut une Commiſſion de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied de la Légion du Languedoc : elle eſt datée du 20 Décembre 1534, & ſignée par *Jean de Joyeuſe*, Seigneur de Saint-Sauveur, Capitaine d'une bande de mille hommes de ladite Légion : elle lui fut donnée en conſidération de ſa nobleſſe & de ſon expérience au fait des armes. Philbert Olivier fit ſon teſtament le 12 Octobre 1546, & inſtitua ſes héritiers nobles Pierre & Antoine Olivier, ſes enfans. Antoine Olivier fut Avocat à Carcaſſonne & Docteur en Droit. Il épouſa *Iſabeau de Saple*, avec laquelle il avoit été accordé le 15 Octobre 1560. Son teſtament eſt du 28 Novembre 1573 : il inſtitue ſa femme ſon héritiere, & ſes enfans — Pierre, Joseph & Gabriel Olivier, ſes légataires.

Pierre fut Conſeiller au Préſidial de Carcaſſonne, & fut accordé, le 20 Avril 1607, avec *Marie de Beaux-Hôtes*, fille de noble *Pierre de Beaux-Hôtes*, Seigneur d'Aguevive, dans le Diocèſe de Saint-Pons, & de Demoiſelle *Marguerite de Morel*. De ce mariage il eut : — Joseph & Antoine Olivier, & fit ſon teſtament le 15 Août 1622.

Antoine Olivier, ſon fils, épouſa, en 1648, *Hiacinthe d'Eſcouperie*, fille de noble *Jean d'Eſcouperie*, Seigneur de la Gardie & de Pouzols : le contrat eſt du 23 Février 1648. Il fit ſon teſtament le 10 de Décembre 1691, & inſtitua ſon héritier — Jean Olivier, ſon fils aîné.

Celui ci avoit épouſé, en 1684, *Eliſabeth de Tremolet*, fille de *Jean-Louis de Tremolet*, Commandant de la Citadelle de Montpellier, & de Dame *Jeanne Iſarn*. Le contrat eſt du 20 Juillet 1684. Sur les titres qu'il produiſit à M. *de Lamoignon-de-Baſville*, Intendant en Languedoc, il fut declaré *noble* & iſſu de *noble race*. De ce mariage ſont venus pluſieurs enfans, dont un appellé — Joseph-François d'Olivier-de-la-Gardie, né le 5 Avril 1696, a été reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie au mois d'Avril 1712.

Les armes ſont : *parti emmanché d'azur & d'argent.*

OLIVIER, en Lorraine.

Charles-Joseph Olivier, d'Hadonviller, Conſeiller Secrétaire d'Etat du Duc *Léopold*, épouſa *Charlotte-Louiſe de Berauville de Villendré*, fille de *Gabriel*, Lieutenant-Colonel au ſervice de France, & Gouverneur des Ville Château & Comté de Ligny, & de *Marie Vaulthier*, dont : — 1. Joseph, Baron de Méligni, Général Major des Armées de l'Impératrice Reine, & Commandant d'Hermanſtadt en Tranſilvanie, mort à Vienne, ſans alliance, le 8 Juillet 1750; — 2. N... d'Olivier, Seigneur de Soreilles & de Flavaucourt,

Baron

Baron de Meligni, après ſon frere, Chambellan du Duc LÉOPOLD, qui, de ſa femme *N... de Longeville*, a eu une fille unique, Dame de Forcelles, mariée, en 1751, au Baron *de Mahuet* & du Saint-Empire, Seigneur de Letricourt; — 3. & MARIE-MARTHE, morte le 29 Novembre 1738, femme de *Jean-Charles Labbé-de-Rouvroy*, Comte de Couſſey, Secrétaire d'Etat du Roi STANISLAS, & préſentement Premier Préſident à la Cour Souveraine de Nancy.

CHARLES-JOSEPH OLIVIER avoit pour ſœur ANNE-GABRIELLE OLIVIER, mariée, 1°. en 1684, à *Bernard de Saint-Ignon*; & 2°. en 1698, à *Pierre-Louis de Levis*, Comte de Terride, puis Marquis de Mirepoix, par la mort de ſon frere aîné, dont eſt ſorti le feu Maréchal *de Mirepoix*.

OLIVIER-DU-CLOS, en Provence.

JOSEPH OLIVIER, Sieur *du Clos*, ci-devant Capitaine de Navire, Chevalier de Saint-Michel, Gentilhomme Servant du Roi, fut confirmé dans ſa nobleſſe par Lettres-Patentes en forme de Charte au mois de Septembre 1726.

Les armes : *d'or, à un olivier de ſinople, mouvant d'une terraſſe de ſable, & trois étoiles de gueules poſées en chef.*

OLIVIER ou OLIVARI-DE-CAMPREDON : Famille noble, qui, ſuivant l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, *page* 188, remonte, par filiation ſuivie, à

ANTOINE OLIVARI ou OLIVIER, qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans pluſieurs actes, qu'il paſſa avant d'être pourvu de la charge de Conſeiller au Parlement, dans laquelle il fut reçu le 4 Juin 1567. Il épouſa *N... de Picard*, dont : — JEAN-PIERRE OLIVARI, reçu Conſeiller au même Parlement, marié, par contrat du 29 Juillet 1582, à *Catherine de Vitalis*. Il teſta, étant Doyen de la Cour, le 29 Juillet 1633. Ses enfans furent : — PIERRE, qui ſuit; — & HONORADE, mariée, en 1619, à *Charles de Cambe*, Seigneur d'Orves, Viguier de la ville d'Hieres.

PIERRE OLIVARI, Conſeiller au Parlement en 1631, épouſa, par contrat paſſé devant *le Roy*, Notaire, le 12 Novembre 1633, *Sibille des Martins-Puilobier*, & teſta le 23 Octobre 1659, devant *Citrany*, Notaire. Ses enfans furent : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1663; — 3. JOSEPH, Capiſcol de l'Egliſe de Fréjus; — 4. & ALEXANDRE.

HENRI OLIVARI, Sieur de Campredon, s'allia, en 1674, avec *Charlotte de Pontevès*, fille d'*Henri de Pontevès*, Seigneur de Gien, Conſeiller à la Cour des Comptes, & d'*Anne de Pontevès-Caſtelar*, dont : — 1. JEAN-PIERRE, qui ſuit; — 2. JOSEPH, reçu Chevalier de Malte en 1701, enſuite Commandeur de Gap François; — 3 & 4. & deux filles, mariées dans les Maiſons d'*Eſpagnet* & de *Bourgarel-Colombiers*.

JEAN-PIERRE OLIVARI, Sieur de Campredon, épouſa l'aînée des filles de *Charles de Grimaldy*, de la Maiſon des Princes *de Monaco*, Marquis de Cagnes & de Courbons, & d'*Anne de Covet-Marignane*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. HENRI-HONORÉ, qui ſuit; — 2 & 3. FRANÇOIS & JOSEPH, Chevalier de Malte; l'un d'eux eſt mort, & l'autre étoit Commandeur de Nice en 1759; 4 & 5. JEAN PAUL, & une fille, qui vivoient ſans alliance.

HENRI-HONORÉ OLIVARI, Sieur de Campredon, a ſervi dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes. Il a épouſé, *Marie Anne-Eliſabeth de l'Evêque*, fille de *François de l'Evêque*, Seigneur de Saint-Etienne, & de *Marie-Anne de Laugier*. Nous ignorons s'il a des enfans de ce mariage.

Les armes : *d'azur, à trois colombes volantes, rangées en bande, la premiere portant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople.*

OLIVIER-DU-BOURDON, en Bretagne, du reſſort de Saint-Brieux : Famille noble, qui par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 16 Mai 1669, a été déclarée *noble d'extraction*.

Elle remonte à JEAN OLIVIER, Sieur du Bourdon ou Bouredon, marié en Janvier 1446, dont :

ROBERT OLIVIER, Sieur du Bourdon, vivant, en 1483, avec *Françoiſe Couffon*. De ce mariage vint :

GUILLAUME OLIVIER, Sieur du Bourdon, qui ſe maria avec LOUISE OLIVIER DE KERMEN-VENNE, en 1556. Leurs enfans furent : — 1. VINCENT, qui ſuit ; — 2. & YVES, marié à *Françoiſe de Boſloy*, qui eut deux garçons, ſçavoir : AMAURY, marié à *Guillemette de Leſquelin*, dont — RAOUL, Sieur de la Fontaine, dont nous ignorons la deſtinée ; & JEAN, partagé en 1606, lequel eut de *Marguerite Conen* : — PHILIPPE OLIVIER, Sieur de Launay, marié à *Gillette de Queſten*, de laquelle il eut : — PIERRE, dont nous ignorons la deſcendance.

VINCENT OLIVIER, Sieur du Bourdon, fut marié à *Catherine Even*, laquelle étoit veuve & tutrice, en 1583, de JACQUES, ſon fils, qui ſuit.

JACQUES OLIVIER, Ecuyer, Sieur du Bourdon, épouſa *Catherine le Meur-du-Manégour*, laquelle étoit auſſi veuve & tutrice, en 1610, de ſes enfans, qui ſont : — 1. VINCENT, qui ſuit ; — 2. JACQUES, marié à *Jacquette de Kermodel*. Il en eut : — GUILLAUME, Sieur de Kermaria ; — & JEAN, — 3. & JEANNE, femme de *Guillaume Ségou*.

VINCENT OLIVIER, Seigneur du Bourdon, épouſa *Marguerite Noël-de-Kerſant*, dont RENÉ OLIVIER, Sieur du Bourdon.

Cette Famille noble ſubſiſte dans PIERE-PAUL OLIVIER, Seigneur de Kerolan en Bretagne, Evêché de Nantes, fils de MATHURIN-RENÉ OLIVIER, Seigneur de Colledan & de Recollan, mort Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite-Renée Chambrelan*, dont le grand-pere, auſſi Capitaine de Cavalerie, a épouſé, le 30 Septembre 1772, *Henriette de Violaine*, fille de *Charles-Denis de Violaine*, Chevalier, Seigneur du Breau, la Violette, & de *Françoiſe-Henriette Mancé-de-Chelois*, de la Généralité de Paris près de Joigny. Il a un frere Capitaine d'Infanterie, un autre Eccléſiaſtique, trois ſœurs, non mariées ; un troiſieme frere, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, qui eſt mort Aide-de-Camp du Ptince *de Rochefort-Rohan*.

Les armes : *d'argent, à trois têtes de lévrier, coupées de ſable, 2 & 1, les colliers d'or, ſurmontés d'une quintefeuille de ſable.*

OLLIER, en Dauphiné. C'eſt une Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion d'or, lampaſſé de gueules, au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.*

Il y a une autre Famille du même nom, dont les armes ſont : *d'or, au chevron de gueules, chargé en pointe d'un croiſſant d'or, ſurmonté d'un beſan de même, accompagné de trois grappes de raiſin de même.*

OLLIER, au pays Chartrain.

Il y a un titre, paſſé à Chartres le 14 Juin 1557, entre honorables perſonnes GUILLAUME OLLIER, Sergent Royal au Bailliage de Chartres, LAURENT OLLIER, Praticien, JACQUETTE OLLIER, veuve de Maître *Jean Haye*, demeurant à Chartres.

I. FRANÇOIS OLLIER, Seigneur de Saint-Angel, Secrétaire du Roi, le 11 Juillet 1554, Audiencier en la Chancellerie de Paris, épouſa *Madelene Mole*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche de Nointel, rapportée ci-après ; — 3. RENÉ, Secrétaire du Roi, Grand-Audiencier de France le 2 Novembre 1525 ; — 4. & MARIE, alliée à *Germain Renaud*, Conſeiller au Parlement de Paris.

II. JACQUES OLLIER, Seigneur de Verneuil & d'Yvoy, Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Mars 1595, puis Maître des Requêtes le 20 Mai 1617, mort en 1632, avoit épouſé *Marie Dolu*, morte en 1660, fille de *Marie Dolu*, Secrétaire du Roi, Maître de la Chambre aux deniers, & de *Marie*

Alleaume, dont : — 1. François, qui suit ; — 2. Nicolas-Edouard, auteur de la branche de Maison, rapportée ci-après ; — 3. Jean, Curé de Saint-Sulpice, à Paris, Fondateur & Supérieur du Séminaire de cette Paroisse, qui céda sa cure, en 1652, à *Alexandre le Ragois-de-Bretonvilliers*, & mourut en Avril 1657, âgé de 48 ans & demi ; — 4. & Marie, mariée *à Simon Dreux-d'Aubray*, Lieutenant-Civil, empoisonné, en 1668, par sa fille.

III. François Ollier, II. du nom, Seigneur de Verneuil, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes en 1633, & Président au Grand-Conseil, Lieutenant des Mines de France, mort en Mars 1644, avoit épousé *Marie Roger*, morte en Janvier 1665, fille de *Nicolas Roger*, Valet-de-Chambre de la Reine, Marie de Médicis, & de *Jacqueline Hotman*, dont : 1. Joseph, Lieutenant aux Gardes, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort sans alliance ; — 2. Jacques, qui suit ; — 3. & Marie, alliée, le 13 Juin 1660, à *Achille de Morel-de-Futange*, Capitaine aux Gardes, mort en 1687.

IV. Jacques Ollier, Seigneur de Verneuil & de Maison, Conseiller au Parlement de Paris le 4 Août 1656, mort en 1688, avoit épousé, le 16 Septembre 1658, *Claudine Colbert*, fille de *Jean-Batiste*, Seigneur de Saint-Pouange, Conseiller d'Etat, & de *Claude le Tellier*, dont :

V. Jean-Batiste-Jacques Ollier, Marquis de Verneuil, Gouverneur de Domfront, Maître de la Garderobe de Monsieur, frere de Louis XIV, mort le 27 Juillet 1711, âgé de 50 ans. Il avoit épousé, en Octobre 1689, *Marie-Anne de Malherbe*, fille de *N... de Malherbe*, Seigneur de Bovignon, Lieutenant-Général de Caen. Il en eut :

VI. N... Ollier, Marquis de Verneuil, né en Mars 1691, dont nous ignorons la postérité.

Branche de Maison.

III. Nicolas-Edouard Ollier, second fils de Jacques, & de *Marie Dolu*, Seigneur de Fontenelle & de Touquin, Grand-Audiencier de France le 28 Janvier 1632, mort en 1666, avoit épousé, en 1644, *Renée de Thurin*, fille de *Philibert de Thurin*, Président au Grand-Conseil, & de *Catherine le Picard*, dont : — 1. Nicolas-Edouard, qui suit ; — 2. & Jean-Jacques, auteur de la branche de Touquin, rapportée ci-après.

IV. Nicolas-Edouard Ollier, II. du nom de sa branche, Seigneur de Maison & de Verneuil, Conseiller au Châtelet le 22 Avril 1662, Conseiller au Grand-Conseil le 13 Janvier 1666, mort Doyen le 1 Avril 1710, âgé de 70 ans, avoit épousé, le 29 Juillet 1671, *Catherine Pecquot*, morte le 8 Décembre 1710, fille de *Pierre Pecquot de Saint-Maurice*, Greffier du Conseil-Privé, & de *Catherine de Lattaignan*, dont : — 1. Nicolas-Edouard-Philibert, qui suit ; — 2. & Jean-Jacques, Seigneur de Limaye, mort le 13 Avril 1749. Il fut long-tems Abbé, & ensuite se maria à *Marie-Jeanne-Elisabeth Josse*. On ignore s'il en a eu des enfans.

V. Nicolas-Edouard-Philibert Ollier, Seigneur de Maison & de Verneuil, né le 27 Avril 1673, Conseiller au Grand-Conseil le 3 Août 1695, Avocat-Général audit Conseil, le 29 Mars 1697, mort le 12 Octobre 1702, à 28 ans, avoit épousé, en Septembre 1696, *Marie-Catherine de Pâris*, morte le 18 Mai 1718, à 41 ans, & inhumée à Saint Paul, fille d'*Antoine de Pâris*, Commissaire des Guerres, & de *Catherine Chaperon*, dont il laissa — Catherine-Renée Ollier, Dame de Maison, mariée, le 20 Avril 1718, à *Armand-Jean de Moneins*, Comte de Troisvilles, Enseigne des Mousquetaires Gris, Grand-Sénéchal de Navarre, & gouverneur du pays de Soule. Elle est morte le 20 Septembre 1721, âgée de 24 ans, laissant une fille unique, morte peu de tems après.

Branche de Touquin, sortie de celle de Maison.

IV. Jean-Jacques Ollier, Seigneur de Touquin, second fils de Nicolas-Edouard, & de *Renée de Thurin*, fut Substitut du Procureur-Général du Grand-

Conſeil, puis Conſeiller à la Cour des Aides en 1681, & mourut le 12 Mai 1701, laiſſant de ſon épouſe, *Anne-Marie le Gras*, morte en Septembre 1710.

V. JEAN-PHILIBERT OLLIER, Seigneur de Touquin, né le 3 Mars 1695, Conſeiller au Grand-Conſeil le 19 Juin 1717, Grand-Rapporteur en la Chancellerie, & Maître des Requêtes le 18 Février 1719. Il a épouſé *Anne-Marguerite Morant*, fille de *Charles-Roger Morant*, & de *Marguerite Jacob*, dont : —— 1. JEAN-PHILIBERT, qui ſuit ; — 2. JACQUES-PHILIBERT, né le 2 Septembre 1722, Chevalier de Malte ; — 3. MARIE-VICTOIRE, née en 1723 ; — 4. & MARIE-LOUISE, née en 1727, mariée à *Nicolas-François*, Comte *de Gondrecourt*.

VI. JEAN-PHILIBERT OLLIER, II. du nom, Seigneur de Touquin, né en Novembre 1718, Capitaine de Carabiniers, a épouſé, 1°. en 1766, *N... Amyot*, fille de *François-Pierre Amyot*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Anne Hatte de Montiſambert* ; & 2°. en Juillet 1767, *Philiberte de Thurin*, fille de *Cyprien-Philibert*, Marquis de Feton, & de *Marie-Charlotte de Bonvouſt*. Nous en ignorons la poſtérité.

Branche de NOINTEL.

II. FRANÇOIS OLLIER, Seigneur de Nointel, ſecond fils de FRANÇOIS, & de *Madelene Mole*, fut Secrétaire du Roi le 22 Mai 1586, Contrôleur des Ecuries, puis Tréſorier-Général de l'Ordinaire des Guerres, & épouſa *Françoiſe Bouhier*, fille de *N... Bouhier*, Sieur de Beauregard, dont : — 1. EDOUARD, qui ſuit ; — 2. LOUISE, mariée à *Paul Ardier*, Seigneur de Beauregard, Préſident en la Chambre des Comptes, morte en Février 1688 ; — 3. & MARIE, alliée à *Ferdinand de la Baume*, Comte de Montrevel.

III. EDOUARD OLLIER, Seigneur de Nointel, Secrétaire du Roi, après le décès de ſon pere, le 31 Janvier 1625, avoit été Conſeiller au Parlement de Paris le 8 Février 1592. Il a laiſſé de *Catherine Maſlon*, ſon épouſe, fille de *Charles Maſlon*, Seigneur de Bercy, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Catherine Habert*, — EDOUARD, qui ſuit ; — & PIERRE, Chevalier de Malte le 12 Mai 1663.

IV. EDOUARD OLLIER, II. du nom, Marquis de Nointel, Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Juillet 1633, mort en 1683, avoit épouſé *Catherine Maſſon*, dont : — 1. CHARLES-FRANÇOIS, Marquis de Nointel, Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Août 1661, Ambaſſadeur à Conſtantinople, mort d'apoplexie le 31 Mars 1685, ſans alliance ; — 2. FERDINAND, Seigneur de Glicourt, qui a ſervi dans le Régiment des Gardes ; — 3. & PAUL, Chevalier de Malte.

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, chargé en pointe d'un croiſſant d'argent, ſurmonté d'un beſan d'or, & accompagné de trois grappes de raiſin de ſable, 2 en chef & 1 en pointe ; à la bordure d'azur, chargée de fleurs de lis d'or.*

La branche de *Maiſon* portoit : *écartelé au 1 de gueules, à deux étoiles & un croiſſant d'or ; au 2* de BRULART ; *au 3 d'azur, à l'aigle à deux têtes d'or, coupé d'azur, à deux truites adoſſées d'or ; au 4* de THURIN, *& ſur le tout* D'OLLIER.

OLONDE : C'eſt une branche de la Maiſon d'*Harcourt*, ſubſiſtante, aînée de la branche Ducale. *Voyez* HARCOURT.

* OLONE, en Poitou : Ce lieu avoit ſes Seigneurs particuliers.

Dans une Lettre de *Geoffroi de Vendôme*, il eſt fait mention d'HERVÉ, Seigneur D'OLONE, qui vivoit vers le XII^e^ ſiécle. Cette Seigneurie vint enſuite à la Maiſon de *Mauléon*, en Poitou, dont les biens paſſerent au Comte *de Thouars*. *François de la Trémouille*, Vicomte de Thouars, ayant eu pluſieurs enfans d'*Anne de Laval*, ſon épouſe, laiſſa à ſon fils, — *Georges de la Trémouille*, les Baronnies de Royan & d'Olone. Celui-ci eut pour ſucceſſeur *Gilbert de la Trémouille*, ſon fils, le même en faveur duquel la Baronnie d'*Olone* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier 1600, enregiſtrées à Paris en 1602. La Seigneurie de Royan eſt aujourd'hui dans la branche des *Montmorency-Bouteville*. Voyez MONTMORENCY.

* OLONNE : Fief dans le Comté Venaiſſin, érigé en *Marquiſat*, par le Pape Benoît XIV, le 28 Mai 1755, en faveur de

Jean-Joſeph Siffrin de Tillia, Seigneur d'Olonne & de Rocans, & de ſes deſcendans, héritiers quelconques, pour lui donner, dit le Bref d'érection, un titre convenable à ſa naiſſance, & pour cauſe d'ancienneté de nobleſſe de la Maiſon de *Tillia*, qui a été légitimement conſtatée dans la ſacrée Congrégation d'Avignon à Rome. Dans l'Hiſtoire d'Avignon par *Fantoni*, *Tome I*, *page 91*; il eſt fait mention de *Raimond de Tillia*, vivant en 1215. Cette Maiſon poſſede Olonne, la Terre de Rocans & la Baronnie de Montauban. Elle a eu, dans tous les tems, des alliances illuſtres, tant actives que paſſives. Elle a pris ou donné des femmes aux Maiſons du *Puy*, de *Parpaille*, de *Viry*, de *Mot*, de *Laurents*, de *la Plane*, d'*Inguimbert*, de *Simiane*, &c. C'eſt par cette derniere alliance que la Baronnie de Montauban en Dauphiné eſt entrée dans cette maiſon.

Le Marquis d'Olonne eſt chargé, par teſtament, de porter le nom & les armes de *Mot*, Famille noble & ancienne de Carpentras, & *d'Eſcot*, Baron de Barvire, Maiſon illuſtre d'Ecoſſe, que le malheur des tems & le trouble des Religions obligerent de ſe retirer en France & en Italie, dont les deſcendans paſſerent à Cavaillon auprès de *Chriſtophe d'Eſcot*, Evêque de cette Ville, qui les y fixa.

La Maiſon de *Tillia* porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 coupé de gueules & d'azur, à la faſce d'or, ſurmontée d'un lion iſſant de même*, qui eſt de Mot ; *au 2 & 3 d'or, à la bande d'azur, chargée d'une étoile d'or entre deux croiſſans d'argent ; & ſur le tout d'azur, au croiſſant d'argent, au chef de même, chargé de trois croix potencées de ſable miſes en face*, qui eſt de Tillia, avec ſa deviſe : Cœlestia cum terréstribus.

OLYMANT-DE-KERNEGUÉS : Famille de la Baſſe-Bretagne.

Joseph Olymant-de-Kernegués, Ecuyer, Seigneur de Kernegués, de Kerdaniel, de Kerenor, de Kerourio & de Kerdudal, né le 25 Juin 1691, Bailli de la Juriſdiction Royale de Carhaix en 1715, Maître des Eaux & Forêts des Evêchés de Cornouailles, de Léon & de Treguier, fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 10 Février 1717. Il épouſa, le 3 Octobre 1719, *Renée-Catherine de Cognet*, dont il a eu pour fils unique, — Toussaint-Joseph Olymant-de-Kernegués, reçu Page de la petite Ecurie du Roi, le 4 Octobre 1737, mort en 1738. *Armorial de France*, *Reg. IV.*

Les armes ſont : *d'argent, à deux faſces de gueules & un chef de ſable.*

ONCIEUX, en Bugey : Ancienne Nobleſſe, qui remonte à

Gui d'Oncieux, Chevalier, vivant en 1200, qui fit hommage à Philippe, Comte de Savoie, le 1 Juin 1217, & fut pere de

Pierre d'Oncieux, Chevalier, vivant en 1230, qui eut pour enfans : — 1. Pierre, qui ſuit ; —— 2. Josserand, Chevalier, auquel *Sibille*, Dame *de Baugé* & de Breſſe, fit un legs, par ſon teſtament de l'an 1294, en le qualifiant ſon *Chevalier* ; — 3. & Alix, femme de *Jean*, Seigneur *de Franchelins*, fils d'*Etienne*, Seigneur *de Franchelins.*

Pierre d'Oncieux, II. du nom, Chevalier, Bailli de Breſſe, vivoit ès années 1267 & 1285, & épouſa *Guicharde de la Palu*, fille de *Gui de la Palu*, Seigneur de Châtillon, dont : — 1. Guillaume, Seigneur de Douvres & d'Yeſmes en Dauphiné, qui n'eut point d'enfans de *Pétronille*, Dame *de Dolure*, fille de *Girard*, Seigneur *de Dolure*, & mourut, vers l'an 1330 ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. Humbert, Damoiſeau, mort ſans hoirs en 1316 ; — 4. Guigonnet, auteur de la branche de Montiernos, rapportée ci-après ; — 5. Pierre, Chanoine à Genêve ; — 6. Anselme, Chevalier, mort ſans poſtérité ; — 7. Henri, Religieux dans l'Abbaye de Saint-Rambert en Bugey ; — 8. Alix, femme, en 1309, de *Pierre le Maître*, Seigneur de Quincieux en Dauphiné ; —— 9. & Béatrix, femme de *Pierre de la Balme*, Seigneur de Tiret en Bugey.

Jean d'Oncieux, Seigneur de Douvres & d'Yeſmes, épouſa *Alix de Septain*, dont : — 1. Pierre, qui eut en partage les biens du Bailliage de Viennois en

de-çà le Rhône, où il alla s'établir. Il épouſa, en 1343, *Berlione de Palagnin*, & eſt auteur d'une branche dont nous n'avons nulle connoiſſance, faute de *Mémoire*; — 2. & ETIENNE, qui ſuit.

ETIENNE D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres & d'Aigrefeuille, reſta dans le Bugey, & épouſa, 1°. le 21 Janvier 1346, *Marguerite de la Baulme*, fille d'*Etienne de la Baulme*, Seigneur de Fromentet, & de *Huguette de Beauregard*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 24 Septembre 1358, *Jeannette de Corent*, fille d'*Etienne de Corent*, Seigneur de Lionnieres, & de *Jeanne de Montſaujeon*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & BÉATRIX, femme de *Lancelot de Chandée*, Seigneur de Montfalcon, fils de *Hugonin de Chandée*, Seigneur de Montfalcon, & de *Jeannette de Châtillon-de-Michaille*.

PIERRE D'ONCIEUX, III. du nom, Seigneur de Douvres, épouſa, le 8 Août 1374, *Guigonne de Bacin*, fille de *Humbert de Bacin*, Damoiſeau, dont il eut:

GUILLAUME D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres en 1395, dont on ne peut pas donner la deſcendance, mais ſeulement ce qu'on a pu découvrir par haſard.

CLAUDE D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, teſta le 29 Août 1476, & eut de ſon épouſe, *Eléonore de Châtillon-de-Michaille*, fille de *Richard*, Seigneur *de Châtillon-de-Michaille*, & d'*Antoinette de Gerbais*, deux filles, ſçavoir: — ANTOINETTE D'ONCIEUX, femme d'*Andelot de Montchenu*, Seigneur de la Baſtie, de Meillers & de Châtelard, fils de *Philibert de Montchenu*, Seigneur deſdits lieux, & de *Bonne de Rivoire*; — & ANNE D'ONCIEUX, mariée, le 30 Août 1479, avec *Amé de Viry*, Chevalier, fils de *Galois*, Seigneur *de Viry*.

MATHIEU D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, qui apparemment étoit frere de CLAUDE, ci-devant mentionné, eut pour fils,

ADRIEN D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres en Bugey, & de Cogna en Comté, lequel épouſa 1°. *Antoinette de Vélieres*, qui lui donna un fils mort jeune, & il eut de ſa ſeconde femme, dont le nom n'eſt pas connu: — 1. JEAN PHILIBERT, Seigneur de Douvres, qui ſe maria, le 15 Juin 1550, avec *Bernarde de Bonnivard*, fille d'*Amblard de Bonnivard*, Seigneur de Lonpnes, dont il n'eut point d'enfans; — 2. GUILLAUME, qui ſuit; — 3. CATHERIN, Seigneur de Douvres, marié à *Louiſe de Lambert*, de la Maiſon de *Lambert* en Savoie, dont vint, pour fille unique, MARIE D'ONCIEUX, Dame de Douvres & de Cogna, femme de *Louis*, Seigneur *de Moyria*, fils de *François*, & de *Claudine de Proſt*; — 4. CLAUDINE, Dame de Velleires, femme de *N... de Syons*, Seigneur de Creſte en Genevois; — 5. LOUISE, femme de *Laurent de Carron*, Seigneur de Moyrieu, fils de *Jean de Carron*, Ecuyer; — 6. & JEANNE D'ONCIEUX, Religieuſe à Blye.

GUILLAUME D'ONCIEUX, II. du nom, Seigneur de Douvres & de Cogna, Sénateur, puis Préſident au Parlement de Savoie, épouſa *Françoiſe Guillet de Belmont*, fille du Seigneur de Moutons en Savoie, dont il laiſſa: — 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. & JAMES, rapporté après ſon frere aîné.

ADRIEN D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, eut pour fils, — HUGUES D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, marié à *Françoiſe de Louval*. Il en eut — GUILLAUME D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, dont nous ignorons la poſtérité.

JAMES D'ONCIEUX, Seigneur de Cogna & de Geniſſia, frere cadet d'ADRIEN, fut premier Préſident au Parlement de Savoie, & épouſa 1°. *N... de Gerbais*, fille du Seigneur de Sonnas en Savoie; & 2°. *N... de Leſcherenne*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Leſcherenne* en Savoie, dont il eut: — 1. FRANÇOIS; — 2. ADRIEN; — 3. & LANCELOT D'ONCIEUX, Seigneur de Geniſſia, Baron de Saint-Denis. Nous en ignorons la poſtérité.

Branche des Seigneurs de MONTIERNOS.

GUIGONNET D'ONCIEUX, Chevalier, quatrieme fils de PIERRE, & de *Guicharde de la Palu*, vivant en 1330, épouſa, vers ce tems-là, *N... de Montiernos*, fille & héritiere de *Joſſerand*, Seigneur *de Montiernos*, dont il eut pour fils unique,

GIRARD D'ONCIEUX, Seigneur de Montiernos, qui eut, entr'autres enfans :

JOSSERAND D'ONCIEUX, Seigneur de Montiernos, mort en 1399, laiſſant de ſa femme *Jeannette de la Géliere*, fille de *Jean de la Géliere*, Seigneur de Cornaton, & de *Marguerite de Chaſtelard* : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon ; — 3. GUICHARD, Chevalier ; — 4. BARTHELEMI, Damoiſeau ; — 5. & ALIX, morte ſans alliance.

CLAUDE D'ONCIEUX, Seigneur de Montiernos, mort en 1441, avoit épouſé *Guye du Bioley*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, Chevalier de Malte, puis Prieur, en 1447, de Saint Pierre, hors les murs de Mâcon ; — 3. CLAUDE, Religieux à Saint Pierre de Mâcon ; — 4. GUILLELMINE, femme de *Guigonnet de Roſſet*, Damoiſeau ; — 5. CLAUDINE, mariée, le 13 Janvier 1443, à *Philibert*, Seigneur *de Salornay*, fils de *Pierre*, dit *Morelet*, Seigneur *de Salornay*, en Mâconnois ; — 6. & JACQUELINE, qui ſe maria, le 25 Septembre 1445, avec *Antoine Langlois*, Seigneur de Saint-Aubin en Velay.

PIERRE D'ONCIEUX, Seigneur de Montiernos, teſta en 1479. Il avoit épouſé, le 22 Avril 1452, *Claudine-Antoinette de la Géliere*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de la Géliere*, & d'*Henriette de Matafélon*, dont : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. CLAUDINE, mariée à *Jean d'Andelot*, Seigneur des Verneys, fils puîné de *Jean d'Andelot*, Seigneur de Preſſia, & de *Jeanne de Fétigny* ; — 3. & ANTOINETTE, femme de *Jacques de Peloſard*, Seigneur de Langes, mort en 1478.

PHILIPPE D'ONCIEUX, Seigneur de Montiernos, mort en 1514, avoit épouſé, le 10 Décembre 1481, *Jacqueline de Montjouvent*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Montjouvent*, & de *Philiberte de Buiſadam*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. PHILIBERTE, mariée 1°. à *Aymé de Berchod*, Seigneur de Malatrait ; & 2°. à *Pierre de Becerel*, Seigneur de Marlia, fils de *Claude de Becerel*, Seigneur de Marlia, & de *Marguerite de Berchod* ; — 3. JEANNE, mariée 1°. à *Jean*, Seigneur *de Laye*, en Beaujolois ; & 2°. le 12 Février 1525, à *Jean de Chacipol*, Seigneur de Leal, fils de *Jacques*, & d'*Antoinette de Marzé* ; — 4. & AVERTINE D'ONCIEUX, morte ſans alliance.

ANTOINE D'ONCIEUX, Seigneur de Montiernos & de Saint-Aubin, épouſa *Françoiſe de Feurs*, fille de *Georges de Feurs*, Seigneur d'Eſtours, & d'*Hélie de Bellecombe*, dont il eut : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Saint-Aubin en Suiſſe, Canton de Fribourg, marié, le 18 Février 1557, à *Laurence de Richarme*, Dame du Tillet, veuve du Seigneur *de Loëſe-Candie*, fille de *Girard de Richarme*, Seigneur du Tillet, & d'*Adrienne de Marmont* ; — 3. CLAUDE, Chanoine aux Egliſes de Saint-Vincent & de Saint-Pierre de Mâcon ; — 4. ADRIEN, Religieux à Saint-Claude ; — 5. & ANTOINE, Religieux & Aumônier de l'Abbaye de Tournon, mort le 15 Juillet 1571.

CHARLES D'ONCIEUX, Seigneur de Montiernos, de Saint-Aubin & de Montonay, mort en 1590, avoit épouſé, 1°. le 28 Juillet 1549, *Claudine de Lugny*, fille d'*Amé de Lugny*, Seigneur de Loëſe en Mâconnois, & de *Philiberte de Chevrel* ; & 2°. *Madelene d'Abanton*, veuve d'*Antoine de Vergeon*, Baron de Mornay. Il eut du premier lit : — 1. AMÉ, Seigneur de Saint-Aubin, marié, le 5 Août 1576, avec *Claude-Marie de la Foreſt*, en Savoie, dont, pour fille unique, — URBAINE D'ONCIEUX, femme de *Claude-François Druays*, Seigneur de Franclieu ; — 2. JÉRONIME, femme de *Jean*, Seigneur *de Salornay*, fils de *François*, Seigneur *de Salornay*, & de *Marie de Ponceau*, Dame de Villeret ; — 3. HUGUETTE, femme de *François de Becerel*, Seigneur de Marlia, fils puîné de *Claude de Becerel*, Seigneur de Marlia ; & du ſecond lit : — 4. LOUIS, qui ſuit.

LOUIS D'ONCIEUX, Seigneur de Montiernos, Saint-Aubin, Montonay, & le Deaulx, épouſa *Philiberte de Monjey*, dont : — 1. FRANÇOISE D'ONCIEUX, Dame de Montiernos, femme de *Louis*, Seigneur *de Feillens*, fils de *Pierre*, Seigneur *de Feillens*, & de *Jeanne de Putrain* ; — 2. ESTHER, Dame auſſi de Montiernos, femme de *Guillaume de Champier*, Seigneur de Feillens, Bailli de Bugey, fils d'*Antoine de Champier*, Seigneur de la Faverge, & d'*Iſabeau de Chabeu*, Dame de Feillens, ſa premiere femme.

En Dauphiné, au Comté de Clermont, il y a les Seigneurs *de Malains* & *de*

Saravigne, qui portent le nom & les armes d'ONCIEUX, & ſe diſent deſcendus de PIERRE D'ONCIEUX, Seigneur d'Yeſmes, & de *Berlione de Palagnin*, dont il eſt parlé ci-devant; mais n'ayant pas aſſez de connoiſſances ni d'inſtructions pour donner leur Généalogie entiere, voici ſeulement ce que nous en avons pu apprendre.

CLAUDE D'ONCIEUX, Seigneur de Chimillin & de Malains, en Dauphiné, mort en 1507, laiſſa de *Guigonne de Lechallier*, ſon épouſe, entr'autres enfans:

FRANÇOIS D'ONCIEUX, Seigneur de Malains, vivant en 1530, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

JEAN D'ONCIEUX, Seigneur de Malains, marié, le 6 Janvier 1541, à *Claudine de Girin*, Dame de Saravigne, fille d'*Antoine de Girin*, Seigneur de Saravigne, dont:

JEAN D'ONCIEUX, II. du nom, Seigneur de Malains & de Saravigne, marié, le 5 Mai 1582, à *Jeanne de Vaulx*, fille de *Jean*, Seigneur *de Vaulx*. Par le teſtament de cette *Jeanne de Vaulx*, du 19 Juillet 1624, on apprend qu'ils eurent: — 1. ANTOINE, qui ſuit; —— 2. & HÉLENE, Dame de Fourgue, mariée à *Jacques Camus*, Seigneur d'Inors.

ANTOINE D'ONCIEUX, Seigneur de Malains & de Saravigne, épouſa une fille de la Maiſon de *Révol*, en Dauphiné. Il en eut quatre fils & trois filles, mais nous en ignorons la deſtinée.

Les armes: *d'or, à trois chevrons de gueules.*

O-NEILL: C'eſt une des premieres Familles d'Irlande, toujours fort attachée à la Religion Catholique.

FÉLIX O-NEILL, dont le pere fut décapité en 1632, à cauſe de ſon attachement pour la perſonne de CHARLES I, épouſa JEANNE GORDON, fille de GEORGES GORDON, premier Marquis de Huntley, & de *Henriette Stuart*, fille de *Catherine de Balſac*, de la famille d'*Entragues*, en France, & d'*Edme Stuart*, Duc de Lenox & de Richemont, couſin de MARIE STUART, Reine d'Ecoſſe, & du Comte d'*Arnley*, pere de JACQUES VI, Roi d'Ecoſſe, & premier du nom, Roi d'Angleterre, dont un fils, nommé GORDON, au batême.

Ce GORDON O-NEILL, dans le tems de la révolution arrivée en Angleterre ſous le regne du Roi JACQUES II, étant Gouverneur de la Province de Tyrone en Irlande, leva, avec ſes parens, qui portoient le même nom, 12 Régimens, qu'ils entretinrent, à leurs dépens, pendant plus de trois mois, contre GUILLAUME III, Roi d'Angleterre. Après la Bataille d'Akrime, où pluſieurs de ces Colonels furent tués, GORDON O-NEILL paſſa en France avec ſon Régiment compoſé de 1400 hommes, qu'il commanda juſqu'à la paix de Riſwick, qu'il fut mis au nombre des Colonels Réformés. Il avoit donné, dans pluſieurs occaſions des preuves de ſa valeur & de ſon courage, & fut toujours très-attaché à la Religion Catholique & à JACQUES II, Roi d'Angleterre. Nous ignorons s'il a eu poſtérité. On peut conſulter, ſur la Maiſon d'O-NEILL, l'Hiſtoire chronologique & généalogique de la Maiſon de *Stuart*.

* ONFROY ou HONFROY: Terre noble & Fief de *Hautbert*, dans le Comté d'Eu, qui a donné ſon nom, à une ancienne Famille de la haute Normandie.

Dès l'an 1094, un Seigneur du nom d'ONFROY, fils de RODOLPHE, avec un autre Seigneur, nommé *Cany*, & d'autres pieux Chevaliers Normands, entreprirent le voyage de la Terre-Sainte, & paſſant par l'Italie, il ſignala ſa valeur au ſiége de Salerne.

Pendant le cours de la premiere Croiſade, ONFROY-DE-SURAUMONT, fils du précédent, s'empara, à la tête de trente Normands, de Thoron, le plus fort Château de la Paleſtine, du côté de Nazareth, dont lui & pluſieurs de ſes deſcendans prirent le ſurnom, en 1150. ONFROY, dit *Thoron*, fils de celui qui avoit emporté d'aſſaut cette Citadelle, commanda l'arriere-garde de l'Armée qui défendit Antioche contre le Sultan. Devenu Connétable de Jéruſalem,

il

il reprit Alexandrie; mais mécontent d'AMAURY, Roi de Jéruſalem, il ſe retira dans la Baſſe-Arménie, avec ſon fils, où il mourut en 1167.

ONFROY, III. du nom, dit THORON, ne fut pas plus heureux que ſon pere & que le Connétable, ſon ayeul. Après la mort d'AMAURY, il épouſa, en 1174, ſa fille cadette, nommée *Iſabeau Méliſſante*, laquelle n'avoit alors que neuf ans; mais dans la ſuite, *Philippe de Dreux*, Evêque de Beauvais, qui ſe diſtingua à cette croiſade, caſſa ce mariage.

ONFROY-DE-THORON, indigné de voir ſa femme épouſer ſucceſſivement le Marquis *de Montferrat* & le Comte *de Champagne*, retourna en France, pour y réclamer ſes droits. Ce ne fut qu'après ſa mort & celle de *Méliſſante*, que les Pairs du Royaume, aſſemblés à Melun, rendirent, en 1227, un notable Arrêt, par lequel les enfans que *Méliſſante* avoit eus de ſon ſecond & troiſieme mariage, furent déclarés bâtards.

ONFROY dit BORICARD, fils de THORON, & de Demoiſelle *de Boucard*, étoit trop jeune alors pour profiter de cet Arrêt. Il ſe qualifie *Porte-Oriflamme*, dans un dénombrement de ſon Fief du Boucard, rendu à la Comté-Pairie d'Eu, du 7 Janvier 1235. Il n'eut point de poſtérité & laiſſa un frere, dont un de ſes deſcendans, le dernier du nom de *Thoron*, fut chargé, en 1343, ou environ, par PHILIPPE DE VALOIS, d'une négociation importante chez les Suiſſes: il y mourut, & laiſſa un fils, à qui ſon mérite dans la guerre, fit donner le ſurnom de *Lutin*. On lit ſur ſon épitaphe, de l'année 1402, en l'Egliſe de Puiſſanval, au Comté d'Eu : *En* 1425, *naquit* ONFROY TAUPIN, *petit-fils d'*ENGRAND, *Ecuyer, Seigneur* D'ONFROY, *Puiſſanval au Comté d'Eu, & Verchots en Boulonnois*, lequel épouſa à Londres, en 1459, *Bethſi Ropere*, fille aînée de *Guillaume Ropere*, Docteur Luthérien, & petite-fille, par ſa mere, du célebre *Thomas Morus*. Il étoit né en 1425, dans ſes Terres de Normandie, & mourut en Angleterre, où il avoit été fait priſonnier, laiſſant une fille & un fils, duquel eſt iſſu : — GUILLAUME ONFROY-TAUPIN, marié à Londres en 1559. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans mâles, qui changerent tous de nom en Angleterre, dans les troubles de religion. La branche cadette y exiſte encore.

NICOLAS ONFROY, chef de la branche aînée, eſt mort à ſon Château de Verchots en Boulonnois, & s'appelloit *de la Barre*, nom que ſes enfans & petits-enfans ont preſque tous porté depuis. Il a laiſſé quatre enfans, tous nés en France, ſçavoir: — 1. N... ONFROY, mort Frere Convers à la Trappe, en odeur de ſainteté. *Voyez le ſecond Volume de la Vie des Peres de la Trappe, à l'article* ONFROY; — 2. JEAN, Curé des Ifs en Normandie; — 3. NICOLAS, qui ſuit; — 4. & FRANÇOISE, femme de *N... de Chamilly*.

NICOLAS ONFROY, dit *de la Barre*, Ecuyer, Officier de Cavalerie, s'eſt marié à la ville d'Eu, avec *Claude de Villy*. De ce mariage ſont nés : — NICOLAS DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur d'Onfroy; — FRANÇOISE DE LA BARRE, & pluſieurs autres enfans.

Il y a un ONFROY, Ecuyer, qui demeure actuellement à Saint-Domingue, quartier de l'Iſle-à-Vache, qui eſt de cette famille, laquelle porte pour armes : *d'argent, à un lion rampant, au ſoleil levant d'or*. Notice envoyée.

Il y a deux autres Familles du nom d'ONFROY, dans la même Province de Normandie; la premiere de l'Election de Bayeux, qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois treffles de ſinople, 2 & 1.*

La ſeconde eſt de l'Election de Caen, & ſes armes ſont : *d'or, à la bande d'azur.*

ONGNIES, en Artois: Ancienne Nobleſſe, dont, faute de *Mémoire*, nous ne pouvons donner qu'une Notice. Elle a pluſieurs alliances avec la Maiſon de RAINEVAL.

N... Seigneur d'ONGNIES, eut, entr'autres enfans : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & CHARLES, Seigneur d'Eſtrées, d'où ſont ſortis les Seigneurs *de Villerval, de Coupigny, de Beaumont* & *de Beaurepaire*.

Antoine d'Ongnies, Seigneur de Bruay, épouſa *Jeanne de Brimeu*, Dame de Chaulnes, fille de *Jean de Brimeu*, Bailli d'Amiens, & de *Marie de Boiſſy*, dont, entr'autres enfans :

Gilles d'Ongnies, Seigneur de Chaulnes, marié à *Antoinette Beaufort*. De ce mariage vint :

Philippe d'Ongnies, Seigneur de Chaulnes, qui ſe maria avec *Antoinette Lhuillier*, fille de *Philippe*, Seigneur de Manicamp, Gouverneur de la Baſtille, & de *Gabrielle de Villiers-l'Iſle-Adam*. Il en eut :

Louis d'Ongnies, premier Comte de Chaulnes, Capitaine de 50 hommes d'armes, marié à *Antoinette de Raſſe*, fille de *François de Raſſe*, Seigneur de la Hargerie, dont il eut : — 1. François, Comte de Chaulnes, mort à la bataille de Saint-Denis, donnée en 1567 ; — 2. Charles, qui ſuit ; — 3. Antoinette, femme de *Jacques de Coucy*, Seigneur de Vervins, fils de *Jacques de Coucy*, Seigneur de Vervins & de Marle, Gouverneur de Landrecies, Lieutenant-Général en Picardie, & d'*Iſabelle du Biez* ; — 4. Marie, femme de *Louis de Mailly*, Seigneur de Rumeſnil ; — 5. Barbe, femme de *Jean*, Seigneur d'*Haplincourt* ; — 6. & Françoise, ſeconde femme de *Charles de Coſſé*, Duc de Briſſac, fils de *Charles de Coſſé*, Comte de Briſſac, Maréchal de France, & de *Charlotte d'Ectot*.

Charles d'Ongnies, Comte de Chaulnes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Péronne en 1585, épouſa *Anne Juvenel-des-Urſins*, fille de *François des Urſins*, Baron de Trainel, & d'*Anne l'Orfevre*, Dame d'Ermenonville. Elle étoit alors veuve de *Guillaume de Lannoy*, Seigneur de la Boiſſiere. De ſon ſecond mariage elle eut : — 1. Louis d'Ongnies, Comte de Chaulnes, Chevalier des Ordres du Roi de 1597, mort ſans enfans d'*Anne de Humieres*, ſon épouſe, fille de *Jacques*, Seigneur *de Humieres*, & de *Renée d'Averton* ; — 2. Madelene, femme de *Jacques*, Seigneur *de Humieres*, Chevalier des Ordres du Roi, frere de ladite *Anne de Humieres*, femme de ſon beau-frere, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. & Louise, Dame de Chaulnes après ſon frere, femme de *Philibert d'Ailly*, Baron de Pecquigny, Vidame d'Amiens, fils de *Charles d'Ailly*, Baron de Pecquigny, Vidame d'Amiens, & de *Françoiſe Warty*.

Quant à la branche des Seigneurs d'Ongnies, établis dans la Flandre, on peut conſulter le Nobiliaire de Picardie, *p.* 397. Voici ſeulement ce que nous en avons pu découvrir.

Philippe, Seigneur d'Ongnies & de Vatines, épouſa, *Marguerite de Habes*, Dame de Midelbourg, Vicomteſſe d'Ypres, dont il eut pour fille unique, — *Marguerite d'Ongnies*, Dame de Vatines & de Midelbourg, Vicomteſſe d'Ypres, mariée 1°. à *Richard de Merode*, Seigneur de Frents ; & 2°. à *Baudouin de Montmorency*, Seigneur de Hubermont, fils puîné de *Baudouin de Montmorency*, Baron de Croiſilles, & de *Catherine de Rubempré*, ſa ſeconde femme.

Ce contrat de mariage fut paſſé le 11 Octobre 1585, en préſence d'Adrien d'Ongnies, Seigneur de Villerval, Grand-Bailli des Bois & Forêts du Comté d'Hainaut.

Cette Marguerite d'Ongnies a eu de ſon premier mariage *Philippe de Merode*, Comte de Midelbourg, qui a laiſſé une grande poſtérité de *Jeanne de Montmorency*. Voyez Gand de Merode.

Baudouin d'Ongnies, Seigneur d'Eſtrées, Gouverneur de Lille, fut marié deux fois. Nous ignorons le nom de ſa premiere femme ; ſa ſeconde fut *Iſabeau de Hallwin*, fille de *Jean de Hallwin*, Seigneur de Siennes, & de *Jacqueline de Ghiſtelles*, dont : — Marguerite d'Ongnies, femme de *Hugues de Montmorency*, Seigneur de Bours, fils puîné de *Philippe de Montmorency*, Seigneur de Croiſilles, & de *Marguerite de Bours*, ſa premiere femme ; — & Jeanne d'Ongnies, femme de *Jean de Gouſſincourt*, Seigneur de Miſery, fils de *Pierre de Gouſſincourt*, Seigneur de Miſery, & d'*Anne de Flavy*, ſon épouſe.

François d'Ongnies, Seigneur de Queſnoy-ſur Duelle, fut Capitaine du Château de Rupelmonde en 1520.

Claude d'Ongnies, Seigneur de Coupigny, fut Chef des Finances des Pays-Bas en 1620.

Les Comtes d'*Eſtrées*, Barons de Rollancourt en Artois, & les Seigneurs *de Clamecy*, ont fait leurs preuves de nobleſſe, en ne remontant ſeulement que depuis l'an 1462, dit *le Nobiliaire de Picardie*. Cette Maiſon ſubſiſte.

Les armes: *de ſinople, à la faſce d'hermines.*

ONORATI ou HONORATI: Maiſon originaire de Florence, dont pluſieurs branches établies en France & en Italie, & une à Avignon depuis longtems.

En voici la deſcendance, d'après une Généalogie dreſſée ſur titres originaux, communiqués à M. l'Abbé *de Gevigney*, Généalogiſte de L. A. R. Monsieur & Monſeigneur le Comte d'Artois, le 14 Octobre 1775; un Recueil d'extraits faits par mains de Notaires, légaliſés par les Juges de Florence; une Sentence du Grand Duc de Toscane, qui reconnoît la filiation ſuivie de cette Maiſon, & les charges qu'elle a poſſédées dans la République de Florence; & teſtamens, contrats de mariage, hommages, &c.

I. Le premier de ce nom que l'on connoiſſe, eſt Giovanni di Gianiculo Onorati, Seigneur de Calenzano, qui vivoit en 1100. Il eut pour enfans: — Carduccio, qui ſuit; — & Ugolino.

II. Carduccio di Calenzano Onorati eſt mentionné dans un acte paſſé en 1177, devant *Jean*, Notaire & Juge Florentin: *Carducius olim filius Gianiculi di Calenzano*; & cet acte ſe conſerve dans les Archives de l'Egliſe Métropolitaine de Florence. Il eut pour fils,

III. Bindo Onorati, I. du nom, ce qui eſt prouvé par les Regiſtres de *Serbonagionta Brunetti*, conſervés dans les Archives de l'Archevêché de Florence, & dans le *Bulletone* de l'an 1231. De lui vint:

IV. Nigi Onorati, I. du nom, ce qui ſe voit dans les mêmes Regiſtres, ci-deſſus rapportés, où il eſt nommé Ser Dionigi. Il laiſſa:

V. Bindo Onorati, II. du nom, dont les auteurs avoient habité le Bourg de Campo-Corbolino, joignant les maiſons des *Galli*, ſur la Paroiſſe de Sainte Marie-Majeure de Florence, & dans le quartier Saint-Jean, comme il eſt prouvé dans les Archives des Chanoines de la Métropole, au Regiſtre d'*Ingilberto*, de l'an 1174. Du quartier Saint-Jean, Bindo Onorati II, & tous ceux de ſon nom, paſſerent ſous l'Enſeigne du *Gonfalon du Bœuf*, dans le quartier Sainte-Croix. Ils étoient des anciens Nobles, qui aimoient mieux être privés des honneurs & des emplois de la République, que de ſe faire inſcrire dans le rôle des Arts: fauſſe délicateſſe, à laquelle ils renoncerent, en ſe faiſant inſcrire dans l'Art des Juges & Notaires, qui étoit le premier des douze Arts majeurs.

VI. Nigi Onorati, II. du nom (*Dionigi*), dit *Ser Cenni*, fils de Bindo II, fut banni de Florence en 1311, pour avoir, en qualité de *Gibelin*, pris parti pour l'Empereur, contre la République, ce qui étoit une raiſon de plus pour l'exclure des charges; mais il fut le premier de ſa Famille qui ſe fit inſcrire dans le rôle des Arts. Dans un acte public de 1315, conſervé aux Archives de la Chambre Fiſcale de Florence, on le trouve ſouſcrit d'une maniere qui prouve ſa double qualité de *Juge-Notaire* & de *Gibelin*; en voici les propres termes: *Ego Dioniſius Bindi di Calenzano, Imperiali authoritate, Judex & Notarius, predictis omnibus interfui & ea togatus ſcripſi & publicavi.* Il fut, en 1336, fait Chancelier de la République; c'eſt ce qui paroit par le douzieme Protocole, qui ſe conſerve en original dans les Archives publiques des Réformations de la ville de Florence, *p.* 94. Nigi Onorati II eut pour enfans: — 1. Bindo, qui ſuit; — 2 & 3. Lionardo & Giovanni, dont nous allons parler. Lionardo, ou Léonardo, fut déſigné pour être Prieur de la République: c'eſt ce qu'on voit dans les Regiſtres originaux des Archives publiques, *fol.* 156. Giovanni ou Jean Onorati, homme de Lettres & très-verſé dans les affaires, tout *Gibelin* qu'il étoit, fut envoyé en Ambaſſade à Verone, à Lucques & à Piſe, comme il eſt

prouvé par le grand Regiſtre des Lettres & Ambaſſades (cotté *A*), depuis l'an 1343 juſqu'en 1345. Il fut auſſi Chancelier en 1341, & Gonfalonnier de Juſtice: c'eſt ce qu'on voit dans le *Prioriſta*, *fol* 81, & le Livre 28 des Chapitres, *fol.* 9.

VII. Bindo Onorati, III. du nom, fut fait Général des Arbalêtriers; Ambaſſadeur & Prieur de la République. Dans un Livre des dépenſes de la Ville, de l'an 1348, on lit ces mots: *Ser Bindo, Ser Nigi, Notario Florentino, civi honorabili, Florentino, Ambaſciatori, Electo*, &c Dans le Livre des Réformations, on voit qu'il fut choiſi pour être Prieur en 1381 & 1391. Il fut auſſi Gonfalonnier de Juſtice. Bindo, III. du nom, & ſes deux freres, toujours appellés *di Calenzano*, étoient réputés de la premiere Nobleſſe, comme on le voit dans le Livre intitulé: *Entrata di Camera, Tome II, fol.* 192, & dans le Livre des Lettres & Inſtructions des Ambaſſadeurs, de l'an 1343. — Dans les Fragmens de *Pierre-Antoine de Lanfizo*, on trouve *Ser Bindo-Lionardo, di Ser Nigi, di Bindo, di Calenzano*, vendre des biens, ſitués à Calenzano, en 1358; & l'on trouve *Ser Bindo di Ser Nigi*, Gonfalon dans le quartier Saint-Jean, & ſon fils *Nigi di Bindo, di Funigi, di Calenzano*, Gonfalon dans le même quartier. Ceci eſt tiré du Livre intitulé: *Entrata di Camera, Tome III, fol.* 39. Peu de tems après, ces trois freres quitterent le ſurnom de *Calenzano*, qu'ils avoient porté juſqu'en 1400. Bindo III eut pour fils,

VIII. Nigi Onorati, III. du nom, choiſi, en 1411, pour être Grand-Prieur; il avoit été Gonfalonnier: cela eſt prouvé par le Regiſtre des Prieurs, *fol* 29, & par celui des revenus de la Chambre, *Tome III, fol.* 39. Il eut trois garçons, ſçavoir: — 1. Bartolomeo, dont on va parler; — 2. Bindo, qui fait le IX^e^ degré, rapporté ci-après; — 3. & Giuliano, mis ſur les rangs pour être Prieur en 1433, qui fut Pennonier en 1432, 1443 & 1446. Les noms des Citoyens qui poſſédoient ces emplois, étoient mis dans les boëtes pour être élus Prieurs & Gonfalonniers de Juſtice: c'eſt ce qu'on lit dans le Livre des Loix & Statuts, *p.* 379. Nous parlerons encore de ce Giuliano ou Julien Onorati, après Barthelemi I, ſon frere aîné.

De Bartolomeo, frere de Bindo IV & de Julien, deſcendoit la branche d'Onorati de Lyon, diviſée en deux rameaux, ſçavoir: Onorati-du-Crozet, qui vient de finir dans Mademoiſelle Onorati-du-Crozet, morte à Boën en Forez, en 1775; & Onorati, Seigneur de Breſenaut, dans la Breſſe. Voici la deſcendance de ce Barthelemi I, fils de Nigi III, & frere de Julien & de Bindo IV. Barthelemi I fut pere — d'Onorato I; celui-ci eut pour fils — Barthelemi II. Barthelemi II fut pere — d'Onorato II. Onorato II eut pour fils — Barthelemi III, établi à Lyon en 1575, lequel eut pour enfans: — François-Antoine; & Barthelemi IV, qui fut pere de —— Barthelemi V, Conſeiller au Préſidial de Lyon.

Barthelemi I ſe trouve avec ſes freres Bindo IV & Julien, à la décime de 1427, mentionné dans le Livre intitulé *Cataſto, fol.* 390, où l'on voit que Bastiano Onorati, Francesco Bindi & Salveggio, étoient encore fils de Barthelemi I.

Salveggio Onorati fut pere de — Jean-Louis & de Jean-Dominique, qui eurent pour mere *Terentia Maſtellini*, noble Florentine. Jean-Louis ſe retira dans le Royaume de Naples, & Jean-Dominique en Portugal. Ils ſont nommés dans le Livre des Décimes, & dans les Regiſtres de Batême.

De Julien Onorati, frere de Barthelemi, deſcend la branche établie à Jeſi dans la Marche d'Ancône, qui ſubſiſte dans la perſonne du Marquis d'Onorati, & dans celle de Bernardino Onorati, ſon frere, Archevêque de Sida, ci-devant Nonce du Pape à Florence & à Veniſe. Il occupe aujourd'hui le poſte Cardinalice de Secrétaire des Evêques & Réguliers. Cette branche a d'anciennes liaiſons avec celle d'Avignon, dont nous allons parler, & l'a reconnue d'une maniere authentique.

IX. Bindo d'Onorati, IV du nom, ſecond fils de Nigi III, fut élu *Pennonier* en 1474, & eut pour fils: — Jean-Batiste Onorati, qui ſuit, & qui

a formé la branche d'Avignon. Outre ces branches, il en reste une à Florence; c'est celle du Sénateur *Ginori*, dont les ancêtres portoient le nom de *Calenzano*, & les armes de la Famille. Celle de *Ginori* a pris *trois étoiles*; & les ONORATI d'Avignon, portent *une voile*, en mémoire de leur transmigration.

Branche établie à Avignon.

X. JEAN-BATISTE D'ONORATI, fils de BINDO IV, fut forcé de s'expatrier, vint s'établir à Avignon, prit le parti de la robe, & eut pour fils :

XI. BERNARDIN D'ONORATI, Docteur ès Droits, qui épousa, à Avignon, Demoiselle *Antonia Bermond*, de laquelle il eut : — PIERRE, qui suit; — & deux autres garçons; fit son testament le 13 Août 1564, dans lequel il est qualifié de *noble & égrége personne*. Un de ses neveux fut Capitaine des Portes du Palais d'Avignon, charge qu'on ne possede qu'en prouvant sa noblesse; il la vendit le 23 Octobre 1601, & mourut sans enfans.

XII. PIERRE D'ONORATI, un des héritiers de BERNARDIN ONORATI, fut Secrétaire Général du Saint Office de la Légation d'Avignon, & eut de Dame *Madelene de Benoist*, son épouse :

XIII. FRANÇOIS D'ONORATI, co-Seigneur de la Garde-Paréol, & de Jonquerettes, Seigneurie qu'il a acquise le 4 Octobre 1628, dont il rendit hommage au Pape, de qui elle relevoit, entre les mains du Recteur de Carpentras. Il étoit alors Juge de la Cour de Saint-Pierre d'Avignon, & fut élu Primicier de l'Université en 1661. Il avoit épousé, le 4 Octobre 1631, Demoiselle *Louise de Pezet*, & mourut le 12 Novembre 1667. Son épouse fit son testament en 1668, dans lequel elle donne à feu son mari la qualité de *Comte Palatin*. Les enfans sortis de ce mariage furent, entr'autres : — JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — & PIERRE, qui embrassa l'état ecclésiastique. Il fut Protonotaire Apostolique, fonda un Bénéfice, à la nomination de sa famille, dans l'Eglise des Grands-Carmes, où est la Chapelle & le Tombeau des Seigneurs de *Jonquerettes*.

XIV. JEAN-FRANÇOIS D'ONORATI, Seigneur de Jonquerettes, Auditeur de Rotte en 1672, charge à laquelle il succéda à *Georges-Dominique de Laurens*, Seigneur de l'Olive & de Brantes, fut, en 1686 & 1698, Primicier de l'Université. Il épousa *Elisabeth de Dalmas*, fille de noble *Louis de Dalmas*, & d'*Anne de Folard*, & prend, dans son contrat de mariage du 15 Février 1661, la qualité de *noble & illustre personne*. Il rendit hommage le 25 Juillet 1661, de sa Terre de Jonquerettes; fit son testament & mourut en 1710, laissant entr'autres enfans :

XV. FRANÇOIS D'ONORATI, Seigneur de Jonquerettes, qui servit dans le Régiment de la Marine, & fit plusieurs campagnes. Il épousa, par contrat du 21 Novembre 1690, *Marie-Madelene d'Orcet de Plaisians*, fille de *Jean-Joseph d'Orcet*, Chevalier, Seigneur de Plaisians & de Guilbert, Président au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, & de Dame *Hélene d'Autric-de Vintimille-des-Beaumettes*. Il fut pourvu de la charge de Viguier d'Avignon en 1707, par Bulle du Pape CLÉMENT XI; rendit hommage, le 18 Février 1710, pour sa Terre de Jonquerettes; fut élu premier Consul d'Avignon en 1729; fit son Testament en 1731, & laissa : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JOSEPH, dit *le Chevalier de Jonquerettes*, qui se trouva, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Sourches, aux siéges de Landau & de Fribourg en 1713; passa ensuite dans le Régiment de Saint-Simon, infanterie, où il fut Capitaine, & où il servit jusqu'à sa mort; — 3. FRANÇOIS-HENRI, Chanoine Théologal au Chapitre de Barjols en Provence; — 4. JACQUES-IGNACE, Doyen de l'Eglise Collégiale de Saint-Pierre, Vice-Gerent, pour le Pape, dans la Légation d'Avignon, par Bulle de Benoît XIV, & ensuite Prévôt de la Métropole d'Avignon, par Bulle du Pape CLÉMENT XIII; — 5. & LOUISE-ELISABETH, Abbesse des Dames Religieuses de Sainte-Claire d'Avignon.

XVI. JEAN-FRANÇOIS D'ONORATI, II. du nom, Seigneur de Jonquerettes, Capitaine au Régiment de Meuse, épousa, le 31 Août 1726, Demoiselle *Aymare-*

Thérese-Henriette de Laurens de Brue, fille de Messire *Pierre-Joseph de Laurens*, Président à Mortier au Parlement de Provence, & de Dame *Gabrielle de la Rocque*. Il fut élu premier Consul d'Avignon en 1729, & a eu pour fils unique :

XVII. François-Marie-Xavier d'Onorati, Seigneur de Jonquerettes, marié par contrat du 15 Avril 1761, avec Demoiselle *Marie de Rousset*. Il a testé & est mort en 1764, laissant pour fils unique

XVIII. Pierre-François-Ignace-Victor d'Onorati, né le 10 Octobre 1763, qui a été admis, sur ses preuves faites en 1775, aux Pages de S. A. R. Madame la Comtesse d'Artois.

Les alliances de la Maison d'Onorati, à Florence, sont avec celles d'*Allioti*, *Fazii*, *Chianucci*, *Martelini*, *Calderini*, &c. On peut consulter sur cette Maison, *Eugenio Gamurini*, Auteur de l'*Historia Genealogica delle Famiglie nobili Toscane & Umbre*, *Tome III*, *p.* 204, *& suiv.* ouvrage imprimé, *in-fol.* à Florence en 1660; aussi le *Catalogue des Gonfalonniers & Prieurs de la Liberté*, par *Paulmimi*, & *l'Histoire d'Avignon*, *Tome I*, *p.* 38, 40, 101 & 102, par *Fantoni-Castrucci*.

Les armes d'Onorati sont : *d'azur, à la bande de gueules liserée d'or.* Supports : *deux licornes.* Cri : Libertas. On les voit à Florence, dans plusieurs endroits, & sur-tout dans la rue des *Gibelins*, où elles sont sculptées en pierre. La branche d'Avignon porte : *écartelé au 1 & 3, chargé d'une bande; & au 2 & 4, chargé d'une voile de vaisseau*, ce qui marque son émigration de Florence, comme on l'a dit plus haut.

* OOMBERGE : Terre & Seigneurie en Flandres, qui fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du Roi Catholique, du 17 Janvier 1645, enregistrées à Lille, en faveur de *Gaspard d'Amman*, Ecuyer, Seigneur d'Oomberge, d'Esche & Vélaine, chef de ladite Maison, l'une des plus nobles & anciennes de la ville de Gand.

* OOST-FRISE : Ce sont des Fiefs de l'Empire dans les Pays-Bas, qui ont donné leur nom à une Maison, qui tire son origine d'Ulric, Seigneur de Grethsil.

Edzard, frere d'Ulric, qui avoit été élu Juge perpétuel de l'Oost-Frise, étant mort, en 1441, sans postérité, Ulric lui succéda; & profitant des divisions de la Noblesse, il rendit cette dignité héréditaire dans sa Famille, jouissant des Seigneuries des Villes & Châteaux d'Embden, de Grethsil, de Broeckmeer, de Mamerland, de Liérot & de Reiderlande. Il mit ces Seigneuries sous la protection de l'Empereur Frédéric III, qui les érigea en Comté de l'Empire.

Esmo Louis, arriere petit-fils d'Ulric, fut fait Prince de l'Empire en 1654, par l'Empereur Ferdinand III; & le Prince Chrétien-Eberhard fut reçu en 1667, à la Diette de l'Empire. Ce dernier eut pour fils :

Georges-Albert, Prince d'Oost-Frise, Comte de Rietberg, Seigneur d'Essens, de Stedesdorff & de Witmund, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, mort en 1736, laissant de *Christine-Louise*, fille de *Georges-Auguste-Samuel*, Prince de *Nassau-Idstein*, morte le 13 Avril 1723 :

Charles-Edzard, Prince d'Oost-Frise, mort à Aurick la nuit du 25 au 26 Mai 1744, âgé de 28 ans, 5 mois & 7 jours. Il avoit épousé, le 25 Mai 1734, la Princesse *Sophie-Wilhelmine*, fille de *Georges-Frédéric-Charles*, Marcgrave de *Brandebourg-Culmbach*, dont il n'a point eu d'enfans.

Le Roi de Prusse prétend que les Villes & les Terres de la Maison d'Oost-Frise, qui sont des Fiefs de l'Empire, lui appartiennent. Les Etats-Généraux, par une convention faite avec la Ville d'Embden, & moyennant une somme que la République en retire, y tiennent depuis plusieurs années une garnison. *Mercure de France du mois de Juin 1744, p. 1241.*

* OPPEDE, dans le Comté Vénaiſſin, Diocèſe de Cavaillon.

Ce lieu fut inféodé, par le Pape Alexandre VI, en faveur d'*Accurſe de Meynier*, & enſuite érigé en *Baronnie*, le 13 Mars 1529, par le Pape CLÉMENT VII. Cette Baronnie fut portée en mariage, par *Anne de Meynier*, ſeconde fille de *Jean*, premier Préſident du Parlement de Provence, à *François de Peruſſis*, Baron de Lauris, ſecond Préſident du Parlement de Provence, dont la fille unique, — *Claire de Peruſſis*, fut ſubſtituée aux biens, nom & armes de *Meynier*, par le teſtament de ſon ayeul, du 2 Juin 1558, & mariée à *Jean de Forbin*, Seigneur de la Fare, premier Conſul de la Ville d'Aix. Voyez FORBIN.

* OPPUERS, dans le Brabant: Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du 4 Avril 1664, en faveur de *Jean-Charles Senoy*, Ecuyer, Seigneur d'Oppuers, Eſbrouk, & iſſu d'une ancienne Nobleſſe.

* ORAISON: Ancienne Baronnie, qui a donné ſon nom à une illuſtre Maiſon en Provence. Cette Terre a été acquiſe par *Mathieu Fulque*, qui a obtenu, en 1740, de nouvelles Lettres d'érection.

La Maiſon d'ORAISON, dont on trouve la Généalogie, que nous allons donner, dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, *pag.* 185 *& ſuiv.* remonte à

HUGUES D'ORAISON, Seigneur dudit lieu, & de Clumans, qui ſuivit le parti de *Raimond Bérenger*, contre la Princeſſe *des Baux* & ſes enfans, dans cette fameuſe guerre de l'an 1145, terminée en 1150. Il fut marié avec *Laidete de la Tour*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sigoyer, laquelle fit ſon teſtament l'an 1185, en faveur de GUILLAUME, ſon fils, qui ſuit.

GUILLAUME, Seigneur D'ORAISON, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

IMBERT D'ORAISON, Seigneur d'Oraiſon & Clumans, Viguier, ou Lieutenant du Comte *de Forcalquier* en 1257, qui ſe maria avec *Garcende de Caſtellane*, dont : — RAIMOND, qui ſuit; — & une fille, mariée à *Fouquet de Pontis*, Seigneur de Pontis & du Caire.

RAYMOND, Seigneur D'ORAISON & de Clumans, épouſa *Béatrix de Saint-Meſme*, fille d'*Elzear*, Seigneur *d'Uzez*, dont : — JEAN, qui ſuit; — & SIBILLE, mariée à *Elzear de Saint-Severin*, Seigneur de Salernes, à Naples.

JEAN, Seigneur D'ORAISON & de Clumans, eut de ſon épouſe, *Blacaſſone d'Agoult* : — 1. ELZÉAR, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, femme de *Pierre de Mevouillon*; — 3. & CLAIRE, mariée à *Bertrand d'Eſparron*, Seigneur de Bellegarde.

ELZÉAR, Seigneur D'ORAISON & de Clumans, épouſa 1°. *Béatrix de Caſtellane-Allemagne*; 2°. *Agnès de Sabran*; & 3°. *Catherine Eyguesier*, fille d'*Iſnard*, Chevalier, de la Ville de Marſeille. Il eut du ſecond lit : — BURGUE D'ORAISON, épouſe d'*Emeric de Trian*, Seigneur de Bargème; & du troiſieme lit : — 2. BAUDET, qui ſuit; — 3. CATHERINE, mariée à *Raimond de Pontevès*, Seigneur de Bargème; — 4. FRANÇOISE, mariée 1°. à *Gaſpard Ricavi*, Seigneur de Fuveau; & 2°. à *Bertrand de Caradet*, Seigneur de Cadenet, Lauris & Aiguieres; — 5. & ALIX, mariée avec *Honoré de Favas*, Seigneur de Châteauneuf-lès-Martigues.

BAUDET D'ORAISON, Chevalier, Seigneur d'Oraiſon & de Clumans, épouſa le 26 Novembre 1390, *Bellette de Venterol*, fille unique de *Pierre de Venterol*, des Vicomtes de Marſeille, Seigneur de Venterol, Nibles, la Tour, Bevons, Barles, &c. Les enfans iſſus de ce mariage, furent : — 1. ELZÉAR, qui ſuit; — 2. BERTRAND, tige des Seigneurs de Clumans, rapportés ci-après; — 3. & MARGUERITE, femme de *Pierre de Glandevès*, Seigneur du Caſtellet.

Elzéar d'Oraison, II du nom, Seigneur de Cadenet, Piévert, Oraiſon & Venterol, épouſa, le 29 Juin 1424, *Sibille de Caſtellane*, des Seigneurs de Salernes, dont : — 1. Honoré, qui ſuit, — 2. Pierre, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. Marguerite, mariée, 1°. en 1449, à *Guillaume d'Agoult*, Seigneur de Cabriès ; & 2°. à *Guillaume de Mevouillon*, Seigneur de Ribiers ; — 4. & une autre fille, mariée à *Jacques d'Aube*, Seigneur de Roquemartine & de Vidauban.

Honoré d'Oraison épouſa 1°. *Jeanne de Grolée-Montrevel* ; & 2°. *Alix de Pontevès Châteaurenard*, deſquelles il n'eut point d'enfans.

Pierre d'Oraison, frere puîné d'Honoré, ſurnommé *de Venterol*, épouſa, le 12 Mai 1461, *Briande de Glandevès*, dont pour fille unique :

Louise d'Oraison, Dame dudit lieu, de Venterol, de Bevons, de la Tour, de Saint-Simphorien, Barles, la Roquette, Varages, Nibles, Saint-Didier, Cadenet, &c. un des plus riches partis de la Province, qui épouſa, le 31 Mars 1478, dans le Palais Royal à Aix, *Philibert de Aqua* ou *de l'Aigle*, Conſeiller & Chambellan du Roi René, originaire de la ville de Bourges en Berri, fils de *Jean*, Seigneur de Chaudaire, & de *Marguerite de Laigue*. Il fut envoyé en Ambaſſade vers le Pape Paul II, & établi Sénéchal du Duché de Bar, par *Yolande d'Anjou*, Ducheſſe de Lorraine & de Bar, l'an 1480. Il laiſſa de ſon mariage : —— Antoine-Honoré, qui ſuit ; —— & Jean-Batiste, Evêque de Senez, depuis 1515 juſqu'en 1545.

Antoine-Honoré de Aqua prit le nom d'Oraison, qu'il tranſmit à ſes deſcendans, & épouſa, en 1512, *Catherine de Clermont-Lodeve*, ſœur du Cardinal *François de Clermont*, Légat du Saint-Siége, à Avignon, dont : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. Claude, Evêque de Caſtres ; — 3. Marguerite, alliée, en 1543, à *Joſeph de Villeneuve*, Marquis de Trans ; — 4. Jeanne, épouſe du Seigneur *de Rieux* en Languedoc ; — 5. Antoinette, mariée au Baron *de Breſſieux* en Dauphiné ; — 6. & Françoise d'Oraison, Abbeſſe de Sainte-Claire d'Avignon.

Antoine d'Oraison Vicomte de Cadenet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, un des plus grands Seigneurs de la Province, devint Chef des Religionnaires du Pays, & épouſa, le 29 Décembre 1542, *Marthe de Foix*, veuve du Comte *du Bar-de-Graſſe*, fille de *Jean*, Vicomte de Meilhes, & d'*Anne de Villeneuve-Trans*, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. André, tige des Comtes de Boulbon & de Livarrot, rapportés ci-après ; — 3. autre François, Seigneur de Venterol ; — 4. Marguerite, mariée à *Gaſpard de Glandevès*, Baron de Faucon ; — 5. & Catherine, épouſe de *Gaucher de Quiqueran*, Baron de Beaujeu.

François d'Oraison, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraiſon en 1588, épouſa 1°. *Melchione de la Croix*, fille & héritiere de *Jean de la Croix*, Seigneur de Corbieres & de Grambois, & de *Françoiſe de Glandevès-Faucon* ; & 2°. *Madelene de la Couée*. Du premier lit vinrent : — 1. André d'Oraison, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraiſon, marié, en 1695, à *Louiſe de Caſtellane-Laval*, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. Marguerite, alliée à *Vincent-Anne de Forbin*, Baron d'Oppede, premier Préſident au Parlement d'Aix ; & du ſecond lit : — 3. Marthe, femme d'*Alexandre du Mas*, Baron d'Allemagne.

Comtes de Boulbon & de Livarrot.

André d'Oraison, Seigneur de Boulbon & de Soleillas, fils puîné d'*Antoine*, & de *Marthe de Foix-Meilhes*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre-de-Camp des Vieilles-Bandes Françoiſes, épouſa, le 10 Juin 1583, *Jeanne d'Arcy*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de la Bâtie, & de Livarrot en Normandie, dont — un fils, qui ſuit ; — & deux filles, mariées dans les Maiſons *de Brancas-Cereſte*, & *de Pontevès-Caſtelar*.

N... d'Oraison, Comte de Boulbon, Seigneur de Soleillas, épouſa *Gabrielle de Foreſta*, fille de *François*, Seigneur de Rougiers, Conſeiller au Parlement, &

& de *Marguerite d'Adhemar-Caſtellane-Grignan*, dont : — ANDRÉ, qui ſuit ; — deux garçons, Chevaliers de Malte ; — & trois filles, mariées dans les Maiſons *d'Agoult-Seillons*, *Forbin-la-Roque*, & de *Coriolis-Eſpinouſe*.

ANDRÉ D'ORAISON, II. du nom, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraiſon, Baron d'Allemagne, Seigneur de Caſtellet, Entrevennes, Saint-Martin, &c. Grand-Sénéchal de Provence, épouſa *Gabrielle de Giany-la-Roche*, de la ville d'Avignon, dont trois filles ; — l'aînée, Comteſſe de Cadenet, & Marquiſe d'Oraiſon, épouſa, en 1699, *Jacques-Louis d'Ancezune-Cadart*, Chevalier, Duc de Caderouſſe ; — la ſeconde eut pour mari le Marquis d'*Adhemar*, frere puîné du Comte *de Grignan*, Chevalier des Ordres du Roi, & ſon Lieutenant-Général en Provence ; — & la troiſieme, N... D'ORAISON, mariée au Marquis *de Valbelle-Meirargues*, étoit veuve en 1727, & eſt morte le 14 Décembre 1752, ſans poſtérité. Voyez VALBELLE.

Anciens Seigneurs de CLUMANS, *branche cadette de la Maiſon d'*ORAISON.

De BERTRAND D'ORAISON, Seigneur de Clumans, fils puîné de BAUDET, Seigneur d'Oraiſon, & de *Bellette de Venterol*, ſon épouſe, deſcend, par divers degrés :

ANTOINE D'ORAISON, Ecuyer, du lieu de Bras, d'Aſſe, qui teſta le 7 Décembre 1554, devant *Poncy*, Notaire. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ELZÉAR, — 3. & ANDRÉ.

JEAN D'ORAISON, Seigneur en partie de Thorame-la-Baſſe, par acquiſition de 1568, Avocat du Roi au Siége de Digne dès l'an 1552, épouſa, le 17 Février 1559, *Honorade de Galice*, & mourut le 6 Octobre 1589, laiſſant : — ELZÉAR, qui ſuit ; — & ANTOINE.

ELZÉAR D'ORAISON, Seigneur de Thorame, Avocat du Roi audit Siége de Digne, épouſa, le 26 Décembre 1597, *Anne de Gaudin*, & acquit la Terre d'Entragues en 1608. Sa Majeſté lui fit don de retention de quelques maiſons, compoſant une Iſle ſur le Port de Marſeille. Il teſta, étant pour lors Conſeiller au Siége de Marſeille le 25 Septembre 1631, en faveur de ſon fils JEAN D'ORAISON, Conſeiller d'Etat ordinaire du Roi, lequel eut de ſa femme, qu'on ne connoît point :

PIERRE D'ORAISON, Seigneur de Beaulieu, qui, de Demoiſelle *N... de Laſcour*, a laiſſé trois fils & deux filles ; — l'aîné des garçons étoit, en 1759, ancien Capitaine de Galere, penſionné du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, vivant ſans alliance ; — le ſecond, Capitaine d'infanterie & Chevalier de Saint-Louis, marié, ſans poſtérité ; — le troiſieme, Eccléſiaſtique. — La premiere fille fut femme de *N... de Marqueſy* ; — & la ſeconde fut mariée, par contrat du 20 Avril 1703, paſſé devant *Soſſin*, Notaire à Marſeille, à *Louis-Henri de Gantès*, Chevalier, Seigneur de Valbonette, fils de *Jean-François*, ancien Procureur-Général au Parlement d'Aix, & de Dame *Gabrielle de Clapiers-Vauvenargues*.

Les armes de la Maiſon D'ORAISON ſont : *de gueules, à trois faſces ondées d'or*, que l'héritiere, mere du Duc d'*Ancezune*, écartéloit *de gueules, à la faſce d'or*.

* ORANGE : Ville ancienne & célebre, Capitale de la Principauté de ſon nom, unie à la Province du Dauphiné.

Vers l'an 700, la Ville d'Orange avoit un Comte de la qualité de ceux de ce tems-là : il ſe nommoit *Theophud*. Son fils porta le même nom. Il fut tué par les Sarraſins en 730, dans les guerres que firent les François pour chaſſer les Sarraſins. *Guillaume*, ſurnommé *au Court-nez* ou *au Cornet*, fut aſſez heureux que de reprendre la ville d'Orange, ſur un de leurs chefs. En 793, CHARLEMAGNE confia le Gouvernement d'ORANGE à ce même *Guillaume au Cornet*. On trouve que celui-ci ſe qualifioit encore *Comte d'Orange* en 806. *Herembrue* ou *Helemburge*, ſa fille, lui ſuccéda au Comté d'*Orange*, & épouſa

un Seigneur de Provence, dont on ignore le nom. *Hugues* & *Rogon*, leurs fils & leurs ſucceſſeurs, regnerent environ 40 ans, en pariage. *Alatays*, fille de l'un des deux, & dont le nom du mari eſt inconnu, ayant eu quelques démêlés avec ſon fils *Rambaud*, I. du nom, fit des donations à l'Egliſe de Saint-Florent, où elle fut inhumée en 900. Son fils *Rambaud*, I. du nom, ne regna que 4 ans. Il eut pour ſucceſſeur *Bozon*, dont l'origine & la ſucceſſion ſont inconnues. *Geraud-Adhemar* lui ſuccéda & regna 20 ans. Il fut le ſeptieme Comte *d'Orange*, & mourut vers l'an 1086. L'origine de *Rambaud* II, qui ſuccéda à *Geraud-Adhemar*, n'eſt pas bien connue : on ſçait qu'il eut un fils nommé — *Bertrand*, qui mourut ſans poſtérité, & ne ſuccéda point à ſon pere. *Thiburge*, qui fut Princeſſe d'*Orange*, au commencement du XII^e^ ſiécle, ſuccéda à *Rambaud* II, & épouſa *Guillaume*, qui avoit part à la même Principauté, & qui, ſuivant quelques *Mémoires manuſcrits*, étoit iſſu d'*Hugon* ou *Hugues*, frere de *Rogon*. — *Guillaume* III, fils de *Guillaume* II, & de *Thiburge*, ſuecéda dans la moitié de la Principauté d'*Orange*, qu'il poſſéda par moitié avec ſon frere *Rambaud* III : celui-ci mourut ſans enfans, & fit héritiere ſa ſœur *Thiburge*, II. du nom, mariée à *Bertrand des Baux*, dont ſont iſſus les Princes d'*Orange* de la ſeconde race, appellés *des Baux*, qui ſuccéda à la premiere, après celle d'*Orange*. Cette ſeconde a poſſédé cette Principauté pendant 220 ans.

La troiſieme race, qui eſt celle de *Chalon*, commença en 1390, & finit en 1530. *Philibert de Chalon*, Prince d'Orange & de Melphi, ſuccéda à ſon pere *Guillaume* VII ou VIII, en 1502; s'attacha à CHARLES-QUINT, & ſervit contre la France. FRANÇOIS I confiſqua ſa Principauté en 1520; cinq ans après il fut arrêté priſonnier, en paſſant par la France; il ne fut délivré que par le traité de Madrid en 1526 : on lui rendit alors ſa Principauté. Il fut tué au ſiége de Florence en 1530. Sa mort ouvrit les ſubſtitutions appoſées au teſtament de *Jean de Chalon* & de *Marie des Baux*, qui avoient ſubſtitué toutes leurs Terres aux enfans mâles de leurs enfans mâles, & au défaut des mâles aux enfans d'*Alix de Chalon*, leur fille aînée, de laquelle étoient iſſus les Princes d'*Orléans-Longueville*, dont le dernier *Jean-Louis-Charles d'Orléans*, Duc de Longueville, qui étoit Eccléſiaſtique, fit le Prince de *Conty*, ſon légataire univerſel, & lui transféra tous les droits de ſes ſubſtitutions.

René de Naſſau, fils de *Henri*, Comte de *Naſſau*, & de *Claude de Chalon*, eſt auteur de la 4^e^ race des Princes d'*Orange*, qui a fini à *Guillaume-Henri de Naſſau*, Prince d'Orange, Stathouder des Provinces-Unies, proclamé Roi d'Angleterre en 1689; il mourut en 1702, ſans poſtérité. Louis XIV ſe ſaiſit alors de la Principauté d'*Orange*, & la réunit à la Couronne, comme mouvante en Fief, hommage-lige du Comté de Provence, déja réuni. Cependant *Guillaume-Henri*, avoit inſtitué pour héritier de la Principauté d'*Orange*, *Jean-Guillaume-Friſon*, Prince *de Naſſau-Dietz*, qui prit le titre de *Prince d'Orange*, auſſi bien que FRÉDERIC I, Roi de Pruſſe, qui étoit le plus proche héritier, du chef de ſa mere, & qui, à ce titre, céda au Roi, par le dixieme article du traité d'Utrecht, ſes prétentions ſur la Principauté d'*Orange*, s'en réſervant le titre, & ſe chargeant de donner un dédommagement au Prince de *Naſſau-Dietz*.

Par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1714, le Roi donna la Principauté d'*Orange* à LOUIS-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conty, pour la poſſéder, ainſi que GUILLAUME DE NASSAU, Roi d'Angleterre, en jouiſſoit, ſous la réſerve de la ſouveraineté de l'hommage & du reſſort. Ce Prince en jouit juſqu'à ſa mort arrivée en 1727. Quatre ans après, en conſéquence d'un traité ſigné, le 23 Avril 1731, par les Commiſſaires du Roi d'une part, & de l'autre par la Princeſſe de Conty Douairiere, & par le Tuteur honoraire du Prince actuel *de Conty*, alors mineur, l'Intendant de Dauphiné eut ordre d'aller à *Orange*, où il arriva le 27 Septembre de cette même année 1731, pour y prendre poſſeſſion, au nom de S. M. de la Ville & de la Principauté, qui fut alors réunie à la Province de Dauphiné, & qui depuis a ceſſé d'être un Etat particulier.

La premiere branche des Poſſeſſeurs propriétaires de cet Etat, appellée pro-

prement d'*Orange*, portoit pour armes : *d'or, au cor-de-chaſſe de ſable*; ou, comme quelques-uns prétendent, *d'or, au cornet d'azur, enguiché de gueules.*

La ſeconde race, celle *des Baux*, portoit pour armes : *une comette ou étoile de ſeize raies d'argent, ſur un champ de gueules.*

La troiſieme race, celle *de Chalon*, avoit pour armes : *de gueules, à une bande d'or.*

La quatrieme race, celle *de Naſſau*, porte pour armes : *d'azur, à un lion billeté, ou ſemé de billettes d'or.*

ORANGE-DE-CANVERS (D') : Famille noble, originaire de Normandie, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon d'*Harcourt*, *p.* 1523.

JEAN D'ORANGE, Ecuyer, & *Jeanne de Chaſſeguay*, ſa femme, plaidoient en l'Echiquier, en 1398, contre *Guillaume de Pontbellenger*, Ecuyer.

Les armes : *de ſable, au chevron d'or, accompagné de trois carreaux auſſi d'or*, 2 & 1.

* ORBESSAN ou ORNESSAN : Ce ſont deux Terres dans le Comté d'Aſtarac, qui ont été poſſédées par les Seigneurs D'ORBESSAN, juſques vers le milieu du XVI^e^ ſiécle, que

JEANNE D'ORNESSAN, Dame dudit lieu & de Saint Blancard, les porta à *Armand de Gontaut-de-Biron*, ſon mari, Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roi, qui les vendit, en 1615, à *Bernard d'Agnan*, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe. Elles ſont poſſédées aujourd'hui par *Anne-Marie d'Agnan*, ou *d'Aignant-d'Orbeſſan*, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, Membre des trois Académies de cette Ville, de celle de Pau, & de Cortone, connu dans la République des Lettres par pluſieurs excellens ouvrages, eſtimés des Sçavans. Il a droit de Patronage de la Cure, (prérogative unique dans ce Pays) : ce droit, acquis de tems immémorial, a été reconnu & confirmé en 1535, par une Bulle du Pape PAUL III, en faveur de BERNARD D'ORBESSAN.

Les Seigneurs *de Saint-Blancard* quitterent le nom *d'Orbeſſan*, vers l'an 1390, pour prendre celui *d'Orneſſan*. Cette ancienne maiſon, dont il y avoit des Seigneurs *d'Orbeſſan* & de *Saint-Blancard* dès le milieu du XIII^e^ ſiécle, a donné un Général des Galeres, dans BERTRAND D'ORNESSAN, Chevalier, Seigneur d'Aſtarac, qui ſervit la France en pluſieurs occaſions en qualité de Commandant de quelques Galeres, & enſuite de Vice-Amiral des mers de Provence. Il fut après pourvu de la charge de Général des Galeres en 1521, fut envoyé au ſecours de l'Iſle de Rhodes; à ſon retour défit, devant Toulon, l'Armée Navale de l'Empereur CHARLES-QUINT en 1523. Il vivoit encore en 1538. C'eſt ſa petite-fille, JEANNE D'ORNESSAN, qui a porté les Terres de ce nom dans la maiſon de *Biron*.

ARMAND-GUILLIN D'ORNESSAN, ſecond fils de BERNARD D'ORNESSAN, Baron de Saint-Blancard, & de *Cébellie de Cedos*, a fait la branche des Barons d'Auradé. Il épouſa, le 14 Février 1440, *Marguerite de Barthes*, Dame d'Auradé, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — JEAN D'ORNESSAN, que ſa mere chargea de porter ſon nom & ſes armes; ce qu'ont continué ſes deſcendans. Le dernier mâle de cette branche fut — PIERRE-ANTOINE D'ORNESSAN, Baron d'Auradé, né le 25 Juin 1569, & mort au mois de Février 1573.

Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

ORCEAU-DE-FONTETTE : Famille de Paris.

FRANÇOIS-JEAN ORCEAU DE FONTETTE, fils de FRANÇOIS ORCEAU, Seigneur d'Arennes, Tréſorier-Général des Galeres, intéreſſé dans la Ferme des Poſtes, & de *Françoiſe-Agnès Quentin*, né le 14 Octobre 1718, a été nommé Conſeiller au Parlement de Paris en 1738, Maître des Requêtes le 30 Avril 1745, Préſident au Grand-Conſeil le 2 Janvier 1750, nommé Intendant de Caen en Août 1752, & nommé Chancelier de MONSIEUR, frere du Roi. Il eſt

marié à *N... de Liniere*, veuve de *N... de Saint-Sauveur*. Nous ignorons s'il a des enfans.

Les armes : *d'azur, à la licorne d'argent.*

ORCIN : Famille originaire de Brignoles, & établie à Aix depuis près d'un ſiécle & demi.

Melchior d'Orcin, qui en eſt la tige, fut reçu Conſeiller du Roi, Greffier Criminel en chef en la Cour de Parlement le 10 Mai 1625. Il épouſa *N... de Chaſtelles*, dont : — Joseph, qui ſuit ; —— & deux filles : l'aînée, mariée dans la Maiſon de *Michaëlis* ; la ſeconde, nommée Félicité, mariée, par contrat paſſé le 2 Septembre 1652, devant *Beauzin*, Notaire, avec *Arnaud de Franc*, Médecin Ordinaire du Roi, Profeſſeur en l'Univerſité d'Aix, fils de *Grégoire*, & de *Catherine de Bonaud.*

Joseph d'Orcin, Seigneur de Miraval, Conſeiller au Parlement en 1668, épouſa 1°. *N... d'Albert*, du lieu d'Aubagne, dont quelques filles, Religieuſes ; & 2°. par contrat paſſé le 21 Janvier 1687, devant *Colla*, Notaire, *Gabrielle de Felix*, fille de *Michel*, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général aux Soumiſſions en la Sénéchauſſée d'Aix, & de *Françoiſe de Gantès*, dont : — 1. Jean-Joseph, qui ſuit ; — 2. Félix, Capitaine au Régiment d'Enghien, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, mort, en 1744, aux lignes de Villembourg ; — 3. & Françoise, veuve de *Pierre-François de Rippert*, Baron de Montclar, Seigneur de Salonet, Procureur-Général au Parlement de Provence.

Jean-Joseph d'Orcin, Seigneur de Miraval, ſuccéda à l'Office de ſon pere le 2 Mai 1713, & s'allia, par contrat paſſé en 1730, devant *Garcin*, Notaire, à *Françoiſe de Franc*, fille unique de *François de Franc*, Conſeiller au Parlement, & de *Claire de Clapiers*, de la ville de Marſeille, dont, entr'autres enfans :

Jean-Joseph d'Orcin, II. du nom, Seigneur de Miraval, reçu Conſeiller au Parlement le 26 Juin 1756. Il a quatre freres, l'un ſervant ſur les Vaiſſeaux du Roi ; deux Capitaines au Régiment d'Enghien, & un quatrieme, qui a été Jéſuite.

Les armes : *d'or, à l'ours en pied, de ſable.* Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, page* 190.

ORGEMONT : Famille originaire de Lagny-ſur-Marne, qui remonte à

Pierre d'Orgemont, qui eut pour fils :

Pierre d'Orgemont, II. du nom, Seigneur de Méry-ſur-Oiſe, & de Chantilly, Conſeiller au Parlement de Paris & Maître des Requêtes, Chancelier de Dauphiné le 21 Février 1371, &, l'année précédente, premier Préſident du Parlement de Paris, dont il ne fit pas long-tems les fonctions, ayant été élu Chancelier de France, par voie de ſcrutin, en préſence du Roi Charles V, dit *le Sage*, tenant ſon Grand-Conſeil au Louvre, entre les mains duquel il prêta ſerment le même jour. Il mourut le 3 Juin 1389, laiſſant, entr'autres enfans, de *Marguerite de Voiſins*, ſon épouſe : — Amaury, qui ſuit ; — & Guillaume, dont il ſera parlé ci-après.

Amaury d'Orgemont, Seigneur de Chantilly & de Montjai, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, Chancelier du Duc d'Orléans, & auſſi qualifié *Chancelier du Duc de Touraine*, fut choiſi, avec l'Evêque de Noyon, le 25 Mars 1395, pour conduire en Angleterre Isabelle de France. Etant du Grand-Conſeil du Roi, il fut fait premier Maître des Comptes le 17 Novembre 1399, & mourut le 15 Juillet 1400, laiſſant de *Marie de Paillart*, ſon épouſe, Dame de Thorigny & de Liſi-ſur-Ourg :

Pierre d'Orgemont, III. du nom, Seigneur de Chantilly, Conſeiller & Chambellan du Roi, Echanſon du Duc *de Bourgogne*, Maître des Requêtes le 23 Octobre 1414, mort à la journée d'Azincourt le 24 Octobre 1415. Il avoit épouſé *Jacqueline Paynel*, dont :

Pierre d'Orgemont, IV. du nom, Seigneur de Chantilly, Chevalier,

Conſeiller & Chambellan du Roi, qui mourut fort âgé, le 2 Mai 1492, ſans enfans, de ſon mariage avec *Marie de Roye*, Dame de Guiévry, &c.

Guillaume d'Orgemont, ſecond fils du Chancelier de France, & de *Marguerite de Voiſins* ou *Voiſines*, auteur de la branche des Seigneurs de Méry-ſur-Oiſe, fut Maître Enquêteur des Eaux & Fôrets des Comtés de Blois & de Beaumont, pour le Duc d'Orléans, Pannetier du Duc *de Bourgogne* en 1386, Tréſorier des Guerres du Roi le 7 Septembre 1395, Général-Conſeiller ſur le fait des Aides de la Guerre, le 5 Août 1399, Conſeiller de ſon Grand-Conſeil en 1404, Capitaine & Garde du Château de Crevecœur le 26 Juillet 1418, & mourut en 1421, laiſſant de ſa femme *Marguerite de Sainte-Maure*,

Philippe d'Orgemont, Seigneur de Méry, &c. Maître des Comptes & Tréſorier de France, qui mourut le 9 Septembre 1511. Il fut pere de — Pierre, qui ſuit; — & de Guillaume, Doyen d'Angers, qui laiſſa des enfans naturels de *Richarde Gentien*, dont la poſtérité ſubſiſte.

Pierre d'Orgemont, Seigneur de Cerbonne & de Champs-ſur-Marne, Tréſorier de France, Conſeiller-Chambellan du Roi Charles VIII, mourut le 8 Juin 1510, laiſſant de *Suſanne de Dampierre*, ſon épouſe, — Méry d'Orgemont, Seigneur de Méry, &c. Chambellan & Echanſon du Roi, mort à la défaite de la ville de Boulogne, le 7 Janvier 1551, laiſſant de ſon épouſe *Marie d'O*, Claude d'Orgemont, Seigneur de Méry, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Echanſon ordinaire, marié à *Madelene d'Avaugour*, dont il eut un fils & deux filles. — Guillemette, ſa ſeconde fille, devenue héritiere, mourut, ſans enfans, en 1639, de ſon mariage avec *François Juvenel des-Urſins*, Marquis de Faynel. Elle eſt la derniere de la Maiſon d'Orgemont. *Voyez* le Pere *Anſelme*, *Tome VI*, *p.* 337. Les armes: *d'azur, à trois épis d'orge d'or, mis en pal*, 2 & 1.

Il y a eu un Lancelot d'Orgemont, premier Préſident du Parlement en Languedoc, tenu l'an 1273, avant que le Parlement eut été rendu ſédentaire: il teſta en 1285. Il étoit d'une autre Famille que celle du Chancelier d'Orgemont, dont nous venons de parler: c'eſt ce que dit *Moréri*.

* ORGERE: Terre & Châtellenie qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Septembre 1644, enregiſtrées le 17 Juin 1645, en faveur de *N... de Duby*.

* ORGLANDES: La Maiſon d'Orglandes tire ſon nom de la Terre & Seigneurie d'Orglandes, ſituée dans la Paroiſſe du même nom, Paroiſſe très-vaſte, avec titre de *Doyenné*, à deux lieues de Valognes, dans le pays de Cotentin en Normandie.

La Maiſon & la Paroiſſe d'Orglandes portoient anciennement le nom d'Orglandes, ſuivant les titres du XII^e^ ſiécle; on écrivit enſuite *Oglandres*: enfin on tranſporta la lettre *r* après la premiere de l'ancien nom de cette Maiſon.

Le nom *Oglandes* eſt compoſé de deux mots Saxons, ſçavoir *Og*, nom propre aſſez commun chez les anciens Danois, & *Land*, qui ſignifie pays: ainſi *Oglandes* ſignifioit *Terre d'Og*, nom vraiſemblablement de l'un des Capitaines qui ſuivoit le Duc *Rollon*, & auquel ce Prince aſſigna, dans le partage qu'il fit des Terres de Neuſtrie aux guerriers qui l'accompagnoient, le canton connu aujourd'hui ſous le nom de *Paroiſſe d'Orglandes*.

La Maiſon d'Orglandes porte pour armes: *d'hermines, à ſix loſanges de gueules, une tête de levrette* en cimier; & pour deviſe, ces deux mots latins: candore et ardore. On voit au Château de Pretot en Cotentin, deux anciens monumens où ces armes ſont gravées: l'un, au portail du Château, eſt ſoutenu par deux *griffons*; l'autre, ſur un mauſolée dans l'Egliſe, eſt porté par des *Anges*. Ces derniers ſupports peuvent être fondés ſur ce que l'anagramme de l'ancien nom d'*Oglandes* eſt *l'Os d'Ange*.

M. *Clerot*, Académicien de Rouen, & que la mort a empêché de faire im-

primer un Ouvrage qu'il intituloit : *Bibliotheque armoriale de la Province de Normandie*, Ouvrage aujourd'hui en manuſcrit dans le Cabinet de M. *de Pontcarré*, ci-devant premier Préſident du Parlement de Normandie ; M. *Clerot*, dis-je, a prétendu, après d'anciens Généalogiſtes de la Province, que la Maiſon d'Orglandes ſortoit de celle de *Reviers*, alliée aux Ducs *de Normandie*, & que le Pere *du Monſtier*, dans ſon *Neuſtria Pia*, fait deſcendre de *Gerfaſte*, frere de *Gonnor*, épouſe de *Richard* I, Duc *de Normandie*. Elle étoit native du Beſſin.

M. *Clerot* fondoit ſon opinion ſur quatre raiſons.

La premiere, que la Terre & Seigneurie d'Orglandes relevoit de la Baronnie de Nehou, appartenante aux Seigneurs du nom de *Reviers*, & que tel étoit autrefois l'uſage en Normandie, que les aînés démembroient des portions de leurs Fiefs pour les donner en partage à leurs cadets, à la charge de l'hommage.

La ſeconde, que les Barons de Nehou, du nom de *Reviers*, avoient démembré de cette Baronnie un Fief conſidérable en faveur d'un de leurs parens, qui impoſa ſon nom à ce Fief, lequel devoit être un tiers de ladite Baronnie ; car le dénombrement des Fiefs de Normandie fait en 1202, lors de la conquête de cette Province par Philippe-Auguste, porte que *Richard de Vernon* tenoit la Baronnie de Nehou par le ſervice de cinq Chevaliers, & que *Guillaume de Reviers* en tenoit par le ſervice de deux Chevaliers & demi : or les Seigneurs de ce Fief de Reviers, & dont leur Famille portoit le nom, avoient pour armes : *ſix loſanges de gueules en champ d'argent*, armes ſemblables à celles de la Maiſon d'Orglandes, à la diſtinction des *hermines* près, & l'on ſçait que les *hermines* ſervoient autrefois de *briſures* aux cadets. M. *Clerot* concluoit de-là que les Seigneurs *de Reviers*, Barons de Nehou, ayant donné en fief une portion de leur Baronnie à une branche cadette de leur nom, un de cette même branche avoit créé le fief d'*Orglandes* en faveur d'un de ces cadets, qui avoit pris le nom de ce Fief, aſſis dans la Paroiſſe d'Orglandes, & avoit retenu les armes de *Reviers* en les briſant *d'hermines*. Ce fief d'*Orglandes* eſt différent d'une Baronnie qui porte aujourd'hui le nom de *Baronnie d'Orglandes*, & qui eſt un tiers de l'ancienne Baronnie de Nehou, diviſée, en 1283, entre les trois filles de *Guillaume de Vernon*. La premiere portion conſerva le nom de *Nehou*, & fut cédée en échange, en 1366, par *Guillaume de la Haye* au Roi Jean. L'acte d'échange fait mention du Fief qui appartient à Guillaume d'Orglandes, & du Fief Saint-Michel d'Orglandes. La ſeconde portion prit le nom de *Baronnie d'Orglandes*, & a paſſé ſucceſſivement dans les Maiſons d'*Oueſſey*, de *Rohan*, de *Longueville*, enfin dans celle de *Matignon*. Les Barons d'Orglandes avoient ſéance à l'Echiquier de Normandie. La troiſieme portion fut appellée *la Baronnie de Langle-de-Nehou*, & a paſſé dans la Maiſon d'*Harcourt*.

La troiſieme raiſon de M. *Clerot* ſe tiroit des Chartes de fondation de l'Abbaye de Montebourg, conſtruite & dotée par les Comtes *de Devon*, Barons de Nehou : on voit par une Charte, qui précéda cet établiſſement, que ces Seigneurs avoient fondé une Collégiale à Nehou, & qu'ils avoient appellé à cette fondation deux Seigneurs du nom d'Orglandes ; & c'étoit l'uſage des anciens Fondateurs, d'appeller leurs parens aux Chartes de fondation.

La quatrieme enfin étoit appuyée ſur ce que ceux du nom d'Orglandes avoient reçu des avantages conſidérables des Comtes *de Devon*, au tems du plus haut point de la ſplendeur de ces Seigneurs. On en voit la preuve dans trois Chartes, rapportées dans le *Monaſticum Anglicanum*, *Tome II*, *p.* 178 *& ſuiv.* Henri, Roi d'Angleterre, créa *Richard de Reviers* Comte de Devon, & lui donna l'Iſle de Wight & l'Egliſe de Chriſt, bâtie dans cette Iſle : auſſi-tôt ce Seigneur la donna à Pierre d'Orglandes, qui étoit Clerc, avec pluſieurs autres Egliſes, Prébendes, Terres & Chapelles ; & par une autre Charte, il donna audit Pierre d'Orglandes, l'Egliſe de Surinam, & une autre Terre dans la même Iſle. Ce *Richard de Reviers* étoit fils de *Baudouin*, Comte de Brionne, & d'*Albréde*, niéce de *Guillaume-le-Conquérant*. Il étoit neveu & héritier de *Guillaume de Creſpon*, Comte d'Hereford, couſin & Maréchal du Roi Guillaume, & l'un des héros de ſon ſiécle.

Que l'on adopte ou non les conjectures de M. *Clerot*, il eſt toujours conſtant que la Maiſon d'Orglandes juſtifie une nobleſſe auſſi ancienne qu'il ſoit poſſible de prouver; car on ne fait gueres de preuves que depuis le tems que les ſurnoms ont commencé d'être héréditaires dans les Familles, époque du tems de la premiere Croiſade, commandée par *Robert*, Duc *de Normandie*, & par *Godefroi de Bouillon*, auquel la Couronne de Jéruſalem fut déférée, au refus du Duc. Or dès l'année 1125 il exiſtoit deux branches de la Maiſon d'Orglandes, auxquelles ce ſurnom étoit héréditaire; ce qui eſt prouvé, non par des titres & Mémoires particuliers, quelquefois ſuſpects; mais par monumens publics, conſervés dans les Archives de l'Abbaye de Montebourg & de l'Evêché de Coutances.

Pierre d'Orglandes, Abbé de Surinam, Geoffroi d'Orglandes & Jourdain d'Orglandes, Seigneur d'Urville & de Saint-Remi de Denneville, étoient contemporains de *Richard de Reviers*, fondateur de Montebourg. Les deux premiers furent appellés, en 1125, à la Charte, par laquelle ce Comte *de Devon* fonda au Château de Nehou une Collégiale, compoſée de cinq Prébendes, qu'il tranſporta, en 1135, à l'Abbaye de Montebourg; & dans cette même année il confirma le don que Jourdain d'Orglandes fit à cette Abbaye, des dixmes de Saint-Remi de Denneville, conformément aux intentions d'*Aſceline d'Urville*, ſa tante, qui avoit embraſſé la vie religieuſe.

Etienne d'Orglandes, fils de Jourdain, ratifia cette même donation, & cette ratification fut confirmée, en 1157, par Henri d'Anjou, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Etienne appella, lors de ſa ratification, Roger d'Orglandes, qui étoit d'une autre branche, & par conſéquent fils de Geoffroi, contemporain de Jourdain, pere d'Etienne: c'eſt à ce Geoffroi que commence la Généalogie ſuivie de la Maiſon d'Orglandes; car la branche des Seigneurs d'Orglandes-d'Urville, s'eſt éteinte dans Raoul d'Orglandes, Chevalier, Seigneur & Patron d'Urville, vivant en 1350, qui eſt le dernier de la branche d'Urville, dont on ait connoiſſance. On remarque dans cette branche deux Jean d'Orglandes, tous deux Chevaliers & Seigneurs d'Urville; l'un fut Chevalier dès 1251, & Préſident de la Nobleſſe aux Aſſiſes du Bailliage du Cotentin, tenues en 1271; & l'autre étoit vivant en 1291.

I. Geoffroi d'Orglandes, Chevalier, eſt appellé, en 1125, au nombre des Barons convoqués par *Richard de Reviers*, pour ſouſcrire la fondation de la Collégiale de Nehou.

II. Roger d'Orglandes eſt appellé à la Charte par laquelle Etienne d'Orglandes confirma, en 1157, le don fait par Jourdain, ſon pere, à l'Abbaye de Montebourg.

III. Guillaume d'Orglandes eſt dit fils de Roger, dans une donation qu'il fit à l'Abbaye de Montebourg, rapportée ſans date dans les Cartulaires de cette Abbaye.

IV. Guillaume d'Orglandes, II. du nom, fit à la même Abbaye une donation ſans date, rapportée à la ſuite de celle faite par Guillaume d'Orglandes, fils de Roger, & par un Herbert d'Orglandes, dont il eſt parlé dans les Lettres de Henri II, Roi d'Angleterre, confirmatives des dons faits à cette Abbaye.

V. Pierre d'Orglandes ſouſcrivit, en 1222, à une donation faite par *Miles de Levis*, Connétable du Cotentin, à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

VI. Richard d'Orglandes eſt mentionné dans le Livre noir de l'Evêché de Coutances, comme Patron & gros décimateur pour une moitié de l'Egliſe d'Orglandes. Ce Livre porte qu'en 1251 le Curé d'Orglandes avoit les dixmes entieres d'une moitié, & le tiers de l'autre moitié, dont étoit Patron Richard d'Orglandes, qui avoit les deux autres tiers.

VII. Pierre d'Orglandes, II. du nom, eſt nommé avec Guillaume, ſon frere, comme fils de Richard, dans deux Chartes des années 1271 & 1274, conſervées dans l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

VIII. Raoul d'Orglandes, Chevalier, avec Guillaume, ſon couſin, fils de Guillaume, céda, en l'an 1328, au Chapitre de Coutances, une portion de

dixmes dans la Paroiſſe d'Orglandes. Ce GUILLAUME laiſſa deux filles, dont l'une fut mariée à *Raoul Pitard;* & l'autre à *Richard le Roux*, tous deux Ecuyers.

IX. HENRI D'ORGLANDES eſt dit fils de noble homme Meſſire RAOUL D'ORGLANDES, Chevalier, dans un acte de l'année 1336, par lequel il céda, conjointement avec Dom JEAN D'ORGLANDES, Prêtre, ſon frere, une portion de dixmes dans la Paroiſſe d'Orglandes, dans le canton de Rouville, au Chapitre de Coutances. Il ſe trouva, en 1340, ſuivant l'Hiſtoire de la Maiſon d'*Harcourt, T. IV, p.* 252, parmi les Chevaliers que *Robert-Bertrand*, Sire *de Fauquernon*, Maréchal de France, aſſembla pour repouſſer les Anglois qui menaçoient le Cotentin d'une invaſion. Il épouſa, ſuivant un Arrêt de l'Echiquier de Normandie de l'an 1347, l'une des filles héritieres de Meſſire *Michel de Fontaines*, Chevalier, qui portoit pour armes: *d'or, à la bande d'azur.*

X. JEAN D'ORGLANDES étoit, en 1381, ſuivant l'Hiſtoire d'*Harcourt, T. III, p.* 33, le premier d'une Compagnie de 100 lanciers, compoſée d'Ecuyers & de Chevaliers, commandée par *Jacques d'Harcourt*, Baron de Montgommery, Maréchal de France. Il épouſa *Thomaſſe de la Mare*, fille de *Guillaume de la Mare*, Chevalier, Seigneur de la Mare, de Saint-Martin-le-Hébert, de Sainte-Mere-Egliſe, de Malaffio & du Hommet. Il partagea ces Terres en 1372, avec *Jeanne de la Mare*, ſœur aînée de ſa femme. Il eut en lot, entr'autres biens, la Terre & Seigneurie de Saint-Martin-le-Hébert, qui a demeuré long-tems à ſa poſtérité.

XI. GUILLAUME D'ORGLANDES, III. du nom, Seigneur de Pretot-Orglandes & de Saint-Martin-le-Hébert, confirma, en 1412, le don fait à l'Abbaye de Blanchelande par la Dame *de Caſtel*. Il ſe trouva aux montres de 1416, & épouſa *Jeanne Yon*, laquelle étoit veuve de lui en 1424.

XII. GUILLAUME D'ORGLANDES, IV. du nom, Seigneur de Pretot-Orglandes & de Saint-Martin-le-Hébert, rendit aveu, le 6 Mai 1429, au Comte *de Suffolck*, Baron de Briquebec, de la Terre de Saint-Martin-le-Hébert, qu'il tenoit en partage des héritiers de *Jeanne de la Mare*. Il rendit auſſi aveu au Roi, en 1433, du Fief de Pretot, plein-fief de *Hauthert* en Cotentin, à raiſon duquel il devoit au Roi le ſervice d'un Chevalier pendant quarante jours. Il avoit pour ſœurs PERRETTE & NICOLE D'ORGLANDES; la premiere, mariée à *Robert de Hennot*, Ecuyer; & la ſeconde, épouſe de *Jean Bordet*, Ecuyer, Seigneur de Croville. Il épouſa *N... de Thieuville*, fille de *Henri de Thieuville*, Chevalier, & ſœur de *Jean de Thieuville-de-Guihebert*, Chevalier, Seigneur de Claie, lequel, ſuivant un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1448, étoit tuteur des enfans dudit GUILLAUME D'ORGLANDES, qui en laiſſa trois: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. MARIETTE, qui épouſa, en 1468, *Guillaume le Foreſtier*, Seigneur d'Ozeville, Capitaine de Cherbourg; — 3. & TASSINE, épouſe de *Guillaume Piquod*, Seigneur de Ruſſy & de Gouberville.

XIII. JEAN D'ORGLANDES, II. du nom, Seigneur de Pretot-Orglandes & Saint-Martin-le-Hébert, nommé fils de GUILLAUME, dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1453, fit preuve d'ancienne nobleſſe, en 1463, devant *Raimond Montfaoucq*, Commiſſaire du Roi pour la recherche de la Nobleſſe de Normandie. Il ſe trouva aux montres de 1452 & 1463; rendit aveu au Baron *de Briquebec*, du Fief de Saint-Martin, tenu en partage des deſcendans de *Jeanne de la Mare;* & épouſa *Jeanne de Carbonnel*, Dame de Pleinmarais, fille de *Guillaume de Carbonnel*, Seigneur de Brevant, & de *Jeanne d'Oueſſey*. Il eut de ce mariage: — JEAN & JACQUES D'ORGLANDES, qui ſuivent; — LUCE & JACQUELINE D'ORGLANDES; la premiere, épouſe de *Raoul de Tilly*, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte; & la ſeconde, de *Jean le Marchand*, Ecuyer, Seigneur de Raffoville.

XIV. JEAN D'ORGLANDES, III. du nom, Seigneur de Pretot, Auvers, Caſtel, Pleinmarais, Freville, Gaillarbois, de Noyan-ſur-Andille, Baron de Quevilly, Chambellan du Duc DE LORRAINE, Roi de Sicile, & Gouverneur pour ce Prince, des Villes & Châteaux d'Aumale, Lillebonne, Brionne, Harcourt & Elbeuf, reçut en don du même Prince, par Lettres-Patentes de l'an 1494, la Terre & Seigneurie d'Auvers, l'une des plus belles du Cotentin. Il y a des actes où il eſt qualifié de *Grand-Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie.*

Picardie. Il épouſa *Guillemette le Secq*, fille de *Robert le Secq*, & de *Marie d'Orbec.* Elle étoit veuve, en premieres noces, de *Jean de Caſſenove*, Vice-Amiral de France. Il mourut ſans laiſſer d'enfans. On voit ſa ſtatue ſur ſon mauſolée dans l'Egliſe de Prétot. Il y eſt repréſenté ayant au col un Collier de Chevalerie. L'écu de ſes armes eſt porté par deux Anges, avec cette inſcription : *Cy gît noble & puiſſant Seigneur* JEAN D'ORGLANDES, *Seigneur de Prétot & d'Auvers, qui trépaſſa le 8 Février* 1515.

JACQUES D'ORGLANDES, Seigneur d'Orglandes & de Saint-Martin-le-Hebert, devenu enſuite, après la mort de ſon frere, Seigneur de Prétot, Auvers, Freville, Caſtel & Pleinmarais, Baron de Quevilly, ſe trouva aux montres de 1512. Il rendit aveu au Baron *de Briquebec*, le 25 Septembre 1499, du Fief de Saint-Martin-le Hebert, tenu par parage, comme il eſt dit ci-deſſus. Il épouſa, par contrat du 3 Janvier 1498, *Jacqueline Aux-Epaules*, fille de *Georges Aux-Epaules*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, & de *Madelene de Dreux*, fille de *Robert de Dreux*, Vidame d'Eſneval, iſſue de *Robert*, Comte *de Dreux*, quatrieme fils du Roi Louis-*le-Gros.*

JACQUES D'ORGLANDES mourut le 7 Octobre 1519, laiſſant deux fils & cinq filles, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Seigneur d'Orglandes, de Freville, de Pleinmarais & de Saint-Martin-le-Hebert, mort ſans poſtérité, & qui aliéna vraiſemblablement la Terre d'Orglandes ; car on ne la voit point depuis dans les partages de cette Maiſon ; — 3. MARGUERITE, épouſe, en premieres noces, de *Jean de Saint-Gilles*, Seigneur des Marais ; & en ſecondes, de *Jean de Pierrepont*, Seigneur d'Eſtienville, Urville & Flottemanville ; — 4. ANNE, épouſe de *Chriſtophe des Montiers ;* — 5. ISABELLE, épouſe de *Jacques d'Argouges*, Seigneur d'Argouges & de Rouſſigny, qui découvrit, au Roi FRANÇOIS I, la conſpiration du Connétable DE BOURBON, & en reçut, pour récompenſe, la Châtellenie de Gavré ; — 6. FLORIPPE, épouſe de *N... de Clamorgan ;* — 7. & LAURENCE, épouſe de *Robert*, Seigneur *de Franquetot* & de Saint-Jores, Vicomte de Carentan.

XV. FRANÇOIS D'ORGLANDES, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine des Vicomtés & Châtellenies de Carentan & de Saint-Sauveur-Lendelin, Seigneur de Prétot, Auvers, Freville, Caſtel, Pleinmarais, Saint-Martin-le-Hebert & de la Sergenterie de Saint-Cry, épouſa, en 1548, *Catherine du Pontbellanger*, fille aînée d'*André du Pontbellanger*, Baron de Saint-Jean-ſur-Coeſnon, Seigneur de la Chaize, Bellefontaine, Roiſſé & de Montbourcher, & de *Françoiſe de Harcourt*, fille de *Jean*, Baron de Briouze, Châtelain de Moulineaux, Seigneur de Fontaines-le-Henri, de Breville, Beny, la Riviere, Séqueville, Couvains, Plaineſeve, Auvrecy, Montreuil, Faverolles & Putot, & de *Guillemette de Saint-Germain*, Baronne de Ranes, Dame de Potigny.

FRANÇOIS D'ORGLANDES rendit aveu au Roi, le 10 Mars 1540, des Fiefs de Prétot & d'Auvers, du dernier deſquels relevoient dix Terres nobles. Il partagea, le 28 Décembre 1572, avec *Jacques d'Argouges*, Seigneur de Gratot, mari de *Rénée du Pontbellanger*, ſœur de *Catherine*, les Baronnies de Briouze, Ranes, Aſnebec, Saint-Jean-ſur-Coeſnon, & les autres Terres, des ſucceſſions d'*André du Pontbellanger*, & de *Françoiſe d'Harcourt.* Il mourut en Novembre 1574, laiſſant cinq fils & cinq filles, ſçavoir : — 1. CHARLES, Seigneur d'Auvers & de Freville, Baron de Saint-Jean-ſur-Coeſnon, mort ſans enfans, de ſon mariage avec *Anne d'Auberville*, ſon épouſe, fille de *Charles d'Auberville*, Seigneur de Cantelou, du Menil-Oger, de Saint-Pierre, du Jonquet, Baron de Verboſc, Bailli de Caen, & de *Guillemette d'Harcourt* ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Pleinmarais, de la Chaize, Bellefontaine, Putot, & de l'Honneur d'Ecajeul, qui épouſa *Jeanne de Foligny*, fille de *Jean de Foligny*, Seigneur de Moul, & de *Marie Paiſnel*, mort ſans poſtérité ; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Potigny, Diacre ; — 5. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs Comtes de Briouze, rapportée ci-après ; — 6. FRANÇOISE, mariée 1°. à *René du Saucey*, Seigneur de Servigny ; & 2°. à *Jean d'Anneville*, Seigneur

de Sainte-Marie-Loſmont; — 7. HORTENSE, épouſe de *Jean du Saucey*, Seigneur de Mont-ſur-Vent; — 8. JACQUELINE, femme 1°. de *Nicolas Osber*, Seigneur de Douville & de Couppeville; & 2°. de *Jean Hervieu*, Seigneur de Sauſſemenil; — 9. ANTOINETTE, épouſe de *Pierre du Prail*, Baron de la Hogue; — 10. & RENÉE, mariée à *Gilles de Gourmont*, Seigneur de Courcy, & mere de — *Pierre de Gourmont*, reçu Chevalier de Malte en 1623.

XVI. PIERRE D'ORGLANDES, III. du nom, Seigneur de Prétot, Auvers & Caſtel, Baron de Saint-Jean-ſur-Coeſnon, Capitaine des Châtellenies de Carentan & de Saint-Sauveur-Lendelin, épouſa, par contrat du 23 Octobre 1578, *Françoiſe de Franquetot*, fille de *Thomas de Franquetot* Seigneur de Coigny, & de *Françoiſe de Luthumiere*. Il eut de ce mariage : — JACQUES, qui ſuit; — & deux filles, nommées FRANÇOISE; l'une, mariée à *Pierre de Sainte-Marie*, Seigneur d'Eſquilly, & Baron d'Aſpres; & l'autre à *Ceſar de Romilly*, Marquis de la Chenelaye. — *Jacques de Sainte-Marie*, ſorti de la premiere, fut Chevalier de Malte, & tué au combat de Negrepelice. — *Jean-Batiſte de Romilly*, l'un des fils de la ſeconde femme, fut auſſi Chevalier de Malte.

XVII. JACQUES D'ORGLANDES, II. du nom, Seigneur de Prétot, Auvers, Caſtel & Pleinmarais, Baron de Saint-Jean ſur-Coeſnon, Lieutenant-Général d'Artillerie, épouſa, par contrat du 19 Janvier 1602, *Marie de la Porte*, fille de *Georges de la Porte*, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen. Il eut de ce mariage : — JACQUES, qui ſuit; — & FRANÇOIS, nés les 29 Septembre 1611, & 20 Mai 1617; — & cinq filles, toutes Religieuſes. Leur pere mourut en 1621.

XVIII. JACQUES D'ORGLANDES, III. du nom, Baron de Prétot, Seigneur d'Auvers, la Chaize, Caſtel & Pleinmarais, rendit aveu au Roi le 28 Juin 1638, des Terres de Prétot & d'Auvers. Il épouſa, par contrat du 26 Novembre 1640, *Marie Morin*, fille de *Jacques Morin*, Seigneur de Villars, Premier Préſident de la Cour des Aides de Normandie, & de *Gabrielle de Briqueville*. Il mourut à Paris, en 1649, ſans enfans. FRANÇOIS, ſon frere, l'avoit précédé au tombeau, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie de la Mariouſe*, ſon épouſe. Leur ſucceſſion retourna aux Dames *d'Eſquilly* & *de la Chenelaye*, leurs tantes, dont les deſcendans poſſedent aujourd'hui les Terres d'Auvers, de Prétot & de la Chaize.

Branche D'ORGLANDES, *Barons & Comtes de Briouze, Seigneurs de Saint-Martin-le-Hebert & autres lieux.*

XVI. ANTOINE D'ORGLANDES, Baron de Briouze, Seigneur de ſaint-Martin-le-Hebert, de Bellon, de Beziers & de Leſſart, cinquieme fils de FRANÇOIS D'ORGLANDES, & de *Catherine du Pontbellanger*, né en 1573, fut élevé Page à la Cour de HENRI III, enſuite dans une Ecole Militaire établie à Metz, pour la jeune Nobleſſe. Il fut entraîné dans le parti de la Ligue, & s'enferma, avec les Seigneurs *d'Auvers* & *de Pleinmarais*, ſes freres, dans la ville d'Avranches, qui ſoutint, en 1590, un long ſiége, contre l'Armée Royale, commandée par le Duc *de Montpenſier*. Après la capitulation de cette Ville il ſervit ſous le Duc *de Mercœur* en Bretagne. Il épouſa, par contrat du 9 Mars 1593, *Marthe du Saucey*, fille de *Lubin du Saucey*, Seigneur de Barneville, Portbail & de Saint-Jean-des-Rivieres, Capitaine & Bailli de Saint-Sauveur-le-Vicomte, & de *Guillemette de Sens-de-Riviers*. Il mourut le 19 Juin 1619, laiſſant pour enfans : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Beziers, mort ſans alliance; — 3. FRANÇOISE, mariée à *Jean d'Ancel*, Seigneur de Saint-Laurens, Quineville & Vaudreville; — 4. CATHERINE, mariée à *Guillaume Pleſſart*, Seigneur de Saint-Martin-le-Hebert, qui avoit acquis cette Terre de Saint-Martin le 14 Juillet 1610, de JACQUES-D'ORGLANDES, Seigneur de Prétot, auquel ANTOINE D'ORGLANDES l'avoit cédée le 14 Mai précédent; — 5. & ANTOINETTE, morte ſans alliance.

XVII. JACQUES D'ORGLANDES, Baron de Briouze, Seigneur du Meſnil & de Craſmenil, né en Avril 1603, ſervit, dès ſa tendre jeuneſſe, en Hollande,

enſuite au ſiége de la Rochelle, & fit quelques campagnes, en qualité de Volontaire, dans le Régiment de Cavalerie du Cardinal *de Richelieu*. Il épouſa, 1°. en 1623, *Madelene le Foreſtier*, fille unique de *Salomon le Foreſtier*, Seigneur des Manoirs, & de *Madelene de Vellomer*, Dame de Boutemont; 2°. en 1648, *Madelene Turgot*, fille de *Jean Turgot*, Seigneur des Tourailles, & d'*Eliſabeth de Verigny*; 3°. en 1652, *Louiſe-Iſabelle de Garaby*, fille de *Bernard de Garaby*, Seigneur de la Luzerne, de Montchaton & des Trois-Monts; & 4°. le 3 Janvier 1660, *Anne-Marie de Caignou*, fille de *Julien de Caignou*, Sieur du Boiſmagny, & de *Louiſe le Gentil*. Il eut du premier mariage, quatre filles, nommées : — JOURDAINE, FRANÇOISE, MARTHE & MARIE. La premiere épouſa *Henri-Robert-Simon*, Seigneur *de Turqueville*; les trois autres, furent Religieuſes. Du quatrieme mariage ſortirent : — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. ANNE-MARIE-LOUISE, épouſe de *Gaſpard-Guillaume de Chenevieres*, Ecuyer, Seigneur du Hautbois; —— 3. MARIE-ANNE, mariée à *Gabrielle-François Artur*, Ecuyer, Sieur du Pleſſis: il mourut le 15 Juillet 1672.

XVIII. NICOLAS D'ORGLANDES, Comte de Briouze, Seigneur du Meſnil & de Craſmenil, né le 18 Septembre 1665, Elevé Page à la grande Ecurie, fut enſuite Capitaine dans le Régiment de Broglie, Cavalerie, & enfin Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, qu'il commanda depuis l'an 1701 juſqu'en Octobre 1712. Il épouſa, 1°. en 1689, *Catherine-Françoiſe de Savonnieres*, fille de *Félix de Savonnieres*, Seigneur de Meaulne, & de *Françoiſe des Loges*. Il eut de ce mariage deux enfans, ſçavoir : — JACQUES-NICOLAS, mort jeune; — & ANNE-CATHERINE, née en 1694, mariée, en 1714, à *René de Saint-Genys*, Baron des Hommeaux, morte le 14 Juillet 1759. Il épouſa, 2°. le 27 Décembre 1711, *Anne-Suzanne de Beauchamp*, fille de *Guillaume-Alphonſe de Beauchamp*, & de *Marie-Anne Mauger*. Il mourut le 23 Novembre 1738, laiſſant, de ce ſecond mariage, ſept garçons & quatre filles, ſçavoir : — 1. ANTOINE-LOUIS-CAMILLE, qui ſuit; — 2. NICOLAS-CHARLES-CLAUDE, Religieux de la Congrégation de Cluny, Prieur du petit Beaulieu; — 3. RENÉ-NICOLAS-CLAUDE, né le 24 Avril 1716, élevé Page à la grande Ecurie, nommé *le Chevalier de Briouze*, mort le 16 Avril 1756, après avoir ſervi dans le Régiment Dauphin, Etranger, Cavalerie, & Aide-de-Camp du Maréchal *de Lowendal*; —— 4. CHARLES-LOUIS, né le 13 Juin 1717, mort Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie, en Novembre 1746, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Rocoux; — 5. JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, né en Septembre 1719, Capitaine au Régiment de Languedoc, Dragons, Chevalier de Saint-Louis; — 6. NICOLAS-CHARLES, Abbé de Briouze, mort Bachelier en Théologie dans la Maiſon de Sorbonne, le 2 Janvier 1748; — 7. NICOLAS-CHARLES-THÉODORE, né en 1727, mort en Septembre 1750, Lieutenant au Régiment de Languedoc, Dragons; — 8. ANNE-GILLETTE, Religieuſe aux Hoſpitalieres de Pontoiſe; — 9. MARIE-SUZANNE, épouſe de *Guillaume-René-Antoine de Ronnay*, Seigneur de Beaulandois, de la Meliere & de Durſet; — 10. CATHERINE-RENÉE, morte ſans alliance; — 11. & ANNE-CAMILLE-GILLETTE, mariée 1°. à *Gabriel Gautier*, Ecuyer, Sieur du Freſne, ancien Capitaine au Régiment Royal-Comtois, Infanterie; & 2°. le 11 Juillet 1765, à *Jacques-Antoine de Sauvigny*, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel de Cavalerie.

XIX. ANTOINE-LOUIS-CAMILLE D'ORGLANDES, né le 21 Novembre 1712, Comte de Briouze, Seigneur du Meſnil & de Craſmenil, Grand-Bailli d'Epée d'Alençon, épouſa, le 20 Août 1743, *Marie-Henriette-Cécile de la Broiſe*, fille unique de feu *Henri-Charles de la Broiſe*, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, & de *Louiſe-Cécile-Adélaïde-Céſarine le Bœuf*; & 2°. le 22 Août 1750, *Marie-Hélene Gautier de Montreuil*, Dame de Montreuil, de la Cambe, de Louvieres, d'Ouville, de Douxmarais, de Beaumais & de Bernieres, fille de feu *Jean-François Gautier*, Seigneur de Montreuil, de la Cambe, de Louvieres & de Bernieres, Capitaine au Régiment de Rohan, Dragons, & de feu *Françoiſe-Gabrielle-Geneviéve le Verrier*, Dame de Trezeſaints, de Notre-Dame-de-Bou-

cey, du Desert, de Beaumais, d'Ouville, de Douxmarais & d'Hauteville; morte en 1766. Il eut de son premier mariage : — 1. Nicolas-Charles-Camille, qui suit; — 2. & Louise-Anne-Henriette-Adélaïde, née le 12 Juin 1746.

XX. Nicolas-Charles-Camille d'Orglandes, Seigneur du Mesnil-Jean & de Sainte-Marie, s'est marié, le 12 Octobre 1765, avec *Marguerite-Etienne-Françoise-Louise du Four-de-Cuy*, fille unique de *Nicolas-François-Dominique du Four*, Baron de Cuy, & de feu *Suzanne-Henriette Françoise-Louise de Caulincourt*. Il est mort en 1766, & elle au milieu de l'année 1775, laissant de leur mariage :

XXI. Nicolas-François-Dominique-Camille d'Orglandes, Seigneur du Mesnil-Jean & de Sainte-Marie, né le 9 Février 1767.

* ORIGNY, en Thiérache : C'est une Terre que la Famille de ce nom possédoit avant l'an 1126. Elle a formé un grand nombre de branches, répandues dans le Bailliage de Vermandois, la Champagne, la Normandie, la Bourgogne, en Hollande, à Genêve, & en diverses parties de l'Allemagne.

Une Généalogie ancienne, dressée sur titres, & continuée à chaque génération, la remonte à plus de quatre siécles. Elle est extraite ici à la suite d'une mention par ordre chronologique des sujets cités dans divers Actes, particulierement de la Picardie, &c. mais dont la liaison n'est pas toujours suivie.

Robert d'Origny fut témoin de la confirmation faite, en 1126, par *Barthelemi*, Evêque de Laon, d'une donation à l'Abbaye de Claire-Fontaine en Thiérache.

Herbert d'Origny est un des témoins, en 1142, à la Charte de *Barthelemi*, Evêque de Laon, qui reçoit, pour l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon, des biens dont *Renauld de la Fere*, Chevalier, lui fait don. Herbert d'Origny doit être pere d'Hescelin, qui suit.

Hescelin d'Origny, Seigneur d'Origny, consent, dans trois Chartes de l'an 1147, faites par *Simon*, Evêque de Noyon, à la donation faite par *Jean de Lévergies*, à l'Abbaye de Claire-Fontaine, de la dixme de Wiencurt, où il avoit intérêt; & il consent encore à la donation faite par le même *de Lévergies*, de cette terre de Wiencurt, qui mouvoit de lui. Il avoit donné à l'Abbaye de Foigny la dixme sur une partie des terres qu'il possédoit au territoire de Vilencel; &, par une Charte du Cartulaire de ladite Abbaye, passée par *Gaultier*, Evêque de Laon, en 1167, il donne, du consentement de ses fils & de ses filles, la dixme de toutes ses autres terres qu'il possède sur ce territoire. Il eut pour enfans : — 1. Robert, qui suit; — 2. Raoul, rappellé dans une Charte de son frere, pour l'Abbaye de Foigny, en 1174 : étant Chanoine de Laon, il signa à une Charte de *Roger*, Evêque de Laon, en 1183, en faveur de l'Abbaye de Claire-Fontaine; à une autre de *Bernard*, Archidiacre de Laon, de 1187, du Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon; & il scella de son sceau, l'an 1205, un accord entre les Eglises de Saint-Michel & de Foigny. *Cartulaire de Saint-Michel, page* 180; — 3. Philippe, nommé dans la Charte de son frere Robert, en faveur de l'Abbaye de Foigny, en 1174; —— & plusieurs filles, non nommées dans les Chartes de 1167 & 1174.

Robert d'Origny, Chevalier Seigneur d'Origny, selon la Charte de l'Abbesse d'Origny-Sainte-Benoiste, en 1174, (fils d'Hescelin d'Origny), épousa *Marguerite de Apia*, qualifiée *Dame*, dans une Charte de l'Abbaye de Foigny de 1144, *fol.* 105. Il en eut :

Gui d'Origny, Chevalier, Seigneur d'Origny suivant une Charte de *Henri*, Archevêque de Reims, de 1228, du Cartulaire de Foigny, *fol.* 210, *verso* : il donne audit Monastere, un muid de froment, à prendre dans sa grange d'Origny. Cette donation est confirmée par *Alix*, sa femme, dont il avoit eu :

— ROBERT, qui suit; — & MARGUERITE, qui confirmerent aussi cette donation.

ROBERT D'ORIGNY, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, confirma, par une Charte de 1244, du Cartulaire de Foigny, *fol.* 249, *verso*, la donation de son pere, & celle de *Marguerite de Apia*, son ayeule maternelle; & par une Charte d'un petit Cartulaire de Foigny, de la même année, il garantit à *Thomas de Coucy*, Seigneur de Vervins, les biens de Fontaines, que lui, ROBERT, avoit donné à MARGUERITE D'ORIGNY, sa sœur, en la mariant à *Henri*, Seigneur *de Château*, Chevalier, & qu'il avoit vendus audit Seigneur de Vervins; en dédommagement ledit ROBERT donna à sa sœur & à *Henri*, son mari, 13 livres de rente, à prendre sur Origny; disposition qu'elle approuva par Lettre ou Charte de la même année.

N... D'ORIGNY fut Commissaire député par l'Evêque de Laon, en 1203, pour concilier les Eglises de Saint-Michel en Thiérache, & de Bucilly. *Cartulaire de Saint-Michel*, *fol.* 55.

ROUCELLE D'ORIGNY signa, en 1246, une Charte d'une donation faite à l'Eglise de Sainte Marie-des-Vignes au Diocèse de Soissons.

Une Charte de *Thomas de Coucy*, du mois de Juin 1250, cite PHILIPPE D'ORIGNY, comme possesseur de fonds, près l'Abbaye de Thenailles en Thiérache.

JEAN D'ORIGNY, Chevalier, (*de Origniaco*, *miles*), possédoit un Fief dans la Terre de Tournant, dont *Anseau de Garlande* reconnoît, en 1257, qu'il doit reporter l'hommage à l'Abbé de Saint-Maur-des Fossés. *Cartulaire de ladite Abbaye*, *fol.* 125.

ROBERT D'ORIGNY, & GOBERT, dit *le Rotier*, paroissent, en Septembre 1271, dans le Cartulaire de Saint-Vincent de Laon, comme tuteurs & curateurs des enfans de *Marie*, dite *de la Valette-de-la-Niscourt*, veuve de *Jean*, dit *le Wibert-d'Erlons*. Le même ROBERT D'ORIGNY est cité dans des Lettres de la veille de Saint-Remy 1276, du Bailli de Vermandois, comme possédant un manoir dans la mouvance de *Robert de Résigny*.

NICAISE D'ORIGNY, de la Baillie de Vermandois, servoit dans l'Armée de Flandres en 1302, &, sur sa quittance, il fut payé de ses gages, par le Trésorier de l'Armée. Tout concourt à croire qu'il eut pour enfans : —— 1. HUGUES, qui suit; — 2. PIERRE, qui, en qualité d'Homme de Fief du Château de Guise, est témoin à une Sentence rendue par le Bailli de ladite Cour en 1334, & qui assista, en la même qualité, en 1335, à la vente faite par *Renaut de Rouvroy*, &c. au Comte *d'Avenne*, du droit qu'il avoit dans les bois dudit Comté; — 3. VIANT ou VIART D'ORIGNY, qui fut attaché, en 1339, à la garde des villes de la Thiérache, & qui étoit au nombre des Hommes de Fiefs du Château de Guise, dans un acte du 16 Juin 1348. Son fils NICAISE D'ORIGNY, II du nom, étoit, en 1370, Ecuyer de la Compagnie du Vidame de Chartres.

I. HUGUES ou HUGUET D'ORIGNY, I. du nom, Seigneur d'Origny, servit sous les Rois CHARLES *le Bel* & PHILIPPE *de Valois*, & eut pour fils : — JACQUES, qui suit; — & JEAN, reçu, le 11 Septembre 1386, Ecuyer de la Compagnie assemblée à Amiens par l'Evêque de Beauvais.

II. JACQUES, Seigneur D'ORIGNY, servoit sous les Rois JEAN & CHARLES V, suivant des certificats & passe-ports des années 1355 & 1367. Il laissa de *Louise de Montreuil*, son épouse : — 1. LOUIS, qui se transporta en Bourgogne, & par qui la Terre d'ORIGNY passa en des mains étrangeres; —— 2. PIERRE, qui, en 1387, étoit un des Ecuyers de la Compagnie de *Jean le Mercier*; — 3. JEAN, qui suit; — 4. ADAM, qui, en 1373, eut part, avec *Baudouin de Bucquoy* & *Jean Boutillier*, &c. à un accord fait entre les Abbayes de Saint-Vincent & de Saint-Jean de Laon, qui fut confirmé par Arrêt du Parlement de la même année. Cet ADAM eut un fils, aussi nommé ADAM, qui forma, à Reims ou aux environs, une branche de peu de durée, & qui gagna, à Reims, un procès, dont appel fut interjetté au Conseil de Bâle, où il fut condamné

en 1432. *Tabl. Chron. de Cocquault, in* 4°. Imp. à Reims, *p.* 435; — 5. & COLAS, Ecuyer, en 1418, de la Compagnie de *Pierre Boniface.*

III. JEAN D'ORIGNY, I. du nom, ſervoit, en 1412 & en 1420, dans la Compagnie qui fut ſucceſſivement ſous les ordres de MM. *Amaury de Craon* & *Jean de Bouffier.* Il fut, par ſon mariage avec *Jeanne de Boury*, Seigneur de Sainte-Marie-ſous-Bourg en Champagne, & en fit aveu & dénombrement les 10 Mars 1461 & 16 Juillet 1464, & vivoit encore, fort vieux, en 1468. Il laiſſa :

IV. JEAN D'ORIGNY, II. du nom, Seigneur de Sainte-Marie-ſous-Bourg, de Mircocol, du Fief de Buſly, de la Chape, qui avoit ſervi dans les anciennes Compagnies, & à la création des Compagnies d'Ordonnances par CHARLES VII, en 1445. Il fut homme d'armes de la Compagnie de la Garde Ordonnance du Roi; ſervoit encore dans la même Compagnie en 1468, ſous la charge de M. *de Soyecourt*, Seigneur de Mony, Bailli de Vermandois; & rendit, le 6 Janvier 1484, aveu & dénombrement au Roi, de ſa Terre de Sainte-Marie. Il avoit épouſé 1°. *Perrine de Laval*; & 2°. *Françoiſe de Morincourt.* Il eut du premier lit : — 1. HUGUES ou HUGUET, qui ſuit; — 2. JEAN, qui ſervit, en 1475, dans la Compagnie d'Ordonnance de M. *Joachim de Rouault*, Maréchal de France. Il fut Seigneur de Mircocol, des dixmes de Buſſy, & chef d'une branche éteinte, connue ſous les noms des *Seigneurs de Chalette, de Mircocol, de Cormont, de Saint Remy, du Trone*, qui a formé des établiſſemens en Allemagne, où elle a poſſédé la Terre de Gelvahauſen, & a donné des Officiers de diſtinction à nos Armées, un Chambellan de l'Electeur Palatin, & un Gentilhomme de la Chambre du Prince *d'Anhalt.*

Un Rameau de cette branche, fixé en Allemagne, y a fait des alliances diſtinguées. N... D'ORIGNY, qui en ſortoit, a ſervi en Suede, & a paſſé, vers 1749, au ſervice de Ruſſie, où il avoit été avancé aux grades militaires, lorſqu'il mourut, pere d'une fille, mariée à Caſan en Sibérie. JEAN II. du nom, eut de ſon ſecond mariage : — CLAUDE D'ORIGNY, Seigneur de Longchamps, Bailli, pour le Roi, de la ville d'Epernay. Il eſt la tige d'une branche diviſée en trois rameaux; le premier connu ſous les titres des Seigneurs *de Longchamps, de Vaux* & *des Marvitz*, a fini à la quatrieme génération, par trois filles, entr'autres : ELIZABETH D'ORIGNY, mariée à *Antoine de Bauveau*, Seigneur d'Arrigny & d'Armeville; le ſecond rameau, connu ſous les noms de *Vienne-la-Ville* & *de Gergault*, eſt auſſi éteint; le troiſieme exiſtoit encore en 1765, dans la perſonne de PIERRE-DENIS D'ORIGNY, Seigneur de Recy & d'Effournelles, Garde-du-Corps du Roi.

V. HUGUES ou HUGUET D'ORIGNY, II. du nom, Seigneur de Sainte-Marie-ſous-Bourg, & de Cuiſle en partie, fut homme d'armes des Ordonnances, & épouſa *Marie de Saux*, dont : — 1. FRANÇOIS D'ORIGNY, Seigneur de Sainte-Marie de Bouconville, Séchaux, vivant en 1539, lequel embraſſa les erreurs de Calvin, & eut deux femmes; la premiere *Marie Gourlier*; & la ſeconde, *Anne Haucart.* De la premiere vint : — PIERRE D'ORIGNY, qui ſe retira à Sedan, où il mourut, ſans alliance, en 1587, Auteur d'un Poëme intitulé : *le Temple de Mars tout-puiſſant*, dédié au Roi FRANÇOIS II; & d'un autre ouvrage qui a pour titre : *le Héros de la Nobleſſe de France*, dédié à HENRI III, tous deux imprimés à Reims en 1559 & 1578.

2. ANDRÉ D'ORIGNY, Seigneur de Cuiſle, Avocat du Roi au Bailliage de Vermandois à Reims, lors de ſon établiſſement en 1523, qui mourut en 1555, laiſſant, entr'autres enfans : — (a) ANDRÉ; — (b) PIERRE; — (c) NICOLAS, (d) JÉROME, qui ont formé chacun, une branche, éteinte : de la troiſieme étoit iſſue JEAN D'ORIGNY, qui ſoutenoit à Reims le parti du Roi HENRI IV, & y fut aſſaſſiné par les Rebelles. ANDRÉ D'ORIGNY eut encore deux filles, ſçavoir; NICOLE, femme de *Jean Fremin*, Prévôt Royal de Vermandois : elle eſt cinquieme ayeule de *Marie-Angélique Fremin-de-Moras*, mariée, en 1709, à *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars. La ſeconde fille eſt : — POUTTE

d'Origny, mariée à *Luc de Salnove*, auquel elle porta la Terre de Cuiſle, laquelle, par ſa petite-fille, eſt paſſée dans la Maiſon de *Livron*.

3. Pierre d'Origny, qui ſervit dans la Compagnie d'Ordonnance de M. *d'Orval*, Gouverneur de Champagne. Il étoit d'un détachement qui paſſa en Italie, ſous la charge de *Jean de Maunorry*, & il mourut en 1495; — 4. Noel d'Origny, qui ſervoit dans la Compagnie de Meſſire *Pierre de Rohan*, Maréchal de Gié, commandée en Italie par *Ferry de Mailly*, & il fut tué au ſiége de Milan en 1513; — 5. & Claude, qui ſuit.

VI. Claude d'Origny, Conſeiller au Siége Préſidial de Reims, lors de ſa création en 1551, épouſa *Jeanne Cocquillart*, petite-niéce de *Guillaume Cocquillart*, Official de l'Egliſe de Reims en 1478, Poëte célebre en ſon tems. Ses enfans furent : — 1. Pierre; — 2. Nicolas; — 3. Henri, tige de trois autres branches qui n'ont point paſſé la troiſieme génération : celle de Henri a fini à Jean d'Origny, Jéſuite, mort à Châlons en Champagne en 1731, connu dans la République des Lettres, par pluſieurs ouvrages, entr'autres, par la vie de *ſaint Remi*, Archevêque de Reims; — 4. Charles, dont le fils Henri, Seigneur de la Forte-Maiſon, fut pere de Nicolas d'Origny, Seigneur de Sainte-Anne, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Biron, mort ſans poſtérité. Ceux de cette branche, en ſuivant les traces de leur pere, ont exercé la charge d'Avocat du Roi; d'autres, divers Offices de Magiſtrature; pluſieurs ont embraſſé l'etat eccléſiaſtique ou Religieux; ſept ont été Chanoines de l'Egliſe de Reims; deux y ont eu la dignité de Tréſorier, entr'autres Claude, Docteur de la Faculté de Droit, devenu Doyen de cette Cathédrale, qui fit des fondations intéreſſantes, & fut le premier bienfaiteur de la Maiſon-de-Charité de cette Ville; — 5. & Claude, qui ſuit.

VII. Claude d'Origny, II. du nom, mort vers l'an 1601, eut de *Marguerite Cocquebert*, ſon épouſe, entr'autres enfans : — 1. Philippe, qui ſuit; — 2. Simon, Conſeiller en la Cour Souveraine de Mouzon, qui eut deux filles & un fils unique, — nommé, Jean d'Origny, Capitaine au Régiment Royal, griévement bleſſé en 1684, au ſiége de Luxembourg, & mort ſans alliance; — 3. & Charles, qui par ſon teſtament du 10 Juin 1635, légua 16000 livres pour l'Hôpital de la Charité, qui devoit s'établir, & qui le fut depuis à Reims. Ce bienfait lui fit donner le titre de *Fondateur de cette Maiſon*.

VIII. Philippe d'Origny, I. du nom, né en 1593, & mort en 1650, avoit nommé, avec *Henriette Michon*, ſon épouſe, la cloche de l'Abbaye de Saint-Nicaiſe à Reims, dite *la Henriette*, qui, par une ſingularité remarquable, fait trembler, par ſon mouvement, un des piliers buttant de cette Egliſe. Ils eurent de leur mariage : — 1. Jean d'Origny, pere de — Philippe, de qui vint — Rigobert d'Origny, Conſeiller au Préſidial de Reims, lequel eut de *Charlotte Maillefer*, entr'autres enfans : — Henri-Alexis, qui après avoir ſervi d'abord en France, en qualité de Garde du Roi, eut la permiſſion de paſſer en Pays étranger; fut fait Major de Cavalerie en Danemarck, où il épouſa *Sophie-Charlotte de Hauſen*, fille naturelle de Fréderic V, Roi de Danemarck & de Norvege, dont la fille aînée — Christiana d'Origny, fut tenue ſur les fonts de Batême au nom du Roi Christian VII; — 2. & Philippe, qui ſuit.

IX. Philippe d'Origny, II. du nom, mort en 1686, laiſſa de *Marie Ravineau* : — 1. Adam, qui ſuit; — 2. Nicolas, pere de Claude, Seigneur de Baujillet, Contrôleur Ordinaire des Guerres, qui eut : — Antoine-Jean-Batiſte-Abraham, & Christophe-Nicolas-Gerard d'Origny; — 3. & Philippe, pere — de Henri-Antoine, marié à Claude-Nicole d'Origny, ſa couſine, dont : — Raoul-Adam, Seigneur de Monthuré; — & d'Antoine-Marie-Jean-Batiſte, Lieutenant, en 1759, au Régiment de Saint-Chamont.

X. Adam d'Origny, Seigneur de Dompmartin, épouſa, 1°. *Marie Rogier*; & 2°. *Andriette de Pinteville-Cernan*, fille de *Pierre*, Seigneur de Cernon,

& Maréchal héréditaire du Comté-Pairie de Châlons, & de *Thérese du Fayot.* Du premier lit vinrent : — 1. Raoul, Seigneur de Dampierre, Lieutenant-Général & Criminel au Bailliage, Siége-Préſidial de Reims, mort le 5 Mars 1746 ; laiſſant de *Marie-Thérese de Bourgogne*, deux fils, ſçavoir : —— Philippe-Louis-Remi, Seigneur de Courcelles, Chevalier de Saint-Louis en 1747, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1757, Commandant de Bataillon au même Régiment en 1762, marié avec *Henriette-Hélene de Garnier*, — & Adam-Philippe, marié avec *Jeanne Péchiné*, en 1775 ; & du ſecond lit : — 2. Pierre-Adam, Seigneur de Dompmartin, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1744, qui a publié pluſieurs Ouvrages ſur l'Hiſtoire de l'Ancienne Egypte : il eſt mort le 30 Juin 1774 ; — 3. & Philippe-Louis, qui ſuit.

XI. Philippe-Louis d'Origny, Seigneur d'Agny, épouſa, en 1726, *Marguerite de Cambray*, dont, entr'autres enfans : —— 1. Jacques-Anne, Capitaine au Régiment de Champagne en 1744, mort en 1749 ; —— 2. Adam-Claude, qui ſuit ; — 3. & Nicolas-Pierre, appellé *le Chevalier d'Origny*, qui fut Enſeigne au Régiment de Champagne en 1755, Lieutenant en 1756, Aide-Major & Capitaine le 13 Janvier 1759 ; Lieutenant-Colonel-Commandant les Chaſſeurs de *Turpin*, en Février 1760, & Chevalier de Saint-Louis le mois d'Août ſuivant. Dans le Cours de la guerre de 1757, il battit pluſieurs fois les ennemis, leur enleva des poſtes, de l'artillerie, des convois ; fit un grand nombre de priſonniers ; força, le 26 Mars 1761, un Bataillon de la Légion Britannique & un Eſcadron qui bloquoient le Château de Waldeck, à capituler : pendant le pourparler, il fut bleſſé d'un coup de fuſil ; & le Roi, ſur la nouvelle de cette action, le fit Colonel ; mais il mourut de ſa bleſſure le 1 Avril ſuivant, âgé de 25 ans, 2 mois & 13 jours, & fut inhumé dans l'Egliſe Luthérienne de Waldeck, par le Curé de Numbourg.

XII. Adam-Claude d'Origny, Seigneur d'Agny, Braux, Saint-Lottin, des Planches, Moivres, Saint-Hilaire, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Champagne, a épouſé, le 21 Février 1762, *Eliſabeth de Berles-Maffrécourt*, Dame des Planches, Moivres, &c. dont : — 1. Adam-Louis-Marie ; — 2. Marie-Charlotte-Claudette ; — 3. & Marie-Marguerite-Elisabeth d'Origny.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, chargée en cœur d'une loſange du champ.*

ORILLAC : Famille noble du Beauvoiſis, de laquelle étoit

Madelene d'Orillac, née le 7 Mars 1678, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé que Pierre d'Orillac, Ecuyer, Seigneur de la Landelle, qui vivoit en 1514, étoit ſon quatrieme ayeul.

Les armes : *d'argent, à trois pals de gueules.*

ORITEL, en Bretagne.

Jean Oritel, Sieur de la Vigne, René & Joseph Oritel, Sieur de la Porte, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 30 Janvier 1669, au rapport de M. *de Langle.*

Les armes : *d'azur, à la croix d'or alaiſée & croiſetée par le haut ſeulement, accompagnée, en pointe, de deux clefs d'argent, les gardes en bas, chaque clef à côté du fuſt.*

* ORLÉANS : Ville ſituée ſur la Loire, Capitale du pays nommé *Orléanois*, qui reſta long-tems ſous la domination des Romains.

Attila, Roi des Huns, aſſiégea la ville d'Orléans ; mais les Romains, ſecourus par les autres peuples de la Gaule, & conduits par Aétius, l'obligerent à ſe retirer. La ville d'*Orléans* & l'Orléanois ne tomberent ſous la domination des François que du tems de Clovis, après la défaite de *Siagrius*, dernier Patrice, ou Gouverneur des Romains dans cette partie de la Gaule.

Lors

Lors de la diviſion de la Gaule, ſous les enfans de CLOVIS & ſous ceux de CLOTAIRE II, la ville d'*Orléans* fut la Capitale d'un Royaume particulier. Cette Ville, avec ſes dépendances, fut enſuite du Royaume d'Auſtraſie juſqu'à la mort du jeune SIGIBERT; c'eſt alors qu'elle fut incorporée au Royaume de Neuſtrie. Vers la fin de la ſeconde Race de nos Rois, les Gouverneurs s'étant appropriés leurs Gouvernemens, la ville d'*Orléans* échut à HUGUES-*le-Grand*, mort en 956. Son fils, — HUGUES-CAPET, étant parvenu à la Couronne, réunit *Orléans* & l'Orléanois.

PHILIPPE VI, Roi de France, connu ſous le nom de PHILIPPE DE VALOIS, érigea la ville d'*Orléans* en *Duché*, & la donna, avec les Comtés de Valois & de Beaumont-le-Roger, &c. le 16 Avril 1344, pour les tenir en *Pairie*, à ſon ſecond fils PHILIPPE, mort, ſans poſtérité, en 1375.

CHARLES VI donna la même Ville, avec le même titre, à ſon frere Louis, mort en 1407. CHARLES, fils aîné de LOUIS, mort en 1455, & ſon petit-fils LOUIS, la poſſéderent ſucceſſivement. Ce dernier fut Roi de France en 1478, après la mort du Roi CHARLES VIII, ſous le nom de LOUIS XII. FRANÇOIS I donna, le 12 Juin 1540, le Duché d'*Orléans*, d'Angoulême, &c. à CHARLES DE FRANCE, ſon troiſieme fils, pour partie de ſon apanage.

Après la mort de ce Prince, ſans alliance, arrivée le 9 Septembre 1545, le Duché d'*Orléans* & le Duché de Gien furent donnés à CATHERINE DE MÉDICIS, pour ſon douaire. CHARLES IX, au mois de Février 1573, unit la Terre & Seigneurie de Château-Renaud au Duché d'*Orléans*. Ce Duché-Pairie fut donné, dans le mois de Juillet 1646, avec le Duché de Chartres & le Comté de Blois, à GASTON-JEAN-BATISTE DE FRANCE, frere puîné de LOUIS XIII, pour ſon apanage, mort en 1660, qui ne laiſſa que des filles. LOUIS XIV donna encore le même titre de *Duc d'Orléans*, à ſon frere PHILIPPE I, tige de la Maiſon d'ORLÉANS, ſubſiſtante, dont nous parlerons ci-après.

Des premiers Ducs D'ORLÉANS, ſont ſortis:

1°. Les Comtes *d'Angoulême*, qui ont pour auteur JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême, ſurnommé *le Bon*, fils puîné de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, né le 26 Juin 1404, mort le 30 Avril 1467. CHARLES D'ORLÉANS, ſon fils, Comte d'Angoulême, mort le 1 Janvier 1496, eut de *Louiſe de Savoie*, Ducheſſe d'Angoulême & d'Anjou, — FRANÇOIS I, Roi de France. *Voyez* FRANCE.

2°. Les Comtes *de Dunois*, Comtes, puis Ducs de Longueville, qui ont eu pour auteur JEAN D'ORLÉANS, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, fils naturel de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Mariette d'Enghien*, Dame de Cœni. Ils ont fini à CHARLES-PARIS D'ORLÉANS, Duc de Longueville & d'Eſtouteville, Prince Souverain de Neufchâtel, &c. né en 1649, tué au paſſage du Rhin, près du Fort de Tolhuis, le 12 Juin 1672, ſans avoir été marié, dans le tems qu'il alloit être élu Roi de Pologne.

Des Ducs *de Longueville* ſont iſſus les Marquis *de Rothelin*, qui ont eu pour auteur FRANÇOIS D'ORLÉANS, bâtard de Rothelin, fils naturel de FRANÇOIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin, leſquels ont fini à FRANÇOIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin, mort Brigadier des Armées du Roi, le 1 Février 1714, ſans laiſſer d'enfans de *Marie Philippe-Henriette Martel de Clere*, ſa niéce, morte le 3 Février 1728, âgée de 32 ans & demi.

Le Marquis titulaire *de Rothelin* s'eſt remarié à *N... de Roncherolles-de-Pont-Saint-Pierre*, veuve de *N... de Rivoire*, Marquis du Palais, dont il y a des enfans.

Des Marquis *de Rothelin* ſont iſſus les Comtes *de Nauſle* & *de Rothelin*. Ils ont commencé à FRANÇOIS D'ORLÉANS, troiſieme fils de HENRI, I. du nom, Marquis de Rothelin, & de *Catherine-Henriette de Lomenie*, & ont fini à FRANÇOIS-MARC-ANTOINE-ALEXIS D'ORLÉANS, Comte de Rothelin, mort, ſans poſtérité, le 28 Janvier 1728, âgé de 58 ans.

Maiſon d'Orléans, qui ſubſiſte.

XXIV. Philippe, fils de France, appellé Monsieur, Duc d'Orléans, de Valois & de Chartres, ſecond fils de Louis XIII, né au vieux Château de Saint-Germain-en-Laye le 21 Septembre 1640, porta le titre de *Duc d'Anjou*, juſqu'après le décès de ſon oncle, Gaston, Duc d'Orléans, qu'il prit celui de *Duc d'Orléans*. Ce Duché lui fut donné en apanage, avec ceux de Valois, de Chartres, & la Seigneurie de Montargis, pour en jouir en *Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1661.

Son Duché fut encore augmenté du Duché de Nemours, par Lettres du mois d'Avril 1672, & le Duché de Montpenſier lui vint par un legs univerſel d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, ſa couſine, fille de Gaston, morte en 1693, ſuivant le teſtament de cette Princeſſe, du 27 Février 1693.

Philippe d'Orléans aſſiſta au Sacre de Louis XIV, ſon frere, à Reims, le 7 Juin 1654; il repréſenta le Duc *de Bourgogne*, premier Pair de France; fut reçu Chevalier des Ordres le lendemain; eut, en 1672, le commandement d'une armée qui paſſa en Hollande, avec laquelle il aſſiégea Orſoy, Zutphen & autres places; commanda le ſiége de Maſtricht en 1673; accompagna Louis XIV au ſiége de Beſançon & de Dole en 1674, de Limbourg & de Condé en 1675; réduiſit, en 1676, Bouchain ſous l'obéiſſance du Roi; prit Saint-Omer; ſe trouva, la campagne ſuivante, à la conquête de Gand, d'Ypres, à la priſe de Mons en 1691, de Namur en 1692, & ne quitta Sa Majeſté, que pour commander des armées ſéparées. Il mourut à Saint-Cloud, d'apoplexie, le 1 Juin 1701, ſon corps fut porté à Saint Denis le 20 du même mois, ſon cœur au Val-de-Grace, & fut inhumé le 23 Juillet ſuivant.

Il avoit épouſé, 1°. le 31 Mars 1661, Henriette-Anne, Princeſſe d'Angleterre, fille puînée de Charles I, Roi de la Grande Bretagne, & d'Henriette-Marie de France, née à Exceſter le 16 Juin 1644, morte, preſque ſubitement, au Château de Saint-Cloud, le 30 Juin 1670. Son corps fut porté à Saint Denis le 4 Juillet, & enterré le 21 Août ſuivant; ſon cœur dépoſé au Val-de-Grace, & ſes entrailles dans la Chapelle d'Orléans aux Céleſtins; & 2°. le 21 Novembre 1671, *Eliſabeth-Charlotte de Baviere*, fille de *Charles-Louis de Baviere*, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & de *Charlotte de Heſſe*, née le 27 Mai 1652, morte à Saint-Cloud le 8 Décembre 1722, & inhumée à Saint Denis. Du premier lit vinrent: — 1. Philippe-Charles d'Orléans, Duc de Valois, né le 7 Juillet 1664, tenu ſur les fonts de Batême, le 6 Décembre 1666, par le Duc *d'Enghien*, au nom du Roi d'Angleterre, & par Mademoiſelle d'Orléans, Ducheſſe de Montpenſier, pour la Reine, mort le 8 du même mois, & inhumé à Saint Denis; — 2. Marie-Louise, dite *Mademoiſelle* d'Orléans, née au Palais Royal le 26 Mars 1662, mariée, par Procureur, dans la Chapelle de Fontainebleau, le 30 Août 1679, à Charles II, Roi d'Eſpagne, mort à Madrid le 12 Février 1689, ſans enfans, & ſon corps porté à l'Eſcurial, ſépulture des Rois Catholiques; — 3. une Princeſſe, morte, après ſa naiſſance, au Château de Verſailles le 9 Juillet 1665; — 4. Anne-Marie d'Orléans, appellée *Mademoiſelle de Valois*, née à Saint-Cloud le 27 Août 1669, morte à Turin le 26 Août 1728, âgée de 59 ans. Elle avoit épouſé, par Procureur à Verſailles, le 10 Avril 1681, *Victor-Amédée*, Duc *de Savoie*, Prince de Piémont, depuis Roi de Sicile, auquel Royaume il renonça pour celui de Sardaigne, dont poſtérité. *Voyez* Savoie.

Et du ſecond lit: — 5. Alexandre-Louis d'Orléans, Duc de Valois, né à Saint-Cloud le 2 Juin 1673, mort au Palais Royal le 16 Mars 1676, ſon corps porté à Saint Denis, & ſon cœur au Val-de-Grace; — 6. Philippe, qui ſuit; — 7. & Elisabeth-Charlotte, appellée *Mademoiſelle de Chartres*, née à Saint-Cloud le 13 Septembre 1676, mariée, le 13 Octobre 1698, à *Léopold-Charles*, Duc *de Lorraine* & de Bar, mort au Château de Luneville le 27 Mars 1729, âgé de 49 ans, & elle à Commercy en Lorraine, le 23 Décembre 1744, âgée de 68 ans, dont poſtérité. *Voyez* Lorraine.

XXV. Philippe d'Orléans, II. du nom, petit-fils de France, né à Saint-Cloud le 2 Août 1674, porta, du vivant de son pere, le titre de *Duc de Chartres*, & fut fait Chevalier des Ordres le 2 Juin 1686. Ses premieres actions militaires furent au siége de Mons, au combat de Leus en 1691; se trouva à la prise de Namur en 1692; commanda un corps de troupes au combat de Steinkerque le 3 Août de la même année, où il fut blessé légerement; se distingua à la bataille de Nerwinde le 27 Juillet 1693, & y combattit à la tête de la Cavalerie, dont il avoit le commandement; fut fait Chevalier de la Toison d'or par le Roi d'Espagne, dont il reçut le Collier le 7 Août 1701; alla commander l'armée d'Italie en 1706, après le Duc *de Vendôme*, qui alla commander en Flandres; fut blessé à la levée du siége de Turin, le 7 Septembre de la même année; passa l'année suivante en Espagne, pour y commander les armées des deux Couronnes, avec lesquelles il prit la Ville & le Château de Lerida; réduisit le Royaume d'Aragon sous l'obéissance de son légitime Souverain; il retourna en 1708 avec le même commandement, & se rendit maître de la ville de Tortose, & de plusieurs autres places de Catalogne.

A la mort de Louis XIV, la Régence du Royaume, durant la minorité de Louis XV, lui appartenoit par sa naissance, & elle lui fut déférée par Arrêt du Parlement, rendu en présence des Princes du Sang & des Ducs & Pairs, le 2 Septembre 1715, le Roi séant en son Lit de Justice, & publié le 12 du même mois.

Il établit six différens Conseils, pour y traiter les différentes matieres concernant l'Eglise, la Guerre, la Marine, les Finances, les Affaires étrangeres & celles du dedans du Royaume, ressortissans tous à un Conseil suprême de Régence, où il déclara vouloir se conformer à la pluralité des suffrages, dans tout ce qui y seroit rapporté, à l'exception pourtant des Charges, Emplois, Bénéfices & Graces, qu'il se réserva d'accorder à ceux qu'il en jugeroit plus dignes, & après avoir consulté le Conseil de Régence.

Il affermit la paix avec toutes les puissances de l'Europe; représenta au Sacre de Louis XV, le Duc *de Bourgogne*, premier des Pairs Laïcs. Ses fonctions de Régence étant finies à la majorité du Roi, S. M. le pria de l'assister toujours de ses conseils, & l'engagea ensuite de se charger du détail des affaires & des fonctions de *principal Ministre*, dont les Lettres lui furent expédiées le 11 Août de la même année; mais ce Prince mourut subitement d'apoplexie à Versailles, le Jeudi 2 Décembre 1723, âgé de 49 ans & 4 mois: il fut inhumé à Saint-Denis le 4 Février 1724, ses entrailles portées à Saint-Cloud, & son cœur au Val-de-Grace.

Il avoit épousé, à Versailles le 18 Février 1692, François-Marie de Bourbon, dite *Mademoiselle de Blois*, légitimée de France, fille du Roi Louis XIV, morte à Paris, au Palais Royal, le 1 Février 1749, après une longue maladie, & inhumée, le 6 du même mois, dans la Chapelle du Couvent de la Madelene de Trainel, Fauxbourg Saint-Antoine, comme elle l'avoit ordonné par son testament, & son cœur porté le même jour au Val-de-Grace.

De ce mariage naquirent: — 1. Louis, qui suit; — 2. une Princesse, appellée *Mademoiselle de Valois*, née le 17 Décembre 1693, morte le 17 Octobre 1694, & inhumée au Val-de-Grace; — 3. Marie-Louise-Elisabeth, appellée *Mademoiselle*, née le 20 Août 1695, batisée à Saint-Cloud le 29 Juillet 1696, mariée dans la Chapelle du Château de Versailles, le 6 Juillet 1710, à Charles, fils de France, Duc de Berri, dont elle resta veuve le 4 Mai 1714, mourut au Château de la Muette, dans le Bois de Boulogne, le 21 Juillet 1719, fut inhumée à Saint Denis le 24 du même mois, & son cœur porté au Val-de-Grace; — 4. Louise-Adélaïde, appellée *Mademoiselle de Chartres*, née le 13 Août 1698, qui prit le voile de Religieuse dans l'Abbaye de Chelles, le 30 Mars 1717, y fit profession le 23 Août de l'année suivante, sous le nom de *Sainte-Bathilde*, en fut bénite Abbesse le 14 Septembre 1719, & est morte au Couvent de la Madelene de Trainel le 1 Février 1743, où elle a été inhumée le 21, sans cérémonie, ainsi qu'elle l'avoit demandé pendant sa maladie; — 5.

Charlotte-Aglaé, appellée *Mademoiſelle de Valois*, née le 22 Octobre 1700, mariée, par Procureur, le 12 Février 1720, au Prince héréditaire de Modene, *François-Marie d'Eſt*, morte à Paris en 1761. Voyez au mot Est, pour les enfans ſortis de ce mariage; — 6. Louise-Elisabeth, appellée *Mademoiſelle de Montpenſier*, née à Verſailles le 11 Décembre 1709, accordée, par contrat paſſé à Paris le 16 Novembre 1721, à *Louis*, Prince *des Aſturies*, depuis Roi d'Eſpagne ſous le nom de Louis, I. du nom, par l'abdication volontaire du Roi Philippe V, ſon pere, en date du 15 Janvier 1724, devenue, par la mort de ſon mari, Reine Douairiere d'Eſpagne; elle a repaſſé en France, a habité le Palais du Luxembourg, où elle eſt morte, & a été inhumée à Saint-Sulpice; — 7. Philippe-Elisabeth, appellée *Mademoiſelle de Beaujolois*, née à Verſailles le 1 Décembre 1714, accordée, par contrat paſſé à Verſailles le 25 Novembre 1722, à l'Infant Don Carlos (aujourd'hui Roi d'Eſpagne), fils du Roi Philippe V, & d'*Eliſabeth*, Princeſſe *de Parme*, ſa ſeconde femme. Elle eſt revenue en France en 1725, avec la Reine Douairiere d'Eſpagne, ſa ſœur, & eſt morte de la petite vérole, le 21 Mai 1734, au Château de Bagnolet près Paris, âgée de 19 ans & demi, & a été inhumée le lendemain, ſans cérémonies, au Val-de-Grace, dans le Caveau de la Chapelle de la Reine Anne d'Autriche; — 8. & Louise-Diane, appellée *Mademoiſelle de Chartres*, mariée, le 22 Janvier 1732, à Louis-François de Bourbon, Prince de Conty, morte le 26 Septembre 1736, laiſſant de ſon mariage, — le Comte *de la Marche*. Voyez Bourbon-Conty au mot Bourbon.

Le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, a eu eu encore pluſieurs enfans naturels, entr'autres: — (a) Jean-Philippe, dit *le Chevalier* d'Orléans, Grand-Prieur de France de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Abbé de Hautvilliers, Grand-d'Eſpagne, Général des Galeres de France, né à Paris en 1702, de *Marie-Louiſe-Madelene-Victoire le Bel*, Comteſſe d'Argenton, ci-devant fille d'honneur de S. A. R. la Ducheſſe d'Orléans. Il fit, en qualité de volontaire, la campagne de 1644, dans l'armée du Roi en Allemagne; alla en Provence pendant la campagne de 1747, & commanda les Galeres qui étoient à Monaco & à Antibes, pour porter des ſecours à l'Armée du Roi dans le Comté de Nice. Il eſt mort à Paris le 16 Juin 1748, âgé de 46 ans; — (b) Charles de Saint-Albin, né le 5 Avril 1698, Abbé de Saint-Ouen de Rouen, Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, nommé Evêque & Duc de Laon, dont il ſe démit, avec un Brevet de conſervation d'honneur; enſuite nommé Abbé de Saint-Evroult; — (c) & une fille naturelle, mariée, le 17 Septembre 1718, avec *Henri-François*, Marquis *de Ségur*.

XXVI. Louis, Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours, de Montpenſier, &c. né à Verſailles le 4 Août 1703, prit ſéance au Parlement le 12 Août 1717, entra au Conſeil de Régence le 30 Janvier 1718, & à celui de la Guerre le lendemain. Le Roi Louis XV, par une Déclaration du mois de Janvier 1719, enregiſtrée au Parlement le 24 du même mois, lui accorda voix délibérative dans le Conſeil de Régence; & à la fin du mois d'Août de la même année, il fut fait Gouverneur du Dauphiné, dont il prêta ſerment le 17 Septembre ſuivant; fut nommé, en 1720, Grand-Maître des Ordres de N. D. de Mont-Carmel & de Saint-Lazare; en eut les Bulles du Pape Clément XI, en prêta ſerment entre les mains de Sa Majeſté, le 22. Février ſuivant; fut pourvu de la charge de Colonel-Général d'Infanterie françoiſe & étrangere le 11 Mai 1721; repréſenta au Sacre du Roi Louis XV, le Duc *de Normandie*; a été fait Chevalier des Ordres dans l'Egliſe Métropolitaine de Reims; a ſuccédé au Duc d'Orléans, ſon pere, le 2 Décembre 1723; a obtenu du Roi, par ſa Déclaration du 6 Janvier ſuivant, en qualité de premier Prince du Sang, une Maiſon compoſée de 166 Officiers, dont un premier Gentilhomme de la Chambre, un premier Ecuyer, un premier Maître-d'Hôtel, avec les mêmes priviléges des Commençaux de la Maiſon de Sa Majeſté.

Il fut chargé, en 1725, des pouvoirs du Roi, pour épouſer en ſon nom la Princeſſe de Pologne, fille du Roi Stanislas. Il ſe démit, le 29 Décembre

1730, de la charge de Colonel-Général de toute l'Infanterie, & au mois d'Octobre 1747, de ſon Gouvernement de Dauphiné. Il eſt mort à l'Abbaye de Sainte-Geneviéve à Paris, dans les exercices de la plus haute piété, le 4 Février 1752, où il eſt inhumé. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juin 1724, & par Procureur le 18 du même mois, *Auguſte-Marie-Jeanne*, Princeſſe *de Bade*, née le 10 Novembre 1704, morte au Palais Royal à Paris le 8 Août 1726, âgée de 21 ans, 8 mois & 8 jours, univerſellement regrettée, & inhumée au Val-de-Grace. Elle étoit fille de *Louis-Guillaume*, Prince *de Bade-Baden*, Généraliſſime des troupes de l'Empire, mort le 4 Janvier 1707, & de *Françoiſe-Sibille de Saxe-Lawimbourg*. De ce mariage ſont nés : — 1. Louis-Philippe, qui ſuit ; — 2. & Louise-Madelene d'Orléans, née à Paris le 5 Août 1726, morte au mois de Mai 1728, & inhumée au Val-de-Grace.

XXVII. Louis-Philippe d'Orléans, titré *Duc de Chartres* du vivant de ſon pere, né à Verſailles le 2 Mai 1723, fut, au commencement de l'année 1730, retiré des mains des femmes ; eut pour Sous-Gouverneur le Marquis *de Bombelle*, Brigadier des Armées du Roi, ſon pere ayant déclaré qu'il ſeroit lui-même ſon Gouverneur. Il commença ſes exercices comme Mouſquetaire dans la premiere Compagnie ; reçut les cérémonies du Batême le 2 Juin 1732, des mains de l'Abbé *de Belſons*, Aumônier du Roi de quartier ; eut pour parrein & marreine le Roi & la Reine ; obtint, le 27 Mars 1737, le Régiment de la Ferté-Imbault, qui reprit le nom de *Chartres* qu'il avoit porté auparavant ; fut reçu, le 5 Juin 1740, Chevalier des Ordres ; fit la campagne de 1742 en Flandres, où il commanda la Cavalerie ; fit celle de 1743 en Allemagne, où il eut un pareil commandement ; ſe trouva à la bataille de Dettingen ſur les bords du Mein, donnée le 25 Juin 1743, contre les Troupes alliées de l'Impératrice-Reine de Hongrie, dont le ſuccès ne fut pas favorable à l'armée Françoiſe, commandée par le Maréchal *de Noailles*. Le Duc d'Orléans, qui n'étoit encore que Duc *de Chartres*, s'y diſtingua beaucoup, & chargea trois fois les ennemis à la tête de la Maiſon du Roi ; fut fait Maréchal-de-Camp au mois de Juillet ſuivant, Lieutenant-Général le 26 Juin 1744 ; en cette qualité ſe trouva à la tranchée de la ville de Fribourg en Briſgaw, où il commanda le 29 Octobre 1744 ; ſe trouva aux ſiéges de Menin & d'Ypres ; fit auſſi la campagne de 1745 ; & les ſiéges des ville & Citadelle de Tournay, & la bataille de Fontenoy, lui fournirent de nouvelles occaſions de donner des preuves de ſon courage & de ſa valeur ; il continua de ſervir dans la même armée & d'y être employé, par Lettres des 1 Mai 1746, & 1 Mai 1747 ; obtint le Gouvernement général de Dauphiné, en ſurvivance de ſon pere, par Proviſions du 8 Novembre de la même année ; a pris, à ſa mort, arrivée le 4 Février 1752, le nom de Duc d'Orléans, & a eu tous les Régimens d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons du nom d'Orléans, laiſſant celui de Chartres, dont il étoit Colonel, à ſon fils le Duc de ce nom, rapporté ci-après. Il a été nommé Chevalier de la Toiſon d'or le 9 Juin 1747, & a été reçu le 9 Décembre ſuivant ; a été employé à l'armée du Bas-Rhin, par Lettres du 1 Mars 1757 ; marcha, le 4 Juillet, à la tête de 23 bataillons & de 22 eſcadrons, pour s'emparer de Caſſel que les ennemis avoient évacué. Il eſt veuf depuis le 9 Février 1759, de Louise-Henriette de Bourbon-Conty, qu'il avoit épouſée, en préſence du Roi & de la Reine, le 17 Décembre 1743, fille de Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conty, Duc de Mercœur, Gouverneur du haut & bas Poitou, Grand-Prieur de France, & de Louise-Diane d'Orléans, morte le 26 Septembre 1736, dont : — 1. Louis-Philippe-Joseph, qui ſuit ; — 2. une Princeſſe, née à Saint-Cloud le 13 Juillet 1745, où elle eſt morte le 14 Décembre ſuivant ; — 3. & Louise-Marie-Thérese-Bathilde d'Orléans, née à Saint-Cloud le 9 Juillet 1750, mariée, le 24 Avril 1770, à Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé, Duc de Bourbon, fils du Prince de Condé, dont, — le Duc *d'Enghien*, né à Chantilly le 12 Avril 1772.

XXVIII. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, Duc de Chartres, Colonel d'un Régiment de ſon nom, Infanterie, Chevalier des Ordres le 30 Mai 1752, a repréſenté au Sacre du Roi Louis XVI, le 11 Juin 1775, le Duc *de Normandie*,

& a épouſé, le 5 Avril 1769, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, née le 13 Mars 1753, fille de Louis-Jean-Marie de Bourbon, Duc de Penthievre, Grand-Amiral de France, & de *Marie-Félicité d'Eſt*, celle-ci morte le 30 Avril 1754, dont : — 1. N..., titré Duc *de Valois*, né le 6 Octobre 1773 ; — 2. N..., titré Duc *de Montpenſier*, né le 3 Juillet 1775.

Les armes de la Maiſon d'Orléans : *de France, au lambel d'argent.*

Orléans-Longueville.

Jean-Louis-Charles d'Orléans, dit *l'Abbé*, Duc de Longueville & d'Eſtouteville, Comte de Dunois & de Saint-Paul, ſe fit Prêtre en 1569. Il eſt le dernier mâle ſorti de l'illuſtre branche formée par le célebre & brave Jean, Bâtard d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville. Charles-Paris d'Orléans, Comte de Saint-Paul, ſon frere puîné, fut tué, comme on l'a dit, au paſſage du Rhin près de Tolhuis, en Hollande, le 12 Juin 1672, où le Roi étoit en perſonne. Ce dernier laiſſa un fils naturel, appellé *le Chevalier de Longueville*, qui fut légitimé en 1672. Anne-Marie d'Orléans, leur ſœur de mere, n'eut point d'enfans d'*Henri de Savoie*, Duc de Nemours.

Les Marquis *de Rothelin* ſont auſſi iſſus de cet illuſtre rameau, par François-d'Orléans-Rothelin, fils naturel de François d'Orléans, Marquis de Rothelin, & de *Françoiſe Bloſſet*, Dame du Pleſſis-Paté. Il étoit fils puîné de Louis d'Orléans, I. du nom, Duc de Longueville, & de *Jeanne de Bade*, Marquiſe de Hoſchberg & de Rothelin.

Les armes de Rothelin : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or, au lambel de trois pendans en chef d'argent, briſés en cœur, d'un bâton de gueules, raccourci de même.*

ORLÉANS (en latin *Aureliani*, *de Aureliano* ou *de Aurelianis*) : Famille noble connue (ſuivant l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *Tome II*, *p.* 303.) dans la ville de Vicence dès le XIII^e^ ſiécle. Les Hiſtoriens de cette Ville ont rendu juſtice à ſon ancienneté & à ſa nobleſſe, ainſi qu'aux hommes illuſtres qu'elle a fournis.

I. Octavien de Aurelianis, ſorti de cette illuſtre Famille, s'attacha à la Maiſon de *Viſconti*, & fut fait Chambellan du Duc *Philippe-Marie*, par Lettres du mois de Juin 1440. Les révolutions dont l'Italie fut agitée dans ces tems-là, & les diſgraces du Duc *de Milan*, ſon Maître, l'ayant obligé de paſſer les monts, il alla s'établir dans le Comté Venaiſſin, où il acquit, en 1446, la Seigneurie de Bédouin, d'*Aſtorgue de Peyre*, Baron de Baumes. Il en rendit foi & hommage, la même année, (dans l'acte duquel il eſt qualifié *noble & puiſſant homme*) à l'Egliſe Romaine, entre les mains du Recteur du Comtat. Elevé au métier de la guerre, il entra au ſervice du Roi Charles VII. On ne ſçait poſitivement à quel grade il porta les armes ; mais il n'y a guères d'apparence qu'il ait ſuivi la Cour de ce Prince ſans avoir payé de ſa perſonne. La branche aînée s'étant éteinte, & les titres ayant paſſé dans des mains étrangeres, on n'a pu avoir les inſtructions néceſſaires ſur ſes ſervices. Une procuration qu'il donna pour exiger les émolumens de la charge de Viguier d'Avignon, dont il avoit été pourvu en 1471, prouve qu'il étoit Maître-d'Hôtel Ordinaire du Roi Louis XI. Il ſe maria à Bourges, lorſque la Cour étoit dans cette Ville, avec *Anne Beſſon*, dont il eut :

II. Alain d'Orléans, Gouverneur de Vaiſon, Seigneur de Bédouin, marié à Carpentras avec *Catherine de Vaſſadel*, fille de *Raimond*, Seigneur de Vacqueiras au Comté Venaiſſin, de Montmiral dans la principauté d'Orange, & de *Jacqueline de Salciron*. Les armes de *Vaſſadel* ſont : *d'argent, à trois faſces de gueules*. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans : — François, qui ſuit ; — & Marie-Vincente, femme de *Barthelemi de Simiane*, Seigneur de la Coſte, veuf de *Madelene de Villeneuve-de-Beauvoiſin*.

III. François d'Orléans, Seigneur de Bédouin, de Villefranche & de Vi-

lebois, épouſa, en 1522, *Jeanne d'Angeres*, Famille noble, dont les armes ſont : *échiqueté d'or & d'azur de quatre traits.* Leurs enfans furent : — 1. SIMON, qui ſuit ; — 2. JEAN, tige des Seigneurs de la Motte, rapportés ci-après ; — 3. & MARGUERITE, mariée, après l'an 1550, à *Gabriel d'Aurel.*

IV. SIMON D'ORLÉANS, Seigneur de Bédouin, de Villefranche & de Villebois, épouſa, par contrat paſſé devant *Etienne*, Notaire au Bourg de Bédouin, le 23 Décembre 1749, *Catherine Filleul*, fille de *Romain*, Sieur de la Madelene, & de *Marguerite Bonet.* Les armes de *Filleul* ſont : *de gueules, à la croix de Saint-Antoine d'or, accompagnée de 3 beſans de même mal ordonnés.* De ce mariage il eut, entr'autres enfans :

V. HENRI D'ORLÉANS, Seigneur de Bédouin, lequel eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & une fille, mariée à *François d'Alleman*, Seigneur de Longchamp, dont elle fut la ſeconde femme.

VI. FRANÇOIS D'ORLÉANS, II. du nom, Seigneur de Bédouin, &c. ſurnommé *le Capitaine*, à cauſe de ſes ſervices, épouſa *Marie*, fille de *Pompée Catilina*, Gouverneur des armes du Pape à Avignon, & dans le Comté Venaiſſin, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, iſſu d'une Famille diſtinguée de la Ville de Rieti en Italie. Les armes de *Catilina* ſont : *d'azur, à la faſce hauſſée d'or, accompagnée en chef d'un croiſſant de même, & d'un lévrier courant d'argent en pointe.* De cette alliance naquirent, entr'autres enfans : — 1. CHARLES-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. & PAUL D'ORLÉANS, appellé *l'Abbé de Bédouin*, né en 1623, Chanoine & Précenteur de l'Egliſe Cathédrale de Carpentras. Il fut un des quatre Gentilshommes qui dépoſerent dans l'Enquête des preuves de *Gaſpard de Raxis Flaſſans*, reçu Chevalier de Malte en 1661.

VII. CHARLES-JOSEPH D'ORLÉANS, Seigneur de Bédouin, épouſa, en 1640, *Lucrèce de Joannis*, fille de *Pierre*, Sieur de Verclos, & de *Louiſe Julien de Bedarrides*, de la ville d'Avignon, dont il eut : — 1. ALEXANDRE, mort ſans poſtérité, en 1726 ; — 2. & GABRIELLE D'ORLÉANS, morte, ſans enfans, en 1724. Elle avoit épouſé, en 1698, *Alexandre Filleul*, Sieur du Pré-le-Comte, Capitaine au Régiment de la Marine, du Bourg de Bédouin, mort le 4 Juin 1735.

Seigneurs DE LA *Motte, à Carpentras.*

IV. JEAN D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte, ſecond fils de FRANÇOIS, & de *Jeanne d'Angeres*, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied, & Commiſſaire des Guerres dans les troupes de la Ligue en Provence, tranſigea avec SIMON D'ORLÉANS, Seigneur de Bédouin, ſon frere, ſur la ſucceſſion paternelle, & eut en partage des domaines conſidérables dans le terroir du Bourg de Bédouin. Il épouſa, par contrat du 5 Janvier 1584, *Victoire de Rafellis*, fille d'*Hélie*, Seigneur de la Roque-Henri, & de *Louiſe de Tertulle-Bagnols*, dont : —— 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Religieux Capucin ; — 3. JEANNE, femme de *François d'André*, à Carpentras ; — 4. LOUISE, mariée, le 20 Décembre 1603, à *Jean de Galeri*, lequel ſe remaria vers l'an 1610, avec *Jeanne de la Plane.*

V. GUILLAUME D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte, mort en 1659, avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Marmot*, Notaire à Carpentras, le 23 Mars 1641, *Marie des Seguins*, fille de *Paul*, Seigneur des Baumettes, & d'*Oriane Boutin-de-Valouſe*, dont : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; —— 2. ALEXANDRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort Commandeur en 1714 ; — 3. CHARLES, reçu Chevalier du même Ordre en 1666, mort en 1673 ; — 4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie ; — 5. & MARGUERITE, mariée en 1666, à *Charles-François d'Inguimbert*, Seigneur de Melve, de Pramiral, &c. dont deſcendent les Barons *de Theze*, à Carpentras. *Voyez* INGUIMBERT.

VI. JOSEPH D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, épouſa, le 3 Octobre 166., *Marthe-Urſule*, fille d'*Eſprit*

de Blégiers, Seigneur d'Antelon, & de *Victoire de Galeri*, ſa ſeconde femme. Les armes de *Blégiers* ſont : *d'azur, au bélier paſſant d'argent, onglé & accorné d'or, accompagné en chef d'une étoile à ſix pointes d'or.* Les enfans ſortis de ce mariage furent : — 1. ESPRIT-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. PAUL, mort Capitaine d'Infanterie ; — 3. CHARLES, Chevalier de Malte, ci-devant Général des Galeres du Pape, nommé, en 1734, Colonel des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Sainteté à Avignon, avec une penſion conſidérable & les émolumens de Capitaine de Galeres, en récompenſe de ſes ſervices ; — 4. BALTHAZAR, Chevalier du même Ordre, ci-devant Lieutenant de la Garde Avignonoiſe du Pape, retiré à Carpentras en 1753 ; — 5. LOUIS-FRANÇOIS-GABRIEL, né le 13 Janvier 1683, ſucceſſivement Chanoine Théologal de l'Egliſe de Carpentras, Grand-Vicaire d'Arles, & Adminiſtrateur du Diocèſe de Sénez, nommé, par le Roi, à l'Abbaye de Notre-Dame de Selliers au Diocèſe de Troyes, en 1731, & à l'Evêché d'Amiens au mois de Décembre 1733, ſacré le 4 Juillet 1734, mort en 17..; — 6. ALEXANDRINE, Religieuſe Bernardine à l'Abbaye de la Madelene de Carpentras, nommée, par le Roi, à l'Abbaye de Sainte-Auſtreberte de Montreuil-ſur-mer en Picardie ; —— 7. une fille Religieuſe à l'Abbaye de la Madelene ; —— 8. & une autre fille, Religieuſe Urſuline à Carpentras.

VII. ESPRIT-JOSEPH D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, mort à Carpentras en 1734, avoit épouſé *Anne Fouquier*, de la ville de Marſeille, dont : — CHARLOTTE D'ORLÉANS, mariée, en 1714, avec *Louis-Hyacinthe de Raimond-de-Mourmoiron*, Baron de Modène.

Les armes : *de gueules, au léopard lionné d'or, & une burelle d'azur brochant ſur le tout ; au chef d'or, chargé d'une aigle de ſable.*

ORLÉANS-DE-RERE : Famille originaire de l'Orléanois, établie dans cette Province, dans la Beauce & dans le Berri. Sa nobleſſe eſt ancienne, il en eſt parlé dans l'Armorial de France, *Reg. III, Part. II.*

On voit cette Famille non-ſeulement comblée de gloire par ſes exploits militaires dans les Croiſades, mais encore revêtue des charges & des dignités les plus honorables. Elle compte un Bouteiller de France en 1106, 1107 & 1108 ; pluſieurs Chevaliers en 1148 & 1185, & autres années poſtérieures, entre leſquels un Chevalier banneret, un Commandant d'Armée en 1204 ; un Gouverneur de Sicile en 1282 ; un Chevalier de Malte en 1535 ; cinq Chevaliers de l'Ordre du Roi en 1572, 607, 611 & 617 ; trois Gentilshommes Ordinaires de ſa Chambre en 1570, 1592 & 611 ; un Capitaine de 100 Chevaux-Légers en 1594 ; un Capitaine & un Lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances en 1579 & 1597 ; un premier Ecuyer de l'Ecurie du Roi en 1573 ; deux Gouverneurs & Capitaines du Romorantin en 1574 & 1588 ; deux Gouverneurs de la Ville & groſſe-Tour de Villeneuve-le-Roi en 1593, & 1612 ; un Chambellan Ordinaire du Roi en 1582, &c. Trois Hiſtoriens, ſçavoir : *Robert Hubert, Aimon Prouſt de Chambourt*, & *Gaſpard-Thomas de la Thaumaſſiere* ont écrit ſur cette Famille.

GODEFROI D'ORLÉANS, Ecuyer, Sieur de Redde ou Rere, depuis lequel on a une filiation ſuivie, vivoit en 1366, & étoit frere de JEAN D'ORLÉANS, Ecuyer, Sire de Rere, Seigneur du Fief de la Bourdelle, tous deux neveux de *Jeanne de Redde* ou *Rere*, Dame de Baſtarde, Paroiſſe de Pruniers en Sologne.

PIERRE D'ORLÉANS, Ecuyer, Sire de Rere, Seigneur d'Aubefons & de la Cour de Ligny, fils de GODEFROY, & de *Jeanne d'Autry*, épouſa, en 1421, *Matheline de Tranchelion*, dont, entr'autres enfans :

ROBINET D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de Baſtarde, de Rere, de la Grange-de-Rere, d'Aubefons, de la Cour de Ligny, de Caulé, du Grand-Montfoucault, du Breuille & du Grand-Pré de la Bourdelle, s'allia, en 1482, avec

Jeanne

Jeanne de Signy, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur du Breuille, dont quatre enfans, entr'autres :

Jacques d'Orléans, I. du nom, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Baſtarde, de Rere, de la Bourdelle, &c. qui épouſa *Jeanne Aſſe*, fille de *Denis Aſſe*, Ecuyer, Seigneur de la Ralluerre. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans ; l'aîné fut :

Jean d'Orléans, Seigneur de Baſtarde, de Rere, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, Capitaine & Gouverneur de Romorantin, Maître des Eaux & Forêts de cette Ville & de Millançay, Ecuyer d'Ecurie des Ducs d'Orléans & d'*Anjou*, premier Ecuyer d'Ecurie de ce dernier, par Lettres du 24 Mars 1568. Il ſe qualifioit *premier Ecuyer d'Ecurie du Roi*, & de *Chambellan Ordinaire* le 7 Mars 1575. Il épouſa, par contrat du 5 Avril 1554, *Gabrielle de la Marche*, dont quatre enfans, entr'autres : — 1. Jacques d'Orléans, Seigneur de Baſtarde & de Ballane, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur & Capitaine de Romorantin & de Millançay, Maître des Eaux & Forêts de la même ville de Romorantin, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, puis Capitaine de 100 Chevaux-Légers. Il eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur*. Il ſe diſtingua aux ſiéges de Romorantin & de Celles. Il avoit épouſé, en 1590, *Françoiſe de Prie*, dont il eut : — un fils mort au berçeau ; — Louis, qui ſuit ; — & deux filles.

Louis d'Orléans, Ecuyer, Seigneur de Rere, du Breuille, Baſtarde, Dupleſſis, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur de la Ville & Groſſe Tour de Villeneuve-le-Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances, qualifié *puiſſant Seigneur*, commandoit, en 1597, deux Régimens de gens de pied & une Compagnie de 50 Chevaux-Légers. Il épouſa, en 1586, *Edmée de Montjouan*, fille de *Louis*, Seigneur de la Mouchetiere, dont il a eu, entr'autres enfans : — Pierre, qui ſuit ; — & Jacques, auteur d'une branche rapportée après celle de ſon frere aîné.

Pierre d'Orléans, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rere, & de Baſtarde, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur des Ville & Groſſe Tour de Villeneuve-le-Roi, Ecuyer d'Ecurie du Duc d'Orléans, épouſa, en 1614, *Marie Gaillard* : il en eut ſept enfans.

Pierre d'Orléans, III. du nom, leur ſecond fils, Seigneur de Rere, de Tracy, de Beaufray, &c. Capitaine de Cavalerie, ſe maria, en 1648, avec *Catherine le Chat*, dont ſix enfans, entr'autres : — Jacques, qui ſuit, — & François d'Orléans, rapporté après ſon frere aîné.

Jacques d'Orléans, II. du nom, Seigneur de Rere, épouſa, en 1684, *Eliſabeth de Berthereau*, dont quatre garçons & deux filles, entr'autres : — Jacques, qui ſuit ; — & Pierre-François, auteur de la branche des Seigneurs de Ville-Chauve, rapportée ci-après.

Jacques d'Orléans, III. du nom, Seigneur de Rere & de Montefraut, né en 1686, entra fort jeune dans le Régiment Royal Infanterie. La Terre de Montefraut lui échut pour ſa part dans la ſucceſſion de *Pierre de Berthereau*, ſon oncle, Seigneur de Ville-Chauve, de Montefraut & de la Turpiniere, mort, ſans poſtérité, en 1724. Il épouſa, 1°. en 1714, *Marie-Catherine Midou*, fille de *Jean-Maximilien Midou*, Ecuyer, Seigneur des Cormes, de Lauroy, Lieutenant des Maréchaux de France dans l'Orléanois ; & 2°. par contrat du 25 Janvier 1717, *Madelene Lambert*, fille de *Jean-Batiſte Lambert*, Ecuyer, Sieur de Cottinville. Il eut de ce ſecond lit, entr'autres enfans : — Jacques-François, qui ſuit ; — & Marie-Catherine, batiſée en 1722, Religieuſe.

Jacques-François d'Orléans, Seigneur de Rere, né le 20 Avril 1723, Sous-Lieutenant, en ſecond en 1738, dans la ſeconde Compagnie du troiſieme Bataillon du Régiment Royal, Infanterie, & en 1739, Lieutenant dans le même Régiment, Compagnie de Lançon, s'eſt marié, par contrat du 23 Novembre 1745, à *Marie-Françoiſe de Troys*, fille de *Guillaume*, Ecuyer,

Conſeiller du Roi, Préſident au Bailliage & Siége Préſidial d'Orléans, dont : — 1. JACQUES-GUILLAUME, né le 8 Août 1746 ; — 2. & PIERRE, né le 15 Août 1747.

Branche des Seigneurs de VILLE-CHAUVE.

PIERRE-FRANÇOIS D'ORLÉANS, Seigneur de Ville-Chauve & de la Turpiniere, ſecond fils de JACQUES, II du nom, & d'*Eliſabeth de Berthereau*, né le 27 Octobre 1695, fait Capitaine, en 1725, dans le Régiment Royal Infanterie, & le 15 Mars 1731, Lieutenant des Maréchaux de France, au Bailliage d'Orléans, eut, pour ſa part, dans la ſucceſſion de *Pierre de Berthereau*, ſon oncle, mort ſans poſtérité, les Terres de Ville-Chauve & de la Turpiniere. Il a eu de ſon mariage, accordé en 1726, avec *Marie-Anne-Eliſabeth Prévoſt de-la-Janes*, — 1. PIERRE-AUGUSTIN, né le 3 Septembre 1728, qui entra, au mois de Janvier 1745, Cornette dans le Régiment de Bretagne, Cavalerie ; — 2. & MARIE-ANNE-ELISABETH, née le 21 Décembre 1726, & morte en 1745.

Seigneurs de TRACY.

FRANÇOIS D'ORLÉANS, Seigneur de Tracy, ſecond fils de PIERRE III, & de *Catherine le Chat*, s'allia, en 1696, avec *Anne Lamirault de Pliſſay*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, né le 2 Juin 1700, Capitaine, en 1734, dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Sains-Louis en 1745 ; — 3. & PIERRE-ETIENNE D'ORLÉANS-DE-CHARNAY, né le 16 Novembre 1702, Capitaine de Milice dans le Bataillon de Blois en 1752.

FRANÇOIS D'ORLÉANS, II. du nom, Seigneur de Tracy, épouſa, le 15 Avril 1727, *Marie Lamirault de Ruys*, dont il eut deux garçons, morts jeunes, — & une fille, nommée MARIE-MADELENE D'ORLÉANS-DE-TRACY. Nous ignorons ſi cette branche ſubſiſte dans les deux freres ci-deſſus mentionnés.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de ſinople, accompagnées de ſept tourteaux de gueules, poſés 3 & 3 entre les faſces, & un en pointe.*

Seigneurs de CRECY.

Il eſt prouvé, par une tradition conſtante, que cette branche, qui porte à peu près les mêmes armes que celle des Seigneurs *de Rere*, ne forme entr'elle qu'une ſeule & même Famille, diviſée en deux branches ſorties du même tronc, quoiqu'on n'ait pu découvrir la ſource commune de leur origine.

HENRI D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de Crecy en partie, de Pierrefitte-les-Bois, du Tremblay & de Glavieres, né le 29 Avril 1664, deſcendoit au 6e degré de MILES D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de la Viſerie, qualifié *noble homme*, le 3 Février 1538, marié à *Laurence de la Motte*, dont il eut ſix enfans. HENRI D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de Crecy, &c. épouſa, en 1691, *Michelle-Huberte Dufaur*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte-les-Bois en partie, dont il eut quatre enfans, entr'autres : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & MICHEL, rapporté après ſon frere.

FRANÇOIS D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur en partie de Pierrefitte-les-Bois, né le 27 Décembre 1693, étoit Garde-du-Corps du Roi, lorſqu'il épouſa, par contrat du 11 Janvier 1741, *Marie-Louiſe d'Aſſigny*, fille de *Léon d'Aſſigny*, Ecuyer, Seigneur de Sully & de la Motte-d'Ouaine, & de *Louiſe-Antoinette d'Aſſigny*. De ce mariage ſont nés : — 1. LÉON-FRANÇOIS-MARIE, né le 8 Novembre 1741 ; — 2. JACQUES-ANTOINE, batiſé le 21 Janvier 1743 ; — 3. & LOUISE-ANTOINETTE-MARIE, née le 17 Juillet 1744.

MICHEL D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, troiſieme fils de HENRI D'ORLÉANS, né en 1696, a été Page du Comte *de Toulouſe*, & fait enſuite Lieutenant dans le Régiment de ce Prince. Il épouſa, 1°. en 1729, *Jeanne de Las* ; & 2°. en 1737, *Charlotte de Finance*. Il a de ce ſecond mariage : — JEAN-HENRI, né le 22 Avril 1739 ; — & MARIE-HUBERTE, née le 30 Juillet 1741.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de ſinople, ſurmonté en chef de trois tourteaux de gueules.*

ORLY : C'eſt une Famille noble en Dauphiné, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *de ſable, à l'ours rampant.*

* ORMES-*Saint-Martin* : Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Octobre 1652, enregiſtrées le 26 Mars 1654, en faveur d'*Antoine-Martin Puſſot*, Conſeiller à la Cour des Aides.

ORMESSON.

Marie François-de-Paule le Fevre-d'Ormesson, Chevalier, Marquis d'Ormeſſon, Conſeiller d'Etat Ordinaire au Conſeil des Finances & au Conſeil Royal du Commerce, Intendant des Finances, Chef du Conſeil de l'Adminiſtration de la Royale Maiſon de Saint-Cyr, Docteur honoraire de la Faculté des Droits, eſt mort à Paris le 7 Novembre 1775, dans la 66e année de ſon âge. Gazette de France, N°. 90. *Voyez*, pour la Généalogie de cette Maiſon, au mot Fevre.

* ORNACIEU : Terre & Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1645, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 3 Décembre 1646, en faveur de *Jean de la Croix*, IV. du nom, Seigneur de Chevrieres, Chantemerle, Blanieu, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Dijon en 1642, & à celui de Grenoble le 25 Juin 1650. *Voyez* Croix-de-Chevrieres, *Tome V.*

* ORNAISON-CHAMARANDE : Ancienne & illuſtre Maiſon, qui a fini à

Marie-Anne d'Ornaison, qui a porté la Terre de Chamarande dans celle de *Talaru-Chalmazel*. La Terre de Chamarande, unie avec pluſieurs Fiefs, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1695, & enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris en faveur de Clair-Gilbert d'Ornaison, mort le 3 Janvier 1691. Il avoit épouſé *Marie-Anne de Trelon*, dont il a eu :

Louis d'Ornaison, Comte de Chamarande, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1704, Gouverneur de Phaltzbourg, premier Maître-d'Hôtel de la Dauphine, mere du feu Roi Louis XV, puis de la Reine en 1733. Il eſt mort le 1 Novembre 1737, âgé d'environ 77 ans. Il étoit veuf de *Geneviéve-Scholaſtique d'Anglure-de-Bourlemont*, fille de *Nicolas d'Anglure*, Comte de Bourlemont, Marquis de Buzancy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Stenay, mort le 24 Mai 1706, âgé de 86 ans. Il l'avoit épouſée le 7 Juin 1681. Elle mourut le 13 Mai 1717. Il avoit eu d'elle deux fils, ſçavoir : — Louis-Nicolas, & Ange-François d'Ornaison, tous deux morts ; le premier, au ſiége de Turin le 7 Juillet 1706, étant Colonel au Régiment de la Reine ; & le ſecond eſt mort de la petite vérole le 15 Septembre 1716, étant Capitaine de Cavalerie, l'un & l'autre ſans alliance. Le Comte *de Chamarande*, leur pere, a eu pour héritier ſon neveu, *Louis de Talaru*, Marquis de Chalmazel, fils de ſa ſœur Marie-Anne d'Ornaison, en faveur duquel il ſe démit, en 1735, de la Charge de Maître-d'Hôtel de la Reine, & auquel le feu Roi donna le Gouvernement des villes de Saarſbourg, & de Philiſbourg. *Voyez* Chalmazel-Talaru. Les armes d'Ornaison-de-Chamarande ſont : *de gueules, à trois faſces ondées d'or.*

ORNANO : Ancienne Maiſon d'Italie, qui a donné deux Maréchaux de France.

Sampietro Corse, dit *Baſtelica*, Seigneur de Benane, eſt le premier dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 391. Il fut tué le 7 Janvier 1567, & eut, entr'autres enfans :

Alfonse Corse, dit *d'Ornano*, Colonel-Général des Corſes, Maréchal de

France, qui fut nourri & élevé à la Cour du Roi Henri II, comme enfant d'honneur des Princes de France. Il demeura toujours très-affectionné au parti du Roi Henri III, après la mort duquel il suivit celui de Henri IV, qu'il reconnut des premiers.

Il fut créé Chevalier du Saint-Esprit le 7 Janvier 1595, Lieutenant-Général en Dauphiné, Maréchal de France le 6 Septembre suivant, & au mois d'Octobre 1597, il fut pourvu de la Lieutenance du Gouvernement de Guienne. Il mourut de la pierre, à Paris, le 20 Janvier 1610, âgé de 62 ans, laissant, entr'autres enfans, de *Marguerite-Louise de Grasse-de-Pontevès-de-Flassans* :

Jean-Batiste d'Ornano, Comte de Monlor, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel-Général des Corses, Lieutenant-Général en Normandie, Maréchal de France, né en Juillet 1581. Le Roi lui donna la charge de Colonel-Général des Corses, en donnant le Bâton de Maréchal de France à son pere, & en cette qualité, il se signala dans les guerres de Savoie. Après la mort du Roi Henri IV, il maintint la Guienne & le Languedoc dans l'obéissance du Roi Louis XIII, qui le gratifia de la Lieutenance de Roi de Normandie, & des Gouvernemens particuliers de Quilbœuf & du Pont-de-l'Arche. Ce Prince, étant à Chartres le 10 Octobre 1619, lui commit le Gouvernement de la personne de Gaston de France, Duc d'Orléans.

Il s'acquitta dignement de cet emploi. N'étant pas agréable à quelques Seigneurs il fut mis à la Bastille, & de-là transféré à Caen, d'où quelque temps après il fut rappellé en Cour, fait premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, Surintendant de sa Maison; & en reconnoissance des services importans qu'il avoit rendus, & de ses belles actions, il fut fait Maréchal de France le 7 Avril 1626. Le Cardinal *de Richelieu* n'ayant pu le gagner à son parti, le rendit odieux au Roi, qui le fit arrêter une seconde fois, à Fontainebleau, & transférer au Château de Vincennes, où il mourut de poison le 20 Octobre 1626, âgé de 45 ans.

Cette Maison n'a formé que trois degrés, & a fini à Joseph-Charles d'Ornano, frere de Jean-Batiste, Maréchal de France. Il fut Abbé de Mont-Majour-lès-Arles; quitta l'état ecclésiastique pour être Maître de la Garderobe de Gaston, Duc d'Orléans, & mourut à Paris le 1 Juin 1670, âgé de 70 ans. Il eut de *Charlotte de Perdriel*, son épouse, Dame de Baubigny :

Gaston-Jean-Batiste d'Ornano, qui eut la survivance de son pere pour la charge de Maître de la Garderobe du Duc d'Orléans. Il fut Mousquetaire, puis Enseigne au Régiment des Gardes en 1664; acheta une Compagnie de Cavalerie en 1668, & mourut, sans avoir été marié, au mois de Janvier 1674, âgé de 36 ans.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la tour donjonnée d'or; au 2 & 3 d'or, au lion de gueules, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

* ORNES, dans le pays Messin, Diocèse de Verdun : Village qui a le titre de *Baronnie*. Le Seigneur portoit autrefois le titre de *Baron* & *Pair* de l'Evêché de Verdun.

* ORNESAN, en Gascogne, Diocèse d'Auch : Seigneurie qui a appartenu autrefois à la Maison d'*Amboise*, & ensuite à celle de *Villandreau*.

Elle appartient (en 1767) à *Anne-Marie d'Aignan-d'Orbessan*, Président à Mortier au Parlement de Toulouse. *Voyez* Orbessan. Cette Terre d'*Ornesan* donne au Seigneur propriétaire une exemption de dixme dans tous les biens qu'il possede; ils ne sont assujettis, à cet égard, qu'au droit en faveur du Curé, qui dixme de 40 gerbes une; c'est-à-dire, que de 40 gerbes il ne lui en revient qu'une.

ORO, en Gascogne : C'est une Famille noble, dont il est parlé dans l'Armorial de France, *Reg. I, Part. I, page* 420.

Pierre d'Oro, I. du nom, épouſa, par accord le 11 Janvier 1490, *Françoiſe de Montolieu*, dont :

Pierre d'Oro, II. du nom, Seigneur dudit lieu, vivant en 1515. Il laiſſa :

Bertrand d'Oro, I. du nom, Seigneur d'Oro, marié à *Madelene de Niort*, dont pour fils :

Pierre, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Oro, marié avec *Françoiſe de Leon*. De ce mariage naquit :

Bertrand, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Oro & de Léon, qui s'allia, le 22 Octobre 1642, avec *Marie de Baure*, fille de *Jean*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Piémont, & de *Marguerite de Reneſſe*, dont :

Jean-Bertrand-Alexandre, Ecuyer, Seigneur d'Oro & de Léon, qui ſe maria avec *Suſanne de Saint-Martin*, Dame de Rion. De ce mariage vinrent : — Jean-Louis, qui ſuit ; — & deux filles, Marie-Anne & Alexandrine, reçues à Saint-Cyr le 15 Novembre 1695.

Jean-Louis d'Oro, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rion, né le 13 Janvier 1682, épouſa, le 5 Janvier 1708, *Anne-Marie de Borda*, fille de *Jacques-François de Borda*, Ecuyer, Lieutenant-Général Civil & de Police au ſiége de Dax. Il a laiſſé :

Jean d'Oro, Seigneur de Saint-Martin & de Rion, né le 21 Septembre 1713, reçu Page dans la grande Ecurie du Roi le 2 Janvier 1728. C'eſt tout ce que nous ſçavons de cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à un lion d'or, écartelé de gueules à trois pals d'or, & ſur le tout d'argent, à un aigle de ſable à deux têtes, le bec & les ongles de gueules.*

OROPESA : Maiſon illuſtre, originaire de Portugal, établie en Eſpagne, qui ſort des Ducs *de Bragance*, par

Edouard de Portugal, ſecond fils de Jean I, Duc de Bragance, & de *Catherine de Portugal-Guimarins*, qui s'établit en Eſpagne.

Ferdinand Alvarès de Portugal-Tolede-Montcroix-Ayala, ſon fils, Marquis de Frexilla, devint Comte d'Oropesa, par la renonciation que lui en fit, en 1619, ſon ayeul maternel, *Jean Alvarès de Tolede*, mort à la fleur de ſon âge.

Edouard-Alvarès de Portugal, ſon fils, Comte d'Oropeſa, fut Grand-d'Eſpagne, Viceroi de Navarre, puis de Valence, & mourut en 1671. Il laiſſa pour fils :

Emmanuel-Joachim-Alvarès, Comte d'Oropesa, qui fut fort aimé du Roi Charles II ; mais il ſe rendit odieux à la plus grande partie des Seigneurs de la Cour, par le mauvais uſage qu'il fit de ſon crédit. Il reconnut Philippe V, à qui ſa conduite devint ſuſpecte, & il fut exilé, puis ſe déclara pour l'Archiduc en 1706, & mourut à Barcelone en 1707.

Pierre-Vincent-Ferdinand, Comte d'Oropesa, fils du précédent, paſſa chez les ennemis du Roi Philippe V en 1705. L'Empereur le fit ſon Chambellan, & Chevalier de la Toiſon d'or en 1712, puis Garde des Sceaux de Flandres. Il retourna en Eſpagne après la paix conclue en 1725 ; & *Marie-Catherine de Velaſco*, ſon épouſe, entra dans la poſſeſſion des biens qui avoient été confiſqués ſur ſon époux, & fut admiſe à baiſer la main du Roi & de la Reine, à la fin de Juillet 1725. Leurs enfans ſont : — 1. Pierre-Vincent de Tolede-de-Portugal, Comte d'Oropeſa, &c. ; — 2. & Anne-Marie-Bernardine de Tolede-de-Portugal. Voyez *Moréri*.

ORRY : Famille établie à Paris, dont étoit

Jean Orry, Seigneur de Vignory, la Chapelle-Godefroi, Fulvy, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Metz, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, mort le 30 Septembre 1719. Il avoit épouſé 1°. *Marie-Anne Ermonin* ; & 2°. *Louiſe-Catherine Corceſſin*. Du premier lit vinrent : — 1. Philibert Orry, Seigneur de la Chapelle-Godefroi, Miniſtre d'Etat, Conſeiller d'Etat ordinaire, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, ci-devant Contrôleur-Gé-

néral des Finances, & Directeur-Général des Bâtimens de Sa Majeſté, Arts & Manufactures de France, mort, ſans poſtérité, à ſon Château de la Chapelle, près Nogent-ſur-Seine, le 9 Novembre 1747, âgé d'environ 59 ans, étant né le 22 Janvier 1689; — 2. JEANNE, femme de *Louis Bénigne Berthier*, Seigneur de Sauvigny, Préſident de la cinquieme Chambre des Enquêtes, mort en Septembre 1739, dont, — M. *Berthier*, Intendant de Paris; & du ſecond lit: — 3. JEAN-HENRI-LOUIS, qui ſuit.

JEAN-HENRI-LOUIS ORRY, Seigneur de Fulvy, né le 22 Janvier 1703, ci-devant Maître des Requêtes, & enſuite Conſeiller d'Etat, Intendant des Finances, a eu de ſon mariage avec *Henriette-Louiſe-Hélene Pierre de Bouzies*, ſon épouſe, d'une Famille noble originaire de Flandres, entr'autres enfans: — 1. PHILIBERT ORRY, Ecuyer, né en 1736, qui vit ſans alliance; — 2. & LOUISE-ELISABETH, mariée, le 16 Mai 1724, avec *Antoine-Martin Chaumont*, Marquis de la Galaiſiere, alors Maître des Requêtes, Chancelier & Garde des Sceaux du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, nommé, en Janvier 1776, Conſeiller au Conſeil Royal des Finances, dont des enfans. Elle eſt morte à Lunéville le 15 Septembre 1761, âgée de 52 ans.

Mercure de France du mois de Décembre 1747, *p.* 206, & Armorial de France, *Reg. I, Part. II, p.* 421.

Les armes : *de pourpre, à un lion d'or, rampant & grimpant ſur un rocher d'argent.*

* ORSAN, en Languedoc, Diocèſe d'Uzès.

Seigneurie qui appartient au Vicomte *de Cambis*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant, pour S. M. à Alais & pays en dépendans, le même dont la ſœur unique a épouſé, en 1766, *N...*, Marquis *d'Oms*.

ORSINI : C'eſt une des trois premieres Maiſons de Rome, & une des plus illuſtres d'Italie.

Elle a donné à l'Egliſe les Papes NICOLAS III & BENOÎT XIII, avec plus de trente Cardinaux, & un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dans la perſonne de JEAN-BATISTE ORSINI, fils naturel de FRANÇOIS ORSINI, auteur de la branche de Gravina.

Cette Maiſon eſt aujourd'hui réduite à la ſeule branche des Ducs *de Gravina*, formée par FRANÇOIS ORSINI, Comte de Gravina, Préfet de Rome en 1425. De lui deſcendoit, au huitieme degré,

PHILIPPE-BERNOAL ORSINI, XIV^e Duc de Gravina, Prince de Solafro, Grand-d'Eſpagne, déclaré *Prince de Soglio*, par CLÉMENT XI; créé, en 1724, *Prince de Rocca-Gorga*, par le Pape BENOÎT XIII, ſon oncle, & du *Saint-Empire* en 1729, auquel feu LOUIS XV accorda, pour lui & ſes deſcendans mâles, à perpétuité, par Brevet du 10 Avril 1729, les mêmes honneurs dont jouiſſent à la Cour de France les Maiſons des Princes étrangers. Il eſt mort le 24 Janvier 1734, & avoit épouſé, le 16 Avril 1718, *Hiacinthe Mareſcotti*, fille de *François-Marie*, Prince de Ruſpoli. Il avoit pour pere & mere, DOMINIQUE ORSINI, XIII^e Duc de Gravina, Grand-d'Eſpagne, & *Hippolite de Tocco*, iſſue des Princes *de Montemileto*. Cette *Hippolite de Tocco* étoit ſœur utérine de *Jean-Dominique-Milano-Franco d'Aragon*, Grand-d'Eſpagne, Marquis de Saint Georges, créé *Prince du Saint Empire*, le 15 Mai 1731. Sa mere, *Béatrix de Vintimille-Normanno-Caretto*, étant veuve de *Léonard de Tocco*, Prince d'Achaie & de Monremileto, s'étoit remariée à *Jacques-Milano-Franco d'Aragon*, Marquis de Saint Georges, ayeul du Prince *d'Ardore*, auſſi Marquis de Saint-Georges, ci-devant Ambaſſadeur de S. M. Sicilienne en France.

DOMINIQUE-AMÉDÉE ORSINI, XV^e Duc de Gravina, Prince de Soglio, de Rocca-Gorga & du Saint-Empire, né le 5 Juin 1719, devenu veuf, le 19 Juin 1741, de *Paule-Anne-Thérèſe Erba-Odeſcalchi*, fille de *Balthaſard*, Duc de Bracciano, Prince de l'Empire, a embraſſé l'état eccléſiaſtique, a été fait Cardinal-Diacre par le Pape BENOÎT XIV, le 9 Septembre 1743; & a eu de

ſon mariage : — N... Orsini, XVI^e Duc de Gravina, né le 9 Août 1742 ; — & Hiacinthe, née le 8 Février 1739, morte Ducheſſe d'Acre.

Le Cardinal Orsini avoit pour oncle Mondello Orsini, Comte de Muro, né le 12 Juillet 1690, Patriarche d'Antioche, Evêque de Melfi, Archevêque de Corinthe en 1724, de Capoue en 1728, & Patriarche de Conſtantinople en 1729. *Tabl. Généal. Part. I.*

ORTE (d'), en Champagne.

Famille noble, dont étoit Louis d'Orte, Seigneur de Falaiſe, marié, en 1496, à *Nicole des Champs.*

Jean-Louis d'Orte, Seigneur de Fontaine, épouſa, en 1641, *Madelene de Pas*, fille de *Manaſſès de Pas*, Chevalier, Seigneur de Feuquieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Verdun, & d'*Anne Arnaud.*

Louis d'Orte, Seigneur de Fontaine, épouſa, en 1670, *Anne-Catherine de Dompierre*, fille de *David de Dompierre*, Chevalier, Seigneur de Jonquieres, Maréchal des Camps & Armées du Roi. De ce mariage eſt née, le 2 Octobre 1678, — Anne-Catherine d'Orte, reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1697.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, dont les armes ſont : *d'argent, au lion de gueules, chargé d'une étoile d'azur ſur l'épaule.*

ORTIGUES, en Provence, de la ville d'Apt : Famille connue depuis 300 ans, qui a produit des ſujets recommandables dans l'Egliſe & dans l'Epée.

Jean d'Ortigues fut élu Evêque d'Apt en 1467. Jean d'Ortigues, ſon neveu, fut député par la Viguerie d'Apt, en 1487, en qualité de *Noble*, pour aſſiſter aux Etats généraux de cette Province, aſſemblés à Aix, lors de la réunion de la Provence à la Couronne de France. Il eut pour fils :

Pierre d'Ortigues, qui teſta en 1516, & laiſſa — Rollet d'Ortigues, qui fut pere de — Paris. Celui-ci eut pour enfans : — 1. Valere, qui ſuit ; — 2. Annibal ; — 3. & Claude, qui fut Colonel d'Infanterie, par Brevet du 7 Mars 1593.

Valere d'Ortigues ſe maria à *Marguerite d'Huez*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

Pierre d'Ortigues, II. du nom, marié à *Claire de Guigoni*, fille de *N... de Guigoni*, Gouverneur du Fort de Notre-Dame-de-la-Garde, dont :

François d'Ortigues, marié, par contrat du 2 Juin 1664, à *Catherine d'Allard.* Il ſervit dans le Régiment de Provence, Infanterie, enſuite dans celui de Guienne en qualité de Capitaine, & dans celui de Breſſay, en qualité de Major.

Jacques d'Ortigues, ſon fils, épouſa, par contrat du 15 Août 1716, Demoiſelle *Claire de Ruffy*, de la ville de Marſeille, dont : — 1. Joseph-François, né le 11 Mars 1717, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis ; — 2. François-Xavier, né le 17 Janvier 1733, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi ; — 3, 4 & 5. trois autres garçons, dont deux ont été Jéſuites, & le troiſieme eſt Religieux de l'Ordre de Cîteaux ; — 6 & 7. deux filles, Religieuſes Carmélites ; — 8. & Félicité.

Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 191.

Les armes : *de gueules, à cinq beſans d'or en ſautoir, cantonnés de 4 étoiles d'argent à huit rais.*

ORTY : Noble & ancienne Famille de la Province de Rouergue, alliée à la Maiſon de *Boiſſonade*, dont elle écartele.

Ses armes ſont : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à une tour d'argent ; & au 2 & 3 d'or, à 2 merlettes de ſable, poſées l'une au-deſſus de l'autre.*

* ORVAL : Comté en Berri, qui appartient à la Maiſon de *Béthune.*

Maximilien-Antoine-Armand de Béthune, Seigneur Prince d'Henrichemont &

de Boiſbelle, Sire d'Orval & autres Terres en Berri, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, né le 18 Août 1630, eſt fils unique du feu Comte D'ORVAL, & héritier préſomptif du Duché de Sully. *Voyez* BÉTHUNE.

ORVILLE-D'ANGLURE : Famille originaire de Normandie, établie dans le pays Chartrain.

ADRIEN D'ORVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Boullais, Lieutenant dans le Régiment de Saint-Simon-Courtomer en 1638, puis Gendarme de la Compagnie du Cardinal *de Richelieu* en 1641, eut, entr'autres freres, ROCH D'ORVILLE, Ecuyer, Sieur des Routiers, reconnu *noble d'extraction* par Jugement des Commiſſaires généraux députés pour le régalement des Tailles, dans l'étendue de la Généralité d'Alençon, du 27 Mars 1641.

CHARLES D'ORVILLE, Ecuyer, Sieur d'Anglure, petit-fils dudit ADRIEN, épouſa, en 1711, *Catherine-Françoiſe Novince*, dont des enfans. Armorial de France, *Reg. I, Part. I, p.* 422.

Les armes : *de ſable, à un lion d'argent, les pattes & les griffes de gueules.*
Une autre Famille, du même nom & de la même Province, Election d'Argentan, porte pour armes : *de ſable, au lion d'argent.*

ORZALSKA : Famille d'Allemagne, dont étoit

ANNE D'ORZALSKA, Ducheſſe de Holſtein-Beck, née le 26 Novembre 1707, morte à Grenoble le 27 Septembre 1769, dans ſa 62ᵉ année, & enterrée dans l'Egliſe Royale & Paroiſſiale de Saint Louis de cette Ville. Elle laiſſe de ſon mariage avec *Charles-Louis*, Duc *de Holſtein-Beck*, — *Charles-Fréderic*, Prince héréditaire, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Colonel du Régiment Royal Allemand. *Mercure de France, II Vol. d'Octobre 1769, p.* 213.

* OSMANVILLE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux.

Seigneurie compoſée de pluſieurs Fiefs réunis en faveur de la Maiſon de *Briqueville*, qui releve du Roi, par une ſeule foi & hommage, à cauſe de la Vicomté de Bayeux : elle eſt décorée d'une haute, moyenne & baſſe-Juſtice, compoſée des Paroiſſes d'Oſmanville, Saint Clément, Cardonville, du Bourg & des Hameaux d'Iſigny. Le Marquis *de Briqueville*, Brigadier des Armées du Roi, eſt Seigneur Patron-honoraire, & haut-Juſticier d'*Oſmanville*.

* OSMONT, même Province.

Les Terres & Seigneuries d'*Aubry-le-Pantou*, de *la Freſnaye-Fayel*, du *Meſnil-Roger* & de *Roiville*, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous la dénomination d'*Oſmont*, par Lettres Patentes du mois de Mars 1719, regiſtrées au Parlement de Rouen le 4 Décembre 1720, & en la Chambre des Comptes de Normandie le 26 Février 1724, en faveur de RENÉ-HENRI D'OSMONT, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp de Dragons, & Chevalier de Saint-Louis, tant en récompenſe de ſes ſervices militaires, de ceux de ſes ancêtres, toujours conſtamment attachés à la défenſe de l'Etat, qu'en conſidération de la *nobleſſe de ſon extraction*, qui aſſure à ſa Maiſon rang parmi les plus anciennes de la Province de Normandie. Le Marquis D'OSMONT, mort le 15 Août 1731, avoit épouſé, le 15 Mai 1697, ſa couſine-germaine, FRANÇOISE, fille de GABRIEL D'OSMONT, dont des enfans.

OSMONT, auſſi en Normandie, Vicomté & Election de Falaiſe, Sergenterie de Jumel, Généralité d'Alençon.

On nous a remis un *Etat* imprimé des preuves de la Généalogie & filiation de cette ancienne Famille noble, vu, vérifié ſur les titres originaux & authentiques juſtificatifs, par M. *le Métayer*, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon Couronne de France & de ſes Finances, daté du 10 Août 1775; & M. *de la Croix*, Généalogiſte de l'Ordre de Malte, a atteſté, le 20 Septembre

1775,

1775, pour bonnes & valables, les preuves de nobleſſe énoncées dans cet *Etat* que nous allons ſuivre : il remonte à

I. Michel Osmont, Ecuyer, Sieur d'Aſnieres, Paroiſſe de Mezieres, Sergenterie de Jumel, Vicomté de Falaiſe : il vivoit en 1399, qu'il donna en Fief à *Jean Morel*, pluſieurs héritages ſitués dans la Paroiſſe de Mezieres, ſujets, entr'autres redevances, à deux chapons, un denier à Noël, une geline, dix œufs & autres rentes, charges & ſervices, envers ledit Michel Osmont, appellé, dans le titre, *Michiel*. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. Guillaume ; — 2. & Jean ou Jéhan, qui ſuit.

II. Jean Osmont partagea, avec Guillaume, ſon frere aîné, la ſucceſſion de ſon pere. Le contrat en fut paſſé le 10 Avril 1429, devant *Raoul de Moriniere*, Tabellion-Juré en la Vicomté de Saint-Silvain, & il eut pour ſon partage le Fief & la Sieurie d'Aſnieres, ſitués dans la Paroiſſe de Mezieres. Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt auſſi ignoré : — Yon, *alias* Yvon, qui ſuit.

III. Yon Osmont, Ecuyer, Seigneur d'Aſnieres & de Mezieres, fut compris parmi les Nobles de la province de Normandie en 1463, dans la recherche faite par le Commiſſaire *Montfault*, Préſident en la Cour, ſous le regne de Louis XI. Il reçut deux aveux & dénombremens; le premier, le 5 Juillet 1473, de *Pierre de Jehein*, pour des héritages qui relevoient de ſa Seigneurie d'Aſnieres ; & le ſecond, de *Jean Jehan*, pour d'autres héritages qui dépendoient auſſi de la même Seigneurie. Yon Osmont étant mort, ſa veuve, *Jacqueline d'Alligny*, lors des partages des biens de ſon mari, retint ſon droit de douaire ; & ſes enfans furent : — 1. Rogier ou Roger ; — 2. Guillaume, Sieur de Brey, qui fut marié, & vendit à Roger, ſon frere aîné, la part qu'il avoit à la ſucceſſion de ſon pere ; — 3. Jean ; — 4. & Guillaume, qui ſuit.

Roger Osmont, comme aîné & gardien de ſes freres mineurs, retint, dans la ſucceſſion de ſon pere, le Fief d'Aſnieres, & laiſſa à ſes freres, par contrat paſſé le 19 Janvier 1504, devant *Michel Billard*, Tabellion-Juré en la Vicomté de Falaiſe, au Siége de Vrigny, les autres héritages & biens de la ſucceſſion de ſon pere, qu'ils partagerent entr'eux, quand ils furent parvenus à l'âge de majorité. Nous voyons dans cet état des preuves, que Roger fut marié, & qu'il eut pour fils : — Robert Osmont, duquel naquirent : — Michel, Jean, Nicolas & Robert, dont nous ignorons la deſtinée.

IV. Guillaume Osmont, dit *le Jeune*, Ecuyer, Sieur de Mezieres, paſſa, le 13 Septembre 1501, un contrat de Fief d'héritage, ſitué en la Paroiſſe de Meſtry, qu'il reçut de *Jean Guidon*. Il eut de *Jeanne de Groſourdy*, ſon épouſe : —— 1. Jean ; — 2. Anselme, qui ſuit ; — 3. & Michel, Prêtre.

V. Anselme Osmont, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Meſtry, partagea, avec ſes deux freres, les héritages & biens provenans de la ſucceſſion de ſes pere & mere, & épouſa *Jeanne le Poutrel*, de laquelle il eut : — Gilles, qui ſuit ; — & Christine Osmont.

VI. Gilles Osmont, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, laiſſé en minorité, fut, avec ſa ſœur, par Sentence du 1 Avril 1530, mis ſous la tutelle de Michel Osmont, *Thomas Groſourdy* & Jean Osmont, (chacun d'eux en l'abſence de l'un & de l'autre). Devenu majeur, il paſſa un bail à ferme, le 2 Novembre 1547, devant *François Louvel* & *Pierre Bernard*. Tabellions Royaux en la Sergenterie des Vez, à *Pierre Vauclin*, d'une maiſon & dépendances, ſituées dans la Paroiſſe de Meſtry, à lui échues par le décès de ſes pere & mere. De ſon mariage, contracté avec *Catherine l'Archer*, vinrent : — 1. Sébastien ; — 2. Anselme, qui ſuit ; — 3. Julien, qui produiſit, devant les Commiſſaires du Roi, le 21 Mars 1624, ſes titres de nobleſſe ; — & N... Osmont, Demoiſelle.

VII. Anselme Osmont, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, fut, ſur la production de ſes titres, déchargé de la taxe des Francs-Fiefs, par Sentence & Jugement rendus à Rouen le 28 Avril 1586. Il partagea, le 22 Septembre

1602, avec ſes freres, la ſucceſſion de ſes pere & mere, & épouſa, par contrat paſſé à Bayeux, le 30 Décembre 1601, Demoiſelle *Bonne le Meſtaer*, alias *le Métayer*, fille de *Michel*, Seigneur du Meſnil, & de *Jeanne Barbey*. Elle eut en dot la ſomme de 33 écus, le tiers valant 1000 livres tournois, dont 500 livres pour ſon don-mobilier, & les autres 500 livres conſtituées en 50 livres tournois de rente, que le Sieur *du Meſnil* rembourſa le 11 Novembre 1608. Cet ANSELME OSMONT, qui faiſoit la profeſſion d'Avocat à Bayeux, eſt employé au nombre des exempts de tailles, en qualité *de noble*, dans les rôles du 30 Mars 1610, & du 20 Mars 1613, & fut nommé pour repréſenter le Corps de la Nobleſſe le 29 Octobre 1617: il étoit veuf le 4 Janvier 1626, qu'il rendit compte à RICHARD & à JACQUES OSMONT, ſes deux fils, des biens de la ſucceſſion de leur mere.

VIII. RICHARD OSMONT, l'aîné, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, & JACQUES, ſon frere cadet, partagerent, comme héritiers de *Bonne le Métayer*, leur mere, la ſucceſſion de feu *Michel le Métayer*, leur grand-pere, le 15 Octobre 1626, avec *François de la Riviere*, Ecuyer, époux de *Marie le Métayer*, ſœur aînée de leur mere. Ce RICHARD OSMONT paſſa auſſi, le 11 Novembre 1627, un contrat de vente de pluſieurs biens qu'il avoit en la Paroiſſe de Magny, à *Jacob Barbeville*, & à *François Annet*; conſtitua, le 30 Janvier 1629, une rente de 15 livres, à *Michel Richer*; vendit auſſi, le 25 Janvier 1635, par contrat paſſé devant les Notaires Royaux à Bayeux, une rente fonciere, à *Richard le Fevre*, ſuivant un certificat des 28 Avril 1636, & 11 Septembre de la même année, du Duc *de Beaufort*, Colonel-Général de la Cavalerie légere. Il ſervit en qualité de *Chevau-Léger*, dans la Compagnie du Marquis *de la Luzerne*, & il obtint, le 20 Septembre 1636, des Lettres d'Etat du Roi LOUIS XIII, qui défendirent à ſes créanciers de faire aucune pourſuite contre lui, tout le tems qu'il ſeroit employé à ſon ſervice dans ſes Armées. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Octobre 1628, paſſé devant *Pierre l'Abbay* & *Jean Hotot*, Tabellions Royaux à la Sergenterie des Vez, Demoiſelle *Jeanne Selles*, fille de feu *Horace Selles*, Sieur de Saint-Germain, & de *Jeanne de Tollevaſt*. Il étoit mort le 9 Novembre 1661, que ſa veuve fut déclarée tutrice de ſes enfans mineurs, qui furent: — JACQUES, qui ſuit; — & RICHARD, Eccléſiaſtique, qui fit donation de ſes biens paternels & maternels à ſon frere aîné. Dans le rôle des tailles du 11 Mai 1661, de la Paroiſſe de Magny, *Jeanne Selles*, veuve de RICHARD OSMONT, & ſes enfans, y ſont employés comme exempts, vu leur nobleſſe.

IX. JACQUES OSMONT, Ecuyer, Sieur du Meſnil, épouſa, par contrat du 15 Mars 1663, *Suzanne Canu*, fille de feu *François Canu*, & de *Catherine l'Homme*. Pendant l'abſence de ſon mari, qui ſervoit dans le Régiment de l'Eſtrade, dans l'Armée du Prince *de Condé*, elle préſenta, le 22 Juin 1672, une Requête à M. *de Chamillart*, Intendant de Caen, pour le ſupplier de faire ſuſpendre les pourſuites des créanciers de ſon mari, ne pouvant pour le préſent les ſatisfaire, étant chargée de pluſieurs petits enfans, dont l'aîné n'avoit pas plus de ſix à ſept ans. Elle partagea avec ſa ſœur, *Catherine Canu*, la ſucceſſion de Meſſire *Pierre Canu*, leur frere, Prêtre, le 26 Octobre 1689. Elle étoit veuve le 22 Avril 1698, qu'elle renonça à la ſucceſſion de ſon mari. Ses enfans furent: — 1. RICHARD, qui céda à JEAN, ſon frere cadet, tout ce qui pouvoit lui revenir de la ſucceſſion de *Suzanne Canu*, ſa mere; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, mort à Avranches le 26 Décembre 1690, âgé de 18 ans, & inhumé dans l'Egliſe de Notre-Dame des-Champs; — 4. & RENÉ, qui fit un accord avec ſa mere le 2 Octobre 1715, laquelle ſe retira chez JEAN, ſon fils, qui continue la poſtérité, avec lequel elle paſſa un acte d'*incommunité* le 5 Février 1716, où elle donna à bail pluſieurs héritages provenus de ſon douaire, le 22 Juillet 1717, à *Philippe Rouget*, Sieur des Corvées, Bourgeois & Marchand de Saint-Malo; fieffa, le 30 Novembre 1727, un banc dans l'Egliſe de Ducey; teſta, le 4 Mars 1730, mourut âgée d'environ 90 ans, & fut inhumée dans l'Egliſe de Sainte Paterne de Ducey. On fit l'in-

ventaire de ſes papiers, & de ſa ſucceſſion, en préſence de JEAN OSMONT, ſon fils, & principal héritier, le 16 Septembre de la même année.

X. JEAN OSMONT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, Employé & Contrôleur des Traites au Bourg de Ducey, & Prévôt de la Seigneurie de Donneville, dont il obtint un congé de Cour le 26 Janvier 1734, épouſa, par contrat du 4 Août 1704, & célébration le 11 Septembre de la même année, *Judith le Sénéchal*, veuve de *David Cheſnel*, Notaire, fille & ſeule héritiere de feu *Charles le Sénéchal*, Sieur de Saint-Germain, & de *Suzanne le Couſturier*, originaire de Ducey. En conſidération de ce ſecond mariage, elle fut rayée du rôle des tailles de Ducey, le 31 Octobre de la même année 1704, attendu la qualité de *noble* de JEAN OSMONT, ſon ſecond mari, d'après la Requête qu'il préſenta lui-même aux Habitans de cette Paroiſſe. Il mourut le 5 Septembre 1735, âgé d'environ 65 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Ducey, proche le pilier de la Chapelle de la Sainte-Vierge. De ſon mariage vinrent : — 1, JEAN-PIERRE, qui ſuit; — 2. LOUIS, né en 1710, Seigneur des Illaux; — 3. MARIE-ANNE-SUZANNE, née en 1705; — 4. ESTHER-JEANNE-JUDITH, née en 1706; — 5. CHARLOTTE-LAURENCE, née en 1711; — 6. & JEANNE-LOUISE, née en 1713.

XI. JEAN-PIERRE OSMONT, Ecuyer, Seigneur des Beauxlinges, né le 3 Février 1709, épouſa, par contrat du 9 Février 1735, *Marie-Françoiſe le Vallois*, fille de Maître *Julien le Vallois*, Bourgeois & Major du Mont Saint-Michel, & de *Marie-Françoiſe d'Auvel. Judith le Sénéchal*, veuve de JEAN-OSMONT, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, a fait, le 23 Septembre 1745, un délaiſſement & abandon de tous ſes biens à JEAN-PIERRE OSMONT, Ecuyer, Seigneur des Beauxlinges, ſon fils aîné, qui a pour enfans : — 1. JEAN OSMONT, Ecuyer, né le 22 Août 1737; — 2. FRANÇOIS-CLÉMENT OSMONT, Ecuyer, né le 10 Septembre 1738; — 3. JACQUES-CHARLES OSMONT, Ecuyer, né le 15 Septembre 1739; 4. & MARIE-ANNE-JEANNE OSMONT, née le 27 Août 1741.

Les armes : *de gueules, écartelé d'argent à trois faſces d'azur.*

OSORIO : Ancienne Maiſon d'Eſpagne, illuſtre par ſes dignités & par ſes alliances.

Le premier dont il ſoit fait mention eſt N... OSORIO, Seigneur de Villalobos, qui vivoit en 1149. Elle a formé pluſieurs branches. *Voyez* le *Moréri* François & Eſpagnol, & *Imhoff*, dans ſes vingt Familles d'Eſpagne.

OSSOLINSKI : Maiſon de Comtes en Pologne, dans le Palatinat de Sendomir, qui tire ſon nom de la petite ville d'Oſſolin.

Celui qui en eſt regardé comme la ſouche, eſt ZEGOTA, qui, en 1271, étoit Vaivode de Cracovie & Général de la Couronne. Il eut deux fils : — 1. ANDRÉ, duquel ſont iſſus les Comtes *de Tinczyn*, dont la race s'éteignit vers le milieu du XVII^e ſiécle; — 2. & JASONIUS ou JEAN, ſurnommé *Owea*, duquel eſt ſortie la branche d'OSSOLINSKI, qui prit auſſi dans la ſuite le titre de *Tinczyn*.

NICOLAS, fils de JEAN, étoit un des principaux Sénateurs du Royaume, lorſque JAGELLON monta ſur le Trône de Pologne. Il laiſſa trois fils : — 1. ANDRÉ, II. du nom, qui ſe ſignala dans les guerres que SIGISMOND eut avec les Hongrois, & mourut ſans poſtérité; — 2. NICOLAS, II. du nom, Sénateur du Royaume, qui fit rebâtir le Château d'Oſſolin, & mourut auſſi ſans laiſſer d'héritiers; — 3. & JEAN, Châtelain de Radon, qui fut tuteur du Prince Royal ULADISLAS, III. du nom, & Adminiſtrateur du Royaume.

NICOLAS III, un de ſes fils, continua la poſtérité. On compte parmi ſes deſcendans, NICOLAS IV, qui vivoit ſur la fin du XVI^e ſiécle : il fut Chambellan du Roi, & Staroſte de Radoskowice; NICOLAS V fut Châtelain de Perno, & Sénateur du Royaume; JÉRÔME fut Châtelain de Sandecz & de Sendomir; SBIGNEUS fut Chancelier d'HENRI, Roi de Pologne, depuis Roi de France ſous le nom d'HENRI III, enſuite Châtelain de Sendomir, enfin Vaivode de Podelaquie,

& Staroſte de Dobrzyn, mort en 1622, âgé de 68 ans. Il laiſſa trois fils : — 1. CHRISTOPHE, Sous-Chambellan de Sendomir, puis Châtelain de Sandecz, enſuite Vaivode de Sendomir, qui a continué la poſtérité ; — 2. MAXIMILIEN, Grand-Maréchal de la Nobleſſe, lors de l'Election de ULADISLAS IV, enſuite Tréſorier de la Cour & Capitaine de Marienbourg. Il a laiſſé quelques garçons ; — 3. & GEORGES, Directeur de la Nobleſſe de Pologne, qui ſe diſtingua dans ſes ambaſſades aux Cours de Rome, de Florence, de Veniſe, d'Angleterre, de Vienne, &c. Il fut revêtu des charges de Vaivode, de Sendomir, de Vice-Chancelier de la Couronne, & de Grand-Chancelier, & l'Empereur lui conféra la dignité de *Prince*. Son fils, FRANÇOIS, fut Capitaine de Bidgoſt en 1646.

FRANÇOIS-MAXIMILIEN, ſon fils, Comte DE TINCZYN-OSSOLINSKI, Chevalier des Ordres du Roi, Prince du Saint-Empire, Grand-Maître de la Maiſon du feu Roi STANISLAS, créé *Duc* par Brevet en 1736, & mort le 1 Juillet 1756, âgé de 80 ans, avoit épouſé *Catherine Jablonowska*, ſœur de feu la Princeſſe *de Talmont*, dont : — 1. JOSEPH, Comte DE TINCZYN-OSSOLINSKI, Staroſte de Sendomir ; — 2. THOMAS, Chevalier d'honneur de feu la Reine de Pologne, Ducheſſe de Lorraine & de Bar ; — 3. & ANNE, mariée à *Joſaphat*, Comte *de Sſamowski*.

* OSSUN, en Bigorre. On ignore ſi c'eſt la Terre qui a donné le nom aux Seigneurs D'OSSUN, ou s'ils l'ont donné à la Terre.

Quoi qu'il en ſoit, il n'en eſt pas moins inconteſtable que la Maiſon D'OSSUN a tenu depuis le XI^e^ ſiécle un rang très-diſtingué dans le Comté de Bigorre, par ſes ſervices militaires, ſon admiſſion dans l'Ordre des Chevaliers du Temple, & dans celui de Saint-Jean de Jéruſalem ; par ſes poſſeſſions & ſes alliances directes, qu'elle a contractées, en prenant des femmes dans les Maiſons nobles & illuſtres, des Vicomtes de *Riviere-Labatut*, de *Panaſſac*, *Barſun*, *Montaut-Benac*, *Bareges*, *Arros*, *Monteſquiou*, *Roquefeuille-Blanquefort*, *Eſpagne-Panaſſac*, *Durfort*, *Montaut-Voiſins*, *Caſtelnau-la-Loubere*, *Gayan-de-Langouſt*, *Fieubet* & *Pas-de-Feuquieres*. Cette Maiſon a auſſi donné des femmes à celles de *Monteſquiou*, *Bareges*, *Barſun*, *Bégole*, *Aubarede*, *Avejan*, *Villambits-Soréac*, *Somolon*, *Sabaillan*, *Saint-Aunis*, *Montauban*, *Tournoun*, *Riviere-Labatut*, *Sadirac*, *Duras-Durfort*, *Caſtelbajac*, *Comminges-Bourniquel*, *Narbonne-Saint-Girons*, *Foucault*, *Dufaur-Saint-Chriſtau*, *Navailles-Mirepoix*, &c. Cette Maiſon a encore donné à l'Egliſe pluſieurs Evêques & Abbés, & peut être regardée comme l'une des plus nobles & anciennes du Royaume.

On voit que, dès le IX^e^ ſiécle, le Comte *de Bigorre* avoit droit de repas, avec tous ſes Officiers & ſa ſuite, chez les Seigneurs d'OSSUN, *de Benac*, *d'Antin*, *de Labatut*, &c. Cela eſt prouvé par une Charte, conſervée en original au Tréſor de Pau, qui contient la compilation des uſages & coutumes de Bigorre, faites en l'an 1112, par le Comte *Bernard*, ſur celle qui avoit été donnée, en 820, par *Donnat-Loup*, quatrieme ayeul de *Bernard*, & premier Comte héréditaire de Bigorre.

I. RAIMOND-ARNAUD D'OSSUN, dit *l'Ours*, eſt le premier Seigneur d'Oſſun, qui ſoit connu par titre, & il eſt le même qui aſſiſta, avec les Grands Seigneurs du Pays & de toute la Gaſcogne, à la fondation de l'Abbaye de Saint-Pé-de-Generès, faite en 1022, par *Sanche*, Duc *de Gaſcogne*, ce qui eſt prouvé par les Archives de cette Abbaye, ſituée dans le Comté de Bigorre, & par l'Hiſtoire de Béarn, par M. *de Marca*, *Liv. III*, *Chap.* 8. *Bompar*, fils du Fondateur du Prieuré de Madiran, eut recours à RAIMOND-ARNAUD D'OSSUN, à *Guillaume Fort*, & à *Garcie-Fort de Lavedan*, pour faire ſa paix avec *Bernard*, Comte *de Bigorre*. On croit que ce RAIMOND-ARNAUD D'OSSUN eut pour fils :

II. GUILLAUME-RAIMOND, Seigneur d'OSSUN, ſuivant le P. *Martene* dans ſes Collections, *Tome I*, *p.* 505. Il ſouſcrivit à la donation, que *Centule de Bigorre*, fit du Monaſtere de Saint-Savin en Lavedan, à l'Abbaye de Saint-Victor de

Marſeille, & on remarque qu'il ſigna après le Seigneur *de Benac*, & avant ceux *de Barbaſan*, & *de Caſtelbajac*.

III. RAIMOND, Seigneur d'OSSUN, ſon ſucceſſeur, fit don de pluſieurs biens aux Templiers de la Maiſon de Borderes. Il aſſiſta, en 1096, avec *Béatrix*, Comteſſe de *Bigorre*, & *Gaſton*, Vicomte *de Béarn*, à la Dédicace du Monaſtere de Saint-Pé-de-Generès; & eut pour enfans : — 1. AUGER, qui ſuit; — 2. ARNAUD-GUILLAUME, Evêque de Tarbes en 1175, mort en 1195; — 3. RAIMOND-ARNAUD, Chevalier du Temple; — 4. GUILLAUME; — 5. & deux filles, GAILLARDE & SANGUINE D'OSSUN.

IV. AUGER, Seigneur d'OSSUN, I. du nom, qualifié *Chevalier* en 1150, fit don, aux Templiers, de l'Egliſe d'Oſſun, de la dixme du même lieu, & d'autres biens.

V. RAIMOND-ARNAUD, II. du nom, Seigneur d'OSSUN, fils d'AUGER I, fit don, aux Chevaliers du Temple de Borderes, conjointement avec Dame *Solimane de Riviere*, ſon épouſe, de ſa maiſon de campagne de Taxoieres. Il eut pour enfans : — 1. AUGER, qui ſuit; — 2. RAIMOND-BERNARD, Commandeur d'Aigue-Tinte en 1276; — 3. & FORT D'OSSUN, Commandeur de Moret, vers le même tems.

VI. AUGER, Seigneur d'OSSUN, II. du nom, confirma, avec Dame *Barrau*, ſa femme, en 1218, dans l'Egliſe de Tarbes, en préſence de l'Evêque, du Chapitre, & du Sénéchal de Bigorre, les donations que les Seigneurs RAIMOND-ARNAUD D'OSSUN, ſon pere, AUGER I, ſon ayeul, & RAIMOND, ſon biſayeul, avoient faites ſucceſſivement aux Templiers de Borderes. Il confirma auſſi en Juillet 1234, la donation qui avoit été faite aux mêmes Templiers, par nobles Seigneurs ARNAUD D'OSSUN & *Pierre de Lavedan*, de la Maiſon de Campagne de Taxoieres, & ſe donna lui-même à cette Maiſon de Borderes, avec BERNARD, ſon frere, qualifié *Commandant de l'Ordre des Templiers* en 1270, & en 1272 Commandeur d'Aigue-Tinte.

VII. ARNAUD, Seigneur d'OSSUN, I. du nom, fils d'AUGER II, & de *N... Barrau*, inféoda, en 1273, des biens à la Cure d'Oſſun, & épouſa *N.....* Dame *de Géraude*, dont il eut :

VIII. RAIMOND, Chevalier, Seigneur D'OSSUN, II. du nom, qui prêta, avec le Clergé & la Nobleſſe du Comté de Bigorre, ſerment de fidélité à *Conſtance*, Comteſſe *de Bigorre*, en 1283. Il eſt encore nommé, avec les principaux Seigneurs de ce Comté, dans une Requête, qu'ils préſenterent au Roi PHILIPPE *le Bel* en 1290. Ces deux piéces ſont en original, au Tréſor des Chartes de la Sainte Chapelle. Ses enfans furent : — 1. JEAN, Seigneur d'OSSUN, I. du nom, Damoiſeau, qui paſſa en 1310, un accord avec le Curateur des biens de l'Ordre du Temple, dans le Diocèſe de Tarbes, pour raiſon de la maiſon de campagne de Taxoieres, dont il eſt parlé ci-deſſus, & mourut ſans poſtérité; — 2. AUGER, qui ſuit; — 3. FOULQUES, Chevalier, Seigneur de Vicle; — 4. ARNAUD, dit THOMAS, qui aſſiſta, en 1306, à la confirmation que fit *Guillemette de Moncade*, Dame de Riviere-Baſſe, du Doro, de Ribaute, à l'Abbaye de la Caſe-Dieu; — 5. ALPAIX, mariée à *Raimond-Emery*, Baron *de Monteſquiou* en Armagnac; — 6. & N... D'OSSUN, mariée à *Bernard de Bareges*.

IX. AUGER, Seigneur d'OSSUN, III. du nom, reçut, par un accord fait en 1324, avec les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui avoient hérité des dépouilles des Templiers, les biens de Taxoieres, donnés par ſes ayeux, ſous une redevance annuelle, que les Seigneurs d'OSSUN ont toujours payée depuis, & payent encore actuellement au Commandeur de Borderes. On voit auſſi, par une quittance de 1369, que ce même AUGER reçut 250 livres, en déduction de ce qui lui étoit dû pour ſon ſervice militaire. Il vivoit encore en 1374, avec *Condeſſe de Panaſſac*, ſon épouſe, dont il eut, entr'autres enfans : — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. JEAN; — 3. & BOURGUINE, mariée à noble *Nérod de Barſun*, Seigneur de Barſun en Béarn.

X. ARNAUD, Seigneur d'OSSUN, II. du nom, Damoiſeau, fit hommage, en

1390, pour le bien de Taxoieres, à *Bernard de Montagu*, Commandeur de Borderes : il testa en 1406, & laissa veuve noble Dame *Navarre de Barsun*, son épouse, qui lui donna pour enfans : — 1. Auger, mort sans postérité ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. Guillaume, Abbé de Tasqué en 1414 ; — 4. Anxiette, mariée à *Guiche-Arnaud de Bégole*, Seigneur Abbé-lay de la Ville de Lourdes ; — 5. Condesse, mariée, en 1433, à *Raimond d'Avejan*, Seigneur de Jasieu ; — 6. & Brunissende, mariée, en 1444, au Seigneur *de Saint-Aunis* en Riviere-Basse.

XI. Jean, Seigneur d'Ossun, II. du nom, servit en qualité d'Ecuyer dans les guerres de Charles VII, & vivoit encore en 1457. Il avoit épousé *Clarianne de Montaut-de-Bénac*, dont : — 1. Auger, qui suit ; — 2. Jean, Chanoine & Sacristain de l'Eglise de Tarbes ; — 3. Pierre, Protonotaire du Saint-Siége ; — 4. Brune, mariée, vers l'an 1466, à *Guiche-Arnaud de Bégole*, — 5. Catherine, alliée, en 1465, à *Guillaume-Arnaud d'Aubarede*, Seigneur d'Aubarede ; —— 6. Bel-Ergard, mariée, en 1470, à *Bertrand de Sabaillan*, Seigneur de Boiessede & de Mirabau, dans le Comté de Comminges ; — 7 & 8. Marguerite & Catherine.

XII. Auger, Seigneur d'Ossun, IV. du nom, fonda une Chapelle en 1468, fit son testament le 7 Mai 1496, & avoit épousé, en 1441, *Bourguine de Bareges*, Dame de Lane & de Locrup, fille de *Bernard de Barege*, & d'*Anglaise de Bénac*, dont : — 1. Roger, qui servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 60 Lanciers de l'Amiral *de Graville* ; — 2. Roger, qui suit ; —— 3. Catherine, mariée à *Jean de Somolon*, Seigneur de Somolon en Béarn ; —— 4. & Madelene, mariée, vers l'an 1480, à *Bernard d'Ozon*, Seigneur de Tournoun.

XIII. Roger, Seigneur d'Ossun, de Lane, de Locrup, de Saint-Luc, Echanson du Roi de Navarre, par Brevet du 26 Octobre 1481, porta les armes contre le Pape Jules II, au combat de Ravenne ; fut homme d'armes dans la Compagnie de 50 Lanciers *d'Odet de Foix*, Vicomte de Lautrec, Maréchal de France. Ce Seigneur le fit, en 1514, Commissaire des gens de Guerre des Ordonnances du Roi, emploi qu'on ne confioit alors qu'à des Gentilshommes très-expérimentés dans l'art de la guerre, & qui lui fut renouvellé par *Thomas de Foix*, Seigneur de Lescun, aussi Maréchal de France. Il occupoit encore ce poste en 1532, à l'âge de 80 ans, & il s'en démit ensuite entre les mains du Roi. Quelques années auparavant il avoit engagé les Etats de Bigorre à donner une somme pour la rançon du Roi François I, comme on le voit par une lettre de remerciement (sans date) que lui écrivit à ce sujet *Charles d'Albret*, Prince de Navarre, en l'an 1537. Quoiqu'il fût très-âgé, le Clergé & la Noblesse de Bigorre le nommerent, avec un autre Seigneur, pour être leur Syndic dans les affaires du Pays qui devoient se traiter avec des Commissaires de S. M. Il eut de *Madelene d'Arros*, son épouse : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Hector, Evêque de Conserans en 1548, Prélat qui, suivant les Annales de Toulouse, sçut tellement allier le glaive spirituel avec le temporel, que pendant qu'il vécut, aucun Huguenot n'osa mettre le pied dans son Diocèse. En 1562, la ville de Toulouse étant menacée d'un siége, par les Huguenots, il marcha à son secours, accompagné de son frere, guerrier des plus braves, avec un corps de troupes assez considérable. Il ne marchoit qu'à la tête d'une Compagnie de Gendarmes, levée & entretenue à ses dépens ; & chaque fois qu'il disoit la Messe, il faisoit mettre son casque sur l'une des Crédences de l'Autel, & sa cuirasse de l'autre. Il fonda, pour les pauvres, dans sa ville Episcopale, l'Hôpital de Saint-Lizier, environ l'an 1568 ; & en 1574, qu'il mourut, il légua, par son testament, aux Citoyens & au Capitoul de Toulouse, toutes les armes qu'il avoit dans cette Ville. Roger eut aussi pour filles : —— 3. Marguerite, alliée, le 7 Novembre 1538, à *François de Montauban* ; —— 4. Quiteyre, mariée, le 1 Août 1536, à *Jean de Bégole* ; — 5. Catherine, femme, en 1521, de *Jean de Soréac*, Seigneur de Villambits ; —— 6. autre

CATHERINE, épouſe, le 22 Septembre 1529, de *Raymond de Bégole*, Seigneur de Maure en Béarn; — 7 & 8. ISABEAU & MADELENE D'OSSUN.

XIV. PIERRE D'OSSUN, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Oſſun, de Heiches, de Saint-Luc, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, s'acquit une telle réputation de valeur, que, ſuivant l'Hiſtoire de France, il donna lieu à ce proverbe de ſon tems : *Sage comme Termes, & vaillant comme Oſſun.* Il commença à ſervir, en 1528, dans le Royaume de Naples, en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de 90 Lanciers de Lautrec, Comte de Foix : en 1529, il fut le troiſieme des hommes d'armes de celle du Roi de Navarre, & il fut fait, en 1535, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers. Il fut de l'armée que le Roi FRANÇOIS I envoya en Piémont, ſous les ordres de l'Amiral *Chabot.* Il étoit, en 1540, un des Gentilshommes de la Chambre de CHARLES Duc D'ORLÉANS, fils du Roi; &, en 1541, il obtint le Gouvernement de Savillan en Piémont. La même année, il prit d'aſſaut, avec le Sieur *de Cantal*, la ville de Queyras, & il ſe diſtingua extrêmement, en 1544, à la bataille de Ceriſoles. Le Roi FRANÇOIS I, pour mieux reconnoître ſes recommandables ſervices (ce ſont les termes de ſes Lettres), le nomma, en 1545, Capitaine-Général & Gouverneur de la ville & juriſdiction de Turin. HENRI II l'ayant confirmé, en 1547, dans tous ſes emplois; nommé, en 1555, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de ſes Ordonnances, & gratifié, en 1556, d'une penſion de 2500 livres, le fit encore Chevalier de ſon Ordre. Il eſt traité d'*Amé & Féal Couſin*, par les Rois HENRI II & CHARLES IX, dans des Lettres qu'ils lui accorderent en 1559 & 1560, portant création de Foires & Marchés pour ſes Terres de Miramont & de Heiches. Il eut encore, en 1562, la Capitainerie du Louvre; & la même année, combattit vaillamment à la bataille de Dreux, où il faiſoit les fonctions d'un des Maréchaux-de-Camp. Il mourut peu de tems après à Chartres en Beauce, où il eſt enterré. Il avoit épouſé, le 31 Décembre 1549, *Jeanne de Roquefeuille*, fille de *Charles de Roquefeuille*, Seigneur de Blanquefort, & veuve d'*Antoine de la Roche*, Seigneur de Fontenilles, dont il eut : — 1. ANTOINE, mort au ſervice du Roi; — 2. PIERRE, qui ſuit; —— 3. HECTOR, tué à la bataille de Jarnac, en 1569; — 4. HENRIETTE, mariée, 1°. à *Antoine de la Riviere*, Vicomte de Labatut, Sénéchal de Bigorre; & 2°. à *Rogier de Monteſquiou*, Vicomte de Sadirac; —— 5. & MARTHE, mariée, 1°. en 1581, à *Annet de la Riviere-Labatut*, & 2°. à *Charles de Duras-Durfort*, Baron de Caſtelbajac.

XV. PIERRE, II. du nom, Seigneur & Baron D'OSSUN, de Heiches & de Miramont, de Bartraës, de Saint-Luc, &c. Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, ſervit d'abord, en 1561 & 1562, dans la Compagnie de 100 Lanciers du Roi de Navarre; vint, en 1570, à la tête d'une troupe bien armée, offrir ſes ſervices, en Languedoc, aux Princes *de Navarre* & *de Condé*, qui commandoient dans cette Province. Il mourut en 1580, & laiſſa de *Jeanne d'Eſpagne*, ſon épouſe, fille de *Jacques-Mathieu d'Eſpagne*, Baron de Seyſſes, Toloſannes & de Panaſſac, & de *Catherine de Narbonne*; — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. CATHERINE-HYPOLITE, mariée, vers l'an 1598, à *François-Roger de Comminges*, Vicomte de Bourniquel; — 3 & 4. JEANNE & MARIE D'OSSUN. *Jeanne d'Eſpagne*, femme de PIERRE II, Baron D'OSSUN, étoit ſœur puînée de *Jeanne-Germaine d'Eſpagne*, femme de *Henri*, Seigneur *de Noailles*, triſayeul du feu Maréchal Duc *de Noailles.*

XVI. PIERRE, III. du nom, Seigneur & Baron D'OSSUN, de Miramont, Saint-Luc, Heiches, Bartraës, &c. Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, le 7 Juillet 1609, *Catherine de Voiſins*, fille d'*Emery*, Baron de Montaut & de Voiſins, & de *Catherine-Charlotte de Montluc.* Il mourut en 1646, laiſſant : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES, Baron d'Aubiet; — 3. MARC-ANTOINE, Archidiacre de l'Égliſe de Tarbes; —— 4. PIERRE, Seigneur d'Ourleix, qui épouſa *Madelene de Voiſins*; — 5. JACQUES, reçu Chevalier de Malte en 1631; — 6. JEANNE, mariée 1°. à *Emery de Narbonne*, Vi-

comte de Saint-Girons ; & 2°. à *Guillaume de Foucault*, Seigneur de Saint Martin ; —— 7. & HENRIETTE, mariée, le 8 Septembre 1642, à *Hector de Dufaur*, Seigneur de la Riviere & de Saint-Chriſtau.

XVII. FRANÇOIS, I. du nom, Chevalier, Marquis D'OSSUN, Baron de Saint-Luc, &c. Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, 1°. *Louiſe de Caſtelnau-la-Loubere*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. le 8 Juin 1648, *Cécile de Gayan-de-Langouſt*, dont : —— 1. PIERRE, Chevalier, Marquis D'OSSUN, Baron de Heiches, de Saint-Luc, &c. mort en 1672, ſans avoir été marié ; —— 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. & autre PIERRE, mort ſans poſtérité.

XVIII. FRANÇOIS, II. du nom, Chevalier, Marquis d'OSSUN, Baron d'Heiches, de Saint-Luc, &c. eut, en 1674, commiſſion du Roi, de tenir les Etats de Bigorre. Il eut enſuite ordre de joindre le Maréchal *d'Albret*, pour s'oppoſer aux Eſpagnols, qui avoient formé le deſſein de faire, en 1690, une deſcente du côté de Bayonne. Après cela il eut Commiſſion du Roi pour la charge de Lieutenant-Colonel du Régiment de Milice de Lanſac. Il mourut en 1691, laiſſant de *Marguerite de Fieubet*, ſon épouſe, fille de *Gaſpard*, Marquis de *Fieubet*, premier Préſident du Parlement de Toulouſe : — 1. GASPARD, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, tué à la bataille de Spire ; —— 2. FRANÇOIS-GASPARD, qui ſuit ; — 3. autre GASPARD, Capitaine au Régiment de la Couronne ; — 4. CATHERINE, mariée à *Laurent de Navailles*, Seigneur de Poey-Ferré ; — 5 & 6. JEANNE & HENRIETTE, Religieuſes Urſulines de Tarbes.

XIX. FRANÇOIS-GASPARD, Chevalier Marquis D'OSSUN, Baron de Heiches, de Saint-Luc, &c. Mouſquetaire Ordinaire de la Garde de S. M. en 1701, & en 1702, puis Capitaine-Aide-Major du Régiment du Roi en 1704, fut honoré, en 1713 & 1714, d'une Commiſſion du Roi pour tenir les Etats-Généraux de la Province de Bigorre. Il mourut en 1721, laiſſant de *Marie-Charlotte de Pas-de-Feuquieres*, qu'il avoit épouſée en 1707, morte le 4 Janvier 1759, âgée de 70 ans, fille du Comte *de Rébenac*, Lieutenant-Général pour le Roi dans le Royaume de Navarre, & des Provinces de Béarn & de Toul, ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne & en Savoie, & ſon Envoyé extraordinaire à Rome & à Veniſe, —— 1. PIERRE-PAUL, qui ſuit : — 2. JEANNE-LOUISE, mariée en 1731, à *Louis-Joſeph-Roger de Cahuſac*, Marquis de Caux en Languedoc ; —— 3. MARGUERITE, mariée en 1736, à *François-André de Sorberio*, Conſeiller & Chevalier d'honneur au Parlement de Navarre ; — 4. & CATHERINE-CHARLOTTE-PHILIBERTE D'OSSUN, non mariée.

XX. PIERRE-PAUL, Chevalier, Marquis D'OSSUN, Baron de Heiches, de Saint-Luc, Seigneur de Bartraës, d'Aſſereyx, de Monteſquiou, &c. né le 29 Janvier 1713, ſervit trois ans dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, fut ſucceſſivement fait Capitaine dans le Régiment de Condé, Dragons, le 18 Novembre 1731, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Reine le 1 Mai 1742, Enſeigne de celle d'Anjou le 3 Décembre 1743, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers *de Berri* le 4 Décembre 1744, Capitaine-Lieutenant de ceux de la Reine le 1 Décembre 1745, Brigadier de Cavalerie le 18 Mai 1748, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi à Naples le 1 Janvier 1751, Chevalier, de ſes Ordres le 1 Janvier 1757 ; Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire auprès de S. M. Catholique en 1759, Conſeiller d'Etat d'Epée en 1762, créé Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, pour lui & pour ſes ſucceſſeurs légitimes, par Diplôme de S. M. Catholique du 15 Décembre 1765. Il a épouſé, 1°. le 15 Octobre 1739, *Thereſe-Victoire le Mazurier*, fille de *Marie-Joſeph le Mazurier*, Marquis de Montaigut, en Languedoc, Procureur-Général au Parlement de Toulouſe, morte le 24 Janvier 1741, ſans enfans vivans ; 2°. le 6 Janvier 1745, *Jeanne-Louiſe Bertin*, fille de *Pierre Bertin*, Seigneur de Blagny, Intendant des Ordres du Roi, morte ſans enfans le 25 Juillet de la même année ; & 3°. le 1 Février 1749, *Louiſe-Thereſe Hocquart*, fille cadette de *Jean-Hiacynthe Hocquart*, Seigneur

Seigneur de Montfermeil, ſœur de la Comteſſe Douairiere *de Coſſé*, de la Marquiſe *de Monteſquiou*, & de la Marquiſe *de Pons*. Elle eſt morte le 13 Février 1750, laiſſant pour fils unique :

CHARLES-PIERRE-HYACINTHE D'OSSUN, né le 2 Février 1750, marié le 10 Février 1766, avec *Geneviéve de Grammont*, fille de feu *Antoine-Adrien-Charles*, Comte *de Grammont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Menin de feu M. le Dauphin, pere du Roi LOUIS XVI, Commandant en chef dans le Royaume de Navarre & Pays Souverain de Béarn, & de *Marie-Louiſe-Sophie de Faucq*. Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage.

Les armes : *d'or, à un ours de ſable, paſſant ſur un tertre de ſinople*. Supports : *deux ſauvages armés de maſſues*.

Généalogie extraite du Dictionnaire des Gaules, *Tome V*, au mot OSSUN, & appuyée ſur des piéces authentiques, qui ſont, les unes au pouvoir de PIERRE-PAUL, Marquis D'OSSUN actuel; & les autres exiſtent en différentes Archives, tant Royales que particulieres.

* OSTFRISE : Province d'Allemagne dans la Weſtphalie, qui a eu ſes Comtes particuliers.

L'Empereur FRÉDERIC III la donna en Fief à *Ulric Sirſenne*, l'un des principaux Seigneurs du pays. ESMON-LOUIS, Comte D'OSTFRISE, rendit de bons ſervices à l'Empereur FERDINAND III, qui le fit Prince d'Empire en 1654. Sa poſtérité a fini à GEORGES-ALBERT, Prince D'OSTFRISE, né en 1690, marié, le 24 Septembre 1709, à *Chriſtine-Louiſe de Naſſau*, fille de *Georges-Auguſte-Samuel*, Prince *de Naſſau-Ideſtein*, morte le 13 Avril 1723. Le Roi de Pruſſe eſt en poſſeſſion de l'*Oſtfriſe* depuis la mort du dernier Prince de ce nom. Voyez *Imhoff*, *Not. Imperii*, & *Moréri*.

OSTREL (D') : Ancienne Nobleſſe du pays d'Artois, diviſée en deux branches, dont nous avons parlé au mot DOSTREL, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 633 *& ſuiv.* Nous y renvoyons.

OTTHOBONI : Maiſon originaire de Veniſe.

ANTOINE OTTHOBONI, noble Vénitien, & Procurateur de Saint-Marc, ci-devant Général de l'Egliſe Romaine, mourut le 19 Février 1720, laiſſant de *Marie Moretti*, ſon épouſe, décédée au mois de Novembre 1713 :

PIERRE OTTHOBONI, né le 2 Juillet 1667, Cardinal de l'Egliſe Romaine, Doyen du Sacré College, Evêque d'Oſtie & de Veletry, Commandeur de la Baſilique de Saint-Laurent *in Damaſo*, Vice-Chancelier de la ſainte Egliſe Romaine, Archiprêtre de la Baſilique de Saint-Jean de Latran, Grand-Prieur d'Irlande, de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Préfet des Chantres-Chapelains de la Chapelle Pontificale, Secrétaire de la Congrégation du Saint-Office ou de l'Inquiſition, Protecteur de la Couronne de France à Rome, pour les affaires Eccléſiaſtiques, Abbé des Abbayes de Marchiennes, de Monſtier-en-Der & de Saint-Paul de Verdun, en France, &c. mort à Rome le 28 Février 1740, âgé de 72 ans, 7 mois & 26 jours, & ayant de Cardinalat 50 ans, 3 mois & 21 jours. Il a inſtitué par ſon teſtament ſa légataire univerſelle, Dona *Marie-Julie Buocompagni*, veuve de MARC OTTHOBONI, Duc de Fiano, ſon oncle, mort le 15 Avril 1725, laiſſant au petit-fils de cette Dame une penſion de 1500 écus Romains.

Il avoit pour grand-oncle PIERRE OTTHOBONI, créé Pape ſous le nom d'ALEXANDRE VIII, le 6 Octobre 1689, à l'âge de 79 ans & demi, lequel l'a élevé aux premieres dignités de l'Egliſe. *Mercure* de Mars 1740, *p.* 593.

OTTOMAN : Maiſon qui poſſéde l'Empire d'Orient depuis près de 450 ans.

Celui que l'on ſçait avoir été le premier Sultan, c'eſt-à-dire, le Seigneur Souverain des Turcs, eſt OTTOMAN ou OSMAN, fils d'ORTOGULE. Il deſcendoit d'une des cinq grandes Familles qui étoient ſorties de la Scythie, c'eſt-à-dire, de la

Tartarie, à la fin du X.e siécle. Comme ils avoient de la peine à regagner leur patrie, les Chefs partagerent entr'eux l'Asie occidentale. Osman, qui n'avoit pas moins de courage que de prudence, peu content de ce que le sort lui avoit accordé, tomba sur les Terres de ses Compatriotes & s'en rendit maître. On croit devoir fixer le tems de sa suprême puissance à l'an 1301, & ses sujets ne furent pas long-tems à passer d'Asie en Europe. Ils s'y rendirent l'an 1320, & se cantonnerent dans la Cherſonese ou presqu'Isle de Romanie; de-là ils firent des courses dans la Gréce & dans la Macédoine; ils s'y maintinrent, & resserrèrent extrêmement l'Empire de Constantinople, qui étoit sur son déclin. Enfin Mahomet II, le plus grand Prince de cette Monarchie, se rendit maître de cette Capitale de l'Empire Grec, le 29.e jour de Mai 1353, après un siége de 54 jours. C'est d'Ottoman, & après lui de Mahomet II, que sont descendus tous les Sultans: c'est le nom que l'on y donne au Souverain de ce vaste Empire. La puissance du Turc ne paroît plus aujourd'hui aussi redoutable qu'elle étoit autrefois; & le Prince *Cantimir*, dans son *Abrégé de l'Histoire des Turcs*, remarque, avec raison, que depuis la levée du siége de Vienne en 1682, cette Puissance est sur son déclin; on en a la preuve dans leur conduite. Ils ne peuvent soutenir en même-tems la guerre contre deux Puissances; & celle qu'ils viennent d'essuyer avec la Czarine, en est encore une preuve. Le Sultan régnant est Abohul-Ahmid, né en 1725, proclamé Grand-Sultan le 21 Janvier 1774, & couronné le 27 du même mois. Il est frere du dernier mort, qui a laissé un fils jeune, élevé dans le Sérail.

* OUCHY: C'est le nom d'une branche de la Maison de *Conflans*, laquelle a pour auteur

Eustache de Conflans, Seigneur Vicomte d'Ouchy & autres Terres, qui fut, en 1570, Capitaine de la même Compagnie Françoise des Gardes-du Corps du Roi, qu'avoit eu *Louis de Talaru*, Baron de Chalmazel, ensuite le Maréchal Duc *de Mirepoix*, & qui est commandée aujourd'hui par le Prince *de Beauvau*. Voyez Conflans.

* OUESSANT ou OIZANT, en Bretagne: Isle que *Roland de Neuville*, Evêque de Léon, donna à *René de Rieux*, Seigneur de Sourdéac, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat*, en 1597. La postérité de ce Seigneur, qui fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1599, & Gouverneur de Brest, a fini en 1713.

OUILLY, en Normandie, Bailliage de Caen, Election de Falaise.

C'est une ancienne Noblesse qui a fondé les Cordeliers de Falaise: elle a fait encore plusieurs autres fondations, entr'autres, à l'Abbaye de Barberie. Elle est non-seulement connue en Normandie, mais encore en Angleterre; nous ne pouvons donner qu'une notice historique de cette Maison éteinte. Parmi les Seigneurs Normands qui furent avec le Duc *Guillaume* à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066, est nommé le Sire d'Ouilly.

Richard, Sire d'Ouilly, Chevalier, est compris dans le dénombrement des services dus aux Ducs *de Normandie*. — On trouve Marguerite d'Ouilly, mariée, vers l'an 1159, à *Henri*, II. du nom, Comte *de Warwick*, fils de *Henri* I, Comte *de Warwick*, & de *Gundrede de Ravennes*, son épouse.

Les Echiquiers des années 1316 & 1330 parlent de Raoul d'Ouilly, Chevalier. — Il y a un Rôle de la Chambre des Comptes de 1236, qui fait mention de Guillaume d'Ouilly. — En l'Echiquier de Pâques tenu à Rouen en 1337, il est fait mention d'Arnoul d'Ouilly, comme un de ceux qui y présidoient.

Richard, Seigneur d'Ouilly, est compris entre les Chevaliers Normands, dans l'Armorial de l'an 1363, dressé par le commandement de Charles V, Roi de France. — Jean d'Ouilly, Chevalier, est compris dans la montre de *Ro-*

bert de Harcourt, à Conches, en 1363. — ARNOUL D'OUILLY, Chevalier, donna aveu d'un Fief ſitué dans la Paroiſſe d'Ouilly-le-Teſſon, en 1371.

Guillaume d'Aſſy épouſa MARGUERITE D'OUILLY, Dame d'Ouilly-le-Teſſon, fille de Meſſire RICHARD D'OUILLY, Chevalier, en 1402.

Quant à la branche D'OUILLY établie en Angleterre, *Cambden* rapporte que *Milon Creſpin* avoit épouſé MATHILDE D'OUILLY, Dame de Walingfortd, fille de ROBERT, & de la fille de *Wigad*, Seigneur *de Walingfortd*.

MARGUERITE D'OUILLY, fille de HENRI, épouſa 1°. *Humfroi de Bohun*, Baron de Horworton; & 2°. *Henri*, Comte *de Warwick*.

L'Abbaye d'Ouſeney, près d'Oxford, fut fondée par ROBERT D'OUILLY, auquel, ſelon les Chartes de cette Abbaye, GUILLAUME *le Conquérant*, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, donna les villes d'Oxford & de Saint-Vallery. Il fonda auſſi la Chapelle de Saint-Georges.

Il eut un frere nommé NÉEL D'OUILLY, Chevalier, qui eut deux fils, — NÉEL & ROBERT. ROBERT D'OUILLY épouſa, par l'entremiſe du Roi HENRI I, *Edithe Forne*, avec laquelle il fonda le Prieuré des Chanoines Noirs d'Oſne. Il laiſſa — HENRI D'OUILLY, qui vivoit en 1072, & eut des enfans; — & ROBERT D'OUILLY, qui fit bâtir le Château d'Oxford en 1074. Il fit enſuite conſtruire le Château de Saint-Georges avec *Robert d'Ivry*, en 1229, & avec ſon pere & ſa mere, fut l'entrepreneur du bâtiment de l'Egliſe d'Ouſeney, & ſuccéda à ſon oncle NÉEL, mort ſans enfans.

Il y a une Charte de ce ROBERT D'OUILLY, & d'*Edithe*, ſa femme, pour l'Egliſe d'Ouſeney, où eſt témoin FOULQUES D'OUILLY. —— Il y a une autre Charte du même ROBERT D'OUILLY, pour les Chanoines Réguliers d'Ouſeney, dans laquelle ſont témoins HENRI & GILBERT D'OUILLY, ſes fils.

Il y a une Charte de ROBERT D'OUILLY, III. du nom, fils de HENRI D'OUILLY, lequel, du conſentement de ROBERT D'OUILLY, ſon frere, confirme les donations faites aux Chanoines d'Ouſeney.

Il y a une Charte de HENRI I, Roi d'Angleterre, où HENRI D'OUILLY eſt appellé ſon *Frere naturel*: *Hugues de Canville* y ſigne comme témoin. Et dans une autre Charte de HENRI D'OUILLY, il appelle auſſi ſon *Frere* ce HENRI, fils naturel du Roi HENRI; ce qui feroit préſumer qu'*Edithe Forne*, femme de ROBERT D'OUILLY, II. du nom, auroit été la maîtreſſe du Roi HENRI I, dont il avoit eu pour fils naturel — ROBERT & HENRI. C'eſt tout ce que nous avons pu recueillir ſur cette ancienne Nobleſſe, dont les armes ſont: *d'argent, à la bande de gueules*.

OULMES: Les Seigneurs de ce nom étoient une branche cadette de l'ancienne Maiſon de *Vivonne*.

Ils ont commencé à *Eble de Vivonne*, Seigneur d'Oulmes, qui vivoit en 1338; & ont fini à *Jean de Vivonne*, IV. du nom, Seigneur d'Oulmes, qui ne laiſſa qu'une fille unique, —— *Renée de Vivonne*, Dame d'Oulmes. *Voyez* VIVONNE.

* OULX: Les Terres des bords de la riviere d'Oulx, dans l'Iſle de Cayenne, furent données à *Jean-Batiſte de Gennes*, Ecuyer, Seigneur du Bourg de Chedreuil, & érigées en ſa faveur en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1698, enregiſtrées le 27 Août ſuivant.

* OURCHES: Terre ſituée ſur le bord de la riviere de Meuſe, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe, qui remonte à

LAMBYRIN, nommé WARCHES dans un manuſcrit de *Richer*, Religieux de l'Abbaye de Senones, & Auteur contemporain de LAMBYRIN, nom qui eſt le même que celui d'OURCHES, comme on le voit par les titres de cette Maiſon, auſſi bien que par ceux de la Chambre épiſcopale de l'Egliſe Cathédrale de Toul.

Ce LAMBYRIN eut pour fils — REMI D'OURCHES, auquel le Seigneur *de Joinville* fit don, en 1229, d'une Maiſon qu'il avoit à Ourches.

JEAN D'OURCHES, Seigneur de Mons, fils de REMI, & époux d'*Iſabelle*, fut pere de

JEAN D'OURCHES, II. du nom, marié à *Iſabelle d'Epinal*, fille de *Jacques d'Epinal*, & de *Madelene de Bar*, fondateur de la Chapelle de Saint-Jean-Batiſte, & de Sainte-Marie-Madelene, dans le portique de l'Egliſe Paroiſſiale de Bar. De ce mariage vint :

JEAN, Seigneur D'OURCHES, III. du nom, marié avec *Iſabelle d'Apremont*, dit *A la Croix-Blanche*, fille de *Gobert*, V. du nom, Seigneur *d'Apremont*, dont naquit :

OBERT, I. du nom, Seigneur D'OURCHES, qui laiſſa de ſa femme *Marie d'Apremont*, dit *à la Merlette* ou *de Marcheville* :

JEAN, IV. du nom, Seigneur d'OURCHES, & de Villiers en Argonne, qui, par ſa femme *Gillette de la Grange*, eut pour fils

OBERT D'OURCHES, II. du nom, Seigneur de Villiers, marié à *Jeanne de Fontenois*, dont il eut :

JEAN, V. du nom, Seigneur D'OURCHES & de Villiers, qui ſe maria avec *Iſabelle de Fouq*, fille de *Geoffroi de Fouq*, Seigneur de Faillancourt, Ugny & Mareey, & de *Marguerite de Domremy*. Il eut, entr'autres enfans :

OBERT D'OURCHES, III. du nom, Seigneur d'Ourches, Villiers & Villers-Rogeville, qui partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere en 1447, & fit une tranſaction, en 1463, avec le Chapitre de Toul, par laquelle il eſt prouvé qu'il deſcendoit de REMI D'OURCHES, fils de LAMBYRIN. Il épouſa *Catherine de Mandres*, fille de *Jean*, Seigneur *de Mandres* & d'Hamonville, & de *Catherine du Fais*, dont :

JEAN, VI. du nom, Seigneur D'OURCHES, Marionviller, Cauſbigni, Recceicourt, Vadoncourt, Domremy, Gouſſincourt, &c. Officier dans une Compagnie d'Ordonnance au ſervice de France, ſous les ordres du Maréchal *de Baudricourt*. Il épouſa *Annelle*, fille de *Bon de Recceicourt*, dont pour fils aîné :

ROBERT D'OURCHES, Seigneur de Vadoncourt, Domremy & Gouſſincourt, Officier dans une Compagnie d'Ordonnance pour le ſervice de France, commandée par *Claude de Lorraine*, Duc de Guiſe. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Georges de Guyot-de-Bulliżi*, & d'*Idron de Malaiſe*, dont, entr'autres enfans :

DIDIER D'OURCHES, Seigneur de Cercueil, Vadoncourt, Germiny & Heillecourt, premier Gentilhomme & Ecuyer de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Chambellan, Maître-d'Hôtel ordinaire du Duc *Charles de Lorraine*, II. du nom, Capitaine de Bruyeres & Bailli d'Epinal. Il épouſa *Alix*, fille de *Nicolas Biliſtim*, Seigneur de Germiny, Froville & Magnieres, Commandant un Régiment de 700 Lanſquenets pour la France, & de *Marguerite de Méſieres*. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

NICOLAS D'OURCHES, Seigneur de Cercueil & d'Anthulli, Conſeiller d'Etat, Chambellan, Maître-d'Hôtel des Duc & Ducheſſe *de Bar*. Il ſe maria avec *Antoinette*, fille de *Georges de Saint-Belin*, Comte de Bielles, & de *Guillemette de Monconis*. Leur fils aîné, — HENRI D'OURCHES, Seigneur de Cercueil, d'Anthulli & de Saint-Vrin en Champagne, du chef de ſa femme *Madelene de Minette-de-Breuil*, commanda un Régiment du Duc *de Lorraine*, pour le ſervice du Duc *de Savoie*, & eut de ſon mariage,

CHARLES D'OURCHES, I. du nom, Seigneur de Cercueil, &c. Ecuyer de CHARLES III, Duc de Lorraine, qui ſe maria avec *Françoiſe*, fille de *Pierre Collignon de Silly*, Seigneur de Puligny, Centrey & Voilemont, &. d'*Anne Rollet*. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

CHARLES D'OURCHES, II. du nom, Seigneur de Cercueil, &c. mort Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il avoit épouſé *Anne*, fille de *Charles le Goullon*, Seigneur de Champel, Procureur-Général du Parlement de Metz, & de *Suſanne de Geoffroy*, de laquelle il a laiſſé : — 1. CHARLES, III. du nom, Comte D'OURCHES, né en 1722, Meſtre-de-Camp du Régiment Colonel-Général de Ca-

valerie ; — 2. N..., dit *le Chevalier* D'OURCHES, Capitaine de Cavalerie ; — 3. & MARGUERITE-JEANNE, mariée, en Août 1751, à *Charles*, Marquis *de Choiſy*, dont elle eſt la ſeconde femme. *Tab. Hiſt. Généal. & Chron. Part VII, p.* 329.

Les armes : *d'argent, au lion de ſable, couronné de même, armé & lampaſſé de gueules, l'écu gerbé d'or.*

OYENBRUGGHE : Famille noble du Brabant.

GÉRARD D'OYENBRUGGHE-DE-DURAS, Baron de Fontoy, obtint, en conſidération de ſes ſervices militaires & ceux de ſes ancêtres, l'érection de la Seigneurie de *Rooſt*, dans le Brabant, en *Baronnie*, par Lettres du 30 Août 1650.

OYSE-BRANCAS. *Voyez* BRANCAS.

OYSELET, en Bourgogne.

Etienne de Bourgogne ou *de Châlon*, Seigneur d'Oyſelet, étoit troiſieme fils d'*Etienne*, Comte *de Bourgogne*, & de *Béatrix*, Comteſſe *de Châlon*. Ses deſcendans prirent le nom D'OYSELET, & garderent les armes de la Maiſon de *Châlon*, mettant ſeulement la *bande vivrée* pour briſure. Cet *Etienne de Bourgogne*, vivant en 1240, eut pour fils,

ETIENNE, Seigneur D'OYSELET, vivant en 1301, qui laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & ETIENNETTE, femme de *Thibault*, Seigneur *de Cuſance*, en 1310, fils de *Geoffroi*, Seigneur *de Cuſance*, & de *Marguerite de Neufchâtel.*

JEAN, Seigneur D'OYSELET, de Clervaux & de la Villeneuve en 1336, épouſa *Marie de Rougemont*, dont : — ETIENNE, qui ſuit ; — & JEANNE, mariée, le 28 Mars 1356, à *Jean de Vienne*, Maréchal de Bourgogne & Amiral de France, fils de *Guillaume de Vienne*, Seigneur de Rollans, & de *Claudine de Chandebois.*

ETIENNE, III. du nom, Seigneur D'OYSELET, de Clervaux & de la Villeneuve, épouſa *Alix de Frolois*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Clervaux, rapporté après ſon aîné ; — 3. & WAUCHER, ou VAUTIER, Seigneur de la Villeneuve, marié à *Iſabeau*, fille de *N... de Beaufremont*, Chevalier, & d'*Agnès de Jonvelle*, dont : — GUILLAUME, Seigneur de la Villeneuve, vivant en 1430, dont on ignore la poſtérité ; — & PHILIBERT D'OYSELET, Chevalier, qui vivoit en 1451.

JEAN, II. du nom, Seigneur D'OYSELET & de Franc-le-Châtel, épouſa, en 1409, *Marguerite de Vergy*, fille de *Guillaume de Vergy*, Seigneur de Fort-ſur-Saone, & d'*Iſabeau de la Haute-Ribeaupierre*, dont : — ANTOINE, qui ſuit ; — & RICHARDE, femme, en 1437, de *Pierre de Choiſeul*, Seigneur d'Aigremont.

ANTOINE, Seigneur D'OYSELET & de Franc-le-Châtel, vivant en 1460, épouſa *Marie de Courcy*, dont, pour fille unique, — JEANNE D'OYSELET, femme de JEAN D'OYSELET, ſon couſin, Seigneur de Chaſſaigne, dont il ſera parlé ci-après.

Branche de CLERVAUX.

GUILLAUME D'OYSELET, Seigneur de Clervaux, ſecond fils d'ETIENNE, & d'*Alix de Frolois*, eut, entr'autres enfans :

CHARLES D'OYSELET, Seigneur de Chaſſaigne & de Clervaux, lequel fut pere de

JEAN D'OYSELET, marié, comme on vient de le dire, avec JEANNE, Dame D'OYSELET, fille d'ANTOINE, & de *Marie de Courcy*, dont il eut : — JEAN, qui ſuit ; — & MARIE, femme de *Claude de la Baume*, Seigneur de l'Abbergement, fils puîné de *Claude de la Baume*, Comte de Montrevel, & de *Gaſparde de Levis.*

JEAN, II. du nom de ſa branche, Baron D'OYSELET & d'Ericourt, Seigneur de Franc-le-Châtel & de Chaſſaigne, vivant en 1538, épouſa *Jeanne-Aymonde de Cuſance*, fille de *Claude*, Seigneur *de Cuſance*, Baron de Belvoir, & de *Phi-*

liberte de Lugny, dont : —— ERMENFROI, qui ſuit ; — & MARIE, femme de *Charles Bonton*, Seigneur du Fey.

ERMENFROI, Baron D'OYSELET & d'Ericourt, Seigneur de Franc-le-Châtel & de Chaſlaigne en 1578, épouſa *Anne d'Orſans*, dont il eut : — 1. ERMENFROI-FRANÇOIS, qui ſuit ; —— 2. THOMAS, Comte de Cantecroix, Prince du Saint-Empire, par ſon mariage avec *Caroline d'Autriche*, dont il eut, — EUGENE-LÉOPOLD D'OYSELET, Prince de Cantecroix, marié à *Béatrix de Cuſance*, fille de *Claude-François*, Baron *de Cuſance* & de Belvoir, & d'*Erneſtine de Wiltent-de-Bergues* ; — 3. & CLAUDE-FRANÇOIS, Baron de Villerchemin.

ERMENFROI-FRANÇOIS, Baron D'OYSELET & d'Ericourt, épouſa *Caroline de la Baulme*, fille d'*Emmanuel-Philibert de la Baulme*, Comte de Saint-Amour, & d'*Hélene Perrenot de Granvelle* : ils vivoient enſemble en 1620, & ont laiſſé pour fils :

ERMENFROI-FRANÇOIS, Baron D'OYSELET, II. du nom, dont nous ignorons la poſtérité.

De la même Maiſon étoit SIMONNE D'OYSELET, femme de *Louis de Morenc*, Seigneur d'Eſcrilles, vivant en 1560.

Les armes : *de gueules, à la bande vivrée d'or.*

* OZILLAC : Baronnie en Saintonge, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1623, regiſtrées à Bordeaux le 2 Mars 1624, en faveur de

Léon de Sainte-Maure, Comte de Jonzac, Chevalier des Ordres du Roi, dont le fils, — *Alexis de Sainte-Maure*, mort en 1677, ne laiſſa que cinq filles. — *Julie-Michelle de Sainte-Maure*, l'aînée, porta, en 1678, le Marquiſat *d'Ozillac* & le Comté de Jonzac, à ſon mari, *Pierre Bouchard d'Eſparbez-de-Luſſan*, Comte d'Aubeterre, Chevalier du Saint-Eſprit, petit-fils du Vicomte *d'Aubeterre*, Maréchal de France, dont la poſtérité a pris le nom de *Jonzac*. Voyez JONZAC & SAINTE-MAURE.

Additions après OGNA, *page* 65.

O-HEGUERTY : Ancienne Nobleſſe originaire d'Irlande, établie en France ſur la fin du dernier ſiécle, & fixée en Lorraine depuis 1720.

Elle a été maintenue dans ſa *nobleſſe d'ancienne extraction*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, donné à Lunéville le 12 Janvier 1761, & conſtaté de 22 ayeux, que nous rapporterons ci après, en faveur de PIERRE-CHARLES-DANIEL O-HEGUERTY, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de feu S. M. Polonoiſe, & Capitaine au Régiment de Lally. Il paroît, par cet Arrêt, que l'origine des O-HEGUERTY remonte à la plus haute antiquité, & qu'elle a été prouvée par des titres les plus authentiques, entr'autres :

1°. Par un Arbre Généalogique extrait des Archives du Royaume d'Irlande, par le Roi d'armes, ſigné à Dublin le 26 Avril 1754, ſcellé du grand ſceau de la Hérauderie d'armes, & certifié par le Duc *de Dorſet*, Viceroi d'Irlande, qui l'a également ſcellé de ſon ſceau.

Et 2°. par un autre Arbre Généalogique tiré des Archives du Royaume d'Angleterre, par les Rois d'armes de ce Royaume, qui y ont appoſé le grand ſceau de la Hérauderie de cette Monarchie, en préſence d'*Abraham Ogier*, Notaire Royal à Londres, le 24 Avril 1755, dont la ſignature a été légaliſée le même jour par le Duc *de Mirepoix*, alors Ambaſſadeur de France à la Cour de Londres. Ces deux Arbres Généalogiques en remontent la filiation à

I. ARASSUS O-HEGUERTY, Seigneur de Macherabeg, déja Gentilhomme, ainſi qu'il paroît par des titres qui exiſtent auxdites Archives, dans leſquels il eſt qualifié *Generoſus*, qualité qui lui eſt donnée, & à ſes deſcendans, juſqu'au XX^e

degré, dans tous les actes. Il eut d'*Anne O-Dogherty-de-Rashany*, son épouse, fille de *Jacques*,

II. Jacques O-Heguerty, qui s'allia avec *Jeanne*, fille de *Daniel Dermond-de-Glanavar*, Ecuyer.

III. Marmaduc O-Heguerty, leur fils, épousa *Catherine*, fille de *Jean Mac-Donogh*, de Altanner, Ecuyer, de laquelle il eut:

IV. Patrice O-Heguerty, I. du nom, marié avec *Griselle* ou *Grace*, fille de *Jean Manus-Guiglie*, de Killderry, Ecuyer, dont:

V. Jean O-Heguerty, I. du nom, qui épousa *Anne*, fille de *Doulack Mac-Cuillin-de-Brich*. Il en eut:

VI. Niell O-Heguerty, marié à *Catherine Diry*, fille du Colonel *Jean Diry*, dont:

VII. Edmond O-Heguerty, I. du nom, qui prit pour femme *Eléonore Mac-Bride*, de Killmore, fille du Capitaine *Roger Mac Bride*.

VIII. Jean O-Heguerty, II. du nom, leur fils, épousa *Marie O-Duvin-de-Monterlony*, fille de *Térence*, Ecuyer, de laquelle vint:

IX. Corneill O Heguerty, marié avec *Brigitte*, fille de *Neill O-Dogherty-de Cashell*. Il en eut:

X. Mortagh O Heguerty, qui servit en qualité de Capitaine, & épousa *Finelle*, fille de *Jean O-Kelly-de-Ballashany*, Ecuyer, dont:

XI. Patrice O-Heguerty, II. du nom, marié à *Griselle*, fille de *Roger Mac-Cormick*, Ecuyer.

XII. Jacques O-Heguerty, II. du nom, leur fils, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

XIII. Denis O-Heguerty, Lieutenant au Régiment d'O-Neill, qui épousa *Eléonore*, fille de *Philippe Mac-Donogh-de Brochach*, Ecuyer, & en eut:

XIV. Jean O-Heguerty, III. du nom, marié à *Rose*, fille *Jean Mac-Ginnis*, Ecuyer.

XV. Maurice O-Heguerty, I. du nom, leur fils, épousa *Unitas*, fille de *Jean O-Neill*, surnommé *le Rouge*, Ecuyer. De ce mariage vint:

XVI. Edmond O-Heguerty, II. du nom, qui s'allia avec *Jeanne*, fille de *Denis Walsh de Dungavan*, Gentilhomme de la race des anciens Anglois, nommée *Race Strongbonienne*, dont:

XVII. Maurice O-Heguerty, II. du nom, marié à *Rose*, fille de *Niell O-Quinn*, de laquelle il eut:

XVIII. Daniel O-Heguerty, I. du nom, qui épousa *Rose O-Cahan*, fille de *Térence O-Cahan*, l'un des principaux Seigneurs du Comté de Derry.

XIX. Hugues O-Heguerty, leur fils, s'allia avec *Honorée*, fille de *Negelle O-Duvin*, surnommé *le Grand*, Gentilhomme de la Race Meleſienne, dont:

XX. Denis O-Heguerty, II. du nom, qualifié dans différens actes, ainsi que ses prédécesseurs, du titre de *Generosus*. Il épousa *Catherine*, fille de *Denis Mac-Guire*, Seigneur de Clossagh. Elle étoit morte en 1691, qu'il passa en France par le conseil de ses enfans, & mourut à Dinan en Bretagne, âgé d'environ 70 ans, le 26 Mai 1692, ainsi qu'il paroît par son extrait mortuaire, dans lequel il est qualifié *Gentilhomme Irlandois*, veuf de *Catherine Mac-Guire*, & *ancien Seigneur de Brookhall*, dans la Province d'Ultonie, au Royaume d'Irlande. Il eut, entr'autres enfans: — 1. Daniel, qui suit; — 2. Patrice, Religieux de l'Ordre des Freres-Prêcheurs en Irlande, qui suivit son pere & son frere en France en 1691, mourut à Saint-Malo en Bretagne, le 23 Octobre 1703, & fut inhumé le lendemain dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville; — 3. & une fille, mariée à *Charles O-Dogherty*, Ecuyer, Colonel d'Infanterie, qui suivit son beau pere en France.

XXI. Daniel O-Heguerty, II. du nom, Ecuyer, leva en Irlande, dès le commencement de la révolution, en 1688, arma & entretint à ses frais, pendant 6 mois, une Compagnie de 100 hommes, dans le Régiment de *Charles O-Neill*, devenu Talbot, dont il fut Major, & qu'il conduisit en France, lorsqu'il y passa, en 1691, à la suite de Jacques II, Roi d'Angleterre, en exécution de

la capitulation de Limmerick, qui termina la guerre & la révolution du Royaume d'Irlande. Il avoit été ſucceſſivement Aide-de-Camp Général du Duc *Tirconnel*, Viceroi d'Irlande, & du Comte *de Lauzun*, Général de l'armée Françoiſe dans le même Royaume. Après avoir ſervi longtems, il ſe fixa en Lorraine, où il s'attacha à l'éducation de ſes enfans, & y acheta, 1°. par contrat paſſé devant Notaires à Nancy, le 15 Mai 1720, du Baron *de Bauffremont*, les Terres & Seigneuries de la Neuvelotte & de la Grange; 2°. par autre contrat paſſé le 18 Juillet ſuivant, une maiſon à Nancy, rue Saint-Dizier. Il fut reconnu pour *Gentilhomme d'extraction*, dont la Famille avoit poſſédé pendant pluſieurs ſiécles la Terre de *Brookhall*, anciennement nommée *Clunſullagh*, proche Londondery en Irlande, avec tous les droits, priviléges & prééminences attribués à la Nobleſſe d'ancienne extraction. Il mourut en Lorraine, ſur la Paroiſſe de Badonvillers, ſubitement d'une goutte remontée, le 6 Août 1745, âgé de 92 ans, & fut inhumé le lendemain en ladite Egliſe. Il avoit épouſé *Griſelle* ou *Grace O-Mulvany-de-Roote*, fille de *Negelle O-Mulvany-de-Bally*, d'une Maiſon reconnue être iſſue des anciens Seigneurs de ce nom, par acte de notoriété paſſé devant Notaires le 16 Décembre 1724. Elle eſt morte à Nancy le 27 Août 1752, âgée d'environ 88 ans, & a été inhumée le lendemain en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Roch de la même Ville. De ce mariage ſont iſſus: — 1. PATRICE O-HEGUERTY, IV. du nom, né en Irlande, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 1 Janvier 1748, & Colonel à la ſuite du Régiment de Berwick, Irlandois. Il ſervit en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Lally, Irlandois, par Commiſſion du 1 Octobre 1744, à la création de ce Régiment; fut fait Colonel ſur le champ de bataille à Fontenoy, le 11 Mai 1745, par feu Sa Majeſté Louis XV, qui eut la bonté de lui dire, à la tête de l'Armée, qu'*Elle lui conféroit ce grade par rapport à ſa fermeté.* Il reçut un coup de feu dangereux à la bataille de Lawfeldt, & le Roi eut l'attention de lui faire écrire par *M. d'Argenſon*, alors Miniſtre de la Guerre, du Camp de la Commanderie le 27 Juillet 1747, en ces termes.

« Le Roi voulant, Monſieur, vous donner des marques de la ſatisfaction qu'il » a de la maniere dont il a vu que vous vous êtes comporté à la bataille de » Lawfeldt, & en conſidération de la bleſſure que vous y avez reçue, Sa Ma» jeſté m'a ordonné de vous mander qu'elle vous accordoit 1200 livres de pen» ſion ſur ſon Tréſor Royal. Je vous en donne avis, & ſuis, &c. ». Il eſt mort ſans alliance il y a quelques années; — 2. DOMINIQUE, qui ſuit; — 3. PIERRE-ANDRÉ, rapporté après ſon aîné; — 4. FRANÇOIS-BERNARD, mentionné enſuite; — 5. SARA, née en Irlande, reſtée fille; — 6. & MARIE-CHARLOTTE-CÉCILE-VERTU, née à Caen le 5 Avril 1705, batiſée le même jour en l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame de la même Ville, mariée à *N... Fontaine*, Ecuyer, ci-devant Major de Cavalerie au ſervice de Dannemarck, & enſuite Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde de S. A. R. LÉOPOLD, Duc de Lorraine & de Bar.

XXII. DOMINIQUE O-HEGUERTY, Comte de Magnieres, & Seigneur Voué de la ville de Rambervillers en Lorraine, né à Saint-Germain-en-Laye le 18 Avril 1699, nommé DENIS dans ſon extrait batiſtaire, a épouſé, à Paris, en 1726, Dame *Françoiſe Corre*, veuve de M. *Danlezy*, de l'ancienne Maiſon de *Gamache*, dont: — 1. EDOUARD-DANIEL O-HEGUERTY, né à Paris le 24 Janvier 1729, batiſé à Saint Euſtache. Il eſt Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, & eſt marié à Demoiſelle *Auguſtine du Flos*; — 2. & FRANÇOISE-ANNE O-HEGUERTY, mariée à *N... Morgan*, Ecuyer, Seigneur de Frucourt en Picardie, ci-devant Capitaine de Dragons, dont deux garçons & deux filles.

SECONDE BRANCHE.

XXII. PIERRE-ANDRÉ O-HEGUERTY, Seigneur de Villey-le-Sec & Chantheu, né & batiſé à Dinan en Bretagne, le 31 Décembre 1700, eſt nommé PIERRE ſeulement dans ſon extrait batiſtaire, quoiqu'il ſoit nommé PIERRE-ANDRÉ dans tous les actes qu'il a paſſés, notamment dans ſon contrat de mariage du 4 Septembre

tembre 1738, dans lequel il eſt qualifié *Procureur-Général au Conſeil Supérieur, Juge de Police du Quartier de Sainte-Suzanne, & y commandant en chef à l'Iſle de Bourbon.* Il a épouſé, le 14 du même mois, *Marie-Françoiſe Verdiere*, ſœur de *Charles*, Colonel de Dragons, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & fille de *Charles-François Verdiere*, Ecuyer, Capitaine Réformé dans les troupes de France, par Commiſſion du 31 Juillet 1741, allié à la principale Nobleſſe de Bretagne, & de Dame *Théreſe Guenelle-l'Ollivier-du-Pleſſis.* Il a été enſuite premier Conſeiller à l'Iſle de Bourbon, par Proviſions du 26 Mars 1741; de retour en France, le feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, l'a fait Cenſeur Royal; a été honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, par Brevet de ce Prince, du 1 Mars 1751; ancien Commandant pour le Roi de l'Iſle de Bourbon, & ſeul Seigneur haut, moyen & bas Juſticier de la Terre de Villey-le-Sec. Il a acquis, par contrat du 28 Janvier 1749, du Sieur *Richer*, Tréſorier de l'Hôtel-de-Ville de Nancy, une maiſon ſituée dans la même Ville, ſur la place Saint-Georges, où il demeuroit. Il eſt mort, & ſa femme eſt décédée à Paris le 2 Février 1746, âgée de 25 ans. Elle a été inhumée le lendemain en l'Egliſe Saint Euſtache. De ce mariage eſt iſſu pour fils unique:

XXIII. PIERRE-CHARLES-DANIEL O-HEGUERTY, né à l'Iſle de Bourbon le 3 Mai 1742, batiſé le même jour, qui eſt entré Lieutenant de la Colonelle du Régiment de Lally, a été ſucceſſivement Capitaine en ſecond, & Capitaine en pied, en 1756, dans le même Régiment; a été fait Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du feu Roi STANISLAS, par Brevet de 1759; & lors du départ de ſon Régiment pour l'Inde, étant tombé dangereuſement malade, il demanda & obtint du Miniſtre, de ſervir en Allemagne, en qualité d'Aide-de-Camp; ſe trouva à la bataille de Roſbach: après cette campagne il s'embarqua ſur le premier Vaiſſeau pour rejoindre ſes Drapeaux à Pondichery, où il a glorieuſement ſervi. C'eſt en ſa faveur & en conſidération de ſes ſervices, tant en France qu'auprès du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, que ce dernier Monarque lui a accordé, le 12 Janvier 1761, des Lettres-Patentes qui reconnoiſſent ſa *nobleſſe d'ancienne extraction*, & qui ont été confirmées par un Arrêt du 26 Janvier de la même année: ces Lettres ont été duement enthérinées & enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Lorraine le 18 Février ſuivant. Il ſert encore, & eſt Seigneur de Villey-le-Sec & de Chantheu, par la mort de ſon pere. De Demoiſelle *Barbe Juſtine*, ſon épouſe, fille de Meſſire *Marc Anthoine*, Préſident de la Chambre des Comptes de Lorraine, il a: — PIERRE-FRANÇOIS & PIERRE-ANTOINE O-HEGUERTY.

TROISIEME BRANCHE.

XXII. FRANÇOIS-BERNARD O-HEGUERTY, né à Caen le 12 Février 1703, batiſé le même jour, en l'Egliſe de Notre-Dame de ladite Ville, quatrieme fils de DANIEL O-HEGUERTY, & de *Griſelle* ou *Grace O-Mulvany de Roote*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment Irlandois de Dillon, Infanterie, s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy, où il a été dangereuſement bleſſé: ne pouvant plus faire ſon ſervice à l'armée, en qualité de Lieutenant-Colonel, Commiſſion qu'il reçut du Roi le 21 Mars 1747, il a eu, ſuivant un ordre de Sa Majeſté, du 22 Mars 1748, en l'abſence du Marquis *d'Armentieres*, le commandement des Villes d'Oudenarde & d'Ath, où il a commandé juſqu'à l'entiere évacuation des Pays Bas. Il a eu ſous ſes ordres, dans cette derniere Place, les deux Compagnies de Mouſquetaires, 4 bataillons d'Infanterie & de Cavalerie; a obtenu ſa retraite avec une penſion de 1200 livres le 3 Mai 1757; & a été Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi STANISLAS, dès ſon avénement à la Couronne de Pologne, par Lettres-Patentes du 5 Octobre 1737. Il a épouſé, en 1732, Damoiſelle *Barbe Gaucher*, avec laquelle il vit en Lorraine, dont:

XXIII. LOUIS-FRANÇOIS O-HEGUERTY, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-

Colonel du Régiment Irlandois de Berwick, Infanterie, marié, en 1771, à Demoiſelle *Marie Pirlot*, de laquelle il a FRANÇOIS-LOUIS O-HEGUERTY.

Les armes : *d'argent, à un chêne arraché de ſinople, au chef de gueules chargé de trois colombes du champ.* Cimier : *un caſque de profil doré ſur le devant, orné de ſes lambrequins d'argent, de gueules & de ſinople, & ſommé d'un dextrochere levé & cuiraſſé, tenant en ſa main de carnation, un ſabre ou cimeterre d'argent, à la poignée & garde d'or.* Deviſe : NEC FLECTITUR, NEC MUTANT.

Généalogie dreſſée ſur les originaux en parchemin deſdits Arrêts & Lettres-patentes ci-deſſus énoncés, qui nous ont été communiqués.

OILLIAMSON ou WILLIAMSON, originaire d'Ecoſſe, dans la Province de Cromarti. Maiſon *noble d'extraction*, qui ſubſiſte encore en pluſieurs branches dans les trois Royaumes de la Grande Bretagne.

Elle a eu, avant ſon arrivée en France, des alliances les plus illuſtres, principalement avec la Maiſon Royale de STUART, & depuis qu'elle eſt établie en France, (ſous le regne de CHARLES VIII,) elle a toujours été attachée à la perſonne de nos Rois & à leur ſervice : elle a auſſi contracté des alliances avec les Maiſons les plus diſtinguées du Royaume, ſur-tout de la Province de Normandie.

La difficulté de prononcer le nom de WILLIAMSON, conformément aux langues Ecoſſoiſe & Angloiſe, a fait varier la maniere de l'écrire, ce qui fait qu'on trouve dans différens actes *Willanſon*, de *Oillenſon*, d'*Ouillenſon*, *Oeillanſon*, *Eoilliamſon*, enfin d'*Oilliamſon*, qui eſt celle adoptée depuis plus de 20 ans, par toutes les branches de cette Maiſon. Le premier connu par filiation ſuivie eſt :

I. DUNCAN WILLIAMSON, Chevalier, qui épouſa, en 1381, *Alix*, fille de *Mackenſie de Kentall*, & en eut :

II. THOMAS WILLIAMSON, Chevalier, marié en 1405, à *Iſabelle*, fille de *David Forguhart de Gilmerſeroſt*, & d'*Iſabelle Crawford de Drongorman*. Leur fils fut :

III. DONALD WILLIAMSON, Chevalier, qui s'allia, en 1430, avec *Mariette*, fille du Chevalier *Guillaume Graham*, Lord Kincardin, & de *Mathilde*, fille du Chevalier *Jean Oliphant d'Aberdalgy*, dont :

IV. GUILLAUME WILLIAMSON, Chevalier, qui fut marié deux fois, & épouſa en ſecondes noces, en 1475, *Marguerite des Eſſars*. Il en eut :

V. THOMAS WILLIAMSON, II. du nom, ou D'OILLIAMSON, Chevalier, qui paſſa en France ſous le regne de CHARLES VIII, en 1495, & fut Archer de la Garde Ecoſſoiſe. Il épouſa, le 8 Mars 1506, *Marguerite Rault*, fille & héritiere de *Guillaume Rault*, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Hermé. Le Roi FRANÇOIS I lui fit don, par Lettres données à Paris le 30 Décembre 1518, de 70 écus d'or, qu'il employa à acquitter les droits du treizieme des Seigneuries du Tremblé & du Bourg, dont il venoit de faire l'acquiſition de *Guillaume de la Cheſe*, Ecuyer. Il acheta encore, en 1520, la Seigneurie d'Ouilly-le-Baſſet dans la Province de Normandie. De ſon mariage vinrent : —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit, tige des Seigneurs de Saint-Germain ; —— 2. THOMAS, auteur de la branche de Courcy, rapportée ci-après ; — 3. & JACQUES, marié, en 1546, à *Anne Fortin*, dont une fille, mariée à *François de Rabodanges*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ſon Ordre, & Capitaine de 50 hommes d'armes.

VI. FRANÇOIS D'OILLIAMSON, Chevalier, Seigneur de Lonlay, de Saint-Germain & du Meſnil-Hermé, fut un des 25 Archers de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, & épouſa, en 1532, *Jeanne de Saint-Germain*, fille & héritiere de *Michel de Saint-Germain*, Ecuyer, & de *Stevenote le Veneur*, conjointement avec ſa ſœur, *N... de Saint-Germain*, mariée à *Gui de Harcourt*. FRANÇOIS eut pour fils :

VII. THOMAS D'OILLIAMSON, III. du nom, Chevalier, Marquis de Saint-Ger-

main, Seigneurs de Lonlay, du Meſnil-Hermé & Cahan, qui fut Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, & épouſa, le 22 Mai 1581, *Louiſe de Tiercelin*, fille aînée de *Jacques de Tiercelin*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain de Poſſé, & de *Charlotte du Jay*, Dame de Fercourt, dont :

VIII. Tannegui d'Oilliamson, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis de Saint-Germain-Langot, Seigneur de Lonlay, Poſſé, & la Beſchoire, Lieutenant de 100 hommes d'armes, marié, en 1616, à *Renée de Pellevé*, fille de *Nicolas de Pellevé*, Comte de Flers, Châtelain de Condé-ſur-Noireau, & d'*Iſabeau de Rohan*, fille du Prince de *Guimenée*. De ce mariage vint :

IX. Jacques d'Oilliamson, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Seigneur de Lonlay, Cahan, les Loges, la Beſchoire, la Nocherie, Capitaine d'une Compagnie des Chevaux-Légers, qui épouſa, le 12 Juillet 1648, *Marie-Gabrielle de Millet*, fille de *Pierre de Millet*, Chevalier, Seigneur de Burlieres & de *Véronique de Meculne*. Il en eut :

X. Pierre d'Oilliamson, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Baron de Caligny, Seigneur de Lonlay, Cahan, les Loges, la Beſchoire, la Nocherie, marié, le 21 Juillet 1695, avec *Théreſe Alain*, Dame de Lancelin, fille de *Jacques Alain*, Ecuyer, Seigneur de la Mare, & de *Marie Coroller*, dont : — Jacques-Gabriel-Alexandre, qui ſuit ; — & François-Henri-Pompone, Chevalier, Comte d'Oilliamson, Chambellan de feu Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & ancien Capitaine de Cavalerie, vivant, non marié, en 1776.

XI. Jacques-Gabriel-Alexandre d'Oilliamson, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Baron des Baux, de Lonlay & autres lieux, a obtenu de Louis XV, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1739, données à Verſailles, la réunion & l'érection en *Marquiſat*, ſous le nom d'*Oilliamſon*, des Terres de Baux, Caligny, Montilly, la Baſoque, les bois de Montaigu, les Loges, qui faiſoient partie du Marquiſat de Saint-Germain ; & ces Lettres ont été enregiſtrées où beſoin a été. Il a épouſé, le 21 Juin 1717, Gabrielle-Marie-Jeanne d'Oilliamson, ſa couſine-germaine, fille de René d'Oilliamson, & d'*Anne Amellon*, dont : — 1. Jacques-Gabriel-Robert, qui ſuit ; — 2. François Henri, appellé *le Chevalier d'Oilliamſon*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis ; — 3. & Gabrielle-Françoise d'Oilliamson, mariée à François-Hardouin, Marquis de Courcy, &c. dont il ſera parlé à la branche ſuivante.

XII. Jacques-Gabriel-Robert, Marquis d'Oilliamson, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 8 Janvier 1759, *Marguerite-Anne-Louiſe de Pierrepont*, fille & héritiere de *Jean-Louis de Pierrepont*, Marquis des Biars, & de *Coline de Geraldin*. Elle a été préſentée au Roi en Décembre 1775, & a de ſon mariage : — Guillaume-Louis-Gabriel-Raimond d'Oilliamson, né le 26 Janvier 1769 ; — & Marie-Françoise, née le 25 Mars 1764.

Branche d'Oilliamson-Courcy.

VI. Thomas d'Oilliamson, ſecond fils de Thomas, II. du nom, & de *Marguerite Rault*, fut un des 25 Archers de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, & Chevalier de ſon Ordre de Saint-Michel en 1570. Il avoit épouſé, le 3 Décembre 1546, *Jeanne Fortin*, fille de *Jacques Fortin*, Seigneur d'Eſſon, Coulibœuf, & du Meſnil-Raoul, & d'*Anne de Tollevaſt*, dont : — Julien, qui ſuit ; — & Jean, auteur de la branche d'Ouilly, rapportée ci-après.

VII. Julien d'Oilliamson, Enſeigne de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vicomte de Coulibœuf, épouſa, le 8 Février 1593, *Marie-Grente*, fille de *Robert Grente*, Chevalier, Seigneur de Bavent, dont :

VIII. Jacques d'Oilliamson, Vicomte de Coulibœuf, Baron de Courcy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant des Gendarmes du Duc *de Longue-*

ville, puis Capitaine-Général des Côtes depuis Honfleur juſqu'à la riviere de Touque, qui ſe maria, le 27 Septembre 1640, avec *Françoiſe Boutin*, fille de *Pierre Boutin*, Chevalier, dont il partagea les biens avec les co-héritiers le 4 Janvier 1651. De cette alliance il eut :

IX. René d'Oilliamson, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Bavent, Anglecheville, Fribois, qui épouſa, par contrat du 29 Juin 1681, *Louiſe-Catherine Rouxel de Medavy*, fille de *Pierre Rouxel de Medavy*, Comte de Grancey, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Henriette de la Pallu*. Il en a eu :

X. Hardouin-François d'Oilliamson, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Bavent, &c. qui s'eſt marié, le 22 Juillet 1703, avec *Charlotte Duval*, fille de *François Duval*, Chevalier, Seigneur de Lonchal, Neauphe, Cordey, Occagne, premier Maréchal des Logis du Duc d'Orléans, Régent du Royaume, ſous la minorité de Louis XV, & de *Catherine de Brulé*. De ce mariage eſt ſorti :

XI. François-Hardouin d'Oilliamson, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Cordey, Villiers-le-ſec, &c. Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, puis Maréchal des Logis de S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent. Il a épouſé, le 22 Juillet 1736, Gabrielle-Françoise d'Oilliamson, fille de Jacques-Gabriel-Alexandre d'Oilliamson, Marquis de Saint-Germain, & de Gabrielle-Marie-Jeanne d'Oilliamson, dont : — 1. Marie-Gabriel-Eléonor, qui ſuit ; — 2. Thomas-Gabriel-François, *Vicomte d'Oilliamſon*, Capitaine des Carabiniers de Monsieur, frere du Roi ; — 3. Thomas-Hardouin, Vicaire-Général du Diocèſe de Rouen ; — 4. N... morte, mariée *à Louis-Narciſſe-Marc-Antoine de Beaurepaire*, dont un fils ; — 5. & N... d'Oilliamson, morte, ſans enfans de ſon mariage avec *N... de Labbé*, Chevau-Léger de la Garde du Roi.

XII. Marie-Gabriel-Eléonor, Comte d'Oilliamson, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, a monté dans les carroſſes de Sa Majeſté en Décembre 1775, d'après ſes preuves faites par M. *Cherin*, Généalogiſte de l'Ordre du Saint-Eſprit : il n'eſt point marié en 1776.

Branche d'Oilliamson d'Ouilly.

VII. Jean d'Oilliamson, ſecond fils de Thomas, III. du nom, & de *Jeanne Fortin*, Seigneur d'Ouilly, de Cambercourt, épouſa, le 4 Juin 1606, *Marie le Gardeur*, fille d'*Olivier le Gardeur*, Ecuyer, & de *Marguerite Gaude*. Il en eut :

VIII. Louis d'Oilliamson, Seigneur d'Ouilly-le-Baſſet & de Cambercourt, marié, en 1636, à *Marie Groult*, fille de *Jacques Groult*, Ecuyer, & de *Marie de Bertoute*, dont :

IX. Tannegui d'Oilliamson, Seigneur d'Ouilly & de Saint-Georges, qui épouſa, le 1 Mars 1683, *Simonne Martin*, fille de *N... Martin*, Ecuyer. Il en a eu beaucoup d'enfans, dont il ne reſte plus qu'un fils qui ſuit, & N... d'Oilliamson, mariée à *N... de Bremoy*.

X. N... d'Oilliamson, Seigneur d'Ouilly, eſt marié à *N... de Cheux*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'azur, à une aigle d'argent éployée, membrée & becquée d'or, poſée ſur un baril auſſi d'or, relié d'argent.* Deviſe : Venture and win ; en François : *hazard & gain.*

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

PAD PAG

*PADIÈS : Terre dans l'Albigeois, dont le chef-lieu étoit une petite ville.

Les Seigneurs de *Sanhiac* en étoient co-Seigneurs, avec les Seigneurs *de Roquefeuil*, qui en ont toujours conservé une partie & toute la Juſtice, depuis le mariage d'*Antoine de Roquefeuil*, ſecond fils d'*Antoine* I, & de *Delphine d'Arpajon*, avec *Blanche de Padiès*. Voyez ROQUEFEUIL.

PAGAN, en Languedoc, Diocèſe de Toulouſe : C'eſt, ſuivant un *Mémoire* envoyé en 1758, une des plus anciennes Familles nobles de la Province.

On lit dans l'Hiſtoire de France, lors de la paix entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre, que la place de Giſors, alors chef du Royaume, du côté de la Normandie, fut donnée en garde, par les deux Rois, à un Seigneur appellé PAGAN. En 1117, HUGUES DE PAGAN, & *Geoffroi d'Adhémar*, tous deux Gentilshommes de Toulouſe, furent les premiers qui fonderent l'Ordre des pauvres Chevaliers, Religieux de la Sainte Cité, qui dans la ſuite furent appellés *Templiers*. Un HUGUES & BERTRAND DE PAGAN rendirent hommage au Roi, en 1170, de leurs Fiefs. On lit dans les Annales de Toulouſe, par *La Faille*, qu'ARMAND DE PAGAN fut Capitoul de Toulouſe en 1285 & 1320; que JEAN DE PAGAN l'étoit en 1313, 1330 & 1344; que RAIMOND DE PAGAN l'étoit en 1321, 1328 & 1339. Ils ſont nommés en Latin *Pagani*, *Pagano*, & en François PAGAN. On les appelloit *Ecuyers*, parce qu'ils étoient militaires & qu'ils commandoient, dans les occaſions, la Nobleſſe & les armées.

La Famille de PAGAN, aujourd'hui établie à Toulouſe, qui ſe dit deſcendre de cette ancienne Nobleſſe, ne peut remonter ſa filiation ſuivie qu'à GUILLAUME DE PAGAN, fils d'ARNAUD, & de *Marie d'Agouſt*, appellé *le Capitaine Riolas*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur des Pays & Terres de Saint-Dizier, Guidon de 50 Gendarmes des Ordonnances du Roi, qui ſe diſtingua à la bataille de Pampelune, donnée entre les François & les Eſpagnols, laquelle décida, en 1562, du ſort du Royaume de Navarre. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Toulouſe, devant *la Bonne*, Notaire de cette Ville, le 20 Juillet 1525, *Catherine de Gaſſion*, dont :

II. Dominique de Pagan, connu, comme ſon pere, ſous le ſurnom de *Capitaine Riolas*. Il fut Capitoul de Toulouſe, du rang des Nobles, en 1566, & ſe diſtingua à la bataille de Dreux. De ſon mariage, contracté le 20 Juillet 1572, devant *Taillefer*, Notaire à Toulouſe, avec *Philippe de Cuſtos*, il eut :

III. Bernard de Pagan, Seigneur de Riolas, marié à *Louiſe de Bailhac*, laquelle, ſuivant un contrat du 25 Novembre 1605, eut une augmentation de dot. Leur fils fut :

IV. Pierre de Pagan, Seigneur de Caſtilhon & de Florin, aux Diocèſes d'Auch & de Lombès, qui, par contrat du 7 Mai 1643, retenu par *Cadeilhas*, Notaire de Fabas, épouſa *Paule de Grenier*, de Colomez. Il en eut :

V. Bernard de Pagan, II. du nom, Seigneur de Caſtilhon, qui, par contrat du 30 Septembre 1663, retenu par *Boubée*, Notaire de Villefranche, ſe maria avec *Henriette de la Roque*, fille du Baron de Tilloie, dont :

VI. Jacques de Pagan, qui a épouſé, par contrat paſſé le 12 Mars 1717, devant *Rolland*, Notaire de Cadenac en Querci, *Marguerite de Pommayrol*. De ce mariage ſont ſortis :

1. François de Pagan, Baron de Jalenques, ancien Mouſquetaire du Roi, qui n'étoit point marié en 1758; — 2. Antoine, Prêtre, Bénéficier à Lombès; — 3. Jean-Raimond, Officier au Régiment de Piémont en 1758; — 4. & Anne-Philippette, non mariée.

On trouve une Marguerite de Pagan, mariée en 1305, dans la Maiſon de *Cruſſol-Uzès*.

Les armes : *d'azur, à 4 barres d'argent, deux lions de ſable paſſans l'un ſur l'autre, brochant ſur le tout.*

Il y avoit une autre Famille du nom de Pagan, établie à Avignon, éteinte dans Blaise-François, Comte de Pagan, un des ſçavans Ingénieurs du ſiécle paſſé, mort à Paris le 18 Novembre 1665, âgé de 61 ans, 8 mois, ſans avoir été marié, & inhumé dans l'Egliſe des Religieux de la Croix au Fauxbourg Saint-Antoine. Voyez ſon Eloge dans *Moréri*, & la Généalogie de ſa Famille dans l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *Tome II, p.* 310 *& ſuiv.*

Les armes : *bandé d'or & d'azur, au chef d'hermines, l'écu bordé* d'Anjou-Sicile *& de* Jérusalem, *de 8 piéces.*

PAGÉS (de), en Catalogne & à Perpignan : Cette Famille, diviſée en deux branches, remonte à

Ponet de Pagés, Gouverneur de Caſtille en 1213. De la premiere eſt, en 1771, Antoine-Louis-Barthelemi-Bonaventure de Pagés-de-Copons, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean de Pla-de-Corps, de Montbron & de Pujols, &c. né le 23 Août 1703, reçu au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collége Mazarin, ſur les preuves de ſa nobleſſe, faites le 1 Février 1716. Il a pour frere Michel de Pagés de-Copons. Ce ſont eux, qui, par acte du mois de Juillet 1766, ont reconnu pour parens & iſſus de la même tige, MM. de Pagés-de-la-Calletiere & de Fallière, dont on va parler.

La ſeconde branche ſubſiſte dans Jean-Hilaire de Pagés-de-la-Calletiere, Ecuyer, né le 2 Septembre 1718, Chevalier de Saint-Louis en Mai 1751, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment Royal-Comtois, Infanterie, le 12 Avril 1760, & Commandant du bataillon dudit Régiment le 30 Janvier 1762. Il s'eſt trouvé dans toutes les affaires des Régimens où il a ſervi, & notamment aux batailles de Guaſtalla, de Parme, de Raucoux, de Lawfeldt & de Creivelt, aux ſiéges de Fribourg, de Mons, de Saint-Guilain, de Namur, &c. De ſon mariage, célébré à l'Iſle de Rhé le 31 Décembre 1763, avec *Françoiſe Penaud*, veuve d'*Anet-Jean de Guymard*, il a pour enfans; — 1. Pierre-Hilaire de Pagés-de-la-Calletiere, né le 19 Septembre 1764; — 2. & Elie-Jacques, né le 29 Septembre 1765.

Hilaire-Benjamin de Pagés-de-Fallière, Ecuyer, frere du précédent, né le 21 Novembre 1719, Chevalier de Saint-Louis le 11 Mai 1735, quitta les Grenadiers-Royaux le 1 Janvier 1759; fut nommé Commandant du Régiment des recrues des Colonies le 1 Mai 1765; & a obtenu, le 12 Octobre 1766, une Commiſſion de Lieutenant-Colonel. Il a été à toutes les opérations de guerre où ſe ſont trouvés les différens Corps où il a ſervi, notamment aux ſiéges de Fribourg, de Mons, de Saint-Guilain, de Namur, &c. & aux batailles de Raucoux, de Lawfeldt, d'Haſtenbeck, de Creivelt & de Minden. De ſon mariage, célébré à Dieppe le 31 Mars 1761, avec *Marie-Anne-Charlotte du Tronchay-de-la-Fortemaiſon*, fille de *Jean-Batiſte*, Ecuyer, Capitaine-Commandant les Compagnies d'Invalides en garniſon au Château de Dieppe, & d'*Anne du Royer-de-Bournonville*, ſont iſſus : — 1. Jean-Batiste-Louis-Marie-Hilaire de Pagés-de-Fallière, né le 6 Janvier 1762; —— 2. Jean-Batiste-François, né le 30 Octobre 1763; — 3. Marie-Catherine, née le 14 Juillet 1765.

Les armes : *d'or, à deux merles de ſable, affrontés.* Voyez *l'Armorial de France, Regiſtre VI.*

PAGI : Famille originaire de l'Etat de Gênes, où une de ſes branches jouit encore des priviléges de la Nobleſſe.

Jean Pagi la tranſplanta en Provence vers la fin du XV^e^ ſiécle. — Louis Pagi, ſon fils, fonda la Chapelle de Saint-Louis à Rognes. Il avoit épouſé *Jeanne de Rouilla*, & ſes deſcendans ont toujours vécu avec honneur.

Cette Famille eſt aujourd'hui diviſée en deux branches en Provence. La premiere, établie à Lambeſc, ſubſiſte dans la perſonne de

Joseph-Louis Pagi, marié avec *Catherine de Renaud*, fille de *François-Joſeph*, Lieutenant-Général des Soumiſſions, & de *Françoiſe de Felix*, dont deux fils & deux filles. L'aîné des fils a fait les trois dernieres campagnes de Flandres, dans les Mouſquetaires du Roi. Le cadet eſt Officier d'Infanterie.

La ſeconde branche, établie à Aix, a pour Chef, Jean-Claude Pagi, Tréſorier-Général de France, fils de Louis, mort Doyen des Tréſoriers-Généraux de France en la Généralité de Provence.

Moréri, le P. *Bouquerel* & autres font mention de pluſieurs hommes illuſtres que cette Famille a produits. Le premier & ſon Continuateur, citent, avec éloge, Antoine Pagi, Jean-Batiste-François, Antoine, II. du nom, & Joseph-Albert Pagi, Prévôt de l'Egliſe de Cavaillon, dont les écrits ſont auſſi connus qu'eſtimés.

L'Hiſtoire pour ſervir aux Hommes illuſtres de Provence, fait auſſi une mention fort honorable d'Antoine & de François Pagi.

Les armes : *d'azur, à trois tours d'or crenelées & ouvertes 2 & 1, ſurmontées d'une couronne d'or, d'un fleuron & de deux demi fleurons.*

PAIGE (le) : Maiſon iſſue des anciens Comtes de Brienne, en Champagne, par la branche des Comtes de Bar-*ſur-Seine*. Le nom de Bar qu'elle prit dans le XII^e^ ſiécle, fut changé enſuite en celui de Paige.

Les Mémoires de cette Famille portent que Guillaume, Comte de Bar-*ſur-Seine*, ſe trouva, avec le Roi Saint-Louis, à la Maſſoure, en 1250; & lorſque la Garde de ce Prince fut entiérement diſperſée, & que les infideles étoient prêts de fondre ſur lui, il fut courageuſement défendu par ce Guillaume de Bar, qui lui cria en termes gaulois : *ou que ſoit ſuivraie toy;* deviſe que ſa poſtérité a conſervé juſqu'aujourd'hui. Ce *cri* même donna lieu au changement de nom pour la poſtérité dudit Guillaume de Bar, (qui ſe titra enſuite le Paige-de-Bar, ou de Bar, dite le Paige) car Saint-Louis, l'ayant appellé, à cauſe de cette belle action, ſon *Page* ou *Paige*, comme on l'écrivoit alors, ce nom eſt paſſé à tous ſes deſcendans, ce qui eſt d'autant plus croyable, que *Jacques Meyer* rapporte, dans ſes Chroniques de Flandres, ſous l'année 1250,

que ledit GUILLAUME DE BAR fut tué à la même action où SAINT-LOUIS fut fait priſonnier.

La Généalogie de cette Maiſon de BAR-*ſur-Seine*, ſurnommée LE PAIGE, eſt rapportée en extrait dans un certificat donné à Bruxelles le 22 Décembre 1775, à Meſſire ANTOINE-FRANÇOIS LE PAIGE, Seigneur de Cuerne, &c. ſur les piéces authentiques qu'il a produites à trois Hérauts d'armes, nommés : — Meſſire *Barthelemi-Joſeph Jaerens*, premier & plus ancien Roi d'armes Provincial de Sa Majeſté l'Impératrice Reine Apoſtolique en ſes Pays-Bas & Bourgogne, à titre de ſes Province & Duché de Lothier & de Brabant, & du Marquiſat du Saint-Empire, &c. — Le ſecond, *Philippe Jean-Batiſte O-Kelly*, Écuyer, Roi & Héraut d'armes Ordinaire de Sadite Majeſté, à titre de ſes Pays, Province & Comté de Hainaut, & ſon Avocat d'Office pour le Département Héraldique aux Pays-Bas; — Et le troiſieme, *Gillis-Ange Labiniau*, auſſi Roi & Héraut d'Armes de Sadite Majeſté en ſes Pays-Bas, à titre de la Province & Comté de Flandres. Cette déclaration, ou certificat, eſt enregiſtrée au Regiſtre des trois Hérauts d'armes à Bruxelles. D'après cette piéce authentique & le Mémoire qu'on y a joint, qui nous ont été adreſſés, en voici la filiation.

I. GAUTHIER, I. du nom, Comte DE BRIENNE, en Champagne, épouſa *Euſtache*, Comteſſe *de Bar-ſur-Seine*, (Voyez le P. *Anſelme*, *Tom. VI*, *p.* 127.) fille de *Renaud*, Comte *de Bar-ſur-Seine*, & de Tonnerre. Il fit quelques donations, du conſentement de ſa femme, en 1068, à l'Abbaye de Monſtier-Ramey, & ſe trouve nommé, avec elle & ſes enfans, dans les titres de cette Abbaye & de celle de Moleſme. Il vivoit encore en 1080, ſuivant *Alberic*. Ses enfans furent :

1. ERARD, I. du nom (le P. *Anſelme*, *ibid.* — *Item Spicil. Tom. IV*, *p.* 243.), Comte DE BRIENNE, pere, par ſa femme *Alix de Roucy*, de — GAUTHIER, II. du nom, Comte DE BRIENNE, Fondateur de l'Abbaye de Baſſe-Fontaine, marié à *Adélais de Baudement* (M. *Camuſat*, *Antiq. de Troyes*, *p.* 363 & 384. *Cartulaire de Marmouſtier.*), dont : — ERARD, II. du nom, Comte DE BRIENNE, qui épouſa *Agnès de Montfaucon*, dite *de Montbelliard*, & en eut, entr'autres enfans : — JEAN DE BRIENNE, Roi de Jéruſalem (Le P. *Anſelme*, *Ibid. p.* 132.).

2. MILON DE BRIENNE, Comte de BAR, dont nous allons donner la poſtérité; — 3. ENGELBERT, tige de toute la Maiſon de *Conflans*; — 4. GUI DE BRIENNE, nommé, avec ſes freres, dans les titres de l'Abbaye de Monſtier-Ramey; — & quatres filles.

II. MILON DE BRIENNE, I. du nom, Comte de Bar-ſur-Seine, par ſa mere *Euſtache*, Comteſſe DE BAR, ſecond fils de GAUTHIER, I. du nom, Comte DE BRIENNE, épouſa une Dame nommée *Mathilde*, du conſentement de laquelle il donna, à l'Abbaye de Moleſme, en 1116, tout ce qu'il poſſédoit en Seigneurie au village de Chapelle, avec les Coutumes de Vertaut & d'Eſſoïe, & ſon Château de Juilly. Il fit auſſi pluſieurs conceſſions à l'Abbaye de Monſtier-Ramey en 1100 & 1108, pour l'ame du Comte GAUTHIER, ſon pere, & celle d'*Euſtache*, ſa mere (Le P. *Anſelme*, *ibid. p.* 141 & 142, — *Item du Bouchet*, Hiſtoire de la Maiſon *de Courtenay*, *Liv. I*, *Chap. III.*). MILON, I. du nom, eut de ſon mariage : — 1. GUI, qui ſuit; — 2. GAUTHIER DE BAR, lequel aſſiſta, en 1131, à la confirmation des biens de l'Abbaye de Bronio au Comté de Namur (*Cartulaire de l'Abbaye de Bronio.*); — 3. RENAUD DE BAR, Abbé de Cîteaux en 1133, mort en 1151, ſuivant la Chronique de l'Abbé *Robert*; — 4. & EUSTACHE, Avoué de Bronio, vivant en 1440. (*Ibid. Item* Mirei, *Opera Diplom. Tom. I*, *p.* 93 & 689.).

III. GUI, I. du nom, Comte DE BAR-*ſur-Seine*, épouſa *Petronille*, dite *Eliſabeth* (*Cartulaire de Saint-Michel de Tonnerre.*), fille de *Heribrand*, Seigneur *de Hierges* près de Charlemont, & de *Hodierne de Réthel*; celle-ci fille de *Baudouin de Réthel*, Seigneur de Bourg dans le Réthelois, & d'*Ide de Bologne*, (*Hiſtoire de l'acquiſition des reliques de la Sainte Croix*, apportée de Jéruſalem, par MANASSÈS

NASSÈS DE BAR, Seigneur de Hierges. — Item *Hubner, Tablettes Généal. Part. I. Tab.* 34.), ſœur de *Godefroi*, dit *de Bouillon*, Roi de Jéruſalem. GUI, Comte DE BAR, I. du nom, fit des donations, l'an 1139, avec ſa femme & ſes enfans, à l'Abbaye de Saint-Michel de Tonnerre. Il vivoit encore en 1142, qu'il fut préſent, avec *ſaint Bernard*, Abbé de Clairvaux, à la priſe d'habit de Religieuſes, donné par *Godefroi*, Evêque de Langres, à *Mahaut* & *Helvide de Baudement*. Il eut pour enfans : — 1. MILON, Comte DE BAR, II. du nom, qui ſuccéda à ſon pere après l'an 1145, & mourut en 1151. Il avoit épouſé *Agnès de Baudement*, dont, pour fille unique : — PÉTRONILLE, Comteſſe DE BAR, mariée, en 1168, avec *Hugues du Puiſet*, & morte ſans enfans; — 2. MANASSÈS, qui ſuit; — 3 & 4. GUILLAUME & GUI, décédés ſans poſtérité; — 5. & MELISINDE, épouſe de *Simon de Rochefort*.

IV. MANASSÈS, Comte DE BAR (*André du Cheſne*, Hiſt. gén. de la Maiſon *de Montmorency*, *p.* 34.), ſuccéda à ſa mere dans la Seigneurie de Hierges, fut Seigneur de Ramath en Paleſtine, devint Connétable du Royaume de Jéruſalem ſous la Reine MELISINDE, ſa parente, fille de *Baudouin de Bourg*, Roi de Jéruſalem. Il donna, en 1140, une cenſe qu'il avoit à Milen près de Saint-Tron, à l'Abbaye de Saint-Gerard à Bronio, où il eſt inhumé avec ſa femme *Eliſabeth*, Comteſſe, en partie, *de Châlons-ſur-Saone* (*a*) fille de GUI, Comte *de Châlons*, par moitié (*Cartul. de l'Abbaye de Cluny.* — Item *Cart. de Bronio.* — *Généal. Hiſt. des Maiſons Souv. Tome IV*, *p.* 59.). Leurs enfans furent : — 1. HERIBRAND, mort 40 jours après ſon pere, & enterré à Bronio; — 2. MILON, III. du nom, dit d'abord *de Châlons*, puis Comte DE BAR-*ſur-Seine*, après la mort de PÉTRONILLE, Comteſſe DE BAR, ſa couſine germaine. Il épouſa *Meliſinde de Joigny* (L'Auteur *des Lignages de Coucy*, écrits en 1303. — Le P. *Anſelme*, *Tome VI*, *p.* 142.), & en eut : — JEAN, mort jeune; — & GAUCHER DE BAR, tué, avec ſon pere, au ſiége de Damiete, en 1219, ſans avoir laiſſé d'enfans de ſon mariage avec *Eliſabeth de Courtenay*, fille de PIERRE II. Empereur de Conſtantinople; — 3. THIBAUT DE BAR, Seigneur de Chanlot, marié à une Dame nommée *Marguerite*, de laquelle il eut deux filles, ſçavoir : — LAURENCE DE BAR-*ſur-Seine*, mariée à *Ponce*, Seigneur *de Cuſeau*, laquelle tranſporta le droit qu'elle avoit ſur le Comté de Bar-ſur-Seine à *Thibaut*, Comte *de Champagne*; — & PÉTRONILLE DE BAR, qui porta la Terre de Chanlot à *Gui de Chappes*, ſon mari; — 4. MANASSÈS, Doyen, enſuite Evêque-Duc de Langres, Pair de France, &c.; — 5. HENRI, qui ſuit; — 6. & ISABELLE DE BAR-*ſur-Seine*, femme 1°. d'*Anſeau*, Seigneur *de Traynel*, & 2°. de *Thibaut*, I. du nom, Comte *de Bar* en Barrois, dont deſcend toute la Maiſon de *Lorraine* & Bar (Le P. *Anſelme*, *Tome V. p.* 508.).

V. HENRI DE BAR, Seigneur de Hierges, ſe trouve nommé, avec ſon frere, HERIBRAND, dans l'Hiſtoire de l'acquiſition de la Sainte-Croix de Bronio (Mſſ. de *Nicolas de Laine*, Abbé de Bronio, décédé en 1448. — Item *Regiſtres* de la même Abbaye, communiqués par Dom *Eugene*, Prieur de cette Abbaye en 1774.), que MANASSÈS, ſon pere, avoit apportée de Jéruſalem. Il eſt auſſi nommé dans le teſtament de ſon pere, auquel il ſuccéda en la Seigneurie de Hierges, & fut Avoué de Haſbaie. Il épouſa *Yolante de Rumigny* (*Balduini*, *Avenn. Chronic. Cap. XV*, *p.* 19.), ſœur de *Hugues de Florines*, & de Rumigny, de laquelle vinrent : — 1. LOUIS DE BAR, Avoué de Haſbaie, mort ſans poſtérité (*Butkens*, *Trophées de Brab. Tom. I. p.* 421); — 2. GUILLAUME, qui ſuit; — 3. & YOLANTE DE BAR, Dame de Hierges (*Mirei Opera Diplom. Tom. IV*, *p.* 536), dont une fille, nommée *Meliſinde*, Dame de Hierges, épouſa *Gerard*, I. du nom, Seigneur *de Jauche*, pere de — *Gerard*, II. du nom, Seigneur *de Jauche* & de Hierges; — & de *Meliſinde de Jauche*,

(*a*) Elle avoit pour pere *Gui*, Comte *de Châlons*, qui étoit fils de *Guillaume*, Vicomte de Thiern, & d'*Adélais*, Comteſſe *de Châlons* en partie.

qui porta l'Avouerie de Haſbaie à *Goſvin de Limbourg*, ſon mari (*Butkens, ibid. Tome II, p.* 312 & 313.). Elle paſſa, par alliance, dans la Maiſon *de la Marck-de-Lumain.*

VI. Guillaume de Bar-*ſur-Seine* ſe croiſa avec *Hugues de Florines*, ſon oncle, en 1197, & reprit les villes de Joppé & de Bareth ſur les Infideles, ſuivant la relation de *Meyer*, dans ſa Chronique de Flandres. On lui donne pour femme *Amicie de Beaumont*, de laquelle il eut deux fils, ſçavoir : — Jean de Bar, dit *de Bronio*, à cauſe de l'Avouerie de Bronio, qui étoit paſſée héréditairement dans ſa Famille : il ſe fit Religieux & devint Abbé Comte de Gemblours, dans le Brabant, en 1240 ; — & Guillaume, qui ſuit.

VII. Guillaume, II du nom, Comte de Bar-*ſur-Seine*, en fut dépouillé par le Comte *de Champagne*, qui avoit acheté le droit que Laurence de Bar, fille de Thibaut, Seigneur de Chanlot, formoit ſur le Comté de Bar-ſur-Seine. Il ſe croiſa avec Saint-Louis, & fut tué à la Maſſoure en 1250, comme le rapporte *Jacques Meyer*, dans ſa Chronique de Flandres, ſous la même année. *D'Eliſabeth de Noyers*, ſon épouſe, fille de *Miles*, III. du nom, Seigneur de Noyers, il eut :

VIII. Waldfroi, ou Godefroi de Bar, comme *Meyer* le nomme, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, dit auſſi *le Comte de Bronio*, qui ſe trouva à la bataille de Weſtcapel en Zélande, donnée le 4 Juillet 1253, ainſi que le remarque le même *Jacques Meyer*, dans ſes Chroniques de Flandres, ſous ladite année, *edit. anni* 1538, où il en parle comme il ſuit : *Captis Principis filiis Guido Johanneſque, cum Comitibus Theobaldo Ghiſnenſi ac Godofredo Barenſi.* On s'eſt aviſé de changer ici le nom de Godefroi de Bar en celui de *Thibaut de Bar*, dans la deuxieme Edition de la Chronique de *Meyer*, parce qu'on a confondu la Maiſon de *Bar* en Barrois, avec celle de Bar-*ſur Seine* ; mais on peut remarquer en cet endroit (ſuivant une Lettre tirée des Regiſtres du Brabant, & rapportée par le Prélat *Butkens*, dans les preuves du quatrieme Livre des Trophées de Brabant), que l'on avoit déja traité de la rançon du Comte *Thibaut de Bar* en Barrois au mois de Mars 1253, quelques mois avant la bataille de Weſtcapel, enſorte que l'on a confondu ce Godefroi de Bar-*ſur-Seine*, Avoué de Bronio, avec le Comte *de Bar en Barrois.* D'ailleurs *Veldenaer* & pluſieurs autres anciens Ecrivains donnent à ce Comte le titre de *Bronio* (*W. Gouthoven*, Chronyck van Holland, *I decl. p.* 328, 334, 317, 318, — *Johan. de Beka, Chron. Epiſc. Traject. p.* 74. — Chronyck van *Veldenaer, de anno* 1480, *p.* 293. — *Boxhorn*, Chron. van de Graven van Zeeland, *p.* 71.), titre auquel ceux de la Maiſon *de Bar* en Barrois n'ont jamais prétendu. *W. Gouthoven* & d'autres rapportent, que ce Seigneur de Bar & de Bronio fut tué à Loenen en Zélande, en 1287. C'eſt lui qui fit conſtruire, avec ſa femme *Adélais de Montagu*, fille d'*Eudes de Bourgogne-Montagu*, & d'*Eliſabeth de Courtenay*, l'Egliſe de Saint-Gerard à Bronio, ſuivant ces vers qu'on liſoit autrefois dans cette Egliſe, comme le remarque *A. Buchelius.*

Walfridus Barri Comes inclitus atque benignus
Bronenſis terræ defenſor tempore guerræ,
Et claræ ſtirpis Adeluſia, nobilis uxor,
Hoc Templum ſancto ſimul exſtruxere Gerardo.

Baudouin, Empereur de Conſtantinople, oncle maternel de cette Dame *Adélais de Montagu*, écrivit, en 1243, une Lettre à Blanche, Reine de France, mere de Saint-Louis, pour marier cette *Adélais de Montagu*, au Sultan de Choni ; mais ce mariage n'eut point lieu. On trouve cette Lettre rapportée au Livre I de l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de *Courtenay*, par *du Bouchet.* Le Comte Waldfroi de Bar eut de cette Dame, ſon épouſe : — 1. Renaud, Comte titulaire de Bar-ſur Seine, Grand-Bailli de Champagne, qui aſſiſta en cette qualité, l'an 1271, avec ſes couſins *Guillaume de Courte-*

nay & *Jean de Châlons*, au dénombrement de Champagne, donné au Roi PHILIPPE *le Hardi*. Il mourut ſans enfans; — 2. GUILLAUME, qui ſuit; — 3. & AGNÈS, mariée à *Sigefroi*, Baron *de Runckel* & de Weſterburg. Elle apporta, du chef de ſa mere, à la Maiſon de *Runckel*, les armes de PIERRE II DE COURTENAY, Empereur de Conſtantinople, qui ſont : *de gueules, à la croix d'or cantonnée de 20 petites croix de même* (*b*), que la maiſon de *Weſterburg* porte encore aujourd'hui.

IX. GUILLAUME DE BAR, dit *de Bronio*, III. du nom, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine après ſon frere, & Vicomte de Bronio, eſt nommé Exécuteur teſtamentaire par *Guillaume de Courtenay*, Seigneur de Champignelles, ſon couſin, de qui il reçut un legs avec *Jean de Fontaines*, dont il avoit épouſé la ſœur. Il occupa la place de Grand-Bailli de Champagne, mourut en 1293, & fut inhumé en l'Egliſe de Baſſe-Fontaine, au milieu du Chœur, dans le tombeau de GAUTHIER DE BRIENNE, II. du nom, fondateur de cette Abbaye. Il portoit, dans ſa *banniere*, les armes de BRIENNE, *à dextre*, & celles de COURTENAY-CONSTANTINOPLE, *à ſeneſtre*, du chef de ſa mere. Ses enfans furent : — HENRI, qui ſuit; — & ISABELLE, mariée à *Gui de Châtillon*, tige des Seigneurs de Dours, & frere puîné de *Gaucher* VI, Seigneur *de Châtillon*. Ils eurent pour fils, — *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Dours, qui, du chef de ſa mere, chargea ſes armes *en chef* de l'écuſſon de BAR ou de BRIENNE.

X. HENRI DE BAR, Vicomte de Bronio, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, épouſa *Marguerite de Nanteuil*, fille d'*Erard*, & de *Marguerite de Vaudemont*, avec laquelle il vendit quelques biens à Uytkercke en Flandres, avant l'an 1368. Il eut de ſon mariage : — PIERRE, qui ſuit; — & JACQUES, lequel porta pour briſure de cadet, les armes de BAR, *d'azur, au lion d'or*, ſans les *billettes*, & fut tige de la Famille de BAR établie à Chaumont & à Jodoigne.

XI. PIERRE DE BAR, Chevalier renommé dans ſon tems, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, & Vicomte de Bronio, eut guerre, en 1364, contre les Bourgeois de Metz, lorſqu'il fut ſecouru par une armée de 40000 Bretons, laquelle fut défaite par celle de l'Empereur CHARLES IV, à laquelle le Duc *de Lorraine* avoit joint ſes troupes. C'eſt ce que rapporte la Chronique du Doyen de Saint-Thiébaut de Metz, & l'Hiſtoire de Lorraine par le Pere *Benoiſt*, de Toul. On le trouve nommé dans un Regiſtre de la Chancellerie de France de l'an 1374. Il avoit épouſé *Iſabelle de Mailly*, comme il appert par une lettre, écrite en parchemin, de *Jean de Mailly*, Chevalier, donnée en faveur de ſon petit-fils THIBAUT DE BAR, ſurnommé *le Paige*, de l'an 1420, qui ſera rapportée ci-après, où il eſt fait mention de la guerre qu'il eut avec le Duc *de Lorraine*, & de ſes Terres & Château de Bar, occupés par les Comtes de *Champagne*. De ſon mariage vint :

XII. JEAN DE BAR, Chevalier, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, Vicomte de Bronio, &c. qui épouſa *Iſabelle de Paillart*, dont :

XIII. THIBAUT DE BAR, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, Vicomte de Bronio, qui traita avec *Jean de Mailly* en 1420. C'eſt ce qui ſe voit par une lettre de ce *Jean de Mailly*, écrite ſur parchemin, muni d'un ſcel imprimé en cire verdâtre, repréſentant un *écu à l'antique, à trois maillets, orné d'un caſque & de ſes lambrequins*, avec cette inſcription, . . . MAILLY. Cette lettre eſt rapportée toute entiere dans le Certificat des trois Hérauts d'armes dont nous avons parlé au commencement de cette Généalogie, & en voici la teneur.

« A tous ceulx qui ces préſentes Lettres verront & orront, Nous *Jehans de* » *Mailly*, Chevalier, ſalut : ſçavoir faiſons que aujourd'huy nous avons quitté

(*b*) Pluſieurs Ecrivains ont confondu les armes de PIERRE II, avec celles des BAUDOUINS, Empereurs de Conſtantinople : ce ne ſont que les BAUDOUINS qui ont cantonné leurs armes de quatre *B* adoſſés.

» & quittons telles ſommes que nous avons payés à Madame *Jehanne de Paillart*, Dame de Pacy, d'Eſpigneules & d'Eſpignolet-ſur-Seine, pour, à la » requiſition de Meſſire THIBAUT DE BAR, que l'on nomeoit *le Paige*, ſius Meſ» ſire *Jehans*, & de Madame *Iſabelle de Paillart*, & d'ou quel Monſire THI» BAUT DE BAR nous avons eu la garde-noble, c'eſt aſſcavoir la ſomme de » CCC livres tournois, que Madame de Pacy lui a preité quand il fuſt en » guerre contre le Duc *de Lorraine*, & une aultre ſomme que Madame *de* » *Paillart* a donneit à PIERRE DE BAR, ayols Monſire THIBAUT, quand il » fut Plaige pr Monſgnr l'Eveſque de Thoul, que nous avons rachetet de » Madame de Pacy, & ces ſomes nous avons quité, & quitons à Monſire » THIBAUT, & quand il recevra & aura les Terres & ſon Chaſtel de Bar, q » les Comtes *de Champaigne* ont occupés ſur luy & ſur ſes ayols, il nous les » payera & rendra les ſommes & aultrement non, & avons luy faict de bonne » grace ceſte quittance de notre pleine conſentement, & de nos hoirs, qui » ne pouront demander leſdictes ſoes aultrement q dict et & debora Mon» ſire THIBAUT DE BAR nous ayder en toutes occaſions & contre . . . . » de Mailly, & de nos Terres & Signories, quant à cela il ſera requiſt, comme » fuſt promis entre ſes ayols & nos ayols quand Monſire PIERRE DE BAR » prinſt à femme noſtre bonne tante Madame *Yſabelle de Mailly*, & quand » les Signrs DE BAR ſeront attaqueit, leur oſt ſera l'oſt commun, en témoing » de laquelle choſe nous avons faict mettre notre ſcel à ces Lettres, comme » à Chartres, le IIII de Juing en l'an de grace M. CCCC. XX ». Signé MAILLY.

THIBAUT DE BAR épouſa une fille de la Maiſon de *Baſtoigne*, comme on le voit par la ſépulture & les quartiers de HENRI DE BAR, ſon petit-fils. Il eut de ſon mariage : — 1. JEAN LE PAIGE DE BAR, marié à *Jeanne de Soignée*, dont une fille, CATHERINE, femme, en 1489, de *Jean le Pottir*, qui épouſa 2°. *Joſette d'Acos*, fille de *Henri*, Seigneur de Waleff, & de *Catherine de Huy*; & 3°. *Jeanne de la Marck-d'Aremberg*, fille de *Godefroi*, Seigneur de Neufchâteau; — 2. & HENRI, qui ſuit.

XIV. HENRI DE BAR, ſurnommé *le Paige*, III. du nom, ſuccéda à ſon pere au titre de Bar & au Vicomté de Bronio, & épouſa *Catherine de Huy*, dont :

XV. HENRI LE PAIGE-DE-BAR, IV. du nom, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine & Vicomte de Bronio, Seigneur de Vance & Capitaine d'une Compagnie de gens de pied. Il épouſa *Mar. de Houthem*, fille de *Geldoph de Houthem*, & de *Jeanne de Blehin*; mourut le 15 Juin 1553, & fut inhumé en l'Egliſe Saint-Jean à Liége, avec ſon épouſe décédée le 13 Août 1540. On voit ſur leurs tombeaux les armes de la Maiſon de Bar, dite *le Paige*, qui ſont : *un écu à trois annelets, ſurmonté d'une couronne à 7 rayons à l'antique, & au deſſus un heaume poſé preſqu'en pleine viſiere, avec ſes lambrequins, le heaume ſurmonté d'une couronne à fleurons.* Cimier : *un cygne* ou *merlette.* Supports : *deux Suiſſes vêtus d'habits taillades de gueules ſur or, tenant, à dextre, une banniere* aux armes de BAR-*ſur Seine*, & *à ſeneſtre une banniere* aux armes de COURTENAY-CONSTANTINOPLE. Au-deſſous de l'écu eſt une *loſange* portant les armes de *Houthem*, qui ſont : *de vair, au franc quartier de gueules à trois maillets penchans d'or, poſés* 2 & 1. On y lit enſuite l'inſcription ſuivante.

D. O. M.

« Cy giſt noble & généreux Sgr. HENRI DE BAR, dit *le Paige*, Ecuier, » Seigneur de Vance, homme d'armes d'une Compagnie de Fantaſſins, décédé » le 15 de Juing, M. D. LIII.

ET

« Noble Dame *Mar. de Houtem*, ſon eſpouſe, laquelle treſpaſſa le 13 d'Auſt » M. D. XL ».

Les quartiers à *dextre* ſont : PAIGE, BASTOIGNE, HUY, LA ROCHE, & ceux *à ſeneſtre* : HOUTHEM, ELDEREN, BLEHIN, AWANS.

Leurs enfans furent : — HENRI LE PAIGE-DE-BAR, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, Avoué ou Vicomte de Bronio, Seigneur de Vance, qui eſt nommé, avec ſon frere, dans le contrat de mariage de JEAN LE PAIGE-DE-BAR, petit-fils de ſon frere. On croit qu'il fut tué à la guerre contre les Maures ; — & JEAN, qui ſuit.

XVI. JEAN LE PAIGE-DE-BAR, ſe trouve nommé avec ſon pere dans le contrat de mariage de ſon petit-fils, & épouſa *Anne d'Oudermolen*, dont il eut : — GUILLAUME, qui ſuit ; —— & CORNEILLE, décédé ſans enfans.

XVII. GUILLAUME LE PAIGE-DE-BAR, IV. du nom, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, & Vicomte de Bronio, Seigneur de Vance, de Laghe & de Brouckhelſt, premier Echevin de la ville & Châtellenie de Bourbourg, Commandant de ladite Ville pour le Roi d'Eſpagne, épouſa *Catherine Struclens*, fille de *Martin*, & d'*Eliſabeth Vanden Hove*. Il eſt nommé, avec ſon pere & ſon épouſe, dans le contrat de mariage de JEAN, ſon fils, & eut pour enfans : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Laghe, mort ſans enfans ; — 2. JEAN, qui ſuit ; —— 3. JÉRÔME, Archiprêtre du diſtrict de Malines ; — 4. JOSSE, qui épouſa *Marie Keyaerts*, dont une fille Religieuſe ; — 5. THOMAS, Eccléſiaſtique ; — 6 & 7. & deux filles.

XVIII. JEAN LE PAIGE-DE-BAR ſuccéda aux titres & prérogatives de HENRI LE PAIGE-DE-BAR, ſon grand-oncle, Comte titulaire de Bar, & Vicomte de Bronio, qui avoit paſſé la Mer ſans retour. Il eut en avancement de ſon mariage, avec *Jeanne Martens*, qu'il épouſa par contrat paſſé à Vilvorde le 20 Avril 1660, fille de *Marin Martens*, Ecuyer, & de *Marie de Ryck-de-Bourgogne* (*c*), la Seigneurie de Vance & autres biens, délaiſſés par HENRI DE BAR, ſitués dans le pays de Luxembourg. De ce mariage vint :

XIX. JÉRÔME LE PAIGE-DE-BAR, Seigneur de Vance, qui épouſa, le 15 Mai 1689, Dame *Dimpne Lenaerts*, fille d'*Adrien*, Alphere au Régiment de Weſterlo, & ſœur d'*Anne Lenaerts*, ayeule maternelle de la Baronne *de Schneidaüer*, dont :

XX. FRANÇOIS-THOMAS LE PAIGE-DE-BAR, Préſident des Echevins, & premier Bourgmeſtre de la ville de Herenthals, où il eſt mort en 1763. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite Matthei*, dont un fils Religieux & deux filles ; & 2°. le 19 Mars 1727, *Anne-Cornélie Janſſens de Vierſen*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Mayeur de la ville & Juriſdiction de Herenthals. Elle eſt morte en 1765, & eſt enterrée, avec ſon mari, au milieu du Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Herenthals, dans le Caveau de la Famille de LE PAIGE-DE-BAR. De ce ſecond lit ſont iſſus : — 1. ANTOINE-FRANÇOIS LE PAIGE-DE-BAR, né en 1731, Avoué héréditaire de Bronio, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, Seigneur des Seigneuries & Paroiſſes de Cuerne, de Mery, d'Ackeren, de Soëtene, de Grandelle, &c. Protonotaire Apoſtolique, Prêtre & Licencié en Théologie en l'Univerſité de Louvain, & ci-devant Préſident du College de la Province de Malines en la même Univerſité ; —— 2. JOSSE-EMMANUEL, qui ſuit ; — 3. JEAN-BATISTE LE PAIGE-DE-BAR, rapporté enſuite ; — 4. ISABELLE, morte ſans enfans de ſon mariage, contracté à Anvers avec l'Avocat *Vanden Sande* ; — 5. & JEANNE-CORNÉLIE LE PAIGE-DE-BAR, mariée, le 9 Décembre 1766, à *François-Alexandre-Charles Vander Linden*, Ecuyer, Licencié ès-Droits, fils d'*Aimé-Florentin Vander*

(*c*) Ladite *Marie de Ryck* étoit fille d'*Arnoul de Ryck*, & de *Madelene de Bourgogne*, fille de *Henri de Bourgogne de-Herlaer*, Grand-Mayeur de la ville de Vilvorde, & de *Barbe de Boxhorn* ; celui-ci fils de *Thierri de Bourgogne*, Seigneur de Herlaer, Châtelain de Vilvorde, & de *Jacqueline Van Royen*, petit-fils de *Charles de Bourgogne*, Seigneur de Herlaer, & de *Catherine Van Aelſt*, & arriere-petit-fils de *Jean de Bourgogne*, iſſu de *Jean ſans Peur*, Duc *de Bourgogne*.

Linden, Ecuyer, & de *Catherine-Thérese Ingelbert*, sa premiere femme, après la mort de laquelle il épousa *Marie-Thérese Brandon de Sylva*, fille d'*Eduard*, Baron *de Brandon-de-Sylva* & du Saint-Empire, Colonel-Major de la place à Bruxelles. JEANNE-CORNÉLIE LE PAIGE-DE-BAR, est morte le 18 Décembre 1775, de la suite de ses couches, & a laissé de son mariage deux garçons & une fille, sçavoir : — *Charles-Antoine-Joseph Vander Linden*, né le 1 Novembre 1767; — *Constantin Vander Linden*, né le 17 Juillet 1774, tenu sur les Fonts de batême par le Prince *Constantin de Salm-Salm*, Duc de Hooghstraten, & par la Princesse *Christine de Salm-Salm*, Duchesse Douairiere de Hooghstraten; — & *Jeanne-Christine Vander Linden*, née à Hooghstraten en 1775.

XXI. JOSSE-EMMANUEL LE PAIGE-DE-BAR, dit *le Chevalier de Bar*, né en 1735, a épousé, le 11 Novembre 1761, à Anvers, Dame *Marie-Catherine-Cornélie Vanden Steene*, fille d'*Edouard*, Echevin de la ville d'Anvers, & d'*Isabelle Vroom*, dont : — 1. MARC-ANTOINE-FORTUNÉ LE PAIGE-DE BAR, né le 23 Août 1765; — 2. FRANÇOIS-CONSTANTIN, né le 31 Mai 1771; — 3. JEANNE-THÉRESE, née le 2 Septembre 1768; — 4. ISABELLE-JEANNE-CATHERINE, née le 18 Juin 1773; — 5. & ANNE-MARIE-JOSEPHE LE PAIGE DE-BAR, née le 8 Septembre 1774.

XXI. JEAN-BATISTE LE PAIGE-DE-BAR, dit *le Chevalier de Bronio*, né en 1737, troisieme fils de FRANÇOIS-THOMAS, & d'*Anne-Cornélie Janssens de Viersen*, sa seconde femme, Mayeur, Chef-Forestier & Justicier de la ville & dépendances de Herenthals, pour les Dames Chanoinesses de Mons, & plusieurs fois premier Bourgmestre de ladite Ville, a épousé, le 4 Novembre 1766, *Jeanne Maesen*, dont : — 1. JOSSE-JEAN-FRANÇOIS LE PAIGE-DE-BAR, né le 22 Avril 1772; — 2. MANASSÈS-ANTOINE-JEAN, né le 24 Juin 1775; — 3. JEANNE-CORNÉLIE-CATHERINE, née le 18 Août 1767; —— 4. & MARIE-ANTOINETTE-MADELENE, née en 1769, morte.

Quoique les propres armes de la Maison de BAR, surnommée LE PAIGE, soient celles de la Maison de *Brienne* & de BAR-*sur-Seine*, sçavoir : *d'azur, au lion d'or billeté de même*, néanmoins on trouve que la branche surnommée LE PAIGE, depuis un tems immémorial, a porté les armes des anciens Comtes *de Châlons* & *de Mâcon*, à cause de l'alliance de MANASSÈS DE BAR, Seigneur de Hierges, avec *Elisabeth*, Comtesse *de Châlons*, qui sont : *de gueules, à trois annelets d'or*; que quelques-uns de cette lignée ont brisé d'une *merlette* ou *d'un cygne d'argent en abyme*, par rapport, comme on le prétend, au cygne qui conduisit miraculeusement un des ancêtres de MANASSÈS DE BAR, au combat contre un Comte *de Saxe*, ainsi qu'il est plus amplement rapporté dans les Registres de l'Abbaye de Bronio. Au reste il paroît, par la sépulture de HENRI DE BAR, dit LE PAIGE, Seigneur de Vance, enterré en l'Eglise Saint Jean à Liége en 1553, que ceux de cette Famille ont conservé les armes de BRIENNE ou de BAR-*sur-Seine*, dans la *banniere tenue à dextre de l'écu par un Suisse, vêtu de ses habits taillades de gueules sur or; & à senestre, un Suisse habillé de même, tenant l'écu d'une main, & de l'autre une banniere* aux armes de COURTENAY-CONSTANTINOPLE, comme l'Empereur PIERRE II les avoit portées, sçavoir : *de gueules, à la croix d'or cantonnée de 20, ou de 4 petites croix de même*, à cause de l'alliance de WALDFROI, Comte DE BAR & de Bronio, avec *Adélais de Bourgogne-Montagu*, issue dudit PIERRE II DE COURTENAY. *L'écu* desdites armes de la Maison de BAR, dite LE PAIGE, *surmonté d'une couronne d'or à sept rayons à l'antique, & au-dessus un heaume d'argent, grillé, liseré d'or, orné de ses lambrequins d'or & de gueules; ledit heaume posé presqu'en pleine visiere, & surmonté d'une couronne d'or à fleurons.* Cimier, *une merlette* ou *cygne d'argent.* Cri de guerre : OU QUE SOIT SUI-VRAIE TOY.

* PAILHÈS : Terre avec titre de *Comté* en Languedoc, Diocèse de Rieux, qui a été possédée, pendant plusieurs siécles, par la Maison de *Villemur*. Longtems auparavant ce *Comté* avoit appartenu à la Maison de *Foix*.

Il eſt aujourd'hui poſſédé par *Henri-Joſeph de la Fage*, Syndic-Général de la Province de Languedoc, mentionné ci-après.

La Terre de *Pailhès* & celle de Madiere, qui appartient auſſi au Comte *de Pailhès*, ſont d'une très-grande étendue. La premiere ſur-tout a de beaux droits ſeigneuriaux. La ſeconde eſt également en Languedoc, au Diocèſe de Rieux pour le temporel, & de Pamiers pour le ſpirituel. Elle eſt à l'extrêmité de la Terre de *Pailhès*, & ſe termine au ruiſſeau de Leſtrigue, au-delà duquel commence la Juriſdiction de Pamiers.

Les Cures de Menay ou Tourniac, de Pujagon & de Lanoux, ſont des dépendances du Comté de *Pailhès*. Le Seigneur-Comte a cinq hommagers, ſçavoir : le Sieur *de Bruyere-de-Lanoux*, le Sieur *de Lourde-de-l'Amuraſſe*, pour un fief appellé *le Courtalet*, le Sieur *de Miglos*, pour un fief ſous le nom de *Vougairan*, le Sieur *de Rumeau*, & la Communauté de Pailhès, pour le Fortin appellé le *Château Maſcarat*. Le nombre de ces hommagers étoit autrefois bien plus conſidérable.

Quant à la Famille DE LA FAGE, il en eſt parlé dans l'Hiſtoire de la ville de Toulouſe par M. *Raynal*, au ſujet de FERRÉOL DE LA FAGE, qui ſçut bien mériter de ſa Patrie. Il n'avoit pas beſoin du Capitoulat pour acquérir la nobleſſe : auſſi eſt-il dit qu'il étoit d'*extraction noble*. Un de ces auteurs rendit hommage à Toulouſe au Roi CHARLES VI, pour la Terre de Sajas, le 20 Décembre 1389.

JOSEPH DE LA FAGE, Seigneur de Saint-Martin, Syndic-Général honoraire de la Province de Languedoc, épouſa *Marie d'Adhémar-de-Monteil*, dont un des auteurs (*Lambert Adhémar*) fit hommage, en 1257, des Terres qu'il poſſédoit en Provence, à la Comteſſe *Béatrix*, femme de *Charles* I, Comte *d'Anjou*. De leur mariage eſt né

HENRI-JOSEPH DE LA FAGE, Comte actuel de Pailhès, Syndic-Général de la Province de Languedoc (dont nous avons parlé au commencement de cet article), qui a épouſé 1°. *Catherine-Marie-Anne-Thérèſe de Gabaret*, des anciens Vicomtes *de Gabardan* (Maiſon qui a donné entr'autres, *Sicard de Gabaret*, Grand-Prieur de Malte au Grand-Prieuré de Toulouſe en 1331, ainſi que des Officiers militaires bien recommandables, & nommément le Marquis *de Gabaret*, Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi) ; & 2°. *Catherine-Gabrielle-Agnès Durrieu-de-Madron-de-Brie*, couſine-germaine de ſa premiere femme, fille de *Jean Durrieu-de-Madron*, Seigneur de Brie, au Comté de Foix, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Officier de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & de *Gabrielle de Gabaret*. De ſon premier mariage le Comte *de Pailhès* a un fils, appellé — ANTOINE DE LA FAGE ; — & deux filles ; & du ſecond lit il n'a qu'une ſeule fille. Extrait du Dictionnaire des Gaules, au mot PAILHÈS.

PAILLOT : Ancienne Nobleſſe originaire de Picardie, dont pluſieurs branches ont ſubſiſté avec éclat dans cette Province, en Bourgogne & en Champagne. Elle s'eſt établie dans cette derniere Province vers le XV^e ſiécle.

I. ANTOINE PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Lormoy, né en 1403, homme d'armes dans les Compagnies d'Ordonnance du Roi, dans leſquelles on ne recevoit que des Gentilshommes, fut tué, en 1443, au ſiége de Dieppe fait par les Anglois. Il avoit épouſé *Eliſabeth de Preſle*, morte en 1450, dont vint :

II. JEAN PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Lormoy, qui ſervit pendant toutes les guerres du Roi Louis XI, fut dangereuſement bleſſé à la bataille de Guinegaſte, près de Térouane, donnée, en 1479, contre l'Archiduc MAXIMILIEN, où il ſe trouva en qualité d'homme d'armes ; mourut, peu de tems après, de ſes bleſſures, à Troyes, chez ſon fils PIERRE, qui ſuit, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Antoine de cette Ville. De ſon mariage avec *Gilette le Mairat*, il eut :

III. PIERRE PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Lormoy, qui ſervit, comme ſes prédéceſſeurs, en qualité d'homme d'armes, ſous le Roi CHARLES VIII, mourut de ſes

bleſſures, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Antoine de Troyes. Il avoit obtenu une Sentence du Bailliage de cette Ville, le 18 Juin 1526, contre le Collecteur des Jurés, dans laquelle ſa Généalogie eſt expliquée contradictoirement, & cette Sentence le déchargea du droit de Jurés, à cauſe de ſa nobleſſe. De ſon mariage, contracté le 15 Juillet 1510, avec *Marguerite le Brayer*, il eut, entr'autres enfans :

IV. François Paillot, Ecuyer, Sieur de Barberey, qui obtint une Sentence de l'Election de Troyes, le 17 Mars 1582, contre le Fermier du droit de huitieme, dont il fut déchargé à cauſe de ſa nobleſſe ; ce qui fut confirmé par un Arrêt de la Cour du 25 Mai de ladite année 1582. Il avoit épouſé, 1°. en 1541, *Françoiſe le Martin* ; & 2°. le 10 Août 1556, *Catherine le Maître* ; mourut le 28 Février 1590, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Jean de Troyes, à côté de ſes deux femmes, dont il eut : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. & 3. François & Louis ; — 4. Augustin, Religieux à Clairvaux ; — 5. Pierre, rapporté après ſon aîné ; — 6. Antoine ; — 7. Claude, Doyen de l'Egliſe Saint-Etienne ; — 8. Daniel, Religieux à Clairvaux ; — 9. Nicolas, Sieur de la Chapelle-Saint-Luc, marié 1°. à *N... Foreſt* ; & 2°. à *N... Mauroy* ; — 10. Anne, Religieuſe à Foiſſy ; — 11. Marie ; — 12. Anne, la jeune, mariée au Seigneur *de Montgueux* ; — 13. Catherine, épouſe 1°. de *Nicolas Lebé* ; & 2°. de *Nicolas Hennequin* ; — 14. & Françoiſe Paillot, Religieuſe à Foiſſy. Tous les enfans vivans, au nombre de ſix du premier lit, & de cinq du ſecond, furent partagés, par leurs pere & mere, le 12 Décembre 1591.

V. Jean Paillot, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Nuiſement, rendit, en 1594, au Roi Henri IV un ſervice ſignalé, en faiſant rentrer ſous ſon obéiſſance la ville de Troyes. Ce Prince fut ſi ſatisfait de l'intelligence, du zele & de la bravoure avec laquelle il s'étoit comporté, qu'en ſe préſentant au nom des habitans pour faire le ſerment de fidélité, le Roi lui dit : *Qu'une couronne d'or & de pierreries ne ſuffiroit pas pour le récompenſer.* Ce Monarque lui offrit des Lettres de nobleſſe qu'il refuſa, parce qu'il étoit *Gentilhomme* ; & lui accorda une gratification de 2000 écus : ce fait eſt rapporté dans l'Arrêt de la Cour des Aides du 20 Septembre 1621.

V. Pierre Paillot, II. du nom, Ecuyer, frere puîné du précédent, né le 30 Avril 1572, mourut en 1639, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Nicolas de Troyes. Il avoit épouſé *Jeanne Huez*, dont : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Nicolas, marié à *Anne Houſſet*, ſœur du Chancelier de Monsieur ; — 3, 4 & 5. François, Louis & Claude ; — 6. Antoine, établi à Châlons, où il épouſa *N... de Domballe* ; — 7. Françoiſe, Religieuſe à Notre-Dame-lès-Prez ; — 8. Marie, Religieuſe à Notre-Dame aux Nonains ; — 9. Marguerite ; — 10. Jeanne ; — 11. Anne ; — 12. autre Marguerite ; — 13. & Catherine. C'eſt ce qui eſt prouvé par le partage original fait le 3 Décembre 1639, entre onze des enfans ci-deſſus, les deux Religieuſes n'y ayant point eu de part.

VI. Pierre Paillot, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Plaiſance, né le 24 Juin 1602, décédé en 1666, & inhumé à Saint-Nicolas de Troyes, avoit épouſé *Catherine Courtier*, dont : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Françoiſe, mariée à *N... Gallien* ; — 3. & Catherine, morte ſans alliance.

VII. Pierre Paillot, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Plaiſance, né le 3 Mars 1632, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil, le 31 Mars 1718, enregiſtré en toutes les Cours, mourut le 19 Mars 1726, âgé de 94 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas de Troyes. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Septembre 1655, *Marie Bouillerot*, de laquelle il a eu : — 1 & 2. Jean-Armand & Louis, morts jeunes ; — 3. Jean, qui ſuit ; — 4. Pierre, Chanoine de l'Egliſe Saint-Etienne ; — 5. Nicolas ; — 6. Abraham, Chanoine de Saint-Pierre ; — 7. Catherine ; — 8. Elisabeth, Religieuſe ; — 9 & 10. Anne & Perrette, mortes en bas-âge ; — 11. & Elisabeth, mariée à *N... Olive*.

VIII. Jean Paillot, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bois-Carré, Fraſlines, Foucheres, &c. mort à Troyes le 20 Mai 1741, & inhumé dans l'Egliſe Saint Nicolas de cette Ville, avoit épouſé, par contrat du 26 Octobre 1706, Demoiſelle *Anne Bertrand*, morte le 29 Octobre 1737, ayant eu : — 1. Pierre, né

le

le 20 Février 1708, mort jeune; — 2. PIERRE-JEAN, qui suit; — 3. JEAN-NICOLAS, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 4. JEAN-ROBERT, mort jeune; — 5. ELISABETH-ANNE, née le 7 Février 1710, mariée, par contrat du 19 Novembre 1740, à *Claude Poterat*, Chevalier, Seigneur de Thurey, Assenay, &c. Brigadier des Armées du Roi, mort le 13 Septembre 1766, dont postérité; — 6. CATHERINE, née le 18 Mars 1711, morte Religieuse Carmélite; — 7. & NICOLE-MARIE-ANNE, née le 12 Janvier 1715.

IX. PIERRE-JEAN PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Foucheres & Fraraigne, né le 31 Janvier 1716, a épousé Demoiselle *N... Berthelin*, Dame d'Allemant & du Verger, dont sont issus: — 1. LOUIS-NICOLAS, qui suit; — 2. MARIE-GABRIELLE, née le 6 Juin 1752; — 3. MARIE-LOUISE-NICOLE, née le 10 Août 1757; — 4. CLAUDE-JEANNE, née le 3 Février 1760; — 5. & CLAIRE, née le 18 Juillet 1763.

X. LOUIS-NICOLAS PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Fraraigne, né le 29 Novembre 1749, a épousé, à Troyes, le 6 Août 1775, Demoiselle *N... Harlan*.

SECONDE BRANCHE.

IX. JEAN-NICOLAS PAILLOT, Comte de Paillot, troisieme fils de JEAN III, & d'*Anne Bertrand*, Seigneur de Tennelieres, Belley, Laubressel & Isles-sur-Marne, né le 9 Juin 1719, entra, au mois de Janvier 1743, en qualité de Cornette, au Régiment de Fouquet, Cavalerie; fut fait, au mois de Mai 1745, Capitaine dans celui de Royal-Cravates, Cavalerie, ensuite au Régiment de Montcalm en 1748, depuis incorporé dans celui du Colonel-Général, d'où il s'est retiré, avec la Croix de Saint-Louis & une pension. Il a obtenu, en considération des services de ses ancêtres & des siens, l'érection de sa Terre de *Tennelieres* & dépendances, en *Comté*, sous la dénomination de *Comté de Paillot*, en sa faveur, & de ses enfans & descendans mâles, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1765, enregistrées au Parlement de Paris le 7 Septembre suivant, & en la Chambre des Comptes le 18 Février 1767. Elles l'ont pareillement été au Bureau des Finances de Châlons, le 20 Mars même année; au Bailliage & en l'Election de Troyes, les 14 Février & 11 Mars 1769. De son mariage, contracté le 23 Avril 1766, avec Demoiselle *Anne-Ursule-Jeanne le Noir*, il a: — 1. JEAN-MICHEL, né le 30 Avril 1767; — 2. JEAN-ANTOINE, né le 5 Mars 1776; — 3. LOUISE-ARMANDE-SOPHIE, morte le 26 Juillet 1772; — 4. MÉLANIE, née le 28 Octobre 1770; — 5. & LOUISE-ALEXANDRINE-PIERRE, née le 1 Août 1773.

De cette Famille étoit FRANÇOIS PAILLOT, qui s'établit à Saint-Dizier, fils de FRANÇOIS PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Barberey. Il eut deux enfans, — FRANÇOIS & NICOLAS PAILLOT, Ecuyers, qui furent nommés, en récompense de leurs services, le premier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, en Janvier 1653; & le second, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Chambre du Roi, le 26 Juillet de ladite année 1653, desquels il ne reste aucune postérité. Les branches établies à Châlons, Chaumont & Langres, sont pareillement éteintes.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois feuilles d'orme aussi d'or, 2 & 1, & d'une étoile de même à la pointe du chevron; au chef cousu de gueules, chargé de trois couronnes d'or.* Généalogie rédigée d'après les titres originaux, rapportés dans les Lettres d'érection en *Comté*.

* PAINBŒUF: Bourg ou gros Village en Bretagne, Diocèse de Nantes. Le fond de ce gros Village appartenoit au Duc *de Villeroy*; il appartient actuellement aux Demoiselles *Grou*, de Nantes, qui l'ont acquis. Le tout releve du Marquis *de Bruc*, fils de feu le Marquis *de Monplaisir*, Dictionnaire des Gaules, au mot *Painbœuf*.

PAJON: Famille noble du Berri, très-bien alliée aux Gentilshommes de la Province & du Blaisois, qui étoit divisée en trois branches vers 1600.

L'une est éteinte dans la personne de MICHEL PAJON, Ecuyer, Seigneur de Villaines, Capitaine au Régiment de Florensac, mari d'*Elisabeth Gallus de Rioubert*.

La branche aînée ſubſiſte en la perſonne de PIERRE-ABRAHAM PAJON, Ecuyer, Seigneur de Moncets, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. — La ſeconde, dans HENRI PAJON, Ecuyer, Avocat au Parlement.

CLAUDE PAJON, ancien Bâtonnier des Avocats du Parlement de Paris, mort le 3 Février 1748, étoit fils de CLAUDE PAJON, célebre par ſon eſprit & ſon ſçavoir.

Voyez le *Mercure de France* du mois de Février 1748, le ſecond Supplément de *Moréri*, au mot PAJON, & *Bayle*, au mot *Pajoniſme*.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois étoiles de ſinople.*

PAJOT : Famille établie à Paris, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de Septembre 1739, *p.* 2092.

NICOLAS PAJOT, demeurant en la ville de Pont-ſur-Seine, eut de ſon mariage avec *N... Laurenceau*,

LÉON PAJOT, filleul de *Léon Bouthillier*, Sieur de Pont, Secrétaire d'Etat, & employé par lui en pluſieurs affaires. Il fut ſucceſſivement Contrôleur-Général des Poſtes, reçu Secrétaire du Roi le 17 Octobre 1680, & mourut en 1686. Il avoit épouſé *Marie-Anne Oger*, Dame de Villers, Ons-en-Bray & Saint-Aubin, fille de *Chriſtophe Oger*, & de *Marie Penon*, de la ville de Sens. Ils eurent pour enfans : — 1. LÉON, qui ſuit ; — 2. CHRISTOPHE PAJOT, Conſeiller-Clerc au Parlement le 18 Septembre 1684, Abbé de Valſainte, de la Chaſſagne & de Saint-Jacques de Provins, mort le 24 Novembre 1730, à 80 ans ; — 3. HENRI PAJOT-DES-MARCHES, Sieur du Boucher, Secrétaire du Roi après ſon pere, le 16 Février 1686, intéreſſé dans la Ferme des Poſtes, mort le 4 Octobre 1713. Il avoit épouſé, le 4 Août 1694, *Anne Geoffroi de Coiffy*, fille de *Jacques Geoffroi*, de la ville de Chaumont en Baſſigni, Sous-Fermier, & d'*Anne Chevalier*. Elle eſt morte le 30 Octobre 1733, laiſſant : — (a) ANTOINE-MARIE PAJOT, Seigneur du Boucher, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Champagne, marié à *Anne-Blanche Louvet*, veuve de CHRISTOPHE-JOSEPH PAJOT, Maître des Comptes, morte le 10 Octobre 1763 ; — (b) N... PAJOT, Officier ; — (c) MARIE-ANNE PAJOT, alliée, le 7 Juillet 1732, à *Jean-Batiſte-Robert Auget*, Sieur de Monthion, Maître des Comptes, morte, laiſſant deux fils ; — 4. BERNARD PAJOT, Sieur de Froncé en Beauce, intéreſſé dans les Poſtes, mort le 2 Octobre 1741, à 83 ans. Il avoit épouſé, vers 1712, *Marthe-Marguerite de Rutant*, d'une Famille noble de Lorraine, dont — CHRISTOPHE-BERNARD ; — 5. HENRI-GASTON, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 6. CHRISTOPHE, dont la poſtérité ſera mentionnée après celle de ſon frere ; — 7. & MARIE, mariée, en 1679, à *Nicolas Phelippe*, Commandant à Mezieres, mort en 1694, dont des enfans.

LÉON PAJOT, Comte d'Ons-en-Bray, Seigneur de Villeperrot, de Villers, Saint-Aubin, Villiers, &c. Contrôleur-Général des Poſtes & Relais de France, mort le 23 Octobre 1708, âgé de 61 ans, avoit épouſé, en Février 1675, *Marie-Anne Rouillé*, morte le 12 Avril 1694, fille de *Louis Rouillé*, Contrôleur-Général des Poſtes, & de *Marie Orceau*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. LOUIS-LÉON, Comte d'Ons-en-Bray, né le 25 Mars 1678, ancien Intendant-Général des Poſtes & Relais de France, honoraire de l'Académie des Sciences, mort le 2 Février 1754, en ſa maiſon de Bercy proche Paris, âgé de 75 ans ; — 2. CHRISTOPHE-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 3. PIERRE-MAXIMILIEN, Seigneur de Villeperrot, Colonel du Régiment de Beauvoiſis, Brigadier le 1 Février 1719, Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734, mort le 19 Décembre 1754, âgé de 69 ans. Il avoit épouſé LOUISE-GENEVIÉVE PAJOT, ſa couſine, dont : — (a) LOUIS-PIERRE-MAXIMILIEN ; — (b) ANNE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 1 Juin 1732, mariée, le 14 Juillet 1755, à *Claude-Etienne Bidal*, Marquis d'Aſfeld, Maréchal-de-Camp ; — (c) GENEVIÉVE-ALEXANDRINE, née le 20 Octobre 1734 ; — 4. ANTOINE, Conſeiller au Parlement de Paris en 1711, mort le 3 Mai 1757, inhumé aux Carmes-Déchaux ; — 5. JEAN-BATISTE, Chanoine de l'Egliſe de Paris en 1709, Conſeiller au Parlement le 11 Juillet 1715, Abbé de Saint-Loup, mort le 11 Mai 1757, âgé de 69 ans ; — 6. FRANÇOIS, Seigneur d'Ardivilliers, intéreſſé

dans les Poſtes, marié à *Françoiſe Joviot*, dont il a eu trois filles, ſçavoir : — Antoinette-Françoise, mariée à *Michelle-Marie Anſelme*, Aide-Major des Mouſquetaires, Meſtre-de-Camp de Cavalerie ; — Marguerite-Julienne, mariée à *Pierre Langlois*, Seigneur de Courcelles, Adminiſtrateur général des Poſtes ; — & Marie-Anne, femme d'*Armand-Léon-Jacques-Charles-Edmond le Doucet-de-Pontecoulant*, Brigadier des Armées du Roi & Exempt des Gardes-du-Corps ; — 7. Marie-Anne, mariée, le 13 Mai 1695, à *Antoine le Gendre-de-Lormoy*, Maître des Requêtes, Intendant de Montauban, dont le ſecond fils, — *Léon-François le Gendre-de-Lormoy*, Comte d'Ons-en-Bray, Lieutenant-Général des Armées, eſt légataire de ſon oncle ; — 8. & Anne-Marie, mariée, le 8 Août 1703, à *Claude-Joſeph le Jay*, Baron de Tilly, Capitaine aux Gardes, mort le 12 Novembre 1735, dont, — *Anne-Marie le Jay*, mariée, le 9 Janvier 1730, à *Paul-Eſprit Feydeau de Brou*, Conſeiller d'Etat.

Christophe-Alexandre Pajot, Seigneur de Villers, Contrôleur-Général des Poſtes & Relais de France, mort le 6 Septembre 1739, aux Eaux de Bourbon, à l'âge d'environ 60 ans, avoit épouſé, en 1712, *Anne de Mailly*, fille de feu *Nicolas de Mailly-de-Charneuil*, Seigneur de Franconville, Receveur-Général des Finances à Tours, & d'*Anne Boutet*, dont : — Christophe-Louis, Seigneur de Villers, Gouverneur d'Arles, auquel le Roi, en conſidération des ſervices de ſon pere, a accordé, en 1739, une penſion de 6000 livres ; — & Anne-Marie, mariée, le 11 Février 1733, à *Pierre Delpech*, Seigneur de Cailly, Préſident en la Cour des Aides, mort le 20 Juin 1737, à l'âge de 26 ans ; & elle le 17 Juillet 1757, dont — *Anne-Madelene Delpech*, mariée à *Jean-Armand*, Marquis *de Joyeuſe*.

Seconde Branche.

Henri-Gaston Pajot, cinquieme fils de Léon, & de *Marie-Anne Oger*, Secrétaire du Roi le 7 Août 1693, mort le 6 Février 1721, avoit épouſé, en 1693, *Anne le Boiſtel*, fille de *Martin le Boiſtel*, dont : — 1. Henri-Léon, Conſeiller en la Cour des Aides le 15 Juin 1709 ; —— 2. Charles, qui laiſſa d'*Anne-Charlotte Carpot*, — Louis-Charles, Mouſquetaire ; — 3. & François, qui ſuit.

François Pajot, Seigneur de Marcheval, Receveur du Grenier à Sel d'Orléans, puis Receveur-Général d'Alençon en 1742, mort le 27 Août 1754, fut marié deux fois. De *Marie-Félicité-Marguerite Janſon*, ſa ſeconde femme, morte le 29 Juillet 1745, fille de *Charles Janſon*, Conſeiller-Receveur des Domaines d'Orléans, & de *Marie-Marguerite Boucher*, il a eu :

1. Christophe, qui ſuit ; — 2. Charles-François, Seigneur de Juviſy, Receveur-Général des Finances d'Alençon, puis Lieutenant de Roi du Toulois, marié 1°. à *Adélaïde du Bois-Jourdain*, morte le 14 Juin 1759, fille de *Gabriel du Bois-Jourdain*, Ecuyer de main du Roi, & de *Marie-Félicité de Belloy* ; & 2°. le 19 Février 1761, à *Edme-Louiſe Portail*, fille de *Claude-Mathurin Portail*, Maître des Comptes, & d'*Edmée Paillen*, dont : — Charles-François Pajot ; — & Adélaïde-Marguerite ; — 3. Marguerite, mariée à *Gaſpard-Nicolas Brayer*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, morte le 1 Janvier 1761.

Christophe Pajot, Seigneur de Marcheval, né le 27 Avril 1724, Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris en 1743, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 14 Septembre 1745, Grand-Rapporteur en Chancellerie, Avocat-Général du Conſeil le 14 Décembre 1746 ; Maître des Requêtes le 26 Septembre 1749 ; Intendant de Limoges en Mars 1757, & de Grenoble le 20 Juillet 1761, a épouſé, le 22 Juin 1751, *Hélene-Marie Moreau de Saint-Juſt*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Saint-Juſt & de Plancy, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Anne-Catherine Coignet*, dont : — 1. Christophe-François ; — 2. Charles-Jean, né en 1763 ; — 3. & Hélene-Françoise.

Troisieme Branche.

Christophe Pajot, sixieme fils de Léon, & de *Marie-Anne Oger*, intéressé dans les Postes, Secrétaire du Roi le 26 Juillet 1693, Grand-Audiencier le 29 Mars 1698, mort le 26 Octobre 1739, âgé de plus de 80 ans, avoit épousé, le 18 Février 1664, *Marie-Anne Guyon*, morte le 4 Mars 1739, âgée de 30 ans, fille de *Jacques Guyon-du-Chesnoy*, & de *Jeanne Bouvier*, dont il a eu : — Christophe-Joseph, qui suit; — & Pierre, Seigneur de Nozeau, Conseiller au Parlement de Paris le 17 Mars 1713, Maître des Requêtes le 15 Juin 1719, Intendant de Limoges en 1724, ensuite de Montauban & d'Orléans en 1740, marié, le 5 Août 1727, à *Geneviéve-Françoise de Versoris*, fille unique de *Charles de Versoris*, Seigneur d'Agy, Maître des Comptes à Paris, & de *Geneviéve Bourgoin de la Grange-Bateliere*, dont il a eu — Marie-Geneviéve-Rose-Ursule Pajot, mariée, 1°. le 21 Avril 1749, à *Marie-Louis-Claude-Bruno Langlois de Motteville*, Conseiller au Parlement de Rouen, puis Président aux Enquêtes du Parlement de Paris; & 2°. à *Jacques de Flesselles*, Maître des Requêtes, Président au Grand-Conseil & Intendant de Moulins.

Christophe-Joseph Pajot, Maître des Comptes à Paris le 5 Décembre 1709, mort le 5 Mars 1759, âgé de 74 ans, avoit épousé, le 2 Août 1718, *Anne-Blanche Louvet*, fille de *Claude Louvet*, Payeur des Rentes, depuis remariée à Antoine-Marie Pajot, Seigneur du Boucher. Elle a eu du premier lit un fils, & une fille, mariée, le 13 Août 1737, à *Etienne-Pierre Hallée*, Seigneur d'Arval, Conseiller au Grand-Conseil.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes d'aigle de sable, béquées & arrachées de gueules.*

PAISNEL. *Voyez* Paynel.

PALAGNIN, en Dauphiné : Famille dont nous allons donner une Notice, d'après un manuscrit de feu *Piganiol de la Force.*

François, Seigneur de Palagnin en Dauphiné, vivant en 1306, épousa *Artaude de Grolée*, fille de *Josselin*, Seigneur *de Grolée*, & d'*Ainarde de Mirebel.*

Jean de Palagnin, Chevalier, vivant en 1320, eut pour fille, — Berlione de Palagnin, mariée, le 13 Janvier 1343, à *Pierre d'Oncieux*, Seigneur de Dyane, fils de *Jean d'Oncieux*, Seigneur de Douvres, & d'*Alix de Septain.*

Sibuid de Palagnin, Chevalier, vivant en 1356, épousa *Milone d'Arlos*, fille de *Gilles d'Arlos*, Seigneur de la Sernette, & de *Mafeline Laure.*

Etiennette de Palagnin étoit, en 1402, femme de *Perceval*, Seigneur *de Moyria*, Bailli de Bugey & de Valromey, fils d'*André*, Seigneur *de Moyria*, & d'*Aimonnette des Eschelles*, sa troisieme femme.

Catherine de Palagnin fut mariée, en 1434, à *Antoine*, Seigneur *de Grolée*, Chevalier de l'Ordre de Savoie, fils de *Guichard*, Seigneur *de Grolée*, & de *Béatrix de Bressieux.*

Une autre Catherine de Palagnin fut, en 1438, femme de *Jean*, Seigneur *de la Teyssonniere*, fils de *Pierre*, Seigneur dudit lieu.

Guillaume, Seigneur de Palagnin & de Cissieu, eut pour fille, — Béatrix de Palagnin, Dame de Cissieu, mariée avec *Guillaume de la Poype*, Seigneur de Saint-Julin, fils d'*Etienne*, Seigneur de Serrieres, & de *Guillemette de la Porte*, sa seconde femme.

Gaspard de Palagnin, Seigneur de Betemon, épousa, en 1552, *Susanne de Feron*, & en eut, — Anne de Palagnin, femme, le 14 Janvier 1580, de *François de la Balme*, Seigneur de Mares, fils de *Pierre de la Balme*, Seigneur dudit lieu.

Les armes : *d'or, à trois bandes d'azur.*

PALATIN DU RHIN. Les Comtes Palatins ont succédé aux Comtes du Palais dès le commencement de l'Empire Germanique. Il y en avoit en

Baviere, en Saxe & en Thuringe. Les Comtes Palatins du Rhin étoient les plus considérables.

Evrard, fils de Conrad, Duc de Franconie, & frere de Conrad, Roi de Germanie, fut nommé *Palatin du Rhin* vers l'an 925, & mourut en 939. Le *Palatin du Rhin* a rang de huitieme Electeur, & la dignité d'Archi-Tréſorier de l'Empire. *Charles-Philippe-Théodore*, né le 11 Décembre 1724, Prince *de Sultzbach* le 20 Juillet 1733, Electeur Palatin le 4 Janvier 1743, a épouſé, le 17 Janvier 1742, *Marie-Eliſabeth-Aloïſe de Sultzbach*, ſa couſine-germaine, née le 17 Janvier 1721, fille aînée de *Joſeph-Charles*, Prince *de Sultzbach*.

L'Electeur Palatin eſt Catholique, & la plupart de ſes ſujets ſont de la Religion Prétendue Réformée. Ce Prince fait ſa réſidence à Manheim, dans le Palatinat. Il eſt Directeur du Cercle du Haut-Rhin, avec l'Evêque de Worms; de celui du Bas-Rhin, avec l'Archevêque de Mayence; & en qualité de Duc de Juliers, il eſt alternativement avec le Roi de Pruſſe, comme Duc de Cleves, & Directeur du Cercle de Weſtphalie avec l'Evêque de Munſter. Voyez, pour la liſte des *Palatins du Rhin*, depuis Evrard juſqu'aujourd'hui, *Moréri*, les Tablettes Généalogiques, *Part. I, p. 93*, & le Mémorial de l'Abbé *d'Eſtrées*, année 1752, *p. 275*.

* PALISSE (la), en Bourbonnois, Diocèſe d'Autun: Terre & Seigneurie acquiſe par

Jacques de Chabannes, I. du nom, Grand-Maître de France, qui la laiſſa à ſon fils aîné, — *Geoffroi de Chabannes*, Lieutenant-Général de la Province du Languedoc, Capitaine-Général d'Auvergne, Forez, Lyonnois, Beaujolois, Berri & Nivernois, Capitaine-Général des Francs-Archers, Conſeiller & Chambellan du Roi en 1462, 1469 & 1475. Il fut pere du Maréchal *de Chabannes*, qui ſous les regnes de Louis XII & de François I, parvint aux grands honneurs de Capitaine de 100 hommes d'armes, de Grand-Maître de France, de Général des Armées & de Maréchal de France. Il eſt nommé, par tous les Hiſtoriens du tems, *Jacques de Chabannes*, Seigneur de la Paliſſe. Voyez ce Dictionnaire au mot Chabannes.

PALISSOT: Famille noble originaire de Lorraine, dont voici une ſimple Notice.

Sébastien-Simon Palissot, Intendant des Bâtimens de Léopold, Duc de Lorraine & de Bar, fils de N... Palissot, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Ferté, tué au ſiége de Montmédi en 1657, a laiſſé.

Hubert Palissot, Chevalier, l'un des Conſeillers d'Etat de Léopold, Duc de Lorraine & de Bar, & ſon Avocat aux Requêtes du Palais, qui eſt mort à Nancy au mois de Novembre 1751. Il avoit épouſé *Marguerite-Charlotte de Remyon*, arriere-petite-fille de *Nicolas de Remyon*, Colonel d'un Régiment de ſon nom au ſervice de Charles IV, Duc de Lorraine, Commiſſaire-Général des troupes de ce Prince, & Commandant du Château de Vildſtein. Cette Famille s'eſt éteinte dans *Charles-François de Remyon*, ſon frere, Capitaine au ſervice de l'Empereur Charles VI, tué à la bataille de Krotska, donnée contre les Turcs en 1738. Elle portoit pour armes: *de gueules, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une épée garnie d'or, la pointe en haut, miſe en pal, accompagnée de deux molettes d'or, timbrées d'une molette de l'écu, environnée de deux cornettes, l'une d'or & l'autre de gueules, iſſantes d'un tortil d'or, d'argent & de gueules; le tout porté d'un armet d'argent, grillé d'or, environné d'un lambrequin aux métaux & couleurs ſuſdits.*

Hubert Palissot eut de *Marguerite-Charlotte de Remyon*, ſon épouſe: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Nicolas-François, né à Nancy en 1734, ancien Officier dans le Régiment de Soubiſe, maintenant Capitaine dans celui de Senlis; — 3. & Marie-Thérese, née à Nancy en 1736, mariée, à Paris, à *N... Poinſinet de Sivry*, Auteur de la Traduction de Pline, & de pluſieurs autres Ouvrages eſtimés, en vers & en proſe.

Charles Palissot, né auſſi à Nancy le 3 Janvier 1730, Poëte & Auteur comique, cité avec éloge, dès ſon enfance, dans la Bibliothéque de Lorraine de Dom *Calmet*, eſt connu dans le Public par différens Ouvrages qu'il a donnés. Il a épouſé 1°. *Jeanne Fleury*, morte au mois de Juillet 1772; & 2°. au mois d'Avril 1773, Demoiſelle *Agnès-Caroline Radel*. De ſon premier mariage il a : — Hubert-Honoré Palissot, Ingénieur ordinaire du Roi, né à Paris le 26 Janvier 1749; — & Marie-Françoise, née auſſi à Paris le 14 Mai 1750.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé d'une étoile d'azur à la pointe du chevron.* Cimier : *une étoile d'azur, iſſante d'un armet morné, orné de ſon bourlet & de ſon lambrequin aux métal & couleur de l'écu.*

PALLAVICINI : Maiſon noble & ancienne en Italie, qui a produit diverſes branches, à Rome à Gênes & en Lombardie.

Les Pallavicini de Rome, dont ſont ſortis pluſieurs Cardinaux & d'autres grands hommes, ſont Princes de Civitella. Les Pallavicini de Gênes ſont auſſi en grande conſidération.

Il y a dans les Etats de Savoie une branche de la Maiſon de Pallavicini, Marquis de Ceva, dont étoient : — Charles Pallavicini, Ambaſſadeur des Ducs *de Savoie* en Eſpagne, Chevalier de l'Annonciade en 1585; — & Charles-Emmanuel Pallavicini, Marquis de Frabouſe, Grand-Chambellan & Grand-Maître-d'Hôtel du Duc *de Savoie*, Chevalier de l'Annonciade en 1648. Voyez *Imhoff*, en ſes Familles d'Italie.

PALLU, à Paris : Famille dont étoit

Bertrand Pallu, Seigneur du Ruau, Secrétaire du Roi, Fermier-Général, mort le 12 Mars 1709. Il avoit épouſé *Marie Varice*, & en eut : — René, qui ſuit; — & Jacques, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

René Pallu, Seigneur du Ruau, d'abord Conſeiller au Châtelet en 1681, puis Conſeiller en la troiſieme des Enquêtes le 11 Juillet 1687, monta à la Grand-Chambre en 1720, dont il étoit Doyen quand il mourut, le 24 Mai 1740, âgé de près de 80 ans. Il avoit épouſé *Catherine Barboteau*, morte en Décembre 1729, fille de *Jean*, Contrôleur au payement des gages des Officiers domeſtiques de la Maiſon du Roi. Ils eurent de leur mariage : — Bertrand-René, qui ſuit; — & Marie-Catherine, mariée, le 8 Février 1730, à *Louis-Antoine Rouillé*, Comte de Jouy, Miniſtre & Secrétaire d'Etat le 20 Septembre 1761. Voyez Rouillé.

Bertrand-René Pallu, Seigneur du Ruau, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Juin 1718, puis Maître des Requêtes en 1726, Intendant de Moulins en 1734, & de Lyon en 1738, a épouſé, le 21 Décembre 1733, *Eliſabeth-Cécile de la Vieuville*. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il en a poſtérité.

Jacques Pallu, Seigneur d'Andigny & d'Hérouville, ſecond fils de Bertrand, & de *Marie Varice*, Conſeiller au Grand-Conſeil le 14 Octobre 1673, honoraire le 3 Juin 1699, épouſa 1°. *Françoiſe Truſſier*; & 2°. *Michelle Chanlatte*, morte, fille de *Nicolas Chanlatte*, Echevin de Paris, Directeur-Général de la Compagnie des Indes, & de *Madelene Soulet*. Du premier lit ſont ſorties deux filles, ſçavoir : — Françoise-Michelle Pallu, mariée à *Ange Pinon*, Conſeiller au Parlement de Paris, morte le 8 Décembre 1754, dont des enfans; — & Marie-Agnès.

Les armes : *d'argent, à un palmier de ſinople, accoſté de deux mouchetures d'hermines de ſable.*

* PALLUAU, en Poitou, Diocèſe de Luçon : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, qui fut acquiſe du Duc *de Rouanois* par

Jacques de Clairembault, Seigneur de Chantebuzain, pere, par ſa femme, *Louiſe Rigaud de Millepieds*, de — *Philippe Clairembault*, en faveur duquel la Baronnie de *Palluau* fut érigée en *Comté*, par Lettres d'Avril 1622, regiſtrées au Parlement le 30 Août 1640, & en la Chambre des Comptes le 30 Juillet

1644. Le Comte *de Palluau*, qui fut fait Maréchal de France en 1653, & Chevalier des Ordres du Roi, n'eut de ſa femme, *Louiſe-Françoiſe Bouthilier de Chavigny*, que deux fils, morts ſans alliance.

PALMES ou PALME : Il exiſte en Angleterre deux branches d'une Famille de ce nom, qui tire ſon origine de

Manfred de Palmes, vivant en 1190.

Une Généalogie, ſignée *Edmundſon*, Héraut d'armes à Londres, dont une copie, traduite de l'Anglois, eſt dépoſée à la Bibliotheque du Roi, *cotté* 1, apprend qu'il fut le premier qui s'établit dans ce Royaume, où *Milo*, Seigneur *de Herfort*, premier Connétable d'Angleterre, lui fit donation d'une partie de la Seigneurie de Tanton, dans le Comté de Sommerſet.

Guillaume de Palmes, iſſu de Manfred, fut Seigneur de Naburne, dans le Comté d'Yorck, en 1208.

Guillaume de Palmes, II. du nom, petit-fils de ce dernier, eſt qualifié *Chevalier* vers l'an 1300, & la plupart de ceux de cette Famille, dont la filiation directe eſt très-bien ſuivie, ſe ſont alliés à des Maiſons nobles & connues.

Il exiſte auſſi en France, depuis plus de quatre ſiécles, une Famille du même nom, recommandable par ſes ſervices & diſtinguée par ſes alliances, laquelle paroît bien avoir la même origine, les Rois d'Angleterre ayant poſſédé dans ce Royaume pluſieurs grandes Provinces, telles que la Normandie, la Guienne, le Poitou, l'Anjou & une partie du Berri. C'eſt ce qu'on voit dans les Hiſtoires de France & d'Angleterre. Mais le premier, juſqu'à préſent, dont on ait connoiſſance par titres, eſt

François de Palmes, qui ſervoit en Languedoc ſous le gouvernement du Comte *d'Armagnac*, dans la Compagnie de *Touzet d'Ampoly*, dès le 8 Octobre 1355, comme il conſte par une montre originale de cette date, conſervée à la Bibliothéque du Roi, *cotté* 2.

Niehole de Palmes eſt nommé dans un Mandement, donné après l'Octave de la Saint-Martin d'été l'an de grace 1365, de par le Gouverneur de la Comté de Blois, pour le payement d'une rente de 7 livres tournois. Il y eſt qualifié *Monſieur*, titre qui n'étoit donné pour lors qu'aux Chevaliers ou aux Gentilshommes de haut parage. Voyez le Traité de la Nobleſſe par *la Roque*.

Pierre & Burgento de Palmes ſervirent le Roi Charles VII dans ſes Armées, & furent employés auprès de ce Prince en qualité d'*Ecuyers*, en 1441, dit un *Mémoire* manuſcrit, *cotté* 4.

Gilles de Palmes, Chanoine de l'Egliſe Collégiale & Séculiere de Saint-Aignan en Berri, loua une maiſon ſituée dans la rue de France en 1488, & inſtitua pour ſes hoirs ou héritiers, Louis de Palmes, dont il ſera parlé ci-après, & *Jean le Conte*, mari d'Annette de Palmes, ſa ſœur, comme il appert par les Regiſtres dudit Chapitre de l'année 1494.

Guillaume de Palmes, Chanoine de la même Egliſe, donna, pour le ſervice de la *Viſitation*, le pré appellé *Baignenſe*, & trois livres de rente, pour laquelle donation il y eut une Enquête l'an 1540, comme il conſte par les mêmes Regiſtres.

Antoine-Marie de Palmes ſervit le Roi François I dans les guerres de ſon tems. On le trouve employé en qualité d'homme d'armes de ſes Ordonnances, & l'un des premiers dans deux montres des années 1538 & 1539.

Louis de Palmes, nommé héritier de Gilles, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Aignan, dont on a parlé ci-deſſus, eſt qualifié *Ecuyer* dans différens titres, & nommément dans une quittance originale en date du 25 Avril 1509, concernant cette ſucceſſion. Il ſervit auſſi le Roi François I dans ſes Compagnies d'Ordonnance, comme il paroît par le teſtament de Gabriel, ſon fils, qui ſuit.

Gabriel de Palmes, Ecuyer, homme d'armes des Ordonnances du Roi, né en 1518, épouſa, 1°. en 1553, *Marie de Rennes*, fille de *Jacques*, Seigneur de l'Eſtang, Bourſiere, du Parc, &c. & de *Marie Hamelin*, alliée à la Maiſon de *Maillé*, par le mariage de *Françoiſe de Maillé*, fille de *Jean*, Baron de la

Tour-Landry, & de *Jeanne Chabot*, avec *Claude Hamelin*, Seigneur du Moulin; & 2°. *Anne Binet*, d'une ancienne Nobleſſe de Touraine. Il mourut le 1 Janvier 1591, âgé de 73 ans, laiſſant du premier lit, pour fils aîné:

Jacques de Palmes, I. du nom, né en 1556, lequel hérita, du chef de ſa mere, de pluſieurs parties de biens énoncés dans le partage de la ſucceſſion du Seigneur *de l'Eſtang*, ſon ayeul, fait & paſſé le 15 Août 1560. Il teſta le 12 Décembre 1618, & laiſſa de *Marie de Pillet*, ſa femme: — Jacques, qui ſuit; — & trois filles.

Jacques de Palmes, II. du nom, partagea avec ſes ſœurs les biens de ſes pere & mere, le 26 Septembre 1638, & étoit mort en 1663, ſuivant un acte de la même année, où ſa femme & ſes enfans ſont nommés. Il avoit épouſé *Sebaſtienne Berthelot*, iſſue d'une Famille noble de Touraine, dont: — 1. Claude, mort ſans poſtérité; — 2. François, qui ſervit dans les Mouſquetaires du Roi au ſiége de Marſal en 1663, & à ceux de Charleroi, Tournay, Douay & Lille en 1667. Il paſſa enſuite au ſecours de Candie en 1669, avec les troupes que Louis XIV y envoya, ſous les ordres du Duc *de Navailles*, & y perdit la vie dans une ſortie où il commandoit les Enfans perdus; — 3. Jacques, qui ſuit; — 4 & Marie.

Jacques de Palmes, III. du nom, Seigneur de Vaudenuit, &c. né le 5 Janvier 1636, épouſa, en 1665, *Marie-Marguerite Martini*, teſta le 15 Octobre 1678, & mourut en 1680, laiſſant: — 1. Jacques-Nicolas, qui ſuit; — 2. Louis, reçu Mouſquetaire du Roi le 1 Janvier 1695, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Piémont, par Commiſſion du 4 Mars 1704, tué en 1708; — 3. Pierre, auteur d'une branche rapportée ci-après; — & cinq filles, l'une deſquelles, nommée Jeanne de Palmes, veuve en premieres noces de *François Burin*, Seigneur de Riequebourg, la Neufville, &c. a épouſé 2°. *Jean Thevenin*, ancien Greffier en chef du Parlement de Bordeaux, fils puîné de *Jean*, Capitaine & Major du Régiment de la Serre, & de *Jeanne de la Chaiſe*, dont elle a: — (a) *Jean Thevenin*, Baron de Tanlay, Marquis de Thoré, Seigneur de Saint-Vinemer, Rugny, Chamelard, Pruſy, Bernon, Aureville, Vanlay, Melizay, &c. Conſeiller honoraire au Parlement de Paris, reçu aux Etats de Bourgogne dans l'Ordre de la Nobleſſe; — (b) *Marc-Claude Thevenin*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; (c) & *Jeanne Thevenin*, mariée à *René-François de Glerault-de-la-Gohier*, Seigneur de Saint Mars, Gentilhomme du pere du Duc d'Orléans d'aujourd'hui, & Chevalier de Saint-Lazare.

Jacques-Nicolas de Palmes, Seigneur de Vaudenuit, du Hamel, la Porte, &c. né le 19 Mars 1672, après avoir fait ſes premieres armes dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, fut nommé Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, par Commiſſion du 13 Mars 1695; ſervit en cette qualité au ſiége de Venloo en 1702, fut donné en ôtage pendant la capitulation; devint Capitaine de Grenadiers, par Lettres du 31 Juillet 1708; ſe diſtingua pendant la campagne de cette année, à l'arriere-garde d'Oudenarde; à l'attaque de l'Effinguen, plus particuliérement encore à la défenſe de Gand, où, avec trois Compagnies de ſon Corps & neuf autres à ſes ordres, il culbuta & battit quatre bataillons Anglois dans une ſortie, & prit de ſa main le Commandant de la tranchée; attaqua & battit encore les ennemis à la tête du pont d'Etrun, avec une troupe de Grenadiers à peine égale à la leur; fut bleſſé dangereuſement à la bataille de Malplaquet en 1709; reçut la Croix de Saint-Louis de Louis XIV en 1710; fut nommé Commandant de bataillon en 1711, Major le 22 Octobre 1712, & Lieutenant-Colonel le 14 Octobre 1719. Ses ſervices furent récompenſés de la Lieutenance de Roi de Berg-Saint-Vinox, par Brevet du 22 Août 1725. Il eſt mort Commandant dans cette place le 13 Février 1741, & a été enterré au Couvent des Dominicains de ladite Ville. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Août 1719, *Marie-Victoire-Romaine de Gherbode-d'Eſpaing*, morte le 3 Octobre 1774, veuve de *Henri-François de Prudhomme-d'Ailly*, Seigneur de Hannecamps, &c. fille aînée de *Jean-Philippe de Gherbode*, Seigneur d'Eſpaing, Herſeaux, Mernes, Fromont, le Fermont, Agnieres, Givenchy en partie, & autres

autres lieux, d'une ancienne Nobleſſe de Flandres, & d'*Eléonore de Mailly-Couronel.* Voyez GHERBODE. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES-ROMAIN DE PALMES, mort le 31 Mars 1768, des ſuites d'une longue maladie, après avoir ſervi le Roi pendant 14 ans, tant en qualité d'Enſeigne de la Colonelle, & de Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, que dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, où il eut deux chevaux tués ſous lui aux batailles de Dettingen & de Fontenoy ; — 2. LOUIS-PHILIPPE-MARIE, qui ſuit ; — 3. & JULIEN-LOUIS-PHILIPPE-ERNEST DE PALMES, mort à Lille, âgé de 15 ans, le 1 Novembre 1748.

LOUIS-PHILIPPE-MARIE, Comte DE PALMES-D'ESPAING, Seigneur dudit lieu, du Hamel, la Porte, du Mez, Annezin, Beauffort & autres Terres en Flandres, ſeul héritier de tous les biens de la Maiſon de *Gherbode*, du chef de ſa mere, a été créé *Comte*, ainſi que PIERRE-ANDRÉ DE PALMES-DE-VIEUXPRÈS, mentionné ci-après, par Lettres-Patentes enregiſtrées au Parlement de Flandres, au Bureau des Finances & à la Gouvernance de Lille, portant conceſſion perpétuelle dudit titre pour eux & leurs deſcendans, accordées par LOUIS XV, & de l'avis de ſon Conſeil, en récompenſe de leurs ſervices, & en conſidération de ceux de leurs ancêtres & de leur ancienne nobleſſe. Il ſert dans le Régiment des Gardes-Françoiſes depuis le 6 Décembre 1742, qu'il fut reçu Gentilhomme à drapeaux, a été fait Enſeigne le 17 Mai 1744, Enſeigne à Pique le 19 Février 1745, Enſeigne de Grenadiers au camp ſous Tournay, le 5 Juin ſuivant, Sous-Lieutenant le 4 Novembre de la même année, Chevalier de Saint-Louis le 15 Mai 1756, Lieutenant le 23 Décembre 1759, Lieutenant de Grenadiers le 21 Février 1761, Colonel d'infanterie par Commiſſion du 28 Juin 1766, eſt Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment depuis le 14 Avril 1771. Il a épouſé, par contrat du 29 Décembre 1759, *Marie-Iſabelle-Henriette*, Baronne *de Goër-de-Herve* & du Saint Empire, fille de *Jacques-Denis-François*, Baron *de Goër-de-Herve* & du Saint-Empire, Seigneur de Foreſt, Haltinnes, Herck, Gramptinnes, Mezeroul, les Tombes, &c. haut Voué héréditaire de Leerne & de Weſpe, & de *Henriette-Amélie*, Comteſſe *de Hoënsbroëck de Geulle*, d'une ancienne nobleſſe du Duché de Limbourg. Voyez GOER-DE-HERVE.

Branche Cadette.

PIERRE DE PALMES, Seigneur de Vieuxprès, fils puîné de JACQUES, III. du nom, & de *Marie-Marguerite Martini*, ſervit, ainſi que ſes freres, dans les Mouſquetaires du Roi, & fut depuis Inſpecteur-Général de la Colonie de Saint-Domingue & des troupes de la partie du Sud. Il épouſa, en 1717, *Anne-Gabrielle de Chamborant-du-Boucheron*, fille de *Jacques*, Seigneur du Boucheron, & d'*Anne Guyot-de-la-Mirande*, iſſue de l'ancienne Maiſon de *Chamborant*, en Poitou, de la Branche de Villevert, rameau de celle de Droux. Voyez CHAMBORANT. De ce mariage eſt né :

PIERRE-ANDRÉ, Comte DE PALMES-VIEUXPRÈS, mentionné ci-devant, Seigneur de la Cormeniere en Agenois, qui commença à porter les armes dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de Rochefort, où il fut reçu le 16 Janvier 1740 ; a été nommé Enſeigne des troupes de Marine à Saint-Domingue le 1 Janvier 1744, Enſeigne à Drapeaux au Régiment des Gardes-Françoiſes le 25 Janvier 1746 ; ſucceſſivement Enſeigne à pique le 11 Février 1747, Sous-Lieutenant le 13 Avril 1749, Chevalier de Saint-Louis en Juin 1754, Lieutenant le 15 Janvier 1761, Lieutenant de Grenadiers le 21 Mars 1762, Colonel d'Infanterie par Commiſſion le 17 Mai 1767, & Capitaine de Grenadiers le 15 Avril 1771. Il eſt mort à Paris le 6 Mars 1775, ſans alliance, & a été enterré à Saint-Euſtache.

Les armes : *d'or, au palmier de ſinople chargé d'un croiſſant d'argent.* Deviſe : IN ADVERSIS VIRTUS.

Il y a en Allemagne une Famille du même nom, qui poſſede de grandes

Terres, & qui porte auſſi pour armes un *palmier* : elle eſt repréſentée actuellement par les Comte & Baron DE PALMES. On ne ſçait pas ſi elle a quelque rapport avec celle dont on vient de donner l'extrait, lequel a été dreſſé ſur titres originaux ou copies collationnées.

PALMIER, en Dauphiné. Ancienne Nobleſſe, dont voici une notice, d'après *Piganiol de la Force.*

JEAN DE PALMIER épouſa, le 6 Janvier 1417, *Pernette de la Teyſſonniere*, fille de *Jean*, Seigneur de la Teyſſonniere, & de *Catherine de Palagnin*, dont entr'autres enfans : — GERENTON DE PALMIER, Chanoine & Maître du Chœur de l'Egliſe Cathédrale de Valence en Dauphiné en 1462.

ENNEMOND DE PALMIER fut Prieur de Boiſſe en Breſſe en 1464; —— MATHIEU DE PALMIER, d'abord Chevalier de Malte, fut Archevêque de Matera au Royaume de Naples; —— LUCRÉCE DE PALMIER fut femme de *Claude de Baronat*, Seigneur de Polemieu, Préſident au Parlement de Dombes.

JEAN DE PALMIER, Seigneur de la Baſtie, de Ternay & de la Palu, en Dauphiné, Premier Préſident au Parlement de Grenoble, épouſa *Meraude Paterin*, dont : — JEAN, qui ſuit; — & CATHERINE, femme de *Jean de Chapponay*, Seigneur de Feſins, fils de *Philibert de Chapponay*, Seigneur de Feſins, & de *Françoiſe de Villars.*

JEAN DE PALMIER, Seigneur de la Baſtie, de Ternay, de la Palu & de Montgaſcon, épouſa *Luquette de Beauvoir*, dont quatre filles, ſçavoir : — MERAUDE DE PALMIER, femme, en 1538, de *Gaſpard de Chalant*, Seigneur de Montbreton, fils de *Humbert de Chalant*, Seigneur de Fins, & de *Charlotte de Clermont;* — la ſeconde, ANNE DE PALMIER, femme, en 1543, de *Philibert de Gaſpard*, Seigneur du Breuil, & de *Marguerite de Godon*; — la troiſieme, nommée LOUISE DE PALMIER, épouſa 1°. *Philippe de la Tour*, Seigneur d'Hermieu & de Vacillieu; 2°. le 18 Janvier 1544, *Jean de Buſſy*, Seigneur d'Eyria, fils de *Pierre de Buſſy*, Chevalier de l'Ordre de Savoie, Seigneur d'Eyria, Vauluiſant & Lionnieres, Baron de Brion & de *Jeanne de Menton;* — & la quatrieme, LUCQUE DE PALMIER, femme de *Richard*, Baron de Jauſſac en Velay.

On trouve FRANÇOIS DE PALMIER, Chancelier de Dauphiné, qui fut préſent à l'acte par lequel le Dauphin *Humbert* donna le Dauphiné à CHARLES, fils de France, depuis Roi ſous le nom de CHARLES V. Cet acte eſt du 26 Juillet 1349.

Les armes de cette ancienne Famille, que nous croyons éteinte, ſont : *d'azur, à trois palmes d'or, 2 & 1.*

PALU (DE LA) : C'eſt une des plus anciennes Maiſons de la Province de Breſſe, & une de celles qui ont eu les plus belles alliances & le plus de dignités. Les titres ſont entre les mains de la branche aînée, qui n'étoit plus en France lorſque *Guichenon* écrivoit. Voici ce que cet Hiſtorien de Breſſe & de Bugey dit de cette Maiſon.

I. PIERRE DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varembon, vivoit en 1151, & épouſa une fille nommée *Clémence*, dont il eut — 1. ETIENNE, Seigneur de Varembon, mort ſans hoirs; —— 2. GUI, qui ſuit; —— 3. & GUILLAUME, Chanoine & Comte de Lyon, ce qui prouve que ſon pere n'étoit pas le premier de ſa Maiſon, puiſqu'il falloit, dans ce tems-là, pour être reçu, faire preuve de quatre races. Il étoit mort en 1243.

II. GUI DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varembon, fit quelques dons, en 1202, à l'Abbaye de la Chaſſagne. De ſa femme, qui n'eſt point connue, il eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, dit *le Jeune*, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Vienne en Dauphiné; — 3. GUI, Chanoine, Prévôt, puis Archidiacre & Comte de Lyon en 1248; — 4. & ETIENNE, Chevalier, pere de PIERRE DE LA PALU.

III. Guillaume de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varembon, de Châtillon, de Saint-Mauris & de Remens, vivant en 1250, eut de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré : — 1. Girard, qui ſuit ; — 2. Guigues, Chevalier, Seigneur de Châtillon, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 3. Gui, Chanoine, Archidiacre & Comte de Lyon en 1255 ; — 4. & Marguerite, femme d'*Archambaut*, Seigneur *de Buenc* en 1260.

IV. Girard de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varembon, de Richemont & de Bouligneux en 1260, mourut en 1300, laiſſant pour enfans : — 1. Aimé, qui ſuit ; — 2. Jean, Chanoine & Comte de Lyon, mort en 1298 ; — 3. Jean de la Palu, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Richemont, qui épouſa, en 1323, *Jeanne de Chaudré*, fille de *Hugonin*, Seigneur de *Chaudré*, & de *Béatrix de Grolée*, dont il eut deux filles, l'une deſquelles, nommée Sibille de la Palu, Dame de Richemont & de la Poype, fut mariée, 1°. à *Jean*, Seigneur de *Chandieu* & de Marennes en 1337 ; & 2°. à *Henri*, Seigneur *de Varax*, Chevalier ; — 4. Perceval, Chanoine & Comte de Lyon, mort l'an 1332 ; —— 5. Pierre, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Docteur en Théologie & Patriarche de Jéruſalem ; —— 6. & Marguerite, mariée à *Geoffroy*, Seigneur *de Gramont* en Bugey.

V. Aimé de la Palu, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Varembon, & de Bouligneux, mort en 1318, avoit épouſé, en 1308, *Jeanne de Montbel*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Montbel* & d'Entremont, & de *Marguerite de Joinville*. Leurs enfans furent : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Hugues, Seigneur de Saint-Julien & de Bouligneux, auteur de la Branche de Bouligneux, rapportée ci-après ; — 3. & Sibille, femme 1°. de *Louis de Vaſſalieu*, Chevalier, & 2°. de *Guillaume de Varax*, Seigneur de Romans.

VI. Pierre de la Palu, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Varembon, Bailli d'Amiens, de Lille & de Douay, Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers, vivant en 1336, épouſa 1°. *Eléonore de Coſſonnay*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Marie de Luyrieux*, fille de *Humbert de Luyrieux*, Seigneur de la Cueille. Du ſecond lit il eut : — 1. Claude, Seigneur de Varembon, mort ſans hoirs ; —— 2. Aimé, qui ſuit ; — 3. Louis, Abbé de Tournus en Bourgogne, mort en 1409 ; — 4. Jean, Religieux au Couvent des Freres-Prêcheurs à Lyon ; —— 5. Pierre de la Palu de Varembon, Chanoine & Comte de Lyon, mort en 1393 ; — 6. & Clémence, mariée à *Guillaume de la Baume*, Seigneur de l'Abergement.

Pierre de la Palu, Seigneur de Varembon, eut encore un fils naturel, nommé Humbert, qui a fait la branche des Seigneurs de la Roche, rapportée à la fin de cette Généalogie.

VII. Aimé de la Palu, II. du nom, Seigneur de Varembon & Saint-Julien en 1365, fut marié 1°. à *Jeanne de la Chambre*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. à *Alix de Corgenon*, fille de *Humbert*, & d'*Aimard de Mirebel*. De ce ſecond mariage ſortirent : — 1. Guigues, qui ſuit ; — 2. Louis, Abbé d'Ambronay & de Tournus en 1417, enſuite Evêque de Lauſanne, puis Cardinal du titre de Saint-Anaſtaſe en 1443, mort en 1451 ; — 3. Jean, Prieur de Payerne en 1443 ; — 4. Girard, Seigneur de Saint-Julien, mort ſans hoirs en 1411 ; — 5. Henri, Chanoine & Comte de Lyon ; — 6. Pierre, auſſi Chanoine & Comte de Lyon en 1382, décédé en 1393 ; — 7. Jean, Religieux d'Ambronay ; — 8, 9 & 10. & trois filles.

VIII. Guigues de la Palu, Seigneur de Varembon & Saint-Julien, Bailli de Breſſe en 1399, fonda le Couvent de Saint-Dominique à Bourg en Breſſe l'an 1415, & mourut en 1422. Il avoit épouſé *Ainarde de la Baulme*, Dame de la Baulme en Bugey, fille de *Humbert de la Baulme*, & de *Catherine de Luyrieux*. Il laiſſa pour enfans : —— 1. François, qui ſuit ; — 2. Philbert, Seigneur de Saint-Julien, marié à *Jeanne de Guerentine*, Dame d'honneur de la Ducheſſe *de Savoie*, dont trois filles ; ſçavoir : — Louise, morte ſans alliance ; — Philberte, femme, l'an 1495, de *Louis d'Orſans*, Seigneur de Sambrin, fils de *Henri* ; — & Marie de la Palu ; — 3. Antoine, Seigneur de Toiſ-

ſia, nommé vulgairement *le petit Varembon*, Conſeiller & Chambellan du Duc *de Savoie*, lequel épouſa *Claudine Raulin*, veuve de *Jacques de Montbel*, Comte d'Entremont, & fille de *Nicolas Raulin*, Seigneur d'Authune, Chancelier de Bourgogne, & de *Guigonne de Salins:* il n'en eut point d'enfans; — 4. JEANNE, mariée, en 1419, à *Mathieu de Talane*, Seigneur de la Grange & de Noailly en Forez; — 5. ANNE, femme d'*Amé de Chalant*, Seigneur de Varcy; — 6. ANTOINETTE, épouſe de *Jean de Compeys*, Seigneur de Gruffy en Savoie; — 7. LOUISE, femme de *Louis*, Seigneur *de Langins* au Pays de Vaux; — 8. CLAUDINE, mariée à *Antoine de Saſſenage*, Seigneur de Montgaud; — 9. MARGUERITE, épouſe de *Hugues de Saluces*, Seigneur de Cardé; — 10. & AGNÈS, femme de *Pierre*, Seigneur *de Miritel* en Dauphiné.

IX. FRANÇOIS DE LA PALU, Seigneur de Varembon & de Beaumont-ſur-Vigenne, Comte de la Roche & de Petite-Pierre, Chevalier de l'Ordre de Savoie, épouſa 1°. en 1431, ANNE DE LA PALU, ſa parente, fille unique & héritiere de PIERRE DE LA PALU, Seigneur de Bouligneux, & de *Marguerite de Montchenic;* 2°. en 1432, *Marguerite de Petite-Pierre*, fille & héritiere de *Bernard*, Comte de Petite-Pierre, & de *Gillette de Villers-Sexel;* & 3°. *Louiſe Rabin*, Dame de Cypriotte, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint: — 1. PHILBERT-PHILIPPE, qui ſuit; & du ſecond ſortirent: — 2. MARGUERITE, mariée à *Jean*, Seigneur *du Verſey;* — 3. & PHILBERTE, femme de *Martin de Chalangin*, Seigneur de Bonnevaux.

X. PHILBERT-PHILIPPE DE LA PALU, Chevalier, Comte de la Roche, Seigneur de Varembon, &c. mort en 1471, avoit épouſé *Iſabelle de Neufchâtel*, fille de *Jean*, Seigneur de Montagne, Chevalier de la Toiſon d'or, & de *Marguerite de Caſtro*. Il en eut: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Villers, Abbé de Luxeul, mort en 1535; — 3. HENRI, Seigneur de Bouligneux, décédé ſans hoirs; — 4. & MARGUERITE, femme, en 1485, d'*Amé de Laubeſpin*, Seigneur dudit lieu & de l'Iſle en Comté.

XI. CLAUDE DE LA PALU, Comte de la Roche, Seigneur de Varembon & de Bouligneux, mort en 1517, avoit épouſé, en 1485, *Conſtance-Marie Sforce*, fille de *Louis Sforce*, Duc de Milan, dont il n'eut point d'enfans.

Branche des Seigneurs de BOULIGNEUX.

VI. HUGUES DE LA PALU, Seigneur de Saint-Julien & de Bouligneux, ſecond fils d'AIMÉ DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varembon, &c. & de *Jeanne de Montbel*, épouſa *Françoiſe de Grolée*, dont: — 1. HUGUES, Seigneur de Bouligneux, mort ſans enfans *d'Eléonore de Tuis*, Dame dudit lieu, fille de *Jean*, Seigneur de Tuis en Dombes, qu'il avoit épouſée en 1337; — 2. & PIERRE, qui ſuit.

VII. PIERRE DE LA PALU, dit *Alegret*, Chevalier, Seigneur de Bouligneux en 1387, étant devenu héritier de ſon frere, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. HUGUES, mort jeune; — 3. & PIERRE.

VIII. GUILLAUME DE LA PALU, dit *Alegret*, Chevalier, Seigneur de Bouligneux, tué, l'an 1424, à la bataille de Verneuil, contre les Anglois, avoit épouſé *Marguerite de Dyo*, Dame de la Villardiere, fille de *Gui*, Seigneur de Flechieres. Leurs enfans furent: — PIERRE, qui ſuit; — & CATHERIN, femme 1°. de *Lancelot de Chaudré*, III. du nom, Seigneur de Montfalcon; & 2°. de *Jean de Saint-Amour*, Seigneur de Vinzelles.

IX. PIERRE DE LA PALU, II. du nom, Seigneur de Bouligneux, mort en 1445, avoit épouſé *Marguerite*, fille de *N... de Montchenic*, & de *Polye de Breſſieux*, ſa premiere femme, dont, pour fille unique,

X. ANNE DE LA PALU, Dame de Bouligneux, premiere femme de FRANÇOIS DE LA PALU, Seigneur de Varembon, ſon parent, mentionné à la branche précédente.

Branche des Seigneurs de CHATILLON, SAINT-MAURIS, *&c.*

IV. GUIGUES ou GUI DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varembon, second fils de GUILLAUME, Seigneur de Varembom, Châtillon, Saint-Mauris, &c. mourut en 1269, laissant : —— GIRARD, qui suit ; — & GUICHARDE, femme de *Pierre d'Oncieux*, Chevalier, Seigneur de Douvres en Bugey.

V. GIRARD DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Saint-Mauris, de Remens & de Virechâtel, vivant en 1295, eut pour enfans : — 1. GUI, qui suit ; — 2. LOUIS, Seigneur de Virechâtel, marié, en 1344, à *Marguerite de Cliffé*, dont une fille unique, — CATHERINE DE LA PALU, femme de *Humbert de Filigny*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; — 3. JEAN, Seigneur de Villemonthier, en 1395 ; — 4. & LUQUE, mariée à *Etienne de Portebeuf*, Seigneur de la Poype de Corent en 1300.

VI. GUI ou GUIGUES DE LA PALU, II. du nom, Seigneur de Châtillon, Saint Mauris & de Remens, épousa, en 1307, *Agnès de Miolans*, dont : — JEAN, qui suit, — & ROBERT, Seigneur de Saint-Mauris, mort sans hoirs de son mariage avec *Gui de Tholose*, Dame de Bomay en Comté l'an 1371.

VII. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Châtillon & Saint-Mauris, épousa *Béatrix de Grolée*, fille de *Gui*, Seigneur de Nerieu, & de *Catherine de Thuilliers*. Leurs enfans furent : — 1. GUI, qui suit ; — 2. JEAN, Prieur de Cusance, puis Abbé d'Aisnay en 1370 ; — 3. JACQUETTE, femme de *Jean de Verneys*, Seigneur d'Arginy en Beaujolois ; — 4. & CATHERINE, mariée à *Meraut*, Seigneur *de Franchelins*.

VIII. GUI DE LA PALU, III. du nom, Seigneur de Châtillon & de Saint-Mauris, vivant en 1340, épousa 1°. *Catherine de Corgenon* ; & 2°. *Claudine du Plantay*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Plantay, & de *Jeanne de Froments*. Du premier lit il eut : — 1. EUSTACHE DE LA PALU, mort sans hoirs ; & du second : — 2. GUI, qui suit ; — 3. JEAN ; — 4. CATHERINE, femme de *Guillaume*, Seigneur du Champdivers ; — 5. & ANTOINETTE.

IX. GUI DE LA PALU, IV. du nom, Seigneur de Châtillon & de Saint-Mauris en 1424, épousa *Alix de Charlieu*, Dame de Jarnosse, dont : — 1. GUI, qui suit ; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Jarnosse, rapportée ci-après ; — 3. & ROBERT, Chevalier.

X. GUI DE LA PALU, V. du nom, Seigneur de Châtillon, de la Palu & de Saint-Mauris, fut marié 1°. avec *Isabeau de Savigny*, Dame de Beauregard en Comté, avec laquelle il vivoit en 1440 ; & 2°. à *Isabeau de Cusance*, veuve de *Gaspard*, Comte *de Varax*, & fille de *Jean*, Seigneur *de Cusance*, & de *Jeanne de Beaujeu*. Il n'eut point d'enfans de ce second lit, mais du premier vint :

XI. HUGUES DE LA PALU, Chevalier, Comte de Varax, Seigneur de Châtillon, & de Richemont, Gouverneur & Maréchal de Savoie, Lieutenant-Général en Dauphiné en 1494, pour le Roi CHARLES VIII. Il épousa, 1°. *Gilberte de Varax*, fille unique & héritiere de *Gaspard*, II. du nom, Comte *de Varax*, & de *Catherine de Seyssel*, dont deux filles, — BARBE, & FRANÇOISE DE LA PALU, mortes sans alliance ; & 2°. *Antoinette de Polignac*, fille de *Guillaume*, Vicomte *de Polignac*, & d'*Aimée de Saluces*. Du second lit il eut : — 1. JEAN-PHILBERT, qui suit ; — 2. ADRIANE, Abbesse de Saint-Jean d'Autun ; — 3. GILBERTE, mariée à *Laurent de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, Chevalier de la Toison d'or, & Grand-Maître d'Espagne ; — 4. CLAUDINE, mariée à *Claude de Vaudray*, Seigneur de l'Aigle ; — 5. & PHILIPPINE.

XII. JEAN-PHILBERT DE LA PALU, Comte de Varax & de la Roche, Chevalier de l'Ordre de Savoie, & Lieutenant-Général pour le Duc de Savoie au Gouvernement de Bresse, épousa, en 1506, *Blaise de Laubespin*, fille d'*Aimé*, Seigneur de Laubespin & de l'Isle, & de MARGUERITE DE LA PALU, dont il n'eut point d'enfans ; & mourut en 1527, laissant tous ses biens à JEAN DE LA PALU, Seigneur de Jarnosse, son cousin, mentionné ci-après.

Branche des Seigneurs de JARNOSSE.

X. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Jarnoſſe, & de Vilercys, ſecond fils de GUI, IV. du nom, Seigneur de Châtillon, & d'*Alix de Charlieu*, Dame de Jarnoſſe, épouſa *Jeanne Maréchal*, fille d'*Imbert*, Seigneur de Meximieux, & de *Jeanne de Menthon*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. & 3. BONIFACE & JEAN, morts jeunes.

XI. ANTOINE DE LA PALU, Seigneur de Jarnoſſe, Meilly, Vilercys, épouſa *Agnès de Gelan*, fille de *Pierre*, Seigneur de Meilly, & de *Jacqueline de la Tournelle*. Elle étoit veuve de *Louis de la Vieuville*, Seigneur de Noran, & eut de ſon ſecond mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ETIENNE, auteur de la branche de Meilly & de Bouligneux, rapportée ci-après ; — 3. JEANNE, femme de *Claude du Boſc*, Seigneur dudit lieu : — 4. & CLAUDINE, mariée à *Henri de Moles*, Seigneur de Vougy.

XII. JEAN DE LA PALU, II. du nom, Seigneur de Jarnoſſe, & de Vilercys, ſe maria avec *Catherine de Vitry*, ſœur de *Jacques*, Chanoine & Comte de Lyon, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. HUGUES, Chanoine & Comte de Lyon en 1518, mort en 1545 ; — 3. & JEANNE, mariée à *Jean de Bouvens*, Seigneur de Ciries.

XIII. JEAN DE LA PALU, III. du nom, Comte de Varax & de la Roche, Seigneur de Varembon, Chevalier de l'Ordre de Savoie, fut ſubſtitué héritier par JEAN-PHILBERT DE LA PALU, ſon couſin, dont on a parlé ci-devant, & mourut en 1507. Il avoit épouſé, 1°. par diſpenſe, la veuve de *Blaiſe de Laubeſpin*, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. *Claudine de Rye*, fille de *Simon*, Seigneur de Balançon, & de *Jeanne de la Baulme-Montrevel*, de laquelle ſortirent deux filles, ſçavoir : — MARIE DE LA PALU, femme de *René*, Comte *de Chalant*, Souverain de Valengin, Baron de Beauffremont, Maréchal & Gouverneur de Savoie, fils de *Philbert*, Comte *de Chalant*, & de *Louiſe* d'*Arberg*. Il n'eut point d'enfans de ce mariage. La ſeconde fille, nommée — FRANÇOISE DE LA PALU, épouſa *Ferdinand de Lannoy*, Duc de Boyenne, Chevalier de la Toiſon d'or, fils de *Charles de Lannoy*, Prince de Sulmone, Viceroi de Naples, & d'*Eléonore Colomne*. Ils n'eurent point auſſi d'enfans, & leur ſucceſſion paſſa à *Claudine de Rye*, leur mere, qui la porta dans la Maiſon *de Rye*, à la charge que ſes héritiers porteroient le nom & les armes DE LA PALU.

Branche des Seigneurs de MEILLY *& de* BOULIGNEUX.

XII. ETIENNE DE LA PALU, Seigneur de Meilly, ſecond fils d'ANTOINE, Seigneur de Jarnoſſe, & d'*Agnès de Gelan*, Dame de Meilly, épouſa *Louiſe de Salins*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Raon au Comté de Bourgogne, dont il eut : — RICHARD, qui ſuit ; — & JEAN, Chevalier, mort ſans hoirs de *N... Bernault*, ſon épouſe.

XIII. RICHARD DE LA PALU, Seigneur de Meilly & de Laubertier en 1542, épouſa 1°. *Catherine de Foucher*, fille de *Claude*, Seigneur de Beſſay, & de *Marie du Châtelet* ; 2°. *Philberte de Rye*, veuve de *Philbert de Nanton*, Seigneur de Cruſilles, & fille de *Humbert de Rye*, Seigneur de Cottebrune, & de *Marguerite de Chiſſey* ; & 3°. en 1545, *Jeanne de Muſtel*, veuve de *Denis Poilliot*, Seigneur de Lailly. Il n'eut aucun enfant des deux dernieres ; mais de la premiere vinrent : — JEAN, qui ſuit ; — & LOUISE, mariée à *Marceau d'Oliert*, Seigneur de Vedignac.

XIV. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Meilly, de Ronieres, & de Bouligneux, épouſa *Jeanne Clutin*, fille de *Charles*, Seigneur de Villeparifis & de Saint-Pris, & de *Marie Poilliot*. Il en eut : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. HENRI DE LA PALU, Seigneur de Lailly, marié à *Renée Foucher*, fille de *Richard*, Seigneur de Beſſey, & de *Louiſe de Senoncourt*, dont il n'eut qu'une fille, — JEANNE DE LA PALU, femme de *Charles de Clugny*, Seigneur d'Aiſy, &

de Velongny ; — 3. & JEANNE, épouſe de *Jean de Malain*, Seigneur de Vaudenay.

XV. CHARLES DE LA PALU, Seigneur de Bouligneux, Meilly & du Plantey, fut marié avec *Jacqueline de Saux*, fille d'*Alexandre de Saux*, Seigneur de Torpes, Gouverneur d'Auxonne, & de *Philberte de Baudot de Clerembaut*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes pour le Roi de Suede, mort ſans alliance ; — 3. JOACHIM, Chevalier de Malte ; —— 4. ANTOINE, Religieux de Saint-Benigne à Dijon, Prieur de Saint-Julien-ſur-Chaſſeul ; — 5. CLAUDE, Seigneur de Chaudenay, marié à *Iſabelle de Salives*, Dame de Montjuſtin & de Poyaut ; — 6. & JACQUELINE, Chanoineſſe à Remiremont.

XVI. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Bouligneux, Meilly, du Plantey & de Levilley, fut Elu de la Nobleſſe du Duché de Bourgogne en 1630, & épouſa *Gabrielle Damas*, fille de *François*, Seigneur de Thianges, & de *Françoiſe de Dyo*. De cette alliance naquirent : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Bouligneux, tué, ſans enfans, à la bataille de la Marfée ; — 2. JACQUES-CLAUDE, qui ſuit ; — 3. ETIENNE, Seigneur de Meilly, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie ; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1647, à *Jean-François de Joux*, dit *de Grandmont*, Baron de Grandmont & de Châtillon Guiote au Comté de Bourgogne, fils de *Jacques de Joux*, Baron de Châtillon, & de *Jeanne-Batiſte de Grandmont* ; — 5. LÉONORE, Religieuſe au Monaſtere de l'Antiquaille à Lyon ; — 6. JACQUELINE, Religieuſe à Bons, en Bugey ; — 7. HENRIETTE, femme de *Pierre de Rouxel*, Comte de Medavy, fils de *Jacques*, Comte de Grancey, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine de Mouchy*, ſa premiere femme.

XVII. JACQUES-CLAUDE DE LA PALU, Comte de Bouligneux, Lieutenant des Gendarmes de la Reine mere, fut marié & vivoit en 1665. Nous ignorons s'il eut poſtérité, faute de Mémoire.

Branche des Seigneurs DE LA ROCHE, *bâtards de la Maiſon de* LA PALU.

Elle a pour auteur HUMBERT DE LA PALU, fils naturel de PIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Varembon, Bailli d'Amiens, de Lille & de Douay, Sénéchal de Carcaſſonne, & de Beziers, mentionné au degré VI^e^ de la premiere branche. Il vivoit en 1350, & épouſa *Guie de la Grange*, Dame de Châteauvieux, fille de *Pierre de la Grange*, Seigneur du Saix, & de *Gillette de la Geliere*, Dame de Châteauvieux, dont :

THOMAS DE LA PALU, Seigneur de la Roche en Revermont, mort en 1390, laiſſant de *Guillemette de Majorna*, ſon épouſe, — 1. JEAN DE LA PALU, Seigneur de la Roche, mort ſans hoirs ; —— 2. PIERRE, qui ſuit ; —— 3. BARTHELEMI, Damoiſeau ; —— 4. 5 & 6. MARGUERITE, ANTOINETTE & BÉATRIX.

PIERRE DE LA PALU, Seigneur de la Roche & de Chiloup, ſe maria avec *Gillette de Maſſona*, dont : —— 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. GUILLAUME, Damoiſeau ; — 3. ANTOINE, Seigneur de la Roche en 1470, mort ſans hoirs, de *Gabrielle de Parpillon*, ſa femme ; — 4. & ANTOINETTE, mariée à *Jean de Lyobard*, Damoiſeau.

JEAN DE LA PALU, Seigneur de la Roche, vivant en 1417, eut de ſon épouſe dont on ignore le nom :

PIERRE DE LA PALU, Seigneur de la Roche, marié à *Pernette de Chambu*, fille de *Pierre*, Seigneur de Conflens, & de *Catherine de Marle-de-Rebe*, de laquelle vinrent : — FRANÇOIS, qui ſuit ; —— & GEORGETTE, femme de *Philippe Bourgeois*, Capitaine de Saint-Claude en Comté.

FRANÇOIS DE LA PALU, Seigneur de la Roche, Vidame de Genève, vivant en 1482, eut pour enfans : — ANTOINE, qui ſuit ; — & ANNE, mariée à *Antoine de Châtillon*, Seigneur de Dorches en Michaille.

ANTOINE DE LA PALU, Seigneur de la Roche, épouſa, en 1536, *Pernette de*

Grillet, fille d'*André*, Seigneur de la Sardiere; & de *Jeanne de Boiſſier*, dont: — PHILBERT, mort ſans hoirs; — & LAURENT, qui ſuit.

LAURENT DE LA PALU, Seigneur de la Roche en 1563, fut marié avec *Françoiſe de Monteoſat* en Dombes, de laquelle il eut; — ERARD; — RICHARDE DE LA PALU; — & une autre fille, morte jeune.

Les armes: *de gueules, à la croix d'hermine.*

On lit dans la Gazette de France du mois de Janvier 1775, N°. 8. que le Comte DE LA PALU, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Francoiſes, a épouſé, contrat ſigné du Roi & de la Famille Royale, le 22 Janvier 1775, Demoiſelle *Boula de Mareuil.* Nous ignorons s'il eſt de la même Maiſon DE LA PALU dont nous venons de donner la Généalogie.

PALUAT-DE-JALAMONDES: Famille noble & ancienne, originaire de Savoie, & établie dans la Breſſe, dont il eſt parlé dans *Guichenon*, Auteur de l'excellente Hiſtoire de cette Province, où ſa nobleſſe, qui remonte au moins, par titres, au XIV^e^ ſiécle, eſt juſtifiée par des Extraits de la ſouveraine Chambre des Comptes de Chambery, & de celle auſſi de Dijon; par les Regiſtres de la Nobleſſe de la ville de Bourg, les Contrats, Actes, Brevets, recherches faites par les Commiſſaires députés de la Cour, lors de la conquête, & enſuite de l'échange de cette Province pour le Marquiſat de Saluces; par des Certificats, de différentes dates, en bonne forme des Syndics-Généraux & Conſeillers de la Nobleſſe de Breſſe, &c.

La meſintelligence de quatre freres, nommés SIMON, CLAUDE, THOMAS & GUILLAUME, qui ſont mentionnés ci-après, enfans de JEAN, ont privé cette Famille des principaux titres qui prouveroient ſans doute une plus ancienne origine. On trouve CHARLES PALUAT, qui ſuivit, avec 100 hommes de pied, *Amé*, V. du nom, Comte *de Savoie* & de Breſſe, ſurnommé *le Comte Verd*, lorſqu'il paſſa en Sicile. Il mourut à Montmélian, où il fut inhumé en 1394; nous n'avons point d'autres preuves qu'il ſoit de cette Famille, que ſon nom, les armes & les époques, qui ſont cependant des indices très-favorables pour croire qu'il en étoit, & pour établir la filiation de cette Famille, depuis CHARLES-GUILLAUME PALUAT, né à Chambery le 22 Septembre 1391.

I. De lui deſcend GUILLAUME PALUAT, qui ſervit long-tems les Comtes *de Savoie*, dans leurs armées, & occupa enſuite une charge dont on n'a de connoiſſance que par un acte de la Souveraine Chambre des Comptes de Chambery, en date du 9 Novembre 1499, qui garde & maintient JEAN PALUAT, dans la qualité de *noble*, à cauſe des charges qu'ETIENNE & GUILLAUME PALUAT, ſes pere & ayeul, avoient remplies. GUILLAUME PALUAT, auteur de ce degré, eut de ſon mariage, contracté le 4 Août 1432, avec *Jeanne de Pelapuſſins*, fille d'*Etienne*, Seigneur *de Pelapuſſins*,

II. ETIENNE PALUAT, Conſeiller de ſon Alteſſe le Comte de *Savoie*, & ſon Juge-Mage dans la Principauté de Tarentaiſe, qui ſçut mériter, pour ſes lumieres & ſes belles qualités, la confiance de ce Souverain, & l'eſtime de ſes compatriotes, dans des momens critiques: c'eſt ce qui eſt confirmé par une lettre d'*Amé* VII, premier Duc *de Savoie*, en date du 16 Décembre 1490, par laquelle S. A. le qualifie: *Nobilis ejuſdem ſpectabilis*, &c. Par ſon contrat de mariage, qu'on croit de 1460, parce qu'il eſt preſque indéchiffrable, on voit qu'il avoit épouſé une Demoiſelle *de Polins* ou *Polans*: un *de Polans*, Seigneur de la Giliere, n'y paroît être que ſon parent. De ce mariage vinrent: — PIERRE, dont la poſtérité s'eſt éteinte en Piémont vers l'an 1634; —— & JEAN, qui ſuit.

III. JEAN PALUAT ſe livra, comme ſon pere, à l'étude des Belles-Lettres; fut Secrétaire intime d'*Amé* VII, premier Duc *de Savoie*, & enſuite du Duc *Philibert*,

Philibert, charge dans laquelle, de l'agrément de ce Prince, il commit à sa place, PIERRE, son frere aîné, par acte du 28 Janvier 1502, signé *Pugiaty*, & rectifié par S. A. *de Savoie*, & son Conseil *au Bar*; & à côté signé *Marescali*. le Prince *Philibert* lui donna le titre de *très-noble*, & *Secrétaire intime*. Il épousa, en 1495, Demoiselle *Anne de la Vernée*, fille d'*André*, Seigneur *de la Vernée*, & d'*Antoinette de Pelapussins*, dont il eut : — 1. SIMON, qui fut gradué Docteur ès-Loix, & qui ne laissa qu'une fille de son mariage avec *Virginie de Conzié*, d'une ancienne Noblesse originaire de Savoie, dont il y a deux Evêques de ce nom, d'Arras & de Saint-Omer, vivans en 1776; — 2. CLAUDE, mort au service; — 3. THOMAS, qui suit; — 4. & GUILLAUME, aussi mort au service. Les discussions de ces quatre freres, pour le partage de la succession de leurs pere & mere, finirent par un traité en date du 19 Janvier 1526, signé *Manmert de Cottes*, Lieutenant-Général au Présidial de Bourg, & par la *Faye*, son Secrétaire : c'est une transaction, sur papier timbré, qui nous a été communiquée (ainsi que les autres originaux), & qui a été aussi collationnée par le Conseiller Secrétaire du Roi, près le Parlement de Dijon, & signé *Guyton*, sans date. Il y a aussi un autre traité de partage entre ces freres, du 5 Février 1526, qui constate la filiation de cette Famille : il est signé *de Costro*.

IV. THOMAS PALUAT, Procureur du Roi HENRI II, au Présidial de Bourg, rendit hommage à ce Prince le 5 Avril 1555, dit *Guichenon*, pour la Terre de Jalamondes, qu'il ne fut habile à posséder qu'en établissant des preuves de 100 ans de noblesse, selon les ordres des Commissaires députés de la Cour, pour recevoir l'hommage des Nobles du Pays, ce qu'il avoit déja fait précédemment sous le regne de FRANÇOIS I. Il avoit épousé, en 1536, *Françoise de Morreau*, fille de *Claude de Morreau*, Comte du Chastelard, Seigneur du Tremblay, légataire du dernier Comte *de Ramasse*, d'où vient la terre de Jalamondes. De ce mariage vinrent : — JACQUES, — & THOMAS PALUAT, qui suit. JACQUES PALUAT mourut sans lignée, des suites d'une blessure reçue à la bataille de Moncontour, contre les Huguenots : il fut fort regretté du Comte *de Tavannes*, son Général, qui, dans une lettre qu'il écrivit à son pere le 28 Décembre 1559, lui marque : *La vaillance de votre fils étoit d'exemple. Je trouve bien à redire de lui ; car certes il étoit bon & fidele serviteur du Roi.*

V. THOMAS PALUAT, II. du nom, Seigneur de Jalamondes & de la Sardiere, Capitaine de la ville de Cuzery en Savoie, mourut au service du Duc *Emmanuel-Philibert*. Il avoit épousé, en 1580, Demoiselle *Richarde de Grillet*, fille de *Mathieu de Grillet*, & d'*Isabelle de Saint-Trivier*, d'où vient à cette Famille le Fief de la Sardiere. La Maison de *Saint-Trivier*, une des plus anciennnes & des plus illustres de la Province de Bresse, est éteinte depuis long-tems; & *Isabelle de Saint-Trivier*, mere de *Richarde de Grillet*, femme de THOMAS PALUAT, à cause de la concession du Fief de la Sardiere, exigea que les PALUAT portassent écartelé de *Saint-Trivier*, à qui ils appartenoient par cette alliance. De ce mariage vinrent : — 1. THOMAS, qui suit; — 2. RENÉ, Baron de Sainte-Hélene-du-Lac en Savoie, qui porta les armes dès sa jeunesse, fut Capitaine au Régiment de Bois-David, & devint, par ses services, Aide-de Camp-Général, tant de-ça que de-là les Monts. Son Brevet est signé CHRISTINE DE FRANCE, Reine de Chypre, Régente de Savoie, & de S. A. le Duc *Thomas*, du 26 Octobre 1640, à la paye de 60 ducatons par mois. Il fut blessé d'un coup de pique à la jambe, au siége d'Albe, d'un coup de mousquet à l'épaule, à celui de Nice de la Paille; d'une mousquetade à la cuisse à celui d'Asti : il reçut encore trois coups d'épée au travers du corps, peu de jours avant la reddition de Gradisque, dans une attaque qui ne réussit pas : il avoit monté un des premiers, & s'étoit défendu long-tems sur le rempart, d'où il fut jetté & porté comme mort dans la Ville. Son Brevet dit encore qu'il fut blessé d'une mousquetade au pied, & d'un coup de sabre à la bataille du Tesin. La Reine Régente de Savoie, par la protection de Don FÉLIX de Savoie, & du Maréchal *de Brissac*, lui avoit fait espérer qu'elle l'honoreroit du Collier de l'Ordre suprême de l'Annonciade;

mais il mourut ſans en avoir été décoré. Il avoit épouſé *Hyacinthe Brunet*, Baronne de Sainte-Hélene-du-Lac, dont il n'eut point d'enfans; & ceux de ſon frere-aîné, THOMAS, ci-après mentionnés, dont il avoit été nommé tuteur, héritèrent de ſa ſucceſſion; — 3. & PHILIPPE, tué au ſiége d'Oſtende.

VI. THOMAS PALUAT, III. du nom, Seigneur de Jalamondes & de la Sardiere, Capitaine de la ville de Cuzery, ſervit à la guerre de Montferrat, dans le Régiment d'Infanterie du Comte *de Saint-Trivier*, ſon parent; & enſuite le Seigneur *de Thianges*, ſon autre parent, le fit Officier dans ſa Compagnie des Gendarmes. Il teſta en 1635, & mourut au ſiége de Valence ſur le Pô, le 9 Février 1638. Il avoit épouſé, en 1625, *Iſabeau de Fautrieres*, fille de *Gui*, Comte *de Fautrieres*, Seigneur de Salornay, dont: — 1. GEORGES, qui ſuit; — 2. SUSANNE, morte Religieuſe à l'Abbaye Royale des Bénédictines à Lyon; — 3. & MARIE, femme de *Michel de Châtillon*, Seigneur de la Poipe & de Léal.

VII. GEORGES PALUAT, Seigneur de Jalamondes & de la Sardiere, dont il prêta foi & hommage au Roi Louis XIII, Capitaine au Régiment de Bois-David, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice, mourut, ſans avoir teſté, le 15 Mai 1670, à Sainte-Hélene-du-Lac: il fut inhumé dans la même Chapelle où le corps de RENÉ PALUAT, ſon oncle & ſon curateur, avoit été dépoſé. Il avoit épouſé, le 31 Mai 1657, Demoiſelle *Angélique de Bertrier*, fille de *Claude de Bertrier*, Chevalier, Seigneur de Migien, dont, pour fils unique,

VIII. PIERRE PALUAT, Seigneur de Jalamondes, de la Sardiere, qui fut longtems Garde-du-Corps de S. M. VICTOR-AMEDÉE DE SAVOIE, qui l'avoit fait ſortir du Régiment d'Infanterie de Chenea, où il ſervoit depuis trois ans. Ayant été attaqué d'une maladie de nerfs, il quitta le ſervice en 1697; rendit foi & hommage du Fief de la Sardiere ſous Louis XIV, ainſi qu'il paroît par ſa procuration du 19 Juin 1700, donnée à *Benigne Vitte*, Procureur en la Chambre-des-Comptes le Bourgogne & de Breſſe, ſigné *Balland*; & il céda Jalamondes (en ſe réſervant le nom pour lui & ſes deſcendans), à la Maiſon de *Châtillon*, qui poſſede aujourd'hui cette Terre & Seigneurie. Il avoit épouſé, 1°. en 1690, Demoiſelle *Antoinette Aymond de Montepin*, (ce qui donne à cette Famille une alliance avec M. le Comte de *Saint-Germain*, aujourd'hui Miniſtre de la Guerre); 2°. en 1696, Demoiſelle *N.. Tardy de la Perouze*; & 3°. le 24 Février 1703, *Perrette Gallet des Belouſes*, fille du Conſeiller *Gallet*. Il n'eut point d'enfans des deux premieres, mais de la troiſieme eſt iſſu:

IX. ANTOINE-PHILIPPE PALUAT DE-JALAMONDES, Seigneur de la Sardiere, qui ſervit d'abord Volontaire au Régiment de Conty, alors Villeroy, ſous les ordres du Seigneur *de la Rochefoucauld*, Comte de Malthon, depuis Duc *d'Eſtiſſac*. Il fut enſuite Garde & Chevau Léger de feu S. M. Louis XV, juſqu'en 1736. Le dérangement de ſes affaires, & une nombreuſe famille l'obligerent de quitter le ſervice. Il avoit aliéné le Fief de la Sardiere; mais l'acquéreur, qui étoit ſon parent, étant mort ſans lignée, ſubſtitua cette Terre à un de ſes fils, qui la poſſede depuis peu d'années, en vertu de cette ſubſtitution. Il épouſa, en 1727, Demoiſelle *N... Tardy*, fille unique de *Jacques Tardy*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Léon, enſuite dans celui de Navarre, Chevalier de Saint Louis, mort à Beſançon en 1724. De ce mariage ſont nés: — 1. JOSEPH, mort à Paris en 1738, — 2. LOUIS ELISABETH, Chanoine de Bourg en Breſſe, & depuis Prieur Curé de Cormorenche dans la même Province; — 3. CLAUDE-MARIE-CÉSAR, qui ſuit; — 4. JACQUELINE-FRANÇOISE, vivante, ſans alliance; — 5. & ANNE-MARIE, Dame à l'Abbaye de Conflans-l'Archevêque, près Paris.

X. CLAUDE MARIE-CÉSAR PALUAT-DE JALAMONDES, Seigneur de la Sardiere, né le 22 Août 1737, ſervit d'abord Cadet dans le Régiment de la Tour d'Auvergne, où M. *Gallet des Belouſes*, ſon grand-oncle maternel, qui y étoit Capitaine, fut bleſſé à la bataille de Lawfeldt, ce qui le mit hors d'état de continuer ſon ſervice; & le Régiment de la Tour-d'Auvergne ayant été réformé en 1748, CLAUDE-MARIE-CÉSAR PALUAT retourna dans ſa Famille; mais par

la protection & les bontés du Seigneur *de Mont-Jouvent*, il fut reçu à l'Académie de Lyon en 1754, où feu S. M. Louis XV paya sa pension pendant deux ans, n'étant plus d'âge pour entrer à l'Ecole Royale Militaire. Il sert depuis le 1 Mars 1756, au corps Royal des Carabiniers de Monsieur, frere de S. M. Louis XVI : il y a fait toute la campagne d'Hanovre, dans les différens grades par lesquels il a successivement passé; a été démonté, blessé d'un coup de mousquet au travers de la jambe, & de deux coups de bayonnette à la bataille de Minden, est Officier, dans ce corps depuis 1762, &, aujourd'hui 1776, Capitaine-Lieutenant dans la quatrieme Brigade. Il a été employé depuis le commencement jusques à la fin de l'Ecole de Cavalerie, établie à Saumur, par le Roi sous les ordres du Seigneur Marquis *de Poyanne* & du Baron *de Livron*. Il n'a point encore rendu foi & hommage pour son Fief de la Sardiere, ayant obtenu, en considération de l'absence qu'occasionnoit son service, une prolongation de la Chambre-des-Comptes de Dijon, jusqu'au 1 Novembre 1775. Il a épousé, par contrat du 4 Décembre 1771, *Louise-Marie Guilliot*, fille de *Basile Guilliot de Montanet*, ancien Président de la Cour Souveraine à Saumur. Il a, jusqu'à présent, de son mariage : — Benoît-Basile-Marie, né le 20 Septembre 1774, — & Marie-Delphine Paluat, née le 5 Novembre 1772. Généalogie dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Paluat-de-Jalamondes porte pour armes : *d'or, à trois œillets de gueules sur une même tige de sinople.* Devise : Animus et prudentia. Les supports, qui en sont l'emblême, sont : *une Minerve & un lion.* Voilà les armes simples de Paluat, & ceux de ce nom portent : *écartelé au* 1 de Pelapussins, *au* 2 de Saint-Trivier, *au* 3 de Fautrieres, *au* 4 de Bertrier; & sur le tout de Paluat.

PALUZZI : Maison de Rome, du surnom d'*Albertoni*, qui a donné un Gouverneur de Rome en 1413, un Podestat de Perouse en 1431, d'autres Officiers Romains, dans le même siécle, un Gouverneur de Trivoli en 1556, & un Cardinal en 1664, dans

Paluzzo Paluzzi, mort en 1698. — Louise Paluzzi, épouse de *Jacques de la Citere*, mourut en odeur de sainteté le dernier Janvier 1532. Le Pape Clément XI adopta la Famille de Paluzzi, & lui fit prendre le nom *d'Altieri.*

* PAMPHOU : Seigneurie en Brie, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres confirmatives du 31 Janvier 1670, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 5 Mai & 2 Juillet suivans, en faveur de *Jean-Batiste-Gaston Baillet*, Seigneur de Vaugrenans & de Pamphou, Commissaire-Général de la Marine en Normandie & Picardie.

PANASSAC. Les Seigneurs de ce nom descendent de

Roger, II. du nom, Seigneur *de Montespan. Jacques-Mathieu d'Espagne*, Seigneur de Panassac, le dernier de cette branche, testa le 25 Avril 1556. C'est de *Jeanne-Germaine d'Espagne*, Dame de Panassac, sa fille aînée, mariée, en 1578, à *Henri*, Seigneur *de Noailles*, que sont descendus les Ducs *de Noailles*, Pairs de France. *Voyez* Montespan & Noailles.

* PANAT : Terre située en Rouergue, qui a eu ses Seigneurs particuliers du même nom, & aujourd'hui possédée par une branche de la Maison d'*Adhémar.*

Le premier que l'on connoisse du nom de Panat, est Izouret, lequel fit donation au Monastere de Saint-Pierre de Clervaux, situé dans la vallée qui est entre les Châteaux de Panat & de Cassaignes, pour la réédification d'icelui, de tous les droits utiles & honorifiques qui lui appartenoient dans ladite Vallée, sous la réserve de la sépulture & de tous les droits appartenans aux Fondateurs dans

l'Egliſe dudit Monaſtere, pour lui & ſes ſucceſſeurs, Seigneurs DE PANAT, à perpétuité. Cette donation, qui eſt de l'an 1050, fut faite en préſence de noble homme *Albodene*, iſſu du ſang Royal d'Angleterre, qui étoit lors en pélerinage audit Monaſtere, de *Pierre*, Evêque de Rodez, *Robert* & *Berthe*, Comte & Comteſſe *de Rodez*, & d'*Odolin*, Abbé de Conques.

L'acte de ladite fondation, ſouſcrit par *Oſdet*, Moine, eſt conſervé dans un grand Regiſtre, intitulé *Liber admirabilis*, lequel eſt aux Archives du Chapitre Royal & Abbatial de Conques, au Diocèſe de Rodez. Les Seigneurs DE PANAT, exiſtans aujourd'hui, jouiſſent de tous les droits honorifiques, réſervés par IZOURET DE PANAT, leur auteur, dans l'Egliſe dudit Clervaux.

Depuis ladite époque de 1050, il y a eu une filiation ſuivie & prouvée par contrats de mariage & teſtamens deſdits Seigneurs du nom de PANAT, qui ſe ſont éteints en 1625, par la mort de LOUISE DE PANAT, derniere du nom, dont la petite niéce, *Delphine de Fontanges*, porta ladite Terre de PANAT & tous les autres biens de cette Maiſon, dans une branche de celle d'*Adhémar*, par ſon mariage avec *René-Marc d'Adhémar*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Vaillac, célébré en 1648. *Voyez* ADHÉMAR, branche des Seigneurs DE PANAT. *Notice envoyée.*

PANDIN, à Cognac en Angoumois.

Famille qui remonte par titres à près de 500 ans de nobleſſe, ſuivant des Arrêts du Conſeil, & un Arrêt de la Cour des Aides de Paris, rendu le 23 Février 1764, en faveur de GASPARD PANDIN, Ecuyer, Seigneur de Rommefort & autres lieux, qui le maintient, lui & ſes deſcendans nés en légitime mariage, dans tous les droits & prérogatives attachés à la Nobleſſe, tant qu'ils ne feront acte de dérogeance.

On lit dans l'Armorial de France, *Reg. I, Part. II, p.* 430, que CHARLES PANDIN, Ecuyer, Seigneur du Treuil, petit-fils de JEAN PANDIN, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi rendu en 1667, épouſa, en 1704, *Marie Lerigat*, dont – JEAN-GASPARD PANDIN, Ecuyer, né en 1712.

Les armes : *d'azur, à trois pals d'argent ; au chef de gueules, chargé de deux faſces d'or, & une bande de même brochante ſur le tout.*

PANISSE. *Voyez* TRIPOLY.

PAPARIN : Famille originaire du pays de Forez.

L'Abbé *Robert de Briançon*, dans ſon Etat de la Nobleſſe de Provence ; *Tome II, p.* 441, rapporte que PIERRE PAPARIN, dit *de Chaumont*, paſſa en Provence, & qu'après s'être ſignalé dans la profeſſion des armes, il ſe fit d'Egliſe en 1570, & fut nommé par le Roi à l'Evêché de Gap, dont il prit poſſeſſion en 1573.

JACQUES PAPARIN, ſon frere, Sieur de Chaumont, mérita du Roi des Lettres de nobleſſe, données au mois de Février 1578, & teſta en 1580.

CLAUDE PAPARIN-DE-CHAUMONT, un de ſes fils, s'arrêta auprès de l'Evêque de Gap, ſon oncle, qui le maria, en 1594, avec *Suſanne de Serre*, dont vint

CHARLES DE PAPARIN, Seigneur de Château-Gaillard, & de Saint-Didier, qui commanda deux Compagnies d'Infanterie, l'une dans le Régiment du Comte *de Tallard*, par Commiſſion du 7 Septembre 1624 ; & l'autre, par celle du 8 Septembre 1635. Il fut commandé, en 1639, pour garder le Prince *Caſimir de Pologne*, détenu dans la Citadelle de Siſteron. Il avoit épouſé, en 1628, *Anne de Gaillard*, des Seigneurs *de Belaffaire*, de laquelle il eut :

JOSEPH DE PAPARIN, Seigneur de Château-Gaillard & de Saint-Didier, maintenu dans ſa nobleſſe le 3 Février 1668. C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à un chevron mi-parti d'or & d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une coquille d'argent.*

PAPE : Cette Famille, originaire du Dauphiné, ne produiſit ſes titres en Pro-

vence, qu'à cauſe de la Terre d'Alan & de quelques autres domaines qu'elle avoit dans cette Province, lors de la recherche qu'on y fit de la Nobleſſe. Elle juſtifia alors qu'elle tiroit ſon origine de

Gui Pape, Seigneur de Saint-Auban, & co-Seigneur de Montclar, dont le nom eſt connu parmi les Sçavans. Il étoit fils de Jean Pape, & de *Catherine Aimar*; fut, ſous les Princes Dauphins, Conſeiller au Conſeil Delphinal, & depuis, ſous les Dauphins Rois, Préſident au Conſeil érigé, en Parlement, & Maître des Requêtes ſous Louis XI, comme il eſt juſtifié par ſon Livre des déciſions du Parlement de Grenoble. Il fut envoyé Ambaſſadeur par ce Prince, étant encore Dauphin, au Roi Charles VII, ſon pere, & au Pape Nicolas IV. Il acquit la Seigneurie de Saint-Auban, au Diocèſe de Gap, de *Lancelot de Poitiers*, le 29 Novembre 1439; teſta en 1472, & laiſſa de *Louiſe de Guillon*, ſon épouſe,

François Pape, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Auban, marié, en 1476, avec *Claude de Tholon-Sainte-Jalle*, dont :

Philibert Pape, Seigneur de Saint-Auban, qui épouſa *Claude de Beſignan*, & en eut :

Gaspard Pape, Seigneur de Saint-Auban, marié, en 1545, avec *Blanche de Poitiers*, fille de *Jean*, Seigneur d'Alan, de Condorcet, d'Ancezune, de Montréal, &c. & d'*Alix de Leſtranges*. Il eut Commiſſion du Roi Henri II, le 6 Juin 1652, de lever en Dauphiné une Compagnie de 300 hommes, & de les conduire à Marſeille. Il laiſſa, entr'autres enfans :

Jean Pape, qui s'allia, en 1573, avec *Lucrèce de Perez*, dont vint :

Gui Pape, II. du nom, Seigneur de Saint-Auban, mentionné dans le Recueil des Arrêts, *Chap* 124, par M. *d'Expilly*, Préſident au Parlement de Grenoble. Il avoit épouſé, en 1604, *Marie des Maſſues*, fille de *François des Maſſues-d'Urre*, Seigneur de Vercoiran, de Saint-Eupheme, & co-Seigneur de Châteaudouble, & de *Juſtine du Puy-Montbrun*. Leurs enfans furent : — 1. Jean-Louis, Seigneur de Vercoiran, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, par Commiſſion du 12 Juillet 1630; — 2. Gui, Seigneur de Sehune, qui commandoit un Régiment d'Infanterie en 1635, fut Brigadier de la Nobleſſe du Dauphiné, commandée, en 1640, pour le ſiége de Turin; & étoit Lieutenant-Colonel du Régiment du Duc *de Leſdiguieres* en 1642; — 3. & Gaspard, qui ſuit.

Gaspard Pape épouſa, en 1644, *Blanche de Periſſol*, fille de *Samſon de Periſſol*, Préſident au Parlement de Dauphiné, dont vint :

Samson Pape, Seigneur de Saint-Auban, de Sehune, de Vercoiran, Saint-Eupheme, d'Autanne, d'Alan, & co-Seigneur de Beſignan. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires députés par le Roi en Provence, le 4 Juillet 1668. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à la croix d'argent*. Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, *Tome II*, *p.* 442.

PAPENBROECK (van), dans le Brabant : Famille ancienne, & connue au Magiſtrat de Malines dès l'an 1385.

Jean van Papenbroeck, Chevalier, Conſeiller au Souverain Conſeil de Brabant, né à Bruxelles le 22 Novembre 1659, mort le 7 Janvier 1706, étoit fils de Jean, & de *Marie Wouters*, & petit-fils de Marc van Papenbroeck, & de *Marie Zeghers*. Il avoit épouſé, en 1684, *Anne-Marie Catherine Fabri*, dont il eut, entr'autres enfans : — Jeanne-Marie-Pétronille van Papenbroeck, née à Bruxelles le 3 Septembre 1685, morte le 17 Juillet 1724, femme de *Guillaume François Gielis-Hujoël*, Chevalier, Seigneur de Sparnoy, & Conſeiller du Grand-Conſeil; — & Isabelle-Jacqueline van Papenbroeck, née à Bruxelles le 24 Août 1700, & morte en 1750, veuve de *Jacques-Jean Pipenpoy*, ſon couſin au IV^e^ degré, Echevin de Bruxelles, décédé le 31 Janvier 1732.

Les armes : *d'or, à ſix ſautoirs de gueules*, 3, 2 & 1.

PAPIN, en Picardie.

Philippe Papin, Seigneur de Mouchy, Saint-Fourcy, & ſon fils, Mouſque-

taire du Roi, furent confirmés dans leur nobleſſe, attendu les Lettres de relief rapportées avec la vérification de celles de la Cour des Aides. Voyez le Nobiliaire de Picardie, *p.* 401. Les armes : *d'azur, à trois pommes de pin d'or.*

PARABERE. *Voyez* MOMAS-DE-BEAUDEAN, *Tome X* de ce Dictionnaire.

PARAGE. Le Gentilhomme de Parage ſignifioit autrefois un *Gentilhomme de par ſon pere*, & celui là pouvoit être fait *Chevalier*. Celui au contraire qui étoit fils d'une mere *Gentilfemme* & d'un pere *Villain*, ne pouvoit pas parvenir à la Chevalerie, quoique cependant il fut Gentilhomme & pût tenir Fiefs. Ainſi MONSTRELET, *Volume I, Chap.* 57, dit que *Jean de Montagu* étoit né dans la ville de Paris, qu'il étoit fils de Madame *Girard de Montagu*, & qu'il étoit *Gentilhomme de par ſa mere ;* ce qui, avec le *Chap.* 130 des Etabliſſemens de SAINT-LOUIS, & le *Chap.* 45 des Coutumes de Beauvoiſis par *Beaumanoir*, eſt une preuve que la nobleſſe *de par les meres* avoit lieu à Paris comme dans tout le reſte du Royaume.

* PARAY-LEZ-FRAIZY : Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, qui fut démembrée du Duché de Bourbonnois par ANNE DE FRANCE, & donnée par échange d'autres Terres à

Claude de Popillon, ſon Chancelier, que ſa fille porta en mariage à *N... de Villars*, pere de — *Claudine de Villars*, Dame de Paray, mariée à *Guillaume de la Platiere*, Seigneur de Cheveroux. De cette alliance naquit : — *Edmée de la Platiere*, laquelle eut la Baronnie de *Paray*. Elle épouſa, le 26 Juillet 1639, *François d'Eſtut*, Chevalier, Seigneur de Tracy en Nivernois, iſſu de *Gautier d'Eſtut*, Gentilhomme Ecoſſois, qui vint en France en 1422, en qualité d'Officier de la Garde Ecoſſoiſe du Roi CHARLES VII. *Edmée de la Platiere* fut mere de — *François d'Eſtut*, Seigneur de Paray, marié, en 1686, à *Charlotte de la Magdelaine-de-Ragny*, dont naquit — *Antoine d'Eſtut*, Comte de Tracy, allié, en 1717, à *Charlotte-Victoire*, fille de *Louis Marion*, Marquis de Druy, Major de la Gendarmerie, & de *Henriette-Marguerite de Saulx-Tavannes.*

PARC-DE-LOCMARIA (DU) : Maiſon des plus anciennes & des plus diſtinguées de la Province de Bretagne, dont il eſt parlé avec éloge dans les Hiſtoires de cette Province par Dom *Lobineau* & *d'Argentré*, & dans celle du Connétable *du Gueſclin.*

Tous ceux de ce nom ont ſuivi la profeſſion des armes, & étoient Seigneurs d'une Terre conſidérable qui porte le nom *du Parc*, & qui eſt compoſée d'un Château & d'une Châtellenie. Suivant Dom *Lobineau*, dans la vie du Comte *de Blois*, cette Maiſon eſt iſſue de celle de *Bretagne*, & elle a pour auteur *Guillaume d'Avaugour*, tige des Seigneurs DU PARC. Mais la filiation ſuivie ne remonte qu'à

ALAIN, Seigneur DU PARC, I. du nom, vivant, en 1270, avec *Agnès de Coëtmen*, ſon épouſe. Il eut pour fils,

ALAIN, II. du nom, Seigneur DU PARC, marié à *Judith de Beaumanoir*, dont — THOMAS DU PARC, qui épouſa *Macée de Mauny*. De cette alliance vint — ALAIN, qui ſuit.

Il y a apparence qu'il eut encore (mais on n'en a point la preuve) MAURICE DU PARC, lequel fut un des 30 Champions que le Sire *de Beaumanoir* choiſit pour ſon combat de 30 Bretons contre 30 Anglois, en 1351. Ce MAURICE DU PARC étoit Ecuyer & Chambellan de *Charles de Blois*, Duc de Bretagne ; & dans le tems qu'il étoit Capitaine de Quimper & Garde de Cornouailles, il avoit prêté 10 mille écus à ſon maître, & quelque tems après il lui remit généreuſement la moitié de cette ſomme, pour lui aider à payer ſa rançon ; mais *Charles* le paya peu à peu, & dans les ordres qu'il donnoit pour le faire payer, il rendoit toujours juſtice à ſa généroſité. C'eſt un fait rapporté par Dom *Lobineau*,

dans le premier Volume de ſon Hiſtoire de Bretagne. On croit que c'eſt ce même Maurice du Parc qui, ſous le regne de *Jean*, IV. du nom, Duc *de Bretagne*, dit *le Conquérant*, conduiſit, en 1372, avec *Alain de Beaumont*, l'aîle gauche de l'armée de *Bertrand du Gueſclin*, qui battit celle des Anglois.

Alain du Parc, III. du nom, connu dans les Hiſtoires de Bretagne, dans celle de *Bertrand du Gueſclin*, & dans les Rôles de la Chambre des Comptes de Paris, aux années 1350, 60 & 1369, en l'un deſquels il eſt qualifié *Chevalier*, fut un des 52 Seigneurs qui, en 1350, ſuivirent le Connétable *du Gueſclin* dans toutes ſes expéditions. Il eut de *Pleſſoue de Bloſſac*, ſon épouſe,

Robin, Seigneur du Parc, qui ſe maria avec *Jeanne de Ploeuc*, dont : — Jean, qui ſuit ; — & Marie, femme de *N... le Champion*, Seigneur de Cambic.

Jean du Parc, I. du nom, épouſa *Iſabeau de Langourla*, de laquelle vinrent : — Guillaume, qui ſuit ; — & Jeanne du Parc, mariée à *Jean le Vicomte*, Seigneur de Penguily. Dom *Lobineau* fait mention, ſous l'an 1416, d'un Henri du Parc, qui fut grand & premier Chambellan du Duc *Jean*, V. du nom. Le même Henri fut envoyé, en 1420, en Ambaſſade vers le Dauphin de France, depuis Roi ſous le nom de Charles V. Dans la Ligue que les Seigneurs du Duché de Bretagne firent contre les *Penthiévre*, un du Parc étoit du nombre.

Guillaume du Parc, fils de Jean I, continua la poſtérité de cette Maiſon, & eut de *Jeanne de Couatcourden*, ſon épouſe, entr'autres enfans : — Jean du Parc, II. du nom, qui fut pere par ſa femme, *Peronnelle de Leverſaut*, de

François du Parc, Chevalier, Seigneur de Locmaria, marié à *Claude de Boiſeon*, Dame du Guerand, fille aînée & héritiere de *Perceval de Boiſeon*, Seigneur du Guerand, & d'*Alliette*, fille de *Maurice de Pluſquellec*, Seigneur de Bruillac, & de *Vincente de Rohan*. Il en eut cinq enfans, ſçavoir : — 1. Claude, dont il ſera parlé ci-après ; — 2. François, Seigneur de Leverſaut & de Keranroux, rapporté ci-après ; — 3. Maurice, mort garçon ; — 4. Jeanne, femme du Seigneur *de Mezerneau*, morte ſans enfans, — 5. & Gabrielle, femme du Seigneur *de Saint-Pern-Ligonyer*.

Claude du Parc, Seigneur & Marquis de Locmaria, dans l'Evêché de Tréguier, & du Guerand, dans la Paroiſſe de Plovegat en Baſſe-Bretagne, épouſa, 1°. au mois d'Août 1575, *Jeanne de Saint Amadour* ; 2°. *Julienne du Dreſnay* ; & 3°. *Marie de Kergueſay*. Il n'a eu que du ſecond lit :

Louis du Parc, Marquis de Locmaria & du Guerand, Capitaine de l'arriere-ban de la Nobleſſe de l'Evêché de Tréguier, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Rieux*, Gouverneur de Guingamp, qui ſe maria, en 1506, à *Françoiſe*, Dame *de Coëtedrès* & de Keradenec, fille & ſeule héritiere de *Pierre*, Seigneur *de Coëtedrès*, du Dreſnay & de Keradenec, dont un garçon & deux filles, ſçavoir : — Vincent, qui ſuit ; — Gabrielle, mariée au Seigneur *de Kergueſay* & Kergomard, aujourd'hui repréſentée par MM. *de Goesbriand* ; — & Claude, mariée au Seigneur *du Coſcaer*, de Barach & de Roſambo, ancien premier Préſident au Parlement de Paris.

Vincent du Parc, Marquis de Locmaria & du Guerand, Seigneur de Coëtedrès, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, préſida la Nobleſſe aux Etats de Bretagne en 1653. Il obtint des Lettres de *Marquiſat* & d'annexe de pluſieurs Terres à celle du Guerand. La vérification s'en fit au Parlement en 1659. A la mort du Cardinal *de Richelieu*, il commandoit ſes Gendarmes, & ſa Brigade étoit toute compoſée de Gentil hommes. Il étoit Conſeiller dans tous les Conſeils d'Etat & Privé de Sa Majeſté, & épouſa *Claude de Nevet*, ſœur de *Jean*, Baron *de Nevet* & fille de *Jacques*, Baron *de Nevet*, & de *Françoiſe de Treal*, Dame de Beaubois. Il en eut : — Louis-François, qui ſuit ; — Joseph-Gabriel, appellée *le Comte de Locmaria* ; — & Marie-Thérese, tous les deux morts ſans alliance.

Louis-François du Parc, Marquis de Locmaria, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Chevalier des Ordres & Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant dans les trois Evêchés, eſt mort le 14 Octobre 1709, connu d'un

chacun pour avoir toujours été honorable dans ſa dépenſe, pour ſon aſſiduité & ſon application au ſervice, pour ſon déſintéreſſement; & enfin par la valeur & la prudence qu'il a fait paroître dans toutes les occaſions de guerre où il s'eſt trouvé. Il avoit épouſé *Marie-Renée-Angélique de Larlan-de-Kercadio-de-Rochefort*, morte le 3 Mai 1736, étant alors remariée avec *Henri-François de Lambert*, Marquis de Saint-Bris, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de la ville d'Auxerre. De ſon premier lit elle a eu pour fils unique,

Jean-Marie-François du Parc, Marquis de Locmaria & du Guerand, mort ſans alliance à Paris, le 2 Octobre 1745, âgé de 37 ans. En lui s'eſt éteinte au XIV^e^ degré la branche aînée.

François du Parc, frere de Claude, tige de la branche des Seigneurs de Keranroux, épouſa *Françoiſe de la Foreſt*, Dame de Keranroux, dont il eut, entr'autres enfans: — René, qui ſuit; — & Pierre, Seigneur de Penannech.

René du Parc, Seigneur de Keranroux, épouſa *Renée le Cardinal*. Elle étoit veuve en 1637, & mere de

François du Parc, Seigneur de Keranroux, qui s'allia avec *Marie de Cliſſon*, dont il eut: — Olivier, qui ſuit; — & Claude, rapporté après ſon aîné.

Olivier du Parc, Seigneur de Lezerdaut, Capitaine de Dragons, avoit épouſé *Jeanne-Françoiſe de Kermel*, & mourut à Paris ſans enfans.

Claude du Parc, devenu l'aîné par la mort de ſon frere, épouſa *Charlotte Rogon*, dont il eut:

Joseph-Gabriel du Parc, Comte de Lezerdaut & de Keranroux, qui épouſa *Marie-Anne-Gabrielle du Gage*, de laquelle vint, pour fils unique,

Charles-Gabriel du Parc, Marquis de Locmaria, lequel, en 1745, fut légataire univerſel de Jean-Marie-François du Parc, Marquis de Locmaria. Il eſt mort le 29 Décembre 1769, ſans enfans, de ſon mariage avec *Marie-Louiſe de Pluſquellec*, & ſa veuve jouit de 11000 livres de douaire, quitte de toutes charges. Il y a encore une ou pluſieurs branches de cette Maiſon qui ſubſiſtent en Bretagne.

On peut remarquer que dans les alliances que cette Maiſon a faites, les meres prouvent une filiation très-ancienne, ſçavoir: *Coëtedrès*, depuis 1089, héritiere de ſa Maiſon; *Boiſeon*, héritiere auſſi depuis 1089, parce qu'elle deſcend de celle de *Coëtedrès*, un cadet de *Coëtedrès* ayant pris, en 1400, le nom de *Boiſeon*, en épouſant l'héritiere de *Boiſeon*; celle de *Nevet*, depuis 1250; celle *du Dreſnay*, héritiere depuis 1290; celle de *Leverſaut*, héritiere depuis l'an 1300; celle de *Kimmerch*, d'une Maiſon très-conſidérable, deſcendue des Comtes *de Cornouailles*; celle de *Couatcourden*, auſſi héritiere: on lui trouve quatre générations, & entre ces générations, trois Chambellans des Ducs *de Bretagne*. Pour les autres meres, leur nom ſeul fait connoître qu'elles étoient des plus anciennes de la Province.

Les armes du Parc ſont: *d'argent, à trois jumelles de gueules*, ayant anciennement pour ſupports, du côté droit, *un lion*, & pour deviſe de ce côté-là, ces mots: *tout eſt beau*; du côté gauche, l'écu étoit auſſi ſupporté par une *aigle au naturel, portant un écu ſur l'eſtomac*; & pour deviſe de ce côté-là, ces mots: *vaincre ou mourir*. Au-deſſus du caſque qui couvroit l'écu, il y avoit en cimier un *coq au naturel*, comme chantant & tourné du côté du *lion*, & de la deviſe *tout eſt beau*.

Les Seigneurs *de Kergadou* & *de Kerguiniou*, portent: *d'argent, à trois jumelles de gueules, & en chef une étoile de même* pour briſure.

* PARCQ: Seigneurie en Brabant, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 5 Mai 1659, en faveur de *Fréderic de Marſellaer*, Chevalier, Seigneur de Parcq, iſſu d'ancienne Nobleſſe Militaire.

PARCHAPPE-DE-VINAY, en Champagne: Famille qui a formé pluſieurs branches.

Jean Parchappe, I. du nom, Ecuyer, Sieur d'Aulnay-aux-Planches & du Freſne,

Freſne, eut d'*Olive de Champy*, ſa femme, ſix enfans, entr'autres : — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. Toussaint Parchappe, qui a formé une branche ; — 3. François, chef d'une branche rapportée ci-après ; — 4. & Louis, Ecuyer, Sieur des Foſſés, marié, en 1608, avec *Catherine d'Allier*, mere de — Louis Parchappe, II. du nom, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Préſident au Grenier à ſel de Harfleur, maintenu dans ſa nobleſſe par Lettres du 9 Juin 1654.

Nicolas Parchappe, Ecuyer, Sieur du Château, fut Lieutenant en la Prévôté & Election d'Epernay en 1608, & ſe maria, en 1586, avec *Marie Vauchelet*, de laquelle il eut quatre enfans, entr'autres : — 1. César Parchappe, qui a continué la poſtérité. Cette premiere branche s'eſt éteinte dans François Parchappe, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant en l'Election d'Epernay, qui n'a eu qu'une fille, de ſon mariage avec *Madelene Cocquart*, —— 2. Robert, qui ſuit, auteur de la ſeconde branche ; — 3. & Memmon, auſſi chef d'une branche.

Seconde Branche.

Robert Parchappe, qualifié *noble homme*, ſecond fils de Nicolas, & de *Marie Vauchelet*, Greffier en chef de l'Election d'Epernay, fut marié avec *Barbe Turet*, dont il eut, entr'autres enfans :

Jean Parchappe, Ecuyer, né en 1620, Avocat du Roi au Bailliage d'Epernay en 1645. Il eut des Lettres de vétérance le 19 Mai 1684, & mourut le 3 Mai 1711, laiſſant de ſon mariage avec Marguerite Parchappe, ſa couſine-germaine, cinq enfans. Le troiſieme fut :

Nicolas Parchappe, qui teſta le 3 Décembre 1693, & mourut le 18 du même mois. Il avoit épouſé, le 15 Janvier de la même année, *Jeanne de la Feuille*, qu'il laiſſa enceinte de Jean-Nicolas, qui ſuit.

Jean-Nicolas Parchappe, Ecuyer, Sieur du Freſne, né en 1694, épouſa, en 1718, *Catherine-Eliſabeth Geoffroy*, & en eut pluſieurs enfans ; ſçavoir : — 1. Nicolas-Pierre-Joseph Parchappe, Ecuyer, né en 1720, marié, par contrat du 23 Août 1748, à *Marie-Anne-Louiſe de Villemort*, fille de *Charles Touſſaint de Villemort*, Ecuyer, Sieur de Fontvanes, & Baron de Saint-Cyr, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi, & de Marie-Christine Parchappe ; — 2. Jean-Antoine-Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Mouſquetaire du Roi, mort en 1745, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Fontenoy ; — 3. Jean-Batiste Parchappe, Ecuyer, batiſé en 1724, marié, par contrat du 21 Juin 1749, à *Marie-Antoinette-Urſule de Lattre-d'Aubigny*, fille d'*Alexandre-Firmin de Lattre*, Seigneur d'Aubigny, Conſeiller du Roi, Préſident, Lieutenant-Général du Bailliage d'Epernay, & de *Marie-Urſule Deniſet* ; — 4. & Suzanne-Marguerite-Madelene Parchappe, née en 1722, mariée, en 1742, à *Jacques Mopinot*, Conſeiller du Roi, Elu en l'Election de Reims.

Troisieme Branche.

François Parchappe, I. du nom, Ecuyer, Sieur des Noyers, troiſieme fils de Jean Parchappe, I. du nom, & d'*Olive de Champy*, naquit en 1571. Il ſervoit auprès de la perſonne du Roi Henri IV en 1592, lorſque ce Prince réduiſit ſous ſon obéiſſance la Ville d'Epernay, & épouſa *Louiſe Nevelet*, dont il eut quatre enfans.

François Parchappe, II. du nom, leur fils aîné, Ecuyer, Sieur des Noyers & de Vinay, né en 1605, fut confirmé dans ſa nobleſſe par Lettres-Patentes du 9 Septembre 1658. Il fut déclaré *noble & iſſu de noble race & lignée*, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 15 Octobre 1663, & maintenu dans ſa nobleſſe, comme Gentilhomme, par Ordonnance de l'Intendant de Champagne du 15 Septembre 1669. De ſon mariage, accordé par contrat du 24 Septembre 1640, avec Christine Parchappe, ſa couſine, naquirent : — Nicolas, qui ſuit ; — & François, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

Nicolas Parchappe, Ecuyer, Seigneur de Vinay & des Noyers, né en

1645, fut ſucceſſivement Commiſſaire des Guerres au département de Champagne, Lieutenant de Roi, Commandant de la ville d'Epernay, & Bailli d'Epée au Bailliage & Siége Préſidial de Châlons. De ſon premier mariage avec *Perrette Bennart*, naquit — ANTOINE PARCHAPPE, Ecuyer, Sieur des Noyers, Lieutenant de Roi de la ville de Châlons, mort ſans enfans. De ſon ſecond mariage avec *Marie-Madelene Billet*, ſont iſſus pluſieurs enfans, entr'autres : — 1. NICOLAS PARCHAPPE-DE-VINAY, né en 1693, Docteur de Sorbonne, Prévôt, Sénéchal & Chanoine de l'Egliſe de Reims; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. JEAN PARCHAPPE-DE-TINCOURT, tué en Allemagne dans la guerre de 1733; — 4. ANNE-LOUIS PARCHAPPE-DE-VINAY, Procureur Général de l'Ordre des Prémontrés; — 5. & PIERRE-ANTOINE, Religieux Prémontré, Docteur de Sorbonne, & Abbé de Villers-Coterets.

FRANÇOIS PARCHAPPE-DE-VINAY, III. du nom, ſervit le Roi dans ſes guerres d'Italie, & ſe trouva aux batailles de Parme & de Plaiſance. Le Roi pour le récompenſer de ſes longs & importans ſervices, & des bleſſures qu'il avoit reçues à ces deux batailles, lui donna la Lieutenance de Roi & le Commandement de la Citadelle de Beſançon. Il fut Bailli d'Epée au Bailliage & Siége Préſidial de Châlons, & Lieutenant de Roi au Gouvernement d'Epernay au mois de Novembre 1734. De ſon mariage, accordé en 1738, avec *Marie-Eliſabeth de Froment*, ſont iſſus : — 1. NICOLAS-FRANÇOIS PARCHAPPE, batiſé le 17 Avril 1739; — 2. PIERRE-FRANÇOIS, batiſé le 29 Avril 1742; — 3. LOUIS-MARIE, né le 24 Novembre 1744; — 4. MARIE-MADELENE-LOUISE, née le 27 Mai 1740, reçue à Saint-Cyr le 21 Octobre 1748; — 5. & MARIE-GABRIELLE, batiſée le 20 Mai 1743.

QUATRIEME BRANCHE.

FRANÇOIS PARCHAPPE, Ecuyer, Seigneur de Brouſſy, (ſecond fils de FRANÇOIS, II. du nom, & de CHRISTINE PARCHAPPE, ſa couſine), épouſa *Marie-Angélique de Soufflier*, & en eut pluſieurs enfans; ſçavoir : — 1. JEAN-BATISTE PARCHAPPE, Capitaine dans le Régiment de Picardie, mort, ſans enfans; — 2. SCIPION, auſſi Capitaine dans le même Régiment, tué à la Bataille de Parme, — 3. BENJAMIN, Capitaine dans le Régiment de Picardie, tué à l'armée de Baviere en 1743. Il avoit épouſé *N... de Fontanieu*, dont il a eu un fils; — 4. & MARIE-CHRISTINE PARCHAPPE, mariée avec *Charles-Touſſaint de Villemort*, Ecuyer, Sieur de Fontvanes, & Baron de Saint-Cyr, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi. *Armorial de France, Regiſtre III, Part. II.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois colombes d'argent, béquées & membrées de gueules, poſées 2 en chef & 1 à la pointe de l'écu.*

PARDAILLAN-GONDRIN : On lit dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, qu'il y a deux Terres de *Pardaillan* en Guienne, l'une dans le haut Languedoc, Diocèſe de Saint-Pons; l'autre appellée *Pardeilhan-Bet-Bezé*, l'une des quatre plus anciennes Baronnies du Comté d'Armagnac, où elle eſt ſituée, Diocèſe d'Auch. L'on trouve auſſi deux Maiſons du nom de PARDAILLAN ou PERDEILHAN. Ce nom eſt écrit de trois différentes manieres dans les titres. L'une portoit pour armes : *faſcé d'argent & de gueules*; & l'autre : *faſcé, ondé d'argent & d'azur de ſix piéces.* On ignore ſi elles ſortent de la même tige, & laquelle eſt l'aînée; mais elles ſont toutes deux fort anciennes.

PONS DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin, épouſa *Navarre de Lupé*, qui teſta en 1070.

EUDES DE PARDAILLAN fut préſent à l'hommage que *Giraut*, Comte *d'Armagnac*, & de Feſenzac, fit à *Simon*, Comte *de Montfort*, des Comtés d'Ar-

magnac & de Feſenzac, du Vicomté de Feſenzaguet & de ce qu'il avoit à Magnoac le 8 Juin 1215.

Hugues de Pardaillan, Evêque de Tarbes en 1227, fut élu Archevêque d'Auch en 1244, ou plutôt Vicaire-Général de cette Egliſe.

Otton de Pardaillan, nommé comme témoin dans les actes du mois de Mars 1253, & du cinquieme jour de la *ſortie* de Février en 1273, peut être le même Otton de Pardaillan, Chevalier, témoin à la vente faite au Roi d'Angleterre de la quatrieme partie de la terre de Torrabran, par *Guillaume Raimond de Pinibuf*, le dixieme jour du commencement d'Octobre 1275.

Otton de Pardaillan fut Conſeiller-Clerc au Parlement de Toulouſe, lors de ſa premiere inſtitution en 1303.

Amanieu de Pardeilhan, *de Perdiliano*, & *Aude*, ſa femme, ſont mentionnés dans un acte du 13 Mai 1320.

Par titres du 6 Septembre 1307 & 1320, les Seigneurs de Pardeilhan ſont Fondateurs & Patrons de la Maiſon du Temple de la Commanderie de .... près Aiguetinte; ce qui paroît par ces mots : *en l'o Domini & Jurion des Seigneurs de Pardeilhan*, avec privilége de mettre en poſſeſſion les Seigneurs Commendateurs à leur premiere entrée. Un autre Seigneur de Pardeilhan fit donation d'un droit de dixme inféodé à la Paroiſſe de Gerlong, où ils ont ſépulture : ils ſont encore Patrons de deux Prébendes en l'Egliſe Métropolitaine d'Auch, & ils y nomment lorſqu'elles ſont vacantes; & d'une autre dans l'Egliſe du Chapitre de Vic-Feſenzac.

Les ornemens de cette Egliſe ont été donnés aux Prébendiers par les Seigneurs de Pardeilhan, & leurs armes ſont gravées ſur les Calices.

On trouve encore un Georges de Pardaillan, qui aſſiſta, en 1441, en qualité de Baron, aux Etats de Languedoc, que le Roi Charles VII aſſembla en perſonne dans la Ville de Montauban.

Le chef des Seigneurs de Pardaillan-Gondrin, Ducs d'Antin, Pairs de France, dont les armes ſont : *d'argent, à trois faſces ondées d'azur*, eſt

I. Bernard, Seigneur de Pardaillan & de Gondrin, qui accompagna, en 1230, le Roi Saint-Louis, au ſiége de Tunis; ſe trouva, en 1270, à Juſtian, & en 1274, à une aſſemblée de la Nobleſſe de Feſenzac, où Odet, ſon fils, fut député pour ſe trouver aux Etats d'Armagnac.

II. Odet, I. du nom, Seigneur de Pardaillan & de Gondrin, étoit à Juſtians en 1274, lorſque la Nobleſſe le députa pour ſe trouver aux Etats d'Armagnac & de Mauveſin en 1276, où *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, mit en toute Juſtice les Terres de Gondrin, de Montaut, de Monteſquiou, de l'Iſle, de Peyruſſe, de Biran, de Lagraulet, de Marambat, de Lauraët & de Bonac. Il eut de *Claire de l'Iſle*, ſon épouſe : — 1. Odet, qui ſuit; — 2. Pons; — 3. Bernard, Seigneur de Mons, Terre qu'il acheta 475 liv. en 1324; — 4. Bertrand, Seigneur de Beauregard; — 5. Jéan; — 6. Mabille, femme de *Pierre*, Seigneur *de Pujols*, qui fonda une Chapelle en l'Egliſe de Laroumieu, & y donna la Terre de Mons, qu'elle avoit eue de ſon frere; — 7. & Jeanne de Pardaillan.

III. Odet, II. du nom, Seigneur de Pardaillan, de Gondrin & de la Motte, fit hommage de Gondrin au Comte d'*Armagnac* en 1328, & donna des Coutumes à ſes habitans en 1336. Il eut de *Marguerite de Biran*, ſa femme :

IV. Hugues, Seigneur de Pardaillan, de Gondrin & de la Motte en 1340; il eut en 1344, un grand procès, qui dura plus de 60 ans avec le Vicomte *de Caſtillon*, pour la Maiſon-de-Ville de Gondrin. Il épouſa *Brune de Montaut*, dont il eut : — Odet, qui ſuit; — & Hugues, II. du nom, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

V. Odet, III. du nom, Seigneur de Pardaillan & de Gondrin, ſe maria avec *Eſclarmonde de Benque*, qui fut mere de

VI. Odet de Pardaillan, IV. du nom, Seigneur de Gondrin. Il ſervit *Jean*, Comte d'*Armagnac*, en la guerre qu'il eut contre *Gaſton-Phœbus*, Comte *de*

Foix, & fut fait prisonnier avec lui. Il testa le 8 Janvier 1370, & n'ayant point eu d'enfans de *Jeanne d'Auxion*, fille de *Pierre*, de la Maison *d'Ourte* en Espagne, & de *Jeanne de Gollens*, il fit son héritier ODET DE PARDAILLAN, son cousin-germain.

V. HUGUES DE PARDAILLAN, II. du nom, Seigneur de Gondrin, se maria avec *Paule de Montpezat*, dont il eut :

VI. ODET DE PARDAILLAN, V. du nom, institué héritier par ODET IV, son cousin-germain. Il testa le 26 Novembre 1401, & laissa 200 écus, pour la fondation de la Chapelle de Sainte-Catherine en l'Eglise d'Eause. Il se maria deux fois, & n'eut point d'enfans de sa premiere femme *Agnès de Castillon*, fille de *Foulques*, Vicomte *de Castillon*, & d'*Esclarmonde de Langoyran* ; & de sa seconde *Anne de Gouellard* ou *Gollard*, fille du Seigneur *de Gouellard*, premier Baron du Condomois, mariée en 1380, il eut : — 1. BERTRAND, qui suit ; — 2. JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur *de Verdusan*, — 3. autre JEANNE, nommée au testament de son pere, qui lui légua 500 livres. Il eut encore pour fils naturel : — HUGUES DE PARDAILLAN. On trouve vers le même tems un BERNARD DE PARDAILLAN, l'un des Ecuyers de la Compagnie d'*Amanieu*, Seigneur *de Montpezat*, Chevalier-Banneret, qui fit montre au Port de Sainte-Marie le 8 Octobre 1425, & à Agen les 9 Septembre & 9 Octobre 1430 ; & un autre BERTRAND DE GONDRIN, l'un des Ecuyers de la Compagnie de *Raimond Bernard*, Seigneur *de Montpezat* & de Madaillan, Chevalier-Banneret, reçu à Agen le 18 Novembre 1435.

VII. BERTRAND DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin & de la Motte, étoit le 16 Janvier 1417, sous la tutelle de sa mere, d'*Amanieu*, Seigneur *de Montpezat* à Agenois, & d'*Arnaud de Montpezat*, Seigneur de Graulet, ses oncles, lorsque les Consuls de Gondrin lui firent serment. Il avoit, le 25 Mai 1458, le bail & la tutelle de *Jean de Castillon*, dit *de Perdilhan*, son petit fils, & testa le 3 Avril 1483. Il avoit épousé *Bourguine de Castillon*, fille unique, héritiere de *Paul*, III. du nom, Vicomte *de Castillon* en Medoc, & de *Jeanne de Montesquiou*, & petite fille de *Jean de Castillon* & de *Jeanne de Casserant*. Il fut stipulé que le premier enfant porteroit le nom & les armes de *Castillon*, & succéderoit à *Pons de Castillon*, son ayeul maternel. C'est à cause de ce mariage que leurs descendans ont porté : *écartelé au 1 & 4 d'or au château sommé de trois tours de gueules, surmontées de trois têtes de maures de sable, bandées d'argent*, qui sont les armes DE CASTILLON ; *au 2 & 3 d'argent, à trois fasces ondées d'azur*, qui sont celles DE PARDAILLAN. Les enfans sortis de ce mariage furent : — 1. PONS, dit PONCET, qui suit ; — 2. PONS, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte Gondrin, éteints depuis plusieurs années ; — 3. AMANIEU, auteur des Seigneurs de Caumort, d'Ardenx, du Faur, de Bonas, de Las & de la Barthe, rapportés ci-après ; — 4. BOURGUINE, femme de *Jean de Vilhere*, Seigneur de Lagraulas & de Mouchau en 1471 ; — 5. & CLAIRMONTINE DE PARDAILLAN, épouse de *Jean de Corneillan Vernede*, Seigneur d'Arblade-Comtal, dont les Seigneurs d'*Arblade-Comtal*.

VIII. PONS, dit PONCET DE PARDAILLAN & de Castillon, Seigneur de Gondrin, Justian & Goust, fut Vicomte de Castillon, par *Pons*, son ayeul maternel, & Seigneur de Bruck, par le même, à qui *Bertrand de la Motte* donna cette Ville l'an 1407, pour l'avoir délivré, par la prise de cette Place sur les Anglois, où *Ferriol*, Seigneur *de Tonneins*, l'avoit surpris, & l'avoit tenu sept ans dans une basse-fosse, sans changer d'habit ni de linge, & sans couper ses cheveux, quoiqu'il fût son parent. PONS DE PARDAILLAN se retira à Medoc, où il fit toute sa vie la guerre aux Anglois. Il assista le Comte *de Foix* au siége & à la prise d'Acqs, & fut tué l'an 1451, dans un combat près Bordeaux, du vivant de son pere, qui plaidoit, en 1462 & 1466, pour la cassation des dons que lui & sa femme *Bourguine de Castillon* lui avoient faits. Il avoit épousé, en 1441, *Isabeau de Lomagne* fille de *Geraud*, Seigneur de Fimarcon, & de *Cécile de Perilles*, fille de *Raimond de Perilles*, Vicomte de Rode en Catalogne. Elle testa en 1471, & eut pour enfans : — JEAN, qui suit ; —

& MARIE, femme d'*Amanieu de Laſſeran-Maſſencomme*, Seigneur de Montluc, fils de *Pierre*, & de *N... de Gontaut-Biron*. Son mari teſta en 1508.

IX. JEAN DE PARDAILLAN, I. du nom, Seigneur de Gondrin, Vicomte de Caſtillon, Seigneur de Bruck, de Juſtian, d'Euſſe, &c. étoit jeune, lorſque ſon pere fut tué en 1451. Il demeura ſous la tutelle de ſa mere & du Seigneur de Fimarcon, ſon oncle. Il eut deux grands procès contre *Jean de Foix*, Seigneur de Candale, & contre ſes oncles, qui furent terminés par la tranſaction du 10 Décembre 1471. Il donna la Seigneurie de Bulca & toute la Juſtice de ce lieu à *Jean de Caſſagnet*, en reconnoiſſance des ſervices qu'il en avoit reçus à la guerre, à la charge de lui rendre hommage d'une paire de gants. Les Conſuls de Gondrin lui prêterent ſerment de fidélité. Il reçut pluſieurs hommages en 1483; teſta, 1°. en 1477, en partant pour la guerre de Bourgogne, après la mort du dernier Duc *Charles*, & 2°. en 1487. Il eut de ſa premiere femme, *Marie de Riviere*, fille de *Bernard de Riviere*, Vicomte de Labatut : — 1. JEAN, Seigneur de Gondrin, qui reçut hommage, l'an 1491, de *Manaud de Caſſaignet*, d'une maiſon qu'il avoit dans la Juriſdiction de Gondrin. Il teſta, la même année, en partant pour la guerre en 1496. Il reçut le ſerment de fidélité des Conſuls de Gondrin, & mourut ſans enfans de *Jacquette de Baziliac*, fille de *Pierre*, laquelle teſta en 1498; — 2. ARNAUD, qui ſuit; — 3, 4 & 5. MARGUERITE, AGNÈS & ISABELLE DE PARDAILLAN.

JEAN I. eut, de ſa ſeconde, femme *Marie d'Aſpremont*, fille de *N....*, Vicomte d'Orthez, — JEAN DE PARDAILLAN, Seigneur de Rocques, mort jeune. Il eut encore une fille, nommée — MARIE. *MM. de Sainte Marthe*, *Gal. Chriſt. Edit. de 1656, Tome IV, fol.* 568, parlent d'un JEAN DE PARDAILLAN, Abbé de Lezat en 1492.

X. ARNAUD DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin, Seigneur de Bruck, Juſtian, Rocques & Gouſt, Chevalier de l'Ordre du Roi, commanda 4000 Gaſcons, & 1000 Chevaux, que le Roi LOUIS XII envoya à JEAN D'ALBRET, Roi de Navarre, l'an 1514, pour aller contre les Eſpagnols : il fut envoyé trois ans après par le Roi FRANÇOIS I, au Roi de Dannemarck, avec un ſecours de 2000 hommes. De *Jacquette d'Antin*, ſon épouſe, fille d'*Arnaut*, Baron *d'Antin* en Bigorre, de Bonnefons & des Attilles, & de *Catherine de Foix*, il eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. GUI, Seigneur de Viela, lequel fut, le 11 Août 1554, homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, qui lui donna un Gouvernement au Pays d'Armagnac. Il épouſa, 1°. par acte du 21 Août 1503, *Françoiſe de Viela*; & 2°. le 2 Novembre 1562, *Madelene de Pouy*, Dame de Saint-Gery. Il teſta, & fit ſon héritier CORBON DE PARDAILLAN, ſon fils, qu'il eut d'une de ſes deux femmes, & nommé au teſtament de ſon pere. Il mourut jeune, & il lui ſubſtitua *Corbon de Lupé*, ſon neveu; — 3. BERTRAND, Protonotaire-Apoſtolique, Abbé de Duvielle en 1547. Voyez *Gall. Chriſt. Edit. nouv. Tom. I. Col.* 1068, où l'on trouve — FRANÇOIS DE PARDAILLAN, Abbé du même Monaſtere en 1541; — 4. ARNAUD, Seigneur de Gondrin, mort jeune en 1561; — 5. & MARGUERITE DE PARDAILLAN, épouſe de *Corbon de Lupé*, Baron d'Arblade en 1517 : elle eut en dot 4000 livres; teſta en 1568, fit héritier *Corbon*, ſon fils, & laiſſa ANTOINE DE PARDAILLAN, ſon frere.

XI. ANTOINE DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin & de Monteſpan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, ſervit d'abord en Italie, & fut pris à la bataille de Pavie en 1524; étoit, en 1526, Enſeigne puis Lieutenant de la Compagnie du Roi de Navarre, Gouverneur & Sénéchal d'Albret; ſe trouva ſous *Odet de Foix*, Vicomte de Lautrec, au ſiége de Naples en 1528, puis à la conquête d'Urbain avec *Thomas de Foix*, Seigneur de Leſcun; ſervit ſous CHARLES IX, contre ceux de la R. P. R. avec les Seigneurs *de Terride* & *de Montſalez*, & ſecourut la ville de Toulouſe contre les Huguenots. *Montluc*, bleſſé au ſiége de Rabaſtens, le choiſit pour Chef de ſon Armée *comme plus ancien Capitaine & de la meilleure Maiſon*. Un jour qu'il étoit à la Proceſſion du Saint-Sacrement, un Huguenot le ſalua ſans ſaluer le Saint-Sa-

crement, il lui donna d'un bâton ferré ſur le ventre, &, l'ayant renverſé par terre, lui dit : *malheureux, as tu bien l'audace de rendre à la créature ce que tu dois au Créateur ?* Il épouſa, en 1521, *Paule d'Eſpagne*, Dame de Monteſpan, fille d'*Arnaud d'Eſpagne*, Seigneur de Monteſpan ; & de *Madelene d'Aure*, laquelle vendit, avec ſon mari, en 1559, les moulins de Berat, à *Pantaléon Jobert* : elle étoit veuve de *Pierre Coaraze*, Seigneur de Berat, fils de *Jean*, & de CATHERINE DE PARDAILLAN, lorſqu'elle épouſa ANTOINE DE PARDAILLAN. C'eſt à cauſe de cette alliance que leur fils porte : *au 1 & 4* DE CASTILLON, *au 2 & 3* DE PARDAILLAN, *& ſur le tout* D'ESPAGNE MONTESPAN, qui eſt *d'argent, à un lion de gueules armé, lampaſſé d'azur, accompagné de ſept écuſſons de ſinople poſés en orle & chargés chacun d'une faſce d'or.* Les enfans nés de ce mariage furent : — 1. HECTOR, qui ſuit ; — 2. ANNE, mariée par contrat du 8 Février 1547, à *Jean de Faudoas*, II. du nom, Baron d'Avenzac, fils de *Gui*, & d'*Anne de Vilhere* ; — 3. MARGUERITE, mariée en 1544, à *Michel de Narbonne*, Vicomte de Saint-Girons, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils d'*Aimery*, & d'*Anne de Lomagne*, Dame de Fimarcon ; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Corbon*, Baron *du Lau* ; — 5. ANTOINETTE, Religieuſe à Vaupillon, Couvent de filles de l'Ordre de Fontevrault, au Diocèſe d'Auch, près Gondrin ; — 6. JACQUETTE, Religieuſe au Paravis ; — 7. & MADELENE.

XII. HECTOR DE PARDAILLAN, Seigneur de Monteſpan, de Gondrin, &c. Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, ſervit en Allemagne en qualité de Cornette de la Compagnie de 100 Chevaux-Légers de M. *de Grammont* ; fut fait priſonnier près Péronne, étoit Lieutenant de 100 Chevaux-Légers, à Marienboug, ſous M. *de la Chapelle-aux-Urſins* ; ſervit en Piémont, défit & tua le Comte *de Curſon*, avec deux de ſes fils, en 1588 : il fut bleſſé au viſage. CHARLES IX l'honora du Collier de Saint-Michel, que le Maréchal *de Montluc* lui donna ; fut reçu Chevalier du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1585 ; obtint du Roi, le 23 Juillet 1607, un don de 18700 livres, & mourut en 1611, âgé de 80 ans, après avoir ſervi ſous ſix Rois, HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV & LOUIS XIII. Il fut enterré à Bonnefons, à côté de ſa femme *Jeanne d'Antin*, fille d'*Arnaud*, Baron *d'Antin*, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, mariée le 8 Décembre 1561, & morte en 1610. Ils eurent pour enfans : — 1. ANTOINE-ARNAUD, qui ſuit ; — 2. N... DE PARDAILLAN, Seigneur de Maignaut ; — 3. & AULE, premiere femme de *Louis de Voiſins*, Marquis d'Ambres, Vicomte de Lautrec, dont — *Marie-Louiſe de Voiſins*, femme d'*Antoine de Cardaillac*, Comte de Bioule, mort ſans enfans.

XIII. ANTOINE-ARNAUD DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin, Marquis d'Antin & de Monteſpan, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller au Conſeil Privé, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & de la premiere Compagnie de ſes Gardes-du-Corps, Maréchal-de-Camp de ſes Armées, Gouverneur de Navarre & de Béarn, Lieutenant-Général au Gouvernement de Guienne, Gouverneur d'Agenois & Condomois, naquit en 1562. HENRI III lui donna, à 22 ans, une Compagnie de 50 hommes d'armes, avec laquelle il défit, avec ſon pere, les Huguenots, près Montauban. HENRI IV s'étant fait Catholique, il le reconnut auſſi-tôt, & rendit ſes places au Duc *de Nemours*. Il fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi au voyage de Franche-Comté, en fit les fonctions au ſiége de la Fere, où il avoit ſuivi ce Prince ; fut pourvu de l'Office de Sénéchal & Gouverneur d'Agenois & de Condomois, après la mort de *Charles de Montluc*, le 6 Juin 1596, & laiſſé pour commander l'Armée de la frontiere de Picardie ; fit ſa charge de Maréchal-de-Camp dans l'armée du Maréchal *de Biron*, avec lequel, après avoir jetté du ſecours dans Montreuil, il battit le Marquis *de Varambon*, Gouverneur d'Artois, qui commandoit les troupes Eſpagnoles. Il joignit le Roi devant la ville d'Amiens, que S. M. avoit aſſiégée, & y fut bleſſé à la tête, ſur le foſſé : de-là il paſſa en Savoie, avec le Roi, qui, en quittant l'Armée, lui en laiſſa le commandement juſqu'à la paix. Il battit encore l'arriere-garde du Marquis *de la Force*, & ſe retira dans ſes

Terres. Ce fut en ſa faveur que le Roi Louis XIII érigea les Terres de *Monteſpan* & d'*Antin* en *Marquiſat* en 1612 & 1615. Il fut reçu Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1619. Le Roi, par Arrêt du Conſeil de l'an 1623, ordonna qu'il précéderoit le premier Préſident de Navarre, en toute action publique, ſans conſéquence pour les autres Gouverneurs. Il mourut à Saint-Léger près Montfort-l'Amaury, le 28 Mai 1624, & voulut être enterré aux Capucins de Gondrin, qu'il avoit fondés par ſon teſtament du 19 Décembre 1619. Il fut enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Gondrin, qui eſt à côté du Chœur, comme ſon extrait-mortuaire de ladite Egliſe en fait foi, ſans doute parce que, quoique la fondation en fût faite en faveur des Capucins, elle n'a pas eu lieu, & il y a aujourd'hui des Récollets à leur place. Il avoit épouſé, 1°. le 26 Mars 1578, *Marie du Maine*, fille unique de *Jean*, Seigneur d'Eſcandillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Philippe de Fumel*; & 2°. *Paule de Saint-Lary de Bellegarde*, fille de *Jean*, Baron de Termes, & d'*Anne de Villemur*, & ſœur de *Roger de Saint-Lary*, Duc de Bellegarde, Pair & Grand Ecuyer de France. Du premier lit naquirent deux filles, ſçavoir : — Anne de Pardaillan, Dame d'Eſcandillac, mariée, par contrat du 3 Janvier 1611, à *Henri d'Albret*, II. du nom, Sire de Pons, Baron de Mioſſans, Comte de Marennes, fils de *Henri d'Albret*, Baron de Mioſſans, & d'*Antoinette*, Dame *de Pons* & de Marennes; — & Jeanne, mariée à *Henri-Gaſton de Foix*, Comte de Rabat & de Maſſat, Seigneur de Fornets, fils-aîné de *Georges*, & de *Jeanne de Durfort-Duras*. Du ſecond lit vinrent : — 1. Hector, mort au berceau; — 2. Jean-Antoine-Arnaud de Pardaillan, Marquis de Monteſpan, dit *le Duc de Bellegarde*, Maître de la Garderobe du Roi : il fut élevé par *Roger*, Duc *de Bellegarde*, ſon oncle; fait Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, qu'il mena au ſiége de Montpellier; ſervit à la Rochelle, paſſa en l'Iſle de Ré : il avoit eu, dès l'âge de 16 ans, la Lieutenance de la haute Guienne; étoit, en 1624, Lieutenant-Général pour le Roi ès Sénéchauſſées d'Armagnac, Bigorre, Gaure & Comminge; & mourut à Paris le 21 Mars 1687, ſans enfans d'*Anne-Marie de Saint-Lary*, ſa femme, fille de *Céſar-Auguſte*, Baron de Termes, & de *Catherine Chabot-Mirebeau*, qu'il avoit épouſée, par diſpenſe, à Paris le 14 Octobre 1643, où l'Archevêque de ce lieu lui donna la bénédiction nuptiale; — 3. Roger-Hector, qui ſuit; — 4. César-Auguste, auteur du Rameau des Marquis de Termes, qui n'a formé que deux degrés; — 5. Henri, mort au berceau; — 6. Jean-Louis, auteur du rameau des Comtes de Cere, qui a fini à ſon fils; — 7. Louis-Henri, Abbé de Saint-Jean de Sens & de Saint-Orens en Auch, Archevêque d'Héraclée, puis de Sens en 1646, mort le 19 Septembre 1674; — 8. Anne, Chevalier de Malte, mort jeune; — 9. Antoine, auſſi mort jeune; — 10. Marie-Claire, mariée, le 26 Octobre 1645, à *Pierre Bouchard-d'Eſparbez-de-Luſſan*, Marquis d'Aubeterre, fils de *François*, Maréchal de France, & d'*Hippolite Bouchard*, Vicomteſſe d'Aubeterre; — 11. Louise-Octavie, Baronne de Roquefort, morte en 1690, ſans avoir été mariée; — 12. Anne-Coriſante ou Corizante, Abbeſſe de N. D. des Prez près Troyes, morte en 1687; — 13. & Angélique, Religieuſe.

XIV. Roger Hector de Pardaillan-de-Gondrin, Marquis d'Antin, Comte de Mieſlan, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, Conſeiller d'Etat par Lettres du 14 Janvier 1656, obtint, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus aux ſiéges de Paris & de Bordeaux, un Brevet de nomination à l'Ordre du Saint-Eſprit, le 23 Août 1651, avec une Commiſſion au Duc *d'Uzès* & au Maréchal *de l'Hôpital*, pour ſes preuves; mais il mourut avant la promotion, qui ne ſe fit qu'en 1661. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Juin 1635, *Marie-Chriſtine Zamet*, fille de *Jean Zamet*, Baron de Murat, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Fontainebleau, & de *Jeanne de Goth*. C'eſt elle qui apporta dans la Maiſon de Pardaillan ſes droits ſur Epernon. De ce mariage naquirent : — 1. Louis-Henri, qui ſuit; — 2. Henri de Pardaillan-de-Gondrin, Marquis d'Antin, qui quitta l'état eccléſiaſtique, & fut tué par le

Chevalier *de Saint-Aignan, dans le fameux duel des deux Lafrette, Saint-Aignan & Argenlieu*, contre *Chalais, Noirmouſtier, d'Antin* & *Flamarens* en 1663; — 3. JUST, Comte de Mieſlan, mort jeune, à la guerre; —— 4. & N... DE PARDAILLAN, dit *le Chevalier de Gondrin*, tué au ſiége de Mardick à ſa ſeconde campagne.

XV. LOUIS-HENRI DE PARDAILLAN-DE-GONDRIN, Marquis de Monteſpan, mort au mois de Novembre 1702, avoit épouſé, par contrat du 28 Janvier 1663, *Françoiſe-Athénaïs de Rochechouart*, Chef du Conſeil, & Surintendante de la Maiſon de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, fille de *Gabriel de Rochechouart*, Chevalier des Ordres du Roi, Pair de France, & premier Gentilhomme de ſa Chambre, & de *Diane de Grandſeigne*. Elle mourut aux eaux de Bourbon le 28 Mai 1707, âgée de 66 ans, ayant eu : — LOUIS-ANTOINE, qui ſuit; — & N... DE PARDAILLAN, mort jeune.

XVI. LOUIS-ANTOINE DE PARDAILLAN-DE-GONDRIN, premier Duc d'Antin, Pair de France, Seigneur des Duchés d'Epernon & de Bellegarde, Marquis de Monteſpan, de Gondrin, de Méziere, &c. né le 5 Septembre 1665, commença de ſervir à 18 ans en 1683, au ſiége de Courtray, en qualité de Lieutenant-Réformé au Régiment du Roi; fut enſuite au ſiége de Dixmude, & l'hiver d'après au bombardement d'Oudenarde; fut Menin de M. le Dauphin la même année, Colonel du Régiment de l'Iſle de France, par Commiſſion du 20 Septembre 1684; Lieutenant-Général de la haute & baſſe Alſace en 1686; ſervit d'Aide-de-Camp auprès de M. le Dauphin, au ſiége de Philiſbourg en 1688; eut le Régiment de Languedoc en 1689; fit la Campagne de 1690, en Allemagne, avec M. le Dauphin; fut envoyé en Italie en 1691; ſe trouva au combat de Steinkerque en 1692; fut fait Brigadier en 1693; nommé Maréchal-de-Camp en 1696; fait Lieutenant-Général en 1703; commanda, en 1706, à la bataille de Ramillies, l'Infanterie de la gauche, qui ne fut point enfoncée; & qui ſe retira en bon ordre à Louvain, avec l'Electeur *de Baviere*. Le Roi lui donna, le 28 Septembre 1707, le Gouvernement d'Orléans : il fut nommé Préſident du Conſeil concernant les affaires du dedans du Royaume le 19 Septembre 1715, puis Conſeiller du Conſeil Royal de Régence le 27 Mars 1718. C'eſt en ſa faveur que le Marquiſat *d'Antin* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1711, & il fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724. Il avoit épouſé, le 21 Août 1686, *Julie-Françoiſe de Cruſſol*, fille d'*Emmanuel*, Duc d'Uzès, premier Pair de France, Chevalier des Ordres, & de *Marie-Julie de Sainte-Maure-Montauzier*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. MARIE-LOUIS, mort Mouſquetaire du Roi le 10 Juillet 1707; — 3. GABRIEL-FRANÇOIS-BALTHAZARD, dit *le Marquis de Bellegarde*, frere jumeau de MARIE-LOUIS, d'abord Chevalier de Malte, puis Capitaine de Vaiſſeau : il épouſa, le 28 Janvier 1716, *Françoiſe-Eliſabeth-Eugénie de Verthamon*, fille unique de *François*, premier Préſident au Grand-Conſeil, & de *Marie-Anne-Françoiſe Bignon*. Elle mourut à Bellegarde le 3 Octobre 1719, de la petite vérole, & lui à Paris le 5 Décembre ſuivant, âgé de 30 ans, ſans enfans; — 4. PIERRE, Chanoine Capitulaire de l'Egliſe Cathédrale de Straſbourg, Abbé de Monſtier-Ramey & de Lyre, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, & de celle des Belles-Lettres & Inſcriptions. Il eſt mort Evêque & Duc de Langres, Pair de France en 1733 ou 1734; — 5. & une fille, morte au berceau.

XVII. LOUIS DE PARDAILLAN, Marquis de Gondrin, Menin de M. le Dauphin, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, mourut à Verſailles le 5 Février 1712, âgé de 23 ans & ſept mois. Il avoit épouſé, le 25 Janvier 1707, *Victoire-Sophie de Noailles*, fille d'*Anne-Jules*, Duc *de Noailles*, Pair & Maréchal de France, laquelle s'eſt remariée en ſecondes noces à *Louis-Alexandre de Bourbon*, Comte de Toulouſe, Prince légitimé de France. Elle eſt morte ſur la fin de l'année 1766, & a eu de ſon premier mariage : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Marquis de Gondrin, né le 10 Novembre 1709, mort en 17...; — 3. & CHARLES-HIPPOLITE, Seigneur de Moncontour, mort.

XVIII. Louis de Pardaillan-de-Gondrin, Duc d'Antin, dit *le Duc d'Epernon*, Pair de France, Gouverneur de l'Orléanois, &c. en ſurvivance de ſon ayeul, né le 9 Novembre 1707, eut pour parrein M. le Duc *de Bourgogne*. Il épouſa, par contrat du 29 Octobre 1722, *Françoiſe-Gillone de Montmorency-Luxembourg*, fille puînée de *Charles-François-Fréderic de Montmorency*, Duc de Luxembourg, de Piney & de Beaufort-Montmorency, Pair de France, & de *Marie-Gillone Gillet*, ſa ſeconde femme. De ce mariage eſt né :

Louis de Pardaillan-de-Gondrin, Marquis de Gondrin, né le 15 Février 1727, tenu ſur les Fonts-de-Batême par le Roi & par feu la Comteſſe *de Toulouſe*, & batiſé dans la Chapelle du Château de Verſailles, par le Cardinal *de Rohan*, Grand-Aumônier de France, le 25 Juillet 1728. Il eſt mort dernier Duc d'Antin, ſans alliance, en Allemagne, en 1737.

Il ne reſte plus de cette branche que — Jules-Sophie, née le 1 Octobre 1725, appellée *Madame d'Epernon*, nommée, vers le 15 Mai 1765, Abbeſſe de Fontevrault, dont elle étoit Grande-Prieure; — & Madelene-Julie-Victoire de Pardaillan-d'Antin, née le 20 Mars 1731, mariée au Duc *d'Uzès*. La défunte Comteſſe *de Civrac* étoit leur ſœur.

Françoiſe-Renée de Carbonnel de-Caniſy, ci-devant appellée *Marquiſe d'Antin*, & aujourd'hui *Comteſſe de Forcalquier*, a été mariée en premieres noces à Antoine-François de Pardaillan-de-Gondrin, oncle du feu Duc *d'Antin*, appellé *le Marquis d'Antin*, mort Vice-Amiral de France, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Alſace. Cette *Françoiſe-Renée de Carbonnel-de-Caniſy* eſt veuve, en ſecondes noces, du Comte *de Forcalquier-Brancas*, Grand-d'Eſpagne; ce qui fait qu'elle s'appelle la Comteſſe *de Forcalquier*, du nom de ſon ſecond mari.

Il y a pluſieurs branches cadettes de cette Maiſon, ſur leſquelles on peut conſulter *l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, entr'autres celle des Seigneurs de Caumort, qui ſubſiſte dans l'Abbé de Pardaillan-Gondrin. Nous allons en donner la Généalogie, ſur un *Mémoire* qui nous a été envoyé. C'eſt de cette branche des Seigneurs de Caumort qu'eſt ſortie celle des Seigneurs *d'Ardenx* & *de Bonas*, de laquelle étoit le Marquis *de Bonas-Gondrin*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, mort, ſans avoir pris d'alliance, au mois d'Avril 1751.

La Maiſon Ducale de Pardaillan-Gondrin n'eſt elle-même qu'une branche cadette du nom, qu'une héritiere de la Terre de *Pardaillan* porta, en 1524, dans l'ancienne Maiſon des Barons *de Gerdereſt*, du nom *de Béarn*. Il y a une maintenue de nobleſſe en faveur d'Antoine de Pardaillan-Gondrin, mort ſans laiſſer poſtérité d'*Angélique de Monteſquiou*, ſon épouſe, donnée le 7 Juillet 1701, par M. *le Gendre*, Intendant de Montauban.

La Généalogie de cette Maiſon, qu'on lit dans *les Grands Officiers de la Couronne, Tome V, page 192 & ſuivantes*, a été extraite des productions faites devant les Intendans de Guienne en 1666 & 1667, & de Montauban en 1700 & en 1701. Ces productions ſe trouvent dans le Cabinet du Généalogiſte des Ordres du Roi.

Branche des Seigneurs de Caumort.

VIII. Amanieu de Pardaillan, troiſieme fils de Bertrand de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, & de *Bourguine de Caſtillon*, fut Seigneur de Caumort & d'Ardenx, qui lui furent cédés pour ſa légitime ſur Caſtillon & Gondrin, Bruck, Juſtian, Gouſt, &c. par acte du 7 Juillet 1469. Il paſſa, le 4 Janvier 1471, un bail, où il eſt qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, & épouſa, la même année, *Agnès de Lau*, fille de noble *Thibaud de Lau*, Chevalier, & de *Jeanne du Lin*, aliàs *d'Averon*, Dame deſdits Lin & d'Averon, dont :

IX. Bertrand de Pardaillan, Seigneur de Caumort & d'Ardenx en Armagnac. Il fut ſous la tutelle de Jean de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, & de noble *Bertrand du Lin*, aliàs d'Averon, leſquels, en cette qualité, re-

quirent, le 14 Juillet 1487, PONS DE PARDAILLAN, Seigneur de la Motte, de laiſſer rentrer leur Pupille dans la Terre d'Eſpeyroux, qui lui avoit été vendue à faculté de rachat, par AMANIEU, ſon frere, à quoi ledit PONS DE PARDAILLAN ſe refuſa ſous divers prétextes; entr'autres que les héritiers & les curateurs n'étoient pas venus dans le tems & dans le terme fixé pour le rachat. BERTRAND DE PARDAILLAN épouſa, le 23 Mai 1503, *Catherine de Biran*, fille de *Jean de Biran*, Seigneur de la Motte en Fimarcon, près de la Sauvetat, & de *Riquette de Serillac*, de laquelle il eut: —— 1. JEAN, qui ſuit; — 2. BERTRAND, Seigneur de Bonnefons, qui eut un procès pour ſa légitime avec AMANIEU DE PARDAILLAN, ſon neveu: ce différend fut terminé par l'arbitrage d'HECTOR DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin, Seigneur de Monteſpan, & de *Jacques de Caſſaignet*, Seigneur de Baulac, le 13 Septembre 1564. Il étoit, le 24 Avril 1568, dans la Compagnie de 50 Lances des Ordonnances du Roi, ſous le Seigneur *d'Arné*. Il épouſa, le 21 Janvier 1560, *Anne de Maſſencomme*, fille de *Jean*, & de *Marthe de Caſſaignet*; — 3. BERNARD, tige de la branche des Seigneurs de Las, qui ſubſiſte dans PIERRE DE PARDAILLAN, appellé le *Comte de Pardaillan*, Colonel du Régiment des Grenadiers-Royaux de Guienne, marié, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 16 Février 1774, à Demoiſelle *N... de Vezien*; — 4. & JEAN DE PARDAILLAN, dit *le Cadet de Caumort*, dont la poſtérité eſt rapportée dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome V, p.* 189.

X. JEAN DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort & d'Ardenx, épouſa, 1°. le 9 Avril 1532 (acte paſſé par *Barrere*, Notaire de Gondrin), *Anne de Caſſaignet*, fille de *Jean*. BERTRAND DE PARDAILLAN, ſon pere, aſſiſta au contrat de mariage, l'autoriſa, & inſtitua le fils aîné dudit noble JEAN DE PARDAILLAN, ſon héritier, & à défaut d'icelui, ſubſtitua ſes biens au plus proche parent de ſa ligne. Ledit JEAN épouſa, 2°. par contrat du 15 Décembre 1546, *Anne d'Aſtugue*. Du premier lit naquirent: — 1. AMANIEU, qui ſuit; — 2. BERNARD, tué, en Allemagne en 1552; & du ſecond lit vinrent: — 3. BERTRAND, qui eut poſtérité éteinte dans ſon arriere-petit fils, le Marquis *de Bonas*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, mort en 1751, dont nous avons parlé ci-devant; — 4. & un autre BERTRAND.

XI. AMANIEU DE PARDAILLAN, II. du nom, Seigneur de Caumort & d'Ardenx, eut deux procès conſidérables: le premier contre BERTRAND DE PARDAILLAN, Sieur de Bonnefons, frere de JEAN I, pour raiſon de la légitime due audit Sieur *de Bonnefons*, en la maiſon de Caumort, & auſſi pour raiſon de certaines ſommes de deniers que ledit BERTRAND diſoit avoir prêtées à JEAN DE PARDAILLAN, pere dudit AMANIEU, pour certaines fournitures & réparations que ledit BERTRAND diſoit avoir fait faire en ladite maiſon de Caumort, depuis le décès dudit JEAN: ledit AMANIEU demandoit auſſi, audit BERTRAND, compte de l'adminiſtration qu'il avoit faite de la maiſon de Caumort. Leurs différends furent remis à l'arbitrage de noble HECTOR DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin & Seigneur de Monteſpan qui ayant ſervi, comme on l'a dit, ſous ſix de nos Rois, fut fait Chevalier des Ordres par HENRI III, en 1585, & à *Jacques de Caſſaignet*, Sieur de Bayac, qui rendirent leur Sentence arbitrale le 13 Septembre 1564, dont il ſeroit trop long de rapporter ici les articles; mais il eſt expreſſément porté, vu la proximité des Parties, qui ſont oncle & neveu, que c'eſt *pour les garder de procès & les maintenir en paix*. Le ſecond procès qu'AMANIEU eut, fut contre noble BERTRAND DE PARDAILLAN, ſon frere, demandeur, pour raiſon de la troiſieme partie des biens & hoiries des feu nobles BERTRAND & JEAN DE PARDAILLAN, leurs ayeul & pere. Ce procès fut remis à la déciſion de cinq arbitres, parmi leſquels étoit JEAN DE PARDAILLAN, oncle des deux Parties. Par la Sentence arbitrale prononcée le 30 Octobre 1574, il fut ordonné qu'AMANIEU DE PARDAILLAN délaiſſeroit & délivreroit à BERTRAND, ſon frere, la Terre, Place & Seigneurie d'Ardenx, moyennant quoi ledit BERTRAND ſatisferoit, ainſi que bon lui ſembleroit, BERTRAND DE PARDAILLAN, ſon frere du même lit. AMANIEU DE PARDAILLAN, II. du nom

épouſa, le 19 Juillet 1578, *Catherine de Montlezun-Montcaſſin*, fille de *Bernard de Montlezun*, & d'*Hélene de Nogaret*. Il teſta le 3 Septembre 1590, & déclara pour ſon héritier univerſel & général — JEAN-MATHIEU, ſon fils-aîné, & réſerva les droits de légitime paternelle pour noble — PHILIPPE-ANTOINE, ſon ſecond fils, qui ſuit. JEAN-MATHIEU mourut ſans poſtérité.

XII. PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, épouſa Demoiſelle *Anne de Montlezun*, fille de feu *Arnaud de Montlezun*, Seigneur de Saint-Jean-Pouge, & de noble *Odette du Lin*. Leur contrat de mariage eſt du 23 Novembre 1617. JEAN-MATHIEU DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, frere de PHILIPPE-ANTOINE, aſſiſta à ſon mariage, & de ſon avis, PHILIPPE-ANTOINE fit donation au premier enfant mâle qu'il auroit, & au cas que le premier vint à décéder ſans enfans la donation appartiendroit au ſecond, &c. PHILIPPE-ANTOINE mourut le 6 Avril 1664, & laiſſa : — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-AMBROISE, Seigneur de Tauriac, mort ſans alliance ; — 3. & MARIE-FRANÇOISE DE PARDAILLAN, mariée, par contrat du 23 Février 1650, avec noble *François-Bernard de Lau*, Comte dudit lieu, Seigneur de Perchede, fils de feu noble *Hector de Lau*, Comte dudit lieu, & d'*Anne de Tajan*.

XIII. JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, de Seailles, de Saint-Jean-Pouge, & autres lieux, ayant été recherché ſur ſa nobleſſe, remit ſes titres devant M. *de Lartigue*, Commiſſaire, qui lui en accorda acte le 7 Décembre 1666. Enſuite *Vialet*, Fermier des Domaines, ayant formé contre lui demande du droit de franc-fief, il ſe défendit, & fonda ſon relaxe ſur les mêmes titres qu'il avoit produits en 1666, devant M. *de Lartigue*, comme on vient de le dire, à la vue deſquels le Fermier ayant déclaré qu'il n'avoit rien à répliquer contre la vérité & l'authenticité deſdits titres, & ſur ſes concluſions, M. *de Foucault*, Intendant de la généralité de Montauban, rendit ſon Ordonnance par laquelle il relaxa ledit JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, de la demande faite par *Vialet*, dudit droit de franc-fief : cette Ordonnance eſt datée du 31 Août 1674. En la même année il commandoit la Nobleſſe d'Armagnac, à l'arriere-ban mandé à l'armée du Maréchal *d'Albret*, aſſemblée ſur l'Adour. Il épouſa, 1°. par contrat du 8 Février 1660, *Anne de Meynard-de-Leſtang*, fille de *Chriſtophe*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de feu *Marguerite de Pins*. PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, ſon pere, aſſiſta à ce contrat de mariage, & lui fit donation. Il n'y eut point d'enfans de ce mariage ; & il épouſa, 2°. par contrat du 1 Avril 1672, *Madelene Ducaſſe*, fille de *Pierre*, Préſident & Juge-Mage d'Armagnac, & de *Madelene de Calviere-de-Saint-Côme*. Par ce contrat, il fit donation de la moitié de ſes biens préſens & à venir en faveur des enfans mâles ſortis de ſon mariage, dont il ſe réſerva la nomination ; & fit ſon teſtament le 17 Février 1684, dans lequel il déclare qu'il a trois enfans de ladite Dame *Madelene Ducaſſe*, ſon épouſe, ſçavoir : — 1. PIERRE-APULÉE, qui ſuit ; — 2. MADELENE, mariée à noble *Nicolas-Dieudonné-Thierry de Languimbert*, Capitaine de Cavalerie ; — 3. & LOUISE, mariée à *Jean-Jacques de Batz*, Seigneur de la Plaigne. Il nomme PIERRE-APULÉE, ſon fils, pour recueillir la donation par lui faite dans ſon contrat de mariage avec ladite Dame *Ducaſſe*, & le nomme & inſtitue ſon héritier univerſel & général en tous ſes biens le 6 Novembre de la même année 1684 ; il fit un codicille où il rappelle toute la diſpoſition contenue dans ſon teſtament en faveur de ſes trois enfans ci-deſſus nommés, & déclare que depuis ſon teſtament il demeure parfaitement inſtruit que la Dame *Ducaſſe*, ſon épouſe, eſt groſſe : il fixe les droits du poſthume, & veut au ſurplus que ſondit teſtament ſoit obſervé dans ſes clauſes, conditions & termes y énoncés. Le poſthume, dont il eſt fait mention dans le codicille, mourut peu de temps après ſa naiſſance. Ledit Seigneur Codicillant décéda le 7 Novembre 1684, & fut enterré le lendemain dans l'Egliſe de Seailles.

XIV. PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN-GONDRIN, Baron de Seailles, de Caumort, Seigneur de Saint-Jean-Pouge, né le 7 Octobre 1673, eut procès avec MADELENE DE PARDAILLAN, Dame de Languimbert, ſa ſœur, au ſujet de la

légitime à elle léguée par le teſtament de leur pere : ce procès fut remis à l'arbitrage & médiation de MM. *de Coſtat*, *de Bojat* & *de Malaret*, Conſeillers au Parlement de Toulouſe : ces Magiſtrats dreſſerent un projet de tranſaction, ſous ſignature privée ; mais la Dame *de Languimbert* mourut à Toulouſe avant que d'avoir pu ſigner ladite tranſaction, & elle avoit fait ſon teſtament par lequel elle inſtitua ſon héritier univerſel PIERRE DE PARDAILLAN-DE GONDRIN-D'ANTIN, Capitulaire & Comte de Straſbourg, Grand-Vicaire de Toulouſe, qui depuis fut Evêque & Duc de Langres, comme on l'a dit à ſon article. Ledit Seigneur *de Seailles* & de Saint-Jean-Pouge renouvella avec lui l'accommodement commencé, qui fut fini le 8 Avril 1720, & ſigné *de Gondrin-de-Seailles*, conſentant ; & *de Gondrin-d'Antin*, acceptant. En conſéquence, le lendemain 9 Avril 1720, ledit Seigneur Abbé de Gondrin-d'Antin, comme héritier fidéjuſſoire de MADELENE DE PARDAILLAN, Dame de Languimbert, donna procuration à M^e *Pierre Laſſus*, Juge de Montrejan, & lui donna pouvoir de conſentir que la tranſaction, dont on vient de parler, fût rédigée en acte public, & pour, en ce faiſant, recevoir le payement de dix mille livres, dues à la ſucceſſion de ladite Dame *de Languimbert*, & au moyen de ce, donner toute quittance, & conſentir aux renonciations portées dans ladite tranſaction.

Un des principaux articles de cette tranſaction étoit, que la Dame *de Languimbert* conſentoit à la renonciation que ledit Seigneur Baron *de Seailles* avoit faite de la ſucceſſion de feu JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, leur pere commun, reconnoiſſant qu'il étoit fondé à la faire, & en conſéquence conſentoit, ainſi que les Arbitres l'avoient décidé, que les ſubſtitutions appoſées au teſtament de feu PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, leur ayeul paternel, & *d'Arnaud de Montlezun*, leur ayeul maternel, fuſſent dès-lors ouvertes en faveur dudit Sieur ſon frere ; qu'il fût & demeurât maintenu au bien en dépendant, avec reſtitution de fruits. Comme la Terre de Caumort étoit compriſe dans la ſubſtitution faite par PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, & qu'elle étoit venue au Sieur *de Seailles*, par ſucceſſion de ſes ancêtres, depuis AMANIEU, premier auteur de la branche de Caumort, ledit Sieur *de Seailles*, qui s'étoit obligé de payer inceſſamment ladite ſomme de 10000 livres, à la ſucceſſion de ſa ſœur, ne trouva pas d'autre moyen que de vendre ladite Terre de Caumort au Duc *d'Antin*. Cette vente fut faite par contrat du 2 Août 1720, paſſé par *Faugnier*, Notaire à Bonnefons : c'eſt ainſi que cette Terre, dont les deſcendans d'AMANIEU avoient toujours porté le nom, paſſa en la branche Ducale de PARDAILLAN-GONDRIN.

En 1724, ledit Sieur de PARDAILLAN vendit encore la Terre de Saint-Jean-Pouge, qui lui étoit venue par la ſucceſſion de JEAN-LOUIS, ſon pere, & d'*Arnaud de Montlezun*, ſon ayeul maternel. Le prix de cette Terre ne fut pas ſuffiſant pour payer toutes ſes dettes : il lui en reſta beaucoup de conſidérables, & entr'autres un grand procès avec ſa ſœur cadette & ſon mari, Seigneur *de la Plaigne*, avec leſquels il plaidoit en 1705, au ſujet des droits légitimaires de cette Dame. Ce procès ſe pourſuivoit encore vivement dans le tems de la mort dudit Sieur *de Seailles* : c'eſt ſon fils & ſon héritier, dont il ſera parlé ci-après, qui, pour le terminer, a été contraint d'employer une bonne partie de la valeur de la Terre de Seailles, qui étoit le ſeul objet qui lui reſta de la ſucceſſion de ſes ancêtres.

PIERRE-APULÉE DE PARDAILAN-GONDRIN, épouſa, le 9 Mai 1728, noble Demoiſelle *Hélene de Caſteras-Seignan*, fille de noble *Jean-Bertrand de Caſteras-Seignan*, Major du Régiment d'Albigeois, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & de feu Dame *Catherine de Batz*, de laquelle il eut : — 1. JEAN-BERTRAND, qui ſuit ; — 2. JOSEPH, né le 20 Janvier 1736, mort ſans alliance, ayant été tué à la bataille de Minden, le 1 Août 1759 ; — 3. MARGUERITE, morte en bas-âge ; — 4. ANTOINETTE, née le 25 Décembre 1731, morte au berceau ; — 5. LOUISE, née le 29 Mai 1733, mariée, le 13 Novembre 1754, à *Jean-Gabriel d'Arblade-Barbotan*, Ecuyer, fils de noble *Jean d'Arblade*, de la ville de Perpignan, Seigneur de Barbotan & de Birac, & de Dame *Marie-Rachel Barthouil* ;

— 6. Marguerite, née le 6 Août 1734, Religieuse Profeſſe au Couvent de Sainte-Claire de Nerac, depuis le 16 Octobre 1759; — 7. & Jeanne de Pardaillan-Gondrin, née le 19 Avril 1741, mariée, le 3 Mai 1774, à *Abraham de Roques-Rechou*, Ecuyer, fils d'*Abraham de Roques-Rechou*, & de Dame *Anne de Tartanac-de-Jenſac.*

Pierre-Apulée de Pardaillan-Gondrin, leur pere, teſta le 10 Décembre 1742, & inſtitua pour ſon héritiere univerſelle & générale, *Hélene de Caſteras-Seignan*, ſon épouſe, à la charge de rendre l'hérédité à un de ſes enfans mâles, & non à deux, lorſqu'il aura atteint l'âge de 25 ans, ou qu'elle le jugera à propos, & au défaut de mâle à telle de ſes filles qu'il lui plaira; & au cas que ladite Dame héritiere vint à décéder ſans avoir diſpoſé de ſes biens, ledit Teſtateur veut & entend que ledit Jean-Bertrand de Pardaillan, ſon fils aîné, ſoit & demeure ſon héritier univerſel & général en tous & chacun de ſes biens. Ledit Sieur *de Seailles* décéda, dans ces diſpoſitions, le 15 Janvier 1749, & fut enterré le lendemain dans l'Egliſe dudit lieu. Le procès, dont on a parlé, fut toujours pourſuivi vivement par la Dame *de la Plaigne*; c'eſt ce qui engagea la Dame *de Seignan*, veuve de Pierre-Apulée, dont les repriſes étoient conſidérables, pour n'en pas faire confuſion, & conſerver au moins ſes droits pour ſes enfans, de renoncer, en 1752, à l'inſtitution univerſelle faite en ſa faveur, par le ſuſdit teſtament; au moyen de ce, Jean-Bertrand de Pardaillan demeura héritier univerſel & général du Seigneur ſon pere, en vertu de la clauſe appoſée au teſtament.

XV. Jean-Bertrand de Pardaillan-Gondrin, né le 25 Juillet 1729, ci-devant Seigneur de Seailles, le dernier des mâles de la branche de Caumort, iſſue d'Amanieu II de Pardaillan, a embraſſé, dès ſon jeune âge, l'état eccléſiaſtique : il fut pourvu, à ſimple tonſure, par ſon Archevêque, d'un Canonicat dans la Collégiale de Nogaro, petite Ville d'Armagnac au Diocèſe d'Auch, dont il prit poſſeſſion le 2 Octobre 1751. Le parti de l'Egliſe qu'il embraſſa, & ſon frere cadet n'étant point d'un âge à pouvoir prendre ſa place, le déterminerent à donner à Louise de Pardaillan, ſa ſœur-aînée, qui étoit déja nubile, la Terre de Seailles & ſes dépendances; & en outre la mere lui fit donation de tous ſes biens préſens & à venir, le tout ſous une modique penſion de 200 livres pour chacun d'eux, pendant leur vie, & d'une modique légitime pour chacun des autres enfans, à la charge de payer leurs dettes & hypotheques, qui furent exprimés à la faveur de cette donation. Louise de Pardaillan s'eſt mariée, & s'eſt, avec ſon mari, chargée de tout; les choſes ont été réglées par ſon contrat de mariage le 23 Septembre 1754.

Par là Jean-Bertrand de Pardaillan s'eſt vu dépouillé de tout ce qui lui reſtoit des biens de ſes ancêtres, dont il n'a plus que le nom & qualité. Il fut fait Prêtre à Montauban le 20 Septembre 1755, & fut enſuite pourvu d'un Canonicat dans la Cathédrale par M. *de Verthamon*, alors Evêque de cette Ville, dont il prit poſſeſſion le 29 Avril 1757 : l'air de Montauban ne convenant point à ſa ſanté, il n'a gardé que très-peu de tems ce Canonicat; au mois d'Avril 1758, il s'en eſt démis; & depuis ce tems a reſidé à Nogaro. Feu Sa Majeſté Louis XV, par Brevet du 3 Avril 1768, lui a accordé une penſion de 1500 livres ſur l'Abbaye de Saint-Séver, de l'Ordre de Saint-Benoit, Congrégation de Saint-Maur, au Diocèſe d'Aire. L'obtention de cette grace l'ayant mis à portée de pouvoir abandonner le Canonicat de Nogaro, dont le ſervice altéroit ſa ſanté, il l'a réſigné, le 29 Juillet ſuivant, ſous la réſerve d'une penſion de 360 livres.

Ledit Jean-Bertrand de Pardaillan, pour prévenir ceux qui, dans les ſuites, voudroient, par uſurpation, prendre ſon nom & ſe dire de ſa Famille, comme provenus d'Amanieu II de Pardaillan, Seigneur de Caumort, par Jean-Mathieu, Philippe-Antoine, Jean-Louis, Jean-Ambroise ou Pierre-Apulée de Pardaillan, deſcendans en ligne directe dudit Amanieu II, a dépoſé au Greffe de la Cour-des-Aides de Montauban, les titres de ſa filiation à la Maiſon Ducale de Pardaillan-Gondrin-d'Antin, par Amanieu I, auteur de ladite branche de

Caumort, en vertu d'un Arrêt de ladite Cour du 28 Juillet 1767, qui lui a donné acte de la repréſentation deſdits titres & ordonné le dépôt, & qu'ils ne pourront ſervir qu'à lui perſonnellement pendant ſa vie, ou à ſes ſœurs-germaines : il y a dépoſé auſſi un Mémoire étendu, concernant ſa Généalogie & les faits ci-deſſus; enſemble la Requête par lui préſentée pour être reçu à faire le ſuſdit dépôt, dans laquelle ſes motifs ſont amplement déduits ; & du tout il fut dreſſé Procès-verbal le même jour, pardevant un Conſeiller en ladite Cour, qui fut à ce député. Depuis le dépôt dont on vient de parler, il en a fait encore deux autres de quelques piéces qui lui reſtoient, relatives à ſa filiation, entre les mains de M^e *Beviere* & *Auget*, ſon confrere, Notaires au Châtelet de Paris, ſuivant qu'il conſte de leurs Procès-verbaux des 18 Mai & 6 Août 1770, en vertu de deux procurations des 22 Avril & 12 Juin précédens, qu'il a conſenties, dans leſquelles ſes motifs ſont auſſi amplement expliqués, & toujours aux fins de prévenir l'uſurpation dont il a été parlé plus haut. C'eſt à ces trois ſuſdits dépôts que les curieux ou les intéreſſés peuvent avoir recours.

Les armes de cette branche ſont : *écartelé au 1 & 4 d'or, à la tour de gueules maçonnée de ſable, donjonnée de trois piéces, ſurmontées de trois têtes de maures de ſable miſes de profil, tortillées d'argent; au 2 & 3 d'argent, à trois faſces ondées d'azur.* C'eſt ainſi que les porte M. l'Abbé DE PARDAILLAN-GONDRIN, vivant en 1776.

Les Seigneurs DE PARDAILLAN-GONDRIN, de la branche de Caumort, ont toujours porté leurs armes telles qu'on vient de les décrire, juſqu'à PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN, l'avant-dernier Seigneur de cette branche, qui les porta, (par inadvertence ou ignorance du fait, ainſi qu'il eſt prouvé par acte paſſé devant *Beviere*, Notaire au Châtelet de Paris, le 16 Août 1773,) de la maniere ſuivante.

Au 1 d'argent, au lion de gueules, à la bordure de ſinople, chargée de ſept petits écuſſons d'or mis en orle, bordés de gueules; au 2 d'or, à trois pals de gueules; au 3 d'argent, à trois faſces ondées d'azur; au 4 d'argent, à trois pals flamboyans d'azur. Sur le tout : *d'or, à la tour de gueules, maçonnée de ſable, donjonnée de trois piéces, ſurmontées de trois têtes de maures de ſable miſes de profil, tortillées d'argent.*

Sur la Maiſon de PARDAILLAN-GONDRIN, diſtinguée par les dignités & les emplois dont elle a été honorée, & par les ſervices qu'elle a rendus à la Couronne & à l'Etat, on peut conſulter *l'Hiſtoire de* SAINT-LOUIS, par *Joinville, Favin, Dupleix, M. de Marca, Hiſtoire de Béarn; les Mémoires de Caſtelnau, l'Hiſtoire de Foix, Notitia utriuſque Vaſconiæ, les Mémoires des Révolutions de Suede, l'Hiſtoire généalogique & chronologique des Grands Officiers de la Couronne, &c.*

* PARDIAC : Ancien Comté, ſitué entre ceux de Fezenſac & de Bigorre, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon, dont voici la Généalogie, dreſſée d'après l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, & ſur les titres originaux, enregiſtrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit, & à la Bibliothéque du Roi.

I. BERNARD D'ASTARAC, ſurnommé *Pelagos*, fils d'ARNAUD, II. du nom, Comte D'ASTARAC, fut le premier Comte DE PARDIAC, par donation que lui en fit ſon pere pour ſon partage, vers l'an 1025. De ſa femme, nommée *Marqueſe*, il eut :

II. OGER, I. du nom, Comte de Pardiac, qui prit le nom de MONTLEZUN, l'un des principaux Châteaux de ſon Comté. Etant à Montlezun au mois de Mai 1088, il fit aux Religieux de l'Egliſe de Notre-Dame de Soricinii, donation de quelques héritages pour le ſalut de ſes pere & mere, celui des Comtes *d'Aſtarac*, ſes prédéceſſeurs, de ſa femme, nommée *Amaneve*, & de ſes enfans.

III. GUILHAUME DE MONTLEZUN, ſon fils & ſucceſſeur, Comte de Pardiac,

fonda l'Abbaye de la Caſe-Dieu en 1135, & vivoit encore en 1142, avec *Marie*, ſa femme, dont il eut: — Boemont, & Bernard, qui ſuit.

IV. Bernard de Montlezun, II. du nom, Comte de Pardiac en 1174, fit don, en 1182, du conſentement de ſa femme *Amelie* & de ſes enfans, d'un bien qu'il avoit près le Château de Montléon, & d'un Bois nommé *Pſautier*.

V. Oger de Montlezun, II. du nom, ſon fils & ſucceſſeur, Comte de Pardiac, vivoit en 1182 & 1200. Il eut pour enfans: — Arnaud-Guilhem, qui ſuit; — & Bernadat, auteur des Seigneurs de Montaſtruc, qui ſubſiſtent en Querci.

VI. Arnaud-Guilhem de Montlezun, Comte de Pardiac, fit une donation, du conſentement de ſon frere, à l'Abbaye de Berdoue en 1255, & confirma, en 1275, tous les dons faits par ſes ancêtres & par ſes Vaſſaux à l'Abbaye de la Caſe-Dieu: il mourut la même année, fort âgé, laiſſant pour fils & ſucceſſeur,

VII. Arnaud-Guilhem de Montlezun, II. du nom, Comte de Pardiac, qui fit hommage au Roi Philippe *le Hardi*, de ce Comté, en Juillet 1275. Il eut un différend avec le Comte *d'Armagnac*, qui fut terminé par Sentence de l'an 1298; donna en 1300, du conſentement de ſon fils, des coutumes & des franchiſes à ſes Vaſſaux, & étoit mort en 1309. Il avoit épouſé, en ſecondes noces, *Agnès de Biran*, morte ſans enfans en 1314. De la premiere, dont le nom eſt ignoré, il eut: — Arnaud-Guilhem, qui ſuit; — & Bernard, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Lary, rapportée ci-après.

VIII. Arnaud-Guilhem de Montlezun, III. du nom, Comte de Pardiac, ſervit dans les guerres de Flandres avec 46 hommes d'armes, en 1314 & 1327, & mourut en 1340, laiſſant de *Geraude de Biran*, Dame de Biran & d'Ordan, ſon épouſe: — 1. Arnaud-Guilhem, qui ſuit; — 2. Mabille, mariée, en 1326, avec *Arnaud-Guilhem*, Seigneur *de Barbaſan*; — 3. & Geraude, femme de *Jean de Lomagne*, Marquis de Fiefmarçon.

IX. Arnaud-Guilhem de Montlezun, IV. du nom, Comte de Pardiac, ſervoit en qualité d'Ecuyer-Banneret en 1338; fut fait Chevalier devant Saint-Omer en Juillet 1339; ſervit, en cette qualité, avec 98 Ecuyers & 194 Sergens de pied en 1349, au lieu de Penne en Agenois, ſous le Roi de Navarre; & en 1351, 54 & 1356, ſous le Comte *d'Armagnac*. Il eſt qualifié *Chambellan du Roi* dans l'octroi qu'il fit avec *Bernard*, Vicomte *de Riviere*, Sénéchal de Bigorre, aux habitans de la ville d'Ibos, de leurs priviléges & franchiſes; & mourut en 1377, après avoir fait ſon teſtament le 11 Août même année. Il avoit épouſé 1°. *Comteſſe de Durfort*, morte ſans enfans en 1349; 2°. *Eléonore de Peralte*, Aragonoiſe; & 3°. *Mabille d'Albret*, qui teſta le 17 Novembre 1388, & mourut ſans enfans. Du ſecond lit il eut: —— Jean, mort en 1388; — & Anne de Montlezun, Comteſſe de Pardiac, par le décès de ſon frere, mariée, le 6 Juin 1379, à *Geraud d'Armagnac*.

Branche des Seigneurs de Saint-Lary & de Betplan.

VIII. Bernard de Montlezun, fils puîné d'Arnaud-Guilhem, II. du nom, *par la grace de Dieu, Comte de Pardiac*, fut apanagé de la Terre de Saint-Lary, & Arnaud-Guilhem de Montlezun, III. du nom, Comte de Pardiac, ſon frere aîné, & *Geraude de Biran*, ſon épouſe, lui firent don, par acte paſſé le Vendredi avant la fête de l'Annonciation de l'an 1309, des lieux & juriſdictions de Lavardens, de Caſtillon, de Jegun, de Peyrudette & de Cauſſade, pour leſquels il rendit hommage au Comte *d'Armagnac* en 1319. Il étoit marié, en 1309, avec *Mabille de Biran*, ſœur de *Geraude*, Comteſſe de Pardiac, de laquelle il eut, entr'autres enfans:

IX. Bernard de Montlezun, II. du nom, Seigneur de Saint-Lary, qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, & de *Chevalier*, qui ſervit dans les guerres de Flandres avec le Comte *de Pardiac*, & à l'Oſt de Penne en Agenois, en 1339, 49 & 1350. Il fut mis en poſſeſſion & jouiſſance de pluſieurs Fiefs & Terres dans le

Pardiac, qui lui avoient été uſurpés, par Jugement du Juge Royal de la ville de Rabaſtens en Bigorre, le 2 Juillet 1346. Il avoit épouſé *Tiburge*, Dame *de Teulé* & de Haget, dont : — 1. BERNARD, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Sibille de Manas-de-Montbardon*, qu'il laiſſa veuve ; — 2. ARNAUD-GUILHEM, qui ſuit ; — 3. BERNADAT, Seigneur de Cauſſade & de Las, auteur d'une branche éteinte dans le XVI^e ſiécle ; — 4. & DOMINIQUE, tige de la branche des Seigneurs de Campagne & de Projan, rapportée ci-après.

X. ARNAUD-GUILHEM DE MONTLEZUN, Chevalier, qualifié *noble & puiſſant*, Seigneur de Saint-Lary, de Teulé, de Haget & de Mazeroles, Sénéchal & Gouverneur du pays de Bigorre en 1380, ſe diſtingua dans les guerres contre les Anglois ; fit le voyage de Lombardie ; & écrivit, en 1388, au Maréchal *de Sancerre*, au ſujet des tréves & ſuſpenſion d'armes entre les habitans de Bigorre, les Anglois & la garniſon de Lourde. Il s'étoit obligé, par traité du 6 Novembre 1387, envers le Roi d'Aragon, de le ſervir envers & contre tous, excepté contre le Roi de France & le Comte *d'Armagnac*. ARNAUD-GUILHEM DE MONTLEZUN, IV. du nom, Comte de Pardiac, le traite & qualifie de ſon couſin-germain (*conſanguineus ejus*) dans ſon teſtament du 11 Août 1377, par lequel il lui fait pluſieurs dons, & le nomme un de ſes exécuteurs teſtamentaires. *Mabille d'Albret*, troiſieme femme de ce Comte, lui fit auſſi des dons par ſon teſtament du 17 Novembre 1388 ; & ANNE DE MONTLEZUN, Comteſſe de Pardiac, leur fille & héritiere, lui donna auſſi la Seigneurie de Betplan. Il étoit mort en 1392, & avoit épouſé *Marguerite d'Armagnac*, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & BILLETTE, mariée, en 1398, au Seigneur Baron *de Bazilhac*, en Bigorre, fils de *Vital*, & de *Marguerite de Gramont-de-Navarre*.

XI. JEAN DE MONTLEZUN, Chevalier, Seigneur de Saint-Lary, de Haget, Teulé, Betplan ; &c. qualifié *noble & puiſſant*, étoit ſous la tutelle de BERNADAT DE MONTLEZUN, ſon oncle, Seigneur de Cauſſade, en 1392, qu'il rendit hommage en ſon nom au Comte *d'Armagnac*, pour les Terres de Saint-Lary, Durand, Seailles, Saint-Paul-de-Baiſe, &c. Etant majeur, il s'acquitta du même devoir envers *Jean*, Comte *d'Armagnac*, le 30 Juin 1419 ; reçut la même année les reconnoiſſances des habitans de Betplan, & rendit hommage de cette Terre au Comte *de Pardiac*, dans l'Egliſe du lieu de Tilhac, le 28 Octobre 1424 ; préſenta à la Cure de Betplan, en qualité de Seigneur & Patron, en 1431 ; fonda & dota, en exécution du teſtament de ſon pere, une Chapelle dans l'Egliſe des Dominicains de Marciac, le 21 Août 1461. Il avoit épouſé, en 1416, *Jacquette de Landorre*, fille de *Ratier*, Chevalier, Baron *de Landorre* & Vicomte de Cadars, d'une des premieres Maiſons de Rouergue, alliée aux Comtes *de Rodez*, & aux Seigneurs *de Severac*, *d'Eſtaing* & *d'Arpajon*. De ce mariage vinrent : —— 1. ARNAUD-GUILHEM, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec ANNE DE MONTLEZUN-CAMPAGNE, qu'il laiſſa veuve, laquelle teſta en 1489 ; — 2. ANTOINE, qui ſuit ; — 3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Jean-Pouge & de Seailles, dont on parlera ci-après ; —— 4. & ANNETTE, mariée, le 25 Novembre 1443, avec *Arnaud-Raimond*, Seigneur, Baron *de Caſtelbajac*.

XII. ANTOINE DE MONTLEZUN, qualifié *noble & puiſſant, Chevalier*, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, Teulé, Haget, &c. ſuccéda à ſon frere aîné, rendit hommage à *Gaſton*, Prince de Navarre, Comte *de Foix* & de Bigorre, pour les Terres de Mazeroles, de Teulé & de Segalas, le 8 Avril 1467 ; plaidoit, avec JEAN, ſon frere, au Parlement de Toulouſe en 1472 & 1474 ; acquit des biens & fiefs, au lieu de Saint-Lary, d'ANTOINE DE MONTLEZUN, Seigneur de Meillan, le 3 Septembre 1480 ; & préſenta à la Cure de Betplan en 1487. Il s'étoit trouvé au ſiége de Lectoure en 1473, & avoit épouſé *Blanchefleur d'Aure*, fille du Vicomte de Larbouſt, dont :

XIII. MANAUD DE MONTLEZUN, qualifié *noble & puiſſant, Chevalier*, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, Haget, Teulé, &c. qui rendit hommage de ces Terres à *Charles*, Duc *d'Alençon*, Comte d'Armagnac, en 1521. Il préſenta à la Cure de Betplan en 1518, & avoit épouſé 1°. *Marie de Caumont-Lauzun*, de la dot de laquelle

laquelle il donna quittance à *Arnaud*, Seigneur de Lauzun & de Peguilhem, ſon frere, le 9 Janvier 1501; & 2°. *Marguerite de Monteſquiou*. Du premier lit il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; & du ſecond: — 2. ANNE, mariée avec *Jean de Caſtelbajac*, Seigneur de Rouede; — 3. & MARIE, femme de *François de Manas-de-Montbardon*, Seigneur de Durfort.

XIV. JEAN DE MONTLEZUN, II. du nom, *noble & puiſſant, Chevalier*, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, Teulé, Haget, Segalas, &c. reçut en don de ſon pere la Terre de Durand, le 12 Mars 1508, rendit hommage & dénombrement de ſes Terres devant le Sénéchal de Toulouſe en 1540; acquit de *François de Manas*, ſon beau-frere, une partie de la Terre de Mazeroles, le 18 Juillet 1564; & teſta le 29 Mai 1567. Il avoit épouſé *Marguerite de Lomagne*, fille de *Georges*, Vicomte de Terride, de laquelle vinrent: — GEORGES, qui ſuit; — BERTRAND, & JÉRÔME, Baron de Cazaux en Querci.

XV. GEORGES DE MONTLEZUN, Chevalier, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, Haget, Teulé, Mazeroles, & des fiefs de Lavardens, Caſtillon, Durand & de Jegun, Gouverneur pour le Roi de Lavardens, épouſa, le 23 Avril 1562, *Anne de Lauzieres*, fille de *Gui*, Seigneur de la Capelle, & d'*Anne d'Ornezan*, dont: — 1. MARGUERIN, qui ſuit; — 2. HERCULE-BERTRAND, marié, le 23 Mai 1618, à *Gabrielle de Florence*, Dame de Leſcurry, remariée, en 1642, avec *Antoine-Moïſe de Podenas*; — 3. FRANÇOISE, femme de *Bertrand de Monteſquiou*, Seigneur de Pouyloubon; — 4. GEORGETTE, mariée à *Samſon de Pardaillan*, Seigneur de la Serre; — 5. & BRANDELISE, Religieuſe de Fontevrault au Brouilh.

XVI. MARGUERIN DE MONTLEZUN, Chevalier, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, &c. fut chargé de procuration par ſa mere en 1597, & fit ſon teſtament le 11 Novembre 1608. Il avoit épouſé, le 17 Août 1600, *Jeanne d'Antras*, Dame de Samazan, veuve de SÉBASTIEN DE MONTLEZUN-CAMPAGNE, laquelle teſta le 23 Février 1603, & fut mere de — JEAN-JACQUES, qui ſuit; — & d'ANNE, mariée avec *Roger d'Uſtou*, Seigneur de la Molette.

XVII. JEAN-JACQUES DE MONTLEZUN, Chevalier, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, &c. Ecuyer de la grande Ecurie, & Capitaine au Régiment de Roquelaure, fut bleſſé au combat qui ſe livra, en 1636, entre le Marquis *de la Force* & le Colonel *Coloredo*, & teſta en 1658. Il avoit épouſé, le 23 Octobre 1638, *Marguerite d'Incamps*, fille du Marquis *de Louvie*, dont: — 1. GASTON-JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. PAULINE, mariée, en 1670, avec *François-Alexis de Pujo*, Seigneur de His & d'Omex; — 3. & une fille, Religieuſe à Prouilhan-lès-Condom.

XVIII. GASTON-JEAN-BATISTE, Marquis DE MONTLEZUN, Seigneur de Saint-Lary, &c. épouſa, 1°. en 1666, *Madelene de Gaſſion*; & 2°. *Anne de Pujo-la-Fitole*. Du premier lit il a eu: — 1. CHARLES, reçu Page de la grande Ecurie en 1673, mort jeune; — 2. HENRI, Abbé de la Capelle, Diocèſe de Toulouſe, mort en 1741; — 3. N... DE MONTLEZUN, mariée avec *Annet de Puyberail*, Seigneur de Troncens, dont deux filles. — L'aînée, mariée à *François*, Comte *de Béon*, dont poſtérité; — & la cadette, nommée *Henriette de Puyberail*, femme de *Louis de Saint-Martin*, mere de — *Dominique*, de *Louis*, de *Clément*, d'*Euſebe* & de *Paul de Saint-Martin*.

Du ſecond lit ſont iſſus: — 4. N..., Marquis DE MONTLEZUN, Capitaine au Régiment d'Anjou, Cavalerie, mort ſans poſtérité; — 5. HENRI, qui ſuit, — 6. EMMANUEL, Chanoine de Tarbes, mort jeune; — 7. JOSEPH, Abbé de Saint-Savin de Lavedan & du Mas-d'Azil, vivant en 1776; — 8. & CATHERINE, mariée au Vicomte *de Riviere-Labatut*.

XIX. HENRI, Marquis DE MONTLEZUN, Chevalier, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, Haget, Teulé, Ourſbeliſle, la Garde, Syndic de la Nobleſſe des Etats de Bigorre, en 1767, a épouſé *N... de Fortiſſon*, dont il n'a point d'enfans.

Seigneurs de SAINT-JEAN-POUGE & de SEAILLES.

XII. JEAN DE MONTLEZUN, Chevalier, fils puîné de JEAN, Seigneur de Saint-

Lary, & de *Jacquette de Landorre*, fut apanagé des Terres de Saint-Jean-Pouge & de Seailles en Armagnac, & épouſa *Marguerite de Mioſſans*, ſœur de *Jean*, Baron de Sanſons en Béarn, dont il eut : — BERTRAND, qui ſuit ; — & FLORETTE, mariée, par contrat du 8 Février 1488, à *Aner de Mun*, fils d'*Arnaud-Guilhaume*, Seigneur *de Mun* en Bigorre, & de *Marguerite de Villambits*. Voyez MUN, *Tome X.* de ce Dictionnaire.

XIII. BERTRAND DE MONTLEZUN, Seigneur de Saint-Jean-Pouge & de Seailles, épouſa *Catherine de Noé*, dont poſtérité, éteinte au commencement du XVII^e^ ſiécle, & fondue dans une branche de la Maiſon de *Pardaillan-Gondrin*.

Branches des Seigneurs de PROJAN, *Comtes de* CAMPAGNE, *&c.*

X. DOMINIQUE DE MONTLEZUN, Chevalier, quatrieme fils de BERNARD, II. du nom, Seigneur de Saint-Lary, & de *Tiburge*, Dame *de Teulé* & de Haget, fut apanagé des Terres de Juilhac & Damiate ; ſervit avec diſtinction contre les Anglois & dans les guerres d'Eſpagne ; étoit à Pampelune en 1377, qu'il donna quittance de ſes appointemens militaires, ſcellée de ſon ſceau, ſur lequel paroît *un lion rampant*. Il épouſa *Jeanne de Lavardac*, fille de *Pierre*, Seigneur de Campagne & de Projan, qui lui en fit donation par acte du 16 Janvier 1384 ; reçut la quittance des dots de *Cévelie*, de *Jeanne*, de *Longue* & de *Condor de Lavardac*, ſes belles-ſœurs, au nom de ſa femme, par actes des années 1387, 88, 90 & 1391 ; & paſſa une tranſaction avec *Condor d'Eſtain*, veuve, ſans enfans, de *Bernard de Lavardac*, ſon beau-frere, le 26 Novembre 1388. Il eut, entr'autres enfans :

XI. ARNAUD-GUILHAUME DE MONTLEZUN, qualifié *noble & puiſſant*, Chevalier, Seigneur de Campagne, Projan & Segos, qui conſentit un bail à fief au lieu d'Unzen le 25 Mars 1412, & rendit hommage de ſes Terres, en 1419, au Comte *d'Armagnac*, qui lui fit don, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus & à ſon pere, de tous les droits qu'il avoit au lieu de Campagne, le 5 Octobre 1422. Il avoit épouſé *Anne d'Armagnac*, dont vinrent : — BERNARD, qui ſuit ; — JEAN ; — & ANNE, femme d'ARNAUD-GUILHEM DE MONTLEZUN, fils aîné de JEAN, Seigneur de Saint-Lary, & de *Jacquette de Landorre*, dont on a parlé degré XI de la branche des Seigneurs de Saint-Lary.

XII. BERNARD DE MONTLEZUN, *noble & puiſſant*, Chevalier, Seigneur de Projan, Campagne, Unzen, Segos, &c. étoit ſous la tutelle d'ARNAUD-GUILHAUME DE MONTLEZUN, Seigneur de Saint-Lary, en 1431, 1433 & 1438 ; vendit les droits ſeigneuriaux qu'il poſſédoit au lieu de Margaſtaut, à *Aimeri de Caſtillon*, le 26 Janvier 1457 ; reçut le ſerment de fidélité des habitans de Segos le 16 Novembre 1462, & fit ſon teſtament le 25 Janvier 1484. Il avoit épouſé 1°. *Angline d'Antin*, fille de *Pierre*, Seigneur *d'Antin*, pour la dot de laquelle il donna quittance à *Arnaud*, Seigneur *d'Antin*, en 1477 ; & 2°. *Marie de Baſſabat-de-Pordeac*, laquelle teſta le 2 Mars 1512. Du premier lit il eut : —— JEANNE DE MONTLEZUN, mariée à noble *Carbonel de Lavardac*, Seigneur d'Eyzieu ; & du ſecond : — THEOBALDE, qui ſuit ; — PIERRE ; — & trois filles, nommées CATHERINE : la premiere, mariée à *Jean de Bearn*, Seigneur de Fontans ; la ſeconde, femme de *François de Saint-Paul*, Seigneur de Bidoſſan ; & la troiſieme, épouſe de *Jean de Savignac*, Seigneur de Revignan.

XIII. THEOBALDE DE MONTLEZUN, *noble & puiſſant*, Chevalier, Seigneur de Campagne, Projan, Segos, &c. paya la dot de CATHERINE, ſa ſœur, femme de *Jean de Savignac*, Seigneur de Revignan, le 24 Janvier 1502 ; reçut le ſerment de fidélité des habitans de Segos & de Projan le 27 Janvier 1516, & fit ſon teſtament le 25 Septembre ſuivant. Il avoit épouſé, le 16 Juin 1495, *Anne de Villar*, fille de *Roger*, Seigneur *de Villar*, Baron de Doazit, laquelle teſta le 11 Juin 1523. Leurs enfans furent : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE ; — 3. MARIE ; — 4. CATHERINE, mariée à *Louis de Lamezan* ; — 5. QUITERIE, femme de JEAN DE MONTLEZUN, Seigneur de Vignau ; — 6. JEANNE, épouſe de *Bertrand de Lavardac*, Seigneur de Blanc-Caſſe ; — 7. JEANNETTE ; — 8. MAR-

GUERITE, mariée, en 1546, à *Bernard de Latrau*, Seigneur de Pouydraguin; — 9. ANNE, alliée à *Regnaut de Groſſolles*, Seigneur de Flamarens; — 10. & ELIX, femme de *Pierre de Villar*.

XIV. LOUIS DE MONTLEZUN, *noble & puiſſant*, Chevalier, Seigneur de Campagne, Projan, Segos, &c. rendit hommage & dénombrement de ſes Terres devant *Jacques de Foix*, Evêque de Leſcar, en 1536, & épouſa *Hilaire d'Aydie*, fille d'*Odet*, Seigneur de Ribeyrac, & d'*Anne de Pons*. Elle tranſigea avec le Maréchal *de Saint-André* en 1550, ſur la ſucceſſion de *Henri de Luxembourg*; teſta le 26 Mars 1564, & eut pour enfans: — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. ELISE, mariée avec *Blaiſe de Verduzan*, Seigneur de Miran; —— 3. & ANNE, femme d'*Erard de Roquelaure*, Seigneur de Saint-Aubin.

XV. ARNAUD DE MONTLEZUN, *noble & puiſſant*, Chevalier, Seigneur de Campagne, Projan, Segos, &c. eut auſſi la Terre de Fraiſſinet en Querci, par donation que lui en fit *Hilaire d'Aydie*, ſa mere, le 19 Septembre 1563; & fit ſon teſtament & codicille le 28 Février 1584. De *Françoiſe de Narbonne*, ſon épouſe, il eut: — 1. ODET, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1581; — 3. ANNE, mariée avec *Bertrand de Barbotan*, Seigneur de Mormés; — 4. & CATHERINE, femme de *Jean de Lupé*, Seigneur d'Arblade.

XVI. ODET DE MONTLEZUN, Chevalier, Seigneur de Projan, Campagne, Segos, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, épouſa, 1°. le 25 Novembre 1582, DIANE DE MONTLEZUN, fille de JEAN, Seigneur de Baratnau, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal d'Armagnac, & 2°. *Eliſabeth de Mont*. Il teſta le 21 Décembre 1624, & eut pour enfans: — 1. ANTOINE-ARNAUD, qui ſuit; — 2 & 3. JACQUES & FRANÇOIS; — 4 & 5. MARIE & GABRIELLE.

XVII. ANTOINE-ARNAUD DE MONTLEZUN, Chevalier, Seigneur Baron de Campagne, Projan & Segos, épouſa, le 19 Février 1617, *Paule de Roquelaure*, de laquelle vint:

XVIII. DEODAT DE MONTLEZUN, Chevalier, Comte de Campagne, Vicomte d'Euze, Seigneur de Projan & Segos. Le Roi Louis XIV, par Lettres-Patentes du 24 Mars 1661, érigea ſa Terre de *Campagne* en *Comté*, tant en conſidération de ce qu'il étoit *iſſu des anciens Comtes ſouverains de Pardiac*, que de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres. Il épouſa, le 24 Mars 1647, *Marie-Henriette de la Roche-Fontenilles*, & teſta le 15 Avril 1654. Ses enfans furent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS; — 3. GABRIELLE, mariée avec *N.... de Mont*, Vicomte d'Uzer; — 4. & PAULE DE MONTLEZUN, femme de *N... d'Eſcars*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Honfleur.

XIX. JACQUES DE MONTLEZUN, Chevalier, Comte de Campagne, Vicomte d'Euze, &c. épouſa, le 11 Octobre 1671, *Françoiſe de Mauléon*, fille de *Philibert-Antoine*, Baron de Belpech, & de *Marie de Roquefort*; & teſta le 28 Novembre 1701. De ſon mariage il eut: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & PHILIBERT-ANTOINE, Chevalier de Malte.

XX. FRANÇOIS DE MONTLEZUN, Chevalier, Comte de Campagne, Marquis de Mauléon, Seigneur de Belpech & Gouverneur de Soule, confirma, le 19 Mars 1708, la vente de la Terre de Campagne, faite par ſon pere à M. *de Maniban*; & teſta le 9 Juillet 1739. Il avoit épouſé, le 28 Décembre 1701, *Jeanne-Marie de Villemur*, Dame de Pailhez, laquelle teſta le 21 Octobre 1749, & a laiſſé pour enfans: — 1. PHILIBERT-ANTOINE, qui ſuit; — 2. LOUIS-HERCULE, rapporté après ſon aîné; — 3. LOUIS-JOSEPH DE MONTLEZUN, nommé, en 1753, Abbé de Belleperche, Diocèſe de Toulouſe; — 4. JEAN-BATISTE, Chevalier de Malte; — 5. MARIE-GABRIELLE, Prieure des Malthoiſes de Toulouſe; — 6, 7 & 8. trois autres filles, dont deux mariées.

XXI. PHILIBERT-ANTOINE, Comte DE MONTLEZUN, Baron de Belpech, Chevalier de Saint-Louis, a de ſon mariage avec *Madelene de Grimiau*: — 1. PHILIBERT-ANTOINE-PAUL-ANNE; — 2. PIERRE-JACQUES; — 3. & MARIE-SOPHIE.

XXI. Louis-Hercule, Marquis de Montlezun, d'abord Chevalier de Malte; premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. feu M. le Comte *de Clermont*, ſucceſſivement Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1767, *Catherine-Françoiſe de Mahé-de-la-Bourdonnais*, fille de feu *François*, Seigneur de la Bourdonnais, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Iſles de France & de Bourbon, & de *Charlotte-Iſabelle de Combault-d'Auteilh*. Ils ont pour fils unique :

Louis-Elizabeth de Montlezun-Pardiac, né le 2 Septembre 1767.

Branche des Seigneurs de Preyssac & la Briffe, établie à Gimont, en Gaſcogne.

Faute de renſeignemens ſur cette branche, nous ne la commencerons ici qu'à Odet de Montlezun, Seigneur de Merenx, la Roque, Saint-Martin, Ampels, né vers l'an 1495. Il fit ſon teſtament le 11 Novembre 1543, & avoit épouſé *Jeanne de la Mothe*, de laquelle il eut : — 1. Jean, qui continua la poſtérité; — 2. Aimeric; — 3. Bernard, marié à *Claire de Troncens*, — 4. Amanin; — 5. François, Religieux Bénédictin; — 6. & autre Jean, qui ſuit.

Jean de Montlezun, Seigneur de Ligardes, la Briffe, co-Seigneur de Preyſſac, épouſa *Hélene de Troncens*, ſœur & co-héritiere de *Fabien de Troncens*, Seigneur d'Engalin, de Ligardes, la Briffe, &c. Leurs enfans furent : — 1. Bernard, qui ſuit; — 2. Jacques; — 3. & Marc-Antoine, Seigneur d'Ampels.

Bernard de Montlezun, Seigneur de Ligardes, la Briffe, &c. partagea avec Jacques, ſon frere, en 1587, & épouſa, le 18 Mai de la même année, *Jeanne de Balzac*, fille d'*Antoine de Balzac*, & d'*Eléonore de Montal*, laquelle teſta le 3 Mars 1641. De leur mariage vinrent : — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Jean-François; — 3. Eléonore, mariée à *Antoine de Lavardac*, Seigneur de Meymès; — 4. Jeanne, épouſe de *N... de Noaillan*, Seigneur de Villeneuve; — 5. & Anne-Louise de Montlezun, femme de *Pierre de Lartigue*, Seigneur de Baſſebat.

Charles de Montlezun, co-Seigneur de Ligardes & de Preyſlac, fit un accord avec ſa mere le 7 Août 1623, & fut tué au ſervice. Il avoit épouſé, le 21 Décembre 1622, *Madelene de Lau*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur de Mauhic en Armagnac, laquelle ſe remaria au Seigneur *du Bouzet*. Elle eut de ſon premier lit :

Jean-Bertrand de Montlezun, qui épouſa, le 1 Janvier 1650, *Bertrande de Berot*, dont : — 1. Bertrand, qui ſuit; — 2. Leonard, Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, mort ſans poſtérité; — 3. Anne, mariée à *Louis de Noaillan*, Seigneur d'Engalin & de Lamezan.

Bertrand de Montlezun épouſa, le 26 Juillet 1682, *Françoiſe du Frere*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Paul, & d'*Hélene de Sadirac*. Elle teſta le 12 Janvier 1693, & eut pour enfans : — 1. Guilhaume, qui ſuit; — 2. Renaud; — 3. Madelene, mariée à *Joſeph de Sudria*; — 4. & Eléonore.

Guilhaume de Montlezun, Chevalier, épouſa, en 1714, *Marguerite de Lauzin-d'Eſpaon*, dont : — 1. Joseph, qui ſuit; — 2. Philippe, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Medoc, retiré du ſervice à cauſe de ſes bleſſures; — 3. Marthe, mariée à *N... de la Marque*, Seigneur de Ninigan & de Lunax; — 4 & 5. Marie-Hilaire & Jacquette, Religieuſes.

Joseph de Montlezun, Chevalier, a épouſé, en 1752, *Antoinette de Montravel-de-Grangié*, fille de *François*, Capitaine-Commandant du Régiment de Lorraine, & de *Joſephe de Godefroy*, dont ſont iſſus : — 1. Guillaume-François-Marie, Lieutenant au Régiment de Toul, Artillerie; — 2. Joseph, Page du Roi; — 3. & Alexandrine de Montlezun.

Les armes des Comtes de Pardiac & de Montlezun ſont : *d'argent, au lion de gueules rampant, couronné de même, à l'orle de neuf corneilles ou corbeaux de ſable, béqués & membrés de gueules.*

Les Seigneurs *de Preyſſac* & *de la Briffe* portent les mêmes armes.

PARDIEU : Maiſon connue en Normandie depuis plus de 500 ans, & dont les Seigneurs *d'Avremenil* ſont une branche.

Le premier de cette Maiſon dont on ait connoiſſance, eſt HENRI DE PARDIEU, Chevalier, qui fonda, en l'an 1260, les Cordeliers d'Evreux. Il eſt inhumé devant le grand Autel de cette Egliſe. Voyez l'*Hiſtoire de l'Ordre des Franciſcains* par *François de Gonzagues*, leur Général, imprimée en 1587, *édit. de Rome, in-folio, p.* 565. Suivant le Regiſtre de la Chambre des Comptes, intitulé *Noſter, fol.* 193, JEAN DE PARDIEU paroît dans une montre d'armes en 1271. Il eſt fait mention d'un nommé EUSTACHE DE PARDIEU dans les Croiſades de la Terre-Sainte. *Carpentier*, dans ſon *Hiſt. du Cambreſis, Liv. II, p.* 183, parle de PIERRE DE PARDIEU, vivant au commencement du XIV^e^ ſiécle. Il le qualifie de *vaillant Colonel.* On trouve dans la Généalogie que le Comte *de Boulainvilliers* a faite de cette Maiſon, ROBERT DE PARDIEU, I. du nom, & *Marie de Bonneval*, ſon épouſe, vivans en 1316.

Cette Maiſon s'eſt partagée, au commencement du XV^e^ ſiécle, en pluſieurs branches, par les enfans de NICOLAS ou COLARD DE PARDIEU, Gouverneur de la ville & Comté d'Eu. HENRI V, Roi d'Angleterre, lui rendit, en 1419, les biens qui lui avoient été confiſqués, comme on le voit par la Chartre qui en fait mention. Il épouſa, en 1400, *Perrette d'Aſſigny*, dont il eut : — 1. ROBERT, qui ſuit, chef des Seigneurs d'Aſſigny ; — 2. NICOLAS, auteur des Seigneurs de Maucomble, rapportés ci-après ; — 3. & MARTIN, tige de la branche de Boudeville & d'Eſcotigny, auſſi rapportée après celle de Maucomble, & de laquelle ſont ſortis les Seigneurs *d'Avremenil*, qui ſubſiſtent ſeuls aujourd'hui.

Seigneurs d'ASSIGNY.

ROBERT DE PARDIEU, II. dû nom, Seigneur d'Aſſigny, épouſa, vers l'an 1421 ; *N... de Mainville*, dont :

JEAN DE PARDIEU, Seigneur d'Aſſigny, qui épouſa, en 1456, *Guillemette Rouſſel*, & en eut :

DAVID DE PARDIEU, Gouverneur d'Eu, Capitaine de gens de pied en 1505, allié à *Marie de Vaudricourt*, dont il n'eut que des filles. L'aînée épouſa, le 23 Juin, 1521, *Jean de Mailloc.*

Seigneurs de MAUCOMBLE.

NICOLAS DE PARDIEU, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Til, ſecond fils de COLARD DE PARDIEU, & de *Perrette d'Aſſigny*, épouſa, en 1426, *Colette d'Eſtrimont*, Dame de Grattepenſe, dont :

NICOLAS DE PARDIEU, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Til & de Grattepenſe, marié, en 1448, à *Marguerite le Moine*, Dame de Foreſtel & de Sourdeval, fille de *Nicolas le Moine*, & de *Marguerite de Flocques.* De ce mariage vint :

ANTOINE DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur du Til, de Grattepenſe & de Foreſtel, marié à *Guillemette du Croc*, qui lui apporta la Terre de Maucomble en 1505. Il eut de cette alliance :

ANTOINE DE PARDIEU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maucomble & de Grattepenſe, qui épouſa, en 1522, FRANÇOISE DE PARDIEU, ſa couſine, fille de NICOLAS, Seigneur de Boudeville, & d'*Auſtreberte de Piſſeleu*, dont :

ADRIEN DE PARDIEU, Ecuyer, Seigneur de Maucomble, Grattepenſe, Bailli-en-Riviere, Semeule, &c. Capitaine du Port de Mer de Criel, marié, le 25 Juin 1557, à *Marguerite de Buſſy*, fille de *René de Buſſy*, Seigneur de Berville, Gournay & d'Henonville, & de *Jacqueline de Chantelou*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. MADELENE DE PARDIEU, mariée à *François de Grouches*, Chevalier, Seigneur de Mortcourt & de Bacouel ; — 3. & MARGUERITE, mariée à *N... des Eſſarts*, Seigneur d'Aubigny.

JACQUES DE PARDIEU, Ecuyer, Châtelain de Bailli-en-Riviere, Seigneur de Maucomble, Grattepenſe & Saint-Aignan, Lieutenant des Gendarmes du Comte

de Saint-Paul, épouſa 1°. *Diane*, fille de *Jean de la Haye*, Seigneur de Chantelou, morte ſans enfans; & 2°. le 7 Juillet 1606, *Françoiſe du Bec*, Dame de Vaudancourt, fille de *Georges du Bec-Criſpin*, & de *Marie Jubert*, dont il eut: — 1. François de Pardieu, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort à l'armée d'Italie en 1644, ſans être marié; — 2. Jacques, qui ſuit; — 3. & Marguerite, mariée, le 21 Mai 1624, à *Jean de Boulainvilliers*, Marquis de Saint-Saire.

Jacques de Pardieu, II. du nom, Marquis de Maucomble, Baron de la Heuſe, Châtelain de Bailli en-Riviere, Seigneur de Grattepenſe, Saint-Aignan & autres lieux, Capitaine de Cavalerie, rendit de grands ſervices au Roi, ſuivant des certificats des années 1642, 1644 & 1650. Il épouſa, le 3 Novembre 1647, *Marie-Gabrielle de Fautereau*, fille de *Nicolas*, Marquis de Meinieres, Baron de Villers, & de *Marie de Preſteval*, dont:

Louis de Pardieu, Marquis de Maucomble, Seigneur de Bailli-en-Riviere & de Grattepenſe, marié, le 16 Avril 1687, à *Marie le Veneur*, fille de *Henri*, Comte de Tillieres & de Carouges, & de *Claude de Rouhault-Gamaches*, de laquelle il a laiſſé: — Marie-Catherine de Pardieu, mariée, le 10 Mai 1703, à *Henri-Charles-Marquis le Veneur*, Seigneur de Caſſeville, ſon couſin, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Cravates; — & Louise, mariée en 1715, & veuve de *Jacques*, Comte *d'Oſmond*, Seigneur de Medavy.

Branche des Seigneurs de Boudeville & d'Escotigny.

Martin de Pardieu, Chevalier (troiſieme fils de Nicolas, I. du nom, & de *Perrette d'Aſſigny*), étoit mort en 1456. Il avoit épouſé *Marie de Sorent*, fille unique de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Boudeville & de Montebourg, & d'une héritiere de l'ancienne Maiſon de *la Heuſe*, du chef de laquelle MM. de Pardieu eurent la Baronnie d'Eſcotigny, après la mort du fameux *Jean de la Heuſe*, dit *Baudrin*, qui étoit Capitaine des Gentilshommes du Bailliage de Caux. De ce mariage vint:

Robert de Pardieu, Chevalier, Seigneur de Boudeville, de Mezy, & Baron d'Eſcotigny, mort le 27 Novembre 1477. Il eſt enterré, avec ſa femme, aux Feuillans d'Auville en Caux, où l'on voit leur épitaphe. Il épouſa, vers l'an 1456, *Jeanne d'Uſel*, fille unique d'*Hector d'Uſel*, Seigneur de Mezy-ſur-Seine près Meulan, un des principaux Seigneurs de Normandie, qui ſe diſtinguerent à la deſcente qui ſe fit, en 1458, à Sandwich en Angleterre, ſous *Pierre de Breze*, Sénéchal de Normandie. Il en eſt parlé dans l'Hiſtoire de France du P. *Daniel*, *T. VII*, *p.* 305. Leurs enfans furent: — 1. Hector, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Jacqueline Aname*; — 2. Nicolas, qui ſuit; — 3. Gillette, mariée à *Jean de Sandouville*, Seigneur d'Ouveville; — 4. & Jeanne, qui vivoit en 1497, mariée avec *Antoine de la Granche*, dit *de Cuiſſy*, Ecuyer, Seigneur de Dracy en Puiſaye, Gouverneur de Courtenay.

Nicolas de Pardieu, Chevalier, Baron de Boudeville & d'Eſcotigny, Seigneur de Mezy, Montebourg, &c. qualifié, dans des actes de 1522 & de 1524, *noble & puiſſant Seigneur*, qualité que ſes deſcendans ont toujours portée, épouſa 1°. *Antoinette Sanguin*, ſœur du Cardinal *de Meudon*, premier Grand-Aumônier de France, Evêque d'Orléans, puis Archevêque de Toulouſe; & 2°. *Auſtreberte de Piſſeleu*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Lavagan, & de *Jeanne de Dreux*, de la Maiſon de France. Ces deux femmes étoient tantes de la Ducheſſe *d'Eſtampes*. Il eut du premier lit: —— Christophe, qui ſuit; — & Françoise, mariée, en 1522, à Antoine de Pardieu, Seigneur de Maucomble, ſon couſin; du ſecond lit il eut: — Nicolas, tige de la branche d'Avremenil, rapportée ci-après.

Christophe de Pardieu, Baron de Boudeville & d'Eſcotigny, épouſa, le 10 Octobre 1530, *Anne de Clere*, fille de *Georges*, Baron *de Clere*, & d'*Iſabelle de Mailly*, dont: —— 1. François, qui ſuit; —— 2. Madelene, mariée, en 1554, à *Pierre du Fay*, Seigneur de la Meſengere; —— 3. Anne, mariée,

en 1559, à *Pierre du Tot*, Seigneur de Gonfreville; —— 4. & CLAUDE, mariée à *François de Quievremont*, Seigneur d'Heudreville.

FRANÇOIS DE PARDIEU, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Boudeville, d'Eſcotigny & de Balingnan, mort le 11 Octobre 1590, avoit épouſé, 1°. le 14 Novembre 1550, *Marie le Lieur*, fille d'*Antoine le Lieur*, Seigneur de Brainetot; & 2°. *Jourdaine de Pellevé*, ſœur du Cardinal *de Pellevé*, Archevêque de Reims, fille de *Charles de Pellevé*, Seigneur de Jouy, & d'*Hélene du Fay-d'Athies*. Du premier lit il eut, entr'autres enfans:

CENTURION DE PARDIEU, mort en 1614, âgé de 45 ans, étant Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Baron de Boudeville, d'Eſcotigny & de Balingan. Il avoit été marié à *Judith de Clermont-d'Anjou*, fille de *Georges de Clermont*, II. du nom, Marquis de Gallerande, de laquelle il avoit eu: —— FRANÇOIS & LÉONOR DE PARDIEU, morts en 1633, ſans avoir été mariés.

Branche des Seigneurs d'AVREMENIL & autres lieux.

NICOLAS DE PARDIEU, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Mezy, Socqueuſe ou Chauqueuſe, Avremenil, Villepoix, Bouelle, &c. (ſecond fils de NICOLAS, II. du nom, & d'*Auſtreberte de Piſſeleu*), épouſa, à la fin de l'année 1544, *Françoiſe de Chenevelles*, Dame de Bouelle & de Nelle, près de Neufchatel en Bray. Il fut Ecuyer-Tranchant & Echanſon de Madame MARGUERITE, ſœur unique du Roi HENRI II; fut un des Seigneurs qui défendirent Metz, en 1552, contre l'Empereur CHARLES-QUINT; & mourut jeune dès 1556, ne laiſſant que

GUI DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur de Mezy, Bouelle, Nelle, Avremenil, la Motte, Auberton, &c. qui épouſa, le 25 Août 1583, *Marie du Moucel*, Dame d'Avremenil, fille de *Jean du Moucel*, Vicomte héréditaire de Bloſſeville, & de *Marie Jubert*. Il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi dès 1603, ſuivant un certificat du Duc *de Guiſe*, daté de Montargis en 1587; ſe trouva aux combats de Vimori & d'Auneau; & mourut le 17 Décembre 1625. Il fut pere de

FRANÇOIS DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur d'Avremenil, Batiſte, de la Motte, Auberton, Bouelle & Nelle, chef de la Nobleſſe du pays de Caux en 1649, & mort le 20 Septembre 1662. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1624, étant alors Capitaine d'Infanterie, *Marie de Bailleul*, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Martel*, dont: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. LOUIS, Seigneur de la Motte; — 3. ANDRÉ, Seigneur de Canteville, mort au ſervice du Roi en 1668; — 4. JACQUES, Seigneur de Franqueſnay, premier Lieutenant de Roi dans l'Iſle Saint Domingue, où il donna de grandes preuves de valeur: il y fut tué le 21 Janvier 1691, dans un combat contre les Eſpagnols; —— 5. & MARGUERITE, mariée, en 1668, à *Jean Dyel*, Ecuyer, Seigneur de Clermont.

CHARLES DE PARDIEU, Chevalier, Marquis d'Avremenil, Seigneur de Bouelle, Batiſte, & autres lieux, Capitaine de Cavalerie, Elu de la Nobleſſe du pays de Caux le 10 Mai 1674, mort le 18 Novembre 1680, avoit épouſé, le 7 Juin 1661, *Conſtance Hippolite de Montigny*, fille de *Philippe*, Chevalier, Vicomte de Dreux, Baron de la Coudraye, Seigneur de Longprez, Hangeſt, &c. Maître-d'Hôtel ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine des Gardes de M. le Duc *de Longueville*, Gouverneur de Dieppe, & d'*Anne de Dangeul*. Leurs enfans furent: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, dit *le Chevalier d'Avremenil*, Officier dans la Marine; — 3. JOSEPH, Capitaine de Cavalerie; — 4. & ANNE, mariée, en 1683, à *Jean de Clery*, Chevalier, Seigneur d'Angiens, Silleron, &c.

PHILIPPE DE PARDIEU, Chevalier, Marquis d'Avremenil, Seigneur de Bouelle, de Blancmenil, la Motte, Auberton, &c. Colonel d'un Régiment d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, mort le 15 Mars 1746, avoit épouſé, le 20 Avril 1696, *Geneviéve du Meſniel-de-Sommery*, fille de *Louis du Meſniel*, Chevalier,

Marquis de Sommery, & de *Geneviéve Bigot de Graveron-de-la-Turgere*, dont : — 1. PHILIPPE, Mouſquetaire de la Garde du Roi, mort en 1723, ſans être marié ; — 2. FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH, qui ſuit ; — 3. & CONSTANCE, mariée, en 1724, avec *Louis-Auguſtin de Canonville*, Marquis de Raffetot, Seigneur du Pleſſis-Chivray, de Goeurs, Vignacourt, &c. pere du Marquis *de Raffetot*, à préſent Capitaine de la Gendarmerie.

FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH DE PARDIEU, Comte d'Avremenil, Chevalier de Saint-Louis, Inſpecteur des Côtes Maritimes de la haute Normandie, épouſa, le 17 Février 1738, *Gabrielle-Eliſabeth de Beauvau*, fille de *Gabriel-Henri*, & de *Madelene de Brancas*, fille de *Louis-Francois de Brancas*, Duc de Villars, dont : — LOUIS-ELISABETH, qui ſuit ; — & CHARLOTTE-CANDIDE, morte jeune.

LOUIS-ELISABETH, Marquis DE PARDIEU, Colonel aux Grenadiers de France le 21 Mai 1766, Chevalier de Saint-Louis en Mai 1771, & Colonel du Régiment Provincial d'Alençon en Août ſuivant, a épouſé, contrat ſigné le 21 Juin 1763, célébration le 27, *Eliſabeth d'Arquiſtade de Saint-Fulgent*, préſentée, le 23 Décembre 1764, par la Marquiſe *de Brancas*, dont : — 1. LOUIS-JOSEPH-ELISABETH-CENTURION, dit *le Vicomte* DE PARDIEU, né le 8 Octobre 1767 ; — 2. CHARLES-GABRIEL, dit *le Baron* DE PARDIEU, né le 2 Décembre 1768 ; — 3. & CHRISTOPHE-VALENTIN-MARIE, appellé *le Chevalier* DE PARDIEU, né le 3 Février 1770.

Il y a eu en Flandres une branche de la Maiſon de PARDIEU, qui s'y eſt fort diſtinguée par ſes exploits militaires. Les deux Seigneurs les plus connus de cette branche ſont, JEAN DE PARDIEU, Seigneur de la Motte en Artois, mort le 24 Décembre 1554, & inhumé dans la Chapelle de Sainte Catherine de l'Egliſe des Religieux Dominicains de Saint-Omer, où l'on voit ſon épitaphe ; & VALENTIN DE PARDIEU, ſon fils, Chevalier, Seigneur de la Motte, Comte d'Eſquelbecque, Gouverneur de Gravelines, &c. tué au ſiége de Dourlens en 1595, âgé de 65 ans. Son corps fut d'abord tranſporté à Arras, enſuite à Saint-Omer, auprès de ſon pere, & enfin à Gravelines, dont il avoit été 22 ans Gouverneur, & y fut enterré avec pompe dans le Chœur de Saint Vilbrod, où on voit ſon épitaphe au bas d'un ſuperbe mauſolée de marbre blanc, environné de huit écuſſons, repréſentant ſes armes & celles de ſes alliances.

M. *de Thou*, les Mémoires *de Sully*, le P. *Daniel*, & l'Hiſtoire des guerres de Flandres par le Cardinal *de Bentivoglio*, font mention de ce Seigneur *de la Motte*, qui a fondé le College de la Motte à Douay, pour les enfans de Gravelines & ceux de ſes Terres. Les armes : *d'or, au lion couronné de gueules.*

* PARFOURRU, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Terre & Seigneurie qui dépend de la haute Juſtice de Thorigny pour les cas ordinaires, & du Bailliage de Bayeux pour les cas royaux.

Elle appartient à l'héritier de *Hervé-Joſeph le Cordier*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Parfouru-l'Eſclin. Il en réſulte pluſieurs Fiefs avec de beaux droits. Elle a donné le nom à l'ancienne Maiſon de PARFOURRU, qui ſe prétend, par tradition, iſſue d'un Prince de France ; ce qui s'appuye par ſes armes, qui ſont : *d'azur, à la fleur de lis d'or.* La maiſon forte qu'elle avoit à Parfourru, *fermée de mottes & de pont-levis*, fut priſe & ruinée par les Anglois ſous le regne des *Valois*. Elle perdit alors tous ſes biens, titres & Chartes, de ſorte qu'il ne lui eſt reſté preſque plus d'anciennes preuves.

JEAN DE PARFOURRU, Seigneur dudit lieu, du Meſnil-Sigard & Couvains, vivoit en 1391, & avoit épouſé *Jeanne de Pierrefitte*, de laquelle il eut cinq enfans, qui tous firent preuve de nobleſſe en 1463.

GUILLAUME, Seigneur DE PARFOURRU, l'aîné, épouſa *Catherine le Verrier*, Dame d'Athy, dont quatre enfans.

Le premier, JEAN DE PARFOURRU, II. du nom, Seigneur de Parfourru, d'Athy & de Tournay, épouſa *Marie de Sainte-Marie*, Dame d'Outreleau, & en eut :

AMAURY

Amaury de Parfourru, Seigneur d'Athy, marié, en 1519, à *Jeanne l'Archer*. Ils fonderent un *Obit* dans l'Egliſe Saint Jean de Caen en 1520, & rendirent aveu de la Terre d'Athy en 1523. Ils eurent pour enfans un garçon & deux filles.

Jean de Parfourru, III. du nom, leur fils, Seigneur de Parfourru, d'Athy & autres lieux, épouſa, en 1552, *Jeanne de Saint-Gilles*. Il comparut au ban & arriere-ban, & eut beaucoup d'enfans, entr'autres : — 1. Roland, qui ſuit ; — 2. Louis, rapporté après la poſtérité de ſon aîné, — 3. & Charles, Chanoine.

Roland de Parfourru, Seigneur d'Athy, épouſa *Gabrielle le Painteur*, Dame de l'Eſnaut, dont : — Nicolas, qui ſuit ; — & Charles, Seigneur & Curé de Tournay.

Nicolas de Parfourru, Seigneur de l'Eſnaut, épouſa Marie de Parfourru, ſa couſine, Dame de l'Eſnaut, femme de *Louis Radulp*, Seigneur de Beaumont & de la Sallerie.

Louis de Parfourru, frere puîné de Roland, épouſa *Marie de Bourgueville*, Dame de Tilly-la-Champagne, dont : — 1 & 2. Charles & Roland ; — 3 & 4. Gaspard & Guillaume : le dernier, époux de *Marie Maſquerel* ; — 5. & Marie, femme de Nicolas de Parfourru, Seigneur de l'Eſnaut, ſon couſin.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille dont parle *la Roque*, & à qui *Chevillard* donne les armes ci-devant rapportées.

* PARFOURRU-*ſur-Odon*, en Normandie, même Diocèſe de Bayeux.

Seigneurie mouvante du Roi pour un quart de Fief de *Hautbert*, qui a été poſſédée, pendant plus de 400 ans, par une Famille noble du nom de *Bouſſel*. Le dernier Seigneur de ce nom, Chevalier de Saint-Louis, Penſionnaire du Roi, mourut en 1761, après avoir ſervi Sa Majeſté pendant plus de 40 ans, en qualité de Capitaine-Aide-Major de Dragons.

* PARIS : Cette Capitale du Royaume de France avoit anciennement ſes Préfets, Comtes & Vicomtes, qui rendoient eux-mêmes la Juſtice.

Mommol eſt le plus ancien des Préfets de Paris dont on ait connoiſſance : il vivoit en 584. — *Erchinoald*, Préfet de Paris, & Maire du Palais, vivoit en 651. — *Erchenbald*, Préfet, quitta ce titre en 665, pour prendre celui de *Comte de Paris*. Il fut depuis Maire du Palais. — *Guerin*, le ſecond des Comtes de Paris, vivoit en 679. — *Conrad-le-Vieux*, neuvieme Comte de Paris & Duc de Bourgogne, vivoit en 850. — *Robert-le-Fort* étoit Comte de Paris & Duc de France en 861. — *Eudes*, ſon fils, douzieme Comte de Paris, & le troiſieme Duc de France, devint Roi de France en 888. — Hugues-Capet, fils de Hugues-*le-Grand*, quinzieme Comte de Paris & ſixieme Duc de France, auſſi Duc de Poitou, devint Roi de France en 987, & réunit le Comté de Paris à la Couronne.

Aux Préfets & Comtes de Paris, d'abord chargés du ſoin de la Police & de rendre la juſtice au peuple, & qui inſenſiblement ſe rendirent indépendans, comme Souverains, ont ſuccédé les Prévôts de Paris ; & le premier qui en ait pris le nom, eſt *Etienne*, qui vivoit en 1060. *Voyez* l'Hiſtoire de la ville de Paris, & beaucoup d'autres Ouvrages.

PARIS, en Bretagne. C'eſt une Famille noble du reſſort de Nantes, qui remonte à

Guillaume Paris, vivant en 1300 avec *Etiennette de Saffré*, ſon épouſe.

Ceux de ce nom, au rapport de M. *le Fevre*, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Novembre 1668. Les armes : *d'argent, à la croix pleine de gueules, cantonnée de quatre lionceaux, affrontés de même.*

Il y a en France pluſieurs Familles du nom de Paris. De la premiere eſt Nicolas de Paris, fils de Louis, Adminiſtrateur de l'Hôpital-Général, & de

Marguerite Thomas, né à Paris le 10 Mai 1657, qui fut reçu, le 5 Juillet 1686, en l'office de Conseiller du Roi, Substitut de M. le Procureur-Général. Il s'y distingua par l'assiduité de son travail & la simplicité de ses mœurs, jusqu'à sa mort, arrivée le 15 Octobre 1730. Il avoit épousé, 1°. en 1691, *Marie-Elisabeth de Breban*, morte en 1694, dont — Simon de Paris, né en 1692, & mort sans postérité en 1709; & 2°. en 1713, *Marie-Anne Bonnet*, morte le 21 Septembre 1714, veuve, en premieres noces, de *Joseph Thomasseau*, Seigneur de Cursay & de Landry, Conseiller Médecin ordinaire du Roi, & de la Faculté de Paris. Elle a eu de ce premier lit : — *Jean-Marie-Joseph Thomasseau-de-Cursay* & de Landry, dans l'Etat ecclésiastique; — & *Madelene Thomasseau*, dite *Mademoiselle des Roches*, morte en 1730; & de son second lit:

Louis-Nicolas de Paris, Ecuyer, né le 4 Septembre 1714, reçu Conseiller, Correcteur des Comptes le 17 Juin 1740, marié, le 11 Juillet 1735, à *Marie Ameline de Quincy*, fille d'*Anne-Daniel Ameline de Quincy*, Conseiller, Correcteur des Comptes, & de *Marie-Anne Accart;* & sœur d'*Anne-François Ameline*, aussi Correcteur des Comptes. De ce mariage sont issus : — Pierre-Nicolas de Paris, né le 9 Mai 1736, mort à Florence en 1772; — & Marie-Anne de Paris, née le 17 Mai 1739, morte le 5 Mai 1757.

Les armes : *de sinople, à une ancre d'argent, dont la trabe est croisetée par les deux bouts, surmontée de deux étoiles d'argent.*

La seconde Famille est Paris-de-la-Brosse, originaire de Paris.

François de Paris, Seigneur de la Brosse, de Monceaux, Neuilly, Guerchy, &c. Président de la Chambre des Comptes, mort le 15 Février 1695, âgé de 77 ans, avoit épousé *Marie du Fos*, décédée le 17 Octobre 1715, dont :

Anne-François de Paris, Seigneur de la Brosse, de Monceaux, &c. Président honoraire en la Chambre des Comptes de Paris, mort en son Château de la Brosse, près Montereau-Faut-Yonne, au mois de Décembre 1741, âgé d'environ 81 ans. Il avoit été d'abord reçu Conseiller au Parlement de Metz le 3 Avril 1686, ensuite Président en la Chambre des Comptes le 5 Mars 1689, dont il se démit en 1739, après 49 ans d'exercice. Il avoit épousé *Angélique-Thérese Collin*, veuve de *Philippe-Jérôme de Chesnel*, Marquis de Maxen en Saintonge, Seigneur de Ponceaux, &c. Mestre-de-Camp du Régiment Colonel-Général de la Cavalerie Légere de France, & fille de *César Collin*, Seigneur de Liancourt & de Lessart, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & l'un des Fermiers généraux des Fermes unies de Sa Majesté, & de *Geneviéve le Scellier :* elle est morte le 21 Juillet 1722. Il a laissé

Anne-César-François de Paris-de-la-Brosse, Marquis de Monceaux, Seigneur de Campremy, Président en la Chambre des Comptes, reçu en cette qualité, en survivance de son pere, le 10 Juillet 1719, ensuite admis au service par sa démission en 1739, & auparavant Conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 6 Mai 1716; mort le 13 Avril 1762, & inhumé aux Grands-Augustins. Il avoit épousé 1°. le 5 Juin 1723, *Marguerite-Elisabeth Trudaine*, morte le 24 Juin 1729, âgée de 27 ans, fille de *Charles Trudaine*, Maître des Requêtes, puis Prévôt des Marchands & Conseiller d'Etat, & de *Renée Rambouillet;* 2°. le 8 Janvier 1730, *Anne-Elisabeth Brayer*, morte le 5 Mai 1758, fille de *Gaspard*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Elisabeth de Chennevrieres;* & 3°. *Louise Robert*, veuve de *Hugues-François Jaquier de Bobigny*, fille de *Guillaume Robert*, Seigneur de Septueil, Président en la Chambre des Comptes. Il a laissé du second lit pour enfans : — 1. Anne-François, qui suit; — 2. Marie-Anne, née en 1732, mariée à *Charles-François l'Escalopier*, Capitaine dans le Régiment des Cravates; — 3. & Anne-Elisabeth, née en 1735, mariée, en 1758, à *Jacques-Louis le Boulanger*, Conseiller au Parlement, & morte le 15 Février 1765.

Anne-François de Paris-de-la-Brosse, Marquis de Monceaux, né le 23 Mai 1737, Conseiller au Parlement de Paris le 21 Avril 1738, Président en la Chambre des Comptes, après son pere, en 1762, a épousé, le 31 Août 1763,

Marguerite Boula-de-Montgodefroy, fille d'*Antoine-François Boula-de-Montgodefroy*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Marguerite Fenel*, dont un fils, né en Juillet 1765.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de trois roſes d'or, & en pointe d'une tour de même.*

La troiſieme, originaire de Reims en Champagne, de laquelle étoit NICOLAS DE PARIS, Seigneur de Branſcourt, Machaut, Paſquy, Unchaire, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, mort le 13 Mars 1714, âgé de 55 ans. Il avoit épouſé *Charlotte Rolland*, décédée le 1 Avril 1713, âgée de 49 ans, dont : — 1. FRANÇOIS DE PARIS, né le 30 Juin 1690, Eccléſiaſtique, mort Diacre le 1 Mai 1727; — 2. NICOLAS-JÉRÔME, qui ſuit; — 3. & MARIE, femme de *Michel-Louis de la Grange*, Conſeiller au Parlement de Paris, & Seigneur d'Hauteville en Gâtinois.

NICOLAS-JÉRÔME DE PARIS, Vicomte de Machaut, Seigneur de Branſcourt, de Muir & de Romains, Conſeiller au Parlement de Paris en la premiere Chambre des Enquêtes, où il avoit été reçu le 12 Février 1717, mort le 16 Août 1737, à l'âge de 44 ans, avoit épouſé 1°. *Claude-Françoiſe Boucot* (fille unique & héritiere de *François Boucot*, Garde des Rôles des Officiers de France, & de *Claude Douet*), morte le 3 Octobre 1719, après 5 ou 6 mois de mariage, à l'âge de 19 ans; & 2°. *N... Rogier*, veuve en ſecondes noces de *N... Lépagnol*. Il n'en a point eu d'enfans, & a laiſſé pour héritiere de ſes biens, qui ſont conſidérables, MARIE DE PARIS, ſa ſœur, ci-deſſus mentionnée. *Mercure de France du mois d'Août 1737, p. 1889.*

Les armes : *de gueules, au ſautoir dentelé, cantonné de deux quintefeuilles & de deux beſans, les quintefeuilles en chef & en pointe, & les beſans aux flancs, le tout d'or.*

La quatrieme, PARIS-DE-MONTMARTEL, dont eſt le Marquis *de Brunoy*, Baron de Dagonville, Comte de Sampigny (fils de feu JEAN PARIS-DE-MONTMARTEL, Marquis de Brunoy, & de *Marie-Armande de Bethune*), marié à la ſœur du Marquis *d'Eſcars*.

Les armes : *d'or, à une faſce d'azur, chargée d'une pomme d'or, feuillée & tigée de ſinople.*

La cinquieme, PARIS-DE-MONTBRUN, dont il eſt parlé dans le Mercure de France du mois d'Avril 1746, *p.* 201.

FRANÇOIS DE PARIS-DE-COUTES, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, mort en Avril 1730, étoit frere de feu NICOLAS-JOSEPH DE PARIS-DE-COUTES, Evêque d'Orléans en 1723. Il avoit épouſé *Marie-Catherine le Jougleur-de-Remilly*, morte le 8 Septembre 1741, dont :

FRANÇOIS-JOSEPH DE PARIS, Marquis de Montbrun, qui a épouſé à Paris, le 17 Avril 1746, âgé de 34 ans, *Marie-Marguerite-Louiſe de Bragelongne*, âgée de 21 ans, fille de *Jean-Batiſte-Camille*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Claude-Françoiſe Guillois*.

PARISOT, en Champagne.

JEAN-EDME PARISOT, Ecuyer, Sieur de Pleſmont, né le 7 Septembre 1713, deſtiné d'abord à l'état eccléſiaſtique, s'eſt marié, le 30 Décembre 1749, avec *Jeanne Lallemant*, fille de *Claude*, & de *Jeanne-Catherine Baudin*, dont il a : — 1. CLAUDE-MARIE-VICTOR, né le 2 Juillet 1752; — 2. JOSEPH-BON-HILAIRE, né le 13 Janvier 1755; — 3. ANGADRESME-MAMÈS-ADÉLAÏDE, née le 4 Décembre 1755; — 4. & AGNÈS-JACQUETTE-BÉATRIX, née le 30 Juillet 1757.

Les armes : *d'azur, à un lion d'argent & une étoile de même, poſée au premier canton du chef.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

PARISOT, en Lorraine.

CHARLES PARISOT, créé *Baron*, par Lettres-Patentes du Duc *de Lorraine*, du 7 Septembre 1707, Chevalier du Saint-Empire, Conſeiller d'Etat, Maître &

Auditeur en la Chambre des Comptes de Lorraine, fut employé dans plusieurs négociations par le Duc *de Lorraine*. Il avoit épousé, le 18 Août 1671, *Marie-Dieudonnée Gaucher*, veuve de *Louis Beaut*. Il avoit pour frere ELOI-FRANÇOIS PARISOT, Grand-Gruyer dans toute la Prévôté d'Arches & Bailli de Ruaux. Ils étoient tous deux enfans de JEAN PARISOT, originaire de Mirecourt, vivant en 1598. CHARLES PARISOT eut pour fils :

DIDIER-CHARLES, Baron DE PARISOT & de Bernecourt, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service du Duc LÉOPOLD, & Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de sa Garde, qui épousa, le 28 Avril 1709, *Jeanne-Françoise de Colsons-de-Domprey*, fille d'*Antoine de Colsons*, & d'*Anne de Domprey*. De cette alliance sont issus : —— 1. JOSEPH-CHARLES-ANTOINE, qui suit; — 2. CHARLES-NICOLAS-FRANÇOIS, tué au siége de Prague en 1742; — 3. & MARIE-LOUISE-FRANÇOISE DE PARISOT, épouse de *N...*, Marquis *de Mouzay*.

JOSEPH-CHARLES-ANTOINE, Baron DE PARISOT & de Bernecourt, Seigneur de Gore, Salley, Sanzey & Mandres, Gentilhomme ordinaire de Madame la Duchesse Douairiere *de Lorraine*, mere du pere de l'Empereur regnant, a épousé, le 14 Juillet 1739, *Anne-Jeanne-Lamberte du Bosquet*, fille de *Jean-Batiste*, Seigneur de Bouvron, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lenoncourt, morte en 1752. De ce mariage sont sortis : — 1. CHARLES-LOUIS-JEAN, Baron DE PARISOT & de Bernecourt, né le 23 Décembre 1741; — 2. JOSEPH-CHARLES, né le 12 Décembre 1751; — 3. JEANNE-ANNE, née le 17 Novembre 1744; — 4. MARIE-THÉRESE, née le 11 Janvier 1745; — 5. & MARGUERITE, née le 20 Novembre 1750. *Tabl. Généalog. Part. VIII, p. 464.*

PARME & PLAISANCE : Ce sont deux Villes célebres de l'Emilie, qui furent du nombre de celles qu'ODOACRE, Roi des Herules, conquit en Italie l'an 476. Elles passerent ensuite sous la domination des *Goths*, qui les posséderent jusques vers la fin de leur Monarchie. Elles retournerent après aux Romains, leurs anciens maîtres. Après l'extinction du Royaume des Lombards, en 774, *Parme* & *Plaisance* devinrent une partie des conquêtes de CHARLEMAGNE.

Comme il seroit trop long de raconter en détail les différentes révolutions que ces deux Villes éprouverent dans la suite, il suffit de dire ici qu'en 1545 le Pape PAUL III donna à PIERRE-LOUIS FARNÈSE, son fils, l'investiture des Etats de Parme & de Plaisance, pour lui & ses descendans mâles à perpétuité. Sa postérité a fini à FRANÇOIS & ANTOINE FARNÈSE (fils de RANUCE, II. du nom, Duc de Parme, & de *Marie d'Est*, sa troisieme femme), morts sans enfans de leur mariage. Voyez FARNÈSE, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Don CARLOS, Infant d'Espagne, né le 20 Janvier 1716, fils du Roi PHILIPPE V, & d'ELISABETH FARNÈSE, sa seconde femme, se porta, en 1731, héritier de Parme & de Plaisance, en vertu du traité conclu le 30 Avril 1725, à Vienne, entre l'Empereur CHARLES VI & le Roi d'Espagne; & la Princesse DOROTHÉE, veuve du Duc FRANÇOIS, prit possession, au nom de Don CARLOS, de ces Duchés, le 29 Décembre 1731, entre les mains du Comte *Stanpa*, Plénipotentiaire de l'Empereur, qui lui fit livrer les clefs de la Capitale, & ordonna aux troupes Impériales de se retirer le 30 du même mois. *Jacques Oddi*, Commissaire du Pape, fit ses protestations publiquement, pour mettre en sûreté les droits du Saint-Siége. Cette protestation se renouvelle encore tous les ans le 29 Juin, la Cour de Rome s'étant obstinée, jusqu'à nos jours, à ne point reconnoître l'Infant pour Duc de Parme, & se contentant de lui donner le titre de *Grand-Prieur de Castille*. En 1732, l'Infant Don CARLOS (aujourd'hui Roi d'Espagne), fit son entrée à Florence le 9 Mars, à Parme le 9 Octobre, & à Plaisance le 23 du même mois. Ce Prince ayant conquis le Royaume de Naples au mois d'Août 1734, donna, le 5 Janvier 1737, sa renonciation aux Duchés de Parme & de Plaisance, conformément au Traité du 30 Avril 1725; & en

1748, par le Traité de paix ſigné le 18 Octobre à Aix-la-Chapelle, les Duchés de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalle, furent cédés, par l'Impératrice Reine de Hongrie, à Don PHILIPPE, Infant d'Eſpagne, pour lui & ſes héritiers mâles, avec clauſe de reverſion au défaut de poſtérité maſculine, comme auſſi dans le cas où ce Prince parviendroit au Trône des deux Siciles ou à celui d'Eſpagne.

Don PHILIPPE, Duc de Parme, Infant d'Eſpagne, né le 15 Mars 1720, ſecond fils du Roi PHILIPPE V, & d'ELISABETH FARNÈSE, arriva à Parme le 7 Mars 1748, & prit poſſeſſion de ſes nouveaux Etats. Il avoit épouſé, le 26 Août 1738, LOUISE-ÉLISABETH DE FRANCE, fille de feu LOUIS XV, morte à Verſailles de la petite-vérole, le 6 Décembre 1759. Le même genre de maladie trancha les jours de ſon époux, le 18 Juillet 1765, dans la ville d'Alexandrie, où il en fut attaqué. Ce Prince a donné des preuves de ſa valeur en Savoie dans les années 1744, 1745 & 1746, & a fait le bonheur de ſes ſujets par ſa bienfaiſance. Il a laiſſé : — 1. FERDINAND, qui ſuit; — 2. ISABELLE, née le 31 Décembre 1741, mariée, le 6 Octobre 1760, à l'Archiduc JOSEPH, aujourd'hui Empereur, morte le 27 Novembre 1763; — 3. & LOUISE-MARIE, née le 9 Décembre 1751, mariée, le 4 Septembre 1765, à CHARLES, Prince des Aſturies.

Don FERDINAND, né le 20 Janvier 1751, Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalle après ſon pere, en 1765, a épouſé, le 19 Juillet 1769, à Colorno, l'Archiducheſſe MARIE-AMÉLIE-JOSEPHE-JEANNE-ANTOINETTE, née le 26 Février 1746, ſœur de l'Empereur regnant, dont : — 1. LOUIS, Prince de Parme, né le 5 Janvier 1773; — 2. CAROLINE-MARIE-THÉRESE, née le 22 Novembre 1770; — 3. & MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHINE-ANNE-LOUISE-VINCENTE-MARGUERITE-CATHERINE, née le 28 Novembre 1774.

* PAROY : Seigneurie & Marquiſat en Brie, poſſédé par

GUI LE GENTIL, Chevalier, Marquis de Paroy, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, Grand-Bailli d'Epée des Villes & Comtés de Provins & de Montereau-Faut-Yonne, Lieutenant pour le Roi des Provinces de Brie & de Champagne, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. C'eſt en ſa faveur & de ſa poſtérité que la Seigneurie de PAROY a été de nouveau érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1754, enregiſtrées en la Chambre des-Comptes & au Parlement en 1755, en conſidération de ſes ſervices & de la nobleſſe de ſa Famille, une des plus anciennes de la province de Bretagne, ainſi qu'il eſt énoncé dans leſdites Lettres-Patentes.

De ſon mariage avec *Louiſe-Elizabeth de Rigaud-de-Vaudreuil*, fille de *Louis-Philippe de Rigaud*, Comte de Vaudreuil, Lieutenant-Général des Armées Navale & Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, il a pour enfans : — JEAN-PHILIPPE-GUI LE GENTIL, Comte de Paroy, né le 9 Juin 1750, d'abord Officier au Régiment du Roi, Infanterie, à préſent Capitaine au Régiment Dauphin, Dragons; — 2. LOUIS-JEAN-MARIE, Baron de Paroy, né le 30 Avril 1751, Garde de la Marine à Breſt; — 3. CÉSAR-HIPPOLITE-JOSEPH, Vicomte de Paroy, né le 10 Avril 1752, Sous-Lieutenant au Régiment Dauphin, Dragons; — 4. GUI LE GENTIL, né le 13 Décembre 1754, Garde de la Marine à Breſt; — 5. GUI-MÉRIADEC, né le 12 Avril 1757, Sous-Lieutenant au Régiment Dauphin, Dragons, — 6 & 7. GUIONE-EMILIE, née le 3 Janvier 1754, & LOUISE-ADÉLAÏDE LE GENTIL, née le 7 Juillet 1758, toutes les deux reçues Chanoineſſes de Montigny en Franche-Comté, ſur l'admiſſion de leurs preuves de nobleſſe : le Procès-verbal de réception eſt du 23 Juillet 1764. *Voyez* la Généalogie de cette Famille, au mot GENTIL (LE).

PAROYE. Maiſon éteinte depuis long-tems, & une des plus anciennes & illuſtres de Lorraine.

Elle tire ſon nom du Village de *Paroye*, ſitué près de la riviere de Sanon, entre Einville-au-Jard & la Garde. L'épitaphe de VARY-DE-SAVIGNY, fils d'An-

DRÉ DE PAROYE, enterré dans l'Abbaye de Beaupré, porte, que *les Seigneurs de Paroye descendoient directement des Comtes de Metz, de Lunéville & d'Agsbourg, premiers Fondateurs de cette Abbaye*, laquelle en effet fut fondée, en 1130, par *Folmar*, Comte *de Metz* & de Lunéville. La Maiſon de PAROYE a été alliée à la Maiſon de *Lorraine*.

SIMON DE PAROYE, I. du nom, accompagna *Godefroy de Bouillon* à la Terre-Sainte. — SIMON II, dont on trouve le ſceau avec celui d'autres Seigneurs à une donation de MATHIEU I, Duc *de Lorraine*, en faveur de l'Abbaye du Tard, ſuivit le Roi LOUIS *le Jeune*, à la Croiſade, l'an 1202. — SICARD DE PAROYE vivoit en 1130; — SIMON DE PAROYE en 1170; — ODUIN DE PAROYE, fils de SIMON, & frere de SIMON & d'ALBERT, vivoit en 1176. — SIMON DE PAROYE *l'Ancien*, & SIMON *le Jeune*, ſon fils, avec ſa femme *Petronille*, en 1178; — SIMON DE PAROYE, encore, en 1204 & 1212.

Bertrand, Evêque de Metz, confirma une donation que Meſſire SIMON DE PAROYE, III. du nom, avoit faite à l'Egliſe de Sainte-Marie-de-Vaux en Ornois, Ordre de Cîteaux, de 30 livres de rente. Ce SIMON étoit pere d'AGNÈS DE PAROYE, mariée à *Philippe de Gerbevillers*, frere de *Ferry*, II. du nom, Duc *de Lorraine*. Enfin *Philibert du Châtelet*, Chevalier, Seigneur du Châtelet en partie, &c. qui ne vivoit plus en 1478, eut pour premiere femme CLAUDE DE PAROYE.

Les armes : *de gueules, à trois lions d'or, à la bande engrêlée d'azur.*

PARPILLON, en Bugey. Suivant *Pierre de Saint-Julien*, dans ſes Mélanges hiſtoriques, cette Famille tire ſon origine de la ville d'Arbent en Bugey.

ANDRÉ DE PARPILLON, Damoiſeau, teſta le 20 Avril 1404, laiſſant de ſa femme *Anceliſe* : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. JEAN, Damoiſeau, mort ſans lignée; — 3. HUMBERT, Religieux en l'Abbaye de Saint Claude en Comté; — 4. autre JEAN, Licencié ès-Loix; — 5. GUICHARD, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Nizier de Lyon; — 6. & JEANNE, femme de *Jean de Coucy*, Seigneur de Rigna en Breſſe : quelques Mémoires le nomment *Pierre*. Il étoit fils puîné de *Jean de Coucy*, Seigneur de Geniſſia & de Rigna, & de *Marguerite de la Balme*.

HENRI DE PARPILLON, Damoiſeau, teſta le 6 Août 1446. On apprend par ſon teſtament, qu'il eut pour femme, *Marie du Saix*, fille de *Claude du Saix*, Seigneur de Rivoire, & de *Marguerite de Juys*, ſon épouſe, dont vinrent : — CLAUDE, Chevalier, mort ſans avoir été marié; — 2. ANDRÉ, qui ſuit; — 3. PIERRE, Religieux en l'Abbaye de Saint-Claude en Comté; — 4. HUMBERT, Religieux en la même Abbaye; — 5. JEAN, Damoiſeau, — 6. & GABRIELLE, femme d'*Antoine de la Palu*, Seigneur de la Roche en Revermont en 1474, fils puîné de *Pierre de la Palu*, Seigneur de la Roche, & de *Gillette de Maſſona*.

ANDRÉ DE PARPILLON, Damoiſeau, teſta le 17 Octobre 1469, ne laiſſant, pour fille unique, que — CLAUDINE DE PARPILLON, femme de *Perceval*, Seigneur *de Dortans*, Ecuyer, Grand-Chambellan de *Philibert* & de *Charles*, Ducs *de Savoie*, & Gouverneur de Verceil, fils d'*Antoine*, Seigneur *de Dortans*, & de *Louiſe de Euſſy*.

Les Seigneurs de Chapelle en Michaille portent le nom de PARPILLON, ſe diſent ſortis de JEAN DE PARPILLON, Damoiſeau, dernier des enfans de HENRI DE PARPILLON, mentionné ci-deſſus; & que ce JEAN DE PARPILLON eut un fils qui ſe retira à Seyſſel, & fut pere de — PIERRE DE PARPILLON, Seigneur de Chapelle, dont ils ſont deſcendus; ce qui n'eſt pas hors d'apparence, tant à cauſe de la conformité du nom, que parce que les anciennes armes de PARPILLON de Seyſſel, qui ſont : *de gueules, à trois papillons d'argent, mirailléſ de ſable*, 2 & 1. étoient pareilles à celles de PARPILLON d'Arbent; ce qui ſe reconnoît encore en la ſépulture des Seigneurs *de Chapelle*, aux Auguſtins de Seyſſel.

Néanmoins, comme on n'en a aucunes preuves eſſentielles, on n'oſe point

l'assurer vû que les PARPILLONS-DE-CHAPELLE portent aujourd'hui des armes différentes, sçavoir : *de gueules, à une colombe d'argent membrée & becquée de sable, tenant au bec un rameau d'olive d'or ; au chef d'or chargé de trois tourteaux, deux de gueules & celui du milieu d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or ;* lesquelles armes furent données à PIERRE DE PARPILLON, par le Duc de Savoie *Emmanuel-Philibert*, le 18 Novembre 1563.

PIERRE DE PARPILLON, Seigneur de Chapelle, auteur des Seigneurs de Chapelle demeura long-tems à Rome ; & pour les notables services qu'il rendit au Saint-Siége, fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Pierre, par le Pape PIE, IV. du nom, en 1560. Il épousa, le 15 Mai 1565, *Françoise de Porquier*, d'une famille noble de Genevois, dont il eut : — 1. ERASME, qui suit ; — 2. HECTOR, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. DIANE, femme de *Philibert de Coysia*, que d'autres nomment *Claude-Jacques*, fils de *Philibert de Coysia*, Chevalier, Gentilhomme Savoisien ; — 4. & MARGUERITE, mariée, 1°. au Seigneur *d'Urrieres*, en Savoie ; & 2°. au Seigneur *de Montolivet*, Président des Finances au même Pays.

ERASME DE PARPILLON, Seigneur de Chapelle, épousa *Péronne Oddinet*, fille de *Claude*, Seigneur de Reous en Valromey, & d'*Anne de Vaux*, dont, pour fils unique,

CLAUDE-GASPARD DE PARPILLON, Seigneur de Chapelle, qui laissa : — 1. JEAN-MARIE ; — 2. JOSEPH ; — 3. MARIE ; — 4. NICOLE ; — 5. ANTOINETTE ; — 6. & CHARLOTTE.

HECTOR DE PARPILLON, Ecuyer, second fils de PIERRE, & de *Françoise de Porquier*, épousa *Antoinette de Regard*, fille de *Jean*, Seigneur de Chanay, dont : — 1. JEAN-PHILIBERT ; — 2. JOSEPH-MAURICE ; — 3. JEAN-LOUIS-AMÉ ; — 4. LOUISE-MARIE ; — 5. PÉRONNE-MARIE ; — 6. THÉRESE-MARIE ; — 7. & MADELENE DE PARPILLON. Nous ignorons si cette Famille subsiste.

Les armes comme ci devant.

PARTHENAY : L'opinion la plus commune sur cette ancienne Maison, quoi qu'en dise *le Laboureur*, dans ses annotations sur les Mémoires de *Castelnau*, est qu'elle est sortie de celle de *Lesignem*. La *brisure d'une bande* sur ses armes est assez la marque d'un cadet.

Le Pere *Etienne de Lusignan* dit que la séparation s'en est faite à *Gilles*, VI. du nom, fils de *Hugues*, dit *le Brun*, Comte *de Lesignem*, V. du nom : à cause de l'antiquité des tems, on ne peut pas en avoir une véritable preuve ; mais *Belsy* & *du Chesne*, auxquels s'est joint *le Laboureur*, remontent l'origine de cette Maison à JOSSELIN, Archevêque de Bordeaux, lequel eut pour fils ou tout au moins pour neveu,

GUILLAUME DE PARTHENAY, le premier de cette Maison dont on ait une véritable connoissance, qu'on croit fils de ce GILLES DE LESIGNEM, mentionné ci-dessus, & qui vivoit ès années 1100 & 1130. Il eut pour fils,

GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE PARTHENAY, vivant en 1169, lequel fut pere de

HUGUES, Seigneur DE PARTHENAY, vivant en 1180, qui laissa de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1 & 2. GUI, & SIMON, tués en Chypre, dans le tems des Croisades ; — 3. & HUGUES, qui suit.

HUGUES DE PARTHENAY fut d'abord Archevêque de Bordeaux en 1205 ; mais étant devenu Sire de Parthenay, par la mort de ses freres, il obtint, avec la protection du Roi Louis VIII, dispense du Pape, pour se marier ; ce qu'il fit avec *Isabeau de Mathefelon*, à la charge cependant que ses successeurs mâles porteroient le nom d'*Archevêque*, & les filles le nom de PARTHENAY seulement ; & pour *cimier*, sur les armes, *une mître pontificale*. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, III. du nom, Sire de Parthenay, qui se trouva à l'assemblée des Barons de France en 1225, & laissa : — HUGUES, qui suit ;

& JACQUETTE DE PARTHENAY, femme de *N... de Perusse*, Seigneur de Saint-Bonnet, vivant encore avec elle en 1256. Il étoit fils de *Louis de Perusse*, & de *Laure de Chabanois*.

HUGUES L'ARCHEVÊQUE, III. du nom, Sire de PARTHENAY, de Vonvant & Mervant, épousa *Valence de Lesignem*, Dame desdits lieux, que quelques-uns nomment aussi *Eustache*, fille de *Geoffroi de Lesignem*, dit *à la grand'dent*, Seigneur de Vonvant & de Mervant, dont : — JEAN, qui suit ; — & ALIX DE PARTHENAY, femme de *Hugues de Maingot*, Seigneur de Surgeres.

JEAN L'ARCHEVÊQUE, I. du nom, que quelques-uns nomment GUILLAUME, Sire de Parthenay, de Vonvant & de Mervant, épousa, 1°. *Jeanne de Montfort*, avec laquelle il vivoit en 1275 ; & 2°. *Marguerite de Thouars*. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUI, auteur de la branche de Soubise, rapportée ci-après ; — 3. ISABEAU DE PARTHENAY, femme, selon quelques-uns, de *Louis*, Vicomte *de Rochechouart*, ce qui paroît douteux ; mais dumoins ensuite de *Jean* IV. du nom, Comte *de Harcourt*, fils de *Jean*, III. du nom, Comte *de Harcourt*, & d'*Alix de Brabant* ; — 4. MARIE DE PARTHENAY, épouse de *Gerard Chabot*, Baron de Rais ; — 5. & LETICE DE PARTHENAY, mariée à *Maurice de Harpedenne*, Seigneur de Belleville.

JEAN L'ARCHEVÊQUE, II. du nom, Sire de Parthenay, de Saint-Christophe & de Semblançay, épousa *Marie de Beaujeu*, fille de *Guichard*, Baron *de Beaujeu*, & de *Jeanne de Genève*, dont, entr'autres enfans :

GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, IV. du nom, Sire de PARTHENAY, de Saint-Christophe & de Semblançay, qui épousa *Jeanne de Mathefelon*, fille de *N... de Mathefelon*, Seigneur de Duretal, & de *Béatrix de Dreux*, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JEANNE, Dame DE PARTHENAY, après son frere, mariée à *Guillaume*, Vicomte *de Melun* ; — & MARIE DE PARTHENAY, épouse, en 1370, de *Louis de Châlons*, Comte d'Auxerre & de Tonnerre.

JEAN L'ARCHEVÊQUE, III. du nom, Sire de Parthenay, Mathefelon, Vonvant & Mervant, se maria avec *Brunissente de Foix*, Vicomtesse de Limoges, dont il n'eut point d'enfans ; & il laissa ses sœurs héritieres de tous ses biens.

Branche de SOUBISE.

GUI L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubise, second fils de JEAN L'ARCHEVÊQUE, I. du nom, Sire & Baron de Parthenay, &c. & de *Jeanne de Montfort*, sa premiere femme, épousa, 1°. *Guyonne de Laval*, fille d'*André de Laval*, Seigneur de Châtillon, & d'*Eustache de Beaussay* ; & 2°. en 1329, *Jeanne d'Amboise*, fille de *Hugues*, Seigneur de Chaumont-sur-Loire, & de *Jeanne de Saint-Verin*. Du second lit il eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. MARGUERITE DE PARTHENAY, femme de *Brideau de Châteaubriant*, Seigneur de Roches-Baritaut ; — 3. & JEANNE, DE PARTHENAY, femme de *Jean de Champdenier*, Seigneur de Dampierre.

LOUIS L'ARCHEVÊQUE, Sire de Soubise & de Taillebourg, épousa 1°. *Jeanne de Surgeres*, fille de *Guillaume de Maingot*, Seigneur de Surgeres, & de *Jeanne de Chabanois*, sa premiere femme ; & 2°. *Jeanne de Beaumont*. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui suit ; & du second : — 2. GUI, rapporté après son frere ; — 3. GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, mort sans postérité ; — 4. BARTHELON, aussi mort sans enfans ; — 5. JEANNE DE PARTHENAY, mariée à *René de Jusseaume*, Seigneur de la Foreſt ; — 6. & PERONNELLE DE PARTHENAY, femme de *Jean de Mortemart*, Seigneur de Couhé.

JEAN L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubise, épousa 1°. *Anne Mortau* ; & 2°. *Louise d'Anduze*, Vicomtesse de Combort. Il n'eut point d'enfans de ses deux femmes, & laissa héritier son frere du second lit, GUI, qui suit.

GUI L'ARCHEVÊQUE, II. du nom, Seigneur de Soubise, succéda à son frere en 1395, & épousa, en 1416, *Louise de Plantis*, dont : — 1. BERTRAND L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubise, mort sans hoirs de son mariage avec *Jeanne Rabateau* ; — 2. LOUIS, qui suit ; — 3. LOUISE DE PARTHENAY, mariée

riée à *Jean Pouſſard*, Seigneur de Peray; —— 4, 5, 6 & 7. Jeanne, Andrée, Françoise & Marie de Parthenay, dont on ignore les alliances.

Louis l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe & de Taillebourg, que quelques-uns nomment auſſi Jean, vivoit en 1461; & épouſa *Jeanne de Montberon*, veuve, en premieres noces, de *Martin Henriquez*, Chevalier Eſpagnol; & en ſecondes, de *Louis Chabot*, Seigneur de Jarnac, & fille de *François de Montberon*, Vicomte d'Aubray, & de *Jeanne de Vendôme*. Il eut pour fils :

Bertrand l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe, qui épouſa *Marie de Bretagne*, dont vinrent : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. François, Chevalier, marié à *Philippe de la Freſnaye*; — 3. Philippe de Parthenay, femme de *Jacques*, Seigneur *de Freſne*; — 4. & Anne de Parthenay, mariée, en 1533, à *Antoine*, Sire *de Pons*.

Jean l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe, épouſa *Michelle du Freſne*, dont, entr'autres enfans :

Jean l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe, marié avec *Antoinette Bouchard*, fille de *François*, II. du nom, Baron d'Aubeterre, & d'*Iſabeau de Saint-Seigne*, ſa premiere femme. Il eut, pour fille unique,

Catherine de Parthenay, mariée 1°. à *Charles de Quellenec*, Baron de Pont; & 2°. à *René*, Vicomte *de Rohan*, auquel elle porta la Terre de Soubiſe, dont les deſcendans ſont en poſſeſſion, & dont le Maréchal Prince *de Soubiſe* porte le nom.

On trouve encore un Hugues l'Archevêque de cette Maiſon de Parthenay, qui ſe maria avec *Iſabeau de Nelle*, fille de *Raoul de Clermont*, Seigneur de Nelle, Connétable de France, & d'*Alix de Dreux*. Manuſcrit de *Piganiol de la Force*.

Cette Maiſon éteinte portoit pour armes : *burelé de dix piéces d'argent & d'azur, à la bande brochante de gueules*.

PARTZ, en Artois. Suivant les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII, p. 63*, c'eſt une ancienne Nobleſſe de la Province.

François-Joseph de Partz, Chevalier, Seigneur d'Eſquires, de Preſſy & autres lieux, obtint l'érection de ſes Terres en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1712, enregiſtrées en l'Election & au Conſeil Provincial d'Artois. Il avoit épouſé, en 1702, *Jeanne-Iſabelle de Beaufort*, fille d'*Antoine-Joſeph*, Chevalier, Seigneur de Laſſus, &c. & d'*Antoinette-Adrienne de Mont-Saint-Éloy*, dont : — 1. Emmanuel-Ambroise, qui ſuit; —— 2. N... de Partz, dit *le Chevalier de Preſſy*, Capitaine au Régiment de la Marine, mort à Piſſeque en Bohême, en 1748; — 3. François-Joseph Gaston, né en 1712, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Ham en Picardie, ſacré Evêque de Boulogne le 11 Août 1743; — 4. Catherine, veuve, avec pluſieurs enfans, de *N... de Hennin-Liétard*, Marquis d'Alſace, Seigneur de Dion-le-Val, &c. chef de ſa Maiſon, dont les Princes *de Chimay* ſont cadets; — 5. Dorothée, dite *Mademoiſelle d'Eſquires*; — 6 & 7. deux autres filles; l'une appellée *Mademoiſelle de Herlin*; & la derniere, *Mademoiſelle de Preſſy*.

Emmanuel-Ambroise de Partz-de-Pressy, Marquis d'Eſquires, a épouſé, en 1743, *N... de Fontaines*, fille de *N... de Fontaines*, Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont, Cavalerie, dont pluſieurs enfans.

* PAS : Terre & Seigneurie en Artois, & l'une des principales Baronnies du Comté de Saint-Pol, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons du pays, qui eſt celle des Marquis *de Feuquieres*.

François de Pas, premier Chambellan du Roi Henri IV, fut tué à la bataille d'Ivry le 14 Mars 1590. Daniel & Gédeon de Pas avoient auſſi été tués au ſervice du Roi, l'un devant Paris, & l'autre devant Dourlens.

Manassès de Pas, Marquis de Feuquieres, (fils de François, & de *Ma-*

delene de la Fayette, fille de *Claude*, Baron de Saint-Romain), né à Saumur le 1 Juin 1590, fut un des plus grands hommes qui avoient porté les armes dans le XVII^e^ siécle. Il mourut prisonnier de guerre à Thionville, le 4 Mars 1640, & eut d'*Anne Arnaud*, son épouse, recommandable par son mérite & sa probité : — 1. Isaac, qui suit; — 2. Charles, dit *le Comte* de Pas, Mestre-de-Camp & Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à l'Armée pendant les troubles de 1653, âgé de 33 ans; — 3. Henri, qui prit aussi la qualité de *Comte* de Pas, après la mort de son frere. Il fut Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Toul, & Chevalier d'honneur du Parlement de Metz. Il épousa, en 1663, *Julienne-Pétronille*, Comtesse *de Stirum-Limbourg* & de Bronkorck, fille de *Bernard-Albert*, Comte *de Stirum-Limbourg*, & d'*Anne-Marie*, Comtesse *de Bergues*, dont il eut plusieurs enfans; —— 4. François, Abbé de Relec, Grand-Doyen de Verdun, mort en 1691, âgé de 72 ans; — 5. Louis, Comte de Feuquieres, Maréchal de Camp, mort en 1670, laissant de *Diane de Poix*, Dame de Mazancourt : — Louis de Pas, Seigneur de Mazancourt; — & François de Pas, Capitaine d'un des Vaisseaux du Roi; — 6. Madelene, femme de *Louis*, Baron *d'Orthe*, morte en 1681; —— 7. Susanne, mariée à *Antoine de Batilly*, Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Neufchâtel en Lorraine; —— 8. & Jeanne, mariée 1°. à *Louis d'Aumale*; & 2°. en 1671, à *Jean de Montmorency*, Marquis de Villeroy, mort en 1695.

Isaac de Pas, Chevalier, Marquis de Feuquieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Conseiller d'Etat Ordinaire, Gouverneur & Bailli des Ville & Citadelle de Verdun & Pays Verdunois, Lieutenant-Général de l'Evêché & Province de Toul, mort Ambassadeur extraordinaire du Roi en Espagne, le 6 Mars 1688, avoit épousé, en 1647, *Anne-Louise de Gramont*, fille d'*Antoine*, Duc *de Gramont*, & de *Claude de Montmorency-Boutteville*, dont : — 1. Antoine, qui suit; — 2. François, rapporté ci-après; — 3. Charles, Chevalier de Malte, Capitaine de Vaisseau du Roi, tué à la bataille de Saint-Denis près Mons, en 1678; — 4. Henri, aussi Chevalier de Malte, & Capitaine de Vaisseau, tué d'un coup de canon en Sicile, en 1676; —— 5. Jules, Comte de Feuquieres, Lieutenant-Général pour le Roi dans la Province de Toul, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, mort à Paris le 10 Octobre 1741, âgé de 87 ans, sans enfans, de son mariage avec *Catherine-Marguerite Mignard*, fille du célebre *Pierre Mignard*, premier Peintre du Roi; — 6. Philbert-Charles, Docteur de Sorbonne, Abbé de Cormeilles & Evêque d'Agde; — 7. Simon, dit *le Chevalier de Feuquieres*, Capitaine de Vaisseau du Roi, mort au Havre-de-Grace des blessures reçues au combat de la Manche, en 1692, où il eut une cuisse emportée; — 8. & Louise-Catherine, épouse de *Gabriel-Ignace de la Vie*, Maître des Requêtes, morte en 1692.

Antoine de Pas, Marquis de Feuquieres, Gouverneur de Verdun, Lieutenant-Général en 1693, servit en cette qualité en Italie, jusqu'à la paix, & mourut le 27 Janvier 1711, âgé de 63 ans. Il avoit épousé, en 1694, *Marie-Madelene-Thérèse-Geneviéve de Monchy*, fille & héritiere de *Georges de Monchy*, II. du nom, Marquis de Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Molé*, dont, entr'autres enfans : —— Antoine-Charles, qui suit; — & Pauline-Corisante de Pas, mariée, le 29 Janvier 1720, à *Joachim-Adolphe de Seiglieres*, Marquis de Soyecourt.

Antoine-Charles de Pas, Marquis de Feuquieres, Mestre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, Infanterie, épousa, le 31 Juillet 1727, *Marguerite-Paule de Gruel-d'Ourouer*, fille de *Paul de Gruel*, Comte d'Ourouer, & de *Marguerite-Françoise de Bourgoin*.

François de Pas, Seigneur d'Arbonnieres, Capitaine au Régiment du Roi, & Lieutenant pour Sa Majesté en la Province de Béarn, fils puîné d'Isaac de Pas, Chevalier, Marquis de Feuquieres, & *d'Anne-Louise de Gramont*, épousa, par contrat du 16 Août 1672, *Jeanne d'Esquille*, fille aînée de *Jean d'Esquille*, II. du nom, Président à Mortier au Parlement de Pau, & de *Louise Dubois*. Il en eut quatre filles.

L'aînée a été mariée au Marquis *de Souvré*, dont ſont iſſus : — le Marquis *de Souvré*, Lieutenant Général des Armées du Roi & des Provinces de Béarn & de Navarre, Grand-Sénéchal de Béarn, Maître de la Garderobe de ſa Majeſté, Chevalier des Ordres, & la Marquiſe *de Puiſieux*, mere de la Maréchale *d'Eſtrées*. Voyez TELLIER ; — la ſeconde, nommée MARIE-CHARLOTTE-CORISANTE DE PAS, fut mariée, en 1694, à *Jean Charles du Bouzet*, Marquis de Sainte-Colombe. Voyez BOUZET ; — la troiſieme a épouſé le Marquis *d'Oſſun*, dont un fils & trois filles. Voyez OSSUN ; — & la quatrieme s'eſt mariée avec *Mathieu d'Abadie d'Orognen*, Baron dudit lieu, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, dont deux filles ; — l'une mariée au Marquis *de Monein* ; — & la cadette, au Marquis *de Lons*, Comte de Samſons, Baron dudit lieu, ſon couſin au quatrieme degré par *Gramont*.

Pour un plus long détail ſur l'origine de cette Maiſon, on peut conſulter le *Nobiliaire de Picardie*, *p.* 401 *& ſuiv.*

Les armes : *de gueules, au lion d'argent.*

PASCAL, en Languedoc, dont une branche établie en Bretagne, en la perſonne de

JOSEPH PASCAL, Ecuyer, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment de Limoſin, Chevalier de Saint-Louis, Penſionné du Roi, qui épouſa, en 1726, *Marie-Françoiſe Lambert*, & mourut le 9 Juin 1762. Il a laiſſé pour enfans : — 1. JOSEPH PASCAL, né en 1727, Capitaine au Régiment de Limoſin, & Chevalier de Saint-Louis ; — 2. FRANÇOIS-NICOLAS PASCAL-DE-KERENVEYER, né en 1729, premier Capitaine-Aide-Major du Régiment de Limoſin, & Chevalier de Saint-Louis ; — 3. BARTHELEMI, mort enfant ; — 4. JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier* PASCAL, né en 1736, Capitaine au Régiment de Limoſin ; — 5. TANNEGUY-FRANÇOIS-MARIE PASCAL-DE-CHATEAULAURENT, né en 1738, Capitaine au Régiment de Limoſin ; — 6. EUGENE-HYACINTHE PASCAL, né en 1740, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi au département de Breſt ; — 7. FLORENTIN-MARIE PASCAL-DE-KERMEUR, né en 1742, Lieutenant au Régiment de Limoſin ; — 8. & MARIE-JEANNE PASCAL, mariée, en 1763, à *N... de Villancourt*, en Lorraine, Capitaine au Régiment de Royal-Comtois, Infanterie.

Leurs armes ſont : *de gueules, à l'Agneau Paſcal immolé d'argent, portant une croix d'or à la banniere d'argent ; au chef couſu d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent accompagné de deux étoiles d'or.*

Une autre Famille de PASCAL, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roſes de même*, a donné, dans ETIENNE PASCAL, un Conſeiller au Grand-Conſeil le 24 Septembre 1485, puis Maître des Requêtes : il fut pere de — THOMAS PASCAL, Conſeiller au Parlement & Préſident des Enquêtes, qui mourut en 1535.

Il y a deux Familles de ce nom en Dauphiné, ſçavoir : PASCAL-SATOLAS, qui porte : *d'azur, au ſinge rampant d'or.*

Et PASCAL-MÉRINS & DU ROURE, dont les armes ſont : *d'azur, à l'Agneau Paſcal d'argent, le guidon croiſé de gueules.*

* PASCALE, dans le Brabant. De cette Famille eſt

FRANÇOIS DE PASCALE, du Conſeil de Guerre de S. M. C., Général de ſon Infanterie, & Commandant de la ville de Bruxelles, qui a obtenu, en conſidération de ſes ſervices, le titre de *Marquiſat*, par Lettres du 6 Janvier 1709, applicable ſur quelque terre dans les Pays-Bas Catholiques.

PASQUET-DU-BOUSQUET : Famille d'Angoumois, dont la nobleſſe a été conſtatée par la vérification qui a été faite des titres en 1701, par les Commiſſaires départis.

PIERRE PASQUET, Ecuyer, Sieur de Cloulas, marcha, en 1703, au nombre des 200 Gentilshommes qui furent aſſemblés ſur les côtes de Charente.

HENRI PASQUET-DU-BOUSQUET, fils du précédent, entra, en 1701, Lieutenant

au Régiment d'Infanterie de Barville, & eſt mort en 1750, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis. De ſon mariage avec Demoiſelle *Marie Renaud de Taponnat*, eſt ſorti :

PIERRE PASQUET-DU-BOUSQUET, mort en 1769, Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis. Il a laiſſé de ſon mariage avec Demoiſelle *Suzanne Maret* : — 1. FRANÇOIS PASQUET-DU-BOUSQUET ; — 2. HENRI PASQUET-DE-SAINT-PROJET ; — 3. & MATHIEU PASQUET-DE-LA-REVENCHERE. Ils ſont tous trois au ſervice.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux étoiles de même, & en pointe d'une ſphere d'argent poſée ſur un pied d'or ; l'écu timbré d'un caſque de profil, orné de ſes lambrequins d'or, d'argent & d'azur.*

PASQUIER-DE-FRANCLIEU : Famille établie dans l'Iſle de France.

FRANÇOIS-MICHEL PASQUIER, Ecuyer, Sieur des Bergeries, de Franclieu & de Lavau, né le 10 Avril 1626, deſcendoit au cinquieme degré de CHARLES PASQUIER, Ecuyer, Sieur de Franclieu, Archer & homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie de MM. *de Montmorency*. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Sentence des Elus de Melun le 18 Juin 1665, & fut ſucceſſivement Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi de la ville de Condé en Flandres, & nommé Brigadier d'Infanterie le 11 Septembre 1706. Il avoit été auparavant Maréchal de bataille des Armées du Roi, premier Capitaine & Major du Régiment de Broglie, Infanterie. De ſon mariage avec *Charlotte Chamoy*, ſont iſſus trois garçons, & une fille, alliée en ſecondes noces, le 26 Décembre 1705, à *François-Charles de Cruſſol-d'Uzès-de-Montauzier*, dit *le Comte d'Uzès*.

CHARLES-PIERRE PASQUIER, Ecuyer, Seigneur de Franclieu, frere aîné dudit FRANÇOIS-MICHEL, naquit le 24 Avril 1625, fut Maréchal-de-Camp, commanda dans le Château & le Duché de Bouillon, & fut enſuite Gouverneur de Dinan. Il mourut en l'année 1709.

JACQUES-LAURENT-PIERRE-CHARLES PASQUIER-DE-FRANCLIEU, ſon fils, Seigneur de Cauſſade, & d'Eſtirac, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne du 30 Janvier 1719, & Gouverneur de Fraga dans le Royaume d'Arragon, le 18 Décembre 1723, épouſa, par contrat du 2 Novembre 1720, *Marie-Thérèſe de Buſca*, Dame de Las-Cazeres, d'Eſtirac, &c. dont : — 1. JEAN-BATISTE-MADELENE-ISIDORE-CHARLES-LAURENT PASQUIER-DE-FRANCLIEU, Ecuyer, né en la Cité de Fraga au Royaume d'Arragon, le 5 Avril 1724 ; —— 2. LOUIS-FRANÇOIS-CATHERINE PASQUIER-DE-LAS-CAZERES, Ecuyer, né à Las-Cazeres le 4 Septembre 1729 ; — 3. JEAN-FRANÇOIS-ANSELME PASQUIER-DE-CAUSSADE, né le 21 Avril 1735 ; — & ſept filles, dont une mariée. *Voyez* l'Armorial de France, *Reg. II, Part. II.*

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux têtes de maure de ſable, poſées de profil, tortillées d'argent, & en pointe de trois fleurs d'or, appellées paquerettes, tigées de même, poſées 1 & 2, & mouvantes d'une terraſſe auſſi d'or.*

PASQUIER, en Champagne.

FLORENT PASQUIER, Seigneur de Valgrand, Secrétaire du Roi en 1596, & Conſeiller d'Etat par Brevet, épouſa *Catherine Ancel*, dont il eut : — FLORENT, qui ſuit ; — & MADELENE, mariée, en 1601, à *Germain le Rebours*, Seigneur de Villiers, Procureur-Général au Grand-Conſeil en 1602, Conſeiller d'Etat, fils de *Germain le Rebours*, Seigneur de Chauſſy, Laleu, Villiers, &c. Prévôt d'Orléans en 1579, & d'*Anne Bourdineau*, ſa ſeconde femme.

FLORENT PASQUIER, Seigneur de Valgrand, Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Mai 1614, Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 14 Novembre 1616, Procureur-Général du Grand-Conſeil le 5 Mars 1622, Conſeiller d'Etat par Brevet du 17 du même mois, dont il prêta ſerment le 7 Février 1623, mourut

en 1637, & avoit épouſé, par contrat du 13 Avril 1624, *Eliſabeth Budé*, fille d'*Euſtache Budé*, Correcteur des Comptes, & de *Catherine Florette*. De ce mariage vinrent : — 1. FLORENT, Capitaine de Chevaux-Légers dans le Régiment du Roi, mort au ſervice; —— 2. JEAN; — 3. GILBERT, qui ſuit; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de la Honville, Lieutenant au Régiment de Gèvres, maintenu dans ſa nobleſſe au mois de Juin 1668. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Décembre 1660, *Anne de Nepoux*, morte en 1662, dont — ANNE-ANTOINETTE PASQUIER, née le 13 Août 1661; —— 5 & 6. MARC & GABRIEL, Lieutenans au Régiment d'Auvergne; — 7. & ANDRÉ, Lieutenant au Régiment d'Eſpiez, mort au ſervice.

GILBERT PASQUIER, Seigneur de Valgrand, Capitaine au Régiment du Prince *de Condé*, épouſa, par contrat du 31 Mai 1655, *Antoinette de Nepoux*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Launoy*. Elle étoit veuve au mois de Juin 1668, qu'elle fut maintenue dans ſa nobleſſe avec ſon beau-frere. Ses enfans furent : — 1. FLORENT, né le 12 Février 1657; — 2. FRANÇOIS-ANTOINE, né le 4 Avril 1660; — 3. & GABRIELLE-ANNE, née le 1 Décembre 1662.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent*; & ſuivant l'Armorial de DUBUISSON : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croiſſans d'argent, & en pointe d'une tête de licorne de même.*

PASQUIER, en Picardie. Famille dont étoient

CHARLES PASQUIER, dit *Fouilloy*, Seigneur de Blin, Prévôté de Montdidier, LOUIS & PIERRE PASQUIER, ſes freres, Capitaines aux Régimens des Vaiſſeaux, de Provence & du Roi, qui juſtifierent des Lettres d'annobliſſement accordées par HENRI IV, à JEAN PASQUIER, leur ayeul, au mois de Novembre 1591, vérifiées en la Cour des Aides le 14 Octobre 1609. Cette Famille ſubſiſte, & porte pour armes : *d'azur, au ſautoir d'or, accompagné en chef de deux croiſſans & d'une étoile de même en pointe.*

PASQUIER, en Bretagne, du reſſort de Ploermel.

Famille qui remonte à RAOUL PASQUIER, Seigneur de la Villeblanche, vivant en 1513.

Cette Famille, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 30 Avril 1669, au rapport de M. *le Jacobin*, a été déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, à trois têtes de daim arrachées de ſable.*

PASSAC : Ancienne Famille noble originaire de la Marche, où elle poſſédoit, vers le milieu du XIV^e ſiécle, la Forteresſe de Vielle-Vigne, & la Terre de la Crouſette.

En 1377, PHILIPPE DE PASSAC, Seigneur de Vielle-Vigne, fils de GAUCHER DE PASSAC, inhumé dans l'Abbaye de la Prée, près Iſſoudun en Berri, où l'on voit ſon tombeau, épouſa *Flore de Gueret*, fille du Seigneur *de Gueret*, dans la Province de la Marche, laquelle lui apporta en dot la Terre du Chezre-lès-Salvis en Sologne, qui eſt encore poſſédée par l'aîné de la Famille, qui a fait des alliances avec les Maiſons de *la Chaſtre, Culant, Savary, Eſtampes, Villelune*, d'*Aligny*, &c. Elle a donné, en 1514, un Chanoine-Comte de Lyon.

C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*, ſur cette ancienne Nobleſſe, qui ſubſiſte.

Elle porte pour armes : *échiqueté d'argent & d'azur, à trois pals de gueules ſur le tout.*

PASSAVANT. Ancienne Nobleſſe, qui a eu des alliances, dès le XIII^e ſiécle, avec la Maiſon *du Châtelet*, par le mariage de

GILLETTE DE PASSAVANT, fille de WICHART, Seigneur de PASSAVANT, avec *Jean*, Sire *du Châtelet*, I. du nom.

La Maiſon de PASSAVANT a été en grande conſidération; c'eſt ce qu'en

reconnoît par un grand nombre d'actes des Seigneurs de ce nom, conservés dans le Cartulaire de Champagne, qui sont à la Bibliothéque du Roi. Elle tiroit son nom d'un Bourg situé dans le Bailliage de Vosges, & ne doit pas être confondue avec les autres du même nom, toutes très-illustres; l'une originaire du Poitou, l'autre du Comté de Bourgogne. Celle de Lorraine ou de Vosges, dont nous parlons ici, est éteinte depuis long-tems, dit D. *Calmet*, dans sa Généalogie de la Maison *du Châtelet*.

Les armes : *d'or, à deux fasces de gueules, accompagnées de neuf merlettes de même, mises en orle, 4, 2, 2 & 1.*

* PASSAGE : Terre érigée en *Comté*, possédée par la Maison de *Gelas-Leberon*. Voyez GELAS.

PASSART, à Paris. Famille de Robe, qui a donné plusieurs Conseillers & Présidens au Grand-Conseil, & des Maîtres des Comptes.

La Terre de Saint-Aubin, qui étoit dans cette Famille, a passé à *Jean-Philippe de Cordouin*, Marquis de Langey, substitué au nom de *Passart*, par l'Abbé *Passart*, son grand-oncle maternel; *Philippe de Cordouin*, son pere, ayant épousé en 1694, *Françoise Brossus de Meré*, fille de *Georges*, & de MARIE PASSART.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de sable.*

PASTÉ : Maison ancienne, dont il est parlé dans les Grands Officiers de la Couronne, pour avoir donné un Maréchal de France, un Ambassadeur & un Evêque de Chartres.

FERRI PASTÉ, Seigneur de Chaleranges, de Taissy & de Saint-Pierre à Arnes, est le premier que l'on connoisse. Il fut envoyé en Ambassade en Flandres, en 1226, avec *Raoul de Mello*, pour recevoir de *Jeanne*, Comtesse *de Flandres*, le Château de Douay & autres Places, & est nommé Maréchal de France dans un acte du 12 des Calendes de Décembre 1240, & en trois Chartes du Trésor de l'an 1244. Cette Famille a formé quatre degrés, & s'est éteinte dans la personne de JEAN PASTÉ, Seigneur de Bois-Malesherbes & de Chaleranges, qui servoit en Flandres en 1352, avec trois Ecuyers, & ès-guerres de Normandie en 1354, avec deux Ecuyers. Il mourut le 3 Février 1374.

On trouve encore PIERRE PASTÉ, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Payen & du Bosc au Bailliage d'Evreux, auquel HENRI, Roi d'Angleterre, donna, à Rouen, le 30 Octobre 1438, un délai d'un an pour en faire foi & hommage, parce qu'il étoit empêché au fait de la guerre.

Les armes de la Maison de PASTÉ étoient : *de ... au chef palé de plusieurs piéces.*

PASTEL : Il y a deux Familles de ce nom en Normandie.

La premiere est PASTEL, Ecuyer, Seigneur de Mignieres, Election de Conches, dont les armes sont : *d'argent, à une colonne de gueules posée en bande, cotoyée de trois treffles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

L'autre est PASTEL, Ecuyer, Seigneur de Dourville, Election de Verneuil, qui porte : *d'azur, au vol d'or, chargé en cœur d'une rose de gueules, & en pointe de l'écu un demi vol aussi d'or.*

PASTIZ, Ecuyer, Sieur de Montcolin, même Province, Election de Mortain. Famille noble, qui porte : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à l'ancre de sable; au 2 & 3 d'azur, à trois fasces d'or.* Il y a une branche de cette Famille établie à Mortagne au Perche.

PASTOUR, en Bretagne, ressort de Lannion. Famille qui remonte à

JEAN PASTOUR, Seigneur de Kerjan, vivant, avec *Jeanne de Gourmelin*, son épouse, dans le XV^e^ siécle.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 31 Janvier 1669, au rapport de M. *de Lesrat*, ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction.*

PASTOUREAU, en Picardie.

Suivant le Nobiliaire de cette Province, *page* 413, Jean Pastoureau, Seigneur de Lambercy, demeurant à Dannisy, François & Emond Pastoureau, ses oncles, de l'Election de Laon, firent preuve de leur noblesse depuis l'an 1547, que vivoit Jacques Pastoureau, leur bisayeul.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'une coquille de même en pointe.*

* PASTOURELLE (de la), en Artois : Ancien Fief relevant du Roi, situé dans les glacis d'Aire, qui donne droit de chasse sur les plaisirs du Gouverneur, du côté de la Porte Notre-Dame.

Cette Seigneurie *de la Pastourelle* fut possédée long-tems par les Seigneurs du nom *de Hannedouche-Rebeque*, & elle l'est aujourd'hui par MM. *de Gantès*, qui habitent cette Province d'Artois, neveux de la Marquise *de Gantès*, présentée au Roi, à la Reine, & à la Famille Royale le 31 Mai 1764, par la Vicomtesse *de Castellanne*, sur les preuves de noblesse produites de la Maison de *Gantès*.

PASTURE (de la), en Picardie.

Claude de la Pasture (dit le Nobiliaire de cette Province), Baron de Courcette, demeurant à Montreuil-sur-mer, Antoine, Isaac & Charles de la Pasture, Seigneurs de Londefort, de la Roque & d'Offretun, demeurans à Estaple & à Montreuil, tous freres de Claude, firent preuve de noblesse depuis le 5 Octobre 1519, que vivoit Pierre de la Pasture, Baron de Courcette, leur bisayeul.

Les armes : *d'argent, à la bande de sable, chargée de six losanges d'or.*

PATENOSTRE, en Bretagne. Famille qui remonte à

Guillaume Patenostre, Seigneur de la Vallée, vivant en 1441, avec *Jeanne Gouret*, son épouse.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *le Jacobin*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de la Noblesse le 4 Mars 1669. Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de six roses d'or, 3 en chef, & 2 & 1 en pointe.*

PATHAY, Seigneur dudit lieu en Beauce, & de Claireau en Gâtinois. Ancienne Noblesse qui subsiste dans une branche établie en Lorraine.

Ses principales alliances sont avec les *Prunelé*, *Saint-Simon*, *Theligny*, *la Ferté-Alosse*, d'*Orval*, *Beaufils*, *Longueau*, d'*Avantois*, *Beaumont*, *du Lac*, *Cugnac*, *Maillé*, &c. Elle a donné deux Evêques, l'un d'Orléans, & l'autre d'Arras.

Les armes : *d'hermines, à un écu en abîme de gueules.*

PATORNAY, en Franche-Comté. Suivant le Nobiliaire des Sires de Salins, *Tome II*, *p.* 290, cette Famille remonte à

Nithier Patornay, de la ville de Salins, que Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, mit au nombre de ses Conseillers, par ses Lettres du 25 Juillet 1476. Après la mort de ce Duc, il fut député, par ses Concitoyens, vers Louis XI, qui venoit d'occuper le Comté de Bourgogne : ce Prince le reçut favorablement, lui conserva l'emploi dont il jouissoit & lui donna celui de Maître des Requêtes de son Hôtel, par Lettres-Patentes du 21 Avril 1482. L'Archiduc Philippe, Souverain de cette Province, le nomma Avocat-Fiscal du

Parlement qu'il rétablit à Dole en 1500. Il épousa 1°. *Pernette Marchant*; & 2°. *Claude de Gilley*, veuve de *Gilles de Faletans*, Ecuyer. Il eut du premier lit :

Claude Patornay, employé avec succès dans les plus importantes affaires de la ville de Salins. Il épousa *Jeanne de Faletans*, dont, entr'autres enfans : — Philippe, qui suit; — & Pierre, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Philippe Patornay épousa, en 1548, *Jeanne*, fille de *Hugues Prevostel*, Ecuyer, de la ville de Salins. Il testa en 1566, & laissa, entr'autres enfans :

Nithier Patornay, Ecuyer, Contrôleur des Sauneries de Salins, marié à *N... de Laye*, dont : —— 1. Antoine, qui suit; —— 2. Philippe, Religieux Minime, ensuite Suffragant de *Ferdinand de Rye*, Archevêque de Besançon; — 3. Denis, Prêtre de l'Oratoire; — & trois filles.

Antoine Patornay, Ecuyer, Grand-Juge en la Grande-Judicature de Saint-Claude, épousa, en 1619, *Rose Mathon*, & en eut : —— 1. Hugues-François, qui suit; — 2. Philippe, Chanoine de Saint-Anatoile; — & trois filles, mariées.

Hugues-François Patornay, Ecuyer, Seigneur du Find, eut de son mariage avec *Antoinette-Françoise Richier*, Dame de Varras : —— 1. Bernard-François, qui suit; —— 2. Nicolas-Joseph, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Mauris; —— 3. Georges-François, Doyen de Saint-Michel de Salins & Prévôt de l'Eglise de Saint-Mauris; — 4. & une fille, Religieuse.

Bernard-François Patornay, Conseiller au Parlement de Besançon en 1695, s'allia, en 1698, avec *Jeanne-Philippe de Boy*, Dame de Saubief, dont : — 1. Charles-Emmanuel, Seigneur du Find & de Varras, né en 1700; — 2. Antoine-Marie, Chanoine de Saint-Anatoile; — 3. Georges-François; — & trois filles. Nous ignorons l'état actuel de cette branche.

Seconde Branche.

Pierre Patornay, Ecuyer, quatrieme fils de Claude, & de *Jeanne de Faletans*, fut pourvu, en 1561, de la charge de Trésorier du Roi à Dole, & épousa *Denise d'Oros*, dite *Pelerin*, dont : —— Fréderic, qui suit; — & Léonard, Jésuite, Auteur de plusieurs ouvrages contre les Protestans.

Fréderic Patornay, Ecuyer, servit le Roi d'Espagne dans ses Armées en Flandres, & ce Prince lui donna, en 1592, la charge de Gruyer des forêts & salines de Salins. Il épousa, en 1599, *Etiennette Huot*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

Pierre Patornay, Ecuyer, qui servit en Allemagne dans les Cuirassiers du Seigneur *de Vaugrenant*; fut fait Capitaine, en 1636, de 200 hommes d'Infanterie dans le Régiment d'Aval. Sa Compagnie ayant été défaite par le Maréchal *de Gassion*, il en obtint une autre, en 1638, dans le Terce du Commandeur de Saint-Mauris. Il avoit épousé, en 1633, *Marie Boistouset*, & en eut plusieurs enfans, entr'autres :

Claude-Charles Patornay, Ecuyer, qui servit en Flandres à l'Armée du Roi d'Espagne, dans le Terce du Comte *de Saint-Amour*, y fut blessé, ensuite fait prisonnier, & conduit au Château de Vincennes. Il obtint dès lors une Compagnie dans le Régiment d'Aval, & épousa, le 3 Août 1666, *Bonne-Ignace de Montereux*, fille de *Jean*, & de *Christine de Faletans*, dont, entr'autres enfans :

Philippe-Alexis Patornay, marié avec *Thérese-Alexis Willin*. Leurs enfans furent : — 1. Jean-François, Curé de Quingey; — 2. Jules-Charles-Just, Chanoine de Saint-Anatoile de Salins; — 3. Fréderic-François, Capitaine au Régiment de Champagne; —— 4 & 5. Pierre & Charles; —— & cinq filles, dont trois Religieuses. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, d'après le Nobiliaire ci-devant cité, faute de *Mémoire* sur son état actuel.

Les

Les armes : *d'azur, à trois croiſſans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe, & une quintefeuille d'or en cœur.*

PATROCLE-DE-TOISY. Ancienne Nobleſſe, originaire de Bourgogne.

Noel de Patrocle, Chevalier, Seigneur de Toiſy, Gouverneur-Général des Iſles de la Martinique, Saint-Chriſtophe, la Guadeloupe, &c. dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire générale des Antilles, du Pere *du Tertre*, étoit pere de — Marie-Angélique de Patroche-de-Toisy, morte le 3 Mai 1729, dans la 83e année de ſon âge : elle étoit née à la Martinique en 1647 : ſa mere la ramena en France en 1648, avec Mademoiſelle *d'Aubigné*, dont le pere étoit mort en ce Pays. *Mercure de France* du mois de Mai 1729, *p.* 1036.

PATRY : Voici ce que nous apprend un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux communiqués, de cette ancienne Maiſon de Chevalerie, originaire du Bailliage de Caen en Normandie. Ce *Mémoire* ne remonte qu'à

Guillaume de Patry, Seigneur de Calay ou plutôt Culay, nom qu'ont conſervé les deux branches qui ſubſiſtent en Normandie, lequel aumôna, en 1229, la dixme de Saint-Georges, de Culay, dont il étoit Seigneur, aux Moines de ce Prieuré. Mais cette Maiſon, ſuivant un Manuſcrit de *Piganiol de la Force*, remonte plus haut, comme on le verra à la fin de cette Généalogie.

On trouve (dit le *Mémoire* cité que nous ſuivons), dans le Traité de la Nobleſſe par *la Roque*, qu'en 1271 Guillaume Patry, qualifié *Chevalier*, ſervit pendant 40 jours au ban & arriere-ban de la Baillie du Cotentin, avec *Jean de Villiers* & *Hugues de Beju*, Chevaliers, au lieu & place de *Jean de Harcourt*; que le même Guillaume ſervit de ſuite, à raiſon de ſon Fief, à l'armée de Normandie; qu'enfin un autre Guillaume Patry étoit au rang des Seigneurs Normans.

Cette ancienne Maiſon a produit pluſieurs branches; on en trouve encore deux en Normandie portant le même nom & les mêmes armes, dont l'Auteur du *Mémoire* marque ne pouvoir rien dire, faute de titres; & il ſe contente de parler de celle qui s'eſt ſucceſſivement établie en Anjou & en Languedoc, qui prit d'abord, ſuivant l'ancien uſage, le nom de *Calay* ou *Calain*, de la Terre qu'elle poſſédoit en Normandie, & qui, vers le commencement du XVIe ſiécle, changea ce dernier nom en celui de *Calouin*. C'eſt ce qui réſulte des titres authentiques qui nous ont été préſentés, & ſur leſquels a été dreſſée la Généalogie ci-après. Enſuite nous donnerons la notice de *Piganiol de la Force*, ſur les branches établies en Normandie.

I. Guillaume Patry, vivant vers 1240, peut-être le même qui aumôna la dixme de ſa Terre de Calay, eut, entr'autres enfans : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Salvie, mariée à *Guillaume de Tilly*, auteur, par femmes, des *Dyel*, des *Voſſy*, des *Origny*, des *Vancé*, des *Preteval*, des *Courbon*, des *Rechignevoiſin*, des *Sommere*, &c.; — 3. & Toinette, alliée à *Richard de Preteval*, duquel vinrent également, par femmes, les *la Roche*, les *Sillons*, les *Poſtel*, les *Barville*, les *Tudert*, les *Faoucq*, les *Villereau*, les *Saint-Paul*, les *Tarragon*, &c.

II. Jean Patry-de-Calay épouſa *Anne Roſel*, d'une ancienne Maiſon de Normandie, veuve de *Robert des Moutiers*, tige des Seigneurs d'Eſſy : ils vivoient vers la fin du XIIIe ſiécle, & furent enterrés dans l'Egliſe de Calay. De leur mariage vinrent : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Jean; — 3. Guillaume-Marie, Seigneur de Saint-Germain, marié à *Helix de Laval*, dont il eut poſtérité, inconnue à l'Auteur du *Mémoire*; — 4. Rolland, Sieur de Calay; — 5. autre Jean, dit *le Jeune*, Aumônier du Comte *d'Anjou*; —— 6. & Germaine, alliée à *Roger de la Haye*, Seigneur d'Arondel, tige des Seigneurs *de la Haye*.

III. Guillaume, II. du nom, prit le nom de Calay-Patry : c'eſt peut-être le même dont parle *la Roque*, au Rôle de 1304, qui fut homme d'armes du Comte *d'Anjou*, & fit des acquiſitions dans cette Province, notamment de la Terre de Bonpas, près Martigné-Briant; & il lui donna le nom de *la Calayniere*, ſui-

vant l'uſage d'Anjou. Il avoit épouſé *Mathelle des Roches*, inhumée dans la Chapelle du Château de la Calayniere, où ils avoient fixé leur réſidence; & il teſta le quatrieme jour avant l'Annonciation en 1345, devant *Hugoné*, Notaire de la Cour du Comte *d'Anjou*. Ses enfans furent: — 1. ROLLAND, qui ſuit; — 2. MATHURIN, Ecuyer du Sire DE BOURBON, marié à *Zabet de Courcy*, dont deux filles, ſçavoir: — ELÉONORE, femme de *Guillaume Cagnou*, Seigneur de la Métairie, auteur des Seigneurs de ce nom; — & JEANNE, mariée à *Jean Abot*, auteur des Seigneurs de Gournay; — 3. LOYSE, épouſe de *Rolland de Parfourru*, en Normandie; — 4. & JEANNE, alliée à *Pierre Theſard*, dans la même Province, d'où viennent les *Theſard* & les *Parfourru*.

IV. ROLLAND DE CALAY-PATRY, Sieur de la Pynarderie, Fief près Martigné-Briant, fut tué à l'Oſt de Flandres en 1345, & laiſſa de *Béatrix de Poilvilain*, ſon épouſe: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. AUGUSTIN-BERNARD-ISIDORE-THOMAS, mort ſans alliance, après avoir fait une ſubſtitution de ſes biens; — 3. JEANNE, femme de *Pierre Poilloue*, auteur des *Robin*, des *Selva* & des *Gautier*; — 4. ELÉONORE, alliée à *Pierre Preteval*, dont viennent les *Harſillemont* & les *Quincarnon*; — 5. & MARGUERITE, qui entra dans la Famille *de la Roche-des-Aubiers*, dont poſtérité.

V. GUILLAUME DE CALAY, III. du nom, Seigneur de la Calayniere, épouſa *Madelene Binet*, d'une ancienne Famille d'Anjou, dont étoit une autre *Madelene Binet*, mariée, dans le XVI^e^ ſiécle, à *Guillaume Bernuy*, Seigneur de Villeneuve en Lauraguais. GUILLAUME DE CALAY, III. du nom, eut de ſon mariage: — 1. ROLLAND, qui ſuit; — 2. ANTOINE, rapporté avant ſon aîné; — 3. MARIE, femme de *Roger du Mont*; — 4. ELÉONORE, mariée à *Claude Salmon-Lahon*; — 5. MADELENE, qui laiſſa poſtérité de *Jean de la Motte-Fouqué*, ſon mari; — 6. & MARGUERITE-BERTRANDE, mariée à *Guillaume Gerard-Rouſſiere*.

ANTOINE, Sieur DE CALAY, ſecond fils de GUILLAUME III, & de *Madelene Binet*, épouſa *Jeanne du Tertre*, dont il eut — ROLLAND DE CALAY, co-Seigneur de la Calayniere, marié à *Salvie de la Roche*, de laquelle vinrent deux fils, ſçavoir: — ROLLAND, Chanoine à Douay; — & ANTOINE, marié à *Loyſe Durand*, dont — JACQUES, qui épouſa *Jeanne le Tellier*. Ils firent enſemble une nouvelle fondation à la Chapelle des Calayns, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Douay, fondée précédemment par leur premier auteur commun. Ils eurent de leur mariage: — ROLLAND, Chanoine à Douay après ſon grand-oncle; — & MATHURIN, Sénéchal à Douay, époux de *Jargine Piliſe*, dont quelques enfans mâles, morts ſans lignée, entr'autres: — THOMAS, Prêtre & Curé de Brant, co-Seigneur de la Calayniere, Syndic & Secrétaire au Monaſtere de Prouille; — & MATHURIN, Prêtre & Curé de Fanjaux. Il eut auſſi deux filles: — RENÉE, épouſe d'*Emmanuel de Boiſſet*; — & FRANÇOISE, femme de *Jean Menes*. Cette branche étoit établie à Coron & à Corcoſſon, & avoit hérité des bâtards de la branche aînée, mentionnés ci-après.

VI. ROLLAND DE CALAYN-PATRY, II. du nom, Sieur de la Pynarderie, épouſa *Léonore de Courcy*, d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, dont: — 1. MATHURIN, qui ſuit; — 2. autre MATHURIN, Aumônier de Madame la Ducheſſe *d'Anjou*; — 3. ANTOINE, Sieur de Beauregard; — 4. & 5. LOUISE & JEANNE. ROLLAND, II. du nom, eut encore pour fils naturel, — THOMAS, qui eut poſtérité, & dont les biens ont paſſé à la branche cadette, éteinte.

VII. MATHURIN DE CALAY, Seigneur de la Calayniere, Villeneuve, Villepellé, &c. Ecuyer de Madame D'ANJOU, Reine d'Angleterre, épouſa *Jeanne Errault-de-la-Panne*, dont: — 1. MATHURIN, qui ſuit; — 2. JACQUES, homme d'armes ſervant à l'armée d'Italie; — 3. RAIMOND, Prêtre; — 4. ROLLAND, Licencié ès-Droits; — 5. CATHERINE, épouſe de *Jean de Gauville*, Seigneur de Chenouville; — 6. ELÉONORE, femme d'*Antoine de Courcy*, Chevalier; — 7. & MARGUERITE, mariée à *Jean de la Roche*, Ecuyer.

VIII. MATHURIN DE CALAY, II. du nom, Sieur de Patry, Ecuyer de MARGUERITE D'ANJOU, homme d'armes ſervant à l'armée d'Italie, épouſa, par contrat du 16 Février 1463, *Germaine de Préaux*, fille de *Guillaume*, Chevalier,

& de *Louiſe Brillouet de Riparfont*, & couſine-germaine d'*Etienne*, tige des Seigneurs *de Préaux*. Leurs enfans furent : — 1. THOMAS, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. MATHURIN, JACQUES & ROLLAND ; —— 5, 6 & 7. THOMASE, JEANNE & ELÉONORE ; — 8. & ANTOINETTE, mariée à *Nicolas le Tourneur-de-la-Teſſoniere*, lequel fit, en 1471, un teſtament, qui n'eut point d'effet, parce qu'il vécut long-tems.

IX. THOMAS DE CALAYN, Chevalier, ſervit en Piémont, & y mourut. Il avoit épouſé *Perrine d'Aubigné*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur du Coudray ; & de *Jeanne Fretard*, de la même Maiſon que Madame *de Maintenon* & Madame la Maréchale *de Noailles*. Il en eut : — 1. ROLLAND, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Sieur de Patry, Ecuyer du Roi de Navarre ; — 3. autre JACQUES, Sieur de la Pynarderie ; — 4. une fille, femme du Seigneur *de la Garde* ; — 5. & une autre fille, alliée au Seigneur *de la Paſquiere*.

X. ROLLAND DE CALAYN ou CALOUYN, III. du nom, Seigneur de la Calayniere, Villepellé, la Barre & la Plane, Ecuyer de MARGUERITE DE VALOIS, Ducheſſe d'Alençon & Reine de Navarre, fut le premier qui ſubſtitua le nom de *Calouyn* à celui de *Calayn*. En vertu d'une procuration faite par *Germaine de Préaux*, ſon ayeule, le 25 Juillet 1520, il contracta mariage avec *Françoiſe de Pellé*, fille de *Paul-Antoine*, Seigneur de Boncœur, & de *Jeanne de Bautru*, grand-tante des Comtes *de Serant* & *de Nogent*, des Ducheſſes *de Biron* & *d'Eſtrées*. Ses enfans furent : — 1. MATHURIN, Seigneur de Villepellé, mort ſans lignée ; — 2. DENIS, Sieur de Beauregard, tué au ſiége de la Rochelle ; — 3. THOMAS, qui ſuit ; — 4. autre THOMAS, Gentilhomme du Cardinal DE BOURBON, que la Ligue nomma Roi, ſous le nom de CHARLES X. Ce Cardinal l'employa ſouvent, & l'envoya même à Rome pour les affaires de la Ligue. Fondé de procuration par JACQUES DE CALAYN-PATRY, ſon oncle, il tranſigea avec THOMAS DE CALOUYN, ſon frere, & mourut ſans poſtérité ; — 5. ROLLAND, Sénéchal de Douay, marié à *Jeanne du Tertre*, dont : — (a) ROLLAND, Docteur ès-Droits, mort ſans alliance ; — (b) ELÉONORE, femme de *Sébaſtien de Bernabé*, Seigneur de la Boulaye, Baron de la Haye-Fougereuſe, dont deſcendent les Marquis *de la Boulaye*, en Anjou ; — (c) JEANNE, éleve des Dames de Bourbon à Fontevrault, qui s'y fit Religieuſe, & devint grande Prieure de l'Ordre après JEANNE DE BOURBON, place toujours occupée par des Dames de la premiere diſtinction. Elle y mourut en odeur de ſainteté, & ſa mémoire y eſt dans une ſinguliere vénération ; — 6. MATHURIN, Chanoine à Douay, Aumônier & Secrétaire de Madame ELÉONORE DE BOURBON, Abbeſſe de Fontevrault, & ſon Procureur fondé pour régir ſes affaires en l'abſence de THOMAS, ſon frere ; — 7. ANTOINE, Ecuyer de la même Princeſſe ; — 8. FRANÇOISE, alliée à *Claude de Signy*, Seigneur du Pernay, Gouverneur de Maulévrier, dont deſcendent, par femmes, les Seigneurs *de Saint-Offange* ; — 9 & 10. MARGUERITE & ELÉONORE, reçues Religieuſes à Prouille en 1559, en préſence de THOMAS, leur frere, Gouverneur de Prouille, & Procureur fondé à ce par *Françoiſe de Pellé*, leur mere ; — 11. & JEANNE, femme du Seigneur *de Châteauneuf*.

XI. THOMAS II. DE CALAYN-DE-PATRY & DE CALOUYN, qualifié *Chevalier, très-noble & très-illuſtre Seigneur*, Seigneur de la Calayniere ou Calouyniere en Anjou, Ecuyer de HENRI, Prince de Navarre, depuis Roi de France ſous le nom de HENRI IV, fut choiſi pour aller commander dans Prouille, en qualité de Gouverneur, pour le Roi & pour Madame MADELENE DE BOURBON, Prieure dudit Prouille, contre les Ligueurs & les Huguenots, ſous les ordres du Duc *de Joyeuſe*, Commandant en Languedoc. Outre le commandement des troupes ſoudoyées par le Monaſtere, il eut encore celui de 400 hommes de Légions provinciales. Il fut nommé Procureur par les Dames MADELENE & ELÉONORE DE BOURBON, également Prieures de Prouille, pour gérer toutes leurs affaires temporelles ; fit recevoir deux de ſes ſœurs Religieuſes en 1559 ; paſſa pluſieurs actes avec ſes freres & ſes autres parens en Anjou ; fut Député aux Etats de Blois en 1588 ; acquit certains biens en Languedoc ; & voulant ſe ſouſtraire aux Juriſdictions ordinaires, prit des Lettres de Secrétaire de la Reine de Navarre, &

en obtint de *Committimus* aux Requêtes. Il s'établit enfin au Villa-Savary près Prouille, à la recommandation du Cardinal *de Joyeuſe*, Archevêque de Toulouſe. Il teſta en 1611, & avoit épouſé, par contrat retenu, le 30 Septembre 1578, par *Valette*, Notaire de Fanjaux, *Bérengere de Caires* (*a*), veuve de *Jean du Boſc*, & fille de feu noble homme *Jean de Caires*, & de *Jeanne de Coſta*. Elle teſta en 1617, & fit donation, en 1629, à ſon fils. De ce mariage vinrent : — 1. MATHURIN, qui ſuit ; — 2. MARIE, épouſe de *Grégoire de Coffin* ou *Couffinieres*, Capitaine-Châtelain de Vignonet, duquel deſcend par femmes, les *du Faur-Encuns*, les *Vendomois*, Seigneurs de Belflou, & les *d'Orbeſſan* ; — 3. JEANNE, alliée à *Joſeph de Saint-George* ou *Georgie*, Seigneur de Sibra, dont deſcendent les Seigneurs *de Sibra*, *de Peguillan*, &c. ; — 4. MADELENE, morte ſans alliance ; — 5 & 6. ELÉONORE & MARGUERITE, Religieuſes à Prouille.

XII. MATHURIN III. DE CALOUYN, & encore CALAYN, Seigneur de la Calouiniere en Anjou, & de Montoulivet, en Languedoc, ſervit dès ſa premiere jeuneſſe, & dans la ſuite devint Capitaine de la Colonelle du Régiment de Montmorency ; ſe trouva au ſiége de la Rochelle, s'y montra avec tant de diſtinction, qu'il obtint une exemption générale de toutes les charges royales pour toutes les Communautés où il avoit des poſſeſſions ; ſervit encore dans les Volontaires de Mirepoix ; ſe trouva au combat de Caſtelnaudary ; aſſiſta, comme Gentilhomme, à la réception de M. *d'Ambres*, en qualité de Sénéchal de Lauraguais ; fut appellé à l'aſſemblée des proches parens, tenue pour la nomination des tuteurs des enfans du Seigneur *d'Aubigné* en Anjou, comme iſſu de *Perrine d'Aubigné*, ſon ayeule ; s'accorda avec le Seigneur *de la Boulaye*, dans la même Province, au ſujet de la Terre de la Calouiniere qui fut cédée aux *la Boulaye*. Il mourut peu après 1640 *ab inteſtat*, & avoit épouſé, le 11 Juillet 1623, *Anne d'Auriol*, d'une ancienne Famille de Lauraguais, fille de *Raimond*, Seigneur de Boiſſeſon, & de *Françoiſe de Turenne* ou *Tourenne*, Dame de Naves, & iſſue, par ſes ayeules, de *Bouneſſier*, *Capriol*, *Monredon*, *Lautrec*, &c. dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. GRÉGOIRE, tige des Seigneurs de Treville, rapportés ci-après ; — 3. JEAN-MARC DE CALOUIN & encore DE CALAYN, Sieur de Laurion. Il ſervit ſucceſſivement dans le Régiment de la Reine Mere, & dans les Gardes-du-Corps ; fut nommé Procureur fondé par ſes freres, pour aller terminer des affaires d'intérêt en Anjou, & mourut ſans poſtérité ; — 4. JEAN-SAUVEUR, tige des Seigneurs de Montoulivet, rapportés ci-après ; — 5. JEAN, Sieur de Vilbaudou, qui ſervit dans les Gardes-du-Corps ; — 6. JOSEPH, mort jeune, peu après ſon pere ; — 7. CHARLOTTE, femme de *Jean-François de Cabaniel*, Seigneur de Cahuſac ; — 8. MARIE, alliée 1°. à *David de Sevenec*, Seigneur de la Deveſe ; & 2°. à *Jacques Medrane-Layan*, Seigneur du Caladroy ; — 9 & 10. ANNE & FRANÇOISE-ELÉONORE, Religieuſes à Prouille ; — 11 & 12. CLAIRE & MADELENE, Religieuſes à Caſtres & à Lavaur.

XIII. FRANÇOIS DE CALOUYN, Seigneur de la Calouyniere, ſervit dans le Régiment de la Reine Mere, & épouſa 1°. *Madelene de Rouch* ; & 2°. *Marguerite des Guillots-Saint-Julien-d'Andaure*, fille de *Sébaſtien*, & de *Françoiſe de Durban*, très-anciennes Familles du Languedoc, alliées avec les *Villeneuve*, *Durfort*, *Grave* & *l'Etendart*. Du premier lit il eut —— 1. JEAN, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. FRANÇOIS, né eſtropié, mort ſans alliance ; —— 3. GRÉGOIRE, mort au ſervice ; — 4. MARIE, femme de RAIMOND DE CALOUIN-COMBALZONNE, ſon couſin-germain, rapporté ci-après ; — 5. FRANÇOISE, mariée à *N... de Moneric* ; — 6. & autre MARIE, épouſe de *N... de Montaut*.

(*a*) Elle étoit ſœur de *Paule de Caires*, alliée à *Barthelemi de Calmels*, Famille fondue dans celles de *Voiſins-Burgairoles*, & des *Bailots*. Elle laiſſa de ſon premier mari, *Jean du Boſc*, une fille, appellée *Jeanne*, mariée à *Jean de Polaſtre-de-Vignonet*, dont deſcendent les *Borhand-Moleville*, les *Serve*, de Pamiers, les *Cambons*, les *la Motte*, les *Aiguevives*, de Toulouſe, les *Sanche* & les *Raimond-Nogarede*, de Caſtelnaudary.

XIV. JEAN, Sieur de la Calouiniere, né en 1658, donataire de JEAN-MARC, ſon oncle, ſervit dès ſa premiere jeuneſſe, fut fait Aide des Camps & Armées du Roi, ſous les Maréchaux *de Noailles* & *de Teſſé*; Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Commandant pour le Roi à Villefranche de Conflans. Il teſta devant *Joffre*, Notaire, le 27 Juin 1729, en faveur de GRÉGOIRE, ſon neveu, Seigneur de Treville.

Branche de TREVILLE.

XIII. GRÉGOIRE, Sieur DE CALOUIN & de Montoulivet, fils puîné de MATHURIN, III. du nom, & d'*Anne d'Auriol*, ſervit dans le Régiment de la Reine Mere; fut maintenu dans ſa nobleſſe par trois Jugemens de 1675, 1698 & 1702; rendit ſes hommages & dénombremens en 1672 & 1691; fut donataire & héritier de ſa mere, & de ſa ſœur MARIE, & épouſa, le 1 Août 1659, par contrat paſſé devant *Boiſſadel*, Notaire, *Jeanne de Bedos*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Treville, & de *Gabrielle de Saint-Hilaire*, alliée aux plus anciennes Familles de la Province. Il teſta, conjointement avec elle, en 1693, devant *Cabanis*, Notaire. Leurs enfans furent: — 1. JEAN-MARC, mort au ſervice dans le Régiment Royal-Vaiſſeaux; — 2. JEAN-MATHIAS, Seigneur de Treville, qui ſervit dans les Cadets-Gentilshommes de Metz, & paſſa dans le Régiment de Senneterre: il eſt mort ſans alliance, laiſſant ſes biens à GRÉGOIRE, ſon neveu; — 3. RAIMOND, qui ſuit; — 4 & 5. MADELENE & MARIE, Religieuſes à Prouille; — 6 & 7. MARGUERITE & CATHERINE, mortes ſans alliance.

XIV. RAIMOND DE CALOUIN, Sieur de Combalzonne, ſervit toute ſa vie; marcha au ban & arriere-ban en 1689 & 1690; fut fait Aide-de-Camp des Armées ſous le Maréchal *de Noailles*, & chargé des affaires les plus importantes; ſe diſtingua, par ſon activité, à la délivrance de Cette en 1710, dont les Anglois venoient de s'emparer; fut fait en conſéquence Capitaine dans Champagne; reçut, à titre de reconnoiſſance honorable, les portraits des Princes de la Maiſon Royale, & des Seigneurs *de Noailles*; fut ſucceſſivement placé dans les Etats-Majors de Girone & de Perpignan, & fait Chevalier de Saint-Louis. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 19 Mars 1713, devant *Toulza*, Notaire, MARIE DE CALOUYN, ſa couſine-germaine, fille de FRANÇOIS, & de *Marguerite des Guillots*; & teſta le 25 Août 1751, devant *Mondi*, Notaire, en faveur de ſon fils unique, GRÉGOIRE, qui ſuit.

XV. GRÉGOIRE, II. du nom, Seigneur de Treville, deſtiné à être Aide-de-Camp du Maréchal *de Noailles*, à qui il avoit l'honneur d'appartenir par les *d'Aubigné*, fut empêché de ſervir par des infirmités habituelles, & a épouſé, le 10 Novembre 1723, *Charlotte de Vernés*, d'une ancienne Famille, fille de *Pierre*, Conſeiller au Sénéchal du Lauraguais, & de *Silvie Dolmieres*, & iſſue, par femmes, des *Paulo*, des *Preſſoire*, des *Garaud*, des *Durandi*, &c. Leurs enfans ſont: — 1. JEAN-FRANÇOIS-MATHIAS, qui ſuit; — 2. BERNARD, rapporté après ſon frere; — 3. PIERRE, qui dédia des Théſes générales au Maréchal *de Noailles*, ſervit dans le Régiment de Marſan, & mourut en Baviere de ſes bleſſures; — 4. JEAN, Capitaine au Régiment de Mailly, & retiré à la Chartreuſe de Caſtres, où il eſt Coadjuteur; — 5. RAIMOND, Sieur de la Calouiniere, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine Reformé à la ſuite de l'Infanterie Françoiſe; — 6. ANNE-LAURENCE, mariée, le 13 Octobre 1763, avec *Jean-Batiſte-Touſſaint de Bonnefoy*, Seigneur de Pucheric; — 7. CATHERINE, veuve, avec poſtérité, de *Balthaſard de Gouzens-de-Fontaines*, Seigneur de Montoulivet; — 8. & MARGUERITE, Religieuſe à Prouille.

XVI. JEAN-FRANÇOIS-MATHIAS DE CALOUIN-DE-TREVILLE, Sieur de Combalzonne, né en 1727, entra dans le Régiment de Marſan, fit les campagnes de Baviere & de Flandres; fut fait Capitaine en 1746; ſe retira à cauſe de la réforme, & a épouſé, par contrat paſſé le 12 Avril 1768, devant *Caſtel*, Notaire, *Gabrielle de Courtiade*, fille de *François*, Conſeiller du Roi, Docteur en la Faculté de Médecine de Montpellier, & de *Marie d'Audibert*, dont: — 1. PIERRE-CHARLES-MARGUERITE, né en 1771; — 2. JEAN-ESPRIT-MARIE, né

en 1772 ; — 3. Marie-Thérese-Françoise, née en 1770 ; — 4. Louise-Catherine, née en 1774.

XVI. Bernard de Calouin, Seigneur de Treville, fils puîné de Grégoire II, & de *Charlotte de Vernés*, a servi dans le Régiment de Mailly, a été Aide-Major en 1756, Capitaine la même année, blessé & fait prisonnier à la bataille de Rosbac, a quitté le service, & s'est marié, par contrat passé devant *Verdier*, Notaire, le 1 Juillet 1763, à *Louise-Rose de Grave*, fille de *Jean-François*, Seigneur d'Espalais, & de *Marie-Anne de Moulins*. Il a été maintenu comme *noble & issu des anciens* Calay-Patry, par Arrêt du Parlement de Toulouse, du 9 Juillet 1773. De son mariage il a eu : — 1 & 2. Grégoire & Charlotte, morts en bas-âge ; — 3, 4 & 5. Hyacinthe, Jacques & Jean, jeunes en 1776.

Seigneurs de Montoulivet, *éteints.*

XIII. Jean-Sauveur de Calouin, Sieur de Pecalvel, Seigneur de Montoulivet, quatrieme fils de Mathurin III, & *d'Anne d'Auriol*, servit dans le Régiment de la Reine Mere, testa en 1728, & avoit épousé *Françoise des Guillots*, fille de *Sébastien*, Seigneur de Saint-Julien, & de *Françoise de Durban*. De ce mariage sont issus : — 1. Grégoire de Calouin, Seigneur de Montoulivet, qui servit quelque tems, & mourut sans lignée, laissant sa succession à *Balthasard de Gouzens*, son neveu ; — 2, 3 & 4. Jean, Sieur de Fontausié ; François, Sieur de Boisgaillard ; & N..., Sieur de la Capelle, morts tous trois au service ; — 5. Gabrielle, femme de *Joseph de Gouzens-Fontaines*, Sieur de Barbasan, co-Seigneur de la Fage ; — 6. & Françoise, morte sans alliance.

Toutes ces branches ont toujours conservé leurs armes primitives, qui sont : *de gueules, à trois quintefeuilles d'argent*, 2 & 1. Ces mêmes armes se voyent encore aux vitraux de l'Eglise Paroissiale de Saint-Pierre du Villa-Savary, en Languedoc, où elles furent placées à la fin du XVI^e^ siécle. On les voyoit *écartelées au* 1 de Préaux, *au* 2 d'Aubigné, *au* 3 de Pellé, *au* 4 de Bautru. Elles étoient au Château de la Calouyniere, avant que les *la Boulaye* n'y fissent placer les leurs. Les *Calouins* d'Anjou y joignoient pour devise : Gloria, decus, honor Patry. Pour cimier, *un dextrochere d'argent, avec un sabre de gueules* ; & pour supports, *deux sauvages, l'un ayant la massue levée, l'autre l'ayant posée à terre.*

Voilà pour les branches établies en Anjou & en Languedoc. Celles qui subsistent en Normandie & qui sont probablement les aînées, portent simplement : *de gueules, à trois raies ou quintefeuilles d'argent*, 2 & 1 ; *l'écu graineté d'or*, ou *plutôt fleuronné*. Ceux qui y subsistent, remontent à

Guillaume Patry, I. du nom, qui, selon *Piganiol de la Force*, vivoit en 1103, & laissa : — Guillaume, qui suit ; — & Robine Patry, femme de *Philippe de Clinchamps*, Chevalier, en 1155.

Guillaume Patry, Chevalier, II. du nom, est mentionné dans l'Histoire de *Mathieu Paris*, sous les années 1168 & 1174. Il eut pour fils :

Guillaume Patry, III. du nom, Seigneur de Culay-le-Patry, qui aumôna, en 1229, la dixme de la Paroisse de Culay, & fut du nombre des Chevaliers qui accompagnerent le Roi Saint-Louis en son voyage de Tunis. Il eut, entr'autres enfans :

Robert Patry, Chevalier, Seigneur de Culay-le-Patry en 1253, qui épousa *Jeanne de Brucourt*, veuve de *Philippe de Varennes*, dont : — Jean, qui suit ; — & Guillaume Patry, Chevalier, lequel fut un de ceux qui accompagnerent *Geoffroi de Harcourt*, Amiral de France, en son voyage de Mer en 1308.

Jean Patry, Seigneur de Culay-le-Patry, épousa *Alix d'Estouteville*, veuve de *Jean de Preuve*, Seigneur de la Prée, & fille de *Robert d'Estouteville*, Seigneur de Remmes, & de *Marguerite de Sericourt*. De ce mariage vinrent : — 1. Raoul, qui suit ; — 2. Bernard, auteur de la branche des Seigneurs de Croisilles, rapportée ci après ; — 3. & Thomas Patry, Chevalier, Seigneur

de Gray, lequel fut un des Chevaliers qui ſuivirent le Roi CHARLES VI dans les guerres de Flandres en 1382.

RAOUL PATRY, Seigneur de Culay-le-Patry, tranſporta à *Alix d'Eſtouteville*, ſa mere, en 1395, cent livres de rente à prendre ſur le Seigneur *de Breauté*. Il eſt auſſi dénommé en deux Arrêts de l'Echiquier des années 1396 & 1413. Il épouſa *Jeanne le Bœuf*, fille du Seigneur de Freſne & de Tubœuf, dont, entr'autres enfans :

JEAN PATRY, II. du nom, Seigneur de Culay-le-Patry, marié à *Guillemette Suhard*, fille de *Geoffroi Suhard*, Seigneur de Rupalley, & de *Raulette de Bloville*, de laquelle il eut : — JEAN, Seigneur de Culay-le-Patry, mort ſans alliance ; — & RICHARD, qui ſuit.

RICHARD PATRY, Seigneur de Culay-le-Patry après ſon frere, épouſa *Marie de Rabeſtan*, fille de *Jean*, Seigneur d'Avenay, & de *Bertrande le Gris*, dont : — GEOFFROI, qui ſuit ; — & ISABEAU, femme de *Simon Anzeray*, Seigneur de Boiſnormand.

GEOFFROI PATRY, Seigneur de Culay-le-Patry, épouſa *Marie Mudrac*, & en eut, pour fille unique — JEANNE PATRY, femme, en 1442, de *Pierre Davy*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre-Aſiſs.

Branche de CROISILLES.

BERNARD PATRY, Seigneur de Croiſilles en 1395, ſecond fils de JEAN, I. du nom, & d'*Alix d'Eſtouteville*, épouſa *Jeannette d'Aigneaux*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Breſville-ſur-Oiſe, & de *Catherine de Fontaines*. Il eut pour fils :

GUI PATRY, Seigneur de Croiſilles, marié à *Jeanne de Sully*, fille de *Richard*, Chevalier, Seigneur *de Sully*, & de *Jeanne de Hotot*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2 & 3. OLIVIER & GUILLAUME, qui embraſſerent l'état eccléſiaſtique ; — 4. & HENRI, Seigneur de Villeray, rapporté après ſon aîné.

JEAN PATRY, Seigneur de Croiſilles, épouſa *Jeanne de Hotot*, de la poſtérité duquel on n'a nulle connoiſſance, ni du tems que ſa poſtérité eſt éteinte.

HENRI PATRY, Seigneur de Villeray & de Courtemot, quatrieme fils de GUI, Seigneur de Croiſilles, & de *Jeanne de Sully*, partagea avec ſes freres en 1488, & épouſa *Catherine de Saint-Germain*, dont : — ROLAND, qui ſuit ; — & ANNE, femme de *Jean de Percy*, Seigneur de Monchamps, fils de *Pierre*, Seigneur de Monchamps, & de *Jacqueline d'Aſſy* : ils vivoient encore en 1556.

ROLAND PATRY, Seigneur de Villeray & de Croiſilles (ce qui fait croire que la branche de Croiſilles finit bientôt après), eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

JEAN PATRY, II. du nom, Seigneur de Villeray & de Croiſilles, qui épouſa *Marguerite Freſnel*, Dame de Montigny, Maiſoncelle-ſur-Oiſe & Maltot, dont il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Seigneur de Gomes ; — 3. JEAN, Seigneur de Bandoſne ; — 4. & ROLAND, Seigneur du Bois, marié à *Madelene de Croiſilles*, fille de *Guillaume de Croiſilles*, Chevalier.

JACQUES PATRY, Seigneur de Villeray & de Croiſilles, partagea avec ſes freres l'an 1597, & épouſa *Renée de Renty*, fille de *Jacques de Renty*, Baron de Landelles, dont, pour fille unique :

JEANNE PATRY, femme de *Jean-Antoine de Franquetot*, Comte de Coigny & de Saint-Georges, Lieutenant des Gendarmes de la Reine ANNE D'AUTRICHE.

De cette même Maiſon étoit — RAOUL PATRY, Seigneur du Meſnil-Patry, qui épouſa *Marie de Hotot*, veuve de *Guillaume Teſſon*. — Un autre RAOUL PATRY, vivant en 1160, fut marié, en ſecondes noces, à *Philippe de Clinchamps*, Dame des Meſerets, fille de *Hugues*, Seigneur *de Clinchamps*.

GUILLAUME PATRY fut un des Chevaliers qui accompagnerent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, en ſon voyage de Mer, l'an 1295. — Un autre GUILLAUME PATRY, Chevalier, eſt dénommé dans un Arrêt du Parlement de l'an 1315. — Dans l'Echiquier de l'an 1341, il eſt fait mention de ROBERT PATRY. — SIMON PATRY étoit Vicomte d'Evreux l'an 1509.

Dans les Armoriaux de Normandie, il y avoit trois branches de cette Maiſon; dont l'aînée avoit pour chef RAOUL PATRY, qui portoit les armes pleines; ROBERT PATRY, qui portoit une *hermine* ſur la premiere *raie* de ſes armes; & RAOUL PATRY, qui portoit un écuſſon de *Bonneboſc*. C'eſt tout ce que nous pouvons dire des branches de Normandie, ſur leſquelles nous attendons un *Mémoire*, dont, s'il nous arrive, nous ferons uſage en ſon rang dans le Supplément.

* PAVILLY, en Normandie, Diocèſe de Rouen. Bourg qui a donné ſon nom à une des plus anciennes Familles Neuſtriennes, éteinte au commencement du XIV^e^ ſiécle.

AMALBERT DE PAVILLY, Seigneur de ce Bourg, homme illuſtre & puiſſant (*vir illuſtris & potens*), vivant vers l'an 664, fit bâtir & fonda un Monaſtere en faveur de *ſainte Aurée*, ſa fille, qui vouloit ſe faire Religieuſe : il en donna la conduite à *ſaint Philibert*, premier Abbé de Jumiége. Il établit pour premiere Abbeſſe *ſainte Auſtreberte*, dont la ſainteté eſt encore vénérée en ce même lieu, & dont la riviere qui y paſſe, & que l'on prétend qui s'appelloit autrefois *Eſne*, a retenu le nom. Cette ſainte retraite fleurit pendant tout le VIII^e^ ſiécle : dans le IX^e^ les Barbares du Nord ayant ravagé la Normandie, & preſque tout le Royaume, ce Monaſtere ſubit la deſtinée de beaucoup d'autres. Il demeura détruit pendant tout le X^e^ ſiécle, & ſur la fin du XI^e^, THOMAS DE PAVILLY le fit rebâtir, donna à l'Abbé & au Couvent de la Trinité du Mont Sainte-Catherine près de Rouen, de l'Ordre de Saint-Benoît, les mêmes héritages qu'AMALBERT DE PAVILLY, un de ſes ancêtres, y avoit autrefois aumônés, afin d'y établir un Prieuré & des Religieux.

Dans les Echiquiers de 1453, il eſt parlé des Prieurs de ce lieu, comme Bénéficiers aſſez conſidérables. Ces Seigneurs avoient tant de piété qu'un autre de cette même Maiſon, appellé RENAUD DE PAVILLY, fonda l'Abbaye de l'Iſle-Dieu en 1187, & ſon fils, nommé GUILLAUME, en augmenta les revenus en 1225. On voit encore leurs armes, qui ſont : *d'azur, à la croix fleurdeliſée d'or*, dans l'Egliſe de cette Abbaye & dans celle de Pavilly.

Les Seigneurs de ce nom ſont nommés au célebre paſſage d'Angleterre en 1066, & aux premieres Croiſades des Princes Chrétiens, où un RENAUD DE PAVILLY mourut à Acre, laiſſant deux fils. Le même eſt mentionné dans la Charte des Priviléges accordés aux habitans de Rouen, environ l'an 1175; dans une autre de HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, par laquelle il confirme toutes les donations qui avoient été faites à l'Abbaye de Jumiége; dans une autre, du même Prince, par laquelle il donne des biens conſidérables à l'Abbaye *Notre-Dame du Vœu*, appellée communément *du Valace*; dans une de l'Impératrice MATHILDE, donnée à l'Abbaye de Mortemer, où ROGER DE PAVILLY ſigne comme témoin; dans une autre Charte donnée à l'Abbaye de la Trinité du Mont, où THOMAS DE PAVILLY eſt au rang des premiers Barons de la Province.

Dans la liſte des Chevaliers Bannerets & dans l'ancien Catalogue de ceux qui poſſédoient des Fiefs au Bailliage de Rouen, les Seigneurs DE PAVILLY ſont nommés avec les Barons députés pour faire l'information des patronages laïcs de la Province, ſous PHILIPPE-AUGUSTE, en 1205, dont les principaux étoient le Comte *de Boulogne*, *Henri d'Eſtouteville*, *Guillaume de Tancarville*, Chambellan, *Roger de Meulan*, de l'illuſtre Maiſon de Harcourt, & *Fouques Paiſnel*.

Dans un ancien Mémoire intitulé *Scriptum de ſervitiis quæ debentur Duci Normaniæ*, ROGER DE PAVILLY eſt nommé en deux endroits devant marcher avec deux Chevaliers, & en envoyer quatre autres à la garde de Lions en Normandie, pendant le tiers de l'année.

En 1236, RENAUD DE PAVILLY fut averti de ſe trouver au rendez-vous pour le ſervice du Roi; & en 1242, de même, pour marcher contre *Hugues de Leſignem*, Comte de la Marche.

On

On voit dans le Cloître de Saint-Ouen de Rouen le tombeau de MARGUERITE DE PAVILLY, morte en 1280. Le dernier qu'on voit paroître eſt HUE DE PAVILLY, mentionné dans un rôle de la Chambre des Comptes de Paris de l'an 1313.

Enfin cette ancienne & illuſtre Maiſon, après avoir fleuri pluſieurs ſiécles, s'eſt fondue, vers la fin du XIII^e ou au commencement du XIV^e, dans celle d'*Eſneval*, par le mariage de *Robert d'Eſneval* avec MARGUERITE DE PAVILLY, héritiere de ſa Maiſon; & avant qu'on eut détruit la célebre Abbaye du Mont-Sainte-Catherine, près Rouen, on y voyoit leurs tombeaux au milieu du Chœur, placés devant le pupitre, avec leur épitaphe en ces termes : *Cy giſt Meſſire* ROBERT D'ESNEVAL, *Chevalier, Sire de Pavilly & Vidame d'Amiens, qui trépaſſa le 4 Décembre* 1306, *& auprès de lui la Demoiſelle Dame* DE PAVILY, *ſon épouſe, qui trépaſſa en* 1304, *&c.* Voyez ESNEVAL.

PAUL : Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, Tome II, p.* 196.

GUILLAUME PAUL, Maître-d'Hôtel de CHARLES, Roi de Sicile, vivoit encore ſur la fin du XV^e ſiécle avec *Barthelemie de Remezan*, ſon épouſe, de laquelle il eut : —— RAIMOND, qui ſuit; — & LOUIS, auteur d'une branche établie à Marſeille, qui avoit donné cinq premiers Conſuls de cette Ville, & pluſieurs Officiers de Vaiſſeaux : elle s'eſt éteinte vers la fin du dernier ſiécle, par la mort de PIERRE & d'ANTOINE PAUL.

RAIMOND DE PAUL continua la poſtérité à Brignoles, où il vécut honorablement, comme il conſte par des titres de l'an 1296, communiqués à l'Auteur de l'Ouvrage cité. Il eut de *N... de Bompar*, ſa femme :

EYRIÈS DE PAUL, Ecuyer, marié avec *Honorade de Galé*, des Seigneurs *de Saint-Mandré*. Il étoit premier Conſul de Brignoles en 1585, tems des guerres civiles qui déſoloient la Provence, ſervit le Roi en cette qualité; & dans une ſortie qu'il fit, à la tête des Habitans de Brignoles, contre le Marquis *de Vins*, ſon parent, chef des Ligueurs, il reçut une bleſſure, dont il mourut quatre ans après. Par une dévotion ſinguliere qu'il avoit à Saint Paul, premier Hermite, il changea ſes armes, qui étoient : *coupé d'azur & d'or, l'azur chargé d'un lion naiſſant d'or, lampaſſé & armé de gueules*; & prit *un palmier de gueules dans un champ d'argent*. Ses enfans furent : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. HONORÉ, auteur d'une branche établie à Montfort, qui alloit s'éteindre en 1759; — 3. & ESPRIT, mort ſans poſtérité.

JEAN-BATISTE DE PAUL, Ecuyer, épouſa, par contrat paſſé devant *Minuti*, Notaire à Brignoles, le 11 Septembre 1616, *N... de Petra*, fille de *François de Petra*, Ecuyer, dont :

FRANÇOIS DE PAUL, Ecuyer, pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement de Provence le 2 Juin 1646. Il épouſa, le 13 Juin 1641, *Madelene de Duranty*, fille de *Jérôme*, Seigneur de Saint-Louis, de la Calade & de Saint-Antonin, Conſeiller du Roi en la Cour des Comptes, & de *Madelene de Remuſat*. De ce mariage vint :

JOSEPH DE PAUL, qui épouſa *Claire de Raphelis-Broves*, des Seigneurs de Broves & de Tourtour, par contrat paſſé devant *Rey*, Notaire à Draguignan, le 28 Juillet 1675. On a de lui une Relation en Vers Provençaux, fort eſtimée, de l'invaſion du Duc *de Savoie*, en Provence, lors du ſiége de Toulon.

JEAN-BATISTE DE PAUL, II. du nom, leur fils, Ecuyer, fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe, par Arrêt de la Chambre des Comptes de Provence du 8 Mars 1731, ſur la production des titres de ſa Famille; & teſta le 11 Janvier 1752, devant *Goujon*, Notaire. Il avoit épouſé, le 28 Octobre 1730, *Madelene de l'Enfant*, fille de *Louis*, Commiſſaire Provincial & Ordonnateur des troupes en Provence, Chevalier de Saint-Louis & Intendant de Monaco. Leurs enfans ſont : — JÉRÔME-ANTOINE, Officier des Vaiſſeaux du Roi en 1759; — & JEAN-BATISTE-PIERRE DE PAUL.

Les armes : *d'argent, au palmier de gueules.*

PAUL : Autre Famille originaire de Florence, établie à Salon depuis le commencement du XIV^e^ ſiécle.

Jacques de Paul obtint des Lettres de nobleſſe du Roi Charles IX, enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté en Provence le 13 Mars 1773, & fit l'acquiſition, dans la ſuite, de la Terre de Lamanon. Il avoit épouſé, 1°. en 1539, *Marie de Camaret;* & 2°. *Madelene de Cordes.* Du premier lit vinrent : — 1. Richard, qui ſuit; — 2. Pierre, allié à *Lionne de Châteauneuf*, morte ſans poſtérité; — 3. Alexandre, marié, en 1578, à *Madelene de Marck-Tripoly*, fille d'*Antoine*, & d'*Honorade de Vintimille.* Cette branche eſt éteinte; — & trois filles, mariées; & du ſecond lit ſortit : — Etienne de Paul, Préſident aux Enquêtes, mort ſans poſtérité.

Richard de Paul, Seigneur de Lamanon, épouſa, en 1577, *Laudune de Bouchon*, aliàs *Boche*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite de Cays*, dont : — Pierre, qui ſuit; — & Jean, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

Pierre de Paul, Seigneur de Lamanon & de Rouſſet, Chambellan de Henri II, Duc de Lorraine, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine des Gardes Mouſquetaires de ce Prince, Introducteur des Ambaſſadeurs, fut envoyé en différentes Cours de l'Europe, & principalement en Flandres, pour les affaires de la Religion; & devint Commandant de Nancy, & enſuite d'Entrevaux. Il épouſa, 1°. à Nancy, en 1613, *Philippe de Georges*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Beaufort;* & 2°. *Blanche de Bouliers*, dont un fils, duquel la branche eſt fondue dans la Famille de *Gervaſi de Rouſſet.* Pierre eut de ſon premier mariage : — 1. François, qui ſuit; — 2. Henri, Jéſuite; — 3. Charles, Lieutenant-Colonel du Régiment de Flandres, mort ſans alliance à Nancy; — 4. & Elisabeth, Fondatrice du Couvent de Sainte-Eliſabeth à Metz.

François de Paul, Seigneur de Lamanon, ſe maria avec *Pierre d'Aube*, fille de *Robert d'Aube*, Seigneur de Roquemartine, & d'*Eléonore d'Iſnard*, dont :

Jean-Batiste de Paul, Seigneur de Lamanon, qui épouſa, en 1691, *Anne de Treſſemanes*, fille de noble *André de Treſſemanes*, Seigneur de Chaſteuil, & de Brunet, & de *Françoiſe de Suffrin.* Des enfans ſortis de ce mariage quatre exiſtent, ſçavoir : — 1. Pierre, qui a ſervi dans les troupes de l'Empereur; — 2 & 3. Jean-Batiste & Auguste, qui ont ſervi dans le ſecond Bataillon de Milice de Provence, l'un Capitaine & l'autre Lieutenant; — 4. & Joseph, Chanoine de l'Egliſe d'Aix.

Jean de Paul, ſecond fils de Richard, & de *Laudune de Boche*, épouſa, en 1634, *Blanche de Duranty*, dont :

Jean-Batiste de Paul, II. du nom, qui ſe maria, en 1664, à *Françoiſe de Vidalon*, & en eut :

Gaspard de Paul-de-Lamanon, marié à *Anne de Montdeſir*, en 1697. Leurs enfans furent : — Jean-François, qui ſuit; — & Gaspard, mort Officier au Régiment de Provence.

Jean-François de Paul-de-Lamanon s'allia, à Salon, avec une des filles de *Claude de Baldoni*, Ecuyer, de ladite Ville.

On ne ſçait pas, dit l'Auteur de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, pourquoi Jacques de Paul, premier nommé dans cette Généalogie, accepta des Lettres de nobleſſe, ſes prédéceſſeurs ayant toujours pris les qualifications de *noble* & *d'Ecuyer*, & ſe diſant iſſus d'une Famille noble de Florence : apparemment qu'il n'avoit pas ſes titres, & que ce ſont ſes ſucceſſeurs qui les ont recouvrés depuis.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé d'un croiſſant de même en pointe.*

PAULE ou PAULO : Autre Famille originaire de Florence, d'où elle paſſa à Marſeille il y a plus de 200 ans. Voyez l'Etat de la Provence dans ſa

Nobleſſe par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 447, ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à une montagne de ſix coupeaux d'or, ſurmontée d'une étoile de même.*

PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE : Famille noble originaire de Normandie, dont étoit

PIERRE PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE, Seigneur de Preſtreval, mort à Rouen le 7 Mai 1734, laiſſant de *Geneviéve Marette*, ſon épouſe, deux filles, ſçavoir : — GENEVIÉVE PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE, épouſe de *Jean-Batiſte-Elie le Camus-de-Pontcarré*, Seigneur de Viarne, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & auparavant veuve de *Charles-Etienne Maignard*, Seigneur de la Vaupalliere, de Hauville, &c. Conſeiller au Parlement de Normandie, dont le Marquis *de la Vaupalliere* d'aujourd'hui ; — & CHARLOTTE PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE, mariée, le 15 Septembre 1733, avec feu *Pierre-Jacques-Louis de Bec-de-Lievre*, Marquis de Cany & de Quevilly. Elle eſt morte le 24 Janvier 1754, & a laiſſé poſtérité. Les armes : *d'azur, au lion d'or, ayant la patte dextre levée, au chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.* Mercure de France du mois de Mai 1734, *p.* 1031.

PAULMIER (LE), Ecuyer, Sieur de Grentemeſnil en Normandie, Election de Valognes. Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois palmes d'or, 2 & 1.*

* PAULMY, en Touraine. Terre & Seigneurie qui appartient à la Maiſon de *Voyer-d'Argenſon*, qui en a pris le ſurnom. Il y a un Parc fermé de murailles, dont l'enceinte eſt de deux lieues, commencé en 1449, par *Pierre de Voyer*, Chevalier, &c.

Quelques-uns font deſcendre cette Maiſon d'un Chevalier Grec nommé *Baſile Voyer*, qui étoit en grande réputation ſous le regne de CHARLES-*le-Chauve*. Quoi qu'il en ſoit, il y a déja long-tems que cette Maiſon, également ancienne & reſpectable, ne ceſſe de bien mériter de l'Etat & de la Patrie. Voyez, pour la Généalogie de cette Maiſon, VOYER-D'ARGENSON.

PAYAN (DE), au Comtat Vénaiſſin & en Dauphiné : Famille diviſée en pluſieurs branches, & maintenue dans ſon ancienne Nobleſſe en 1670, par M. *Bazin de Bezons*, Intendant de Languedoc.

De la premiere branche eſt JEAN-ANTOINE PAYAN-DE-L'HÔTEL, Ecuyer, co-Seigneur de la Garde-Pariol, né à Orange le 20 Mai 1718, qualifié *Chevalier* dans ſon contrat de mariage du 28 Avril 1758, avec *Marie-Louiſe-Thérèſe de Gordon*, fille de *Marie de Gordon-du-Pin*, ancien Officier de Dragons, & de *Marie-Anne de Bouchon*, dont : — LOUIS-FRANÇOIS-ANTOINE-MAURICE, né à Orange le 9 Août 1761 ; — 2. JEANNE-MARIE-ANNE-THÉRESE, née à Mondragon le 1 Mars 1760 ; — 3. & ADÉLAÏDE, née à Sainte-Cécile dans le Comtat Vénaiſſin, le 4 Avril 1763.

De la ſeconde étoit JOSEPH DE PAYAN-DE-L'ESTANG, né à Saint-Paul-trois-Châteaux le 3 Juillet 1711. Il entra au ſervice de Ruſſie en 1735, fut Capitaine en 1740, paſſa enſuite au ſervice de France, fut Colonel-Commandant des Croates François, à la tête deſquels il fut tué au mois d'Août 1746. Il a laiſſé de ſon mariage, contracté à Dreſde le 17 Mars 1744, avec *Marie-Thérèſe*, Baronne *de Beauſſier*, fille d'*Antoine*, Baron du Saint-Empire, & de *Madelene de Bezaudin*, —— MARIE-ANNE-HENRIETTE DE PAYAN-DE-L'ESTANG, née à Dreſde en Décembre 1744, mariée, le 13 Juillet 1761, avec *Marc-François de Ribere-d'Entremont*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis.

De la troiſieme eſt FRANÇOIS DE PAYAN, Ecuyer, Vice-Bailli, Juge-Royal, Civil & Criminel du Bailliage de la ville de Saint Paul-trois-Châteaux du 23 Mars 1752.

Il a de ſon mariage, contracté le 29 Janvier 1753, avec *Marthe Iſoard*, fille de noble *Etienne-Daniel Iſoard*, Tréſorier de France en la Généralité de Dauphiné, & de *Marthe Lagier*, trois garçons & une fille.

De la quatrieme & derniere branche eſt JOSEPH-FRANÇOIS DE PAYAN-CHAMPIER, Avocat au Parlement de Dauphiné, né à Saint-Paul-trois-Châteaux le 3 Novembre 1719, marié, le 2 Septembre 1748, avec *Marie-Madelene-Théreſe de Turc-des-Arénes*, fille de *Joſeph*, & de *Marie-Eliſabeth du Mas*, dont il a deux garçons & cinq filles.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.* Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

PAYEN, Seigneurs d'Eſpiez, Cloye & Montpipeau en Orléanois. Ancienne Nobleſſe éteinte, qui remonte à

GEOFFROI PAYEN, ſurnommé *le Chien*, à cauſe de ſon ardeur pour la chaſſe, qui vivoit en 1220. On croit qu'il étoit fils de RENAUD PAYEN, Chevalier, Sire de Cloye, vivant en 1190.

JEAN PAYEN, fils de GEOFFROI, Chevalier, Seigneur d'Eſpiez & Sire de Montpipeau, à cauſe de ſa femme, mourut vers l'an 1270. Il avoit épouſé *Marie d'Orléans*, qui vivoit encore ſa veuve en 1280, Dame de Montpipeau, fille unique de *Jean d'Orléans*, ce vaillant Chevalier, dit *Joinville*, qui portoit la Banniere à l'armée du Roi SAINT-LOUIS, & ſe noya malheureuſement à Maſſoure en 1250; & de *Marguerite de Montpipeau*, Dame dudit lieu, & la derniere de ſon nom, dont, pour fils unique :

JEAN PAYEN, II. du nom, Seigneur de Montpipeau, qui eut de *Mahaud*, ſa femme; — GEOFFROI, qui ſuit; — & JEANNE, morte Abbeſſe de Notre-Dame de Voiſins en 1333.

GEOFFROI PAYEN, II. du nom, Chevalier, Sire de Montpipeau, obtint du Roi PHILIPPE VI, en 1340, trois charretées de bois par ſemaine, à prendre dans la forêt de Gomas, pour bâtir & conſommer dans ſon Château de Montpipeau. Il mourut en 1342, fut inhumé dans l'Abbaye de Voiſins, Ordre de Cîteaux, où il avoit élu ſa ſepulture & fondé une Chapelle. Il eut d'*Haloïs*, ſon épouſe, morte en 1335, ſix garçons & une fille, ſçavoir :

1. JEAN PAYEN, III. du nom, Seigneur de Montpipeau & d'Eſpiez, dont il rendit aveu au Duc D'ORLÉANS, à cauſe de ſon Château de Baugency, le vendredi avant la Purification de l'année 1353. Il commandoit, en 1347, une Compagnie de Gendarmes, en qualité de *Chevalier-Bachelier*, ſous la Banniere de *Pierre de Beaumont*, Seigneur de Charny, & mourut ſans alliance, environ l'an 1355, laiſſant pour principal héritier ſon frere.

2. GEOFFROI PAYEN, III. du nom, devenu Seigneur de Montpipeau, par la mort de ſon frere aîné : il fut du nombre des Seigneurs propoſés pour être donnés en ôtage au Roi d'Angleterre, pour l'exécution du traité de Bretigny de l'an 1360. Il mourut ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Marguerite de Vieux-pont*, laquelle ſe remaria avec *Adam le Brun*, Chevalier, Seigneur de Palaiſeau.

3, 4 & 5. BOCHART, RAOUL & RAOLIN PAYEN, morts en guerre, ſans hoirs.

6. AMAURY PAYEN, (auſſi nommé PEAN, ainſi que JEANNE, ſa ſœur, dans la Généalogie de *Rochechouart*), Chanoine de l'Egliſe de Chartres en 1353. Il devint Seigneur de Montpipeau, par la mort de tous ſes freres & même de ſa ſœur, pour leſquels, ainſi que pour ſes pere & mere, il fonda, vers l'an 1370, par acte paſſé devant *le Barbier*, Notaire à Orléans, un anniverſaire dans l'Egliſe de Saint-Laurent-des-Orgeries-lès-Orléans. Il donna, en 1380, ſa Terre de Montpipeau à *Jeanne d'Angle*, ſa niéce, en faveur de ſon mariage avec *Aimery de Rochechouart*, Chevalier, Seigneur de Mortemart; & mourut le dernier de ſa Famille, après l'an 1388.

7. & JEANNE PAYEN, auſſi nommée PEAN, mariée à *Guichard d'Angle*, Che-

valier, dont elle eut : — *Jeanne d'Angle*, donatrice d'Amaury Payen, ſon oncle, & ſeconde femme d'*Aimery de Rochechouart*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mortemart, &, à cauſe d'elle, de Montpipeau, qui a donné le nom à une branche de ſa poſtérité.

Les armes : *d'or, à ſix fuſées de gueules aboutées en roſe.*

PAYEN, en Normandie : Noble & ancienne Famille, qui ſe dit être une branche de la Maiſon de *Vaſſy*, une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Baſſe-Normandie.

Lors de la recherche de la Nobleſſe, faite par le Commiſſaire *Montfault*, en 1463, ſous le regne & par l'ordre de Louis XI, Jean Payen, Seigneur de Campagnolles, & Jean Payen, ſon frere, Seigneur de la Garanderie, dont il ſera parlé ci-après, prouverent, conjointement avec *Olivier de Vaſſy*, Seigneur de la Foreſt, & *Richard Mathias* ou *Maheas*, Seigneur de Carville, être tous deſcendus de *Guillaume Mathias* ou *Maheas*, frere puîné de Meſſire *Richard Mathias*, Chevalier, Seigneur & Baron de Vaſſy. *La Roque* dit auſſi, dans l'Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt*, que les Payen ſont une branche de la Maiſon de *Vaſſy*.

Quoi qu'il en ſoit, Jean Payen, Seigneur de la Garanderie, de la Pichonniere, & du Plantis, qui fit ſes preuves, comme on vient de le dire, avec ſon frere, épouſa Demoiſelle *Gillonne de la Broize*, dont il eut : — 1. Pierre Payen, Sieur du Plantis, allié à *N... Baura*, dont une fille, nommée — Jeanne, qui épouſa *N... de Taillefer*; — 2. Michel, marié, ſans poſtérité, à *Jeanne du Homme*; — 3. Guyon, qui ſuit; — 4. Guillaume, Prêtre; — 5. François, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 6. & Jean, Prêtre.

II. Guyon Payen, devenu l'aîné par la mort de ſes deux freres, épouſa Demoiſelle *Cécile le Foulon*, dont il eut : — Jacques, qui ſuit; — & Gilles, auteur de la branche de Beaulinge, rapportée ci-après.

III. Jacques Payen, tige des Seigneurs de Montchouet & de Saint-Sauveur, épouſa 1°. *Colaſſe de Rouſſel*; & 2°. Demoiſelle *N... de Meandrac*. Du premier lit vinrent : —— 1. François Payen, qui n'eut point de poſtérité de *N... Trochon de Chaſnay*; — 2. Gilles, Religieux Bénédictin; — 3. Martin, qui n'a point laiſſé de poſtérité; — 4. René, qui ſuit; & du ſecond lit : — 5. Jean, rapporté après ſon frere aîné; — 6. & Jacques, qui n'a pas eu de poſtérité.

IV. René Payen épouſa Demoiſelle *Renée de la Hautonniere*, de laquelle il eut :

V. René Payen, II. du nom, marié à Demoiſelle *Antoinette Fortin*, dont :

VI. René Payen, III. du nom, marié à *Jeanne Trochon*. Leurs enfans furent : — René, qui n'eut qu'une fille, morte aux Urſulines; — & Esther Payen, mariée à *Julien le Grand-de-Saint-Trey*.

Branche des Seigneurs de Saint-Sauveur.

IV. Jean Payen, fils de Jacques, & de Demoiſelle *de Meandrac*, ſa ſeconde femme, épouſa *Anne de la Hautonniere*, dont il eut :

V. Jacques Payen, Conſeiller au Parlement de Rouen, marié à Demoiſelle *N... Baudry*, de laquelle ſortirent : — 1. Charles Payen-de-Saint-Sauveur, dont la branche eſt éteinte; — 2. Nicolas; — 3. Jacques, qui ſuit; — 4. Pierre, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 5. Jean, dont la poſtérité ſera mentionnée enſuite; — 6. & un autre Jacques, dont les deſcendans ſont répandus en diverſes Provinces.

VI. Jacques Payen, troiſieme fils de Jean, & d'*Anne de la Hautonniere*, épouſa *Marguerite Gerard*, & en eut : — Jean-François, qui ſuit; — & André-Roger, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

VII. Jean-François Payen, Seigneur de Saint-Sauveur, épouſa *Jeanne-Marie*

de Carbonnel, de laquelle il eut : — 1, 2 & 3. NICOLAS, CLAUDE & AUGUSTE, morts jeunes ; — 4. & JACQUES, qui ſuit.

VIII. JACQUES PAYEN, Seigneur de Saint-Sauveur, s'eſt marié, en 1730, à *Geneviéve du Hamel-Ripault*, dont : — trois enfans, morts au berceau ; — & MARIE-RENÉE, qui vivoit en 1743 : on ignore ſi elle s'eſt mariée, & s'il y a eu d'autres enfans de ce mariage.

VII. ANDRÉ-ROGER PAYEN, frere puîné de JEAN-FRANÇOIS, s'eſt marié avec Demoiſelle *Renée-Jeanne de Carbonnel*, dont il a eu trois garçons, & quatre filles, tous morts en bas-âge, à l'exception d'une fille, mariée à Meſſire *Marc-Marie-Antoine des Iſles*, Seigneur de Cambernon.

Branche des PAYEN-DU-PONTCEL.

VI. PIERRE PAYEN, Sieur du Pontcel, quatrieme fils de JACQUES PAYEN, & de Demoiſelle *Baudry*, ſe maria à *Renée Gerard*, dont : — JACQUES-JEAN, qui ſuit ; — & cinq filles.

VII. JACQUES-JEAN PAYEN, Sieur du Pontcel, épouſa Demoiſelle *Marguerite de Gaallon*, de laquelle il eut : — CHARLES-PHILIPPE ; — & JACQUES-JEAN.

Branche DE LA GARANDERIE.

VI. JEAN PAYEN, Sieur de la Garanderie, cinquieme fils de JACQUES, Conſeiller au Parlement de Rouen, épouſa Demoiſelle *Louiſe de Gaallon-de-Doriere*, dont :

VII. CHARLES-SIMÉON PAYEN-DE-LA-GARANDERIE, marié à *Jeanne-Aimée de Vaufleury*. Il en eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2 & 3. NICOLAS & JEAN ; — 4. & JACQUES-FRANÇOIS, rapporté après ſon frere aîné ; — 5. & LOUISE-JEANNE.

VIII. FRANÇOIS PAYEN-DE-LA-FRENAYE a épouſé Demoiſelle *Marie Taurin*, dont ſont iſſus : — 1. PIERRE-REMI ; — 2. JEAN PATIENT ; — 3. CHARLES-ANTOINE ; — 4 & 5. & deux filles, MARIE & JEANNE.

VIII. JACQUES-FRANÇOIS PAYEN, troiſieme fils de CHARLES-SIMÉON, & de *Jeanne-Aimée de Vaufleury*, s'eſt marié à *Anne-Antoinette de Gaallon-de-Doriere*, dont : — FRANÇOIS PAYEN, né en 1736.

Branche des Seigneurs de BEAULINGE, NOYANT, CHAVOY & MEZIERES.

III. GILLES PAYEN, Seigneur de Beaulinge, Chavoy, Noyant & Mezieres, ſecond fils de GUYON, & de *Cécile le Foulon*, épouſa, en 1544, *Marie-Bonnart*, dont il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JULIEN, Seigneur de Noyant, — 3. & JACQUES, Seigneur des Bruttes.

IV. PIERRE PAYEN, Seigneur de Beaulinge, eut de ſon mariage, contracté en 1578, avec *Anne le Roy* :

V. LÉONARD PAYEN, Seigneur de Beaulinge, qui épouſa, en 1603, *Marguerite de la Broize*, dont ſortirent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PIERRE, auteur de la branche de Noyant, rapportée ci-après ; — 3 & 4. FRANÇOIS & JULES, morts au ſervice ſans poſtérité.

VI. JEAN PAYEN, Seigneur de Beaulinge, eut de *Renée de Gouvais*, ſon épouſe ; — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & LOUIS-ROBERT, mort au ſervice, ſans enfans.

VII. FRANÇOIS PAYEN, Seigneur de Beaulinge, épouſa *Marie Chevalier*, dont : — CLAUDE-BERNARD, qui ſuit ; — & FRANÇOIS PAYEN-DE-LA-VARANGERE, mort ſans enfans mâles, & qui n'eut qu'une fille Religieuſe.

VII. CLAUDE-BERNARD PAYEN, Seigneur de Beaulinge, s'eſt marié avec Demoiſelle *Françoiſe Ernauld de Benaudeville*, dont : — JEAN-CHARLES, qui ſuit ; — & JEAN, qui n'étoit point marié en 1743.

VIII. JEAN-CHARLES PAYEN-DE-BEAULINGE s'eſt marié à *Marguerite Pinſon*, dont ſont ſortis : — LOUIS-JEAN, & pluſieurs filles.

Branche des Seigneurs de NOYANT.

VI. PIERRE PAYEN, Seigneur de Refuveille, de Chavoy & de Noyant, ſecond fils de LÉONARD, & de Demoiſelle *Marguerite de la Broize*, épouſa Demoiſelle *Hélene Vivien de la Champagne*, dont : — 1. ALEXANDRE, Curé de Chavoy ; — 2. RENÉ, Curé de Luot ; — 3. PIERRE ; — 4. & BRUNO-PIERRE, qui ſuit.

VII. BRUNO-PIERRE, Seigneur de Noyant & de Chavoy, Capitaine de Vaiſſeau, Chevalier de Saint-Louis, épouſa 1°. *Catherine-Jeanne le Moine* ; & 2°. *Louiſe Duval*. Du premier lit ſont ſortis : — 1. PIERRE-JACQUES, qui ſuit ; — 2. GILLES-AUGUSTIN, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné ; — 3. ESTHER-ROLLAND, auſſi rapporté ci-après ; — 4. PIERRE-BENOÎT, appellé *le Chevalier de Chavoy*, Major de la Louiſianne, mort à Avranches en 1765, ſans poſtérité après avoir été marié à Demoiſelle *Anne du Manoir* ; & du ſecond lit : — 5. PAUL-RENÉ ; — 6. & PIERRE, dont la poſtérité ſera rapportée après celles de ſes freres.

VIII. PIERRE-JACQUES PAYEN-DE-NOYANT, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi au Canada, a épouſé Demoiſelle *Catherine d'Aillebon-de-Mautet*, dont : — PIERRE-LOUIS, mort au ſervice en 1760 ; — & N... mariée à *N... de Repentigny*.

VIII. GILLES-AUGUSTIN PAYEN, ſecond fils de BRUNO-PIERRE, & de *Catherine-Jeanne le Moine*, appellé *le Chevalier de Noyant*, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi à la Louiſianne, a épouſé Demoiſelle *Jeanne du Manoir*, de laquelle il a : — 1. JEAN-BATISTE-PAYEN-DE-NOYANT, Capitaine de Cavalerie, réformé à la paix de 1762, marié, en 1766, à Demoiſelle *Catherine de la Freniere* ; — 2. PIERRE BENOÎT, mort en bas-âge ; — 3. LOUIS-ROLLAND PAYEN-DE-NOYANT, Enſeigne de Vaiſſeau en 1763 ; — 4. & MARIE-ANNE-JEANNE PAYEN, mariée à Meſſire *Mallet de Puyvalliers*, Enſeigne de Vaiſſeau.

Branche de CHAVOY.

VIII. ESTHER ROLLAND PAYEN, Seigneur de Chavoy, troiſieme fils de BRUNO-PIERRE, & de *Catherine-Jeanne le Moine*, Capitaine de Vaiſſeau, enſuite Lieutenant au Corps Royal d'Artillerie, Commiſſaire ordinaire d'Artillerie, a épouſé Demoiſelle *Anne-Françoiſe Arthur de la Villarmois*. Il eſt mort en Novembre 1769, & a laiſſé : — 1. N..., qui ſuit ; — 2. N..., Officier au Régiment de Lyonnois ; — 3. & N... DE CHAVOY.

IX. N... PAYEN-DE-CHAVOY, Seigneur de Chavoy, s'eſt marié à *N... de Verdun*, fille de *N... de Verdun-de-la-Cour-du-Bois*, Seigneur de Cormevay, & de *N... de Gouin*, Dame de Montgottier. Il a de ſon mariage une fille, vivante en 1770.

Branche de MEZIERES.

VIII. PIERRE PAYEN, fils de BRUNO-PIERRE, & de ſa ſeconde femme *Louiſe Duval*, a épouſé *Anne de la Houſſaye*, de laquelle ſont ſortis : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS ; — & trois filles, dont une de l'Ordre de Saint-Auguſtin, & Supérieure de l'Hôpital Royal d'Avranches.

IX. JACQUES PAYEN-DE-MEZIERES, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Briqueville, s'eſt établi à Cambray, & a des enfans de ſon mariage.

Branche de LA MITAUDIERE.

II. FRANÇOIS PAYEN, cinquieme fils de JEAN, Seigneur de la Garanderie, & de *Gillonne de la Broize*, eut pour fils :

III. DENIS PAYEN, Seigneur de la Mitaudiere, qui épouſa *Anne le Rogeron*, d'une ancienne Famille noble de Normandie, éteinte, dont :

IV. FRANÇOIS PAYEN, Seigneur de la Mitaudiere, marié à *Marguerite d'Auray*,

de l'ancienne Maiſon de *Saint-Poix*, Diocèſe d'Avranches, qui ſubſiſte avec éclat, de laquelle il eut :

V. Jean Payen, Seigneur de la Mitaudiere, demeurant dans l'Election de Mortain, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *de Chamillart* en 1666, & n'eut que des filles, mariées à Paris.

Toutes ces différentes branches portent pour armes : *d'argent, à trois tourteaux de ſable, poſés 2 en chef & un en pointe ; le premier à droite chargé d'une roſe d'or.* Pour ſupports : *deux athletes, & un en cimier.* Deviſe & cri de guerre : In arduis fortior.

On trouve dans l'Iſle de France pluſieurs branches de Payen, originaires de Normandie, qui, par tranſmutation, ou changement d'émaux, comme cadets, portent : *d'azur, à trois beſans d'or.* Supports : *deux athletes, & un en cimier.* Deviſe & cri de guerre : In arduis fortior.

Une de ces branches a embraſſé le parti de la Robe ; elle s'eſt alliée aux Maiſons d'*Eſtrées*, de *Lyonne*, de *Feron*, de *Chaulnes*, de *le Maître*, &c. Ils ont une Chapelle dans l'Egliſe des Filles de Saint-Thomas, rue Vivienne à Paris.

La premiere branche qui s'eſt établie à Paris a pour ſouche Payen-de-la-Chauffraye, en 1420. C'eſt de lui qu'eſt deſcendu Guillaume Payen, qui fit bâtir les maiſons de la rue Payenne, à laquelle il donna ſon nom.

Les plus anciens Auteurs de Normandie font mention des Seigneurs du nom de Payen, qui tous ont tenu le plus haut rang dans cette Province.

Thibaut Payen, Comte de Giſors, fut dans le XI^e^, ſiécle à la conquête de la Terre-Sainte, avec d'autres Seigneurs Normands, ſous *Robert de Courterade*, & *Godefroi de Bouillon.*

Payen-de-Montmuse commandoit l'armée de Richard, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

On en trouve à chaque ſiécle de diſtingués. La Chapelle aux Payen, au Château de Vire, eſt fondée depuis plus de 500 ans.

On voit ſur la muraille de la Chapelle du Tréſor au Mont-Saint-Michel, dans l'aîle droite, le nom & les armes d'un Payen, qui, en 1400, aida à conſerver cette Place contre les Anglois. Les armes des différens nobles qui s'y conſervent, ſont une preuve de l'ancienneté & de la valeur des Gentilshommes qui s'y porterent volontairement.

Payen-de-la-Lande-Vaumont étoit une branche que l'on croit éteinte, & qui étoit ſéparée des autres, ainſi que celle des Payen-de-Cardeu, long-tems avant la recherche de *Montfault.*

* PAYENS, en Champagne : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1665, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 17 & 21 Août ſuivant, en faveur de

François-Michel Colbert, Meſtre-de-Camp du Régiment de Berri, Cavalerie, Maître-d'Hôtel de la Reine, en ſurvivance, en 1681, & Inſpecteur-Général de la Cavalerie en 1691, tué d'un coup de canon au ſiége de Furnes le 5 Janvier 1693. *Voyez* Colbert.

PAYNEL : C'étoit, ſans contredit, une des plus anciennes Maiſons de la Province de Normandie, qui a de tout tems poſſédé la Terre de Hambie, ſituée dans le Bailliage du Cotentin, ſur les bords de la Mer.

Orderic Vitalis parle de Guillaume Paynel, Sire de Hambie, Chevalier, qui fut, avec le Duc *Guillaume le Bâtard*, en 1066, à la conquête du Roi d'Angleterre. Il mourut en 1087, laiſſant : — Gervais, qui ſuit ; — & Geoffroi Paynel, Chevalier, dont nous donnerons une notice à la fin de cette Généalogie.

Gervais Paynel, Sire de Hambie, en 1093, épouſa *Philis de Dudeley*, fille & héritiere d'*Altheſſon de Dudeley*, Sire de Somrery, Baron de Dudeley, dont il eut :

Guillaume Paynel, II. du nom, Sire de Hambie, qui ſigna à la Charte de Henri I,

Henri I, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye de Saint-Evroult, en 1118. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. Fouques, qui ſuit; — 2. Amaurie, femme de *Raoul de Neufbourg*, Baron d'Aſnebec; — 3. & Luce, mariée à *André*, Seigneur *de Vitré*.

Fouques Paynel, I. du nom, Sire & Baron de Hambie, paſſa de Normandie en Angleterre en 1170, mourut en 1182, & laiſſa de la Dame *de Brehal*, ſon épouſe : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Hugues, Seigneur de Hauterive & de Fontenay-le-Paynel en 1210, marié, vers l'an 1230, à *Alix d'Achey*, fille de *Jean*, II. du nom, Sire *d'Achey*, & de *Marie de Chaources*, dont — Thomas Paynel, Baron de Hauterive en 1270, qui vendit à *Pierre*, Comte *d'Alençon* & du Perche, ſa Baronnie de Hauterive. Sa poſtérité nous eſt inconnue; — 3. & Raoul Paynel, Chevalier-Banneret en 1203, qui aſſiſta à l'accord fait à Rouen, entre les Laïcs & le Clergé, en 1205.

Guillaume Paynel, III. du nom, Sire de Hambie & de Brehal en 1185, épouſa *Philippe*, ou ſelon d'autres, *Jeanne de Courcy*, dont il eut : — 1. Fouques, qui ſuit; — 2. Guillaume, Seigneur de Briqueville-ſur-Mer, mort ſans hoirs; — 3. Jean, Chanoine de l'Egliſe du Mans; — 4. Philippine, femme du Seigneur *de la Champagne*; — 5. Tiphaigne, épouſe, en 1236, de *Jean de Villiers*, Baron de Coulonces, fils d'*Enguerrand*, Seigneur de Villiers ſur-Port, & d'*Iſabeau de Coulonces*; — 6. & Mahaud, femme de *Robert*, Sire *de Briqueville*, fils de *Guillaume*, Sire *de Briqueville*, & de *Mathilde de Courcy*.

Fouques Paynel, II. du nom, Baron de Hambie, Seigneur d'Orville, de Brehal, du Meſnil-Roger, de la Haye-Paynel, Tanville, Langrone, Botcel, Heugueville, &c. fut député, avec pluſieurs autres Chevaliers, pour informer des droits des Ducs de Normandie ſur le Clergé, en 1205. Il aſſiſta enſuite à l'Echiquier tenu à Caen ès années 1207 & 1224, & eut pour femme, *Jeanne de Bigars*, héritiere de Fumechon, dont vinrent : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Jeanne, femme de *Raoul de Creuilly*, fils de *Richard*, III. du nom, Sire *de Creuilly*, & d'*Iſabeau de Tillieres*; — 3. Nicole, femme de *Raoul de Villiers*, Baron de Coulonces, fils de *Guillaume de Villiers*, Baron de Coulonces, & d'*Aliénore de Vitré*; — 4. & Agnès, morte fille.

Guillaume Paynel, IV. du nom, Baron de Hambie, de la Haye-Paynel, &c. épouſa, en 1265, *Jeanne de Norgot*, & en eut : — 1. Fouques, qui a continué la poſtérité, mentionné ci-après.

2. Olivier, Baron de Moyon, marié, en 1320, à *Iſabeau de Mailly*, dont : — (a) Olivier, dont nous allons parler; — (b) Guillaume, Chevalier; — (c) & Jeanne, mariée, en 1343, avec *Pierre de Mathefelon*, Seigneur de Duretal, fils de *Thibaut de Mathefelon*, & de *Béatrix de Dreux*, ſa ſeconde femme. — Olivier Paynel, II. du nom, fils d'Olivier, Baron de Moyon, épouſa, en 1380, *Iſabelle de Meulan*, Dame de Milly en Gatinois, fille de *Valeran de Meulan*, Baron de Neufbourg, & de *Jeanne de Bouville*, dont — Guillaume Paynel, Sire de Milly & de Concreſſant, qui épouſa *Marie de Harcourt*, héritiere de la Terre de Beaumeſnil vers 1400, fille de *Robert de Harcourt*, IV. du nom, Baron de Beaumeſnil. De cette alliance vint — Marie Paynel, femme de *Guillaume de Tournebu*, Seigneur de Marbœuf & de Blangy, auquel elle porta la Baronnie de Beaumeſnil; mais *Jean de Tournebu* la vendit, en 1458, à *Jean de Lorraine*, Comte de Harcourt. Elle eſt reſtée dans cette Maiſon juſqu'à *Charles de Lorraine*, Duc d'Elbœuf, qui vendit cette Baronnie à *Jacques le Conte*, Baron de Nonant, par contrat du 1 Juillet 1604, qui depuis la fit ériger en *Marquiſat*.

Guillaume Paynel, IV. du nom, eut encore de *Jeanne de Norgot*, ſon épouſe, pour enfans : — 3. Guillaume Paynel, Seigneur de Fumechon, qui fut, avec ſon frere aîné, au voyage de Mer en 1295; — 4. & Marie, femme de *Ferrand de Brucourt*, Chevalier.

Fouques Paynel, III. du nom, Baron de Hambie & de la Haye-Paynel, fut, avec Guillaume Paynel, Seigneur de Fumechon, ſon frere, du nombre des Chevaliers, qui ſuivirent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, à ſon voyage

de Mer, en 1295, & eut de ſon mariage avec *Agnès de Chantelou*, fille & héritiere de *Robert*, Seigneur *de Chantelou* : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. FOUQUES, Seigneur de Chantelou, mort ſans lignée ; — 3. RAOUL, Seigneur de Cucuras, Chevalier, en 1352 ; — 4. ROBERT, Evêque de Nantes en 1360 ; — 5. JEAN, Archidiacre de Penthiévre ; — 6. GUILLAUME, Chanoine d'Avranches ; — 7. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de Briqueville, rapportée ci-après ; — 8. JEANNE, femme *de Raoul de Meulan*, Sire de Courſeulles ; — 9. MARIE, femme de *Jean de Villiers*, Seigneur du Hommet ; — 10. ALIX, Abbeſſe de Maubuiſſon près Pontoiſe ; — 11. ANNE, Prieure de l'Abbaye de la Trinité de Caen ; — 12. & LOUISE, Religieuſe au même Monaſtere.

GUILLAUME PAYNEL, V. du nom, Baron de Hambie, de la Haye-Paynel & d'Ollonde, épouſa *Jeanne Bertran*, fille de *Robert*, Sire de Briquebec, & de *Marie de Sully*, dont : — 1. JEAN, Seigneur de Hambie & de Briquebec, marié à *Marie Bertran*, Vicomteſſe de Fauguernon, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Cucuras, mort ſans hoirs ; — 4. BERTRAND, Seigneur d'Ollonde, marié à *Jeanne de Garencieres*, fille d'*Yon*, Seigneur *de Garencieres*, & de *Marie Bertran*. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, laiſſant : — JACQUES, dont nous allons parler ; — & JEANNE, femme de *Louis d'Eſtouteville*, Seigneur du Bouchet, fils de *Robert d'Eſtouteville*, Seigneur du Bouchet, & de *Robine de Saint-Briſſon*. JACQUES PAYNEL, Seigneur d'Ollonde en 1441, épouſa *Jeanne Leiſeaux*, dont deux filles, ſçavoir : — PHILIPPE PAYNEL, Dame d'Ollonde, femme de *Gui*, Seigneur *de Mareuil*, en 1484 ; — & MARGUERITE, qui vivoit en 1500. Cette PHILIPPE PAYNEL fut mere de — *Françoiſe de Mareuil*, Dame d'Eſcouché, épouſe de *Philippe de Harcourt*, Chevalier, à qui elle porta la Terre d'Eſcouché ; — & de *Marguerite de Mareuil*, Dame d'Ollonde, mariée, en 1493, à *François Bouchard-d'Aubeterre*, qui eut pour fille — *Eliſabeth Bouchard d'Aubeterre*, Dame d'Ollonde, femme de *Jacques de Harcourt*, frere puîné de *Philippe de Harcourt*. C'eſt par ces deux alliances que les Terres d'Eſcouché & d'Ollonde ſont entrées dans la Maiſon de *Harcourt*.

GUILLAUME PAYNEL, V. du nom, eut encore de *Jeanne Bertran*, ſon épouſe, deux filles, ſçavoir : — 5. AGNÈS PAYNEL, mariée à *Robert le Baveur*, Baron de Tillieres, fils de *Gui de Garencieres*, dit *le Baveur*, Baron de Tillieres, & de *Jeanne le Conte* ; — 6. & JEANNE PAYNEL, mariée 1°. avec le Seigneur *de Fontenay* en Bretagne ; & 2°. à *Robert Malet*, Sire de Graville, fils de *Jean*, III. du nom, & de *Léonore de Châtillon*.

GUILLAUME PAYNEL, VI. du nom, Baron de Hambie & de Briquebec, après la mort de ſon frere aîné, eſt mis dans le rôle des Seigneurs ayant des Compagnies de Gendarmes, en 1382 ; & dans le compte de *Jean le Flament*, Tréſorier des Guerres, avec JEAN & HENRI PAYNEL, ſes couſins, en 1387. Il épouſa JEANNE PAYNEL, Dame de Moyon, ſa couſine, fille & héritiere d'OLIVIER PAYNEL, Baron de Moyon, & de *Jeanne de Meulan*, & en eut : — 1. GUILLAUME, VII. du nom, Baron de Hambie, de Briquebec & de Moyon, mort ſans alliance, ſuivant *Piganiol de la Force* ; mais quelques *Mémoires* diſent qu'il épouſa *Marguerite d'Avaugour*, fille de *Henri*, III. du nom, Sire *d'Avaugour*, & de *Marie de Beaumont* : il n'en eut point d'enfans ; — 2. FOUQUES, qui ſuit ; — 3. NICOL, rapporté après ſon aîné ; — 4. JEAN, Seigneur du Menil-Serrant & de Saint-Clair-en-Auge, en 1414, mort ſans hoirs ; — 5. JEANNE PAYNEL, femme de *Jean Teſſon*, Seigneur du Grippon ; — 6. & JACQUELINE, mariée 1°. à *Pierre*, Seigneur *d'Orgemont* & de Mery ; & 2°. à *Jean de Fagel*, Vicomte de Breteuil, fils de *Guillaume*, Vicomte de Breteuil, & de *Marie de Châtillon*.

FOUQUES PAYNEL, IV du nom, Baron de Hambie & de Briquebec, après la mort de ſon frere aîné, fut Capitaine du Fort de Saint-James de Beuvron en 1390, & épouſa, en 1398, *Marguerite de Dinant*, fille du Seigneur de Châteaubriant, dont il eut, pour fille unique, — JEANNE PAYNEL, Dame de Hambie & de Briquebec, fiancée, en 1416, avec *Gilles de Laval*, Baron de Rais, Maréchal de France ; mais elle mourut un jour avant ſes noces.

NICOL PAYNEL, Seigneur de Chantelou, puis de Hambie & de Briquebec,

après la mort de ſes freres & de ſa niéce, épouſa *Jeanne de la Champagne*, Baronne de Gacé, fille de *Jean de la Champagne*, Seigneur d'Avrilly, & d'*Agnès de Meſle*, Dame de Gacé, dont il n'eut auſſi, pour fille unique, que — JEANNE PAYNEL, Dame de Hambie, de Briquebec, Moyon, de Chantelou & de Gacé, qui fut la plus riche héritiere de ſon tems, & qui porta tous ces grands biens en mariage à *Louis d'Eſtouteville*, Seigneur d'Eſtouteville & de Vallemont, Grand-Bouteiller de France.

Branche de BRIQUEVILLE.

NICOLAS PAYNEL, Seigneur de Briqueville-ſur-Mer, ſeptieme fils de FOUQUES, III, du nom, & d'*Agnès de Chantelou*, épouſa, en 1396, *Jacqueline de Varennes*, veuve de *Raoul Teſſon*, Seigneur du Grippon, dont:

NICOL PAYNEL, Seigneur de Briqueville-ſur-Mer, marié à *Jeanne de Hunckerke*, en Bretagne, de laquelle vint, pour fils unique:

JEAN PAYNEL, Seigneur de Briqueville-ſur-Mer, qui épouſa *Jeanne de Cambray*, & en eut:

GUILLAUME PAYNEL, Seigneur de Briqueville, marié à *Marie de Vieuxpont*, fille de *Laurent de Vieuxpont*, & de *Marie de Huſſon*, dont:

JACQUES PAYNEL, Seigneur de Briqueville, qui épouſa, en 1463, *Marie Martel de Bacqueville*, de laquelle ſortit:

JACQUES PAYNEL, II. du nom, Seigneur de Briqueville, marié à *Joachine de Varignies*, qui lui donna pour fils & ſucceſſeur:

RENÉ PAYNEL, Seigneur de Briqueville, qui s'allia avec *Jeanne du Meſnildo*. Nous ignorons s'il en eut poſtérité.

Branche de HUNTLEY.

GEOFFROI PAYNEL, ſecond fils de GUILLAUME, I. du nom, Sire de Hambie, fut créé *Comte de Huntley* par GUILLAUME-*le-Roux*, Roi d'Angleterre, & eut pour fils:

HUGUES PAYNEL, Chevalier, dit *Aux-Blanches-Mains*, Comte de Huntley, Sénéchal du Royaume d'Angleterre, lequel ne laiſſa qu'une fille unique:

AMICIE PAYNEL, femme, en 1153, de *Robert de Meulan*, dit *le Boſſu*, Comte de Leiceſter, Sénéchal & Grand-Maître du Royaume d'Angleterre, & de Normandie.

Il y avoit encore pluſieurs branches de ce nom établies en Angleterre, qui même avoient changé d'armes, & avoient pris *deux léopards*. On voit une Charte de GUILLAUME PAYNEL, pour le Prieuré de Saint-Nicolas de Drax, où RAOUL PAYNEL, *Hugues du Bois* & autres, ſont témoins. FOUQUES PAYNEL adreſſe une Charte à *Roger*, Archevêque d'Yorck, faiſant des fondations au même Prieuré de Drax, du conſentement de *Leſſeline*, ſon épouſe. — Il eſt fait mention, dans une Charte d'*Enerie de Romeilly*, d'un *Robert de Gaut*, & d'ALIX PAYNEL, ſon épouſe. — Un ADAM PAYNEL eſt témoin à une Charte d'*Agnès*, fille de *Vautier d'Eſcot*. — GERVAIS PAYNEL & *Iſabelle*, Comteſſe *de Northampton*, ſon épouſe, firent une Charte pour l'Egliſe de Saint-Martin de Neuport, où il eſt parlé de FOUQUES PAYNEL, ſon ayeul, de RAOUL PAYNEL, ſon pere, de GUILLAUME PAYNEL & autres, ſes prédéceſſeurs. — Dans une Charte de FOUQUES PAYNEL, pour l'Egliſe de Bourgewalter, de Sommerſet, il eſt parlé de GUILLAUME PAYNEL, ſon pere, de *Julienne de Brahantune*, ſa mere, d'*Ade*, ſa femme, de GUILLAUME & FOUQUES PAYNEL, ſes fils, de JULIANE & de CHRISTINE PAYNEL, ſes filles; à laquelle Charte furent témoins GUILLAUME PAYNEL, ſon frere, *Etienne* & *Albert de Brahantune*. Dans une Charte du même FOUQUES PAYNEL, pour l'Egliſe Notre-Dame de Neuport, ſont témoins GERVAIS PAYNEL, la Comteſſe *Iſabelle de Northampton*, ſon épouſe, ROBERT PAYNEL, leur fils, & GUILLAUME PAYNEL, frere dudit FOUQUES. — Il y a deux Chartes de HAUVISE PAYNEL (ſœur de GERVAIS PAYNEL), la premiere, comme femme de *Roger de Berkele*, & la ſeconde Charte, étant alors femme de *Jean Sumery*. — GUILLAUME PAYNEL ſigne à une

Charte où Fouques Paynel-de-Brantome, ſon pere, fait une donation à *Guillaume de Brinere*. Enfin dans une Charte donnée à Neuport en 1187, pour les Moines de Tixfordt, Gervais Paynel fait des fondations pour l'ame de Robert Paynel, ſon pere; à cette Charte ont ſigné, comme témoins, Fouques & Guillaume Paynel, freres, avec Guillaume & Bernard Paynel, ſon fils. Ces notices de Chartes que nous venons de donner, d'après *Piganiol de la Force*, font connoître en quelle conſidération étoient les Paynel d'Angleterre en ce Royaume.

Quant aux Paynel, établis en Normandie, outre la filiation que nous avons donnée, on trouve encore Marie Paynel, veuve de *Guillaume de Tournebu*, en 1360. — Henri, Jean & Nicolas Paynel, ſont mentionnés dans un compte de *Guillaume d'Enfernet*, Tréſorier des Guerres, l'an 1382, & dans un autre de l'an 1383. — Jean Paynel étoit Chevalier-Banneret ſous le Roi Philippe-Auguste, l'an 1205. — Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois en 1423, eſt un Paynel. Dans l'Echiquier de l'an 1453, il eſt fait mention de la Damoiſelle, femme d'Alain Paynel, Seigneur de la Morliere, & de Guillaume Paynel, héritier de *Guillemette*, ſa mere.

Les armes: *d'or, à deux faſces d'azur, à l'orle de neuf merlettes de gueules.*

* PAYS-BAS. Ces Provinces, qui ont été la premiere demeure des François après qu'ils eurent paſſé le Rhin, ſont remplies d'une grande & illuſtre Nobleſſe, qui ne s'eſtime pas moins que beaucoup de Têtes couronnées; quelques-unes ont poſſédé en titre des Principautés de ces belles Provinces: celles qu'on y diſtingue depuis long-tems, ſont les Maiſons de *Ligne*, d'*Aremberg*, d'*Arſchot*, de *Bergh*, de *Rubempré* & *Weſterloo*, d'*Egmond*, de *la Marck*, de *Bournonville*, de *Croy*, de *Horn*, de *la Tour-Taxis*, & pluſieurs autres, dont il y en a d'origine Françoiſe, & preſque toutes ont eu des alliances avec beaucoup de Maiſons ſouveraines.

PAZERY, en Provence.

François Pazery, reçu Secrétaire du Roi le 15 Octobre 1702, ſe maria avec *N... de Ravel*, ſœur de *Pierre*, de la ville de Marſeille, dont, entr'autres enfans:

Pierre-Claude Pazery, Seigneur de Thorame-la-Haute, habile Juriſconſulte, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du Pays ès années 1722, 23, 32 & 1733. Il a laiſſé de ſon mariage avec *Marguerite de Cavaillon*, fille de *Pierre*, Conſeiller du Roi en la Sénéchauſſée d'Aix: — Pierre-Simphorien; — un autre fils, Avocat au Parlement; — & pluſieurs filles, dont deux ont été mariées dans les Familles d'*Aſtier* & d'*Eymar-de-Nans*.

Les armes: *d'azur, à la croix d'or, cantonnée au 1 & 3, de deux étoiles de même.*

PAZZI: Maiſon originaire de Florence, qui a produit pluſieurs grands hommes.

François Pazzi fut un des principaux Chefs de la conſpiration contre les *Médicis*. — Côme Pazzi fut Archevêque de Florence en 1508. — Madelene Pazzi, Religieuſe Carmelite, morte en 1607, fut béatifiée par le Pape Urbain VIII, en 1626, & canoniſée, en 1669, par le Pape Clément IX. Voyez *Moréri*.

PÉAN, en Orléanois.

Amaury Péan, Ecuyer, Seigneur de Soignolles, Paroiſſe de Theillaye-le-Peneux en Beauce, eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

Denis Péan, Ecuyer, Seigneur de Soignolles, qui prit à vie des terres du Chapitre de Saint-Aignan d'Orléans, par bail de l'an 1481. Il épouſa *Jeanne de Viellart*, & en eut:

Jean Péan, Ecuyer, Seigneur de Corbichon, marié à *N... Hattot*, dont:

Jean Péan, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour, en la Paroiſſe de

Saint-Sigiſmond, qui épouſa, par contrat du 15 Juin 1552, *Françoiſe Marcelot*, Dame de la Cour Gauthier, & en eut, entr'autres enfans : —— PAUL, Seigneur de la Cour Gautier & de Fay-aux-Loges, Gentilhomme Ordinaire de la Maiſon du Roi, Maréchal-de-Camp, mort âgé de 100 ans, n'ayant laiſſé de ſes deux femmes que trois filles, non mariées, — & ÆNEAS, qui ſuit.

ÆNEAS DE PÉAN, Chevalier, Seigneur de Corbichon, épouſa, par contrat du 17 Janvier 1595, *Marguerite de Foyal*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, & de *Jeanne Aucoih*, Dame de Fay-aux-Loges, dont, entr'autres enfans :

JACQUES DE PÉAN, Chevalier, Seigneur de Vervillon, &c. qui s'allia avec *Marie de la Porte*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Poullaine, (fils d'*Amador de la Porte*, Seigneur d'Iſſertieux en Berri), & de *Madelene de Courault*, dont il a eu des enfans.

Les armes : *d'azur, à deux épées d'argent miſes en pal, la pointe en-bas.*

* PECHPEIROU : Village avec une petite Paroiſſe, entre Cahors & Lauzerte, appartenant au Baron de Beaucaire, aîné de la Maiſon de PECHPEIROU. C'étoit anciennement une Ville, dont on trouve encore des veſtiges conſidérables, avec les fondemens du Château reſtés en leur entier.

Le plus ancien Seigneur DE PECHPEIROU, dont on ait connoiſſance, eſt GAILLARD, I. du nom, qui vivoit au commencement du XIII^e^ ſiécle, que l'on croit avoir fait bâtir une Ville & un Château, qui prirent dans la ſuite ſon nom.

La branche aînée de cette Maiſon, marquée entre les plus nobles de la Province du Quercy, ſubſiſte dans JEAN-ANTOINE, Seigneur DE PECHPEIROU, Baron de Beaucaire, qui épouſa, en 1708, *Marie-Thérèſe de la Roche-de-Genſac*, de la Maiſon de Fontenilles, dont ſont iſſus : — FABIEN & GILLES-GERVAIS DE PECHPEIROU, morts ; le dernier, décédé le 1 Janvier 1776.

Les Seigneurs *de Guitaud* ſont une branche de cette Maiſon : ils ont pour auteur PONS DE PECHPEIROU, (ſecond fils de HENRI), marié, le 13 Février 1596, à *Françoiſe de Comenge*, fille & unique héritiere de *François de Comenge*, Seigneur de Guitaud, & de *Catherine de Tougés*, à condition que celui des enfans qui jouiroit des biens de ladite *de Comenge*, porteroit, lui & les ſiens, à perpétuité, le nom & les armes de *Comenge*, ajoutés à celles de PECHPEIROU.

La poſtérité de PONS DE PECHPEIROU ſubſiſtoit dans LOUIS-ATHANAS DE PECHPEIROU-COMENGE, Comte de Guitaud, né en 1678, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom en 1702, puis de celui de Rouergue en 1706, Brigadier le 29 Mars 1710, Inſpecteur-Général d'Infanterie en 1712, Maréchal-de-Camp le 1 Février 1719, Lieutenant-Général le 1 Août 1734, mort le 10 Juillet 1748, dans la 70^e^ année de ſon âge. Il étoit fils de GUILLAUME DE PECHPEIROU-DE-COMENGE, Comte de Guitaud, mort Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit le 27 Décembre 1685, & d'*Eliſabeth-Antoinette de Verthamont*, ſa ſeconde femme ; & avoit épouſé, le 19 Septembre 1719, *Eliſabeth-Madelene de Chamillart*, fille de *Clément*, Seigneur de Villatte, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Madelene-Bénigne de Luſſé*, dont, entr'autres enfans :

N... DE PECHPEIROU-COMENGE, appellé *le Marquis de Guitaud*, qui, après avoir été Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, acheta, en Septembre 1754, le Guidon des Gendarmes Anglois, & paſſa, le 5 Août 1758, à celui des Ecoſſois. Il étoit, en 1760, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne, dits depuis de Berri, & eſt mort de la petite-vérole, à Paris en Janvier 1763.

Sa ſœur, MARIE-MADELENE DE PECHPEIROU-COMENGE, a épouſé, le 9 Juillet 1754, *Jean-Charles-François*, Comte *de Lavaulx*.

LOUIS-ATHANASE DE PECHPEIROU-COMENGE, Comte de Guitaud, leur pere, avoit pour frere —— ANTOINE-CYPRIEN DE PECHPEIROU-GUITAUD, Prêtre &

Doyen de l'Eglise de Tours, Docteur en Théologie à Valence en Dauphiné, mort à Tours à la fin de Novembre 1736, âgé d'environ 53 ans; — & pour sœurs FRANÇOISE-MÉLANIE DE PECHPEIROU-DE-COMENGE-DE-GUITAUD, appellée *Mademoiselle d'Espoisses*, morte à Paris le 9 Mai 1742, âgée de 60 ans.

Les armes de la Maison de PECHPEIROU sont : *d'or, au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules.* La branche de Guitaud portoit : *écartelé au* 1 *&* 4 DE PECHPEIROU; *&* 2 *&* 3 DE COMENGE.

Voyez, pour la Généalogie de cette Maison, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, p.* 207, *& Moréri, Tome VIII*, édition de 1759.

PECOIL, à Lyon.

CLAUDE PECOIL, Prévôt des Marchands à Lyon, acheta la Seigneurie de Septemme en Dauphiné, qui avoit été érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1686, enregistrées au Parlement de Dauphiné le 9 Septembre suivant, en faveur de *Camille d'Hostun-de-la-Tivoliere*, Comte, puis Duc de Tallard. CLAUDE PECOIL mourut le 14 Décembre 1719, âgé de 93 ans, ayant eu de son mariage :

CLAUDE PECOIL, Marquis de Septemme, Maître des Requêtes mort avant son pere. Il avoit épousé *Catherine-Marie le Gendre*, morte en Novembre 1749, dont : — CATHERINE-MADELENE PECOIL, mariée, le 15 Octobre 1720, à *Charles-Louis-Timoléon de Cossé*, sixieme Duc de Brissac. Leur fille unique, — *Catherine-Françoise-Charlotte de Cossé*, née le 14 Juin 1726, a épousé, le 25 Février 1737, *Louis de Noailles*, Duc d'Ayen.

Les armes : *fascé d'or & de sable.*

* PEGUILHAN ou PEGULAN *de Belbeze-de-Larbousl*, écrit dans les titres latins *de Pegulano & Pegulhano* : Maison d'ancienne Chevalerie, l'une des premieres du pays de Comminges, Châtellenie de l'Isle en Dodon, où sont situés les Château & Seigneurie de son nom.

La branche aînée des Seigneurs DE PEGUILHAN a fini au commencement du XIII^e^ siécle, que la Terre & Baronnie de PEGUILHAN étoit possédée, par indivis, par le Comte *de Comminges*, & par les Seigneurs de Montpezat & de Coaraze, jusques vers l'an 1380, qu'elle appartenoit à *Bernard de Coaraze*, Chevalier.

Jeanne de Coaraze la porta en mariage, par contrat de l'an 1420, à *Aimery de Comminges*, fils d'autre *Aimery de Comminges*, Chevalier, Seigneur de Mondilhan, de Saint-Lary, Riulas, Martisserre, &c. *Roger de Comminges*, un de leurs descendans, fit ériger la Terre de PEGUILHAN en *Comté*, par Lettres-Patentes de l'an 1613. Il avoit épousé CATHERINE DE BOURBON-LAVEDAN, de laquelle il eut, entr'autres enfans : —— *Marie-Andrée-Catherine de Comminges*, qui porta en mariage le Comté de Peguilhan, par contrat de l'an 1632, à *Annet de Villemur*, Baron de Pailhès. Il appartient aujourd'hui à *N... du Haget*, Comte de Vernon, Colonel d'Infanterie, marié avec *Anne-Victoire de Gontaut-Biron-de-Saint-Blancart.*

I. Le premier Seigneur DE PEGUILHAN, qui soit connu par titres, est AUSTORG DE PEGUILHAN, Chevalier, Seigneur de Peguilhan, né vers l'an 1125, qui souscrivit la Charte de donation faite par *Bernard-Odon*, Comte *de Comminges*, & par *Bernard* & *Fortaner*, ses freres, à l'Abbé & aux Religieux du Monastere de Bonnefont, Ordre de Saint-Bernard, en 1157. Dans le même tems vivoit DULFORT DE PEGUILHAN, qui assista à la fondation du Couvent de Saint-Laurent en Comminges, faite par *Roger de Noé*, Evêque, en 1151. AUSTORG DE PEGUILHAN fut pleige & caution du don fait à *Arnaud*, Abbé de Berdoüe, par *Bernard*, Comte *de Comminges*, en 1160. Le même AUSTORG & ARNAUD, son fils, avec *Arnaud-Pons de Noé* & *Jourdain de l'Isle* furent témoins à l'acte de donation de la terre de Taran, faite au Château de Saint-Blancart, par le Comte *de Comminges*, & par *Godefroi* & *Fortaner*, ses freres, en faveur du Monastere

de Berdoüe en 1174. Il fit don, en 1196, à *Odon*, Abbé, & aux Religieux de Bonnefont, de la Terre d'Appas, & des droits qu'il avoit ſur la riviere de Garone, enſemble des Iſles, eaux, rivages, terres incultes & droits de pâturage dans ſes Terres de la Caſcarre, de Gras, Aucumaſſa, la Jonquiere, Caſtans, Sainte-Cave & Arnaud-Guilhem. AUSTORG DE PEGUILHAN eut entr'autres enfans : — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. CALVET; — 3. & AUSTORG.

II. ARNAUD DE PEGUILHAN, Chevalier, Seigneur de Peguilhan, mentionné avec ſon pere, dans l'acte du don fait à l'Abbaye de Berdoüe en 1174, eut pour enfans : — CALVET, qui ſuit; — & RAIMOND, lequel accorda des libéralités à l'Abbaye de Bonnefont en 1204.

III. CALVET DE PEGUILHAN, I. du nom, Seigneur de Peguilhan & de Termes, étoit mort en 1227, & avoit épouſé *N... de la Bartere*, ſœur de *Cavalier de la Bartere*, bienfaiteur de l'Abbaye de Bonnefont. Il en eut : — RAIMOND, qui ſuit; — & GUILLAUME-ARNAUD, pere de — BERNARD DE PEGUILHAN.

IV. RAIMOND DE PEGUILHAN, Chevalier, Seigneur en partie de Peguilhan & de Termes au Pays de Magnoac, de Liſlette, Claret, Anerac, confirma les dons faits à l'Abbaye de Bonnefont par le Seigneur *de la Bartere*, ſon oncle; & conjointement avec GUILLAUME-ARNAUD DE PEGUILHAN, ſon frere, il fit don, à la même Abbaye de Bonnefont, de 100 ſols de rente, ſur ſa Terre d'Anerac, & fonda des prieres pour ſes pere & mere, par acte du 3 des Calendes d'Avril 1225. Il eſt dit fils de CALVET, dans l'acte de donation & d'engagement qu'il fit, du conſentement de *Contors*, ſa femme, de CALVET & de RAIMOND DE PEGUILHAN, ſes enfans, à l'Abbaye de Niſors, de toutes les terres, droits, Fiefs, honneurs & rentes qui lui appartenoient depuis la riviere de Gimone juſqu'à celle de Save, & depuis les lieux de la Fitte & de Lunax, juſqu'à ceux de Genſac, de Peguilhan & d'Aniſan, par acte, paſſé ſur le Pont du Château de Termes, près de Peguilhan, au mois de Novembre 1227, en préſence de BERNARD, fils de GUILLAUME-ARNAUD DE PEGUILHAN. Il accorda encore tous droits d'uſage & de franchiſes dans toutes ſes Terres & Forêts, à l'Abbaye de Bonnefont en 1235. Il avoit épouſé *Contors de la Barthe*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, Vicomte *de la Barthe*, & ſeconde femme de *Bernard*, Comte *de Comminges*. De ce mariage vinrent : — RAIMOND, qui continua la branche des Seigneurs de Peguilhan, éteinte, comme on l'a dit, au commencement du XIII^e^ ſiéc'e; — & CALVET, qui ſuit.

V. CALVET DE PEGUILHAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Termes, eſt dit fils de RAIMOND DE PEGUILHAN, Chevalier, dans la Charte des Loix & Coutumes qu'il donna à ſes Vaſſaux de ſa Terre de Termes, de l'an 1270. Il épouſa *Jeanne de Roquefeuil*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Beauvoiſin & de Blanchefort, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

VI. RAIMOND DE PEGUILHAN, Chevalier, Seigneur de Termes, mentionné dans un acte de l'an 1283, avec *Raimond-Aton d'Aſpet* & *Raimond de Benque*, Chevaliers. Il eut, entr'autres enfans : — GUILLAUME-ARNAUD, qui ſuit; — & OLIVIER DE PEGUILHAN, Religieux de l'Abbaye de Niſors, Ordre de Saint-Bernard.

VII. GUILLAUME-ARNAUD DE PEGUILHAN, Damoiſeau, Seigneur de Termes, fit donation, vers l'an 1330, à OLIVIER, ſon frere, Religeux de l'Abbaye de Niſors, devant *Vital de Forſan*, Notaire, de 25 livres de rente de fiefs en grain & argent, & autres droits à prendre ſur certains habitans du lieu de Termes & de la ville de Boulogne. Il eut, entr'autres enfans :

VIII. ARNAUD DE PEGUILHAN, Damoiſeau, Seigneur de Termes, né vers l'an 1330, qui étoit majeur de 14 ans, lorſqu'il ratifia, conjointement avec ſon pere, par acte du treizieme jour après la Sainte-Catherine 1349, le don fait à OLIVIER DE PEGUILHAN, ſon oncle. Les habitans de Termes & de Boulogne ayant refuſé de payer leſdits fiefs, ils y furent condamnés par Ordonnance du Juge des Terres du Comté *d'Armagnac*, de l'an 1353, & ils s'obligerent & promirent de les payer à l'avenir, du conſentement de GUILLAUME-ARNAUD & d'ARNAUD DE PEGUILHAN, pere & fils, Seigneurs de Termes, par acte paſſé

devant *Pierre Caube*, Notaire, le 5 Mars de la même année. ARNAUD DE PEGUILHAN ſervit dans les guerres contre les Anglois en 1374 & 1376, & eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ARNAUD, auteur des Seigneurs de Belbeze, Vicomtes de Larbouſt, rapportés ci-après ; —— 3. & BERTRAND, mentionné dans un acte de 1391.

IX. JEAN DE PEGUILHAN, Damoiſeau, Seigneur de Termes & de la Lane au Pays de Magnoac, rendit hommage de ſes Terres à *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, & Baron de Mont-Léon en 1407, & eut, entr'autres enfans :

X. BERNARD DE PEGUILHAN, Seigneur de Termes & de la Lane, qui épouſa, par contrat de l'an 1461, *Marie de Villambits*, fille d'*Auger*, Seigneur *de Villambits* en Bigorre, dont, entr'autres enfans : —— CATHERINE DE PEGUILHAN, mariée en 1483, à *Jean de la Barthe* ; — & JEANNE, qui ſuit.

XI. JEANNE DE PEGUILHAN, Dame héritiere de Termes, porta en mariage, en 1482, une partie de cette Terre à *Jean de la Barthe*, neveu du précédent, fils puîné de *Bernard*, Seigneur de Giſcaro. Il fut pere de — *Paul de la Barthe*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Paris, mort en 1562, ayant inſtitué ſon héritier *Roger de Saint-Lary*, ſon neveu, Seigneur de Bellegarde, depuis Grand-Ecuyer & Maréchal de France, qui fut Seigneur de Termes, Terre qui a ſucceſſivement paſſé, par mariage, dans les Maiſons de *Pardaillan-d'Antin*, & *de Cruſſol d'Uzès*.

Branche des Seigneurs de BELBEZE, *Vicomtes de* LARBOUST.

IX. ARNAUD DE PEGUILHAN, Damoiſeau, (fils puîné d'ARNAUD, Seigneur de Termes), Seigneur de Belbeze & co-Seigneur de Termes, fut préſent aux priviléges accordés à la Ville de Mont-Léon, par *Jean*, Vicomte *de la Barthe*, le 14 Mai 1391. *Jean*, Vicomte *de la Barthe*, lui fit don de la Terre de Caſterez, par acte de l'an 1392, & de tous les droits, revenus & juriſdiction qui lui appartenoient dans la Terre de Belbeze, par acte de l'an 1393. Il étoit mort en 1408, & eut pour fils :

X. BERTRAND DE PEGUILHAN, Ecuyer, co-Seigneur de Termes, Seigneur de Belbeze, de Caſterez, lequel fit foi & hommage à *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, de ſa terre de Belbeze en 1409. Il ſervit dans la guerre contre les Anglois en 1425 & 1430, &c. & eut pour fils :

XI. ARNAUD-GUILLAUME DE PEGUILHAN, Ecuyer, co-Seigneur de Termes, Seigneur de Belbeze, de Caſterez, qui ſervit dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne, & mourut vers l'an 1500, laiſſant pour enfans : — 1. BERNARD, qui ſuit ; — 2. ODET, Ecuyer, Seigneur de Loubaut, marié, en 1508, avec *Blanche de Villambits*, veuve d'*Eſpain de la Mothe*, Seigneur de Saint-Chriſt ; — 3. JACQUES, Eccléſiaſtique en 1484 ; — 4. JEANNE, mariée en 1478, à *Bérenguier de Pas*, Seigneur de Sarp en la Vallée d'Aure ; — 5. AGNÈS, alliée auſſi, en 1478, avec *Gaillard de Pas*, frere du Seigneur *de Sarp*, ci-deſſus ; — 6. AGNETTE, mariée, par ſon pere, au Château de Belbeze en 1489, avec *Raimond-Emery d'Eaulx*, Seigneur de Saintrailles au Pays de Magnoac ; — 7. COMTESSE DE PEGUILHAN, mariée à *Sanche de Saint-Paſtour*, Seigneur de Saler, lequel donna quittance de ſa dot en 1499 ; — 8. & ISABEAU, mariée, en 1497, à *Roger de Hunaud-de-Lantar*.

XII. BERNARD DE PEGUILHAN, Ecuyer co-Seigneur de Termes, Baron de Belbeze, &c. ſervit dans les guerres d'Italie, reçut le Serment de fidélité des habitans de Belbeze, le 29 Juin 1504, & fit ſon teſtament devant *de Burgio*, Notaire de Caſtelnau de Magnoac, le 8 Avril 1512. Ses enfans furent, entr'autres : — 1. BERTRAND, lequel tranſigea avec les habitans de Belbeze au ſujet des bois & autres droits, par acte paſſé devant *Riucort*, Notaire, en 1517, & mourut ſans poſtérité ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. ARNAUD ; — 4. —— RAIMOND, auteur d'une branche établie d'abord dans le Conſerans, puis dans le Diocèſe de Mirepoix, connue ſous les noms des Seigneurs de Guilhe, de Belloc & de Laval, rapportée ci-après ; —— 5, 6, 7, 8 & 9. autre BERTRAND,

Bertrand, Vincent, Manaud, Jean & François; — 10. Marie, — 11. & Catherine de Peguilhan, mariée à *Jean de Goyrans*, Seigneur de Hachan, lequel donna quittance de partie de sa dot en 1727.

XIII. Pierre de Peguilhan, Ecuyer, co-Seigneur de Termes, Baron de Belbèze, servit en Italie avec le Maréchal *de Lautrec* & le Baron *de Montmorency* en 1519, 1523 & 1526. Il plaida au Parlement de Toulouse, avec ses freres & sœurs, au sujet des biens de leur pere, & étoit mort en 1545, tems auquel sa veuve transigea avec eux, & au nom de son fils pupille. Il avoit épousé, par contrat du 13 Août 1727, *Isabeau de Comminges*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, Seigneur de Guitaud, de laquelle il eut :

XIV. François de Peguilhan, Ecuyer, co-Seigneur de Termes, Baron de Belbeze, Seigneur de Nisan, de Casterez, de Montaner, &c. lequel servit dans les Compagnies des hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous les Maréchaux *de Termes* & *de Bellegarde*, ses parens. Il épousa, par contrat de l'an 1565, noble *Catherine d'Abadie*, donna quittance de sa dot le 10 Août 1572; fit son testament à Belbeze le 7 Décembre 1614, & un codicille l'année suivante. Ses enfans furent : — Antoine, qui suit; — & César de Peguilhan, appellé *le Baron de Belbèze*, Seigneur de Poigny, d'abord Page du Roi Henri IV, puis Ecuyer-Commandant de la Grande-Ecurie, Gouverneur de Montfort-l'Amaury.

XV. Antoine de Peguilhan, co-Seigneur de Termes, Baron de Belbeze, Seigneur de Nisan, d'Aries, de Montaner, de Casterez, Saint-Brisse, & de Thorignan, élevé Page du Roi Henri IV en 1599, fut fait Capitaine de 100 hommes d'armes, par Brevet de l'an 1615, & commanda les Bandes Gasconnes au siége de Nérac; rendit hommage au Roi pour la Baronnie de Belbeze en 1634; & fit son testament le 19 Novembre 1656. Il avoit épousé, par contrat du mois de Novembre 1623, *Marguerite d'Espagne*, fille de *Charles*, Baron de Ramefort, & de *Jeanne de Saman*, de laquelle il eut : — 1. César, qui suit; — 2. François, Seigneur de la Serre; — 3. Catherine; — 4. & Françoise, mariée le 8 Février 1648, à *Pierre de Baron*, Seigneur de Grachedat.

XVI. César de Peguilhan, Chevalier, Baron de Belbeze, Seigneur de Termes, d'Aries, de Montaner, de Casterez, de Saint-Brisse &. de Thorignan, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Château de Montfort-l'Amaury, rendit hommage au Roi de la Baronnie de Belbeze le 17 Juin 1663. Il avoit épousé, en Janvier 1650, *Isabeau d'Astorg*, fille de *Corboran d'Astorg*, Seigneur de Montbartier, & de *Marguerite de Gelas-d'Ambres*. Le Roi Louis XIII ayant donné, par droit de confiscation, au Comte *d'Astorg*, frere de ladite *Isabeau*, la Vallée & Vicomté de Larboust, il en prit les nom & armes, & légua ladite Vicomté à sa sœur, à la charge de la rendre à un des enfans mâles du Seigneur *de Belbeze*, à condition de porter les nom & armes des Vicomtes *de Larboust*. C'est à ce titre que tous les descendans d'*Isabeau d'Astorg* ont pris & porté le nom de *Larboust*. César de Peguilhan eut de son mariage :

XV. François de Peguilhan, II. du nom, Chevalier Baron de Belbeze, Vicomte de Larboust, Seigneur de Nisan, de Termes, d'Aries, de Montaner, de Casterez, Saint-Brisse & de Thorignan, qui fut obligé de quitter le service après 12 ans, ayant eu la cuisse cassée d'un coup de feu. Il épousa, en 1695, *Gabrielle de Noé*, fille de *Roger*, Chevalier, Marquis *de Noé*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & de *Jeanne du Pouy*, de laquelle il eut pour enfans : — 1. Urbain, qui suit; — 2. Marie, alliée, 1°. en 1717, à *François*, Baron *de Thez*, Gouverneur des Ville & Château de Castellon, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, dont des enfans; & 2°. à Don *Joseph Manrique*, Colonel du Régiment de Seville, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté Catholique, & Inspecteur-Général de l'Infanterie Espagnole, dont elle a eu aussi des enfans; — 3. Anne, mariée à *N... de Casteras*, Seigneur de Gayan; — 4. & Isabeau, femme d'*Etienne du Coussol*, Seigneur de la Peyrie en Armagnac.

XVI. URBAIN DE PEGUILHAN, Chevalier, Vicomte de Larbouſt, Baron de Belbeze & de Niſan, Seigneur de Termes, d'Aries, de Montaner, de Caſterez, Saint-Briſſe & de Thorignan, a épouſé, en 1724, *Anne de Pilotte*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Saint-Clément, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort des Bains en Rouſſillon, & de *Jeanne de Portalès*, de laquelle il a pour enfans : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. DENIS, Abbé de Saint-Chignan, Ordre de Saint-Benoît, en bas-Languedoc, & du Breuil, Maître de l'Oratoire du Roi, Conſeiller d'Etat; — 3. PHILIPPE-GABRIEL, rapporté après ſon aîné; — 4. JOSEPH-ANDRÉ, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi au département de Toulon, retiré du ſervice; — 5. MARIE-LOUISE, Religieuſe au Paravis-lès-Condom; — 6. ISABEAU, mariée, en 1755, avec *Joſeph de Meritens*, Chevalier, Seigneur de Rosès & de Moncegut, — 7. CHARLOTTE; — 8. ANNE, Religieuſe au Couvent de Sainte-Marie de Saint-Gaudens; — 9. & ROSE.

XVII. FRANÇOIS DE PEGUILHAN, appellé *le Comte de Termes*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Noailles, retiré du ſervice, eſt marié, ſans enfans.

XVII. PHILIPPE-GABRIEL DE PEGUILHAN, Chevalier, titré *Vicomte de Larbouſt*, ancien Capitaine au Régiment de la Reine, Cavalerie, & Ecuyer-Commandant de la petite Ecurie du Roi, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale le 26 Juin 1775, Demoiſelle *N... de Mercier*, fille du Chef-d'Eſcadre de ce nom.

Branche des Seigneurs de GUILHE, de BELLOC & de LAVAL.

XIII. RAIMOND DE PEGUILHAN, fils puîné de BERNARD, Seigneur de Belbeze, paſſa un acte de reconnoiſſance le 9 Mars 1529, & eut pour enfans : — JEAN, Seigneur de Beaux, mort, ſans enfans mâles de ſon mariage avec *Barbe de Berry*; — & GUILLAUME, qui ſuit.

XIV. GUILLAUME DE PEGUILHAN teſta le 20 Août 1571, & avoit épouſé *Marthe Dorie*, dont :

XV. PIERRE DE PEGUILHAN, marié, le 3 Juin 1560, avec *Louiſe de Liſſac*, fille de *Triſtan de Liſſac*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE PEGUILHAN, Seigneur de Guilhe, de Belloc & de Laval, qui épouſa, le 30 Avril 1598, *Jeanne de Liſſac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Tour, dont :

XVII. PIERRE DE PEGUILHAN, Seigneur de Guilhe, de Belloc, & de Laval, allié le 10 Septembre 1632, avec *Madelene de Saint-Georges*. Il teſta le 20 Novembre 1686, & eut de ſon mariage :

XVIII. GRÉGOIRE DE PEGUILHAN, Seigneur de Guilhe, Belloc & Laval, qui épouſa, le 8 Juillet 1717, *Anne de Maurian-de-Lauzil*, dont :

XIX. JACQUES DE PEGUILHAN, Seigneur de Guilhe, Belloc & Laval, marié, le 24 Mars 1747, à *Marie de Boulanger*, dont des enfans.

Les armes de la Maiſon de PEGUILHAN, ſont : *de gueules, à trois épées d'argent poſées en pal les pointes en bas, les poignées garnies d'or.*

Et pour les alliances : *écartelé au 1 de gueules, à l'aigle éployée d'or*, qui eſt D'ASTORG-DE-MONTBARTIER; *au 2 d'azur, à la tour d'argent maçonnée de ſable; au 3, loſangé d'or & de gueules*, qui eſt DE NOÉ; *au 4, d'azur, à la levrette rampante d'argent, colletée & bouclée de gueules; au 5, d'argent, au lion de gueules, à l'orle de cinq écuſſons de ſinople*, qui eſt D'ESPAGNE-MONTESPAN; & *au 6, de gueules, à 4 otelles d'argent*, qui eſt DE COMMINGES; & ſur le tout : *contr'écartelé au 1 & 4 d'or, au lion de gueules rampant; au 2 de gueules, à la croix d'argent, & au 3 d'argent, à l'arbre arraché de ſinople*; ſur le tout : DE PEGUILHAN, comme ci-deſſus.

La branche des Seigneurs *de Guilhe, de Belloc* & *de Laval* porte pour armes : *de gueules, à trois épées d'argent poſées en bande.*

Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués, dont extrait eſt au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit.

PEIRENC : Famille dont il eſt parlé dans les *Mercures de France* du mois de Juillet 1738, *p.* 1659, & du mois d'Octobre 1735, *p.* 2334.

Louis Peirenc, Seigneur de Saint-Cyr, ci-devant Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, frere puîné d'Abraham Peirenc-de-Moras, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, décédé le 20 Novembre 1732, mourut à ſa Terre de Saint-Cyr, près de Meaux en Brie, au mois de Juillet 1738. Il étoit veuf de *Marie-Jeanne Barberye de Courteille*, morte à l'âge de 24 ans, le 17 Juin 1723, dont il avoit eu une fille unique, mariée en 1735, & morte peu de mois après ſon mariage.

De cette même Famille étoit N... Peirenc-de-Moras, qui a été Contrôleur-Général des Finances. Nous ignorons s'il a laiſſé poſtérité.

On lit dans la Gazette de France que Marie de Peirenc, Comteſſe de Blet, veuve d'*Alexandre de Saint-Quintin*, Comte de Blet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant pour S. M. des Ville & Citadelle de Berg-op-Zoom, eſt morte le 13 Février 1773.

Les armes : *de gueules, ſemé de pierres d'or, à la bande d'argent brochante ſur le tout.*

PELAGRUE ou PELEGRUE : C'eſt une des plus anciennes & illuſtres Maiſons de Guienne, originaire du Bazadois, dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des tems.

La branche de Pelegrue-Montagudet, la ſeule qui ſubſiſte, eſt établie dans le Querci, au Château de Montagudet, depuis neuf générations. On voit la preuve de ſes qualifications dans le *Factum* fait à l'occaſion du procès qu'il y eut pour ſçavoir à qui appartenoient les biens de feu Meſſire Guillaume de Pelagrue, Baron d'Aymet, marié avec Dame *Jeanne de Caumont*, le 20 Avril 1519. Cette piéce eſt dans les Archives de cette Maiſon, & a été vérifiée par M. *de Baujon*, alors Généalogiſte de la Cour.

Elle a donné un Cardinal, que le Pape Clément V appelle ſon neveu, dans ſon teſtament qui eſt à la Bibliothéque du Roi. Dans les actes de *Rymer* on voit cinq Pelagrue, dont un prend la qualité de *Chevalier d'Aquitaine ;* deux reçoivent des Lettres d'Edouard, Roi d'Angleterre, en récompenſe de leurs ſervices ; & deux autres rendent, dans les XI^e^ & XII^e^ ſiécles, hommage de la Terre & Baronnie d'Aymet, & autres Seigneuries.

Arnaud de Pelagrue, ainſi qu'Armand & Raimond de Pelagrue, rendirent hommage, le 13 Mars 1273, de la Terre de Pelegrue & d'autres Seigneuries. On trouve encore des hommages rendus par ceux de ce nom, du regne de Henri, Roi d'Angleterre.

Arnaud de Pelagrue, créé Cardinal en 1305, par le Pape Clément V, du nom de *Goth*, fut envoyé, quelque tems après, par Sa Sainteté en Italie, en qualité de Légat ; défit, en 1309, les Vénitiens à la bataille de Francolin, & reprit la ville de Ferrare, qu'on avoit ſoumiſe après la mort d'*Azon d'Eſt*. Il revint enſuite à Avignon ; mais Clément V le rappella à Rome, où il couronna l'Empereur Henri VII, le 29 Juin 1312, & il mourut à Avignon en 1335. Il avoit marié Cécile de Pelagrue, ſa ſœur, avec *Philippe de Gourgue*, Porte-Etendard de la Couronne, en 1317, & avoit fondé deux Chapellenies dans l'Egliſe de Chartres, où il avoit été Archidiacre, comme il eſt prouvé par des Chartes de l'an 1336.

I. Gaillard de Pelagrue, probablement frere du Cardinal, eſt nommé dans un procès que Raimond, ſon fils, qui ſuit, eut, le 22 Juin 1329, avec *Berard d'Oiſy*, Seigneur d'Albret.

II. Raimond de Pelagrue, Chevalier, rendit hommage dans l'Egliſe de Saint Andreu de Bordeaux, le 15 Juillet 1364, à Edouard, fils aîné du Roi d'Angleterre. Il eut pour enfans : — Guillaume, qui ſuit ; — & Amanieu ou Namanyo de Pelegrue, *Donzel*, c'eſt-à-dire *Damoiſeau*, Seigneur de Roquecorn, qui reçut l'aveu d'*Etienne de Lart*, tant en ſon nom que d'*Arnaude Delclans*, ſa

femme, habitans de Roquecorn, de pluſieurs Terres ſituées dans les Paroiſſes de Feruſſac, Sauloneras & Saint-Martin d'Ampiimon, qu'il tenoit en Fief de lui, à cauſe de la donation que lui en avoit faite la noble *Comteſſe d'Aſpremont*, ſon épouſe.

III. Guillaume de Pelagrue, Chevalier, Seigneur d'Aymet, eſt qualifié de *Monſeigneur, haut & puiſſant Seigneur* & *haut Baron*, dans une tranſaction que *Jeanne d'Aſpremont*, ſa ſeconde femme, paſſa le 20 Janvier 1394, avec noble Dame *d'Aſpremont*, ſa ſœur, femme d'Amanieu de Pelegrue, ſon frere, au ſujet des héritages, par portions égales, de *Jean d'Aſpremont*, Chevalier, frere des ſuſdites Dames. Guillaume de Pelagrue, nommé auſſi Guilhem, ſervit ſous Jean de Bourbon, Comte de Clermont, Capitaine-Général ès guerres du pays de Languedoc & Duché de Guienne. Il y a pluſieurs quittances de ce Guillaume, ſcellées du ſceau de ſes armes, entr'autres une donnée à Toulouſe le 26 Décembre 1404, pour ſes frais, au pays du Bourdelois, en allant devers les Seigneurs *de Monſégur, de Lauzun, de Gavaudun*, où le Comte *de Clermont* l'avoit pluſieurs fois envoyé, pour faire avec eux des Traités; & pour cet effet ils jurerent & promirent d'être bons & loyaux François, & obéiſſans au Roi, à l'encontre de ſes adverſaires d'Angleterre, & pour ſes bons ſervices. Il eut de *Jeanne d'Aſpremont*, ſa ſeconde femme, pour fils, — Bertrand, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs de Roquecorn & de Miramont. La poſtérité de Guillaume de Pelagrue, auteur de la branche d'Aymet, & de ſa premiere femme, s'eſt éteinte dans la perſonne de

Guillaume de Pelagrue, Sire & Baron d'Aymet, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui fut marié, le 20 Avril 1519, avec *Jeanne de Caumont-la-Force*; & teſta le 20 Juillet 1530. Il n'eut que deux filles, ſçavoir: — Louise de Pelagrue, qu'il maria avec *Gaſton de Foix*, auquel elle porta la Baronnie d'Aymet, à la charge par lui de prendre les nom & armes de la Maiſon de Pelagrue. Voyez Aymet, *Tome I*; — & Philippe de Pelagrue, qu'il maria auſſi avec *N...*, *de Collonges*, Seigneur de Bourdeilles en Périgord, & à laquelle il ſubſtitua ſes biens aux mêmes conditions.

Branche des Seigneurs de Roquecorn & de Miramont.

IV. Bertrand de Pelegrue, qualifié *noble & puiſſant Baron, Seigneur de Roquecorn & de Miramont*, épouſa noble Dame *Catherine de Durfort*, & teſta le 26 Juillet 1464. Il ſe dit, dans ſon teſtament, natif d'Aymet, Terre dont Guillaume de Pelagrue, ſon pere, étoit Seigneur; fit pluſieurs legs pieux à l'Egliſe d'Aymet pour 50 Meſſes de *Requiem*; & légua à *Catherine de Durfort*, ſon épouſe, l'uſufruit de la moitié de ſes biens. Leurs enfans furent:

1. Jehan de Pelegrue-d'Aspremont, Damoiſeau, qui fit aſcenſement au nom de Bertrand, ſon pere, le 26 Janvier 1455; prit le nom *d'Aſpremont*, de ſon ayeul; & fut inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, avec ſubſtitution en faveur de Bernard, ſon fils aîné. Sa poſtérité, ſous le nom *d'Aſpremont*, a fini dans la perſonne de — Finette de Pelegrue-d'Aspremont, mariée 1°. à Meſſire *N... de Pontac*, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. en 1598, à *Auzier de Gourgue*;

2. Arnaud, qui ſuit; — 3. Jehan, dit *le Jeune*, Damoiſeau, légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſon pere; — 4. Guillaume, Damoiſeau, auſſi légataire de ſon pere; — 5. Jeanne, légataire de ſon pere, & mariée à noble *Amanieu de Beuvilla* ou *Beauville*, appellé *Armand de Beauville* dans un Arbre généalogique de la Maiſon de Pelegrue; — 6. Catherine, mentionnée dans le teſtament de ſon pere pour un legs, & mariée à noble *Raimond de Rozette*, Damoiſeau; — 7. & Elix ou Alpaïs de Pelagrue, auſſi légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſon pere, femme de noble *Guillaume de Tourniſel*.

V. Arnaud de Pelagrue, Seigneur de Montagudet, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, & ſpécialement de la Terre de Miramont en Querci, épouſa 1°. *Catherine de Rozette*; & 2°. par contrat paſſé à Montagudet le 7 Jan-

vier 1462, devant *Pierre Viguier*, Notaire Royal de Lauzerte, noble *Jehanne de Boiſſet*, dite *de Montagudet*, fille de noble *Jehan*, & ſœur de noble *Bernard de Boiſſet*, tous les deux Seigneurs de Montagudet. ARNAUD DE PELAGRUE fit ſon teſtament à Châlons en Bourgogne, le 25 Septembre 1477, par lequel il demanda d'être inhumé dans l'Egliſe Cathédrale de cette Ville; fit divers legs pieux, & légua à *Jehanne de Montagudet*, ſa ſeconde femme, la jouiſſance de ſes biens pendant ſa vie. Il étoit mort le 5 Avril 1505, & laiſſa du premier lit: — 1. JEHAN, qui ſuit; — 2. une fille, mariée au Comte *de Fumel*; & du ſecond lit: — 3. HUGUES ou HUE, tige de la branche des Seigneurs de Montagudet, rapportée ci-après; — 4. une fille, femme de *Louis de Réalville*, nommé exécuteur teſtamentaire de ſon beau-pere; — 5. & MADELENE DE PELAGRUE, nommée dans le teſtament de ſon pere.

VI. JEHAN DE PELAGRUE, Seigneur de Miramont, épouſa *Catherine de Seguier*, dont: — ANTOINE, qui ſuit; — & ANTOINETTE DE PELAGRUE, mariée, le 15 Mars 1547, avec Meſſire *Pierre de Segur*.

VII. ANTOINE DE PELAGRUE, Seigneur de Miramont, mourut ſans enfans mâles, ainſi qu'il eſt prouvé par le décret de ſa Terre, en 1550, par autorité du Parlement de Toulouſe.

De cette branche des Seigneurs de Roquecorn & de Miramont, eſt ſortie celle des Seigneurs de Caſſeneil, Raſac & Mauveſin, qui s'eſt éteinte dans la perſonne de — Meſſire FRANÇOIS DE PELEGRUE, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui eut deux freres, Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. De la Dame *de Salagnac*, qu'il épouſa le 7 Mai 1549, il ne laiſſa que cinq filles. — La premiere, nommée ANNE DE PELEGRUE-DE-CASSENEIL, mariée, 1°. le 26 Février 1572, à *Robert de Jehan de Saint-Projet*, Seigneur de Monteſquiou; & 2°. le 28 Octobre 159.., à *Jean de Salagnac*, Seigneur de la Motte-Fénelon en Périgord, & de Mareuil en Querci, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; — la ſeconde, CLAIRE DE PELEGRUE, mariée, le 26 Septembre 1572, à *François de Montferrand*, Vicomte de Foucaud, Baron de Cancon, premier Baron de Guienne; — la troiſieme, ANTOINETTE, femme, en 1579, de *Claude*, Seigneur *de Plas*, fils de *N... de Plas*, & de *Marie d'Eſtampes*; — la quatrieme épouſa Meſſire *N... de Segondat*, en ſon vivant Général de Guienne; — & la cinquieme, nommée BENQUE DE PELEGRUE, mariée, en ſecondes noces, à Meſſire *Julien de Timbrune-de-Valence*. Elle porta la Baronnie de Cambes dans cette Maiſon.

Branche des Seigneurs de MONTAGUDET.

VI. HUGUES ou HUE DE PELEGRUE, fils d'ARNAUD, Seigneur de Montagudet, & de *Jehanne de Boiſſet-de-Montagudet*, ſa ſeconde femme, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouſe, contre JEHAN, ſon frere aîné du premier lit, touchant 20 livres de cens & reute, dont il lui étoit redevable. Il épouſa, par acte ſous ſeing-privé, reconnu devant *Pierre Lygnire*, Notaire à Toulouſe, le 12 Mars 1508, noble Demoiſelle *Philberte de Saint-Felix-Moremont*, fille de noble *Arnaud de Saint-Felix*, Seigneur de Prapiers, Conſeiller au Parlement de Toulouſe. *Bernard de Boiſſet*, Seigneur de Montagudet, ſon oncle, lui fit don, en faveur de ce mariage, de tous ſes biens préſens & avenir, ſous la réſerve de l'uſufruit ſa vie durant. HUGUES DE PELEGRUE teſta le 28 Décembre 1525, demanda d'être inhumé dans l'Egliſe de Saint-Sulpice de Montagudet; & étoit mort le 1 Septembre 1539. Il laiſſa pour enfans: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. CHARLES, nommé dans le teſtament de ſon pere; — 3. BERTRAND, Seigneur de Penix en Querci, qui fut marié & n'eut que trois filles; — 4. CATHERINE, légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſon pere; — 5. CLAUDE, auſſi légataire de ſon pere, femme de noble *Jehan d'Arpajon*, fils de noble *Antoine d'Arpajon*, Vicomte d'Arpajon & Seigneur de Farmont en Querci; — 6. JEANNE, mariée, le 30 Juillet 1543, avec noble *Rigal du Chateigner*, Seigneur de Sainte-Foy, Capitaine de Cavalerie; — 7. & MARGUERITE DE PELEGRUE, nommée ailleurs ANNE, rapportée auſſi dans le teſtament de ſon pere, pour 10

livres tournois de pension. Elle étoit Prieure du Monastere de l'Hôpital de Beaulieu en Querci, de l'Ordre de Malte, en 1524.

VII. Louis de Pelegrue, I. du nom, Seigneur de Montagudet, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, par acte passé dans la Paroisse Saint-Pierre de Belpeche, Juridiction de Puymirol en Agenois, le 3 Septembre 1537, devant *Antoine Carrie*, Notaire Royal de la ville de Puymirol, Demoiselle *Foy de la Combe*, fille de noble *Jean-Bernard de la Combe*, Seigneur de Viron, & de *Guiraude Puzols*. Il testa au Château de Mauremont en Lauraguais le 2 Juin 1581, demanda d'être inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, & mourut le 6 Avril 1595, laissant de son mariage :

1. Rigal de Pelegrue, Maître d'Hôtel de la Reine, marié, par acte du 7 Novembre 1581, & mort le 3 Mai 1640, sans postérité de son épouse noble *Marguerite du Chateigner-de-la-Chateigneraye*, sa cousine-germaine, laquelle étoit veuve, en premieres noces, de *François de Buffon*, Seigneur de Montgairal en Périgord. Voyez Isle-Jourdain, *Tome VIII* de ce Dictionnaire, *p.* 280 *& suiv.* pour la Généalogie de la Maison du Chateigner.

2. Pons, qui suit; — 3. Marguerite, nommée & dite veuve, dans le testament de son pere, de feu *N... de Montguairiail*; — 4. Jeanne, mariée, par acte passé au Château de Montagudet le 25 Avril 1571, devant *Cusol*, Notaire Royal, avec noble *Jean-Jacques d'Amblard*, veuf de Demoiselle *Madelene de Cuiras*; — 5. Louise, légataire d'une somme d'argent par le testament de son pere; — 6. Claude, aussi légataire de son pere, mariée au Seigneur *de Bosredon*, en Périgord; — 7. Marguerite, Religieuse à l'Hôpital de Beaulieu en Querci en 1543, de l'Ordre de Malte; — 8. & Henrie, mariée aussi à un Seigneur *de Bosredon*, en Périgord. Elle fut aussi légataire de son pere.

VIII. Pons de Pelegrue, Seigneur de Montagudet, légataire d'une somme d'argent par le testament de son pere, obtint de la Reine de Navarre, le 8 Février 1584, un Brevet de la charge d'un des Gentilshommes servans de sa Maison, & épousa, 1°. par acte passé devant *Pierre Vaulx*, Notaire Royal à Toulouse, Demoiselle *Jeanne de Dangereaux*, en Gascogne; & 2°. par contrat passé au Château de Marnac, au Comté de l'Isle-Jourdain, Diocèse de Toulouse, le 10 Septembre 1612, Demoiselle *Catherine du Fau-de-Marnac*, laquelle testa le 15 Mars 1660, fille de noble *Guillaume du Fau*, Seigneur de Marnac, & de Demoiselle *Françoise de Saint-Etienne-de-Marres*. Du premier lit vinrent : — 1. Marguerite, qui porta à son mari la Seigneurie de Serres; — 2. Jeanne-Françoise, mariée, suivant une transaction qu'elle passa le 3 Mai 1642, avec ses freres consanguins & ses sœurs, touchant les successions de ses pere & mere, & ayeul; — 3. Antoinette, Religieuse à Levignac; & du second lit; — 4. Louis, qui suit; — 5. & un autre garçon, mort au service.

IX. Louis de Pelagrue, II. du nom, Seigneur de Montagudet, Capitaine de Cavalerie, transigea à Toulouse le 3 Mai 1642, devant *Antoine Bessiere*, Notaire Royal dudit lieu, avec Jeanne-Françoise de Pelegrue, sa sœur du premier lit, sur procès mû entr'eux, pendant au Parlement de Paris, touchant la substitution apposée au testament de Louis, leur ayeul, en faveur des mâles, & la donation de la moitié des biens faite par feu Pons de Pelegrue, leur pere, par son contrat de mariage avec *Jeanne de Dangereaux*, sa premiere femme; sur lequel procès il avoit été rendu un Arrêt par ladite Cour le 30 Juin 1640, qui avoit déclaré ladite substitution ouverte au profit de Louis de Pelagrue, II. du nom, Seigneur de Montagudet. Il avoit épousé, par acte passé au Château de Granel le 22 Novembre 1643, devant *Jean Caulet*, Notaire Royal de la Juridiction de Montdenart, noble Demoiselle *Françoise de Montagut-de-Granel*, fille de noble *Jean-François*, Seigneur de Granel, & d'*Antoinette de Clermont*. Il obtint du Roi, le 10 Novembre 1651, une Commission de Capitaine de Chevaux-Légers de nouvelle levée, testa le 30 Décembre 1660, au Château de Montagudet, devant *Roux*, Notaire Royal de Lauzerte, & demanda d'être inhumé dans l'Eglise de Montagudet, au tombeau de ses prédécesseurs. Il laissa à son

épouſe l'uſufruit de tous ſes biens, tant qu'elle vivroit en viduité; inſtitua ſon fils aîné héritier univerſel, & lui ſubſtitua, en cas de mort, ſes autres enfans, par ordre de primogéniture. De ſon mariage il eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JACQUES, mentionné dans le teſtament de *Catherine du Fau*, ſon ayeule, du 15 Mars 1660, & légataire d'une ſomme de 2000 livres par celui de Louis, ſon pere, du 30 Décembre de la même année; — 3. JEAN-GABRIEL DE PELAGRUE, mort au ſervice; — 4. GABRIEL, mort ſans poſtérité; — 5. MARGUERITE, mariée avec *Marceau de la Gardelle*, Seigneur de Malherbe; — 6. autre MARGUERITE, Religieuſe à Levignac; — 7. CATHERINE; — 8. & MARIE DE PELAGRUE, mariée, ſans enfans, avec *N... de Roumegoux*. Tous ces enfans ſont légataires d'une ſomme d'argent par le teſtament de leur pere.

X. FRANÇOIS DE PELEGRUE, I. du nom, Seigneur de Montagudet, Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de *Catherine du Fau-de-Marnac*, ſon ayeule, & par celui de ſon pere, fut aſſigné, le 27 Juin 1666, à la Requête de M^e *Nicolas Catel*, Commis à la recherche de la véritable & fauſſe Nobleſſe, pour produire ſes titres devant M. *de Rabaſtens*, Commiſſaire-Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Guienne: cette premiere maintenue eſt du 12 Octobre de ladite année 1666. Il en eut une ſeconde ſur Jugement rendu par M. *le Gendre*, Intendant de la Généralité de Montauban, le 20 Février 1700. Il avoit épouſé, par contrat paſſé ſous ſeing-privé le 12 Juin 1670, reconnu le lendemain devant *Bretoux*, Notaire Royal de la ville de Moiſſac en Querci, Demoiſelle *Marie de la Broue*, fille de *Blaiſe de la Broue*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de Dame *Jacqueline de Catelan*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. PIERRE & JEAN, Prêtres & Bénéficiers du Chapitre de Moiſſac; — 4. CHARLES, ancien Capitaine au Régiment du Maine, Infanterie, depuis Régiment d'Eu, ci-devant Gouverneur de Moiſſac en Querci, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1773; — 5, 6 & 7. trois filles; la premiere, mariée à *N... de Veſins*, Seigneur de Charry en Querci; la ſeconde, à *François de Montagut-de-Granel*; la troiſieme, à *N... de Braſſac*; — 8, 9 & 10. trois filles, Religieuſes, dont une à Toulouſe, & les deux autres à Lauzerte; — & ſix autres filles, mortes ſans alliance.

XI. FRANÇOIS DE PELEGRUE, II. du nom, Seigneur de Montagudet, épouſa, le 26 Novembre 1703, du vivant de ſon pere, qui ſigna ſon contrat de mariage au Château des Vignes, Paroiſſe d'Almairac, paſſé devant *Ribet*, Notaire Royal de Lauzerte en Querci, Demoiſelle *Eliſabeth de Lantron*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Hubert & autres lieux, Conſeiller du Roi, & ſon Procureur Général en la Généralité de Montauban, & de Dame *Marguerite de la Boiſſiere*. Il fit ſon teſtament olographe à Toulouſe, le 24 Février 1738, fit auſſi un codicille le 29 Juillet 1751, après le décès de ſon épouſe; ordonna que ſon teſtament du 24 Février 1738 fut exécuté, & demanda d'être inhumé au tombeau de ſes prédéceſſeurs. De ſon mariage il a laiſſé: — 1. ARNAUD-SYLVESTRE, qui ſuit; — 2. PIERRE, Prieur de Montagudet; — 3. CHARLES, appellé *le Comte* DE PELEGRUE, Chef de Bataillon au Régiment d'Eu, aujourd'hui Nivernois, & Chevalier de Saint-Louis; — 4. MATHURIN-JOSEPH, premier Factionnaire au même Régiment, & Chevalier de Saint-Louis, marié 1°. à Demoiſelle *de la Boiſſe*, en Querci; & 2°. en 1774, à Demoiſelle *d'Eſcayrac*; — 5. FRANÇOISE, mariée & veuve d'*Hyacinthe-Jean-Louis de Goreault*, Sieur du Mont, reçu Page du Roi, & mort Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie, qui a laiſſé deux filles: — *Cécile de Goreault*, l'aînée, mariée à *N... de Teſtas*, Seigneur de Saint-Pantaléon & de Folmont; — & *Madelene de Goreault*, mariée, en 1775, au Marquis *du Bois-de-la-Muſſe*, ancien Préſident à Mortier au Parlement de Rennes; — 6, 7, 8 & 9. MARGUERITE, MARIE, ANGÉLIQUE & MADELENE DE PELEGRUE, nommées, ainſi que leurs freres, dans le teſtament de leur pere.

XII. ARNAUD-SYLVESTRE DE PELEGRUE, Chevalier, Seigneur de Montagudet, en Agenois, & de Pern en Querci, ancien Capitaine au Régiment d'Eu, inſtitué

héritier universel par le testament de son pere, a épousé, par contrat sous seing-privé, passé au Château de Pern le 30 Janvier 1744, reconnu le 14 Décembre de la même année, devant *Pons*, Notaire Royal au Château de Montagudet, Juridiction de Lauzerte, Demoiselle *Françoise des Lacs-de-Pern*, fille de *Jacques des Lacs-de-Pern*, & de *Jeanne d'Escayrac*, lesquels, en faveur de ce mariage, lui ont fait don de tous leurs biens meubles & immeubles, présens & avenir, sous la réserve de l'usufruit tant qu'ils vivroient. Ils ont de leur mariage :

XIII. François de Pelegrue, III. du nom, dit *le Marquis de Pelegrue*, Chevalier, né le 7 Septembre 1750, d'abord Aide-de-Camp dans le Régiment de Rouergue, dont son oncle, le Marquis *d'Arcambal*, est Colonel, & ensuite Capitaine de Dragons dans la Légion de Corse en 1770, qui a épousé, en 1772, Demoiselle *N... de Barberie*, fille de *N... de Barberie*, Seigneur de la Motte à Estain près Saint-Denis. De leur mariage sont issus : — un fils, mort ; — & une fille, née en Août 1774.

Les principales alliances de la Maison de Pelegrue sont avec celles de *Salagnac-de-la-Motte-Fenelon*, de *Plas*, *Segondat*, *Timbrune*, *Valence*, *Montferrand*, *d'Estampes*, *Bosredon*, *Segur*, *Aspremont*, *Caumont-de-la-Force*, *Foix*, *Durfort*, *Boisset-de-Montagudet*, *Fumel*, *Seguier*, *Saint-Félix-Moremont*, *Arpajon*, *Chateigner-de-la-Chateigneraye*, *du Fau-de-Marnac*, *Montagut-de-Granel*, *Clermont*, *la Broue*, *Lantron*, *Peuch*, en Périgord, *Cardaillac*, *Jousserand*, en Poitou, & plusieurs autres distinguées.

Cette Maison est si illustrée, qu'on croit que *Marie d'Albret* sœur d'*Alain*, Sire *d'Albret* (suivant une note du Généalogiste des Ordres du Roi en 1775), fut ayeule de François de Pelegrue, & tante du Roi de Navarre ; & aussi ayeule de *Jeanne d'Albret*, mere du Roi Henri IV. Les Pelegrue ont de tout tems porté les armes depuis le milieu du XI^e^ siécle, tant au service des Rois d'Angleterre, souverains possesseurs de la Guienne, que sous les Rois de France, auxquels ils ont été très-attachés.

Les armes : *d'azur, à la grue d'argent.*

* PELAPUSSINS, en Franche-Comté. Cette Famille tire son origine de la Comté de Bourgogne, où est située la Seigneurie de Pelapussins.

Louis, Seigneur de Pelapussins, Damoiseau, vivoit en 1350. Dans son testament du 6 Mai 1380, sont nommés Gui ou Guyot, son fils ; & Jeanne, sa fille.

Gui ou Guyot de Pelapussins, épousa, 1°. le 21 Janvier 1380, *Jeanne de Tramelay*, fille de *Renaud*, Seigneur de Pressilly & de Beaufort en Comté, & de *Guigonne de Montluel* ; & 2°. en 1410, *Agnès de Vaugrigneuse*, fille d'*Errios*us, Seigneur *de Vaugrigneuse*, & de *Marguerite de Luyrieux*. Il eut du premier lit : — 1. Louis, mort sans alliance ; — 2. Jacques, mort jeune, — 3. Guye, morte sans avoir été mariée ; & du second lit : — 4. Lancelot, qui suit ; — 5. Antoine, Chevalier ; — 6. & Antoinette, femme d'*André*, Seigneur *de la Vernée*.

Lancelot de Pelapussins, Damoiseau, épousa, en 1464, *Louise du Molard*, fille de *Guillaume*, Seigneur *du Molard*, dont :

Guillaume de Pelapussins, Ecuyer, qui testa le 14 Août 1532. Il avoit épousé, le 22 Février 1513, *Léonarde de Dortans*, Dame de Champagne en Comté, fille de *Louis*, & de *Jeanne de la Tonniere*. Il laissa pour enfans : — 1. Hilaire, qui suit ; — 2. Guillaume, Religieux à l'Abbaye de Baume en Comté ; — 3. & Françoise, femme de *Claude de la Beyniere*, Seigneur dudit lieu, fils de *Claude*, & de *Marie Guido*, sa premiere femme.

Hilaire de Pelapussins, Seigneur de Champagne, s'allia avec *Marguerite de la Teyssonniere*, fille d'*Antoine*, & d'*Antoinette de Feillens*. Elle testa le 26 Juillet 1586, & laissa — Claude, qui suit ; — & Claudine, dont l'alliance est ignorée.

Claude de Pelapussins, Seigneur de Champagne, vivoit en 1603, avec *Guillemette*

Guillemette de Grandchamp, ſon épouſe, fille de *Jean*, dont il eut : — BENOÎT, qui ſuit ; — JEANNE-PHILIBERTE, & LOUISE.

BENOÎT DE PELAPUSSINS, Seigneur de Montrachier, rendit de notables ſervices a la Province de Breſſe, depuis l'ouverture de la guerre avec les Comtois, & épouſa, le 8 Mai 1618, *Jeanne de la Teyſſonniere*, fille d'*Antoine*, II. du nom, & de *Marguerite de Seyturier*. De ce mariage vinrent : —— 1. CLAUDE-PIERRE, Capitaine au Régiment d'Uxel ; — 2. CLAUDE, Capitaine au Regiment de Tavannes ; — 3. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment d'un de ſes freres ; — 4. & NICOLE.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, dont le armes ſont : *de gueules, à une fleur de lis d'or.*

PELET, en Artois : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1666, par M. *Colbert*, Intendant d'Amiens, de Soiſſons, d'Artois, &c. & qui a formé deux branches.

De la ſeconde eſt ANTOINE-JOSEPH-IGNACE PELET, Ecuyer, né le 27 Mai 1703, marié, par contrat du 10 Septembre 1739, avec *Marie-Joſephe-Alexandrine Mariſſal*, fille d'*Antoine-Joſeph*, Avocat au Conſeil d'Artois, & de *Thérèſe-Joſephe Pariſis*, dont il a : — 1. ANTOINE-JOSEPH-CORNEILLE PELET, Ecuyer, né le 24 Octobre 1747 ; — 2. CHARLES-JOSEPH-ALEXANDRE, né le 20 Janvier 1749 ; —— 3. PIERRE-JOSEPH-AMBROISE, né le 17 Avril 1750, & mort le 1 Août ſuivant ; — 4. IGNACE-GUISLAIN-JOSEPH, né le 13 Mars 1753 ; —— 5. THÉODORE-MAXIMILIEN-JOSEPH, né le 2 Juin 1754 ; — 6. AMBROISE-XAVIER-JOSEPH, né le 30 Juillet 1755 ; — 7. MARIE-LOUISE-JOSEPHE, née le 8 Septembre 1744 ; — 8. & ANTOINETTE-JOSEPHE-ALEXANDRINE, née le 5 Mars 1746.

Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'or, & une bordure engrelée de même.* Cimier : *une lance avec un croiſſant d'or au bout.* Supports : *deux lions.* Voyez *l'Armorial de France, Reg. V, Part. II.*

PELET. *Voyez* NARBONNE-PELET.

PELLARD : Ancienne Nobleſſe du Poitou.

Dans les différentes Ordonnances de maintenue de pluſieurs branches connues, qui ſubſiſtoient lors des recherches, elle ne remonte qu'à OUDIN DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Montigny, du Monceau, & de Lolainville, qui vivoit en 1400.

Il ne reſte aujourd'hui de la branche aînée que — 1. CHARLES-FRANÇOIS DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Montigny, l'Epiardiere, le Bois-Lambert, &c. né à Touvois, Evêché de Nantes en Bretagne, le 15 Avril 1756 ; — 2. JULIE-THÉRESE, née le 14 Décembre 1755 ; — 3. LOUISE-FRANÇOISE, née le 20 Avril 1757 ; — 4. & ROSE-ELISABETH, née le 7 Avril 1758, demeurans à l'Epiardiere près Machecoul en Bretagne, tous enfans de HENRI-ALEXANDRE DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Montigny & de l'Epiardiere, & de Dame *Louiſe-Céleſte le Bœuf.*

Cette branche a été maintenue dans ſon ancienne nobleſſe le 10 Décembre 1667, par Ordonnance de M. *de Barentin*, Intendant & Commiſſaire du Roi à cet effet en Poitou ; par une autre Ordonnance du 9 Juillet 1699, rendue par M. *de Maupeou*, Intendant de la Généralité de Poitiers ; & par une troiſieme Ordonnance du 19 Mars 1715, rendue par M. *de Richebourg*, Intendant de la même Généralité de Poitiers. Ces Ordonnances ont été rapportées dans les preuves faites par HENRI-ALEXANDRE DE PELLARD, pour ſa réception de Page du Roi.

Il y a encore deux autres branches de cette Famille. De la premiere ſont — l'Abbé DE PELLARD-DE-MONTIGNY, Chanoine à Orléans ; — le Chevalier de PELLARD, ſon frere, retiré du ſervice ; — & une ſœur, enfans de CHARLES-JOSEPH DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Bray, mort en 1707, & de *Marie-Barthélemie Thuilliers*, Dame de Bonnée, morte à Orléans. Ledit CHARLES-JOSEPH étoit fils de BERNARD DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Bray,

Baron de Loury, vivant en l'Election de Pithiviers, maintenu dans ſon ancienne nobleſſe, par Ordonnance du 4 Juillet 1668, de M. *de Machault*, Intendant d'Orléans, reconnoiſſant pour couſins-germains BERNARD DE PELLARD, alors Lieutenant de Roi à Mouzon, depuis transféré à Metz, & PIERRE DE PELLARD, Lieutenant de Roi à Sedan. BERNARD DE PELLARD, Baron de Loury, épouſa, le 6 Février 1659, *Marie de Laigloux*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Goiville, & de *Marie de Gratemenil*.

De la troiſieme branche il ſubſiſte à Bernay, en Normandie, GASPARD-CHARLES DE PELLARD, fils de CHARLES-PIERRE DE PELLARD, mort en 1742, & d'*Anne-Thérèſe Arvillon de Sozay*. CHARLES-PIERRE étoit fils de CLAUDE-PIERRE DE PELLARD, Sieur du Portail, maintenu dans ſon ancienne nobleſſe par Ordonnance des Commiſſaires-Généraux du Conſeil du 14 Février 1700, dans laquelle eſt détaillée la filiation, prouvée par les partages, Garde-noble & autres actes concernant les biens de OUDIN DE PELLARD, tige des différentes branches de cette Famille; toutes piéces qui nous ont été communiquées, ainſi que les maintenues de nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à l'aigle à deux têtes éployée de ſable, béquée & membrée de gueules; l'écu ſurmonté d'un caſque de Comte.* Cimier : *une aigle naiſſante éployée.* Supports : *deux aigles.*

* PELLENBERGH : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Juin 1655, en faveur de *Jean de Viſſekerke*.

PELLEPORC-DE-GOURDAS, en Limouſin. *Voyez* LAFITTE, *Tome VIII, p. 360 & ſuiv.*

PELLETIER (LE) : Famille originaire du Mans, illuſtre dans la Magiſtrature. Elle a pour auteur

PIERRE LE PELLETIER, vivant, en 1508, avec *Jeanne le Royer*, ſon épouſe.

La branche aînée a fini dans AUGUSTINE-HÉLENE LE PELLETIER, mariée à *Pierre Godart*, Marquis de Bélbeuf, mort le 1 Juin 1742, & elle le 21 Août 1746.

De la ſeconde branche eſt ſorti, au cinquieme degré, CLAUDE LE PELLETIER, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, de montmélian, Morfontaine, &c. fils aîné de LOUIS, & de *Marie Leſchaſſier*, né le 28 Juin 1631, Conſeiller au Parlement de Paris en 1652, nommé Tuteur des trois Princeſſes filles de GASTON, Duc D'ORLÉANS; fait Préſident aux Enquêtes en 1662; Prévôt des Marchands de la Ville de Paris en 1668; Conſeiller d'Etat en 1673; Contrôleur-Général des Finances & Miniſtre d'Etat en Septembre 1683, après la mort de M. *Colbert*, juſqu'en Septembre 1689; Préſident à Mortier en 1686; & Surintendant des Poſtes en 1691 : il ſe démit de tous ces emplois en 1697, pour vivre dans la retraite; mourut le 10 Août 1711, âgé de 80 ans, & fut inhumé à Saint-Gervais. Il avoit épouſé, en 1656, *Marguerite Fleuriau*, veuve de *Jean de Fourcy*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & fille de *Charles Fleuriau*, Secrétaire du Roi, & de *Marie-Marguerite Lambert*, ſa premiere femme. Elle mourut le 4 Octobre 1671, âgée de 33 ans, laiſſant dix enfans, ſçavoir : — 1. MICHEL, né le 14 Août, 1661, ſacré Evêque d'Angers en Novembre 1692, Evêque d'Orléans en Février 1706, mort le 9 Août de la même année; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. CLAUDE, mort, ſans alliance, en 1685; — 4. CHARLES-MAURICE, né le 23 Août 1665, Abbé de Saint Aubin d'Angers, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, mort le 7 Septembre 1731; — 5. FRANÇOISE, née le 15 Mars 1660, mariée, le 31 Janvier 1677, à *Jean-Pierre d'Argouges*, Seigneur de la Chapelle & de Fleury, Conſeiller au Parlement de Paris, enſuite Maître des Requêtes, & Conſeiller d'Etat, morte le 4 Janvier 1745; — 6. MARIE-MADELENE, mariée le 3 Avril 1684, à *Etienne d'Aligre*, Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes & Préſident à Mortier du même Parlement, morte le 19 Septembre 1702; — 7 & 8. deux filles, Religieuſes à la Ville-l'Evêque, dont une Abbeſſe de Notre-Dame de Troyes en 1688; — 9

& 10. deux autres filles, Religieuſes à Hautes-Bruyeres, dont une Abbeſſe, en 1724, du Parc-aux Dames en Valois.

Louis le Pelletier, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, & de Montmélian, Avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1684, puis Conſeiller au Parlement de Paris; Préſident à Mortier en ſurvivance, le 28 Novembre 1689, en exercice en 1697; premier Préſident en Avril 1707, dont il ſe démit en Janvier 1712, mort le 31 Janvier 1730, avoit épouſé, 1°. le 29 Janvier 1688, *Geneviéve-Joſephe du Coskaër*, fille unique de *Joſeph du Coskaër*, Seigneur de Roſambo & autres Terres en Bretagne, morte le 10 Septembre 1693; & 2°. le 27 Décembre 1694, *Charlotte-Henriette le Mairat*, fille unique de *Jean-Jacques le Mairat*, Seigneur de Verville, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Marie Sallé*. Du premier lit vint : — Louis, qui ſuit, & du ſecond il eut :

2. Jacques-Louis le Pelletier, Seigneur de Montmélian, de Morfontaine, &c. né le 25 Juillet 1700, Conſeiller au Parlement de Paris le 29 Août 1719; Préſident des Requêtes du Palais en 1726; Préſident de la ſeconde Chambre des Enquêtes le 7 Janvier 1727, qui ſe démit en Avril 1738; a été fait Conſeiller d'honneur en 1741; & eſt mort le 9 Juillet 1770. Il avoit épouſé le 11 Avril 1726, *Marie-Louiſe Feydeau*, fille de *Henri Feydeau*, Préſident des Enquêtes, & de *Marie-Louiſe Croizet*, dont il a eu Louis le Pelletier, Seigneur de Morfontaine, né le 6 Avril 1730, Conſeiller au Parlement de Paris le 3 Septembre 1749; Maître des Requêtes en 1754; Intendant de la Rochelle en Juillet 1764, puis de Soiſſons en 1765. Il a épouſé, 1°. en Septembre 1754, *Catherine-Charlotte du Cluzel-de-la-Chabrerie*, morte le 9 Décembre 1756, fille de *Léonard du Cluzel*, Fermier-Général, & de *Thérèſe Touzard*; & 2°. le 20 Septembre 1768, *N... de la Cropte-de-Bourzac*, fille de *François-Iſaac*, Seigneur de Belleville, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Conty*. Du premier lit eſt iſſue : — Louise Charlotte-Léonarde le Pelletier, née le 7 Mai 1756.

3. Charles-Etienne le Pelletier, Seigneur de Beaupré, né le 27 Juillet 1702, Conſeiller au Parlement le 28 Janvier 1722, Maître des Requêtes le 11 Septembre ſuivant; Intendant de Châlons en 1730; Conſeiller d'Etat en Janvier 1749, & premier Préſident du Grand Conſeil en 1753, pendant 4 ans. Il a épouſé, le 26 Février 1729, *Marie-Suſanne Robert-de Cotte*, fille de *Jules Robert*, Intendant des Bâtimens du Roi, Directeur de la Monnoie des Médailles, & de *Suſanne de Launay*, dont : — un garçon, mort à ſix ans; — une fille, morte Religieuſe; — Louise-Susanne, née le 7 Décembre 1733, morte le 20 Février 1762, laiſſant des enfans de ſon mariage contracté le 10 Février 1755, avec Michel-Etienne le Pelletier, Baron de Saint-Fargeau, alors Avocat du Roi au Châtelet, depuis Avocat-Général au Parlement, & aujourd'hui Préſident à Mortier.

4. & Louise-Françoise, mariée, en Décembre 1726, à *Gabriel-Jacques de Salignac*, Marquis de Fenelon, Chevalier des Ordres, Conſeiller d'Etat d'Epée, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Queſnoy, Ambaſſadeur en Hollande, mort de ſes bleſſures reçues à la bataille de Raucoux le 11 Octobre 1746, dont des enfans.

Louis le Pelletier, II. du nom, Seigneur de Roſambo, de Parach, &c. né le 11 Octobre 1690, fils de Louis le Pelletier, & de *Geneviéve-Joſephe du Coſkaër*, ſa premiere femme, fut d'abord Avocat du Roi au Châtelet, enſuite Conſeiller au Parlement en 1709; Préſident à Mortier le 17 Février 1712, premier Préſident le 20 Mai 1736; ſe démit en Septembre 1743; & eſt mort le 20 Janvier 1770. De *Thérèſe Hennequin-d'Ecquevilly*, qu'il avoit épouſée, le 28 Janvier 1717, & morte le 25 Février 1746, âgée de 58 ans, (fille d'*André Hennequin*, & de *Madelene-Thérèſe-Euphraſie de Marillac*), il a laiſſé : — Louis, qui ſuit; — & Françoise-Thérese-Martine, mariée, le 13 Juin 1741, à *Joſeph-Maurice-Annibal*, Comte *de Montmorency-Luxembourg*, morte le 15 Décembre 1750, âgée de 30 ans, dont une fille, mariée, en Décembre 1764, au fils du Duc *de Laval*.

Louis le Pelletier, III. du nom, Seigneur de Roſambo, Baron de Pouſſé, &c. né le 27 Octobre 1717, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1735; Préſident à Mortier le 26 Juillet 1736, mort le 9 Août 1760, avoit épouſé, le 13 Mars 1738, *Marie-Claire-Aimée de Meſgrigny*, fille unique de *Jean-Charles de Meſgrigny*, Comte d'Aunay, Grand-Bailli d'Epée de Troyes, Lieutenant-Général & Commandant de Dunkerque, & de *Marie-Cécile Ragnier de Pouſſé*. Elle eſt morte, le 10 Juillet 1741, âgée de 43 ans, laiſſant : — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Charles-Louis-David, Chevalier de Malte, né le 27 Octobre 1750; — 3. Marie-Louise-Martine, née le 20 Août 1748; — 4. & Louise-Marie, née le 25 Février 1753, morte le 27 Février 1758.

Louis le Pelletier, IV. du nom, Seigneur de Roſambo, &c. né le 2 Septembre 1747, Conſeiller au Parlement le 31 Août 1765, Préſident à Mortier le 12 Novembre ſuivant, a épouſé, le 30 Mai 1769, *Marguerite de Lamoignon*, née le 16 Février 1756, fille de *Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Maleſherbes*, ci-devant premier Préſident de la Cour des Aides, & depuis la fin de 1775, Miniſtre & Secrétaire d'Etat.

Seigneurs des Fors & de Saint-Fargeau.

Michel le Pelletier, Seigneur de Souzy, quatrieme fils de Louis, & de *Marie Leſchaſſier*, né le 12 Juillet 1640, Avocat du Roi au Châtelet en 1661, Conſeiller au Parlement le 23 Août 1666, Intendant de Franche-Comté en Février 1668, de Lille au mois de Juin ſuivant, Conſeiller d'Etat en 1683; Intendant des Finances en Janvier 1684; Directeur-Général des fortifications du Royaume en Août 1691; Conſeiller au Conſeil Royal des Finances en Octobre 1702, Honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres la même année; membre du Conſeil de Régence en Novembre 1715; mort Doyen du Conſeil-d'Etat, le 10 Novembre 1725, avoit épouſé en Août 1669, *Marie-Madelene Guerin*, morte le 21 Septembre 1691, & inhumée à Saint-Paul, fille d'*Etienne Guerin*, Seigneur des Fors, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Conſeiller d'Etat, & de *Marie Bruneau*, dont : — Michel-Robert, qui ſuit; — & Marie-Claude, morte le 15 Mai 1711, laiſſant des enfans de ſon mariage, contracté le 26 Février 1688, avec *Jacques-Etienne Turgot*, Seigneur de Souſmont, Avocat-Général des Requêtes de l'Hôtel, puis Maître des Requêtes.

Michel-Robert le Pelletier, Seigneur des Fors & de Saint-Fargeau, né le 24 Avril 1675, Conſeiller au Parlement de Metz le 29 Avril 1695, au Parlement de Paris, le 3 Février 1696; Maître des Requêtes le 27 Février 1698, Intendant des Finances en ſurvivance le 20 Décembre 1700, titulaire en Juin 1701; Conſeiller d'Etat en Juin 1714; du Conſeil des Finances en Novembre 1715; du Conſeil de la Régence en Janvier 1719; Commiſſaire des Finances le 7 Juin 1720; Contrôleur-Général le 14 Juin 1726; Miniſtre d'Etat le 30 Décembre 1729, dont il ſe démit le 19 Mars 1730; Gouverneur & Grand-Bailli de Gien en Orléanois en Février 1729, mort le 11 Juillet 1740, avoit épouſé, le 12 Septembre 1706, *Marie-Madelene de Lamoignon*, morte le 8 Août 1744, âgée de 57 ans, fille de *Nicolas de Lamoignon*, Comte de Launay-Courſon, Conſeiller d'Etat, & d'*Anne-Louiſe Bonnin-de-Chalucet*, dont il a eu :

Anne-Louis-Michel le Pelletier, Seigneur de Saint-Fargeau, né en 1713, Avocat du Roi au Châtelet en 1732, Conſeiller au Parlement de Paris le 1 Avril 1735, mort le 4 Juillet 1739. Il avoit épouſé, le 21 Février 1735, *M... Charlotte-Marguerite*, fille d'*Etienne-Claude d'Algre*, Préſident à Mortier au Parlement, & de *Madelene-Catherine de Boivin de Bonnetot*, ſa troiſieme femme, de laquelle ſont iſſus : — Michel-Etienne, qui ſuit; — & Madelene-Charlotte, mariée, le 25 Avril 1754, à *Thomas-Alexandre-Marc d'Alſace-Henin-Liétard*, Prince de Chimay.

Michel-Etienne le Pelletier, Baron de Saint-Fargeau, &c. né le 10 Mars

1736, d'abord Avocat du Roi au Châtelet en 1754, puis Avocat-Général au Parlement de Paris le 6 Septembre 1757, & Préſident à Mortier en Août 1764, a épouſé, 1°. le 10 Février 1755, Louise-Susanne le Pelletier de Beaupré, morte le 20 Février 1762, âgée de 28 ans, fille de Charles-Etienne le Pelletier, Seigneur de Beaupré, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, & de *Marie-Suſanne Robert de Cotte*, dont des enfans; & 2°. le 26 Décembre 1764, *N... Randon*, fille d'*Elie Randon-de-Maſſane*, Secrétaire du Roi, & Receveur-Général des Finances.

Les armes : *d'azur, à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueules, & en pointe d'une roſe de même boutonnée d'or; le chevron accoſté de deux molettes d'éperon de ſable ſur la traverſe de la croix.*

PELLETIER-DE-LA-HOUSSAYE (le) : Famille originaire de Mantes, diſtinguée dans la Magiſtrature.

Martin le Pelletier, fils de Charles, & de *Marie Bouguier*, vint, ſur la fin du XVI^e ſiécle, s'établir à Paris, & fut Maître des Comptes. De ſon mariage avec *Marie Fayet*, fille de *Nicolas*, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Diane Sublet*, il eut :

Nicolas le Pelletier, Seigneur de la Houſſaye, Maître des Comptes en 1630, qui ſe maria avec *Catherine Vialart*, fille de *Michel*, Préſident des Enquêtes, Ambaſſadeur en Suiſſe, & de *Charlotte de Ligny*, dont : — Jacques, qui ſuit; — & Nicolas, rapporté après ſon frere.

Jacques le Pelletier, Seigneur de la Houſſaye, Conſeiller au Parlement de Paris le 7 Janvier 1645, mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Marie Ardier*, fille de *Paul Ardier*, Seigneur de Beauregard, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Louiſe Ollier*.

Nicolas le Pelletier, II. du nom, frere puîné du précédent, Seigneur de la Houſſaye, Conſeiller au Parlement de Paris le 19 Février 1653, Maître des Requêtes le 9 Décembre 1660, mort le 10 Janvier 1674, avoit épouſé *Catherine le Picart*, morte le 2 Mars 1720, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Perigny, Maître des Requêtes, & de *Catherine Talon*, dont : — 1. Félix, qui ſuit; — 2. Claude-Henri, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & Catherine, morte le 16 Mai 1703, femme de *Michel Amelot*, Marquis de Gournay, Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur en Eſpagne.

Félix le Pelletier, Seigneur de la Houſſaye, Signy & Châteaupoiſſy, Conſeiller au Châtelet, puis au Parlement de Paris le 26 Février 1687, Maître des Requêtes en 1690, Intendant de Soiſſons en 1697, de Montauban en 1699, d'Alſace en 1706, Conſeiller d'Etat en 1708, Chancelier & Garde des Sceaux du Duc d'Orléans, Régent du Royaume en Mars 1719; Contrôleur-Général des Finances le 10 Décembre 1720; Prévôt & Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint-Eſprit le 25 Mai 1721, donna ſa démiſſion de Contrôleur-Général en Avril 1722; mourut le 20 Septembre 1723, âgé de 60 ans, & fut inhumé aux Feuillans. Il avoit épouſé, le 13 Janvier 1687, *Marie-Madelene du Bois-de-Gueudreville*, fille de *Sébaſtien du Bois*, Maître des Requêtes, & Préſident au Grand-Conſeil, & de *Marie Thierſault*. Elle eſt morte le 21 Août 1746, âgée de 81 ans, laiſſant : — Félix-Claude, qui ſuit; — & Françoise-Catherine.

Félix-Claude le Pelletier-de-la-Houssaye, Seigneur de Signy, né le 5 Janvier 1692, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Août 1715, Maître des Requêtes le 18 Mai 1719, Intendant des Finances en Mars 1722, Conſeiller d'Etat en Mai 1741, mort le 6 Décembre 1748, & inhumé aux Feuillans, avoit épouſé le 6 Novembre 1719, *Charlotte-Marie Lallemant-de-Lévignan*, fille de *Charles-Louis*, Receveur-Général des Finances & Fermier-Général, & de *Charlotte-Catherine Troiſdames*, dont : — 1. Claude-Jacques Charles, qui ſuit; — 2. Madelene-Louise-Charlotte, mariée le 3 Mai 1740, à *Paul-Eſprit de la Bourdonnaye de Bloſſac*, Maître des Requêtes, morte en Avril 1764, — 3. & Anne-Louise-Charlotte, mariée le 13 Décembre 1746, à *Cardin-Fran-*

çois-Xavier le Bret, Avocat-Général au Parlement de Paris, dont des enfans.

CLAUDE-JACQUES-CHARLES LE PELLETIER, Seigneur de la Houſſaye & de Signy, né le 26 Janvier 1726, Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Août 1745, eſt mort Maître des Requêtes en 1750.

CLAUDE-HENRI LE PELLETIER, Seigneur de Saint-Laurent, Capitaine aux Gardes, ſecond fils de NICOLAS LE PELLETIER, II. du nom, Maître des Requêtes, & de *Catherine le Picart*, épouſa *Eliſabeth-Michelle de Guiry*, morte le 27 Mars 1741, âgée de 70 ans, fille d'*André*, Marquis *de Guiry*, Seigneur du Perchay, & d'*Anne-Suſanne Lamy*. De ce mariage il a eu : — 1. NICOLAS-JOSSE LE PELLETIER-DE-LA-HOUSSAYE, Abbé de Hambie en Décembre 1720, mort le 28 Avril 1740, âgé de 44 ans; — 2. MICHEL, Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes, mort le 14 Mai 1737. Il avoit épouſé le 7 Février 1726, *Angélique du Gué*, fille de *François du Gué*, Préſident de la Chambre des Comptes, & de *Françoiſe de Pâris*; — 3. PAUL-AUGUSTIN, mort à Paris le 18 Janvier 1722, âgé de 19 ans; — 4. & CLAIRE-ELISABETH LE PELLETIER, mariée, en 1720, à *Alexandre-Edme le Riche*, Seigneur de Cheveigné, Conſeiller au Parlement de Paris, dont des enfans.

Les armes : *d'argent, au chêne arraché de ſinople, accompagné de trois roſes de gueules, deux aux côtés, & la troiſieme en pointe.*

PELLETIER-DE-MARTAINVILLE-D'ESTOUTEVILLE : Famille noble établie à Rouen depuis pluſieurs ſiécles, & qu'on croit originaire de Paris.

I. JACQUES LE PELLETIER, Seigneur de Martainville, de Thionville, Hue-le-Prevoſt, du Queſnay, Eudemare, Eſtouteville, Saint-Aubin, Salmonville, Saint-Maclou de Folleville, la Pierre, de Lorray, du Thil-Edouart, la Vaquerie, Saint-Maurice, Saint-Remi, Boſcbeſtre, Pierreval, Maudetour, Vieuxmanoir, Montpoignant, Faucon-les-Angles, &c. épouſa, par contrat du 9 Août 1506, *Iſabeau l'Huillier*, fille d'*Euſtache l'Huillier*, Seigneur de Saint-Meſmin, Prévôt des Marchands de Paris. Voyez *Moréri* au mot *l'Huillier*, Edition de Paris 1725, *p.* 270 & 271. De ce mariage vinrent : — JACQUES, qui ſuit; — & RICHARD, Seigneur de Martainville & autres lieux, marié à *Marguerite de Montmorency*, Dame d'Aumont, auteur de la branche des Seigneurs de Martainville, de laquelle nous n'avons nulle connoiſſance. Voyez *Moréri*, au mot *Montmorency*.

II. JACQUES LE PELLETIER, II. du nom, Seigneur d'Eſtouteville, épouſa *Alienor l'Anglois de Motteville*, & eut pour fils,

III. RICHARD LE PELLETIER, qui fut fait priſonnier de guerre. Il obtint, en 1571, avec RICHARD, ſon oncle, Seigneur de Martainville, des Lettres-Patentes du Roi, qui leur permirent de changer leur nom de PELLETIER en celui de MARTAINVILLE, ſous lequel ils étoient plus connus. Il épouſa *Madelene de Marle*, fille de *Guillaume de Marle*, Seigneur du Tillay, dont, entr'autres enfans :

IV. CHARLES LE PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, I. du nom, qui fut fait priſonnier de guerre avec ſon pere en 1595. Il fut reçu Ecuyer de la petite Ecurie en 1602, & épouſa, en 1616, *Anne du Metz*. Il obtint, en 1655, des Lettres-Patentes, en récompenſe de ſes ſervices, ſcellées *gratis*, par leſquelles le Roi érigea ſa Terre en *Marquiſat*, ſous le nom d'*Eudemare*. De ſon mariage il eut :

V. LOUIS LE PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, Capitaine aux Gardes-Françoiſes & Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié, 1°. en 1657, à *Adrienne de la Ferté*, veuve de *Robert Miron*, morte ſans enfans; & 2°. à *Anne de Mailly*, fille de *Philippe de Mailly*, Marquis d'Haucourt. *Voyez* MAILLY. Il en eut, entr'autres enfans :

VI. ANTOINE LE PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, qui fut Lieutenant-Colonel au Régiment du Maine, & épouſa, en 1695, *Marguerite Féry*, dont : —— 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. ANTOINE-JOSEPH, Seigneur & Patron de Bierreville, & de Pierreval, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au

Régiment de Saint-Simon, âgé de 70 ans en 1769; — 3. & MARGUERITE-ANGÉLIQUE, laquelle n'eſt point mariée.

VII. CHARLES LE PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, II. du nom, a ſervi dans la Maiſon du Roi, & a épouſé, par contrat du 20 Janvier 1740, *Marie-Louiſe-Pétronille de Brinon*, Dame d'Ourville, Meullers, Roſay, Vaudichon & autres lieux. De ce mariage eſt iſſu:

VIII. CHARLES-JÉRÔME LE PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, né le 25 Avril 1749, Marquis d'Eudemaré, Baron Haut-Juſticier d'Ourville, Patron des Paroiſſes d'Eſtouteville, Vieuxmanoir, Saint-Aubin, Salmonville, Meullers, Roſay, &c. Il a ſervi en qualité de Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa premiere Compagnie; eſt connu, ainſi que ſes ancêtres, ſous le nom de *Marquis d'Eſtouteville*; & a épouſé, le 1 Septembre 1767, *Marie-Louiſe-Charlotte de Bailleul*, fille de *Charles-Pierre de Bailleul*, Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, & de *N... de Brinon*. Voyez BAILLEUL.

Ceux de ce nom ont leur ſépulture dans une Chapelle de la Paroiſſe de Saint Cande-le-Jeune à Rouen.

Les armes: *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de trois beſans d'or.* Supports: *deux ſauvages.* Pour Deviſe: ADVERSIS MOVERI NEFAS.

PELLEVÉ: Ancienne Maiſon de la Province de Normandie, qui a donné un Cardinal, Archevêque Duc de Reims, dans NICOLAS DE PELLEVÉ, qui prit le parti de la Ligue contre HENRI IV, & mourut en Mars 1594, âgé de 77 ans.

Cette Maiſon remonte à GUILLAUME DE PELLEVÉ, qui vivoit du tems de GUILLAUME *le Conquérant*, Roi d'Angleterre. — JEAN DE PELLEVÉ, Seigneur d'Aubigny, vivoit en 1339. La branche aînée a fini à JEAN DE PELLEVÉ, Seigneur de Jouy & de Hauteville, dans le Comté de Valognes, qui vivoit en 1510, & ne laiſſa qu'un fils, — PIERRE DE PELLEVÉ, mort ſans alliance. Ses trois ſœurs, FRANÇOISE, ROBERTE & CHARLOTTE, furent ſes héritieres.

Les Seigneurs de Flers étoient d'une branche cadette, & deſcendoient de JEAN DE PELLEVÉ, II. du nom, quatrieme fils de THOMAS DE PELLEVÉ, I. du nom, & de *Guillemette d'Octeville*. Il ſervit ſous CHARLES VIII, dans les guerres contre les Anglois. — LOUIS DE PELLEVÉ, Comte de Flers, Baron de Larchant, Seigneur de Tracy & de Landelle, Vicomte de Condé-ſur-Noireau, mort le 23 Avril 1722, en deſcendoit au IX^e^ degré. Il avoit épouſé, au mois de Mars 1686, *Madelene-Angélique-Françoiſe de Gaureault-du-Mont*, décédée le 27 Septembre 1734, âgée d'environ 55 ans, dont il a eu:

HYACINTHE-LOUIS DE PELLEVÉ, Comte de Flers, Baron de Larchant, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri en 1718, Gouverneur de Meudon en ſurvivance de ſon ayeul maternel: il eſt mort en Avril 1736, ſans enfans de ſon mariage, contracté en 1724, avec *Marie-Angélique de la Chaize-d'Aix*, fille aînée & principale héritiere de feu *Antoine de la Chaize-d'Aix*, Capitaine des Gardes de la Porte de Sa Majeſté.

ANTOINETTE-JOURDAINE DE PELLEVÉ, héritiere du Comté de Flers, y a fait réunir la Baronnie de Larchant, & la Châtellenie de la Lande-Patry, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1737, enregiſtrées à Rouen. Elle eſt morte le 5 Février 1738, & a laiſſé des enfans de ſon mariage, contracté le 11 Juin 1717, avec *Philippe-René de la Motte-Ango*.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à une tête humaine d'argent, chevelée d'or*, qui eſt DE PELLEVÉ; *& au 2 & 3 d'argent, ſemé de fleurs de lis de ſable*, qui eſt DE FAY.

PELLISSIER-SAINT-FERRÉOL, au Comté Venaiſſin & en Dauphiné. Il eſt parlé de cette Famille noble dans le Dictionnaire des Gaules, ſous les noms de différentes Terres qu'elle poſſede; dans l'Hiſtoire héroïque de

la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, & nous en avons déja fait mention au *Tome VII* de notre premiere Edition, *p. 352 & ſuiv.*

Cette Famille, une des plus anciennes du Comté Venaiſſin, connue ſous le nom de SAINT-FERRÉOL, dont elle a long-tems poſſédé la Terre, a formé pluſieurs branches, dont la plupart ſont éteintes. Il en reſte deux au Comté Venaiſſin; l'une, des co-Seigneurs de la Garde-Paréol, de laquelle eſt l'Evêque actuel de Vaiſon; l'autre, des Seigneurs de la Coſte. Il y a encore une troiſieme branche des PELLISSIER, Seigneurs de Chavigny en Bretagne. Nous donnerons ci-après le précis de la filiation de ces trois branches. L'aînée étoit celle des Seigneurs *de Chavigny*, établie à Grenoble, & fondue, par une fille, dans la Famille de *Quenneville*, dont il ne reſte qu'une fille, vivante à Paris, qui eſt la Marquiſe *de Thorigny*.

La filiation de la Famille de PELLISSIER remonte à des tems reculés, où elle poſſédoit le Château de Pelliſſier, dans le Val de Bueire, *in Boriâ*. Il fut totalement détruit après 1330, ſur la fin du XIV^e^ ſiécle, par les *Vaudois*, ou par les gens d'armes du Comte *de Turenne*. On ne ſçait s'il avoit donné le nom à la Famille, ou s'il l'en avoit reçu. Le territoire porte encore le nom du *Quartier de Pelliſſier*, ainſi qu'il conſte par un acte ſolemnel de diviſion de territoire, entre les Communautés de la ville de Vaiſon & de Seguret, reçu par *Eſprit Balbi*, Notaire de Carpentras, le 4 Juin 1585, où on déſigne deux grandes pierres poſées pour bornes dans le *quartier de Pelliſſier*.

Ce Château étoit poſſédé en franc-aleu & en toute Juſtice; car dans les anciens titres du XIII^e^ ſiécle on l'appelle *Alodus de Pelliſſeriis* ou *Pelliſſeriorum, cum Turre, furno & tenemento in Boriâ*. On ſçait qu'alors les aleux étoient des Terres données en toute juſtice & en pleine propriété par les Princes, pour récompenſe des ſervices militaires.

I. La filiation ſuivie de cette ancienne Nobleſſe remonte à ROSTAING DE PELLISSIER, I. du nom, qui poſſédoit ce Château en 1220. Il fut marié avec Dame *Alymneſe*, que des titres poſtérieurs font préſumer être de la Maiſon de Mourmoiron (*de Murmurione*). Il en eut pour enfans: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. ROSTAING, Chevalier du Temple; — 3. ALYMNESE, mariée avec *Raimond de Beauvoiſin*; — 4. & CONSTANCE, femme de *Bérenger de Venaſque*.

II. BERTRAND DE PELLISSIER, Chevalier, ſe diſtingua dans les Croiſades & les autres guerres de ſon tems, paſſa en Afrique contre les Maures, à la ſixieme & derniere Croiſade de SAINT-LOUIS, à la ſuite du Comte ALPHONSE DE POITIERS, frere de ce Monarque; & ſe trouva au ſiége de Tunis en 1270. A l'occaſion de cette Croiſade, BERTRAND DE PELLISSIER teſta en 1268, fit ſes exécuteurs teſtamentaires noble GIRARD DE PELLISSIER, noble *Iſnard de Mourmoiron* & *Bertrand Atanulphi*, tous les trois Damoiſeaux. Il avoit épouſé Dame *Rixende de Maulſang*, d'une ancienne Maiſon, de laquelle il eut: — ROSTAING, qui ſuit; — RICHARD & RAOUL.

III. ROSTAING DE PELLISSIER, II. du nom, Damoiſeau, fut marié avec noble *Alaſacie de Meoillon*, & donna, en 1290, quittance de 4000 ſols Raimondois, qu'il avoit reçus de *Guidon* & *Raimond de Meoillon*, Damoiſeaux, freres de ſon épouſe, dont vint:

IV. BERTRANDET DE PELLISSIER, Damoiſeau, qui épouſa noble *Raimonde du Puymeras*, & fit, en 1330, une rémiſſion de ſes biens à ſa femme pour les rendre à ſes enfans; mais il réſerva pour ETIENNE DE PELISSIER, ſon fils aîné, le Château de Pelliſſier avec toutes ſes dépendances, *cum omnibus appenditiis ſuis*. Dans cet acte de rémiſſion, noble THEODIN DE PELLISSIER, & JEAN, ſon fils, qui y ſignent comme témoins, ſont qualifiés ſes parens, & ſubſtitués à ſes biens. BERTRANDET eut de ſon mariage quatre garçons, ſçavoir: — ETIENNE, qui ſuit; — JEAN; — THEODE; — & RAOUL, dont il n'eſt plus parlé.

V. ETIENNE DE PELLISSIER fit un établiſſement en Dauphiné, ſans aliéner les biens qu'il poſſédoit au Comté Venaiſſin & en la Principauté d'Orange; teſta en 1388, & laiſſa de ſon mariage avec noble *Dulcie de Roſans*: — 1. RODULPHE, qui

qui ſuit ; — 2. JEAN, rapporté après ſon aîné ; — 3. BERTRAND ; — 4. JEANNE ; — 5. BÉATRIX ; — 6. & DOUCE DE PELLISSIER. Il y eut un partage de biens en 1418, entre RODULPHE & JEAN DE PELLISSIER, freres.

VI. RODULPHE DE PELLISSIER eut pour ſa part les biens du Dauphiné, & s'y maria avec *Dauphine de Remuſat.* Les branches ſorties de lui, & aujourd'hui éteintes, y ont poſſédé diverſes Terres, tenu un rang diſtingué dans cette Province, y ont fait de très-belles alliances, & ont donné deux Evêques à l'Egliſe d'Orange.

VI. JEAN DE PELLISSIER, frere du précédent, & ſecond fils d'ETIENNE, eſt qualifié, dans l'acte de partage ci-deſſus mentionné, *Servicus armorum Domini noſtri Francorum Regis*, & dans d'autres, *Chevalier & Capitaine de* 100 *hommes d'armes.* Il épouſa *Gabrielle du Puy-Montbrun*, & en eut :

VII. THEDIN DE PELLISSIER, qui ſe maria avec noble *Marie des Blancs*, dont : — 1. CLAUDE, tige de la branche de Chavigny établie en Bretagne, & de celle dont deſcend la Marquiſe *de Thorigny*, qu'on dit éteinte, & avoir donné un Procureur-Général au Parlement de Dauphiné. De la branche établie en Bretagne étoit GEORGES DE PELLISSIER, Seigneur de Chavigny, marié à *Françoiſe du Parc*, & déclaré *noble d'extraction* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Janvier 1671, au rapport de M. *de Leſrat.* Il portoit pour armes : *d'azur, au lion d'argent, & une bande d'or ſur le tout ;* — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. MARIN, auteur de diverſes branches établies à Tulette, à Orange & à Saint-Paul, qui ſont éteintes ; — 4. & JEAN. Ces quatre freres tranſigerent ſur les biens de leur pere en 1486.

VIII. GUILLAUME DE PELLISSIER ſuivit la profeſſion des armes, ſervit ſous les regnes de CHARLES VIII & de LOUIS XII ; & épouſa *Clarette de Barbançon*, d'une ancienne Famille de Picardie. Leurs enfans furent : — PIERRE, qui ſuit ; ETIENNE, ANTOINE & MARIE.

IX. PIERRE DE PELLISSIER épouſa, en 1529, *Madelene de Beudonis*, de laquelle il eut : — CLAUDE, qui ſuit ; — & JEAN, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique.

X. CLAUDE DE PELLISSIER ſe maria, en 1582, avec *Jeanne de Reymonis*, dont ſortit :

XI. ELZÉAR DE PELLISSIER, qui s'allia, en 1607, avec *Antoinette de Gaudebert.* Les enfans iſſus de ce mariage furent : — 1. CLAUDE, Prêtre ; — 2. MICHEL, qui ſuit ; — 3. ANTOINE, tige des Seigneurs de la Coſte, rapportés ci-après ; — & pluſieurs filles.

XII. MICHEL DE PELLISSIER épouſa, en 1670, *Suſanne des Jouberts*, d'une Famille noble du Languedoc, dont : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & trois filles mariées.

XIII. FRANÇOIS DE PELLISSIER épouſa, en 1705, Dame *Conſtance Duclaux*, de laquelle ſont iſſus deux enfans vivans : — JOSEPH, qui ſuit ; — & CHARLES-FRANÇOIS DE PELLISSIER, Evêque de Vaiſon, dans le Comtat Venaiſſin.

XIV. JOSEPH DE PELLISSIER-DE-SAINT-FERRÉOL, co-Seigneur de la Garde-Paréol, Auditeur honoraire de la Rote à Avignon, Préſident unique de la Chambre Apoſtolique du Comté Venaiſſin, a épouſé, le 22 Juillet 1743, Dame *Marie-Marcelle-Siffreine-Françoiſe de Lopès*, des Marquis *de la Fare*, Baronne née du Saint-Empire Romain, par Diplôme de l'Empereur FERDINAND III, en date du 29 Octobre 1642, dont, pour enfans vivans : — 1. ANTOINE-JEAN-BATISTE-PIERRE, qui ſuit ; — 2. MARIE-JEANNE-CATHERINE-FRANÇOISE, Religieuſe au Couvent de la Viſitation Sainte-Marie à Carpentras ; — 3. & MARIE-GABRIELLE-MADELENE-CONSTANCE, non mariée en 1776.

XV. ANTOINE-JEAN-BATISTE-PIERRE DE PELLISSIER, dit *le Baron de Pelliſſier-Saint-Ferréol*, né le 23 Juin 1757, eſt Lieutenant au Régiment du Perche, Infanterie.

Branche des Seigneurs de LA COSTE.

XII. ANTOINE DE PELLISSIER, troiſieme fils d'ELZÉAR, & d'*Antoinette de Gaudebert*, épouſa noble *Marie de Serre*, dont : — PIERRE, qui ſuit ; — ANNE,

mariée à noble *Eſprit de Brunel*, Seigneur de Vacheres; — & une autre fille, morte ſans alliance.

XIII. PIERRE DE PELLISSIER, Seigneur de la Coſte, eut d'*Anne-Marguerite de Martinel*, ſon épouſe: — ANDRÉ-AUGUSTIN, mort Prêtre; — JOSEPH-AYMARD, qui ſuit; — & quatre filles.

XIV. JOSEPH-AYMARD DE PELLISSIER-SAINT-FERRÉOL, Seigneur de la Coſte, veuf, en 1768, de *Marguerite-Félicité de Nanton*, qu'il avoit épouſée le 19 Mars 1744, a pour enfans: — AUGUSTIN-JOSEPH, qui ſuit; — & trois filles, MARIE-LOUISE-FÉLICITÉ, ANTOINETTE-MARIE-ANNE, & THÉRESE-PÉLAGIE, que nous ne croyons pas encore mariées.

XV. AUGUSTIN-JOSEPH DE PELLISSIER-DE-LA-COSTE, reçu, en 1768, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires, eſt Lieutenant-Aide-Major du Régiment Meſtre-de-Camp, Dragons, appellé *la Coſte*, depuis le mois d'Octobre 1775.

Il y a un Jugement d'Etat ſur l'ancienne nobleſſe de la Maiſon de PELLISSIER, en la Chambre des Comptes du Comté Venaiſſin, contre l'Avocat & le Procureur-Général, du 1 Juin 1756; & une Ordonnance de l'Intendant de Dauphiné ſur le même ſujet, rendue ſur le vû des piéces, du 12 Juillet 1757. Dans pluſieurs Brefs des Papes accordés en faveur des PELLISSIER-SAINT-FERRÉOL, ils ſont qualifiés *Nobiles viri*, avec le titre d'*anciens Barons de Saint-Ferréol*.

Cette Famille a donné deux Evêques d'Orange dans GUILLAUME & LOUIS DE PELLISSIER, oncle & neveu; un autre GUILLAUME DE PELLISSIER a été Evêque de Montpellier; & l'Evêque de Vaiſon, comme on l'a vu, eſt de cette Famille, qui a encore donné deux Chevaliers de l'Ordre des Templiers, dans ROSTAING & JEAN DE PELLISSIER: le dernier fut reçu en 1267, par *Roſſolin de Fos*, de Marſeille, Grand-Maître dudit Ordre. Ce JEAN DE PELLISSIER fut examiné, lors de la deſtruction de ſon Ordre, par les Commiſſaires, dans les Priſons de Niſmes, en 1310. On trouve un autre JEAN DE PELLISSIER-LA-ROQUE, qui fut reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, ou de Rhodes en 1510, & un JACQUES DE PELLISSIER, reçu Procureur-Général au Parlement de Dauphiné le 1 Mars 1575.

Cette Famille a poſſédé les Terres de Pelliſſier, Saint-Ferréol, Valouſes, Eyrolles, la Baſtie-Coſte-Chaude, Curnier, Rocheblave, partie de celles de Condorcet & de Sahune, Saint-Tronquet, Montmirail, la Garde-Paréol, &c. Il y a des hommages de toutes ces Terres, où ils ſont qualifiés de *Nobles*, *Puiſſans*, *Généreux*, *Magnifiques*, *Chevaliers*, *Damoiſeaux*, & d'autres titres équivalens.

Outre les alliances rapportées dans cette Généalogie, elle en a encore avec les Maiſons des *du Puy-Rochefort*, des d'*Urre-Venterol*, des *Gramont-Vacheres*, aujourd'hui Ducs de Caderouſſe, des *Marcel*, des *Gandelin*, des *Pilles*, des *Villeneuve*, des *Bruyeres-Saint-Michel*, des Seigneurs *de Morges*, *de l'Epine-Ventavon*, des *Magés*, Seigneurs de Venſobres, des *Belon*, Seigneurs de Saint-Lambert & du Pegue, des *Montbel*, Seigneurs de la Recouſe, des *Retz de Briſſolles*, Seigneurs de Cheminade en Gévaudan, des *Serres*, Marquis de Gras, des *Brunel-Vacheres*, des Marquis *d'Angleſy*, Comtes de Matteville, des *Servants*, des *Valletons*, &c.

Les armes des deux branches qui ſubſiſtent, & dont on vient de donner la filiation, ſont: *d'or, au lion de ſinople, rampant, armé & lampaſſé de gueules, ſurmonté d'une étoile de gueules en chef.* Supports, *deux lions.* Cimier, *un lion iſſant.* Deviſe: VIRTUTE NON DOLO. Cri de guerre: STELLA DUCE.

PEMBROCK, en Angleterre.

Les Comtes de ce nom ſont ſortis de l'ancienne Maiſon de CLARE, par GILBERT DE CLARE, Comte de Pembrock, ſecond fils de GILBERT II, Comte DE CLARE, & d'*Alix de Clermont*, en Beauvoiſis. Il ſuivit la Cour de HENRI I, Roi d'Angleterre, après le décès duquel il tint le parti d'*Etienne*, Comte *de Blois*, & mourut en 1148, laiſſant:

RICHARD DE CLARE, Comte de Pembrock, qui n'eut qu'un fils, mort jeune; — & ISABELLE DE CLARE, Comteſſe de Pembrock, mariée à *Guillaume Maréchal*,

ſurnommé *le Vieux*, qui fut, à cauſe d'elle, Comte de Pembrock. Sa poſtérité a fini à *Guillaume Maréchal*, dit *le Jeune*, qui n'eut qu'une fille, nommée *Baſilie de Clare-Pembrock*, mariée à un Seigneur Irlandois.

PENANCOET-DE-KÉROUALLE, en Bretagne : Cette Maiſon ſe nommoit anciennement *Penhoat* ou *Penhoët*, & étoit une des quatre premieres de l'Evêché de Léon, ſuivant l'ancien Proverbe, fort commun dans la Baſſe-Bretagne : *Antiquité de Penhoët, Vaillance de Chaſtel, Richeſſe de Kerman & Chevalerie de Kergournadec.*

François de Penhoat fut marié, le 10 Mai 1330, avec *Jeanne de Penancoët*, Dame de Kéroualle ; & en vertu d'une clauſe expreſſe de ſon contrat de mariage, ſes enfans prirent le nom & les armes de leur mere, que leurs deſcendans ont depuis conſervé.

Guillaume de Penancoet, Comte de Kéroualle, Seigneur de Kerboronné, de la Villeneuve & du Chef-du-Bois, Commandant de l'arriere-ban de l'Evêché de Léon, mourut en 1690. De *Marie Ploeuc-du-Timeur*, ſon épouſe, décédée au mois de Janvier 1709, il laiſſa

Louise-Renée de Penancoet-de-Kéroualle, Ducheſſe de Portſmouth en Angleterre, & d'Aubigny en France, morte à Paris le 14 Novembre 1734, âgée de 85 ans & 2 mois. Elle fut d'abord fille d'honneur de *Henriette-Anne Stuart*, premiere femme de Philippe, fils de France, Duc d'Orléans, qu'elle accompagna au voyage qu'elle fit en Angleterre en 1670.

Après la mort de cette Princeſſe, arrivée le 30 Juin de la même année, elle repaſſa en Angleterre, où elle fut faite d'abord fille d'honneur de Catherine de Portugal, Reine d'Angleterre, & enſuite Dame de ſon Palais. Charles II, Roi d'Angleterre, la créa Baronne de Petersfoild, puis Ducheſſe de Portſmouth en 1673 ; & à la priere de ce Prince, Louis XIV la créa Ducheſſe d'Aubigny en Berri, par Lettres-Patentes du mois de Décembre de la même année, enregiſtrées au Parlement de Paris le 14 Avril 1674, & en la Chambre des Comptes le 26 Mars 1683. Par d'autres Lettres-Patentes du mois de Janvier 1684, cette Terre d'*Aubigny* fut encore érigée en ſa faveur ; mais ces dernieres Lettres ne furent point enregiſtrées. Ces piéces ſont rapportées dans le *Tome V* de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, article des Duchés non regiſtrés, *p.* 920. Elles ſont ſuivies de la Généalogie de la Maiſon de Penancoet. Il y a dans la ville d'Aubigny un Couvent de Religieuſes Hoſpitalieres, fondé par cette Ducheſſe *de Portſmouth*, qui a laiſſé pour fils — *Charles*, Duc *de Richemont* & de Lenox, Pair d'Angleterre.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de Bretagne le 8 Juin 1669, au rapport de M. *le Jacobin*, cette Maiſon fut déclarée *noble d'ancienne extraction*, & Guillaume de Penancoet, qui vivoit alors, fut maintenu dans ſa qualité de *Chevalier.*

Cette ancienne & illuſtre Maiſon portoit pour armes : *faſcé d'argent & d'azur, de ſix piéces.*

* PENES (des), en Provence, Diocèſe de Marſeille : Terre qui a été poſſédée par les Comtes *de Provence*, auſſi long-tems que leur Comté.

Charles, Duc du Maine, le dernier de ſes Souverains, la démembra, par l'inféodation de la Terre de Septemes, qu'il fit en faveur de *Jamone Merciere* & de *Baſque d'Arhuc*, ſon mari, en 1481, ſous la réſerve de la cenſe de ſix émines de bled. Cette inféodation eut lieu peu de jours avant la mort du même Charles.

Par le teſtament qui réunit à jamais la Provence à la Couronne de France, Charles du Maine légua à *François de Luxembourg*, ſon couſin-germain, la Vicomté du Martigues, avec les Terres des Penes & de Châteauneuf. C'eſt de ce même *François*, ou de ſon fils, qui portoit apparemment le même nom, que *Charles Vento*, Viguier de la ville de Marſeille, acquit la Terre *des Penes* le 28

Décembre 1552. Elle eſt encore poſſédée par la même Famille, & a été érigée, par Lettres-Patentes du mois d'Octobre 1678, regiſtrées à Aix le 18 Mars 1682, en *Marquiſat*, en faveur de *Louis-Nicolas Vento*, Baron de Peyruis, &c. Diction. des Gaules, *Tome V, p.* 614. Voyez VENTO.

* PENTHIÉVRE: Comté qui fût d'abord poſſédé par les cadets des anciens Comtes *de Bretagne*, juſques vers l'an 1235, qu'il fut confiſqué ſur HENRI II, Comte de Penthiévre, & donné, par le Duc *Pierre*, à ſa fille *Yolande*, en la mariant avec *Hugues* XI, dit *le Brun*, Sire de Lezignem, Comte de la Marche & d'Angoulême.

Il revint à la Maiſon de Bretagne, & fut, en 1287, le partage de *Gui de Bretagne*, marié à *Jeanne d'Avaugour*, fille aînée & principale héritiere de *Henri*, IV. du nom, Baron d'*Avaugour*, & de *Jeanne de Harcourt*, dont une fille, nommée — *Jeanne*, Ducheſſe *de Bretagne*, Comteſſe de Penthiévre, qui fut mariée, le 4 Juin 1337, à *Charles de Blois*, ou *de Châtillon*, dit *le Saint*, tué au combat d'Auray le 24 Septembre 1364, en diſputant le Duché contre *Jean de Bretagne*, dit *de Montfort*, ſon compétiteur.

Sa poſtérité a joui du Comté de *Penthiévre*, juſqu'en 1437, que *Nicole de Bretagne*, héritiere de *Jean de Bretagne*, Comte de Penthiévre, ſon oncle, porta ce Comté dans la Maiſon de *Broſſe*, par ſon mariage avec *Jean de Broſſe*, Seigneur de Saint-Severe. Leur petit-fils, *Jean de Broſſe*, IV. du nom, Comte de Penthiévre, Duc d'Eſtampes, mourut en 1566, ſans enfans d'*Anne de Piſſeleu*, Ducheſſe d'Eſtampes. *Charlotte de Broſſe*, dite *de Bretagne*, ſa ſœur, mariée à *François de Luxembourg*, Vicomte de Martigues, hérita de ſes biens. C'eſt ainſi que le Comté de Penthiévre a paſſé dans la Maiſon de *Luxembourg*. C'eſt en faveur de *Sébaſtien de Luxembourg*, leur fils, & de ſes hoirs, tant mâles que femelles, que ce *Comté* fut érigé en *Duché-Pairie*, en Septembre 1569, par Lettres-Patentes du Roi CHARLES IX, enregiſtrées au Parlement la même année.

Penthiévre eſt une grande Terre compoſée de quatre membres principaux, ſçavoir: *Guingamp*, qui en eſt la Capitale, dans l'Evêché de Tréguier, *Lambale*, *Moncontour* & *la Roche-Eſnard*, dans le Diocèſe de Saint-Brieux, à quoi ſont joints tous les droits & devoirs d'entrée ſur toutes les boiſſons & marchandiſes qui entrent par la Manche ou par la grande Mer, & qui enſuite ſont tranſportées dans les Territoires, Ports, Havres, Villes & autres lieux, entre les rivieres de Coueſnon & Arguenon; excepté cependant les marchandiſes qui entrent à Saint-Malo, & même celles qui en ſortent, à moins qu'elles ne ſoient tranſportées de Saint-Malo dans les Pays entre Coueſnon & Arguenon.

Marie de Luxembourg, fille & héritiere de *Sébaſtien de Luxembourg*, tué au ſiége de Saint-Jean-d'Angely, porta le Duché de *Penthiévre* à ſon mari *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur. — *Françoiſe de Lorraine*, leur fille unique & héritiere, épouſa CÉSAR DE BOURBON, Duc de Vendôme, fils naturel & légitimé du Roi HENRI IV, à qui elle porta les biens de ſes pere & mere. Le Duc *de Vendôme* mourut en 1665, & elle en 1669.

LOUIS DE BOURBON, Duc de Vendôme, leur fils, étant mort auſſi en 1669, le Duché-Pairie de Penthiéve, fut démembré, & cette Terre vendue à MARIE-ANNE DE BOURBON, légitimée de France, veuve de LOUIS DE BOURBON, Prince de Conty, qui la revendit à LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Comte de Toulouſe, légitimé de France, en faveur duquel, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs, tant mâles que femelles, elle fut de nouveau érigée en *Duche-Pairie*, par Lettres du mois d'Avril 1697, enregiſtrées au Parlement en 1698.

LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON, ſon fils, Duc de Penthiévre, Pair de France, premier Baron de Bretagne, né le 16 Novembre 1725, la poſſede aujourd'hui. Il a été fait Amiral de France en Janvier 1734; nommé Chevalier de la Toiſon-d'Or le 27 Avril 1738, reçu le 27 Janvier 1740, Chevalier des Ordres, le 1 Janvier 1742, reçu le 2 Février ſuivant. Il eſt Lieutenant Gé-

néral des Armées du Roi, Colonel & Meſtre-de-Camp de deux Régimens de ſon nom; & eſt veuf depuis le 30 Avril 1754, de *Marie-Thereſe-Félicité d'Eſt*, ſœur aînée de Madame la Comteſſe *de la Marche*, dont :

Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, Prince de Lambale, Grand-Veneur de France, mort âgé de 20 ans, 8 mois, le 6 Mai 1768. Il avoit épouſé, par procuration à Turin le 17 Janvier 1767, *Marie-Thereſe-Louiſe*, Princeſſe *de Carignan*, quatrieme fille de *Louis-Victor-Amédée-Joſeph de Savoie*, Prince de Carignan, & de *Chriſtine-Henriette de Heſſe-Rhinfels*. Elle a été nommée, en 1775, Intendante de la Maiſon de la Reine.

Et Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, née le 13 Mars 1753, mariée, le 5 Avril 1769, à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, Duc de Chartres. *Voyez* Orléans.

Le Duc *de Penthiévre* porte : *de France, au bâton de gueules, péri en barre.* La Couronne Ducale *ſurmontée d'une ancre*, marque de la dignité de Grand-Amiral de France.

PEPIN-DE-BOISHERPIN : Famille noble, dont étoit

Madelene-Perrine Pepin-de-Boisherpin, fille unique de Pierre, Vicomte de Boisherpin, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & petite-fille de Jean Pepin, Maître des Comptes à Paris, laquelle épouſa, le 24 Juillet 1738, *Claude-François de Renouard*, Comte de Fleury, dont elle fut la ſeconde femme. *Voyez* Renouard.

* PEQUIGNY, en Picardie. C'eſt à cette Seigneurie qu'eſt attaché le Vidamé d'Amiens.

Elle appartient, depuis pluſieurs ſiécles, à une branche de la Maiſon d'*Albert*, qui eſt celle de *Chaulnes*. C'eſt même en faveur de cette Branche que la Terre de *Pequigny* a été érigée en *Duché* en 1762. Le Duc de Pequigny actuel, *Louis-Joſeph-Marie d'Albert-d'Ailly*, fils unique du feu Duc *de Chaulnes*, & Duc de Chaulnes après ſon pere, né le 18 Novembre 1741, a épouſé ſa couſine, fille du feu Duc *de Chevreuſe*, Gouverneur de Paris. *Voyez* Albert.

* PERCHE : Petite Province maintenant compriſe dans le Gouvernement du Maine, qui a eu ſes Comtes, iſſus de ceux d'Alençon.

Warin ou *Guerin*, Seigneur de Domfront, de Mortagne & de Nogent, l'un des enfans de *Guillaume*, I du nom, Comte *d'Alençon* & de Belleſme, fut la tige des Comtes *du Perche* : il vivoit au commencement du XI^e^ ſiécle. —— *Rotrou*, II. du nom, Seigneur de Mortagne, premier Comte du Perche, paſſa en Eſpagne, pour combattre les Sarraſins en 1089. —— *Thomas*, Comte *du Perche*, Seigneur de Nogent-le-Rotrou, continua le bâtiment de l'Abbaye des Clerets, commencé par ſa mere. Commandant l'armée du Prince Louis de France, il aima mieux ſe faire tuer que de ſe rendre priſonnier à la bataille de Lincoln, donnée le 19 Mai 1217. Il ne laiſſa point d'enfans.

De ces anciens Comtes *du Perche*, ſont ſortis les Vicomtes *de Châteaudun*, par *Hugues de Mortagne*, ſecond fils de *Rotrou* I, Vicomte *de Châteaudun*, qui eut ce Vicomté en partage, dont ſa poſtérité prit le nom. *Geoffroi*, IV. du nom, dernier Vicomte *de Châteaudun*, partagea ſes biens entre ſes deux filles, avant de ſuivre Saint-Louis en ſon voyage de la Terre-Sainte en 1248.

Yvon de Belleſme, troiſieme fils de *Yves*, Comte *d'Alençon* & de Belleſme, eſt cru avec quelque eſpéce de probabilité, tige des Seigneurs *de Châteaugontier* : il vivoit en 1037. Le dernier de ces anciens Seigneurs eſt *Jacques*, Seigneur *de Châteaugontier*, mort avant 1263, lequel ne laiſſa que deux filles, *Renaud de Châteaugontier*, ſon fils, étant mort jeune.

Les Comtés de Mortagne & du Perche furent réunis à la Couronne, par Louis VIII. En 1296, ils firent partie de l'apanage de Charles de France, Comte de Valois, dont le deuxieme fils, Charles II de Valois, les eut en par-

tage en 1326, avec celui d'Alençon ; & par l'extinction de ſa poſtérité, en 1525, il ont été réunis à la Couronne.

PERCY : Noble & ancienne Maiſon, qui tire ſon origine de

MAINFRED DE PERCY, lequel vint de Dannemarck en Normandie, avant l'expédition du fameux ROLLON dans ce pays-là. GUILLAUME & SERLON DE PERCY, accompagnerent GUILLAUME *le Conquérant*, en Angleterre, l'an 1066. Les Seigneurs DE PERCY ont tenu un rang diſtingué à la Cour des Rois d'Ecoſſe & d'Angleterre : pluſieurs, ſous les derniers regnes, ont été Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiere, & Comtes de Northumberland. Cette branche s'eſt éteinte, en Angleterre, ſur la fin du ſiécle paſſé.

ALGERNON, Baron de PERCY, X^e Comte de Northumberland, fait Chevalier de la Jarretiere, par le Roi CHARLES I, & Grand-Amiral d'Angleterre, puis Duc de Northumberland, mourut le 13 Octobre 1668, ne laiſſant qu'un fils : — JOSSELIN, qui lui ſuccéda dans ſes biens & dignités, & mourut le 21 Juin 1670. Il eut un fils, mort jeune, & une fille : —— ELIZABETH DE PERCY, mariée, 1°. en 1679, à *Henri Cavendish*, Comte d'Ogle ; & 2°. en 1682, à *Charles Seymour*, Duc de Sommerſet.

Il y a en Normandie une branche de cette Maiſon, qui ſubſiſte en la perſonne d'ANTOINE-GUILLAUME DE PERCY, Seigneur de Monchamps, Baron de Montchauvet, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne en Toſcane, marié le 3 Mars 1710, à *Françoiſe du Puy-d'Igny*, fille de *François*, Seigneur de Boſmarſas, & de *Charlotte de Selve*, dont des enfans.

Les armes de PERCY-DE-MONCHAMPS ſont : *de ſable, au chef endenché d'or.*

PERENNO (DU) : Famille de Bretagne, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Reg. II. Part. II.*

FRANÇOIS DU PERENNO, Seigneur de Penvern, & de Perſquen, dans l'Evêché de Vannes en Bretagne, fut tué en 1666, Capitaine de la Compagnie de ſoixante Cavaliers, faiſant la cinquieme Compagnie du ban de l'Evêché de Vannes; ce qui fait une grande preuve de ſa qualité. Sa Majeſte ayant établi à Rennes une Chambre pour la recherche de la Nobleſſe, il y fut déclaré *noble & iſſu d'extraction noble*, avec pouvoir aux aînés de prendre la qualité de *Meſſire* & de *Chevalier*, par Arrêt du 11 Avril 1669, ſur les titres qu'il produiſit alors, qui remontent le nom de PERENNO juſqu'en l'an 1376 ; mais dont M. *d'Hozier* ne donne une filiation ſuivie que depuis GUILLAUME DU PERENNO ou le PERENNOU, ſon ſeptieme ayeul, qui vivoit en 1426.

FRANÇOIS DU PERENNO fut marié, en 1659, avec *Marie-Madelene des Cartes*, fille de *Pierre des Cartes*, Seigneur de Bretailliere, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Marguerite de Chohan-de-Coetcandec*. Il en eut entr'autres enfans :

JOACHIM DU PERENNO, Seigneur de Penvern, qui épouſa en 1693, *Marie-Anne le Diouguel*, Dame de la Terre de Kerjan, dont ſont nés : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & PAUL-ROMAIN.

FRANÇOIS DU PERENNO, II. du nom, Seigneur de Penvern & de Perſquen, épouſa, par contrat du 23 Juin 1721, *Thereſe-Fortunée du Bahuno*, Dame de Kerolain, fille puînée de *Guy du Bahuno*, Seigneur de Kerolain, de la Demi-Ville & de Quermadehoye, & de *Thereſe du Vergier*.

JACQUES-FRANÇOIS DU PERENNO, leur fils, né en 1723, a été reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie le 18 Novembre 1739, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'argent, accompagnée de trois poires d'or ; tigées & feuillées de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe, les queues en haut.*

* PÉRIGNAN : *Baronnie* en Languedoc, érigée en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Fleury*, en Mars 1736, en faveur de

JEAN-HERCULE DE ROSSET, Marquis de Rocozel, fils de BERNARDIN DE

ROSSET, & de *Marie de Fleury*, ſœur du feu Cardinal de ce nom. *Voyez* ROSSET DE FLEURY.

* PÉRIGNY, en Bourgogne. Seigneurie poſſédée par la Famille de GAGNE. Voyez la Généalogie, *Tome VII*, *p.* 4 *& ſuiv.*

* PÉRIGORD : Province de France, avec titre de *Comté*, ſituée entre le Limouſin, l'Angoumois, la Saintonge, le Querci & l'Agenois : ſa Capitale eſt Périgueux. Elle a eu autrefois ſes Comtes particuliers.

Archambaud, IV. du nom, dit *le Vieux*, Comte de Périgord, perdit ce Comté par confiſcation, pour crime de félonie, le 17 Avril 1398. CHARLES VI donna, le 24 Janvier 1399, le Comté de Périgord à ſon frere, LOUIS DE FRANCE, Duc d'ORLÉANS, pour en jouir, par augmentation d'apanage, & le tenir en *Pairie*. CHARLES, Duc D'ORLÉANS, ſon fils, le vendit, le 4 Mars 1437, 16000 réaux d'or, pendant ſa priſon en Angleterre, à *Jean de Bretagne*, Comte de Penthiévre : ce dernier mourut ſans enfans. *Guillaume de Bretagne*, ſon frere, Vicomte de Limoges, laiſſa, entr'autres enfans : *Françoiſe de Bretagne*, Vicomteſſe de Limoges & Comteſſe de Périgord, qui, de ſon mari, *Alain*, Sire *d'Albret*, laiſſa — *Jean d'Albret*, Comte de Périgord, marié à CATHERINE DE FOIX, Reine de Navarre, dont vint : — HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, Comte de Périgord. — Sa fille, JEANNE, Reine de Navarre, Comteſſe de Périgord, épouſa, ANTOINE DE BOURBON, dont elle eut : — HENRI IV, qui réunit, au Domaine de la Couronne, le Comté de *Périgord*.

Les armes des anciens Comtes de Périgord étoient : *de gueules, à trois lions d'or couronnés.*

Les Princes de Chalais, du nom de *Taleyrand*, qui y rapportent leur origine, portent les mêmes armes. Entre 1398 & 1437, les Princes D'ORLÉANS poſſédant le Périgord, avoient pour armes, dit-on : *ſemé de France, au lambel d'argent.*

PERONNE, en Picardie. Des anciens Seigneurs DE PERONNE, ſont ſortis les Seigneurs DE HAMEL-BELLENGLISE-DE-GRAND-RULLECOURT, en Artois, comme on le verra ci-après.

I. ROBERT DE PERONNE eſt qualifié fils de *Bernard*, Comte *de Senlis*, dans le traité des Nobles de la Maiſon de *Coucy*, par *François de Lalouette*. Il étoit Seigneur en partie de la ville de Peronne, de Bray-ſur-Somme & de Capy en 1028. Dans pluſieurs Chartes des Comtes *de Vermandois*, il eſt qualifié *Prince de Peronne*. Selon *Claude Hemeré*, dans ſon *Auguſte de Vermandois*, *p.* 112, il comparut en 1035, comme *Prince de Peronne*, ſous le Comte *Othon*, Comte *de Vermandois*, avec les illuſtres perſonnages de ce Comté, & ſes trois fils, — EUDES DE PERONNE, Châtelain ou Gouverneur de Saint-Quentin, mentionné ci-après ; — ROBERT, dont nous allons parler d'abord ; — & YVES, Châtelain de Neſle. Leur pere fit approuver, en 1028, par ROBERT, Roi de France, la reſtauration de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin, porte l'*Hiſtoire de la Maiſon de Bethune*, par *André du Cheſne*, *p.* 95. &, avec deux de ſes fils, ROBERT & YVES, il confirma, en 1040, la donation qu'il y fit, dit *Claude Hemeré*, *p.* 112. Sa femme eſt nommée *Adeliſe*, dans divers titres. Voyez les *Antiquités de Saint-Quentin*, *p.* 112, par le même Auteur.

ROBERT DE PERONNE, II. du nom, fut apanagé de la Seigneurie de Peronne, parce qu'EUDES, ſon frere aîné, mourut du vivant de ſon pere. Il fut auſſi Seigneur en partie de Bray-ſur-Somme & de Capy, ſelon l'*Hiſtoire de la Maiſon de Bethune*, *p.* 95, 96 & 97, & n'eſt plus nommé que *Comte de Peronne* dans différentes Chartes. Il eut deux enfans : — EUDES, qui ſe fit Religieux en l'Abbaye de Cluny, & fut enſuite Prieur de Longpont ; — & ADELISE, héritiere de ſon frere, & femme de *Robert*, IV. du nom, ſurnommé *le Gros*, Seigneur *de Bethune*, auquel RAOUL, Comte de Vermandois, de la Maiſon Royale de

France, reprit, en 1106, la Seigneurie de Peronne ; mais il la rendit aux descendans d'Eudes, dont nous allons parler.

II. Eudes de Peronne, fils aîné de Robert, I. du nom, & d'*Adeliſe*, ſon épouſe, fut apanagé de la Châtellenie de Saint-Quentin, & de pluſieurs autres Terres, titre que ſes deſcendans ont toujours porté, mourut du vivant de ſon pere, & laiſſa ; — Roger, qui ſuit ; — & Hugues, Abbé de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin.

III. Roger, Châtelain de Peronne, ſe trouve ainſi qualifié dans une Charte rapportée dans le *Gallia Chriſtiana*, *p.* 1105, & dans différens titres de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin près de Peronne. Il eut pour fils :

IV. Pierre, Châtelain de Peronne, Seigneur de Bray-ſur-Somme, de Capy & de Clery, qui, ſelon le *Gallia Chriſtiana*, *p.* 1105 & 1109, vivoit en 1170. Il fut pere de

V. Gautier, Châtelain de Peronne, Seigneur de Bray ſur-Somme, de Capy, Clery, Freſne, Jumencourt & Baireſy : il fut auſſi Châtelain de la Ville de Braine, dit l'*Hiſtoire de Hainaut*, par *Michel de Lewarde*, Prêtre de l'Oratoire, *Tome III*, *Liv.* 7. En 1185, au tems de Pâques, la tréve entre le Roi de France & les Comtes *de Flandres* n'étant pas encore finie, une affaire fâcheuſe la fit rompre ; & Gautier, Châtelain de Peronne, rendit hommage au Roi de France du Château de Braine, qui relevoit du Comte *Philippe*, en qualité de Comte de Vermandois ; mais celui-ci vint pour en faire le ſiége, & Philippe Auguste, pour s'oppoſer à ſes entrepriſes & défendre cette Place, vint camper à Bonneville-ſur-Somme. Ce fut en 1210, que Gautier, Châtelain de Peronne, vendit, au Roi Philippe-Auguste, la ville de Bray-ſur-Somme, & eut en échange les Terres de Boucly ou Boely & Hamel. Cette vente eſt rapportée dans l'*Hiſtoire de la Maiſon de Bethune*, *p.* 160. Il eut pour enfans : — Jean, qui ſuit ; — & Lupart, auteur de la branche des Seigneurs de Hamel, &c. rapportée ci-après.

VI. Jean, Châtelain de Peronne, I. du nom, épouſa *Eliſabeth de Lille*, qui devint héritiere de cette Châtellenie : il mourut peu de tems après ſon mariage, & laiſſa Jean, qui ſuit. Voyez *Vander Haer*, Auteur de l'*Hiſtoire des Châtelains de Lille en Flandres*, *Liv.* 2. *p.* 199.

VII. Jean de Peronne, II. du nom, étoit mineur, lorſque Lupart, ſon oncle, exerça pour lui, en 1210, la Châtellenie de Peronne, ſous le titre de *Gouverneur de la Ville de Peronne*, ainſi qu'il réſulte des Archives de la Maiſon de Hamel-Bellenglise, dépoſées au Château de Grand-Rullecourt en Artois. Il y eſt fait mention que les habitans de Peronne, charmés de la douceur & de la juſtice de Lupart, lui éleverent, en ſon honneur, une tour dans le Château de Peronne. Jean de Peronne, II. du nom, ſon neveu, Châtelain de Peronne, & de Lille, par ſa mere, devenu majeur, vendit à *Guillaume de Longueval*, ſa Châtellenie & Seigneurie de Peronne ; mais le Roi Saint-Louis la retira de ſes mains & l'acheta en 1266. C'eſt ce que nous apprennent l'*Hiſtoire de* Saint-Louis, & celle *de la Maiſon de Bethune*, *p.* 161 *des preuves*. Il ne paroît pas que Jean de Peronne, II. du nom, ait été marié : ainſi la branche aînée de cette Maiſon a fini dans ſa perſonne. Elle portoit pour armes : *de gueules, au chef d'or.*

Seconde Branche, Seigneurs de Hamel, *&c.*

VI. Lupart, (fils puîné de Gautier, Châtelain de Peronne), apanagé des Terres de Boucly ou Boely & de Hamel, que ſon pere avoit eues en échange, du Roi Philippe-Auguste, fut auſſi Seigneur de Clery, de Chaulne, de Freſne, Jumencourt & de Baireſy. Il prit le nom de Hamel, que ſa poſtérité continue de porter. On ſçait, qu'en 1223, les familles commencerent d'avoir des ſurnoms héréditaires, & les Seigneurs & Gentilshommes les prenoient le plus ſouvent des Terres qui leur étoient tombées en partage. C'eſt le ſentiment des plus célebres Hiſtoriens François, entr'autres de *Mezeray*. Lupart de Ha-

MEL ſe trouva, en 1214, à la bataille de Bouvines, ſous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & il y fit de ſi belles actions de guerre, qu'il chargea ſes armes *de trois molettes d'éperon de ſable à cinq pointes*, qui ſont *à enquérir*, ainſi qu'on le voit dans la *Science Héraldique*, par *Ulſon de la Colombiere*. Ses enfans furent : — GERARD, qui ſuit; — & HUGUES, partagé des terres de Boely, Chaulne & en partie de Hamel, auteur d'une branche éteinte dans la Maiſon des Seigneurs *de Manancourt* & *de Brimeu*.

VII. GERARD DE HAMEL fit différentes donations à l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambray, & à celle du Mont-Saint-Martin, comme il eſt prouvé par le Cartulaire de cette Abbaye, Chartes 212 & 220. Ces parties de biens ſont ſituées à Hamel, à Boely & à Capy. Il eut pour enfans : — 1. WATIER, qui ſuit; — 2. N... DE HAMEL, Abbé de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin près de Peronne; — 3. & BERTAULD DE HAMEL, Seigneur de Clery, dont la poſtérité a ſubſiſté juſqu'à la fin du XIV^e^ ſiécle. *Gallia Chriſtiana*, *p.* 1109 & 1110.

VIII. WATIER, Seigneur DE HAMEL, & en partie de Boely, Freſne, Jumencourt & Baireſy, épouſa *Marie de Coudun*, Dame d'Elincourt-Sainte-Marguerite près de Compiegne, & de Bellengliſe près Saint-Quentin, (d'une Famille qui a donné, dans *Raoul de Coudun*, le 63^e^ Evêque de Soiſſons, qui fut fondateur du Prieuré d'Elincourt-Sainte-Marguerite, dit *Claude Dormay*, Chanoine de cette Egliſe, dans ſon Hiſtoire de Soiſſons, *p.* 280). Ces deux Terres ont reſté dans la Maiſon de HAMEL-BELLENGLISE, juſqu'au mois d'Avril 1661, qu'elles ont été vendues par décret du Parlement de Paris. WATIER, & ſon épouſe, vivoient encore en 1270, & eurent pour enfans : — JEAN, qui ſuit; — & COLART.

IX. JEAN DE HAMEL, Seigneur de Bellengliſe, Elincourt-Sainte-Marguerite & Ligniere, & COLART, ſon frere, paſſerent une tranſaction en forme de partage, au mois de Juillet 1315, avec *Pierre de Boely*, dit *Chaulne*, Chevalier, pour régler les droits de leurs Terres. JEAN DE HAMEL eut pour fils :

X. SIMÉON DE HAMEL, Chevalier, qui commandoit une Compagnie d'hommes d'armes, que le Pays de Vermandois fourniſſoit au Roi. On conſerve la quittance qu'il donna aux Etats du Pays en 1348, pour ſes appointemens, & ceux de ſa Compagnie. Il épouſa *Iſabeau le Bouteiller de Senlis*, veuve de *Jean de la Tournelle*, dont :

XI. ROBERT DE HAMEL, Seigneur de Bellengliſe, d'Elincourt-Sainte-Marguerite près Compiegne, Gommicourt & Lagnicourt en Artois, qui fournit au Roi, le 17 Avril 1383, le dénombrement de ſa Terre de Hamel, après avoir fait ſes déclarations & actes de reliefs pardevant le Prévôt de Peronne les 8 Octobre 1376 & 24 Mai 1379. Ses enfans furent : — JEAN DE HAMEL, Sieur de Bellengliſe, qui rendit aveu au Roi de ſa Terre de Hamel le 12 Juin 1411, & fut tué à la bataille d'Azincourt en Artois, le 25 Octobre 1415, ſans laiſſer de poſtérité; — & GILLES, qui ſuit.

XII. GILLES DE HAMEL, Chevalier, Sieur de Bellengliſe, Freſne, Jumencourt, Baireſy, Ligniere, Elincourt-Sainte-Marguerite, héritier de JEAN, ſon frere, épouſa, en 1405, *Marie de Caix*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. PIERRE, Chanoine & Archidiacre de Cambray, mort en 1469; — 3. & MARIE, alliée, par contrat paſſé le 12 Octobre 1425, devant *Colart Carette* & *Jean Courbet*, Notaires de Saint-Quentin, avec *Jean du Carieul*, dit *Martelet*. Elle eut en dot, entr'autres biens, la Terre de Lagnicourt en Artois.

XIII. LOUIS DE HAMEL, Seigneur dudit lieu, Bellengliſe, Elincourt-Sainte-Marguerite, Vignemont près Gournay, Freſne, Jumencourt, Baireſy, Ligniere, Douay, Appilly, près Noyon, Monacul, &c. fournit, le 16 Mai 1438, le dénombrement d'un Fief ſitué à Hamel, mouvant de *Simon d'Eſtourmel*, Seigneur de Templeux, & épouſa, en 1444, *Jeanne d'Amerval*, fille de *Jean*, Seigneur de Villers-Carbonnelle, & de *Marguerite d'Ailly*. Il en eut :

XIV. ANTOINE DE HAMEL, Seigneur dudit lieu, & de Herche en Santerre, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui ſe maria, en 1476, à *Marie de Chepoix*,

fille de *Perceval de Chepoix*, Seigneur dudit lieu, Vicomte de Clugny, & de *Jeanne de Rubempré*. Il acquit, conjointement avec sa femme, au mois de Juin 1498, la Mairie d'Appilly, mouvante en fief du Chapitre de Noyon. On voit leur mausolée dans le chœur de l'Eglise d'Elincourt-Sainte-Marguerite. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. GUILLAUME DE HAMEL, Seigneur d'Appilly Prévôt de l'Eglise Cathédrale d'Amiens, où il fut inhumé le 3 Janvier 1543 : on y voit son mausolée ; — 3. & MARIE-JEANNE, femme d'*Antoine de Baqincourt*, Seigneur de Courtigny.

XV. JACQUES DE HAMEL, I. du nom, Seigneur dudit lieu, de Saint-Thaurin, d'Aucourt, Hattencourt, Douay, Appilly, Ligniere, &c. Gouverneur de Rieux, Fondateur en partie de la Chartreuse du Mont-Saint-Louis, dit le Mont-Renault, épousa, en 1508, *Marie de Boubers*, fille de *Jean*, & de *Simonne de Rambures*, dont : —— 1. CLAUDE, qui suit, — 2. ANTOINE, Gentilhomme de l'Archiduc ALBERT, & Colonel d'un Régiment Namurois, mort à Bruxelles ; —— 3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs d'Appilly, rapportée ci-après ; — 4. & NICOLE, Dame d'honneur de *Marie Stuart*, Reine d'Ecosse.

XVI. CLAUDE DE HAMEL, Seigneur dudit lieu, de Bellengliſe, Elincourt, &c. Gouverneur de Corbie, Lieutenant-Général de Picardie, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, épousa *Barbe de Ravenel*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Fouilleuse & de Rantigny en Beauvoisis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Brie*. Après la mort de son mari, elle se remaria à *Anne de Gourlay*. Les enfans de son premier lit furent : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. CHARLOTTE, mariée à *François des Essarts*, Seigneur de Maigneuse, Saint-Segret, Hamelet, Marlez, Marescaut, Gouverneur de Montreuil-sur-Mer ; —— 3. & BARBE, mariée à *Antoine de Gourlay*, Seigneur de Jumel.

XVII. ANTOINE DE HAMEL, II. du nom, Seigneur dudit lieu, de Bellengliſe, &c. Maréchal-de-Camp, épousa *Vulganne de Baudoche*, fille de *François*, Seigneur de Souverain-Moulin, Grand-Sénéchal de Lorraine, & d'*Isabeau d'Anglure*. Il vendit, du consentement de *Vulganne de Baudoche*, son épouse, la Terre de Hamel, dont ses ancêtres avoient pris le nom, par contrat passé à Peronne le 7 Avril 1595, au profit de *Gallois de Blecourt*, Seigneur de Neuville, Oignies & Thincourt, & de *Susanne d'Auxy*, son épouse. Ses enfans furent : — 1. CHARLES, qui suit ; —— 2. LOUIS, reçu Chevalier de Malte en 1601. Dans les preuves de ses quartiers se trouvent les Maisons *de Croy*, *du Bec*, &c. — 3. autre CHARLES, Abbé Commendataire de Sainte-Elisabeth de Genlis, Ordre de Prémontré, & Prieur Commendataire de Sainte-Marguerite d'Elincourt, Ordre de Cluny ; —— 4. CLAUDE, Gentilhomme de la Chambre du Roi, marié, 1°. à *Anne des Jardins*, fille de *Jacques*, Seigneur de Markais, & d'*Elisabeth Chevalier* ; & 2°. par contrat du 20 Septembre 1623, à *Catherine d'Arlin*. Il eut de ce second mariage : — ANTOINE DE HAMEL, qui succéda dans toutes les Abbaye, Prieuré & Bénéfices de CHARLES DE HAMEL-BELLENGLISE, son oncle ; —— & quatre filles, dont une nommée RENÉE, se fit Religieuse aux Annonciades de Roye au mois de Novembre 1632 ; —— 5. & ELISABETH, Dame de Saint-Thaurin, Diencourt, Hattencourt, &c. mariée, 1°. à *Charles du Plessier*, Seigneur de Biache près Peronne ; & 2°. à *Philippe de Hennin-Liétard*, de la Maison des Comtes de ce nom.

XVIII. CHARLES DE HAMEL, Seigneur de Bellengliſe, Elincourt-Saint-Marguerite, &c. fut tué au siége de Casal en 1630, où il fit des prodiges de valeur, & laissa, de son mariage contracté en 1625, avec *Jeanne des Acharts de Valobres*, pour fille unique & héritiere :

XIX. ANNE-CLAIRE-EUGÉNIE DE HAMEL, née en 1629, Dame de Bellengliſe, Elincourt-Sainte-Marguerite, Vignemont, d'Aucourt, Sorel, &c. morte, & inhumée aux Dames de Saint-Chaumont à Paris, le 14 Novembre 1712. Elle avoit épousé, le 24 Avril 1645, *Antoine de la Viefville*, Marquis d'Orvillers, Baron de Sermoise, qui fut Député de la Noblesse de Picardie aux Etats-Généraux, & mourut en 1656, dont il y a postérité, entr'autres le Bailli *de la Viefville*

ville d'Orvillers-de-Wignacourt, ſon petit fils, aujourd'hui Grand-Prieur de Champagne. Cette ANNE-CLAIRE-EUGÉNIE DE HAMEL, Marquiſe de la Viefville, vendit la Terre de Bellengliſe près Saint-Quentin, au mois d'Avril 1661, dont le retrait-lignager fut exercé par GILLES-FRANÇOIS DE HAMEL, (rapporté au degré XIX de la branche ſuivante), Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, ſon couſin, ainſi qu'il réſulte d'une Sentence rendue par les Officiers de Saint-Quentin le 26 Septembre 1661.

Branche des Seigneurs d'APPILLY, & des Vicomtes de BEAUMONT.

XVI. JACQUES DE HAMEL-BELLENGLISE, II. du nom, Seigneur d'Appilly, Douay, Saint-Thaurin, Herche & d'Aucourt, ſecond fils de JACQUES I, & de *Marie de Boubers*, épouſa, en 1537, *Marie d'Ollehain*, Dame de Grand-Rullecourt, Ferfay, Cauchy, Nedon, Auchel, Beaurin, &c. fille de *Jean*, & d'*Antoinette de Maricourt*, (celle-ci fille de *Jean de Maricourt*, Baron de Monchy-le-Châtel en Beauvoiſis, & de *Jacqueline d'Aunoy*, fille de *Philippe d'Aunoy*, Seigneur de Louvres en Pariſis, & de *Catherine de Montmorency*, Comteſſe de Treſmes & de Silly). Elle ſe remaria avec *Jean d'Oſtrel*, Vicomte de Lierres. Du premier lit elle eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. ANTOINE, rapporté après ſon aîné; — 3. & MARGUERITE, mariée, le 1 Juin 1577, à *Charles de Forceville*, Seigneur dudit lieu en Vimeu, & de Quay en Santerre, fils de *Jean*, & de *Marie de Riencourt*.

XVII. PHILIPPE DE HAMEL-BELLENGLISE, Seigneur d'Appilly, Douay, Gommicourt, &c. épouſa, 1°. *Blanche de Paillart*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Chocqueuſe, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Beauvais & du Beauvoiſis; & 2°. *Jeanne des Eſſarts*. De ce ſecond mariage il eut, — 1. BARBE, Chanoineſſe de Denain en Hainaut, qui épouſa, 1°. *Charles d'Amerval*, Seigneur de Fin, Aſſeviller, &c.; & 2°. *Gédéon de Béthiſy*, Marquis de Mezieres, Seigneur de Cavermont; —— 2. ANNE Chanoineſſe au même Chapitre de Denain en 1599 : elle y mourut, & on y voit ſon mauſolée; — 3. FRANÇOISE; — 4. & ANTOINETTE.

XVII. ANTOINE DE HAMEL-BELLENGLISE, frere puîné du précédent, Seigneur de Grand-Rullecourt, Beaurin, Diencourt, Herche en Santerre, Saint-Thaurin, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa, en 1579, *Marie de Forvy*, fille de *Henri*, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Crupilly, Averdoing, &c. & de *Joſſine de la Hache*, dont : — 1. PHILIPPE DE HAMEL-BELLENGLISE, qui fut pluſieurs fois Député du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, & ſigna, en cette qualité, la Capitulation de la ville d'Arras en 1640. Son pere & lui furent nommés ſucceſſivement Chevaliers d'honneur du Conſeil d'Artois, par Brevet du Roi LOUIS XIII. Ce PHILIPPE DE HAMEL-BELLENGLISE épouſa *Anne de Collan*, Dame de Dampierre, fille de *Boniface*, & de *Marie de Mailly*. Il en eut pour fils unique : — CHARLES-PHILIPPE DE HAMEL-BELLENGLISE, mort, non marié, après avoit rempli les mêmes dignités que ſon pere; — & ROBERT, qui ſuit.

XVIII. ROBERT DE HAMEL-BELLENGLISE, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Bouret-ſur-Canche, Crupilly, &c. fut Capitaine de Cuiraſſiers, & épouſa, en 1620, *Jérômette d'Eſclaibes*, fille d'*Adrien*, Comte de Clermont, & de *Michelle de Hornes*, Dame de Coyghem, fille de *Jean*, & de *Marie de Melun*. De ce mariage vinrent : — GILLES-FRANÇOIS, qui ſuit; — & MARIE-FRANÇOISE, mariée, en 1654, à *Georges-François de Beaulincourt*, Comte de Marle, Seigneur de la Beuvriere, &c.

XIX. GILLES FRANÇOIS DE HAMEL-BELLENGLISE, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Bouret-ſur-Canche, Crupilly, Liencourt, Berſencourt, &c. épouſa, en 1656, *Marie de la Houſſoye*, fille de *Jean*, & de *Marie de Saint-Blimont*, dont : — JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; —— & MARIE-JÉRÔMETTE, mariée, en 1680, à *Jean de Dion*, Seigneur de Waudonne & de Coupelle en Artois.

XX. Jean-François de Hamel-Bellenglise, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Couſtices, &c. épouſa, en 1676, *Marie-Cécile de Bonmarchiet*, Dame de Lannoy, Givenchy, la Prayelle, Orlencourt, la Neuville, Noulette, Aſſembourg, Varenne, Helignies, &c. fille de *Jacques*, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, & de *Marie-Jeanne d'Aſſignies-d'Allouanne*, femme, en ſecondes noces, de *Charles-Alexandre de Nedonchel*, Baron de Ravenſberghe; mais elle n'eut point d'enfans de ce ſecond mariage: ceux de Jean-François de Hamel furent: — 1. François-Jérôme, qui ſuit; — 2. Robert, Prêtre, Docteur de Sorbonne & Chanoine de Cambray; — 3. Antoine, Capitaine au Régiment d'Iſenghien, mort non marié; — 4. Marie-Jeanne, femme de *François de Valory*, frere du Marquis de *Valory*, Gouverneur du Queſnoy, morte ſans poſtérité; — 5. & Ernestine, décédée ſans alliance.

XXI. François-Jérôme de Hamel-Bellenglise, Seigneur de Grand-Rullecourt, &c. épouſa, 1°. *Françoiſe-Dominique de Guiſne-de-Bonniere*; & 2°. *Marie-Louiſe-Hermelinde de Dion*, ſa couſine-germaine, fille de *Jean*, & de Marie-Jérômette de Hamel. Du premier lit il a eu un fils, mort en bas-âge; & du ſecond lit, eſt iſſu pour fils unique:

XXII. Antoine-Constant, Marquis de Hamel-Bellenglise, Seigneur de Grand-Rullecourt, Roclincourt, Dionville, Halle, le Sauſſoy, Couſtices, Bouret-ſur-Canche, Noulette, Aſſembourg, Liencourt, Mazicourt, &c. qui a obtenu des Lettres-Patentes du Roi données à Verſailles au mois de Novembre 1759, pour lui & les aînés mâles de ſes deſcendans, nés & à naître en légitime mariage, qui lui donnent le titre & la qualité de *Marquis*, avec la faculté d'en appliquer le nom ſur telles de ſes Terres & Fiefs que bon lui ſemblera, & de joindre à ſes armes la *Couronne de Marquis*. Il a épouſé, en 1739, *Marie-Louiſe-Charlotte de Dion*, fille de *Louis-François-Tranquillain-Iſidore de Dion*, Seigneur de Waudonne, Coupelle, &c. & de *Marie-Cécile de Salperwicq*, fille de *François*, Marquis de Grigny, & de *Marie-Charlotte de Harchies*. De cette alliance ſont iſſus: — 1. Paul-Joseph, qui ſuit; — 2. Louis-Robert-Constant, dit *le Chevalier* de Hamel-Bellenglise, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie; — 3. Jean-François-Jérôme, dit *l'Abbé* de Hamel; — 4. Jean-Antoine-Constant, né en 1761; — 5. Charlotte-Constance-Renée, nommée *Mademoiſelle de Grand-Rullecourt*; — 6. Henriette-Constance, appellée *Mademoiſelle de Liencourt*; — 7. Josephine-Constance; — 8. & Marie-Louise-Josephe-Constance de Hamel-Bellenglise.

XXIII. Paul-Joseph, dit *le Comte* de Hamel-Bellenglise, Seigneur de Couſtices, Helignies, la Prayelle, &c. ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, a épouſé, en Janvier 1770, *Marie-Joſephe-Françoiſe-Caroline-de Monaldy*, fille aînée de *Joſeph-Gabriel*, Marquis *de Monaldy*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, ci-devant Lieutenant pour le Roi du Château Royal de la Baſtille, & de *Marie-Eugénie-Caroline d'Aigneville-de-Millancourt*.

Les armes: *de gueules, au chef d'or chargé de 3 molettes d'éperon à cinq pointes de ſable.* On les trouve ainſi blaſonnées dans *la Colombiere, p.* 182.

PEROUSE (de la): Famille noble alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage de

Pierre de la Perouse, Ecuyer, Seigneur de Colmiers, Capitaine d'Infanterie, avec *Jacquette Girault*, troiſieme fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Récourt en partie, Capitaine d'une Compagnie d'hommes de pied, & de *Marie de Récourt*. Voyez Girault, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

Cette Famille de la Perouse porte pour armes: *écartelé au 1 d'azur, à une étoile d'argent; au 2 & 3 auſſi d'azur, à trois feuilles de chêne d'or, à la bordure de même; au 4 d'azur, & ſur le tout une étoile d'argent.*

* PERRAULT: Terre qui, au commencement du XIV^e^ ſiécle, fut portée par

une héritiere de cette Famille dans la Maiſon de *Fay-de-la-Tour-Maubourg*. Elle a été le partage d'une branche cadette, formée, vers l'an 1420, par un petit-fils de *Guillaume de Fay*, Grand-Bailli du Velay, du Vivarais & du Forez. *Voyez* FAY-DE-LA-TOUR-MAUBOURG.

PERRAULT-DE-MONTREVOST, au Bailliage de Châlons-ſur-Saone. Famille noble, qui remonte à

I. COLIN PERRAULT, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, des Tourelles, la Morlaye, Magnane & autres lieux, dépendans des Paroiſſes de Saint Aubin, Chanay & Gahard, Evêché de Rennes. Il vivoit dès 1390, teſta dans ſa maiſon de Gahard le 12 Mai 1432; & voulut être inhumé dans l'Egliſe de Gahard, ſous la tombe de pierre de ſa femme. Il avoit épouſé *Bertranne Gouyon*, morte avant lui, dont: — 1. GUILLAUME, Recteur de Findic, nommé, comme premier hoir, dans le teſtament de ſon pere; — 2. JEAN, auſſi rappellé dans ce teſtament, auteur de la branche des Seigneurs de Launay, la Morliere, &c. au Diocèſe de Rennes, dont un rameau finit en 1680, dans la perſonne de FRANÇOISE PERRAULT, Dame d'Andouillé, du Haut-Pleſſis & de Romelin (fille de CHRISTOPHE, Seigneur deſdits lieux, & d'*Andrée d'Argentré*), mariée à *Robert de la Haye*, Seigneur du Rocher. Un autre rameau de cette branche ſubſiſtoit encore, en Septembre 1677, dans CHARLES PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de la Sabloniere, réſidant en la ville de Mamers, Election du Mans, comme il ſe voit dans le renvoi de M. *Voiſin*, Maître des Requêtes, Commiſſaire lors de la recherche générale de la Nobleſſe de France, par lui rendu le 7 Septembre 1677; — 3. & ETIENNE, qui ſuit.

II. ETIENNE PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de Chanay, Villemois, le Verger, &c. étoit abſent de la Province de Bretagne en 1432, ſuivant le teſtament de COLIN, ſon pere, qui recommande à GUILLAUME, Recteur de Findic, ſon premier hoir, de faire droiture ès autres, d'autant qu'ETIENNE PERRAULT (ſon troiſieme fils) étoit abſent, & n'en avoit point ſçu de nouvelle depuis qu'il étoit à Vehement avec *François*, Duc *de Bretagne*. Cet ETIENNE PERRAULT rendit foi & hommage le 2 Juillet 1450, pour ſes Terres & Seigneuries de Villemois & le Verger; vint s'établir en Bourgogne, & ſe maria, à Saulieu, avec *Simonne Bouchard*, fille de noble homme *Guillaume Bouchard*. Il eſt rappellé dans le contrat de mariage d'ANTOINE, ſon fils, qui ſuit.

III. ANTOINE PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de Chanay, fut Conſeiller de CHARLES *le Hardi*, Duc de Bourgogne, en ſon Parlement ſéant à Beaune, & à Saint-Laurent de Châlons, ſelon *Palliot*, *fol.* 17, qui dit qu'il aſſiſta au Parlement en 1474. Il épouſa, par contrat du 24 Septembre 1472, paſſé devant *Breme*, Notaire à Givry, *Catherine Deſpotot*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Surpois, Fondar & Villeine (d'une Famille ancienne & diſtinguée, qui a donné un premier Préſident des deux Bourgognes dans le XV^e^ ſiécle), & de Demoiſelle *Jacqueline de Villers*. Il eut de ſon mariage: — JEAN, qui ſuit; —— & MARIE, laquelle fit une donation à ſes deux neveux, enfans de JEAN, ſon frere, le 7 Mars 1555, acte reçu par *Augin*, Notaire.

IV. JEAN PERRAULT, Ecuyer, tranſigea, pour ſon pere, le 8 Mars 1507, au ſujet de quelques dixmes; teſta le 1 Février 1515; & avoit épouſé, par contrat du 5 Juin 1507, *Philiberte de Saint-Julien*, à laquelle il laiſſa la tutelle & garde noble de ſes enfans: — CLAUDE; — & GUILLAUME, qui ſuit.

V. GUILLAUME PERRAULT, auquel MARIE, ſa tante, fit une donation, eſt la tige des Seigneurs de Montrevoſt & de Sailly. Il épouſa *Guie de Macheco*, & eſt rappellé avec elle dans le contrat de mariage de PHILIBERT, leur fils, qui ſuit.

VI. PHILIBERT PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, & enſuite de Montrevoſt, Capitaine au ſervice du Roi, eſt compris au Rôle ou Catalogue des Gentilshommes qui aſſiſterent aux Etats de Bourgogne, ès années 1572 & 1577, *fol.* 11 & 13, ſous les deux dénominations *de Montrevoſt* & *de la Chapelle*. Il

épouſa, par contrat reçu de *Mucie*, Notaire, le 20 Avril 1556, *Marie Julien*, fille de noble homme *Nicolas Julien*, de Givry, dont, pour fils unique :

VII. Noble HUMBERT PERRAULT, Seigneur de Villeneuve, Marcy, la Chapelle & Montrevoſt, qui rendit foi & hommage pour la Seigneurie du Petit Pont de Montrevoſt, à la Chambre des Comptes de Dijon, le 26 Mars 1602. Il fut homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de 50 hommes d'armes du Seigneur *de Nagu-de-Varennes*, Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur des Ville & Comté de Mâconnois. Ledit HUMBERT PERRAULT & M. *Julien*, ſon couſin, comme principaux & des plus diſtingués de la ville de Châlons-ſur-Saone, reçurent une Lettre du Roi HENRI IV, datée du 8 Octobre 1594, que l'on conſerve dans la Famille, par laquelle ce Monarque les encourage à maintenir la ville de Châlons dans le devoir qui lui étoit dû. Il avoit épouſé, par contrat reçu de *Pontcelet*, Notaire à Saint-Gengoux, le 1 Juin 1592, *Roſe Bourgeois*, d'une Famille qui a donné des Conſeillers au Parlement de Bourgogne, & dont les armes ſont : *d'azur, à trois annelets d'or entaſſés*, 2 & 1. Il conſtitua la Seigneurie & le Fief de Montrevoſt à CHARLES, ſon fils, qui ſuit, & fit la recette du Terrier de Montrevoſt des années 1593, 94, 95 & 1596, ſigné de lui, qu'il remit à *Roſe Bourgeois*, ſa mere.

VIII. Noble CHARLES PERRAULT, Seigneur de Sailly en Mâconnois, Montrevoſt, Vergennes, la Chapelle, Bouis & Fortunet, rendit foi & hommage, en la Chambre des Comptes de Dijon, de ſa Seigneurie de Montrevoſt, & en donna l'aveu & dénombrement, qui y fut reçu le 22 Avril 1616. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Chevane*, Notaire à Autun, le 4 Septembre 1618, *Eliſabeth du Bourg*, fille de noble *Jean du Bourg*, & d'*Anne Tixier*. De ce mariage vinrent : — 1. PHILIBERT, qui ſuit ; — 2. ANNE, mariée à *Jacques Armet*, Seigneur de la Motte-ſur-Deune ; —— 3. & ROSE PERRAULT, femme de *Philibert Gravier*. Son pere lui conſtitua en dot la Terre de Vergennes. De ce mariage deſcendent — *Jean Gravier*, Chevalier, Seigneur d'Orme & de Tenarre, Préſident en la Chambre des Comptes de Bourgogne ; — & *Charles*, Comte *de Toulongeon*, Ambaſſadeur de France à la Porte, où il a reſidé en cette qualité, depuis 1753 juſqu'en 1769 ; & Ambaſſadeur en Suede en 1771.

IX. PHILIBERT PERRAULT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Sailly, Cheriſet, Montrevoſt, Fortunet, Gendarme de la Garde dans la Compagnie du Duc D'ANJOU, frere unique du Roi, ſervit avec diſtinction, comme il appert par pluſieurs Certificats qui lui furent accordés, entr'autres un du 8 Décembre 1639, de M. *de Vernoble*, Lieutenant des Ville, Château & Comté de Saint-Amour, comme il avoit été détaché avec 40 Mouſquetaires de la garniſon de Candale, avec leſquels il dreſſa une embuſcade aux ennemis, qu'il combattit avec tant de valeur & de jugement, qu'il leur fit quitter priſe de quantité d'hommes & de beſtiaux dont ils s'étoient emparés, en tua un bon nombre ſur la place & mit le reſte en fuite. Dans cette action il fut ſi griévement bleſſé d'une mouſquetade, qu'il eut la permiſſion de ſe retirer chez lui pour ſe faire guérir. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Rouyer*, Notaire à Eſtivaux, le 25 Janvier 1653, *Eliſabeth Gravier*, fille de noble *Théophile Gravier*, Seigneur de Layé & de Drambon, & de *Marie de Saumaiſe*, fille de *Bénigne de Saumaiſe*, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, & ſœur du fameux Docteur *de Saumaiſe*. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES PERRAULT, Seigneur de Sailly, qui ſortit du Royaume lors de la révocation de l'Edit de Nantes, & s'établit en Angleterre ; — 2. ISAAC, qui ſuit ; — 3. LAZARE, lequel ſervit dans les Gendarmes de la Garde, & obtint du Roi l'envoi de poſſeſſion des biens de CHARLES, ſon frere aîné, par Brevet du 24 Novembre 1688. Il paſſa dans la ſuite en pays étranger ; — 4, 5, 6 & 7. & quatre filles, deux deſquelles ſortirent du Royaume, & s'établirent à Genêve, lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Les deux autres furent mariées en Bourgogne, ſçavoir : ELISABETH PERRAULT, épouſe de *Claude-Marie*, Comte *de Fautrieres-Courcheval*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Pleſſis, Baron d'Aloigné, dont poſtérité ; & MARIE PERRAULT, femme d'*Iſaac le Sage*, Seigneur de Commune. Ils n'eurent qu'une fille, mariée à *Henri de Truchis*, Ecuyer,

Seigneur du Moſle, dont ſont iſſus MM. *de Muzy-Vozelle* & *Magnien-de-Chailly*, Chevaliers.

X. Isaac Perrault fit ſes premieres armes en Hollande, d'où il paſſa au ſervice d'Angleterre, & y devint Capitaine de Grenadiers dans le Régiment d'Armand de Bourbon, Marquis de Miremont, par Commiſſion du 15 Mars 1694. Touché de ſe trouver engagé au ſervice étranger, & deſirant rentrer dans la Religion Catholique, il repaſſa en France, fit abjuration entre les mains de M. *Fyot*, Abbé de Saint-Etienne de Dijon, le 13 Août 1695, & rentra dans la Seigneurie de Montrevoſt, dont il reprit de fief à Dijon le 3 Août 1697. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 22 Août 1696, devant *Guinet*, Notaire à Paray, *Marie de la Baille*, fille de *Philibert de la Baille*, Seigneur du Monceau, dont :

XI. Théodore-Philibert Perrault, Ecuyer, Seigneur du Petit-Pont de Montrevoſt, qui fit la repriſe de fief de cette Seigneurie en la Chambre des Comptes de Dijon le 19 Juin 1731. Il a épouſé, contrat reçu de *Charolle*, Notaire à Buxy, le 2 Mai 1729, *Anne Dalleray*, de laquelle ſont iſſus : —— 1. Charles-Marie, Ecuyer, né le 19 Janvier 1730, ancien Lieutenant au Régiment de Cambreſis, marié, en 17.... à *N... de Sol* ; — 2. Claude-Charles-Philibert, né le 19 Janvier 1739, marié, par contrat paſſé devant *Pin Chevalier*, Notaire à Cuiſery, le 30 Juillet 1767, à *Marie-Madelene Erneſt*, fille de *Jean-Thomas Erneſt*, de Munſter, Capitaine au Régiment de la Marck, Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Lawſeldt, & de *Madelene Deſmiere-des-Eſſards*, d'Embrun ; — 3. Claude-Marie-Philippe, qui ſuit ; — 4, 5 & 6. trois filles, deux Religieuſes aux Urſulines de Beaune. La troiſieme, nommée Marie-Françoise, a épouſé, par contrat paſſé devant *Pin Chevalier*, Notaire à Cuiſery, le 20 Juin 1761, *Raimond de Theſut*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Orléans, Alcade de la Chambre de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne, & Elu de celle du Mâconnois en 1771.

XII. Claude-Marie-Philippe-Perrault, Ecuyer, Seigneur du Petit-Pont de Montrevoſt, né le 15 Janvier 1741, ancien Lieutenant au Régiment de Nice, eſt rentré & a été reçu aux Etats de Bourgogne, ainſi que ſon pere, après une interruption occaſionnée tant par les troubles, les guerres de la Ligue & de la Religion, que par les diſperſions de quelques-uns de leur Famille hors du Royaume. Il a épouſé, par contrat paſſé le 31 Mars 1764, devant *Nuits* & *Décologne*, Notaires à Beaune, *Catherine-Julienne-Henriette-Jeanne-Batiſte Loppin*, fille d'*Etienne-Eliſabeth Loppin*, Ecuyer, Seigneur de Maſſe, & de *Françoiſe de la Marre*.

De cette Famille étoit Jean Perrault, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, Chevalier, Seigneur & Baron d'Angerville, de Milly, Romilly, Chagny, Soudey, Glantigny, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Patron de l'Egliſe Collégiale de Saint-Georges à Châlons-ſur-Saone. Il portoit les mêmes armes, qui ſont : *d'azur, à la croix à double traverſe d'or, élevée ſur trois annelets de même, parti d'azur, à trois bandes d'or.*

* PERRAY (du) : Terre conſidérable, agréablement ſituée, à trois lieues de la ville de Nantes, entre la Loire & l'Erdre, dans la Paroiſſe de Saint-Mars-du-Déſert, avec un Château, conſiſtant en un corps de logis, deux aîles & quatre pavillons, accompagné de deux Chapelles domeſtiques, l'une joignant ce Château, l'autre appellée *la Chapelle de la Seriſerais*, où il y avoit autrefois un Couvent de Cordeliers, & cette Chapelle étoit leur Egliſe.

Cette Terre, où il y a un beau Parc, appartient à M. Menardeau, Conſeiller au Grand-Conſeil. Il eſt auſſi Seigneur de la Charodiere, Terre ſituée ſur les frontieres de l'Anjou, à quatre lieues de Nantes, portée dans ſa Famille par une Demoiſelle *du Pas-de-la-Bourdiniere* ; de la Terre de la Hauteville, qui s'étend juſques dans la ville de Pontchâteau ; de la Bodiniere, petite Terre acquiſe d'un

Gentilhomme de ce nom, mort ſans enfans, & réunie à la Terre du Perray; de la Hazès, Terre conſidérable dans l'Evêché de Saint-Brieux, qui a fief & rentes féodales, plantée de deux jolis bois de futaye, ce qui eſt rare dans ce pays, à cauſe du voiſinage de la Mer; de la Hacmorès, Terre qui avoit autrefois un Château fort, flanqué de tours, que M. *de la Bourdonnaye de-la-Breteſche*, alors Conſeiller au Parlement de Bretagne, aujourd'hui premier Préſident du Grand-Conſeil, a fait démolir: ces deux dernieres Terres, ainſi que Bréſillet, ſont entrées dans la Famille de MENARDEAU, en 1764, par le mariage de *Jeanne-Sidonie-Louiſe de la Bourdonnaye*, fille aînée de *Joſeph-Avoye de la Bourdonnaye*, Seigneur de la Varenne, &c. & de *N... Gibon du Pargo*, Dame de la Breteſche, avec JEAN-BATISTE MENARDEAU, Chevalier, Conſeiller au Grand-Conſeil, dont nous avons parlé ci-deſſus. Extrait d'un *Mémoire* généalogique de la Famille de MENARDEAU. Voyez ce mot.

* PERRENOT, en Brabant: De cette Famille étoit

NICOLAS PERRENOT, Seigneur de Granvelle, Chancelier de l'Empereur CHARLES-QUINT. Il acheta, avec ſa femme, *Nicole de Bonvallot*, la Seigneurie de *Cantecroix* en Brabant. Elle paſſa à leur fils aîné, — THOMAS PERRENOT, Chevalier d'Alcantara, Ambaſſadeur du Roi Catholique à Vienne, en France & en Angleterre, en faveur duquel le Roi PHILIPPE II érigea *Cantecroix* en *Comté*, l'an 1570. THOMAS PERRENOT eut de ſa femme, *Hélene de Brederode*, — FRANÇOIS PERRENOT, Comte de Cantecroix, qui mourut ſans enfans en 1607, ayant inſtitué ſon héritier *Thomas-François d'Oyſelet*, fils de ſa ſœur PERONNE, & d'*Antoine d'Oyſelet*, Baron de Villeneuve.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois bandes de ſable, au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de ſable; & au 2 & 3 d'or, au lion de gueules, au lambel d'azur*, qui eſt *de Brederode*.

* PERRIEN: Château & Terre dans l'Evêché de Tréguier, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe de Bretagne, qui remonte à

GUILLAUME DE PERRIEN, fils d'ALAIN, & de *Tiphaine du Chaſtel*, vivant, en 1454, avec *Iſabeau de Coetgoureden*, ſon épouſe.

Ceux de ce nom, qui ſont du reſſort de Saint-Brieux & de Lannion, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 9 Janvier 1671, au rapport de M. *Raoul*.

Cette Famille eſt diviſée en deux branches. De la premiere eſt CLAUDE-CHARLES, dit *l'Abbé* DE PERRIEN, Seigneur & chef des nom & armes de ſa Maiſon, Chanoine, Archidiacre & Vicaire-Général de l'Evêché de Tréguier. Il a eu deux freres aînés; le premier, nommé GABRIEL, Comte DE PERRIEN, mort ſans enfans; & le ſecond, nommé JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier* DE PERRIEN-DE-CRENAN, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Penthiévre, Infanterie, mort à Paris ſans avoir été marié.

De la ſeconde branche eſt CHARLES-BONAVENTURE, Comte DE PERRIEN, Chevalier, Seigneur de Lannouan & autres Terres, fils de LOUIS-BONAVENTURE DE PERRIEN, Chevalier de Crenan, & arriere-petit-neveu de PIERRE DE PERRIEN, Marquis de Crenan, Grand-Echanſon de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Caſal. Le Comte DE PERRIEN a épouſé, en 1763, *Bonne-Joſephe de Kerboudel-de-la-Courpéan*, fille & unique héritiere de *René-Joſeph de Kerboudel*, Chevalier, Seigneur Comte de la Courpéan, & de *Louiſe de Begaſſon-de-la-Lourdais*. De ce mariage ſont iſſus: — JOSEPH-CHARLES-AUGUSTE DE PERRIEN, né en 1764; — & APOLLINE-SOPHIE-CHARLOTTE DE PERRIEN, née en 1766.

Cette Nobleſſe eſt d'ancienne Chevalerie, & ſa Généalogie préſente les plus belles alliances avec les premieres Maiſons de Bretagne. *Notice envoyée.*

Les armes: *d'argent, à cinq fuſées de gueules en bande.*

* PERRIERE (DE LA): Ville & chef-lieu d'une Châtellenie de ſon nom dans le Perche, Diocèſe de Séez.

Il

Il paroît que *la Perriere* appartenoit à une Maiſon à laquelle elle donna ſon nom. GUILLAUME DE LA PERRIERE ſe joignit à ROBERT DE NORMANDIE, lorſqu'il ſe brouilla avec GUILLAUME, ſon pere.

La poſition de *la Perriere* fit naître le projet d'en faire un lieu très-fort. Cette place étoit en effet ſituée à l'une des extrêmités de la Forêt de Beleſme, au ſommet d'une montagne fort eſcarpée, au pied de laquelle étoit un vaſte étang. *Orderic Vital* nous apprend que c'étoit une des forteresſes de *Robert de Beleſme*. HENRI I la prit en 1113, & la donna à ROTROU II, ſon fils. ROTROU III la rétablit, & y fit de nouvelles fortifications. GEOFFROI III, ſon ſucceſſeur, donna aux Religieux du Chêne-Galon, un denier à prendre par jour ſur ſon Château de la Perriere. Après la mort de *Guillaume*, dernier Comte du Perche, en 1225 ou 1226, LOUIS VIII le donna, ſoit en garde, ſoit en propriété, à PIERRE DE DREUX, ſurnommé *Mauclerc*, Duc de Bretagne, avant que de partir pour ſon expédition contre les Albigeois. PIERRE ayant pris les armes contre le ſucceſſeur de LOUIS VIII, fortifia de ſon mieux la Perriere & Beleſme; mais il ſe réconcilia avec le Roi. Au mois de Mars 1227, le mariage de ſa fille YOLANDE fut arrêté avec le Prince *Jean*, qui n'avoit que 8 ans. Le Roi lui donna à perpétuité, pour lui & ſes deſcendans, la Perriere avec ſes dépendances; mais PIERRE s'étant de nouveau revolté, SAINT-LOUIS, accompagné de la Reine, ſa mere, vint au cœur de l'hiver aſſiéger Beleſme, alors une des plus fortes places du Royaume, & s'en rendit maître au mois de Janvier 1229. La tréve ſe conclut au mois de Juin 1231, & la paix au mois de Novembre 1234. C'eſt par cette paix que PIERRE renonça à toutes ſes prétentions ſur Beleſme & la Perriere, &, en 1268, SAINT-LOUIS donna la Perriere à PIERRE, ſon dernier fils. Après ſa mort elle fut réunie au Domaine. Elle devint, en 1290, partie de l'apanage de CHARLES, Comte de Valois, d'Alençon & du Perche. Celui-ci, en 1312, aſſigna *la Perriere* aux enfans de ſa troiſieme femme. PHILIPPE DE VALOIS, ſon fils aîné, & CHARLES II, depuis Comte d'Alençon, jurerent ſur les Evangiles d'obſerver ſes volontés. En 1319, *la Perriere* fut aſſignée pour partie du partage accordé au Prince LOUIS, fils de la troiſieme femme de PHILIPPE DE VALOIS; mais par les partages que le même PHILIPPE fit le 23 Avril 1326, à CHARLES, Comte d'Alençon, il ſe réſerva le Château de la Perriere & celui de Beleſme, & le droit de prendre dans la forêt de Beleſme les bois néceſſaires pour l'uſage de ſes Châteaux. Il eſt aſſez vraiſemblable que *Mahaut de Saint-Paul*, veuve de CHARLES, jouit en douaire de ces deux Châteaux, ou qu'ils lui furent cédés dans ce tems par le même PHILIPPE DE VALOIS. Ils ne firent point partie des biens qui revinrent à CHARLES après la mort de LOUIS. On voit cependant que dans la ſuite le Château de Beleſme & celui de la Perriere ſe trouvent dans la Maiſon d'ANJOU. On ignore en quel tems & par quel événement le Château de la Perriere a été entierement détruit. Il eut toujours les mêmes Seigneurs que le Comté du Perche.

HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre & Comte du Perche, à cauſe de MARGUERITE DE FRANCE, ſon épouſe, prétendit le droit de guet & de garde ſur les habitans de *la Perriere*, de la même façon qu'il étoit dû au tems que ce Château ſubſiſtoit; mais par Arrêt du Parlement de Paris, du 1 Mars 1535, il fut décidé qu'ils ne devoient plus de droit. Il y a encore à *la Perriere* pluſieurs branches de la meilleure Nobleſſe du Perche. Dictionnaire des Gaules, *Tome V, p. 653 & ſuiv.*

* PERRIERE: Autre Seigneurie, ſituée près d'Auxonne. Elle fut érigée en *Marquiſat* en faveur de *N... Lame*, Secrétaire du Roi, par Lettres du mois de Décembre 1724, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 19 du même mois.

PERRIERE (DE LA): Ancienne Nobleſſe, originaire du Nivernois. Voyez la Généalogie, *Tome V, p. 541 & ſuiv.* au mot DELAPERRIERE.

PERRIERS (DE) : Famille noble originaire d'Anjou, alliée à celle de *Hellaud*, de la même Province, par le mariage de

RENÉ DE PERRIERS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dans la Paroiſſe de Blou, Election de Saumur, avec *Jacquine de Hellaud*, par contrat paſſé en la Cour de Rochediré, devant *Bellanger*, Notaire d'icelle, le 26 Avril 1528, fille puînée de *Maurice de Hellaud*, Ecuyer, Seigneur de Valliere, & de *Françoiſe Davoynes*. Voyez HELLAUD. Les armes DE PERRIERS ſont : *d'azur, ſemé de larmes d'or, au lion de même, lampaſſé & couronné de gueules.*

PERRIN : Famille ancienne, iſſue de *noble race & lignée*, établie à Caſtres en Languedoc, & diviſée en pluſieurs branches.

On pourroit en remonter la Généalogie, par contrats de mariage, juſqu'à l'an 1292, & même juſqu'en 1116 (que vivoit DEODAT DE PERRIN, Sieur de la Balme, marié à *Huguette de Beauregard*, Dame de Fromentès & de Mirabel), par d'autres actes, dans leſquels les ancêtres de ceux qui ſubſiſtent aujourd'hui ont pris la qualité de *Nobles* & de *Chevaliers*, ſervans toujours le Roi. On lit dans l'Hiſtoire générale du Languedoc, *Tome IV*, *p.* 41 & 58, que RAYMOND DE PERRIN, Chevalier, ſe trouva à Bordeaux le 31 du mois de Mai 1293, par ordre de *Philippe de Mons*, Sénéchal de Carcaſſonne, comme un des principaux Vaſſaux de la Sénéchauſſée, pour être préſent à l'arrivée du Roi en cette Ville, à l'occaſion du combat entre CHARLES, Roi de Sicile, & PIERRE, Roi d'Arragon, & leurs Chevaliers.

Suivant la même Hiſtoire, *p.* 121 du même Volume, GUILLAUME DE PERRIN, Damoiſeau, fils de RAYMOND, ſe trouva, le 22 Janvier 1306, à la convocation de la Nobleſſe de la Sénéchauſſée de Carcaſſonne.

Un *Mémoire* ou une *Notice* envoyée, ſur cette ancienne Nobleſſe, au Libraire, & qui nous a été remiſe le 15 Juillet 1775, marque qu'elle eſt aujourd'hui diviſée en quatre branches.

La premiere ſubſiſte dans ALEXIS DE PERRIN-DE-DURFORT, Chevalier, Seigneur de la Beſſiere, la Trape, &c. marié, en 1748, à *Eliſabeth de Prudhomme*, dont un fils, nommé — LOUIS DE PERRIN-DE-DURFORT, né le 16 Février 1749.

La ſeconde branche, qui eſt un rameau de la précédente, ſubſiſte dans LOUIS DE PERRIN, Chevalier, Sieur de la Beſſiere, Lieutenant-Colonel du Régiment de Rouergue dès l'an 1760, marié, le 1 Janvier 1755, à *Jeanne de Vaſſard*, originaire de Lorraine, fille de *N... de Vaſſard*, Seigneur d'Ancemont & de Tanois, Chevalier de Saint-Louis, & de *N... de Roſeau*, dont : — 1. NICOLAS-CHARLES-LOUIS DE PERRIN, né le 1 Novembre 1755, Lieutenant au Régiment de Normandie ; — 2. JEAN, né le 22 Novembre 1758, Eleve à l'Ecole Royale Militaire depuis 1766 ; — 3. HENRIETTE, née le 28 Juillet 1762 ; —— 4. & PAULINE-DOROTHÉE, née en 1764, actuellement à l'Abbaye Royale de Saint-Cyr, en 1776.

Ils ſont tous petits enfans de MICHEL DE PERRIN, Chevalier, dit *le Chevalier de la Beſſiere*, qui a ſervi 53 ans dans le Régiment de Rouergue, dont 23 en qualité de Lieutenant-Colonel, & eſt mort en 1735, étant Lieutenant & Commandant pour le Roi à Villefranche en Conflans, & Chevalier de Saint-Louis. Il avoit épouſé, en 1709, *Charlotte du Jard-de-Montarlot*, & outre LOUIS, ſon fils aîné, ci-deſſus mentionné, il a laiſſé trois autres garçons & une fille, ſçavoir : — HENRI DE PERRIN, Chevalier de Saint-Louis, ancien Major du Régiment de Rouergue ; — ALEXIS, Prêtre & Chanoine de Caſtres ; — JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Rouergue, qui n'a point d'enfans de ſon mariage avec *Marguerite d'Albier* ; — & JEANNE-LOUISE DE PERRIN, Religieuſe aux Dames Annonciades de Fargues à Albi.

MICHEL DE PERRIN, pere & grand-pere des enfans ci-deſſus mentionnés, étoit fils d'ALEXIS DE PERRIN, Chevalier, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de la Roque & de la Beſſiere, & de Dame *Claire de Durfort-de-Caſtelbajac*.

Alexis étoit fils de Jean de Perrin, Chevalier, Capitaine de Cavalerie ſous les ordres du Duc *de Rohan*, par Commiſſion du 26 Juin 1621, auparavant Sénéchal de la ville & Comté de Caſtres, par Lettres-Patentes du Roi, le 6 Septembre 1612, & confirmé dans ſa nobleſſe par Jugement du 5 Octobre 1638. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Janvier 1614, *Iſabeau de Narbonne*, fille de *Jean*, Baron de Faugeres, Lunas & Roquozel.

Jean étoit fils de Louis de Perrin, Sieur de la Roque, la Fabrie, la Trape & la Beſſiere, Capitaine de Cavalerie, par Commiſſion du 15 Juin 1580. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Octobre 1571, *Gabrielle de la Caze*, fille de noble *Audinet*, & de *Catherine de la Palu*.

Louis étoit fils de François de Perrin, Sieur de la Roque & de la Fabrie, Capitaine-Commandant au lieu de Saint-Jouery, où il étoit en 1562, qui épouſa, le 17 Octobre 1540, *Aſtruge de la Roche*.

François étoit fils d'autre François de Perrin, Sieur de la Roque & de la Fabrie, marié, par contrat du 2 Mai 1499, à *Laurence de Lautrec*, de Toulouſe.

François, I. du nom, étoit fils d'Isarn de Perrin, Chevalier, Sieur de la Roque & de la Roquette, marié, du vivant de ſon pere, noble Pons de Perrin, par contrat du 16 Février 1463, avec *Elix de Hautpoul*.

La troiſieme branche, qui eſt celle de Lengary, ſubſiſte dans Guillaume-Hyacinthe de Perrin, Seigneur de Lengary, qui eſt veuf, & n'a qu'une fille mariée.

Et de la quatrieme branche, qui eſt celle des Seigneurs de Braſſac-de-Montpignier, étoit Alexis de Perrin, Seigneur de Montpignier, Capitaine d'Infanterie, mort en 1768. Il avoit épouſé, 1°. le 15 Août 1714, *Gabrielle de Tanus*, morte ſans enfans; & 2°. le 15 Novembre 1756, *Guillemette-Victoire de Cabriol*, de laquelle il a laiſſé trois garçons & une fille. L'aîné eſt — François de Perrin-de-Brassac, Seigneur de Montpignier, né le 21 Août 1757.

Les armes: *de gueules, à trois faſces d'or.*

PERRIN, à Arles en Provence.

Jacques Perrin, de la ville d'Arles, obtint de Louis XIV des Lettres de nobleſſe, au mois de Mars 1653, enregiſtrées aux Archives du Roi le 26 Novembre de l'année ſuivante. De lui naquit un fils, Conſeiller du Roi, & Lieutenant-Particulier au Siége d'Arles, où il ſe maria. Ses deſcendans y ſoutiennent leur nobleſſe.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, au chef d'argent, chargé de trois roſes de gueules.* Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence, *Tom. II, p.* 209.

PERRIN-DE-LA-CORÉE. C'eſt une autre Famille noble & ancienne (mais nous ignorons de quelle Province), de laquelle étoit

Louise Perrin-de-la-Corée, mariée avec *Hector de Tremeoles*, Chevalier, dont poſtérité.

Les armes: *d'azur, à trois étoiles d'or, 2 & 1.*

PERRIN, en Bourgogne. Famille noble, dont étoit

Joseph-Louis Perrin, Seigneur de Cipierre, Conſeiller au Parlement de Dijon, marié à *Madelene Villin*, morte le 18 Août 1727, laiſſant:

Jean-Claude-François Perrin, Seigneur de Cipierre, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 18 Janvier 1747, Grand-Rapporteur en la Chancellerie de France la même année, Maître des Requêtes le 2 Septembre 1749, Préſident au Grand-Conſeil le 2 Janvier 1758, & Intendant d'Orléans le 26 Mai 1760. De ſon mariage avec *Florimonde Parat*, fille de *Jérôme-Louis Parat-de-Montgeron*, Receveur-Général des Finances de Lorraine, & de *Marie-Antoinette du Mas*, il a — N... Perrin, né à Orléans en 1762.

Les armes: *d'or, au lion de ſable rampant contre une colonne de gueules à feneſtre.*

PERROCHEL: Famille noble originaire de l'Iſle de France, & établie au

Maine en 1500, où elle poſſede, depuis ce tems, la Terre de Grandchamp, reſtée à la branche aînée.

La ſeconde branche poſſede, dans la même Province, la Terre de Saint-Aubin, par le mariage d'ETIENNE-LOUIS-FRANÇOIS DE PERROCHEL, dit *le Chevalier de Grandchamp*, élevé Page du Roi, enſuite Mouſquetaire, qui paſſa en Eſpagne avec le Duc d'Anjou, PHILIPPE V, y fut Enſeigne dans ſes Gardes, puis Brigadier de ſes Armées. Il épouſa, par contrat du 8 Mai 1710, Demoiſelle *Marie-Anne-Françoiſe de Maudet*, fille & héritiere de *Jacques de Maudet*, Chevalier, Seigneur du Verger, de Saint-Aubin, de Loequenay, Maréchal-Général des Logis des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Françoiſe de Menjot*, dont: — 1. ETIENNE, élevé Page, enſuite fait Gentilhomme à Drapeau dans le Régiment des Gardes, mort en 1739; — 2. LOUIS-JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. PIERRE-FRANÇOIS, qui a ſervi dans l'Artillerie, non marié; — 4. ETIENNE-CONSTANCE, lequel a ſervi dans le Régiment de Fiennes, Cavalerie, auſſi non marié; — 5. MARIE-FRANÇOISE, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Claude Palierne de l'Ecluſe*, du Bourbonnois, Major du Régiment Commiſſaire-Général; — 6. & MARIE-LOUISE, morte en bas-âge.

LOUIS-JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS DE PERROCHEL, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, Moitron, Saint-Germain & Coulombier, ancien Officier au Régiment du Roi, Infanterie, a épouſé, par contrat du 21 Janvier 1745, Demoiſelle *Charlotte-Françoiſe Oſmond*, fille de Meſſire *René-Henri*, Marquis *d'Oſmond*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Jeanne-Françoiſe Oſmond*, de laquelle ſont iſſus: — 1. LOUIS DE PERROCHEL, mort en bas-âge à Paris; — 2. RENÉ-FRANÇOIS-HORTENSE, qui ſuit; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, Sous-Lieutenant de Dragons en 1767, Sous-Aide-Major en 1769, & Capitaine, en 1775, à la ſuite du Régiment des Dragons de MONSIEUR; — 4. & HENRI-FRANÇOIS-CONSTANCE, entré Sous-Lieutenant en 1768, & Lieutenant au même Régiment depuis 1773.

RENÉ-FRANÇOIS-HORTENSE DE PERROCHEL, Mouſquetaire, enſuite Sous-Lieutenant & Lieutenant dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & depuis 1773, Capitaine de Dragons dans le Régiment de MONSIEUR, a épouſé Demoiſelle *Henriette-Roſe le Viconte*, fille de *N... le Viconte*, Marquis de Blangy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *N... le Berceur*.

Cette Famille a donné un Evêque de Boulogne en 1644. Voyez *Moréri*. Les armes: *d'azur, à deux croiſſans d'or en chef, & une étoile auſſi d'or à la pointe de l'écu.*

PERROTIN-DE-BARMOND: Famille originaire du Berri, établie dans cette Province, & dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, p.* 430.

FRANÇOIS PERROTIN, Ecuyer, Sieur de Barmond, fut maintenu dans ſa nobleſſe, qu'il avoit juſtifiée par titres, depuis CHARLES PERROTIN, ſon quatrieme ayeul, Ecuyer, Sieur d'Attigny, vivant avant 1499, par Ordonnance du Commiſſaire départi dans la Généralité de Bourges, du 13 Avril 1667. Il a eu, entr'autres enfans:

JACQUES PERROTIN, Ecuyer, Seigneur de Barmond, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Contrôleur-Général de la Marine, des Galeres & des Fortifications des places maritimes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1729, marié, en 1701, avec *Catherine-Etiennette Gineſte*, dont il a eu pour enfans: —— 1. PHILIPPE-JACQUES PERROTIN-DE-BARMOND, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Contrôleur-Général de ſes Finances en la Généralité de Paris, pourvu en 1729; —— 2. ANGE-FRANÇOIS PERROTIN-DE-BARMOND, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Contrôleur-Général triennal de la Marine, des Galeres, Fortifications & réparations des places maritimes, pourvu de cette charge en 1735, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il a épouſé, le 7 Janvier 1750, *Marguerite-Félicité d'Hozier*, née le 15 Novembre 1722, morte le 15 Mai 1752, fille aînée de feu *Pierre d'Hozier*, Juge d'armes de France,

Maître des Comptes, & de *Marie-Anne de Robillard*; — 3. ANGÉLIQUE-REINE PERROTIN, mariée, en 1731, avec *Jérôme le Marié*, Sieur d'Aubigné, Conseiller du Roi, Auditeur, puis Maître ordinaire en la Chambre des Comptes; — 4. CATHERINE-CLAUDE PERROTIN, mariée, en 1734, à *Charles-Henri Bernard*, Ecuyer, Seigneur du Chemin en Brie.

Les armes de cette Famille sont: *d'argent, à trois cœurs de gueules, posés 2 & 1.*

PERROTIN-DE-BELLEGARDE, en Dauphiné.

Famille noble dont est MARGUERITE DE PERROTIN-DE-BELLEGARDE, mariée, en 1759, à *Claude-François Dantour*, Chevalier, dont postérité. Voyez DANTOUR.

Les armes: *de gueules, à deux épées d'argent, la garde & la poignée d'or, passées en sautoir; & un croissant montant d'argent en chef.*

PERROIS (DES): Noblesse de Normandie, établie près de Lisieux, dont étoit

MARGUERITE DES PERROIS-DU-BOUCHAU, née le 7 Mars 1673, reçue à Saint-Cyr, au mois de Janvier 1687, laquelle prouva qu'elle avoit pour quart-ayeul, JEAN DES PERROIS, Seigneur de Cirfontaine, vivant en 1541.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix ancrées de même, 2 & 1; au chef cousu de gueules, chargé de trois molettes d'or.*

PERRONNE, Ecuyer, Sieur de Grainville en Normandie, Election de Carentan, porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules chargé de trois roses du champ, & accompagné de trois croisettes de sable, 2 & 1.*

* PERROUSSEAUX: Terre & Seigneurie qui a été possédée par une branche cadette de la Maison de *Montholon*. Voyez MONTHOLON, *Tome X* de ce Dictionnaire.

* PERROUX, au Bailliage de Châlons en Bourgogne: Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1644, enregistrées le 4 Mai suivant, en faveur de *N... de Galois*.

Louis Gontier, Conseiller au Parlement de Dijon, qui depuis posséda ce *Comté*, obtint de nouvelles Lettres d'érection, en sa faveur, au mois de Septembre 1714, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 7 Août 1722.

PERSIL, en Touraine.

BONNE-ANGÉLIQUE DE PERSIL, fille de MICHEL DE PERSIL, Chevalier, Seigneur de Loches & de la Renardiere, née en 1677, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1687, après avoir prouvé qu'ANDRÉ DE PERSIL, Seigneur des Genets, marié, en 1480, à *Jeanne de Beauvolier*, étoit son quint-ayeul.

Les armes: *d'hermines, à trois tourteaux d'azur, 2 & 1.*

PERSONNE (LA): Il y a deux Familles de ce nom.

L'une en Picardie, dont étoit MICHEL DE LA PERSONNE, Vicomte d'Huisy, Election de Soissons, qui produisit des titres de cinq races depuis l'an 1530.

Les armes: *de gueules, à trois pattes de griffon d'or posées en pal.*

De l'autre Famille du même nom, originaire du Pays d'Artois, sont sortis les Seigneurs de Verloing & de Renansart, qui ont rendu de notables services à la couronne, selon *Monstrelet*, & d'autres Auteurs. Les armes: *de sinople, à la bande d'argent.*

PERTHUIS: Ancienne Famille noble originaire de Provence, établie dans le Soissonnois, laquelle a été deux fois maintenue dans sa noblesse sur la représentation de ses titres, 1°. le 27 Septembre 1667, par M. *Do-*

rieu, Intendant de Soiſſons; & 2°. par M. *de Phelypeaux*, Intendant de la Généralité de Paris, pour EDME DE PERTHUIS, & ſes enfans nés & à naître, par Jugement du 10 Décembre 1700. Cette Famille, que nous croyons ſubſiſter, ſuivant les preuves faites par la ſeconde maintenue de nobleſſe dont nous avons le détail, porte pour armes: *d'azur, à la croix ancrée & cléchée d'argent.*

PERTUIS ou PERTHUIS, en Normandie. Le premier que l'on connoiſſe de cette Famille, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Reg. II*, eſt

JEAN DE PERTUIS, Seigneur de la Franchiſe au Pays de Giſors, & de la Goulardiere près de Châtillon-ſur-Loing, Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1471, & homme d'armes du nombre des 100 Gentilshommes de la Garde-du-corps de Sa Majeſté.

JEAN DE PERTUIS, ſon fils, Ecuyer, Seigneur d'Eragny, de Gadancourt, &c. s'allia, le 25 Juin 1515, à *Catherine Migno*, dont :

ROLAND DE PERTUIS, Seigneur d'Eragny, &c. qui épouſa, le 9 Novembre 1581, *Joſſine de Canonville-de-Raffetot*, & en eut :

PIERRE DE PERTUIS, Chevalier, Seigneur d'Eragny, Gentilhomme Ordinaire de HENRI DE BOURBON, II. du nom, premier Prince du Sang. Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, — GUI DE PERTUIS, Seigneur de Berangeville & de la Riviere, puis de Baons-le-Comte, au Pays de Caux, Conſeiller ordinaire du Roi en tous ſes Conſeils, Grand-Bailli, Gouverneur & Commandant des Ville, Citadelle & Châtellenie de Courtray, Gouverneur de Menin, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui ſe maria, le 14 Mai 1669, avec *Angélique-Eliſabeth-Adrienne de Canonville de-Raffetot*, dont ſortit :

ANTOINE-CHARLES DE PERTUIS, Vicomte de Baons, qui épouſa, le 8 Avril 1714, *Claude-Louiſe de Betz-de-la-Harteloye*. De ce mariage eſt iſſu :

ANTOINE-GUI DE PERTUIS, Vicomte de Baons-le-Comte, Capitaine de Cavalerie, appellé *le Marquis de Pertuis*, qui a épouſé, le 12 Mars 1753, *Louiſe-Léonine-Gabrielle le Clerc-de-Juigné*, fille de *Samuel-Jacques le Clerc*, Marquis de Juigné, Colonel du Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guaſtalla le 19 Septembre 1734, & de *Marie-Gabrielle le Cirier-de-Neuchelles*. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il y a poſtérité de ce mariage. Extrait du Mercure de France, du mois d'Août 1753, *p.* 207.

Les armes : *d'azur, à trois écuſſons d'argent.*

PERUSSE-D'ESCARS. *Voyez* ESCARS, *Tome VI* de cet Ouvrage, *p.* 63 *& ſuiv.*

PERUZZI ou PERUZZIS : Maiſon des plus illuſtres & des plus anciennes de Toſcane, connue, depuis les premiers tems de la République de Florence, par les charges qu'elle y a exercées, ſes alliances, & les monumens conſidérables qui ſubſiſtent encore dans cette Ville.

Elle a pour auteur, GUI OU GUIDO PERUZZI, vivant en 1100. Les factions des Guelphes & des Gibelins forcerent cette Maiſon à ſe diviſer.

Une branche ſe réfugia à Avignon, & y ſubſiſte dans LOUIS-ELISABETH, Marquis DE PERUZZIS, Baron de Barles, Chevalier de Saint-Louis, nommé Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 1 Janvier 1740, & Lieutenant-Général en Décembre 1748, qui n'étoit point marié en 1742.

Il a pour freres, — CHARLES DE PERRUZZIS, Chanoine & Chantre de l'Egliſe Cathédrale d'Alais, Député par la Province de Narbonne à l'Aſſemblée du Clergé de France, tenue en 1730; — & CHARLES-JEAN, nommé, en 1742, à l'Abbaye de Lieu-Reſtauré, Ordre de Prémontré au Diocèſe de Soiſſons; — & cinq ſœurs, quatre Religieuſes; & l'aînée mariée à *N... Berard*, Baron d'Alais, Seigneur de Montalet, &c.

On trouve la Généalogie de cette Maiſon amplement détaillée dans l'Hiſtoire

de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *Tome II, p. 376 & ſuiv.* Nous y renvoyons.

Les armes : *d'azur, à trois poires d'or tigées & feuillées de même.*

* PESMES : Ancienne Baronnie & Terre conſidérable en Franche-Comté, où elle a un Bourg & un Château ſur Lougnon, entre Beſançon & Gray.

Elle a eu long-tems des Seigneurs particuliers, qui en portoient le nom, & qui étoient mis au rang des hauts Barons de cette Province : ils contribuerent à la fondation de l'Abbaye d'Acey, Ordre de Cîteaux, qui eſt dans le voiſinage de Peſmes.

Guillaume, IV. du nom, Chevalier, Sire de Pesmes, n'eut de ſon mariage avec *Huguette de Courcelles*, qu'une fille unique, appellée —— Jeanne, qu'il nomma ſon héritiere univerſelle par ſon teſtament de l'an 1327. Elle étoit mariée à *Ottenin de Granſon*, Chevalier. Cette Terre de Pesmes a paſſé de la Maiſon de *Granſon*, dans celle de *la Baume-Montrevel*, & elle eſt, depuis 1756, dans une branche de la Maiſon de *Choiſeul*.

Sur les anciens Sires de Pesmes, on peut conſulter l'Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins, *Tome I, p. 338, Note 47.*

PESTIVIEN (de), reſſort de Carhaix en Bretagne : Famille dont étoit

François de Pestivien, déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 29 Juillet 1669, au rapport de M. *Raoul*.

Les armes : *vairé d'argent & de ſable.*

PETIT : Il y a beaucoup de Familles de ce nom répandues dans diverſes Provinces du Royaume, & nous allons faire connoître celles ſur leſquelles nous avons reçu des *Mémoires*.

Petit, Seigneur de Paſſy, de Villeneuve, Ravannes, Etigny & de Leudeville. C'eſt une Famille diviſée en pluſieurs branches, connue & diſtinguée dans Paris depuis plus d'un ſiécle, tant par les différens états qu'elle a remplis que par ſes alliances : elle tire ſon origine de François Petit, premier Commis de M. *d'Emery*, Intendant & Contrôleur-Général des Finances, reçu Payeur des rentes en 1632, Secrétaire du Roi en 1637, qui avoit acquis les Terres & Seigneuries de Paſſy, Villeneuve, Ravannes & Etigny. De ſon mariage, qu'il avoit contracté, en 1621, avec *Madelene de Louvencourt*, fille d'*Antoine de Louvencourt*, Maître d'Hôtel du Roi, & Tréſorier-Général de ſa Maiſon, & de *Marguerite de Flecelles*, il a eu 17 enfans, entr'autres huit qui ont pris des établiſſemens.

1. Antoine Petit, Seigneur de Paſſy, Scrilly & Ebecourt, mort Doyen du Parlement de Metz en 1704, laiſſant d'*Anne de la Foreſt*, qu'il avoit épouſée en 1661, pluſieurs enfans, ſçavoir : — Antoine Petit-de-Passy, Conſeiller au Parlement de Paris en 1689, mort ſans alliance ; — François-Nicolas Petit-de-Passy, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage & Préſidial de Sens, dont la poſtérité maſculine eſt éteinte ; — Madelene Petit-de-Passy, mariée à *Louis le Blanc*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, mort en 1726, dont une fille unique, — *N... le Blanc*, qui a épouſé le Comte *de Trayſel* ; —— & Anne Petit-de-Passy, mariée à *Claude Boucher*, Préſident de la Cour des Aides, & depuis Intendant de Bordeaux, mort en 1752, ſans poſtérité.

2. Michel Petit-de-Ravannes, Préſident, Tréſorier de France à Paris, qui, de ſon mariage avec *Marguerite du Fautray*, a eu trois enfans, ſçavoir : — Jean-Batiste Petit, Seigneur de Villeneuve, marié à *Anne-Perrette de Molard-du-Pleſſis*, dont, pour fils unique, — Jean Petit-de-Villeneuve, Conſeiller au Parlement, mort ſans poſtérité le 5 Août 1731 ; — Gabriel-Michel Petit-de-Ravannes, Prêtre & Grand-Vicaire de Straſbourg, mort Conſeiller d'Etat en 1747 ; —— & Anne-Marguerite Petit-de-Ravannes, épouſe de

Paulin Prondre, Seigneur de Guermante, mort Préſident de la Chambre des Comptes de Paris en 1723, dont une fille, mariée à *Barthelemi*, Marquis *de la Rochefoucauld*. Voyez ROCHEFOUCAULD.

3. GABRIEL PETIT, Chanoine de l'Egliſe de Paris, mort Conſeiller de Grand'-Chambre du Parlement en 1701.

4. FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, auteur d'une branche rapportée ci-après.

5. NICOLAS PETIT-D'ETIGNY, Seigneur de Leudeville, la Honville & Breſſonvilliers, mort Doyen du Grand-Conſeil le 1 Avril 1732. De *Catherine le Clerc-de-Grandmaiſon*, ſon épouſe, il n'eſt reſté qu'ANGÉLIQUE PETIT-D'ETIGNY, Dame de Leudeville, mariée, en ſecondes noces, à FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, ſon couſin, auquel elle a porté en dot la Terre de Leudeville & dépendances, dont la poſtérité ſubſiſtante ſera mentionnée dans la branche ſuivante.

6. MADELENE, mariée avec *Etienne de Chabenat*, Seigneur de Bonneuil, Introducteur des Ambaſſadeurs, dont la poſtérité eſt continuée dans MM. *de Bonneuil*, Conſeillers au Parlement.

7. MARIE, épouſe de *Nicolas Meſliand*, mort Conſeiller de Grand'Chambre du Parlement en 1696, dont le fils aîné eſt mort Conſeiller d'Etat, & a laiſſé une fille unique, mariée au Marquis *d'Argenſon*, Miniſtre d'Etat, dont ſont iſſus : — le Marquis *de Paulmy*, ci-devant Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Guerre; — & une fille, mariée au Comte *de Maillebois*. Voyez VOYER-D'ARGENSON.

8. ELISABETH PETIT, mariée, à *Pierre Gilbert*, Seigneur de Voiſins, mort Conſeiller de Grand'-Chambre en 1679. Voyez GILBERT.

Les autres enfans de FRANÇOIS PETIT, pere commun, ſont morts ſans poſtérité ou en religion, & pluſieurs filles ont fait profeſſion aux Religieuſes Annonciades de Popincourt, où la Famille a une Chapelle & Sépulture.

SECONDE BRANCHE.

FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, II. du nom, quatrieme fils de FRANÇOIS, & de *Madelene de Louvencourt*, Seigneur de Ravannes, Conſeiller en la Cour des Aides, mort en 1705, avoit épouſé *Marie-Anne Foucault*, ſœur du Conſeiller d'Etat de ce nom, de laquelle il a eu : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, mort Conſeiller-Clerc au Parlement en 1711; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. & NICOLAS PETIT-DE-VILLENEUVE, mort Préſident de la Cour des Aides en 1710, qui avoit épouſé *Marie-Anne Neyret*, dont eſt iſſue une fille unique : N... PETIT-DE-VILLENEUVE, mariée 1°. à *N... le Feron*, Maître des Requêtes; & 2°. au Comte *de Laigle*. Elle eſt décédée en 1735, ſans poſtérité.

FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, III. du nom, Seigneur de Leudeville, la Honville & Breſſonvilliers, reçu Conſeiller en la Cour des Aides en 1713, & mort Préſident de la même Chambre, avoit épouſé ANGÉLIQUE PETIT-D'ETIGNY, Dame de Leudeville, la Honville & Breſſonvilliers, ſa couſine, fille de NICOLAS PETIT-D'ETIGNY, & de *Catherine le Clerc-de-Grandmaiſon*, comme il a été dit ci-devant. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CLAUDE-THÉOPHILE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS NICOLAS PETIT-DE-BRESSONVILLIERS, Conſeiller de la Cour des Aides, mort ſans poſtérité le 28 Septembre 1745; — 3. ARMAND-JEAN PETIT-DE-LA-HONVILLE, qui a été Conſeiller au Châtelet & ſiége Préſidial; — 4. ANNE-MARIE PETIT-DE-LEUDEVILLE, mariée en 1743, à *Claude-Hyacinthe-Guillemeau de Freval*, Seigneur de Saint-Soupleix, Conſeiller au Grand-Conſeil, dont : — *Claude-François Guillemeau-de-Freval*, né le 26 Juillet 1745; — & *Claude-Hyacinthe*, né le 7 Mai 1749; — 5. ANGÉLIQUE-MARIE PETIT, mariée le 28 Avril 1750, à *Pierre-François Ogier-de-Berville*, reçu Conſeiller au Parlement le 3 Juillet 1739, frere du Préſident *Ogier*, Ambaſſadeur en Danemarck.

CLAUDE-THÉOPHILE PETIT, Seigneur de Leudeville, la Honville & Breſſonvilliers, reçu Conſeiller en la Cour des Aides le 20 Mars 1744, a épouſé, le 22 Septembre 1749, *Eliſabeth Richard*, fille de *Jean-Louis Richard*, Conſeiller du

du Roi, Greffier en Chef Criminel, & Tréſorier du Parlement, & de *Marie-Eliſabeth d'Arboulin*. Leurs enfans ſont : — 1. ALEXANDRE-THÉOPHILE PETIT-DE-LEUDEVILLE, né le 27 Mai 1755 ; — 2. ANGÉLIQUE-LOUISE, née le 6 Décembre 1750 ; — 3. & MARIE-CLAUDE PETIT-DE-LEUDEVILLE, née le 2 Septembre 1753.

Les armes : *pallé d'argent & d'azur de ſix piéces, au chevron d'or brochant ſur le tout, chargé ſur la pointe d'un écuſſon d'azur, à une fleur de lis d'or.*

PETIT-DE-BRESSEY, à Dijon. Famille qui remonte à

JEAN PETIT, *aliàs* TAUPIN, annobli par Lettres-Patentes de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, du 4 Février 1459, pour ſervices rendus tant par lui que par ſes ancêtres au Duc & aux Etats de Bourgogne.

HENRI PETIT, Seigneur de Ruffey-lès-Dijon, un de ſes deſcendans au IV^e^ degré, fut confirmé dans ſa nobleſſe par Lettres-Patentes du Roi HENRI IV, le 29 Mars 1696. Sa poſtérité ſubſiſte dans PHILIPPE PETIT, Ecuyer, Seigneur de Breſſey, puis du Baſſin, marié, au mois de Mai 1747, à *Louiſe Berard de Colonges*, dont des enfans ; & dans ſon frere — PIERRE-FRANÇOIS-MARIE PETIT, Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, qui a épouſé *Marie Aubertot*, veuve de *N... de Lecey de-Changey*, Seigneur de Moveignant, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

PETIT, Seigneur de la Marnotte, originaire de Champagne, Diocèſe de Langres. Famille maintenue dans ſa nobleſſe par M. *de Caumartin*, Intendant de cette Province, en Février 1669.

Elle remonte à noble ODOT PETIT, Ecuyer, Lieutenant à la garde des clefs de la ville de Langres en 1364, & ſubſiſte dans la perſonne de THOMAS PETIT, Ecuyer, Seigneur de Voncourt, Officier dans le Régiment de Champagne, fils de feu THOMAS PETIT, Ecuyer, Seigneur de Voncourt, & de *Marguerite d'Hemery*. Il eſt marié & a un fils.

Les armes : *de gueules, au maſſacre de cerf d'argent, ramé d'or.*

PETIT-DE-MARIVATS, à Paris & dans le Comté de Bourgogne : Famille dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Reg. II, Part. II.*

NICOLAS PETIT, Ecuyer, Sieur de la Garanderie, Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial & Contrôleur ordinaire des Guerres du Berri & de l'Orléanois en 1673, mourut Grand-Référendaire en la Chancellerie, & laiſſa de *Marie Creney*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

NICOLAS PETIT, Seigneur du Bois-d'Aunay & de Dracy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, en 1719, avec *Marthe Mauſſion*, fille de *Thomas*, Ecuyer, dont poſtérité, entr'autres :

MARIE-THOMAS PETIT, Ecuyer, Seigneur du Bois-d'Aunay & de Dracy, né le 3 Mars 1726, qui étoit, en 1742, Lieutenant au Régiment Royal-des-Vaiſſeaux.

Les armes : *d'azur, à un chevron vivré d'or, accompagné de 3 étoiles de même, ſurmontées chacune d'une couronne ducale d'argent.*

PETIT-DE-LA-BORDE : Famille noble originaire des Cévennes, aujourd'hui établie dans la Beauce, recommandable par ſes ſervices militaires & par ſes alliances.

La branche aînée s'eſt éteinte dans JACQUES PETIT, mort Page de S. A. R. la Ducheſſe douairiere D'ORLÉANS.

La ſeconde ſubſiſte dans deux freres, élevés à l'Ecole Royale Militaire. L'aîné nommé — FRANÇOIS-JACQUES PETIT-DE-LA-BORDE, né le 4 Juin 1744, eſt entré Lieutenant dans le Régiment de Lorraine en 1760 ; le ſecond — ALEXANDRE PETIT, dit *le Chevalier de la Borde*, eſt né le 21 Août 1747.

Les armes : *de gueules, au dragon & ſerres d'argent, le dard de gueules, la queue en ſautoir, d'où ſortent trois têtes de ſerpent d'argent.*

Voyez la Généalogie de cette Famille dans le *Tome VI* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p. 119 & ſuiv.*

PETIT, Seigneur de Bellaunay. Famille originaire de Caen, de laquelle eſt

Jean le Petit, Seigneur de Bellaunay, né le 25 Juillet 1739, (fils de Jean-Batiste, Auditeur des Comptes de Rouen, & de *Françoiſe-Marie-Barbe Néel*), qui a été reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 5 Septembre 1764.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, ſurmontée d'un léopard d'or.*

PETIT, dont le ſurnom eſt *des Landes :* Famille noble originaire du Vendômois, dont pluſieurs ont été attachés par des titres honorables au ſervice des Comtes & du premier Duc *de Vendôme.*

Charles Petit, mari d'*Anne de Loynas-Paraſſis*, (fils de Jacques Petit, & de *Françoiſe Bouchard*, Dame de Tremblay), prit, le 3 Octobre 1564, le ſurnom *des Landes*, à cauſe du Fief & Domaine des Landes, ſitué au terroir des Roches-l'Evêque, Paroiſſe de Lunay en Vendomois, lequel Fief & Domaine il acquit de *Catherine Synon*, veuve de *Paul de Launay*, qui avoit été nourrice de *Jeanne d'Albret*, femme d'*Antoine*, Duc *de Vendôme*, & à laquelle *Jeanne d'Albret* avoit donné par reconnoiſſance ledit domaine, par Lettres-Patentes du 21 Juillet 1554; donation confirmée par *Antoine*, Duc *de Vendôme*, par Lettres du 12 Septembre 1560, & encore par ladite *Jeanne d'Albret*, pour lors veuve dudit *Antoine*, Duc *de Vendôme*, le 7 Juin 1563.

Ce Domaine a depuis été poſſédé par Jacques Petit-des-Landes, Ecuyer, fils dudit Charles, & d'*Anne de Loynas-Paraſſis* : il l'a gardé toute ſa vie, conjointement avec un autre domaine qu'il a eu de *Marguerite l'Empereur*, ſa femme, dans le Duché de Montmorency, à préſent appellé *Enghien*, au village de Tours; lequel domaine avoit été acquis par *Jeanne Bourſier*, mere de ladite *Empereur*, le 15 Février 1586. Ce même Jacques Petit-des Landes avoit été employé 30 ans dans les armées des Rois Henri IV & Louis XIII, en qualité d'Officier, comme il paroît par les Lettres du 7 Juin 1633, regiſtrées en la Cour des Aides le 3 Août ſuivant. Il tranſmit ſes deux domaines à Gilbert, ſon fils, qui ſuit.

Gilbert Petit-des-Landes épouſa *Marie de Borges*, & en eut : — César Petit-des-Landes, qui ſuit. Il étoit en bas âge quand ſon pere vendit le Fief & domaine *des Landes;* mais il ne ceſſa point d'en porter le nom. Le domaine qui eſt dans le Duché d'Enghien, eſt encore poſſédé par les ſieurs Petit-des-Landes, qui ſont regardés comme les plus anciens Gentilshommes du Duché, ce qui eſt juſtifié par les Regiſtres du Greffe & du Tabellionage de ce Duché.

César Petit-des-Landes, Conſeiller du Roi, Correcteur honoraire en la Chambre des Comptes, mort le 17 Janvier 1741, avoit épouſé, par contrat du 4 Mai 1693, *Marie-Catherine Durant*, décédée le 16 Janvier 1753, dont il ne reſte que deux garçons, ſçavoir : — Antoine-César, Conſeiller du Roi, Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, non marié en 1757, — & Charles-François-de-Paule, qui ſuit.

Charles-François-de-Paule Petit-des-Landes, Conſeiller du Roi, Auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes, a épouſé le 21 Décembre 1745, *Eliſabeth le Maiſtre*, fille de feu *Charles le Maiſtre*, Doyen des Subſtituts du Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & de *Louiſe Guyon*, ſa veuve, dont il a : — Charles-Jean; — Marie-Elisabeth; — & Charlotte-Louise Petit-des-Landes. Extrait du Mercure d'Avril 1753, *p. 209.*

Les armes : *d'azur, à trois coquilles oreillées d'or*, 2 & 1.

PETIT : Il y a encore en Normandie deux Familles de ce nom.

La premiere, de l'Election de Caen, eſt le Petit, Ecuyer, Sieur du Vivier, dont les armes ſont : *de gueules, au lion paſſant d'or, au chef couſu d'azur chargé de trois roſes d'or.*

La ſeconde, de l'Election de Liſieux, eſt LE PETIT, Ecuyer, Seigneur de Caſtillon, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagnée en chef de deux roſes de même, & en pointe d'une merlette d'argent.*

PETIT (LE), en Bretagne, reſſort de Nantes.

Cette Famille a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 27 Novembre 1668, au rapport de M. *de Bréhan.*

Les armes : *de ſable, à la bande d'argent, chargée d'un lion armé & lampaſſé de gueules.*

PETITCŒUR, Ecuyer, Sieur de Saint-Vaſt & de Beauvalon, dans l'Election de Bayeux, porte pour armes : *d'argent, au lion de ſable, chargé ſur l'épaule d'un cœur d'or.*

PETITEAU, en Bretagne. Famille dont étoient

PIERRE PETITEAU, Seigneur du Clairé, Auditeur des Comptes, déclaré *noble*, en vertu des priviléges de ſa charge, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Août 1669, au rapport de M. *de Bréhan.*

Et PIERRE PETITEAU, Sieur du Cheſne, qui le fut pareillement, par autre Arrêt du 26 Août 1669, au rapport du même M. *de Bréhan.*

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une aigle de ſable, armée, membrée & becquée de gueules.*

* PEYROLLES, dans la Viguerie d'Aix en Provence.

Terre & Seigneurie poſſédée par PIERRE DE LAURENS, IV. du nom, Avocat Général au Parlement de Provence, reçu Préſident à Mortier au même Parlement en 1766. Il a épouſé, en 1752, MARIE-MARGUERITE DE LAURENS-BRUE, ſa couſine, fille de FRANÇOIS, Marquis de Brue & de Saint-Martin, de laquelle il a des enfans. Voyez LAURENS, *Tome VIII.*

* PEYROUX (DU) : Terre & Seigneurie ſituée dans la Haute-Marche, près la ville de Chenerailles, qui a appartenu à l'ancienne Famille *du Peyroux*, originaire de cette Province, juſqu'en 1646, qu'elle fut vendue par trois freres. Voyez la Généalogie dans le *Tome V*, au mot DUPEYROUX.

* PEYRUIS, en Provence, Diocèſe de Siſteron. Terre & Seigneurie acquiſe, en 1689, par *Paul de Fortia*, II. du nom, Gouverneur du Château d'If & des Iſles de Marſeille, dont la poſtérité ſubſiſte. Voyez FORTIA, *Tome VI.*

PEYRUSCA, Sieur *de Baſignan* ou *de Beſignan*, Chevalier : Ancienne & noble Famille établie en Gaſcogne, & y poſſédant, depuis un tems infini, des Terres en toute Juſtice.

Le chef de cette Famille eſt Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, à la Commanderie d'Agen en Guienne. Il lui reſte, de ſon mariage avec *Marguerite de Redon*, cinq enfans, dont trois garçons, qui ſont au ſervice. L'aîné eſt, depuis 1762, Capitaine au Régiment de Berri, Cavalerie.

Cette nobleſſe militaire, étant moins connue ſous le nom de PEYRUSCA, que ſous celui de BASIGNAN ou BESIGNAN, nous en parlerons plus amplement en ſon rang, à la lettre *B*, dans notre Supplément, d'après les titres qui nous ont été communiqués : nous nous bornons à dire ici qu'elle eſt une des plus anciennes de la Province de Gaſcogne.

GUILLAUME, Sieur DE BESIGNAN, Chevalier, l'un de ſes ancêtres, fit hommage au Roi JEAN, de 200 livres tournois de rente, ſur le tréſor, (Layette *homagia*, quatorze, vingt-huit. C.), le 23 Mars 1355, ainſi que le rapporte *du Tillet*, au titre de l'inventaire, *fol. 79, verſo*, dans ſon recueil des Rois de France, leur Couronne & Maiſon, Chapitre des guerres & Traités d'entre le Roi JEAN & les Anglois.

Cette Famille a pour armes : *d'azur, à une tour d'argent maçonnée de sable, supportée par deux lions affrontés d'argent.*

PEYSSONNEL, en Provence. Famille sortie de celle de Piscicelli de Naples, disent l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II;* le Supplément à cette Histoire, *p. 86 & suiv.*; & un Mémoire généalogique, écrit sur papier timbré, légalisé par le Lieutenant Civil de la ville de Marseille, sur le vû de toutes les piéces qui lui ont été produites. C'est d'après ce *Mémoire* que nous allons en donner la Généalogie.

Cette Famille, qui a produit plusieurs hommes illustres dans l'Eglise, la Robe & les Lettres, est une branche de celle de Piscicelli, de Naples, l'une des plus anciennes & des plus illustres de ce Royaume, qui a contracté les plus brillantes alliances, occupé les principales charges de cet Etat; qui a donné deux Cardinaux, un très-grand nombre d'Archevêques & d'Evêques, & une infinité de Chevaliers & de Grands-Officiers de l'Ordre de Malte.

I. André Piscicelli, dit *Andreano*, est qualifié *Chevalier*, dans l'Indult donné en 1380, par la Reine Jeanne I, au sujet des contestations qui s'étoient élevées parmi les Chevaliers Napolitains. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

II. Otinello Piscicelli, qualifié *Chevalier*, marié à *Isabelle* ou *Belluccia Caraccioli*, dont :

III. André Piscicelli, II. du nom, qui fut dans les bonnes graces du Roi Ladislas, & de la Reine Jeanne, sa sœur, qu'il servit avec beaucoup de fidélité : lorsque Jacques, Comte de Provence, mari de la Reine Jeanne II, partit du Royaume de Naples pour aller en Provence, André fut du nombre des Chevaliers Napolitains qui l'accompagnerent. Il avoit épousé, 1°. à Naples *Béatrix Latra*, fille de *Floridasso Latra*, illustre Capitaine de ce tems-là, & Viceroi de Naples pour le Roi Ladislas. André se fixa en Dauphiné, s'y maria, 2°. l'an 1420, avec *Sibille d'Albon*, & mourut à Vienne, où son testament fut publié le 18 Août 1437. Dans cette Province de Dauphiné, il eut le surnom de *Peyssouneau*, qui, en idiôme Dauphinois & Provençal, signifie *petit-poisson*; traduction exacte du nom de Piscicelli. Il est qualifié *très-illustre Seigneur* André Piscicelli, dit Peyssouneau, *aliàs* Peyssonnel, dans le testament de Jacques, son arriere-petit-fils, enregistré à la Chambre des Comptes de Provence. Du premier lit il eut : — 1. Otinello; — 2. Floridasso; — 3. & Godefroi Piscicelli, dont la postérité se perpétua dans le Royaume de Naples. *Carlo de Lellis* en donne la filiation suivie jusqu'à Fabricio Piscicelli, qui vivoit vers le milieu du dernier siécle, tems où cet auteur a écrit; & du second lit : — Henri, qui suit.

IV. Henri Piscicelli, chevalier, conserva encore le nom de ses peres & le surnom de *Peyssouneau*, & se maria, l'an 1445, à *Michelle du Terrail*, tante du fameux *Pierre du Terrail*, dit *le Chevalier Bayard*, si célebre sous le regne de François I, & qui fonda pour les descendans de Henri Piscicelli, une pension annuelle, qui a subsisté jusqu'à Jacques, son petit-fils. Henri eut de son mariage :

V. Jean Peyssouneau, Chevalier, qui quitta le nom de Piscicelli, & s'allia, le 5 Novembre 1500, à *Jeanne de Guiffrey*, dont :

VI. Jacques Peyssouneau, *aliàs* Peyssonnel, Chevalier, qui vint à Lorgues en Provence, se maria, à Carignan, le 29 Septembre 1529, avec *Blanche de Fluxas*, sœur de *Bernard de Fluxas*, Chevalier; & testa à Lorgues le 9 Mai 1544. De ce mariage sortit :

VII. Henri de Peyssonnel, II. du nom, Ecuyer, deshérité par le testament de son pere. Il fut fait prisonnier de guerre, à la tête d'un détachement qu'il commandoit, par les troupes de *Charles-Emmanuel*, Duc *de Savoie*, en 1590, & fut conduit au Château des Arcs, où il mourut peu de tems après. Il avoit épousé à Lorgues, le 29 Janvier 1555, *Honorade Legars*, de laquelle vinrent :

— 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Jean-Batiste, mort ſans poſtérité; — 3. Ambroise, qui prit le parti des armes, & fut tué dans un combat qu'il y eut près de Manoſque, en 1590. Il avoit épouſé une Demoiſelle *de Ruffy*, & n'en eut point d'enfans; — 4. Balthasard, tige de la branche établie à Marſeille, rapportée ci-après; — 5. & une fille.

VIII. Jacques de Peyssonnel, II. du nom, épouſa, 1°. le 29 Décembre 1590, *Françoiſe de Laugier*; & 2°. *Marguerite de Verſoris*. Du premier lit il eut: — Jean, qui ſuit; — & Esprit, Seigneur de Roquebrune, qui eut trois fils: l'aîné N... de Peyssonnel, Seigneur de Roquebrune, épouſa *N... du Puget*, dont deux filles, l'une mariée à *Jean de la Tour*, Seigneur de Remoulles; & l'autre, femme 1°. de *N... d'Abran*; & 2°. de *N... de Commandaire*, Seigneur de Taradel. — Le ſecond fils, Seigneur de Calas, fut Officier de Marine à Toulon, & mourut ſans poſtérité; — Le troiſieme fut Chanoine à Fréjus.

Jacques de Peyssonnel, II. du nom, eut de ſon ſecond mariage avec *Marguerite de Verſoris*, une fille — N... de Peyssonnel, qui s'allia avec *Jean-Batiſte de Ganſſarde*, Seigneur de Saint-Mandies: les articles de ce mariage furent ſignés le 7 Mai 1640.

IX. Jean de Peyssonnel, II. du nom, Seigneur de Fuveau, (Terre de Provence, qui eſt encore aujourd'hui poſſédée par ſes deſcendans), s'établit à Aix, & fut Procureur du Pays. Il épouſa, le 4 Mars 1625, à Draguignan, *Marguerite de Raymondis*, dont une fille, morte Religieuſe, & cinq garçons, ſçavoir: — 1. Jacques de Peyssonnel, III. du nom, Procureur du Pays en 1676, & 1683, qui laiſſa de Dame *Louiſe d'Eſtienne*, ſon épouſe, deux filles: — l'une, Anne de Peyssonnel, mariée, le 17 Décembre 1674, à *Honoré d'Eſtienne*, de la ville d'Aix; — & l'autre, nommée Jeanne de Peyssonnel, alliée le 5 Décembre 1683, à noble *Joſeph d'André*, Ecuyer, de la même Ville; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. Ambroise, mort, ſans alliance, dans un combat ſingulier; — 4. François, auteur de la branche des Seigneurs de Fuveau & de Saint-Savournin, rapportée ci-après; — 5. & Sauveur, Colonel du Régiment de Peyſſonnel, Dragons, mort Maréchal-de-Camp & Inſpecteur Général de la Cavalerie, après avoir commandé pluſieurs fois en Allemagne, & ſervi très-long-tems avec tant de diſtinction, que Louis XIV lui donna le ſurnom de *brave Peyſſonnel*.

X. Jean de Peyssonnel, III. du nom, épouſa, le 13 Décembre 1671, Dame *Marie de Bayard*, de laquelle il eut: — Jean, qui ſuit; — & Jeanne, mariée, le 8 Décembre 1700, à Meſſire *Jean de Gaſſendy*, Seigneur de Campagne, co-Seigneur de Riez, Conſeiller en la Chambre des Comptes du Parlement d'Aix.

XI. Jean de Peyssonnel, IV. du nom, ſervit dans la Cavalerie, & épouſa, le 26 Avril 1703, *Marguerite de Guerin*, ſœur du Chevalier *de Guerin*, Commandeur d'Aix. De ce mariage il a eu: — 1. Sauveur, Officier de Dragons, mort ſans poſtérité; — 2. Jacques, qui ſuit; — 3. Auguste, Officier au Régiment de Vibray, Dragons, ci-devant Peyſſonnel, tué à Aix, dans un combat ſingulier; — 4. & Rose, décédée ſans alliance.

XII. Jacques de Peyssonnel, IV. du nom, ſervit d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes de Metz, dont il fut Aide-Major, & enſuite dans le Régiment Royal-Infanterie. De *Marguerite du Trouſſet*, qu'il a épouſée en 1739, il n'a eu qu'une fille, appellée — Charlotte de Peyssonnel.

Branche des Seigneurs de Fuveau & de Saint-Savournin.

X. François de Peyssonnel, quatrieme fils de Jean, II. du nom, & de *Marguerite de Raymondis*, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, lors de ſon établiſſement, fut ſecond Conſul d'Aix, & Procureur du Pays en 1686. Il avoit épouſé, le 21 Décembre 1666, *Marie-Thereſe d'Hugoleny*, dont: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Jacques, dit *de Bomouille*, Officier dans le Régiment

de Peyſſonnel, qui ſe retira du ſervice après avoir reçu pluſieurs bleſſures en Allemagne, & mourut ſans alliance; — 3. & Eléonore, morte fille.

XI. Jean de Peyssonnel, Seigneur de Fuveau & de Saint-Savournin, Capitaine de Dragons, dans le Régiment de Peyſſonnel, épouſa, le 19 Octobre 1699, *Marie-Barbe d'Epinguen*, de laquelle ſont iſſus : — 1. François-Bienvenu, qui ſuit; — 2. Jean, non marié; — 3. & Michelle de Peyssonnel, femme de *François de Cypriani*, Seigneur de Saint-Savournin, après la mort de laquelle la Terre de Saint-Savournin, dont elle avoit hérité de ſon mari, eſt paſſée dans la Famille de Peyssonnel.

XII. François-Bienvenu de Peyssonnel, Seigneur de Fuveau & de Saint-Savournin, a épouſé, 1°. le 1 Août 1741, *N... d'Albert*, dont il n'a point eu d'enfans; & 2°. le 13 Septembre 1751, *Roſe de Gazan*, de laquelle il a : —— Jean-Marie-Bienvenu de Peyssonnel, né le 14 Juin 1753; — & une fille.

Branche établie à Marſeille.

VIII. Balthasard Peyssonnel, quatrieme fils de Henri, II. du nom, & d'*Honorade Legars*, faiſoit ſes études à Toulouſe, lorſqu'il perdit ſon pere & tous ſes biens. Il s'adonna à la Littérature, à la Phyſique & à l'Aſtronomie, & devint un des plus ſçavans hommes de ſon ſiécle. Son fils & ſon petit-fils eurent le même goût, & ils ſe diſtinguerent tous les trois dans les Sciences & dans les Lettres, & ont mérité, par leurs ſçavans ouvrages, d'être mis, par *Moréri*, *Ruffy* & d'autres Auteurs, au nombre des hommes illuſtres de la ville de Marſeille. Balthasard s'y établit, & épouſa, le 18 Octobre 1596, *Marguerite d'Eſparre*, fille d'*Honoré d'Eſparre*, Lieutenant-Général de la ville de Brignoles, & de Dame *Iſabelle d'Arbaud* : il en eut un fils, nommé :

IX. Jean de Peyssonnel, qui s'adonna, comme ſon pere, à la Littérature, & épouſa, le 14 Avril 1641, *Catherine Carré*, dont vint :

X. Charles de Peyssonnel, lequel eut le même goût pour les ſciences que ſon pere & ſon ayeul. Il épouſa, le 7 Octobre 1699, *Anne Iſoard*, de laquelle naquirent : 1. Jean-André, Ecuyer; — 2. Charles, qui ſuit; — 3. Catherine, morte ſans alliance; — 4. Claire, morte Religieuſe; — 5. Marie, femme de *Pierre Dupré*, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Foreſt, Penſionnaire du Roi; — 6. & Théreſe de Peyssonnel, mariée à noble *Félix de Gibert*, Ecuyer, de la ville d'Aix.

XI. Charles de Peyssonnel, II. du nom, Ecuyer, Conſul de France à Smyrne, chargé des affaires du Roi à la Porte Ottomane, Penſionnaire de Sa Majeſté, Aſſocié de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, & de celle de Marſeille, a été maintenu dans ſa *nobleſſe d'origine*, par un Arrêt du Conſeil-d'Etat du 16 Juin 1743, & eſt mort en 1757. Il avoit épouſé, le 24 Octobre 1726, *Anne du Four*, dont : — 1. Charles-Claude, qui ſuit; — 2. Louis, dit *le Chevalier* de Peyssonnel, Capitaine, Aide-Major au Régiment Royal-Infanterie; — 3. Madelene-Bienvenue, mariée à *Jean-Louis de Clairembault*, Ecuyer, Conſul de France à Seyne en Provence, décédée en 1761; — 4. & Marguerite, morte en bas-âge.

XII. Charles-Claude de Peyssonnel, Chevalier, Conſul de France à Smyrne, Aſſocié & Correſpondant de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris & de celle de Marſeille, a épouſé, par contrat du 9 Septembre 1765, *Théreſe-Marguerite d'Albert*, fille de Meſſire *Joſeph-Antoine*, Colonel du Corps Royal-Artillerie, & de Dame *Marguerite de Varages-d'Allemagne*.

Les armes *d'azur, à un poiſſon d'argent nageant ſur une mer de même; & un chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

* PEZAY : Terre & Seigneurie poſſédée par *Alexandre-Fréderic-Jacques de Maſſon*, Meſtre-de-Camp de Dragons, & Chevalier de Saint-Louis, appellé *le Marquis de Pezay*, qui en a hérité de Dame *Marie Boeſnier*, ſa mere. Voyez la Généalogie au mot Masson, dans le *Tome X*, aux Additions, *p. 592, & ſuiv.*

* PEZÉ, au Maine : Baronnie portée, en 1480, dans la Maiſon de *Courtarvel*, par *Anne de Pezé*, Dame du Bouchet & de Pezé, à *Ambroiſe de Courtarvel*, IV. du nom, triſayeul de *René*, II. du nom, Chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, en faveur duquel la Terre de *Pezé* fut érigée en *Marquiſat*, avec établiſſement de Foires & Marchés, par Lettres du mois d'Avril 1658, regiſtrées le 3 Août 1663. Voyez COURTARVEL, *Tome V.*

* PEZENAS, en Languedoc. Cette Ville étoit anciennement une Châtellenie, que le Roi JEAN érigea en *Comté*, en faveur de CHARLES D'ARTOIS, en 1361.

Dans la ſuite, ce Comté entra dans la Maiſon de *Montmorency*, & le Connétable de ce nom y fit bâtir *la Grange des prés*, (ſur le bord de l'Héraut, à une petite diſtance Nord-Eſt de Pezenas), la plus belle maiſon de Languedoc. Ce Comté paſſa au Prince de CONDÉ, par la mort du Duc *de Montmorency*, ſon beau-frere, & eſt depuis échu en partage aux Princes DE CONTY, cadets de la Maiſon de BOURBON-CONDÉ. *Diction. des Gaules, Tome V.*

* PEZENES, même Province, Diocèſe de Beziers.

Après avoir été poſſédée par les Maiſons de *Narbonne* & de *Lauzieres-Themines*, la Terre & Baronnie de *Pezenes* paſſa, en 1640, à la Famille de *Beaulac*, dont ſont ſortis pluſieurs Conſeillers & Préſidens de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier.

Cette Famille de *Beaulac* s'étant éteinte en la perſonne de *François de Beaulac*, petit-fils de l'acquéreur, la Terre de *Pezenes* fut vendue par Décret, & acquiſe au mois d'Août 1745, par *Pierre-Maurice-Emmanuel de Girard*, Seigneur de Saint-Jean de Vidas, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, &c. Chevalier de Saint-Louis. C'eſt en conſidération des ſes ſervices, que Sa Majeſté unit à cette Baronnie celle de *Monteſquieu*, & les Seigneuries de *Vaſmacle*, *Pouſſet*, *la Brogne* & *Roudanergue*, & les érigea en titre de *Marquiſat*, ſous le nom de *Pezenes*, par Lettres du mois d'Août 1750, regiſtrées au Parlement de Toulouſe le 11 Décembre même année, & en la Chambre des Comptes de Montpellier le 9 Janvier de l'année ſuivante. Voyez GIRARD, *Tome VIII.*

* PHALTZBOURG, Ville forte au pays Meſſin avec titre de *Principauté*. Elle fut conſtruite, en 1570, par un Prince Palatin, dans le Comté de la Petite-Pierre, & vendue, peu de tems après, à la Maiſon de *Lorraine*, qui la céda enſuite à la France par le Traité de 1661, & définitivement par celui de Paris de 1718. LOUIS XIV fit fortifier cette Ville en 1679, ſur les plans du Maréchal *de Vauban*. Il y avoit un ancien Château qui fut incendié en 1713, & dont il ne reſte plus que les ſouterreins.

PHELIPPES, Seigneurs de la Houſſaye en Picardie.

NICOLAS PHELIPPES, Chevalier, Seigneur de la Houſſaye, Commandant pour le Roi dans Mézieres & Charleville, épouſa *Marie Pajot*, dont : — NICOLAS-LÉON, qui ſuit ; — & MARIE-ANNE, femme, le 27 Avril 1705, & veuve, ſans enfans, au mois d'Octobre ſuivant, d'*Anne-François Hubert*, Chevalier, Seigneur de Faronville, Landreville, Acquebouille, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Conty, Cavalerie, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. C'eſt en faveur de cette Veuve que la Terre de *Faronville* & réunion d'icelle, qui lui appartenoit en vertu de ſon contrat de mariage, a été érigée en *Comté*, ſous le même nom de *Faronville*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1754, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 17 Septembre ſuivant.

NICOLAS-LÉON PHELIPPES, Seigneur de la Houſſaye, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Maubeuge,

mort en 1763, a laiſſé d'*Henriette-Théreſe Simonet*, ſa femme : — 1. Clément-Nicolas-Léon, qui ſuit; — 2. Anne-Léon, deſtiné à l'état eccléſiaſtique; — 3. & Geneviéve Phelippes, mariée, le 20 Décembre 1757, à *Louis-Henri de Fredi*, Conſeiller au Parlement, dont : — *Marie-Louiſe-Scholaſtique-Geneviéve*, née le 11 Février 1759.

Clément-Nicolas-Léon Phelippes, dit *le Comte de la Houſſaye*, Capitaine de Cavalerie, a épouſé, en Décembre 1760, *Louiſe-Théreſe Aubin*, fille de *Charles-Louis*, Seigneur de Planoy, Conſeiller au Parlement, & de *Marie-Louiſe Barré*.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois glands & de trois olives de ſinople, un gland & une olive couplés & liés de gueules.*

PHÉLYPEAUX : Maiſon originaire de Blois, dont le nom, connu depuis plus de 400 ans, a été illuſtré, depuis près de deux ſiécles, par un Chancelier de France, onze Secrétaires d'Etat, & pluſieurs Grands-Officiers Commandeurs des Ordres du Roi. *Moréri, Tome VIII*, Edit. de 1759, en remonte la Généalogie à

I. Jean le Picard, dit Phélypeaux, Seigneur de la Broſſe-Gaſtée en 1399 & 1400, qui poſſédoit encore pluſieurs autres Fiefs. De *Marguerite Thierry*, ſon épouſe, fille de *Jean Thierry*, Capitaine de la ville de Blois, il laiſſa

II. Jean Phélypeaux, Seigneur de Ville-Sablon, mort en 1461, & enterré dans le chœur de l'Egliſe des Jacobins à Blois, ſuivant ſon épitaphe. Il avoit épouſé, en 1450, *Catherine Artault*, dont, entr'autres enfans :

III. Guillaume Phélypeaux, Seigneur de Ville-Sablon en 1469, marié, avant l'an 1500, avec *Perrette Cottereau*. Il en eut :

IV. Raimond Phélypeaux, Seigneur en partie de la Vrilliere en 1535, qui avoit épouſé, l'an 1521, *Robine de Lutz*, dont :

V. Louis Phélypeaux, Seigneur de la Cave & de la Vrilliere, Conſeiller au Préſidial de Blois en 1553. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Août 1537, *Radegonde Garraut*, fille de *Jean Garraut-de-Quantes*, & d'*Iſabelle Paris*. Leurs enfans furent : — 1. Raimond, qui ſuit; — 2. Salomon, Seigneur des Landes, Auditeur des Comptes en 1592, enſuite Maître des Comptes à Paris depuis le 12 Juillet 1594 juſqu'en 1603, mort le 2 Octobre 1655, dans la 82^{e} année de ſon âge, ſans avoir été marié; — 3. Paul, tige de la branche des Seigneurs de Pontchartrain, rapportée ci-après; — 4. Jacob, Abbé de Bourgmoyen & de Leſterp, reçu Conſeiller au Parlement le 16 Mars 1601, mort le 23 Octobre 1643; — 5. Jean, Seigneur de Villeſavin, Comte de Buzançois, Secrétaire des Commandemens de la Reine Marie de Médicis, Maître des Comptes & Conſeiller d'Etat, mort le 23 Novembre 1660. Il avoit eu d'*Iſabelle Blondeau*, ſon épouſe, — Anne Phélypeaux, mariée, en 1627, à *Léon Bouthillier*, Comte de Chavigny, Secrétaire & Miniſtre d'Etat, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, morte le 3 Janvier 1694, âgée de 82 ans; — 6. Jacqueline, mariée, le 13 Août 1586, à *Iſaac Robert*, Seigneur de Beauregard, Conſeiller à Blois; — 7. Susanne, femme de *Paul Ardier*, Tréſorier des Parties Caſuelles, puis Tréſorier de l'Epargne, morte le 1 Février 1651; — 8. & Marguerite, femme de *Daniel de Launay*, Seigneur de la Raviniere, Tréſorier de France à Tours.

VI. Raimond Phélypeaux, II. du nom, Seigneur d'Herbault, de la Vrilliere & du Verger, né à Blois en 1560, ſucceſſivement Secrétaire de la Chambre du Roi le 27 Août 1590, Tréſorier des Parties Caſuelles en 1591, Tréſorier de l'Epargne en 1599, ſuccéda à Paul Phélypeaux, Seigneur de Pontchartrain, ſon frere cadet, dans la dignité de Secrétaire d'Etat, le 5 Novembre 1621, & mourut à Suze en Piémont, le 2 Mai 1629. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juillet 1594, *Claude Gobelin*, fille de *Balthaſard Gobelin*, Tréſorier de l'Epargne, puis Préſident des Comptes, & d'*Anne de Raconis*, dont : — 1. Balthasard,

THASARD, qui ſuit; — 2. LOUIS, Seigneur de la Vrilliere, tige de la branche de ce nom, rapportée ci-après.

3. ANTOINE PHÉLYPEAUX, Seigneur du Verger, reçu Conſeiller au Parlement le 19 Juillet 1624, enſuite Intendant de Juſtice en Bourbonnois, puis Conſeiller d'Etat, mort le 19 Mars 1665. De *Marie de Villebois*, ſon épouſe, fille de *Jacques de Villebois*, Maître-d'Hôtel du Roi, morte en Mai 1701, âgée de 79 ans, il laiſſa: — RAIMOND-BALTHASARD, dont on va parler; — & JACQUES-ANTOINE, nommé Evêque de Lodève en 1690, mort dans ſon Diocèſe en Avril 1732.

RAIMOND-BALTHASARD PHÉLYPEAUX, Seigneur du Verger, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Conſeiller d'Etat d'Epée, Envoyé extraordinaire à Cologne, enſuite Ambaſſadeur extraordinaire à Turin, nommé Gouverneur-Général des Iſles de l'Amérique, par Proviſions du 1 Janvier 1709, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en Avril 1712, mourut ſans alliance à la Martinique, le 21 Octobre 1713.

4. ANNE, épouſe de *Henri de Buade*, Comte de Palluau & de Fontenac, Meſtre-de-Camp du Régiment de Navarre, morte en 1633; — 5. MARIE, femme de *Henri de Neufville-Villeroy*, Comte de Burry, après la mort duquel elle ſe fit Religieuſe Carmélite à Paris; — 6. CLAUDE, mariée, en 1627, à *Jacques du Blé-d'Uxelles*, Gouverneur de Châlons, morte le 18 Juillet 1642; — 7. & ISABELLE, morte la même année, femme de *Louis de Crevant*, Marquis d'Humieres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Compiegne, qu'elle avoit épouſé le 18 Juillet 1627.

VII. BALTHASARD PHÉLYPEAUX, Chevalier, Seigneur d'Herbault, reçu Conſeiller au Parlement le 18 Février 1618, Tréſorier de l'Epargne & Conſeiller d'Etat, mort le 15 Février 1663, avoit épouſé, en 1620, *Marie le Feron*, fille de *Raoul le Feron*, Maître des Requêtes, & de *Renée Hennequin*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. BALTHASARD, Abbé de Bourgmoyen & de Saint-Laurent proche Coſne, mort le 27 Février 1688; — 3. & ELISABETH, mariée, le 6 Octobre 1665, à *Antoine de France*, Seigneur de la Tour, Ecuyer du Roi, Gouverneur de Saint-Dizier & de Ribemont, morte au mois d'Avril 1700, âgée de 89 ans.

VIII. FRANÇOIS PHÉLYPEAUX, Seigneur d'Herbault, Conſeiller au Parlement, épouſa *Anne Loiſel*, fille d'*Antoine Loiſel*, auſſi Conſeiller au Parlement, morte le 26 Mars 1705. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS-BALTHASARD, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1694, Abbé du Thoronet, Diocèſe de Fréjus, en 1697, Agent-Général du Clergé en 1701, & nommé Evêque de Riez en 1713; — 3. HENRI, Capitaine de Vaiſſeau, tué au combat naval près de Malaga, le 24 Août 1704; — 4. & MARIE-ANNE PHÉLYPEAUX, morte fille en 1688.

IX. ANTOINE-FRANÇOIS PHÉLYPEAUX, Seigneur d'Herbault, Intendant-Général de la Marine, mort à Malaga, le 10 Octobre 1704, de la bleſſure qu'il avoit reçue ſur le Vaiſſeau *Amiral*, au combat où ſon frere fut tué, avoit épouſé, le 5 Mai 1695, *Jeanne Galon*, fille de *Georges Galon*, Ecuyer, & de *Suſanne Rigioli*, dont, entr'autres enfans: — GEORGES-LOUIS, qui ſuit; — & MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 17 Juillet 1725, avec *Gabriel-Bertrand du Gueſclin*, Seigneur de Beaucé.

X. GEORGES-LOUIS PHÉLYPEAUX, Seigneur d'Herbault, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Mars 1719, s'eſt démis de cet Office, & a été pourvu de celui de Lieutenant de Roi du Gouvernement de l'Orléanois au département du Blaiſois, pour lequel il prêta ſerment le 22 Mars 1727, eſt mort le 1 Novembre 1742, en ſon Château d'Herbault, & a été inhumé en l'Egliſe Paroiſſiale de Neuvy-ſur-Beuveron. Il a laiſſé de ſon mariage avec *Anne-Louiſe de Kerouart*: — 1. GEORGES-LOUIS PHÉLYPEAUX-D'HERBAULT, Abbé de l'Abbaye Royale du Thoronet, dont il s'eſt démis, nommé Archevêque de Bourges en 1757, puis Abbé de Saint-Lucien de Beauvais & de Saint-Benoît-ſur-Loire; — 2. LOUIS-BALTHASARD, Chevalier de Malte, mort Garde-Marine à Breſt;

— 3. Jean-Fréderic, qui ſuit; — 4. & Rosalie-Félicité, morte femme de *N... de Vigier*, Procureur-Général, en ſurvivance, du Parlement de Bordeaux.

XI. Jean-Fréderic Phélypeaux, Seigneur d'Herbault, Meſtre-de-Camp au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi du Blaiſois, Vendômois & Dunois, a épouſé, le 6 Octobre 1761, Demoiſelle *Marie-Adélaïde de Sturm*, Allemande, dont il n'a point encore eu d'enfans.

Branche des Marquis de la Vrilliere.

VII. Louis Phélypeaux, Seigneur de la Vrilliere & de Châteauneuf-ſur-Loire, Baron d'Hervy, &c. ſecond fils de Raimond, II. du nom, & de *Claude Gobelin*, Conſeiller d'Etat le 20 Décembre 1620, Secrétaire d'Etat après la mort de ſon pere, le 26 Juin 1629, Commandeur, Prévôt, & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi le 1 Avril 1643, mort le 25 Mai 1681, âgé de 83 ans, avoit épouſé, par contrat du 1 Août 1635, *Marie Particelle*, morte le 23 Août 1670, fille de *Michel*, Seigneur d'Hemery & de Thoré, Surintendant des Finances, & d'*Anne le Camus*, dont: — 1. Louis, reçu en ſurvivance Secrétaire d'Etat en 1648, dont il ſe démit en 1669; — 2. Balthasard, qui ſuit; — 3. Michel, Conſeiller au Parlement, Abbé de Nieuil, de Saint-Lo & de l'Abſie, nommé Evêque d'Uzès le 22 Novembre 1664, & Archevêque de Bourges en 1676, mort ſubitement à Paris le 28 Avril 1694, âgé de 52 ans; — 4. Augustin, Chevalier de Malte en 1647, Capitaine de Galeres, mort ſur ſon bord proche de Vigo en Eſpagne, en 1673; — 5. Raimond, Comte de Saint-Florentin, Lieutenant-Colonel du Régiment Colonel-Général de Dragons, mort à Mons, le 9 Août 1692, des bleſſures qu'il reçut au combat de Steinkerque; — 6. Pierre, Baron d'Hervy, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal Dauphin, Etranger, mort en 1691; — 7. Marie, épouſe de *Jean-Claude de Rochechouart*, Seigneur de Tonnay-Charente & de l'Iſle-Dieu, Colonel du Régiment de la Marine, morte le 15 Février 1681; — 8. & Agnès, morte en bas-âge.

VIII. Balthasard Phélypeaux, Marquis de Châteauneuf, de Tanlay, Thoré, &c. d'abord Aumônier du Roi, Abbé de l'Abſie & de Quincy, Conſeiller au Parlement, puis reçu Secrétaire d'Etat, en ſurvivance de ſon pere, en 1669, ſur la démiſſion de ſon frere aîné, commença d'exercer en 1676. Il avoit obtenu, par Commiſſion, en 1671, celle de Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi, dont il fut pourvu en titre en 1683, mourut en ſa Terre de Châteauneuf, allant aux Eaux de Bourbon, le 27 Avril 1700. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Décembre 1670, *Marie-Marguerite de Fourcy*, morte le 9 Avril 1711, fille de *Jean de Fourcy*, Seigneur de Cheſſy, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Marguerite de Fleuriau*. De ce mariage vinrent: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Balthasard, Chanoine Régulier de Saint-Auguſtin, de la Congrégation de Sainte-Geneviéve, nommé Abbé de Nieuil en 1693; — 3. autre Balthasard, Chevalier de Malte, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel de Dragons; — 4. & Catherine-Thérèse, mariée, le 8 Mai 1692, à *François d'Aubuſſon*, Duc de la Feuillade, Gouverneur du Dauphiné, morte, ſans enfans, le 5 Septembre 1697, âgée de 21 ans.

IX. Louis Phélypeaux, II. du nom de ſa branche, Marquis de la Vrilliere, de Châteauneuf, de Tanlay, Comte de Saint-Florentin, Baron d'Hervy, &c. né le 14 Avril 1672, Secrétaire d'Etat, après la mort de ſon pere, le 10 Mai 1700, Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi le 18 du même mois, mort le 17 Septembre 1725, avoit épouſé, le 1 Septembre 1700, *Françoiſe de Mailly*, fille de *Louis*, Comte *de Mailly*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Anne de Sainte-Hermine*, Dame d'Atours de Madame la Dauphine, dont: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Anne-Marie, née le 25 Novembre 1702, morte en Avril 1716; — 3. Marie-Jeanne, née en Mars 1704, mariée, le 19 Mars 1718, à Jean-Fréderic Phélypeaux, Comte de Maurepas, mentionné au degré X de la branche ſuivante; — 4. & Louise-Françoise, alliée, le

21 Mai 1722, à *Louis-Robert-Hippolite de Brehan*, Comte de Plelo, Ambaſſadeur en Danemarck, mort en 1729, & elle en 17.....

X. Louis Phélypeaux, III. du nom, Comte de Saint-Florentin, &c. né le 18 Août 1705, fut pourvu de la charge de Secrétaire d'Etat, & des Commandemens & Finances de Sa Majeſté, en ſurvivance & ſur la démiſſion du Marquis *de la Vrilliere*, ſon pere, par Lettres du 17 Février 1723; dont il prêta ſerment le lendemain entre les mains du Roi; pourvu encore, par Lettres du 3 Août 1736, de la charge de Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi, ſur la démiſſion de M. *Chauvelin*, Garde des Sceaux de France; fut fait Chancelier de la Reine après la mort du Marquis *de Breteuil*, par Lettres du 17 Février 1743; élu Honoraire de l'Académie des Sciences en 1740; nommé Miniſtre d'Etat au mois d'Août 1751; pourvu, au mois de Juin 1756, de la charge de Commandeur-Chancelier-Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & de Surintendant des deniers des mêmes Ordres, vacante par le décès de l'Abbé *de Pomponne*; a fait ſes preuves de nobleſſe, le 7 Juillet ſuivant, devant le Duc *de Villeroy*, Pair de France, & le Marquis *de Beringhem*, premier Ecuyer du Roi, Chevaliers & Commandeurs deſdits Ordres, Commiſſaires à ce députés, qui en firent rapport au Chapitre tenu dans le Cabinet du Roi à Verſailles, le 1 Janvier 1757. Au mois de Février de la même année il a été élu, par l'Académie des Belles-Lettres, pour remplir la place d'Académicien honoraire, vacante par la mort du Marquis *d'Argenſon*. Il a été connu, juſqu'en 1770, ſous le nom de *Comte de Saint-Florentin*, qu'il a quitté, pour prendre celui *de la Vrilliere*, par érection de ſes Terres en *Duché* en 1770. Il s'eſt démis de toutes ſes charges en 1775, & n'a point d'enfans de ſon mariage, contracté le 10 Mai 1724, avec *Amélie-Erneſtine*, née Comteſſe *de Platen*, morte le 10 Mai 1767, âgée de 66 ans, fille d'*Erneſt-Auguſte*, Comte du Saint-Empire, de Platen & de Hallermunde, Grand-Chambellan & Miniſtre d'Etat de Sa Majeſté Britannique, Grand-Maître héréditaire des Poſtes des Etats de Brunſwick-Lunebourg, & de *Sophie-Caroline-Eve-Antoinette d'Offelen*.

Branche des Comtes de Pontchartrain.

VI. Paul Phélypeaux, Seigneur de Pontchartrain, troiſieme fils de Louis, & de *Radegonde Garraut*, né à Blois en 1569, entra dans les affaires, quoique très-jeune, dès l'an 1588, fut pourvu, par Henri IV, de la charge de Secrétaire d'Etat des Commandemens de la Reine Marie de Médicis, qu'il remplit avec tant de zele & de capacité, que cette Princeſſe lui procura celle de Secrétaire d'Etat, à la place de M. *Forget du Freſne*, & il entra en exercice le 21 Avril 1610, peu de tems avant la mort du Roi. Le Gouvernement étant tombé entre les mains de la Reine, ſa bienfaitrice, il aida par ſes ſages conſeils, à maintenir l'autorité de la Régente & la tranquillité des peuples. Les affaires les plus importantes qui ſurvinrent dans la ſuite, & ſur tout celles de la Religion, paſſerent par ſes mains. Il travailla aux Réglemens qui furent faits dans l'aſſemblée des Notables à Rouen l'an 1617, & eut la meilleure part au Traité de paix conclu, l'an 1619, avec la Reine mere, peu après ſon évaſion de Blois. Les mouvemens ſéditieux des Huguenots qui refuſerent, en 1620, de ſe ſéparer à Loudun, & qui convoquerent, la même année, une Aſſemblée illicite à la Rochelle, furent reprimés par ſes ſoins. Il tomba malade au ſiége de Montauban, où il avoit accompagné le Roi, en 1621; ſe fit tranſporter à Caſtel-Saraſin, & y mourut le 21 Octobre, âgé de 52 ans. Il avoit épouſé *Anne de Beauharnois*, morte le 20 Janvier 1653, fille de *François de Beauharnois*, Seigneur de Miramion, & d'*Anne de Bourdineau*. Leurs enfans furent: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Marie, femme de *N... Mangot*, Seigneur de Villarceaux, Maître des Requêtes, morte le 15 Avril 1670; — 3. Claude, morte le 11 Mai 1682, femme de *Pierre Hodicq*, Seigneur de Marly, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, puis Conſeiller de Grand'Chambre; — 4. & Charlotte, épouſe de *Claude Frere*, Maître des Requêtes, & premier Préſident au Parlement de Grenoble.

VII. Louis Phélypeaux, I. du nom de sa branche, Seigneur de Pontchartrain, âgé de 8 ans lors de la mort de son pere, néanmoins gratifié de la charge de Secrétaire d'Etat, à condition que pendant sa jeunesse elle seroit exercée par Raimond Phélypeaux, son oncle, en faveur duquel il s'en démit dans la suite. Après avoir été Conseiller au Parlement en 1637, il fut Président en la Chambre des Comptes en 1650, & mourut le 30 Avril 1685, âgé de 72 ans. Il avoit épousé *Marie Susanne Talon*, morte le 1 Octobre 1653, fille de *Jacques Talon*, Avocat-Général au Parlement de Paris, puis Conseiller d'Etat. De leur mariage vinrent : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Jean, dont nous parlerons d'abord ; — 3. Susanne, morte le 24 Mars 1690, femme de *Jérôme Bignon*, Avocat-Général au Parlement, puis Conseiller d'Etat ; — 4. & Marie-Claude, morte le 23 Janvier 1661, sans enfans de son mariage contracté avec *Louis-Henri Habert*, Seigneur de Montmort, Conseiller au Parlement.

Jean Phélypeaux, Conseiller d'Etat, né le 12 Mars 1646, Conseiller au Grand-Conseil en 1682, Maître des Requêtes en 1686, Intendant de la Généralité de Paris en 1690, dont il se démit en 1709, Conseiller d'Etat le 23 Novembre 1693, mourut le 19 Août 1711, âgé de 65 ans. Il avoit épousé, le 16 Septembre 1683, *Marie de Beauharnois*, morte le 8 Août 1723, fille de *François de Beauharnois*, Seigneur de la Grilliere, Lieutenant-Général au Bailliage d'Orléans, & de *Charlotte de Bregy*, sa seconde femme, dont : — 1. Jean-Louis Phélypeaux, Seigneur de Mont-Lhéry, né le 9 Janvier 1688, d'abord Avocat du Roi au Châtelet, puis Conseiller au Parlement, qui quitta le parti de la Robe pour embrasser celui de l'Epée. Il fut Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, successivement Colonel de Cavalerie, & est mort à Paris le 12 Septembre 1763 ; — 2. François, Seigneur d'Outreville, né le 28 Avril 1689, reçu Conseiller au Parlement le 9 Décembre 1709, puis Maître des Requêtes, mort de la petite-vérole le 19 Décembre 1715, dans sa 26^{e} année, laissant de *Marie-Catherine Voisin-de-Saint-Paul*, qu'il avoit épousée le 13 Août 1710, un garçon mort jeune, & un autre, mort de la petite-vérole en Juillet 1723, âgé de 12 ans ; — 3. & Marie-Catherine, mariée, le 13 Janvier 1734, à *Louis-Charles de Gouffier*, Seigneur, Marquis d'Heilly.

VIII. Louis Phélypeaux, II. du nom, Chevalier, Comte de Pontchartrain, né le 29 Mars 1643, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 11 Février 1661, à l'âge de 17 ans, exerça cette charge avec distinction jusqu'en 1667, que Louis XIV le choisit, au mois d'Août, pour remplir la place de premier Président au Parlement de Bretagne ; fut pourvu de l'office d'Intendant des Finances en 1687 ; succéda, en 1689, à M. *le Pelletier*, dans la charge de Contrôleur-Général des Finances ; fut fait, à la fin de l'année 1690, Secrétaire d'Etat, réunit à cette charge le soin & la direction des Académies, qui en avoient été détachées, & particulierement de celle qui est à présent connue sous le nom d'*Académie des Belles Lettres*, à laquelle il donna une nouvelle forme ; fut fait Chancelier & Garde des Sceaux de France en 1699, & nommé, peu après, Commandeur des Ordres du Roi. Ayant servi l'Etat 15 années comme Chancelier, il demanda au Roi la permission de se retirer : Sa Majesté la lui ayant accordée avec peine, lui conserva tous les honneurs attachés à la premiere dignité du Royaume, & le gratifia d'une pension considérable. Il se retira dans la Maison de l'Institution des Peres de l'Oratoire, où il faisoit d'abondantes aumônes, & feu Louis XV, par respect pour sa vertu, l'honora une fois de sa visite dans sa retraite. Il mourut en son Château de Pontchartrain, au milieu de sa Famille, le 22 Décembre 1727, dans la 85^{e} année de son âge, & fut inhumé, comme il l'avoit ordonné, sans aucune pompe, dans l'Eglise Saint Germain-l'Auxerrois à Paris. Il avoit épousé, en 1668, *Marie de Maupeou*, morte le 12 Avril 1714, fille de *Pierre de Maupeou*, Président aux Enquêtes, & de *Marie Quentin de Richebourg*, dont, pour fils unique :

IX. Jérôme Phélypeaux, Comte de Pontchartrain & de Maurepas, né au mois de Mars 1674, reçu Conseiller au Parlement le 29 Mars 1692, Secrétaire d'Etat, en survivance de son pere, le 19 Décembre 1693, Commandeur-Prévôt

des Ordres du Roi en Octobre 1709. Il s'eſt démis, en Novembre 1715, de la charge de Secrétaire d'Etat, & eſt mort le 8 Février 1747. Il avoit épouſé, 1°. le 28 Février 1697, *Chriſtine-Eléonore de la Rochefoucaud-de-Roye*, morte le 23 Juin 1708, âgée de 27 ans, fille de *Fréderic-Charles de la Rochefoucaud*, Comte de Roye, & d'*Iſabelle de Durfort-Duras*; & 2°. le 31 Juillet 1713, *Hélene-Roſalie-Angélique de l'Aubeſpine*, fille d'*Etienne*, Marquis de Verderone, Guidon des Gendarmes de la Reine, & de *Marie-Anne Feſtard*. Il a eu du premier lit: — 1. Louis-François, Comte de Maurepas, né le 9 Mai 1700, mort le 23 Janvier 1708; — 2. Jean-Fréderic, qui ſuit; — 3. Paul-Jérôme, Marquis de Chefboutonne, appellé d'abord *le Chevalier*, puis *Marquis de Pontchartrain*, né le 25 Avril 1703, reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Grand-Prieuré de France, le 4 Août de la même année, nommé ſous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine le 1 Février 1719, puis Capitaine-Lieutenant de celle des Gendarmes Anglois le 12 Septembre 1726, fait Brigadier des Armées en 1734, enſuite Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement de la Rochelle, d'Aunis, &c.; & Inſpecteur-Général de la Cavalerie. Il s'eſt démis de cette derniere place, & a été nommé, le 28 Septembre 1754, Gouverneur des ville & Château de Ham en Picardie; — 4. Charles-Henri, auſſi reçu de minorité Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 12 Août 1706. Depuis il a embraſſé l'état eccléſiaſtique, obtint l'Abbaye de Royaumont, Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Beauvais, le 26 Novembre 1728, fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 2 Avril 1732, & le Roi le nomma à l'Evêché de Blois le 23 Mai 1734; mais il mourut le 23 Juin ſuivant, à l'âge de 28 ans; — 5. Marie-Françoise-Christine, née le 17 Janvier 1698, morte le 21 Septembre 1701; & du ſecond lit: — 6. Marie-Louise-Rosalie, née au mois de Juin 1714, mariée, le 12 Mai 1729, avec *Maximilien-Emmanuel de Watteville*, des Comtes *d'Altorff*, Marquis de Conflans & d'Illiers, Comte de Buſſelin, Baron de Châteauvillain, de Fonſine, de Sirod & du Cheſne-Doré, Seigneur de Chargey, de Dampierre, &c.; — 7. & Hélene-Angélique-Françoise, née au mois de Mai 1715; Dame du Palais de feu la Reine, mariée, le 18 Décembre 1730, avec *Louis-Jules-Barbon Mazarini-Mancini*, Duc de Nivernois, Pair de France, Chevalier des Ordres, &c. Voyez Mancini.

X. Jean-Fréderic Phélypeaux, Comte de Maurepas & de Pontchartrain, Baron de Beyne, né le 9 Juillet 1701, reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré de France, le 4 Août 1703, fut pourvu de la charge de Secrétaire d'Etat le 13 Novembre 1715, entra en exercice, avec diſpenſe d'âge, le 30 Mars 1718; fut reçu Membre de l'Académie Royale des Sciences en 1720; Greffier-Commandeur des Ordres du Roi le 26 Mars 1734, enſuite Grand-Tréſorier-Commandeur deſdits Ordres, le 2 Août 1736; Membre honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres la même année; nommé Miniſtre d'Etat le 9 Janvier 1738; s'eſt démis de la charge de Grand-Tréſorier-Commandeur des Ordres en Novembre 1747, & de celle de Secrétaire d'Etat le 24 Avril 1749; & à l'avénement de Louis XVI à la Couronne, il a été appellé par Sa Majeſté, au mois de Mai 1774, pour être de ſon Conſeil. Il a épouſé, le 19 Mars 1718, Marie-Jeanne Phélypeaux-de-la-Vrilliere, ſa couſine, ſœur du Duc *de la Vrilliere*, née en Mars 1704, dont il n'a point d'enfans.

Les armes: *d'azur, ſemé de quintefeuilles d'or, au franc quartier d'hermines, écartelé d'argent, à trois lezards de ſinople.*

PHILBERT, dans la Lorraine-Allemande. Voyez Biderstorff, *Tome II.*

PHILIPPE, Ecuyer, Sieur de Marigny, en Normandie, Election de Bayeux.

Famille confirmée dans ſa nobleſſe par un Brevet du Roi, donné le 16 Mars 1671. M. *de Tourville*, ancien Officier, & qui par ſes ſervices a mérité la Croix de Saint-Louis, eſt de cette Famille.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné d'un croiſſant & d'une étoile d'argent en chef, & en pointe d'un cygne de même.*

* PHILIPPEVILLE, en Hainaut : Ville cédée à la France par la paix des Pyrénées. Ce n'étoit qu'un Bourg, appellé *Coubigny*, lorſqu'en 1555 MARIE, Reine de Hongrie, ſœur de l'Empereur CHARLES-QUINT, & Gouvernante des Pays-Bas, le fit fortifier, & lui donna le nom de ſon neveu PHILIPPE II.

PIARRON-DE-CHAMOUSSET : Famille établie à Paris, dont étoit

MARTIAL PIARRON-DE-CHAMOUSSET, Conſeiller au Parlement, marié à *Claude de Berthelot*, Dame de Saint-Thibault, de laquelle eſt iſſu :

ANNE-SIMON PIARRON, Seigneur de Chamouſſet, né le 21 Mai 1719, qui a été Conſeiller au Parlement de Paris le 20 Mars 1737, Maître des Requêtes le 17 Mai 1748, Préſident au Grand-Conſeil le 17 Novembre 1752, mort le 31 Mai 1753, âgé de 34 ans. Il avoit épouſé, au mois de Février de la même année, *N... de la Cour-Balleroy*, fille du Lieutenant-Général des Armées du Roi, & premier Ecuyer de M. le Duc D'ORLÉANS, & de *Marie-Eliſabeth Goyon-de-Matignon*.

Les armes : *de gueules, à trois pals d'argent, chargés chacun d'un diamant de ſable, en loſange, au chef couſu d'azur, chargé de trois bezans d'or.*

* PIBRAC, en Languedoc, Diocèſe de Toulouſe. Terre & Seigneurie poſſédée par la ſeconde branche de l'ancienne Nobleſſe des *du Faur*. Voyez FAUR (DU), *Tome VI* de ce Dictionnaire.

* PICARDIE : Cette Province paſſa de la domination des Romains ſous celle des François. Ce fut un des premiers pays des Gaules où les François s'établirent. On veut même que CLODION ait fait d'Amiens la Capitale de ſes Etats, & que ſon exemple ait été ſuivi par MÉROUÉE & CHILPERIC I.

Quoi qu'il en ſoit, il n'en eſt pas moins conſtant que, dès les premiers tems de la Monarchie, la Picardie fut du Domaine de la Couronne, & qu'elle continua de lui être unie juſqu'à LOUIS I *le Débonnaire*. Ce Prince établit, vers l'an 818, dans les divers Pays qui compoſent aujourd'hui la Picardie, des Comtes, qui, dans la ſuite, ne reconnurent plus ſes ſucceſſeurs. Il y eut des Comtes de *Ponthieu*, d'*Amiens*, de *Vermandois*, de *Boulogne*, des Seigneurs de *Guiſe*, &c. & aux environs, des Comtes d'*Artois*, de *Guines*, de *Saint-Pol*, de *Soiſſons*, du *Vexin*, de *Valois*, &c. En 1435, le Roi CHARLES VII avoit engagé au Duc *de Bourgogne* pluſieurs des Villes ſituées le long de la Somme; mais LOUIS XI les retira en 1463, & depuis cette époque la Picardie eſt demeurée conſtamment unie à la Couronne.

PIC-DE-LA-MIRANDOLE : De cette Maiſon des Ducs de la Mirandole & Comtes de la Concorde en Italie, Princes de l'Empire, &c. ancienne & célebre dès l'an 1110, eſt ſortie une branche aujourd'hui établie à Montréal en Guienne. Cette branche a pour auteur :

SCIPION PIC-DE-LA-MIRANDOLE, appellé *le Capitaine* SCIPION PIC, qui paſſa en France avec un Corps de Soldats Italiens, qu'il commanda au ſervice du Roi CHARLES VII, ce qui lui fit donner le nom de *Capitaine* SCIPION. Il monta, avec ſa troupe à l'aſſaut, donné, vers l'an 1452, pour la repriſe de la ville de Blaye, ſur les Anglois, y fut bleſſé aux deux pieds, & ſes bleſſures l'obligerent de reſter en France. En reconnoiſſance de ſes ſervices, LOUIS XI lui accorda des Lettres de naturalité, données à Bordeaux le 15 Mai 1462, où il eſt qualifié fils légitime du Comte *de la Mirandole*. Dans ces Lettres ſont mentionnés & les bienfaits reçus du Prince & ſes ſervices, ainſi que l'acquiſition qu'il fit du domaine & de la Seigneurie de Blaye, dont ſes deſcendans ont conſervé le nom, avec celui de PIC-DE-LA-MIRANDOLE. Il avoit épouſé Demoiſelle *Catherine Girard*, fille de *Jacques Girard*, Ecuyer, Seigneur de Montléon, & en eut, pour fils unique :

NICOLAS PIC-DE-LA-MIRANDOLE, qui fut pere — d'ARNAUD & de ROMAIN.

Romain Pic-de-la-Mirandole laiſſa pour enfans : — Pierre, qui ſuit ; — & Romain Pic-de-la Mirandole. Ces deux freres obtinrent du Roi Charles IX, que les Lettres de naturalité, accordées par Louis XI, à Scipion Pic-de-la-Mirandole, leur ayeul, fuſſent confirmées par d'autres Lettres, données au Château de Saint-Germain-en-Laye au mois de Janvier 1574. Ils obtinrent encore du Roi Henri III d'autres Lettres de confirmation, données à Poitiers au mois de Septembre 1577, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 27 Octobre 1578. Ces trois Lettres-Patentes reconnoiſſent & avouent auſſi le Capitaine Scipion Pic fils légitime du Comte *de la Mirandole* & de la Concorde en Italie, & Romain & Pierre, freres, deſcendus en ligne directe & maſculine de lui ; en conſéquence leur permettent, ainſi qu'à leurs freres, oncles, couſins, neveux, tant mâles que femelles, nés & à naître, de continuer de porter les mêmes armes de la Maiſon de Pic-de-la-Mirandole, que portoit le Capitaine Scipion Pic, leur premier auteur en France, & leurs autres aſcendans en Italie, tant en conſidération de ſes ſervices que des leurs, & de jouir, enſemble leur poſtérité, à perpétuité, des priviléges, immunités, libertés, exemptions, honneurs, prérogatives, droits, &c. attachés à la Nobleſſe.

Pierre Pic-de-la-Mirandole fut Secrétaire de la Ducheſſe *de Lorraine*, & laiſſa pour fils unique :

Charles Pic-de-la-Mirandole, qui eut : — Alexandre & Bernard.

Alexandre Pic-de-la-Mirandole fut pere de —— Jean Pic, né à Saint-Labouer, petite ville de France en Gaſcogne, au Duché d'Albret, qui vint s'établir à Montréal, au Diocèſe de Condom en Guienne, en 1672. Il laiſſa trois garçons, ſçavoir : — Jean, décédé ſans alliance ; — Joseph, qui ſuit ; & Pierre, mort Major au Régiment de Choiſeul, & Chevalier de Saint-Louis.

Joseph Pic-de-la-Mirandole, Capitaine au Régiment de Choiſeul, mort en 17.., a laiſſé de ſon mariage : — Jean-Bertrand, qui ſuit ; — & Joseph, dit le *Chevalier Pic*, Maire de la ville de Montréal, par Brevet de feu Louis XV.

Jean-Bertrand Pic-de-la-Mirandole, Capitaine de Grenadiers au Régiment de l'Iſle de France, & Chevalier de Saint-Louis, n'étoit point marié en 1769.

Il y avoit une branche établie à Blaye, qui eſt éteinte, dont étoit Nicolas Pic, Ecuyer, marié à Demoiſelle *Jeanne de Belordre*. Après ſa mort, ſa veuve obtint des Lettres-Patentes de Louis XIII, données à Paris le 17 Mars 1615, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 2 Décembre de la même année, qui la maintiennent dans les droits & priviléges accordés aux veuves des Gentilshommes du Royaume, ainſi que les enfans iſſus en loyal mariage dudit Nicolas Pic & d'elle.

Cette branche a obtenu pluſieurs Arrêts de maintenue de nobleſſe, qui, avec d'autres piéces, en prouvent l'origine & l'extraction.

La Branche établie en Guienne, porte les mêmes armes que la Maiſon de Pic-de-la-Mirandole en Italie, ſçavoir : *écartelé au 1 & 4 d'or, à l'aigle de ſable, couronnée, membrée & béquée d'or*, qui eſt de-la-Mirandole ; *au 2 & 3, faſcé d'argent & d'azur, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'or brochant ſur le tout*, qui eſt de-la-Concorde ; *l'écartelure diviſée par une faſce en deviſe de gueules.* Sur le tout : *échiqueté d'argent & d'azur*, qui eſt Pico ou Pic. Sur tous les quartiers : *au chef d'or, à l'aigle à deux têtes de ſable, couronnée, membrée & béquée de gueules*, qui eſt de l'Empire. *Le heaume couronné d'or.* Cimier : *un griffon naiſſant, volant d'or.*

PICARD (le) : Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie.

Elle fut annoblie par Lettres-Patentes du Roi Henri III, de 1588, & maintenue dans ſa nobleſſe au Conſeil le 13 Décembre 1668.

Les armes : *d'azur, à deux haches d'armes d'argent emmanchées d'or, chacune ſurmontée d'une merlette d'argent.*

PICART, en Bretagne, reſſort de Rennes : Famille déclarée *noble d'ancienne*

extraction, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 5 Février 1669, au rapport de M. *le Fevre.*

Les armes : *d'argent, au lion accompagné de trois merlettes 2 & 1, le tout de ſable.*

PICART-D'ESTELAN, en Normandie : Ancienne Nobleſſe qui a donné un Gouverneur de toute l'Artillerie de France, lequel fût en grand crédit à la Cour du Roi LOUIS XI, & vivoit encore en 1484.

Cette Famille a fini à GEORGES PICART, Seigneur de Radeval, Porte-Enſeigne d'une Compagnie de 40 lances, ſous M. *de Créquy*, en 1552, qui ne laiſſa que trois filles.

Les armes : *de gueules, à trois fers de pique d'argent, 2 & 1, la pointe en haut.*

PICAUD : Famille des reſſorts de Rennes, de Ploermel, de Nantes, &c. qui remonte à

JEAN PICAUD, Sieur de Morfonace, vivant, en 1485, avec *Perrine de la Riviere*, ſon épouſe. Cette Famille a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Novembre 1668, au rapport de M. *le Fevre.* Les armes : *d'argent, freté de gueules de ſix piéces, au chef de gueules, chargé de trois treffles d'or.*

PICCOLOMINI : Maiſon originaire de Rome, qui s'établit, dans le huitieme ſiécle, à Sienne, où elle eut part au Gouvernement de la République.

Elle a donné des Papes, des Cardinaux & des Evêques à l'Egliſe, &. dans OCTAVE PICCOLOMINI-D'ARAGON, Duc d'Amalfi, Prince de l'Empire, Général des Armées de l'Empereur, & Chevalier de la Toiſon d'or, un des plus grands Capitaines de ſon ſiécle. Voyez *Moréri*, pour les différentes branches de cette Maiſon.

PICHON : Famille originaire du Languedoc, qui a donné au Parlement de Toulouſe pluſieurs Conſeillers & Préſidens. Elle a été maintenue dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, le 20 Octobre 1668.

DENIS PICHON vint à Paris au commencement du XVII^e^ ſiécle. On le trouve qualifié *noble*, dans un acte de partage du 15 Octobre 1644, paſſé devant *Vaultier* & *Fucques*, Notaires au Châtelet de Paris. Il épouſa *Marie de Gaumont*, grand'tante de *Jean-Batiſte de Gaumont*, Conſeiller d'honneur au Parlement, Maître des Requêtes, & Conſeiller au Conſeil des Finances. Ses enfans furent : — 1. DENIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-JACQUES, Conſeiller au Châtelet de Paris, enſuite au Parlement, marié, par contrat paſſé le 10 Octobre 1649, devant *Vaultier* & *le Noir*, Notaires au Châtelet, à *Marie Hantecourt*, dont, pour fille unique : — MARGUERITE PICHON, femme de *Charles de Benoiſe*, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris ; — 3. NICOLAS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ; — 4. MARIE, femme de *Florent le Comte*, Ecuyer, Secrétaire du Roi ; — 5. & MARGUERITE, mariée, le 15 Janvier 1640, à *Gui Sevin*, Maître des Comptes.

DENIS PICHON, Tréſorier de France, épouſa, par contrat paſſé devant *le Caron* & *Vaultier*, Notaires, le 22 Septembre 1652, *Marguerite Doublet*, tante de *Nicolas Doublet de Perſan*, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris. Il en eut : — DENIS-CLAUDE, qui ſuit ; — & MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée à *Antoine-Pierre de la Mouche-de-Beauregard*, Conſeiller au Parlement.

DENIS-CLAUDE PICHON, Maître des Comptes, épouſa *Marie de Rouillé*, dont : — MARIE-CATHERINE PICHON, mariée, le 29 Juin 1727, à *Pierre-Barthelemi Rolland.*

Seconde Branche.

Nicolas Pichon, troiſieme fils de Denis, I. du nom, & de *Marie de Gaumont*, fut Maître des Comptes, & épouſa, par contrat paſſé le 20 Septembre 1666, devant *Rallu* & *Mouſnier*, Notaires, *Marie Boyetet*, d'une des meilleures familles d'Orléans, d'ou viennent les *Boyetet*, Conſeillers à la Cour des Aides de Paris. De ce mariage vint :

Ncolas-Robert Pichon, Maître des Comptes, qui épouſa *Marie de l'Eſtang-de-Ry*, fille de *François de l'Eſtang-de-Ry*, Chevalier, Seigneur de Saint-Marès, Landebaudiere, Langebaudiere, Montſiregneu & du Bourneuf. Elle mourut avant ſon mari, & en eut : — Charles, qui ſuit ; — & un autre garçon, mort âgé de 4 ans.

Charles Pichon, Conſeiller au Châtelet de Paris en 1715, & au Parlement en 1718, mort le 17 Janvier 1773, avoit épouſé *Anne-Vincent Jacob de Ceriſy*, fille de *Nicolas Jacob*, Ecuyer, Seigneur de Ceriſy, dont — Jeanne-Adélaïde, Religieuſe au Couvent de Sainte-Marie de Chaillot lès Paris ; — & Charlotte-Julie Pichon, mariée, le 13 Mars 1751, avec *Pierre de Teſtart*, Chevalier, Comte de la Guette, Seigneur des grand & petit Montblain, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ancien Directeur & Commandant du Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, &c. mort ſans poſtérité le 21 Mars 1773.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un agneau d'argent, au deſſus d'un croiſſant d'or.* Supports : *deux lions.*

PICHON : Autre Famille, dont étoit

François de Pichon, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 7 Août 1601 ; Maître des Requêtes le 28 Mars 1608, puis Préſident au Parlement de Bordeaux en 1611. Il eut pour fils : François de Pichon, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1632. Les armes : *d'argent, à trois coquilles de ſable.*

Il y a une troiſieme Famille de Pichon, à laquelle *Dubuiſſon* donne pour armes : *d'azur, au chevron échiqueté d'argent & de gueules ; au chef échiqueté des mêmes émaux.*

PICOT : Famille de Bretagne, qui a formé pluſieurs branches, ſuivant l'*Armorial de France, Reg. II, Part. II.*

Michel Picot, I. du nom, né le 30 Mai 1556, marié, en 1581, avec *Jeanne Cochin*, deſcendoit, au ſixieme degré, d'Olivier Picot, nommé dans deux rôles des montres & revues générales des Nobles & ſujets aux armes de l'Archidiaconé de Dinan, l'un du 15 Juin 1477, & l'autre du 8 Janvier 1479. Il eut de ſon mariage :

Michel Picot, II. du nom, Seigneur de Malabry, marié en 1613, avec *Bertranne Groult*, de laquelle ſortirent : — Michel, qui ſuit ; — & Etienne, chef de la branche des Seigneurs de Premenil, rapportée ci-après.

Michel Picot, III. du nom, Seigneur de Cloſriviere, né le 16 Février 1620, épouſa, en 1648, *Marie Joliff*, Dame des Fontaines. Il en eut : —— 1. Pierre, qui ſuit ; —— 2. Michel, auteur de la branche des Sieurs de Beaucheſne, mentionnée ci-après ; —— 3. & Etienne Picot, Sieur de Laurnais.

Pierre Picot, Seigneur de Cloſriviere, né le 25 Juillet 1650, fut d'abord Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, puis Conſeiller, Secrétaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie de Bretagne le 20 Mai 1692. Il mourut en 1710, laiſſant trois enfans, entr'autres :

Michel-Julien Picot, Seigneur de Cloſriviere, né le 17 Avril 1695, marié, le 2 Août 1732, avec *Thereſe Trublet-de-Mermont*, dont ſont ſortis : — 1. Michel-Alain Picot, Ecuyer, né le 18 Juillet 1734 ; — 2. Pierre-Joseph Picot de Kéhériac, Ecuyer, né le 29 Juin 1735 ; —— 3. Jeanne-Rose-Mi-

CHELLE PICOT-DE-CLOSRIVIERE ; — 4. THÉRESE PICOT DE SAINT-BUC ; — 5. & MARIE PICOT-DE-KÉHÉRIAC.

Branche des Seigneurs de BEAUCHESNE.

MICHEL PICOT, IV. du nom, Sieur de Beaucheſne, ſecond fils de MICHEL, III. du nom, & de *Marie Joliff*, né le 31 Janvier 1652, mourut, revêtu d'un Office de Secrétaire du Roi, dont il avoit été pourvu en 1695. Il épouſa 1°. *Françoiſe Joliff*; & 2°. *Marie Vivien*. Du premier lit eſt ſorti : —— FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit ; & du ſecond : — MICHEL, rapporté après ſon aîné.

FRANÇOIS-LOUIS PICOT, Sieur de Beaucheſne, né le 21 Avril 1703, épouſa *Marie-Raphaële du Freſne*, dont : — BERNARD-FRANÇOIS-BERTRAND PICOT, Ecuyer, né le 29 Mars 1734.

MICHEL PICOT, V. du nom, Ecuyer, fils de MICHEL, IV. du nom, & de *Marie Vivien*, ſa ſeconde femme, né le 14 Janvier 1712, a épouſé, le 23 Avril 1733, MARIE PICOT, ſa couſine, iſſue de la branche des Sieurs de Premenil, dont il a eu : — 1. MICHEL-MARIE PICOT, Ecuyer, né le 13 Mars 1734 ; — 2. JEAN-MARIE, Ecuyer, né le 21 Décembre 1735 ; — 3. & ÉTIENNE-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 4 Mai 1739.

Branche des Seigneurs de PREMENIL.

ETIENNE PICOT, Sieur de Premenil, ſecond fils de MICHEL, II. du nom, & de *Bertranne Groult*, né en 1630, fut Lieutenant-Aide dans la Fauconnerie de France. De ſon mariage, accordé en 1672, avec *Perrine le fer*, Demoiſelle du Préclos, il eut, entr'autres enfans :

MICHEL PICOT, VI. du nom, né le 17 Décembre 1683, Secrétaire honoraire du Roi en la Chancellerie du Parlement de Bretagne, marié le 15 Février, 1710, avec *Jeanne-Eliſabeth Nouel*, fille de *Jean Nouel*, Sieur des Autons. De ce mariage ſont iſſus : — MICHEL PICOT, VII. du nom, Ecuyer, né le 23 Septembre 1715 ; — & MARIE PICOT-DE-PREMENIL, femme de MICHEL PICOT, V. du nom, ſon couſin, mentionné ci-deſſus.

Les armes : *d'azur, à trois haches d'argent poſées en pal, 2 & 1, écartelé d'argent à trois léopards de gueules paſſants l'un au deſſus de l'autre.*

PICOT-DE-COMBREUX : Famille originaire de Champagne, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de Janvier 1772.

JACQUES-FRANÇOIS DE PICOT-DE-COMBREUX, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ancien Commandant des Vaiſſeaux de la Religion, & ſon Ambaſſadeur extraordinaire, en 1759, auprès du Roi des deux Siciles, Commandeur des Commanderies de Colimiere & de Caſtelnaudary, ci-devant chargé des affaires de la Cour de France, auprès du Grand-Maître, eſt mort à Malte le 3 Septembre 1771.

Le Marquis de Dampierre, du nom de PICOT, Capitaine aux Gardes, eſt chef de cette Famille. Son fils, Officier au même Régiment, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, Mademoiſelle PICOT-DE-COMBREUX.

Le Marquis de Combreux, ancien Officier au Régiment des Gardes-Françoiſes, & neveu du feu Bailli de Combreux, eſt de la ſeconde Branche ; & le Comte de Moras, Lieutenant-Colonel du Régiment provincial de Salins, eſt de la troiſieme branche.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois falots d'argent, allumés de gueules, au chef de même.*

PICQUET : Famille noble & ancienne, originaire de Picardie, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province ; dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. *Anſelme*, en pluſieurs endroits ; dans l'Hiſtoire du Cambreſis par *Jean Carpentier*, où il eſt fait mention,

page 475, de JEAN PICQUET, Chanoine de Cambray en 14..., qu'il dit être *noble Picard.*

Le même Auteur, *p.* 507, rapporte que cette Famille a donné de ſes biens à l'Abbaye d'Honnecourt, près de Cambray. Dans les Antiquités d'Amiens par *Adrien de la Morliere*, & dans l'Hiſtoire de cette Ville par le Pere *d'Aire*, on trouve JACQUES PICQUET, mort Maire de la ville d'Amiens en 1349. On y trouve encore JEAN PICQUET, d'abord Lieutenant d'*Oudart*, Sire *de Ham*, Bailli d'Amiens, puis Bailli d'Abbeville en 1343. Il devint Sénéchal de Ponthieu en 1348 juſqu'en 1352, que lui ſuccéda *Robert*, Sire *de Hévens.* Voyez l'Hiſtoire du Comté de Ponthieu.

Les branches ſubſiſtantes de cette ancienne Nobleſſe, tant en Picardie, qu'en Normandie & en Provence, remontent, par titres, à

I. JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur du Queſnel, mentionné dans un Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Fulcien de l'an 1385, comme Gouverneur de Boves: il rendit, en cette qualité, une Sentence le 23 Décembre 1400. Suivant un autre Cartulaire de la même Abbaye, il avoit été Lieutenant du Bailli d'Amiens en 1392. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut pour enfans: —— JEAN, qui ſuit; —— & ANTOINE PICQUET, Seigneur de Liencourt en partie, auteur de la branche des Marquis de Méjanes en Provence, rapportée en ſon rang.

II. JEAN PICQUET, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Queſnel & de la Galhandiſe, obtint, en 1404, du Roi CAARLES VI, un Mandement en ſa faveur, où il eſt dit fils aîné de JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur du Queſnel. Il étoit Lieutenant du Bailli d'Amiens en 1413, ſuivant une Sentence rendue par lui, en cette qualité, le 12 Juillet de la même année, & fut pere de — CHARLES, qui ſuit.

III. CHARLES PICQUET, Ecuyer, Seigneur du Queſnel, de la Galhandiſe, &c. fut Capitaine de Dommart. Il donna, le 4 Mars 1485, ſa procuration, à l'effet de la vente de ſa Seigneurie de la Galhandiſe, au profit de *Colart de Fouqueſolle*, Ecuyer. Il fut pere de deux enfans, ſçavoir: —— ADRIEN, qui ſuit; —— & JEANNE, ſeconde femme de *Pierre Louvel*, Ecuyer, fils de *Pierre Louvel*, Ecuyer, Seigneur du Houſſoy en Beauvoiſis, & de Demoiſelle *Jeanne Taillant.*

IV. ADRIEN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, du Queſnel & du Chauſſoy, obtint une Sentence des Juges du Préſidial d'Amiens, le 4 Novembre 1518, & une autre du Prévôt de Vimeu, le 8 Avril 1533. Il laiſſa de Demoiſelle *Jeanne Rohault*, ſon épouſe: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Dourier, rapportée ci-après; —— 3. & MARGUERITE, femme, ſans enfans, de *Pierre de Blotteſiere*, Seigneur de Bierval.

V. JEAN PICQUET, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, du Queſnel & du Chauſſoy, partagea avec ſon frere CHARLES, le 8 Août 1537, & fournit le dénombrement de ſa Terre d'Aveleſge à M. le Duc *de Croy*, Seigneur d'Airaines, le 10 Mai 1541. Il ſervit long-tems en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur *de Pont-de-Remy*, de l'illuſtre Maiſon de *Créquy*, fut fait *Chevalier*, en 1546, par le Maréchal *du Biez*, pour s'être diſtingué à la bataille de Saint-Etienne; & comparut, avec ſon frere CHARLES, à la convocation de la Nobleſſe le 15 Septembre 1557. De Demoiſelle *Jeanne de Baugy*, ſon épouſe, fille de *Charles de Baugy*, Chevalier, Seigneur du Boſquel, il laiſſa: —— 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Aigumont & de Belloy, rapportée ci-après; —— 3. & LOUIS, Chanoine de Boulogne.

VI. ADRIEN PICQUET, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, &c. homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur *de Sénarpont*, partagea avec JEAN & LOUIS, ſes freres, les biens de MARGUERITE PICQUET, femme de *Pierre de Blot-*

tefere, Seigneur de Bierval, conjointement avec ADRIEN, Ecuyer, Seigneur de Dourier, repréſentant CHARLES PICQUET, ſon pere, par acte du 24 Juillet 1572. Il avoit comparu à la rédaction de la Coutume du Bailliage d'Amiens en 1567, ſigna la Ligue Catholique, avec ſon frere JEAN, en 1576, & aſſiſta, parmi les Nobles, aux grands jours du Comté d'Eu. De ſa femme *Françoiſe de Courcelles*, Dame de Boiſricourt, au Comté d'Eu, & de Sains en Artois, d'une ancienne Nobleſſe d'Artois, alliée à la Maiſon de *Vignacourt*, il eut: —— 1. GÉDÉON, qui ſuit; — 2. ADRIEN PICQUET, auteur des Seigneurs de Boiſricourt, maintenus dans leur nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie en 1665, & ſubſiſtans en cette Province, en 1776, dans N... PICQUET, Chevalier, Seigneur de Boiſricourt & autres lieux, qui eſt marié & n'a que deux filles; — 3. & LOUIS, tige de la branche des Seigneurs de Méricourt, mentionnée ci-après.

VII. GÉDÉON PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, Métigny & autres lieux, Lieutenant de la Compagnie du Seigneur *de Broſſe*, & Gouverneur d'Aumale, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 19 Décembre 1598, par les Commiſſaires du Roi, députés pour le Réglement des Tailles; & épouſa, par contrat paſſé le 24 Janvier 1591, devant *François Tetart* & *François de Ponthieu*, Notaires d'Abbeville, Demoiſelle *Marie-Jeanne le Roy*, fille & héritiere d'*André le Roy*, Chevalier, Seigneur d'Huville & autres lieux, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Abbeville, & de *Jeanne Turpin*. De ce mariage vinrent: —— GEOFFROI, qui ſuit; —— & BALTHASARD, auteur de la branche des Seigneurs d'Huville, qu'on croit encore ſubſiſter, & qui a fait des alliances avec les Maiſons d'*Acheu*, de *Sarcus* & d'*Hémond*.

VIII. GEOFFROI PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, Métigny, Famechon & autres lieux, fournit le dénombrement de ſa Terre d'Aveleſge le 24 Novembre 1638, aux Officiers de la Châtellenie d'Airaines; fut maintenu dans ſa nobleſſe le 20 Novembre 1666, par M. *Colbert*, Intendant de Picardie; & eut de ſa femme, Demoiſelle *Jeanne Rouſſel*: —— JEAN, Seigneur d'Aveleſge, mort ſans poſtérité dans un âge très-avancé; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

IX. FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Famechon, Métigny, &c. épouſa à Abbeville, par contrat du 16 Décembre 1662, paſſé devant *Antoine Sanguier*, Notaire à Vimeu, Dame *Marie Bernard-de-l'Equipée*, veuve de *Philippe de Lozengier*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, fille & héritiere de *Jacques Bernard*, Ecuyer, Seigneur de l'Equipée, &c. & de *Marguerite Maneſſier*, dont: — JACQUES, mort ſans lignée; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

X. FRANÇOIS PICQUET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Famechon, Aveleſge, Métigny, Auvillers, &c. fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, le 24 Décembre 1698; & épouſa, le 30 Septembre 1714, Demoiſelle CHARLOTTE PICQUET, ſa couſine, fille d'ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Haut, &c. & d'*Antoinette de Saint-Suplix*, dont: — 1. N... PICQUET, mort Mouſquetaire dans la guerre de 1743; — 2. MAXIMILIEN-GABRIEL, qui ſuit; —— 3. & une fille, mariée à *Jean-Charles le Vaillant*, Chevalier, Seigneur de Beaumont, dont une fille: — *N... le Vaillant*, femme de *N... de Milleville*, Chevalier, Seigneur de Boiſſay en Normandie, & Chevau-Léger de la Garde du Roi.

XI. MAXIMILIEN-GABRIEL PICQUET, Chevalier, Seigneur d'Aveleſge, Epaumeſnil, Auvillers, &c. a ſervi dans le Régiment de Monaco, Infanterie, & a épouſé, en Novembre 1758, Demoiſelle *Catherine de Belloy*, fille, du premier lit, de *Jean-Philippe-Nicolas de Belloy*, Chevalier, Seigneur de Villeroy, de Contes & de Gueſchart en partie, & de *Marie-Catherine de Queux*.

Branche des Seigneurs de MÉRICOURT & de HAUT.

VII. LOUIS PICQUET, Ecuyer, troiſieme fils d'ADRIEN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, &c. & de *Françoiſe de Courcelles*, fut Seigneur de Méricourt,

& épouſa, par contrat du 13 Juin 1598, Demoiſelle *Françoiſe de Bouſſart*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

VIII. Gédéon Picquet, Ecuyer, Seigneur de Méricourt, Vandricourt & de Haut, Cornette d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Montclau, puis Lieutenant de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Fouqueſolles. Il épouſa, par contrat du 7 Novembre 1631, Demoiſelle *Marie de Bacouel*, fille d'*Antoine de Bacouel*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Seigneville, dont : — Louis, qui ſuit ; — & Antoine, rapporté après ſon aîné.

IX. Louis Picquet, Chevalier, Seigneur de Méricourt & de Vandricourt, Capitaine au Régiment de Montdejeu, épouſa, par contrat du 24 Novembre 1664, Demoiſelle *Anne de la Marche*, de laquelle il eut : — Charles, né le 16 Décembre 1674, qui ſervit dans les Gardes-du-Corps du Roi, ſuivant un certificat, qui lui fut délivré par le Maréchal Duc *de Noailles*, du 27 Janvier 1699 ; — 2. François, né le 17 Mai 1678 ; — 3. & Marie, née le 16 Juin 1668.

IX. Antoine Picquet, Chevalier, Seigneur de Haut, &c. frere du précédent, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 18 Février 1702, par M. *Bignon* Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Décembre 1679, Demoiſelle *Antoinette de Saint-Suplix*, fille d'*André de Saint-Suplix*, Chevalier, Seigneur de Crocquoiſon, Epaumeſnil, &c. & de *Charlotte de Biencourt*, dont quatre filles : — Catherine, Charlotte, Elisabeth & Marie. Ladite Charlotte a épouſé, le 30 Septembre 1714, ſon couſin, François Picquet, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Famechon, Aveleſge, &c. mentionné au X^e^ degré de la branche précédente.

Branche des Seigneurs d'Aigumont & de Belloy.

VI. Jean Picquet, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont, fils puîné de Jean, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, & de *Jeanne de Baugy*, fut homme d'armes des Ordonnances du Roi, ſigna la Ligue Catholique en 1576, & eut de Demoiſelle *Françoiſe d'Héricourt*, ſon épouſe, d'une ancienne Nobleſſe du Soiſſonnois, originaire d'Artois : — 1. Balthasard, qui ſuit ; — 2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Boninvilliers, rapportée ci-après ; — 3. Jeanne, ſeconde femme, par contrat du 26 Janvier 1610, de *haut & puiſſant Seigneur* Meſſire *Etienne de Rouvroy-de-Saint-Simon*, Chevalier, Baron de Saint-Léger, (oncle paternel de *haut & puiſſant Seigneur* Meſſire *Claude de Rouvroy-de-Saint-Simon*, Duc & Pair de France, & Chevalier des Ordres du Roi), dont : — *Marie de Rouvroy-de-Saint-Simon*, alliée à *Marc de Bucy*, Chevalier, Seigneur de Sélonne, Hénonville & d'Eſtrées-en-Chauſſée ; — 4. & Isabeau ou Charlotte Picquet, mariée à *N... le Prévôt*, Ecuyer, Seigneur de Pendé, dont une fille, qui a porté cette Terre dans la Maiſon de *Saint-Blimont*.

VII. Balthasard Picquet, qualifié de *haut & puiſſant Seigneur d'Aigumont*, fut auſſi Seigneur de Belloy-ſur-Somme, Campanelles & Proyart en partie ; Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal-de-Camp, & Lieutenant pour le Roi de la ville d'Amiens. Il fut choiſi entre tous les Gentilshommes convoqués, en 1614, aux Etats Généraux, pour défendre les droits du Corps de la Nobleſſe, ce qui ne ſe fait que par des Gentilshommes bien qualifiés & d'ancienne extraction. Il épouſa, par contrat du 14 Janvier 1586, Demoiſelle *Marie le Prévôt*, fille de *Nicolas le Prévôt*, Ecuyer, Seigneur de Pendé & autres lieux, & de *Catherine de Damiette*, dont : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Gilles, connu par le teſtament de ſa mere de 1620 ; — 3. Madelene, mariée, par contrat du 31 Août 1610, à *Charles Rouillard*, Ecuyer, Seigneur de l'Hermitage ; — 4. & Anne, femme de *Pierre de Blondel*, Ecuyer, Seigneur de Freſne, dont, entr'autres enfans : — *Jeanne de Blondel*, mariée, par contrat du 22 Avril 1652, paſſé devant *de Femy* & *de Hagues*, Notaires à Chauny, à *Claude d'Aumalle*, Chevalier, Seigneur de Buigny, &c.

VIII. Jacques Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, d'Aigumont, &c. Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1652, avoit épouſé, par contrat paſſé à Amiens le 11 Avril 1623, devant *Saint-Fuſcien*, Notaire, Demoiſelle *Françoiſe le Blond*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Létoile, &c. & d'*Antoinette de Forceville*. Leurs enfans furent : — Claude, qui ſuit ; — & quatre filles, Marie, Madelene, Catherine & Françoise.

IX. Claude Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c. maintenu dans ſa nobleſſe en 1666, par M. *Colbert*, Intendant de Picardie, avoit épouſé à Abbeville, le 14 Février 1661, Demoiſelle *Madelene Maillart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Holincourt, Gentilhomme de la grande Vénerie du Roi, & de *Marguerite de Moyenneville*, dont : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Claude, mort Capitaine au Régiment de Saintonge ; — 3. & Barbe, mariée à *N... de Beaurains*, Ecuyer, Seigneur de Bureuil.

X. Jacques Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c. maintenu dans ſa nobleſſe le 4. Février 1706, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, avoit épouſé 1°. Demoiſelle *Louiſe Prévôt*, fille de *Médard*, Seigneur de la Foſſe, Gentilhomme ordinaire du Roi, & de *Barbe-Théreſe du Bus*, dont des enfans, morts ſans lignée ; & 2°. Demoiſelle *Marie-Madelene Poſtel*, de laquelle ſont iſſus : — 1. Jacques, né le 8 Août 1698 ; — 2. Louis, né le 18 Mai 1703, tous les deux morts ; — 3. Claude, qui ſuit ; — 4. & Balthasard, rapporté après ſon frere.

XI. Claude Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c. né le 20 Octobre 1705, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Brigadier des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Villeroy, vit, ſans alliance, en 1776.

XI. Balthasard Picquet, dit *le Chevalier de Belloy-Picquet*, frere du précédent, ancien Commandant de Bataillon de Grenadiers Royaux, & Chevalier de Saint-Louis, vit auſſi ſans alliance.

Branche des Seigneurs de Boninvilliers.

VII. Jean Picquet, Ecuyer, Seigneur de Boninvilliers, fils puîné de Jean, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont, & de *Françoiſe d'Héricourt*, épouſa 1°. Demoiſelle *Marie Morel de Becordel*, morte ſans enfans ; & 2°. par contrat du 16 Février 1609, paſſé devant *Sénéchal* ; Notaire à Encre, Demoiſelle *Marie de Villain*, fille de *Nicolas de Villain*, Chevalier, Seigneur de Bertrancourt, & de *Jeanne de Mailly*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

VIII. Charles-Jérôme Picquet, Ecuyer, Seigneur de Boninvilliers, Officier au Régiment de Picardie, maintenu dans ſa nobleſſe en 1666, par Jugement de M. *Colbert*, Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Avril 1649, Demoiſelle *Antoinette de la Gache*, fille de *François de la Gache*, Ecuyer, Seigneur de Noyelle-en-Chauſſée, & de *Marie Voyel*, dont, entr'autres enfans :

IX. Léonor-Joseph Picquet, Chevalier, Seigneur de Boninvilliers & de Noyelle-en-Chauſſée, Lieutenant au Régiment de Piémont le 10 Mars 1670, Capitaine audit Régiment le 25 Janvier 1673, Capitaine de Grenadiers le 19 Avril 1689, Commandant de Bataillon le 24 Janvier 1692, Sergent-Major le 27 Novembre 1693 ; Lieutenant-Colonel du même Régiment le 10 Février 1695, & enſuite Inſpecteur des troupes de Milice & des Côtes. Il a été maintenu dans ſa nobleſſe le 18 Avril 1701, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, & avoit épouſé, par contrat du 6 Février 1689, paſſé devant *le Févre*, Notaire à Abbeville, Demoiſelle *Françoiſe de Beauvarlet*, fille de *Charles-Antoine de Beauvarlet*, Ecuyer, Seigneur de Bomicourt, Maître des Eaux & Forêts de Picardie, & de *Françoiſe Crignon*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

X. Joseph-Louis Picquet, Chevalier, Seigneur de Boninvilliers, Noyelle, &c. ancien Capitaine au Régiment de Piémont, & Chevalier de Saint Louis, qui a épouſé, 1°. Demoiſelle *N... le Boucher-de-Frémontier*, morte, ſans enfans, & 2°. en 1758, Demoiſelle *N... Tillette-de-Buigny*, dont une fille, non encore mariée en 1776.

Branche des Seigneurs de Dourier.

V. Charles Picquet, fils puîné d'Adrien, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge,

&c. & de *Jeanne Rohault*, Seigneur de Dourier-ſous-Airaines, du Queſnel & du Chauſſoy, Conſeiller du Roi au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, puis Lieutenant-Particulier audit Bailliage & Siége Préſidial, fut reçu au relief du Fief du Chauſſoy, comme légataire de ſon pere, le 9 Août 1537, partagea avec JEAN PICQUET, ſon frere aîné, le 18 Août de la même année; & comparut à l'Aſſemblée de la Nobleſſe en 1557. Il avoit épouſé, par contrat du pénultieme Décembre 1529, paſſé devant *Nicolas Hérenguier* & *Pierre de Monteneſcourt*, Notaires à Amiens, Demoiſelle *Catherine d'Ault*, fille de *Jean d'Ault*, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt & le Wardieu, dont pluſieurs enfans, entr'autres : — ADRIEN, qui ſuit; — & ANTOINE, Abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux.

VI. ADRIEN PICQUET, I. du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Queſnel & du Chauſſoy, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, partagea, le 24 Juillet 1572, les biens de MARGUERITE PICQUET, ſa tante, femme de *Pierre de Blottefiere*, Seigneur de Bierval, conjointement avec ſes couſins-germains, ADRIEN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont, & LOUIS PICQUET, Chanoine de Boulogne. Il fut reçu au relief du Fief du Chauſſoy, le 4 Février 1573, & maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, le 25 Février 1581, par les Commiſſaires du Roi députés pour le fait des francs-fiefs. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Novembre 1563, paſſé devant *Martin Miraulmont* & *Pierre de Veringues*, Notaires à Amiens, Demoiſelle *Françoiſe Scourion*, fille de *François Scourion*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy, &c. & d'*Hélene le Quieu*, dont : — 1. CHARLES, mort ſans alliance; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer, auteur de la branche des Seigneurs de Becquigny, fondue dans les Maiſons de *Thierry*, de *la Rue* & de *Herte*; — 4. INNOCENT, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens; — 5. ADRIENNE, premiere femme de *Jean le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renencourt & de Vraignes; — 6. CATHERINE, alliée à *Robert Fournel*, Ecuyer, Seigneur de Bougainville & de Wanaſt; — 7. & MARGUERITE PICQUET, femme de *Charles de Louvencourt*, Ecuyer, Seigneur de Pierrecluet, dont, entr'autres enfans : — *Marie de Louvencourt*, mariée, le 6 Septembre 1625, à *Artus de Boufflers*, Chevalier, Seigneur de Rouverel.

VII. ANTOINE PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Queſnel & du Chauſſoy, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, fut repris dans deux donations de ſes pere & mere, l'une du 3 Avril 1593, & l'autre du 7 Octobre 1595. Il épouſa, 1°. par contrat du 29 Octobre de ladite année 1595, paſſé devant *Antoine Caſtelet* & *Jean Martin*, Notaires à Amiens, Demoiſelle *Jeanne Petit*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat du 5 Janvier 1613, paſſé devant *de Bacq* & *de Saint-Fuſcien*, Notaires à Amiens, Demoiſelle *Marie du Bos*, fille de *Nicolas du Bos*, Ecuyer, Seigneur de Hurt & de Drancourt, & de *Jacqueline de Louvencourt*. De ce ſecond lit vinrent : — 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. CHARLES, Chanoine & Grand-Vicaire d'Amiens, Archidiacre de Ponthieu; — 3. ANTOINE, auſſi Chanoine d'Amiens; — 4. & FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Beauchamps, rapportée ci-après.

VIII. ADRIEN PICQUET, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, fit, le 20 Avril 1649, le retrait-lignager de pluſieurs immeubles vendus, le 13 Août 1648, par GEOFFROI PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, ſon couſin. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides le 7 Août 1663; & par M. *Colbert*, Intendant de Picardie, le 15 Novembre 1666. De Demoiſelle *Marie Mouret*, qu'il avoit épouſée par contrat du 26 Mai 1641, paſſé devant *Jean Richard* & *Philippe de Piennes*, Notaires à Amiens, il eut :

1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, mariée, le 21 Novembre 1667, à ſon couſin *Jacques le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renencourt & de

Vraignes; — 3. & Anne, alliée, le 17 Janvier 1671, à *Nicolas de Herte*, Ecuyer, Seigneur de Hailles, &c.

IX. Adrien Picquet, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Queſnel, Cambron, &c. fut, comme ſes ancêtres, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens. Il épouſa, par contrat du 9 Septembre 1664, paſſé devant *Jean d'Aix* & *Pierre Lagrené*, Notaires de ladite Ville, Demoiſelle *Catherine Berthe*, dont: — 1. Adrien, qui ſuit; — 2. Jean-Batiste, Chanoine & Prévôt de la Cathédrale d'Amiens;

3. Antoine, dit *le Chevalier de Dourier*, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi des Villes & Citadelles de Mézieres & de Charleville, mort, ſans poſtérité, en 1742;

4. François, auteur de la branche des Seigneurs du Queſnel, rapportée ci-après; — 5. Joseph, tué au ſiége de Douay en 1712; — 6. Charles, Chanoine-Régulier de l'Ordre de Prémontré, & Prieur de l'Abbaye de Sept-Fontaines près de Mézieres; — 7. Pierre, appellé M. *de Cambron*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Navarre, & Brigadier des Armées du Roi, mort ſans alliance;

8. Madelene, femme, ſans enfans, d'*Antoine Caſtelet*, Seigneur de Thérouenne; — 9. Marie, épouſe de *N... le Marié*, Seigneur d'Aubigny, Maître des Comptes à Paris;

10. Marie-Adrienne, femme 1°. d'*Adrien le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renencourt & de Vraignes, ſon couſin, qui lui laiſſa la Terre de Vraignes; & 2°. de *Louis-Joſeph-Maximilien de Hallencourt*, Chevalier, Seigneur de Boulainvilliers, Saint-Aubin, &c. Chevalier de Saint-Louis & de l'Ordre de Saint-Lazare, ancien Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, Colonel d'Infanterie. Elle lui a porté la Terre de Vraignes, & eſt morte à Paris le 20 Mars 1754, laiſſant de ce ſecond lit une fille unique, — *N... de Hallencourt*, mariée, en 1748, à *Anne-Gabriel-Henri Bernard*, Seigneur de Saint-Saire, &, à cauſe d'elle, de Boulainvilliers, Saint-Aubin & Vraignes, Grand-Croix, Maître des Cérémonies de l'Ordre de Saint-Louis, & Prévôt de Paris; — 11, 12 & 13. trois filles, Religieuſes, l'une à l'Abbaye du Paraclet à Amiens; & les deux autres à l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais.

X. Adrien Picquet, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier & Trouvarnier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 10 Janvier 1699, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Janvier 1694, paſſé devant *Bénigne Magdelaine*, Notaire à Amiens, Demoiſelle *Eliſabeth le Boucher*, fille de *Louis le Boucher*, Ecuyer, Seigneur d'Ailly-le-Haut-Clocher, & de *Marie-Gabrielle de Sachy*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Adrien, qui ſuit; — 2. Jean-Batiste, tué d'un coup de canon étant Enſeigne de Vaiſſeaux; — 3. Louis, mort ſans alliance; — 4. & Marthe-Françoise, Religieuſe à l'Abbaye Royale du Paraclet à Amiens, vivante en 1776.

XI. Adrien Picquet, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, a épouſé, en 1738, Demoiſelle Marguerite Picquet, ſa couſine, fille de Charles Picquet, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, &c. Ils ſont morts l'un & l'autre, ſans enfans, en 1743.

Branche des Seigneurs du Queſnel & de Dourier, ſortie de la précédente.

X. François Picquet, quatrieme fils d'Adrien, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, & de *Catherine Berthe*, fut Seigneur du Queſnel, Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi des Ville & Citadelle de Dourlens. Il hérita de la Terre de Dourier, par la mort

de

de ſon neveu ADRIEN PICQUET, Chevalier, Seigneur de Dourier, arrivée le 8 Septembre 1743, & eut de Demoiſelle *Marie-Geneviéve de Mareuil*, ſon épouſe :

XI. ADRIEN FRANÇOIS PICQUET, Chevalier, Seigneur de Dourier & du Queſnel, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi, après ſon pere, des Ville & Citadelle de Dourlens, dont il avoit la ſurvivance. Il a épouſé, le 18 Avril 1742, Demoiſelle *Marguerite-Françoiſe de Gand*, dont : — 1. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit ; — 2. GENEVIÉVE-FRANÇOISE, née le 26 Janvier 1743, ſeconde femme de *N... Vaujours de Châtillon*, Seigneur d'Harponville, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi, Adjoint des Ville & Citadelle de Dourlens ; — 3. MARGUERITE-ANGÉLIQUE, née le 12 Juin 1746, alliée à *N... le Prévôt*, Chevalier, Seigneur de Glimont, ancien Officier au Régiment de Chartres, Infanterie, & Lieutenant des Maréchaux de France au département de Montdidier, — 4. & AMÉLIE-JOSEPHINE, née le 25 Juin 1747, non encore mariée.

XII. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE PICQUET, Chevalier, Seigneur de Dourier, du Queſnel, &c. né le 6 Août 1744, ancien Officier au Corps des Grenadiers-de-France, & depuis Capitaine au Régiment Provincial de Peronne, a épouſé Demoiſelle *N... Vaujours-de-Châtillon*, fille du premier lit de *N... Vaujours-de-Châtillon*, Seigneur d'Harponville, mentionné ci-devant, dont il a pluſieurs enfans.

Branche des Seigneurs de BEAUCHAMPS, éteinte.

VIII. FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer, quatrieme fils d'ANTOINE, Seigneur de Dourier, &c. & de *Marie du Bos*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Joron, actuellement Beauchamps, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 15 Novembre 1666, par M. *Colbert*, Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 13 Septembre 1655, paſſé devant *Jean d'Aix* & *Bénigne Magdelaine*, Notaires à Amiens, Demoiſelle *Jeanne de Court*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. par contrat du 4 Janvier 1663, paſſé devant *Philippe Caſtelet* & ſon confrere, Notaires à Amiens, Demoiſelle *Geneviéve de Bailly*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Noyencourt, rapportée ci-après ; — 3. & ANTOINE, Archidiacre de Ponthieu, Chanoine & Grand-Vicaire d'Amiens, qui fit, le 1 Décembre 1719, le retrait lignager de la Terre de Drancourt, vendue, le 12 Octobre précédent, par Meſſire *Honoré du Bos*, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens, à M^e. *Jacques Senaut*, Greffier de la Maréchauſſée de Picardie.

IX. FRANÇOIS PICQUET, Chevalier, Seigneur de Beauchamps & de Buiſy, maintenu dans ſa nobleſſe le 3 Janvier 1699, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, avoit épouſé, par contrat du 4 Janvier 1689, paſſé devant *François Caron*, Notaire à Amiens, Demoiſelle *Honorée de Villers-de-Rouſſeville*, de laquelle il a eu : — 1. FRANÇOIS, mort jeune ; — 2. HONORÉ, qui ſuit ; — 3. ANTOINE, auſſi mort jeune ; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1725, à *Jean-Batiſte-Gui Mouret*, Seigneur d'Eſpagny ; — 5. & MARGUERITE, alliée, en 1731, à *Claude Briet*, Chevalier, Seigneur de Formanoir & du Perchois.

X. HONORÉ PICQUET, Chevalier, Seigneur de Beauchamps, Buiſy & autres lieux, eſt mort, ſans alliance, en 1773.

Branche des Seigneurs de NOYENCOURT.

IX. CHARLES PICQUET, fils puîné de FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Joron, actuellement Beauchamps, & de *Geneviéve de Bailly*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Noyencourt, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, depuis 1688, juſqu'en 1693, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 4 Décembre 1700, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, & devint Seigneur de Drancourt en 1724, par la donation que lui en fit ſon frere ANTOINE, en avancement d'hoirie & de ſucceſſion. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Octobre 1696, paſſé devant *Bénigne Magdelaine*, Notaire à Amiens, Demoiſelle *Madelene-Françoiſe de Louvencourt*, dont : — 1. CHARLES-FLORENT, né le 21 Mars 1699, Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Noailles, mort, en 1720, âgé de 21 ans ;

— 2. François, qui ſuit, — 3. Antoine, né le 30 Juillet 1709, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Amiens en 1725, mort le 1 Mai 1772; — 4. Adrien, né le 2 Novembre 1712, mort le 22 Octobre 1718; — 5. Charles, né le 4 Février 1715, Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Noailles, mort, en 1737, âgé de 22 ans; — 6. Marie Françoise, née le 2 Novembre 1697, Religieuſe aux Urſulines d'Amiens; — 7. & Marguerite, née le 8 Septembre 1707, morte le 24 Novembre 1743 : elle avoit épouſé, en 1738, ſon couſin Adrien Picquet, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier, mentionné ci-devant au degré XI des Seigneurs de Dourier.

X. François Picquet, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, Drancourt, &c. né le 12 Juillet 1703, mort le 9 Septembre 1750, avoit épouſé, par contrat du 28 Juillet 1748, paſſé devant *Jean-Batiſte Machart*, Notaire à Amiens, Demoiſelle *Marie-Françoiſe Mouret-d'Eſpagny*, fille & héritiere de *Jean-Batiſte-Gui Mouret*, Seigneur d'Eſpagny, &c. & de Françoise Picquet-de-Beauchamps, dont il a été parlé à la branche précédente. De ce mariage ſont iſſus : — Jean-Batiste-François-Marie, né le 15 Août 1749, Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi en 1766, mort, ſans alliance, le 24 Juillet 1771; — & Gui-Antoine, qui ſuit.

XI. Gui-Antoine Picquet, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, Drancourt, Hériſſart, &c. né poſthume le 6 Novembre 1750, a ſervi depuis 1768 juſqu'en 1774, en qualité d'Eleve & d'Officier dans le Corps Royal de l'Artillerie, qu'il a quitté pour entrer dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, où il a été admis, la même année, par M. le Duc *d'Aiguillon*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, ſur ſes preuves de nobleſſe, vérifiées par M. *Chérin*, Généalogiſte des Ordres du Roi. Il n'eſt point encore marié en 1776.

Branche des Marquis de Méjanes, en Provence.

II. Antoine Piquet, Ecuyer, Seigneur de Liencourt en partie, fils puîné de Jean Picquet, Ecuyer, Seigneur du Queſnel, Gouverneur de Boves, fut pere de

III. Guillaume de Piquet, qui quitta ſon pays à cauſe des guerres qui avoient déſolé la Picardie, & alla s'établir à Arles en Provence. Il y épouſa, en 1466, Demoiſelle *Madelene d'Eyguesier-de Ferand*, & teſta en 1482. De ſon mariage vinrent, entr'autres enfans : — Antoine, qui ſuit, — & Honoré, qui n'eut qu'une fille, mariée à *Pierre de Porcellet*, Seigneur de Maillane.

IV. Antoine de Piquet fut mis au rang de la Nobleſſe de la ville d'Arles en 1517, comme *noble d'extraction*, & mourut à Avignon, où il avoit fait ſon teſtament en 1524, laiſſant de Demoiſelle *Dauphine de Cuers*, ſon épouſe, des Seigneurs de Cogolin :

V. Charles de Piquet, qui fonda, par ſon teſtament, en 1576, une Chapelle à Chateaurenard. Il avoit épouſé, en 1526, Demoiſelle *Pierrette de Conſtance*, de la ville d'Orange, dont :

VI. Jean-Batiste de Piquet, Seigneur de Vions, marié, en 1560, à Demoiſelle *Françoiſe de Porcellet*, fille d'*Honoré de Porcellet*, Seigneur de Fos, & de *Madelene de Quiqueran*. Il en eut :

VII. Charles de Piquet, II. du nom, élu premier Conſul d'Arles en 1593, d'où il fut obligé de ſortir avec les autres Gentilshommes qui ſoutenoient le parti du Roi Henri IV. Il avoit épouſé, en 1585, Demoiſelle *Louiſe de Caprau*, de la ville de Saint-Remy, dont :

VIII. Gilles de Piquet, qui fut Officier dans la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Guiſe*, Gouverneur de Provence. Il mourut en 1637, & avoit épouſé, en 1625, Demoiſelle *Alix de Grille*, fille de *Valentin de Grille*, & de *Madelene de l'Eſtang*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Antoine, Officier dans le Régiment de Montpezat, Aide-de-Camp des Armées du Roi en 1652, mort de ſes bleſſures à Caſal en 1656, — 3. & Jacques, Enſeigne de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Caſtelan, tué au ſiége de Turin.

IX. Charles de Piquet, III. du nom, Capitaine au Régiment de Maillane en 1635, se trouva à la repriſe des Iſles de Lerins & de Sainte-Marguerite en 1637, fut élu premier Conſul d'Arles en 1655, & avoit épouſé, en 1642, Demoiſelle *Catherine de David*, dont : — 1. Jean-Batiste, qui ſuit; — 2 & 3. Marc-Antoine & Guillaume, morts, ſans alliance, après avoir ſervi le Roi avec diſtinction en qualité de Capitaine & de Major.

X. Jean-Batiste de Piquet, Capitaine au Régiment de Conty, épouſa, en 1679, Demoiſelle *Philiſe d'Aiguieres-de-Méjanes*, d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Provence, & en eut : — Guillaume, qui ſuit; — & Pierrette, mariée à *Joſeph de Barrême*, Seigneur de Manville & de Saint-Véran.

XI. Guillaume de Piquet, II. du nom, Marquis de Méjanes, acquit, en 1740, la Terre du Baron & de Saint-Vincent. Il ſervit quelque tems dans la Marine, en qualité d'Enſeigne, & ſe diſtingua pendant la contagion, étant alors Commiſſaire-Général de la ville d'Arles. Ce fut en récompenſe de ſes ſervices rendus au Roi en cette occaſion, & de ceux de ſes ancêtres, que Sa Majeſté érigea, en 1723, ſa Terre de *Méjanes* en *Marquiſat*, pour lui & ſes deſcendans. Il eſt mort, en 1747, laiſſant de Demoiſelle *Anne-Théreſe d'Aubergue*, qu'il avoit épouſée en 1724 : — 1. Jean-Batiste-Marie, qui ſuit; — 2. Théreſe-Catherine, mariée, en 1749, à *Joſeph-Etienne de Meyran-la-Cette*, Marquis de la Goy, Seigneur de Nans & autres lieux, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans; — 3. & Marie-Cécile de Piquet, alliée, en 1760, à noble *Louis d'Arquier*, Seigneur de Barbegal.

XII. Jean-Batiste-Marie de Piquet, Chevalier, Marquis de Méjanes, Seigneur du Baron & de Saint-Vincent, né en 1729, a épouſé, en 1759, Demoiſelle *Marie-Gabrielle de Maſſilian*, fille unique de noble *Joſeph de Maſſilian*, Chevalier, Seigneur de Beauchamp, qui a rempli, à Avignon, les charges de Viguier & de premier Conſul, & de *Marquiſe de Juſtamond*, dont un fils, mort jeune.

Cette Famille portoit autrefois (ainſi que Jean Picquet, I. du nom, Gouverneur de Boves, mentionné au premier degré) pour armes : *d'azur, à la bande de gueules, chargée de trois vaſes d'or, & accompagnée de ſix treffles de même.* Ces armes, au rapport d'*Adrien de la Morliere*, ſe voyoient en pluſieurs endroits de la Cathédrale d'Amiens. Elle porte aujourd'hui : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois merlettes de ſable.* Supports : *deux lévriers.*

Les branches *de Beauchamps* & *de Noyencourt* briſoient, comme cadets, *d'un croiſſant de gueules*, ainſi qu'on le voit dans leur maintenue de nobleſſe, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, en date des années 1699 & 1700; mais depuis l'extinction des Seigneurs *de Beauchamps*, la branche de *Noyencourt* a quitté cette briſure.

La branche des Marquis de *Méjanes*, a auſſi quitté les armes de ſon origine, & porte : *d'azur, à la pique de ſable ferrée d'argent, accompagnée de trois étoiles, d'or, ſurmontée d'un chevron d'argent.*

PIEDEFER, originaire du Beauvoiſis. Ancienne Nobleſſe qui remonte à

Robert Piedefer, Seigneur de Saint-Juſt, Préſident au Parlement de Paris, qui vivoit en 1435.

Robert de Piedefer, Seigneur de Guyencourt, & *Perrette de Braque*, ſa femme, vivoient en 1548.

Robert de Piedefer, II. du nom, leur fils, épouſa, en 1500, *Madelene Simon*, dont il eut, entr'autres enfans : — Jean de Piedefer, reçu dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem le 12 Juin 1536.

Robert de Piedefer, III. du nom, épouſa, en 1533, *Jeanne Briçonnet.*

Robert de Piedefer, IV. du nom, épouſa *Lucréce de Prunelé*, en 1573.

Robert de Piedefer, V. du nom, épouſa *Louiſe de Berule*, en 1594; & leur fils, — François de Piedefer, fut reçu dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem le 14 Novembre 1623.

Enfin on trouve CHARLOTTE DE PIEDEFER, née le 12 Juillet 1676, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1686.

Les armes : *échiqueté d'or & d'azur.*

PIEDELOUP, en Bretagne, reſſort de Hedé. Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 26 Août 1669, au rapport de M. *de Langle.*

Les armes : *d'or, à trois pieds de loup de ſable.*

PIEDOUE, Ecuyer, Sieur de Charſigné, d'Eritot, &c. en Normandie, Election de Caen. Famille noble & très-bien alliée, de laquelle eſt ſorti

N... DE PIEDOUE-DE-CHARSIGNÉ, marié à une niéce du célebre M. *Huet*, Evêque d'Avranches, dont eſt né l'Abbé *de Charſigné*, Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de Saint-Etienne de Fontenay, Diocèſe de Bayeux, mort à Caen, le 24 Janvier 1775, dans la 73^e^ année de ſon âge.

Les armes : *d'azur, à trois pattes d'oye d'or, 2 & 1.*

Il y a encore en Normandie une autre Famille de ce nom dans la même Election, dont étoit *N... de la Moiſſonniere*, Vicomte d'Evrecy.

Les armes : *d'or, à deux membres ou pattes de lion de ſable, poſées en ſautoir.*

PIEL, en Bretagne, du reſſort de Rennes.

Famille déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *Salliou*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 15 Mai 1669.

Les armes : *d'argent, à l'aigle impériale de ſable, membrée & béquée de gueules.*

PIENNE : Ancienne Nobleſſe de Normandie, Election de Coutances, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de ſix billettes, trois en chef & trois en pointe.*

* PIENNES : Terre & Seigneurie en Artois, qui paſſa, dans le XIV^e^ ſiécle, de la Maiſon de *Saint-Omer* en celle de *Hallwin*, par l'alliance de

Peronne de Saint-Omer, avec *Waultier*, II. du nom, Seigneur *de Hallwin*, qui, en 1360, fut un des ôtages du Roi JEAN.

Joſſe de Hallwin, ſon petit-fils, eut cette Terre en partage, & épouſa, en 1449, *Jeanne de la Trémoille.* Il fut le quatrieme ayeul de — *Louiſe de Hallwin*, mariée à *François de Brouilly*, Seigneur de Meſvilliers, tué à la bataille de Senlis en 1589, auquel elle avoit porté la Seigneurie de *Piennes*, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Août 1668, enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 17 Décembre ſuivant, & au Parlement le 16 Août 1669, en faveur de *Charles de Brouilly*, ſon fils, Seigneur de Piennes & de Lannoy. Voyez BROUILLY, *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 274.

PIERMANS : Famille noble & ancienne de la ville de Bruxelles, en Brabant, dont nous allons donner un extrait, que nous avons tiré de l'*arbre de lignage* de la Maiſon de *Van-Coudenbergh*, l'une des ſept nobles Familles de la même Ville.

PIERRE PIERMANS, Ecuyer, Seigneur de Fleſchieres, épouſa *Marie Ryckwaërt*, ſeconde fille & troiſieme enfant de *Philippe Ryckwaërt*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tiberchamps, & de Dame *Catheline Maſtelyn.* Il en eut, entr'autres enfans :

ALBERT PIERMANS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Fleſchieres, qui épouſa *Régine-Béatrix de Fierlants*, fille de *Simon de Fierlants*, Chevalier, Chancelier de Brabant, & Conſeiller du Conſeil Suprême & d'Etat de S. M. & de Dame *N... Reynegom*, dont : — 1. JUSTUS, Ecuyer, Seigneur de Fleſchieres; — 2. ALBERT, qui ſuit; — 3. & ANNE-MARIE, alliée avec Don

Joſeph-Charles Brambilla, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, fils de Don *Carlos Brambilla*, auſſi Chevalier, & de Dame *Jeanne-Marie Van-Eyck*, dont elle a laiſſé poſtérité : il en a été fait mention à la Généalogie de *Van-Eyck*. Voyez au mot EYCK.

ALBERT. PIERMANS, II. du nom, Vicomte de la Waſtine, Seigneur d'Ipperſeel, a été marié trois fois : ſa troiſieme femme fut *N... d'Arraſola-d'Ognate*, dont poſtérité.

Les armes : *coupé d'argent & d'azur, le premier chargé d'une hure de ſanglier de ſable, défendue du champ ; & le ſecond de trois châteaux du premier, poſés 2 & 1.*

PIERRE (DE), en latin *Petri* : La Maiſon de PIERRE-DE-BERNIS tire ſon origine des anciens Seigneurs de la Baronnie de Ganges en Languedoc, du nom de PIERRE (*Petri*), dont elle eſt iſſue ; ce qui eſt reconnu & établi par le procès-verbal des preuves de nobleſſe faites au Chapitre de Lyon par le Cardinal *de Bernis*, en 1748, & inſérées, par extrait, dans ſes preuves de Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, leſquelles établiſſent, par actes originaux, ſa filiation juſqu'à PIERRE DE PIERRE, Seigneur de Ganges, qui vivoit ſur la fin du XI^e^ ſiécle.

Les Seigneurs de PIERRE, Barons de Ganges, ſont connus dès le XI^e^ ſiécle, & notamment dans la premiere Croiſade, au ſiége d'Antioche en 1098. GUILLAUME DE PIERRE, que Dom *Vaiſſete*, Hiſtorien de Languedoc, croit pere de PIERRE DE PIERRE, Baron de Ganges, joua un rôle conſidérable dans ce ſiége. Voyez la grande *Hiſtoire de Languedoc, Tome. II, p.* 309.

Ces Seigneurs étoient Vaſſaux des Comtes Souverains *de Melgueil* ou *Mauguio*, pour une partie de la Baronnie de *Ganges*, érigée depuis en *Marquiſat* ; ils le furent enſuite des Evêques de Maguelonne, depuis l'union du Comté de Melgueil au Domaine de l'Evêché de Maguelonne, transféré à Montpellier en 1536, par le Pape PAUL III.

Les Seigneurs de PIERRE, outre la Seigneurie de la Ville & Château de Ganges, poſſédoient encore, dans les XII^e^ & XIII^e^ ſiécles, les Terres de Sumene, de Briſſac, de Poupian, de Montaulieu, de Londres, de Cazillac, de Soubeiras, les villes de Gignac & de Molieres, & les Baronnies de Pierrefort, de Caſtries, de Montfrin & d'Hierle ; cette derniere étoit compoſée de 23 Paroiſſes. Ils étoient doublement alliés à la Maiſon de *Toulouſe*, par le mariage de *Vierne d'Anduſe*, avec RAYMOND I. DE PIERRE, Baron de Ganges, & par celui d'ALZACE (*Alzacia*), fille de RAYMOND III. DE PIERRE, Seigneur de Ganges, laquelle épouſa, en 1253, *Pierre-Bermond* II. *d'Anduſe*, Seigneur de Sauve & d'Alais, Comte de Gevaudan. Voyez *l'Hiſtoire de Languedoc, Tome III, p.* 477.

Les degrés de filiation de la Maiſon de PIERRE étant inſérés dans le Dictionnaire de *Moréri*, Edition de 1759, avec beaucoup d'exactitude, on y renvoie le Lecteur. On ſe contentera d'indiquer ici l'époque de la ſéparation des branches de cette Maiſon ſubſiſtantes aujourd'hui, & de donner un abrégé de la filiation de la branche du Marquis & du Cardinal *de Bernis*.

PONS II. DE PIERRE, Baron de Ganges, fils aîné & principal héritier de RAYMOND I. DE PIERRE, Seigneur de Ganges, prit en infeodation, en 1175, aſſiſté de *Vierne d'Anduſe*, ſa mere, les Fief & Terre de Molieres, de *Bernard d'Anduſe*. Il donna, en 1204, à PIERRE, Roi d'Aragon, l'Alleu de la Seigneurie de Poupian, qu'il reprit en Fief de ce Prince, à condition de relever à l'avenir de la Seigneurie de Montpellier. Il fit par ſon teſtament, en 1218, pluſieurs fondations conſidérables, confirma celles qu'avoit faites ſon pere, RAYMOND DE PIERRE ; donna à *Egline*, ſa femme, la jouiſſance de la plus grande partie de ſes terres, & inſtitua RAYMOND II. DE PIERRE, ſon fils aîné, héritier des Terres de Ganges, de Briſſac & de plus de 40 Paroiſſes. Il donna à PONS DE PIERRE,

ſon ſecond fils, la ville de Gignac & le Château de Poupian : il ordonna que Guillaume de Gignac, ſon troiſieme fils, fut reçu Chevalier, & deſtina ſes deux derniers fils Bernard-Raymond & Guillaume de Pierre, qui ſuit, à être Chanoines de Maguelonne, ne léguant, à chacun d'eux que 500 ſols Melgoriens. Les actes de 1175, 1204 & 1218, ſe trouvent en original dans les Archives du Domaine de Montpellier.

Raymond II. de Pierre, Baron de Ganges, fils aîné & principal héritier de Pons II. dont on vient de parler, continua la branche aînée des Barons de Ganges, laquelle fondit, ſelon l'opinion de Dom *Vaiſſete*, Hiſtorien de Languedoc, avant l'an 1330, dans la Maiſon de *Gilbert de Pierrefort*, dont les enfans porterent le nom de Pierre, & continuerent la branche des Barons de Ganges, juſqu'en 1508, qu'elle tomba en quenouille, par deux ſœurs héritieres, dont l'une, appellée Françoise de Pierre, Dame d'Hierle, de Pierrefort & de Briſſac, épouſa, en 1522, *Jean de Beziers*, Baron de Venejean ; & l'autre, nommée auſſi Françoise de Pierre, épouſa, peu après, *N... de Saint-Etienne*, pere de *Henri de Saint-Etienne*, Baron de Ganges, qui, de *Françoiſe de Lorta*, eut pour fille & héritiere : — *Jeanne de Saint-Etienne*, mariée, en 1629, à *Pons de la Tude de Viſſec*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, duquel deſcendent les Barons & Marquis *de Ganges* d'aujourd'hui.

Raymond II. de Pierre, Baron de Ganges, épouſa en ſecondes noces, comme il eſt prouvé par les actes conſervés au Château de Bernis, la fille aînée de *Pierre de Bernis*, Seigneur de Nages & de Solorgues, qui lui apporta en dot la Seigneurie de Bernis, Diocèſe de Niſmes, ſur laquelle Seigneurie Guillaume de Pierre, quatrieme fils de Pons II, & frere cadet dudit Raymond II. de Pierre, Seigneur de Ganges, conſerva, ainſi que ſes deſcendans, des droits, en vertu deſquels leur poſtérité a pris juſqu'aujourd'hui, dans ſes actes, la qualité de *Seigneur de Bernis*. La Terre de Bernis, qui avoit paſſé ſucceſſivement dans différentes Maiſons, eſt poſſédée aujourd'hui par celle *de la Rochefoucault*.

Guillaume de Pierre, quatrieme fils, comme on l'a dit, de Pons II, Baron de Ganges, deſtiné, par le teſtament de ſon pere, de l'an 1218, à être Chanoine de Maguelonne, ne ſe ſoumit pas à cette diſpoſition. Il acquit, conjointement avec ſon frere Bernard-Raymond, dont il a été fait mention ci-deſſus, & *Guillaume de Cannes*, leur oncle maternel, la Seigneurie & directe de la maiſon où ils habitoient alors, dans la ville de Melgueil ou Mauguio, ſuivant un acte de 1245.

Ce même Guillaume de Pierre étoit établi à Niſmes avant 1250. Il y acquit de nouvelles poſſeſſions en Fiefs & en franc-Alleu, par acte de 1286. Il fut Ecuyer du Roi Philippe *le Bel*, & Châtelain d'Aigues-Mortes, ſuivant des actes de 1294 & de 1295, qui prouvent qu'il fut pere de — Bertrand I. de Pierre, auteur de toutes les branches de cette Maiſon, ſubſiſtantes aujourd'hui.

Les actes de 1245, 1286, 1294, 1295, ainſi que tous ceux qui établiſſent la filiation des différentes branches de la Maiſon de Pierre de Bernis, juſqu'à ce jour, ſe trouvent en original dans les Archives du Comte *de Bernis*, Seigneur des Ports, près de Lunel, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, & dans celles du Marquis *de Bernis*, Seigneur de Saint-Marcel en Vivarais, frere du Cardinal de ce nom.

Bertrand I. de Pierre, fils de Guillaume, avoit épouſé *Ermeſſinde*, dont il eut : — Bertrand II, & Pierre II. de Pierre, dont la poſtérité a ſubſiſté plus de deux ſiécles à Beaucaire. *Ermeſſinde*, veuve dudit Bertrand I, retrocede, par acte de 1315, à Bertrand II, ſon fils, tous les biens contenus dans la donation que ſondit fils lui en avoit ci-devant faite. Leſdits Bertrand II, & Pierre de Pierre, freres, procéderent, en 1329, au partage des biens de Bertrand I, leur pere, conſiſtant en Terres nobles & allodiales, en Fiefs

& Directes, tant dans le territoire de Nîmes que dans celui de Saint Geniés & de pluſieurs autres Paroiſſes.

BERTRAND II. DE PIERRE, qualifié *Damoiſeau*, dans des actes de 1344 & 1347, avoit épouſé *Helis de Roy*, qualifiée de Dame Madame (*Domina Domina*), de laquelle il eut : —— PONS III. DE PIERRE, qui ſuit ; — & GUILLAUME DE PIERRE, comme il eſt prouvé par des actes de 1348, 1383 & 1396.

PONS III. DE PIERRE, Damoiſeau de Nîmes, fut pere de — BERNARD DE PIERRE, qui ſuit, comme il eſt prouvé par l'acte de donation que GUILLAUME DE PIERRE, établi à Nozieres au Diocèſe d'Uzès, fit en 1383, à BERNARD DE PIERRE, ſon neveu, fils de PONS III. DE PIERRE, en préſence & ſous l'autorité d'*Helis de Roy*, mere dudit GUILLAUME, & ayeule de BERNARD, de tous les droits que le même GUILLAUME pouvoit prétendre ſur les biens tant paternels que maternels de BERNARD, ſon neveu, moyennant la ſomme de 200 florins d'or, ſauf & réſervées les ſubſtitutions.

BERNARD DE PIERRE, qualifié *Damoiſeau* de Nîmes, Seigneur de Bernis & du Sauzet, Diocèſe d'Uzès, épouſa, en 1380, *Catherine de Saint-Marcel*, fille de *Léger de Saint-Marcel*, Damoiſeau, & de *Perine de Mirabel*. La filiation de *Léger de Saint-Marcel*, remonte par titres originaux, juſqu'en 1220, dans leſquels tous ſes ancêtres ſont qualifiés *Damoiſeaux* ou *Chevaliers*. Ils ſont toujours nommés les premiers entre les Seigneurs *de Saint-Marcel* d'Ardeche. Cette alliance apporta à BERNARD DE PIERRE, la principale portion de la Seigneurie de la ville de Saint-Marcel, de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Julien du Colombier en Vivarais, &c. Ces Seigneuries, par une poſſeſſion non interrompue depuis 1380, ont paſſé de mâle en mâle aux deſcendans de BERNARD DE PIERRE, & ont été érigées, par Lettres-Patentes de 1751, en titre de *Marquiſat*, ſous la dénomination de PIERRE-BERNIS, en faveur de PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE, frere du Cardinal *de Bernis*. BERNARD DE PIERRE eut pour fils, de *Catherine de Saint-Marcel* : — JACQUES DE PIERRE, & BERTRAND DE PIERRE.

JACQUES DE PIERRE, Seigneur en partie du Sauzet, de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Julien du Colombier, &c. rendit hommage, en 1443, conjointement avec ſon frere BERTRAND, deſdites Terres à *Guillaume de Poitiers*, Evêque de Viviers. Il avoit épouſé *Egline de Sarrazin*, & fit ſon teſtament en 1462, par lequel il déclare vouloir être enterré à Sauzet dans le tombeau de ſes ancêtres. Il y fait pluſieurs fondations pieuſes ; inſtitue ſon héritier univerſel JEAN I. DE PIERRE, ſon fils, & lui ſubſtitue, en cas de mort ſans enfant légitime, le fils aîné de BERTRAND DE PIERRE, ſon frere, qu'il appelle *Bernis*.

JEAN I. DE PIERRE, conjointement avec BERNIS DE PIERRE, ſon couſin-germain, rendit hommage des Terres de Saint-Marcel, de Saint-Etienne de Dions & de Saint-Julien du Colombier, à *Claude de Tournon*, Evêque de Viviers en 1501. Il avoit épouſé en 1482, *Jeanne de la Molette*, fille de *Jean*, Seigneur de Morangiés, de laquelle il eut : — 1. LOUIS DE PIERRE, qui a formé la branche des Seigneurs des Ports, établie à Lunel ; celle des Seigneurs de Loubatière, établie à Nîmes ; & celle des Seigneurs d'Arenes, dont l'héritière, ANNE-ELISABETH DE PIERRE, Dame d'Arenes & de Lantiſſargues, a été mariée, en 1723, à *Louis-Charles de Cambis*, Seigneur d'Orſan, Marquis de Lagnes ; — 2. BERTRAND, III. DE PIERRE, cinquieme ayeul du Marquis & du Cardinal *de Bernis* ; — 3. JACQUES DE PIERRE, dont on ignore la poſtérité.

JEAN I. DE PIERRE fit ſon teſtament en 1517, par lequel il inſtitue ſon héritier, LOUIS DE PIERRE, ſon fils aîné, & lui ſubſtitue, en cas de mort ſans enfant légitime, ſes deux autres fils.

BERTRAND III. DE PIERRE rendit hommage, en 1549, à *Charles de Tournon*, Evêque de Viviers, des Seigneuries de Saint-Marcel, de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Julien du Colombier, Saint-Juſt, &c. & fit au Roi le dénombrement des mêmes Terres en 1551. Il fut marié quatre fois, & épouſa en dernieres noces, en 1557, *Louiſe d'Artifeld*, fille de *Louis*, Seigneur de Jonquiers &

de Bagnols, & d'*Iſabeau de Barjac*, de laquelle il eut : — JEAN II. DE PIERRE, qui ſuit. C'eſt *Louiſe d'Artifeld*, qui obtint du Comte *d'Acier*, que la ville de Saint-Marcel ne fut point ſaccagée, lorſque ce Chef des Religionnaires en faiſoit le ſiége en 1567. BERTRAND III. DE PIERRE ſervit avec diſtinction ſous les regnes de HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III.

JEAN II. DE PIERRE hérita non-ſeulement des Seigneuries de Saint-Marcel, Saint-Etienne de Dions, Saint-Julien du Colombier, Saint-Juſt, &c.; mais encore de celles que poſſédoit la branche des Seigneurs de Bernis, formée, en 1440, par BERTRAND DE PIERRE, ſecond fils de BERNARD DE PIERRE, & de *Catherine de Saint-Marcel*. Il prit auſſi le nom & la qualité de *Seigneur de Bernis*, que ſes deſcendans ont toujours conſervée. Il avoit épouſé *Catherine de Beziers*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Julien, & d'autre *Catherine de Beziers*, Maiſon illuſtre, à laquelle le Roi PHILIPPE-AUGUSTE avoit donné la Baronnie de Venejan, & qui poſſédoit en même-tems celle de Bagnols, compoſée d'un grand nombre de Paroiſſes. Il rendit hommage à *Jean de l'Hoſtel*, Evêque de Viviers, en 1597, & fit au Roi le dénombrement de ſes Terres la même année. Il fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & reçut un don du Roi HENRI IV, de la ſomme de 1200 écus, pour les bons & fideles ſervices qu'il lui avoit rendus en cette qualité, & ne ceſſoit de lui rendre, comme il eſt prouvé par des Lettres-Patentes de 1595 & de 1597. JEAN II fit ſon teſtament, le 18 Septembre 1604, & nomma ſon héritier JEAN-JACQUES DE PIERRE-DE-BERNIS, ſon fils, qui ſuit.

JEAN-JACQUES DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, Saint-Etienne de Dions, Saint-Julien du Colombier, &c. épouſa, en 1621, *Anne de Cauviſſon-de-Nogaret*, dont naquit — JEAN-LOUIS DE PIERRE, qui a continué la deſcendance. Son pere eut une Compagnie de 100 hommes de guerre dans le Régiment de Chamblay, par Commiſſion de 1619, & une autre Compagnie de 150 hommes dans le Régiment de Phalſebourg, par Commiſſion de 1629. Il fut tué au ſervice du Roi en 1636, devant la Fortereſſe de Fontanette, étant pour lors Meſtre-de-Camp dudit Régiment de Phalſebourg. Par ſon teſtament de 1635, il inſtitua ſon héritier univerſel JEAN-LOUIS DE PIERRE, ſon fils aîné, qui ſuit; & légua à ſes autres enfans leurs légitimes ſur tous ſes biens.

JEAN-LOUIS DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, co-Seigneur de Bagnols, &c. fut Cornette des Chevaux-Légers du Duc *de Mercœur* en 1650. Il ſervit utilement le Roi lors de la révolte, qu'on appelle, dans le Vivarais, *Guerre du Roure*, & fit mettre bas les armes à 6000 hommes, dont le Chef fut puni de mort, & ſa tête expoſée ſur les murs d'Aubenas. Il épouſa, en 1657, *Iſabeau de Blou-Laval*, fille d'*Antoine* II, Seigneur de Laval, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, iſſu d'une très-ancienne Maiſon, alliée à celles de *la Ferté-Senneterre*, *Gourdon*, *Laval-Montmorency-Loué*, *Rohan* & *Albret*. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par un Jugement contradictoire rendu, en 1668, par M. *de Bezons*, Commiſſaire du Roi pour la vérification des titres de nobleſſe des Maiſons du Languedoc. Il prouva ſa filiation, par contrats de mariage & par teſtamens, juſqu'en 1344. Son épouſe fit ſon teſtament en 1681, dans lequel elle eſt qualifiée de *haute & puiſſante Dame, Madame*, femme de *haut & puiſſant Seigneur* JEAN-LOUIS DE PIERRE-DE-BERNIS, & laiſſa :

JOACHIM DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, Saint-Etienne de Dions, Saint-Julien du Colombier, Baron de Châteauneuf & de Preſailles, qui fut Page du Roi en ſa grande Ecurie, après avoir prouvé ſa nobleſſe, par filiation ſuivie, juſqu'en 1344. Il fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Cayeux, par Commiſſion de 1688; teſta le 8 Janvier 1743, nomma PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE, ſon fils aîné, pour ſon héritier univerſel; légua à FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE-DE-BERNIS, aujourd'hui Cardinal, pour lors Chanoine & Comte de Brioude, dont il ſera parlé après ſon frere; & à ſes autres enfans leurs droits de légitime, tels qu'ils ſeroient réglés par leurs parens & amis. Il avoit épouſé, en 1697, *Marie-Eliſabeth du Chaſtel*, fille de *haut & puiſſant Seigneur Guillaume du Chaſtel*, Baron de Condres, de Châteauneuf,

neuf, &c. d'une très-ancienne Maiſon, alliée à celles d'*Apcher*, de *Fay-de-la-Tour-Maubourg*, de *Polignac*, de *la Tour-d'Auvergne*, &c. De ce mariage naquirent douze enfans, dont huit morts en bas âge. Les quatre autres ſont: — 1. Philippe-Charles-François, Marquis de Bernis, qui ſuit; — 2. François-Joachim, Cardinal de Bernis, dont il ſera parlé après ſon aîné; — 3. Françoise Hélene, mariée, le 8 Septembre 1728, à *Claude de Narbonne-Pelet*, Baron de Salgas, chef de la quatrieme branche de cette Maiſon; — 4. & Gabrielle-Elisabeth, Religieuſe Urſuline à Bagnols.

Philippe-Charles-François de Pierre, Chevalier, Seigneur de Saint-Marcel, Marquis de Pierre Bernis, Baron de Châteauneuf, ſubſtitué aux biens, nom & armes des Maiſons de *Blou-Laval* & des Vicomtes *de Gourdon*, Page du Roi dans ſa petite Ecurie en 1729, a remonté ſes preuves de nobleſſe, ainſi que l'avoit fait ſon pere, juſqu'en 1344; fut enſuite Cornette au Régiment Royal-Pologne, & a épouſé, en 1746, *Renée d'Arnaud*, Baronne de la Caſſagne & du Pouget, dont ſont nés trois garçons & une fille, morts peu après leur naiſſance.

François Joachim de Pierre-de-Bernis, ſecond fils de Joachim, & de *Marie-Eliſabeth du Chaſtel*, reçu Chanoine & Comte de Brioude le 1 Décembre 1739, ſur ſes preuves faites de 16 quartiers, ſuivant l'uſage de cette Egliſe; reçu à l'Académie Françoiſe au mois de Décembre 1744; Chanoine & Comte de Lyon le 18 Juillet 1749, ſur ſes preuves faites devant ce Chapitre, en établiſſant ſa filiation juſqu'à l'an 1116; nommé Ambaſſadeur du Roi à Veniſe au mois d'Octobre 1751; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Arnoult de Metz le 22 Juin 1755; Ambaſſadeur extraordinaire & Miniſtre Plénipotentiaire du Roi en Eſpagne au mois de Septembre de la même année; Miniſtre Plénipotentiaire du Roi pour le Traité de Verſailles, qu'il a ſigné, en cette qualité, le 1 Mai 1756; Conſeiller d'Etat d'Egliſe le 27 Juin ſuivant; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Médard de Soiſſons le 25 Août, en remettant l'Abbaye de Saint-Arnoult de Metz; Ambaſſadeurs près de Leurs Majeſtés Impériales en Octobre même année; fait Miniſtre d'Etat le 2 Janvier 1757; Secrétaire d'Etat & des Commandemens au Département des affaires étrangeres, au mois de Juin ſuivant; Prieur de la Charité-ſur-Loire en Octobre même année; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Trois-Fontaines en Février 1758; a été reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 14 Mai ſuivant. Par le Procès-verbal de ſes preuves, rapportées devant le Roi, il eſt établi qu'outre une filiation de 400 ans, prouvée par contrats de mariage & teſtamens originaux, ſans aucune méſalliance, le Chapitre de Lyon a reconnu que ledit François-Joachim de Pierre deſcend, par une filiation non interrompue, des anciens Seigneurs *de Ganges*, depuis l'an 1116. A ces avantages il joint l'honneur ineſtimable d'avoir avec le Roi les parentés, qui ſont amplement rapportées dans le Procès-verbal des preuves qu'il a faites pour être reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit. Il a été nommé Cardinal de la ſainte Egliſe Romaine le 2 Octobre 1758, Archevêque d'Alby en Juillet 1764, ſacré à Sens par le Cardinal *de Luynes*, au mois d'Août ſuivant, ſerment prêté le même mois; & peu après a été nommé Ambaſſadeur près du Saint-Siége à Rome, où il réſide.

On voit, par cet abrégé généalogique, que la Maiſon de Pierre-de-Bernis eſt diviſée en trois branches, dont la premiere, établie à Lunel, a pour chef unique Pons-Simon-Fréderic de Pierre, Comte de Bernis, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, lequel avoit épouſé, le 15 Octobre 1755, *Marie Hélene-Hyacinthe de Narbonne Pelet*, morte le 11 Avril 1756, ſans poſtérité. Elle étoit fille de *Claude de Narbonne-Pelet*, Baron de Salgas, & de Françoise-Hélene de Pierre de Bernis, ſœur du Marquis & du Cardinal de ce nom.

La ſeconde branche, établie à Niſmes, a pour chef Pons Simon de Pierre, nommé *le Vicomte de Pierre Bernis*, Chevalier, Seigneur de Loubatiere. Il a pour frere François de Pierre.

La troiſieme branche a pour chef Philippe Charles-François de Pierre,

Marquis de Bernis, Baron de Blou-Laval & Vicomte de Gourdon, lequel a pour frere, comme on l'a dit, FRANÇOIS-JOACHIM, Cardinal de Bernis.

Si la Maiſon de PIERRE-DE-BERNIS n'a pas aujourd'hui autant de puiſſance ni de richeſſe qu'en avoient les anciens Seigneurs *de Ganges*, dont elle deſcend, elle a du moins l'avantage d'avoir ſervi nos Rois pendant près de 300 ans, dans des emplois diſtingués & toujours avec fidélité; d'avoir contracté les plus grandes alliances, d'avoir conſervé la pureté de ſon origine, & de prouver ſa nobleſſe par des actes vérifiés, depuis plus d'un ſiécle, par les Commiſſaires du Roi, par les différens Généalogiſtes de ſa Maiſon & de ſes Ordres, par les Chapitres les plus rigoureux de France, & enfin par l'Ordre de Malte. La poſſeſſion non interrompue de la Seigneurie de Saint-Marcel, depuis 400 ans, eſt un titre auſſi inconteſtable qu'il eſt rare aujourd'hui.

La Maiſon de PIERRE-DE-BERNIS porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de même, armé & lampaſſé de gueules.* Pour cimier: *un demi-lion au naturel, armée d'une épée;* & pour cri & deviſe: ARMÉ POUR LE ROI.

PIERRE: Il y a deux Familles de ce nom en Normandie.

La premiere, nommée PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Poterie-Thuiley, Election d'Argentan, porte pour armes: *d'azur, à deux clefs d'argent, poſées en ſautoir, & cantonnée de quatre loſanges d'or.*

L'autre de l'Election de Vernon, porte: *d'azur, à trois bandes* ou *cotices d'argent.*

* PIERRE-BUFFIERE: C'eſt une des premieres Baronnies du Limouſin, qui a été l'apanage des cadets des Vicomtes *de Limoges.*

Elle a été poſſédée par des Seigneurs du nom de PIERRE-BUFFIERE, juſqu'en 1626, que MARGUERITE DE PIERRE-BUFFIERE épouſa *Charles-Antoine de Ferrieres*, Marquis de Sauvebœuf. Son petit-fils, *Jean-Nicolas de Ferrieres-Sauvebœuf*, étant mort ſans alliance, ſa ſœur, *Marie-Anne de Ferrieres-Sauvebœuf*, épouſa *Charles de Vaſſan*, d'une très-noble & ancienne Famille de Valois. Il ne reſte de ce mariage que — *Marie-Geneviéve de Vaſſan*, alliée, en 1743, à *Victor de Riquetti*, Marquis de Mirabeau, iſſu d'une Maiſon noble de Toſcane, & bien plus noble encore lui-même par ſon talent & par ſon zele, que par ſon origine, quelqu'ancienne qu'elle ſoit.

Une branche de la Maiſon de PIERRE-BUFFIERE ſubſiſte en Berri, près d'Argenton, dans la perſonne de N..., Marquis DE PIERRE-BUFFIERE, ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Apchon, & Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice. Il s'eſt marié, à Paris, avec une Demoiſelle du nom *de Machault*, dont il a trois filles.

Le Marquis DE PIERRE-BUFFIERE a auſſi deux freres: l'un, connu ſous le nom de *Chevalier* DE PIERRE-BUFFIERE, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Major du même Régiment d'Apchon, & eſt retiré du ſervice; l'autre, appellé M. *de Prunjet*, eſt Capitaine d'une Compagnie d'Invalides: ils n'ont point fait d'alliance. Ils avoient un autre frere, nommé M. *de Chabenet*, mort ſans avoir été marié, après s'être retiré du ſervice de Mer; & une ſœur, morte femme de *N... Couraud*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Chevreux, dont un garçon & une fille.

Dubuiſſon, dans ſon Armorial, donne à la Maiſon de PIERRE-BUFFIERRE pour armes: *de ſable, au lion d'or.*

PIERRE (LA): Les Seigneurs de LA PIERRE, Marquis de Montfrin, ſont une branche de la Maiſon de *Montainard*, établie en Dauphiné, connue dès le X^e^ ſiécle. *Voyez* MONTAINARD, *Tome X.*

PIERRE (LA), Marquis de Fremeur, Seigneur de Calhouet en Bretagne. De cette Maiſon étoit

JEAN-TOUSSAINT DE LA PIERRE, Marquis de Fremeur, Seigneur de Kermandie

& autres lieux en Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Montmédi, Commandant pour Sa Majesté dans l'Isle de Minorque, où il est décédé le 2 Avril 1759, dans la 62ᵉ année de son âge. L'on voit son épitaphe en marbre dans l'Eglise paroissiale de Minorque, où sa veuve & sa Famille ont fondé, à perpétuité, une Messe de *Requiem*, pour le 2 Avril de chaque année. Ce marbre a été posé sur sa tombe par les ordres du feu Roi Louis XV, pour honorer & conserver la mémoire d'un sujet vertueux & fidele. Le même Monarque & la Famille Royale signerent, le 15 Avril 1762, le contrat de mariage du Marquis *de Mireville* & de Mademoiselle *de Fremeur*. Les armes : *d'or, à deux fasces de gueules.*

On lit dans le *Mercure de France du mois d'Octobre 1756, p. 236*, que Jeanne-Henriette-Françoise-Colette de la Pierre, épouse de *François-Marie le Danois*, Marquis de Cernay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, est morte le 2 Mars 1756, au Château de Raimes, près de Valenciennes, dans la 46ᵉ année de son âge. Nous croyons qu'elle étoit de la même Maison que Henri-Théodore de la Pierre, Marquis de Bousies, Pair de Cambresis, mort au Château de Bousies, près Landrecie en Hainaut, le 18 Juillet 1756, âgé de 70 ans.

* PIERREFEU, en Provence, Diocèse de Toulon : Terre & Seigneurie acquise par Pierre Dedons, II. du nom, Conseiller au Parlement de Provence, & érigée en sa faveur en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1682.

Pierre Dedons, II. du nom, étoit petit-fils de Pierre Dedons, I. du nom, Seigneur en partie d'Istres & de Mimet, Conseiller au Parlement de Provence en 1581, & l'un des plus grands Magistrats de son tems. Celui-ci étoit fils de Hugues Dedons, reçu Conseiller au même Parlement en 1554, & avoit pour VI^e^ ayeul paternel Hugues Dedons, Damoiseau, Député, en 1285, pour transiger sur un procès que les habitans d'Istres avoient avec les Prieurs prébendés de l'Eglise d'Aix. Il y a des titres des années 963 & 1096, où il est fait mention des Dedons, compris, dès ces tems-là, parmi les principaux Nobles du pays de Provence.

Ledit Pierre Dedons, II. du nom, Marquis de Pierrefeu, Conseiller au Parlement d'Aix, en 1650, épousa 1°. *Sibille de Thoron-Artignosc*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. le 3 Février 1671, *Madelene de Louet-de-Murat-de-Nogaret-de-Calvisson*, fille de *Jean-Louis de Nogaret*, Marquis de Calvisson, & de *Françoise de Thoiras-de-Saint-Bonnet*. Du second lit vinrent : — Louis-Hugues, qui suit ; — & Françoise, épouse de *Joseph de Coriolis*, Baron de Limaye, Président en la Cour des Comptes de Provence.

Louis-Hugues Dedons, Marquis de Pierrefeu, épousa, en 1694, *Gabrielle d'Albert*, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Provence, dont : — 1. François-Hyacinthe, qui suit ; — 2. Esprit, Chevalier de Saint-Louis & Maréchal des Camps & Armées du Roi ; — 3. & Jean-Pierre, Docteur de Sorbonne, Chanoine de l'Eglise d'Aix, & l'un des Vicaires généraux de l'Archevêque de cette Ville.

François-Hyacinthe Dedons, Marquis de Pierrefeu, premier Consul d'Aix, Procureur du pays de Provence, &c. se maria, le 16 Janvier 1723, à *N... de Martin-du-Puget*, dont des enfans.

Les anciennes armes de la Famille de Dedons sont : *d'azur, à trois fasces d'or*. On y avoit ajouté dans la suite *un besan d'or en chef, accosté de deux étoiles d'or, & en pointe une semblable étoile ;* mais à présent ceux de ce nom ont repris purement les *trois fasces d'or en champ d'azur*, comme leurs prédécesseurs les avoient toujours portées, dit l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé *Robert de Briançon*. On lit dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, Ouvrage plus moderne, imprimé en 1757, que cette Famille porte : *d'azur, à trois fasces d'or, surmontées d'un besan, accosté de deux étoiles, & en*

pointe auſſi d'une étoile, le tout d'or. Voyez la Généalogie dans ces deux Ouvrages cités.

PIERREFEU : C'eſt une branche de l'ancienne Maiſon de *Thomas*, en Provence, qui a pour tige

Honoré de Thomas, fils de *Pierre* II, marié, en 1568, à *Lucréce de Vintimille*. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Louis de Thomas*, Seigneur de Pierrefeu ; *Jean*, *François* & *Melchior*, Chevaliers de Malte. Voyez THOMAS.

* PIERREFITTE : Prévôté dans le Duché de Bar, qui avoit été ſupprimée par l'Edit de Juin 1751, & a été rétablie ſur l'ancien pied, par Arrêt du Conſeil des Finances de Lorraine du 19 Mai 1753, & par Lettres-Patentes du 3 Juin, ſuivant leſquels les divers Seigneurs de la Terre y font rendre la Juſtice, chacun pendant un tems proportionné à leurs portions, ce qui s'accomplit dans une révolution de 48 mois, après leſquels la même période recommence. Le ſceau de cette Prévôté porte les armes de Bar. Il eſt très-ancien, & la légende, en caracteres gothiques, eſt très-difficile à lire. On peut conjecturer qu'il eſt du tems où une partie de la Terre de Pierrefitte paſſa de la Maiſon *du Châtelet* dans celle de *Bar*.

Il y a eu une branche de la Maiſon *du Châtelet* qui a porté le nom de *Pierrefitte* : elle a fini à *Charles-Antoine du Châtelet*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 18 Avril 1680.

* PIERREFITTE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Fief & Seigneurie qui appartient à une branche de la Maiſon de *Mathan*. Voyez MATHAN, *Tome IX*.

Il y a une Famille du nom de PIERREFITTE dans la même Province, Election de Falaiſe, qui porte pour armes : *d'argent & d'azur, à la bordure de gueules.*

PIERREPONT (DE), en Baſſe-Normandie : Voici ce qu'on lit dans le *Mercure de France* du mois de Juin 1729, *p.* 1471.

JACQUES-ALEXANDRE DE PIERREPONT a eu de *Catherine du Fay-de-Vergetot*, ſon épouſe :

ROBERT, Marquis DE PIERREPONT, Baron haut-juſticier de Liévray, Seigneur & Patron de Saint-Nicolas de Pierrepont, Eſcolleville, Baudreville, Ourville, Beauchamp, &c. marié, 1°. le 2 Juin 1729, avec *Anne-Victoire de Saint-Chamans*, fille du feu Comte *de Saint-Chamans*, Chevalier, Marquis du Mery, Seigneur de Merielle, de Saucourt, de Montubois, &c. d'une Maiſon originaire de la Province de Limouſin, où eſt la Terre de ce nom. Elle eſt décédée le 15 Mai 1734, & le Marquis DE PIERREPONT a épouſé, 2°. le 20 Mars 1738, *N... Surirey-de-Saint-Remy*, troiſieme fille de *Michel Surirey*, Seigneur de Saint-Remy, Petitval, &c. Tréſorier-Général des Ponts & Chauſſées de France, & de *Marie-Louiſe Vacherot*. Extrait du *Mercure de France du mois de Mars* 1738.

Par un *Mémoire* qui a été communiqué (à l'Auteur du Mercure), à l'occaſion du premier mariage du Marquis DE PIERREPONT, on voit, dit-il, que la Maiſon de PIERREPONT eſt établie en Baſſe-Normandie dès le tems de RAOUL, premier Duc de Normandie, & que dès ce même tems il y a une Terre de ce nom érigée en plein fief de *Hautbert*, &c. que poſſede M. le Marquis DE PIERREPONT. Il eſt neveu & héritier de M. DE PIERREPONT, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Gouverneur de l'Iſle de Ré, & de feu M. DE PIERREPONT, Seigneur de Beauchamp, &c. ; & auſſi neveu & héritier, du côté maternel, du Marquis *de Vergetot*, Maréchal des Camps & Armées du Roi. Ce *Mémoire* ap-

prend auſſi que le Marquis DE PIERREFONT, marié, en premieres noces, en 1729, reſte ſeul de ſa Maiſon en France.

Il y en a une branche en Angleterre, connue ſous le nom des Ducs *de Kingſton*, dont un cadet commença l'établiſſement en 1066, dans le tems que les Normands firent la conquête de l'Angleterre ſous le fameux Duc GUILLAUME. Kingſton eſt une petite Ville ſur la Tamiſe, aſſez près de Londres.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois lions de même, les deux du chef affrontés.*

La Gazette de France du mois de Janvier 1775, porte que le Comte DE PIERREPONT, Capitaine au Régiment Royal de Navarre, Cavalerie, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, Mademoiſelle *Meſnard de Chouzy.*

PIERREPONT : Autre Famille, dont étoit

JEAN DE PIERREPONT, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Maître des Requêtes le 18 Janvier 1491, & Evêque de Meaux vers l'an 1501. Les armes : *d'azur, au pont d'argent maçonné de ſable.*

* PIERRES en Normandie, Election de Vire. C'eſt une Seigneurie où il y a haute Juſtice, qui eſt auſſi pour les Paroiſſes de Vaudry & de Vieſſoix. Elle appartient au repréſentant de *Michel de Banville*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Pierres & de Ronfugeray, & Seigneur des fiefs de Griſgallon & d'Iſigny, qui nomma à la Cure de Pierres le 21 Août 1665 ; & c'eſt le Sieur *le Cordey*, Ecuyer, qui eſt Seigneur, Patron & haut Juſticier de *Pierres.*

PIÉTREQUIN : Famille noble, originaire de Bourgogne, établie en Champagne, en Bourgogne & en Lorraine dès avant 1400. Elle remonte, par filiation ſuivie, à

I. GUYON PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Ozon, qui épouſa Demoiſelle *Marie Hennequin*, dont vinrent : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & JEAN, dit *Linot*, Ecuyer, tige de la branche des Seigneurs de Mont-ſous Aigremont, &c. rapportée en ſon rang.

II. FRANÇOIS PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Ozon, fut homme d'armes de la Compagnie de CHARLES VI, Roi de France, en 1412, & épouſa *Anne d'Aureville*, fille de *René d'Aureville*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, de laquelle il eut : — 1. LÉON, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. JEAN, CHARLES & MARIE.

III. LÉON PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Ozon, Lieutenant du Seigneur *d'Aſſey*, Capitaine de 50 hommes d'armes, s'allia avec *Anne d'Autricourt*, fille de *Jacques d'Autricourt*, Ecuyer, Seigneur de Marmeſſe, & de *Marie de Lémont*, dont trois enfans : — ANTOINE ; — JEAN, qui ſuit ; — & FRANÇOIS.

IV. JEAN PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur d'Ozon, homme d'armes de la Compagnie du Roi, &c. épouſa *Claude de Courcelles*, fille de Meſſire *Philippe de Courcelles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Lyebaut, & de Damoiſelle *Oudette de Beaucaire*. Il en eut 18 garçons, ſçavoir :

1. JEAN, maintenu dans ſa *nobleſſe* par Sentence des Elus de Troyes, confirmée par Arrêt de la Cour des Aides, du 2 Mai 1511 ;

2. CHARLES ; — 3. GUI ; — 4. FRANÇOIS ; — 5. CLAUDE ; — 6. LÉON ; — 7. NICOLAS, qui ſuit ; — 8. PIERRE ; — 9. LOUIS ; — 10. ETIENNE ; — 11. ANTOINE ; — 12. GUYON, qui fut s'établir à Troyes ; — 13. ROBERT, Docteur de la Société de Navarre ; — 14. & 15. GABRIEL & PHILIBERT ; — 16. ANDRÉ, Chevalier de Malte & Commandeur de Menouveaux ; — 17 & 18. JACQUES & REMY.

V. Nicolas Piétrequin, Ecuyer, Seigneur d'Ozon en partie, ſeptieme fils de Jean, Chevalier, épouſa Demoiſelle *Jeanne Huguenin*, fille d'*Alexandre Huguenin*, Ecuyer, Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial de Chaumont, & de Damoiſelle *Jeanne de Picart*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ; — 2. Etienne ; — 3. Claude, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 4. Pierre, Chanoine de Saint-Jean de Chaumont ; — 5. Claire, mariée à *Robert Beaupoil* ; — 6. & Brigide, femme de *Jean Peſcheur*, Ecuyer.

VI. Jean Piétrequin, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Millieres, épouſa Demoiſelle *Perrette Sauvage*, fille de *Nicolas Sauvage*, Ecuyer, Seigneur d'Angoulevent, & de Demoiſelle *Bernarde Thibaut*, dont :

1. Gabriel, qui ſuit ; — 2. Jean ; — 3. Bernarde, mariée, par contrat du 26 Février 1592, à *Jean de Poirreſſon*, Seigneur de Chamarande, Ecuyer, Avocat du Roi au Bailliage de Chaumont ; — 4. Marie, alliée, par contrat du 10 Février 1602, à *Nicolas Guenichon*, Ecuyer, Seigneur d'Arentieres ; —— 5. & Jeanne, mariée, par contrat du 9 Février 1597, à *Jacques le Sain*, Ecuyer, Seigneur de Brouſſeval, Licencié en Droit & Avocat en Parlement.

VII. Gabriel Piétrequin, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Elu en l'Election de Chaumont, mort en 1617, avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne Maignen*, fille aînée de *Jean Maignen*, Ecuyer, Avocat du Roi à Chaumont, & de *Marguerite Thomaſſin*, de laquelle il eut : — Jean, né en 1607 ; — & Bernarde, née en 1612. On ignore s'ils eurent poſtérité.

Seconde Branche.

VI. Claude Piétrequin, Ecuyer, Seigneur de la Voivre, troiſieme fils de Nicolas, & de *Jeanne Huguenin*, fut Lieutenant de la Compagnie de M. *de Guiſe*, & épouſa Demoiſelle *Jeanne le Gros*, fille de *Nicolas le Gros*, Ecuyer, Seigneur de Varannes & de la Mothe, & de Damoiſelle *Bonne de la Mothe*. Il en eut trois enfans, ſçavoir : — Pierre, qui ſuit ; — Jean ; — & Jeanne.

VII. Pierre Piétrequin, Chevalier, Seigneur de Wullaines, créé *Chevalier* de l'Ordre de Saint-Marc de Veniſe, par Lettres du 15 Septembre 1616, fut maintenu dans ſa *nobleſſe* par Sentence des Préſidens, Lieutenant & Elus de Sens, du 3 Juin 1634. Il avoit épouſé 1°. Demoiſelle *Eléonore d'Abondes*, fille de *Jules d'Abondes*, Chevalier, Seigneur de Wullaines, & de Damoiſelle *Françoiſe de Piédefer* ; & 2°. par contrat du 28 Janvier 1629, Demoiſelle *Claude de Huet*, fille d'*Adrien de Huet*, Ecuyer, Seigneur de Corru, & de Demoiſelle *Marguerite de Condé*. Nous ignorons s'il laiſſa des enfans.

Branche des Seigneurs de Mont-ſous-Aigremont, &c.

II. Jean Piétrequin, dit Linot, Ecuyer, fils puîné de Guyon, Ecuyer, Seigneur d'Ozon, & de *Marie Hennequin*, reſté jeune ſans pere ni mere, fut Sergent d'armes de Philippe, Duc de Bourgogne, ainſi qu'il ſe voit par un gros Regiſtre en parchemin, contenant les comptes de la Maiſon du Duc *de Bourgogne*, des années 1421, 22 & 1423, par *Mathiet Renault*. Il épouſa, vers 1430, *Jeannette Nocher*, fille de *Jacques Nocher*, Ecuyer, Seigneur de Coclois-ſur-Aube, & en eut : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Perrin, Ecuyer, lequel fut pere de trois enfans, ſçavoir : — Guillaume ; — François ; — & Claudine ; — 3. Guillaume, mort en 1485 ; — 4. & Adeline, mariée à *N... d'Amoncourt*.

III. Jean Piétrequin, II. du nom de ſa branche, Ecuyer, vivant dès 1460 & en 1490, épouſa Demoiſelle *Anne Hennequin*, de la branche des Seigneurs d'Ozon, dont : —— Etienne, qui ſuit ; —— & Robert, duquel on ignore la deſtinée.

IV. Etienne Piétrequin, Ecuyer, Seigneur en partie d'Ozon, mourut le 8 Mars 1545. On a des actes de lui des années 1515, 18, 20, 38 & 1540. Il eſt dit, dans ſon contrat de mariage, & dans pluſieurs titres, fils de Jean Piétrequin, & de Demoiſelle *Anne Hennequin*. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Décembre 1528, *Jeanne de la Vallée*, fille de *François de la Vallée*, Ecuyer, Seigneur de Cuſey, & de *Marie de Fumeſſon*: elle mourut le 22 Février 1574. Ils ſont tous deux enterrés dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Pierre de Langres. De leur mariage ſortirent:

1. François, né le 17 Octobre 1529; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. Claude, né le 27 Avril 1536, qui s'établit à Gex, où il forma une branche, aujourd'hui éteinte; — 4. Gabriel, né le 23 Mai 1538, mort au ſervice du Roi; — 5. Claude, Docteur de la Société de Navarre; — 6. & Louise, née le 21 Janvier 1531, morte en 1581, mariée à *Philibert Rouſſeau*, Ecuyer, Capitaine d'Artillerie.

V. Jean Piétrequin, III. du nom, Ecuyer, né au mois de Juin 1533, Seigneur en partie d'Ozon, fut tué, le 5 Juin 1589, devant la porte du Marché de la ville de Langres, où il combattoit pour le Roi, en qualité de Capitaine-Commandant de ladite Ville, contre les ennemis de Sa Majeſté. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1560, Demoiſelle *Anne Rouſſart*, fille de *François Rouſſart*, Ecuyer, demeurant à Langres, & de Demoiſelle, *Guyette Caſtebois*, de laquelle il eut:

1. Etienne, qui ſuit; — 2. Philibert, auteur de la branche des Seigneurs de Gilley, la Borde, &c. rapportée ci-après; — 3. Nicolas, Chanoine, Chantre & Promoteur de l'Egliſe Cathédrale de Langres; — 4. Mathieu, Ecuyer, Lieutenant de la Compagnie du Marquis *de Reſnel*, tué à Relampont, à deux lieues de Langres, en combattant contre les ennemis du Roi, en 1615. Il avoit épouſé *Anne du Bois-de-la-Rochette*, dont il n'eut point d'enfans; — 5. Jean, Prieur Commendataire de Saint-Geoſme, près de Langres, qu'il permuta pour l'Abbaye de Chalivoy. Il voyagea beaucoup, & fut enterré en l'Egliſe des Dominicains de Langres, où il avoit fait ériger le Mauſolée qu'on y voit, tant pour lui que pour ſa Famille; — 6. Pierre, Chanoine de l'Egliſe de Langres; — 7. Marguerite, mariée, par contrat du 26 Octobre 1589, à *Jacques le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Milliere; — 8. & Anne-Marie.

VI. Etienne Piétrequin, Ecuyer, Seigneur de Mont-ſous-Aigremont, mort en 1610, avoit épouſé, par contrat du 10 Août 1603, à Badonvillers, au Comté de Salm, *Marie Jacquemar*, fille de *Nicolas Jacquemar*, Ecuyer, Seigneur de Badonvillers, & d'*Anne Martin*. Elle ſe maria, en ſecondes noces, à *Abraham du Puy*, dont elle eut — *Jacques du Puy*, Ecuyer. De ſon premier lit vinrent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Etienne, tué au ſervice, à Bois-le-Duc, en 1630; — 3. & Anne, morte en 1612.

VII. Jean Piétrequin, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mont, Chevau-Léger dans les troupes du Roi, épouſa, 1°. *Marie Heudelot*, fille de *Jean Heudelot*, Ecuyer, Seigneur de Grandchamp, & de *Marie de Dampierre*, de laquelle il ne laiſſa point d'enfans; & 2°. par contrat du 11 Novembre 1640, *Anne de Brabant*, fille de feu *Abdemelech de Brabant*, Ecuyer, Seigneur de Marault, & d'*Eſther de Louviere*, Douairiere de Brabant. De ce ſecond mariage naquirent: — Jean-Batiste, qui ſuit; — & Antoine-Isaac Piétrequin-de-Brabant, Seigneur en partie de Mont, Gentilhomme de l'Ambaſſade de Rome en 1688, puis Envoyé en Baviere pour les affaires de Sa Majeſté, mort, ſans alliance, le 14 Avril 1698.

VIII. Jean-Batiste Piétrequin, Chevalier, Seigneur de Mont, né en 1649, fut Garde-du-Corps du Roi, & mourut le 27 Juillet 1721, âgé de 77 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Novembre 1671, Demoiſelle *Suſanne-Fréderique de Lavaux*, fille de Meſſire *Erard de Lavaux*, Chevalier, Baron de Vrecourt,

& d'*Anne de l'Epine*, Dame de Saint-Ouen. Elle eſt morte le 16 Février 1721, ayant eu de ſon mariage :

1. JOSEPH, mort à Langres, pendant ſes études ; — 2. FRANÇOIS-NICOLAS, qui ſuit ; — 3. GEORGES, né en 1691, mort en 1765 ; — 4. MARIE-DIEU-DONNÉE, née le 21 Avril 1683, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1694, morte en Juillet 1754, dans ſa 71^e^ année ; — 5. CHARLOTTE, née en 1686, décédée, ſans alliance, le 14 Octobre 1719, âgée de 33 ans ; — & 9 autres enfans, morts jeunes.

IX. FRANÇOIS-NICOLAS PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Mont, Gilley, Torcenay, Prangey & Veſvre, né en 1678, fut d'abord élevé à Rome, au College Clémentin ; ſervit dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, enſuite dans les Dragons du Régiment de Payſac, puis Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Coetquen, juſqu'en 1709, qu'étant à Mont, il fut pris en ôtage pour ſon pere, par un parti de Traerbach, & y reſta trois ans & demi priſonnier. Il a été reçu aux Etats de Bourgogne le 5 Mai 1727, & eſt mort le 5 Février 1749. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Février 1713, BERNARDE PIÉTREQUIN, ſa couſine, héritiere de la branche de la Borde, morte le 3 Février 1750, âgée de 65 ans, fille de PHILIBERT PIÉTREQUIN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Borde, Prangey, &c. & de Demoiſelle *Claudette Humbelot*, ſa premiere femme. De ce mariage ils ont eu : — 1. JEAN-BATISTE-PIERRE, qui ſuit ; — 2. PHILIBERT-CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Prangey, &c. rapportée ci-après ; — 3. MARGUERITE, née en 1723, Religieuſe Carmelite à Dijon ; — 4, 5 & 6. BERNARDE, GENEVIÉVE & GABRIELLE, mortes jeunes.

X. JEAN-BATISTE-PIERRE PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Mont & de Gilley, né le 29 Juin 1715, a épouſé, par contrat du 2 Octobre 1741, *Marguerite Girault*, née le 29 Janvier 1724, fille ainée de *Claude-Joſeph Girault*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Eſſey, Donnemarie, Genevrieres, Belfond, &c. & d'*Anne-Marie*, Baronne *de Fauge*, ſa premiere femme. Ils ont eu de leur mariage : — 1. CLAUDE-JOSEPH-BERNARD, né le 20 Août 1742, qui a été Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, a fait la campagne de 1761, & eſt mort le 20 Septembre 1762 ; — 2. FRANÇOIS-NICOLAS, né le 23 Mars, & décédé le 21 Septembre 1746 ; — 3. LOUIS-MARIE, né le 1 Novembre 1748, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Langres ; — 4. PHILIBERT-CHARLES, né le 19 Février 1752, qui a été Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie ; — 5. ROSE, qui ſuit ; — 6. & BARBE-GABRIELLE, née le 16 Mars 1756.

XI. ROSE PIÉTREQUIN, née le 14 Décembre 1749, a été mariée, contrat reçu par *Garnier*, Notaire Royal à Rez, le 20 Juin 1773, à Meſſire *Charles-Angélique*, Comte *de Treſtondam*, Chevalier, Seigneur de Suaucourt & de Piſſeloup, ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Commandant du Fort Griffon de Beſançon, fils de feu Meſſire *Claude-Marie*, Comte *de Treſtondam*, Chevalier, Seigneur de Suaucourt & de Piſſeloup, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & de Dame *Marguerite de Vergalant*. Voyez TRESTONDAM.

Branche des Seigneurs de PRANGEY, *&c.*

X. PHILIBERT-CHARLES PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneurs de Prangey & de Veſvre, né le 1 Janvier 1721, ſecond fils de FRANÇOIS-NICOLAS, & de BERNARDE PIÉTREQUIN-DE-LA-BORDE, a ſervi dans le Régiment de Souvré, Infanterie, & a été reçu aux Etats de Bourgogne en 1752. Il a épouſé, 1°. par contrat du 6 Janvier 1746, *Roſe-Gabrielle des Barres*, fille de *Claude des Barres*, Chevalier, Comte des Barres, & de *Claudette de Lecey* ; & 2°. par contrat du 17 Juillet 1769, *Marie-Henriette de Minette-de-Beaujeu*, fille de *Philippe-Céſar*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, & de *Henriette Plusbel-de-Saulles*. Du premier lit il a eu : —— 1.

CLAUDE-BERNARD,

Claude-Bernard, qui ſuit; — 2. Jean-Batiste, né & mort en 1751; — 3. Philibert, né le 14 Avril, & mort le 24 Mai 1753; — 4. François-Philibert, né le 29 Janvier 1757, décédé la même année; — 5. Marguerite-Nicole, née le 20 Mai 1749, morte en Mai 1759; — 6. Marie née en 1755; & du ſecond lit eſt iſſu: — 7. Claude-Henri, né en Juillet 1770.

XI. Claude-Bernard Piétrequin-de-Prangey, Chevalier, Seigneur de Prangey, Veſvre, & en partie de Marac, né le 12 Mai 1747, ci-devant Officier au Corps des Grenadiers de France, a épouſé, contrat reçu par *Collier*, Notaire à Langres, le 4 Février 1771, *Roſalie Girault*, troiſieme fille de *Claude-Joſeph Girault*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Eſſey, Genevrieres, Belfond, &c., & de *Barbe-Nicole Plusbel-de-Saulles*, ſa ſeconde femme, dont il a: — Barbe-Charlotte-Clotide Piétrequin, née le 20 Juin 1773; — & Claude-Joseph-Elisabeth, né le 31 Août 1774.

Branche des Seigneurs de la Borde, &c. éteinte.

VI. Philibert Piétrequin, Ecuyer, Seigneur de Gilley, & de la Villeneuve-aux-Freſnes, ſecond fils de Jean, III. du nom, & d'*Anne Rouſſart*, fut Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général au Siége Royal de Langres, & mourut en 1634. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Avril 1599, Demoiſelle *Claire Brotte*, fille de *François Brotte*, Seigneur de Coviſier & de la Villeneuve-aux-Freſnes, & de Demoiſelle *Anne Fagotin*. Leurs enfans furent: — 1. Philibert, qui ſuit; — 2. Jean, Prieur Commendataire de Saint-Geoſme, & Chanoine de l'Egliſe de Langres; — 3. Anne, femme de *René le Tondeur*, Ecuyer; — 4. Gabrielle, mariée à *Antoine du Thiſac*, Ecuyer, Seigneur de la Rochere & de Honlecourt, morte en 1635; — 5 & 6. Catherine & Claire, Religieuſes Urſulines; — 7 & 8. Elisabeth & Marguerite, mortes ſans alliance.

VII. Philibert Piétrequin, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Gilley, la Villeneuve-aux-Freſnes, la Borde, &c. confirmé dans ſa *nobleſſe* par Arrêt de la Cour des Aides de 1664, & du Conſeil du 20 Juillet 1671, fut Conſeiller du Roi, Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial de Langres. Il épouſa, par contrat du 25 Mars 1642, Demoiſelle *Bernarde Bouvot*, fille de *Henri Bouvot*, Ecuyer, Seigneur en partie de Roſoy, Préſident au Préſidial de Chaumont, & de Demoiſelle *Marguerite Bourelier*. Elle mourut en 1718, âgée de 69 ans, ayant eu de ſon mariage 12 enfans, entr'autres:

1. Jean-Batiste-Louis, Ecuyer, Seigneur de Gilley, Sacqueney, Montormentier, &c. Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial de Langres, mort, ſans alliance, en 1718; — 2. Philibert, qui ſuit; — 3. Antoine, Chanoine de l'Egliſe de Langres, & Archidiacre du Dijonnois en 1671; — 4. Jean, Docteur en Théologie, & Chanoine de l'Egliſe de Langres en 1666; — 5. Marie, femme de *Gilles d'Hemery*, Ecuyer, Seigneur de Jorquenay; — 6. Marguerite, mariée à *Etienne de Lecey*, Ecuyer, Seigneur de Changey, Préſident au Préſidial de Langres, morte en 1733; — 7. & Elisabeth, décédée jeune.

VIII. Philibert Piétrequin, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Borde, Prangey, Veſvre, Torcenay, Courcelles-au-Val-d'Airon, d'abord Chanoine de Langres, fut reçu, en 1682, aux Etats de Bourgogne, comme Seigneur de Prangey, puis Capitaine de Dragons au Régiment de Runes en 1685; Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage de Châtillon-ſur-Seine; premier Chevalier d'honneur à celui de Langres; & eſt mort le 11 Février 1726. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 28 Janvier 1685, Demoiſelle *Claudette Humbelot*, fille d'*Antoine Humbelot*, Ecuyer, Seigneur d'Aiſey, & de *Bernarde de Robin*, ſa ſeconde femme; & 2°. par contrat du 14 Avril 1703, Demoiſelle *Geneviéve Gilles de-la-Londe*, morte en 1728, fille de *Pierre Gilles*, Ecuyer, Sieur de la Londe, & Dame *Marie Arnault*. Du premier lit il a eu pluſieurs enfans,

dont il n'eſt reſté que — BERNARDE, qui ſuit; & du ſecond: — deux filles, mortes jeunes.

IX. BERNARDE PIÉTREQUIN, Dame de Gilley, Prangey & Veſvre, a porté ces Terres à FRANÇOIS-NICOLAS PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Mont, ſon couſin, qu'elle a épouſé, par contrat du 14 Février 1713. Elle eſt morte le 3 Février 1750, laiſſant poſtérité, rapportée ci-devant.

Les armes: *d'azur, au chevron accompagné de trois croix recroiſetées au pied fiché, le tout d'or, poſées 2 & 1.*

PIFFAULT, Seigneur de la Houſſaye, en Normandie, Election d'Alençon: C'eſt une Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

PIGACE: Ancienne Nobleſſe originaire du Bailliage d'Alençon, dont voici une Notice, d'après *Piganiol de la Force.*

RICHARD PIGACE ſe trouve mentionné dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de l'an 1236. — Il y a un Arrêt de l'an 1272, au mois d'Août, comme *Richard de Miſſy* eut agréable la donation faite par *Nicolas de Villiers*, Chevalier, à RICHARD PIGACE, Ecuyer.

JEAN PIGACE, Seigneur de Brouſſel, épouſa, en 1418, *Colette d'Achey*, fille de *Jean*, dit *le Galois*, & de *Jeanne de Courtremblay.*

Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois en 1425, ſont compris deux du nom de PIGACE.

JEANNE PIGACE fut mariée, en 1463, à *Guillaume de Chantelou*, Seigneur de Vergereul, fils de *Mathieu de Chantelou*, Seigneur dudit lieu.

MICHEL PIGACE, Seigneur de Carentonne, épouſa *Claude de l'Hôpital*, dont ſortit — JEANNE PIGACE, femme, l'an 1526, de *Jean de Mainbeville*, III. du nom, Seigneur de Launay-Mainbeville.

JEAN PIGACE, Seigneur d'Aſpres, eſt mentionné dans un titre de l'an 1529.

CATHERINE PIGACE fut mariée, en 1603, avec *Louis de Hellenviller*, Seigneur d'Avrilly, fils de *Valeran*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne le Brun.*

FRANÇOISE PIGACE étoit femme de *Julien d'Enfernet*, Seigneur de Montchauvet, fils de *Jean*, & de *Suſanne de Pontbellenger.*

JEAN PIGACE, Seigneur de Freſnay-le-Vieil, épouſa *Gabrielle de Saint-Germain*, fille du Seigneur du Poſt, dont ſortit —— JULIEN PIGACE, Seigneur de Freſnay-le-Vieil.

Les armes: *de ſable, à trois molettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

PIGAULT-DE-LEPINOY: Famille originaire de Bretagne, dont la branche aînée a été maintenue dans ſa *nobleſſe d'extraction*, & de tems immémorial, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de cette Province, le 23 Juillet 1670.

La ſeconde branche deſcend de SAMUEL PIGAULT, fils puîné de RAOUL, qui, ſelon cette maintenue & les actes y relatés, comparut, ès années 1553, 57, 62 & 1573, aux montres de la Nobleſſe de cette Province, dans l'équipage convenable à ſa qualité, & dont les ancêtres avoient toujours partagé leurs ſucceſſions, ſuivant l'aſſiette du Comte *Geoffroy*, de l'an 1185.

Ledit SAMUEL PIGAULT, exhéredé par RAOUL, ſon pere, par acte exiſtant de l'an 1554, fut Gendarme dans la Compagnie du Vidame *de Chartres*; ſe trouva à la conquête de Calais ſur les Anglois, par le Duc *de Guiſe*, & ſe fixa en cette Ville, où il épouſa, le 20 Mars 1573, *Jehanne Hamilton*, fille de noble *Jacques Hamilton*, Garde-du-Corps du Roi d'Angleterre, & de *Polly Mortemer.* De lui deſcend au V^e^ degré,

GUILLAUME-ALEXANDRE PIGAULT, Seigneur de Saint-Tricat, & du Bois-Rabbé,

qui de *Jeanne-Antoinette de Riegſon*, ſon épouſe, a quatre fils vivans, deux Capitaines au ſervice du Roi, & deux dans la Robe.

L'aîné, GUILLAUME-ANTOINE-HIPPOLITE PIGAULT-DE-LEPINOY, Seigneur de la Mellatiere, Beymont & de Brouchamp, Conſeiller du Roi, Préſident de ſes Droits, Juge, Voyer, ancien Maire, Lieutenant-Général de Police de la Ville & Gouvernement de Calais, a huit enfans de *Marie-Louiſe-Antoinette de Lepinoy*, ſon épouſe.

Le Pape CLÉMENT XIII, par ſa Bulle du 5 Juin 1764, l'a décoré du titre de Patrice Romain, de Comte de Latran & de Chevalier de l'Eperon d'or.

L'Empereur JOSEPH, regnant, l'a créé *Chevalier*, Membre du Corps de la Nobleſſe immédiate de l'Empire, par Diplôme du 13 Janvier 1769, avec rétroaction de quatre degrés de Chevalerie, & la permiſſion d'ajouter à ſes armes (qui ſont: *d'azur, à la croix ancrée & givrée d'argent*), *deux caſques d'argent, portant au col une chaîne & une médaille d'or, ſurmontés chacun d'une couronne de Marquis, d'où partent à dextre deux vols d'aigle de ſable, & à ſeneſtre une aigle d'argent, accompagnée de deux bannieres à ſes armoiries.*

* PIGNAN: Seigneurie dans le Diocèſe de Montpellier, partagée autrefois en trois portions, poſſédées par différens Seigneurs.

Elle ſe trouva réunie par l'alliance d'*Iſabeau de Ricard*, Dame de Sauſſant du chef de *François de Ricard*, ſon pere, avec *Henri de Baſchi-du-Caila*, Seigneur de Rigolo, qui acquit de *N.... de Bragelonne*, la troiſieme portion de Pignan, & obtint du Roi l'érection de cette Terre en *Marquiſat*, avec celle de *Sauſſant*, par Lettres du mois d'Avril 1721. *Voyez* BASCHI.

PIGNATELLI: C'eſt une Maiſon des plus illuſtres du Royaume de Naples par ſon ancienneté, ſa nobleſſe, & les titres d'honneurs dont elle eſt décorée dans toutes ſes branches.

Il paroît, par la poſſeſſion de ſes Fiefs, que ceux de cette Maiſon étoient comptés parmi les Barons du Royaume, dès le tems des Rois Normands.

Dans un Diplôme de l'an 1190, rapporté par *Charles Borelli*, dans un Ouvrage intitulé: *Vindex Neapol. Nobilis, p.* 125, eſt mentionné JEAN PIGNATELLI parmi les Décurions, appellés *Connétables*.

PIERRE PIGNATELLI, élu *Marcheſi*, fut un de ceux qui allerent, au nom de la ville de Naples, offrir les clefs de cette Ville au Roi CHARLES I. D'ANJOU.

RICHARD PIGNATELLI, qui vivoit en 1280, fut pere de — JACQUES PIGNATELLI, Viceroi de la Pouille en 1326, & ayeul de — THOMAS, Majordome du Roi ROBERT. Celui-ci fut pere — d'ANGELUS, qui ſervoit ſous CHARLES III, & eut pour fils — THOMAS, connu, dit *Hubner*, ſous le nom *de Maſello* ou *de Malaſſon*, vivant en 1400. De ſa ſeconde femme, *Cécile Philomarini*, il eut, entr'autres enfans, trois garçons, ſçavoir: — ETIENNE, CHARLES & PALAMEDE PIGNATELLI, qui formerent trois branches principales. Celle de l'aîné s'eſt ſubdiviſée en pluſieurs autres, qui ſont celles des Marquis *de Caſalnovo*, des Ducs *de la Rocca, de la Tolve, d'Alliſſe, de Montecalvo*, & des Princes *de Strongoli*.

CHARLES PIGNATELLI, frere d'ETIENNE, a fait la premiere branche des Ducs *de Monteléon* & *de Terranova*, Grands-d'Eſpagne, rentrés, par alliance, dans la poſtérité de PALAMEDE PIGNATELLI.

PALAMEDE fut pere de — JACQUES PIGNATELLI, Seigneur de Noja & de Cherchiaro, dont le fils aîné, FABRICE, fut créé premier Marquis de Cherchiaro en 1556: ſon puîné, SCIPION, eut pour fils — ASCANIUS PIGNATELLI, créé Duc de Biſache en 1600.

Sa poſtérité eſt établie en France, & porte le nom & les armes d'*Egmond*, à cauſe du mariage de NICOLAS PIGNATELLI, Duc de Biſache, Gouverneur-Général des Armées au Royaume de Naples, avec *Claire-Angélique d'Egmond*, devenue, en 1707, héritiere de ſa Maiſon, & de ſon frere *Procope-François*, Comte *d'Egmond*, Prince de Gavre & du Saint-Empire. De ce mariage naquirent

deux enfans, ſçavoir : — *Procope-Marie-Antoine d'Egmond-Pignatelli*, dont la poſtérité ſubſiſte dans le Comte *d'Egmond*, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Voyez EGMOND ; — & MARIE-FRANÇOISE PIGNATELLI, mariée, le 29 Mars 1711, à *Léopold-Philippe-Charles de Ligne*, Duc d'Aremberg. Voyez LIGNE-D'AREMBERG.

La poſtérité de FABRICE PIGNATELLI, premier Marquis de Cherchiaro, s'eſt ſubdiviſée en trois branches par ſes fils, JULES, dont on parlera ci-après, MARTIUS & LUCIUS.

De MARTIUS eſt ſortie la branche des Marquis de Spinazzolla, remarquable ſur-tout par l'honneur qu'elle a eu de donner à l'Egliſe un Chef, encore plus illuſtre par ſes vertus que par ſes dignités, dans la perſonne d'ANTOINE PIGNATELLI, le dernier des fils de FRANÇOIS, quatrieme Marquis de Spinazzolla, & premier Prince de Mondervino, exalté au mois de Juillet 1691, qui prit le nom d'INNOCENT XII, & ſe conduiſit toujours en véritable pere commun, ſans prédilection, ſans partialité ; & ne reconnut que les pauvres pour ſes parens. Ce Pontife fit une Bulle expreſſe pour abolir le *Népotiſme*, fonda pluſieurs Hôpitaux, & mourut, comblé de mérites & de bénédictions, le 27 Septembre 1700.

LUCIUS PIGNATELLI, troiſieme fils de FABRICE, eſt le biſayeul de JÉRÔME-MARIE PIGNATELLI, Prince de Morſiconovo, mort en 1700, laiſſant de ſa ſeconde femme, *Julie-Cécile Conti*, fille de *Charles*, Duc de Poli, — JEAN-BATISTE PIGNATELLI, onzieme Prince de Marſiconovo, qui a épouſé MARIE-EMMANUELLE PIGNATELLI, Ducheſſe d'Hijar, fille & héritiere de FERDINAND, Duc d'Hijar, Grand-d'Eſpagne, Viceroi de Galice & d'Arragon, mort en 1729, & de *Jeanne-Petronelle de Silva*, Ducheſſe d'Hijar, morte en 1710.

JULES PIGNATELLI, ſecond Marquis de Cherchiaro, fils aîné de FABRICE, fut pere de — FABRICE, II. du nom, créé, en 1600, Prince de Noja. Il laiſſa — JULES & JACQUES, mentionnés ci-après, qui ont formé deux branches.

FABRICE PIGNATELLI, III. du nom, fils aîné de JULES II, fut Viceroi d'Arragon, Chevalier de la Toiſon d'or, & devint cinquieme Duc de Monteléon, par ſon alliance avec JÉRONIME PIGNATELLI.

JEANNE PIGNATELLI, ſeptieme Ducheſſe de Monteléon, épouſa ſon grand-oncle NICOLAS, frere de FABRICE D'AGUELLE, III. du nom, Prince de Montecorvino, Duc de Saint-Maure, & de FRANÇOIS PIGNATELLI, Archevêque de Naples, créé Cardinal en 1703, & mort en 1734.

Don NICOLAS PIGNATELLI, huitieme Duc de Monteléon & de Terranova, Viceroi de Sicile & de Sardaigne, Conſeiller d'Etat, Chevalier de la Toiſon d'or, eſt mort le 30 Mars 1730, laiſſant pour enfans :

1. Don DIEGUE PIGNATELLI, neuvieme Duc de Monteléon, Protonotaire du Royaume de Naples en 1721, marié 1°. avec *Jeanne Caraccioli*, fille de *Marin*, Prince d'Avellino ; & 2°. avec MARGUERITE PIGNATELLI, Ducheſſe de Belriſguardo ; dont trois enfans, un garçon & deux filles, ſçavoir : — FABRICE, né en Septembre 1714, marié avec *Conſtance de Médicis*, née en Janvier 1717, fille de Don *Joſeph de Médicis*, Prince d'Ottojano, Grand-d'Eſpagne, & d'*Anne Cajetan*, iſſue des Ducs *de Sermonetta* ; — MARIE-FRANÇOISE & JEANNE PIGNATELLI.

2. Don FERDINAND PIGNATELLI, allié avec LUCRÉCE PIGNATELLI, Princeſſe de Strongoli ; — 3. ANTOINE, marié avec *Françoiſe Moncayo*, fille aînée du Marquis de Cuſcucola, dont : — JOACHIM & VINCENT PIGNATELLI ; — 4. FABRICE, mort ſans alliance ; — 5. MARIE-THÉRESE, premiere femme de *Jean-Philippe-Eugène de Merode*, Marquis de Weſterloo ; — 6. STEPHANIE, veuve, en 1727, de *Joſeph de Saint-Severin*, Prince de Biſignano ; — 7. CATHERINE, épouſe du Comte *d'Acera* ; — 8. & ROSALIE, alliée avec *Antoine Spinelli*, Prince de la Scalca.

JACQUES PIGNATELLI, Seigneur de Caſalnovo, ſecond fils de FABRICE II, Prince de Noja, devint Duc de Belriſguardo par ſon alliance avec *Florence Vaez*, & en eut, entr'autres enfans : — FABRICE, pere de — JACQUES, & ayeul de MARGUERITE PIGNATELLI, Ducheſſe de Belriſguardo, ſeconde femme de Don

Diegue, Duc de Monteléon, rapporté ci-devant; —— & Dominique, qui ſuit.

Dominique Pignatelli, premier Marquis de Saint-Vincent, Capitaine-Général d'Eſtramadoure, Viceroi de Navarre & de Guipuſcoa, puis de Galice, épouſa *Anne d'Aymerich*, Marquiſe d'Aymerich, fille & héritiere de Don *Bernard*, Marquis *d'Aymerich* & de Cruillas, dont:

1. Don Antoine Pignatelli, deuxieme Marquis de Saint-Vincent, Prince du Saint-Empire & de Belmont, Général de Cavalerie au ſervice de l'Empereur, retiré à préſent dans le Royaume de Naples, marié, le 2 Juin 1722, avec *Anne-Françoiſe Pinelli-Ravaſchieri*, Princeſſe de Belmont, Ducheſſe d'Acereuza, d'où ſont ſortis 9 enfans, ſçavoir: — Antoine-François; — Michel; — Janvier; Dominique; — Jean; — Vincent; —— Marie-Anne; — Elisabeth; — & Théreſe-Yolant Pignatelli.

2. Don François Pignatelli-d'Aymerich, Baron de Linas, qui ſe maria 1°. avec *Anne de Cleves*; & 2°. avec *Marie-Françoiſe Rubi*, Baronne de Linas, fille du Marquis *de Rubi*, Gouverneur d'Anvers. Du premier lit eſt né — Dominique Pignatelli, Colonel du Régiment de Galice, Infanterie; & du ſecond lit ſont iſſus trois garçons & une fille, ſçavoir: — Joseph-François, Marquis de Rubi, Capitaine d'Infanterie, mort à Barcelone en 1742; — Antoine, ci-devant Colonel du Régiment de Farnèſe, Cavalerie, à préſent Chevalier de Malte & Chanoine de Malaga; — Goétancle, Marquis de Rubi, Baron de Linas, Colonel du Régiment de Naples, Infanterie; — & Marie-Anne Pignatelli, mariée, à Saragoſſe, avec *Pierre d'Ozzies*.

3. & Marie-Anne Pignatelli, née le 26 Juillet 1689, mariée, le 12 Février 1709, à *Michel-Jean*, Comte *d'Althan* & du Saint-Empire, Grand-Ecuyer de l'Empereur Charles VI, mort le 26 Mars 1722, laiſſant cinq enfans.

Les armes de la Maiſon de Pignatelli ſont: *d'or, à trois pots ou pignates de ſable, les deux du chef affrontés.*

Les Marquis de Pignatelli-d'Aymerich portoient l'écu de Pignatelli, ſur un *écartelé au* 1 d'Arragon-Sicile; *au* 2 *d'azur, à la croix pleine d'argent; au* 3 *de gueules, à* 24 *croix d'or, rangées en faſce par* 6; *au chef pallé de* 12 *piéces d'or & d'azur; & au* 4 *d'argent, à trois pommes de pin de ſable.* Mercure de France du mois de Novembre 1751. Voyez *Imhoff*, ſur les Familles illuſtres d'Italie.

PIGUELAIS (de la), en Bretagne, du reſſort de Rennes & de Hedé.

Georges de la Piguelais, Seigneur du Cheſnay, fils de Jean, épouſa, en Octobre 1471, *Françoiſe de Gaulay*.

Cette Famille a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, au rapport de M. *Barrin*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Juillet 1669.

Les armes: *d'argent, à l'épervier au naturel, armé & béqué d'or, perché de gueules.*

* PILES (des), dans le Comté Venaiſſin, Diocèſe de Siſteron. Terre & Seigneurie acquiſe par le Sieur *d'Andrée*, de Carpentras, qui eſt auſſi co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier.

PILLAVOINE: C'eſt, ſuivant l'opinion commune des Généalogiſtes, une branche de l'ancienne Maiſon de *Trie*.

Sur une lame de cuivre, trouvée dans la Chapelle ſouterreine de l'Egliſe Saint Martin du Coudray, on lit cette inſcription: *Anno* M. CCCC. LX. *reſtituit hoc altare Martinus, dictus Panis Avenarum, Dominus de Jeuſoſſe & de Villarceaux, ex voluntate patris & avi* de Trie, *dicti Lohier;* ce qui donne lieu de croire que Martin, dit Pillavoine, étoit de la Maiſon *de Trie*. On trouve quelques-uns de ſes deſcendans nommés indifféremment de Trie & de Pillavoine, leſquels portoient pour armes: *d'or, à la bande d'azur.* Mais comme le ſurnom de Pillavoine eſt plus fréquent dans les titres de cette

branche, dont on n'a point trouvé la jonction avec les Seigneurs DE TRIE, nous allons la rapporter d'après l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p. 679 & ſuiv.*

I. MARTIN, dit PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur de Jeufoſſe, qualifié fils & petit-fils de N... DE TRIE, dit *Lohier*, mentionné dans l'inſcription ci-deſſus, épouſa *Jeanne de Trie*, Dame du Coudray & de Villarceaux, fille de *Jacques*, Seigneur de Roulleboiſe, & de *Catherine de Fleurigny*. Etant veuve, elle fit donation, le 29 Août 1487, à GUILLAUME & à JEAN DE PILLAVOINE, ſes fils, d'une rente de 120 livres. Elle eut encore une fille nommée ROBINE-THOMASSE, dite PILLAVOINE, femme de *Guillaume de Goullay*, laquelle partagea avec GUILLAUME, dit PILLAVOINE, ſon beau-frere, le 1 Octobre 1487.

II. GUILLAUME, dit PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur de Villarceaux, du Boulay-Thierry, &c. Vicomte héréditaire de Nogent-le-Roi, partagea, le 6 Novembre 1489, avec *Guillaume de Goullay*, ſon beau-frere, les biens qui leur étoient échus par la mort de *Jeanne de Trie*, leur mere & belle-mere; teſta le 19 Janvier 1503, & mourut en 1508, ayant eu de *Marie Hamelin*, ſon épouſe :

1. GUILLAUME, dit *le Jeune*, Seigneur de Villarceaux, d'Omerville, &c. qui fit rebâtir l'Egliſe du Prieuré de Villarceaux, ſur le vitrage de laquelle il eſt repréſenté armé, le viſage découvert, à genoux ſur un Oratoire, tenant d'une main une Egliſe qu'il offre à Dieu : derriere lui ſont une femme & quatre filles à genoux. Par Arrêt du Parlement de Paris du 5 Juin 1674, il fut ordonné que les Prieur & Religieux de Villarceaux y rétabliroient cette figure & les armes : *d'or, à la bande d'azur*, qui en avoient été ôtées. Il étoit mort en 1544; — 2. NICOLAS, mort, ſans enfans, après l'an 1527; — 3. PHILIPPE, qui partagea, avec ſes freres & ſœurs, la ſucceſſion de leur pere, & mourut, ſans enfans, en 1527; — 4. PIERRE, Curé d'Omerville, mort en 1550; — 5. HECTOR, mort jeune; — 6. RICHARD, qui ſuit.

7. MADELENE, mariée, le 29 Novembre 1522, à *Jacques de Mornay*, Seigneur d'Ambleville, Grand-Louvetier de France, fils de *Guillaume*, & de *Triſtanne d'Auquoy*, auquel elle porta les Terres de Villarceaux, d'Omerville, de Chauſſy & de Jeufoſſe, dont elle hérita, à l'excluſion de ſes neveux, ſuivant la Coutume de Senlis; —— 8. ANNE, femme de *Robert de Cantier*, Ecuyer, Seigneur du Reuil; — 9. MARIE, morte fille le 25 Août 1525, & inhumée à Omerville, où l'on voit ſon épitaphe; — 10. JEANNE, femme d'*Etienne de la Garenne*, Ecuyer, Seigneur de Noès; — 11. & une autre fille, morte ſans alliance.

III. RICHARD DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray, de Merès, &c. mourut en 1527, & avoit épouſé, en 1520, *Antoinette de Gaudechart*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Bachevillers, & d'*Antoinette de Chaumont*. Elle eut la garde-noble de ſes enfans, & mourut en 1550, laiſſant :

1. QUENTIN, Vicomte héréditaire de Nogent-le-Roi, qui tranſigea avec ſes deux freres & ſa ſœur, le 1 Octobre 1550, & fut tué à la bataille de Jarnac en 1569. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Octobre 1555, *Antoinette de Marolles*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Clere & de Longaunay, & d'*Anne de Châteauchâlon*. Elle ſe remaria, le 11 Juin 1576, à *Jean de Gourdon*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. De ſon premier mari elle n'eut qu'une fille : — ANNE DE PILLAVOINE, mariée à *Richard de Morteaux*, Seigneur de Vigny & de Boisjérôme, dont un fils : — *Jacques de Morteaux*, vivant en 1623; — 2. BARTHELEMI, qui ſuit; — 3. GUI, qualifié Seigneur du Deffend, dans une tranſaction du 1 Octobre 1550; — 4. & MARGUERITE, femme de *Richard de Coetlogon*, Seigneur de Thouy, qui fut aſſaſſiné en 1555.

IV. BARTHELEMI DE PILLAVOINE, Seigneur de Boiſemont, du Coudray, &c. Gouverneur & Lieutenant pour le Roi de la ville de Vernon, dès le 27 Novembre 1568, obtint de CHARLES IX, des Lettres, le 18 Janvier 1570, qui lui confirmerent le droit de franc-uſage dans la forêt de Lions, accordé dès l'an 1355, par CHARLES, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, Comte de

Poitou, aux Seigneurs *du Coudray*, pour toujours & à perpétuité; fit hommage du Fief du Coudray, mouvant de la Seigneurie de Gisors, à *Isambert*, Seigneur du Bosc-d'Ennebout & de Gisors, le 25 Juin 1574; fut un des deux Députés de la Noblesse du Bailliage de Gisors, le 25 Juillet 1577, pour se trouver à la Réformation de la Coutume de Normandie; fut nommé, par *Louise de Brezé*, veuve de *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, un de ses exécuteurs testamentaires; est qualifié *Seigneur de Boisemont*, sur l'inscription d'une des cloches du Coudray, qu'il avoit tenue & nommée, & vivoit encore lors du mariage de son fils. *La Roque*, dans son *Histoire de la Maison de Harcourt*, *Tome I*, *p.* 192, dit, que depuis que la Terre de Boisemont est passée dans la Maison de *Pillavoine*, elle a pris les armes de *Boisemont*. Barthelemi de Pillavoine, épousa, le 4 Avril 1551, *Léonore d'Estivaux*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Châtillon-sur-Bar & de Neuville, & d'*Antoinette Deslaire*. Elle étoit morte lors du mariage de son fils, & eut pour enfans :

1. Richard, mort sans hoirs; — 2. Georges, qui suit; — 3. Catherine, mariée, le 28 Juin 1572, à *Louis le Velu*, Ecuyer, Seigneur du Buisson, l'un & l'autre morts en 1595; — 4. & Jeanne, mariée, le 17 Février 1597, après le décès de ses pere & mere, & du consentement de son frere Georges, à *Charles d'Ausseville*, Ecuyer, Seigneur de Bellefosse.

V. Georges de Pillavoine, Seigneur de Boisemont, nommé Georges de Trie, dit *Lohier*, *Seigneur du Coudray & de Leomeny*, dans l'inscription de la cloche tenue par son pere, fit un achat d'héritages le 3 Décembre 1593; comparut à l'Assemblée des Etats tenus à Rouen le 14 Novembre 1611, au nom de la Noblesse de Gisors, qui l'avoit député le 14 du même mois; mourut à Evreux le 9 Octobre 1618, & son corps fut transporté à Boisemont, lieu de sa sépulture. Il avoit épousé, par contrat du 31 Août 1582, *Catherine de Salemanque*, fille d'*André*, Seigneur de Lormaye, dont :

1. Philippe, qui suit; — 2. Edme, tige des Seigneurs de Boisemont, rapportés ci-après; — 3. Claude, qui partagea, avec ses freres, le 30 Octobre 1619; — 4. Charles, auteur des Seigneurs du Deffend, mentionnés ensuite; — 5. Marie, vivante en 1629; — 6. autre Marie, qui fit une donation à *Jesse*, Seigneur *du Deffend*, son neveu, le 31 Mars 1663; — 7. & Léonore, mariée par contrat du 6 Juillet 1618, à *François Quesnon*, Ecuyer, Seigneur de la Sansonniere, fils de *François*.

VI. Philippe de Pillavoine, Seigneur du Coudray, de Frenelles & du Fief de Fontenil, partagea, avec ses freres, le 30 Octobre 1619; fut nommé, le 7 Novembre 1630, par les Nobles du Bailliage de Gisors, pour comparoître en leur nom à la tenue des Etats de Normandie, convoqués à Rouen. Il étoit mort lors du mariage de son fils aîné, & avoit épousé, par contrat du 10 Novembre 1609, *Anne Boüthier*, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de Château-d'Assy, & de *Claude de Villetain*. Elle fut nommée, le 20 Septembre 1637, tutrice de ses enfans, sçavoir :

1. François, qui suit; — 2. Louis, Religieux, Prieur de Saint-Nicolas de Breteuil, chargé, par sa mere, d'assister au contrat de mariage de son frere aîné; — 3. Charles, aussi présent à ce contrat de mariage, comme cadet, & depuis Religieux de l'Abbaye de Saint-Vincent-au-Bois, de l'Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Chartres; — 4. Catherine; — 5. Marie, Religieuse Ursuline aux Andelis; — 6. Anne, Religieuse Ursuline à Gisors; — 7. & Marguerite, femme de *Louis de Quenouille*, Ecuyer, Seigneur de Faverolles & de la Vallée, dont elle étoit veuve en 1666.

VII. François de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Coudray, Lieutenant au Régiment du Baron *d'Annevoux*, ensuite Capitaine d'Infanterie au Régiment de Lannoy, le 16 Mars 1638, & dans celui de Bretagne le 8 Mars 1641, reçut un aveu le 14 Juillet 1666, comme Seigneur & Patron du Coudray, & des Fiefs de Fontenil & du Sudoyer. Il étoit mort le 29 Octobre suivant, & avoit épousé, par contrat du 1 Décembre 1637, *Catherine Sublet*, fille de *Jean*, Seigneur de Vivaret, Major du Régiment de Navarre; & de *Barbe Ullard*.

Elle fut établie tutrice avec la garde-noble de ſes enfans, par Acte paſſé au Bailliage de Giſors le 29 Octobre 1666 ; produiſit ſes titres de nobleſſe devant M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen, & ſes enfans furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, par Ordonnance du 5 Décembre 1668. Elle ratifia le contrat de mariage de CHARLES, ſon fils, le 7 Février 1672, & eut pour enfans :

1. FRANÇOIS, qualifié *Seigneur de Breauté*, qui vendit, le 2 Octobre 1669, le Fief du Coudray, à CHARLES, ſon frere, dont il ratifia le contrat de mariage le 21 Janvier 1672, & mourut, ſans alliance, en 1695; — 2. CHARLES, qui ſuit; — 3. PHILIPPE, mineur en 1666, qui ratifia, ſous le titre de *Chevalier du Coudray*, le contrat de mariage de ſon frere, le 20 Avril 1672; — 4. GEORGES, Ecuyer, mineur en 1666, qui épouſa *Marie Lizarde*, dont : — (a) PIERRE, Garde-du-Corps du Roi, qui n'étoit point marié en 1707; — (b) MICHEL, Curé d'Ennancourt-le-ſec près Chaumont; — (c) MARIE, batiſée le 20 Septembre 1683, reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1695: elle étoit penſionnaire de Villarceaux en 1722; — (d) MARIE-GABRIELLE, batiſée le 20 Août 1686, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1694 : elle n'étoit point mariée en 1707; — 5. JEAN, mort au ſervice; — 6. GILLES, mort Prêtre en 1707; — 7. CATHERINE, mariée, la même année, à *Jean de Mailly*; — 8. & ANTOINETTE, vivante, ſans alliance, en 1707.

VIII. CHARLES DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray & du Sudoyer, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment des Cuiraſſiers du Roi, l'un des 200 Chevaux-Légers de ſa Garde, eut Commiſſion de Capitaine Réformé dans le Régiment d'Infanterie ſous le nom du Pape, pour le ſervice de Candie, le 11 Septembre 1669; & reçut un aveu de *David d'Auſſy*, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, le 9 Juillet 1682. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Octobre 1671, *Geneviéve Mareuil*, morte au mois de Septembre 1699, dont :

1. CHARLES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Curé de Velizy-ſur-Urſine, dans le Parc de Meudon, qui céda, à ſon frere aîné, tous ſes droits ſucceſſifs maternels, & renonça à tous droits de légitime, du chef de ſon pere, ſur la Terre du Coudray, le 12 Avril 1703 : il vivoit encore en 1730; — 3. JACQUES, Garde-Marine, tué à la bataille de Vigo, au mois d'Avril 1703; — 4. GEORGES-AMBROISE, Curé du Coudray, puis Chanoine en l'Egliſe Collégiale des Andelis, vivant en 1730; — 5. CHARLES, Curé du Coudray, auſſi vivant en 1730; — 6. PIERRE, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur; — 7. MICHEL, dit *le Chevalier du Coudray*, rapporté après ſon aîné; — 8. ANGÉLIQUE-GENEVIÉVE, née le 1 Juin 1676, reçue à Saint-Cyr le 9 Mars 1686, mariée, en 1698, à *Damien le Vaillant*, Ecuyer, Seigneur de Loriot; — 9. & MARIE-GENEVIÉVE, batiſée le 29 Octobre 1678, reçue à Saint-Cyr, avec ſa ſœur, depuis Religieuſe aux Urſulines de la rue Saint-Jacques à Paris. Elle vivoit en 1723.

IX. CHARLES DE TRIE-PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray, & des Fiefs de Fontenil & du Sudoyer, batiſé le 28 Septembre 1672, a repris, avec ſes freres & ſœurs, les armes de TRIE; a été Sous-Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, dans la Compagnie Ecoſſoiſe, puis Chevalier de Saint-Louis, & reçut neuf bleſſures à la bataille de Ramillies en 1706, ce qui l'obligea de ſe retirer du ſervice, avec 600 livres de penſion du Roi : il vivoit en 1730, & avoit épouſé, par contrat du 12 Avril 1703; *Eliſabeth Lallemant*, dont, pour fille unique : — MARIE-CATHERINE-ELISABETH DE TRIE-PILLAVOINE. Nous en ignorons la deſtinée, faute de *Mémoire*.

IX. MICHEL DE TRIE-PILLAVOINE, dit *le Chevalier du Coudray*, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie (frere puîné du précédent), ſe maria, le 10 Février 1722, avec *Catherine le Moſnier*, veuve de *Nicolas de la Barre*, Seigneur de Nanteuil, Sous-Brigadier des Mouſquetaires du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, dont : — MICHEL-NICOLAS, né aux Andelis le 13 Avril

Avril 1723 ; — & Jacques-Maximin de Trie-Pillavoine, né au mois d'Août 1724.

Faute de *Mémoire* nous ignorons si cette branche subsiste.

Seigneurs de Boisemont.

VI. Edme de Pillavoine, Seigneur de Boisemont, second fils de Georges, & de *Catherine de Salemanque*, eut Commission du Roi, le 19 Mai 1635, pour lever une Compagnie de 100 Mousquetaires à Cheval, sous les ordres du Sieur *de Mahé*, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de 500 Mousquetaires. Il étoit Gouverneur & Commandant pour le Roi à Rambervilliers en 1637, & Capitaine de Dragons lorsqu'il obtint des Lettres d'Etat, les 7 Octobre 1637, & 23 Février 1638, contre Charles de Pillavoine, qui poursuivoit l'adjudication de la Terre de Boisemont : il passa depuis en Portugal en qualité de Colonel d'un Régiment de Cavalerie pour le service du Roi ; & durant les guerres civiles il servit dans les Troupes du Parlement & de l'Hôtel-de-Ville de Paris, selon deux Commissions, l'une du 15 Février 1649, pour aller commander au Château d'Amblinvilliers vers Longjumeau ; & l'autre du 20 Mars suivant, pour aller commander au Château de Dorville proche le Bourg de Dorville, à deux lieues de Montmirel. Il avoit épousé, 1°. le 28 Février 1621, *Anne Regnard*, morte peu après, fille de *Nicolas*, Conseiller, Secrétaire du Roi, Trésorier de France & Général des Finances à Paris, & de *Catherine Jacquart* ; & 2°. avec dispense, par contrat passé à Paris le 27 Février 1623, *Claude Regnard*, sœur de sa premiere femme. Du second lit vinrent :

1 & 2. Philippe & Antoine, morts jeunes ; — 3. Nicolas, qui suit ; — 4. Anne de Pillavoine, dite *de Boisemont*, présente, en cette qualité, au contrat de mariage de Charles, Seigneur du Coudray, son cousin, le 14 Octobre 1671, & morte sans alliance ; —— 5. Catherine, présente au même contrat, & depuis mariée à *N... de Pougues*, Ecuyer, Seigneur du Fay & de Villandry, Commandant en la basse-Ville de Calais ; — 6. & Marie, morte sans alliance.

VII. Nicolas de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur de Boisemont, mort en 1686, avoit épousé, par contrat du 30 Septembre 1665, *Marguerite le Courtois*, fille & héritiere en partie de *Jean*, Conseiller du Roi, & de *Marguerite Moisson*. Elle est morte au Boispréaux près Ecouis en Vexin, le 30 Décembre 1725, âgée de 88 ans, ayant eu de son mariage : — deux garçons, tués au service ; — 3. Charles-Pierre, qui suit ; — 4. & Geneviéve, femme de *N... Gonord*, & mere de — *Jean-Marc-Antoine Gonord*, batisé le 27 Février 1693, Maître des Comptes à Rouen.

VIII. Charles-Pierre de Pillavoine, Chevalier, Seigneur de Boispréaux, ancien Capitaine au Régiment de Soissonnois, vivant en 1726, a épousé *Elisabeth de Fouilleuse*, Dame de Boispréaux, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & d'*Elisabeth de Fontet*. Nous ignorons s'il a postérité.

Seigneurs du Deffend.

VI. Charles de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Deffend, quatrieme fils de Georges, Seigneur de Boisemont, & de *Catherine de Salemanque*, étoit âgé de 17 ans en 1613, & fut déclaré exempt du droit de franc-Fief, par Jugement des Commissaires-Généraux députés en la Généralité de Rouen le 11 Mars 1641. Il avoit épousé, le 28 Janvier 1629, *Elisabeth Pougnant*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Folleville & de Besdaux, Avocat au Parlement de Rouen, & de *Jeanne Durand*, dont :

VII. Georges de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Deffend, batisé le 30 Novembre 1629, & émancipé en 1649. Il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, le 5 Décembre 1668, & avoit épousé, le 9 Octobre 1664, *Marie de Mahaut*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Tierceville, & de *Louise de Hanivel*. De ce mariage vint :

VIII. Guillaume de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Deffend & de Montperreux, batiſé le 18 Janvier 1677, tué le 25 Avril 1707, à la bataille d'Almanza en Eſpagne, étant Capitaine de Dragons dans le Régiment de Mornein. Il avoit épouſé *Antoinette de Cougny*, fille d'*Edme*, Ecuyer, Seigneur de Vaux, & de *Françoiſe du Bus*, dont — Elie de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Deffend; — & Marie, née le 22 & batiſée le 27 Février 1697, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1707, puis Religieuſe à Gomerfontaine.

Les armes, comme nous l'avons dit ci-devant : *d'or, à la bande d'azur*, ſelon le P. *Anſelme* & le P. *Ange*, ſon continuateur.

PILLE, dans la Marche: De cette Famille étoit

Jacques-André du Pille, Ecuyer, Vicomte de Monteil dans la Marche, Seigneur de Sarſeuillete, Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, & des Troupes de la Maiſon du Roi, mort le 17 Mai 1740. Il avoit acheté d'*Anne Henriette Chabot*, Princeſſe de Berghes, la Baronnie de la Broſſe dans le Vexin, que ſa mere, *Marie-Eliſabeth du Bec*, porta en dot à ſon mari *Louis de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan.

Ce Jacques André du Pille avoit épouſé, en 1712, *Marie-Anne-Chriſtine*, fille d'*Etienne Rollot de la-Tour*, Tréſorier-Général de Madame la Dauphine *de Baviere*, & de *Marie de Mailly-du-Breuil*, dont :

1. Jacques-André-Louis du Pille, d'abord Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Touraine, puis Tréſorier des Guerres & des Troupes de la Maiſon du Roi, après la mort de ſon pere, auquel il a ſuccédé dans la Baronnie de la Broſſe; — 2. Auguste du Pille, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Fiennes, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres en 1757, par la démiſſion de ſon frere aîné; — 3. Louis, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment alors Rozen; — 4. & Adélaïde-Françoise-Claude du Pille, mariée, en 1740, avec *François-Louis du Pouget*, Comte de Nadaillac.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné en chef de 2 croiſſans d'argent, & en pointe d'un globe cintré d'or.*

PINAULT, en Flandres: Famille noble, dont étoit

Charles-Louis-Joseph Pinault, Seigneur des Jaunaux, Comte de Tenelles, né le 5 Novembre 1693, fils de Mathieu Pinault, Seigneur des Jaunaux, Préſident à Mortier au Parlement de Flandres le 3 Décembre 1695. Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 28 Mars 1722, Honoraire le 9 Juin 1732, Préſident à Mortier au Parlement de Flandres, en ſurvivance, dès le 14 Octobre 1723. De ſa femme dont le nom eſt ignoré, il a laiſſé :

Charles Adrien Pinault, Comte de Tenelles, Avocat-Général au Parlement de Flandres le 20 Octobre 1749, Maître des Requêtes en 1755, mort le 1 Août 1764, de la petite-vérole. Il avoit épouſé, en 1759, *Marie-Madelene-Henriette du Noyer*, morte auſſi de la petite-vérole le 19 Août de ladite année 1764, fille de *Claude-Louis du Noyer*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Françoiſe-Henriette Berthelot-de-Montcheſne*, dont un fils & une fille.

Les armes : d'*azur*, *à trois pommes de pin d'or.*

PINCUIT: Branche de la Maiſon d'*Eſpinay-Saint-Luc*, ſortie de celle de *Vaux*. Voyez Espinay-Saint-Luc, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

PINCZON, en Bretagne, reſſort de Rennes.

Famille qui remonte à Jean Pinczon, Secrétaire du Roi en Bretagne en 1500.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 14 Novembre 1668, au rapport de M. *le Febvre*, ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*. Dans cet Arrêt ſont compris — Jean Pinczon, Sieur de la Bordiere, fils de Briand Pinczon, Sieur de la Fontaine, & de *Charlotte le Loup*, mariés en 1620, lequel Jean épouſa, en Février 1640, *Louiſe Ferron-de-Cham-*

procé; — & Eustache Pinczon, Sieur des Roches, qui épouſa en 1664, *Renée de la Falgue.*

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, cantonnée de 4 merlettes de même.*

PINEAU, Seigneur du Viennay & de Lucé. Famille de Robe établie à Paris, de laquelle étoit

Jacques Pineau, Seigneur du Viennay, la Pechellerie, Lucé, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, Doyen de la premiere Chambre des Enquêtes, mort le 24 Avril 1739. Il avoit épouſé, le 26 Mars 1709, *Marie-Marguerite de Gennes*, morte, le 24 Avril 1739, à 61 ans, fille unique de *Pierre de Gennes*, Ecuyer, Conſeiller & Procureur du Roi en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial du Mans, dont : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Jean-Batiste-Charles, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Turpenay, Ordre de Saint-Bénoît, Diocèſe de Tours, depuis 1733; — 3. Antoine-Marie, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1733; — 4. Anne-Geneviéve, mariée, le 11 Juin 1736, à *Michel Rolland-des-Eſcotais*, Seigneur de Chantilly en Anjou; — 5. & Marguerite-Catherine-Jacquette.

Jacques Pineau, Seigneur de Lucé, né le 28 Novembre 1709, Conſeiller au Parlement de Paris le 15 Février 1730, Maître des Requêtes, le 21 Juillet 1737, Préſident au Grand-Conſeil le 18 Avril 1739, Intendant de Tours en 1743, de Hainaut en 1745, d'Alſace en 1753, Conſeiller d'Etat en Octobre 1761, mort en 1764, avoit épouſé, le 4 Avril 1743, *Marie-Charlotte Françoiſe la Live-de-Bellegarde*, fille de *Louis-Daniel la Live*, Seigneur de Bellegarde, la Chevrette & Epinay, Fermier-Général, & de *Marie Joſeph Prouveur*, celle-ci morte le 18 Septembre 1743. Elle s'eſt remariée le 2 Septembre 1767, à *Claude*, Vicomte *de la Chaſtre*, Cadet des Seigneurs de Breuilbaut & de Paray. Elle a eu de ſon premier lit : — Anne-Marie-Louise Pineau-de-Lucé, & une autre fille.

Les armes : *d'argent, à trois pommes de pin de ſinople.*

PINELLI : C'eſt une des 28 nobles Maiſons de la ville de Gênes, à laquelle elle a donné des Doges & d'autres Magiſtrats.

Augustin Pinelli fut élu Doge en 1555, & un autre Augustin Pinelli en 1609. — Jean-Vincent Pinelli, célebre par ſa profonde érudition, mourut à Padoue en 1602, & le Cardinal Dominique Pinelli mourut Doyen des Cardinaux en 1611. *Voyez Moréri.*

PINETON-DE-CHAMBRUN : Famille noble établie dans la Marche & le Gévaudan, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Reg. I*, *Part. II*, *p.* 436.

Aldebert de Pineton-de-Chambrun, Seigneur de Pommiers, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Carignan, fut déclaré *noble & iſſu de noble race*, avec Charles, ſon frere, depuis l'an 1491, par Ordonnance du Commiſſaire départi dans la Généralité de Montpellier du 29 Janvier 1669.

Aldebert de Pineton de Chambrun, ſon fils, Ecuyer, Seigneur de Lemperé, de Récouletes, de Pommiers, de Villeret & de Cénaret, Major du Régiment de la Ferté-Imbault, Infanterie, Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, Chevalier de Saint-Louis, & des Ordres Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, épouſa, en 1725, *Catherine Baud*, dont ſont iſſus :

1. Etienne-Trophime-Aldebert de Pineton, né en 1730; — 2. Louis-Claude, né en 1731; — 3. Antoine, né en 1732; — 4. Marie-Ursule, née en 1725, reçue à Saint-Cyr, où elle eſt morte, en 1741; — 5. & Marie-Thérese, née en 1727.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à trois pommes de pin d'or, posées 2 & 1, les queues en haut,* qui eſt DE PINETON ; *& au 2 & 3 d'argent, à une aigle de ſable, le vol abaiſſé,* qui eſt *de Grangers.*

PINEY ou PIGNEY : Ville, avec titre de *Duché*, en Champagne.

C'étoit une ancienne Baronnie qui fut érigée en *Duché*, ſous le nom de *Piney*, en faveur de *François de Luxembourg*, Comte de Roucy ; & de ſes hoirs, ſucceſſeurs mâles & femelles, & ayans cauſe, par Lettres de HENRI III, du mois de Septembre 1576. Ce Duché fut encore, au mois d'Octobre 1581, érigé en *Duché-Pairie*, en faveur du même *François de Luxembourg* & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles.

Léon d'Albert, Seigneur de Brantes, (frere du Connétable *de Luynes*), mari de *Marguerite-Charlotte de Luxembourg*, petite-fille de *François*, Duc de Piney, obtint du Roi LOUIS XIII, le 10 Juillet 1620, des Lettres Patentes pour être reçu au Parlement, en qualité de Duc de Piney, Pair de France. Il mourut le 25 Novembre 1630, & ſa veuve ſe remaria à *Charles-Henri de Clermont-Tonnerre*, qualifié *Duc de Luxembourg*. En 1660, *Henri-Léon d'Albert*, dit *de Luxembourg*, renonça au Duché de Piney, en faveur de ſa ſœur utérine *Madelene-Charlotte-Bonne de Clermont-Tonnerre*, à laquelle ſa mere, *Marguerite de Luxembourg*, céda le Duché de *Piney*, à condition que ſon gendre porteroit le nom & les armes de *Luxembourg ;* & elle épouſa, le 17 Mars 1661, *François-Henri de Montmorency*, Comte de Boutteville, connu depuis ſous le nom de *Maréchal de Luxembourg*. LOUIS XIV, en confirmant ſon contrat de mariage, lui transféra le nom & les armes de *Luxembourg*, pour jouir du Duché-Pairie de *Piney*. Voyez MONTMORENCY, Branche de *Luxembourg*.

PINGRÉ, en Picardie. Famille qui remonte à

HENRI PINGRÉ, Tréſorier de France à Amiens, annobli par Lettres de 1594, vérifiées en la Cour des Aides le 14 Juillet 1646.

De cette Famille étoit FRANÇOIS PINGRÉ, Seigneur de Farinvilliers, fils de HENRI, Secrétaire du Roi en 1634, & d'*Iſabelle Raguenet*. Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 8 Septembre 1648, Honoraire le 8 Mai 1684, & mourut en Février 1706. Nous ignorons s'il a laiſſé poſtérité.

Une notice que nous avons ſur cette Famille, lui donne pour armes : *d'argent, au chêne arraché de ſinople englanté d'or ;* mais le *Nobiliaire de Picardie*, *p.* 417, dit qu'elles ſont : *d'argent, à un pin de ſinople, chargé de pluſieurs pommes de pin de gueules, & ſurmonté d'une grive de ſable.*

PINON : Famille qu'on croit originaire du Berri, illuſtre dans la Robe par les Magiſtrats qu'elle a donnés, & dont il y en a encore ; qui a produit pluſieurs Officiers diſtingués, & des Chevaliers de Malte, ſur laquelle nous attendons un *Mémoire*, dreſſé ſur les titres, dont nous ferons uſage dans le Supplément.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

PINS : Maiſon originaire du Comté de Comminges, proche de Muret en Guienne, dont une branche eſt venue s'établir en Picardie.

Elle a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ſçavoir : — ODOT DE PINS, Elu, à Limiſſon en Chypre, en 1294, mort en 1296, venant à Rome ; — & ROGER DE PINS, auſſi Grand-Maître du même Ordre, appellé *le pere des pauvres*, Elu à Rhodes en 1355, & mort le 28 Mars 1365.

GÉRARD DE PINS fut Vicaire-Général du même Ordre, en l'abſence du Grand-Maître, ſelon le Martyrologe & l'Hiſtoire de cet Ordre, en 1321 : voyant venir l'Armée navale d'ORCANES, fils du Grand-Seigneur OTTOMAN,

compoſée de 80 voiles, pour aſſiéger l'Iſle de Rhodes, il ne trouva pas bon de l'attendre, & alla au devant de lui, ſeulement avec 10 Galeres & 20 vaiſſeaux; inveſtit cette puiſſante Armée, & l'attaqua avec tant de valeur & de réſolution, qu'il remporta ſur elle une victoire ſignalée; mais non pas ſans perte de pluſieurs braves Chevaliers, qui y perdirent la vie en s'y diſtinguant par leur courage.

Bertrand de Pins, Chevalier du même Ordre, fut tué dans un combat naval, donné contre les Turcs en 1557, où *François de Lorraine*, Grand-Prieur de France, & Général des Galeres de la Religion fut fort bleſſé.

Jean de Pins, Chevalier de Malte, fut tué par les Huguenots en 1629, au ſiége de Privas en Vivarais, & deux de ſes freres, Chevaliers du même Ordre, furent pareillement tués par les Religionnaires; l'un ſur les Galeres en 1622; & l'autre à Montauban en 1629, ce qui fait voir un ſervice preſque continuel dans l'Ordre de Malte par ceux de ce nom.

Roger de Pins, Seigneur de Longuebrune, Lieutenant pour le Roi en la Ville & Gouvernement de la Capelle, demeuroit, en 1693, au Pleſſis ſous Rocquaucourt, en Picardie. Nous ignorons ſi cette ancienne Maiſon ſubſiſte. *Nobiliaire de Picardie, p.* 418.

Les armes : *de gueules, à trois pommes de pin d'or.*

PINTEREL : Ancienne Famille noble, originaire de Champagne, qui ſubſiſte dans

Oger-Charles-Iſidore Pinterel-de-Neuchatel, Conſeiller de Grand'-Chambre au Parlement.

Il a pour ſœur Catherine-Iſidore Pinterel-de-Manneville, mariée à M. *de Manneville*, ancien Conſeiller au Grand-Conſeil, replacé à la Cour des Aides.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux tours, & en pointe d'un lion auſſi d'or.* Nous attendons ſur ce nom un *Mémoire.*

PIO, en Savoie.

La Maiſon des Princes de Carpi, très-illuſtre en Italie, porte auſſi le nom & les armes de Savoie, par aggrégation faite par *Louis*, Duc *de Savoie*, qui reçut de grands ſervices d'Albert Pio, Seigneur de Carpi, dans la guerre qu'il eut contre *François Sforce.* En cette conſidération, & de ce qu'il tiroit ſon origine de la Maiſon de *Saxe*, il lui permit, & à Galeas Pio, ſon frere, ainſi qu'à Marc & à Louis Pio, leurs neveux, & à leurs deſcendans mâles, de porter le nom & les armes de *Savoie*, par Lettres du 27 Janvier 1450.

Leurs deſcendans furent Princes de Carpi. Albert Pio perdit cette Principauté & mourut à Paris. — Lionello Pio, ſon frere, y rentra, & ſa poſtérité la perdit encore. Cette Maiſon a donné deux Cardinaux. Voyez *Guichardon* & *Moréri.*

PIOCHARD : Famille de la ville de Joigny.

Etienne Piochard, Sieur de la Brulerie & de Beauchêne, ancien Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Vaſſé, depuis Eſpinay & enſuite Vibray, mourut, le 24 Septembre 1729, laiſſant de *Marie-Anne Guerin*, ſon épouſe, décédée le 24 Décembre 1740, âgée de 71 ans; —— 1. Jean-Etienne, qui ſuit; — 2. Elisabeth-Marie-Alexandrine, née le 8 Août 1697, reſtée fille; — 3. & Angélique-Julie, née le 22 Août 1698, mariée en 1730, avec *Louis-François Cholet*, Avocat en Parlement, & Lieutenant-Général de la ville de Joigny, dont des enfans.

Jean-Etienne Piochard, Sieur de la Brulerie, né le 31 Mai 1696, entra Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie le 25 Juillet 1713, après avoir été un an Enſeigne de la Colonelle du Régiment de Piſſon, Infanterie, a été décoré de la Croix de Saint-Louis en Juillet 1736, étant le deuxieme reçu de cette Famille; fut fait Sous-Brigadier le 1 Juillet 1737; a obtenu, au mois de Mars 1743, de feu Louis XV, des Lettres de nobleſſe, tant en faveur des ſervices de ſon pere, que des ſiens & de ceux de ſon fils; en 1744, une

penſion de 300 livres ; fut fait Brigadier le 17 Août 1746 ; Maréchal-des-Logis le 1 Novembre 1752 ; eut Brevet de Meſtre-de-Camp de Cavalerie en Juin 1753 ; & s'eſt retiré le 1 Juillet 1756, avec 1500 livres de penſion, joints aux 300 livres qu'il avoit ci-devant obtenuse. Il a ſervi, tant ſous Louis XIV que ſous Louis XV, pendant 44 ans conſécutifs. Il épouſa, 1°. le 24 Décembre 1727, *Louiſe-Jeanne de Bouteville*, morte, âgée de 33 ans, le 31 Juillet 1734, fille de feu *Jean-Edmond de Bouteville*, Chevalier, Seigneur de Cumieres-ſur-Meuſe, & de Villers, devant Mouzon, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine dans le Régiment de Soiſſonnois, Infanterie, &c. & de *Marguerite Habert*; & 2°. par contrat paſſé à Paris le 17 Juin 1743, & exécuté à Joigny le 24 du même mois, *Marie Chaudot* fille d'*Antoine*, Correcteur en la Chambre des Comptes de Dole en Franche-Comté, & de *Florence Arnault*. Du premier mariage il a eu cinq enfans, dont il ne reſte plus que — PIERRE-LOUIS-NICOLAS, qui ſuit ; & du ſecond lit il a une fille unique, nommée — MARIE-LOUISE-JULIE PIOCHARD-DE-LA-BRULERIE, née le 24 Août 1747.

PIERRE-LOUIS-NICOLAS PIOCHARD, Sieur de la Brulerie, né le 8 Octobre 1727, reçu Mouſquetaire dans la premiere Compagnie le 8 Octobre 1740, obtint du Roi une penſion de 200 livres en Avril 1749, & la Croix de Saint-Louis en Juillet 1759, que le Maréchal *de Belliſle* ne lui fit donner que le 8 Octobre 1760, parce qu'il n'avoit point ſes 20 ans complets de ſervice. Il le quitta un an après, & avoit épouſé, par contrat paſſé à Auxerre le 23 Avril 1759, *Marie-Charlotte-Marthe Graſſet*, fille de feu *François-Hubert Graſſet*, Avocat au Parlement, & de *Françoiſe-Charlotte Gaudier*. Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage. *Mercure de France* du mois de Décembre 1740, *p.* 2962.

PIOGER, en Bretagne, du reſſort de Rennes.

Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1 Mars 1669, au rapport de M. *le Jacobin*. Dans cet Arrêt eſt compris JULIEN PIOGER, Sieur des Chambrettes.

Elle remonte à GUILLAUME PIOGER, Seigneur de la Chaudronnais, qui vivoit au commencement du XIII^e ſiécle. Il eut pour fils :

THOMAS PIOGER, pere de — JEAN, Seigneur de la Chaudronnais, qui eut pour fils : — GUILLAUME PIOGER, marié à *Marguerite de Pouez*, dont :

MACÉ PIOGER, Seigneur du Bois-Sauvé, marié à *Renée Salmon*, de laquelle vint : — CHARLES, Seigneur du Bois Sauvé, qui épouſa *Colaſſe de la Haye-du-Chantier*, & en eut trois enfans, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. BERTRAND, marié à *Deniſe de Joly*, dont : — CHARLES PIOGER, Seigneur de Santeuil ; — 3. & RENÉ, Seigneur de Grigné.

FRANÇOIS PIOGER épouſa *Jacqueline le Soigneux-de-Beauchéne*, & en eut : — GILLES PIOGER, marié avec *Marguerite Mogué de la Placette*, qui fut pere de — GILLES, II. du nom, Seigneur de la Placette, marié à *Catherine des Loges-du-Cloſdoriere*.

Cette Famille a été attachée de tout tems à ſes Souverains, & porte pour armes : *d'argent, à trois écreviſſes de gueules, poſées en pal, 2 & 1, l'écuſſon timbré.*

PIOLENC : Maiſon ancienne & illuſtre du Languedoc, où elle a formé pluſieurs branches, qui ſont éteintes. De trois qui y ſubſiſtoient encore en 1759, deux étoient ſur le point de finir. Ces diverſes branches ont fait des alliances honorables, & ont fourni un grand nombre d'Officiers au ſervice du Roi.

Selon l'Auteur de l'Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 213, cette Maiſon conſerve dans ſes archives de vieux manuſcrits, par leſ-

quels il conſte qu'elle deſcend des anciens Comtes *de Poitou*. Quoi qu'il en ſoit de cette origine, il n'en commence la filiation qu'à

I. Noble GIRARD DE PIOLENC, qui fit un partage de biens avec PONTIA-BARNERIE & GARIOSE DE PIOLENC, ſes ſœurs. Dans cet acte en parchemin, avec un ſceau de plomb, en date du 15 Février 1133, il conſerve une maiſon dans la ville du Saint-Eſprit, qui eſt encore poſſédée par une branche de cette Famille établie dans ladite Ville, & qu'on connoît aiſément à ſa façade gothique. De *Roſemonde*, ſa femme, indiquée par l'acte ci-deſſus, on ignore combien il eut d'enfans; mais par d'autres titres authentiques, on lui connoît pour fils :

II. GUILLAUME DE PIOLENC, qui vivoit en 1160, & fut pere de

III. RAIMOND DE PIOLENC, marié, l'an 1198, avec *Hermenſinde de Gutin*, dont : — 1. GUI, qui ſuit; — 2 & 3. CHARLES & GERARD, morts ſans enfans.

IV. GUI DE PIOLENC épouſa, en 1223, *Pernette de Cornillan*, & en eut :

V. RAIMOND DE PIOLENC, II. du nom, marié, en 1247, avec *Rixende de Vermeilles*, de laquelle vinrent : — 1. GIRAUD, qui ſuit; — 2. RAIMOND; — 3. & GUILLAUME DE PIOLENC.

VI. GIRAUD DE PIOLENC, ſigna, avec ſes deux freres, à l'acte de fondation du Pont du Saint-Eſprit ſur lequel leurs armes furent ſculptées en relief, & miſes ſur les vitres de la Chapelle conſtruite ſur ledit Pont, ainſi qu'il conſte par différens Hiſtoriens & par la Charte de la fondation du Pont, qu'on trouve dans le Monaſtere des Religieux du Saint-Eſprit, datée de la veille des Ides de Septembre 1265. GIRAUD DE PIOLENC n'eut qu'un fils, qui ſuit.

VII. RAIMOND DE PIOLENC, III. du nom, épouſa, en 1288, *Pelegrine de True*, Dame de Saint-Julien, de Peyrolas & de Saint-Paulet de Caiſſon. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2 & 3. PIERRE & BERNARD.

VIII. JEAN DE PIOLENC, Seigneur des Terres de Saint-Julien, de Peyrolas & de Saint-Paulet de Caiſſon, fut marié, le 15 Septembre 1322, avec *Raimonde de Châteauneuf*, dont, entr'autres enfans :

IX. RAIMOND DE PIOLENC, IV. du nom, marié à *Phiſe-Airine d'Etienne*, de laquelle ſortirent : — 1. DEODAT, qui ſuit; — 2. RAIMOND, marié à *Iſabeau de Pons*, dont il n'eut qu'une fille, nommée : — SIMONETTE DE PIOLENC, femme de noble *Thomas de Cliou-de-Livron*, en Dauphiné; — 3, 4 & 5. & trois filles.

X. DEODAT DE PIOLENC, Seigneur de Saint-Julien, Saint-Paulet & Montaigut, fit hommage de ſes Terres en 1365, & vivoit encore en 1391. Il avoit épouſé *Garcende de Montaigut*, & en eut : — GUILLAUME, qui ſuit; — & NICETTE, femme de noble *Ennemond de Cordier*.

XI. GUILLAUME DE PIOLENC, I. du nom, Seigneur de Montaigut, Saint-Julien & Saint-Paulet, fit ſon teſtament le 11 Mars 1458, & eut d'*Iſabeau de Claire*, ſon épouſe :

XII. GUILAUME DE PIOLENC, II. du nom, Seigneur de Montaigut, Saint-Julien & Saint-Paulet, dont il prêta hommage au Roi. Il avoit été marié, 1°. à *Catherine de la Martiniere*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. à *Claude de Genas*, de laquelle il laiſſa : — 1. THOMAS, qui ſuit; — 2. JEAN, qui demeura au Saint-Eſprit, où il fit branche; — 3. & SIGISMOND, mort jeune.

XIII. THOMAS DE PIOLENC prêta hommage pour les Terres de ſes ancêtres le 21 Février 1519, vint s'établir en Provence, & fut fait ſeul Procureur-Général au Parlement d'Aix, Office que lui donna le Roi FRANÇOIS I. par ſes Lettres du 27 Mars 1539. Il épouſa *Perrinette de Filhol*, niéce de l'Archevêque d'Aix, & en eut : — 1. RAIMOND, qui ſuit; — 2. JEAN, marié à *Catherine de Jean*, & qui fit branche; — 3. MICHEL, tué aux Armées d'Italie; — 4. CHARLES, marié avec *Françoiſe de la Garce*; — 5. CLAUDE, Prieur de Sainte-Tulle; — 6. GUILLAUME, mort ſans poſtérité; — 7. ANTOINE, qui épouſa *Iſabeau de Blancard*, & fit branche; — 8. FRANÇOISE, femme de noble

Hector de Pertuis, de Montélimart ; — 9. CATHERINE, décédée ſans alliance ; — 10. JEANNE, Religieuſe à Taraſcon ; — 11. & PIERRETTE, mariée à noble *Gabriel Iſnard*, de la ville de Carpentras.

XIV. RAIMOND DE PIOLENC, V. du nom, Seigneur de Saint-Julien & de Cornillon, d'abord Avocat-Général, enſuite reçu Préſident à Mortier au Parlement d'Aix en 1587, avoit épouſé, par acte du 31 Décembre 1557, *Marguerite de François*, dont : — 1. THOMAS, mort ſans poſtérité ; — 2. CLAUDE, Prieur de Sainte-Tulle ; — 3. JEAN-ANTOINE, Seigneur de Saint-Julien, marié à *Jeanne de Rodulphe* : il fit branche au Saint-Eſprit ; — 4. FRANÇOIS, mort jeune ; — 5. CÉSAR-AUGUSTE, décédé en bas âge ; — 6. REYNAUD, qui ſuit ; — 7. LOUISE, mariée à *Laurent de Coriolis*, Préſident à Mortier au Parlement d'Aix ; — 8. & HONORADE, épouſe de *Claude de Gautier*, Seigneur de Grandbois & de Roqueſante.

XV. REYNAUD DE PIOLENC reſta en Provence à cauſe des biens de ſa mere, dont il fut héritier, & les agrandit conſidérablement en achetant ceux qui avoient appartenu au premier Préſident *du Vair*. De *Marguerite de Coriolis*, ſon épouſe, il eut : — 1. HONORÉ, qui ſuit, — 2. GASPARD, Prieur de Sainte-Tulle ; — 3. MARQUISE, mariée à *Céſar de Milan*, Sieur de Cornillon, — 4. LOUISE, femme de *Henri de Boiſſon de la Sale* ; — 5. GABRIELLE, Religieuſe à Aix ; — 6. & SIBILLE, Religieuſe à Pertuis.

XVI. HONORÉ DE PIOLENC, Seigneur de Beauvoiſin, d'abord Conſeiller en la Chambre des Comptes, puis au Parlement d'Aix, épouſa, en 1634, Demoiſelle *N... de Bernier*, dont : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. THÉRESE, mariée à *François de Coriolis*, Baron de Limaye & de la Baſtide-de-Jourdans, Conſeiller au Parlement ; — 3. LOUISE, femme de *Jules de Ricard*, Conſeiller au même Parlement ; — 4. & MARIE, Religieuſe à Saint-Barthelemi à Aix.

XVII. JOSEPH-FRANÇOIS DE PIOLENC, Seigneur de Beauvoiſin, Conſeiller au Parlement de Provence le 20 Décembre 1673, mourut à Paris en 1688, ayant l'agrément d'une charge de Préſident à mortier du même Parlement. Il avoit épouſé *Madelene de Forbin-Mainier*, ſeconde fille de *Henri de Forbin-Mainier*, Baron d'Oppede, Seigneur de la Fare, &c. premier Préſident du Parlement de Provence, & Conſeiller d'Etat, & de *Marie-Théreſe de Pontevès*. De cette alliance il a laiſſé : — 1. HONORÉ-HENRI, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, mort Chanoine de l'Egliſe d'Aix ; — 3. JOSEPH-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Grand-Croix dudit Ordre, Commandeur de Bordeaux & de la Capelle, & Grand-Prieur de Saint-Gilles, mort à Paris le 17 Juin 1757, âgé de 76 ans ; — 4. AUGUSTIN, auſſi Chevalier de Malte, Commandeur de Bordéves, & Grand-Prieur de Saint-Gilles depuis le décès de ſon frere ; — 5. MARIE-ANNE, morte femme d'*Alexandre de Roux-de-Gaubert*, d'abord Conſeiller au Parlement d'Aix, puis premier Préſident à celui de Pau ; — 6 & 7. THÉRESE & LOUISE, mortes Religieuſes à Saint-Sébaſtien à Aix.

XVIII. HONORÉ-HENRI DE PIOLENC, Seigneur de Beauvoiſin, d'abord Avocat Général au Parlement d'Aix, puis Préſident en la même Cour en 1694, a été fait Premier Préſident au Parlement de Grenoble, où il s'eſt rendu recommandable par ſon zele pour le ſervice du Roi & les intérêts de l'Etat, & a été Commandant en la Province de Dauphiné pendant quelques années. Il a épouſé 1°. *Eliſabeth d'Etienne-de-Chauſſegros*, dont il n'a point eu d'enfans ; & 2°. le 29 Mai 1704, *Françoiſe d'Yſe-de-Saleon*, fille de *Jacques d'Yſe*, Seigneur de Saleon, ancien Préſident du Parlement de Grenoble : elle lui a porté tous les biens de *François d'Yſe de Châteauneuf* ; Préſident à Mortier au même Parlement, & de *Jean d'Yſe-de-Saleon*, Archevêque de Vienne, ſes freres, à condition de porter le nom d'*Yſe* joint à celui de PIOLENC, & d'écarteler ſes armes d'avec celles d'*Yſe*. HONORÉ-HENRI DE PIOLENC a été inſtitué héritier, en 1732, par *Scipion de Montauban-Flotte*, Gouverneur de Seyne, à la charge que lui & les ſiens porteroient le nom de *Montauban* joint au leur. De ſon ſecond mariage il a : — HONORÉ-JEAN-BATISTE-JACQUES-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. PIERRE-

PAUL,

Paul, Chevalier de Malte, & Commandeur de Baſtie; — 3. Jean, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine d'Aix, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaye de Flavigny en 1737; — 4. Joseph-Henri, Chevalier de Malte, & Commandeur de Montfrin; — 5. Marie-Thérese, ſeconde femme, par contrat du 22 Juillet 1733, de *Philippe de Meyronnet*, II. du nom, Marquis de Châteauneuf, Conſeiller au Parlement d'Aix, fils aîné de *Paul de Meyronnet*, Marquis de Châteauneuf, & d'*Anne de Fauris-Saint-Vincent*; — & cinq autres filles Religieuſes.

XIX. Honoré-Jean-Batiste-Jacques-Alexandre de Piolenc-de-Thoury-d'Yse de-Montauban, Seigneur de pluſieurs Terres, étoit Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné en 1759, & a de ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne des Champs-de-Chaumont* : — 1. Jean-Honoré; — 2. François; — & trois filles.

Les armes de Piolenc ſont : *de gueules, à ſix épis de bled d'or, poſés en pal, 3, 2 & 1, & une bordure engrélée de même.*

* PIOMBINO : Ville ſituée ſur la riviere de Toſcane dans l'Etat de Sienne.

L'Empereur Ferdinand II, à l'extinction de la Maiſon d'*Appiani*, qui la poſſédoit, s'en empara comme d'un Fief Impérial, & la vendit, en 1634, à *Nicolas Ludoviſio*, Duc de Fiano (neveu du Pape Grégoire XV), qui mourut en 1675. Cette Principauté eſt paſſée dans la Maiſon de *Boncompagnon*. Voyez Boncompagnon, *Tome II* de ce Dictionnaire.

PIONZAC : C'eſt une branche de la Maiſon de *Chabannes*. Voyez ce mot.

* PIPPEMONT, en Picardie.

Cette Famille portoit autrefois le nom de Viezier, qu'elle a quitté, par ſucceſſion de tems, pour prendre celui de Pippemont, dont la Terre fut apportée à Jean le Viezier, Ecuyer, vivant vers l'an 1410, par *Jeanne de Beauqueſne*, ſa femme, fille de *Jean*, Seigneur *de Beauqueſne*, & d'*Iſabeau Quieret*, Dame de Pippemont, triſayeul de

Jacques le Viezier, Seigneur de Pippemont, de Croix & de Pille, qui le premier de ſa Famille prit le nom de Pippemont, & quitta celui de Viezier. Il eut pluſieurs enfans de *Françoiſe le Volle*, ſa femme. L'aîné fut :

Jean, Seigneur de Pippemont & de Croix, qui vivoit en 1539. Il épouſa *Marie l'Orfévre*, Dame Châtelaine du Pont-Sainte-Maixence, dont : — Jean, qui ſuit; — & Jacques, Seigneur de Croix, qui laiſſa poſtérité.

Jean de Pippemont, Seigneur de Couvron, de Pippemont, du Pont-Sainte-Maixence en partie, Gouverneur du même lieu, Député aux Etats de Blois & de Paris en 1614, mourut fort âgé en 1624. Il avoit épouſé, en 1567, *Madelene de Teuffles*, & en eut :

Philippe, Seigneur de Pippemont, du Pont-Sainte-Maixence & de Couvron, marié à *Anne de Vieuxpont*, fille de *Jean*, Baron *de Vieuxpont*, VI. du nom, & de *Marie de Billy*, ſa premiere femme, dont : — 1. Mathieu, Capitaine au Régiment de Navarre; — 2. François, qui ſuit; — 3. Catherine, femme d'*Antoine de Limoges*, Seigneur de Saconville; — 4. & Claude, femme de *Jean de Leſtendart*, Seigneur d'Angerville.

François, Seigneur de Pippemont & Baron de Couvron, élevé Page de la petite Ecurie du Roi, produiſit des titres de cinq races depuis l'an 1532, & épouſa, le 3 Janvier 1632, *Suſanne de Longueval*, fille de *Philippe*, Seigneur de Crecy, & de *Marguerite Dameſme*, de laquelle il laiſſa poſtérité, que nous ne connoiſſons point, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à deux chevrons d'azur, au chef de gueules.* Nobiliaire de Picardie, *p.* 419.

PIRON, en Bretagne.

Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 10 Décembre 1668, au rapport de M. *de Leſrat*.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de trois fleurs de lis, & en pointe de trois coquilles, le tout d'argent.*

* PIROU, en Normandie, Diocèſe de Coutances : Seigneurie, une des plus anciennes de cette Province, titrée de *Marquiſat*, qui a donné ſon nom à une Famille éteinte depuis très-long-tems. Voici ce que nous en ſçavons.

Parmi les Seigneurs Normans qui allerent à la conquête du Royaume d'Angleterre, en 1066, ſous GUILLAUME *le Conquérant*, eſt nommé des premiers un Seigneur DE PIROU.

GUILLAUME, Seigneur DE PIROU, ſon fils, Ecuyer de HENRI, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, fut du nombre des infortunés qui ſe noyerent avec GUILLAUME, fils aîné du Roi, & pluſieurs autres Seigneurs de la Province, au paſſage entre la Normandie & l'Angleterre, en 1120.

Dans le Catalogue des Chevaliers renommés ſous PHILIPPE-AUGUSTE, eſt compris GUILLAUME, Seigneur DE PIROU, le même qui eſt remarqué avec ROBERT, Sire DE PIROU, dans un Manuſcrit conſervé à la Bibliothéque de feu M. *Bigot de Cleville*, Conſeiller à la Cour des Aides de Normandie.

EUSTACHE DE PIROU reçut l'aveu de *Richard de Murdrac*, Chevalier, ſon Vaſſal, en 1327. — Les Echiquiers, depuis l'an 1341 juſqu'en 1397, parlent d'une Aſſemblée tenue à Caen, pour élire un tuteur à *Guillaume de la Haye*, fils mineur de *Robert*, Seigneur de Neoux, dont *Jean de la Haye* fut élu tuteur, de l'avis de JEAN DE PIROU, l'aîné, JEAN DE PIROU, le jeune, COLIN DE PIROU, & pluſieurs autres parens.

Parmi ceux à qui le Roi JEAN pardonna en 1360, pour avoir ſuivi le parti de CHARLES, Roi de Navarre, après l'affaire de Rouen, eſt nommé Meſſire JEAN DE PIROU. — Dans l'Armorial dreſſé ſous CHARLES V, en 1363, l'on voit ROBERT DE PIROU & GUILLAUME DE PIROU-DE-MONTPINÇON, au nombre des Chevaliers-Bannerets ; & entre les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois en 1423, eſt nommé le Sieur T. DE PIROU. C'eſt à peu près le tems de l'extinction de cette Nobleſſe, dont la Terre, ſur laquelle on voit un très-ancien Château, entouré de doubles foſſés pleins d'eau, avec une Chapelle dite *de Saint-Laurent*, a paſſé ſucceſſivement dans les Maiſons de *Berry*, de *Dampierre*, de *Vaſſy* & de *Longaunay*.

Les armes de PIROU étoient : *de ſinople, à la bande d'argent.*

* PISANY, en Saintonge. Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1583, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris, en faveur de

Jean de Vivonne, dit *de Torettes*, Seigneur de Saint-Gouard & de Piſany. Par ſa mort, ſans enfans mâles, arrivée en 1599, *Catherine de Vivonne*, ſa fille unique, Dame de Piſany, porta les Seigneuries de Piſany & de Saint-Gouard, à *Charles d'Angennes*, Marquis de Rambouillet, dont naquit, entr'autres enfans : — *Julie-Lucie d'Angennes*, Marquiſe de Rambouillet & de Piſany, Dame d'honneur de la Reine, mariée, en 1645, à *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montauſier, Pair de France, Chevalier des Ordres, & Gouverneur du Dauphin, depuis Louis XIV. *Marie-Julie de Sainte-Maure*, leur fille, héritiere de ſa branche, porta le Marquiſat de Piſany à *Emmanuel de Cruſſol*, II. du nom, Duc d'Uzès, Pair de France, ſon mari. Etant échu en partage à *François de Cruſſol*, Comte d'Uzès & de Montauſier, leur quatrième fils, il le vendit, en 1735, à M. *Beſſier*, Maître des Comptes, duquel le Marquis *de Senneterre*, Chevalier des Ordres du Roi, pere du Marquis d'aujourd'hui, l'acheta en 1749 ; & il eſt actuellement dans cette Maiſon. Voyez SAINT-NECTAIRE, vulgairement *Senneterre*.

PISCARD : Famille noble de Normandie, de laquelle étoit

JEANNE DE PISCARD-DE-TRAVAIL, née en 1583 (fille de JACQUES, Seigneur de Travail, & de *Renée Hallier*), reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1592. Elle juſtifia ſa nobleſſe depuis l'an 1500, que vivoit GUILLAUME DE PISCARD, Seigneur d'Auteverne, ſon quart-ayeul.

Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'or, accompagnée de trois molettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

PISSELEU, en Picardie. Ancienne Nobleſſe, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Moréri*, & le Nobiliaire de Picardie.

I. Elle remonte à JEAN DE PISSELEU, Chevalier, Fauconnier du Roi en 1343 & 1354, que l'on croit pere de — MATHIEU, qui ſuit; — de HENRI & de PIERRE DE PISSELEU, pourſuivis en Juſtice par *Renaud de Roye*, pour une amende, prétendant avoir la connoiſſance des Nobles de ſa Terre, laquelle connoiſſance fut adjugée au Duc *de Bourbon*, à cauſe de ſon Comté de Clermont, le 26 Mars 1395.

II. MATHIEU DE PISSELEU étoit mort en 1423. Il avoit épouſé *Jeanne d'Hanoilles*, remariée à *Jean Paillart*. On croit qu'elle eut de ſon premier lit :

III. JEAN DE PISSELEU, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Lavagan, qui aſſiſta au Sacre du Roi Louis XI en 1461, & y fut fait Chevalier. Il épouſa 1°. *Marie d'Argicourt*, fille de *Pierre*, Chevalier, & de *Jeanne de Belloy*, Dame de Heilly; & 2°. *Jeanne de Dreux*, fille de *Robert*, Baron d'Eſneval, & de *Guillemette de Segrie*. Du premier lit ſortirent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PERONNE, mariée 1°. à *François*, Seigneur *de Soyecourt*, II. du nom, & 2°. à *Hutin de Mailly*, Seigneur d'Auchy & de la Neuville-le-Roi; — 3. CLAUDE, alliée, en 1477, à *Pierre le Clerc*, Seigneur de la Forêt-le-Roi & de Luſarches; — 4. MARGUERITE, femme de *François*, Seigneur *de Sarcus*, Chambellan du Roi; & du ſecond lit : — 5 & 6. JEAN & LOUIS, morts ſans alliance; — 7. ANTOINE, Seigneur de Marſeilles, mort en Juin 1538. Il avoit épouſé, 1°. en 1521, *Marguerite de Bouflers*, fille de *Jacques*, & de *Peronne de Ponches*, & veuve de *Jean*, Seigneur *de Saint-Lau*; & 2°. *Antoinette d'Yaucourt*, fille de *Jean*, & de *Marie d'Abbeville*, dont il n'eut point d'enfans. Elle ſe remaria, en 1544, à *Guillaume de Rochechouart*, Seigneur de Jars. ANTOINE DE PISSELEU laiſſa de ſa premiere femme : — ANTOINETTE, Dame de Marſeilles, mariée, par contrat du 11 Mars 1565, à *François de Rochechouart*, Seigneur de Jars; — & FRANÇOISE, non mariée; — 8. & AUDEBERTE, femme de *Nicolas de Pardieu*.

IV. GUILLAUME DE PISSELEU, Chevalier, Seigneur de Heilly, rendit hommage de la Seigneurie d'Oudeüil-le-Châtel le 1 Mars 1500; fut Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Picardie, ſous le Roi Louis XII; entra dans Téroüanne, en 1512, avec les Seigneurs *de Pontdormy*, *de Sarcus* & *de Bournonville*, pour défendre cette place contre les Anglois & les Impériaux. Ses armes, dans un acte du 22 Août 1531, ſont écartelées *au 1 & 4 de Piſſeleu, & au 2 & 3, une croix engrêlée, cantonnée de quatre merlettes*. Il fut marié trois fois, & eut juſqu'à 30 enfans; 1°. à *Iſabeau le Joſne* ou *le Jeune*, dite *de Contay*, fille de *Louis le Joſne*, Seigneur de Contay, & de *Jacqueline de Neſle*; 2°. à *Anne Sanguin*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meudon, & de *Marie Simon*; & 3°. à *Madelene de Laval*, fille de *René de Laval*, I. du nom, Seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette Havart*, Dame de Vaïr. Il eut, entr'autres enfans, ſçavoir du premier lit : — 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. CHARLES, Abbé de Bourgueil, Evêque de Condom en 1545, mort en 1564. Ce fut de ſon tems, en 1549, que ſon Chapitre fut ſécularisé; du ſecond lit : — 3. FRANÇOIS DE PISSELEU, Abbé de Saint-Corneille de Compiegne, Evêque d'Amiens, dont il prêta ſerment de fidélité le 5 Juin 1546; — 4. PERONNE, mariée à *Michel de Barbançon*, Seigneur de Cany & de Varennes; — 5. ANNE, fille d'honneur de LOUISE DE SAVOIE, Ducheſſe d'Angoulême, & mariée à *Jean de Broſſe*, dit *de Bretagne*, Duc d'Eſtampes, Gouverneur de Bretagne. Elle fut Maîtreſſe de FRANÇOIS I, duquel elle reçut de grands biens, & joua un très grand rôle ſous le regne de ce Prince : elle mourut en une de ſes Terres, dans l'oubli de tout le monde, dit *Moréri*; — 6. MARIE, Religieuſe à Poiſſy en 1520, dont elle fut Prieure le 4 Août 1540; nommée Abbeſſe de Maubuiſſon le 14 Février 1546; morte le 19 Octobre 1574; & du troiſieme lit : — 7. MARIE, Abbeſſe de Saint-Paul-lès-Beauvais en 1533; — 8. LOUISE, mariée, par

contrat du dernier Février 1540, à *Gui Chabot*, Seigneur de Jarnac; — 9. & CHARLOTTE, mariée, 1°. en 1537, à *François*, Baron *d'Avaugour*, Comte de Vertus, III. du nom; & 2°. à *Jacques Brouillard*, Seigneur de Liſy, mort en 1604, âgé de 79 ans.

V. ADRIEN DE PISSELEU, Chevalier, Seigneur de Heilly, de Fontaine-Lavagan, d'Oudeüil-le-Châtel & de Bailleul-ſur-Therin, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Bailli, Capitaine & Gouverneur d'Heſdin, Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Picardie, fut bleſſé à la priſe de la ville d'Heſdin en 1537; étoit Gouverneur de Maubeuge en 1543; & donna quittance le 12 Juin 1544, en qualité de Chevalier, Seigneur de Heilly, Ecuyer ordinaire du Roi, Capitaine de 50 lances fournies des Ordonnances de Sa Majeſté. Elle eſt ſignée DE PISSELEU, & ſcellée d'un petit ſceau en placard. Il en donna encore une le 3 Octobre ſuivant, & le 19 Mars 1546. Dans ces deux dernieres quittances il ſe qualifie *Capitaine & Gouverneur d'Heſdin & de Beauqueſne.* Il mourut à Amiens, au retour des priſons de l'Empereur, le 8 Février 1558, fut enterré aux Minimes de cette Ville, ſous un tombeau de marbre noir, que ſa femme, *Charlotte d'Ailly*, fille de *Louis d'Ailly*, Seigneur de Varennes, & de *Charlotte de Bournonville*, lui fit dreſſer. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JEANNE, femme de *Louis de Coeſmes*, Seigneur de Lucé, dont la fille, — *Jeanne de Coeſmes*, épouſa, en 1582, FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty; —— 3. & JOSSINE, mariée, 1°. par contrat du 20 Mai 1543, à *Robert de Lenoncourt*, Comte de Vignory, fils d'*Henri* II, Seigneur *de Lenoncourt*, & de *Marguerite de Broyes*; & 2°. à *Nicolas des Lions*, Seigneur d'Eſpaux, avec lequel elle vivoit les 5 Avril 1576, & 24 Août 1598.

VI. JEAN DE PISSELEU, III. du nom, Seigneur de Heilly, de Fontaine-Lavagan, de Piſſeleu, d'Oudeüil & de Bailleul-ſur-Therin, épouſa 1°. *Françoiſe de Scepeaux*, morte ſans enfans; & 2°. *Françoiſe de Pellevé* (fille de *Jean*, Seigneur de Jouy, & de *Renée de Bouvry*), laquelle ſe remaria, en 1585, à *Charles d'Eſtourmel*, Seigneur de Surville. Il eut de ſa ſeconde femme: — 1. LÉONOR, qui ſuit; — 2. CHARLOTTE, fiancée, le 20 Décembre 1585, à *Charles d'Eſtourmel*, Seigneur de Guyencourt, mort pendant ſes fiançailles. Elle épouſa *Jean Maillard*, Seigneur de la Boiſſiere, de Champagné, Gouverneur de Houdan; — 3. & FRANÇOISE, femme de *Samſon de Gourlay*, Seigneur d'Azincourt.

VII. LÉONOR DE PISSELEU, Seigneur de Heilly, né le 10 Octobre 1578, épouſa *Marie de Gondy*, fille de *Jérôme de Gondy*, Chevalier d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & de *Louiſe de Bonacorſi*, dont: — 1. LOUIS, Seigneur de Heilly; — 2. EMMANUEL, Seigneur de Jouy, mort ſans alliance; — 3. ADRIEN, Seigneur de Piſſeleu, mort, ſans alliance, en 1628; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1621, à *Charles-Antoine Gouffier*, Seigneur de Braſeux, troiſieme fils de *Timoléon*, Seigneur de Thois, & d'*Anne de Lannoy*; — 5. LOUISE, mariée, en 1629, à *Luc Fabroni-de-Aſini*, Gentilhomme de Piſtoye; —— 6. ANNE, alliée, le 2 Mars 1630, avec *Pierre Huault*, Marquis de Buſſy-de-Vaires, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils de *Jacques Huault-de-Vaires-de-Buſſy*, & d'*Anne Maillard*, Dame de Bernay en Brie; — 7. & BARBE, Religieuſe à Variville.

Voilà ce que nous apprend l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 745*, ſur cette Maiſon, dont les armes ſont: *d'argent, à trois lions de gueules.*

* PITGHAM: Terre & Seigneurie dans la Châtellenie de Berg-Saint-Winox, qui donne le rang de ſecond Vaſſal dans cette Châtellenie, & la ſeconde place dans les aſſemblées d'Etats.

Cette Terre & Seigneurie, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1724, regiſtrées au Parlement de Flandres le 16 Avril 1725, fut érigée en *Comté* ſous la dénomination *d'Eterno*, en faveur de *Lambert d'Eterno*, Seigneur de Refranche, Lieutenant-Colonel du Régiment de Groſbois, & Chevalier de Saint-Louis,

tant en considération de ses services, que de son ancienne noblesse, originaire du Comté de Bourgogne.

PITOIS : Ancienne Noblesse originaire du Duché de Bourgogne, aussi illustre par son antiquité que par ses alliances, & connue depuis l'an 1243.

Elle ne subsiste plus que dans Pierre Pitois, V. du nom, Chevalier, Marquis de Quincye, Seigneur de Saint-Maurice, Blimes, Estout, Villars, &c. Grand-Bailli d'Epée du Nivernois au Bailliage & Siége Présidial de Saint-Pierre-le-Moustier, Gouverneur de Château-Chinon, qui vit sans postérité. Il jouit du titre de *Marquis*, à lui accordé, le 17 Juin 1749, par feu M. le Duc d'Orléans, en considération de la bienveillance du Prince pour lui, & des services & attachemens de ses oncles à Monsieur, frere unique de Louis XIV.

Il y a une Généalogie imprimée de cette Famille dans l'*Armorial de France*.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or.* Supports, *deux lions.*

PITTON : Famille dont il est parlé dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 220.

Pierre de Pitton, Seigneur en partie de Tournefort, épousa, le 7 Juin 1646, *Aimare de Fagoue*, fille de *Luc de Fagoue*, de la ville de Paris. Il acquit la charge de Conseiller-Secrétaire du Roi en Chancellerie près le Parlement de Provence, & fut reçu le 19 Novembre 1642. De son mariage il eut : — Luc, qui suit ; — & Joseph, connu sous le nom *de Tournefort*, Médecin célebre, recommandable par la vaste étendue de ses connoissances dans la partie de la Physique qui appartient à l'Histoire naturelle, sur-tout à la Botanique. Il mourut à Paris le 28 Décembre 1708, âgé de 52 ans.

Luc de Pitton, son frere, Seigneur de Tournefort, fut élu second Consul d'Aix, Procureur du pays aux années 1690 & 1710, & laissa de *Thérese de Gede*, son épouse :

Jean-Batiste de Pitton, Seigneur de Tournefort, reçu Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 12 Juin 1714. Il a exercé cette charge jusqu'au mois d'Octobre 1742, qu'il a obtenu des Lettres de Conseiller honoraire en la même Cour ; fut nommé, en 1728, pour remplir la commission de Procureur-Général au renouvellement du papier terrier de Provence ; & avoit épousé, le 25 Avril 1714, *Marie-Charlotte Dagut*, fille du Président de ce nom, & de Demoiselle *N... de Viany*, dont : — Joseph-François-Scipion, qui suit ; — & Gaspard, Lieutenant de Vaisseau, Capitaine d'une des Compagnies franches de la Marine, tué en 1758, dans un combat contre les Anglois, après avoir donné des preuves de sa valeur.

Joseph-François-Scipion de Pitton, Seigneur de Tournefort, ci-devant Capitaine au Régiment d'Enghien, reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 9 Décembre 1742, s'est marié, le 22 Mars 1737, avec *Catherine de Berard*, fille de *Michel*, & de *Claire de Beaumont*, dont — Joseph-Scipion de Pitton-Tournefort.

De cette même Famille étoit Jean-Scholastique Pitton, Auteur de l'Histoire de la ville d'Aix, des Annales de cette Eglise, & de divers autres Ouvrages, dont le P. *le Long*, Prêtre de l'Oratoire, fait mention dans sa Bibliotheque.

Les armes : *d'azur, à la tour surmontée d'une autre, & soutenue de deux lions affrontés, le tout d'or.*

PIVARDIERE (de la), en Berri. Famille dont la seconde branche subsiste dans

Gilbert-Louis-Marien de la Pivardiere, Chevalier, Seigneur de Richelieu, de la Chassagne, de Guimont, &c. marié, par contrat du 4 Janvier 1745, avec *Marie-Silvie-Hortense de Noblet-de-Tercillac*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Tercillac & de Saint-Paul, & de *Barbe de Mornay*. Leurs enfans sont : — 1. Louis de la Pivardiere, Ecuyer, né le 20 Octobre 1745, & reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie au mois de Mars 1760 ; — 2. Claude-

AMABLE, né le 19 Février 1747; — 3. ANNET-MARIE, né le 7 Avril 1749; — 4. FRANÇOIS, né le 29 Juin 1751; — 5. & HENRIETTE, née le 18 Mars 1750.

Il a un frere Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Cambresis; & une sœur.

Les armes: *d'argent, à trois merlettes de sable, posées 2 & 1.* Voyez l'*Armorial de France, Registre V, Part. II.*

PIZANY, en Provence.

JEAN-FRANÇOIS-HENRI DE PIZANY, frere de PIERRE-CASIMIR DE PIZANY, Chevalier de Saint-Louis, mort Commandant du Régiment de Damas, & fils de JACQUES DE PIZANY, Seigneur du Puget, qui se disoit issu de la Famille noble DE PIZANY, établie à Messine, fut pourvu, le 28 Octobre 1701, d'un office de Trésorier-Général de France. Il étoit Seigneur du Puget & de Saint-Laurent du Vard, & épousa, par contrat passé devant *Bouvau*, Notaire à Antibes, le 5 Décembre 1676, *Marie-Anne d'Arazi*, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. MARIE, femme de *Vincent-Anne de Boisson*, Seigneur de la Salle, Conseiller en la Cour des Comptes; — 3. & HIPPOLITE, mariée avec le Sieur *Liberat-de-la-Boulie*, Seigneur d'Eygalades, Conseiller au Parlement de Provence.

JACQUES DE PIZANY, Seigneur du Puget & de Saint-Laurent du Vard, épousa, par contrat passé devant *Rostang*, Notaire à Antibes, le 30 Avril 1706, *Marie de Villeneuve-Thorene*, fille de *Claude*, Marquis de la Gaude, Seigneur de Thorene, d'Aluy, Saint-Jeannet, &c. Gouverneur de la ville de Saint-Paul, & d'*Anne de Castellane-d'Aluy*, dont: — 1. JOSEPH-CÉSAR, qui suit; — 2. MARIE-ANNE, femme de *Joseph-César de Boisson*, Seigneur de la Salle, Conseiller en la Cour des Comptes; — 3. & CLAIRE, mariée à *Antoine Teyssier*, Avocat & Assesseur de la ville d'Avignon.

JOSEPH-CÉSAR DE PIZANY, Seigneur de la Gaude, de Saint-Laurent du Vard & du Puget, reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 27 Avril 1736, épousa, le 26 Janvier 1735, *Catherine-Gabrielle de Reboul-de-Lambert*, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne-Gabrielle de Raphelis-Roquesante-de Grambois*, niéce de l'Evêque de Saint Paul-trois-Châteaux, dont est né un fils.

Les armes: *d'or, à l'arbre de sinople, au chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.*

* PLACEY ou PLACY, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Seigneurie acquise par le Comte *de Thorigny*, & possédée aujourd'hui par le Prince *de Monaco*, son petit-fils.

* PLACY, dans la même Province, Intendance d'Alençon. Fief qui releve en partie de la Seigneurie de Falaise, & en partie de la haute Justice de Harcourt, & est possédé aujourd'hui par *Jacques-Charles-Siméon de Thibout*, Ecuyer, Seigneur de Placy.

* PLAINE-SEUVRE, en Normandie, Election de Saint-Lo. Seigneurie unie & annexée depuis long-tems à celle de Couvains, & qui est possédée par *Henri-Charles de Couvains*, Seigneur-Patron honoraire & Haut Justicier de Couvains, & de Plaine-Seuvre. *Voyez* COUVAINS.

* PLAINTEL: Terre & Seigneurie en Bretagne, qui est une Vicomté, autrefois si considérable, qu'elle avoit un Sénéchal féodé.

Dès l'an 1290, cette Vicomté appartenoit à N... DOLLO, Seigneur de la Villemainguy, issu des anciens Comtes *de Dol*, & dont la postérité masculine a possédé ces deux Seigneuries jusqu'au milieu du XV^e^ siécle.

GUILLAUME DOLLO, qui fut le dernier, n'eut de son mariage avec *Volance le Voyer*, qu'une fille unique, — JEANNE DOLLO, qui porta la Vicomté de Plaintel

& la Seigneurie de la Villemainguy, dans la Maiſon de *Gautron*, connue parmi les Nobles de Bretagne, par des actes des XI^e & XII^e ſiécles; mais dont la filiation n'eſt aſſurée que depuis *Jean Gautron*, tué à la bataille de Poitiers en 1356. De lui deſcendoit *Chriſtophe Gautron*, Vicomte de Plaintel, Seigneur de la Villemainguy, de Robien, de Bolhuc, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre, qui, l'an 1605, obtint des Lettres du Roi, regiſtrées, le 7 Mai de la même année, au Parlement de Bretagne, pour prendre le nom de *Robien*, que ſa poſtérité a conſervé. *Voyez* GAUTRON, *Tome VII.*

PLANCHE-DE-MORTIERES (LA) : Famille établie dans la Beauce & le Gâtinois, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Reg. II, Part. II.*

ADAM DE LA PLANCHE, Ecuyer, Seigneur de Mortieres, de Fouquelinay, & en partie de Villeneuve-le-Bœuf, obtint, conjointement avec JACQUES DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, ſon frere, le 21 Janvier 1645, un Arrêt des Commiſſaires du Roi, qui les décharge, comme *nobles*, de la taxe miſe ſur les Fiefs qu'ils poſſédoient dans la Paroiſſe de Puyſieux. De ſon mariage, accordé en 1639, avec *Anne Hoogwood Kéeper*, fille d'un Gentilhomme Anglois, il eut : — ADAM, qui ſuit; — & THOMAS, chef d'une branche rapportée ci-après.

ADAM DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mortieres & de la Grande-Broſſe, Major du Régiment de Stoppa en 1676, mourut à Paris le 24 Décembre 1687, laiſſant de ſon mariage, contracté en 1667, avec *Julie Peſtalozzi*, entr'autres enfans : — JULES, qui ſuit; — & PIERRE, Capitaine dans le Régiment d'Artois en 1704, Chevalier de Saint-Louis le 6 Juillet 1718, marié, en 1714, à *Marie-Jeanne-Batiſte de Villebois*, dont : — PIERRE-CLAUDE-PHILIBERT DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, né le 11 Janvier 1720.

JEAN DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, Ecuyer, Seigneur de Mortieres, de Courcy, de Viabon, de Fouquelinay, de la Grande-Broſſe, de Ballainvilliers, de Mervilliers en Beauce, &c. né en 1668, fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe par Jugement des Commiſſaires-Généraux du Conſeil, rendu contradictoirement le 1 Mars 1708, & mourut le 12 Février 1725, laiſſant de *Marie-Claude de Solages*, qu'il avoit épouſée en 1690, entr'autres enfans : — 1. JULES-CLAUDE DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, Seigneur de Mervilliers & de Villiers en Beauce, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment de Belſunce, Infanterie, enſuite Maréchal-Général-des-Logis, Camps & armées du Roi en 1721; — 2. JULES HONORÉ, Capitaine dans le Régiment de la Couronne en 1733; — 3. & PAUL-HENRI, Capitaine dans le Régiment de Normandie le 10 Novembre 1733.

SECONDE BRANCHE.

THOMAS DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, ſecond fils d'ADAM, & d'*Anne-Hoogwood Kéeper*, étoit Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie en 1670, lorſqu'il épouſa *Anne de Folarton*, fille unique & héritiere de *Louis de Folarton*, Ecuyer, Sieur des Bordeaux, Seigneur du Pleſſis, de Boinville, de Reignevillette, & de la Prée en Gâtinois. Il mourut en 1684, laiſſant pour fils unique :

LOUIS DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, de Boinville, &c. marié, 1°. le 21 Février 1694, avec *Charlotte de Longueau*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 21 Mai 1697, avec *Françoiſe de Gedoyn*, de laquelle vinrent : — JEAN-BATISTE, qui ſuit; — & PHILIPPE-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Prée, Capitaine dans le Régiment de Normandie en 1731.

JEAN-BATISTE DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, de Boinville, de Ponceaux en Beauce, &c. né le 11 Novembre 1698, a eu de ſon mariage, accordé en 1725, avec *Marie-Jacquette Charrier-de-Mittrant*, pour fille unique : — FRANÇOISE-CATHERINE, reçue à Saint-Cyr le 14 Mars 1738.

Les armes, *d'azur, à un chevron d'or, au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable.*

PLANCHE-DES-LANDES (DE LA), en Bretagne.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation; le premier, le 31 Mars 1669; & le second, le 10 Mai 1670, au rapport de M. *Denyau.*

Les armes: *de gueules, à dix billettes d'or, posées 4, 3, 2 & 1.*

PLANCOUET, en Bretagne: Famille noble qui remonte à

LAURENT PLANCOUET, vivant en 1400. — FRANÇOIS PLANCOUET, descendu de lui au VIII^e degré, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation le 19 Novembre 1670, au rapport de M. *de la Bourdonnais.*

Les armes: *d'argent, au sautoir de sable cantonné de 4 roses de gueules.*

* PLANCY, en Champagne: Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, & celle de *Sye*, qui lui fut unie, en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1656, enregistrées au Parlement de Paris le 15 Janvier 1657, & en la Chambre des Comptes le 17 Mai 1658, en faveur de

Henri de Guénegaud, Comte de Montbrison, Secrétaire d'Etat, Garde des Sceaux des Ordres du Roi, qui, d'*Elisabeth de Choiseul-Praslin*, eut plusieurs fils, morts sans postérité, & deux filles, sçavoir: — CLAIRE-BÉNÉDICTE DE GUÉNEGAUD, ayeule du feu Marquis *d'Ancezune*; — & ELISABETH-ANGÉLIQUE, bisayeule du feu Duc *de Boufflers.*

* PLANNES: Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèse de Lisieux, que

Louise de Hautemer, seconde fille de *Guillaume*, Comte de Grancey, Maréchal de France, porta en dot, en 1595, avec celle de *Fervaques*, à son mari *Aimar de Prie*, II. du nom, Marquis de Toucy, issu d'une des plus anciennes Maisons de Berri.

LOUIS DE PRIE, leur arriere petit-fils, obtint l'érection de la Seigneurie de *Plannes* en *Marquisat*, avec union de celle de *Courbépine*, qui en est tout proche, par Lettres du mois de Février 1724. Voyez PRIE.

* PLANQUERY, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Seigneurie qui releve du Roi, à cause du Château de Bayeux, par un demi, ou selon quelques-uns, par un quart de fief de *Hautbert.*

Elle appartenoit originairement à la Maison de *Bacon. Olivier de Mauny*, Baron de Thorigny, au pouvoir de qui elle avoit passé, rendit aveu au Roi de ce Fief, tenu par parage de feu *Guillaume de Bacon*, Sire de Molley, & que celui-ci tenoit en arriere-fief d'Annebec, relevant du Sire *de Harcourt*, à cause des Fiefs de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Elle est possédée aujourd'hui par *Marie-Charles-François de Roncherolles*, Comte de Planquery, la Basoque & la Londe, au droit de sa cinquieme ayeule, *Renée d'Espinay*, qui l'apporta en mariage avec les Seigneuries de la Basoque, Villers-Bocage, Maisoncelles, Tracy & Neuilly-le-Malherbe, à *Philippe de Roncherolles*, Baron d'Hugueville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Pontoise, de Caen & de Beauvais, mort en 1570.

Le Comte *de Planquery*, né le 22 Juin 1702, épousa, le 10 Août 1727, *Françoise-Louise-Gabrielle Ruault*, Dame du Mesnil-Benoît, & de Saint-Martin-le-Bouillant, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de Boussigny, & de *Marguerite de Varignies de Blainville*, de laquelle il a eu un fils & une fille.

PLANTADE: Famille noble dans le Bas-Languedoc.

Suivant un Mémoire qui nous a été communiqué, VITAL DE PLANTADE, Seigneur de Clerac, fut Gouverneur de la Ville & Citadelle de Pezenas, y mourut

mourut en 1552, & fut inhumé dans l'Egliſe Collégiale de cette Ville, ſous une tombe de bronze, ſur laquelle on voit ſon épitaphe en latin.

Etienne de Plantade, ſon fils, fort attaché au parti du Roi, & zélé partiſan de la Religion Catholique, devint l'objet de la haine des Huguenots rebelles, qui, non contens de lui avoir diſſipé & pillé tous ſes titres & effets, le précipiterent du haut en bas de la tour de Montpellier en 1560 : il reſta boiteux de cette chûte, & mourut en 1610, laiſſant de *Jeanne de Fabre*, ſon épouſe, pour fils unique :

Jean-Jacques de Plantade, qui exerça fort long-tems la charge de Juge Royal, avec Juriſdiction Civile & Criminelle, laquelle, avant la création du nouveau Sénéchal faite en 1624, étoit très-conſidérable. Les Religionnaires, maîtres de Montpellier, l'ayant troublé dans ſes fonctions, il s'en démit pour la ſomme de trente mille livres, en faveur du Sieur *de Graſſet*, Procureur-Général de la Cour des Aides, qui en fit pourvoir ſon fils, depuis Préſident en ladite Cour ; mais le Roi ayant créé deux Offices de Conſeiller en la même Cour, Jean-Jacques de Plantade en acquit un, dont les proviſions lui furent expédiées à Libourne en Guienne, le 2 Janvier 1622, où le Roi étoit alors. Ne pouvant être reçu à Montpellier, qui étoit au pouvoir des Religionnaires, il le fut, le 30 Avril ſuivant, au Grand-Conſeil, en vertu d'un Arrêt du Conſeil-Privé du 16 du même mois. Il fut encore chargé de pluſieurs commiſſions auſſi honorables qu'importantes, par divers Brevets & Lettres-patentes du Roi, & Député pluſieurs fois vers Sa Majeſté, tant par ſa Compagnie que par la Communauté de Montpellier, pour les affaires les plus conſidérables & qui intéreſſoient le plus eſſentiellement ladite Cour & ladite Communauté : il exerça ſa charge juſqu'à ſa mort arrivée en 1659. On peut conſulter l'Hiſtoire du Languedoc, ſur les différentes Commiſſions dont il fut chargé. Il avoit épouſé, 1°. en 1609, *Marthe d'Albenas*, iſſue d'une Famille noble de Niſmes, morte en 1628, ne laiſſant qu'une fille nommée : — Catherine de Plantade, mariée, en 1635, avec *Philippe de Monnier*, Baron de Fourques, Maréchal des Camps & Armées du Roi, grade, dont à peine quatre Officiers Militaires étoient revêtus alors. Il épouſa, 2°. le 29 Décembre 1632, *Tiphaine de Rozel*, petite-fille de *Pierre de Rozel*, premier Préſident de la Cour des Aides de Montpellier, & fille de *François de Rozel*, reçu en ſurvivance en la même charge ; & de *Louiſe de la Baſtide*, dont il ne lui reſta d'enfant mâle : — qu'Etienne, qui ſuit.

Etienne de Plantade, II. nom, né le 8 Février 1636, fut, après la mort de ſon pere, reçu Conſeiller en la même Cour le 15 Novembre 1659, en vertu de ſes proviſions du 17 Juin précédent : il en fit les fonctions pendant 55 ans, avec une réputation atteſtée long-tems après ſa mort, par une lettre de M. le Chancelier *d'Agueſſeau*, inſcrite, par ſon ordre, dans les Regiſtres de ladite Cour. Cette réputation connue de Louis XIV & de ſes Miniſtres, le fit employer dans un grand nombre de commiſſions des plus importantes, dont les Brevets, Lettres-Patentes & Arrêts du Conſeil ſont enregiſtrés en la même Cour, pour les choſes qui ont du rapport à ſa Juriſdiction ; & les autres ſont en original parmi les titres de cette Famille. Il mourut le 18 Mai 1714 ; & avoit épouſé, le 24 Juin 1666, *Françoiſe de Vallette-des-Plans*, fille de *N... de Vallette-des-Plans*, Préſident en la même Cour, & de *Jeanne de la Roche*, fille auſſi d'un Préſident en cette Cour. De ſon mariage il eut : — François, qui ſuit ; — & Gaspard-René, rapporté après ſon frere.

François de Plantade, né le 5 Novembre 1670, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier pendant 12 ans, reçu enſuite Avocat-Général en la même Cour le 28 Février 1711, s'en démit en 1731, & obtint des Lettres de Conſeiller honoraire, que ſa Cour eut ordre, de M. le Chancelier d'*Agueſſeau*, d'enregiſtrer. Il mourut le 25 Août 1741, en montant, par des ordres ſupérieurs, pour faire des obſervations aſtronomiques, ſur le Pic du Midi, la plus haute montagne de l'Europe. De *Catherine Teſſier*, ſon épouſe, il a laiſſé une fille unique : — N... de Plantade, mariée avec Meſſire *Joſeph de La-*

vergne, frere puîné du Marquis *de Lavergne-de-Montbazin*, dont elle a eu deux enfans.

Gaspard-René de Plantade, fils puîné d'Etienne II. du nom, & de *Françoiſe de Vallette-des-Plans*, né le 10 Décembre 1684, a ſuccédé à ſon frere dans l'Office de Conſeiller à la Cour des Aides de Montpellier le 11 Septembre 1715, eſt devenu Doyen de cette Cour le 21 Mars 1762, & eſt mort le 17 Septembre 1768. De ſon mariage, contracté avec *Marguerite de Salze*, fille aîné de *Moïſe de Salze*, Conſeiller en la même Cour, & d'*Anne de Loïs*, d'une Famille noble de Montpellier, il a eu 15 enfans; ſept garçons & huit filles, dont deux mortes en bas-âge, & deux ſont Religieuſes. Les garçons ſont: — 1. Etienne-Gaspard, qui ſuit; — 2. Eugène-René, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Montpellier, en vertu d'un Brevet du Roi, mort le 28 Février 1760; — 3. Henri-Camille, né le 14 Février 1729, Chevalier de Saint-Louis, qui a été long-tems Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Touraine, eſt à préſent Major du Régiment d'Auvergne, & a obtenu le Brevet de Colonel; — 4. Charles-Hyacinthe, mort Officier dans le Régiment d'Aquitaine; — 5. Henri-Tancrede, appellé *le Chevalier* de Plantade, né le 5 Avril 1738, ancien Officier au Régiment de Flandres, mort à Montpellier le 23 Mars 1776; — 6 & 7. deux autres garçons, morts jeunes.

Etienne-Gaspard de Plantade, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier, a épouſé, le 9 Mai 1770, Demoiſelle *Jeanne-Marie-Louiſe Caſtaing*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Deveze, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier, dont ſont iſſus: — Guillaume-Louis-Marie, né le 7 Septembre 1771; — & Marguerite-Camille, née le 25 Décembre 1772.

Cette Famille eſt alliée avec pluſieurs Maiſons diſtinguées du Languedoc, ſçavoir *Caſtries*, *la Fare*, *Villevieille*, *Calviere*, *Villeneuve*, *Moreton-Chabrillant*, *Roquefeuil*, *Tremoletti*, *Montpezat*, *Lavergne-de-Treſſan*, &c.

Les armes: *d'or, à une plante de plantin arrachée de ſinople, au chef de gueules, chargé d'un croiſſant montant d'argent, accoſté de deux pélicans d'or, enſanglantés de gueules;* l'écu ſurmonté d'un *caſque taré de front.* Pour cimier, *un pélican iſſant*, ſurmonté de ſa deviſe relative: Charitas nescia vinci. Supports, *deux pélicans.*

PLANTAVIT-DE-LA-PAUSE: Famille noble du Diocèſe de Niſmes, en Languedoc.

Gabriel Plantavit, Seigneur de Maroſſes, fils de N... Plantavit, Ecuyer du Roi Charles IX, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, fut Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur à Rome, en Savoie & en Eſpagne, & fut tué au ſiége de Montauban en 1621, à ſon retour d'Eſpagne, venant rendre compte de ſon Ambaſſade au Roi Louis XIII, qui aſſiégeoit cette place.

Son neveu, François Plantavit, II. du nom, ne ſe voyant qu'une fille, vendit la Terre de Margon à l'Evêque de Lodève, dont nous allons parler.

Jean Plantavit-de-la-Pause, élevé dans les erreurs de *Calvin*, les profeſſa en qualité de Miniſtre à Beziers; mais il les abjura dans la Cathédrale de cette Ville l'an 1604; s'attacha depuis uniquement à la Théologie, qu'il étudia à la Fleche, & qu'il cultiva dans le College de Foix à Toulouſe, où il ſe lia particulierement d'amitié avec MM. *de Marca* & *Boſquet*; fit enſuite un voyage à Rome, & à ſon retour, fut Grand-Vicaire du Cardinal *de la Rochefoucaud*, Grand-Aumônier de France; choiſi pour être Aumônier d'Elisabeth de France, Reine d'Eſpagne; nommé Abbé de Saint-Martin de Ruricourt, au Diocèſe de Beauvais; & Evêque de Lodève en 1625. Il s'acquitta des fonctions de cette dignité juſqu'en 1648, que ſes incommodités l'en rendant incapable, il la remit à *François Boſquet*. Ce digne Prélat ſe retira au Château de Margon, dans le Diocèſe de Beziers, où il mourut le 28 Mai 1651, âgé de 75 ans.

Théophile-François Plantavit-de-la-Pause, Seigneur de Margon & de Beteyrac, au Diocèſe de Beziers, après avoir ſervi dans ſa jeuneſſe, ſe retira

auprès de l'Evêque, ſon oncle, qui le convainquit des erreurs qu'il avoit ſucées avec le lait, & lui en fit faire une ſolemnelle abjuration. Il mena depuis une vie très-chrétienne, ſur-tout pendant ſes 30 dernieres années, qu'il conſacra à l'unique affaire de ſon ſalut. Il vécut 100 ans, ayant eu une complexion ſi robuſte, qu'il ne fut jamais purgé ni ſaigné. Il n'eut d'autre incommodité, pendant cette vieilleſſe, que la ſurdité & quelque foibleſſe dans les jambes; & mourut d'un rhume le 1 Mars 1708, après 8 jours d'agonie des plus violentes, ayant eu, entr'autres enfans: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JOSEPH-GASPARD, Chevalier de Malte, mort en 1682; — 3. & FRANÇOIS, Capitaine de Vaiſſeau.

JEAN PLANTAVIT-DE-LA-PAUSE, Seigneur de Margon, &c. l'aîné de tous les enfans, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en Languedoc, a eu trois garçons, entr'autres:

N... PLANTAVIT-DE-LA-PAUSE-MARGON, Doyen des Prédicateurs du Roi, mort à Paris le 28 Mars 1762, âgé de 76 ans. *Mercure de France* du mois d'Avril 1708.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à l'arche de Noé d'or, ſur une mer d'argent, une colombe auſſi d'or en chef, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople; au 2 & 3 de gueules, à trois fleurs de lis d'argent.*

PLANTEY (DU), en Breſſe: Nobleſſe fort ancienne, qui remonte à

HUGUES DE SAINT-DIDIER, Seigneur du Plantey, vivant en 1280. Dans ſon teſtament, fait en 1317, eſt mentionnée GINETTE DE SAINT-DIDIER, ſa ſœur. De ſa femme, nommée *Marguerite*, il eut: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. HUGONIN, Chevalier, mort ſans alliance; — 3 & 4. ELÉONORE & BÉATRIX.

HENRI, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, vivant en 1330, eut de ſa femme, nommée *Marguerite de Franchelins*,

HUGUES, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, qui ſe maria avec *Béatrix de Varax*, fille de *Girard de Varax*, dit *la Gueſpe*, dont vint:

HENRI, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, qui traita, le 6 Mars 1363, avec *Béatrix de Varax*, ſa mere, pour ſon douaire, en préſence de *Henri*, Seigneur *de Varax*, Chevalier, frere *Pierre de Villette*, Prieur de Birieu, & *Jean de Marmont*, Damoiſeau. Il fit enſuite, en 1373, hommage de la Seigneurie du Plantey au Sire *de Thoire* & de Villars, & laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom:

ANTOINE, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, qui ſe maria avec *Jeanne de Fromentes*, veuve de *Jean de Vaudray*, Seigneur de Corlaon & de Laigle en Comté, & fille de *Guillaume de Fromentes*, Chevalier, & de *Jeanne de Chiſſé*. De ce mariage il ne vint qu'une fille, nommée

CLAUDINE, Dame DU PLANTEY, femme 1°. de *Gui de la Palu*, Seigneur de Châtillon, de la Palu, de Saint-Mauris & de Virechâtel, fils de *Jean de la Palu*, Seigneur de Châtillon, & de *Béatrix de Grolée*; & 2°. de *Jean du Saix*, Seigneur de Banains, fils de *Claude du Saix*, Seigneur de Rivoire, & de *Marguerite de Juys*, ſa ſeconde femme.

Cette ancienne Nobleſſe éteinte portoit pour armes: *d'argent, à la bande de gueules.*

PLAS: Maiſon, l'une des meilleures & des plus anciennes du Bas-Limouſin, dont nous n'allons donner qu'une Notice, faute de *Mémoire*.

Elle eſt connue dès le XI^e^ ſiécle, ſuivant une Charte de l'Abbaye de Tulle, concernant une fondation, qui lui fut faite, & à *Fondino*, qui en étoit Abbé, par *Aimar*, Chevalier, Seigneur *de la Roche*, & *Tareldis*, ſa femme, fille de *Renaud*, III. du nom, Vicomte *d'Aubuſſon*, en préſence de BERNARD & d'AIMAR DE PLAS, qui ſervoient de témoins. Ladite Charte fut paſſée ſous le regne de PHILIPPE I, Roi de France, & ſous l'Epiſcopat d'*Ithier*, Evêque de Limoges, qui aſſiſta, en 1059, au couronnement du même Roi PHILIPPE I, & qui mourut en 1073. C'eſt entre ces deux époques que l'on peut placer le tems que cette Charte fut faite.

Outre cet ancien titre, on conſerve encore dans les Archives du Château de

Plas un acte en latin, qui eſt une donation que Lucie de Plas, fille de feu Bernard de Plas, qualifié *Miles* (Chevalier), fait de tous ſes biens à Heblond de Plas, ſon frere, qualifié *Domicellus* (Damoiſeau); cet acte fut paſſé le Jeudi d'après la Fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, en l'an 1208.

Antoine de Plas, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ſe trouva à la bataille de Mont-Lhéry en 1465, où il reçut pluſieurs bleſſures. De *Marie de Miramont*, ſon épouſe, vinrent, entr'autres enfans: —— Jean de Plas (le ſecond fils), d'abord Conſeiller au Grand-Conſeil, par Proviſions du 7 Mai 1508, dont il prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 11 du même mois. Le Roi lui accorda des Lettres, données à Cremieu, pour être payé de ſes gages, ayant été envoyé en Ambaſſade en Ecoſſe. Il fut nommé, le 10 Novembre 1524, à l'Evêché de Périgueux, qu'il permuta, en 1532, pour celui de Bazas & le Prieuré de Layrac; ſe démit de ſon Evêché en faveur d'Annet, ſon frere; mourut au Château de Plas en Limouſin l'an 1554, & fut inhumé à Curemonte, dans le tombeau de ſes ancêtres; — & Annet de Plas (le ſixieme fils), d'abord Conſeiller au Parlement de Bordeaux, puis au Grand-Conſeil après Jean, ſon frere, par Lettres données à Paris le dernier Novembre 1527; en prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 10 Janvier 1528, & au Grand-Conſeil le 16; réſigna en 1529; fut Abbé de la Couronne, Diocèſe d'Angoulême, Ordre de Saint-Benoît, puis Evêque de Bazas vers 1543, & mourut auſſi en 1554.

Pierre de Plas, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, fut enſuite Conſeiller au Grand-Conſeil, ſur la réſignation d'Annet de Plas, ſon couſin, dont on vient de parler, par Lettres données à Fontainebleau le 10 Décembre 1529, en prêta ſerment le 13 entre les mains du Chancelier, & mourut en 1560.

N... de Plas, Seigneur dudit lieu, épouſa *Marie d'Eſtampes*, & en eut —— Claude, Seigneur de Plas, marié, en 1579, à *Antoinette de Pelegrue*, troiſieme fille de *François de Pelegrue*, Chevalier de l'Ordre du Roi (en qui s'eſt éteinte la branche des Seigneurs de Caſſeneil, Raſac & Mauveſin), & de *N... de Salagnac*. Voyez Pelagrue.

De cette Maiſon étoit François-Joseph, Comte de Plas, Marquis du Thillay, Baron de Marſillac, &c. qui de *Marie Judith de Pouſſard du-Vigean de-Lignieres*, ſon épouſe, a laiſſé

Gui-Joseph, Comte de Plas, Baron de Marſillac, Marquis du Thillay, Seigneur de Curemonte, du Puydarnac, Saint-Genis, Sonnac & autres lieux, qui a épouſé, le 6 Février 1746, en l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame du Port de la ville de Clermont en Auvergne, *Marie-Françoiſe de Cordebœuf-Beauverger-de-Montgon*, née au Château de Soucheve en Auvergne le 7 Septembre 1724, fille de feu *Philippe-Gilbert de Cordebœuf-Beauverger*, Comte de Montgon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur pour le Roi des Iſles d'Oleron, où il eſt décédé le 13 Octobre 1724, & de *Blanche-Henriette de la Roche-Aymon*, ſœur du Cardinal de ce nom. La Comteſſe de Plas eſt morte au Château de Plas en Limouſin, le 5 Décembre 1749, âgée de 25 ans, laiſſant de ſon mariage deux garçons, & une fille, nommée — Madelene-Louise-Françoise de Plas, née le 18 Août 1749.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec celles de *Cardaillac*, de *Vérac*, de *Salagnac*, de *Laſtic-Saint-Jal*, de *Coſnac*, de *Pelegrue*, de *Robert-de-Lignerac*, de *la Châtre*, de *Clermont*, de *Vertillac*, d'*Eſcorailles-de-Fontanges*, d'*Eſtampes-Valençay*, du *Pouget-de-Nadaillac*, & autres.

Les armes: *d'argent, à trois jumelles de gueules, poſées en bande.* Extrait, en partie, du *Mercure de France* du mois de Mars 1746, *p.* 206 & 207, & de celui de Janvier 1750, *p.* 198.

PLATIERE (de la): Ancienne Maiſon de Nivernois, qui a donné un Maréchal de France.

Le premier dont le P. *Anſelme* faſſe mention dans l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 220, eſt Louis de la Platiere, Seigneur des Bordes en 1449, à cauſe de *Perronnelle des Bordes*, ſa mere, fille de

Guillaume, Seigneur *des Bordes*. — IMBERT DE LA PLATIERE, Seigneur des Bordes en Nivernois, un de ſes deſcendans, acquit la Terre de Prie le 25 Mars 1471.

IMBERT DE LA PLATIERE, un de ſes petits-fils, Prieur de Saint-Eloy de Paris; Conſeiller au Parlement, dont il devint Doyen, fut enſuite Evêque de Nevers, ſacré le 9 Janvier 1512, par l'Archevêque de Sens, mourut à Paris le 11 Février 1518, & fut enterré en la Chapelle de Notre-Dame de Grace de ſa Cathédrale.

IMBERT DE LA PLATIÈRE, ſon neveu (ſecond fils de PHILIBERT, II. du nom, Seigneur des Bordes, & d'*Anne de Jaucourt*, Dame de Marrault), Seigneur de Bourdillon, de Freſnay, de Montigny, de Saint-Aubin, Saint-Sulpice & d'Eſpoiſſes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, fut pourvu, le 27 Avril 1545, de la charge de Bailli d'Auxois, fut auſſi premier Ecuyer du Dauphin, Lieutenant de la Compagnie du Duc *de Nevers*, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances; ſervit ſous les Rois FRANÇOIS I & HENRI II; fut employé aux affaires les plus importantes du Royaume; fait Maréchal-de-Camp en 1552; envoyé, en 1554, avec ſa Compagnie d'Ordonnance, pour chaſſer les ennemis des environs de Mezieres; combattit à la bataille de Saint-Quentin en 1557; ſauva le tiers de l'armée après ſa défaite; aſſiſta à l'Aſſemblée des Etats généraux du Royaume, tenue le 6 Janvier 1558; ſervit au ſiége & à la priſe de Thionville en 1559; fut établi Lieutenant-Général au-delà des Monts, à la place du Maréchal *de Briſſac*; de retour en France, fut honoré, le 22 Décembre 1562, de la dignité de Maréchal de France: il eſt connu ſous le nom de *Maréchal de Bourdillon*; ſervit encore, en 1563, à la priſe du Havre-de-Grace; fut envoyé en Guienne pour appaiſer quelques troubles; ſe trouva à Bayonne en 1564, mourut le 4 Avril 1567, & fut enterré dans l'Egliſe d'Eſpoiſſes en Bourgogne le 7 Juin ſuivant. C'étoit un Capitaine illuſtre par ſon courage & par ſa prudence.

Il eſt parlé, dans le *Tome IX, p.* 472, de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, d'une branche, dont on n'a point trouvé la jonction, qui a formé quatre degrés, de laquelle étoit GILBERT DE LA PLATIÈRE, Chevalier, Seigneur de Montifaut & de Torcy, lequel rendit hommage de cette Terre de Torcy au Duc *de Nevers*, le 26 Août 1675. Il laiſſa de ſon mariage, contracté le 1 Octobre 1657, avec *Marie-Anne d'Eſtut*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Inceſche, & d'*Edmée de Racault*, — GASPARD DE LA PLATIERE, né le 4 & batiſé le 16 Mai 1675, qui fit ſes preuves pour être reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem au grand Prieuré d'Auvergne, le 21 Octobre 1686.

On trouve encore MADELENE DE LA PLATIERE, femme de *Gabriel de Thiange*, Chevalier, Seigneur du Taillet, laquelle aſſiſta au contrat de mariage de GILBERT DE LA PLATIERE, Seigneur de Montifaut, le 1 Octobre 1657.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, au chevron de gueules, à trois anilles ou fers de moulin de ſable; au 2 & 3 de gueules, à trois molettes d'éperon d'or.*

PLESSIER (DU), en Bretagne: Famille déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *Denyau*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 28 Février 1669.

Elle remonte à GAUTIER DE FOUCAIME, marié, au commencement du XV^e^ ſiécle, à *Jeanne du Pleſſier*, dont les enfans prirent le nom. — CLAUDE DU PLESSIER, Seigneur de Leſterpigneul, leur petit-fils, vivoit en 1507, avec *Bertranne de Fouqueſolles*, ſon épouſe.

Nous croyons cette Famille éteinte dans N... DU PLESSIER, fille de LOUIS, Dame de la Blanchardays, femme de *N... le Fevre-de-la-Falluere*, Préſident au Parlement de Bretagne.

Les armes: *d'azur, au lion d'argent, à une bande d'or ſur le tout.*

PLESSIER (DU), en Picardie. Autre Famille, dont étoient

JASMIN & CHARLES DU PLESSIER, Seigneurs de Certemont, qui furent compris aux Rôles des Nobles des arrieres-bans de Peronne, de Montdidier & de Roye, ès années 1568 & 1575. Ils ont pour auteur BERNARD, Seigneur DU PLESSIER, vivant avec sa femme, *Nicole des Essars*, en 1366; & mort en 1381.

Les armes: *écartelé au 1. & 4 d'argent, à la fasce de gueules, chargée de deux chevrons & demi, tenant l'un à l'autre, aussi d'argent; au 2 & 3 d'or, à 5 vires* ou *pattes d'oye de sable, posées en sautoir.*

PLESSEN: Maison distinguée à la Cour de Dannemarck, originaire du Duché de Meckelbourg.

CHRISTIAN-SIGFRID DE PLESSEN, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Conseiller intime du Conseil, & Ministre d'Etat des Rois CHRISTIAN V & FRÉDERIC IV DE DANNEMARCK & de Norvège, fils de DANIEL DE PLESSEN, mourut à Hambourg, le 23 Janvier 1723, âgé de 77 ans. Trois de ses fils & une fille vivoient encore en 1743.

L'aîné, CHRISTIAN-LOUIS DE PLESSEN, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Conseiller intime du Conseil du Roi, a eu de *Charlotte-Amélie Schéel*, trois fils & cinq filles.

CHARLES-ADOLPHE DE PLESSEN, second fils de CHRISTIAN-SIGFRID, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, &c. n'a point été marié. Il demanda, en 1735, la démission de ses emplois, ne se réservant que ses places de Grand-Chambellan & de Président de la Compagnie des Indes Occidentales, & de la Guinée en Afrique.

CHRISTIAN-SIGFRID DE PLESSEN, frere des précédens, Chambellan du Roi, &c. est venu en France en 1743, & a eu un fils de sa femme, qui étoit de l'ancienne Maison de *Trolle*. Voyez *Moréri*.

PLESSIS: Il y a dans le Royaume plusieurs Terres & Seigneuries de ce nom, ainsi que plusieurs grandes Maisons; les unes éteintes, les autres qui subsistent: commençons par les Terres.

* PLESSIS (LE), en Normandie, Diocèse de Coutances, est une Seigneurie qui appartient au Duc *de Coigny*. On y voit sur une hauteur les vestiges des tours d'un ancien Château ruiné.

* PLESSIS-BATAILLE, depuis appellé PLESSIS-GAUTRON: Seigneurie qui étoit dans la Famille de *Gautron* depuis le XIV^e^ siécle, & qui a passé par alliance, dans celle de *Treal-Beaubois*, ensuite dans celle de *Nevet*, & du *Parc-de-Locmaria*. Elle a été vendue, en 1742, à *N... de Saint-Riveul.*

* PLESSIS-BERTRAND (DU), en Bretagne, Diocèse de Saint-Malo.

Terre qui appartenoit à la Maison du *Guesclin*, & dont *Tiphaine du Guesclin*, fille de *Pierre*, III. du nom, & de *Julienne de Doneval*, après la mort, sans enfans, de son second mari, céda la propriété à *Briant de Châteaubriant*, son cousin issu-de-germain, petit-fils de *Tiphaine du Guesclin*, sa tante.

Briant de Châteaubriant en rendit hommage à MARIE DE BRETAGNE, Duchesse d'Alençon, Comtesse du Perche, Dame de Fougeres, &c. Cette Terre du PLESSIS-BERTRAND est restée dans la Maison de *Châteaubriant*; jusqu'en 1589, que *Charlotte de Montgommery*, Douairiere de Beaufort, la vendit à *Gui de Avelis-de-Châteauneuf.*

* PLESSIS-CHATEAUBRIANT: Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1648, enregistrées le 7 Septembre 1649, en faveur de

Gabriel de Châteaubriant, Seigneur des Roches-Baritaut, qui fut depuis

Lieutenant-Général des Armées du Roi, & eut de *Suſanne de Remond*, ſon épouſe, RAIMOND DE CHATEAUBRIANT, Comte des Roches-Baritaut, vivant en 1670. Voyez CHATEAUBRIANT.

* PLESSIS-GRIMOULT, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Bourg avec titre de *Baronnie*, dont la Seigneurie releve de la haute Juſtice de Condé.

Près de l'Egliſe Paroiſſiale, ſur le ſommet de la montagne, ſont les ruines d'un ancien Château, qui, ſuivant la tradition, appartenoit au fameux *Ganelon*, dont les trahiſons occaſionnerent la défaite de l'armée de CHARLEMAGNE en 778, au paſſage de Roncevaux, dans les Pyrénées. Il eſt dit dans l'Hiſtoire de Normandie, par *du Moulin*, *p.* 137, que de *Ganelon*, deſcendoit *Grimoult du Pleſſis*, un des plus riches & des plus puiſſans Seigneurs de ſon tems, & de qui *le Pleſſis* a emprunté le ſurnom de *Grimoult* : il ne démentoit point le ſang dont il ſortoit. Ce fut par ſe intrigues que *Gui de Bourgogne* tâcha de détrôner le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, aidé en cela de pluſieurs Barons de Normandie, qui étoient entrés dans le complôt.

Après la bataille des Dunes, que les Conjurés perdirent en 1036, *Grimoult* ramaſſa quelques déſeſpérés, pour faire avec eux de nouvelles courſes : il fut arrêté & conduit priſonnier à Rouen. Sur les reproches qui lui furent faits de ſa trahiſon par *Sale de Lignieres* (ou plutôt *Serlon de Lingevre*), Chevalier de Luzignan, il voulut en tirer raiſon ; mais dans la nuit qui précéda le combat, il fut trouvé étranglé dans la priſon, en 1047 (*a*). Tous ſes biens furent confiſqués & donnés, ſçavoir : la Baronnie *du Pleſſis* & ſes appartenances à *Bon*, Evêque de Bayeux & à ſon Egliſe ; & les autres Terres à divers Seigneurs, en reconnoiſſance de leur fidélité. La donation eſt de l'année 1074.

Les honneurs de cette Baronnie ont depuis été échangés par les Evêques de Bayeux avec le Comte *de Thorigny*, au droit duquel le Prince *de Monaco* les poſſede aujourd'hui. Voyez GOYON DE MATIGNON.

* PLESSIS-*lès-Tours* : Maiſon Royale ſituée à l'Occident tout proche de Tours en Touraine, que LOUIS XI fit bâtir dans un lieu appellé auparavant *les Montils*. Ce Prince en trouva le ſéjour ſi agréable, qu'il y paſſa une partie de ſa vie, & y mourut en 1483. Le Château, bâti de briques, a de beaux appartemens pour le tems où il fut édifié. Il eſt ſitué entre un grand Parc & de beaux Jardins. *Voyez* le Dictionnaire de Géographie.

PLESSIS (DU), en Normandie : Cette ancienne Nobleſſe, que nous croyons éteinte, avoit pour armes : *pallé d'argent & d'azur de ſix piéces, au chef de gueules.*

C'eſt ainſi que les portoient, dans l'Armorial dreſſé ſous CHARLES V, en 1368, GAYES DU PLESSIS, JEAN DU PLESSIS-DE-LA-POTERIE, GEOFFROI-DU-PLESSIS-D'AUVERGNY, qui briſoient comme cadets ; le premier, *d'un lionceau d'or paſſant en chef* ; & le ſecond, *d'un lambel d'or.*

L'Echiquier de l'an 1403, parle de GUILLAUME DU PLESSIS, Seigneur de la Fontaine, Chevalier. — Les Mémoires de M *Bigot-de-Souſmenil*, Conſeiller en la Cour des Aides de Normandie, font mention d'ASSÉ DU PLESSIS, Seigneur de l'Honneur, du Pleſſis, Chevalier, ainſi que de RAOUL DU PLESSIS, & de HUGUETIN DU PLESSIS, Seigneur dudit lieu. Il y a une montre de *Godefroi de Harcourt*, Vicomte de Saint-Sauveur en 1347, dans laquelle eſt compris JEAN DU PLESSIS, Chevalier.

(*a*) Les priſonniers avoient alors la liberté de ſe procurer ſatisfaction par un combat particulier, & ce n'étoit pas une médiocre reſſource pour eux.

Il paroît que ceux de cette Maiſon DU PLESSIS portoient quelquefois le ſurnom de *Chambellan*, car on voit dans un titre que ROBERT DU PLESSIS, dit *le Chambellan*, Seigneur de Radepont & de Gouy, vivoit en 1162, & eut pour fille : — LUCE LE CHAMBELLAN, Dame de Radepont & de Gouy, mariée, 1°. avec *Robert de Poiſſy*, Baron du Pont-Saint-Pierre, fils de *Robert de Poiſſy*, Seigneur de Malvoiſine, & d'*Iſabeau de Neufbourg*, Dame du Pont-Saint-Pierre; & 2°. en 1197, à *Pierre de Moret*, Chevalier.

On trouve LAURENT DU PLESSIS, dit *le Chambellan*, Pannetier du Roi en 1256, dans la montre de *Louis de Harcourt*, Vicomte de Châtelleraut, reçue au Pont-Audemer, le 2 Septembre 1357, SAUVAGE DU PLESSIS, Chevalier; & parmi ceux qui firent le voyage d'Allemagne en 1388, GILLES DU PLESSIS eſt nommé des premiers.

PLESSIS : Il y a huit Familles nobles de ce nom en Bretagne.

La premiere, qui eſt PLESSIS-D'ARGENTRÉ, a été, par Arrêt de la Chambre établie par le Roi pour la réformation de la Nobleſſe de cette Province, rendu à Rennes le 6 Octobre 1668, maintenue dans ſon *ancienne nobleſſe*, au rapport de M. *de Leſrat*, dans la perſonne d'ALEXIS DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-d'Argentré, ſur ſes preuves faites. Il étoit fils de JEAN, & de *Jeanne Bizeul*, & deſcendoit, par filiation ſuivie, de LÉONARD DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-d'Argentré, Grand-Prévôt de Bretagne, vivant dans le XV^e^ ſiécle.

ALEXIS DU PLESSIS avoit épouſé *Marguerite de Tanoaren*, dont vint : PIERRE DU PLESSIS, batiſé le 3 Juin 1672, en la Paroiſſe d'Argentré.

Les armes : *de ſable, à 10 billettes d'or poſées 4, 3, 2 & 1.*

La ſeconde, du même nom DU PLESSIS, du reſſort de Rennes & de Ploermel, remonte à JEAN DU PLESSIS, Seigneur dudit lieu, mentionné dans la Réformation de 1426 : elle a été maintenue en la qualité de *Chevalier* & déclarée *noble d'ancienne extraction*, en la Chambre de la Réformation le 17 Décembre 1668, au rapport de M. *de Leſrat*. Elle a formé pluſieurs branches, dont nous ignorons l'état actuel.

Par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 13 Novembre 1669, au rapport de M. *Denyau*, RENÉ DU PLESSIS, Seigneur de la Villetual, fut pareillement déclaré *noble d'ancienne extraction.*

Ses armes ſont : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois macles d'or, & accoſtée en chef d'un lion de gueules couronné d'or.*

La troiſieme Famille de ce nom, du reſſort de Rennes & de Vannes, qui remonte à JEAN DU PLESSIS, Seigneur de la Padoviere, marié à *Marguerite Hay*, morts l'un & l'autre en 1510, fut auſſi déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 11 Janvier 1669, au rapport de M. *le Febvre*, en faveur de JOSEPH DU PLESSIS, Seigneur de la Padoviere; & par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 3 Mars 1669, au rapport du même M. *le Febvre*, en faveur de JEAN DU PLESSIS.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois loſanges de même*, 2 & 1.

La quatrieme, du reſſort de Ploermel, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 29 Avril 1669, au rapport de M. *le Jacobin*, en faveur d'ELIE DU PLESSIS, Seigneur de l'Abbaye-Jarno.

Par un ſecond Arrêt rendu en ladite Chambre le 5 Août ſuivant, au même rapport, en faveur de GRÉGOIRE DU PLESSIS, Seigneur de la Helo, cette Famille a été pareillement déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, au lion paſſant de ſable, ayant une roſe de gueules ſous la gorge.*

La cinquieme Famille de ce nom, du Reſſort de Concorneau, qui remonte à YVES DU PLESSIS, vivant en 1426, avec *Amice de Ville-ez Blanche*, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 16 Juillet 1669, au rapport de M. *de Lopriac.*

Les

Les armes : *d'argent, au chêne englanté & tigé d'or, au franc canton d'argent, chargé de deux haches d'armes adoſſées & miſes en pal de gueules.*

De la ſixieme, du reſſort de Morlaix, étoit GUILLAUME DU PLESSIS, mort avant l'an 1462, qui a laiſſé poſtérité de *Jeanne de Kernoter*, ſon épouſe.

Elle a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 22 Août 1669, au rapport de M. *le Febvre.*

Les armes : *de ſable, au cygne d'argent béqué & membré de ſable.*

De la ſeptieme Famille de ce nom, du reſſort de Carhaix, étoit GRÉGOIRE DU PLESSIS, Seigneur de la Villeneuve, qui fut d'abord interloqué par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation le 8 Juillet 1670, au rapport de M. *Denyau*; & qui fut déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 12 Août ſuivant, au rapport de M. *Barrin.*

Les armes : *d'or, à cinq macles de ſable, 3 & 2.*

Et la huitieme Famille du même nom, du reſſort de Leſneven, qui remonte à SALOMON DU PLESSIS, Seigneur de Guymer, vivant en 1483, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation le 22 Novembre 1670, au rapport de M. *de Bréhan.*

Les armes : *d'argent, au ſautoir cantonné de trois quintefeuilles, 1 en chef, 2 en flanc, & d'une molette en pointe, le tout de gueules.*

PLESSIS-CHATILLON : Ancienne Maiſon originaire du Maine, qui remonte à

I. N... DU PLESSIS, nommé Seigneur du PLESSIS-CHATILLON, dans une tranſaction du Lundi après la Saint-Barnabé 1274, paſſée avec *Henri d'Avaugour*, Seigneur de Mayenne-la-Juhée, pour des Communes : on le croit deſcendre de GRIMOUET DU PLESSIS, nommé, dans un Acte de 1034, Seigneur du Pleſſis-Châtillon. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut :

II. GUILLAUME DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, nommé dans un contrat d'acquiſition qu'il fit en 1283. Il laiſſa pour enfans : —— GERVAIS, qui ſuit ; —— GEOFFROI, vivant en 1310 ; — & ROBERT, Ecuyer, vivant en 1317.

III. GERVAIS DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, qui vivoit avec ſes freres en 1310 & 1317, eut pour enfans : — JEAN, qui ſuit ; — & AGNÈS, mariée à *Job de Jaleſne*, vivant en 1374.

IV. JEAN DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon & de la Poiſſonniere, près Beaufort-en-Vallée en Anjou, vivoit en 1372, avec ſa femme *Marie*, Dame *de Beaumont-le-Vicomte* en partie, & d'Aſſé-la-Bouaine, dont : —— JEAN, qui ſuit ; — & ALAIN, Religieux, puis Abbé de l'Abbaye d'Evron en 1399.

V. JEAN DU PLESSIS, II. du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon & de la Poiſſonniere, fut un grand Capitaine, & laiſſa pour enfans : —— JEAN, qui ſuit ; — & ALAIN, dit âgé de plus de 60 ans, dans une enquête faite en 1457.

VI. JEAN DU PLESSIS, III. du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, de la Poiſſonniere, de la troiſieme partie de la Terre de Beaumont-le-Vicomte & d'Aſſé-la-Bouaine, épouſa *Marie de Parpaſſe*, Dame de Monchouan, de Gouleuvre & du Beuil : elle étoit veuve en 1422. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. RENÉ, Chevalier, qui eut pour fils : — JACQUES, marié à *Françoiſe d'Anglure*, dont : GILLETTE DU PLESSIS, femme de *Jacques de Ligniville*, en Lorraine. Voyez ce mot ; — 3. THIBAUT, Seigneur de Monchouan, marié, en 1455, à *Simonne de Meſlay*, veuve de *Pierre Papuis*, Ecuyer ; — 4. & ROBERTE, Dame de Gouleuvre & du Beuil, femme de *Jean de Jaleſne*, Seigneur dudit lieu en Anjou, dont poſtérité.

VII. JEAN DU PLESSIS, IV. du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, vendit, le 26 Avril 1457, la troiſieme partie de Beaumont-le-Vicomte & d'Aſſé à *Jean de Mathefelon.* Il épouſa, 1°. *Marie de Vaux*, Dame de la Guibardiere, fille de *Jean de Vaux*, & de *Jeanne des Vans* ; & 2°. en 1467, *Catherine d'Avaugour*, Dame du Mée & de Champ-Chabot, veuve de *Jean-Girard*,

Seigneur de Feuzé au Perche, & fille de *Louis d'Avaugour*, Seigneur de Courtalain, & de *Catherine de Rouvray*. Du premier lit il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs du Mée, rapportée ci-après ; — 3. & JEAN, tige de celle des Seigneurs de Champ-Chabot, éteinte au IV^e^ degré, dans OLIVIER DU PLESSIS, Seigneur de Champ-Chabot & de Blerencourt, mort en 1611, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne de Beaufils*, ſon épouſe.

VIII. JEAN DU PLESSIS, V. du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſe trouva, en 1488, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, avec LOUIS, Duc D'ORLÉANS, au ſecours du Duc *de Bretagne*, contre le Roi CHARLES VIII. Il épouſa, 1°. le 9 Juillet 1470, *Jeanne des Aubiers*, Dame dudit lieu, de Marais, &c. veuve de *Pierre Clereau*, Seigneur de la Greſille & des Gaſtines, & fille de *Jean des Aubiers*, & de *Catherine Fournier*, (qui étoit fille de *Jean Fournier*, Chancelier de RENÉ, Roi de Sicile, & de *Jacquette Cholet*); & 2°. *Marguerite du Mas*, veuve de *Jean de Montchauveron*, Chevalier. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. RENÉ, Seigneur de Montchauveron, marié à *Marguerite*, Dame *de la Tremblaye*, & de Villenatour, dont trois filles : —— la premiere, nommée JEANNE DU PLESSIS, femme de *François-Begon de la Rochefoucaud*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu près Crevant ; —— la ſeconde, auſſi nommé JEANNE DU PLESSIS, mariée à *Bernard de la Barre*, Chevalier ; — & la troiſieme, épouſe de *Louis le Maire*, de la Maiſon de la Gringueniere en Anjou ; — 3. RENÉE, femme de *Renaud*, Seigneur *des Colombieres* en Normandie, Diocèſe de Bayeux près de Blainville, Chevalier de l'Ordre du Roi ; — 4. MATHURINE, Dame de la Varenne, mariée à *Louis de Bures*, Seigneur de la Cheſneliere en Anjou ; — 5. MARGUERITE, qui fit bâtir la Chapelle du Pleſſis ; — 6, 7 & 8. & trois autres filles.

IX. JEAN DU PLESSIS, VI. du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, de Chauvigné, des Aubiers, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, en 1495, *Jeanne de Mathan*, fille de *Gilles*, Seigneur *de Mathan* & de Pierrefitte en Normandie, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de Coulonges*, dont : — 1. JEAN, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, tué à la bataille de Pavie en 1525, ſans alliance ; — 2. RENÉ, auſſi tué à la même bataille, & inhumé avec ſon frere à Chivas en Piémont ; — 3. LOUIS, qui ſuit ; — 4 & JEANNE, morte ſans alliance.

X. LOUIS DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, de Chauvigné, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en 1560, avoit épouſé, 1°. *Charlotte de Scepeaux*, Dame de Mathefelon & de Duretal, morte ſans enfans, ſœur du Maréchal *de Vieilleville*, fille de *René de Scepeaux*, & de *Marie de la Jaille* ; & 2°. en 1548 ou 1540, *Renée du Bellay*, morte en 1567, fille de *René du Bellay*, Baron de la Flotte, & de *Françoiſe de Villeprouvé*. Du ſecond lit ſortirent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. RENÉ, mort, ſans alliance, en 1569 ; — 3. JEAN, Seigneur de Vaux, de Salvert & de Razillé, marié à *Suſanne de Courboyer*, héritiere de la Drouilliniere, dont quatre garçons, ſçavoir : —— FRANÇOIS, Prêtre, — GEORGES, AMBROISE & PHILIPPE, morts ſans alliance ; —— 4. & LOUISE, femme de *Hardouin du Coudray*, Seigneur dudit lieu & de la Vaugotiere près Laval, morte en 1596.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, Baron de Courceries, de Villaine au Maine, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 30 Juin 1605, avoit épouſé, en 1570, *Nicole du Raynier*, fille de *François*, Seigneur de la Tour du Raynier en Touraine, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Yolande de la Jaille*, dont : — FRANÇOIS, mort au berceau ; — & RENÉ, qui ſuit.

XII. RENÉ DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, Baron de Courceries, Vicomte de Rugles, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en 1629, avoit épouſé, le 25 Juillet 1594, *Diane-Renée de Poiſieux*, Vicomteſſe de Rugles, fille unique de *Michel de Poiſieux*, Baron de Pavant, Vicomte de Rugles, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Catherine*

d'O. Elle mourut le 28 Août 1631, laiſſant : — 1. François, né en 1598, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort, ſans alliance, le 8 Mai 1644; — 2. André, qui ſuit; — 3. Michel, né en 1608, mort, auſſi ſans alliance, en 1639; — 4, 5, 6, 7 & 8. Claude, René, Louis, & deux autres garçons, morts jeunes; — 9. Nicole, Dame de Chauvigné, mariée, en 1621, à *Guillaume du Bois*, Seigneur de Bordeaux; — 10 & 11. Catherine & Ursule-Anne; la premiere, Religieuſe Urſuline; — 12. Marguerite, née en 1604, femme de *François de Chopellaine*, Seigneur d'Iſle; — 13. Madelene, née en 1612, mariée à *Charles Gaultier*, Seigneur de Chifreville en Normandie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc d'Orléans; — 14. Renée, morte jeune; — 15. Susanne, Religieuſe Urſuline; — 16 & une autre fille, morte en naiſſant.

XIII. André du Plessis, Marquis du Pleſſis-Châtillon, Vicomte de Rugles & de Bois-Bérenger, mort le 9 Décembre 1655, avoit épouſé, 1°. le 1 Mai 1637, *Renée le Porc de-la-Porte*, Dame du Bois-Bérenger, morte, en couches, le 15 Avril 1638; & 2°. en 1646, *Renée le Conte*, Marquiſe de Nonant, ſœur de la Comteſſe *de Chamilly*, & fille de *Jacques le Conte*, Marquis de Nonant, Baron de Beaumeſnil, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, mort le 18 Octobre 1641, & de *Marie Dauvet-Deſmareſt*. Elle partagea, le 8 Juin 1660, les biens de *Pomponne*, Marquis de Nonant, ſon frere. Du premier lit il eut : — Françoise du Plessis, Dame du Bois-Bérenger, morte en 1699. Elle avoit été mariée, le 14 Août 1663, à *Hyacinthe de Quatrebarbes*, Marquis de la Rongere, Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, dont les Comteſſes *de Turbilly* & *de la Motte*. Du ſecond lit vinrent : — 1 & 2. Jean-Batiste & Jean, morts jeunes; — 3. François, tué en 1654; — 4. Jacques, qui ſuit; — 5. Urbain, mort, agé de 20 ans, le 19 Juillet 1666; — 6. Charles, batiſé à Saint-Sulpice le 8 Mars 1654; — 7. Pierre, batiſé le 29 Avril 1655, Comte de Rugles, marié à *N... de Goué*, dont : — César-Antoine du Plessis, Comte de Rugles, mort le 29 Décembre 1714, laiſſant de *N... le Clerc de Courcelles*, ſon épouſe, pour fils; — autre César-Antoine, Comte de Rugles, mort, en 1767, ſans enfans; — 8. & Madelene, née en 1648, morte peu après ſa naiſſance.

XIV. Jacques du Plessis, Marquis du Pleſſis-Châtillon & de Nonant, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort en 1707, avoit épouſé, en Mai 1674, *Jeanne-Marie Fradet de Saint-Aouſt*, Comteſſe de Châteaumeillant, fille de *Jean Fradet*, Comte de Châteaumeillant, Maréchal-de Camp, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général d'Artillerie, mort en 1657, & de *Jeanne-Marie de Saint-Gelais-de-Luſignan*, dont : — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Anne-Hilarion, Chevalier de Malte, Commandeur de Villedieu, Capitaine au Régiment de Provence, mort à Paris le 17 Octobre 1763, âgé de 74 ans; — 3. Henri, né le 11 Juillet 1682, mort le 8 Mai 1685; — 4. Louise-Henriette, Religieuſe; — 5. Jeanne-Marie, née le 4 Avril 1686, mariée en Juin 1709, à *Philippe-Charles*, Comte *d'Eſtampes*, Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, mort en 1737, & elle en Mai 1763, dont deux garçons & une fille; — 6. & N..., Religieuſe.

XV. Louis du Plessis, Marquis du Pleſſis-Châtillon, né le 31 Janvier 1678, Colonel du Régiment de Provence le 9 Mars 1700, Brigadier le 26 Octobre 1704, Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, Lieutenant-Général le 20 Février 1734, mort, le 23 Février 1754, en ſa 78ᵉ année, avoit épouſé, 1°. le 21 Janvier 1712, *Anne Neyret de la Ravoye*, fille de *Jean*, Grand-Audiencier de France, Tréſorier-Général de la Marine, & d'*Anne-Varice de Vallieres*: elle mourut âgée de 21 ans; & 2°. le 24 Janvier 1718, *Catherine-Pauline Colbert*, née le 12 Mai 1699, fille de *Jean-Batiſte Colbert*, Marquis de Torcy, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & de *Catherine-Félicité Arnaud-de-Pomponne*. Du premier lit eſt iſſue une fille, morte peu après ſa mere; & du ſecond : — 1. Louis-Henri-Félix, qui ſuit; — 2. Jean-Batiste-Joachim-Louis, né le 13

Mai 1727, mort jeune; — 3. MARIE-FÉLICITÉ, née le 7 Octobre 1723, femme, 1°. de *François-Antoine*, Comte *de Chabannes*; & 2°. en Février 1760, de *Charles-Armand-Martial*, Comte *de Narbonne-Pelet*; — 4. & PAULINE-GUILLELMINE, née le 13 Avril 1728, morte en 1733.

XVI. LOUIS-HENRI-FÉLIX DU PLESSIS-CHATILLON, Comte de Châteaumeillant, né le 24 Novembre 1726, d'abord ſecond Cornette des Chevaux-Légers de Berri, puis Enſeigne des Gendarmes d'Orléans le 20 Janvier 1747, & Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Orléans le 19 Mars 1748, eſt mort, le 25 Août 1754, ſans enfans. Il avoit épouſé, le 6 Juin 1753, *Marie-Madelene-Louiſe de Barberie-de-Saint-Conteſt*, fille de *François-Dominique de Barberie-de-Saint Conteſt*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & de *Jeanne-Monique des Vieux*. Elle s'eſt depuis remariée.

Branche des Seigneurs du MÉE.

VIII. GUILLAUME DU PLESSIS-CHATILLON, Seigneur-Châtelain du Mée, ſecond fils de JEAN, IV. du nom, & de *Catherine d'Avaugour*, épouſa, le 23 Novembre 1484, *Catherine de Ray*, fille de *Guillaume de Ray*, Sire de Beaujeu & de Retigny, & de *Catherine de Vergy*, dont :

IX. MARTIN DU PLESSIS, Seigneur du Mée, marié en 1532, à *Renée Tiercelin-de-Broſſe*, fille d'*Antoine Tiercelin*, Seigneur de Richeville, & de *Catherine de Baille*, de laquelle il eut :

X. RENÉ DU PLESSIS, I. du nom, Seigneur du Mée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 4 Mars 1595, qui épouſa, le 20 Juin 1568, *Claude de Beaufils-de-Villepion*, fille de *Jacques de Beaufils*, Seigneur d'Orgeres, & de *Jeanne Dailleran*. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. GÉDÉON & ANTOINE; — 4. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Beaujeu, rapportée ci-après.

5. JEAN, Seigneur de Sanderville, qui partagea, avec ſes freres, le 3 Décembre 1620, & épouſa, le 12 Octobre 1625, *N... de Molins*, fille de *Pierre de Molins*, Seigneur d'Eſpuy, & de *N... de Hallot*, dont deux garçons, ſçavoir : — LOUIS DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur de Sanderville, batiſé le 2 Novembre 1635, maintenu dans ſa nobleſſe, par l'Intendant d'Orléans, le 5 Mars 1670; — & FRANÇOIS, Vicomte de Leſvelle, qui partagea, avec ſon frere, le 9 Janvier 1663; — 6, 7 & 8. MARIE, JEANNE & JACQUELINE.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur-Châtelain du Mée & de la Cicogne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Châteaudun, & premier Ecuyer de MADAME, ſœur de LOUIS XIII, puis Reine d'Angleterre, qu'il accompagna en ce Pays, épouſa, 1°. le 3 Janvier 1598, *Catherine Choyne*, fille d'*Hector Choyne*, Seigneur de Joulduraux, & d'*Eléonore Aulde*; & 2°. *Madelene de Maupeou*. Il eut du premier lit : — FRANÇOIS, qui ſuit; & du ſecond : — HECTOR, Seigneur de Saint-Hilaire, marié à *Agnès de Liberault*, dont ſortit, FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur de Saint-Hilaire, qui épouſa, le 7 Juin 1707, *Madelene de Tourville*, de laquelle ſont iſſus — FRANÇOIS, — CHARLES, — OMER, — HECTOR & MADELENE DU PLESSIS, demeurans dans le Dunois.

XII. FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur du Mée, maintenu dans ſa nobleſſe, par l'Intendant d'Orléans, le 7 Octobre 1667, avec ſon frere HECTOR, épouſa le 29 Janvier 1633 ou 1639, *Marguerite de Gouys*, Dame de Combs, & en eut :

XIII. RENÉ DU PLESSIS, II. du nom, Seigneur du Mée, mort le 2 Mai 1710. Il avoit épouſé, le 6 Août 1703, *Marguerite le Sueur-de-Vaupouteau*, dont deux filles : — JEANNE-MARGUERITE, Dame Châtelaine du Mée, des Menils, &c. morte le 6 Avril 1776, dans ſa 74ᵉ année, veuve de *Louis-Philippe Pottin*, Comte du Cheſne, &c.; — & BONNE-CATHERINE.

Branche des Seigneurs de BEAUJEU.

XI. RENÉ DU PLESSIS, Seigneur-Châtelain de Beaujeu, des Boulais, &c. quatrieme fils de RENÉ DU PLESSIS, I. du nom, & de *Claude de Beaufils-de-*

Villepion, fut Capitaine & Gouverneur de la Ville & Château de Freſteval le 24 Mai 1637. Il avoit épouſé, le 29 Octobre 1628, *Louiſe de Bruet*, fille de *Martin*, Seigneur des Boulais, Capitaine & Gouverneur de Freſteval, & d'*Eſther Alard*, dont : — François, qui ſuit ; — & René du Plessis, Seigneur des Boulais, Capitaine & Gouverneur de Freſteval le 24 Novembre 1654, marié, le 17 Février 1662, à *Anne de Liberault*, dont un garçon & deux filles, ſçavoir : — Hector du Plessis, Enſeigne de Vaiſſeaux, Lieutenant d'une Compagnie Franche de la Marine, Capitaine du Château de Freſteval le 24 Octobre 1695 ; — Anne & Louise ; celle-ci femme de *Charles de Moulins*, Seigneur des Gats.

XII. François du Plessis, Seigneur de Beaujeu, maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon frere, par l'Intendant d'Orléans en 1667, avoit épouſé, le 5 Février 1665, *Marie Moreau*, fille de *François Moreau*, Seigneur de Breſſolle, & de *Françoiſe Guillard*. Elle mourut le 28 Novembre 1675, laiſſant : — 1. François, qui ſuit ; —— 2 & 3. Marie & Françoise ; la premiere, femme de *N... de Vorré*, Seigneur de la Marie & de Vaux.

XIII. François du Plessis, Seigneur de Beaujeu, mort, le 28 Janvier 1705, âgé de 32 ans, avoit épouſé, en 1702, *Françoiſe Tavernier*, morte, le 20 Mai 1706, à 35 ans, & inhumée à Saint-Hilaire de Chartres, fille ou ſœur de *Denis Tavernier*, Avocat au Préſidial de Chartres. De ce mariage ſont iſſus : —— François, Prêtre en 1730 ; —— & Jean-Denis, qui ſuit.

XIV. Jean-Denis du Plesis, Seigneur de Beaujeu, Richeville, &c. né le 5 Août 1705, batiſé le 23 dans la Paroiſſe de Saint-Martin-la-Colombe, épouſa, le 8 Mai 1730, *Louiſe-Henriette Midou-de-Moléon*, fille de *Louis Midou*, Seigneur de Moléon & de Villiers, & de *Henriette-Catherine de Saint-Etienne*, dont : — 1. Jean-Henri-François né en 1732 ; — 2. Louis, né en 1733 ; — 3. Jules-Alexandre, né en 1736 ; — 4. René, né en 1737 ; — & une fille, morte le même jour de ſa naiſſance, en 1734.

Les armes : *d'argent, à trois quintefeuilles de gueules.*

PLESSIS-LIANCOURT : Maiſon originaire du Vendomois, où ſont ſituées, dans les environs, les premieres Terres qu'elle a poſſédées.

Le premier dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, p. 744*, eſt Jean du Plessis, Chevalier, Seigneur de la Chaiſe, qui vivoit en 1300.

Cette Maiſon a formé pluſieurs branches : l'aînée s'eſt éteinte au IV^e^ degré dans Bouchard du Plessis, Seigneur de Périgny & de la Chaiſe, mort ſans poſtérité avant le 11 Avril 1467.

La ſeconde branche eſt celle des Seigneurs de la Perrine, qui a commencé au III^e^ degré, & s'eſt éteinte au X^e^, dans les enfans de Louis du Plessis, Seigneur de la Perrine, mort en 1667, laiſſant ſes enfans mineurs.

La troiſieme eſt celle des Seigneurs de Savonnieres, qui a commencé au VIII^e^ degré, & s'eſt éteinte au X^e^, dans Simon du Plessis, Seigneur de Montcrochet, mort, ſans poſtérité, en 1662.

La quatrieme eſt celle des Seigneurs de Périgny, qui a commencé au VI^e^ degré & a fini au X^e^, dans Pierre-Marcou du Plessis, maintenu dans ſa nobleſſe le 20 Mars 1699, par l'Intendant d'Orléans, & qui ne laiſſa point de poſtérité.

La cinquiene eſt celle des Seigneurs d'Aſnieres, qui n'a formé que deux degrés.

La derniere eſt celle des Seigneurs de Liancourt & de la Rocheguyon, qui a donné deux Chevaliers du Saint-Eſprit, & dont l'héritiere, Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt, porta les biens de ſa branche à *François*, VII. du nom, Duc *de la Rochefoucaud*, Pair & Grand-Veneur de France, ſon mari. Voyez Rochefoucaud.

Les armes de cette Maiſon ſont : *d'argent, à la croix engrêlée de gueules, chargée de 5 coquilles d'or.*

* PLESSIS-RICHELIEU : Cette Maiſon, ſelon *du Cheſne*, tire ſon origine de la Terre & Seigneurie du Pleſſis en Poitou, tenue à foi & hommage de l'Evêque de Poitiers, à cauſe de la Baronnie & Châtellenie d'Angle, dont elle eſt éloignée de trois lieues. En voici la Généalogie, d'après ce célebre Ecrivain, & l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome IV, p. 361 & ſuiv.*

I. Guillaume, I. du nom, Seigneur du Plessis, des Breux, de la Vervoliere & autres Terres ſituées en Poitou, eſt mentionné dans un titre de 1201, ſous Philippe-Auguste, où il eſt qualifié *Varlet*, c'eſt-à-dire, *Ecuyer*. Il fut un de ceux qui, après la conquête du Poitou ſur les Anglois en 1213, ſe ſoumirent volontairement ſous la domination des François. De ſa femme, qui n'eſt point nommée, il eut : — Pierre, qui ſuit ; —— & Jean du Plessis, Comte de Warwick en Angleterre : il paſſa en ce Royaume, en 1247, avec *Gui de Leſignem*, *Guillaume de Valence* & *Aimar de Leſignem*. Il n'eſt rapporté ici que ſur la foi de *du Cheſne*, qui lui donne deux femmes, & dit qu'il mourut en 1263, & qu'il fut enterré dans le Monaſtere de Miſſenden, en la Comté de Bouckingam. Il avoit épouſé 1°. *Chretienne de Sanford*, fille de *Hugues de Sanford*, Chevalier Anglois, dont — Hugues du Plessis, mentionné dans une Enquête qui ſe fit lorſqu'il n'avoit encore que 26 ans ; & 2°. *Margerie*, Comteſſe *de Warwick*, veuve de *Jean Marechal*, fille de *Henri*, Comte *de Warwick*, & de *Margerie d'Oilly* ; & ſœur de *Thomas*, Comte *de Warwick*, auquel elle ſuccéda.

Guillaume, I. du nom, avoit pour oncle ou frere Laurent du Plessis, tige des Seigneurs de Loriaque & de Guellie, au Royaume de Chypre, éteints, rapportés dans les Grands Officiers de la Couronne, *p. 370 du Tome IV*, que *du Cheſne* dit être ſortie de cette Maiſon du Plessis en Poitou.

II. Pierre, I. du nom, Seigneur du Plessis, des Breux & de la Vervoliere, vivoit en 1249, ſuivant une Charte conſervée aux Archives de l'Evêché de Poitiers, & eut pour fils :

III. Guillaume, II. du nom, Seigneur du Plessis, des Breux, &c. qui, par acte de l'an 1281, paſſé ſous le ſcel établi à Angle, pour *Gautier*, Evêque de Poitiers, acquit pluſieurs Terres de *Philippe de Corberie*, Ecuyer, & d'*Œnor*, ſa femme. En 1289, il acheta quelques places en la ville d'Angle, leſquelles avoient appartenu à *Jean d'Ypre*. Il vivoit encore le Jeudi après la Trinité l'an 1308, qu'il fit un contrat de conſtitution de rente, *Arnaud* ou *Arnoul*, étant alors Evêque de Poitiers. Ses enfans furent : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. & Jean du Plessis, Ecuyer, lequel eut en partage divers lieux, Terres & revenus, dont quelques-uns relevoient de la Châtellenie du Blanc en Berri. Etant à Angle le Lundi avant le jour des Cendres l'an 1321, il reconnut tenir à foi & hommage-lige à *une paire d'éperons dorés de ſervice*, à chaque mutation de Seigneur, de *Guillaume Clerembaut*, Ecuyer, Seigneur du Blanc, le Bois-Entier, appellé *Bois de la Quarte*, avec les Terres adjacentes, deux granges, & autres héritages & rentes, leſquelles *Geoffroi de la Tremoille*, Chevalier, avoit données & tranſportées, du conſentement de *Jeanne*, ſa femme, & de *Deſirée de la Tremoille*, ſa fille, à *Geoffroi Vernon*, Chevalier, tant pour lui que pour ſes héritiers. Jean du Plessis eut pour fils — Pierre, qui épouſa *Jeanne de Mauſſon*, fille de *Goulu de Mauſſon*, Ecuyer, & de *Mathe de Raſilly*, dont — Jean du Plessis, marié à *Philippe Barbine*, de laquelle ſortit — Pierre du Plessis, II. du nom, qui, comme repréſentant *Mathe de Raſilly*, ſa biſayeule, obtint, par Arrêt du Parlement, rendu le 14 Août 1409, part en la ſucceſſion de *Jean*, Seigneur *de Raſilly*, mort ſans enfans.

Ces premiers degrés ſont d'après *André du Cheſne*, dans ſa Généalogie de la Maiſon du Plessis-Richelieu, à la ſuite de celle de *Dreux*.

IV. Pierre, II. du nom, Seigneur du Plessis, des Breux & de la Vervoliere, rendit hommage de ſa Terre du Pleſſis à l'Evêque de Poitiers, en 1328, & mourut vers 1331, laiſſant de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : —— 1.

GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PIERRE, Chevalier, mort ſans enfans; — 3. EUSTACHE, femme d'*Ithier de Torſac*, Ecuyer; — 4. & ALIX, Demoiſelle d'honneur de JEANNE DE BOULOGNE, femme du Roi JEAN, enſuite mariée à *Philippe de la Châtre*, Chevalier, dont elle n'eut point d'enfans, & morte en 1368.

V. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur DU PLESSIS, des Breux, de la Vervoliere, &c. Chevalier, donna aveu de ſa Terre de la Valiniere, à *Jean Savary*, Chevalier, ſcellé de ſes armes, le Samedi après Noël 1341; fit ſon teſtament le 20 Avril 1573, & mourut peu après. Il avoit épouſé *Charlotte de la Celle*, fille de *Jean de la Celle*, Chevalier, Sénéchal de Carcaſſonne, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. SAUVAGE, auteur de la branche des Seigneurs de Richelieu, rapportée ci-après; — 3. JEAN, mentionné au teſtament de ſon pere; — 4. JEANNE, mariée à *Guillaume de Maignac*, Seigneur du Solier & de Marconnay en 1361; — 5. & CATHERINE, Dame de la Terre de Reves, qu'elle porta en mariage à *Huguet de Puygiraut*.

VI. PIERRE DU PLESSIS, III. du nom, fit partage avec ſon frere SAUVAGE, le 18 Février 1388, & eut les Seigneuries du Pleſſis & des Breux, avec les lieux de la Carreliere & de Forges, l'Hôtel & dépendances de Thou, ſitués en la Châtellenie d'Angle, l'étang qui avoit appartenu à *Gui de Precigny*, & autres héritages; & mourut en 1401. Il avoit épouſé *Ragonde Vigier*, ſœur de *Hélie Vigier*, Seigneur de Roys au pays d'Angoumois, en la Châtellenie de Ruffec, de laquelle il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HELIOT, Seigneur de Forges, lequel eut procès, pour ſon partage, avec MANDÉ DU PLESSIS, ſon neveu; — 3. MARGUERITE, femme de *Guyot de la Lande*, Ecuyer, auquel elle porta en dot l'Hôtel de Thou & ſes appartenances. — *Jacques de la Lande*, leur fils, rendit depuis l'Hôtel de Thou à MANDÉ DU PLESSIS, ſon couſin, pour une portion de la Terre & Seigneurie de Roys; — 4. & HÉLENE, mariée 1°. à *Naudin Badetrant*, Ecuyer, mort ſans enfans; & 2°. à *Perrot de la Lande*, Ecuyer, Seigneur de Vaul, paroiſſe de Buxiere. Elle vivoit encore en 1451, comme il paroît par l'appointement paſſé à Poitiers, dans lequel elle eſt nommée avec *Maurice de la Lande*, ſon fils.

VII. JEAN DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis, des Breux, de Roys, de la Carreliere, Faye & Thou, Echanſon du Roi CHARLES VI le 20 Septembre 1404, étoit, en 1413, Capitaine du Château & de la Ville du Blanc en Berri, pour *Jean de Naillac*, qui en étoit Seigneur, eut la même charge dans le Château de la Roche-Beluſſon, pour le Maréchal *de Boucicault*, en 1416; fit hommage à *Hugues*, Evêque de Poitiers, de ſes Terres du Pleſſis & des Breux, le 17 Septembre 1424; fut fait Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VII, le 19 Janvier 1425, & mourut en 1446. Il avoit épouſé, avant le 14 Avril 1404, *Catherine Fretart*, fille de *Pierre*, Seigneur de Sauve, dont: — 1. FRANÇOIS, Ecuyer d'Ecurie du Dauphin, depuis Roi LOUIS XI, par Brevet expédié à Chinon le 12 Janvier 1430, mort peu après ſans alliance; — 2. MANDÉ, qui ſuit; — 3. ANTOINETTE, mariée, par contrat du 28 Juillet 1436, à *Neugon de la Barde*, Ecuyer, Seigneur de la Croix; — 4. & CLAUDINE, femme de *Louis de Harcourt*, Seigneur de Montlouis, avec lequel elle vivoit le 3 Novembre 1454.

VIII. MANDÉ DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, des Breux, de Roys, de la Carreliere, de Faye & de Thou, fit hommage-lige, le 25 Novembre 1450, à *Jacques Juvenel des Urſins*, Patriarche d'Antioche, Evêque de Poitiers, pour les Seigneuries du Pleſſis & des Breux; tranſigea avec HELIOT DU PLESSIS, ſon oncle, *Jacques* & *Maurice de la Lande*, ſes couſins, touchant les droits qu'ils prétendoient en la ſucceſſion de feu PIERRE DU PLESSIS, & de *Ragonde Vigier*, Dame de Roys, ſa femme, & de feu *Hélie Vigier*, frere de ladite *Ragonde*; ſurquoi ils firent entr'eux un appointement à Poitiers le 3 Mars 1451. Il mourut avant 1458, & avoit épouſé *Marie de la Touſche*, fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur *de la Touſche*. Elle ſe remaria à *Jean-Philippe de Senon*, Ecuyer, Seigneur de Senon, fit ſon teſtament le 18 Mai 1497; & élut ſa ſépulture dans

l'Egliſe de Saint Martin d'Angle, en la Chapelle du Pleſſis, auprès de ſon premier mari, dont elle eut :

IX. Sauvage du Plessis, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, des Breux, de Vaux, Roys, la Milaudiere, la Carreliere & de Thou, qui fit hommage des Terres du Pleſſis & des Breux à l'Evêque de Poitiers, le 5 Mai 1475; fut fait Lieutenant du Château du Ha à Bordeaux en 1479; & mourut avant 1512. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé au Château du Ha le 31 Janvier 1474, *Françoiſe l'Evêque*; & 2°. par contrat du 15 Décembre 1485, *Jeanne de Rouyeres*, fille d'*Alain*, Seigneur de Brunhac & de Beaudeduit, & de *Catherine de Pompadour*. Du premier lit vinrent : — 1. François, qui ſuit; — 2. Hervé, Chevalier, mort peu après 1495, ſans alliance; — 3. Antoine, Ecuyer, nommé avec François, ſon frere aîné, dans une procuration paſſée par leur pere le 23 Août 1498; — 4. Jacques, mort ſans enfans; — 5. Marie, femme de *Robert Chaſteigner*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit en 1520, morte depuis ſans hoirs; — 6. Françoise, mariée à *Jacques de la Tour*, Ecuyer, Seigneur de la Place, à qui elle porta en dot l'héritage & la Métairie de la Guionniere, ſituée dans la Paroiſſe de Vic; & du ſecond lit : — 7. Gilles du Plessis, Ecuyer, qui fut reçu à faire partage en 1520, & mourut peu après ſans poſtérité; — 8. & Antoinette, qui partagea comme ſon frere, & mourut ſans alliance.

X. François du Plessis, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, des Breux, de la Milaudiere, de la Carreliere & de Thou, donna aveu à *Claude de Huſſon de-Tonnerre*, Evêque de Poitiers, des appartenances du Pleſſis & de Thou, de la dîme de Neuville & autres héritages nobles, par acte du 1 Avril 1512. Il avoit épouſé *Madelene de Champropin*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Oncieres, & ſœur de *Jean de Champropin*, Seigneur de Chambort & de Chagny, dont : — 1. François, qui ſuit; — 2. Claude, Prieur de Deuil, près de Montmorency, qui aſſiſta au contrat de mariage de ſon frere aîné; — 3. Toinette, nommée avec ſes freres & ſœurs dans les Mémoires du Seigneur *des Sarteaux*; — 4. Charlotte, qui, par acte de 1545, renonça aux ſucceſſions collatérales; — 5. Susanne, morte avant 1545; — 6. Renée, qui, comme ſa ſœur Charlotte, renonça aux ſucceſſions collatérales; — 7. & Jeanne, mentionnée dans l'acte de partage de 1545.

XI. François du Plessis, II. du nom, Seigneur du Pleſſis, des Breux, de la Carreliere & de Thou, rendit, en 1519, certains cens à *Mathurin Bochier*, Seigneur de Neon, conjointement avec ſon pere; comparut à la montre des Nobles convoqués au ban & arriere-ban du pays & Comté de Poitou en 1542; partagea, en 1545, avec Claude, ſon frere, ſur les biens immeubles de leurs pere & mere, & ſur les ſucceſſions collatérales de *Jean de Champropin*, Seigneur de Chambort & de Chagny, leur oncle maternel, & de Marie du Plessis, leur tante paternelle. Il mourut peu après, & avoit épouſé, par contrat du 22 Mars 1541, *Françoiſe de Chargé*, fille de *Joachim*, Seigneur de Buxeil, & de *Marguerite Boiſleve*, ſa premiere femme. Il y a eu de ce mariage quelques enfans reſtés mineurs, qui étoient, en 1556, ſous la curatelle de *Joachim de Grailly*, Seigneur des Sarteaux, dont on n'a pu avoir les noms ni les deſcendans.

Seigneurs & Ducs de Richelieu, Pairs de France.

VI. Sauvage du Plessis, ſecond fils de Guillaume, III. du nom, Seigneur du Pleſſis, & de *Charlotte de la Celle*, eut pour ſon partage la Seigneurie de la Vervoliere avec ſes appartenances, celle de la Valiniere & autres Terres; tranſigea avec *Jean le Groing*, pere de ſa femme, au ſujet de ſes prétentions, & lui céda la Seigneurie de Favardine, par acte du 10 Mai 1399. Il teſta le 15 Novembre 1409; élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint Martin-les Bois, fonda une Meſſe chaque Lundi de l'année dans celle de Saint Martin d'Angle; ordonna que le ſervice de ſa femme ſeroit célébré dans l'Egliſe de Couſſay; fit pluſieurs legs, donna à Jean du Plessis, ſon neveu, fils de Pierre du Plessis, ſon frere, & à *Jean de Maignac*, fils de Jeanne du Plessis, ſa ſœur, le bail

&

& l'adminiſtration de ſes enfans ; nomma, pour exécuteurs teſtamentaires, *Jean Savary*, *Jean de Maignac*, ſon neveu, *Jean de Pindré* & l'Archiprêtre de Châtellerault ; & mourut la même année. De ſon mariage, contracté le 10 Juillet 1388, avec *Iſabeau le Groing*, Dame de Belarbre, morte en 1401, fille de *Jean*, & de *Luque Praelles*, il laiſſa : — 1. SAUVAGE, nommé dans un acte du 15 Octobre 1402 ; — 2. GEOFFROI, qui ſuit ; — 3. & JEANNE, femme de *Gilles Fretart*, Seigneur de Sauve, fils de *Pierre*, & de *Jeanne Petit*.

VII. GEOFFROI DU PLESSIS, Seigneur de la Vervoliere, de la Valiniere, du petit Puy & de Hautemont, demeura ſous la tutelle de JEAN DU PLESSIS, ſon couſin-germain ; céda à JEANNE, ſa ſœur, & à *Gilles Fretart*, ſon mari, par acte du 21 Mars 1422, les Seigneuries de Belarbre, de la Broce & du Breuil-Poireux, pour ce qui pouvoit leur revenir de la ſucceſſion de leurs pere & mere ; teſta le 7 Août 1477, & nomma exécuteur ſon fils aîné. Il avoit épouſé *Perrine de Clerembaut*, fille de *Jean*, Seigneur de Richelieu, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE, vivant en 1493 ; — 3. ANTOINETTE, mariée à *Pierre Loubes*, Seigneur de Gaſterine ; — 5. JACQUETTE, mariée, en 1451, à *Guyot de Gireſme*, Ecuyer ; — 4. & ISABEAU, mariée, par contrat du 13 Janvier 1451, à *Jean Herpin*, Seigneur du Château de Merio.

VIII. FRANÇOIS DU PLESSIS, I. du nom, Seigneur de Richelieu, de Beçay, de la Vervoliere, &c. Ecuyer-Tranchant de la Reine MARIE D'ANJOU, femme de CHARLES VII, par Lettres du 14 Juillet 1456, pourvu du même office dans la Maiſon de CHARLES DE FRANCE, Duc de Guienne, frere du Roi LOUIS XI, fit hommage des Seigneuries de la Vervoliere & autres Terres, en 1480 & 1483 ; fut inſtitué héritier des Terres de Richelieu & de Beçay, par *Louis de Clerembaut*, ſon oncle maternel, qui le fit ſeul exécuteur de ſon teſtament, le 13 Décembre 1488 ; aſſigna le douaire de ſa femme par acte du 20 Janvier 1489 ; avoit teſté le 6 Septembre 1483, & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint Martin de Couſſay. Il avoit épouſé, le 21 Novembre 1456, *Renée Eveillechien*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saumouſſay, & de *Marie Sanglier*, dont : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & JEANNE, femme de *Louis Herpin*, Seigneur du Château, Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XII. Elle étoit veuve en 1513, & donna quittance de ſa dot à FRANÇOIS DU PLESSIS, ſon frere.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, II. du nom, Seigneur de Richelieu, de Beçay, &c. avoit épouſé, 1°. le 25 Janvier 1489, *Guyonne de Laval*, morte ſur la fin de 1494, fille de *Jean*, Seigneur de Brée, & de *Françoiſe Goſſelin* ; & 2°. par contrat du 31 Mars 1506, *Anne le Roy*, Dame du Chillou, fille de *Guyon*, Vice-Amiral de France, & d'*Iſabeau de Beauval*, ſa premiere femme. Du premier lit vinrent : — 1. AIMÉE, mariée, par contrat du 25 Octobre 1507, à *Helion de Barbançois*, Seigneur de Sarzay, Chevalier de l'Ordre du Roi ; — 2. JEANNE, alliée, par contrat du 28 Octobre 1514, à *Mathurin du Teil*, Seigneur de Freſne en Poitou ; —— 3. RENÉE, morte jeune ; & du ſecond lit : —— 4. LOUIS, qui ſuit ; — 5. FRANÇOIS, Seigneur de Beaulieu, marié à *Françoiſe de Trion*, fille de *Pierre*, Seigneur de Legurat, dont une fille, nommée — JACQUETTE DU PLESSIS, mariée à *François d'Aloigny*, Seigneur de la Groye ; — 6. JACQUES, Aumônier du Roi HENRI II, Abbé de la Chapelle aux Planches, Evêque de Luçon ; — 7. autre FRANÇOIS DU PLESSIS, dit *Pillon*, Seigneur de la Jabiniere, Gouverneur de Courtemille, Meſtre-de-Camp d'un des deux ſeuls régimens qui étoient alors en France. Il ſe ſignala dans les guerres de Piémont, depuis 1553 juſqu'en 1560 ; ſe diſtingua contre les Huguenots, défit le ſecours qu'ils envoyerent à Poitiers en 1562 ; prit la ville de Saint-Jean d'Angely, qu'il défendit contre le Comte *de la Rochefoucaud*, qui le vint aſſiéger ; aſſiſta le Roi CHARLES IX à la priſe de la ville de Bourges ; mit le ſiége devant Sully, força le Capitaine *Uzas*, qui y commandoit, de ſortir par compoſition ; mourut d'un coup d'arquebuſade qu'il reçut à l'épaule au ſiége du Havre-de-Grace, dont il avoit été deſtiné Gouverneur ; — 8. RENÉ, Religieux de la Chaiſe-Dieu, Abbé de Nieuil & Prieur de Couſſay ; — 9. ANTOINE DU PLESSIS, dit *le Moine*, parce qu'il avoit porté l'habit Religieux, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebu-

ſiers de la Garde du Roi François II, Chevalier de ſon Ordre, & Gouverneur de Tours en 1562. Il fut bleſſé au ſiége de Bourges; défendit, en 1568, la ville de Blois contre les Rebelles; s'enferma dans Poitiers, où il aida à ſoutenir le ſiége que les Huguenots y mirent; accompagna Louis de Bourbon, Duc de Montpenſier, à la réduction de pluſieurs places du Poitou, en 1574 & 1575; & fut tué à Paris rue des Lavandieres, le 19 Janvier 1576; — 10. Françoise, mariée, le 8 Novembre 1539, à *Georges l'Enfant*, Ecuyer, Seigneur de la Patriere & de Cimbré, fils d'*André*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne Plaud*; — 11. & Anne, mariée, par contrat du 11 Juin 1543, à *Gabriel de Mauvoiſin*, Seigneur de la Foreſt & de Boſpeche, fils de *François de Mauvoiſin*, & de *Jacquette de Beaumont-Briſay*. Elle étoit veuve en 1557, & ſon mari fut inhumé dans l'Egliſe de Saint Cyran.

X. Louis du Plessis, I. du nom, Seigneur de Richelieu, de Beçay, du Chillou, &c. Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance d'*Antoine de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amant, Sénéchal de Toulouſe, ſervit honorablement les Rois François I & Henri II en diverſes occaſions, & mourut à la fleur de ſon âge en 1551. Il avoit épouſé, le 16 Janvier 1542, au Château de Verteuil, *Françoiſe de Rochechouart*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Amant, Baron de Faudoas & de Montagu, Sénéchal de Toulouſe, & de *Catherine de Barbaſan*. Elle étoit, en 1579, Gouvernante de la Princeſſe *de Vaudemont*. De ce mariage vinrent: — 1. Louis, Seigneur de Richelieu, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de Louis de Bourbon, Duc de Montpenſier, Echanſon du Roi Henri II, depuis 1548 juſqu'en 1555, qu'il fut tué, ſans avoir été marié, par le Seigneur *de Brichetieres*, comme il alloit à Champigny; — 2. François, qui ſuit; — 3. Benjamin, Abbé de Monſtier-la-Celle en 1573, mort en 1608; — 4. Louise, mariée, par contrat du 24 Avril 1565, à *François du Cambout*, Seigneur dudit lieu, Baron de Pont-Château, Capitaine des Ville & Château de Nantes, Grand-Veneur & Grand-Réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, fils aîné de *René du Cambout*, & de *Françoiſe Baye*, Dame de Coiſlin; — 5. & Jeanne, mariée 1°. à *Pierre Fretart*, Seigneur de Sauve & de Primery, fils de *René*; & 2°. au Baron *de Marconnay*.

XI. François du Plessis, III. du nom, Seigneur de Richelieu, de Beçay, du Chillou, de la Vervoliere, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, fut élevé Page du Roi Charles IX; ſervit à la bataille de Moncontour en 1569, fut envoyé en Pologne, en 1573, avec le Seigneur *de Chemeraut*, pour recevoir la foi des Seigneurs du Royaume; fut employé, en 1575, dans la négociation du traité fait avec le Prince *Caſimir* & les *Reiſtres*; pourvu de l'office de Grand-Prévôt de France, ſur la démiſſion de *Nicolas de Beaufremont*, Baron de Senecey; devint Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de Henri de Bourbon, Prince de Dombes; fut fait Chevalier des Ordres en 1585; combattit courageuſement aux batailles d'Arques & d'Ivry en 1590; reçut, le 22 Mars de cette année, 20 mille écus, en conſidération de ſes ſervices; fut fait Capitaine des Gardes-du-Corps, & mourut à Goneſſe le 10 Juillet ſuivant, âgé de 42 ans. Il avoit épouſé *Suſanne de la Porte*, fille de *François de la Porte*, Seigneur de la Lunardiere, & de *Claude Bochart*, ſa premiere femme. Elle fut Dame de la Reine Louise de Lorraine en 1580. De ce mariage vinrent: — 1. Henri du Plessis, Seigneur de Richelieu, Maréchal-de-Camp en l'armée du Duc *de Nevers*, tué en duel par le Marquis *de Themines*, en 1619, ſans laiſſer d'enfans de *Marie Guyot de Charmeaux*, Dame d'Anzac, ſon épouſe; — 2. Alphonse-Louis du Plessis-de-Richelieu, nommé à l'Evêché de Luçon, qu'il quitta pour ſe faire Religieux dans l'Ordre des Chartreux. Il fut depuis Archevêque d'Aix & de Lyon, Cardinal & Grand-Aumônier de France; — 3. Armand-Jean du Plessis, né à Paris le 5 Septembre 1585, Evêque de Luçon, ſacré à Rome par le Cardinal *de Givry*, le 17 Avril 1607, Secrétaire d'Etat en 1616, créé Cardinal par le Pape Grégoire XV, le 5 Septembre 1622. Il entra dans les affaires en 1624, fut fait principal Miniſtre d'Etat, Chef du Conſeil du Roi, Grand-Maître, Chef & Surintendant-Général de la Navigation & du Commerce de France, après

la ſuppreſſion de la charge d'Amiral, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye au mois d'Octobre 1626; obtint l'érection de ſa Terre de *Richelieu* en *Duché-Pairie*, au mois d'Août 1631; fut pourvu en même-tems du Gouvernement de Bretagne, & acquit le Marquiſat de *Fronſac*, qu'il fit confirmer & ériger de nouveau en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Juillet 1634; & mourut dans ſon Palais à Paris, le 4 Décembre 1642, ſur le midi. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de la Sorbonne, qu'il avoit fait bâtir, dont il étoit Proviſeur, & où il lui a été élevé un magnifique Mauſolée. Voyez ſon article plus amplement détaillé dans les Grands-Officiers de la Couronne, au Chapitre des Amiraux de France; — 4. FRANÇOISE DU PLESSIS, mariée 1°. à *Jean-Batiſte de Beauvau*, Seigneur de Pimpean, fils d'*André de Beauvau*, Seigneur dudit lieu, & de *Philippe de Naillac*; & 2°. à *René de Vignerot*, Seigneur du Pontcourlay en Poitou, & de Glenay, fils de *François*, Seigneur du Pontcourlay, & de *Renée de la Foreſt*. Ce *René de Vignerot*, par ce mariage, fut ſubſtitué aux nom & armes DU PLESSIS & Duché de Richelieu, comme on le va voir dans la Généalogie que nous allons donner, d'après les Grands-Officiers de la Couronne; — 5. & NICOLE DU PLESSIS, femme d'*Urbain de Maillé*, Marquis de Brezé, Maréchal de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, Gouverneur d'Anjou, fils de *Charles de Maillé*, Seigneur de Brezé, & de *Jacqueline de Thevale*. Elle fut faite Dame d'Atours de la Reine MARIE DE MÉDICIS, en la place de la Maréchale *d'Ancre*, depuis 1619 juſqu'en 1625; mourut au Château de Saumur le 30 Août 1635; & fut enterrée dans l'Egliſe de Notre-Dame des Ardillieres.

Les armes de cette ancienne Maiſon du Poitou, ſont: *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

MAISON DE VIGNEROT, ſubſtituée aux nom & armes DU PLESSIS & Duché de RICHELIEU.

Cette Maiſon, dont les armes étoient: *d'or, à trois hures de ſanglier de ſable*, 2 & 1, remonte à

I. JEAN VIGNEROT, Ecuyer, vivant en 1461, & encore le 4 Février 1475. Il avoit épouſé *Huguette de la Roche*, Dame du Pont, paroiſſe de Courlay en Poitou, veuve d'*Etienne Herpin*, Ecuyer, dont elle eut — *Pierre Herpin*, Ecuyer, Seigneur du Pontcourlay. Elle teſta le 10 Janvier 1461, nomma, pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires, JEAN DE VIGNEROT, ſon ſecond mari, & en eut: — 1. PIERRE, Curé de Notre-Dame de Breſſuire, qui ne vivoit plus le 13 Juillet 1507; — 2. GUILLAUME, Curé de la paroiſſe de Saint Jean de Breſſuire en 1475, qui pouvoit être mort avant le 2 Janvier 1497; — 3. EUSTACHE, qui devint Seigneur du Pontcourlay après la mort de *Pierre Herpin*, ſon frere utérin, & fit foi, hommage, aveu & dénombrement à *Thibaut de Beaumont*, Seigneur du Pleſſis-Maſſé, &c. le 13 Juin 1493, 95, 96, 99 & 1500, à cauſe de ſa Baronnie, Châtel, Châtellenie, Seigneurie de la Foreſt, de ſon Hôtel & Fief du Pont, ſitué en la paroiſſe de Courlay. Il tranſigea, le 2 Janvier 1497, avec *Philippe du Verger*, veuve de *Pierre Herpin*, ſon frere utérin, ſur le procès qu'ils avoient devant le Sénéchal de Poitiers, pour raiſon des biens immeubles de *Henriette de la Roche*, dont ledit *Herpin* avoit joui durant la vie de leur mere, comme fils aîné. EUSTACHE VIGNEROT, mourut ſans enfans de ſon mariage, contracté le 9 Mai 1498, avec *Jeanne Caillerot*, fille de *Jean*, Seigneur de la Boufferie. Elle vivoit le 10 Novembre 1520, remariée à *Nicolas Merveilleau*, Seigneur de Langouyniere; — 4. JEAN, qui ſuit; — 5 & 6. CATHERINE & NICOLE, mentionnées dans le teſtament de leur mere; — 7. MARGUERITE, épouſe de *Jean de Berry*, fils aîné de *Jean*, Seigneur de la Touchotiere; — 8. & MICHELLE.

II. JEAN DE VIGNEROT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, puis du Pontcourlay, après la mort d'EUSTACHE, ſon frere aîné, étoit mort le 6 Février 1505, que la garde & tutelle de ſes enfans, & du poſthume, dont ſa femme étoit enceinte, fut déférée à celle-ci, par le Sénéchal de Chantemerle.

Il avoit épouſé *Jeanne le Taut*, fille de *Payen le Taut*, Ecuyer, Seigneur de Semengue, & de *Louiſe Baſtard*. Elle tranſigea le 13 Juillet 1507, comme tutrice de ſes enfans mineurs, avec JEAN VIGNEROT, ſon fils aîné, & ne vivoit plus le 29 Novembre 1525, que trois de ſes enfans partagerent ſes biens, & ceux de leurs autres freres & ſœurs. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Religieux en l'Abbaye de Mauléon, Ordre de Saint-Auguſtin, au Diocèſe de la Rochelle, avant le partage de 1525, Prieur de Verſonne en 1528, enſuite grand Prieur de l'Abbaye de Mauléon, & Curé du Pontcourlay en 1560 ; — 3. MARGUERITE, mariée, le 15 Mars 1520, à *Nicolas de Frondebœuf*, Ecuyer, Seigneur du Pont-Hériſſon. Elle tranſigea pour la ſucceſſion de JACQUETTE, ſa ſœur, Religieuſe ; — 4. SOUVERAINE, femme de *François des Preż*, Ecuyer, Seigneur du Vivier, avant le partage de 1525 ; — 5. JACQUETTE, Religieuſe Cordeliere avant le partage ; —— 6. HARDIE, mariée à *Antoine de Murſac*, qui partagea avec ſon frere aîné & ſes deux beaux-freres ; —— 7. & RENÉE, poſthume, morte avant le partage.

III. JEAN VIGNEROT, III. du nom, Seigneur du Pontcourlay, en fit foi & hommage au Seigneur *de la Foreſt*, le 3 Décembre 1506, partagea avec ſes ſœurs le 29 Novembre 1525, rendit encore hommage au Seigneur *de la Foreſt*, le 29 Juin 1536, & mourut avant le 5 Mars 1549, que fut fait l'inventaire, en forme de partage, de ſes biens entre ſa femme & ſes enfans. Il avoit épouſé *Françoiſe des Preż*, laquelle ſe remaria, le 20 Août 1552, à *Jean de Patouſleau*, Ecuyer, Seigneur de Charnay, qui, fondé de procuration de ſa femme, tranſigea avec les enfans qu'elle eut du premier lit, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2 & 3. JACQUES & ANTOINE, nommés dans le partage du 5 Mars 1549 ; — 4. & PERRETTE, femme d'*Urbain*, Seigneur *de la Motte*.

IV. FRANÇOIS DE VIGNEROT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Pontcourlay, céda à ſa mere, le 2 Juin 1547, l'Hôtel noble & la Métairie de Villeneuve, en la paroiſſe de Monſtier-ſous-Chantemeſle ; tranſigea, pour ſon frere & ſa ſœur, avec *Jean de Patouſleau*, ſon beau-pere vendit, avec ſa premiere femme, le 22 Mai 1554, à *Jacques Robin*, dit *Cabriau*, à faculté de rachat, la Métairie de Lambretieres dans la paroiſſe du Breuil. Il étoit mort le 15 Juillet 1572, & avoit épouſé, 1°. avant le 22 Mai 1554, *Renée Goulard* ; & 2°. par contrat du 6 Octobre 1560, *Renée de la Foreſt*, fille de *René*, Seigneur de Beaurepaire, & de *Renée Boudin*. Elle ſe remaria à *François du Vergier*, Seigneur de la Roche-Jacquelin, duquel elle eut des enfans, qui partagerent ſa ſucceſſion le 30 Août 1600, avec — RENÉ, qui ſuit, fils de ſon premier mari.

V. RENÉ DE VIGNEROT, Chevalier, Seigneur du Pontcourlay, de Glenay, eut ſon cheval tué de cinq coups de lance au combat d'Arques, & *la Roche-Jacquelin*, ſon frere utérin, y reçut un coup de mouſquetade. Il eſt qualifié *Chevalier & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, dans ſon contrat de mariage, en laquelle qualité il reçut du Roi un don de 6000 livres, le 30 Mars 1604. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Août 1603, *Françoiſe du Pleſſis*, veuve de *Jean-Batiſte de Beauvau*, Seigneur de Pimpean & des Roches, fille de *François du Pleſſis*, III. du nom, Seigneur de Richelieu, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller d'Etat, & de *Suſanne de la Porte*, ſœur du Cardinal Duc *de Richelieu*. Elle mourut en 1615, & laiſſa : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & MARIE-MADELENE, Dame d'Atours de la Reine, depuis 1625 juſqu'en 1631, créée *Ducheſſe d'Aiguillon* en 1638, mariée à *Antoine de Beauvoir-du-Roure*, Seigneur de Combalet, morte ſans enfans le 1 Avril 1675, après avoir teſté en faveur de ſa niéce.

VI. FRANÇOIS DE VIGNEROT, II. du nom, Marquis du Pontcourlay, Gouverneur de la ville & Citadelle du Havre & du pays de Caux, créé Chevalier des Ordres du Roi en 1633, ſervit au ſiége de la Motte en 1634, fut pourvu de la charge de Général des Galeres, ſur la démiſſion de *Pierre de Gondy*, Duc de Retz, le 15 Mars 1635, mourut à Paris d'une hydropiſie de poumon, le 26 Janvier 1646, âgé de 37 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe de la Sorbonne, auprès du Cardinal *de Richelieu*, ſon oncle maternel. Il avoit épouſé, par contrat

du 29 Juin 1626, *Marie-Françoiſe de Guemadeuc*, fille unique de *Thomas*, Baron *de Guemadeuc*, & de *Jeanne de Ruelan*. Elle ſe remaria, en 1647, à *Charles de Groſſove*, Comte d'Ouroüer, Seigneur de Peſſelieres, Gouverneur de Fougeres, aſſaſſiné à Paris, dans ſon carroſſe, au mois de Décembre 1658. Elle mourut le 13 Janvier 1674. Ses enfans furent : — 1. ARMAND-JEAN, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE-AMADOR, auteur de la branche des Ducs d'Aiguillon, rapportée ci-après ; — 3. EMMANUEL-JOSEPH, Comte de Richelieu, né le 8 Mars 1639, Abbé de Marmoutier, de Saint-Ouen de Rouen, Prieur de Saint-Martin des Champs, qui ſe trouva au combat de Saint-Godard en Hongrie le 1 Août 1664, & mourut au retour, à Veniſe, le 9 Janvier 1665 ; — 4. MARIE-MARTHE, dite *Mademoiſelle de Richelieu*, morte ſans alliance au mois de Septembre 1665, & enterrée aux Carmélites de la rue Chapon ; — 5. & MARIE-THÉRESE, dite *Mademoiſelle d'Agenois*, née le 25 Avril 1636, *Ducheſſe d'Aiguillon* après ſa tante, en 1675. Elle prit l'habit de Religieuſe dans le Monaſtere des Filles du Saint-Sacrement rue Caſſette à Paris, & mourut en Décembre 1705. Le Duché d'Aiguillon paſſa à LOUIS-ARMAND, Comte d'Agenois, ſon neveu, dont il ſera parlé ci-après. Ce degré écarteloit *au* 1 DE VIGNEROT, *au* 2 DE RICHELIEU ; *au 3 d'azur, à la croix d'or cantonnée de quatre oiſeaux d'argent ; & au 4 d'or, au lion de gueules.*

VII. ARMAND-JEAN DU PLESSIS, par ſubſtitution aux nom & armes du Cardinal *de Richelieu*, ſon grand-oncle, né au Havre-de-Grace le 3 Octobre 1629, batiſé dans la Chapelle du petit Luxembourg, Duc de Richelieu & de Fronſac, Pair de France, Prince de Mortagne, Marquis du Pontcourlay, Comte de Coſnac, Baron de Barbezieux, de Coze & Saugeon, ſuivit d'abord le parti de l'Egliſe, fut Abbé de Saint-Ouen de Rouen, dont il ſe démit ; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, Général des Galeres de France, Gouverneur des ville & Citadelle du Havre & dépendances, dont il ſe démit par la ſuite ; prêta ſerment au Parlement, en qualité de Duc & Pair, le 15 Janvier 1657, & mourut le 20 Mai 1715, dans la 80^{e} année de ſon âge. Il avoit épouſé, 1°. le 26 Décembre 1649, dans l'Egliſe de Trie-le-Château près Giſors, *Anne Pouſſart* (fille de *François Pouſſart*, Marquis de Fors, Baron du Vigean, & d'*Anne de Neufbourg*), premiere Dame d'honneur de la Reine, & enſuite de Madame la Dauphine ; morte à Paris, ſans enfans, le 28 Mai 1684. Elle étoit veuve de *François-Alexandre d'Albret*, Sire de Pons, Comte de Marennes, fils d'*Henri d'Albret*, II. du nom, Baron de Mioſſens, & d'*Anne de Pardaillan-Gondrin*. Il épouſa, 2°. le 30 Juillet 1684, *Anne-Marguerite d'Acigné*, morte le 19 Août 1698, fille aînée de *Jean-Léonard d'Acigné*, Comte de Grandbois, & de *Marie-Anne*, Comteſſe *d'Acigné* & de la Roche-Jagu ; & 3°. le 20 Mars 1702, *Marguerite-Thereſe de Rouillé*, veuve de *Jean-François*, Marquis *de Noailles*, Maréchal-de-Camp, & fille de *Jean de Rouillé*, Baron de Meſlay, Conſeiller d'Etat, & de *Marie Comans d'Aſtric*. Elle eſt morte à Paris le 29 Octobre 1729, âgée de 69 ans, ayant, par ſon teſtament, laiſſé une partie de ſes biens au Duc *de Richelieu*, fils de ſon ſecond mari, & l'autre au Duc *de Noailles*, aujourd'hui Maréchal de France, & au Comte *de Noailles*, aujourd'hui Maréchal Duc de Mouchy, au préjudice de ſes parens. Du ſecond lit vinrent : — 1. LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND, qui ſuit ; — 2. CATHERINE-ARMANDE DU PLESSIS-RICHELIEU, dite *Mademoiſelle de Richelieu*, née le 22 Juin 1685, mariée, par contrat du 23 Avril 1714, à *François-Bernardin du Châtelet*, Comte de Cleſmont, Maréchal-de-Camp le 8 Février 1734, Gouverneur du Château de Vincennes, où il eſt mort le 3 Septembre 1754, âgé de 66 ans, & enterré à Saint-Paul, ſans avoir laiſſé d'enfans, fils d'*Antoine-Charles*, Marquis *du Châtelet*, auſſi Gouverneur de Vincennes, & de *Thereſe-Marie Gigault de Bellefonds* ; — 3. ELISABETH-MARGUERITE-ARMANDE, dite *Mademoiſelle de Fronſac*, née le 12 Août 1686, Religieuſe à Saint-Remy des Landes, puis Prieure perpétuelle des Religieuſes Bénédictines, dites *de la Préſentation*, rue des Poſtes à Paris, morte le 9 Juin 1744, âgée de 58 ans ; — 4. & MARIE-GABRIELLE-ELISABETH, née le 27 Juin 1689, Religieuſe au Port-Royal à Paris, puis nommée Coadjutrice de

l'Abbaye de Sainte-Perrine de la Villette, Abbeſſe du Tréſor en 1724, & morte Abbeſſe de l'Abbaye-aux-Bois à Paris.

VIII. Louis-François-Armand du Plessis, né le 13 Mars 1696, Duc de Richelieu en Poitou, & de Fronſac en Guienne, Pair de France, Marquis du Pontcourlay, Comte de Coſnac, Prince de Mortagne, Baron de Barbezieux, de Coze, de Saugeon & d'Albret, Gouverneur de Coignac, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, reçu le 12 Décembre 1720, a pris ſéance au Parlement comme *Duc de Richelieu*, le 2 Mars 1721, & comme Pair de France, en qualité de *Duc de Fronſac*, le 15 Avril 1723; nommé Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour de Vienne en 1724, Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1728; reçu honoraire à l'Académie des Sciences en 1731; Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1734; Maréchal-de-Camp le 1 Mars 1738; pourvu de la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, par Proviſions du 13 Février 1744; Aide-de-Camp de Sa Majeſté le 1 Mai même année; & Lieutenant-Général le 2 de ce mois; s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, & à la priſe de Tournay; concourut, en 1746, à la défaite des ennemis à Raucoux; fut envoyé à Dreſde le 25 Décembre même année, pour faire la demande de Madame la Dauphine, mere du Roi Louis XVI; combattit à Lawfeldt le 2 Juillet 1747; paſſa en Italie pour commander à Gênes, par Lettres du 1 Août ſuivant; y a commandé juſqu'à la paix; a été créé Maréchal de France le 11 Octobre 1748; déclaré lui & ſes deſcendans nobles Génois, & leurs noms inſcrits dans le Livre d'or; par Décret du Sénat du 17 du même mois; ſa ſtatue de marbre a été placée dans le Salon du Palais. Il a obtenu le Gouvernement général de Guienne, par Lettres données à Verſailles le 4 Décembre 1755; a commandé l'armée envoyée en l'Iſle de Minorque l'année ſuivante, s'empara du Port-Mahon le 22 Avril 1756, du Fort Saint-Philippe, & de ceux de Malboroug & de Saint-Charles, par capitulation du 29 du même mois; continua de commander ſur les Côtes de la Méditerranée juſqu'au 1 Juillet 1757; eut le commandement de l'armée d'Allemagne le 25 de ce mois; & enfin fut nommé pour commander en Guienne; quitta l'armée le 10 Février 1758, pour aller commander à Bordeaux. Il a épouſé, 1°. le 12 Février 1711, *Anne-Catherine de Noailles*, fille unique d'un oncle du feu Maréchal Duc *de Noailles*, morte, ſans enfans, le 14 Novembre 1716; & 2°. le 7 Avril 1744, *Eliſabeth-Sophie de Lorraine*, ſœur du dernier Prince *de Guiſe*, morte le 2 Août 1740, fille puînée d'*Anne-Marie-Joſeph de Lorraine*, Comte d'Harcourt, dit *le Prince de Guiſe*, & de *Marie-Louiſe-Chriſtine Jeannin de Caſtille*, Marquiſe de Montjeu, dont: — Louis-Antoine-Sophie, qui ſuit; — & Jeanne-Sophie-Elisabeth-Louise-Armande-Septimanie, née à Montpellier le 1 Mars 1740, mariée, le 10 Février 1756, dans la Chapelle de l'Hôtel de Richelieu, par l'Évêque de Saint-Pont, à *Caſimir*, Comte *d'Egmond Pignatelli*, Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte, ſans enfans, il y a quelques années.

IX. Louis-Antoine-Sophie du Plessis-Richelieu, titré *Duc de Fronſac*, né le 4 Février 1736, noble Génois, Maréchal-de-Camp en 1762, Gentilhomme de la Chambre du Roi en ſurvivance de ſon pere, eſt veuf depuis le 3 Février 1767, d'*Adélaïde-Gabrielle de Hautefort*, qu'il avoit épouſée le 25 Février 1764, dont deux garçons. Il s'eſt remarié, en Avril 1776, avec Demoiſelle *N... de Galliffet*.

Le pere du Duc de Richelieu a ceſſé d'écarteler ſes armes de Vignerot, & s'eſt contenté de porter les armes pleines du Cardinal *de Richelieu*, conformément à la ſubſtitution, qui ſont: *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

Branche des Ducs d'Aiguillon.

VII. Jean-Batiste-Amador du Plessis, Marquis de Richelieu, ſecond fils de François, II. du nom, Marquis du Pontcourlay, & de *Marie-Françoiſe de Guemadeuc*, né le 8 Novembre 1632, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Havre-de-Grace, & Capitaine des Châteaux de Saint-Germain-en-Laye & de Verſailles, mort le 11 Avril 1662, avoit épouſé, le 6 Novembre 1652, *Jeanne-Batiſte de Beauvais*, fille de *Pierre*, Seigneur de Gentilly, & de

Catherine-Henriette Bellier. Elle fut premiere Femme-de-Chambre & favorite de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & mourut le 30 Avril 1663, dans la 27ᵉ année de ſon âge, laiſſant : —— 1. LOUIS-ARMAND, qui ſuit ; — 2. autre LOUIS-ARMAND, mort jeune le 7 Août 1668 ; — 3. MARIE-FRANÇOISE, Religieuſe à Chelles, puis Prieure de Crecy en Brie ; —— 4. ELISABETH, mariée, en Juin 1696, à *Nicolas de Quelen*, Seigneur du Pleſſis, Subſtitut du Procureur-Général au Parlement de Paris ; — 5. & MARIE-MARTHE, Abbeſſe de Saint-Remy des Landes, morte le 18 Mars 1719.

VIII. LOUIS-ARMAND DU PLESSIS, né le 9 Novembre 1654, Marquis de Richelieu, Comte d'Agenois, Baron de Quebriac, héritier du Duché d'Aiguillon, ci-devant Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de la Fere en Picardie, ſubſtitué au Duché de Richelieu, eſt mort à Paris le 22 Octobre 1730, âgé de 76 ans, & a été inhumé en Sorbonne. Il avoit épouſé *Marie-Charlotte de la Porte-Mazarini*, fille d'*Armand-Charles*, Duc de Mazarin & de la Meilleraye, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Hortenſe Mancini*, niéce du Cardinal *Mazarin*. Elle eſt morte à Dieppe en Normandie, le 13 Mai 1729, âgée de 68 ans. De ce mariage ſont iſſus : — ARMAND-LOUIS, qui ſuit ; — & INNOCENT-JULES, dit l'*Abbé de Richelieu*, mort le 27 Septembre 1705, & inhumé en Sorbonne.

IX. ARMAND-LOUIS DU PLESSIS-RICHELIEU, né en Octobre 1683, Duc d'Aiguillon, Pair de France, Comte d'Agenois, Marquis de Montcornet, Baron de Vereil & de Boulogne, Gouverneur pour le Roi des Ville & Citadelle de la Fere, ci-devant Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Toulouſe, Cavalerie, ayant hérité, par la mort de ſon pere, du Duché d'Aiguillon, pourſuivit, de l'agrément du Roi, au Parlement de Paris, le rétabliſſement de la Pairie en ſa faveur, ce qu'il obtint par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi le 10 Mai 1731, avec rang ſeulement du jour de ſa réception. En conſéquence il prêta le ſerment accoutumé, & prit ſéance au Parlement le 28 du même mois de Mai 1731, & eſt mort le 31 Janvier 1750. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Août 1718, *Anne-Charlotte de Cruſſol*, fille de *Louis*, Marquis, de Florenſac, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Louiſe-Théreſe de Saint-Nectaire-Châteauneuf*, dont : — 1. ARMAND-JEAN, Prince de Portien, né le 9 Juin 1719, mort un mois après ; — 2. EMMANUEL-ARMAND, qui ſuit ; —— 3. ARMAND-LOUIS-GILLES, Marquis d'Aiguillon, né le 1 Mai 1729, batiſé le 3 à Saint-Sulpice, tenu ſur les Fonts par LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty, & par *Françoiſe-Gillonne de Montmorency-Luxembourg*, épouſe de *Louis de Pardaillan-Gondrin*, Duc d'Epernon, Pair de France. Il eſt mort de la petite vérole, penſionnaire aux Jéſuites, le 31 Décembre 1735 ; — 4. ARMAND-JULES-CHARLES, né le 5 Décembre 1730, mort auſſi de la petite vérole, penſionnaire aux Jéſuites, le 2 Janvier 1736 ; —— 5. MARIE-ANNE-JULIE, née le 29 Avril 1723, morte le 16 Mai 1728 ; — 6. & ARMANDE-CHARLOTTE, née le 5 Juin 1725, auſſi morte.

X. EMMANUEL-ARMAND DU PLESSIS-RICHELIEU, né le 31 Juillet 1720, connu d'abord ſous le nom de *Comte d'Agenois*, Mouſquetaire le 11 Mai 1737, Lieutenant en ſecond au Régiment du Roi le 26 Mai 1738, Colonel du Régiment de Brie, Infanterie, par Commiſſion du 6 Mai 1739, Duc, ſur la démiſſion de ſon pere, le 14 Janvier 1740, appellé *le Duc d'Agenois*, ſervit à la tête de ſon Régiment à l'armée envoyée en Baviere au mois de Mars 1742, ſous les ordres du Duc *d'Harcourt*, puis du Comte *de Saxe ;* concourut à la défenſe d'Eggenfeld, ſous les ordres du Prince *de Conty*, en 1743 ; paſſa en Italie au mois de Février 1744 ; reçut une bleſſure conſidérable à l'attaque du Château Dauphin la même année ; fut fait Brigadier le 1 Avril 1745 ; priſonnier de guerre avec toute la garniſon d'Aſti, le 4 Mars 1746 ; échangé au mois de Juin 1747, il paſſa le 22 Août à Gènes, ſous les ordres du Duc *de Richelieu*, & contribua à la défenſe de cette place ; fut fait Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1748 ; aggrégé au Corps des Nobles Génois & inſcrit dans le Livre d'or, le 17 Octobre ſuivant. A la mort de ſon pere, arrivée le 31 Janvier 1750, il prit le titre de

Duc d'Aiguillon, obtint le Gouvernement de la Fere qu'il avoit, par Proviſions du 12 Février; prêta ſerment au Parlement, comme Pair, le 3 Septembre ſuivant; a été nommé Lieutenant-Général au Comté Nantois, par Proviſions données à Verſailles le 10 Avril 1753; a obtenu le Commandement en chef de la Province de Bretagne le 20 du même mois; a été nommé Chevalier des Ordres du Roi le 1 Janvier 1756; Lieutenant-Général des Armées le 1 Mai 1758; fit rembarquer, au mois de Juillet ſuivant, les Anglois, qui avoient tenté une deſcente à Saint-Malo, après avoir cauſé quelques dommages au Bourg de Saint-Servan; & les Anglois étant revenus, au mois de Septembre même année, à l'Ance de Saint-Caſt, il les joignit le 11, les força de ſe rembarquer, les culbuta, & leur tua environ 3000 hommes, en fit 800 priſonniers, & l'artillerie leur coula à fond trois barques chargées de ſoldats. En conſidération de ſes ſervices, le feu Roi lui a accordé, au mois de Décembre 1761, les entrées de ſa Chambre, & le 1 Mars 1762, la charge de Gouverneur & Lieutenant-Général de la Province d'Alſace. Après la mort du Duc *de Chaulnes*, il a été nommé Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Le Duc *d'Aiguillon* a encore été Miniſtre des Affaires Etrangeres, & a fait les fonctions de Miniſtre de la Guerre, après la retraite de M. *de Montainard*. Il eſt veuf de *Louiſe-Félicité de Bréhan*, qu'il avoit épouſée le 4 Février 1740, fille unique de *Louis-Robert-Hippolite de Bréhan*, appellé *le Comte de Plelo*, Ambaſſadeur de France en Dannemarck, & d'une ſœur du Duc *de la Vrilliere*. Elle avoit été Dame du Palais de feu la Reine en 1748. De ce mariage ſont iſſus un garçon & une fille, laquelle a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 18 Novembre 1766, le Comte *de Chabrillant*.

Cette branche des Marquis *de Richelieu*, aujourd'hui Ducs *d'Aiguillon*, porte: *écartelé au* 1 *&* 4 DE VIGNEROT; *&au* 2 *&* 3 DU PLESSIS-RICHELIEU.

PLESSIS-RIDEAU. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon de BRIÇONNET, dont nous avons donné la Généalogie dans le *Tome III* de ce Dictionnaire.

PLESSIS-DE-LA-ROCHE-PICHEMER, au Maine.

RENÉ DU PLESSIS, Seigneur de la Roche-Pichemer, de Villiers & des Touches, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de LOUIS DU PLESSIS, Seigneur de la Roche-Pichemer épouſa *Renée Bouré*, qui lui porta en mariage, en 1572, la Seigneurie de *Jarzé*. Il en eut:

FRANÇOIS DU PLESSIS, Comte de Jarzé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Pleſſis-Bouré, marié, en 1612, à *Catherine de Beaumanoir-de-Lavardin*, dont:

RENÉ DU PLESSIS, Comte de Jarzé, Seigneur de la Roche-Pichemer, Capitaine des Gardes de la Reine mere, marié, en 1634, à *Catherine Ami*, de laquelle vint:

FRANÇOIS DU PLESSIS, II. du nom, Seigneur de la Roche-Pichemer, Comte de Jarzé, qui épouſa *N... de Saint-Offange-de-la-Jaille*, dont:

URBAIN DU PLESSIS, Seigneur de la Roche-Pichemer, en faveur duquel la Seigneurie de *Jarzé* fut érigée en *Marquiſat* avec union de la Châtellenie de *Chemiré* & du Fief & Seigneurie de *Pins*, ſitués dans la Ville de Bourges, par Lettres du mois d'Avril 1694, enregiſtrées le 16 Mars 1696. Le Marquis *de Jarzé* fut nommé, en 1708, Ambaſſadeur du Roi en Suiſſe.

RENÉ, III. du nom, ſon fils, Marquis du PLESSIS-JARZÉ, étant mort ſans lignée, en 1723, le Marquiſat de Jarzé a paſſé à *Paul-Louis-Jean-Batiſte-Camille de Savary*, Comte de Breves, du chef de ſa biſayeule CATHERINE DU PLESSIS-JARZÉ, fille de FRANÇOIS DU PLESSIS, Comte de Jarzé, & de *Catherine de Beaumanoir*. Tablettes Généalogiques, *Part. V*, *p.* 89.

Les armes: *écartelé au* 1 *&* 4 *de gueules, à la rencontre de cerf d'argent, ſurmontée de deux croiſſans de même l'un ſur l'autre; au* 2 *&* 3 *d'argent, à une bande de fuſées de gueules, à la bordure de ſable chargée de huit beſans d'or*, qui eſt DES ROCHES.

PLESSIS. Il y a encore deux Familles de ce nom en Normandie, l'une, de l'Election

l'Election de Vernon, qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois étoiles de gueules, 2 & 1.*

Les armes de l'autre Famille ſont : *d'azur, à 3 merlettes d'or, 2 & 1.*

* PLEUMARTIN, en Anjou : Terre & Seigneurie poſſédée, depuis plus de trois ſiécles, par la Maiſon d'*Yſoré.*

Elle fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1652, enregiſtrées au Parlement, & en la Chambre des Comptes les 28 Mars & 28 Mai 1653, en faveur de *René Yſoré*, III. du nom, Lieutenant pour le Roi en Touraine & dans le haut Poitou, fils de *Georges Yſoré*, Marquis d'Ervault, & de *Marie de Roncherolles-de-Pont-Saint-Pierre.* Voyez YSORÉ.

* PLEURRE : Ancienne Famille noble de Champagne, en faveur de laquelle la Terre de ce nom, qu'elle poſſede avec les plus belles mouvances, entr'autres celles du Marquiſat de Montmort, a été érigée en *Marquiſat*, il y a plus d'un ſiécle.

L'aîné de cette Maiſon, CLAUDE-HENRI, Marquis DE PLEURRE, Chevalier, eſt Gouverneur de Sezanne, & Grand-Bailli d'Epée, de pere en fils, depuis trois générations. Cette charge a été créée pour un DE PLEURRE, à cauſe de ſes ſervices rendus à l'Etat.

Le Marquis DE PLEURRÉ, parent très-proche de feu M. *de Chauvelin*, Garde des Sceaux, & de MM. *de Biſſy*, & allié aux plus grandes Maiſons du Royaume, eſt Seigneur des Terres & Marquiſat de Pleurre, Marigny, Corroy, la Colombiere, Nanteuil-le-Verger, Saint-Quentin-la-Foſſe, Rouvroy, &c. Il a épouſé *Charlotte-Louiſe-d'Houdreville*, d'une bonne & ancienne nobleſſe militaire, dont il a trois garçons & deux filles ; l'aîné des garçons — N..., Comte DE PLEURRE, eſt Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Capitaine au Régiment des Carabiniers de MONSIEUR ; les deux autres ſont Chevaliers de Malte, & ſervent l'un dans les Carabiniers, & l'autre dans l'Infanterie.

L'aînée des filles, N... DE PLEURRE, a épouſé le Comte *de Saint-Blimond*, Seigneur de Pardé & d'autres belles Terres en Picardie. La ſeconde fille, nommée CHARLOTTE-LOUISE DE SAINT-QUENTIN-DE-PLEURRE, mariée à *Louis-Anne-Alexandre de Biaudos*, Marquis de Caſteja, Gouverneur de Saint Dizier, Seigneur, Baron de Demenge-aux-Eaux, Treveray, &c. eſt morte le 7 Février 1773, au Château de Demenge en Barrois. Notice fournie par une perſonne attachée à la Famille.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois griffons d'or, 2 & 1, ceux du chef affrontés.*

D'une autre branche de cette Famille étoit JEAN-NICOLAS DE PLEURRE, Seigneur de Romilly, Conſeiller au Parlement de Paris, qui, de *Marguerite Françoiſe de la Porte*, ſa premiere femme, morte, le 15 Avril 1713, âgée de 32 ans, a eu :

GABRIEL-JEAN DE PLEURRE, Seigneur de Romilly, né le 26 Mars 1712, Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1733, Maître des Requêtes le 3 Février 1741, Préſident au Grand Conſeil le 5 Mai 1745, Intendant de la Rochelle en Juin 1747, mort le 23 Juin 1749, âgé de 37 ans. Il avoit épouſé, le 15 Janvier 1742, *Adélaïde-Eliſabeth-Sophie Lépineau*, fille de *Nicolas Lépineau*, & d'*Anne-Eliſabeth Morel.* Elle s'eſt remariée, en Janvier 1752, à *J. Paul-François-Henri de la Cour*, Comte de Balleroy, ci-devant Colonel dans les Grenadiers de France. Les armes comme ci-devant.

* PLOEN : Petite Ville avec un magnifique Château, dans la Wagrie, Province du Duché d'Holſtein.

Par une convention conclue en Juin 1756, avec le Roi DE DANNEMARCK, le Duc de *Holſtein-Ploen* lui a cédé le Duché de Ploen, dont les revenus ſont évalués 80000 écus par an. Sa Majeſté Danoiſe s'eſt engagée de ſon côté à

liquider les dettes de la Maiſon de ce Prince, & à lui aſſigner une penſion aſſez conſidérable pour qu'il puiſſe continuer de tenir un état convenable à ſon rang. Par la même convention, le Roi de Dannemarck ſe charge de pourvoir au Douaire de la Ducheſſe *de Holſtein-Ploen*. Chacune des Princeſſes filles du Duc, ſera dotée par S. M. Danoiſe.

Les Ducs *de Holſtein-Sondersbourg*, & *Holſtein-Gluksbourg*, à qui le Duché devoit revenir ſucceſſivement, après l'extinction de la branche de *Ploen*, ont donné leur conſentement à cette convention. Entre les indemnités que le Roi de Dannemarck leur a accordées, S. M. a fait préſent de la Seigneurie de Gammelgeard au Duc de *Holſtein-Sondersbourg*. Voyez HOLSTEIN.

PLOESQUELLEC, du reſſort de Lannion en Bretagne.

FRANÇOIS DE PLOESQUELLEC, Seigneur de Boiſrio, fut maintenu en la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation du 19 Août 1669, au rapport de M. *de Langle*, comme étant iſſu d'une Famille *noble d'ancienne extraction*.

Une autre branche, dont étoit PIERRE DE PLOESQUELLEC, fut auſſi déclarée *noble d'extraction*, au rapport de *M. le Fevre*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 5 Septembre 1669. LOUIS DE PLOESQUELLEC, Seigneur de Keramprovoſt & autres lieux, au rapport de M. *des Cartes*, fut interloqué ſur ſa nobleſſe, par Arrêt rendu en ladite Chambre le 14 Août 1670; mais par un autre du 24 Octobre de la même année, au rapport de M. *de Leſrat*, il fut auſſi déclaré *noble d'extraction*.

Les armes : *chevronné de ſix piéces d'argent & de gueules, au lambel de trois pendans d'azur en chef.*

* PLOEUC : Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Comté*, par Lettres du 14 Avril 1696, & autres de ſurannation du 22 Juin 1699, en faveur d'*Yves-Olivier de la Riviere*, Marquis du Pleſſis & de la Riviere, Gouverneur de Saint-Brieux.

Cette Terre a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe de la Province, qui remonte à GUILLAUME, Sire DE PLOEUC & du Timeur, Chevalier-Banneret, qui vivoit en 1455, & eut pour fils :

VINCENT, Sire de PLOEUC & du Timeur, marié à *Jeanne de Roſmadec*, fille d'*Alain*, Sire *de Roſmadec* & de Tynarlan, & de *Françoiſe du Quellenec*, dont : — VINCENT, qui ſuit; — & PIERRE, Seigneur de Kernegant, marié à *Jeanne du Quellenec*, fille de *Hervé*, Seigneur de l'Eſtang, & de *Marguerite de Querriec*, Dame de Coetenfao, dont une fille, nommée —— MARIE DE PLOEUC, Dame de l'Eſtang, femme d'*Olivier de Kercoent*, Seigneur de Kergournadec, fils d'*Alain*, Seigneur *de Kercoent*, & de *Jeanne*, Dame *de Kergournadec*.

VINCENT, Seigneur DE PLOEUC & du Timeur, s'allia avec *Iſabeau de Maleſtroit*, fille de *Jean de Maleſtroit*, Seigneur de Méſangé, & de *Peronnelle de la Sauraye*, dont : — 1. VINCENT, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, femme de *Jean*, Seigneur *de Kerneno*, Capitaine de l'arriere-ban de l'Evêché de Vannes; — 3. & ISABELLE.

VINCENT, III. du nom, Sire DE PLOEUC & du Timeur, épouſa, 1°. *Anne du Chaſtel*; & 2°. *Mauricette de Goulaines*, ſœur de *Jean de Goulaines*, ſon gendre, & de *Gabriel*, Marquis *de Goulaines*; & fille de *Claude*, Seigneur *de Goulaines*, & de *Jeanne de Boutteville*. Il eut du premier lit : — 1. ANNE, DE PLOEUC, femme de *Jean de Goulaines*, Seigneur de la Rufiliere, fils puîné de *Claude*, & de *Jeanne de Boutteville*, Dame de Favonet; & du ſecond lit : —— 2. SÉBASTIEN, qui ſuit; — 3. VINCENT, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; —— 4. ANNE, femme de *Pierre de Kerſandy*, Seigneur dudit lieu; — 5. & MARIE, femme de *Jean le Borgne*, Seigneur de Leſquiſifiou & de Keralio.

Sébastien, Marquis de Ploeuc & du Timeur, épouſa *Marie de Rieux*, fille de *René de Rieux*, Chevalier des Ordres du Roi, Marquis de Sourdeac, & de *Suſanne de Saint-Melaine*, Dame du Bourg-l'Evêque, dont trois filles, ſçavoir : — 1. Mauricette, Marquiſe de Ploeuc & du Timeur, mariée, en 1644, à *Donatien de Maillé*, Marquis de Kerman, tué, en duel, par le Marquis *du Chaſtel*, en 1652, fils de *Charles de Maillé*, Marquis de Kerman, & de *Charlotte d'Eſcoubleau*; — 2. Louise-Gabrielle de Ploeuc, mariée à *Jacques de Rivalen*, Seigneur de Meſlean & de Lanizouarn; — 3. & Marie-Anne de Ploeuc-du-Timeur, alliée, le 27 Février 1645, avec *Guillaume de Penancoet*, Comte de Kéroualle, Seigneur de Kerboronné, &c. mort en 1690, & elle en Janvier 1709, dont deux filles; — l'aînée fut Ducheſſe *de Portsmouth*, en Angleterre, & d'Aubigny; la ſeconde, nommée *Henriette-Mauricette de Penancoet-de-Kéroualle*, mariée 1°. à *Philippe-Herbert*, Comte *de Pembrock*; & 2°. à *Timoléon*, Marquis *de Gouffier-Thois*, dont elle eut pluſieurs enfans.

Vincent de Ploeuc, fils puîné de Vincent, III. du nom, & de *Mauricette de Goulaines*, ſa ſeconde femme, s'allia avec *Suſanne*, Dame *de Coetanezre*, Kernat & Breonlous, dont, entr'autres enfans :

Jean de Ploeuc, Seigneur de Kerronant, qui ſe maria avec *Anne de Carné*, fille de *Jean*, Baron *de Carné*, Gouverneur de Quimpercorentin, & de *Françoiſe de Kerneſne*, dont des enfans. Manuſcrit de *Piganiol-de-la-Force*.

Ceux de ce nom, qui ſont du reſſort de Quimper, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus dans la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 23 Mars 1671, au rapport de M. *de Lopriac*.

Cette Famille a donné un Prélat dans la perſonne de François-Hyacinthe de Ploeuc-du-Timeur, d'abord Vicaire-Général de Quimper ou de Cornouailles en baſſe-Bretagne, enſuite nommé Evêque le 23 Décembre 1706, ſacré le 19 Juin 1707. Il fut député des Etats de Bretagne, pour le Clergé, en 1712, harangua Louis XIV, en cette qualité, à la tête de la Députation de cette Province le 13 Février 1713; & eſt mort en ſon Diocèſe au mois de Janvier 1739, dans la trente-deuxieme année de ſon Epiſcopat.

Les armes : *chevronné d'hermines & de gueules de ſix piéces*. Voyez le *Mercure de France du mois de Février 1739, p. 391*.

* PLOTHO, ancienne Maiſon de Flandre, dans laquelle eſt paſſée, vers le commencement de ce ſiécle, la Baronnie de Meerbeke, près Ninove en Brabant, par le mariage de

Marie-Iſabelle-Gaſparde de Cauteren, Baronne de Meerbeke, du pays de Wedergraet, avec Gebhard-François, Baron de Plotho, du Saint-Empire, d'Ingelmunſter, &c. ayeul du Baron de Plotho, mentionné ci-après.

Nous n'allons donner ici qu'une notice de cette Maiſon, ſur laquelle nous attendons un *Mémoire* Généalogique, dreſſé ſur titres, dont nous ferons uſage dans le Supplément. Suivant le certificat du Généalogiſte des Ordres du Roi, en date du 2 Septembre 1773, pour être reçu Chevaux-Léger de la Garde ordinaire de Sa Majeſté, le Baron de Plotho a prouvé, 1°. que *très-noble haut & puiſſant Seigneur*, Meſſire Volfgang de Plotho, Baron du Pays d'Ingelmunſter, Seigneur de Parey, Zerben, Weiſſand, Ringfurth, Wyfre, Saint-Eloys, &c. fut créé Baron du Saint-Empire, par Diplome de l'Empereur Ferdinand III, du 13 Septembre 1643.

2°. Qu'il eſt arriere-petit-fils de *haut & puiſſant Seigneur* Meſſire Delphin, Baron de Plotho, du Saint-Empire & d'Ingelmunſter, Seigneur de Rooſebeke, Wielſbeke, Saint-Eloys, Saint-Baeſſvyfre, Waereghem, Tyeghem, Gelwelt, Ronſbrugghe, Ooſt, Parey, Zerben, Rinckfort, Illenbourgh, &c. du Conſeil de Guerre de Sa Majeſté Impériale, Colonel d'un Régiment haut-Allemand, au ſervice de Sadite Majeſté, & de haute & puiſſante Dame *Marie-Florence de Thiennes*.

3°. Qu'il eſt petit-fils de haut & puiſſant Seigneur Meſſire GEBHARD FRANÇOIS, Baron DE PLOTHO, du Saint-Empire, d'Ingelmunſter, Seigneur de Wyfre, Ronſbrugghe, Rooſebeke, Wielsbeke, Saint-Eloys, Saint-Baeſſvyfre, Waereghem, Tyeghem, &c. & de haute & puiſſante Dame *Marie-Iſabelle-Gaſparde de Cauteren*, Baronne de Meerbeke, du Pays de Wedergraet, Nederbraekel, &c.

4°. Qu'il eſt fils de haut & puiſſant Seigneur Meſſire THÉODORE-JOSEPH, Baron DE PLOTHO, du Saint-Empire, d'Ingelmunſter, Wedergraet, &c. mort en 1767, & de haute & puiſſante Dame *Marie-Gabrielle-Bénigne de Tournay-d'Aſſignies-d'Oiſy*, morte à Paris le 29 Janvier 1776, âgée de 36 ans, laiſſant pour enfans :

1. CHARLES-JOSEPH-LOUIS-MARIE-GUISLAIN, Baron DE PLOTHO & d'Ingelmunſter, né & ondoyé le 13 Février 1757, auquel les cérémonies du Batême ont été ſuppléées le 17 Mai 1758, en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Amand d'Ingelmunſter, au Diocèſe de Tournay; le parrein, *Charles-Joſeph-Eugene de Tournay-d'Aſſignies*, Comte d'Oiſy, Gouverneur de Mirecourt, Bancourt, Faucane, &c. & la marreine, MARIE-LOUISE DE PLOTHO, Comteſſe de Wonsheim, Baronne de Boulers, &c. Le Baron DE PLOTHO a été reçu, en 1773, Chevaux-Léger de la Garde ordinaire du Roi, d'après les preuves ci-deſſus faites devant le Généalogiſte des Ordres du Roi.

2. EUSTACHE-CAJÉTAN-MAURICE-GUISLAIN DE PLOTHO, né au Château de Meerbeke, près Ninove, le 1 Octobre 1760; parrein, le Marquis *d'Oiſy*, & la marreine, MARIE-ALBERTINE DE PLOTHO-D'INGELMUNSTER, Comteſſe de Croix & de Mauwe.

3. FERDINAND-MAXIMILIEN-AUGUSTE-GUISLAIN DE PLOTHO, né au Château d'Ingelmunſter le 8 Août 1762; parrein, le Comte de *Croix* & de Mauwe; marreine, la Baronne DE PLOTHO & de Roſyn.

4. MARIE-FRANÇOISE-CAROLINE-GUISLAINE DE PLOTHO, née au Château d'Ingelmunſter près Courtray, le 14 Octobre 1758, à laquelle les cérémonies du batême ont été ſuppléées le 25 Novembre ſuivant; le parrein, FRANÇOIS-ANTOINE, Baron DE PLOTHO, ſon oncle, Gouverneur de Tyeghem; marreine, *Marie-Louiſe-Guillelmine le Coq-d'Humbeke*, épouſe de *Jacques-Euſtache d'Aſſignies*, Marquis d'Oiſy, Meſtre-de-Camp & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans.

5. Et REINE-COLETTE-GABRIELLE-GUISLAINE DE PLOTHO, auſſi née au Château d'Ingelmunſter le 22 Août 1763; parrein, *Gabriel-Joſeph d'Aſſignies-d'Oiſy*, Chevalier de Malte, Capitaine de Vaiſſeau au ſervice de France; marreine, *Reine de Beer*, Baronne de PLOTHO. Elle eſt, ainſi que ſa ſœur, Penſionnaire à la Viſitation, rue Saint-Antoine.

Les armes de PLOTHO ſont : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une fleur de lis de gueules; au 2 & 3 de gueules, au maure de carnation, couronné d'or, vêtu de ſinople; & ſur le tout d'azur, à la tête de cerf au naturel; mouchetée d'argent.* L'écu ſommé d'une *couronne ducale*. Supports : *deux lions d'or, la tête contournée, armés, & lampaſſés de gueules.*

PLUSBEL-DE-SAULLES, à Langres en Champagne: Famille noble qui poſſede, depuis près de trois ſiécles, la Terre de Saulles.

I. CLAUDE PLUSBEL, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant en partie, qu'il acquit de MM. *Noirot*, épouſa, Demoiſelle *Marguerite Rouſſat* dont, entr'autres enfans.

II. CHRISTOPHE PLUSBEL, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Licencié-ès-Loix, Lieutenant Particulier au Bailliage & Siége Préſidial de Langres en 1589, qui épouſa *Gillette Petit*, & en eut, entr'autres enfans : — HUMBERT, Chanoine de Langres, mort à Rome; — & ANTOINE, qui ſuit.

III. ANTOINE PLUSBEL, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Conſeiller au Bailliage de Langres par deux titres de l'an 1589 & de 1597, épouſa

Marie Levin, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur d'Haccourt, & de *Claude Monginot*, dont :

IV. Henri Plusbel, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Conſeiller au Bailliage de Langres, Echevin en 1647, marié à *Jeanne Bocquin*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

V. Jean Plusbel, Seigneur de Saulles & de Grenant en partie, Conſeiller au Bailliage de Langres, maintenu dans ſa qualité de *Noble* & *d'Ecuyer*, par Arrêt du Conſeil du 16 Août 1704, mort, en 1736, âgé de plus de 80 ans. Il avoit épouſé *Barbe Magnen*, morte le 15 Novembre 1745, âgée de 84 ans, dont, pour fils aîné :

VI. Henri Plusbel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, auſſi Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial de Langres, mort en 1760. Il avoit épouſé *Charlotte Girard-de-Chambrulard*, morte en 1775, fille d'*Etienne Girard*, Sieur *de Chambrulard*, Ecuyer du Roi dans ſa grande Ecurie. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Jean-Charles, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Langres, né en 1715, mort le 22 Mars 1765; — 2. Bénigne, né le 17 Septembre 1717, Mouſquetaire noir, tué, par accident, en 1738; — 3. Barbe-Nicole Plusbel, Dame de Saulles & de Grenant, mariée, en 1744, à *Claude-Joſeph Girault*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Eſley, Genevrieres & Belfond; — 4. & Marie, alliée, le 5 Novembre 1741, à *N... de Minette*, Chevalier, dit *de Beaujeu*, Mouſquetaire noir. *Mémoire envoyé.*

Les armes : *d'argent, au chevron d'or, accompagné de trois marguerites, feuillées & tigées d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.* Il eſt parlé de cette Famille dans l'*Armorial de France, Reg. II. Part. II.*

PLUVIÉ-DE-MENCHOUARN : Famille de Bretagne, établie dans l'Evêché de Vannes, dont il eſt fait mention dans l'*Armorial de France, Reg. II, Part. II.*

Eon de Pluvié ſe trouve compris avec Jean, ſon frere, au nombre des Nobles de la Paroiſſe de Ploëmelec, dans un rôle de réformation de l'Evêché de Vannes, daté du 10 Mai 1427. Il paroît encore dans un autre rôle de réformation du même Evêché, en date du 12 Janvier 1441, comme noble & exempt ſous la Paroiſſe de Ploëmelec; & dans un rôle des montres générales des Nobles ou perſonnes annoblies tenant Fiefs nobles & des Nobles Juveigneurs du même Evêché de Vannes faites les 8, 9, 10 & onzieme jours du mois de Janvier 1479, par les Commiſſaires du Duc *de Bretagne*. Il étoit le ſixieme ayeul de Jean, qui ſuit.

Jean de Pluvié, Ecuyer, Seigneur de Menchouarn & du Vieux-Château, fut déclaré, lui, ſon frere & ſon couſin, par Arrêt du 9 Février 1669, rendu par la Chambre des Commiſſaires de Bretagne, établie à Rennes pour la réformation de la Nobleſſe, *nobles & iſſus d'extraction noble*; & ils furent maintenus comme tels aux droits de prendre le titre d'*Ecuyer*, & de jouir de tous les droits, franchiſes, &c. attribués aux Nobles de la Province; mais n'étant pas ſatisfait de cet Arrêt, où la Chambre le déclaroit ſimplement *noble & iſſu d'extraction noble*, ſans y ajouter le mot *d'ancienne*, ni même la qualité de *Chevalier*, il prétendit & remontra, par une nouvelle Requête, que cette qualité lui étoit due, ayant amplement juſtifié de l'ancienneté de ſa nobleſſe & du gouvernement noble & avantageux de ſa Famille depuis plus de 200 ans; qu'il étoit ſorti des anciens Seigneurs *de Kernio* & *de Kerdreho*, & à la vérité leur cadet; mais que ces branches étant tombées en quenouille, il demeuroit chef du nom & des armes de la famille de Pluvié. La liaiſon de ſa branche avec celle de *Kernio*, ainſi que ſes alliances avec les Familles nobles *de Lopriac*, *de la Sauldraye*, *de Kerloës* & du *Bois-Boiſſel du-Foſſé-Raffray*, ayant été conſtatée, la Chambre rendit, le 29 Octobre 1670, un nouvel Arrêt, par lequel elle lui permettoit, à lui & à ſon fils aîné, de prendre la qualité de *Chevalier*,

& maintenoit ſes puînés dans la poſſeſſion de celle *d'Ecuyer*, & de tous les droits appartenans à ces qualités, &c.

De ſon mariage, accordé en l'an 1650, avec *Adeliſe Pezron*, Dame de Kerguen, naquit, entr'autres enfans, pour fils aîné :

Jacques de Pluvié, Ecuyer, Seigneur de Menchouarn & du Vieux-Château, qui fut maintenu, avec ſon pere, dans ſa qualité d'*Ecuyer*, par Arrêt du 9 Février 1669, & dans celle de *Chevalier*, par autre Arrêt du 29 Octobre 1670. *Anne du Boueſtiez*, Dame de Quellenec, ſa femme, qu'il avoit épouſée par contrat du 6 Octobre 1677, le rendit pere de

Jean-Batiste de Pluvié, Seigneur de Menchouarn, marié, le 3 Octobre 1720, avec *Théreſe de la Pierre-de-Fremeur*, dont :

Jean-Touſſaint de Pluvié, né le 18 Février 1723, reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie en 1739, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *de ſable, au chevron d'or accompagné de trois roſes de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

* PLUVINEL, en Dauphiné, Election de Valence :

La Terre & Seigneurie de la *Rochette* fut érigée en *Marquiſat* ſous le nom de *Pluvinel*, par Lettres du mois de Juin 1693, enregiſtrées au Parlement de Grenoble le 5 Septembre 1695, en faveur de *Joſeph de la Baume-Pluvinel*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, fils d'*Antoine*, Ecuyer de la petite, puis de la grande Ecurie du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Creſt, en 1628, & de *Lucrèce-Alexandrine de Raffelis-Tertulle*. Le Marquis *de Pluvinel* fut appellé à la ſucceſſion de la Maiſon de *Tertulle*, ſous la condition d'en porter le nom & les armes pleines, conjointement avec *François de Rolland*, Seigneur de Reauville, ſon couſin-germain. Voyez Baume-Pluvinel, *Tome II.*

* POEDERLE : Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 24 Mars 1653, en faveur de *Philippe-Guillaume de Steenhuys*, Chevalier, Seigneur de Flers, Poederle & Eharlo, d'une noble Famille du Brabant.

POILLECOURT : Terre en Champagne, qui eſt une poſſeſſion fort ancienne des Seigneurs de la Maiſon de *Coucy*, ſoit qu'elle faſſe partie de l'ancien domaine des Sires *de Coucy* ou des Seigneurs *de Vervins*, ou qu'elle ſoit entrée dans cette branche des Seigneurs *de Vervins*, par

Mahaud, Comteſſe *de Réthel*, que Thomas de Coucy, auteur du ſixieme degré de cette branche, épouſa vers l'an 1230, ou par quelqu'autre alliance. Il eſt du moins certain qu'Enguerrand de Coucy, auteur du douzieme degré de la branche des Seigneurs de Vervins, qui mourut en 1472, l'avoit poſſédée & la laiſſa à ſon fils, de qui elle eſt venue, par ſucceſſion, en partage à Raoul de Coucy, auteur du quatorzieme degré & tige des Seigneurs de Poillecourt.

Cette Terre eſt un Fief-franc-Aleu noble, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, & autres droits honorifiques & ſeigneuriaux. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Retourne à quatre lieues au Nord de Reims, & à quatre lieues au Sud-Oueſt de Réthel. Il y a un ancien Château, & dans l'Egliſe un fort beau monument aux armes de la Maiſon *de Coucy*, érigé, vers 1520, du tems de *Robert de Lenoncourt*, Archevêque de Reims, d'où cette Terre dépend pour le ſpirituel. Les armes de cet Archevêque ſe trouvent ſur les Fonts-Baptiſmaux de l'Egliſe de Poillecourt, avec celles de la Maiſon de *Coucy*. Voyez Coucy.

POILLOUE, en Beauce : Ancienne Nobleſſe, dont nous avons déja parlé *Tome VI, p.* 144, & *Tome VII, p.* 381 *& ſuiv.* de notre premiere Edition.

I. Pierre de Poilloue vivoit, en 1360, avec *Jeanne Patry*, ſon

épouſe, fille de *Guillaume*, & de *Béatrix de Poilvilain*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ELÉONORE, alliée à *Lazare de Selva*, vivant vers 1400, avec poſtérité ; — 3. & MARGUERITE, femme de *Charles Robin*, en Anjou, vivant auſſi avec poſtérité vers l'an 1400.

II. JEAN DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, ſitué à Saclas, en rendit aveu, le 3 Octobre 1402, à *Jean de Montagu*, Seigneur de Saclas, & épouſa *Marguerite de Bouzonval*, d'une Famille noble de Beauce, où elle a poſſédé les Terres de Gironville, Chauſſy, Sepuis & Gommerville. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ARTUS ; — 3. & JEANNE. Ils partagerent les ſucceſſions de leurs pere & mere le 6 Octobre 1430.

III. JEAN DE POILLOUE, II. du nom, Ecuyer, rendit aveu du Fief de Poilloue le 6 Octobre 1445, aux Céleſtins de Marcouſſis, à cauſe de la donation de Saclas, qui leur en fut faite par *Jean de Montagu*. Il épouſa 1°. *Jeanne Douart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, & de *Marie de Prunelé*, celle-ci fille de *Hugues* II, & de *Guillemette de Tuſſay*, ſa premiere femme ; & 2°. *Louiſe de Marolles*. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, femme d'*Etienne de la Taille*, Ecuyer, Seigneur de Bondaroy ; — 3. ANDRÉE, femme, en premieres noces, de *François de Hallot* ; en ſecondes, de *Louis de Courcelles* ; & en troiſiemes, de *Claude Bénard*, Ecuyer, Seigneur d'Arville ; — 4. FRANÇOISE, mariée, à Saclas le 15 Décembre 1508, à *Richard de Villezun*, Ecuyer, Seigneur de la Tour en Beauce. Et du ſecond lit : — 5. MARIE, femme, en 1495, de *N... de la Taille*, Ecuyer, Seigneur des Eſſarts.

IV. JEAN DE POILLOUE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, dont il rendit aveu aux Céleſtins de Marcouſſis le 10 Août 1495, épouſa *Marie de Hallot*, fille de *Denis*, Vicomte de Leveſville, & d'*Anne de Harville-Palaiſeau*, dont : — 1. NICOLAS, Seigneur du Fief de Poilloue, qu'il céda à ſon frere, par acte du 14 Février 1572, tranſigea, en 1574, avec *André de Hallot*, Seigneur de l'Etourville, ſon couſin-germain ; & avoit partagé le 11 Mai 1569, avec ſes co-héritiers, la ſucceſſion de *Louis de Hallot*, ſon oncle. Il mourut ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Iſabelle de la Roque* ; — 2. URBAIN, qui ſuit ; — 3. & FRANÇOISE, femme de *Guillaume de Bouzonval*.

V. URBAIN DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur de Jubert & du Fief de Poilloue, par la ceſſion de ſon frere aîné, épouſa *Marie le Vaſſor*, de la Ville d'Orléans, laquelle, devenue veuve, fut, en 1582, tutrice de ſes enfans, ſçavoir : — ABEL qui ſuit, — & JACQUES, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

VI. ABEL DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, & de Saclas en partie, épouſa, par contrat du 28 Avril 1596, *Marie de Prunelé*, née le 24 Janvier 1698, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, tué par les Ligueurs en 1587, & de *Marguerite du Monceau*, Dame de Thignonville, celle-ci fille de *Lancelot du Monceau*, Seigneur de Thignonville, premier Maître-d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite d'Alençon*, Baronne de Caniel en Caux, ſa premiere femme. De cette alliance vinrent : — 1. PAUL DE POILLOUE, Seigneur de Saclas, marié, ſans enfans, à *Anne de Vierre* ; — 2. TIMOLÉON, marié trois fois, auſſi ſans enfans ; — 3. LOUIS, qui épouſa *Olive Thibouſt* ; — 4. autre LOUIS, marié, par contrat du 3 Septembre 1631, à *Anne de Cugnac*, fille de *Paul*, Chevalier, & d'*Anne Hurault*, dont des enfans ; — 5. ALEXANDRE, Religieux à Morigny ; — 6. SUSANNE, femme, le 13 Novembre 1628, de *Chriſtophe Sennethon*, Ecuyer, Seigneur de Chaufour ; — 7. & ANNE, femme de *Daniel de Poireau*, Ecuyer, Seigneur de Longchamp.

Seconde Branche, Seigneurs de BONNEVEAU.

VI. JACQUES DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur de Jubert & de Bonneveau, à

cauſe de ſa femme, épouſa, par contrat du 19 Novembre 1599, *Oudette de la Motte*, Dame de Bonneveau, fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, & de *Renée de Bizemont*; dont : —— 1. ABEL, maintenu, avec ſes freres & ſœur, dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Conſeil du 22 Juillet 1669, mort ſans alliance; — 2. GUI, qui ſuit; — 3. LOUIS, auſſi décédé ſans alliance; — 4. & ANNE, femme, ſans enfans, de *Gédéon des Mazis*.

VII. GUI DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur de Bonneveau, après la mort de ſon frere aîné, épouſa, par contrat du 24 Février 1642, *Madelene de Vierre*, fille de *Charles*, Ecuyer, & de *Jeanne de Vidal-d'Argeville*, dont, pour fils unique :

VIII. JACQUES DE POILLOUE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bonneveau & de Saclas en partie, marié, par contrat paſſé le 19 Juin 1664, à *Madelene d'Allonville*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Saint-Benoît, & de *Jeanne de la Garde*, dont pluſieurs enfans qui partagerent la ſucceſſion de leurs pere & mere, par acte paſſé devant *Maurains*, Notaire à Eſtampes, le 4 Janvier 1704. Le ſeul qui ait laiſſé poſtérité eſt :

IX. LOUIS DE POILLOUE, Chevalier, Seigneur de Bonneveau & de Saclas en partie, ancien Garde-du-Corps du Roi, qui épouſa, par contrat paſſé devant *le Vaſſor*, Notaire à Eſtampes, le 8 Avril 1693, *Angélique-Clémence Hemard*, Dame du petit Saint-Mars, en la Paroiſſe de Saint-Martin d'Eſtampes, fille de *Claude*, & de *Chriſtine Samſon*. Il en eut : — JACQUES-AUGUSTE, qui ſuit; — & LOUIS-RENÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

X. JACQUES-AUGUSTE DE POILLOUE, dit *de Bonneveau*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, né le 25 Octobre 1694, fut Capitaine d'Infanterie, & épouſa, le 11 Juin 1719, *Marie-Catherine Fondrier-de-Boiſrevaux*, fille d'*Iſaac*, Lieutenant-Général d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie Catherine Cordet*, dont : — 1. JACQUES-AUGUSTE, né le 11 Juillet 1721, Capitaine de Mineurs, tué au ſiége de Berg-op-Zoom le 20 Août 1746, ſans alliance; — 2. ISAAC-PIERRE, Docteur de Sorbonne, Prévôt de Saint-Quiriac de Provins, né le 11 Juillet 1722; — 3. RENÉ-LOUIS, dit *le Vicomte de Bonneveau*, né le 20 Mars 1726, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal Lorraine, infanterie, en 1757; — 4. JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier de Bonneveau*, né le 12 Octobre 1732, Lieutenant d'un Régiment Royal des Carabiniers, & Chevalier de Saint-Louis; — 5. MARIE-THÉRESE-CHARLOTTE, née le 12 Octobre 1733, dite *Mademoiſelle de Bonneveau*, élevée à Saint-Cyr, non mariée; — 6. & EDMÉE-GENEVIÉVE-ROSALIE, appellée *Mademoiſelle de Boiſrevaux*, née le 22 Février 1739, non mariée.

X. LOUIS-RENÉ DE POILLOUE, ſecond fils de LOUIS, & d'*Angélique-Clémence Hemard*, Seigneur du petit Saint-Mars, &c. né en 1696, ancien Garde-du-Corps du Roi, épouſa, par contrat paſſé à Paris devant *Rouſſel*, Notaire, le 8 Août 1728, *Eliſabeth de Saint-Perrier*, fille de *Jean-Batiſte*, Chevalier, Seigneur de Bandeville, Lieutenant d'Artillerie, & de *Marie Gaulier*, & niéce de *Céſar-Joachim de Saint-Perrier*, Lieutenant-Général d'Artillerie, ayant le département de Flandres, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Douay, ſans enfans, en 1757. De ce mariage ſont iſſus : —— 1. CÉSAR-JOACHIM, né en 1734, Aide-Major d'Artillerie en 1765; — 2. LOUIS-RENÉ, Prêtre, né en 1735; — 3. JACQUES-AUGUSTE, né en 1740, élevé Page, puis Gentilhomme du Duc d'ORLÉANS, & Enſeigne aux Gardes-Françoiſes en 1765; —— 4. JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier de Saint-Mars*, né en 1744, élevé Page de Madame la Comteſſe *de Toulouſe*, puis Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi en 1765; — 5. LOUISE-ELISABETH, dite *Mademoiſelle de Saint-Mars*, née en 1720, morte, ſans alliance en 1761; —— 6. CHARLOTTE, appellée *Mademoiſelle de Valnay*, née en 1731, non mariée en 1765; — 7. FRANÇOISE, appellée *Mademoiſelle de Monceau*, née en 1737, non mariée en 1765; — 8. & CATHERINE, appellée *Mademoiſelle de Saint-Perrier*, née en 1738, non mariée en 1765.

Les armes : *d'argent, à trois chevrons, partie de ſinople & de ſable.*

POILVILAIN

POILVILAIN ou POILVILLAIN (DE), autrefois PELVILAIN, en Normandie, Diocèſe d'Avranches. C'eſt une des plus anciennes Maiſons de cette Province, où elle étoit connue dès le XII^e ſiécle, & miſe au rang de la premiere Nobleſſe par *Raimond de Montfaut* & par *Roiſſy*, Commiſſaires du Roi en cette partie ès années 1463 & 1599. L'ancienneté de cette Maiſon ſe juſtifie par des Chartes, aveux, inventaires, traités de mariage, &c.

Le premier connu eſt VAUTIER DE PELVILAIN, qui vivoit en 1189, & fut témoin à une Charte de HENRI II, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye d'Aunay, au Diocèſe de Bayeux.

I. RICHARD DE POILVILAIN, depuis lequel la filiation eſt ſuivie, fit, en 1194, acquiſition de la Terre de Bois-Mizouard près Avranches, poſſédée encore aujourd'hui par une branche de cette Famille. Sa nobleſſe eſt prouvée par un acte de 1220, où il eſt qualifié *Miles* (Chevalier), qualité qu'on ne donnoit qu'aux *nobles d'extraction*. Le même titre conſtate, qu'il eut de *Béatrix de Verdun*, ſon épouſe :

II. GEOFFROI DE POILVILAIN, dont la nobleſſe eſt prouvée par un titre latin de 1235, où il eſt dit qu'il eut pour femme *Agnès*, & pour fils — GUILLAUME, qui ſuit. Par un autre acte de 1238, il donne à l'Hôtel-Dieu d'Avranches la dixme qu'il avoit par droit d'héritage dans la Terre du Meſnil-Terré. Il confirma, l'an 1239, une donation faite à l'Abbaye de Savigny par *Geoffroi du Rocher*, Prêtre, de deux piéces de terre mouvantes de lui, & priſes dans le champ du nom de POILVILAIN près Avranches. A cet acte eſt attaché un ſceau, où on lit ces mots : *Gaufredi* POILVILAIN, & ſur lequel eſt empreint un écu *parti*.

III. GUILLAUME DE POILVILAIN eſt déclaré, dans un titre latin de 1256, fils & héritier de GEOFFROI, Ecuyer; & il prend les mêmes qualités dans trois autres titres des années 1260, 1276 & 1279, qui ſont des donations & fondations faites par lui à l'Abbaye de la Luzerne & à l'Hôtel-Dieu d'Avranches. Le nom de ſa femme eſt ignoré; mais il en eut :

IV. RICHARD DE POILVILAIN, II. du nom, Seigneur du Meſnil-Terré & de la Hériſſiere, connu par une déclaration du 6 Juin 1327, qu'il fit d'un franc-Fief, nommé *le Meſnil-Terré*, qu'il tenoit du Roi, à *Philippe*, Comte *d'Evreux*. Cette déclaration eſt extraite d'un Regiſtre en parchemin, dans lequel il eſt dit encore, que RICHARD DE POILVILAIN, II. du nom, tient un Fief de Haubert, dans la Paroiſſe de la Rochelle, nommé la Hériſſiere. Il eut pour fils :

V. ROBERT DE POILVILAIN, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Terré & de la Hériſſiere. On a de lui trois aveux rendus en 1396, en la Chambre des Comptes, tirés du Regiſtre 389, du Bailliage du Côtentin, où il eſt dit 1°. que ROBERT DE POILVILAIN, Ecuyer, tient à foi & hommage du Roi, un ſixieme de Fief de Haubert, ſitué dans la Paroiſſe de la Rochelle, nommé la Hériſſiere; 2°. pour un autre ſixieme dans ledit Fief de la Rochelle; & un troiſime aveu pour le Fief du Meſnil-Terré dans la Paroiſſe de Plomb. Le même ROBERT fit un échange, en 1399, d'une piéce de terre ſituée dans la Paroiſſe de Plomb; & en 1433, il reçut aveu pour le Fief du Meſnil-Terré. Il eut pour enfans : — GUILLAUME, qui ſuit; — & RICHARD, mort ſans poſtérité.

VI. GUILLAUME DE POILVILAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Terré, de la Hériſſiere, de Mizouard, & en partie du Meſnil-Adelée, à cauſe de ſon mariage, contracté le 11 Décembre 1470, avec noble *Jeanne Aze*, rendit hommage en la Chambre de Comptes, le 15 Juillet 1452, pour les Fiefs de la Hériſſiere & du Meſnil Terré. Il en rendit encore trois autres les 1 Février 1455, 3 Mars 1459 & 3 Novembre 1462, pour les mêmes Terres & Seigneuries de la Hériſſiere & du Meſnil Terré. On a auſſi un aveu qui lui fut rendu le 15 Novembre 1497, (dont l'original eſt dans le Chartrier de M.

de la Manſſeliere, produit, avec d'autres titres, en 1765, à M. *de Beaujon*, alors Généalogiſte des Ordres du Roi), à cauſe de noble *Jeanne Aze*, ſon épouſe, du Fief & Terre du Meſnil-Adelée. Il eut de ſon mariage : — 1. PIERRE, qui ſuit ; —— 2. JEAN, Curé de la Balaine ; —— 3. & COLASSE, épouſe de *Jean Lanceſſeur*.

VII. PIERRE DE POILVILAIN, Seigneur de la Hériſſiere, & de Mizouard, reçut aveu, en 1503, à cauſe de ſa Seigneurie de la Hériſſiere ; partagea le 3 Avril de la même année, avec JEAN, Curé de la Balaine, ſon frere, les biens provenans de la ſucceſſion de leurs pere & mere, & de feu *Pierre Aze*, Ecuyer, leur oncle maternel, Seigneur du Meſnil-Adelée. En 1505, il reçut un autre aveu pour le Fief de Mizouard, & avoit épouſé, par contrat du 10 Juin 1486, reconnu devant *Bertrand* & *Michel Jardins*, Tabellions à Avranches, Demoiſelle *Catherine de Crux*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. RICHARD, qui rendit aveu au Roi en 1519, à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, pour la Terre du Meſnil-Adelée. Il paroît qu'il étoit mort en 1529 ; car ce Fief étoit rentré à FRANÇOIS, ſon frere aîné, Seigneur de la Hériſſiere, & Patron en parti du Meſnil-Adelée, qui reçut, le 7 Décembre 1529, un aveu pour les biens relevans de cette derniere Terre ; —— 3. & EUSTACHE, auteur de la branche de POILVILAIN-MIZOUARD, qui ſubſiſte près Avranches.

VIII. FRANÇOIS DE POILVILAIN, Seigneur de la Hériſſiere, du Meſnil-Adelée & de Mizouard, eſt connu par un aveu rendu aux Religieux du Mont-Saint-Michel le 25 Septembre 1513, par *Rolland des Loges*, pour ſa partie du Fief du Meſnil-Adelée, où il reconnoît que l'autre partie appartient à FRANÇOIS DE POILVILAIN, qui partagea, le 20 Février 1514, avec ſes freres, & encore le 23 Février 1518. Il eut pour ſon lot la Terre de la Hériſſiere ; RICHARD, ſon puîné, celle du Meſnil-Adelée ; & EUSTACHE, ſon frere cadet, celle de Mizouard. Ledit FRANÇOIS épouſa noble Demoiſelle *Louiſe du Homme*, ce qui eſt certifié par M. *de la Potterie*, Intendant de Caen, par un acte du 17 Août 1641. Il en eut :

IX. JEAN DE POILVILAIN, I. du nom, Seigneur de la Hériſſiere & du Meſnil-Adelée, qui paſſa un acte avec les Religieux de l'Abbaye de la Luzerne, le 10 Avril 1540, où il eſt dit fils de FRANÇOIS ; & dans un autre du 20 Avril 1545, fils & principal héritier de FRANÇOIS DE POILVILAIN, en ſon vivant Seigneur deſdites Terres. Il rendit aveu aux Religieux du Mont-Saint-Michel le 15 Janvier 1540 ; paſſa un contrat de vente d'héritage le 9 Novembre 1550 ; reçut, le 20 Avril 1556, un aveu pour des biens relevans de la Seigneurie de la Hériſſiere, & mourut le 4 Novembre 1576. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Mai 1534, noble Demoiſelle *Marguerite de Cotentin-de-Tourville*, fille de *Nicolas de Cotentin*, Seigneur de Tourville, ayeul du Maréchal *de Tourville*, dont : — 1. BERTRAND, Seigneur de la Rochelle & de Cuves, marié à noble Demoiſelle *Madelene de Grimouville*. Il eſt auteur de la branche de POILVILAIN-MONCHAUVEAU, qui s'eſt éteinte en 1745 ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS ; — 4. & une fille, mariée à *Jean de la Hache*.

X. JEAN DE POILVILAIN, II. du nom, Seigneur du Meſnil-Adelée, épouſa par contrat du 23 Décembre 1566, *Scholaſtique de Grimouville*, fille de *Jean de Grimouville*, de la même Maiſon, dont étoient *Nicolas* & *Louis de Grimouville*, reçus Chevaliers du Saint-Eſprit ès années 1583 & 1597. De ce mariage vinrent : —— PIERRE, qui ſuit ; — & BERTRAND, qui n'a point laiſſé de poſtérité.

XI. PIERRE DE POILVILAIN, II. du nom, Seigneur & Patron alternatif du Meſnil-Adelée en ſa partie, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-légers, fut émancipé par Sentence, ſur avis de parens, du 10 Juin 1583 ; & obtint un Arrêt du Conſeil pour juger un conflit de juriſdiction d'un procès qu'il avoit à l'occaſion d'une acquiſition faite par JEAN DE POILVILAIN, ſon pere, de quatre boiſſeaux de bled, &c. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Février 1583, *Blanche de Corbon*, d'une Maiſon originaire du Maine, dont l'ancienneté eſt connue, fille de *Jean de Corbon*, Seigneur dudit lieu, & en partie du Meſnil-

Adelée, qui ratifia ce contrat en 1585. Ils eurent de leur mariage pour fils unique & héritier :

XII. Bertrand de Poilvilain, Seigneur du Meſnil-Adelée & de la Boulouſe, qui fut exempt de l'arriere-ban le 25 Juin 1635, comme étant commandant pour le Roi du Château & Fort de Tumblaine. Il rendit aveu, le 15 Juin 1638, aux Religieux du Mont-Saint-Michel, comme fondateur & préſentateur au bénéfice de la Paroiſſe de la Boulouſe, & étoit mort le 7 Juillet 1638, que ſon épouſe rendit aveu à la même Abbaye du Mont-Saint-Michel, pour la Terre de la Boulouſe. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Décembre 1619, *Françoiſe Fortin*, fille de *Gilles Fortin*, Seigneur de Beaupré & de Ferrieres, & de *Renée du Boſc-de-Coquereaumont*, d'une des plus ancienne Maiſons de la province de Normandie, dont étoit *Nicolas du Boſc*, Evêque de Bayeux en 1374, & Chancelier de France en 1397 : elle fut déclarée, par Sentence ſur avis de parens, du 14 Septembre 1638, tutrice de ſes enfans mineurs, ſçavoir : — 1. Henri, Prêtre, qui céda ſon droit d'aîneſſe à Jean, ſon puîné ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. André, mort ſans enfans ; — 4. François, qui ne laiſſa point de poſtérité ; — 5. Jacqueline ; — 6. Louise ; — 7. Yvonne ; — 8. Léonore ; — 9. Charlotte ; — 10. & Jeanne.

XIII. Jean de Poilvilain, III. du nom, Seigneur du Meſnil-Adelée & de Crenay, & ſes freres André & François, obtinrent chacun, de la bonne volonté de Henri, leur aîné, Ecuyer, Curé, Seigneur du Meſnil-Adelée, par avancement de ſucceſſion, les héritages tant du Meſnil-Adelée, de la Boulouſe, Fiefs, Seigneuries, &c. Jean de Poilvilain obtint un Jugement ſur Requête, préſentée le 30 Avril 1660, à ce qu'il plût à la Chambre Souveraine établie pour la liquidation du droit de franc Fief, le décharger de la taxe impoſée ſur le Fief de la Boulouſe. Il produiſit ſes titres le 14 Janvier 1668, devant M. *de Chamillart*, Commiſſaire nommé par le Roi pour la recherche de la Nobleſſe : il avoit acquis la Terre de Crenay en 1666, & avoit épouſé, en 1655, Demoiſelle *Suſanne des Landes*, fille de *Georges des Landes*, Seigneur de Pont-Amilly, dont la nobleſſe eſt connue, & de *Marie du Bailleul* : elle étoit veuve le 22 Février 1670, qu'elle fut, par Sentence ſur avis de parens, établie tutrice de ſes enfans : — 1. Georges, qui ſuit ; — 2. Henri, décédé ſans enfans ; — & trois filles.

XIV. Georges de Poilvilain, Seigneur-Patron de Crenay & de la Boulouſe, Capitaine au Régiment de Vermandois, reçut deux aveux pour un Fief relevant de la Seigneurie de Crenay, l'un le 3 Décembre 1699, & le ſecond le 1 Octobre 1709 ; & fut tué au ſervice, ſuivant ſon extrait mortuaire du 6 Août 1719. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Décembre 1683, *Gaude de Montaigu*, fille de *Sébaſtien*, Seigneur *de Montaigu*, & d'*Henriette Louvel*, Dame de Saint-Denis ; & petite-fille de *François*, Baron *de Montaigu*, époux de *Marguerite de Roſmadec*, fille de *Sébaſtien de Roſmadec*, Baron de Molac, & de *Françoiſe de Montmorency-Hallot*, ſœur de *Jourdaine-Madelene de Montmorency*, femme de *Gaſpard de Pelet*, Vicomte de Cabannes. De ce mariage vinrent : — Sébastien, qui ſuit ; — 2. Henri, mort en 1738, Commandant à Cayenne ; — 3. Charles-Félix, appellé *le Chevalier de Crenay*, Capitaine des Gardes du Pavillon en 1741, qui ſuivit, en cette qualité S. A. S. Monſeigneur le Duc *de Penthiévre*, à l'Armée, en 1742 ; & fut bleſſé dangereuſement à la bataille de Dettingen. Commandant le Vaiſſeau *le Mars*, en 1745, il eſſuya un combat, où il fut encore bleſſé : le feu Roi l'honora du Cordon, & de la Grand'-Croix de Saint-Louis en 1754, & le nomma, en 1755, Vice-Amiral de France : il eſt mort ſans alliance en 1756 ; — 4. Georges-Félix, mort à Malte en 1721 ; — & ſix filles.

XV. Sébastien de Poilvilain, Marquis de Crenay, Comte de Montaigu, né le 13 Septembre 1686, Page du Roi en 1702, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1730, Colonel du Régiment de S. A. S. le Comte *de Toulouſe*, en 1736 ; Maréchal-Général-des-Logis de l'Armée en 1743, ſous le Maréchal Duc *de Noailles* ; Maréchal de-Camp en 1748 ; commanda, la même

année, en Normandie, & eſt mort en 1767. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Juillet 1715, Demoiſelle *Charlotte de la Brouſſe de Vertillac*, morte en 1740, dont : — 1. Georges-Louis-Sébastien, qui ſuit ; — 2. Thibaut-François-Henri, dit *le Chevalier de Montaigu*, ſucceſſivement Aide-Major-Général des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps en 1756, Maréchal-de-Camp en 1767, & premier Maître de la Garderobe, en ſurvivance, de Monſeigneur le Comte de Provence en 1771, mort la même année, ſans enfans, de *Charlotte de Bordes*, qu'il avoit épouſée en 1749 ; — 3. & Louis-Anne, appellé *le Chevalier de Crenay*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi en 1757, Brigadier des Armées Navales en 1762, mort, ſans alliance, en 1775.

XVI. Georges-Louis-Sébastien de Poilvilain, Comte de Montaigu & de Crenay, Mouſquetaire en 1733, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1735, Aide-de-Camp de S. A. S. M. le Duc *de Penthiévre* en 1743 ; reçut, à la bataille de Dettingen, donnée la même année, un coup de fuſil au travers de la poitrine, dont les ſuites le forcerent de quitter le ſervice ; mais en 1758, ſe trouvant en Bretagne, lors de la deſcente des Anglois, il ſuivit les Gentilshommes de cette Province, qui vinrent offrir leurs ſervices au Duc *d'Aiguillon*, alors Commandant de la Province ; & fut tué à la Bataille de Saint-Caſt. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1741, *Marie-Anne de Baude-de-la-Vieuville*, morte en 1748, dont : — Sébastien-Anne-Julien, qui ſuit ; — & Charles-Félix, mort à Paris en 1759, âgé de 11 ans ſix mois environ.

XVII. Sébastien-Anne-Julien de Poilvilain, Comte de Crenay & de Montaigu, Seigneur de Ducé, du Meſnil-Garnier, de la Boulouſe, &c. né le 15 Septembre 1743, Enſeigne des Gendarmes de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & premier Maître de la Garderobe de Monsieur, a épouſé, le 16 Décembre 1765, *Antoinette-Jeanne-Philis-Victoire de la Tour-du-Pin*, fille de *Philippe-Antoine-Gabriel-Charles-Victor de la Tour-du-Pin*, Marquis de la Charce, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Jeanne Madelene Bertin*, dont ſont iſſus : — Georges-Antoine-Gabriel-Thibaut-Henri, né à Paris le 28 Novembre 1767 ; — & une fille, née en 1769.

Les alliances de la Maiſon de Poilvilain ſont avec celles de *Grimouville*, *Larchant*, *Monchauveau*, *Cotentin-de-Tourville*, *Brucourt*, *Carbonnel-Caniſy*, *Leſparler-de-Coetcaric*, *Tournemine*, *Sainte-Croix-Grantome*, *d'Aché*, *Muldrac*, *Roſmadec*, *Montmorency*, *Penancoet*, *Louvel*, *Beaufils-Romainville*, *Kercado*, *Aydie*, *Saint-Laurent*, *Crevant-Cingé*, *Vertillac*, *Salagnac*, *Aubuſſon*, *Beauregard*, *Saint-Aſtier*, *Fayolles*, *Hautefort-Marqueſſac*, *la Garde-Saint-Angel*, *Calvimont*, *Taillefer*, *Galard-de-Béarn-de-Braſſac*, *Aſpremont*, *Marquetel-Saint-Evremont*, *Montaigu*, *Caillebot-de-la-Salle*, *Loſſe*, *Fumel*, *du Lau*, *&c. &c.*

Généalogie rédigée d'après un Arbre Généalogique dreſſé ſur les titres, certifié par M. *Durouvo*, Généalogiſte de l'Ordre de Saint-Lazare, & M. *de la Croix*, Généalogiſte de l'Ordre de Malte.

Les armes : *parti d'or & d'azur*, telles qu'on les voit encore ſur le ſceau d'une Charte de l'Abbaye de Savigny de 1235, telles qu'on les voit auſſi ſur les vitres de l'Egliſe Paroiſſiale de la Rochelle, & ſur les pierres du manoir Seigneurial dudit lieu, telles auſſi que M. *de Chamillart* les a reconnues en 1668, & telles enfin qu'elles ont été déclarées en 1677.

POISIEUX, en Dauphiné.

François de Poisieux, Seigneur de Thorenc, fut préſent à l'acte de priſe de poſſeſſion du Dauphiné par Charles, fils de France, depuis Roi ſous le nom de Charles V, le 16 Juillet 1399.

Gui de Poisieux fut Archevêque de Vienne & Chancelier de Dauphiné en 1457.

Jean de Poisieux, Seigneur du Paſſage en 1490, fut pere de — Marguerite de Poisieux, femme de *Bertrand de la Baulme*, Seigneur de la Balme

& de Morterey, fils de *Guillaume de la Baulme*, Seigneur de la Balme, & de *Françoiſe de la Balme*, Dame de Morterey. Elle étoit veuve de lui en 1536.

Gabrielle de Poisieux étoit femme, en 1503, d'*Amblard de la Balme*, Seigneur de Vertrieu, fils de *Jean*, & de *Béatrix de Grolée*.

Claude de Poisieux, Seigneur du Paſſage en 1539, avoit pour femme *Hélene de Grolée*, fille de *Meraud*, Baron de Viriville, & de *Marguerite de Levis*, ſa premiere femme.

Aimard de Poisieux, Seigneur du Paſſage, Gouverneur de Valentinois, épouſa *Françoiſe de Flotte*, dont: — 1. N... de Poisieux, Seigneur du Paſſage, marié avec *Anne de Haplaincourt*; — 2. Gaspard, Chevalier de Malte, tué par les Turcs en 1626; — 3. & Hélene, femme de *Jacques de Grolée*, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite d'Urre*.

On trouve encore Antoinette de Poisieux, femme de *Louis de Galles*, Seigneur de la Buiſſe, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances.

Cette ancienne nobleſſe éteinte étoit connue dès le XII^e ſiécle, que vivoit Amé de Poisieux, marié à *Agathe de Virieu*, qui maria, en 1184, Bernardine de Poisieux, ſa fille, avec *Barthelemi de Chapponay*, fils d'*Hector de Chapponay*, Seigneur de Chapponay, & de *Madelene Aleman*.

Les armes: *de gueules, à deux chevrons d'argent, ſurmontés d'une faſce en deviſe de même.*

* POISSAC (de), en Limouſin: Terre & Seigneurie, avec tous droits, de haute, moyenne & baſſe Juſtice, mouvante de la Châtellenie de Chameyrac, dont eſt Seigneur propriétaire *Jean-Jacques du Bois*, qui, par acte du 5 Juin 1769, a conſenti, ſous la réſerve de ſes droits, que ladite Terre & Seigneurie de *Poiſſac* & dépendances, ſoit érigée en *Baronnie*.

Ladite Terre de *Poiſſac* a été érigée ſous la dénomination de *Baronnie de Poiſſac*, par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois d'Avril 1770, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 26 Mai ſuivant, & au Siége Sénéchal de Tulle le 13 Juin de la même année, en faveur d'Etienne-François-Charles de Jaucen-de-Poissac, ſes enfans, nés & à naître en légitime mariage, ſes héritiers, ſucceſſeurs ou ayans cauſe, &c. tant en conſidération de l'ancienneté de ſa Maiſon, établie en Limouſin, dont la nobleſſe étoit connue dès l'an 1333, que des ſervices qu'il a rendus dans les fonctions de l'office de Conſeiller Préſident au Préſidial de Tulle pendant près de 6 ans, & dans celle de Conſeiller au Parlement de Bordeaux.

Par ces Lettres il appert que noble Jean de Jaucen rendit des ſervices à l'Etat, en qualité de Maire de la ville de Tulle, en 1579; que ſes deſcendans, aînés de ſa Maiſon, ont été ſucceſſivement, de pere en fils, Préſidens au Préſidial de Tulle, juſques & compris ledit Etienne-François-Charles de Jaucen, Baron de Poiſſac, depuis que ledit office a été créé par Edit du mois de Mars 1636, qu'ils ont exercé juſqu'en 1760, faiſant 124 ans de ſervice, avec la fidélité & l'exactitude qui leur ont mérité la conſidération dont ils ont toujours joui. Les cadets de cette Famille ont ſervi tant dans la Marine que dans les Troupes de Terre, & le Baron de Poissac a deux freres au ſervice.

POISSY: C'eſt une ancienne Nobleſſe de Normandie, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, par *la Roque*.

Hugues, fils de Gautier de Poissy, confirma une donation faite à l'Abbaye du Bec en 1069, par *Hugues*, Comte *de Meulent*, fils de *Valeran*.

Simon de Poissy eſt nommé avec *Agnès*, ſa femme, dans une Charte de l'an 1109. — Amauri de Poissy eſt dit fondateur de l'Abbaye d'Albecourt en 1215, pour des Chanoines Réguliers.

Il eſt parlé dans les Chartes de l'Abbaye de Saint Denis en France, ſous l'année 1248, de SIMON DE POISSY, dit *le jeune*, & d'*Iſabelle de Meulent*, ſa femme. — MACÉ DE POISSY, Chevalier, ſe trouva à l'Oſt de Wiroufoſſe en 1339. — JEAN DE POISSY, Chevalier, étoit Maître-d'Hôtel du Roi en 1382; — & RICHARD DE POISSY, Seigneur de Gouy, en 1419 & 1454.

La Charge de Pannetier héréditaire de Normandie étoit entrée dans cette Maiſon par l'alliance de *Luce*, fille de *Robert du Pleſſis*, dit *le Chambellan*, avec ROBERT DE POISSY, fils de ROBERT, & d'*Iſabeau de Neubourg*, Dame de Pont-Saint-Pierre. On trouve dans un titre de l'an 1408, PIERRE DE POISSY, Chevalier, Seigneur de Gouy, *Pannetier de Normandie*. On peut conſulter, ſur cette ancienne Nobleſſe, l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*.

On lit dans le *Mercure de France* du mois d'Octobre 1727, *p.* 2349, que N... DE POISSY, Marquis de Clery, Chevalier de Saint-Louis, ancien Commiſſaire Provincial d'Artillerie, mourut au mois de Juillet de la meme année 1727, âgé d'environ 80 ans, ſans laiſſer d'enfans des deux femmes qu'il avoit épouſées; & qu'il avoit eu un frere mort quelques années avant lui, ſans alliance, lequel s'étoit trouvé à la bataille de Rocroy, en 1643, où il fut eſtropié. Le même *Mercure* marque que le Marquis *de Clery* étoit reſté ſeul de nom & armes de GAZ DE POISSY, fils naturel de PHILIPPE-AUGUSTE : il étoit donc d'une Famille différente de celle de HUGUES, fils de GAUTIER DE POISSY, qui confirma une donation faite à l'Abbaye du Bec en 1069.

Quoi qu'il en ſoit, la Famille de POISSY DE CLERY, dont il eſt ici queſtion, a été maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Juin 1668, & leur armes, ſuivant *Chevillard*, ſont : *d'or, au chef de ſable.*

POITIERS : La Maiſon des Comtes de Valentinois, du ſurnom de POITIERS, a été la plus illuſtre & la plus puiſſante de tout le Dauphiné, après celle des Dauphins de Viennois.

Alard, Préſident en l'Election de Grenoble, mort en 1705, a laiſſé une Généalogie manuſcrite de la Maiſon de POITIERS, depuis le X^e^ ſiécle. Une autre a été dreſſée par ordre de DIANE DE POITIERS, Ducheſſe de Valentinois, par *Jacques Vincent*, laquelle eſt à la Bibliothéque du Roi. Le P. *Pierre-François Chiflet* a auſſi traité de l'origine des Comtes *de Valentinois*, & de la Maiſon de POITIERS, dans un Opuſcule imprimé en 1679; & enfin, *André du Cheſne* a auſſi écrit ſur cette Maiſon, dans ſon Hiſtoire des Ducs *de Bourgogne*. On en trouve la Généalogie dans l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome II*, *p.* 186 *& ſuiv.* Elle a donné trois Evêques & Ducs de Langres, Pairs de France. L'un dans LOUIS DE POITIERS, peu après le 25 Avril 1319; l'autre dans GUILLAUME DE POITIERS, qui fit la fonction de Pair au Sacre du Roi CHARLES V, en 1364, & mourut en 1374; & le troiſieme, dans CHARLES DE POITIERS, avant Evêque de Châlons, mort en 1433.

DIANE DE POITIERS, née en 1499, qui fut en grand crédit auprès du Roi HENRI II, étoit de cette Maiſon, illuſtre tant par ſon origine que par ſon ancienneté. Elle a tenu en ſouveraineté les Comtés de Diois & de Valentinois, celui-ci, par le mariage de PHILIPPE DE POITIERS avec l'héritiere du Comté de Valentinois; l'autre, par inféodation de l'an 1189, faite à AYMAR DE POITIERS par *Raimond*, Duc *de Narbonne*, Comte de Toulouſe & Marquis de Provence.

LOUIS, II. du nom, dernier mâle de la branche aînée de la Maiſon de POITIERS, fit donation des Comtés de Diois & de Valentinois au Roi CHARLES VI, en 1404, à la charge qu'ils demeureroient unis à la Couronne avec le Dauphiné, & ſous les mêmes conditions.

CHARLES DE POITIERS, oncle de LOUIS, dernier Comte de Diois & de Valentinois, eut de ſon mariage avec *Simonne de Mery*, — LOUIS & PHILIPPE. LOUIS fut la tige des Comtes de Saint-Vallier. Cette branche finit, en 1546, par la mort DE GUILLAUME, qui en fut le dernier mâle, & pere de DIANE DE POITIERS, Ducheſſe de Valentinois.

PHILIPPE DE POITIERS, frere de LOUIS, épouſa *Catherine Paillard*, ſeconde fille de *Philbert*, Préſident au Parlement de Paris, & de *Jeanne de Dormans*. Il eut de ſon pere, en faveur de ce mariage, les Terres d'Arſy-ſur-Aube, Fontaine & Calvalé en Champagne, & ſe fixa dans ce Comté, où ſes deſcendans ont continué de demeurer. Voyez-en la ſuite dans la Généalogie de la Maiſon de POITIERS par *André du Cheſne*, juſqu'à GUILLAUME DE POITIERS, qui eut de ſon mariage avec *Sabine*, fille d'*Aymar de Rye*,

CLAUDE-ANTOINE DE POITIERS, Baron de Vadans, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, marié, en 1613, avec *Louiſe*, fille de *Philibert de Rye*. De leur mariage ils eurent :

FERDINAND-ELÉONOR DE POITIERS, Baron de Vadans, Chevalier d'honneur au même Parlement, qui prit le titre de *Comte de Saint-Vallier*. Il fut ſubſtitué par *Ferdinand de Rye-Longwy*, Archevêque de Beſançon, ſon grand-oncle maternel, au défaut des mâles de ſa Maiſon, aux Terres & Baronnies de Villaflans, l'Iſle, Balançon, &c. & mourut le 10 Novembre 1664, Meſtre-de-Camp d'un terce Bourguignon. Il avoit épouſé, par diſpenſe du Pape en 1647, *Jeanne-Philippe de Rye*, fille de *François de Rye*, Marquis de Varambon, & de *Catherine-Marie d'Ooſtfriſe*, Comteſſe de Ritberg, ſa premiere femme. Elle avoit trois freres, ſçavoir *Ferdinand de Rye*, Marquis de Varambon, inſtitué héritier de l'Archevêque de Beſançon, grand-oncle de ſon pere, mort des bleſſures qu'il reçut au combat d'Arras en 1640, ſans avoir été marié; *François de Rye*, Marquis de Varambon, premier ſubſtitué par l'Archevêque de Beſançon, & mort auſſi ſans alliance; & *Ferdinand de Rye*, Marquis de Varambon, Comte de la Roche & de Varax, né du ſecond lit de ſon pere, & ſecond ſubſtitué par le teſtament de l'Archevêque de Beſançon. Il ne laiſſa point d'enfans de ſon mariage avec *Marie-Henriette de Cuſance-de-Beauvoir*, remariée avec *Charles-Eugène de Ligne*, Prince d'Aremberg. Par ces trois morts, *Jeanne-Philippe de Rye*, leur ſœur unique, & femme de FERDINAND-LÉONOR DE POITIERS, la troiſieme ſubſtituée, hérita de tous les biens de la Maiſon de *Rye*, à condition de faire porter à ſes enfans le nom de *Rye*. Elle eut de ſon mariage : — 1. FERDINAND-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. FRÉDERIC-LÉONOR, dit *le Marquis* DE POITIERS, né en 1654, Colonel de Dragons, puis Brigadier des Armées du Roi en 1694, mort ſans enfans de ſon mariage avec *N... de Grammont*; — 3. DOROTHÉE-FERDINANDE, Chanoineſſe de Remiremont; — 4. MARGUERITE, Chanoineſſe d'Epinal; — 5. MARIE-ALBERTINE; — 6. DIANE-CLAIRE-FRANÇOISE-PAULINE; — 7. & DOROTHÉE, mariée à *Claude-Jacques de Saint-Mauris*, mort le 7 Janvier 1677.

FERDINAND-FRANÇOIS DE POITIERS-DE-RYE, dit *le Comte de Poitiers*, né en 1652, épouſa 1°. *Marguerite-Françoiſe d'Achey*; & 2°. *Françoiſe d'Anglure*, héritiere de la branche de Coublans, fille d'*Arnoul*, dit *Saladin d'Anglure*, Marquis de Coublans, & de *Chriſtine du Châtelet*. Du premier lit vinrent trois filles, ſçavoir : — 1. MARIE-FRANÇOISE DE POITIERS-DE-RYE, mariée à *Charles-Antoine de la Baume*, Marquis de Saint-Martin, dont elle a eu deux garçons, morts au ſervice; l'un, Brigadier & Colonel d'Infanterie; l'autre, Meſtre-de-Camp de Cavalerie; — 2. LOUISE-JEANNE-PHILIPPE, Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée au Comte *de Grammont-Châtillon*, dont une fille unique, qui n'étoit point mariée en 1742; — 3. & GABRIELLE-MARIE-EMMANUELLE, auſſi Chanoineſſe de Remiremont, mariée à *Ferdinand-Florent*, Marquis *du Châtelet*, Seigneur de Lomont, Colonel en 1771. Et du ſecond lit : — 4. FERDINAND-JOSEPH, qui ſuit; — 5. CHARLES-FRÉDERIC-ELÉONOR, Marquis d'Anglure, mort; — & trois filles, Chanoineſſes de Remiremont.

FERDINAND-JOSEPH DE POITIERS-DE-RYE-D'ANGLURE, Comte de Poitiers, de Neufchâtel, Marquis de Coublans, Baron & Seigneur de Vadans, mort à Paris de la petite vérole, le 29 Octobre 1715, âgé de 19 ans, avoit épouſé, le 31 Janvier de la même année, *Marie-Geneviéve-Henriette-Gertrude de Bourbon-Malauſe*, fille unique de *Gui-Henri de Bourbon*, Marquis de Malauſe, & de *Ma-*

rie-Hyacinthe Mitte de Chevrieres, une des Dames de la Ducheſſe Douairiere d'Orléans. De cette alliance eſt ſortie :

Elisabeth-Philippine de Poitiers-de-Rye, née poſthume le 22 Décembre 1715, mariée, le 13 Juillet 1728, à *Gui-Michel de Durfort*, Duc de Lorges & de Randan, mort Maréchal de France le 6 Juin 1773. Elle eſt morte à Paris le 13 Août ſuivant, & n'a eu de ſon mariage qu'une fille unique, —— *Marie-Geneviéve de Durfort*, morte ſans enfans de ſon mariage, contracté le 18 Février 1751, avec le Duc *de la Trémoille*. Voyez Durfort, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 721.

Les armes : *d'azur, à ſix beſans d'argent, 3, 2 & 1, au chef d'or.*

* POITOU : Province de France avec titre de *Comté*, dont Poitiers eſt la Capitale. Le Poitou paſſa des Romains dans celles des Viſigoths, ſur leſquels Clovis le prit vers l'an 510.

Depuis Charlemagne, cette Province eut ſes Comtes particuliers, qui devinrent Ducs de Guienne. Guillaume, X. du nom, dernier de ces Ducs, étant mort ſans enfans mâles, & ſa fille Aliénor, femme de Louis *le Jeune*, ayant été répudiée, le Poitou vint, par le mariage de cette Princeſſe avec Henri II, Roi d'Angleterre, en la poſſeſſion des Anglois, qui le garderent juſqu'à ce que Jean *ſans-Terre* le perdit pour crime de félonie. Depuis, cette Province fut donnée en apanage à Alphonse de France, fils du Roi Louis VIII, & frere de Saint-Louis. Elle fut érigée en *Comté-Pairie* au mois d'Août 1315, en faveur de Philippe de France, fils de Philippe-*le-Bel*, & de ſes ſucceſſeurs. Ce Prince étant devenu Roi en 1316, cette Pairie fut éteinte. Elle fut donnée par Charles de France, Duc de Normandie, Régent du Royaume, à Jean de France, ſon frere, au mois de Juin 1357. Le Roi Jean, par le traité de Bretigny, le 8 Mai 1360, céda le Comté de Poitou à Edouard III, Roi d'Angleterre. Charles V, ſon fils, ayant retiré le Poitou des mains des Anglois, le redonna, au mois de Novembre 1369, à ſon même frere Jean, pour lors Duc de Berri. Ce Prince étant mort ſans enfans mâles, le Comté de Poitou revint à la Couronne, & il fut donné, le 17 Mai 1417, à Charles de France, Dauphin de Viennois, depuis Roi ſous le nom de Charles VII, qui le réunit à la Couronne, dont il n'a point été démembré depuis.

Les armes : *parti au 1 ſemé* de France ; *au 2 échiqueté de gueules & d'or ; l'échiqueté de gueules, chargé de châteaux d'or.*

* POIX-CRÉQUY : Ville & Terre conſidérable, avec titre de *Principauté*, ſituée dans la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, dont les premiers Seigneurs, du nom de *Tyrel*, ſe qualifioient *Princes de Poix.*

Le plus ancien titre que l'on trouve avec cette qualité, eſt de l'an 1159. Par un autre titre de l'an 1256, *Vautier Tyrel* ſe qualifie *par la grace de Dieu, Seigneur de Poix.* Elle a été poſſédée par ceux de ce nom juſqu'en 1415, que périt, à la bataille d'Azincourt, *Jean Tyrel*, dernier Seigneur de Poix, qui eut pour héritier ſon neveu, *Valeran de Soiſſons*, fils de *Marguerite de Poix.*

Jean de Soiſſons, II. du nom, Prince de Poix, petit-fils de *Valeran de Soiſſons*, & de *Marguerite de Poix*, vivoit en 1494, & eut pour héritiere *Jeanne de Soiſſons*, ſa fille, mariée avec *Jean*, Sire *de Créquy*, VII. du nom, qualifié *Prince de Poix*, dont le petit-fils, *Jean de Créquy*, fut tué le 10 Août 1557. La ſœur de celui-ci, *Marthe de Créquy*, épouſa *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint Janvrin, dont la poſtérité prit le nom de *Créquy*. Leur fils aîné, *Antoine*, fut pere de *Charles* I, Duc de Leſdiguieres, tué le 17 Mars 1638, ayant eu *Charles*, mort dès le 15 Mai 1620. C'eſt en faveur de *Charles*, arriere-petit-fils d'*Antoine*, que la Seigneurie de *Poix* fut érigée en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Créquy*, par Lettres du mois de Juin 1652, vérifiées au Parlement le 15 Décembre 1663. Ce Duc mourut le 13 Février 1687. *Marguerite*, ſa fille unique

&

& héritiere, morte le 12 Août 1707, avoit épouſé *Charles-Belgique-Hollande de la Trémoille*, Duc de Thouars.

Dans la ſuite, la Seigneurie de *Poix*, qui avoit repris ſon premier titre, fut acquiſe par *Adrien-Maurice*, Duc *de Noailles*, qui la donna à ſon ſecond fils *Philippe*, Comte *de Noailles*, aujourd'hui Maréchal de France, ſous le nom de *Maréchal de Mouchy*; & depuis le 9 Septembre 1767, ſon fils aîné, *Louis-Philippe-Marc-Antoine de Noailles*, Chevalier né de l'Ordre de Malte, Gouverneur & Capitaine des Chaſſes de Verſailles, Marly & dépendances, eſt nommé *Prince de Poix*. Voyez NOAILLES.

POLASTRON: C'eſt une des anciennes Nobleſſes du Languedoc, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & nous ne pouvons en rapporter qu'une Notice, qu'on lit dans le *Mercure de France* du mois de Juillet 1742, *p.* 1666.

DENIS, Comte DE POLASTRON, Seigneur de Lorac & de Villeneuve, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant pour Sa Majeſté dans les trois Evêchés de Saint-Malo, de Dol & de Saint-Brieux, Gouverneur de Mont-Dauphin en Dauphiné, de Caſtillon & de Caſtillonnois, mort le 28 Février 1706, âgé de 64 ans, avoit épouſé *Henriette de Foucaud*, Comteſſe de Saint-Girons, Baronne d'Aubret, &c. dont, entr'autres enfans, pour fils aîné:

JEAN-BATISTE, Comte DE POLASTRON, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Neufbriſac, ci-devant Sous-Gouverneur de M. le Dauphin, mort à Volin en Bohême le 4 Mai 1742, âgé de 56 ans. Il avoit épouſé, le 27 Novembre 1715, *Françoiſe-Jeanne-Yolande de Mirmand*, Comteſſe de Pleyſſan, veuve de *François d'Arennes*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Province d'Ivrée en Piémont, & fille de *Jean-François de Mirmand*, Comte de Pleyſſan, & de *Marie-Yolande de Portalès*. Il en a eu: — JEAN-FRANÇOIS-GABRIEL, qui ſuit; — & une fille, mariée, le 17 Septembre 1736, avec *Éléonor-François*, Comte *d'Andlaw*, en Alſace, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ci-devant Châtelleraut, par Commiſſion du 24 Février 1738.

JEAN-FRANÇOIS-GABRIEL, Comte DE POLASTRON, Gouverneur de Caſtillon & du Caſtillonnois, Grand-Sénéchal du Comté d'Armagnac, ci-devant Colonel du Régiment de la Couronne, dont il s'eſt démis en 1758, avoit épouſé, 1°. le 18 Janvier 1746, *Jeanne-Charlotte Hérault*, morte le 14 Avril 1753, âgée de 27 ans, ſeconde fille de *René Hérault*, Seigneur de Fontaine-l'Abbé, Intendant de Paris, décédé le 2 Août 1740, & de *Marguerite Durey*, ſa premiere femme; & 2°. en 1767, *Anne-Charlotte de Noé*, fille de *Louis*, Comte *de Noé*, & d'*Eliſabeth de Bréda*.

Les armes: *d'argent, au lion de ſable, lampaſſé de gueules.*

POLIER (DE): Ancienne Nobleſſe originaire de Rouergue, & aujourd'hui établie à Lauſanne, Canton de Berne en Suiſſe.

Suivant des recherches qui ont été faites dans les Archives de la Maiſon-de-Ville & ailleurs, par les Conſuls de Villefranche en Rouergue, dont ils ont donné leur certificat le 2 Novembre 1644, collationné par deux Notaires le 27 Avril 1763, & légaliſé par le Lieutenant principal en la Sénéchauſſée & Préſidial de ladite Ville, on voit que cette Famille eſt très-ancienne. Ces Conſuls atteſtent qu'il y a une tour du nom de POLIER, bâtie en 1091; que dans la banlieue de cette Ville eſt un terroir appellé *la Ribe de Polier*, à l'extrêmité duquel eſt planté une fort-ancienne Croix, qu'on nomme *la Croix de Polier*, ce qui prouve, avec d'anciens titres, que cette Famille y poſſédoit tout ce terrein, d'autant plus que ſur la Croix, élevée & bâtie en grand relief, au milieu du carrefour & terroir de Polier, & ſur une grande tombe de ceux de ce nom, comme dans beaucoup d'autres endroits, on y voit leurs armes, ainſi que ſur une médaille d'or fon-

dée à perpétuité, par les POLIER, au College des Peres de la Doctrine Chrétienne de Villefranche, pour être donnée annuellement à celui des Ecoliers de la Classe de Rhétorique qui sera jugé avoir remporté le prix de la Poësie.

On lit dans le même certificat qu'après la mort du Roi JEAN, EDOUARD, Roi d'Angleterre en 1364, étant maître du pays de Rouergue & de la Guienne, fit sommer les Consuls de Villefranche, de venir lui prêter serment dans la ville de Rinhac, & que PIERRE DE POLIER, premier Consul, à qui ce Prince enjoignit, sous peine de la vie, de lui prêter serment, le refusa généreusement, & auroit péri sans le Seigneur *d'Arpajon*, qui obtint sa délivrance & la permission de retourner vers ses compatriotes, pour les engager à se soumettre. Encouragés par sa généreuse réponse, & suivans son exemple, ils se défendirent contre les Anglois, & resterent fideles à leur légitime Souverain.

Ceux de ce nom, qui ont été premiers Consuls de Villefranche, sont : — Noble JEAN DE POLIER, ès années 1440 & 1456; — noble GUILLAUME DE POLIER en 1504; — noble VEZIAN DE POLIER en 1525; — noble GUILLAUME DE POLIER en 1553; — noble FRANÇOIS DE POLIER en 1604 & 1614, qui, cette même année, fut député pour l'assemblée des Etats-Généraux tenue à Paris. Celui qui quitta la France pour passer en Allemagne, durant les troubles de Religion, étoit JEAN DE POLIER, alors Conseiller du Roi de France, & son Secrétaire aux Ligues, petit-fils de GUILLAUME, & descendant de PIERRE DE POLIER, qui fut député en 1364, vers EDOUARD, Roi d'Angleterre.

Cette Famille est illustrée dès le commencement du XIII^e siécle, par CLAUDE DE POLIER, qui, dans une bataille contre les Anglois, où commandoit *Louis*, Comte *de Toulouse*, XI. du nom, sous le regne de PHILIPPE III, dit *le Hardi*, délivra le Dauphin d'un grand péril : c'est pourquoi ce Prince, en reconnoissance de ce bienfait, institua l'Ordre *du Coq*, & en fit *premier Chevalier* CLAUDE DE POLIER, Gentilhomme de Rouergue. Ce fait est rapporté dans *Moréri*, au mot *Coq*, & tiré des Antiquités Gauloises & Françoises, par *Borel*.

JEAN DE POLIER, Seigneur de plusieurs Terres & Fiefs, situés dans le territoire de Villefranche, Conseiller-Secrétaire du Roi de France, vint en Suisse, en 1553, comme chargé d'affaires auprès des Grisons & Ligues Suisses, emploi qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1610. Les guerres civiles l'avoient empêché de retourner dans sa patrie, & après avoir séjourné à Soleure, Berne, Basle, Genève, il se fixa enfin à Lausanne, au Canton de Berne, où ses descendans tiennent un rang distingué parmi les Familles nobles du Pays. Il avoit épousé, en 1554, à Genève, *Catherine de la Bothiere*, fille de *Paul*, Gentilhomme du Pays de Bresse. Ses descendans se trouvent à présent divisés en trois branches subsistantes.

La premiere, qui est celle de POLIER-BOTTENS, avoit pour chef JEAN-JACQUES DE POLIER, né en Juin 1670, premier Gentilhomme de S. A. Electorale *de Brandebourg*, déclaré son Ecuyer lorsque cette Princesse devint premiere Reine de Prusse. Il se retira à Lausanne, fut premier Banneret de cette Ville, Colonel du premier Régiment du Pays, & est mort le 11 Mars 1747. Il avoit épousé noble Demoiselle *Salomé Quizard*, fille de noble *Jacques-Etienne*, Seigneur de Givoens, Genollier, & co-Seigneur de Coppet, &c. Elle est décédée à Lausanne le 28 Janvier 1735, ayant eu de son mariage sept fils, sçavoir : — 1. JACQUES-HENRI, qui suit; — 2. GEORGES DE POLIER, né en Février 1702, mort Colonel en second du Régiment des Gardes Hanovriennes, & Commandant de Mollen dans le Duché de Saxe Lawembourg, où il a été inhumé en 1752; — 3. JEAN-DANIEL, rapporté après son aîné; — 4. ETIENNE, mort à Madrid en Mai 1775, sans laisser de postérité; — 5. PAUL-PHILIPPE, mort Officier-Général dans les Troupes de la Compagnie Angloise pour les Indes Orientales en 1759, au Fort Saint-Georges, dont il étoit Gouverneur; — 6. ANTOINE-NOÉ, rapporté après la postérité de ses deux freres; — 7. & BENJAMIN-GODEFROI DE POLIER, mort Capitaine, d'Infanterie dans les Troupes Hanovriennes,

au Régiment du Général Comte *de Zaſtrow*, dont il avoit épouſé la fille, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

Jacques-Henri de Polier-Bottens, né en Novembre 1700, Conſeiller de Lauſanne, a épouſé, en Novembre 1721, *Françoiſe de Moreau-de-Broſſes*, fille de noble *François de Moreau*, Seigneur de Broſſes, dans la Breſſe, & de noble Demoiſelle *Marie du Mur-de-Grandvaux*, dont :

Antoine-Henri de Polier, né en Février 1741, actuellement Officier-Général au ſervice de la Compagnie Angloiſe aux Indes Orientales, premier Ingénieur-Commandant du Fort Wuillams à Calcuta dans le Bengale.

Jean-Daniel de Polier, né en Mai 1703, troiſieme fils de Jean-Jacques, & de noble *Salomé Quizard*, ſucceſſivement Capitaine au Régiment Suiſſe d'Affry, en France, puis Capitaine au Régiment Suiſſe de Bouck, au ſervice d'Eſpagne, eſt mort en Avril 1747. Il avoit épouſé, en Juin 1730, *Suſanne de Sauſſure*, fille de *Benjamin*, & de noble Demoiſelle *Emilie Gaudard*, de Lauſanne. De ce mariage il a laiſſé : — Jean-Benjamin de Polier, né en 1731, Major d'Infanterie dans les Troupes Electorales d'Hanovre.

Antoine-Noé de Polier, Seigneur de Bottens, né le 27 Décembre 1713, ſixieme fils de Jean-Jacques de Polier, & de noble *Salomé Quizard*, a épouſé, le 13 Avril 1744, *Elizabeth-Antoinette-Suſanne de Lagier*, fille de *Paul-Alexandre de Lagier-Pluvianes*, de Die en Dauphiné, & de noble *Jeanne Noguier*, d'Aigues-Mortes en Languedoc. Leurs enfans ſont : — Charles-Godefroi-Etienne de Polier, né le 11 Juin 1753 ; — & Henri-Etienne-Fitz-Roger, né le 27 Juillet 1754, premier Lieutenant au Régiment Suiſſe d'Erlach, en France.

La ſeconde branche eſt celle de Polier-Saint-Germain, qui a commencé à Georges de Polier, Seigneur de Saint-Germain, né en Décembre 1675, frere puîné de Jean-Jacques de Polier. Il épouſa, en 1704, *Anne Dailleż de Cauſade*, fille de noble *Antoine Dailleż*, Baron de Cauſade, & de *Marthe de Gariſſon*, dont :

Antoine de Polier-Saint-Germain, né le 15 Juin 1705, Seigneur, Bourgmeſtre de la Ville de Lauſanne, qui a épouſé, en 1730, *Henriette de Chandieu-de-Corcelles*, fille de *Paul de Chandieu*, & d'*Anne de Peliſſary*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jonathan de Polier, né le 18 Décembre 1733, Seigneur de Corcelles-le-Jurat, Aſſeſſeur de la Cour Baillivale de Lauſanne, ci-devant Officier au Régiment Suiſſe de Jenner, aujourd'hui d'Erlach, au ſervice de France, & préſentement Capitaine de Grenadiers dans un Régiment de Milice du Pays, qui a épouſé, le 22 Octobre 1767, noble *Louiſe de Sauſſure*, veuve d'*Etienne d'Aulbonne*, Capitaine au ſervice de Leurs Hautes-Puiſſances, fille de *David de Sauſſure*, Baron de Bercher, Seigneur de Bavois, &c. & d'*Angélique de Manlich ;* celle-ci fille de noble *Georges de Manlich*, Seigneur de Bettens, mort Lieutenant-Général au Service de France.

2. & Luc de Polier-Saint-Germain, né en Septembre 1740, Lieutenant au Régiment des Gardes Suiſſes en France, marié en 1770, à noble Demoiſelle *Eléonore Hardy*, fille de noble *Armand Hardy*, Colonel au Service de Hollande.

La troiſieme branche eſt celle de Polier-Vernand, qui a commencé à Georges de Polier, Seigneur de Vernand, co-Seigneur d'Eſtoy, marié, l'an 1675, à *Louiſe de Coucault*, fille d'*Etienne*, Seigneur d'Eſtoy, de laquelle il eut :

Etienne-Bénigne de Polier, Seigneur de Vernand & d'Eſtoy, Conſeiller à Lauſanne, qui épouſa, en 1710, *Françoiſe de Tavel*, fille de noble *Rodolphe de Tavel*, du Conſeil Souverain de Berne, & de *Louiſe de Chandieu*, de l'Iſle. Leurs enfans ſont : — Jean-Henri de Polier-Vernand, né le 4 Mai 1715, Seigneur, Lieutenant Baillival à Lauſanne ; — & Georges-Louis de Polier-Vernand, né le 18 Janvier 1718, Colonel au Régiment des Gardes-Suiſſes de S. A. S. le Prince *Stadhouder*.

Il y avoit la branche de POLIER-BRETIGNY, éteinte depuis peu, qui avoit commencé à JEAN DE POLIER, (Cadet des petits-fils de JEAN, auteur des POLIER établis en Suiſſe), lequel avoit acquis les Terres de Bretigny & de Gumoens-le-Châtel, & en partie celle de Saint-Barthelemy. Il eut deux fils, ſçavoir : — JEAN DE POLIER, Colonel d'un Régiment de ſon nom, au ſervice de France, tué, à la tête de la Brigade qu'il commandoit, à la bataille de Steinkerque en 1692 : il mérita, par ſa valeur, les éloges même du Monarque ; — & THÉODORE DE POLIER-DE-BRETIGNY, qui avoit eu auſſi une Compagnie Suiſſe en France.

Les armes DE POLIER ſont : *d'argent, au coq de ſable, béqué, membré & crété de gueules.* Cimier : *un caſque ſurmonté d'un coq aux ailes éployées.* Supports : *deux licornes.* Deviſe : ET PHŒBI ET MARTIS ; le tout entouré de *l'accolade de l'Ordre du Coq, qui pend à un ruban couleur de feuille-morte & noir.*

Depuis l'impreſſion de cet article, nous avons appris qu'il y a encore deux branches qui ſe diſent de cette Famille, appellées par corruption PORLIER, au lieu de POLIER ; l'une, dite des Seigneurs *de Goupillieres*, ſuivant ſes titres, dont étoit PIERRE PORLIER ou POLIER, Ecuyer, Seigneur de Goupillieres, Maître des Comptes en 1720, auquel le Grand-Maître *de Rocaful* envoya la Croix de Malte, en récompenſe des ſervices importans qu'il rendit à cet Ordre. Cette branche a porté, par alliance, pour armes : *d'azur, à une aigle éployée d'or, ſurmontée d'une trangle d'argent, chargée de trois hermines de ſable, & trois hures de ſanglier d'or en chef ;* mais elle les a quittées pour prendre celles de ſa Famille. L'autre branche ſubſiſte aux Iſles Canaries en Eſpagne, où elle eſt établie. Nous en attendons un *Mémoire.*

* POLIGNAC : Maiſon d'Auvergne, qui tire ſon nom de l'ancien Château de Polignac, ſitué dans le Velay, ſur une grande & vaſte roche qui étoit autrefois conſacrée à *Apollon.*

Sidoine Apollinaire parle du Château de Polignac, comme de ſa maiſon paternelle. Les Vicomtes du pays de Velay ou de Polignac, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, deſcendent, à ce que l'on prétend, d'un *Apollinaire*, Vicomte de Velay. Ces Vicomtes ont eu long-tems toutes les marques de Souveraineté. Voyez dans les *Tabl. Généal. de Chaſot-de-Nantigny*, la ſuite des Vicomtes *de Velay* ou *de Polignac*, *Part. II. p. 255.*

Voici ce que *Piganiol-de-la-Force* a découvert ſur la Maiſon de POLIGNAC en Auvergne, différente de celle du même nom en Saintonge, dont nous parlerons enſuite.

ARMAND, I. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, fonda l'Egliſe de ſon Château avec *Alix*, ſa femme, en 1062. Il en eut : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & ETIENNE, ſurnommé *Briſefer*, à cauſe de ſa force extraordinaire, qui fut Evêque de Clermont en 1064, & ſe fit Moine à Lerins, avec un de ſes neveux, qui étoit Chanoine-Comte de Brioude, ſans cependant quitter ſon Evêché.

GUILLAUME, Vicomte DE POLIGNAC, épouſa *Adelais*, dont vinrent : — PONS, mort ſans poſtérité ; — & HERACLE, qui ſuit.

HERACLE, Vicomte DE POLIGNAC, ſe croiſa au Concile de Clermont, porta le grand Etendard de l'Egliſe à la Terre-Sainte, fut tué à Antioche en 1098, & laiſſa de *Jeanne de Montboiſſier*, ſon épouſe,

PONS, Vicomte DE POLIGNAC, vivant en 1105, qui eut de ſa femme, nommée *Eliſabeth* :

ARMAND, II. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, en 1130, marié à *Auxiliande*, dont le nom de famille eſt inconnu, de laquelle il eut :

PONS, Vicomte DE POLIGNAC, III. du nom, qui épouſa *Guillemette de Ceiſſac*, dont :

HERACLE, II. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, vivant en 1168, qui eut pour femme *Beliſſende de Clermont*, fille de *Guillaume*, Comte *de Clermont* &

de Montferrand, Dauphin d'Auvergne, & d'*Iſabeau de Dampierre*, ſa ſeconde femme. De cette alliance ſortit :

Pons, IV. du nom, Vicomte de Polignac, qui fit la guerre à *Pierre*, Evêque du Puy, ce qui forca Louis *le Jeune* de venir en Auvergne, avec une Armée. Pons fut fait priſonnier par l'Armée de ce Prince, & mené à Paris en 1171. Il avoit épouſé *Alcinoïs de Montlaur*, dont :

Pons, V. du nom, Vicomte de Polignac, marié, en 1223, avec *Alix de Trainel*, morte en 1248, fille de *Garnier de Trainel*, en Latin *Garnerii de Triangulo*, ſuivant l'Hiſtoire de la Maiſon d'*Auvergne, Tome II, p.* 251. Il en eut :

Armand, III. du nom, Vicomte de Polignac, vivant en 1261, qui épouſa *Béatrix de Mercœur*, fille de *Beraud*, Seigneur d'Uſſel, & de *Blanche de Châlon*. De ce mariage naquit :

Armand, IV. du nom, Vicomte de Polignac, qui s'allia avec *Marquiſe*, Dame *de Randon*, morte en 1289, laiſſant : —— Armand, qui ſuit ; —— & Guillaume, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Armand, V. du nom, Vicomte de Polignac, épouſa, 1°. *Catherine de Bouſſols*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Marguerite*, dont vint une fille, nommée — Marguerite de Polignac, morte ſans alliance, qui eut ſes couſins-germains pour héritiers.

Guillaume de Polignac, Seigneur de Randon, ſecond fils d'Armand, IV. du nom, & de *Marquiſe*, Dame *de Randon*, épouſa, en 1322, *Béatrix de Baux*, dont : — Jean, qui ſuit ; — & Isabeau, femme de *Bertrand de Rochefort*, Seigneur d'Aurouze & de Saillans.

Jean de Polignac, Seigneur de Randon, mort avant ſon pere, avoit épouſé *Marguerite de Roquefeuil*, & en eut deux fils, ſçavoir : —— Randonnet, Seigneur de Randon, puis Vicomte de Polignac, par le décès de Marguerite, ſa couſine : il mourut ſans enfans ; —— & Randon, qui ſuit.

Randon I. dit Armand, VI. du nom, Vicomte de Polignac, Seigneur de Randon, épouſa *Macaronne de Montaigu*, dont : —— 1. Jean, mort ſans enfans & avant ſon pere ; — 2. Randon, qui ſuit ; — 3. Valpurge, rapportée après ſon frere aîné ; — 4. & Marguerite, femme de *Louis de Montlaur*, morte ſans lignée.

Randon de Polignac, II. du nom, mort avant ſon pere en 1399, avoit épouſé *Jeanne-Dauphine*, fille de *Beraud*, II. du nom, Comte *de Clermont*, Dauphin d'Auvergne, & de *Marguerite de Sancerre*, ſa ſeconde femme, dont il n'eut point d'enfans.

Valpurge, Vicomteſſe de Polignac, Dame de Randon & de Randonnet, héritiere de ſa Maiſon, ſe maria, en 1349, avec *Guillaume*, Seigneur de *Chalançon*, fils de *Gui*, & petit-fils de *Bertrand*, à la charge que leurs enfans prendroient le nom & les armes de Polignac. Il y a des Auteurs qui aſſurent que ce *Guillaume de Chalançon* étoit ſorti de la Maiſon de Polignac, par Etienne, Seigneur de la Roche-Savine, frere cadet de Pons, IV. du nom, Vicomte de Polignac, & qu'Etienne, ayant épouſé l'Héritiere de la Maiſon de *Chalançon*, fut obligé d'en tranſmettre le nom à ſa poſtérité. N'ayant pas vu les preuves qui ont déterminé ces Auteurs à ſoutenir ce ſentiment, nous ne prendrons aucun parti là-deſſus. Ce que nous pouvons dire, c'eſt que ceux du nom de *Chalançon* n'étoient point au deſſous de l'alliance de la Maiſon de Polignac, & ne lui cédoient ni en ancienneté ni en grandeur.

Guillaume de Chalançon contracta une ſeconde alliance le 27 Août 1378, avec *Catherine*, Dame *de la Motte-Saint-Jean*, veuve de *Jean*, I. du nom, dit *Lourdin*, Seigneur *de Saligny*, & il eut de ce ſecond mariage, outre les enfans du premier lit, que nous rapporterons ci-après : —— *Guillaume de Chalançon*, Evêque du Puy en Velay ; — & *Iſabeau de Chalançon*, femme d'*Armand*, Seigneur *de la Roue*.

Valpurge de Polignac, ſa premiere femme, lui laiſſa de ſon mariage : —

PIERRE, qui ſuit ; — & BÉATRIX DE CHALANÇON, dite DE POLIGNAC, femme d'*Agne de la Tour*, Seigneur d'Oliergues.

PIERRE DE CHALANÇON, dit ARMAND, VII. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, à cauſe de ſa mere, épouſa *Marguerite de Saligny*, fille de *Jean*, I. du nom, dit *Lourdin*, Seigneur *de Saligny*, & de *Catherine de la Motte-Saint-Jean*; celle-ci ſeconde femme de *Guillaume de Chalançon*, ſon pere. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS-ARMAND, qui ſuit; — 2. ISABEAU DE POLIGNAC, ſeconde femme de *Louis*, ſurnommé *le Grand*, Comte *de Montlaur*; — 3. & MARGUERITE, mariée à *Urbain*, Comte *de la Chambre* en Savoie.

LOUIS-ARMAND, Vicomte DE POLIGNAC, Seigneur de Chalançon, ſe maria en 1419, avec *Iſabeau de la Tour*, fille de *Bertrand*, V. du nom, & de *Marie de Boulogne*, Comteſſe d'Auvergne. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME-ARMAND, qui ſuit; — 2. PIERRE, Evêque du Puy en Velay, — 3. BERTRAND, Evêque de Rodez; — 4. & LOUISE, femme de *Beraud de Beaufort*, Vicomte de Valence en Provence, troiſieme fils de *Marquis de Beaufort*, Seigneur de Canillac, & de *Catherine*, Dauphine d'Auvergne.

GUILLAUME-ARMAND, I. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, Seigneur de Chalançon épouſa *Amédée de Saluces*, Dame de Caramagne en Piémont, fille de *Mainfroi*, Comte de Cardé, Maréchal de Savoie, & de *Françoiſe de Montmayor*. Il mourut le 12 Août 1473, laiſſant : — 1. CLAUDE, dit ARMAND, X. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, mort ſans enfans, en 1509, de ſon mariage avec *Jacqueline de Chabannes*; — 2. GUILLAUME-ARMAND, qui ſuit; — 3. BERTRAND, Evêque de Rodez; — 4. JEAN, Seigneur de Randan, Gouverneur des Ville & Châteaux de Livourne & de Petro-Sancto en Italie, marié à *Jeanne de Chambes*, fille de *Jean* Seigneur de Montſoreau, & de *Jeanne Chabot*, dont : — ANNE DE POLIGNAC, Dame de Randan & de Beaumont, femme, en premieres noces, de *Charles de Bueuil*, Comte de Sancerre; & en ſecondes de *François*, II. du nom, Comte *de la Rochefoucaud*; — 5. ISABEAU, mariée à *Jacques*, Seigneur *de Tournon*; — 6. autre ISABEAU, dite *la Jeune*, femme de *Charles*, Seigneur *de la Fayette*; — 7. ANTOINETTE, alliée, 1°. à *Claude de Montbel*, Comte d'Entremonts; 2°. à *Bertrand-Dauphin de l'Eſpinaſſe*, Seigneur de Saint-Ilpice & de Combronde, fils de *Jean de l'Eſpinaſſe*, Seigneur de Changy, & de *Blanche-Dauphine*, Dame *de Saint-Ilpice*; & 3°. à *Hugues de la Palu*, Comte de Varax; — 8. CATHERINE, mariée 1°. à *Jean de la Tour*, Seigneur de Montgaſcon; & 2°. à *Pierre d'Urfé*, Grand-Ecuyer de France; — 9. ANTOINETTE, femme de *Godefroi de la Tour*, Seigneur de Montgaſcon, frere puîné du précédent; — 10. & GABRIELLE, Abbeſſe d'Aveſnes.

GUILLAUME-ARMAND, II. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, Baron de Chalançon, mort en 1518, avoit épouſé en 1511, *Marguerite de Pompadour*, fille d'*Antoine*, Sire *de Pompadour*, & de *Catherine de la Tour*, dont : — 1. FRANÇOIS-ARMAND, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, mariée 1°. à *Jean*, Seigneur *de Gramont*; 2°. à *Jean d'Albaron*, Seigneur de Lers-ſur-le-Rhône; 3°. le 26 Septembre 1532, à *Jean de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier; & 4°. à *Jean*, Baron *de Lugny*, Seigneur de Saint-Trivier en Dombes, dont elle eut une fille; — 3. & CATHERINE, femme de *François*, Seigneur *de Langheac*.

FRANÇOIS-ARMAND, Vicomte DE POLIGNAC, Baron de Chalançon, ſurnommé *le Grand-Juſticier*, mort le 29 Novembre 1562, avoit épouſé 1°. *Anne de Beaufort*, dont : — CLAUDE, dit ARMAND XIII, Vicomte DE POLIGNAC, mort ſans enfans; & 2°. en 1554, *Philiberte de Clermont*, veuve de *Jean d'Ancezune*, Baron de Thor, fille d'*Antoine*, Vicomte *de Clermont*, Bailli de Viennois, & de *Françoiſe de Poitiers*, dont : — 1. LOUIS-ARMAND, qui ſuit; — 2. CHRISTOPHE, Baron de Chalançon, marié en 1591, avec *Jeanne de Senneterre*, fille de *François*, Comte *de Senneterre*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Laval*; — 3. CATHERINE, femme d'*Aimar*, Seigneur *de Saint-Prieſt*; — 4. & JEANNE, mariée 1°. à *Marc-Ithier*, Baron *de Joran*; & 2°. à *Jean Moitier*.

Louis, II. du nom, dit Armand, XIV. du nom, Vicomte de Polignac, Baron de Chalançon, Seigneur de Champfieres, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, *Françoise de Montmorin*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Saint-Herem, & de *Louise d'Urfé*. Il mourut en Février 1584, laissant : — 1. Gaspard-Armand, qui suit; — 2. François, Seigneur d'Auzon, marié à *Anne de Chazeron*, fille de *Gilbert*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Senneterre*, dont, pour fille unique : — Claude-Françoise de Polignac, femme de *Henri de la Rochefoucaud*, Seigneur d'Arlet, Comte de Couſage, fils puîné de *Louis-Antoine de la Rochefoucaud*, Baron de Langheac, & de *Louise de la Guiche*; — 3. & Louise de Polignac, femme de *François de Saint-Martial*, Seigneur de Dragent.

Gaspard-Armand, Vicomte de Polignac, Marquis de Chalançon, Baron de Randon, Capitaine de 100 hommes d'armes, Chevalier des Ordres du Roi, à la promotion du 14 Mai 1633, & Gouverneur de la ville du Puy en Velay & du Vivarais, la même année, épousa *Claudine-Françoise de Tournon*, fille aînée de *Juſt-Louis*, Seigneur *de Tournon*, Comte de Rouſſillon, & de *Madelene de la Rochefoucaud*, dont : — 1. Louis-Armand, qui suit; — 2. Melchior, Seigneur de Beaumont, Abbé de Montebourg, mort le 8 Juillet 1699, âgé de 88 ans; — 3. Philiberte, femme de *Chriſtophe-Melchior de Bauffremont*, Comte de Cruſilles; — 4. & Isabeau, mariée, 1°. à *Gaſpard d'Eſpinchal*, Seigneur de Dunieres; & 2°. à *Jean de Peſteils-de-Levis*, Comte de Caylus.

Louis-Armand, III. du nom, Vicomte de Polignac, Marquis de Chalançon, Baron de Randon, né le 13 Décembre 1608, Gouverneur de la Ville du Puy & des pays de Velay & de Vivarais, nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1661, en reçut le Collier le 25 Mars 1662, à Pezenas en Languedoc, & mourut en la ville du Puy le 3 Septembre 1692, dans ſa 84e année. Il avoit épouſé, 1°. le 14 Février 1638, *Suſanne des Serpens-de-Gondras*, Dame de Rochebaron, fille de *Claude*, Baron de Gondras, & d'*Antoinette de Rochebaron*; 2°. le 17 Février 1648, *Iſabelle-Eſprite de la Baume*, fille de *Ferdinand*, Comte de Montrevel, & de *Marie Ollier-de-Nointel*; & 3°. *Jacqueline de Beauvoir-de-Grimoard*, fille de *Scipion*, Comte du Roure, Chevalier des Ordres, & de *Jacqueline de Montlaur*. Elle eſt morte le 7 Novembre 1721. Du premier lit vint :

1. Antoinette, morte Religieuſe Carmelite à Paris, le 13 Novembre 1690. Du ſecond lit ſortirent : — 2. Jean, Chevalier de Malte, mort jeune; — 3. Isabelle, auſſi morte jeune; & du troiſieme : — 4. Scipion-Sidoine-Apollinaire Gaspard, qui ſuit; — 5. Melchior, né le 11 Octobre 1661, Abbé de Bonport, de Mouzon, Begard, Corbie, & d'Anchin le 1 Avril 1693, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, Ambaſſadeur extraordinaire en Pologne, Auditeur de Rote à Rome, Ambaſſadeur Plénipotentiaire pour la paix d'Utrecht, nommé Cardinal-Prêtre du titre de *Notre-Dame des Anges*, le 12 Mai 1712, Maître de la Chapelle du Roi, Grand-Maître de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, le 3 Novembre 1716, Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, Archevêque d'Auch, Primat d'Aquitaine de la Novempopulanie & du Royaume de Navarre, en Novembre 1725, reçu Prélat-Commandeur des Ordres du Roi, le 1 Janvier 1733, mort le 20 Novembre 1741, dans la 81e année de ſon âge, inhumé à Saint-Sulpice, & ſon cœur porté à l'Abbaye d'Anchin.

Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaspard, Marquis de Polignac, Lieutenant-Général des armées du Roi, Gouverneur du Puy en Velay, mort à Paris le 4 Avril 1739, âgé de 79 ans, avoit épouſé, 1°. le 22 Avril 1686, *Marie-Armande de Rambures*, morte en 1706, fille de *Charles*, Marquis *de Rambures*, & de *Marie de Bautru*; & 2°. le 9 Juillet 1709, *Françoiſe de Mailly*, fille de *Louis*, Comte *de Mailly*, & de *Marie-Anne de Sainte-Hermine*. Du premier lit vint : — 1. Louis-Armand, Marquis de Chalançon, né le 16 Février 1687, mort en 1693; & du ſecond lit : — 2. Melchior-Armand, qui ſuit; — 3. François-Camille, rapporté après ſon aîné; — 4. & Louis-

Denis-Auguste, né en 1720, Chevalier de Malte, Prieur de Nantua, Colonel du Régiment de Brie en 1748, fait Brigadier le 5 Octobre 1758, mort en 1759.

Melchior-Armand, Marquis de Polignac, né le 1 Février 1717, Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, le 10 Avril 1738, dont il s'eſt démis en 1742, a épouſé, le 16 Décembre 1738, *Diane-Adélaïde-Zéphirine Mancini*, morte en 17.., fille de *Jacques-Hippolite-Marc Mancini*, & d'*Anne-Louiſe de Noailles*, dont : — 1. N... qui ſuit ; — 2. Philippe-Jules-François, né le 1 Janvier 1747 ; — 3. Diane-Françoise-Zéphirine, née le 14 Octobre 1746 ; — 4. & une autre fille, née le 12 Août 1748.

N... Comte de Polignac, né le 9 Juin 1745, a épouſé, le 7 Juillet 1767, Demoiſelle *de Polaſtron*, fille du Comte de ce nom.

François-Camille de Polignac, né en 1719, (frere puîné de Melchior-Armand), ancien Lieutenant des Gendarmes, a épouſé, le 9 Décembre 1742, *Marie-Louiſe de la Garde*, fille unique du Préſident de ce nom, dont deux enfans. Ils ont acquis la Terre de Montpipeau en Orléanois.

C'eſt ce que nous pouvons dire ſur cette Maiſon, n'ayant rien reçu ſur ſon état actuel.

Les armes : *faſcé d'argent & de gueules de ſix piéces.*

POLIGNAC, en Saintonge. L'opinion eſt que cette ancienne Maiſon eſt ſortie des premiers Vicomtes de Polignac, dont ils ont toujours conſervé le nom.

Il eſt prouvé par titres qu'un Seigneur de la Maiſon de Polignac, nommé Achard, (& appellé dans une Généalogie manuſcrite Guillaume, fils puîné de Guillaume II, Seigneur de Randon, & de *Marguerite de Roquefeuil*), ſervit en qualité de Commandant des armées du Roi, ſous Jean, Duc de Berri & d'Auvergne, frere du Roi Charles V, dans les guerres de Poitou, Saintonge, Périgord & Querci contre les Anglois, & que, du conſentement du Roi & du Duc *de Berri*, il épouſa une Demoiſelle de Saintonge, nommée *Jeanne de Sallebruche*, d'une ancienne Maiſon qui lui apporta de grands biens, fille d'*Achard de Sallebruche*, Seigneur d'Eſcoyeux, & niéce de *Roland d'Oton*, Seigneur de Vénerand & de Cherchevrier. Elle recueillit les ſucceſſions de ſon oncle & de ſon pere, qui, conjointement avec le Comte *de Taillebourg*, poſſédoit par moitié le droit de botage du ſel, qui ſe débitoit ſur le port de Taillebourg. Cet Achard de Polignac, I. du nom, qui vivoit en 1369, a, dans ſon contrat de mariage, les qualités éminentes que prenoient alors les plus grands Seigneurs. Ses enfans furent : —— Achard, ou Achardon, qui ſuit ; —— & Isabeau de Polignac, mariée à *Martin Tiſon*, Seigneur d'Argence en Angoumois. Elle partagea avec ſon frere, & eut la Terre de Cherchevrier, & une ſomme d'argent.

Achard de Polignac, II. du nom, Seigneur d'Eſcoyeux, de Vénerand & du Botage de Taillebourg, vivoit vers l'an 1428. Il épouſa *Marguerite Seguin*, Dame des Fontaines, de Fléac, des Roys, d'Antignac & de Fors, & quitta ſes armes pour prendre celles de ſa mere ou de ſa femme, dont il eut : —— Henri, qui ſuit ; — & Foucaud, auteur de la Branche des Seigneurs des Fontaines, rapportée ci-après.

Henri de Polignac, Seigneur d'Eſcoyeux, de Vénerand, &c. eut en partage tous les biens paternels, & épouſa, le 18 Juin 1436, *Agnès de Chabanois*, fille de *N... de Chabanois*, Seigneur de Comporté, &c. Sénéchal & Gouverneur d'Angoumois, & de la Ville & Château de Cognac, dont : — Pierre, qui ſuit ; — & Jacquette.

Pierre de Polignac, Chevalier, Seigneur d'Eſcoyeux, de Vénerand, &c. vivoit en 1512, avec *Amice de Saint-Gelais*, ſon épouſe, fille de *Bos de Saint-Gelais*, Chevalier, Sénéchal & Gouverneur d'Angoumois. De ce mariage naquirent : — 1. Bonnaventure, qui ſuit ; — 2. Vivien de Polignac, Protonotaire du Saint Siége, & Vicaire-Général de Charles de Bourbon, Evêque de Saintes, grand oncle du Roi Henri IV, depuis créé Cardinal, & nommé Archevêque

chevêque de Rouen; — 3. JEANNE, mariée, le 18 Mars 1508, à *Charles Frotier*, Seigneur de la Meſſeliere, de Melzeart, de la Coſte, &c.; — 4. & LOUISE, mariée, 1°. en 1518, à *Chriſtophe de Coëtivy*, Seigneur de Fenioux & de Grandgent, parent de *Charles de Coëtivy*, Comte de Taillebourg, mari de JEANNE D'ORLÉANS, tante paternelle du Roi FRANÇOIS I; & 2°. à *François de Belcier*, Chevalier, Seigneur de la Salle, de Saint-Germain-du-Salambre, de Cubzac, de la Boiſſe, &c. Cette LOUISE DE POLIGNAC maria *Catherine de Coëtivy*, ſa fille, qu'elle avoit de ſon premier mari, au fils que ſon ſecond avoit eu de *Marguerite de Larmandie*, ſa premiere femme.

BONNAVENTURE DE POLIGNAC, mort avant ſon pere en 1527, laiſſa de ſon mariage contracté en 1515, avec *Bonnaventure de Poquieres*, Dame de Migré, de Parency & de Machecou en Saintonge, iſſus des Barons de Belabre, du nom *de Poquieres*, — CHRISTOPHE, qui ſuit, — & JEAN.

CHRISTOPHE DE POLIGNAC, Seigneur d'Eſcoyeux, de Vénerand, de Machecou, de Migré, de Parenſay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Taillebourg, Lieutenant de Roi en Saintonge, Capitaine de 50 hommes des Ordonnances épouſa, le 6 Janvier 1544, *Renée Gillier*, fille de *Pierre*, Seigneur de Salles, & de *Marie de Roye* ou *de la Ronce*. Il mourut en 1571, & ſa femme en 1572. Leurs enfans furent : — VIVIEN DE POLIGNAC, Seigneur d'Eſcoyeux, Guidon des Gendarmes du Seigneur *de la Châteigneraye*, tué au Siege de la Rochelle en 1572 : on ne voit pas qu'il ait été marié; — 2. LÉON, qui ſuit; — 3. LOUISE DE POLIGNAC, mariée, le 4 Avril 1574, à *Jean de Durfort*, Seigneur de Born, de Saint-Juſt, de Vaſt, (de la même Maiſon que les Ducs *de Duras* & *de Lorges*), Lieutenant-Général de l'Artillerie, & fait Chevalier du Saint-Eſprit en 1597; — 4. RENÉE, mariée, en 1571, à *Joachim de Chaumont*, Seigneur de Riblemont, de Monay, &c. — 5. & ANNE ou AMICE DE POLIGNAC, femme de *N... Cheſnel*, Seigneur des Guinets.

LÉON DE POLIGNAC, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Eſcoyeux, de Vénerand, de Parenſay, de Machecou, Gouverneur de Saintes & de Saint-Jean-d'Angely, épouſa, 1°. le 23 Novembre 1577, *Catherine Tiſon*, fille de *Cibar Tiſon*, Chevalier, Seigneur d'Argence & de Siſſac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Catherine de Villebreſme*; & 2°. *Léonore de Garges*, de la Maiſon de *Marqueline* en Valois, de laquelle il ne laiſſa point d'enfans. Il vivoit encore en 1649, âgé de 80 ans, & eut de ſa premiere femme : — LOUIS, qui ſuit; — & VIENNE DE POLIGNAC, mariée, le 12 Septembre 1598, à *Geoffroi de Sainte-Maure*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Moſnac, de Fleix, de Rochebrune, dont elle eut : — *Léon de Sainte-Maure*, Seigneur de Jonſac, &c. Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, & Gouverneur des Ville & Château de Cognac.

LOUIS DE POLIGNAC, Chevalier, Baron d'Argence, Seigneur d'Eſcoyeux, de Parenſay, &c. épouſa, le 4 Mars 1614, *Suſanne de Geoffroy-de-Dampierre*, fille de *Charles*, Baron de Dampierre, Seigneur de Fouras & de Saint-Laurent-de-la-Prée, & de *Suſanne de Salbert*, dont il n'eut que cinq filles, ſçavoir : — 1. MARIE, alliée, en 1633, à *Joſias Cheſnel*, Chevalier, Seigneur de Cheſnel, & de Réaux, auquel elle porta les Terres d'Eſcoyeux & de Fouras; — 2. MADELENE, mariée à *Oſé de Saint-Marſault*, Baron de Chatelaillon; — 3. ANNE, mariée, le 17 Juin 1635, à *Joachim de Sainte-Hermine*; — 4. HÉLENE, Dame de Parenſay & de Machecou, mariée, 1°. en 1645, à *Iſaac de Leſcours*, Baron de Nieuil; & 2°. à *Armand de Leſcours*; — 5. & DIANE, femme de *Henri Guibert*, Seigneur de Landes.

Seigneurs des FONTAINES, *&c.*

FOUCAUD DE POLIGNAC, Chevalier, Seigneur des Fontaines en Saintonge, de Saint-Germain, de Fléac, d'Antignac, des Roys, & Baron de Joy aux Iſles, fils puîné d'ACHARD DE POLIGNAC, II. du nom, & de *Marguerite Seguin*, eut

pour ſon partage tous les biens de ſa mere, & épouſa, par contrat du 18 Juin 1436, *Agnès de Chabanois*, ſœur de la femme de ſon frere aîné HENRI DE POLIGNAC, dont :

1. ELIE, Seigneur de Fléac : on ne lui connoît aucune poſtérite; mais dans la ſuite, la Seigneurie de Fléac appartint à *Louis de Montberon*, qui ſe qualifioit auſſi *Seigneur de Polignac*, & à *Anne de Belleville*, ſa femme; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. autre JEAN, nommé FOUCAUD, dans une Tablette Généalogique; mais, ſelon les titres, il s'appelloit JEAN, comme ſon aîné, & il eſt qualifié *Seigneur de Polignac*; —— 4. LOUISE, qualifiée *Dame de Fléac*, mariée à *François du Fou*, Seigneur du Vigean & de Chantoliere, qui vivoit encore en 1518, fils d'*Yves*, Seigneur *du Fou*, grand Veneur de France, Chambellan du Roi, Gouverneur d'Angoumois, &c.; — 5. JEANNE, qui captiva le cœur de CHARLES D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême (*a*), pere du Roi FRANÇOIS I; — 6. JULIENNE, mariée 1°. à *Pierre Braguier*, Seigneur de Briſambourg, qui la laiſſa veuve, ſans enfans, & lui donna la terre de Briſambourg; & 2°. à *Gui Pouſſard*, Chevalier, Seigneur de Lignieres, auquel elle porta cette belle terre de *Briſambourg*. Elle en eut un fils, nommé *Charles Pouſſard*, Seigneur de Lignieres & de Briſambourg (*b*); — 7. & MARGUERITE, mariée à *Nicolas de Courbon*, Seigneur de Saint-Léger, & Maître-d'Hôtel du Roi François I, dont poſtérité.

JEAN DE POLIGNAC, Seigneur des Fontaines, de Saint-Germain, &c. en 1476, épouſa, le 24 Mars 1488, *Marguerite de la Brouſſe*, fille de *Louis*, Seigneur *de la Brouſſe*, dont deux fils & deux filles qui partagerent entr'eux, le 2 Août 1517, les biens de leurs pere & mere, ſçavoir : —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit, —— 2. GASPARD, Seigneur de Saint-Germain, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. CATHERINE; — 4. & MARIE, femme de *Claude de Cruc*, Seigneur de Chamouillac.

FRANÇOIS DE POLIGNAC, Seigneur des Fontaines, mort en 1521, avoit épouſé, le 14 Mars 1514, *Louiſe de la Mothe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Severin, & de *Catherine Pouſſard*, dont : —— ELIE, qui ſuit; —— & MARIE.

ELIE DE POLIGNAC, Seigneur des Fontaines, &c. épouſa, le 20 Décembre 1539, *Madelene de la Porte*, de l'ancienne Maiſon dite *de la Porte-aux-Loups*, à cauſe de ſes armes, où il y a *deux loups*, fille de *Jean de la Porte*, Seigneur de Fontguyon en Angoumois, & de *N... le Bigot*. ELIE & ſa femme teſterent le 23 Novembre 1568, & laiſſerent de leur mariage : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE; — 3. FRANÇOISE, mariée à *Jean d'Eſtuer-de-Cauſſade*, Chevalier, Seigneur de Saint Mégrin, de Villeton, &c. Vicomte de Calvignac; — 4. CATHERINE, mariée 1°. à *Joſeph*, Seigneur *d'Eſcoyre*, & 2°. à *Annet de Bonnevin*, Seigneur de Pons; —— 5. LOUISE, femme de *Nicolas de Bonnefoy*, Seigneur de Bretauville, Gouverneur pour le Roi de la ville de Pons en Saintonge; — 6. & une autre LOUISE, mariée à *Jean de la Porte*, Seigneur de Vieilleville en Angoumois, de la même Maiſon que *Madelene de la Porte*, dite *de la Porte-aux-Loups*, ci-devant mentionnée.

FRANÇOIS DE POLIGNAC, II. du nom, Seigneur des Fontaines, &c. fut émancipé par ſon pere le 16 Novembre 1557, & épouſa, le 10 Mars 1580, *Louiſe*

(*a*) Elle en eut : — 1. *Jean*, Bâtard *d'Angoulême*; — 2. *Jeanne d'Angoulême*, femme 1°. d'*Aubin*, Seigneur *de Malicorne*; & 2°. de *Jean de Longuyie*, Seigneur de Givry; — 3. *Madelene*, Abbeſſe de Jouarre; — 4. & *Souveraine*, femme de *Michel Gaillard*, Seigneur de Chailly.

(*b*) Ce *Charles Pouſſard* épouſa *Jeanne de la Roche Chandry*, Dame de Vervan, dont il eut un fils, nommé — *Pierre Pouſſard*, Seigneur de Briſambourg, de Lignieres & de Vervan, marié à *Jeanne de Gontaut de Biron*, ſœur d'*Armand*, Baron de Biron, Maréchal de France : il mourut ſans enfans, & donna ſa Terre de Briſambourg à ſa femme, laquelle la laiſſa à ſes héritiers. C'eſt ainſi que cette Terre de Briſambourg eſt entrée dans la Maiſon de *Biron*, qui la poſſede encore aujourd'hui.

de Lanes-de-la-Rochechalais, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Piſſaux & de Bellade, & d'*Anne Bouchard d'Aubeterre*. Par leur teſtament du 15 Mars 1617, ils réglerent leur ſucceſſion pour leurs enfans, ſçavoir : — 1. Léonor ou Léonard, qui ſuit; — 2. Charles, mort, ſans alliance; — 3. François, marié à *Eliſabeth Martel*, fille de *N... Martel*, Comte de Marennes, dont il n'eut qu'une fille, décédée en bas-âge; — 4. Anne, mariée, 1°. à *Abdenago de la Roche-Chandry*, Seigneur de Clam, Vicomte de Bridiers, iſſu d'une des premieres Maiſons d'Angoumois; 2°. à *Jean-Louis de Lignieres*, Seigneur de Lignieres en Auvergne; & 3°. à *Jacques de Blois*, Seigneur de Rouſſillon : elle mourut ſans enfans de ſes trois mariages; — 5. Elisabeth, mariée à *Elie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Fa, de la Laigne, &c. d'où ſont deſcendus les autres Seigneurs du Fa & de la Laigne, du nom de *Sainte-Hermine*, & la Comteſſe *de Mailly*; — 6. Esther, femme de *Berard de Ségur*, d'une illuſtre Maiſon de Guienne, Chevalier, Vicomte de Cabanac, Seigneur de Saint-Germain & du Grand-Puch.

Léonor ou Léonard de Polignac, Seigneur des Fontaines, épouſa, en 1617, *Lea de Bonnefoy*, fille de *Jean de Bonnefoy*, qualifié, dans un Mémoire, *Chevalier*, Seigneur de Jarnac, Champagne, Gouverneur pour le Roi de la ville de Pons, dont : — 1. François, qui ſuit; — 2. Charles, mort en bas-âge; — 3. & 4. Léonor & César, morts au ſervice; — 5 & 6. Hélene & Louise; — 7. & Esther, morte jeune.

François de Polignac, III. du nom, Seigneur des Fontaines, &c. épouſa, 1°. le 1 Avril 1640, *Madelene l'Abbé*, veuve de *Gédéon de la Rochefoucaud*, Chevalier, Seigneur du Parc d'Archiac, de la Rigaudiere; &c. fille de *Jean l'Abbé*, Seigneur de Sorlut, & ſœur de *Jeanne l'Abbé*, femme de *François de Saint-Gelais*, Seigneur de Monchaude, &c.; & 2°. *Marie de la Chétardie*, fille de *Charles*, Seigneur *de la Chétardie*, du Solier, &c. & de *Charlotte de Neſmond* : elle étoit ſœur de *N... de la Chétardie*, Curé de Saint-Sulpice à Paris, nommé, par Louis XIV, à l'Evêché de Poitiers, qu'il n'accepta point. Du premier lit il eut : — 1. François, qui ſuit; — 2. Anne, vivante en 1649; & du ſecond lit : — 3 & 4. deux fils, morts jeunes; — 5. Claude, rapporté ci-après; — 6 & 7. Diane-Françoise & Julie.

François de Polignac, IV. du nom, Seigneur des Fontaines, &c. juſtifia de ſon ancienne nobleſſe, ſuivant un Jugement rendu le 24 Août 1667, par M. *d'Agueſſeau*, alors Intendant de Limoges. Il épouſa, 1°. en 1674, *Eliſabeth Jalais*, fille d'*André*, Ecuyer, Seigneur de la Vaux; & 2°. *Françoiſe Guy*. De ſa premiere femme vinrent : — 1. François, qui ſuit; — 2. Hélene, née le 30 Juin 1677, reçue, en 1688, à Saint-Cyr, où elle eſt morte; & de ſa ſeconde ſont ſortis, pluſieurs enfans, dont il ne reſte que — François de Polignac, dit Françillon, en ſon jeune-âge, qui a été Chambellan du feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar : il épouſa 1°. *N... de la Rochefoucaud*, veuve du Marquis *de Touchembert*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi; & 2°. *N... de Curſé*. Il a trois filles, ſçavoir : — Anne de Polignac, mariée à *Daniel Dubois*, Seigneur de Chatolin; — Henriette-Diane, femme de *Jean de Roquart*, Seigneur des Planches; — & Julie, Religieuſe à Saint-Amand en Auvergne.

François de Polignac, V. du nom, fut Enſeigne de Vaiſſeau, & épouſa *Pauline de Trotelle*, dont : — 1. François-Alexandre, qui ſuit; — 2. Hélene-Sophie, — 3. & Rosanne.

François-Alexandre, appellé *le Comte* de Polignac, d'abord Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, puis Colonel du Régiment d'Enghien, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp en 1758, premier Gentilhomme de feu M. le Comte *de Clermont*-Prince, a épouſé, le 2 Octobre 1739, *Eliſabeth Federbe de Modave*, (héritiere d'une branche de la Maiſon de *Foix*), Dame d'Hemery près de la Queille en Brie, fille de *N... de Modave*, Chef d'Artillerie, & de *N... Dejean-Launac*. Elle eſt morte en 1758, ayant eu ſix enfans, entr'autres : — 1. Louis-Alexandre, qui ſuit; — 2. Claude-Louise-Eli-

SABETH-SOPHIE, née le 5 Août 1740, mariée le 4 Février 1759, à *N... Pellot*, Comte de Treviers en Normandie ; — 3. MARIE-FRANÇOISE, alliée, le 22 Octobre 1764, à *Marie-François de Peruſſe-d'Eſcars*, Marquis de Montal-Roquebrou ; — 4. & CHARLOTTE-ELISABETH, née le 12 Octobre 1746.

LOUIS-ALEXANDRE, appellé *le Marquis* DE POLIGNAC, né en Décembre 1742, Capitaine de Cavalerie, dans le Régiment de Clermont-Prince, mort à Paris le 14 Juillet 1768, avoit épouſé, en 1766, *Conſtance-Gabrielle-Bonne*, fille du Vicomte *de Rumain*, de laquelle il a laiſſé une fille.

CLAUDE DE POLIGNAC, fils de FRANÇOIS, III. du nom, & de *Marie de la Chétardie*, ſa ſeconde femme, épouſa *Marie de Crevecœur*, fille de *Martin*, Marquis *de Crevecœur*, Seigneur de Vienne, Pailly, &c. & de *Françoiſe de Hautefeuille*, dont :

GUILLAUME-ALEXANDRE, dit *le Comte* DE POLIGNAC, Capitaine au Régiment du Roi, qui a épouſé *Jeanne-Louiſe de Saluces*, de laquelle il a un fils & une fille.

Seigneurs de SAINT-GERMAIN *en Saintonge.*

GASPARD DE POLIGNAC, fils puîné de JEAN, Seigneur des Fontaines, & de *Marguerite de la Brouſſe*, eut la Terre des Roys, par le partage qu'il fit le 2 Août 1517, avec FRANÇOIS, ſon frere aîné, & ſes ſœurs, & fut auſſi Seigneur de la Terre & Châtellenie de Saint-Germain, nommée *Saint-Germain de Luſignan* en Saintonge, qui joint à celle de Jonſac, & fait aujourd'hui une partie de celle de Clam : il paroît que cette Terre lui vint de ſa ſeconde femme. On le trouve qualifié *Gouverneur de Blaye*. Il épouſa 1°. *Marie Gaſſier*, Dame de Jos en Medoc, & 2°. *Louiſe de la Roche-Chandry*, fille de *François*, Seigneur de Clam, & de *Louiſe de Bourdeille*. Du premier lit il eut : —— MARGUERITE DE POLIGNAC, mariée à *Jean de la Porte*, Seigneur de la Valade (*c*), petit-fils de *François* & de *Marguerite Turpin*, de la Maiſon de *Turpin-de-Criſſé*, fille de *Jacques Turpin*, Seigneur de Montoiron, de Criſſé, &c. & d'*Iſabelle Chabot*, ſa ſeconde femme ; celle-ci fille de *Robert Chabot*, Seigneur de Clervaux, Baron d'Aſpremont, & d'*Antoinette d'Illiers*, ſon épouſe.

Ledit GASPARD DE POLIGNAC eut de *Louiſe de la Roche-Chandry*, ſa ſeconde femme, — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & PONS DE POLIGNAC, Seigneur des Roys, Gouverneur de Blaye, mort, à ce qu'on croit, ſans avoir été marié.

FRANÇOIS DE POLIGNAC, Seigneur de Saint-Germain, &c, Pannetier ordinaire du Roi, épouſa *Marie d'Angliers*, Dame de Montroy & de Milleſcu, fille de *N... d'Angliers*, & de *Perrette Vigier de Châteaucouvert*, qu'il laiſſa veuve, dont : — GABRIEL, qui ſuit, — & RACHEL, mariée à *François de Grimaldi*, Seigneur de Seroti & de Todon, iſſu de la même Maiſon que les Ducs *de Valentinois*, Pairs de France.

GABRIEL DE POLIGNAC, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain, Montroy, Comporté & autres Places, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, épouſa, 1°. le 8 Mai 1590, *Lea Boutaut*, Dame de Laubouiniere, fille de *Claude*, Seigneur de Laubouiniere, & d'*Anne du Fou* ; & 2°. le 20 Mars, 1597, *Anne d'Albin*, fille de *Louis*, Seigneur de Valzergues, de Seré, &c. originaire du Pays de Rouergue, & de *Renée de Chabanois*. Cette *Anne d'Albin*, étoit veuve de *Jean de la Rochefaton*, Seigneur de Saveilles, de Montalambert, de Beaulieu, &c. dont elle eut : — *Jeanne de la Rochefaton*, mariée à *Armand de Caumont*, Duc de la Force,

(*c*) Ce *Jean de la Porte*, & MARGUERITE DE POLIGNAC, ſon épouſe, furent grand-pere & grand-mere — d'*Iſaac de la Porte*, Seigneur de la Valade, de Châtillon, &c qui épouſa *Louiſe de Pons*, en Saintonge, fille de *Jacques de Pons*, Baron de Mirambeau, Seigneur de Brouage, &c., & de *Marie*, Dame de Champniers, qui étoit de même Maiſon que cet *Iſaac de la Porte*, dont ſont iſſus les Seigneurs de Beaumont en Cravans, de Saint-Genis, &c. du nom *de la Porte*, juſqu'à celui qui poſſede à préſent ces Terres.

Pair & Maréchal de France, qui n'eut auſſi qu'une fille : —— *Charlotte de Caumont*, femme de *Henri de la Tour-d'Auvergne*, Vicomte de Turenne & Maréchal de France.

GABRIEL DE POLIGNAC eut de ſa premiere femme : — GASPARD DE POLIGNAC, qualifié *Seigneur de Laubouiniere*, qui mourut avant ſon pere en 1615, ſans alliance ; — & LOUISE, mariée 1°. à *Henri Pouſſard*, Baron de Fors & du Vigean, mort ſans poſtérité, fils aîné de *Charles*, & d'*Eſther de Pons*, Dame du Vigean; & 2°. à *Henri de Clermont*, Marquis de Galerande, Seigneur de Saint-Aignan. Ledit GABRIEL eut d'*Anne d'Albin*, ſa ſeconde femme :

ANNE DE POLIGNAC, mariée, par contrat du 13 Août 1615, à *Gaſpard de Coligny*, III. du nom, depuis Maréchal de France, Gouverneur d'Aigues-Mortes, &c. petit-fils du fameux *Gaſpard de Coligny*, II. du nom, Amiral de France, lequel *Gaſpard* II. étoit fils de *Gaſpard de Coligny*, I. du nom, Maréchal de France, & de *Louiſe de Montmorency*, ſœur d'*Anne*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France. Cette ANNE DE POLIGNAC eut entr'autres enfans, un fils, nommé :

Gaſpard de Coligny, IV. du nom, Duc de Châtillon-ſur-Loing, &c. marié à *Eliſabeth-Angélique de Montmorency*, ſœur de *François-Henri*, Duc *de Luxembourg*, Pair & Maréchal de France, laquelle étant veuve de ce Duc *de Châtillon*, ſe remaria à *Chriſtian-Louis*, Duc *de Meckelbourg*, Prince des Vandales, un des principaux Princes de l'Empire, dont elle n'eut point d'enfans; mais de ſon premier lit vint un fils, nommé : — *Henri-Gaſpard de Coligny*, Duc de Châtillon, qui mourut fort jeune, & elle fut ſon héritiere, notamment dans les Terres de Saint-Germain & de Clam, qui étoient venues d'ANNE DE POLIGNAC, grand' mere de ce dernier Duc *de Châtillon*. Cette Ducheſſe *de Meckelbourg* donna depuis ces Terres à *Julie d'Eſtampes-de-Valençay*, ſa niéce, qui fut mere de — *Julie-Chriſtine-Régine-Georges d'Entraigues*.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois faſces de gueules; au 2 & 3 de ſable, à un lion rampant d'or, lampaſſé de gueules, couronné & armé d'argent.*

Le Comte DE POLIGNAC porte : *faſcé de gueules & d'argent de ſix piéces.*

* POLIGNY. C'eſt une des plus anciennes & illuſtres Familles du Comté de Bourgogne.

Elle tire ſon nom d'un Fief très-conſidérable dans la ville de *Poligny*, où elle poſſédoit la Châtellenie, qui lui avoit été donnée, en 1259, en fief par le Comte Palatin HUGUES. Le Comte *Othon* lui accorda, par un échange, en 1279, les droits ſur les boucheries.

Cette Famille a donné un Connétable de Bourgogne en 1269. Il ne reſte plus de ce nom que M. le Comte DE POLIGNY-D'EVANS, dont des filles, Chanoineſſes à Lons-le-Saunier.

Les autres branches ſe ſont éteintes dans les Maiſons de *Bauffremont*, de *Vaudrey-Saint-Remy* & de *Froiſſard*, & dans la Famille de *Boquet*, à qui FRANÇOISE DE POLIGNY a procuré des alliances avec les Maiſons de *Poitiers*, de *la Baume-Montrevel*, de *Vaudrey*, du *Châtelet*, de *Scey-Montbelliard*, d'*Achey*, de *Damas-Crux*, de *Grammont*, de *Montrichard*, de *Raigecourt*, de *Saint-Mauris-Lambrey*, de *Roſieres-Sorans*, de *Marmier*, de *Salives*, de *Conſtable*, de *Beaurepaire*, de *Pra-Pezeux*, de *Jouffroy*, de *l'Allemant-Vaitte*, de *Brancion-Viſargent*, de *Pillot-Chenecey*, de *Ballay-Châteaurouillaud*, de *Poutier-Sône*, de *Boutchoux-Villet*, de *Montagu-Boutavent*, de *Froiſſard-Broiſſia*, de *Froiſſard-Berſaillin*, de *Chaſſagne*, de *Sagey* & de *Barberot-de-Vallexon*. Voyez BOQUET, au mot COURBOUZON, aux Additions, après la lettre *C* du *Tome V*. Les armes de POLIGNY ſont : *de gueules, au chevron d'argent.*

* POLISY, en Bourgogne, Diocèſe de Langres. Cette Seigneurie, qui avoit le titre de *Châtellenie*, fut érigée en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Choiſeul*, en faveur de *Céſar de Choiſeul*, en 1665. Ce titre s'étant éteint, la Seigneurie, avec ſes dépendances, paſſa au pouvoir du Sieur *Terret*, Médecin de la Ducheſſe d'Orléans, épouſe du Duc d'Orléans, Régent du Royaume.

POLOGNE : C'eſt l'ancienne patrie des *Sarmates*. Dans ſon étendue eſt compris le grand Duché de Lithuanie, qui eut autrefois ſes Souverains particuliers, & ne fut uni à la Pologne que vers le commencement du XVI^e ſiécle.

Les Polonois regardent comme le fondateur de leur Monarchie Lech, I. du nom, qui commença à regner l'an 550, & dont les deſcendans occuperent le Trône de Pologne, ſous le titre de *Duc*, l'eſpace d'environ 300 ans, juſqu'à Popiel, II. du nom; mais tout ce qu'on raconte de ces Princes eſt ſi rempli de fictions, qu'on a peine à y décerner aucun trait de vérité ; & l'*Art de vérifier les dates* paſſe ſous ſilence cette *dynaſtie*, pour venir à la ſeconde qu'on nomme celle des *Piaſt*. Ce Royaume, qui eſt électif, a d'abord été gouverné par des Ducs. Celui qui le premier prit le titre de Roi eſt Przemislas, II. du nom, qui ſe fit ſacrer le 26 Juin 1295, par l'Archevêque de Gneſne. La race des *Jagellons* eſt montée ſur le trône de Pologne en 1384. Après la mort de Sigismond-Auguste, arrivée en 1572, pluſieurs Princes ſe mirent ſur les rangs pour obtenir la Couronne de Pologne, & elle fut déferée à Henri de Valois, frere du Roi Charles IX : il fut couronné à Cracovie le 21 Janvier 1574; mais deux mois après, ſur la nouvelle qu'il eut de la mort de Charles IX, ſon frere, il reprit la route de France & laiſſa ce Trône vacant. Comme il n'eſt point de notre ſujet de donner ici la liſte des Rois de Pologne, nous nous bornerons à dire qu'après la mort du Roi Fréderic-Auguste, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, arrivée le 5 Octobre 1763, Stanislas-Auguste, II. du nom, Grand-Pannetier de Lithuanie (fils du Comte *de Poniatowski*, Grand-Tréſorier de la Couronne de Pologne, & de *Conſtance Czartorinska*), a été élu Roi le 6 Septembre 1764, & couronné le 25 Novembre ſuivant. Huit jours après ſon élection, les Miniſtres du Roi de Pruſſe lui préſenterent, de la part de leur Maître, un Mémoire en faveur des *Diſcidens* (c'eſt ainſi qu'on nomme en Pologne les Chrétiens qui ne ſont point de la Communion Romaine); & les Miniſtres de Ruſſie en firent autant le 29 du même mois.

On ſçait la dévaſtation cauſée par les troupes Pruſſiennes & Ruſſes, & les troubles qui regnent encore dans ce Royaume; & qui n'ont fini ou ne vont finir que par le partage que viennent de faire entr'elles les Cours de Vienne, de Peterſbourg & de Berlin, d'une partie de ſes Provinces qu'elles ont revendiquée, laiſſant au Roi de Pologne actuel, qui n'eſt point marié, & reſide à Cracovie, ville Capitale, le reſte de la Pologne ſous ſa domination. Voyez les *Mémoires* du tems.

POLY, au Comté de Bourgogne. Ancienne Nobleſſe, dont nous avons déja parlé dans le *Tome VII* de notre premiere Edition, & dont nous donnerons, à la fin de ce Volume, une Généalogie plus correcte, d'après un état de ſes titres, que nous venons de recevoir

* POMÉRANIE : Pays d'Allemagne avec titre de *Duché*, qui a au Septentrion la mer Baltique, la Pruſſe à l'Orient, le Marquiſat de Brandebourg, la baſſe Pologne au Midi, & le Meckelbourg au Couchant.

Elle a eu autrefois des Ducs qui étoient fort puiſſans. Bogislas ou Bogislaus, XIV. du nom, eſt le dernier, & mourut en 1637, ſans laiſſer de poſtérité. Ce Duché a été ſujet de guerre entre les *Suédois* & la Maiſon de *Brandebourg*. On a aſſigné à ces deux Puiſſances la riviere d'Oder pour limites.

POMEREU : Famille noble établie à Paris.

Dans deux Cartulaires de l'Abbaye de Gomerfontaine, l'un de 1209 & l'autre de 1266, Robert de Pomereu & Guillaume, ſon fils, ſont qualifiés de *Chevalier* & de *Damoiſeau*. C'eſt ce que nous apprend une Généalogie de Pomereu, imprimée, que nous ſuivons; mais ce n'eſt que depuis le XIV^e^ ſiécle que ceux de ce nom prouvent une filiation ſans interruption, par contrats de mariage ou autres titres.

I. Jean de Pomereu, Ecuyer, Seigneur de Bleuré près Soiſſons, mort en 1455, avoit épouſé *Jeanne de la Balue*, morte en 1485, tante du Cardinal de ce nom, Evêque d'Angers, décédé à Piſe en 1499; & ſœur de *Thomaſſin de la Balue*, Châtelain d'Angle, tué à la bataille de Saint-Aubin en Bretagne, en 1488. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

II. Jean de Pomereu, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bleuré & de Saint-Piat, qui fit conſtruire dans le Cimetiere des Innocens une Chapelle où ſes deſcendans ont leur ſépulture : elle eſt ſous les Charniers, à la premiere arcade à gauche en entrant par la porte qui donne dans la rue Saint-Honoré. Il mourut en 1491, & avoit épouſé *Jeanne Cheſnard*, fille de *Henri*, Auditeur des Comptes, & d'*Ide Poncher*. Elle ſe dit veuve dans un acte de 1493, & ſe remaria, en 1500, à *Etienne de Tournes*, Bailli de Vezelai. Elle eut de ſon premier mari : — 1. N... de Pomereu, qui eut un fils, nommé Jean de Pomereu-de-la-Balue, couſin paternel de Guillaume, mentionné ci-après; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. & Pierre, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris.

III. Jean de Pomereu, III. du nom, Seigneur de Bleuré, Chambry & de Saint-Piat, Avoué de Chacriſe près Soiſſons, Chambellan du Roi, Maître en ſa Chambre des Comptes de Paris, par Proviſions du 2 Juillet 1526, épouſa *Catherine Poncher*, (*a*) fille de *Jean*, Seigneur de Chantreau, Secrétaire & Argentier des Rois Charles VIII & Louis XII, & d'*Alix Georget*, ſa ſeconde femme. Il mourut le 31 Décembre 1549, & laiſſa de ſon mariage : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Pierre, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1529; — 3. & Jeanne, mariée, le 16 Octobre 1536, à *Nicolas de Herbelot*, Seigneur de Ferrieres, Maître des Comptes à Paris.

IV. Guillaume de Pomereu, Seigneur de Bleuré, la Breteſche, Saint-Nom, Valmartin, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, mort en 1557, avoit épouſé, avant 1521, *Marie le Maſſon*, fille de *Pierre le Maſſon*, Seigneur de la Neuville, & de *Gillette de Vitry*. Il en eut : — 1. Jean, Licencié-ès-Loix, Seigneur de la Breteſche, qui céda ſon droit d'aîneſſe à Michel, ſon frere; — 2. Michel, qui ſuit; — 3. Claude, Bailli de Sens; — 4. & Marguerite, mariée au ſieur *de Porte*.

V. Michel de Pomereu, Seigneur de la Breteſche, Saint-Nom & Valmartin, fut Contrôleur-Général de la Maiſon d'Antoine, Roi de Navarre, depuis Conſeiller Maître-d'Hôtel du Roi Henri IV, comme il paroît par un Brevet de 1594, par lequel ce Prince le retient dans cette charge, en conſidération des longs & recommandables ſervices rendus par lui à la Maiſon de Navarre pendant 50 ans. Il mourut en 1598, & avoit épouſé, en 1552, *Marie Guibert*, Gouvernante, puis Dame d'honneur de Catherine de Bourbon, Ducheſſe de Bar, & ſœur de Henri IV, dont : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Marie, alliée, le 27 Février 1576, à *Gilbert de Combault*, Gouverneur d'Aigueperſe, Seigneur du Pointet, des Clayes, &c. morte à Blois en 1581, âgée de 26 ans, enterrée en l'Egliſe des Cordeliers de cette Ville, dans le Chœur, au côté gauche du grand Autel, où l'on voit ſon effigie; — 3. Madelene, mariée à *Raoul*

(*a*) Elle étoit niéce d'*Etienne Poncher*, Evêque de Paris, puis Archevêque de Sens, & Garde des Sceaux de France, mort le 24 Février 1524; couſine-germaine de *François Poncher*, Evêque de Paris après ſon oncle; & tante d'*Etienne Poncher*, Evêque de Bayonne, puis Archevêque de Tours.

Coignet, Seigneur de Saint-Aubin, fils de *Mathieu*, Maître des Requêtes de l'Hôtel, & Ambaſſadeur en Suiſſe; — 4. MARTHE, femme de *Laurent de Boſſut*, Seigneur de Bourcennes, de la Maiſon de *Boſſut* dans le Liégeois; — 5. LOUISE, épouſe de *Pierre Perrot*, Conſeiller, Procureur du Roi en l'Hôtel-de-Ville de Paris; — 6. FRANÇOISE, mariée à *Abraham Ribier*, Seigneur de Clerbourg, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance du Prince *de Conty*; — 7. GILLETTE, femme de *Louis du Chardonnay*, Seigneur de Biſcherel, Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmes; — 8. ANNE, mariée, en 1600, à *Olivier Ribier*, Seigneur de Villebroſſe, frere du ci-deſſus nommé; — 9. & CLAUDE, Gouvernante des enfans du Duc *de Savoie*, mariée à *Gabriel de Saluces*, Seigneur de Tronay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ſecond fils d'*Auguſte*, Marquis *de Saluces*.

VI. JACQUES DE POMEREU, Chevalier, Seigneur de la Breteſche, Saint-Nom & Valmartin, Conſeiller-Secrétaire & Maître-d'Hôtel du Roi, Grand-Audiencier de France, ſervit comme ſon pere, ſe trouva nommément aux batailles d'Arques & d'Ivry; mourut en 1639, âgé de 76 ans, & avoit épouſé, le 23 Juillet 1593, *Geneviéve Miron*, fille de *Gabriel Miron*, Lieutenant-Civil, & de *Madelene Batonneau*, dont:

VII. FRANÇOIS DE POMEREU, Chevalier, Seigneur de la Breteſche, Saint-Nom, Valmartin, &c. ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Paris le 19 Juin 1617, Commiſſaire aux Requêtes du Palais, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi le 23 Mai 1624, & Préſident au Grand-Conſeil & en la Chambre de Juſtice établie à l'Arſenal, Intendant en Picardie & en Normandie, fait Conſeiller d'Etat en 1627, Maître des Requêtes en 1648, mort le 21 Novembre 1661, & inhumé dans la Chapelle de ſa Famille, ſous les Charniers des Innocens. Il avoit épouſé, 1°. le 2 Juillet 1617, *Marie Baron*, fille de *Pierre Baron*, Conſeiller au Parlement de Paris, morte le 16 Mai 1633, âgée de 30 ans; & 2°. le 4 Décembre de la même année, *Deniſe de Bordeaux*, morte le 2 Février 1670, fille de *Guillaume*, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Marie Canaye*. Du premier lit vinrent: — 1. AUGUSTE-ROBERT, qui ſuit; — 2. LOUISE, Religieuſe à Longchamp, morte en odeur de ſainteté; & du ſecond lit: — 3. ALEXANDRE-JACQUES DE POMEREU, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes en Septembre 1667, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp en 1683, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort Gouverneur de Douay le 29 Septembre 1718, âgé de 84 ans, & enterré dans l'Egliſe des Jéſuites de cette Ville, où l'on voit ſa ſtatue en marbre blanc. Pendant le ſiége de Douay, par le Prince *Eugène*, il vendit ſa vaiſſelle d'argent, & emprunta à la Ville 40 mille livres en ſon nom, pour payer les troupes; — 4. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 1 Avril 1640, tué au ſiége de Candie. On voit dans le Procès-verbal de ſa réception à Malte, le droit qu'ont MM. DE POMEREU de porter *le Heaume à ſept branches, ſurmonté d'un vol mi-parti d'or & d'azur*; droit fondé ſur une poſſeſſion immémoriale; — 5. un autre garçon, auſſi Chevalier de Malte, tué, comme ſon frere, au ſiége de Candie; — 6. & CATHERINE DE POMEREU, mariée à *Pierre Boutet-de-Marivat*, premier Ecuyer du Duc D'ORLÉANS, morte le 11 Août 1715, & inhumée à Saint Paul.

VIII. AUGUSTE-ROBERT DE POMEREU, Chevalier, Seigneur de la Breteſche, Saint-Nom, Valmartin, Baron de Riceys, Conſeiller au Grand-Conſeil le 18 Janvier 1651, Maître des Requêtes le 31 Juillet 1656, Intendant de Bourbonnois en 1661, Préſident au Grand-Conſeil en Mars 1662, Intendant en Auvergne en 1663, à Bourges & à Moulins en 1664, Conſeiller d'Etat, Prévôt des Marchands de Paris en 1676, Intendant en Bretagne en 1689, Préſident en la Chambre Royale de l'Arſenal, Conſeiller au Conſeil Royal des Finances en 1697, premier Commiſſaire du Roi aux Aſſemblées du Clergé, mort le 7 Octobre 1702, âgé de 75 ans, & inhumé en ſa Chapelle, aux Charniers des Innocens, avoit épouſé, par contrat du 19 Décembre 1634, *Agnès Leſné*, morte le 14 Juin 1727, âgée de 97 ans, fille d'*Aubin Leſné*, Maître des Comptes, & d'*Agnès de la Barre*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; —

2.

2. Agnès-Catherine, mariée, le 5 Août 1680, à *Gervais le Févre*, Seigneur d'Eaubonne, Conseiller au Parlement de Paris, dont des enfans; — 3. Michelle, mariée, le 7 Juillet 1674, à *Bonnaventure Rossignol*, Seigneur de Juvisy, Conseiller au Parlement, puis, en 1698, Président en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 3 Octobre 1705, & elle le 11 Novembre 1727, âgée de 62 ans, & inhumée à Saint-Eustache; — 4. & Françoise-Catherine, morte à l'Assomption de Paris.

IX. Jean Batiste de Pomereu, Chevalier, Seigneur de la Bretesche, en faveur duquel la Baronnie de *Riceys* fut érigée en *Marquisat*, fut successivement Conseiller au Parlement de Paris le 30 Décembre 1678, Maître des Requêtes le 15 Mars 1685, Intendant d'Alençon en 1697, de Champagne en 1701, Maître des Requêtes honoraire le 8 Janvier 1713, & mourut le 13 Février 1732, âgé de 76 ans. Il avoit épousé, le 18 Décembre 1682, *Marie-Michelle Bernard*, morte le 20 Mars 1747, fille de *Jacques Bernard*, Maître des Comptes à Dijon, & de *Louise Aimeray*, dont: — 1. Michel-Gervais-Robert, qui suit; — 2. Jean-André, rapporté après son aîné; — 3. Alexandre-Jacques, mentionné après ses freres; — 4. Michelle, morte à l'Assomption; — 5. & Marie-Agnès, alliée, le 22 Août 1714, à *Noel-François de Brion*, Marquis de Combronde & de Marolles, dont des enfans.

X. Michel-Gervais-Robert de Pomereu, Marquis de Riceys, né le 25 Octobre 1685, Conseiller au Parlement de Paris le 17 Mars 1706; Maître des Requêtes le 8 Janvier 1713, sur la démission de son pere; Intendant d'Alençon en Janvier 1720, de Tours en Août 1726, de Pau en Mars 1731, mort à Auch le 27 Décembre 1734, avoit épousé, le 1 Mars 1723, *Catherine Oursin*, morte en couches à Alençon, en Juillet 1724, fille de *Jean Oursin*, Secrétaire du Roi, & Receveur-Général des Finances de Caen, & de *Catherine Allen*. De ce mariage il a eu: — Auguste-Michel, mort en 1726. En lui a fini la branche aînée.

X. Jean-André de Pomereu, Marquis de Riceys, second fils de Jean-Batiste, & de *Marie-Michelle Bernard*, reçu Conseiller au Parlement le 1 Février 1713, & mort à Soissons en 1753, avoit épousé, par contrat du 15 Mai 1732, *Elisabeth de Gourgue*, fille de *Jean-François*, Marquis d'Aulnay, Comte de Vaires, Maître des Requêtes, & de *Catherine le Marchand-de-Bardouville*. De ce mariage sont issus: — 1. François-Joseph, mort âgé de 11 ans; — 2. Armand-Michel, qui suit; — 3. Clair-Marie-Joseph, né en 1741, Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1754, Enseigne aux Gardes-Françoises en 1757, Sous-Lieutenant en 1761, mort en Août 1769; — 4. & Catherine, née en Août 1736, mariée, en 1755, à *Isidore-Louis le Boulanger*, Seigneur d'Hacqueville, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort le 19 Août 1759, & elle en 1764 ou 1765.

XI. Armand-Michel de Pomereu, Marquis de Riceys, né le 19 Juin 1734, Chevalier de Malte de minorité, a quitté la Croix, a été Conseiller au Parlement de Paris le 26 Janvier 1759, puis reçu Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1762, & a épousé *Anne-Marie-Françoise le Roux-d'Esneval*, fille de *Pierre-Robert le Roux-d'Esneval*, Baron d'Acquigny, Président à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Françoise-Catherine Clerel de-Rampen*, Baronne du Bois-Normand, &c. dont est né un fils.

X. Alexandre-Jacques, dit *le Marquis* de Pomereu, Seigneur de la Brosse, troisieme fils de Jean-Batiste, & de *Marie-Michelle Bernard*, né le 10 Février 1697, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, a épousé, par contrat du 18 Janvier 1735, *Agnès Bouvard-de-Fourqueux*, fille de *Michel Bouvard*, Seigneur de Fourqueux, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Claude-Marguerite Hallé*. Il en a eu: — 1. Alexandre-Michel, qui suit; — 2. Auguste-Jean, né le 2 Mars 1739, mort en bas-âge; — 3. & une fille, morte au Couvent des Filles de Sainte-Marie, le 25 Octobre 1748.

XI. Alexandre-Michel de Pomereu, né le 14 Juin 1736, Conseiller au

Grand-Conſeil le 2 Septembre 1755, puis Avocat-Général au même Tribunal le 4 Mai 1759, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en Décembre 1761, mort le 12 Juillet 1764, & inhumé à Saint Gervais, avoit épouſé, le 8 Juin 1761, *Anne-Marie le Gendre*, née le 23 Avril 1742, niéce de *Léon-François le Gendre*, Comte d'Ons-en-Bray, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & fille de *Paul-Gaſpard-François le Gendre*, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Eliſabeth Roſlin*. Elle s'eſt remariée, le 22 Janvier 1766, à *Charles-Victoire-François de Salaberry*, Préſident en la Chambre des Comptes. De ſon premier mariage elle a eu deux fils, morts en bas-âge.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois pommes tigées d'or, 2 & 1.*

* POMIERS ou POMMIERS, en Breſſe: Ancienne Baronnie que poſſédoit *Pierre de Sales*, Chevalier, Seigneur de Sales, qui vivoit en 1280, & fit bâtir le Château de Pomiers.

Son fils, *Pierre de Sales*, II. du nom, obtint, en 1358, d'*Amé* V, Comte *de Savoie*, l'inféodation de la haute Juſtice de cette Terre, que ſa fille unique, *Marguerite de Sales*, porta en mariage à *Amblard de la Baume*, Seigneur de Fromentes, pere de — *Pierre de la Baume*, & ayeul de *Claudine*, qui porta en dot la Seigneurie de Pomiers, à *Jean de Chambut*, Seigneur de Conflans, Borſia, &c. Leur fils, *Pierre de Chambut*, Seigneur de Pomiers, fut pere — d'*Antoine de Chambut*, Grand-Ecuyer & Veneur du Duc *de Savoie*, dont la fille unique, — *Claude-Françoiſe de Chambut*, vendit, en 1548, avec ſon ſecond mari, *Bernard du Meix*, la Seigneurie de Pomiers, à *Jacques de Grillet*, Prieur & Seigneur d'Inimont & de Dompſeurre: celui-ci la céda à ſon frere *Nicolas de Grillet*, dont la poſtérité, connue ſous le nom de Comtes *de Saint-Trivier*, l'a poſſédée ſous le titre de *Baronnie*. Par Arrêt du Parlement, du 21 Août 1649, elle fut adjugée à *Ferdinand de la Baume*, Comte de Montrevel, qui la vendit depuis à *Jean de Conzié*, ſecond fils d'*Antoine-Louis de Conzié*, Ecuyer, Seigneur de Conzié, de Vauchier & de Bolomier, iſſue d'une ancienne Nobleſſe originaire de Savoie, où eſt ſitué le Château de Conzié, dont elle tire ſon nom. *Voyez* Conzié. *Tome V.*

POMMAREDE: Branche cadette de la Maiſon de *Carmain*. Voyez Carmain.

* POMMERAYE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux, Election de Falaiſe.

Seigneurie qui a donné le nom à une ancienne Famille, dont étoit Gosselin, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, Baron de la Motte-Ceſny en Cinglais, le même que l'Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt*, *Tome I*, *p.* 801, qualifie de fondateur de l'Abbaye du Val, du Prieuré de Saint-Nicolas de Buron, & de l'Hôpital du Bois-d'Halbout, à la fin du XII^e^ ſiécle. La Seigneurie de *la Pommeraye* eſt aujourd'hui poſſédée par le Sieur *Duval*, Bourgeois de Falaiſe.

Il y a en Bretagne une Famille du nom de la Pommeraye ou Pommerays, dont étoit René de la Pommerays, Seigneur de Kerambart. Lui & ſon fils, Pierre-Joseph, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Janvier 1669, au rapport de M. *Raoul*.

Les armes: *de gueules, à trois grenades d'or.*

* POMPADOUR: Seigneurie dans le Limouſin, qui après avoir été longtems poſſédée par une Maiſon de ce nom, également ancienne & illuſtre, eſt revenue au Domaine.

Louis XV en fit don à feu la Marquiſe *de Pompadour*, Dame du Palais de la Reine, ſœur du Marquis *de Marigny*, Secrétaire-Commandeur des Ordres du Roi, Directeur & Ordonnateur-Général des Bâtimens, Jardins, Arts,

Académies & Manufactures du Royaume. Vers l'an 1756, cette Dame la céda au Sieur *la Borde*, Banquier de la Cour, lorſqu'elle fit l'acquiſition de la Terre & Seigneurie de Menars.

Pour l'ancienne Maiſon de POMPADOUR, éteinte, dont le premier nom étoit HÉLIE, on peut conſulter l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 242 & ſuiv.* Elle portoit pour armes : *d'azur, à trois tours d'argent maçonnées de ſable.*

* POMPONNE, dans l'Iſle de France.

Terre & Seigneurie portée en mariage, par *Catherine le Fevre de la Boderie*, à *Robert Arnaud-d'Andilly*, pere de

Simon Arnaud, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, depuis 1671 juſqu'en 1679, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1682, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 7 & 14 Juillet ſuivant. Ce Miniſtre mourut le 26 Septembre 1699, laiſſant de *Catherine l'Advocat*, ſon épouſe :

1. *Nicolas Simon Arnaud*, Marquis de Pomponne, mort le 9 Avril 1737, laiſſant de *Conſtance de Harville-de-Palaiſeau*, pour fille unique : — *Catherine-Conſtance-Emilie Arnaud*, héritiere de Pomponne, mariée, le 26 Juin 1715, à *Jean-Joachim Rouault*, Marquis de Cayeux, & morte le 19 Mars 1745. Voyez ROUAULT ; — 2. *Henri-Charles Arnaud*, Abbé de Saint-Médard de Soiſſons, Chancelier-Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Doyen du Conſeil, mort en 1756 ; — 3. & *Catherine-Félicité Arnaud*, veuve, le 2 Septembre 1746, de *Jean-Batiſte Colbert*, Marquis de Torcy.

PONCET-DE-LA-RIVIERE : De cette Famille étoit

PIERRE PONCET, Seigneur de la Riviere & de Gournay, Comte d'Ablis, d'abord Auditeur des Comptes, puis Maître des Requêtes en 1642, l'un des Commiſſaires de la Chambre de Juſtice, enſuite Conſeiller d'Etat ordinaire & au Conſeil Royal, qui épouſa *Catherine de Lattaignant*, & en eut :

MATHIAS PONCET, Comte d'Ablis, Seigneur de la Riviere, Baron de Preſle, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Août 1658, Maître des Requêtes en Mai 1665, Intendant d'Alſace en 1671, de Metz en 1673, de Bourges en 1676, Préſident au Grand-Conſeil le 11 Septembre de la même année, mort le 20 Août 1693, âgé de 57 ans, & inhumé à Saint-Gervais. Il avoit épouſé *Marie Betault*, morte le 11 Février 1723, fille de *Louis Betault*, Seigneur de Chemault, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Marie de Lorton* : elle s'étoit remariée, en 1702, à *Ambroiſe Ferrand*, Conſeiller au Parlement. Du premier lit elle a laiſſé : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. MICHEL, Evêque d'Angers, ſacré le 1 Août 1706, Abbé de Vierzon, de Noaillé, de Saint-Florent-lès-Saumur, de l'Académie Françoiſe, mort le 2 Août 1730, à 58 ans ; —— 3. & CATHERINE, mariée, en Décembre 1690, à *François Bouton*, Comte de Chamilly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 23 Janvier 1722, & elle en 1720.

PIERRE PONCET, Seigneur de la Riviere, Comte d'Ablis, né le 27 Décembre 1666, Conſeiller au Grand-Conſeil le 7 Août 1693, puis Préſident en la cinquieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 20 Février 1706, mort le 16 Décembre 1728, avoit épouſé, en Août 1699, *Jeanne Severt*, morte le 14 Mars 1754, âgée de 73 ans, fille d'*Edme Severt*, Secrétaire du Roi près le Parlement de Paris, & Receveur des Conſignations des Requêtes du Palais, & de *Jeanne-Angélique le Roux*, dont : — PIERRE, qui ſuit ; — & MATHIAS PONCET DE-LA-RIVIERE, né en 1708, Chanoine d'Angers, Abbé de Noaillé en Octobre 1730, Grand-Vicaire de l'Evêque de Séez, Evêque de Troyes, ſacré le 2 Septembre 1742, Abbé de Montebourg en 1745, de Charlieu en 1757, & de Saint-Bénigne de Dijon en 1758 ; il s'eſt démis de ſon Evêché la même année.

Pierre Poncet, Seigneur de la Riviere, Comte d'Ablis, Conſeiller au Parlement de Paris le 14 Janvier 1724, Préſident en la cinquieme Chambre des Enquêtes le 15 Avril 1728, a épouſé, en Avril 1729, *Louiſe-Françoiſe-Bonnaventure le Lay*, morte le 19 Octobre 1766, fille de *Jean-Bonnaventure*, Seigneur de Villemarêt & de Guebriant, Greffier en chef du Parlement de Bretagne, puis Lieutenant des Maréchaux de France dans la même Province, & d'*Anne du Crocq*, dont :

Jeanne-Anne Poncet-de-la-Riviere, Dame de l'Ordre de la Croix-Etoilée, mariée, en Mai 1749, à *Louis-Gabriel le Sénéchal*, Comte de Kercado, Brigadier d'Infanterie, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Elle eſt morte à Paris le 22 Avril 1776, âgée de 45 ans.

Les armes : *d'azur, à la gerbe de bled d'or, liée de même, ſupportant deux oiſeaux affrontés auſſi d'or, & une étoile d'argent en chef.*

* PONCIN : Ville de France, ſituée dans la Province de Bugey, près la riviere d'Ains, avec une grande Châtellenie, poſſédée, ainſi que celle de *Beauvoir*, par la Maiſon de *Conzié*, dans laquelle elles furent rendues héréditaires, en 1486, par *Philippe*, Duc *de Savoie*.

Les Sires *de Thoire* & *de Villars* y firent bâtir, dans le XIII^e^ ſiécle, un magnifique Château, où ils firent leur demeure pendant 200 ans. En 1402, *Amédée* VIII, Duc *de Savoie*, en acquit la Seigneurie de *Humbert*, dernier Prince *de Thoire*, & elle devint une partie de l'apanage du Duc *de Nemours*. Le Pape Félix V érigea l'Egliſe de Poncin en Collégiale, par Bulle du 6 des Ides d'Août 1440, à la ſollicitation de *Guillaume*, Seigneur *de Bolomier*, Grand-Chancelier de Savoie, & premier Miniſtre d'Etat. Depuis ce tems, la nomination de ce Chapitre appartient aux Seigneurs *de Bolomier*, Chefs des nom & armes de la Maiſon de *Conzié*. Voyez ce mot, & *Guichenon*, Hiſtoire de Breſſe, *Tome I, Part. II.*

* PONS, en Saintonge, eſt une Sirie ou Sirauté qui ne releve que du Roi, & d'elle releve 52 Paroiſſes, & près de 250 Fiefs nobles.

La maniere dont les Sires de Pons rendoient au Roi leur hommage, eſt aſſez ſinguliere pour mériter d'être rapportée.

Le Sire de Pons, armé de toutes piéces, ayant la viſiere baiſſée, ſe préſentoit au Roi, & lui diſoit : Sire, *je viens à vous, pour vous faire hommage de ma Terre de Pons, & vous ſupplier de me maintenir en la jouiſſance de mes priviléges.* Le Roi le recevoit.

La Sirie de Pons fut conſtamment poſſédée par les Seigneurs de la Maiſon du même nom (dont nous allons donner une notice), juſqu'à la fin du XVI^e^ ſiécle, enſuite elle paſſa dans la Maiſon d'*Albret-de-Mioſſans*, & depuis dans celle de *Lorraine*, de la branche de Marſan, dont l'aîné porte ordinairement le titre de *Prince de Marſan*. Voyez Lorraine.

La Maiſon de Pons, en Saintonge, eſt connue par ſon antiquité, ſes illuſtrations & ſes alliances.

Renaud, II. du nom, Comte *de Comminges*, vivant en l'an 1114, maria ſa fille, nommée *Brune*, à Geoffroi, Sire de Pons, dont on fait deſcendre la Maiſon de Pons en Saintonge. Il en eſt parlé dans le *Tome II des Grands Officiers de la Couronne, page 630; & à la page 639* du même ouvrage, il eſt fait mention de Renaud IV, lequel eut un différend ſur le Vicomté de Turenne, qui fut terminé par un Arrêt du 25 Janvier 1328. Il étoit petit-fils de Renaud, III, du nom & de *Marguerite de Bergerac*, dite *de Turenne*. Ce Renaud, III, Sire de Pons, conduiſit quatre cens chevaux au voyage de Naples, pour le ſervice de Charles de France, Comte d'Anjou, frere du Roi Saint-Louis, contre le bâtard *Mainfroy*, uſurpateur du Royaume de Sicile. Il eut deux garçons de ſon mariage contracté avec *Marguerite*, Dame *de Bergerac*, & Vicomteſſe de Turenne, en partie, laquelle eſt ſurnommée ſouvent *de Turenne*, dans les actes, parce qu'elle eut un très-gros partage de la Vicomté de Turenne

en 1255, par un accommodement fait sur ses prétentions. Elle testa en 1289, en faveur de GEOFFROI, son second fils, qui eut les Terres de Riberac, Montfort, Chalus & Martel en Turenne.

RENAUD, fils de GEOFFROI, porta pour armes : *d'argent, à la fasce de Turenne, coticée d'or & de gueules de six piéces.* Il succéda, en l'anné 1351, à PONS, & fut ayeul d'un autre RENAUD, Sire DE PONS, Comte de Marennes & de Montfort, Vicomte de Turenne, Seigneur des Isles d'Oleron, d'Alvert, &c. premier Baron de Saintonge, qualifié Gouverneur pour le Roi & Conservateur-Général des Provinces d'Aquitaine, Périgord, Saintonge & Angoumois, dans une lettre en parchemin du 24 Janvier 1414.

JACQUES, Sire DE PONS, son fils, est le dernier qualifié de Seigneur en partie de Turenne, & la Terre de PONS fut confisquée sur lui & sur sa mere en l'an 1451. Il épousa *Isabelle de Foix*, dont la mere, *Marguerite d'Albret*, étoit niéce de la Reine, femme de CHARLES V, dit *le Sage*, & par cette alliance il se voyoit cousin issu-de-germain de CHARLES VII, qui lui fut en partie redevable de sa couronne.

GUI, Sire DE PONS, Comte de Montfort en Turenne, l'unique fruit de son mariage, est qualifié de *cousin*, par le Roi, dans un acte du 15 Novembre 1498. Il épousa *Jeanne de Châteauneuf-du-Lau*, sœur du favori de LOUIS XI.

Leur arriere-petit-fils, ANTOINE, Sire DE PONS, Comte de Marennes, &c. Seigneur des Isles d'Oleron & d'Alvert, premier Baron & Lieutenant-Général de Saintonge, Capitaine de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, fut créé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lors de son institution, à la premiere promotion faite à Paris dans l'Eglise des Augustins du Grand-Couvent, le 31 Décembre 1578; & après 51 ans de service, ayant d'abord servi sous le Maréchal *de Lautrec*, son cousin, en Italie, où il s'étoit trouvé, en 1528, au siége de Naples. Pendant les guerres civiles de la Religion, il fit la guerre à ses dépens aux Huguenots de Saintonge & des Provinces voisines, qu'il conserva sous l'obéissance du Roi. Ses conquêtes, ses victoires de Saint-Sorlin & de Saint-Just, sa vigoureuse & admirable défense lorsqu'il fut assiégé dans sa ville de Pons, & un grand nombre de beaux exploits en font foi. Il avoit obtenu main-levée de la Terre de Pons le 18 Janvier 1543, & mourut en 1580, ne laissant que deux filles, nommées l'une & l'autre ANTOINETTE, dont l'aînée porta la Terre & Sirie de PONS dans la Maison *d'Albret*, d'où, par succession de tems, elle a passé dans celle de *Lorraine*, comme nous l'avons dit ci-devant; la cadette épousa 1°. le Comte *de la Rocheguyon*, du nom *de Silly*, Chevalier des Ordres du Roi; & 2°. *Charles du Plessis*, Seigneur de Liancourt, premier Ecuyer du Roi HENRI IV, Chevalier de ses Ordres, & Gouverneur de la Ville de Paris.

Les branches puînées de cette Maison sont celles de Bourg-Charente, de Mirambeau, de la Caze & de Roquefort : la premiere ne subsista pas longtems; la seconde fut formée par JACQUES DE PONS, Baron de Mirambeau, fils puîné de FRANÇOIS, I. du nom, Sire DE PONS, & de *Marguerite de Coëtivy*, & oncle d'ANTOINE : c'est lui qui jetta les premiers fondemens de la ville de Brouage, & la nomma *Jacopolis*, de son nom.

PONS DE PONS, son fils cadet, fut Seigneur de la Caze, & trisayeul de RENAUD-CONSTANT, Comte DE PONS, mort en 1741, âgé d'environ 55 ans : il avoit été marié, le 23 Décembre 1709, avec *Charlotte-Louise de Gadagne-d'Hostun-de-Verdun*, veuve de *François d'Hostun*, Marquis de la Baume, son cousin, & fille unique de *Gilbert d'Hostun*, dit *de Gadagne*, & de *Marie-Claire d'Albon de Chazeul*, dont : — LOUIS-HENRI, dit *le Marquis* DE PONS, marié, le 1 Septembre 1734, avec *Angélique-Henriette-Marie de Tiercelin-de-Brosses*, morte, sans enfans, le 6 Mars 1766, fille unique & héritiere de feu *François-Henri de Tiercelin*, Marquis de Brosses, Colonel d'un ancien Régiment d'Infanterie

de ſon nom, & de *Marie Rouillé*, femme, en ſecondes noces, du Marquis *de Caſtellane*.

Un autre PONS DE PONS, fils puîné de JEAN-JACQUES DE PONS, Marquis de la Caze, fut Comte de Roquefort, Seigneur des Coteaux & autres lieux, & pere de —— PONS DE PONS, II. du nom, Comte de Roquefort, qui, de *Charlotte-Armande de Rohan-Montbazon*, ſa femme, eut pour fils : —— CHARLES-ARMAND DE PONS, Comte de Roquefort, dit *le Vicomte de Pons*, Brigadier des Armées du Roi, qui a épouſé *Gabrielle-Roſalie le Tonnelier-de-Breteuil*. De ce mariage ſont ſortis : — CHARLES-ARMAND-AUGUSTIN, qui ſuit ; — & ANTOINETTE-ROSALIE DE PONS, née le 11 Mars 1751, mariée, le 14 Octobre 1766, à *Paul-François de Quelen*, appellé *le Marquis de Saint-Megrin*, Gouverneur de Cognac, par la démiſſion de ſon pere. Voyez QUELEN.

CHARLES-ARMAND-AUGUSTIN, Marquis DE PONS, né le 1 Juillet 1744, a épouſé, contrat ſigné le 1 Février 1766, *Pulchérie-Tranquille de Lannion*, fille d'*Hyacinthe*, Sire & Comte *de Lannion* en Bretagne, & de *Marie-Charlotte-Félicité-de-Clermont-Tonnerre*.

Les armes : *d'argent, à la faſce coticée d'or & de gueules, de ſix piéces.* Extrait des *Mercures de France de Décembre* 1741, *page* 2758, *& d'Avril* 1751.

PONS-SAINT-MAURICE : C'eſt une des plus anciennes Maiſons du Périgord, qui poſſede, depuis près de cinq ſiécles, de pere en fils, la Terre de Saint-Maurice. On en trouve la Généalogie dans *Moréri*, telle qu'elle a été dreſſée par feu M. *de Clairambault*, Généalogiſte des Ordres, en 1723, ſur les titres originaux, qui pour la plupart ſont des contrats de mariage & des teſtamens. La filiation ſuivie commence à

I HÉLIE DE PONS, *Chevalier de Montclar*, ainſi qualifié dans un acte d'acquiſition par lui faite en 1259, de certains revenus, au lieu nommé *Loſayas*, dans la Paroiſſe de Saint-Maurice, appartenans à *Raimond d'Eſtiſſac*, Damoiſeau. Il acquit encore, en 1268, les droits ſur le Mas de Lidrouze, ſitué dans la même Paroiſſe, de P. DE PONS, Chevalier de Bergerac, & d'HÉLIE DE PONS, ſes freres. Il teſta le 3 des Nones de Septembre de l'an 1285. Dans ſon teſtament il prend la même qualité de *Chevalier de Montclar*, & on apprend qu'il eut deux femmes, nommées *Amaluine* & *Marguerite*, la derniere vivante alors, & qu'il avoit dans ce tems-là cinq enfans, ſçavoir : —— 1. HÉLIE, qui ſuit ; — 2. PÉTRONILLE, femme de *Pierre de Campagnac*, Chevalier ; — 3. COMPTORE, mariée à *Guillaume Armand*, Donzel *de Clermont* ; — 4. AMALUINE, épouſe de *Hugues de Campagnac*, Damoiſeau ; —— 5. & AGNÈS, qui n'étoit point encore mariée en 1285.

II. HÉLIE DE PONS, II. du nom, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere, étant alors émancipé, eſt qualifié *Donzel de Saint-Maurice*, fils de défunt HÉLIE DE PONS, Chevalier, dans un échange qu'il fit, en 1288, avec *Bérard de Montleidier*, Donzel, Seigneur du Château de Montclar, de pluſieurs revenus pour d'autres, qui appartenoient à ce Seigneur dans la Paroiſſe de Saint-Maurice, en lui promettant toute garantie de la part de ſes ſœurs & de leurs héritiers. Le même *Bérard de Montleidier* fit un accord en 1298, avec *Hélie de Fayoles*, Chevalier, HÉLIE DE PONS, *Etienne de Campagnac*, *Gérard Bertrand*, *Hélie de Lagarrige*, *Pons de Campagnac*, & autres Damoiſeaux, pour terminer les différends qu'ils avoient, à cauſe du chemin qui conduiſoit au Château de Montclar. HÉLIE DE PONS, II. du nom, épouſa *Angevine de Brudoire*, & ne vivoit plus en 1301, ſuivant des acquiſitions que ſa veuve fit cette année, & en 1305, en ſon nom & ceux de ſes enfans, ſçavoir :

1. HÉLIE, qui ſuit ; — 2. ARNAUD, Damoiſeau, Clerc, qui fut ſous la curatelle d'*Etienne de Campagnac*, & fit donation de ſes droits paternels à HÉLIE, ſon frere aîné, en 1312 L'an 1315, il eut en don, de *Rudel de Mont-*

leidier, Seigneur de Montclar, un certain fonds en tout ce qui lui appartenoit au Bourg de Saint-Maurice; — 3. & HONOR, Damoiſelle, qui fit ceſſion de ſes droits à ſes freres en 1311.

III. HÉLIE DE PONS, III. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Maurice & de Montclar, obtint, en 1313, pour lui & pour ſon frere ARNAUD, de l'autorité d'*Etienne de Campagnac*, leur curateur, permiſſion d'*Audoin*, Evêque de Périgueux, de faire bâtir une Egliſe hors de l'enceinte du Château de Saint-Maurice, celle d'auprès leur repaire n'étant point aſſez grande pour contenir les paroiſſiens & autres, qui venoient les Fêtes ſolemnelles. Il épouſa 1°. *Magne Balès*, fille unique d'*Aimeri Balès*, Damoiſeau, du lieu de Bergerac, & de *Raimonde de Ferrieres* : elle teſta en 1324, & inſtitua ſon héritier univerſel, HÉLIE DE PONS, ſon fils, qui ne vivoit plus en 1328. Son mari épouſa 2°. *Reſplandine de Gaſques*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Meſpoulet, & de *Sibille de la Roque*. De ce mariage vinrent :

1. HÉLIE, dit GIBERT, Damoiſeau, qui ne paroît pas avoir été marié; — 3. GUIBERT, GIBERT ou GILBERT, qui ſuit; — 3. & HÉLIE, Damoiſeau, l'un des Seigneurs & Gentilshommes qui firent hommage au Roi d'Angleterre en la Chapelle du Château de Bergerac le 4 Août 1363. Il ſervoit en qualité d'un des 43 Ecuyers de la Compagnie de *Pierre de Mornay*, Chevalier-Bachelier, Sénéchal de Périgord, qui fit montre à Saint-Jean-d'Angely le 13 Novembre 1386. Cet HÉLIE DE PONS fut Seigneur de Clermont, Terre à près de 4 lieues de Bergerac, que lui apporta *Marie de Clermont*, ſa parente au VI^e^ degré, qu'il avoit épouſée, par lettre de diſpenſe de 1384. Elle étoit fille de *Bérard de Clermont*, Chevalier, & ſœur de *Bertrand de Clermont*, Damoiſeau, qui, par ſon teſtament de l'an 1348, l'avoit inſtituée ſon héritiere au défaut de *Galienne de Clermont*, ſa fille. Cette *Marie de Clermont* avoit épouſé, en premieres noces, *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier Anglois, qui lui fit donation de tous ſes biens en 1360. Il ne paroît pas qu'elle ait eu des enfans de ſes deux maris. HÉLIE DE PONS, le ſecond, teſta en 1398, & nomma ſes héritiers univerſels BÉRARD DE PONS, ſon neveu, fils de GUIBERT, & HÉLIE, ſon petit-neveu, fils dudit BÉRARD.

IV. GUIBERT, GIBERT ou GILBERT DE PONS, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Maurice, privé, après la mort d'HÉLIE, III. du nom, ſon pere, de tous les biens qui lui appartenoient de droit héréditaire, par les conquêtes que les Anglois firent en Guienne, au-delà de la Dordogne en 1347, ſe trouva forcé de ſuivre leur parti pour obtenir la reſtitution de ſes biens, ſitués dans la Juriſdiction & Châtellenie de Bergerac, leſquels avoient été ſaiſis ſur ſon pere, à cauſe de ſon attachement au ſervice du Roi PHILIPPE DE VALOIS, ſon légitime Souverain : ils lui furent reſtitués en 1350, par Lettres de *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier, Seigneur de Clermont & de Beauregard, Châtelain & Gouverneur de la Ville de Bergerac, pour *Henri*, Comte *de Lencaſtre*, Seigneur de Bergerac. Il racheta, en 1358, du même *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier, pluſieurs revenus, qu'il lui avoit vendus; & fit hommage au Roi d'Angleterre, dans l'Egliſe de Saint-Front de Périgueux, en 1363. Il vivoit encore en 1393, & avoit épouſé, en 1360, *Jeanne de Longua*, fille de *Séguin de Longua*, & d'*Héliette de Clarens*, dont :

V. BÉRARD, dit BÉRON DE PONS, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Maurice & de Clermont, ainſi qualifié dans des actes des années 1402, 1405 & 1407. Il épouſa *Souveraine de Salagnac*, qui doit avoir été ſa ſeconde femme; car dans le teſtament qu'elle fit le 17 Décembre 1432, en qualité de ſa veuve, elle rappelle un don qu'elle lui avoit fait & à HÉLIE DE PONS, Damoiſeau, Seigneur de Clermont, ſon fils, & s'exprime, à l'égard de ce fils, en ces termes : *fils de* BÉRARD, *ſon mari*. De plus, après avoir légué une ſomme à SOUVERAINE, ſa filleule, fille de cet HÉLIE, elle inſtitue pour héritiere de tous ſes biens JEANNE DE PONS, *ſa très-chere fille, & dudit* BÉRARD, lui ſubſtitue pluſieurs de ſes neveux & niéces du nom *de Salagnac*; veut qu'au défaut de ceux-ci ſes

biens passent au même HÉLIE DE PONS, & ensuite à *Pierre de Caumont*, mari de JEANNE, sa fille.

VI. HÉLIE DE PONS, IV. du nom, Damoiseau, Seigneur de Saint-Maurice & de Clermont, fut obligé d'imiter la conduite de GUIBERT DE PONS, son ayeul, en faveur du parti des Anglois, qui demeurerent maîtres de la Guienne & du Périgord, jusques sous le regne de CHARLES VII; mais en moins de trois ans il rentra sous la domination de son légitime Souverain, les Anglois ayant été chassés de la meilleure partie de la Guienne. Le Roi lui accorda, par Lettres du mois de Juillet 1443, toute Justice & Juriſdiction, haute, moyenne & basse, avec droit de guet & de garde en ses Châtel & Châtellenie de Clermont, en reconnoissance, portent ces Lettres, de sa soumission sans contrainte, & du serment qu'il avoit fait entre les mains de ses Lieutenans-Généraux d'*être son bon & loyal sujet.* Il avoit épousé, par contrat du 15 Septembre 1427, *Béatrix Flamenc de-Bruzac*, fille de *Fortanier Flamenc*, Damoiseau, Seigneur de Bruzac en Périgord, & de *Jeanne de Crebans* ou *Cabanès*. Il testa à Clermont le 25 Mars 1461, & sa femme le 10 Février 1476 : elle étoit veuve dès 1465, qu'elle fit donation de ses biens, sur les Terres de son mari, à THOMAS DE PONS, leur fils-aîné. Leurs testamens prouvent qu'ils eurent de leur mariage sept fils & trois filles, sçavoir: — 1. THOMAS, qui suit, — 2. ARCHAMBAUD DE PONS, vivant en 1461; — 3. PIERRE, dit PERROT, Seigneur de Saint-Maurice, par cession de THOMAS, son frere, en 1475, Ecuyer de l'écurie du Roi, Lieutenant-Général de l'Amiral de France (LOUIS, bâtard DE BOURBON, Comte de Roussillon), ès Pays & Duché de Guienne, Blaye, Bayonne, Saint-Jean-de Luz, Poitou, Saintonge, la Rochelle & leurs dépendances, depuis la côte de Bretagne jusqu'à celle d'Espagne en 1472. En 1478, étant Capitaine de la ville de Valognes, il eut en don du Roi LOUIS XI, les Terres & Châtellenies de Morains & de Montleidier, situées dans le Duché de Guienne, pour en jouir sa vie durant, tant en considération de ses services, qu'à cause d'une somme que Sa Majesté lui devoit de la rançon de deux prisonniers de guerre qu'il avoit fait en commun avec d'autres Officiers : il testa en faveur de ses freres GUI, CHARLES & MONDOT, le 4 Juin 1481, étant alors prêt de partir pour la guerre contre les Turcs; — 4. CHARLES, rapporté après son aîné; — 5. GUI, dit GUIOT, Curé & Chapelain de Fontanais & de Clermont; — 6. RAIMOND, dit MONDOT, lequel obtint un passeport pour aller en Terre-Sainte en 1472, & étoit avec PERROT, son frere, du nombre des 95 hommes d'armes de la Compagnie du Comte *de Roussillon*, Amiral de France, qui fit montre à Pontoise le 13 Novembre 1475; — 7. JEAN DE PONS, Curé de Bris en Normandie au Diocèse de Coutances en 1487; — 8, 9 & 10. SOUVERAINE, DOIVINE & JEANNE DE PONS, dont on ignore la destinée.

VII. THOMAS DE PONS, Damoiseau, Seigneur de Clermont & de Saint-Maurice, fit hommage, au Roi, des Terres de Clermont, Soliers, Saint-Martin, la Bastide, de l'Eglise de Beauregard, &c. relevans de Bergerac, le 25 Mars 1461 : il épousa, 1°. par contrat du 20 Octobre 1465, *Olive de Beaupoil*, fille de *Julien de Beaupoil*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aulaire, & de *Galienne-Hélie*, de la Maison *de Vilhac*; & 2°. le 27 Novembre 1484, *Isabelle de Montesquieu*, veuve d'*Armand de la Cassagne*, Seigneur de Saintrailles & de Villeton au Diocèse de Condom. Du premier lit il eut : — GABRIELLE DE PONS, qui vivoit en 1498; & du second : — PIERRE, institué héritier universel par le testament de son pere du 19 Septembre 1498, en lui substituant CHARLES, frere dudit THOMAS.

VII. CHARLES DE PONS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, de Clermont & de Mespoulet, quatrieme fils d'HÉLIE, IV. du nom, & de *Béatrix Flamenc-de-Bruzac*, succéda aux biens de sa Maison après la mort de PIERRE DE PONS, son neveu, fils de THOMAS, son frere aîné. Il servoit dans l'armée du Roi en Flandres, sous le nom de CHARLOT PONS, en qualité d'homme d'armes de la grande Ordonnance dans la Compagnie de *Pierre de Bloſſet*, dit *le Moine*, Seigneur

gneur de Conches & de Bretheuil en 1477, ſuivant le compte ſecond de *Guillaume de la Croix*, Tréſorier des Guerres de ce tems. Il fut retenu Echanſon du Roi Louis XI, par Lettres données à Arras le 16 Juin 1478, en prêta ſerment le même jour, & eut le lendemain des Lettres de *Committimus*. Il épouſa, par contrat du 24 Août 1483, *Françoiſe de la Cropte*, ſœur de *François de la Cropte*, Seigneur de Lanquais. Elle teſta à Saint Maurice le 27 Mai 1505, & lui le 27 Mars 1514. Leurs enfans furent : — GABRIEL, qui ſuit; — & ETIENNE.

VIII. GABRIEL DE PONS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, de Clermont & de Meſpoulet, épouſa, par contrat du 13 Juin 1510, *Jeanne Joubert*, fille de noble homme *Jean Joubert*, Seigneur de Montardit & d'Allemans, & de noble *Anne d'Abzac-de-la-Douze*. Il teſta à Saint-Maurice le 12 Mai 1550, & elle le 19 Mai 1554, étant alors veuve. De leur mariage vinrent : — 1. JEAN DE PONS, fils aîné, auquel ſon pere donna, par ſon teſtament, les repaires nobles de Meſpoulet & de la Fon-de-Ségur, avec ſes revenus de la Châtellenie de Beleies & de Châtelnault; — 2. GUI, qui ſuit; — 3. autre JEAN, Bachelier en Droit; — 4, 5, 6 & 7. MARIE, JEANNE, autre JEANNE & MARGUERITE DE PONS.

IX. GUI DE PONS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, de Clermont, de Meſpoulet & de Ségur, inſtitué héritier univerſel de ſes pere & mere, par leur teſtament, quoiqu'il ne fût que leur ſecond fils, épouſa, 1°. par contrat du 5 Décembre 1564, *Jeanne de Saint-Chamans*, fille de *Hugues*, Seigneur de Montmege, & de Merchadon, & de *Marguerite de Cornilh*, dont : —— GABRIEL DE PONS, mort ſans alliance; & 2°. par contrat du dernier Novembre 1575, *Antoinette d'Abzac*, fille de *Bertrand d'Abzac*, Seigneur de Bellegarde, & de *Marguerite de Thibault*. De ce ſecond lit il eut : — BERTRAND, qui ſuit; & JEANNE, mariée le 4 Août 1594, à *Henri de Goutaut-de-Saint-Geniès*, Seigneur de Campagnac & du Ruffen, fils de *Bernard*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte de Saint-Ours*.

X. BERTRAND DE PONS, Chevalier, Seigneur Châtelain de Saint-Maurice, de Clermont, de la Mothe-Sandreux lès-Jaunis, & de la Baſſiere, eut 2000 livres de Penſion du Roi, en conſidération de ſes ſervices, par Brevet du 16 Juillet 1621, & avoit épouſé, par contrat du dernier Août 1600, *Marie Gourjault*, fille de *Pierre*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marie Geoffroy*. Sa femme teſta, étant veuve, en 1645, ayant alors deux fils & deux filles, ſçavoir : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. GABRIEL, Chevalier, Seigneur de la Mothe, demeurant en la Paroiſſe de Loubigné élection de Niort en Poitou, marié, par contrat du 22 Avril 1648, à *Marie de Livennes*, fille de *Jean*, Seigneur de Laumont-lès-Rivieres, & de *Marie de la Faye*. Il produiſit ſes titres de nobleſſe, ainſi que les autres Nobles de la Province, lors de la recherche générale des Gentilshommes, ordonnée par le Roi dans tout le Royaume, devant M. *Colbert*, Intendant de Poitou en 1665; & en 1667, devant M. *Barentin*, Intendant de la même Province. Il déclara qu'il avoit pour armes : *d'argent, à une faſce bandée d'or & de gueules de ſix piéces*; — 3. MARIE, femme de *Jean de Lidon*, Chevalier, Seigneur de Saint Léger, en 1645; — 4. & MADELENE, mariée à *François du Puy*, Seigneur de Baral, en 1645.

XI. PIERRE DE PONS, Baron de Saint-Maurice, de Saint-Laurent, la Motte, &c. produiſit auſſi ſes titres, qu'il remonta juſqu'en 1285, avec les mêmes armes que GABRIEL, ſon frere, lors de la recherche générale de la Nobleſſe du Royaume, devant M. *de Montauzon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en la Province de Guienne en 1666. Il épouſa, par contrat du 19, Décembre 1638, *Louiſe de Ségur*, fille de *Bérard*, Vicomte de Cabanac, Seigneur du Grand-Puch, Blanquifargue, &c, & d'*Eſther de Polignac*, dont : 1. GABRIEL, mort jeune; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. HENRI; — 4. ISAAC, Seigneur de Lidrouze; —— 5, 6 & 7. ESTHER, MARIE, & autre MARIE DE PONS, dont nous ignorons la deſtinée.

XII. François de Pons, Chevalier, Seigneur de Saint-Maurice, Saint-Laurent, la Motte, &c. épousa, par contrat du 24 Janvier 1673, *Marie d'Escodeca-de-Boisse*, fille de *Louis*, Seigneur *d'Escodeca-de-Boisse*, Chevalier, & de *Judith de la Rochefoucaud*. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui suit; — 2. Marie-Anne, mariée, le 15 Septembre 1695, à *Charles-Bourdeaux de Rochefort de Théobon*, Marquis de Théobon, Puichegut Lespinassat & Roquefere, morte, laissant deux filles, sçavoir : — *Marie de Rochefort-Théobon*, qui n'a point pris d'alliance; — & *Marie-Guyonne*, mariée à *Daniel-Marie-Anne de Taleyrand-Périgord*, Marquis de Taleyrand; — 3, 4, 5 & 6. Louise, Marie, Elisabeth & Anne de Pons.

XIII. Louis de Pons, Chevalier, Seigneur de Saint-Maurice, Saussignac, Cazeneuve, Balizac, Castelnau-de-Cernes & Roquefere, Maître de la Garderobe du Duc *de Berri*, par Lettres du Roi du 7 Février 1711, avoit épousé, par contrat du 6 Avril 1704, & par dispense de la même année, *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*, sa parente du 3^e^ au 4^e^ degré, fille de *Charles-Bourdeaux de Rochefort*, Seigneur Marquis de Théobon, Capral de Puichegut, Seigneur de Monens, Roquefere, Lespinassat, &c. & de *Marie-Nompar de Caumont*, petite-fille de *Jacques de Caumont*, I. du nom, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France. Elle fut retenue par le Roi pour une des Dames choisies & désignées pour accompagner la Duchesse *de Berri*, par Brevet du 25 Mai 1715, & fut faite Dame d'honneur de cette Princesse, par Lettres du 17 Septembre de la même année. De quatre fils & une fille, il ne reste que : — Charles-Philippe, qui suit; — & Emmanuel-Louis-Auguste, rapporté ci-après : les trois autres — Henri, Paul-Isaac & Marie-Charlotte, sont morts jeunes.

XIV. Charles-Philippe de Pons, Seigneur de Saint-Maurice, &c. né le 25 Mars 1709, après avoir servi dans la Gendarmerie, a eu un Régiment de Cavalerie de son nom, & a été fait Lieutenant-Général des armées du Roi le 10 Mai 1748 : il a épousé, le 16 Février 1736, *Marie-Charlotte Lallemant-de-Betz*, fille de *Michel-Joseph-Hyacinthe Lallemant-de-Betz*, Seigneur de Nanteau, & de *Marie-Marguerite Maillet-de-Batilly*. Elle fut nommée par le Roi, le 25 Avril 1744 l'une des Dames pour accompagner Madame la Dauphine, Infante d'Espagne. Depuis la mort de cette Princesse elle remplit la même place auprès de la Princesse *de Saxe*, seconde Dauphine, mere du Roi regnant (Louis XVI), dont : — Louis-Marie, qui suit; — & Guyonne-Hyacinthe, morte femme du Vicomte *de Chabot-Rohan*, laissant une fille.

XV. Louis-Marie, Marquis de Pons, né en 1744, sous-Lieutenant à la suite du Régiment d'Orléans, Dragons en 1754, Capitaine en 1755, Mestre-de-Camp en second en Février 1758, Chevalier de Saint-Louis en 1761, a été fait Brigadier des Armées du Roi le 25 Juillet 1762. Nous ignorons s'il est marié.

XIV. Emmanuel-Louis-Auguste, Comte de Pons, second fils de Louis, & de *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*, né le 20 Octobre 1712, Cornette le 19 Mars 1729, Capitaine dans le Régiment de Taleyrand, le 20 Juin 1733; Colonel le 20 Février 1740, dans le Régiment de Bassigni; Brigadier le 20 Mai 1746; Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748; Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759; ancien-Gouverneur de M. le Duc *de Chartres* en 1752, & premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, a épousé *Anne-Claude Mayneaud*, veuve de *Joseph-Laurent de Mazade*, Seigneur de Bobigny, & fille de *Paul-Etienne Mayneaud*, Conseiller de Grand-Chambre du Parlement de Paris, & de *Marie-Nicole Roslin*.

Les armes : *d'argent, à une fasce bandée d'or & de gueules de six piéces.*

PONS-DE-RENNEPONT : Maison l'une des plus illustres de la Province de Champagne, où elle est établie depuis très-long-tems, & où elle possede, depuis près de 400 ans, la Terre & Seigneurie de Rennepont, qui releve du Château de la Ferté-sur-Aube.

I. Suivant un *Mémoire* qui nous a été envoyé, GILBIN DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, vivoit ſur la fin du XIV^e ſiécle & dans le commencement du XV^e. Il avoit épouſé 1°. *Catherine du Four*; & 2°. *Marguerite Quarrieres*, morte ſans enfans. Il eut de la premiere : — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. JEAN, Prêtre, Chanoine & Doyen de l'Egliſe de Saint Maclou de Bar-ſur-Aube, ainſi nommé dans un tranſaction qu'il paſſa en 1441, avec ſa belle-mere; — 3. ANTOINETTE, femme de *Pierre de Charrecey*; — 4. & PHILIPPE, mariée à *Simon de Marey*.

II. BERNARD DE PONS rendit foi & hommage pour la Seigneurie de Rennepont, à MARGUERITE D'ORLÉANS, Comteſſe d'Eſtampes & de Vertus, le 11 Juillet 1447; tranſigea le 17 Mai 1466, aves ſes ſœurs & leurs maris, ſur la ſucceſſion de ſon frere, Doyen de Saint-Maclou; & le 6 Octobre de la même année il reprit de fief, pour la Seigneurie de Rennepont, du Duc *de Bretagne*, à cauſe de la mort de la Comteſſe *d'Eſtampes*, ſa mere. Il eut pour fils :

III. GILBIN DE PONS, II. du nom, qui reprit de fief, le 14 Février 1484, du Duc *de Bretagne*, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de BERNARD DE PONS, ſon pere. De ſa femme, qu'on ne connoît point, ſortit :

IV. GILLES, dit GILBIN DE PONS, Seigneur de Rennepont, Malroy, Récourt, Avrécourt & Brevanne-ſous-Choiſeul. Il épouſa, par contrat du 10 Décembre 1482, *Guillemette de Gevigny*, veuve de *Regnier de Moſtain*, Seigneur dudit lieu & de Ravennefontaine, & fille de *Girard de Gevigny*, Seigneur de Bourbonne, Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges en Franche-Comté, & de *Marguerite de Bougne*. Leurs enfans furent : — BERNARD, qui ſuit; — & ADRIEN, Seigneur de Malroy & de Bourbonne en partie, mort ſans poſtérité.

V. BERNARD DE PONS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Récourt, Avrécourt, Cerqueux & Ravennefontaine, reprit de fief, le 25 Octobre 1506, du Comte *de Vertus*, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de GILLES, ſon pere. Il épouſa *Iſabeau de Saint-Belin*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur de Thyvetz, & de *Marguerite le Beuf*. Elle étoit veuve dès 1531, & eut pour enfans : — 1. GRATIAN DE PONS, Seigneur de Rennepont, Récourt, Avrécourt, & de Beaucharmois, du chef de *Jacqueline de Saint-Loup*, ſon épouſe, dont il n'eut point d'enfans. Elle ſe remaria, en 1574, à *Guillaume d'Aulnoy*, Seigneur d'Aulnoy, Chalette, Couſance, Couſancelles & Girondel, Chambellan du Duc *de Lorraine*; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. CHARLOTTE, femme d'*Adrien de Blondefontaine*, Seigneur de Muceau; — 4. & MARGUERITE, mariée à *Jean*, Seigneur *de Bourbevelle*, dont elle eut, pour fille unique, — *Claude de Bourbevelle*, femme de *Claude de Vy*, Chevalier, Seigneur de Mailleroncourt, & de Charette, auquel elle porta la Terre & Seigneurie de Bourbevelle.

VI. JEAN DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Maraux, Récourt, Avrécourt, Cerqueux & Ravennefontaine, reprit de fief du Comte *de Vertus*, le 2 Décembre 1568, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de ſon frere, & mourut en 1570. Il avoit épouſé, en 1560, *Jeanne de Vy*, fille d'*Anatoire de Vy*, Chevalier, Seigneur de Mailleroncourt, Charette & Brevaines, & de *Jeanne de Fallerans*. Elle ſe remaria avec *Jean de Blondefontaine*, Seigneur de la Ville-au-Bois & de Tonnere, Gouverneur de Seurre, & mourut en 1573, ayant eu de ſon premier lit : — GASPARD, qui ſuit; — & CATHERINE, femme de *Jean de Montbeliard*, Chevalier, Seigneur de Lantage.

VII. GASPARD DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Maraux, la Ville au-Bois, Arrantieres, Chalette, Eſclances & le Vaulx-Suzenay, épouſa, par contrat du 28 Octobre 1590, *Nicole le Gruyer-de-Fontaine*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Fontaine près Bar-ſur-Aube, Arrantieres & Eſclances, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la perſonne du Duc *de Guiſe*, & de la Principauté de Joinville, & de *Claude de Lutz* (fille de *Henri de Lutz*, Seigneur de Gommery, Grand-Prévôt de Luxembourg, & de *Nicole de Cuſtine*); & petite-fille de *Pierre le Gruyer*, Seigneur de Fontaine, & de *Catherine de Genes-de-*

Launay. Leurs enfans furent : — 1. ALEXANDRE, tué au siége de Montauban en 1621, étant Aide-de-Camp du Maréchal *de Marillac* ; —— 2. NICOLAS, Abbé Commendataire de Macheret, au Diocèse de Troyes ; — 3. FRANÇOIS, qui suit ; — 4. GASPARD, Seigneur de la Ville-au-Bois, Commandant le Régiment de Sautour, mort sans postérité ; — 5. PIERRE, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne le 14 Août 1623, puis Commandeur de Xugny, de Ruetz & de Saint-Nicolas de Langres ; — 6. & CLAUDE, femme de *Claude de Mertrus*, Seigneur de Saint-Ouen & de Saint-Etienne.

VIII. FRANÇOIS DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, la Mothe, Isach, Maraux, Arrantieres, Roche, Bettincourt, Cultru & du Val de Rognon, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort le dernier Février 1670, avoit épousé, par contrat du 23 Janvier 1624, *Catherine le Bouteiller-de-Senlis*, Dame en partie de Bouvigny, fille de *Paul*, Comte de Vigneux, Baron de Ranzieres, & d'*Antoinette de Haraucourt*, Dame de Magnieres. Il en eut : — 1. GASPARD, DE PONS, Seigneur de Massiges, du chef d'*Antoinette d'Alamont*, sa femme, fille unique de *Charles d'Alamont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Bonne d'Espinoy*. De son mariage il n'eut que deux filles, sçavoir : — MARIE-ANNE DE PONS, alliée, en 1679, à *Charles-Henri de Tournebulle*, Seigneur de Bussy ; — & MARIE-MADELENE DE PONS, Dame de Massiges, morte, sans alliance, en 1746 ; — 2. NICOLAS, reçu Chevalier de Malte le 9 Juin 1649, puis Seigneur de Maraux, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au service du Duc *de Lorraine*, Gouverneur de Remiremont en 1669, mort sans postérité de *Madelene de Cauchon*, Dame de Domjeux, qu'il avoit épousée en 1656 ; — 3. PIERRE, qui suit ; — 4. EDMOND, Abbé Commendataire de Macheret au Diocèse de Troyes ; — 5. & NICOLE-ANGÉLIQUE, mariée, 1°. en 1645, à *Hector d'Ancienville*, Seigneur de Villers-aux-Corneilles ; & 2°. à *Charles de Quinquempoix-d'Amboise*, Comte de Vignory.

IX. PIERRE, Comte DE PONS, Marquis de Rennepont, Seigneur de Roche, Bettincourt & Cultru, reçu d'abord Chevalier de Malte en 1656, fut successivement Colonel d'un Régiment de Cavalerie en 1693, Brigadier des Armées du Roi en 1702, Maréchal-de-Camp en 1704, commanda la Cavalerie en Italie ; la même année, sous le Duc *de Vendôme* ; quitta la Croix de Malte pour se marier, & mourut en son Château de Roche, le 5 Mars 1720, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, par contrat du 11 Octobre 1673, *Marguerite de Choiseul*, fille de *François de Choiseul*, Baron de Meuze, Marquis de Germay, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service du Duc *de Lorraine*, & premier Gentilhomme de sa Chambre, & de *Catherine-Marguerite de Florainville*. Elle est décédée au Château de Roche le 16 Janvier 1737, âgée de 88 ans, ayant eu de son mariage : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, Major du Régiment de Rennepont, tué à la Mirandole en Italie, âgé de 23 ans ; — 2. DOMINIQUE, Colonel du Régiment de Rennepont en 1704, tué à Castiglione en 1706 ; — 3. CLAUDE-ALEXANDRE, qui suit ; — 4. autre CLAUDE-ALEXANDRE, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 5. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1698, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie-Colonelle du Régiment de Rennepont, aussi tué à Castiglione ; — 6. CATHERINE-DOMINIQUE, morte Chanoinesse & Doyenne de Poulangy ; — 7. & GABRIELLE-GANTE, reçue à Saint-Cyr en 1687, puis morte Chanoinesse & Doyenne de Poulangy en 1761.

X. CLAUDE-ALEXANDRE DE PONS, né le 1 Juillet 1683, reçu Chevalier de Malte le 24 Avril 1684, quitta la Croix, devint Marquis de Praslin par son mariage, & est mort le 1 Décembre 1770. Il avoit épousé, le 23 Septembre 1711, *Charlotte-Françoise de Choiseul*, Marquise de Praslin, Baronne de Chaource, &c. morte en son Château de Praslin en 1743. Elle étoit fille unique & héritiere de *Gaston-Jean-Batiste de Choiseul*, Comte d'Hostel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & des Provinces de Champagne & de Brie, Gouverneur de Troyes, &c., & de *Marie-Françoise de Choiseul*, Marquise de Praslin. De cette alliance sont issus : — 1. GASTON-JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. CLAUDE-ALEXANDRE, Chevalier de Malte, puis Seigneur de Villiers-sur-Praslin, marié, en

1751, à *N... de Marguenat*, dont il a eu un fils, & une fille Chanoineſſe de Montigny, puis mariée au Comte DE PONS-PRASLIN, ſon couſin-germain; —— 3. MARIE-GABRIELLE DE PONS-PRASLIN, mariée, le 7 Février 1735, à *Henri-Anne de Fuligny-de-Damas*, dit *le Comte de Rochechouart*, Baron de Marigny, Couches & Sainte-Pereuſe, Seigneur d'Agey en Bourgogne, mort en 1745, âgé de 76 ans, dont: — *Antoine-Alexandre-Céſar*, dit *le Marquis de Fuligny*; — *Jean-Batiſte-François-Gabriel de Fuligny*, mort Chevalier de Malte; — & *Charlotte-Euſtache-Sophie de Fuligny*, Chanoineſſe de Remiremont en 1750, puis mariée au Marquis *de Grollier*; — 4. & MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE-AIMÉE DE PONS-PRASLIN, Chanoineſſe de Poulangy, morte Prieure perpétuelle de Leigneu en Foreſt, au mois de Février 1749.

XI. GASTON-JEAN-BATISTE, Comte DE PONS, Marquis de Praſlin, Baron de Chaource, a été Capitaine d'Infanterie au Régiment de Condé, & a épouſé, en 1741, *Louiſe de Barbin-de-Broyes-de-Dampierre*, fille de *N... de Barbin*, Seigneur de Broyes & de Dampierre, Baron d'Autry, dont il a: — N..., qui ſuit; — deux autres garçons; — & deux filles, Chanoineſſes à Salles.

XII. N..., Comte DE PONS-PRASLIN, a épouſé, en 1770, ſa couſine-germaine N... DE PONS-PRASLIN, ci-devant Chanoineſſe de Montigny.

Branche des Marquis DE RENNEPONT.

X. CLAUDE-ALEXANDRE, Marquis DE PONS-DE-RENNEPONT, Seigneur de Roche, Bettincourt & Cultru, né en Décembre 1684, quatrieme fils de PIERRE, & de *Marguerite de Choiſeul*, connu d'abord ſous le nom de *Chevalier de Senlis*, fut Aide-Major du Régiment de ſon pere, puis Capitaine, enſuite Colonel le 22 Septembre 1706, du même Régiment par la mort de DOMINIQUE, ſon frere, auquel ce Régiment avoit été donné en 1704; a été fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion de 1734; Maréchal-de-Camp à celle du 1 Mars 1738; employé, en cette qualité, en 1742, dans la campagne de Flandres, ſous le Maréchal *de Noailles*; puis Commandant à Sedan & ſur la Meuſe pendant l'hiver de 1743; a ſervi la même année à l'armée du Rhin; s'eſt trouvé à la bataille de Dettingen, après laquelle il a été renvoyé à Sedan pour y commander, & ſur la Meuſe, où il eſt reſté en 1744 & 1745. Il eſt mort à Amnéville le 20 Décembre 1759, & avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1711, *Anne-Dorothée de Bettainviller*, Dame dudit Bettainviller, d'Amnéville, Clouange, Bouſſange, Moyeuvre, Villers, Sainte-Marie-au-Chêne, &c. morte au Château d'Abans le 21 Février 1769, âgée de 83 ans moins 40 jours, fille unique & héritiere de *Dieudonné de Bettainviller*, Chevalier, Seigneur de Menſberg, &c. & d'*Eliſabeth le Begue*, ſœur de *Joſeph le Begue*, Comte du Saint-Empire & de Germiny, premier Miniſtre d'Etat de S. A. R. DE LORRAINE. De ce mariage ſont iſſus: — 1. CLAUDE-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. MARGUERITE-GABRIELLE, née le 19 Novembre 1711, Chanoineſſe de Poulangy; — 3. MADELENE, née à Metz le 21 Septembre 1713, morte au Château de Mehoncourt le 17 Décembre 1745. Elle avoit épouſé, par contrat du 20 Février 1732, *Nicolas-François*, Comte *de Rennel* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de S. A. R. DE LORRAINE; — 4. JEANNE-HENRIETTE, née le 30 Novembre 1717, mariée, en 1750, à *Claude-Jean-Eugène*, Marquis *de Jouffroy-d'Abans*, Chevalier de Saint-Louis & de la Confrérie de Saint-Georges, dont deux fils; — le ſecond, Chanoine de Saint-Claude; — & trois filles, deux Chanoineſſes à Baume-les-Dames; & l'autre à Château-Châlon; — 5. ANNE-DOROTHÉE, mariée, par contrat du 23 Juin 1738, à *Claude-Marie*, Comte *de Scorailles*, Chevalier, Seigneur de la Faye & de Chaſleſeulle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saſſenage, mort à Scheleſtadt le 4 Août 1743, & elle au Château de Roche le 10 Janvier 1744, en couches d'un fils, mort en bas-âge. Elle a eu en outre deux filles, ſçavoir: —— *Eliſabeth-Charlotte de Scorailles*, Dame de la Faye, mariée, par contrat du 31 Mai 1760, à *François-Gabriel de Mouchet-de-Battefort*, Marquis de l'Aubépin, d'Arintho, Lieutenant des Vaiſ-

ſeaux du Roi; — & *Marie-Anne de Scorailles*, Dame de Chaſleſeulle, & de Moyeuvre, mariée, en 1760, à *Ferdinand*, Comte *de Grammont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 6. & MARIE-ANNE DE PONS, née le 2 Décembre 1723, mariée, par contrat du 14 Mai 1746, à *Claude-François-Alexandre-André des Forges*, Comte de Caulieres, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Broglie, fils aîné de *François-Alexandre des Forges*, Vicomte de Caulieres, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Pologne, Cavalerie, & d'*Andrée-Agnès de Saint-Blimont.*

XI. CLAUDE-ALEXANDRE, Comte DE PONS, Marquis de Rennepont, né le 2 Janvier 1721, Seigneur de Roche, Bettincourt & Cultru, Capitaine de Dragons au Régiment de la Suze, mort en ſon Château de Roche le 21 Février 1770, avoit épouſé, par contrat du 20 Août 1742, *Marie-Louiſe-Chriſtienne de Saint-Blimont*, morte au Château de Roche le 22 Décembre 1759, fille aînée de *Claude de Saint-Blimont*, Marquis & Patron dudit lieu, Seigneur du grand & petit Pandé, Sallenelle, Tilloy, Herbicourt, Eſtrebeuf, Poireauville, Cattigny, Offeu, Vicomte de Seigneville, Gouy, Cahon, &c. Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Jacqueline-Louiſe-Charlotte de Monceaux-d'Auxy-d'Hanvoile.* Ils ont laiſſé de leur mariage: — 1. ALEXANDRE-BERNARD-ELISABETH, qui ſuit, — 2. CHARLES-JOSEPH, né le 25 Mars 1753, reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de Champagne, le 15 Septembre 1754, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi; — 3. ANTOINE-CLÉRIADUS, né en Novembre 1756, deſtiné à l'état eccléſiaſtique; — 4. LOUISE-CHARLOTTE-ALEXANDRINE, née au Château de Roche le 4 Août 1744, Chanoineſſe d'Eſpinal; — 5. ANNE, née le 12 Décembre 1745, Chanoineſſe à Denain; — 6. ELISABETH-HENRIETTE, née le 8 Octobre 1748, Chanoineſſe à l'Abbaye Royale d'Aveſnes; — 7. & N... DE PONS, née en Mars 1758.

XII. ALEXANDRE-BERNARD-ELISABETH, Comte DE PONS, Marquis de Rennepont, Seigneur de Roche, Bettincourt & Cultru, né le 20 Août 1751, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, a épouſé, contrat ſigné, le 9 Mars 1775, par le Roi & la Famille Royale, Demoiſelle *N... Cheſtret.*

Les armes: *de ſable, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, & accompagnée de deux étoiles d'argent, une en chef & l'autre en pointe.*

PONT (DU), en Vivarais: Nobleſſe militaire, reconnue de *toute ancienneté* par deux Jugemens rendus, l'un de M. *de Seve*, Intendant de Dauphiné, du 24 Octobre 1639; & le ſecond, par M. *de Bezons*, Intendant de Languedoc, le 21 Août 1669.

Ceux de ce nom ſont connus dans la Province du Vivarais depuis la ſeconde Croiſade. On trouve dans les vieilles Chartes de cette Famille, RAIMOND, I. du nom, Comte DU PONT, qualifié de *haut & puiſſant Seigneur*, qui vivoit vers l'an 1115. Il ſervit dans les différentes guerres que ſoutint LOUIS *le Jeune*, contre les Seigneurs de ſon Royaume, qui s'étoient révoltés à l'inſtigation de *Thibaut*, Comte *de Champagne.* Il ſe trouva, en 1142, au Sac de Vitry, y pilla & brûla nombre de maiſons; fit un grand carnage des ennemis, & priſonnier un de leurs Chefs; ſe croiſa enſuite contre les Infideles, & s'embarqua, en 1147, pour la Terre-Sainte, d'où il ne revint pas.

RAIMOND, II. du nom, Comte DU PONT, ſon fils, ſervit dans les guerres que PHILIPPE-AUGUSTE eut avec HENRI, Roi d'Angleterre; ſe trouva aux ſiéges de Tours & du Mans, ainſi qu'à la priſe d'Ypres, où il fit preuve d'un courage héroïque; & termina glorieuſement ſa carriere à la mémorable bataille de Bouvines, le 27 Juillet 1214, après avoir fait des prodiges de valeur.

LOUIS-HENRI, Comte DU PONT, dit *le Banneret*, décoré de l'Ordre de l'Etoile, devint Chef d'une Compagnie blanche, ſe rendit fameux par les brigandages qu'il commit avec pluſieurs autres Gentilshommes qui s'étoient joints à lui; paſſa enſuite en Eſpagne, ſous *Bertrand du Gueſclin*, & fut tué au ſiége de Seville.

Jean-Antoine, Comte du Pont, Capitaine de 50 hommes d'armes, embraſſa le parti de Charles de Bourbon, Connétable de France; ſervit ſous lui dans les Armées Impériales, & après la mort de ce Prince, tué au ſiége de Rome, il rentra en France, où la Ducheſſe *de Valentinois* lui obtint ſa grace du Roi.

Pierre du Pont, Chevalier, dit *le Religionnaire*, Lieutenant de *Henri*, Duc *de Rohan*, en Vivarais, devint chef d'un parti conſidérable de Huguenots, à la tête deſquels il ſe rendit maître, en 1626, de différentes places dans cette Province. Il arma une Galiote, avec laquelle il barra le commerce du Rhône & y leva des contributions: cela dura juſqu'à ce que le Duc *de Montmorency* vint l'aſſiéger dans Soyon, & le força d'abandonner cette place & de ſe retirer, avec environ 200 hommes, dans une tour qui eſt au-deſſus. Pendant ce tems, le Duc ſe rendit maître de la Ville, en fit abattre les fortifications, piller & brûler ſa maiſon; fut enſuite l'attaquer dans ſa Tour, où il fit une vigoureuſe réſiſtance pendant 4 jours; mais les munitions de guerre & de bouche lui ayant manqué, il capitula le cinquieme jour, & ne ſe rendit qu'à des conditions honorables.

Jean du Pont, Chevalier, ſervit avec diſtinction, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Champagne, fut chargé, en 1620, de garder la porte de Vitry, par laquelle le Cardinal *de Guiſe* devoit, de nuit, ſurprendre cette place. En 1625, il fut de l'expédition de M. *de Thoiras* contre le Prince *de Soubiſe*, qui étoit entré dans le Medoc; mais ayant prévu que le Régiment de Champagne devoit marcher contre les Religionnaires du Languedoc, il le quitta, ne voulant pas ſervir contre ſa Maiſon, qui avoit les armes à la main pour motif de Religion dans le Vivarais.

Abel du Pont, Chevalier, ſervit long-tems dans les guerres de Religion, eut ſa maiſon pillée & brûlée en 1659; & fut tué au ſervice, étant pour lors Guidon de Gendarmerie.

François du Pont, dit *le Capitaine*, ſervit très-long-tems, & eut un Mandement du Roi, en 1630, pour être payé de 600 livres de penſion, en ladite qualité de Capitaine.

Armand du Pont, Chevalier, ſurnommé *de Sainte-Marguerite*, ſervit auſſi très-long-tems, & fut tué au ſiége de Salas.

Raimond-Joseph du Pont, Chevalier, Seigneur de Rochefort, Chevalier de Saint Louis, Brigadier des Armées du Roi, Commandant de Toulon, entra au ſervice dès l'âge de 15 ans; en ſervit 28 en qualité de Capitaine dans Navarre, dont 15 aux Grenadiers, ſe retira, & fut rappellé, ſix mois après, pour aller commander les François en Eſpagne, où il s'empara de la Citadelle de Pampelune, la conſerva, la remit au Roi d'Eſpagne; alla enſuite commander à Landrecie, d'où il fut rappellé à Pampelune; & enfin placé, le 16 Juillet 1716, Commandant à Toulon, où il exerça dignement cette charge pendant 17 ans, & mourut le 1 Août 1733, âgé de 83 ans, également aimé de la Nobleſſe & du Militaire, chéri & reſpecté du peuple. Il fut enterré dans l'Egliſe des Carmes, avec *Charlotte-Héléne de la Rode*, ſon épouſe, fille du Commandant d'Abbeville. La ville de Toulon fit mettre ſur ſon tombeau l'inſcription ſuivante:

Amico Patriæ, Patriæ Cariſſimo.

La Municipalité de cette Ville a fait placer, longues années après ſa mort, ſous ſon portrait, dans la grand'ſalle de l'Hôtel-de-Ville, l'écu de ſes armes avec l'inſcription ci-deſſus, qui, en éterniſant ſa mémoire, prouve qu'elle fût, eſt & ſera toujours chere à la ville de Toulon. Il écarteloit ſes armes *d'azur, à trois rocs d'argent*, qui eſt de Rochefort. Cette Maiſon a pris de-là occaſion d'accompagner ſes armes de cette légende, & elle l'a préférée, avec juſte raiſon, à une plus ancienne qu'elle portoit auparavant.

François du Pont, Chevalier, ſervit long-tems en Dannemarck & en Norvege, en qualité de Lieutenant, de Capitaine & de Major, dans les Régimens de Zélande & de Gragh; & mourut le 21 Janvier 1718, âgé de 63 ans.

Mathieu-Louis du Pont, Chevalier, Seigneur du Port & de Joncheres, ſe

mit, en 1703, à la tête de plusieurs Gentilshommes & des payſans de ſon canton, marcha contre les Camiſards du Vivarais, leur enleva pluſieurs Châteaux qu'ils occupoient dans cette Province, & les défit dans différentes rencontres. De ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne du Poyet*, ſont iſſus : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. ANGE, rapporté après ſon aîné ; — 3. CHARLES, Chevalier, qui a été Capitaine dans le Régiment d'Auvergne à l'âge de 18 ans ; — 4. & BALTHASARD DU PONT, dit *le Chevalier de Joncheres*, qui ſervit dans le Régiment de Guienne. Il forma le deſſein d'incendier l'eſcadre Angloiſe qui bloquoit Quebec, projet hardi qu'il auroit exécuté ſans un ſoldat qui lui déſerta & qui l'éventa aux Anglois, qui l'attendirent armés ſur leurs bords. Dans cette action il reçut ſix coups de fuſil à travers du corps, perdit la moitié de ſon monde, & mourut quelques heures après, en 1759. S'il eut réuſſi dans ſon entrepriſe, il donnoit un échec aux Anglois, dont ils auroient eu bien de la peine à ſe relever.

ALEXANDRE DU PONT, Chevalier, Seigneur du Port & de Joncheres, a ſervi dans le Régiment Royal-Vaiſſeaux, s'eſt diſtingué à la fameuſe bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745, & a reçu la Croix de Saint-Louis des mains de Sa Majeſté, au Camp devant Tournay. Il a épouſé Demoiſelle *N..... Monge*, dont deux fils, actuellement Officiers dans le Régiment de Lyonnois.

ANGE, dit *le Chevalier* DU PONT (frere du précédent), eſt le chef de la branche établie en Dauphiné, a ſervi au Régiment de Navarre, & s'eſt trouvé au dernier ſiége de Philiſbourg en 1734. Il a épouſé, le 11 Mai 1742, Demoiſelle *Louiſe Jaquier-Vaulouis-de-Montbrunet*, dont : — LOUIS-HENRI, qui ſuit ; — & LOUIS-ALEXANDRE, dit *le Chevalier* DU PONT, qui ſert, depuis 1769, dans le Régiment de Champagne, où il a joint ce corps en Corſe.

LOUIS-HENRI DU PONT, Chevalier, a fait les dernieres campagnes d'Allemagne, dans le Régiment de Champagne, & s'eſt retiré du ſervice pour ſe marier avec Demoiſelle *Marie de Bellidentis*, ſa couſine-germaine, dont il a une fille unique, nommée JULIE.

Cette Famille a toujours ſoutenu la nobleſſe de ſon origine, tant par ſes alliances que par ſes ſervices militaires. Elle a fourni, dans tous les tems, à l'Etat de bravès Gentilshommes qui ont verſé leur ſang pour lui ; mais ayant eu le malheur d'embraſſer le parti Proteſtant, & de ſervir contre la Religion & ſon Prince, elle a perdu la plus grande partie de ſes biens, dans leſquels elle n'a jamais pu rentrer.

Ses principales alliances ſont avec les Maiſons de *Montauban*, *Veſc*, *Vogué*, *Nogaret*, *du Truché*, *du Poyet*, *Durand de la Grange*, de *Caſtillan de Chavier*, de *Marchan*, *du Pré*, *du Roux de Jarſay*, de *Lernet de Bonneton*, de *Morier*, d'*Audemar*, de *Barjac*, de *Tardiron*, de *la Rode*, de *Fontbonne*, de *Bleant*, de *Jaquier de Montbrunet*, de *Bellidentis* ; & pluſieurs autres, dont les noms ſont éteints aujourd'hui.

Les Comtes DU PONT portent pour armes : *de gueules, au ſautoir d'or, cantonné de deux étoiles d'argent, un croiſſant d'or en chef, un créquier en pointe auſſi d'or.* Cimier, *un caſque d'argent, bordé d'or, poſé moitié de front, ſurmonté d'une couronne de Comte, avec deux bannieres aux mêmes armes, paſſées en ſautoir derriere l'écu.*

* PONT-A-MOUSSON : Ville en Barrois, Diocèſes de Toul & de Metz, qui tire ſon nom de la montagne de *Mouſſon*, & du *Pont* qui eſt au pied ſur la Moſelle. Au ſommet de la montagne étoit un Château ou Fortereſſe, dont on voit encore les ruines. *Mouſſon* étoit le chef-lieu d'un Comté, qui de la Maiſon de *Montbelliard*, paſſa dans celle de *Bar*.

On croit que le pont, qui ſert à communiquer d'un côté à l'autre de la Ville, ſubſiſtoit déja en 896. On le répara en 1580, ſous CHARLES III. Il fut reconſtruit ſous le regne du Duc *Léopold*. Les deux tours ont été détruites en 1739, ſuivant l'Arrêt du 9 Mai.

On ne peut faire remonter l'origine de la Ville de *Pont-à-Mouſſon*, plus haut que le

le XII^e siécle. Elle fut érigée en *Marquisat* en 1354, par l'Empereur CHARLES IV, qui étant à Metz, lui confirma ses Priviléges, par Patentes du 21 Décembre 1356, & la créa *Cité de l'Empire*, avec les prérogatives des autres Cités; ce qu'il confirma encore étant à Prague l'an 1373, en déclarant qu'il n'entendoit pas que l'honneur qu'il faisoit à cette Ville, détruisît ou affoiblit les droits du Duc *de Bar* : c'étoit *Robert* I, auquel succéda, l'an 1411, son second fils *Edouard*. Celui-ci tué à la bataille d'Azincourt en 1415, eut pour héritier son frere LOUIS, Cardinal, Evêque de Verdun, qui donna le Duché de Bar & le Marquisat de *Pont-à-Mousson*, à son petit-neveu, RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, du chef de sa femme *Isabelle*. Ce Prince fit don du Marquisat de *Pont-à-Mousson*, par donation entre-vifs du 7 Octobre 1493, à son fils naturel *Jean d'Anjou*, auquel il légua, par son testament du 22 Juillet les Terres de Saint-Remy & de Saint-Cannat en Provence. Après la mort de *Jean d'Anjou*, *Antoine* Duc *de Lorraine*, se mit, l'an 1536, en possession du Marquisat de *Pont-à-Mousson*, au préjudice de *Catherine d'Anjou*, fille de *Jean*, qui, en 1526, avoit été mariée à *Louis de Forbin*, Seigneur de Solliers en Provence, & qui lui avoit apporté les Terres de Saint-Remy & de Saint-Cannat. Leur postérité conserva toujours le titre de ce Marquisat, sur lequel *François-Auguste de Forbin*, Seigneur de Solliers, réclama ses droits au traité de paix d'Utrecht en 1713. Voyez FORBIN.

* PONT-AUDEMER : C'est une des plus anciennes Maisons du Bailliage de Rouen, qu'on croit présentement éteinte. Cependant on dit qu'il y en a encore qui portent ce nom dans la même Province.

La Roque, dans son Histoire de la Maison *de Harcourt*, qui nous a donné de belles connoissances sur plusieurs Familles de cette Province, dit que cette Maison du PONT-AUDEMER & celle de *Harcourt* ont la même origine. Il ne paroît pas cependant qu'il s'en soit séparé une branche qui ait gardé le nom du PONT-AUDEMER : peut-être que la connoissance s'en est perdue par la longueur des tems, & peut-être aussi que depuis que ceux de la Maison de *Harcourt* ont possédé cette Terre, est-elle venue à d'autres Seigneurs qui ont formé une Famille du nom de PONT-AUDEMER. Quoi qu'il en soit & de quelque part qu'elle tire son origine, c'est toujours de la ville de Pont-Audemer qu'elle a pris le nom, Ville située sur la Riviere de Rille, sur le chemin de Rouen au Pont-l'Evêque & à Caen.

Dans le Catalogue des Seigneurs Normans qui allerent à la conquête d'Angleterre l'an 1066, est nommé *Monsieur* JEAN, *Sire* DU PONT-AUDEMER. — Dans celui du Voyage de la Terre-Sainte, sous *Robert Courteheuse*, Duc de Normandie, en 1097, est compris JEAN, Sire DU PONT-AUDEMER, Chevalier.

Dans le Rôle des Seigneurs renommés sous PHILIPPE-AUGUSTE en 1205, sont nommés TOUROUDE, Sire DU PONT-AUDEMER, & GOSSELIN DU PONT-AUDEMER. — Parmi les 25 Barons qui jurerent fidélité au Roi JEAN *sans Terre* en 1215, est nommé HENRI DU PONT-AUDEMER.

TOUROUDE, Sire DU PONT-AUDEMER, mentionné ci-dessus, fut pere de — GOSSELIN, Sire DU PONT-AUDEMER, vivant en 1233, duquel vint — NICOL, Sire DU PONT-AUDEMER, vivant en 1315, qui laissa pour fils & successeur :

JEAN, Sire DU PONT-AUDEMER & de Quincy, Chevalier, qui, l'an 1342, s'allia avec *Philippe de Dreux*, fille de *Jean de Dreux*, I. du nom, Seigneur de Châteauneuf, & de *Marguerite de la Roche*, dont ROBERT, qui suit; — & MATHILDE, femme de *Jean*, Seigneur *d'Achey*, vivans en 1403.

ROBERT, Seigneur DU PONT-AUDEMER, fut premier Pannetier de la Reine, ISABELLE DE BAVIERE, femme du Roi CHARLES VI en 1380. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — JEAN DU PONT-AUDEMER, Chevalier, vivant en 1453; — & DROUET DU PONT-AUDEMER, qui plaidoit en l'Echiquier en 1463, & épousa *Robine Batiste*, veuve de *Jean de Boistichausse*.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette ancienne race, dont les armes ſont : *de gueules, à un pont de deux arches & demie d'argent, au lion d'or paſſant en chef.*

* PONT-BELLENGER : Maiſon qui tire ſon origine de la Terre de ce nom, ſituée dans le Bailliage du Côtentin ſur la riviere, qui paſſant par Vire en prend le nom, & va enſuite ſe décharger dans la Mer au grand Vey.

Les Regiſtres de l'Echiquier font mention dans ſes Arrêts de la Maiſon DU PONT-BELLENGER, ès années 1361, 1397 & 1398, ſçavoir : de GUILLAUME DU PONT-BELLENGER, plaidant contre *Jean d'Orenge*, & *Jeanne de Chaſſegnay*, ſon épouſe.

Dans les Arrêts de 1457, 1459 & 1497, il eſt parlé de Meſſire GUILLAUME, Seigneur DU PONT-BELLENGER & de la Chaiſe ; & aux derniers Echiquiers de 1501, 1502 & 1505, de GILLES DU PONT-BELLENGER ; de Demoiſelle NICOLLE DU PONT-BELLENGER, veuve de *Louis de Vierville*, & de FRANÇOIS, Seigneur DU PONT BELLENGER.

Il y a une Sentence du Châtelet de Paris de l'an 1495, comme FRANÇOIS DU PONT-BELLENGER repréſentoit le droit de feu *Robert du Bois*, Ecuyer, & une autre Sentence donnée au Bailliage de Rouen en 1575, comme noble Dame CATHERINE DU PONT-BELLENGER, Dame de Pretot & de Briouſe, héritiere en partie de Meſſire *Pierre de Harcourt*, Seigneur de Fontaine-le Henri, plaidoit contre ſes co-héritiers.

En remontant plus haut, on trouve GUILLOT DU PONT BELLENGER, mentionné dans un titre de l'an 1340; & GUILLAUME DU PONT-BELLENGER, Ecuyer, qui rendit aveu, en 1455, de la Terre d'Avaugour.

GUILLAUME, Seigneur DU PONT-BELLENGER, vivant en 1423, épouſa *Jeanne de Chaourſes*, fille de *Geoffroi de Chaourſes*, Seigneur de Malicorne, & de *Philippe de Châteaubriant*, dont :

GUILLAUME, Seigneur DU PONT-BELLENGER, vivant ès années 1474 & 1481, qui eut pour enfans : — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & PERRINE, femme, en 1482, de *Jacques d'Anfernet*, Seigneur de Montchauvet.

GILLES, Seigneur DU PONT-BELLENGER, comparut, avec FRANÇOIS, ſon frere, & ſes enfans, à la montre du Bailliage du Côtentin, en 1512, & laiſſa : — RENÉ, qui ſuit; — & NICOLLE, femme de *Louis*, Seigneur *de Vierville*.

RENÉ, Seigneur DU PONT-BELLENGER, Baron de Montbray & du Pont-Farcy, épouſa *Françoiſe de Mainemans*, dont : — 1. FRANÇOIS, Seigneur du PONT-BELLENGER, mort ſans hoirs; — 2. SUSANNE, femme, en 1562, de *Jean d'Anfernet*, Seigneur de Montchauvet, fils de *Julien*, & de *Françoiſe Pigace*; — 3. MARIE, femme, en 1566, de *Jacques de Sainte-Marie*, Seigneur d'Eſquilly; — 4. JEANNE, femme, en 1564, de *Charles de Royers*, Seigneur de la Briſoliere; — 5. ANNE, Dame du Pont Farcy, femme de *Jacques Maillard*, Seigneur de Doſuley; — 6. & NICOLLE, Dame de Montbray, femme d'*Olivier de Hericy*, Seigneur de Préaulx.

FRANÇOIS DU PONT-BELLENGER, ſecond fils de GUILLAUME, eut pour fils :

ANDRÉ DU PONT-BELLENGER, vivant en 1503, marié à *Françoiſe de Harcourt*, fille de *Jean de Harcourt*, Seigneur de Fontaine-le-Henri, de Briouſe, Raſnes & d'Aſnebec, & de *Jeanne de Saint-Germain*. De cette alliance vinrent : — 1. ROBERT, Seigneur-Châtelain de Saint Jean-ſur-Coiſnon, de la Chaiſe, des Loges & de Belle Fontaine en 1568; — 2 GILLES, Seigneur de Marcheys, mort ſans hoirs; — 3. CATHERINE DU PONT BELLENGER, Dame de Briouſe & de la Chaiſe, mariée, 1°. avec *François d'Orglandes*, Baron de Pretot, fils de *Jacques d'Orglandes*, Seigneur de Saint Martin, & de *Jacqueline Aux-Epaules*; & 2°. avec *Charles d'Auberville*, Baron de Vertboſc, fils de *Jacques d'Auberville*, Baron de Caux, Bailli de Caen, & de *Marguerite d'Herouville*; — 4. & RENÉE DU

Pont-Bellenger, Dame de Raſnes & d'Aſnebec, femme, en 1550, de *Jacques d'Argouges*, Seigneur de Gratot.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette ancienne Nobleſſe dont les armes ſont : *d'hermines, à la bande de gueules.*

PONT-DE-COMPIEGNE (du) : Ancienne Nobleſſe de la Province de Béarn, établie au pays de France du tems du Roi Henri IV.

En attendant qu'on ait pu finir des recherches plus étendues ſur cette Famille, nous allons rapporter ici ce qu'on en a découvert d'après les titres originaux. Le premier connu juſqu'à préſent eſt

Arnaud du Pont, Damoiſeau, qui vivoit en 1290, comme il paroît par un titre original de l'an 1304. Il eut pour ſucceſſeur :

Guilhaume-Arnaud du Pont, qualifié *Chevalier*, qui étoit un des principaux Seigneurs de la Cour du Vicomte *de Béarn*, ſuivant un titre de l'an 1310.

Jean du Pont, Chevalier, ſervoit avec la principale Nobleſſe de Guienne & de Gaſcogne, contre les Anglois, ſous le Comte *de Foix*, Vicomte de Béarn en 1338.

Guilhaume-Garsias du Pont, un des Chevaliers de la Province de Béarn, ſervoit dans les guerres contre les Anglois en 1360 & 1368.

Arnaud du Pont étoit un des Ecuyers de la Compagnie des hommes d'armes d'*Armand-Guilhaume de Béarn*, qui ſe trouva à Morlas, en armes & chevaux, pour ſervir contre les Anglois en 1375, 1376, &c.

Pierre-Arnaud du Pont, Ecuyer, ſervoit ſous le Comte *de Foix*, Vicomte de Béarn en 1430, & ſe trouva aux ſiéges d'Acqs & de Saint-Séver vers l'an 1442.

Tolet du Pont, Ecuyer, ſervoit dans les guerres de Bretagne & de Bourgogne en 1460, 61, 62, &c. avec *Odet d'Aydie*, Comte de Comminges, depuis Maréchal de France.

Pierre du Pont, Ecuyer, Seigneur d'Artix en Béarn, rendit hommage de ſes Terres au Roi de Navarre en 1548.

Jean du Pont, Ecuyer, Seigneur de Bordes & de la Maiſon noble de Morlas en Béarn, Capitaine des gens de pied, ſe trouva aux ſiéges de Tarbes & de Navarrens en 1570, & fit ſon teſtament le 18 Mars 1574. Il avoit épouſé Demoiſelle *N... d'Arros*, fille du Seigneur *d'Arros* en Béarn, une des premieres Maiſons de cette Province. Il eut pour enfans : —— N... du Pont, reſté en Béarn, dont la poſtérité a poſſédé pluſieurs Terres dans cette Province, & s'eſt alliée aux Maiſons *de Meſplez*, *de Belſunce* & *de Navailles* ; — & Etienne, qui ſuit.

Etienne du Pont, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre Henri IV, eſt le premier qui vint s'établir en France : il ſuivit ce Prince dans la conquête du Royaume, & en reçut diverſes récompenſes. De Demoiſelle *Anne de Walth*, du Duché de Luxembourg, il eut entr'autres enfans :

Jérôme du Pont, Chevalier, Seigneur de Compiegne, Gentilhomme ordinaire de la Venerie de Henri IV, qui ſervit 30 ans dans les Chevaux-Légers de la Garde, & épouſa *Françoiſe de Martigny*, fille d'*Alexandre de Martigny*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louiſe d'Eltous-de-Pradines*, de laquelle il eut trois fils, qui furent Gentilshommes ordinaire de la Venerie ſous Louis XIII, & ſervirent dans les Chevaux-Légers de la Garde. Le troiſieme fut : — Nicolas, qui ſuit.

Nicolas du Pont-de-Compiegne, I. du nom, né vers 1600, Gentilhomme ordinaire de la Venerie, ſervit 58 ans ſous les Rois Louis XIII & Louis XIV. Il entra d'abord dans les Chevaux-Légers, eut enſuite une Compagnie d'Infanterie, fut pourvu d'une Charge de Commiſſaire des Guerres ; & après le ſiége d'Arras en 1654, le Roi le fit Maître-d'Hôtel ordinaire. Il mourut en 1668, & avoit épouſé, par contrat de l'an 1627, *Henriette d'Orchemer*, qui le fit pere de

Nicolas du Pont-de-Compiegne, II. du nom, élevé Page de Louis XIV, ès années 1647, 48 & 49. Il servit 50 ans tant dans les Armées, que plaisirs de chasses; fut blessé dangereusement au siége de Mont-Médi; & est mort revêtu de la charge de Capitaine Chef du vol des oiseaux de la Chambre du Roi. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 2 Juin 1661, *Charlotte Capitain*; & 2°. avec dispense de la Cour de Rome, par contrat du 16 Mai 1691, *Charlotte de Chezelles*, fille de *Louis*, Seigneur d'Isoré & d'Orchain, & de *Madelene de Manoury*. Du premier lit il eut : — Nicolas, qui suit; & du second, pour fils aîné : — Charles-François, dont la postérité sera rapportée après-celle de son frere.

Nicolas du Pont-de-Compiegne, III. du nom, d'abord élevé Page du Roi, ès années 1675, 76 & 77, passa ensuite à une Compagnie d'Infanterie, puis de Cavalerie, & mourut Capitaine Chef du vol des oiseaux, charge qu'il avoit eue après le décès de son pere. Il avoit épousé *Madelene-Barbe de Vayvres*, Chanoinesse de Poussay, fille d'*Alexandre*, Seigneur, Baron de Clamegouor, Lieutenant-Général de la Principauté de Joinville & Barrois, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Madelene le Gruyer*, dont : — 1. N.... du Pont, tué à la bataille de Guastalla en 1734; — 2. Marc, ancien Capitaine des Grenadiers de France; — 3. Joseph, retiré du service à cause de ses blessures, Colonel d'infanterie, Gouverneur de Bar-sur-Aube; — 4. & Charles, qui suit.

Charles du Pont, Marquis de Compiegne, mort Brigadier des Armées du Roi, Capitaine Chef du vol des oiseaux, charge qui fut supprimée à son décès, avoit épousé *Anne-Jeanne-Louise du Hautoy*, fille du Comte *du Hautoy*, Grand-Sénéchal de Lorraine & du Barrois, & de *Madelene de Saintignon*. De ce mariage sont issus deux garçons & quatre filles. Les garçons sont : — Charles-Joseph du Pont, Marquis de Compiegne, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie; — & Charles, Chevalier de Malte, Officier au Régiment de Royal-Lorraine, Cavalerie.

Branche établie à Fontainebleau.

Charles-François du Pont de Compiegne, fils aîné de Nicolas, II. du nom, & de *Charlotte de Chezelles*, sa seconde femme, a servi le Roi Louis XIV & Louis XV, pendant 40 ans, & s'est retiré du service étant Colonel d'Infanterie. Il a épousé *Marguerite Servinte*, dont : — 1. Nicolas-Charles-Joseph du Pont-de-Compiegne, Prévôt de l'Eglise-Royale de Notre Dame de Provins, Chapelain du Roi & de M. le Comte d'Artois; — 2. Marie-Armand-Gaston, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, marié à *Anne-Françoise Cherié-de-Villabbé*, fille de *N... Cherié-de-Villabbé*, ancien Officier de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & d'*Anne-Françoise Lochard*, dont il n'a point d'enfans; — 3. & Marc-Antoine, qui suit.

Marc-Antoine du Pont-de-Compiegne, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chef de Bataillon du Régiment de Cambresis, a épousé, en 1770, *Louise Dubois-de-Freminet*, dont — un garçon, né en 1771; — un autre, né en 1772; — & une fille, nommée Aglaé, née en 1773.

Les armes : *de sable, au levrier courant d'argent, bouclé & colleté de gueules; au chef d'or, à une aigle naissante éployée d'azur.*

* PONT-DE-REMY, en Picardie, Diocèse d'Amiens. C'est une Châtellenie qui a plusieurs mouvances. La Seigneurie a long-tems appartenu à une branche de l'ancienne & illustre Maison de *Créquy*, d'où elle passa depuis à M. *le Pelletier-des-Fors*, Conseiller d'Etat.

* PONT-DE-VAUX : Ville en Bresse, qui étoit du patrimoine des anciens Sires *de Baugé*, Souverains de Bresse, & passa, avec le reste du pays,

dans la Maiſon de *Savoie*, par le mariage de *Sibille*, Dame *de Baugé*, & de Breſſe, avec *Amé*, II. du nom, Comte *de Savoie*, en 1272.

Laurent de Gorrevod, Vicomte de Salins, acquit, par acte du 28 Janvier 1521, la Seigneurie de *Pont-de-Vaux*, de *Charles*, Duc *de Savoie*, auquel il céda, en échange, les Seigneuries d'Attalens en Suiſſe, & de Montréal en Piémont. Le même Duc *de Savoie* érigea la Seigneurie de *Pont-de-Vaux* & la Baronnie de Montanay *en Comté*, en faveur dudit *Laurent de Gorrevod*, par Lettres du même jour. Louis XIII, en Février 1623, réunit au Comté de *Pont-de-Vaux* les Baronnies de Saint-Julien, de Sermoyé & de Montenay, & érigea le tout en *Duché*, en faveur de *Charles-Emmanuel de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, Chevalier de la Toiſon d'Or. Ce Duché a été éteint par la mort, ſans enfans, de *Philippe-Eugène de Gorrevod*, Duc de Pont-de-Vaux, ſon fils; & cette Terre a paſſé, par ſucceſſion, dans la Maiſon de *Bauffremont*, avec le titre de *Prince d'Empire*, confirmé en 1757, à la charge d'écarteler les armes de celles de *Gorrevod*.

PONT-DE-VESLE. *Voyez* CHATILLON-*lez-Dombes*, *Tome IV.*

* PONT-DU-CHATEAU: Ville en Auvergne, Diocèſe de Clermont.

La Terre & Seigneurie de PONT-DU-CHATEAU a appartenu au Prince ALPHONSE, & aprés lui aux Dauphins de Viennois. *Humbert*, Dauphin, la donna, le 25 Septembre 1343, à *Roger*, Seigneur *de Chambon* & de Saint-Exupery. La donation en fut confirmée par Lettres du Roi PHILIPPE DE VALOIS, du 12 Novembre de la même année: elle paſſa dans la Maiſon *de Montboiſſier* en 1511, par la donation qu'en fit *Jacques de Beaufort*, Marquis de Canillac, à *Jacques*, Seigneur *de Montboiſſier*. Elle a été depuis conſtamment poſſédée par une branche de cette Maiſon formée par *Henri de Montboiſſier*, troiſieme fils de *Jean*, & de *Jeanne de Maumont*. Cette branche s'eſt éteinte en 1760, en la perſonne du Marquis *de Pont du-Château*. Dès 1759, il avoit vendu cette Terre à ſon couſin, *Philippe-Claude de Beaufort-Canillac de Montboiſſier*, Comte de Montboiſſier, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ci-devant Capitaine-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de ſa Garde, qui la poſſede actuellement en toute Juſtice. Il a été nommé le 2 Février 1776, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit. Voyez MONTBOISSIER, *Tome X.* Extrait du Dictionnaire des Gaules.

* PONT-*en-Royans*: Terre & Seigneurie en Dauphiné, Election de Valence, poſſédée par

Aimar de Berenger, un des deſcendans *d'Iſmidon*, Prince de Royans, marié à *Béatrix de Saſſenage*.

Leur fils *Henri*, Seigneur de Pont-en-Royans, devint, du chef de ſa mere, Baron *de Saſſenage*, dont il prit le nom & les armes, & les tranſmit à ſa poſtérité, ſuivant la diſpoſition teſtamentaire de *François*, Seigneur *de Saſſenage*, ſon ayeul maternel. Il fut le ſixieme ayeul de *Gaſpard de Saſſenage*, en faveur duquel la Seigneurie de *Pont-en-Royans* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1617, regiſtrées au Parlement de Grenoble. Voyez SASSENAGE.

Le nom de *Berenger*, qui de patronimique eſt devenu un nom diſtinctif de Famille, & que la poſtérité d'*Aimar* a quitté pour prendre celui de *Saſſenage*, a été conſervé par pluſieurs branches cadettes ſorties de *Pierre Berenger*, troiſieme fils de *Raimond Berenger*, petit-fils d'*Iſmidon*, Prince de Royans. *Pierre* fut pere de — *Fromond*, tige des Seigneurs de Morges, de Ventavon & du Gua, & treizieme ayeul de — *Pierre de Berenger*, Comte de Charmes & du Gua, Lieutenant-Général des Armées du Roi, du 2 Mai 1744, Chevalier des Ordres en 1746. Il avoit épouſé, le 2 Septembre 1727, *Antoinette-Françoiſe Boucher-d'Orſay*, dont deux fils, & deux filles mariées. Voyez BERENGER, *Tome II.*

* PONT-SAINT-PIERRE, en Normandie, Election de Rouen.

Ancienne Baronnie qui eſt entrée, en 1367, avec celle de Hugueville, dans

la Maiſon de *Roncherolles*, par l'alliance d'*Iſabelle de Hangeſt*, avec *Louis*, Seigneur *de Roncherolles*, iſſu d'une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de Normandie.

Le Baron, Marquis *de Pont-Saint-Pierre*, nomme aux 12 Prébendes de la Collégiale d'Ecouis, y compris le Doyenné & la Cure, à cauſe des deux Fiefs de Marigny & du Pleſſis, qui ſont maintenant unis à ſa Baronnie. Voyez RONCHEROLLES.

* PONT-SUR-SEINE, dans la Brie-Champenoiſe, Diocèſe de Troyes.

Louis XIII démembra à perpétuité cette Ville de ſon Domaine, & la donna à *Louiſe-Marguerite de Guiſe*, veuve de FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty, en échange de la Souveraineté de *Château-Renaud*, que cette Princeſſe lui céda. Avant ſa mort elle traita de cette Ville & de ſes autres domaines, qu'elle vendit à M. *Bouthillier-de-Chavigny*, Miniſtre d'Etat & Surintendant des Finances, qui y fit bâtir un Château, qui mérite l'attention des curieux.

* PONTALLIER ou PONTAILLIER, en Comté.

Du Cheſne, dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de *Vergy*, dit qu'*Eudes de Champagne*, Seigneur de Champlite, de la Maiſon des Comtes *de Champagne*, épouſa, en 1193, *Eliſabeth de Mont-Saint-Jean*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Mont-Saint-Jean*, & d'*Eliſabeth*, Dame *de Vergy*; & que c'eſt de ce Seigneur, qui poſſédoit la Terre de Champlite, & étoit Vicomte de Dijon & Seigneur de Pontallier, qu'eſt ſortie la Famille du nom de PONTALLIER.

Quoi qu'il en ſoit, cette Maiſon, qui a tiré ſon nom de la ville de Pontallier, ſituée ſur la Saone dans le Vicomté d'Auxerre, eſt une des plus illuſtres de la Bourgogne, tant par ſes alliances, que par les grands biens qu'elle a poſſédés. Elle a donné, en divers tems, deux Maréchaux de Bourgogne du nom de GUI, dès l'an 1339, des Chevaliers de la Toiſon d'or; pluſieurs de l'Ordre du Roi & de Saint-Jean de Jéruſalem. Quant à l'antiquité, il ſuffit de dire que ceux de ce nom deſcendent de GUILLAUME DE PONTALLIER, Chevalier, Vicomte de Dijon, Seigneur de Pontallier, &c. vivant en 1220, ſorti de cet *Eudes de Champagne*, mentionné ci-deſſus.

GUI DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, Chevalier de la Toiſon d'or, Maréchal de Bourgogne, épouſa *Marguerite de Cuſance*, dont :

GUILLAUME DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, marié, le 2 Mars 1451, à *Guillemette de Vergy*, fille de *Charles*, Seigneur d'Autrey, & de *Claude de la Trémoille*. Il en eut : — JEAN, qui ſuit; — & CLAUDE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

JEAN DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, épouſa, le 1 Mai 1581, *Antoinette de Vergy*, fille de *Jean de Vergy*, Seigneur de Champuent, & de *Paule de Miolens*, dont vint :

JEAN DE PONTALLIER, II. du nom, Seigneur de Talmey, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, marié à *Antoinette de Chandio*, de laquelle il eut : — JEAN-LOUIS, qui ſuit; — & LOUIS, rapporté après ſon frere.

JEAN-LOUIS DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, épouſa *Anne de Vergy*, veuve de *Philibert*, Seigneur *de Montmartin*, & fille de *François de Vergy*, Comte de Champlite, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de CLAUDINE DE PONTALLIER, ſa premiere femme, dont deux filles, ſçavoir : — RENÉE DE PONTALLIER, femme de *Clériadus de Marmier*, Seigneur de Gaſtel; — & DIANE, femme de *Louis de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis de Reſnel.

LOUIS DE PONTALLIER (frere du précédent), Seigneur de Talmey, épouſa *Marguerite de Ray*, dont vinrent : — OLIVIER, qui ſuit; — & MADELENE, femme de *Blaiſe de Rabutin*, II. du nom, Seigneur d'Huban, fils de *Blaiſe de Rabutin*, Seigneur d'Huban, & de *Françoiſe de la Porte*.

OLIVIER DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey en partie, fut marié à *Bernarde de Poligny*, de laquelle il eut — JEANNE DE PONTALLIER, mariée, en 1617, à

Pontus de Chanlecy, Baron de Plimant, fils de *Jean*, Seigneur *de Chanlecy*, Baron de Plimant, & de *Minerve de Semur*, ſon épouſe.

CLAUDE DE PONTALLIER, Seigneur de Flagey, ſecond fils de GUILLAUME, Seigneur de Talmey, & de *Guillemette de Vergy*, épouſa, le 15 Décembre 1512, *Anne de Hornes*, fille de *Philippe de Hornes*, Seigneur de Hautequerque, & de *Anne de Lannoy*, ſa premiere femme, dont:

HENRI DE PONTALLIER, Seigneur de Flagey, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, qui s'allia avec *Antoinette de Vergy*, Dame de Fonvens, fille de *Claude de Vergy*, Seigneur de Champlite, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de *Philiberte de Vienne*, ſa ſeconde femme. Leurs enfans furent: — 1. PHILIBERT, Seigneur de Flagey & de la Motte de Ternant; — 2. THOMAS, Seigneur de Vaugrenant; — 3. CLAUDE, Seigneur de Seveux & de Dampierre, marié à ROSE DE PONTAILLIER, Dame de Montferrand; — 4. BÉATRIX, femme de *Jean de Bauffremont*, Seigneur de Clerval & de Châteauvillain; — 5. & CLAUDINE DE PONTALLIER, femme de *François de Vergy*, Comte de Champlite Gouverneur du Comté de Bourgogne, fils de *Guillaume de Vergy*, Baron d'Autrey, & de *Marie de Bourgogne*. Ils eurent une ſeule fille, — *Anne de Vergy*, femme, en premieres noces, de *Philibert*, Baron *de Montmartin*, fils de *Nicolas*, Baron *de Montmartin*, & de *Claudine de Cicon*; puis, en ſecondes noces, de JEAN-LOUIS DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, fils de JEAN, Seigneur de Talmey, & d'*Antoinette de Chandio*, ſon épouſe, comme il a été dit ci-devant.

De la même Maiſon étoient JEAN DE PONTALLIER, Chevalier renommé dans l'Hiſtoire ſous l'an 1302; — JEANNE DE PONTALLIER, femme, en 1430, de *Jean*, Seigneur *de Dinteville*; — & N... DE PONTALLIER, Grand-Prieur de Champagne en 1626.

On peut conſulter ſur cette Maiſon l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome II*, *p.* 869. Elle a ſubſiſté avec éclat dans le Comté de Bourgogne juſqu'au ſiécle dernier, que les deux branches qui en reſtoient ſe ſont éteintes dans les Maiſons de *Villers-la-Faye* & *de Saulx*. Les autres branches avoient pris fin dans les Maiſons de *Marmier*, *Clermont-d'Amboiſe*, *Vergy*, *Bauffremont*, &c. Elle portoit pour armes: *de gueules, au lion d'or, couronné de même, armé & lampaſſé d'azur.*

* PONTCALLECK: Terre & Seigneurie en Bretagne, au Diocèſe de Quimper, érigée en *Marquiſat*, en faveur de *René de Guér*, Seigneur de Pontcalleck, par Lettres-Patentes de LOUIS XIV, données au mois de Juin 1657, & enregiſtrées le 31 Mars 1666. Voyez MALÉTROIT, *Tome IX*.

* PONTCHARTRAIN, dans le Mantois, au Diocèſe de Chartres. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, en faveur d'une branche de la Maiſon de *Phélypeaux*.

* PONTCHATEAU: C'eſt une des principales Terres de Bretagne.

Les anciens Seigneurs de ce nom ſe ſont toujours diſtingués à la Cour des Ducs *de Bretagne*. En 1089, il eſt fait mention d'un DANIEL, fils de JARNOGON, Seigneur DE PONTCHATEAU, qui ſe trouva à une Aſſemblée tenue à Rhedon ſous ALAIN FERGENT, Duc de Bretagne, au ſujet d'un différend ſurvenu, la nuit de Noël, entre les Moines & les Chapelains du Duc. Il eſt encore fait mention, en 1125, ſous CONON *le Gros*, Duc de Bretagne, d'un OLIVIER, fils de JARNOGON DE PONTCHATEAU, homme féroce & débauché, qui ſe mit à la tête d'une troupe de Brigands, commit beaucoup de meurtres & de ravages, pilla l'Abbaye de Rhedon, profana l'Egliſe, & y ſoutint un ſiége contre les troupes que le Duc avoit envoyées contre lui. Il fut pris & conduit dans la Tour de Nantes. L'affaire s'accommoda au moyen de la Terre de *Balac*, dont il ſe dépouilla, le 24 Octobre 1127, en faveur de l'Abbaye de Rhedon; & cette Terre forme aujourd'hui un Prieuré conſidérable. Mais, quelque tems après, OLIVIER étant re-

tombé dans les mêmes excès, & ayant pillé une ſeconde fois l'Abbaye de Rhedon, fut excommunié par *Brice*, Evêque de Nantes. Frappé de cette excommunication il revint à lui-même, obtint l'abſolution de ſes crimes, en donnant aux Moines de Rhedon ſa Terre de Brengoën.

Il paroît que les noms de DANIEL & de JARNOGON étoient comme attachés aux anciens Seigneurs DE PONTCHATEAU. Cette Terre étoit tombée, par une *Conſtance*, veuve d'un Seigneur *de Cliſſon*, dans la Maiſon de *Blain*, d'où ſont ſortis les Seigneurs qui, dans la ſuite, porterent les noms de *Pontchâteau*, de *Blain* & de *Frenay*. On ignore comment cette Seigneurie paſſa dans la Maiſon *du Cambout*. En 1765 elle appartenoit au Comte *de Menou*, Lieutenant de Roi des ville & Château de Nantes.

Auprès de *Pontchâteau*, un célebre Miſſionnaire, nommé *de Montfort*, a fait conſtruire, dans ce ſiécle, ſur une montagne très-élevée, un Calvaire, qui eſt en grande vénération, & fort fréquenté par les Pélerins. Depuis quelques années ce Calvaire a été réparé & embelli par les ordres & aux frais de M. le Duc *de Penthiévre*, Gouverneur de la Province de Bretagne, & Grand-Amiral de France.

* PONTECROIX: C'eſt le Marquiſat de Roſmadec en Bretagne, érigé, en 1608, en faveur de *Sébaſtien de Roſmadec*, Baron de Molac; continué & confirmé, ſous le nom de *Pontecroix*, par Lettres du mois de Février 1719, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Nantes, en faveur de *René-Alexis le Sénéchal*, Comte de Carcado, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

* PONTESCOULANT ou PONT-D'ESCOULANT, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Cette Seigneurie, compoſée de pluſieurs Fiefs, mouvans de la Baronnie du Pleſſis, appartient, depuis pluſieurs ſiécles, à une ancienne Famille noble du nom de LE DOULCET, dont voici une Notice, d'après l'Auteur du Dictionnaire des Gaules.

JEAN LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur de Ponteſcoulant, iſſu au V^e^ degré de JEAN LE DOULCET, Ecuyer, vivoit en 1540, avec Demoiſelle *Perronne de la Bigne*, ſa femme, dont il eut pour fils & ſeul héritier :

Noble homme ROBERT LE DOULCET, qui épouſa en 1571, *Jeanne Herault*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Saint-Jean-de-Corail. Elle ſe remaria à *Louis de la Cour*, Seigneur de Maltot, dont eſt iſſu —— *N... de la Cour*, Marquis de Balleroy, Lieutenant-Général des Armées du Roi. De ſon premier mari elle eut :

JACQUES LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur de Ponteſcoulant, de Rully, de Saint-Chriſtophe & de Plomb, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, qui épouſa, en 1603, *Charlotte d'Oillenſon* ou *d'Oillamſon*, fille de *Thomas*, Seigneur de Saint-Germain-Langot. Leurs enfans furent : — 1. THOMAS, Capitaine d'une Compagnie de 100 Mouſquetaires à Cheval, en 1638; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. ROLAND, premier Capitaine & Major au Régiment d'Eſclainvilliers, Cavalerie, en 1649, & Capitaine-Commandant le Régiment du Commiſſaire-Général de la Cavalerie-Légere de France en 1658; — 4. & JACQUES, Capitaine-Commandant la Nobleſſe de l'Election de Vire en 1674.

JACQUES LE DOULCET, III. du nom, Seigneur de Ponteſcoulant, & de la Trinité, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Royale de Salligny, épouſa, le 19 Mai 1646, *Françoiſe de la Riviere*, fille de *Charles*, Seigneur de Gouvix, & des Iſles, dont : — JACQUES, qui ſuit; — & LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Freſnaye, Brigadier de l'arriere-ban en 1674.

JACQUES LE DOULCET, III. du nom, Seigneur de Ponteſcoulant, fut, comme ſon frere, Brigadier de l'Arriere-ban en 1674, & épouſa, au mois de Juin 1686,

1686, *Jeanne-Françoiſe du Meſnil*, fille de *Tannegui*, Seigneur & Patron de Meſlay, & d'*Angelique de Madaillan*, dont :

Jacques le Doulcet, IV. du nom, Seigneur de Ponteſcoulant, & de Meſlay, Chevalier de Saint-Louis, premier Capitaine dans le Régiment Royal de Piémont, Cavalerie, mort à Parme, le 25 Septembre 1734, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Guaſtalla. De *Marie-Charlotte-Louiſe de Cheneviere*, ſon épouſe, il a laiſſé pluſieurs enfans, entr'autres, pour fils aîné :

Léon-Armand le Doulcet, Seigneur de Ponteſcoulant, qui a été Page de la grande Ecurie, a obtenu, au mois de Mai 1740, une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Condé. Nous ignorons s'il eſt marié.

Les armes de cette Famille ſont : *d'argent, à la croix fleurdeliſée de ſable.*

* PONTEVÈS, en Provence, Diocèſe de Fréjus.

La Terre & Seigneurie de *Gien*, que Jean, Seigneur de Pontevès, donna à ſon fils cadet Boniface de Pontevès, fut érigée en *Marquiſat*, ſous le nom *de Pontevès*, par Lettres du mois d'Octobre 1691, regiſtrées en la Chambre des Comptes d'Aix le 17 Novembre ſuivant, en faveur de François de Pontevès, iſſu de Boniface, Seigneur de Gien.

La Maiſon de Pontevès d'aujourd'hui, eſt une des plus anciennes de Provence. On la fait deſcendre de *Fouquet*, I. du nom, fils d'*Iſnard d'Agoult*, Baron de Sault, & de *Dulcine de Pontevès*, Dame de Pontevès, de Mazaugues, Artignoſc & de Rouſſillon, fille & héritiere de *Fouquet de Pontevès*, & de *Mathilde*, Dame *de Calian. Fouquet*, I. du nom, étoit frere puîné d'*Iſnard d'Agoult*, qui continua la branche des Comtes de Sault, éteinte en mâles en 1508, & frere aîné de *Raimond*. Il tranſigea, avec ſes deux freres, en 1220, eut pour ſon partage les Terres de Pontevès, de Saint-Martin-d'Auriac, & des portions à celles de Tourves, Montmeyan, Eſparon, Artignoſc, Seillans, Bargème & Beauvezet.

De Fouquet I. de Pontevès ſont iſſues toutes les branches de la Maiſon de Pontevès actuellement exiſtantes.

1°. La Branche des Vicomtes de Bargème, repréſentée par François de Pontevès, Vicomte de Bargème, Seigneur de Tournon, Broves, Saint Laurent, la Garde-Freynet, &c. élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays de Provence ès années 1722, 23 & 1740, décédé en 1753, laiſſant de ſon ſecond mariage avec *N... de Reymondis d'Alons*, trois fils.

2°. La branche des co-Seigneurs d'Amirat, repréſentée par François de Pontevès, Seigneur en partie d'Amirat, par ſon mariage, contracté à Graſſe le 2 Juillet 1726, avec *Marie-Honorée de Lambert.*

3°. Celle des Seigneurs de Pontevès éteinte dans la perſonne de François II. de Pontevès, Baron de Montfroc, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays de Provence en 1667, mort ſans laiſſer de poſtérité. Les Barons d'Oppede, du nom *de Forbin*, recueillirent ſa ſucceſſion.

4°. Celle des Seigneurs de Maubouſquet, repréſentée par François de Pontevès, Seigneur de Maubouſquet, allié avec *Marie-Anne de Remuſat.*

5°. Celle des Seigneurs de Saint-Blaiſe, exiſtante en la perſonne de Gaspard de Pontevès, II. du nom, Seigneur de Saint-Blaiſe, marié, à Barjols, avec *Louiſe de Raphelis-Broves*, dont des enfans.

6°. Celle des Seigneurs d'Amirat & de la Forêt, repréſentée par Joseph-Jean Batiste-Louis de Pontevès, Seigneur de la Forêt & en partie de Pontevès, marié à *Marie-Angélique de Bruny*, fille de *Jean-Batiſte de Bruny*, Marquis d'Entrecaſteaux, & de Villeneuve, Préſident à Mortier au Parlement, & de Dame *de Leſtang-de-Parade.* il a laiſſé deux fils de ce mariage.

7°. Celle des Marquis de Gien, repréſentée par Elzéar de Pontevès, Chevalier, Marquis de Pontevès-Gien, allié le 17 Juin 1727, avec *Batiſtine-Claire de Monyer*, fille de *Jean-Batiſte de Monyer*, Chevalier, Seigneur de Château-

deuil, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Provence; & de Dame *Théreſe de Raſtouin.* De ce mariage ſont iſſus deux fils & une fille.

8°. Et celle des Marquis de Buous, repréſentée par Louis-Elzéar de Pontevès, Marquis de Buous, premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays de Provence en 1742, &c.

Une autre famille en Provence porte le nom & les armes de Pontevès, en vertu d'une ſubſtitution appoſée au teſtament de Jean de Pontevès-Sillans, & de l'adoption faite par Gaspard de Pontevès, ſon fils, en faveur de *Jean d'Eyroux*, ſon neveu; ce qui a été confirmé par Lettres-Patentes, vérifiées & enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 8 Mai 1748. Voyez pour la Généalogie de cette Maiſon, l'Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence, par *Artefeuil*, ou la premiere Edition de ce Dictionnaire *in* 8°. ſous le titre de *Dictionnaire Généalogique*, &c.

Les armes : *de gueules, au pont de deux arches d'or.*

* PONTGIBAUT, en Auvergne, Diocèſe de Clermont. Ville avec titre de Baronnie, dont la Seigneurie a appartenu autrefois à la Maiſon de *Lude.*

* PONTHIEU : Pays de la baſſe Picardie, avec titre de Comté, dont Abbeville eſt le chef-lieu, qui paſſa de la domination des Romains ſous celle des François; fut enſuite dévaſté, & occupé par les Normands.

Herluin eſt regardé comme le premier Comte *de Ponthieu* : il vivoit en 939 & 954, ſous les regnes de Charles *le Simple*, Raoul & Louis IV. — Son fils, *Guillaume* I, fut Comte *de Ponthieu*, de Boulogne & de Saint-Paul. Ses deſcendans ont poſſédé le Ponthieu juſqu'en 1080 ou 1101, que *Gui* I, huitieme Comte *de Ponthieu*, étant mort, *Agnès*, ſa fille, porta ce Comté dans la Maiſon de *Montgommery-Alençon*, par ſon mariage, contracté en 1095, avec *Robert* II, Comte *d'Alençon*, qui mourut en 1111. La Comteſſe *Agnès* ſa veuve, vécut juſquen 1130.

De la Maiſon *d'Alençon*, le Comté *de Ponthieu* paſſa ſucceſſivement par alliances, 1°. en 1225, dans celle de *Dammartin*, des Comtes *d'Aumale*; 2°. en 1251, dans celle des Rois de Caſtille; 3°. en 1254, dans la Maiſon des Rois d'Angleterre, par le mariage d'*Eléonore de Caſtille*, avec Edouard I. Elle mourut en 1290, & ſon mari en 1307. Il fut pere — d'Edouard II, qui fit hommage, en 1303, au Roi Philippe *le Bel.* En 1331, Edouard III, fils d'Edouard II, fit le même hommage à Philippe VI, *de Valois.* Le *Ponthieu* fut repris ſur les Anglois en 1369, par le Roi Charles V, dit *le Sage*, qui confiſqua, le 14 Mars 1380, ce Comté ſur le Roi d'Angleterre, & le réunit à la Couronne.

Par le traité d'Arras de l'an 1435, le Roi Charles VII céda le *Ponthieu* au Duc *de Bourgogne*; mais après la mort du Duc *Charles*, en 1477, le Roi Louis XI réunit ce Comté à la Couronne, pour la ſeconde fois. Le *Ponthieu* a depuis été pluſieurs fois aliéné, & enſuite réuni à la Couronne. En 1710, Louis XIV l'aliéna de nouveau, pour en compoſer l'apanage du Duc *de Berri.* Ce Prince étant mort ſans poſtérité, en 1714, le Comté de Ponthieu, le Duché d'Alençon & le Comté de Cognac revinrent au Roi, & furent réunis au Domaine de la Couronne.

* PONTOISE : Cette Ville, Capitale du Vexin-François, a eu autrefois des Châtelains ou des Gouverneurs particuliers.

Jean de Chailly, l'un d'eux, étoit Sergent-d'Armes du Roi Saint-Louis, & mourut le 25 Avril 1301, ſelon ſon épitaphe que l'on voit dans l'Egliſe de Saint-Mellon, où il eſt repréſenté avec un arc ſous ſes pieds. Depuis longtems le Gouverneur n'eſt pas diſtingué du Seigneur engagiſte. En 1579, le Roi Henri III engagea le Domaine de Pontoiſe à *Nicolas de Neuville-Villeroy*, de la Maiſon duquel il a paſſé ſucceſſivement aux Cardinaux *de Joyeuſe* & *de Richelieu*, à la Ducheſſe *d'Aiguillon*, au Cardinal *de Bouillon*, au Duc *de Bouillon*, ſon neveu,

& au Duc *de Bouillon*, fils de celui-ci, qui en jouiſſoit en 1740, ſelon les *Mémoires* rédigés par Dom *Dupleſſis*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur. Dictionnaire des Gaules.

* PONTUAL, Diocèſe de Saint-Malo, en haute Bretagne. Terre & Seigneurie nommée PONTUAL-SAINT-LUNAIRE, parce que le Saint de ce nom deſcendit chez le Seigneur DE PONTUAL en 1100, & y fixa ſa demeure. Ses hautes vertus le firent élire Evêque de Rennes, &, à ſa mort, il demanda d'être inhumé dans l'Egliſe de Pontual, où l'on conſerve ſes Reliques depuis le XI^e^ ſiécle, laquelle, ainſi que la Paroiſſe, porte le nom de *Saint-Lunaire-de-Pontual.* Auparavant elle s'appelloit *Pontual*, & l'on ignore ſi elle a donné ſon nom à la Famille de PONTUAL, ou ſi elle l'a reçu de cette Famille.

Un ancien titre apprend qu'un Duc *de Bretagne*, vers l'an 1000, ayant paſſé huit jours chez le Seigneur DE PONTUAL, & y ayant pris le plaiſir de la chaſſe dans ſa forêt, lui donna & octroya, à perpétuité, le droit de Foire & de Marché. Voici les termes du titre: *pour les bons & loyaux traitemens que nous avons reçus chez le Seigneur* DE PONTUAL, *nous lui avons donné & octroyé, à perpétuité, le droit de Foire & de Marché dans notre ville de Pontual.*

Ce titre prouve l'antiquité du nom; mais comme l'origine de cette Famille ſe perd dans la nuit des tems, que les guerres, les incendies & autres déſaſtres leur en ont fait perdre les plus précieux monumens, nous ne pouvons en remonter la filiation qu'à JEHAN, qui ſuit. Elle a été déclarée *noble d'ancienne extraction* par trois Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation de la Nobleſſe de Bretagne; l'un le 27 Octobre 1668, au rapport de M. *de Bréhan*; le ſecond, le 12 Avril 16...., au rapport de M. *de la Bourdonnais*; & le troiſieme, le 25 Octobre 1670, au rapport de M. *des Cartes.*

I. JEHAN, Seigneur DE PONTUAL, vivoit en 1400 avec *Jeanne le Bouteiller*, ſon épouſe, de laquelle il eut: — 1. HENRI DE PONTUAL, marié à *N... de Pleumaugat*, dont, pour fille unique, — JEANNE DE PONTUAL, mariée à *Olivier de Plouer*, Seigneur de Sanloſt, qui comparut à la montre des Nobles de la Province de Bretagne le 20 Avril 1487. Il eut une fille, — *N... de Plouer*, mariée au Seigneur *de la Mouſſaye*, dont deſcendent ceux de ce nom; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. & ROBERT DE PONTUAL, partagé par ſon pere, qui lui donna les Maiſons ſituées en la Paroiſſe Saint-Lunaire de Pontual, en partie à Viage, & qui devoient retourner aux hoirs de HENRI, ſon aîné. Il épouſa *Jeanne de Saint-Briac:* une vieille Généalogie, qui ſe trouve parmi les titres originaux, depuis 1420 juſqu'en 1642, ne dit pas qu'il en ait eu des enfans.

II. JACQUES DE PONTUAL, Seigneur de Prémorel & de la Villerevault, épouſa, en 1425, *Marie Bouttier*, laquelle eut procès avec *Thomas Bouttier*, Ecuyer, Sieur de Prémorel, ſon frere, pour être payée de 12 livres de rente qui lui étoient dues ſur la ſucceſſion de ſes pere & mere, comme il appert d'un acte du 10 Avril 1453. De ce mariage vinrent: — 1. JEHAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, Seigneur de la Villeruette, marié à *Marguerite Lenfant.* Il tranſigea, comme Juveigneur, avec JEHAN, ſon frere aîné, le 26 Avril 1503, ſur la part & portion de la ſucceſſion de leurs pere & mere. Il eut un fils, auſſi nommé PIERRE DE PONTUAL, marié à *Jehanne Brillant*; — 3. YOLANDE, femme de *Jacques le Bellenger*; — 4. JEHANNE, alliée avec *Jehan de Tremereuc*, dont deux garçons: — *Jehan* & *Chriſtophe de Tremereuc*; — 5. & MARIE DE PONTUAL, épouſe de *Guillaume de la Cour*, Sieur de Lilleſelée en Saint-Enogat.

III. JEHAN DE PONTUAL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Prémorel & de la Villerevault, comparut aux montres des Nobles, tenues à Montfort les 9 Mars 1471, 5 & 6 Mai 1472. Il épouſa 1°. *Jehanne de Champeigné*, fille de *Roland*, Ecuyer, Seigneur du Rouvre & du Bouaiſbouexel, & de Dame *Jeanne du Rouvre*, comme il conſte par un procès ſur partage du 27 Septembre 1503; &

2°. *Yvonne de Leſpinay*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint :

IV. Jehan de Pontual, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault & de Launay, qui épouſa 1°. *Olive de la Bourdonniere*, morte ſans enfans ; 2°. *Charlotte Brillaud*, fille de noble *Etienne Brillaud* ; & 3°. *Catherine du Gouray*, comme il paroît par un appointement, en original, rendu à Dinan le 16 Juin 1525. Etant veuve, elle tranſigea avec Julien, fils aîné de ſon mari, au ſujet des acquêts de leur communauté & effets mobiliers. Il eut de ſon ſecond mariage : — 1. Julien, qui ſuit ; — 2. Guillaume, Seigneur de Lauffenays, lequel, comme Juveigneur, partagea avec ſon aîné, le 3 Mai 1530, les ſucceſſions de leurs pere & mere ; — 3. Pierre, marié à *Jeanne de Piedevache* ; — 4. & Guyon, époux de *Chriſtophette de Beaumanoir*, Dame de Beaucheſne, fille de *N... de Beaumanoir*, Seigneur de Beaucheſne.

V. Julien de Pontual, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, épouſa, par contrat du 9 Février 1511, Demoiſelle *Perrine Avonde*, fille aînée de noble *Alain Avonde*, Ecuyer, & de *Marguerite Bouan*, Dame de la Herucays. Il rendit aveu avec ſon épouſe, les 22 Avril & 19 Octobre 1540, de ſa Terre de la Villerevault au Roi, à cauſe de ſon Comté de Dinan. Leurs enfans furent : — 1. Yves, qui ſuit ; — 2. Jacquemine, femme de *Jacques de Coueſpelle*, Seigneur du Verger, Carrehel & de Plouer ; — 3. Yvonne, mariée à *Julien du Mats*, Seigneur de Pontajeze ; — 4. & Gillette de Pontual, épouſe de *Gilles de Vaucouleur*, Seigneur de Tadin. Tous ces enfans partagerent, le 8 Juillet 1562, les ſucceſſions de leurs pere & mere.

VI. Yves de Pontual, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, épouſa 1°. *Suſanne de Saint-Briac* ; & 2°. *Françoiſe de Gouyon-de-Beaucorps*. Du premier lit il eut : — 1. Julien, qui ſuit ; — 2. Pierre, Seigneur de la Motte-Cartier, marié à *Peronnelle de Queridy* ; — 3. Yvonne, Dame des Vergers, morte ſans alliance ; — 4. Françoise, épouſe de noble homme *Yves Ledos*, Seigneur de la Flavoye.

Et du ſecond lit : — 5. Georges de Pontual, Seigneur de la Villemotte & de Liſnoble, qui, ſelon l'Armorial de Bretagne, eut de ſa femme, dont le nom n'eſt pas connu, —— Pierre de Pontual, Seigneur de Pontcornou, marié à *Gillette de Launay*, dont : — René de Pontual, Seigneur de Pontcornou ; — Amaury, André & René, qui n'eurent point de poſtérité ; — 6. François, Seigneur de Champferron, pere de Christophe de Pontual, Seigneur de la Villevaret, marié à *Julienne de Bréhan*, dont — Sébastien de Pontual, Seigneur de la Villevaret, Sénéchal de Plancoët ; — 7. & Barthelemie, Dame de Belleville, morte ſans hoirs.

VII. Julien de Pontual, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, partagea avec ſes freres & ſœurs, les ſucceſſions de leurs pere & mere, par actes des 20 Mai 1556, 29 Janvier 1577, 31 Mai 1578, & 25 Septembre 1604 ; & rendit aveu au Roi, le 16 Mai 1572, de ſa Terre de la Villerevault. Il épouſa *Julienne*, Dame *de la Villéon*, fille puînée de Meſſire *François de la Villéon*, & de *Marguerite Glé*, Seigneur & Dame de Boisfeillet. Il eut neuf enfans, cinq deſquels vivoient lors du décès de leur pere, ſçavoir : — 1. Gilles, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, lequel fut émancipé. Sa mere, comme tutrice, rendit pour lui hommage au Roi, de ladite Terre de la Villerevault : il mourut ſans alliance ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. Artur ; — 4. François, Ecuyer, Seigneur de Champferron, marié à Damoiſelle *Hélene de Quelen*, Dame de Champferron & de la Villevaret, comme il appert d'un contrat de conſtitution de rente, du 22 Février 1638 ; — 5. & Jacquemine de Pontual, mariée à *Jean Maupetit*, Ecuyer, Seigneur des Bignons, lequel tranſigea ſur partage avec Jean, ſon beau-frere, touchant la ſucceſſion de ſes pere & mere, par acte du 11 Mars 1620.

Julienne de la Villéon, mere deſdits enfans, épouſa, en ſecondes noces, *Chriſtophe des Nos*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & ſe fit décharger, par acte du 19 Juillet 1588, de la tutelle de ſes enfans du premier lit, dont fut nommé curateur *Jean de Coneſpelle*, Seigneur du Verger.

VIII. Jean de Pontual, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, le Bois, la Motte-Cartier, héritier principal & noble au décès de ſon frere aîné, rendit foi & hommage au Roi, de ſa Terre de la Villerevault & autres, le 20 Mai 1602. Il épouſa, par contrat du 6 Août 1595, Damoiſelle *Françoiſe du Breil*, Dame de Beauregard, fille de *Jean du Breil*, Chevalier, Seigneur de Pontbriand, du Pin, du Bois-Ruffier, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Claude Bruſlon*. Sa femme, étant veuve, fonda, du conſentement de ſon fils aîné, par acte, en original, paſſé devant *le Bigot* & *Eon*, Notaires, le 1 Août 1648, ſix Meſſes baſſes par ſemaine, à perpétuité, dans la Chapelle de la Villerevault, ſous la dénomination de *Sainte-Anne*, dont deux pour le repos des ames de feu ſes pere & mere, & les quatre autres pour le repos de l'ame de feu ſon mari, d'elle, de leurs prédéceſſeurs & ſucceſſeurs, Seigneurs deſdites Maiſons de Pontual & de la Villerevault, auxquels la nomination & collation appartiennent; mais par un Mandat de *Jean-Joſeph de Fogaſſe-de-la-Baſtie*, Evêque de Saint-Malo, en date du 3 Mars 1762, le nombre de ces Meſſes a été réduit à une tous les Dimanches & Fêtes de l'année, & en outre à une Meſſe tous les Samedis de chaque mois, que le Chapelain deſſervira à la Chapelle du Roſaire de l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Lunaire, à l'exception néanmoins des Dimanches & Fêtes réſervées par les ſaints Canons, &c. Jean de Pontual, IV. du nom, eut de ſon mariage huit enfans, dont quatre morts en bas-âge. Les autres furent: — 1. René, qui ſuit; — 2. Jacques; — 3. Julienne, femme de Meſſire *Pierre de la Vallée*, Ecuyer, Seigneur de la Burie; — 4. & Catherine, Religieuſe Urſuline à Dinan.

IX. René de Pontual, Chevalier, Seigneur de Pontual & de la Villerevault, né le 17 & batiſé le 20 Décembre 1607, en la Paroiſſe Saint-Lunaire de Pontual, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, ſon Procureur-Général, puis Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne, partagea les biens de ſes pere & mere, comme aîné & principal héritier, avec Jacques de Pontual, ſon frere, & Julienne, ſa ſœur, par acte du 25 Novembre 1650; acquit la Terre & Seigneurie de la Villegrignon & dépendances, comme il appert de l'acte de ratification, en date du 23 Avril 1645, paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris; & mourut au mois de Février 1698. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 20 Juin 1630, *Françoiſe du Pleſſis*, Dame de Grenedan, fille aînée de *Sébaſtien*, Conſeiller en la Cour, & de *Jeanne Morel*, Dame de Grenedan; & 2°. par contrat du 10 Janvier 1651, *Prudence-Marie Lelou*, veuve, en ſecondes noces, de Meſſire *Maurille des Landes*, Seigneur dudit lieu, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & fille de *Pierre Lelou*, Seigneur de Beaulieu, & de *Louiſe Hude*. Il eut du premier lit: — 1. Sébastien, qui ſuit; — 2. Yves, Ecuyer, Seigneur de Jouvante, auteur de la branche des Seigneurs du Paricheux, au Diocèſe de Nantes, rapportée ci-après; — 3. Jeanne, mariée 1°. à *N... Poullain*, Sieur de Geſvres; & 2°. à *Jean du Breil*, Sieur du Pleſſis de Rays. Et du ſecond lit: — 4. Jean-Bernardin, Chevalier, Seigneur de la Haye, marié à *N...*, Dame *de Sainte-Couland*, comme il conſte par un acte de tranſport du 6 Août 1696, dont, pour fille unique & héritiere, — Catherine de Pontual, morte jeune; — 5. & Jean-Gabriel, appellé *l'Abbé* de Pontual, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Nantes. Ces deux derniers furent préſens, & ſignerent au contrat de mariage de René, II. du nom, leur neveu.

X. Sébastien de Pontual, Chevalier, Seigneur de la Villerevault, Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne, par la ceſſion que lui fit ſon pere de cet Office, ſuivant l'acte paſſé devant *le Merle* & *Béru*, Notaires Royaux à Nantes, le 4 Janvier 1661, obtint, avec ſa femme, le 21 Décembre 1688, de *Sébaſtien de Guemadeuc*, Evêque de Saint-Malo, la permiſſion de faire bénir un Oratoire au bout de leur Maiſon de la Villerevault; & d'y faire célébrer la Meſſe, & ce, pendant l'eſpace de 6 mois ſeulement, tems qu'il avoit demandé pour faire rachever la conſtruction d'une ancienne Chapelle, fondée par ſes ancêtres, & ſituée proche du Château de la Villerevault. Il mourut le 10 Septembre 1676, & avoit épouſé, par contrat du 24 Décembre 1666, Demoiſelle *Marie Rouſſeau*,

fille mineure de feu Meſſire *René Rouſſeau*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aignan & des Couſteaux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, ſon Procureur-Général en la Chambre des Comptes, & de *Prudence-Marie Lelou*, ſeconde femme de René de Pontual, I. du nom, pere dudit Sébastien. Elle mourut le 2 Avril 1689, laiſſant : — 1. René, qui ſuit ; — 2. Jean-Batiste, Chevalier de Saint-Louis ; — 3. Charles ; — 4. & Jeanne-Catherine, mentionnée avec ſes freres dans l'inventaire fait des titres, papiers & meubles de leur mere, le 21 Mai 1689.

XI. René de Pontual, II. du nom, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Pontual, de Tremereuc, &c. Baron du Guildo, Conſeiller du Roi, Préſident honoraire en la Chambre des Comptes de Bretagne, traita de cette charge, du conſentement de ſa mere, par acte du 8 Novembre 1678, en faveur de Meſſire *Joſeph Rouſſeau*, frere de ſa mere, Seigneur de Saint-Aignan, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France & Général des Finances de Bretagne ; & obtint des Lettres-Patentes de Sa Majeſté le 1 Octobre 1681, portant érection en *Châtellenie* de ſes Fiefs & Seigneuries de *Pontual*, de *la Villerevault* & de *la Villemorel*, pour en jouir, lui & ſes ſucceſſeurs, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, leſquelles Lettres furent enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Bretagne. Il fit ſa déclaration le 21 Mars 1699, au Procureur du Roi au Siége de Dinan, & aux Fermiers du Domaine de Sa Majeſté, pour ſa Terre, Seigneurie & Châtellenie de Pontual, tombée au devoir de rachat au profit du Roi, par le décès de René de Pontual, I. du nom, ſon ayeul, arrivé au mois de Février 1698. Il épouſa, par contrat du 9 Juin 1681, Damoiſelle *Marie Briand*, née à Saint-Malo en 1658, fille de noble homme *Claude Briand*, de la Paroiſſe de Plouer, & de Damoiſelle *Perinne Nepveu*, Sieur & Dame des Vallées, de la Bardoullais, le Grand-Pré, &c. Elle mourut âgée de 33 ans, & fut inhumée le 4 Novembre 1691, dans le Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Lunaire, ſépulture des Seigneurs de Pontual. De ce mariage ſont iſſus : — 1. René, mort au College le dernier Février, & inhumé, le 2 Mars 1698, en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Pierre de la ville de Rennes ; — 2. Sébastien-François, qui ſuit ; — 3. N..., dit *l'Abbé* de Pontual, ancien Vicaire-Général de Vannes Commiſſaire de la Nobleſſe des Etats de Bretagne, & Abbé de Beaulieu ; — 4. & Nicolas de Pontual, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel de Dragons, retiré du ſervice. Il a préſidé l'Ordre de la Nobleſſe aux Etats de Saint-Brieux en 1768, & n'eſt point marié.

XII. Sébastien-François de Pontual, Chevalier, Seigneur Comte de Pontual, Seigneur de la Villerevault, Vicomte de Tremereuc, &c. Baron du Guildo, Conſeiller au Parlement de Bretagne, né & ondoyé à Saint-Malo le 5 Décembre 1689, & les cérémonies du Batême faites dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Lunaire de Pontual le 25 Février 1690, mort en Juin 1757, avoit épouſé, 1°. par contrat du 5 Décembre 1718, Damoiſelle *Marie-Théreſe de la Pierre*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur Baron de la Foreſt & autres lieux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Grand-Maître des Eaux, Bois & Forêts, & Grand-Veneur de Bretagne, & de Dame *Jeanne de Roſmar*, Baronne de la Foreſt ; & 2°. en Octobre 1738, *Marie-Catherine Raujon*, avec laquelle, par acte du 21 Février 1740, paſſé devant *Gendron* & *Coſtard*, Notaires Royaux à Saint-Malo, il nomma & inſtitua Meſſire *René-François le Chapt*, Prêtre de la Paroiſſe Saint-Lunaire, pour deſſervir, à l'avenir, la Chapellenie ou Preſtimonie de Sainte-Anne, dépendante de la maiſon ſeigneuriale de la Villerevault, & jouir des maiſons, terres & héritages, affectés & hypothéqués par les prédéceſſeurs Seigneurs dudit lieu de Pontual, aux fins de l'acte de fondation du 1 Août 1648, de laquelle Chapellenie ledit *René-François le Chapt* a pris poſſeſſion le 28 dudit mois de Février 1740. Du premier lit ſont ſortis : — 1. Amand-François, dit *le Baron* de Pontual, ondoyé le 26 Janvier, & batiſé le 12 Mars 1722, en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Malo, Commiſſaire de la Nobleſſe des Etats de Bretagne, mort à Belle-Iſle le 21 Avril 1761 ; — 2. Toussaint-Marie, qui ſuit ; & du ſecond lit : — 3. Michel-François-Marie-Joseph, ancien Officier des

Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, vivant non marié en 1755; — 4. Nicolas-Hyacinthe, rapporté après ſon frere aîné; — 5. Ange, Officier de Marine, mort jeune; — 6. Madelene-Jeanne-Marie, née le 2 Août 1742, ondoyée le lendemain, & les cérémonies du Batême ſuppléées en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Malo, le 8 Mai 1744. Elle a épouſé, en 1770, *N... du Vaulerault*, Ecuyer, d'une Famille noble de l'Evêché de Saint-Malo; — 7. Geneviéve, dite *Mademoiſelle du Verger*, morte en 1762, ſans alliance; — 8. & Marie-Renée-Prospere de Pontual, née le 9 Avril 1745, batiſée le lendemain en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Lunaire de Pontual, entrée Religieuſe aux Filles du Calvaire à Saint-Servan, Fauxbourg Saint-Malo, où elle a prononcé ſes vœux en 1775.

XIII. Toussaint-Marie de Pontual, chef du nom & d'armes de cette ancienne Nobleſſe, né & batiſé le 8 Octobre 1725, en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Malo, Chevalier, Comte de Pontual, Seigneur de la Villerevault, Saint-Lunaire-de-Pontual, les Guettes, la Haye, &c. Grand-Veneur & Gentilhomme de la Chambre d'Exercice de feu ſon S. A. R. l'Infant Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalle, (dont il conſerve cinq Lettres écrites de ſa main, même les adreſſes, toutes remplies de bontés & de bienveillance de ce Prince), Chevalier de l'Ordre Royal & Illuſtre de la Clef d'or d'Eſpagne, reçu Chevalier de Malte de la Langue de France au Grand-Prieuré d'Aquitaine, ſur ſes preuves faites, a quitté l'Ordre pour ſe marier; mais le Grand-Maître, *Pinto*, en faveur de ſes ſervices & de ſa naiſſance, lui a permis quoique marié, de porter la Croix qu'on nomme dans l'Ordre *Croix de dévotion*. La Lettre que lui écrivit, à ce ſujet, le Grand-Maître, très-gracieuſe & des plus flatteuſes eſt du 16 Juillet 1771. Celle du Bailli *de Guedez*, premier Miniſtre de Malte, appellé dans le Pays *Vice-Chancelier*, qu'il reçut enſuite, non moins flatteuſe, eſt du 4 Août de la même année; & le Diplôme qui lui fut envoyé, contenant permiſſion de porter cette Croix de dévotion eſt du 6 Septembre ſuivant. Il a ſervi 32 ans, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin étranger; a reçu, le 22 Mai 1771, par ordre du feu Roi, la Croix de Saint-Louis, des mains du Comte *de Goyon*, Commandant de la haute-Bretagne; & lui-même, par ordre de Sa Majeſté Louis XVI, a décoré de cette Croix, le 4 Janvier 1775, le Sieur *Gui-André-Bernard de Courville*, Major de la Capitainerie-Garde-Côte de Plancoët.

Le Comte de Pontual a épouſé, par contrat du 31 Août 1770, paſſé au Château de Leſſongere, Paroiſſe Saint-Herblain, Evêché de Nantes, Damoiſelle *Renée-Auguſtine Boux*, fille puînée de Meſſire *Martin Boux*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars-de-Coutais, les Hucquetieres, l'Enfreniere, &c. Conſeiller de Grand-Chambre au Parlement de Bretagne, & de *Marie Richard-du-Pontreau*, Dame de Leſſongere, la Haute-Forêt, &c. dont — Renée-Marie-Julie de Pontual, née le 25 & batiſée le 27 Février 1772, en la Paroiſſe Saint-Lunaire de Pontual.

XIII. Nicolas-Hyacinthe, Baron de Pontual, Chevalier, Seigneur de la Chaboſſiere, fils puîné de Sébastien-François, Comte de Pontual, Vicomte de Tremereuc, &c. & de *Marie-Catherine Raujon*, ſa ſeconde femme, fait Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, à Breſt en 1773, & Sous-Aide-Major de la Marine en la même année, retiré en 1776, après avoir ſervi 12 ans avec diſtinction, & en avoir obtenu du Roi une preuve flatteuſe, par une penſion de 300 livres ſur la Marine, eſt actuellement Lieutenant des Maréchaux de France à Dinan en Bretagne, & a épouſé, en 1771, Demoiſelle Marie-Louise Françoise de Pontual, ſa couſine, dont: — 1. Nicolas-Hyacinthe, mort au berceau; — 2. Hyacinthe, né en 1773; — 3. & une fille, nommée Sophie-Marie-Prospere de Pontual, née en 1775.

Seigneurs du Paricheux, au Diocèſe de Nantes.

X. Yves de Pontual, Ecuyer, Seigneur de Jouvante, (ſecond fils de René, Chevalier, Seigneur de Pontual & de la Villerevault, & de *Françoiſe*

du Pleſſis, Dame de Grenedan, ſa premiere femme), mourut le 1 Janvier 1695, âgé de 57 ans ou environ; & fut inhumé le lendemain dans l'Egliſe Paroiſſiale de Ligné au Diocèſe de Nantes. Il avoit épouſé, en 1768, *Jeanne Baudouin*, laquelle vivoit encore, ſuivant un acte du 26 Août 1701. Leurs enfans furent: — René, Prêtre, Recteur de Saint-Hilaire-du-Bois; — & Jean-Batiste, qui ſuit.

XI. Jean-Batiste de Pontual-de-Jouvante, Ecuyer, Seigneur du Paricheux, né le 2 Mai 1675, ondoyé le lendemain, reçut les cérémonies du Batême le 11 Juin ſuivant, en la Paroiſſe de Saint-Vincent de Nantes. Il ſervit le Roi avec diſtinction, fut fait Chevalier de Saint-Louis, & mourut le 10 Mars 1741, dans ſa 66ᵉ année. Il avoit épouſé, le 20 Novembre 17.., Damoiſelle *Jeanne Fouchard*, fille majeure de défunt noble homme *René Fouchard*, & de Demoiſelle *Bonnaventure Hubert*, ſa veuve. De ce mariage ſont iſſus: — Jean-Yves-Marie, qui ſuit; — & Jeanne-Rose de Pontual-de-Jouvante, préſente au batême de ſon frere.

XII. Jean-Yves-Marie de Pontual-de-Jouvante, Ecuyer, Seigneur du Paricheux, né & batiſé, le 30 Octobre 1720, en la Paroiſſe de Ligné, a épouſé, le 5 Septembre 1746, *Roſe-Angélique-Jacquette-Louiſe Pinot*, dont: — Jean Yves-Marie-René de Pontual-de-Jouvante, Ecuyer, né & batiſé en la ſuſdite Paroiſſe de Ligné le 12 Juin 1752, qui a ſervi dans les Gendarmes de la Garde; — & une fille, non mariée.

Les armes, *de ſinople, au pont de trois arches d'argent, ſur lequel paſſent trois cygnes, auſſi d'argent, membrés & béqués de ſable.*

Généalogie dreſſée ſur les titres originaux, communiqués & vérifiés.

PONTVILLE: Maiſon originaire de Beauce. Les monumens conſervés dans l'Orléanois & les Provinces voiſines, prouvent qu'étant de très-ancienne Chevalerie, elle doit être miſe au rang des grandes Maiſons.

Ceux de ce nom ont poſſédé de grands biens, fait des fondations conſidérables, rempli des charges diſtinguées dans les armées & à la Cour de nos Rois; ils ſe ſont conſtamment alliés avec les meilleures Maiſons de leur Province & du Royaume.

Etienne de Pontville, Chevalier, donna, en 1170, avec *Edeline*, ſon épouſe, aux Religieuſes de la Madelene d'Orléans, ſix mines de bled de rente, en conſidération de ce qu'elles avoient reçues deux de leurs filles dans leur Monaſtere. La Charte de cette donation fut paſſée devant *Manaſſès*, Evêque d'Orléans, & elle contient le conſentement de Robert, Etienne & Pierre de Pontville, auſſi leurs enfans.

En 1314, un partage fut paſſé à Eſtampes, entre Thibault de Pontville, Ecuyer, Dame *Blanche*, ſa femme, auparavant veuve de *Renaud de Rouvray*, Ecuyer, les freres & enfans dudit feu *Renaud*, & de ladite *Blanche*, d'une part, & *Thomas du Cheſne*, Ecuyer, *Mahaut*, ſa femme, fille dudit *Renaud*, d'autre part; la Terre de Saint-Verin, échut à ladite *Blanche*.

On trouve dans des extraits de *factum* & de titres de l'an 1303, noble homme Gilles de Pontville, Chevalier, avec Dame *Iſabelle*, ſa femme, lequel obtint, en 1322, un Arrêt du Parlement contre *Guillaume de Marſelle*, Châtelain de Châteauneuf, autrefois Valet-de-Chambre du Roi Philippe *le Bel*, pour rentrer en poſſeſſion de certains biens qui avoient appartenus à feu Jean de Pontville.

Dans les comptes des gages des Gendarmes qui ſervirent le Roi Philippe VI, dit *de Valois*, en ſon Oſt de Bouvines en 1340, on trouve Guillaume de Pontville, qui, le 14 Juin, vint de Manoinville à Noyon.

Le Cartulaire des Fiefs du Duché d'Orléans contient quantité d'aveux & de dénombremens rendus par MM. de Pontville, pour les Terres qu'ils ont poſſédées dans l'étendue de ce Duché. Au premier Regiſtre, *fol.* 5; *v°*. Jehan le Boutiller de Pontville, Ecuyer, par Lettres ſcellées de ſon ſcel, la vigile

des

des brandons 1349, *avoue tenir en fief de Monſeigneur (le Duc* D'ORLÉANS), *les héritages qui enſuivent, c'eſt à ſavoir tout le herbergement de Pontville & le Colommier*, &c.

Au *fol.* R°. 48 du ſecond Regiſtre, on trouve un autre aveu rendu en 1405, par GUILLAUME DE PONTVILLE, *Ecuyer, demeurant à Chaillo-Saint-Mars emprès Eſtempes*, pour des rentes & des terres tenant aux terres des enfans de feu PIERRE DE PONTVILLE. *La ſixieme piéce contenant trois mines tenant à* JEAN DE PONTVILLE, *d'une part, & aux enfans de feu* GEOFFROI de PONTVILLE, &c. *ibid. fol. V°.*

On s'eſt contenté de tirer ces deux morceaux, parmi le grand nombre de ceux contenus dans le Cartulaire.

Dans la liaſſe des Acquits de la Recette-Générale des Finances en la Généralité de Languedoc, par *Jehan Sapin*, Receveur, on voit, à la *page* 272, une quittance de 500 livres, pour ſon état, donnée le 21 Mars 1460, par *Madame* MARGUERITE DE PONTVILLE, *Dame de Montagu, Dame d'honneur de la Reine* (MARIE D'ANJOU, femme du Roi CHARLES VII).

Ce peu de titres que l'on indique ici, en attendant qu'on les ait tous raſſemblés, pour en compoſer une Généalogie détaillée, ſuffit pour faire voir qu'il n'eſt pas difficile de prouver la ſuite des Seigneurs DE PONTVILLE depuis les ſiécles les plus reculés juſqu'à JEAN DE PONTVILLE, Vicomte de Breuilhé, époux d'*Anne de Rochechouart*. Tous les deſcendans de ce Sénéchal de Saintonge, juſqu'au Vicomte *de Rochechouart-de-Pontville*, d'aujourd'hui, ſont exactement rapportés dans les différentes Généalogies de la Maiſon de *Rochechouart*, & dans le *Mercure de France* du mois de Septembre 1757.

Le nom de *Rochechouart* fut acquis à JEAN DE PONTVILLE, par ſon mariage avec l'unique héritiere du Vicomte *de Rochechouart*, par acte paſſé ſous le ſcel de Saint-Jean-d'Angely, au lieu de Mauzé le 20 Août 1470, entre le Duc *de Guienne* d'une part, *Foucault*, Vicomte *de Rochechouart*, pour lui, Demoiſelle *Anne*, ſa fille, & JEAN DE PONTVILLE d'autre part. Ce Prince s'oblige de faire 2000 livres de cens & rentes, en héritage, audit Seigneur DE PONTVILLE; de lui payer 30000 écus dans cinq ans; à raiſon de 5000 écus par an, & 4000 écus auſſi par an de penſion, ſur la traite des bleds de Saintonge & Gouvernement de la Rochelle. En conſéquence de ce traité, le même jour fut paſſé le contrat entre noble & puiſſant Seigneur *Foucault*, Vicomte *de Rochechouart*, Seigneur de Tonnay-Charente & de Mauzé d'une part, & noble & puiſſant Seigneur JEAN DE PONTVILLE, Ecuyer, Vicomte de Breuilhé, Conſeiller & Chambellan du Duc *de Guienne*, d'autre part; & ſur ce contrat de mariage, fait en préſence de pluſieurs grands Seigneurs, (tels que *Jean de Bauvais*, Evêque d'Angers, Chancelier de Guienne, *Jean de Montalembert*, Evêque de Montauban, *Hardouin de Maillé*, *Jean de Rochechouart*, Seigneur de Mortemar, Chevaliers), entre JEAN DE PONTVILLE & *Anne*, fille du Vicomte *de Rochechouart*, il fut ſtipulé qu'incontinent après le mariage ledit DE PONTVILLE prendra le nom & les armes *de Rochechouart*, & qu'après le trépas dudit *de Rochechouart*, ſans enfans mâles, les enfans dudit DE PONTVILLE les porteront toutes pleines; & ſi ledit DE PONTVILLE étoit refuſant, il rendra du ſien 1000 livres de rente à celui qui devroit lui ſuccéder. Deux ans environ après ce mariage, c'eſt-à-dire, le 24 Mai 1472, JEAN DE PONTVILLE, ſous le nom de *Jean de Rochechouart*, Vicomte de Breuilhé, & GUILLAUME DE PONTVILLE, aſſiſterent à la ſignature du teſtament de *Charles*, Duc *d'Aquitaine*.

Le Vicomte *de Rochechouart-Pontville*, fils de *François de Rochechouart*, Baron du Bâtiment, & de *Marie de Saint-Geſlin-de-Tremergat*, ſeul & unique héritier de ce JEAN DE PONTVILLE, Vicomte de Breuilhé, a fait ou fait travailler à une Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de PONTVILLE, dit le Dictionnaire de *Moréri*, Edition de 1759.

Suivant *le Laboureur*, les armes de PONTVILLE ſont : *de gueules, au pont d'or.*

Voyez ROCHECHOUART.

PORCELLETS (DES). Ce nom eſt connu en Provence de toute antiquité, & cette Maiſon a joui des plus beaux priviléges. Voici la filiation qu'en donne l'Auteur *du nouvel Armorial de Provence*, & que nous avons déja rapportée dans notre premiere Edition.

I. Un certain Seigneur du nom DE PORCELLETS, dit-il, dès l'an 1000, étoit Seigneur de la partie d'Arles, nommée *le Bourg-Vieux des Porcellets*. Il laiſſa :

II. AMÉDIUS DES PORCELLETS, Seigneur du même Bourg, comme il eſt prouvé par une donation qu'il fit à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marſeille en 1028. Il eut trois fils, ſçavoir : — 1. VOLVERARD, qui ſuit ; — 2. AMIEL, auteur d'une branche qui ne ſubſiſta que pendant quelques générations ; — 3. & ROSTANG, qui laiſſa une fille unique, mariée à HUGUES DES PORCELLETS, fils d'AMIEL.

III. VOLVERARD DES PORCELLETS, Seigneur du Bourg des Porcellets, fit, en 1057, une donation à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marſeille, avec ſa femme *Beletrude*, dont il eut :

IV. ROSTANG DES PORCELLETS, I. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, qui eut trois garçons de *Bona*, ſa femme, ſçavoir : — 1. BERTRAND-SACRISTIN, pere, entr'autres, de — HUGUES, dont la branche produiſit ROSTANG, II. du nom, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — & de SACRISTANE, épouſe de *Raimbaud de Simiane*, Seigneur de la ville d'Apt, fondatrice, avec ſon mari, de l'Abbaye de Valſainte, & enſuite de celle de Mollegès, où elle ſe fit Religieuſe, & en fut la ſeconde Abbeſſe ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. PIERRE, tige des Seigneurs de Lambeſc & de Salon, branche éteinte dans le XIII^e ſiécle.

V. GUILLAUME DES PORCELLETS, I. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, & de pluſieurs Terres le long de la mer, fit, en 1094, une donation à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marſeille, de ſes droits ſur le Rhône & la Durance. Voyez l'*Hiſtoire du Languedoc*, par Dom *Vaiſſette*, *Tom. II*, *aux Preuves*, *p.* 355, *N.* 308. Il eut pour fils : — GODEFROI, qui ſuit ; — & BERTRAND, qui ſigna le teſtament de *Raimond*, Comte *de Saint-Gilles*, fait en Syrie en 1105, lors des premieres Croiſades.

VI. GODEFROI ou GOFRID DES PORCELLETS, Seigneur en partie de la ville d'Arles, confirma, en 1111, la donation de la Comteſſe *Gerberge*, & de *Douce*, ſa fille, des Comtés de Provence, de Gévaudan, &c. Il eut pour fils :

VII. PORCELLUS DES PORCELLETS, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de pluſieurs Terres le long de la mer, Baron de Provence, Conſeiller de la Régence de cet Etat pendant l'abſence d'IDELFONS, Roi d'Arragon, Comte de Provence, en 1168. Il épouſa, ſuivant une Chartre de l'année 1167, *Inguilrade*, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. PORCEL, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 3. BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de Senas & de Lambeſc, éteinte, dans le courant du XIV^e ſiécle, par la mort, ſans enfans, de RAIMOND DES PORCELLETS ; — 4. & VALBURGE, épouſe de HUGUES DES PORCELLETS.

VIII. GUILLAUME DES PORCELLETS, II. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, de la ville de Martigues, du Château d'Aix, & de pluſieurs autres lieux & Terres conſidérables le long de la mer, fut marié deux fois. Il eut de ſa premiere femme : — ADÉLAÏDE, qui fut Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Céſaire en la ville d'Arles ; & d'*Ermenſende d'Uzès*, ſa ſeconde femme : — BERTRAND, qui ſuit ; — & GUILLAUME.

IX. BERTRAND DES PORCELLETS, I. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de celle de Martigues, de Fos, &c. épouſa BERTRANDE DES PORCELLETS, fille de PIERRE, Seigneur de la ville de Lambeſc. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. GODEFROI, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & Commandeur de Trinquetaille ; — 3. BERTRAND, tige des Seigneurs de Langle, éteints, dans le XV^e ſiécle, en la perſonne de RAIMONDE DES PORCELLETS, épouſe de *Pierre de Lubieres*, Seigneur de Rognonas ; — 4. & ALDIARDE, Abbeſſe de Mollegès.

X. Guillaume des Porcellets, III. du nom, Chevalier, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, de la ville de Martigues, &c. Conseiller d'Etat & Chambellan de Charles I, Roi de Sicile & Comte de Provence, fut, en 1265, à la conquête du Royaume de Naples. Il épousa 1°. *Raimonde de Falconis*, d'une grande Maison de Provence éteinte; & 2°. *Sicheutte de Posquieres*, issue d'une branche cadette des Seigneurs de la ville d'Uzès, dont: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Maragde, épouse de *Perrin*, Seigneur *de Lourmarin*, lequel étoit issu des Comtes *de Forcalquier*.

XI. Bertrand des Porcellets, II. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, &c. épousa *Marie*, fille de *Barral*, Seigneur *de Baux*, dont: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Bertrand, mort sans postérité; — 3. & Madelene, Religieuse à l'Abbaye de la Celle-Roubaud, dans le Diocèse de Fréjus.

XII. Guillaume des Porcellets, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, de Martigues, de la Vallée de Saint-Pierre, &c. s'allia avec *Isoarde de Montauban*, fille de *Raimond*, & d'*Isabelle de Simiane*, dont: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Isoarde, épouse de *Rossolin de Fos*; — 3. Navarre, femme d'*Audibert de Peoussoles*, Chevalier; — 4. & Sancie, Prieure de l'Abbaye de Mollegès.

XIII. Bertrand des Porcellets, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, de Martigues & de ses dépendances, &c. Gouverneur des Villes & Bailliages de Sisteron, de Digne & de Draguignan, fut choisi par les Etats de Provence, pour aller traiter avec les Espagnols, qui désoloient cette Province. Il épousa 1°. Constance des Porcellets, fille de Hugues, Seigneur de Gildon, dont est sorti — Guillaume, mort sans enfans; & 2°. *Marguerite de Castellane*, suivant une Charte du 10 Octobre 1375, dont:

XIV. Reynaud des Porcellets, Seigneur de Fos, &c. marié à *Béatrix de Megesse*, dont: — 1. Bertrand, mort sans enfans; — 2. Dragonet, qui suit; — 3. & Jacques, Chanoine Régulier de Saint-Augustin.

XV. Dragonet des Porcellets, Seigneur de Fos, de Martigues & de ses dépendances, &c. s'allia avec *Catherine d'Arbaud*, fille de *Jacques*, dont: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Jacques, mort sans postérité; — 3. & Catherine, épouse de *Jean le Maitre*, Seigneur de Mazaugues.

XVI. Bertrand des Porcellets, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, Martigues, &c. donna, en l'an 1422, du secours à la ville de Marseille assiégée, en levant des troupes qu'il y conduisit. Il se maria, 1°. le 21 Mai 1406, avec *Englesone d'Eiguieres*, fille de *Guillaume*; & 2°. le 23 Mai 1410, avec *Jeanne d'Arlatan*, fille de *Jean*; Grand-Maître-d'Hôtel de René, Roi de Sicile. Il eut du premier lit: — 1. Louis des Porcellets, Seigneur de Fos, marié à *Hélene de Brancas*, issue des Seigneurs *d'Oyse*, de laquelle il eut: — Louis, II. du nom, marié à *Hélene d'Hugoleny*, dont une fille, morte en bas-âge; — 2. & Marguerite-Marie, sœur de Louis I, femme d'*Antoine Ruffo*, Seigneur de Lamanon. Bertrand eut de son second lit: — 3. Pierre, qui suit; — 4. & Jean, auteur de la seconde branche des Seigneurs de Fos, éteinte, dans le XVI^e^ siécle, en la personne de Robert des Porcellets, qui ne laissa que cinq filles de *Catherine de Forbin*, qu'il avoit épousée en 1587.

XVII. Pierre de Porcellet, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Maillane, de Fos, &c. conduisit, le 17 Juillet 1456, les Gentilshommes de la Ville & Viguerie de Beaucaire, pour le service du Roi, à son armée. Il épousa, le 14 Octobre 1441, *Matheline de Guigonnet*, fille d'*Elzéar*, dont:

XVIII. André de Porcellet, Seigneur de Maillane, &c. marié, le 21 Décembre 1459, avec *Raimonde de Boche*, fille d'*Honorat*, & de *Thadée de Rispe*. Il en eut: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Honoré, Gouverneur pour le Roi du Château de Fouques, marié à *Catherine de Boudillon*, dont — Jean, mort sans enfans; — 3. Antoine, époux de *Catherine de Gast*, décédé sans postérité; — 4. Jeanne, alliée à *Jean Robert*, Seigneur de Dormessargues; — 5. Honorée, mariée 1°. à *François de Turpic*; & 2°. à *Jean de l'Estang-Parade*; — 6.

MARGUERITE, femme de *Louis de Meyran*; — 7. JEANNE, mariée 1°. à *Michel de Villetreme*, Ecuyer du Roi; & 2°. à *Aubel de Roquefeuil*, Vicomte de Convertis; — 8. MARTHE, épouse de *Thomas d'Albert*, Seigneur de Boſſargues, de la Maiſon de *Luynes*; — 9. & CATHERINE, morte ſans alliance.

XIX. PIERRE DE PORCELLET, II. du nom, Seigneur de Maillane, &c. fut Gouverneur des Ville, Château & Viguerie de Beaucaire, du Saint-Eſprit & de la Vernede. Il épouſa *Marguerite de Piquet*, fille d'*Honoré*, & de *Jeanne de Lombard*, dont: —— 1. HONORÉ, marié à *Marguerite de Pontevès*, dont les deſcendans ont fait des alliances dans les Maiſons de *Montcalm*, de *Grille*, de *Villages*, de *Boue*, de *Laval*, de *Duranty*, de *Grillet-de-Briſſac*, & de *Simiane*, & ont poſſédé la Terre de Maillane; — 2. JEAN, auteur des Seigneurs d'Ubaye, dont la branche s'eſt éteinte dans la perſonne de FRANÇOIS-JOSEPH DE PORCELLET, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, marié, en l'an 1668, à *Marie-Roſe de Cruſſol*, & mort à Zutphen, en Hollande, ſans enfans; — 3. TANNEGUI, qui ſuit; — 4. ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Valhey, Barons du Saint-Empire, Souverains de Morville, &c. éteinte dans ANDRÉ DES PORCELLETS, marié, en 1597, à *Eliſabeth le Danois-Cernay*, dont trois filles, mariées dans les Maiſons de *Tornielle-Brionne*, *la Baume-ſur-Cerdon-Saint-Amour*, & de *la Beaume-Suze-Villars*; — 5. PIERRE, dont le fils mourut ſans poſtérité; — 6. ANTOINE, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique, & Chanoine de l'Egliſe d'Arles; — 7. SIBILLE, épouſe d'*Antoine de Roquefeuil*, Seigneur de Convertis; —— 8. FLORETTE, mariée, en 1520, à *Claude de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure*, dont ſont deſcendus les Comtes *du Roure*; —— 9. & LOUISE, épouſe de *Jean de Budos*, Baron des Portes, dont — *Charlotte-Marguerite de Montmorency*, Princeſſe de Condé.

XX. TANNEGUI DES PORCELLETS, Seigneur de Maillane, du Luc & de la Tour-d'Aigues, Gouverneur & Viguier des Ville, Château & Viguerie de Beaucaire, épouſa, le 10 Avril 1552, *Jeanne de Pavée-de-Villevieille*, fille de *Pierre*, Seigneur de Servas, & de *Scandine de Pellegrin*. Il en eut: — 1. PIERRE, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſon arriere-petit-fils, — FRANÇOIS-LOUIS DES PORCELLETS, qui s'allia, 1°. en 1688, avec *Marie-Eliſabeth de Forbin-Solliers*, des Marquis *de Pont-à-Mouſſon*, dont, pour fille unique, — ANNE-FRANÇOISE DES PORCELLETS, femme de PAUL-JOSEPH DES PORCELLETS, Marquis de Maillane, mentionné ci-après. Il ſe maria 2°. à *Louiſe de Meyran-de-Nans*, & n'en eut point d'enfans; —— 2. JEAN, qui ſuit; — 3. ETIENNE, Guidon des Chevaux-Légers; —— 4. TIMOTHÉE, mort ſans poſtérité; —— 5. & 6. & deux filles, mariées.

XXI. JEAN DES PORCELLETS, Seigneur de Maillane, de Saint-Paul, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut Meſtre-de-Camp & Colonel-Général d'Infanterie du Régiment de Montmorency, & d'un autre Régiment, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers à pied & à cheval, puis Gouverneur de la ville de Carcaſſonne, de celle d'Agde, du Fort de Breſcou, de la Citadelle de Villemur, &c.; l'un des 45 Gentilshommes choiſis pour être auprès de la perſonne de HENRI III, pendant la Ligue, & Député des Etats du Languedoc vers Sa Majeſté. Il épouſa, le 20 Juin 1607, *Sibille de Serre*, fille de *Thomas*, & de *Marie de l'Abia*, dont: — 1. PIERRE, mort jeune à l'armée Catholique, où il étoit avec le Duc *de Montmorency*, ſon couſin; — 2. ANTOINE, qui ſuit; —— 3. & 4. & deux autres garçons morts en bas-âge.

XXII. ANTOINE DES PORCELLETS, Chevalier, Marquis de Maillane, Seigneur de Saint-Paul, &c. Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Maillane, par Commiſſion du 30 Août 1632, épouſa 1°. *Eliſabeth de Blain-de-Marcel*, des Seigneurs *du Poët*, par contrat du 30 Août 1632; & 2°. *Gabrielle de Gianis-de-la-Roche*, ſans poſtérité. Du premier lit il eut: —— ARMAND-RENÉ, qui ſuit; —— & MARIE-SIBILLE, épouſe de *Henri-Marie de Villardy*, Seigneur de Quinſon.

XXIII. ARMAND-RENÉ DES PORCELLETS, Chevalier, Marquis de Maillane, Baron de Darboux, Seigneur de Saint-Paul, &c. filleul d'ARMAND, Prince DE

CONTY, épouſa, le 10 Avril 1673, *Jeanne de Mondragon*, fille de *Paul*, & de *Marie de Mentin*, dont: — 1. PAUL-JOSEPH, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-LOUIS, décédé ſans poſtérité; — 3. & N..., Grand-Croix de l'Ordre de Malte, & Commandeur de Lugan.

XXIV. PAUL-JOSEPH DES PORCELLETS, Chevalier, Marquis de Maillane, Baron de Darboux, Seigneur de Saint-Paul & de Courtezon, épouſa, par contrat du 6 Avril 1700, ANNE-FRANÇOISE DES PORCELLETS, fille unique de FRANÇOIS-LOUIS DES PORCELLETS, & de *Marie-Eliſabeth de Forbin-Solliers*. De ce mariage ſont nés: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS-RENÉ DES PORCELLETS, Marquis de Solliers; — 2. JOSEPH-FRANÇOIS-AUGUSTE, Chevalier de Malte; — 3. JOSEPH-LOUIS-GUILLAUME, qui ſuit; — 4. MARIE-THÉRESE, veuve de *Jean-Auguſtin de Grille*, mort Capitaine du Régiment des Gardes-Françoiſes; — & quatre autres filles, dont deux ſont Religieuſes, & deux mortes en bas-âge.

XXV. JOSEPH-LOUIS-GUILLAUME DES PORCELLETS, ancien Capitaine au Régiment d'Aunis, Infanterie, en 1759, s'eſt marié à Beaucaire. Il a deux fils & une fille.

Les armes ſont: *d'or, au porcellet de ſable.* Pour un plus long détail, voyez l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, Tome II, p. 239 & ſuiv.*

* PORHOET: Pays compris dans la partie de la Bretagne appellée *Domnonée*, qui étoit poſſédé, au commencement du XI^e^ ſiécle, par *Guetenoch*, Vicomte *de Rennes*, qui fit bâtir le Château de Joſſelin, & en préféra le ſéjour à celui de Tro. Il mourut vers l'an 1046.

Gui, dernier Vicomte *de Porhoet*, mourut, ſans poſtérité, en 1307, & légua tous ſes biens au Roi PHILIPPE *le Bel*. PHILIPPE DE VALOIS donna le Comté d'Alençon & *Porhoet* à CHARLES D'ALENÇON, ſon frere. *Pierre* II, & *Robert*, Comte du Perche, ſon frere, échangerent le Comté de *Porhoet* avec *Olivier de Cliſſon*, Connétable, qui leur céda la Baronnie de Thuis en Normandie, & 2000 livres de rente ſur la Recette de Champagne. *Béatrix de Cliſſon*, fille aînée & héritiere, épouſa, en 1448, *Alain*, Vicomte *de Rohan*, VIII. du nom, qui fit rentrer le Comté de *Porhoet* dans la race de ſes anciens poſſeſſeurs, d'où il a paſſé dans la Maiſon de *Chabot*, au milieu du dernier ſiécle.

L'ancienne & illuſtre Maiſon de PORHOET eſt ſortie de celle de *Rohan*. Un cadet de cette Maiſon, nommé ALAIN DE PORHOET, eut en apanage une partie des Fiefs donnés en Angleterre à ſes ancêtres par GUILLAUME *le Conquérant*. Il eſt connu, par les Généalogiſtes Anglois, ſous le nom de d'*Alain Souches* ou *la Zouche*. Des Seigneurs *de la Zouche*, ſont ſortis les Seigneurs *de Codnor*, & la branche des Seigneurs *de Pitton*.

Pour la branche des Vicomtes *de Rohan*, elle a pour auteur *Alain* I, quatrieme fils d'*Eudon* I, Comte *de Porhoet*. Voyez ROHAN.

* PORRIERES ou POURRIERES, en Provence, Diocèſe d'Aix. Cette Seigneurie étoit un Fief de conſidération dès le tems des Comtes *de Provence*. Elle appartenoit à *Pons*, Vicomte *de Marſeille*, qui vivoit en 962.

Iſnard de Trets, dit *d'Antrevenes*, un de ſes deſcendans, n'eut qu'une fille; — *Emenjarde de Trets*, Dame de Porrieres, mariée à *Iſnard-Ferrand de Glandevès*, en 1316, cinquieme ayeul d'*Antoine de Glandevès*, Seigneur de Porrieres, qui fonda, auprès du Bourg de ce nom, en 1552, un Couvent de Minimes, qu'il dota pour 12 Religieux. C'eſt en ſa faveur que la Seigneurie de *Porrieres* fut érigée en *Comté* & *Vicomté*, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1581, enregiſtrées aux Archives du Roi à Aix.

Cette Seigneurie, dit l'Auteur du Dictionnaire des Gaules, eſt demeurée dans la Maiſon de *Glandevès* juſqu'en 1762, qu'elle a paſſé dans celle de *Gaillard-Longjumeau*, par le mariage, la même année, de *Louis-Henri de Gaillard-Longjumeau-Ventabren*, avec *Anne-Roſſoline de Glandevès*, Comteſſe de Porrieres, Dame de Collobrieres, du Puget & de Faucon, veuve de *Joſeph-Roſtin de*

Villeneuve, Colonel du Régiment des Landes, fils de l'Ambaſſadeur du Roi à la Porte. Son ſecond mari, *Louis-Henri de Gaillard-Longjumeau*, avoit été reçu Chevalier de Malte en 1736, Gouverneur de l'Iſle de Gozzo en 1742, & nommé, en 1753, pour préſenter au Roi les Faucons que le Grand-Maître eſt dans l'uſage d'envoyer tous les ans à Sa Majeſté. *Voyez* GAILLARD-LONGJUMEAU.

PORTAIL : Famille originaire de la ville du Mans.

Le nom de PORTAIL, dit M. l'Abbé *d'Eſtrées* dans ſon *Mémorial* de 1754, a été introduit dans le Parlement dès l'an 1585, par PAUL PORTAIL (fils aîné d'ANTOINE, Ecuyer, & de *Jacqueline de Prime*). Il eut pour freres ANTOINE & ADRIEN, qui ont fait branches, mentionnés ci après.

PAUL PORTAIL, I. du nom, fut pourvu d'une charge de Conſeiller en cette Cour le 1 Octobre 1585, & reçu au mois de Novembre ſuivant. Il épouſa *Juſtine le Pileur*, fille de *Thomas*, Seigneur de Chatou, & de *Juſtine le Livres*, dont :

PAUL PORTAIL, II. du nom, Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Mars 1623, marié à *N... le Boſſu*, de laquelle il eut : — PAUL, qui ſuit, — & LOUIS, Conſeiller en la Cour des Aides, qui fut pere de — N... PORTAIL, Sieur de Chefraiſons, Tréſorier de France à Tours, marié à *N... Neveu*, dont il eut trois garçons : — l'aîné, auſſi Tréſorier de France à Tours ; — les deux autres, Eccléſiaſtiques ; — & une fille, nommée HÉLENE PORTAIL, mariée a *François de Mondragon*, dont des enfans.

PAUL PORTAIL, III. du nom, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1661, épouſa *N... de Barbezieres-Chemeraut*, dont : — 1. N... PORTAIL, Capitaine-Lieutenant de la Gendarmerie, mort à la bataille d'Hochſtet ; — 2. PAUL-FRANÇOIS, non marié en 1719 ; — 3. une fille, mariée au Marquis *de Luſſy-de-Couſan*, en Forez ; — 4. AGNÈS-PAULINE, mariée à *Nicolas le Machat-de-Pompadoue*, Colonel, morte, ſans enfans, le 3 Février 1732, à 87 ans ; — & quatre filles, Religieuſes.

SECONDE BRANCHE.

ANTOINE PORTAIL, II. du nom, ſecond fils d'ANTOINE I, & de *Jacqueline de Prime*, fut Procureur du Roi au Préſidial du Mans, & mourut en 1627. Il avoit épouſé *Marie de Courvoſier*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Ecuyer, Conſeiller Secrétaire du Roi le 26 Juin 1637, & honoraire le 8 Août 1657 ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Claude d'Epinoy*, Maître des Requêtes.

FRANÇOIS PORTAIL, Conſeiller au Châtelet, puis Maître des Comptes, épouſa *Anne Hotman*, fille de *Timoléon*, Seigneur de Fontenay, Tréſorier de France, & de *Marie Marce-lde-Bouqueval*, dont :

ANTOINE PORTAIL, III. du nom, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1657, mort Conſeiller d'honneur le 10 Juin 1713, âgé de 82 ans. Il avoit épouſé, le 20 Février 1662, *Marie-Madelene le Nain*, fille de *Jean*, Seigneur de Beaumont & de Tillemont, Maître des Requêtes, & de *Marie le Ragois-de-Tignonville*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. JEAN-CHARLES, Prêtre de l'Oratoire, puis Chanoine de Notre-Dame de Paris, en Novembre 1724, Prieur Commendataire de Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers, mort le 28 Mai 1739, dans ſa 63ᵉ année ; — 3. MARIE-MADELENE, mariée, le 25 Mai 1682, à *Philippe Charpentier*, Conſeiller au Parlement, mort en 1694, dont des enfans ; — 4. & une fille, morte ſans alliance.

ANTOINE PORTAIL, IV. du nom, Seigneur de Vaudreuil & de Chatou, né le 18 Mars 1674, Avocat du Roi au Châtelet en 1694, Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Janvier 1697, Avocat-Général le 9 Janvier 1698, Préſident à Mortier le 20 Mai 1707, premier Préſident le 24 Septembre 1724, mort le 3 Mai 1736, âgé de 62 ans, avoit épouſé, le 28 Avril 1699, *Roſe-Madelene Roſe*, fille de *Louis Roſe*, Seigneur de Croye & de Vaudreuil, Conſeiller au Parlement de Metz, & Secrétaire du Cabinet du Roi, & de *Madelene de Bailleul*, dont : — 1. ANTOINE-NICOLAS, né le 17 Juillet 1702, Conſeiller au

Parlement de Paris en 1722, mort de la petite vérole le 20 Juin 1723; — 2. Jean-Louis, qui ſuit; — 3. Louise-Madelene, née le 15 Juillet 1701, mariée, le 1 Mars 1722, à *Victor-Pierre-François Riquet*, Comte de Caraman, alors Brigadier des Armées du Roi, dont des enfans; — 4. & Nicole-Marie, née le 19 Juin 1704, morte.

Jean-Louis Portail, Seigneur de Vaudreuil, né le 26 Novembre 1705, d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, enſuite Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Juillet 1725, & Préſident à Mortier le 28 Août 1726, ſe démit en Avril 1747. Il avoit épouſé, le 15 Mai 1732, *Marthe-Antoinette Aubry-de-Vatan*, Dame de Bouillé, née le 13 Mai 1720, fille de *Félix Aubry*, Marquis de Vatan, mort Conſeiller d'Etat & Prévôt des Marchands de Paris, dont: — une fille, morte le 2 Janvier 1738, âgée de trois ans; — & Marie-Jeanne-Antoinette, née le 28 Mai 1738, mariée, le 20 Mai 1755, à *Louis-Gabriel*, Marquis *de Conflans-d'Armentieres*, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie.

Troisieme Branche.

Adrien Portail, troiſieme fils d'Antoine I, & de *Jacqueline de Prime*, Seigneur de Freſneau, Conſeiller au Parlement de Paris, le 30 Juillet 1598, mort le 13 Décembre 1636, âgé de 70 ans, & inhumé à Saint-Jean-en-Grève, avoit épouſé 1°. *Jeanne de Remy*; & 2°. *Claude Amariton*, dont:

François Portail, Secrétaire du Roi le 9 Février 1668, & ſon Maître-d'Hôtel, mort en 1679. Il avoit épouſé *Hélene de Maſparault*, fille de *Gabriel*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Marthe Thomas*. De ce mariage il eut: — François, tué à Candie, ſans enfans; — & Gabriel, qui ſuit.

Gabriel Portail, Conſeiller au Parlement de Metz, puis au Parlement de Paris le 15 Janvier 1681, mort en 1693, avoit épouſé *Eliſabeth-Marguerite le Clerc-de-Leſſeville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Thun, Conſeiller au même Parlement, & d'*Eliſabeth de Moucy*, dont: — Louis-Gabriel, qui ſuit; — & Marguerite-Elisabeth, mariée à *Pierre-Marie-Chriſtophe Ragot de-la-Coudraye*, Conſeiller en la Cour des Aides, dont un fils.

Louis-Gabriel Portail, Seigneur de Freſneau & de Grandval, épouſa 1°. *Marie-Anne Picques*, fille de *Jacques*, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *N... le Moine*; & 2°. *Edmée-Mathurine le Jariel-de-Forges*, fille de *Jean-Baptiſte*, Conſeiller en ladite Cour des Aides. Il a eu de ce ſecond mariage: — Claude-Mathurin, qui ſuit; — & Marie, née en 1718, mariée, le 13 Janvier 1734, à *Joſeph Joly-de-Bery*, Préſident en la Chambre des Comptes de Dijon, morte en 1764, étant mariée en ſecondes noces.

Claude-Mathurin Portail, Maître des Comptes à Paris le 28 Février 1742, a épouſé, le 23 Octobre 1741, *Edmée Payen*, fille de *Charles-Paul Payen*, Maître des Comptes, & de *Marie-Anne-Eliſabeth de Forges*, dont deux filles: — Edmée, mariée, le 19 Février 1761, à *Charles-François Pajot*, Receveur-Général des Finances d'Alençon; — & la ſeconde, mariée, en 1770, à *N... de Gaſtel*.

Les armes: *d'azur, ſemé de fleurs de lis d'or, à une vache d'argent broſſante, accolée, clarinée, accornée & membrée d'or, couronnée de gueules.*

Il y a en Normandie une Famille du nom de Portail, dont les armes ſont: *d'azur, à trois têtes de léopard d'argent*, & de laquelle étoit

Françoise de Portail-d'Apremont, née le 4 Avril 1674, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686, après avoir prouvé que Remi de Portail, Seigneur d'Apremont, & *Antoine de Farville*, ſon épouſe, qui vivoient en 1528, étoient ſes cinquieme ayeul & ayeule.

PORTE (de la).

Maiſon qui a donné un Maréchal de France, Grand-Maître de l'Artillerie, &

Chevalier des Ordres du Roi, dans CHARLES DE LA PORTE, II. du nom, Duc de la Meilleraye.

De ſon premier mariage, en Février 1630, avec *Marie Ruzé*, fille d'*Antoine*, Marquis d'Effiat & Maréchal de France, il eut — ARMAND-CHARLES DE LA PORTE, Duc de Mazarin, de la Meilleraye, de Mayenne, &c. qui prit le nom & les armes de *Mazarin*. Voyez MAZARIN ou MANCINI.

* PORTE (DE LA) Terre qui appartenoit à une branche cadette de la Maiſon de *Prunelé*, & que *Diane de Prunelé*, Dame de la Porte & d'Autruy, vendit à *François le Secq*, Secrétaire du Roi, par contrat du 22 Décembre 1655. Voyez PRUNELÉ.

* PORTE: Nom ſous lequel eſt connue, depuis un tems immémorial, la Famille de BOVIER, & qu'elle a pris d'un Fief de ce nom, poſſédé longtems par elle dans le reſſort du Bailliage de Vienne, ainſi qu'on le va voir par la Généalogie que nous allons en donner, d'après les *titres* & *Mémoire* à nous communiqués.

L'ancienne Maiſon de BOVIER eſt établie, depuis les tems les plus reculés, dans le reſſort du Bailliage du bas Viennois en Dauphiné. La ſécurité dans laquelle ceux de ce nom ont vécu, les a rendus peu ſoigneux de conſerver les titres qui ſervoient à juſtifier leur nobleſſe. Cependant comme nos Rois ordonnerent, dans des tems de guerre, qu'il fut fait des réviſions des feux pour la levée des ſubſides, les Nobles fournirent alors des déclarations de leurs poſſeſſions, pour contribuer aux charges de l'Etat. C'eſt dans ces réviſions, dont les originaux ſont au Tréſor de la Chambre des Comptes de Dauphiné, qu'on a pris la connoiſſance de la nobleſſe de cette Famille, ſur l'origine de laquelle *Alard*, Auteur du Nobiliaire du Dauphiné, s'eſt trompé, en ne la faiſant remonter qu'à ODILLE DE BOVIER. Elle eſt beaucoup plus ancienne, comme on le va voir par les actes cités ci-après.

Par les différens titres qui nous ont été communiqués, il paroît que ſon nom a varié ſuivant les tems & les diverſes prononciations de ceux qui ont paſſé les actes. On y trouve indifféremment *Boverii* ou *Bovierii*, en latin, & les noms de BOUVIER ou de BOVIER en françois. Cependant comme ce dernier eſt celui qu'on lit dans les plus anciens actes françois, & qu'il a plus de rapport que l'autre aux noms latins *Boverii* & *Bovierii*, il eſt à préſumer que BOVIER eſt le véritable, & que BOUVIER ne s'eſt gliſſé que par erreur dans les actes modernes.

ARTAUD DE BOVIER eſt le premier dont on ait connoiſſance. Il paroît cependant, par les actes cités ci-après, & notamment par la déclaration de GUILLAUME, que cette Famille étoit, à cette époque, au nombre de celles reputées *nobles de toute mémoire*, ce qui prouve que ce n'eſt que par le défaut d'actes que nous ne pouvons remonter au-delà d'ARTAUD. Sa nobleſſe, que tout annonce être bien plus ancienne, eſt effectivement prouvée par une procédure du 26 Mars 1449, où l'on voit que cet ARTAUD étoit de Famille noble; qu'elle fut faite par des Commiſſaires députés à la réviſion des feux ſur la paroiſſe de Saint-Jean d'Octavéon, *in Domo nobilis Artaudi Boverii, Caſtellani dicti loci*; & qu'ils préſenterent leur commiſſion à noble ARTAUD DE BOVIER, Châtelain, pour qu'il fit convoquer les habitans, & les engager à choiſir ceux d'entre eux qui ſeroient les plus dignes de foi & les plus en état de déclarer les facultés d'un chacun. Les Délibérans le nommerent unanimement pour cette opération. Les mêmes Commiſſaires continuant leur procédure ſur la paroiſſe de Parnans, limitrophe de celle de Saint-Jean d'Octavéon, le lendemain 27 Mars 1449, remplirent les mêmes formalités envers ledit noble ARTAUD DE BOVIER, auſſi Châtelain de Parnans, & il fut encore choiſi, par les Délibérans, pour déclarer les facultés des habitans de ce lieu.

Nous remarquerons ici que la qualité de *Châtelain* étoit anciennement en Dauphiné

Dauphiné d'une prééminence bien au-deſſus de ce qu'elle eſt aujourd'hui. On voit dans le Tréſor de la Chambre des Comptes de Dauphiné, que les plus grands Seigneurs de cette Province, tels que les *Clermont*, les *Allemand*, les *Saſſenage*, les *Bérenger*, les *Beaumont*, &c. rempliſſoient ces ſortes de places.

Jacques de Bovier, Chevalier, eſt le ſecond dont le Tréſor de la Chambre des Comptes donne connoiſſance. On y trouve des Lettres du Parlement, intitulées du nom du Gouverneur de la Province, adreſſées, le 14 Avril 1458, au Seigneur de Parnans, pour une nouvelle réviſion des feux & formation du Rôle des habitans de Parnans. Le Seigneur dudit lieu ſe trouvant abſent, les Lettres de Commiſſion furent préſentées à noble Jacques de Bovier, Châtelain de Parnans, qui avoit ſuccédé à Artaud, & qui mit leſdites Lettres à exécution le 3 Juin 1458.

Guillaume de Bovier, Chevalier, eſt le troiſieme de ce nom, connu par des actes ci-après énoncés. Dans la déclaration qu'il fournit de ſes Fiefs par devant le Vice-Bailli du bas Viennois, le pénultieme jour du mois de Septembre 1540, il ſe reconnut contribuable au ban & arriere-ban du Dauphiné, comme les autres Gentilshommes, & ajouta dans ſa déclaration ces mots: *& dis que je ſuis Gentilhomme, vivant noblement, & extrait de noble lignée depuis toute mémoire.* Il avoit épouſé *Antoinette du Faure*, à laquelle il donna la jouiſſance de ſes biens, par ſon teſtament du 17 Février 1512; inſtitua pour héritiers ſes deux fils aînés, avec ſubſtitution de l'un à l'autre, & en cas de leur décès ſans enfans, ſes deux autres fils, par droit de primogéniture; & par ce teſtament il fit une fondation aux Religieux Auguſtins de Beaurepaire. De ſon mariage il eut: — 1. Pierre, mort ſans enfans; — 2. Charles, qui ſuit; — 3 & 4. Jacques & Louis, dont on ignore la deſtinée.

Charles de Bovier, Chevalier, épouſa *Antoinette de la Bretonniere*, iſſue d'une branche de la Maiſon de *Clermont-Geyſſans*, & en eut cinq enfans, comme il paroît par ſon teſtament, reçu *Brenier* & *Vachier*, Notaires, le 16 Avril 1549, ſçavoir: — 1. Balthasard, qualifié *Seigneur de la Poype* dans le contrat de mariage de ſon frere Odille; — 2. Odille, qui ſuit; — 3. Jean; — 4. Pierre; — 5. & Sébastien. Par ce même teſtament il choiſit ſa ſépulture dans la Chapelle fondée par ſes ancêtres, dans l'Egliſe paroiſſiale d'Agnin.

Odille de Bovier, Chevalier, Seigneur de la Maiſon-Forte de Porte, rendit hommage au Roi, à la maniere des Nobles, le 2 Juin 1564, pardevant la Chambre des Comptes du Dauphiné, à l'occaſion des rentes directes par lui acquiſes au mandement d'Anjou. Il fut pourvu d'un office de Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes; obtint du Roi Henri IV, le 25 Novembre 1597, des Lettres d'honoraire, *eu égard*, eſt-il dit, *à ſes bons & agréables ſervices pendant 23 ans qu'il avoit exercé ſon office, & rempli pluſieurs charges & commiſſions où il avoit été employé.* En effet il avoit été chargé de pluſieurs négociations, & envoyé par la Cour, tant auprès de la République de Gênes, qu'auprès des 13 Cantons Suiſſes. Ayant eu quelques démêlés, au ſujet du rang & de la préſéance, avec MM. *de Flotte*, Gentilshommes iſſus d'une Famille ancienne de cette Province, & qui habitoient le lieu de Bogiez, il fut fait un traité entre les Parties, par le conſeil & avis de leurs amis communs, le 6 Mars 1609, par lequel il fut convenu qu'Odille de Bovier, ſa femme, & les ſiens, auroient, dans toutes les occaſions, le pas ſur la Famille *de Flotte*. Il fit deux teſtamens; le premier, à Vienne, le 7 Octobre 1600, devant *Leuſſe*, Notaire; & le ſecond, à Grenoble, le 10 Mars 1613, devant *Diſdier*, Notaire. Dans l'un & l'autre, il choiſit ſa ſépulture dans la Chapelle fondée par ſes auteurs, en l'Egliſe paroiſſiale de Bogiez. Il avoit épouſé, le 26 Janvier 1577, Demoiſelle *Margon le Maître*, dont: — 1. Odille, mort jeune; — 2. Jean, mort en bas-âge; — 3. Jean-Barthelemi, qui ſuit, qu'il fit ſon héritier; — 4. André, qui ne laiſſa point de poſtérité; — 5. & Françoise, mariée 1°. à noble *Jean Faure*, Seigneur des Blains; & 2°. à noble *Chriſtophe de Montchenu*, Seigneur de Beauſemblant, Odille de Bovier, ſon pere, lui ſubſtitua ſes biens,

au défaut d'enfans mâles de ſon héritier, à la charge de porter ſon nom & ſes armes.

Jean-Barthelemi de Bovier, Chevalier, Seigneur de Porte, épouſa, le 22 Décembre 1625, *Marguerite de Montchenu*, fille de *Chriſtophe de Montchenu*, Seigneur de Beauſemblant, de laquelle il eut : — 1. Balthasard, Capitaine au Régiment de Carignan, ſuivant ſon Brevet du 15 Mars 1667, mort ſans poſtérité. Il inſtitua ſon héritiere univerſelle *Marguerite de Montchenu*, ſa mere ; — 2. Claude, qui ſuit ; — 3. Françoise, mariée, le 14 Mai 1646, à noble *Jean de Falcoz*, Seigneur du Meſtral, ainſi qu'il conſte par une procédure faite, le 12 Novembre 1702, devant les Commiſſaires de l'Ordre de Malte, pour les preuves de nobleſſe de *Claude de Falcoz*, ſon petit-fils, par leſquelles on voit que les auteurs de Françoise de Bovier, ſon ayeule, étoient au nombre des anciens Nobles dès l'an 1458 ; — 4. & Louise, rappellée dans le teſtament de ſon pere, & dans celui de Balthasard, ſon frere.

Le même Jean-Barthelemi de Bovier, par ſon teſtament du 7 Juillet 1641, laiſſa à *Marguerite de Montchenu*, ſa femme, l'adminiſtration de ſes biens. Après ſa mort, les Conſuls des Communautés d'Albon & de Jarcieu voulurent diſputer à ſa veuve la franchiſe des Tailles, à raiſon de certains fonds acquis tant en ſon nom que comme tutrice de ſes enfans. Elle obtint une ſentence, rendue contradictoirement le 2 Août 1641, par M. *de la Guette*, Intendant de Dauphiné, ſeul Juge en cette partie, qui la maintint, elle & ſes enfans, dans leurs titres & qualités d'*anciens Nobles ;* & défenſes furent faites auxdits Conſuls d'Albon & de Jarcieu, de les comprendre à l'avenir dans le Rôle des taillables deſdites Communautés.

Claude de Bovier, Chevalier, Seigneur de Porte, fut, comme ſon frere, Capitaine au Régiment de Carignan, ſuivant ſon Brevet du 20 Juillet 1671 : ils s'y diſtinguerent l'un & l'autre ſous le nom de *Capitaines de Porte*, parce que dans ce tems-là on ne s'attachoit pas, comme aujourd'hui, à inſérer dans les Brevets les noms, ſurnoms & qualités des Officiers. Ils paſſerent avec leur Régiment en Canada, où après avoir reſté environ 12 ans, ils quitterent le ſervice & revinrent en France. Ils y firent vérifier leurs titres de nobleſſe par M. *du Gué*, Conſeiller du Roi, Commiſſaire député à cet effet dans les Provinces de Dauphiné, Lyonnois, Forez & Beaujolois, qui leur délivra, le 7 Juillet 1668, un certificat des preuves ſuffiſantes faites devant lui. Claude de Bovier épouſa, par contrat du 18 Janvier 1693, paſſé devant *Boſc* & *Charbot*, Notaires à Grenoble, *Marie Emé-de-Saint-Jullien*, fille de feu *François*, Seigneur de Montbailly & de Vaulx-Millieu, & de feu Dame *Suſanne Baſſet-de-Saint-Nazaire*. C'eſt avec elle que s'eſt éteinte la branche aînée de la Famille des *Emé*. La branche cadette exiſte encore, c'eſt celle des *Emé-de-Marcieu*. Claude de Bovier, & *Marie Emé-de-Saint-Jullien*, ſon épouſe, firent un teſtament réciproque le 11 Octobre 1698, par lequel ils ſe donnerent tous leurs biens, & dans le cas où ils n'en diſpoſeroient pas, ils firent une ſubſtitution graduelle & perpétuelle en faveur de leurs enfans, les garçons préférés aux filles, & les aînés aux cadets. De ce mariage ils ont eu : — 1. Abel, mort en Eſpagne, d'un coup de feu qu'il reçut au ſiége de Lerida ; — 2. Joseph, qui ſuit ; — 3. un autre garçon, tué, comme ſon frere, au ſervice ; — 4. Françoise, Religieuſe Carmélite ; — 5. Marie-Françoise, Religieuſe Bénédictine à Lyon ; — 6. & Marguerite, morte Carmélite il y a environ 40 ans.

Joseph de Bovier, Chevalier, Seigneur de Porte, né à Vienne le 8 Février 1696, pourvu d'une charge de Préſident en la Chambre des Comptes de Dauphiné, par Lettres du 29 Juin 1732, avoit épouſé, le 12 Novembre 1723, par contrat ſous ſeing-privé, Demoiſelle *Marguerite-Suſanne Cognoz-de-Clémes*, fille de noble *Maurice Cognoz*, Seigneur de la Maiſon-Forte de Clêmes, & de *Barbe de Chalandiere*, dont : — 1. François-Claude, qui ſuit ; — 2. Balthasard-Félicien, dit *le Chevalier de Porte ;* — 3. Laurent-Paul, d'abord Officier au Régiment d'Agenois, dans lequel le Marquis *de Montainard*, ſon parent, qui venoit d'en être nommé Colonel, lui donna de l'emploi : il paſſa enſuite

dans le Régiment de Royal-Dragons, & de-là dans celui du Marquis *de Marcieu*, où il obtint une Compagnie de Cavalerie en 1759. Il fut tué la même année, à la tête de sa Compagnie, à la bataille de Minden; — 4. & une fille, morte au berceau.

François-Claude de Bovier, Chevalier, Seigneur de Vourey, Salvaing-lès-Vourey, Chézeaux, &c. pourvu de la charge de Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné, sur la démission de son pere, par Lettres du 7 Octobre 1753, reçu le 21 Janvier 1754, & connu sous le nom de *Président de Saint-Jullien*, a épousé, le 30 Août 1745, *Louise-Marie Pavée*, fille de noble *Gabriel-Jean-Batiste Pavée*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Munitionnaire général des subsistances des Armées de Sa Majesté, & de Dame *Claude le Gros*. De ce mariage sont nés: — 1. Gabriel-Jean-Batiste-Claude, qui suit; — 2. Joseph-Hippolite, né à Grenoble le 11 Février 1748, qui a servi d'abord dans le Corps Royal d'Artillerie, & est passé dans le Régiment de Monsieur, Dragons, où il est Capitaine. Il a obtenu depuis des Provisions de Gouverneur du Pont-de-Beauvoisin en Dauphiné, par Lettres du 8 Novembre 1766; — 3. Guillaume-Odille, né à Grenoble le 20 Juillet 1750, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie, puis Lieutenant à la suite du Corps Royal d'Artillerie, ensuite Officier dans la Légion de Condé; — 4. & Balthasard-Victor, né le 26 Février 1752, pourvu de l'office de Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dauphiné, par Lettres du 20 Janvier 1768.

Gabriel-Jean-Batiste-Claude de Bovier, Chevalier, né à Paris le 7 Septembre 1746, batisé à Saint-Roch, a été pourvu d'un office de Conseiller au Parlement de Grenoble, par Lettres du 4 Mars 1767; & après la dissolution du Parlement, en 1771, il a été Officier dans le Régiment de Bourgogne, Cavalerie, dont il a obtenu l'Aide-Majorité peu de tems après.

Cette Famille a fait ses preuves de noblesse devant M. *d'Hozier-de-Serigny*, Juge d'armes de France, qui en a donné son certificat le 10 Novembre 1767.

Les armes de Bovier sont: *échiqueté d'argent & de sable, au chef pallé de sable & d'argent de six piéces.* Devise Caveto.

PORTE-DE-LISSAC (de la), en Limousin. La filiation suivie de cette Famille, suivant les preuves faites par le Juge d'armes de France, ne remonte qu'à

I. Noble Arnaud de la Porte, Sieur de la Retaudie, vivant le 11 Mai 1538, mort avant le 20 Septembre 1540. Il laissa pour enfans: —— 1. Jean, qui suit; — 2. Bernard, Ecuyer, Seigneur de Puynuge, vivant en 1556; — 3. & François, vivant en 1551.

II. Jean de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie, homme d'armes de la Compagnie du Roi de Navarre, comparut en cette qualité à la montre qui fut faite de cette Compagnie le 31 Janvier 1557. Il fit son testament le 6 Mars 1551, & déclara qu'étant sur le point d'aller à la guerre pour le service du Roi, son intention étoit, en cas qu'il y mourut, que son corps fut enterré dans l'Eglise paroissiale de Lissac; fit différens legs à ses enfans, & après eux & leurs descendans, il substitua ses biens à François de la Porte, son frere. Il avoit épousé, par contrat du 27 Janvier 1545, noble Demoiselle *Philippe Dupuis*, sœur de noble *Guillaume Dupuis*, Seigneur de la Jarte en Périgord. Elle étoit veuve avant le 9 Septembre 1568, & eut de son mariage: — 1. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie, institué héritier par le testament de son pere. Il fit aussi le sien le 9 Septembre 1568, & mourut sans enfans; — 2. François, qui suit; — 3. Joachim, vivant en 1568; — 4. Gabriel, qui fut présent au mariage de François de la Porte, son frere, en 1578, & fit son testament le 16 Mai 1587; — 5. Philippe, veuve, 1°. en 1568, d'*Etienne Garrigon*, Procureur du Roi à Brives; & 2°. en 1614, de *Pierre de Pechizela*, son second mari; — 6. & Susanne, légataire de Guillaume & de Gabriel, ses freres, en 1568 & 1587.

III. François de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie, obtint, le 6 Mai 1580, du Seigneur *de Chouppes*, Lieutenant-Général de la Vicomté de Turenne, une commiſſion pour lever 20 Arquebuſiers à cheval, avec 6 Cuiraſſiers, pour les commander & leur faire tenir garniſon en ſa maiſon de la Porte, afin de s'oppoſer aux courſes, voleries & incurſions qui ſe commettoient dans la Vicomté de Turenne, & pays circonvoiſins, à la ruine du pauvre peuple. Il mourut avant le 16 Mai 1587, & avoit épouſé, par accord du 16 Février 1578, Demoiſelle *Jacquette de Prouilhac*, fille de noble *Jean de Prouilhac*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, de Chauſſac & de Paliſſes, dont, entr'autres enfans : — 1. Armand, qui ſuit ; —— 2. Catherine, nommée dans le teſtament de Gabriel de la Porte, ſon oncle ; — 3. & Marguerite, mariée, par contrat du 6 Février 1604, à noble *Pierre de Giſcaud*, Seigneur de Clavieres.

IV. Armand de la Porte, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie & de Paliſſes, fut inſtitué héritier par le teſtament de Gabriel de la Porte, ſon oncle. Pour prouver la conſidération où il étoit dans ſa Province, & le cas qu'on faiſoit de ſes ſervices, on rapporte une Lettre qui lui fut écrite par le Vicomte *de Pompadour*, Lieutenant-Général du haut & bas Limouſin, par laquelle il le prie de le venir joindre, pour le ſervice du Roi, à Sarazet en Périgord, où il ſera, avec ſon équipage d'armes & de chevaux, & le plus d'amis qu'il pourra raſſembler, même des Mouſquetaires à cheval, afin de prendre part à l'honneur qu'il y aura à acquérir. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Octobre 1601, *Louiſe Meynard*, fille de noble *Joſeph Meynard*, Seigneur de Chauzenejoulx, de Clavafaige, &c. & de *Marie de Beaupoil-Saint-Aulaire*. Il teſta conjointement avec elle, le 22 Mai 1641, & étoit mort avant le 21 Mai 1644. Leurs enfans furent : — 1. Joseph, qui ſuit ; — 2. Gabriel, Prêtre & Curé de Chavagnac en 1655 ; — 3. Marie, alliée, avant le 22 Mai 1641, à *Jacques Selafer*, Greffier du Domaine de la Vicomté de Turenne ; — 4. & Françoise, femme, en 1641, de noble *Mathieu d'Ambert*, Sieur de Sereillac.

V. Joseph de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie, épouſa, par contrat du 2 Octobre 1633, *Anne de Malcap*, fille de noble *Bertrand*, Seigneur de Vierval, & de *Françoiſe Phelip-de-Saint-Viance*, dont : — 1. Armand, qui ſuit ; — 2. Jacques, Sieur de Landal, Prêtre en 1684 ; — 3. François, batiſé le 17 Juin 1637, reçu Chevalier de Malte : ſes preuves furent faites le 2 Mars 1657 ; — & pluſieurs filles, vivantes en 1660.

VI. Armand de la Porte, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Paliſſes & de la Retaudie, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de pied François dans le Régiment de Picardie, par Commiſſion du 18 Décembre 1674, & Commandant, en la même année, conjointement avec *Charles Phelip-de-Saint-Viance*, la Nobleſſe du haut & bas pays d'Auvergne, qui avoit été convoquée pour le ſervice du Roi, fut maintenu dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt du Conſeil, rendu contradictoirement le 18 Juin 1668 ; & vivoit encore le 10 Mai 1685. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Juin 1655, *Clémence de Mauriolles*, fille de *Léonard de Mauriolles*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Clémence de Coſnac*, couſine de *Daniel de Coſnac*, Archevêque d'Aix, & Prélat-Commandeur des Ordres du Roi, dont : — 1. Joseph, qui ſuit ; — 2. Jacques, Sieur de Condol, Prêtre ; — 3. Françoise, veuve de *Jean de Coſnac*, Seigneur de Saint-Michel, en 1712 ; — 4 & 5. Madelene & Jeanne, Religieuſes Maltoiſes au Couvent de Saint-Marc, à Martel en Querci, où elles firent leur preuve le 27 Décembre 1690. Madelene, l'aînée, fut depuis Grand'Prieure dudit Couvent.

VII. Joseph de la Porte, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Porte, dans la paroiſſe de Liſſac, & de la Retaudie, co-Seigneur de Liſſac, ſucceſſivement Lieutenant au Régiment de Cruſſol, Infanterie, le 2 Février 1683, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied François dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux, par Commiſſion du 24 Octobre même année, puis Capitaine dans le ſecond Bataillon du Régiment de Lorraine, ſuivant un Congé qui lui fut donné par le Duc *de Vendôme*, le 4 Août 1695, pour ſe faire guérir d'une

bleſſure qu'il avoit reçue pendant l'inveſtiture de la ville d'Oſtalric en Catalogne, fut pourvu, le 29 Octobre 1699, d'un office de Lieutenant des Maréchaux de France en la Sénéchauſſée de Brives, dont il prêta ſerment le 17 Avril 1700, & mourut avant le 9 Août 1739. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mai 1686, *Marie-Paſcal de Mirandol*, fille de *Claude*, Seigneur de Caquereix, & de *Balthaſard de Bars*. Elle teſta le 3 Septembre 1692, & laiſſa pour enfans: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. N..., femme de *Germain de Meynard*, Ecuyer, Seigneur de Mezel; — 3. & CLÉMENCE, mariée, par contrat du 2 Juillet 1715, avec *Antoine de Bars*, Ecuyer, Seigneur de la Faurie & de Vierval.

VIII. ANTOINE DE LA PORTE, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie & de Caquereix, co-Seigneur de Liſſac, Cornette dans le Régiment Dauphin, par Brevet du 5 Février 1709, épouſa, par contrat du 20 Octobre 1712, Damoiſelle *Marguerite d'Aubery*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Julien, de Monoie & de Padirac, co-Seigneur de la Chapelle &c. & de Dame *Anne de Saint-Chamans-Longueval*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, batiſé le 20 Octobre 1718, Chevalier de Malte, ſur ſes preuves admiſes au grand Prieuré d'Auvergne, le 19 Mai 1731, puis Page du Grand-Maître en 1737; — 3. & JEANNE, mariée, par accord du 27 Mai 1734, avec *Jean de Marqueyſſac*, Ecuyer, fils de *Pierre de Marqueyſſac*, Seigneur de Crozes en Querci, & de la Gilardie en Périgord, & de *Marguerite de Maledent*.

IX. JOSEPH DE LA PORTE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Porte, de la Retaudie, co-Seigneur de Liſſac, né le 20 Août 1713, ſucceſſivement Lieutenant dans le Régiment du Perche, Infanterie, le 20 Septembre 1736, Aide-Major en Octobre 1741, Capitaine, le 1 Mars 1744, de ce Régiment, devenu, le même mois, le Régiment des Gardes-Lorraines; Major au Régiment des Grenadiers Royaux de Kermelect le 10 Avril 1745, puis de ceux de Coincy les 28 Mars 1746, & 1 Mars 1747; Chevalier de Saint-Louis en 1746; Lieutenant-Colonel d'Infanterie en 1747; Major de la place à Toulon le 8 Décembre même année; & Lieutenant de Roi de Sarlouis le 17 Mars 1750, s'eſt trouvé au ſiége de Philiſbourg, fit toutes les campagnes ſuivantes; fut chargé, en qualité d'Aide-Major, du détail du premier détachement qui paſſa le War en 1744, pour attaquer le moulin, retranchemens & Château d'Apremont dans le Comté de Nice; ſe diſtingua à l'attaque des hauteurs de Demont, à Montalban, &c.; chargé, en qualité de Major de la tranchée, par M. le Prince *de Conty*, de la diſtribution des troupes chaque jour au ſiége de Coni en 1744, il y fut bleſſé d'un coup de fuſil à la tête; & quittant la tranchée pour faire manœuvrer ſon Régiment à la bataille qui ſe donna enſuite, il fut détaché, avec deux Lieutenans & 60 Volontaires, pour éclairer la retraite des ennemis; fit pluſieurs priſonniers, prit les mules & chevaux de main de M. *d'Auguibert*, Lieutenant-Général au ſervice du Roi de Sardaigne; & le Prince *de Conty*, en récompenſe de ſes ſervices, lui fit préſent d'un cheval napolitain, harnaché & caparaçonné, qui faiſoit partie de cette priſe, dont le reſte fut vendu au profit de ſon détachement. Il fit enſuite la campagne d'Allemagne en 1745, ſe trouva au ſiége de Mons en 1746, fut chargé, par M. *de Fenelon*, Lieutenant-Général, de couper la paliſſade, prit, en plein jour, un petit ouvrage, s'y maintint malgré le feu du grand baſtion, y reçut une contuſion à la cuiſſe, par une balle qui s'applatit contre la lame de ſon épée: ce fut alors qu'il reçut la Croix de Saint-Louis. Il ſervit encore, la même année, au ſiége de Charleroy, qui ne dura que quatre jours, en qualité de Major de tranchée; entra le premier dans la place, & M. *de Beaufort*, lui remit, pour ôtages, un Colonel Hollandois & un Lieutenant-Colonel Autrichien, qu'il fut chargé de conduire au Prince *de Conty*, auquel il les préſenta. En conſidération de ſes ſervices & autres, on lui envoya, au commencement de 1747, la Commiſſion de Lieutenant-Colonel d'Infanterie. Le Maréchal *de Lowendal*, avant & après le ſiége de Namur, le chargea encore de pluſieurs détachemens. Pendant tout ce ſiége, il porta l'ordre aux Ducs *de Pecquigny* & *de Fitzjames*, & au Marquis *de Chauvelin*, & leur ſervit d'Aide-de-Camp lorſqu'ils étoient de tranchée, ſans interruption de ſes autres fonctions. Le détail de ſes ſervices

ſeroit trop long, il ſuffit de dire que la tumeur qu'il reçut à la cuiſſe, faiſant craindre que les ſuites n'en fuſſent dangereuſes, le Comte *d'Argenſon*, alors Miniſtre de la Guerre, l'envoya Major à Toulon, avec promeſſe de la premiere Lieutenance de Roi vacante, & il y fut encore employé par le Maréchal *de Belle-Iſle*. Sa conduite active & intelligente lui procura la Lieutenance de Roi de Sarlouis, dont il s'eſt démis, avec une penſion de retraite ſur le Tréſor Royal, ſuivant la Lettre du Maréchal *de Belle-Iſle*, alors Miniſtre de la Guerre, du 6 Décembre 1759. Il eſt Lieutenant de MM. les Maréchaux de France en la Sénéchauſſée de Brives, depuis le 4 Février 1745, & a épouſé, par contrat du 9 Août 1739, *Marie de Fenis*, lors veuve de *Jean Borderie*, Ecuyer, Seigneur de Vernejoux, & fille de *François-Martial de Fenis*, Ecuyer, Seigneur de la Prade, Baron de Gouzon, Conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil, & de *Gabrielle Merigot-de-Sainte-Fere*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'argent, à trois pals de gueules alaiſés par le bas, mouvans d'une deviſe* ou *faſce de même ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

PORTE-DE-LUSIGNAC (DE LA), en Périgord. N'ayant rien reçu ſur cette ancienne Nobleſſe, nous ne pouvons que répéter ici ce que nous en avons dit dans le *Tome VI*, *p.* 177 *& ſuiv.* de notre premiere Edition.

GEOFFROI, Seigneur DE LA PORTE, vendit, le 8 des Ides du mois d'Octobre 1262, du conſentement d'ITHIER, qui ſuit ; & d'AIMAR DE LA PORTE, ſes enfans, les Terres de la Bachelerie, à *Guillaume & Arnaud Bachelard.*

ITHIER DE LA PORTE, Seigneur dudit lieu, vivoit encore en 1290, & eut pour enfans : — ARNAUD, qui ſuit ; — GEOFFROI, Donzel de Luſignac ; — & MARIE, alliée avec *Pierre Helie*, Damoiſeau.

ARNAUD, Seigneur DE LA PORTE & de Luſignac en 1301, laiſſa pour fils :

ITHIER DE LA PORTE, II. du nom, Seigneur de la Porte en 1340, qui fut pere — d'ARNAUD, qui ſuit ; — & d'ANNE, mariée avec *Hélie Roux*, de la paroiſſe de Montberlou en Périgord.

ARNAUD DE LA PORTE, II. du nom, Seigneur de la Porte, Damoiſeau de Luſignac, épouſa, en 1370, *Huguette Foucaud*, dont :

AIMAR DE LA PORTE, Seigneur de la Porte, qui fit hommage, le 13 Mai 1400, à *Pierre*, Evêque de Périgueux, à cauſe de la Viguerie du Bourg de Luſignac & du Mas du Colombier, comme héritier d'ARNAUD DE LA PORTE, ſon pere, Damoiſeau. Il épouſa *Marie Cotette*, dont : — 1. HÉLIE ; — 2. ALAIN, qui ſuit ; — 3 & 4. GUILLAUME & ALMOIDIS.

ALAIN DE LA PORTE, Seigneur de la Porte, &c. épouſa, en 1440, *Agnès de Pléderan*, Dame de Champniers, de laquelle il eut : — JEAN, qui ſuit ; — & TRISTAN, Chevalier, Seigneur de la Veitour.

JEAN DE LA PORTE, I. du nom, Seigneur de la Porte, de Champniers, &c. épouſa, en 1480, *Jeanne du Bari*, & en eut : —— 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. autre JEAN, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique ; — 3. & PAUL.

JEAN DE LA PORTE, II. du nom, Seigneur de la Porte, &c. épouſa, 1°. en 1522, Demoiſelle *Catherine de la Balme* ; & 2°. *Léonarde de Joumard.* Du premier lit vinrent : — 1. RAIMOND, qui ſuit ; — 2. BERTRAND ; — 3. JACQUETTE ; — 4. MARIE ; & du ſecond lit : — 5 & 6. JEAN & GUILLAUME. Leur pere, JEAN, II. du nom, teſta le 11 Octobre 1540, fit des legs à tous ſes enfans ; inſtitua héritier univerſel BERTRAND DE LA PORTE, ſon ſecond fils du premier lit, & lui ſubſtitua ſes autres enfans.

RAIMOND DE LA PORTE, Seigneur de la Porte, &c. épouſa, en 1566, *Marguerite de Lambert*, fille de *Bertrand de Lambert*, Magiſtrat au Siége de Périgueux, & de *Jeanne de Caux*, dont :

JEAN DE LA PORTE, III. du nom, Seigneur de Luſignac, &c. marié, en 1611, à *Françoiſe de Beynac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roque & de Tayal, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & de *Marie de Fumel.* Leurs enfans

furent : —— 1. Pierre, qui ſuit ; —— 2. François, Capitaine & Major de la ville & Citadelle de Metz ; —— 3. autre Pierre, Prieur de Cornuel & Curé de Luſignac.

Pierre de la Porte, Seigneur de la Porte, de Luſignac, Baron de la Saludie, épouſa, en 1651, *Marie de Lageard*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martial, & de *Renée Goulard*, dont :

Hélie-Jean de la Porte, Chevalier, Seigneur de Luſignac, &c. qui épouſa, en 1674, *Marthe de la Touche*, fille de Meſſire *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Chillac, & de *Marguerite Cholet*. De ce mariage eſt iſſue, entr'autres enfans : — Marie de la Porte-de-Lusignac, née le 26 Janvier 1680, reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1688, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'azur, à deux loups paſſans d'or l'un ſur l'autre, à une faſce de gueules.*

PORTE-DE-RIANTS (de la), en Berri : Maiſon connue dès l'an 1000, par des titres qui repréſentent les Seigneurs qui en ſont ſortis, figurans avec les plus grands & les plus puiſſans Seigneurs de leur Province, & partageans avec eux le titre de *Chevalier*, & tous les autres avantages affectés ſeulement à la haute Nobleſſe.

Eudes de la Porte, Seigneur de Bannegon (Terre ſituée à huit lieues de Bourges), vivant ſous le regne de Hugues-Capet, eſt regardé comme l'auteur de cette Maiſon. Il confirma, avec Béraud, ſon fils, & *Archambaud de Bourbon*, la donation faite du Fief preſbytéral de Bannegon, à l'Egliſe de Bourges, par *Eudes*, *Albereda*, ſa mere, *Sequaldus* & *Eroiſus de Poligny*. C'eſt de cet Eudes que ſont ſorties les branches de Bannegon, éteintes vers le milieu du XIV^e^ ſiécle, celles de Peſſelieres & des deux Lions, éteintes depuis, & celle des Seigneurs d'Iſſertieux, qui ſubſiſte aujourd'hui dans la perſonne de René-Joseph, Marquis de la Porte-d'Issertieux, oncle, à la mode de Bretagne, de M. le Marquis de la Porte-de-Riants, marié la nuit du 20 au 21 Février 1746, dont nous parlerons ci-après.

René-Joseph, Marquis de la Porte-d'Issertieux, qui a de *N... de Faverolles-de-Bleré*, trois fils & une fille, porte pour armes : *d'or, à une bande d'azur.* Supports : *deux ſauvages au naturel, tenant leurs maſſues levées, au bas deſquelles pendent des clefs.* Cimier : *une tête de cheval, jettant du feu par la bouche & par les narines.*

Ses alliances ſont avec les Maiſons de *Belleſme*, des *Barres*, de *Châtelus*, de *Blancafort*, de *Rabutin*, de *Mauvoiſin*, de *la Grange-d'Arquien*, de *Tilly*, d'*Anlezy*, d'*Eſtampes*, *le Groin*, de *Couraud*, de *Rochechouart*, de *Montmorin*, de *la Roche-Andry*, de *Salignac*, de *Bonneval*, d'*Eſcars*, du *Pleſſis-Liancourt*, de *Culant*, &c.

Gui-François de la Porte, Comte de Briou, un des deſcendans de cette Maiſon, a eu de ſon mariage avec *Léonarde de Guillon* :

Gui-François de la Porte-de-Riants, dit *le Marquis de Riants*, Chevalier, Comte de Briou, Baron de Villeray au Perche, & de la Broſſe en Beauce, ci-devant Guidon des Chevaux-Légers de Bretagne, né le 29 Octobre 1719, marié, à Paris la nuit du 20 au 21 Février 1746, avec *Henriette-Bibienne Colbert-de-Croiſſy*, née le 10 Janvier 1727, fille de *Jean-Batiſte-Joachim Colbert*, Marquis de Croiſſy, Baron de Nogent, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine des Gardes de la Porte, & de *Françoiſe-Bibienne de Franquetot-de-Coigny*, fille du Maréchal *de Coigny*, & petite-fille de M. le Marquis *de Torcy*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & Commandeur des Ordres du Roi. Leurs enfans ſont : — Henri, né le 27 Mai 1753 ; — & Antoinette, née le 1 Décembre 1746.

Le Marquis de la Porte joint à ſon nom celui de *Riants*, en vertu de la ſubſtitution faite en ſa faveur par le teſtament de feu *Denis de Riants*, dit *le*

Marquis de Riants, Brigadier des Armées du Roi, & Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri, mort le 27 Avril 1745.

Il porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, à une bande d'azur*, qui eſt DE LA PORTE ; *au 2 & 3 d'azur, ſemé de treſles d'or, à deux barres adoſſées de même.* Supports : *deux licornes*, qui eſt DE RIANTS.

Voyez ſur cette ancienne Maiſon l'*Hiſtoire de Berri* par *la Thaumaſſiere*, & le *Mercure de France du mois de Mars* 1746, *p.* 267 *& ſuiv.*

PORTERIE (DE LA), autrement *Delly* ou *Dely Porteria* : Ancienne Famille originaire d'Eſpagne, établie depuis dans le Comté d'Armagnac. Le premier que l'on connoiſſe eſt

I. FERDINAND DEYLH, qualifié de *vaillant homme, noble Seigneur*, dans des Lettres de *Jean*, Comte *d'Armagnac*, données au Château de Mauveſin, la veille des Calendes d'Octobre de l'an 1432, leſquelles portent que le Roi de Caſtille, en conſidération de ce que ledit FERDINAND DEILH avoit défait & mis en fuite les Sarrazins devant le Château de Medina-Cœly, lui avoit permis de décorer l'écuſſon de ſes armes de celles de ſon Royaume, & d'ajouter à ſon nom celui d'*y Porteria*. De ſa femme, qu'on ne connoît point, il laiſſa :

II. ALPHONSE DEILH Y PORTERIA, Seigneur Damoiſeau de Pominet, le premier de ſa Famille qui paſſa en France, où il s'établit dans le Comté d'Armagnac. Il vint, en 1429, avec la permiſſion du Roi d'Arragon, à la tête de 100 Nobles Volontaires, ſur la frontiere du Bourdelois, pour donner ſecours à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, qui alors étoit en guerre contre les Anglois. Il les combattit & les vainquit au ſiége du Château d'Armeliano, qu'il prit ſur eux & fit la garniſon priſonniere. Le Comte *d'Armagnac* voulant reconnoître ſes importans & ſignalés ſervices, lui donna, par Lettres-Patentes datées du Château de Mauveſin la veille des Calendes d'Octobre 1432, en propriété le territoire de Pominet avec ſes dépendances, qu'il ne garda que peu de tems, & le créa ſon Ecuyer Damoiſeau. ALPHONSE épouſa *Marie de Cardenau*, du Comté d'Armagnac, qualifiée *Dona Seignora* dans le contrat de mariage de leur fils, daté du 1 des Calendes de Décembre 1499. Dans ce même contrat ALPHONSE eſt qualifié *noble & religieux homme*, & *noble & puiſſant* dans une tranſaction de l'an 1550. Il mourut avant le mariage de ſon fils, nommé

III. ANTOINE DEIL Y PORTERIA, né au Cardenau dans le Comté d'Armagnac, Capitaine-Commandant, pour le Roi, les troupes de gens d'armes à pied & à cheval ſur l'Adour en Bigorre, Pardiac & Chaloſſe. Il eſt qualifié *honorable homme* & *Noble* dans ſon contrat de mariage, du 1 des Calendes de Décembre 1499, avec noble *Eliſabeth de Sumia* ou *Suſmion* ; & *noble Seigneur Antoni della Porteria, Commandant les troupes de guerre le long de l'Adour*, dans une tranſaction du 14 Janvier 1550. Il laiſſa, entr'autres enfans : — ARMAND DELLA PORTERIA, Sieur du Cardenau, qui ſuit ; — & PHILIPPE DELLA PORTERIA, qualifié de *noble Seigneur* dans une tranſaction qu'il paſſa avec ſon frere aîné, le 14 Novembre 1550.

IV. Noble ARMAND DELLA PORTERIA, Sieur du Cardenau, eſt le premier qui franciſa ſon nom en s'appellant *de la Porterie*, que ſes deſcendans ont toujours porté depuis. Il eſt qualifié *Capitaine de 100 hommes d'armes, & habitant au Comté d'Armagnac*, dans ſon contrat de mariage du 3 Septembre 1549, avec Damoiſelle *Marthe de Berail-de-Lons*, fille de noble *Jean de Berail*, Seigneur de Saint-Orens. Ayant eu quelques différends avec PHILIPPE DE LA PORTERIE, ſon frere puîné, ſur ce que par le contrat de mariage de leurs pere & mere, il avoit ſtipulé que les biens d'ALPHONSE DELLA PORTERIA, & de la Seignora *Marie de Cardenau*, leurs ayeul & ayeule, appartiendroient au fils aîné qui naîtroit de ce mariage, il tranſigea avec lui par acte du 14 Janvier 1550. Il aſſiſta, le 16 Août 1589, au contrat de mariage de ſon fils, & ne vivoit plus, ainſi que ſa femme, le 8 Février 1594. Son fils fut

V. Noble JEAN DE LA PORTERIE, Sieur du Cardenau, Capitaine au Régiment de

de Navarre, marié, par contrat du 16 Août 1589, à Damoiſelle *Catherine de Caſtera-de-Durfor*, dotée par *Catherine d'Orneſan*, Dame de Roquelaure, ſa mareine & parente, qui, en conſidération dudit mariage, lui promit la ſomme de 3000 écus petits, payable dans un an. Ledit JEAN tranſigea avec noble *Michel de Berail*, Seigneur de Saint-Orens de Lons, le 10 Avril 1595, au ſujet de la ſucceſſion du Seigneur de Saint-Orens, ſon ayeul maternel. Il vivoit encore le 13 Février 1624, & eut pour enfans : —— LEGER, qui ſuit ; —— & JEAN DE LA PORTERIE, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, mort dans la ville de Sedan, des bleſſures qu'il avoit reçues, en 1636, dans l'armée commandée par le Cardinal *de la Valette* & par le Duc *de Saxe-Weymar*.

VI. Noble LEGER DE LA PORTERIE, Sieur du Cardenau, Ecuyer, fut fait Lieutenant, puis Capitaine au Régiment de la Marine, par Commiſſion du 15 Septembre 1661. Il épouſa, par contrat du 10 Octobre 1619, *Bernarde de Carget*, niéce de noble *Jean-François Barbé de la Claverie*, Seigneur & Baron de Souplets, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté. Il fit ſon teſtament au Cardenau le 29 Avril 1675, & ſa veuve, le ſien, le 18 Janvier 1678. Leurs enfans furent, entr'autres : —— 1. DOMINIQUE DE LA PORTERIE-DU-CARDENAU, que ſa mere inſtitua ſon héritier par ſon teſtament. Il entra dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi en 1661, où il ſervit l'eſpace de ſept années ; fut Sous-Brigadier pendant les trois dernieres, & fit les campagnes de Hollande & de Flandres. Il eut un congé honorable de M. *Colbert-de-Vandiere*, Commandant de la Compagnie, daté du 20 Janvier 1668, pour aller commander une Compagnie au Régiment de la Marine, que Sa Majeſté lui donna la même année, en conſidération de ſes ſervices. Il fut fait Commandant d'un Bataillon au même Régiment, au mois de Juillet 1688, eut le même mois, de Sa Majeſté, une penſion de 500 livres ; fut fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Charolois, par Commiſſion du mois d'Octobre 1692 ; ſervit, en cette qualité, dans l'armée du Roi ; fut bleſſé aux ſiéges de Namur au mois de Juin précédent, & d'Ath en 1697, dans l'armée commandée par le Maréchal *de Villeroy* ; ſervit depuis dans les Sevennes en 1703, ſous les ordres des Maréchaux *de Montrevel* & *de Villars* ; battit & défit 1200 Camiſards, dans une rencontre qu'il en fit, avec ſon Régiment : en conſidération de cette action, le Roi lui donna la Croix de Saint-Louis. Il eut depuis l'honneur de lui être préſenté par le Maréchal *de Noailles*, & Sa Majeſté lui accorda une nouvelle penſion de 600 livres. Il ſervit auſſi en Italie en 1705, 1706, & en Eſpagne en 1707, où il fut tué d'un coup de canon, montant la tranchée au ſiége de Denia, le 20 Juillet de la même année ;

2. MICHEL DE LA PORTERIE, nommé dans les teſtamens de ſes pere & mere des 29 Avril 1675, & 18 Janvier 1678. Il embraſſa depuis l'état eccléſiaſtique ; — 3. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 4. & CHARLES DE LA PORTERIE, Sieur de Caſtermerle, Enſeigne de la Compagnie-Colonelle au Régiment de la Marine, puis Capitaine d'une Compagnie au même Régiment, par Commiſſion du mois d'Août 1661. Il ſervit Volontaire en cette qualité dans l'armée du Maréchal *de Schomberg*, en 1675, en Rouſſillon, où il fut bleſſé au ſiége de Bellegarde le 7 Juillet de la même année, & mourut de ſa bleſſure, comme il conſte par le certificat de ce Maréchal, du 20 Octobre ſuivant.

VII. JEAN-BATISTE DE LA PORTERIE, Sieur de la Plaigne & du Cardenau, fut d'abord Enſeigne de la Compagnie de la Porterie, ſon frere aîné, au Régiment de la Marine, Lieutenant de celle de Saint-Romans au même Régiment, & Capitaine le 24 Octobre 1683 ; Aide-Major du Régiment de Charolois le 14 Octobre 1693, puis Major le 28 Septembre 1696. Servant, avec ſon Régiment, en Savoie le 25 Avril 1705, le Roi le nomma Major de Nice, & lui donna, le 25 Août ſuivant, une Commiſſion pour aller commander à Soſpello, au Comté de Nice, où il fut attaqué par l'armée du Duc *de Savoie*, commandée en perſonne par ce Prince, qui alloit aſſiéger Toulon. Il fit la plus ferme réſiſtance, & ne céda la place que par la grande ſupériorité de force. Le Duc *de Berwick*, ſous les ordres duquel il ſervoit alors, lui écrivit la Lettre ſuivante.

« On ne ſçauroit être plus content de vous que je le ſuis, Monſieur, de la » façon ferme & diſtinguée dont vous vous êtes comporté à Soſpelle, je vous » prie d'être perſuadé qu'il ne ſe préſentera pas d'occaſion ou je puis vous faire » plaiſir & rendre juſtice à votre mérite, que je ne le faſſe de bon cœur. Je » ſuis très-véritablement, &c. ſigné, le Duc *de Berwick* ».

Trois mois après, Soſpelle fut repris par les troupes du Roi. Le Sieur DE LA PORTERIE y fut renvoyé par une ſeconde Commiſſion de Sa Majeſté, du 9 Octobre 1707, pour y commander aux gens de guerre & aux habitans. S'étant retiré chez lui, il y fit ſon teſtament le 25 Octobre 1726, mourut au Cardenau le 20 Septembre 1727, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Michel, ſa Paroiſſe. Il avoit épouſé 1°. une Dame nommée *Phiſter*, en Suiſſe; & 2°. étant en garniſon à Thuin, dans l'Evêché de Liége, par contrat paſſé le 14 Mai 1697, Damoiſelle *Marie-Joſephe de Marchot*, laquelle ne vivoit plus le 25 Octobre 1726. Il eut du premier lit: — 1. LOUIS DE LA PORTERIE, reçu Enſeigne de la Compagnie-Colonelle du Régiment de Charolois au mois d'Octobre 1701, tué à l'âge de 15 ans au combat de Quievrin; & du ſecond lit: — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. & PHILIPPE DE LA PORTERIE, né le 13 Janvier 1711, fait Lieutenant dans le Régiment de Pons-Lorraine, Infanterie, au mois de Novembre 1731, puis Capitaine dans le même Régiment, appellé *Marſan*, le 20 Août 1739, Aide-Major au même Régiment, depuis appellé *Bouzols*, le 23 Avril 1745, Chevalier de Saint-Louis au mois de Juillet 1747; Sergent-Major dudit Régiment, appellé *Mailly*, le 24 Avril 1748, tué à la bataille de Roſbac au mois de Novembre 1757, dans l'armée commandée par M. le Maréchal *de Soubiſe*.

VIII. FRANÇOIS DE LA PORTERIE, batiſé en l'Egliſe Saint-Michel de Lavardens, au Diocèſe d'Auch, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, inſtitué par ſon pere héritier univerſel de tous ſes biens, eut d'abord un Brevet de Cornette de la Compagnie de Breſſay dans le Régiment de Chevreuſe, Cavalerie, le 1 Octobre 1733; fut Lieutenant de la Compagnie de Preſſures au même Régiment, le 6 Mai 1737, paſſa, le 17 Mai 1738, au Régiment du Meſtre-de-Camp-Général de Dragons, en qualité de Capitaine; ſe trouva à l'eſcalade de Prague, au ſiége d'Egra, dans le corps d'armée commandé par M. le Comte *de Saxe*, au combat de Sahay en Bohême, au ſiége de Prague, dans l'armée commandée par les Maréchaux *de Broglie* & *de Beliſle*, où il fut bleſſé d'un coup de fuſil à la tête, dans une ſortie faite en plein jour le 23 Août 1742; à la bataille de Dettingen en 1743, dans l'armée commandée par le Maréchal *de Noailles*, où il eut un cheval tué ſous lui; ſervit dans l'armée du Roi, commandée par Sa Majeſté en perſonne, en 1741; fit les campagnes ſuivantes, ſe trouva aux ſiéges de Menin & d'Ypres; fut bleſſé à ce dernier d'un éclat de bombe à l'épaule; reçut de Sa Majeſté la Croix de Saint-Louis; continua de ſervir, après ſon rétabliſſement, au ſiége de Furnes, au mois de Juillet 1744, ſous M. le Comte *de Lowendal*; à ceux des ville & Citadelle de Tournay; ſe trouva à la bataille de Fontenoy; à la ſurpriſe de Gand, au ſiége de Dendermonde en 1745, à celui de Bruxelles, ſous les ordres du Maréchal *de Lowendal*, à celui des ville & Citadelle de Namur, ſous les ordres du Maréchal *de Saxe*, où il reçut un coup de fuſil à la jambe, & eut 500 livres de gratification au mois de Mars 1747; s'eſt encore trouvé au ſiége de Berg-op-Zoom, à ceux des Forts d'Anvers, Fréderic-Henri & de Lillo, ſous les ordres du Maréchal *de Lowendal*; porta la nouvelle de la priſe de cette derniere place au Roi, qui lui donna un Brevet de Colonel le 19 Novembre 1747; fut fait Major du même Régiment le 1 Mars 1748; ſe trouva au ſiége de Maſtricht, fait par le Maréchal *de Saxe*; obtint, en 1751, une penſion de 800 livres ſur l'Ordre de Saint-Louis; fit la campagne de 1757, en qualité de Major Général de Dragons; ſe trouva à la bataille d'Haſtembeck, ſous les ordres du Maréchal *d'Eſtrées*; eut ſa penſion augmentée de 2000 livres; fut fait Lieutenant-Colonel de ſon Régiment le 6 Mai 1758; nommé, le 10 Février 1759, Brigadier des Armées du Roi; eut la ſurvivance du gouvernement de la Citadelle d'Arras, avec une penſion de 3000 livres ſur le Tréſor Royal, le 13 Mars 1761; fit la campagne

de cette année en qualité de Brigadier, & commanda la Brigade de Dauphin, Dragons, ſous les Maréchaux *de Soubiſe* & *de Broglie*; fut employé pendant l'hiver de la même année à Limbourg, commanda les Brigades de Dauphin & de Choiſeul, Dragons; ſervit en 1761 au Camp de Dunkerque, ſous le Comte *d'Hérouville*, Lieutenant-Général; fut créé Maréchal-de-Camp des Armées du Roi à la promotion du 25 Juillet 1762, que la paix fut conclue; & le Roi ayant fait établir, en 1764, des Ecoles d'Equitation de Cavalerie & de Dragons, celle de Dragons à Cambray, Sa Majeſté lui en donna le Commandement, avec celui de la Ville, ſous la direction du Marquis *de Barbançon*, Lieutenant-Général. Il a ſervi avec ſuccès dans cette place l'eſpace de 5 ans que dura l'Ecole. Le Duc *de Choiſeul*, alors Miniſtre de la Guerre, fut la voir, & en fut ſi ſatisfait, que ſur le compte qu'il en rendit au Roi, Sa Majeſté accorda 68 graces à l'Ecole, & 6000 livres de gratification annuelle au Sieur DE LA PORTERIE, auquel Sa Majeſté a conſervé, à la ſuppreſſion de l'Ecole, le Commandement de la ville de Cambray, & y a ajouté celui de la Citadelle le 12 Mai 1775. Il a épouſé, par contrat du 14 Septembre 1764, Damoiſelle *Marguerite de Lamouroux-de-Saint-Julien*, fille de *François de Lamouroux-de-Saint-Julien*, Ecuyer, Tréſorier-Général des Etats du Languedoc, & d'*Anne-Marie-Françoiſe Durand*; fille de *N... Durand*, Ecuyer, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi & Chevalier de Saint-Louis, dont: — 1. LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS DE LA PORTERIE, né à Cambray le 23 Juin 1765; — 2. LOUIS-JOSEPH-PAUL-ELEONOR, dit *le Chevalier* DE LA PORTERIE, auſſi né à Cambray le 18 Septembre 1767; — 3. LOUISE-PAULINE. Les deux derniers ont été tenus ſur les Fonts de batême par S. A. S. M. le Prince *de Condé*.

Les armes: *de gueules, à une porte d'or, ſommée de trois tours de Caſtille d'argent*, par conceſſion du Roi de Caſtille à FERDINAND DEILH, *le tout maçonné de ſable, crénelé & ſoutenu par deux lions d'or affrontés & poſés ſur une terraſſe d'argent, mouvante de la pointe de l'écu; au chef auſſi d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.*

PORTES (DE), en Languedoc, Diocèſe de Mirepoix.

Nom qui a été donné par Sa Majeſté à la Terre & Seigneurie de *Manſes*, par Lettres-Patentes delivrées à Verſailles au mois de Février 1747, enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 25 deſdits mois & an, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier le 12 Mars ſuivant, en faveur de *François-Joſeph de Portes-de-Pardailhan*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Toulouſe, ſes enfans, poſtérité & deſcendans, & ce en conſidération de l'ancienneté de ſa Famille, & des ſervices de ſes ancêtres dans les différens emplois militaires, & dans les principales charges de la Magiſtrature. Voyez MANSES.

* PORTES-BERTRAND, en Vivarais.

Seigneurie conſidérable, acquiſe, le 10 Février 1321, de *Guillaume de Randon* (*Polignac*), par *Raimond de Guilhem*, Seigneur de Budos, cinquieme ayeul de *Jacques de Budos*, en faveur duquel la Baronnie de *Portes* fut érigée en *Comté* l'an 1585, & qui fut honoré, en 1595, du Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit. Son fils, *Antoine-Hercule*, qui fut auſſi reçu, en 1619, Chevalier des Ordres du Roi, obtint, au mois de Décembre 1613, des Lettres, portant érection de la Vicomté de *Portes* en *Marquiſat*, qui paſſa, en 1698, dans la Maiſon de *Conty*, en vertu du teſtament de *Marie-Félicie de Budos*, laquelle inſtitua ſon héritier univerſel ARMAND DE BOURBON, Prince de Conty, petit-fils, par ſa mere, *Charlotte de Montmorency*, de *Louiſe de Budos*, ſa tante.

PORTIER, en Bourgogne. *Voyez* FROLOYS, *Tome VI* de ce Dictionnaire. Il en eſt auſſi parlé dans le Nobiliaire des Sires *de Salins*, *Tome II*, *p.* 201.

PORTIER-DE-MARIGNY: Famille dont il eſt fait mention dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI*, *p.* 311, & *Tome VIII*, *p.* 343.

ENGUERRAND LE PORTIER, Chevalier, Seigneur de Roſey, & de Lyons-en

partie, vivoit en 1150, & fut pere de — Hugues, Chevalier, Seigneur de Rofey, marié à *Mahaud*, Dame *de Marigny*, veuve de *Richard*, Seigneur *de Leger*, de laquelle il eut — Enguerrand, II. du nom, Seigneur de Marigny, qui prit le nom de ſa mere, & vivoit en 1240. Il eut pour fils :

Philippe de Marigny, Seigneur d'Ecouis, marié deux fois. Il eut de ſa premiere femme : —— 1. Enguerrand, qui ſuit ; de la ſeconde : —— 2. Philippe, Evêque de Cambray en 1306, Archevêque de Sens en 1309, mort à Paris en 1325, & enterré dans l'Egliſe des Chartreux, du côté gauche du grand Autel ; — 3. & Jean, Chantre de Notre-Dame de Paris, enſuite Evêque, Comte de Beauvais, Pair de France en 1312, Garde des Sceaux en 1329, nommé à l'Archevêché de Rouen par le Pape Clément VI, & décédé le 26 Décembre 1351.

Enguerrand de Marigny, III. du nom, Comte de Longueville, Seigneur de Marigny, &c. Pannetier de la Reine, fait Chambellan de France par le Roi Philippe *le Bel*, obtint de ce Prince le Comté de Longueville en Mai 1301, l'Intendance de ſes Finances & de ſes Bâtimens, & la Capitainerie du Louvre ; mais après la mort de Philippe *le Bel*, le Comte *de Valois*, jaloux de ſa fortune & de l'autorité qu'il avoit eue, ſe prévalant de ſon crédit auprès du nouveau Roi, Louis Hutin, ſon neveu, lui fit faire ſon procès, & le fit exécuter au gibet de Montfaucon le 30 Avril 1315, âgé d'environ 50 ans. Dix ans après, ſon corps fut enterré honorablement en l'Egliſe Collégiale d'Ecouis. Il laiſſa de *Jeanne de Saint-Martin*, ſa premiere femme :

Louis, Seigneur de Marigny, &c. dernier mâle de ſa Maiſon, marié à *Roberte de Baumez*, qui eut — Ide de Marigny, mariée, par ſes oncles, en 1348, à *Jean*, III. du nom, Vicomte *de Melun*, Comte de Tancarville, Chambellan de France, morte, ſans enfans, au mois de Septembre 1391.

Les armes de la Maiſon de Marigny étoient : *d'azur, à deux faſces d'argent.*

PORTOCARRERO : Maiſon conſidérable d'Eſpagne, qui a formé pluſieurs branches.

La premiere a fait dix-huit degrés juſqu'à Balthasard Portocarrero, né le 28 Octobre 1674. — La ſeconde en a produit dix. — La troiſieme eſt celle des Seigneurs & Comtes de Palma, auſſi éteints dans la perſonne de Louis Portocarrero, mort en 1557, ne laiſſant qu'une fille unique.

La quatrieme branche eſt celle des Marquis d'Almenara, Comtes de Palma, qui ont formé dix-neuf degrés juſqu'à Joachim Portocarrero, Marquis d'Almenara, né le 27 Mars 1681.

La cinquieme eſt celle des Comtes de la Monclova, qui ſubſiſte dans les enfans de Melchior Portocarrero-de-la-Vega, Comte de la Monclova.

La ſixieme eſt celle des Seigneurs de Guadamelana, éteints dans Frédéric Manrique Portocarrero, mort en 1649, ſans poſtérité.

Et la ſeptieme eſt celle des Comtes de Medelin, Ducs de Camina, éteints dans Pierre Luitgard de Meneses-Portocarrero, Duc de Camina. Voyez *Moréri*, édition de 1759, & *Imhoff*, dans ſes vingt Familles d'Eſpagne.

* PORTUGAL : Royaume héréditaire dans la partie Occidentale de l'Eſpagne, un des plus petits Etats de l'Europe, néanmoins un des plus conſidérables par ſa fertilité & ſes richeſſes.

Ce Royaume a commencé dans la perſonne d'Alphonse-Henriquez, fils de Henri de Bourgogne, & arriere-petit-fils du Roi de France Robert *le Dévôt*, le 25 Juillet 1133. — Philippe II, Roi d'Eſpagne, comme fils d'une ſœur de Henri, Cardinal, Archevêque de Braga, & puis Roi, envahit le Royaume de Portugal en Août & Septembre 1580.

La Maiſon de *Bragance* a été élevée ſur le Trône, aux droits de l'héritiere légitime d'un frere du Cardinal, Roi le 1 Décembre 1640. Le titre de *Roi Très-Fidele* a été accordé aux Rois de Portugal par le Pape Benoît XIV.

Joseph, né le 6 Juin 1714, Roi de Portugal & des Algarves, au-deçà & au-

delà de la Mer d'Afrique, Seigneur de la Guinée & de la Conquête, navigation & commerce de l'Ethiopie, de la Perſe, de l'Arabie & des Indes, Grand-Maître des Ordres de Chriſt, Avis & Saint-Jacques, fils aîné du Roi JEAN, V. du nom, & de MARIE-ANNE-JOSEPHE-ANTOINETTE D'AUTRICHE, ſeconde fille de l'Empereur LÉOPOLD, titré d'abord Infant Don JOSEPH, devenu héritier préſomptif, & en cette qualité Prince du Bréſil, a ſuccédé au Trône le 31 Juillet 1750, & a été proclamé ſolemnellement le 7 Septembre ſuivant. Il a épouſé, le 19 Janvier 1729, MARIE-ANNE-VICTOIRE, Infante d'Eſpagne, ſœur du Roi d'Eſpagne regnant, née le 31 Mars 1718, dont: — 1. Dona MARIE-FRANÇOISE-ELISABETH-JOSEPHE-ANTOINETTE-GERTRUDE, qui ſuit; — 2. Dona MARIE-ANNE-FRANÇOISE-JOSEPHE-RITTE-JEANNE, ſeconde Infante de Portugal, née le 8 Octobre 1736; — 3. Dona MARIE-FRANÇOISE-DOROTHÉE, troiſieme Infante de Portugal, née le 21 Septembre 1739, morte; — 4. & Dona MARIE-FRANÇOISE-BÉNÉDICTINE-ANNE-ELISABETH-JOSEPHE-ANTOINETTE-LAURENCE-IGNACE-THÉRESE-GERTRUDE-RITTE-ANNE-ROSE, quatrieme Infante de Portugal, née le 25 Juillet 1746.

Dona MARIE-FRANÇOISE-ELISABETH-JOSEPHE-ANTOINETTE-GERTRUDE, née le 17 Décembre 1734, Princeſſe du Bréſil, a épouſé, le 6 Juin 1760, Don PEDRO, Infant de Portugal, frere unique du Roi ſon pere, né le 5 Juillet 1717, Grand-Prieur de Crato, de l'Ordre de Malte, dont: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER, Prince de Beïra, né le 20 Août 1761; — 2. JEAN-MARIE-LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-DE-PAULE-ANTOINE-DOMINIQUE-RAPHAEL, né le 13 Mai 1767; — 3. MARIE-ANNE-VICTOIRE-JOSEPHE-FRANÇOISE-XAVIERE-DE-PAULE-ANTOINETTE-JEANNE-DOMINIQUE-GABRIELLE, née le 15 Décembre 1768; — 4. MARIE-CLÉMENTINE-FRANÇOISE-XAVIERE-DE-PAULE-ANNE-JOSEPHE-ANTOINETTE-DOMINIQUE-FÉLICIENNE-JEANNE-MICHELLE-JULIENNE, née le 9 Juin 1774, qui a eu pour parrein le feu Pape CLÉMENT XIII, & pour marreine, Dona MARIE-FRANÇOISE-BÉNÉDICTINE, &c. ſa tante.

PORZOU (DU), en Bretagne, du reſſort de Saint-Brieux: Famille de laquelle étoit

GUILLAUME DU PORZOU, déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 9 Décembre 1670, au rapport de M. *de Bréhan*.

Les armes: *de gueules, au Château d'or.*

POSTEL, dans la haute Normandie, Election de Conches. Ancienne Nobleſſe, diviſée en deux branches, dont nous avons déja parlé dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *in-8°. Tome VI, p.* 181 *& ſuiv.*; mais en voici une filiation plus exacte.

I. Le premier connu eſt NICOLAS POSTEL, Ecuyer, Seigneur du Colombier, qui vivoit encore en 1360. De *Paule de Sillons*, ſon épouſe, il eut: — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée à *Raoul Faouq*, vivant vers 1380, avec poſtérité; — 3. & PAULE, femme de *Jean Tudert*, vivant vers 1390, auſſi avec poſtérité.

II. HUGUES POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres & du Colombier, épouſa, le 25 Février 1393, *Jeanne de Courtenay-de-Tanlay*, dont:

III. ROBERT POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres & du Colombier, Bailli d'Alençon, marié, en 1425, à Damoiſelle *Anne le Roux*, de laquelle il eut:

IV. JEAN POSTEL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, qui épouſa, en 1453, Damoiſelle *Marguerite le Velu*. Leurs enfans furent: — 1. NICOLAS, Ecuyer, Sieur du Jarrié, mort ſans poſtérité; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. & LOUIS POSTEL, Ecuyer, Sieur des Fourneaux, Maître des Requêtes ordinaire du Roi en Normandie, qui eut deux fils: — HENRI; — & CHARLES, Chevalier de Malte.

V. JEAN POSTEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, &

du Colombier, épousa 1°. *Marie du Jarrié;* & 2°. en 1489, Damoiselle *Catherine Lesprint*, dont, entr'autres enfans: — Thomas, qui suit; — & Jean, l'un de ceux que la ville d'Evreux députa, en 1517, pour complimenter le Roi François I, lorsqu'il y fit son entrée.

VI. Thomas Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, fut Conseiller du Roi en l'Echiquier de Normandie sous Louis XII, en 1499, suivant l'Histoire de la ville de Rouen par *Farin*, Prieur du Val. Il mourut le 19 Octobre 1519, & avoit épousé, en 1514, *Catherine de Calenge*, de laquelle il eut:

VII. Antoine Postel, I. du nom, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, Conseiller au Parlement de Normandie lors de son institution. Il eut pour ennemi le Chancelier *Poyet*, qui, en plein Conseil, le chargea de plusieurs calomnies, & lui fit donner des Commissaires. Pour éviter la persécution, il fit courir le bruit de sa mort: on mit une bûche dans un cercueil, & l'on fit ses funérailles dans l'Eglise Saint-Laurent, sa Paroisse, auxquelles assisterent la plupart des Conseillers. Il se retira secrétement en Allemagne, où il découvrit certaines intrigues de Charles-Quint, avec le Roi d'Angleterre & le Grand Seigneur, contre François I, dont il donna avis à ce Monarque, qui, après la disgrace du Chancelier *Poyet*, le rappella & le rétablit dans les fonctions de sa charge, par Lettres du 26 Janvier 1543, enregistrées, le 5 Février suivant, au Parlement de Normandie. Cet Antoine Postel obtint aussi, du même Prince, un droit de Marché avec deux Foires par an dans la Paroisse de Beaubray, sur son fief des Minieres, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1544, enregistrées & lues aux Assises de Conches le 15 Septembre même année, en considération des bons & utiles services rendus à l'Etat par lui & par ses ancêtres, tant en paix qu'en guerre. Il avoit épousé, en 1540, Damoiselle *Isabeau le Barge*, dont, entr'autres enfans:

VIII. Antoine Postel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, qui est cité dans *Banage*, Commentateur de la Coutume de Normandie, pour avoir été Député des Etats de la Châtellenie de la ville de Conches, pour la Réformation de la Coutume de cette Province, & usages locaux de ladite Châtellenie, par Edit de Henri III, Roi de France & de Pologne, du 8 Août 1586. Il avoit épousé, en 1568, Damoiselle *Charlotte Henry*, & en eut: —— Guillaume, qui suit; —— & Claude, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

IX. Guillaume Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, épousa, en 1600, Damoiselle *Jeanne Aubert*, dont: — Nicolas, Official & Chanoine de la Cathédrale d'Evreux; — & Jean-Batiste, qui suit.

X. Jean-Batise Postel, I. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, épousa, en 1632, *Anne de Chalons-de-Cretot*, de laquelle vinrent: — François Postel, Seigneur des Minieres, Lieutenant des Maréchaux de France, mort sans enfans de son mariage avec *Marie de Choisel;* —— & Claude, qui suit.

XI. Claude Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, épousa, en 1677, Damoiselle *Bonne Alorge*, dont:

XII. Louis Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & des Houlles, mort au mois de Mars 1763. Il avoit épousé, 1°. en 1708, *Jeanne de Bonneville;* & 2°. *Thérese de Cougny*. Ses enfans sont: — 1. Jean-Batiste, qui suit; — 2. Louis-Charles Postel, Ecuyer, Seigneur de Houssemagne, allié avec *Marie-Catherine de la Plaisse*, Dame de Houssemagne; —— 3. Louis-Claude-Henri, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Champagne, non marié; — 4. N... Postel, Ecuyer, Seigneur de Montbaudry près Verneuil, au Perche, aussi Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine audit Régiment de Champagne, marié à Demoiselle *N... de Vedot;* — 5. & un autre garçon, Lieutenant au Régiment de Rohan, Infanterie, en 1761, Chevalier de Saint-Louis, qui sert encore dans le Régiment de Berri.

XIII. Jean-Batiste Postel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Minieres,

d'Orvaux, Chandolent, & du Val-de-Leu, a épouſé, en 1737, *Catherine de Langle*, Dame de Chandolent & du Val-de-Leu, dont eſt reſté

XIV. Jean-Batise-Henri Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, né le 26 Septembre 1748, ancien Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, où il eſt entré le 25 Février 1768. Il a épouſé, le 24 Février 1772, Demoiſelle *Marie-Madelene-Louiſe le Foreſtier*, fille de *Louis-Ambroiſe le Foreſtier*, près Rugles, Seigneur & Patron de la Bardouliere, la Bernadiere & autres lieux, & de Dame *Marie-Catherine le Maître-de-Fief-Tigé*, originaire de Normandie, dont — Marie-Madelene-Louise Postel-des-Minieres, née le 4 Juin 1773.

Seconde Branche, dite du Coulombier.

IX. Claude Postel, fils puîné d'Antoine, II. du nom, & de *Charlotte Henry*, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, épouſa *Jeanne Duval*, dont: — Georges, qui ſuit; — & Alexandre, Ecuyer, Sieur de Launay, Lieutenant au Régiment de Champagne, tué en Catalogne en 1654.

X. Georges Postel, I. du nom, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, épouſa *Marie de Clinchamp*, & en eut: — Alexandre, qui ſuit; — & Jacques Postel, Prêtre & Curé de Sainte-Marthe.

XI. Alexandre Postel, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, s'allia avec *Marie du Four-de-Nogent*, dont: — 1. Georges, qui ſuit; — 2. Jacques, Prêtre & Curé d'Orvilliers près Houdan; — 3. & Louis, rapporté après ſon aîné.

XII. Georges Postel, II. du nom, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, a épouſé *Nicole-Marie-Françoiſe de Saint-Sauveur-du-Sauſſay*, dont:

XIII. Alexandre-François-Mathieu-Georges Postel, Ecuyer, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa ſeconde Compagnie.

XII. Louis Postel, Ecuyer, Sieur de Coulonge, fils puîné d'Alexandre, & de *Marie du Four-de-Nogent*, ancien Capitaine de Milice au Bataillon de Mortagne, a épouſé *Françoiſe de Pontville*. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.

Les armes: *d'argent, à trois treſles de ſinople 2 & 1, traverſés d'un poteau de gueules mis en bande.* Deviſe: ou tout te heurte, tout t'appuie.

POT-DE-RHODES, Maiſon qui a donné pluſieurs Prévôts Maîtres des cérémonies, & Commandeurs des Ordres du Roi, de pere en fils, dont les armes ſont: *d'or, à la faſce d'azur, au lambel de gueules de trois piéces.*

Cette Maiſon paroît éteinte dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, p.* 310, cependant nous avons une note qui marque qu'il ſubſiſte une branche du nom de Pot, de ces anciens Seigneurs de Rhodes, diſtinguée par le nom de *Piégu*. qui s'écrivoit anciennement *Puïage*, nom d'un Fief que cette branche poſſede. Ils ſont trois freres, Officiers au Régiment de Poitou.

POT-DE-ROCHECHOUART: Branche de cette Maiſon. *Voy.* Rochechouart.

POTERAT, POTERATH & POTERAZ, ainſi qu'il eſt écrit dans différens Auteurs. Ancienne Nobleſſe connue dans l'Orient dès le XII^e^ ſiécle, & dont une branche eſt établie en France depuis le commencement du XV^e^.

Jean Poterat, après la mort d'Isaac Lange, Empereur d'Orient, & la priſe de Conſtantinople en 1204, ſe retira en Croatie, où il vécut en Souverain, dans une petite contrée qui eſt préſentement ſous la domination des Turcs: on y voit les débris d'une Forteresſe & d'une Ville qui portent encore ſon nom. Ses deſcendans s'y ſoutinrent, non pas toujours avec la même puiſſance, mais avec dignité, & ils y contracterent des alliances avec les plus illuſtres Maiſons du pays.

Manuel Poterat étoit, en 1389, à la bataille de Caſſovie, dans la haute Hongrie, avec 2000 hommes de ſes troupes, & Grégoire, ſon fils, ſe trouva

à celle de Nicopoli, Ville d'Aſie dans l'Arménie, à la tête d'un corps de ſa nation. Il y fut tué, & ſa mort influa beaucoup ſur le ſort de cette bataille.

Depuis cette époque, cette branche de la Maiſon de POTERAT perdit beaucoup de ſon éclat & de ſa puiſſance; elle ſe releva un peu ſous *Georges Caſtriot*, avec lequel elle étoit alliée. Mais après la mort de ce Héros, arrivée en 1466, ſa fortune & ſa puiſſance déclinerent ſi rapidement que, contrainte de céder à la force, elle vit ſes poſſeſſions au nombre des conquêtes que les Ottomans firent en Croatie en 1521, & vers 1592, qu'ils ravagerent les habitations de ce pays, & emmenerent les hommes captifs. Depuis cette invaſion de 1521, il n'eſt plus fait mention de la branche des POTERAT en Croatie. Celle établie en France n'a pas moins eſſuyé de révolutions, elle y ſubſiſte encore, & en voici la filiation.

I. ALEXIS POTERAT, agiſſant contre le vœu & les intérêts de ſon pays & de ſa Famille, prit le parti de LOUIS, Roi de Hongrie, dans la guerre qu'il eut contre les Croates vers l'an 1345, pour les faire rentrer ſous le joug que ſon pere leur avoit impoſé. Après cette guerre, qui fut heureuſe, il ſuivit ce Prince dans l'expédition qu'il fit en Italie, vers 1347, pour venger la mort d'ANDRÉ, ſon frere, Roi de Naples, que JEANNE, ſa femme, avoit fait étrangler. Après cette expédition, ALEXIS POTERAT quitta ſa Patrie & ſa Famille; s'établit dans le Milanois, y épouſa *Théodore Trivulce*, & mourut Gouverneur de la Citadelle de Tortone. De ſon mariage il eut pluſieurs enfans, entr'autres: — ELÉAZAR, qui ſuit; — & JOSEPH, marié en Lombardie, & auteur d'une branche qui n'y ſubſiſta point long-tems.

II. ELÉAZAR POTERAT, né avec un goût décidé pour la guerre, leva une Compagnie de ſoldats, & paſſa en France. Il ſe trouva à la bataille de Brignais en Poitou, contre les Anglois, en 1372; s'y diſtingua tellement, que le Connétable *du Gueſclin*, qui y commandoit, lui dit, ſur le champ de bataille, que *bien noblement & bien vaillamment il avoit combattu, & que bien devoit être de lui, nouvelle & mémoire au nombre des preux.* A la paix il retourna en Italie, avec ſa Compagnie, & prit parti pour CLÉMENT VII. Cette guerre ne fut pas heureuſe; battu & dangéreuſement bleſſé, il s'échappa à travers mille dangers, arriva à Avignon à la fin de 1372, auprès du Pontife, qui, au lieu des grands avantages qu'il lui avoit fait eſpérer, ne lui prodigua que des abſolutions & des indulgences. Il y épouſa, en 1383, *Mahaud Doria*, noble Génoiſe, ſans le conſentement de *Théodore Trivulce*, ſa mere, qui le deshérita par ſon teſtament, fait à Milan le 12 de l'an 1389. Irrité du tort qu'elle lui faiſoit, il paſſa dans le Milanois en 1391, avec le Comte *d'Armagnac*, pour trouver ſon frere JOSEPH, qui, avec tout ce qu'il avoit pu emporter, paſſa dans le parti oppoſé, à la tête duquel étoit *Galeas Viſconti*, parent de *Théodore Trivulce*, ſa mere; mais ELÉAZAR, pour aſſouvir ſa vengeance, ſaccagea les Terres de ſon frere, mit le feu par-tout; & revint enſuite à Avignon. Sa ſanté étant affoiblie par les fatigues de la guerre & les bleſſures qu'il avoit reçues, ſa fortune dérangée, & ayant encore perdu, à la fin de 1394, CLÉMENT VII, ſon protecteur & ami, il ſe retira en Champagne, où il acheta une petite Terre, dont il fit hommage au Seigneur *de Laubreſſel.* Dans ce contrat d'acquiſition, du 8 Août 1413, il eſt qualifié *noble Seigneur & Chevalier.* De ſon mariage avec *Mahaud Doria*, il eut pluſieurs enfans, entr'autres:

III. COLINOT POTERAT, qualifié, dans pluſieurs actes, de *noble & puiſſant Seigneur, Chevalier, Seigneur & Baron de Vauclos.* Par celui du jour de la Fête Saint-Andry, 1430, il reconnut devoir quatre deniers tournois de rente à l'Abbaye de Monſtier-la-Celle-lès-Troyes, pour un arpent de Terre qu'il poſſédoit dans ſa cenſive; & par un autre du 1 Juillet 1438, il accenſa pluſieurs piéces de Terre à différens particuliers. De ſon mariage, contracté le 25 Avril 1422, avec Demoiſelle *Henriette de Vauldray*, il eut pluſieurs enfans, entr'autres: —— ANDRY, qui ſuit; —— & JEHANNETTE, mariée 1°. avec *Jacques Mauny*; 2°. à *Pierre de Villiers*; & 3°. à *Jean le Monnier*, à qui elle porta la nobleſſe, ſuivant le privilége particulier des filles nobles de la Province de Champagne, d'annoblir les Rôturiers qu'elles épouſoient. Cela eſt prouvé par

pluſieurs

pluſieurs Sentences obtenues à ſon profit ou à celui de ſes deſcendans, des années 1452, 1460, 1488, 1529, & notamment par celle du 21 Juillet 1533.

IV. ANDRY POTERAT, qualifié *noble & puiſſant Seigneur, Chevalier, Seigneur Baron de Vauclos*, dans deux actes de vente de Terre, l'un du mois de Janvier 1467, & le ſecond du 12 Mai 1483, épouſa, par contrat du 14 Novembre 1461, *Gilette de Dinteville*. Il mourut le premier, & ſa veuve, par ſon teſtament du 12 Avril 1496, laiſſa ſes joyaux à Madame *Phileberte de Clermont*, femme de GABRIEL-LOUIS, ſon fils aîné, qui ſuit, qu'elle inſtitua exécuteur de ſes dernieres volontés.

V. GABRIEL-LOUIS POTERAT, qualifié *noble Seigneur, Chevalier, Baron de Vauclos & Seigneur de Ruilly*, dans pluſieurs actes, épouſa, par contrat du 17 Septembre 1495, *Phileberte de Clermont*, laquelle, étant veuve, fit hommage au Seigneur *du Bellay*, d'un Fief qu'elle poſſédoit dans ſa mouvance, par acte du 9 Juillet 1521, & eut, entr'autres enfans : — 1. GABRIEL POTERAT, qualifié *noble Seigneur* dans deux Sentences, l'une du Bailliage de Troyes, le 21 Juillet 1553, & l'autre de la Prévôté de ladite Ville, du 5 Septembre 1555. Il fut tué, & ſon Château pillé & brûlé par les troupes du Duc *de Guiſe*, pendant les troubles de la Ligue ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. & CLAUDE, mariée, le 19 Juin 1510, à *Jacques le Cornuat*.

VI. PIERRE POTERAT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaucios, ainſi qualifié dans une Sentence du Bailliage de Troyes, du 21 Juillet 1533, intervint dans une cauſe avec ſon frere aîné, par acte du 15 Mars précédent. Dans le Livre des Raiſons de PIERRE II, ſon fils, il eſt dit qu'il fut marié avec Demoiſelle *Anne de Sens*, ce qui ſe juſtifie par ſon contrat de mariage du 9 Février 1527, & par l'extrait de ſon épitaphe, faite le 5 Mars 1666, qui porte que la Dame *Anne de Sens* étoit reſtée veuve le 26 Mars 1553. Elle avoit accepté, par acte du 15 Mai de la même année, la communauté & la garde-noble de ſes enfans, & mourut le 13 Juin 1580. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, marié à Demoiſelle *Jeanne de Pleurs*, dont : — JEAN POTERAT, qui épouſa *Nicole le Gas*, & fut vraiſemblablement auteur d'une branche qui ſubſiſte encore en Normandie ; — & LOUISE, qui vivoit encore le 3 Mai 1605 ; — 3 & 4. NICOLE & JEANNE, vivantes le 31 Janvier 1577.

VII. PIERRE POTERAT, II. du nom, Ecuyer, acquit d'*Anne de Sens*, ſa mere, une piéce de terre ſituée au finage de Chamoy, par acte du 26 Août 1575, & mourut le 8 Septembre 1586. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Mai 1571, *Anne Yon*, veuve de *Martin Joſſier*. Après la mort de ſon ſecond mari, elle paſſa trois reconnoiſſances au Chapitre de Saint-Etienne de Troyes, pour quatre piéces de vigne ſituées dans ſa cenſive, par acte du 11 Septembre 1587 ; afferma différens héritages, par bail paſſé le 3 Mai 1605 ; & elle mourut le 26 Avril 1616, laiſſant, entr'autres enfans :

VIII. PIERRE POTERAT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Viezlaines & de Baſtilly, qui fit un accord avec noble homme *Honoré de Mauroy*, Ecuyer, Seigneur de Baſtilly, le 8 Juillet 1608. Il épouſa 1°. *N... le Cornuat* ; 2°. *Marie de Mauroy*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Plivoſt, & de *Jeanne d'Origny* ; & 3°. avant le 27 Mars 1628, *Marie de Villeprouvée*, fille de *Louis de Villeprouvée*, Ecuyer, Seigneur des Barres, & de *Marie Angenouſt*. Il fut condamné, par une Sentence du Bailliage de Troyes de 1617, à remettre un contrat de conſtitution à *Anne le Page*. Par ſon teſtament, du 8 Février 1637, il voulut être inhumé dans l'Egliſe Sainte-Madelene de Troyes, mourut peu de jours après ; & le 4 Mars ſuivant, on fit l'inventaire de ſes biens, à la requête de *Marie de Villeprouvée*, ſa veuve. Il eut du premier lit : — 1. PIERRE, mort Chartreux ; du ſecond lit : — 2. HONORÉ, Capucin, né en 1601, empoiſonné à Calais, étant en Miſſion ; — 3. JACQUES, qui ſuit ; — 4. NICOLAS, né en 1605, Officier au Régiment de Piémont, & aſſaſſiné en Lorraine en 1632, revenant de l'armée d'Allemagne ; — 5. ANNE, née en 1600, morte jeune ; & du troiſieme : — 6. autre PIERRE, qui fut ſous la tutelle de ſa mere le 4 Mars 1637, & mourut ſans alliance ; — 7. & JACQUES, Seigneur de la Mothe & de

Thurey, vivant lors de l'inventaire des biens de ſon pere, & mort auſſi ſans alliance.

IX. Jacques Poterat, Ecuyer, Seigneur de Viezlaines, de Baſtilly, de la Mothe & de Thurey, né en 1603, fit hommage des deux dernieres Seigneuries, le 17 Juin 1635, au Seigneur *du Saint-Sépulcre*, dont elles relevent. Il épouſa, par contrat du 13 Septembre 1626, Demoiſelle *Eliſabeth de Bourglabbé*, &, conjointement avec elle, il vendit une maiſon ſituée à Paris rue de la Mortellerie, par acte du 13 Avril 1640. Vers 1641, ſous le prétexte des troubles, il fut arrêté & empriſonné: on pilla ſes papiers, & ſes titres de nobleſſe ne purent ſe retrouver qu'après la mort de ceux qui les lui avoient volé. Un Arrêt du Conſeil, du mois de Mars 1643, le juſtifia pleinement, & le rétablit dans tous ſes droits. Il mourut le 23 Septembre 1648, & eut de ſon mariage: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Nicolas, qui étoit ſous la tutelle de ſa mere le 23 Octobre 1648. Il fut Lieutenant au Régiment de Sainte-Maure, & mourut de ſes bleſſures au ſiége d'Eſtampes; — 3. Edouard, mort en 1652, étant Officier au Régiment de Bourgogne; — 4. François, mort en 1658, étant Lieutenant au Régiment de Vendôme; — 5. Renaud, mineur en 1648, mort jeune; — 6. Jacques, Enſeigne dans le Régiment des Gardes-Françoiſes le 22 Juillet 1667, tué au ſiége de Dole, montant à l'aſſaut, le 13 Février 1668; — 7. Honoré, mineur en 1648, mort jeune; — 8. Louis, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine, mort Chef de ſon Ordre en 1697; — 9. Henri, décédé ſans poſtérité; — 10. Joseph, mort jeune; — 11. Renaud, Lieutenant au Régiment de Vendôme, mort en 1659, étant priſonnier de guerre à Camerdon en Eſpagne; — 12 & 13. Marie & Antoinette, mortes ſans alliance; — 14. autre Marie, émancipée avec Pierre Poterat, ſon frere, par acte du 23 Octobre 1648; — 15. & Elisabeth, Religieuſe de Sainte-Scholaſtique, morte en 1681.

X. Pierre Poterat, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Baſtilly, du grand & du petit Valcon, de la Mothe & de Thurey, étoit mineur en 1648, & fut émancipé avec Marie Poterat, ſa ſœur, par acte du 23 Octobre même année. Il obtint, le 12 Janvier 1648, une Commiſſion pour lever une Compagnie dans le Régiment de Périgord; eut, l'année ſuivante, une Commiſſion de Capitaine dans le Régiment de Bouillon; & mourut en 1681. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Février 1653, *Marie Ludot*, fille de *Pierre Ludot*, Ecuyer, Seigneur de la Forge & de Valcon, & d'*Anne de Villeprouvée*. Elle mourut en 1690, & eut pour enfans: — Pierre, qui ſuit; — & Claude, lequel ſervit avec diſtinction dans la Citadelle de Beſançon, comme il conſte par un certificat du Commandant de cette Citadelle, du 13 Septembre 1674; fut Lieutenant dans le Régiment de Picardie le 23 Septembre 1675; reçut, le 15 Septembre 1691, un certificat du Marquis *de Chappelaines*, comme il avoit ſervi, pendant tout le tems de l'arriere-ban, dans le premier Eſcadron de la Nobleſſe du Bailliage de Troyes; & mourut ſans alliance en 1714.

XI. Pierre Poterat, V. du nom, Ecuyer, Seigneur du grand & petit Valcon, de Chervin, de la Forge, d'Aſſenay, de la Mothe & de Thurey, batiſé le 18 Décembre 1653, fit hommage du fief de Valcon, le 2 Mai 1712, au Baron *de Villemort*, & un autre au Seigneur *du Saint-Sépulcre*, le 3 Octobre 1716, pour ſes fiefs de la Mothe & de Thurey. Il fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, enregiſtré en toutes les Cours, & mourut le 23 Décembre 1720. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juin 1681, *Marie Boilletot*, morte, âgée de 88 ans, le 4 Février 1743, & eut pour enfans:

1. Pierre Poterat, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de la Forge, du grand & petit Valcon, & de Mouchy-Saint-Eloy, né le 6 Juin 1682, mort le 7 Septembre 1741, à 59 ans, en ſa Terre de Mouchy-Saint-Eloy, en Picardie. Il avoit épouſé, le 4 Février 1728, *Marie-Anne Levi*, & en eut pluſieurs enfans, entr'autres: — Pierre, mort jeune; — & Marie-Louise Poterat, mariée au Vicomte *de Bouville*, Chef d'Eſcadre, & Grand'Croix-Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, dont — *Louis-Teleſphore Jubert*, Baron de Bouville, né en 1759.

2. François Poterat, Chevalier, Seigneur de Thurey, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi le 20 Novembre 1719, mort en 1740. De N... *Maugin de Richebourg*, son épouse, sont issus : — Nicolas, mort jeune ; — Marguerite-Anne ; — & Elisabeth-Anne, vivantes, non mariées, en 1776.

3. Pierre-Bruno Poterat, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Lorraine en 1707, puis Lieutenant au même Régiment en 1709. Il fut blessé & fait prisonnier à la bataille d'Oudenarde ; & ayant eu sa liberté, se trouva à celle de Malplaquet, où il fut encore dangéreusement blessé ; se signala, par plusieurs actions de valeur, au siége de Bouchain, où il commandoit des Volontaires ; & fut écrasé par une bombe dans le chemin-couvert d'Aire, le 14 Octobre 1710 ; — 4. Claude, qui suit ; — 5. Catherine, morte Religieuse Ursuline à Troyes ; — 6. & Marie, morte en bas-âge.

XII. Claude Poterat, Chevalier, Seigneur de Thurey, Assenay & autres lieux, batisé le 12 Janvier 1691, fit hommage, le 17 Octobre 1728, pour le fief de Thurey, au Seigneur *du Saint-Sépulcre*. Il fut d'abord Volontaire dans le Régiment du Mestre-de-Camp-Général Dragons ; Lieutenant en Août 1719, à la suite du Régiment de Germinon, Cavalerie ; Lieutenant en pied au même Régiment en Avril 1721 ; obtint, le 24 Juillet suivant, une Compagnie dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie ; fut reçu Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, le 12 Janvier 1726 ; Chevalier de Saint-Louis le 2 Avril 1735 ; fait Major du Régiment d'Orléans, Cavalerie, le 8 Novembre 1742 ; eut Brevet de Lieutenant-Colonel le 12 Mars 1744 ; fut Lieutenant-Colonel titulaire du même Régiment le 30 Mai 1749 ; fit, en cette qualité, la guerre de 1756 ; fut blessé griévement à la bataille de Lutzelberg, le 10 Octobre 1758 ; créé Brigadier, par une promotion particuliere, au mois de Novembre suivant ; & s'est retiré du service en 1760, avec une pension de 2000 livres ; ne pouvant se rétablir de ses blessures. Le Roi lui donna, le 3 Juin 1740, la charge de son Maître-d'Hôtel ordinaire, vacante par la mort de son frere. Il fut nommé, en 1764 & 1765, à deux Commanderies de l'Ordre de Saint-Lazare, sous le nom de *Saint Etienne de Balingham* ; vendit sa charge de Maître-d'Hôtel en Janvier 1766, & est mort le 13 Septembre même année. Il avoit épousé, par contrat du 19 Novembre 1740, *Elisabeth-Anne Paillot*, laquelle étant veuve, & pour récompense des services de son mari, obtint une pension de 1000 livres. De ce mariage sont issus : — 1. Pierre-Claude, qui suit ; — 2. Abraham Poterat, né le 1 Décembre 1743, admis aux Pages de la petite Ecurie du Roi, en Juin 1756, jusqu'en Mai 1760, qu'il en est sorti, pour entrer Cornette au Régiment d'Orléans, Cavalerie ; il a été nommé Capitaine au même Régiment en Août 1772, & n'est point marié en 1776 ; — 3. & Elisabeth, morte en bas-âge.

XIII. Pierre-Claude, Marquis de Poterat, Chevalier, Seigneur de la Mothe, de Thurey & autres lieux, né le 14 Octobre 1741, a toujours servi dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, y est entré Volontaire en 1752 ; a été Lieutenant à la suite le 7 Juillet 1754 ; & nommé Capitaine, le 19 Avril 1760, du même Régiment, où il sert encore. Il a épousé, par contrat signé à Versailles le 21 Avril 1771, & à Paris le 28 des même mois & an, Demoiselle *Angélique-Madelene le Dagre*, née à Paris en Mars 1754, fille de Messire *Louis-Simon le Dagre*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-sur-Bellot, Maré, l'Egreffin, &c. & d'*Angélique-Catherine des Fontaines-Isoré*, dont — Abraham-Christophe-Pierre Poterat, né à Paris le 29 Janvier 1773, batisé à la paroisse Saint-Paul le lendemain.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe.* Dans quelques monumens anciens il y a des écussons qui sont écartelés des armoiries des Maisons de *Croatie, Castrio, Viscomti, Trivulce, Doria, Dinteville, Choiseul, Clermont, Rochechouart, Villeprouvée*, &c. avec lesquelles cette Famille a eu des alliances ; mais plus souvent elle porte les armes toutes simples, & sans les partis d'aucunes autres.

* POTHERIE (LA), en Anjou. La Seigneurie de *Chalain*, qui avoit été érigée en *Comté* en 1657, en faveur de *Chriſtophe Fouquet*, Préſident au Parlement de Bretagne, fut de nouveau érigée en même titre, ſous la dénomination de *la Potherie*, par Lettres du mois de Septembre 1748, en faveur d'*Urbain le Roy*, Seigneur de la Potherie, ancien Officier d'Infanterie au Régiment de Piémont.

POTHON ou POTON-DE-SAINTRAILLES : Ancienne Nobleſſe de Gaſcogne, de laquelle étoit

JEAN POTHON, Seigneur de Saintrailles, de Roques, de Salignac en Limouſin, & de Villeton, &c. qui ſe rendit recommandable dans les guerres contre les Anglois. Il ſuivit le parti du Roi CHARLES VII, n'étant que Dauphin, qui le fit ſon Ecuyer d'Ecurie; étoit en garniſon à Creſpy en Laonois en 1419, lorſque l'armée du Duc *de Bourgogne* l'y vint aſſiéger: il la rendit par une compoſition honorable; défendit, l'année ſuivante, la ville de Saint-Riquier; fut fait priſonnier dans une rencontre près d'Abbeville, le dernier Août 1420, & il fut obligé de rendre cette Ville pour avoir ſa liberté; fit paroître ſa valeur & ſon adreſſe, en préſence du Duc *de Bourgogne*, dans un combat ſingulier, en 1423; ſurprit la ville de Ham le 3 Octobre de la même année; tomba dans une embuſcade que lui dreſſa *Jean de Luxembourg*, Comte de Saint-Paul, qui le fit priſonnier; ſe trouva à la priſe de Braine en Hainaut; ſe diſtingua à la bataille de Verneuil en 1424, & au ſecours de la ville d'Orléans, aſſiégée par les Anglois, où il fut bleſſé le 21 Octobre 1427; alla, pendant ce ſiége, trouver le Roi à Chinon, pour l'informer de l'état de la place; le ſuivit, en 1428, en ſon voyage de Bourges; ſe trouva au recouvrement des villes d'Yenville, de Jargeau, Mehun, Beaugenci & autres, & à la bataille de Patay en 1429, où il fit priſonnier le Sire *de Talbot*; ſuivit le Roi à ſon Sacre à Reims, qui le fit ſon premier Ecuyer du Corps & Grand-Maître de ſon Ecurie, par Lettres du 27 Juillet 1429. Il en reçut encore pluſieurs autres gratifications, tant pour lui que pour ſes Gendarmes, qu'il tenoit dans pluſieurs Places fortes de France & de Champagne. Le même Prince lui accorda encore 7500 livres, pour lui aider à payer ſa rançon, & 2200 moutons d'or l'année ſuivante, pour le même ſujet. Il fut enſuite envoyé, avec le Connétable & le bâtard D'ORLÉANS, par-de-là la riviere de Seine, pour réſiſter aux Anglois; revint dans le Beauvoiſis; défit, près de Gerberoy, *Thomas*, Comte *d'Arondel*, qu'il fit priſonnier au mois de Mai 1435; alla trouver le Connétable à Beauvais, ſur quelques entrepriſes qu'il faiſoit en Normandie; ſe trouva enſuite, avec 98 hommes d'armes & 187 Archers, au ſiége de Montreuil, pendant les mois d'Août, Septembre & Octobre en 1437; & le mois de Novembre ſuivant il vint, avec 14 hommes d'armes & 5 Archers, joindre la Compagnie du Connétable, à l'entrée que fit le Roi en la ville de Paris, après ſa réduction. En reconnoiſſance de tant de ſervices, il fut pourvu de l'office de Bailli de Berri & de la groſſe Tour de Bourges, le 19 Août 1437, & nommé Capitaine de Châteauthierry. Il étoit à la ſuite de la Cour en 1444, fut dépêché, en 1446, avec le Maréchal *de Jaloignes*, pour mettre ordre aux diviſions ſurvenues dans le Nivernois, & particulierement à Nevers pendant la vacance du ſiége Epiſcopal. Il ſe comporta ſi vaillamment dans toutes les conquêtes de Normandie & de Guienne, que le Roi lui donna la ville & Seigneurie de Tonneins, pour lui & les ſiens, par Lettres du dernier Mars 1450, & celle de Saint-Macaire, pendant ſa vie ſeulement, juſqu'à la concurrence de 600 livres de rente, par d'autres Lettres du 20 Juin 1451. Après la mort du Maréchal *de Jaloignes*, arrivée en 1454, le Roi l'honora de la charge de Maréchal de France, aux gages ordinaires de 2000 livres, dont il jouit juſqu'à ſon décès, arrivé à Bordeaux au Château-Trompette, dont il étoit Gouverneur, le 7 Octobre 1461. Il fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers de Nerac, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament du 11 Août 1461. Il inſtitua ſon héritier *Jean de la Motte*,

Seigneur de Nolhan, à condition d'épouſer *Béatrix de Pardaillan*, ſa niéce. Il avoit épouſé, avant 1437, *Catherine Brachet*, Dame de Salignac en Limouſin, fille de *Jean*, Seigneur de Peruſe & de Montagne, & de *Marie de Vendôme*. Cette *Catherine Brachet*, qui n'en eut point d'enfans, ſe remaria, le 23 Septembre 1463, à *Jean d'Eſtuer*, Seigneur de Saint-Megrin & de la Barde, dont elle n'eut point auſſi d'enfans; & elle lui laiſſa l'uſufruit de toutes ſes Terres.

Le Maréchal *de Saintrailles* avoit pour frere aîné, JEAN, Sire DE SAINTRAILLES, qui ſe trouva au ſecours d'Orléans, au recouvrement de pluſieurs Villes des environs, & au Sacre du Roi à Reims: il mourut ſans alliance. Ses ſœurs furent: — BÉATRIX DE SAINTRAILLES, à laquelle il laiſſa 200 royaux d'or, & la jouiſſance de ſa Terre de Rogueys; — THÉRESE DE SAINTRAILLES, femme de *Laurent Bruet*, mere de — *Jacques Bruet*, nommé au teſtament de ſon oncle; — & COLETTE DE SAINTRAILLES, femme de *Jean*, Seigneur *de la Caſſaigne*, dont vint — *Naudonnet de la Caſſaigne*, auquel il donna les Seigneuries de Gimat & d'Eſparſat.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette ancienne Nobleſſe, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 92.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à la croix alaiſée de gueules; & au 2 & 3 de gueules, au lion d'argent.*

POTIER: Ancienne Maiſon de Paris, qui a fourni, dès le XV^e^ ſiécle, d'illuſtres Magiſtrats au Parlement. Elle remonte, dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV*, *p.* 763, à

I. NICOLAS POTIER, I. du nom, Seigneur de Groſlay, de la Grange-Courberon, Courbevoye & Blancmeſnil, Conſeiller du Roi, Général des Monnoies ſous les Rois CHARLES VII & LOUIS XII. Il mourut le 11 Novembre 1501, laiſſant de *Madelene de Merle*, ſon épouſe, fille de *Germain de Merle*, Général des Monnoies de France, & de *Charlotte Cottin*,

II. NICOLAS POTIER, II. du nom, Seigneur de Groſlay & de Blancmeſnil, auſſi Général des Monnoies, élu deux fois Prévôt des Marchands de la ville de Paris, par Lettres du Roi, en 1499, & enſuite continué par deux Arrêts du Parlement de Paris, le 16 Mars 1500, & le 16 Août 1501. Il refuſa cette charge; mais comme on ne trouvoit perſonne plus digne que lui de l'exercer, il fut contraint de l'accepter. De *Marie Chevalier*, fille de *Jacques*, Seigneur des Prunes, Maître ordinaire de ſa Chambre des Comptes, & de *Jeanne le Picart*. Il eut: — 1. JACQUES, qui ſuit; —— 2. NICOLAS, mort le 11 Novembre 1501, & inhumé dans l'Egliſe des Saints-Innocents de Paris; — 3. DENIS, Avocat au Parlement, mort le 15 Novembre 1502, & inhumé dans la même Egliſe; — 4. & MARIE, femme de *Louis de Beſançon*, Conſeiller au Parlement, fils de *Guillaume*, Conſeiller au même Parlement, morte le 28 Novembre 1535, & inhumée aux Cordeliers de Paris.

III. JACQUES POTIER, Seigneur de Blancmeſnil, Conſeiller au Parlement, mort le 9 Mars 1555, & inhumé dans ſa Chapelle aux Saints Innocens, avoit épouſé, en 1523, *Françoiſe Cueillette*, Dame de Geſvres, fille de *Jean*, Seigneur de Freſchine & de Geſvres, & de *Jeanne Roland*. Elle mourut le 20 Avril 1567, & fut inhumée auprès de ſon mari. Ils eurent trois enfans morts jeunes; —— 4. NICOLAS, qui ſuit; — 5. LOUIS, auteur de la branche des Ducs de Treſmes, rapportée ci-après; — 6. MADELENE, mariée, ſans enfans, à *Bernard Prevôt*, Seigneur de Morſan, Préſident au Parlement de Paris, mort le 22 Novembre 1585, âgé de 68 ans, fils de *Jean*, & de *Marie Brachet*. Elle mourut au mois de Mai 1603, après avoir teſté le 20 Mai 1580. Ils furent tous les deux enterrés dans le Sanctuaire des Céleſtins de Paris; — 7. FRANÇOISE, Abbeſſe de Longchamp-lès-Paris, qui abdiqua enſuite, & mourut au mois de Mai 1618; — 8. ANNE, morte jeune; — 9. MARIE, femme de *Claude le Roux*, Seigneur de Bougteroude, Maître en la Chambre des Comptes de Paris; — 10. JEANNE, morte jeune; — 11. FRANÇOISE, Abbeſſe de Fontaine-lès-Nonains; —— 12 & 13. JEANNE &

Renée, Religieuſes; — 14. Guillemette, morte jeune; — 15. & Marthe, femme de *Nicolas Moreau*, Seigneur d'Auteuil, Tréſorier de France en la Généralité de Paris.

IV. Nicolas Potier, III. du nom, Seigneur de Blancmeſnil, Conſeiller au Parlement en 1564, Maître des Requêtes trois ans après, fut Préſident à Mortier le 23 Avril 1578, dont il n'entra en poſſeſſion qu'en 1585, après la mort de *Bernard Prevôt*, ſon beau-pere. N'ayant point pris le parti de la Ligue, il fut arrêté priſonnier au Louvre avec quelques autres; & ſe retira auprès du Roi Henri IV, qui le députa pour préſider à la Chambre du Parlement établi à Chalons. Il rendit de grands ſervices à ce Prince & à Louis XIII, ſon fils, pendant la Régence de Marie de Médicis, qui, en récompenſe, l'honora de la charge de ſon Chancelier. Il mourut le 1 Juin 1645, âgé de 94 ans, & fut inhumé dans ſa Chapelle aux Saints-Innocens. Il avoit épouſé *Iſabeau Baillet*, fille de *René*, Seigneur de Treſmes & de Silly, Préſident au Parlement, & d'*Iſabeau Guillard*. Elle mourut avant lui, & fut auſſi inhumée aux Innocens. De ce mariage vinrent: — 1. René, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, qui ſe trouva à l'Aſſemblée des Etats tenus à Paris en 1614 & 1615, & en cette derniere année il porta la parole au Roi pour le Clergé de France, qui demandoit le rétabliſſement de la Religion Catholique dans le pays de Béarn: il mourut à Beauvais, âgé de 40 ans, le 4 Octobre 1616, ayant fait ſon teſtament le 2 de ce mois, & ſuivant ſes dernieres volontés, ſon corps fut apporté à Paris, & inhumé aux Saints Innocens, en la ſépulture de ſa Famille. Il paſſa pour un des ſçavans hommes de ſon tems. Comme il avoit la vue extrêmement foible, *Loiſel*, ſon contemporain, dans ſes Mémoires du Beauvoiſis, le nomme le *Dydime François*; — 2. Bernard, Seigneur de Silly, Préſident en la Cour du Parlement de Bretagne en 1609, mort, âgé de 32 ans, le 30 Janvier 1610, ſans enfans de *Marie Guyot de Charmeaux*, qui ſe remaria à *Henri du Pleſſis*, Seigneur de Richelieu. Son corps fut apporté de Rennes & enterré aux Saints-Innocens; — 3. Nicolas, qui ſuit; — 4. André, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 5. Augustin, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Grand-Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, nommé à cet Evêché immédiatement après la mort de ſon frere aîné, ſacré à Rome dans l'Egliſe de Saint-Louis, le 17 Septembre 1617. Il aſſiſta à l'Aſſemblée du Clergé, tenue à Paris en 1625; & à celle des Notables au mois de Novembre de l'année ſuivante; ſe trouva au Lit-de-Juſtice que Louis XIV tint à ſon avénement à la Couronne en 1643; mourut en ſon Château de Breſle le 19 Juin 1650, & fut inhumé dans ſa Cathédrale; — 6. Renée, batiſée à Saint-Sulpice en 1598, femme d'*Oudard Hennequin*, Seigneur de Boinville, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi; — 7. & Madelene, mariée, le 21 Avril 1608, à *Théodore Choart*, Seigneur de Buzenval.

V. Nicolas Potier, IV. du nom, Seigneur d'Ocquerre, Secrétaire d'Etat, ſur la démiſſion de Louis Potier, Seigneur de Geſvres, ſon oncle, Préſident de la Chambre des Comptes dès le 5 Juillet 1614, mourut au ſiége de la Rochelle en 1628; ſon corps fut apporté à Paris, & enterré aux Saints-Innocens. Il avoit épouſé *Marie Barré*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Couſteau, & de *Jeanne Tardif*, Dame de Douſſey, dont: — 1. Nicolas, mort jeune; — 2. René, qui ſuit; — 3. Augustin, Chevalier, Seigneur d'Ocquerre, Conſeiller au Parlement, mort le 11 Mars 1704, & enterré aux Saints-Innocens; — 4. autre René, mort jeune; — 5. Jeanne, morte le 1 Juillet 1681, ſans enfans de ſon mariage avec *Michel de Marillac*, Seigneur d'Ollainville, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Conſeiller d'Etat; — 6. Marie, Religieuſe à Longchamp; — 7. Madelene, morte le 17 Octobre 1705, dans ſa 82e année. Elle avoit épouſé, par contrat du 13 Novembre 1640, *Guillaume de Lamoignon*, premier Préſident du Parlement de Paris. C'eſt par ce mariage que la Terre de Blancmeſnil a paſſé dans la Maiſon de *Lamoignon*, après la mort de Marie-Renée Potier, ſa niéce, dont on va parler; — 8. & Renée.

VI. René Potier, Seigneur de Blancmeſnil & du Bourget, reçu Conſeiller

au Parlement en 1646, enſuite Préſident en la premiere Chambre des Enquêtes, mort le 17 Novembre 1680, avoit épouſé *Marie de Grimonville*, fille de *Louis de Grimonville*, Marquis de la Meilleraye, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Claude Gobelin*. Elle ſe remaria à *Henri de Saulx*, Comte de Tavannes, mourut à Paris le 25 Juillet 1715, & fut inhumée le 26 à Saint-Jacques du Haut-Pas. De ſon premier lit elle laiſſa — MARIE-RENÉE POTIER, Dame de Blancmeſnil, morte, ſans alliance, au Couvent des Filles du Saint-Sacrement, rue Saint-Louis au Marais, le 16 Janvier 1700, âgée de 22 ans.

Seigneurs de NOVION.

V. ANDRÉ POTIER, Seigneur de Novion en l'Iſle de France, quatrieme fils de NICOLAS, III. du nom, & d'*Iſabeau Baillet*, fut pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement de Bretagne le 12 Janvier 1607, Préſident au même Parlement en 1610, après la mort de BERNARD POTIER, ſon frere, & Préſident au Parlement de Paris par la démiſſion de ſon pere, dont il fit les fonctions juſqu'à ſa mort, arrivée en Novembre 1645, fut enterré aux Saints-Innocens. Il avoit épouſé 1°. *Anne de Lauzon*, fille de *Michel*, Seigneur d'Aubervilliers, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Iſabelle d'Amour*, morte, ſans enfans, le 20 Décembre 1614, âgée de 15 ans; & 2°. *Catherine Cavelier*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Marie Margas*. De ce ſecond lit vinrent: — NICOLAS, qui ſuit; — & CATHERINE, femme de *Jacques Jubert*, Seigneur de Bouville, Conſeiller du Roi & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel.

VI. NICOLAS POTIER, Seigneur de Novion, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils en 1637, Préſident à Mortier au Parlement de Paris en 1645, Greffier-Commandeur des Ordres du Roi en 1656, dont il ſe démit l'année ſuivante; premier Préſident au Parlement de Paris en 1678, gratifié, au mois de Janvier 1679, par le Roi, d'une ſomme de 100 mille écus, & d'un Brevet de retenue de pareille ſomme ſur ſa charge de premier Préſident, dont il ſe démit en 1689; reçu à l'Académie Françoiſe le 27 Mars 1681, mourut dans ſa maiſon de Grignon, près de Villepreux, le 1 Septembre 1693, âgé de 73 ans. Son corps fut apporté le 4 du même mois, & enterré en l'Abbaye d'Iſſy près Paris, aujourd'hui Communauté des Prêtres de Saint-François. Il avoit épouſé *Catherine Gallard*, fille de *Claude*, Seigneur de Courances, &c. & de *Marguerite Mandat*. Elle mourut le 23 Avril 1685, dans ſa 62ᵉ année, & fut enterrée le 26 au Couvent des Filles de Saint-Thomas. Leurs enfans furent: — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2. JACQUES, Docteur de Sorbonne, Abbé du petit Citeaux, nommé à l'Evêché de Siſteron en 1674, à celui de Fréjus en 1680, & à celui d'Evreux en 1681, mort le 14 Octobre 1709, dans ſa 62ᵉ année;

3. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte le 11 Mars 1665, appellé *le Comte de Novion*, Capitaine des Chevaux-Légers en 1667, Colonel du Régiment de Bretagne, & Brigadier des Armées du Roi, mort à Paris le 14 Juillet 1722, âgé d'environ 84 ans, & enterré aux Saints-Innocens. Il avoit épouſé 1°. *Anne-Catherine Broſſamin*, morte à Paris le 25 Décembre 1703, âgée de 39 ans, & enterrée à Saint-Sulpice, fille de *Charles*, Tréſorier général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Catherine Yvelin*; & 2°. en 1712, *Madelene le Couturier-de-Neuville*, fille de *Henri le Couturier*, Seigneur de Neuville, Capitaine-Commandant le premier Bataillon du Régiment du Roi, & de *Catherine-Françoiſe-Louiſe de la Broiſe*. Elle eſt morte, ſans enfans, le 4 Novembre 1733. Du premier lit il a eu: — NICOLAS, préſent à l'inhumation de ſa mere en 1703, peut-être le même qui fut reçu Chevalier de Saint-Lazare le 5 Mai 1715; — & JACQUES, Capitaine de Dragons le 26 Décembre 1703;

4. MARGUERITE, mariée à *Charles Tubœuf*, Maître des Requêtes & Intendant en Touraine, morte le 11 Mars 1705; — 5. CATHERINE, femme d'*Antoine Ribeyre*, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat & d'honneur au Parlement, morte le 29 Décembre 1709, âgée de 63 ans, & enterrée dans l'Egliſe des

Blancs-Manteaux à Paris ; — 6. & Marie-Agnès, femme d'*Arnaud de la Briſſe*, Maître des Requêtes, puis Procureur-Général au Parlement de Paris, morte le 28 Mai 1686.

VII. André Potier, Marquis de Novion, Seigneur de Grignon, Conſeiller au Parlement de Paris le 31 Août 1657, Avocat-Général au Grand-Conſeil en 1661, Maître des Requêtes le 12 Décembre 1663, Préſident à Mortier au Parlement, en ſurvivance de ſon pere, le 2 Janvier 1674, mort avant ſon pere, ſans avoir exercé cet office, le 23 Janvier 1677, fut inhumé aux Saints-Innocens, & avoit épouſé, le 3 Février 1660, *Catherine-Anne Maſlon*, fille de *Charles-Henri*, Seigneur de Bercy, Maître des Requêtes, & de *Françoiſe Berthelin*. Elle eſt morte le 1 Septembre 1715, laiſſant : — 1. André, qui ſuit ; — 2. Louis-Nicolas-Anne-Jules, dont on va parler ci-après ; — 3. N... Potier, dit *le Chevalier de Novion*, Page de la Chambre du Roi en 1679 ; — 4. & Marie, femme, le 6 Mars 1674, de *Jean Batiſte-Louis Berrier*, Seigneur de la Ferriere, Maître des Requêtes, & Secrétaire des Commandemens de la Reine Marie-Thérese d'Autriche. Elle eſt morte le 10 Juillet 1747.

Louis-Nicolas-Anne-Jules Potier, dit *le Marquis de Novion*, Seigneur de Villers & de Grignon, Colonel du Régiment de Bretagne en 1682, Brigadier des Armées du Roi le 30 Mars 1693, Major-Général des Troupes de Baviere, mort à Paris le 1 Mars 1707, âgé de 41 ans, avoit épouſé, en 1685, *Antoinette le Comte de-Montauglan*, fille unique de *Jean le Comte*, Seigneur de Montauglan & de Germonville, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Louiſe-Antoinette de la Barde*. Elle mourut le 1 Juin 1694, âgée de 23 ans, & eut de ſon mariage : — 1. Nicolas Potier, Comte de Montauglan, Capitaine au Régiment de Toulouſe, tué à la bataille de Ramillies en 1706 ; — 2. Denis-Louis-Anne-Jules, dit *le Marquis de Novion*, reçu Mouſquetaire en 1711, mort le 27 Mars 1758, à 67 ans ; — 3. une fille, Religieuſe à Sainte-Claire à Paris, en Janvier 1703 ; — 4. Catherine, morte le 30 Juillet 1708, a 21 ans ; — 5. Antoinette, mariée, le 9 Avril 1714, à *Gaſpard de Clermont Tonnerre*, Marquis de Vauvillars, depuis Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, dont poſtérité ; — 6. Nicole, morte en 1694 ; — 7. & une autre fille, née le 28 Septembre 1693.

VIII. André Potier, III. du nom Seigneur de Novion, Marquis de Grignon, Conſeiller au Parlement de Paris le 6 Septembre 1680, Maître des Requêtes le 28 Février 1687, Préſident à Mortier le 23 Novembre 1689, premier Préſident le 20 Décembre 1723, Commandeur, Secrétaire & Greffier des Ordres du Roi le 19 Mars 1724, ſe démit de la charge de premier Préſident le 9 Septembre ſuivant, & mourut à Grignon le 22 Septembre 1731, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé, le 9 Octobre 1680, *Anne Berthelot*, fille de *François*, Secrétaire du Roi, & des Commandemens de Madame la Dauphine, & d'*Anne Regnault de Duchy*. Elle mourut le 7 Février 1697, âgée de 35 ans, ayant eu de ſon mariage : — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. Antoinette, mariée, le 22 Juin 1709, à *Charles-Adolphe des Lions*, Comte d'Eſpaux, Colonel de Dragons, & morte le 19 Mai 1726, à 38 ans ; — 3. Anne, femme, le 28 Janvier 1713, de *François de Montholon*, Inſpecteur-Général de la Marine, puis Intendant de Saint-Domingue le 6 Octobre 1720, mort en 1725, & elle le 24 Mai 1726, à 37 ans ; — 4 & 5. Catherine ; & une autre fille, née le 1 Février 1691.

IX. Nicolas Potier, Comte de Novion, Marquis de Grignon, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1715, mort en Octobre 1720, dans ſa 35^{e} année, à Courances en Gâtinois, & inhumé à Paris aux Saints-Innocens, avoit épouſé, le 11 Décembre 1708, *Anne-Marguerite Gallard*, fille unique de *François-Galiot Gallard*, Seigneur de Courances, Guidon des Gendarmes Flamands, & d'*Anne-Jeanne Auzanet*, dont :

X. André Potier, Marquis de Novion & de Grignon, né le 22 Janvier 1711, Conſeiller au Parlement de Paris le 22 Décembre 1729, Préſident à Mortier au même Parlement le 28 Mai 1732, s'en eſt démis en Août 1758, & eſt mort depuis quelques années. Il avoit épouſé, 1°. le 2 Décembre 1739, *Anne-Remiette-Sophie*

Sophie Langlois, morte, ſans enfans, le 26 Février 1741, à 19 ans, fille de *Robert Langlois*, Seigneur de la Fortelle, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Sophie-Geneviéve de Cherée*; & 2°. le 23 Février 1747, *Marie-Philippe Tachereau*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Baudry, Conſeiller d'Etat, & Intendant des Finances, & de *Philippe Taboureau des Reaux*. Du ſecond lit ſont iſſues deux filles, ſçavoir: — ANNE-MARIE-GABRIELLE, née le 21 Octobre 1747, mariée, le 15 Février 1768, à *Alexandre-Guillaume*, Comte *de Galard-de-Béarn*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres; — & PHILIPPINE-LÉONTINE POTIER, née le 26 Novembre 1748, mariée, le 28 Avril de la même année que ſa ſœur, à *Aimard-Charles-Marie de Nicolaï*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 20 Juin 1767, & premier Préſident de la Chambre des Comptes depuis 1768, dont des enfans. Voyez GALARD & NICOLAÏ.

Seigneurs, Comtes, puis Ducs de TRESMES & de GESVRES, Pairs de France.

IV. LOUIS POTIER, Baron de Geſvres, Secrétaire d'Etat, fils puîné de JACQUES, Seigneur de Blancmeſnil, Conſeiller au Parlement, & de *Françoiſe Cueillette*, Dame de Geſvres, commença à travailler ſous M. *de Villeroy*, Secrétaire d'Etat, obtint une charge de Secrétaire du Roi le 2 Avril 1567, & celle de Secrétaire du Conſeil le 5 Avril 1578. Le Roi HENRI III le retint auprès de lui, après la journée des Barricades, en 1588, l'envoya à Senlis pour y arrêter les deſſeins de quelques Factieux: il ſe trouva aux Etats de Blois, accompagna le Duc *de Nevers*, qui devoit commander une armée en Poitou; reçut, le 22 Février 1589, les Proviſions de Secrétaire d'Etat; travailla à la réunion des Rois HENRI III & HENRI IV, alors Roi de Navarre, qui, parvenu à la Couronne, lui continua ſa confiance; & réunit en ſa faveur, ſous le titre de *Comté de Treſmes*, par Lettres du mois de Janvier 1608, la Châtellenie de May, les Fiefs & Seigneuries de Marnoue, Rieux, le Cheſnoy, Thoiry, Mery, Troſy, le Gué & Treſmes. Ce Miniſtre ſervit utilement ce Prince pendant le cours des affaires de la Ligue; traita avec les Députés du Duc *de Mercœur*, Gouverneur de Bretagne; eut ordre d'informer ſur la conſpiration du Maréchal *de Biron*; & mourut le 25 Mars 1630. Il avoit épouſé *Charlotte Baillet*, ſœur puînée d'*Iſabeau Baillet*, femme de NICOLAS POTIER, III. du nom, Seigneur de Blancmeſnil, & fille de *René Baillet*, Seigneur de Treſmes, Préſident au Parlement, & d'*Iſabeau Guillard*. Elle fut retenue Dame de la Reine mere, CATHERINE DE MÉDICIS, par Lettres données à Chartres le 20 Août 1588. De ce mariage vinrent: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. BERNARD, Seigneur de Blerencourt, &c. Gouverneur de la ville & Château de Fougeres en 1598, une ſeconde fois en 1605, Cornette de la Cavalerie légere de France en 1600, Gouverneur de Langres le 13 Octobre 1602, Bailli de Coucy le 10 Novembre ſuivant, Gouverneur du Pont-Audemer le 7 Août 1605, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie Légere en Mars 1609, Gouverneur des Château, Parc & Chaſſes de Folembray, le 1 Décembre ſuivant, Conſeiller d'Etat le 14 du même mois 1614; Vice-Amiral & Capitaine des Côtes en Normandie le 19 Août de la même année, Capitaine de 50 hommes d'armes au mois de Juillet 1616, Capitaine-Gouverneur & Lieutenant-Général aux Gouvernemens de Peronne, Montdidier & Roye, le 11 Novembre ſuivant, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 21 Avril 1621, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Rouen & de Caux, avec entrée & voix délibérative au Parlement de Rouen, le 24 Mars 1623; Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie le 17 Juin 1625; & enfin Lieutenant-Général de la Cavalerie Légere de France, mort en 1662, ſans enfans de ſon mariage, contracté le 15 Mai 1600, avec *Charlotte de Vieuxpont*, Dame d'Annebault, qui n'étoit alors âgée que de 9 ans, fille unique de *Gabriel de Vieuxpont*, & de *Françoiſe de Boves*; — 3. & ANTOINE, Seigneur de Sceaux, envoyé par ſon pere à Rome, Secrétaire d'Etat en ſurvivance en 1604; envoyé Ambaſſadeur en Eſpagne après la mort du Maréchal *d'Ancre*, & décédé pendant le ſiége de Montauban, le 13 Septembre 1621, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Anne d'Aumont*, fille de *Jacques*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, & de *Charlotte*-

Catherine de Villequier. Elle se remaria à *Charles*, Comte *de Lannion*, Chevalier des Ordres du Roi.

V. René Potier, Comte, puis Duc de Tresmes & Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, & Gouverneur de Châlons, Chambellan ordinaire du Roi le 31 Janvier 1608; Conseiller d'Etat le 26 Décembre 1629, obtint l'érection du Comté *de Tresmes* en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Novembre 1648; eut Commission de Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie le 29 Février 1652, la Capitainerie & le Gouvernement du Pont-Audemer, le 29 Novembre 1661, se démit de son Duché-Pairie, en 1669, en faveur de Léon, son fils, dont le Roi lui conserva les honneurs, & mourut le 1 Février 1670, âgé de 91 ans. Il avoit épousé, le 28 Avril 1607, *Marguerite de Luxembourg*, fille de *François*, Duc de Piney, Pair de France, & de *Diane de Lorraine-Aumale*, sa premiere femme. Elle mourut à Paris le 8 Août 1645, & fut inhumée dans l'Eglise des Célestins, où se voit son épitaphe. Leurs enfans furent: — 1. Louis, Marquis de Gesvres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué au siége de Thionville le 4 Août 1645, de la ruine d'une mine, n'étant âgé que de 33 ans, sans avoir été marié, fort regretté, à cause de sa bravoure & de ses belles qualités; — 2. François, Marquis de Gandelus, puis de Gesvres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué au siége de Lerida en 1646, sans avoir été marié, âgé de 34 ans; — 3. Léon, qui suit; — 4. Charles, mort jeune en 1615; — 5. Charlotte, morte jeune en 1620; — 6. Catherine, décédée en 1627; — 7. Marguerite, morte jeune en 1621; — 8 Louise, morte jeune en 1624; — 9. Louise-Henriette, mariée 1°. à *Emmanuel de Faudoas-d'Averton*, Comte de Belin; & 2°. à *Jacques de Saulx*, Comte de Busançois & de Tavannes; morte en 1680; —— 10. autre Marguerite, morte, sans enfans, en 1669, femme de *Henri de Saulx-Tavannes*, Comte de Mirebel; — 11. autre Louise, Abbesse de la Barre, Ordre de Saint-Augustin, au Fauxbourg de Château-Thierry, morte le 31 Octobre 1681; — 12. & Anne-Madelene, morte, sans alliance, le 25 Octobre 1705, âgée de 82 ans, & inhumée aux Célestins.

VI. Léon Potier, Duc de Tresmes, dit *de Gesvres*, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris, &c fait Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1688, mort le 9 Décembre 1704, âgé de 84 ans, & inhumé aux Célestins, sous un magnifique tombeau, avoit épousé, 1°. en 1651, *Marie-Françoise Angélique du Val*, morte au Château de Mareuil le 4 Octobre 1702, âgée de 70 ans, fille & unique héritiere de *François du Val*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, son Ambassadeur en Angleterre, & deux fois à Rome, & de *Susanne de Monceaux-d'Auxy*; & 2°. le 29 Janvier 1703, *Françoise de Romillé-de-la Chesnelaye* fille de *Louis*, Gouverneur de Fougeres, & de *Renée-Gabrielle de Bel'eforiere-de-Soyecourt*. Elle est morte à Paris le 27 Mars 1742, âgée de 58 ans, sans laisser de postérité, & est inhumée aux Célestins. Les enfans du premier lit sont: — 1. François-Bernard, qui suit; —— 2. Léon, né le 15 Août 1656, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Archevêque de Bourges le 29 Mai 1694, sacré le 23 Février 1695, Député aux Assemblées générales du Clergé de France, tenues à Paris en 1710 & 1715, créé Cardinal-Prêtre par le Pape Clément XI, sur la nomination du Roi de Pologne, le 29 Novembre 1719, mort à Paris le 12 Novembre 1744, dans la 88e année de son âge; — 3. Louis, né le 19 Novembre 1660, Brigadier au mois d'Août 1688, Inspecteur d'Infanterie, mort à Strasbourg le 24 Avril 1689, d'une blessure qu'il avoit reçue à Oberkircq dans le Palatinat; — 4. Jules-Auguste, né le 6 Novembre 1662, Chevalier de Malte, le 23 Mai 1665, Colonel du Régiment de Bassigny en 1684, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Caen & de Caux, Gouverneur du Pont-Audemer, mort le 15 Avril 1741, dans sa 78e année; — 5. François, né en 1674, aussi Chevalier de Malte, tué par les Turcs sur la brêche, à la prise de Coron dans la Morée, le 18 Juillet 1685; — 6. Charles, Comte d'Annebaut, mort jeune; — 7. Marie-Thérese, née le 15 Mars 1654, morte le 9 Novembre 1669; — 8. Marie-

JEANNE-FÉLICE-ROSALIE, dite *Mademoiſelle de Geſvres*, héritiere de ſa tante, née le 20 Septembre 1657, morte à Paris le 10 Octobre 1740, dans la 84ᵉ année de ſon âge, & inhumée aux Céleſtins; — 9. SUSANNE-ANGÉLIQUE, née le 7 Juin 1659, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie, au Fauxbourg Saint-Jacques à Paris; — 10. MADELENE-ARMANDE, née le 22 Juillet 1667, Religieuſe de la Viſitation Sainte Marie avec ſa ſœur; — 11. & CHARLOTTE-JULIE, née le 2 Novembre 1669, mariée, au mois de Juillet 1707, à *Charles-Amédée de Broglie*, Marquis de Revel, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, dont elle devint veuve le 25 Octobre de la même année, & morte, ſans enfans, le 3 Janvier 1752, âgée de 83 ans.

VII. FRANÇOIS-BERNARD POTIER-DE-GESVRES, Duc de Treſmes, Pair de France, ſe trouva au ſiége de Maſtricht en 1673, au combat de Sintzim en 1674, à celui de Turkem en 1675; eut un Régiment de ſon nom; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1690; nommé Gouverneur de Paris le 10 Décembre 1704, a fait la fonction de Grand-Chambellan au premier lit de Juſtice tenu par feu Louis XV; s'eſt démis de ſon Duché-Pairie, en faveur de ſon fils aîné, en 1722; a été fait Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724; & eſt mort le 15 Avril 1739. Il avoit épouſé, le 15 Juin 1690, *Marie-Madelene-Louiſe Geneviéve de Seiglieres*, fille de *Joachim*, Seigneur de Boiſfranc & de Saint-Ouen, Chancelier & Surintendant des Bâtimens de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frere unique de LOUIS XIV, & de *Geneviéve Gedouin des Touches*. Elle eſt morte le 3 Avril 1702, âgée de 38 ans, laiſſant de ſon mariage: — 1. FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD, qui ſuit; — 2. LOUIS-LÉON, rapportée après ſon frere aîné; — 3. ETIENNE-RENÉ, né le 2 Janvier 1697, nommé, en 1720, à l'Abbaye d'Ourcamp, à celles de Saint-Vincent de Laon, & de Saint-Etienne de Caen, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Vidame de Gerberoy le 18 Février 1728; créé Cardinal en 1756; fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1758; s'eſt démis de ſon Evêché en 1772, & eſt mort à Paris en Juillet 1774, dans la 78ᵉ année de ſon âge; — 4. & MARIE-FRANÇOISE, née le 5 Décembre 1697, mariée, par contrat du 17 Septembre 1715, à *Louis-Marie-Victor*, Comte *de Bethune*, Brigadier des Armées du Roi, Grand-Chambellan du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, dont elle eſt veuve depuis le 19 Décembre 1744.

VIII. FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD POTIER, né le 29 Septembre 1692, Duc de Geſvres, Pair de France dès l'an 1722, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris, décédé, ſans enfans, le 19 Septembre 1757, à 65 ans moins 10 jours, avoit épouſé, le 2 Juin 1709, *Marie-Madelene Maſcranny*, d'une Famille originaire du pays des Griſons, établie en France en 1720, fille unique & héritiere de *Barthelemi*, Maître des Requêtes, & de *Jeanne-Batiſte le Fevre-de-Caumartin*. Elle eſt morte le 8 Juillet 1717, & eſt inhumée aux Céleſtins.

VIII. LOUIS-LÉON POTIER, Marquis de Gandelus, né le 28 Juillet 1695, appellé d'abord *le Comte de Treſmes*, ſecond fils de FRANÇOIS-BERNARD, Duc de Treſmes, & de *Marie-Madelene Louiſe-Geneviéve de Seiglieres*, Duc de Treſmes, Pair de France, Chevalier des Ordres, a d'abord été Lieutenant de Vaiſſeau, puis Meſtre-de-Camp de Cavalerie, fait Brigadier le 1 Août 1734, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1740; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Mai 1745, nommé Gouverneur-Général de l'Iſle de France en 1757; Gouverneur & Capitaine du Château & Capitainerie Royale de Monceaux, Lieutenant pour le Roi du pays de Caux & Bailliage de Rouen; Gouverneur particulier des villes & Châteaux de Soiſſons, Laon & Pont Audemer, & eſt mort à Paris le 28 Décembre 1774, dans la 80ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, le 6 Avril 1729, *Eléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg*, fille de *Chriſtian-Louis de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Valenciennes, & Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, & de *Louiſe-Madelene de Harlay*. De ce mariage eſt iſſu:

IX. Louis-Joachim-Paris Potier, Marquis de Geſvres, aujourd'hui titré *Duc de Geſvres*, né au Château de Saint-Ouen-ſur-Seine, Maiſon de campagne du feu Duc *de Geſvres*, ſon oncle, le 9 Mai 1733, tenu ſur les Fonts de batême, dans l'Egliſe de Saint-Jean en Grêve, par la Princeſſe *de Tingry*, ſon ayeule, & par la ville de Paris, repréſentée par *Louis-Baſile de Bernage*, Conſeiller d'Etat, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Prévôt des Marchands, & les Echevins; la cérémonie en fut faite, le 30 Mai 1748, par l'Evêque de Beauvais, ſon oncle. Il a été nommé Gouverneur-Général de l'Iſle de France & de Monceaux, en ſurvivance, le 7 Juillet 1758, Lieutenant-Général du pays de Caux & du Bailliage de Rouen en Mai 1766, a eu les honneurs de Duc, par Brevet, en Décembre même année; & a épouſé, le 4 Avril 1758, *Françoiſe-Marie du Gueſclin*, fille de *Bertrand-Céſar*, Marquis *du Gueſclin*, Meſtre-de-Camp, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, & de *Marguerite Boſc*. Elle a été miſe en poſſeſſion du Tabouret, en Janvier 1759. Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage.

Les armes de la branche de *Novion* ſont: *d'azur, à deux mains dextres d'or, au franc quartier échiqueté d'argent & d'azur.*

La branche des Ducs *de Treſmes* & *de Geſvres* écartele: *au 1 d'azur, à la bande d'argent*, qui eſt Baillet; *au 2 d'or, au chef de gueules, chargé au franc quartier d'un écuſſon de* Montmorency, *dont le premier quartier eſt chargé d'une étoile de ſable*, qui eſt Aunoy; *au 3* de Montmorency; *au 4 d'argent, au chef de gueules, & un lion d'azur, armé, lampaſſé & couronné d'or ſur tout*, qui eſt Vendôme ancien; *& ſur le tout* de Potier.

POTTIN: Ancienne Famille de Sologne, établie en Normandie, au Château du Cheſne, près Conches, depuis le XV^e^ ſiécle.

Robert Pottin, cadet de Sologne, Commandant l'Armée en l'abſence du Maréchal *Saint-André*, acquit la Terre du Cheſne en 1484, reſtée depuis ce tems dans ſa Famille, & poſſédée aujourd'hui par Louis-Philippe Pottin, Comte de Vauvineux, Baron de Montgaudri, Seigneur & Patron de Viday, Saint-Cantin, Pervenchers, &c. près Mortagne au Perche, Seigneur & Patron du Cheſne.

Ledit Pottin, Comte de Vauvineux, eſt fils de feu Louis-Philippe Pottin, Comte du Cheſne, Seigneur de Limeau, &c. & de Dame *Jeanne-Marguerite du Pleſſis-Châtillon*, Dame Châtelaine du Mée, des Menils, &c. (laquelle Terre du Mée étoit depuis 300 ans dans la Famille, par le mariage de *Jean du Pleſſis* avec *Catherine d'Avaugour*), morte en ſon Château du Cheſne en Normandie, le 6 Avril 1776, dans ſa 74^e^ année.

Le Comte *de Vauvineux*, ſeul de ſon nom & armes, connu en Normandie, a épouſé, le 1 Octobre 1765, *Eliſabeth-Geneviéve Ladvocat*, fille de feu *François Ladvocat*, Maître des Comptes à Paris.

Les ancêtres de Louis-Philippe Pottin, Comte de Vauvineux, ont tous été, depuis ledit Robert Pottin, employés avec diſtinction dans les Troupes, ſoit à la tête de Régiment, ſoit en qualité de Capitaines, &c.

Les armes: *d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée de ſix merlettes de ſable, trois en chef & trois en pointe.*

* POUDENX ou PODENX: Maiſon d'ancienne Chevalerie, l'une des premieres & des plus diſtinguées du pays & Sénéchauſſée de Lanes en Guienne, où ſont ſitués les Château & Terre de ſon nom, au Diocèſe de Leſcar, avec titre d'*ancienne Baronnie*, érigée en *Vicomté*, par Lettres-Patentes du Roi du mois d'Avril 1646, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 28 Juin ſuivant, en faveur d'Etienne de Poudenx, Chevalier, Seigneur Baron de Poudenx, Saint-Cricq, &c. Syndic de la Nobleſſe de Béarn, mentionné au XIV^e^ degré de la branche aînée.

Les Châteaux & Maiſons de VITAL, II. du nom, Seigneur DE POUDENX, furent pillés & brûlés en 1331, par les gens du parti du Roi de France, contre EDOUARD III, Roi d'Angleterre & Duc de Guienne. Les Anglois, lors de leur expulſion de cette Province, vers 1452, les pillerent & brûlerent auſſi, avec tous les titres, papiers & documens qui y étoient. Le Château ayant été rebâti quelques tems après, il fut encore pillé & brûlé, pour la troiſieme fois, en 1569, par le Comte *de Montgommery*, Chef des Religionnaires.

Les Seigneurs DE POUDENX ont été bienfaiteurs des Egliſes de Leſcar, de Saint-Girons, & des Abbayes de Saint-Sever en Guienne, de la Réole en Béarn, & principalement de celle de Pontaut, au Diocèſe d'Aire, Ordre de Cîteaux, près de Poudenx, dans l'Egliſe de laquelle ils avoient anciennement leurs tombeaux & ſépulture. La ruine entiere de ce Monaſtere & de ſes Archives, pendant les troubles de la Religion en Béarn, nous prive de la connoiſſance de leurs premiers auteurs; mais, malgré la perte de la meilleure partie des titres de la Maiſon de POUDENX, le peu qui s'en eſt conſervé prouve inconteſtablement qu'elle poſſede, ſans interruption, depuis plus de 700 ans, les Château & Terre de ſon nom; qu'elle a contracté des alliances avec la principale Nobleſſe de Guienne; & qu'elle a conſtamment ſervi de pere en fils.

I. BERNARD DE POUDENX, Seigneur de Poudenx, vers l'an 1050, eſt le premier de ce nom qui ſoit connu par titres. Il fut témoin, avec le Seigneur *de Serres*, à la donation faite, le 6 des Ides de Juin 1067, de l'Egliſe & des dixmes du lieu de Lirac, au Diocèſe d'Aire, à l'Abbaye de Saint-Sever, par *Pierre de Sault*, fils de *Guillaume-Raimond*, Seigneur *de Sault*. Le même BERNARD, Seigneur DE POUDENX, eut, en 1062, un long différend avec *Arnaud d'Eſtios*, Abbé de Saint-Sever, au ſujet des limites de ſa Terre de Poudenx, avec celle de Morgans, appartenant à l'Abbé; & ſur les droits de pâturage & uſage dans les Landes, Bois, Forêts & Terres du lieu de Capremont, que l'Abbé & les Religieux prétendoient leur avoir été donnés par les Seigneurs DE POUDENX, ſes prédéceſſeurs; mais *Centule*, Vicomte ſouverain *de Béarn*, fut médiateur de leur querelle, & les accorda, par traité de l'an 1072. Extrait du *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Sever.*

II. ARNAUD DE POUDENX, Chevalier, Seigneur de Poudenx, vivoit dès l'an 1120. Il fut pleige & caution avec *Centule*, Vicomte *de Béarn*, de la donation faite, en 1130, de l'Egliſe de Saint-Martin de Thiure, à l'Evêque & au Chapitre de Leſcar, par *Gilles de Gans*, & Dame *Mirambé*, ſon épouſe. Il eut pour ſucceſſeur:

III. BERNARD DE POUDENX, II. du nom, Seigneur de Poudenx, de Hauriet & de Projan, né vers l'an 1190, qui vivoit encore en 1260. Il étoit mort en 1272, & avoit épouſé, vers 1238, *N... de Morlane*, fille du Seigneur *de Morlane*, d'une des premieres Maiſons du Béarn, dont étoient *Raimond de Morlane*, Evêque d'Oleron en 1238, & *Arnaud de Morlane*, Evêque de Leſcar en 1288: cette Maiſon eſt fondue, vers l'an 1300, dans celle de *Béarn*. Ladite *de Morlane* porta en dot à BERNARD, Seigneur DE POUDENX, ſon mari, les Terres de Lanſſo, de Plaſſy & de Caplane; & ils eurent, entr'autres enfans:

IV. VITAL DE POUDENX, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, né vers l'an 1240, qui vendit, en 1266, les Château & Terre de Pontaut, & la moitié de la Seigneurie & Forêt de Baillet. Il fit foi & hommage, en 1273, à EDOUARD I, Roi d'Angleterre, Duc de Guienne, des Terres & Châteaux de Poudenx, de Hauriet, de Projan & de pluſieurs autres dans le pays de Chaloſſe, qui compoſoient l'ancien patrimoine de ſes peres; & pour leſquelles il déclara être tenu, en tems de guerre, au ſervice d'un Chevalier & de trois Ecuyers. Il rendit, en même-tems, hommage pour les Terres de Lanſſo, de Plaſſy & de Caplane, qu'il déclare avoir eues de la ſucceſſion de la Dame *de Morlane*, ſa mere. Ses enfans furent, entr'autres: — SANSANER, qui ſuit; — & GUILLAUME-ARNAUD DE POUDENX, Chevalier. Il eſt mentionné avec SANSANER, ſon frere, dans un acte de 1308; fut choiſi & député par EDOUARD II, Roi d'Angleterre, en 1309, avec *Arnaud de Caupene* & *Gaillard de Saint-Paul*, Chevaliers, pour traiter, en

ſon nom, de la paix avec le Roi de Caſtille; aſſiſta, en 1310, avec *Arnaud de Caupene*, Sénéchal de Périgord, & *Hélie de Taleyrand*, Comte de Périgord, &c. à un duel & combat en champ clos, qui ſe donna en la ville de Molieres, entre *Aimery de Biron*, Seigneur de Monferrand, & *Hugues de Saint-Germain*, Chevaliers; & fut témoin à une tranſaction, paſſée le 8 Décembre 1320, entre *Garſie-Arnaud de Caupene*, Evêque d'Acqs, & *Amanieu d'Albret*, Vicomte de Maremne.

V. Sansaner de Poudenx, Chevalier, Seigneur de Poudenx, de Hauriet, de Projan, de Touloufette, de Lanſſo, Plaſſy & Caplane, né vers l'an 1264, fut Capitaine-Commandant du Château de Morgans, reçut, en 1294, des Lettres d'Edouard, Roi d'Angleterre, pour l'aider à recouvrer le pays de Guienne; aſſiſta, le 1 Octobre 1308, au traité de mariage d'*Arnaud*, Seigneur *de Luxe*, en Navarre, avec *Jeanne de Caupene*, fille d'*Hélie de Caupene*, Chevalier, Seigneur de Caupene, & d'*Aude de Tyran*, Dame de Buſſac; & vivoit encore en 1320. Il eut, entr'autres enfans: — Vital, qui ſuit, — & Auger de Poudenx, auteur de la branche des Seigneurs de Baylenx & de Poyane, dont nous parlerons ci-après.

VI. Vital de Poudenx, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, de Hauriet, Projan & de Touloufette, né vers l'an 1290, commença ſes premieres armes ſous Edouard II, Roi d'Angleterre, Duc de Guienne. Edouard III écrivit de Gloceſter, le 18 Août 1329, à ſon Connétable de Bordeaux, pour le faire payer des appointemens qui lui étoient dus, pour ſervices rendus auprès du feu Roi ſon pere. Le même Prince, étant à Marleberg, le 3 Novembre 1331, ordonna à ſon Sénéchal de Gaſcogne de faire informer ſur les pertes & dommages ſoufferts par Vital, II. du nom, Seigneur de Poudenx, contre *Raimond-Arnaud de Béarn*, qui, avec une troupe de gens d'armes, avoit brûlé tous ſes Châteaux & Maiſons; & le mit lui, ſa Famille & ſes Terres ſous ſa ſauve-garde & protection; enfin il manda, de Weſtminſter le 1 Juin 1341, à ſon Connétable de Bordeaux, de lui faire payer les ſommes qui lui étoient dues, tant pour la remonte de ſes chevaux & équipages, que pour ſes appointemens & ceux de ſa Compagnie d'hommes d'armes. A Vital II, Seigneur de Poudenx, ſuccéda

VII. Bernard de Poudenx, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, qui fut témoin, avec *Auger*, Seigneur *de Doazit*, & autres Seigneurs du pays, à une Sentence rendue à Saint-Sever, le 15 Juillet 1357, par *Jean de Chibreſton*, Chevalier, Sénéchal de Guienne, Lieutenant d'*Edouard*, Prince *de Galles*, en faveur du Prieur Syndic des Bénédictins de Saint-Sever, contre *Arnaud de Marſan*, Seigneur de Cauna, & contre les Seigneurs *de la Mothe*, *d'Auriſſe*, &c. Il ſe préſenta en armes en 1376, avec les Seigneurs *de Doazit*, *de Marſan*, *de Saint Paul*, *d'Amou*, *de Saint-Cricq*, &c. devant *Arnaud-Guillaume de Béarn*, Lieutenant du Comte *de Foix*, dans l'Egliſe des Freres Mineurs de Morlas, pour ſervir contre les Anglois. Il paroît que ledit Bernard de Poudenx avoit épouſé, vers l'an 1364, *Marguerite de Doazit*, fille d'*Auger*, Seigneur *de Doazit*, & ſœur d'*Arrigane*, femme du Vicomte *d'Orthe*, & de *Miremonde de Doazit*, épouſe du Seigneur *de Bezaudun*, & qu'il eut pour fils:

VIII. Guillaume-Arnaud de Poudenx, Chevalier, Seigneur de Poudenx, de Hauriet, Projan, Seigneur Patron de l'Egliſe de Poudenx, né vers l'an 1365; paſſa un accord, le 16 Mars 1391, devant *Arnaud de Caſſoaramer*, Notaire de Saut de Navailles, avec le fils de *Gaſſion de Salies*, qui avoit régi & gouverné ſa Terre & Maiſon de Poudenx; préſenta à la Cure de Poudenx, Diocèſe de Leſcar, le 30 Novembre 1418; tranſigea avec l'Abbé & les Religieux de Saint-Sever, & leur fit ceſſion d'un droit de péage au lieu de Projan, par acte paſſé devant *Daribere*, Notaire le 4 Décembre 1428; nomma encore à la Cure de Poudenx en Avril 1435; ſervit dans les guerres contre les Anglois en 1425, 1430, 1435, &c. & mourut vers 1440. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Guillaume-Arnaud de Morlans*, Notaire de Hagetmau, le 16 Juillet 1402 (en préſence de *Guillaume de Leſcun*, Chevalier, & de Bertrand de Baylenx, Seigneur de Poyane), *Agnès de Cauna*, fille du Seigneur *de Cauna*; & ſœur

de *Louis*, Seigneur *de Cauna*, au Diocèſe d'Aire, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — BERNARD, qui ſuit ; — & GERAUD DE POUDENX, Abbé de la Sauve, près Bordeaux, en 1435. Il obtint du Roi Louis XI la confirmation des priviléges du Monaſtere, en Avril 1462, ſe démit de ſon Abbaye en 1463 ; fut créé Evêque de Thibut en la Campagne de Rome ; mourut le 11 des Calendes de Mai 1474 ; & fut enterré en la Chapelle qu'il avoit fondée en l'Egliſe de la Sauve, dans un tombeau de marbre élevé, qu'il avoit fait conſtruire en 1456, & ſur lequel ſon effigie étoit repréſentée. GUILLAUME-ARNAUD, Seigneur DE POUDENX, laiſſa auſſi une fille naturelle, nommée — BERTRANDE DE POUDENX, mariée, en 1449, avec *Jean du Hazard-de-Touloufette.*

IX. BERNARD DE POUDENX, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, de Hauriet, Projan & de Touloufette, ſuccéda à ſon pere dès l'an 1440 ; ſervit dans les guerres contre les Anglois, qui, par droit de repréſailles, pillerent & brûlerent ſon Château de Poudenx vers 1452 ; paſſa un accord, au ſujet du Moulin de Touloufette, avec les habitans de ce lieu, le 2 Juin 1454 ; & étoit mort en 1460. Il avoit épouſé, vers 1445, *Annette de Navailles*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Serres-Caſtets, Capitaine-Châtelain, & Gouverneur de la ville d'Ortez, & de *Catherine d'Eſtaing* ; & ſœur de *Jean de Navailles*, Capitaine-Châtelain de la ville de Morlas, dont elle devint l'héritiere par ſa mort, ſans enfans de *Marie de Coaraze*, ſon épouſe. Le Seigneur DE POUDENX eut de ſon mariage, entr'autres enfans : — 1. PIERRE, qui rendit hommage au Roi des Terres de Poudenx, de Hauriet & de Projan, le 2 Mars 1460. Il ſervit avec diſtinction dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne ; plaidoit au Parlement de Bordeaux, en 1475, contre *Guillaume-Raimond*, Seigneur *de Cauna*, au ſujet du ſerment de fidélité qu'étoient tenus de lui faire les habitans de Projan ; obtint Arrêt à ce ſujet le 23 Février 1475, & mourut vers l'an 1480 ; — 2. BERNARD, qui ſuit ; — 3. ANTOINETTE ; — 4. ISABEAU, mariée à *Bernard d'Aydie*, Seigneur du haut de Berens ; — 5. ANNETTE, femme 1°. de *François*, Seigneur *de Souſtens* ; & 2°. de *Pierre*, Seigneur *du Sault*, dans le Vicbil.

X. BERNARD DE POUDENX, V. du nom, né vers 1448, qualifié de *noble & puiſſant*, Chevalier, Seigneur de Poudenx, Hauriet, Projan, de Baſercles, Caſtetner, & des lieux de Serres-Caſtets & de Bernadets, du chef d'*Annette de Navailles*, devenue, comme on l'a dit, héritiere de *Jean de Navailles*, ſon frere, ſuccéda à PIERRE DE POUDENX, dès l'an 1482 ; & fit vente de ſept florins de fiefs de rente, à prendre ſur certains habitans de ſa Terre de Poudenx, en faveur de l'Egliſe de Saint-Médard, Diocèſe de Leſcar, par acte paſſé devant *Jean de Barbacane*, Notaire, en 1483. Il ſervit dans les guerres de Bourgogne, de Bretagne & d'Italie ; fit le voyage de Milan avec *Odet d'Aydie*, Comte de Comminge ; & fut Lieutenant, puis Capitaine de la Compagnie de 1000 hommes de pied du Seigneur *de Gramont*, tué à la bataille de Ravennes. Il eſt mentionné dans des actes des années 1490, 1491 & 1496, en qualité de Seigneur de Poudenx, & de Patron de la Chapelle & Prébende fondée par ſes ancêtres dans l'Egliſe de Poudenx ; fit ſon teſtament, à ſon retour d'Italie, au Château de Poudenx, devant *Jean de Baradot*, Notaire, le 7 Juin 1517 ; & mourut la même année, âgé de près de 70 ans. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Château de Biron, devant *Jean Boquety*, Notaire, le 5 Février 1504, *Jeanne de Monferrand*, fille de *Jean*, Baron *de Monferrand*, en Périgord, & de *Bernardine de Lavedan* ; & ſœur de *Marguerite de Monferrand*, femme de *Pons de Gontaut*, Baron de Biron. Elle avoit pour ayeule maternelle *Roſe d'Albret*, & étant reſtée veuve, elle ſe remaria avec *Pierre de Pardaillan*, Seigneur de la Mothe, dont elle eut des enfans. Ceux de ſon premier lit furent : — 1. JEAN, Seigneur DE POUDENX, qui étoit ſous la tutelle de ſa mere le 23 Avril 1518, qu'il reçut, par acte paſſé devant *Salefranque*, Notaire, le ſerment de fidélité des habitans de Serres-Caſtets : ceux de Poudenx lui rendirent le même devoir, par acte paſſé, le 17 Décembre 1524, devant *de Baradot*, Notaire. Il mourut jeune, & ſans avoir pris d'alliance ; — 2. ROGER, auſſi mort jeune ; — 3.

François, qui suit ; — 4. & Gabriel, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1534.

XI. François de Poudenx, Seigneur de Poudenx, de Basercles, Castetner, Hauriet, Projan, Serres-Castets, Bernadets & Saint-Cricq, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit ses premieres armes en Piémont sous M. *d'Ossun*, Capitaine des Chevaux-Légers, puis Gouverneur de Turin ; servit ensuite sous le Comte *de Bury* ; fut fait Capitaine de 300 hommes, par Commission du Roi de Navarre, du 21 Janvier 1542 ; se distingua aux siéges de Navarreins & de Tarbes ; s'opposa aux troupes du Comte *de Montgommery* ; commanda la Noblesse du pays, & remit sous l'obéissance de Sa Majesté, les villes d'Ortez, de Tartas, de Mugron, &c. Le Roi Charles IX lui écrivit, le 1 Novembre 1570, pour lui apprendre qu'il l'avoit nommé Chevalier de son Ordre. Il eut l'estime & l'amitié du Connétable *de Montmorency*, comme il conste de plusieurs de ses Lettres, par lesquelles il le traite de *son entier & bon ami*, & fait l'éloge de sa Maison & des services de ses ancêtres.

François de Poudenx n'étoit âgé que de 19 ans, le 8 Janvier 1527, qu'il donna procuration générale à *Guillaume-Arnaud*, Seigneur *de Beyrie*, son curateur, pour racheter la Terre de Serres-Castets, qui avoit été aliénée, par son pere, à *Marie Démont*, femme du Seigneur *d'Arcet*. En qualité de fils & héritier de Bernard de Poudenx, fils d'*Annette de Navailles*, il paya 40 écus d'or à *Arnaud de Navailles*, frere naturel de ladite *Annette*, son ayeule, par acte passé, le 27 Juin 1531, devant *Fortaner de Larezet*, Notaire de Poudenx. Il plaidoit au Parlement de Bordeaux en 1534 & 1546, contre *Jean de Gontaut*, Baron de Biron, son cousin-germain, pere d'*Armand*, Maréchal de France, au sujet de la dot de *Jeanne de Monferrand*, sa mere ; fit foi & hommage des Terres de Serres-Castets, de Bernadets & Fiefs à Morlas, au Roi de Navarre, en 1538 ; & épousa, par contrat passé le 22 Avril 1539, devant *Dutastet*, Notaire, *Marguerite de Saint-Cricq*, Dame héritiere de Saint-Cricq, veuve d'*Emery de Bazillac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, petite-fille d'*Amanieu de Saint-Cricq*, Chevalier, Baron de Saint-Cricq, Capitaine-Châtelain de la ville de Saint-Sever, par Lettres de *Charles*, Duc *de Guienne*, du 20 Juillet 1469. Elle fit son testament devant *de Cés*, Notaire, le 15 Juillet 1556, & eut de son mariage : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Jean, Seigneur de la Mothe, Capitaine de 100 hommes, marié, en 1575, à *Jeanne de Biran* ; — 3 & 4. Louis & Adrien, qui furent aussi Capitaines.

XII. Charles de Poudenx, Chevalier, Baron de Poudenx & de Saint-Cricq, Seigneur de Basercles, Castetner, de Hauriet, Projan, Saint-Echaux, Serres-Castets, Bernadets, &c. fut un des principaux Seigneurs Catholiques attachés à Henri IV, Roi de Navarre, auquel il rendit des services signalés, qui lui mériterent l'estime & les bontés de ce Monarque, qui lui fit don de la Baronnie de Sabres au pays d'Albret, par Lettres du 11 Mai 1578. Ce Prince lui écrivit, de sa main, le 7 Juillet 1581, qu'*il voudroit être en état de lui faire autant de bien, qu'il en auroit la volonté*. La Reine Marguerite lui témoigna aussi, en plusieurs occasions, ses bontés & la satisfaction de ses services. Il transigea avec Jean, Louis & Adrien, ses freres, par acte passé devant *Darac*, Notaire Royal le 5 Décembre 1573 ; fit publier & observer, en 1581, par ordre du Duc *d'Alençon*, les articles convenus entre le Roi & les Députés de la Religion P. R. ; testa devant *Dutournier*, Notaire, le 15 Novembre 1606 ; & avoit épousé, avec dispense de la Cour de Rome, par contrat passé devant *Destoueſſe*, Notaire, le 9 Mars 1564, Anne de Baylenx, sa cousine, fille d'Etienne, Seigneur, Baron de Poyane, & de *Jeanne d'Antin* ; & sœur de Bertrand de Baylenx, Seigneur de Poyane, nommé Chevalier des Ordres du Roi à la promotion de 1596. Ils eurent, pour fils unique :

XIII. François de Poudenx, II. du nom, Chevalier, Seigneur Baron de Poudenx, de Basercles, Castetner, Hauriet, Projan, Serres-Castets, Saint-Cricq, Saint-Echaux, Soulens, &c. Syndic de la Noblesse du Béarn, qui servit auprès du Duc *d'Epernon*. Il fit un accord devant *Denoguier*, Notaire, le 15 Novembre

1592,

1592, avec CHARLES, ſon pere, qui lui céda les Terres de Projan, Hauriet, Serres-Caſtets & de Bernadets; & avoit épouſé, par contrat paſſé, le 4 Octobre précédent, devant ledit *Denoguier*, Notaire, *Françoiſe de Meriteins*, fille de *Raimond*, Seigneur de Lago, Baron de Gayroſſe, Chevalier de l'Ordre du Roi, d'une des plus anciennes Maiſons de Béarn, & de *Marguerite de Navailles*, Dame héritiere de Peyre & d'Arbus. Leurs enfans furent: — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. BERTRAND, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, mort à Paris; — 3. LOUIS, Capitaine au Régiment de Villendry, puis Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Commandant de la ville de Chivas, Gouverneur de la ville & Comté d'Aſti, avec penſion de 2000 livres, par Brevet du 1 Décembre 1642, mort au ſervice du Roi; — 4. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de Serres-Lous, ſeule exiſtante aujourd'hui, rapportée ci-après; — 5. autre BERTRAND, Capitaine d'Infanterie, tué à la tranchée de Fontarabie; — 6. autre LOUIS, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, mort en Italie; — 7. JACQUES, Capitaine d'Infanterie, tué au ſiége de la Rochelle; — 8. CHARLES, Chanoine & Official de l'Egliſe de Leſcar, Député à l'Aſſemblée générale du Clergé en 1630; — 9. PAUL, Chanoine de l'Egliſe de Conſerans, mort jeune; — 10. & MADELENE DE POUDENX, mariée au Seigneur *de Salettes*, en Béarn.

XIV. ETIENNE DE POUDENX, Chevalier, Seigneur, Baron de Poudenx, Saint-Cricq, Hauriet & Projan, Syndic de la Nobleſſe du Béarn, &c. fut d'abord Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc *d'Epernon*; Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 4 Mai 1651, & ſe diſtingua au ſiége de Bellegarde, dont il fut fait Gouverneur. Le Roi Louis XIII, en récompenſe de ſes ſervices, lui fit don de la haute Juſtice des Terres de Poudenx, Caſtetner, Baſercles, par Lettres du mois d'Avril 1640; & érigea leſdites Terres en *Vicomté*, par Lettres du mois d'Avril 1646, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 28 Juin ſuivant, comme nous l'avons dit ci-devant; & lui donna, la même année, une penſion de 2000 livres. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Deſangles*, Notaire, le 5 Octobre 1622, *Paule-Gabrielle de Laſſeran-Maſſencome*, fille de *Pierre de Laſſeran-Maſſencome-Montluc*, Seigneur, Baron de la Garde, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Chevalier de ſon Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Sergent-Major de la ville de Paris, Gouverneur de la ville & Château d'Ortez, & d'*Anne de Mareſtang*. De ce mariage vinrent: — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. CLÉMENT, Chanoine de l'Egliſe de Leſcar, & Archidiacre de celle de Tarbes; — 3. FRANÇOIS, nommé Evêque de Tarbes en 1692, mort en 1716, ayant fait ſon teſtament devant *Lacay*, Notaire de Tarbes; — 4. ANNE, mariée à *N... d'Abbadie*, Seigneur, Baron d'Arboucave, dont un fils, Seigneur d'Arboucave; — & *Bernard d'Abbadie*, Evêque d'Acqs, mort en 1722; — 5. & ANGÉLIQUE, femme du Seigneur *d'Arros*, en Béarn, dont deux filles.

XV. BERNARD DE POUDENX, VI. du nom, Chevalier, Vicomte de Poudenx, Baron de Saint-Cricq, Syndic de la Nobleſſe des Etats de Béarn, fut d'abord Capitaine dans le Régiment de LOUIS DE POUDENX, ſon oncle, par Commiſſion du 23 Février 1643, puis Guidon de la Compagnie du Duc *d'Epernon*. Il épouſa, en 1645, *Jeanne de Baſſoigne*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Caſtillon, & de *Jeanne de Caupene-d'Amou*. Elle teſta le 20 Mars 1685, & eut pour enfans: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Abbé de Pontaut; — 3. BERNARD, Abbé de Bonnefont en 1707, Conſeiller d'Etat, Agent-Général du Clergé, Evêque de Marſeille en 1708, mort en 1709; — 4. ANTOINE, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis; — 5. NICOLE, mariée avec le Seigneur *de Jaces*; — 6. MARIE-MADELENE, femme du Seigneur *de Gayroſſe*; — 7. & ANNE, épouſe du Seigneur *d'Agos de Lévincens*.

XVI. HENRI DE POUDENX, I. du nom, Chevalier, Vicomte de Poudenx, Baron de Saint-Cricq, Seigneur de Caſtillon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, fut d'abord Enſeigne de la Colonelle du Régiment de Navarre, Aide-de-Camp du Marquis *d'Albret*, puis Colonel d'un Régiment de

la Généralité de Bordeaux, par Brevet du 1 Janvier 1689, à la tête duquel il emporta d'assaut une redoute en Piémont, que d'autres troupes n'avoient pu prendre : le Roi lui en marqua sa satisfaction, & lui donna le Régiment de Gâtinois, avec lequel il fit la campagne d'Italie en 1693, sous le Maréchal *de Catinat*, & combattit à la bataille de Marsaille. Il fit encore les campagnes de 1694 & 1695 en Catalogne, sous le Duc *de Vendôme*, qui lui donna une Brigade d'Infanterie à commander en 1701 ; mais ayant été attaqué d'une paralysie lors de la déclaration de la guerre, il fut obligé de quitter le service. Il avoit épousé, par contrat passé devant *la Mothe*, Notaire, le 6 Janvier 1679, *Esther de Gassion*, fille de *Jean*, Président au Parlement de Navarre, & de *Marie de Beziade-d'Avaray*, & niéce du Maréchal *de Gassion*. Elle testa en 1714, & eut pour fille unique : — JEANNE DE POUDENX, mariée, en 1704, à HENRI DE POUDENX, son cousin, Seigneur de Serres-Lous, dont il sera parlé ci-après.

Seigneurs de SERRES-LOUS *&* SOULENS, *aujourd'hui Vicomtes de* POUDENX.

XIV. BERNARD DE POUDENX, Ecuyer, Seigneur de Serres-Lous, quatrieme fils de FRANÇOIS, II. du nom, Baron de Poudenx, & de *Françoise de Meriteins*, fut Syndic de la Noblesse des Etats de Béarn, & Capitaine-Major de la ville & Citadelle de Navarreins, sous la charge de M. *de Poyane*, son cousin. Il transigea avec ETIENNE DE POUDENX, son frere aîné, & eut en partage la Terre de Soulens, par acte passé devant *Destailhat*, Notaire, le 8 Septembre 1637. Il avoit épousé, le 7 Octobre 1632, *Marie du Candau*, dont vint :

XV. CHARLES DE POUDENX, Seigneur de Serres-Lous & Soulens, Capitaine d'Infanterie, qui fit foi & hommage au Roi de la Terre de Serres-Lous, le 15 Janvier 1671. Il épousa, du consentement de son pere, par acte passé devant *Maroque*, Notaire, le 15 Avril 1663, *Catherine de la Fulisun*, fille de *Gaston*, Seigneur d'Araux, & de *Jeanne d'Abbadie-d'Arboucave*, de laquelle il eut : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. ROSE, mariée, en 1703, avec *Léonard de Caupene*, Marquis d'Amou, Lieutenant de Roi de la Province de Guienne ; — 3. & MADELENE, femme de *Pierre de Bachoué*, Seigneur de Berrautte.

XVI. HENRI DE POUDENX, II. du nom, Seigneur de Serres-Lous & Soulens, Capitaine des Grenadiers au Régiment du Vicomte DE POUDENX, son cousin, par Commission du 4 Février 1693, épousa, avec dispense de la Cour de Rome, par contrat passé devant *Darthès*, Notaire, le 4 Juin 1704, JEANNE DE POUDENX, sa cousine, fille unique & héritiere de HENRI, Vicomte DE POUDENX, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Esther de Gassion*, dont : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1714, Page du Roi la même année, puis Capitaine au Régiment de Bourbonnois, mort en Baviere, en Mars 1748 ; — 3. FRANÇOIS, Capitaine au même Régiment de Bourbonnois, puis Lieutenant-Aide-Major des Gardes-Françoises, & Colonel du Régiment de Cantabre en 1760 ; premier Maître-d'Hôtel de M. le Duc D'ORLÉANS ; — 4. JEAN-BERNARD, Abbé de Bernay, successivement Aumônier ordinaire de feu Madame la Dauphine, puis de Madame la Comtesse *de Provence*, aujourd'hui MADAME ; — 5. MARIE-MADELENE, mariée avec *Bernard de Navailles*, Seigneur, Baron de Banos ; — 6. & MADELENE-ANGÉLIQUE, mariée, le 28 Décembre 1738, avec *Pierre d'Abbadie*, Seigneur, Baron d'Arboucave.

XVII. HENRI DE POUDENX, III. du nom, Vicomte de Poudenx, Baron de Saint-Cricq, Saint-Echaux, Seigneur de Castillon, Capitaine au Régiment des Gardes en 1745, Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 20 Février 1761, Gouverneur de la ville & Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port en 1772, a épousé, par contrat du 16 Mars 1743, *Marie-Marguerite-Françoise de Bazin-de-Bezons*, fille de *Louis-Gabriel*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la ville & Citadelle de Cambray & du Cambresis, & de *Marie-Anne de Bernard-des-Maisons* : & sœur d'*Armand de Bazin-de-Bezons*, Evêque de Carcassonne. De ce mariage sont issus : — HENRI-FRANÇOIS-LÉONARD, qui suit ; — & MARIE-ANGÉLIQUE-SOPHIE, mariée, par contrat du 31

Octobre 1771, à *Louis-Henri de Caupene-d'Amou*, Marquis de Caupene, Colonel du Régiment de Bourbonnois, & à préſent de celui de Cambreſis.

XVIII. Henri-François-Léonard, Vicomte de Poudenx, Capitaine-Commandant au Corps Royal des Carabiniers, enſuite Colonel à la ſuite de la Cavalerie, & actuellement Colonel en ſecond du Régiment de Cambreſis, a épouſé, en 1771, Demoiſelle *N... de Rolly*, morte, ſans enfans, en 1773.

La Maiſon de Poudenx porte pour armes: *d'or, à trois chiens courans, paſſans de gueules, poſés l'un ſur l'autre.* Généalogie dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués, & qui ſont enregiſtrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit.

Branche des Seigneurs de Baylenx.

Auger de Poudenx, Chevalier, fils de Sansaner, Seigneur de Poudenx, &c. & frere puîné de Vital, II. du nom, fut Seigneur de Baylenx, par ſon mariage avec *Thomaſſe*, Dame héritiere *de Baylenx*, en Auribat, vers l'an 1314. Edouard II, Roi d'Angleterre, lui permit, par Lettres de l'an 1315, de conſtruire & édifier un Château fort au lieu de Baylenx; & lui accorda, par Lettres du 19 Décembre 1319, les Baylies de Braſſenx & de Pontous, en récompenſe de ſes ſervices & des pertes qu'il avoit faites à la guerre. Il conſentit, avec *Thomaſſe*, Dame *de Baylenx*, ſa femme, un bail à fief au lieu de Baylenx, en Décembre 1320; eut en don, du Roi d'Angleterre, la jouiſſance du Moulin d'Aguſſan en 1329 & 1333; fut choiſi par *Guitard d'Albret*, Vicomte de Tartas, pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires en 1337; & vivoit encore en 1356. Il eut, entr'autres enfans: — Bernard, qui ſuit; — & Geraud de Baylenx.

Bernard, Seigneur de Baylenx, ſubſtitué aux nom & armes de Baylenx par ſa mere, ratifia une vente faite par ſon pere en 1356, & mourut vers 1386. Il avoit épouſé *Miremonde*, Dame héritiere *de Poyane*, fille de *Bernard*, Seigneur *de Poyane*, & petite niéce du Cardinal *de Poyane*, Evêque de Pampelune. De ce mariage il laiſſa entr'autres enfans: — 1. Bertrand, qui ſuit; — 2. Jean, mort, en 1384, en la guerre contre les Anglois, & enterré aux Cordeliers de Saint-Antonin en Rouergue, où Bertrand, ſon frere, du conſentement de *Miremonde de Poyane*, ſa mere, fonda une Chapelle & des prieres pour lui & pour tous ſes deſcéndans, en 1385; — 3. & Arnaud.

Bertrand de Baylenx, Chevalier, Seigneur de Baylenx & de Poyane, Connétable du Comte *d'Armagnac*, paſſa un acte, conjointement avec *Miremonde de Poyane*, ſa mere, en 1395, & fut pere, entr'autres enfans: — d'Arnaud-Guilhaume & de Bertrand de Baylenx, Seigneurs de Baylenx & de Poyane en 1420, &c. dont poſtérité qui ſubſiſte. Voyez Baylens.

Les armes de Baylenx ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'or, au lévrier rampant de gueules, bouclé & colleté d'argent*, qui eſt de Baylenx; *au 2 & 3 d'azur, à trois canettes d'argent, poſées 2 & 1*, qui eſt de Poyane.

POUGET-DE-NADAILLAC (du): Nobleſſe très-ancienne dans le Querci, qui a contracté des alliances avec pluſieurs illuſtres Maiſons, comme avec celles d'*Aubuſſon*, de *la Gorce*, de *Chapt-de-Raſtignac*, de *Beaumont*, des Seigneurs *de Montfort*, en Dauphiné, de *Brezons*, de *Pot-de-Rhodes*, de *Luſignan*, de *la Roche-Aymon*, de *Ligondès*, de *Navailles*, &c.

De cette Famille étoit François du Pouget, IV. du nom, Marquis de Nadaillac, Baron de la Villeneuve & de Saint-Pardoux, Seigneur du Roc & de Saint-Symphorien, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 80 Maîtres, entretenue pour le ſervice du Roi, par Commiſſion du 3 Décembre 1631. De *Françoiſe du Douhet*, ſon épouſe, Baronne de Saint-Pardoux en Limouſin, il a eu: — Charles-François du Pouget-de-Nadaillac, Baron de Saint-Pardoux, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1685; — & François, qui ſuit.

François du Pouget-de-Nadaillac, V. du nom, Chevalier, Marquis de Nadaillac en Querci, Baron de Villeneuve & de la Farge, Seigneur du Roc & autres lieux en la haute Marche, né le 11 Juin 1665, entra dans le Régiment des Gardes-Françoises, en qualité d'Enseigne, en 1685, où il servit long-tems, & mourut en son Château de Nadaillac le 2 Avril 1749, âgé de 84 ans. Il avoit épousé, le 17 Août 1700, *Aimée-Léonore de Plas*, fille de *Guyon de Plas*, Baron de Marsillac, Seigneur de Fonsac & de Sennac, de laquelle il a laissé : — 1. François-Louis, qui suit ; — 2. François-Joseph du Pouget-de-Nadaillac, Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, en 1761 ; — 3 & 4. & deux filles, Religieuses ; l'une, aux Carmélites de Limoges ; & l'autre, en l'Abbaye de Leyme en Querci.

François-Louis du Pouget, Comte de Nadaillac, Vicomte de Monteil, Baron de la Farge & Seigneur de la Villeneuve, reçu, le 19 Juillet 1721, Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa premiere Compagnie, puis successivement Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Tour en 1730, dans celui de Chabrillant en 1738, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, par Brevet du 30 Juin 1743, Chevalier de Saint-Louis la même année ; Mestre-de-Camp de Cavalerie, par Commission du 3 Janvier 1745 ; & Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, a épousé, le 30 Mars 1740, *Adélaïde-Françoise du Pille*, née le 2 Avril 1721, fille de *Jacques-André du Pille*, Vicomte de Monteil en la Marche, Baron de la Bosse, & Seigneur de Larfeuillere, Trésorier-Général des Troupes de la Maison du Roi, & de *Marie-Anne-Christine Rollot de la Tour*, dont : — François-Pierre-Joseph, né le 28 Août 1744 ; — & François-Joseph, né le 24 Mai 1751. Extrait du *Mercure de France* du mois de Mai 1749, *p.* 233.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'un mont à six copeaux de sinople.*

* POUILLENAY : Seigneurie en Dauphiné, qui a donné son nom à des Seigneurs qui tiroient leur origine de la Maison d'*Albon*, par *Henri*, troisieme fils d'*André d'Albon*, chef de cette Maison.

Cet *Henri* acheta la Terre de *Pouillenay*, par un accord fait avec son frere aîné ; mais cette Maison est à peine connue, n'ayant subsisté que très-peu de tems. Cette Terre de *Pouillenay* est passée, par acquisition, dans la Maison de *Pompierre*.

* POUJOLS ou PUJOLS, en Languedoc, au Diocèse de Beziers : Baronnie possédée, de tems immémorial, par la Maison de *Thésan*. *Pons de Thésan*, Damoiseau, qui vivoit en 1294, en étoit Seigneur, & la transmit à sa postérité. *Voyez* Thésan.

POULAIN-DE-MAUNY, en Bretagne : Ancienne Noblesse, citée avec éloge dans les Histoires de cette Province, par Dom *Lobineau* & Dom *Maurice*, dès le XIII^e^ siécle.

I. La filiation suivie commence à Roland Poulain, Chevalier, Seigneur de la Villesalmon, paroisse de Coatmieux près Lambale, Evêché de Dol, qui prêta serment de fidélité à *Jean*, V. du nom, Duc *de Bretagne*, en 1436. Il testa, conjointement avec *Denise Huë*, son épouse, le 1 Juillet 1445, & ils instituerent, pour exécuteur testamentaire, Jean, leur fils aîné, qui suit. Ils eurent encore deux autres garçons, qui ne sont point nommés.

II. Jean Poulain, I. du nom ; Seigneur de la Villesalmon, partagea avec ses deux freres, suivant l'assise du Comte *Geoffroy*, au mois de Juillet 1460, & leur donna à chacun d'eux 107 livres de rente sur la succession de leur pere Roland, qualifié, dans cet acte, *noble & puissant, riche en biens, & Chevalier*. De *Jeanne de Crehen*, son épouse, il eut :

III. Jean Poulain, II. du nom, Seigneur de la Villesalmon, marié à *Jeanne*

Oury, dont vinrent : — GUILLAUME ; qui ſuit ; — & JEAN, auquel ſes pere & mere donnerent, en avancement de droit ſucceſſif, par acte du 6 Mai 1482, la Terre du Val en Pleſten. Il comparut aux montres des Nobles ès années 1483 & 1497, avec Pages à cinq chevaux, & autres armures de Chevalerie. Il épouſa *Perrine le Noir*, & eſt auteur de la branche du Val ou de Tramains.

IV. GUILLAUME POULAIN, I. du nom, Seigneur de la Villeſalmon, Gouverneur de Moncontour, qualifié *Chevalier*, dans une Lettre ſignée de CHARLES VIII, Roi de France, en date du 9 Mai 1491, eut ordre de ce Prince de laiſſer entrer les Eſpagnols dans cette Ville, à moins d'encourir ſa diſgrace. Il fut penſionné de la Ducheſſe ANNE DE BRETAGNE, femme de ce Monarque, & Capitaine de 20 hommes d'armes des Ordonnances de cette Reine. Il épouſa 1°. *Françoiſe Madeu*, morte ſans enfans ; & 2°. *Jeanne du Tierſent*, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & GUILLAUME, rapporté après ſon aîné.

V. JEAN POULAIN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villeſalmon, partagea, en 1513, avec GUILLAUME, ſon frere juveigneur, auquel il donna la ſomme de 80 livres de rente à viage, tant pour ſes droits en la ſucceſſion de ſes pere & mere, qu'en celle de ſon ayeul & ayeule. Il épouſa *Françoiſe de la Motte*, & en eut : — FRANÇOIS, mort ſans hoirs ; — & JULIENNE, Dame de la Riviere-Jouardais, du Bois-Picard & du Bois-Jagu, héritiere de cette branche de la Villeſalmon.

Seigneurs de MAUNY.

V. GUILLAUME POULAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Licantois, fils puîné de GUILLAUME I, Chevalier, Seigneur de la Villeſalmon, & de *Jeanne du Tierſent*, ſa ſeconde femme, épouſa *Jeanne Bourdon*, Dame de Mauny, fille d'*Olivier Bourdon*, Ecuyer, & de *Louiſe de Langourla*. Elle lui apporta en mariage la Terre de Mauny, ſituée dans la paroiſſe de Landehen, Evêché de Dol près Lambale, qui eſt encore poſſédée par un de ſes deſcendans, chef des nom & armes de ſa Famille, comme on le va voir. De ce mariage vint, pour fils unique :

VI. JACQUES POULAIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, qui épouſa *Jeanne de Paſſedoué*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JACQUES, rapporté après ſon aîné ; — 3. & MARIE.

VII. FRANÇOIS POULAIN, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fit un partage noble & avantageux avec ſes frere & ſœur, en 1560, de la ſucceſſion de leur pere, & de *Jeanne Bourdon*, leur ayeule, qui vécut 100 ans. Il mourut ſans poſtérité, de ſon mariage contracté, la même année 1560, avec Demoiſelle *Suſanne de la Riviere*, fille de Meſſire *Guillaume de la Riviere*, Sieur de Saint-Quihouet.

VII. JACQUES POULAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fils poſthume de JACQUES I, & de *Jeanne de Paſſedoué*, qu'il eut pour tutrice, par acte du 23 Juin 1529, épouſa Demoiſelle *Marie le Marchand*, dont il eut : — 1. ALAIN, qui ſuit ; — 2. ANTOINE POULAIN-DE-LA-FONTAINE, auteur de la branche établie en Anjou, dont il ſera parlé ci-après ; — 3. GUILLAUME POULAIN-DE-LA-LANDE ; — 4 & 5. FRANÇOISE & ADELISE.

VIII. ALAIN POULAIN, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fit un partage noble & avantageux avec ſes puînés, par acte du 26 Septembre 1598, paſſé en la Cour du Duché de Penthievre ; & épouſa *Gillette le Bouteiller* fille de *Gui le Bouteiller*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de la Villeneuve près Lambale. Leurs enfans furent : — 1. THEBAULT, qui ſuit ; — 2. GUI ;

3. GUILLAUME POULAIN, Seigneur de la Maignerie ; auteur de la branche de Saint-Pair, qui fut partagé, ainſi que ſes freres, le 30 Avril 1640, par THEBAULT, leur aîné. Cette branche ſubſiſte dans FRANÇOIS POULAIN, Seigneur de Saint-Pair, Chevalier de Saint-Louis, petit-fils de MATHIEU POULAIN, Sieur de Liſle, & arriere-petit-fils dudit GUILLAUME, Seigneur de la Maignerie, leſquels produiſirent leurs titres à la derniere réformation de la Nobleſſe ; — 4. & JACQUES POULAIN-DE-LAUNAY, préſumé mort lors de ladite réformation.

IX. THEBAULT POULAIN, Chevalier, Seigneur de Mauny, épouſa Demoiſelle *Perronelle Bertho*, fille de *René Bertho*, Ecuyer, Seigneur de la Villejoſſe, &

produiſit ſes titres avec JOSEPH, ſon fils, qui ſuit, lors de cette réformation. Ils furent maintenus dans les qualités de *nobles d'ancienne extraction*, & de *Chevaliers*, par Arrêt rendu au mois de Janvier 1669.

X. JOSEPH POULAIN, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Mauny, épouſa, par contrat du mois de Janvier 1681, *Marie de Caſtellan*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur *de Caſtellan*, dont :

XI. JULIEN-JEAN POULAIN, Chevalier, Seigneur de Mauny, marié, par contrat de 1711, à *Mathurine de Follennay*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Creſmur. Leurs enfans ſont : — JOSEPH, qui ſuit ; — & MATHURIN, appellé *le Chevalier de Mauny*, Chevalier de Saint-Louis, marié à *Julie Bonnin*, fille de feu *Charles Bonnin*, Seigneur de la Villebouquais, Conſeiller au Parlement de Rennes, dont il n'a point d'enfans.

XII. JOSEPH POULAIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mauny, ſe rendit, avec les autres Nobles de la Province de Bretagne, à l'arriere-ban convoqué, par ordre du Roi, en 1746, pour aller au ſecours de l'Orient, aſſiégé par les Anglois. Il fut élu par ſcrutin, ayant ſervi en qualité de Cornette d'une Compagnie noble de l'Evêché de Saint-Brieux. Il a épouſé 1°. *Marie de la Bouexiere*, d'une noble & ancienne extraction ; & 2°. en 1740, *Françoiſe Millon*, auſſi d'une nobleſſe d'*ancienne extraction*. Du premier lit eſt née : — PÉTRONILLE POULAIN, mariée, en 1754, avec *François de Tregouet*, Chevalier, Seigneur de la Baye ; & du ſecond lit ſont iſſus : — 1. RENÉ-MARIE-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH, Garde-Marine au Département de Breſt ; — 3. LOUIS-CHARLES, ſervant dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi ; — 4. JOSEPH, Eccléſiaſtique ; — 5. CÉSAR-AUGUSTE, Eleve de l'Ecole Royale Militaire ; — & cinq filles.

XIII. RENÉ-MARIE-JOSEPH POULAIN, Chevalier, a épouſé, en 1768, *Marie-Victoire Arnauld*, fille de noble *Jean-Batiſte Arnauld*, & de Dame *Félicité de la Fontaine*, dont il a ſix enfans, vivans en 1776.

La branche établie en Anjou a pour auteur ANTOINE POULAIN-DE-LA-FONTAINE, ſecond fils de JACQUES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, & de Demoiſelle *Marie le Marchand*, lequel fut partagé par ALAIN, ſon frere aîné, comme on l'a dit ci-devant, le 26 Septembre 1598. Il acquit, conjointement avec *Bernardine Bodin*, ſon épouſe, la Terre de Grée en Anjou, par acte de l'an 1635 ; & après la mort de ladite *Bodin*, qui étoit veuve d'ANTOINE POULAIN, il y eut partage fait en Anjou en 1675.

Les Sieurs POULAIN-DE-LA-FORESTRIE, deſcendans dudit ANTOINE POULAIN, & de *Bernardine Bodin*, héritiere de la Maiſon de *la Foreſtrie*, en Anjou, ayant été élus, par leurs concitoyens, aux charges municipales de la ville d'Angers, ils ont proteſté, par différens actes en forme, qu'ils acceptoient leſdites charges, ſans préjudicier à leur ancienne nobleſſe. Ces proteſtations ſe trouvent enregiſtrées, dès le 6 Avril 1707, aux Greffes de l'Election & de l'Hôtel-de-Ville d'Angers, par Ordonnances rendues ſur les Concluſions du Procureur du Roi.

La branche de POULAIN-QUEFFERON, en Bretagne, ſuivant l'Arrêt de la Réformation de 1669, tire ſon origine de ROLAND POULAIN, Seigneur de la Gueſviere, fils de JEAN, I. du nom, Seigneur de la Villeſalmon, comme il eſt prouvé par un partage du mois de Septembre 1455. La branche aînée de cette Famille eſt tombée en quenouille, en 1735, dans celle de M. *Goyon de Thaumats*.

Ceux de cette Famille, iſſus de la branche *de la Villeſalmon*, conſervent dans leurs Archives une Bulle du Pape JULES II, accordée à JEAN, ROLAND & autre JEAN POULAIN, freres, Seigneurs de la Villeſalmon, où on voit les qualités ſuivantes : *Nobili & militari genere ex utroque parente procreatis*, &c. dans laquelle Bulle ce Pape leur accorde, & à leurs deſcendans, pluſieurs beaux priviléges, Autels portatifs, Indulgences, &c. en vertu de leurs belles actions, & des ſervices qu'ils lui avoient rendus.

On voit encore dans leurs Archives un grand nombre de titres, où ils ſont qualifiés de *Chevalier d'ancienne Chevalerie*.

Les armes : *d'argent, à un houx de ſinople, au franc quartier de gueules, chargé d'une croix engrêlée d'argent.*

POULDUC : Les Seigneurs *du Gué-de-Liſle* & *du Poulduc*, en Bretagne, ſont une branche de la Maiſon de *Rohan*.

Ils ont pour auteur *Eon de Rohan*, ſixieme fils d'*Alain* VI, Vicomte *de Rohan*, & de *Thomaſſe de la Roche-Bernard*, ſa ſeconde femme. Cette branche a paſſé en Eſpagne ſous la Régence, où elle ſubſiſte avec éclat à la Cour de Sa Majeſté Catholique & à celle de Naples. Voyez ROHAN.

Les armes de ROHAN-DU-POULDUC ſont : *de gueules, à neuf macles d'or, poſées* 3, 3 & 3.

POULHARIEZ : Famille connue en Languedoc depuis pluſieurs ſiécles. Elle a fourni nombre de ſujets diſtingués dans l'Epée & dans la Robe.

Dans la guerre des Albigeois, au XIII^e ſiécle, ſous le regne de Louis VIII, N... DE POULHARIEZ commandoit une Compagnie de 100 hommes d'armes dans l'armée de *Simon de Montfort*, commandement, qui, pour lors, n'étoit confié qu'à des Nobles. Soit qu'il fut originaire du Languedoc, ou qu'il y fut venu lors de cette expédition, il s'y établit, avec ſa Famille, ſur un Fief qu'il tenoit de *Simon de Montfort*, ſitué au Diocèſe de Mirepoix. Il s'y forma depuis un gros lieu qui prit ſon nom, & eſt appellé encore aujourd'hui *le Camp de Poulhariez*.

Cette Famille ſe diviſa en pluſieurs branches, qui s'établirent, dans la ſuite des tems, à Chalabre, petite Ville du Diocèſe de Mirepoix, à Limoux, Diocèſe de Narbonne, & autres lieux. Dans un incendie que la branche aînée eſſuya à Chalabre au XV^e ſiécle, cette Famille perdit ſes papiers & ſes titres. Les deux branches principales, qui ſubſiſtent, ſont celle de POULHARIEZ-FOUCAUD, établie à Marſeille ; & celle de POULHARIEZ-LA-RÉOLE, établie à Toulouſe : en voici la filiation.

Branche de POULHARIEZ-DE-FOUCAUD.

PIERRE DE POULHARIEZ, auteur de cette branche, fut marié à Demoiſelle *Marguerite Manent*, & en eut :

PIERRE DE POULHARIEZ-DE-FOUCAUD, né à Chalabre le 8 Avril 1671, Capitoul de Toulouſe en 1724, mort & enterré à Carcaſſonne, en Languedoc, le 9 Décembre 1748. Il avoit épouſé, le 5 Juin 1696, *Jeanne Dardé*, morte le 20 Novembre 1758, dont : — 1. ETIENNE, mort Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Carcaſſonne, le 26 Décembre 1771 ; — 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. ANDRÉ DE POULHARIEZ-DE-SAINT-ANDRÉ, établi à Carcaſſonne ; — 4. CHARLES, établi à Marſeille ; — & pluſieurs filles.

NICOLAS DE POULHARIEZ-DE-FOUCAUD, né à Carcaſſonne, le 6 Mars 1702, eſt mort à Marſeille le 14 Novembre 1764. Il y avoit épouſé, le 2 Février 1734, *Marie-Marguerite de Liſle*, fille de Meſſire *Jean Fréſals de Liſle*, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite de Privat*, dont : —— 1. PIERRE-NICOLAS DE POULHARIEZ-DE-FOUCAUD, né le 5 Août 1736 ; — 2. JEAN-BATISTE-ANDRÉ DE POULHARIEZ-DE-SAINT-ANDRÉ, né le 25 Juillet 1743 ; — 3. JEAN-GABRIEL DE POULHARIEZ-DE-GRAND-CHAMP, né le 12 Octobre 1747, Prêtre & Chanoine honoraire de Carcaſſonne ; — 4. MARGUERITE, née le 10 Janvier 1735, mariée, le 12 Septembre 1762, à *Claude-Honoré de Roſtan*, de Marſeille ; — 5. JEANNE, née le 19 Octobre 1744, mariée, le 3 Mars 1767, à *Antoine de Mariane*, de Carcaſſonne ; — 6. SABINE-ANTOINETTE, née le 11 Novembre 1745, mariée, le 3 Mars 1767, à Meſſire *Eſprit de Foucard*, Comte de la Roque & du Caſtellet, de Nice ; — 7. & THÉRESE-HONORINE-CAMILLE, née le 30 Avril 1754, mariée, le 19 Octobre 1773, à *Eſprit-Jean-François de Roſtan*, de la ville de Marſeille. Cette branche poſſéde depuis long-tems le Fief de Foucaud, au Diocèſe de Carcaſſonne.

Branche de POULHARIEZ-LA-RÉOLE.

ISIDORE DE POULHARIEZ, Baron de la Réole, Saboulies & Ardizas, Seigneur de la Mothe-lès-Cabanac, Villere & Meauveſin, Seigneur direct de Saint-Etienne & de Saint-Sauvy, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, né le 3 Juillet 1734, fils de Meſſire JACQUES-LOUIS DE POULHARIEZ, Tréſorier de France de la Généralité de Toulouſe, mort au Château de la Réole en Gaſcogne, le 19 Janvier 1772, qui avoit épouſé, le 22 Juin 1732, *Marie-Joſephe de Colomez*, morte, a pour oncle, N... DE POULHARIEZ, né à Limoux, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal de Rouſſillon, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, non marié.

Ledit ISIDORE DE POULHARIEZ, Baron de la Réole, &c. a épouſé, le 27 Octobre 1761, *Marie-Thereſe-Guillelmine Dabent*, née à Madrid le 16 Octobre 1743, dont: — 1. LOUIS-ISIDORE DE POULHARIEZ-LA-RÉOLE, né le 21 Octobre 1762; — 2. MARGUERITE-JEANNE-FRANÇOISE-LOUISE, née le 29 Mai 1770; — & deux autres enfans, morts en bas-âge.

Les armes: *d'or, chargé en chef d'une étoile d'azur, à un arbre de ſinople, accoſté d'un coq crêté & barbé de gueules, ayant la patte dextre levée.* Couronne de Marquis. Supports, *deux coqs.* Deviſe: VIGIL ET ALACER.

POULPRY (DU), en Bretagne, reſſort de Leſneven.

Famille qui, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation les 12 Avril & 16 Juillet 1669, au rapport de M. *de Larlan*, a été déclarée *noble d'ancienne extraction*; & FRANÇOIS DU POULPRY, Seigneur de Trebodenic, & YVES DU POULPRY, Seigneur de Lavengat, furent maintenus en la qualité de *Chevalier.*

De cette Famille étoit FRANÇOIS-GABRIEL DU POULPRY, Seigneur, Marquis dudit lieu, Comte de Keraval, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Sa Majeſté, & premier Ecuyer d'*Eliſabeth-Charlotte de Baviere*, Ducheſſe Douairiere d'Orléans. Il avoit épouſé, au mois d'Avril 1697, *Marie-Madelene de Matharel*, alors Chanoineſſe de Maubeuge, décédée à Paris le 21 Novembre 1738, dans la 60e année de ſon âge, fille de *Louis de Matharel*, Secrétaire général de la Marine, Mers du Levant & des Armées navales du Roi, & de *Marie le Secq*, morte le 10 Avril 1714, âgée de 66 ans. Le Marquis DU POULPRY a laiſſé un fils, appellé d'abord *le Comte*, enſuite *le Marquis* DU POULPRY, Meſtre-de-Camp de Cavalerie en 1761, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, qui a épouſé, en ſecondes noces, au mois de Mai 1757, *N... Caſtanier*, veuve du Préſident *Palarin*. Mercure de France du mois de Décembre 1738, *p.* 2718. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire.*

Les armes: *d'argent, à la rencontre de cerf de gueules.*

POULTRE ou PEULTRE, en Allemand PULTER: Maiſon originaire d'Allemagne.

On trouve des POULTRE dès le IXe ſiécle, mais on ne peut en établir la preuve que depuis 1300, tems auquel il y en avoit de ce nom qui étoient Chambellans de l'Empereur VINCESLAS: il en paſſa un en France en 1400. Depuis ce tems, cette Maiſon y a vécu aſſez inconnue.

On trouve, parmi les Chevaliers de Malte, MICHEL DE POULTRE ou PEULTRE, qui a pour frere puîné, LOUIS DE POULTRE, Marquis de Marigny, marié à une Demoiſelle *de Choiſeul*, dont deux enfans; — l'aîné, nommé LOUIS-CHARLES-MARIE; — & le cadet, GABRIEL-LOUIS-CHARLES-MARIE.

Les armes de POULTRE ſont: *d'or, à une bande de gueules.* Couronne de Marquis. Supports, *deux licornes.*

* POURQUEROLLES: Iſle dans le Golfe de Marſeille, que le Roi donna à *Henri-François-Alphonſe d'Ornano.*

Marguerite de Montlaur, ſa veuve, la vendit à *Mathieu Molé*, Chevalier de Malte,

Malte, & Chef-d'Eſcadre, mort en 1658. Une fille unique de *Jean Molé*, Maître des Requêtes, mort le 25 Septembre 1723, Dame de Pourquerolles, porta cette Terre, en 1717, à *Joſeph-Michel Sublet*, dit *le Marquis de Lenoncourt*, ſon mari.

POURROY : Famille noble, originaire de Béarn.

Deux freres de ce nom vinrent s'établir en Dauphiné, ſçavoir : — PAUL, qui ſuit; — & ABRAHAM DE POURROY, qui fut, comme ſon frere, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble vers l'an 1600. Il épouſa *Marie de Verdonay*, & en eut : — 1. SÉBASTIEN, qui ne laiſſa qu'une fille de *Catherine des Portes*, ſon épouſe; — 2. PHILIPPE, Avocat-Général, enſuite Maître en la Chambre des Comptes, qui n'eut point d'enfans *d'Anne de Marnais*, ſa femme; — 3. & JUST DE POURROY, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, qui fut un des plus célebres Prédicateurs de ſon tems.

PREMIERE BRANCHE.

PAUL DE POURROY, Seigneur de Cras, Montferrier, Vaulſerre, Voiſſan, Saint-Albin, &c. auſſi Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble, fut reçu Tréſorier & Receveur général unique de la Province de Dauphiné, charge qu'il acquit de *N... Brunier Saint-André*. Il épouſa *Eliſabeth du Faure*, fille d'un Préſident à Mortier de ce nom, & Intendant de la Province du Languedoc, dont il eut quatre fils & trois filles, ſçavoir : — 1. SÉBASTIEN, qui ſuit; — 2. ARTUS, auteur de la branche des Seigneurs de Quinſonas, qui ſubſiſte à Grenoble, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOIS, tige de celle de Lamerie, établie à Creſt, où elle ſubſiſte, mentionnée enſuite; — 4. JACQUES DE POURROY, Seigneur de Voiſſan, qui de *Catherine d'Orgeoiſe-de-la-Thivoliere*, ſon épouſe (qui fut, après les *Jacques*, Comteſſe *de Vireville*), n'eut que — MARIE DE POURROY-DE-VOISSAN, mariée à *François de Simiane-la-Coſte*, Préſident au Parlement de Grenoble; — 5. FLORENCE, mariée à Meſſire *Antoine de Bruyeres-Saint-Michel*, de Creſt en Dauphiné; — 6. BONNE, mariée à Meſſire *Jacques Dauphin*, de Dole; — 7. & JUSTINE, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie de Grenoble.

SÉBASTIEN DE POURROY, Seigneur de Vaulſerre, Saint-Albin, Cras, Montferrier, &c. fils aîné & héritier de PAUL DE POURROY, & d'*Eliſabeth du Faure*, fut Conſeiller & Préſident à mortier au Parlement de Dauphiné. De ſon mariage il n'eut qu'AIMAR, qui ſuit.

AIMAR DE POURROY, Seigneur de Cras, Montferrier, &c. ſuccéda à ſon pere, & fut reçu Préſident à Mortier au même Parlement. Il ne laiſſa de ſon épouſe que deux enfans, ſçavoir : — JOSEPH, qui ſuit; — & une fille, mariée à *N... Thomé*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné.

JOSEPH DE POURROY, appellé communément *le Commandeur de Pourroy*, Seigneur de Cras, Montferrier, &c. fut auſſi Conſeiller au Parlement. Il épouſa *N... de Brenier*, & n'eut qu'une fille, — N... DE POURROY, mariée à *N... de Montalban*, Lieutenant de Roi de la ville de Grenoble. Ainſi finit la branche aînée.

Seconde Branche. Seigneurs de QUINSONAS, &c. établie à Grenoble.

ARTUS DE POURROY, Seigneur de Quinſonas, Lauberiviere, Guilhemieres, &c. ſecond fils de PAUL DE POURROY, & d'*Eliſabeth du Faure*, fut, comme ſon pere, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble. Il épouſa *Laurence-Béatrix de Robert-de-Bouqueron*, dont quatre fils : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES, Chanoine de la Cathédrale Notre-Dame de Grenoble; — 3 & 4. PIERRE & JOSEPH, qui ſuivirent la profeſſion des armes, & ſe diſtinguerent en diverſes rencontres.

FRANÇOIS DE POURROY, Seigneur de Quinſonas, Lauberiviere, Guilhemieres, &c. Préſident en la Chambre des Comptes, eut de *Marie de Vallin*, ſon épouſe, un fils & deux filles, ſçavoir : — 1. CLAUDE-JOSEPH, qui ſuit; — 2. ELÉONORE,

mariée à M. le Préſident *de Vaux-Palanin*; — 3. & MARIE-FRANÇOISE, femme du Marquis *de Veines-du-Prayet.*

CLAUDE-JOSEPH DE POURROY, Seigneur de Lauberiviere, Quinſonas, Guilhemieres, &c. Préſident en la Chambre des Comptes de Grenoble, comme ſon pere, épouſa *Marie-Anne de Saint-Germain-Merieu*, dont: — 1. MARC-JOSEPH, qui ſuit; — 2. PIERRE-EMMANUEL, né le 5 Février 1702, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Jalez, & Tréſorier de l'Ordre, qui ſe diſtingua au ſervice de la Religion, à la tête d'une galere qu'il commandoit; — 3. FRANÇOIS, né le 14 Juin 1711, élevé à l'Epiſcopat à l'âge de 27 ans, mort, en 1740, de la peſte à Quebec, en odeur de ſainteté, ſervant les peſtiférés; — 4. FRANÇOIS-ZACHARIE, né le 5 Novembre 1719, Chevalier de Malte, Officier au Régiment Royal des Vaiſſeaux, mort à Rome; — 5. & FRANÇOISE, mariée, le 4 Septembre 1718, à *Joſeph de Bally*, premier Préſident à la Chambre des Comptes de Dauphiné.

MARC-JOSEPH DE POURROY, Seigneur de Quinſonas, Lauberiviere, Baron de Merieu, Moreſtel, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble le 21 Mars 1736, enſuite premier Préſident au Parlement de Beſançon le 20 Août 1750, a épouſé *Gabrielle de Sceves-Flecheres*, morte le 20 Août 1749, fille de *Gabriel de Sceves*, premier Préſident en la Cour des Monnoies de Lyon, dont: — 1 & 2. GABRIEL, né le 27 Mars 1738, mort au berceau, jumeau avec une fille, nommée MARIE-ANNE, Religieuſe à la Viſitation Sainte-Marie de Valence; — 3. HORACE, qui ſuit; — 4. & FRANÇOISE, née le 24 Juin 1740, mariée au Marquis *de Bally-Bourchenu*, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Dauphiné, ſon couſin-germain.

HORACE DE POURROY, Marquis de Lauberiviere, Quinſonas, Baron de Merieu, Moreſtel, &c. né le 15 Novembre 1741, penſionné du Roi, en conſidération des ſervices de ſon pere, & Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné, avec diſpenſe d'âge, a de ſon épouſe, *N... de Chaponay*, un fils, — N.... DE POURROY, en bâs-âge en 1769.

Troiſieme Branche. Seigneurs de LAMERIE, *établie à Creſt.*

FRANÇOIS DE POURROY, troiſieme fils de PAUL, & d'*Eliſabeth du Faure*, épouſa *Anne de Beaumont-d'Autichamp*, dont, entr'autres enfans: — 1. PAUL, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Boutinieres, qui ſervit avec diſtinction, alla s'établir à Villefranche en Rouergue; & n'eut que deux fils, Capitaines au Régiment de Tallart, morts ſans poſtérité; — 3. MELCHIOR, Prieur de Saint-Jean à Creſt, Sacriſtain du Chapitre de Saint-Bernard à Romans, & Vicaire-Général du Diocèſe de Vienne; — 4. & MARIE, femme du Marquis *d'Aloix-d'Herculé.*

PAUL DE POURROY épouſa *Marie de Molard*, fille d'*André de Molard*, Maître des Comptes en Dauphiné, & en eut: — 1. PAUL-LOUIS DE POURROY-DE-LAMERIE, Conſeiller au Parlement de Grenoble, marié à *Marie Dauphin de Vernas*, mort ſans poſtérité; — 2. JOSEPH, qui ſuit; — 3 & 4. deux filles, Religieuſes à la Viſitation Sainte-Marie de Creſt.

JOSEPH, dit d'abord *le Chevalier* DE POURROY, ſervit le Roi, & s'eſt marié, après la mort de ſon frere, avec *Catherine de la Coſte*, fille de *François*, Conſeiller au Parlemenr de Dauphiné, & d'*Anne de Revol*; & ſœur d'*Ennemond-François de la Coſte*, Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné en 1769. De ce mariage il a eu: — 1. JOSEPH, mort au berceau; — 2. autre JOSEPH, qui ſuit; — 3. ANNE-FRANÇOISE, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Vernaiſon, à Valence, Ordre de Citeaux; — 4. ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, Religieuſe à la Viſitation Sainte-Marie de Montélimart; — 5. MARIE-FRANÇOISE-CATHERINE, appellée *Mademoiſelle* DE POURROY; — 6. & FRANÇOISE-LAURENCE-SOPHIE, appellée *Mademoiſelle de Chevrieres.*

JOSEPH DE POURROY, Comte de Chevrieres, Lamerie, &c. eſt entré au ſervice fort jeune, & étoit Officier au Régiment de Navarre en 1769.

Cette Famille a donné un premier Préſident au Parlement de Beſançon, quatre

Préſidens à Mortier à celui de Grenoble, cinq Conſeillers au même Parlement, deux Préſidens en la Chambre des Comptes, cinq Maîtres ordinaires en la même Chambre, un Evêque, un Commandeur de Malte, & pluſieurs Militaires diſtingués.

Les armes : *d'or, à trois pals de gueules, au chef d'azur, chargé de trois molettes d'argent.* L'ancien premier Préſident au Parlement de Beſançon écartele des armes de ſa mere, *Marie-Anne de Saint-Germain-de-Merieu*, qui ſont : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois croiſſans montans d'argent.* Généalogie dreſſée d'après un *Mémoire* redigé ſur les titres originaux.

POUSSEMOTHE : Famille établie dans le Béarn, à Paris & en Bretagne.

Le nom de Poussemothe eſt connu dès l'an 1367, dans la perſonne de Henri de Poussemothe, I. du nom, qualifié *Chevalier*, dans un compte rendu par *Jean Clément*, Tréſorier du Roi de Navarre, pour les années 1367, 1368 & 1369.

Jacques de Poussemothe, Chevalier, Seigneur de Salajuzan, Maître-d'Hôtel du Roi de Navarre, depuis lequel on a une filiation ſuivie, teſta en 1459.

Henri de Poussemothe, ſon fils, Chambellan du Roi de Navarre, & Seigneur de Salajuzan, eut de ſa femme, *Hélene de Polaſtron*,

Jacques de Poussemothe, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Salajuzan, marié avec *Alphonſine de Naillac*, dont naquit, entr'autres enfans :

Jean de Poussemothe, I. du nom, Seigneur en partie de Salajuzan, & en partie de Chenouſt, de Montbriſeul & de Thierſanville, Procureur-Général de Navarre, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi & de la Reine de Navarre, allié, en 1549, avec *Geneviéve le Maupin*, dont ſortirent pluſieurs enfans, entr'autres :

1. Pierre de Poussemothe, Seigneur de Thierſanville & de Chenonteau ; triſayeul de Charles-Antoine de Poussemothe, Chevalier, Seigneur de Thierſanville, Lieutenant de Vaiſſeau du Roi, fils de Pierre-Alexandre de Poussemothe-de-Thiersanville. Il a épouſé, le 8 Novembre 1735, *Jeanne-Marquiſe de Gennes*, dont : — François-Alexandre de Poussemothe-de-Thiersanville, né le 24 Août 1736 ; — deux autres garçons ; — & une fille.

2. Jean de Poussemothe, auteur de la branche des Seigneurs de Chenouſt, Comte de Graville. Il épouſa, en 1595, *Anne de l'Etoile*, dont il eut :

Edouard de Poussemothe, Seigneur de Chenouſt, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, par Lettres du 27 Décembre 1653. *François de l'Etoile*, Ecuyer, Sieur de Gland, ſon oncle maternel, le fit, par ſon codicile du 28 Février 1652, légataire univerſel de tous ſes biens, les ſubſtituant à ſes enfans, à condition par eux de porter, outre leur nom & leurs armes, le nom & les armes de *l'Etoile*. De ſon mariage, accordé le 21 Février 1634, avec *Marie Bouette*, ſortirent quatre enfans, entr'autres : — Jean-Edouard, qui ſuit ; — & Jean de Poussemothe-de-l'Etoile, Seigneur de Montbriſeul, Conſeiller au Grand-Conſeil le 21 Juillet 1662, enſuite au Parlement le 22 Mai 1663, puis Conſeiller-Clerc & Préſident en la ſeconde Chambre des Requêtes, mort en 1695. Il avoit épouſé *Marie-Madelene Regnault*, dont trois enfans, ſçavoir : — Edouard de Poussemothe-de-l'Etoile, Conſeiller au Parlement de Paris en 1693, mort, ſans alliance, le 7 Mars 1718, âgé de 52 ans ; — Pierre, Chanoine Régulier & Abbé de Saint-Acheuil ; — & Marie-Madelene, mariée, en Novembre 1697, à *Léon de Montmorency*, Marquis de Foſſeuſe, dont des enfans.

Jean-Edouard de Poussemothe-de-l'Etoile, Seigneur de Chenouſt, Sire & Comte de Graville, Baron de Tournenſie & d'Hericy, acheta, le 12 Juin 1680, le Comté de Graville, & obtint du Roi des Lettres de confirmation du titre de *Comté de Graville*, datées du mois d'Octobre 1685, enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 20 Février 1688, & au Parlement le 31 Août 1689. Il a eu cinq enfans de ſon mariage avec *Marie de la Grange-Trianon*.

Charles de Poussemothe-de-l'Etoile, Comte de Graville, épouſa, le 24

Mai 1737, *Catherine-Olive de la Salle*, remariée au Comte *de Talleyran*, ayant de ſon premier mari, un garçon & une fille, ſçavoir : — Jean-Batiste-Charles de Poussemothe-de-l'Étoile, Comte de Graville, mort Cornette de Cavalerie au Régiment de Talleyran, à l'armée du Bas-Rhin, le 22 Mai 1761, dans ſa 21^e^ année, vraiſemblablement ſans alliance ; — & Catherine de Poussemothe-de-l'Etoile, mariée, le 3 Février 1762, à *Pierre-Arnaud d'Aubuſſon*. Voyez l'Armorial de France, *Reg. II, Part. II.*

Les armes : *d'azur, à trois lis de jardin d'argent, grenés d'or, tigés & feuillés de ſinople, 2 & 1.* La branche des Comtes *de Graville* ajoute : *un giron en pointe de ſable, chargé d'une étoile d'or.*

* POUTRINCOUR : Fief en Picardie, à peu de diſtance de la Mer, ſur le chemin d'Eu à Saint-Vallery, appartenant à la Maiſon de *Biencour.*

Ce Fief, ainſi que la Terre de *Biencour*, paroiſſent bien anciennement avoir été des propres de cette Maiſon, qui porte également l'un & l'autre nom de *Biencour* & de *Poutrincour.* Nous attendons un *Mémoire* dreſſé ſur les titres, dont nous ferons uſage dans notre Supplément, s'il nous parvient.

POUYNET-DE-LA-BLINIERE, au Maine.

Louis Pouynet, Seigneur de la Bliniere & de Bourgon, né le 4 Mars 1675, Avocat au Parlement pendant 26 ans, fut annobli par Lettres du mois de Mars 1720, pour récompenſe de ſes ſervices, tant en 1709, en accompagnant les Plénipotentiaires aux Conférences de Gertruidenberg, d'où il fut envoyé à la Haye, pour conférer avec les Miniſtres, qu'à cauſe de pluſieurs Mémoires importans qu'il compoſa ſur le Gouvernement, dont le Conſeil fit uſage. Il fut Secrétaire des Finances ſous la Régence, & travailla ſous M. le Duc d'Orléans. Il fut depuis reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 31 Mai 1724, changea de ſemeſtre le 19 Juillet 1731, fut honoraire le 9 Mai 1744, & mourut le 8 Novembre 1748, âgé de 73 ans, à ſon Château de Bourgon. Il avoit épouſé, le 18 Avril 1714, *Marie-Marguerite-Joſephe Dieuxivoie*, morte le 14 Mai 1767, âgée de 80 ans, fille de *Bertin-Simon Dieuxivoie*, Correcteur en la Chambre des Comptes. Ils ont laiſſé de leur mariage : — 1. Joseph Pouynet-de-la-Bliniere, né le 19 Avril 1728, Conſeiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1746, Maître des Requêtes en 1752, mort à Compiegne le 2 Juillet 1757, ſans alliance ; — 2. Marie-Louise, née en 1717, mariée, le 4 Février 1733, à *Jean-Batiſte-François Durey*, Seigneur des Meſnieres, Préſident des Requêtes du Palais. Elle eſt morte le 12 Février 1741, laiſſant un garçon & une fille ; — 3. Jeanne-Françoise, mariée à *Louis-Joachim Jehannot-de-Bertillac*, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, mort à Die le 10 Septembre 1748 ; — 4. & Geneviéve, alliée, le 6 Février 1746, à *Claude-Gédéon-Denis du Metz*, Seigneur de Roſnay, Conſeiller au Parlement, puis Préſident en la Chambre des Comptes de Paris le 2 Septembre 1747. *Mercure de France* du mois de Décembre 1748, *p.* 230 *& ſuiv.*

Les armes : *d'or, fretté d'azur, au chef de ſinople.*

* POUYPETIT, dans le Condomois. Terre poſſédée, ſans interruption, depuis plus de 700 ans, par la Famille d'Orlan, dite de Polignac.

Cette ancienne Nobleſſe a poſſédé également dans tous les tems deux dixmes inféodées, dont l'origine remonte à l'antiquité la plus reculée. L'une eſt ſituée dans la Terre de *Pouypetit.* Les Archevêques d'Auch ont fait, dans les ſiécles paſſés, inutilement tous leurs efforts pour en dépouiller la Famille d'Orlan. L'autre dixme eſt ſituée dans la paroiſſe de Saint-Orens, Diocèſe de Condom. Ce ſont de reſpectables monumens qui prouvent l'ancienneté de cette Nobleſſe, dont les ancêtres ont fait des donations & fondations à diverſes Egliſes de Gaſcogne. Les Comtes *d'Aſtarac* & *d'Armagnac*, avec leſquels elle a eu des alliances, & pluſieurs autres Souverains, ont rendu des Sentences arbitrales contre les Archevêques d'Auch. Nous en avons donné la Généalogie dans le *Tome VI*, de

notre premiere Edition, *p. 621 & ſuiv.*, & nous y renvoyons. Elle ſubſiſte dans — ANTOINE D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & du Boutet, qui ſervoit en qualité de Lieutenant au Régiment de Touraine en 1744. Il eſt retiré du ſervice par infirmité, & a des enfans. Son frere eſt pourvu d'un bon bénéfice.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à trois faſces de gueules ; au 2 de gueules, à une épée d'or, ſurmontée d'une couronne de France auſſi d'or ; & au 3 d'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre croiſſans d'argent.*

POYPE (LA), en Dauphiné.

Il y a un titre dans la Chambre des Comptes de Grenoble, qui marque qu'en 1132 vivoient OTMAR, GUILLAUME, ROSTAIN & DIDIER DE LA POYPE, freres, qui donnerent, avec *Guigues*, Comte *d'Albon*, à l'Abbaye de Bonnevaux, tout ce qu'ils avoient en la Terre de Fougeres. C'eſt par GUILLAUME un de ces quatre freres, que nous en commencerons la Généalogie.

I. GUILLAUME DE LA POYPE, Chevalier, nommé dans le titre même juſqu'en l'an 1150, eut pour fils :

II. GIRARDET, Chevalier, Seigneur DE LA POYPE, de Creyps, de Serrieres & de Toſſieu, qui, ſuivant des titres au Château de Serrieres, vivoit en 1161 & 1180. Il fut pere

III. D'ÉTIENNE, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres, de Toſſieu, vivant en 1226 & 1238, qui laiſſa : — HUMBERT, qui ſuit ; — & GUILLAUME, Chanoine & Précenteur en l'Egliſe & Comté de Lyon, mort en 1270.

IV. HUMBERT, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, nommé préſent, avec pluſieurs autres Seigneurs, au teſtament de *Siboud*, Seigneur *de Beauvoir*, en Dauphiné, le 10 Août 1242, mourut, vers l'an 1260, laiſſant :

V. ETIENNE, II. du nom, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, Connétable du Dauphin, en la Terre de la Tour, en 1289, qui épouſa 1°. *Guicharde*, morte ſans enfans ; & 2°. *Guillemette de la Porte*, de la Maiſon de *l'Artaudiere*, au Bailliage de Saint-Marcellin. Il mourut en 1299, & fut enterré dans l'Egliſe des Jacobins de Lyon, laiſſant de ſa ſeconde femme : — 1. GIRARD, qui ſuit ; — 2. GUICHARD, Chevalier, mort ſans hoirs ; — 3. GUILLAUME, auteur de la branche de Saint-Julin, rapportée ci-après ; — 4. ETIENNE, Damoiſeau ; — 5. & BARTHELEMI, mort Chanoine & Comte de Lyon en 1315.

VI. GIRARD, II. du nom, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, mourut en 1336, & avoit épouſé *Florence de Moreſtel*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Moreſtel*, en Dauphiné, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, femme de *Guichard*, Seigneur *de Grolée*, veuf de *Béatrix de Breſſieux*, & fils de *Joſſelin*, Seigneur *de Grolée*, & d'*Aynarde de Mirebel* ; — 3. ALIX, mariée à *Guigonnet de Grolée*, Seigneur de Paſſin, fils puîné de *Gui de Grolée*, Seigneur de Neyrieu, & de *Catherine*, Dame *de Tuillins* ; — 4. LUCQUE, femme d'*Aimon*, Seigneur *de Laye* en Dauphiné ; — 5. LOUISE, morte ſans alliance ; — 6. & ANNE DE LA POYPE, femme de *Berlion de Rivoire*, Seigneur de Romagnieu.

VII. JEAN, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, épouſa 1°. *Clémence de Chandieu*, fille du Seigneur *de Chandieu*, en Dauphiné ; 2°. *Guigonne de Varey*, fille du Seigneur *d'Avauges*, en Lyonnois ; & 3°. *Eléonor de Saint-Prieſt*, fille du Seigneur *de Saint-Prieſt*. Il teſta le 24 Avril 1397, laiſſant de cette derniere femme : — LOUIS, qui ſuit ; — & JEANNE DE LA POYPE, alliée 1°. à *Jacques Laure*, Seigneur de Brotel & de Chapeaucornu ; & 2°. avec *Antoine de Clermont*, Seigneur de Montoiſon en 1411.

VIII. LOUIS, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, épouſa, en 1418, *Catherine de Saint-Trivier*, fille du Seigneur *de Saint-Trivier*, en Dombes, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Seigneur de Toſſieu, Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, Capitaine de Bourgoin en Dauphiné en 1429, mort ſans alliance ; — 3 & 4. LÉONARDE & LOUISE.

IX. JEAN, II. du nom, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, vivant en 1450, eut pour femme *Alix de Gaſte*, fille de *Gaſton de Gaſte*, Seigneur

de Luppé, & de *Louiſe de Falaſtier*. Leurs enfans furent : — 1. BERTRAND, Seigneur DE LA POYPE & de Serrieres, Capitaine du Château d'Azieu, mort ſans alliance ; — 2. AIMAR, qui ſuit ; — 3. & CATHERINE, femme de *Claude de Loriol*, Seigneur de la Tour de Neuville, fils de *Claude de Loriol*, Seigneur de la Tour de Neuville, & d'*Etiennette de Vaugrigneuſe*.

X. AIMAR, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, après ſon frere, épouſa *Antoinette de Grolée*, fille d'*Amé de Grolée*, Seigneur de Paſſin & de Coſances. Il teſta, l'an 1480, laiſſant : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Toſſieu, mort ſans lignée ; — 3. & MARGUERITE, femme de *Guillaume de Salives*, Seigneur de la Troliere, Gouverneur du pont de Beauvoiſin.

XI. CLAUDE, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres, de Toſſieu & de Vertrieu, épouſa *Françoiſe de la Balme*, Dame de Vertrieu, fille d'*Amblard de la Balme*, Seigneur de Vertrieu, & de *Gabrielle de Poyſieux*. De ce mariage vinrent : — 1. HUMBERT, qui ſuit ; — 2. GABRIEL, Seigneur de Toſſieu, mort ſans alliance ; — 3. PIERRE, Religieux à Saint-Chef en Dauphiné, Doyen de Villeneuve en Breſſe ; — 4 & 5. JEANNE & GABRIELLE, Religieuſes à Salette ; — 6. ANTOINETTE, Religieuſe à Saint-Pierre de Lyon ; — 7. & LOUISE, mariée à *Humbert d'Arces*, Seigneur de Réaumont, fils de *Louis d'Arces*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Machy*.

XII. HUMBERT DE LA POYPE, II. du nom, Baron de Serrieres, Seigneur de Toſſieu & de Vertrieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, le 25 Février 1524, *Claudine-Andrivette de Corſant*, fille de *Philibert*, Baron *de Corſant*, & d'*Huguette du Saix*. Il teſta le 4 Juillet 1542, & laiſſa de ſon mariage : — 1. JEAN-BATISTE, Baron de Serrieres, mort avant ſon pere, ſans être marié ; — 2. MICHEL, qui ſuit ; — 3. HUGUETTE, femme de *Gaſpard*, Seigneur *de Valins* ; — 4 & 5. MADELENE & PERONNE, Religieuſes à Salette.

XIII. MICHEL, Seigneur DE LA POYPE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Serrieres, de Corſant, Seigneur de Toſſieu & de Vertrieu, tué à la bataille de Moncontour en 1569, laiſſa de ſon mariage, contracté le 11 Avril 1552, avec *Edmonde de Lugny*, fille de *Jean*, Seigneur *de Lugny*, & de *Catherine de Saint-Trivier* : — 1. ABEL, qui ſuit ;

2. BALTHASARD, Seigneur de Vertrieu, marié à *Anne de Montferrand*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Montferrand*, & de *Louiſe de Grolée*, dont il eut : — PIERRE DE LA POYPE, Seigneur de Vertrieu, qui épouſa *Claudine de Laye*, fille de *Claude*, Seigneur de Meſſimieux, & de *Louiſe de Seyturier*. De ce mariage vinrent quatre enfans, ſçavoir : — FRANÇOIS DE LA POYPE, Seigneur de Vertrieu, vivant en 1650 ; — JEAN, Chanoine & Comte de Lyon ; — CLAUDE, Chevalier de Malte ; — & ISABEAU DE LA POYPE, mariée à *Jean-Joſeph de Fouldras*, Chevalier, fils d'*Antoine*, & d'*Eléonore de Foujarde*, dont poſtérité ; — 3. CLAUDE, Seigneur de Toſſieu, mort ſans lignée ; — 4. LAURENT, Chevalier de Malte ; — 5. & GASPARDE, femme de *René de Saluces*, Comte de la Mante, fils de *Michel-Antoine*, Gouverneur de Lyon, & de *Bernardine d'Aubry*.

XIV. ABEL, Seigneur DE LA POYPE, Baron de Serrieres & de Corſant, Seigneur de Marmont & de Toſſieu en 1578, épouſa *Marie de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Montplaiſant, & de *Meraude de Rabot*, dont : — 1. ABEL, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Seigneur de Toſſieu, mort, en 1629, en Piémont, Capitaine de Cavalerie ; — 3. HUMBERT, Chevalier de Malte ; — 4. PERONNE ; — 5. & MERAUDE, Religieuſe à Saint-Pierre de Lyon.

XV. ABEL, II. du nom, Seigneur DE LA POYPE, Comte de Serrieres, Baron de Corſant en 1621, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1638, avoit épouſé, le 10 Mars 1617, *Claudine de Diſimieu*, fille de *Céſar*, Comte *de Diſimieu*, Gouverneur de Vienne, & de *Marguerite de Budos*, dont : — 1. HENRI, Baron de Corſant ; — 2. JÉRÔME ; — 3. ADRIEN, tous les trois morts ſans alliance ; — 4. MARGUERITE, femme de *Claude Gratet-de-Granieu*, Seigneur de Dolomieu ; — 5 & 6. MARIE & DIANE, Religieuſes à Saint-André de Vienne ;

— 7. Catherine, Religieuſe à Notre-Dame de Colonne à Vienne; — 8. & Anne-Clémence, Religieuſe à Saint-Pierre de Lyon.

Branche de Saint-Julin.

VI. Guillaume de la Poype, Seigneur de Saint-Julin, troiſieme fils d'Etienne II, & de *Guillemette de la Porte*, ſa ſeconde femme, épouſa *Béatrix de Palagnin*, Dame de Ciſſieu en Dauphiné, & fit ſon teſtament le 19 Juin 1317, dans lequel il nomma ſes enfans, ſçavoir: — 1. Jean, Seigneur de Saint-Julin, mort ſans alliance; — 2. Louis, qui ſuit; — 3. Blaiſe, Chevalier; — 4. Eléonore; — 5. Odette; — 6. Bertrande; — 7. & Amblarde de la Poype, morte ſans alliance.

VII. Louis de la Poype, Seigneur de Saint-Julin & de Ciſſieu, épouſa *Alix Aleman*, fille du Seigneur *d'Uriage*. Il teſta à Pont-Sainte-Marie, en Guienne, le 18 Mai 1346, & laiſſa: — Guichard, qui ſuit; — & deux filles, Flavie & Béatrix, dont on ignore les alliances.

VIII. Guichard de la Poype, Seigneur de Saint-Julin, ſervit le Roi Charles VI contre les Anglois, par leſquels il fut fait priſonnier en 1362; fit ſon teſtament le 6 Janvier 1394, dans lequel ſa femme n'eſt point nommée; mais ſeulement ſes enfans, ſçavoir: — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Jean, Damoiſeau; — 3, 4 & 5. Fleury, Tricand & Geoffroi, Religieux à Saint-Chef en Dauphiné; — 6. Charles, Religieux à Saint-Antoine de Vienne; — 7 & 8. Pierre & Roland, morts ſans hoirs; — 9. Hector, Prieur de Soleges en 1432; — 10. Olivier, Chevalier de Rhodes, Grand-Prieur d'Auvergne en 1421; — 11 & 12. Alix & Raudone.

IX. Guillaume de la Poype, Seigneur de Saint-Julin, fut du nombre des Gentilshommes qui aſſiſterent au combat entre les Seigneurs *de Granſon* & *d'Eſtavayé*, en 1397. Il vivoit encore en 1435, & laiſſa:

X. Antoine de la Poype, Seigneur de Saint-Julin & de Montagnieu, marié, du vivant de ſon pere, le 10 Juillet 1435, à *Françoiſe de Loras*, fille de *Guigonnet de Loras*, Chevalier, dont: — Gabriel, qui ſuit; & cinq filles, Religieuſes, ſçavoir: — Blanche, Marguerite, Peronne, Jacquette & Aimare.

XI. Gabriel de la Poype, Seigneur de Saint-Julin & de Montagnieu, fut une des cautions de la dot de *Louiſe de Savoie*, Comteſſe d'Angoulême, en 1477, & épouſa, le 23 Octobre 1497, *Claudine de Grolée*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Grolée*, & d'*Anne de Luyrieux*. De cette alliance il eut:

XII. Claude de la Poype, Seigneur de Saint-Julin, marié avec *Benoîte de la Baulme*, fille de *Philibert*, Seigneur de Perès, & d'*Eléonore de la Ralle*, dont ſortit:

XIII. Gabriel de la Poype, II. du nom, Seigneur de Saint-Julin & de Montagnieu, marié 1°. avec *Catherine d'Arces*, Dame de Réaumont, fille d'*Humbert d'Arces*, Seigneur du même lieu, & de Louise de la Poype; & 2°. à *Marguerite de Cryers*, Dame de Vaynes. Du premier lit vinrent: — 1. Melchior, qui ſuit; — 2. Pierre, Chevalier de Malte, Commandeur de Sales & de Montſugny en Comté; & du ſecond lit: — 3. Louis, qui ſervit 20 ans au Régiment de Saulx, & fut enſuite Lieutenant de Roi au Gouvernement du Fort des Barraux.

XIV. Melchior de la Poype, Baron de Réaumont & de la Cueille, Seigneur de Saint-Julin, de Crémieu & de Montagnieu, épouſa *Anne de Granet*, fille de *Pierre de Granet*, Seigneur de Coſtigloles, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, & de *Meraude de Vachon*, dont: — 1. Pierre, Baron de Réaumont; — 2. Louis, Baron de la Cueille, Préſident & Garde des Sceaux au Préſidial de Bourg, marié à *N... de Paſchal-de-Malatrait*, fille de *Gaſpard de Paſchal*, Seigneur de Malatrait, de laquelle il eut un fils & une fille, morts jeunes; — 3. Gabriel, Chevalier de Malte; — 4. Léonor, Capucin, ſous le nom de *Pere Zacharie*; — 5. François, Chevalier de Malte; — 6. Joseph, Prieur de Ruis & de Marſillieu, nommé Abbé de Saint-Julin; — 7. Anne-Marie; — 8. & Marguerite-Françoise, Religieuſe à Sainte-Marie de Crémieu.

Les armes de cette ancienne Nobleſſe, dont nous ignorons l'état actuel, au cas qu'elle ſubſiſte, ſont : *de gueules, à la faſce d'argent.*

POZZO : Maiſon d'Italie, de laquelle étoit

Amedée-Alphonse del Pozzo, Marquis de Voghiera, Prince de la Ciſterne ; Grand-Veneur & Grand-Fauconnier du Duc *de Savoie*. Il mourut le 4 Octobre 1698, & avoit épouſé, le 16 Février 1684, *Marie-Henriette le Hardy*, qui lui apporta le Marquiſat de la Trouſſe, fille unique de feu *Philippe-Auguſte le Hardy*, Marquis de la Trouſſe, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marguerite de la Fond.* De ce mariage il a eu :

Jacques-Auguste-Ferdinand del Pozzo, Marquis de la Trouſſe, mort le 9 Mars 1750, qui avoit épouſé *Marie-Auguſtine de la Vieuxville*, dont :

Marie-Henriette-Augustine-Renée del Pozzo, Marquiſe de la Trouſſe, née le 13 Février 1749, mariée, contrat ſigné à Verſailles, le 9 Mars 1766, avec le Comte *de Harville.*

PRA-DE-BALAY-SAULX, vulgairement *Balaiſſeau.*

Suivant le *Mercure de France* du mois de Décembre 1742, *p.* 2763, Charles-Emmanuel de Pra-de-Balay-Saulx, Seigneur de Pezeux, Geré, Argillieres, &c. Gouverneur & Grand-Bailli de Langres, avoit épouſé *Gabrielle de Choiſeul*, ſœur de *Claude de Choiſeul*, Marquis de Francieres, Seigneur d'Irouer & de Fontainebeton, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Valenciennes, enſuite Gouverneur & Grand-Bailli de Langres, mort le 11 Mars 1711.

Clériadus de Pra-de-Balay-Saulx, leur fils puîné, appellé *le Vicomte de Pezeux*, a été d'abord Capitaine de Dragons dans le Régiment de Gramont Comtois, & enſuite Colonel d'un des 50 nouveaux Régimens d'Infanterie qui furent mis ſur pied en 1695, & réformés après la paix de 1697. Il leva, au mois de Décembre 1701, un autre Régiment d'Infanterie, dont il ſe défit, lorſqu'il fut fait, par Commiſſion du 3 Octobre 1702, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, qu'il leva à ſes dépens ; fut nommé Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1704, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1709 ; Lieutenant-Général le 8 Mars 1718, Gouverneur de la Citadelle de Lille au mois de Mars 1724 ; & eſt mort à Paris le 7 Décembre 1742. Il avoit épouſé une veuve, de laquelle il n'a point laiſſé d'enfans. Il avoit pris, en ſe mariant, la qualité de *Vicomte*, n'ayant porté ci-devant que celle de *Chevalier de Pezeux.*

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes de même*, qui eſt de Choiseul ; *au 2 & 3 de ſable, au lion d'or*, qui eſt de Blanchet ; ſur le tout, *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux cors-de-chaſſe de même*, qui eſt de Pra.

* PRACONTAL : Ancienne Nobleſſe, originaire du Dauphiné, qui tire ſon nom du Château de *Pracontal*, près la ville de Montélimart.

Guillaume & Rostaing de Pracontal, freres, ſont connus par pluſieurs titres des années 1258, 64, 72 & 1285. Le premier teſta en 1302, en faveur de ſon neveu Guillaume de Pracontal, II. du nom, qui eut deux fils ; ſçavoir : — Rostaing, qui ſuit ; — & Pons de Pracontal, auteur de la branche des Barons de Souſſey en Bourgogne, dont l'héritiere, Louise de Pracontal, fut mariée, en 1648, à *François Damas*, Comte de Crux, auquel elle porta la Baronnie de Souſſey.

Rostaing de Pracontal, II. du nom, fils aîné de Guillaume, II. du nom, Seigneur de Pracontal, fit un codicile en 1348, & eut de *Pabiette de Cruas*, ſon épouſe,

Barthelemi de Pracontal, marié, en 1346, avec *Moroſe Audouard*, dont vint :

Rostaing, III. du nom, Seigneur de Pracontal, co-Seigneur d'Ouſche, d'Eſpeluche

d'Eſpeluche & de Montboucher, qui de ſa troiſieme femme, nommée *Marguerite*, eut :

Guichard de Pracontal, Seigneur d'Ancône, qualifié *noble & puiſſant homme*, qui teſta le 18 Février 1498. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Janvier 1450, *Béatrix*, fille de noble *Armand de la Rode* ou *la Roue*, dont, pour fils aîné :

Ferrand ou Ferrandon de Pracontal, Seigneur d'Ancône, auſſi qualifié *noble & puiſſant homme*, qui teſta en 1516. De *Claudine de l'Eſpine*, ſon épouſe, fille de noble *Alzias de l'Eſpine*, Seigneur d'Aunac, & de Susanne de Pracontal, il laiſſa : — Antoine de Pracontal, Protonotaire du Saint-Siége en 1534, & Doyen de Sainte-Croix de Montélimar en 1539 & 1561 ; — & Imbert, qui ſuit.

Imbert de Pracontal, Seigneur d'Ancône, qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, fut Capitaine de 300 hommes de pied, & épouſa, par contrat du 1 Février 1540, *Marguerite de l'Here*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Hugues de l'Here*, Seigneur de Glandage. Il teſta en 1554, & eut trois fils : — 1. Antoine de Pracontal, dit *le Capitaine d'Ancône*, qui acquit une grande réputation à la guerre, ſe ſignala à la bataille de Jarnac en 1569 ; ſe trouva, la même année, à celle de Moncontour ; commanda long-tems dans Angoulême, & mourut ſans alliance ; — 2. N... de Pracontal ; — 3. & Jean, qui ſuit.

Jean de Pracontal, Seigneur d'Ancône, tué, en 1588, par les troupes de Leſdiguieres, avoit épouſé, en 1575, *Claude le Roux*, de laquelle il laiſſa, entr'autres enfans :

Antoine de Pracontal, Seigneur d'Ancône & de Château-Sablier, qui teſta en 1630. De *Claire-Madelene Sicard de Cubleze*, qu'il avoit épouſée en 1615, il eut : — 1. Henri, qui ſuit ; — 2. Pierre-André, Lieutenant-Colonel au Régiment Lyonnois, tué, en 1668, devant la ville de Dole en Franche-Comté ; — 3. & Etienne, Capitaine au Régiment de Ventadour, bleſſé au ſiége de Roſes, & tué au ſervice du Roi.

Henri de Pracontal, Seigneur d'Ancône & de Château-Sablier, appellé *le Marquis de Pracontal*, mort en 1692, avoit épouſé, en 1644, *Claude Arod*, ſœur de *Melchior Arod-de-Senevas-de-Saint-Romain*, Conſeiller d'Etat d'Epée, Ambaſſadeur en Suiſſe & en Portugal, & fille d'*Antoine Arod*, Seigneur de Senevas & de Saint-Romain en Jarreſt, & de *Jeanne de Maiſonſeulle*. De ce mariage vinrent : — Armand, qui ſuit ; — & Jeanne-Ursule de Pracontal, mariée, en 1679, avec *Anne-Henri d'Armes*, Comte de Buſſeaux, Lieutenant de Roi en la Province de Nivernois. Elle eſt décédée en 1744, âgée d'environ 100 ans.

Armand de Pracontal, Seigneur d'Ancône & de Château-Sablier, dit *le Marquis de Pracontal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Menin, tué à la bataille de Spire le 15 Novembre 1703, avoit épouſé, le 19 Novembre 1693, *Catherine-Françoiſe de Mornay-de-Montchevreuil*, troiſieme fille de *Henri de Mornay*, Marquis de Montchevreuil, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Capitaine du Château de Saint-Germain-en-Laye, & de *Marguerite Boucher-d'Orſay*, Gouvernante de Madame la Ducheſſe d'Orléans, & des filles d'honneur de Madame la Dauphine. Elle mourut au Château de Senevas en Lyonnois, le 23 Avril 1729, âgée d'environ 51 ans. Ce fut en faveur de ce mariage que *Melchior Arod*, oncle maternel du Marquis de Pracontal, lui fit don des Terres & Seigneuries de Senevas, de Chaignon & de Saint-Romain, à la charge que lui & ſes deſcendans porteroient les nom & armes d'*Arod*. De ce mariage ſont ſortis : — Léonor-Armand, qui ſuit ; — & Anne-Marguerite de Pracontal, mariée, en 1724, avec *Charles d'Hugues*, Baron de Beaujeu, & Seigneur de la Motte du Caire.

Léonor-Armand de Pracontal, Sire de Châtillon, Baron de Bernieres, Marquis de Breuil, & de Luis, Seigneur de Veſvre, de Roné, de Chevanne-Gazeau, de Mouſſy, de Buſſeaux, &c. appellé *le Marquis de Pracontal*, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, ſucceſſivement Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en Nivernois, a épouſé, en 1723, *Catherine*

Boucher-d'Orſay, fille de *Charles*, Seigneur d'Orſay, Maître des Requêtes honoraire, & Intendant de Dauphiné, & de *Catherine le Grain*, dont : — 1. CHARLES-JEAN DE PRACONTAL, né en 1724, Religieux Théatin le 12 Novembre 1746 ; — 2. ARNOUL, qui ſuit ; — 3. ANTOINE-CHARLES, né en 1733, reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1747, enſuite Sous-Lieutenant dans les Grenadiers de France, puis Guidon des Gendarmes de la Garde en 1754 (après la mort d'ARNOUL, ſon frere), dont il eſt devenu Enſeigne en 1762, par la retraite du Marquis *de Valbelle* ; — 4. & ANNE-MARGUERITE, née en 1727, mariée, en 1746, avec *Adrien-Antoine Bloquel-de-Croix*, Baron de Wimes.

ARNOUL, dit *le Comte* DE PRACONTAL, né le 2 Avril 1725, d'abord Mouſquetaire de la premiere Compagnie, entra, en 1739, dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il étoit Capitaine, lorſqu'il acheta le Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, & y fut reçu le 15 Mars 1748. Il eſt mort à Paris le 22 Mai 1754, en ſa 29^e^ année, & avoit épouſé, le 19 Février 1753, *Anne-Charlotte Thiroux-de-Montregard*, née le 15 Février 1736, fille aînée de *Pierre Thiroux*, Ecuyer, Seigneur de Montregard, & de *Marie Paignon*. De ce mariage eſt iſſu — N... DE PRACONTAL, né poſthume le 1 Juillet 1754.

Voyez la Généalogie de PRACONTAL, dans l'Armorial général, *Regiſtre III*, par M. *d'Hozier-de-Serigny*. *Mercure de France* du mois de Juin 1753, *p.* 197.

Les armes de PRACONTAL ſont : *d'or, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

* PRADES : Terre & Seigneurie avec une Maiſon forte, ſituée à un demi-côteau, ſur le grand chemin qui va de la Salle de Saint-Pierre-Anduſe, le long de la riviere du Gardon ou Salendres. Il eſt beaucoup fait mention de ce Château dans l'Hiſtoire des Camiſards, comme d'un poſte fort important dans le pays des Baſſes-Cévennes. Il eſt poſſédé par JEAN-BATISTE D'ANDRÉ-DE-MONTFORT, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, dont nous avons donné la Généalogie, au mot MONTFORT, en Addition à la fin du X^e^ Volume.

* PRADES : Autre Seigneurie dans le Diocèſe de Saint-Flour, qui eſt tombée, par alliance, dans la Maiſon de *Rochefort-d'Ally*, & dont une branche cadette en porte le nom. Voyez ROCHEFORT-D'ALLY.

* PRADINE, en Provence. Terre & Seigneurie poſſédée par la Famille de COLLA. Voyez COLLA-DE-PRADINE, *Tome V.*

PRAET : Les Seigneurs de Praet & de la Woiſtine ont eu pour auteur

LOUIS, bâtard DE FLANDRES, dit *le Friſon*, un des enfans naturels de LOUIS, III. du nom, Comte DE FLANDRES. Les Hiſtoriens en parlent comme d'un homme ſage, vaillant & courageux. Il fut tué à la bataille de Nicopolis le 26 Septembre 1396. Il portoit pour armes : *de gueules, au chevron d'hermines, cantonné au* 1 DE FLANDRES, *&* *au* 2 DE LUXEMBOURG.

Sa branche a formé ſix degrés, & ſes deſcendans ont fini à JEAN DE FLANDRES, II. du nom, Seigneur de Praet, la Woiſtine, &c. marié, en 1540, à *Jacqueline de Bourgogne*, fille d'*Adolphe de Bourgogne*, &c. Il mourut avant ſon pere, le 10 Décembre 1545.

PRAMIRAL : Branche cadette de la Maiſon d'INGUIMBERT. Voyez INGUIMBERT, *Tome VIII.*

* PRASLIN, en Champagne, Diocèſe de Langres : Terre & Seigneurie qui a ſervi de nom diſtinctif à la branche Ducale de l'illuſtre Maiſon de CHOISEUL.

Elle a été formée par NICOLAS DE CHOISEUL (ſecond fils de PIERRE DE CHOISEUL, dit GALLEHAUT, Seigneur de Doncourt & de Freſnoy, & de *Catherine*

du Pleſſis). qui devint Seigneur du Pleſſis & de Barbery, par la donation que lui en fit *Jeanne du Pleſſis*, ſa tante maternelle. Il mourut le 31 Août 1537, & fut pere, par ALIX DE CHOISEUL-LANQUES, ſa femme, de — FERRY DE CHOISEUL, Seigneur de Praſlin, du Pleſſis, &c. marié avec *Anne de Bethune*, Dame d'Hoſtel, Vicomteſſe de Chavignon. De cette alliance ſortirent, entr'autres enfans: — CHARLES, qui ſuit; — & FERRY DE CHOISEUL, auteur de la branche des Ducs de Choiſeul, & de celle des Comtes d'Hoſtel.

CHARLES DE CHOISEUL eut dans ſon partage la Vicomté de Chavignon & la Seigneurie de *Praſlin*, qui fut érigée en *Marquiſat*, en ſa faveur, en 1615. Il avoit été fait Chevalier des Ordres du Roi le 7 Janvier 1595, fut créé Maréchal de France le 24 Octobre 1619, & mourut en 1626, laiſſant de *Claude de Caſillac-de-Ceſſac*, ſon épouſe: — ROGER DE CHOISEUL, Marquis de Praſlin, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & Gouverneur de Troyes, marié, le 3 Février 1653, avec *Charlotte de Hautefort-Montignac*, & mort en 1690. Leur fille unique, MARIE-FRANÇOISE DE CHOISEUL, Marquiſe de Praſlin, épouſa, en 1683, GASTON-JEAN-BATISTE DE CHOISEUL, Comte d'Hoſtel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & au Gouvernement de Champagne & de Brie, Gouverneur de Troyes & de Mantoue, mort le 23 Octobre 1705. Elle ſe remaria, en 1711, à NICOLAS-MARTIAL DE CHOISEUL, connu d'abord ſous le titre de *Chevalier de Choiſeul-Beaupré*, puis ſous celui de *Marquis de Praſlin*, après ſon mariage; & mourut en 1721. Il a épouſé, 2°. en 1722, la fille unique du Comte *de Damas-Marillac*. Le neveu de NICOLAS-MARTIAL, marié à Saint-Domingue, s'appelle *Marquis de Praſlin:* ils ſont puînés de la branche de Stainville. Ladite MARIE-FRANÇOISE DE CHOISEUL, Marquiſe de Praſlin, laiſſa de ſon premier lit — CHARLOTTE-FRANÇOISE DE CHOISEUL, Marquiſe de Praſlin, mariée, par contrat du 23 Septembre 1711, à *Claude-Alexandre*, Comte *de Pons*, auquel elle a apporté le Marquiſat de Praſlin, troiſieme fils de *Pierre*, Comte *de Pons*, Marquis de Renepont, Maréchal-de-Camp, & de MARGUERITE DE CHOISEUL-MEUZE. Elle eſt morte en ſon Château de Praſlin, en 1743, & ſon mari, le 1 Décembre 1770, laiſſant poſtérité. Voyez PONS-DE-RENEPONT.

* PRASLIN, ci-devant *Montgauger*, en Touraine.

Ce Marquiſat a été érigé en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Duché-Pairie de Praſlin*, par Lettres-Patentes du Roi, enregiſtrées au Parlement de Paris le 10 Décembre 1762, toutes les Chambres aſſemblées, en faveur de *Céſar-Gabriel*, Comte *de Choiſeul* (de la branche de Chevigny), né le 15 Août 1712, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Conty le 6 Mai 1739; Brigadier le 20 Février 1743; Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748; Miniſtre des Affaires Etrangeres en Octobre 1761; puis Miniſtre de la Marine & Chef du Conſeil Royal des Finances, nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1762; créé, le 2 Novembre ſuivant, *Duc de Praſlin*, Pair de France, nommé, le 26 du même mois, Lieutenant-Général en Bretagne. Il a été Ambaſſadeur de Sa Majeſté à Vienne, & a épouſé, le 30 Avril 1732, *Anne-Marie de Champagne-la-Suze*, dont poſtérité. Voyez CHOISEUL, *Tome IV.*

PRAT (DU): Maiſon originaire d'Auvergne, qui a donné un Chancelier de France, puis Cardinal & Archevêque de Sens, & pluſieurs Evêques.

I. ANTOINE DU PRAT, dit *Ricot*, natif d'Iſſoire en Auvergne, Seigneur de Veyrieres, vivant dans le XV^e^ ſiécle, épouſa *Marie-Beraude Charrier*, fille de *Laurent Charrier*, & d'*Iſabelle Morin*. Il en eut: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. CLAUDE, dont nous parlerons avant ſon frere; — 3. & BERAUDE, mariée à *Aſtremoine Bohyer*, Conſul d'Iſſoire. On lui donne encore une fille, — CLAUDINE DU PRAT, mariée à *Jean Barillon*, Seigneur de Murat, Ecuyer, Secrétaire du Roi.

CLAUDE DU PRAT, Seigneur d'Hauteribe, Capitaine de Milhaud, fut pere de

trois enfans, ſçavoir : — 1. ANTOINE DU PRAT, Seigneur d'Hauteribe, auſſi Capitaine de Milhaud en 1531 ; — 2. JACQUES, Seigneur de Niolet & d'Auzac, Elu pour le Roi en l'Election de Clermont, au plat pays d'Auvergne, qui donna quittance en cette qualité le 10 Février 1529, & laiſſa une fille, nommée — FRANÇOISE DU PRAT, femme de *Jean d'Orlat*, Ecuyer, auquel elle donna ce qu'elle avoit à Broc en Auvergne, & ils le vendirent à *Jean de Montmorin* ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Jacques le Clerc*, Sieur d'Aunay.

II. ANTOINE DU PRAT, Seigneur de Veyrieres, épouſa 1°. *Jacqueline Bohyer*, ſœur d'*Aſtremoine Bohyer*, mari de BERAUDE DU PRAT ; & 2°. *Jeanne de l'Aubeſpine*. Il eut du premier lit : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. THOMAS, Docteur ès Droits, Evêque de Clermont le 25 Mars 1517, Abbé de Candeil & de Mauzac, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort à Modene le 19 Novembre 1528, âgé de 40 ans, accompagnant RENÉE DE FRANCE, Ducheſſe de Ferrare ; — 3. THOMAS-ANNE, auteur des Seigneurs de Gondole, rapportés ci-après ; — 4. CHARLOTTE, morte ſans alliance ; — 5. & FRANÇOISE, mariée 1°. à *Jean le Clerc*, dit *Cottier*, Seigneur d'Aunay, Conſeiller au Parlement ; & 2°. à *Jean-Robert de Heſclin*. On trouve encore dans le *Gallia Chriſtiana*, CLAUDE DU PRAT, Abbé de Mauzac, puis Evêque de Mende, dit frere de THOMAS & d'AMAT DU PRAT, & du Chancelier.

III. ANTOINE DU PRAT, Chevalier, Seigneur de Nantouillet, Baron de Thiern & de Thoury, ſuivit long-tems le Barreau au Parlement de Paris, où il acquit une grande réputation, fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général au Bailliage de Montferrand en 1490, & de celle d'Avocat-Général au Parlement de Toulouſe en 1495, d'où il fut tiré par le Roi LOUIS XII, qui le fit Maître des Requêtes le 24 Novembre 1503. En 1506, il fut pourvu de la charge de quatrieme Préſident au Parlement de Paris, puis de celle de premier Préſident en 1507 ; & honoré de la dignité de Chancelier de France par FRANÇOIS I, dont il prêta ſerment le 7 Janvier 1514, puis de Breiagne & de Milan. Il avoit épouſé *Françoiſe Veny*, fille de *Michel Veny*, Seigneur d'Arbouze, morte le 19 Août 1507, âgée de 30 ans, inhumée aux Minimes, dit les *Bons-Hommes* lès-Paris, où l'on voit ſon mauſolée. Etant reſté veuf, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, obtint l'Abbaye de Saint-Benoît-ſur-Loire, ſucceſſivement les Evêchés de Meaux & d'Albi, puis l'Archevêché de Sens en 1525 ; fut créé Cardinal du titre de *Sainte-Anaſtaſie*, le 3 Mai 1527, par le Pape CLÉMENT VII, qui le fit ſon Légat *à Latere* en France, par Bulles du 4 Juin 1530 ; couronna la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE à Saint-Denis, fut auſſi Chancelier de l'Ordre de Saint-Michel, & mourut, comblé de biens & d'honneurs, en ſa maiſon de Nantouillet, le 9 Juillet 1535, dans la 72ᵉ année de ſon âge. Son cœur fut porté à Meaux & ſon corps à Sens, où il n'entra de ſa vie, & où ſon petit-fils lui fit élever un ſuperbe monument. Il laiſſa de ſon mariage : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Abbé de Mauzac, Chanoine & Grand-Archidiacre de Rouen, élu Evêque de Clermont le 16 Février 1528. Il aſſiſta au Concile de Trente, amena des Jéſuites, leur donna le College dit *de Clermont*, a Paris, deux autres dans ſon Diocèſe, un à Bilhom dans la baſſe Auvergne ; un autre à Moriac dans la haute, qu'il dota pour l'entretien des Peres & de pluſieurs pauvres Ecoliers, ſuivant ſon teſtament, qu'il fit au Château de Beauregard le 25 Juin 1560. Il fonda auſſi un Hôpital à Clermont, mourut le 22 Octobre 1560, âgé de 53 ans, & ſon corps fut porté au Couvent des Minimes de Beauregard, qu'il avoit fondé, & enſuite à l'Egliſe des Jéſuites de Bilhom ; — 3. & GERAUDE DU PRAT, mariée 1°. à *Mery de Rouvroy-Saint-Simon*, Seigneur de Precy, &c. ; & 2°. le 23 Février 1527, à *René*, Baron *d'Arpajon*, Sire de Severac, fils de *Jean*, II. du nom, Baron *d'Arpajon*, & d'*Anne de Bourbon-Rouſſillon*.

Le Chancelier DU PRAT eut encore un fils naturel, appellé NICOLAS DANGU, légitimé par Lettres du mois de Septembre 1540, Abbé de Juilly, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes, Chancelier du Royaume de Navarre en 1555,

Evêque de Sées, puis de Mende, mort en 1567, & enterré dans l'Abbaye de Juilly.

IV. Antoine du Prat, IV. du nom, Seigneur de Nantouillet & de Precy, Baron de Thiern & de Thoury, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Prévôt de Paris en 1547, avoit épouſé, le 30 Novembre 1527, *Anne d'Alegre*, Dame de Precy, fille & héritiere de *François d'Alegre*, Seigneur de Precy, & de *Charlotte de Châlon*, Dame de Viteaux. Elle ſe remaria a *Georges de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis de Gallerande, avec lequel elle vivoit en 1566, & au profit de qui elle diſpoſa de tous ſes biens, au préjudice des huit enfans de ſon premier mariage, ce qui fit la matiere d'un grand procès, qui fut jugé aux Etats de Blois à l'avantage de la Maiſon du Prat, & qui donna lieu à l'Edit des ſecondes nôces. Du premier lit elle eut: — 1. Antoine, qui ſuit; — 2. Nicolas, Baron d'Ancienville, mort ſans alliance; — 3. Guillaume, Baron de Viteaux, légataire de Nicolas du Prat, ſon frere. Il fut tué en duel le 7 Août 1583, derriere les Chartreux de Paris, ſans avoir été marié, laiſſant une fille naturelle, nommée Fortune; — 4. François, auteur de la branche des Barons de Thiern & de Viteaux, rapportée ci-après; — 5. Antoinette, femme de *Chriſtophe d'Alegre*, Seigneur de Saint-Juſt & d'Oiſery, fils de *Gabriel*, Baron *d'Alegre*, Seigneur de Saint-Juſt & de Millau, & de *Marie d'Eſtouteville*, Dame d'Oiſery. Elle mourut à Paris en 1598; — 6. Renée, mariée à *François de Chabannes*, premier Marquis de Curton, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Joachim de Chabannes*, Seigneur de Curton, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, & de *Catherine-Claude de la Rochefoucaud*, ſa troiſieme femme; — 7. Françoiſe, premiere femme de *François des Eſſars*, Seigneur de Sautour, fils de *Claude*, Seigneur de Thieux & de Sormery; — 8. & Jeanne, Dame de Puiſieux & de Viteaux en partie, qui teſta le 8 Mai 1604, en faveur du fils aîné de Michel-Antoine du Prat, ſon neveu, & ne fut point mariée.

V. Antoine du Prat, V. du nom, Seigneur de Nantouillet & de Precy, Baron de Thoury, reçu Prévôt de Paris a la place de ſon pere, le 19 Février 1553, mort en 1589, avoit épouſé *Anne de Barbançon*, fille de *François de Barbançon*, Seigneur de Cany, & d'*Antoinette de Waizieres*. Etant veuve, elle ſe remaria à *René Viau*, Seigneur de Chanlivaut, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *René Viau*, & de *Peronne de la Porte-de-Peſſeliere*. Les enfans de ſon premier lit furent: — 1. Michel Antoine, qui ſuit; — 2. Antoine, Abbé de Beaulieu, qui obtint, le 12 Juillet 1583, comme tuteur des enfans de François du Prat, Baron de Thiern, Seigneur de Formeries, confirmation de toutes les exemptions, priviléges & droits accordés aux Seigneurs de Formeries, & particulierement d'avoir droit de marché, franc & exempt de toutes exemptions, le Mercredi de chaque ſemaine; — 3. Louise, mariée, 1°. par contrat du 9 Mai 1598, à *René de Chandio*, Marquis de Neſle, Comte de Joigny; & 2°. le 16 Février 1611, à *Charles de Berbiſy*, Seigneur d'Herouville; — 4. Michelle, Dame de Precy & de Puiſieux, morte en 1626, ſans alliance; — 5. & Catherine-Charlotte, Abbeſſe de Notre-Dame des Clerets, près Nogent-le-Rotrou, morte le 15 Novembre 1640, âgée de 57 ans.

VI. Michel Antoine du Prat, Seigneur de Nantouillet & de Precy, Baron de Thoury, tué en duel par le Comte *de Sault*, le 12 Mars 1606, avoit épouſé *Marie Seguier*, fille de *Pierre Seguier*, Marquis de Sorel, Préſident au Parlement, & de *Marie du Tillet*; dont: — 1. Louis-Antoine, qui ſuit; — 2. Louise, mariée, le 6 Août 1626, à *Gabriel-Aldonce de Caſtelnau*, Comte de Clermont-Lodeve, Marquis de Seſſac, fils d'*Alexandre*, Baron *de Caſtelnau* & de Clermont-Lodeve, Marquis de Seſſac, & de *Charlotte de Caumont*; — 3. & Anne, qui fut auſſi mariée.

VII. Louis-Antoine du Prat, Marquis de Nantouillet & de Precy, Baron de Thoury, mort en Avril 1681, âgé de 81 ans, avoit épouſé, le 16 Novembre 1620, *Madelene de Laraat*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Damery, & de *Suſanne de Romain*, Dame de Fontaines. De ce mariage vinrent: — 1. Louis, Marquis de Nantouillet, Commandant les Gendarmes du Cardinal

Mazarin, tué à la bataille de Saint-Antoine en 1652, à l'âge de 22 ans; — 2. HENRI, Marquis de Nantouillet après ſon frere, Commandant le Régiment de Cavalerie de la Reine ANNE D'AUTRICHE, mort en 1697, ſans enfans de *N... de Gerente-de-Senas*, & de *Louiſe d'Agueſſeau*, veuve de *Philippe Gruyn*, Receveur général des Finances d'Alençon, ſes deux femmes; — 3. LOUIS-ANTOINE, Lieutenant au Régiment de ſon frere; — 4. FRANÇOIS, qui ſuit; — 5. GENEVIÉVE, morte ſans alliance; — 6. & MADELENE, mariée à *Gilbert de Chaſtus*, Marquis de Saint-Prieſt.

VIII. FRANÇOIS DU PRAT, dit *le Chevalier de Nantouillet*, Comte de Barbançon, Marquis de Cany, ſubſtitué aux nom & armes de *Barbançon*, par *Louis de Barbançon*, Marquis de Cany, mort ſans alliance, frere d'*Anne de Barbançon*, ſa biſayeule, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, premier Maître-d'Hôtel de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & mourut le 24 Juin 1695. Il avoit épouſé *Anne-Marie Colbert-du-Terron*, fille de *Charles Colbert*, Seigneur du Terron, Marquis de Bourbonne, Conſeiller d'Etat. Elle ſe remaria à *Thomas-Hyacinthe de la Connelaye*, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Belle-Iſle, dont elle reſta veuve en 1717, & mourut en 1719. Du premier lit elle a laiſſé: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & FRANÇOIS-HENRI DU PRAT, Chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Barbançon*.

IX. FRANÇOIS DU PRAT-DE-BARBANÇON, Comte de Barbançon, &c. Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, a épouſé, le 8 Octobre 1712, *Claire-Charlotte-Séraphine du Tillet*, fille de *Jean-François du Tillet*, Comte de Saint-Mathieu, & de *Jeanne de Boham-de-Nanteuil*. Elle eſt morte aux eaux de Bourbon le 21 Juillet 1744, âgée de 61 ans, laiſſant: — 1. LOUIS-ANTOINE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-ANTOINE DU PRAT-DE-NANTOUILLET, Baron de Viteaux; — & trois filles.

X. LOUIS-ANTOINE DU PRAT-DE-BARBANÇON, Marquis de Barbançon, &c. Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ci-devant Ruffec, en 1735, Brigadier le 2 Mai 1744; Maréchal-de-Camp le 10 Mars 1747; premier Veneur de LOUIS, Duc D'ORLÉANS, premier Prince du Sang, au mois de Mars 1752 (charge qui fut rétablie en faveur de M. le Duc D'ORLÉANS, pere de celui d'aujourd'hui, par feu LOUIS XV, ne s'étant pas trouvée dans l'état de ſa Maiſon après la mort du Duc Régent); Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Mai 1758, a épouſé, le 22 Février 1735, *Angélique-Françoiſe-Joſephine de Thiard*, fille d'*Anne-Claude de Thiard*, Marquis de Biſſy, & d'*Angélique-Henriette-Théreſe Chauvelin*. Elle eſt morte dans ſa 17^e^ année, le 30 Septembre 1736, des ſuites d'une couche. Le Marquis DE BARBANÇON a épouſé, 2°. le 26 Mars 1749, *Antoinette-Eléonore du Fay-de-la-Tour-Maubourg*, fille de *Jean-Hector*, Marquis de la Tour-Maubourg, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Inſpecteur-Général d'Infanterie, & de feu *Marie-Suſanne Bazin de Bezons*, fille du Maréchal de ce nom. Elle eſt morte à Paris le 24 Juin 1750, auſſi des ſuites d'une couche. Du premier lit eſt iſſu un fils, né le 26 Septembre 1736; & du ſecond, un autre fils, né le 20 Juin 1750. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.

Barons de THIERN & de VITEAUX.

V. FRANÇOIS DU PRAT, Baron de Thiern & de Viteaux, Seigneur de Formeries, Chambellan du Duc *d'Anjou*, quatrieme fils d'ANTOINE DU PRAT, IV. du nom, & d'*Anne d'Alegre*, étoit mort avant le 12 Juillet 1583, & avoit épouſé *Anne Seguier*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Verriere, Lieutenant-Criminel de Paris, & de *Catherine Pinot*. Elle ſe remaria à *Hugues de la Vergne*, Chambellan & Capitaine des Gardes du Duc *d'Anjou*. De ſon premier mari elle eut: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, mariée à *Clément*, Baron *de Coſnac*, en Limouſin; — 3. & ANNE DU PRAT, Demoiſelle de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, en 1584, femme d'*Honorat Prévoſt*, Seigneur du Chaſtellier-Portaut en Poitou. *La Croix du Maine* parle avantageuſement de ces deux Dames, qui

écrivoient, ainſi que leur mere, avec beaucoup de politeſſe, en françois & en latin, en proſe & en vers.

VI. Antoine du Prat, Baron de Formeries, de Thiern & de Viteaux, obtint, le 23 Février 1584, avec Philippe & Anne, ſes ſœurs, des Lettres pour ſortir de la tutelle de *Simon de la Haye*, Gentilhomme ordinaire du Duc *d'Anjou*, qui leur avoit été donné pour tuteur après Antoine du Prat, Abbé de Beaulieu. Il avoit épouſé *Chrétienne de Sayve*, Dame de Jumeaux en Bourgogne, fille de *Claude de Sayve*, Seigneur de Manculot, Préſident des Comptes en Bourgogne, & de *Charlotte Noblet*, dont : — 1. René, Baron de Jumeaux, Maréchal de Bataille, mort en 1647 ; — 2. Antoine, qui ſuit ; — 3. & Charlotte, mariée, en 1623, à *Pierre du Fay*, Seigneur de Méſangere, près du Pont-Audemer.

VII. Antoine du Prat, II. du nom de ſa branche, Baron de Viteaux & de Formeries, mourut au mois d'Août 1648, & avoit épouſé, en 1632, *Claude des Barres*, fille de *Pierre des Barres*, Baron de Ruffey, Préſident au Parlement de Dijon, & de *Charlotte Bourgeois de Mouilleron*. Leurs enfans furent : — 1. Louis-Antoine, qui ſuit ; — 2. René, mort, âgé de 6 ans, en 1642 ; — 3, 4, 5, 6 & 7. quatre filles, mortes ſans avoir été mariées, & la derniere, Religieuſe à Châtillon-ſur-Seine.

VIII. Louis-Antoine du Prat, Baron de Viteaux, mort en 1729, avoit épouſé *Anne Lenet*, fille de *Pierre Lenet*, Procureur-Général au Parlement de Dijon, & de *Nicole de Souis*. De ce mariage ſont ſortis : — 1. Louis-Antoine-Bernard, dit *le Marquis de Formeries*, Colonel d'Infanterie, mort ſur la fin de 1713, ſans laiſſer poſtérité de ſon mariage avec *N... Bourgoin*, fille de *Charles Bourgoin*, Marquis de Folin, qu'il avoit épouſée peu auparavant ; — 2. Jacques, Religieux Bénédictin en l'Abbaye de Saint-Benigne de Dijon ; — 3. & Antoinette, Prieure des Urſulines de Châtillon-ſur-Seine.

Seigneurs de Gondole, *&c.*

III. Thomas-Anne du Prat, Seigneur de Veyrieres & de Bouſde, ſecond fils d'Antoine, II. du nom, & de *Jeanne de l'Aubeſpine*, ſa ſeconde femme, fut Juge de la ville d'Iſſoire, Bailli d'Annonay, Capitaine de la Forteresſe d'Argental, par Proviſions du 29 Janvier 1507, de *Louiſe de Savoie*, mere de François I. Il épouſa *Gabrielle de Chaylus*, fille de *Robert de Chaylus*, Seigneur de Bouſde & de Gondole, & de *Marie Rochefort*. Elle teſta le 27 Octobre 1552, en faveur de ſes trois fils, qu'elle nomme dans ſon teſtament, ſçavoir : — 1. Antoine-Paul, qui ſuit ; — 2. Guillaume, inſtitué héritier avec ſes freres, par le teſtament de ſa mere ; — 3. Thomas, Seigneur de Gondole, qui étoit ſous la curatelle de ſa mere en 1540. Il fut pere d'Anne du Prat, Seigneur de Gondole, qui épouſa *Madelene Mars*, & en eut — Anne du Prat, mariée, en 1596, avec *François-Jean de Chaſlus* ; — 4. & Gabrielle, mariée à *Guillaume Fudre*.

IV. Antoine-Paul du Prat, Seigneur de Bouſde & de Chavagnac, étoit, avec ſes freres, ſous la curatelle de ſa mere en 1540, partagea avec eux en 1552, & teſta le 9 Janvier 1568. Il avoit epouſé, par contrat du 9 Février 1564, *Peronnelle de Saillans*, fille de *Jean*, Seigneur *de Saillans*, dont : — 1. François, Seigneur de Bouſde, héritier, avec Claude-François, ſon frere, par le teſtament de leur pere. Il ſe maria, par contrat paſſé à Nonnette en Auvergne, le 20 Février 1591, avec *Louiſe de Montanard*, fille de *Jean*, & de *Jacqueline de la Suchiere*, & en eut — Maximilienne-Gaſparde du Prat, femme, le 16 Novembre 1619, de *Pierre de Douhet*, Seigneur de Montbriſſon, fils d'*Antoine de Douhet*, Seigneur de Marlac, & d'*Anne de Belvezer*, dont vint — *Jérôme de Douhet*, reçu Chevalier de Malte en 1642 ; — 2. & Claude-François, qui ſuit.

V. Claude-François du Prat, Seigneur de Nazac, partagea, le 22 Janvier 1594, avec François, ſon frere, & ſervit ſous le Maréchal *de Saint-Géran*,

ſuivant les Certificats de ce Seigneur. Il épouſa, le 25 Novembre 1596, *Marguerite de Ribes*, dont : — JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — & FRANÇOIS-DOMINIQUE, rapporté après ſon frere.

VI. JEAN-FRANÇOIS DU PRAT, Seigneur des Cornets, Cornette le 30 Août 1634, puis Lieutenant de la Compagnie du Comte *de Saint-Aignan*, le 14 Novembre 1635, épouſa, le 14 Novembre 1638, *Françoiſe-Faydide de Chalendras-de-Saint-Yvoine*, de laquelle il eut : — JEAN-JOSEPH, qui ſuit ; — & CLAUDE-DOMINIQUE DU PRAT, mort Chanoine & Comte de Brioude.

VII. JEAN-JOSEPH DU PRAT, Seigneur des Cornets, épouſa *Françoiſe Bornat de la Faye*, dont, pour fille unique, — FRANÇOISE DU PRAT, mariée, en 1710, à *Louis-Joſeph d'Aurele-de-la-Frediere*, Seigneur de la Frediere, de Pizé, des Cornetz, &c. dont ſont venus quatre enfans, ſçavoir : — *François-Hector* & *Pierre-Antonin d'Aurele* ; — *Marie-Catherine* & *Françoiſe-Adriane d'Aurele*.

VI. FRANÇOIS-DOMINIQUE DU PRAT, Seigneur de Ribes & de Layre, fils puîné de CLAUDE-FRANÇOIS, & de *Marguerite de Ribes*, fut Enſeigne du Chevalier *de Bellebrune*, puis Enſeigne-Colonel du même Régiment, & Lieutenant de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont. Il obtint 2000 livres de penſion du Roi en 1643, étoit Ecuyer de ſa grande Ecurie, & Maître-d'Hôtel de Madame la Ducheſſe D'ORLÉANS, lorſqu'avec JEAN-FRANÇOIS, ſon frere, ſur la repréſentation de leurs titres devant M. *de Fortia*, Intendant d'Auvergne, il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 2 Décembre 1666. Il avoit épouſé, en 1647, *Marie-Catherine d'Ayſſac*, dont : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & JEAN-BATISTE-GASTON, mort Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, laiſſant une fille unique, mariée en 1713.

VII. FRANÇOIS DU PRAT, dit *le Comte du Prat*, n'ayant point eu d'enfans d'*Adrienne-Geneviéve Baron-de-Cottinville*, fille de *N... Baron*, Seigneur de Puſſay, & de *N... de Maupeou-d'Ableiges*, ſubſtitua ſon bien à la fille unique de JEAN-BATISTE-GASTON DU PRAT, ſon frere puîné, à condition que leur fils unique porteroit le nom & les armes DU PRAT.

La Maiſon DU PRAT porte : *d'or, à la faſce de ſable, accompagnée de trois treſſles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

PRÉ-DE-SAINT-MAUR (DU) : Famille noble, célebre dans la Magiſtrature à Paris.

Ses titres ont été produits devant M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, ſuivant ſon certificat délivré le 28 Juillet 1757, qui ne la remonte qu'à NICOLE ou NICOLAS DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Lieuſault, vivant en 1501 ; mais nous trouvons dans un Inventaire de titres, qu'elle prouve une filiation ſuivie depuis

I. NICAISE ou CASIN DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Coſſigny, Valet-de-Chambre du Duc de Bourgogne, PHILIPPE *le Bon*, qui reçut, le 15 Juin 1444, foi & hommage d'une maiſon & héritages, ſitués à Mignieres, près de Brie-Comte-Robert, de *Jean Boulet*, Marchand audit lieu, par acte paſſé devant *Boudeaux*, Tabellion à Brie. Ledit NICAISE ou CASIN DU PRÉ, rendit lui-même, le 15 Mars 1445, foi & hommage à *Louis*, *Jehan* & *Raoul de Coutes*, freres, d'une partie de la Terre de Coſſigny, relevante de leur Fief de Viry, par acte paſſé devant ledit *Boudeaux*, Tabellion à Brie. En conſéquence de cet acte de foi & hommage, par lui rendu, il obtint, le 11 Janvier 1446, à ſon profit une Sentence du Châtelet de Paris, qui en portoit la reconnoiſſance. Le 3 Octobre de la même année, *Perrot Vincent*, le jeune, demeurant à Suiſnes, lui rendit auſſi foi & hommage pour différens héritages, ſitués aux terroirs de Griſy & de Suiſnes. Il fut encore ſommé, le 27 Juin 1460, avec GUILLAUME DU PRÉ, ſon fils, qui ſuit, par *Guillaume Chenart* & *Marie*, ſa femme, de recevoir l'un ou l'autre, la foi & hommage à eux dus pour la moitié du Fief de Mignieres, qui releve de la Seigneurie de Coſſigny.

II. GUILLAUME DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Coſſigny, reçut, le 21 Décembre 1462, foi & hommage, pour différens héritages ſitués au terroir de

Griſy,

Grisy, de *Robert Blandin*, Hôtellier & Laboureur à Suisnes, tant pour lui que pour *Perrette Robert*, sa femme, héritiere pour un cinquieme de feu *Perrot Vincent*, le jeune. *Jeanne*, veuve de ce *Vincent*, lui rendit aussi foi & hommage le même jour 21 Décembre 1462, pour une portion dans les héritages ci-dessus. Ces deux actes furent passés devant *Nicolas Billery* & *Thomas le Maire*, Notaires au Châtelet de Paris. GUILLAUME DU PRÉ eut pour enfans : — 1. JEHAN, qui suit ; — 2. NICOLE ou NICOLAS, Seigneur de Passy, auteur de la seconde branche, rapporté après son aîné ; — 3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Lieusault, mort sans postérité ; — 4. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Tremblemont, Lieutenant de la Compagnie du Seigneur *de Laval*, mort d'une blessure reçue dans le côté au camp de Cerisoles en 1544. Il légua, par son testament, la somme de 600 livres, avec son équipage, à *Jacques de Poliengue*, Ecuyer, Sieur de la Bussiere ; — 5. & JEANNE, mariée à *Guillaume Paillart*, Avocat en Parlement.

III. JEHAN DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Cossigny & de Bardilly, Conseiller du Roi, Correcteur, puis Maître des Comptes, rendit foi & hommage, le 25 Mai 1492, de son fief de Bardilly, à *Jehan du Moulin*, Seigneur de Fontenay ; & au Roi, le 24 Février 1500, pour la Justice de Cossigny, mouvante du Château de Corbeil. Il avoit transigé, le 24 Octobre 1495, avec *Guillaume Paillart*, Avocat en Parlement, mari de JEANNE DU PRÉ, sa sœur, au sujet de certaines contestations qu'ils avoient sur la mouvance de quelques fonds de Terre échus à ladite DU PRÉ, dans le partage de la succession de GUILLAUME DU PRÉ, leur pere commun ; & reçut hommage, aveu & dénombrement d'un Fief situé à Suisnes, de *Catherine Avrillet*, veuve de *Charles de Bidault*, Secrétaire du Roi, tant en son nom que comme tutrice & ayant la garde-noble de ses enfans mineurs. Cet acte fut passé le 23 Juin 1514, devant *Pierre Tamenay* & *Rousseau*, Notaires au Châtelet de Paris. Il obtint, le 30 Octobre 1518, une Sentence de la Chambre du Trésor, portant main-levée de la haute, moyenne & basse Justice de la Terre de Cossigny, & droits en dépendans, qui lui appartenoient, par le décès de GUILLAUME DU PRÉ, son pere ; & le 3 Mars 1523, il reçut encore foi & hommage de *Girard le Coq*, Maître des Requêtes, pour le Fief de Haut-Fay. JEHAN DU PRÉ obtint de FRANÇOIS I, le 10 Mars 1523, des Lettres-Patentes, pour l'établissement de deux Foires par an & d'un Marché par semaine dans la paroisse de Cossigny, & pour l'exécution de ces Lettres-Patentes, il obtint une Sentence du Châtelet de Paris le 6 Juillet 1530. Il eut pour enfans : — JEAN, qui suit ; — & PERRETTE DU PRÉ, mariée, vers 1524, à *Louis Fumée*, petit-fils d'*Adam Fumée*, Commis à la Garde-des Sceaux de France, en Août 1485, mort à Lyon en Novembre 1494. Ce *Louis Fumée* fut l'un des quatre Notaires & Secrétaires du Roi (ce qui étoit alors comme les quatre Secrétaires d'Etat, qui n'ont ce titre que depuis 1547), charge qu'il obtint sur la démission & par le crédit de JEHAN DU PRÉ, son beau-pere, alors en faveur près de LOUISE DE SAVOIE, mere du Roi FRANÇOIS I. Voyez *Moréri*, article FUMÉE.

IV. JEAN DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Cossigny, fut reçu, le 11 Juin 1563, Correcteur des Comptes, puis Maître en la même Chambre le 31 Décembre 1568, & mourut le 15 Octobre 1570. On croit qu'il eut pour fils — EUSTACHE DU PRÉ, reçu Auditeur des Comptes le 3 Septembre 1588, puis Correcteur en la même Chambre le 1 Décembre 1594, jusqu'au 6 Mars 1608.

SECONDE BRANCHE.

III. NICOLE ou NICOLAS DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Passy, de Bardilly, de Cherelles, de Creteil en Brie & de Lieusault, second fils de GUILLAUME, rendit hommage, le 15 Février 1501, à *Jean de Reilhac*, Seigneur de la Queue en Brie, pour le Fief de Lieusault, mouvant de cette Seigneurie, comme héritier de PIERRE DU PRÉ, Ecuyer, son frere. Cet acte fut reçu par *Aime Vaubuin*, Notaire au Châtelet de Paris. Il fut reçu Secrétaire du Roi, puis Receveur des Amendes du Parlement de Paris, & enfin Maître des Comptes le 22 Septembre 1513. Il eut pour enfans : — NICOLE ou NICOLAS DU PRÉ, Ecuyer,

reçu Conseiller du Roi, Maître des Comptes le 23 Octobre 1527, sur la résignation de son pere, puis Maître des Requêtes en 1542; — & ANTOINE, qui suit. Ces deux freres transigerent, le 7 Juin 1538, sur le partage des biens de leur pere.

IV. ANTOINE DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Passy & de Lieusault, devenu héritier principal & testamentaire d'ANTOINE DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Tremblemont, son oncle, transigea le 15 Décembre 1550, par acte passé devant *Nicolas Garnier*, Notaire au Châtelet de Paris, avec *Jacques de Piolengue*, Ecuyer, Sieur de la Bussiere, à qui ANTOINE DU PRÉ, son oncle, avoit légué, comme nous l'avons dit, la somme de 600 livres avec son équipage; & il fut convenu, de l'avis de *Charles du Moulin*, Avocat en Parlement, qu'ANTOINE DU PRÉ, Seigneur de Lieusault, donneroit au Sieur *de la Bussiere* trois chevaux, avec le reste des hardes du Seigneur *de Tremblemont*, pour la somme de 200 livres, & qu'il lui payeroit en outre celle de 400 livres restant. Il acquit de *Jean Delacroix*, Laboureur, le 20 Décembre 1550, un arpent de terre, situé au terroir de la Gromilliere & dans la censive de la Queue; reçut, comme Seigneur de Lieusault, des reconnoissances d'héritages qui relevoient de son Fief, les 10 Juin & 20 Décembre 1580; & fit son testament le 4 Mars 1581. Il avoit épousé *Marguerite Guinet*, sœur d'*Eutrope Guinet*, femme d'*Eustache du Val*, Seigneur du Fretoy, lesquels transigerent, tous ensemble, le 28 Janvier 1550, au sujet de certaines réparations ou améliorations que le Seigneur *du Fretoy* avoit faites dans une maison située rue Saint-Martin à Paris, provenante de la succession de noble homme *Henri Guinet*, Seigneur de Lissy, frere desdites *Marguerite* & *Eutrope Guinet*. Cet acte fut passé devant *Nicolas Garnier*, Notaire au Châtelet de Paris. ANTOINE DU PRÉ eut de son mariage: —— 1. CHRISTOPHE, Ecuyer, Seigneur de Passy-Longueil; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. & MADELENE, mariée à *Jean Poictevin*, Ecuyer, Seigneur de Richemont, qui se trouva présent au contrat de mariage de JACQUES DU PRÉ, son beau-frere.

V. JACQUES DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Lieusault, Conseiller du Roi en la Chambre du Trésor au Parlement de Paris, par Provisions du 11 Octobre 1585, eut Commission, le 5 Décembre 1587, d'aller en Auvergne, pour y procéder au fait des différentes taxes. Il testa le 22 Novembre 1592, élut sa sépulture dans le chœur & devant le maître Autel de la paroisse de Ferricy; voulut que sur son cercueil on posât une table de bronze de la longueur de deux pieds, sur laquelle on lit son épitaphe, & mourut le lendemain. Il avoit épousé, par contrat du 16 Novembre 1582, *Marie Bonnot*, veuve de *Nicolas le Gros*, Médecin ordinaire du Roi, & fille de noble homme *Claude Bonnot*, Trésorier & Payeur de la Gendarmerie. Il la fit son exécutrice testamentaire, donna tous les biens qui lui resteroient, ses dettes payées, à ses enfans, sçavoir: — 1. GUI, Ecuyer, Seigneur de Lieusault, Valet-de-Chambre de la Garderobe du Roi, dont on ignore la destinée; — 2. JACQUES, qui suit; — 3, 4 & 5. MARIE, MADELENE & MARTHE, qui furent sous la tutelle de leur mere; & en cas que ces enfans vinssent à mourir sans hoirs, il rappella à sa succession *Jean Poictevin*, fils de MADELENE DU PRÉ, sa sœur.

VI. JACQUES DU PRÉ, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Saint-Maur (Fief situé dans la paroisse de Ferricy en Brie), servit, suivant plusieurs certificats, tant en qualité d'Archer des Gardes-du-Corps du Roi, que de Gendarme de la Compagnie de M. le Connétable; fut pourvu, le 25 Juin 1622, de la charge de Maréchal des Logis de GASTON, frere unique du Roi LOUIS XIII, aux gages de 500 livres; & épousa, par contrat passé devant *le Franc*, Notaire Royal en la ville de Melun, le 3 Juin 1622, *Marie Gésu*, fille de noble homme *Nicolas Gésu*, Capitaine des charois de l'Artillerie, & de Dame *Catherine Barbin*. De ce mariage vinrent: —— 1. LOUIS, qui suit; —— 2. JACQUES, né en 1637, Ecuyer, Sieur de Champdoré, mort, sans alliance, dès l'an 1686; — 3. NICOLAS, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après; — 4. FRANÇOIS, Prêtre, Docteur de Sorbonne, mort Abbé de Saint-Michel-lès-Tonnerre; — 5. & MARIE DU PRÉ, alliée, 1°. en 1652, à *Henri du Trousset-d'Héricourt*; & 2°. à *Jean*

Hocquart, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Seigneur d'Eſſenlis & de Muſſecourt; morte, laiſſant des enfans de ſes deux mariages.

VII. Louis du Pré, Ecuyer, batiſé le 2 Mars 1629, dans la paroiſſe de Saint-Aſpais à Melun, Avocat au Parlement de Paris, partagea avec ſes freres, le 19 Mai 1675, les biens de ſes pere & mere, par acte paſſé devant *Gaudin*, Notaire au Châtelet de Paris. Il épouſa, par contrat paſſé le 11 Mars 1686, devant *Dionis* & *Tabouré*, Notaires audit Châtelet, *Louiſe-Charlotte Guillemot*, dont: — Louis, qui ſuit; — & une fille, mariée à *N... des Gallois-de-la-Tour-Glené*, Intendant & premier Préſident du Parlement d'Aix. Elle eſt morte en 1762, laiſſant: — *N... des Gallois-de-la-Tour-Glené*, après ſon pere Intendant de Provence, & premier Préſident du Parlement d'Aix; — & le Chevalier *de la Tour*, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes.

VIII. Louis du Pré, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Grange-Bleneau, Avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1711, puis Conſeiller au Parlement en 1714, fut un Magiſtrat très-eſtimé par ſon jugement sûr & ſa grande ſagacité dans les affaires, & ſes profondes connoiſſances dans le Droit; fut Chef du Conſeil de S. A. S. le Comte *de Toulouſe*, & de S. A. S. le Duc *de Penthiévre*, honneur qu'il dût à M. *du Trouſſet-de-Valincourt*, ſon oncle, & que M. l'Abbé *du Trouſſet-d'Héricourt*, ſon neveu, eut après lui. Il eſt mort en 1754, fut enterré à Saint-Mery, & avoit épouſé, en 17...., *Anne-Louiſe Robert*, dont, pour fille unique:

IX. Anne-Louise-Françoise du Pré-de-la-Grange, mariée à *Jean-Batiſte-Paulin d'Agueſſeau-de-Freſne*, Conſeiller d'Etat, fils du feu Chancelier de ce nom, morte le 13 Février 1737, accouchée la veille d'*Henriette-Anne-Louiſe d'Agueſſeau-de-Freſne*, mariée, le 4 Février 1755, au Comte, devenu enſuite Duc *d'Ayen*, à qui elle a porté la Seigneurie de la Grange-Bleneau & les biens de ſa branche. Voyez Noailles.

Troisieme Branche.

VII. Nicolas du Pré-de-Saint-Maur, Chevalier, né en 1640, troiſieme fils de Jacques, II. du nom, & de *Marie Géſu*, fut maintenu dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, avec Louis & Jacques du Pré, ſes freres, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 10 Décembre 1668. Il fut reçu Conſeiller du Roi, Correcteur des Comptes le 2 Décembre 1694, mourut le 2 Janvier 1732, & fut inhumé à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juin 1691, *Anne-Marie Fruchet*, fille de *Pierre Fruchet*, Sieur de la Fournerie, & de *Marie le Maître*, dont: — Nicolas-François, qui ſuit; — & Pierre, auteur de la quatrieme branche rapportée ci-après.

VIII. Nicolas-François du Pré-de-Saint Maur, Chevalier, d'abord Tréſorier de France au Bureau de la Généralité de Paris, puis reçu Conſeiller du Roi, Maître des Comptes le 4 Mars 1732, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, mort à Paris le 2 Décembre 1774, âgé de 80 ans, avoit épouſé, en 1730, *Marie-Marthe Alléon*, dont:

IX. Nicolas du Pré-de-Saint-Maur, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Maur, d'Argent, la Jauge, Clémond, Brinon, Sainte-Montaine, &c. reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1751, Maître des Requêtes en 1755, Intendant de Berri en 1764, & de Bordeaux en Juin 1776, après M. *de Clugny*, Contrôleur-Général des Finances. Il a épouſé, en 1761, *N... le Noir*, fille de *N... le Noir*, Payeur des Rentes, dont deux garçons & deux filles.

Quatrieme et dernière Branche.

VIII. Pierre du Pré-de-Saint-Maur, Chevalier, né le 6 Mars 1697, ſecond fils de Nicolas, & d'*Anne-Marie Fruchet*, fut pourvu, le 6 Avril 1717, d'un office de Conſeiller au Parlement, & de celui de Commiſſaire aux Requêtes du Palais; eut des Lettres de Conſeiller honoraire de ces deux offices le 2 Septembre 1738, mourut le 28 Janvier 1765, & fut inhumé le 30 à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Mars 1729, *Marie-Madelene Bellanger*,

fille de *Louis-Paul Bellanger*, Chevalier, Seigneur Vicomte d'Hoſtel, de la Fau, de Nanteuil-la-Foſſe, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris, & de feu Dame *Louiſe-Madelene Charpentier*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. ANTOINE-PIERRE, qui ſuit; — 2. ANTOINE-LOUIS, rapporté après ſon aîné; — 3. COLOMBE-MADELENE, née le 6 Janvier 1733, mariée, par contrat du 9 Juin 1753, à *Louis Garnier*, Chevalier, Seigneur d'Ars & des Garets, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, tué d'un boulet de canon, le 28 Février 1760, au combat naval commandé par le Capitaine *Thurot*, dans les Mers d'Irlande, dont deux fils & une fille; — 4. & MARIE-ANNE, née en 1732, morte, ſans alliance, en 1754.

IX. ANTOINE-PIERRE DU PRÉ-DE-SAINT-MAUR, Chevalier, né le 4 Avril 1735, reçu Conſeiller du Roi, Auditeur des Comptes le 3 Septembre 1756, puis Conſeiller au Parlement le 23 Juin 1761, a épouſé, par contrat du mois de Juillet 1775, *N... Riqueur des Gaſſeaux*, fille unique de *N... Riqueur des Gaſſeaux*, Sieur des Gaſſeaux, Seigneur de la Louvetiere & Maletable au Perche, & de *N... de Frotté*.

IX. ANTOINE-LOUIS DU PRÉ-DE-SAINT-MAUR, Chevalier, né le 26 Juillet 1743 (frere cadet du précédent), reçu, le 4 Mars 1757, Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, ſucceſſivement premier Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, Sous-Lieutenant des Grenadiers le 21 Mars 1762, a épouſé, le 17 Mai 1774, *Jeanne-Geneviéve-Henriette Billard de Loriere*, fille d'*Armand-Charles-Gui-Henri Billard de Loriere*, & de Dame *Geneviéve-Thereſe le Jau-de-Chamberjot*, dont — AGATHE-MADELENE DU PRÉ, née & batiſée, le 8 Mars 1775, à Saint-Sulpice.

Les armes: *mi-parti d'azur, à la bande d'or, chargée de trois coſſes de poix de ſinople*, qui ſont celles des Seigneurs DE COSSIGNY; *& d'argent, à la faſce de ſinople, accompagnée de trois treffles de même, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

* PRÉAULX: Terre ſituée au Bailliage de Rouen, à trois lieues de cette Ville, proche le Bourg d'Arnetal, qui a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon éteinte, connue dès l'an 1066, qu'un Seigneur DE PRÉAULX eſt nommé des premiers parmi les Seigneurs Normands qui accompagnerent le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, à la conquête du Royaume d'Angleterre.

Cette Terre des PRÉAULX, qui tomba dans la Maiſon de *Ferrieres*, fut vendue, le 22 Décembre 1538, par *Pierre*, Baron *de Ferrieres* & de Dangu, à *Anne de Montmorency*, Connétable de France. Elle eſt reſtée dans ſa Maiſon juſqu'à la mort du Duc *de Montmorency*, décapité à Toulouſe en 1632. La Ducheſſe *d'Angoulême*, ſœur de ce Duc, l'eut dans ſon partage, & la Ducheſſe *de Joyeuſe*, ſa fille, la vendit au Sieur *des Bordes-Groin*. Lors de la Chambre de Juſtice, les biens du Sieur *des Bordes* ayant été mis en ſaiſie, le Roi, en qualité de créancier, fut mis en poſſeſſion de cette Terre, qui eſt une des plus grandes & des plus belles de la Province de Normandie. Nous ignorons quel en eſt le poſſeſſeur actuel.

L'ancienne Maiſon de PRÉAULX, éteinte en 1317, portoit pour armes: *de gueules, à l'aigle éployée d'or, membrée & béquée d'azur.* Notice de *Piganiol de la Force.*

* PRÉAUX: Terre ſituée en Touraine, proche Châtillon-ſur-Indre, Diocèſe de Bourges, qui a donné le nom à une ancienne Nobleſſe, dont voici la Généalogie.

Le premier de ce nom, dont on ait connoiſſance, ſuivant un *Mémoire* employé dans la premiere Edition de cet Ouvrage, *Tome VI, p. 189 & ſuiv.* eſt RAOUL, Seigneur DE PRÉAUX, qualifié de *noble homme, Meſſire & Chevalier*, dans un contrat du 16 Novembre 1232. Il eut de *Marguerite de la Foreſt*, ſa femme:

André, Seigneur de Préaux, qui rendit aveu de sa Terre de Préaux en 1304. Il fut pere, entr'autres enfans, de

Jean, I. du nom, Seigneur de Préaux & de Corbet, par acquêt fait en l'année 1331. Il eut de sa femme, nommée *Jeanne* : — Guillaume, qui suit; — & Pierre, Seigneur de Corbet, marié à *Jeanne de Saint-Savin*, de laquelle il eut — Guichard, dont on ignore la postérité.

Guillaume, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Préaux, Hervaux, Letang, &c. épousa, le 16 Janvier 1357, *Marie de Sorbiers*, fille de *Jean*, Ecuyer, & d'*Isabeau de Plainvilliers*, dont :

Amaury, Seigneur de Préaux, qualifié *noble homme* & *puissant Seigneur*, marié 1°. à *Isabeau de Barbes* ; & 2°. à *Jacquette Souvray*. Il eut du premier lit : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Isabeau, mariée, le 10 Octobre 1402, à *Jean de Châtillon*, Ecuyer ; —— 3. Jeanne, mariée, à *Colin de Lagogné*, Seigneur de Fresnay au Perche ; & du second lit : — une fille, nommée Marguerite.

Jean, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Préaux, &c. fut aussi qualifié de *noble homme*, comme quelques-uns de ses ancêtres. Il épousa *Marguerite de Sorbiers*, dont : — 1. Bertrand, qui suit ; — 2. Jean, III. du nom, chef de la branche des Seigneurs de Châtillon, rapportée ci-après ; — 3. Guillaume, dont la postérité est inconnue ; — 4. & Jeanne, qui fut mariée deux fois.

Bertrand, Seigneur de Préaux, Hervaux, Orgnais, la Charpraye, &c., épousa *Marie de Harcondé*, de laquelle il eut : —— 1. Jean, qui suit ; —— 2. Guillaume, Seigneur d'Hervaux & d'Orgnais, Capitaine & Gouverneur du Mont Saint-Michel, mort sans alliance ; — 3. Madelene, mariée, le 18 Avril 1467, à *Louis Alès*, Seigneur de Corbet ; — 4. Françoise, mariée, le 3 Juillet 1476, à *Jean de Launay*, Ecuyer ; — 5. Simonne, mariée, le 18 Mai 1481, à *Pierre du Pont* ; — 6. & Marguerite, Religieuse à Saint-Loup des Vignes.

Jean, IV. du nom, Seigneur de Préaux, Hervaux, Orgnais, &c. épousa *Jeanne de Latterie*, fille de *Jean*, Chevalier, dont : — Etienne, qui suit ; — & Georgette, mariée, le 3 Avril 1507, à *Michel de Lesrable*, Seigneur des Hermites.

Etienne, Chevalier, Seigneur de Préaux, &c. Gouverneur de Montrésor, par Lettres du 1 Janvier 1527, épousa, le 1 Février 1509, *Jeanne de Sorbiers*, fille de *Jean*, & de *Catherine des Champs*, dont :

René, Chevalier, Seigneur de Préaux, &c. qui fut Page du Roi François I, ensuite Echanson de Charles, Duc d'Orléans, le 8 Mars 1539 ; Pannetier & Echanson de François II, le 7 Mai 1550 ; Gouverneur de Montrésor le 18 Avril de la même année, & de Châtillon-sur-Indre en 1553 ; Conseiller & Maître-d'Hôtel ordinaire, par Brevet du 12 Septembre 1558, & Gouverneur de Dieuville en 1569. Il se maria, 1°. en 1542, à *Françoise de la Rochefoucaud*, fille de *René*, Marquis de Bayers, & de *Marguerite de Lignieres* ; 2°. le 22 Juillet 1547, à *Marie d'Allonville*, fille d'*Aimé*, Seigneur de Louville & de Lachenard, au pays Chartrain, & de *Louise de Fiefs* ; & 3°. à *Marie d'Allouë*. Il n'eut point d'enfans du premier lit : du second, sortit — Catherine, mariée 1°. à *Artus des Aubus* ; & 2°. à *N... de la Riviere-Marteau*. Du troisieme lit vinrent : — Gilbert, qui suit ; — & Jean, chef de la branche des Seigneurs d'Antigny, rapportée ci-après.

Gilbert, I. du nom, Marquis de Préaux, Seigneur d'Hervaux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, par Lettres du 12 Septembre 1580, son Chambellan ordinaire, & Sous-Gouverneur de Louis XIII, fut successivement Lieutenant pour le Roi au Duché de Touraine, & d'une Compagnie d'Ordonnance de 100 hommes d'armes, sous le commandement du Maréchal *de Souvré* ; Gouverneur de Ham le 8 Mars 1622, de Vendôme & pays Vendômois le 17 Août 1626 ; & Gouverneur de Gaston d'Orléans, frere du Roi ; nommé Chevalier du Saint-Esprit, & mourut avant sa réception. Il avoit épousé, 1°. le 13 Août 1583, *Madelene Prudhomme*, fille de *François Prudhomme*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marguerite de Senave*, dont il n'eut point d'enfans ;

& 2°. le 13 Juin 1588, *Charlotte de Lavardin*, fille unique & héritiere d'*Antoine*, & de *Marthe de Souvré*, sœur de *Gilles*, Maréchal de France, tous deux enfans de *Jean*, Marquis de Courtenvaux, & de *Gervaise Martel*, Dame de la Roche-Martel. De ce second mariage il eut: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. GILLES, auteur de la branche des Seigneurs de Lavardin, rapportée ci-après; — 3. CHARLES, tige de celle des Seigneurs d'Orsaine & de Murat, mentionnée ensuite; — 4. GILBERT, Chanoine de Saint-Martin de Tours, Abbé de Notre-Dame des Roches, Diocèse d'Auxerre, en 1620, & ensuite Capucin; — 5. CLAUDE, Abbé de Notre-Dame des Roches en 1622, après la retraite de son frere; — 6. CHARLOTTE, mariée à *René de Vançay*, Ecuyer du Roi de sa petite Ecurie; — 7. & JACQUELINE, fille d'honneur de la Reine, mariée à *N.... de Millemont.*

CLAUDE, I. du nom, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervaux, & en partie de Lavardin, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1619, son Chambellan & Gouverneur d'Argentan le 5 Février 1626, commanda le ban de Touraine, en 1635 & 1636, au siége de Corbie, composé des Gentilshommes des apanages de son Alteſſe Royale. Il épousa, 1°. le 19 Mai 1619, *Jacqueline de Dampierre*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Chesneliere, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Susanne de Charnieres*; & 2°. *Marguerite le Roy*. Il eut du premier lit: — 1. JEAN-CLAUDE, qui suit; — 2. ANTOINE, Baron de Charnieres, mort sans alliance; — 3. GILBERT, mort sur un Vaisseau de guerre qu'il commandoit sur la Méditerranée; — 4. JACQUELINE, mariée, le 8 Décembre 1641, à *René de Quatrebarbes*, Chevalier, Seigneur de la Rongere; — & quatre filles, Religieuses. Du second lit vint: — ANTOINE, auteur de la branche des Barons de la Fouctiere, rapportée ci-après.

JEAN-CLAUDE, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervaux, & en partie de Lavardin, &c. fit plusieurs campagnes, en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal *de Schomberg*. Il épousa, 1°. le 10 Février 1665, *Françoise de Villebreme*, fille de *Jacques*, & de *Barbe de Flandres*; & 2°. le 8 Mai 1677, *Barbe-Françoise de la Haye-Coulonce*, fille unique & héritiere de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur & Patron du Mesnil-Imbert, & de *Renée de Valambras*. Les enfans du premier lit furent au nombre de huit, toutes filles, deux mariées, l'une à *Louis-François de Savary*, Marquis de Lencôme, & l'autre, à *Charles-Alexandre de Savary*, frere du Marquis *de Lencôme*; deux mortes jeunes; & les quatre autres Religieuses. Ceux du second lit ont été cinq garçons, dont quatre morts sans alliance; — & JOSEPH, qui suit.

JOSEPH, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervaux, &c. servit plusieurs campagnes dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, & épousa, le 17 Février 1719, *Marie-Henriette de Méaulne*, fille unique & héritiere d'*Henri*, Marquis de Lancheneil, Seigneur du Boisguisnardois, & de *Marguerite de Charbonneau*, niéce de *N... de Charbonneau*, Grand-Prieur de Champagne. Leurs enfans sont: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS-DE-PAULE, qui suit; — 2. GABRIEL-FRANÇOIS, Seigneur & Patron du Mesnil-Imbert; — 3. CHARLES-MARIE, qui a été Mousquetaire de la Garde du Roi dans la seconde Compagnie; — 4. ALEXANDRE-RENÉ, Abbé; — 5. MARIE-MARGUERITE; — 6. MARIE-BARBE-MÉLANIE; — 7 & 8. un fils & une fille, morts.

JOSEPH-FRANÇOIS-DE-PAULE, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, &c. a fait les campagnes des années 1745, 1746 & 1747, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires. Il a épousé, 1°. le 10 Mars 1748, *Marguerite-Vincente Desnos*, morte sans postérité, sœur aînée de la Ducheſſe *de Beauvilliers*, toutes deux filles de *Jean-Batiste Desnos*, Comte de la Feuillée, & de *Marie-Marguerite de Cordouan-Langeais*; & 2°. le 20 Août 1754, *Catherine-Jeanne du Tertre*, fille de *Jean-Batiste*, Seigneur de Sancé, & de *N... Trochon*, Dame du Breuil, dont: — N... DE PRÉAUX, né en 1755.

Branche des Barons DE LA FOUCTIERE.

ANTOINE DE PRÉAUX, Chevalier, Baron de la Fouctiere, Seigneur d'Araine,

&c. fils de CLAUDE, I. du nom, & de *Marguerite le Roy*, ſa ſeconde femme, fut marié deux fois: on ignore le nom de ſa premiere femme, de laquelle il eut une fille, mariée à *N... de Mauſſabré*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Piemont. Il épouſa, 2°. le 24 Juillet 1675, *Marie Ragane*, dont:

1. ANTOINE DE PRÉAUX, Chevalier, Baron de la Fouctiere, &c. ſervant dans la Marine, en 1695, en qualité de Lieutenant de Vaiſſeau, marié à *N... de Mauleon*, dont — JEAN-LUC, Baron de la Fouctiere, qui n'étoit point marié en 1761;

2. PIERRE, Seigneur d'Araine, Page de PHILIPPE D'ORLÉANS, depuis Régent du Royaume, qu'il ſuivit à la bataille de Turin, où il eut l'honneur de retirer de la mêlée ce Prince bleſſé, qui le récompenſa d'une penſion & d'une Compagnie dans le Régiment de Sommery, Dragons, où il a ſervi pendant toute la guerre d'Eſpagne. Il fut Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Louis, & de Saint-Lazare, & épouſa *Catherine Moreau de Paſſy*, dont — ANTOINE, Chevalier, Seigneur d'Araine, Page du feu Duc D'ORLÉANS, depuis Capitaine & Aide-Major du Régiment d'Orléans, Infanterie, qui n'étoit point marié en 1761;

3. JEAN, Seigneur de Laiſeaux, marié à *N... de Menou-du-Mée*, dont: — N..., Religieuſe aux Viantaiſes de Loches; — & AIMÉ DE PRÉAUX, Seigneur, par donation, des Terres d'Orſaine & de Murat, marié 1°. à *Marie-Geneviéve de Mauſſabré-de-Gatſouris*, dont deux filles; & 2°. à *N... de Gaucourt*.

Branche des Seigneurs de LAVARDIN & de LA BROSSE.

GILLES DE PRÉAUX-DE-LAVARDIN, Seigneur de la Broſſe, ſecond fils de GILBERT, & de *Charlotte de Lavardin*, élevé enfant d'honneur auprès du Roi, Chevalier de ſon Ordre, & Lieutenant de Sa Majeſté à Ham, puis Gouverneur de Vendôme à la mort de ſon pere, fut à la bataille de Prague, où il ſe diſtingua, & eut l'avantage de rendre un ſervice à CHARLES II, Roi d'Angleterre, alors Prince de Galles, dans un voyage qu'il fit en France *incognito*, avec le Duc *de Buckingham*, avant d'épouſer MADAME, fille du Roi. Etant monté ſur le Trône il s'en ſouvint, & le fit venir en Angleterre, où il fut traité avec diſtinction, & lui permit de faire venir tous les ans cent chevaux, ſans payer aucun tribut. Il épouſa, le 17 Avril 1626, *Anne de Badour*, Dame de la Broſſe, fille de *Nicolas*, & d'*Antoinette du Verger*, dont: — GILLES, qui ſuit; — & MARIE, femme de *Louis Goyel*, Capitaine dans le Régiment de Beauvau, Cavalerie.

GILLES DE PRÉAUX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Broſſe, &c. Page de Son Alteſſe Royale, épouſa *Françoiſe de Bellanger*, dont un fils poſthume, dans lequel s'eſt éteint cette branche.

Branche des Seigneurs D'ORSAINE & Barons de MURAT.

CHARLES DE PRÉAUX, troiſieme fils de GILBERT, & de *Charlotte de Lavardin*, Page de MARIE DE MÉDICIS, Reine de France, épouſa, le 12 Août 1634, *Anne de Raray*, fille unique & héritiere de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Orſaine, Baron de Murat, & de *Jacqueline de Rochemont*, de laquelle il eut: — CHARLES, Chevalier, Seigneur d'Orſaine, mort ſans alliance; — & HONORÉ, qui ſuit.

HONORÉ DE PRÉAUX, Baron de Murat, &c. épouſa *Sylvine de Gebert*, fille de *Louis*, & de *Catherine Anjorant*, dont: — 1. CHARLES, Seigneur d'Orſaine, Baron de Murat, &c. Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi en 1721, mort en 1748. Voyant ſa branche éteinte, il légua les Terres d'Orſaine & de Murat à AIMÉ DE PRÉAUX-DE-LAISEAUX, fils de JEAN, & de *N... de Menou-du-Mée*; — 2. N... DE PRÉAUX, Major, depuis Lieutenant-Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... d'Andlau*, dont il n'a point eu d'enfans; — 3 & 4. & deux filles, mortes ſans alliance.

Branche des Seigneurs d'Antigny & de la Voulte.

Jean de Préaux, V. du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny, la Voulte, la Cailleterie, la Roche & Saint-Laon-sur-Dye, second fils de René, & de *Marie d'Allouë*, fut d'abord Page de la Reine, & puis son Gentilhomme d'honneur. Il épousa, 1°. le 11 Juillet 1591, *Renée de Villay*, morte sans enfans, fille de *Marc*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de la Ménardiere*; & 2°. le 11 Mai 1599, *Renée de Salignac*, de laquelle il eut:

Antoine de Préaux, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voulte, marié, le 5 Décembre 1626, à *Françoise de Thiennes*, dont: — Edme, qui suit; — & François, mort sans postérité.

Edme de Préaux, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voulte, épousa, le 20 Novembre 1666, *Charlotte de Menou-du-Mée*, & en eut: — Edme, qui suit; — & quatre filles, mortes sans alliance.

Edme de Préaux, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voulte, épousa *Thérese-Aimée de la Motte-d'Auroy*, dont, pour fille unique, Edmée de Préaux, qui fut l'héritiere de sa branche.

Branche des Seigneurs de Chatillon & autres lieux.

Jean de Préaux, III. du nom, fils de Jean II, & de *Marguerite de Sorbiers*, épousa *Renotte le Roux-des-Aubiers*, en Anjou, dont: — Gilles, qui suit; — & Jeanne, mariée à *Jean Boussard*, Ecuyer, Lieutenant-Général pour le Roi au Maine.

Gilles de Préaux, Chevalier, Seigneur de Bréette & du Haut-Bois, épousa *Etiennette Bouju*, fille de *Jean*, & de *Nicole le Cirier-de-Semur*, dont: — Charles, qui suit; — & deux filles, mariées.

Charles de Préaux, Chevalier, fut, en 1514, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & épousa *Geneviéve Allegrain*. Leurs enfans furent: — Charles, qui suit; — Gilles, mort dans un combat particulier; — & une fille.

Charles de Préaux, II. du nom, Chevalier, s'attacha à Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, auprès duquel il fut en grande considération. Il épousa *Elisabeth de Châtillon*, dont, pour fils unique:

Hector de Préaux, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon & autres lieux, élevé auprès du Roi Henri IV. Il servit dans toutes ses guerres, où il se distingua; fut envoyé en Ambassade pour traiter avec les Etats-Généraux de la République de Hollande, en 1607; & rendit de grands services à ce Prince, qui le fit Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Françoise, Gouverneur de Châtellerault, & Lieutenant-Général de ses Armées. Il épousa 1°. *Anne du Bec*, issue de la Maison de *Vardes*, dont une fille, morte jeune; & 2°. *Marie Guischard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Pairay, & de *Marie de Bourbon-Malauze*, dont: — Hector, qui suit; — & une fille, morte sans alliance.

Hector de Préaux, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Boussay, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & Maréchal de Bataille, épousa *Marie Guischard*, sa cousine-germaine, fille de *Jean*, & de *Marie de Saint-Mesmin*, Dame de Bussy, dont:

Hector de Préaux, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c. qui servit plusieurs campagnes en Allemagne, en Hollande & en Flandres. Il épousa *Bénigne de Lesignen-de-Saint-Gelais*, fille de *Jacques*, de laquelle il eut quatre garçons, les trois premiers, morts sans alliance; — le quatrieme fut Alcide-Constantin, qui suit; — & deux filles; l'une a été mariée; & l'autre, Religieuse à Saint-Jean de Thouars.

Alcide-Constantin de Préaux, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c. Capitaine au Régiment de Berri, Cavalerie, épousa *Marie-Anne Gognet de la Rocheguillegault*, dont: — Hilaire-Hector-Constantin, qui suit; — & une fille, morte en bas-âge.

Hilaire-Hector-Constantin de Préaux, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c.

&c. a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & a épouſé, le 6 Avril 1726, *Louiſe de Tuſſeau*, fille de *Charles-Henri*, Chevalier, Seigneur de Maiſontier, & de *Louiſe de Meſſemée*. Il mourut jeune, & a laiſſé, pour fils unique :

CHARLES-HILAIRE-HECTOR DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Bouſſay, l'Hopitau, Marigny, &c. qui a été Cornette dans le Régiment de la Vieuville, Cavalerie, & a épouſé, le 27 Août 1748, *Jeanne-Adélaïde-Victoire Berthe*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Bournizeaux, & de *N... Chabot*, dont une fille, nommée —— LOUISE-ADÉLAÏDE DE PRÉAUX, née le 13 Avril 1752.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent, armé, lampaſſé & couronné d'or; au chef d'argent, dunné de ſable.* Supports : *deux Anges.* Cimier : *un Ange tenant une roſe.*

* PRÉAUX, en Normandie. Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1566, enregiſtrées le 6 Septembre 1567, en faveur d'*Etienne*, Seigneur *d'Argeville*, créé en même-tems Vicomte d'Argeville.

* PRECHAC, dans l'Aſtarac, en Gaſcogne. Terre & Seigneurie qui avoit donné le nom à une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Monteſquiou*. Voyez MONTESQUIOU.

* PRÉCORBIN, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. La Seigneurie, qui releve de la Baronnie du Hommet, appartient au Sieur *de Coullogne*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Précorbin.

* PREISSAC-D'ESCLIGNAC : Maiſon qui tire ſon origine, ainſi que les Comtes *d'Armagnac* & les Seigneurs *de Monteſquiou*, des Comtes *de Fezenſac*, iſſus des Ducs *de Gaſcogne*, & ceux-ci de CHARIBERT, Roi de Toulouſe & d'Aquitaine, ſecond fils de CLOTAIRE II, Roi de France, & frere cadet du Roi DAGOBERT, I. du nom.

Cette Maiſon, qui jouit du rare avantage d'avoir une filiation prouvée par titres depuis plus de 700 ans, à partir de ſa ſéparation avec les Comtes de *Fezenſac*, a pour auteur

I. BERNARD, ſurnommé *Contrario*, fils puîné de GUILHAUME-ASTANOVE, Comte DE FEZENSAC, mort en 1096, & frere cadet d'EIMERIC, II. du nom, ſurnommé *Forto*, Comte DE FEZENSAC, qui vivoit en 1066 & mourut en 1103. BERNARD paroît d'abord, avec ſon frere EIMERIC, dans deux Chartes, ſous la ſimple dénomination de BERNARD; puis on le voit, dans deux autres Chartes, qualifié de BERNARD, Chevalier, ſurnommé *Contrario*; & enfin rapporté, dans une autre Charte, ſous le nom de CONTRARIO DE PREISSAC, nom que ſa poſtérité a conſtamment porté depuis, en conſervant les armes de *Fezenſac*, qui ſont : *d'argent, au lion de gueules.*

La Terre de *Preiſſac*, ſituée dans le Comté de Fezenſac, ſe trouve, depuis cette époque, appartenir à la deſcendance dudit BERNARD, en pareage avec les Comtes *d'Armagnac*, ſortis de la même tige, d'où l'on doit conclure qu'elle fit partie de l'apanage de BERNARD, dit *Contrario*, à ſa ſéparation des Comtes *de Fezenſac.*

BERNARD fit, conjointement avec EIMERIC, ſon frere, Comte DE FEZENSAC, en 1069, l'union du Monaſtere de Saint-Orens d'Auch, à l'Abbaye de Cluny, du tems que *Hugues* en étoit Abbé, & *Durand*, Evêque de Toulouſe. Il fut auſſi préſent, en 1094, avec *Biverne*, femme de ſon frere EIMERIC, à la confirmation accordée par ce Comte, de la donation précédemment faite par GUILHAUME-ASTANOVE, leur pere, de la Terre & Seigneurie de Sainte-Criſtine. BERNARD, Chevalier, fut de même préſent, ſous la dénomination de *Contrario*,

avec *Bernard-Tumapaler*, Comte *d'Armagnac*, à la donation faite par la fille d'*Odon*, Vicomte *de Lomagne*, & femme de *Gerault d'Arbeiſſan*, Chevalier, & du conſentement de celui-ci, de l'Egliſe de Correnſan, en faveur de l'Abbaye de Saint-Mont en Armagnac, du tems, dit l'acte, que regnoit PHILIPPE I, & que *Guilhaume* occupoit le ſiége d'Auch. BERNARD CONTRARIO, Chevalier, fut auſſi témoin du don ou confirmation faite par Dame *Aginella*, femme de *Gerault*, Comte *d'Armagnac*, de l'avis de *Bernard-Tumapaler*, ſon beau-pere, de ce que ladite Dame poſſédoit au lieu de Correnſan, regnant en France, dit l'acte, PHILIPPE, Roi; en Gaſcogne, *Guilhaume*, Comte *de Poitiers; Gerault*, en Armagnac; *Centule*, en Bigorre; le ſiége d'Auch occupé par *Guilhaume*. BERNARD CONTRARIO DE PREISSAC reçut à foi & hommage d'*Arſivus de Monteſquiou*, ſon couſin-germain (fils de deux freres), une Terre ſituée aux environs de la ville d'Auch en Armagnac, près des Portes, que l'on nommoit autrefois d'*Arſigas*, Terre qu'*Arſivus* poſſédoit précédemment par droit héréditaire des Comtes DE FEZENSAC, leurs communs auteurs. Il eut pour enfans: — ODON, qui ſuit; — & BERNARD-GUILHAUME, qui donna permiſſion, conjointement avec *Peyronne* ou *Pétronille*, ſa femme, à *Pons*, Abbé de Grandſelve, & aux Religieux de cette Maiſon, de faire paître leurs beſtiaux dans l'étendue de leurs Terres, de couper du bois dans leurs forêts pour l'uſage des Paſteurs. A cet acte fut préſent VITAL DE PREISSAC, dont il ſera parlé ci-après.

II. ODON DE PREISSAC eſt mentionné dans une Charte de l'an 1145, contenant un accord fait entre *Guilhaume*, Archevêque d'Auch, & *Garcie*, Prieur de Saint-Orens, pour fixer les limites des paroiſſes de Sainte-Marie & de Saint-Orens; dans laquelle eſt rapportée en ſubſtance la donation, dont nous avons parlé, faite par *Arſivus de Monteſquiou* à CONTRARIO DE PREISSAC. Il eſt dit, dans cette Charte, que *Bertrand de Monteſquiou*, fils d'*Arſivus*, a confirmé à ODON DE PREISSAC, & aux mêmes conditions, la donation précédemment faite par *Arſivus de Monteſquiou*, couſin de FORTON, Comte DE FEZENSAC, à CONTRARIO DE PREISSAC, ſon couſin, & pere d'ODON. Le même ODON DE PREISSAC, conjointement avec ſa femme, affranchit les Religieux de Grandſelve du droit de dixme dans les domaines qu'ils faiſoient cultiver entre les rivieres de Gimone & du Sarampion, dans le dixmaire de l'Egliſe d'Urſac, par acte du 3 des Nones de Janvier 1177. ODON DE PREISSAC épouſa *Geralde de Montgaillard*, fille de *Vital de Montgaillard*, d'une des plus anciennes & des plus puiſſantes Maiſons de Guienne, & en eut pour enfans: — GOBERT-ODON, qui ſuit; — & VITAL, ſurnommé *de Montgaillard*, préſent, comme il a été dit, à la donation faite au Couvent de Grandſelve par BERNARD-GUILHAUME DE PREISSAC, & *Pétronille*, ſa femme. Il eut part lui-même à un acte rapporté dans le degré ſuivant.

III. GOBERT-ODON DE PREISSAC, conjointement avec *Geralde de Montgaillard*, ſa mere, VITAL, dit *de Montgaillard*, ſon frere, & *Raimond-Seguin*, ſon oncle, frere de ſa mere, par acte du mois de Décembre 1186, donna permiſſion à *Guilhaume*, Abbé de Grandſelve, & aux Religieux de cette Maiſon, de faire paître leurs beſtiaux dans toutes leurs Terres, de couper du bois dans leurs forêts pour l'uſage de leur Maiſon; & l'année ſuivante, au mois de Février 1187, du conſentement de ſon épouſe, il donna auſſi permiſſion aux mêmes Abbé & Religieux de Grandſelve, de faire monter un bateau tous les ans par le fleuve de la Garonne, portant trois muids de ſel, ſans lui payer aucun droit de leude ou de péage, ce qui prouve ſon droit de Seigneurie ſur cette riviere. Il avoit épouſé *Honorée de la Tour*, d'une des meilleures Maiſons de Guienne, dont les ancêtres ſont qualifiés *Damoiſeaux* & *Chevaliers*, dans tous les actes que l'on trouve d'eux. De ce mariage vinrent: — 1. RAIMOND-ARNAUD, qui ſuit; — 2. ARNAUD, mentionné au degré ſuivant; — 3. ODON, qui fut un des Seigneurs Touloufains qui prêterent ſerment de fidélité au Roi LOUIS VIII, en Septembre 1226, & lui ſoumit ſa Terre & Château de Seran, ainſi que tout ce qu'il poſſédoit dans l'Evêché & Comté de Toulouſe; — 4. & BERNARD-GUILHAUME, nommé *de Seran*.

IV. Raimond-Arnaud de Preissac, I. du nom, confirma, avec Arnaud, ſon frere, la permiſſion précédemment donnée par Gobert-Odon, leur pere, & *Honorée de la Tour*, leur mere, à l'Abbé & aux Religieux de Grandſelve, de faire monter & deſcendre un bateau tous les ans par le fleuve de la Garonne, ſans payer aucun droit de leude ou de péage, ce qui ſe voit par des Lettres d'*Arnaud*, Evêque d'Agen, données le 7 des Ides de Juillet 1217; & par d'autres Lettres du même Evêque, dudit jour, portant autoriſation de cette exemption. Raimond-Arnaud de Preissac épouſa *Harpadelhaſe d'Argombaud*, fille de *Bernard d'Argombaud*, dont les ancêtres ſont qualifiés *Chevaliers* dans tous les actes que l'on trouve de leur Maiſon. Elle ſe dit veuve dans une donation qu'elle fit, le 7 de la ſortie du mois de Mars 1245, à *Dieu* & à Madame *Sainte-Marie* de Belleperche, à *Etienne*, Abbé, & aux Religieux de cette Abbaye, pour la rémiſſion de ſes péchés & de ceux de ſes proches décédés, de divers objets lui appartenans, joignant la ville d'Auvillars, le long de la riviere de la Garonne, avec promeſſe de faire approuver cette donation par ſes enfans lorſqu'ils ſeroient en âge. Cette Dame fut compriſe dans une Sentence arbitrale du 8 Août 1264, datée du Château de Brignemont, portant que *Bernard de Bac*, Abbé, & les Religieux de Grandſelve, ſe démettoient en ſa faveur, & de celle de Raimond-Arnaud, ſon fils, de tous les droits que ce Monaſtere prétendoit avoir ſur les deux parties du Château d'Artmal & dans l'Egliſe de Saint-Mimint. Le lendemain 9 Août, cette Dame & ſon fils paſſerent un acte avec l'Abbé & les Religieux de Grandſelve, par lequel ils leur permirent de faire paître leurs beſtiaux dans toutes les Terres qu'elle & lui poſſédoient dans la Vicomté de Lomagne, & de Gimois, de couper du bois dans leurs forêts, & d'y faire conſtruire des cabannes pour leurs Paſteurs. Raimond-Arnaud eut de ſon mariage une nombreuſe poſtérité. Nous nous bornons à rapporter la filiation de la ſeule branche qui ſubſiſte aujourd'hui, en donnant une idée de celles éteintes depuis pluſieurs ſiécles, & en plaçant les mâles, quant aux rang de primogéniture, ſuivant l'ordre où ils ſe trouvent dans les actes qu'ils ont paſſés enſemble; ſçavoir:

1. Raimond-Arnaud de Preissac, II. du nom, Seigneur de Brignemont, & de nombre de Terres en Guienne, dont partie en pareage avec ſes freres. Il joua de grands rôles dans ſa Province, y jouit de la conſidération due à la grandeur de ſa naiſſance, de ſes poſſeſſions & à ſes vertus. Il épouſa *Marie de Durfort*, Dame de Deyme, de la Maiſon des Maréchaux *de Duras* & *de Lorges*, & en eut quatre garçons & deux filles. — L'aîné des mâles, nommé, comme ſon pere & ſon ayeul, Raimond-Arnaud, Chevalier, dit *le Jeune*, fut Capitaine d'une Compagnie d'armes, Maréchal de l'Oſt ou de l'armée du Roi en Guienne & Languedoc, aux ordres du Comte *d'Armagnac*. Il commanda lui-même cette armée à la continuation du ſiége de la ville de Saint-Antonin, défendue par les Anglois. Il eut pour femme *Reale de Faudouas*, des Seigneurs *d'Avenſac*. — Le ſecond fut Raimond-Bernard, marié avec *Marguerite de Vicmont*, de la Maiſon d'*Orneſan*. — Le troiſieme, nommé Bertrand, fut Prieur du Bourg de Saint-Bernard. — Le quatrieme, auſſi nommé Raimond-Arnaud, Chevalier, dit *Robert*, fut Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, & épouſa *Brune de Lomagne*, des Vicomtes de ce nom. En lui finit cette branche. — Les deux ſœurs furent mariées: l'une, nommée Jeanne, à *Bertrand de Faudouas*, Seigneur d'Avenſac; l'autre, nommée Brune, à *Barrau du Bouzet*, Seigneur du Caſtera.

2. Odon, Chevalier, Seigneur de Bajonnette, du Blanquet, &c. marié avec *Maretana de Goas*: il paroît avoir laiſſé ſes biens au Seigneur d'Eſclignac, ſon frere.

3. Vital, qui ſuit; — 4. Arnaud-Bernard de Preissac, qualifié *Chevalier*, Baron de Soudan & de Latrau. Il poſſéda de grands biens, ainſi que ſes freres, fut Sénéchal ou Grand-Bailli de Lomagne, Gouverneur du pays & d'une grande partie de la Province; habita celle de la Guienne, ſoumiſe à la domination Angloiſe; fut, par cette raiſon, attaché à cette Puiſſance ainſi que ſa branche; & eut pour femme *Vitale de Gout* ou *de Goth*, ſœur du Pape Clément V. De cette alliance vinrent: — Arnaud-Bernard; — & Gaillard, qui fut Evêque de

Toulouſe & enſuite Cardinal. — ARNAUD-BERNARD DE PREISSAC, II. du nom, Chevalier, dit *Soudan*, fut médiateur entre les Cours de Rome & d'Angleterre; eut en engagement du Roi EDOUARD, autoriſé par le Pape CLÉMENT V, les Provinces de Guienne, de Saintonge, & tout ce que ce Monarque Anglois poſſédoit en France. Il épouſa *Roſe d'Albret*, d'une Maiſon qui eſt montée depuis ſur le Trône de Navarre, dont il eut: — ARNAUD-BERTRAND; — & ARNAUD-BERNARD, Prieur de Saint-Martial de Caſſefort, Abbé de Saint-Maixent, & Doyen du Chapitre d'Uzès. — ARNAUD-BERTRAND DE PREISSAC, l'aîné, Chevalier, dit *le Soudan de Latrau*, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, & un des Chefs du Corps des Gaſcons, décida du ſort de la journée de Poitiers, en faiſant le Roi JEAN priſonnier de guerre. Il fut conſervateur d'un traité de paix entre les Rois de France & d'Angleterre, & épouſa 1°. *Iſabelle de Pons*, fille du Sire *de Pons*, Gouverneur de Navarre; & 2°. *Régine de Pomey* ou *Pommiers*, Dame de Sancats & de Sivrac. Il eut pour enfans: — BERNARD-ARNAUD; — MARGUERITE, mariée au Seigneur *de Curton*; — & JEANNE. — BERNARD-ARNAUD DE PREISSAC, Chevalier, ſurnommé *le Bon Soudan*, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, Sénéchal ou Grand-Bailli de Marennes, Gouverneur de Mortagne, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, fut un des plus vaillans guerriers de ſon ſiécle, contribua infiniment au gain de la bataille de Cocherel, où il combattit à la tête des Gaſcons du parti du Roi CHARLES V; y fut griévement bleſſé, & reçut du Roi les marques les plus éclatantes de ſa reconnoiſſance; fut conſervateur de divers traités entre la France & l'Angleterre, & épouſa *Marguerite Stratton*, fille & héritiere du Seigneur *de Landiras*, Connétable & Commandant à Bordeaux pour le Roi d'Angleterre, dont, pour fille unique, — ISABELLE, mariée au Seigneur *de Montferran*, Sénéchal ou Grand-Bailli de Guienne. En lui finirent les mâles de ſa branche.

5. RAIMOND-BERNARD DE PREISSAC, Damoiſeau, dit *de Brignemont*, qui fit donation, par acte du 5 de la ſortie du mois de Février 1330, à *Bertrand Serrola*, Abbé de Belleperche, & à ſes Religieux, Maiſon fondée par ſes ancêtres, où ils conſervoient leur ſépulture, de 200 ſols tournois de rente annuelle, qu'il affecta ſur les biens à lui appartenans près la ville d'Auvillars, à la charge, par les Religieux, de célébrer chaque jour, à perpétuité, une Meſſe pour le repos de ſon ame & de celles de ſes proches, ſpécialement pour celle de défunt VITAL DE PREISSAC, ſon frere. Il mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Eſclarmonde de Durfort*.

6. CONDORE DE PREISSAC, mariée avec *Bernard de Beſſens*, Chevalier; — 7. & NAVARRE DE PREISSAC, appellée *Mademoiſelle de Montgaillard*, mariée avec noble *Arbrieu de Caſtelnau*.

V. VITAL DE PREISSAC, Damoiſeau (fils puîné de RAIMOND-ARNAUD, I. du nom, & d'*Harpadelhaſe d'Argombaud*), Seigneur d'Eſclignac, du Blanquet, Bajonnette, Gavaret, Miramont, la Lanne, Roquefort, Preiſſac en partie, de Montaſtruc, &c. prenoit communément le nom de *Montgaillard*, d'une Terre qui avoit été portée dans ſa Maiſon par *Geralde de Montgaillard*, ſa biſayeule, & qui, dans les partages, étoit reſtée à la branche aînée, Seigneurs de Brignemont. VITAL DE PREISSAC, dit *Montgaillard*, eſt compris dans une Charte du 8 Janvier 1295, qui contient les priviléges accordés par *Gaſton*, Comte *d'Armagnac*, à la Nobleſſe de la Vicomté de Fezenſaguet: il y eſt nommé VITAL DE MONTGAILLARD, Seigneur d'Eſclignac & de Bajonnette. Il conſentit un acte d'inféodation, daté du Château d'Eſclignac le premier jour d'après l'Incarnation de *Notre Seigneur*, l'an 1299, en faveur d'un nommé *Benel*, de certains biens ſitués ſur la Terre de Bajonnette, en préſence & du conſentement d'ODON DE PREISSAC, ſon frere, qualifié *Chevalier*, avec lequel il avoit cette Terre en pareage, ainſi qu'avec le *Soudan de Latrau*, ſon autre frere. Il fut préſent aux Coutumes données aux habitans de la Terre de Brignemont par RAIMOND-ARNAUD DE PREISSAC, chef de cette branche, auſſi ſon frere, par acte du 3 Juin 1310; rendit hommage le Dimanche de la Saint-Martin d'hyver 1319, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, pour ſes Terres de Gravaret, Miramont, de la Lanne & Ro-

quefort, ainſi que des Terres ſituées à Preiſſac & Montaſtruc. Il fut encore préſent à une tranſaction paſſée le 1 Avril 1325, entre les Conſuls de ſa Terre d'Eſclignac & les habitans de la ville de Montfort, relativement aux ſommes qui devoient être remiſes aux Conſuls, pour l'entretien des foſſés & autres défenſes ou fortifications du Château d'Eſclignac. Il eut pour femme *Angleſe d'Arros*, ſœur de *Pierre*, co-Seigneur d'Andofielle, ce qui ſe voit par un accord arrêté le 24 Juin 1298, entre *Geraud de Poy*, co-Seigneur d'Homs, Procureur fondé du Seigneur DE PREISSAC, & *Pierre d'Arros* & *Perrotin de Roquefort*, pour la Demoiſelle *d'Arros*, & en préſence de très-puiſſans Seigneurs le Vicomte *de Fezenſaguet*, *Bons d'Armagnac*, *Sans de Montfaucon* & autres Seigneurs. Cet acte porte ſubſtitution de ſa Terre d'Eſclignac & de partie des autres biens du Seigneur DE PREISSAC, en faveur des mâles ſucceſſivement procréés. De ſon mariage vinrent : — 1. VITAL, qui ſuit ; — 2. ODON DE PREISSAC, Damoiſeau, marié avec la Dame *de Monteg*, dont il eut une fille, nommée — BRUX-MARTINE, mariée 1°. à *Bertrand*, Baron *de Mareſtang* ; & 2°. à *Jean de la Barthe*, Baron d'Auradé ; — 3. & SIMONNE DE PREISSAC, mariée, par contrat paſſé à Eſclignac le 10 Novembre 1328, avec *Odon de Montaut*, co-Seigneur d'Homs, en préſence & du conſentement d'ODON DE PREISSAC, ſon frere, d'*Emeric de Couzerans*, de *Bertrand de Galard*, Chevaliers, & autres Seigneurs.

VI. VITAL DE PREISSAC-DE-MONTGAILLARD, II. du nom, Seigneur du Blanquet, Bajonnette, Gavaret, Miramont, de la Lanne, Roquefort, Bivès, Cadeillan-Montaſtruc, Seran, &c. rendit hommage, le 14 Novembre 1343, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, pour les Terres du Blanquet, Bivès & de Cadeillan en Lomagne, joignant celle d'Eſclignac. Dans cet hommage il ſe dit fils d'autre VITAL DE PREISSAC-DE-MONTGAILLARD. Il tranſigea avec ſa niéce BRUX-MARTINE DE PREISSAC, fille d'ODON DE PREISSAC, ſon frere, & pour la ſucceſſion dudit ODON, par contrat du 4 Février 1343. Deux ans après, le lendemain de l'Annonciation 1345, ils confirmerent cet accord. Ledit VITAL, conjointement avec la Dame *Longue*, ſa femme, acquit, par acte du 1 Juillet 1360, un Moulin, nommé *du Comte*, ſitué à Montfort près d'Eſclignac ; & mourut en 1363, laiſſant de ſon mariage :

VII. EIMERIC ou EIMARD DE PREISSAC, Chevalier, Seigneur d'Eſclignac, du Blanquet, Bajonnette, Bivès, Cadeillan, Seran, Labrihe, Preiſſac en partie, Gavaret, Miramont, la Lanne, Roquefort, Montaſtruc, &c. Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes. Il ſe diſoit âgé d'environ 16 ans, dans un acte qu'il fit en qualité d'héritier de feu VITAL DE PREISSAC, ſon pere, pendant l'année du deuil le 27 Février 1364 ; fut préſent à un hommage rendu au Comte *d'Armagnac*, le 5 Mars 1370, par *Jean de Roquelaure*, pour les Terres de Roquelaure, du Longart & de Saint-Aubin ; & rendit lui-même hommage, le 29 Novembre 1377, à *Jean*, Comte *de Lomagne* & de Rodez, pour la Baronnie du Blanquet, & autres objets ſitués près de ce lieu, Cadeillan & Bivès. Il fit la montre de ſa Compagnie, compoſée de 38 Ecuyers, à Châlons, le 7 Septembre 1383 ; & donna, le 9 du même mois, quittance au Tréſorier des Guerres, de la ſomme de 440 livres tournois, qu'il reconnut avoir reçue en prêt ſur ſes gages, & ceux de 38 Ecuyers de ſa Compagnie, deſſervis & à deſſervir en cette préſente guerre du pays d'Allemagne, en la Compagnie du Duc *de Berri*, & ſous le Gouvernement du Roi. Cette quittance eſt ſcellée du ſceau de ſes armes, les mêmes que ſes ancêtres, que celles des Comtes *de Fezenſac* & *d'Armagnac*. On trouve une ſeconde montre de la Compagnie dudit EIMERIC ou EIMARD DE PREISSAC, revue à Conſarbrick en Allemagne, le 3 Octobre 1388, & pareille quittance au Tréſorier des Guerres, de la ſomme de huit vingts livres tournois ; & encore une autre montre de ſa Compagnie à Saint-Jean d'Angely, le 20 Juin 1405, & une quittance de la ſomme de 597 livres tournois. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne de Cramaud*, veuve de *Jourdain Tiſon*, fille de *Jean de Cramaud*, Chevalier, Seigneur de Cramaud & de la Chapelle-Belloin, & d'*Orable de Mauléon* ; & petite niéce de *Simon de Cramaud*, Cardinal, Archevêque de Reims, Pair de France, Patriarche d'Alexandrie ; & 2°. *Hunode de Poy*, ſœur de noble

Moncaſſin de Poy, co-Seigneur d'Homs. EIMERIC ou EIMARD DE PREISSAC eut de ſon premier mariage : —— 1. VITAL, qui ſuit ; — 2. LONGUE, mariée, en Querci, avec *Pons de la Garde*, Damoiſeau. Du ſecond lit vinrent : — 3. ODON, dont le fils, — BERTRAND DE PREISSAC, donna quittance au Tréſorier des Guerres, le 13 Novembre 1430, de la ſomme de 157 liv. 10 ſols tournois, qu'il reçut en prêt ſur ſes gages & ceux de 19 Ecuyers de ſa Chambre, deſſervis & à deſſervir en la frontiere de Guienne, contre les Anglois. Le lendemain, 14 du même mois, fut faite, au lieu de Moiſſac, la revue dudit BERTRAND DE PREISSAC & des 19 Ecuyers ; — 4. & EIMERIC.

VIII. VITAL DE PREISSAC, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſclignac, du Blanquet, de Bajonnette, de Preiſſac en partie, de Garac, Marac, Lartigue, Bivès, Cadeillan, &c. fut un des Seigneurs qui aſſiſterent à la Charte du 6 Janvier 1391, par laquelle *Jean*, Comte *d'Armagnac*, confirma les priviléges de la Nobleſſe des Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars. Il paſſa lui-même une tranſaction avec *Gerault*, Comte *d'Armagnac*, le 3 Novembre 1399, par laquelle le Seigneur *d'Armagnac* donna au Seigneur DE PREISSAC tous ſes droits ſur les Terres, Fiefs & directes de Garac, Marac & Lartigue, ſous la réſerve de la foi & hommage, & reçut en échange du Seigneur DE PREISSAC, tous les droits ſeigneuriaux, rentes, propriétés, émolumens a lui appartenant dans les lieux de Seran & de Labrihe, en qualité d'héritier d'EIMERIC DE PREISSAC, ſon pere, & de VITAL DE PREISSAC-DE-MONTGAILLARD, ſon ayeul, ainſi que le droit de chauffage à prendre dans ſes bois, appellés *du Bruel*, dépendans de la Terre d'Eſclignac, pour l'uſage dudit Comte *d'Armagnac* & de ſa maiſon pendant qu'il habiteroit la ville de Montfort ſeulement. VITAL DE PREISSAC, fut marié avec *Anne de la Barthe*, ſeconde fille de *Jean de la Barthe*, Seigneur & Baron d'Auradé, & de *Marguerite de Faudouas*. Il en eut :

IX. VITAL DE PREISSAC, IV. du nom, Chevalier, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Bivès, Cadeillan, Garac, Marac, Lartigue, Larcan, Lafitau, Corneillan, & de pluſieurs autres Terres du chef de ſa femme, &c. tranſigea, le 15 Août 1446, avec *Gerault*, Comte *d'Armagnac*, ſur leurs prétentions reſpectives réſultantes de l'accord précédemment fait, comme nous l'avons dit, entre le même Seigneur *d'Armagnac* & le pere de VITAL DE PREISSAC. Cet accord fut confirmé & ratifié par le préſent traité, à l'exception de ce qui concernoit le chauffage, que le Comte *d'Armagnac* avoit droit de prendre dans les bois d'Eſclignac, dont il fit ceſſion & remiſe, ſe réſervant ſeulement la foi & hommage pour les Terres relevant de lui, lequel hommage le Seigneur d'Eſclignac lui rendit par le même acte. Le 19 Janvier 1469 il en rendit un ſecond au Duc *de Guienne*. Il obtint, en 1450, un Arrêt du Parlement de Toulouſe, qui établit les droits de ſa femme, conteſtés par *Eimeric de Comminges*, ſon beau-frere ; & un autre Arrêt du même Parlement, en 1473, relatif au même objet. De *Blanche-Fleur de Coaraze*, ſon épouſe, il eut BERTRAND, qui a continué la poſtérité.

X. BERTRAND DE PREISSAC, Chevalier, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, de Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, Larcan, Lafitau, Corneillan, & autres Terres du chef de ſa femme, &c. fut nommé Sénéchal ou Grand-Bailli de Labour, par Proviſions du Roi LOUIS XI, du 12 Novembre 1475, en conſidération de ſes ſervices, & eut en conſéquence diverſes commiſſions & Lettres de ce Monarque, ainſi que des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII. Il fut pourvu, par Brevet du Roi du 24 Janvier 1487, du commandement & inſpection des troupes dans le pays de Lannes, de Riviere-Verdun, du Comminges & de Bigorre, & le lendemain 25 Janvier, Sa Majeſté lui fit expédier des Lettres, ſignées de ſa main, & ſcellées du grand ſceau, pour la charge de Commiſſaire-Général de ſes Armées, en conſidération, diſent ces Lettres, de ſes importans ſervices, de ſa fidélité & de l'eſtime particuliere que ce Prince avoit pour lui. Elles lui furent adreſſées avec une Lettre du Monarque, conçue dans les termes les plus flatteurs. Il en exiſte un grand nombre d'autres écrites par le même Prince à BERTRAND DE PREISSAC, ainſi que par les Rois

Louis XI & Louis XII, qui prouvent l'eſtime & la conſidération dont il jouiſſoit. Il fut émancipé par VITAL DE PREISSAC, ſon pere, par acte du 7 Octobre 1467; rendit hommage à Sa Majeſté, tant pour lui, que pour ſa femme, du Château & Baronnie d'Ancoſſe, & de grand nombre de Terres & Seigneuries qui lui appartenoient, tant de ſon chef que de *Bertrande de Coaraze*, ſon épouſe, de laquelle il eut: — 1. MENAUD, qui ſuit; — 2. BERNARD, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Lombez; — 3. PIERRE dit POTON, Seigneur de la Terre de Corneillan, qui eſt revenue depuis aux deſcendans de MENAUD, ſon frere aîné. Il épouſa, par contrat du 19 Octobre 1497, *Audine de Prenhan*, fille unique & héritiere de *Nicolas*, Seigneur *de Prenhan*, dont —— BERNARD DE PREISSAC, marié à *Catherine du Bouzet*, de laquelle il eut — JEANNE DE PREISSAC, femme de *Jean-François de Hautpoul*, en Languedoc; — 4. JEAN, appellé M. *de Marac*; — 5. autre JEAN, dit *le Cadet Joanhet*, Chambellan du Roi Louis XII, & Lieutenant du Seigneur *de Lautrec* en la guerre d'Italie, Sénéchal ou Grand-Bailli de Labour, qui reçut diverſes Lettres & Commiſſions du Roi, & mourut à Lyon, en revenant d'Italie, où il fit ſon teſtament, en faveur de MENAUD DE PREISSAC, ſon frere, ne laiſſant qu'un fils naturel, nommé BERTRAND, dit *le Bâtard d'Eſclignac*; — 6. MARIE, épouſe de noble *Roger de Saint-Jean*, Seigneur de Sautinha & de Fuex; — 7. & MARGUERITE, mariée à noble *Bertrand de Boroilhan*, Seigneur de la Garde en Fezenſac.

XI. MENAUD DE PREISSAC, Chevalier, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, des lieux de Larcan, Lafitau, Corneillan, & des Montagnes du Comminges, &c. reçut, par acte du 21 Avril 1501, de *Jean d'Orneſan*, Baron d'Auradé, confirmation du traité précédemment fait en 1343, comme nous l'avons dit, entre VITAL DE PREISSAC, II. du nom, & BRUX-MARTINE DE PREISSAC, ſa niéce, pour raiſon des droits qu'elle avoit. Il rendit hommage, le 15 Mai 1505, à *Charles*, Duc *d'Alençon*, Comte d'Armagnac & de Fezenſaguet, pour les Terres d'Eſclignac, du Blanquet, Garac, Marac & dépendances; fit ſon teſtament le 11 Août 1507, par lequel il inſtitue ſon héritier ſon fils aîné, avec charge de ſubſtitution; & avoit épouſé, par contrat du 27 Octobre 1495, *Anne de Mareſtang*, fille de *Gerault*, Baron *de Mareſtang*, & de *Gabrielle de Villemur-Pailhès*, ſubſtituée à tous les biens de ſa Maiſon, que ſa poſtérité a recueillis. De ce mariage vinrent: — BERTRAND, qui ſuit; — & BLAISE.

XII. BERTRAND DE PREISSAC, II. du nom, qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, Chevalier, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, Larcan, Lafitau, & Montagnes du Comminges, &c. ſurnommé *le Grand Baron*, entra au ſervice fort jeune, fit la guerre avec diſtinction, dans le Duché de Milan, ſous les ordres du Maréchal *de Lautrec*, & dans ſa Compagnie d'Ordonnance. On a de lui un acte du 30 Mai 1514, contenant un don, en forme de récompenſe, en faveur de *Jean Bartelvielle*, pour l'avoir accompagné de-là les Monts durant ſes campagnes d'Italie. Il fit faire une Enquête, le 27 Juin 1515, pour conſtater la vérité des diſpoſitions teſtamentaires de JEAN DE PREISSAC, ſon oncle, Chambellan du Roi; fit un échange, par contrat du 25 Avril 1524, avec BERTRAND DE PREISSAC, dit *le Bâtard d'Eſclignac*, fils naturel du Chambellan, & mourut le 12 Novembre 1527, âgé de 31 ans, au moment de ſon départ pour repaſſer en Italie avec le Maréchal *de Lautrec*, qui avoit en lui la plus grande confiance. Il avoit fait ſon teſtament le 3 Avril précédent, par lequel il inſtitue pour ſon héritier univerſel & général ſon fils, & fait des legs à chacune de ſes filles. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Juin 1517, *Claire du Botet*, fille unique & héritiere d'*Odet du Botet*, Chevalier, Seigneur de Cauſſens, & niéce de *François du Botet*, Chevalier, Vice-Amiral de Guienne, qui donna ſes biens, dans la ſuite, aux deſcendans de ſa niéce *Claire du Botet*. Leurs enfans furent: — 1. FRIX, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée à *Bernard de Sédillac*, Seigneur de Saint-Léonard; — 3. ALIX, morte ſans alliance; — 4. & ANNE, mariée à *Erard de Groſſolles*, Seigneur de Saint-Martin.

XIII. Frix de Preissac, Chevalier, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, Cauſſens, Larcan, Lafitau, Corneillan, &c. étoit encore mineur, ainſi que ſes ſœurs, à la mort de leur pere. On leur donna pour tuteurs Bernard de Preissac, Prévôt de l'Egliſe de Lombez, Bertrand de Preissac, Chanoine de la même Egliſe, & Jean de Preissac, dit M. *de Marac*, qui, en cette qualité, paſſerent un acte le 25 Juin 1533, contenant vente, ſous faculté de rachat, à *Bernard de Sédillac*, Seigneur de Saint-Léonard, mari de Jeanne de Preissac, de la Terre & Seigneurie du Blanquet, pour en jouir juſqu'à ce que Frix de Preissac, frere de ladite Jeanne, eut fini de payer le reſtant de la dot à elle conſtituée par ſes tuteurs dans le contrat de mariage; & le pénultieme Juin 1539, ledit *Bernard de Sédillac*, conjointement avec Jeanne de Preissac, ſa femme, fit quittance finale au Seigneur Frix de Preissac, de tout ce qui lui reſtoit dû à ce ſujet. Le Baron *d'Eſclignac* épouſa, par contrat du 7 Décembre 1540, *Catherine de Léaumont*, fille de *Jean-Charles de Léaumont*, Chevalier, Seigneur de Puigaillard, & d'*Anne de Nogaret*; & ſœur de *Jean de Léaumont*, Marquis de Puigaillard, Maréchal-de Camp, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Province d'Anjou, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui laiſſa ſes biens à la deſcendance de ſa ſœur *Catherine de Léaumont*, femme dudit Frix de Preissac. De leur mariage ils eurent: —— 1. Alexandre, qui ſuit; —— 2. Jean, mort pupille; — 3. Bertrand, Chevalier, Seigneur de Cauſſens, par les diſpoſitions de *François du Botet*, ſon grand-oncle, Vice-Amiral de Guienne, Seigneur auſſi de la Baronnie de Blou, & de la Terre de More, dans la Province d'Anjou, d'après les dernieres volontés de *Jean de Léaumont*, ſon oncle, Chevalier des Ordres du Roi. Il eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, ſervit ſous les Rois Charles IX, Henri III & Henri IV, fut Capitaine d'une Compagnie des Gardes de ces Rois, Gouverneur des Châteaux, Ville & paſſage du Pont-de-Cé en Anjou; & mourut dans la ville de Nantes, ſans avoir été marié; — 4. & Anne, femme de *Jean de Gramont*, Seigneur de Montaſtruc & de Lupielle.

XIV. Alexandre de Preissac, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, Cauſſens, Larcan, Lafitau, Corneillan, &c. tranſigea, le 23 Décembre 1574, avec *Antoine de Caſſagnet*, Seigneur de Tilladet, pour raiſon des droits qu'il avoit dans la Terre de Cauſſens, à lui venue par ſubſtitution du chef de *François du Boutet*, Vice Amiral de Guienne. Il paſſa une autre tranſaction le 10 Octobre 1597, en qualité d'héritier de Frix de Preissac, ſon pere, & de *Catherine de Léaumont*, ſa mere. Il épouſa, par contrat du 2 Juin 1572, *Philiberte de Savaillan*, fille de noble *François de Savaillan*, Seigneur de Boiſſede, & de *Marie de Groſſolles*. Elle teſta le 2 Février 1609, inſtitua ſon héritier univerſel Gilles, ſon fils aîné, & fit des legs à chacun de ſes autres enfans. De ſon mariage vinrent: — 1. Gilles, qui ſuit; — 2. Bernard-Meric; — 3. Jean, mort jeune; — 4. Gilles, dit *le Jeune*, mort en minorité; — 5. & Paule, mariée avec noble *Odet de la Tour*, Seigneur de la Coutere.

XV. Gilles de Preissac, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Montfort, Drudas, Eſtramiac, Bivès, Larcan, Lafitau, Corneillan, Laut, Larée, Monclar, Saint-Aubin, la Terrade, Cantiran, &c. donna le dénombrement de ſes Terres le 27 Octobre 1633, & le 10 Juillet 1639; teſta le 4 Juin 1658; inſtitua pour ſon héritier univerſel, Guillaume de Preissac, ſon petit-fils, ſon fils n'exiſtant plus, & lui ſubſtitua ſes freres cadets, ſuivant l'ordre de primogéniture. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1608, d'après une diſpenſe de parenté, obtenue en Cour de Rome, datée des Ides de Novembre 1606, *Louiſe de Léaumont*, fille unique & héritiere de feu *Jean-Frix de Léaumont*, Baron de Larée, Monclar, Saint-Aubin, la Terrade, Cantiran, & de *Bonne de Maniban*; le futur, du conſentement & en préſence d'Alexandre de Preissac, Baron d'Eſclignac, ſon pere; & *Louiſe de Léaumont*, en préſence & du conſentement d'*Eimeric de Léaumont*, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon oncle. Leurs enfans furent: — 1. Eimeric, qui ſuit;

— 2.

— 2. Marie-Jeanne, femme d'*Arnaud-Guilhaume de Montaut*, Seigneur Baron de Caſtelnau-Darbieu; — 3. & Louise-Paule, mariée à *Jean de Biran*, Seigneur de Caſteljaloux.

XVI. Eimeric de Preissac, II. du nom, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Larcan, Lafitau, Corneillan, Larée, Monclar, Saint-Aubin, la Terrade, Cantiran, Drudas, Eſtramiac, &c. fit ſes premieres armes dans le Régiment de Guienne, & mourut jeune, après avoir teſté le 4 Juin 1653. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Janvier 1639, *Henriette de Foix-Candale*, fille & héritiere de *Gaſton de Foix-Candale*, Comte de Villefranche, & de *Marguerite de Groſſolles-Flamarens*, dont: — 1. Bernard, mort pupille; — 2. Guillaume, qui fournit, les 26 & 27 Décembre 1668, un dénombrement des Terres qu'il tenoit à foi & hommage du Roi, dans les Vicomtés de Lomagne & de Fezenſaguet, mort d'une chûte, ſans avoir été marié; — 3. Jean-Louis, mort jeune, Officier des Gardes-Françoiſes, après avoir recueilli, par ſubſtitution, la Baronnie de Mareſtang & Vicomté de Montferran, ſous l'obligation des nom & armes, qui paſſerent à Jean-Eimeric, ſon frere; — 4. Jean-Eimeric, qui ſuit; — 5. Louis, reçu Chevalier de Malte, qui fit ſes Caravanes en 1671 & 1672; ſervit d'abord dans le Régiment de Guienne, fut enſuite Capitaine de Cavalerie, & mourut jeune, tué dans un combat ſingulier; — 6. Marguerite-Henriette, Religieuſe au Couvent de Notre-Dame de Saintes, enſuite pourvue d'un Prieuré en Touraine; — 7. & Louise, qui prit le voile dans le même Couvent.

XVII. Jean-Eimeric de Preissac-de-Marestang, Marquis d'Eſclignac, Vicomte de Montferran, Baron de Mareſtang, d'Ancoſſe, de Larée, du Blanquet, Seigneur de Cadeillan, Larcan, Lafitau, Corneillan, Caſteljaloux, Garac, Marac, Lartigue, Monclar, Saint-Aubin, la Terrade, Cantiran, &c. devint héritier de ſon pere, par la mort de ſes freres aînés, & recueillit auſſi les biens de Mareſtang, dont on a parlé. Il quitta l'état eccléſiaſtique, qu'il avoit embraſſé fort jeune, & prit le parti des armes; fut dangéreuſement bleſſé à l'aſſaut de Maſtricht, donné, le 23 Juin 1673, par les Compagnies des Mouſquetaires, dans l'une deſquelles il ſervoit, & perdit une ſi grande quantité de ſang, qu'il en reſta preſque perclus des deux jambes, en conſidération de quoi Louis XIV voulant le conſerver à ſon ſervice, le nomma Enſeigne de Vaiſſeau, par Brevet du 13 Janvier 1677; mais ſon triſte état ne lui permit pas de profiter des bontés de ce Monarque. Ayant fixé ſon ſéjour dans ſes Terres en Guienne, le même Prince jugea à propos de le charger d'une Commiſſion relative à la Nobleſſe du pays, & lui écrivit une Lettre à ce ſujet, le 8 Février 1695. Il fit ſon teſtament le 13 Février 1711, par lequel il annulle toutes précédentes diſpoſitions, & particulierement celles contenues dans ſon teſtament militaire, fait dans la ville de Maſtricht lors de ſes bleſſures. La volonté héréditaire dans ſa branche d'y conſerver la Terre d'Eſclignac aux mâles ſucceſſivement, y eſt marquée de la maniere la plus formelle, ainſi que dans un autre teſtament qu'il fit le 20 Décembre 1716, par lequel il inſtitue héritier univerſel Jean-Henri, ſon fils aîné, & fait des legs à ſes autres enfans Il avoit épouſé, par contrat du 29 Octobre 1685, *Louiſe de Caſſagnet-Tilladet*, ſubſtituée à tous les biens de ſa Maiſon, fille de *Jean-Jacques de Caſſagnet-Tilladet*, Marquis de Fimarcon, & de *Marie-Angélique de Roquelaure*, des Maréchaux de ce nom. Leurs enfans furent: — 1. Jean-Henri, qui ſuit; — 2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de Cadillac, rapportée ci-après; — 3. Charles-Louis, nommé *le Comte d'Eſclignac*, d'abord Chevalier de Malte, & en cette qualité Prieur d'Epernon, & Abbé d'Autray en Lorraine; Guidon de Gendarmerie en 1733, puis Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Gouverneur du Château neuf de Bayonne en Guienne, marié, le 13 Juin 1752, avec *Eliſabeth-Thereſe-Marguerite Chevalier*, veuve du Comte *de Sebeville*, Enſeigne de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires; — 4. & Catherine-Henriette, mariée à *Alexandre de Percin*, Marquis de Montgaillard & de la Valette.

XVIII. Jean-Henri de Preissac-de-Marestang, Marquis d'Eſclignac & de

Fimarcon, Comte d'Aſtaffort, Vicomte de Montferran, Baron de Mareſtang, d'Auradé & du Blanquet, Seigneur de Corneillan, de Garac, Marac, Lartigue & de Seiſſes, co-Seigneur de Cadeillan & de Bajonnette, &c. a recueilli les ſubſtitutions de la Maiſon de *Fimarcon*; & eſt auſſi rentré dans le droit de Patronat du Chapitre de Cadillac, fondé, en 1493, par *Gaſton de Foix*, l'un de ſes ayeux. Il ſervit, dès ſa tendre jeuneſſe, dans le Régiment de Fimarcon, Dragons, dont le Marquis *de Tilladet*, ſon oncle, frere de ſa mere, étoit Meſtre-de-Camp, & fit les campagnes d'Eſpagne, lors de la guerre de la ſucceſſion, en qualité d'Aide-de-Camp du Marquis *de Fimarcon*, auſſi ſon oncle maternel, Lieutenant-Général, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mont-Louis, Lieutenant-Général-Commandant en chef de la Province de Rouſſillon. Il eſt mort en Mars 1771, & avoit épouſé, par contrat du 25 Novembre 1716, *Madelene-Marguerite de Montréal*, dite *de Moneins*, fille d'*Armand-Jean de Montréal*, Marquis de Moneins, Comte de Troiſvilles, Sénéchal & Grand-Bailli de Navarre, Gouverneur du pays de Soule & Château de Mauléon, & de *Madelene-Françoiſe de Gaſſion*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. CHARLES-MADELENE, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE-MADELENE, mariée avec *Armand-Alexandre de Gontaut-Biron*, nommé *le Comte de Gontaut*, Marquis de Saint-Blancard, Commandant pour le Roi en Bigorre; — 3. & JEANNE-HENRIETTE, morte Religieuſe au Couvent de Saint-Sernin à Toulouſe.

XIX. CHARLES-MADELENE DE PREISSAC-DE-MARESTANG, dit *le Vicomte d'Eſclignac*, Marquis de Fimarcon, Comte d'Aſtaffort, Vicomte de Montferran, Baron de Mareſtang, d'Auradé, du Blanquet, &c. Seigneur de Garac, Marac, Lartigue & de Seiſſes, co-Seigneur de Cadeillan, Bajonnette, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, a épouſé, par contrat du 9 Novembre 1762, *Marie-Charlotte de Varagnes-Gardouch*, fille de *Jean-Charles de Varagnes*, Marquis de Gardouch & de Beleſta, & de *Marie-Thomaſe de Juilliard*, dont: — 1. HENRI-THOMAS-CHARLES, dit *le Marquis* DE PREISSAC; — 2. CHARLES-ELISABETH, dit *le Comte de Fimarcon*; — 3. & CHARLOTTE-MADELENE-ADÉLAÏDE, morte pupille.

Seigneurs de CADILLAC.

XVIII. CHARLES DE PREISSAC, Marquis de Cadillac, Vicomte de Boulogne, Baron de Sainte-More & de Tournecouppe, &c. fils puîné de JEAN-EIMERIC DE PREISSAC-DE-MARESTANG, Marquis d'Eſclignac, & de *Louiſe de Caſſagnet-Tilladet*, hérita de tous les biens du Comte *de Montcaſſin*, ſon oncle. Il ſervit, ainſi que le Marquis *d'Eſclignac*, ſon frere aîné, dans le Régiment de Fimarcon, & fit, comme lui, les campagnes d'Eſpagne, en qualité d'Aide-de-Camp du Marquis *de Fimarcon*, leur oncle maternel. Il eſt mort en 1761, après avoir fait ſon teſtament, par lequel il inſtitue ſon héritier CHARLES-LOUIS, ſon fils aîné, & fait des legs à chacun de ſes autres enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Janvier 1722, *Anne-Victoire de Riquet*, fille de *Jean-Mathias de Riquet*, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, & de *Marie-Louiſe de Montagne*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. CHARLES-LOUIS, qui ſuit; — 2. LOUIS-VICTOR, nommé *le Comte* DE PREISSAC, qui a été Capitaine de Dragons, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Preiſſac, Gouverneur du Château neuf de Bayonne, ſur la démiſſion de CHARLES-LOUIS DE PREISSAC, appellé *le Comte d'Eſclignac*, ſon oncle; — 3. & HENRI DE PREISSAC, nommé *le Vicomte de Cadillac*, qui a été Capitaine de Grenadiers, puis Major au Régiment d'Infanterie de Berri, marié, par contrat paſſé à Saint-Domingue en 1768, avec *Marthe-Catherine de Paſcal*, fille unique de *Pierre de Paſcal*, premier Préſident de la Cour des Aides à Bordeaux, de laquelle il a un fils & une fille, ſçavoir: — PIERRE; —— & CHARLOTTE.

XIX. CHARLES-LOUIS DE PREISSAC, nommé *le Comte de Preiſſac*, Marquis de Cadillac, Vicomte de Boulogne, Baron de Sainte-More, de Tournecouppe, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, a épouſé, par contrat du 3 Mai 1753, *Marie-Marguerite-Concorde Chol-de-Torpane*, fille de *Jacques-Félix Chol-de-*

Torpane, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Françoiſe Juilliete*, dont il a un fils, nommé — AIMABLE-CHARLES, dit *le Vicomte* DE PREISSAC, Sous-Lieutenant au Régiment de Cavalerie de la Marche-Prince, dont ſon pere a été Meſtre-de-Camp.

Généalogie dreſſée ſur les titres originaux, tirés des Archives du Château d'Eſclignac, de la Tour de Londres, des différens dépôts de la Province de Guienne; des Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi & du Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit, qui nous ont été communiqués.

Les armes de la Maiſon de PREISSAC ſont: *d'argent, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'azur.*

* PRESSIGNY, en Touraine: Bourg avec un Château, qui a donné ſon nom à une Famille également noble & ancienne, de laquelle étoit

RENAUD DE PRESSIGNY, Maréchal de France ſous SAINT-LOUIS, de même que GUILLAUME DE PRESSIGNY, qui, vers l'an 1205, épouſa *Avoiſe de Sainte-Maure.* Leur poſtérité quitta le nom de PRESSIGNY, pour prendre celui de *Sainte-Maure. Guillaume de Sainte-Maure*, Chancelier de France depuis l'an 1329 juſqu'à ſa mort, arrivée en Janvier 1334, étoit un de leurs deſcendans, & fils de *Pierre de Sainte-Maure*, Seigneur de Mongauger. C'eſt de ce même *Pierre* qu'étoit deſcendu *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montauſier, & les autres Seigneurs du nom de *Sainte-Maure.* Dictionnaire des Gaules, au mot PRESSIGNY.

Piganiol de la Force rapporte que les armes de l'ancienne Maiſon de PRESSIGNY ſont ſi peu faciles à blaſonner, que par une vieille tradition on dit que l'on donnoit un écu à tous le paſſans qui, les voyant peintes ſur la porte du Château, pouvoient les blaſonner ſans faillir. Elles s'expliquent ainſi: *coupé, la partie du chef encore coupée en deux, la premiere pallée, contrepallée d'or & d'azur, aux deux cantons gironnés de 8 piéces de même; la ſeconde faſcée, contrefaſcée de même, ſa partie de la pointe auſſi de même; ſur le tout un écuſſon d'argent en cœur.*

Le même Auteur ajoute que RENAUD DE PRESSIGNY fut marié, en 1245, à *Letice de Mauzé*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Mauzé*, Chevalier, dont — RENAUD, Seigneur DE PRESSIGNY, Chevalier, qui fut pere de

RENAUD, III. du nom, Seigneur DE PRESSIGNY, de Marans & de Laleu, Chevalier, marié, en 1305, à *Euſtache de l'Iſle-Bouchard*, & mort en 1344, laiſſant: —— 1. RENAUD, Seigneur DE PRESSIGNY & de Marans, marié à *Iſabeau Trouſſelle*, mort ſans lignée, ayant été décapité en 1353, par ordre du Roi JEAN; —— 2. GUILLAUME, qui ſuit; —— 3. JEANNE, Dame de la Bretignere, mariée à *Geoffroi*, Seigneur *d'Ancenis*; —— 4. & MARGUERITE, femme de *Godemar*, Seigneur *de Lignieres*, qui vendit la Terre de Marans à *Perronnelle*, Vicomteſſe *de Thouars*, & à *Triſtan Rouane*, ſon époux. Du mariage de MARGUERITE DE PRESSIGNY avec *Godemar*, Seigneur *de Lignieres*, vint —— *Florice de Lignieres*, femme de *Jean le Meingre*, dit *Boucicault*, Maréchal de France.

GUILLAUME DE PRESSIGNY, Seigneur de Laleu, obtint du Roi la ſucceſſion de ſon frere en 1356, & ne laiſſa que deux filles, ſçavoir: — JEANNE DE PRESSIGNY, mariée à *Guichard d'Angle*, fils de *Guichard d'Angle*, Chevalier, dont elle n'eut point d'enfans; —— & ISABEAU DE PRESSIGNY, femme de *Pierre de Sainte-Maure*, morte auſſi ſans lignée.

Voilà ce que dit *Piganiol de la Force* ſur la Maiſon de PRESSIGNY en Anjou, ce qui nous fait douter que ce ſoit la même Maiſon dont il eſt parlé dans le Dictionnaire des Gaules, qu'il dit être originaire de Touraine, & qui quitta ſon nom pour prendre celui de *Sainte-Maure.* Voyez SAINTE-MAURE.

PRESTRE-DE-VAUBAN (LE). *Voyez* VAUBAN.

PRESTRE (LE), en Bretagne. Le premier de cette ancienne Nobleſſe, connu par titres, eſt

I. JEAN LE PRESTRE, marié à *Iſabeau Giquel*, pour la dot de laquelle il tran-

ſigea, le 24 Mai 1401, avec *Amauri Giquel*, ſon beau-frere, Seigneur de la Lohiere. Il eut de ſon mariage :

II. Jean le Prestre, II. du nom, Seigneur de la Lohiere & de Menart, que l'on trouve employé dans un acte de ſerment de fidélité fait, en 1437, en faveur du Duc *de Bretagne*, par les Chevaliers & Ecuyers des Châtellenies de Hedé & d'Aubigné. Il hérita, par repréſentation de ſa mere, de la Terre de la Lohiere, *Amauri Giquel*, Seigneur de la Lohiere, ſon oncle, étant mort probablement ſans laiſſer de poſtérité. Il eſt encore employé, comme Seigneur de la Lohiere, dans un rôle de montre des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo, fait en Janvier 1479. Il avoit épouſé, avant 1443, *Béatrix de Peillac*, ſœur de noble & puiſſant *Jean de Peillac*, dont : — Jean, qui ſuit ; — & Pierre le Prestre, Seigneur de Menart, marié à *Jeanne de Coëtlogon*, dont il ne laiſſa point de poſtérité.

III. Jean le Prestre, III. du nom, Seigneur de la Lohiere, fut un des Ecuyers de la Ducheſſe *Anne de Bretagne*, & par elle envoyé en ambaſſade, avec *Olivier de Coëtlogon*, ſon Procureur-Général, vers le Roi d'Angleterre, le 17 Novembre 1488. Il tranſigea au mois de Mai 1503, ſur procès, pour un ſupplément de partage dû à *Béatrix de Peillac*, ſa mere, avec noble & puiſſante Demoiſelle *Jacquette de Peillac*, fille héritiere principale & noble dudit *Jean de Peillac*, ſon oncle maternel. Il eut de ſon mariage avec *Marguerite Labbé* : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. autre Jean, Seigneur de Chaſteletz, auteur de la ſeconde branche, la ſeule qui ſubſiſte, rapportée ci-après ; — 3. Françoise, mariée, en 1499, à *Jean de Lanros*, Ecuyer, Sire de Rieux, de Rochefort, &c. Maréchal de Bretagne ; — 4. & Guyonne le Prestre, mariée, en 1505, à *Antoine de Montfort*, auſſi en préſence & du conſentement dudit Sire *de Rieux*, qui donna même en préſent, en faveur de ce mariage, & pour les bons & agréables ſervices que le Chevalier *de Montfort* & ladite Guyonne lui avoient rendus, la ſomme de 800 livres tournois.

IV. Jean le Prestre, IV. du nom, Seigneur de la Lohiere, tranſigea avec ſon frere, au mois d'Avril 1519, ſur le partage noble des ſucceſſions de leurs pere & mere, & épouſa *Jeanne de Guengat*, dont : — Gilles, qui ſuit ; — & Yvonne, mariée à *Yves Racine*, Seigneur de la Frogeraye.

V. Gilles le Prestre fut Capitaine des francs Archers de l'Evêché de Cornouailles, & épouſa *Guillemette le Roy*, dont il n'eut qu'une fille, — Françoise le Prestre, mariée à *Claude d'Avaugour*, d'une Maiſon illuſtre, qui deſcend des anciens Comtes *de Bretagne*. Ainſi s'eſt éteinte dans cette Françoise la branche aînée des le Prestre.

Seigneurs de Lezonnet & de Chateaugiron.

IV. Jean le Prestre, V. du nom, Seigneur de Chaſteletz & de Lezonnet, ſecond fils de Jean III, & de *Marguerite Labbé*, fut ſucceſſivement, par Lettres de 1517 & 1523, données par *Jean de Maleſtroit*, Sire de Rieux, & *François de Rieux*, Sire d'Acerac, nommé Capitaine des Château, Place & Seigneurie de l'Iſle-Dieu. Le Roi François I, par Lettres-Patentes données à Lyon le 7 Octobre 1536, déclara approuver & avoir pour agréable que la tutelle de *ſon cher & amé Couſin Claude de Rieux*, eut été baillée audit Jean le Prestre, Seigneur de Lezonnet, ainſi nommé dès-lors, parce qu'il avoit épouſé *Jacquette de Coëtlogon*, qui lui avoit apporté la Terre de Lezonnet. Il vivoit encore en 1545, & eut de ſon mariage : — Jean, qui ſuit ; — & Jeanne le Prestre, mariée, en 1543, à *René de la Lande*, Seigneur de la Haye.

V. Jean le Prestre, VI. du nom, Seigneur de Lezonnet, Penſionnaire ordinaire du Roi en ſon pays & Duché de Bretagne, fut commis, par Lettres, datées de Morlaix le 7 Août 1558, de *Jean de Bretagne*, Duc d'Eſtampes, Comte de Penthiévre, &c. pour entendre & vérifier les pertes & dommages que les habitans de la ville du Conquet près Breſt, & Paroiſſes circonvoiſines, avoient faits, par la deſcente de l'armée des Flamands & Anglois, le 29 Juillet de ladite

année 1558 ; & par ſon procès-verbal du 14 Août ſuivant, il évalua que ces pertes pourroient ſe monter à la concurrence & valeur de 200 mille livres & plus. Par Lettres-Patentes de l'an 1560, le Roi FRANÇOIS II lui accorda l'évocation de toutes ſes cauſes devant le Sénéchal de Nantes, & ce Prince le qualifie de *ſon cher & bien amé, & d'Echanſon ordinaire de ſa très-chere & très-amée compagne la Reine.* Il eut Commiſſion, le 15 Juin 1562, de *Jean de Bretagne*, Duc d'Eſtampes, &c. de faire à Ancenis la montre & revue de 200 hommes de guerre à pied. CHARLES IX (ſucceſſeur de FRANÇOIS II), lui donna l'office de Capitaine & Gouverneur de ſes Château & ville de Concq & Concarneau, en Cornouailles, par Lettres du 29 Janvier 1568, dans leſquelles ce Prince le qualifie de *ſon amé & féal Conſeiller, & Maître-d'Hôtel ordinaire.* SUSANNE DE BOURBON, Douairiere de Rieux, par ſon teſtament en original du 19 Février 1570, prie ſes enfans de retenir parmi les Gentilshommes, Officiers & Serviteurs de ſa Maiſon, JEAN LE PRESTRE, Seigneur de Lezonnet, & principalement de s'aider du conſeil & avis dudit JEAN LE PRESTRE. Elle prie encore ſon fils de retenir à ſon ſervice le fils du Sieur *de Lezonnet.* Il fut chargé, avec le Sieur *de la Pataudiere*, de l'exécution de ce teſtament. Dans une tranſaction paſſée devant Notaires, le 23 Novembre 1571, il eſt qualifié de *noble & puiſſant Meſſire* JEAN LE PRESTRE, *Sieur de Lezonnet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur ſous Sa Majeſté, en la Place & Forteresſe de Concarneau, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Reine.* Il a les mêmes qualités dans pluſieurs autres actes ſubſéquens & par originaux, où dans quelques-uns il eſt dit *Penſionnaire de Bretagne.* Il avoit épouſé, le 12 Janvier 1546, *Françoiſe de Marconnay*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; —— 2. SUSANNE, mariée à *Jean de Jegado*, Seigneur de Kerolain, Gouverneur du Fort-Louis ; — 3. & FRANÇOISE LE PRESTRE, mariée, en 1572, du vivant de ſon pere, à *Julien de l'Hôpital*, Sieur de Villier, fils aîné de *Gilles de l'Hôpital*, Sieur de la Rouardaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & Capitaine des Gentilshommes de l'Evêché de Nantes.

VI. LOUIS LE PRESTRE, Seigneur de Lezonnet, fut, ſur la démiſſion de ſon pere & de l'agrément du Roi CHARLES IX, pourvu, par Lettres-Patentes du 6 Juin 1571, de l'office de Capitaine & Gouverneur des Château & ville de Concq & Concarneau en Cornouailles ; & *Louis de Bourbon*, Duc de Montpenſier, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, le retint, par Lettres-Patentes du 1 Juillet 1572, au nombre des Penſionnaires de Sa Majeſté au pays de Bretagne, aux appointemens de 200 livres tournois, en la place de JEAN LE PRESTRE, ſon pere. *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en ladite Province de Bretagne, lui conféra, par d'autres Lettres du 13 Mars 1585, la charge de Capitaine des Gentilshommes ſujets au ban & arriere-ban de l'Evêché de Saint-Malo. Pendant le fort des Guerres civiles, il réduiſit l'Evêché de Cornouailles à l'obéiſſance du Roi ; fut Gentilhomme ſervant de la Reine, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Lieutenant en l'Evêché de Cornouailles ; & mourut en 1595, avant d'avoir touché la ſomme de 4000 écus, dont HENRI IV récompenſa ſes ſervices, le 11 Juillet 1594 ; mais par Lettres du 12 Septembre 1596, & le 20 Juin 1597, ce Prince confirma cette ſomme à ſa veuve, qui étoit *Claude Bizien*, ſa ſeconde femme. Il avoit épouſé 1°. par contrat du 1 Août 1574, *Jeanne Glé-de-la-Coſtardaye*, dont il n'eut qu'une fille, nommée — SUSANNE, mariée à *Julien du Pou*, Seigneur de Kermoguer, Gouverneur de Quimpercorentin. De ſon ſecond mariage, contracté le 12 Août 1577, avec ladite *Claude Bizien de Kergomar*, il eut : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Lezonnet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Concarneau, marié 1°. à *Catherine Hay* ; & 2°. à *Jeanne de Couriolle* : il mourut ſans poſtérité ; — 2. OLIVIER, qui ſuit ; — 3. GUILLAUME, mort Evêque de Cornouailles, autrement dit Quimpercorentin ; — 4. LOUIS, Seigneur de Vaublanc, Page de la Reine MARIE DE MÉDICIS, auquel le Roi LOUIS XIII accorda une penſion de 600 livres, par Lettres du mois de Janvier 1613, pour lui donner les moyens de ſervir à Concarneau, ſous ſon

frere François le Prestre. Il mourut ſans laiſſer de poſtérité; — 5. Marguerite, mariée au Sieur *de Marhalach*; — 6. & Renée, mariée 1°. à *Jean Drouio*, Sieur de Kergral; & 2°. au Seigneur *du Frettay*.

VII. Olivier le Prestre, Seigneur du Val, Capitaine du Navire de Saint-Paul, eut, par Lettres du 8 Février 1611, Commiſſion de *Céſar de Vendôme*, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, d'armer ledit Navire de gens de guerre, vivres & munitions, pour aller aux Indes & Iſles faire la guerre, & courre ſus aux pirates, forbins & troubleurs du repos & commerce public. Il épouſa 1°. *Marguerite de Lezodevez*; & 2°. *Catherine de Ploeuc*, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut en 1630, laiſſant de ſa premiere femme:

VIII. René le Prestre, qui devint Seigneur de Lezonnet, à la mort de François, ſon oncle. Il fut d'abord Conſeiller-Commiſſaire aux Requêtes du Palais du Parlement, puis Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Bretagne en 1650, Conſeiller au même Parlement en 1651, & avoit épouſé, par contrat du 24 Décembre 1647, *Louiſe de Lopriac*. Etant reſté veuf, il ſe fit Eccléſiaſtique. Ses enfans furent: — 1. François-Nicolas, mort Religieux de l'Ordre de la Trinité & Rédemption des Captifs; — 2. René, qui ſuit; — 3. Louis-Joseph, mort ſans poſtérité; — 4. Anne, mariée à *Bernardin de Eréhan*, Chevalier, Seigneur de la Roche & du Chaſtelier; — 5. & Jeanne.

IX. René le Prestre, II. du nom, Seigneur de Lezonnet, né le 1 Janvier 1656, reçu Avocat-Général au Grand-Conſeil le 5 Mai 1683, puis Sénéchal du Préſidial de Rennes, & Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne le 5 Janvier 1700, mort en Août 1724, avec la réputation d'un grand Magiſtrat, avoit épouſé, par contrat du 27 Mai 1683, *Françoiſe-Marie Michau de Montaran*, morte en 1715, fille de *Jacques Michau de Montaran*, & de *Marie le Gouverneur*, dont: — 1. Jacques-René, qui ſuit; — 2. Louis le Prestre-de-Lezonnet, Conſeiller au Parlement de Paris le 15 Juin 1720, Chef du Conſeil du Duc de Bourbon. De ſon mariage avec feu *Anne du Soul-de-Beaujour*, veuve de *François de Revol*, Conſeiller au même Parlement. Il a deux filles: — l'aînée, mariée à *N... le Clerc-de-Rillé*, Conſeiller au Parlement; — & la cadette, femme de *Pierre Picot*, Seigneur Marquis de Dampierre, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes; — 3. Marie, morte Religieuſe à l'Abbaye Royale de Saint-Georges de Rennes; — 4. Françoise, morte fille en 1753; — 5. & Thérese, mariée à *Joſeph-Benoît de Bruc*, Seigneur dudit lieu, Conſeiller au Parlement de Bretagne, dont des enfans.

X. Jacques-René le Prestre, Seigneur de Châteaugiron, d'abord Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 12 Novembre 1711, Conſeiller au Parlement de Bretagne le 27 Novembre 1715, puis Préſident à Mortier au même Parlement le 28 Juin 1724, a épouſé, par contrat du 15 Juillet 1717, *Louiſe-Jeanne de Robien*, fille de *Paul de Robien*, Préſident à Mortier au Parlement de Rennes, & de *Théreſe du Louet-de-Coetjanval*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. René-Jacques-Louis, qui ſuit; — 2. Auguste-Félicité, rapporté après ſon aîné; — 3. Françoise-Pauline-Jeanne-Renée, mariée, en Juin 1731, à *Louis-Pierre-Cyr le Roy-de-la-Potherie*, Gentilhomme de la Province d'Anjou, Conſeiller au Parlement de Bretagne; — 4. Thérese-Pauline, mariée, en Juillet 1745, à *Renaud-Gabriel de Boiſgelin*, Seigneur de Cucé, Baron de la Roche-Bernard, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne; — 5. Emilie, morte Religieuſe à l'Abbaye Royale de Notre-Dame de la Joye, près Hennebon en Bretagne; — 6. Louise-Rose le Prestre-de-Chateaugiron, reçue Chanoineſſe-Comteſſe d'honneur au Chapitre noble de Neuville-les-Dames, en Breſſe, le 24 Avril 1757; — 7. Jacquette-Hyacinthe, mariée, en Janvier 1751, à *Anne-Gilles-Jacques Guerin*, Seigneur Marquis de Saint-Brice, Capitaine au Régiment de Conty, Cavalerie, dont pluſieurs enfans; — 8. Adélaïde-Jeanne-Claudine, mariée, en Janvier 1756, à *Pierre-Dymas de Robien*, Seigneur de Coëtſal & de Campſon, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à cheval du Roi, dont une fille; — 9. une fille, morte au berceau;

— 10. Céleste-Josephe, reçue Chanoineſſe-Comteſſe au Chapitre de Neuville-les-Dames, le 24 Avril 1759; — 11. & Julie-Renée le Prestre-Damanlis.

XI. René-Jacques-Louis le Prestre, Seigneur de Châteaugiron, reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne le 18 Août 1742, & Préſident à Mortier au même Parlement le 16 Novembre 1756, a épouſé, 1°. le 24 Mai 1750, *Marguerite-Silvie des Cartes*; & 2°. en Avril 1764, *Marie-Charlotte de la Briffe*, fille d'*Antoine-Arnaud de la Briffe-d'Amilly*, premier Préſident du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Charlotte Quentin-de-Richebourg*. Du premier lit il a — René-Joseph le Prestre, né le 17 Février 1753.

XI. Auguste-Félicité le Prestre-de-Chateaugiron, né le 5 Octobre 1728, fils puîné de Jacques-René, & de *Louiſe-Jeanne de Robien*, reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne le 24 Mai 1749, enſuite Avocat-Général le 29 Janvier 1753; Surintendant de la Maiſon de Madame la Dauphine, depuis Reine de France, en 1770; & Préſident à Mortier au Parlement de Paris en 1771, a épouſé, le 22 Septembre 1761, *Jeanne-Charlotte Floyd-de-Tréguibé*, d'une Maiſon noble d'Angleterre, dont ſont iſſus: — 1. Guillaume-René-Félicité-Jean, né le 11 Avril 1766; — 2. Auguste-Pierre-Paul-Jean, né le 10 Juin 1772, Chevalier de Malte de minorité; — 3. Thérese-Louise-Gabrielle, née le 17 Août 1768, brévetée Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre de Neuville-les-Dames; —— 4. & Augustine-Caroline-Victoire-Aimée, née le 7 Octobre 1769, auſſi brévetée Chanoineſſe au même Chapitre.

Par Arrêt rendu le 11 Décembre 1768, en la Chambre établie pour la Réformation de la Nobleſſe du pays & Duché de Bretagne, MM. le Prestre ont été déclarés *nobles & iſſus d'ancienne extraction noble*, &, comme tels, il leur a été permis & à leurs deſcendans en mariages légitimes, de prendre les qualités d'*Ecuyers* & *Chevaliers*; & ils ont été maintenus au droit d'avoir armes & écuſſons timbrés, appartenans à leur qualité, &c.

Les armes: *de gueules, à trois écuſſons d'hermines, 2 & 1, à la bordure engrélée d'or, autour du grand écuſſon.*

* PRÉTEVAL: Terre & Seigneurie ſituée au Bailliage de Caux, à une lieue de Fécamp, en la paroiſſe d'Anouville, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe de Normandie, dont, le premier connu, eſt

Robinet de Préteval, Seigneur de Préteval, qui vivoit ſous les regnes de Philippe-Auguste & de Louis VIII, comme il conſte par un Regiſtre des Nobles du Bailliage de Caux de l'an 1236, où il eſt ainſi nommé & ſes armes blaſonnées. On ignore quelle fut ſa femme, mais on ſçait qu'il eut deux garçons; ſçavoir: — Richard, qui ſuit; — & Nicolas, qui avoit un fils, nommé —— Eustache de Préteval, vivant en 1258.

Richard, I. du nom, Seigneur de Préteval, Gentilhomme de la Chambre du Roi Louis VIII, épouſa, en 1256, *Jeanne de la Haulle*, fille de *Jean*, Seigneur en partie de Blaqueville, dont vinrent: — Richard, qui ſuit; —— & Robert, vivant en 1280, marié à *Toinette de Patry*, ſœur de *Jean*, Seigneur de Culay ou Calay, & fille de *Guillaume de Patry*. Il en eut, pour fille unique, — Marie de Préteval, femme de *Jean de la Roche*, laquelle laiſſa une fille, nommée — *Silvie de la Roche*, qui fut mariée à *Jean de Sillons*, Sergent d'armes.

Richard, II. du nom, Seigneur de Préteval, Gentilhomme de la Chambre du Roi Saint-Louis, vivoit encore en 1297. Il augmenta conſidérablement ſon patrimoine par ſon économie, ainſi qu'il appert de pluſieurs acquiſitions qu'il fit. Le nom de ſa femme eſt ignoré; mais il eſt conſtant qu'il eut pour fils:

Perrenet de Préteval, Seigneur dudit lieu & de Tiergeville, ce qui fait croire que ſa mere pourroit bien avoir été héritiere de cette Seigneurie. Il vivoit en 1320, & fut pere de

Pierre, Seigneur de Préteval, de Tiergeville & d'Anouville, marié 1°. à *Eléonore de Patry-de-Calay*, fille de *Roland*; & 2°. à *Toinette de Vancey*, fille de *Marin*, & de *Paule d'Origny*. Il vivoit encore en 1404. Du premier lit

vinrent deux filles, ſçavoir : —— 1. JEANNE, femme, en 1410, de *Pierre de Quincarnon*, dont poſtérité ; — 2. ELÉONORE, mariée à *Simon de Harqillemont*, Seigneur de Harnicourt, dont auſſi poſtérité ; & du ſecond lit : — 3. ROBERT, qui ſuit ; — 4. JEAN, Ecuyer ; — 5. JEANNE, dite *la Jeune*, femme, vers 1380, de *Gilbert de Sommere*, Chevalier, Seigneur de la Fayere ; — 6. & ALOÏSE, épouſe de *Jean de Rechignevoiſin*, vivant vers 1400, avec poſtérité.

ROBERT, Seigneur DE PRÉTEVAL, d'Anouville, de Tiergeville, la Tourelle & Meſmoulins, en 1431, fut pere de

JEAN DE PRÉTEVAL, Seigneur de Préteval, d'Anouville, de Tiergeville, la Tourelle & Meſmoulins, qui épouſa, en 1493, *Jeanne de Villequier*, dont :

SIMON DE PRÉTEVAL, Seigneur de Préteval, d'Anouville, Meſmoulins, Vatleſot-ſur-Mer, vivant en 1509, marié, du vivant de ROBERT, ſon grand-pere, à *Marguerite le Permentier*, de laquelle il eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Seigneur de Tocqueville, & chef d'une branche éteinte ; —— 3. autre GUILLAUME ; — 4. & RADEGONDE, Religieuſe à Almeneſches.

GUILLAUME, Seigneur DE PRÉTEVAL, &c. I. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Villes & Châteaux de Harfleur, & de Montivilliers, épouſa, en 1516, *Iſabeau Daniel*, Dame de Saint-Pair, fille & héritiere de *Guillaume Daniel*, Seigneur de Saint-Pair. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, mort jeune ; — 2. GEORGES, Seigneur DE PRÉTEVAL, mort ſans lignée ; — 3. GUILLAUME, qui ſuit ; — 4. & ANTOINETTE, femme de *Gilles de Dreux*, Seigneur de Bonnetot.

GUILLAUME DE PRÉTEVAL, II. du nom, Seigneur de Saint-Pair, puis de Préteval, & de toutes les autres Seigneuries de ſon pere, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1558, épouſa *Lucque de Recuſſon*, Dame de Chambray-ſur-Eure & de la Briere, fille & héritiere en partie de *Guillaume de Recuſſon*, Seigneur du Mont-Caniſy, de Chambray, la Briere, &c. & de *Marie Gerente de-Villerville*. De ce mariage naquirent : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. ADRIEN, marié à *Judith de Chaumont*, dont, pour fille unique, — ADRIENNE DE PRÉTEVAL, mariée au Seigneur *de Marcouville* ; — 3. FRANÇOISE, mariée, en 1580, à *Charles de Poulain*, Seigneur de Flericy & de Silly ; — 4. CATHERINE, mariée, en 1583, à *Georges de Gaillarbois*, Seigneur d'Irville ; —— 5. CHARLOTTE, épouſe, en 1586, d'*Eſprit de Beauvais*, Seigneur d'Erbelay & de Courcelles ; —— 6. & GENEVIÉVE, mariée, en 1587, avec *René du Buſc*.

NICOLAS, Seigneur DE PRÉTEVAL, Baron de Saint-Pair, d'Anouville, Manteville, Meſmoulins, &c. épouſa, en 1595, *Jacqueline de Maricourt*, fille de *François de Maricourt*, Baron de Moucy-le-Châtel, &c. & de *Michelle Robertet*. De ce mariage ſortirent : — 1. LOUIS, mort jeune ; — 2. HENRI, qui ſuit ; — 3. JACQUELINE, mariée, en 1617, à *Nicolas de Fautereau*, Baron de Villers, &c. ; — 4. & CLAUDE, mariée, 1°. en 1623, à *Jean de Boutillac*, Baron d'Arçon, Gouverneur de Rocroy ; & 2°. à *Robert Aubry*, Préſident en la Chambre des Comptes.

HENRI, Seigneur DE PRÉTEVAL, Baron de Saint-Pair, d'Anouville, Manteville & Meſmoulins, épouſa, en 1628, *Louiſe de Clere*, Dame & Baronne de Clere & de Panilleuſe, veuve, en premieres noces, d'*Adrien d'Arcona*, Seigneur de Hubecourt, & fille aînée & héritiere de *Charles de Clere*, & de *Claude de Combault*. De ce mariage vinrent : —— 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, mariée, en 1653, à *François du Châtelet*, Baron de Moyencourt, fils de *Claude*, & de *Marie de Proiſy* ; — 3. FRANÇOISE, Religieuſe à Poiſſy ; — 4. & MARIE, morte fille au même Monaſtere en 1647.

RENÉ DE PRÉTEVAL, Seigneur d'Anouville & de Manteville, Baron de Saint-Pair, Marquis de Clere & de Panilleuſe, épouſa, en 1650, *Marguerite de Pompadour*, la derniere de ſa Maiſon, fille de *Philibert de Pompadour*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Fabry*, dont : — 1. HENRI-RENÉ-CHARLES, qui ſuit ; — 2. PIERRE, mort à 8 mois ; — 3. MADELENE, mariée à *N... Carrette*, Ecuyer, Seigneur de Sommereux ; — 4. CLAUDE, morte Religieuſe à

Pont-

Pont-Sainte-Maixence ; — 5. Marie, femme de *David d'Anviray*, Chevalier, Seigneur de Montgrimont ; —— 6. & Marguerite, morte jeune.

Henri-René-Charles de Préteval, Chevalier, Marquis de Clere & de Panilleuſe, le 30 Juin 1664, épouſa, en 1697, *Anne-Florence de Hallus*, dont : —— 1. Charles-Bonnaventure de Préteval, Page de S. A. S. le Comte *de Toulouſe*, en 1713 ; — 2. Charles-René-Alexandre ; —— 3. Louis-Armand ; — 4. Marie-Anne-Thérese ; — 5. & Catherine-Françoiſe-Elisabeth. Nous ignorons l'état actuel de cette ancienne Nobleſſe, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois beſans d'argent.*

PREUD'HOMME-D'HAILLIES (de) : Maiſon noble & ancienne, originaire du Cambreſis, qui a donné pluſieurs Chevaliers du tems de Saint-Louis. Le premier, dont la filiation eſt ſuivie, eſt

I. Pierre de Preud'homme, Chevalier, qui vivoit en 1261, & épouſa *Marie du Bois-de-Fiennes*, fille de *Henri*, & de *Marie de Saint-Venant*, de laquelle il eut :

II. Jean de Preud'homme, Chevalier, Seigneur de Langlé, Haluin, &c. mort l'an 1289. Il avoit épouſé *Alix Vrete*, fille d'*Alard*, dont ſortit, entr'autres enfans :

III. Alard de Preud'homme, Ecuyer, Seigneur d'Annapes, du Crux, d'Haluin, &c. qui de ſa femme, *Mehault le Prevoſt-de-Baſſerode*, morte en 1305, laiſſa :

IV. Alard de Preud'homme, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Annapes, du Crux, Haluin, &c. décédé l'an 1360. Il avoit été marié avec *Agnès de Clermez*, fille de *Guillaume*, & en eut :

V. Pierre de Preud'homme, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annapes, &c. après la mort de ſon frere aîné. Il épouſa, en 1359, *Catherine de Hangouart*, fille de *Waulthier*, & de *Marie de Villers*, de laquelle vint :

VI. Alard de Preud'homme, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annapes & d'Haluin, mort l'an 1416. Il avoit épouſé, vers l'an 1400, *Saincte de Relly*, Dame de Deſprets, fille de *Colard*, Seigneur *de Relly*, & de *Catherine de Wavrin*. Leurs enfans furent : — Henri, qui ſuit ; — & Alard, IV. du nom, Ecuyer, Pannetier du bon Duc *Philippe de Bourgogne*, en l'an 1452, mort ſans poſtérité de ſa femme *Marie Poulain de Hennin-Liétard*, Dame de Haillies.

VII. Henri de Preud'homme, Ecuyer, Seigneur d'Annapes, Haluin, &c. mourut en l'an 1473, laiſſant de ſa femme, *Jeanne Chucquet*, fille d'*Adrien*, Chevalier, Seigneur d'Herſeau,

VIII. Jean de Preud'homme, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annapes, Haluin, &c. Echanſon du bon Duc *Philippe de Bourgogne*, l'an 1458. Il épouſa *Philippote Poulain de Hennin-Liétard*, Dame de Haillies, & ſœur de *Marie Poulain de Hennin-Liétard*, femme d'Alard de Preud'homme, IV. du nom, tous deux ci-devant nommés. De ce mariage naquit, entr'autres enfans :

IX. Jean de Preud'homme, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Haillies, Annapes, Haluin, Lupecourt, &c. Grand-Ecuyer de la Reine de Caſtille, Chancelier & Chambellan de Charles, Roi d'Eſpagne. Il mourut le 14 Avril 1533, & s'étoit allié, par contrat de l'an 1505, avec *Anne de Thouars*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Mortagne, Echanſon de Louis XI, Roi de France, & de *Jacqueline de Carneux*. Elle décéda le 14 Août 1540, étant mere de pluſieurs enfans, ſçavoir : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Philippe, Chevalier, Seigneur de Boſeghem, Gentilhomme de la Bouche de Charles-Quint en 1548, mort en Février 1582, ayant eu de *Jeanne de Montmorency*, ſon épouſe, fille de *Charles*, trois enfans, morts ſans poſtérité ; —— 3. Isabeau, mariée, 1°. en 1527, à *François d'Ongnies*, Chevalier, Seigneur du Queſnoy ſur la Deule ; 2°. à *François de la Kéthulle*, Chevalier, Seigneur de Rihove ; & 3°. à *Jean de Roiſin*, Chevalier, Seigneur de Rongies ; — 4. Jeanne, mariée, 1°. en 1530, à *François de Bercus*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; & 2°. à *Arnould de*

Harchies, Chevalier, Seigneur de la Motte, &c. Elle eut du premier lit deux filles, ſçavoir : — *Catherine*, héritiere *de Bercus*, femme de *Philippe de Tenremonde*, Chevalier, Seigneur de Baſchy, Merigny, &c. d'où ſont iſſus deux Chanoineſſes de Denain (*a*); — & *Madelene de Bercus*, ſeconde femme de *François de Beaufremez*, dont une fille, auſſi Chanoineſſe de Denain (*b*).

X. Charles de Preud'homme-d'Haillies, Chevalier, Seigneur de Haillies, Annapes, Beaumont & Flers, mort en 1562, avoit épouſé *Barbe le Blanc*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Houchin & de Meurchin. Il en eut :

XI. Jean de Preud'homme, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Haillies & d'Haluin, Baron de Poucques & de Neuville, par acquiſition, de la Carnoye, Langlé, &c. marié, par contrat de l'an 1559, avec *Antoinette de Grenet de Cumaing*, Vicomteſſe de Nieuport, Dame de Cocquignies, &c. de laquelle vinrent : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Henri, créé *Chevalier* en 1604, & reconnu, dans ſes Patentes, pour être *iſſu de prédéceſſeurs Chevaliers*, du tems de Saint-Louis; — 3. & Catherine (aînée de ſes freres), mariée, en 1568, à *Ferdinand de Lichtervelde*, Chevalier, Vicomte de Caeskercke & de Vellenaer. Elle mourut le 2 Juin 1622, laiſſant poſtérité. Voyez Lichtervelde.

XII. Jean de Preud'homme, V. du nom, Chevalier, Seigneur d'Haillies, de Neuville, la Carnoye, Haluin, Langlé, Cocquignies, &c. Vicomte de Nieuport, Baron de Poucques, étoit du Conſeil de Guerre de Philippe, Roi d'Eſpagne, fut créé *Chevalier* en 1600, mourut l'an 1642; & avoit épouſé, au mois de Septembre 1606, *Catherine de Croix*, morte en 1656, fille de *François*, Comte *de Croix*. Leurs enfans furent : — 1. Alexandre, mort jeune; — 2. Jean-François, Lieutenant-Colonel d'un Régiment haut Allemand, tué à la bataille de Rocroy le 19 Mai 1643 : il gît à Poucques; — 3. Marc-Antoine, qui fut héritier de ſon frere, & a continué la branche aînée, rapportée ci-après; — 4. Pierre, Chevalier de Malte, Capitaine de 100 chevaux Cuiraſſiers, mort au retour de ſes caravanes, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Tervure, proche Bruxelles; — 5. Charles-Philippe, auteur des Marquis de Werquigneul, rapportés en leur rang; — 6. Antoinette, mariée, en Novembre 1653, avec *Albert de Maulde*, Chevalier, Marquis de la Buiſſiere, morte, ſans enfans, en 1671; — 7. Anne-Marie, épouſe, en Novembre 1641, de *Michel de Hangouart*, Chevalier, Baron d'Avelin, tige des Comtes de ce nom. Elle mourut le 29 Janvier 1682, & ſon mari en 1699, âgé de 78 ans, tous deux enterrés aux Collectines de Lille, dont ils étoient fondateurs; — 8. & Marie-Catherine-Isabelle, épouſe de *Godefroi-François de Balbany*, Seigneur de Veldonc.

Branche aînée, dont les Vicomtes de Nieuport.

XIII. Marc-Antoine de Preud'homme-d'Haillies, troiſieme fils de Jean, V. du nom, & de *Catherine de Croix*, Vicomte de Nieuport, Baron de Poucques, Seigneur de Neuville, la Carnoye, Langlé, Cocquignies, &c. mort à Gand le 5 Novembre 1699, & enterré à Poucques, avoit épouſé, 1°. l'an 1657, *Marie-Françoiſe*, née Comteſſe *de Baſta-Moucron*, morte le 12 Janvier 1665, fille de *Ferdinand*, Comte *de Baſta* & du Saint-Empire, & de *Françoiſe Vander-Gracht*; & 2°. en 1667, *Anne-Maximilienne d'Amman*, née Vicomteſſe d'Oomberghe, fille de *Gaſpard*, Vicomte d'Oomberghe, & de *Jeanne-Philippine Lanckals*. Du premier lit vint une fille, nommée — Marie-Anne-Antoinette-Françoiſe, morte à Annapes en Mai 1740. Elle avoit épouſé, au mois de Mai 1679, *Antoine de Robles*, Comte d'Annapes, mort le 4 Novembre 1692. Du ſecond lit ſortirent : — 1. Charles-François, mort, ſans alliance, le 31 Août 1721, &

(*a*) Elles y ont prouvé toutes deux le quartier de Preud'homme-d'Haillies.

(*b*) Elle y a auſſi prouvé le quartier de Preud'homme-d'Haillies, ſuivant l'atteſtation qui en a été ſignée par le Généalogiſte des Dames de Denain.

inhumé à Poucques ; — 2. Marc-Antoine-Albert, qui ſuit ; — 3. Albert-Florent, mort âgé, ſans alliance, à Lille en 1738 ; — 4. Jeanne-Philippine, morte fille le 10 Juin 1697, enterrée à Poucques ; — 5. & Marie-Anne, mariée, le 13 Août 1702, à *Gilles-François*, Baron *de Lichtervelde*, Député, en 1727, aux Etats de la Province de Flandres, créé *Comte*, par Lettres données à Vienne le 22 Mai 1745, mort le 14 Janvier 1750 ; & elle le 8 Janvier 1766. Ils ſont inhumés aux Dominicains de Gand, dans la Chapelle Saint-Jacques. Ils ont laiſſé poſtérité.

XIV. Marc-Antoine-Albert de Preud'homme-d'Haillies, Seigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Bus, la Carnoye, Schoonenberghe, Langlé, &c. Vicomte de Nieuport, Oomberghe, Eſche & de Burg-Gracht, Baron de Poucques, Député à la Cour de la part des Etats de Flandres, mort à Gand le 11 Septembre 1722, avoit épouſé, en 1713, *Antoinette-Alexandrine*, née Baronne *d'Ongnies de Courieres*, Dame de Caneghem, &c. morte à Gand le 13 Juin 1739, fille de *François-Joſeph*, Baron *d'Ongnies* & de Courieres, Lieutenant-Général des Armées d'Eſpagne, Gouverneur de Courtray, & de *Marie-Charlotte de Blaſere*, Dame d'Ydewalle. De ce mariage ſont nés : — 1. Charles-Florent-Idesbalde, qui ſuit ; — 2. Marie-Anne-Françoiſe, Dame du Bus, mariée, le 13 Avril 1737, avec *Antoine-François-Joſeph*, Marquis & Comte *de Hangouart*, & d'Avelin, vivans avec poſtérité ; — 3. Marie-Auguſtine-Colette, Dame de la Carnoye, épouſe, le 26 Décembre 1745, d'Albert-Conſtant-Joſeph, Marquis de Preud'homme-d'Haillies & de Werquigneul, ſon couſin, rapporté ci-après ; — 4. & Anne-Joſephe-Nicole, mariée, le 3 Novembre 1746, avec *Louis-François-Jérôme*, Baron *de Dion*, Seigneur de Wandoſme, &c. avec poſtérité.

XV. Charles-Florent-Idesbalde de Preud'homme-d'Haillies, Seigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Caneghem, &c. Vicomte de Nieuport, Oomberghe, Eſche, &c. Baron de Poucques, Chambellan actuel de l'Impératrice Reine de Hongrie, épouſa, en 1741, *Marie-Anne-Charlotte-Alegambe de Baſinghien*, fille de *Charles*, Baron d'Auweghem, & d'*Iſabelle Wouters*, dont ſont iſſus : — 1. Louis-Ernest-Charles-Antoine-Hubert, Cornette des Cuiraſſiers au ſervice de l'Impératrice, Reine de Hongrie ; — 2. Charles-Auguſtin-Antoine-Jacques, Page du Duc *Charles de Lorraine*, Gouverneur des Pays-Bas Autrichiens, & frere de feu l'Empereur ; — 3. Charles-François-Ferdinand-Florent-Antoine, Chevalier de Malte en 1747 ; — 4. Joseph-Charles-Antoine ; — 5. Conſtantin-François-Antoine-Joseph ; — 6. Hubert-Marie-Florent-Antoine ; — 7. Charles-Alexandre-Marie-Antoine ; — 8. Florent-Charles-François-Antoine-Colette ; — 9. & Marie-Tranquille-Thérese-Adélaïde-Antoinette.

Branche cadette, dont les Marquis de Werquigneul.

XIII. Charles-Philippe de Preud'homme-d'Haillies, Chevalier, cinquieme fils de Jean, V. du nom, & de *Catherine de Croix*, épouſa, en 1668, *Iſabelle de Croix*, Dame de Hauchy, fille de *Thomas*, Seigneur de Malanoy, & de *Marie de Warluſel*, Dame de Hauchy. De ce mariage ſortirent : — 1. Thomas-Albert, Marquis de Preud'homme-d'Haillies, Baron de Hauchy, Seigneur de Cuinchy, Meſtre-de-Camp de Cavalerie au ſervice de France, marié 1°. avec *Anne de Saint-Sauf-Lieu* ; & 2°. à *Marie-Guiſlaine de Villers-au-Tertre* ; il mourut à Cuinchy ſans poſtérité ; — 2. Antoine-Severin-Joseph, mort ſans alliance ; — 3. Marc-Antoine-Joseph, mort Religieux de l'Abbaye de Saint-Bertin ; — 4. & Antoine-Joseph, qui ſuit.

XIV. Antoine-Joseph, Chevalier, Marquis de Preud'homme-d'Haillies & de Werquigneul, Comte d'Haluin (fief qu'il vendit, & qui étoit dans ſa Maiſon dès le XIII^e ſiécle), Seigneur de Manchicourt, Courcelles, Capitaine dans un Régiment de Dragons, naquit poſthume, & mourut en Décembre 1739. Il avoit épouſé 1°. *Marie-Françoiſe-Antoinette de Ballany*, fille de *Godefroi-François*, & de Marie-Catherine-Isabelle de Preud'homme-d'Haillies, ci-devant

nommés, ſans hoirs; & 2°. en 1720, *Catherine-Conſtance-Eugénie de Dion*, fille de *Jean*, Baron *de Dion*, Seigneur de Wandoſme, &c. & de *Marie-Jérômette de Hamel-de-Grand-Rullecourt*. De ce mariage ſont ſortis: — 1. ALBERT-CONSTANT-JOSEPH, qui ſuit; — 2. MARIE-CHARLOTTE-JOSEPHE-GUISLAINE, mariée à *Pierre-Auguſte-Marie de Waſiers*; — 3. & MARIE-MAXIMILIENNE-HENRIETTE, mariée, le 1 Septembre 1760, à *Conſtant-Marie-Hyacinthe-Joſeph de Coupigny-de-le-Bargue*.

XV. ALBERT-CONSTANT-JOSEPH, Marquis DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES & de Werquigneul, Chevalier, Seigneur de Manchicourt, Courcelles, Vancourt, &c. ci-devant Officier dans les Cuiraſſiers de France, a épouſé à Gand, le 26 Décembre 1745, MARIE-AUGUSTINE-COLETTE DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES, ſa parente, ci-devant nommée, Dame de la Carnoye, morte, en couches, le 7 Juin 1752, laiſſant de ſon mariage: — 1. CHARLES-CONSTANT-JOSEPH, né le 3 Octobre 1746, mort à Lille le 3 Janvier 1754; — 2. LOUIS-HENRI-JOSEPH; — 3. CHARLES-JÉRÔME-JOSEPH; — 4. & MARIE-TRANQUILLE-JOSEPHE, reçue Chanoineſſe à Denain le 23 Mai 1757, où elle a prouvé la deſcendance de ſes pere & mere, depuis inclusivement JEAN DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES, III. du nom, mort le 14 Avril 1533, époux d'*Anne de Thouars*, ſuivant la copie authentique qui a été donnée de la carte d'acceptation des Dames de Denain.

La Maiſon de PREUD'HOMME-D'HAILLIES porte: *de ſinople, à l'aigle d'or éployée, becquée & membrée de gueules*; & a formé anciennement pluſieurs autres branches, qui ſont actuellement éteintes.

PREUDHOMME (LE), en Lorraine. De cette Famille étoit

BLAISE LE PREUDHOMME, II. du nom, Seigneur de Vitrimont, Conſeiller d'Etat du Duc *Henri*. Il eut d'*Eſther de Combles*, ſon épouſe, — BARBE LE PREUDHOMME, mariée, en 1633, à *Simon d'Igny*, Colonel de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, créé *Comte de Fontenois*.

C'eſt probablement de ce BLAISE que ſont deſcendus ceux du nom de LE PREUDHOMME, dont nous allons parler, d'après le *Dictionnaire des Gaules, Tome III, p. 216, colonne I, Art.* FONTENOIS, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille.

CHRISTOPHE-LOUIS LE PREUDHOMME, Comte de Fontenois, par acquiſition d'une partie, & du reſte, du chef de ſa femme *Louiſe de Villelume*, Chanoineſſe de Remiremont, & fille d'honneur d'ELISABETH-CHARLOTTE, Ducheſſe D'ORLÉANS, qu'il épouſa en 1699, fut Lieutenant des Gardes-du-Corps du Duc LÉOPOLD, ſon Chambellan, Conſeiller d'Etat & premier Maître-d'Hôtel. Il étoit fils de BLAISE-IGNACE LE PREUDHOMME, Seigneur de Vitrimont, Colonel-Commandant du Régiment de Cavalerie du Prince *Ferdinand de Lorraine*, au ſervice de l'Empereur. *Louiſe de Villelume*, veuve, en 1724, de CHRISTOPHE-LOUIS LE PREUDHOMME, teſta en 1735, & laiſſa pour enfans: — 1. LÉOPOLD, qui ſuit; — 2. BLAISE-LÉOPOLD, Chevalier de Malte en 1715, Bailli & Commandeur de Bellecroix; — 3. CHARLES-LOUIS, auſſi Chevalier de Malte en 1715, Commandeur de Valeure; — 4. NICOLAS, Marquis de Noviant, dit *le Comte de Chaſtenois*. Il a été Capitaine de Cavalerie au ſervice de France, & a épouſé, en 1750, *Charlotte*, fille de *Claude-Georges de Barbara-de-Mazirot*, Préſident à Mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Anne de Pontz*, Baronne de Neuvron, dont pluſieurs enfans; — 5. ANTOINETTE, fille d'honneur de la Ducheſſe *de Lorraine*, puis mariée, en 1721, à *François de Saint-Belin*, Marquis de Vaudremont, Meſtre-de-Camp de Cavalerie; — 6. & ELISABETH, Chanoineſſe de Poulangy.

LÉOPOLD LE PREUDHOMME, Comte de Fontenois, Capitaine de Cavalerie au ſervice de France, puis, en 1730, Enſeigne des Gardes-du-Corps du Duc *de Lorraine*, épouſa, au mois de Septembre 1734, *Louiſe-Françoiſe de la Rochefoucaud*, fille de *Mathieu*, Marquis de Bayers, Colonel du Régiment d'Oleron, & de *Marie-Anne de Turmenies-de-Nointel*. Elle eſt devenue héritiere de ſa

branche, par la mort de ſon frere, ſans enfans; & elle a eu de ſon mariage deux fils & une fille. *Voyez* ROCHEFOUCAUD.

D'une autre branche eſt GUILLAUME-FRANÇOIS LE PREUDHOMME, qui devint Comte de Fontenois, & étoit frere de PIERRE-GEORGES, dit *le Comte de Vitrimont*, Chambellan du Duc LÉOPOLD, puis de l'Empereur dernier mort, lequel avoit épouſé, le 9 Avril 1709, *Conſtance-Françoiſe des Armoiſes*, dont ſont iſſus: — 1. LÉOPOLD CHRISTOPHE LE PREUDHOMME, Comte de Vitrimont, Chambellan de l'Empereur, & Capitaine-Commandant de ſes Gardes-Nobles; — 2. CATHERINE, dite *Mademoiſelle de Vitrimont*; — 3. BARBE-BERNARDE, alliée, en 1732, à *Claude-Marie*, Comte de *Breſſey*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis; — 4. THÉRESE, fille d'honneur de l'Impératrice Reine, puis mariée à Vienne, le 22 Février 1751, à *Jean d'Eſcalar-Desbach*, Marquis de Bezora, Chevalier de la Toiſon d'or, Conſeiller d'Etat & Chambellan de l'Empereur; — 5. & MARIE-ANNE, dite *Mademoiſelle de Chaſtenois*.

PREVELLE (DE), en Touraine: Famille noble, dont étoit

CHARLES-FRANÇOIS DE PREVILLE, Chevalier, Seigneur du Temple, de la Louſier en Touraine, de Touchenoire & de Menetou-ſur-Naon en Berri, qui épouſa, le 17 Juin 1685, noble Demoiſelle *Anne-Marthe Dubois*, de laquelle vinrent pluſieurs enfans, entr'autres cinq garçons & quatre filles, ſçavoir: — 1. FRANÇOIS DE PREVILLE, Chevalier, né au Château de Menetou le 5 Mai 1687, devenu Seigneur de Touchenoire, qui ſervit ſous LOUIS XIV, & a été nommé, par feu LOUIS XV, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, le 21 Août 1748. Il eſt mort, ſans poſtérité, à Levroux le 25 Décembre 1749; — 2. CHARLES-HENRI, qui ſuit; — 3. JACQUES-CHARLES, né au Château de Menetou le 27 Décembre 1695, entré Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie, en 1718, devenu Aide-Major, enſuite Capitaine en 1728. Il a fait la guerre ſous LOUIS XV, a été bleſſé, le 29 Juin 1734, à la bataille de Parme; & tué, le 19 Septembre de la même année, à celle de Guaſtalla; — 4. LOUIS, né au Château de Touchenoire, le 5 Mai 1698, devenu Seigneur dudit Touchenoire & du Bas-Cour, d'abord Lieutenant au Régiment de Vendôme, Infanterie, Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines, Infanterie, puis Capitaine dans le Régiment des Grenadiers de France, lors de leur création. Il a eu la Croix de Saint-Louis, & s'eſt retiré du ſervice en 1756, dans ſon Château de Touchenoire, avec 900 livres de penſion; — 5. PIERRE, né audit Château le 1 Avril 1699, Lieutenant au Régiment de Vendôme, Infanterie, mort en garniſon à Dieppe en 1725; — 6. MARTHE-MADELENE DE PREVILLE, née au Château de Menetou, reçue à Saint-Cyr le 28 Février 1705, morte, ſans alliance, au Château de Touchenoire en 1720; — 7. ANNE DE PREVILLE, née audit Château le 23 Janvier 1697, mariée, le 23 Novembre 1722, en la paroiſſe de Géez en Berri, à *Honoré de Mauſſabré*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, de la Mardelle, &c. fils aîné de feu *François*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Bellegarde, & de *Catherine-Françoiſe Mauſſin*. Voyez MAUSSABRÉ, *Tome IX*. — 8. FRANÇOISE DE PREVILLE, née au Château de Touchenoire le 24 Avril 1700, mariée à *Joſeph de Leſtenou*, Ecuyer, Seigneur de la Godeterie en Touraine, mort, ſans enfans, le 25 Décembre 1739; — 9. & N... DE PREVILLE, morte Religieuſe aux Urſulines de Celles en Berri.

CHARLES-HENRI DE PREVILLE, Chevalier, né au Château de Menetou le 3 Décembre 1690, devenu Seigneur de la Louſier, Garde-Marine au Département de Toulon, mort à Châtillon-ſur-Indre en 1757, avoit épouſé noble *N.... de Charoſt*, morte, laiſſant: — JEAN-CLAUDE-HENRI, qui ſuit; — & CHARLES-JOSEPH, rapporté après ſon frere.

JEAN-CLAUDE-HENRI DE PREVILLE, Chevalier, Seigneur de la Louſier, a épouſé, en 1754, Demoiſelle *N... Tuillier-de-Marigny*, née à Bourges, de laquelle ſont iſſus deux garçons & une fille. Ces garçons ont entré ſucceſſivement Pages du Roi dans ſa grande Ecurie: le premier en 1770, & a été nommé

Sous-Lieutenant de Dragons au Régiment de Belſunce en 1772. Le cadet lui a ſuccédé la même année.

Charles-Joseph de Preville, Chevalier, fils puîné de Charles-Henri, & de *N... de Charoſt*, d'abord, Page du Roi, a enſuite été Lieutenant au Régiment de Thianges, Dragons, &, après 20 ans de ſervice, s'eſt retiré, en 1772, à Châtillon-ſur-Indre, avec 500 livres de penſion.

Suivant la vraie ſcience des Armoiries, par *Palliot*, imprimée à Paris en 1664, cette Famille porte pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois annelets d'or.*

Extrait d'un *Mémoire* ſur la Maiſon *de Mauſſabré*.

* PREUILLY : Cette Seigneurie eſt une premiere Baronnie de la Province de Touraine, poſſédée, pendant plus de 500 ans, par une ancienne Nobleſſe qui en portoit le nom.

Effroi de Preuilly, Chevalier, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, fit conſtruire, en 1001, l'Abbaye de Saint-Pierre en la ville de Preuilly, ſituée en Touraine, proche la ville de Loches. Il y fut inhumé, & laiſſa de *Béatrix*, ſon épouſe : — 1. Geoffroi, qui ſuit ; — 2. Robert, Chevalier, mort ſans hoirs ; — 3. & Godebert, ou Gosbert de Preuilly, qui fonda, en 1024, l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Martin de Boſſay, près Preuilly.

Geoffroi de Preuilly, I. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, épouſa, en 1031, une Dame nommée *Almodie*, dont vinrent : — Geoffroi, qui ſuit ; — & Gui, qui ſigna, comme témoin, à la Charte de *Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou, pour l'Egliſe de Saint-Clément de Craon, en 1053.

Geoffroi de Preuilly, II. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, fut tué le Jeudi Saint, en 1066, par le peuple d'Angers, pour les intérêts de *Fouques Rechin*, Comte d'Anjou & de Touraine. Une Chronique de l'Abbaye Saint-Martin de Tours, ajoute qu'il fut le premier inventeur des Tournois : *hic Gauffridus de Prulliaco Torneamenta invenit* ; & par divers Chartes l'on apprend que de lui & d'*Aveline*, ſon épouſe, ſortirent : — Geoffroi de Preuilly, qui fit le voyage de la Terre-Sainte avec *Etienne*, ſurnommé *Henri*, Comte *de Blois*, & fut tué à la journée de Rames le 26 Mai 1102, ſelon *Guillaume de Tyr* ; d'autres diſent dans la Forteresſe de Jaffa en 1101. Il avoit épouſé *Eufroſine*, Comteſſe *de Vendôme*, qui lui ſurvéquit, & dont il eut poſtérité, rapportée au mot Vendôme ; — & Eschivard, qui ſuit.

Eschivard de Preuilly fut Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, ſoit parce qu'il étoit aîné, ou pour quelqu'autre conſidération. Il vivoit en 1109, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. Joubert, Jourdain & Gautier de Preuilly, Chevaliers.

Pierre de Preuilly, ſurnommé *Montrabut*, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, ſe trouva, avec le Comte *d'Anjou*, à la bataille qui ſe donna près de Séez en Normandie, contre Henri I, Roi d'Angleterre, en 1116 ; fut fondateur de l'Abbaye de la Merci-Dieu près Preuilly, où il fut inhumé, laiſſant :

Pierre de Preuilly, II. du nom, dit *Montrabut*, nommé par Henri II, Roi d'Angleterre, dans le traité de paix qu'il fit avec Louis VII, Roi de France, en 1177. Il eut pour ſucceſſeur :

Eschivard de Preuilly, II. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, qui vivoit en 1206, & ſigna dans ce tems la tréve conclue entre le Roi Philippe-Auguste, & Jean, Roi d'Angleterre. Son fils fut :

Geoffroi de Preuilly, III. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, qui, dans de certaines plaintes préſentées au Roi Philippe-Auguste, eſt appellé, en 1209, Geoffroi-Eschivard. Il promit à ce Prince que le Vicomte *de Broſſe* ſeroit fidele à Sa Majeſté. Il vivoit encore en 1233, & eut pour enfans : — Eschivard, qui ſuit ; — & Jourdain de Preuilly, Chevalier, mort en 1303.

Eschivard de Preuilly, III. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-

poſay en 1274, épouſa une Dame, nommée *Marguerite*, dont : — Eschivard, qui ſuit ; — & Jeanne, femme de *Guillaume Mingot*, Seigneur de Surgeres.

Eschivard de Preuilly, IV. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, mort vers l'an 1330, avoit épouſé *Marguerite Turpin*, Dame de Cingé & d'Azay, fille de *Gui Turpin*, Chevalier, dont : — 1. Eschivard, qui ſuit ; — 2. Pierre, mort, ſans hoirs, en 1338 ; — 3. Griset, mort auſſi ſans poſtérité ; — 4. Marguerite, femme de *Jean*, Seigneur *de Pierre-Buffiere*, en Limouſin, fils de *Goſſelin*, Seigneur *de Pierre-Buffiere* & de Châteauneuf ; — 5. Jeanne, femme de *Bernard Robert*, Seigneur de Saint-Jal en Limouſin, fils de *Bertrand Robert*, Seigneur de Saint-Jal ; — 6. & Isabeau, Religieuſe, comme on l'apprend d'un Arrêt de 1360.

Eschivard de Preuilly, V. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, épouſa, 1°. en 1367, *Blanche de Montendre*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Gié, & de *Monleone de Montléon*, morte ſans enfans ; 2°. *Iſabeau de Briſay*, fille de *Gui*, Seigneur *de Briſay* ; & 3°. *Sarraſine de Prie*, Dame d'Andouville en Beauce, fille de *Jean de Prie*, Seigneur de Buſançois, & de *Philippe Courault*. Il mourut en 1409, laiſſant de ſa ſeconde femme : — 1. Orable, femme de *Renaud de Montléon*, Seigneur de Touffou & d'Abain, mort en 1385 ; & de la troiſieme : — 2. Gilles, qui ſuit ; — 3. Antoine, Seigneur de la Rochepoſay, qui de *Jeanne de Lignieres*, ſon épouſe, ſœur de *Jean*, Seigneur *de Lignieres* en Berri, laiſſa — Pierre de Preuilly, qui ayant perdu ſon pere à la bataille d'Yenville en Beauce en 1428, demeura jeune ſous la tutelle de ſa mere, & mourut peu de tems après. Ses biens retournerent à Louise de Preuilly, ſa tante, qu'elle porta dans la Maiſon de *Châteigner* ; — 4. Louise, femme de *Geoffroi Châteigner*, Seigneur de Saint-Georges de Rexe ; — 5. & Jeanne, mariée 1°. à *Nicolas de Braque*, Seigneur de Laz & de Courcy en Gâtinois ; & 2°. à *Gaucher Aubin*, Seigneur de Malicorne, Maître-d'Hôtel du Roi Charles VI.

Gilles de Preuilly, Seigneur de Preuilly, fut tué au combat du Pont de Saint-Cloud, en ſuivant le parti du Duc d'Orléans contre le Duc *de Bourgogne*, l'an 1412. Il avoit épouſé *Marguerite de Naillac*, fille de *Guillaume de Naillac*, Vicomte de Bridiers, Seigneur du Blanc en Berri, & de *Jeanne Turpin*. Il ne laiſſa que quatre filles, ſçavoir : — 1. Marie de Preuilly, femme de *Jacques Pot*, Seigneur de la Roche, de Rolay, de la Prune & de Thoiré, fils de *Renier Pot*, Seigneur deſdits lieux, Gouverneur de Dauphiné, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, dont il ne ſortit point de lignée ; — 2. Marguerite, rapportée ci-après ; — 3. Isabeau, Religieuſe ; — 4. & Jeanne, femme de *Raoul de Gaucourt*, Chevalier, Seigneur de Gaucourt, premier Chambellan du Roi Charles VII, Gouverneur de Dauphiné & Grand-Maître de France.

Marguerite de Preuilly, ſeconde fille de Gilles, Seigneur de Preuilly, & de *Marguerite de Naillac*, fut héritiere de la Baronnie de Preuilly, qu'elle porta en dot, en 1421, à *Pierre Frottier*, Seigneur de Melzeart, Vicomte de Montboſt, premier Ecuyer du Corps, & Grand-Maître de l'Ecurie du Roi. Elle mourut en 1445.

Jean Frottier, leur arriere-petit-fils, vendit, avant 1530, la Baronnie de Preuilly, avec ſes autres Terres, à *Louis*, Seigneur *de Clermont* & de Gallerande. Cette Baronnie fut enſuite poſſédée par *Chriſtophe du Geneſt*, par *Louis de Luxembourg*, en 1550, par *Charles de la Rochefoucaud-Barbezieux*, par les *Châteigner-Dabui*, par *Céſar de Vendôme*, par les *Crevant*, Vicomtes *d'Humieres*, & par les *le Tonnelier-de-Breteuil*. Elle a paſſé de ces derniers à *Louis-François*, Marquis *de Galliffet*. Voyez Galliffet, *Tome VII*.

La Maiſon de Preuilly portoit pour armes : *d'or, à trois aigles d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

PREULLAY, en Normandie, au Bailliage d'Alençon, du moins nous le croyons, à cauſe des principales Terres qu'elle y a poſſédées. Ancienne nobleſſe éteinte, dont voici une Notice, d'après feu *Piganiol de la Force*.

Parmi les Seigneurs qui ſuivirent le Duc GUILLAUME à la conquête d'Angleterre, en 1066, eſt nommé un Seigneur DE PREULLAY. — THOMAS DE PREULLAY, Chevalier, vivoit en 1205, & eſt compris dans la liſte de ceux qui ſignerent à l'appointement entre les Barons & le Clergé de Normandie. Il fut pere de — THIBAUT DE PREULLAY, Chevalier, Seigneur de Longueau, vivant en 1290, qui eut pour fils :

THIBAUT DE PREULLAY, II. du nom, Seigneur de Longueau, de Freſnay-le-Samſon, mort en 1378, laiſſant de *Jeanne Mallet*, ſon épouſe :

ROBERT DE PREULLAY, Seigneur de Freſnay-le-Samſon, qui s'allia avec *Marie de Tournebu*, dont il eut, entr'autres enfans :

ROBERT DE PREULLAY, II. du nom, Seigneur de Freſnay-le-Samſon & de Sainte-Croix, marié à *Iſabeau de Gemages*, Vicomteſſe de Dreux, fille de *Macé*, Seigneur *de Gemages*, & de la Roſiere, & d'*Alix de Dreux*. De cette alliance vinrent deux filles, ſçavoir : — MARGUERITE DE PREULLAY, Dame de Gemages, la Roſiere, Sainte-Croix, Freſnay-le-Samſon, mariée 1°. clandeſtinement à *Jean de Harcourt*, Comte d'Aumale; & 2°. à *Jean de Scaneauville*, dit *Huvard*, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VII. Elle eut du premier lit — *Louis de Harcourt*, Patriarche de Jéruſalem, enſuite Evêque de Bayeux & Archevêque de Narbonne. L'autre fille de ROBERT DE PREULLAY, fut — ALIX DE PREULLAY, femme, en 1421, de *Jean*, Seigneur *d'Auberville*, fils de *Gautier*, Seigneur *d'Auberville*, & de *Blanche de Caux*.

De la même Famille étoit JEAN DE PREULLAY, qui ſervit avec *Jean de Harcourt*, Comte d'Aumale, en 1421. Il pouvoit bien être frere des deux ſœurs mentionnées ci-deſſus. On trouve FLECHE, Dame DE PREULLAY, mariée à *Renaud de Bailleul*, Chevalier, dont les deſcendans furent Seigneurs de Preullay. C'eſt ce que nous ſçavons de cette ancienne Nobleſſe, qui portoit pour armes : *d'argent, à deux lions paſſans de ſinople, armés & lampaſſés de gueules.*

PREVOST, Seigneurs d'Aiſec, de Touchimbert, de Sanſac, de Beaulieu, Puybotier ou Puybautier, & Traverſay en Poitou. Ancienne Nobleſſe diſtinguée par ſes ſervices & ſes alliances.

M. *de Boulainvilliers*, dans ſon *Etat de la France*, *Tome V*, *p.* 336, met au rang des Seigneurs Poitevins un HUGUES PREVOST, qui vivoit ſous *Guillaume* VII, Comte de Poitou, mort en 1086, & enterré à l'Abbaye de Monſtier-Neuf; mais la filiation, prouvée par titres de cette Famille, ne remonte qu'à

I. PIERRE PREVOST-DE-SALLES, qualifié, Varlet *Varletus*, qui vivoit en 1140. Il avoit pour frere PASTOUREL PREVOST-DE-SALLES, marié, en 1136, à *Bernarde de Broſſe*, dont la fille porta la Vicomté de Limoges à *Aymar d'Angoulême*, comme le rapporte *du Cheſne*. PIERRE PREVOST-DE-SALLES épouſa *Jeannette Guiot*, & en eut :

II. JEAN PREVOST-DE SALLES, I. du nom, qualifié *Varlet* & *Ecuyer*, Seigneur d'Aiſec, qui rendit hommage de la Terre de Salles en Angoumois, à *Hugues*, Abbé de Nanteuil en Vallée, le jour de la Fête Saint-Pierre, en l'an 1173. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut : — EMERIC, qui ſuit; — & GUILLAUME PREVOST, Evêque de Poitiers en 1217, qui ſiégeoit encore, ſuivant le Rituel de Poitiers, avant 1225; mais on ignore le tems de ſa mort.

III. EMERIC PREVOST, qualifié *Ecuyer*, rendit ſon dénombrement de la Terre de Salles, comme héritier de JEAN, ſon pere, à l'Abbé de Nanteuil en 1220, & laiſſa pour fils :

IV. JEAN PREVOST, II. du nom, Ecuyer, auſſi qualifié *Varlet*, qui rendit aveu, en 1281, ſous hommage plein & redevance de 5 ſols de tout ce qu'il poſſédoit, ou autres ſous lui, dans la paroiſſe d'Olerac, mouvant de l'aleu des Eſſarts, paroiſſe de Villehonneur, à *Acquilin*, Evêque d'Angoulême, à cauſe d'*Almode*, ſon épouſe, fille de feu *Pierre Mathei*. Il rendit encore hommage à cet Evêque, pour pluſieurs piéces de Terre qui dépendoient de ſon Evêché; & eut de ſon mariage :

V. EMERIC PREVOST, II. du nom, Chevalier, *Miles*, Seigneur d'Aiſec, qui rendit

rendit hommage, en 1320, à l'Abbé de Nanteuil, pour plusieurs piéces de Terre qu'il avoit dans la paroisse d'Aisec, dépendantes de cette Abbaye; & un aveu, en 1330, à l'Evêque d'Angoulême, pour les biens dont il avoit hérité de JEAN PREVOST, son pere. Il avoit épousé, en 1302, *Berthe*, fille de *Guillaume d'Ignac*, dont il eut: — JEAN, qui suit; — & HELIE PREVOST, Chevalier, marié à *Catherine de Talleyran-de-Grignols*, qui le fit pere de — JEAN PREVOST, Seigneur de la Force, mort sans alliance; — & de MARIE PREVOST, laquelle hérita de cette Terre de la Force, & fut mariée, le 1 Novembre 1441, à *Jean de Beaupoil*, qui rendit hommage de la Terre de la Force en 1450.

VI. JEAN PREVOST, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aisec, rendit son dénombrement à Ruffec en 1391, le Lundi après l'Octave de la Pentecôte, & laissa, pour fils unique:

VII. GUILLAUME PREVOST, Ecuyer, Seigneur d'Aisec, qui épousa, par contrat du Lundi avant la Fête Notre-Dame d'Août 1375, *Catherine de Sansac*, fille d'*Olivier de Sansac*, & d'*Agnès de Chambe*. Il transigea, en 1390, avec *Jean Corgnoul de Brette* & *Olivier de Sansac*; rendit hommage pour la Terre de Sansac, qu'il tenoit de son épouse, à l'Abbaye de Nanteuil, le jour de la Fête Saint Barthelemi, l'an 1396, & aussi hommage à Ruffec, en 1408, de quelques autres biens qu'il tenoit de son épouse, & qui relevoient de Ruffec. Il eut pour fils:

VIII. JEAN PREVOST, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aisec, de Sansac & de Touchimbert, marié 1°. à *Jeanne de Paisette*; & 2°. à *Jeanne de Séris*, Dame de la Boissiere & de Beauregard, laquelle, étant veuve, rendit hommage de la Seigneurie de Puybotier, en Novembre 1477. Du premier lit vinrent: — 1. AYMARD, qui suit; — 2. SAVARY, auteur de la branche des Seigneurs de Sansac, rapportée ci-après; — 3. JEAN, Chevalier, puis Commandeur de l'Ordre de Malte en 1470; — 4. FRANÇOISE, mariée à *N... de la Cropte-de-Bourfac*; & du second lit: — 5. GUYOT, tige de la branche des Seigneurs de Puybotier, de Beaulieu & de Traversay, mentionnée en son rang; — 6. PIERRE, mort sans alliance; — 7. JEAN, Ecuyer, Seigneur d'Aisec, marié à *Florence d'Ardillionne*, dont — PIERRE PREVOST, Seigneur d'Aisec, mort sans postérité; — 8. CHARLOTTE; — 9. & MARIE PREVOST, femme de *Jacques du Couvet*, Seigneur de Genouillé.

IX. AYMARD PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Touchimbert, épousa, en 1468, *Jeanne de Saugieres*, Dame de Pagaud, dont:

X. ROLAND PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, marié, en 1491, à *Guillemine de la Haye-Montbau*. Il en eut: — AYMARD, qui suit; — & JEANNE, mariée, en 1510, à *François du Laur*, Seigneur de la Coste.

XI. AYMARD PREVOST, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, fut chargé, en 1517, de deux curatelles, sçavoir de GUILLAUME PREVOST, Seigneur de Sansac, & de celle de *Jean du Couvet*, Seigneur de Genouillé, fit plusieurs partages, & rendit ses aveux & dénombremens des biens qu'il possédoit. Il vivoit encore en 1546, & épousa *Françoise Bouchard*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. FRANÇOISE, femme de *N... de Ferriere*; — 3. SUSANNE, mariée à *Roland de la Maisonneuve*; — 4. & ISABELLE, alliée, en 1570, avec *N... d'Argentier*.

XII. PIERRE PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, fit plusieurs partages, rendit ses aveux & dénombremens de ce qu'il possédoit, & épousa, en 1565, *Marie Brassard*, de laquelle vint:

XIII. ISAAC PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, qui rendit ses dénombremens & épousa, en 1584, *Isabeau Guy*, dont, pour fils unique:

XIV. FRANÇOIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, qui rendit ses dénombremens, & passa des actes de partages, en 1668, avec le Duc *de la Force* & M. *de la Rochefoucaud*. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mars 1628, *Jeanne de la Rochefoucaud*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CASIMIR, auteur de la branche des Seigneurs de Londigny, rapportée ci-après; — 3. & CHARLES, Chevalier, marié à *Catherine de la Rochefoucaud*, dont — CHARLOTTE PREVOST, mariée avec *Gabriel de Vasselot*, Chevalier, Seigneur de Regnier; &

mere de — *Thérese de Vasselot*, mariée, le 23 Avril 1748, avec JEAN PREVOST-DE-LA-VAUSELLE, Chevalier, Seigneur de Puybotier, Capitaine au Régiment de Poitou, Infanterie, tué à la bataille de Rosback, mentionné au degré XVI de la branche des Seigneurs de Puybotier & de Beaulieu.

XV. FRANÇOIS PREVOST, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert & de Saveille, épousa, en 1688, *Marthe Joly*, dont: — FRANÇOIS, qui suit; — & autre FRANÇOIS, mort Lieutenant des Vaisseaux. Il avoit épousé *Catherine de la Rochefoucaud*; de laquelle il n'a eu qu'un fils, nommé FRANÇOIS PREVOST, mort Garde de la Marine.

XVI. FRANÇOIS PREVOST, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, Lieutenant des Vaisseaux, mort en 17...., avoit épousé *Marie Giton de Monlaurier*, dont — SUSANNE PREVOST, Dame de Touchimbert, mariée, en 1713, avec *Henri de Bourdeille*. Elle s'est retirée, en 1764, à Port-Royal.

Seigneurs de LONDIGNY.

XV. CASIMIR PREVOST, Chevalier, second fils de FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur de Touchimbert, & de *Jeanne de la Rochefoucaud*, épousa, 1°. en 1657, *Marie de Robillard*; & 2°. en 1689, *Marie Coullaud*. Du premier lit vinrent: — 1. FRANÇOIS, tué Capitaine de Dragons au service d'Angleterre; — 2. DIANE, née au mois de Juin 1673, femme de *Charles d'Appelvoisin*, Marquis de la Roche-du-Maine; — 3. JULIE, née au mois de Juillet 1674, mariée à *N... de Volvire*; — 4. SUSANNE, mariée à *Pierre du Rousseau*, Marquis de Fayolle; — 5. MADELENE, morte à Saint-Cyr; — 6 & 7. & deux filles, mortes à Londres; & du second lit: — 8. AUGUSTE, qui suit; — 9. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Champagne, mort, sans postérité, en 1770; — 10. JEAN, rapporté après la postérité de son aîné; — 11. ELISABETH, morte à Saint-Cyr en 1704; — 12. & JEANNE, morte Religieuse en 1756.

XVI. AUGUSTE PREVOST, Chevalier, Seigneur de Londigny, a servi dans les Mousquetaires, & a épousé, en 1729, *Jeanne-Madelene de Bussy-Lameth*, dont: — FRANÇOIS, qui suit; — & deux filles. La cadette, nommée THÉRESE, est entrée à Saint-Cyr en 1749, & en est sortie en 1761.

XVII. FRANÇOIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Londigny, Challonne, Coulombier, Montalembert, &c. Capitaine de Cavalerie en 1764, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1775, *Jeanne-Charlotte Chapt-de-Rastignac*, dont — JEAN PREVOST, Chevalier, né le 22 Février 1776.

Seigneurs de GROSBOIS.

XVI. JEAN PREVOST, Chevalier, Seigneur de Grosbois, fils puîné de CASIMIR, & de *Marie Coullaud*, sa seconde femme, ci devant Officier de Dragons, a épousé, en 1736, Demoiselle *N... de Lauvergnat*, dont sont issus: — JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — & JEAN, Chevalier, Capitaine au Régiment d'Eu en 1776.

XVII. JEAN-FRANÇOIS PREVOST-DE-GROSBOIS, Chevalier, Seigneur de Boivre, a épousé, en 1774, Demoiselle *Marie de Ferou*, dont il n'a point encore d'enfans.

Branche des Seigneurs de SANSAC.

IX. SAVARY PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sansac, second fils de JEAN, IV. du nom, Seigneur d'Aisec, & de *Jeanne de Paisette*, sa premiere femme, épousa *Louise d'Ardillionne*, dont sortit:

X. GUILLAUME PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sansac, marié à *Catherine Guy*, dont pour enfans: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. ANTOINE PREVOST-DE-SANSAC, Archevêque de Bordeaux, qui célébra un Concile Provincial en 1582, & mourut en 1591; — 3. & MARIE, alliée dans la Maison des Comtes *de Chabans*.

XI. LOUIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sansac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Conseiller en

ſon Conſeil Privé, Gouverneur de François II, & Gouverneur d'Angoumois, Lieutenant-Général des Armées, fut du nombre des Seigneurs élevés avec François I. Ce Prince diſoit ſouvent (comme le rapporte *Brantôme*, dans la vie des Hommes illuſtres) : *Nous ſommes quatre Gentilshommes de la Guienne, qui combattrons en lice, & courrons la bague contre tous allans & venans de la France*, Moy, Sansac, d'Essé & Chateigneraye. Le Duc *d'Aumale*, Colonel-Général de la Cavalerie-Légere, ayant été fait priſonnier par le Marquis *Albert*, Louis Prevost, connu ſous le nom *de Sanſac*, exerça ſa charge par *interim*. Les plus grands Seigneurs de ce tems-là commençoient par ſervir dans la Cavalerie. On lit dans les *Annales d'Aquitaine*, que « le Roi étant à Rancour, fut averti de » la proueſſe & valeur des aſſiégés à la Mirandole, & de leurs ſaillies, où le » neveu du Pape fut occis, & pluſieurs autres de ſon parti; & que là le Sei- » gneur *de Sanſac*, qui y commandoit, éterniſa ſon nom ſur le ſang ennemi, » & ſe tailla un trophée d'immortalité ». Ce fut pour la belle défenſe qu'il y fit, que Henri II l'honora du Collier de ſon Ordre, qui ne ſe donnoit alors que pour un acte ſignalé. Il commanda pluſieurs fois les armées pendant les guerres civiles, notamment aux ſiéges de la Charité & de Vezelay; reprit la ville d'Angoulême ſur les Huguenots en 1562; & mourut *en titre de Maréchal de France*, dit encore Brantôme, *non qu'il en ait été jamais pourvu; mais il en avoit l'état, les gages & la penſion*. Il avoit épouſé, le 3 Juin 1565, Demoiſelle *de Montbron*, dont :

XII. Jean Prevost, Baron de Sanſac, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Commandant à Bordeaux & pays Bordelois. Il paroît, par la Lettre que lui écrivit Catherine de Médicis, le 31 Octobre 1578, qu'elle l'honoroit autant de ſa confiance que de ſon eſtime. Cette Princeſſe parle avec éloge des ſervices de feu M. *de Sanſac*, exhorte ſon fils à l'imiter & à bien faire, comme il a fait juſqu'ici; ce dont le Roi & elle ſont contens; & que, ſuivant cela, le Roi lui a continué, à ſa Requête, la penſion de 4000 livres tournois, que lui avoit accordée le feu Roi, ſon fils. Le Baron *de Sanſac* mourut au ſiége de Chartres en 1595, ſans enfans de ſon mariage avec Demoiſelle de *Maillé-Brezé*.

Branche des Seigneurs de Puybotier, de Beaulieu, &c.

IX. Guyot Prevost, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, fils de Jean, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aiſec, &c. & de *Jeanne de Séris*, ſa ſeconde femme, tranſigea, le 19 Juin 1512 avec *Raimond Nicolas*, Abbé de Nanteuil. Il épouſa *Marguerite Tiſon*, laquelle devenue veuve, fournit ſon dénombrement à l'Abbé de Nanteuil, le 26 Mars 1519, pour les fiefs de la Michelie, la Boiſſiere, &c. au nom & comme mere & tutrice de ſes enfans, ſçavoir : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Jacquette, mariée, par contrat du dernier Avril 1532, à *Jean Bray*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve; — 3. & Françoise.

X. Jacques Prevost, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, rendit aveu & dénombrement à l'Abbé de Nanteuil, le 15 Octobre 1534, & tranſigea, le 19 Décembre 1535, avec *Jean Bray*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, ſon beau-frere, touchant la ſucceſſion de ſes pere & mere, & la dot promiſe à Jacquette Prevost, ſa ſœur, par ſon contrat de mariage. Il eut de *Robine des Prés*, ſon épouſe :

XI. Jean Prevost, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, marié, par contrat du 1 Avril 1567, à *Françoiſe d'Archiac*, fille de feu *Jean d'Archiac*, Ecuyer, Seigneur de Montenac, & d'*Anne des Motiers*, dont :

XII. François Prevost, Ecuyer, Seigneur de Puybotier & de la Michelie, qui tranſigea, le 1 Mars 1618, ſur les droits ſucceſſifs de François Prevost, avec *Jean Dupont*, Ecuyer, Sieur de la Vallée, *François Megret*, Ecuyer, Sieur de Fondereuſe, faiſant pour Demoiſelle Marie Prevost, ſa mere; & Louis Prevost, Ecuyer, Sieur de la Chaume, & autre François Prevost, Ecuyer. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Octobre 1599, *Jacquette de Nouſieres*, fille

de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Boiſſiere & de Sauze, & de *Françoiſe de Baudry*, dont :

XIII. François Prevost, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, qui rendit hommage à l'Abbaye de Nanteuil le 4 Juillet 1657. Sur la production de ſes titres de nobleſſe, il fut maintenu, le 2 Mars 1665, par M. *Colbert*, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres de Sa Majeſté dans les Généralités de Poitiers & de Tours. Il ſervoit au ſiége de Montauban, lorſque le Duc *de Mayenne* y fut tué, & avoit épouſé, par contrat du 16 Janvier 1635, *Madelene Barbarin*, fille de *Joſeph*, Ecuyer, & de *Françoiſe Charpentier*, de laquelle il eut :

XIV. François Prevost, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu & de Puybotier, marié, par contrat du 21 Janvier 1664, à *Renée Mandron de Rancogne*, Dame de Traverſay, fille de *Jean Mandron*, Ecuyer, Seigneur de Rancogne, & de *Charlotte de la Gréſe*. Leurs enfans furent : — 1. François, d'abord Page du Roi dans ſa grande Ecurie, enſuite Mouſquetaire, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, d'où il fut tiré pour être Lieutenant-Colonel de celui de la Rochefaucaud. Il eſt mort garçon, retiré du ſervice en 1716, dans ſon Château de Traverſay ; —— 2. Achille, Capitaine de Cavalerie, tué à Luzara ; — 3. autre Achille, Cornette de Cavalerie, tué à la bataille de la Marſaille ; — 4. Louis, qui ſuit ; — 5. Gabriel, appellé *le Chevalier de Traverſay*, mort Cornette de Cavalerie ; — 6. Jean, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — & ſix filles, mortes Religieuſes, trois à la Trinité de Poitiers, deux à la Viſitation de la même Ville ; & la ſixieme à la Viſitation de la Rochefoucaud.

XV. Louis Prevost, Chevalier, Seigneur de Beaulieu, Puybotier & la Vauſelle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, mort à Niort, en Poitou, en 1729, avoit épouſé, le 12 Janvier 1717, *Anne d'Abzac de-la-Douze*, fille de *Gabriel d'Abzac*, Chevalier, & de *Catherine le Bret*, dont : — 1. Gabriel, mort, Capitaine d'Infanterie, en Weſtphalie ; —— 2. Jean, qui ſuit ; — 3. François Prevost-de-Puybotier, ci-devant Major du Régiment de la Marche, Infanterie, enſuite Commandant les recrues de Poitiers, Chevalier de Saint-Louis, & retiré Lieutenant-Colonel d'Infanterie ; — 4. une fille, mariée au Seigneur *de Juyer* ; — 5. une autre fille, Religieuſe à Puyberland ; — 6 & 7. & deux autres, dont nous ignorons l'état actuel.

XVI. Jean Prevost-de-la-Vauselle, Chevalier, Seigneur de Puybotier, Capitaine au Régiment de Poitou, Infanterie, tué à la bataille de Roſback en 1757, avoit épouſé, le 23 Avril 1748, *Théreſe de Vaſſelot-de-Regnier*, fille de *Gabriel de Vaſſelot*, Chevalier, Seigneur de Regnier, & de Charlotte Prevost-de-Touchimbert, dont :

François-Charles-Gabriel Prevost, Chevalier, Seigneur de Puybotier, Lieutenant au Régiment de la Sarre en 1776.

Branche de Traversay.

XV. Jean Prevost-de-Traversay, Chevalier, ſixieme fils de François, III. du nom, & de *Renée Mandron-de-Rancogne*, Dame de Traverſay, ancien Officier de Cavalerie, s'eſt trouvé aux batailles d'Oudenarde & de Malplaquet, a été bleſſé à cette derniere, & vivoit encore en 1770 De ſon mariage avec *Henriette du Queſne-Guiton*, fille d'*Abraham*, IV. du nom, Marquis *du Queſne*, Lieutenant-Général des Armées Navales, & de Dame *N... de Voutron*, ſa ſeconde femme, il a eu : —— 1. Louis-Abraham Prevost-de-Traversay, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Penthiévre en 1743, qui s'eſt trouvé à pluſieurs batailles, a été fait priſonnier à celle de Roſback, où il a reçu quatre coups de ſabre, retiré du ſervice, ſans alliance, Chevalier de Saint-Louis, avec la qualité de Lieutenant-Colonel de Cavalerie ; — 2. Jean-François, qui ſuit ; —— 3. Abraham-Henri, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, puis Aide-Major de la Marine, qui a fait naufrage, en 1767, ſur les côtes de Bretagne,

Commandant la Frégate *le David*. Il refuſa de ſe ſauver, répondant, à ceux qui vouloient l'y engager, qu'*il s'occuperoit de lui, quand la derniere perſonne du vaiſſeau ſeroit hors de danger*; — 4. JEAN-BATISTE, mort Lieutenant d'Artillerie à la Martinique en 1762, ſans alliance; — 5. HENRIETTE, mariée, en 1753, à *François-Xavier le Moyne-de-Serigny*, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons, & deux filles; — l'une, nommée *Marguerite le Moyne*, élevée à Saint-Cyr; — l'autre, appellée *Marie*, Religieuſe Bénédictine à Civray; — 6, 7 & 8. CHARLOTTE, MARGUERITE & MARIE, dont nous ignorons l'état actuel.

XVI. JEAN-FRANÇOIS PREVOST-DE-TRAVERSAY, entré dans la Marine en 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1756, Capitaine de Frégates en 1765, Commandant en ſecond la Compagnie des Gardes la Marine de Rochefort en 1769, & Commandant en ſecond à Saint-Domingue en 1776, a épouſé, en 1753, à la Martinique, *Claire du Queſne-de-Longbrun*, dont: — 1. JEAN PREVOST-DE-TRAVERSAY, reçu Garde de la Marine en 1766, & Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi en 1776; — 2. AUGUSTE-JEAN; — 3. SEVERE; — 4, 5 & 6. CLAIRE, LAURE & PAULINE, non encore mariées.

Les armes: *d'argent, à deux faſces de ſable, accompagnées de ſix merlettes de même, 3, 2 & 1.*

PREVOST: Famille noble de Normandie, Election de Mortagne, qui remonte à

HENRI LE PREVOST, Ecuyer, marié à *Jeanne de Villiers*, dont:

JEAN LE PREVOST, Ecuyer, qui épouſa, le 7 Janvier 1500, *Louiſe de Villeray*. Il en eut: — JEAN, qui ſuit; — & GILLES LE PREVOST, Ecuyer.

JEAN LE PREVOST, II. du nom, Ecuyer, épouſa, le 12 Février 1524, *Hélene Poulain*, de laquelle vinrent: — LUBIN, qui ſuit; — & HECTOR.

LUBIN LE PREVOST, Ecuyer, Gendarme, épouſa, le 16 Novembre 1565, *Madelene le Grand*, dont:

RAOUL LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur des Eſpaſſes, qui ſervit en qualité de Chevau-Léger, & fut marié, le 2 Février 1598, à *Catherine Courtin*. Leurs enfans furent: — EMMANUEL, qui ſuit; — & PAUL LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur de la Fillonniere, qui ſervit en qualité de Gendarme.

EMMANUEL LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Belleperche, fut Maréchal des Logis d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & épouſa, le 28 Novembre 1637, *Anne du Boſc*, dont:

GÉDÉON LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur d'Iray & de Belleperche, Officier de Cuiraſſiers, qui s'allia, le 3 Février 1688, avec *Marie-Claude de Berment*, d'une Famille noble, qu'on croit originaire d'Ecoſſe. Ils eurent pour enfans: — JEAN-CHARLES, qui ſuit; — & ROCH-LÉON, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

JEAN-CHARLES LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur d'Iray & de Belleperche, a épouſé, le 15 Juin 1733, *Anne Mahot de la Poltiere*, dont: — JEAN-JACQUES, qui ſuit; — & quatre filles, deux mortes enfans; & deux autres qui ont été mariées, & ont poſtérité. La derniere eſt morte en 1765.

JEAN-JACQUES LE PREVOST, Chevalier, Seigneur d'Iray, de Chauvigny, Préſentateur de la Chapelle de Saint-Jacques de Chauvigny, né le 31 Mars 1743, reçu Garde-du-Corps de Sa Majeſté, dans la Compagnie de Villeroy, le 31 Décembre 1758, a fait la campagne de 1761 avec la Maiſon du Roi, & continue ſon ſervice dans le même Corps, avec rang de Capitaine de Cavalerie. Il a épouſé à Châteaudun, le 17 Mai 1762, *Anne-Françoiſe-Geneviéve-Julie de Berment*. Leurs enfans ſont: — 1. LOUIS-JACQUES LE PREVOST-D'IRAY, Chevalier, né le 7 Octobre 1766, Eleve de l'Ecole Royale Militaire de la Fleche; — 2. CHRÉTIEN-SIMÉON, Chevalier, né le 13 Juin 1768; — 3. TOUSSAINT-ALEXANDRE, né le 30 Octobre 1771; — 4. GENEVIÉVE-JULIE LE PREVOST-D'IRAY, née le 20 Mai 1764, reçue à Saint-Cyr le 24 Décembre 1775, ſur ſes

preuves de nobleſſe; — 5. & HENRIETTE-SCHOLASTIQUE, née le 11 Février 1773.

ROCH-LÉON LE PREVOST, Ecuyer, appellé *le Chevalier de Belleperche*, ſecond fils de GÉDÉON, & de *Marie-Claude de Berment*, a épouſé, en 1732, *Marie de l'Aumone*, de laquelle ſont iſſus : — LOUIS-LÉON-CHARLES, qui ſuit; — & une fille.

LOUIS-LÉON-CHARLES LE PREVOST-DU-BOIS-DE-LA-HAYE, Chevalier, né en 1735, reçu Garde-du-Corps du Roi au mois de Mai 1757, a fait la campagne de 1761, & s'eſt retiré après 11 ans de ſervice, avec les Invalides, ſur le pied de Lieutenant de Cavalerie. Il a épouſé, le 21 Février 1764, Demoiſelle *Françoiſe-Eliſabeth-Henriette du Mellet-de-Maillebos*, fille de Meſſire *François-Henri*, & de Dame *Françoiſe-Eliſabeth-Adrienne de Foulques-de-la-Pillette*, dont : — 1. LOUIS-FRANÇOIS-ROCH LE PREVOST, Chevalier, né le 25 Mars 1765; — 2. JACQUES-LÉON, né le 21 Février 1767; — 3. & HILAIRE-ALEXANDRE-ARMAND, né le 16 Février 1776.

Les armes : *de gueules, à deux faſces d'argent, accompagnées de trois croiſſans montans de même en chef, & en pointe de trois beſans auſſi d'argent.*

PREVOST, Seigneurs de Saint-Cyr. Famille noble établie à Paris.

JEAN PREVOST, Seigneur de Saint-Cyr, Conſeiller en la Cour des Aides, épouſa *Madelene de Reffuge*, fille de *François de Reffuge*, Seigneur de Precy & de Courcelle, Avocat-Général, & de *Jeanne Allegrain*, de laquelle il eut, pour ſecond fils :

JACQUES PREVOST, Seigneur de Saint-Cyr, de Villabry & de Villevry, batiſé le 12 Septembre 1561, Conſeiller au Grand-Conſeil, reçu le 17 Mars 1587, puis Maître des Requêtes le 20 Novembre 1599, honoraire le 14 Décembre 1619. Il épouſa 1°. *Jeanne Amelot*, fille de *Jean Amelot*, Préſident aux Enquêtes, & de *Marie de Saint-Germain*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Antoinette Camus*, fille de *François Camus-de-Pontcarré*, Conſeiller d'Etat, & de *Jeanne Sanguin*. De cette ſeconde vinrent : — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. N... PREVOST, Sieur de la Roche, Lieutenant aux Gardes; — 3. HENRI, Chevalier de Malte; — 4. JEANNE, mariée à *Ambroiſe de Fontenailles*, Seigneur d'Ivry, Enſeigne des Gardes-du-Corps; — 5. & MARIE, femme, le 25 Juin 1636, de *Charles*, Seigneur *de Monteſſon* & de la Roche-Pichemer.

BERNARD PREVOST, Seigneur de Saint-Cyr, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 15 Janvier 1631, honoraire le 7 Février 1657, épouſa 1°. *Marie de Moucy*, morte en 1664, fille de *Claude*, Auditeur des Comptes, & de *Marie Savart*; 2°. *Eliſabeth Hatton*, morte en 1675; & 3°. *Charlotte de Huguenat*, fille de *Denis*, Seigneur de Milliere, & de *Jacqueline le Grand*. Du premier lit il eut : — 1. CHARLES-JOSEPH, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, femme, en 1671, d'*Antoine de Rigné*, Ecuyer, Seigneur de la Gueriniere, Conſeiller au Grand-Conſeil; & du ſecond lit : — 3. BERNARD, Capitaine de Dragons dans Senneterre.

CHARLES-JOSEPH PREVOST, Seigneur de Saint-Cyr, Conſeiller au Châtelet le 27 Mars 1676, mort en 1700, avoit épouſé *Marie de Croiſilles*, morte le 13 Mars 1724, fille de *Simon*, Seigneur *de Croiſilles*, près Blois, & de *Catherine de Perrochel*, dont :

NICOLAS-CHARLES-CLAUDE PREVOST, Seigneur de Saint-Cyr, né le 27 Octobre 1697, Conſeiller au Parlement le 1 Juillet 1720, puis Maître des Requêtes en Mars 1723, qui a épouſé *Marie-Anne Ruau du Tronchet*, fille de *Charles*, Ecuyer, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, & de *Marie Lépineau*. De ce mariage eſt iſſu :

CHARLES-LOUIS PREVOST, Seigneur de Saint-Cyr, Colonel du Régiment d'Angoumois en 1748. Il a épouſé *Marie-Marguerite Orceau de Paſſy*, fille de *Jean-Baptiſte*, & de *Marie-Marguerite le Maignan*. Nous ignorons s'il a poſtérité, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, au chevron renverſé d'azur, accompagné en chef d'une molette d'éperon de gueules, & en pointe d'une aiglette éployée de ſable.*

PREVOST-DE-LA-CROIX, à Paris & en Bretagne. Famille qui remonte à

Jean Prevost, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Paris, Préſident aux Requêtes du Palais. Il eut pour fils :

Bertrand Prevost, Ecuyer, auſſi Conſeiller au Parlement de Paris & de Bretagne, enſuite ſecond Préſident au Parlement, & ſucceſſivement Conſeiller au Conſeil Privé du Roi, mort en 1585. Cette Famille a fourni d'illuſtres Magiſtrats & pluſieurs Officiers Militaires. Elle a été confirmée dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Parlement de Paris, le 23 Juillet 1773.

Robert Prevost, Ecuyer, Seigneur de Montreuil & du Pereux, né en 1654, mort le 24 Septembre 1712, âgé de 57 ans 11 mois, fut enterré, le ſur-lendemain, dans l'Egliſe de Saint Pierre & Saint Paul de Montreuil près Vincennes. Il étoit de la branche aînée, & avoit épouſé *Catherine Peſant*, dont : — 1. Denis-Guillaume, qui ſuit ; — 2. Philippe, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. Robert-Denis-Martin, mort ſans poſtérité ; — 4. Pierre-François, dit auſſi Jean-François, Ecuyer, Sieur des Fontaines, non marié ; — 5. Philippe-Silvestre, Ecuyer, Sieur de la Boiſſiere, mort ſans poſtérité ; — 6. François, Ecuyer, Sieur du Pereux, Officier au Régiment de Bretagne, Infanterie, tué à la bataille de Malplaquet ; — 7. Catherine, mariée à *Hugues de Salins*, Ecuyer, Fermier-Général, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, dont deux filles : — l'aînée, nommée *Catherine-Françoiſe de Salins*, a épouſé *Pierre-Philibert Blancheton-de-Chevry*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & frere du Comte *de la Rochepot ;* — & la cadette, nommée *Geneviéve de Salins*, a épouſé *Etienne-Marie de Marcilly*, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Bourgogne ; — 8. Thérese, mariée à *Pierre Vincent*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances ; — 9. N... Prevost, mariée à *Pierre Acart*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances ; — 10 & 11. Geneviéve & Roberte, toutes deux Religieuſes-Urſulines au Couvent de Saint-Germain-en-Laye.

Denis-Guillaume Prevost, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, épouſa, le 16 Février 1703, *Jeanne-Geneviéve de l'Epine*, native de Morlaix en baſſe Bretagne, dont deux garçons, ſçavoir : — Jean-Batiste-Denis Prevost, Ecuyer, Sieur de Sainte-Marie ; — & Robert-Philippe, Ecuyer, Sieur des Fontaines, tous les deux non mariés.

Philippe Prevost (ſecond fils de Robert, & de *Catherine Peſant*), Ecuyer, Sieur de la Croix, né à Paris, Directeur-Général des Vivres de la Marine en Bretagne, Tréſorier des Fortifications de ladite Province, mort à Breſt le 26 Juin 1743, âgé d'environ 59 ans, avoit épouſé, par contrat du 14 Septembre 1714, *Marie-Gabrielle-Eliſabeth Leſtobec-de-Langriſtain*, fille de noble homme *François Leſtobec*, Sieur du Pleſſis, & de *Marie Lars*, dont : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Philippe-François-Paul, auteur du premier rameau, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. Denis-Pierre, mentionné enſuite ; — 4. Pierre-François, Ecuyer, Sieur de la Croix, né vers 1726, Commiſſaire de la Marine ; — 5. Denis-Robert-Joseph Prevost-de-la-Croix, Ecuyer, né vers le mois de Février 1729, ci-devant Curé & Chanoine de la ville de Bray-ſur-Seine, Conſeiller au Parlement de Normandie depuis 1769 ; — 6. Marie-Josephe, née vers 1719 ; — 7. & Charlotte, née en Septembre 1730, morte peu après.

Jacques Prevost-de-la-Croix, né à Breſt le 16 Mai 1715, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Commiſſaire-Général Ordonnateur de la Marine, ancien Préſident au Conſeil Supérieur de Louiſbourg en l'Iſle Royale, & Chevalier de Saint-Louis, eſt entré dans la Marine, en qualité d'Eleve, le 1 Janvier 1729, & y a paſſé ſucceſſivement par tous les grades juſqu'en 1735, qu'il fut envoyé à l'Iſle Royale, par ordre du Roi, pour y faire les fonctions de Commiſſaire de la Marine. Une diſette de vivres s'étant vivement fait ſentir dans cette Colonie en 1737, il fut envoyé en France par M. *de Saint-Ovide-*

de-Brouilleau, Gouverneur, & par M. *de Mezy*, Ordonnateur, pour faire connoître les besoins de cette Colonie. Le Ministere y pourvut, & chargea Jacques Prevost d'y conduire les secours nécessaires. En 1739 il fut chargé du détail des Troupes & de l'Artillerie, & admis dans le Conseil Supérieur, où il a eu l'honneur d'y présider dans la suite. En 1745 il fut blessé & fait prisonnier de guerre au premier siége de Louisbourg, où il perdit la plus grande partie de ses effets; & encore fait prisonnier par les Anglois, dans le fameux combat de mer livré, près le Cap Finistere, par le Marquis *de la Jonquiere*, Lieutenant-Général des Armées Navales, en 1747, avec 5 vaisseaux de ligne contre 17 vaisseaux Anglois. Le 1 Avril 1746, il avoit été nommé Commissaire de la Marine au Port de Rochefort; obtint, le 1 Janvier 1749, des Provisions de premier Conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, & une Commission du Roi, de Subdélégué à l'Intendance de la Nouvelle France, à l'Isle Royale, Saint-Jean & autres dépendances, avec celle d'Ordonnateur dans ces pays, datée du même jour; fut ensuite nommé Commissaire des Guerres en 1755, lors de l'embarquement des Troupes que le Roi fit passer dans la Nouvelle France, sous les Ordres du Baron *de Dieskau*, Maréchal-de-Camp; obtint, en 1756, en considération de ses bons services, une gratification de 3000 livres sur le Trésor Royal; & après avoir essuyé différens périls, des blessures & des naufrages, il est parvenu au grade de Commissaire-Général, & s'étoit retiré, de l'agrement de Sa Majesté, qui, pour le témoignage de sa satisfaction, lui avoit accordé, en 1762, une pension de 3000 livres sur la Marine; mais par un autre ordre du Roi, il a repris les fonctions & son ancienneté dans le grade de Commissaire-Général, a été chargé de différentes affaires importantes, &, le 16 Août 1768, est passé en Corse en qualité d'Ordonnateur de la Marine, lorsque le Roi y envoya des Troupes sous le commandement du Marquis *de Chauvelin*; il y a servi jusqu'à la soumission des Rebelles, & est revenu après la prise de Corté, par M. le Comte *de Vaux*. Il a été depuis fait Chevalier de Saint-Louis, & nommé Ordonnateur au département de l'Orient. Il a épousé, par contrat du 14 Février 1745, *Marguerite-Thérese de Cararot*, fille de *Pierre-André*, Conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, & de *Marie-Josephe Cheron*, dont: — 1. Jacques-Marie-André Prevost-de-la-Croix, né le 28 Janvier 1749, Enseigne d'Infanterie dans les Troupes des Colonies, le 1 Avril 1760, d'où il a passé au Régiment de Champagne, où il est Officier-Major; — 2. Louis-Anne, dit *le Chevalier* Prevost-de-Langristain, né le 4 Mai 1750, d'abord Officier dans les Troupes des Colonies, aujourd'hui Commissaire de la Marine; — 3. Charles-Auguste, dit *le Chevalier de la Croix*, né le 19 Avril 1751, Enseigne des Vaisseaux du Roi & du Port à Rochefort; — 4. Antoinette-Josephe, née le 24 Octobre 1747; — 5. Marguerite-Josephe-Adélaïde, née le 19 Mars 1752, Dame de Chœur à l'Abbaye Royale des Bernardines du Pont-aux-Dames; — 6. & Renée-Victoire, née le 30 Décembre 1753, mariée à *N... Archin*, Commissaire de la Marine.

Premier Rameau.

Philippe-François-Paul Prevost-de-la-Croix, Ecuyer, né le 12 Mars 1721, second fils de Philippe, & de *Marie-Gabrielle-Elisabeth Lestobec*, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, a épousé, 1°. le 13 Septembre 1747, au Brésil, *Jeanne-Marie-Félicité de Nageon-de-Lesteang*, fille d'*André*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Medoc, Infanterie, & de *Marie-Marguerite Belhost-de-la-Vieuville*; & 2°. le 2 Octobre 1768, *Guyonne-Eléonore-Françoise de Frémont*. Du premier lit il a: — 1. François Prevost-de-la-Croix, Ecuyer, né en Octobre 1748, Enseigne des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, ensuite Officier au Régiment de l'Isle de France; — 2. Louis-Gilles, Ecuyer, né vers le 15 Octobre 1762; — 3. Denis-Robert Prevost-de-Sainte-Marie, Ecuyer, né le 5 Avril 1764; — 4. Perine-Denise-Vincente, née le 4 Juin 1753, Religieuse Carmelite de Nazareth à Vannes; — 5. Catherine-Françoise, née le 7 Juillet 1756; & du second lit:

— 6.

— 6. Denis-Jacques-Philippe Prevost-de-Montreuil, Ecuyer, né le 11 Septembre 1769.

Second Rameau.

Denis-Pierre Prevost, Ecuyer, Sieur de Preſſigny, troiſieme fils de Philippe, & de *Marie-Gabrielle-Eliſabeth Leſtobec*, né vèrs l'an 1725, fut mis, ainſi que tous ſes freres & ſœur, ſous la tutelle de leur pere, par Sentence du Châtelet de Paris du 28 Novembre 1730, lequel, après acceptation & ſerment accoutumé, fit ſes proteſtations, pour que ladite acceptation ne pût lui nuire ni préjudicier à la garde-noble de ſeſdits enfans. Denis-Pierre Prevost ſert dans la Marine, & remplit la place de Commiſſaire aux Claſſes à Quimper. Il a épouſé, le 15 Septembre 1750, *Marie-Françoiſe Milber de Kerfily*, fille de noble homme *Bernard-Joſeph Milber de Rubien*, & de *Françoiſe-Gabrielle Piriou*, dont, entr'autres enfans: — 1. Jean-René-Marie Prevost-de-Preſſigny, Ecuyer, né & batiſé à Breſt le 6 Août 1757; — 2. Clair-Jacques-François Marie Prevost-du-Pleſſis, né le 19 Juillet 1760; — 3. Goulven-Marie Prevost-du-Mesguen, né le 1 Avril 1763; — 4. & Renée-Marie-Joſephe Prevost, née le 25 Février 1759.

Les armes: *tiercé, au 1 d'azur, à un croiſſant d'argent; au 2 d'or, à trois étoiles d'azur; & au trois de ſable, à une ſirene d'argent*, conformément à la Généalogie imprimée dans l'*Armorial de France, Reg. V, Part. II.* Cet écu, timbré *d'un caſque de face, orné de ſes lambrequins d'or, d'azur, d'argent & de ſable.* Deviſe: Magis ac magis.

PREZ-DE-LA-BOURDONNAIS (des), en Bretagne, reſſort de Ploermel.

Il y a eu ſous François I, un Maréchal de France du ſurnom de des Prez, dont le nom de Famille eſt Lettes. Nous en avons parlé *Tome VIII* de notre Dictionnaire, *p. 656*, & on en trouve la Généalogie dans les Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 185 & ſuiv.*

Quant à la Famille de des Prez en Bretagne, elle eſt très-ancienne & diſtinguée, du tems des Ducs de Bretagne, non-ſeulement par les grandes alliances qu'elle a contractées; mais encore par des *Ecuyers* & des *Chevaliers*, ès années 1371 & 1386; des Capitaines & des Gentilshommes de la Maiſon de la Reine en 1489. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation du Parlement de Bretagne le 16 Avril 1669, au rapport de M. *de Lopriac*, en faveur de Jean des Prez, IV. du nom, Seigneur de la Bourdonnais, mentionné ci-après degré VIII, elle a été reconnue *noble d'extraction de tems immémorial.*

Des monumens & des titres inconteſtables prouvent invinciblement « que les » des Prez ont cet avantage, commun ſeulement aux meilleures Maiſons, que » leurs prédéceſſeurs ont porté, de toute antiquité, le même nom de des Prez, » dans la perſonne auſſi bien que dans la Terre; car ils tirent leur origine de » la Maiſon ſeigneuriale des Prez, décorée de Fiefs, Dixmes, Rôles, Mou» lins, Chapelle, Fuye, cernée de grandes douves & Pont-levis, Bois de » décoration, droit de fondation, Bancs, Ceinture & Liſiere en l'Egliſe pa» roiſſiale de Bohal, qui ſont les marques & les preuves de la plus inſigne no» bleſſe d'une Maiſon ». C'eſt ce qui eſt rapporté dans l'Arrêt ci-deſſus cité. Les premiers connus de ce nom en Bretagne, ſont:

Guillaume des Prez, & Olivier, qui ſuit, freres. L'un comparut, en qualité de *Bachelier*, aux montres & revues des Gentilshommes de la Province, le 5 Septembre 1386: on ſçait que pour parvenir à cette qualité, qui ſignifioit *Chevalier réel*, il falloit être *noble*, & poſſéder un fief de *Chevalerie.*

I. Olivier des Prez, depuis lequel la filiation eſt ſuivie, comparut, avec Guillaume, ſon frere, la même année 1386, en qualité d'*Ecuyer*, auxdites montres & revues des Gentilshommes, tenues ſous le Connétable *de Cliſſon.* Il fut pere de

II. Jean des Prez, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu des Prez, qui épouſa Demoiſelle *Jeanne de Rohan*, & en eut: — Pierre, qui ſuit; — &

JEANNETTE DES PREZ, mere — d'*Olivier*, & de *Robine des Deſerts*, femme de *Jean Rio*, mentionnés dans une tranſaction du 2 Décembre 1480.

III. PIERRE ou PERROT DES PREZ, Chevalier, Seigneur dudit lieu, s'allia avec Demoiſelle *Jeanne de Chairſallée*, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, lequel comparut, comme Archer, *en brigandine, ſalade, épée, dague & gorgerette*, pour JEAN DES PREZ, ſon aîné, ainſi qu'il conſte par le Livre des Montres des Nobles, Gentilshommes & tenans Fiefs nobles de l'Evêché de Vannes, tenues par les Commiſſaires députés les 11 Janvier 1479, 7 Juin 1480 & 6 Septembre 1481. Il tranſigea avec JEAN DES PREZ, III. du nom, ſon neveu, ſur les acquêts de la communauté de ſes pere & mere, par acte du 29 Août 1499, & s'obligea de relever & tenir de ſon neveu les choſes qu'il lui bailla en partage, en juveigneurie d'aîné. Il eut une fille unique, nommée — HÉLENE DES PREZ, femme, en 1538, de *Gilles de Kerveno*, Seigneur de la Grais; — 3. & GUILLEMETTE DES PREZ, veuve de *Jean le Charpentier*, comme il appert d'un acte de partage fait par JEAN DES PREZ, ſon neveu, le 14 Septembre 1497.

IV. JEAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur DES PREZ, rendit aveu, le 10 Octobre 1475, à noble & puiſſante Dame *Marie du Po*, tant en ſon nom que comme tutrice & garde de haut & puiſſant *Jean de Malétroit*, Seigneur de Beaumont & autres lieux, ſon fils. Il épouſa Demoiſelle *Perrinne de la Riviere*, iſſue des anciens Comtes *de Cornouailles*, Maiſon, dont deſcend, en ligne maſculine, le Comte *de la Riviere*, ci-devant Commandant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi. De ce mariage ſortirent : — JEAN, qui ſuit; — & OLIVE DES PREZ, mariée à *Pierre Olivier*, Seigneur de la Ville-Pierre, lequel partagea noblement, par acte du 3 Février 1520, tant en ſon nom qu'en celui de ſon épouſe, avec THEBAUD, Seigneur DES PREZ, neveu de ſa femme, la ſucceſſion de défunts JEAN DES PREZ, II. du nom, & *Perrinne de la Riviere*, pere & mere de ladite OLIVE DES PREZ.

V. JEAN, III. du nom, Chevalier, Seigneur DES PREZ, épouſa noble Demoiſelle *Iſabeau Guillard*, de la Maiſon noble de *la Villedet*, dont : — THEBAUD, qui ſuit; — & OLIVIER, rapporté après ſon aîné.

VI. THEBAUD, Chevalier, Seigneur DES PREZ, vivoit le 26 Avril 1530, ce qui conſte par une quittance de 60 ſols, à laquelle il étoit impoſé comme les autres Nobles, pour l'aide accordée au Roi & Duc ſur les nobles de la Sénéchauſſée de Ploermel, qui étoit pour le recouvrement de FRANÇOIS I. Il eut de ſa femme, qui n'eſt pas nommée : — 1. CHARLES DES PREZ, Ecuyer, pour lequel *Iſabeau Guillard*, ſa grand'mere, comme tutrice, rendit aveu à la Seigneurie de Serant, des héritages lors échus de la ſucceſſion de THEBAUD & JEAN DES PREZ, ſes pere & ayeul. Ledit CHARLES mourut jeune & ſans alliance; — 2. & ANNE DES PREZ, mariée à *Jean Briſſon*, Ecuyer, Sieur du Po, ſuivant une tranſaction en forme de partage : ils vivoient encore le 15 Février 1558. D'elle deſcend *Gillonne de Saint-Pern*, qui a porté la Terre & les Fiefs DES PREZ à ſon mari *Guillaume de la Rue*, Ecuyer, Sieur de Veaugerard.

Seigneurs du PORTAL, de LA BOURDONNAIS, &c.

VI. OLIVIER DES PREZ, Chevalier, Seigneur de Kergren & du Portal, fils puîné de JEAN, III. du nom, & d'*Iſabeau Guillard*, fut inſtitué tuteur de CHARLES & d'ANNE DES PREZ, ſes neveu & niéce, après le décès de ladite Dame *Guillard*, leur ayeule, comme il appert d'une tranſaction paſſée, le 27 Mai 1554, entre *Jean Briſſon*, Ecuyer, Sieur du Po, Demoiſelle ANNE DES PREZ, ſon épouſe, & OLIVIER, ſon oncle. Le 24 Septembre 1541, au nom & comme tuteur & garde dudit CHARLES DES PREZ, fils aîné & héritier principal & noble de feu THEBAUD, il fournit une déclaration aux Commiſſaires ordonnés par le Roi & M. le Dauphin, Duc de Bretagne, ſon fils, d'être ſujets aux armes lors du ban & arriere ban de l'Evêché de Vannes, comme les autres Nobles du Duché de Bretagne. Il épouſa, par contrat du 24 Juillet 1563, Demoiſelle *Françoiſe*

Aubin, d'une ancienne Nobleſſe de la Province, fille aînée & héritiere de feu noble homme *Jean Aubin*, Seigneur de Gaineau & du Groſbos, & de Demoiſelle *Bertranne Rio*; & ſœur de *Pierre Aubin*, Ecuyer, Seigneur du Groſbos, qui la partagea par acte du 10 Janvier 1589. OLIVIER eut de ſon mariage: — 1. CLAUDE, Seigneur du Portal, lequel plaidoit avec ſa mere, alors veuve, ſuivant un Arrêt de la Cour, rendu, le 15 Juin 1601, entr'elle & lui: il mourut jeune & ſans alliance; — 2. GILLES, Seigneur du Portal & du Verger, qui obtint Sentence en la Juriſdiction de Malétroit le 14 Janvier 1616, comme héritier bénéficiaire de feu CLAUDE DES PREZ, ſon frere, à l'encontre du général des prétendans droits & intérêts en la ſucceſſion dudit défunt Seigneur *du Portal*. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Juin 1612, Demoiſelle *Jeanne de Poligné*, Dame du Goray, de la Johanniere, de la Chataigneraye, &c.; — 3. YVES, qui ſuit; — 4 & 5. LOUISE & BERTRANNE.

VII. YVES DES PREZ, Seigneur de la Bourdonnais, étoit marié, le 20 Décembre 1602, à Demoiſelle *Jeanne Mauvy* (d'une ancienne Famille, maintenue d'abord lors de la Réformation de 1427, & enſuite à celle du 18 Février 1669), fille mineure de *Jean Mauvy*, Ecuyer, Seigneur de la Feillée, & de *Bertranne Trelluyer*. Il ne vivoit plus en 1638, & eut pour enfans: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & BERTRANNE DES PREZ, Dame de la Feillée, mariée, par contrat du 23 Juillet 1633, à *François Tregoüel*, Ecuyer, Seigneur de Labaye, de la Huvelaye, &c.

VIII. JEAN DES PREZ, IV. du nom, Seigneur de la Bourdonnais & du Portal, batiſé en l'Egliſe de Baulon, le 13 Novembre 1606, fut déclaré, comme nous l'avons dit au commencement de cette Généalogie, *noble d'extraction de tout tems immémorial*, par Arrêt du Parlement de Bretagne du 16 Avril 1669. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juillet 1651, *Mathurine Alix*, Dame de la Guillonniere, veuve de *Gabriel Bernard*, Ecuyer, Seigneur de Portrie, Conſeiller du Roi, Commiſſaire des Guerres, dont vint:

IX. GILLES DES PREZ, Chevalier, Seigneur de la Bourdonnais, &c. batiſé en la paroiſſe de Bohal le 12 Mai 1652, marié à Demoiſelle *N... de Chambellay*, de laquelle il eut: — JEAN DES PREZ, V. du nom, Chevalier, Seigneur de la Bourdonnais, &c. Capitaine de Dragons au Régiment de Baufremont le 12 Juin 1714, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Perpignan le 10 Décembre 1719, d'une bleſſure qu'il reçut au ſiége de Roſe. On ignore s'il a été marié; mais il eſt certain que cette branche eſt éteinte.

Seigneurs de LA MORLAYS, *de* LA VILLETUAL, *&c.*

VIII. GUILLAUME DES PREZ, Chevalier, batiſé le 5 Février 1612, fils puîné d'YVES DES PREZ, & de *Jeanne Mauvy*, a été reconnu frere de JEAN DES PREZ, IV. du nom, par une délibération & certificat de 18 Commiſſaires nommés par les Etats de Bretagne, pour l'examen de la liſte de la Nobleſſe, en date du 28 Février 1768; ce qui a été confirmé par un Arrêt du Parlement de Rennes, rendu au profit de RENÉ-FRANÇOIS & de LOUIS-FRANÇOIS DES PREZ, mentionnés ci-après, petits-fils de GUILLAUME, en date du 2 Juin 1770, par lequel on voit que M. *de la Bourdonnaye-de-Boishulin* a donné ſes Concluſions, comme Procureur-Syndic des Etats, leſquelles Concluſions ont été jointes à celles du Procureur-Général du Roi. GUILLAUME DES PREZ mourut le 28 Janvier 1695, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Notaires de la Juriſdiction du Bordage, le 30 Octobre 1671, Demoiſelle *Renée Herſard*, Dame de la Morlays, iſſue de la Maiſon de *la Villemarquer*, fille de *René Herſard*, & de Demoiſelle *Perrinne Dondel*, d'une Famille maintenue dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Parlement de Bretagne, le 9 Mai 1674. *Jean-François Dondel*, ſacré Evêque de Dol le 16 Février 1749, étoit de cette Famille. GUILLAUME DES PREZ eut de ſon mariage:

IX. RENÉ-GUILLAUME DES PREZ, Seigneur de la Morlays, la Villetual, &c. né le 20 Août 1688, marié, par contrat du 20 Février 1713, paſſé devant *Chemin* & *Berthelot*, Notaires, à Demoiſelle *Gillonne Simon*, couſine de *Pierre*

Fournier de Boiſauvoyer, mort Maître-d'Hôtel de la Reine. Il a été déchargé de la taxe de francs-fiefs, par Ordonnance de M. *de Pontcarré-de-Viarmes*, Intendant de Bretagne, en date du 21 Mai 1746. De ſon mariage il a : — 1. Guillaume-François des Prez-de-la-Bourdonnais, Chevalier, Seigneur de la Morlays & autres lieux, qui a épouſé, en 17..., Dame *N... de Guillemot*, de la Maiſon de *Kergoff*, veuve de haut & puiſſant *N... de Stapleton*, de la plus haute Nobleſſe d'Allemagne : il n'eſt point reſté d'enfans de ce mariage ; — 2. René-François, qui ſuit ; — 3. Louis-François, batiſé le 25 Février 1719, ci-devant Gouverneur des Enfans de Pruſſe, marié à Demoiſelle *N.... Rollot*, fille de *N... Rollot-de-Saint-Gervais*, Caiſſier de la Compagnie des Indes, de laquelle ſont iſſus deux garçons & quatre filles ; — 4. & Pierre des Prez, Seigneur de la Villetual, ci-devant Garde du Roi, marié, en 17..., à Demoiſelle *N... Menard*, dont des enfans.

X. René-François des Prez-de-la-Bourdonnais, Seigneur de la Morlays & de Launay, batiſé le 23 Septembre 1716, a obtenu, en ſa faveur, l'Arrêt de jonction avec Jean, IV. du nom, ſon biſayeul, en date du 2 Juin 1770, & a épouſé, le 23 Avril 1743, Demoiſelle *Anne-Renée Eon*, Dame de Clairfontaine, fille de *Jean Eon-de-Corcé*, & de *Marie-Louiſe Moreau de Keravré*, tante de la Dame *de Saint-Pern* & de Forſans, d'une Maiſon ancienne & alliée à celle *de Lorraine-Armagnac*. De ce mariage ſont iſſus : — Jean-François des Prez-de-la-Bourdonnais, né le 27 Février 1744, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Chartres ; — & Guillaume-François, qui ſuit.

XI. Guillaume-François des Prez-de-la-Bourdonnais, Chevalier, né le 13 Mai 1745, a été reçu Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie le 16 Mars 1774, & a épouſé le 14 Novembre 1768, Demoiſelle *Catherine de la Ville*, fille de *Pierre de la Ville*, Officier de Milice, demeurant aux Iſles de l'Amérique, & de Dame *Madelene Guibert*. De ce mariage il n'y a pas encore d'enfans.

Les armes : *d'argent, à quatre loſanges de gueules en chef & quatre en pointe, & un croiſſant de ſable en abyme*. Elles ſont de tout tems, en l'Egliſe paroiſſiale de Bohal.

Généalogie dreſſée ſur un Extrait des Regiſtres de la Chambre établie par le Roi, pour la Réformation de la Nobleſſe du pays & Duché de Bretagne, & ſur un Extrait des Regiſtres du Parlement de Rennes, le tout en bonne forme.

* PRIE : Cette Maiſon tire ſon nom de la Terre de Prie, en Nivernois, où elle a poſſédé pluſieurs autres grandes Terres, auſſi bien que dans le Berri, entr'autres celle de Buſançois, une des plus conſidérables de cette Province, laquelle appartient aujourd'hui à la Maiſon de *Boulainvilliers-Saint-Aignan*.

On trouve la Généalogie de la Maiſon de Prie dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 109 & ſuiv.* Elle a donné un Cardinal, un Grand-Pannetier, deux Grands-Queux, un Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & un Chevalier des Ordres du Roi ; des Capitaines de Compagnies d'Ordonnances, & autres Officiers de diſtinction.

La Maiſon de Prie tient, par des alliances (la plupart réitérées), aux anciennes Maiſons de *Bertrand-Briquebec*, de *Chauvigny*, *Sully*, *Craon*, *Parthenay-l'Archevêque*, *Boulogne*, *Châlons*, *d'Amboiſe-Chaumont*, *Grailly-Foix*, *Albret-Navarre*, & aux Maiſons exiſtantes de *la Tour-d'Auvergne*, *Rohan-Guemené*, *Rohan-Soubiſe*, *Montmorency-Laval*, *Montmorency-Luxembourg*, *la Trémoille*, *Uzès*, *Beauvilliers*, *Aumont*, *Geſvres*, *Mailly*, *Chabannes*, *Bethune*, *Rochefort-d'Aloigny*, *Choiſeul*, *Beauvau*, *Alegre*, *Senneterre*, *Sainte-Maure*, *la Baume-Montrevel*, *Rouxel-Medavy*, & pluſieurs autres des meilleures du Royaume.

La Maiſon de Prie eſt connue, ſuivant les Grands Officiers de la Couronne, depuis Geoffroi, Sire de Prie, qui fut préſent, en 1178, à une donation

faite par la Comteſſe *de Nevers* aux Religieuſes de Notre-Dame de la Ferté-ſur-l'Iſeure.

Philippe de Prie, un de ſes deſcendans, Seigneur de Moulins en Berri, qualifié *Chevalier-Banneret*, étoit, en 1338, Sénéchal de Beaucaire & de Niſmes, dignité qui n'étoit alors donnée qu'aux perſonnes de la plus haute naiſſance. Il ſervit le Roi Philippe de Valois, dans différentes expéditions, & épouſa *Iſabeau de Sainte-Maure*, Dame de Bellefontaine, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sainte-Maure, & de *Jeanne de Rancon*. Il laiſſa, entr'autres enfans :

Philippe de Prie, dit *le Borgne*, II. du nom, Seigneur de Moulins, Maître-d'Hôtel, en 1342, du Duc de Normandie, depuis le Roi Jean, qui, en récompenſe de ſes ſervices, le fit Capitaine Souverain & Général au Bailliage de Bourges, & de 50 hommes d'armes d'une de ſes Compagnies d'Ordonnance.

Son fils, Jean, VII. du nom, qualifié *Sire* de Prie *& de Buſançois*, Seigneur de Châteauclor, de Gargileſſe & de Theſmillon, Chevalier-Banneret, fut appellé, ſuivant des *Mémoires* manuſcrits, Paon de Prie, à cauſe de ſa magnificence. Il ſe diſtingua principalement par ſa fidélité envers le Roi Jean, fait priſonnier à la bataille de Poitiers, & envers le Dauphin, Régent du Royaume, depuis Roi ſous le nom de Charles V. Il fut un des principaux Barons du Berri, qui prirent les armes pour défendre cette Province contre l'invaſion du Prince *de Galles*. Il eut de *Philippe Courault*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

Jean, VIII. du nom, Chevalier, Sire de Prie & de Buſançois, Conſeiller & Chambellan du Roi, qui épouſa *Iſabeau de Chanac*, de laquelle il laiſſa : — Jean & Antoine de Prie. L'aîné mérita, par ſes ſervices, d'être élevé à la dignité de Grand-Pannetier de France, & s'attira, par ſa fidélité envers ſon Souverain, la haine du Roi d'Angleterre, qui confiſqua la Terre de Prie, que le Roi Charles VII rendit depuis aux héritiers légitimes. Jean fut tué, en 1427, d'un coup de vireton, en défendant, contre les Anglois, la groſſe Tour de Bourges, dont il étoit Capitaine.

Antoine de Prie, fils puîné de Jean VIII, qui l'avoit forcé, dans ſa jeuneſſe, de ſe faire Religieux dans l'Abbaye de Déols, avoit paſſé depuis dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Après la mort, ſans enfans, de ſon frere aîné, il obtint diſpenſe de ſes vœux, devint Sire de Prie & de Buſançois, Seigneur de Montpoupon, de Moulins & de Theſmillon. Il fut Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VII & du Dauphin, &, en 1431, Grand-Queux de France ; prenoit la qualité de *premier Baron de Touraine ;* aſſiſta au Lit-de-Juſtice à Vendôme, pour la déciſion du procès du Duc *d'Alençon ;* & y fut aſſis à droite ſur la même ligne du haut banc des Ducs, Comtes & Pairs de France ; vendit ſa Seigneurie de *Prie* à *Imbert de la Platiere*, Seigneur de Bourdillon. Il ordonna, par ſon teſtament, que douze pucelles, vêtues de robes blanches de fin lin, porteroient chacune, à ſon enterrement, un flambeau de cire blanche du poids de deux livres. Il avoit épouſé *Madelene d'Amboiſe*, fille de *Hugues*, Seigneur de Chaumont, & de *Jeanne Guenand*, dont, entr'autres enfans, trois garçons, rapportés ci-après, qui furent élevés aux premieres dignités. L'aîné fut

Louis de Prie, I. du nom, Chevalier, Baron de Buſançois, Seigneur de Montpoupon & de Theſmillon, Conſeiller & Chambellan du Roi, & auſſi Grand-Queux de France. Cette charge, après ſa mort, fut ſupprimée, & l'exercice réuni à celle de Grand-Maître de l'Hôtel du Roi. Il voulut que ſes funérailles ſe fiſſent comme celles de ſon pere, en doublant cependant le nombre des pucelles. Il portoit, ainſi que lui, l'écu *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois tierces-feuilles d'or*, qui eſt de Prie ; *& au 2 & 3 d'or, à une aigle à deux têtes de ſable, couronnée de gueules*, qui eſt de Buſançois. Il avoit épouſé *Jeanne de Salazart*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Juſt & de Marcilly, & de *Marie de la Trémoille*, Dame de Saint-Fargeau. Ils eurent de leur mariage :

Edme de Prie, Seigneur de Buſançois, qui épouſa 1°. *Jeanne de Beauvau*, fille de *Charles*, Seigneur de Tigny, Paſſavant, &c. & de *Barbe de Talange*, dont : — Gabriel & René de Prie, morts ſans alliance ; & 2°. *Avoye de*

Chabannes, Comteſſe de Dammartin, fille de *Jean*, & de *Suſanne de Bourbon-de-Rouſſillon*, dont il n'eut point d'enfans.

René de Prie, fils puîné d'Antoine, & couſin-germain, par ſa mere, du Cardinal *d'Amboiſe*, fut grand Archidiacre de Bourges, Protonotaire Apoſtolique, Doyen de Saint-Hilaire de Poitiers, Abbé Commendataire de Sainte-Marie de Levroux, de Notre-Dame du Landais, du Bourg-Dieu, de la Prée-ſur-Arnon, & de Lyre, ſucceſſivement Evêque de Leictoure, de Limoges, de Bayeux, & enfin nommé Cardinal en Janvier 1506, appellé *le Cardinal de Bayeux;* fut un des Membres du Sacré Collége qui tinrent le Concile de Piſe contre le Pape Jules II; mourut le 9 Septembre 1516, & fut enterré en ſon Abbaye de la Prée.

Aimar de Prie, I. du nom, troiſieme fils d'Antoine, Chevalier, Seigneur de Montpoupon, de la Mothe, de Lezillé, de Theſmillon, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine de 50 lances de ſes Ordonnances, & Gouverneur du Pont Saint-Eſprit, fut Grand-Maître des Arbalêtriers de France, charge qui fut ſupprimée après ſa mort, arrivée en 1527. C'eſt ſa poſtérité qui ſubſiſte. Il avoit épouſé 1°. *Claude de Choiſeul-de-Traves*, & n'en eut que deux filles: — l'aînée, Renée de Prie, fut fille d'honneur de Claude de France, fille de Louis XII; & 2°. *Claude de la Baume-Montrevel*, dont:

Edme de Prie, Chevalier, Seigneur de Montpoupon, de Lezillé, Toucy, Theſmillon, la Grange-Foſſegillet, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en la ville d'Auxerre & pays Auxerrois, Lieutenant-Général au Gouvernement de Touraine, Blaiſois & Vendômois, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épouſa, par contrat du 12 Septembre 1538, *Charlotte de Rochefort*, fille de *Jean*, Seigneur de Pleuvaut, & d'*Antoinette de Châteauneuf*, dont: —— 1. René, qui ſuit; —— 2. Edme, Seigneur de Montpoupon, un des Chambellans du Duc *d'Anjou*, depuis Henri III, qui fut marié & n'eut qu'une fille; — 3. un autre garçon, mort en 1581; — 4 & 5. & deux filles, mariées.

René de Prie, Chevalier, Baron de Toucy, Seigneur de Montpoupon, Lezillé, Theſmillon, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, homme d'armes de la Compagnie du Comte *de Villars*, & Ecuyer d'Ecurie du Roi Charles IX, épouſa, le 19 Novembre 1559, *Joſſine de Selles*, fille unique d'*Antoine de Selles*, Seigneur de Beuzeville, & de *Madelene de Ravenel*. Ils eurent, entr'autres enfans:

Aimar de Prie, II. du nom, Chevalier, Marquis de Toucy, Baron de Montpoupon Seigneur de Theſmillon, &c. Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Chevalier de ſes Ordres, Député, par la Nobleſſe du Bailliage d'Auxerre, aux Etats Généraux, en 1614. C'eſt en conſéquence de ſon mariage avec *Louiſe de Hautemer*, fille & héritiere pour moitié de *Guillaume de Hautemer*, Chevalier, Comte de Grancey, Seigneur de Fervaques, de Plannes, &c. Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roi, dit *le Maréchal de Fervaques*, que la Maiſon de Prie ſe trouve tranſplantée en Normandie. Elle lui porta en dot, en 1595, la Seigneurie de Plannes avec celle de Fervaques.

François de Prie, Chevalier, leur troiſieme fils, le ſeul qui ait continué la lignée, eut, du chef de ſa mere, la Baronnie de Plannes en Normandie, & épouſa, le 13 Septembre 1626, *Marie Brochart*, morte le 23 Août 1651, fille de *Pierre Brochart*, Seigneur de Marigny, Maître des Requêtes, & de *Suſanne Rat*, dont, entr'autres enfans:

Aimar-Antoine de Prie, Chevalier, Seigneur & Baron de Plannes, de Coquainvilliers, du Chêne & de Marigny, Maréchal de Bataille des Camps & Armées du Roi, mort, âgé de 84 ans, le 11 Août 1714, & inhumé dans le Chœur de l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Sulpice de Plannes, Diocèſe de Liſieux. Il avoit épouſé, le 5 Mai 1667, *Jacqueline de Serres*, inhumée, le 12 Février 1688, dans l'Egliſe de Coquainvilliers, fille de *Jean de Serres*, Seigneur de Coquainvilliers, &c. & de *Cécile de Ruault*, de laquelle il eut, entr'autres en-

ſans : — Louis, qui ſuit ; — & François-Louis-Léonard, rapporté après ſon aîné.

Louis de Prie, II. du nom, Chevalier, Baron, puis Marquis de Piannes, dit *le Marquis de Prie*, né le 9 Mars 1673, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, ſon Ambaſſadeur auprès du Roi de Sardaigne, l'un des Seigneurs attachés à l'éducation de feu Sa Majeſté, Gouverneur de Bourbon-Lancy, obtint, par Lettres du mois de Février 1724, l'érection de ſa Seigneurie de *Plannes*, avec union de celle de *Courbépine*, qui en eſt tout proche, en *Marquiſat ;* fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin ſuivant ; & pourvu, en 1725, de la charge de Lieutenant-Général du Bas-Languedoc. Il avoit eu, conjointement avec la Ducheſſe *de la Ferté*, ſa couſine, l'honneur de tenir ſur les fonts de Batême le feu Roi Louis XV ; & mourut au Château de Verſailles, où il avoit ſon logement, le 8 Mai 1751, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 27 Décembre 1713, *Agnès Berthelot*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Pléneuf, Directeur-Général de l'Artillerie de France, & d'*Anne Rioult de Douilly*. Elle fut Dame du Palais de feu la Reine en 1725, & mourut le 7 Octobre 1727, au Château de Courbépine, âgée de 29 ans. Il épouſa, 2°. le 9 Juin 1744, *Anne de Biaudos*, fille de *Jean*, Marquis de Caſteja, Gouverneur de Toul, morte ſans enfans. Il a eu du premier lit : — Louis de Prie, né à Paris le 23 Février 1720, tenu ſur les fonts de Batême par le feu Roi Louis XV, & feu la Ducheſſe *de Ventadour*, au Château des Thuileries, le 3 Juin ſuivant, mort en 1730 ; — & Marie-Victoire de Prie, née à Turin le 29 Novembre 1717, tenue ſur les fonts de Batême par le Roi de Sardaigne & *Madame Royale*, le 15 Mars 1718, mariée, le 21 Décembre 1732, à *Louis-Charles d'Hoſtun-Tallard*, dit *le Duc d'Hoſtun*, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de ſon nom, & morte en 1739, ſans laiſſer d'enfans, ceux qu'elle avoit eus de ſon mari étant morts avant elle.

François-Louis-Léonard, dit *le Comte* de Prie, Chevalier, Marquis de de Plannes & de Courbépine, après ſon frere, Seigneur Haut-Juſticier de Chauſſée en Normandie, & de Theſmillon en Bourgogne, Seigneur & Patron de Coquainvilliers, du Chêne & de Leſſart en Normandie (fils puîné d'Aimar-Antoine, & de *Jacqueline de Serres*), ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Ruffec, Chevalier de Juſtice des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jéruſalem, mort dans ſes Terres en Normandie, le 9 Novembre 1772, dans la 90e année de ſon âge, avoit épouſé, le 27 Septembre 1731, *Marie-Madelene-Geneviève Loquet-de-Tolleville*, dont :

Louis, III. du nom, Chevalier, dit *le Comte* de Prie, né le 25 Février 1734, Gouverneur de Bourbon-Lancy, ancien Colonel aux Grenadiers de France, Commandeur-Grand'Croix de l'Ordre de Saint Michel de Baviere. Il a épouſé, 1°. le 24 Novembre 1754, *Louiſe-Camille-Victoire de Villette*, fille de *Pierre-Charles de Villette*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Longueau, de Bazicourt, d'Houdancourt, de Saron, du Portail, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Commandeur-Tréſorier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Théreſe-Charlotte Cordier-de-Launay ;* & 2°. *Madelene de Mauville & Ward*, veuve du Lord *Guillaume Schirley*, Gouverneur-Général de l'Iſle de Bahama en Amérique, Colonel d'un Régiment de ſon nom, & Lieutenant-Général des Armées d'Angleterre. Elle eſt morte à Paris le 6 Septembre 1774, dans la 41e année de ſon âge.

Les armes de la Maiſon de Prie ſont : *de gueules, à trois tierces-feuilles d'or*, 2 & 1. Deviſe : Non degener ortu. Extrait en partie du *Mercure de France* du mois de Mars 1755, & des Grands Officiers de la Couronne.

PRIULI, PRIOLI ou PRIOLO : Famille illuſtre de Veniſe, qui a donné deux Doges à la République dans le XVIe ſiécle.

Laurent Priuli en fut élu Doge en 1554, & eut pour ſucceſſeur, quatre ans après, Jérôme Priuli, ſon frere, mort en 1567.

Louis Priuli, un de leurs parens, fut, dans le même siécle, intime ami du Cardinal *Polus*, & son attachement fut si grand, qu'il refusa la Pourpre sacrée qui lui étoit offerte par le Pape Jules III, ne pouvant se résoudre de quitter un seul moment son cher ami le Cardinal *Polus*, qui, l'an 1558, lui laissa, en mourant, tous ses biens.

Antoine Priuli, neveu des deux Doges, passa fort jeune en France, sous le regne de Henri II, avec un Ambassadeur de la République, de la Famille de *Loredano*, son oncle maternel. Y étant devenu amoureux de la fille d'un Gentilhomme de Saintonge, qui étoit à Paris, il l'épousa & la mena à Venise. La République & ses parens parlerent de faire casser ce mariage; mais l'Ambassadeur avoit signé au contrat, & le Sénat de Venise se contenta de prononcer, par un Décret de 1554, qu'Antoine & sa postérité seroient exclus de toutes les charges de la République, ce qui l'obligea de revenir, avec ses meilleurs effets, s'établir dans la Province de sa femme, à Saint-Jean d'Angely.

Marc Prioli, l'aîné de ses enfans, fut pere de — Julien Prioli, qui se ruina par les dépenses qu'il fit à la guerre, étant premier Officier au Régiment de la Force. Il fut marié quatre fois, & eut, de son dernier mariage,

Benjamin Priolo, I. du nom, né le 1 Janvier 1602, qui servit sous M. *de Rohan*, dont il fut le confident intime, & fut employé en diverses négociations. Etant venu à Paris dans le dessein de s'y établir, il suivit le parti du Prince *de Condé*, dans les mouvemens de 1652; fut chargé, en 1667, par M. *de Lionne*, Ministre d'Etat pour les Affaires Etrangeres, d'aller à Venise pour une affaire secrete; mais il mourut d'apoplexie en route, dans la maison Archiépiscopale de Lyon; & fut enterré dans la Cathédrale, où l'on mit une épitaphe qu'on avoit trouvée parmi ses papiers. Il est Auteur d'une Histoire de France, depuis la mort de Louis XIII jusqu'en 1664, qu'il dédia au Doge & au Sénat de Venise, qui le récompenserent, même avant l'impression de l'Ouvrage, par des Lettres-Patentes expédiées en 1660, sous le Doge *Dominique Contarini*, dans lesquelles la République le reconnoissoit pour *noble Vénitien*, & le créoit *Chevalier de Saint-Marc*. Il avoit épousé, en 1638, *Elisabeth Micheli*, de la Maison de *Micheli* de Lucques & de Venise, qui a donné des Doges, & en eut deux garçons, dont nous parlerons ci-après, & cinq filles, dont deux Religieuses à la Visitation de Montpellier; une autre à la Visitation de Chaillot, où elle fut choisie, en 1692, par Louis XIV, pour relever Madame *de Brinon* à Saint-Cyr, & y rétablir la Regle que l'on y suit aujourd'hui. Elle s'acquitta de cette commission avec tant de succès, qu'elle gagna l'estime & la confiance du Roi, au point que ce Prince prenoit plaisir à conférer avec elle pendant des heures entieres, & qu'il voulut l'engager de rester à Saint-Cyr; mais elle lui demanda la permission de retourner à la Visitation de Chaillot, pour suivre la Regle qu'elle avoit embrassée. La Reine d'Angleterre & Madame *de Maintenon*, la comblerent aussi de bontés. La Famille conserve plusieurs de leurs Lettres en original.

La quatrieme fille de Benjamin entra chez la Maréchale *de Noailles*; & la cinquieme, chez la Maréchale *d'Humieres*, où elles resterent jusqu'à leur mort, en qualité de *Demoiselles de Compagnie*.

Charles Priolo, fils puîné de Benjamin, ne fut point marié; servit dans les Gardes-du-Corps, en devint Exempt sur la fin du dernier siécle; & fut fait Chevalier de Saint-Louis.

L'aîné, Barthelemi-François Priolo, servit dans les Gendarmes de la Garde, dont le Maréchal *d'Albret* étoit alors Capitaine-Lieutenant. Il en fut tiré par M. *Colbert*, qui lui donna la direction des Fermes de Châlons, pour le mettre à portée de soutenir sa Famille. Il s'est marié en Champagne, & est mort en 1709, à Abbeville, laissant deux fils, sçavoir: — René, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens; — & Benjamin, qui suit.

Benjamin Priolo, II. du nom, a succédé à son pere dans la charge de Directeur, qu'il a conservée jusqu'en 1748, qu'il s'en est démis en faveur de son fils, & est mort en 1755, laissant: — Benjamin, qui suit; — & trois filles, l'une, Carmélite à Moulins; & les deux autres, non mariées.

Benjamin

Benjamin Priolo, III. du nom, Directeur des Fermes de Moulins en Bourbonnois, après ſon pere, a épouſé, vers 1757, une fille de M. *Senix*, dont un fils, tenu ſur les fonts de Batême par S. A. S. M. le Prince *de Condé*, qui a bien voulu en être le parrein, en conſidération de l'ancien attachement de cette Famille à ſon illuſtre Maiſon.

Cette Famille fut naturaliſée Françoiſe ſous Charles IX, & embraſſa entierement le Calviniſme ſous Henri IV. Elle a même eu quelques Miniſtres de la Religion P. R.; mais le célebre Benjamin Priolo, I. du nom, mentionné ci-devant, conféra ſouvent à Lyon avec le Cardinal *François Barbérin*, qui le convainquit ſi bien de la fauſſeté de ſa Religion, que lui, ſa femme, ſes enfans & ſes domeſtiques l'abjurerent, & reçurent la Communion des mains de cette Eminence. Voyez *Moréri*, édition de 1759, d'où nous avons extrait cet abregé généalogique.

* PROISY : Nobleſſe, une des plus anciennes de la Picardie, qui a poſſédé, pendant plus de 500 ans, au Diocèſe de Laon, près de la ville de Guiſe, la Terre de *Proiſy*, dont elle tire ſon nom.

Elle eſt ſortie de cette Famille par la branche de la Bove, tombée en quenouille dans la perſonne de Françoise de Proisy, héritiere, qui en porta les biens à *Denis d'Aubourg*, ſon mari, Marquis de Villambray, comme on le verra ci-après.

Outre la branche de la Bove, elle a formé encore celles de Marfontaine & de Neuville, de Morgny & d'Eppe. Les trois dernieres branches ont fait leurs preuves en 1670, pardevant M. *de Machault*, Intendant de Soiſſons, ainſi qu'il eſt conſtaté par l'inventaire de ſes titres, vérifié & ſigné par le Juge d'armes de France en 1764, dans lequel elle a la qualité de *Chevalier*, ſur chaque degré, depuis pluſieurs ſiécles. Ces preuves ont encore été renouvellées, en 1773, par M. *d'Hozier*, lors de l'entrée d'une Demoiſelle de Proisy à Saint Cyr; & celles du fils du Baron *d'Eppe* ont auſſi été faites devant M. *de Gevigney*, Généalogiſte de LL. A. R. Monsieur, & M. le Comte d'Artois, pour ſon entrée aux Pages, ſuivant ſon certificat du 19 Janvier 1774.

Cette Maiſon a donné pluſieurs Gouverneurs de Villes & Places fortes, un Grand-Bailli de Vermandois, un de Tournay & Gouverneur du pays de Tournaiſis, un Chambellan du Roi, deux Gentilshommes de ſa Chambre, un Chevalier de Malte en 1521, & trois Chevaliers de l'Ordre du Roi.

I. Lambert de Proisy, Seigneur dudit lieu, qualifié *Miles*, Chevalier, fut préſent, avec pluſieurs Gentilshommes, à une Charte de l'Abbaye d'Honnecourt, près Cambray, de l'an 1169, concernant la vente d'une prairie aux Moines de cette Abbaye, par *Vautier de Iſca*. Cette Charte ſe trouve dans *Carpentier*, *Tome I*, *p.* 84. aux preuves de l'Hiſtoire de Cambray. Il eut pour enfans : — 1. Vautier de Proisy, connu par une autre Charte de la même Abbaye. Il fit, avec *Béatrix*, ſa femme, une donation à l'Abbaye de Boheries, près Guiſe, l'an 1197, du conſentement de ſes enfans : — Clérambault, Vion, Agnès & Marguerite. Cet acte eſt en latin; — 2. & Anselme, qui ſuit.

II. Anselme de Proisy donna au même Monaſtere, en 1221, du conſentement de *Jeanne de Lihu*, ſon épouſe, 170 livres en argent & trois mencaudées de terre. Il en eſt parlé dans *Carpentier*. Ses enfans furent : — 1. Claude, qui ſuit; — 2. Anselme, mort jeune; — 3. & Herbert, Doyen de Saint-Géry de Cambray.

III. Claude de Proisy, I. du nom, Seigneur de Proiſy, épouſa, en 1250, *Dode de Campremy*, & en eut : — Claude, qui ſuit; — & Marguerite, Abbeſſe de Liſy, Diocèſe de Laon, comme il a été conſtaté par une viſite que fit en cette Egliſe feu M. *d'Eſtrées*, Evêque de Laon, où l'on trouva ſa tombe avec l'inſcription ſuivante : *Cy giſt l'Abbeſſe de Liſy*, Marguerite, *jadis Dame* de Proisy, *qui trépaſſa l'an de grace* 1300. *Priés Dieu pour le repos de ſon ame.*

IV. Claude de Proisy, II. du nom, Seigneur de Proisy, épousa, en 1280, *N... de Creſſonſart*, dont vint :

V. Gilles, Seigneur de Proisy, qui fut témoin d'une donation faite par *Guillaume de Vignacourt*, à l'Egliſe du Mont-Saint-Martin en 1338. Il y eſt qualifié *Miles* (Chevalier), ainſi qu'il conſte par une Charte de cette Abbaye, rapportée dans *Carpentier*, aux Preuves de Cambray. Il avoit épouſé, en 1312, *N... de Runſville*, & en eut :

VI. Guillaume, Seigneur de Proisy & de Liez, qui ſe maria, en 1347, à *N... d'Aix* ou *Daize*, ainſi qu'il ſe voit dans l'Hiſtoire de Béthune, par *du Cheſne*. Il vivoit encore en 1370. Leurs enfans furent : — Bernard, Sire de Proisy, qui donna le dénombrement de ſa Terre au Duché de Guiſe le 10 Février 1394, mort ſans poſtérité ; — & Jean, qui ſuit.

VII. Jean, I. du nom, Seigneur de Proisy, fait Chevalier, ſervoit, avec ſa Compagnie, ſous *Hue de Châtillon*, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, ſuivant la revue qui en fut faite à Térouane le 1 Mai 1372. Il avoit épouſé *N... de Brétigny*, dont : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Gilles, Seigneur de Mameville, marié, en 1438, à *Colaye de Mailly*, fille de *Robert de Mailly*, Seigneur de Combligneuil, &c. & d'*Iſabelle du Bos*, fille de *Jacques*, dit *de Galois* (P. *Anſelme*, *Tome I*, *p. 659*) ; — 3. & Jeanne, mariée, vers 1400, à *Jean-Creton d'Eſtourmel*. Ils firent l'un & l'autre beaucoup de biens à l'Abbaye de Saint-Aubert, comme il conſte par les Archives de cette Abbaye, rapportées dans *Carpentier*.

VIII. Jean, II. du nom, Seigneur de Proisy & du Sourt, Chevalier, Gouverneur de la ville de Guiſe pour le Roi Charles VII, la défendit contre le Roi d'Angleterre & le Duc *de Bourgogne*, qui en firent le ſiége en 1422 ; capitula en 1423, & ne la rendit qu'en 1424 ; ce qui eſt rapporté par *Monſtrelet*, au *Vol.* 2 de ſes Chroniques. *Hemerez*, dans ſon *Auguſta Viromandorum*, qualifie Jean de Proisy *vir ſtrenuus* ; & le P. *Daniel*, en parlant du ſiége de Guiſe, rapporte que cette Ville fut défendue, avec beaucoup de valeur, par le Seigneur de Proisy, & qu'à cauſe de ſes bons ſervices, le Roi le fit ſon Bailli & Gouverneur de Tournay, & du pays de Tournaiſis. Jean de Proisy acheta, en 1437, les Terres de la Capelle & de la Flamengrie, de *Jeanne de Rochefort*, veuve de *Jean*, Sire *d'Eſtimoit*, & donna ſa procuration, le 16 Mai 1437, pour faire ſa foi & hommage à l'Abbé de Saint-Denis. Il avoit épouſé *N... de Candac*, d'une Maiſon du Boulonnois, dont vinrent : — Jean de Proisy, III. du nom, qui donna ſon dénombrement au Duché de Guiſe, & mourut ſans poſtérité, après avoir laiſſé, en 1466, tous ſes biens à Léon de Proisy, ſon neveu, mentionné au degré X ; — & Clérambault, qui ſuit.

IX. Clérambault de Proisy, dit *le Chevalier de Proiſy*, épouſa *Anne de Loyançourt*, dont : — 1. Léon, qui ſuit ; — 2. Jeanne, mariée, vers l'an 1460, à *Jean Blondel*, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mancicourt, Prévôt de Cambray ; — 3. & Anne, femme de *Jean de la Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Bouſies, dont il eſt parlé dans *Carpentier*.

X. Léon de Proisy, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Sourt, donataire, comme on l'a dit, de Jean de Proisy, III. du nom, ſon oncle, fit ſon dénombrement de la Terre de Proiſy au Duché de Guiſe, le 9 Juin 1468. Il avoit épouſé, en 1450, *Anne de Lannoy*, fille de *Baudouin de Lannoy*, dit *le Begue*, I. du nom, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Lille, dont le pere fut Vice-Roi de Naples. Leurs enfans furent : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Simon, troiſieme Chanoine de Tournay, Protonotaire Apoſtolique, qui obtint du Pape Pie II, l'Abbaye de Ciſouing, au Diocèſe de Tournay, dont il jouit pendant environ 23 ans, & mourut le 4 Octobre 1482. Voyez *Gallia Chriſtiana*.

3. Jean de Proisy, IV. du nom, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Bailli de Tournay, Mortain & Saint-Martin, qui acquit de *Robert de la Marck-de-Bouillon*, ſuivant un compte du Domaine de Béthune de l'an 1489, la Terre & Baronnie de la Bove, près de Laon. Il avoit épouſé *Françoiſe de Dinan*, Ducheſſe de Châteaubriant, fille de *Jacques de Dinan*, Grand-Bouteiller

de France, & de *Catherine de Rohan*. Elle étoit veuve, en premieres noces, de *Gilles de Bretagne*; & en ſecondes, de *Gui* XIII, dit XIV du nom, Comte *de Laval*. Elle fit, par ſon teſtament, différens legs à JEAN DE PROISY, ſon troiſieme mari, qui n'en ayant pas eu d'enfans, fit donation de tous ſes biens, en 1524, à LOUIS DE PROISY, ſon neveu, ainſi que de la Baronnie de la Bove. Ce JEAN DE PROISY fut tué, la même année, à la bataille de Pavie, ſervant ſous la Cornette du Roi FRANÇOIS I. Sa femme mourut le 1 Janvier 1499, âgée de 63 ans; —— 4. & JACQUELINE, femme de *N... de la Chapelle*, d'une des bonnes Maiſons de Bretagne.

XI. LOUIS DE PROISY, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Proiſy & du Sourt, Gentilhomme de la Maiſon du Roi, fut, en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à CHARLES VIII, & qu'il rendoit à LOUIS XII, fait Gouverneur de la ville & Château de Mortagne, par Lettres-Patentes données à Senlis le 18 Juin 1498, enſuite Bailli & Gouverneur de Tournay, & du pays de Tournaiſis, par d'autres Lettres, données à Blois le 17 Mai 1500, ſignées du Roi, & ſur leſquelles eſt écrit le ſerment de fidélité qu'il prêta au Parlement le 24 du même mois. Le 3 Juin ſuivant, la ville de Mortagne ayant été aſſiégée par le Duc *de Bourgogne* & l'Armée Impériale, il y ſignala ſa valeur pendant trois mois que dura le ſiége de cette place, qu'il ne rendit que par ordre du Roi, & après un traité honorable, conclu avec le Marquis *d'Arſchot*, le 5, & confirmé le 18 Septembre 1521, par le Seigneur *de Croy*. Les ſervices importans qu'il rendit au Roi, lui valurent la perte & la confiſcation des biens qu'il avoit en Flandres & dans le Hainaut, & dont le Duc *de Bourgogne* gratifia *Baudouin de Lannoy*, ſon Chambellan, par Lettres-Patentes données à Heſdin le 15 Janvier 1522. Il avoit épouſé *Guillemette de Saint-Simon*, dite *de Loches*, avec laquelle il acquit la Terre de la Plénoy en Thiérache, le 21 Mai 1492, pour faire le remploi de ſa dot. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE, Seigneur DE PROISY, marié à *N... de Grandmont*, dont une fille unique, — MADELENE DE PROISY, morte jeune; — 2. NICOLAS, Chanoine de l'Egliſe de Laon, héritier des biens de MADELENE, ſa niéce, dont il fit donation à LOUIS, ſon frere. Il y a une autre donation faite aux Dames de Montreuil-ſous-Laon, le 22 Décembre 1530, de 20 jalois de bled, à prendre ſur ſa Terre du Sourt; & une troiſieme donation faite à Ribemont, le 4 Mai 1539, par le même NICOLAS audit LOUIS, du conſentement d'ISAMBERT DE PROISY, ſon autre frere; — 3. LOUIS, qui ſuit; — 4. PHILIPPE, Chevalier de Malte, où il mourut en 1529. Il y a un partage, devant Notaires, entre LOUIS & ce PHILIPPE DE PROISY, qui conſtate ſa penſion, ſur l'abandon qu'il fit de ſes biens à LOUIS, ſon frere, le 23 Mai 1529; — 5. ISAMBERT, Seigneur de Monceaux-ſur-Oiſe, de la Plénoy, Roſigny, Lieſſe & Marchais, près de Laon, qui céda ſa part des autres biens à LOUIS, ſon frere, pour la Terre de la Plénoy, le 5 Novembre 1535; & vendit à *Chriſtophe de Viſme*, & à *Madelene de Luxembourg*, ſon épouſe, la Seigneurie du Sourt, le 30 Novembre 1550: il mourut ſans poſtérité; — 6. & YOLINNE, mariée à *Henri de Crécy*, Seigneur de Bligny en Hainaut. Une de ſes filles fut reçue Chanoineſſe de Mons le 11 Mars 1528.

XII. LOUIS DE PROISY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Proiſy, Baron de la Bove, Roſigny, Marchais & Lieſſe, l'un des 100 Gentilshommes mentionnés dans l'Arrêt du Parlement du 2 Mai 1566, Gouverneur de Guiſe, Chevalier de l'Ordre du Roi, donna ſes dénombremens pour ſes Terres de Marchais & de Lieſſe, en Janvier 1538, à *Antoine de Cuvilliers-Hennin-Liétard*, Seigneur Châtelain d'Eppe; & un autre dénombrement à l'Abbé de Saint-Denis, pour ſes Terres de la Capelle & de la Flamengrie le 26 Juin 1551. Il teſta en Novembre 1560, & avoit épouſé, en 1526, *Claude de Deſpence*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *N... des Urſins*. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; —— 2. JEAN, Chevalier, Seigneur de Neuville, la Capelle & la Flamengrie en Laonois, mort ſans poſtérité; — 3. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Morgny, auteur de cette branche, rapportée ci-après; — 4.

& JACQUELINE, mariée 1°. à *Nicolas de Bohan*, Baron de Nanteuil; & 2°. en 1551, à *Jean de Poix*.

XIII. FRANÇOIS DE PROISY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Baron de la Bove, Grand-Bailli de Vermandois, par Proviſions du 2 Mai 1571, & Chevalier de l'Ordre du Roi ſous CHARLES IX, ſuivant ſon Brevet, adreſſé au Seigneur *de Longueval*, qui lui donna le Collier de cet Ordre, tranſigea, le 8 Novembre 1571, avec JEAN & CLAUDE DE PROISY, ſes freres, ſur le teſtament fait par LOUIS DE PROISY, leur pere; donna ſon dénombrement au Roi pour ſa Baronnie de la Bove, le 1 Décembre 1563, & en fit un autre au Duché de Guiſe pour ſa Terre de Proiſy, le 20 Septembre 1574. Il avoit épouſé, 1°. le 26 Avril 1553, *Anne de Boſſut*, Dame de Longueval, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Longueval, Gouverneur de Champagne & de Brie, Sous-Intendant des Finances, qui fit bâtir le Château de Marchais; & 2°. *Marguerite de Beaumont*, Dame de Marfontaine. Du premier lit il eut: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2 & 3. ANNE & CLAUDE, Religieuſes; — 4. autre CLAUDE, mariée, en 1583, à *Jacques de Châtillon*, deſcendant de *Gaucher de Châtillon*, Amiral de France, & de *Marie de Renty*; — 5. MARIE, femme de *Louis de Maçancourt*; — 6. & MADELENE, mariée, 1°. en 1618, à *Claude Hurault*, Comte de Cheverny, mort en 1630, & 2°. à *Gaſpard de Verdelet*, Seigneur de Villiers-Saint-Georges; & du ſecond lit: — 7. ROBERT, mort ſans poſtérité; — 8. JEAN, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 9 & 10. MARTHE & ANNE, mortes filles; — 11. ANNE-MARIE, femme de *Jérôme Cauchon*, Marquis de Somievre; — 12. & NICOLE-FRANÇOISE, mariée, en 1667, à *François-Louis de Hallencourt*, Marquis de Dromenil, dont ſont iſſus: — *Emmanuel-Joſeph de Hallencourt*, Marquis de Dromenil; — & *Charles-François de Hallencourt*, Evêque d'Autun, puis de Verdun, mort en 1754. Cette poſtérité eſt conſtatée par un acte de bail noble, pour ces enfans du ſecond lit, du 3 Juin 1588.

XIV. LOUIS DE PROISY, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Proiſy, Baron de la Bove, Monchalon, Bouconville, Biévres, Orcheval, Neuville, Ouche, Jumigny, Vaſſogne, Choumiſy, Morgny, &c. épouſa *Louiſe le Gris*, d'une Famille noble de Normandie, morte le 16 Novembre 1636, dont eſt iſſu:

XV. LOUIS DE PROISY, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Proiſy, Baron de la Bove, qui épouſa *Marie le Danois*, laquelle ſe remaria, en 1631, à *Louis de Fouilleuſe*, Marquis de Flavacourt. Du premier lit elle ne laiſſa, pour héritiere de cette branche, qu'une fille,

XVI. FRANÇOISE DE PROISY, Dame de Proiſy, la Bove, &c. qu'elle porta à *Denis d'Aubourg*, Marquis de Villambray, ſon mari, dont le fils, — *Auguſtin d'Aubourg*, vendit la Terre de Proiſy, en 1681, à *Joſeph de Ximenès*, pour la ſomme de 140 mille livres, dont jouit actuellement le Sieur *de Tarteron*, Seigneur de Montier, par ſon mariage avec Mademoiſelle *de Ximenès*, après avoir été poſſédée par la Maiſon de PROISY depuis un tems immémorial.

La Terre de la Bove & ſes dépendances a été auſſi vendue, en 1719, par *François-Auguſtin d'Aubourg*, fils d'*Auguſtin*, à *Gaſpard-Hyacinthe de Caze*, Tréſorier général des Poſtes, pour la ſomme de 500 mille livres, & 6000 liv. de pot-de-vin; lequel *François-Auguſtin d'Aubourg* n'a laiſſé, pour unique héritiere, que — *Madelene d'Aubourg*, mariée, en 1756, à *Thomas-Exuper de Mirmont*, Baron de Montaigu, Seigneur de Coucy-lès-Eppe, dont elle n'a point d'enfans.

Seigneurs de NEUVILLE, *Marquis de* MARFONTAINE.

XIV. JEAN DE PROISY, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Neuville, fils puîné de FRANÇOIS, & de *Marguerite de Beaumont*, ſa ſeconde femme, fut Marquis de Marfontaine, par donation de ſa mere du 9 Septembre 1624, inſinuée à Laon. Il épouſa, en 1626, *Guillemette d'Anglebellemer-de-Fuſtemberg*, fille du Marquis *de Lagny*, dont: — EMMANUEL, qui ſuit; — & CLAUDE DE PROISY, mort ſans avoir été marié.

XV. EMMANUEL DE PROISY, Chevalier, Seigneur de Marfontaine, la Capelle,

la Flamengrie, Neuville, &c. épouſa, en 1678, *Louiſe-Céſarine de Conflans*, fille de *Chriſtophe de Conflans*, Comte de Viſilly & de Bouleuſe, & petite-fille de *Jacques de Châtillon*, & de CLAUDE DE PROISY. Il en eut, pour fille & unique héritiere,

XVI. MADELENE-ANNE-LOUISE-FRANÇOISE DE PROISY, mariée, en 1699, à *Emmanuel-Joſeph de Hallencourt*, Marquis de Dromenil, ſon couſin-germain, fils de *François-Louis*, & de NICOLE-FRANÇOISE DE PROISY, dont ſont iſſus: — 1. *Jean de Hallencourt*, Comte de Dromenil, Capitaine de Gendarmerie, qui a épouſé *N... de Boulogne*, de laquelle il a eu deux filles. — L'aînée, mariée au Marquis *de Noailles*, Ambaſſadeur de France en Hollande, & aujourd'hui en Angleterre, qui a un fils; — la ſeconde, morte en Octobre 1770, avoit épouſé le Marquis *de Belſunce*, Colonel de Dragons du Régiment de ſon nom, dont elle a laiſſé un fils unique; — 2. & *N... de Hallencourt-de-Dromenil*, tante de la Marquiſe *de Noailles*, femme de *N... de Brulart*, Marquis de Genlis, dont ſont iſſus le Marquis *de Genlis*, ſans enfans, & le Comte *de Genlis*, qui a deux filles. Ainſi dans les Maiſons de *Noailles* & de *Belſunce*, ſont paſſés les biens des branches de PROISY-NEUVILLE & PROISY-MARFONTAINE.

Branche des Seigneurs de MORGNY, *ſortie des anciens Seigneurs de* PROISY.

XIII. CLAUDE DE PROISY, Chevalier, Seigneur de Morgny, troiſieme fils de LOUIS, II. du nom, & de *Claude de Deſpence*, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi. Il tranſigea ſur partage, le dernier jour de Mars 1574, avec *Nicolas de Bohan* & JACQUELINE DE PROISY, ſa femme, ſœur dudit CLAUDE; & avoit épouſé, en 1557, au Comté de Saint-Paul en Artois, *Marie d'Amiens*, dont:

XIV. JEAN DE PROISY, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de Morgny, d'Aubigny & Saint-Jean, qui reçut les dénombrement & foi-hommage du Duc *de Lorraine*, pour les Terres de Lieſſe & de Marchais, relevans de la Baronnie d'Eppe le 24 Mars 1600. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Sedan le 14 Juillet 1586, *Marie de Balainne*, fille de *Jacques*, & de *Madelene de Cuvilliers-Hennin-Liétard*. Elle lui apporta en dot la Baronnie d'Eppe & la Terre de Vélud, & eut pour enfans: — 1. DAVID, qui ſuit; — 2. DANIEL, qui acheta la Terre de Saint-Jean en 1596, mort ſans poſtérité; — 3. HENRI, auteur de la branche des Barons d'Eppe, rapportée ci-après; — 4. ELISABETH, mariée, en 1618, à *Antoine de Fay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — 5. & MARIE, alliée, en 1620, à *David de Bievres*, à qui elle porta la Terre de Vélud.

XV. DAVID DE PROISY, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Morgny, Aubigny, &c. partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere, avec ſes freres & ſœurs, au mois de Décembre 1618, & avoit épouſé, le 13 Mars 1609, *Marie de Balainne*, ſa couſine-germaine, de laquelle il eut:

XVI. JEAN DE PROISY, VII. du nom, Chevalier, Seigneur de Morgny, Capitaine de Chevaux-Légers, & un des Gentilshommes de la Maiſon du Roi, par Brevet du 12 Avril 1661. Il épouſa, 1°. le 27 Avril 1648, *Marguerite de Loubes-de-la-Gadouine*, en Poitou; 2°. *Marguerite de Pinchon-de-la-Chapelle*, morte ſans enfans; & 3°. par contrat paſſé à Metz le 7 Novembre 1678, *Judith d'Aumalle*. Du premier lit il eut: — 1. N... DE PROISY, mariée à *N... de la Miliere*, en Poitou; & du troiſieme: — 2. PHILIPPE, mort ſans alliance; — 3. DAVID, qui ſuit; — 4. PAUL, mort dans la Marine à Saint-Domingue, ſans avoir été marié; — 5. CHARLES, mort auſſi dans la Marine, ſans poſtérité; — 6. ETIENNE, qui paſſa en Angleterre, & dont on ignore s'il a eu poſtérité; — 7. MADELENE, mariée à *N... du Clos*; — 8. ELISABETH, femme de *N... de la Salle*, Seigneur de Rilly en Champagne; — 9. & LOUISE DE PROISY, qui, après avoir fait donation de ſon bien, en 1693, à LOUIS-FRANÇOIS, ſon neveu, ſe fit Religieuſe à l'Abbaye de l'Etanche en Lorraine.

XVII. DAVID DE PROISY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Morgny, Gondreville & Saint-Jean, épouſa, le 16 Août 1678, *Marie-Thérèſe de Rocquemont*, fille de *Pierre de Rocquemont*, Chevalier, Seigneur de Briſon, Ecuyer ordinaire

du Roi, de la Maiſon de *Marſeille*, dont : — 1. Louis-François, donataire de Louise de Proisy, ſa tante, qui ſervit avec diſtinction dans ſa Marine, & fut tué par un taureau furieux ; — 2. Henri, mort dans la Marine, ſans alliance ; — 3. Alphonse, qui ſuit ; — 4. Joseph, tué dans un combat à Rio-Janeiro, ſervant dans la Marine ; — 5. Alexandre, auſſi tué, dans la Marine, à Vigo en Eſpagne ; — 6. Marie-Catherine, élevée à Saint-Cyr du tems de Madame *de Maintenon*, morte fille, à Saint-Erme près de Laon, en 1763 ; — 7. Marie-Madelene, mariée à *Philippe d'Aubery*, Seigneur des Epoiſſes, morte ſans poſtérité ; — 8. Marguerite, morte à Saint-Erme, ſans alliance ; — 9. & Louise-Marianne de Proisy, morte Religieuſe à Saint-Cyr, où elle avoit été élevée.

XVIII. Alphonse de Proisy, Chevalier, Seigneur de Briſon, Officier dans la Marine, avec une penſion du Roi, s'eſt établi à Breſt, où il a épouſé 1°. *Jeanne du Héron* ; & 2°. le 3 Août 1728, *Marie-Louiſe Auſnac*. Du premier lit eſt iſſu : — 1. Vincent-Joseph-Marie, qui ſuit ; & du ſecond ſont ſortis : — 2. Vincent-René, appellé *le Chevalier* de Proisy, Commiſſaire de la Marine, employé au Cap, marié en 1773, ſans enfans ; — 3. & Joseph-Jean-Batiste, Chanoine de l'Egliſe de Laon, Docteur de Sorbonne en 1772, Vicaire-Général de Laon la même année.

XIX. Vincent-Joseph-Marie de Proisy, Chevalier, Seigneur de Briſon, ſert dans la Marine depuis 1745, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1763, & Capitaine de Vaiſſeaux du Roi en 1772. Il a épouſé, en 1758, *Pélagie de Goyon*, morte en Août 1774, laiſſant : — 1. Charles de Proisy, Chevalier, né à Breſt en 1763 ; — 2. Pélagie ; — 3. Anne-Vincente, entrée à Saint-Cyr en 1773 ; — 4. & Adélaïde, morte en 1772.

Branche des Barons d'Eppe, Vicomtes d'Amifontaine, &c.

XV. Henri de Proisy, Chevalier, Seigneur Baron d'Eppe, Aubigny & Saint-Jean, troiſieme fils de Jean, VI. du nom, & de *Madelene de Balainne*, eut, dans le partage des biens de ſon pere, la Baronnie d'Eppe, & les Seigneuries d'Aubigny & de Vélud. Il épouſa, en 1620, *Antoinette de Dompierre*, fille d'*Anne de Dompierre*, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi, & d'*Anne de Hénault*, dont : — David, qui ſuit ; — & Marie, alliée, en 1645, à *Pierre de Bouillon*, Seigneur de la Sondiere.

XVI. David de Proisy, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur Baron d'Eppe, reçut les foi & hommage de Louis de Bourbon, Prince de Condé, pour ſes Terres de Lieſſe & de Marchais, relevans de la Baronnie d'Eppe, & ce Prince fit frapper une très-belle Médaille, qu'il lui donna pour droit de Chambellage, & le traita avec beaucoup de diſtinction dans ſon dénombrement du 18 Octobre 1652. Il épouſa, en 1651, *Madelene de la Barge*, fille de *Jacob de la Barge*, Chevalier, Seigneur des Champaux, & de *Louiſe de Lenharée*, qui, pour cauſe de Religion, paſſerent, avec pluſieurs Seigneurs de la Province, en Irlande. Leurs enfans furent : — 1. David, qui ſuit ; — 2. Charles, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un Bataillon de Royal-Artillerie, mort à Perpignan, ſans poſtérité, en 1721 ; — 3. Elisabeth, mariée, le 8 Juillet 1679, à *Abraham de la Treuché*, Seigneur de Savigny, Capitaine dans Royal-Artillerie ; — 4. & Judith-Madelene, mariée à *Abraham de Gondaillier*, Chevalier, Seigneur de Tugny, en 1690, Colonel de Cavalerie à Dublin, morte ſans poſtérité.

XVII. David de Proisy, II. du nom, Chevalier, Baron d'Eppe, Seigneur d'Aubigny, Vendier, Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Anjou, reçut, le 5 Mai 1714, les foi & hommage de *Marie de Lorraine*, pour ſes Terres de Lieſſe & de Marchais, relevans de ſa Baronnie d'Eppe ; & avoit épouſé, le 7 Septembre 1693, *Iſabelle Duglas*, fille de *Charles Duglas*, & de *Françoiſe de Brodare*, dont : — Charles-David, qui ſuit ; — & Charlotte-Guillemette, morte fille, au Château d'Eppe, en 1768.

XVIII. Charles-David de Proisy, Chevalier, Baron d'Eppe, Seigneur &

Vicomte d'Amifontaine, ci-devant Lieutenant dans Royal-Artillerie, pourvu de la charge de Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, par Brevet du 1 Octobre 1721, a reçu les foi & hommage de la Princeſſe *de la Roche-ſur-Yon*, pour ſes Terres de Lieſſe & de Marchais, le 1 Juin 1724; & eſt mort le 19 Juillet 1757. Il avoit épouſé, le 19 Mai 1719, *Marguerite-Nicole de Geneſte-du-Repaire*, fille de *Charles de Geneſte*, Comte du Repaire, Gouverneur de Philippeville, Lieutenant pour le Roi de la Province d'Artois, mort en 1727, & de *Chriſtine de Bourlon*, veuve d'*Adrien de Melun*, Marquis de Cotte. De ce mariage ſont iſſus: — Joseph-Charles-David, qui ſuit; — & Marie-Charlotte, Religieuſe au Sépulcre à Charleville, morte en 1767.

XIX. Joseph-Charles-David de Proisy, Chevalier, Baron d'Eppe, Seigneur & Vicomte d'Amifontaine, né le 5 Mars 1722, ci-devant Officier dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, a épouſé, le 9 Février 1749, Demoiſelle *Henriette-Geneviéve Carpentier*, fille de *François Carpentier*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Liſy, mort le 21 Août 1762, & de *Henriette Alié*. Leurs enfans ſont: — 1. Hyacinthe-David-Rosalie, né le 26 Janvier 1759, préſenté au Roi en 1772, & reçu au nombre des ſix premiers Pages de Son A. R. M. le Comte d'Artois, en 1773, ſur ſes preuves faites; —— 2. Henriette-Charlotte, née le 12 Janvier 1750, Religieuſe en l'Abbaye de Montreuil-ſous-Laon en 1767; —— 3. Angélique-Elisabeth-Françoise, morte à Saint-Cyr en 1768; — 4. & Charlotte-Françoise-Jeanne de Proisy, née le 24 Juin 1753, non mariée en 1776.

Les alliances de cette ancienne Nobleſſe ſont avec les Maiſons de *Lannoy*, *Mailly*, *Châtillon*, *Dinan*, *Beaumont-de-Marfontaine*, *Boſſut*, *Hennin-Liétard*, *Bohan*, *Aumalle*, *Conflans*, *Marſeille*, *Anglebellemer*, *le Danois*, *Duglas*, *Goyon*, *Fay*, *Bourlon*, *Geneſte-du-Repaire* & *Hallencourt*. Celle-ci lui donne des alliances avec celles de *Noailles*, *Belſunce*, *Brulart-Genlis*, &c.

Les armes: *de ſable, à trois lions d'argent, armés & lampaſſés de gueules, poſés* 2 & 1. Généalogie dreſſée ſur les titres originaux, produits devant M. *de Gevigney*, Généalogiſte des Maiſons de LL. A. R. Monsieur, & le Comte d'Artois.

* PROPIAC, en Dauphiné, Diocèſe de Vaiſon: Seigneurie qui appartient au Sieur *Girard*, Directeur du Domaine à Dijon.

* PROUCY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Terre & Seigneurie qui appartenoit autrefois à la Maiſon de *Montbray*, une des plus illuſtres de la Province. Elle appartient aujourd'hui à la Dame *Madelene Angot*, veuve de *Georges-Anne le Vaillant*, Chevalier, Seigneur de Montbray & des Iſles.

PROUVAY-DE-NAZELLE. *Voyez* Ducausé-Nazelle, *Tome V.*

PROVENÇAL: Cette Famille jouiſſoit en Provence des priviléges de la Nobleſſe dès le XIII^e^ ſiécle, ainſi qu'il conſte par une tranſaction paſſée, en 1226, entre les Conſuls & la Communauté de Taraſcon, dans laquelle il eſt fait mention de noble Raimond de Provençal.

Charles de Provençal eſt auſſi qualifié *Noble* dans un acte d'inveſtiture paſſé, en 1540, avec l'Abbeſſe de Saint Honoré de Taraſcon, auquel le Roi Louis XII accorda des Lettres de nobleſſe, qu'il accepta, & on ne ſçait pour quelle raiſon, le 15 Juin 1577. Ses deſcendans ſe ſont illuſtrés par le ſervice militaire, & ont pris des alliances dans les Maiſons de *Roux*, d'*Avignon*, d'*Andron*, & autres. Ils furent maintenus dans leur nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, le 13 Octobre 1668; & ils continuent leur poſtérité à Taraſcon.

Les armes: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois bâtons écotés de gueules, poſés en pal* (que quelques-uns croyent être des branches de corail), 2 *en chef* & 1 *en pointe*.

* PROVENCE : C'eſt une des belles & des plus agréables Provinces du Royaume, & la premiere des Gaules que les Romains ſoumirent.

Elle paſſa, vers l'an 435, ſous la domination des Rois Bourguignons, à la réſerve d'Arles & de quelques autres Villes. Après la défaite de leur Roi GOMBAULT par CLOVIS I, les François ſe ſaiſirent de la Provence. THÉODORIC, Roi des Oſtrogots, les en chaſſa ; mais *Vitige*, l'un de ſes deſcendans, céda, en 735, ce pays, avec Marſeille, au Roi d'Auſtraſie, dans le partage de la Monarchie entre les enfans de Louis *le Débonnaire*. La Provence échut, avec l'Empire & la Bourgogne, à LOTHAIRE, dont les fils — CHARLES & LOTHAIRE poſſéderent ſucceſſivement la Provence en titre de Royaume. Ces Princes étant morts ſans poſtérité, leur oncle, CHARLES *le Chauve*, reprit la Provence, où il établit, en 869, pour Comte, ſon beau-frere *Boſon*, qui ſe révolta, & ſe fit Roi de Provence en 879. Son fils *Louis*, dit *l'Aveugle*, donna ce Comté à ſon parent. *Hugues* uſurpa le Royaume de Bourgogne ſur le fils de ſon bienfaiteur, & donna, en 916, le Comté d'Arles ou de Provence à *Boſon* II, fils de *Richard*, Duc *de Bourgogne*, qui fut confirmé, en 930, par RODOLPHE, Roi de Bourgogne. *Charles*, dernier Comte de Provence, mourut le 11 Décembre 1481, inſtitua pour ſon héritier, par ſon teſtament fait la veille de ſon décès, Louis XI, à condition que la Provence ſeroit inaliénable de la Couronne. Feu Louis XV a fait revivre le titre de *Comte de Provence*, dans LOUIS-STANISLAS-XAVIER DE FRANCE, appellé MONSIEUR, frere du Roi Louis XVI.

Pour le Marquiſat de Provence, poſſédé, dès le XI^e^ ſiécle, par les Comtes *de Toulouſe*, il faiſoit partie de l'ancien Comté de ce nom avant le partage fait, en 1125, entre les Maiſons de *Toulouſe* & de *Barcelonne*. Ceux dont elles tiroient leurs droits, avoient poſſédé par indivis tout le Comté de Provence. Depuis ce partage, la portion qui échut aux Comtes *de Toulouſe* fut appellée *Marquiſat de Provence*, & comprenoit ce qu'on nomme le Comtat Vénaiſſin, & la moitié de la ville d'Avignon, dont l'autre partie appartenoit aux Comtes *de Forcalquier*. *Rothold*, deuxieme fils de *Boſon* II, fut Comte ou Marquis de Provence avec ſon frere *Guillaume* I, en 1108. *Jeanne*, fille de *Raimond* VII, & ſon héritiere, épouſa ALPHONSE DE FRANCE, frere de SAINT-LOUIS. Cette Comteſſe, par ſon teſtament du 23 Juin 1270, légua à *Charles d'Anjou*, Comte de Provence, le Comtat Vénaiſſin. Cependant PHILIPPE *le Hardi*, fils de SAINT-LOUIS, & héritier d'ALPHONSE, ſon oncle, s'en mit en poſſeſſion, & le céda au Pape en 1273. Le Roi PHILIPPE *le Bel* remit au Roi CHARLES II, d'Anjou, les droits qu'il avoit ſur la ville d'Avignon, que la Reine JEANNE, I. du nom, engagea, en 1348, au Pape CLÉMENT VII, contre la défenſe expreſſe portée dans le teſtament de ROBERT, ſon ayeul.

PROVOST (LE) ou LE PREVOST-DE-LA-TOUSCHE, en Bretagne : Ancienne Nobleſſe de nom, d'armes & de Chevalerie, reconnue pour telle par les Réformations faites en Bretagne, par ordre du Duc PIERRE, & d'ANNE DE BRETAGNE, Reine de France ; dans les années 1427, 1442, 1513 ; ſous les Rois de France en 1566, 1595 ; & enfin par la Déclaration de Louis XIV, du 8 Février 1661.

Cette Maiſon tire ſon origine des anciens Préteurs ou Prévôts de Bretagne, qui étoient grands Juſticiers ou Juges univerſels du pays. C'étoit un des grands Officiers de Bretagne dont le nom eſt reſté à la poſtérité de ceux qui le tenoient, au commencement du XI^e^ ſiécle, tems où l'uſage des ſurnoms, pris des charges ou des Terres, s'introduiſit en Bretagne. Cet Officier étoit appellé en latin *Præpoſitus*, *Præfectus* & *Prætor*, en François *Prevoſt* ou *Prevôt*, & en Breton *Provoſt*. Les anciens titres en font mention ſous tous ces noms indiſtinctement, & quelquefois même avec un article comme LE PREVOST ou LE PROVOST.

On peut juger au ſurplus de la conſidération de ceux qui étoient élevés à cette dignité, par la diſtinction néceſſaire pour poſſéder des offices de moindre importance,

tance, puiſque ceux de Préteur ou de Prevôt dans les Villes, n'étoient exercés que par des Chevaliers. Le Prevôt de Bretagne fut dans la ſuite appellé Sénéchal, puis Préſident & Juge univerſel de Bretagne. La ſéance de ce grand Officier au Parlement ou aux Etats généraux du pays, étoit aux pieds du Duc, entre le Seigneur qui portoit la Couronne, & le Grand-Ecuyer qui portoit l'Epée. C'eſt ce qui s'eſt encore vu aux Etats tenus à Vannes en 1451 & 1455, où le Préſident de Bretagne, vêtu d'une longue robe de velours avec une toque de même, ſe mit aux pieds du Duc PIERRE II, ayant à ſa gauche le Sire *de Guemené-Guingamp*, qui tenoit la Couronne, & à droite le Grand-Ecuyer d'Ecurie, portant l'Epée & le Chapeau d'armes du Duc.

Cette ancienne Nobleſſe remonte à ILOSLON PROVOST, nommé, en 1021, parmi les Seigneurs Laïques qui aſſiſterent à la confirmation des droits de l'Abbaye de Redon, faite par *Judicaël*, Evêque de Vannes, en préſence du Duc ALAIN, III. du nom, de ſon frere EUDON, d'*Alain Caignart*, Comte de Cornouailles, des Vicomtes *de Porhouet* & *de Leon*, de *Rodoald de Rieux* & d'*Alain*, ſon fils, &c.

MARCHEVIUS & GLEU PROVOST ſont nommés dans le même acte, parmi les Moines de cette Abbaye, dont *Catvallon*, frere de *Geffroi*, I. du nom, Duc *de Bretagne*, étoit Abbé. Il faut remarquer que la profeſſion monaſtique, dans ce tems-là, n'étoit preſque embraſſée que par des perſonnes de qualité. MARCHEVIUS PROVOST eſt nommé, en 1026, parmi les Seigneurs laïques qui accompagnerent le Duc ALAIN III, lorſqu'il confirma, en préſence de toute ſa Cour, la donation que GEFFROI, ſon pere, avoit faite à l'Abbaye de l'Iſle de Guedel (aujourd'hui Belle-Iſle).

On diſtingue HERVÉ & RIVALLON PROVOST, parmi le grand nombre de Seigneurs qui ſe trouverent à Rennes en 1032, & furent témoins de la fondation de l'Abbaye de Saint-Georges, & des donations faites en ce tems-là & depuis, à la même Abbaye, par ALAIN III, ſon fondateur, par EUDON, ſon frere, & par leur mere *Hervoiſe*, de pluſieurs biens, & entr'autres de la moitié de l'Iſle-Dart & des Terres de Plubihan : ils ſcellerent même de leurs ſceaux les actes de ces fondations & donations. Or il eſt à obſerver qu'il falloit alors être *Chevalier* pour avoir un ſceau propre.

GLEU PROVOST & ſes deux fils, GAULTIER & HERVÉ, furent témoins, avec pluſieurs autres Seigneurs, des donations faites, vers l'an 1050, à Saint-Florent ſous Dol, par *Guillaume de Dinant*, en ſe faiſant Moine, & par *Jean* & *Geidouin*, ſes freres.

GLEU & ROBERT PREVOST ſont nommés, vers l'an 1064, parmi les Seigneurs qui furent préſens à une donation faite à l'Abbaye de Marmoutier par *Rivallon*, chef de la Maiſon de *Dol* & de Combourg, & à la ratification de cette donation par le Duc CONAN II, & qui ſignerent l'acte de leurs ſceaux.

ROBERT PROVOST, fils de HUBERT, & GAULTIER PROVOST, ſont nommés parmi les Seigneurs qui accompagnerent le Duc CONAN II, & qui aſſiſterent à deux Jugemens rendus à Rennes, en 1064, en préſence du Duc & de toute ſa Cour.

GUEGEN PROVOST & UHELVEN, ſon fils, ſont nommés, en 1082, parmi les Barons qui furent préſens, avec le Comte *Hoel*, à une donation faite au Monaſtere de Sainte-Croix.

ORHANT PROVOST, veuf, & GAUTIER, ſon fils, donnerent, vers le même tems, à l'Egliſe de Saint-Georges, le tiers des dixmes de Paimpont.

RIVALLON PROVOST, Baron du Duc *Alain Fergent*, eſt nommé avec les Seigneurs *de Châteaugiron*, parmi les témoins qui furent préſens à la donation faite, en 1086, à l'Abbaye de Marmoutier par ce Prince, & qui en ſcellerent l'acte de leurs ſceaux.

ADEMUS PREVOST eſt nommé, avec *Artur du Chaſtel*, parmi les témoins qui aſſiſterent à la donation faite, en 1086, à l'Abbaye de Saint-Florent, par *Giron*, chef de la Maiſon de *Châteaugiron*.

BERCHALDUS PROVOST fut témoin, avec *Geffroi* & *Guillaume de Dinant*,

Eudes-Goyon & autres Seigneurs, de la fondation faite par *Olivier de Dinant*, vers l'an 1104, du Prieuré de Jugon.

Even Provost eſt nommé parmi les Barons en préſence deſquels *Alain Fergent* fit publier à Nantes, vers l'an 1105, les donations qu'il fit aux Egliſes.

Urvoid Provost fut témoin, vers l'an 1132, de la donation faite à Saint-Florent de Saumur, d'un petit Monaſtere, nommé *Tremaheul*, ſitué dans le Bourg d'Alet, paroiſſe de Combourg, avec toutes ſes dépendances & revenus; par *Ebroin*, fils de *Berard*, & ſes freres.

Ilgeries & Rivallon Provost furent témoins, vers l'an 1140, de la fondation confirmée au Mont-Saint-Michel par *Geffroi Goyon*.

Gillon Prevost eſt nommé, avec *Alain de Tinteniac*, parmi les Seigneurs qui accompagnerent le Comte *Eudon de Porhouet* dans un voyage, vers l'an 1164, & qui furent témoins des donations qu'il fit à Marmoutier.

I. Dodon Provost & Rivallon, ſon fils, qui ſuit, furent témoins, vers l'an 1183, de la donation faite par *Hervé de Bougé*, à l'Egliſe de Saint-Martin.

II. Rivallon Provost, Baron du Duc, & fils de Dodon, ci-deſſus, eut pour femme *Mathilde de Rougé*, dont ſortirent : — 1. Bertrand, qui ſuit; — 2. Jean Provost, lequel négocia avec ſuccès le premier mariage d'*Artur de Bretagne*, II. du nom, avec *Marie de Limoges*. Il épouſa l'héritiere de la Maiſon de *la Force*, en Périgord, & ſa poſtérité finit dans la perſonne — d'Helie Provost, qui n'eut qu'une fille, — Marie Provost, Dame de la Force & de Madurant, mariée, en 1440, à *Jean de Beaupoil*, Lieutenant de Roi en Périgord. Ces Terres reſterent dans la Maiſon de *Beaupoil* juſqu'en 1554, que *Philippine*, Dame *de Beaupoil*, la Force & Madurant, les porta dans celle de *Caumont*, par ſon mariage avec *François de Caumont*, Seigneur de Caſtelnau, pere de — *Jacques-Nompar de Caumont*, Maréchal de France, en faveur duquel la Terre de *la Force* fut érigée en *Duché-Pairie* en 1637; — 3. & Marie Provost, alliée, en 1296, à *Guillaume Douglas*, Chevalier Ecoſſois, Chambellan de la Reine d'Ecoſſe, Ducheſſe de Bretagne.

III. Bertrand Provost accepta, en 1280, le changement de bail en rachat pour les Terres qu'il tenoit ſous *Olivier de Montauban*, Chevalier, & épouſa *Alix de Leon*, de laquelle vinrent : — Guillaume, qui ſuit; — & Raoul ou Raoullet Provost, lequel tint le parti de *Jean de Bretagne*, Comte de Montfort, & de *Jean* IV, ſon fils, dit *le Conquérant*. Il fut l'un des quatre Chevaliers Bretons qui combattirent ſous *Richard Pembroc*, chef des Anglois, à la fameuſe bataille des *Trente*, donnée à moitié chemin de Joſſelin & de Ploermel le 27 Mars 1351. Il eut pour femme *Margilie*, Dame *de Kerambaſtar*, paroiſſe de Botouha.

IV. Guillaume Provost, frere aîné de Raoullet, tint le parti de *Charles de Blois*, auquel il avoit fait foi & hommage de ſes Terres, mouvantes du Comté de Penthiévre & de Goello, & fut l'un des Ecuyers de la montre d'*Yvon de Kergorlay*, reçue à Dinan ſous *Evin Charruel*, le 8 Janvier 1356. Il épouſa *Tiphaine de Kergorlay*, dont : — 1. Olivier Provost, dernier poſſeſſeur, avec ſes deux freres, des Terres de la Hardiais, des Clouais, Dyfiniac & du Rocher. Il fut fait *Chevalier*, & fit un traité d'alliance avec le Duc *Jean de Bretagne* & Comte de Montfort, l'an 1370, par lequel il s'engagea de ſecourir le Duc de ſon corps & de ſes biens, en cas que ſes ennemis lui vouluſſent diſputer la ſouveraineté. Il épouſa *Jeanne de Longue-Epée*, qui lui porta en dot la Terre du Pontgam, & n'en eut qu'une fille — Guillemette le Provost, Dame de la Hardiais, des Clouais, Dyfiniac, du Rocher & du Pontgam, mariée, par contrat de l'an 1380, à Meſſire *Eon de Quengo*, Chevalier, dont ſont deſcendus le Marquis *de Crenolle*, Colonel du Régiment de Béarn; & les Comtes & Vicomtes *de Tonquedec*, qui ont toujours depuis poſſédé les mêmes Terres (Voyez Quengo); — 2. Henri, qui ſervit ſous *Charles de Blois*, tué à la bataille d'Auray le 29 Septembre 1364; & en 1370, ſous la banniere de *Robert de Guitté*, lequel s'étoit rangé ſous le commandement de *Bertrand du Gueſclin*, Connétable de France, avec 60 hommes d'armes. Il fut le 41^e^ témoin de l'enquête faite à

Angers, le 23 Novembre 1371, pour la Canoniſation de *Charles de Blois*; & auſſi le 88^e^ témoin dans l'Enquête des Miracles du même *Charles de Blois*. Il fut de la fameuſe Compagnie des 200 lances d'*Olivier de Cliſſon*, Lieutenant du Roi CHARLES V en Bretagne; & ſe trouva, ſous ce Général, à la priſe d'Auray, le 15^e^, en 1377; fut fait Conſeiller de Madame *Jelianne de Bretagne*, Comteſſe de Penthiévre & Vicomteſſe de Limoges, veuve de *Charles de Blois*; & enfin ſigna & ratifia, avec cette Princeſſe, *Henri de Bretagne*, ſon fils, & pluſieurs Chevaliers & Ecuyers, aſſemblés à la Rochederien le 2 Mai 1381, le traité de paix accordé, le 15 Janvier 1380, entre le Roi de France & le Duc *Jean*, IV. du nom, dit *le Conquérant*. HENRI LE PROVOST épouſa *Alenor du Pont*, dont on ignore s'il eut poſtérité; — 3. & YVON, qui ſuit.

V. YVON LE PROVOST eut en partage la Terre du Pleſſis au Provoſt, dans la paroiſſe de Gael près Saint-Men; & ſe maria, par contrat de l'an 1373, à *Œnor du Chaſtel*, dont:

VI. PIERRE LE PROVOST, Chevalier, Chambellan & Penſionnaire du Duc *de Bretagne*, & de Montfort, fait Gouverneur de Ceſſon & de Saint-Brieux, qui épouſa, par contrat de l'an 1424, *Olive Bouan*. Leurs enfans furent: —— 1. HENRI, qui s'obligea de garder le Château de Pornic au Duc *de Bourgogne*, comme curateur du Duc *de Bretagne*; & tous les grands Seigneurs de la Province s'engagerent auſſi de garder chacun leurs Forteresſes; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. ALAIN, Seigneur du Pleſſis-Gueſlier; — 4. JEAN, Seigneur de Coetibœuf, tous reconnus Nobles lors de la réformation faite en la paroiſſe de Gael en 1440. On trouve leurs deſcendans, Seigneurs du Pleſſis au Provoſt, également reconnus *nobles* à celles faites en 1500. Ils ont poſſédé la Terre du Pleſſis-au-Provoſt, juſqu'à OLIVIER, Seigneur du Pleſſis-au-Provoſt, qui laiſſa de ſon premier mariage, — SUSANNE LE PROVOST, Dame de Loyat, laquelle fut mariée à haut & puiſſant Seigneur *Pierre Botherel de Quintin*, Vicomte d'Apigné; & de ſon ſecond mariage: — MATHURIN, Seigneur du Pleſſis-au-Provoſt, mort ſans alliance. SUSANNE LE PROVOST, ſa ſœur, hérita de ſes biens, ſous bénéfice d'inventaire, & vendit cette Terre, par Sentence des Requêtes du Palais de Rennes, en 1662. Elle eut de ſon mariage deux filles, dont l'aînée, nommée — *Jeanne Botherel de Quintin*, Dame d'Apigné, épouſa *Jean-Batiſte le Sénéchal*, Baron de Carcado, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 5. & JEANNE LE PROVOST, mariée, vers l'an 1450, à noble *François Tinguirot*, dont une fille, — *Marie Tinguirot*, alliée, en 1478, à *N... de Marbœuf*, dont ſont deſcendus MM. *de Marbœuf* d'aujourd'hui.

VII. JEAN LE PROVOST (frere puîné de HENRI), Ecuyer, eut en partage la Touſche-au-Provoſt, autre Terre de ſa Maiſon, dans la paroiſſe de Pleſtan, Evêché de Saint-Brieux, près Lambale, où il s'établit. Il épouſa, par contrat de 1435, quoique n'étant âgé que de 11 ans, Demoiſelle *Robine du Breil*, Dame du Cloſneuf, paroiſſe d'Andel, auſſi près Lambale, dont vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HENRI, établi au pays de Ploermel, dont la poſtérité ſubſiſte dans MM. LE PROVOST-DE-LA-VOLTAIS; — 3. & TIPHAINE, mariée, en 1470, à *Nicolas Botherel*, Seigneur de la Ville-Geffroy.

VIII. JEAN LE PROVOST, II. du nom, Seigneur de la Touſche, épouſa, le 25 Août 1495, Demoiſelle *Catherine de Leſmeleuc*, & en eut, entr'autres enfans: — 1. REGNAUD, qui ſuit; — 2. GUILLEMETTE, mariée à *Jean de la Piguelays*, Sieur du Cheſnay; — 3. PERRINE, femme de *N... de Guillemot*, Ecuyer, Seigneur de Vauverd; — 4. & GUIONNE LE PROVOST, mariée, par contrat de 1523, à *Regnaud Rouxel*, Ecuyer, Seigneur de Perouſe.

IX. REGNAUD LE PROVOST, Ecuyer, Seigneur de la Touſche, héritier principal & noble de ſes pere & mere en 1510, paya le rachat de ſa Terre de la Touſche-au-Provoſt à *Jean Videlou*, Fermier du Duché de Penthiévre, le 1 Décembre de la même année; hérita, en 1512, des biens d'*Anne de Leſmeleuc*, ſa tante; tranſigea, le 28 Août 1523, avec *Jean Hingan*, auſſi héritier principal & noble de ſon pere; partagea noblement ſes cadets en 1524; fit un contrat d'échange, en 1534, avec *Gaillard de Forſans*; fit reconnoître, par un Extrait

de la Chambre des Comptes de Nantes, du 2 Mars 1535, ſa Maiſon & Métairie de la Touſche-au-Provoſt comme noble; marcha au ban, pour la paroiſſe de Pleſtan, en 1543, & à la tête des Arquebuſiers à cheval le 9 Mai 1558; fut chargé par le Prince *de la Roche-ſur-Yon*, d'être ſon Procureur-Général & ſpécial le 5 Juillet 1560; juſtifia l'ancienneté de ſa nobleſſe le 8 Mars 1566, dans une Enquête faite au Bourg de Pleſtan par ordre du Roi; & teſta le 1 Octobre 1581. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1540, Demoiſelle *Jeanne Tual*, Dame du Boiſtual, paroiſſe de Meſlin, près Lambale, morte en 1548. Vû les arrangemens pris pour ſa ſucceſſion, noble *Jean Rado*, Seigneur du Bonay-Tual, héritier principal & noble de *Jean Rado*, ſon pere, & Regnaud le Provost, auſſi héritier principal & noble de Jean le Provost, Seigneur de la Touſche, ſon pere, tranſigerent définitivement en 1559. De ce mariage vint, pour fils aîné:

X. Jean le Provost, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Touſche, né en 1540, qui marcha au ban, pour la paroiſſe de Pleſtan, avec trois chevaux & deux domeſtiques, l'an 1558; fut député Commiſſaire de la part de Madame *de Martigues*, Ducheſſe Douairiere de Penthiévre, comme Procureur-Général & ſpécial du Duché, pour aſſiſter, de ſa part, à l'Aſſemblée convoquée en la ville de Rennes, pour la Réformation de la Coutume de Bretagne, le 11 Août 1563. Il fut diſpenſé de marcher au ban pour la paroiſſe de Pleſtan, à cauſe qu'il étoit Sénéchal de Lambale en 1572; & encore, pour la même raiſon, le 8 Octobre de la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Mai 1563, Demoiſelle *Jacquemine Leziard*, fille de *François Leziard*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Guionne de Hoquerel*, Seigneur & Dame de Vauhoudin. Etant veuve, elle fit ſon teſtament le 28 Février 1586. Elle avoit une ſœur qui fut mariée à *N... le Fruglais*, Seigneur de Lourmel, dont deſcend M. *le Fruglais* d'aujourd'hui, & Madame *le Blanc-de-Quengueray*. *Jacquemine de Leziard*, Dame de la Touſche-au-Provoſt, partagea avec noble homme *Julien Leziard*, Seigneur de Vauhoudin, ſon frere, les 6 Mai 1563 & 8 Août 1575. Elle eut de ſon mariage: — Nicolas, qui ſuit; — & Catherine le Provost, mariée, 1°. par contrat de l'an 1587, à *Alain Rouxel*, Ecuyer, Seigneur de la Jartiere; & 2°. par contrat du 23 Septembre 1603, à *Louis de la Touche*, Ecuyer, Seigneur de la Talvaſſiere.

XI. Nicolas le Provost, Ecuyer, Seigneur de la Touſche, héritier principal & noble, partagea noblement avec ſa ſœur, la ſucceſſion de ſes pere & mere, le 16 Juillet 1593, & étant reſté en minorité, il eut, en 1586, pour tuteur *Mathurin Rouxel*, Ecuyer, Sieur de Saint-Tineuc, & *François de Leſmeleuc*, Ecuyer, Sieur de la Bourdonnais, pour curateur honoraire, &c. Il épouſa, par contrat du 5 Février 1610, Demoiſelle *Cyprienne Poullain*, fille aînée de noble *Thomas Poullain*, Seigneur du Val & de Tramain, & de *Catherine de Sauvaget*. Cette *Cyprienne Poullain* eut pluſieurs ſœurs; l'une fut mariée à *Samuel de Forcans*, Ecuyer, Sieur de la Baſſe-Lande, dont eſt iſſu — *Jean de Forcans*, mort Gouverneur de Peronne. La troiſieme, mariée à *N... Rouxel*, Seigneur du Prerond, dont deſcend M. *du Prerond* d'aujourd'hui, & Madame *de Belleveve*, mere de Madame *de Grignart-de-Champſavoy*; & la quatrieme fut mariée à *N... de la Mouſſaye*, Seigneur de la Ville-au-Lyon, dont la poſtérité ſe continue dans la perſonne de M. le Comte *de la Mouſſaye*, marié à Demoiſelle *Hélene du Bouilly-de-la-Morandais*. Nicolas le Provost paya, en 1586, le rachat de ſa Terre de la Touſche-au-Provoſt à Lambale, & il y eut une Enquête faite à Pleſtan par autorité du Roi, qui juſtifia l'ancienneté de ſa nobleſſe & ſa filiation prouvée, en 1595. Il eut de ſon mariage: — 1. Thomas, qui ſuit; — 2. Jean, Ecuyer, Sieur de la Mingatiere, mort ſans alliance; — 3. & Françoise, mariée à *Jean Thomas*, Ecuyer, Sieur de la Ville-Gratien, dont vint — *Jeanne Thomas*, mariée à *François Guillemot*, Ecuyer, Sieur de Vauverd, dont eſt deſcendu M. *de Guillemot-de-Vauverd* d'aujourd'hui, marié 1°. à *N... de la Mouſſaye*, dont une fille; & 2°. à Demoiſelle *N... Bedée de la Boiſtardais*, dont poſtérité.

XII. Thomas le Provost, Ecuyer, Seigneur de la Touſche, né le 20 Juin 1611, fit faire, les 28 & 29 Juillet 1621, une Enquête à Pleſtan, par autorité

de la Cour, qui juſtifie l'ancienneté de ſa nobleſſe; partagea avec ſes Juveigneurs le 24 Juillet 1643; produiſit encore ſes titres à la Chambre de la Réformation générale, ordonnée par le Roi en 1668, & fut confirmé dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Arrêt du 22 Décembre de la même année. Il avoit épouſé, 1°. le 18 Janvier 1634, Demoiſelle *Hélene de Leſcoet*, Dame de Launay, fille de *Guillaume de Leſcoet*, Chevalier, Seigneur de Hauguen, & de *Guillemette de Launay*. Ce mariage ſe fit en préſence d'*Olivier de Leſcoet*, Ecuyer, Sieur dudit lieu & de Nantois, Penſionnaire du Roi en Bretagne, frere de ladite Dame de la Touſche-au-Provoſt, & de Demoiſelle *Julienne de Leſcoet*, Dame de la Villegevry, ſa ſœur. Il en eut: — JEAN LE PROVOST, né le 20 Février 1640; — & un autre fils, tous les deux morts jeunes. Leur mere décéda auſſi le 20 Décembre 1648. THOMAS LE PROVOST-DE-LA-TOUSCHE épouſa, 2°. par contrat du 22 Août 1667, Demoiſelle *Marie du Fou*, Dame de Kerdrain, fille aînée de Meſſire *Antoine du Fou*, des anciens Vicomtes *du Fou*, & de *Françoiſe le Nepvou-de-Crenan*, Seigneur & Dame de la Monerix. Cette *Marie du Fou* avoit une ſœur qui fut mariée à *N... Moro-de-la-Ville-Bougan*, dont il n'y eut point d'enfans; & pour frere, *Laurent du Fou*, qui n'eut que deux filles; — l'une, mariée à M. *de la Motte-du-Portail*, morte ſans enfans; — & l'autre, femme de *N... du Parc*, dont une fille, mariée à M. *de Goyon*, Seigneur des Rochettes, qui n'a auſſi qu'une fille, appellée *Mademoiſelle de Goyon-des-Rochettes*. THOMAS LE PROVOST mourut en 1678. L'inventaire de ſes meubles ſe fit les 28 & 29 Décembre même année, & celui de ſes papiers le 4 Juillet 1679. Il laiſſa du ſecond lit des enfans mineurs, qui eurent pour tuteur *Jean Leziard*, Ecuyer, Seigneur de la Leziardiere, ſçavoir: — 1. JEAN-FRANÇOIS LE PROVOST, né le 7 Mai 1669, élevé aux Cadets Gentilshommes à Cambray, enſuite Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie, mort à Livarot en Normandie, le 10 Février 1694; — 2. PIERRE-RENÉ, auſſi élevé aux Cadets Gentilshommes à Cambray, Lieutenant dans le même Régiment que ſon frere, mort à Niſmes en Languedoc, & enterré avec les honneurs militaires, le 25 Décembre 1714; — 3. & FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit.

XIII. FRANÇOIS-LOUIS LE PROVOST, Seigneur de la Touſche, d'abord élevé dans les Cadets Gentilshommes à Cambray, fut enſuite Lieutenant au Régiment du Perche, Infanterie, qu'il quitta; devint chef de nom & d'armes de ſa Maiſon, Sous-Doyen de la Nobleſſe de Bretagne, & Penſionnaire des Etats de la même Province; & eſt mort à Quintin, dans un âge avancé, au mois d'Août 1750. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1705, Demoiſelle *Charlotte le Baillif*, fille aînée de *Mathurin*, Ecuyer, Sieur de la Cour, & de Demoiſelle *Bertranne Haiſdurant*. Elle eſt morte, & a été enterrée dans le tombeau de ſes parens à la Malour, près Lambale, le 23 Janvier 1768. Elle étoit ſœur de *Mathurine le Baillif*, mariée à *Guillaume le Corgne*, Ecuyer, Sieur du Tertre, dont il y a poſtérité. Du mariage de FRANÇOIS-LOUIS LE PROVOST, & de *Charlotte le Baillif*, Seigneur & Dame de la Touſche-au-Provoſt, ſont iſſus: — 1. LOUIS-CÉSAR-PIERRE, qui ſuit; — 2. MATHURIN-FRANÇOIS LE PROVOST, appellé *le Chevalier de la Touſche*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui ſe diſtingua fort dans l'Inde, au ſiége de Madras, à Arriancoupan; à la défenſe de Pondichery, à l'affaire d'Amours; & ſur-tout lorſqu'à la tête de 300 braves François du Bataillon de l'Inde, entouré d'une armée de 80 mille hommes qui menaçoit Pondichery, il pénétra la nuit dans leur camp; tua 1200 ennemis ſans perdre plus de deux ſoldats, jetta l'épouvante dans cette grande armée, la diſperſa toute entiere, & rétablit par-là la confiance entierement perdue dans la nôtre. C'étoit (dit M. *de Voltaire*) une journée ſupérieure à celle des 300 Spartiates au Pas des Thermopiles, puiſque ces Spartiates y périrent, & que les François furent vainqueurs. Après une action auſſi courageuſe, il commanda les troupes du Roi aux Indes, avec tant de ſuccès, au combat livré, le 15 Décembre 1750, à NAZERSINGUE, Roi de Golconde, qu'il le détrôna, & plaça ſur ce Trône MUZAFERSINGUE, protégé du Roi de France. Il périt ſur le vaiſſeau *le Prince*, le 21 Octobre 1754. L'Hiſtorien des révolutions des Indes l'en nomme

le Héros. La Compagnie des Indes témoigna le regret de la perte de M. LE PROVOST-DE-LA-TOUSCHE, par des éloges que le tems n'a que trop juſtifié, par tous les malheurs & les décadences qui lui ſont arrivés depuis ; — 3. RENÉE-MATHURINE, mariée, par contrat du 12 Février 1757, à haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Jacques de Salignac*, Comte de Fenelon, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel ; — 4. & ANTOINETTE LE PROVOST, morte, après avoir fait des preuves de 16 quartiers de nobleſſe pour être admiſe Chanoineſſe.

XIV. LOUIS-CÉSAR-PIERRE LE PROVOST, Chevalier, Seigneur de la Touſche, chef de nom & d'armes de ſa Maiſon, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine à la ſuite du Régiment de Cavalerie de Royal-Navarre, Penſionnaire du Roi & des Etats de Bretagne, a fait toutes les guerres ſous le regne de feu LOUIS XV, & n'eſt point marié.

Les titres particuliers de cette Maiſon, toutes les Hiſtoires & les plus anciens Regiſtres des Etats de Bretagne, juſtifient que de tems immémorial ceux de ce nom ont pris ſéance & ont eu voix délibérative dans l'Ordre de la Nobleſſe aux Etats de cette Province ſous les anciens Ducs, comme depuis ſous les Rois de France ; qu'ils ont été Chambellans & Ecuyers des Ducs *de Bretagne ;* qu'ils paſſoient en revue, comme *Chevaliers*, avec des Crouſtilleurs & des Pages ; & qu'ils ont, de toute antiquité, poſſédé des Terres nobles, dont beaucoup portent encore leur nom, telles que Kerprovoſt, Kerauprovoſt, Keramprovoſt, la Provotais, la Ville-au-Provoſt, le Pleſſis-au-Provoſt, la Touſche-au-Provoſt, &c. où l'on voit leurs armes, qui ſont : *d'argent, à deux bandes de ſable.*

* PRUGNE-AU-POT (LA), en Berri, Diocèſe de Bourges : Terre & Seigneurie qui releve de Châteauroux. Elle a pris ſon nom de l'ancienne Maiſon de *Pot*, qui l'a poſſédée très-longtems, d'où elle a paſſé ſucceſſivement dans les Maiſons de *Montmorency*, de *Sully*, de *Bourbon*, de *Louvois*, &c.

PRUNELÉ : Maiſon l'une des plus anciennes de Beauce, miſe au nombre de celles dont l'origine ſe perd dans l'antiquité des tems. Le plus ancien, dont la mémoire ſe ſoit conſervée par les titres, & depuis lequel on puiſſe ſuivre une filiation certaine, eſt

I. GUILLAUME PRUNELÉ, I. du nom, Seigneur de la Porte, Terre ſituée dans le Bailliage & à quatre lieues d'Eſtampes, du côté d'Orléans, à l'endroit même où la riviere d'Eſtampes, dite de *Juine*, prend ſa ſource. Il vivoit ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE. Son nom ſe trouve au nombre des Chevaliers du Vexin qui portoient banniere, ſuivant l'Hiſtoire latine des Normands d'un ancien Ecrivain, recueillie par *André du Cheſne*, & imprimée à Paris en 1619, *p.* 1035. Il eſt employé, en qualité de *Seigneur de la Porte*, dans le dénombrement, fait ſous le même regne, des Chevaliers du Bailliage d'Eſtampes, qui tenoient leur Fief du Roi, & qui avoient 60 livres de revenu. Du conſentement d'*Agnès*, ſa femme, & d'ADAM & PIERRE DE PRUNELÉ, ſes freres, il donna aux Lépreux d'Illiers la dixme du bled & du vin, & la même dixme qu'il avoit audit Illiers, par Lettres données à Eſtampes au mois de Juin 1202. *Geoffroi*, Sire *d'Illiers*, confirma cette donation par ſes Lettres du Jeudi avant l'Aſſomption N. D. l'an 1313. On ne peut dire au juſte ſi ce GUILLAUME DE PRUNELÉ étoit frere ou pere de FLORIMONDE PRUNELÉ, qui, ſuivant la Généalogie de la Maiſon de *Thiville* en Vendomois, fut mariée, en 1208, avec *Jacques de Thiville*, Seigneur de la Rochevert en Dunois, & de Sery près Baugency : cette derniere Terre ſe trouve encore aujourd'hui dans cette Maiſon de *Thiville*. GUILLAUME PRUNELÉ eut, d'*Agnès*, ſa femme, pour enfans : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2 & 3. PIERRE & GEOFFROI, morts avant 1248, dont leur frere aîné hérita ; — 4. & AGNÈS PRUNELÉ, Dame de Chaſſonville & des Coutures, au pays Chartrain, mariée

à *Payen d'Orléans*, Seigneur d'Egry & de Clery; qui légua, conjointement avec elle, aux Abbeſſe & Religieuſes de Voiſins, de l'Ordre de Cîteaux, Diocèſe d'Orléans, quatre muids d'avoine par an ſur le champart de Bonneville, le Dimanche avant la Fête de la Décollation de Saint-Jean-Batiſte 1267. Ils ſont tous deux enterrés dans l'Egliſe de cette Abbaye.

II. Guillaume Prunelé, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbaut & de la Porte, eſt nommé dans les Lettres données à Montpenſier le plus prochain Mardi d'après la Touſſaint l'an 1226, & eſt mentionné dans les Mémoires du Greffier *du Tillet*, avec les autres Seigneurs qui jurerent & promirent au Roi Louis VIII, de faire couronner ſon fils (depuis Saint-Louis), au cas qu'il vint à mourir pendant le voyage de la Terre-Sainte qu'il vouloit entreprendre. Ce Guillaume Prunelé eſt qualifié *Chevalier* dans différens titres, entr'autres un de l'an 1242, énoncé dans l'inventaire des titres de la Maiſon de *Vendôme*, par lequel il paroît qu'il tenoit en fief, de la Maiſon de *Mondoubleau*, le lieu de la Fredonniere; & par des Lettres du jour de la Touſſaint 1244, ſcellées d'un *Sceau* de cire jaune, *chargé de* 10 *annelets*, dans leſquelles il reconnoît avoir vendu ſes Hayes d'Herbaut, du conſentement de M. le Comte de Blois. *Hugues de Châtillon*, Comte de Blois & de Saint-Pol, lui avoit donné, & à ſes freres, 50 livres de rente, à prendre ſur le fétage de Blois, par Lettres du mois d'Avril 1236; & *Jean de Châtillon*, Comte de Blois, ſon fils, du conſentement de *Marie d'Aveſnes*, ſa mere, fit, par autres Lettres du mois de Juin 1248, échange avec Guillaume Prunelé, qualifié *Chevalier*, de ces 50 livres de rente qui lui appartenoient en total comme héritier de ſes freres; & lui donna à la place le bois de Bardere, & la Terre qui appartenoit à *Renault d'Orleville*. Cet acte porte que la donation de 1236, lui avoit été faite du vivant de ſa premiere femme, nommée *Anne*; ce qui ſuppoſe qu'il fut remarié, mais on ignore à qui. Ses enfans furent: — Guillaume, qui ſuit; — & Geoffroi, dont on ne connoît que le nom.

III. Guillaume Prunelé, III. du nom, Sire d'Herbaut, de la Porte, Seigneur d'Alzonne & de Montréal, dans la Sénéchauſſée de Carcaſſonne en Languedoc, fut un des Seigneurs François qui ſuivirent en Italie Charles, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, frere du Roi Saint-Louis, & qui ſe diſtinguerent à la bataille que ce Prince gagna ſur *Mainfroy*, Tyran de Sicile, & oncle de *Conradin*, le 26 Février 1266, ſous la ſeconde année du Pontificat de Clément IV, ſuivant le Livre intitulé: *Hiſtoriæ Francorum Scriptores per Franciſcum* du Chesne, *Tome V, p.* 826. Ce Guillaume Prunelé fit élever une Forteresſe dans la Terre de la Porte, qu'il tenoit du Roi, ce qui lui attira un procès de *Guillaume de Linieres*, Seigneur de Mereville, depuis dit *de Merinville*, en Beauce. C'eſt ce qui appert d'un Arrêt du Parlement de Paris, rendu dans l'Octave de la Chandeleur 1266. Il tranſigea au ſujet des hayes de ſa Terre d'Herbaut, avec ſon Seigneur *Georges de Châtillon*, Comte de Blois, par acte du mois de Décembre 1268, ſcellé de ſon ſceau, où l'on voit, d'un côté, un *homme à cheval, tenant de la main droite une épée, & de la gauche un écuſſon chargé de ſix annelets, poſés* 3, 2 & 1; ce qui fait préſumer qu'il réduiſit les armes de ſa Maiſon au nombre de ces *ſix annelets d'or*, 3, 2 & 1 *en champ de gueules*, que ſa poſtérité a portés depuis. On les voit ainſi dans un Armorial de l'an 1310, qui étoit dans la Bibliothéque du feu Préſident *de Maiſons-Longueil*, à l'article des Seigneurs d'Herbaut & de la Porte, de même qu'aux Châteaux de la Porte, d'Herbaut, Gazeran, Liouville, le Pleſſis-Saint-Benoît, Louville, Ouarville, Baudreville, Saint-Germain-le-Deſiré, Thignonville & autres lieux & Egliſes. De ſon épouſe, nommée *Iſabelle*, du chef de laquelle il ſembleroit avoir été Seigneur du Château d'Alzonne & de la Châtellenie de Montréal, il laiſſa: — Guillaume, qui ſuit; — & Jean, Seigneur du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, pour lequel ſon frere aîné tranſigea par Procureur, comme ayant la garde de ſa Terre, avec noble Dame *Helie de Rochefort*, veuve de noble homme *Bérenger de Goginchis, Militis quondam ex Alzonâ*, comme tutrice d'*Helie de Goginchis*, ſa petite-fille, par acte du 18 Juin 1315, diſent des Mémoires de Famille. La

femme de JEAN PRUNELÉ ſe nommoit *Dannou*. Quoi qu'il en ſoit, il fut pere de — JEANNE PRUNELÉ, Dame de Bullou en 1350, & auſſi du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, femme de *Robert de Harcourt*, fils de *Robert*, Baron de Beaumeſnil, & de *Jeanne de Villequier*. Il fut Sire de Bullou à cauſe d'elle, & reçut un aveu le Dimanche jour de Saint-Laurent 1354. De ce mariage vint — *Robert de Harcourt*, Seigneur, du chef de ſa mere, de Bullou, du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, qui fut partie pour ſon tiers dans la vente faite de ces Terres, le 11 Avril 1372.

IV. GUILLAUME PRUNELÉ, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Herbaut, de la Porte, & des deux tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc, Aladerne, Montréal & Licairac en Languedoc, reſté mineur à la mort de ſes pere & mere, fut mis, avec ſon frere, ſous la tutelle de *Bernard de Monteſquiou*, leur plus proche parent. Il obtint, avec ſon frere, des Lettres de CHARLES IV, ſurnommé *le Bel*, données à Saint-Pol le 27 Avril 1322, adreſſées au Sénéchal de Carcaſſonne, leſquelles portoient que l'un pour deux tiers & l'autre pour un tiers, auroient rendu hommage au Roi pour la Terre d'Alzonne, qu'ils poſſédoient dans la Sénéchauſſée de Carcaſſonne. Il avoit auſſi rendu hommage, en 1317, au Comte *de Blois*, pour ſa Terre d'Herbaut; & épouſa *Jeanne d'Averton*, fille de *Geoffroi*, Chevalier, & de *Marguerite*, ſa femme. Après ſa mort, elle ſe remaria avec *Jean de Vieuxpont*, Chevalier, Seigneur de Chalancy, qui rendit aveu, à cauſe d'elle, au Comte *de Blois*, le Samedi après la Conception l'an 1335. Elle eut de ſon premier mari: — 1. GUI, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Seigneur en partie de Rieux, d'Alzonne, Leuc & Aladerne, qui tranſigea le 21 Septembre 1371, tant en ſon nom qu'en celui des co-Seigneurs de ces lieux, avec les Conſuls d'Alzonne, pour raiſon de la garde des clefs du même lieu. Il mourut, ſans poſtérité, avant la vente d'Alzonne, faite le 11 Avril 1372; — 3. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de la Porte, éteinte, au XII^e degré, dans la perſonne de RENÉ DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de la Porte, mort en Avril 1648, n'ayant eu qu'un fils, décédé à Tours, étant Page du Duc *de Guiſe*; & cinq filles, dont deux mariées. De cette branche eſt ſortie, au X^e degré, celle des Seigneurs de Saint-Germain-le-Deſiré, qui ſubſiſte, dont nous parlerons ci-après; — 4. ISABEAU, femme, en 1335, de *Jean le Jay*, Ecuyer; — 5. & MARIE, épouſe de *Jean de Courvoy*, Chevalier, Sire dudit lieu, dont: — *Jean*, *Guillaume*, *Guyon* & *Philippot de Courvoy*, qui paſſerent procuration à JEAN DE PRUNELÉ, Chevalier, Sire d'Herbaut, leur couſin-germain, le dernier Décembre 1371, pour vendre tous les biens qu'ils avoient dans la Sénéchauſſée de Carcaſſonne, à eux échus par le décès & ſucceſſion de leur mere.

V. GUI, dit GUYOT PRUNELÉ, Chevalier, Sire d'Herbaut, Seigneur en partie d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, rendit aveu au Comte *de Blois*, pour la Terre d'Herbaut, le 11 Avril 1345; en reçut un de *Martin de Bourges*, le Mardi avant la Fête-Dieu même année; fit partage, avec le Comte *de Blois*, de certains bois & hayes près d'Herbaut en 1346; obtint des Lettres d'Etat du Roi JEAN, données à Breteuil en Normandie le 13 Juillet 1356, ſur l'expoſé qu'il ſervoit dans les guerres de ce Prince avec armes & chevaux; & tranſigea, en 1360, avec les habitans de Rieux, pour raiſon de la fortification & clôture de ce lieu. Il avoit épouſé *Marguerite de Pathay*, & teſta en 1346. Sa femme, devenue veuve, teſta en 1363, & nomma, pour ſes exécuteurs teſtamentaires, JEAN, ſon fils, qui ſuit; & *Pierre de Pathay*, ſon pere, Seigneur de Machenainville & de Beauverger.

VI. JEAN PRUNELÉ, Chevalier, Sire d'Herbaut, de Machenainville & de Beauverger, par ſa mere, & en partie de Rieux, Leuc, Alzonne & Aladerne, paſſa procuration conjointement avec *Robert de Harcourt*, ſon couſin, pour raiſon de leurs Terres en Languedoc, le 6 Avril 1366, à *Jean Garcias*, qui rendit aveu au Roi, en leurs noms, pour ces Terres, entre les mains du Sénéchal de Carcaſſonne, le 18 Mars 1371: JEAN PRUNELÉ rendit auſſi aveu les même mois & an, pour la Terre & Seigneurie d'Herbaut, au Comte *de Blois*; & vendit, par contrat du 11 Avril 1372, conjointement avec les autres propriétaires, à

Nicolas

Nicolas de la Jugie, Chevalier, Seigneur de la Léviniere, Baron du Puyſalion, les Terres de Rieux, Aladerne, Alzonne & leurs dépendances; fut un de ceux que *Gui de Châtillon*, Comte de Blois & de Dunois, établit ſes Procureurs, par Lettres du 23 Mars 1391, pour la vente de ſes Comtés de Blois & de Dunois à Louis, Duc d'Orléans; fut nommé, par le Roi Charles V, en 1392, Gouverneur, Bailli & Capitaine de la ville d'Orléans, ſon Conſeiller-Chambellan, & auſſi du même Duc d'Orléans, qui le fit Gouverneur de ſon fils, Charles d'Angoulême, depuis Duc d'Orléans, dans le Conſeil duquel il fut admis en 1409. Il mourut en 1417, dans un âge avancé, & avoit épouſé, ſuivant un Regiſtre du Parlement de 1390, *Mabille le Baveux*, fille de *Gui*, Baron de Tillieres, & de *Marie d'Amboiſe*, dont: — 1. Gui, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans, Conſeiller, Maître des Requêtes, Clerc ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Evêque d'Orléans, où il fit ſon entrée le 20 Mars 1398, mort en 1425, dans la 27^e^ année de ſon Epiſcopat, & inhumé dans ſa Cathédrale, à laquelle il legua ſes habits & ornemens pontificaux; — 2. Guillaume, qui ſuit; — 3. Perrinet, mort jeune en 1392; — 4. Jacquin, auquel ſon pere céda ce qui appartenoit à Perrinet, ſon frere; — 5. & Catherine, femme de *Louis Maniſſart*, Seigneur d'Arebloy & de Noirépinay.

VII. Guillaume Prunelé, V. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ouarville, du chef de ſa femme, rendit aveu de cette Terre en 1403, fut Conſeiller-Chambellan de Charles, Duc d'Orléans, Comte de Blois, & fut tué à la bataille d'Azincourt, du vivant de ſon pere, le 25 Octobre 1415. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Janvier 1394, *Philippe de Machery* (niéce & héritiere de *Philippe de Gayancourt*, Seigneur de Gazeran & d'Ouarville), fille de feu *Guillaume de Machery*, Ecuyer, & de *Marguerite de Coutes*. Elle teſta le Mardi après la Saint-Denis, en 1395, & laiſſa de ſon mariage: — Guillaume, qui ſuit; — & Jean, Abbé de Saint-Lomer de Blois en 1447.

VIII. Guillaume Prunelé, VI. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, Machenainville, Beauverger, Gazeran & Ouarville, Capitaine de Harfleur & de Bonneval, Bailli de Caux, & Conſeiller-Chambellan du Roi Charles VII, par Lettres du 11 Novembre 1457, mort en 1461, avoit épouſé 1°. *Bertrande d'Illiers*, veuve de *Martin de Rouvray*, Chevalier, Seigneur de Courtalin en Dunois, & fille de *Pierre*, Sire *d'Illiers*, & de *Marguerite de Taillecourt*; & 2°. *Marie de la Chapelle*, fille du Seigneur *de la Chapelle* & de la Salle. Du premier lit vinrent: — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs d'Ouarville, éteinte, au XI^e^ degré, dans ſon petit-fils Jacques de Prunelé, Seigneur d'Ouarville, Châteauvieux & Courbenton, qui ne laiſſa de *Jeanne de Fontenil*, ſon épouſe, que deux filles: — l'aînée, morte ſans alliance; — & la cadette, Jeanne de Prunelé, Dame d'Ouarville & de Courbenton, femme de *Jean du Puy*, Seigneur du Molin en Berri; — 3. Jean, Prieur de Saint-Nicolas d'Auneau, vivant en 1489; — 4. & Jeanne, femme de *Pierre de Cugnac*, Chevalier, Seigneur de Dampierre, d'Imonville, &c. Conſeiller-Chambellan du Roi Louis XI, & Maître des Eaux & Forêts de Normandie, dont elle reſta veuve en 1484.

IX. Guillaume Prunelé, VII. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, rendit aveu au Chapitre de Chartres le 30 Juin 1461, pour un muid de Terre aſſis à Morainville, relevant du Château de Leuc; & au Comte *de Dunois*, Seigneur de Château-Regnault, en 1489, pour ſa Terre d'Herbaut; fut Conſeiller-Chambellan de Charles, Duc d'Orléans, & enſuite Gouverneur de la perſonne de Louis, Duc d'Orléans, depuis Louis XII, pendant ſa minorité. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Août 1470, *Catherine de Beauvau*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Beſſiere & du Rivau, Conſeiller & Chambellan du Roi, & d'*Anne de Fontenais*, dont: — François, qui ſuit; — & Anne, femme, par contrat du 5 Mai 1495, de *Guillaume de Gaillon*, Ecuyer, Baron de Macy, &c. dont deux filles, l'une deſquelles, *Françoiſe de Gaillon*, épouſa, en 1516, *François de Harcourt*, Baron de Beaufou, Beuvron, &c. auquel elle porta les Terres de Macy, Croiſy,

Ardencourt, Chatignonville, Chaumuſſon, Limours, &c. étant reſtée unique héritiere par la mort de ſa ſœur.

X. François de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, &c. épouſa, par contrat du 15 Janvier 1508, *Antoinette le Roy*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Chavigny, Conſeiller-Chambellan du Roi Louis XI, & de *Madelene Gouffier*, Gouvernante des Enfans du Roi François I, & Dame d'honneur de *Catherine de Médicis*, Ducheſſe d'Orléans, enſuite Dauphine; ſœur d'*Artus Gouffier*, Seigneur de Boiſſy, & de *Guillaume Gouffier*, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France; & fille de *Guillaume Gouffier*, Seigneur de Bonnivet, premier Pannetier du Roi, & de *Marie d'Amboiſe*, ſa premiere femme, ſœur de *Georges*, Cardinal *d'Amboiſe*. François de Prunelé eut de ſon mariage: — 1. René, qui ſuit; — 2. François, Seigneur de Machenainville, Beauverger & Glatigny, qui partagea, avec ſon aîné, le 21 Septembre 1540; fut Ecuyer Tranchant du Dauphin, & mourut ſans enfans; — 3. Jacques, Seigneur de Milly, Brouart, Fontenais, & du Fief Béon en Touraine, qui fit auſſi partage avec ſon frere aîné le 24 Juillet 1541; fut Abbé du Bourg-Dieu en Berri, Prieur de Saint-Georges & de Saint-Severt. Il renonça depuis à ſes bénéfices, & épouſa *Madelene Payen*, dont il n'eut point d'enfans. Elle étoit veuve 1°. de *Claude le Roux*, Seigneur de Tilly, Bourgtheroude & Becdal, Conſeiller au Parlement de Rouen; & 2°. de *François de Marcillac*, Baron de Courcelles & de Combres, Châtelain de Saint-Sulpice & de Joderez en Périgord, premier Préſident au Parlement de Rouen; — 4. Louise, Abbeſſe du Monaſtere de Saint-Remy des Landes, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Chartres; — 5. & Bonnaventure de Prunelé, mariée, par contrat du 5 Janvier 1530, à *Nicolas de Chambray*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Blanday, Varenne, Chicou, Thevray, Baron d'Auffay, &c. d'une ancienne Maiſon de Normandie, dont la poſtérité ſubſiſte avec diſtinction.

XI. René de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Herbaut & de Gazeran, Pannetier ordinaire du Roi, fit partage avec ſes deux freres, les 21 Septembre 1540 & 24 Juillet 1541; & par ces actes il ſubſtitua à perpétuité, conjointement avec eux, la Terre & Seigneurie de Gazeran, & le Fief de Lavau, au plus prochain hoir mâle, né ou à naître, portant le nom & les armes de la Maiſon de Prunelé. Des *Mémoires* portent qu'il mourut en 1543, à la fleur de ſon âge. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Janvier 1528, *Anne de Dreux*, du Sang Royal de France, fille de *Jacques de Dreux*, Chevalier, Baron d'Eſneval & du Freſne, Seigneur de Pavilly, Muſy, Berville, Pierrecourt & de Louye, Vidame de Normandie, & de *Madelene de Hames*, ſa premiere femme. De cette alliance vinrent: — 1. André, qui ſuit; — 2. Louis, Chevalier, Seigneur Châtelain d'Herbaut, lequel comparut, par Procureur, au Procès-verbal de la rédaction de la Coutume de Touraine, du 18 Octobre 1559. Il épouſa *Marie de Marolles*, fille du Seigneur de Longcorme, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, nommée — Marie de Prunelé, Dame d'Herbaut, femme de *Jean de la Perſonne*; mais n'en ayant point eu d'enfans, la Terre d'Herbaut retourna à Charles de Prunelé, ſon couſin-germain; — 3. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Machenainville & Beauverger, qui fut marié, dans la Chapelle de Saint-Denis, en la paroiſſe Saint-André-des-Arcs à Paris, le 25 Décembre 1566, avec *Jacqueline Groſlier*, fille de feu *Jean Groſlier*, Chevalier, Vicomte d'Aguiſy, Tréſorier de France & de Milan, & d'*Anne Briçonnet*, Dame de Couvay & de Santeins; mais il ne paroît point qu'il en ait eu des enfans; — 4. & Françoise, encore fille le 14 Février 1573, mariée depuis au Seigneur *de la Baudere*, en Normandie.

XII. André de Prunelé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Gazeran, Baron d'Eſneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, mort en 1581, avoit épouſé, par contrat du 15 Juin 1558, *Marguerite le Veneur*, fille de *Jean*, Chevalier, Chambellan du Roi, Baron de Tillieres, Seigneur du Homme & du Carouge, Capitaine de Vire & Bailli de Rouen, & de *Gillonne de Montejan*, ſœur du Maréchal de France de ce nom. Leurs enfans furent: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Claude, Seigneur & Baron de Cricquetot, d'Eſneval, Engleſ-

queville-Leſneval, Meſlemont, Leſpinay, Lavau & des Rotis, qui tranſigea avec ſon frere le 6 Avril 1599, mourut, ſans alliance, le 24 Janvier 1654, à Cricquetot-Leſneval, Diocèſe de Rouen, & fut enterré, le 27, en l'Egliſe paroiſſiale de ce lieu; — 3. CLAUDINE, mariée, par contrat du 18 Février 1577, à *Jean de Laval*, Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, Gournay-le-Guérin & Freſnay-le-Samſon, fils d'*Hugues de Laval*, & de *Marie de Méjieres*; — 4. MADELENE, femme, par contrat du dernier Avril 1578, de *Jean le Seſne*, Chevalier, Seigneur de Menilles, la Heuniere, la Champaigne & Clermont en Caux; — 5. & MARGUERITE, Religieuſe à Poiſſy.

XIII. CHARLES DE PRUNELÉ, Baron d'Eſneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur Châtelain de Gazeran, Machenainville, Beauverger & Glatigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, fit ſon teſtament le 2 Avril 1618, par lequel il legue à CLAUDE DE PRUNELÉ, ſon frere, la ſomme de 10 mille livres, & ſubſtitue tous ſes biens fonds à NICOLAS, ſon fils, & à ſes enfans; & à leur défaut, à FRANÇOISE & ELISABETH DE PRUNELÉ, ſes filles, & à leurs enfans. Il mourut à Paris en ſon Hôtel d'Eſneval, paroiſſe Saint-Côme, au mois d'Avril 1624, & avoit épouſé, par contrat du 12 Septembre 1583, *Madelene Pinard*, Vicomteſſe de Combliſy, Dame de Cramailles, de Montoury, de Marolles & de Servenay, morte à Paris le 6 Avril 1654, & inhumée le 7 en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Côme. Elle étoit fille de *Claude Pinard*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Secrétaire d'Etat & de ſes Commandemens, ſous HENRI III, Seigneur de Cramailles, premier Baron de Valois, Vicomte de Combliſy, Baron de Louvois, & de *Marie de Laubeſpine*, l'une des Dames de la Reine Mere. De ce mariage naquirent: — 1. NICOLAS DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur Baron d'Eſneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur de Gazeran & autres lieux, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, mort, ſans alliance, au mois de Novembre 1563, étant le dernier mâle de la branche aînée de ſa maiſon; — 2. MARIE, Abbeſſe du Monaſtere de la Guiche en Blaiſois, de l'Ordre de Sainte-Croix, Diocèſe de Chartres; — 3. MARGUERITE, Religieuſe au même lieu; — 4. CLAUDE, Religieuſe en l'Abbaye de Chelles, Diocèſe de Paris; — 5. MADELENE, Religieuſe à Poiſſy; — 6. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 19 Mai 1615, à *Anne de Tournebu*, Baron de Livet, Seigneur de Bouges & du Mondelis, Conſeiller & premier Préſident aux Requêtes du Palais du Parlement de Rouen. Etant veuve, elle rendit aveu, le 14 Octobre 1658, à *François Rouſſelet*, Comte de Château-Regnault, pour la Terre d'Herbaut, conjointement avec la Comteſſe *de Moucy*, ſa ſœur, autoriſée par Juſtice, au refus de ſon mari, comme héritiere en partie de leur pere, & pour le tout de leur mere, & par bénéfice d'inventaire de leur frere. Elle partagea avec ſa ſœur ſur la fin de 1668, eut pour ſa part la Baronnie d'Eſneval avec le Vidamé de Normandie, la Châtellenie de Pavilly & le Vicomté de Combliſy. Elle fit donation de la Baronnie d'Eſneval & du Vidamé de Normandie, au mois de Novembre 1677, ſous condition & à la charge d'en prendre les noms & armes, à *Robert le Roux*, Baron d'Acquigny, ſon petit-fils, ce qui a été exécuté juſqu'à préſent par ſa poſtérité, qui ſubſiſte. Voyez ROUX (LE); — 7. & ELISABETH DE PRUNELÉ, batiſée à Paris, paroiſſe Saint-André-des-Arcs, le dernier Mars 1603, & mariée, en 1620, à *Jean le Bouteillier de Senlis*, Comte & Seigneur de Moucy-le-Vieux & de Moucy-le-Neuf, & de Vineil. Elle eut, du partage fait avec ſa ſœur, en 1668, de la ſucceſſion de ſon frere, les Terres & Châtellenies d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, que ſa fille, *Marie le Bouteillier de Senlis*, porta en mariage à *Henri-Auguſte d'Orléans*, Marquis de Rothelin.

Branche des Seigneurs & Barons de SAINT-GERMAIN-LE-DESIRÉ, *ſubſiſtante, ſortie de celle des Seigneurs* DE LA PORTE, *éteinte.*

XI. JACQUES DE PRUNELÉ, I. du nom, Chevalier, Baron de Saint-Germain,

troiſieme fils de GILLES, Seigneur de la Porte, & de *Renée de Meſange*, étoit mineur lors du partage proviſionnel des biens de la ſucceſſion de feu ſon pere, fait, le 22 Mai 1554, entre lui, ſes freres & ſes ſœurs. Par un ſecond partage du 27 Juin 1561, il eut pour ſa part & portion la Terre de Saint-Germain-le-Deſiré, au Bailliage de Chartres. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances, ſous la charge & conduite de *Charles de Montmorency*, Seigneur de Meru, puis de Damville; obtint du Roi CHARLES IX, par Lettres données à Blois au mois d'Octobre 1571, l'érection en *Baronnie* de ſa Terre de *Saint-Germain-le-Deſiré*, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à ce Prince dans ſes Armées, & à ſes prédéceſſeurs. Ces Lettres furent enregiſtrées au Parlement de Paris le dernier Janvier 1582, en la Chambre des Comptes le 10 Février, & au Bailliage & ſiége Préſidial de Chartres le 2 Mars ſuivant. FRANÇOIS, Duc d'Anjou & d'Alençon, frere du Roi, le fit ſon Chambellan ordinaire, par Lettres données au Camp de Hondecourt le 3 Septembre 1581; & il eut Commiſſion du Roi HENRI III, le 9 Mai 1585, pour lever une Compagnie de 200 hommes de pied. Après la mort de ce Prince, il continua ſes ſervices ſous HENRI IV, qui n'étant encore que Roi de Navarre, lui donna, au Camp d'Eſtampes, le 9 Juillet 1589, la Commiſſion de lever & mettre en garniſon dans Freſnay-l'Evêque, huit hommes de pied, ſoudoyés des revenus de ce lieu. Par autre Commiſſion de ce Prince, alors Roi de France, donnée au Camp d'Aubervilliers le 27 Juin 1590, il fut établi Gardien du même Château de Freſnay-l'Evêque, dont il s'étoit emparé pour le ſervice de Sa Majeſté. Il fit, le 3 Avril 1597, foi & hommage au Seigneur *de Meſlay*, pour la Terre de Saint-Germain-le-Deſiré, & avoit épouſé, par contrat du 23 Octobre 1558, *Jacqueline de Graffart*, fille de *François de Graffart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Fugereſt*. Etant veuve, elle partagea avec ſes enfans majeurs le 9 Août 1608, tant en ſon nom, que comme tutrice de ſes mineurs, & encore comme uſufruitiere. Elle mourut en ſon Château de Marvilliers en 1618, laiſſant: —— 1. EDME, qui ſuit; — 2. JACQUES, III. du nom, Seigneur de Marvilliers en partie, qui fut dans ſa jeuneſſe l'un des 100 Chevaux-Légers de la Troupe du Roi, & enſuite Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte *de Saint-Pol*. Il devint Baron de Saint-Germain par la mort de JACQUES II, ſon neveu, & avoit épouſé, par contrat du 22 Juin 1603, *Madelene de Marvilliers*, Dame de Lavau, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Viabon, Lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances, ſous la charge du Seigneur *de Montigny*, & de *Catherine d'Allonville-d'Oyſonville*, dont il ne laiſſa point d'enfans; — 3. PIERRE, Seigneur de Marvilliers, puis Baron de Saint-Germain, dont il ſera parlé après la poſtérité de ſon aîné; — 4. MARIE, femme 1°. de *Huet du Pin*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, &c.; & 2°. de *Hardouin de l'Eſtang*, Ecuyer, Sieur de Boiſgillet; — 5. MADELENE, mariée, 1°. par contrat du 6 Mars 1577, à *Michel de Marolles*, Ecuyer, Seigneur Baron du Puiſet; & 2°. à *Guillaume de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur de Bercis; — 6. JACQUELINE, mariée, 1°. le 20 Juin 1592, à *Michel de Hallot*, Ecuyer, Seigneur de la Carrée, ſecond fils de *Jean*, & de *Louiſe de Cernay*; & 2°. avec *Claude de Reviers*, Ecuyer, Seigneur de Souzy, dont la poſtérité ſubſiſte; — 7. & MARTHE, qui fut ſous la tutelle de ſa mere, mariée 1°. à *Jean du Lac*, Ecuyer, Seigneur de la Jonchere; & 2°. avec *Martin de Regnard*, Ecuyer, Seigneur de Preuilly. Elle mourut ſans enfans, & ſa ſucceſſion fut partagée, le 18 Février 1644, par PIERRE DE PRUNELÉ, ſon frere, & les enfans de JACQUELINE, ſa ſœur.

XII. EDME DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur Baron de Saint-Germain-le-Deſiré & de Marvilliers, ſuivit le parti de la Ligue; & étant Lieutenant de la Compagnie du Sieur *de Vitry*, un des principaux Chefs de ce parti, *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, ſe diſant *Lieutenant-Général de l'Etat & Couronne de France*, lui accorda, par Brevet donné à Neufchâtel le dernier Février 1592, une gratification de 800 écus, pour le rembourſer des frais qu'il avoit faits à la levée d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par le commandement

du Sieur *de la Chaſtre*, dans Clereau, laquelle ſomme de 800 écus lui avoit déja été ordonnée par ledit Sieur *de la Chaſtre*. Il fut auſſi Lieutenant de la Compagnie de 100 Chevaux-Légers du Duc *de Guiſe*, Pair & Grand-Maître de France, Gouverneur & Lieutenant-Général en Champagne & Brie, comme il paroît par des Lettres de ce Prince, données à Paris le 11 Novembre 1593. Il quitta depuis ce parti, & obtint du Roi HENRI IV un Paſſe-port, donné au Camp devant Laon le 17 Juin 1594, pour lui & 10 hommes armés, équipés & montés, pour aller de Reims en Beauce voir ſon pere, après la mort duquel il fit partage à ſes freres & ſœurs le 19 Août 1603; & rendit aveu, le 4 Août 1606, de ſa Terre & Baronnie de Saint-Germain, à *Charles d'Angennes*, Chevalier de l'Ordre du Roi & ſon Gentilhomme ordinaire, Seigneur de Maintenon & Baron de Meſlay. LOUIS XIII, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus & au Roi HENRI IV, lui accorda une penſion de 4000 livres, par ſon Brevet du 6 Décembre 1616. Il vivoit encore au mois de Février 1625, & avoit épouſé, par contrat du 8 Septembre 1596, *Iſabelle de Boullehard*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Cheſne-Brichanteau, & de la Vallée-Johannet en partie, & de *Geneviéve de Poiret*, dont, pour fils unique:

XIII. JACQUES DE PRUNELÉ, II. du nom, Seigneur & Baron de Saint-Germain, qui fut émancipé par Lettres de bénéfice d'âge, enthérinées au Bailliage de Chartres le 5 Juillet 1624; & enſuite, aſſiſté de Meſſire *Michel de la Ferriere*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ſon curateur, il tranſigea avec ſon pere, comme majeur, pour raiſon des droits de feu ſa mere, les 16 Juillet 1624 & 8 Février 1625. Il fut tué depuis dans un combat ſingulier, par le Sieur *de Plainville*, ſans avoir été marié, de ſorte que la Terre de Saint-Germain-le-Deſiré retourna à JACQUES DE PRUNELÉ, III. du nom, ſon oncle, & enſuite à PIERRE, qui ſuit, frere dudit JACQUES.

XII. PIERRE DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur Baron de Saint-Germain & de Marvilliers, troiſieme fils de JACQUES, I. du nom, & de *Jacqueline de Graffart*, étoit mineur & ſous la tutelle de ſa mere en 1603. Il acquit, par contrat du 24 Décembre 1627, la ſixieme partie de la Terre de Marvilliers & Bois de Saint-Lyé, d'*Urban de Challet*, Ecuyer, demeurant à Bercis, paroiſſe de Chanceville, comme pere & gardien noble de ſes enfans, & de feu *Anne de Saint-Martin*, ſa femme, fille de *Guillaume de Saint-Martin*, Ecuyer, Sieur de Bercis, & de MADELENE DE PRUNELÉ; hérita, en 1633, de la Terre & Baronnie de Saint-Germain, par la mort de JACQUES DE PRUNELÉ, III. du nom, ſon frere; & ayant ſurvécu à tous ſes freres & ſœurs, il recueillit encore la ſucceſſion de MARTHE DE PRUNELÉ, la derniere d'elles, conjointement avec les enfans de JACQUELINE DE PRUNELÉ, ſes neveux & niéce, avec leſquels il fit partage le 18 Février 1644, comme nous l'avons dit. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Décembre 1615, *Cécile de Mondoré*, fille de *Germain*, Ecuyer, Seigneur de Rondeau, & d'*Anne Roger*. Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. EDME, Seigneur de Marvilliers, mort, ſans alliance, au mois d'Octobre 1645, au retour de l'armée; — 3. & MARIE, morte femme, ſans enfans, de *Jean Sachel*, Ecuyer, Seigneur de Villebourgeon.

XIII. JACQUES DE PRUNELÉ, IV. du nom, Baron de Saint-Germain, Seigneur de Marvilliers, mort avant 1680, avoit épouſé, par contrat du 18 Août 1656, *Jeanne-Agnès de Rigné*, fille de *Barthelemi*, Chevalier, Seigneur de la Guériniere, Dammarie & Blemars, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Madelene du Perray*, Dame du Chançay, Vaumorin & le Moteux en Touraine. Elle mourut veuve à Paris, le 27 Juin 1681, & fut inhumée le lendemain à Saint-André-des-Arcs. De ce mariage naquirent: — 1. JULES, qui ſuit; — 2. ANTOINE AGNÈS, Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Gilles du Tertre, près Châteaudun, dont il ſe défit. Il s'embarqua enſuite ſur mer vers l'an 1684, & depuis on n'entendit plus parler de lui, ni du Vaiſſeau qu'il montoit; — 3. JEANNE-MADELENE, Religieuſe aux Véroniques de Blois, nommée Abbeſſe de l'Abbaye des Chanoineſſes de Sainte-Geneviéve de Chaillot, près Paris, de l'Ordre de Saint-Auguſtin, par Brevet du Roi du 15 Août 1713. Elle en prit poſſeſſion

le 9 Décembre ſuivant, & après l'avoir gouvernée ſagement pendant près de 18 ans, elle la remit entre les mains du Roi au mois de Juin 1732, & ſe retira aux Cordelieres de la rue de Grenelle à Paris, où elle eſt morte le 16 Mars 1743, âgée de 76 ans; — 4. Louise, née au Château de Saint-Germain le 14 Avril 1668, morte, ſans alliance, le 25 Décembre 1744, ayant fait ſon légataire univerſel Parfait de Prunelé, Seigneur de Thignonville, ſon couſin-germain, dont il ſera parlé à ſa branche; —— 5. & Marie-Anne, morte en 1697, Religieuſe au Couvent des Véroniques de Blois.

XIV. Jules de Prunelé, Chevalier, Baron de Saint-Germain, Seigneur de Marvilliers, &c. Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, le 24 Mars 1682, Lieutenant au même Régiment en 1684, retiré du ſervice en 1688, mort, âgé de 40 ans, le 11 Février 1698, avoit épouſé, 1°. par contrat du 3 Novembre 1686, célébration le 12 en l'Egliſe Saint-Mery, *Louiſe de Marvilliers*, morte à Paris le 30 Juin 1687, âgée de 27 ans, fille unique & héritiere de *Jean de Marvilliers*, Chevalier, Seigneur de Viabon en Beauce, & d'*Anne de Certieux*, Dame de la Manauriere au Perche & du Breuil près Illiers, au pays Chartrain; & 2°. dans l'Egliſe Sainr-Sulpice à Paris le 17 Février 1689, par contrat du 15 précédent, *Marguerite Dorat*, née le 15 Avril 1656, morte au Couvent des Cordelieres du Fauxbourg Saint-Germain à Paris, le 18 Février 1730, dans la 75ᵉ année de ſon âge, & inhumée le 19 dans le Caveau de cette Maiſon, fille de *Jean Dorat*, Conſeiller du Roi, Doyen des Auditeurs de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Philippe de Chaillou*. Du premier lit il a eu: — 1. Jules-César, qui ſuit; & du ſecond: — 2. Marie-Agnès, née à Paris le 12 Novembre 1689, morte jeune; —— 3. Marie-Jeanne, née à Paris le 29 Décembre 1691, mariée, dans l'Egliſe paroiſſiale de Chaillot-lès-Paris le 10 Janvier 1720, contrat paſſé le 13 Décembre 1719, avec *Céſar de Courtarvel-de-Saint-Remy*, Chevalier, Seigneur de Lierville, Verde & Bourſay en Dunois; morte au Château de Lierville le 28 Mai 1733, âgée de 42 ans, dont la poſtérité ſubſiſte; —— 4. Marguerite-Charlotte, née le 7 Décembre 1693, morte Religieuſe aux Cordelieres de la rue de Grenelle à Paris, où elle fit profeſſion le 12 Juillet 1712; — 5. & Louise-Antoinette, née le 29 Avril 1695, Religieuſe au même lieu, Profeſſe le 23 Juillet 1713, morte en 176...

XV. Jules-César de Prunelé, Chevalier, Baron de Saint-Germain & de Molitard, Seigneur de Marvilliers, Viabon, Valliere, Chatet, &c. né à Paris le 14 Juin 1687, Capitaine au Régiment des Landes, Infanterie, le 17 Octobre 1706, bleſſé d'un coup de fuſil à la bataille de Blangies ou Malplaquet, près de Mons en Hainaut, le 11 Septembre 1709, mort le 14 Mars 1738, dans la 51ᵉ année de ſon âge, & inhumé à Paris en l'Egliſe Saint-Etienne-du-Mont, avoit épouſé, par contrat du 13 Juin 1719, célébration le lendemain dans l'Egliſe de Champigny près Blois, *Antoinette Pailhès*, fille d'*Auger Pailhès*, Ecuyer, Seigneur de Gouere, près de Rieux en Languedoc, & d'*Antoinette Ponthon*. Elle eſt morte au Château de Saint-Germain-le-Deſiré le 18 Novembre 1729, âgée de 30 ans, & a laiſſé pour fils unique:

XVI. Jules-Etienne-Honoré de Prunelé, Chevalier, Marquis de Prunelé, Baron de Saint-Germain-le-Deſiré, Baron Châtelain de Molitard, Seigneur de Valliere, Chatet, Moleans, Seillats, &c. né le 16 Mai 1722, qui a épouſé, par contrat paſſé devant *le Verrier* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 12 Mars 1746, célébration dans l'Egliſe Saint-Laurent le 14, *Gabrielle-Charlotte de Grouches-de-Chepy*, née le 9 Juillet 1719, veuve, ſans enfans, de *Jean-Louis de l'Etendart*, Marquis de Bully, & fille de *Nicolas-Antoine de Grouches*, Marquis de Chepy, Seigneur de Hupy, Ramburelles en Picardie, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & de *Marie-Geneviéve Bequin d'Angerville*, décédée le 29 Juin 1775, & inhumée le lendemain à Saint-Sulpice à Paris, dont: — 1. Jules-Antoine-Emmanuel, qui ſuit; — 2. Louis-Etienne-Hubert, né le 3 Octobre 1749, mort à 6 mois; — 3. Jules-Henri, dit *le Chevalier* de Prunelé, né le 15 Mars 1751, Officier au Régiment de Chartres, Cavalerie, en 1767, & au

Régiment des Gardes-Françoiſes en 1769; — 4. & MARIE-CHARLOTTE, née le 13 Mars 1747, mariée à *N... Eon de la Baronie*, Marquis de Soiſy, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

XVII. JULES-ANTOINE-EMMANUEL, Comte DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de Seillats près Blois, né le 25 Mai 1748, a épouſé, en la Chapelle du Palais-Royal à Paris, paroiſſe Saint-Euſtache, le 8 Juin 1775, contrat paſſé le jour précédent, devant *l'Homme* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, *Blanche-Adélaïde le Moine-de-Belliſle*, fille de *Jean-Batiſte le Moine-de-Belliſle*, Secrétaire des Commandemens de S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS, premier Prince du Sang, & d'*Emilie-Hélene de Palerne*.

Branche des Seigneurs de GUILLERVAL, éteinte, ſortie de celle des Seigneurs de LA PORTE.

IX. LIONET PRUNELÉ, Ecuyer, Seigneur de Guillerval en Beauce, fils aîné de HUGUES, II. du nom, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Pleſſis*, ſa ſeconde femme, tranſigea avec ETIENNE PRUNELÉ, Seigneur de la Porte, ſon frere conſanguin, ſur le partage des biens de leur pere, le 14 Décembre 1498, & eut pour ſa part la Terre de Guillerval, dont le Prieur d'Auneau, ſon frere-germain, rendit aveu pour lui en 1499. Il épouſa *Béatrix de Miolans*, dont: — 1. URBAN, qui ſuit; — 2. JEAN, Prieur Commendataire de Vercors & de Larnage en Dauphiné, qui, en 1526, fit donation entre-vifs de ſes biens en faveur de ſon frere; — 3. ANNE, femme de *Juſt de Primerie*, Seigneur de Lemps; — 4. & ALIX, à laquelle *Françoiſe de Chabannes*, femme de *Jean de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, pere de la Ducheſſe *de Valentinois*, légua, par ſon teſtament, une ſomme de 400 livres tournois. Elle épouſa, après la mort de ſes pere & mere, par contrat du 17 Mai 1517 *Joachim de Monteil*, Chevalier, Seigneur du Port-Saint-Vallier, fils de feu *Mathieu*, Chevalier, Seigneur du Port, & de *Louiſe de Scey*.

X. URBAN DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de Guillerval, Saint-Aignan & Jodainville, rendit foi & hommage, le 30 Juin 1532, à LOUIS, Cardinal DE BOURBON, Evêque Duc de Laon, Pair de France, en qualité d'Abbé de Saint-Denis en France, de deux Fiefs ſitués à Guillerval, & donna procuration, le 27 Mai 1559, à *Jean Girault*, Procureur & Praticien en Coulaye à Eſtampes, pour faire & porter en ſon nom la foi & hommage à *Claude de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, Bouville & Farcheville, pour raiſon d'un autre Fief ſitué à Guillerval. Il rendit encore différens aveux, à cauſe de ſa femme, pour ſa Terre de Jodainville, paroiſſe de Dommerville, les 15 Juin 1539 & 10 Octobre 1542; fit un échange à Jodainville par acte du 16 Octobre 1543, dans lequel il eſt qualifié *noble & puiſſant Seigneur*; fut préſent à la renonciation faite de ſa future ſucceſſion par LOUISE DE PRUNELÉ, ſa fille, le 4 Mars 1548; & mourut la même année. Des *Mémoires* de Famille diſent qu'il fut tué dans une rencontre des ennemis près de Boulogne-ſur-Mer, & qu'il avoit été Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de FRANÇOIS DE BOURBON, Comte d'Enghien. Il avoit épouſé, par traité du 31 Juillet 1525, *Jeanne de Ligneris*, ſeconde fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Tachere, & de *Louiſe de Balu*, ſa veuve, auparavant femme d'ETIENNE DE PRUNELÉ, Seigneur de la Porte & de Gaudreville. Après la mort de ſon mari, elle obtint ſouffrance du Seigneur *d'Arnouville*, le 15 Octobre 1549; fit ſa foi & hommage en perſonne le 11 Mars 1552; conſentit au mariage de ſon fils aîné, par procuration du 14 Juillet 1567; partagea ſes enfans des biens de la ſucceſſion de leur pere, le 12 Juillet 1571; & la ſienne fut partagée, après ſon décès, le 12 Décembre 1572. Elle eut de ſon mariage: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. GILLES & CLAUDE, morts avant le partage du 12 Juillet 1571; — 4. LOUISE, mariée, par contrat du 18 Janvier 1548, à *Gabriel de Barbançois*, Ecuyer, Seigneur d'Auzan & de Corbillé, laquelle, moyennant la ſomme de 3500 liv. tournois, qui lui fut promiſe par ſon contrat de mariage, renonça à la ſucceſſion future de ſes pere & mere. En faveur de

ce mariage, *Antoinette de Miolans*, femme de *Pierre d'Aumont*, Baron de Châteauroux, lui donna la somme de 500 liv. tournois pour ses robes & habillemens; —— 5. MARIE, qui vivoit veuve, en 1571, de *Jean du Ru*, Ecuyer, Seigneur de Bisay & du Grand-Hôtel de Baudreville; — 6 & 7. GILLONNE & CHARLOTTE, Religieuses aux Dominicaines de Montargis, auxquelles leurs frere & sœurs céderent, par le partage du 12 Décembre 1572, quelques héritages, pour en jouir en usufruit durant leur vie; — 8. JACQUELINE, mariée, par contrat du 2 Septembre 1563, avec *Claude de Languedoüe*, Ecuyer, Seigneur de Pussay en partie, de la Barre, de Rettreville & de Saint-Aignan. Ils consentirent au mariage de leur fils aîné le 17 Octobre 1593; — 9. & MARIE, dite *la Jeune*, encore fille lors du partage du 12 Décembre 1572, & depuis mariée avec *Renée de Tachere*, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu.

XI. FRANÇOIS DE PRUNELÉ, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain de Guillerval, Jodainville, Chicheny & en partie de Thignonville, & Baron de Caniel en Caux, fait, à l'âge de 16 ans, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte *d'Enghien*; blessé d'un coup de lance à la bataille de Cerisoles le 14 Avril 1544; fait Lieutenant de la Compagnie du Sieur *d'Estrées*, après la mort du Comte *d'Enghien*, embrassa la Religion Protestante; & étant attaché au parti de HENRI IV, alors Roi de Navarre, il fut tué par les Ligueurs, près Marneuf en Beauce, en 1587. Sa mémoire fut honorée des siens par une épitaphe qui sent la naïveté Gauloise, qu'on lit dans *Moréri*. Il avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1567, *Marguerite du Monceau*, Dame de Thignonville en partie, & Baronne de Caniel, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Thignonville, premier Maître-d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite d'Alençon*, fille de *Charles d'Alençon*, Seigneur Baron de Cany & de Caniel en Normandie, pays de Caux; celui-ci fils légitimé de *René*, Duc *d'Alençon*, & de *Germaine de Ballue*. *Marguerite du Monceau*, devenue veuve, demanda souffrance pour ses enfans au Seigneur *de Méréville*, le 14 Mars 1588, pour raison des héritages situés au terroir de Villiers, en la Châtellenie de Méréville, à eux échus par la mort de leur pere. Elle obtint encore souffrance du Seigneur *d'Arnouville*, le 24 Octobre de la même année, pour son fils aîné, à cause d'un Fief situé à Jodainville; transigea avec ses enfans, pour ses droits, le 20 Avril 1594; fit un rachat de rente au nom & comme tutrice de ses deux derniers fils, & de sa derniere fille, mineurs, le 20 Avril 1599. Ses enfans furent: — 1. JOSIAS, qui suit;

2. THÉODORE, auteur de la branche des Seigneurs de Jodainville, éteinte dans son fils FRANÇOIS DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de Montpoulin, la Salle & Mareau-aux-Bois, & en partie de Jodainville, qui servit à l'arriere-ban dans l'armée du Roi en Lorraine, commandée par CHARLES DE VALOIS, Duc d'Angoulême, suivant son Certificat donné à Bar-le-Duc le 21 Novembre 1635. Il mourut sans avoir été marié, & laissa des *Mémoires généalogiques* de sa Maison, principalement sur les branches cadettes.

3. ETIENNE, Seigneur d'Ocqueville, auteur de la branche des Seigneurs de Thignonville, rapportée ci-après; — 4. ANNE, née le 24 Janvier 1568, mariée, par contrat du 19 Avril 1596, avec *Abel de Poilloue*, Ecuyer, Seigneur de Saclas, qui, devenu veuf, transigea avec ses beaux-freres, au nom & comme tuteur de ses enfans mineurs, le 18 Février 1622; —— 5. JEANNE, née le 18 Février 1570, laquelle, étant veuve d'*Antoine des Fourneaux*, Ecuyer, Seigneur de Lumery & de la Cocherie, ensaisina, le 6 Avril 1611, un contrat de vente faite à la Fabrique de Chalo-Saint-Mars le 6 Mars précédent; — 6. MADELENE, née le 16 Novembre 1573, mariée, en 1595, avec *Esprit de Poilloue*, Ecuyer, Seigneur d'Alainville; — 7. & SUSANNE, mineure & sous la tutelle de sa mere en 1599, mariée depuis avec *René de Villeżan*, Ecuyer, Seigneur en partie de Guillerval, qui transigea avec ses beaux-freres le 12 Juillet 1621. Sa femme ratifia cette transaction le 23 Mars 1622.

XII. JOSIAS DE PRUNELÉ, Ecuyer, Seigneur de Guillerval, du Trapeau, du grand Chicheny, Baron Châtelain de Caniel en Caux, Seigneur en partie de Thignonville,

Thignonville, né le 26 Janvier 1596, élevé à la Cour du Roi de Navarre, depuis Henri IV, Roi de France, commanda, pendant les troubles de la Ligue, une Compagnie de Carabiniers & d'Arquebuſiers à cheval; tranſigea avec ſes freres & le Seigneur *de Saclas*, ſon beau-frere, le 18 Février 1622; mourut au Château de Guillerval avant 1628, & fut enterré dans une tour du Parc dudit lieu. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juillet 1595, *Jeanne de Saint-Pol*, fille d'*Etienne de Saint-Pol*, Ecuyer, Seigneur des Emondans & de la Haye, & de *Gabrielle le Prince*. De ce mariage vinrent: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. François, Seigneur du Trapeau, dont la ſucceſſion fut partagée en même-tems que celle de ſon pere par ſes frere & ſœurs, le 3 Mai 1637; — 3. Esther, femme de *Claude de Frétard*, Ecuyer, Seigneur d'Outarville, Mondeſir & de Poilly, lequel ſe remaria, en 1652, avec *Anne de Hérouard*; — 4. Gabrielle, épouſe de *Jean de Hellin*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve ſous Dourdan, en 1637; — 5. & Marguerite, mariée à *Jacques de Beuille*, Ecuyer, Seigneur de Mondétour.

XIII. Jacques de Prunelé, Ecuyer, Seigneur & Baron de Caniel, & de Thignonville en partie, aſſiſta & fut préſent au contrat de mariage d'Etienne de Prunelé, Seigneur d'Ocqueville & de Thignonville, ſon oncle, le 15 Décembre 1625. Il mourut depuis fort jeune, avant ſon pere, & 6 mois après la naiſſance de ſa fille. Il avoit épouſé *Julie de la Taille*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur d'Annorville & de Bouilly en Beauce, & de *Julie de Lenfernat*. Elle ſe remaria, en 1630, avec *Pierre de Lenfernat*, ſon couſin-germain, Chevalier, Seigneur de Courteilles, Sourmont, Milan, &c. Capitaine-Commandant le Régiment d'Infanterie du Comte *de Harcourt*, Ingénieur & Maréchal-de-Camp, tué d'un coup de canon devant Roſes en Catalogne. Elle ne laiſſa de ſon premier mari qu'une fille, nommée — Julie de Prunelé, qui partagea, le 3 Mai 1637, la ſucceſſion de ſon ayeul paternel, & celle du Seigneur *du Trapeau*, ſon oncle, avec ſa tante, de l'autorité du Sieur *de Courteilles*, ſon tuteur & beau-pere, & d'Etienne de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Ocqueville, &c. ſon grand-oncle & curateur. Elle fut mariée, le 26 Septembre 1645, avec *Jacques de la Taille*, Chevalier, Seigneur de Marcinvilliers & des Eſſars, dont elle reſta veuve au mois de Janvier 1683; mourut au Château des Eſſars le 25 Septembre 1695, & fut inhumée dans le Parc dudit lieu, ayant toujours profeſſé la Religion Proteſtante. Sa poſtérité ſubſiſte. Voyez Taille (de la).

Branche des Seigneurs de Thignonville, ſortie de celle de Guillerval.

XII. Etienne de Prunelé, troiſieme fils de François, & de *Marguerite du Monceau-de-Thignonville*, Chevalier, Seigneur d'Ocqueville, Thignonville, Jodainville, &c. étoit mineur le 20 Avril 1594, ſous la tutelle de ſa mere; ſervit en Flandres en 1606, dans l'armée du Prince *Maurice*; tranſigea, tant pour lui que pour ſon frere Théodore, avec le Seigneur *de Saclas*, ſon beau-frere, le 18 Février 1622; rendit foi & hommage a Eſtampes le 26 Avril 1635, pour raiſon de la moitié de la Juſtice de Thignonville, qu'il avoit acquiſe par décret ſur *Chrétien du Monceau*, Ecuyer, ci-devant Seigneur en partie de Thignonville; ſervit, la même année, dans l'armée du Roi en Lorraine, à la ſuite de l'arriere-ban, ſous la charge de *Dominique d'Eſtampes*, Seigneur d'Aplaincourt, en eut un Certificat du Duc *d'Angoulême*, Général de cette Armée, le 21 Novembre 1635; obtint des Lettres de *Committimus*, en qualité de l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, le 26 Janvier 1636; eut, le 26 Août ſuivant, Commiſſion de Sa Majeſté pour lever une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Bruel-Gueribalde; & mourut le 21 Février 1663, dans un âge fort avancé. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Décembre 1625, *Marie de Cormont*, fille d'*Antoine le Fevre-de-Cormont*, Seigneur dudit lieu & de la Selle, paroiſſe de Vendieres, près Montmirel en Brie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes ſous la charge du Duc *de Bouillon*, & de feu *Madelene Hotman*. Elle ne vivoit plus en 1658. Ses enfans furent:

— Antoine, Chevalier, Seigneur de Thignonville, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment du Comte *de Liſlebonne*, mort, ſans alliance, en 1659, d'une bleſſure qu'il reçut dans un combat ſingulier, près de la ville de Furnes en Flandres ; — & Charles, qui ſuit.

XIII. Charles de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Thignonville, de Jodainville, Argeville, &c. fut d'abord Capitaine-Lieutenant de Chevaux-Légers du Comte *de Liſlebonne*, par Lettres du 15 Mars 1659. Après la mort de ſon pere, il rendit foi & hommage au Seigneur *de Gomerville*, à cauſe de ſon Fief de la Grancourt & de ſes Terres de Jodainville, & au Duc *d'Eſtampes*, pour raiſon de ſa Juſtice de Thignonville & autres héritages, les 12 & 15 Mars 1663. Etant Capitaine réformé du Régiment de Sultzbach, Cavalerie, il eut ordre, le 6 Juin 1668, de ſe rendre à Metz, pour ſervir à la ſuite de la Compagnie des Chevaux-Légers de Joyeuſe ; fut choiſi pour avoir le commandement d'une des nouvelles Compagnies de Cavalerie qu'on levoit pour le ſervice du Roi, & l'ayant levée le 1 Mars 1672, il alla joindre avec elle le Régiment de la Rabliere, pour y ſervir avec les autres Compagnies dont ce Régiment devoit être compoſé ; & fut tué en Catalogne au mois de Juin 1676, étant Capitaine-Commandant & Major de ce Régiment, ſuivant un Certificat, daté de Perpignan le 22 Janvier 1678, donné par le Maréchal *de Navailles*. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Avril 1658, célébration le 29, *Judith de Jaucourt*, fille de *Pierre*, Chevalier, Baron d'Eſpeuilles, &c. & de *Françoiſe d'Anlezy*. Elle mourut de la petite-vérole à Paris, le 27 Janvier 1670, âgée d'environ 37 ans, & laiſſa de ſon mariage : — 1. François-Antoine, qui ſuit ; — 2. Charles-Louis, né à Thignonville le 30 Juillet 1661, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rabliere. Il ſervit en Rouſſillon pendant les campagnes de 1676, 77 & 1678, juſqu'à la paix, qu'il fut réformé ; & mourut à Thignonville le 3 Mai 1681, âgé de 20 ans ; — 3. Pierre, né à Thignonville le 14 Décembre 1662, mort le 1 Janvier 1665 ; — 4. Jacques-Philippe, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 5. Charlotte-Judith, née à Thignonville le 21 Juin 1660, mariée, par contrat du 27 Avril 1687, avec *Louis de Villereau*, Chevalier, Seigneur de Genonville, Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie, fils de *Paul de Villereau*, Chevalier, & de *Catherine de Juguenay*, Dame de Courbehaye. Peu après ſon mariage, elle embraſſa la Religion Catholique ; mourut au Château de Genonville le 6 Septembre 1728, dans la 69^e^ année de ſon âge, & fut inhumée le 7 dans l'Egliſe paroiſſiale de Voves, laiſſant des enfans, dont la poſtérité ſubſiſte ; — 6. & Marie-Mauricette, née à Thignonville le 27 Mars 1667, laquelle, après la révocation de l'Edit de Nantes en 1688, alla en Hollande & dans le Brandebourg ; paſſa enſuite en Angleterre, où elle épouſa *Pierre-Carle François*, refugié comme elle, Capitaine d'Infanterie au ſervice d'Angleterre, & depuis Lieutenant-Général des Armées du Roi de Portugal.

XIV. François-Antoine de Prunelé, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Thignonville & de Jodainville, né le 9 Mars 1659, mené en Allemagne à l'âge de 10 ans, par *Philippe de Baviere*, Prince de Sultzbach, Colonel d'un Régiment au ſervice de France, fut d'abord Page de ce Prince, eut dans la ſuite le commandement d'une Compagnie de Cavalerie au ſervice de l'Empereur Léopold ; revint en France après la mort de ſon pere, rendit foi & hommage au Seigneur *d'Arnouville*, pour ſes héritages de Jodainville, le 3 Juin 1681 ; mourut à Thignonville le 1 Octobre 1705, âgé de 47 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe dudit lieu. Il avoit embraſſé la Religion Catholique depuis pluſieurs années, & avoit épouſé, au lieu des Bordes, près de Sezanne en Brie, le 16 Juillet 1679, *Suſanne de Cormont*, fille d'*Abraham le Fevre-de-Cormont*, Chevalier, Seigneur de Nuiſement, &c., & d'*Anne le Fevre-de-Cormont*. Elle embraſſa auſſi la Religion Catholique, mourut au mois de Mai 1710, & fut inhumée dans l'Egliſe de Thignonville auprès de ſon mari. Ses enfans furent : — 1. Charles-Albert, né le 13 Avril 1681, Sous-Lieutenant au Régiment de Béarn, Infanterie, le 26 Décembre 1696, enſuite Lieutenant au même Régiment, ſuivant un Certificat donné, le 1 Avril 1697, par le Lieutenant-Colonel, daté de Keſerlautre en Al-

lemagne : il mourut peu de tems après ; — 2. François-Hector, né le 4 Mars 1682, mort le 11 Août 1683 ; — 3. Samuel-Antoine-Maurice, né aux Bordes en Brie le 10 Novembre 1683, mort en bas-âge ; — 4. Gabriel-François, mort à 10 mois ; — 5. & François-Antoine, qui ſuit.

XV. François-Antoine de Prunelé, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Thignonville, Morville, Courcelles, Argeville, &c. né le 31 Octobre 1690, Enſeigne-Colonel du Régiment d'Artagnan, Infanterie, ſe trouva en cette qualité au ſiége de Tournay, pris par les Alliés en 1709 ; & épouſa, le 25 Juin 1710, *Marie-Angélique Raulin*, née à Ypres en Flandres le 13 Janvier 1688, fille de *Louis*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & de *Marie-Madelene Thieulin*. Il fit donation, conjointement avec ſa femme, ſous la réſerve de l'uſufruit, le 22 Novembre 1733, de ſa Terre de Thignonville & dépendances, à Parfait & Henri de Prunelé, freres, ſes couſins-germains. Elle eſt morte le 14 Septembre 1745, & lui le 5 Mai 1748, n'ayant eu qu'une fille, — Angélique-Geneviéve de Prunelé-de-Thignonville, née le 20 Février 1715, Profeſſe aux Cordelieres de la rue de Grenelle à Paris, le 16 Décembre 1731, morte aux Cordelieres de Saint-Marcel, le 31 Mai 1747.

XIV. Jacques-Philippe de Prunelé, quatrieme fils de Charles, & de *Judith de Jaucourt-d'Eſpeuilles*, né au Château de Thignonville le 20 Décembre 1665, batiſé le 19 Avril 1666, Chevalier, Seigneur de Chalo-Saint-Mars, appellé *le Grand-Hôtel des Carneaux*, de Chalo-Saint-Mars en partie, du grand Guignard-ſous-Authon en Beauce, entra Cadet, à l'âge de 15 ans, dans le Régiment de la Fere, dont il fut enſuite Lieutenant ; paſſa, en 1684, dans la Compagnie des Cadets nouvellement créée & établie dans la Citadelle de Straſbourg, où il fit, la même année, abjuration de la Religion Proteſtante. En ſortant des Cadets, il fut fait Lieutenant au Régiment Royal, Infanterie, d'où le Maréchal *d'Humieres*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, le tira pour le mettre dans ce Corps ; & après quatre ans de ſervice, il le fit Commiſſaire-Provincial & enſuite Major de ce Corps. Il ſe trouva à la bataille de Fleurus le 1 Juillet 1690, ſervit, en 1692, au ſiége de Namur que Louis XIV commandoit en perſonne ; ſe trouva au combat de Steinkerque, au bombardement de Charleroy, & à la canonade de Peer en 1702, le Duc *de Bourgogne* commandant alors l'armée ; fut fait Lieutenant d'Artillerie par Brevet du Grand-Maître du 9 Avril 1703 ; quitta le ſervice en 1705, & mourut au grand Saint-Mars, près d'Eſtampes, le 18 Mai 1739, dans la 74^{e} année de ſon âge. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Février 1695, célébration le 14, dans l'Egliſe de Chalo-Saint-Mars, Diocèſe de Chartres, *Marie de Savoye*, née le 18 Octobre 1674, morte dans le Couvent des Dames de la Congrégation d'Eſtampes, le 6 Avril 1756, fille de *Benoît de Savoye*, Ecuyer, Seigneur de Nanteau, Formarville, &c. Tréſorier-Général des Fortifications de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Lorraine & Barrois, mort le 14 Août 1683, & d'*Anne Parfaict*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Parfait, qui ſuit ; — 2. Armand, né le 31 Octobre 1697, Lieutenant en premier dans le Régiment du Roi, Infanterie, qui, montant la garde à Valenciennes en Hainaut, tomba dans un regard ouvert de l'aqueduc de l'Eſcaut, & s'y noya le 24 Septembre 1719, dans la 22^{e} année de ſon âge. Il fut inhumé le lendemain dans le Chœur de l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Jacques de la même Ville ; — 3. Henri, auteur des Seigneurs de Chalo-Saint-Mars, rapportés ci-après ; — 4. Jean-Prosper, né le 31 Juillet 1714, mort, étudiant à Nemours, le 8 Novembre 1727, dans la 14^{e} année de ſon âge ; — 5. Catherine, née à Saint-Mars le 6 Janvier 1699, morte fille à la Congrégation d'Eſtampes, le 16 Mai 1769 ; — 6. & Antoinette-Félicité, née le 15 Décembre 1721, morte cinq jours après.

XV. Parfait, Marquis de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Thignonville, Morville, Courcelles, Argeville, &c. né le 13 Décembre 1695, fait Chevalier de Saint-Louis par le Roi, étant à Gand, en Août 1745, mort en 177.., avoit

épouſé, par contrat du 7 Janvier 1724, *Marie des Acres-de-Laigle*, née le 19 Juin 1700, morte à Thignonville le 22 Décembre 1762, & inhumée dans l'Egliſe dudit lieu, fille de *Jacques-Louis des Acres-de-Laigle*, Marquis de Laigle, Seigneur d'Apres, la Chapelle, &c. Brigadier des Armées du Roi en 1704, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en Normandie, au Bailliage d'Alençon, mort au Château de Laigle le 19 Janvier 1768, âgé de 98 ans, & de *Marie Choppin*, Dame d'honneur de feu LOUISE-ANNE DE BOURBON-CONDÉ, Princeſſe du Sang, appellée *Mademoiſelle de Charolois*. De ce mariage il a laiſſé: — 1. N... DE PRUNELÉ, Capitaine au Régiment d'Enghien, Infanterie, tué au ſiége du Château de Namur le 25 Septembre 1746; — 2 & 3. MARIE-ANNE-ADÉLAÏDE & LOUISE-FRANÇOISE-LÉONTINE, dont nous allons parler, toutes deux élevées dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

MARIE-ANNE-ADÉLAÏDE DE PRUNELÉ, née le 12 Décembre 1724, a épouſé, dans l'Egliſe de Thignonville, le 11 Mars 1750, contrat paſſé, le 4 précédent, devant *Boudard*, Notaire à Thignonville, *Nicolas-Balthaſard-Melchior*, Comte *de Bizemont*, Chevalier, Seigneur du Buiſſon, Mondeville, Loutteville, Dampmart en partie, &c. Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, né le 9 Janvier 1720, fils de *Nicolas-Charles de Bizemont*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie-Catherine-Charlotte de Sainxe-d'Ormeville*, à condition que leurs enfans & deſcendans, à perpétuité, joindront les nom & armes de PRUNELÉ, aux nom & armes de *Bizemont*. Leurs enfans ſont: — 1. *André-Gaſpard-Parfait de Bizemont-de-Prunelé*, né à Thignonville le 31 Mars 1752, Eleve de l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, & en Avril 1769, Sous-Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Royal Picardie; — 2. *Charles-Guillaume-Marie*, dit *le Chevalier de Bizemont-de-Prunelé*, né à Thignonville le 10 Septembre 1754, auſſi élevé à l'Ecole Royale Militaire; — 3. *Nicole-Aimée-Adélaïde*, appellée *Mademoiſellé de Bizemont-de-Prunelé*, née le 22 Décembre 1750, élevée dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr; — 4. *Olimpe-Henriette*, dite *Mademoiſelle de Thignonville*, née le 25 Juin 1753; — 5. *Marie-Charlotte-Reine*, nommée *Mademoiſelle d'Argeville*, née le 5 Janvier 1763; — 6. & *Françoiſe-Léontine de Bizemont-de-Prunelé*, appellée *Mademoiſelle de Loutteville*, née à Thignonville, ainſi que ſes ſœurs, le 30 Juillet 1765.

LOUISE-FRANÇOISE-LÉONTINE DE PRUNELÉ-THIGNONVILLE, née le 27 Novembre 1725, élevée, avec ſa ſœur, dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, a épouſé, par contrat paſſé devant *Sarradin*, Notaire au Châtelet d'Orléans, le 29 Août 1756, en vertu d'une diſpenſe de Rome, célébration le 6 Novembre ſuivant, dans la Chapelle du Château de Chantôme, paroiſſe de Binas, au Diocèſe de Blois, *François-Gabriel de Morogues*, Comte de Fonfaye, Chevalier, Seigneur dudit lieu, la Selle, Drigny, &c. en Nivernois, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine, mort en ſon Château de Fonfaye le 16 Décembre 1762, âgé de 78 ans. Il étoit veuf d'*Eliſabeth du Faur-Courcelles*, ſa premiere femme, décédée, ſans enfans, à Fonfaye le 7 Avril 1756. De ſon ſecond mariage il a laiſſé, pour fils unique: — *Parfait-Marie-François-Gabriel*, dit le Marquis *de Morogues*, appellé, depuis la mort de ſon pere, *le Comte de Fonfaye*, né audit lieu le 28 Juin 1758. Voyez MOROGUES.

Seigneurs de CHALO-SAINT-MARS, *ſortis des Seigneurs de* THIGNONVILLE.

XV. HENRI, appellé *le Chevalier*, puis *Comte* DE PRUNELÉ, né à Saint-Mars le 20 Juin 1700, troiſieme fils de JACQUES-PHILIPPE DE PRUNELÉ, & de *Marie de Savoye*, Seigneur du Fief de Chalo-Saint-Mars, dit *les Carneaux*, de Saint-Mars en partie, & du grand Guignard-ſous-Authon, par les partages faits avec ſon frere devant *Bellanger* & ſon Confrere, Notaires à Paris, le 4 Juin 1756, a été Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de la Marine, Infanterie, & eſt Chevalier de Saint-Louis. Sa mauvaiſe ſanté l'obligea de quitter le ſervice en 1757, & il a obtenu une penſion de retraite de 600 livres. Il a épouſé, par

contrat passé devant *Quinquet* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 17 Avril 1761; célébration en l'Eglise Saint-Sulpice le 23 du même mois; *Antoinette-Guillemette de Bonsens*, Demoiselle des Espinets, née le 25 Mai 1737, fille de feu *Charles-Adrien de Bonsens*, Chevalier, Marquis des Espinets, & de Dame *Nicole-Elisabeth du Moustier-de-Sainte-Marie*, dont: — Augustin-Marie-Etienne, qui suit; — & Elisabeth-Parfaite de Prunelé, née le 15 Février 1762, morte le 14 Août suivant.

XVI. Augustin-Marie-Etienne, appellé *le Vicomte* de Prunelé, est né à Saint-Mars le 5 Novembre 1763.

Il y a encore eu la branche des Seigneurs *de Liouville, Richarville* & *de Lezanville*, sortie de celle des Seigneurs *de la Porte*, au VI^e degré. Elle a été formée par Colinet de Prunelé, Ecuyer, troisieme fils de Guillaume, Chevalier, Sire de la Porte, de Liouville, &c. & de *Jeanne Lange*, Dame de Saint-Aignan. Il fut Seigneur de Liouville en Beauce, par le partage qu'il fit avec Gui, Seigneur de la Porte, &c. son frere aîné, le 9 Décembre 1424. Jacqueline de Prunelé, héritiere de cette branche, fut mariée avec *N... de Valleteau* ou *Balleteau*, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, &, à cause d'elle, de Romainville, suivant l'aveu qui lui fut rendu le 20 Août 1573, pour raison d'héritages situés au terroir de Ninouville.

La Maison de Prunelé porte pour armes: *de gueules, à six annelets d'or, posés 3, 2 & 1.*

Généalogie dressée sur titres originaux & *Mémoires* de Famille. On peut encore consulter *Historia Normanorum*, donnée par du Chesne; *Historiæ Francorum Scriptores*, par le même; les *Mémoires & Recherches du Greffier* du Tillet; l'*Histoire de la Maison de Harcourt*, par la Roque; les *Additions aux Mémoires de Castelnau*, par le Laboureur; les *Antiquités d'Estampes*, par Fleureau; les *Annales d'Orléans*, par la Saussaye; l'*Histoire de la ville d'Orléans*, par le Maire; le *Gallia Christiana* de 1656; *Sainte-Marthe*, le P. *Anselme*, &c.; & *Moréri*, Edition de 1759, pour les branches éteintes de la Maison de Prunelé.

PRUNIER, en Dauphiné: Famille noble qui remonte à

Jean Prunier, Seigneur de Fouchaut en Touraine, qui épousa *Marie Rolland*. Il en eut: — Jean, qui suit; — & Artus, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-André, rapportée ci-après.

Jean Prunier, II. du nom, Seigneur de Grigny, en Forez, épousa, en 1522, *Léonarde Fournier*, dont vint:

Jean Prunier, III. du nom, marié à *Jeanne de Renouard*, de laquelle il n'eut que deux filles, sçavoir: — Claudine Prunier, Dame de Cuzieu, femme de *Jean Henry*, dont — *Artus Henry*, Seigneur de Cuzieu, Bourgoin, la Salle, &c. qui épousa sa cousine-germaine *Denise de Bellievre*, fille du Chancelier de ce nom. — L'autre fille, nommée Marie Prunier, épousa, en 1569, *Pomponne de Bellievre*, depuis Chancelier de France.

Branche des Seigneurs de Saint-André.

Artus de Prunier, I. du nom, Seigneur de la Buissiere, fils puîné de Jean, & de *Marie Rolland*, épousa, par contrat passé à Valence le 6 Mars 1537, *Jeanne de la Colombiere*, fille de *François*, Seigneur de Peyrins, Gouverneur d'Orange, & de *Marthe Gaultier*. Il acquit plusieurs Terres en Dauphiné, où il s'établit, & eut deux fils & deux filles, sçavoir: — 1. Laurent, Seigneur de Montavit, marié à *Claudine de Bullioud*, dont deux filles: — Lucrece, mariée à *François de Chabo*, Seigneur de Lécherel en Savoie; — & Louise, femme de *Claude de la Porte-de-l'Artaudiere*, Seigneur de Saint-Lutier; — 2. Artus, qui suit; — 3. Madelene, mariée, en 1558, à *Jean de Bellievre*, Seigneur de Hautefort, dont — *Anne de Bellievre*, femme d'*Ennemond de Rabot*, Seigneur d'Illins, & mere d'*Anne de Rabot-d'Illins*, mariée, le 13 No-

vembre 1599, à *Chriſtophe de Harlay*, Comte de Beaumont; — 4. & Bonne de Prunier, mariée, en 1564, à *Laurent Allemand-de-Laval.*

Artus de Prunier, II. du nom, Seigneur de Saint-André-de-Rozan, acheta d'*Antoine*, Comte *de Clermont*, la Seigneurie de Virieu en Dauphiné, en rendit hommage au Roi Dauphin le 1 Décembre 1573; fut premier Préſident du Parlement de Dauphiné, puis de celui de Provence; & mourut en 1616. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Forcalquier le 12 Février 1572, *Honorade de Simiane*, fille de *François*, Seigneur de la Coſte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur des Iſles & Château d'Yſlès-Marſeille, & de *Claire Guerin*. Leurs enfans furent: — 1. Laurent, qui ſuit; — 2. Adrien, auteur de la branche des Seigneurs de Lemps, rapportée ci-après; — & ſept filles, dont cinq mariées, & deux Religieuſes.

Laurent de Prunier, Baron de Saint-André, Seigneur de Virieu, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, épouſa, par contrat du 6 Février 1604, *Marguerite de Bellievre*, fille de *Pomponne*, Chancelier de France, & de Marie de Prunier, dont, entr'autres enfans: — 1. Nicolas, qui ſuit; — 2. Gabriel, rapporté après ſon aîné; — 3. Honorade, femme d'*Ennemond de Vachon*, Seigneur de la Roche-Belmont, qu'elle épouſa en 1633; — 4. & Marie-Marguerite, mariée, en 1651, à *Henri de la Poype*, Comte de Ferrieres.

Nicolas de Prunier, Seigneur de Saint-André, Virieu, &c. premier Marquis de Virieu, par Lettres du mois d'Avril 1655, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Grenoble, les 23 Juin & 2 Juillet ſuivant, Ambaſſadeur à Veniſe en 1668, mort le 22 Octobre 1692, étant premier Préſident du Parlement de Grenoble, avoit épouſé, le 16 Février 1658, *Marie du Faure*, Dame du Teil, dont il ne laiſſa que deux filles, ſçavoir: — Justine de Prunier, mariée, le 26 Avril 1682, à *Joſeph-Louis-Alphonſe*, Marquis *de Saſſenage*; — & Marie-Claudine de Prunier, mariée, par contrat du 28 Janvier 1696, à *Joſeph de Forbin*, Marquis de Janſon. Voyez Forbin.

Marquis de Virieu.

Gabriel de Prunier, ſecond fils de Laurent, & de *Marguerite de Bellievre*, deuxieme Marquis de Virieu après ſon frere, qui lui ſubſtitua ce Marquiſat, fut Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, & y épouſa, par contrat paſſé le 6 Août 1665, *Anne de la Croix*, fille de *Jean*, Seigneur de Chevrieres, & de *Marie de Saive*. De ce mariage vinrent cinq fils & une fille, — Catherine-Thérese, Religieuſe. L'aîné des garçons fut — Nicolas, qui ſuit; — le cinquieme, nommé Joseph de Prunier, dit *le Chevalier de Saint-André*, étoit Capitaine dans le Commiſſaire-Général, quand il obtint, le 24 Juillet 1708, Brevet de Colonel à la ſuite du Régiment de Croy; fut fait Brigadier le 1 Février 1719; Enſeigne des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Charoſt en 1727; Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734; Lieutenant en 1735; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 20 Février 1743; & étoit Gouverneur de Montreuil, quand il eſt mort à Straſbourg, le 27 Août 1761.

Nicolas de Prunier-de-Saint-André, II. du nom, troiſieme Marquis de Virieu, né le 8 Avril 1670, Colonel-Lieutenant du Régiment de la Couronne, Infanterie, épouſa, par contrat du 15 Janvier 1701, *Chriſtine-Thereſe de Saſſenage*, fille de *Charles-Louis-Alphonſe*, Marquis *de Saſſenage*, & de *Claudine de la Motte-de-Brion*, dont:

René-Ismidon-Nicolas de Prunier-de-Saint-André, Marquis de Virieu, Gouverneur de Vienne, Lieutenant-Général des Armées du Roi du 10 Mai 1748, mort le 25 Novembre 1765, en ſa 68e année. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Avril 1730, *Anne-Françoiſe-Charlotte de Beauvais*, fille de *Michel-Gabriel-Raphael*, Baron *de Beauvais*, & de *Françoiſe-Charlotte Landouillette-de-Logiviere*, ſa premiere femme.

Seigneurs de LEMPS.

ADRIEN DE PRUNIER, I. du nom, Seigneur de Lemps, fils puîné d'ARTUS, II. du nom, & d'*Honorade de Simiane*, épousa, en 1618, *Isabeau de Roux-de-Morges*, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — ETIENNE, mort sans alliance ; — & ADRIEN, qui suit.

ADRIEN DE PRUNIER, II. du nom, Seigneur de Lemps, d'Agnieres, de la Cluze & de Maubourg, après le décès d'ETIENNE, son frere aîné, épousa, en 1675, *Marie de Montchenu*, dont, entr'autres :

FRANÇOIS DE PRUNIER, Seigneur de Lemps, &c. marié, en 1703, à *Barbe de la Croix-de-Chevrieres-de-Saint-Vallier*. De cette alliance sont issus : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. NICOLAS-FRANÇOIS, appellé *le Chevalier de Lemps*, Brigadier le 29 Mars 1758, Colonel, en 1759, d'un Régiment de son nom, aujourd'hui Vivarais, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761 ; — 3. LOUIS-DENIS, Chanoine de Saint-Chef ; — 4. MARIE-ANGÉLIQUE ; — 5. & une autre fille, Religieuse.

JEAN-BATISTE DE PRUNIER, appellé *le Marquis de Lemps*, né en 1708, a été Capitaine au Régiment de Bretagne, puis Maréchal-de-Camp en 1759, & Commandant du Vivarais. Il a épousé *Anne-Armande de Balthasar-de-la-Vincelaye*, morte à Tournon le 6 Juillet 1754, en sa 34^{e} année, fille unique de *Marc-Louis-Isaac de Balthasar*, Seigneur de la Vincelaye, mort le 11 Février 1742, Colonel-Commandant du Régiment de Diesbach, Suisse, & d'*Elisabeth-Thérese de Verthamon*, de la Ville aux Clercs.

Les armes : *de gueules, à une tour d'argent, crenelée & sommée d'un donjon de même.*

* PRUSSE (LA) : Ce Pays, qui a le titre de Royaume depuis l'an 1700, avoit été érigé en *Duché*, en 1525, pour ALBERT DE BRANDEBOURG, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, qui ayant embrassé le Luthéranisme, s'empara de la Prusse, que sa postérité a gardée, & qui est entrée dans la Maison des Electeurs DE BRANDEBOURG.

FRÉDERIC I, Electeur DE BRANDEBOURG, né à Konisberg le 1 Juillet 1657, succéda, en 1688, à l'Electorat de Brandebourg, que FRÉDERIC-GUILLAUME, I. du nom, son pere, lui laissa dans l'état le plus florissant. L'Empereur reconnut pour Royaume la Prusse, & FRÉDERIC fut proclamé Roi à Konisberg le 18 Janvier 1701 ; établit l'Ordre de l'Aigle noir ; fonda une Académie des Sciences à Berlin ; & y mourut le 25 Février 1713, âgé de 56 ans. Il avoit épousé, 1°. le 23 Août 1679, *Elisabeth-Henriette*, fille de *Guillaume* VI, Landgrave *de Hesse-Cassel*, morte le 27 Juin 1683 ; 2°. le 28 Septembre 1684, *Sophie-Charlotte*, fille d'*Ernest-Auguste*, Duc *d'Hanovre*, morte le 1 Février 1705 ; & 3°. le 28 Novembre 1708, *Sophie-Louise*, fille de *Frédéric*, Duc *de Meckelbourg*, morte le 29 Juillet 1735. Du premier lit il a eu : — 1. LOUISE-DOROTHÉE, premiere femme de *Frédéric*, Prince héréditaire *de Hesse-Cassel*, depuis Roi de Suede (Voyez SUEDE), morte le 23 Décembre 1705 ; & du second lit : — 2. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, mort en bas-âge ; — 3. & FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui suit.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, II. du nom, Electeur DE BRANDEBOURG & Roi de Prusse, né le 15 Août 1688, parvint au Trône en 1713, sous les heureux auspices de la paix, fonda, en 1721, la ville de Postdam, y fit des établissemens avantageux ; & mourut d'hydropisie le 31 Mai 1740, laissant dans un état florissant ses provinces, ses finances & ses troupes. Il avoit épousé, le 28 Novembre 1706, SOPHIE-DOROTHÉE, fille de GEORGES-LOUIS, Electeur D'HANOVRE & Roi d'Angleterre, morte le 28 Juin 1757. De ce mariage sont issus onze enfans, entr'autres : — 1. FRÉDÉRIC, qui suit ; — 2. AUGUSTE-GUILLAUME, Prince Royal de Prusse, rapporté après son aîné ; — 3. FRÉDÉRIC-HENRI-LOUIS, appellé *le Prince* HENRI, né le 18 Janvier 1726, Prévôt du Chapitre de Magdebourg,

Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noir, marié, le 15 Juin 1752, à *Willelmine de Heſſe-Caſſel*, née le 23 Février 1726, ſans enfans; — 4. AUGUSTE-FERDINAND, rapporté après ſes freres; — 5. FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 28 Septembre 1714, mariée, le 30 Mai 1729, à *Charles-Frédéric*, Margrave *de Brandebourg-Anſpach*, veuve le 3 Août 1757; — 6. PHILIPPINE-CHARLOTTE, née le 13 Mars 1716, mariée, le 2 Juillet 1733, à *Charles de Brunſwick*, Duc de Wolfembutel; — 7. LOUISE-ULRIQUE, née le 24 Juillet 1720, veuve le 12 Février 1771, d'ADOLPHE-FRÉDÉRIC, Roi de Suede; — 8. ANNE-AMÉLIE, née le 9 Novembre 1723, Abbeſſe de Quedlinbourg.

FRÉDÉRIC II, Roi de Pruſſe, Electeur DE BRANDEBOURG, Archi-Chambellan de l'Empire, Duc de Cleves, Magdebourg, Poméranie, &c. Grand-maître des Ordres de l'Aigle noir & du Mérite, né le 24 Janvier 1712, a ſuccédé à ſon pere le 31 Mai 1740. La mort de l'Empereur CHARLES VI, arrivée au mois d'Octobre ſuivant, lui donna lieu de faire valoir ſes prétentions ſur la Siléſie, qui, par un traité de paix conclu le 28 Juillet 1742, avec l'Impératrice-Reine, lui fut aſſurée preſque toute avec le Comté de Glatz. Il a épouſé, le 12 Juin 1733, *Eliſabeth-Chriſtine*, née le 8 Novembre 1715, ſœur de *Charles*, ci-deſſus, & fille de *Ferdinand-Albert*, Duc *de Brunſwick-Volfembutel*, dont il n'a point d'enfans. Ce Prince, dans les intervalles que la guerre lui a laiſſés, n'a travaillé qu'à faire fleurir les Arts, les Sciences & le Commerce dans ſes Etats, à entretenir ſes armées ſur un bon pied, & à y faire obſerver une exacte diſcipline. Il eſt aujourd'hui, en 1776, un des co-partageans, avec l'Impératrice Reine de Hongrie, & l'Impératrice de toutes les Ruſſies, de pluſieurs Provinces du Royaume & de la République de Pologne. La ſublimité de ſon génie, l'étendue de ſes connoiſſances & la variété de ſes talens, ſont connues de tout l'Univers.

AUGUSTE-GUILLAUME, Prince Royal de Pruſſe, aîné des freres du Roi, mort le 12 Juin 1758, avoit épouſé, le 6 Janvier 1742, *Louiſe-Amélie de Brunſwick-Wolfembutel*, née le 29 Janvier 1722, ſœur cadette de la Reine de Pruſſe, dont: — FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui ſuit; — & FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-WILLELMINE, née le 7 Août 1751, mariée, le 4 Octobre 1767, à GUILLAUME, Prince DE NASSAU-DIETZ, & Dillembourg, Stathouder de Hollande.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, III. du nom, Prince Royal de Pruſſe, Chevalier de l'Aigle noir, né le 25 Septembre 1744, a épouſé, 1°. le 15 Juillet 1765, *Eliſabeth-Chriſtine-Louiſe de Brunſwick-Wolfembutel*, née le 8 Novembre 1746, dont — FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ULRIQUE-CATHERINE, née le 7 Mai 1767; & 2°. le 15 Juillet 1769, à *Frédérique-Louiſe de Heſſe-Darmſtadt*, née le 16 Octobre 1751. De ce ſecond lit ſont iſſus: — 1. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 3 Août 1770; — 2. FRÉDÉRIC-HENRI, né le 4 Novembre 1773; — 3. FRÉDÉRIC, né le 18 Novembre 1774.

AUGUSTE-FERDINAND, appellé *le Prince* FERDINAND, troiſieme frere du Roi de Pruſſe, né le 23 Mai 1730, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean à Sonnembourg, a épouſé, le 27 Septembre 1755, ANNE-ELISABETH-LOUISE DE BRANDEBOURG-SCHWEDT, née le 22 Avril 1738, dont, pour enfans vivans: — 1. FRÉDÉRIC-CHRISTIAN, né le 11 Novembre 1771; — 2. FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 18 Novembre 1772; — 3. FRÉDÉRIQUE-LOUISE-DOROTHÉE-PHILIPPINE, née le 24 Mai 1770.

PUCHOT, en Normandie, Seigneur des Alleurs & de Guerponville, porte pour armes: *d'azur, à l'aigle éployée d'or, au chef auſſi d'or.* Voyez ALLEURS, *Tome I.*

PUGET (DE): Famille noble, qui tire ſon origine de la ville de Brignoles, & a pour chef

JEAN PUGET, que le Roi RENÉ, Comte de Provence, annoblit, par Lettres du mois de Mars 1443, enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté. Il acquit les Terres de Chaſtueil, Aurefrede, Brenon & Fuveau. Elle a formé pluſieurs branches, la plûpart éteintes. Il y en a trois qui ſubſiſtent, ſçavoir celle des Seigneurs

Seigneurs de Bras, dans les enfans de JOSEPH-HONORÉ DE PUGET, Seigneur de Bras, qui testa en 1750. De son mariage avec *Marie-Anne-Claire-Catherine le Brun*, fille d'*Honoré*, ancien Mousquetaire du Roi, & Capitaine au Régiment de Champagne, qu'il avoit épousée en 1735, il a laissé : — 1. HENRI ; — 2 & 3. ALEXANDRE-HONORÉ-LOUIS & JEAN-LOUIS, Chevaliers de Malte ; — 4. JOSEPH-HENRI, né posthume ; — 5. GABRIELLE-MARIE-THÉRESE, femme de *N... de Jaufroi*, Seigneur de Fonture à Bonnieu ; — 6. & PAULINE.

La branche des Marquis de Barbentane a commencé à PIERRE DE PUGET, fils puîné de JEAN-BATISTE, II. du nom, Seigneur de Ramatuelle, & de *Marguerite de Bionneau*. Il a épousé sa cousine N... DE PUGET-DE-CABASSOLE-REAL, héritière de PAUL-FRANÇOIS, Seigneur de Barbentane. De ce mariage sont issus : — 1. PAUL-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN-BATISTE-JOSEPH-HONORÉ ; — 3 & 4. PIERRE & MARC-ANTOINE, reçus Chevaliers de Malte aux années 1718 & 1731.

PAUL-FRANÇOIS DE PUGET-DE-CABASSOLE-REAL, Seigneur de Barbentane, élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays en 1730, a épousé, à Avignon, sa cousine JEANNE-GABRIELLE DE PUGET-CHASTUEIL, dont : — JOSEPH-PIERRE-BALTHASARD-HILAIRE, qui suit ; — & EDME, dit *le Chevalier de Barbentane*.

JOSEPH-PIERRE-BALTHASARD-HILAIRE DE PUGET, appellé *le Marquis de Barbentane*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Schomberg, avec Brevet de Mestre-de-Camp, a épousé, le 19 Mai 1753, *Elisabeth-Charlotte de Manildet-de-Vierville*, fille de *Charles*, Marquis de Vierville.

La branche des Barons de Saint-Marc subsiste dans la personne de JEAN-LOUIS DE PUGET-SAINT-MARC, Chevalier de Saint-Louis, avec une pension assignée sur le Trésor Royal, en récompense de ses services, ancien Capitaine au Régiment de Tallard, marié à *Pauline de Bougerel-Fontienne*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes DE PUGET de Provence sont : *d'argent, à une vache passante de gueules, sommée entre les deux cornes d'une étoile d'or.* On peut consulter sur cette Famille, l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, p. 258 & suiv.*

PUJO-DE-LA-FITTOLLE : Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissans de même.* Voyez FITTOLLE (LA), *Tome VI.* de ce Dictionnaire.

PUJOLS : Famille originaire de Beaucaire, dans le Bas-Languedoc, qui remonte, aux termes de l'Arrêt de maintenue de noblesse du 17 Octobre 1670, à

BERNARD DE PUJOLS, qualifié *noble*, dans son testament du 13 Août 1466, retenu par *Imbert*, Notaire de ladite Ville. Il étoit le quatrieme ayeul de

PIERRE DE PUJOLS, qui acheta du Marquis *d'Ambres*, le 7 Mai 1665, la Terre & Baronnie de la Grave, au Diocèse d'Albi. Celui-ci est l'ayeul, par PIERRE-JEAN, un de ses cadets, de

N... DE PUJOLS, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Royal-Piémont, Brigadier des Armées du Roi, qui n'a point pris d'alliance.

JEAN DE PUJOLS, fils aîné de PIERRE, II. du nom, Seigneur de la Grave, fut Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, & est mort dans son Château de la Grave en Albigeois, le 30 Mai 1760, âgé de 83 ans. Il fit son héritier — PIERRE DE PUJOLS, son fils aîné, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Toulouse, marié le 21 Avril 1697. Il a eu trois fils, sçavoir : — 1. JEAN-JACQUES-LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN, Sieur d'Estampes, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Fontenoy. Il avoit mérité des pensions, pour s'être distingué à celle de Guastalla ; — 3. & JEAN-FRANÇOIS, Sieur de Rosnel, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment Royal-Piémont, vivant, sans alliance, en 1761.

JEAN-JACQUES-LOUIS DE PUJOLS a épousé, le 12 Mars 1742, *Gabrielle de*

Foucaud-Villars, de laquelle il a laiſſé, en mourant, ſept filles, & un fils, qui ſuit.

Pierre-Louis-Jacques de Pujols, cinquieme Seigneur de la Grave, Capitaine au Régiment Royal-Piémont, né le 12 Décembre 1738, chef actuel de toute la Famille, dont il y a pluſieurs branches, & dont eſt N... de Pujols, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps en 1761, & N... de Pujols, Lieutenant-Colonel de Carabiniers la même année.

Les armes : *d'argent, au lion de ſable couronné, armé & lampaſſé de gueules.*

* PUISAYE (de) ou de la Puisaye : Maiſon l'une des plus anciennes de la Province du Perche. Dans les Chartes latines on lit *Puiſeïa*, *de Puiſeïâ*, *Puiſacenſis*. La Terre & Seigneurie de Puiſaye, ſituée dans la paroiſſe de la Meſniere, en latin *Menereïa*, *de Menereïâ*, a donné ſon nom à des Seigneurs diſtingués dès le XI^e^ ſiécle, qui poſſédoient cette Terre & celle de la Meſniere, toutes les deux relevantes du Roi. La derniere étoit alors regardée comme Ville, place forte & en état de défenſe.

On voit dans tous les actes, depuis ce tems juſqu'aujourd'hui, les Seigneurs de Puisaye, qualifiés de Chevalier (*Miles*), & de *nobles* & *puiſſans Seigneurs* ; qu'ils ont fait des dons conſidérables à différentes Egliſes, & qu'ils ont toujours été attachés au ſervice de leurs Souverains.

I. Le premier connu, par filiation ſuivie, eſt Robert de Puisaye, Seigneur de la Meſniere, qui, par une Charte de l'an 1096, du conſentement de *Cécile*, ſon épouſe, & de Guillaume, ſon fils, fit pluſieurs donations conſidérables à l'Abbaye de Saint-Martin de Séez. Outre ce Guillaume, dont on ne voit point la poſtérité, il eut encore — Robert, qui ſuit.

II. Robert de Puisaye, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Puiſaye & de la Meſniere, par une Charte de l'an 1133, ſous l'épiſcopat de *Gérard*, Evêque de Séez, cautionna, avec le Seigneur *de Longpont*, le Seigneur de *Saint-Julien*-ſur-Sarthe, envers le Chapitre de Séez, pour la ceſſion que ce dernier lui fit des droits & dixmes qu'il avoit ſur la paroiſſe de Saint-Julien. Il eut de ſa femme, nommée *Jeanne*, trois fils, ſçavoir : — 1. Robert, qui donna à l'Abbaye de la Trappe des prés, ſitués dans la paroiſſe de la Meſniere. Il eſt dénommé, à cette occaſion, avec pluſieurs autres Seigneurs, dans une Bulle du Pape Alexandre III, du 15 des Calendes de l'an 1173 : il ne paroît pas qu'il ait eu poſtérité ; — 2. Guillaume, qui ſuit ; — 3. & Gervais, Seigneur en partie de la Meſniere, qui aumôna, en 1194 & 1195, à la Léproſerie de Chatrage, & à l'Hôtel-Dieu de la Ville de Mortagne, des Terres & la dixme du Bois-Jouſſelain. Il ne paroît pas auſſi avoir eu poſtérité.

III. Guillaume de Puisaye, qualifié *Miles* (Chevalier), Seigneur de Puiſaye & de la Meſniere, conſentit que *Gervais de Chiray*, & *Girard*, ſon fils, ſes vaſſaux, à cauſe de ſa Seigneurie de la Meſniere, donnaſſent à l'Abbaye de la Trappe la Terre du Marchais & les prés. Ces deux donations furent confirmées par *Rotrou*, Comte du Perche, en 1189. Le même Guillaume de Puisaye ſervit à l'arriere-ban en 1214, & eſt nommé dans les Rôles de cette année, rapportés par la Roque, *Dominus Puiſacenſis* ; fieffa de l'Abbaye de la Trappe un pré à Montiſambert, joignant la maiſon des Lépreux, pour 15 ſols, monnoie du Perche, payables à la Saint-Jean-Batiſte, ſuivant une Charte de l'an 1227. Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — Guillaume, qui ſuit ; — & Guillaume, dit *le Jeune*, Prêtre & Chanoine de Touſſaint de Mortagne.

IV. Guillaume de Puisaye, II. du nom, auſſi qualifié *Miles* (Chevalier), Seigneur de Puiſaye, de la Meſniere & de la Ferre, donna, par acte du Jeudi avant la Purification 1292, au Chapitre de Touſſaint de Mortagne, la préſentation de la Cure de la Meſniere, ſous la condition que la premiere fois qu'elle viendroit à vaquer, le Chapitre ſeroit tenu d'y nommer *Guillelmum de Puiſeïâ*, *conſanguineum*, *Presbiterum & Canonicum* ; & à ſon refus une perſonne à ſon choix. Il donna encore au Chapitre la dixme de la paroiſſe, & fonda dans l'E-

gliſe une Chapelle en 1300. De ſa femme, nommée *Iſabelle*, il laiſſa : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, marié, qui ne laiſſa que deux filles, ſçavoir : — GUILLEMETTE DE PUISAYE, femme de *Guillaume de Herſées*, Ecuyer ; — & JEANNE, épouſe de *Richard le Monnier*, Ecuyer ; — 3. & JEANNE, mariée à *Thomas Gabaud*, Chevalier, comme il appert d'une Charte de l'an 1283, par laquelle GUILLAUME II, ſon pere, du conſentement d'*Iſabelle*, ſa femme, & de PIERRE, ſon fils aîné, lui donne pour dot les fiefs & héritages de la Ferre, relevans de la Seigneurie de la Meſniere.

V. PIERRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE & de la Meſniere, fut marié avec *Françoiſe de Surmont*, fille de *François*, Seigneur *de Surmont*, Ecuyer, dont, entr'autres enfans :

VI. JEAN, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE & de la Meſniere, qui tranſigea, par actes paſſés devant *Guillot Hugot*, les 29 Janvier, 29 Février & 15 Décembre 1369, avec *Guillaume de Herſées*, Ecuyer, & GUILLEMETTE DE PUISAYE, ſa femme, pour droits réſultans de leur partage dans la Seigneurie de la Meſniere. Il tranſigea auſſi devant le même Notaire, par acte du 5 Février 1371, avec *Richard le Monnier*, Ecuyer, pour les biens de JEANNE DE PUISAYE, femme de *Thomas Gabaud*, morte ſans poſtérité, leſquels avoient été donnés en partage audit *Richard*, à cauſe de ſa femme : ils avoient hérité de ſes biens avec GUILLEMETTE DE PUISAYE, femme de *Guillaume de Herſées*, à la repréſentation de GUILLAUME DE PUISAYE, puîné, leur pere, ſuivant la Coutume du Perche, qui exclue les aînés de la ſucceſſion des puînés ; mais la mouvance féodale de ces biens appartenant à JEAN DE PUISAYE, Seigneur de la Meſniere, repréſentant PIERRE DE PUISAYE, ſon pere, aîné, il reçut en conſéquence la foi & hommage de *Richard le Monnier*, Ecuyer, & de JEANNE DE PUISAYE, ſa femme ; & *aborna* leurs biens à 100 ſols tournois de rente, en préſence de *Guillaume de Herſées*, & de GUILLEMETTE DE PUISAYE, ſa femme, qui approuverent ledit acte.

JEAN DE PUISAYE, I. du nom, épouſa Demoiſelle *Françoiſe du Grenier*, fille de *François du Grenier*, Seigneur de la Pelonniere, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & GUYON, rapporté après ſon aîné.

VII. JEAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE & de la Meſniere, rendit aveu des Terres de Puiſaye & de la Meſniere, au Duc *d'Alençon*, en 1400 ; reçut en 1402, 403, 404, 405 & 1414, les aveux de Verrieres, Virelouvet, la Bretonniere & Robiche, & acheta, avec GUYON, ſon frere, 26 ſols 8 deniers de rente *héritale* de *Michelle Charuelle*, à prendre, à la Saint-Remi, ſur Meſſire JEAN DE PUISAYE, leur pere, par acte paſſé devant *Thomas du Chemin*, Tabellion à Mortagne, le 10 Novembre 1411. Il ne paroît pas que ce JEAN, II. du nom, ait laiſſé poſtérité.

VII. GUYON DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de Puiſaye, de la Meſniere & de la Goueſbrie, fils puîné de JEAN I, & de *Françoiſe du Grenier*, rendit aveu de la Terre de la Meſniere & de celle de Puiſaye, au Duc *d'Alençon*, en 1458 ; reçut, le 11 Août 1469, l'aveu de *Gratien de Blavette*, pour la portion qu'il tenoit de la Seigneurie de la Meſniere, par *Anne de Herſées*, ſa femme, petite-fille de GUILLEMETTE DE PUISAYE, qui avoit hérité des biens de JEANNE DE PUISAYE, ſa ſœur, femme de *Richard le Monnier*, Ecuyer. Cet aveu lui fut rendu ſuivant les Lettres d'abornement paſſées, avec ledit *Richard le Monnier*, & JEANNE DE PUISAYE, ſon épouſe, devant *Guillot Hugot*, Notaire, le 16 Décembre 1369. Il épouſa *Henriette de Herſées*, fille de *Henri de Herſées*, mort ſans hoirs mâles. Elle lui rapporta une portion de la Seigneurie de la Meſniere. Leurs enfans furent : — PIERRE, qui ſuit ; — & DENIS, qui eut en partage la Seigneurie de Puiſaye, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

VIII. PIERRE DE PUISAYE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Meſniere, les Aulnais & la Goueſbrie, épouſa Demoiſelle *Jeanne de Loyſel*, fille de *Jean de Loyſel*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis & de Blavou, dont — JACQUES, qui ſuit ; — & MARIE, qui eut en partage une portion démembrée de la Seigneurie de la Meſniere, laquelle rentra à ſon frere.

IX. Jacques de Puisaye, Chevalier, Seigneur de la Mesniere, les Aulnais & de la Gouesbrie, comparut au procès-verbal de la rédaction de la Coutume du Perche en 1558. Il avoit épousé, en 1534, Demoiselle *Marie de la Vove*, fille de *Gallerand de la Vove*, Chevalier, Seigneur de Tourouvre, le Plessis & la Guimandiere, de laquelle vinrent : — Robert, qui suit ; — & Marie, femme d'*Aimé du Perou*, Ecuyer, Seigneur de la Bellardiere. Jacques, son pere, leur vendit, sous la faculté de rachat, dont il ne fit pas usage, ce qui lui appartenoit dans la Seigneurie de la Mesniere. *Aimé du Perou*, & Marie de Puisaye, sa femme, revendirent, en 1569, tout ce qu'ils avoient de ladite Seigneurie, partie à Jean de Puisaye, leur cousin ; & une autre partie à *Gilles de Blavette*, aussi leur cousin, qui maria *Louise*, sa fille, à *Denis de Villeray-de-Riant*, & lui donna en dot ce qu'il possédoit dans la Seigneurie de la Mesniere. Ceux-ci le vendirent, en 1622, à Jean de Puisaye, de la seconde branche, & à *Marie de Thiboutot*, sa femme. C'est ainsi que tout ce qui avoit été divisé, par partages, de la Seigneurie de la Mesniere, a été réuni, & a passé de la branche aînée dans la branche cadette.

X. Robert de Puisaye, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, assista à l'assemblée de la Noblesse de la Province du Perche, pour la députation aux Etats de Blois en 1588, & avoit épousé Demoiselle *Anne de Surmont*, de laquelle vint :

XI. Michel de Puisaye, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, marié à *Catherine des Meulles*, dont :

XII. Michel de Puisaye, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, qui épousa Demoiselle *Madelene de Gueroult*, & en eut : — Michel, qui suit ; — & des filles.

XIII. Michel de Puisaye, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, épousa Demoiselle *Anne de Gistains*, fille de *Claude de Gistains*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars.

Cette branche, qui a fourni, ainsi que les suivantes, une suite honorable de services militaires, s'est éteinte vers la fin du XVII^e siécle.

Seconde Branche des Seigneurs de Puisaye.

VIII. Denis de Puisaye, second fils de Guyon, & de *Henriette de Herfées*, eut en partage la Seigneurie de Puisaye, démembrée de celle de la Mesniere. Il obtint du Duc *d'Alençon*, Comte du Perche, le 4 Février 1453, des Lettres de surannation ; rendit foi & hommage à Pierre de Puisaye, Chevalier, Seigneur de la Mesniere, aîné de sa Maison, le 4 Mars 1491 ; & servit long-tems le Roi Charles VII contre les Anglois. Pendant son absence, *Bertrand Pepin* s'empara d'une partie de ses biens, dans lesquels il rentra, en vertu d'une Sentence du Bailli d'Alençon, en 1450. Il avoit épousé Demoiselle *Macinne de Launay*, fille d'*Alain de Launay*, Ecuyer, Seigneur de Beaufeaussé, laquelle lui apporta en dot cette Terre, située en Normandie. Leurs enfans furent : — Jean, qui suit ; — & Guillaume, Prêtre, qui partagea avec son frere aîné, le 1 Février 1502.

IX. Jean de Puisaye, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye & de Beaufeaussé, épousa Demoiselle *Jeanne d'Avay*, dont : — Jean, qui suit ; — & Philippe, qui alla s'établir en Normandie, & eut en partage la Terre de Beaufeaussé.

X. Jean, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye, produisit les titres de noblesse de sa Maison devant le Sieur *de Courdemanche*, Commissaire du Roi pour la recherche de la Noblesse en 1540, & épousa, en 1564, Demoiselle *Gratienne Moinet*, fille de *Gratien Moinet*, Ecuyer, Seigneur de Montgazon. Il en eut : — 1. Michel, qui suit ; — 2, 3, 4 & 5. Gilles, Charles, Odette & Catherine.

XI. Michel, Chevalier, Seigneur de Puisaye, assista à l'assemblée de la Noblesse pour les Etats de Blois en 1588, servit le Roi, depuis 1573 jusqu'en 1597,

dans la Compagnie des 100 hommes d'armes des Ordonnances du Maréchal *de Coſſé*, & eut de *Jeanne de Chevre*, ſon épouſe, entr'autres enfans : — JEAN, qui ſuit ; — & GILLES.

XII. JEAN, V. du nom, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE, de la Meſniere, de la Coudrelle, Lormoye & Beaumont, produiſit ſes titres de nobleſſe devant les Commiſſaires du Roi en 1624 ; ſervit, en 1635, en qualité d'Enſeigne, dans la Compagnie des 100 hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté, ſous la charge de M. le Comte *de Treſmes*, en l'armée commandée par le Maréchal *de la Force* ; & avoit épouſé, le 27 Juin 1617, Demoiſelle *Marie de Thibouſtot*, dont : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. MARIE, femme de *Jean de Gueroult*, Ecuyer, Seigneur d'Herinnes ; — 3. & MARTHE, mariée à *François de Bonvouſt*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis.

XIII. RENÉ, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE, la Meſniere, de la Coudrelle, Lormoye, Beaumont & Longpont, reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1655, & l'un des cent conſervés lors de la réformation de cet Ordre en 1665, avoit épouſé Demoiſelle *Charlotte des Jouis*, dont : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. RICHARD, auteur de la troiſieme branche, dont nous parlerons ci-après ; — 3. & MARIE, épouſe du Seigneur *de Bailleul-Perſé*.

XIV. RENÉ DE PUISAYE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Meſniere, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont & Longpont, élevé Page de la petite Ecurie du Roi, épouſa Demoiſelle *Marie Abot*, fille de *Jean Abot*, Chevalier, Seigneur du Bouchet, & Chevalier de l'Ordre du Roi. De ce mariage vinrent : — 1. ANDRÉ-NICOLAS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Prêtre ; — 3. & MARIE-CHARLOTTE, mariée à *Henri de Langan*, Baron de Boisfévrier.

XV. ANDRÉ-NICOLAS DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de la Meſniere, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont, Longpont & Theval, Capitaine au Régiment des Feugerais, Grand-Bailli de la Province du Perche, mort en 1752, avoit épouſé Demoiſelle *Françoiſe de Mauduit*, dont : — 1. ANDRÉ-LOUIS-CHARLES, qui ſuit ; — 2. ANDRÉ-NICOLAS-MARIE, mort, après avoir laiſſé de *Françoiſe de Bretignieres*, ſa femme, une fille, mariée à *N... du Moulins*, Seigneur de Sentilly ; — 3, 4, 5 & 6. & quatre filles, dont une a été mariée à *François de la Vallée*, Chevalier, Seigneur de la Salle & de la Roche, Capitaine de Cavalerie.

XVI. ANDRÉ-LOUIS-CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Marquis de Puiſaye, Vicomte de la Ferriere au Val Germont, Seigneur de Theval, Capitaine au Régiment de Berri, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, eſt Grand-Bailli de la Province du Perche, & Gouverneur de Mortagne. C'eſt en ſa faveur que le feu Roi LOUIS XV a réuni les Terres & Seigneuries de la Meſniere, de la Coudrelle, Lormoye, Beaumont, Longpont, Surmont, Milan, & autres en dépendantes, & les a érigées en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Puiſaye*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1758, enregiſtrées au Parlement le 31 Janvier 1759, & en la Chambre des Comptes le 3 Août 1762. Il a épouſé, le 19 Février 1745, Demoiſelle *Marthe-Françoiſe Biberon-de-Cormerie*, Dame des Terres de Courgivault, Nogentel, Montbleru & Maiſoncelle en Brie, dont il a : — 1. ANDRÉ-JACQUES-FRANÇOIS ; — 2. ANDRÉ-FRANÇOIS-MARIE ; — 3. ANTOINE-CHARLES-ANDRÉ-RENÉ ; — 4. JOSEPH-GENEVIÉVE, tous les quatre au ſervice ; — 5. & MARIE-MARTHE-ANDRÉE DE PUISAYE, mariée à Meſſire *N... du Moulinet*, Chevalier, Seigneur de la Muſoire, Pontchartrie & Champeaux.

TROISIEME BRANCHE.

XIV. RICHARD DE PUISAYE, ſecond fils de RENÉ, I. du nom, & de Demoiſelle *Charlotte des Jouis*, eut en partage la Terre de Puiſaye, à la charge de la rapporter à ſon aîné, Seigneur de la Meſniere. Il avoit épouſé Demoiſelle *Françoiſe de Gedouin*, & en eut, entr'autres enfans :

XV. CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de Puiſaye, marié à Demoi-

ſelle *N... Marchant*, dont : — CHARLES, qui ſuit ; — & pluſieurs filles, reſtées ſans alliance.

XVI. CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de Puiſaye, a ſervi dans les Mouſquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & n'eſt point marié.

La branche des Seigneurs DE PUISAYE-BEAUFEAUSSÉ, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, a pour auteur PHILIPPE DE PUISAYE, Seigneur de Beaufeauſſé, fils de JEAN, III. du nom, & de *Jeanne d'Avay* ; & ſubſiſte en Normandie. Elle a toujours conſervé la Terre de Beaufeauſſé, ſituée dans cette Province, entrée dans la Maiſon, par *Macinne de Launay*, vers 1450. Elle s'eſt alliée avec les Maiſons les plus diſtinguées de la Province, & n'a pas ceſſé d'être attachée au ſervice.

La Maiſon de PUISAYE porte pour armes : *d'azur, à deux lions d'or paſſans, armés & lampaſſés de gueules.*

* PUISIGNAN : Terre & Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1679, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 1 Février 1684, en faveur de *N... Chauderon*, Seigneur de Puiſignan, Lieutenant-Général de la Fauconnerie, Chef du vol pour le Milan. Voyez CHAUDERON.

* PUISSERGUIER, en Languedoc : C'étoit autrefois le chef-lieu d'une Terre conſidérable qui avoit des Seigneurs particuliers, indépendans des Comtes *de Toulouſe*, & relevans immédiatement de la Couronne.

La Maiſon de SAONO qui avoit poſſédé, plus de trois ſiécles, cette Terre ſur ce pied, s'éteignit en 1322, & fondit dans la Maiſon de *Narbonne-Lara*, par le mariage de TIBURGE SAONO avec *Amalric*, III. du nom, Vicomte *de Narbonne*. Depuis cette époque juſqu'en 1528, cette Terre ſuivit le ſort de la Vicomté de Narbonne, réunie au Domaine par la mort de *Gaſton de Foix*, tué à la bataille de Ravenne. Elle en fut démembrée & vendue à *René de Chef-de-Bien*, qui la perdit par félonie, avec le reſte de ſes poſſeſſions. *Henri de Montmorency*, d'abord Duc de Damville, puis de Montmorency, Pair & Connétable de France, en jouit près de 20 ans : on ne ſçait pas à quel titre, apparemment que ce fut par conceſſion de nos Rois. C'eſt le motif le plus vraiſemblable qu'on en puiſſe donner. Mais ſi jamais cette conceſſion a exiſté, elle eſt aujourd'hui abſolument inconnue, & le motif qui la fit ceſſer ne l'eſt pas moins. On voit que le Connétable en a joui, par des quittances qu'il fit des baux qu'il avoit paſſés. On voit auſſi que dès 1584, il n'en jouiſſoit plus, puiſque cette Terre de *Puiſſerguier* ſe trouve dans la liſte de celles qui furent aliénées, ou du moins qui furent deſtinées à l'être, par un Arrêt du Conſeil, enregiſtré cette même année au Parlement de Toulouſe, & en la Chambre des Comptes ; car elle ne le fut effectivement qu'en 1591.

Guillaume de Bermond-du-Caylar, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Beziers, & Capitaine de 50 hommes d'armes, acheta cette Terre au mois de Mai de ladite année. Depuis, ſa poſtérité en a joui conſtamment, & elle eſt aujourd'hui poſſédée par *Alexandre de Bermond*, iſſu, au VI^e^ degré, de *Guillaume*. Voyez BERMOND.

PUY-MONTBRUN (DU), en latin *de Podio :* Ancienne & illuſtre Maiſon de Dauphiné, dont *Gui Alard* a donné l'Hiſtoire Généalogique au Public en 1682.

HUGUES DU PUY, I. du nom, fils de RAPHAEL *de Podio*, alla à la conquête de la Terre-Sainte, avec trois de ſes enfans & ſa femme, *Deurard de Poiſieu*, en 1096. Il fonda l'Abbaye d'Aiguebelle, Ordre de Saint-Bernard, dans le Diocèſe de Saint-Paul-Trois-Châteaux. *Godefroi de Bouillon*, ſelon le témoignage d'*Albert d'Aix*, lui donna en ſouveraineté la ville d'Acre. Il eut quatre fils, ſçavoir : — 1. ALLEMAN, qui ſuit ; — 2. RODOLPHE, tué dans la Paleſtine ; — 3.

ROMAIN, mort dans les Principautés que *Godefroi* lui avoit données ; — 4. & RAIMOND DU PUY, ſecond Recteur & premier Grand-Maître Militaire de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

ALLEMAN DU PUY, I. du nom, Chevalier, n'eut pas moins de valeur que ſes freres, & alla au ſecours de *Giraud* & de *Giraudet Adhémar*, ſes parens, contre *Guillaume*, Comte *de Forcalquier*. Il épouſa *Véronique Adhemar*, ſœur de *Giraud* & de *Giraudet*, & eut en dot la Terre, aujourd'hui Marquiſat de Montbrun. Il fut pere — d'HUGUES, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, marié à *Floride de Moiran*, dont :

ALLEMAN DU PUY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, qui épouſa *Alix*, Princeſſe Dauphine, & en eut :

ALLEMAN DU PUY III, Chevalier, Seigneur de Rochefort, de Montbrun, &c. dont il porta le nom, marié à *Béatrix Artod*, fille de *Pierre-Iſoard Artod*, Seigneur de Glandage, & d'*Alix de Tournon*, de laquelle vinrent : — 1. ALLEMAN, auteur de la branche des Seigneurs DU PUY, Comtes de Rochefort, ſubſiſtante ; — 2. BASTET, tige de celle des Seigneurs DU PUY, Marquis de Montbrun, éteinte dans la perſonne de — FRANÇOIS DU PUY, Marquis de Montbrun, Chambellan de M. le Duc D'ORLÉANS, mort à Paris le 8 Décembre 1741, âgé de 48 ans ; — 3. & IMBERT, qui fut Cardinal & Archevêque de Bologne.

On ne ſuivra point ici les degrés de filiation depuis ALLEMAN III, juſqu'à JACQUES DU PUY, II. du nom, exiſtant, Chevalier, Seigneur de Rochefort (voyez *Moréri*, édition de 1759). On ſe contentera de dire qu'il a pour douzieme ayeul cet ALLEMAN DU PUY III, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, & qu'il eſt fils de LAURENT DU PUY, II. du nom, Chevalier, appellé *le Comte de Rochefort*, & de *Suſanne de Caritat-de-Condorcet*, ſœur de l'Evêque de Liſieux. Il porte le nom de *Marquis du Puy-Montbrun*, non-ſeulement à cauſe de l'extinction de la branche des Seigneurs de Montbrun, Marquis de Villefranche ; mais auſſi parce que pluſieurs de ſes auteurs avoient porté très-anciennement le nom de *Montbrun*. Il eſt vrai que dans les tems modernes la branche aînée de la Maiſon DU PUY, dont il eſt aujourd'hui le chef, étoit connue ſous le nom de *Rochefort*, ancienne Seigneurie de ſa Maiſon.

M. *de Thou*, dans ſon Hiſtoire, année 1575, dit que CHARLES DE MONTBRUN, Chef des Calviniſtes en Dauphiné, ſe rendit au Seigneur de Rochefort, *parce qu'il étoit ſon parent* ; & dans une tranſaction paſſée le 2 Août 1602, entre FRANÇOIS DU PUY, Seigneur de Rochefort, quatrieme ayeul dudit JACQUES DU PUY, II. du nom, & JEAN DU PUY, Seigneur de Montbrun, Capitaine de 50 hommes d'armes, il eſt dit expreſſément que FRANÇOIS DU PUY, Seigneur de Rochefort, & JEAN DU PUY, Seigneur de Montbrun, *conſidérant leur proximité, étant de mêmes Maiſon, nom & armes, ſont convenus de vivre en bonne amitié, & de pourſuivre à frais communs le procès qu'ils avoient contre le Seigneur de Montmartin*, &c. Cette tranſaction eſt autoriſée par la Chambre de l'Edit du reſſort du Parlement de Toulouſe, ſéant à Caſtres.

JACQUES DU PUY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort, Marquis du Puy-Montbrun, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi, avec Brevet de Meſtre-de-Camp, a épouſé, en 1756, *Marie-Théreſe-Catherine de Narbonne-Pelet*, fille de *Claude*, Baron de Salgas, & de *Françoiſe-Hélene de Pierre-Bernis*, ſœur du Marquis & du Cardinal de ce nom. De ce mariage eſt iſſue, pour fille aînée, — N... DU PUY-MONTBRUN, mariée, à Rome le 6 Mai 1776, à *Pons-Simon de Pierre*, appellé *le Vicomte de Bernis*, Chevalier, Seigneur de Loubatiere, Colonel dans les Troupes de Sa Majeſté au ſervice de France, fils aîné de *François de Pierre*, Chevalier, Seigneur de Loubatiere, &c. Capitaine au Régiment de Medoc, & d'*Anne-Renée d'Arnaud-de-la-Caſſagne*, ſœur aînée de la Marquiſe *de Pierre-Bernis*. La Bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Cardinal *de Bernis*, leur oncle. Voyez PIERRE.

Les armes de la Maiſon DU PUY-MONTBRUN, en Dauphiné, ſont : *d'or, au lion de gueules, armé, lampaſſé & patté d'azur*. Pour Cimier, *un lion naiſſant*.

PUY : Ancienne Nobleſſe originaire du Forez, qui ſubſiſte encore en deux branches; l'une, établie à Paris, ſous le nom de PUY-DE-RONY; l'autre, à Montbriſon, ſous le nom de PUY-DE-MUSSIEUX. La branche aînée s'eſt fondue dans la Famille de *Demeaux*.

Nous allons rapporter la Généalogie de ces trois branches, principalement d'après un Jugement rendu, le 20 Décembre 1714, par les Commiſſaires du Roi, qui les a maintenues dans la poſſeſſion de leur *nobleſſe d'extraction*.

I. Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt noble DENIS PUY (*nobilis Dionyſius Podii*), titre & nom qu'il prend dans pluſieurs actes latins, & qui eſt toujours rendu en françois par celui de PUY. On ignore le nom de ſa femme, de laquelle il eut deux fils, qu'il inſtitua ſes héritiers, par ſon teſtament du 26 Juillet 1430; ſçavoir : — JEAN, Doyen de Notre-Dame de Montbriſon; — & GUILLAUME, qui ſuit.

II. Noble GUILLAUME PUY tranſigea avec ſon frere, & hérita également de ſon pere du droit de nommer à deux Prébendes fondées par ſa Famille; l'une, dans l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame de Montbriſon; l'autre dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-André de la même Ville. Il épouſa 1°. noble *Eynarde* (en latin *nobilem Eynardam*); & 2°. Damoiſelle *Marguerite Meſpine*. Du premier lit il eut : — 1. CLAUDE, dont on ne connoît que le nom; & du ſecond : — 2. GUILLAUME, duquel on ignore la deſtinée; — 3. & BARTHELEMI, qui ſuit.

III. Noble BARTHELEMI PUY, Ecuyer, épouſa, le 15 Octobre 1450, Damoiſelle *Pernette Baſter*, de laquelle vinrent : — BARTHELEMI, qui tranſigea avec ſon frere; — & DENIS, qui ſuit, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere, du 14 Novembre 1496.

IV. Noble DENIS PUY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, devint Juge d'Appeaux en Forez (*Judex Appellationum Forenſium*), & ſe maria avec Demoiſelle *Catherine de Tournon*, à laquelle il légua, outre ſa conſtitution & ſon augment, ſix vingts écus d'or. Il eut, pour fils unique :

V. Noble homme BARTHELEMI PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier & de Chazelles, qui fit ſon teſtament le 8 Mai 1553. Il avoit épouſé Demoiſelle *Pernette Baſter-de-Filhac*, dont :

VI. Noble JEAN PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier, héritier par le teſtament de ſon pere. Il épouſa, le 29 Janvier 1555, Demoiſelle *Marthe du Puy*, fille puînée de *Geoffroi*, Ecuyer, Seigneur du Puis & de Laval en Forez, Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, & de *Françoiſe Trunel*. Elle fut inſtituée héritiere univerſelle par le teſtament de ſon mari, du 2 Juin 1591, à condition de remettre l'hérédité à — PIERRE, qui ſuit, ou à — SIBILLE, leurs enfans. Elle ſe décida en faveur de ſon fils.

VII. Noble PIERRE PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier, ſe maria avec Demoiſelle *Louiſe Gambalde*, & en eut :

VIII. Noble PIERRE PUY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, Avocat en Parlement, & Juge-Général des Terres du Chapitre de Notre-Dame de Montbriſon, marié, le 8 Novembre 1641, à Demoiſelle *Madelene Poculot*. Par ſon teſtament du 11 Avril 1669, il l'inſtitua ſon héritiere univerſelle, à la charge de remettre l'hérédité à l'un de leurs deux fils, ſçavoir : — DENIS, qui ſuit, auquel elle paſſa; — & PIERRE-BONNAVENTURE, auteur de la branche de Puy-de-Muſſieux, rapportée ci-après.

IX. Noble DENIS PUY, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, fut maintenu, avec ſon frere, dans la poſſeſſion de leur *nobleſſe d'extraction*, le 2 Juin 1701, par M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de Lyon, nommé Commiſſaire, par Arrêt du Conſeil, pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe. Il eut deux fils : — N... qui ſuit; — & N... PUY-DE-RONY, mentionné après la poſtérité de ſon aîné.

X. N... PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier, a continué de fixer ſon ſéjour à Montbriſon, & y a occupé la charge de Lieutenant-Général du Bailliage, pays, Comté

Comté & Reſſort de Forez, Sénéchauſſée de Roanne & de Saint-Etienne, réunie & exercée à Montbriſon, & de la Chambre Domaniale. Il n'a laiſſé que deux filles; l'une mariée à *N... de Rivirie*, Marquis de la Riviere, Commandant du Fort Saint-Jean & Baſtion de Saint-Clair, de la ville de Lyon, morte ſans enfans.

La ſeconde fille, N... PUY-DU-PERRIER, vivante encore en 1776, eſt veuve de *N... Demeaux* (fils de *N... Demeaux*, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée & Sége Préſidial de Mâcon), lequel hérita des charges de ſon beau-pere, qu'il a remplies avec la plus grande diſtinction. Il eſt enterré dans l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame de Montbriſon, où on lit ſon épitaphe ſur une grande pierre de marbre noir, incruſtée à un des pilliers de ladite Egliſe. De ce mariage ſont iſſus: — 1. *Antoine-Durand*, qui ſuit; — 2. *N... Demeaux*, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Bourbon, Infanterie; — 3. & une fille, non mariée.

Antoine-Durand Demeaux, Seigneur de Merlieu, Savignieux, &c. Lieutenant-Général au Bailliage de Forez, &c. a épouſé *N... Baillard-de-Saint-Merat*, fille unique de *N... Baillard-de-Saint-Merat*, Ecuyer, de la même Famille que *N... Baillard*, Comte de Trouſſebois, Colonel-Commandant du Régiment de Son A. R. le Prince *de Carignan*, au ſervice de France, & de *N... Galien de Montpinoux*. De ce mariage ſont nés deux fils: — *N... Demeaux*; — & *Camille Demeaux*.

X. N... PUY-DE-RONY, Ecuyer, ſecond fils de DENIS, III. du nom, Seigneur du Perrier, s'eſt établi à Paris, & eſt mort en 1775, honoraire & ancien Doyen des Avocats au Conſeil, laiſſant des enfans, dont on ignore le nombre & l'état actuel.

Branche de PUY-DE-MUSSIEUX.

IX. Noble PIERRE-BONNAVENTURE PUY, Ecuyer, Sieur de Champeaux, ſecond fils de PIERRE, II. du nom, Seigneur du Perrier, & de *Madelene Poculot*, ſervit, en ſa qualité de Gentilhomme, dans les bans & arriere-bans de ſon tems, comme il conſte par les certificats de ſervice des années 1689, 1691 & 1697, ſignés des Comte *du Sou*, Marquis *d'Arcy* & Comte *Charpin-Genetine*. Il reçut, en la même qualité, l'an 1701, une Lettre d'invitation du Maréchal Duc *de Villeroy*, Gouverneur de la Province, pour ſe trouver à Lyon au paſſage des Princes, les Ducs *de Bourgogne* & *de Berri*. *D'Emerentiane Papon*, ſon épouſe, il a laiſſé:

X. Noble SIMON PUY-DE-MUSSIEUX, Ecuyer, marié, le 18 Février 1734, à Demoiſelle *Marguerite de Charezieux*, fille de noble *Louis de Charezieux*, & de Dame *Eliſabeth le Vray*, de laquelle ſont iſſus, entr'autres enfans: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE PUY, dit *le Chevalier de Rozay*, Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie, en 1775; — 3. GERMAINE, mariée à *N... de Boubé*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, Chevalier de Saint-Louis; — & quatre autres filles, dont trois non mariées; & une Religieuſe au Monaſtere de la Viſitation.

XI. Noble LOUIS-FRANÇOIS PUY-DE-MUSSIEUX, Ecuyer, a épouſé, le 18 Avril 1765, *Guillelmine Preveraud-de-l'Aubepierre*, fille de *Pierre Preveraud-de-l'Aubepierre*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & de *Claudine Jacquelot-de-Chantemerle*. Leurs enfans ſont: — PIERRE PUY, Ecuyer; — & une fille, nommée GERMAINE.

Les armes de cette Famille ſont: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à un lion grimpant d'azur; au 2 & 3 de gueules, à un bélier paſſant d'argent.* Suivant un cachet, préſenté à l'Auteur du *Mémoire*, le *champ du premier & quatrieme quartier eſt d'or.*

PUY-DE-SAINT-MARTIN (DU): Autre Famille originaire de la Province du Berri, établie enſuite à Saint-Galmier en Forez, par PIERRE DU PUY, II. du nom, Ecuyer, & après dans le Duché de Bourgogne, par LOUIS DU PUY, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Martin.

Cette Famille a donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte, des Conseillers d'Etat aux Cours de France & de Lorraine, & des Magistrats au Parlement de Paris.

I. Pierre du Puy, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Châteaudame en Berri, mort en 1348, avoit épousé *Claudine Despriau*, dont vint :

II. Guillaume du Puy, Ecuyer, Seigneur de Châteaudame en Berri, qui épousa *Antoinette de Bressard*. Voyez les Mémoires de M. *de Sainte-Marthe*. Il eut pour fils :

III. Pierre du Puy, II. du nom, Ecuyer, qui s'établit à Saint-Galmier en Forez, où il épousa *Thérese de Jolyval*, & mourut vers l'an 1400. Il eut de son mariage : — Thomas, qui suit ; — & Jeanne du Puy, femme de *Philibert de Lyat*, Seigneur de Vernet & de la Fouilleuse.

IV. Thomas du Puy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain de Laval, fut marié à *Marguerite de Lorge*, de laquelle sortit :

V. Hugues du Puy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain, qui épousa *Antoinette de Châtelus*, dont vinrent : — 1. Thomas, Prieur de Jourcieu ; — 2. Geoffroi, qui suit ; — 3. Etienne, Conseiller au Parlement de Paris, enterré aux Saints-Innocens ; — 4. François, Prieur-Général des Chartreux, mort le 17 Septembre 1521 ; — 5. & Jean du Puy, qui a fait la branche des Seigneurs de Saint-Gery & Loyset en Lorraine, éteinte en la personne de Louis-Joseph, Comte du Puy, Seigneur de Saint-Germain, Avrinville & Vascourt. La descendance de ce Jean du Puy, comme sorti du mariage de Hugues, avec *Antoinette de Châtelus*, est prouvée par un titre de fondation de trois Messes par semaine en la Chapelle de Saint-Pierre de Bar, en date du 15 Avril 1488.

VI. Geoffroi du Puy, Ecuyer, Seigneur du Coudray, &c. Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, épousa *Françoise Trunel*, & en eut onze enfans, entr'autres : — 1. Pierre, Prieur d'Estival, Chanoine & Maître de Chœur de Notre-Dame de Montbrison ; — 2. Antoine, Prieur de Salles ; — 3. Philibert, Commandeur de l'Ordre de Saint-Antoine de Viennois ; — 4. François, Prieur du noble Monastere de Marcigny ; — 5. Clément, qui a continué la postérité ci-après ; — 6. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Martin, mentionnée ensuite ; — 7. Jacques, dont nous allons parler d'abord ; — 8. Madelene, alliée à *Jean-Batiste de la Vue*, Seigneur de Montagnac ; — 9. & Marthe, mariée, le 29 Janvier 1555, à noble Jean Puy, Ecuyer, Seigneur du Perrier, fils de Barthelemi, Ecuyer, Seigneur du Perrier & de Chazelles, & de *Pernette Baster-de-Filhac*, comme nous l'avons dit dans la Généalogie précédente.

Jacques du Puy, I. du nom, Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, fut marié à *Claire de Chalançon*, qui le fit pere de — Louis du Puy, Gouverneur de Saint-Galmier, dont le fils, aussi nommé Louis, fut Gendarme de la Compagnie du Roi ; — & de Jacques, dont nous allons parler.

Jacques du Puy, II. du nom, aussi Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, épousa *Catherine de Villars*, de laquelle il eut : — Claude, qui se fit Capucin, & devint quatre fois Provincial de cet Ordre ; — & Catherine du Puy, mariée 1°. à *Nicolas du Peloux*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du haut Vivarais ; & 2°. en 1626, au Seigneur *de Bayard*, dont vint une fille, — *N... du Peloux*, mariée, en Auvergne, au Seigneur *de Beaufort-Canillac*.

VII. Clément du Puy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de Laval en Forez, cinquieme fils de Geoffroi, & de *Françoise Trunel*, fut un célebre Jurisconsulte du Parlement de Paris, où il mourut le 22 Août 1551. Il avoit épousé, le 23 Juin 1539, *Philippe Poncet-de-Venart*, fille de *Jean*, Seigneur de Venart, & de *Madelene Jayers*, Dame de Galande en Brie. Il laissa de son mariage : — 1. Clément du Puy, Jésuite & Provincial de la Province de France, décédé à Bordeaux en 1598 ; — 2. Claude, qui suit ; — 3. & Judith, épouse de *Claude Séguier*, Seigneur de la Verriere.

VIII. Claude du Puy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de Laval, fut

Conſeiller au Parlement de Paris, & épouſa, le 29 Septembre 1576, *Claudine Sanguin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Livry, & de *Barbe de Thou*. Leurs enfans furent : — 1. CHRISTOPHE, Protonotaire du Cardinal *de Joyeuſe*, mort Prieur de la Chartreuſe de Rome, le 28 Juin 1654 ; — 2. AUGUSTIN, Chanoine & Prévôt d'Ingray dans l'Egliſe de Chartres ; — 3. PIERRE, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Garde de ſa Bibliotheque, mort & enterré dans l'Egliſe Saint-Côme à Paris, le 17 Décembre 1653, âgé de 69 ans ; — 4. CLÉMENT, qui ſuit ; — 5. JACQUES, Aumônier du Roi, & Prieur de Saint-Sauveur en Brie, décédé le 17 Novembre 1656 ; — 6. NICOLAS, reçu Chevalier de Juſtice de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, vulgairement de Malte, en 1610, ſur ſes preuves de nobleſſe faites au grand Prieuré de France. Il fut tué par les Turcs au combat de Sarragoſſe, le 25 Juin 1625, âgé de 31 ans ; — 7. ANNE, mariée à *Pierre Board*, Conſeiller au Parlement de Paris ; — 8. & MARIE DU PUY, alliée à *Claude Genoux*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Seigneur de Gribeville & de Thoulonges.

IX. CLÉMENT DU PUY, II. du nom, Ecuyer du Duc *de Vendôme*, enſuite Commiſſaire de l'Artillerie, fut tué à la bataille d'Avein en 1636, laiſſant de *Catherine de Longueval*, ſon épouſe, des enfans, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans la perſonne de — CHARLES DU PUY, Chanoine de l'Egliſe de Meaux, mort à Roanne en 1748.

Branche des Seigneurs de SAINT-MARTIN, établie en Bourgogne.

VII. LOUIS DU PUY, Ecuyer, né en 1526, ſixieme fils de GEOFFROI, Ecuyer, Seigneur du Puis & de Laval, & de *Françoiſe Trunel*, comme il eſt prouvé par une tranſaction du 15 Septembre 1598, paſſée entre ledit LOUIS & CLAUDE DU PUY, Conſeiller au Parlement de Paris, ſon neveu (pere de NICOLAS DU PUY, Chevalier de Malte, mentionné ci-deſſus), au ſujet de la ſucceſſion de PIERRE DU PUY, ſon frere aîné, Chanoine de Notre-Dame de Montbriſon, vint s'établir, environ l'an 1560, à Marcigny-ſur-Loire, où il mourut le 12 Juin 1609. Il y avoit épouſé 1°. *Edouarde de Montaudry* ; 2°. *Marguerite Roſſelin*, décédée, ſans enfans, le 22 Juillet 1585 ; & 3°. *Jeanne Aumaitre*. Du premier lit il eut : — ANTOINE, qui a continué la poſtérité ci-après ; — & BÉNIGNE, qui a fait la branche des Seigneurs de Farge & de Chaſtelard ; & du troiſieme lit ſortit : — JEAN, dont nous allons parler.

JEAN DU PUY, Médecin de la Reine de Pologne, eut pour fils — CHARLES DU PUY, Ecuyer, Seigneur du Champuaux, Gentilhomme du Prince *de Condé*, qui épouſa *Marguerite de Vaux*, & n'en eut que trois filles, ſçavoir : — 1. LOUISE DU PUY, mariée à *Gabriel Buſtat*, Ecuyer, Seigneur de Millery ; — 2. MARGUERITE, femme de *N... Chalmoux*, Ecuyer, à Nevers ; — 3. & GABRIELLE DU PUY, épouſe de *N... Breſſon*, Ecuyer, Seigneur de Geniſſe.

VIII. ANTOINE DU PUY, Ecuyer, fils aîné de LOUIS, & d'*Edouarde de Montaudry*, ſa premiere femme, épouſa, le 20 Janvier 1585, *Jeanne Joly*, dont il eut : — JEAN, qui ſuit ; — & CLAUDINE, femme de *Pierre Courtin*, Ecuyer, Prévôt des Maréchauſſées de Roanne & dépendances.

IX. JEAN DU PUY, I. du nom, Ecuyer, s'allia, le 19 Octobre 1615, avec *Philiberte Gregaine*, & eut pour enfans : — PHILIBERT, qui a fait la branche des Seigneurs de Châteauverd & de la Jarouſſe ; — & CLAUDE, qui ſuit.

X. CLAUDE DU PUY, Ecuyer, Seigneur des Falcons & de Saint-Martin-la-Vallée, mort à Semur en Briennois, le 8 Décembre 1686, âgé de 65 ans, y avoit épouſé, le 10 Juin 1645, *Deniſe de la Motte*, fille d'*Antoine de la Motte*, Sieur de Suilly, Conſeiller ordinaire de la Maiſon du Prince *de Condé*, ayeul de *Nicole de la Motte*, épouſe de *Jean de Berbiſey*, Marquis de Vantoux, Seigneur de Belleneuve, mort en 1757, premier Préſident du Parlement de Bourgogne. CLAUDE DU PUY eut de ſon mariage huit enfans, entr'autres : — JEAN, qui ſuit ; — & PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de Montceaux, Verdet, Verſaugues, la Barre, les Falcons, &c. mort à Marcigny le 13 Juillet 1724, âgé de 63 ans, ſans

postérité de son mariage avec *Catherine Bailly*, laquelle se maria 2°. à *Athanase de Cabannes*, Ecuyer; & 3°. à *N... de Muzy-Vozelles*, Gentilhomme du Beaujolois.

XI. Jean du Puy, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Faye, Saint-Martin-la-Vallée, &c. Mousquetaire du Roi, ensuite Officier de Cavalerie au Régiment de Florensat, fut reconnu, par Arrêt du Parlement de Dijon, du 16 Juillet 1693, pour descendant, en ligne directe, de Geoffroi du Puy, Seigneur du Puis & de Laval, dont la noblesse avoit été prouvée dans les preuves de Nicolas du Puy, arriere-petit-fils de Geoffroi, & qui fut reçu Chevalier de Malte. Jean du Puy, II. du nom, mourut en son Château de Saint-Martin, le 8 Décembre 1735, âgé de 80 ans. Il avoit épousé à Lyon, le 27 Juin 1701, *Marguerite Berthet-de-Chazelles*, dont, entr'autres enfans: — Jacques, qui suit; — & Jean, rapporté après la postérité de son frere.

XII. Jacques du Puy, Ecuyer, Seigneur de la Faye & de Saint-Martin-la-Vallée, Baron de la ville de Semur en Briennois, né le 29 Septembre 1704, a épousé, le 19 Février 1748, *Jeanne-Louise-Augustine Dormy*, fille de *Jean-Charles Dormy*, Baron de Vesvres, Seigneur de Neuvy, Bauchamp, la Chapelle, &c. Leurs enfans sont: — 1. Jacques-Augustin, qui suit; — 2. Charles-Augustin, né le 9 Février 1759, Lieutenant au Régiment de Flandres; — 3. Charlotte-Marguerite, née le 17 Janvier 1749, mariée, le 24 Octobre 1766, à *Claude*, Marquis *de Digoine*, Capitaine au Régiment de Flandres, de la Maison des Seigneurs du Palais; — 4. & Marie-Gabrielle, née le 18 Mai 1760.

XIII. Jacques-Augustin du Puy, Ecuyer, né le 8 Janvier 1758, ci-devant Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa premiere Compagnie, n'est pas encore marié.

XII. Jean du Puy, III. du nom, Ecuyer, fils puîné de Jean II, & de *Marguerite Berthet-de-Chazelles*, né le 25 Octobre 1707, a épousé, 1°. le 14 Juillet 1738, *Philiberte Geffier*; 2°. le 9 Octobre 1743, *Anne de la Motte*; & 3°. le 1 Février 1757, *Françoise Cudel*, fille d'*Hector Cudel*, Capitaine au Régiment de Soissonnois. Du premier lit il a: — 1. Lazare, né le 19 Décembre 1740, Prêtre; du second: — 2. Nicole, née le 23 Octobre 1747; & du troisieme lit: — 3. Claude-Hector, né le 5 Novembre 1752, Ecclésiastique; — 4. Philibert, né le 5 Avril 1754; — 5. Lazarette, née le 23 Mars 1755; — 6. Thérese-Elisabeth, née le 21 Janvier 1760; — 7. Marie, née le 4 Février 1763; — 8. & Marie-Catherine du Puy, née le 11 Février 1765.

Les armes: *d'or, à la bande de sable, chargée de trois roses d'argent; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

PUY-SAINT-PIERRE (du), en Limousin: De cette Famille étoit

Florimond du Puy, Seigneur de Saint-Pierre & de Bellevèze, près Limoux, qui avoit pour femme *N... de Saint-Jean-de-Bellissend*, dont la sœur cadette avoit épousé *N... de Bruyeres*, Seigneur de Chalabre. Voyez Bruyeres-Chalabre. Il eut de ce mariage:

Antoine du Puy, Seigneur de Saint-Pierre & de Bellevèze, marié à *N... de Pressoire*, de la ville de Limoux, dont:

Jacques du Puy, Seigneur de Saint-Pierre & de Bellevèze, près Limoux, Capitaine de Dragons dans Languedoc, veuf, sans enfans, de *N... de Nigry*, & qui quitta le service pour se marier, en secondes noces, vers 1709, à *Anne de Buisson*, des Seigneurs *de Beautteville*, fille de *Jean-Claude*, & de *Jeanne de Sales-de-Gudane*, dont:

1. Jean-Claude, Seigneur de Saint-Pierre, Bellevèze, &c. né vers l'an 1713, marié, en 1755, à *Angélique de Bruyeres-le-Chastel*, sœur du Marquis *de Chalabre*, de deux Abbés de ce nom, dont un Evêque, & de trois Officiers dans Royal-Marine, & fille d'*Aymeric*, dit le *Comte de Bruyeres*, & de *N... de Montesquiou-de-la-Pomarede*. Il en avoit, en 1763, deux fils & trois filles;

2. Jean-Pierre, qui a servi quinze ans Officier dans l'Artillerie, né vers 1718; — 3. François-Placide, né le 4 Février 1726, Grand-Vicaire de l'Evêque

d'Alais, ſon oncle, ſous le nom de *l'Abbé* DU PUY; — 4. MARC-ANTOINE, appellé *le Chevalier de Saint-Pierre*, né le 4 Mai 1729, entré Mouſquetaire gris en 1750, qu'il quitta le 15 Avril 1759, pour acheter une Compagnie dans Seyſſel, Cavalerie, qui a été incorporée, en 1762, dans la Meſtre-de-Camp-Général; — 5. & MARIE-JOSEPHE-ELISABETH, née vers l'an 1716, mariée, en 1738, à *N...*, Comte *de Nogaret*, demeurant à la Baſtide de Trélans, à deux lieues d'Albi, lequel a hérité, vers 1755, de Madame *de Thémines* (*Jean-Luc de Lauzières*, Marquis de Themines, mourut le 1 Avril 1737, ſans enfans, & âgé de 63 ans, étant fils d'*Henri de Lauzières-Thémines*, & de *Marie de Nogaret-de-Trélans*). Ils n'ont qu'une fille, nommée — *Anne de Nogaret de-Pont*, mariée, ſans enfans, en 1757, au Marquis *de Surgeres*.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, faute de *Mémoire*.

PUYSÉGUR, en Gaſcogne, Diocèſe d'Auch. Terre & Seigneurie qui a le titre de *Marquiſat*, & eſt poſſédée, depuis le commencement du XVI^e ſiécle, par la Maiſon de CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, dont nous allons rapporter ici la Généalogie.

Cette Maiſon, d'ancienne Chevalerie du Bas-Armagnac, a donné un Echanſon du Roi PHILIPPE-*le-Bel*, un Chambellan de CHARLES II, Roi de Navarre, pluſieurs Gentilshommes de la Chambre de nos Rois; des Chevaliers de Malte, une Dame de Remiremont, une autre de Malte; divers Lieutenans-Généraux des Armées du Roi & Gouverneurs de Province, & un Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi.

Elle a pris ſon nom du lieu de *Caſtaneto*, appellé en françois CASTAYET, dans une Chartre du Chapitre de Nogaro, de 1062; depuis DE OU DU CASTANHED, CASTANET, CHASTANET & CHASTENET, aujourd'hui CASTAIGNET: cette Terre eſt ſituée entre Nogaro-ſur-la-Midouze, Saint-Mont-ſur-l'Adour, & les lieux de Saint Griede, Mauritcherre & Saint-Martin-lès-Nogaro; & eſt paſſée, par alliance, à la Maiſon d'*Armagnac*, ſur la fin du XIV^e ſiécle.

Le premier des Seigneurs DE CHASTENET, dont on a connoiſſance & une filiation ſuivie, prouvée par titres, eſt

I. PIERRE DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur dudit lieu & Château de Chaſtenet, qui avoit eu pour bienfaiteur de ſes enfans, VITAL DE CHASTENET, Chevalier, ſon grand-oncle, ſuivant un acte de vente qu'il fit au nom de ſes enfans, donataires dudit VITAL, leur *grand-grand-oncle*, d'une maiſon ſituée au lieu de Pouy-Draguin en Bas-Armagnac, par contrat du mois de Juin 1186. PIERRE eut pour enfans:

1. VITAL DE CHASTENET, II. du nom, Chevalier, qui a continué la branche des Seigneurs DE CHASTENET en Armagnac, par VITAL, III. du nom, Damoiſeau, qui rendit, au Comte *d'Armagnac*, hommage du Château & Terre de Chaſtenet, ainſi que du territoire de la Roque, en 1319; & par GÉRAUD DE CHASTENET, Damoiſeau, ſon petit-fils, qui eut — ANSELME DE CHASTENET, pere de — GUYON, mort ſans poſtérité. Ledit GÉRAUD avoit auſſi une fille, nommée — LUCIE DE CHASTENET, mariée, en 1355, à *Beraud de Faudoas*, dont elle eut — *Réale de Faudoas*, Dame de Chaſtenet, femme de *Pierre d'Armagnac*, à qui elle porta, entr'autres biens, ladite Terre de Chaſtenet.

2. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, *auteur maternel* des Seigneurs *de Chaſtenet-de-Puyſégur*, par PIERRE DE CHASTENET, II. du nom, Damoiſeau, ſon fils, pere de — BERNARD DE CHASTENET, Chevalier, confédéré du pays de Foix en 1338, & Chambellan du Roi de Navarre en 1365, qui eut — JEAN DE CHASTENET, né en 1377, l'un des Gentilshommes qui jurerent, en 1449, le traité de paix entre les Maiſons d'*Albret* & de *Grammont*. Celui-ci eut pour fils — ROGER DE CHASTENET, Chevalier, né en 1402, qui teſta à Bordeaux, en 1459, en faveur des trois enfans qu'il eut de ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne de Lordat*, ſçavoir: — (a) JOSEPH DE CHASTENET, mort ſans poſtérité; — (b) BER-

NARD, Prêtre, Prieur au Diocèſe de Lectoure ; — (c) & FRANÇOISE, mariée à *N... de la Lande*, Chevalier, Seigneur des Praux.

3. & GUI, qui ſuit, établi en Limouſin dans le XIII^e ſiécle, *auteur paternel* des Seigneurs de Chaſtenet-Puyſégur, quatrieme branche, de laquelle en ſont ſorties trois autres qui ſubſiſtent, comme on le verra ci-après.

Seigneurs de PUYFERRIER, &c.

II. GUI DE CHASTENET, Chevalier, troiſieme fils de PIERRE, Chevalier, Seigneur de Chaſtenet en Bas-Armagnac, reçut de *Hugues de Ramnulphe*, du lieu de Julhac en Limouſin, la promeſſe qu'il lui donneroit en mariage ſa fille *Almodie*, avec une groſſe dot, par acte des Nones de Mai 1225. Il fit un don perpétuel à *Bertrand*, Chanoine du Chaſtelar, & à la Maiſon de Charbonnieres, dont il étoit Recteur, des dixmes qu'il poſſédoit dans les paroiſſes de Mellet, de Fribes & de Sainte-Marie, ce qui eſt prouvé par l'acte d'inveſtiture d'*Adémar*, fils du Vicomte *de Limoges*, en date du mois de Septembre 1231. GUI vivoit encore en 1278, époque de l'exiſtence de JEAN DE CHASTENET, Chantre du Dorat, un des exécuteurs teſtamentaires d'*Iſſembert de la Feuillée*, Abbé du Dorat, & qui préſida à la confection des Statuts de ſon Chapitre. Il y a apparence que le Chantre du Dorat étoit parent de GUI DE CHASTENET, qui l'attira en Limouſin, & qu'il fut parrein & donateur de JEAN DE CHASTENET, fils aîné de GUI, car il s'appella, comme lui, JEAN, & hommagea les mêmes biens qu'avoit poſſédés ce Chantre du Dorat. GUI eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. AUDOUIN DE CHASTENET ; — 3. & ANSELME, Echanſon de PHILIPPE-*le-Bel*, qui, ſelon une Chartre mentionnée par *Marion*, dans ſon XIII^e Plaidoyer, *p.* 515, lui aſſigna, ſur ſon Tréſor du Temple à Paris, une rente annuelle de 30 livres, à titre d'hérédité perpétuelle, pour lui & ſes hoirs, nés & à naître en légitime mariage.

III. JEAN DE CHASTENET, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Pléau, de l'Aage, de la Maiſon-Rouge, & de quelques Fiefs dans la Châtellenie de Nieul en Limouſin, reçut une donation d'AUDOUIN & d'ANSELME DE CHASTENET, ſes freres, du conſentement & vouloir de GUI DE CHASTENET, Chevalier, leur pere, le Mercredi avant la Fête Saint-Georges, l'an 1279 ; & rendit hommage à l'Evêque de Limoges, pour les biens & Terres qu'il poſſédoit dans la Châtellenie de Nieul, le 4 Avril 1296. Il eut pour fils :

IV. JEAN DE CHASTENET, II. du nom, Damoiſeau, puis Chevalier, Seigneur de la Pléau, &c. qui étoit, en 1313, le Jeudi veille de la Fête de Saint-Pierre, Apôtre, ſous la curatelle d'*Etienne Celeroni*, qui, à ladite époque, rendit pour lui, & comme tuteur de ſon frere, hommage, à l'Evêque de Limoges, des Terres qu'ils avoient dans ladite Châtellenie. JEAN, II. du nom, rendit hommage des mêmes Terres le 18 Janvier 1328, & eut pour fils :

V. JEAN DE CHASTENET, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Pléau, &c. qui, ſe trouvant au lieu de Peyſac en Limouſin, le 6 Février 1369, vendit pluſieurs fiefs & rentes à *Adémar de la Riviere*, Seigneur de Saint-Bonet. Il ſervit de témoin, le 13 Février 1389, pour une quittance reſpective entre le Seigneur *de Baure*, Chevalier, & *Jean de Chambaret* ; s'obligea envers un Religieux de Saint-Auguſtin de Limoges, pour 67 ſols 6 deniers, par acte du 15 Avril 1390 ; & rendit hommage à l'Evêque de Limoges, de pluſieurs Fiefs & Terres, le 16 Février 1391. Il fut marié deux fois. Le nom de ſa premiere femme eſt inconnu. Sa ſeconde fut *Guiotte de Sechaud*, ſuivant une tranſaction paſſée, le 3 Mars 1394, entre lui, comme mari de ladite *Guiotte*, *Jean Eydelin*, Prêtre, Chapelain de l'Egliſe paroiſſiale de Doradour, & *Gui de Poitevin*, Damoiſeau. Du premier lit il eut : — 1. HÉLIE, qui ſuit ; — 2. GUILLEMETTE, mariée avec *Pierre de Roffinhac*, auxquels leſdits JEAN DE CHASTENET, Chevalier, & HÉLIE DE CHASTENET, ſon fils, Damoiſeau, aſſignerent en dot le domaine de la Grauliere, paroiſſe de Beyſſenac, par acte du mois de Février 1388 ; & du ſecond lit : — 3 & 4. PIERRE & JEAN, morts jeunes & ſans poſtérité ; — 5. & CA-

THERINE DE CHASTENET, Dame de la Pléau, &c. épouſe d'*Etienne de Prinſaud*, Damoiſeau, ſuivant un accord paſſé, le 3 Janvier 1447, entre lui, comme mari de ladite Damoiſelle, & *Ithier du Coudrier*, auſſi Damoiſeau.

VI. HÉLIE DE CHASTENET, I. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Puyferrier, fonda un Anniverſaire & des Prieres au Chapitre de Saint-Junien en Limouſin le 15 Avril 1390; fut témoin, le 9 Mars 1392, à une tranſaction entre *Jourdain Riquot*, Seigneur de Moygon, & *Pierre de Magnac*, Damoiſeau; acquit une rente de 40 ſols de *Marguerite de Beaufort*, Dame de Bançon, par acte du 5 Avril 1399; & le lieu de Montet, de noble *Aymon de Saint-Martin*, Seigneur de Rocheliſoux, par acte du 4 Juillet de la même année. HÉLIE, I. du nom, eut d'*Aide de Landrige*, ſon épouſe: — 1. PIERRE DE CHASTENET, pere d'autre PIERRE DE CHASTENET, Damoiſeau, Seigneurs de Villars, habitans de Noint, parce qu'ils furent légataires de tous les biens qu'HÉLIE I. y poſſédoit; — 2. JEAN, co-Seigneur de l'Iſle-Jourdain, âgé de 25 ans, repréſentant ſes freres mineurs en 1408; — 3. JACQUES, Seigneur de la Boutiere en 1417; — 4. HÉLIE, qui ſuit; — 5. GUILLAUME, Seigneur de Favet, ſelon un accord de 1459, pere de trois enfans, ſçavoir: — SIMON, Seigneur de la Greliere; — LOUIS, Seigneur de la Roderie; — & MARGUERITE, mariée à *Jean de Lépine*, Damoiſeau; — 6. GUYNOT, Seigneur de la Greliere, par acte de 1426; — 7. & MARGUERITE DE CHASTENET, aînée du précédent.

VII. HÉLIE DE CHASTENET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyferrier, eſt compris dans le payement que fit aux Chartreux de Mortemart JEAN DE CHASTENET, Damoiſeau, ſon frere aîné, par acte du 11 Avril 1408, & dans l'aſcenſement fait par le même JEAN, & par *Pierre de Landrige*, Damoiſeau, leur oncle, le 8 Septembre 1408. HÉLIE, II. du nom, fit un accord pour lui & pour les enfans de GUILLAUME DE CHASTENET, Seigneur de Favet, le 28 Février 1459; & un autre pour lui & pour JEAN, ſon frere, le 5 Novembre ſuivant. Ledit Seigneur *de Puyferrier* eut pour enfans: — 1. JEAN, qui ſuit. Son pere & lui tranſigerent avec noble *Pierre de Roche*, le 15 Avril 1460; — 2. & un autre fils, auſſi nommé JEAN, Seigneur de la Greliere & de la Tour-Balantru, pere de — JACQUES DE CHASTENET, Seigneur de la Tour-Balantru & de la Greliere, marié à Demoiſelle *Marguerite de Bailhier*, vivans l'un & l'autre à Brac en 1558: il mourut ſans poſtérité; — & de JEANNE DE CHASTENET, Damoiſelle, Dame de la Tour-Balantru, femme de *François de Guilhommete*, Ecuyer, Seigneur de Magoudard & de Puyrobin, vivans enſemble en 1524.

VIII. JEAN DE CHASTENET, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyferrier & de la Boutiere, conſentit, du vouloir d'HÉLIE, ſon pere, le ſuſdit accord de 1460; rendit hommage, pour la Terre de la Boutiere, le 2 Janvier 1486, & pour les dixmes & premices qu'il poſſédoit à l'Iſle-Jourdain ſur la Vienne, le 20 Novembre 1487. Il fut marié deux fois. Le nom de ſa premiere femme eſt ignoré. La ſeconde fut Damoiſelle *Dominge de la Lande*, fille de *N... de la Lande*, Chevalier, Seigneur des Praux, & de Dame FRANÇOISE DE CHASTENET, mentionnés au premier degré de cette Généalogie. Elle ſurvécut au Seigneur *de Puyferrier*, ſon mari, & teſta le 28 Septembre 1507, en faveur du fils unique qu'elle en eut. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, Seigneur de Saint-Paixent & de la Boutiere; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; & du ſecond lit: — 3. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de Puyſégur, &c. dont nous allons parler ci-après.

IX. FRANÇOIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyferrier, de la grande & petite Rye, épouſa 1°. Demoiſelle *Françoiſe d'Etourneau*; & 2°. *Jeanne d'Eſcars*, auſſi Demoiſelle, qui le fit pere de —— MADELENE DE CHASTENET, Dame de Puyferrier, &c. femme de *René de Turpin*, Chevalier, qui en eut: — *Jacques de Turpin*, Seigneur de Puyferrier, &c. pere de — *Jeanne de Turpin*, Dame de Puyferrier, &c. mariée à *N... de Londex*, ainſi Seigneur de Puyferrier & de Veyrac en Limouſin, dont la Famille s'eſt éteinte vers 1774.

Branche des Seigneurs de Puységur & de Campsegue.

IX. Nicolas de Chastenet, Ecuyer, Seigneur de Puyſégur, donna quittance, le 3. Février 1509, à *Pierre de Ruffier*, à raiſon de ſon adminiſtration des biens de défunts Dame *Dominge de la Lande*, & Jean de Chastenet, Chevalier, Seigneur de Puyferrier & de la Boutiere, ſes pere & mere; reconnut tenir pluſieurs biens du Roi & de la Reine de Navarre, le 17 Janvier 1534; leur rendit hommage, des Terres de Puyſégur & de Campſegue, le 27 Janvier 1541; préſenta ſon aveu à leur Sénéchal d'Armagnac, le 13 Mai de ladite année; fit ſon teſtament le 29 Janvier 1548, & ſon codicille le 8 Mars 1549. Il avoit épouſé *Géraude de Foaſſin*, Demoiſelle, dont: — 1. Joseph, mort ſans poſtérité; — 2. Bernard, qui ſuit; — 3. François, Prêtre, Religieux Dominicain; — 4. Jean, Chanoine de Lectoure; — 5. autre François, mort ſans enfans; — 6. Jean, *le Jeune*, Exempt des Gardes du Roi Henri II, qui, ayant été envoyé, par ce Prince, vers le Duc *de Lorraine*, pour Capitaine de ſes Gardes, ſe maria dans le Palatinat, où il s'établit, & eut poſtérité, dont deſcend immédiatement — Barthelemi de Chastenet-Poynségur, Maréchal des Camps & Armées du Roi de France, qui le déclara de l'ancienne Maiſon de Chastenet-Puységur, par Lettres du mois d'Août 1701, & qui, en 1702, épouſa Demoiſelle Henriette de Chastenet, fille de Jacques, Chevalier, Seigneur de la Coupette; — 7 & 8. & deux filles.

X. Bernard de Chastenet, Chevalier, Seigneur de Puyſégur & de Campſegue, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & grand Vice-Sénéchal d'Armagnac, ſervit avec diſtinction, durant les troubles & les guerres de la Religion, le Roi de Navarre Henri IV, qui l'honora d'une eſtime particuliere, ainſi qu'on le voit par les Lettres que ce Prince lui écrivit en 1577, 78, 83 & 1585. Il fit ſon teſtament le 26 Septembre 1600, & avoit épouſé, le 30 Août 1556, *Marguerite de Pins*, fille d'*Hector de Pins*, Seigneur du Bourg, dont la Maiſon a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, l'un en 1294, & l'autre en 1355. Il en eut, entr'autres enfans: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Herard, auteur de la branche des Comtes de Puyſégur, Seigneurs de Barraſt, rapportée ci-après; — 3. Pierre, tige de celle des Barons de Puyſégur, Seigneurs de la Coupette, mentionnée à la fin de ce *Mémoire*; — & pluſieurs filles, dont une, N... de Chastenet, mariée à *Bernard de Garros*, duquel elle eut deux filles, l'une, mariée à *N... de Marcous*, & l'autre, à *N... de Mengin*.

XI. Jean de Chastenet, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur & de Campſegue, fit hommage deſdites Terres le 6 Juillet 1611, & teſta le 15 Octobre ſuivant. Il avoit épouſé, le 3 Septembre 1590, *Madelene d'Eſpagne*, fille de *Catherine de Saman*, & d'*Onuphre d'Eſpagne*, Baron de Ramefort, & petite-fille de *Charles d'Eſpagne*, & de *Marie d'Aure*; celle-ci fille de *Jean d'Aure*, Vicomte d'Aſter (ſorti puîné des Comtes *de Comminges*), & de Jeanne de Foix, fille de Gaston IV, Comte de Foix, & d'Eléonore d'Arragon, Roi & Reine de Navarre. Elle diſputa long-tems la Seigneurie de Monteſpan à *Paule d'Eſpagne*, ſa couſine. De cette alliance vinrent: — 1. Jean, qui ſuit;

2. Pierre de Chastenet, pere de cinq enfans, ſçavoir: — (a) Bernard, Capitaine de Cavalerie, mort à Dole en Franche-Comté; — (b) Ode, Chanoine & Archidiacre de Lectoure; —— (c) Jeanne, femme de *N... de la Cour*; —— (d) Marguerite, Carmélite; —— (e) & Françoise de Chastenet, épouſe de *N... Deſpiau*, dont: — *N... Deſpiau*, marié ſans poſtérité; —— & une fille, *N... Deſpiau*, femme de *N... de Petit*, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons au ſervice; & deux filles, non mariées;

3. Josse de Chastenet, Seigneur de Campſegue, Capitaine, tué à Lectoure, où il commandoit, laiſſant deux fils, auſſi tués au ſervice, l'un deſquels avoit eu

un fils qui fut Chanoine de Lectoure; – 4. Jacques, (pere du Maréchal de France, Chevalier des Ordres), auteur de la branche des Marquis de Puyſégur, Vicomte de Buzancy, rapportée ci-après; — 5. Joseph, Seigneur de la Grange, Capitaine au Régiment de Piémont, tué au ſervice; —— 6. Jean-Pierre, Lieutenant au Régiment de Normandie, tué à l'aſſaut de Sainte-Affrique en Rouergue; — 7. Nicolas, mort ſans poſtérité; – & huit filles, dont deux furent Religieuſes.

Nota. On dit qu'un fils de Jean de Chastenet, V. du nom, fut s'établir en Poitou ou en Périgord, dont la poſtérité exiſte.

XII. Jean de Chastenet, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, fut nommé Vice-Sénéchal d'Armagnac, de Comminges, de Riviere-Verdun & de Bigorre, par Lettres de Louis XIII, du 13 Avril 1623, & avoit épouſé, par contrat du 19 Février 1614, retenu par *la Peze*, Notaire de Lectoure, *Marie de Cere*, dont, entr'autres enfans, il eut:

XIII. Jean de Chastenet, VII. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, par contrat paſſé le 24 Juillet 1631, devant *Delas*, Notaire Royal de Sainte-Chriſtine, avec *Gabrielle de Tarſſac*, fille de *Jean-Jacques*, Baron de Montberaut, &c. dont:

XIV. Jean-Louis de Chastenet, Chevalier, Seigneur de Puyſégur & de la Grange, qui épouſa, par contrat du 8 Août 1655, *Louiſe d'Aignan*, & en eut:

XV. Louis de Chastenet, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, marié, par acte du 25 Octobre 1688, avec *Marie de Roquette*, dont il ne laiſſa qu'une fille:

XVI. Anne-Thérese de Chastenet, Dame de Puyſégur, mariée avec *Gilles-Gervais de la Roche*, Marquis de Genſac, dont — *Jacques de la Roche*, Marquis de Genſac, marié avec *Anne-Jeanne-Amable de Caulet-Grammont*, de laquelle vint – *Anne-Jeanne-Thérese-Joſephe de la Roche-Genſac*, mariée, en 1773, avec *Anne-Adélaïde-Joſeph de Montmorency*, Comte de Laval.

Branche des Marquis de Puységur, Vicomtes de Buzancy, en Soiſſonnois.

XII. Jacques de Chastenet, Chevalier, Seigneur Vicomte de Buzancy & d'Aconin, quatrieme fils de Jean, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, & de *Madelene d'Eſpagne*, fut fait Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en récompenſe de ſes ſervices le 22 Novembre 1639, Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 6 Janvier 1651. Etant Lieutenant-Général & Gouverneur de Berg, il reçut ordre de commander l'armée en l'abſence du Maréchal *de Rantzaw*, le 15 Juin 1648; fut député, en 1651, pour porter au Roi la nouvelle de l'obéiſſance de l'Armée du Maréchal d'*Aumont*, & ſe rendit recommandable dans les guerres de ſon tems. Ses Mémoires, publiés en 1690, par *André du Cheſne*, Hiſtoriographe de France, apprennent qu'il fit 43 Campagnes; qu'il ſe trouva à 120 ſiéges où le canon tira; à plus de 30 batailles, combats ou rencontres, ſans avoir été, pendant tout ce tems, ni malade, ni bleſſé; qu'il eut trois de ſes freres tués au ſervice, & qu'il mourut à l'âge de 82 ans, après avoir rempli avec diſtinction tous les différens grades Militaires dont il fut honoré. Il avoit épouſé 1°. *Antoinette de Varlet*; & 2°. *Marguerite Dubois*, fille de *Jacques Dubois*, Chevalier, Seigneur de Bernoville & du Liege, Capitaine des Tours du Havre & de la Rochelle, le 14 Avril 1644. Du premier lit il eut ſept garçons. – Le premier laiſſa pluſieurs enfans; l'aîné deſquels, Colonel de Cavalerie, fut marié & laiſſa poſtérité, qui eſt éteinte. – Le ſecond fut Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Cravates. – Le troiſieme, Capitaine de Cavalerie, a laiſſé poſtérité illégitime, dans le Diocèſe de Toul, qui porte le nom de ſon Auteur. Les quatre autres n'ont pas eu de poſtérité. – Du ſecond lit vinrent pluſieurs enfans, dont trois morts ſans poſtérité; — 4. Jacques, qui ſuit; — 5. N... de Chastenet-Puységur, Abbé de Sainte-Epvre, Diocèſe de Toul; – 6. Marguerite, Chanoineſſe de Remiremont;

7. Françoise de Chastenet-Puységur, mariée à *Louis de Polaſtron-la-Hillere*, Brigadier des Armées du Roi, dont – *Henriette-Françoiſe de Polaſtron*,

femme de *Jacques-Antoine*, Comte *d'Aumale*, de Picardie, Seigneur de Petit-Bois, Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. De cette alliance vinrent : *Louis*, Comte *d'Aumale*, Seigneur de Petit-Bois; — & quatre filles, dont deux mariées; l'une, nommée *Marie-Angélique-Auguſtine-Armande d'Aumale*, femme de *Gabriel-Florent*, Marquis *de la Tour*, Seigneur de Saint-Paulet en Languedoc. L'autre, appellée *Edouarde-Roſalie d'Aumale*, Sous-Gouvernante des Enfans de France en 1776, épouſe du Vicomte *d'Aumale*, Seigneur du Mont-Notre-Dame, ſon couſin, Capitaine d'Huſſards au Régiment de Berchiny; — 8 & 9. N... & N... DE CHASTENET, Religieuſes à l'Abbaye Royale d'Origny.

XIII. JACQUES DE CHASTENET, II. du nom, Chevalier, Marquis de Puyſégur, Comte de Cheſſy, Vicomte de Buzancy, premier Quart-Comte de Soiſſons; Seigneur de Bernoville, Ezonville & Ceſſereux, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. naquit le 13 Août 1659. Il commença de ſervir en 1677, au ſiége de Cambray, dans le Régiment du Roi, Infanterie; fut bleſſé à celui de Philiſbourg en 1688; à la bataille de Steinkerque en 1692, après laquelle il fut fait Chevalier de Saint-Louis; & à celle de Nervinde en 1693. Après la bataille de Fleurus, donnée en 1690, n'étant encore que Capitaine au Régiment du Roi, il fut choiſi pour remplir les fonctions de Maréchal-Général des Logis de l'Armée de Flandres, ſous le Maréchal *de Luxembourg*. Il étoit conſulté ſur tous les projets de la campagne & ſur leur exécution; fut fait Brigadier d'Infanterie le 3 Janvier 1696; Gentilhomme de la Manche du Duc *de Bourgogne*, pere de feu Louis XV, en 1698; fut chargé, en 1700, d'aller négocier avec l'Electeur *de Baviere*, lorſque le Duc *d'Anjou* fut appellé à la Couronne d'Eſpagne, pour l'entrée des troupes de France dans les places des Pays-Bas, où les Hollandois avoient garniſon; exécuta ce projet avec tant de ſuccès, que la nuit du 5 au 6 Février 1701, elles s'emparerent d'Oſtende, de Nieuport, de Gand, d'Ath, d'Anvers, de Bruxelles, Charleroy, Mons, Namur & de Luxembourg; négocia avec les Electeurs *de Baviere* & *de Cologne*, un traité de Ligue offenſive & défenſive, qui fut ponctuellement exécuté juſqu'à la paix d'Utrecht. Fait Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, il fut envoyé, en 1703, en Eſpagne, pour y examiner l'état & les reſſources de ce Royaume : il y concerta les projets de campagne, & après y avoir introduit la meilleure diſcipline, & y avoir ſervi trois années, en qualité de Directeur-Général de la Cavalerie, de l'Infanterie & des Dragons, à la ſatisfaction des Rois de France & d'Eſpagne, Louis XIV le rappella, pour aller reprendre ſes anciennes fonctions dans l'armée de Flandres. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 26 Octobre 1704; pourvu du Gouvernement de Condé en 1707; ſervit aux ſiéges de Landaw & de Fribourg en 1713; fit la campagne ſur le Rhin en 1733; fut nommé en 1734, Commandant en chef dans les Provinces de Flandres, Hainaut, Artois, &c.; honoré du Bâton de Maréchal de France en 1735; fait Chevalier des Ordres du Roi en 1739; pourvu du Gouvernement de Berg en 1743; & mourut la même année à Paris. De ſon mariage, contracté le 23 Septembre 1714, avec *Jeanne-Henriette de Fourcy*, fille d'*Henri-Louis de Fourcy*, Chevalier, Comte de Cheſſy, & de *Jeanne de Villars*, il a laiſſé : — 1. JACQUES-FRANÇOIS-MAXIME, qui ſuit; — 2. JEANNE-HENRIETTE, mariée au Comte *de Vaubecourt*, dont il n'y a point d'enfans; — 3. MARIE, veuve de *Pierre-Auguſte-Alphonſe*, Marquis *de Civille*, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Boisheroult, Baron de Buchy, Seigneur de Saint-Mars; & mere de — *Marie-Henriette de Civille*, femme de *Bénigne de Poret*, Vicomte de Bloſſeville, qui ont de leur mariage : — *Benigne*; — *Alphonſe-Charles*; — & une fille, appellée *Mademoiſelle de Bloſſeville*; — 4. & HÉLENE DE CHASTENET-PUYSÉGUR, morte ſans poſtérité de ſon mariage avec le Marquis *de Choiſy-Moigneville*, en Lorraine.

XIV. JACQUES-FRANÇOIS-MAXIME DE CHASTENET, Chevalier, Marquis de Puyſégur, Vicomte de Buzancy, & premier Quart-Comte de Soiſſons, Lieutenant-Général, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, eſt entré au Régiment du Roi en 1731; a été fait Colonel du Régiment de Vexin en 1738; a donné au Public, en 1744, *l'Art de la Guerre* du Maréchal *de Puy-*

ſégur, ſon pere; a été fait Maréchal-de-Camp en 1748, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1759. Il a épouſé, en 1742, *Marie-Marguerite Maſſon*, fille de *Gaſpard-François*, Chevalier, Préſident au Parlement de Paris, & de *Marguerite Chevalier*. Elle eſt morte, & a eu 13 enfans, dont ſix vivans, ſçavoir: — 1. AMAND-MARC-JACQUES, qui ſuit; — 2. ANTOINE-HYACINTHE-ANNE, Comte DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, né le 14 Février 1752, Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi, Commandant une Corvette en 1776; — 3. JACQUES-MAXIME-PAUL, Vicomte DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, né le 15 Septembre 1755, Capitaine-Commandant au Régiment de Huſſards de Chamborant;

4. ANTOINETTE-LOUISE-MAXIME DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, mariée, le 4 Novembre 1766, à *Antoine-Nicolas-François de Vidard*, Marquis de Saint-Clair en Poitou, Baron de Muire en Champagne, &c. Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, iſſu de l'ancienne Maiſon de ce nom, en Baſſe-Navarre, fils de feu *André-Claude-Amable de Vidard*, Chevalier, Marquis de Saint-Clair, Maréchal-de-Camp, & Enſeigne des Gardes-du-Corps du feu Roi, & de *Marie-Nicole-Florimonde de la Grange*, Baronne de Muire. Du mariage deſdits Marquis & Marquiſe *de Saint-Clair*, ſont iſſus deux garçons & une fille. Voyez VIDARD;

5. ELISABETH-MARIE-LOUISE DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, mariée à *N... le Pelletier*, Comte d'Aunay, Meſtre-de-Camp de Dragons, dont: — *Charles-Louis*, & une fille; — 6. ADÉLAÏDE-MARGUERITE-LOUISE DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, Demoiſelle.

XV. AMAND-MARC-JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Marquis de Puyſégur, Seigneur de Guarchy, Diocèſe d'Auxerre, né le 1 Mars 1751, eſt Lieutenant d'Artillerie, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, à la ſuite de l'Ambaſſadeur de France à la Cour de Ruſſie, depuis 1775.

Branche des Comtes de PUYSÉGUR, en Albigeois, Seigneurs de BARRST.

XI. HERARD DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barraſt, ſecond fils de BERNARD, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, & de *Marguerite de Pins*, épouſa, le 17 Novembre 1595, *Catherine de Filleré*, fille de *Laurent*, co-Seigneur d'Eſcalquens, & de *Catherine d'Aigua*. Il fit inſinuer & enregiſtrer ſes pactes de mariage aux mois de Février & de Mars 1596, & eut, entr'autres enfans:

XII. JEAN-JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barraſt, qui épouſa, le 11 Juillet 1634, *Marguerite de Roux-d'Alzonne*, fille de *Philippe de Roux*, & de *Jeanne de Toulouſe-de-Saint-Martin*; & petite-fille de *Raimond de Roux*, Chevalier, Seigneur d'Alzonne, & de *Jeanne de Chateau-Verdun*. Ladite Dame *de Roux* fit, le 25 Février 1688, ſon teſtament en faveur du Seigneur *de Barraſt*, ſon mari. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. HERCULE, Chevalier, de Malte; — 3. PIERRE-HERARD, auſſi Chevalier de Malte, ſelon le procès-verbal des preuves faites en Langue de Provence le 12 Mai 1663; — 4. & MARIE, Religieuſe profeſſe du même Ordre à Toulouſe.

XIII. PIERRE DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barraſt, teſta le 27 Avril 1684, & avoit épouſé, le 17 Février 1663, *Gabrielle de Caminade*, fille de *Philippe*, Chevalier, & d'*Anne d'Eſplats*. Elle fit ſon teſtament le 1 Décembre 1674, en faveur de ſon mari, & ne laiſſa que deux enfans, ſçavoir: — JEAN-LOUIS, qui ſuit; — & JEANNE DE CHASTENET.

XIV. JEAN-LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barraſt, épouſa, le 13 Août 1690, *Charlotte de Mua*, fille de *Jean*, Baron de Barbazan, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, & de *Marie de Papus*, & fit ſon teſtament le 6 Octobre 1706, dans lequel il nomme, entr'autres enfans: — PIERRE-HERCULE, qui ſuit; — & JEAN-AUGUSTE, Général des Prêtres de la Doctrine Chrétienne.

XV. PIERRE-HERCULE DE CHASTENET, Chevalier, Comte de Puyſégur, Seigneur de Barraſt, né le 16 Septembre 1694, Capitaine de Dragons, épouſa, 1°. le 29 Juillet 1726, *Jacquette de Pagès*; & 2°. le 25 Août 1752, *Marie de Rougués*. Du premier lit ſont iſſus: — 1. PIERRE-LOUIS, qui ſuit; — 2. BAR-

THELEMI-ATHANASE-HERCULE, rapporté après ſon aîné; — 3. ARMAND-PIERRE, né en 1736, Chanoine & Vicaire-Général de l'Egliſe d'Alby; — 4. JEAN-AUGUSTE, né le 11 Novembre 1740, Evêque de Saint-Omer en 1774; — 5. N... DE CHASTENET, veuve du Marquis *de Saint-Sernin*; — 6. Une autre fille, appellée *Mademoiſelle de Puyſégur*. Et du ſecond lit: — 7. JEAN-LOUIS, Chevalier de Puyſégur, né le 26 Avril 1758, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Vivarais; — 8. JEAN-MARIE-LOUIS, appellé *l'Abbé* DE CHASTENET; — 9. & Demoiſelle N... DE CHASTENET.

XVI. PIERRE-LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Comte de Puyſégur, né en 1727, ſucceſſivement Colonel des Régimens de Vexin, de Foreſt, de Royal-Comtois & de Normandie, Maréchal-de-Camp, Inſpecteur-Général d'Infanterie, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Duc DE BOURBON, a épouſé, le 16 Avril 1760, *Marie-Françoiſe le Danois*, fille de *François-Marie*, Marquis de Cernay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Grand-Maréchal héréditaire du Hainaut, & veuve de *N...*, Comte *de le Danois*. Elle eſt morte ſans enfans de ſon ſecond mariage.

XVI. BARTHELEMI-ATHANASE-HERCULE DE CHASTENET, Vicomte de Puyſégur, né en 1729, ſecond fils de PIERRE-HERCULE, & de *Jacquette de Pagès*, ſa premiere femme, Colonel du Régiment de Vivarais, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1765, *Angélique-Anne-Charlotte de Petit*, Dame de Petit-Val, morte en 1775, laiſſant: — 1. GASPARD-HERCULIN, né le 4 Août 1769; — 2. CHARLES-JACQUES-LOUIS-MAXIME, né le 11 Janvier 1773; — 3. AUGUSTE-ATHANASE, né le 5 Avril 1775; — 4. & ANGÉLIQUE-LOUISE-ELISABETH DE CHASTENET.

Branche des Barons de PUYSÉGUR, *en Armagnac, Seigneurs de* LA COUPETTE.

XI. PIERRE DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de la Coupette, troiſieme fils de BERNARD, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, & de *Marguerite de Pins*, épouſa, par contrat du 7 Décembre 1595, paſſé devant *la Peze*, Notaire Royal, *Gabrielle de Bonot*, dont:

XII. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de la Coupette, marié, par contrat du 24 Mai 1644, avec *Madelene du Bourg*, de laquelle il eut, entr'autres enfans:

XIII. GUILLAUME DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puyſégur, Seigneur de la Coupette, qui épouſa, par acte du 1 Mai 1683, *Claire de Montlezun*, dont: — 1. ALEXANDRE, qui ſuit;

2. JEAN-FRANÇOIS DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, Chevalier, qui a épouſé *Marie de Groſſolles-de-Flamarens*, de laquelle ſont iſſus: — JEAN DE CHASTENET, Prêtre, ancien Doyen & Chanoine honoraire du Chapitre Royal de Lens en Artois, actuellement Prévôt de celui d'Aire, auſſi en Artois, & Vicaire-Général d'Arras & de Saint-Omer; — & quatre filles, ſçavoir: ROSE-FRANÇOISE, mariée, en 1770, à *Jean-Batiſte de Morlas*, Ecuyer, Seigneur des Francs, & mere d'un fils; — LOUISE-FRANÇOISE; — MARIE-ROSE; — & MARGUERITE DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR.

XIV. ALEXANDRE DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puyſégur & de la Coupette, a épouſé, en 1724, *Marie-Claire de Meſplez*, dont: — JACQUES, qui ſuit; — & CLAIRE DE CHASTENET, femme de *François*, Marquis *de Montpezat*, Seigneur de l'Eſtelle, de Pecholy & du Peſqué, deſquels ſont nés: — *Guillaume-Alexandre*, Marquis *de Montpezat*; — & *Jacques*, Chevalier *de Montpezat*, tous deux anciens Mouſquetaires.

XV. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puyſégur, né en 1740, eſt Capitaine réformé au Régiment de Périgord, Cavalerie, à la paix, & au Régiment Provincial de Rodez en 1776.

Généalogie dreſſée d'après un *Mémoire*, fourni par la Maiſon de Puyſégur, & les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion auſſi d'or, au chef de même.*

PUYVALLÉE : Terre & Seigneurie avec un Château, ſituée en Berri, & poſſédée, depuis deux ſiécles, par ceux du nom de BENGY, qui ont pris le ſurnom de *Puyvallée*, pour ſe diſtinguer des autres branches de leur Famille.

Dans le *Livre XI, cotté 3625*, des anciennes foi & hommages rendus au Roi dans ſa Chambre des Comptes de Paris, il y en a une faite, le 24 Avril 1572, par N... DE BENGY, Ecuyer, Seigneur Deſcoux, Rocheux & Geninville, pour raiſon deſdites Terres, mouvantes en plein-fief de Sa Majeſté.

Nous n'allons rapporter la Généalogie de cette Famille que depuis qu'elle poſſede la Terre de *Puyvallée*, la branche de BENGY-DE-PUYVALLÉE étant la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui.

I. ETIENNE DE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Ecuyer, Seigneur de Billeron & Puyvallée en partie, né le 14 Janvier 1512, paſſa contrat de différens héritages, ſitués aux environs de Puyvallée, ſous la réſerve des droits ſeigneuriaux, le 9 Décembre 1564, & mourut en 1566. Il avoit épouſé 1°. *Marie Sarrazin*; & 2°. le 13 Janvier 1563, Dame *Catherine Bondor*, qui lui apporta la Terre de Puyvallée, encore poſſédée aujourd'hui par les deſcendans dudit ETIENNE DE BENGY, veuve de Meſſire *Jean Huault*, Ecuyer, Seigneur de Puyvallée, & fille de *Gilbert Bondor*, Ecuyer, & de *Marie de Lamoignon*. Du premier lit vinrent pluſieurs enfans, avec leſquels *Catherine Bondor* fit partage de la ſucceſſion d'ETIENNE DE BENGY-DE-PUYVALLÉE, ſon mari, & pere commun, par acte paſſé le 8 Avril 1567, devant le Lieutenant-Général de M. le Bailli de Berri. L'aîné fut — PIERRE DE BENGY, auquel ſon pere légua ſa Terre de Billeron. Il fut chef de la branche aînée de cette Famille, qui s'eſt diviſée en différentes autres branches : elles ont poſſédé les Terres du Nuiſement, Viſy, Fontillay, Eſtréchy, Bouchetain, Loyes, Chappes, le Corbet, Ovilliers, &c. & ſont toutes éteintes en la perſonne de LOUIS DE BENGY, Chevalier, Seigneur d'Ovilliers, Lieutenant-Colonel du Régiment de Meſtre-de-Camp, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, mort, ſans poſtérité, à la fin de la campagne de 1748. Du ſecond lit, ETIENNE ne laiſſa qu'un ſeul fils, — ANTOINE, qui ſuit, chef de la branche de Puyvallée.

II. ANTOINE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Ecuyer, Seigneur de Puyvallée, les Bergeries, les Clavieres, né en 1564, briſa ſon écuſſon d'un *beſan*, comme puîné. Il rendit foi & hommage au Roi, le 14 Septembre 1612, pour le fief de Puyvallée & les Bergeries, mouvans en plein-fief de Sa Majeſté, à cauſe de ſa groſſe Tour de Bourges; fit aſſigner tous ceux qui poſſédoient des héritages en ſa cenſive de Puyvallée, & les fit reconnoître, le 6 Septembre 1614, devant *Guillot*, Notaire Royal. Il avoit épouſé, le 10 Février 1586, Damoiſelle *Catherine Amignon*, laquelle, étant veuve, jouit de la garde-noble, comme tutrice de ſes enfans ci-après, ainſi qu'il eſt prouvé par un acte paſſé devant ledit *Guillot*, le 10 Décembre 1616. De ce mariage vinrent : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. PIERRE; — 3. HENRI, Ecuyer, Seigneur des Patureaux, qui d'*Hélene Gougnon*, ſa femme, eut des enfans, & fit branche, aujourd'hui éteinte, & fondue dans la Famille de MM. *de Robin-du-Sauzaye* & *de Châteaufer*; — & d'autres enfans, dont la poſtérité eſt auſſi éteinte.

III. ANTOINE BENGY-DE-PUYVALLÉE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Puyvallée, les Bergeries, les Clavieres, &c. né le 28 Avril 1596, fut ſous la garde-noble de ſa mere, après la mort de ſon pere; tranſigea, en 1626, avec JEAN BENGY-D'ESTRÉCHY, Ecuyer, Seigneur du Corbet, Capitaine au Régiment de la Marine, tué depuis au ſiége de Lerida, & ETIENNE BENGY-D'ESTRÉCHY, Ecuyer, Seigneur de Bouchetain, Capitaine au Régiment de Sainte-Meſme, Aide-de-Camp des Armées du Roi, ſes couſins-germains, dont il eſt parlé au Nobiliaire de la Province de Berri; fit foi & hommage de la Terre de Puyvallée & autres Fiefs,

le 28 Juin 1628; &, le 1 Juillet ſuivant, aveu & dénombrement au Roi de la même Terre. Il avoit épouſé, le 2 Octobre 1618, Damoiſelle *Françoiſe Chenu*, fille de *Jean Chenu*, Ecuyer, Seigneur de Ferrieres, & de Dame *Claude Hemetou*, de laquelle il laiſſa quatre enfans, ſçavoir: — 1. PIERRE, mort en bas-âge; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. MARIE-FRANÇOISE, femme de *François Fauvre*, Ecuyer, Seigneur de Ferrieres, dont la poſtérité eſt éteinte; — 4. & MARIE-CLAUDE, dite *Mademoiſelle de Puyvallée*, morte fille.

IV. JACQUES BENGY-DE-PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Coulers & autres lieux, né le 20 Juillet 1627, rendit foi & hommage au Roi, le 6 Juillet 1648, des Terres de Puyvallée & les Bergeries, mouvans en plein-fief de Sa Majeſté; fit, avec ſes ſœurs, partage des ſucceſſions de leurs pere & mere, & de leur frere aîné, le 4 Janvier 1653, en préſence de *Thiolat*, Notaire Royal; & eut la Terre de Puyvallée, dont il rendit ſon aveu & dénombrement au Roi, le 2 Avril 1688. Il fut convoqué pluſieurs fois pour marcher au ban & arriere-ban des Gentilshommes de la Province de Berri, y ſervit en perſonne, & comparut, le 10 Septembre 1674, pardevant le Prince *de Marſillac*, Gouverneur & Grand-Bailli de Berri, à qui il préſenta *Paul de Gendarme*, Ecuyer, Seigneur du Pavillon, pour marcher à ſa place, ce qui fut agréé, à cauſe de ſes infirmités; obtint différens certificats de ſes ſervices, ſignés de MM. le Baron *de Fin*, *de la Châtre* & *de Gamaches*, Chefs & Commandans de la Nobleſſe de la Province; mourut en ſes Terres de Puyvallée, & fut enterré dans le Chœur de l'Egliſe paroiſſiale dudit lieu. Il avoit épouſé, le 25 Juin 1663, *Madelene Blondeau*, fille de *Gilles*, & de *Catherine de la Varenne*. Leurs enfans furent: — JACQUES, qui ſuit; — & trois filles, deux Religieuſes-Chanoineſſes au Saint-Sépulcre; & une autre Religieuſe aux Urſulines de Bourges.

V. JACQUES BENGY-DE-PUYVALLÉE, II. du nom, Chevalier, Vicomte des Porches, Seigneur de Puyvallée, Coulers, &c. fut convoqué différentes fois pour marcher au ban & arriere-ban, entr'autres le 4 Mai 1693, & y ſervit en perſonne juſqu'à la fin de la campagne, dont il obtint certificat ſigné de M. *de Sauzay*, Commandant les Gentilshommes de la Province. Il épouſa, le 24 Novembre 1693, Damoiſelle *Urſule l'Abbe-de-Saint-Georges* (du chef de laquelle il eut la Terre & Vicomté des Porches), fille de Meſſire *Antoine l'Abbe*, Chevalier, Seigneur Vicomte de Saint-Georges, Anieres & autres lieux, Capitaine au Régiment de Sainte-Meſme, & de Dame *Catherine Jaupitre*. Ses pere & mere lui donnerent en mariage le Château & partie de la Terre de Puyvallée, dont il rendit foi & hommage au Roi le 17 Mars 1695, & aveu & dénombrement le 1 Août 1697; obtint Arrêt définitif de la Cour du Parlement de Paris, contre *Jean de Ferrieres*, ſon couſin-germain, pour la réception dudit aveu & dénombrement; & fit, conjointement avec ſa femme, un teſtament mutuel & olographe le 27 Février 1727, par lequel ils inſtituerent héritier PIERRE, leur fils aîné. De leur mariage ils ont eu 18 enfans, dont ſix ont vécu, ſçavoir: — 1. JEAN-JACQUES, qui a été Jéſuite; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. ANTOINE, Chevalier, Vicomte des Porches, mort ſans poſtérité; — 4. PHILIPPE, Chanoine de l'Egliſe de Bourges; — 5. CATHERINE, femme de Meſſire *Claude de Potin*, Chevalier, Seigneur du Briou, de Dames, &c. ci-devant Capitaine de Cavalerie, morte ſans poſtérité; — 6. & URSULE, Religieuſe-Chanoineſſe du Saint-Sépulcre.

VI. PIERRE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Coulers, les Bergeries, les Clavieres, Charnay, &c. rendit foi & hommage au Roi, de la Terre & Seigneurie de Puyvallée, le 24 Janvier 1733; fit partage avec ſes freres & ſœurs, des ſucceſſions de leurs pere & mere, le 26 Septembre 1738; & a réuni à ſa Terre de Puyvallée, les Fiefs des Bergeries & des Clavieres, qui en avoient été démembrés par les partages de ſes ancêtres. Il a épouſé, le 6 Février 1735, Damoiſelle *Catherine Aupie*, fille de Meſſire *François Aupie*, Seigneur de Pouplin, & de Dame *Jeanne Brueres*, dont il a eu 14 enfans, entr'autres: — 1. ANTOINE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Docteur en Théologie, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe Métropolitaine de Bourges; — 2. PHILIPPE-JACQUES, qui ſuit; — 3. CLAUDE, Chevalier, Seigneur Vicomte des Porches, Lieutenant-Général

du Bailliage de Berri ; — 4. SYLVAIN-PIERRE-CHARLES, dit *le Chevalier* DE BENGY, Lieutenant au Régiment de la Vieille-Marine en 1773 ; — 5. PIERRE-CHARLES, Eccléſiaſtique, & Bachelier en Théologie ; — 6. & ANTOINE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Chevalier, mort en 1774, Sous-Lieutenant au même Régiment de la Vieille-Marine.

VII. PHILIPPE-JACQUES BENGY-DE-PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Vaſſelay, Coulers & autres lieux, a rendu foi & hommage au Roi de ſa Terre de Puyvallée, le 2 Avril 1773, eſt Lieutenant au Régiment de la Vieille-Marine, & a épouſé, le 20 Mars 1774, Damoiſelle *Marie-Madelene Soumard-de-Villeneuve*, fille de Meſſire *Claude Soumard-de-Villeneuve*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-ſur-Cher, &c., & de Dame *Adélaïde-Olimpe Sinſon de Sévétreville*, dont — CATHERINE-ANGELLE BENGY-DE-PUYVALLÉE, née le 12 Décembre 1775.

Les armes de BENGY ſont : *d'azur, à trois étoiles d'argent, deux en chef & une en pointe.* Deviſe : BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE. Généalogie redigée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux.

* PUYZIEULX, en Champagne.

Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage, avec celle de *Sillery*, en 1544, par *Marie Cauchon*, à *Pierre Brulart*, Seigneur de Berny, pere de — *Nicolas Brulart*, créé Chancelier de France en 1607, & ayeul de *Pierre Brulart*, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, Secrétaire d'Etat & des Finances, le même en faveur duquel *Sillery* avec *Puyzieulx*, furent érigés en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1631, regiſtrées le 23 Avril 1632. Voyez BRULART.

PYMONT : Branche cadette de l'illuſtre & ancienne Maiſon de *Vienne*, originaire de Bourgogne, qui a commencé à *Philippe de Vienne*, fils aîné de *Hugues de Vienne*, V. du nom, Seigneur de Longwy, & de *Marguerite*, Dame *de Ruffey*, ſa ſeconde femme. Voyez VIENNE.

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

QUA QUA

QUARRÉ, Seigneurs de Château-Regnault & d'Aligny : Famille noble de Bourgogne, qui, ſelon *Palliot* & ſon continuateur, a donné, dans différentes branches, 13 Sénateurs au Parlement de Dijon, dont quatre Avocats-Généraux, deux Procureurs-Généraux, & les autres Conſeillers.

I. Le premier connu, par filiation ſuivie, eſt HUGUENIN QUARRÉ, qui ſervit en Flandres en 1302, lorſque *Robert* s'aſſocia avec PHILIPPE *le Bel*. Il parut dans les guerres civiles qu'eut *Eudes de Bourgogne* en 1330, contre le Marquis *de Bade*. Il épouſa *Guillemette de Maupertuis*, fille de *Jean de Maupertuis*, Ecuyer, & en eut :

II. JEAN QUARRÉ, I. du nom, franc d'armes, qui rendit des ſervices conſidérables à *Philippe le Hardi*, Duc de Bourgogne. Il ſe trouva à la bataille qu'EDOUARD, Roi d'Angleterre, gagna ſur les François le 17 Septembre 1353; fit les campagnes contre *Henri de Montfaucon*, Comte de Montbelliard, en 1363; fut au ſiége de Beſançon, que fit *Guichard Monot*, Général Anglois; en 1364, à la bataille donnée proche Carbonnay, où les Anglois furent totalement défaits; au ſiége de la Rochelle, priſe ſur les Anglois en 1372; aux campagnes faites par les Ducs *de Lancaſtre* & *de Bretagne*, & à celle contre le Roi de Navarre, que le Duc *Philippe* V fit par ordre de CHARLES V, Roi de France. Il épouſa une Demoiſelle du Comté de Bourgogne, du nom de *Marguerit*, qui portoit pour armes : *de ſinople, à trois marguerites d'or.* De ce mariage vint :

III. JEAN QUARRÉ, II. du nom, Sommelier de *Jean*, Duc *de Bourgogne*, ſuivant un titre enregiſtré en la Chambre des Comptes de Dijon l'an 1412, au mois d'Avril après Pâques. Ce Duc le confirma dans ſa nobleſſe, & le créa *Chevalier*, à cauſe de 15 campagnes de guerre qu'il fit avec lui, tant au pays de Liége qu'à la bataille de Nicopoli en 1397, où il fut priſonnier avec ſon maître, & racheté par lui. Le même Prince, ſuivant un autre titre de 1416, lui donna le Fief de la Motte-d'Argilly, & ordonna à ſon grand Gruyer de lui laiſſer prendre dans la forêt d'Argilly tous les bois qu'il faudra pour bâtir ſa maiſon de la Motte.

Il

Il eut pour femme *Guillemette de Château-Regnault*, d'une Famille noble & d'*ancienne extraction*, dont :

IV. PIERRE QUARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, I. du nom, Seigneur de la Palu & de Maiſon-Rouge, marié, le 12 Janvier 1433, à *Jeanne d'Aligny*, d'une Famille qui portoit pour armes : *d'azur, à la fleur de lis, briſée de gueules.* Leurs enfans furent : — PIERRE, qui ſuit ; — & PIERRE-EDOUARD, auteur de la branche de Millery-lès-Dracy dans l'Autunois, qui s'eſt continuée par quatre générations dans le ſervice, en qualité de Capitaine de Cavalerie & d'Infanterie, & s'eſt éteinte dans les perſonnes de CHARLES QUARRÉ, Capitaine au Régiment de Conty, de JACQUES QUARRÉ, Prieur de Montréal, & de FRANÇOISE, leur ſœur, femme de *Roger de Franay*, Baron de Moncauny & Seigneur d'Ebaugy. Cette branche s'eſt alliée aux Maiſons de *Marcheſeuil*, de *Châteauvert*, de *Druy* & de *Vingle.*

V. PIERRE QUARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, II. du nom, paſſa dans pluſieurs charges militaires, & épouſa *Philiberte de Moroge*, dont : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. BÉNIGNE-ANTOINE, Seigneur de Bois-Février, Capitaine d'une Compagnie de 200 Arquebuſiers Bourguignons, par Commiſſion du Duc *d'Alençon*, frere du Roi. Il mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marie de Vienne* ; — 3. & JACQUES, mort auſſi ſans poſtérité à Bruxelles, où on le voit dans un magnifique tableau de tournois, qui fut fait à l'entrée de Don PHILIPPE dans les Pays-Bas. Voyez les Mémoires des Bourguignons par *Goulu*, *p.* 180.

VI. CLAUDE QRARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, Seigneur de Château-Regnault, dans la Breſſe Chalonnoiſe, Terre qui avoit appartenu à ſes pere & ayeul, & qu'il ne faut pas confondre avec *Château-Regnault*, qui étoit la Terre & le nom de ſa biſayeule, & qui eſt un Château ſitué ſur la riviere de la Meuſe, près Sedan. Il épouſa *Marguerite de Malain*, fille de *Gurry*, & niéce d'*Odot de Malain*, Seigneur & Baron de Lux, qui deſcendoit de *René de Malain*, frere de *Gerard*, un des grands hommes de guerre de ſon tems, dont parle *Goulu* dans ſes Mémoires. Il étoit iſſu d'*Edme de Malain*, Baron de Lux, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourgogne, ainſi que *Guillaume de Malain*, Bailli de la Morée, Commandeur de Pont-Aubert, & inhumé à Dijon, dans l'Egliſe des Peres Cordeliers. CLAUDE QUARRÉ eut de ſon mariage : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & PHILIBERT, I. du nom, Seigneur de Loiſy, marié à *Jeanne de la Perriere*, dont PHILIBERT QUARRÉ, II. du nom, aſſaſſiné & brûlé, ſans laiſſer de poſtérité, dans ſon Château de Loiſy, par pluſieurs perſonnes, nommées dans l'Arrêt du Parlement de Dijon, de 1565, qui les condamne à différens genres de mort.

VII. FRANÇOIS QUARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers ſous le regne d'HENRI II, fut marié deux fois. Le nom de ſa premiere femme n'eſt point connu. Il épouſa, 2°. par acte du 3 Mai 1547, *Claude Berbis*, fille de *Philibert*, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Claude le Lievre.* Du premier lit il eut, entr'autres enfans : — JEAN & CLAUDE, tige de MM. *Quarré-de-Dracy*, *Givry*, *Etroye*, *Mercuré*, *Livron*, *Cortejambe*, *Ruſilly*, *la Ronchere*, *Poncey* & *Quintin* ; & du ſecond lit : — PIERRE, qui ſuit ; — & JEAN, rapporté après ſon frere.

VIII. PIERRE QUARRÉ voyant Dijon infecté d'une rébellion générale, ne voulut point quitter cette Ville, & oppoſa ſon exemple, ſes remontrances & ſes intrigues au torrent impétueux des revoltés. Son zele ne fit qu'aigrir les eſprits factieux, & il fut long-tems & périlleuſement détenu au Château de Dijon. Sa poſtérité s'eſt éteinte, après s'être alliée aux *Brulart*, *Berbis*, *Baillet*, *Sayve*, *Jacob* & autres du Parlement de Dijon.

VIII. JEAN QUARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, ſon frere, refuſa l'entrée de la ville de Dijon au Duc *de Mayenne*, Chef des Ligueurs, & il battit, à la tête de la Compagnie du Sieur *Baillet-de-Vaugrenan*, ſon oncle, le Régiment de Theniſſey, au Bourg de Nolay en Bourgogne. Il y fut pris une caſſette, qui développa les intrigues de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, & occaſionna le racommodement du Duc *de Mayenne*, menagé par *Jannin*, avec HENRI IV. Ledit JEAN

Quarré remonta ſur les fleurs de lis, ayant eu la charge de *Nicolas Berbis*, ſon oncle maternel; fut député de ſon Corps, en 1602, auprès d'Henri IV, pour leurs gages, & les obtint. Il le fut encore pour l'affaire de *Mangoneau*, premier Huiſſier, maltraité par M. *de Biron*, Gouverneur de Bourgogne, & il s'en tira à l'avantage du Parlement, ſans encourir la haine de ce Seigneur, tant ſon éloquence étoit perſuaſive, & ſa probité généralement reconnue. *Pierre Tayſan*, dans ſon Hiſtoire des Juriſconſultes, nouvelle édition, imprimée à Paris chez *Prault*, à l'article de Gaspard Quarré-d'Aligny, ſon fils, détaille tous ces faits. Jean Quarré-de-Chateau-Regnault épouſa Demoiſelle *de Marcelois*, du nom *de Langlois*, fille d'*Hugues*, Conſeiller d'Etat à la République de Genêve, & de *Catherine Sayve*, iſſue des Comtes *de la Motte*, Barons de Thil en Bourgogne. Il en eut pluſieurs enfans, qui ſe ſont tous diſtingués; ſçavoir:

1. Jacques Quarré, Seigneur de Réglois, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Genlis, Officier déterminé, qui fit quelques campagnes ſur mer. Il avoit épouſé Demoiſelle *de Reſſenve*, dont trois fils: — Gaspard, Capitaine au Régiment de Vendy; — Charles, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon; & Philibert, Capitaine d'Infanterie. Cette branche eſt éteinte;

2. Etienne, dit *le Chevalier* de Quarré, qui fit toutes les campagnes depuis 1621 juſqu'en 1654, fut trois fois Aide-de-Camp au ſiége de la ville de Verue; commanda la Compagnie de Carabins du Prince *de Condé*, au ſiége de Dole; fut fait Major du Régiment de Cavalerie du Sieur *de la Motte*; enſuite Aide-de-Camp en Languedoc, pour agir contre M. *de Rohan*, & dans l'Allemagne & la Champagne. Cette charge lui fut continuée ſous MM. *du Hallier* & *de Châtillon*. Il ſe ſignala à la bataille de Lens auprès du Prince *de Condé*, & dans une autre campagne, ſous Henri de Bourbon, pere de ce Prince; eut un Brevet pour avoir pris *Beaufort*, Lieutenant-Général du Duc *de Rohan*; ſe diſtingua aux Etats de Bourgogne, transférés à Noyers, dans un tems critique, où il parla en patriote, & réſiſta en face au Duc *d'Epernon*. Ce Chevalier fut en relation avec la plupart des Princes & Généraux de ſon tems; très-conſidéré du *Grand Condé* & du pere de ce Prince, qui l'honorerent de pluſieurs Lettres. Il étoit Meſtre-de-Camp de Cavalerie quand il mourut, & fut inhumé à Aligny. Il eſt Auteur d'un Traité de Fortifications, dont le Maréchal *de Vauban* fit un ſi grand cas, qu'il garda le manuſcrit;

3. François, Grand-Prieur de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon & Prieur de Saint-Florentin. Il eut des conférences à Dijon avec la Reine Anne d'Autriche, pour la Réforme de cette Communauté; — 4. Jacques, Seigneur de la Roche, Lieutenant de Vaiſſeau du Roi, tué ſur mer, à la veille d'être fait Capitaine; — 5. Pierre, mort à Naples, d'un coup de mouſquetade; — 6. & Gaspard, qui ſuit.

IX. Gaspard Quarré, Seigneur d'Aligny, Fetigny & Goulou, né à Dijon le 27 Septembre 1605, dont on trouve la vie parmi celles des plus célebres Juriſconſultes, par M. *de Tayſan*, *p.* 469, embraſſa d'abord, dit cet Ecrivain, la profeſſion des armes, & commanda, pendant deux campagnes ſeulement, la Compagnie des Carabins d'Henri de Bourbon, Prince de Condé: ce fut à la tête de cette Compagnie que, par une entrepriſe également heureuſe & hardie, il ſe rendit maître d'Arintho & du Château de Crevecœur. Mais ſon érudition & ſa connoiſſance exacte du Droit porterent *Pierre de Saintonge*, ſon parent & ſon ami, à lui remettre ſa charge d'Avocat-Général au Parlement de Dijon. Il y fut reçu, avec applaudiſſement, le 14 Juin 1641. On a des preuves de ſa grande capacité, de ſon jugement ſolide, de la vivacité de ſon eſprit pénétrant, de ſon intégrité & de ſon exactitude ſans égale à remplir tous les devoirs d'un parfait Magiſtrat, dans ſes Harangues & ſes Concluſions, imprimées *in*-4°. à Paris en 1658. Louis XIV, pour marquer l'eſtime particuliere qu'il faiſoit de ſon mérite, l'honora de la dignité de Conſeiller d'Etat, avec une penſion de 1200 livres. Les Lettres en furent expédiées le 11 Juillet 1652. Il mourut le 7 Janvier 1659, laiſſant de *Marguerite Perrault de la Serre*, d'une des plus anciennes Nobleſſes du Charolois: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. François, rapporté après la poſ-

térité de ſon aîné ; — 3. Etienne, Chevalier de Juſtice dans l'Ordre de Malte en 1666, Profès en 1692. Le Grand-Maître l'honora de la dignité de Procureur-Général du même Ordre dans le grand Prieuré de Champagne. Il avoit ſervi dans les Mouſquetaires, ſe diſtingua à la bataille de Caſſel, eut Commiſſion du Grand-Maître pour faire la viſite des Commanderies, & pour donner ordre au gouvernement des biens, en 1698 : il eſt mort en 1702, & a été inhumé dans le Sanctuaire de ſon Prieuré de Chagny ; —— 4. une fille, morte Abbeſſe de Notre-Dame d'Etard ; — 5. & une autre fille, morte, âgée de 90 ans.

X. Pierre Quarré, fait Comte d'Aligny par différens Brevets de Louis XIV, commença de ſervir dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, fut honoré du Gouvernement de Pierre-Châtel, pour être entré un des premiers dans la ville de Valenciennes en 1677 ; commanda, depuis, le détachement qui reprit avec tant d'éclat & de bravoure cette fameuſe demi-lune au ſiége de Maſtricht, où il reçut cinq bleſſures, qui lui mériterent la charge de Maréchal des Logis, avec une penſion de 500 écus. La jalouſie du Comte *de Forbin* le fit diſgracier, & le Roi, ſe reſſouvenant de ſes ſervices, le gratifia de la charge de Colonel des Milices de Bourgogne, & lui envoya un Courier à ſa Terre d'Aligny. Lorſqu'il parut devant Sa Majeſté, le Roi lui dit qu'il l'avoit préféré à tous les Colonels réformés de cette Province, & le nomma *le brave d'Aligny*. Il fit ſervir ce nouveau Régiment en Italie & en Piémont ; ſe trouva aux fameuſes batailles de Stafarde & de la Marſaille. Le Maréchal *de Catinat* faiſoit tant d'eſtime de ſon Régiment & de lui, que n'étant que Brigadier d'Infanterie, il lui donna le commandement des Vallées. Le Comte *d'Aligny* fut en relation avec les Princes de la Maiſon de *Condé*, & tous les grands Généraux du ſiécle de Louis XIV. Ce Monarque le diſtingua dans pluſieurs occaſions, le fit Grand-Bailli d'Epée du Charolois & Gouverneur d'Autun ; il fut reçu Chevalier de Saint-Louis à la ſeconde promotion, & le premier qui en ait été fait, au nom du Roi, en Bourgogne. A ſa réception aux Etats, on reconnut que ſes auteurs y avoient eu entrée & voix délibérative, & que ceux de ſa Famille avoient eu la qualité de *Chevalier*. Il fut marié deux fois, 1°. à *Guillemette Bernard-de-Monteſſus-Reully* ; & 2°. à *Colombe d'Anſtrude*, fille de *Claude*, Gentilhomme de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, & de *Françoiſe de Chargère-la-Boutiere*. Du premier lit il a eu, pour fils unique : — Philippe, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. André, d'abord Page du Roi à ſa grande Ecurie, qui ſervit enſuite dans les Mouſquetaires, ſe trouva à la bataille de Malplaquet où il fut bleſſé, & mourut en 1721 ; — 3. Claude, qui ſervit au Régiment de la Chenelaye, fut Gouverneur d'Autun, & eſt mort en 1730 ; — 4. Etienne, Capitaine au Régiment de la Chenelaye, Grand-Bailli du Charolois & Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé Mademoiſelle *Damoiſeau*, fille du Directeur de Dunkerque, Brigadier des Armées du Roi, dont il n'a qu'un fils & deux filles ; —— 5. François, Seigneur de Montregard, qui a été un des premiers Lieutenans au Régiment de la Chenelaye, enſuite Capitaine dans celui de Villefort, Penſionnaire du Roi, marié à *Louiſe Buffot de Millery*, dont une fille unique, nommée — Louise-Gabrielle Quarré-d'Aligny, femme de *Louis Damoiſeau*, Capitaine d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis.

XI. Philippe Quarré, Seigneur de Jully, ſe diſtingua très-vaillamment, étant aſſiégé deux fois dans la ville de Landaw, & perdit la cuiſſe à la bataille de Malplaquet en 1709. Il obtint un Brevet de penſion du Roi de 1000 livres, & a épouſé *Claudine de Mauroy*, fille du Lieutenant-Colonel de Cavalerie de ce nom, & d'une Demoiſelle *de la Riviere*. Il en a eu deux fils & quatre filles ; — l'un, Capitaine dans le Régiment d'Artois, mort à Paris ; — l'autre, qui eſt dans le Régiment de Boulonnois, & a épouſé Demoiſelle *Jolly de Bévy*. — Une des filles eſt ſortie de la Maiſon de Saint-Cyr. — Les trois autres ſont Religieuſes aux Urſulines d'Arnay-le-Duc.

X. François Quarré, frere puîné de Pierre, Comte d'Aligny, ſuccéda à la charge d'Avocat-Général de Gaspard, ſon pere, & au zele qu'il avoit pour les intérêts du Roi, & s'en eſt acquitté pendant plus de 20 ans avec honneur.

Dans les Lettres de Vétéran, qui lui furent accordées par la Cour, tous les ſervices de ſes peres y ſont mentionnés avec la plus grande diſtinction. D'*Hélene Bouſcault*, ſon épouſe, il a eu trois fils & deux filles, ſçavoir : — 1. GABRIEL, tué à la bataille de Malplaquet ; — 2. N... QUARRÉ, Seigneur de Cuſſy-la-Colonne, qui a été Capitaine au Régiment de Pont, veuf ſans enfans de ſon mariage avec Demoiſelle *de Goutelus* ; — 3. N... QUARRÉ, Chanoine honoraire à la Sainte-Chapelle de Dijon, parce qu'il a la Chapelle des *Berbis*, fondée par *Pierre Berbis*, pour ſes plus proches parens ; — 4. HÉLENE-THÉRESE, mariée, le 7 Septembre 1730, à *François-Céſar*, Baron *d'Anſtrude* ; — 5. & une autre fille, Religieuſe aux Bernardines de Dijon.

Les armes : *échiqueté d'azur & d'argent, au chef d'or, chargé d'un lion paſſant de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.* Extrait de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *Tome VI, p. 630 & ſuiv.*

QUATREBARBES, en Anjou & au Maine : Ancienne Nobleſſe, qui remonte à

I. FOUQUES QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de Jallais en Anjou, vivant en 1180. Il ſe trouve, comme témoin, dans pluſieurs actes de l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers, en 1212 & 1216 ; fit des donations au Prieur de la Haye des Bons-Hommes, aux Religieux de Saint-Leon & de Saint-Nicolas d'Angers, mourut le 14 Février 1222, & avoit épouſé *Iſabeau de la Membrolle*, Dame de la Touchegelé, la Guilloniere, Valliere & la Moriniere, fille de *Pichias de la Membrolle*, & de *Jeanne du Pleſſis-Macé*, dont : — 1. MACÉ, qui ſuit ; — 2. NICOLE, femme de *Joſſelin de la Porte*, Baron de Vezins ; — 3. & JEANNE, mariée à *Renaut de Blaiſon*, Seigneur dudit lieu.

II. MACÉ QUATREBARBES, I. du nom, Seigneur de Jallais, la Membrolle, la Touchegelé & la Moriniere, vivant en 1220, épouſa *Jeanne de Brezé*, Dame de Juigné, de l'Epine & du Coudray. Leurs enfans furent : — 1. MACÉ, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, mariée à *Briand de Montejean*, Seigneur dudit lieu & de Briançon ; — 3. JACQUETTE, femme de *Maurice de la Guillaumiere*, Seigneur dudit lieu & de la Maſſeliere ; — 4. CATHERINE, femme de *James le Jeune*, fils de *James le Jeune*, Seigneur de Manteaux au Maine, & d'*Agnès Tiercelin* ; — 5. & JEANNE, Religieuſe au Ronceray d'Angers.

III. MACÉ QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Membrolle, la Touchegelé, Valliere, Juigné-ſur-Mayenne, de la Rongere, &c. mentionné dans des actes de 1266 & 1294, épouſa *Jeanne de Brochaſſac*, Dame de la Touche & de la Chapelle-Craonnoiſe. Ils ſont tous deux inhumés dans l'Egliſe de Mée, & laiſſerent pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. MACÉ, Seigneur de Châteauneuf & de Valliere, auteur de la branche des Seigneurs de Bouillé-Loichon, rapportée ci-après ; — 3. MAURICE, Seigneur de la Rongere, tige de la branche de ce nom, mentionnée en ſon rang ; — 4. & JEANNE, mariée à *Pierre d'Ingrande*, Baron dudit lieu près Châteaugontier, dont des enfans.

IV. JEAN QUATREBARBES, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Membrolle, Juigné, la Touchegelé, la Chapelle des Roches, &c. donna, le 6 Septembre 1297, la dîme de la Touchegelé à la Cure de Membrolle. Il fonda la Chapelle de la Touche-Quatrebarbes en 1340, & épouſa *Jeanne de Cheorchin*, fille de *Gervais*, & de *Julienne de Chamaillard*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JEANNE, mariée, 1°. en 1340, à *Jean*, Seigneur *de Landevy*, dont poſtérité, éteinte en 1400 ; & 2°. en 1363, à *Thibaut du Bois-Saint-Pere*, Seigneur dudit lieu, de Courtangis & de Vauvineux, dont poſtérité, finie en 1515 ; — 3. MARGUERITE, mariée à *Macé Clerambault*, Chevalier, fils de *Guillaume*, & de *Macée de la Pleſſe*, dont des enfans. Elle eut en partage la Membrolle & la Touchegelé ; — 4. CHARLOTTE, mariée à *Gui Amenard*, Chevalier, Seigneur de Bouillé, fils de *Jean*, & d'*Iſabeau de Beauſſé*, dont poſtérité ; — 5. & ISABELLE, qui teſta en 1362, & eut en partage Juigné & Launay. Elle avoit épouſé 1°. *Jean de Vaige*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, près Evron au Maine, dont un fils, mort jeune ; & 2°. *Fouquet Lenfant*, Chevalier, Baron de Varennes, dont elle n'eut point d'enfans.

V. Jean Quatrebarbes, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, d'Ampoigné, la Motte-Cheorchin, &c. donna des aveux le 2 Octobre 1372, fonda, en 1384, le Prieuré de Cocé-le-Vivien, & épousa *Marguerite d'Auvers*, Dame de Bois-Mignot, de Courmenant, &c. fille de *Jean d'Auvers*, Seigneur dudit lieu, & de *Renée Morin*. Elle se remaria à *Geoffroi de Courceriers*, dont elle fut aussi veuve, & donna un aveu en 1408. Ses enfans du premier lit furent: — 1. Gilles, qui suit; — 2. Simonne, mariée à *Macé de Vauquelin*, Seigneur de Mezieres, la Brette, Aumoy, Haqueville & de la Guibraye en partie, dont postérité; — 3. & Isabelle, morte, sans alliance, en 1458. Elle avoit eu, par partage du 17 Mai 1412, les Terres des Roches, de la Guilloniere, du Bois-Mignot & de la Binneliere.

VI. Gilles Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, d'Ampoigné, la Motte-Cheorchin, &c. donna aveu en 1406, fonda deux Chapelles à Ampoigné; & épousa *Marie de Coulliettes*, Dame de Cour, Lettres, Chantepie, Vaux & Chauvon, laquelle se remaria à *Guillaume d'Avaugour*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Mabile, à qui elle donna une grande partie de son bien, & n'en eut point d'enfans. Ceux de son premier lit furent: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Thibaut, Prieur de Palisson, Membre dépendant de l'Abbaye de la Vove; — 3. Jeanne, principale héritiere de son frere & de ses Terres, mariée à *Louis de la Tour- Landry*, Baron dudit lieu, de Boullouer en Vendômois, qui rendit aveu des Terres de sa femme en 1435, 45 & 1450, & mourut en 1453. Sa veuve testa en 1459, laissant trois fils, du dernier desquels vint postérité, dont, par degrés, — *Antoinette de la Tour-Landry*, mariée 1°. à *Claude de la Trémoille*, Marquis de Noirmoutier; & 2°. à *N... de Gouffier*, Duc de Roannois; — 4. & Anne, partagée des Terres de Montafray, Chauvon, Vaux, & de celle de Bois-Mignot, au décès d'Isabelle Quatrebarbes, sa tante. Elle épousa *Hugues Gervaiseaux*, Seigneur de Mortierclerc & de Chalancy, dont postérité.

VII. Guillaume Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, &c. fait *Chevalier* à la journée de Verneuil au Perche, en 1424, où il fut tué avec Macé Quatrebarbes-de-la-Rongere, son cousin, avoit épousé *Georgine de la Voue*, dont il n'eut point d'enfans.

Branche des Seigneurs de Bouillé-Loichon.

IV. Macé Quatrebarbes, second fils de Macé, II. du nom, & de *Jeanne de Brochasſac*, Seigneur de Valliere & de Châteauneuf, vivant en 1301, épousa *Louise de Bouillé*, Dame dudit lieu & de Loichon, fille unique de *Fouques de Bouillé*, Chevalier, dont: — Robert, qui suit; — & Jeanne, mariée à *Jacques de Taillis*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, mort en 1340, laissant deux fils.

V. Robert Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de Bouillé-Loichon, Valliere & Châteauneuf, vivoit en 1360, & épousa *Renée de Champagné*, dont: — Jean, qui suit; — & Fouquet, auteur d'une branche rapportée ci-après.

VI. Jean Quatrebarbes, Seigneur de Bouillé, la Visseulle & la Bizolliere, rendit aveu en 1392 & 1409, & épousa, en 1410, *Marguerite du Verger*, fille de *Simon du Verger*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Etant veuve, elle testa en 1467, & eut pour enfans: — 1. Gilles, qui suit; — 2. Guyon, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. & Jean, dont on ignore la destinée.

VII. Gilles Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Bouillé, la Visseulle, &c. rendit aveu en 1443 & 1448; fonda la Chapelle de Bouillé en 1444, & épousa *Catherine de Thorigné*, fille de *Fouquet*, Seigneur *de Thorigné* & de Romefort, dont: — Gilles, Ecuyer, Seigneur de Bouillé, &c. mort sans alliance, cinq ou six mois après son pere; — & Jeanne, Dame de Bouillé & de la Visseulle, héritiere de son frere, mariée à *Aimard de Thevalles*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Nourray. Ils vivoient en 1468, & furent inhumés dans l'Eglise de Chemeré-le-Roi. Leur postérité a duré jusqu'en 1580.

Troisieme Branche.

VII. Guyon Quatrebarbes, fils puîné de Jean, Seigneur de Bouillé & de *Marguerite du Verger*, Seigneur de la Raguiniere, de la Bizolliere, &c. rendit aveu en 1444, & épousa, par contrat du 17 Janvier 1455, *Renée de la Foucheraye*, fille de *Jean*, Seigneur *de la Foucheraye*, & de *Jeanne de Rougé*. Leurs enfans furent: — Jean, qui suit; — & Isabeau, qui eut en partage les Terres des Bouchards, de la Bomerie & de la Raguiniere, & épousa *Jean le Maire*, Seigneur de la Roche-Jacquelin, dont un fils & une fille.

VIII. Jean Quatrebarbes, Seigneur de la Bizolliere & du Cerisier, vendit la Terre de la Bizolliere en 1512, rendit aveu en 1530, & épousa *Mathurine Dubois*, Dame du Cerisier, fille de *Jean Dubois*, Seigneur du Bois de Denazé près Craon, & d'*Isabeau de Poitiers*, dont:

IX. N... Quatrebarbes, Seigneur du Cerisier, qui eut de sa femme, dont le nom est inconnu:

X. Christophe Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur du Cerisier, vivant en 1613, & marié à *Jeanne de Brie*, dont il eut postérité. Leurs descendans sont inconnus, & cette branche paroît être tombée en quenouille.

Quatrieme Branche.

VI. Fouquet Quatrebarbes, fils puîné de Robert, Seigneur de Bouillé-Loichon, & de *Renée de Champagné*, Seigneur de Valliere, servit sous le Maréchal *de Boucicault*, en Juillet 1392, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

VII. Etienne Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de Buchet, qui rendit aveu en 1401, & eut pour enfans: — 1. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de Buchet, qui eut pour fille unique, — Guillelmine Quatrebarbes, Dame de Valliere, vivante en 1519; — 2. Renoul ou Ranoulphe, qui suit, — 3. Simon, mort sans postérité; — 4. & Jeanne, mariée 1°. à *Jean Valeaux*, Seigneur des Touches, veuve en 1467; & 2°. à *N... des Veaux*, Baron de la Tour-Emond.

VIII. Renoul ou Ranoulphe Quatrebarbes, Ecuyer, épousa *Anne Charbonnier*, & en eut:

IX. Jean Quatrebarbes, Seigneur de Courtaudon, vivant en 1449, qui s'allia avec *Jeanne de Chartres*, Dame de Courtaudon, fille de *Jean de Chartres*, & de *Michelle de la Roche*, de laquelle vinrent: — 1. Antoine, Ecuyer, Seigneur de Courtaudon, marié, sans enfans, à *Radegonde de Guiard*, fille de *Thibaut de Guiard*, Ecuyer, Seigneur de Tremblay; — 2 & 3. Agnès & Marguerite; la derniere, Religieuse au Ronceray, vivante en 1547. La premiere, devenue Dame de Courtaudon, acquit depuis la Terre de Bouillé-Loichon, & épousa *N... de Saint-Offange*, Chevalier, Seigneur de la Poëzé, dont elle étoit veuve en 1560.

Branche des Seigneurs de la Rongere.

IV. Maurice Quatrebarbes, troisieme fils de Macé II, & de *Jeanne de Brochaſſac*, Chevalier, Seigneur de la Rongere, du Coudray, de l'Epine, &c. servit à l'armée en 1340, & épousa *Aliette de la Riviere*, fille de *Pierre*, Seigneur *de la Riviere*, d'Avergne & de la Chauveliere, & d'*Aliette de Châteaubriant*. Il fit une donation, en 1319, aux Religieux de la Daufinaie, & eut pour enfans: — Pierre, qui suit; — & Agnès, mariée à *Jean Thibault*, Seigneur de Bessay & de Villegenur, dont des enfans.

V. Pierre Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Rongere, fonda, en 1368, la Chapelle de la Rongere, rendit aveu en 1399, & testa en 1401. Il avoit épousé, en 1353, *Olive de la Jaille*, fille de *Raoul de la Jaille*, Seigneur de Saint-Michel des Bois, Baron de Tique, & de *Catherine de Langle*, dont: — Jean, qui suit; — & Isabeau, femme, en 1380, de *Jean Valleaux*, Ecuyer, Seigneur de Cheripeau & de la Beuriere, dont des enfans.

VI. JEAN QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Rongere, vivant en 1391, mort avant ſon pere, avoit épouſé *Roberte Bourreau*, Dame de Meurs, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Bourreau, Meurs, &c. & de *Jeanne du Brouſſin*. Il en eut: — 1. MACÉ, tué à la bataille de Verneuil en 1424. Il avoit épouſé *Jeanne de Chourſes*, fille de *Gui*, Seigneur de Malicorne, & de *Marie de Breſſire*, dont il n'eut point d'enfans. Elle ſe maria 2°. au Seigneur *de la Feuillée*; & 3° au Baron *Dupont-Béranger*; — 2, 3 & 4. PIERRE, GILLES & GUIVON, auſſi tués à la bataille de Verneuil; — 5. JEAN, qui ſuit; — 6. & JEANNE, femme de *Jean de Vaux*, Seigneur dudit lieu & du Pleſſis-Greffier, dont des enfans.

VII. JEAN QUATREBARBES, II. du nom, Seigneur de la Rongere, Meurs, Chemiré-le-Gaudin, Coudray, Chaſnay, la Vollue, &c. Chambellan du Roi CHARLES VII, rendit aveu en 1431, comparut aux Aſſiſes de Touraine en 1447, mourut en 1459, & fut inhumé à Saint-Sulpice en Anjou. Il avoit épouſé *Iſabelle Frezeau-de-la-Frezeliere*, fille de *Lancelot Frezeau*, Seigneur de la Frezeliere, & de *Jeanne de Tubeuf*, Dame de Chaſnay & de la Vollue, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. RENÉ, Docteur en Théologie, Sous-Chantre & Chanoine de la Cathédrale d'Alby, Recteur de Painne, qui teſta le 27 Juillet 1504; — 4. LOUIS, Prieur de Saint-Malo des Mers, Curé de Fontenay, Chapelain de la Rongere & de la Touche-Quatrebarbes, qui teſta en 1502; — 5. JEAN, Conſeiller d'Etat & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1473; — 6. CATHERINE, mariée, par contrat du 6 Août 1457, à *Gilles du Gueſclin*, Chevalier, Seigneur de la Roberie, fils aîné de *Jean du Gueſclin*, & de *Jeanne de Sevigné*, morte ſans poſtérité; — 7. ANNE, mariée à *René de Quelen*, Seigneur de Saint-Bihy, vivante en 1470; — 8. JEANNE, mariée, par contrat du 31 Janvier 1463, à *Jean de Lencelles*, fils de *Jean*, & de *Catherine de Chaudemanche*, dont des enfans; — 9. & MARIE, femme de *Pierre de Chaſé*, Seigneur du Bignon & de Vallieres, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. PIERRE QUATREBARBES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rongere, Meurs, Mareſon, &c. partagea avec ſes freres & ſœurs en 1470, & épouſa *Renée de la Jaille*, veuve de *François Turpin*, Seigneur de la Turpiniere, &c. fille d'*Hector*, Seigneur de Saint-Michel des Bois, de Langle, Baron de Tique, & d'*Iſabeau de Huſſon*, dont: — JACQUES; — & JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Rongere & de Mareſon, héritier de ſon frere. Il vivoit en 1536, & mourut, ſans alliance, le dernier de la branche de la Rongere, & fut inhumé dans l'Egliſe de Mareſon.

Seconde Branche de LA RONGERE.

VIII. GUILLAUME QUATREBARBES, Ecuyer, Seigneur de Chaſnay, ſecond fils de JEAN, & d'*Iſabelle Frezeau*, fut avantagé par le teſtament de ſa mere de 1486. Il épouſa *Guillemette du Roſſigneul*, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite Chenu*. Il teſta le 24 Janvier 1535, & avoit pris, en 1500, la tutelle de ſes enfans, ſçavoir: — 1. LOUIS, Seigneur de la Vollue, Chaſnay & la petite Rongere, mort, ſans alliance, en 1512, à la bataille de Ravennes; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. CATHERINE, mariée, par contrat du 13 Mars 1510, à *François Dubois*, Seigneur du Bois de Flacé; — 4. & JEANNE, Religieuſe au Buron à Châteaugontier.

IX. FRANÇOIS QUATREBARBES, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vollue & de Chaſnay, épouſa, par contrat du 12 Février 1520, *Olive de Brée*, fille de *Gilles de Brée*, Seigneur du Fouilloux, & de *Claude de Feſchal*. Elle fut tutrice de ſes enfans en 1538, & traita, en 1539, de la ſucceſſion de JEAN QUATREBARBES, Seigneur de la Rongere. De ſon mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Hunaudiere, qui partagea avec ſon frere aîné en 1554, & mourut en 1574, ſans enfans de ſon mariage avec *Jeanne Felot*, veuve de *Martin Aubry*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr. Elle ſe maria, en troiſiemes noces, à *René d'Avoines*, Seigneur de

la Jaille ; — 3. François, Ecuyer, Seigneur de Dannepot, auſſi marié, ſans enfans, à *Chrétienette le Baſcle* ; — 4. Claude, mariée, en 1544, à *Jacques Ridouet*, Ecuyer, Seigneur de Sancé, de la Giraudiere, &c. morte le 21 Octobre 1581, dont poſtérité ; — 5. Catherine, mariée, en 1561, à *Gui Chauvin*, Ecuyer, Seigneur de Limaurault ; — 6. Julienne, Religieuſe à Nidoiſeau ; — 7. Martine, Religieuſe à Nantes ; — 8. Jeanne, Religieuſe au Buron ; — 9. & Marie, Prieure au Perray-lès-Angers, morte le 4 Février 1600.

X. Guillaume Quatrebarbes, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Châtellenie de Saint-Denis, la Vollue, Chaſnay, & de la Rongere, après le décès de Jean, ſon couſin, mourut le 9 Août 1571, & fut inhumé à Saint-Sulpice en Anjou. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Mars 1549, *Jeanne de la Rouſſardiere*, fille aînée de *René*, Seigneur *de la Rouſſardiere* & de Pareneau, & de *Renée d'Avalloles*. Elle fit ſon codicille le 15 Avril 1611, & laiſſa : — 1. François, né le 12 Juillet 1551, mort au berceau ; — 2. autre François, qui ſuit ; — 3. Lancelot, auteur de la branche des Seigneurs de Chaſnay, rapportée ci-après ; — 4. Guillaume, Seigneur de la Rouſſardiere, né le 26 Janvier 1561, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Bazoges-ſur-le-Loir, mort ſans alliance ; — 5. René, Seigneur du Parc & de la Rouſſardiere, né le 22 Octobre 1565, mort le 18 Mai 1626, ſans alliance ; — 6. Renée, née le 27 Octobre 1554, mariée 1°. à *Gui Megret*, Ecuyer, Seigneur de Saugié, Gentilhomme ordinaire du Duc *d'Alençon*, dont une fille ; & 2°. à *Hector le Pauvre*, Seigneur de la Vaudelhut & d'Eſtambé ; — 7. Claude, née le 15 Mai 1556, morte au berceau ; — 8. & Anne, née le 28 Mai 1568, auſſi morte au berceau.

XI. François Quatrebarbes, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rongere, de Saint-Denis du Maine, la Vollue, des Vignes, de Dannepot & la Bonnaudiere, épouſa, par contrat du 22 Novembre 1573, *Louiſe de la Croix*, fille de *François de la Croix*, Seigneur de la Broſſe, &c. & de *Louiſe de Hodon*, dont : — 1. Lancelot, qui ſuit ; — 2. Jean, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe, mort, ſans alliance, le 6 Mars 1656 ; — 3. Guillaume, Seigneur de Sainte-Catherine, qui fut Jéſuite ; — 4. Louise, mariée, en 1612, à *Charles de la Lande*, Seigneur des Plaints & de Boiſrenier, morte ſans enfans ; — 5. Renée, mariée à *Georges de Pannard*, Ecuyer, Seigneur de Chantepie, Saint-Paul, &c. dont une fille ; — 6. Marie, Religieuſe à Champigny ; — 7. & Claude, Religieuſe au Ronceray.

XII. Lancelot Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Rongere, Saint-Denis du Maine, la Rouſſardiere, &c. préſenta, en 1635, ſes titres de nobleſſe aux Commiſſaires, y fut maintenu ; & mourut le 29 Janvier 1638. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Janvier 1606, *Françoiſe de Cervon*, morte le 14 Juillet 1660, âgée de 84 ans, inhumée dans l'Egliſe de Saint-Denis du Maine, fille de *Charles de Cervon*, Seigneur des Arcis & de la Corbiere, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Chriſtophe de la Chapelle*, Dame de la Condenanciere. Leurs enfans furent : — 1. Charles, mort au berceau ; — 2. René, qui ſuit ; — 3. Helie, auteur de la branche des Seigneurs de la Rouſſardiere, rapportée ci-après ; — 4. Anne, Dame de la Corbiere, mariée, en Novembre 1637, à *Pierre de la Corbinaye*, Chevalier, Seigneur de Bourgon, des Moulins-Neufs, &c. morte le 31 Mars 1650, laiſſant deux fils & trois filles ; — 5. & Catherine, morte au berceau.

XIII. René Quatrebarbes, Seigneur de la Rongere, Saint-Denis, &c. ſervit en Allemagne, ſous le Cardinal *de la Valette*, en 1635 ; acquit la Terre de Chaſnay, en 1645, de Louis Quatrebarbes, & reçut, le 12 Février 1652, avec autres Gentilshommes, une Lettre du Roi, pour s'oppoſer aux troubles de l'Anjou. Il épouſa, par contrat du 7 Décembre 1641, *Jacqueline de Preaulx*, fille de *Claude de Preaulx*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Argenton, & de *Jacqueline de Dampierre*. Elle mourut le 30 Août 1656, laiſſant : — 1. Jean, né le 19 Février 1643, mort le 15 Janvier 1644 ; — 2. Hyacinthe, qui ſuit ; — 3. Claude, Seigneur de Saint-Denis, connu ſous le nom *de Vicomte de la Rongere* ; — 4. Jean-Claude, Seigneur de Beauvais, né

né le 2 Novembre 1645, mort à Angers, âgé de 12 ans; — 5. PHILIPPE, appellé *le Chevalier de la Rongere*, né le 24 Décembre 1646, mort à Malte, dans un combat particulier, le 8 Novembre 1665, au retour du voyage de Gigery; — 6. HELIE, appellé *l'Abbé de la Rongere*, né le 16 Décembre 1647; — 7. RENÉ, né le 6 Mars 1650, mort au berceau; — 8. JACQUES, Seigneur de la Broſſe, né le 7 Septembre 1651; — 9. GILBERT, Seigneur de Beauvais, né le 12 Janvier 1653; — 10. JACQUELINE, née le 4 Décembre 1648, Religieuſe à Sainte-Catherine d'Angers, & nommée, en 1700, à l'Abbaye du Perray près Angers; — 11. ANGÉLIQUE, née le 19 Juin 1654, Religieuſe à la Fontaine-Saint-Martin; — 12. & SUSANNE, née le 27 Août 1655, morte au berceau le 15 Octobre.

XIV. HYACINTHE QUATREBARBES, Chevalier, Marquis de la Rongere, Seigneur de Saint-Denis du Maine, des Vignes, du Pleſſis-Brochard, de la Châtellenie de Beauvais, né le premier Dimanche de Janvier 1644, Chevalier d'honneur de MADAME, Ducheſſe d'Orléans, le 24 Juin 1684, Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1688, mort le 22 Décembre 1703, & inhumé aux Grands-Auguſtins, avoit épouſé, par contrat du 14 Août 1662, *Françoiſe du Pleſſis-Châtillon*, Dame du Bois-Beranger, fille d'*André*, Marquis *du Pleſſis-Châtillon* & de Nonant, Comte de Rugles, & de *Renée le Porc*, ſa premiere femme; & 2°. *Marie de Ruellan*, fille de *Gilles*, Maître des Requêtes, & de *Françoiſe le Maître*. Du premier lit vinrent: — 1. HENRIETTE-ANTOINETTE QUATREBARBES, mariée 1°. à *François Rouxellé*, Marquis de Saché, mort en 1692; & 2°. en 1698, à *François Henri de Menou*, Comte de Turbilly au Maine; — 2. & FRANÇOISE, mariée à *Eléonor-Clément Guillaud*, Comte de la Motte, Lieutenant de Roi en Bourbonnois, & Brigadier des Armées.

Branche des Seigneurs de LA ROUSSARDIERE, *&c.*

XIII. HELIE QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Rouſſardiere & de la Geberdiere, troiſieme fils de LANCELOT, Seigneur de la Rongere, & de *Françoiſe de Cervon*, fut Officier au Régiment des Gardes en 1629, ſervit depuis au premier ſiége de Maſtricht, & mourut le 23 Décembre 1654. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Juin 1648, *Marie le Lair*, fille d'*Ambroiſe*, Seigneur du Bourvalais, la Geberdiere, & de la Motte de Brielle, & de *Gillette du Coudray*, dont: — 1. ALEXIS, qui ſuit; — 2. HELIE, né poſthume, mort au berceau; — 3. & JACQUELINE.

XIV. ALEXIS QUATREBARBES, Ecuyer, Seigneur de la Rouſſardiere & de la Geberdiere, épouſa *N... du Boul*, & en a eu:

XV. HYACINTHE QUATREBARBES, Seigneur d'Argenton & de la Scionniere, Officier des Rêtres du Roi, mort en Novembre 1765, à 82 ans. Il avoit épouſé *Anne-Marguerite Maſſon*, morte le 6 Mai 1767, à 79 ans, laiſſant: — HYACINTHE-RENÉ, qui ſuit; — & une fille, mariée à *N... de Meillant*.

XVI. HYACINTHE-RENÉ, Marquis DE QUATREBARBES, né en 1717, a épouſé, en 1758, *Marie-Anne Debonnaire*, née le 10 Mars 1742, fille de *Pierre-Charles*, Seigneur de Forges, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Charlotte-Françoiſe Nau*, dont deux fils & une fille.

Branche des Seigneurs de CHASNAY.

XI. LANCELOT QUATREBARBES, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Chaſnay, Fontenailles-le-Viaune, la Durandiere & la Guedonniere, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, né le 12 Février 1560, troiſieme fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Jeanne de la Rouardiere*, eut en partage la Terre de Chaſnay en 1578, fut Envoyé du Roi en Angleterre, & mourut le 15 Août 1610, à 50 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Juillet 1587, *Renée de Bonvoiſin*, fille de *Jean de Bonvoiſin*, Ecuyer, Lieutenant-Général de Châteaugontier, & d'*Eliſabeth de Fleurville*. De ce mariage vinrent: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. LOUIS, auteur de la neuvieme branche, rapportée ci après; — 3. ZACHARIE, Ecuyer, Seigneur de la Durandiere & d'Auvers, qui vendit la Terre de la

Durandiere à ſon frere aîné, en 1633, & ſervit dans l'Artillerie au premier ſiége de Gravelines. Il épouſa *Joſephe Bureau*, Dame d'Auvers, de Sette & de la Pointe, dont deux fils, ſçavoir : — Louis, Ecuyer, Seigneur d'Auvers, dont on ignore le ſort ; — & Zacharie, tué au ſecond ſiége de Gravelines, étant dans les Gardes-Françoiſes ; — 4. Susanne, mariée à *René de Cordon*, Ecuyer, Seigneur de Boisbureau, dont une fille ; — 5. Perrine, Dame de la Guedonniere, femme de *François de Pannart*, Ecuyer, Seigneur du Port de Miré, dont deux fils ; — 6. Jeanne, née le 8 Janvier 1598, Religieuſe Carmélite, morte en odeur de ſainteté, le 1 Janvier 1660 ; — 7. & Françoise, auſſi Religieuſe Carmélite.

XII. René Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de Chaſnay, Fontenailles, du Mauné & de la Durandiere, tranſigea avec Lancelot Quatrebarbes, Seigneur de la Rongere, le 19 Novembre 1629, ſur différentes ſucceſſions, & avoit épouſé, par contrat du 4 Avril 1626, *Madelene Moreau*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Prévôt de Châteaugontier, & de *Peronelle Babin*. Il échangea la Terre de Chaſnay contre celle de Bordeaux. Ses enfans furent : — 1. Lancelot, qui ſuit ; — 2. René, Seigneur du Coudray, lequel ſervit en Allemagne avec ſon frere, & épouſa *Anne le Gras*, fille de *Felix le Gras*, Seigneur de Lauſſerie, & de *Marie de Terves* ; — 3. Charles, Curé de Loigné ; — 4, 5, 6, 7 & 8. Madelene, Elisabeth, Perrine, Renée & Susanne, dont on ignore les deſtinées.

XIII. Lancelot Quatrebarbes, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Fontenailles & de Monceaux, ſervit en Allemagne ſous M. *de Turenne*, & en Flandres ſous le Comte *de Harcourt*. Il épouſa, par contrat du 11 Mai 1652, *Marie-Louiſe de Savonnieres*, fille de *François*, Seigneur de la Breteſche, Loulloniere, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madelene de Montecler*. Elle mourut au mois d'Août 1660, & laiſſa : — 1. Lancelot, né le 9 Avril 1654 ; — 2. René, né le 7 Septembre 1655 ; — 3. Charles, né en Octobre 1658 ; — 4. autre René, né le 27 Janvier 1660 ; — 5. Madelene, née le 6 Avril 1653 ; — 6. & Marie, née en Mars 1656.

Neuvieme et dernier Branche.

XII. Louis Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Bordeaux, de Chaſnay, des Pins, de Chartres, &c. ſecond fils de Lancelot, Seigneur de Chaſnay, & de *Renée de Bonvoiſin*, eut en partage la Terre de Bordeaux, qu'il échangea depuis, en 1632, avec René, ſon frere, contre celle de Chaſnay. Il commanda, en 1639, une Compagnie d'Infanterie, & épouſa *Renée Cibel*, fille aînée de *Jacques Cibel*, Ecuyer, Seigneur des Rues & des Pins, & d'*Anne de Bonneſtat*, dont vinrent : — 1. René, qui ſuit ; — 2. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Chartres, Enſeigne le 15 Mai 1654, tué au ſiége de Montmédi ; — 3. Jean, Ecuyer, Seigneur de la Marquiſſiere ; — 4. Charles, dont on ignore le ſort ; — 5. Marie, femme de *Joſeph de Martigné*, Chevalier, fils d'*Honoré*, Chevalier, Seigneur *de Martigné*, & de *Pétronille Aubineau*, Dame de Moulins en Poitou ; — 6. & Renée, Religieuſe au Ronceray.

XIII. René Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur des Pins & de Chartres, Enſeigne au Régiment de Piémont en 1650, épouſa *Perrine des Rogiers*, fille d'*Antoine des Rogiers*, Seigneur d'Oches, & de *Françoiſe Cibel*, dont des enfans.

Les armes : *de ſable, à la bande d'argent, accoſtée de deux cotices de même.*

* QUATRE-PUITS, en Normandie : Fief que l'on dit relever du Roi, & dont le chef-lieu eſt dans le Manoir preſbytéral.

On trouve cependant que les Seigneurs de Quatre-Puits nommoient à la Cure, tel que Jean de Quatre-Puits, Ecuyer, Seigneur & Patron de Quatre-Puits, auſſi Seigneur en partie de Ceſny-aux-Vignes & du Perrinet, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général Civil & Criminel du Bailli d'Alençon, en la Vicomté de Saint-Silvain, le 28 Juin 1600, & le 5 Janvier 1620 ; &, quelques années après, noble homme Philippe de Quatre-Puits, Ecuyer, Seigneur & Patron de Quatre-Puits, & de Valmeray. Ce ſont aujourd'hui les Religieux de l'Abbaye de Saint-Pierre-ſur-Dives qui nomment à la Cure de Quatre-Puits.

* QUATRE-VALLÉES (LES) : C'eſt un pays de l'Armagnac en Gaſcogne, dont Caſtelnau-de-Magnoac eſt le chef-lieu. Vers l'an 1209 les Quatre-Vallées paſſerent dans la Maiſon d'*Armagnac*, par le mariage de *Marthe de Béarn* avec *Geraud* V, Comte *d'Armagnac*. Ce pays ſuivit depuis le ſort de l'Armagnac. L'Aſſemblée des Etats des Quatre-Vallées ſe tient tous les ans à Caſtelnau-de-Magnoac, & le Sénéchal du pays y préſide.

QUEBRIAC, en Bretagne, reſſort de Rennes : Ancienne Nobleſſe, qui remonte à

OLIVIER DE QUEBRIAC, lequel comparut à la montre de l'arriere-ban en 1483. — Son fils RAOUL DE QUEBRIAC, Seigneur de Flachay, eſt mentionné dans la Réformation de 1513.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 27 Octobre 1668, au rapport de M. *de Langle*, ont été déclarés *nobles d'extraction*.

Les armes : *d'azur, à trois fleurs de lis d'argent*, 2 & 1.

* QUELEN : Terre en Bretagne, qui eſt une ancienne Juveigneurie de Porhoet. Le terme de juveigneurie, ſuivant l'Abbé *d'Eſtrées*, a la même qualification que celui de parage en d'autres Provinces.

Il y a deux Familles du nom de QUELEN dans l'Evêché de Saint-Brieux. De la premiere étoit JEAN DE QUELEN, connu par un acte original du mois de Février 1278. Immédiatement après lui, deux freres formerent deux branches. L'aîné laiſſa auſſi deux fils ; mais de ces fils le premier ne laiſſa qu'une fille, nommée CONSTANCE DE QUELEN, qui porta, pour dot, le domaine patrimonial de ſa Maiſon, à ſon mari *Olivier*, Seigneur *de Liniac*, Chevalier, d'une naiſſance diſtinguée dans la Province : elle étoit veuve en Novembre 1365, lorſqu'elle teſta. De cette alliance il ne ſortit pareillement qu'une fille, — *N... de Liniac*, mariée à *Guillaume Coupu*, Seigneur de la Coupuaye, par qui le ſang de CONSTANCE DE QUELEN paſſa ſucceſſivement, de fille en fille, dans les Maiſons de *Dinan*, *Maleſtroit*, du nom *de Raguenel*, *Chaſtel*, *Montejean*, *Tillieres*, &, par cette derniere, dans la Maiſon de *Salm*, & dans la branche ducale *de Lorraine*, tandis que le nom de QUELEN fut perpétué par la branche qu'avoit formée le grand-oncle de la même CONSTANCE DE QUELEN.

Celui qui de ſon tems en devint le chef, fut EON DE QUELEN, fils de ſon grand-oncle, qu'elle rappelle dans ſon teſtament. Il répara les déſavantages de la Juveigneurie de ſon pere, en épouſant *Peronne de Herbaut*, qui lui porta la Terre du Broutai, & elle paroît avec lui dans un acte original du mois de Février 1362. Divers mariages, que ſes deſcendans contracterent ſucceſſivement, mirent d'autres Terres dans la Maiſon ; mais celle du Broutai en a été le premier domaine juſqu'au milieu du dernier ſiécle, qu'elle fut érigée en *Vicomté*, en Décembre 1650, & vendue depuis.

Cette Maiſon s'eſt toujours ſoutenue dans un grand éclat, ſoit par les alliances qu'elle a faites, ſoit par la fidélité qu'elle a témoignée au Souverain, & par les honneurs qu'elle a mérités de ſa part tant ſous les derniers Ducs de la Maiſon de *Dreux*, que depuis que nos Rois ont eu la Seigneurie directe de la Province, par l'union de ce Duché à la Couronne.

JEAN DE QUELEN, Seigneur du Broutai, fils aîné d'Eon, & neuvieme ayeul du Comte *de la Vauguyon*, avoit épouſé *Anne le Voyer*, Dame de la Villebouquaie, & autres Terres, dont la mere étoit *Marguerite du Camboût-Coiſlin*, & qui paroît avec ſon mari dans des actes des mois de Février 1368, & de Septembre 1371. En 1379, JEAN DE QUELEN fut député de la Nobleſſe de Bretagne, avec *Etienne Goyon de Matignon*, Seigneur de Launay-Boſquien, l'un des Maréchaux de Bretagne, & autres Seigneurs, vers le Duc *Jean* IV, Comte de Montfort, qui s'étoit retiré en Angleterre, en conſéquence de la confiſcation que le Roi CHARLES V avoit faite du Duché de Bretagne l'année précédente.

Un autre JEAN DE QUELEN & THOMAS DE QUELEN, ſes fils, ſervirent le même Monarque, & le Roi CHARLES VI, dans leurs guerres, & l'on a un témoignage de leur fidélité au vrai Souverain de l'Etat, en pluſieurs actes domeſtiques qui ſont munis de ſceaux, où le cimier de leur écuſſon eſt orné d'une *couronne à trois fleurs de lis*, ce qui montre qu'ils avoient été particulierement voués au ſervice du Monarque.

OLIVIER DE QUELEN, Seigneur du Broutai, frere aîné du VII^e^ ayeul du Comte *de la Vauguyon*, mourut, ſans poſtérité, en 1464. Il étoit, à ſon décès, Chevalier de l'Ordre du Duc D'ORLÉANS, & de celui du Duc *de Bretagne*, Grand-Chambellan de ce dernier, Grand-Maître de l'Artillerie, & Capitaine-Général des Francs-Archers, c'eſt-à-dire, des Milices du Duché.

ALAIN, autre frere dudit OLIVIER DE QUELEN, fut Grand-Aumônier de la Ducheſſe *Marguerite de Foix*, mere d'*Anne de Bretagne*, femme des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII.

OLIVE DE QUELEN, leur ſœur aînée, fut Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes, qui n'étoit anciennement compoſée que de filles, toutes de la premiere qualité, & mourut Abbeſſe de la même Abbaye.

Une autre ſœur, nommée JEANNE DE QUELEN, avoit été mariée, dès 1444, à *Jean I*, Seigneur *du Cambout*, ſixieme ayeul d'*Armand du Cambout*, Marquis de Coiſlin, créé *Duc & Pair* en 1663.

FRANÇOIS DE QUELEN, Seigneur du Broutai, petit-neveu d'OLIVIER, & cinquieme ayeul du Comte *de la Vauguyon*, épouſa, le 4 Décembre 1520, une fille de *Thomas Cadoret*, Seigneur de Stuer, Echanſon ordinaire de la Reine ANNE DE BRETAGNE, & Maître de l'Artillerie du Duché, Seigneur iſſu d'une des plus anciennes races du pays de Porhoet, & ſubſtitué au nom de *Stuer*, par ſucceſſion d'une ancienne Maiſon de ce nom, dont une branche s'étoit établie en Saintonge ſur la la fin du XIV^e^ ſiécle, & a produit poſtérieurement *Paul de Stuer-de-Cauſſade*, Comte de Saint-Mégrin, l'un des Favoris du Roi HENRI III, & *Jacques de Stuer-de-Cauſſade*, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées, &c. mort le 17 Août 1671, l'un & l'autre ſubſtitués au nom de *Cauſſade*, en Querci.

Enfin GRÉGOIRE DE QUELEN, Seigneur du Broutai, biſayeul du Comte *de la Vauguyon*, fut Gentilhomme de la Chambre des Rois HENRI IV & LOUIS XIII, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Rennes, & marié, dès le 8 Juillet 1607, avec une fille de *Chriſtophe Fouquet*, Seigneur de Châlain en Bretagne, Préſident à mortier au Parlement de Rennes, frere aîné du triſayeul du Maréchal *de Belle-Iſle*, Duc de Giſors, & de BARTHELEMI DE QUELEN, Seigneur Vicomte du Broutai, ſon grand-pere. Il mourut à Douay le 13 Juillet 1667, étant nommé Lieutenant-Général des Armées. Il avoit été fait Colonel du Régiment de Navarre le 20 Juin 1651, Maréchal-de-Camp le 16 Janvier 1652, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde de la Reine ANNE D'AUTRICHE, le 15 Mai 1653. BARTHELEMI DE QUELEN avoit épouſé, le 29 Avril précédent, *Marie de Stuer-de-Cauſſade*, ſœur de *Jacques de Stuer-de-Cauſſade*, Marquis de Saint-Mégrin, tué à Paris au combat du Fauxbourg Saint-Antoine, le 2 Juillet 1652, & unique héritiere de *Jacques de Stuer-de-Cauſſade*, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, leur pere, mentionné ci-deſſus. C'eſt en cette qualité de petit-fils de *Marie de Stuer-de-Cauſſade*, que le Comte *de la Vauguyon* a eu l'honneur d'être unique héritier & repréſentant, d'aîné en aîné, des anciens Princes *de Bourbon-Carency*, cadets de la Maiſon Royale de BOURBON.

Cette *Marie de Stuer-de-Cauſſade* avoit eu en effet pour grand'mere paternelle, *Diane d'Eſcars*, petite-fille d'*Iſabelle de Bourbon*, héritiere unique de la ligne de ces Princes *de Carency*, & avoit pareillement réuni en ſa perſonne les droits de leur ſang & de leur hérédité. A cette auguſte prérogative, qui ne ſe trouve aujourd'hui dans aucune autre Maiſon du Royaume, le Comte *de la Vauguyon*, pere de ladite *Marie de Stuer-de-Cauſſade*, ajouta, par ſon teſtament du mois d'Octobre 1670, une ſubſtitution des noms de *Stuer* & de *Cauſſade*, & de tous

ſes biens, en faveur de NICOLAS, qui ſuit, fils unique, qu'elle avoit eu de ſon premier mariage avec BARTHELEMI DE QUELEN. Elle épouſa, 2°. le 15 Janvier 1668, *André de Bethoulat*, Seigneur de Fromenteau, appellé depuis *Comte de la Vauguyon*, par ſa femme, fait Chevalier des Ordres du Roi en 1688, Conſeiller d'État ordinaire, & Ambaſſadeur en Eſpagne. Elle mourut le 13 Octobre 1693, ſans enfans de ce mariage; & lui, le 29 Novembre ſuivant.

NICOLAS DE QUELEN-DE-STUER-DE-CAUSSADE, appellé *le Comte de la Vauguyon* après la mort de ſa mere, ſe conforma aux diſpoſitions de ſon grand-pere maternel, en joignant à ſon propre nom non-ſeulement celui de *Stuer*, mais encore celui de *Cauſſade*, à la ſubſtitution duquel la Maiſon de *Stuer* s'étoit trouvée appellée en 1538; & mourut le 7 ou 8 Janvier 1725, dans la 68ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, le 1 Octobre 1703, *Madelene de Bourbon*, tante du Comte *de Bourbon-Buſſet* d'aujourd'hui, Maréchal-de-Camp, & premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Comte D'ARTOIS, fille de *Louis de Bourbon*, Comte de Buſſet, Baron de Chaſlus, Lieutenant-Général de l'Artillerie, & de *Madelene de Bermondet-d'Oradour*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. LOUIS DE QUELEN-DE-STUER-DE-CAUSSADE, né le 21 Novembre 1704, connu ſous le nom de *Prince de Carency*, lequel, fait Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 11 Octobre 1722, eſt mort, ſans alliance, le 26 Août 1730, âgé de 25 ans; — 2. & ANTOINE-PAUL-JACQUES, qui ſuit.

ANTOINE-PAUL-JACQUES DE QUELEN, chef des nom & armes de ſa Maiſon, en haute Bretagne, né le 7 Janvier 1706, auſſi ſubſtitué à ceux de *Stuer* & de *Cauſſade*, unique héritier & repréſentant, d'aîné en aîné, des anciens Princes *de Bourbon-Carency*, Comte titulaire de la Vauguyon en Poitou, Seigneur Baron de Tonneins en Agenois, Seigneur-Châtelain de Saint-Mégrin en Saintonge, & de Quelen en Bretagne, Vidame de Sarlat, ſecond Baron de Querci, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, &c. d'abord appellé *le Marquis de Saint-Mégrin*, fait Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles le 15 Juin 1729, Colonel du Régiment de Beauvoiſis le 25 Novembre 1734, Brigadier le 20 Février 1743, Menin de feu M. le Dauphin en Février 1745, Maréchal-de-Camp le 1 Mai ſuivant; Gouverneur de Dourlens en Picardie, le 14 Novembre 1747; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748; Gouverneur de Cognac, en échange de Dourlens, le 6 Juin 1750; nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1753, reçu le 2 Février ſuivant; créé Duc & Pair de France le 25 Août 1758, premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Dauphin, aujourd'hui LOUIS XVI, & de M. le Comte D'ARTOIS, & Maître de la Garderobe de ces deux Princes, eſt mort à Verſailles le 4 Février 1772, dans la 66ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, le 23 Mars 1734, *Marie-Françoiſe de Bethune-Charoſt*, ſeconde fille du Duc *de Bethune*, née le 27 Août 1712, dont, pour fils unique:

PAUL-FRANÇOIS DE QUELEN-DE-STUER-DE-CAUSSADE, né le 30 Juillet 1746, appellé *le Marquis de Saint-Mégrin*, Gouverneur de Cognac, &, depuis la mort de ſon pere, Duc de la Vauguyon, un des anciens Menins du Roi Louis XVI, nommé, le 11 Mai 1776, Ambaſſadeur auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. Il a épouſé, le 14 Octobre 1766, *Antoinette-Roſalie de Pons*, fille de *Charles-Armand*, Comte de Roquefort, dit *le Vicomte de Pons*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Gabrielle-Roſalie le Tonnelier-de-Breteuil*, dont un fils, né le 20 Juin 1768.

Les armes: *d'argent, à trois feuilles de houx de ſinople, parti de* STUER, *d'argent, au ſautoir de gueules*. Extrait en partie du *Mémorial* de M. l'Abbé *d'Eſtrées, année 1754, p. 177 & ſuiv.*

QUELEN, en Baſſe-Bretagne.

C'eſt, ſuivant le même Auteur, cité ci-deſſus, une autre Maiſon qui y a poſſédé anciennement une Châtellenie de ce nom, ſituée dans la paroiſſe de Duault, au Diocèſe de Quimper, & qui porte des armes différentes de celles de la Maiſon

de Quelen en haute Bretagne, dont on vient de parler; mais qui ne paroît pas pour cela avoir eu originairement une autre ſource.

Quelques Auteurs ont même prétendu que celle-ci n'étoit qu'une branche cadette de l'autre, mais dès qu'il eſt prouvé que la Terre qui a donné le nom à la Maiſon de Quelen en haute Bretagne, eſt originairement une Juveigneurie de Porhoet, elle ne peut être ſortie d'une autre Terre ni d'une autre Famille; & il eſt plus vraiſemblable qu'un de ces cadets a porté ſon nom dans la Baſſe-Bretagne, d'autant que le vrai nom de la Terre, ſituée dans cette partie de la Province, eſt *Duault-Quelen*, & qu'il y a en Baſſe-Bretagne une ancienne Maiſon de *Duault*, qui a poſſédé cette Terre, & dont il exiſtoit encore quelques cadets au commencement du XIV^e^ ſiécle. Au reſte, les Seigneurs de Quelen, en Baſſe-Bretagne, n'ont pas été moins diſtingués que les autres, tant par le rang qu'ils ont toujours tenu dans la Province, que par les alliances qu'ils y ont faites.

De quatre ſœurs qu'avoit le fameux *Tannegui du Chaſtel*, Vicomte de la Belliere, Grand-Ecuyer de France ſous Charles VII, & enſuite Grand-Maître de la Maiſon du Duc *de Bretagne*, l'une avoit épouſé *Henri*, Sire *de Nevet*, l'un des ancêtres de la Comteſſe Douairiere *de Coigny*. Une autre, nommée *Jeanne du Chaſtel*, fut mariée, le 16 Février 1450, c'eſt-à-dire en 1451, à Yves, Seigneur de Quelen & de Vieux-Chaſtel en Baſſe-Bretagne, dont le petit-fils fut créé *Baron* en 1512.

Deux branches aînées de cette Maiſon ſont fondues ſucceſſivement dans celles de *Lannion*, de *Carcado* & de *Bréhan-Plelo*, qui en poſſedent encore les Terres. Il n'en reſte que quelques branches cadettes, dont le chef eſt

Maurice-Louis de Quelen, Chevalier, Seigneur de la Ville, au Diocèſe de Tréguier, Procureur-Syndic de la Nobleſſe des Etats de Bretagne, connu ſous le nom de *Comte de Quelen*. Il eſt fils aîné de Jacques de Quelen, déclaré *noble*, & *iſſu d'ancienne extraction*, en 1668, & maintenu dans le droit de porter des armoiries timbrées, en conſéquence des titres qu'il avoit préſentés depuis 1404; petit-fils de Claude de Quelen, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Bihi, lequel avoit pour frere aîné Gilles de Quelen, héritier principal; arriere-petit-fils d'Olivier de Quelen, Chevalier, Seigneur de Saint-Bihi, de Murs en Anjou, de Mauni & de Pellen. Cet Olivier avoit pour pere & mere, Yves de Quelen, Seigneur de Saint-Bihi & de Murs, & *Jeanne Jourdain*, Dame de Pellen. Yves étoit fils de René de Quelen, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bihi, dont la ſœur, Jeanne de Quelen, Dame de la Grange, ratifia en ſa préſence, le 15 Mai 1540, le partage qui lui avoit été préſenté de la ſucceſſion paternelle de *Jean de Quatrebarbes*, Seigneur de la Rongere, de Meurs & de Quiſtillic.

Quant à Maurice-Louis de Quelen, Procureur-Syndic de la Nobleſſe des Etats de Bretagne, il a épouſé, le 26 Août 1722, *Hélene Berthou*, dont, entr'autres enfans: — Jeanne de Quelen, née le 28 Octobre 1723, reçue à Saint-Cyr, ſur les preuves de ſa nobleſſe, le 14 Mai 1735; — & Sainte-Claude de Quelen, née le 27 Septembre 1724, reçue dans la Maiſon de l'Enfant Jeſus à Paris.

Les armes: *burelé d'argent & de gueules de dix piéces.*

QUELLENEC (du), reſſort de Saint-Brieux en Bretagne.

Ancienne Nobleſſe, dont une branche, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. *Raoul*, le 8 Novembre 1668, fut déclarée *noble d'extraction*, dans la perſonne de Pierre du Quellenec, Seigneur de la Broſſe.

L'autre branche le fut pareillement dans la perſonne d'Alain du Quellenec, Seigneur du Colledon, au rapport de M. *Salliou*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 5 Septembre 1669.

Les armes: *d'hermines, au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

QUELLENEC (du): Autre Famille de la même Province, qui remonte à Eon du Quellenec, vivant en 1424.

Elle a auſſi formé deux branches. De la premiere étoit JEAN-PHILIPPE DU QUELLENEC, du reſſort de Carhaix & de Ploermel, qui fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. *de Lopriac*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 3 Avril 1669.

De la ſeconde étoient PIERRE DU QUELLENEC, Seigneur de Kerjacob, & CHRISTOPHE DU QUELLENEC, Seigneur de Kergo, déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *Huart*, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 20 Mars 1671.

Les armes : *d'argent, à ſept macles de gueules, 3, 3 & 1.*

QUELO : Famille noble du reſſort de Nantes, qui remonte à

JEAN QUELO, vivant en 1476. Elle fut déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *le Fevre*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 3 Janvier 1669.

Les armes : *d'azur, à trois tau ou croix de Saint-Antoine d'argent, 2 & 1.*

* QUELUS ou CAYLUS, Seigneurie en Languedoc, qu'*Alix*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Quelus*, porta, en 1382, à ſon mari *Philippe de Levis*, Seigneur de Florenſac, au Diocèſe d'Agde.

Euſtache de Levis, leur ſecond fils, eut cette Terre en partage, & la donna à ſon quatrieme fils, *Gui de Levis*, pere de *Guillaume*, Baron de Quelus, & ayeul d'*Antoine*, en faveur duquel la Baronnie de *Quelus* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Septembre 1574, regiſtrées au Parlement de Toulouſe. Ce Seigneur, qui fut créé Chevalier du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1581, mourut le 16 Avril 1586, ayant perdu, en 1578, ſon fils aîné, & *Jacques*, Comte de Quelus, un des Favoris du Roi HENRI III. Le frere cadet de *Jacques* étant mort, quatre mois après ſon pere, ſans alliance, le Comté de *Quelus* paſſa à ſa ſœur *Jeanne de Levis*, qui fut mariée, en 1575, à *Jean-Claude*, Seigneur *de Peſtel*, & de Salers, dont la fille, — *Anne de Peſtel*, héritiere du Comté de Quelus, épouſa, en 1607, *Jean de Tubieres-Grimoard*, III. du nom, Seigneur de Capluc, qui avoit pour VI^e^ ayeul *Jean de Tubieres*, Seigneur de Capdenede, marié, en 1435, à *Jeanne d'Ebrard*, dont naquit — *Amalric de Tubieres*, Seigneur de Saint-Rome, mari de *Dauphine de Gozon*, Dame de Griſac & de Verfeuil, dont le fils, — *Pierre de Tubieres*, Baron de Verfeuil & de Griſac, épouſa, en 1504, *Catherine de Capluc.*

Leur fils, *Jean de Tubieres*, Baron de Verfeuil, Seigneur de Capluc, la Beſſe, Boſcaſtel, &c. épouſa, en 1538, *Jacqueline de Bonnas*, mere de — *Jean* II. *de Tubieres-Grimoard*, Baron de Verfeuil & de Griſac, qui teſta le 20 Novembre 1594. Il avoit épouſé, le 29 Octobre 1576, *Marie de Morlhon*, mere de *Jean* III. *de Tubieres*, qui, le 19 Décembre 1623, acheta de *Jeanne de Levis*, ſa belle-mere, la Baronnie de Montlaur, & mourut le 4 Mai 1652.

Son fils, *Jean* IV. *de Tubieres-Grimoard-Peſtel-Levis*, Comte de Quelus, Baron de Montlaur, &c. eut de ſa premiere femme, *Madelene de Bourbon-Malauſe*, — *Charles-Henri*, Marquis de Quelus, mort le 28 Décembre 1679. Il avoit épouſé, le 6 Mars 1663, *Claude*, fille d'*Abraham de Fabert*, Maréchal de France, dont — *Jean-Anne de Tubieres*, Comte de Quelus, Menin de M. le Dauphin, décédé en Novembre 1714. Celui-ci avoit été marié, en Mars 1686, à *Marthe-Marguerite de Valois*, fille de *Philippe*, Marquis de Villette & de Murſay en Poitou, dont — *Jean-Claude-Philippe de Tubieres*, Comte de Quelus, honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, mort en 1766, avec la réputation, bien méritée, d'homme de Lettres, de ſçavant, de bon citoyen & de véritable ami de l'humanité, qu'il honoroit autant par ſes vertus, que par ſes talens & l'étendue de ſes connoiſſances. Il avoit pour oncles : — *Charles-Gabriel de Tubieres*, mort Evêque d'Auxerre ; — & *Claude-Abraham de Tubieres*, Duc de Quelus, Chevalier de la Toiſon d'or, Capitaine-Général du Royaume de Galice en 1726, qui de ſa femme, *N... de la Villacès*, a laiſſé une fille.

QUEMPER-DE-LANASCOL, en Bretagne. Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. II.*

François-Joseph Quemper, Ecuyer, Seigneur de Lanaſcol & de la Lande, fut déclaré *noble, & iſſu d'extraction noble*, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne, du 20 Juillet 1669. De ſon mariage, accordé en 1659, avec *Catherine Vreroi*, naquit :

René Joseph-Charles Quemper, Ecuyer, Seigneur de Lanaſcol, pere —— d'Yves-Joseph-Jacques Quemper, Ecuyer, Seigneur de Lanaſcol, né le 27 Octobre 1697, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 30 Mars 1715.

Les armes : *d'argent, à un léopard de ſable, & trois étoiles de même poſées en chef.* L'Armorial de Bretagne dit *trois coquilles de ſable.*

QUENECHQUIVILLY, en Bretagne, reſſort de Saint-Brieux.

Amauri & Philippe de Quenechquivilly, ſon pere, furent maintenus en la qualité de *Chevalier*, au rapport de M. *Barrin*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Juillet 1670.

Leurs preuves de nobleſſe faites remontent à Amauri de Quenechquivilly, Préſident de Bretagne, qui fut employé dans pluſieurs Ambaſſades. Les armes : *de ſable, à trois défenſes de ſanglier d'argent*, 2 & 1.

* QUENGO, Quingo, Quengon & Quingon, en Bretagne. C'eſt ainſi que ce nom eſt différemment écrit dans des extraits tirés des *Memoires*, pour ſervir à l'Hiſtoire de Bretagne.

Cette ancienne Nobleſſe tire ſon nom de la Terre de *Quengo*, ſituée dans le Duché de Rohan, près Pontivy, laquelle a paſſé dans une Maiſon étrangere, par le mariage de l'héritiere de la branche aînée, ainſi qu'on le verra ci-après.

Gui le Borgne, Auteur de l'Armorial de cette Province, imprimé à Rennes en 1681, dit que la Famille de Quengo eſt originairement iſſue d'une illuſtre Maiſon d'Angleterre, & qu'elle a donné, dans le dernier ſiécle, un Gouverneur du Château de Vincennes.

Dans deux Montres d'*Olivier*, Sire *de Cliſſon*, Chevalier-Banneret ; l'une faite à Ploermel le 1 Avril 1380, & l'autre à Joſſelin, le 1 Août de la même année, on trouve Guillaume de Quengo, au nombre des Ecuyers.

Nous allons ſuivre un inventaire ſommaire des titres, au ſoutien de la qualité de *noble d'extraction* & *Chevalerie* de MM. de Quengo, produit à la Chambre établie par le Roi, pour la Réformation de la Nobleſſe, en 1668, & ſur leſquels a été rendu Arrêt en 1669, faute des titres qui n'ont pu nous être communiqués, parce que le 8 Juin 1589, il y eut un parti de Gendarmes qui fût piller & brûler le Château du Rochaer, ainſi qu'il eſt prouvé par une Enquête d'office faite par la Cour du Duché de Penthiévre, au Siége de Moncontour, à la Requête de noble & puiſſant François de Quengo, Seigneur du Rochaer, &c. en date du 9 Juin 1589. Ainſi nous ne pouvons remonter la filiation de cette Maiſon qu'à Alain, qui ſuit.

Alain de Quengo, I. du nom, frere ou couſin de Guillaume, mentionné ci-deſſus, parut, le 7 Janvier 1382, au nombre des Ecuyers de *Eon de Leſnerac*, Capitaine de Cliſſon. Il eut d'*Aliénor de Queneſquen*, ſon épouſe : — 1. Alain, qui ſuit ; — 2. Eon, auteur de la branche cadette, rapportée ci-après. Dans le même tems à peu près, c'eſt-à-dire, le 13 Juillet 1396, Eonet de Quengon rendit hommage au Vicomte *de Rohan* ; & le Sire *de Cliſſon*, par ſon teſtament, fait à ſon Château de Joſſelin le 5 Février 1406, laiſſa 100 livres à cet Eonet de Quengon. Eon de Quengon fut préſent, comme témoin, à ce teſtament.

Alain de Quengo, II. du nom, partagea, le 8 Juin 1390, avec Eon, ſon frere, les ſucceſſions d'Alain, I. du nom, & d'*Aliénor de Queneſquen*, leurs pere & mere. Eon de Quengo lui fit hommage de la Terre de Lindreux, comme *juveigneur* d'aîné, *par un baiſer de bouche, les mains jointes* à la coutume,

ſuivant

ſuivant l'aſſiſe du Comte *Geoffroy*. On ignore le nom de la femme d'ALAIN, II. du nom; mais il en eut :

JEAN DE QUENGO, I. du nom, mentionné dans la Réformation de la Nobleſſe de 1427. Il eut de ſa femme, *Marguerite de Mauleon* : — ALAIN, qui ſuit; — & JEAN.

ALAIN DE QUENGO, III. du nom, partagea avec JEAN, ſon frere, *juveigneur*, les ſucceſſions de ſes pere & mere. Il épouſa *Richarde Léprevier*, fille de feu *Robert Léprevier*, Chevalier, &c. De ce mariage vint :

FRANÇOIS DE QUENGO, ſeulement cité aux Extraits de la Réformation de la Nobleſſe de Bretagne en 1668. Cette branche eſt tombée en quenouille par JEHANNE DE QUENGO, compriſe au nombre des Dames & Demoiſelles de la Ducheſſe *de Bretagne*, mariée, & qui porta la Terre de Quengo dans une Maiſon étrangere.

SECONDE BRANCHE.

EON DE QUENGO, Chevalier, ſecond fils d'ALAIN DE QUENGO, I. du nom, & d'*Aliénor de Queneſquen*, fut du nombre des Seigneurs qui ſe liguerent, le 16 Octobre 1420, dans la ville de Vannes, pour le Duc *de Bretagne*, contre les *Penthiévre*. Il épouſa *Guillemette le Provoſt*, Dame de la Hardiais, des Clouais, du Rocher, &c. niéce de *Guillaume Perrot*, dit *Longue-Epée*, Seigneur du Rocher, &c. laquelle apporta cette Terre en dot à ſon mari en 1380, dont ſes deſcendans ont ſucceſſivement joui & jouiſſent encore aujourd'hui. Voyez ci-devant PROVOST (LE). De ce mariage naquirent : —— 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, qui vendit, le 24 Septembre 1438, à JEAN DE QUENGO, ſon frere aîné, tous ſes droits dans la ſucceſſion de EON DE QUENGO, & de *Guillemette le Provoſt*, ſes pere & mere. Il n'a point fait ſouche, & eſt connu pour avoir été le troiſieme des 100 Chevaliers Bretons que CHARLES, Duc D'ORLÉANS, honora de ſon Ordre du *Camail* ou du *Porc-Epi*, par Brevet du 18 Novembre 1440. Il paroît que c'eſt le même qui eſt compris dans le nombre des Gendarmes qui ſervirent le Duc *de Bretagne* en 1427, & qui, avec les Nobles de Saint-Malo, lui prêta ſerment de fidélité en 1437, pendant que JEAN ou JEHAN, ſon frere, le prêta à Moncontour.

Parmi les Nobles de Rohan & de Porhoët, qui prêterent ſerment de fidélité au Duc *de Bretagne*, on trouve un GUILLAUME DE QUENGO, qui déclare ne ſçavoir pas écrire.

JEAN DE QUENGO, I. du nom de ſa branche, Seigneur du Rocher, &c. eſt compris, avec EON, ſon pere, dans un compte du 20 Avril 1420, au nombre des *Chevaliers & Ecuyers* ſervans le Duc *de Bretagne*; & il y eſt auſſi fait mention d'un YVON DE QUENGO. Quant à JEAN DE QUENGO, il fut exempté, avec quelques Gentilshommes de la Vicomté de Rohan, le 1 Septembre 1449, du ſervice militaire par le Duc *de Bretagne*, & épouſa *Perrine de Bruc*, dont : — 1. ROLAND, qui ſuit; — 2, 3 & 4. AMAURI, GUILLAUME; & CATHERINE DE QUENGO, femme de *Guillaume Millon*. Ils partagerent, comme *juveigneurs*, avec ROLAND, leur frere aîné, la ſucceſſion de leurs pere & mere.

ROLAND DE QUENGO, Seigneur du Rocher, épouſa *Béatrix Madeuc*, fille de *Roland*, Seigneur de Quemadeuc, & de *Catherine Roſtrenen*, de laquelle il eut : —— 1. GUYON, qui ſuit; — 2, 3, 4 & 5. JEAN, FRANÇOIS, MADELENE & MARGUERITE.

GUYON DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rocher, &c. épouſa *Perronelle de Bogier*, dont :

JEAN DE QUENGO, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Rocher & de la Hardiais, qui paſſa, le 28 Novembre 1520, avec JEAN DE QUENGO, ſon oncle, un acte de partage ſur la ſucceſſion de ROLAND DE QUENGO, & de *Béatrix Madeuc*, ſes ayeul & ayeule, & pere & mere dudit JEAN, dans lequel il eſt rapporté que les Terres & héritages baillés en partage audit puîné, ſont pour les tenir pendant ſa vie, ſeulement à viage, comme *juveigneur* de bonne Maiſon, &c. Le même JEAN DE QUENGO, II. du nom, paſſa auſſi un acte de par-

tage, le 13 Mai 1553, dans la même succeſſion, avec MADELENE DE QUENGO, ſa tante. Le Duc *Jean de Bretagne* lui donna, le 24 Septembre 1553, pouvoir & commiſſion de faire la revue de l'arriere-ban de l'Evêché de Vannes. De *Françoiſe de Ligneres*, ſon épouſe, ſœur cadette de *Perronelle de Ligneres*, femme de *Louis-Georges d'Orange*, Sieur de la Courbe, il eut :

JEAN DE QUENGO, III. du nom, Seigneur du Rocher, la Hardiais, &c. qui tranſigea, le 25 Septembre 1548, aux qualités de *Françoiſe de Ligneres*, ſa mere, avec *Perronelle de Ligneres*, ſa ſœur aînée, touchant la ſucceſſion de *Chriſtophe de Ligneres*, leur pere, Seigneur dudit lieu. JEAN eut de ſon mariage : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & RENÉE, mariée, par contrat du 18 Juillet 1561, avec *François de Chambalan*.

FRANÇOIS DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rocher, la Hardiais, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, qualifié de *noble & puiſſant Seigneur*, dans un acte de partage du 3 Mars 1581, eut commiſſion, le 21 Avril 1591, de continuer la démolition des murs de Rochefort. Il épouſa *Jacqueline de Bourgneuf*, qui, devenue veuve, fit une donation à l'Egliſe de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle de Rennes. De ce mariage naquit :

RENÉ DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rocher, la Hardiais, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, qualifié de *haut & puiſſant Meſſire*, qui épouſa, par contrat du 17 Juillet 1616, Demoiſelle *Silvie d'Epinay*, fille de haut & puiſſant *François d'Epinay*, & de *Silvie de Rohan*, dont : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. N... DE QUENGO, tué au ſiége de Caſal en Piémont ; — 3. SILVESTRE, connu ſous le nom de *Baron du Pontgamp*, Seigneur de Crenolle, Penhoët, &c. marié à *Anne du Pleſſier*, Dame de Génouville, dont il n'eut que deux filles, ſçavoir : — ANGÉLIQUE DE QUENGO, mariée à *N..*, Marquis *du Faouet*, morte, ſans poſtérité, en 1745 ; — & JULIE DE QUENGO, femme de JOSEPH DE QUENGO, I. du nom, ſon parent, Seigneur du Rocher, la Hardiais, Corneant, &c. mentionné ci-après.

RENÉ DE QUENGO, II. du nom, Seigneur, Comte du Rocher & de Tonquedec, Vicomte de la Marche, Baron de Molac, du Vaudegui, Pontgamp, Gourmené, Corneant & autres lieux, eut la grande députation de la Nobleſſe le 3 Août 1683. Il épouſa, 1°. par contrat du 5 Février 1659, *Simonne de Perefixe*, Dame de Beaumont, niéce de *N... de Perefixe-de-Beaumont*, Précepteur de LOUIS XIV, mort Archevêque de Paris en 1673 ; & 2°. *Silvie d'Epinay*. Du premier lit il eut — JOSEPH, qui ſuit ; & du ſecond vinrent pluſieurs enfans, dont le ſeul mâle fut — N... DE QUENGO, Seigneur de Tonquedec, auteur de la branche de ce nom, dont la poſtérité ſubſiſte dans MM. *de Tonquedec*.

JOSEPH DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rocher, la Hardiais, Corneant, &c. eſt qualifié de *haut & puiſſant Seigneur*, dans ſon contrat de mariage du 15 Novembre 1697, avec JULIE DE QUENGO, ſa parente, Dame de Crenolle, fille puînée de SILVESTRE, Seigneur de Crenolle, Penhoët, &c. & d'*Anne du Pleſſier*, Dame de Génouville, comme il a été dit ci-devant. Il en a eu : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. N... DE QUENGO, mort au ſiége de Trarbach, ſervant dans le Régiment de Roſnivinin en 1733 ; — 3. N..., Abbé de Crenolle, Chanoine de la Cathédrale de Rennes ; — 4. une fille, morte Religieuſe au Calvaire de Cucé à Rennes, en 1762 ; — 5 & 6. CÉLESTE & CALLIOPE ; la premiere, appellée *Mademoiſelle du Rocher*, & l'autre, *Mademoiſelle de Crenolle*, qui ne ſe ſont point mariées.

JOSEPH DE QUENGO, II. du nom, Seigneur du Rocher, de Crenolle, la Hardiais, Penhoët, Limoëlan, la Touche-du-Bos, Leſcus & Kerguſtan, épouſa, par contrat du 8 Juillet 1730, *Thereſe-Charlotte Dorothée de Beauvau*, fille de *Claude-Charles de Beauvau*, & de *Claire-Eugénie le Sénéchal-de-Carcado*, dont : — 1. GUI-AUGUSTE-ANGE, qui ſuit ; — 2. ANNE LOUIS, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. & JEAN-LOUIS, Abbé, mort au Séminaire de Liſieux, en Octobre 1758.

GUI-AUGUSTE-ANGE DE QUENGO, Marquis de Crenolle, commença de ſervir au Régiment du Roi, en qualité de Lieutenant en ſecond, le 27 Mars 1749,

de Lieutenant en 1755, de Guidon de Gendarmerie en 1757, avec Commiſſion de Lieutenant-Colonel de Cavalerie, le 29 Novembre de la même année; d'Enſeigne des Gendarmes de Flandres en 1759; fut bleſſé, le 1 Août ſuivant, à la bataille de Minden, d'un coup de feu à la jambe, & mourut le 11 du même mois, des ſuites de ſa bleſſure.

ANNE-LOUIS DE QUENGO (frere puîné du précédent), Seigneur du Rocher, Crenolle, Penhoët, la Hardiais, Limoëlan, la Touche-du-Bos, la Villegourio, Corneant, les Cloëts & la Villemaupetit, connu d'abord ſous le nom de *Chevalier de Crenolle*, devenu *Marquis de Crenolle*, & chef des nom & armes de ſa Maiſon, après la mort de ſon frere aîné, a ſervi d'abord au Régiment du Roi. En 1761, Sa Majeſté lui accorda le Régiment de la Marche, Province, & après la réforme de ce Régiment, il a obtenu celui de l'Iſle de France, ci-devant Montmorin, en Décembre 1762. Il a paſſé, en Décembre 1764, à celui de Béarn, a été fait Brigadier d'Infanterie le 3 Janvier 1770; & eſt marié, depuis le 24 Août 1763, avec *Françoiſe-Marguerite Megret-d'Etigny*, fille d'*Antoine Megret-d'Etigny*, mort Intendant des Armées du Roi, d'Auch & de Pau, & de *Françoiſe-Thomas de Pange*, dont un fils & une fille, ſçavoir: — GUI-AUGUSTE-ANGE-FRANÇOIS, né le 10 Juin 1764; — & ANNE-MARIE-LOUISE, née le 21 Décembre 1765.

Les armes: *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

Cette Maiſon eſt alliée avec celles de *Beauvau, Chabot, Rohan, Lorraine, Carcado, Epinay, le Provoſt, Quemadeuc, Roſtrenen* & *de Queneſquen.*

QUENTIN-DE-RICHEBOURG: Famille originaire de Bretagne, diſtinguée par ſes poſſeſſions & par ſes alliances.

I. GUILLAUME QUENTIN, de noble extraction de la Province de Bretagne, eſt celui par lequel une Sentence des Requêtes de l'Hôtel, portant retrait-lignager de la Terre de Richebourg, le 28 Juin 1700, commence la Généalogie de cette Famille. Il portoit pour armes: *d'azur, à trois pommes de pin d'or.* Les troubles qui déſolerent la Bretagne, du tems de la Ducheſſe ANNE, l'obligerent de quitter cette Province pour venir s'établir à Loches en Touraine, où il épouſa *Marie de Robertiere*, de laquelle il eut: — GILLES; — & ANDRÉ, qui ſuit.

II. ANDRÉ QUENTIN, Seigneur des Terres de Richebourg, de la Menardiere & du Moulinet, épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *Perdriau*, Notaire à Tours, le 10 Mai 1556, *Jeanne Drouin*; & 2°. le 3 Mai 1572, contrat paſſé devant *Fouchet*, auſſi Notaire à Tours, *Marguerite Bougrand*, fille de *Jean*, Seigneur de Launay & de la Couprie, & de *Françoiſe d'Argouges.* Il eut du premier lit: — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2. CHARLES, Contrôleur-Général de la Reine MARGUERITE; — 3. PHILIPPE, mariée à *Barthelemi Quiſton*, Seigneur de la Marre; — 4. MARIE, alliée à *Charles Robin*, Seigneur de Corſe, Intendant de la Reine MARGUERITE; — 5. JEANNE, mariée 1°. à *Jacques Robin*, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Touraine; 2°. à *François de Villemontée*, Maître des Requêtes; & 3°. à *Guichard d'Ageſt*, Préſident en la Chambre des Comptes de Dauphiné. & du ſecond lit: — 6. BARTHELEMI QUENTIN, Seigneur du Moulinet; — 7. BONAVENTURE, auteur de la branche des Seigneurs de Richebourg, rapportée en ſon rang; — 8. JEANNE; — 9. & MARTHE QUENTIN, alliée à *René Boileau*, Seigneur de la Boupilliere.

III. ANDRÉ QUENTIN, II. du nom, Seigneur de la Salle & de Boureheureau, épouſa *Marie de la Salle*, fille de *Foulques*, Ecuyer, dont:

IV. ANDRÉ QUENTIN, III. du nom, Seigneur de la Salle & de Boureheureau, qui s'allia à *Marie Boutet*, & en eut: — BONAVENTURE, mort ſans enfans; — & RENÉ, qui ſuit.

V. RENÉ QUENTIN, Seigneur de la Salle, épouſa *Antoinette Binet*, dont: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & JEAN, tige de la branche des Barons de Champloſt, rapportée ci-après.

VI. FRANÇOIS QUENTIN-DE-LA-VIENNE, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Marquis de Champcenetz, premier Valet-de-Chambre du Roi, obtint que

Champcenetz, Seigneurie en Brie, fut érigée en *Marquisat*, avec celles de Tourton, Ligne & Bezalle, par Lettres du mois de Novembre 1686, enregistrées le 2 Décembre suivant, pour relever de la Tour de Provins. Il en avoit rendu foi & hommage au Roi le 10 Août 1685; & aussi, en qualité de Marquis de Champcenetz, entre les mains du Chancelier, le dernier Décembre 1686: cet hommage fut reçu en la Chambre des Comptes le 26 Avril 1695. Il rentra, le 28 Juin 1700, par retrait-lignager, dans la Terre de Richebourg, que possédoit ANDRÉ QUENTIN, Seigneur de Richebourg, son trisayeul. Il avoit épousé 1°. Demoiselle *Jeanne-Claudine Thierry*; & 2°. par contrat du 12 Mars 1681, signé du Roi, Demoiselle *Elisabeth Orceau*. Du second lit vinrent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEANNE-CATHERINE QUENTIN-DE-LA-VIENNE, mariée, le 15 Avril 1697, à *Pierre-René de Brisay*, Comte de Dénonville, Brigadier des Armées du Roi & Lieutenant-Général de l'Orléanois; — 3. ELISABETH QUENTIN-DE-LA-VIENNE, mariée, en 1706, à *Guillaume le Brun*, Marquis de Dinteville en Champagne, Mestre-de-Camp Lieutenant du Colonel-Général de Cavalerie; — 4. & N.... QUENTIN-DE-LA-VIENNE, épouse de *N... Orceau des Arennes*, & mere de — *Jean-François Orceau de Fontettes*, Conseiller d'Etat ordinaire, Chancelier de MONSIEUR.

VII. LOUIS QUENTIN-DE-RICHEBOURG, Marquis de Champcenetz, émancipé le 25 Septembre 1710, premier Valet-de-Chambre du Roi, Gouverneur du Bourg & Château de Meudon, Bellevue & Chaville, Capitaine des Chasses desdits lieux, a épousé, par contrat du 1 Août 1722, Demoiselle *Thérese-Louise Trevillon*, fille de Messire *Charles Trevillon*, Conseiller du Roi, Commissaire Provincial de l'Artillerie de France, & Commandant à Boulogne-sur-Mer, & de Dame *Madelene de Chery-de-Fontenilles*, dont: — JEAN-LOUIS, qui suit; — & MARIE-THÉRESE QUENTIN-DE-CHAMPCENETZ, mariée, en 1745, à *René Mouffle-de-Georville*, Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres.

VIII. JEAN-LOUIS QUENTIN-DE-RICHEBOURG, Chevalier, Marquis de Champcenetz, &c. Gouverneur du Bourg & Château de Meudon, Bellevue & Chaville, Capitaine des Chasses desdits lieux, premier Valet-de-Chambre du Roi, ensuite Commandant de l'Equipage du Daim, a épousé, 1°. en 1748, *Marie-Rose Tessier*, fille de *Pierre-Christophe Tessier*, Ecuyer, Intendant & Contrôleur-Général des Ecuries & Livrées du Roi; & 2°. le 2 Juin 1755, *Madelene Pernon*, fille de *Louis Pernon*, Ecuyer, Député de Lyon au Conseil Royal du Commerce, & de Dame *Marie Mongirod*, sa premiere femme. Du premier lit il a eu: — 1. LOUIS-PIERRE, qui suit; & du second lit: — 2. LOUIS-EDMOND QUENTIN-DE-RICHEBOURG, ci-devant Mousquetaire de la premiere Compagnie, Gouverneur du Palais des Tuileries; — 3. & RENÉ-FERDINAND, appellé *le Chevalier de Champcenetz*.

IX. LOUIS-PIERRE QUENTIN-DE-RICHEBOURG, Marquis de Champcenetz, né en 1754, Gouverneur & Capitaine des Chasses de Meudon, en survivance, est Capitaine de Dragons.

Branche des Barons de CHAMPLOST, en Champagne.

VI. JEAN QUENTIN, I. du nom, né en Touraine en 1637, Seigneur de Villiers-sur-Orge, Baron de Champlost, second fils de RENÉ, Seigneur de la Salle, & d'*Antoinette Binet*, est nommé Seigneur de Villiers dans un Réglement d'armoiries du 26 Avril 1697, ainsi que dans la Sentence des Requêtes ordinaires de l'Hôtel, pour le retrait-lignager de la Terre de Richebourg. On le trouve qualifié *Baron de Champloft*, Seigneur de Mercy, Bois-de-la-Raye, Vachy & autres lieux, en Champagne, dans l'hommage qu'il rendit desdites Terres, le 10 Novembre 1705, au Comté de Saint-Florentin. Il fut Maître-d'Hôtel du Roi Louis XIV, & avoit épousé, par contrat du 3 Avril 1676, signé du Roi, *Marie-Angélique Poisson*, fille de *Jean*, Seigneur de Souzy, & de *Marie Baranjeon*, dont il a laissé: — 1. JEAN, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur de Villiers-sur-Orge, qui servit dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, comme il paroît par un Certificat de l'an 1696, & mourut sans postérité; — 3. LOUIS-PHIL-

BERT QUENTIN, auteur de la branche de Villiers, rapportée ci-après; — 4. RENÉ-JOACHIM QUENTIN-DE-LA-CORBIERE, Seigneur de Villiers en Champagne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort ſans poſtérité; — 5. HENRI QUENTIN DE-RICHEBOURG, Enſeigne aux Gardes-Françoiſes, mort en 1717, auſſi ſans poſtérité; — 6. MARIE, épouſe de *Louis-Charles le Moſnier-des-Cartes*, Gentilhomme ordinaire du Roi, & Maître-d'Hôtel de Madame la Ducheſſe *de Bourgogne*; — 7. MARIE-CATHERINE, alliée, le 16 Octobre 1706, à *Louis le Bas-de-Girangy*, Seigneur de Claye; — 8. & MARIE, alliée, en 1711, à *Jean-René Jouenne*, Comte d'Eſgrigny, Colonel du Régiment de Forez, Infanterie.

VII. JEAN QUENTIN, II. du nom, Baron de Champloſt, né à Paris le 19 Juin 1677, ſervit quelque tems dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires; fut reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, le 20 Juillet 1693, & nommé, le 28 dudit mois, à la Commanderie de Beaullat, Diocèſe de Limoges, dépendante dudit Ordre. Il rendit foi & hommage à la Chambre des Comptes le 9 Août 1718, à cauſe du titre de *Baron de Champloſt*; & au Comté de Saint-Florentin le 12 Octobre 1728, à cauſe de la mouvance de cette Terre. Dans ces deux titres il eſt dit qu'il poſſéda la Baronnie de Champloſt, par ſucceſſion de ſon pere. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Décembre 1703, ſigné du Roi, *Angélique le Teſſier-de-Montarſy*, morte en 1711, fille de *Pierre le Teſſier-de-Montarſy*, Ecuyer, Seigneur de Bievre, & d'*Anne Mignot-de-Merillé*, dont: — MARIE-LOUIS, qui ſuit; — & ANNE-ANGÉLIQUE, née en 1705, morte fille.

VIII. MARIE-LOUIS QUENTIN, Baron de Champloſt, né à Verſailles le 5 Septembre 1709, a ſervi, pluſieurs années, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, a rendu foi & hommage de la Baronnie de Champloſt & de pluſieurs autres Terres, au Comté de Saint-Florentin, le 19 Mai 1756; fut nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1731; premier Valet-de-Chambre en 1757; & eſt mort le 30 Août 1776. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Janvier 1740, *Marie-Charlotte Bernard-de-Ballainvilliers*, ſœur aînée de la Comteſſe *de Thianges*, & de feu M. *de Ballainvilliers*, Intendant d'Auvergne, & fille de *Simon-Charles Bernard*, Ecuyer, Seigneur de la Baronnie de Ballainvilliers & du Comté de Clery, & de *Marie-Madelene l'Abbé*, Dame de Villebouzin, dont: — 1. JEAN-MARIE, qui ſuit; — 2. CHARLES-JEAN-MARIE, appellé *le Chevalier de Champloſt*, né à Paris le 11 Février 1742, reçu Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie, le 8 Février 1755, nommé Cornette au Régiment de Thianges, Dragons, le 12 Mai 1758; Capitaine au Régiment Royal-Rouſſillon, Cavalerie, le 27 Avril 1761; Meſtre-de-Camp de Cavalerie, avec appointemens, par Brevet du 9 Juin 1772; reçu Chevalier de Saint-Louis le 16 Novembre ſuivant; & nommé premier Valet-de-Chambre du Roi, en ſurvivance, en Septembre 1776; — 3. & MARIE-CHARLOTTE QUENTIN-DE-CHAMPLOST, née à Verſailles en Mai 1744, mariée, en Avril 1766, à *Alexandre-Mathieu de Bargeton*, Comte de Verelauſe, Capitaine de Vaiſſeau en Novembre 1772, fils aîné de *Jacques de Bargeton*, Chevalier, Seigneur de Maſſargues en Languedoc, & de *Marie-Théreſe de la Tour-du-Pin*, Dame de Verelauſe & de la Baſtie-Verdun.

IX. JEAN-MARIE QUENTIN, Baron de Champloſt, né à Paris le 3 Octobre 1740, nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1757, & premier Valet de-Chambre en 1761, eſt le cinquieme de ſon nom poſſeſſeur de cette charge. Il a épouſé, par contrat du 9 Mars 1769, ſigné du Roi, *Charlotte le Bas-de-Courmont*, fille de *Louis-Dominique le Bas-de-Courmont*, Chevalier, & de Dame *Louiſe-Eliſabeth le Noir*, dont —— MARIE-ELISABETH QUENTIN-DE-CHAMPLOST, née le 8 Juin 1776.

Branche des Seigneurs de VILLIERS-ſur-Orge.

VII. LOUIS-PHILBERT QUENTIN, Seigneur de Villiers, troiſieme fils de JEAN, Baron de Champloſt, Seigneur de Villiers & de *Marie-Angélique Poiſſon*, né en 1687, ſervit dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, comme il paroît par un Certificat de 1705, a été enſuite pourvu d'une charge de Maître-d'Hôtel du Roi; & eſt mort en 1767, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, par

contrat du 12 Juin 1748, *Marie-Anne-Adrienne de Guedeville*, fille d'*Anne-Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Morinval, & de *Madelene-Eliſabeth Marcelot*, dont, pour fils unique :

VIII. Jean-Philbert Quentin-de-Champlost, Seigneur de Villiers-ſur-Orge, né le 5 Août 1749, reçu Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie en 1765, & nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1768.

Branche des Seigneurs de Richebourg, Barons de Saint-Ange.

III. Bonaventure Quentin, Seigneur de Richebourg, Maître des Requêtes de la Reine Marguerite, dernier fils d'André Quentin, Seigneur de Richebourg, & de *Marguerite Bougrand-de-Launay*, ſa ſeconde femme, eut en partage la Terre de Richebourg, & épouſa *Catherine Pavillon*, ſœur de l'Evêque d'Aleth, dont : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Jean, auteur de la branche des Marquis de Sancergues, mentionnée ci-après ; — 3. Marie, femme de *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Monceaux, Préſident aux Enquêtes du Parlement, dont, entr'autres enfans : — *Marie de Maupeou*, mariée à *Louis Phelypeaux*, Comte de Pontchartrain, Chancelier de France ; — 4. & Catherine, mariée à *Antoine Roſſignol*, Seigneur de Juviſy.

IV. Charles Quentin, Seigneur de Richebourg, Baron de Saint-Ange, reçu Maître des Requêtes en 1659, avoit épouſé *Marie Feydeau-de-Brou*, dont, pour fille unique :

V. Marie-Jeanne Quentin, Dame de Richebourg & Baronne de Saint-Ange, alliée, le 6 Juin 1680, à *Louis-Urbain le Fevre-de-Caumartin*, Comte de Moret, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances. Ils vendirent la Terre de Richebourg, qui fut adjugée, par retrait-lignager, le 28 Juin 1700, à Meſſire François Quentin-de-la-Vienne, Marquis de Champcenetz, premier Valet-de-Chambre du Roi.

Branche des Marquis de Sancergues, en Berri.

IV. Jean Quentin-de-Richebourg, Maître des Requêtes, ſecond fils de Bonaventure, Seigneur de Richebourg, & de *Catherine Pavillon*, épouſa, en 1661, *Anne-Marguerite Baltazar*, fille de *Jean Baltazar*, Maître des Requêtes, & de *Louiſe du Laurent*, dont : — 1. Charles-Bonaventure, qui ſuit ; — 2. Jean, Conſeiller au Parlement en la ſeconde Chambre des Enquêtes, mort ſans poſtérité ; — 3. & une fille, mariée à *N... d'Harrouis*, Maître des Requêtes.

V. Chares-Bonaventure Quentin-de-Richebourg, Marquis de Sancergues en Berri, fut Maître des Requêtes, Intendant de Rouen, puis de Poitiers, & épouſa, en 1697, *Catherine-Anne de Rayaren*, de laquelle il eut : — N... Quentin-de-Richebourg, Marquis de Sancergues, Conſeiller au Parlement de Paris, mort ſans poſtérité ; — & Marie-Charlotte Quentin-de-Richebourg, mariée, le 12 Mars 1719, à *Antoine-Armand de la Briffe*, Marquis de Damilly, premier Préſident du Parlement de Bretagne.

Les autres branches de cette Famille, dont on n'a pas la filiation, ſont 1°. celle des Seigneurs de Meſne, formée par Gilles, premier fils de Guillaume Quentin, & de *Marie de la Robertiere*. Elle ſubſiſtoit, en 1710, dans Pierre Quentin, Ecuyer, Seigneur de Meſne & de Touchebrault, & dans Marie Quentin, ſa ſœur, épouſe de *Gilles Souffleur*, Chevalier, Seigneur de Roncé & de Gaudru.

2°. Celle des Seigneurs de Launay, formée par Charles Quentin, Contrôleur-Général de la Reine Marguerite. Elle ſubſiſtoit, en 1700, dans Meſſire Pierre Quentin, Chevalier, Seigneur de Launay, Tréſorier de France à Tours, qui fit le retrait de la Terre de Richebourg, & qui, après un procès de pluſieurs mois, fut condamné à s'en déſaiſir en faveur de Meſſire François Quentin-de-la-Vienne, Marquis de Champcenetz, premier Valet-de-Chambre du Roi, lequel ſe trouvoit plus proche parent que lui de Madame *de Caumartin*, qui avoit vendu cette Terre.

3°. Celle des Seigneurs du Moulinet, formée par BARTHELEMI QUENTIN, Seigneur du Moulinet, fils d'ANDRÉ QUENTIN, Seigneur de Richebourg, de la Menardiere & du Moulinet, & de *Marguerite Bougrand-de-Launay*, ſa ſeconde femme.

Les armes : *d'azur, à trois pommes de pin d'or, poſées 2 & 1, les pointes en bas.* La branche de CHAMPCENETZ porte une *couronne de Marquis ;* celle de CHAMPLOST, *une couronne de Baron, ſurmontée d'une pomme de pin d'or, la pointe en haut.*

QUENTRIC, en Bretagne : Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 20 Mars 1671, au rapport de M. *de Larlan.*

Les armes : *d'azur, à la tour, accompagnée de trois molettes, 2 & 1, le tout d'argent.*

QUERAVÉON. *Voyez* KERAVÉON.

* QUERCI : Province, avec titre de *Comté*, qui eſt ſous le Gouvernement général Militaire de la Province de Guienne.

De la domination des Romains, le Querci paſſa ſous celle des Wiſigoths, fut enſuite ſoumis aux François, & fit partie du Royaume d'Auſtraſie. *Eudes*, Duc *d'Aquitaine*, mort en 735, s'étoit emparé de cette Province ; mais PEPIN la reconquit. *Rodolphe* fut établi Comte de Querci par CHARLEMAGNE, vers l'an 778. La poſtérité de *Rodolphe* poſſéda le Querci juſques vers l'an 850 (d'autres diſent 960), que *Raimond* I. s'en empara. Celui-ci fut Comte de Toulouſe en 851, & mourut en 865. Dans la ſuite la Maiſon de *Toulouſe* fut dépouillée du Querci lors de la guerre des Albigeois. Depuis cette époque le Querci fut ſouvent le théâtre de la guerre entre les François & les Anglois : il reſta enfin aux premiers, ſous le regne de CHARLES V, dit *le Sage*, qui mourut en 1380.

QUEREMAR, ou en Breton KEREMAR : Ancienne Nobleſſe de Bretagne, originaire de Danemarck, & compriſe dans la Réformation de Bretagne. Elle eſt connue dans cette Province depuis le XIII^e^ ſiécle.

Une Demoiſelle de ce nom a fondé les Carmélites de Morlaix. — FRANÇOIS DE KEREMAR commandoit une Compagnie de 80 Arquebuſiers dans la ville de Guingamp, lorſque le Maréchal *d'Aumont* y arriva, au mois de Mars 1595.

La branche établie en Bretagne, au Diocèſe de Saint-Brieux, a pour chef LOUIS-JEAN DE QUEREMAR OU KEREMAR, Chevalier, Seigneur de Boiſchâteau, de Kerphilipe, du grand Cheſnay, Gaſcoin, de la Ville-Guyomar, Kergomar, de Kerdony & des Roſſais. Il s'eſt trouvé au ſiége de Dantzick en 1734, eſt compris dans la capitulation faite avec le Général *Munich*, ſous le nom de *Garde la Marine ;* a commandé les batteries à l'Orient en 1746, ſous les ordres du Comte *de Volvire*, qui, à la levée de ce ſiége par les Anglois, le chargea d'en porter la nouvelle en Cour, alors à Fontainebleau. Sa bonne conduite au ſiége de Dantzick lui valut ſon avancement au grade d'Enſeigne de Vaiſſeaux ; & ſur le compte que M. *de Volvire* rendit à Sa Majeſté, de la maniere avec laquelle il avoit commandé les batteries, le feu Roi Louis XV l'a décoré de la Croix de Saint-Louis, en apprenant la levée du ſiége de l'Orient. Il a ſervi 38 ans dans la Marine, eſt retiré Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & Brigadier des Armées navales. Il a épouſé, en 1752, *Joachine-Mathurine de Kerſaliou-du-Rechau*, héritiere de ſa Maiſon, qui lui a apporté la Terre des Roſſais, & dont il a deux fils, ſervans dans la Marine.

MM. DE KEREMAR ont toujours épouſé des filles nobles des premieres Familles de Bretagne. Leurs armes ſont : *d'argent, à trois chouettes de ſable, 2 & 1, armées, membrées & béquées de gueules.* On les voit en beaucoup d'endroits dans pluſieurs Egliſes de Bretagne, comme Merleac, Allineuf, le Bodio, &c.

QUERHOENT. *Voyez* KERHOENT.

* QUERIEU, en Picardie : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, avec une Foire annuelle le jour de Saint-Gervais, & un Marché le Jeudi de chaque ſemaine, par Lettres du mois d'Avril 1652, regiſtrées le 5 Septembre 1654, en faveur de FRANÇOIS DE GAUDECHART, & de ſes deſcendans.

Cette Famille tire ſon nom de la Terre de *Gaudechart* en Picardie, & a prouvé ſa nobleſſe depuis le 5 Novembre 1448, que vivoit GILLES DE GAUDECHART, Ecuyer, Seigneur de Bachivilliers, de Villetren & de Maſſenguy, quint-ayeul dudit FRANÇOIS DE GAUDECHART, Marquis de Querieu, créé, en 1639, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui de *Françoiſe de Conty-Argencourt*, ſon épouſe, eut pluſieurs enfans, entr'autres :

PIERRE-FRANÇOIS DE GAUDECHART, Chevalier, Marquis de Querieu, qui s'allia à *Marie-Geneviéve du Peron-de-Beneville*, dont :

PIERRE-FRANÇOIS DE GAUDECHART, II. du nom, Chevalier, Marquis de Querieu, marié à *Anne-Françoiſe Perrin*, fille de *François*, Seigneur de Flancourt. Leurs enfans ſont : — 1. RAPHAEL-JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. PAUL-MAXIMILIEN, dit *le Chevalier de Querieu*, ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie ; — 3. & ANNE-FRANÇOISE DE GAUDECHART, mariée, en 1756, à ADOLPHE DE GAUDECHART, ſon couſin, ci-devant Chevalier de Malte, devenu héritier, par le décès de ſes deux freres, morts au ſervice, de LOUIS-ANTOINE DE GAUDECHART, ſon pere, Brigadier des Armées du Roi, qui avoit épouſé, en Septembre 1721, *Madelene-Françoiſe de Vieil-Chaſtel*, Dame d'Hermeviller.

RAPHAEL-JEAN-BATISTE DE GAUDECHART, Chevalier, Marquis de Querieu, a épouſé, en Février 1756, *Louiſe-Alexandrine le Fournier-de-Wargemont*, fille du Marquis de Wargemont, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, tué à la bataille de Dettingen, & de *N... de Saint-Chamans*. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'ils ont poſtérité de leur mariage.

Les armes : *d'argent, à neuf merlettes de gueules, miſes en orle.* Il eſt parlé de cette Famille dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 296.

* QUERINAN : Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Janvier 1598, enregiſtrées le 7 Juin 1602, en faveur de *François de Trémigon*, Seigneur de Querinan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Lieutenant du Baron *de la Hunaudaye*. Voyez TRÉMIGON.

* QUERLEC : Seigneurie en Bretagne. *Voyez* KERLEC.

QUEROUARS ou QUENOUARDS : Famille noble d'extraction, du reſſort de Fougeres, en Bretagne.

SÉBASTIEN-LOUIS, Marquis DE QUEROUARS, marié à *Jeanne-Françoiſe de Kergroadès*, ont eu :

MARIE-JEANNE-GEORGETTE-TOUSSAINT DE QUEROUARS, mariée, le 26 Août 1754, à *Jean-Joſeph-Anne-Marie*, Marquis *d'Houchin*.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *de Langle*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 23 Octobre 1668.

Les armes : *de ſable, à la rencontre de cerf d'or.*

* QUESNAY-GUESNON (LE), en Normandie, Diocèſe de Bayeux.

Terre & Seigneurie qui releve du Roi, par un tiers de fief de Chevalier, à cauſe de la Vicomté de Bayeux. Elle appartenoit, en 1355, aux héritiers de GUILLAUME FLAMBART, Seigneur & Patron du Queſnay, qui portoit pour armes : *de ſable, à trois beſans d'or, 2 & 1, & au chef de ſable.*

De cette Famille étoit iſſu RANULPHE FLAMBART, né à Bayeux, Evêque de Durham en Angleterre, & principal Miniſtre de la Cour de GUILLAUME *le Roux*, fils de GUILLAUME *le Conquérant*. Ce Prélat, né avec des ſentimens bien éloignés de

de ſon état, eut aſſez de crédit ſur *Robert*, Duc de Normandie, pour faire donner l'Evêché de Liſieux, en 1101, à FOUCHER FLAMBART, ſon frere, puis à ſes deux fils ſucceſſivement, dont l'aîné avoit à peine 12 ans. Enfin HENRI, frere & ſucceſſeur de GUILLAUME, Roi d'Angleterre, & de *Robert*, Duc de Normandie, à la ſollicitation d'*Yves de Chartres*, renvoya FLAMBART & ſes enfans dans l'Evêché de Durham, où ils moururent. Voyez l'Hiſtoire d'Angleterre par *Smollett*, *Tome III*, *p.* 16, 61, 64 & 67; & l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Normandie, *Tome III*, *p.* 326, 27, 476 & 479.

Martin Hallé, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, Conſeiller-Clerc au Parlement de Rouen, nomma à la Cure du Queſnay-Gueſnon le 20 Mai 1579; *Henri de Pellevé*, Baron de Flers, le 11 Septembre 1580; *Nicolas de Pellevé*, Comte de Flers, le 16 Juillet 1594, & le 24 Août 1624; le Roi, le 16 Juillet 1671, à cauſe de la garde-noble de la Comteſſe *de Saint-Geran*; & *Bernard de la Guiche*, Comte de Saint-Geran & de la Paliſſe en Bourbonnois, de Cabourg & du Queſnay-Gueſnon, le 24 du mois d'Août ſuivant.

La Seigneurie paſſa depuis à la Dame *Jourdaine-Madelene de Carbonnel*, veuve de *François de Varignies*, Marquis de Montfreville, Lieutenant-Général du Gouvernement de Normandie, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance de 50 hommes d'armes, décédée le 16 Janvier 1681, & enterrée dans le Chœur de l'Egliſe du Queſnay. Cette Seigneurie paſſa enſuite, par acquiſition, à *Robert Goſſelin*, Chevalier, Seigneur & Patron du Queſnay, Suéry, Rouville, Longrais, Noyers, Caligny & Aniſy, Capitaine-Commandant le Régiment de Vermandois, mort le 7 Mai 1742, à l'âge de 79 ans, dont le fils, *Jean-Robert Goſſelin*, Seigneur de Manneville, Chevalier de Saint-Louis, poſſede aujourd'hui cette Seigneurie du *Queſnay-Gueſnon*.

QUESNE (DU), en Normandie. On peut préſumer que cette Famille noble eſt ancienne.

Des monumens trouvés dans l'Abbaye de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen, font connoître un JEUFIN DU QUESNE, Seigneur de Broton, qui vivoit en 1440. Il a été, ſelon toute apparence, l'auteur de beaucoup de branches connues, dont pluſieurs ſubſiſtent en Normandie, & deux à la Martinique, où leurs titres ont été enregiſtrés au Conſeil ſouverain de cette Iſle le 5 Juillet 1719. En voici la filiation.

JEAN DU QUESNE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Malbroc & du Hamel, qui avoit épouſé Demoiſelle *Catherine de la Houſſaye*, partagea ſes Terres entre ſes enfans, le 19 Juin 1547.

CHARLES DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Hamel, & l'un de ſes fils, homme d'armes de la Compagnie de M. *de Moy*, Seigneur de la Meilleraye, épouſa, le 14 Février 1544 Demoiſelle *Marie d'Acon*, dont ſortit:

JEAN DU QUESNE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Fourmetot & du Hamel, marié à Demoiſelle *Barbe de l'Iſle*. Il ſe préſenta, le 16 Septembre 1576, devant le Bailli de Rouen, pour ſervir à l'arriere-ban. De ſon mariage vint:

ANDRÉ DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Hamel, marié, le 21 Avril 1612, avec Demoiſelle *Marie de la Lande*, dont:

LOUIS DU QUESNE, Seigneur du Longbrun, marié, par contrat du 8 Novembre 1648, à Demoiſelle *Marguerite Goël*. Il eut acte, le 26 Juillet 1667, de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe, devant M. *de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen. De ſon mariage vint:

ETIENNE DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Longbrun, marié, en 1680, à Demoiſelle *Marie-Anne du Peré*. Il en eut: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, rapporté après ſon frere aîné; — 3. N... DU QUESNE, mort ſans poſtérité; — 4. & 5. & deux filles, l'aînée a épouſé, en Normandie, Meſſire *Jean de Gennevré*, Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Gardes-du-Corps; la cadette a épouſé *Louis Allorge*, Ecuyer.

PIERRE DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Longbrun & du Peré, a épouſé, 1°. en 1718, à la Martinique, *Marie d'Eſcouts*; & 2°. en 1731, Demoiſelle

Elisabeth de Châtillon. Du premier lit sont issus : — 1. Pierre-René, qui suit ; — 2. Charles, appellé *le Chevalier* du Quesne ; — 3 & 4. deux filles ; & du second lit : — 5. Claire du Quesne, mariée, en 1753, à *Jean-François Prevost de Traversay*, dont six enfans ; l'aîné, reçu Garde de la Marine en 1766.

Pierre-René du Quesne s'est marié, 1°. en 1749, avec Demoiselle *le Coreur de Sercour* ; & 2°. avec Demoiselle *Clotilde le Caltier*. Il a eu du premier lit : — Pierre du Quesne, fait Garde de la Marine en 1766 ; & du second lit, plusieurs enfans, en bas-âge.

Jean-Batiste du Quesne, second fils d'Etienne, Seigneur du Longbrun, & de Demoiselle *Marie-Anne du Peré*, établi aussi à la Martinique, a eu de son mariage avec Demoiselle *Monel Belval*, deux garçons & deux filles. — Joseph du Quesne, l'aîné des garçons, a épousé, en 1761, Demoiselle *Borck*, dont un fils, encore jeune.

Cette Famille, qui porte pour armes : *d'argent, à un lion de sable, langué & armé de gueules*, se fait gloire de reconnoître pour une de ses branches (& elle a raison) les MM. du Quesne, dont nous allons parler : car on ne peut se rappeller le regne triomphant de Louis XIV, si fécond en héros & en grands hommes dans tous les genres, qu'on ne pense aux *Jean Bart* & aux du Quesne, Officiers généraux des Armées navales de Sa Majesté, aussi fameux sur mer, que l'étoient sur terre les *Condé*, les *Turenne*, les *Luxembourg*, & tant d'autres.

Le premier connu de cette branche est Abraham du Quesne, né au Bourg de Blangy, dans le Comté d'Eu. S'étant retiré de bonne heure à Dieppe, il apprit la carte marine, se mit sur les Vaisseaux, & devint un Capitaine de réputation dans les Armées navales. Le Roi Louis XIII l'envoya en Suéde, où la Reine Christine le choisit pour conduire quelques vaisseaux qu'elle envoyoit en France. Comme nous étions alors en guerre avec l'Espagne, du Quesne, à son retour, fut attaqué par une flotte Espagnole, dont les forces étoient bien supérieures aux siennes. Il y fit des prodiges de valeur ; mais il y reçut une blessure considérable, fut fait prisonnier & conduit à Dunkerque, où il mourut peu après de sa blessure, en 1635, dans les sentimens de la Religion Prétendue Réformée. Il eut de sa femme, *Marthe de Caul* : — 1. Abraham, qui suit ; — & trois autres garçons, dont l'un d'eux, appellé du Quesne-Monnier, qui a laissé postérité, sera rapporté après celle de son aîné.

Abraham du Quesne, II. du nom, né en Normandie en 1610, un des plus grands hommes de guerre du XVII^e^ siécle, surnommé *le Grand du Quesne*, apprit sous son pere le métier de la guerre, & se dévoua, dès sa plus tendre jeunesse, au service de mer : car, en 1627, dans le tems des troubles de la Rochelle, son pere, qui étoit Calviniste, comme on l'a dit, ayant demandé de ne point servir dans l'armée que l'on destinoit contre cette place, fut envoyé d'un autre côté avec une Escadre de vaisseaux, & son fils, qui n'avoit encore que 17 ans, commanda un des vaisseaux de cette Escadre, où, dans un âge peu avancé, il ne laissa pas de donner des marques de ce qu'il devoit être un jour ; se trouva, en 1637, à l'attaque des Isles de Sainte-Marguerite ; contribua beaucoup, en 1638, à la défaite de l'armée navale d'Espagne devant Gattary ; reçut, en 1639, un coup de mousquet à l'attaque des Vaisseaux qui étoient dans le Port de Saint-Ogne ; fut encore dangéreusement blessé, en 1641, devant Tarragone ; en 1642, devant Barcelone, dans le tems de la prise de Perpignan ; &, en 1643, dans la bataille qui se donna au Cap de Gattes contre l'armée d'Espagne ; alla servir, en 1644, en Suéde, où son nom étoit déja connu, à cause de son pere ; y fut fait Major-Général de l'Armée navale, puis Vice-Amiral ; ce fut en cette qualité qu'il servit le jour de la bataille, où les Danois furent entierement défaits. Lui deuxieme, il aborda & prit leur Vaisseau Amiral, appellé *la Patience*, où il se fit un choc si furieux, & où le Général Danois fut tué. Il auroit fait prisonnier le Roi de Dannemarck lui-même, si ce Prince, qui avoit reçu dans l'œil un éclat de bois près d'un canon, qu'il pointoit, n'avoit été obligé, par cette blessure, à sortir de ce Vaisseau la veille de la bataille.

Du Quesne, rappellé en France en 1647, commanda cette année, & la

ſuivante, une des Eſcadres envoyées à l'expédition de Naples ; fit armer, en 1650, à ſes dépens, des Vaiſſeaux, pour porter du ſecours à l'Armée Royale, qui bloquoit Bordeaux ; fut rencontré, dans ſa route, par une flotte Angloiſe qui voulut lui faire baiſſer pavillon ; il lui livra un combat glorieux, où il fut dangéreuſement bleſſé, après lequel il fut obligé de rentrer à Breſt pour radouber ſes Vaiſſeaux, ce qu'il fit avec tant de promptitude, que ſans attendre la guériſon de ſa bleſſure, il entra encore dans la Garonne auſſi-tôt que les Eſpagnols, &, malgré eux, il contribua à la reddition de Bordeaux. La Reine Régente, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance, en attendant ſon rembourſement, lui donna le Château & l'Iſle d'Indreſt en Bretagne, qui étoit du Domaine de Sa Majeſté. Mais rien n'a tant relevé la gloire de DU QUESNE, que le ſuccès des guerres de Sicile, ce fut là qu'il eut en tête le grand *Ruyter*, ſi redoutable ſur l'Océan : étant inférieur en nombre, il vainquit néanmoins les Hollandois en trois différens combats, dans le dernier deſquels *Ruyter* fut tué d'un coup de canon. Un fait glorieux pour DU QUESNE, qui n'a été rapporté par aucun Ecrivain, & dont le ſouvenir s'eſt conſervé dans ſa Famille, c'eſt que deux jours après le combat devant Saragoſſe, où l'Amiral Hollandois fut tué, on découvrit du haut des mâts une Frégate Hollandoiſe : DU QUESNE lui donna la chaſſe & la joignit ; à ſon approche elle amena pavillon, le Capitaine vint à bord, &, ſuivant la coutume, préſenta ſon épée à ce Général, qui poliment n'en voulut point. Lui ayant demandé où il alloit, il lui répondit qu'il portoit le cœur de *Ruyter* à Amſterdam : DU QUESNE, bien loin de l'arrêter dans une miſſion auſſi reſpectable, lui donna un paſſe port, pour la ſureté & la célerité de ſa route. Louis XIV voulant aſſurer DU QUESNE de la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices, lui écrivit la Lettre ſuivante.

Monſ. DU QUESNE, *je n'ai pas été ſurpris de ce que vous avez fait pour la gloire de mes armes, contre la flotte des ennemis, auprès de l'Iſle de Rippaſi, je n'attendois pas moins de votre valeur & de votre expérience ; je ſuis bien aiſe ſeulement de vous aſſurer que j'en ſuis pleinement ſatisfait, & que j'en conſerverai agréablement le ſouvenir : cependant je veux que cette Lettre, écrite de ma main, vous en ſoit un gage, & qu'elle vous réponde que vous recevrez des effets de ma bienveillance en toutes les occaſions qui ſe préſenteront ; & ſur ce, je prie Dieu, Monſ.* DU QUESNE, *qu'il vous ait en ſa ſainte garde. A Saint-Germain-en-Laye le 26 Février 1676. Signé,* LOUIS ; & au dos eſt écrit : *A Monſ.* DU QUESNE, *Lieutenant-Général en mes Armées navales.* Ladite Lettre cachetée des armes de Sa Majeſté, en lacs de ſoie cramoiſie.

DU QUESNE, le 23 Juillet 1681, coula encore à fond, dans le Port de Chio, huit vaiſſeaux Tripolitains qui s'y étoient refugiés, le 24 Décembre de la même année ; foudroya la ville de Tripoli par le feu de ſes vaiſſeaux & de deux galiottes à bombes, eſpéce de bâtimens dont on n'avoit pas encore fait uſage à la mer ; & força cette République à demander la paix au mois de Février 1682. Enſuite il força Alger & Gênes, qu'il bombarda, à implorer la clémence du Roi. L'Aſie, l'Afrique & l'Europe ont été témoins de ſa valeur. Le Roi ne pouvant, à cauſe de la Religion Proteſtante que DU QUESNE profeſſoit, le récompenſer avec tout l'éclat qu'il auroit ſouhaité, voulut au moins lui donner une marque glorieuſe de ſa bienveillance, en lui faiſant don de la Terre du *Bouchet*, une des plus belles Terres du Royaume, ſituée auprès d'Eſtampes, dont il changea le nom en celui de *du Queſne*, & qu'il érigea en *Marquiſat* au mois de Mai 1648. Ce grand homme mourut à Paris le 2 Février 1688, après avoir vécu 78 ans, avec une vigueur & une ſanté extraordinaire. Son cœur fut porté dans le Temple de la ville d'Aubonne, près de Genêve, où ſon fils aîné, alors Baron du lieu, lui fit placer une épitaphe. Il avoit épouſé *Gabrielle de Bernieres*, dont il laiſſa quatre fils, ſçavoir :

1. HENRI, Marquis DU QUESNE, né en 1652, qui fut, comme ſon pere, formé aux armes dès ſa plus tendre jeuneſſe. Il fit ſa premiere campagne en 1666, âgé de 14 ans, en qualité d'Enſeigne de vaiſſeau ; ſe trouva, en 1672, au combat qui ſe donna entre les flottes Françoiſe & Angloiſe unies, & la flotte Hollan-

doiſe: il fut fait, en 1674, Capitaine de pavillon, ſans paſſer par le grade de Lieutenant, diſtinction dont on ne connoiſſoit point encore d'exemple; commanda, en 1675, en qualité de Capitaine, le vaiſſeau du Roi, nommé *le Parfait*, aux trois combats qui ſe donnerent, en 1676, contre les flottes Hollandoiſe & Eſpagnole, ce qui le fit ſurnommer *le Parfait*, par alluſion au vaiſſeau qu'il montoit; dans le ſecond combat il prit un vaiſſeau, & fut bleſſé conſidérablement: c'eſt celui où l'Amiral *Ruyter* fut tué. Pendant la paix, qui dura quelques années, HENRI DU QUESNE eut entrée dans tous les Conſeils qui ſe tenoient à la Cour, pour le réglement des Ports, la conſtruction des Navires & les réglemens d'opérations d'une campagne, & ſes avis furent preſque toujours ſuivis. En 1683 il ſe trouva, avec ſon pere, au bombardement d'Alger, où il commanda le vaiſſeau du Roi nommé *le Laurier;* de-là il fut envoyé à Tunis, pour y renouveller la paix entre la France & cette Régence. Il réuſſit dans cette négociation, & ſe fit ſi bien eſtimer à Tunis, qu'on lui accorda *le Sopha*, honneur qu'on n'avoit point encore fait à ceux qui y avoient été avant lui. Vers le même tems, HENRI DU QUESNE s'apperçut que l'on commençoit à n'être plus favorable en France à ceux de la Religion Prétendue Réformée, dans laquelle il avoit été élevé, & il demanda & obtint la permiſſion de ſe retirer. Ayant acheté, au commencement de 1685, la Baronnie d'Aubonne, dans le Canton de Berne en Suiſſe, il y alla en 1686, & y fixa ſon ſéjour. Lors de la guerre de 1695, l'Angleterre & la Hollande le ſolliciterent d'entrer à leur ſervice contre la France; mais toujours fidele à ſa Patrie, quoiqu'il s'en fut retiré, malgré les offres les plus avantageuſes, on ne pût jamais le réſoudre à prendre les armes contre un Prince, pour qui il les avoit portées avec tant de zele & de diſtinction. Il vendit, en 1701, ſa Terre d'Aubonne, plus de 200 mille livres, à Leurs Excellences de Berne, & cette Terre fut érigée en Bailliage. HENRI DU QUESNE avoit de la ſcience & de l'érudition. Les Proteſtans font une eſtime ſinguliere de ſes Réflexions anciennes & nouvelles ſur l'Euchariſtie, imprimées en 1718. Il mourut à Genêve le 11 Novembre 1722, âgé de près de 71 ans, eſtimé, aimé & regretté de tous ceux qui le connoiſſoient. Il eſt l'Auteur de l'épitaphe faite pour ſon pere, qui ſe voit dans l'Egliſe d'Aubonne, où ſon cœur eſt dépoſé.

2. ABRAHAM DU QUESNE, III. du nom, Capitaine de Vaiſſeau, qui prit & amena à Toulon, en 1683, le Prince *de Montezarchio*, Général de l'Armée d'Eſpagne. Il ſe retira dans la ſuite en Angleterre, où il eſt mort; — 3. ISAAC, qui a ſervi ſur mer avec diſtinction, & eſt mort à Paris en 1745; — 4. & JACOB, Capitaine de Vaiſſeau, appellé *le Comte* DU QUESNE, qui épouſa *Marie-Françoiſe-Madelene de Soucelle*, d'une noble Famille de Bretagne, morte le 31 Janvier 1710. Le Comte DU QUESNE eſt mort à Saint-Domingue en 1740.

Le Marquis DU QUESNE, comme nous l'avons dit à la fin de l'article de ſon pere, avoit auſſi pluſieurs freres, qui ſont tous morts dans le ſervice de la Marine; & dont chacun a été diſtingué, par le nom de la femme qu'il avoit épouſée.

L'un d'eux, Capitaine de Vaiſſeau, fut tué d'un coup de canon. Il laiſſa un fils, — N... DU QUESNE, qui s'eſt ſignalé en diverſes occaſions: nous penſons que c'eſt le même qui ſe diſtingua ſur mer dans pluſieurs affaires importantes, appellé DU QUESNE-MONNIER, du nom de ſa femme, & qui, ſelon *Moréri*, commanda, entr'autres, une Eſcadre de ſix vaiſſeaux, depuis le 24 Février 1690, juſqu'au 20 Août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales, & il fit en cette occaſion, pour le compte & par ordre de cette Compagnie, un voyage aux Indes orientales, dont il a dreſſé un Journal, imprimé à Rouen, après ſa mort, en trois Volumes *in*-12.

Un autre frere du grand DU QUESNE, nommé JACOB, Capitaine de Vaiſſeau, épouſa Demoiſelle *Suſanne Guiton*, fille du Maire de la Rochelle, pendant le ſiége de cette Ville, entrepris par LOUIS XIII (cette branche portoit le nom de DU QUESNE-GUITON, pour la diſtinguer des autres). Il eut de ſon mariage:

ABRAHAM DU QUESNE, IV. du nom, mort Lieutenant-Général des Armées navales en 1726, un des plus grands Officiers de la Marine de ſon tems, qui fut

marié deux fois. Il eut de ſa premiere femme un garçon, mort, ſans poſtérité, Commandant un Vaiſſeau du Roi, en 1738; — & une fille, mariée au Seigneur *de Joli-Bois*. De ſon ſecond mariage avec Mademoiſelle *de Voutron*, il a eu quatre filles.

La premiere, SUSANNE DU QUESNE-GUITON, mariée à *Jacques de Queux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire, qui n'a eu qu'un garçon, — *N... de Queux*, qui s'eſt retiré du ſervice de la Marine, étant Lieutenant de Vaiſſeau, & a eu de Demoiſelle *Suſanne Richier*, ſa premiere femme, — *Suſanne de Queux*, épouſe de Meſſire *Honoré le Moyne-de-Serigny*, Seigneur de Loyre, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi.

La ſeconde, MARIE-ANNE DU QUESNE-GUITON, a été mariée à *Michel-Severe de Liſardais*, Gentilhomme Breton, mort Capitaine de Vaiſſeau, dont elle a eu un garçon & une fille; — le garçon, auſſi Capitaine de Vaiſſeau en 1758, eſt mort à Breſt en 1769; — & la fille a épouſé Meſſire *Nicolas Philipe*, Seigneur de Voutron, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui a deux garçons, dont un, Garde de la Marine.

La troiſieme, HENRIETTE DU QUESNE-GUITON, mariée à *Jean Prevoſt-de-Traverſay*, Chevalier, ancien Officier de Cavalerie, mort à Rochefort en 1773, laiſſant poſtérité. Voyez ci-devant PREVOST, branche de Traverſay.

La quatrieme, MARGUERITE DU QUESNE-GUITON, mariée à *Charles du Rouſſeau*, Seigneur de Fayolle, Gentilhomme du Poitou, dont deux garçons, qui ſervent dans le Régiment Royal, Infanterie.

Un quatrieme frere, pour le diſtinguer des autres, appellé DU QUESNE-MONNIER, eut un fils, que le grand DU QUESNE aimoit à employer. Il lui confia le commandement d'une galiotte à bombes, dans le bombardement d'Alger & de Gênes. Ce neveu eſt mort à Toulon, Chef-d'Eſcadre des Armées navales, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandant la Marine dans le Port de Toulon. On remarque dans ſes ſervices, en 1704, qu'ayant été chargé de renforcer de ſix vaiſſeaux de ligne l'Armée navale, ſous les ordres de M. le Comte *de Toulouſe*, il rencontra une Eſcadre de quinze vaiſſeaux Anglois qui, vû la fierté de ſa manœuvre, n'oſerent l'attaquer. Dans l'ancienne guerre contre l'Empereur, ayant eu le commandement d'un vaiſſeau & d'un brulot, pour aller croiſer dans les Golfes de Veniſe & de la Mer Adriatique, & étant informé que la ville d'Aquilée contenoit la majeure partie des magaſins de l'armée ennemie, il y marcha à la tête de ſes équipages, prit la Ville, brûla les magaſins & retourna à ſa croiſiere. Les belles actions de DU QUESNE-MONNIER ont été terminées par l'attaque de deux vaiſſeaux Fleſſingois, de mêmes forces que le ſien. Ce combat fut ſi terrible, que DU QUESNE-MONNIER auroit été pris, s'il n'avoit eu aſſez de vigueur pour reparoître ſur ſon pont, après une amputation au bras droit, ce qui ranima l'ardeur de ſon équipage, dont le feu étoit ralenti, de maniere que les ennemis le quitterent de *guerre-laſſe*, comme on dit en termes de marine; mais leur dernier coup de canon réduiſit DU QUESNE-MONNIER à une ſeconde amputation au même bras: cette affaire s'eſt paſſée en 1705. Il avoit épouſé Demoiſelle *Urſule de Poſſel*, de Toulon, où elle eſt morte le 6 Juillet 1763, en ſa 94^e^ année, dont il a eu ſix garçons & deux filles, ſçavoir: — 1 & 2. deux des garçons ſont morts au ſervice; l'aîné, Capitaine de Vaiſſeau; — 3, 4 & 5. trois ſont morts Eccléſiaſtiques; — 6. ANGE, qui ſuit; — 7 & 8. l'une des filles eſt morte ſans alliance; & l'autre, nommée URSULE, a épouſé, à Arles, *N... d'Icard*, ſurnommé *Montmorency*, dont elle a eu deux garçons & trois filles. *Abraham d'Icard*, aîné des garçons, a ſervi quinze ans dans la Marine, & a obtenu ſa retraite; le ſecond a pris le parti de l'Egliſe, & eſt Théologal de la Métropole d'Arles.

La fille aînée a épouſé *N... de Molin*, d'Arles; la ſeconde eſt Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Ceſaire d'Arles; & la troiſieme a épouſé, dans le Comtat d'Avignon, *N... d'Hugne*, premier Factionnaire d'un Bataillon de Milice de Provence.

ANGE, Marquis DU QUESNE-MENNEVILLE, fait Garde Marine en 1714, Enſeigne

de Vaiſſeau en 1727, Lieutenant-Aide-Major en 1735, Capitaine de Vaiſſeau & Major en 1746, Général du Canada en 1752, eſt Chef-d'Eſcadre depuis 1755, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis depuis 1758. Cet Officier Général a été ſans ceſſe employé dans tout ce qu'on a exigé de ſon zele & de ſon expérience. Il eſt entré au ſervice de mer dès l'âge de 10 ans, & vivoit en 1770, ſans avoir été marié.

Il portoit pour armes : *d'argent, au lion de ſable, langué & lampaſſé de gueules, l'écu entouré du cordon de l'Ordre de Saint-Louis, ſurmonté d'une couronne de Marquis* (titre dont Sa Majeſté l'a décoré, en lui confiant le Gouvernement général du Canada). Et pour cimier : *un bras de Sauvage, armé d'une hache d'armes, appellée*, en terme Sauvage, *Caſſe-Tête*, que le Marquis DU QUESNE a pris à titre d'avoir été Général du Canada en tems de guerre.

Généalogie dreſſée ſur des *Mémoires* fournis par le Marquis DU QUESNE.

QUESNEAU-DE-CLERMONT : Famille établie dans le Laonois, dont eſt

ARMAND-FRANÇOIS QUESNEAU, Sieur de Clermont, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur du Roi, demeurant à Douay, qui a été confirmé dans ſa nobleſſe, par Lettres du mois d'Octobre 1723. Voyez l'*Armorial de France, Part. II, p.* 443.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles de même, poſées* 2 & 1, *& en pointe d'une canne auſſi d'or; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

QUESNEL : Maiſon originaire de Normandie, que l'on fait deſcendre de

HULTRE, HUBERT ou ROBERT, Comte de Ri, qui délivra GUILLAUME, Duc de Normandie, depuis Roi d'Angleterre, ſurnommé *le Conquérant*, de la conſpiration de *Gui de Bourgogne*, qui avoit des prétentions ſur ce Duché.

Cet HUBERT eut trois fils. De l'un, nommé GEOFFROI, eſt deſcendu RICHARD DU QUESNEL, marié à *Gertrude de Molines*, mort en 1140. GEOFFROI, ſon ſecond fils, paſſa avec RICHARD *Cœur de-Lion*, Roi d'Angleterre, en la Terre-Sainte, en 1191.

RICHARD DU QUESNEL, II. du nom, fit, avec ſa femme, *Colette de Foix*, en 1294, donation d'une grande piéce d'herbage, à l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen. — GUILLAUME DU QUESNEL épouſa, en 1465, *Françoiſe le Gris*, qui lui apporta en dot la Baronnie de Coupigny. —— GABRIEL DU QUESNEL, II. du nom, iſſu de GUILLAUME, au quatrieme degré, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis d'Alegre par ſucceſſion d'*Iſabeau d'Alegre*, ſa mere, à qui le Marquiſat d'Alegre étoit échu par le décès d'*Yves*, ſon frere, mort ſans enfans, épouſa, en 1599, *Louiſe d'O*, fille de *Charlotte de Clermont-Tallard*, & de *Jean d'O*, Vicomte de Menou, dont : —— GABRIEL DU QUESNEL, III. du nom, Marquis d'Alegre, marié, en 1637, à MARGUERITE DU QUESNEL, ſa couſine-germaine; — & CHARLES DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, &c. Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 22 Juin 1659, marié, le 7 Mars 1639, à *Marie Dolu*. De ce mariage ſont iſſus : —— ALBERT, qui ſuit; — & JACQUES-ANTOINE, Chevalier de Malte.

ALBERT DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, mort en Juin 1717, âgé de 78 ans, avoit épouſé, en 1670, *Louiſe Perreau*, morte le 18 Avril 1702, dont ſont iſſus : — 1. FABIEN-ALBERT, qui ſuit; — 2. THÉRESE-ALBERTINE, ſeconde femme de *Louis-Joſeph*, Marquis *de Graſſe*, morte veuve ſans enfans, le 1 Mai 1754; — 3. & JEANNE-MARIE DU QUESNEL, mariée, 1°. en 1709, avec *Gabriel Baſtonneau*, Vicomte d'Arzai, mort le 16 Mai 1720; & 2°. avec le Marquis *de Menilles*.

FABIEN-ALBERT DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, Seigneur de Pinſon, le Blanc-foſſé, Neuilli, Beaulieu-lez-Roulandieres, &c. mort à Paris le 8 Juillet 1734, âgé d'environ 55 ans, avoit épouſé, le 19 Novembre 1714, *Jeanne-Louiſe de Bethune*, fille de feu *François-Annibal*, Comte *de Bethune*, Chef d'Eſcadre des Armées navales du Roi, mort le 19 Octobre 1732, & de Dame

Renée le Borgne-de-Leſquifiou. Le lieu de la ſépulture des Seigneurs DU QUESNEL, eſt dans la Chapelle de l'Egliſe d'Yviers, Diocèſe d'Evreux.

Les armes : *de gueules, à trois quinte-feuilles d'hermines.*

QUESNEL (DU), en Picardie.

HENRI DU QUESNEL, Seigneur du Ponchon, demeurant en l'Election de Beauvais, fut jugé *noble* par Arrêt du Conſeil du mois de Mai 1667.

RENAUD DU QUESNEL, Ecuyer, étoit Bailli de l'Evêché & Comté de Beauvais en 1480. MATHIEU, GUILLAUME & JACOTIN DU QUESNEL, Ecuyers, portoient, ſuivant le dénombrement du Comté de Clermont en Beauvoiſis, pour armes : *d'argent, au chêne de ſinople, à la cotice de gueules.* Nobil. de Picardie. *p.* 440.

* QUESNOY : Nobleſſe Militaire & d'ancienne *Chevalerie*, originaire du Roumois, en haute Normandie, & dont la ſeule branche, qui ſubſiſte aujourd'hui, eſt établie dans la baſſe, proche Avranches, depuis près de deux ſiécles.

Les anciens Seigneurs DU QUESNOY, terre noble ſiſe & relevante de celle du Bourg Achard dans le Roumois, Vicomté du Pont-Autou, ſont reconnus, par d'anciens titres, pour bienfaiteurs du Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, ſous les XII^e^ & XIII^e^ ſiécles. Ils étoient dès-lors qualifiés de *Chevaliers.* Ces titres ſont dix-neuf Chartres, dont les originaux, conſervés dans les Archives du Prieuré-Cure du Bourg-Achard, ont été communiqués, en 1748, par M. *Chappe*, Prieur & Curé de ce lieu, à M. *d'Hozier-de-Serigny*, Juge d'Armes de France, en ſurvivance, & il y a peu de Nobleſſe qui ait l'avantage d'en fournir d'auſſi anciens & en ſi grand nombre.

Les premiers du nom DU QUESNOY, connus, ſont : NICOLAS & GUILLAUME, freres ; ROBERT DU QUESNOY, HENRI DU QUESNOY & GUILLAUME ſon frere. Ils ſont compris au nombre des bienfaiteurs du Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, dans une Bulle du Pape ALEXANDRE III, datée du 17 des Kalendes de Mai, 1181. Paroît enſuite RAOUL DU QUESNOY, qui ſouſcrivit, vers l'an 1180, à une donation faite par *Alain de Saint-Pierre*, mentionnée dans ladite Bulle. ROBERT DU QUESNOY, dit *l'Abbé*, Chevalier, Seigneur du Queſnoy, ſuivant une Chartre de la fin du XII^e^ ſiécle, qu'il ſcella de ſon ſceau : *Ego Robertus, Abbas de Caiſneio, concedo de feodo meo de Caiſneii*, fit des donations audit Prieuré, & ſouſcrivit avec la qualité de Chevalier, *Abbate de Caiſneio, aliàs Kaiſneio*, & auſſi *Queſneio, milite*, à Pluſieurs donations faites dans le même têms, par *Guillaume le Poigneur*, Chevalier, au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, par HUGUES DU QUESNOY, & par *Guillaume Reſtoud*, au même Prieuré ; par *Jean*, fils de *Richard de Valaubert*, Chevalier, à *Roger des Rues* ; par *Pierre de Bardouville*, à *Jean de Saint-Leger*, Chevalier, ſon couſin ; & enfin à un bail, à titre de fief, par *Robert Coquin*, fils de *Guillaume* : ces deux derniers actes, datés de l'an 1213, & du mois de Janvier 1227. —— THOMAS DU QUESNOY ſouſcrivit à une donation faite au même Prieuré, l'an 1224. —— ROGER DU QUESNOY vendit, en 1226, la moitié d'un domaine, ſitué au Pont-Autou, qu'il tenoit, ainſi que ſes freres, du Prieuré du Bourg-Achard, & ſcella cet acte de ſon ſceau. —— GUILLAUME DU QUESNOY ſouſcrivit à l'acte de vente dont on vient de parler, fait, en 1226, par ROGER DU QUESNOY. —— ROBERT DU QUESNOY, Chevalier, fit une donation au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, au mois de Novembre 1241, en préſence de Dame *Yves*, ſa femme, & de ROBERT DU QUESNOY, ſon fils aîné, & ſcella cet acte de ſon ſceau. —— GEOFFROI DU QUESNOY y paroît comme témoin. — ROBERT DU QUESNOY, fils du précédent, conſentit à la donation faite par ſon pere, en 1241, au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard. Il vendit un héritage à ces Religieux en 1244, & fit un échange avec eux en 1258 ; leur fit encore pluſieurs donations, en 1260 & en 1262 ; leur donna

deux acres de terre ſitués entre la terre de GUERRI DU QUESNOY, *Guerricus de Queſneio*, & auſſi *Queſneto*. Son oncle maternel, & Dame *Yves*, ſa belle-mere, ratifia ce dernier acte en Janvier 1262. Il leur fit encore une nouvelle donation de douze ſols de rente, par acte du mois de Mars 1268, & ſcella tous ces différens actes de ſon ſceau. — GUERRI DU QUESNOY, neveu de ROBERT, dont on vient de parler, ſouſcrivit à une donation faite aux Religieux de Saint-Lô du Bourg-Achard, par PHILIPPE (*Philippa*) DU QUESNOY, de douze deniers de rente, au mois de Janvier 1262. Cet acte eſt ſcellé du ſceau de PHILIPPE DU QUESNOY.

JEAN DU QUESNOY ſe trouve compris au nombre des Chevaliers du Bailliage & Vicomté de Caen, en 1271 & 1272, *Joannes de Queſnito*, dit *la Roque*. GUILLAUME DU QUESNOY, Ecuyer, de la Paroiſſe du Bourg-Achard, rendit aveu de ſon Fief du Queſnoy au Seigneur du Bourg-Achard, après la Saint-Martin d'hiver, en 1309; & quoique la filiation ſe trouve interrompue, & que le premier degré de cette Maiſon ne commence qu'à JEAN DU QUESNOY, ou DU QUESNEY, I. du nom, dit *Taupin*, ou *Tauppin*, Chevalier, Seigneur, ès années 1378, 1386, 1391 & ſuivantes, du même Fief du Queſnoy, ſitué en la Paroiſſe du Bourg-Achard, il devoit appartenir de près aux précédens, & la Maiſon a un acte en original, qui prouve ſa liaiſon avec ceux dont on vient de parler. Cet acte eſt un accord fait, le 8 Septembre 1497, entre RICHARD DU QUESNOY, Seigneur du Queſnoy, ſon arriere-petit-fils, & les Religieux de Saint-Lô du Bourg-Achard, en faveur deſquels il confirma les dons qui leur avoient été faits par ſes prédéceſſeurs. Voici les propres termes de l'acte que nous rapportons. « Et outre icelui Seigneur du Queſnoy, fils & » héritier aîné de défunt JEHAN DU QUESNOY, dit *le Baudran*, en ſon vivant » Ecuyer & Seigneur dudit lieu de Queſnoy. . . . . lors de ſon » trépas demeurant en l'Oſtel dudit Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, » pour conſidération des ſervices & plaiſirs faits par leſdits Religieux à ſondit feu » pere, & qu'ils ont bien continués & fait les ſervices & prieres qu'ils étoient » tenus faire *à raiſon d'aucuns dons ou délais qui leur ont été faits par les* » *prédéceſſeurs dudit Seigneur du Queſnoy*; & auſſi afin que d'abondant ledit » Seigneur DU QUESNOY, la Demoiſelle ſa femme, & leurs enfans préſens & » à venir, ſoient participans & accueillis aux bienfaits, prieres, oraiſons & au- » mônes qui ſeront faites en icelui Prieuré. . . . . Par ces préſentes » *confirme, ratifie & approuve tous ces dons & délais, tant en héritages que rentes,* » *qui faits ont été en icelui Prieuré, tant par ſondit défunt pere, que ſes pré-* » *déceſſeurs. . . . en quelque maniere & pour quelque cauſe que ce ſoit* ».

Ledit JEAN DU QUESNOY, dit *Taupin*, Chevalier, avoit épouſé *N. de la Hautemaiſon*; & ſervit dans la guerre en Normandie, en l'an 1378. Il étoit qualifié *Chevalier* en l'an 1428, qualité que portoit, dès l'an 1421, GUILLAUME, Seigneur DU QUESNOY & de la Haye, ſon fils, & qui a auſſi celle de *noble homme & puiſſant Seigneur*, dans des actes de 1435, & autres poſtérieurs. Il avoit épouſé, le 25 Septembre 1413, Demoiſelle *Jeanne de la Heuze*, fille de *Jean de la Heuze*, dit *le Baudran*, Chevalier, Seigneur de Quevilly, Chambellan du Roi, Capitaine du Château de Fouques, & de *Mahaud*, Dame *de Bailleul*: elle étoit ſœur de *Jean de la Heuze*, Chevalier, Seigneur de Quevilly, Chambellan du Roi, Capitaine de la ville de Nantes, & avoit pour grand-oncle un autre *Jean de la Heuze*, dit *le Baudran*, Chevalier, Seigneur de la Heuze, Amiral de France.

La poſtérité de ce GUILLAUME s'eſt diviſée, environ vers le milieu du XVI^e^ ſiécle, en deux branches principales : l'aînée a fini dans la perſonne de GASPARD, Seigneur DU QUESNOY & de la Métairie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majeſté, & Maréchal de bataille, mort en 1667, dont la fille & unique héritiere, nommée ANNE, Dame DU QUESNOY, porta cette Terre & autres en mariage à *Gilles de Boſczenoult*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Boſczenoult, dont elle étoit veuve le 16 Septembre 1691.

La

La branche cadette, qui subsiste, a pour auteur ROBERT DU QUESNOY, II. du nom, Ecuyer (fils de ROBERT, & de noble *Françoise de la Haye*, sa seconde femme, fille du Seigneur de la Pipardiere), qualifié dans un acte du 25 Décembre 1570, *de noble homme* ROBERT DU QUESNOY, *le jeune, demeurant au Bourg-Achard, héritier de feu Damoiselle Françoise de la Haye, sa mere.* Il mourut à Valenciennes, en 1578, étant au service du Roi, & eut d'*Anne Vivien*, son épouse, morte le 15 Février 1605, un fils qui suit.

JACQUES, I. du nom, Baron DU QUESNOY, & de Saint-Martin-des-Champs, près Avranches, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1616, & obtint, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1636, l'union de ses Fiefs du Quesnoy, la Louveliere, de Verdun & de Chambeure près Avranches, en un seul plein Fief de *Haubert*, sous le nom de Fief *du Quesnoy* & *de Saint-Martin-des-Champs*, & sous le titre de *Baronnie*, tant en considération de ses services, que de ceux de ses prédécesseurs, dans les guerres de leur tems. Il épousa, le 15 Février 1605, *Jeanne de Saint Germain*, fille de noble *Henri de Saint-Germain*, & de *Catherine Amette*; & mourut le 27 Mars 1651. De son mariage naquirent plusieurs enfans, entr'autres : —— 1. GILLES DU QUESNOY, né le 8 Mai 1619, qui servit en qualité d'Enseigne, pendant deux ans, dans le Régiment d'Infanterie de la Marine, fut blessé au combat de Saint-Nicolas le 4 Août 1639; obtint la Lieutenance de la Compagnie du Commandeur *de la Bretesche*, dans le même Régiment de la Marine, le 6 Octobre suivant, & fut tué devant Arras en 1640; —— 2. N.... DU QUESNOY, né jumeau avec LOUIS, le 6 Décembre 1624, mort le 16 Mars 1625; —— 3. LOUIS, qui suit; —— —— 4. CATHERINE, née le 7 Avril 1614, mariée, par contrat du 7 Décembre 1639, avec haut & puissant Seigneur Messire *Jacques le Boucher-de-Crennes*, Chevalier, Baron de Crennes, Seigneur & Patron honoraire des Paroisses de Saint-Pierre-Tarentaigne, du Mesnil-Aurouf & du Tourneur, fils de haut & puissant Seigneur Messire *Jean le Boucher-de-Crennes*, Seigneur & Baron des mêmes lieux & Paroisses, & de haute & puissante Dame *Madelene des Mogès*, sa femme : elle mourut en 1694.

LOUIS, Baron DU QUESNOY & de Saint-Martin-des-Champs, Seigneur & Châtelain de la Grimaudiere, de Verdun, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, obtint l'union de plusieurs Fiefs nouvellement acquis, à sa Baronnie du Quesnoy, en 1653. Il fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt contradictoire du Conseil d'Etat de 1667, & épousa, par contrat du 3 Juin 1649, célébration le 15 du même mois, *Léonore de Gouvetz-de-Clinchamps*, fille aînée de *Louis de Gouvetz*, Baron de Clinchamps, &c, & de *Louise Avenel*, Dame de Barenton & d'Echomme. Il mourut le premier Juillet 1682, & sa veuve le 21 Avril 1697. De ce mariage ils eurent huit enfans, cinq garçons & trois filles, entr'autres : —— EMMANUEL, qui suit; tous les autres sont morts sans alliances.

EMMANUEL, Baron, puis Marquis DU QUESNOY, Seigneur & Patron présentateur de la Paroisse de Clinchamps, des Fiefs de la Jourdaniere, de Loraille & de la Tiercerie, Seigneur héréditaire des Sergenteries nobles du Pont-Farcy, &c. né le 20 Décembre 1652, fut nommé, le 23 Octobre 1688, Capitaine de la Noblesse de la Sergenterie de Pontorson, par *Jacques*, Sire *de Matignon*, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, sur la représentation de tous les Gentilshommes de cette Sergenterie. Il obtint du Roi, au mois de Juillet 1714, des Lettres-Patentes, pour lui & sa postérité mâle, née & à naître en légitime mariage, d'érection en *Marquisat* de sa Baronnie *du Quesnoy*, & Fiefs y réunis. Il épousa, par contrat du 27 Février 1689, *Jacqueline de Saint-Remy*, fille de *Jacques de Saint-Remy*, Ecuyer, sieur de la Motte-Fouqué, &c. & d'*Anne Bidon*. Il mourut le 23 Décembre 1730, & son épouse, le 28 Novembre 1743. De ce mariage sont nés plusieurs enfans, entr'autres: —— 1. JACQUES, qui suit; —— 2. ROGER-ANDRÉ, né le 12 Juillet 1693, Prêtre, Docteur de Sorbonne, de la Faculté de Paris, Chanoine, Grand-Archidiacre & Vicaire d'Avranches; —— 3. JEAN-BATISTE ANGÉLIQUE, ap-

pellé *le Comte* DU QUESNOY, Seigneur d'Appilly proche Avranches, Seigneur, Patron & Préſentateur des Paroiſſes de Saint-Senier, Saint-Brice, & la Gohenniere, né le 27 Mai 1699, Cadet, au mois de Novembre 1718, dans la Compagnie Colonelle du Régiment des Gardes-Françoiſes, ſecond Enſeigne le 11 Mars 1720, premier Enſeigne le 16 Novembre 1724, Sous-Lieutenant le 27 Mai 1728; ſous-Aide-Major le 31 Mai 1741, avec Brevet de Lieutenant le 5 Mars 1743; le 31 du même mois Lieutenant de la Compagnie du ſieur *Gravel*, & le 10 Juillet ſuivant, Aide-Major. Il a été bleſſé à la Bataille de Dettingen, eſt Chevalier de Saint-Louis, depuis 1736; & a épouſé, le 18 Novembre 1743, *Madelene de Verduc*, tante d'*Yves de Verduc*, Conſeiller au Parlement de Paris, morte, ſans avoir eu d'enfans, le 25 Janvier 1758; — 4. & ANNE-HENRIETTE DU QUESNOY, née le 28 Novembre 1700, à préſent Religieuſe aux Urſulines de Vire.

JACQUES, II. du nom, Marquis DU QUESNOY, né le 25 Janvier 1690, ſervit trois ans dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires. Il épouſa, le 1 Octobre 1739, *Jeanne-Eliſabeth-Marie-Michelle Juhellé du Martilly*, riche héritiere de Normandie, fille de *Julien Juhellé*, & de *Michelle le Maître*. Il eſt mort le 3 Septembre 1747; & a laiſſé de ſon mariage : — 1. JEAN-JACQUES-JULIEN, qui ſuit; — 2. LÉONORE-LOUISE-ANGÉLIQUE DU QUESNOY; — 3. & MARIE-ANNE-CATHERINE-ANDRÉE DU QUESNOY-DE-CLINCHAMPS.

JEAN-JACQUES-JULIEN, Marquis DU QUESNOY, Seigneur honoraire de la Paroiſſe de Saint-Martin-des-Champs proche Avranches, Seigneur & Patron préſentateur des Paroiſſes de Saint-Loup & de la Godfroy, Seigneur Châtelain de la Grimaudiere, de la Rideliere, de la Coulonce, de Verdun & des autres Seigneuries réunies au Marquiſat du *Queſnoy*, Seigneur & Patron préſentateur de la Paroiſſe de Clinchamps, Seigneur & Patron honoraire de la Paroiſſe du Meſnil-Robert, Seigneur héréditaire des Sergenteries nobles du Pont-Farcy, des Fiefs de la Jourdaniere, de Loraille, de la Tiercerie, &c. eſt né le 27 Décembre 1740; & ſur le certificat de M. *de Clairambault*, Généalogiſte des Ordres du Roi, confirmatif de tout ce qui eſt rapporté ci-deſſus, dreſſé ſur les titres originaux mêmes de cette Maiſon & préſenté à M. le Duc *de Chaulnes*, il a été reçu en Décembre 1755, dans la Compagnie des jeunes Chevaux-Légers de la garde du Roi.

Les principales alliances de la Maiſon du QUESNOY ſont celles de *la Heuze*, de *Mallet*, de *Cramenil*, de *la Haye*, de *la Chauſſée*, de *Martinville*, de *Boiſſay*, de *Vauquelin-des-Yveteaux*, de *Saint Germain-de-Jouvigny*, de *Gouvetz-de-Clinchamps*, de *Saint-Remy de la Motte-Fouqué*, &c.

Les armes ſont : *d'argent, à un lion paſſant de gueules, accompagné de neuf glands de ſinople.*

Voyez la Généalogie en entier de cette Maiſon, & la copie des Chartres qui prouvent l'antiquité de ſa nobleſſe, dans *l'Armorial général de France, Reg. IV, Part. II.*

QUESNOY : Famille originaire de Picardie, Bailliage d'Amiens, & établie dans le Diocèſe de Boulogne-ſur-Mer.

CHARLES DU QUESNOY fut fait priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Suivant l'*Armorial de France, Reg. I, Part. II, p.* 144, FRANÇOIS DU QUESNOY, Ecuyer, Seigneur de Coeulles, Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Salle, fut maintenu dans ſa qualité de *noble* & *d'Ecuyer*, avec LOUIS DU QUESNOY, ſon pere, Colonel d'Infanterie dans les troupes Boulonnoiſes, par Ordonnance du Commiſſaire départi en la Généralité d'Amiens, du 4 Octobre 1698, depuis JEAN DU QUESNOY, ſon IV^e Ayeul, Seigneur du Queſnoy, qui vivoit en 1495. Il épouſa, en 1693, FRANÇOISE DU QUESNOY, fille de FRANÇOIS, Seigneur de Reſti, de Saint-Martin en Preure, &c. dont : — 1. LOUIS-FRANÇOIS DU QUESNOY, Ecuyer; — 2. BERNARD; — 3. & MARIE-FRANÇOISE, née en 1695.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de ſable.*

* QUESNOY (LE) : Seigneurie dans la Flandre-Wallone, ſur la Baſſe-Deulle, près de Lille, qui fut portée en mariage, en 1503, avec celle de *Grigneuſeville*, par

Françoiſe de Bailleul, à *Adrien de Mailly*, Seigneur de Ravenſberg, le même que le Roi FRANÇOIS I qualifie *ſon Chevalier & bien amé couſin*, dans un acte du 24 Février 1519.

La Terre du *Queſnoy* fut érigée en *Marquiſat*, en faveur de *Philippe de Mailly*, Vicomte d'Eps, par Lettres du Roi Catholique, le 25 Avril 1661. Voyez MAILLY.

QUESSE-DE-VALCOURT-DE-MARSILLY : Famille noble, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* des mois de *Juin* 1742, *p.* 1475, & de *Juillet* même année, *p.* 1686.

N... DE QUESSE, Sieur de Valcourt, Meſtre-de-Camp, commandant une des cinq Brigades du Régiment Royal des Carabiniers, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 15 Mars 1740, mourut à Paris le 1 Juin 1742, dans ſa 72^e^ année. Il étoit fils de N... DE QUESSE DE VALCOURT, Capitaine d'un Régiment d'Infanterie, tué à la bataille de Fleurus en 1690; & avoit un frere cadet Capitaine dans un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, vivant en 1760, qui a eu deux fils, ſervans, en 1761, dans le Régiment de la Rochefoucauld, Cavalerie.

Le feu Maréchal-de-Camp, mort en 1742, a laiſſé auſſi deux garçons; ſçavoir : — N... DE QUESSE DE VALCOURT, Seigneur de Marſilly, Major d'une des cinq brigades du Régiment Royal des Carabiniers, mort, en Bohême, en Avril 1742, Maréchal-Général de l'Armée commandée par le Maréchal *de Broglie*. Il avoit épouſé, le 3 Avril 1741, la fille unique de *N... du Carrou*, de Valenciennes, Seigneur de Mezieres, Brigadier des Armées du Roi, & de *N... de Vigny de Merville*.

LOUIS-FRANÇOIS DE QUESSE-DE-VALCOURT, le ſecond fils, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon Royale de Navarre, du 2 Avril 1734, Doyen de l'Egliſe Collégiale de Saint-Sauveur de Metz, eſt Abbé Commendataire de l'Abbaye de Fontenelles, Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Luçon, depuis le mois de Juin 1736.

Les armes : *d'or, à trois fuſées d'azur, rangées en face, écartelé de gueules, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

* QUETHOU ou QUETEHOU, en Normandie, Diocèſe de Coutances, Sergenterie de Valognes : Bourg avec titre de *Baronnie*. Nous ignorons quel en eſt le poſſeſſeur.

QUÉTIER : Famille noble de Touraine, dont étoit

RENÉE QUÉTIER-DE-RONAY, née le 20 Janvier 1683, fille de FRANÇOIS-RENÉ QUÉTIER, Chevalier, Seigneur de la Ribeliere, & de *Claude d'Au*. Elle fut reçue à Saint-Cyr, au mois de Février 1691, après avoir prouvé qu'ANDRÉ QUÉTIER, Seigneur de la Ribeliere, marié, en 1520, à *Françoiſe de Trouſſebois*, étoit ſon quart-ayeul.

Les armes : *d'argent, à trois treffles de ſinople, poſés 2 & 1.*

QUEUILLE (DE LA), en Auvergne. Maiſon qui a toujours tenu un rang diſtingué parmi les plus grandes de la Province, par ſon ancienneté, ſes grands biens & ſes alliances.

Elle tire ſon origine de celle de *Rochefort*, au Mont-d'or. Vers l'an 1350, la Terre de *Rochefort* paſſa aux Comtes *d'Auvergne*, enſuite dans la Maiſon de BOURBON, & elle eſt actuellement poſſédée par le Marquis de *Chabannes-Curton*. Cette Maiſon DE LA QUEUILLE remonte à

AIMOND DE LA QUEUILLE, Seigneur de Rochefort, au Mont-d'or, qualifié

fils de Guillaume de la Queuille, & de *Marie de la Tour-d'Oliergues*, fille du Comte d'Auvergne. Cet Aimond épouſa, en 1220, *Blanche de Limoges*, fille de *Gui*, Vicomte *de Limoges*.

De Gilbert-Gaspard, Comte de la Queuille, mort en 1758, Colonel du Régiment de Nice, & Brigadier des armées du Roi, avec *Louiſe-Jacqueline de Laſtic-Saint-Jal*, vivante en 1776, fille de *Jean-Claude de Laſtic-Saint-Jal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Marguerite Bazin-de-Bezons*, fille du Maréchal de ce nom, ſont iſſus : —— 1. Jean-Claude, qui ſuit ; —— 2. Claude-Gilbert, Vicomte de la Queuille, né le 10 Août 1748, Capitaine de Cavalerie ; — 3. Jacques-Philippe, né le 10 Novembre 1753, Chevalier de Malte de minorité, & Sous-Lieutenant au Régiment Royal Picardie, Cavalerie, depuis 1770 ; —— 4. Armand-Jean, auſſi Chevalier de Malte, depuis ſa naiſſance, le 30 Août 1757, Sous-Lieutenant de Dragons au Régiment de Monsieur, depuis 1773 ; — 5. Marguerite, mariée, au mois d'Août 1765, à *Louis-Dominique de Creutzi*, Comte de Marſillac ; —— 6 & 7. Anne-Josephe & Anne-Jeanne, non encore mariées en 1776.

Jean-Claude, Marquis de la Queuille, &c, né le 2 Janvier 1742, entré Mouſquetaire en 1750, ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie le 10 Mars 1760, Colonel aux Grenadiers de France, le 1 Janvier 1770, Chevalier de Saint-Louis en Février 1771, Colonel du Régiment Provincial de Clermont le 14 Août de la même année, puis Colonel en ſecond du Régiment de Breſſe en Mai 1776, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 12 Avril 1773, *Emilie de Scorailles*, fille de feu *Etienne-Marie*, Marquis *de Scorailles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de feu *Charlotte de Fortia*, dont deux filles ; ſçavoir : —— Aglaé-Louise, née le 8 Mars 1774 ; —— & Adélaïde-Emilie de la Queuille, née le 30 Septembre 1775.

Les armes : *de ſable, à la croix engrêlée d'or.*

* QUEVILLY, en Normandie, proche de Rouen.

Seigneurie qui fut unie, en 1654, à celles de Hocqueville & de Bertheauville, que *Catherine Martel* avoit apportées en dot à ſon mari, *Pierre de Bec-de-Lievre*, fils de *Charles*, & petit-fils de *René*, Seigneur de Suzilly, Gouverneur d'Alexandrie, pour le Roi Louis XII, qui, après l'affaire du Milanois, le gratifia, en 1512, d'une Charge de Conſeiller en l'Echiquier de Normandie, où il eut, après le Cardinal d'*Amboiſe*, celle de Garde-des-Sceaux de la Chancellerie. Voyez Bec-de-Lievre.

QUEYLAR. *Voyez* Caylar.

QUIEN-DE-LA-NEUFVILLE (le), à Paris & à Bordeaux. Famille qui ſubſiſte dans

Charles-Gabriel le Quien-de-la-Neufville-de-Frémicourt, Ecuyer, né & batiſé à Sedan le 15 Novembre 1721, Directeur-Général des Poſtes de Bordeaux & de Guienne, marié, par contrat du 21 Septembre 1752, avec *Catherine Bizet*, veuve de *Michel-Pierre Barre*, Conſeiller, Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Aides de Guienne, dont, en 1771, il n'a point d'enfans.

Il a deux freres : ſon aîné a été fait Chevalier de Saint Louis en 1758, & a obtenu une penſion de 400 livres le 21 Août 1761. Le Roi lui a accordé ſa retraite en 1772, à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, avec une autre penſion de 600 livres, ſur le tréſor Royal. Son puîné eſt Prêtre, Vicaire-Général du Diocèſe d'Acqs, Sous-Doyen de l'Egliſe Métropolitaine de Bordeaux, & Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Etienne de Mortagne en Saintonge. Et trois ſœurs ; la premiere, mariée le 6 Janvier 1749 ; & la troiſieme, le 6 Février 1744.

Les armes : *écartelé, au 1 & 4 de ſinople, à un chien braque d'or paſſant, ayant un collier de ſable, ſurmonté d'une palme d'argent en face ; & au 2 & 3*

bandé de vair & de gueules de ſix piéces. Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

QUIERET : Ancienne Maiſon, qui a donné un Amiral de France dans

Hugues Quieret, Seigneur de Tours en Vimeu, mort de ſes bleſſures dans un combat naval, donné contre les Anglois en 1340 (*a*).

De cette Maiſon ſont ſortis, par un fils cadet de la branche aînée, éteinte vers la fin du XV^e^ ſiécle, les Seigneurs de Tours & du Queſnoy. Ils ont pour Auteur, Christophe Quieret, Seigneur de Tours, qui vivoit vers le milieu du XV^e^ ſiécle. — Adrien Quieret, Ecuyer, Seigneur de Rionville, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon fils, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, le dernier Août 1701. Il épouſa, le 23 Juin 1654, *Catherine Picard*, dont : — Antoine Quieret, Seigneur de Rionville, âgé de quarante ans, quand il fut maintenu dans ſa nobleſſe, mort à Paris en Avril 1729. Il avoit été Major dans l'Iſle de Cayenne.

Les armes : *d'hermines, à trois fleurs de lis, au pied coupé de gueules, 2 & 1.*

QUIEU (le), en Picardie : Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *p.* 442.

François le Quieu, Seigneur de Moyenneville & de la Vallée lès-Amiens, Tréſorier de France, & intendant des Fortifications à Calais & Pays reconquis, prouva qu'il étoit deſcendu de David le Quieu, Ecuyer, Seigneur de Villiers-l'Hôpital en partie, l'un des 100 Gentilshommes du Roi Louis XI, en 1476, ſous la charge de *Raoul de Lannoy*, Conſeiller, Chambellan de Sa Majeſté, ſuivant les rôles des montres & revues tirés de la Chambre des Comptes. Ce David le Quieu eut pour fils :

Antoine le Quieu, Seigneur de Villiers-l'Hôpital & de Moyenneville, qu'il acquit, pendant ſon mariage, avec *Marie Louvel-de-Gliſy*, ſa ſeconde femme, dont : —— Jean, qui ſuit ; — & Madelene le Quieu, femme de *Vincent le Roy*, Lieutenant-Général, puis Préſident au Préſidial d'Amiens.

Jean le Quieu, Seigneur de Moyenneville, Avocat du Roi à Amiens en 1572, puis Préſident & Lieutenant-Général au même lieu au mois de Novembre ſuivant, laiſſa de *Marie de Saiſſeval :*

Antoine le Quieu, II. du nom, Seigneur de Villiers-l'Hôpital, Préſident au Préſidial d'Amiens, dont il ſe démit en faveur de *Jean de Hertes*, Seigneur de Hailles, lorſqu'il fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général de la même Ville, par Lettres du 8 Mars 1625. Il fut enſuite Tréſorier de France au même lieu, où il épouſa *Iſabeau Pingré*, dont :

Jean le Quieu, II. du nom, Seigneur de Moyenneville, auſſi Tréſorier de France à Amiens, après ſon pere, marié à *Marguerite de Sacqueſpée-Selincourt*, de laquelle il eut : — François, qui ſuit ; — & Marc-Antoine le Quieu, Seigneur d'Amboiſeville, Lieutenant de Cavalerie, décédé ſans enfans.

François le Quieu, Seigneur de Moyenneville & de la Vallée lès-Amiens, Tréſorier de France, & Intendant des fortifications à Calais & Pays reconquis, mentionné au commencement de cet article, eut d'*Antoinette Galland*, ſon épouſe, trois garçons & une fille.

Antoine le Quieu, Avocat au Parlement de Paris, iſſu de cette Famille, épouſa *Marguerite le Caron*, & en eut, entr'autres enfans :

Antoine le Quieu, né à Paris le 23 Février 1601, qui ſe fit Religieux dans l'Ordre de ſaint Dominique, dit *Jacobin*, en 1622. Il y établit une nouvelle obſervance en 1636, & inſtitua la Réforme appellée *la Congrégation du*

(*a*) On trouve encore Enguerrand Quieret, Seigneur de Franſu, Amiral en 1357, ſelon le *Journal du Tréſor du mois d'Octobre de cette année.*

Saint-Sacrement, que diverſes Maiſons de cet Ordre embraſſerent. Il fit une célebre Miſſion à Merindol en Dauphiné, où ayant arboré la Croix, les Huguenots eurent aſſez d'hardieſſe pour l'abattre ; mais le Roi ordonna aux Conſuls de cette Ville de la rétablir, par ſes Lettres-Patentes du 14 Mai 1660, portant défenſes aux habitans de l'ôter, ſous peine de la vie. Il mourut en odeur de ſainteté, le 7 Octobre 1676, âgé près de 76 ans, en ayant paſſé 54 dans ſon Ordre, avec la réputation d'une très-haute & ſublime vertu. Le Pere *Archange-Gabriel* de l'Annonciation a écrit ſa vie, qui fut imprimée à Avignon en 1682.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois gerbes, liées de même.*

QUINCARNON, en Normandie. Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. II, p.* 445.

Pierre de Quincarnon, épouſa en 1410, *Jeanne de Préteval*, fille de *Pierre* Seigneur d'Anouville, & d'*Eléonore de Pary-de-Calay*, ſa premiere femme. Il en eut : —— Jacques, qui ſuit ; —— & Anne.

Jacques de Quincarnon, Ecuyer, Seigneur des Rouſſeaux, épouſa *Jeanne de Bois-l'Evêque*, & en eut : —— Jean de Quincarnon, Ecuyer, dont la poſtérité s'eſt établie en Guienne ; —— & Georges, qui ſuit.

Georges de Quincarnon, Ecuyer, Sieur de la Salle & des Hernolus, eut pour enfans : — Guillaume, qui ſuit ; — & Claude de Quincarnon, Sieur de la Chapelle, dont eſt iſſue pareillement une poſtérité.

Guillaume de Quincarnon, Ecuyer, Sieur des Hernolus, Archer d'une Compagnie de 100 Lanciers des Ordonnances du Roi, en 1574, épouſa *Gabrielle Henry*, dont : — Jean, qui ſuit ; — & Claude, Ecuyer, Sieur de Moronville, qui a fait poſtérité.

Jean de Quincarnon, Ecuyer, Sieur des Hernolus, épouſa, en 1608, *Anne du Valet*, de laquelle il eut :

Louis de Quincarnon, Ecuyer, maintenu dans ſa nobleſſe, par Ordonnance du Commiſſaire départi en la Généralité de Rouen, du 4 Août 1666, & marié, en 1687, avec *Jeanne de Glapion*, dont, entr'autres enfans :

Louis-Jean-Batiste de Quincarnon, Ecuyer, Sieur de Boiſſy, né en 1691, qui épouſa, en 1723, *Marie-Angélique Gouhier*, fille de *Robert Gouhier*, Ecuyer, Sieur des Bois, dont : —— 1. Jean-Robert, Ecuyer, né le 7 Janvier 1725 ; — 2. Charles-Marc-Antoine, né le 1 Septembre 1726 ; —— 3. César-Denis, né le 9 Octobre 1729 ; —— 4. Charles, né en Septembre 1732 ; —— 5. Henri-Victor, né le 21 Juillet 1734 ; —— 6. Marie-Anne-Sophie, née le 3 Janvier 1728, reçue à Saint Cyr le 19 Novembre 1736 ; — 7. Théreſe-Renée, née le 23 Juin 1730 ; —— 8. & Marie-Elisabeth de Quincarnon, née le 7 Septembre 1736.

Les armes : *d'argent, à trois treffles de ſinople, 2 & 1.*

* QUINCY : Paroiſſe en Beaujolois, qui dépend de la Terre de *Varennes*, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1618, en faveur de *François de Nagu*, Chevalier des Ordres du Roi. *Voyez* Nagu-de-Varennes.

* QUINCY, en Brie : Seigneurie érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1646, enregiſtrées le 1 Août ſuivant, en faveur de *Charles Pinon*, Maître des Requêtes.

QUINEMONT : Famille noble, originaire du Royaume d'Ecoſſe, établie en Touraine, près Loches, dès le XV^e ſiécle.

Androt ou André de Quinemont, Ecuyer, Archer de la Garde-du-Corps du Roi Louis XI, étoit fils de Jacques de Quinemont, Baron de Grégal en Ecoſſe, & d'*Anne de Beulan*. Androt de Quinemont épouſa, le 14 Juin 1483, *Jeanne*

de Népueto, Dame de Saint-Senoche, niéce de *Colas de Népueto*, Ecuyer, Seigneur d'Aizes ou d'Azay, dont :

JEAN DE QUINEMONT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Senoche, qui épouſa, le 22 Juillet 1532, *Jeanne Fumée*, arriere-petite-fille d'*Adam Fumée*, Garde-des-Sceaux de France, & en eut :

SENOCHE DE QUINEMONT, Ecuyer, Seigneur de Cantelleries, marié en 1576, avec *Jeanne de Saint-Pere*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Varennes, dont :

JEAN DE QUINEMONT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Varennes, qui épouſa, le 24 Novembre 1660, *Françoiſe de Chouppes*, fille de *Prégent de Chouppes*, Ecuyer, Seigneur de Baudean en Mirbalais, & niéce de *Pierre de Chouppes*, Chevalier, Seigneur de Chouppes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Loudun & pays Loudunois. Ledit JEAN mourut en 1637, commandant un Vaiſſeau pour le Roi, à l'attaque des Iſles Sainte-Marguerite, & laiſſa :

JEAN DE QUINEMONT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Varennes & de la Guenerie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de GASTON, Duc d'Orléans, frere de LOUIS XIII. Il fut ſucceſſivement Lieutenant d'une Compagnie de 100 Mouſquetaires à cheval, dans le Régiment du Cardinal *de Richelieu*, Capitaine d'Infanterie, puis de Cavalerie, Gouverneur de Valleraugue en Lorraine, Sergent de Bataille, & Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il eut une penſion de 3000 livres, que Sa Majeſté lui accorda par Lettres-Patentes du 27 Avril 1651, enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 10 Mai ſuivant. Il avoit épouſé, le 13 Janvier 1636, *Claude Chapoux*, fille de noble *Jean Chapoux*, Seigneur de la Pierdiere, & de Demoiſelle *Claude Morin*, dont :

JEAN-CHRISTOPHE DE QUINEMONT, Chevalier, Seigneur de Varennes, Beaugé & la Guenerie, élevé Page du Roi, à la petite Ecurie, qui ſervit enſuite en qualité de Mouſquetaire dans une de ſes Compagnies. Il épouſa, le 19 Janvier 1671, *Marie Gervais de Salvert*, & en eut :

LOUIS-OURS DE QUINEMONT, Chevalier, Seigneur de Varennes, Beaugé & la Guenerie, qui ſe maria, en 1712, avec *Marie-Louiſe Bodin-de-la-Joubardiere*, dont :

JEAN-JACQUES-OURS DE QUINEMONT, Chevalier, Seigneur de Varennes, Beaugé & la Guenerie, Page du Roi, dans ſa petite Ecurie, en 1729, enſuite Cornette de Cavalerie. Il a épouſé, le 11 Février 1736, Demoiſelle *Marie-Jeanne Odart*, fille de *Charles Odart*, Chevalier, Seigneur de Pavies, ancien Capitaine de Carabiniers. Leurs enfans ſont : —— 1. JEAN-CHARLES-OURS DE QUINEMONT, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Artois ; — 2. LOUIS-CHARLES-PIERRE, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Poitou ; —— 3. MARIE-CHARLOTTE, mariée à *N... de Vernage*, Ecuyer, Médecin ordinaire du Roi ; —— 4, 5, & 6. MARIE-LOUISE-ADÉLAÏDE ; VICTOIRE-CATHERINE ; & MARIE-FÉLICITÉ-JULIE DE QUINEMONT.

Il y avoit une branche cadette de cette Famille, qui eſt éteinte.

Les armes : *d'azur, au chevron briſé d'argent, accompagné de trois fleurs de lis d'or, au pied coupé, poſées deux en chef & une en pointe.*

Mémoire envoyé, & auſſi imprimé dans *l'Armorial de France, Reg. I, Part. II, p.* 446.

* QUINTIN : Ancienne Comté-Baronnie, ſituée en Baſſe-Bretagne, érigée en 1691, en *Duché*, ſous le titre de *Quintin*, en faveur de

Gui de Durfort-de-Lorge, Maréchal de France, qui continua de porter le nom de *Maréchal de Lorge*, juſqu'à ſa mort. En 1706 *Gui Nicolas de Durfort de Lorge*, fils unique du Maréchal, & ayeul paternel de la Comteſſe *de Lorge* d'aujourd'hui, obtint des Lettres-Patentes, qui changerent le titre de *Duché de Quintin*, en celui de *Duché de Lorge* ; & par Lettres-Patentes du 25 Mars 1773, le Roi a fait une nouvelle érection du *Duché* héréditaire de *Quintin-Lorge*, ſur la démiſſion du Duc *de Lorge*, en faveur du Comte *de Lorge*, ſon gendre, Menin de M. le Dauphin, à l'effet de jouir dès à préſent des titres, rangs, honneurs & prérogatives attachés à la dignité de *Duc*, & en

conſéquence la Comteſſe *de Lorge* a été préſentée au feu Roi & à la Famille Royale, en Avril 1773, par la Ducheſſe *de Lorge*, ſa mere, ſous le nom de *Ducheſſe de Quintin*, & elle a pris le tabouret le même jour. Extrait de la Gazette de France du 16 Avril 1773, N°. 31, *article Verſailles*. Voyez DURFORT, *Tome V* de ce Dictionnaire.

QUINTIN, reſſort de Morlaix & de Leſneven en Bretagne.

Famille déclarée *noble d'extraction*, par trois Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation; le premier, le 20 Juillet 1669, au rapport de M. *de la Bourdonnais*; le ſecond, le 20 Août ſuivant, au rapport de M. *de Lopriac*; & le troiſieme, du 5 & 7 Août même année, au rapport de M. *de la Bourdonnais*.

Les armes : *d'argent, au lion morné de ſable, accompagné de trois molettes*, 2 & 1.

QUIQUERAN-BEAUJEU & DE VENTABREN. Nous avons déja parlé de cette Maiſon de Provence, dans notre premiere Edition, *Tome VI*, *p.* 226. Suivant un nouveau *Mémoire*, dreſſé ſur titres, remis dans notre Cabinet le 15 Juin 1774, elle eſt établie, depuis très-long-tems, à Arles, eſt des plus nobles & des plus anciennes, de ſang, de nom, d'armes & d'origine.

Les Hiſtoriens de Provence, anciens & modernes, en parlent comme d'une Maiſon décorée des premieres charges de l'Etat à la Cour des Rois de Naples & Comtes de Provence des deux Maiſons d'Anjou. Depuis la réunion de cette Province à la Couronne, on y trouve des Chambellans & Maîtres-d'Hôtel de nos Rois, des Chevaliers de l'Ordre, & des Officiers-Généraux. Elle a donné à l'Ordre de Malte un Grand-Prieur de Saint-Gilles, pluſieurs Commandeurs, des Chevaliers, & des Evêques à l'Egliſe. Cette Maiſon tenoit un rang diſtingué en Provence, dès le XII^e^ ſiécle; car dans les troubles que ſuſcita la ſucceſſion de *Béranger*, I. du nom, Comte de Provence, entre la Princeſſe *Etiennette des Baux*, & *Raymond Béranger*, II. du nom, tous les principaux Seigneurs de la Provence prirent parti, les uns pour le Comte, & les autres pour la Princeſſe. Trois Seigneurs de la Maiſon de QUIQUERAN, nommés GANTELME, RAMBAUD & ROSTANG DE QUIQUERAN, furent des plus zélés partiſans de la Princeſſe, dans les guerres qu'elle eut à ſoutenir en 1145, contre le Comte *de Provence*. C'eſt ce qu'on peut voir dans *Bouche*, Hiſtorien de Provence, *Tome II*, *in-fol°. p.* 1114 & 1115, ſous le regne de *Raymond Béranger*, Comte de Melgueil & de Provence.

I. ROSTANG DE QUIQUERAN, I. du nom, vivant en 1145, fut un des principaux Gentilshommes de Provence, ſelon *Noſtradamus* & autres Hiſtoriens; ce qui eſt encore certifié par les preuves de nobleſſe faites en 1684, par HONORÉ DE QUIQUERAN-DE-BEAUJEU, qui les remonta juſqu'audit ROSTANG, pour être reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie. Il épouſa *N... Feraud de Glandevès*, dont vinrent : —— 1. ROSTANG, qui ſuit; — 2. DRAGONET ou GUIGONET, Viguier de la Ville d'Arles en 1225, charge qui étoit la premiere après celle de Podeſtat. Dans ce tems-là, la ville d'Arles ſe gouvernoit en République; — 3. & BERTRAND-JEAN, qui fut un des Députés de cette Ville d'Arles au Roi CHARLES D'ANJOU, I. du nom, Comte de Provence, à Taraſcon en 1271 : il en eſt parlé dans *Bouche*, *Tome II*, *p.* 269, & par *Maynier*, dans ſon Hiſtoire de la principale Nobleſſe de Provence, *p.* 224. BERTRAND-JEAN DE QUIQUERAN eut une fille nommée —— CLERMONDE, célébrée par *Hugues de Sancire*, dans ſes Poëſies Provençales, comme étant la plus rare beauté de ſon ſiécle, & du plus bel eſprit ſous *Raymond Béranger*, Comte de Provence en 1226.

II. ROSTANG DE QUIQUERAN, II. du nom, épouſa *N... de Sabran*, dont : —— RAIMOND, qui ſuit; — & JEANNE, marié à *N... de Grimaldi*, Seigneur d'Antibes.

III.

III. RAIMOND DE QUIQUERAN eſt nommé parmi les plus apparens de la ville d'Arles, qui aſſiſterent au Conſeil de cette Ville en 1295, ſur les différends qu'elle & celle de Taraſcon avoient avec *Bernard des Baux*, ſur les limites de leurs terres, & mourut à Arles en 1313. Il avoit épouſé, en 1280, *Marguerite d'Arlatan*, & en eut : — 1. RAIMOND, qui ſuit; — 2, 3 & 4. PONS, PIERRE & JEAN, qui paſſerent un acte, en 1310, avec *Jean d'Arlatan*, leur couſin, à Arles, dans lequel ils ſont appellés enfans de RAIMOND. PONS DE QUIQUERAN, le ſecond fils, épouſa *Gilette de Pontevès*, & teſta, à Arles, le 26 Janvier 1363, devant *Pons Rodelly*, Notaire. Il n'eut que deux filles; ſçavoir : — SILETTE DE QUIQUERAN, épouſe de *Joſeph Lebrate*, Damoiſeau; — & JACQUETTE DE QUIQUERAN, mariée à *Hugues de Meſoague*, Damoiſeau. PIERRE, troiſieme fils de RAIMOND, fut auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après; — & JEAN, le quatrieme fils, mourut ſans poſtérité.

IV. RAIMOND DE QUIQUERAN, II. du nom, partagea avec ſes freres, le 7 Mai 1313, les biens de leur pere, par acte paſſé devant *Jean Picardi*, Notaire à Arles; & épouſa, en 1300, JEANNE DE QUIQUERAN, ſa couſine. Leurs enfans furent : —— 1. DURAND, qui ſuit; —— 2. RAIMONDET, légataire de ſa mere, mort ſans poſtérité; —— 3. PONS, Bénédictin à l'Abbaye de Saint-Gilles; —— 4. & JEAN, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique.

V. DURAND DE QUIQUERAN, inſtitué héritier de ſa mere en 1346, fit ſon teſtament à Arles, le 25 Octobre 1350, devant *Portalis*, Notaire. De *Jeannette de Porcelet*, ſon épouſe, il eut un fils, nommé — GUILLAUME DE QUIQUERAN, mort en bas-âge. En lui finit la branche aînée de QUIQUERAN.

Seconde Branche de QUIQUERAN, Barons de BEAUJEU, &c.

IV. PIERRE DE QUIQUERAN, I. du nom, troiſieme fils de RAIMOND I, & de *Marguerite d'Arlatan*, ayant partagé avec ſes freres la ſucceſſion de leur pere, en 1313, comme on l'a dit ci-devant, épouſa *Jeanne de Chevalier*, dont : —— 1. PIERRE, qui ſuit; —— 2. RAIMOND, lequel vendit, avec ſon frere, une vigne à bail nouvel le 20 Août 1344, par acte paſſé devant *Bertrand de Lancy*, (*de Lanciaco*), Notaire à Arles, & épouſa *Rixende de Guigonet*, dont une fille, nommée — MARGUERITE, morte en bas-âge. Il mourut, ſans ſucceſſeur, dans l'armée du Roi de Mayorque, en 1349, après avoir été armé *Chevalier* par ce Prince; — 3. & HUGUETTE DE QUIQUERAN, mariée, en 1412, à *Pons de Claret*, Chevalier.

V. PIERRE DE QUIQUERAN, II. du nom, prit poſſeſſion de l'héritage de ſon frere puîné, RAIMOND, après ſa mort, par acte paſſé à Arles, le 10 Mars 1349, devant *Pons Redolly*, Notaire. Cet acte eſt en latin. Il épouſa, en 1341, *Marguerite de Rochemaure*, & en eut deux fils & deux filles, laiſſés ſous la garde de leur mere, par acte du 5 Septembre 1358, ſçavoir : —— 1. PIERRE, qui ſuit; —— 2. GAUCHER, marié à *Phanette de Rainaud*. Il fit ſon teſtament le 14 Mars 1414, & mourut de la peſte la même année, n'ayant eu de ſon mariage qu'un fils nommé —— CHRISTOPHE, décédé en bas-âge; —— 3. MADELENE, mariée à *Charles de Caſtillon*, Baron d'Aubagne; — & GENTIANE, épouſe de *Pons de Cays*, qui vivoit en 1420.

VI. PIERRE DE QUIQUERAN, III. du nom, épouſa *Bellindonne de Rainaud*, & mourut en 1404. Ses enfans furent : —— 1. JEAN, qui ſuit; — 2, 3 & 4. RAIMOND, HONORÉ & ANTOINE, morts ſans poſtérité; — 5. MARGUERITE, mariée, en 1411, à *Jean de Riſpe*, Damoiſeau, qui fit recevoir un de ſes fils, nommé *Jacques*, Chevalier de Rhodes en 1421, tems auquel on n'accordoit aucun Bref pour les femmes; —— 6. MARIE, femme, en 1415, d'*Antoine Monge*, Damoiſeau, — 7. & JACQUETTE, épouſe d'*Antoine de Pontevès*, Seigneur de Cabanes.

VII. JEAN DE QUIQUERAN, I. du nom, Baron de Beaujeu, Seigneur de Ventabren, Vacquieres & Montroux, ſervit avec réputation & diſtinction, en 1425, dans les armées que LOUIS D'ANJOU, III. du nom, Roi de Naples &

de Sicile, Comte de Provence, avoit en Italie; &, en récompenſe de ſes ſervices, ce Prince le fit ſon Chambellan. Le Roi CHARLES VII, en 1433, le nomma Viguier de la Ville de Marſeille, & Gouverneur de celle de Taraſcon. Il ſe trouva, en 1434, à l'aſſemblée de la Nobleſſe, pour délibérer au ſujet de l'échange des Priſonniers Provençaux & Catalans, fait par les deux partis dans le ſac de Marſeille. Il fit ſon teſtament à Arles, le 3 Janvier 1466, mourut, le 30 Janvier 1469, comblé d'honneur & de mérite, & fut inhumé dans la Chapelle des QUIQUERAN, en l'Egliſe des Freres-Prêcheurs d'Arles, où l'on voit ſon Mauſolée, élevé par les ſoins de *Metheline Faret*, ſa troiſieme femme, & de *Jean de Pontevès*, Seigneur de Cabanes, tuteur de ſon fils. Il avoit épouſé 1°. *Georgette de Rainaud-d'Alein*; 2°. en 1414, *Garcinette d'Aiguieres*; & 3°. en 1440, *Metheline Faret*. De cette derniere il eut;

VIII. GAUCHER DE QUIQUERAN, II. du nom, Baron de Beaujeu, Seigneur de Ventabren, Vacquieres & Montroux, qui fut Député de la ville d'Arles, en 1483, vers CHARLES VIII, Comte de Provence, & ſe trouva, en 1487, avec les Barons de la Provence, aux Etats tenus à Aix; fut fait, par Lettres-Patentes de 1498, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XII, & teſta à Arles, le 10 Mai 1507, devant *Barbery*, Notaire. Il avoit épouſé 1°. *Fauvette de Rainaud*; & 2°. en 1467, *Louiſe de Caſtellane*, fille de *Boniface*, & de *Léonarde de Simiane*. Du premier lit il eut: — 1. N... de QUIQUERAN, mort en bas-âge; — 2. MADELENE, mariée à *Antoine de Simiane*; — 3. JEANNE, femme d'*Antoine des Martins*, Seigneur de Puilobier; & du ſecond lit: — 4. ANTOINE, qui ſuit; — 5. AYMARD, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après; — 6. JEAN, auteur de la cinquieme branche, mentionnée en ſon rang; — 7. JEANNE, mariée, en 1508, à *Gaſpard de Grimaldi*, Seigneur d'Antibes; — 8. ANNE, femme, en 1511, de *Jean d'Adhemar*, Baron de la Garde; — 9. SIBILLE, alliée avec *Pierre de Bouic*; — 10. & MARGUERITE, épouſe de *Nicolas de Rainaud*, Seigneur d'Alein.

IX. ANTOINE DE QUIQUERAN, I. du nom, Baron de Beaujeu, co-héritier, avec ſes freres, des biens de ſon pere, fut député, en 1515, par la ville d'Arles, vers le Roi FRANÇOIS I, pour le féliciter ſur ſon avénement à la couronne, au nom des trois Ordres de la ville, & fut pourvu d'une charge de Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, qui le retint à la Cour, où il mourut. Il avoit épouſé, en 1510, *Anne de Forbin*, fille de *Louis*, & petite-fille du grand *Palamede de Forbin*, Seigneur de Soliers. De ce mariage vinrent: — 1. GAUCHER, qui ſuit; — 2. PIERRE, nommé, à l'âge de 18 ans, à l'Evêché de Senez. Il fut le premier Evêque nommé par le Roi, après le Concordat entre FRANÇOIS I & LÉON X. Il ne dut cette nomination particuliere, qu'au grand nom qu'il s'étoit fait parmi les ſçavans de l'Europe; mourut à Paris le 16 des Calendes de Septembre 1550, & fut inhumé dans le Cloître des Grands Auguſtins, où l'on voyoit encore, ſur la fin du XVII^e ſiécle, la figure de ce Prélat ſur ſon mauſolée. Il eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, & il reſte de lui un magnifique éloge de ſa Patrie, & un Poëme ſur le paſſage d'*Annibal* dans les Gaules; — 3. MARGUERITE, femme de *Joſeph de Boche*, Seigneur de Vers; — 4. & JEANNE, mariée à *Honoré des Martins*, Baron des Baux, Grand-Sénéchal de Beaucaire & de Niſmes, Capitaine de 100 hommes d'armes.

X. GAUCHER DE QUIQUERAN, III. du nom, Baron de Beaujeu, épouſa, en 1542, *Catherine d'Oraiſon*, dont il eut un fils, mort en bas-âge. En lui finit cette branche de QUIQUERAN-DE-BEAUJEU; & cette *Catherine d'Oraiſon* étant reſtée veuve, ſe maria, en ſecondes noces, en 1550, avec *François de Mepillon*, auquel elle porta en dot la Baronnie de Beaujeu, au Diocèſe de Digne, qu'elle avoit eu pour le recouvrement de ſes droits.

Troiſieme Branche ſortie des Barons de BEAUJEU.

IX. AYMARD DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Vacquieres & de Montroux, fils puîné de GAUCHER II, & de *Louiſe de Caſtellane*, ſa ſeconde femme,

eut le commandement des Galeres du Port de Marſeille, par Lettres-Patentes du Roi François I; & mourut à Arles dans ſa Famille. Il avoit épouſé, le 7 Février 1519, *Jeanne de Cays*, par contrat paſſé devant *Raybaud*, Notaire, & en eut :

X. Robert de Quiqueran-Beaujeu, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, Gouverneur des villes d'Arles & de Manoſque en 1583, enſuite du Château d'Alberon-lès-Apt, Maréchal-de-Camp, en 1586, dans les troupes de Provence, pendant les guerres civiles, premier Conſul d'Arles en 1592, & Député de la Nobleſſe de Provence vers le Roi Henri IV, ſur la fin de 1595. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1560, contrat paſſé devant *Nicolaï*, Notaire, *Alix de Mairan*, dont : — 1. François-Léon, qui ſuit ; — 2. Jean, Capitaine au Régiment de Calviſſon, par Commiſſion de l'an 1584, marié, le 15 Octobre 1589, avec *Catherine de Barralier-Pomerols*, de laquelle il eut un fils, mort en bas âge ; — 3. Honoré, Chevalier de Malte en 1582, Commandeur de Saliers & de Condat, mort, âgé de 70 ans, Grand-Prieur de Saint-Gilles à Arles, dans ſa Famille, en 1642, & inhumé dans la Chapelle du Palais Prieural de Saint-Jean de Jéruſalem à Arles, où l'on voit ſon épitaphe en latin. Son cœur fut dépoſé dans la Chapelle Saint-Nicolas de Tollentin, aux Grands-Auguſtins à Arles, où il fonda une Meſſe pour tous les jours de l'année. C'eſt dans cette Egliſe qu'on voit ſon mauſolée, & il y a pareillement une épitaphe en latin ; — 4. & Anne, mariée à *Laurent d'Arlatan*.

XI. François-Léon de Quiqueran-Beaujeu, mort à Arles, dans ſa Famille, en 1651, avoit épouſé, 1°. le 21 Février 1600, *Jeanne de Riviere* ; & 2°. en 1622, *Iſabelle de Thieuloy*. Il eut du premier lit : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Honoré, marié à *Louiſe de Saint-Martin*, dont trois fils, morts ſans poſtérité ; & du ſecond lit : — 3. Honoré, auteur de la quatrieme branche, rapportée après la poſtérité de ſon aîné ; — 4. Jean, reçu Chevalier de Malte en 1634, tué au ſiége de Lerida en 1646 ; — 5. Paul-Antoine, appellé *le Chevalier de Beaujeu*, qui fut un des plus grands hommes de mer de ſon tems ; combattit ſouvent avec ſuccès contre les Turcs ; mais dans le mois de Janvier 1660, une tempête l'ayant obligé de relâcher dans un des mauvais Ports de l'Archipel, il y fut attaqué & inveſti par 30 Galeres de Rhodes, que le Capitan *Pacha Mazamamet* commandoit en perſonne. Il en ſoutint le feu pendant plus de 24 heures, & ne ſuccomba, qu'après avoir épuiſé toutes ſes munitions de guerre & perdu les trois quarts de ſon équipage. Il étoit chargé de fer quand une ſeconde tempête, plus violente que la premiere, mit la Flotte victorieuſe en tel danger, que *Mazamamet* ſe vit réduit à implorer le ſecours du Chevalier *de Beaujeu*, qui la ſauva par l'habileté de ſa manœuvre ; mais le Capitan *Pacha*, ſans aucun égard, le confondit avec les plus vils eſclaves. Le Grand Viſir, qui le reconnut à ſa mine guerriere & au portrait qu'on lui en avoit fait, l'envoya priſonnier au Château des Sept-Tours, ſans eſpérance de rançon ni d'échange, ce que ne pût obtenir Louis XIV ni la République de Veniſe. Il n'y eut que Jacques de Quiqueran-Beaujeu, Chevalier de Malte, un de ſes neveux, âgé de 22 ans, qui forma le hardi deſſein de le délivrer de ſa priſon, où il étoit détenu depuis environ 11 ans, & l'exécuta. Voyez le Dictionnaire des Hommes illuſtres, au mot Quiqueran ; — 6. & Robert, Capitaine au Régiment de Forbin-Janſon, Infanterie, mort ſans poſtérité.

XII. Pierre de Quiqueran-Beaujeu, IV. du nom, épouſa, en 1632, *Catherine de Foreſta*, dont : — 1. Honoré, qui ſuit ; — 2. Catherine, mariée à *Claude de Rainaud*, co-Seigneur de Riès ; — 3. & Marthe, morte Religieuſe Carmélite à Aix.

XIII. Honoré de Quiqueran-Beaujeu, II. du nom, épouſa, le 10 Mars 1655, *Anne de Becheran*, & en eut :

XIV. Louis de Quiqueran-Beaujeu, marié, le 6 Avril 1688, avec *Marthe de Leotaud*, dont : — Joseph, qui ſuit ; — & Catherine, née en 1692, reçue aux Dames de Saint-Cyr à Verſailles, en 1702.

XV. Joseph de Quiqueran-Beaujeu épouſa *N... de Baldony*, de la ville de

Salon, dont une fille unique, N... DE QUIQUERAN-BEAUJEU, mariée à *N... de Barras*, de la ville d'Arles.

Quatrieme Branche, ſortie de la précédente.

XII. HONORÉ DE QUIQUERAN-BEAUJEU, III. du nom, fils aîné de FRANÇOIS-LÉON, & d'*Iſabelle de Thieuloy*, ſa ſeconde femme, épouſa, le 9 Mars 1644, *Thérese de Grille*. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit; — 2 & 3. deux autres garçons, nommés JACQUES, reçus enſemble Chevaliers de Malte en 1657. C'eſt l'un des deux qui enleva PAUL-ANTOINE, dit *le Chevalier de Beaujeu*, ſon oncle, du Château des Sept-Tours, & mourut Capitaine de Vaiſſeau, Commandant la Compagnie des Gardes la Marine au département de Toulon; — 4. & HONORÉ, né à Arles le 29 Juin 1655, qui entra dans la Congrégation de l'Oratoire à l'âge de 17 ans; cultiva avec ſoin l'éloquence, &, n'étant encore que Diacre, fut envoyé dans les Miſſions du Poitou & du pays d'Aunis; s'acquit une ſi grande réputation, que le célebre *Fléchier*, Evêque de Niſmes, pour ſe l'attacher, lui donna un Canonicat & le fit un de ſes Grands-Vicaires. Sa grande facilité à parler le fit tellement connoître & admirer dans les Aſſemblées du Clergé de 1693 & 1700, où il fut Député, que le ſçavant *Boſſuet* & l'Abbé *Bignon* firent tous leurs efforts pour le faire reſter à Paris. Louis XIV, informé des grands fruits qu'il opéroit dans le Diocèſe de Niſmes, le nomma, en 1705, à l'Evêché d'Oleron, &, peu de tems après, à celui de Caſtres. En prêtant ſerment de fidélité entre les mains du Roi, il prit congé de Sa Majeſté pour partir dès le lendemain. Le Roi lui dit: *c'eſt bientôt, mais c'eſt bien fait.* Louis XIV étant mort en 1715, dans le tems de l'Aſſemblée du Clergé, il fut chargé de prononcer à Saint-Denis l'Oraiſon Funébre de ce Monarque. Il mourut à Arles, dans ſa Famille, le 26 Juillet 1736, âgé de 81 ans, regretté de tout le Clergé & de ſes amis.

XIII. FRANÇOIS-JOSEPH DE QUIQUERAN-BEAUJEU ſervit avec diſtinction dans l'Infanterie & dans les Dragons: ſes Commiſſions ſont de 1668, 1672 & 1674. Il fut tué au ſiége d'Aire le 17 Avril 1676, dans l'armée que commandoit le Maréchal *d'Humieres*. Il avoit épouſé, le 22 Juin 1667, *Marie de Leotaud*, dont: — 1. PAUL-ANTOINE, qui ſuit; — 2. HONORÉ, reçu Page à la petite Ecurie du Roi, mort ſans poſtérité; — 3. & JEANNE, mariée, le 29 Décembre 1687, avec *Pierre-Joſeph de Viguier*.

XIV. PAUL-ANTOINE DE QUIQUERAN-BEAUJEU, mort à Arles, dans ſa Famille, en 1713, avoit épouſé, le 27 Février 1698, *Marie des Portes*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES-JOSEPH, nommé à l'Evêché de Mirepoix en 1736, mort à Albi en 1737; — 3. NICOLAS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 4. JEAN-BATISTE, Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie; — 5. JACQUES, Eccléſiaſtique; — 6. ANTOINE-HONORÉ, Capitaine dans le Régiment d'Agenois, Infanterie, reçu Chevalier de Malte en 1739, mort Profès à Malte, après avoir été Sous-Gouverneur de M. le Duc *de Bourgogne*, & enſuite de M. le Comte *de Provence*, aujourd'hui MONSIEUR; — 7. HONORÉ, mort Major dans le Régiment de Turpin, Huſſards; — 8. PIERRE, ci-devant Officier dans les Grenadiers à cheval; — 9. & THÉRESE, non mariée en 1774.

XV. FRANÇOIS DE QUIQUERAN-BEAUJEU, reçu Page à la petite Ecurie du Roi le 8 Mars 1714, enſuite Enſeigne dans les Gardes-Françoiſes, mort à Arles, dans ſa Famille, avoit épouſé *N... de Grimaldi*, dont, pour fille unique, — MARIE-LOUISE-FRANÇOISE DE QUIQUERAN-BEAUJEU, mariée à *Louis-Elzéar de Villeneuve*, Baron d'Anſouis.

XV. NICOLAS DE QUIQUERAN-BEAUJEU, troiſieme fils de PAUL-ANTOINE, & de *Marie des Portes*, Ingénieur du Roi, eſt marié, & a pour enfans: — JOSEPH-PHILIPPE, Enſeigne de Vaiſſeau au département de Toulon; — & trois filles, ſçavoir: MARIE-DAUPHINE, MARIE-JOSEPHE & MARIE-JOSEPHE-HÉLENE, qui n'étoient point mariées en 1774.

Cinquieme Branche, établie à Arles & au Comté Venaiſſin, ſortie de la ſeconde.

IX. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, II. du nom, Seigneur de Ventabren, troiſieme fils & co-héritier de GAUCHER, II. du nom, Baron de Beaujeu, & de *Louiſe de Caſtellane*, ſa ſeconde femme, fut témoin, avec *Jean de Nogaret*, *Antoine de Bade*, *Simon de Bernis* & *Jacques de Romieu*, au mariage de *Jean de Budos* avec *Louiſe de Porcelet*, à Beaucaire, le 22 Juillet 1535. Il avoit épouſé, en 1490, *Madelene de Bouic*, dont: — 1. HARDOUIN, qui ſuit; — 2. JEAN, dont la branche ſubſiſte dans la ville de Pernes, au Comté Venaiſſin, Diocèſe de Carpentras, rapportée ci-après; — 3. & MADELENE, mariée, en 1527, à *Honoré de Porcelet*, Baron de Fos.

X. HARDOUIN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren, épouſa, par contrat paſſé devant *Brunet*, Notaire, le 8 Août 1535, *Jeanne d'Ayguieres*, & en eut: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée, en 1556, à *Jean de Clemens*; — 3. & JEANNE, femme d'*Honoré de Faucher*.

XI. ROBERT DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren, ſe maria, le 18 Avril 1574, à *Madelene d'Aimini*, dont: — JEAN, qui ſuit; — & HONORÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XII. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, IV. du nom, Seigneur de Ventabren, épouſa, le 21 Février 1599, *Madelene de Raſcas*, de laquelle vint, pour fils unique:

XIII. ROBERT DE QUIQUERAN-BEAUJEU, IV. du nom, Seigneur de Ventabren, marié, le 6 Octobre 1621, par contrat paſſé devant *Liautaud*, Notaire, avec *Iſabeau de Bonfils*, dont ſortit:

XIV. CHARLES DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren, qui épouſa, le 27 Novembre 1662, *Jeanne de Bonfils*, dont un fils & une fille, morts en bas-âge.

XII. HONORÉ DE QUIQUERAN-BEAUJEU-DE-VENTABREN, IV. du nom, fils puîné de ROBERT, & de *Madelene d'Aimini*, épouſa, le 1 Septembre 1604, *Suſanne d'Ayguefier*, dont: — TROPHIME, qui ſuit; — & CLAUDE, reçu Chevalier de Malte en 1629.

XIII. TROPHIME DE QUIQUERAN-BEAUJEU-DE-VENTABREN, ſe maria, le 22 Avril 1630, avec *Pierrette de Grille*, & en eut: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1647, mort Commandeur de Condat en Guienne; — 3. & FRANÇOIS, mort Chevalier de Malte, où il avoit été reçu en 1655.

XIV. CLAUDE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, épouſa *Anne de Bibron*, dont vinrent pluſieurs enfans, dont on ignore la deſtinée, excepté FRANÇOIS DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, qui mourut en Avril 1770, ſans poſtérité, & fit l'Hôpital de la ville d'Arles ſon héritier.

Sixieme Branche de QUIQUERAN, établie à Avignon, & enſuite en la ville de Pernes, au Comté Venaiſſin.

X. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, ſecond fils de JEAN II, & de *Madelene de Bouic*, mort à Arles en 1563, après avoir fait ſon teſtament, s'étoit marié, par contrat paſſé, le 4 Mai 1542, devant *Cathelin Mondanelly*, Notaire d'Avignon, avec *Jacqueline de Sade*, Dame en partie de Venaſque, & de Saint-Didier, dans le Comté Venaiſſin, Diocèſe de Carpentras, fille de *Guillaume de Sade*, & de *Catherine de Saint-Michel*. Il en eut:

XI. BALTHASARD DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, qui ſervit avec diſtinction & valeur ſous les regnes de CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV & LOUIS XIII, comme il eſt juſtifié par les différentes charges & dignités dont il fut décoré. HENRI, Duc D'ANJOU, devenu Roi de France en 1574, ſous le nom d'HENRI III, le fit, le 5 Avril 1570, un de ſes Gentilshommes ordinaires; & le 15 Mai 1573, Ecuyer ordinaire de ſa Maiſon: les mêmes Patentes font mention qu'il étoit alors Capitaine

d'une Compagnie de gens de pied. Lors des troubles survenus en Provence, sous la Reine mere, il fut un de ceux qui signerent la paix le 1 Juillet 1579, comme en fait mention l'Histoire des troubles de Provence par *Pierre Louvet*, *Part. I, Tome III, p.* 341. Henri, Duc d'Angoulême, Gouverneur de Provence, lui donna, par Lettres du 6 Avril 1585, expédiées à Aix, une Compagnie de 100 hommes d'armes, & lui confia en même-tems le Gouvernement de Noves en Provence. Balthasard de Quiqueran fut, avec sa troupe, dans le mois d'Août 1586, au Château de Lamanon, sommer le nommé *Cartier* & sa troupe, qui désoloient la Provence, à l'effet de se rendre; ce qu'il ne voulut point, voyant le peu de monde qu'avoit *de Ventabren*; mais le Sieur *de Vins* arriva avec du canon pour s'en rendre maître. *Dominique de Grimaldi*, Vice-Légat à Avignon, donna, le 6 Février 1589, audit Balthasard, le Gouvernement de la ville de Cavaillon au Comté Venaissin, avec une Commission pour lever une Compagnie de 100 hommes d'armes, sous le regne d'Henri III. Le 25 Mars 1590, il fut élu premier Consul des Nobles de la ville d'Arles, par la voix du peuple, charge dont il s'acquitta en homme de cœur, comme le rapportent *Pierre Louvet* & *Bouche*, Historiens de Provence. La ville d'Arles se trouvant agitée de troubles, & se confiant entierement au zele que Balthasard avoit toujours fait paroître pour la défense de la Religion, ce qui l'avoit fait surnommer *le fléau des Hérétiques*, ne crut pas faire un meilleur choix, dans l'Ambassade qu'elle fut obligée de faire au Pape Sixte V, qu'en l'honorant de cette commission, dont il s'acquitta fort dignement. Il paroît, par la Lettre que Sa Sainteté écrivit, le 10 Avril 1590, à la ville d'Arles, qu'elle fut si satisfaite de Balthasard, qu'elle le nomma Colonel-Général de l'Artillerie d'Avignon, avec un commandement absolu sur tous les Officiers & Soldats du Comté. Ce Pape lui fit présent de sa Calotte avec une pension de 1200 écus romains; mais ce ne fut que le 21 Juillet 1591, que les Bulles lui en furent expédiées, sous le Pontificat de Grégoire XIV. A son retour de Rome, Balthasard de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren trouva la ville d'Arles encore plus agitée par les troubles & divisions; & après avoir rendu compte de sa Commission, il se retira à Avignon, pour y remplir les fonctions de Colonel-Général de l'Artillerie; mais la ville d'Arles sentant le besoin qu'elle avoit d'un homme aussi intrépide, & qu'on appelloit *le Pere du Peuple*, le sollicita vivement de revenir dans sa Patrie, pour prendre ses intérêts contre le Sieur *Biord*, Lieutenant de la Sénéchaussée, homme vain & ambitieux, & contre les autres factieux; ce qu'il fit, à la priere de ses concitoyens. A son arrivée à Arles, en 1598, on lui déféra le premier Consulat. *Biord*, ennemi déclaré de la Noblesse, & plus encore du Seigneur *de Ventabren*, fut éloigné des affaires, & le nouveau premier Consul (*Ventabren*) travailla sans relâche, en vrai pere de la Patrie, au rétablissement de la tranquillité & de l'abondance; mais ses heureux succès ne servirent qu'à rallumer la fureur & la haine de *Biord*, & de ses partisans, qui eurent le dessus, & le fatiguerent si fort, qu'il fut contraint de s'en retourner à Avignon, où il apprit, peu de tems après, que *Biord* avoit été pendu & étranglé par le peuple, qui traîna son corps dans les rues & le jetta à la voierie. Balthasard, après avoir rendu bien des services au Roi & à la Patrie, mourut, fort regretté, à Avignon, le 16 Novembre 1622, par l'éclat d'un canon qui créva, lorsqu'il faisoit la fonction de Général de l'Artillerie à l'entrée de Louis XIII dans la Ville.

Il avoit épousé, 1°. le 7 Novembre 1579, par contrat passé devant *Louis Borelly*, Notaire d'Avignon, *Eléonore de Bourdy*; & 2°. le 4 Octobre 1594, par contrat passé devant *François Desmarest*, Notaire d'Avignon, *Marguerite de Filleul*, Dame de Remusat, du Diocèse de Gap, veuve de *François de Riviere*. Du premier lit vinrent: — 1. Jean, mort, Religieux Récolet, à Arles, en odeur de sainteté; — 2. Catherine, femme de *Jean-Batiste de Nobilé*; — 3. Louise, mariée à *François-Etienne d'Allemand*, Seigneur de Châteauneuf; — 4. Félice, Religieuse aux Dames de Sainte-Praxede à Avignon, morte Supérieure, en réputation de sainteté; & du second lit: — 5. Antoine, qui suit; — 6. Marguerite, mariée, le 19 Août 1620, avec *François de Merle*,

Seigneur de Beauchamp ; —— 7. CATHERINE, femme, le 15 Mai 1625, de *Barthelemi de Laurens* ; — 8. & RICHARDE, mariée, en 1625, avec *Gaſpard de Riviere*, Seigneur de Sainte-Marie.

XII. ANTOINE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, Seigneur de Remuſat, étant jeune, perdit, à la mort de ſon pere, la charge de Conſul, que le Comte de *Berton*, qui portoit le dais à l'entrée de Louis XIII, obtint du Roi. Il perdit auſſi les autres charges & emplois que ſon pere avoit poſſédés, & mourut à Pernes, dans ſa famille, le 3 Juin 1671. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé le 4 Juillet 1623, devant *Antoine Marini*, Notaire d'Avignon, *Suſanne de Pupus* ; & 2°. le 21 Janvier 1644, contrat paſſé devant *Perrouquet*, Notaire de Pernes, *Anne de Fabri-de-Pichony*. Du premier lit il eut : —— 1. THOMAS, qui ſuit ; —— 2. ESPRIT, mort Abbé ; & du ſecond lit : — 3. ANTOINE, Ingénieur du Roi, Chevalier de Saint-Louis, qui fut chargé de faire rebâtir la ville de Dieppe en Normandie, après ſon bombardement par les Anglois en 1694. Il eſt mort à Paris le 22 Avril 1722.

XIII. THOMAS DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, après avoir ſervi dans une des quatre Compagnies de Gentilshommes du Comté Venaiſſin, que le Pape avoit créée, teſta devant *Jean Malatra*, Notaire à Pernes, & mourut dans ſa famille, le 30 Avril 1708. Il avoit épouſé, le 4 Janvier 1676, contrat paſſé devant *Eſprit Bocqui*, Notaire du lieu de Mozan, *Diane de Grillet*, dont : —— 1. ESPRIT-JOSEPH MARIE, qui ſuit ; — 2. MARIE-ANNE, femme de *Gabriel de Camaret*, Capitaine dans le Régiment de la Fare-Lopès, Infanterie ; —— 3. & MARIE, épouſe de *Jean-Batiſte de Maubec*.

XIV. ESPRIT-JOSEPH-MARIE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN ſervit dans la Marine au département de Toulon, teſta, long-tems avant ſa mort, devant *Thomas-Hyacinthe de la Tour*, Notaire à Pernes, & mourut, dans ſa famille, le 14 Novembre 1759. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Février 1707, paſſé devant, *Joſeph-Thomas*, Notaire à Bedoin, *Jeanne de Jean*, Dame de Pierrelongue ; & par cette alliance, la Terre de Pierrelongue eſt entrée dans cette branche de la famille de QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN. Les enfans ſortis de ce mariage ſont : — 1. JEAN-JOSEPH-DOMINIQUE-THOMAS-ANTOINE-GABRIEL, qui ſuit ; — 2 & 3, JOSEPH & ANTOINE, reçus Chevaliers de Malte, morts en bas-âge ; —— 4 & 5. MARIE-PIERRETTE & SUSANNE-GERTRUDE, Religieuſes profeſſes au Monaſtere des Dames de Saint-Urſule à Pernes.

XV. JEAN-JOSEPH-DOMINIQUE-THOMAS-ANTOINE-GABRIEL DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, Seigneur de Pierrelongue, a été Lieutenant dans le Régiment de Tallard, Infanterie, en 1732, & a épouſé, le 30 Septembre 1745, contrat paſſé devant *Thomas de la Tour*, Notaire à Pernes, *Jeanne-Marie de la Coſte*, dont : —— 1. ANTOINE-FRANÇOIS-HIPPOLITE, qui ſuit ; —— 2. VICTOIRE, Religieuſe profeſſe aux Dames du Verbe-Incarné, à Avignon ; — 3. FRANÇOISE, non encore mariée en 1774 ; —— 4. & CATHERINE, Religieuſe profeſſe au Monaſtere des Dames de Saint-Dominique à Viviers.

XVI. ANTOINE-FRANÇOIS-HIPPOLITE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, Seigneur de Pierrelongue, étoit Garde-Marine au département de Toulon en 1774.

Les armes : *écartelé & emmanché d'or & d'azur l'un dans l'autre.* Supports : *deux chevaux blancs licornés.* Cimier : *les deux pieds & la tête du cheval iſſans, auſſi licorné.* Deviſe : VIS CONTRA VIM.

QUIRIT : Ancienne Nobleſſe, originaire du pays de Loudunois en Poitou, où elle poſſédoit, dans le XIII^e ſiécle, la Terre & Seigneurie de Rigny, paroiſſe de Claunay près Loudun, où l'on voit encore préſentement les armes ſur la principale porte d'entrée dudit Château, que ceux de ce nom ont conſervé juſqu'en 1518, qu'ils ſe ſont établis en Touraine. Cette Famille prouve ſa filiation depuis

I. JACQUES QUIRIT, Ecuyer, Seigneur de Rigny, qui fonda, le 22 No-

vembre 1387, avec *Thenevotte*, deux Chapelles dans l'Eglise de Sainte-Croix de Loudun, auxquelles les aînés de cette Famille nomment encore aujourd'hui. De son mariage vint :

II. Jean Quirit, Ecuyer, Seigneur de Rigny, qui fonda aussi deux Chapelles dans la même Eglise de Sainte-Croix, le 4 Décembre 1422. De *Perrine Mauricelle*, sa femme, il eut :

III. François Quirit, Ecuyer, Seigneur de Rigny, qui épousa, le 6 Janvier 1441, *Marie Dreux*, fille de *Guillaume Dreux*, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, & de *Jeanne-Hurtolonnerie*. C'est par cette alliance que la Terre du Vauricher, Seigneurie située dans la Paroisse Saint-Laurent de Langeais en Touraine, est entrée dans la famille de Quirit. Leurs enfans furent : — Adam, qui suit; — & Philibert : ils partagerent noblement, le 1 Décembre 1479.

IV. Adam Quirit, Ecuyer, Seigneur de Rigny, étoit établi en Touraine lors du partage de la succession de ses pere & mere, le 4 Avril 1502, & eut pour sa part la Terre du Vauricher. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

V. Jean Quirit, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rigny & du Vauricher, qui parut, le 4 Juin 1518, à la rédaction de la Coutume du Loudunois, au nombre des Gentilshommes, avec MM. *de Beauvau*, *Sanglier*, *la Jaille*, *Dreux*, *Rasilly*, *du Riveau*, & autres, comme on le peut voir dans le nouveau Coutumier général, *Tome IV*, *p.* 738, édition de Paris 1724. Il avoit épousé *Isabeau Tatin*, dont vinrent : — 1. François, qui suit; — 2. Abel, mort jeune; — 3. Marguerite, Religieuse à la Communauté de Guesne en Poitou; — 4. & Radegonde, mariée à *Nicolas du Riveau*, Ecuyer, Seigneur de Gesdeaux.

VI. François Quirit, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, fut, sur la représentation de ses titres, maintenu dans sa *noblesse*, par Sentence de M. *de Bondis*, Commissaire député en la Généralité de Touraine, rendue à Angers le 4 Septembre 1586. Il avoit épousé, 1°. le 25 Avril 1531, *Catherine Bricault*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de Demoiselle *Jeanne de Caux*; & 2°. le 5 Novembre 1537, *Marguerite le Loup*, fille de *Louis le Loup*, Ecuyer, Seigneur du Bouchet, & de Demoiselle *Françoise le Breton*. Du premier lit il n'eut qu'un fils : — 1. Antoine, qui suit; & du second : — 2. Pierre, Page de Madame la Duchesse *de Savoie* en 1570, mort jeune; — 3. Antoinette, épouse de *Guillaume le Maire*, Ecuyer, Seigneur de la Baucherie; — 4. & Anne Quirit, mariée à *Jean de Portepaniers*, Ecuyer, Seigneur de l'Epine.

VII. Antoine Quirit, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, épousa, par contrat passé le 19 Août 1556, Demoiselle *Marguerite de Guargueſſalle*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Liniere & de Mortou en Anjou, & de Demoiselle *Jeanne de Cloux*, dont : — 1. François, qui suit; — 2. Pierre, Seigneur de la Richetiere; — 3. Perrine, mariée, par contrat du 9 Juillet 1591, avec *Gui. de Boussay*, Ecuyer; — 4. & Louise, mariée à *Amirault Girard*, Ecuyer, Seigneur des Perrieres.

VIII. François Quirit, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, obtint, sur la représentation de ses titres, une Sentence, par laquelle les Conseillers Elus en l'Election de la Justice de la Ville de Tours, le confirmerent, le 7 Mars 1609, dans sa qualité d'*Ecuyer*. Il avoit épousé, le 27 Novembre 1581, Demoiselle *Yvonne Joubert*, de laquelle vinrent : — 1. Henri, qui suit; — 2. César, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte, Usage, &c. en Touraine, rapportée ci-après; — 3. Charles Quirit, Chevalier, Seigneur de la Richetiere, marié, par contrat, passé le 7 Septembre 1626, avec *Anne de Noyelle*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre, & de Demoiselle *N... de Mabille*. Il en eut deux filles, sçavoir : — Charlotte, dont on ne voit point de postérité; — & Anne Quirit, mariée, le 21 Février 1664, à César Quirit, II. du nom, Chevalier, son cousin-germain, mentionné au X^e^ degré de la III^e^ Branche; — 4. Abel, maintenu dans sa *noblesse*, avec

Charles,

CHARLES, ſon frere, par Ordonnances des 18 Mars 1635, & 8 Avril 1641 : il mourut ſans alliance ; — 5. & FRANÇOISE, mariée à *Alexandre de Berthe*, Ecuyer, Seigneur du Vau.

IX. HENRI QUIRIT, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, produiſit ſes titres, & fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, avec ſes freres, par Ordonnance de M. *d'Eſtampes de Valençay*, Conſeiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Tours, rendue à Angers le 18 Mars 1635, ſur le rapport de M. *de Bragelogne*, Commiſſaire député par le Roi. Il avoit épouſé, le 4 Février 1630, *Antoinette de Jarnage*, fille de *Jacques de Jarnage*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, & de *Louiſe de Cornouailles*. Leurs enfans furent : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. CHARLES, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après, — 3. LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Trochetiere, marié à *Catherine Aubry*, de laquelle ſortit : — FRANÇOISE QUIRIT, femme *d'Innocent de Broſſart*, Ecuyer ; — 4. & JEANNE, épouſe de *Pierre de Jouſſeaume*, Ecuyer, Seigneur des Mortiers.

X. HENRI QUIRIT, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, produiſit ſes titres juſtificatifs, avec un arbre généalogique, devant *Jean-Batiſte Voiſin*, Chevalier, Seigneur de la Noraye, Intendant de la Généralité de Touraine, qui le maintint dans ſa *nobleſſe*, par Ordonnance rendue à Tours le 14 Juillet 1666. De *Françoiſe Aubry*, ſon épouſe, il ne laiſſa qu'un ſeul fils : — HENRI-GILLES QUIRIT, mort jeune.

Seconde Branche, devenue aînée.

X. CHARLES QUIRIT, Chevalier, Seigneur du Vauricher, ſecond fils de HENRI, I. du nom, & d'*Antoinette de Jarnage*, épouſa, par contrat paſſé le 5 Février 1663, *Charlotte de Jouſſelin*, fille de *Martin de Jouſſelin*, Chevalier, Seigneur de Roche, & de *Charlotte de Meſſet*, dont : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. JEAN, Chevalier, Seigneur des Mortiers, marié à Demoiſelle *Françoiſe de Henry*, de laquelle il eut : ANNE-FRANÇOISE & HÉLENE QUIRIT, reſtées filles ; — 3. & CHARLES, Chevalier, Seigneur de la Trochetiere, marié à *Eliſabeth Gouais*, dont il n'eut point d'enfans.

XI. HENRI QUIRIT, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Ordonnance de Meſſire *Jacques-Etienne Turgot*, Intendant de la Généralité de Tours, le 28 Juillet 1702, avoit épouſé par contrat du 24 Janvier 1690, *Anne Pannau*, fille de *Claude*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Bellepaule*, de laquelle ſont iſſus : — 1. HENRI qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, Prêtre, Chanoine de Saint-Martin de Tours, Prévôt de la Varanne ; — 3. CHARLES QUIRIT, Chevalier, marié le 26 Janvier 1726, à *Anne-Marie de Leſtenou*, Demoiſelle de la Chaubruere en Anjou, dont un garçon & une fille, ſçavoir : — CHARLES, Chanoine Régulier, Prieur-Curé d'Avrilly près Angers ; — & FRANÇOISE QUIRIT, mariée 1°. à Meſſire *Jean-Louis de Vert*, Chevalier ; & 2°. à *Louis de Maſſabré*, Chevalier, Seigneur des Clos en Touraine, ancien Garde-du-Corps du Roi, veuf, en premieres noces, d'*Eliſabeth le Roux-de-Gravetot*, & cinquieme fils de *René de Mauſſabré*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Buſſiere, de la Sabardiere, &c. Capitaine au Régiment de Piémont, & de *Marie-Anne de Préaux*. (Voyez MAUSSABRÉ, *Tome IX*). Ils vivent ſans enfans ; — 4 ANNE, mariée à *N... de Jerſay*, Chevalier ; — 5. & MARIE QUIRIT, femme de *Pierre de Jouſſeaume*, Chevalier, Seigneur des Coudrés, fils de *Pierre de Jouſſeaume*, & de JEANNE QUIRIT, mentionnés ci-devant au IX^e^ degré.

XII. HENRI QUIRIT, IV. du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, maintenu dans ſa *nobleſſe*, avec ſes freres, par Ordonnance de Meſſire *Bernard Chauvelin*, Intendant de la Généralité de Tours, le 5 Février 1717, épouſa, le 6 Janvier 1721, *Jeanne-Charlotte de Feſques*, fille de *Jean-Charles de Feſques*, Chevalier, Seigneur de la Rochebouſſeau en Poitou, de Marmande, & Baron de Coulaine en Touraine, & de Dame *Madelene de Souvigné*, dont : —

HENRI, qui ſuit; —— & HENRIETTE-MARIE, femme d'*Aimé-Mathieu de Jouſſeaume*, Chevalier, Seigneur du Sommau & de la Caraudrie, fils du ſuſdit *Pierre de Jouſſeaume*, dont trois garçons & deux filles, encore jeunes en 1776.

XIII. HENRI QUIRIT, V. du nom, Chevalier, Baron de Coulaine, Seigneur de la Herpiniere & autres lieux, a épouſé, par contrat paſſé le 28 Juillet 1743, *Anne-Madelene de Seguin*, fille de *Pierre de Seguin*, Chevalier, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, aîné de la branche des *Seguins de Cabaſſolle*, établis en Touraine, originaire du Comtat d'Avignon, & de Demoiſelle *Marie-Anne Caron*. De ce mariage ſon nés douze enfans. Ceux qui reſtent ſont: —— 1. HENRI-AUGUSTE, qui ſuit; —— 2. HENRI-EDME-JOSEPH, Prêtre, nommé, le 14 Février 1775, à un Canonicat du Chapitre noble de l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame-de-Saint-Florentin, au Château d'Amboiſe, par M. le Duc *de Choiſeul*, Pair de France, Marquis de Stainville, & de la Bourdaiſiere, Seigneur d'Amboiſe, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'or; &c. Il en a été pourvu le 14 Mars 1775. Depuis un acte duement homologué, paſſé le 26 Février 1773, entre M. le Duc & Madame la Ducheſſe de *de Choiſeul*, ſon épouſe, & le Chapitre de cette Egliſe, il faut faire des preuves de nobleſſe, pour y être admis; —— 3 & 4. AUGUSTIN-PIERRE & FRANÇOIS-RENÉ QUIRIT, tous deux Sous-Lieutenans au Régiment de Saintonge, Infanterie; — 5, 6 & 7. ANNE-HÉLENE; — MARIE-HÉLENE; — & MADELENE JULIE, non mariées en 1776.

XIV. HENRI-AUGUSTE QUIRIT, Chevalier, Baron de Coulaine, Capitaine au Régiment de Saintonge, Infanterie, depuis 1759, a épouſé, par contrat paſſé le 29 Juin 1773, *Marie-Aimée Briſard*, fille de *Charles-Mathieu Briſard-du-Martray*, Ecuyer, ancien Gendarme de la Garde du Roi, & de Dame *Marguerite Gibelin-de-Florançol*. De ce mariage eſt iſſue une fille, — ANNE-AIMÉE QUIRIT, née le 14 Avril 1774.

Troiſieme Branche, Seigneurs de LA MOTTE, USAGE, *&c. en Touraine.*

IX. CÉSAR QUIRIT, Chevalier, Seigneur de la Motte, Uſage, &c. ſecond fils de FRANÇOIS, II. du nom, & d'*Yvonne Joubert*, produiſit ſes titres, & fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, avec HENRI, CHARLES & ABEL, ſes freres, par Ordonnance de M. *d'Eſtampes de Valençay*, Conſeiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Tours, rendue à Angers le 18 Mars 1635, ſur le rapport de M. *de Bragelogne*, Commiſſaire député par le Roi. De ſon mariage avec Demoiſelle *Anne Gaſnier*, il eut: —— 1. CÉSAR, qui ſuit; —— 2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de la Richardiere, tué au ſervice du Roi; —— 3. FRANÇOIS, Prêtre, Curé de Sainte-Radegonde-lès-Tours; —— 4. ANNE, mariée le 9 Novembre 1673, à Meſſire *François de Charbon*, Chevalier, Seigneur de la Morelliere; — 5. & LOUISE, femme de Meſſire *Michel d'Ariſtigny*, Chevalier, Major dans l'Iſle de la Tortue.

X. CÉSAR QUIRIT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte, Uſage, a ſervi en Allemagne, lors de la convocation du ban de la Nobleſſe de Touraine, ſuivant le certificat de M. le Marquis *de Givry*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Bailli de Touraine, du 18 Décembre 1674. Il épouſa 1°. le 21 Février 1664, avec diſpenſe du Pape ALEXANDRE VII, Demoiſelle ANNE QUIRIT, fille de CHARLES, Chevalier, Seigneur de la Richetiere, & d'*Anne de Noyelle*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 25 Novembre 1677, *Anne le Brun*, fille de *Joſeph le Brun*, Chevalier, Seigneur de la Broſſe & du Mé, Gouverneur du Château de Chinon, & de Demoiſelle *Marie le Breton*. De ce ſecond lit eſt né pour fils unique:

XI. JOSEPH QUIRIT, Chevalier, Seigneur de la Motte, Uſage, &c. marié, par contrat paſſé le 14 Septembre 1704, à *Françoiſe du Soul*, fille de Meſſire *Nicolas du Soul*, Ecuyer, Seigneur de Pontpiere, Grand-Bailli du Loudunois, & de *Françoiſe Gueniveau*. De ce mariage ſont iſſus: — JOSEPH-CHARLES, qui

ſuit ; — & MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée à Meſſire *René-Louis de Montaquet*, Chevalier, Seigneur de Richemont, Dozé, &c. Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons : —— l'aîné, Capitaine au Régiment de Damas, Dragons ; —— le cadet eſt Major au Régiment de Brie, Infanterie, avec Brevet de Colonel.

XII. JOSEPH-CHARLES QUIRIT, Chevalier, Seigneur de la Motte, Uſage, &c. a épouſé, le 20 Février 1732, *Marie Torterue*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Sazilly, Conſeiller du Roi au Bailliage & Siége Royal de Chinon en Touraine, & de Demoiſelle *Marie Sermais*, dont : — 1. CHARLES-JOSEPH-HENRI, qui ſuit ; —— 2. MARIE-MARGUERITE, mariée, le 19 Mars 1754, à *Joſeph-Marie de Feſques*, Chevalier, Seigneur de la Coudre, qui a deux garçons & une fille ; —— 3. & MARIE-MADELENE, mariée, le 14 Février 1756, à *Joſeph-René de Croſé*, Chevalier, Seigneur de la Treille, & mere de trois garçons & de deux filles, l'aîné deſquels eſt Sous-Lieutenant au Régiment de Foix.

XIII. CHARLES-JOSEPH-HENRI-QUIRIT, Chevalier, Seigneur de la Motte, Uſage en Touraine, & de Chaunay en Poitou, ancien Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, & Capitaine de Cavalerie, a épouſé, le 27 Juillet 1766, *Louiſe Marin*, fille de Meſſire *Joſeph Marin*, Chevalier, Seigneur de la Malgue, Chevalier, de Saint-Louis, mort, en 1774, à l'Iſle de France, Lieutenant-Colonel du Régiment étranger de Benouſqui, & de *Charlotte Fleury-de-la-Gorgendiere*. De ce mariage il n'y a qu'une fille, nommée — LOUISE QUIRIT.

Les armes : *de ſinople, au cigne d'argent, nageant ſur une riviere de même.* Deviſe : VA FERME A L'ASSAUT, QUIRIT A LA PRISE.

* QUITRY : Terre & Seigneurie dans le Vexin-Normand, Diocèſe de Giſors, poſſédée, de tems immémorial, par la Maiſon de *Chaumont*, qui tire ſon nom de la petite ville de Chaumont au Vexin-François. *Voyez* CHAUMONT, *Tome IV.*

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

RAB — RAB

RABAINE, en Saintonge : Nous n'allons répéter que ce que nous avons dit de cette Famille dans le *Tome VI* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres.

Les RABAINE, Sires de Piſany, ſont connus dès l'an 1018. La Terre de *Piſany* eſt un des premiers Marquiſats de Saintonge. La Famille de RABAINE poſſédoit, en 1316, beaucoup d'autres Terres, tant en Guienne, qu'en l'Iſle d'Oleron, où eſt encore le vieux Château de la Terre de Rabaine, qui fut donné en mariage à une héritiere du même nom.

I. EMMANUEL DE RABAINE fut un des 40 Gentilshommes de la Province de Saintonge, commandés pour le Ban, afin d'empêcher la deſcente des Anglois, ſur les côtes de la Rochelle & aux environs. Il eut deux enfans, ſçavoir : — PIERRE, Cardinal, du titre *de Sainte-Marie ſur la Minerve ;* — & GUILLAUME, qui ſuit.

II. GUILLAUME DE RABAINE épouſa *Blanche de Didone*, fille du Baron *de Didone*, dont : —— GEOFFROI, qui ſuit ; — & ALARIE, mariée à *Guillaume Foucaud.*

III. GEOFFROI DE RABAINE, I. du nom, Seigneur de Piſany, eut de *Hilairette Foucaud*, ſon épouſe : —— ELIE, qui ſuit ; —— & GEOFFROI, mort ſans enfans.

IV. ELIE RABAINE fut nommé Plénipotentiaire, par le Roi de France, en 1276, pour faire la paix avec les Anglois. Il fut marié 1°. à *Agnès*, Dame *de Nieuil*, Saint-Georges-des-Couteaux, &c. 2°. avec *N... de la Lande*, fille de *Jean*, Baron de la Bré, &c. & 3°. avec *Hiſpanne de Bourg.* Il eut de celle-ci : — 1. GEOFFROI, qui ſuit ; — 2. ELIE, Capitaine de Grenadiers, tué à la bataille de Poitiers, ſans alliance ; —— 3. & ISABEAU DE RABAINE, femme de *Guidon Dardene*, Chevalier, Seigneur de Moulidars en Angoumois.

V. GEOFFROI DE RABAINE, II. du nom, Seigneur de Piſany & Vicomte de Blaye, épouſa, le 1 Novembre 1316, *Almode de Montauſier*, fille de *Foulques*, & de *Marie de Montguyon.* Il fut d'abord Général des Armées du Roi de

France, & pour le Pape, puis Sénéchal du Périgord & du Quercy. De ce mariage vinrent : — 1. Geoffroi, qui ſuit ; — 2. Elie, mort ſans enfans ; — 3. & Marguerite, auſſi morte ſans enfans.

VI. Geoffroi de Rabaine, III. du nom, Seigneur de Piſany, fut Général d'Armée pour les Rois de France & d'Angleterre, & pour le Pape, puis Capitaine-Général du Périgord & du Quercy. Il épouſa *Fainotte de Saint-Aſtier*, fille d'*Elie*, Baron de l'Iſle, & Vicomte de Montreuil, dont : — Jean, qui ſuit ; — & Guillon de Rabaine, auteur de la branche des Seigneurs de Tanzac, Briagne, &c. rapportée ci-après.

VII. Jean de Rabaine, I. du nom, Seigneur de Piſany, prit, avec cinq autres Gentilshommes, à leurs frais & dépens, le fort Château de Mortagne, ſur les Anglois. Il fut fait Ecuyer des Rois Charles VII & Louis XI, & Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il épouſa 1°. *Jeanne d'Hiers*, qui lui porta en mariage beaucoup de Terres, dont le fils, —— Etienne de Rabaine, mort jeune, fut héritier : tous ſes biens retournerent à Jean, ſon pere, qui ſe remaria à *Jeanne de Mambier*, dont : Jeanne de Rabaine, qui fut mariée quatre fois, ſans laiſſer d'enfans, & de laquelle Guillon de Rabaine, ſon oncle, devint héritier.

Branche des Seigneurs de Tanzac, Briagne, &c.

VII. Guillon de Rabaine, I. du nom, Seigneur de Piſany, épouſa *Marguerite Ardillon*, Dame de Saint-Jus, Rioux, Broule, Saint-Carlais & la Grillac, dont : —— 1. Elie, mort ſans enfans ; — 2. Arnaud, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Pierre de Saintes ; — 3. & Lambert, qui ſuit.

VIII. Lambert de Rabaine, I. du nom, Seigneur de Piſany, épouſa *Anne de Montolieu*, Dame de Loubec & de Rouffiac, & en eut : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Marie, femme d'*Elie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Faux, dont deſcendent *François de Sainte-Hermine*, Chef-d'Eſcadre, & l'Abbé *de Sainte-Hermine*, ci-devant Aumonier de la Reine ; — 3. & Analaïde, mariée à *Pierre de Bremond*, Comte d'Ars.

IX. Jean de Rabaine, II. du nom, épouſa 1°. *Françoiſe de Sainte-Hermine*, ſœur d'*Elie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Faux ; & 2°. *Louiſe de Pons*, ſœur de *Gui*, Marquis *de Pons*. De celle-ci il eut :

X. Jean de Rabaine, III. du nom, marié à *Eliette Foureſtier*, dont ſont iſſus : —— Yvon, qui ſuit ; —— & Chardon, ſuivant leur contrat de partage, de la ſucceſſion de leurs pere & mere, en date du 26 Janvier 1497.

XI. Yvon de Rabaine, I. du nom, épouſa *Marie de Sanſac*, fille de *Jean*, Comte *de Sanſac*, & de *Marie du Repaire*. Ils teſterent le 4 du mois de Juillet 1519, & laiſſerent :

XII. Jacques de Rabaine, marié à *Perrette de Beaumont*, dont : —— 1. René, qui ſuit ; — 2. Paul ; — 3. & Antoinette de Rabaine. Ils partagerent entr'eux leur ſucceſſion le dernier Février 1578.

XIII. René de Rabaine épouſa *Marie Gombaud*, fille de *Philippe*, Seigneur de Tanzac, & de *Louiſe de la Perſonne*, Dame de Champfleury. Il en eut : — 1. René, dont la poſtérité dura peu, & s'eſt éteinte ; —— 2. Paul, qui ſuit : il partagea avec ſon frere aîné, le 31 Août 1602 ; — 3. & Françoiſe, mariée, & morte ſans enfans.

XIV. Paul de Rabaine, I. du nom, Seigneur de Tanzac, Briagne & Uſſon, épouſa 1°. *Diane Stuern* ; 2°. *Louiſe de Beaumont*, fille de *Jacques*, dont deſcend *Léon de Beaumont*, Evêque de Saintes ; & 3°. *Jeanne de Ranſanne*. Les enfans du premier lit furent : — 1. Jean, qui eut en partage la Terre d'Uſſon, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans la perſonne de Jean de Rabaine, mort âgé de 17 ans ; —— 2. Jeanne, mariée à *Charles de Sennecterre*, Marquis de Saint-Victour & de la Tour-Brillac, dont deſcend le feu Maréchal *de Sennecterre*, Ambaſſadeur auprès du Roi de Sardaigne ; —— 3. Marie, Religieuſe de Sainte-Urſule à Bordeaux. Les enfans du ſecond lit ſont : —— 4. Jean, qui

ſuit; — 5. CHARLES, Capitaine de Carabiniers, mort au ſervice du Roi, ſans avoir été marié. Du troiſieme lit vint : — 6. JEANNE DE RABAINE, mariée à *François du Souchet*, Seigneur de la Biguerie, &c.

XV. JEAN DE RABAINE, IV. du nom, Seigneur de Briagne, Tanzac, & autres lieux, épouſa *Renée de Vildon*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Ronſenac & de Malberchie en Périgord, & de *Renée de Barbeziers*, dont : — 1. PAUL, qui ſuit; — 2. JACQUES, Lieutenant de Grenadiers, tué au ſiége d'Oudenarde, âgé de 32 ou 33 ans; — 3. & MADELENE, mariée à *François de Monſerand*, Chevalier, Seigneur de Coux, de Guignardiere & de la Sipiere en Poitou, morte, ſans enfans, le 12 Mars 1754, âgée de 103 ans.

XVI. PAUL DE RABAINE, II. du nom, Seigneur de Briagne, épouſa *Antoinette Perry*, veuve de *François Dauthon*, Chevalier, Seigneur de la Sabliere, qui lui porta en mariage la Terre de la Roche-Genouillac en Limouſin, dont : — 1. JEAN-PAUL, qui ſuit; — 2. CHARLES, marié à *Françoiſe Vigier*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Durfort, &c. & de *Catherine Ancelin*, de laquelle ſont iſſus un garçon & quatre filles, ſçavoir : — CHARLES; — MARIE; — CATHERINE; — MADELENE; — & MARIE-ROSE DE RABAINE; — 3. MARIE, femme de *François Paſquet*, Seigneur de Lage en Limouſin, dont une fille, mariée à *Charles de Beaupoil-Saint-Aulaire*; — 4 & 5. MARIE-MADELENE & JEANNE, Religieuſes de Fontevrault à Fontaine en Périgord, où la plus jeune a été continuée Prieure pendant 18 ans, & eſt morte en Décembre 1755, âgée de 64 ans; & ſa ſœur aînée, en 1747, âgée de 72 ans.

XVII. JEAN-PAUL DE RABAINE, Chevalier, Seigneur de la Roche-Genouillac, Tanzac, Perſond & Saint-Mathieu, épouſa *Marie-Eliſabeth de Planche*, fille de *Jean-Hugon*, ancien Jurat de Bordeaux, & de *Marie-Marguerite Bonnaudin*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, né le 30 Avril 1711, ancien Curé & Prieur d'Oriolles en Saintonge, enſuite d'une autre Cure, dont il s'eſt démis en 1758; & Directeur des Dames de la Trinité à Paris en 1760; — 3. FRANÇOISE-DOROTHÉE; — 4. JEANNE; — 5. & CATHERINE.

XVIII. FRANÇOISE DE RABAINE, Chevalier, né le 18 Janvier 1710, ſervit dans la Gendarmerie, ſe retira avec Commiſſion de Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie, & eſt mort le 31 Août 1753, âgé de 45 ans, laiſſant de *Marie de Barbarin-de-Verac*, ſon épouſe : — CHARLES, né au Château de la Roche-Genouillac, en Limouſin, le 3 Septembre 1743; — & FRANÇOIS-GASTON, né au Château de Goualet en Poitou, le 31 Mars 1747.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de ſix coquilles de Saint-Michel, 3, 2 & 1.* Supports, *deux levrettes.*

RABASSE. Ce nom en Provençal ſignifie *True.*

C'eſt celui d'une Famille originaire de la Province de Dauphiné, laquelle paſſa dans le Comté Venaiſſin & de-là à Aix, où elle a donné ſucceſſivement ſix Procureurs-Généraux au Parlement de cette Ville. Elle ne ſubſiſte plus que dans un mâle, vivant ſans alliance. Les armes : *d'azur, au château d'argent, compoſé de cinq tours rangées, celle du milieu plus élevée que les deux autres; & celle-ci que leur voiſine, en décroiſſant, accompagnée en pointe d'une truſe auſſi d'argent.* Voyez l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 275.

* RABAT : Terre & Seigneurie au pays de Foix, Diocèſe de Pamiers, qui eſt la premiere Baronnie des Etats de ce pays.

Elle a été le partage d'une branche cadette des anciens Comtes *de Foix*, iſſue de *Loup de Foix*, Seigneur de Saverdun, qui vivoit en 1229, & duquel deſcendoit, au XI^e^ degré, *Henri-Gaſton de Foix*, Baron de Rabat, Vicomte de Maſſat, en faveur duquel Louis XIV, étant encore mineur, ſous la Régence de la Reine, ſa mere, érigea la Baronnie de *Rabat* en *Comté*, en conſidération de *ce qu'il étoit venu de la grande & renommée lignée des Princes-Comtes de Foix, lui permettant, & à tous ſes ſucceſſeurs, de porter le titre de Comte.* Il y établit

deux foires par an, l'une le 16 Août, l'autre le 25 Novembre, & un marché tous les Jeudis.

Le Comte *de Rabat* avoit épouſé *Jeanne de Pardaillan-de-Gondrin*, dont, entr'autres enfans : — François-Gaston de Foix, Comte de Rabat, dit *le Comte de Foix*, reçu, le 1 Octobre 1689, Chanoine honoraire du Chapitre Abbatial de Foix. Il fut marié 1°. avec *Marie-Jacqueline d'Antiſt*, Dame de Manſan & de Saint-Plancard ; 2°. avec *Claude du Faur-de-Saint-Jorry* ; & 3°. avec *Dorothée-Théodore de Poudenas-de-Villepinte*. Il n'a laiſſé que trois filles, ſçavoir, du premier lit : — Jeanne-Rose de Foix, mariée à *Jean-François*, Marquis *de Caſtelnau* & de la Loubere ; du ſecond lit : — Angélique-Céſarine de Foix, mariée au Marquis *de Capelle*, laquelle obtint de jouir proviſionellement du Comté de Rabat ; & du troiſieme lit : — Louise-Charlotte de Foix, mariée, le 15 Juillet 1714, à *Jean-Honoré*, Marquis *de Sabran*, Chambellan du Duc d'Orléans, Régent, dont — *Elzéar-Gaſton-Louis de Sabran*, Colonel d'un Régiment de ſon nom, marié à *Agathe de Coëtlogon*, de laquelle il a laiſſé — *N...*, dit *le Comte de Sabran-de-Foix*, né en Novembre 1742, Guidon des Gendarmes, marié, en Février 1762, à *N... Coſte de Champeron*. Dictionnaire des Gaules, *Tome VI.*

RABIERS : Famille connue, depuis le XV^e^ ſiécle, en Provence.

Louis de Rabiers y acquit les Terres de Châteauredon, Verrayon, du Plan, Pont-Julien & la Baume. Il ſe ſignala, ſous Louis d'Anjou, III. du nom, Comte de Provence, dans le commandement des troupes contre les Savoyards, qu'il chaſſa des Vallées d'Annot. Ce Prince, en reconnoiſſance de ſes ſervices militaires, lui donna les armes, que cette Famille porte encore aujourd'hui, qui ſont : *de gueules, au dextrochere d'argent, mouvant de feneſtre, empoignant trois tourneſols d'or.* Pour cri de guerre : *Victoria.* Elle portoit auparavant : *de ſable, à une rave d'or.*

Cette Famille ſubſiſte dans Gaspard de Rabiers, III. du nom, Seigneur de Châteauredon, la Baume & Pont-Julien, marié à *Urſule de Villeneuve-Barreme*, dont quatre fils & deux filles. — L'aîné eſt Officier dans les Armées du Roi ; — le ſecond, appellé François de Rabiers, a été Page du Roi ; — le troiſieme l'a été de feu Madame la Dauphine ; — le quatrieme, Seigneur de la Peloniere, a ſervi dans le Régiment de Mailly ; — les deux filles ont été reçues ſucceſſivement à Saint-Cyr. Voyez l'*Hiſtoire héroïque de Provence, Tome II, p. 278.*

* RABODANGES : Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèſe de Sées, qui portoit autrefois le nom de *Culey-ſur-Orne*, & fut érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Rabodanges.*

Anne d'Oillençon la porta en mariage, le 4 Août 1568, à *François de Rabodanges*, Seigneur de Crevecœur, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Nous ne dirons rien actuellement ſur cette Maiſon, attendant un *Mémoire*, que nous inſérerons en ſon rang dans le Supplément.

RABOT, en Dauphiné.

Jean Rabot, Seigneur d'Uppie, Conſeiller au Parlement de Grenoble, ſous les regnes de Louis XI & de Charles VIII, exerça divers emplois, fut Conſeiller au Grand-Conſeil le 6 Octobre 1490, puis Maître des Requêtes en 1492, Intendant de Juſtice au Royaume de Naples lors de la conquête ; fait priſonnier dans la révolte de Naples, & conduit à Bénévent, en fut retiré par le Roi, qui paya 10 mille florins d'or pour ſa rançon. Il fut envoyé enſuite en Allemagne, en Bretagne & en Eſpagne ; & mourut à Avignon, laiſſant :

Bertrand Rabot, Seigneur d'Uppie, Conſeiller au Parlement de Grenoble, mort en 1533, ayant eu : — 1. Laurent, qui ſuit ; — 2. Claude, Seigneur de Beuffieres, Conſeiller du Roi, & Maître des Comptes en Dauphiné ; — 3. Guillaume, Seigneur d'Eſpernoul, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers ; — 4. & autre Guillaume, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie.

Laurent Rabot, Seigneur d'Uppie, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, échangea ſa Terre d'Uppie pour celle d'Illins, avec *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois. Il fut un des plus ſçavans Juriſconſultes de ſon tems, & eſt l'Auteur des excellens Commentaires ſur *Gui Pape*. Le Parlement de Grenoble le députa pour compiler les Ordonnances Locales, qu'on obſerve encore en Dauphiné. Il mourut Doyen des Conſeillers en 1572, & avoit épouſé, en 1530, *Méraude d'Aurillac*, fille unique & héritiere de *Falco d'Aurillac*, premier Préſident au même Parlement de Grenoble. Leurs enfans furent : — 1. Falco, qui ſuit ; — 2. & Ennemond Rabot, Seigneur d'Illins, premier Préſident au Parlement de Dauphiné le 20 Octobre 1580, marié à *Anne de Bellievre*, fille de *Jean*, Seigneur de Hautefort, auſſi premier Préſident du Parlement de Grenoble, dont, pour fille unique, — Anne Rabot, Dame d'Illins, mariée à *Chriſtophe de Harlay*, Comte de Beaumont, Bailli du Palais, & Ambaſſadeur en Angleterre.

Falco Rabot-d'Aurillac, héritier de ſon ayeul maternel, dont il prit le nom & les armes, fut Seigneur de Veycilieu, &c. & eut d'*Ennemonde de Loras*, ſa femme, entr'autres enfans :

Laurent Rabot-d'Aurillac, Seigneur de Veycilieu & de Fontaines, Conſeiller au Parlement de Grenoble, marié, en 1608, à *Marguerite de la Croix*, fille de *Jean*, Seigneur de Chevrieres, Préſident au même Parlement, dont : — 1. Jean, Seigneur de Beuffieres & de Veycilieu, Avocat-Général au même Parlement, où il fut reçu le 5 Mai 1645 ; — 2. François, Seigneur d'Aurillac ; — 3. Pierre, Seigneur de Mezieu, Conſeiller audit Parlement ; — 4. Joachim, Chevalier de Malte ; — 5. Joseph ; — 6. & Virginie, femme d'*Humbert de Lionne*, Seigneur de Glandevès, Conſeiller d'Etat, & Doyen de la Chambre des Comptes de Dauphiné.

Les armes : *d'or, à cinq pals flamboyans de gueules, deux mouvans du chef & trois de la pointe ; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or, lampaſſé de gueules.*

RABUTIN : Maiſon des plus anciennes de Bourgogne.

Mayeul, le premier, dont il ſoit fait mention, vivoit en 1147. — Jean Rabutin, Seigneur d'Epiry, épouſa, en 1360, *Marie de Balore*, fille unique & héritiere de *Philippe*, Seigneur de Balore. Depuis cette alliance, les Seigneurs de Rabutin ont écartelé leurs armes de celles de *Balore*.

La branche aînée de cette Maiſon a fini dans les enfans de Celse-Bénigne de Rabutin, tué, à l'âge de 30 ans, le 22 Juillet 1637, à la deſcente des Anglois dans l'Iſle de Ré, où il commandoit l'eſcadron des Gentilshommes volontaires, ne laiſſant qu'une fille, — Marie de Rabutin, morte en 1696, femme de *Henri*, Marquis *de Sevigné*.

La branche de Bussy-Rabutin a commencé à François de Rabutin, Baron de Buſſy, d'Epiry, fils puîné de Christophe de Rabutin, I. du nom. On le croit Auteur des Mémoires, ſous le titre des *Commentaires des guerres de la Gaule Belgique*, entre le Roi Henri II & Charles-Quint.

Cette Maiſon a donné des hommes de mérite & de réputation. Christophe de Rabutin, II. du nom, dans la branche aînée, fut un des plus braves Seigneurs de ſon tems, & ſe fit une réputation glorieuſe, par les bons ſervices qu'il rendit au Roi Henri IV en diverſes occaſions. Il fut tué malheureuſement à la chaſſe par un de ſes meilleurs amis. *Jeanne-Françoiſe Frémiot*, ſon épouſe, Dame recommandable par ſes vertus, fut Fondatrice de l'Ordre de la Viſitation. — Amé de Rabutin, tué à l'affaire de Beauvais en 1472, aima l'honneur & la vertu, ſe diſtingua, par ſon courage & ſa généroſité, dans les tournois & à la guerre ; & fut un Gentilhomme des plus accomplis de ſon tems. — Roger de Rabutin, Comte de Buſſy, Meſtre-de-Camp de la Cavalerie légere de France, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, ſe fit connoître, dans le XVII^e ſiécle, par ſa valeur, & encore plus par ſes Ecrits, qui firent bruit dans le monde. Voyez *Moréri*, au mot Rabutin.

Les armes : *à cinq points d'or, équipolés à quatre de gueules.*

RACAPÉ,

RACAPÉ, en Anjou : Famille qui a formé plusieurs branches.

Michel de Racapé, Seigneur du Menil, de Magnane & de Brezel, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut maintenu dans sa *noblesse*, depuis l'an 1415, avec René de Racapé, son frere, Seigneur de la Brisaie, par Ordonnance du Commissaire départi dans la Généralité de Tours, du 19 Juillet 1668. De son premier mariage, accordé au mois d'Avril 1652, avec *Geneviéve Cornuau*, sortirent : — Henri-François, qui suit ; — & Gabriel-Augustin de Racapé-du-Menil, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi.

Henri-François de Racapé, Ecuyer, obtint la réunion & l'érection en titre & dignité de *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1701, registrées au Parlement en 1702, des Seigneuries du *Menil*, de *Magnane*, de *Brezel*, de *Brossaut*, de *Taigné*, &c. Il fut pourvu de l'office de Lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage d'Angers en 1699, en considération des services qu'il avoit rendus au Roi pendant plusieurs années. De son mariage, accordé en 1693, avec *Anne-Marie Milet*, fille de *Nicolas Milet*, Ecuyer, Seigneur de Naumare, sont issus : — Michel-Henri-Augustin, né en 1694 ; — & Anne-Thérese-Henriette de Racapé. Voyez l'*Armorial de France, Reg. I, Part. II, p. 451.*

Les armes : *de sable, à six roquets ou rocs d'échiquier d'argent à l'antique, posés 3, 2 & 1.*

RACHAIS, en Dauphiné. Cette Famille, s'il en faut croire un *Mémoire* envoyé, dont nous avons déja fait usage dans le *Tome VII* de notre premiere édition, *p.* 397, est sortie du Frioul vers la fin du VIII^e siécle, lors d'une révolution arrivée à un Duc de cette contrée, du tems des Rois Lombards.

Il y a encore en Lombardie une Famille de *Racheti*, qui porte les mêmes armes que celle de Rachais qui subsiste dans le Viennois. Celle-ci a été connue dans le Gréfivaudan à la fin du XI^e siécle, ainsi qu'on le voit par plusieurs actes de vente passés par des Rachais, & qu'on trouve dans les Chartes du Prieuré de Domaine, Bourg auprès de Grenoble.

I. Le plus ancien de cette Famille, dont on tire la descendance en ligne directe, est Jean de Rachais, qualifié *Damoiseau* dans des reconnoissances passées en sa faveur, au lieu de Montferrat en Dauphiné, en 1318. Il eut pour enfans : — Pierre, qui suit ; — & Béatrix, mariée à *N... Ancelin de Boczozel*, Damoiseau, dit *des Vernays*, qui lui fit une donation le 18 Novembre 1336.

II. Pierre de Rachais prêta hommage à Charles, Dauphin de France, le 10 Mai 1350, dans lequel il a aussi la qualité de *Damoiseau*. De son épouse, dont le nom est ignoré, il eut : — Jean, qui suit ; — & Raimond, Prévôt de la Cathédrale de Die, qui testa en 1361.

III. Jean de Rachais, II. du nom, aussi qualifié *Damoiseau* dans des reconnoissances passées, en sa faveur, en 1372, épousa *Jeanne de Tournier*, d'une Famille noble du lieu de Marsanne en Dauphiné, éteinte aujourd'hui. Leurs enfans furent : — Guillaume, mort sans postérité ; — Antoine, qui suit ; — & une fille, mariée à noble *Artaud d'Hemerat.*

IV. Antoine de Rachais épousa, en 1424, *Antoinette Bergier*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Genis en Savoie. La même année, les habitans de Montferrat passerent un hommage-lige en sa faveur. Il fut compris au nombre des *Nobles*, dans une revision des feux, en 1426 ; testa le 24 Mai 1428, fit un codicille en 1431, & laissa de son mariage :

V. Pierre de Rachais, qui transigea, le 19 Juillet 1432, avec le Chapitre de Die, sur la succession de Raimond de Rachais, son grand-oncle. Il avoit épousé *Aymare de Bellegarde*, sœur de *Philippe de Bellegarde*, dont :

VI. Antoine de Rachais, II. du nom, qualifié fils de Pierre dans une reconnoissance passée, le 16 Avril 1492, en faveur de la Chapellenie de Saint-Didier de Montferrat. Il épousa *Jeanne de Rogemont*, qu'il nomme dans son

teſtament du 19 Octobre 1518, & en eut : — Bernardin, qui ſuit ; — & Philippe, Abbé du Mont-Saint-Michel en Normandie, qui fit réparer cette Abbaye, où l'on voit, en pluſieurs endroits, les armes de ſa Famille.

VII. Bernardin de Rachais fut marié en 1522, &, la même année, il y eut des reconnoiſſances paſſées en ſa faveur, dans leſquelles il eſt porté que les mêmes fonds avoient été reconnus en faveur d'Antoine de Rachais, ſon pere. Il laiſſa quatre enfans, ſçavoir : — 1. Georges, qui ſuit ; — 2. Claude ; — 3. Pierre, Prêtre, qui fit une donation à Georges, ſon frere, en Janvier 1553 ; — 4. & Guillemette, mariée à noble *Philibert Chanſonet.*

VIII. Georges de Rachais contracta mariage, le 10 Janvier 1535, avec *Antoinette de Sautereau*, fille de noble *Jacques de Sautereau*, & de *Françoiſe d'Avalon.* Il teſta le 23 Février 1557, & laiſſa : — 1. Claude, qui ſuit ; — 2. Benoît, auteur de la branche des Seigneurs de Montferrat, rapportée ci-après ; — 3. Gaspard, Chanoine de Saint-Chef à Vienne en Dauphiné ; — 4. Jean, Chanoine de Notre-Dame de Lille ; — 5 & 6. Antoine & Georges, Chevaliers de Malte ; — 7. Jeanne, Religieuſe à Montfleury de Grenoble ; — 8, 9 & 10. Anne, Claudine & Isabeau.

IX. Claude de Rachais épouſa, le 17 Janvier 1578, *Bonne Paſcal*, fille du Seigneur de Vallantier & des Argonnes, Préſident pour le Roi au Sénat de Chamberi, & d'*Ennemonde Soffrey.* Il teſta le 15 Février 1602, & eut pluſieurs enfans ; ſçavoir : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. François, marié à *Olimpe Armand*, veuve de Sébastien de Rachais, ſon parent ; — 3. Claude, qui ſervit long-tems dans les Armées du Roi, & fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie ; — 4. & Marguerite, Religieuſe à Montfleury.

X. Jean de Rachais, III. du nom, Seigneur de Vernatel, épouſa, le 20 Octobre 1604, *Françoiſe du Bourg*, dont : — Jean & Pierre de Rachais. Cette branche eſt éteinte.

Seigneurs de Montferrat.

IX. Benoît de Rachais, fils puîné de Georges, & d'*Antoinette de Sautereau*, épouſa, le 1 Mars 1588, *Louiſe de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Belacueil, de Montplaiſant, & de *Méraude Rabot.* Il teſta le 17 Novembre 1589, & laiſſa pour fils :

X. Sébastien de Rachais, Seigneur de Montferrat, comme il appert par le teſtament de *Louiſe de Loras*, ſa mere, du 5 Décembre 1631, & par ſon contrat de mariage, du 6 Novembre 1605, avec *Olimpe Armand*, fille de *Pierre Armand*, Seigneur de Lux, & de *Suſanne-Philiberte de Charence.* Sa femme, devenue veuve, ſe remaria à François de Rachais, Seigneur de Vernatel, & teſta en 1645. Elle eut de ſon premier lit : — 1. Abel de Rachais, marié 1°. avec *Louiſe d'Agoult*, fille de *François*, Seigneur de Chanouſſe, & d'*Anne d'Autanne*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. avec Demoiſelle *N... de Calignon*, dont deux fils, & pluſieurs filles, Religieuſes. — L'aîné des garçons épouſa la ſœur du Préſident *de Barral*, & mourut ſans enfans, laiſſant la Terre de Montferrat à ſon beau-frere. — Le ſecond fils d'Abel mourut auſſi ſans poſtérité ; & du ſecond lit : — 2. Sébastien, qui ſuit ; — 3. Antoinette, Religieuſe à Montfleury ; — 4. Isabeau, mariée à noble *Claude Dumas*, Seigneur de Charconne ; — 5. Politienne, Religieuſe à Montfleury ; — 6. & Marie, femme de noble *Jacques Mitallier de la Tour-du-Pin*, dont le fils eſt mort ſans poſtérité.

XI. Sébastien de Rachais-de-Montferrat & de la Chabaudiere, épouſa 1°. *Marie de Porte-de-Mollaron*, morte ſans enfans, qui fit héritier ſon mari ; & 2°. au mois de Février 1676, Demoiſelle *Catherine d'Eſpinace*, fille de *Luc d'Eſpinace*, Seigneur de Baſſe, & de *Marie de Regnauld-de-Chaloz*, dont, pour fils unique :

XII. François de Rachais, Seigneur de Mollaron, Liergues, &c. marié, en 1711, à Demoiſelle *Etiennette-Théreſe de Falcoz-de-Malval*, dont : — 1. Sébastien, Page de la Reine en 1729, Capitaine au Régiment de Piémont en 1740, tué au ſiége de Prague en 1742 ; — 2. Hugues, qui ſuit ; — 3. Antoine-

Justin, d'abord Chanoine à Saint-André de Vienne ; — 4. François, Docteur de Sorbonne, élu Doyen du noble Chapitre de Saint-Chef en 1743 ; — 5. Claude-Polycarpe, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Piémont, dit *le Chevalier* de Rachais : il fut le premier qui, en qualité de Volontaire, à la tête des Grenadiers, monta à l'assaut à la prise de Prague ; & fut blessé, l'année suivante, à la défense de cette place ; — 6. & Marie-Thérese, Religieuse aux Dames de Saint-André-le-Haut à Vienne.

XIII. Hugues de Rachais, Chevalier, Seigneur de Liergues, Mollaron, &c. a aussi servi dans le Régiment de Piémont, & a épousé, en Mars 1748, Demoiselle *Françoise-Gasparde de Galian-Cleret*, dont : — 1. Antoine-Louis de Rachais, né en Novembre 1748 ; — 2. Marie-Gabrielle-Françoise, née en 1750 ; — 3. & Marie-Marguerite, née en 1751.

Cette Famille est alliée à plusieurs bonnes Noblesses du Dauphiné. Les armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion armé & lampassé de gueules.*

* RACHE, dans la Flandre-Wallone, Diocèse d'Arras.

Terre & Seigneurie qui appartient à la Maison de *Bergh Saint-Vinox*, dont il y a eu, en 1418, un Grand-Veneur de France, dans la personne de Jean de Bergh, Seigneur de Cohen. De lui descendoit :

Eugène de Bergh, créé *Prince de Rache* par Charles II, Roi d'Espagne, qui érigea *Zétrud*, premiere Baronnie du Comté de Namur, en *Principauté*, sous le nom de *Rache*, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, par Lettres du 31 Décembre 1681, regîstrées le 30 Janvier 1682. Il fut fait Chevalier de la Toison d'or le 9 Octobre 1687, & mourut sans postérité.

Philippe-Ignace de Bergh, Prince de Rache, petit-fils aîné de Pierre I, frere puîné d'Eugène, obtint, avec sa femme, & leurs héritiers mâles & femelles, l'union de la Terre de *Boubers* en Artois, au Comté de Rache, en *Principauté*, par Lettres de Louis XIV, du mois d'Avril 1701. Il avoit épousé, en 1683, Marie-Françoise de Bergh, niéce d'Eugène, & fille de Gabriel-Alexandre, Baron de Zétrud. Leur fille aînée, Louise-Alphonsine de Bergh, Princesse de Rache, mourut en Septembre 1713, ayant été mariée à *Louis*, Comte *de Montesquiou*, neveu du Maréchal *de Montesquiou*.

Marie-Josephine-Isabelle de Bergh, sœur puînée & héritiere de Louise-Alphonsine, épousa, le 24 Avril 1715, son oncle paternel, Jean-Joseph, Vicomte de Bergh, devenu, par ce mariage, Prince de Rache, & remarié à *N... de Créquy-Canaples*. Du premier lit sont issus quatre fils & quatre filles, l'une desquelles, — Marie-Andrée-Josephe de Bergh-de-Rache, mariée, en 1734, à *Louis-Albert-François-Joseph*, Comte *de Houchin*, fils de *Louis-François-Joseph*, Marquis *de Houchin*, & de *Marie-Thérese-Josephe de Thiennes*. Voyez Berghes, *Tome II.*

* RACONIS, en Piémont.

Les Seigneuries de Raconis, de Pontcallier, de Mallebrune & de Château-Regnier en Piémont, furent données en apanage par *Louis de Savoie*, Prince d'Achaye, à son fils *Louis de Savoie*, bâtard d'Achaye. Ses services engagerent le Duc *Amé* VIII, à lui donner, l'an 1433, la Ville & Château de Cavours à la réserve de la souveraineté, & ils lui mériterent l'Ordre du Collier & la dignité de Maréchal de Savoie. Cette branche, après environ 150 ans, s'est éteinte. *Bernard*, Comte de Raconis, le dernier de cette Maison mourut sans postérité, vers l'an 1585, Chevalier de l'Annonciade, & Capitaine des Archers de la Garde du Duc *de Savoie*. Voyez, pour les degrés de cette branche éteinte, les Généalogies historiques des Maisons souveraines d'Italie, *p.* 119.

Les armes : de Savoie, *au bâton d'azur brochant sur le tout.*

* RADEPONT, en Normandie, à quatre lieues de Rouen : Fief de *Haubert* qui releve du Roi, & est partagé, depuis long-tems, en deux demi-fiefs : chacune de ces moitiés a le droit de présenter successivement à la Cure du lieu ; mais il y en a une des deux qui emporte avec elle le

titre de *Châtellenie de Radepont*; celle-ci a, outre cela, le droit de présenter seule à la Cure de Fleury-sur-Andelle.

La Terre & ancienne Baronnie de RADEPONT est entrée, en 1503, dans la Maison DU BOSC, (originaire de Bourgogne, & établie en Normandie depuis le XII^e^ siécle), par le mariage de LOUIS DU BOSC, II. du nom, Seigneur d'Esmendreville, &c. avec *Marie des Planches*, Dame de Fleury-sur-Andelle, de Radepont & de Bourneville, comme on le verra ci-après au XIII^e^ degré.

Un nouveau Mémoire dressé sur titres, nous apprend que cette Maison, dont l'origine n'avoit point été recherchée jusqu'à présent, par aucun de nos célebres Généalogistes, entr'autres par le Pere *Anselme*, qui en a donné la Généalogie dans son Histoire des Grands Officiers de la Couronne, & dont le Chevalier *de la Roque* a parlé avec tant d'avantages au Chapitre 46 de son Traité de la Noblesse, *p.* 163, au sujet du célebre Privilége attaché à cette Maison, dans lequel elle fut confirmée en différens tems, & notamment par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, de l'an 1644, est enfin parvenue à recouvrer, dans divers Chartriers des Maisons qui lui sont alliées, plusieurs titres originaux, d'anciens manuscrits & de vieilles Généalogies, qui servent à constater l'ancienneté de sa noblesse, son origine, ses alliances & ses services rendus depuis plusieurs siécles. Elle subsiste encore aujourd'hui en deux branches principales.

La premiere, dans les Marquis *de Romagnan*, qui ont donné une quantité de Grands Maréchaux & de Chanceliers de Savoie, & plusieurs autres Officiers de distinction à cette Couronne, où elle a contracté les alliances les plus illustres.

La seconde, dans le Marquis DE RADEPONT, Colonel d'Infanterie & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, présenté en Cour, sur les preuves justificatives de sa noblesse ancienne, admises par Sa Majesté le 26 Novembre 1775, lequel a pour frere *le Chevalier* DE RADEPONT, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général; & pour cousins les Seigneurs *de Vitermont*, dont l'aîné est Colonel d'Infanterie & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises; les deux autres freres, Capitaines de Carabiniers & de Cavalerie; & leur sœur, mariée au Chevalier *de Bernetz-du-Bout-du-Bois*, la seconde des six Maisons nobles de Vigon, au Diocèse de Turin, alliée aux Maisons de SAVOIE, de *Saluces*, & à celle desdits Marquis *de Romagnan*; & encore le Marquis *de Bourneville*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie.

Comme le Pere *Anselme* a traité amplement au vrai, d'après les titres que les Seigneurs de ce nom lui ont produits dans le tems, la Généalogie de cette Maison depuis MARTIN DU BOSC, compris dans le traité de paix de Bretigny, du 8 Mai 1360, & l'un des 40 principaux Seigneurs qui furent donnés en ôtage à EDOUARD III, Roi d'Angleterre, par JEAN, Roi de France, fait prisonnier des Anglois, en 1356, par le Prince *de Galles*, fils du Roi, nous nous contenterons de déduire la Généalogie de cette noble race, d'après les nouvelles connoissances que nous avons acquises, jusqu'au même MARTIN DU BOSC, depuis lequel nous rapporterons succintement, & en ligne directe, les services rendus par cette Maison, jusqu'aux Seigneurs dont nous avons ci-dessus parlé. Mais avant de passer à la filiation, voici un abrégé des services de ceux qui n'y sont point mentionnés.

Cinq personnages distingués, de ce nom, se sont constitués prisonniers & rendus ôtages pour le Roi, depuis 1356, dont l'un a été décoré, sous le Roi JEAN, de son *Ordre de l'Etoile*; trois ont été reçus Chevaliers de l'Ordre du Roi, dit *Saint-Michel*, dans les tems de sa premiere vigueur, ès années 1564, 1569 & 1588; NICOLAS DU BOSC, ayeul desdits Seigneurs DE RADEPONT, fut reçu Chevalier dudit Ordre en 1660, & confirmé en 1665. Plusieurs de cette Maison ont été, depuis des siécles, Colonels de Régimens, Maréchaux des Camps & Armées du Roi, Aides-de-Camp des Généraux d'Armées, & Gouverneurs & Lieutenans-de-Roi de Pontoise, Ardres & du Comté de Guines près Calais, qu'ils ont défendues avec une résistance des plus distinguée. Un CHARLES

DU BOSC, Colonel du Régiment de Picardie, fut tué à la bataille de Saint-Denis en 1567, défendant les intérêts du Roi contre la Ligue. Un ALEXANDRE DU BOSC, s'étant jetté dans Armentieres, s'offrit généreuſement, & fut le premier des ôtages donnés pour la capitulation, qui ſe fit le 26 Mai 1647. Un autre ALEXANDRE DU BOSC, commandant le Régiment des Gardes, & Maréchal des Camps & Armées, & un GUIEFFIN DU BOSC, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, tous deux Seigneurs de Vitermont, furent tués au premier ſiége de Valenciennes, du 16 Juillet 1656. Un ADRIEN DU BOSC, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, mourut de ſes bleſſures en 1670. Huit de cette Maiſon ont poſſédé les premiers emplois dans ce Régiment. Enfin SIMON DU BOSC, Prieur de Saint-Martin-de-Sigey, de Saint Vigor-de-Ceriſy & de Jumiége, s'acquit la plus haute réputation dans le Concile de Piſe, dans le Concile Romain, & dans celui de Coutances, ce qui lui valut la permiſſion de ſe ſervir de la Mître & autres ornemens Pontificaux, & pour les Abbés de Jumiége, ſes ſucceſſeurs, ſuivant l'ancienne Chronique de Saint-Vandrille, & l'Hiſtoire de l'Abbaye de Saint-Ouen de Rouen. Ledit SIMON vivoit ſous l'Anti-Pape CLÉMENT VII.

GÉNÉALOGIE de la Maiſon DU BOSC.

I. Meſſire ANTOINE DU BOSC, Chevalier, Sire de Villeneuve, Baron d'Epernay & de Baſſon près Auxerre, Seigneur de Bourg-Achard, des Planes, de Lamare en Normandie, marié à *Ermengarde de Cluny*, fille de *Thiery*, Chevalier, eſt le premier de cette Maiſon dont on ait connoiſſance, ce qui eſt conſtaté par les Archives de l'Abbaye de Bourg-Achard en Normandie, fondée par ſes petits-fils, l'an 1142. Il vivoit du tems du Roi de France PHILIPPE I, & fut du nombre des hauts Chevaliers qui ſe croiſerent pour le voyage d'outre-mer en 1096, avec *Godefroi de Bouillon*, *Robert*, Duc de Normandie, le Comte *de Toulouſe* & autres, pour lequel voyage il vendit différentes Terres qu'il avoit ès pays de Bourgogne & de Berri. Il portoit pour armes : *quatre lions d'or, lampaſſés d'azur, ſur un écuſſon de gueules.* Il le chargea *d'une croix échiquetée d'argent & de ſable de trois traits*, pour *ſymbole de ſon aſſociation à la croiſade*, où il mena cinq de ſes fils. Il eut le bras percé d'outre en outre d'un trait d'arbalete, devant la ville de Nice, le 10 Juin 1097, défendue par les Sarraſins, étant à côté du Duc *de Normandie*; & fut tué devant Jéruſalem, le jour même de la priſe, le 15 Juillet 1099, à l'endroit où il venoit de faire dreſſer un pont, & à côté de ROBERT DU BOSC, ſon ſeptieme fils. Ses enfans furent : —— 1. THIERY, qui ſuit; —— 2 & 3. GUI & HUE; —— 4. BAUDOUIN, rapporté après ſon aîné; — 5. BAUDRY, Chevalier, qui fit le voyage d'outre-mer, & s'attacha à ROBERT, Duc de Normandie, au retour de ſon voyage, avec lequel il fut fait priſonnier en Angleterre. Il paſſa depuis en France, au ſervice de LOUIS *le Gros*, qui ſoutenoit le parti de *Guillaume de Clyton*, fils dudit Duc-ROBERT, contre ſon oncle HENRI, Roi d'Angleterre; — 6. ERNOULD, Chevalier, qui fit le voyage de la Terre Sainte, au retour duquel, ROBERT, Duc de Normandie, le fit Seigneur de Lyre, dans cette Province. Ayant épouſé la querelle de *Guillaume de Clyton*, il ſe ligua avec *Bernaut de Glos*, ſon voiſin, & ils fortifierent tellement leurs fortereſſes de Lyre & de Glos, qu'ils ſe rendirent en peu de tems maîtres du pays d'Ouche, ſur les Anglois. Cette ligue leur ayant réuſſi, ils en formerent une autre avec *Guillaume de Breteuil* & *Amaury de Montfort*; mais elle ne leur fut pas favorable, ayant été tués dans un combat particulier, par les Anglois, qui reprirent tout le pays d'Ouche, & détruiſirent leurs fortereſſes; — 7. ROBERT, Chevalier, qui fit auſſi le voyage d'outre-mer, & fut tué le 15 Juillet 1099, à la priſe de Jéruſalem, à côté de ſon pere.

8. GUILLAUME DU BOSC, Chevalier, Seigneur de Bourg-Achard, des Planes & de Lamare, qui eut pour femme une Dame nommée *Aubrée*. Ses enfans furent : —— (a) NAULON DU BOSC, mort, ſans hoirs, en 1142; —— (b) ROGER, qualifié *Chevalier*, dans la Charte de fondation qu'il fit avec

Naulon, son frere, de l'Abbaye de Bourg-Achard, où ils fonderent aussi quatre Prébendes, pour quatre Prêtres séculiers, l'an 1142. Cette Charte fut signée de *Hugues*, Archevêque de Rouen, de 10 Evêques & de 30 Abbés, & scellée de leurs sceaux. Roger, héritier de son frere Naulon, mort sans enfans, ratifia de nouveau cette Charte, la même année 1142, & la fit confirmer par *Hugues*, Archevêque de Rouen; qui ôta les Prébendes aux Prêtres séculiers, & les fit passer aux Chanoines réguliers de Saint-Augustin, auxquels il donna la Cure de Bourg-Achard. Il n'eut de sa femme, nommée *Mathilde*, que — Guillaume du Bosc, Seigneur de Bourg Achard; — (c) & Henri du Bosc, Seigneur de Lamare;

9, 10, 11 & 12. Jean, Pierre, Jacques & Reonauld; — 13 & 14. Jeanne & Marie.

II. Thiery du Bosc, Chevalier, suivit son pere au voyage d'outre-mer, dont il revint en 1101, & rendit hommage de la Seigneurie de Basson près d'Auxerre. Sa femme fut Dame *Marie de Beaufremont*, fille de *Gui*, Chevalier, dont il eut plusieurs enfans. — De l'aîné est descendu, après divers degrés, Antoine du Bosc, Evêque de Beziers, Député par le Roi Louis XII, pour assister au Concile de Pise, qui fut transféré à Milan en 1511. Il en est parlé dans le *Gallia Christiana*. — Du second fils de Thiery est sortie une branche établie en Dauphiné, dont on n'a point de connoissance. — Et du troisieme fils de Thiery, sont descendus les Marquis *de Romagnan*, établis en Piémont, dont on a parlé ci-devant.

II. Baudouin du Bosc, Chevalier, quatrieme fils d'Antoine & d'*Ermengarde de Cluny*, fit le voyage d'outre-mer, avec son pere, après la mort duquel il repassa en France, avec Robert, Duc de Normandie, qui l'attacha à sa personne, & lui fit don des Seigneuries de Tendos & de la Chapelle. Il fut fait prisonnier avec ce Prince, en Angleterre, où il continua ses services auprès du Duc, & y mourut en 1140. Il avoit épousé 1°. Dame *Barbe de Mortaing*, fille de *Robert*, Comte *de Mortaing*, oncle du Duc Robert & de Guillaume *le Roux*, Roi d'Angleterre, laquelle mourut en 1127; & 2°. *Sibille de Bellesme*, fille du Comte *de Bellesme*. Du premier lit vinrent: — 1. Baudry, qui suit; — 2. Renauld, Chevalier, qui porta la Banniere sous le Roi Philippe-Auguste, & mourut à la bataille de Bouvines. Il avoit épousé *Mathilde*, fille d'*Osbert de Cailly*, & ils transigerent ensemble avec les Abbé & Religieux de Saint-Ouen de Rouen, au sujet des pâturages de la grande forêt de Selveisons, mouvante du Fief de Cailly. Voyez l'Histoire de cette Abbaye. Et du second lit: — 3. Robert, Chevalier, qui prit le parti du Roi d'Angleterre, où il mourut en 1190. Il y avoit épousé Dame *Adelle d'Arondel*, & en eut deux enfans, sçavoir: — Guillaume du Bosc, Evêque de Comblain en Ecosse, illustre par ses vertus & sa science, qui fut fait Chancelier du Royaume d'Ecosse, & vivoit encore sous Alexandre, Roi d'Ecosse en 1215, qui le confirma dans ledit office de Chancelier; — & Elisabeth du Bosc, mariée avec Messire *Amauri de Gloceſter*, Chevalier Anglois. — 4. & Guillaume, Chevalier, mort à la guerre d'outre-mer contre les Sarrasins.

III. Baudry du Bosc, Chevalier, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, épousa Dame *Mathilde de Moubray*, Maison des plus illustres tant en Normandie qu'en Angleterre, & en eut: — 1. Jean, qui suit; — 2. Geoffroi, marié à *Pétronille de Cailly*, avec laquelle il vivoit en 1220, qu'elle fit donation, de son consentement, à l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen, d'un *sien vassal*, nommé *Guillaume à la jambe*, demeurant à Saint-Jean, avec tout le Fief, par Charte scellée de leurs sceaux, & qu'ils firent sceller par plusieurs Seigneurs, & entr'autres par Jean & Renauld du Bosc, ses freres, *Guillaume Martel*, *Gaultier de Foulcardmont*, *Nicolas de Montigny*, *Raval de Tilleul*, *Enguerrand de Breteuil*, *Robert de Bailleul*, *Fouques d'Astin*, *Guillaume des Loges*, &c. — 3. Renauld, qui souscrivit à la Charte ci-dessus; — 4. Charles, qui fut d'Eglise; — 5. Childeric, marié à *Marthe de Craon*, dont on ne lui connoît point d'enfans; — 6. & Odon, Chevalier, marié à *Gillette du Guesclin*, dont on ignore la postérité.

IV. Jean du Bosc, Chevalier, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, fut fait priſonnier avec ſon frere Charles, par Henri, Roi d'Angleterre, qui confiſqua ſur eux leurs Terres & Seigneuries, parce qu'il croyoit qu'ils avoient intention de reprendre ſur lui la Terre de Lyre en Normandie, conquiſe par les Anglois, ſur Baudry & Ernoüld du Bosc, leurs grands oncles; mais Jean, ayant juſtifié ſa conduite au Roi d'Angleterre, il fut réintégré dans ſes biens, & mourut en 1233. Il avoit épouſé *Alix de Braque*, dont: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Gaultier, marié à Dame *Marie du Lieul*, dont il n'eut point d'enfans; — 3. Robert, mort jeune; — 4. & Marie, alliée 1°. à *Jean du Lieul*, Chevalier; 2°. à *Jean d'Ennebout*; & 3°. à Meſſire *Renauld de Pavilly*, Chevalier.

V. Charles du Bosc, Chevalier, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, mort en 1297, avoit épouſé *Jeanne de Cormeilles*, fille de *Jean*, Chevalier, d'une Maiſon alliée à celles de *Mortaigne*, *Craon*, & autres, de laquelle vinrent, —— 1. Geoffroi, qui ſuit; —— 2. Barbe, mariée à *Antoine de Hangeſt*, Chevalier; —— 3. & Adelle, femme de *Gillon de Rimbourg*, Ecuyer.

VI. Geoffroi du Bosc, Chevalier, Seigneur de Tendos, la Chapelle, Eſmendreville, Bretenys, Feſcamp, Anterou, Auton & Livet, épouſa 1°. *Marie d'Orléans*; & 2°. *Eliſabeth d'Orbec*. Du premier lit vinrent: —— 1. Simon, qui vivoit, en 1350; —— 2. Thomas, Maire de Rouen, en 1346; & du ſecond lit, pour fils unique: —— 3. Martin, qui ſuit.

VII. Martin du Bosc, Seigneur de Tendos, la Chapelle, Eſmendreville, Coquereaumont, Feſcamp, Bretenys, Anterou, Auton & Livet, fut l'un des 40 principaux Seigneurs, Princes, Ducs, Comtes, Barons & Chevaliers donnés en ôtage à Edouard III, Roi d'Angleterre, par le traité de paix de Bretigny, du 8 Mai 1360, pour la délivrance du Roi Jean, fait priſonnier en 1356, par le Prince *de Galles*, à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre. Il mourut en Angleterre, & avoit épouſé 1°. *Marie Muſtel*, fille de *Roger*; & 2°. *Alix de Sitteville*. Du premier lit il eut, entr'autres enfans: —— Jean, qui ſuit; & du ſecond: —— Nicolas du Bosc, Premier Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, (qui étoit la ſeule du Royaume), ſucceſſivement Evêque de Bayeux, ès années 1375 & 1393, & d'Evreux en 1397 & 1398. Il reprit l'Evêché de Bayeux, & fut fait Chancelier de France ſous Charles VI.

VIII. Jean du Bosc, II. du nom, décoré, par le Roi Jean, de ſon Ordre de l'Etoile, racheta des mains des Anglois, le corps mort de Martin du Bosc, ſon pere, & ſe conſtitua priſonnier & ôtage à ſa place. Il avoit épouſé *Iſabeau Muſtel*, fille de *Jean*, morte le 18 Décembre 1378, mere, entr'autres enfans, de

IX. Guillaume du Bosc, I. du nom, Seigneur de Tendos, Eſmendreville, Coquereaumont. Il montra une valeur ſinguliere à la bataille de Roſebecq, donnée le 27 Février 1382; fut gratifié le 7 Août de la même année, par le Roi Charles VI, d'une Charte, qu'il lui donna à Saint-Médard proche Soiſſons; ſuivit le Roi dans toutes ſes guerres, & dans ſes deux voyages de Flandres; reçut en 1406, une Charte confirmative de ſon Privilége d'exemption pour Rouen, des droits d'entrée pour boiſſon; fut créé, la même année, Lieutenant-Général en Normandie, du Maître des Arbalêtriers de France; & avoit épouſé *Perronelle du Buſc*, fille de *Richard*, dont entr'autres enfans, —— Guillaume, qui ſuit; — & Guieffin, auteur de la branche des Seigneurs de Vitermont, ſubſiſtante, ainſi que nous l'avons dit au commencement de cet article.

X. Guillaume du Bosc, II. du nom, Seigneur d'Eſmendreville & autres lieux, ſe rendit ſi redoutable aux ennemis de ſon Prince, que le Roi Charles VII l'envoya en ôtage en Angleterre, où il mourut le 1 Novembre 1433, très-conſidéré des Anglois. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Janvier 1410, *Perrette le Tourneur*, fille aînée de *Guieffin le Tourneur*, Seigneur de Saint-Joire, de Bauquierville, & de feu *Guillemette Grente*, fille d'*Adrien*, dont, entr'autres enfans:

XI. Robert du Bosc, I. du nom, Seigneur d'Eſmendreville & autres lieux, nommé dans ſes premiers actes Robinet, Robin, puis Robert, ſervit de ſon corps & de ſes biens le Roi dans ſes guerres, & vécut fort vieux. Il

avoit épouſé *Jeanne de Cormeilles*, fille & héritiere de *Louis*, dont, entr'autres enfans : — GUILLAUME, Pannetier du Roi Louis XI, & auteur de la branche des Seigneurs du Meſnil-Eſnart; —— & LOUIS, qui ſuit, tige de la branche des Seigneurs de Radepont.

XII. LOUIS DU BOSC, I. du nom, Seigneur d'Eſmendreville, du Meſnil-Saint-Joire & autres lieux, Echanſon ordinaire des Rois Louis XI & CHARLES VIII, & Vicomte de Leau de Rouen, dans des tems de troubles, avoit épouſé *Jacqueline le Gouppil*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

XIII. LOUIS DU BOSC, II. nom, Seigneur d'Eſmendreville & autres lieux, qui ſe diſtingua, ſous FRANÇOIS I, à la bataille de Marignan, en 1515, & fut fait priſonnier à celle de Pavie, en 1523. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Août 1503, *Marie des Planches*, Dame de Fleury-ſur-Andelle, de Radepont & de Bourneville, fille de *Jean des Planches*, & de *Madelene d'Orbec*. Il mourut le 19 Octobre 1551, laiſſant, entr'autres enfans :

XIV. LOUIS DU BOSC, III. du nom, Seigneur d'Eſmendreville, Fleury-ſur-Andelle, du Meſnil Saint-Joire, du Fief noble des Poids-aux-Laines, en la Vicomté de Rouen, Seigneur, Patron & Châtelain de Radepont, qui épouſa, par contrat du 16 Août 1537, *Jeanne Surreau*, Dame de Bondeville & de Malaulnay, fille de *Robert*, & de *Catherine de Blanc-Bâton*, dont, entr'autres enfans :

XV. ROBERT DU BOSC, II. du nom, Seigneur, Patron & Châtelain de Radepont, Fleury-ſur-Andelle, Bondeville, &c. qui ſervit dans les guerres de ſon tems, & épouſa, par contrat du 8 Novembre 1574, Damoiſelle *Marie de Briqueville*, fille aînée de *François de Briqueville*, & de Dame *Françoiſe de la Luzerne*. Ils ont eu, entr'autres enfans, pour fils aîné :

XVI. LÉONOR DU BOSC, I. du nom, Chevalier, Baron de Radepont, Fleury, &c. qui obtint, pour les importans ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, la confirmation de ſon ancienne Charte de franchiſes pour Rouen; & épouſa, le 29 Mars 1610, *Marie de Gonnelieu*, fille de *Jean de Gonnelieu*, Chevalier, Vicomte de Pernin, & de *Madelene de Bourbon-Rubempré*, belle alliance pour la Maiſon DU BOSC, dont : —— 1. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Fleury*, tué au ſiége d'Aire en Artois en 1676, étant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes; —— 2. NICOLAS, qui ſuit; —— 3. & MARGUERITE DU BOSC, Dame d'honneur de la Reine de France, & femme de *Jean de Beaulieu*, Baron de Béthomas, Seigneur d'Aſpremont & de Richebourg, laquelle fonda les Pénitens de Louviers.

XVII. NICOLAS DU BOSC, I. du nom, Chevalier, Seigneur, Baron, Châtelain & Patron de Radepont, Fleury, Bondeville, le Houlmé, Malaulnay, Anquetierville, Meſnil-ſous-Saint-Joire, Ampenois, Bourg-Baudouin, Maromme, fut décoré du Collier de l'Ordre du Roi, dit de *Saint-Michel*, en 1660, tant pour ſes ſervices perſonnels, que pour ceux de ſon frere & de ſes ayeux; fut du nombre de ceux dont les preuves de nobleſſe furent reviſées, & il fut conſervé audit état en 1665. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Avril 1663, *Marguerite Roque de Varengeville*, Dame du Pleſſis-le-Mouchel & autres lieux, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Varengeville, &c. Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Secrétaire des Commandemens, Maiſon & Finances de S. A. R. MONSIEUR, Duc d'Orléans, fils de France, frere unique du Roi LOUIS XIV, & de feu Dame *Anne Rouillé*, & ſœur de *Jacques Roque-de-Varengeville*, Ambaſſadeur de France à Veniſe; celui-ci pere de *Jeanne-Angélique Roque*, femme du Maréchal Duc de *Villars*. De ce mariage ſortirent, entr'autres enfans : — NICOLAS, Seigneur de Fleury, marié à *Françoiſe de Boniſſent*, laquelle étoit veuve en 1709; — & LÉONOR, qui ſuit.

XVIII. LÉONOR DU BOSC, II. du nom, Chevalier, Seigneur, Baron-Châtelain & Patron de Radepont, Fleury, Bondeville, le Houlmé, Anquetierville, Malaulnay, Meſnil-ſous-Saint-Jaire, Ampenois, Bourg-Baudouin, Maromme, Querqueſalle, Pont-de Vis, Launay, Maimbleville, Epagne, Treham, la Chapelle-Becquet, le Bocquenſé, le Pleſſis, Beaumoncel, Aubigny, Cahagnes, Conflais, Léguillon, Suhard, la Motte, Vicomte d'Eſquey, a épouſé, par contrat

trat des 3 & 17 Novembre 1722, *Marie-Madelene de Novince*, Baronne d'Aubigny, Vicomteſſe d'Eſquey, Maimbleville, &c. fille & héritiere d'*Adrien de Novince*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, & de Dame *Eliſabeth de Mérault*. Ils ſont vivans, & ont pour enfans : — 1. JEAN-LÉONOR, qui ſuit ; — 2. CHARLES-LÉONOR, dit *le Chevalier de Radepont*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, marié depuis 1774 ; — 3. une fille, Religieuſe aux Urſulines de Rouen ; — & quatre autres, mariées ; la premiere à M. *Bigot de Souſmenil* ; la ſeconde, à M. *le Blond*, Baron de Sauchey ; la troiſieme, à M. le Comte *de Roncherolles* ; & la derniere à M. *Guyot-d'Anfreville*.

XIX. JEAN-LÉONOR DU BOSC, Chevalier, dit *le Marquis de Radepont*, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, par Commiſſion du 17 Mai 1772, a épouſé, de l'agrément de feu Louis XV & du Roi régnant, par contrat du 10 Mai 1774, haute & puiſſante Dame *Aglaé-Louiſe*, née Comteſſe *d'Eſpinay-Saint-Luc*, Chanoineſſe du Chapitre Royal, noble & ſéculier de Saint-Louis de Metz, où elle a été admiſe & reçue depuis la Réformation, fille mineure de haut & puiſſant Seigneur *Bonnaventure d'Eſpinay*, Marquis d'Eſpinay-Saint-Luc, Baron de Mézieres, Seigneur & Patron de Veaux, &c. ancien Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, (Maiſon des plus illuſtres, qui a des alliances directes, par celle de DREUX, avec la Maiſon Royale de France, & a donné, entr'autres, un Maréchal de France, & pluſieurs Officiers diſtingués. Voyez ESPINAY-SAINT-LUC, *Tome VI.*) & de défunte haute & puiſſante Dame *Urbine-Guillemette-Eliſabeth de Moy*, dont la nobleſſe eſt ſi ancienne, qu'une héritiere de la branche aînée, ayant été mariée à un Prince de la Maiſon ſouveraine DE LORRAINE, le nom de *Moy* a été la marque diſtinctive ſous laquelle les Princes de cette branche ſe ſont fait connoître.

Leſdits Seigneur & Dame, Marquis & Marquiſe DE RADEPONT ont été préſentés en Cour, de l'agrément du Roi, ſur les preuves admiſes, le Dimanche 26 Novembre 1775, & de leur mariage ſont iſſus : — 1. AUGUSTIN-LÉONOR-VICTOR DU BOSC-DE-RADEPONT, né le 29 Mai 1776 ; — 2. AGLAÉ-MARIE-MADELENE, née à Paris le 6 Juin 1775, aînée, batiſée le même jour en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Sulpice, tenue ſur les Fonts par *Bonnaventure d'Eſpinay-Saint-Luc*, ſon ayeul maternel, & par *Marie-Madelene de Novince d'Aubigny*, ſon ayeule paternelle.

Pour le détail des autres branches de la Maiſon DU BOSC, nous renvoyons à la Généalogie inſérée dans le *Tome II* de ce Dictionnaire.

Les principales alliances ſont avec les Maiſons de *Cluny*, de *Beauffremont*, de *Mortaing*, de *Belleſme*, d'*Arondel*, de *Gloceſter*, de *Moubray*, de *Craon*, du *Gueſclin*, de *Braque*, de *Hangeſt*, d'*Orbec*, du *Tot*, de *Vauquelin*, d'*Orgſte*, de *Surreau*, de *Briqueville*, de *la Luzerne*, de *Gonnelieu*, de *Bourbon-Rubempré*, de *le Conte-de-Nonant-de-Flamanville*, d'*Amerval*, de *Sailly*, de *Mailly*, de *Rubempré*, de *Hallebout*, de *Brie-Champagne*, de *Livet*, du *Meſnil*, de *Martel*, de *Karruel-de-Mérey*, de *la Montagne*, de *Dampierre*, de *la Porte*, de *Landes*, de *Feuquerolles*, d'*Auffigny*, du *Belloy*, de *Pardillan*, du *Biez*, de *Tiercelin*, de *Cugnac*, de *Moy*, de *Croiſmare*, de *Crévant-d'Humieres*, de *Bailleul*, d'Ecoſſe, de *Bernetz-de-Vigon*, de *Beaulieu-de-Béthomas*, de *la Cornuze-de-Montecuculli*, d'*Eſpinay-Saint-Luc*, de *Roncherolles*, & autres, qu'il ſeroit trop long de détailler.

Les armes : *de gueules, à une croix échiquetée d'argent & de ſable de trois traits, cantonnée de quatre lions d'or, lampaſſés d'azur.*

RADIX : Un *Mémoire* & un Arbre généalogique nous apprennent que cette Famille eſt originaire de Savoie, & qu'elle a pour auteur

ANTOINE RADIX, fils de N.... RADIX, & de *Catherine Bont*, qui fut pere de

Pierre Radix, lequel eut d'*Anne Nuby*, sa femme, trois enfans, sçavoir : — François, qui suit ; — Pierre ; — & Madelene.

François Radix, Sénateur de Chambéry en Savoie, en 1603, épousa *Madelene Girault*, laquelle testa le 28 Avril 1654. Leurs enfans furent : — 1. Pierre ; — 2. Denis, qui suit ; — 3. François ; — 4. & 5. Anne & Françoise.

Denis Radix vint s'établir à Pusignan en Dauphiné, & épousa *Marie Courbon*, de laquelle il eut : — Jean ; — Fleury, qui suit ; — & Pierrette.

Fleury Radix alla s'établir à Lyon, & passa par les charges. Il épousa, par contrat du 26 Février 1650, *Marie-Lucrèce Tricault* ; testa & fit son codicille le 12 Août 1685. De ce mariage vinrent : — 1. Fleury ; — 2. Mathieu, qui suit ; — 3. & Agathe.

Mathieu Radix, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, par Provisions du 30 Juin 1725, avoit épousé, le 27 Juillet 1698, *Geneviéve-Catherine Guillebon*, dont : — Claude-Mathieu, qui suit ; — & un autre fils, mort sans alliance.

Claude-Mathieu Radix, Ecuyer, Seigneur, par acquisition, de Chevillon & de la Ferté-Loupiere, Terres, qui sont honorifiques, & ont appartenu à l'illustre Maison de *Courtenay* (de celle de la Ferté-Loupiere relevent 32 autres Terres), a épousé, par contrat du 15 Mars 1727, *Marie-Elisabeth-Geneviéve Denis*, & est mort le 29 Décembre 1732, laissant : — 1. Claude-Mathieu, qui suit ; — 2. Claude-Pierre-Maximilien Radix-de-Sainte-Foy, Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Louis XVI, auprès du Prince de Deux Ponts ; — 3. Jacques-Louis Radix, Chanoine de Notre-Dame, & Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, — 4. Marie-Geneviéve, mariée, par contrat passé le 14 Décembre 1760, signé de leurs Majestés le Roi, la Reine & la Famille Royale, à *Nicolas-Augustin de Malbec-de-Montjoc*, Chevalier, Marquis de Briges, premier Ecuyer & Capitaine des Haras du Roi ; — 5. Marie-Charlotte, veuve de Messire *Jean Talon*, Conseiller au Parlement de Paris, qu'elle avoit épousé le 31 Janvier 1750 ; — 6. & Marie-Françoise, mariée, par contrat du 25 Mars 1753, à *Louis Masson*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, &c.

Claude-Mathieu Radix-de-Chevillon, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Loupiere, Chevillon, le Martrois, Belle-Fontaine, &c. Conseiller, Trésorier du Parlement de Paris, a partagé la succession de ses pere & mere, avec ses freres & sœurs, le 3 Mai 1774, & a épousé, par contrat du 7 Juin 1759, *Marie-Thérese du Puis-la-Garde*, morte en 17.., fille d'*Antoine du Puis-la-Garde*, Commissaire des Guerres, dont : — Marie-Thérese Radix de Chevillon.

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, posé sur un rocher d'argent, tenant dans ses deux pattes une branche de tournesol de sinople, fleurie d'or, accosté au canton dextre d'un soleil d'or.*

RADULPH, en Normandie : Famille noble, qui remonte à

Jean Radulph, Ecuyer, Seigneur de Cailly, vivant en 1300. Il eut de *N... de Mathan*, son épouse :

Arnoul Radulph, Ecuyer, Seigneur de Cailly, marié, en 1345, à *Perrette de la Riviere-de-Missy*, dont :

Raoul Radulph, Ecuyer, Seigneur de Cailly, qui épousa, en 1411, *Hardine de Renuce*, & en eut :

Thomas Radulph, Ecuyer, Seigneur de Cailly, marié à *Guillemette de Saint-Germain*. Leurs enfans furent : — Artur, Ecuyer, Sieur de Cailly, qui eut une fille, mariée à *N... Turgot-de-Saint-Clair* ; — & Louis, qui suit.

Louis Radulph, Ecuyer, Sieur de la Lande & Patron de Meré, épousa *N... le Vervier*, dont : — 1. Robert, mort sans alliance ; — 2. Jacques, qui suit ; — 3. & Guillaume, auteur du second rameau, rapporté ci-après.

Jacques Radulph, Ecuyer, Seigneur de Meré & de la Sallerie, épouſa *Anne Sallet*, de la Famille *du Repas*, & en eut :

Edmond Radulph, Ecuyer, Seigneur de Meré & de la Sallerie, Avocat du Roi à Vire, qui s'allia avec *Judith le Vayer*. De ce mariage vinrent : — Louis, qui ſuit ; — & François, rapporté après ſon aîné.

Louis Radulph, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, Avocat au Parlement de Rouen, & Maître des Requêtes de la Reine, épouſa, en 1613, *Catherine du Moncel*, dont : — 1. Charles, qui ſuit ;

2. Jacques, Ecuyer, Sieur de Cailly, Seigneur & Patron de Saint-Germain-d'Ectot, marié à *N... de Bellenger*, dont trois enfans, ſçavoir : —— François Radulph, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Germain-d'Ectot, qui épouſa une petite-niéce du Maréchal *de Catinat* ; —— Charles, Prêtre, Chanoine de Damvon ; — & Michel Radulph, Ecuyer, Sieur de la Sallerie, marié à *N... de Jouanne*, de la paroiſſe du Freſne ; — 3. & Michel Radulph, Prêtre, Chanoine de Damvon, & Grand-Archidiacre de Bayeux.

Charles Radulph, Ecuyer, Sieur de Leſnault, épouſa, en 1638, Demoiſelle *N... de Parfourru*, dont : — Nicolas Radulph, Ecuyer, Sieur de Leſnault, Lieutenant-Criminel à Vire, marié à Demoiſelle *le Mancel-de Secqueville* ; — & Jacques, Ecuyer, Sieur de Beaumont, marié à Demoiſelle *de la Broize*.

Premier Rameau.

François Radulph, Ecuyer, Seigneur & Patron de Meré, fils puîné d'Edmond, & de *Judith le Vayer*, Lieutenant-Criminel à Vire, vivant en 1588 & 1602, épouſa Demoiſelle *N... de Boiſyvon*. Il en eut : — Edmond, qui ſuit ; — & Robert.

Edmond Radulph, Ecuyer, Seigneur de Placy & Patron de Meré, épouſa *Renée du Hamel-de-Moulines*, dont :

Claude Radulph, Ecuyer, Seigneur de Placy & de Meré, qui préſenta à la Cure de Meré en 1709, & épouſa Marie Radulph, ſa couſine-germaine, iſſue de Robert, Ecuyer, Sieur de Blon.

Second Rameau.

Guillaume Radulph, Ecuyer, Sieur de la Vallée, fils puîné de Louis, & de *N... le Vervier*, épouſa Demoiſelle *Marguerite Sallet*, dont :

Louis Radulph, Ecuyer, Sieur de la Vallée & de Berjon, allié à *Marie de Saint-Germain*. Il en eut :

Daniel Radulph, Ecuyer, Sieur de la Vallée, Seigneur & Patron de Saint-Georges d'Aulnay, marié, en 1602, à *Barbe de la Lande*, dont : — Louis Radulph, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, marié à *Radegonde de Bois-Bellenger* ; — & autre Louis Radulph, Ecuyer, Sieur du Deſert, allié avec *Marie Mauger de Cahagnes*.

De la même Famille étoit Antoine Radulph, Sous-Prieur du Prieuré du Pleſſis-Grimoult, mort & inhumé, en 1587, dans le Chœur de cette Egliſe. Il avoit été Prieur de Montſecret, Saint-Vigor, & Curé de Vaſſy.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon de même*. Notice envoyée.

RADZIWIL : Maiſon illuſtre de Pologne. Le premier, dont il eſt fait mention, eſt

Nicolas Radziwil, I. du nom, qui reçut le batême en 1386.

Nicolas Radziwil, IV. du nom, un de ſes deſcendans au IV^e^ degré, Palatin de Wilna, Grand-Maréchal & Chancelier de Lithuanie, eut beaucoup de part à l'amitié de Sigismond, Roi de Pologne, qui le fit Capitaine de ſes Gardes. Il commanda trois fois ſes Armées dans la Livonie, qu'il ſoumit à la Pologne, après avoir remporté une victoire ſignalée ſur les Allemands. Ce grand homme ternit ſa gloire en embraſſant la Religion Proteſtante, à la perſuaſion de ſa femme. Il mourut en 1567, & fut porté au tombeau ſur les épaules de ſes quatre fils, ſçavoir : — Nicolas Radziwil, V. du nom, Palatin de Novogorode ; — Georges,

Evêque de Wilna, puis de Cracovie, nommé Cardinal par le Pape GRÉGOIRE XIII, le 13 Décembre 1583, & mort en Janvier 1600, âgé de 44 ans; — ALBERT, Duc d'Olica, & Grand-Maréchal de Lithuanie; — & STANISLAS RADZIWIL, Gouverneur de Samogitie.

GRÉGOIRE RADZIWIL, fils de NICOLAS V, mourut Caſtellan de Troki, en 1614, ſans poſtérité; & en lui finit la branche aînée de cette Maiſon.

D'une autre branche étoit CASIMIR, Prince DE RADZIWIL, Palatin de Wilna, qui y mourut le 22 Mai 1762, dans la 60e année de ſon âge. Cette Maiſon ſubſiſte.

RAFFELIS: Il y a deux Familles de ce nom, l'une en Provence, & l'autre dans le Comté Venaiſſin.

Le chef de la premiere eſt PIERRE DE RAFFELIS, Secrétaire des Commandemens du Roi LOUIS D'ANJOU, III. du nom, Comte de Provence. Il vivoit encore vers le milieu du XVe ſiécle, & eut pour fils:

II. JEAN DE RAFFELIS, I. du nom, auſſi Secrétaire des Commandemens du même Monarque. Il fut pere — d'HONORÉ, qui ſuit; — & de JEAN, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. HONORÉ DE RAFFELIS ſe retira à Aix, où il épouſa, le 29 Août 1518, *Blanche de Thadei*, fille unique de *Louis*, Procureur-Général au Parlement de Provence, dont:

IV. JEAN DE RAFFELIS, II. du nom, Seigneur de la Brillane, de Courmes & de Saint-Martin de Poudieres, dont il fit hommage au Roi. Il fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays ès années 1579 & 1595, & avoit épouſé, le 4 Juillet 1573, *Marguerite d'Arcuſſia*, fille de *Gaſpard*, Vicomte d'Eſparron, & de *Marguerite de Glandevès-Saint-Martin*.

V. HENRI DE RAFFELIS, iſſu de ce mariage, Seigneur de Saint-Martin & de Courmes, épouſa, le 7 Janvier 1597, *Julie de Vincens-d'Agoult*, Dame de Rognes, dont: — 1. CHARLES-HONORÉ, qui ſuit; — 2. CHARLES, Seigneur de Saint-Martin, élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays l'an 1632; — 3. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1620, mort Commandeur; — & deux filles, mariées dans les Familles de *Burle-Saint-Paulin* & *du Bourg*.

VI. CHARLES-HONORÉ DE RAFFELIS-DE-VINCENS-D'AGOULT, Seigneur de Rognes, Conſeiller au Parlement d'Aix, épouſa, le 8 Janvier 1651, *Françoiſe de la Tour-du-Pin-de-la-Charce*, dont: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. JEAN-NICOLAS, mort Profès de l'Ordre de Malte; — 3. & GABRIELLE, femme d'*Annibal Donodei*, Lieutenant-Principal au Siége & Comté de Sault.

VII. JEAN-BATISTE DE RAFFELIS-VINCENS-D'AGOULT, Seigneur de Rognes, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1711, épouſa *Françoiſe de Templery*, fille unique de *Marc-Antoine*, Conſeiller en la Cour des Comptes, & de *Thereſe d'Yſe*, dont: — JEAN-NICOLAS, qui ſuit; — & ELISABETH DE RAFFELIS, veuve de *Dominique d'Albert du Cheſne*, Marquis de Fos-Amphoux.

VIII. JEAN-NICOLAS DE RAFFELIS-DE-VINCENS D'AGOULT, Seigneur de Rognes & de Valfere, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1734, a épouſé *Françoiſe de Serre*, fille de *Georges de Serre*, Seigneur d'Entraigues & de la Roque, & de *Thereſe de Seytres*, dont deux fils & deux filles.

Branche des Seigneurs de BROVES.

III. JEAN DE RAFFELIS, fils puîné de JEAN I, épouſa *Madelene de Durand*, dont: — BALTHASARD, qui ſuit; — & JEANNE DE RAFFELIS, mariée, en 1651, à noble *Antoine de Reymondis*, Conſeiller & Avocat du Roi au Siége de Draguignan.

IV. BALTHASARD DE RAFFELIS s'allia, à Eoux le 19 Février 1557, avec *Marguerite de Carbonel*, & en eut:

V. JOSEPH DE RAFFELIS, qui acquit la Terre de Broves, & en prêta hommage au Roi en 1585. Il épouſa, le 13 Avril 1588, *Diane d'Augier*, de laquelle vinrent:

— 1. Balthasard, dont la branche s'eſt terminée en une fille, mariée dans la Famille de *Raſcas-du-Canet*; — 2. Louis, Capitaine de Cavalerie; — 3. Honoré, auteur d'une branche, dont il ne reſte plus qu'une fille, alliée à la Maiſon de *la Baume*; — 4. & Melchior, qui ſuit.

VI. Melchior de Raffelis, Seigneur de Broves, épouſa, par contrat paſſé devant *Blancard*, Notaire à Draguignan, le 4 Juillet 1628, *Gabrielle de Demandols-Trigance*, fille de *François*, Seigneur de Trigance & d'Eſtelle, & de Dame *Anne de Simiane*. Il en eut: —— Joseph, qui ſuit; — & ſix filles, dont trois Religieuſes; & les trois autres, mariées dans les Maiſons de *Perrache-d'Ampus*, de *Marin-Caranrais* & de *Flours-Meaux*.

VII. Joseph de Raffelis, Seigneur de Broves & de Saint-Roman, épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *Jourdan*, Notaire à Bargème, le 12 Octobre 1671, *Jeanne de Pontevès-Bargème*; & 2°. par acte du 24 Février 1665, Demoiſelle *Françoiſe de Lombard-Gourdon*. De ce mariage naquirent: —— 1. Joseph-Barthelemi, qui ſuit; —— 2. Jean-Joseph, Seigneur de Saint-Roman, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant un Bataillon du Régiment de la Marine, retiré avec penſion; —— 3. Jean-Batiſte, Seigneur de Clamagnan; —— 4. une fille, Religieuſe; —— 5. & N... de Raffelis, mariée, le 4 Mars 1710, à *Gaſpard de Pontevès-Saint-Blaiſe*.

VIII. Joseph-Barthelemi de Raffelis, Seigneur de Broves & de Saint-Roman, épouſa, le 27 Novembre 1713, *Anne-Marguerite de Glandevès*, fille de *Jean*, Baron *de Glandevès*, & de Dame *Marie de Flotte-d'Agoult*, dont: — 1. Jean-Joseph, Seigneur de Broves & de Saint-Roman, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Vaiſſeaux, vivant ſans alliance en 1759; —— 2. Pierre-André, Prêtre & Vicaire-Général du Diocèſe de Fréjus; — 3. Jacques-Victor, Garde du Pavillon Amiral, mort d'un coup de canon le 27 Octobre 1747; —— 4. Jean-François, qui ſuit; — 5. Claude-Henri-César, Enſeigne de Vaiſſeaux, mort au retour de la campagne de Mahon; — quelques autres fils, morts en bas-âge; — & huit filles, cinq mortes auſſi en bas-âge; une Religieuſe à Caſtellane; — Marie-Madelene, mariée, en 1735, avec *Jean de Theas*, des Seigneurs de Caille; — & Marie-Marguerite, vivante, ſans alliance, en 1759.

IX. Jean-François de Raffelis, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Marine, a été bleſſé à la bataille d'Haſſembeck d'un coup de feu, dont il a le bras gauche percé d'outre en outre, & a épouſé, le 17 Juillet 1751, Demoiſelle *Eliſabeth de Mourgues*. Leurs enfans ſont: — 1. Joseph-Barthelemi; — 2. Auguste; — 3. Marie-Marguerite; — 4. & Marie-Elisabeth.

Les armes: *d'azur, à trois chevrons d'or*. Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p. 279*.

RAFFELIS ou RAFAELIS: Autre Famille, originaire du Comté Venaiſſin, où elle eſt connue ſous le nom de Marquis *de la Roque*, *d'Epernon*, *de Tertulle*, & des Seigneurs *de Saint-Sauveur*; & en Provence, ſous celui de Seigneurs *de Grambois-Roqueſantes*.

Elle eſt repréſentée aujourd'hui par Michel-Jules de Raffelis, Seigneur de Grambois, Chevalier de Malte, avant la mort de ſon frere aîné, marié 1°. avec Demoiſelle *N.*, *de Barrier*, de la ville de Cavaillon; & 2°. à Demoiſelle *N... de Guillaume-de-la-Jardine*. Il a eu du premier lit un fils, & deux filles, mariées; l'une à noble *Joſeph-Alexandre de Fabry*, Seigneur de Fabregues; & l'autre, à noble *Joſeph-Alexandre le Camus*, Seigneur de Puipin.

Ce Michel-Jules de Raffelis eſt fils d'Honoré de Raffelis, Seigneur de Grambois, Conſeiller au Parlement d'Aix, & de *Gabrielle d'Albertas-Jouques*; petit-fils de Pierre de Raffelis, reçu Conſeiller audit Parlement en 1641, qui ſe rendit fameux ſous le nom de *Roqueſantes*, dans le Jugement du Procès de *Nicolas Fouquet*, Surintendant des Finances, & d'*Hélene de Cardebas-de-Bot*, Dame de Grambois; & arriere-petit-fils de Pierre de Raffelis, I. du nom, Seigneur de Roqueſantes, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier, &

de *Louiſe des Iſnards*. Ce PIERRE I deſcendoit, par divers degrés, de noble ELZÉAR DE RAFFELIS, qui jouiſſoit, à la fin du XV^e^ ſiécle, des priviléges de la Nobleſſe.

MICHEL-JULES DE RAFFELIS avoit un frere, reçu Chevalier de Malte, & une ſœur, veuve de *Jean-François de Reboul*, Seigneur de Lambert, Conſeiller au Parlement de Provence.

De la branche de Saint-Sauveur, étoit JOSEPH-MARIE DE RAFFELIS, Marquis de Saint-Sauveur, ancien Maréchal des Logis de la Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inſpecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort à Tulle le 12 Octobre 1774, âgé de 60 ans, chez l'Evêque de Tulle, ſon frere. *Gazette de France* 1774, Octobre, *N°.* 84; & Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 282.

Les armes: *d'or, à la croix d'azur, alaiſée & recroiſetée.*

* RAFFETOT, au pays de Caux.

Terre & Seigneurie qui appartient à la Maiſon de *Canonville*, de laquelle eſt Mademoiſelle de *Raffetot*, mariée, contrat ſigné, le 12 Février 1775, par le Roi & la Famille Royale, au Marquis *de Creſt*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie. Voyez CANONVILLE, *Tome III.*

* RAGNY, en Bourgogne, Diocèſe d'Autun.

Terre & Seigneurie au Bailliage d'Avalon, portée en mariage, en 1622, par *Claude de Damas*, à *Gerard de la Magdelaine*, Seigneur de Courcelles, Coulanges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli d'Auxois. Il étoit fils d'*Edouard de la Magdelaine*, & de *Marguerite de Hochberg*; & petit-fils de *Jean*, Seigneur *de la Magdelaine*, dont les ancêtres ont fondé le Chapitre de Charolles, avec un Prieuré, dans le Fauxbourg de cette Ville, appellé *la Magdelaine*. La nomination à ce bénéfice appartient à cette Maiſon, qui tire ſon nom d'une Terre en Charolois, poſſédée, en 1756, par *N... Meynaud-de-la-Tour*, Conſeiller au Parlement de Paris. GERARD fut pere de FRANÇOIS DE LA MAGDELAINE, Gouverneur de Nivernois, Maréchal-de-Camp, créé Chevalier des Ordres le 7 Janvier 1595, le même en faveur duquel la Terre de *Ragny* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1597, regiſtrées au Parlement de Dijon le 29 Novembre ſuivant. Son fils aîné, LÉONARD DE LA MAGDELAINE, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1619, laiſſa, en 1628, un fils, mort en 1631, ſans poſtérité; & ANNE DE LA MAGDELAINE, qui porta à ſon mari, *François de Crequy-de-Blanchefort*, Duc de Lefdiguieres, le Marquiſat de Ragny, que ſes héritiers vendirent au Sieur *Charlaire-de-Saint-Agnan.*

RAGOTZKI: Maiſon originaire d'Hongrie, qui a donné pluſieurs Princes de Tranſilvanie.

SIGISMOND DE RAGOTZKI le fut en 1606. Son fils, GEORGES, en 1631, ſecondé de la Maiſon d'Autriche, & fait Prince de l'Empire. — GEORGES RAGOTZKI, II. du nom, fils du précédent, ſuccéda à ſon pere, reçut, dans une expédition contre les Turcs, le 7 Mai 1660, quarante bleſſures, & mourut à Varadin le 6 Juin de la même année. — FRÉDÉRIC, ſon fils, Prince RAGOTZKI, vécut en particulier, & eut d'*Hélene d'Eſdrin*, ſa premiere femme, — FRANÇOIS-LÉOPOLD. Ayant été accuſé d'avoir voulu ſoulever la Hongrie contre l'Empereur, il ſe ſauva, déguiſé en Dragon, de la Priſon de Neuſtad, le 7 Novembre 1701; gagna la Pologne; fut déclaré, par les mécontens de Hongrie, Protecteur du Royaume & Prince de Tranſilvanie; paſſa en France ſous le nom de *Comte de Saaros*; eut l'honneur de ſaluer le Roi le 13 Février 1713; ſe retira aux Camaldules près Groſbois; s'embarqua ſecrétement pour Marſeille le 14 Septembre 1717; fit voile pour Gallipoli, y arriva le 10 Octobre ſuivant; y fut traité en Prince ſouverain par ordre de Sa Hauteſſe; fit ſon entrée à Andrinople le 28 du même mois; mourut à Paris le 7 Février 1722, & laiſſa d'*Amélie de Heſſe-Rheinfelds*, deux fils; le dernier, Prince DE RAGOTZKI, eſt mort en 1756.

RAGUIER, Seigneurs de Pouſſay & de Fay-aux-Loges.

Cette Famille, originaire d'Allemagne, vint en France avec ISABELLE DE BAVIERE, femme, en 1383, de CHARLES VI.

DENIS RAGUIER, Seigneur de Fay aux-Loges, en rendit aveu au Seigneur *d'Allonne*. JACQUES, *aliàs* LOUIS RAGUIER, Conſeiller au Parlement de Paris en 1438, Préſident à la Cour des Aides en 1457, mourut Evêque de Troyes, le 19 Août 1488.

Un autre JACQUES RAGUIER, neveu du précédent, fut auſſi Evêque de Troyes, & préſent au contrat de mariage, paſſé devant *Sénéchal* & *Perrault*, Notaires au Châtelet de Paris, le 29 Janvier 1507, de DREUX RAGUIER, ſon couſin-germain, avec *Jeanne de Louvers*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur du Chaſtel & de Nangy, & de *Geoffrine Hebert*, dont: —— JACQUES, Baron de Pouſſay en Brie, né en 1510; —— & HILAIRE, né en 1511, femme d'*Antoine Piedefer*, Ecuyer, Seigneur de Charloſt. Ce DREUX RAGUIER, épouſa 2°. *Martine Hennequin*, & en eut:

FRANÇOIS RAGUIER, marié, le 8 Janvier 1537, à *Sidoine Dupleſſis*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Perigny & de Hautefeuille, Maître-d'Hôtel ordinaire de Madame la Dauphine, & de *Marguerite des Barres*, de laquelle vint:

EDMÉE RAGUIER, Dame de Fay-aux-Loges dans la Forêt d'Orléans, Terre qu'elle vendit, étant veuve, à *Guiot de Pot*, Chevalier, Seigneur de Chemault, par contrat paſſé devant *Rouſſeau* & *Vazelin*, Notaires à Orléans, le 2 Septembre 1587. Elle teſta le 24 Septembre 1603, & étoit morte avant le 26 Mars 1604, date de la Sentence du Bailliage d'Orléans, qui ordonne la confection de ſon inventaire. Elle avoit épouſé, le 11 Février 1565, *François de Foyal*, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Allonne, de Donnery, &c. mort le 22 Novembre 1585, dont les deſcendans ſubſiſtent.

ANNE RAGUIER, Marquis de Pouſſay, Seigneur d'Eſclavoles, Origny, &c. dernier mâle de ſa branche, & peut-être de ſon nom, épouſa *Angélique-Cécile de Bailleul*, morte le 10 Juillet 1706, âgée de 50 ans, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Soiſy, &c. & de *Marie le Ragois-de-Bretonvilliers*. Il laiſſa, pour fille unique, — MARIE-CÉCILE RAGUIER-DE-POUSSAY, mariée, le 13 Septembre 1713, à *Jean-Charles de Meſgrigny*, Comte d'Aunay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, décédé en 1763, dont: —— *Marie-Claire-Edmée de Meſgrigny*, morte le 10 Juillet 1761, femme, en 1738, de *Louis le Pelletier-de-Roſambo*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, mort le 9 Août 1760, laiſſant des enfans.

Les RAGUIER ci-deſſus ont pour tige commune RAIMOND RAGUIER, Seigneur d'Orçay, Limours & Maſſilly, Tréſorier de France ſous CHARLES VI. *Blanchard* le nomme HÉMOND, & le qualifie *Conſeiller & Tréſorier des Guerres du Roi*.

Les armes: *d'argent, au ſautoir engrelé de ſable, cantonné de quatre perdrix paiſſantes, au naturel.*

RAIGECOURT: Maiſon originaire de la ville de Metz, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de cette Ville, qui partageoit, avec celle de *Gournay*, le Gouvernement Civil & Militaire de Metz, ſous le titre de *Maître-Echevin*. Elle s'eſt attachée depuis long-tems aux Ducs *de Lorraine*, qui l'ont honorée de leur confiance, & des plus importantes charges de leurs Etats.

Nous en avons déja parlé dans le *Tome III*, *p.* 108, *& ſuiv.* de notre premiere Edition, ſuivant les *Tablettes Généalog. Part. VII*, *p.* 102, & en voici la Généalogie, d'après un *Mémoire*, dreſſé ſur titres, qu'on nous a depuis fait paſſer.

I. PHILIPPE DE RAIGECOURT étoit Maître-Echevin de Metz en 1243, & eut pour fils: — :

II. JEAN DE RAIGECOURT, auſſi Maître-Echevin en 1264, dont les enfans

furent : —— Thiébaut, Chanoine de Saint-Sauveur de Metz, qui fit reprise, en 1334, pour les Fiefs qu'il possédoit ; — & Geoffroi, qui suit.

III. Geoffroi de Raigecourt fut l'un des six Chevaliers Messins, qui, en 1356, porterent le dais à l'entrée de l'Empereur Charles IV, dans la ville de Metz. Il eut deux fils, sçavoir : — Jean, qui suit ; — & Nicolas, tige des Seigneur d'Ancerville, rapportés ci-après.

IV. Jean de Raigecourt, Seigneur de Corny, dont il fit reprise en 1411, épousa *Mahaut de Vy*, de laquelle vint : — Jacquemin de Raigecourt, Seigneur de Corny, dont il fit reprise en 1423, & qui fut Maître-Echevin de Metz en 1455.

Seigneurs d'Ancerville, &c.

IV. Nicolas de Raigecourt, fils puîné de Geoffroi, fut Amant, puis Maître-Echevin de Metz en 1379. Il fit faire la courtine du côté du Pontifroy, & eut de *Jeannette de Gronaix*, son épouse :

V. Nicolas de Raigecourt, II. du nom, dit *Xappey*, Maître-Echevin de Metz en 1425, Député de cette Ville, avec son beau-pere, en 1432, au Concile de Bâle, vers l'Empereur Sigismond, pour en obtenir la confirmation des priviléges de la ville de Metz. Il épousa *Isabelle d'Esche*, fille de *Jean*, Seigneur de Bazoncourt & des Etangs, & de *Catherine Dieuamis*. Elle mourut en 1432, laissant :

VI. Philippe de Raigecourt, II. du nom, Seigneur d'Ancerville, Maître-Echevin de Metz en 1475, puis Chambellan de René II, Duc de Lorraine. Il fit, en 1488, le voyage de Jérusalem, où il fut reçu Chevalier du Saint-Sépulcre, & testa en 1490. Il avoit épousé 1°. *Françoise de Varice*, fille de *Geoffroi*, Maître-Echevin de Metz en 1454, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Catherine de Ville*, fille de *Colignon*, Seigneur *de Ville-sur-Illon*, Bailli de Vosges, & de *Mahaut de Ville* ; celle-ci fille d'*André*, Seigneur de Domjullien, & de *Jeanne de Haussonville*. De ce second lit vinrent : — 1. Geoffroi de Raigecourt, marié, en 1492, à *Marguerite de Gournay*, & mort sans enfans ; — 2. Nicolas, qui suit ; — 3. & Philippe de Raigecourt, Seigneur de Mardigny, Marly & Corny, Maître-Echevin de Metz en 1511, marié à *Anne Remyot*, fille de *Nicol*, Seigneur de Secourt ; Maître-Echevin de Metz en 1496, & d'*Anne d'Aprémont-Marcheville*, dont il n'eut que deux filles, sçavoir : — Anne de Raigecourt, femme de *Jacques d'Esche*, Seigneur de Chastel devant Metz, Maître-Echevin en 1540, & créé *Chevalier* en 1541, par l'Empereur Charles-Quint ; — & Elisabeth de Raigecourt, qui, en 1540, étoit sous la tutelle de sa mere.

VII. Nicolas de Raigecourt, III. du nom, Seigneur d'Ancerville Maître-Echevin de Metz en 1530, épousa *Contesse* alias *Constance d'Esche*, fille de *Jacques*, Seigneur des Etangs ; & de *Françoise de Gronaix*, dont : — Antoine, qui suit ; — & Richard, Seigneur en partie d'Ancerville, Maître-Echevin de Metz en 1543 & 1546, marié 1°. à *Nicolle de Chahanay*, & 2°. en 1559, à *Jeanne de Ligniville*, mort sans enfans.

VIII. Antoine de Raigecourt, Seigneur d'Ancerville & des Etangs, épousa *Philberte de Paffenhoffe*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Thelot, & de *Marguerite de Mailly-de-Vaux*. Elle se remaria à *Jacques de Haraucourt*, Grand-Bailli d'Allemagne, & eut de son premier lit : —— 1. Nicolas, qui suit, —— 2. Philippe, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après ; — 3. Jacques, qui a fait la branche des Seigneurs de Mailly, éteinte mentionnée en son rang ; —— 4. Catherine, Prieure des Chanoinesses nobles de Clervaux à Metz, morte en 1593 ; —— 5. & Françoise, Religieuse en la même Abbaye.

IX. Nicolas de Raigecourt, IV. du nom, Seigneur de Hauconcourt, Brémoncourt & Gironcourt, Conseiller d'Etat du Grand-Duc Charles, & Bailli d'Epinal, épousa, 1°. en 1576, *Philippe de Jussy*, 2°. *Hélene de Haraucourt*, & 3°. *Catherine de Ligniville*, fille de *Christophe*, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, & de *Catherine de Sandricourt*. Du premier lit vint : — Jacques, né muet, & mort sans alliance ; du second il n'eut point d'enfans ; ceux du troisieme

troiſieme lit furent : — HENRI, qui ſuit ; — & ANNE-GABRIELLE DE RAIGECOURT, femme d'*Arnault d'Atrigotti*, Baron de Corignau, Seigneur des Ifs, Gentilhomme Baſque.

X. HENRI DE RAIGECOURT, Seigneur de Brémoncourt, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, épouſa, en 1613, *Marguerite des Salles*, fille de *Henri*, Baron de Rolthé, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Eliſabeth de Merode*, & n'en eut point d'enfans.

TROISIEME BRANCHE.

IX. PHILIPPE DE RAIGECOURT, III. du nom, Seigneur d'Ancerville, Buzy, Saint-Jean, d'Armont, d'Ocourt & de Parfouru, ſecond fils d'ANTOINE, & de *Philberte de Paffenhoffe*, fut Conſeiller & Chambellan du Duc ANTOINE, en 1533, & Sénéchal héréditaire de l'Evêché de Metz, Bailli de Voſges. Il épouſa *Philippe de Gournay*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Villers, Secourt & Jouy, & d'*Anne du Châtelet*, dont : —— 1. BERNARD, qui ſuit ; —— 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs des Etangs, rapportée ci-après ; — 3. GABRIELLE, femme de *Richard*, Baron *de Serocourt*, Seigneur de Romain, Gentilhomme de la Chambre du Duc HENRI, & Gouverneur de Marſal & du Château de la Motte ; — 4. MADELENE, mariée à *Jean de Florainville*, Seigneur de Couſance & d'Hargeville ; — 5. & ANNE DE RAIGECOURT, épouſe de *Paul-Bernard*, Comte *de Fontaine*, Gouverneur de Lille & de Bruges, Général de la Cavalerie & de l'Artillerie de Flandres au ſervice d'Eſpagne, tué à la bataille de Rocroy, en 1643, ſans poſtérité.

X. BERNARD DE RAIGECOURT, Seigneur d'Ancerville & du Ban de Buzy, Conſeiller d'Etat, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, Bailli & Gouverneur de Stenay, mort à Sierck en 1636, avoit épouſé *Marie-Barbe de Haraucourt*, Chanoineſſe de Remiremont, fille de *François*, Seigneur de Magnieres, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, & d'*Eve de Gournay*. Elle mourut, en 1679, ayant eu pour enfans : —— 1. FRANÇOIS-HENRI, qui ſuit ; —— 2. PAUL-BERNARD, Comte de Fontaine, Seigneur de Bayonville & de Fougerolles, adopté par *Paul-Bernard*, Comte *de Fontaine*, mari de ſa tante. Il quitta le ſervice de France, pour ſuivre le Duc CHARLES V ; fut chargé du Commandement de l'Infanterie Bavaroiſe, lorſqu'on mena du ſecours au ſiége de Vienne, & fut depuis tué au ſiége de Bude, ſans alliance ; — 3. MARGUERITE, femme d'*Anne-François de Beauvau*, Seigneur de Novian & de Tremblecourt ; —— 4. & AGNÈS-ANNE, mariée, en 1645, à *Antoine de Cléron*, Baron de Saffre & de Hauſſonville.

XI. FRANÇOIS-HENRI DE RAIGECOURT, dit *le Baron de Brémoncourt*, Seigneur d'Ancerville, Brémoncourt, Clayeures, Buzy, Bayonville, &c. créé Grand-Véneur de Lorraine & Barrois en 1664, avoit épouſé, en 1648, *Béatrix de Beaufremont*, fille de *Claude*, Gouverneur du Comté de Bourgogne ; & de *Marguerite de Poligny*. Leurs enfans furent : —— 1. CHARLES, qui ſuit ; —— 2. & BERNARD DE RAIGECOURT, Seigneur de Brémoncourt & d'Ancerville, dit *le Comte de Brémoncourt*, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice de France, & Chambellan du Duc LÉOPOLD, mort en 1706. Il avoit épouſé, en 1679, *Antoinette de Gournay*, Dame en partie de Fiquelmont, fille de *Paul*, Seigneur de Friauville, & de *Charlotte de Fiquelmont*. Elle eſt décédée en 1732, ayant eu quatre enfans, ſçavoir : — N... DE RAIGECOURT, Comte de Brémoncourt, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, au ſervice de France, mort ſans alliance ; — un autre fils, mort Chevalier de Malte ; — GABRIELLE-LOUISE, Chanoineſſe de Saint-Pierre de Metz, puis mariée, en 1710, à *Louis-Anne de Loys*, Baron de la Baſtie en Savoie, morte en 1721 ; — & JEANNE-PHILIPPE-AGNÈS DE RAIGECOURT, Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée, en 1710, à *Charles-Anne*, Comte *de Breſſey*, Seigneur de Manoncourt, Thezey, Roville, Conſeiller d'Etat, Chambellan de S. A. R. DE LORRAINE, morte en 1720.

XII. Charles, Comte de Raigecourt, Seigneur de Bayonville, Clayeures, Buzy, Conſeiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & Barrois, Bailli de Saint-Mihiel, mort en 1733, avoit épouſé, en 1677, *Antoinette-Gertrude des Armoiſes*, Dame de Gibomey, fille de *Louis*, Seigneur de Jaulny & de Commercy, Sénéchal de Lorraine, & de *Marie-Barbe de Haraucourt*, dont : — 1. Jean-Claude, né en 1690, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, mort ſans poſtérité ; — 2. Louis-Antoine, qui ſuit ; — 3. Jean-Baptiste, mort à Florence le 17 Mars 1755, Chevalier de Malte, Commandeur de Vatevre, & Commandant les Gardes-Nobles du Grand-Duc de Toſcane ; — 4. Léopold, Chambellan de l'Empereur.

5. Charles-Ignace-Etienne, dit *le Comte de Fontaine*, Seigneur de Clayeures, Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines, pour le ſervice de France, marié, le 22 Décembre 1727, à *Jeanne-Philberte-Gabrielle de Roſieres*, Chanoineſſe de Pouſſay, morte en Juin 1768, ayant été Dame du Palais de la Reine de Pologne. Elle étoit fille de *Jean-Simon de Roſieres*, Marquis de Soran, Baron de Fondrement, Seigneur de Roſieres & Tréfilly en Franche-Comté, & de *Jeanne-Batiſte de Hennin-Liétard-de-Saint Phal.* De ce mariage ſont iſſus un fils & une fille, ſçavoir : — Jean-François-Paul, né le 8 Septembre 1729, Capitaine de Dragons au Régiment de Liſtenois ; — & N.. de Raigecourt, née en Septembre 1728, mariée, le 25 Avril 1752, à *Joſeph*, Comte *de Reifſemberg*, Seigneur d'Aixe & d'Anderny, morte à Briey le 5 Septembre 1772, ne laiſſant qu'une fille.

6. Plaicard de Raigecourt, né à Nancy en 1708, Evêque d'Aire en Gaſcogne en 1758 ; — 7. Charles-Jérome, qui a été Guidon de Gendarmerie, & a épouſé *Marie-Théreſe de Montrichier*, Dame de Tremblecourt & de Menou, dont il n'a point d'enfans ; — 8. une fille, morte, le 4 Janvier 1755, Religieuſe de la Congrégation à Nancy ; — 9. une autre fille, Religieuſe au même Couvent que ſa ſœur ; — 10. Henriette-Elisabeth, Chanoineſſe de Remiremont ; — 11. Catherine-Louise, Chanoineſſe de Saint-Pierre de Metz, puis mariée au Baron *de Ritter* ; — 12. Francoise-Gabrielle, Chanoineſſe de Remiremont, dite *Madame de Gibomey* ; — 13. & N... de Raigecourt, fille d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe de Lorraine, puis mariée au Marquis *de Chaſtenoy*.

XIII. Louis-Antoine, Marquis de Raigecourt & de Spincourt, Seigneur de Bayonville, Buzy & Vignot, mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, au mois de Février 1754, avoit épouſé *Marie-Eliſabeth de Gournay*, fille & unique héritiere de *Regnault*, Comte *de Gournay*, Seigneur de Friauville, Mouſtier, Saulny & Villers, Conſeiller d'Etat, Chambellan du Duc Léopold, & Gouverneur du Prince François de Lorraine, Abbé de Stavelau, & de *Marie-Eliſabeth de Berghe*, fille d'*Eugène*, Prince de Grimbergh, & de *Marguerite de Reneſte*, à la charge que le fils aîné, qui ſortiroit de ce mariage, ſeroit tenu de prendre le nom & les armes de *Gournay*. Leurs enfans ſont : — 1. Joseph, qui ſuit ; — 2. N..., Marquis de Raigecourt, Seigneur de Mouſtier, Buzy & Groſyeux, qui, de ſa femme, *N... de Saint-Ignon*, a quatre filles, Chanoineſſes de Remiremont ; — 3. N... de Raigecourt, né à Metz le 11 Avril 1765 ; — 4. Charles-Joseph, né auſſi à Metz le 23 Décembre 1767, — 5. une fille, Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée, en Juin 1752, à *Charles-Emmanuel-Xavier*, Marquis *de Saint-Mauris-Chaſtenoy* ; — 6. une autre fille, auſſi Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée au Baron *de Rolle*, Gentilhomme Suiſſe, Capitaine au ſervice de France, — 7. & N... de Raigecourt, Chanoineſſe de Remiremont.

XIV. Joseph, Marquis de Raigecourt-de-Gournay, Chambellan & Aide-de-Camp du Duc Charles de Lorraine, a épouſé, 1°. en 1746, *Gabrielle-Charlotte de Lenoncourt*, Chanoineſſe de Remiremont, morte à Nancy en 1748, fille de *Charles-Louis de Lenoncourt*, Marquis de Blainville, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc Léopold, & de *Théreſe-Angélique de Lignéville*, Dame d'honneur de la Ducheſſe Douairiere de Lorraine ; 2°. le 3 Fé-

vrier 1761, *Louiſe-Adrienne de Breſſey*, fille unique & héritiere de *Claude-Marie*, Comte *de Breſſey*, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie au ſervice de France, & de *Barbe-Bernarde de Preudhomme-de-Vitrimont*; & 3°. le 8 Janvier 1765, *N... de Roſieres*; fille de *Joſeph-Jean-François-Alexandre*, Comte d'Euvezin, Bailli de Thiaucourt, & d'*Anne-Marguerite de Cardon-de-Vidampierre*. Du premier lit ſont iſſus : — un fils, né en Mars 1747; — & une fille, née en Juillet 1748, Chanoineſſe de Remiremont; du ſecond : — un fils; & du troiſieme : — pluſieurs enfans.

Quatrieme Branche, Seigneurs des ETANGS, *éteints.*

X. ANTOINE DE RAIGECOURT, ſecond fils de PHILIPPE, III. du nom, & de *Philippe de Gournay*, fut Seigneur des Etangs, d'Ancerville & Bayonville, Gentilhomme de la Chambre du Grand-Duc CHARLES, & épouſa *Renée-Eliſabeth de Florainville*, fille de *Charles*, Seigneur de Faims, & d'*Iſabelle de Mailly*, dont : — 1. HENRI-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANNE, femme de *Léonard de Fiquelmont*, Seigneur de Mars-la-Tour; — 3. & CLAUDE, Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée à *Jean-Chriſtophe*, Comte *de Gournay*, Seigneur de Coin-ſur-Seille, Lieutenant-Général des Armées de France, Gouverneur de Maubeuge, Commandant en la Province de Hainaut, tué, en 1690, à la bataille de Fleurus.

XI. HENRI-FRANÇOIS DE RAIGECOURT, Seigneur des Etangs & d'Ancerville, épouſa *Ermengarde d'Aumale*, fille de *Benjamin*, Seigneur de Marché & de la Horgue-au-Sablon, & d'*Aimée de Bariſy*, dont : — 1. LOUIS, mort ſans alliance; — 2. HENRI-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. & MARIE-BARBE, femme 1°. de *Henri d'Ernecourt*, Seigneur de Port-ſur-Seille; & 2°. de *Charles de Queſney*, de Meaux, Capitaine au Régiment de Souvré.

XII. HENRI-FRANÇOIS DE RAIGECOURT, II. du nom, Seigneur des Etangs & d'Ancerville en partie, épouſa, en 1661, *Anne-Claude de Lavaulx*, fille de *Claude-Louis*, Baron de Vrécourt, & de *Marguerite de Monterby*, dont : — 1. PHILIPPE, mort ſans poſtérité; — 2. CHRISTINE, Abbeſſe de Clervaux à Metz; — 3. & MARGUERITE DE RAIGECOURT, femme d'*Emmanuel Duc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Cinquieme Branche, Seigneurs de MARLY, *éteints.*

IX. JACQUES DE RAIGECOURT, troiſieme fils d'ANTOINE, & de *Philberte de Paſſenhoffe*, fut Seigneur de Marly, Pournay, Amnéville, Ramonville, Conſeiller d'Etat du Grand-Duc CHARLES, Gouverneur de Bitche, & Maître-d'Hôtel de CHARLES, Cardinal DE LORRAINE, Evêque de Metz & de Strasbourg. Il épouſa *Madelene de Gournay*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Secourt, & d'*Anne du Châtelet*. Il en eut : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. PHILIBERT, mort, ſans alliance, en 1612; — 3. FRANÇOIS, tué devant Vezel en 1621, étant Capitaine au Régiment de Phalzbourg; — 4. & CATHERINE, Chanoineſſe de Saint-Pierre de Metz, puis femme de *N... Vock-de-Hubingen*, morte, en couches, la premiere année de ſon mariage.

X. JACQUES DE RAIGECOURT, II. du nom, Seigneur de Marly, Pournay, Amnéville & Ramonville, mort en 1630, avoit épouſé *Renée d'Urre de Teſſieres*, fille de *Charles*, Seigneur de Commercy, & de *Marie de Marcoſſey*, de laquelle il eut : — CHARLES, qui ſuit; — & GABRIEL, Seigneur de Marly, Amnéville & Ramonville.

XI. CHARLES DE RAIGECOURT, Seigneur de Commercy & de Marly, Souverain de Fougerolles, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fabert, eſt mort, ſans alliance, en 1655.

Les armes de RAIGECOURT ſont : *d'or, à la tour de ſable.*

* RAILLANNE ou REILLANNE, en Provence, Diocèſe d'Aix. Terre, Seigneurie & ancienne Vicomté, poſſédée, en 1768, par *Joſeph-Etienne*

de Thomaſſin, Marquis de Saint-Paul, Baron de Châteaurenard, &c. reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1749, & Préſident à Mortier en 1756. *Voyez* THOMASSIN.

* RAIMBOVAL : Terre & Seigneurie en Artois, qui a été poſſédée par une branche de la Maiſon de *Crequy*, & qu'*Antoinette de Crequy*, qui en fut héritiere, vendit, le 14 Février 1602, à *Antoinette de Wignacourt*, veuve de *Louis de Crequy*, Seigneur de Roitheleux. *Voyez* CREQUY, *Tome V.*

* RAINCOURT : Terre ſituée ſur les frontieres de la Lorraine auprès de Juſſey, qui a donné ſon nom à la Maiſon de RAINCOURT, qui ſubſiſte encore.

Elle a été poſſédée par la branche aînée juſqu'à la fin du XVI^e ſiécle, qu'elle fut vendue par décret, avec les autres biens d'AMBROISE DE RAINCOURT, dernier mâle de cette branche. *François de Saint-Belin*, mari de VALENTINE DE RAINCOURT, fille aînée d'AMBROISE, l'acquit à ce décret. Elle paſſa dans la Maiſon de *Veſoul*, par le mariage de *Philippotte de Saint-Belin*, avec *Georges de Veſoul*, Ecuyer. *Marguerite de Veſoul*, petite-fille de *Georges*, la porta à *François de Jouffroy*, Ecuyer, Seigneur de Novillars, ſon époux. Elle entra enſuite, par acquiſition, dans la Maiſon de *Deuilly*; enfin elle a été rachetée, au mois de Février 1757, par JEAN-BATISTE, Marquis DE RAINCOURT, chef du nom & des armes de cette Maiſon.

Le plus ancien de ce nom eſt GUILLAUME DE RAINCOURT, qui fut témoin d'une donation faite à l'Abbaye de Charlieu, par *Gui de Chaumont*, Chevalier, en 1180. —— PAYEN DE RAINCOURT, Chevalier, donna, en 1211, à cette Abbaye, un arpent & demi de pré à Raincourt, du conſentement de *Cécile*, ſon épouſe, de ROBERT, ETIENNE, ELISABETH & d'AGNOTE DE RAINCOURT, ſes enfans. —— WARNIER & HUGUES DE RAINCOURT, freres, approuverent, la même année, les libéralités de feu PAYEN leur pere, envers ce Monaſtere, & y ajoutereut 10 journaux de terre à Raincourt, & 4 arpens de pré à Betaucourt. Ils lui accorderent, en 1220, le droit de pâturage dans l'étendue de leurs terres, & ſe déſiſterent de toutes les prétentions qu'ils avoient contre lui : —— SIMON DE RAINCOURT, Prêtre, reçut, en 1250, des Religieux de cette Abbaye, pour en jouir pendant ſa vie, un meix à Raincourt, qui leur avoit été donné en aumône, par JOBERT DE RAINCOURT, Chevalier.

La filiation ſuivie de cette Maiſon commence à OBRY DE RAINCOURT, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Cye, Bourbevelle & Cemboing en partie, qui fut témoin, en 1353, de l'hommage rendu à l'Abbé de Charlieu, par *Reynier de Champagnole*, de ce qu'il poſſédoit à Betaucourt. Il fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Thiébaut de Juſſey, ſuivant le teſtament de PIERRE DE RAINCOURT, ſon petit-fils. Il avoit épouſé *Marguerite de Betaucourt*, dont trois garçons & une fille. Ses fils furent : —— 1. N... DE RAINCOURT, Seigneur dudit lieu, mort ſans poſtérité; —— 2. JEAN, qui a continué la branche aînée, éteinte au VII^e degré, dans AMBROISE DE RAINCOURT, dont les biens furent vendus par décret, après ſa mort, arrivée avant l'an 1588. Il ne laiſſa, de *Jeanne d'Augicourt*, ſon épouſe, que trois filles; —— 3. PHILIPPE, auteur de la ſeconde branche, éteinte au V^e degré, dans NICOLAS DE RAINCOURT, dont la poſtérité n'eſt point connue; mais de laquelle branche eſt ſortie la troiſieme, qui ſubſiſte au XII^e degré, dans

JEAN-BATISTE, Marquis DE RAINCOURT, Seigneur dudit lieu, Fallon, Leugney, Orſans, &c. né le 14 Avril 1706, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Georges, marié, par contrat paſſé au Château de Villerſexel, le 24 Février 1737, à *Hélene-Antoinette de Grammont*, fille de *Michel-Dorothée*, Marquis *de Grammont*, Baron de Villerſexel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier d'honneur au Parlement de Beſançon, Grand-Bailli d'Epée d'Autun & des Pays de Moncenis & Semur,

& de *Barbe-Maurice de Berbis*, Comteſſe de Dracy. Il a acquis, au mois de Février 1757, comme nous l'avons dit, la Terre de ſon nom, ſortie de ſa Maiſon depuis plus d'un ſiécle & demi. GUILLAUME DE RAINCOURT, ſon pere, obtint, par Lettres du mois de Septembre 1719, que les Terres de *Fallon*, *Bournois*, *Leugney* & *Bremondans*, fuſſent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de RAINCOURT. JEAN-BATISTE, Marquis DE RAINCOURT, a eu de ſon mariage : — 1. LOUIS-GABRIEL, né le 7 Septembre 1742, Chanoine du noble Chapitre de Saint-Pierre de Mâcon ; — 2. MICHEL-JOSEPH-CHRISTOPHE, né le 13 Avril 1745 ; — 3. CHARLES-VICTOIRE, né le 22 Juillet 1747, Lieutenant dans le Régiment de Belſunce en 1757 ; — 4. ANTOINE-PIERRE, né le 5 Avril 1754 ; — 5 & 6. un garçon & une fille, nés jumeaux le 13 Septembre 1755 ; — 7. & PIERRETTE-DOROTHÉE, l'aînée de tous ces enfans, née le 28 Juillet 1740, Chanoineſſe de l'Abbaye Royale de Baume.

Voyez, pour la Généalogie de la Maiſon de RAINCOURT, l'Hiſtoire des Sires *de Salins*, *Tome I*, *p.* 320 *& ſuiv. Note* 46.

Les armes : *de gueules, à la croix d'or, accompagnée de* 18 *billettes de même*, 10 *en chef & 8 en pointe.*

* RAINEVAL : Terre en Picardie, qui a donné ſon nom ou qui l'a reçu de l'ancienne Maiſon de RAINEVAL, illuſtre par ſes alliances, ſes ſervices militaires dans tous les tems, & par la poſſeſſion d'une des premieres charges de la Couronne.

Cette Terre, & pluſieurs autres, ſont paſſées, par alliance, dans la Maiſon d'*Ailly*, & de celle-ci dans celle d'*Albert de Chaulnes*, & eſt aujourd'hui dans la Maiſon de *Mailly-d'Haucourt*.

Carpentier, dans ſon Hiſtoire de Cambray & du Cambreſis, parle d'un RAOUL DE RAINEVAL, Chevalier, qui fut inhumé, en 1198, dans l'Abbaye de Saint-Aubert. *La Morliere*, dans ſon Recueil des Maiſons illuſtres de Picardie, *Haudicquer de Blancourt*, *Palliot*, *du Cheſne*, la vieille Chronique de LOUIS II, Duc DE BOURBON, & pluſieurs autres Ecrivains, font auſſi mention de cette Maiſon. Enfin on trouve dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, par le Pere *Simplicien*, *Tome VIII*, *p.* 614, la filiation de la premiere branche de la Maiſon de RAINEVAL, ainſi que dans *Moréri*.

Pour la ſeconde branche, aujourd'hui établie à Amſterdam en Hollande, les preuves de ſa nobleſſe ont été produites devant M. *Dorieu*, Intendant de Soiſſons, Commiſſaire nommé par le Roi à la recherche de la Nobleſſe de cette Généralité, ainſi qu'il paroît par ſon Ordonnance du 26 Janvier 1669.

La filiation de cette Maiſon commence à N... DE RAINEVAL, qui eut pour enfans : — RAOUL, qui ſuit ; — & probablement MARIE DE RAINEVAL, femme de *N... de Mauquenchy*, Seigneur de Blainville, morte, le lendemain de la Fête de Saint-André, en 1270, & enterrée dans l'Egliſe de la Paroiſſe de Blainville.

RAOUL DE RAINEVAL, I. du nom, Sire de Raineval & de Pierrepont, mort avant l'an 1300, avoit épouſé *N... de Nanteuil*, ſœur de *Thibaut de Nanteuil*, Evêque de Beauvais, Comte & Pair de France, dont vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. BÉATRIX, vivante en 1325, femme de *N... de Saucet-de-Bauçay*, Chevalier ; — 3. & ISABEAU DE RAINEVAL, mariée, en 1306, à *Euſtache de Conflans*, Seigneur de Mareuil, auquel le Sire DE RAINEVAL, ſon beau-frere, promit, en Janvier même année, d'aſſeoir ſur ſes Terres de Vermandois & de Flandres, ce qui avoit été donné à ſa ſœur, par ſon pere RAOUL, & légué par l'Evêque de Beauvais, leur oncle maternel.

JEAN, Sire DE RAINEVAL & de Pierrepont, fut un des Seigneurs qui allerent, avec le Connétable *Raoul de Clermont-de-Neſle*, conduire le Comte *de Gueldres*, en 1289. Il ſervit dans les guerres de Gaſcogne, & le reſte de ſes gages lui fut payé le 20 Février 1296. L'année ſuivante, il reçut une gratification du Roi, en récompenſe des bons ſervices qu'il avoit rendus. C'eſt lui qu'on trouve quali-

fié de *Chevalier*, dans une quittance du 11 Décembre 1299, de 9300 livres 14 sols 6 deniers, pour les gages de ses services dans la deuxieme armée en 1297. Il en avoit donné une autre, le 11 Octobre précédent, de 3180 livres 6 sols 7 deniers, pour ses services des années 1297, 98 & 1299. Son sceau est *une croix, chargée de 5 coquilles*, qu'on voit à la Bibliothéque du Roi, (Cabinet de M. *Gaignieres*). Il fut encore payé, en 1301, de ce qui lui étoit dû, pour avoir servi en Flandres. Lors du mariage de *Guillaume*, dit *le Bon*, Comte *de Hainaut*, de Hollande & de Zélande, fait à Chauny, le 19 Mars 1305, avec JEANNE, seconde fille de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, & de *Marguerite de Sicile*, sa premiere femme, il fut l'une des cautions des conventions matrimoniales, & deux rentes lui furent déposées en 1314, pour sureté du douaire de cette Comtesse, ce qui prouve qu'il étoit un grand Seigneur. On le trouve au nombre de ceux qui furent mandés pour se trouver à Paris le Mercredi après la Saint-André 1318, au sujet du procès de la Comtesse d'Artois, & ensuite à Corbie, avec l'Evêque de Mende & le Comte *de Clermont*, pour terminer les différends que cette Princesse avoit avec sa Noblesse; & il servit, la même année, dans la guerre de Flandres. De sa femme, dont on ignore le nom, il eut :

JEAN DE RAINEVAL, II. du nom, *aliàs* CHRISTOPHE, Chevalier, Seigneur de Raineval & de Pierrepont, qui plaidoit, conjointement avec son pere, contre les Hommes de Montdidier, le 22 Novembre 1325; servit, la même année, en Gascogne, dans la Compagnie de *Jean*, Seigneur *de Blainville*, Sénéchal & Gouverneur de cette Province, son parent. Il est nommé dans un Arrêt du 22 Décembre 1327, avec *Rogues*, Seigneur *de Hangest*; servit en Flandres en 1328, & amortit, en 1329, certains héritages, en faveur de *Mahaut*, veuve de *Jean de Dommart*. Il avoit épousé, en 1323, *Barbe d'Ongnies*, d'une des premieres Maisons de Picardie, niéce de *Jean d'Ongnies*, Comte de Chaulnes, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il eut pour enfans : —— GUILLAUME, qui suit; — & PERONNE, mariée, 1°. à *Wast*, Seigneur *de Montigny*; & 2°. à *Gilles de Mailly*, dit *Maillet*. Elle eut différend, au mois de Novembre 1348, avec GUILLAUME, Sire DE RAINEVAL, son frere, se disoit Dame du Mesnil en 1361; & étant veuve de *Gilles de Mailly*, elle plaidoit, en 1362, 65 & 1367, contre *Marguerite de Frimicourt*, Dame de Mailly, & ses enfans.

GUILLAUME, Sire DE RAINEVAL, de Pierrepont & de Coudun, reprit, sous la tutelle de sa mere, le 17 Décembre 1334, le procès que son pere avoit eu contre les Moines de Corbie, au sujet du péage de Marigny. Nous avons dit, ci-dessus, qu'il plaidoit en 1338, contre PERONNE DE RAINEVAL, sa sœur, il plaidoit encore, en 1351, contre *Mathieu de Roye*. Le Roi JEAN lui confirma, le 9 Septembre 1352, l'acquisition qu'il avoit faite d'une maison à Amiens. Il vivoit encore en 1365, qu'il assista au contrat de mariage de sa petite-fille. Il eut d'*Agde*, Dame *de Fouilloy*, son épouse, d'une ancienne Maison de Picardie, que nous croyons éteinte : —— RAOUL, qui suit, auquel son pere, en le mariant, réserva les Terres de Lambertvert, de la Motte & de Monstrans, dans la Châtellenie de Lille; —— & MARGUERITE DE RAINEVAL, mariée à *Robert*, Seigneur *de Freauville*, Chevalier, lequel plaidoit en 1373, comme exécuteur testamentaire de sa femme, contre RAOUL, Sire DE RAINEVAL, son beau-frere.

RAOUL, II. du nom, Chevalier, Sire DE RAINEVAL, de Pierrepont, de Coudun, de Meraucourt, &c. rendit des services importans aux Rois JEAN, CHARLES V & CHARLES VI; servit en Picardie & sur les frontieres de la Normandie, sous le Duc DE BOURBON & le Sire *de Charny*, ès années 1350, 51 & 1352, ensuite sous le Maréchal *d'Audenehan*, à Ardres, en 1355; & depuis le mois d'Avril jusqu'au 24 Août 1356, qu'il fut établi Capitaine de la Ville & Vicomté de Bayeux, puis en l'Ost de Breteuil, sous le Duc *de Normandie*. Il est nommé, pour la premiere fois, *Pannetier de France*, dans le don que lui fit, au mois de Juillet 1358, le Dauphin Régent, (depuis Roi de

France, ſous le nom de CHARLES V), d'une foire & marché, pour ſa Terre de Pierrepont. Il poſſéda toute ſa vie l'office de Pannetier de France, à 2000 livres de penſion. Ce Prince lui fit encore préſent, au mois de Mai 1359, de la Vicomté de Poix, & d'autres Terres confiſquées ſur *Robert des Queſnes*, qui tenoit le parti de CHARLES *le Mauvais*, Roi de Navarre. Lorſque le Roi d'Angleterre vint, au mois d'Avril 1360, mettre le ſiége devant Paris, il ſervit le Régent tant dans cette Ville qu'aux environs, ayant dans ſa Compagnie 8 Chevaliers & 14 Ecuyers. Deux ans après, il fut nommé Lieutenant de Roi en Champagne & en Brie, ayant ſous lui 80 hommes d'armes, avec leſquels il fut envoyé en Flandres; en 1363, il fut nommé du Grand-Conſeil du Roi, à 1000 livres de penſion; fait Lieutenant-de-Roi ès parties de Mantes, Meulan, Vernon & Breval en 1364; traita de la reddition de cette derniere place; fut établi Capitaine, par deſſus tous les autres, au mois de Mars de la même année, entre les rivieres de Seine & d'Yonne; & ſur la fin de 1367, le Roi le retint, avec 100 hommes d'armes, pour l'accompagner dans le voyage qu'il devoit faire en Picardie, au mois d'Août 1368.

A la priere du Pape il alla à Bruges, en Janvier 1372, avec pluſieurs autres Seigneurs, vers les Cardinaux de Cantorbery & de Beauvais, au ſujet de la paix qui s'y traitoit. Il y fut encore envoyé, au mois de Mars ſuivant, pour le même ſujet; ſervit, l'année d'après, ſous le Duc *de Bourgogne*, fut envoyé en ambaſſade vers la Reine de Sicile, au mois de Janvier 1376; demeura juſqu'au mois d'Avril 1377, tant à Rome qu'à Florence; & obtint, au mois de Décembre, rémiſſion, pour avoir fait enlever, près de Senlis, où le Roi étoit, le Seigneur *de Grancey*, & l'avoir fait conduire hors du Royaume. Dans les années 1379 & 1380, il ſervit, ſous le Duc *d'Anjou*, avec 30 hommes d'armes; ſe trouva enſuite au Sacre du Roi CHARLES VI, avec deux Chevaliers, & cinq Ecuyers; fut envoyé en Picardie, au mois d'Avril 1381, pour le traité de paix avec les Anglois; accompagna Sa Majeſté dans le voyage qu'elle fit à Rouen en 1382, fut nommé, avec pluſieurs autres Seigneurs, pour être auprès de la perſonne de ce Prince à la bataille de Roſebecq; ſervit, la même année, ſous le Sire *de Coucy*; donna quittance, le 20 Novembre 1383, en qualité de *Pannetier de France*, Conſeiller & Chambellan du Roi, à *Bernard Aladent*, Receveur-Général des Aides, de 160 francs d'or ſur ſes gages. Son ſceau eſt *une croix, chargée de 5 coquilles*. Cimier : *un caſque couronné, ſurmonté d'une tête de dragon volant*. Légende : RAOUL DE RAINEVAL, *Pannetier de France*. Il accompagna encore le Duc *de Bourgogne* à Tournay, au mois de Novembre 1385, pour le traité avec les habitans de la ville de Gand, puis ſe rendit à Boulogne, avec l'Evêque de Bayeux, pour traiter de la paix avec les gens du Roi d'Angleterre : il y demeura depuis le 13 Février 1385, juſqu'au 29 Mars ſuivant. Quand le Roi eut formé le deſſein de paſſer en Angleterre, il ſe rendit à Amiens le 12 Septembre 1386, ayant dans ſa Compagnie un Chevalier & treize Ecuyers. Il fut retenu, deux ans après, pour accompagner Sa Majeſté au voyage qu'elle vouloit faire en Allemagne, & ſe trouva, pour ce ſujet, à Montreuil, avec quatre Chevaliers & 29 Ecuyers; ſuivit encore le Roi en Picardie, lorſque le traité de paix avec l'Angleterre ſe renouvella au mois de Mars 1391, & ce fut en conſéquence de ce traité, que la Cour l'envoya encore l'année ſuivante à Boulogne. Il eſt auſſi qualifié *Grand Pannetier de France*, dans une quittance qu'il donna le 12 Janvier 1392. On ignore le tems de ſa mort; mais ſa femme ſe qualifioit veuve en 1406.

On lit dans le Nobiliaire de Picardie, *page* 444, qu'il ſe croiſa avec pluſieurs autres Seigneurs de la Province, pour le ſecours des Chevaliers de l'Ordre de Pruſſe (Teutonique), contre les Infideles; qu'il ſe trouva à l'aſſemblée qui ſe fit à l'Hôtel du Roi lès-Saint-Paul à Paris, le 21 Février 1365, au ſujet des Moines de l'Abbaye de Fécamp; qu'il fut l'un des Ambaſſadeurs du Roi CHARLES V, en 1374, pour conclure le mariage de LOUIS, ſecond fils de Sa Majeſté, avec CATHERINE, fille aînée de LOUIS, Roi de Hongrie; & qu'il fut un des 12 Chevaliers nommés pour Gouverner le

Royaume durant la démence du Roi CHARLES VI. Il avoit épouſé 1°. par contrat paſſé ſous le ſcel de la Prévôté de Paris le 19 Décembre 1350, *Philippe de Luxembourg*, fille de *Jean*, Châtelain de Lille, & d'*Alix de Flandres*, 2°. *Marguerite*, Dame *de Pecquigny*, & du Vidamé d'Amiens, veuve de deux maris, & fille de *Renaud d'Ailly-de-Pecquigny*, Vidame d'Amiens, & de *Jeanne de Brienne-Eu*, dont il n'eut point d'enfans; & 3°. *Iſabelle de Coucy*, Dame de Dronay, morte en 1413, fille d'*Aubert de Coucy*, Seigneur de Romeny, & de *Jeanne de Villeſavoir*; toutes les trois ſorties des premieres, des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de Picardie. Du premier lit vinrent : — 1. VALERAN, qui ſuit; — 2. RAOULQUIN, Sire DE RAINEVAL, lequel fit l'acquiſition de la Terre de Cardonnay, dont le Roi lui remit les lods & ventes le 29 Juillet 1372, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſon pere. Il ſervoit ſous *Enguerrand d'Eudin*, avec un Chevalier & deux Ecuyers, le 3 Août 1379. On ne voit pas qu'il ait été marié; — 3. JEAN, Chanoine d'Amiens, nommé l'un des exécuteurs teſtamentaires de *Jeanne de Varennes*, Dame de Raineval, dans un procès de l'an 1406, entre *Guillaume d'Eſtouteville*, Sire de Blainville, & *Baudouin d'Ailly*, dit *Baugeois*, mari de *Jeanne de Varennes*; — 4. JEANNE, mariée, par ſon pere, à *Guillaume*, Châtelain de *Beauvais*, Seigneur de Saint-Denis-le-Thibout, Grand-Queulx de France. Cette Dame eut en mariage la Terre de Livillier, & mourut, le Mercredi avant la Saint-Martin d'hiver, en 1389, & ſon mari en 1390, ſuivant leur épitaphe, qu'on voit dans l'Egliſe des Dominicains ou Freres-Prêcheurs de Beauvais; — 5. ANNE, alliée, par contrat paſſé ſous le ſcel de la Baillie d'Amiens, le Samedi après la Saint-Vincent, 1365, avec *Jacques*, Seigneur *de Heilly* & de Pas. Les Terres de Brouille, Saint-Erin & de Baloy lui furent données; & elle étoit morte en 1391. Et du troiſieme lit naquirent : — 6. JEAN, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, de Coudun & de Dronay qui fut préſent à l'émancipation de *Jeanne d'Ailly*, ſa petite niéce, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, ſans enfans de ſon mariage, contracté le 13 Septembre 1407, avec *Jeanne de Montmorency*, fille de *Hugues*, Seigneur de Beauſault, & de *Jeanne de Harcourt*. Elle tranſigea, au mois d'Août 1416, avec la Dame *d'Ailly*, ſon héritiere; — 7. & AUBERT, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

VALERAN DE RAINEVAL, Comte de Fauquemberghe, Chevalier, Seigneur de Raineval, de Fouilloy, de Fluy, ratifia, ſous cette qualité, le 24 Décembre 1367, le contrat de mariage de ſa ſœur ANNE, Dame de Heilly. *Haudicquer de Blancourt* dit qu'il étoit *Chevalier Banneret*, & cite un compte de *Jacques Renard*, Tréſorier des Guerres. Il fut retenu, avec *Jean de Haugeſt*, à 40 payes, trois Chevaliers & ſix Ecuyers, le 7 Juillet 1368, pour ſervir dans les guerres du Roi, & depuis ès années 1378, 79, 1380 & ſuivantes. Il ſervit encore en Flandres, ſous le Seigneur *de Coucy*; fut établi, le 5 Avril 1386, dans la Ville & Château de l'Ecluſe, avec 20 hommes d'armes, pour la garde & ſureté de cette place; ſe trouva, au mois de Septembre ſuivant, à Amiens, avec 3 Chevaliers & 16 Ecuyers de ſa Compagnie, pour le paſſage que le Roi vouloit faire en Angleterre; ſervit, le 9 Avril 1387, en Flandres, avec pareil nombre de gens; prit la qualité de *Comte de Fauquemberghe*, en 1392, après la mort de *Jeanne de Luxembourg*, ſa tante, dont il étoit héritier; eut, pour cette Terre, un procès contre *Jean de Beaumont*; tranſigea en 1403, & fut tué à la bataille d'Azincourt. Il avoit épouſé *Jeanne de Varennes*, fille de *Jean*, Seigneur *de Varennes*, de Vinacourt & de la Broye, & d'*Iſabelle de Walincourt*. Ils acquirent enſemble, de *Robert de Pecquigny*, le 7 Novembre 1374, la Terre de Fluy, dans laquelle il fut confirmé par le Roi, au mois de Décembre ſuivant. *Jeanne de Varennes* étoit morte avant ſon époux, & de leur mariage vinrent : — RAOUL, qui ſuit; — & JEANNE, Dame de Pierrepont, &c. mariée, en 1406, à *Baudouin d'Ailly*, dit *Baugeois*, Vidame d'Amiens. Elle plaidoit contre la veuve de ſon frere en 1408, & auſſi contre *Jean de Beaumont* en 1409, pour le Comté de Fauquemberghe. Elle étoit morte avant le 28

Novembre

Novembre 1413, que *Jeanne d'Ailly*, ſa fille, fut émancipée. C'eſt par le mariage de cette JEANNE DE RAINEVAL, que les grandes Terres de ſa Maiſon ſont paſſées dans celle d'*Ailly*; & de celle-ci dans celle d'*Albert de Luynes*.

RAOUL, III. du nom, Sire DE RAINEVAL, mort du vivant de ſon pere, avant 1404, avoit épouſé *Jeanne de Dondeauville*, fille de *Jean*, Seigneur *de Dondeauville*, & de *Jeanne de Crequy*, de laquelle il n'eut point de poſtérité. Elle ſe remaria à *Guillaume d'Eſtouteville*, Seigneur de Torcy, de Blainville, &c. Grand-Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France, lequel plaidoit, au nom de ſa femme, contre *Nicolas de Dondeauville*. Ainſi finit cette premiere branche, dont on trouve, dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p.* 209, une PERONNE DE RAINEVAL, femme de *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, en 1396, ſans ſçavoir de qui elle étoit fille.

AUBERT DE RAINEVAL, Chevalier, Seigneur de Beraucourt, &c. ſecond fils de RAOUL II. du nom, & d'*Iſabelle de Coucy*, Dame de Dronay, ſa troiſieme femme, fut un des principaux chefs de l'Armée que le Duc *de Bourgogne* mena, contre les Liégeois rebelles, & ſur leſquels ce Prince remporta une victoire ſignalée, le 24 Septembre 1408. Leur perte fut de 24 mille hommes; & le gain de cette bataille ne coûta au Duc *de Bourgogne*, que 70 tant Chevaliers qu'Ecuyers : il fut dû à la principale Nobleſſe de Picardie. AUBERT DE RAINEVAL fit montre à Montreuil, en qualité de Chevalier, avec un autre Chevalier & 8 Ecuyers de ſa Compagnie, le 1 Mai 1410. Il fit encore une autre montre, le 1 Septembre ſuivant, à Eſtrez-Saint-Denis, en la même qualité de Chevalier, ayant 14 Ecuyers & 4 Archers de ſa Compagnie; & donna, le 13 Juin 1411, quittance de 142 livres 10 ſols en prêt ſur leurs gages, pour ſervir dans la Compagnie du Comte *de Ligny* & de Saint-Paul, Capitaine-Général des pays de Picardie & de Weſt-Flandre. Son ſceau eſt : *écartelé au* 1 *&* 4 DE RAINEVAL; *au* 2 *&* 3. *trois faſces vairées*, qui eſt DE COUCY. Supports, *deux lions*. Cimier, *une tête de dragon* ou *de ſerpent volant*. Il fut préſent, en 1413, à l'émancipation de ſa petite-niéce, & fut tué à la bataille d'Azincourt, ainſi que ſes deux freres, VALERAN & JEAN, & *Baudouin d'Ailly*, ſon beau-frere, Vidame d'Amiens, Conſeiller & Chambellan du Roi. Cette bataille, malheureuſe pour la France, lui coûta l'élite de la Nobleſſe de Normandie, de Picardie & de pluſieurs autres Provinces. Le nom de la femme d'AUBERT DE RAINEVAL eſt ignoré, mais l'exiſtence de cette ſeconde branche, établie en Hollande depuis plus d'un ſiécle, comme ſortant de la premiere, eſt prouvée 1°. ſur ſes titres, produits devant M. *Dorieu*, Intendant de Soiſſons, Commiſſaire nommé par le Roi, ainſi qu'il paroît par ſon Ordonnance du 20 Janvier 1669; 2°. par une Enquête en bonne forme de ſix Gentilshommes des plus qualifiés de la Province de Picardie, paſſée à Roſoy en Thiérache, le 3 Janvier 1707, devant les Notaires Royaux du Bailliage de Vermandois, leſquels Gentilshommes atteſtent l'ancienne nobleſſe des RAINEVAL d'aujourd'hui, comme la connoiſſant, & y ont appoſé le ſceau de leurs armes. Les guerres de Religion & autres événemens, ainſi que l'émigration d'*Eſther le Febvre-de-Parfondreux* dans les pays étrangers, avec ſes enfans, veuve de GABRIEL, Chevalier, Marquis DE RAINEVAL, dont nous parlerons ci-après, ayant fait perdre à cette ſeconde branche beaucoup de papiers & de titres, nous ſommes forcés de n'en reprendre la filiation qu'à PIERRE DE RAINEVAL, que nous préſumons être arriere-petit-fils d'AUBERT DE RAINEVAL.

Ce PIERRE DE RAINEVAL, Chevalier, Seigneur de Joſſeteau ou Sorreteau, en Laonois, mentionné dans la maintenue de nobleſſe de M. *Dorieu*, donnée en 1669, & dont le Jugement eſt favorable à cette branche ſubſiſtante, épouſa *Anne d'Ongnies*, fille de *Jean*, Comte de Chaulnes, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1550. C'eſt la ſeconde alliance de cette Maiſon avec celle de RAINEVAL. De ce mariage vint :

FRANÇOIS DE RAINEVAL, Chevalier, Comte de Raineval, qui épouſa *Anne de Paſtoureau*, d'une Famille noble de Picardie, qui fit ſes preuves depuis 1547, dont : — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. DANIEL, Lieutenant-Colonel au Régi-

ment de Sourches, tué au service, lequel avoit fait preuve de quatre races depuis 1543, avec la veuve de son frere GABRIEL, dit le Nobiliaire de Picardie, ce qui remonte à AUBERT, chef de cette branche; — 3. & JOSSETEAU, qui succéda dans l'office de son frere.

GABRIEL, Chevalier, Marquis DE RAINEVAL, premier Maréchal des Logis de MONSIEUR, Duc d'Orléans, frere unique de LOUIS XIV, fut tué au siége de Lille, lorsque ce Monarque faisoit la conquête de la Flandre. Il avoit épousé, par contrat du 5 Juin 1645, reçu par *Rillard*, Notaire Royal à la Fere, *Esther le Febvre-de-Parfondreux*, d'une ancienne Noblesse de Picardie, laquelle, étant veuve, sortit de France (sans doute pour cause de Religion), emporta les titres & papiers de sa branche, & se retira en Allemagne avec ses enfans, sçavoir: — 1. JEAN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, rapporté après son aîné; — 3. & MARTHE, âgée de 57 à 58 ans, lors de l'Enquête faite en 1707, & mariée à Herford en Allemagne, chez la Princesse *Elisabeth*, au Ministre de la Cour.

JEAN DE RAINEVAL, Chevalier, Marquis de Raineval, revint en France, pour rentrer en possession des Terres de Raineval & de Sorreteau en Thiérache, provenantes de ses ayeux, abjura la Religion P. R., dans laquelle il avoit été élevé, pour embrasser celle de ses ancêtres; & le Comte *d'Ongnies*, son parent, le présenta à M. *de Rommery*, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant de ses Gardes-du-Corps, qui le fit recevoir dans la Compagnie du Maréchal *de Lorges*. D'après d'assez longs services, il parvint au grade de Brigadier de cette Compagnie, devenue depuis Compagnie *d'Harcourt*. Les blessures qu'il reçut en diverses occasions ne lui permettant plus de continuer son service, il se retira à sa Terre de Raineval, où il vécut sans alliance. Il mourut en Hollande, à Voorburg, près de la Haye.

FRANÇOIS, Comte DE RAINEVAL & de Fauquemberghe, second fils de GABRIEL, & d'*Esther le Febvre-de-Parfondreux*, resta dans les pays étrangers, passa au service de la République d'Hollande; & parvint au grade de Commandant des troupes qu'elle entretient dans sa Colonie de Surinam en Amérique. Il épousa, le 26 Mai 1702, *Anne-Elisabeth de Glimmer*, d'une Famille ancienne & Patricienne de la ville d'Amsterdam, dont: — 1. FRANÇOIS-CORNEILLE, qui suit; — 2. JEAN-GABRIEL, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. & JEANNE-JACQUELINE, morte à Surinam en Amérique.

FRANÇOIS-CORNEILLE, Chevalier, Marquis DE RAINEVAL, mort peu de tems après son mariage, contracté en 1736, avec *Willelmine-Marguerite Hertzberg*, a laissé, pour fils unique:

FRANÇOIS-JEAN, Chevalier, Marquis de RAINEVAL, établi à Surinam, & veuf sans postérité.

JEAN-GABRIEL, Chevalier, Comte DE RAINEVAL & de Fauquemberghe, frere cadet de FRANÇOIS-CORNEILLE, a épousé, le 31 Mai 1758, Demoiselle *Anne-Gertrude de Pieterson*, d'une Famille noble & ancienne de Hollande, fille de *Jean de Pieterson*, & d'*Elisabeth des Loges*, & veuve de *Balthasard Vander-Meulen*, d'une Famille ancienne & Patricienne d'Hollande, dont: — 1. BERTRAND-PHILIPPE-SIGISMOND-ALBERT-FRÉDERIC, Marquis DE RAINEVAL, né le 16 Septembre 1768, décédé le 11 Avril 1770, — 2. ANNE-ELISABETH-GABRIELLE-VICTOIRE, née le 24 Novembre 1758; — 3. MARIE-JEANNE-ELÉONORE, née le 22 Avril 1760; — 4. FRANÇOISE-JEANNE-ESTHER-LOUISE, née le 13 Septembre 1763; — 5. PERONNE-JEANNE-FRANÇOISE, née le 4 Juin 1766; — 6 & 7. SYNE-MARGUERITE-GILBERTINE-RODOLPHINE-ADRIENNE, & NICOLE-ELISABETH-JEANNE-GABRIELLE, nées jumelles le 19 Septembre 1773.

Les alliances de la Maison de RAINEVAL sont avec celles de *Nanteuil* (dont un Evêque, Comte de Beauvais), *Saucet-de-Baucay*, *Conflans*, *Mauquenchy*, *Ongnies* plusieurs fois, *Montigny*, *Mailly-d'Haucourt*, *Brienne*, *Fouilloy*, *Luxembourg*, *Pecquigny*, *Coucy*, *Ailly*, *Montmorency-Logny*, *Varennes*, *Crequy*, *Boubers*, *Walincourt*, *Dondeauville*, *le Febvre-de-Parfondreux*, &c. Enfin elle a des alliances dans les Provinces d'Artois, le Cambresis, la Flandre Françoise, en Allemagne, jusques chez le Roi de Prusse, par deux Dames *de Boubers*, dont

les portraits ſe voyent dans les galeries des Châteaux de Berlin & de Poſtdam; & en Hollande, avec les premières Familles Patriciennes de cette République. Suivant le Nobiliaire de Picardie, les armes de RAINEVAL ſont : *d'or, au lion de gueules ;* mais dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p.* 612, on lit que le Grand-Pannetier de France, du nom DE RAINEVAL, portoit : *d'or, à la croix de ſable, chargée de cinq coquilles d'argent.* Ceux de ce nom, établis en Hollande depuis le milieu du dernier ſiécle, portent : *écartelé au* 1 & 4 *d'or, au lion rampant couronné de gueules ; au* 2 & 3 *d'or, à la croix de ſable, chargée de cinq coquilles d'argent. L'écu couronné d'une couronne ducale*, à cauſe du Grand-Pannetier de France qui la portoit ainſi, *ſurmontée d'un caſque taré de front, grillé d'or ; orné de ſes lambrequins d'or, d'argent & de ſable.* Cimier, *une tête & col de ſerpent* ou *dragon ailé, de ſinople, lampaſſé de gueules.* Supports, *deux lions d'or.*

RAISSON, en Provence. Famille maintenue dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *le Bret*, premier Préſident du Parlement d'Aix, & Intendant de Provence, du 21 Septembre 1693, ſur les titres produits. Elle remonte à

Noble JACQUES DE RAISSON, premier Conſul de Toulon, ſuivant un acte reçu par *Jean Treſſemanes*, Notaire d'Aix, du 8 Novembre 1442. Il laiſſa pour enfans : —— 1. GUILLAUME, qui ſuit ; —— 2. HONORÉ, qualifié *noble* dans une tranſaction du 5 Décembre 1506. Il fut pere —— d'ISABELLE DE RAISSON, mariée, en 1472, à *Jean de Gantès*, II. du nom, qui tranſigea, par acte dudit jour 5 Décembre 1506, paſſé devant *Marc Salvatoris*, Notaire de Toulon, comme pere & légitime adminiſtrateur des biens de noble & généreux *Pierre de Gantès*, II. du nom, ſon fils, avec les co-héritiers ſur les partages des biens de défunts nobles HONORÉ, PIERRE, GUILLAUME, MARGUERITE & SAINTES DE RAISSON, décédés *ab inteſtat ;* —— 3. & PIERRE, qualifié *noble* dans un acte du 4 Janvier 1472.

Noble GUILLAUME DE RAISSON, nommé dans la tranſaction, citée ci-deſſus, épouſa 1°. *Clémence de Pierrefeu*, fille de *Jacques*, co-Seigneur *de Pierrefeu* ; & 2°. *Iſabeau de Angelo.* Elle étoit veuve en 1530, & tutrice de ſes enfans, ſçavoir : —— ANTOINE, qui ſuit ; — JACQUES, THOMAS, ETIENNE & GUILLAUME.

Noble ANTOINE DE RAISSON épouſa, par contrat du 6 Mai 1489, *Douſolienne de Pierrefeu*, fille de *Jacques*, co-Seigneur & Mayeur de Pierrefeu, & d'*Antoinette de Clapiers*, dont : —— 1. LOUIS, qui ſuit ; —— 2. FRANÇOIS, marié à *Melchione Bouton*, fille de *Barthelemi*, & de *Catherine de Valiere*, contrat reçu par *Antoine Poies*, Notaire à Toulon, & ratifié le 8 Juin 1550, par *François Embram*, Notaire d'Yeres. Elle étoit proche parente de *Pierre Bouton*, Seigneur de la Baſtide, de la Roque, Conſeiller, Procureur-Général du Roi en la Chambre des Comptes, qui lui donna un ſupplément de légitime le 10 Juin 1586. De ce mariage vint —— CATHERINE DE RAISSON, mariée, à Toulon le 5 Mars 1584, à *Gaſpard de Chabert* ; —— 3. & MADELENE, alliée à noble *André Fulconis*, fils de *Gombaud.* C'eſt ce qui ſe prouve par un acte de donation entre-vifs d'ANTOINE DE RAISSON, ſon pere, reçu par *Raimond de Colonis*, Notaire à Brignoles, le 6 Février 1510.

Noble LOUIS DE RAISSON tranſigea, avec ſon couſin *Aimar*, Seigneur *de Pierrefeu*, pour la dot de ſa mere & pour ſa légitime de 300 florins, par acte paſſé à Cuers le 1 Février 1538. Il eſt nommé dans le contrat de mariage d'HONORÉ, ſon fils, qui ſuit.

Noble HONORÉ DE RAISSON épouſa, le 15 Décembre 1510, *Jeanne Aufrede*, & en eut :

Noble JEAN DE RAISSON, qui fut chargé par M. *de la Valette*, Amiral de France, Commandant-Général de l'armée du Roi en Provence, le 15 Mars 1587, de lever une Compagnie de 100 hommes de guerre, bons ſoldats & aguerris, pour les commander, ſe confiant à ſa longue expérience. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Octobre 1554, paſſé devant *Antoine Paves*, Notaire

à Toulon, *Catherine Fillol*, fille de *Jean-Antoine*, & de *Jeanne de Cuges*, dont :

Louis de Raisson, II. du nom, Ecuyer, marié, 1°. par contrat du 7 Juin 1615, à *Marguerite de Grimaud*, fille de *Gaſpard*, Ecuyer, & de *Louiſe d'Amalric*; & 2°. par contrat du 17 Avril 1619, paſſé devant *Jean Vacon*, Notaire à Toulon, avec *Françoiſe de Thomas*, fille de noble *Louis*, Seigneur de Valdardene. Il eut de ce ſecond lit :

Gaspard de Raisson, Ecuyer, Seigneur de Valdardene, marié, 1°. par contrat paſſé le 9 Décembre 1640, devant *d'Arbes*, Notaire à Aix, à *Catherine de Maliverny*; & 2°. contrat reçu le 21 Novembre 1651, par *Jacques Boſquel*, Notaire de Toulon, à *Lucréce de Thomas*. Du premier lit il eut : —— 1. Joseph, qui ſuit; & du ſecond : —— 2. François, rapporté après ſon aîné; —— 3. & Madelene de Raisson, mariée, le 8 Mars 1707, contrat paſſé devant *Beringuier*, Notaire à Carnoulles, à *Louis-Joſeph de Griſolle*.

Joseph de Raisson, Seigneur de Valdardene, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon frere, par M. *le Bret*, Intendant en Provence, le 21 Septembre 1693. Il avoit épouſé 1°. *Louiſe Monier*, fille de noble *François*, Seigneur de Châteauvieux, & de *Claire de Badier*, contrat reçu le 7 Mai 1670, par *Beringuier*, Notaire de Carnoulles; & 2°. par contrat du 20 Août 1684, paſſé devant *Vialis*, Notaire à Toulon, *Anne d'Iſnard*, veuve de *Charles d'Arbaud*, & fille de feu noble *Jean d'Iſnard*, & de *Madelene de Moynier*. On ignore s'il en eut poſtérité.

François de Raisson, fils de Gaspard, & de *Lucréce de Thomas*, ſa ſeconde femme, né le 7 Décembre 1653, épouſa, le 18 Août 1681, *Gabrielle de Lardeil*, fille de *Pierre*, & d'*Anne Bain*, dont :

François de Raisson, II. du nom, marié, par contrat du 2 Février 1718, paſſé devant *Mouton*, Notaire à Toulon, à *Lucréce de Barthelemy-de-Sainte-Croix*. Il eſt mort le 4 Mars 1749, ſans enfans, & a laiſſé, par ſon teſtament du 5 Novembre 1746, ſes biens à Madelene, ſa tante, mentionnée ci-devant.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même*, 2 & 1. Une branche de cette Famille de Raisson a *écartelé au* 1 & 4, comme ci-deſſus, & *au* 2 & 3 *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois doubles rocs d'échiquier auſſi d'argent*, 2 *en chef* & 1 *en pointe*.

RALLEMONT (de) : Ancienne Nobleſſe de Normandie, dont voici une Notice, dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Ephraïm, Jean, qui ſuit, & Jacques de Rallemont, furent maintenus en leur qualité d'*anciens Nobles*, par Jugement des Commiſſaires pour la recherche de la Nobleſſe de la Généralité de Rouen, le 3 Décembre 1667, en vertu d'anciens Arrêts rendus en faveur de leurs ancêtres, en 1485 & 1602. Les branches d'Ephraïm & de Jacques ſont éteintes par filles.

Catherine de Rallemont, ſœur unique de Jean, fut mariée, en 1684, à *Michel de Maulde*, Chevalier, Seigneur de Bleville & de Coudais, Capitaine au Régiment de Picardie.

Jean de Rallemont, frere de ladite Catherine, eut pour enfans : —— 1. François, qui ſuit; —— 2. Antoine, Curé de Saint-Laurent, mort en 1752; —— 3. Jacques, mort ſans poſtérité; —— & quatre autres garçons, dont un décédé jeune; les trois autres, morts à l'armée, dans les guerres de Louis XIV.

François de Rallemont, après avoir ſervi avec le Régiment de Biſſy, Cavalerie, dans les guerres de ce Prince, épouſa 1°. *Barbe le Maſurier-du-Queſnoy*; 2°. *Renée de la Barre*, dont une fille, morte jeune; & 3°. *Marie de la Haye*, Dame du Mont & de Lintot, d'une ancienne Nobleſſe, couſine-germaine de feu Madame la Marquiſe *de Roye-la-Rochefoucaud*. De ce troiſieme lit il a eu : —— 1. Michel-François, qui ſuit; —— 2. Marie, morte en 1771; —— 3 & 4. deux autres filles, mortes jeunes; —— 5. & Catherine, Religieuſe.

Michel-François de Rallemont, Seigneur de Cretot, Boiſmillon, né le 3 Février 1726, a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, a fait les campagnes de Flandres; & a eu Brevet de Capitaine de Dragons en

1755. Il a épouſé, le 23 Octobre 1748, *Marguerite-Françoiſe-Eliſabeth de Foville*, Dame & Patronne d'Ecrainville, Fréville, la Porte, le Trevet, &c. d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, héritiere de la branche aînée de ſa Maiſon (voyez FOVILLE, *Tome VI.*), dont : — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui a été Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie, & eſt mort en 1770; — 2. FRANÇOISE-ALEXANDRINE, morte jeune; — 3. & MARIE-FRANÇOISE-HENRIETTE DE RALLEMONT, non encore mariée.

Les anciennes armes de cette Famille étoient : *de ſable, à trois raſles d'or*; mais depuis 1446, elles ſont : *de gueules, à la bordure de ſable, & trois raſles d'or.* Pluſieurs branches y ont ajouté *un mont d'argent.*

* RAMBOUILLET : Bourg avec titre de *Duché-Pairie*, un Château magnifique, un grand Parc, de belles eaux, & un Marché très-fréquenté, dans le Mantois, au Diocèſe de Chartres.

Le feu Comte *de Toulouſe* y a fait conſtruire un bâtiment neuf de 120 toiſes de long, orné de trois avant-corps. S. A. S. le Duc *de Penthiévre* actuel y a auſſi fait faire des augmentations & des embelliſſemens conſidérables. Autrefois *Rambouillet* n'étoit qu'un *Marquiſat.* Il paſſa ſucceſſivement de la Maiſon d'*Angennes*, dans celles de *Sainte-Maure-Montauſier* & *d'Uzès.* Le Sieur *d'Armenonville* l'ayant acheté, il le revendit au Comte *de Toulouſe*, en faveur duquel LOUIS XIV l'érigea en *Duché-Pairie* en 1711. Cette Terre, dit l'Auteur du Dictionnaire des Gaules, vaut plus de 130 mille livres de rente, & c'eſt le plus beau pays de chaſſe qu'il y ait en France.

RAMBURES : Ancienne & illuſtre Maiſon de Picardie, éteinte.

Elle remonte à JEAN, I. du nom, Sire DE RAMBURES, Gouverneur de Guiſe, qui vivoit en 1326.

Cette Maiſon a donné un Maître des Arbalêtriers de France en 1411, dans DAVID, Sire DE RAMBURES, Chevalier, Conſeiller-Chambellan du Roi, qui donna des preuves de ſon courage en diverſes occaſions, n'étant encore qu'Ecuyer, & mourut en 1415, peu de mois après la journée d'Azincourt.

ANDRÉ, II. du nom, Sire DE RAMBURES, ſon fils, ſervit ſous CHARLES VII, en différens ſiéges & combats, depuis 1420 juſqu'en 1449. — JACQUES, Seigneur DE RAMBURES, &c. fils de ce dernier, Conſeiller & Chambellan du Roi, fut fait *Chevalier* au ſiége de Pont-Audemer en 1449, du vivant de ſon pere, & ſervit ſous LOUIS XI, dans la guerre du bien public, en 1465.

Il y a eu de cette Maiſon deux Maîtres des Eaux & Forêts de Picardie, dont le ſecond fut Echanſon ordinaire du Roi en 1557; & un Chevalier des Ordres, dans CHARLES, Sire DE RAMBURES, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Dourlens, &c. dit *le Brave Rambures*, qui fut reçu le 31 Décembre 1591; & mourut à Paris le 13 Janvier 1633, après avoir été contraint de ſe faire couper le bras droit pour deux vieilles bleſſures reçues, l'une à la bataille d'Yvry, & l'autre au ſiége d'Amiens, ayant eu de *Renée de Boulainvilliers*, Dame de Courtenay, &c. ſa ſeconde femme, pour fils aîné :

CHARLES, Marquis DE RAMBURES & de Courtenay, mort à Calais le 11 Mai 1671, & enterré au Couvent des Minimes d'Abbeville, au tombeau de ſes prédéceſſeurs. De *Marie Bautru-de-Nogent*, qu'il avoit épouſée le 5 Avril 1656, il laiſſa :

LOUIS-ALEXANDRE, Marquis DE RAMBURES, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, tué en Alſace ſur la fin de Juillet 1676, à l'âge de 18 ans, d'un coup de mouſquet qu'il reçut à la tête, dans la décharge que quelques ſoldats faiſoient de leurs armes. En lui s'eſt éteinte ſa Maiſon. Il avoit pour ſœurs la Ducheſſe *de Caderouſſe*, & la Marquiſe *de Polignac*, mortes toutes deux ſans poſtérité. Ainſi la ſucceſſion de cette grande Maiſon paſſa aux enfans de *François de la Roche*, Marquis de Fontenille, qui avoit épouſé, en Mars 1645, CHARLOTTE DE

RAMBURES, sœur de CHARLES, Marquis DE RAMBURES, pere dudit LOUIS-ALEXANDRE. Voyez ROCHE-FONTENILLE.

On peut consulter, sur cette Maison, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 65 & suiv.* Elle portoit pour armes : *d'or, à trois fasces de gueules.*

RAMEFORT. Les Seigneurs *de Ramefort* sont sortis des Seigneurs *de Montespan*, & ont pour auteur

Charles d'Espagne, Seigneur de Ramefort, troisieme fils de *Mathieu d'Espagne*, Seigneur de Montespan, qui testa le 12 Juillet 1531. — *Charles d'Espagne*, Seigneur de Ramefort, issu de lui au IV^e^ degré, épousa, en 1622, *Marguerite de Saint-Pastour*, dont — *Melchior d'Espagne*, Seigneur de Ramefort, marié à *Françoise d'Orbessan*, fille du Seigneur de la Busquiere. *Voyez* ESPAGNE, *Tome VI*, *p. 91*, pour l'état actuel de cette Maison.

RAMEY, en Forez & Champagne : Famille maintenue dans les priviléges de la Noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 28 Avril 1671, & dont est

FRANÇOIS-VITAL RAMEY, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuilles & de Sugny, né le 15 Août 1715, fils aîné de CLAUDE, & d'*Antoinette de Chastre*, sa seconde femme. Il fut pourvu, le 2 Avril 1744, d'un office de Conseiller au Parlement de Metz, & Commissaire aux Requêtes du Palais, & épousa, par contrat du 23 Août 1743, *Rose-Angélique de Vaurillon-de-Lestang*, fille de *Jean-Gabriel de Vaurillon*, Ecuyer, & d'*Antoinette-Rose de Brienne*. Il en a trois garçons & deux filles, sçavoir : — 1. MARIE-JEAN-BATISTE-ANTOINE RAMEY, Ecuyer, né le 17 Octobre 1746; —— 2. MARIE-PIERRE, né le 6 Juillet 1752; —— 3. JEAN-MARIE-VITAL, né le 4 Juin 1753; —— 4. MARIE-JEANNE-CLAUDINE, née le 20 Novembre 1747; —— 5. & MARIE-ANTOINETTE, née le 22 Mai 1749.

Les armes : *d'azur, à une bande d'argent.* Voyez l'*Armorial de France*, *Registre V*, *Part. II.*

* RAMPANT ou RAMPEN, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Terre & Seigneurie que possede, depuis 1768, *Robert-Jacques de Héricy*, Marquis de Vaussieu.

Elle a donné son nom à une des plus anciennes Familles de Normandie, éteinte.

THOMAS, Sire DE RAMPANT ou RAMPEN, Chevalier, eut de sa femme, *Thomase de Moncoq*, pour fils, —— HUGUES DE RAMPEN, Chevalier, duquel sortit — THOMAS, Sire DE RAMPEN, II. du nom, vivant en 1178, 80 & 1233, qui eut pour fils —— ROBERT, Sire DE RAMPEN, vivant en 1241 & 1280. Il fut pere de — JORES, Sire DE RAMPEN, vivant en 1302, dont — GERMAIN, Sire DE RAMPEN, en 1356, pere de — RENOUF, Sire DE RAMPEN, en 1367 & 1390. Celui-ci eut pour fille unique :

HENRIETTE, Dame DE RAMPEN, mariée, vers l'an 1380, à *Thomas de Clerel*, Ecuyer, à la charge de prendre le nom & les armes de RAMPEN; de-là vient que leur fils, *Robin de Clerel*, Sire de Rampen, qui portoit : *d'argent, à la fasce de sable, avec trois tourteaux d'azur en pointe, 2 & 1*, ajouta *en chef les trois merlettes de sable*, qui sont DE RAMPEN. Sa postérité s'est partagée en deux branches.

La branche aînée est fondue dans *Françoise-Catherine de Clerel-Rampen* (fille unique d'*André de Clerel*, Seigneur de Rampen, & de *Catherine-Françoise de Thieuville*), mariée à *Pierre-Robert le Roux-d'Esneval*, Baron d'Acquigny, reçu Président à Mortier au Parlement de Rouen le 9 Mars 1712. Il étoit petit-fils de *Robert le Roux*, Baron d'Esneval, Ambassadeur en Pologne, où il mourut en 1693. Voyez ROUX-D'ESNEVAL.

La branche cadette ſubſiſte encore en la perſonne de *Georges-Léonard-Bonnaventure de Clerel*, Seigneur de Tocqueville, fils de *Georges-René de Clerel*, Chevalier, Seigneur de Tocqueville & d'Auville, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabrillant, tué, en 1758, à la bataille de Lutzelberg, & de *Marie-Thérèſe de Faudoas-Caniſy*.

L'ancienne Famille de RAMPEN portoit pour armes : *d'argent, à trois merlettes de ſable poſées en face.*

* RANDAN, en Auvergne, Diocèſe de Clermont.

Cette Terre & Seigneurie a appartenu à *Gui-Michel de Durfort*, Duc de Lorges-Quintin, en Bretagne, Vicomte de Pommerith, Baron de Quintin, en ladite Province de Bretagne, qui a été, en cette qualité, Baron des Etats, Seigneur de l'ancien Duché de Randan en Auvergne, titré *Duc de Randan*, né le 26 Août 1704, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, de la promotion du 1 Janvier 1768, Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne, & Commandant en chef de cette Province, mort à Courbevoye près Paris, le 6 Juin 1773, dans la 68ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, le 13 Juillet 1728, *Eliſabeth-Philippine de Poitiers-de-Rye*, morte à Paris le 23 Août 1773. Voyez DURFORT.

La Seigneurie de *Randan* fut portée, en 1518, par *Anne de Polignac*, à ſon mari *François*, II. du nom, Comte *de la Rochefoucaud*. Elle fut le partage de leur troiſieme fils, *Charles de la Rochefoucaud*, Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe, mort, à l'âge de 37 ans, en 1562. Il avoit épouſé *Fulvie Pic-de-la-Mirandole*, en faveur de laquelle, & de ſes enfans, la Châtellenie de *Randan* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mai 1566, regiſtrées le 20 Novembre ſuivant. Elle fut mere, entr'autres enfans, de — *François*, Cardinal *de la Rochefoucaud*, Grand-Aumônier de France, mort, âgé de 88 ans, le 14 Février 1643 ; — & de *Jean-Louis de la Rochefoucaud*, Comte de Randan, Gouverneur d'Auvergne, tué, le 10 Mars 1590, à l'attaque d'Iſſoire, laiſſant d'*Iſabelle de la Rochefoucaud*, pour fille unique, — *Marie-Catherine de la Rochefoucaud*, laquelle étant veuve de *Henri de Bauffremont*, Marquis de Senecey, Chevalier des Ordres du Roi, obtint, par Lettres du mois de Mai 1649, regiſtrées le 2 Juin ſuivant, que le Comté de Randan & la Baronnie de Luguet, mouvans du Duché d'Auvergne, le ſeroient de la groſſe Tour du Louvre. Ce *Comté* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1661, confirmées par d'autres de Décembre 1663, regiſtrées au Parlement le 15 du même mois, en faveur de cette Dame, Gouvernante du Roi Louis XIV, & de ſa fille *Marie-Claire de Bauffremont*, & de ſes enfans. Cette *Marie-Claire de Bauffremont*, Marquiſe de Senecey, premiere Dame d'honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE, étoit veuve, depuis 1646, de *Jean-Batiſte-Gaſton de Foix*, Comte de Fleix, & fut mere de — *Jean-Batiſte-Gaſton*, Duc de Randan, mort le 12 Décembre 1665 ; — & de *Henri-François*, dit *le Duc de Foix*, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 22 Février 1714, ſans enfans : cette Pairie fut éteinte dans ſa perſonne. *Voyez* BAUFFREMONT & FOIX.

RANGONI : Maiſon du Modénois, & l'une des plus illuſtres d'Italie, où elle a toujours été diſtinguée, tant par ſes dignités & emplois qui l'approchoient de la ſouveraineté, que par ſes richeſſes & ſes alliances avec les plus puiſſantes Familles d'Italie, telles que celles d'*Eſt*, *Gonzague*, *Pio*, *Corregio*, *Pic-de-la-Mirandole*, de *Manfredi*, &c.

GERARD RANGONI, I. du nom, qui vivoit ſur la fin du XIᵉ ſiécle, eſt l'auteur de cette Maiſon. De lui eſt iſſu, au XXᵉ degré, BONIFACE-JOSEPH, Marquis RANGONI, Comte de Spilimbert, Conſeiller-Chambellan du Duc *de Modene*, Grand-Maître héréditaire des Poſtes des Duchés de Modene & de Reggio, né le 5 Mars 1714, marié, le 16 Janvier 1741, à *Corone*, fille aînée de *François Terzi*, Comte de Feſſa & du Saint-Empire, Marquis de Contignano, Conſeiller d'Etat de l'Empereur CHARLES VI, & d'*Anne-Marie de Sanzitale*.

Cette Maiſon a formé pluſieurs branches. La premiere, iſſue des Comtes de Spilimbert, ſubſiſte dans la perſonne de FRANÇOIS-MARIE, dit depuis JEAN-MARIE RANGONI, né le 23 Septembre 1713, marié, le 10 Janvier 1733, avec JEANNE, fille de LOUIS RANGONI, & d'*Emilie Gonzague*, dont des enfans.

La ſeconde branche, qui a commencé à HUGUES RANGONI, lequel teſta en 1476, s'eſt éteinte dans les enfans d'ALDOBRANDIN RANGONI, né le 6 Février 1589.

La troiſieme a commencé à HERCULE RANGONI, I. du nom, ſecond fils de GERARD, & de *Violante Contrari*. Il commanda en chef, en 1529, les troupes de la République de Florence; fut envoyé, en 1551, Ambaſſadeur en Eſpagne, de la part du Duc *de Ferrare*, &, en 1561, en Allemagne, ayant accompagné, l'année précédente, en France, Madame RENÉE DE FRANCE, Ducheſſe de Ferrare: il mourut en 1572. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ANTOINE RANGONI, né le 25 Mars 1652, mort le 10 Juin 1702.

La quatrieme a commencé à ALDOBRANDIN RANGONI, vivant en 1441, & a fini à HUGUCCION RANGONI, II. du nom, né en 1507, mort le 25 Septembre 1554, ne laiſſant que deux filles.

La cinquieme eſt celle des Marquis de Ghibello, de Lonzano & de Roccabianca, qui a pour auteur GUI RANGONI, quatrieme fils de JACOPIN, III. du nom, Seigneur de Spilimbert, & de *Béatrix de Corregio*. Il ſervit la République de Veniſe, qui, en récompenſe, l'inveſtit, en 1454, des Châteaux de Gordignano & de San-Caſſano, dans la Marche Tréviſane. De cette branche il n'eſt reſté qu'une fille, — JEANNE RANGONI, née le 1 Août 1714, mariée, le 10 Janvier 1733, au Marquis JEAN-MARIE RANGONI, mentionné ci-deſſus. Cette branche a donné un Cardinal dans HERCULE RANGONI (ſecond fils de NICOLAS, & petit-fils dudit GUI), Evêque de Modene, créé Cardinal-Diacre du titre de *Sainte-Agathe*, par le Pape LÉON X, & mort en 1527.

La ſixieme & derniere branche a commencé à LANFRANC RANGONI, I. du nom, troiſieme fils de GUILLAUME III, & d'*Alde de Caſtelvetri*, mort à Bologne en 1304. Elle s'eſt éteinte dans LOUIS & LANFRANC, qui vivoient en 1604.

On peut, ſur cette Maiſon, conſulter *Moréri*, édition de 1759, où la Généalogie y eſt détaillée.

RANTZAW, au Duché d'Holſtein en Dannemarck.

JOSIAS, Comte DE RANTZAW, iſſu de l'illuſtre Maiſon des Comtes de ce nom, fit ſes premiers exploits dans l'armée Suédoiſe; commanda un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie au ſiége d'Andernac; conduiſit l'aile gauche de l'armée du Prince *de Birkenfeld*, au combat de Pfaffenhoven, contre le Duc *de Lorraine*, le 10 Août 1633; ſe trouva au ſiége de Briſſac; entra au ſervice de France en 1635; fut Maréchal-de-Camp & Colonel de deux Régimens; perdit un œil au ſiége de Dole, & une jambe à celui d'Arras en 1640; eut le Bâton de Maréchal de France en 1645, des mains du Duc D'ORLÉANS; ſe trouva aux ſiéges de Bethune, de Courtray, de Bergues, de Mardick, de Furnes & de Dunkerque, dont il fut Gouverneur en 1646. Il mourut d'hydropiſie le 4 Septembre 1650, ſans avoir eu d'enfans de ſon épouſe ELISABETH-HEDWIGE DE RANTZAW, nommée par d'autres MARGUERITE-ELISABETH. Après la mort de ſon mari, elle ſe fit Religieuſe aux Annonciades de Paris.

La Maiſon des Comtes DE RANTZAW eſt iſſue d'une ancienne Nobleſſe du *Holſtein*, de laquelle les Hiſtoires font mention dès l'an 1076. Elle a produit de grands perſonnages, & ſubſiſtoit, en 1757, dans CHRISTIAN, Comte DE RANTZAW, Sénateur du Royaume de Dannemarck, ci-devant Ambaſſadeur du Roi FRÉDERIC IV, auprès du Roi de Pruſſe, & du Czar, devenu, en 1725, le premier Député du Commiſſariat général de la Marine, Chambellan du Roi, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, enſuite Viceroi de Norvege & Grand-Bailli de Fuhnem. Il a épouſé 1°. *Charlotte-Amélie de Gioë*, dont un fils, vivant; & 2°. *Eléonore de Pleſſen*. De ce mariage il y a eu deux fils & deux filles.

Les armes: *parti d'argent & de gueules*.

* RANVILLE,

*RANVILLE, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Terre & Seigneurie qui relève directement du Roi. Elle a des extensions dans plusieurs Paroisses voisines, notamment dans celle de Herouvillette, & est possédée par *Pierre-Antoine-Barnabé de Guernon*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Ranville, Conseiller au Parlement de Rouen.

* RAPPERSWILL : Ville située sur le haut Lac de Zurich, & qui appartient aujourd'hui aux Cantons de Zurich, de Berne & de Glaris.

Elle a fait autrefois partie de l'ancienne France, & a eu ses Comtes particuliers. *Ulric*, le premier de ces Comtes, dont on ait connoissance, vivoit en 1114. *Jean* III, dit *le Vieux*, le dixieme & le dernier Comte *de Rapperswill*, mourut sans postérité, en 1395. Il étoit de la Maison de *Habsbourg*.

* RAPPOLTSTEIN : Nom d'une Seigneurie considérable dans la haute Alsace, mouvante de l'Evêché de Bâle, & divisée en huit Prévôtés.

La premiere, celle de *Rappoltstein ;* la seconde, celle de *Gemar ;* la troisieme, celle de *Berckheim ;* la quatrieme, celle de *Zellenberg ;* la cinquieme, celle d'*Heiterheim ;* la sixieme, celle de *Wihr* ou *Weyer ;* la septieme, celle de *la Vallée-d'Orbe*, & la huitieme, celle de *Markirck*.

Dans le VIII^e siécle, *Rappolt*, (ou peut-être *Roubaud* en François,) riche Gentilhomme, avoit déja donné son nom à quelques habitations de campagne, qui, par succession de tems, communiquerent le leur au Château, bâti au sommet d'une montagne voisine, appellé le *Rocher de Rappolt*, en Allemand *Rappoltstein*, & en François *Ribaupierre*. Cette même montagne est encore remarquable par deux autres Châteaux, différens du premier par leur situation, leur structure, & leur nom. Ils forment tous trois ensemble un triangle, & vus de loin, ils présentent un spectacle également frappant & agréable, ce qui les a fait mettre au nombre des merveilles de l'Alsace.

Le premier de ces trois Châteaux, pour le distinguer des deux autres, situés moins avantageusement, est appellé *le haut Rocher de Rappolt*, *hohe-Rappoltstein ;* & c'est aussi lui seul qui a donné le nom à toute la Seigneurie. L'ancienneté de cette forteresse est telle qu'elle ne le cede, en Alsace, qu'à celles d'*Isenbourg* & d'*Eguisheim*. L'Empereur HENRI IV, voulant récompenser la fidélité & la constance que lui avoit marqué *Burcard*, Evêque de Bâle, pendant les troubles trop souvent renaissans entre le Sacerdoce & l'Empire, lui donna, en 1084, son domaine de Campagne, appellé *Rappoltstein*, dont il avoit hérité de son pere, au territoire d'Alsace, dans le Comté du Comte HENRI. *Rappoltstein* fut donc autrefois du patrimoine des Ducs de Franconie, Empereurs, surnommés *les Saliques*, & qui peut-être en avoient hérité eux-mêmes des Comtes *d'Eguisheim*, leurs parents; car l'Empereur CONRARD II, ayeul de l'Empereur HENRI IV, avoit pour mere *Adélaïde*, fille d'un Comte *d'Eguisheim*.

Rodolphe, Evêque de Bâle, rendit, l'an 1115, Rappoltstein à l'Empereur HENRI V, en échange de l'Avouerie de Favar, Monastere situé dans l'Evêché de Coire, au Pays des Grisons. Le Pape s'opposa à ce traité, en ayant été requis par *Gewold*, Abbé de Favar ; ce qui n'empêcha pas que HENRI ne retint Rappoltstein, qu'il transmit à ses successeurs de l'Empire. Ceux-ci en jouirent jusqu'à FRÉDERIC I, qui s'étant laissé persuader par l'Evêque *Ortles*, & cédant aux instances de plusieurs personnes de considération, le rendit à l'Eglise de Bâle, avec la moitié du village de Rappolswilre. Le Château de Rappoltstein étant de cette ancienneté, il n'est pas étonnant que dès le XII^e siécle, il fut regardé comme l'une des plus anciennes forteresses du Pays. Il fut assiégé deux fois, mais non pris l'an 1287 : ce fut à l'occasion de ce qu'*Anselme*, Seigneur *de Rappoltstein*, ne vouloit pas rendre à son frere & à ses neveux, la portion de cet héritage qui leur revenoit.

L'an 1425, *Ulric*, Seigneur *de Rappoltstein*, accorda le droit d'entrée dans

ce Château, à *Charles*, Duc *de Lorraine*, & à *Berhard*, Marquis *de Bade*. Il en confia même entiérement la garde a *Raynauld*, Duc *d'Urſlinghen* en Souabe, ſauf cependant la premiere convention qu'il avoit faite en 1425. Au reſte, ce Château donna autrefois le nom aux Chevaliers d'*Altenkaſtel*, d'une famille noble de Rappoltſtein. Pour un plus long détail on peut conſulter le *Dictionnaire des Gaules, Tome VI, p. 11 & ſuiv.*

* RARAY, en Valois, Diocèſe de Senlis.

Par Lettres du mois de Janvier 1654, regiſtrées le 17 ſuivant, la terre de *Nery* en Valois, fut érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *Raray*, en faveur de *Henri de Lancy*, Baron de Raray, qui de *Catherine d'Angennes*, ſon épouſe, eut : — *Gaſton-Jean-Batiſte de Lancy*, Marquis de Raray, dont la fille, *Marie-Lucie*, devint héritiere de Raray & de Lancy. Cette Dame, qui mourut le 16 Mai 1693, avoit épouſé *Jean-François le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt. Leur fils aîné, *François-Louis*, dit *le Marquis de Raray*, décédé en Mai 1736, avoit épouſé, le 11 Mars 1731, *Louiſe-Joſephine Chevalier d'Enfrenel*, morte le 4 Janvier 1744, dont : — *Jean-Joſeph le Conte de Nonant*, Marquis de Raray, né le 30 Octobre 1732, marié à *Marie-Françoiſe-Eliſabeth Baſan de Flamanville*, morte le 12 Avril 1761, âgée de 30 ans.

RASCAS : Famille établie en Provence.

Pluſieurs Chartres & Actes de fondations du XI^e^ ſiécle prouvent que ceux de cette Famille ajoutoient, dans ces tems reculés, le nom de *Châteauredon*, à celui de Rascas : néanmoins les Seigneurs du Canet ont pris les armes de Bertrand de Rascas, Gentilhomme Limouſin, parent des Papes Clément VI & Innocent VI, ſiégeans à Avignon. Il étoit du nombre des Poëtes Provençaux, & mourut en 1353, à Avignon, après y avoir fondé l'Hôpital de Saint-Bernard, où on voit encore ſes armes.

I. Antoine de Rascas, fut un des Gentilshommes de la Province, qui prêterent hommage au Roi Louis II, d'Anjou, Comte de Provence, dans la ville de Taraſcon, au mois de Septembre 1399. De lui naquit :

II. Guillaume de Rascas, I. du nom, pere de —— Jean, qui ſuit, — & de Monet, auteur des Seigneurs du Muy, de Bagarris, &c. rapportés ci-après.

III. Jean de Rascas épouſa, en 1430, *Marie de Balb*, fille de *Louis*, Seigneur du Muy, du Chafaut, de Bagarris & de Châteauredon, de laquelle il eut :

IV. Monet de Rascas, II. du nom, Seigneur en partie du Muy & de Bagarris, qui teſta le 29 Mars 1527, laiſſant de *Marguerite de Caſtellane*, ſon épouſe, —— Eléonore de Rascas, mariée, en 1509, à *Paulet de Flotte*.

Seigneurs du Muy, &c.

III. Monet de Rascas, I. du nom, fils puîné de Guillaume I. épouſa auſſi, en 1430, *Alayette de Balb*, Dame du Muy, ſœur de *Marie de Balb*, femme de Jean de Rascas, ſon frere aîné. Il en eut :

IV. Guillaume de Rascas, II. du nom, co-Seigneur du Muy & de Bagarris, marié à *Madelene de Barras*, l'une des filles de *Louis*, Seigneur de Melan & de Toard, Chambellan du Roi Charles VIII, & de *Marguerite de Vintimille-Montpezat*, dont :

François de Rascas, I. du nom, Seigneur du Muy, de Bagarris & de Châteauredon, Juge d'Appeaux, & enſuite Conſeiller au Parlement de Provence en 1536. Il fut Seigneur en partie de la Terre du Canet, par l'échange qu'il fit avec *Gaſpard de Villeneuve-Mons*, pour des portions aux Terres de Torene & d'Andon le 13 Juin 1559. Ses enfans furent : —— 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Guillaume, tige des Seigneurs du Canet, &c. rapportés ci-après ; —— 3. Jean, Archidiacre de l'Egliſe d'Aix, & Conſeiller au Parlement en 1572, qui fonda la Collégiale de Draguignan ; —— 4. François, Chevalier de Malte, & Commandeur de Montpellier en 1585.

VI. Louis de Rascas, Seigneur du Muy, épouſa, le 15 Juillet 1540, *Anne de Pontevès*, de laquelle il eut :

VII. Jean de Rascas, Seigneur du Muy, dont les enfans furent : —— 1. François, qui ſuit ; — 2. Madelene de Rascas, mariée, en 1599, à *Jean de Quiqueran*, Seigneur de Ventabren ; —— 3. & Jeanne, mariée à *Annibal d'Aſtres*.

VIII. François de Rascas, II. du nom, Seigneur du Muy, premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1634 & 1646, mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marguerite de Pontevès-Monfroc*.

Seigneurs du Canet, *&c.*

VI. Guillaume de Rascas, III. du nom, Seigneur de Châteauredon & de Bagarris, fils puîné de François I. fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1592, & avoit épouſé, le 16 Décembre 1544, *Suzanne d'Iſnard*, dont :

VII. Gaspard de Rascas, Seigneur du Canet, marié, 1°. le 10 Novembre 1592, à *Lucrèce de Puget-Fuveau* ; & 2° à *Sibille de Cabre-Roquevaire*. Du premier lit naquirent : —— 1. Honoré, qui ſuit ; —— 2. Jeanne, mariée, en 1618, à *André de Ballon*, Conſeiller au Parlement ; & du ſecond lit : — 3. Henri, premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1652, marié à *Lucrèce de Forbin-Soliers*, appellée *la belle du Canet*, dont il n'eut point d'enfans ; —— 4. & Louis, rapporté après ſon aîné.

VIII. Honoré de Rascas, Seigneur du Canet, fut Conſeiller au Parlement en 1630, après la mort de Jean de Rascas, ſon grand-oncle. Il épouſa 1°. *Alexandrette de Treſſemanes-Chaſteuil* ; & 2°. *Louiſe de Laidet-Sigoyer*. Il eut de la premiere une fille unique : — N... de Rascas, mariée à *Pierre de Laidet*, Conſeiller au Parlement.

VIII. Louis de Rascas, fils puîné de Gaspard, & de *Sibille de Cabre-Roquevaire*, ſa ſeconde femme, épouſa, le 3 Septembre 1644, *Iſabeau de Clapiers*, fille d'*Eſprit*, Baron de Gréoux, & de *Jeanne de Gaſpary*, dont : —— Honoré, qui ſuit ; — & N... de Rascas, Chevalier de Malte, mort Commandeur.

IX. Honoré de Rascas, II. du nom, Seigneur du Canet, Grand-Sénéchal au Siége de Draguignan, épouſa l'aînée des filles d'*Hercule de Garnier*, Seigneur de Julhians, & de *Marquiſe de Felix*, iſſue des Comtes *de la Renarde*. De ce mariage eſt iſſu :

X. Honoré de Rascas, III. du nom, Seigneur du Canet, qui, de ſon épouſe, *N... de Raffelis*, Dame de Calian, n'a qu'une fille, —— Françoise-Elisabeth-Maxime de Rascas, mariée, en 1754, à *Michel*, Marquis *de Colbert-Turgis*, Chef-d'Eſcadre des armées Navales, frere d'*Etienne Colbert*, Doyen de l'Egliſe d'Orléans, dont des enfans. Voyez Colbert.

Les armes : *d'or, à une croix fleuronnée, au pied fiché de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile à huit rais d'or.* Hiſt. Héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p. 292 & ſuiv.*

* RASNES, en Normandie, Diocèſe de Séez, Election de Falaiſe.

Les Baronnies de *Raſnes* & d'*Aſnebec* entrerent, en 1550, dans la Maiſon d'*Argouges*, par l'alliance de *Renée du Pont-Bellanger*, Dame de Raſnes & d'Aſnebec, du chef de ſa mere *Françoiſe d'Harcourt*, avec *Jacques d'Argouges*, iſſu d'une ancienne Maiſon qui tire ſon nom de la Terre d'*Argouges*, ſituée près de Bayeux, & dont les Seigneurs étoient connus ſous le Regne de Guillaume *le Conquérant*. Elles furent érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de *Raſnes*, par Lettres de 1672, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 31 Janvier & 21 Novembre 1673, en faveur de *Nicolas d'Argouges*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel-Général des Dragons, fils de *Henri* ; petit-fils de *Charles d'Argouges*, Baron de Raſnes ; & ar-

riere petit-fils de *Jacques d'Argouges*, & de ladite *Renée du Pont-Bellanger*. Voyez ARGOUGES.

RASOIR, en la Province & Comté de Hainaut.

Suivant une Généalogie probante, authentique & tabellionnée, qui nous a été communiquée, cette ancienne Nobleſſe s'établit, en 1266, à Valenciennes, & les Seigneuries qu'elle a poſſédées, aux environs de cette Ville, ſont au nombre de 18. Elle a pour auteur,

I. EUSTACHE, cadet de la Maiſon d'*Aveſnes-lès-Secq*, à une lieue de la forteresſe de Bouchain, qualifié *Chevalier*, au XII^e. ſiécle, & allié avec Dame *Jehennette de Lalaing*. Voyez *Carpentier*, Nobiliaire du Cambreſis. Il prit le ſurnom de RASOIR, qu'il tranſmit à ſa poſtérité. On remarque dans l'Hiſtoire des Comtes *de Guines*, par *Lambert d'Ardes*, ſous l'an 1177, qu'il accompagna en tous ſes voyages & entrepriſes *Arnould*, II du nom, Comte *de Guines*, avec *Euſtache de Salperwick*, *Hugues de Mauves* & *Henri de Campagne*. Il eut de ladite *Jehennette de Lalaing*, ſon épouſe :

II. BAUDUIN, dit RASOIR, qualifié *Ecuyer*, dans un titre de 1226. Il changea l'écuſſon de ſes armes, qui étoient : *d'azur, à trois épées d'argent, la poignée d'or, miſes en bandes*, en *trois fleches d'or, ſur un champ d'azur, auſſi miſes en bandes*. Il épouſa, par contrat paſſé à Valenciennes, le Mercredi après la Saint-Martin, l'an 1238, *Sandrine de Dourlens*, dont : — BAUDUIN, qui ſuit; —— & WILLAME, marié à *Marguerite*, fille de Meſſire *Guillaume d'Hauſſi*, de laquelle vint une fille, nommée —— MAHAULT RASOIR, mariée à *Bauduin*, Sire *de Roiſin*, & morte ſans hoirs.

III. BAUDUIN RASOIR, II. du nom, Ecuyer, ſe fixa à Valenciennes en 1266, & acheta des biens aux environs; ce qui fit croire ſes deſcendans originaires de cette Ville. Il eut de *Florence d'Aulnoit*, ſon épouſe, pour fils unique :

IV. JEAN RASOIR, Ecuyer, appellé, dans une ancienne Charte, *homme gentil, prude & vaillant*. Il laiſſa de *Paſques de Moïſettes*, ſa femme : — 1. WILLAME, dit *le célebre aux tournois*, marié avec *Jeanne de Wargnie*, dont : —— MARGUERITE, femme d'*Allart du Gardin*, Ecuyer, Seigneur du Vivier, dont poſtérité; — & MAIGNE, mariée à *Pierou de Saint-Amand*, fils de *Regnier*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Amand, Haveluy, & de Dame *N... de Chin*; — 2. BAUDUIN, marié avec *Iſabelle de Piauville*, fille d'*Allart*, Ecuyer, de laquelle il eut un fils, auſſi nommé ALLART; — 3. JEAN, qui ſuit; — 4. & LOTTART, marié, ſans enfans, avec *Jeanne de le Cauchie*, Dame du Boſquel.

V. JEAN RASOIR, II. du nom, Ecuyer, mort dans les guerres contre les Infideles, avoit épouſé *Marguerite d'Arras*, fille de Meſſire *Jean d'Arras*, & de *Marguerite de Somaing*. Elle eſt dite veuve dans une lettre en original ſur parchemin, portant conſtitution de rente à vie, faite en 1343, le jour de Saint-Maur, au mois de Janvier, pardevant *Watier Creſte*, & *Jean de Vertaing*, Echevins de Valenciennes. De cette alliance vinrent : — 1. PIERRE, qui, de ſon épouſe, *Agnès de Sienwart*, fille de *Jean*, Ecuyer, eut : — AGNÈS RASOIR, mariée avec *Allart de Leval*, Ecuyer.

2. JEAN, Seigneur de Campeaux, marié avec *Iſabelle de Roiſin*, fille de *Bauduin*, dont pluſieurs enfans, entr'autres : — JEAN RASOIR, Seigneur de Campeaux, qui, de ſon épouſe, *Jeanne de le Sauch*, eut : — ISABELLE RASOIR, Abbeſſe du Refuge Notre-Dame-lès-Ath; — MARIE, Abbeſſe de Spinlieu, à Mons; —— autre JEAN RASOIR, Seigneur de Campeaux, marié, ſans enfans, à *Marguerite de Vredeau*; —— & deux autres filles.

3. ALLART, qui ſuit; — 4. & PIERROU RASOIR, Seigneur d'Andomez, qui, de *Marie de Quaroube*, ſon épouſe, fille de *Gillon de Quaroube*, & de *Maigne de Baiſſy*, eut : —— 1. GILLES RASOIR, Seigneur de Brillon, marié 1°. avec *Marie de Sars*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *N... de Barbançon*; & 2°. avec *Marie de Caſteloiſe*, veuve de *Jean du Gardin*, Ecuyer, Seigneur du Vivier : il mourut ſans hoirs de ces deux mariages; —— 2. JEAN RASOIR, Seigneur de Beuvrage & d'Andomez, Prévôt de Valenciennes en 1430, marié avec *Jacque-*

line de Roiſin, fille d'*Evrard*, Baron *de Roiſin*, Chevalier Banneret du Hainaut, & de *Marguerite de Molembaix*. Etant veuve, elle ſe remaria à *Bauduin d'Humieres*, Grand-Bailli de Namur, dont elle eut : —— *Hugues d'Humieres*; & du premier lit : — Gui, —— & Jean Rasoir, dernier Seigneur de Beuvrage, d'Andomez, Château-des-Prets-à-main, grand homme de guerre, qui accompagna dans tous ſes exploits *Jacques de Lalaing*. Il épouſa *Jeanne de Vendegies*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de la Bouverie*, & n'eut qu'une fille, nommée Marie Rasoir, morte jeune, avant lui. Il fit ſon teſtament le 7 Février 1469, par lequel il inſtitua Nicolas Rasoir, ſon couſin, exécuteur teſtamentaire, avec *Baudry de Roiſin*, auſſi ſon couſin, & *Hugues d'Humieres*, ſon frere utérin, & autres ; légua la ſomme de 400 livres tournois à *Laurent* & à *Antoine le Remy*, que Willemine Rasoir, ſa fille naturelle, avoit eus d'*Armand le Remy*, ſon mari ; mourut le 10 Février 1470, & fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Beuvrage, où ſe voit ſon épitaphe ; — 3. Willame, Abbé de Crepin ; — 4. Mahault, Dame à Beaumont ; — 5. & Evrard, mort, ſans alliance. Par ſon teſtament du 1 Mars 1422, il élut ſa ſépulture à Saint-Jean de Valenciennes.

VI. Allart Rasoir, Chevalier, troiſieme fils de Jean, II. du nom, & de *Marguerite d'Arras*, Seigneur de Somaing, dont il hérita, & qu'il vendit enſuite, fut Chef de Cuiraſſiers au ſervice de Sa Majeſté Catholique ; teſta, le 28 Avril 1390, & avoit épouſé, par contrat paſſé le 20 Février 1372, noble Dame *Billehaut de Caſteloiſe*, héritiere de la Terre & Seigneurie de Wagnouville, fille de Meſſire *Jean de Caſteloiſe*, Seigneur d'Erquennes, & de *Marie de Piparde*, veuve d'*Allart de Vendegies*; Ecuyer. Etant veuve, elle fit ſon teſtament le 28 Octobre 1410, & fut inhumée, trois ans après, en l'Egliſe Saint-Jean de Valenciennes, auprès de ſon mari, comme elle l'avoit ordonné. Leurs enfans furent : —— 1. Jean, mort, à marier ; —— 2. Allart, qui, par le teſtament de ſon pere, eut en partage les Terres ſituées à Sebourg ; & épouſa, par contrat du 6 Juin 1411, Dame *Iſabelle de Vredeau*, fille d'*Aimery*, Ecuyer, & de *Philippe de Sopelet*, de laquelle il eut : —— Philippe Rasoir, héritiere de ſon pere, épouſe de *Jacques de Quaroube*, Ecuyer, Seigneur de Rombies, & de la Vallée ; —— 3. Watier, qui ſuit ; —— 4. Jeanne, mariée 1°. à *Willame du Bos*, Ecuyer, Seigneur de Leſpaix ; & 2°. à Meſſire *Pierre de Vertin*, dit *Floridas*, Chevalier, Seigneur de Villers ; —— 5. Marie, nommée *Mademoiſelle de Beaumont* ; — 6. Marguerite, dite *Mademoiſelle de Flines* ; — 7. & Isabelle, mariée à *Gérard le Fuſelier*, fils de *Jean le Fuſelier*, Chevalier, Gouverneur de Bohen en 1369, & de *Jeanne Gugove*, dont la fille, —— *Marie le Fuſelier*, Dame de Warlu, fut la ſeconde femme de Meſſire *Jean d'Anneux*, Seigneur d'Abancourt, d'où ſont ſortis les Marquis *de Wargny*, Barons de Crevecœur.

VII. Watier Rasoir, Chevalier, Seigneur de Wagnouville, Capitaine d'une Compagnie Wallone, parut à la Fête de l'Epinette, où ſe firent joûtes & tournois dans la ville de Lille : il étoit monté ſur un cheval brun, caparaçonné aux armes de ſa Maiſon, & armé de pied en cap ; fut accompagné de ſon couſin, Jean Rasoir, Seigneur de Beuvrage, & joûta avec *Pierre Thieulaine*. On voit, par ſon contrat de mariage, en original, du 18 Octobre 1421, paſſé à Valenciennes, qu'il avoit épouſé *Jeanne de Heſques*, Dame de Wattegnies-Saint-Pierre, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Jeanne de Grées*. Il eut dans ſon partage la Seigneurie de Wagnouville, &, depuis, certains héritages y ſitués, par le teſtament que fit *Billehaut de Caſteloiſe*, ſa mere, étant veuve. De ſon mariage vinrent : —— 1. Jean, mort jeune ; —— 2. Nicolas, qui ſuit ; — 3. Allart, qu'on croit avoir été Religieux à Saint-Martin à Tournay ; — 4. & Quinte, premiere femme de Meſſire *Saudrat de Wargny*, Seigneur de Dour, lequel ſe remaria avec *Marie de Boubaix*. Ces 4 enfans furent partagés par leurs pere & mere, le 29 Août 1440.

VIII. Nicolas Rasoir, Ecuyer, Seigneur de Wagnouville, de Wattegnies & de Floyou, fut avantagé de Watier, ſon pere, par la donation teſtamentaire

qu'il paſſa en ſa faveur le 8 Mars 1446. Il ſervit long-tems dans les armées de Sa Majeſté Catholique, dont il fut récompenſé ſur la fin de ſes jours. Il avoit épouſé, le 18 Décembre 1449, *Jacqueline de Wargny*, fille de noble Seigneur *Raſe de Wargny*, & de Dame *Marguerite de Malines*. Il fut nommé, par le teſtament du 7 Février 1469, de ſon couſin JEAN RASOIR, dernier Seigneur de Beuvrage, ſon exécuteur teſtamentaire; & mourut en 1510, laiſſant : —— 1. NICOLAS, qui ſuit; —— 2. JEAN, Seigneur de Floyou, marié avec *Cornille de Maſſins*, fille de *Thierry*, Ecuyer, & de *Marie d'Ongnies*, dont : —— PIERRE RASOIR, qui, de *Jeanne Bourgeois*, ſon épouſe, eut : — ANNE RASOIR, mariée à *Nicolas de le Hove*, Ecuyer, Seigneur des Mottes; — 3. & JACQUES, mort à marier.

IX. NICOLAS RASOIR, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Wattegnies, Wagnouville, &c. ſervit dans les guerres d'Artois, & épouſa, 1°. par contrat du 19 Août 1487, (paſſé en préſence de ſon pere, & de JEAN RASOIR, ſon oncle), *Jeanne de Foreſt*, fille de *Louis*, Seigneur d'Aniel, & de *Piéronne le Kien*, veuve de Meſſire *Raoul de Crequy*; & 2°. *Quinte le Febvre*, fille du Seigneur de Quevaucamp. Il mourut en 1548, & fut inhumé à Wattegnies. Du premier lit vint : — 1. NICOLAS, qui ſuit; du ſecond : — 2. & PIERRE, marié avec *Claudine de la Pannetiere*, dont : —— JACQUES RASOIR, allié avec *Marie Reſteau*, ſœur de *Jeanne*, Dame de Croix, ci-après mentionnée. Elle fut mere de —— PIERRE, qui épouſa *Marie de Baviere*, & en eut : —— JEANNE RASOIR, mariée dans la Maiſon des Seigneurs *de Maſnuy*, Gentilshommes des Etats de Mons.

NICOLAS RASOIR, II. du nom, eut encore, pour fils naturel, — HUBERT, qui ſe maria à Valenciennes, & laiſſa des enfans, qu'on y retrouve dans les Archives de la Ville, revêtus de différentes charges & Offices municipaux, ſous le nom de RASOIR.

X. NICOLAS RASOIR, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Wattegnies, de Wagnouville, &c. l'un des Gentilshommes des Etats-Généraux tenus à Valenciennes en 1541, Capitaine au ſervice de Sa Majeſté Catholique, épouſa *Jeanne Garet-d'Eſcarmaing*, fille de Meſſire *Allart Garet*, Seigneur d'Eſcarmaing, & de *Jeanne du Martroit*. Elle eſt dite veuve, dans un acte original paſſé par JEAN & NICOLAS, ſes fils, devant les Hommes de Fief, le 11 Juin 1557; & mourut vers le mois de Février 1571. Ses enfans furent : —— 1. JEAN, qui ſuit; —— 2. NICOLAS, neuf fois Prévôt de Valenciennes, fait *Chevalier*, en conſidération de l'ancienneté de ſa Maiſon & de ſes ſervices, par l'Archiduc ALBERT, le 20 Février 1600, à l'Inauguration de ce Prince à la Seigneurie & Prévôté de Valenciennes. Il eut de ſon mariage avec *Françoiſe Leſly*, pluſieurs enfans, morts au ſervice; — & JEAN RASOIR, Chanoine de la Cathédrale de Tournay, où l'on voit ſon épitaphe. Il revendiqua & obtint, à titre d'héritier plus proche, l'ancien patrimoine de ſes ancêtres, ſitué à Sebourg, provenant d'ALLART RASOIR, ſon quint-ayeul. Dans ſon teſtament, du 3 Décembre 1635, ſe trouve mentionné FRANÇOIS RASOIR, fils naturel de JACQUES; ſon frere, lequel JACQUES RASOIR, vivant, Chevalier, Seigneur de Douchy, & Capitaine de la garniſon de Valenciennes, épouſa *Jeanne Honoré*, ſans enfans, héritiere dudit Douchy, où elle gît avec ſon mari, dans l'Egliſe Paroiſſiale. On y voit leurs épitaphes & quartiers; —— 3. & CATHERINE, mariée à *Jacques de Guilenghien*, ſans enfans, fils de *Louis*, Ecuyer, & de *Jeannette de Griſelin*.

XI. JEAN RASOIR, III. du nom, Ecuyer, Seigneur en Ecaillon & de Wattegnies, qu'il vendit, mort en 1603, avoit épouſé, par contrat du 19 Janvier 1554, *Jeanne Reſteau*, Dame de Croix, morte en 1564, fille de *Gilles Reſteau*, Ecuyer, Seigneur d'Ellegnies & de Croix, & d'*Antoinette de Wargny*, dont : —— 1. PIERRE, qui ſuit; —— 2. JEANNE, femme de *Jean*, fils de Meſſire *Henri de Bauffremez*, Seigneur de Herlies, &c. & d'*Antoinette de la Chapelle*; — 3. & CLAUDE, fille dévote, qui fit le retrait-lignager avec JEAN RASOIR, ſon couſin, Chanoine de Tournay.

XII. PIERRE RASOIR, Ecuyer, Seigneur de Croix, &c. Lieutenant de Ca-

valerie en 1585, dans la Compagnie du Vicomte *de Milanois*, mourut le 9 Avril 1615, âgé de 59 ans, & avoit épouſé, par contrat du 25 Janvier 1588, *Jeanne des Maiſieres-du-Vaſſal*, fille de *Jean*, Seigneur dudit Vaſſal, & de *Jacqueline Werin*. Elle mourut le 27 Juin 1635, & eut de ſon mariage : —— 1. JEAN, Seigneur de Croix, mort Capitaine d'Infanterie en 1619, ſans alliance ; — 2. NICOLAS, qui ſuit ; —— 3. & JEANNE, épouſe de *Jacques des Maiſieres*, Ecuyer, Seigneur de Grébert, fils de *Jean*.

XIII. NICOLAS RASOIR, IV, du nom, Ecuyer, Seigneur de Croix, &c. devenu chef des nom & armes de ſa Maiſon, par le décès de JEAN, ſon frere aîné, épouſa, par contrat du 2 Juin 1628, *Charlotte de Vivien*, Dame de Foreſt, fille de Meſſire *Jean de Vivien*, Chevalier, Seigneur de Foreſt, Salmonſart, Sautaing, Calonne, &c. & de *Marie de Maſtaing*, dit *le Boucq*. Elle mourut le 16 Mai 1641, & fut inhumée à Saint-Jean de Valenciennes, ainſi que ſon mari, (décédé le 5 Mai 1676), dans le caveau de la Maiſon de *Vivien*. Ils eurent pour enfans : —— 1. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE, qui ſuit ; —— 2 & 3. CLAUDE-IGNACE & MARIE-THÉRESE, morts jeunes ; —— 4. MARIE-THÉRESE, Religieuſe au couvent de Sainte-Marie à Mons ; —— 5. & MARIE-CÉCILE, morte jeune.

XIV. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE RASOIR, Seigneur de Croix & de Foreſt, ſervit en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, en 1656, au ſiége de Valenciennes ; fut créé *Chevalier*, par Lettres-Patentes données à Madrid le 16 Décembre 1665, par le Roi & la Reine Régente DE CASTILLE, & fut inhumé, le 6 Mars 1691, dans le caveau de ſes ancêtres, en la Paroiſſe Saint-Jean de Valenciennes. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne-Iſabelle le Roy*, morte le 25 Juillet 1662, fille de *François*, Ecuyer, & de *Catherine Faunius* ; 2°. *Marie de Willant*, morte ſans enfans ; & 3°. par contrat poſt-nuptial, paſſé le 19 Juillet 1681, devant les Echevins de Valenciennes, *Marie-Louiſe de Beaumont*, Dame de Campagne, fille de *Philippe de Beaumont*, Chevalier, Seigneur d'Andomez, Campagne, Oiſy, &c. & de *Suſanne de Boës*. Etant veuve, elle ſe remaria avec *Abraham Ribier*, Chevalier, Seigneur de Villebroos, Colonel de Dragons au ſervice de France, dont elle n'eut point d'enfans ; mourut le 4, & fut inhumée le 5 Novembre 1696, en la Paroiſſe de Saint-Jean de Valenciennes, dans le caveau de ſes ancêtres. Du premier lit vint : — NICOLAS-JOSEPH, qui ſuit ; & du troiſieme : — LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

XV. NICOLAS-JOSEPH RASOIR, Seigneur de Croix, Foreſt, &c. Capitaine au Régiment de Solre, mort le 13 Avril 1738, & inhumé à Saint-Nicolas de Valenciennes, avoit épouſé, par contrat paſſé à Mons le 19 Février 1693, *Anne-Marie de Savreux*, enterrée auprès de ſon mari, le 9 Mars 1751, fille de *François-Albert de Savreux*, Ecuyer, Seigneur de Marlieres, & de *Jacqueline de la Falize*. De ce mariage ſont reſtés pour enfans vivans : —— 1. NICOLAS-JOSEPH-ARNOULD, qui ſuit ; — 2. MARIE-MADELENE-HYACINTHE-JOSEPHE RASOIR, aînée, Religieuſe, aux Brigitines à Valenciennes ; —— 3. MARIE-CATHERINE-JOSEPHE, veuve de Meſſire *Charles-Joſeph de Robaulx*, Seigneur d'Auſſois, dont une Demoiſelle ; —— 4. & MARIE-ANNE-JEANNE-JOSEPHE RASOIR, veuve de *Joſeph-Ignace de Bruneau*, Ecuyer, Seigneur de Caſteau, la Roquette, &c. décédé le 3 Mars 1776.

XVI. NICOLAS-JOSEPH-ARNOULD RASOIR, Seigneur de Croix, Foreſt, Villers-au-Bois, Marlieres, Renoncourt, &c. Grand-Prévôt de Valenciennes, (troiſieme enfant de NICOLAS-JOSEPH), a épouſé 1°. *Bonne-Aldegonde-Joſephe de Haynin*, morte ſans hoirs, fille de *Joſeph*, Baron *de Haynin*, & de *Marie-Roſe de la Porte* ; 2°. *Marie-Maximilienne-Pauline de la Barre-Neuf-Maiſnil*, auſſi morte ſans enfans ; & 3°. par contrat paſſé à Valenciennes, le 10 Novembre 1745, *Marie-Catherine-Françoiſe la Chauſſée*, fille de *Louis-Alexandre-Conſtantin-la Chauſſée-de-Theuvy*, en Picardie, Chevalier, Seigneur de l'Etang, Renoncourt, ancien Officier aux Gardes-Françoiſes, & de défunte *Catherine-Angélique-Albertine-Dorothée la Chauſſée-de-Boiſville*. De cette derniere alliance ſont iſſues :

—— Marie-Louise Rasoir, mariée, le 18 Décembre 1769, à *Charles-François*, Marquis *de Bonnay*, Chevalier, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Villeroy; — & Marie-Jeanne-Catherine-Louise. Elles ſont dernieres & ſeules héritieres de leur Maiſon.

XV. Louis-François-Joseph Rasoir, Chevalier, Seigneur de Campagne, Andomez, Oiſy, Sarteau, le Conflan, Franſbecq, Saint-Waaſt-le-Haut, &c. fils de Jean-François-Ignace, & de *Marie-Louiſe de Beaumont*, ſa troiſieme femme, mourut, âgé de 35 ans, au Château d'Andomez, & a été inhumé à Saint-Nicolas de Valenciennes, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Lille, devant *Hugot*, Notaire, le 1 Septembre 1704, *Marie-Louiſe*, née Baronne *de Woërden-d'Heemſtede* en Hollande, Vicomteſſe du Pays de Langle, Dame de Chérens, des Mortiers, grand & petit Hôve, &c. inhumée à Paris, en l'Egliſe Saint-Gervais, le 16 Juillet 1750. Elle étoit fille de *Michel-Ange*, Baron *de Woërden*, Vicomte de Langle, Seigneur de Baſrieux, & de *Marie-Catherine de Croix-Waſquehal*, Dame des Blonderies. De ce mariage ſont nées :

1. Marie-Marguerite-Louise Rasoir, Baronne de Noyelle, Dame d'Andomez, mariée, par contrat du 3 Novembre 1722, à *Jean-Louis de Carondelet*, Chevalier, Baron de Noyelle, mentionné ci-deſſous, dont elle fut la premiere femme. Elle eſt morte le 15 Octobre 1731, âgée de 25 ans, & eſt inhumée en l'Egliſe Paroiſſiale de Noyelle, où l'on voit ſon épitaphe & ſes quartiers; —— 2. N... Rasoir, Dame d'Oiſy, morte aux Béguines de Valenciennes, où elle eſt inhumée, avec épitaphe; — 3. & Marie-Angélique-Bernard, qui ſuit.

XVI. Marie-Angélique-Bernard Rasoir, aujourd'hui Baronne de Noyelle-ſur-Selle, Vicomteſſe du Pays de Langle, Dame du grand & du petit Hôve, &c. a obtenu diſpenſe du Pape Clément XII, & a épouſé, le 10 Juin 1732, *Jean-Louis de Carondelet*, Chevalier, Baron de Noyelle, Vicomte de la Heſtre, Seigneur d'Haine, Saint-Pierre, Briat, Guennebreuck près Gand, &c. (veuf de la ſœur aînée de ſa femme), fils aîné de feu *Alexandre de Carondelet*, Chevalier, Baron de Noyelle, & de *Marie-Bonne de Bacquehem*; & petit-fils d'*Antoine de Carondelet*, né Chevalier, Baron de Noyelle, & de *Jeanne-Louiſe de Lannoy-du-haut-Pont*, née Comteſſe de Lannoy & du Saint-Empire, dont poſtérité. Voyez Carondelet, *Tome III.*

Les armes, comme nous l'avons dit ci-devant : *d'azur, à trois fleches d'or, miſes en bande.* Cimier : *une ſirene au naturel, qui ſe mire d'une main & ſe peigne de l'autre.* Pour deviſe, au bas de l'écu : Usque ad metam.

RASQUE : Famille habituée à Draguignan, & maintenue dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *le Bret*, Intendant en Provence, de l'an 1704. Elle prouva ſa filiation depuis

Noble Antoine de Rasque, fils d'Honoré, & de Demoiſelle *de Firminy*, qui épouſa, le 21 Février 1559, *Marguerite de Tulles*, dont, entr'autres enfans :

Honoré de Rasque, II. du nom, Seigneur de Taradel, marié, le 11 Septembre 1599, avec *Eſprite de Raffelis*, des Seigneurs *de Broves*, de laquelle vint :

Joseph de Rasque, Seigneur de Taradel, marié, le 20 Juin 1626, à *Madelene de Laidet*. Il en eut :

Louis de Rasque, Seigneur de Taradel, qui épouſa, le 24 Novembre 1677, *Jeanne d'Arquier de Laval*, dont :

Joseph de Rasque, II. du nom, Seigneur de Taradel, Conſeiller au Parlement, marié, le 4 Juin 1706, à *Thérèſe de Boyer*, fille de *Jean-Batiſte de Boyer*, Seigneur d'Eguilles, & de *N... de Joyeuſe Garde*. De ce mariage ſont iſſus : — Jean-François, qui ſuit, — & une fille, alliée dans la Maiſon *de Treſſemanes-Brunet*.

Jean-François

Jean-François de Rasque, Baron de Laval, Seigneur de Taradel, la Rochette, Saint-Pierre, Sale-Griffon & Saumelongue, a épouſé, le 21 Février 1734, *Gabrielle-Marguerite de Vento*, des Seigneurs *des Pennes*, dont : — Jean-Joseph-François, & François-Marie de Rasque, Lieutenans dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux en 1759.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une croix trefflée de même, au pied fiché ; au chef couſu de gueules, chargé d'une étoile d'or.*

Hiſt. Héroïque de la Nobleſſe de Provence. *Tome II, p. 295.*

* RASTIGNAC, en Périgord.

Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, le 12 Mars 1617, par Brevet du Roi Louis XIII, en faveur de *Jean Chapt*, connu ſous le nom de *Comte de Raſtignac*, Baron de Luzech, premier Baron du Querci, Seigneur de Laſtours, Paleyrat, Signac, le Meſpoullet, Saint-Rabier, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat, & Maréchal de ſes Camps & Armées, fils aîné d'*Adrien Chapt*, appellé *le Comte de Raſtignac*, & de *Jeanne de Hautefort*. Voyez Chapt-de-Rastignac. *Tome IV.*

RAVELLI ou RAVEL : Suivant un *Mémoire*, dreſſé en partie ſur les titres originaux, & ſur des copies légaliſées & atteſtées par les Juges des lieux, cette ancienne Nobleſſe eſt originaire de Lombardie, où elle étoit connue ſous le nom de Rau.

Les Hiſtoriens Italiens nous apprennent la cauſe du changement de ſon nom. *Creſcenzi*, *Bombelli*, & pluſieurs autres, aſſurent que les chefs de cette Maiſon ayant pris les armes contre l'Empereur Fréderic *Barberouſſe*, lors du ſiége de Milan, leurs biens & leurs maiſons ne furent point épargnés dans le ſac & deſtruction de cette Ville, capitale de la Lombardie, & que pour ſe ſouſtraire à une entiere ruine, ils ſe répandirent en différens Etats d'Italie, en changeant leur nom de Rau en celui de *Ravelli*, *Rovelli*, &c.

Une branche paſſa à Piſe, qui étoit alors une République conſidérable. Elle y exerça les premiers emplois & les premieres dignités ; y contracta des alliances illuſtres, juſqu'au milieu du XIV^e^ ſiécle, qu'Antoine Ravelli, noble Piſan, paſſa au ſervice de Jeanne, Reine de Naples, Comteſſe de Provence. Il rendit des ſervices conſidérables à cette Princeſſe, pendant les guerres qu'elle eut à ſoutenir, pour la défenſe de ſon Royaume de Naples, contre *Charles de Duras*, ſon neveu, que le Pape Urbain VI avoit inveſti de ce Royaume. Ce Pontife, que l'Italie & l'Allemagne reconnoiſſoient pour Chef de l'Egliſe, porta les Piſans à donner du ſecours à *Charles de Duras*, contre Jeanne, Reine de Naples, ſa tante, ainſi qu'il eſt rapporté par *Fronci*, Hiſtorien de Piſe ; mais Antoine Ravelli ne ſuivit point l'exemple de ſes concitoyens, il demeura fidele au parti de Jeanne, ce qui l'obligea de quitter ſa patrie, & ſe retira en Provence, où il fit acquiſition d'une partie de la Baronnie dEſclapon.

Fulco de Pontevès l'engagea de s'établir dans la vallée de Cotignac. Ils donnerent l'un & l'autre une preuve bien remarquable de leur attachement pour l'infortunée Jeanne, ce qui eſt atteſté par *Noſtradamus*, Hiſtorien de Provence, qui dit que, ſous le regne de Louis I, Comte de Provence, fils adoptif & ſucceſſeur de la Reine Jeanne, *Fulco de Pontevès*, Seigneur des Vallées de Cotignac, & pluſieurs autres Barons & Gentilshommes, ne voulurent prêter hommage à ce Prince qu'aux conditions *que là où la Reine* Jeanne *ne ſe trouveroit décédée & ſeroit encore vivante, leurs hommages ſeroient nuls & tenus pour non prêtés.*

I. La filiation ſuivie de cette Maiſon remonte à Antoine Ravelli, marié dans la ville de Piſe, à *Marie Gamba-Corta*, iſſue d'une des plus illuſtres Familles de la République, à laquelle elle a donné pluſieurs Gouverneurs. Il fonda une Chapelle dans l'Egliſe de Cotignac, où il fut inhumé ; & dans ſon teſta-

ment il eſt fait mention de ſes trois enfans, ſçavoir : —— 1. PHILIBERT, qui ſuit ; — 2. JEAN, Chevalier de Rhodes ; — 3. & ALIX, mariée à *Renaud de Barras.*

II. PHILIBERT RAVELLI, Chevalier, accompagna le Roi Louis, II. du nom, Comte de Provence, dans divers voyages que ce Prince fut obligé de faire en Italie, pour défendre ſon Royaume de Naples, contre l'invaſion de *Ladiſlas*, fils de *Charles de Duras*. Il épouſa *Catherine de Caſtellane*, & inſtitua pour ſon héritier ANTOINE, ſon fils unique, qui ſuit ; fit divers legs & fondations dans la Chapelle fondée par ſon pere, où il ordonna ſa ſépulture, par ſon teſtament paſſé devant *Antoine Thanaroni*, Notaire de Cotignac, en 1450. On a de lui un acte de cette année, où il eſt dit fils de feu ANTOINE RAVELLI, noble Piſan, reçu par le même Notaire. Il eut de ſon mariage :

III. ANTOINE RAVELLI, II. du nom, Chevalier, qui épouſa, après la mort de ſon pere, par contrat paſſé en 1451, devant ledit *Antoine Thanaroni*, Notaire à Cotignac, *Alix Faudrani*, fille de noble *Jean*, Ecuyer. Il fut du nombre des Gentilshommes de Provence qui accompagnerent à Naples, en 1461, *Charles*, Duc *de Calabre*, fils du Roi RENÉ. Il s'y diſtingua en diverſes occaſions, donna des preuves de ſa valeur, & ſurvéquit à ce Prince, ainſi qu'il conſte par un acte de l'an 1493, paſſé devant *Batiſte Thanaroni*, Notaire. Ses enfans furent : —— LOUIS, qui ſuit ; — & PIERRE, Chevalier de Rhodes, mentionnés dans le teſtament de leur pere.

IV. LOUIS RAVELLI, Chevalier, eſt qualifié, dans divers actes qu'on a de lui, *Magnifique Seigneur, Chevalier ;* teſta le 15 Février 1500, devant *Batiſte Thanaroni*, Notaire, & fit un codicille devant le même, le 11 Juin 1521. Il avoit épouſé Demoiſelle *Catherine Fabri*, fille de noble *Jean Fabri*, d'une Famille diſtinguée par ſa nobleſſe & ſes ſervices rendus aux anciens Comtes de Provence. Il en eut : —— ANTOINE, qui prit le parti des armes, & s'acquit une réputation diſtinguée ſous le nom de *Capitaine* RAVELLI ; —— & JEAN-HUGUES, qui ſuit.

V. JEAN-HUGUES RAVELLI, Chevalier, acquit des biens conſidérables à Carces, par contrat paſſé devant *Summa*, Notaire de ce Comté, en 1529 ; rendit des ſervices conſidérables dans toute cette Vallée, lors de l'entrée de l'Empereur CHARLES-QUINT en Provence ; ſe diſtingua auſſi par ſa piété ; & fonda, conjointement avec *Jean de Pontevès*, Comte de Carces, le Couvent de l'Obſervance de cette Ville, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Il obtint, à cet effet, une Bulle du Pape, dont il eſt fait mention dans ſon teſtament, reçu en 1529, par *Summa*, Notaire de Carces. Il mourut quelques années après, & fut enterré, avec l'habit de ſaint-François, dans l'Egliſe qu'il avoit fondée. Il fit JOSEPH, ſon fils, qui ſuit, ſon héritier, lui ſubſtitua ſes filles, & fit divers legs à HONORÉ, ſon petit-fils.

VI. JOSEPH RAVELLI, ou DE RAVEL, habita indifféremment Carces & Cotignac. Les actes ceſſerent, à cette époque, d'être rédigés en latin, & dans ceux qu'on a de lui, il eſt nommé tantôt RAVELLI ou DE RAVEL, nom que ſes deſcendans ont continué de porter, & ſous lequel ils ſont connus, depuis qu'on contracte en François. Il prit les armes, ainſi que pluſieurs Gentilshommes de Provence, pendant les troubles dont cette Province fut agitée ſous le regne de HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III, ſes enfans. Il épouſa, du vivant de ſon pere, *Anne de Pazzi*, d'une des quatre premieres Maiſons de Florence, qui ſe tranſplanta en Provence, lorſque cette ville ceſſa d'être République ; & teſta le 25 Août 1562, devant *Jean-Batiſte Thanaroni*, Notaire, en faveur d'HONORÉ, qui ſuit, laiſſant l'uſufruit de ſes biens à ſon épouſe. Dans un acte du 13 Avril 1552, paſſé devant le même Notaire, il eſt qualifié *Meſſire* JOSEPH RAVELLI, *Ecuyer*, & dans un autre du 17 Septembre 1553, *Meſſire* JOSEPH DE RAVEL, fils & héritier de Meſſire JEAN-HUGUES DE RAVEL, Chevalier. Il fut inhumé dans le tombeau de ſes ancêtres, à Cotignac, où on voit ſon épitaphe en latin, & l'écu de ſes armes.

HONORÉ DE RAVEL, Ecuyer, ſuivit le parti du Baron *de Vins*, dans les

troubles de Provence; fut un des Capitaines qui ſe montrerent les plus oppoſés aux nouvelles opinions qui s'introduiſirent alors en Provence; & vivoit encore en 1582, ainſi qu'il paroît par un acte d'échange, qu'il paſſa la même année, avec *Jean* & *Pierre Humei*, devant *Honoré Thanaron*. Il épouſa, du vivant de ſon pere, Demoiſelle *Françoiſe Monier*, d'une Famille noble de Provence, à laquelle il fit donation, ainſi qu'à ſon fils aîné, MELCHIOR, qui ſuit, d'une partie de ſes biens, par acte paſſé, le 15 Septembre 1575, devant le même *Thanaron*, Notaire; & fit légataires ſes autres enfans, — JEAN & ANTOINE, qui ſuivirent le parti des armes.

VIII. MELCHIOR DE RAVEL, Chevalier, tranſigea, avec ſes freres, le 20 Octobre 1600, ſur les biens d'HONORÉ, leur pere commun; ſuivit les traces de ſes ancêtres; ſe diſtingua dans les guerres civiles de Provence, en donnant, en diverſes occaſions, des preuves de ſa bravoure; & ſe maria avec Demoiſelle *Julie Amic-de-Sabran*, d'une branche cadette de la Maiſon de *Sabran*, ſi illuſtre en Provence, où elle a poſſédé le Comté de Forcalquier. Il fit ſon teſtament en 1603, paſſé devant *Jean Figuenieres*, Notaire à Cotignac, & un codicille en 1623, devant *Balthaſard Thanaron*, concernant les biens de défunte ſon épouſe. Il tranſigea, pour les mêmes biens, en 1640, devant ledit *Figuenieres*, Notaire, avec HONORÉ, qui ſuit, — & GASPARD, ſes fils.

IX. HONORÉ DE RAVEL, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Bourguet, acquit une portion de cette Terre ainſi qu'il conſte par une quittance paſſée devant *Jean Figuenieres*, Notaire à Cotignac, en 1621, & épouſa, par contrat paſſé devant *Beau*, Notaire à Saint-Maximin, le 27 Juin 1621, en préſence de ſon pere & de pluſieurs autres de ſes parens, Demoiſelle *Marguerite d'Aurevilliers*, fille de noble *Joſeph*, Ecuyer, & de Dame *Anne de Reboli*, dont il eut pluſieurs enfans, mentionnés dans ſon teſtament, entr'autres : —— JEAN-BATISTE, qui ſuit, qu'il inſtitua ſon héritier.

X. JEAN-BATISTE DE RAVEL, Chevalier, Baron d'Eſclapon, Seigneur de la Napoule, du Bourguet, Bagarri, &c. épouſa, après la mort de ſon pere, & du conſentement de ſa mere, par contrat paſſé en 1667 devant *Lazare*, Notaire d'Apt, Demoiſelle *Françoiſe de Brun*, fille de noble *Antoine*, Ecuyer, & de Dame *Anne de Brieu*. Il fut Syndic d'Epée du corps de la Nobleſſe de Provence en 1693; s'acquitta de cette charge d'une maniere ſi diſtinguée, qu'il y fut nommé une ſeconde fois le 19 Août 1705, par délibération unanime du Corps de la Nobleſſe, ainſi qu'il conſte par les Regiſtres du Greffe de ce Corps. Il mourut revêtu de cette charge, après avoir diſpoſé de ſes biens par un teſtament olographe, où il fait mention de ſes enfans, ſçavoir : — JEAN-JOSEPH, qui ſuit; — HONORÉ, Eccléſiaſtique, mort jeune; — & pluſieurs filles, mariées dans les Maiſons de *Demandols*, d'*Adaouſt* & *Cortès*.

XI. JEAN-JOSEPH DE RAVEL, Chevalier, Baron d'Eſclapon, Seigneur du Bourguet &c. Gouverneur pour le Roi de la Ville de Calas, par proviſions données à Paris en 1723, prêta hommage au Roi, pour les Terres qu'il poſſédoit en Provence, en 1707; & teſta devant *Raſpaud*, Notaire à Aix, le 28 Novembre 1711. Il avoit épouſé, du vivant de ſon pere, en 1703, Demoiſelle *Madelene de Taxis*, héritiere d'une branche de cette Maiſon, établie depuis quelque tems en Provence. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, mentionnés dans le teſtament de leur pere; ſçavoir : —— 1. PIERRE-JEAN DE RAVEL, Chevalier, Baron d'Eſclapon, mort en 1766, qui avoit épouſé Demoiſelle *Marie-Michelle de Catelin*, dont URSULE-ELISABETH DE RAVEL-D'ESCLAPON, mariée à FRANÇOIS-XAVIER DE RAVEL-DE CABANES, ſon oncle, mentionné ci-après; — 2. JEAN-BATISTE, appellé *le Baron d'Eſclapon*, Mouſquetaire du Roi, dans ſa premiere Compagnie, Capitaine au Régiment des Dragons de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, Major du même Régiment, Major-Général des Dragons de l'Armée du Prince *de Conty*, & Commiſſaire-Inſpecteur-Généra de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, décédé à Paris le 8 Octobre 1775; —— 3. JEAN-JOSEPH DE RAVEL, appellé *le Chevalier d'Eſclapon*, Mouſquetaire du Roi, dans ſa premiere Compagnie, enſuite Capitaine du

Régiment des Dragons de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel du même Régiment, depuis 1748, juſqu'en 1762, vivant ſans alliance; — 4. AUGUSTIN, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, Docteur de Sorbonne, Prédicateur Conventuel de la Maiſon de Saint-Jacques, Viſiteur-général de ſon Ordre, mort à Paris en 1765; — 5. PIERRE, qui ſuit; — 6. FRANÇOIS-XAVIER, rapporté après la poſtérité de ſon frere; — 7. & LOUISE DE RAVEL-D'ESCLAPON, mariée à *Joſeph de Tuffet*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, la Gramuſe, &c. dont pluſieurs enfans au ſervice.

XII. PIERRE DE RAVEL, Chevalier, Seigneur Comte de Martel, Cornette dans le Régiment des Dragons de la Reine, enſuite Capitaine, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'Eſcadron du même Régiment, a épouſé, par contrat paſſé devant *Robineau*, & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 11 Janvier 1760, Demoiſelle *Claude le Franc-de-Jettonville*, fille d'*Armand-Claude*, Ecuyer, Seigneur de Jettonville, & Boiſpréaux, dont: — 1. ARMAND-PIERRE DE RAVEL-DE-MARTEL, né le 9 Novembre 1760, qui a été Mouſquetaire du Roi, dans ſa premiere Compagnie; — 2. JEAN-BATISTE, né le 25 Novembre 1763; — 3. & LOUISE-MADELENE DE RAVEL-DE-MARTEL, née le 6 Novembre 1762, reçue, le 19 Mars 1775, Chanoineſſe-Comteſſe du noble Chapitre d'Alix.

XII. FRANÇOIS-XAVIER DE RAVEL, Chevalier, Seigneur de Cabanes, ſixieme fils de JEAN-JOSEPH, & de *Madelene de Taxis*, & frere puîné du précédent, a d'abord été Cornette au Régiment des Dragons de la Reine, enſuite Capitaine dans le même Régiment, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel à la ſuite des Dragons. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Boyer*, Notaire à Aix, en 1763, & d'après diſpenſe obtenue en Cour de Rome, Demoiſelle URSULE-ISABELLE DE RAVEL-D'ESCLAPON, ſa niéce, fille de PIERRE-JEAN DE RAVEL, Baron d'Eſclapon, & de *Marie-Michelle de Catelin*, dont un garçon & deux filles, encore jeunes.

Les armes: *de ſinople, à deux chevrons d'argent, accompagnés de deux beſans de même; au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules*, qui eſt les anciennes armes de RAU. Pour deviſe: VALORE ET PRUDENTIA FORTIOR.

RAVENEL: Maiſon qui tire ſon nom de la Terre de *Ravenel*, ſituée près de Clermont en Beauvoiſis, dont on trouve des poſſeſſeurs dès le commencement du XIII^e ſiécle. D'eux étoit probablement iſſu

CHRISTOPHE DE RAVENEL, Chevalier, Seigneur de Rentigny, Fouilleuſe, Bruſlevert, &c. qui fit hommage de ces terres au Comté de Clermont en Beauvoiſis, le 2 Janvier 1486. Il mourut le 12 Septembre 1512, laiſſant de *Jeanne de Buſſy*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 12 Janvier 1484:

ANTOINE DE RAVENEL, Seigneur de Rentigny, &c. marié, par contrat du 10 Août 1514, à *Jeanne de Brie*, fille de *Jean*, Seigneur de Sablonnieres. Il mourut le 11 Février 1548, (vieux Style), & laiſſa: — CLAUDE, qui ſuit; — & PHILIPPE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

CLAUDE DE RAVENEL, Seigneur de Rentigny, Fouilleuſe, Boiſſy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, partagea avec ſes freres en 1555, & mourut en Janvier 1570, vieux ſtyle. Il avoit épouſé *Françoiſe d'Angennes-de-Maintenon*, & en eut, entr'autres enfans: — 1. CHRISTOPHE, Seigneur de Rentigny, qui vendit cette Terre en 1605, & mourut ſans poſtérité; — 2. EUSTACHE, qui ſuit; — 3. & MADELENE DE RAVENEL, Dame de Fouilleuſe, mariée à *Antoine de Conflans*, Seigneur de Saint-Remy.

EUSTACHE DE RAVENEL, épouſa *Marie de Renty*, dont la fille unique, — FRANÇOISE DE RAVENEL, fut mariée à *Fréderic*, Comte *de Bergh*, Gouverneur de Friſe, dont elle eut un fils & une fille, *Eléonore-Catherine-Febronie de Bergh*, femme de *Fréderic-Maurice de la Tour-d'Auvergne*, Duc de Bouillon.

Seconde Branche.

Philippe de Ravenel, Chevalier, second fils d'Antoine, & de *Jeanne de Brie*, eut, par partage fait avec Claude, son frere, en 1555, la Terre de Sablonnieres, dont il fit hommage en 1573. Il servit à la bataille de Dreux, & mourut le 11 Novembre 1592. Il avoit épousé, par contrat du 27 Mai 1554, *Catherine de Conflans*, dont : —— Robert, Seigneur de Sablonnieres, mort, en 1609, sans postérité de *Françoise de la Garde*, & de *Philiberte de Châtillon*, ses deux femmes; —— & Jacques, qui suit.

Jacques de Ravenel, Seigneur de Sablonnieres, par la mort de son frere, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Vaudemont*, & Gouverneur de la personne du Duc *de Lorraine*, mort le 6 Juillet 1636, avoit épousé, par contrat du 11 Juin 1595, *Claude de Gennes*, morte 5 mois avant lui, fille & héritiere, en 1613, d'*Edmond de Gennes*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Launay, Baron de Saint-Bris, &c. & de *Marguerite de Saint-Quentin*. Leurs enfans furent : — 1. Edmond, qui suit; — 2, 3 & 4. Marie, Eléonore & Madelene de Ravenel, alliées dans les Maisons de *Choiseul de Daillecourt*, de *Beauvillé* & de *Chamblis*.

Edmond de Ravenel, dit *le Marquis de Sablonnieres*, fut Colonel du Régiment de Valois, puis Maréchal-de-Camp le 1 Août 1651, & avoit épousé, par contrat du 11 Septembre 1633, *Anne-Catherine*, fille d'*Albert de Savigny*, & de *Claude de Choiseul-Meuvy*, dont : —— 1. Gaston de Ravenel, Marquis de Sablonnieres, Seigneur de Sailly, Colonel du Régiment de Valois, & Gouverneur de la personne de *Charles* V, Duc *de Lorraine*, marié à *Susanne de Barbin*, Comtesse de Broyes en Brie : leur postérité est éteinte; — 2. François-Joseph de Ravenel, Comte de Verdelot & de Vindey, marié à *Françoise de Menardeau*, veuve *de François de Choiseul*, Comte d'Hostel : sa postérité est aussi éteinte; —— 3. Jean-Batiste, qui suit; —— 4. & Marie-Anne, reçue Chanoinesse à Poussay en 1672, puis mariée à *N... de Vaudetard-de-Mareuil*.

Jean-Batiste de Ravenel fut marié deux fois. Sa seconde femme fut *Jeanne de Germiny*, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — 1. Balthasard, qui suit; —— & Barbe, veuve de *François*, Comte *du Han*, Colonel d'un Régiment de son nom, Chambellan & Major des Gardes-du-Corps du Duc *de Lorraine*.

Balthasard, Comte de Ravenel, Chambellan du Duc *Léopold*, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, obtint, par Lettres du Duc *Leopold*, du 30 Décembre 1722, regîstrées dans les Cours Souveraines de Lorraine, l'union de la Terre & Seigneurie de Mandre, dans le Diocèse de Toul, aux Seigneuries de Boulac, Savigny à Etrennes, &c. & l'érection de ces Terres en *Comté*, sous la dénomination de *Comté de Ravenel*. Il épousa, le 22 Juin 1709, *Elisabeth-Françoise des Salles*, fille de *Louis*, Comte *des Salles*, Seigneur de Genicourt, & de *Marie de Louvier-de-Maurevert*, dont il n'a point d'enfans.

Branche établie en Bretagne.

Cette branche a pour auteur Pierre de Ravenel, qui rendit aveu au Comte *de Nevers* & de Réthel, le 30 Décembre 1440, étant alors âgé de 72 ans, pour ses Terres de Broys, Saint-Remy & Saint-Martin de Napz. Il épousa *Jeanne de Poinclain*, & en eut :

Jean de Ravenel, Ecuyer de la garde de Charles VII, en 1443. Il rendit, comme son pere, hommage de ses Terres, en 1479, & avoit épousé, par contrat du 9 Août 1456, *Catherine de Savigny*, dont :

Jean de Ravenel, II. du nom, Seigneur de Saint-Remy & de Neuville, marié à *Claude des Orties*, de laquelle vinrent quatre garçons, qui partagerent noblement le 31 Décembre 1545. Le dernier fut :

Jean de Ravenel, III. du nom, qui vendit, en 1555, les biens qu'il avoit en Picardie, & s'établit à Vitré en Bretagne, où il épousa *Marguerite Gueſdon*. Il en eut :

Lucas de Ravenel, Seigneur de la Brouardiere, qui vivoit en 1566, & fut marié avec *Andrée de Gennes*. Leurs enfans furent : —— Gilles, dont la poſtérité s'eſt éteinte en 1684 ; —— & Lucas, qui ſuit.

Lucas de Ravenel, II. du nom, Seigneur du Boiſguy, épouſa, par contrat du 9 Décembre 1576, *Marie de Gennes*, de laquelle vint :

Jean de Ravenel, IV. du nom, Seigneur de Boiſteilleul, marié, par contrat du 3 Août 1604, à *Jeanne Grillet-de-Tireliere*, dont : —— Jean, qui ſuit ; —— & Luc, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Jean de Ravenel, V. du nom, Seigneur de Boiſteilleul, épouſa, par contrat du 16 Septembre 1650, *Judith de Farcy-de-la-Gourtiere*. Il fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, avec ſon fils Benjamin ; Théodore-François, ſon petit-fils ; Luc de Ravenel, ſon frere puîné, & ſes neveux, enfans de ce dernier, par deux Arrêts contradictoires de la Cour des Aides de Paris, des 16 Juillet 1677, au rapport de M. *Larcher*, & 26 Mars 1680, au rapport de M. *Guillier*, rendus en conſéquence d'un Arrêt d'attribution du 16 Juin 1667, par un Arrêt du Parlement de Bretagne du 21 Juillet 1696, & encore par Arrêt du Conſeil d'Etat & Lettres-Patentes ſur icelui, du 27 Octobre 1713, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Bretagne, qui confirment leſdits deux Arrêts de la Cour des Aides. Jean de Ravenel, V. du nom, eut de ſon mariage, entr'autres enfans : — Benjamin, qui ſuit ; — & Samuel, qui paſſa à Londres, où il fut marié à *N... Churchild*, niéce du Duc *de Marleborough*, dont un fils.

Benjamin de Ravenel, Seigneur de Boiſteilleul, ſervit, en 1702, parmi les Gentilshommes convoqués pour le ban de la Province de Bretagne. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Octobre 1685, *Catherine-Françoiſe de Farcy-de-la-Carterie*, dont, entr'autres enfans :

Théodore-François de Ravenel, Seigneur de Boiſteilleul, marié, par contrat du 7 Février 1721, avec *Angélique-Julie de Broiſe*. Leurs enfans ſont : — 1. Théodore-Jean-Batiste, qui ſuit ; — 2. Charles-Auguste, né en 1726, Officier dans le Régiment de la Tour-du-Pin, &c. ; — 3. Jean-Batiste-Joseph-Eugène, né en 1738, Garde Marine ; — 4. Esprit-Félicien-Casimir, né en 1740 ; — 5, 6 & 7. Susanne-Angélique, née en 1725 ; Marthe-Eugénie, née en 1728 ; & Marie-Anne-Julie-Augustine, née en 1730. Ces trois filles ſont Religieuſes à l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes ; — 8. & Modeste-Emilie, née en 1735.

Théodore-Jean-Batiste de Ravenel, né le 26 Juin 1723, Conſeiller au Parlement de Bretagne en 1744, a épouſé, par contrat du 7 Mars 1752, *Marie-Françoiſe le Mintier-des-Granges*, fille de *Jérôme*, Seigneur de Villebranche, & de *Marie-Anne le Guichet*, dont — Théodore-Jérôme-François, né le 29 Janvier 1753.

Luc de Ravenel, ſecond fils de Jean, Seigneur de Boiſteilleul, & de *Jeanne Grillet de Tireliere*, épouſa, par contrat du 26 Août 1651, *Renée de Gennes*, dont : — 1. Jacques, Sieur de Seran, pere de — Jacques de Ravenel, Sieur de Monterfile, mentionnés dans les deux Arrêts dont nous avons ci-devant parlé ; — 2. Luc, qui ſuit ; — 3. & Paul, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Vaiſſeau.

Luc de Ravenel, II. du nom, déclaré *noble d'ancienne extraction*, avec ſon pere & ſes freres, par leſdits deux Arrêts, épouſa, par contrat du 1 Août 1686, *Philippe-Jacquette Buſnel-de-Monterfil*, de laquelle ſont iſſus, entr'autres enfans : — Charles-Annibal-Hippolite, qui ſuit ; — & Lucrèce.

Charles-Annibal-Hippolite de Ravenel, né le 16 Février 1699, épouſa 1°. *Pélagie-Anne-Thérèſe Petiot* ; & 2°. *Louiſe-Guillemette de Chaſtenet*. Du premier lit il a : — 1. Céſar-Louis, né le 1 Mars 1726 ; — 2. Louis-François-Marie, né en 1734 ; — 3. Benjamin-Marie, né en 1735 ; — 4. Marie-Anne-

GABRIELLE, née en 1739; & du second lit : — 5. MARIE-ANNE, née en 1742; — 6. & N... DE RAVENEL, née en 1744. Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome IV, p.* 512, au mot *Mandre.*

Les armes : *de gueules, à six croissans montans d'or, posés trois de chaque côté l'un sur l'autre, surmontés chacun d'une étoile de même, & une étoile aussi d'or, à la pointe de l'écu.*

RAUGRAVES : Anciens Comtes de l'Empire, dont il y a encore des descendans au pays de Liége.

Ces RAUGRAVES alloient de pair avec les anciens Comtes d'Allemagne, & ils prenoient mutuellement des alliances entr'eux. SPENER (*Historia insignium illustrium, Lib. III, Cap. XIII, fol.* 617, imprimée à Francfort en 1680), rapporte que LOUIS RAUGRAVE fut envoyé par l'Archevêque de Tréves, en 933, au secours de l'Empereur HENRI, dit *l'Oiseleur*, contre les Huns.

Moréri, édition de 1759, commence la Généalogie de cette Maison à CONRAD RAUGRAVE, Seigneur du vieux & du nouveau Beimberg, qui vivoit en 1198.

Elle subsiste dans les enfans de JEAN-CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH RAUGRAVE, des Comtes *de Salme*, Seigneur du vieux & neuf Beimberg, &c. Pair du Duché de Bouillon, mort en 1723. Il avoit épousé, le 13 Décembre 1712, *Marguerite de Lopez-Gallo*, Dame de Quinci, ci-devant Chanoinesse de Remiremont, fille de *Charles-Dieudonné de Lopez-Gallo*, Chevalier, Comte de Marcheville, Baron de Male, Seigneur de Ville-au-Val-Sainte-Marie, Vormizel & Quinci, & d'*Agnès de Cleron-de-Saffre*. De cette alliance il a laissé quatre fils & une fille.

Les RAUGRAVES portent pour armes : *un écu, parti d'or & de gueules.*

RAXIS, dans le Comté-Venaissin.

Cette Famille, suivant l'Auteur de l'Histoire de la Noblesse de ce Comté, quitta sa Patrie pour se soustraire à la persécution des Ministres de la Porte Ottomane, & alla chercher un asyle dans la Cour même des Souverains Pontifes. C'est tout ce que l'Auteur a pu apprendre d'un ancien *Mémoire* & par la Tradition de cette Famille; mais ce qui paroît mériter attention, c'est que le chef des armes de cette Famille est le blason de l'Empire d'Orient, dont on a seulement changé les émaux. Elle le portoit autrefois en écartelure. La couronne que les RAXIS portoient en arrivant dans le Comté-Venaissin, & qu'ils ont toujours portée depuis sur leur écu, est également remarquable. C'est une *couronne royale à l'antique, ornée de pointes au lieu de fleurons*, à quoi il faut ajouter que leur écu est adossé d'un trident, dont les pointes surpassent la couronne.

Le Pape CLÉMENT VIII, par un Bref de 1532, reçut, au nombre des Gentilshommes de sa Maison, JEAN DE RAXIS, originaire de Gréce, à qui PAUL III, son successeur, donna la Terre de Flassan, au Comté-Venaissin, sous la foi & l'hommage-lige. Cette inféodation fut confirmée en faveur de ce JEAN DE RAXIS & de sa postérité, par une Congrégation particuliere de Cardinaux, tenue au Palais de la Chambre Apostolique, le 19 Janvier 1537. JEAN DE RAXIS, devenu feudataire du Saint-Siége par la libéralité du Pape, trouva l'occasion de signaler son zéle & sa reconnoissance, dans le tems que la fureur des Calvinistes portoit le fer & le feu dans toutes les parties du Royaume. Il s'acquit une grande réputation par sa valeur, sa fidélité & son désintéressement; & fit son testament devant *Etienne Joannis*, Notaire à Bedouin, le 18 Novembre 1561. Il avoit épousé, en 1550, *Marie de la Salle*, fille de *Clément*, co-Seigneur de la Garde-Pareol & de Bedarrides, au Comté-Venaissin, & d'*Anne de Bellis*. Elle testa devant *Pierre Fumati*, Notaire dudit lieu, le 11 Janvier 1587, &, après plusieurs legs, elle institua pour son héritier FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DE RAXIS, élevé par son pere au milieu des armes, se trouva, étant encore fort jeune, au siége de Mourmoiron, pris sur les Calvinistes par le Général *Serbelloni*, le 10 Septembre 1563. Après la réduction de ce Bourg, il fut mis en garnison à Malaucene; servit ensuite, en qualité de Commissaire-Général, dans l'armée combinée des troupes du Comtat, du Languedoc, de Provence &

du Dauphiné ; aux ſiéges de Tulet, du Saint-Eſprit & de Mornas, en Février & Mars 1567 ; paſſa de-là au ſervice du Roi, où il fut fait Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, & il paroît, par une Commiſſion de Capitaine donnée par HENRI IV à *Etienne de Cohorn*, qu'il ſervoit encore avec ſon Régiment en 1596. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Pierre Eſberard*, Notaire à Carpentras, le 17 Juin 1607, *Leonette de Maniſſi*, fille de *Théodore*, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, & d'*Antoinette Durand*, de la ville de Carpentras, de laquelle il eut :

CHARLES DE RAXIS, Seigneur de Flaſſan, marié, par contrat paſſé devant *Gabriel Lotton*, Notaire à Tulet, le 29 Octobre 1635, à *Julie de Seguins-de-Saint-Martin*, fille de *Louis*, co-Seigneur de Piégon, & de *Madelene de Cavaillon*, du Bourg de Viſan, dont : —— 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2 & 3. GASPARD & CHARLES, reçus Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1661.

LOUIS DE RAXIS, Seigneur de Flaſſan & de Pierravon, au Diocèſe de Carpentras, épouſa, par contrat paſſé devant *Guillaume de Villario*, Notaire à Bedouin, le 6 Février 1662, *Jeanne-Catherine des Seguins*, fille d'*Eſprit-François*, Seigneur des Baumettes, & de *Gabrielle de Paniſſe-de-Pazzis*. Il en eut : — 1. N... DE RAXIS, mort ſans alliance ; —— 2. JACQUES, reçu Chevalier de Malte en 1681, qui ſervit dans les campagnes d'Allemagne, ſous M. le Dauphin, en 1688, 1690 & 1693, où il fut pluſieurs fois bleſſé. Ce Prince, témoin d'une action de valeur, d'où le Chevalier *de Flaſſan* ſortit avec honneur, lui fit préſent des piſtolets qu'il avoit à l'arçon de ſa ſelle ; —— 3. DOMINIQUE-CLAUDE, qui ſuit ; —— 4. CHARLES-HYACINTHE, Chevalier de Malte en 1676, qui quitta la Croix de cet Ordre pour épouſer *Marguerite du Queſne*, fille de *David du Queſne-Monier*, Secrétaire des Commandemens de MONSIEUR, frere de LOUIS XIV, & de *Marie Gervais*, dont une fille, nommée — MARIE-CHARLOTTE DE RAXIS, née à Paris le 30 Mai 1723, morte ſans alliance en 1741 ; —— 5. ROSE, Religieuſe Auguſtine à Vaureas ; — 6. & GABRIELLE, morte ſans alliance.

DOMINIQUE-CLAUDE DE RAXIS-DE-FLASSAN, reçu Chevalier de Malte en 1698, s'eſt marié depuis à *N.... Thomas*, fille du Vice-Gérent d'Avignon, Docteur aggrégé à l'Univerſité de cette Ville, dont :

JOSEPH-DOMINIQUE DE RAXIS, que ſon ayeule maternelle a inſtitué ſon héritier univerſel, à la charge de porter le nom & les armes de *Thomas*. Il étoit au Collége Mazarin en 1746.

Les armes : *de gueules, à la bande ondée d'argent, & un chef d'or, chargé d'une aigle à deux têtes, éployée de ſable, couronnée de même, membrée & béquée de gueules.*

* RAY, en Bourgogne : Baronnie ſituée auprès celle de Trave, compoſée des Paroiſſes de Ray, Membre, Tencé & Vanne. Elle a donné le nom à une Famille diſtinguée entre celles de Bourgogne.

OTHON DE LA ROCHE, frere de GUI, Sire de Ray, eſt la tige certaine de cette Maiſon. M. *Dunod*, dans ſon Nobiliaire de Bourgogne, marque qu'on a douté ſi cet OTHON DE LA ROCHE, I. du nom, Sire de Ray, étoit franc Comtois & du Duché de Bourgogne ; & ſi, à le ſuppoſer du Comté de Bourgogne, il n'étoit pas de la Famille des ROCHES en Montagne. Il y a un fort argument pour cette opinion, dit M. *Dunod*, c'eſt la reſſemblance des armes ; car les Comtes DE LA ROCHE en Montagne portoient : *cinq points d'or équipolés, à quatre d'azur*, & les Seigneurs *de la Roche-ſur-Lougnon*. Ducs d'Athenes, ont porté : *de gueules, à quatre points équipolés d'hermines.* Mais des donations faites à l'Abbaye de Bellevaux par OTHON, qui ſe dit Seigneur de Ray & de la Roche, & qui ſont datées d'Athenes ; les Seigneuries de Ray & de la Roche-ſur-Lougnon, que ſes deux fils & leur poſtérité ont poſſédées, & les armes de Ray, que ſon fils aîné a relevées, paroiſſent des preuves certaines qu'il étoit de la Maiſon de *Ray*, d'une branche cadette, qui avoit eu en partage la Terre de la Roche-ſur-Lougnon ; & que

que n'ayant point encore ſuccédé à la Baronnie de Ray, quand il conquit les Duchés d'Athenes & de Thebes, il choiſit de nouvelles armes, & prit en place du *rais d'eſcarboucle, quatre points d'hermines ſur le même champ.* L'hermine marque le rang de Prince qu'il tenoit dans la Morée. Ses deſcendans, Seigneurs de la Roche, ont conſervé ſes armes, pendant que leurs aînés ont porté celles de *Ray.*

Cet OTHON DE LA ROCHE eſt nommé dans une donation qu'*Etienne*, Comte de Bourgogne, fit à l'Egliſe de Beſançon en 1170; fut de la Croiſade de 1202; conquit les villes d'Athenes & de Thebes; en fut le premier Duc; remit ſes Duchés à GUI, ſon neveu, fils de PONS DE LA ROCHE, ſon frere, en place de la part qu'il avoit au bien de Bourgogne; & mourut peu de tems après, laiſſant deux fils: — OTHON, qui continua la branche des Sires de Ray; — & GUI, qui continua celle des Seigneurs de la Roche-ſur-Lougnon.

MARIE-CÉLESTINE, Baronne de Ray, héritiere & la derniere de ſa Maiſon; fut mariée, le 23 Juillet 1636, à Fribourg en Suiſſe, avec *Albert de Merode*, Marquis de Trelon, fils d'*Armand-Philippe de Merode*, & d'*Albertine d'Aremberg.*

On voit à l'Abbaye de la Charité les anciens tombeaux de la Maiſon de RAY, qui donnent une idée de ſa grandeur. La Terre de la Roche a paſſé dans la Maiſon de *Ville* en 1377, enſuite dans celle de *Plaine*, puis dans celle *du Hautoy*, & enfin dans celle de *Grammont*, où elle eſt aujourd'hui. Si *Marie-Thérèſe-Appolline de Merode*, Baronne de Ray, femme de *Marie-Louis-Ferdinand*, Comte *de Coſvaren-Loos*, & *Joſephine-Monique-Mélanie*, veuve de *Denis-Chriſtophe des Urſins*, mariée, en ſecondes noces, le 24 Janvier 1741, à *Henri-Ange*, Comte *d'Apremont*, Seigneur de Baricourt, & toutes les deux filles de *Claude-François*, Comte *de Merode*, Chevalier, Marquis de Trelon & Baron de Ray, meurent ſans enfans, la Terre de *Ray* doit paſſer, par ſubſtitution, aux deſcendans de *Roſe de Ray*, & d'*Alexandre de Marmier.* Voyez, ſur la Maiſon de RAY, le Nobiliaire de Bourgogne, par M. *Dunod*, *p.* 102 *& ſuiv.*

Les armes: *de gueules, à un rais d'eſcarboucle pommeté d'or.*

RAYMOND, dans le Lauraguais en Languedoc: Ancienne Nobleſſe, qui, ſuivant un *Mémoire* que nous avons reçu, s'eſt diſtinguée par ſa fidélité inviolable envers nos Rois, dans les tems les plus orageux, & par ſon zéle, toujours ſoutenu de génération en génération, pour leur ſervice.

Il n'y en a eu qu'un de cette Famille qui ait embraſſé le parti de l'Egliſe, & qui fut Evêque de Saint-Papoul. Les autres ont ſuivi la profeſſion des armes. Un événement fâcheux ôte la connoiſſance des Seigneurs DE RAYMOND pendant plus d'un ſiécle.

Noble RAIMOND DE RAYMOND, en 1570, ſoutint, pour le Roi, dans le Château de Laſbordes un ſiége contre les Huguenots. Le procès-verbal qui en fut dreſſé, le 24 Octobre 1618, par autorité du Parlement de Toulouſe, qui ſe trouve viſé dans un Arrêt du Conſeil du 8 Février 1672, porte que le lieu de Laſbordes & le Château furent battus à canon & pris d'aſſaut. Les papiers, titres & documens, & les meubles, furent pillés, brûlés & ſaccagés, par ceux de la Religion prétendue Réformée. On ne ſauva de cet incendie que quatre actes, ſçavoir deux dénombremens de la Terre de Laſbordes, que noble RAIMOND DE RAYMOND, le même qui ſoutint le ſiége, avoit rendus devant le Sénéchal de Toulouſe, Commiſſaire ſur le fait du ban & de l'arriere-ban, l'un en date du 12 Mars 1554, & l'autre du 12 Mars 1557, tirés des Archives de la Sénéchauſſée de Toulouſe, ſigné *Lapaliſſe*, Garde des Archives. Les deux autres actes, plus anciens, ſont l'un de 1361, qui contient ſerment de fidélité fait par les Conſuls de Laſbordes, à noble PIERRE DE RAYMOND; & l'autre, de 1381, contient une préſentation faite au même noble PIERRE DE RAYMOND, par leſdits Conſuls de ce lieu, de deux Meſteguiers pour rendre la Juſtice. Tout le reſte des papiers périt, mais du moins il eſt clair que par ce ſerment prêté en 1361, & par cette préſentation faite en 1381, que les Seigneurs DE RAYMOND étoient déja nobles & Seigneurs de Places.

Noble RAIMOND DE RAYMOND, suivant son testament du 22 Mai 1571, eut de Dame *Jeanne de Jalabeut*, son épouse : —— 1. GUILLAUME DE RAYMOND, Seigneur de Lasbordes, Pebrens, Meserac, d'Is & de Cesquieres, qui servit avec distinction dans la Compagnie de M. *de Joyeuse*, Lieutenant-Général, & épousa *Isabeau de la Tour*, Dame de Juges, dont il n'eut point d'enfans ;

2. JACQUES DE RAYMOND, I. du nom, second fils de RAIMOND, & de *Jeanne de Jabeleut*, aussi Seigneur de Lasbordes, Pebrens, Meserac, d'Is & de Cesquieres. Il servit en qualité de Capitaine de gens de pied, ayant sous lui ARNAUD, son frere. Le Roi HENRI III le gratifia d'une somme de 1000 écus, pour les services importans qu'il lui avoit rendus dans plusieurs campagnes, & à ses prédécesseurs. C'est ce qui paroît par les Lettres-Patentes qui lui furent expédiées à cet effet, le 11 Février 1579. Il rendit dénombrement & hommage, pour les Terres de Lasbordes, Pebrens, Meserac & d'Is, au Roi & à la Reine MARGUERITE DE VALOIS, le 28 Juin 1611. Il n'eut point de postérité de Dame *Anne de Boisson*, son épouse, fille de noble *Etienne de Boisson*, Seigneur d'Airoux ; & il institua son héritier JACQUES, fils de son frere BARTHELEMI, l'aîné de ses neveux & son filleul ; — 3. BARTHELEMI, qui suit ; — 4. ARNAUD ; — 5. GUILLEMETTE, mariée avec noble *Claude de Chassenous*, Seigneur de Villesisses & de Buzarens ; — 6. & PAULE, femme de noble *Jean de Durand*, Seigneur de Montlaur.

BARTHELEMI DE RAYMOND, Seigneur de Saint-Amans, servit le Roi avec distinction, comme il paroît par des Lettres à lui écrites par MM. *de Montmorency*, *Mirepoix* & *Montluc*, aux années 1612, 1622, 1627 & 1628, Lettres qui furent visées dans un Arrêt du Conseil du 2 Février 1672. Il eut de noble *Jeanne-Isabeau de Bertier-Pinsaguel*, son épouse, pour enfans : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, tué au dégât de Nismes ; —— 3. CATHERINE, Religieuse à Prouille ; — 4. & MARGUERITE, mariée avec noble *Jean-Georges de Cazamajou*, Seigneur du Carla.

JACQUES DE RAYMOND, II. du nom, Seigneur de Saint-Amans, puis de Lasbordes, Pebrens, Meserac & d'Is, par la donation de JACQUES I, son oncle, rendit dénombrement & hommage de ces Terres, le 25 Juin 1665, & le 14 Juillet 1666 ; & se trouva au dégât de Nismes, où son frere fut tué. LOUIS XIV, pour récompenser ses services, le 10 Février 1649, chargea le Duc d'*Epernon*, de le recevoir Chevalier de Saint-Michel, ce qui conste par le Procès-verbal dressé le 15 Mars 1649, de l'Assemblée de la Sénéchaussée de Lauraguais, qui marque qu'il fut député par toute la Noblesse de cette Sénéchaussée, aux Etats Généraux du Royaume, & qu'en conséquence procuration lui fut donnée, le 6 Février 1651, pour s'y rendre. Il eut de son mariage avec Dame *Louise de Saint-Jean-de-Mousoulens*, plusieurs enfans, sçavoir : — 1. FRANÇOIS-OLIVIER DE RAYMOND, d'abord Page du Roi, puis Enseigne & Lieutenant au Régiment des Gardes, qui fit plusieurs Campagnes, & fut blessé dangereusement à toutes. Etant nommé à une des Compagnies de ce Régiment, il fut tué au siége de Gray en 1669 ; —— 2 & 3. Deux autres fils, l'un Capitaine au Régiment de Condé, tué aussi au siége de Gray ; & l'autre, étant Mousquetaire, fut tué au siége de Maestricht, combattant près de M. *d'Artagnan*, qui le commandoit ; —— 4. FRANÇOIS, qui suit ; —— 5. ANTOINE, rapporté ci-après ; —— 6. ANNE, mariée, par son pere, avec noble *Jean-Aimeric de Bruyeres*, Seigneur de Chalabre, &c. — 7. JEANNE, mariée avec noble *Brunet*, Seigneur de Morelian ; —— 8 & 9. & deux autres filles, Religieuses à Prouille.

FRANÇOIS DE RAYMOND, Seigneur de Lasbordes, Pebrens & Meserac, servit avec honneur en qualité de Mousquetaire, comme il paroît par une Lettre de M. le Comte *d'Artagnan*, Commandant, en date du 21 Décembre 1669 ; & fut Cornette de la troupe de l'arriere-ban de la Province du Languedoc, ainsi qu'il se voit par un certificat de M. le Comte *de Broglio*, Commandant en ladite Province, du 7 Octobre 1690. Le commandement de cette Noblesse lui fut même dévolu, pendant un assez long-tems, en l'absence du Sénéchal. Il avoit épousé *Catherine de Ferand*, dont : —— 1. JACQUES, qui suit ; —— 2.

Jean-Joseph-Aimeric, Lieutenant-Colonel du Régiment des Landes, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, mort à Gênes, étant allé avec un détachement de 700 hommes pour le service du Roi; — 3. Jean-François, né en 1692, Major du Régiment des Landes, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1763; — 4. Raimond-Nicolas, né en 1696, Major dudit Régiment des Landes, puis Capitaine des Grenadiers dans celui de Hainaut, auſſi Chevalier de Saint-Louis. — 5. Rose-Agnès, morte ſans alliance; — 6 & 7. Anne, née en 1684; — & Louise de Raymond, née en 1688, toutes deux mortes Religieuſes à Prouille.

Jacques de Raymond, III. du nom, Seigneur de Lasbordes, Pebrens & Meſerac, dont il a rendu hommage au Roi, le 21 Septembre 1725, né le 10 Août 1686, fut d'abord Page de la petite Ecurie, puis Mouſquetaire, enſuite Officier au Régiment du Roi, Infanterie, dont il devint Colonel, Chevalier de Saint-Louis. Il ſervit auſſi quelque tems en Eſpagne en qualité de Colonel; fut choiſi, comme le rapporterent les nouvelles publiques, pour annoncer au Roi d'Eſpagne la réduction du Royaume de Mayorque; & eſt mort le 30 Février 1771. Il avoit épouſé 1°. *Marie-Yolande d'Autrivay*; & 2°. Demoiſelle *N... Menard*. Du premier lit ſont iſſus : — 1. Anne-Antoine, qui ſuit; — 2. Antoinette, née le 14 Novembre 1708, mariée avec noble *Jean-Batiſte de Montfaucon*, Seigneur de Rocles en Gravier, & de Sainte-Croix, ci-devant Capitaine dans le Régiment Royal-Rouſſillon, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis; — 2. Marie-Anne de Raymond, morte depuis pluſieurs années, femme de *N... de Capella*, fils de Meſſire *N... de Capella*, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Toulouſe; & du ſecond lit il a laiſſé trois fils & une fille, encore jeunes.

Anne-Antoine de Raymond, Seigneur de Lasbordes, Pebrens, Meſerac, & Seigneur direct de Saint-Martin-la-Lande, né le 14 Décembre 1709, a été Capitaine d'Infanterie.

Seconde Branche.

Antoine de Raymond, Seigneur de Saint-Amans & d'Is, cinquieme fils de Jacques, II. du nom, & de *Louiſe de Saint-Jean-de-Mouſſoulens*, ſervit avec diſtinction en qualité de Mouſquetaire, ce qui eſt prouvé par un certificat de M. le Comte *d'Artagnan*, Commandant, & fut enſuite Capitaine d'Infanterie. Il eut de ſon mariage avec Dame *Louiſe de Saint-Jean-de-Mouſſoulens* : — 1. Jean-Anne de Raymond, Seigneur de Saint-Amans & d'Is, Lieutenant-Colonel du Régiment des Dragons de la Reine, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Graſſe en Provence, des bleſſures qu'il reçut au ſervice; — 2. Jean-Aimeric, Chevalier de Saint-Lazare, mort Officier au Régiment de Rouergue; — 3. Joseph, d'abord Cornette de Dragons au ſervice de France, enſuite Capitaine de Dragons au ſervice d'Eſpagne, où il eſt mort; — 4. Jean-Batiste, qui a auſſi ſervi dans le Régiment de Rouergue; — 5. Jacques-Antoine, qui ſuit; — 6. & Catherine, mariée avec noble *N... Duclos-de-Pelletier*, morte le 24 Août 1771.

Jacques-Antoine de Raymond, Seigneur de Saint-Amans & d'Is, a fait quelques Campagnes en qualité de Lieutenant d'Infanterie, a été enſuite Cornette de Dragons, & a épouſé noble Dame *Marie-Georgette du Cup*, dont : — 1. Jean Anne, qui ſuit; — 2. Jacques-Antoine, Capitaine dans le Régiment de Royal-Marine, Infanterie, qui s'eſt trouvé avec ſon frere au ſiége de Mahon; — 3. & Marie, non encore mariée en 1771.

Jean-Anne de Raymond, Marquis de Lasbordes, Pebrens, a ſervi en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Hainaut le 25 Décembre 1755, a été réformé avec ce Régiment en 1762, remplacé en qualité de Major dans le Régiment de Province de Lyonois au mois de Juillet 1763, a été encore réformé avec ce Régiment en 1768; & eſt mort le 21 Novembre 1773, au Château de Lasbordes près de Caſtelnaudari. Il avoit épouſé Dame *Virgine de Robillard*, dont : — Jacques-Marie de Raymond, encore jeune.

Les armes : *d'or, à trois mondes de gueules, 2 & 1; au chef d'azur chargé de deux étoiles d'or & d'un croiſſant d'argent.*

Les titres de nobleſſe de cette famille ont été confirmés par Jugement Souverain, rendu lors des recherches ſous Louis XIV, en 1672.

RAYMOND ou RAIMOND, en Provence. Maiſon établie à Taraſcon, à Carpentras & dans l'Iſle de Naxis. Le premier connu, ſuivant l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté-Venaiſſin, *Tome III*, eſt

Guillaume Raymond, Chevalier, qui ſe croiſa pour la Terre-Sainte, à la ſuite de *Raimond de Saint-Gilles*, Comte de Toulouſe, en 1098, & qui tranſmit à ſa poſtérité *la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent*, en mémoire de ſon voyage d'outre-mer.

I. Rican Raymond, depuis lequel la filiation devient plus claire, épouſa *Berthe de Cléiron*, & en eut :

II. Rainaud Raymond, lequel fut pere de — Guillaume, qui ſuit.

III. Guillaume Raymond, Seigneur de Crillon, au Diocèſe de Carpentras, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — Bertrand, qui ſuit; — & Alix ou Alasie, dotée par ſon pere de 9000 ſols couronnés & de 7000 petits ſols, mariée, avant l'an 1302, avec *Pons Aſtoaud*, II. du nom, Seigneur de Mazan & de la Fare, &c.

IV. Bertrand Raymond, ſurnommé *de Mourmoiron*, Seigneur de Modene & Syndic de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, eſt le premier qui ait porté le nom de *Mourmoiron*, ſans doute à cauſe de ſa mere ou de quelqu'une de ſes ayeules. Il rendit hommage au Pape Urbain V, entre les mains de *Philippe de Cabaſſole*, Patriarche de Jéruſalem, Recteur du Comté Venaiſſin, pour la Terre de Modene, le 26 Mai 1362.

V. Hugues Raymond-de-Mourmoiron, eſtimé fils de Bertrand, fut Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, ſous Louis XI, & Juge-Mage de Beaucaire, où il s'étoit établi, à l'occaſion de cette charge, vers 1435. Il épouſa, par contrat du 30 Décembre 1452, *Sillette Raimond*, Dame des Mards, fille de *Pierre*, Seigneur de la Viſelede, & d'*Argentine de Sade*, ſa premiere femme, tous deux originaires d'Avignon, dont, entr'autres, Jean, qui ſuit; — & Marguerite, de laquelle on ignore la deſtinée.

VI. Jean Raymond, Ecuyer du Roi Louis XI, obtint de ce Prince une penſion de 400 livres, ſur le péage de Beaucaire, par Lettres données au Pleſſis-lès-Tours le 22 Décembre 1477, & vérifiées à Autun le 24 Juillet 1478. Il épouſa, par contrat paſſé à Beaucaire, devant *Michel d'Yecres*, Notaire, au mois de Juin 1480, *Marie de Venaſque*, Dame de Modene, d'Urban, de la Roque, &c. fille d'*Antoine de Venaſque*, Chevalier, & de Geneviéve Raymond, ſa parente. Par cette alliance les biens conſidérables qui étoient ſortis de la Maiſon de Raymond, & étoient paſſés dans celle de *Venaſque*, retournerent à leurs anciens Seigneurs. Jean Raymond en rendit hommage à la Chambre Apoſtolique ſéante à Carpentras, le 22 Mars 1483, & teſta le 16 Juin 1506, en faveur de ſes enfans, ſçavoir : — 1. François, qui ſuit; — 2. Guillaume, Seigneur de la Roque, mort ſans alliance; — 3. & Isabelle, femme d'*Allemand de Vaſſadel*, Seigneur de Vacqueiras.

VII. François Raymond-de-Mourmoiron, Seigneur de Modene, la Roque, Urban, &c. épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *Teyſſier*, Notaire à Taraſçon, en 1517, *Etiennette de Villeneuve*, fille de *Tannegui*, Seigneur de Beauvoiſin en Languedoc, & de *Marguerite de Buix*; & 2°. par contrat du 15 Août 1531, *Sibille de Saint-Martin*, fille de *Trophime*, & de *Madelene Hardouin*, de la Ville d'Arles. Du premier lit vinrent : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Charles, tige des Seigneurs de Pomerols, mentionnés ci-après; — 3. Louise, mariée à *Cathelin de Choiſelat*, Seigneur de Roaix au Comté Venaiſſin; & du ſecond lit : — 4. Laurent, auteur de la Branche des Barons de Modene, rapportée en ſon rang; — 5. François, dont la poſtérité a donné trois Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & s'eſt éteinte dans ſon petit-fils; — 6, 7 & 8, Antoine, Jean & François, reçus

Chevaliers de Malte en 1550, 1552 & 1557; —— 9. ANTOINETTE, mariée à *Jean de Chaza-de-Grille*, de la ville de Pernes, au Diocèse de Carpentras; — 10. & JEANNE, femme en 1565, d'*Alain des Isnards*, Gouverneur du Château de Mornas, & Gentilhomme du Duc *d'Alençon*, frere du Roi.

VIII. JACQUES RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Baron de Modene, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Fleurie de Maubec-de-Montlaur*, veuve de *Jean de Vesc*, Baron de Grimaud, & fille & héritiere de *Louis*, Baron *de Maubec* en Dauphiné, & de Montlaur en Vivarais, Seigneur d'Aubenas, Mirmande, Montbonet, &c, Chambellan du Roi, & de *Philippine de Balzac-d'Entragues*.

L'Auteur de l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin s'est trompé en disant que la Maison de *Maubec* est éteinte : il y a une branche qui subsiste, établie à Mourmoiron dans le Comtat. Voyez MAUBEC, *Tome IX, p. 619* de ce Dictionnaire.

Fleurie de Maubec testa le 2 Février 1576, en faveur des enfans de son second mari, sous l'obligation de porter le nom & les armes de *Maubec* & de *Montlaur*. Elle en eut entr'autres :

IX. LOUIS-GUILLAUME RAYMOND-DE-MOURMOIRON-DE-MAUBEC-DE-MONTLAUR, Baron de Modene & d'Aubenas, Marquis de Maubec, Comte de Montlaur, Seigneur de Montpezat, Mairez & Montbonet, Bailli d'épée du Viennois, Chambellan de FRANÇOIS, duc d'Anjou & d'Alençon, Conseiller d'Etat & au Conseil-Privé du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes en 1577, qui servit au siége de Montelimar, sous les ordres de M. *de Maugiron*, son beau-frere, Lieutenant-Général en Dauphiné, au mois d'Août & de Septembre 1585. Il avoit épousé, par contrat du 18 Août 1577, *Marie de Maugiron*, fille de *Laurent*, Comte de Montléaux, Baron d'Ampuis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant-Général en Dauphiné, & de *Jeanne de Maugiron-de-la-Tivoliere*, dont trois filles; sçavoir : —— 1. MARIE, Comtesse de Montlaur, Baronne de Maubec & d'Aubenas, mariée, 1°. par contrat du 8 Octobre 1604, à *Philippe de Montauban-d'Agoult*, Comte de Sault, Baron de Grimault; & 2°. à *Jean-Batiste d'Ornano*, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel des Corses, Lieutenant-Géneral en Normandie, Gouverneur de MONSIEUR, frere du Roi Louis XIII, & Maréchal de France; mort de poison, au Château de Vincennes, le 2 Septembre 1626, sans postérité; — 2. MARGUERITE, Baronne de Maubec, Dame de Sarpése, mariée, 1°. le 12 Juin 1600, avec *Claude*, Comte *de Grolée*; & 2°. le 28 Janvier 1615, avec *Henri-François-Alphonse d'Ornano*, Seigneur de Mazargues, Colonel des Corses, premier Ecuyer de MONSIEUR, Gouverneur de Tarascon, de Creft, du Pont-Saint-Esprit & du Fort de Saint-André de Villeneuve, en 1655, avec lequel, par acte du 17 Novembre 1644, elle fonda le Couvent des Carmes de Mazargues au Terroir de Marseille; —— 3. & JACQUELINE, mariée, par contrat du 27 Juillet 1599, à *Jacques de Grimoard-de-Beauvoir*, Comte du Roure, Baron de Randon, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

Branche des Seigneurs de POMEROLS, *dite* DE VILLENEUVE, *établie à Tarascon.*

VIII. CHARLES RAYMOND, second fils de FRANÇOIS, Seigneur de Modene, & d'*Etiennette de Villeneuve-Beauvoisin*, sa premiere femme, d'abord reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, en 1552, quitta, peu de tems après, la Croix de cet Ordre, & fut pourvu de la dignité de Sous-Doyen en l'Eglise Collégiale de Tarascon, à laquelle il renonça pour se marier à *Louise Faure*, fille de *Jean*, Seigneur de Vercors, & de *Françoise de Sade*, de la ville de Die en Dauphiné, qu'il épousa, par contrat du 13 Novembre 1561. Leurs enfans furent : —— PIERRE, qui suit; — & MARGUERITE, mariée, en 1593, à *Claude de Raousset*, à Tarascon.

IX. PIERRE RAYMOND, dit *de Villeneuve*, épousa, 1°. en 1586, *Jeanne Barralier*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Cuirol dans la Principauté d'Orange, &

de *Geneviéve de Bourg-Juif*, Dame de Pomerols ; & 2°. par contrat passé devant *le Blanc*, Notaire à Arles, le 9 Juin 1622, *Françoise Renaud*, fille de *Jean*, Seigneur d'Allin, d'Aurons & de Lamanon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Castillon de Beynes*. Du premier lit vinrent : —— CHARLES, qui suit ; —— & MARTHE, mariée avec *Antoine de Foresta*, Baron de Trets.

X. CHARLES RAYMOND-DE-VILLENEUVE, II. du nom, Seigneur de Pomerols, épousa, en 1531, *Sillette du Pré*, Dame du Mas-Blanc, fille de *Conrad du Pré*, & de *Louise Domnine*, de la ville de Tarascon, dont : —— 1. FRANÇOIS, qui suit ; —— 2. JOSEPH, Chevalier de Malte, qui servit au siége de Messine, Commandant un Bataillon du Régiment de Normandie en 1674 ; — 3. CONRAD, aussi Chevalier de Malte en 1641, Commandeur du Temple de Breuil & de Sauvagnac en 1691 ; —— 4. & FRANÇOIS-ANGE, nommé à l'Abbaye du Lieu-Dieu au Diocèse de Rodez, au mois d'Août 1706.

XI. FRANÇOIS RAYMOND DE-VILLENEUVE, dit *le Comte de Pomerols*, Syndic de la Noblesse de Provence en 1668, épousa, en 1659, *Marguerite d'Albertas*, fille de *Surléon*, Seigneur de Jouques, & de *Françoise du Mas-de-Castellane*. De ce mariage vinrent : —— 1. FRANÇOIS, tué au siége de Messine, à l'âge de 17 ans, en 1674 ; —— 2. CONRAD, qui suit ; —— 3. & MARQUISE, mariée, en 1698, avec *Pierre Aimini*, Seigneur du Mas-Blanc.

XII. CONRAD RAYMOND-DE-VILLENEUVE, Comte de Pomerols, épousa, par contrat passé au Château de Vogué en Vivarais, devant *Raimbaud*, Notaire de Tarascon, le 17 Octobre 1691, en présence de JOSEPH & CONRAD RAYMOND, Chevaliers de Malte, ses oncles, *Françoise-Emmanuelle de Vogué*, fille de *Melchior*, Marquis *de Vogué*, Baron de Champettiere & du Buix, Seigneur de la Chapelle, Rochecolombe, co-Seigneur du Mandement de Lanas, Bailli du Vivarais & du Valentinois, Commandant à Privas & dans le pays de Boutieres, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & de *Gabrielle Motier-de Champettiere*. Il en eut : —— 1. N..., qui se noya dans le Rhône ; — 2. JOSEPH-MELCHIOR, qui suit ; —— 3. JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte en 1699 ; —— 4. JOSEPH, reçu Chevalier du même Ordre en 1700 ; —— 5. PIERRE, né en 1709, reçu Chevalier de Malte en 1714, Page de la petite Ecurie du Roi en 1715, successivement Capitaine au Régiment de Bourbon. Il servit en qualité d'Aide-Major-Général dans l'Armée du Roi en Westphalie & en Bohême, sous le Maréchal *de Maillebois* en 1743 ; fit les mêmes fonctions dans l'armée de Piémont, sous le Prince *de Conty*, en 1744 ; fut nommé Colonel d'Infanterie après la bataille de la Madona de l'Orme, gagnée par les troupes du Roi, sur celles de Savoie, le 30 Septembre de la même année ; obtint, en 1745, un Régiment de Grenadiers Royaux, à la tête duquel il fut blessé dangereusement, à l'attaque des retranchemens d'Exiles, le 19 Juillet 1747 ; —— 6. GABRIELLE, femme de *Pierre-Annibal Gautier*, Sieur de Saint-Paulet, ancien Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Orléans ; — 7. une autre fille, mariée à Tarascon, avec le Sieur *de Raousset*.

XIII. JOSEPH-MELCHIOR RAYMOND-DE-VILLENEUVE, Comte de Pomerols, reçu Chevalier de Malte en 1703, & Page à la petite Ecurie du Roi en 1711, quitta la Croix après la mort de son frere aîné, & épousa, par contrat passé au mois de Mai 1716, *Anne de Vissec-de-la Tude-de-Ganges*, dont : — 1. CHARLES, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, en 1744 ; — 2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, ensuite Cornette au Régiment du Roi, Cavalerie, & Capitaine dans Bourbonnois en 1744 ; — 3. autre FRANÇOIS, Enseigne des Vaisseaux du Roi, au mois d'Avril 1748 ; — 4. JACQUES ; — 5 & 6. FRANÇOISE & MARIE-ANNE, dont on ignore l'état actuel.

Barons de MODENE, à Carpentras.

VIII. LAURENT RAYMOND-DE-MOURMOIRON, fils de FRANÇOIS, Seigneur de Modene, d'Urban, &c. & de *Sibille de Saint-Martin*, sa seconde femme, se dis-

tingua par ſes ſervices & les négociations dont il fut chargé dans le tems des troubles du Comté Venaiſſin; ſe trouva, ſous le Général *Serbelloni*, à la pourſuite des Calviniſtes, devant le Bourg de Sorgues, le 30 Août 1562, & fut député au Pape PIE V, avec *Palamede d'Agar*, Gouverneur de Cavaillon, pour repréſenter à Sa Sainteté la ſituation de ſes Etats du Venaiſſin, & le beſoin où l'on étoit d'être ſecourus, depuis que les Calviniſtes s'étoient rendus maîtres de Nîmes. Le bruit s'étant répandu, en 1570, que les Sieurs *de Coligny* & *de Montbrun* ſe diſpoſoient à faire des courſes dans le Venaiſſin, le Sieur DE RAYMOND eut le commandement d'une Compagnie de 150 hommes de pied, par Commiſſion du mois de Mars de cette année. Il avoit épouſé, en 1560, *Françoiſe Gautier-de-Girenton*, fille de *François*, & de *Jeanne Radulf*, Dame de Lirac. Il en eut : —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit; —— 2. GUILLAUME, marié en Languedoc, avec *Anne Gouit*, dont le fils, —— JEAN-BATISTE, épouſa *Judith Teiſſier*, & fut pere de —— CHARLES, Seigneur de Blignet, mort ſans poſtérité; —— 3. & FRANÇOISE, mariée, en 1613, à *Cathelin Gautier-de-Girenton*, à Carpentras.

IX. FRANÇOIS RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Baron de Modene, par l'acquiſition qu'il fit de cette Terre, de MARIE RAYMOND-DE-MONTLAUR, ſa couſine, fut Grand-Prévôt de France & de l'Hôtel du Roi, Conſeiller d'Etat d'Epée, Gouverneur de Fougere en Baſſe-Bretagne, &c. Le Roi LOUIS XIII, dont il avoit gagné l'eſtime & la confiance, par la ſageſſe de ſes conſeils & par ſon expérience dans la conduite des affaires, le nomma ſon Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour d'Eſpagne, à celle de Savoie, &c. De retour de ſes négociations, il fut fait Conſeiller d'Etat le 25 Juillet 1617, & Conſeiller au Conſeil des Finances le 7 Janvier 1620, Grand-Prévôt de France au mois de Mars ſuivant, par la démiſſion de *Joachim de Bellengreville*, dont il ſe démit lui-même en 1642, en faveur de *Georges de Monchy-d'Hocquincourt*. Le Baron de Modene, appellé à la Cour *le gros Modene*, fut très-lié avec le Connétable *de Luynes*, ſon parent, & aſſiſta, le 11 Septembre 1617, à ſon mariage avec *Marie de Rohan-Montbazon*. Les Etats du Comté Venaiſſin l'avoient député, en 1603, vers le Roi HENRI IV, pour ſe plaindre de ce qu'après la chûte d'une partie du pont d'Avignon, les Officiers du Languedoc avoient interdit le commerce entre cette Province & les ſujets du Pape : il obtint ſatisfaction, & le commerce fut rétabli. Le Cardinal *de Richelieu*, qui avoit ſuccédé dans le Miniſtere au Connétable *de Luynes*, ſoit par jalouſie ou autre motif, fit exiler le Baron *de Modene* à Avignon, où il mourut le 25 Août 16... Il fut inhumé dans la Chapelle des Pénitens-Gris, à côté du maître-Autel, où l'on voit encore ſon épitaphe. Il avoit épouſé par contrat paſſé à Carpentras, le 28 Février 1602, *Catherine d'Alleman*, fille d'*Elie*, co-Seigneur de Chateâuneuf, & d'*Iſabelle Giraud*, de laquelle vinrent, entr'autres enfans :

1. ESPRIT RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Baron de Modene, né à Sarians le 19 Novembre 1608, d'abord élevé Page de MONSIEUR, frere de LOUIS XIII, dont il fut dans la ſuite un des Chambellans. Il ſuivit le parti de *Henri de Lorraine*, Duc de Guiſe, avec lequel il paſſa dans le Royaume de Naples : s'y étant trouvé lors des révolutions du Duc *de Guiſe*, il ſervit en qualité de ſon Meſtre-de-Camp-Général, avec diſtinction; mais étant tombé dans les mains des Eſpagnols, ils le retinrent priſonnier dans le Château-Neuf de Naples : pendant plus de deux ans : il y fut traité non en priſonnier de ſa condition, mais en vil eſclave. Il a donné l'Hiſtoire de ces révolutions, dont deux éditions; la premiere *in*-4°. en 1666 & 1667; la ſeconde, en deux volumes *in*-12; & mourut en Janvier 1670. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 19 Janvier 1630, *Marguerite de la Baume*, veuve de *Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Gouverneur du Maine & du Perche, fille de *Roſtain de la Baume*, Comte de Suze & de Rochefort, Maréchal-de-Camp, & de *Madelene de Lettes-des-Prez-de Montpezat*, ſa premiere femme; & 2°. *Madelene l'Hermite-de-Souliers*, en Limouſin. Du premier lit vint : — GASTON, qui eut pour parrein GASTON, Duc d'Orléans, & mourut, ſans alliance, avant ſon pere.

2. CHARLES, qui ſuit; —— 3. JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte le 14 Avril 1633; — 4. & MARIE RAYMOND-DE-MOURMOIRON, alliée, 1°. par contrat du 28 Février 1639, à *Jean-Gabriel Motier*, Baron de Champettiere; & 2°. à *Emmanuel*, Vicomte *d'Alegre*, dont elle eut: — *Yves*, Marquis *d'Alegre*, Maréchal de France; — & *Marie-Louiſe d'Alegre*, femme de *Pierre du Cambout*, Duc de Coiſlin, Pair de France. Ladite MARIE RAYMOND mourut le 12 Janvier 1689.

X. CHARLES RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Baron de Modene, épouſa 1°. une fille de *Dominique Miſtral-de-Montdragon*, Baron de Croze, Viguier de Marſeille, dont deux filles, qui furent Religieuſes; & 2°. *Gabrielle de Gévaudan*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Marguerites, Avocat du Roi au Préſidial de Niſmes, & de *Gabrielle de Georges-de-Tareaux*. De ce ſecond lit ſortirent: —— 1. JEAN-GABRIEL, qui ſuit; — 2. CHARLES, reçu Chevalier de Malte en 1658, nommé Chef d'Eſcadre au département de Toulon, le 1 Novembre 1720; — 3. JEAN-FRANÇOIS, auſſi reçu Chevalier de Malte, avec ſon frere, mort après avoir été Officier des Gardes-du-Corps du Roi; —— 4. ANTOINE, reçu Chevalier de Saint-Jean en 1664, Capitaine au Régiment de la Croix-Blanche en Savoie. De l'un de ces deux derniers Chevaliers deſcend la branche de RAYMOND-DE-MODENE, établie dans l'Iſle de Naxis dans l'Archipel, où elle exerce le Conſulat de la Nation Françoiſe, de pere en fils, depuis environ un ſiécle, dit l'Auteur de l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin; — 5. & MARGUERITE, mariée à *Pierre de Soubirats*, Conſeiller au Parlement d'Orange.

XI. JEAN-GABRIEL RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Marquis de Modene, épouſa, vers 1690, *Marie-Antoinette Rolland*, fille de *François Rolland-Cantelmi*, Baron de Reillanette & de Veynes, & de *Gabrielle Flotte-de-Montauban*, du Bourg de Mourmoiron au Diocèſe de Carpentras, dont: — 1. LOUIS-HYACINTHE, qui ſuit; — 2. PAUL-GAETAN, reçu Chevalier de Malte en 1698; — 3. JEAN-JOSEPH, auſſi reçu Chevalier de Malte en 1700; — 4. LOUIS-FRANÇOIS, reçu Chevalier du même Ordre en 1715, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, infanterie, tué au Combat de Parme en 1742; —— 5. CHARLES-LOUIS, nommé par le Roi au Doyenné de Saint-Quentin, Diocèſe d'Amiens, au mois d'Octobre 1729; —— 6. & MARGUERITE, femme de *Louis Guilhem de Clermont*, dit *de Paſcalis*, Seigneur de Sainte-Croix & de Laval-Sainte-Marie à Mourmoiron.

XII. LOUIS-HYACINTHE RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Marquis, de Modene, ſyndic de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin en 1720, a épouſé, en 1714, *Charlotte d'Orléans*, fille unique & héritiere d'*Eſprit-Joſeph*, Seigneur de la Motte, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, & d'*Anne Fouquier*, de laquelle ſont iſſus: —— 1. ANTOINE-JOSEPH-BERNARD, qui ſuit; —— 2. LOUIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Lieutenant au Régiment d'Aunis, depuis Lieutenant de la Garde-Avignonoiſe du Pape en 1744; — 3. GABRIEL, Chanoine d'Amiens; —— 4. CHARLES, reçu Chevalier de Malte de minorité, Officier de Galere; — 5. URSULE, mariée à *N... Raimond*, Seigneur d'Eoux en Provence, Diocèſe de Senès, d'une Maiſon originaire de Naples, —— 6. MARGUERITE; — & quelques autres filles, dont on ignore la poſtérité.

XIII. ANTOINE-JOSEPH-BERNARD RAYMOND DE-MOURMOIRON, Marquis de Modene, élevé Page à la petite Ecurie du Roi, depuis Cornette au Régiment de Bretagne, Cavalerie, a obtenu, au mois de Mai 1738, une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Suze. Il a quitté le ſervice, a été élu Syndic de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin au mois de Mars 1747; & s'eſt marié à Carpentras. Nous ignorons s'il a poſtérité.

Les armes: *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles auſſi d'argent.*

Il y a une branche de la Maiſon de RAYMOND établie dans le Gévaudan en 1670, dont on ne trouve point de jonction.

JEAN RAYMOND reçut une déclaration de *Jean de Brouzet*, ſon Vaſſal, le 18 Janvier

Janvier 1391. Il rendit hommage au Roi, pour ſes biens nobles, le 5 Août 1392.

Jacques Raymond, ſon fils, fit ſon teſtament, reçu par *de Petra*, Notaire d'Avignon, le 21 Mars 1444, en faveur de Louis Raymond, ſon fils, qui ſuit.

Louis Raymond, héritier de ſon pere, diſpoſa de ſes biens, par acte paſſé devant *Privat*, Notaire, le 30 Juillet 1482, & eut, entr'autres enfans : — Hector Raymond, Seigneur de Saint-Etienne du Val-Franciſque, au Diocèſe de Mende, héritier de ſon pere. Il donna le dénombrement de cette Terre devant le Sénéchal de Beaucaire & de Niſmes, le 29 Avril 1503, & il y a apparence qu'il mourut ſans enfans ; — & Antoine, qui ſuit.

Antoine Raymond, légataire de ſon pere, par ſon teſtament de 1482, eut, entr'autres enfans :

Jacques Raymond, II. du nom, Seigneur de Saint-Etienne du Val-Franciſque, du Vilars-le-Crémat, du Mazellet & de Calberte en Gévaudan. Il fut marié, en préſence de ſon pere, par contrat paſſé devant *Rochette*, Notaire, le 2 Juillet 1555, avec *Anne d'Altier*, des Seigneurs *de Champ*, d'une bonne & ancienne nobleſſe du Gévaudan, dont ſortit :

Jean Raymond, Seigneur du Mazellet, qui épouſa, par diſpenſe du Pape, & du conſentement de ſon pere, contrat paſſé devant *du Puy*, Notaire, le 10 Août 1579, *Anne de Cubellier*, & en eut :

Jacques Raymond, III. du nom, Seigneur de Saint-Etienne-du-Val-Franciſque, marié, par contrat paſſé devant *Guiran*, Notaire, le 28 Janvier 1619, avec *Marguerite d'Aguillon*. Il fit ſon teſtament le 28 Novembre 1625, en faveur de ſa mere, avec ſubſtitution au premier enfant mâle qu'il pourroit avoir. Cet acte fut dépoſé chez *Delort*, Notaire. Il rendit hommage & dénombrement pour ſes Terres de Saint-Etienne-du-Val-Franciſque, &c. en la Cour du Sénéchal de Niſmes, le 26 Mai 1639. On ne lui connoît qu'un fils, qui ſuit.

Jacques Raymond, IV. du nom, Seigneur de Saint-Etienne, du Vilars-le-Crémat, du Mazellet & de la Pigieire, épouſa, par contrat paſſé devant *Guiran*, Notaire, le 28 Janvier 1651, *Suſanne de Guiran*. Il fit ouvrir le teſtament de ſon pere, fait en ſa faveur, le 19 Octobre 1650, & fut reconnu *Gentilhomme* par Jugement de M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc, le 11 Septembre 1669.

Les armes de cette branche ſont : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules.*

RAYNIER (du) : Maiſon, l'une des plus diſtinguées du Piémont, dont elle tire ſon origine.

Suivant un *Mémoire généalogique* de la Maiſon de *Lambertye*, le premier qui s'établit en France, étoit fils d'une *Saluce*, petit-fils d'une Dame de la Maiſon d'*Eſt de-Ferrare*. Il épouſa une *Maillé*. Les alliances de du Raynier, ſont avec les Maiſons de *Royrand*, *Bauccez*, *Yzorrez*, *Lignieres*, *la Frebaudiere*, *la Jaille*, *Mauléon*, *Eſt-de-Ferrare*, *Aubignez*, *Chenin*, *Chabot*, *la Rochefoucaud*, *Montmorency*, *Laval*, *Craon*, *Montbazon*, *Anjou*, *Mayenne*, *le Veneur*, *Sully*, *Vivonne*, *Brienne*, *Beaumont*, *Bretagne*, *Aubeterre*, *Sicile*, *Montferrat*, *Châtillon*, *Harcourt*, *Ponthieu* ; *Dreux de France*, dit *d'Artois*, dit *de Valois*, dit *de Bourgogne*, dit *de Bourbon*, dit *de Bretagne*, dit *de Courtenay* ; *Craon*, *Montfort*, *Caſtille*, *Angleterre*, *Champagne*, *Dampierre*, *Flandre*, *Bourbon-l'Archambaud*, *Montaut*, *Albret*, *la Tour-d'Auvergne* & *Lambertye*, par le mariage, contracté le 8 Octobre 1660, de Marie du Raynier, Dame d'Atours de S. A. R. Madame, & Dame d'honneur de S. A. R. Isabelle d'Orléans, Ducheſſe d'Alençon, de Guiſe & d'Angoulême, fille de Charles du Raynier, Marquis des Defans, & de *Marie-Françoiſe de Meſchinet*, avec *Jean*, appellé *le Marquis de Lambertye*, Seigneur de Saint-Martin-Lars, &c. Baron de Corigné, Colonel d'un Régiment de ſon nom, Infanterie, fils unique de *Gabriel*, Seigneur

du Bouchet, &c. & de *Claude du Lau*, fille de *Henri*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Henriette de Pons*. Voyez LAMBERTYE.

RAZAUD : Famille noble, dont étoit

JOSEPH DE RAZAUD, Ingénieur & Directeur des Fortifications de Bayonne, puis de la Franche-Comté, fait Brigadier le 1 Janvier 1740, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant-Général le 1 Janvier 1748, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en Décembre 1751, & mort à Verſailles le 6 Avril 1754, dans ſa 70^e année. Il avoit épouſé, le 28 Juin 1753, *Marie-Charlotte de Malortie*, veuve du Comte *de Bapaume*. Nous ignorons s'il en a eu poſtérité, n'ayant nulle connoiſſance de cette Famille, ni de ſes armes.

* RAZEZ ou RASEZ : Petit pays du Languedoc, avec titre de *Comté* & de *Vicomté*, que les Comtes *de Carcaſſonne*, de la premiere race, poſſédoient.

Vers l'an 956, il fut donné en partage à *Odon*, ſecond fils d'*Arnaud*, Comte de Comminges & de Carcaſſonne. Vers l'an 1064, *Raimond* II, quatrieme Comte de Razez, arriere-petit-fils d'*Odon*, étant mort ſans poſtérité, le Comté de Razez retourna aux Comtes *de Carcaſſonne*. En 1067, *Raimond-Bernard*, Vicomte d'Albi & de Carcaſſonne, & *Ermengarde de Carcaſſonne*, ſa femme, vendirent au Comte & à la Comteſſe *de Barcelonne* le Comté de Razez avec ſes dépendances, les deux Châteaux de Razez, tous les autres Châteaux de ce Comté, les Abbayes qui en dépendoient, avec leurs aleux, dîmes, prémices, oblations des fideles, &c. enfin tous les droits ſeigneuriaux, avec le domaine du Comté & de la Vicomté de Razez, bornés, ſuivant l'acte de vente, par le Comté de Narbonne au Levant, ceux de Rouſſillon, de Conflant & de Cerdagne au Midi; celui de Toulouſe au Couchant; & celui de Carcaſſonne au Nord, d'où il ſuit que le Comté de Razez comprenoit à peu près le pays qui forme aujourd'hui le Diocèſe d'Aleth. Depuis, la Maiſon de *Trincavel* poſſéda le *Razez*, à titre de *Vicomté*, laquelle fut cédée au Roi SAINT-LOUIS, en 1247.

RAZILLY : C'eſt une des plus conſidérables Maiſons de la Touraine, par la nobleſſe de ſon origine.

On lit dans le *Mercure de France* du mois de Juin 1749, *p.* 198, que GENEVIÉVE-MADELENE DE RAZILLY, veuve de *René du Tertre*, Marquis de Montalais, ci-devant Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, mourut le 10 Avril 1749, âgée de 56 ans, au Château du Tertre en Anjou. Elle étoit fille de GABRIEL, Marquis DE RAZILLY, Sous-Gouverneur des Enfans de France, les Ducs *de Bourgogne*, *d'Anjou* & *de Berri*, petits-fils de Louis XIV, & qui avoit laiſſé douze enfans, cinq garçons & ſept filles, ſçavoir : — 1. le Marquis DE RAZILLY, mort Colonel du Régiment de ſon nom; — 2. le Marquis DE RAZILLY, Guidon de la Gendarmerie, & Lieutenant-Général de la Province de Touraine; — 3. ARMAND-GABRIEL, qui ſuit; — 4. N... DE RAZILLY, marié à Loudun; — 5. N... DE RAZILLY, Chevalier profès de l'Ordre de Malte, mort à Tours. Des ſept filles, — la premiere, mariée à *N... Avice*, Seigneur de Mougon; — la ſeconde, veuve de *N... de Marconnay*; — la troiſieme, mariée à *René du Tertre*, Marquis de Montalais, comme on l'a dit ci-deſſus, qui n'a laiſſé que deux filles; l'une, mariée à *N... de Lancro*, l'autre, femme de *N... du Feilleul*. — La quatrieme eſt morte femme de *N... de Boiragon*; — & les trois autres filles ſe ſont faites Religieuſes Urſulines à Tours.

ARMAND-GABRIEL, Comte DE RAZILLY, fait Capitaine aux Gardes en 1726, Brigadier en 1740, Maréchal-de-Camp en 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de l'Iſle de Ré, eſt mort à Paris le 30 Avril 1766, en ſa 76^e année. Il avoit épouſé, ſur la fin de Février 1760, *N... Deſnoyers de l'Orme*.

LOUIS-FRANÇOIS, Marquis DE RAZILLY, ſon neveu, né en Touraine en 1718, eſt entré Gentilhomme à Drapeau dans les Gardes-Françoiſes, le 12 Mai 1731,

a été fait Enſeigne le 8 Juillet 1734, Enſeigne à pique le 19 Juin 1739, & de Grenadiers le 19 Mars 1743; Sous-Lieutenant le 10 Juillet ſuivant, Sous-Lieutenant de Grenadiers le 18 Mars 1744; Lieutenant le 19 Mai 1745, & de Grenadiers le 3 Novembre 1748; Chevalier de Saint-Louis le 31 Mars précédent; a eu Brevet de Colonel le 9 Mai 1750, & fait Capitaine le 16 Mars 1760.

Les armes: *d'argent, à trois fleurs de lis de gueules, poſées comme celles de France.* Supports, *deux Anges drapés de gueules.*

Addition à l'article BAILLET, *Tome I.*

BAILLET: C'eſt par erreur, & faute d'inſtructions, que nous avons annoncé, *Tome I, p.* 647, cette Maiſon comme éteinte.

Une branche, que nous avons omiſe, après avoir paſſé de l'Iſle de France en Angoumois, puis en Périgord, ſubſiſte encore dans cette même Province, & s'eſt diſtinguée, depuis plus de trois ſiécles, par ſes ſervices militaires & par ſes alliances. Elle a maintenant pour chef ISAAC-FRANÇOIS DE BAILLET, Baron de la Perche, Page du Roi à la grande Ecurie en 1754, aujourd'hui Capitaine-Commandant d'eſcadron au Régiment de Royal-Etranger, Cavalerie. Il a pour freres — FRANÇOIS DE BAILLET, Page, en 1755, de S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS, & depuis Capitaine d'Infanterie; —— & autre FRANÇOIS DE BAILLET, Officier au Régiment de Savoie.

C'eſt ce que nous apprend une Notice que nous avons reçue en Août 1776, en attendant un *Mémoire* détaillé, dreſſé ſur titres originaux, dont nous ferons uſage dans notre Supplément.

Les armes: *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux dragons aîlés d'or*, comme nous les avons rapporté à la fin de la Généalogie de cette Maiſon, *p.* 650 dudit *Tome I.*

Addition au Tome I, p. 738, après BARON.

BARQUIER: Famille originaire de la ville d'Antibes en Provence, qui n'a point ceſſé, depuis plus de deux ſiécles, de donner des premiers Conſuls à cette Ville.

BALTHASARD DE BARQUIER, Ecuyer, né à Antibes le 6 Octobre 1659, Conſeiller-Secrétaire du Roi en la Chancellerie, près la ſouveraine Cour des Comptes de Provence, par Lettres données à Verſailles le 31 Décembre 1712, exerçoit encore cette charge le 22 Avril 1734, qu'il mourut *ab-inteſtat.* Il eſt inhumé en l'Egliſe paroiſſiale de la ville d'Antibes, & avoit épouſé, le 17 Janvier 1689, Demoiſelle *Hypolite Raynaud*, fille d'*Eſprit Raynaud*, & de *Blanche de Roſtan*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ESPRIT, mort, ſans alliance, le 12 Mars 1733; — 3. ANNE, née le 4 Octobre 1689, morte au berceau; — 4. & une autre fille, mariée, le 8 Octobre 1713, à *N... Currault*, Juge Royal de la ville d'Antibes.

PIERRE DE BARQUIER, Ecuyer, né le 30 Novembre 1691, épouſa, le 4 Février 1722, Demoiſelle *Eliſabeth de Calvi*, fille d'*Honoré de Calvi*, & de *Gabrielle de Calvi*, ſa couſine-germaine, fille unique, d'une Famille noble originaire de Gênes, établie à Graſſe. Il eſt mort le 27 Février 1738, & ſa femme eſt décédée le 4 Décembre 1770. De ce mariage ſont iſſus: — 1. BALTHASARD, qui ſuit; — 2. PIERRE-JOSEPH, né le 20 Mars 1728, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1743, Capitaine en 1748, & Chevalier de Saint-Louis en 1762. Il a obtenu, au Camp de Compiegne, en 1769, un *Bon* du Roi, pour une Majorité de Régiment, avec une gratification annuelle de 300 livres, en attendant qu'il en fut pourvu; & le 28 Janvier 1773, il a obtenu ſa retraite avec 400 livres d'appointement, & la conſervation des 300 livres de gratification

annuelle qui lui avoient été accordées en 1769, en considération de ses services; — 3. ANTOINE, né le 1 Mai 1733, qui a embrassé l'état ecclésiastique; — 4. JEAN, né le 3 Septembre 1734, Lieutenant au Régiment de Piémont le 1 Septembre 1755, tué le 5 Novembre 1757, d'un coup de canon, à la bataille de Rosback en Saxe; — & deux autres garçons, & deux filles, morts au berceau.

BALTHASARD DE BARQUIER, II. du nom, Chevalier, né le 1 Avril 1723, Officier au Régiment de Piémont le 11 Octobre 1741, Capitaine le 17 Novembre 1746, Chevalier de Saint-Louis en 1757, retiré du service le 1 Mai 1763, avec une pension de 400 livres sur le Trésor Royal, a épousé, le 21 Novembre 1768, *Radegonde de Lombard*, de la ville de Draguignan, fille de *François de Lombard*, Seigneur de Tarradeau, & de *Marguerite Broulhony-de-Fabregues*, dont: — JEAN-ANTOINE-BALTHASARD-MAURICE, né le 2 Septembre 1769; — & MARGUERITE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, née le 1 Août 1774.

D'une autre branche de cette ancienne Famille noble étoient trois freres, l'un desquels, nommé FRANÇOIS DE BARQUIER, Capitaine d'un Régiment d'Infanterie au Port-au-Prince, Isle Saint-Domingue, est mort, sans alliance, en 1774. Les deux autres sont: — JEAN-BATISTE DE BARQUIER, Prieur de la Chartreuse de Rouen, Religieux d'une grande piété & d'un mérite distingué; — & ALEXANDRE, qui suit.

ALEXANDRE DE BARQUIER, Ecuyer, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, en 1744, puis Lieutenant la même année, s'est distingué à la fameuse attaque des Lignes de Weissembourg au village des Picards, & au siége de Fribourg; se rendit utile, en 1746, à Antibes, lors du siége de cette Place, comme en font foi les Certificats du Comte *de Sade*; a commandé la Milice bourgeoise dans plusieurs occasions; & a été pourvu, en 1760, d'une charge de Commissaire des Guerres. Il a épousé, le 9 Juillet 1749, Demoiselle *Geneviève de Poivre*, de la ville de Marseille, d'une ancienne Famille originaire du Languedoc, dont il a eu: — 1 & 2. deux fils, morts jeunes; — 3. JOSEPH-DAVID DE BARQUIER, Chevalier, né le 7 Juin 1757; — 4. ANNE-MARIE, l'aînée, mariée, en 1772, au Sieur *d'Arnoux*, de Marseille; — 5. ANNE-CATHERINE-SOPHIE, mariée, en 1773, à *N... du Prat-de-Precy*, Capitaine d'Infanterie & Ingénieur du Roi; — 6. Une fille, morte jeune; — 7. & FÉLICITÉ DE BARQUIER, vivante sans alliance en 1776.

Les armes: *d'azur, au bras mouvant du flanc dextre de l'écu, tenant une branche de laurier d'argent, surmonté en chef de trois étoiles aussi d'argent.* Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

Addition au Tome II, p. 636, avant BONNET.

BONNECORCE ou BONNECORSE: Famille noble originaire de Florence, d'où elle est venue s'établir en Provence à la fin du XIII^e siécle.

Dans les Annales de la Sainte-Eglise d'Aix, par *J. S. Pitton*, Historien de cette Ville, il est dit, *p.* 114, que N... BONNECORSE (*Bonnacursius*), natif de Florence, étoit Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qu'ayant eu une attaque d'apoplexie à Aix, il voulut être enterré à la petite Chapelle de Notre-Dame d'Espérance, qui est dans la Sacristie de la Métropole d'Aix; & mourut le 22 Août 1325, comme il se voit par l'épitaphe ci-après, qu'on y lit au pied de l'autel.

Hic Memoriæ recolendæ jacet Dominus Bonnacursius, de Florentiâ, legum Doctor, Episcopus Aquis. anno Domini millesimo trecentesimo vigesimo-quinto, & die vigesimo-secundo Augusti, cujus anima requiescat in pace.

Cette Famille a tenu un rang distingué parmi les Nobles, depuis plus de trois siécles, à Marseille & dans la Provence, & a donné, dans les Armées de nos Rois, plusieurs Officiers, qui s'y sont signalés par leur valeur. Mais sa filiation suivie ne remonte qu'à

I. Noble JULIEN BONNECORCE, d'abord Secrétaire & Trésorier-Général,

pourvu de l'office de Receveur-Général de toutes les Finances, tant ordinaires qu'extraordinaires du pays de Provence, par Lettres-Patentes du Roi François I, du 2 Mars 1523, enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté en Provence, au Livre *Turturis, fol. ij, Exxiij*, en conſidération des ſervices importans qu'il avoit rendus à ce Prince, étant ſon Secrétaire. Il eut pour fils :

II. Guillaume Bonnecorce, dont le nom de la femme, ainſi que celui de ſon pere, eſt ignoré. Il laiſſa :

III. Bernardin Bonnecorce, lequel eut pluſieurs enfans, qui prirent le parti des armes ; — & Jacques, qui ſuit, le ſeul qui continua la poſtérité.

IV. Jacques Bonnecorce épouſa, en 1558, *Antoinette Seguier*, fille de *Rigon Seguier*, & de *Jeanne Corailhe*, dont :

V. François Bonnecorce, Ecuyer, qui s'allia, en 1628, avec *Anne d'Aguilhenqui*, fille d'*Alexandre d'Aguilhenqui*, & de *Madelene de Cabannes*. Ils eurent pluſieurs enfans ; les uns prirent le parti des armes ; les autres furent employés en diverſes négociations par nos Rois ; & entr'autres, Balthasard, qui ſuit.

VI. Balthasard de Bonnecorce, Ecuyer, Conſul à Seyde, & de-là Conſul-Général au Grand-Caire, fut employé par Louis XIV, dans des négociations importantes ; & de retour dans ſa Patrie, nommé premier Conſul de Marſeille. Il paſſa un acte de reconnoiſſance, le 27 Septembre 1655, avec les Dames Religieuſes du Monaſtere de Saint-Sauveur de cette Ville, qui lui avoient fait une inveſtiture. Cet acte fut reçu par *Jacques Arnaud*, & expédié par *Boiſſon*, propriétaire de ſes écritures, tous deux Notaires Royaux à Marſeille. Il fit auſſi une reconnoiſſance en faveur des Prieurs du Luminaire & Confrairie des ames du Purgatoire, fondée dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Martin, en date du 2 Octobre 1656, acte reçu par *Lebon*, & expédié par *Ponſard*, Notaires Royaux de Marſeille. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Mars 1652, paſſé devant *Rampal*, Notaire Royal de cette Ville, célébration le même jour en la paroiſſe des Accoules de Marſeille, Demoiſelle *Anne de Gardanne*, fille de *Jean de Gardanne*, & de Demoiſelle *Claire Silve*, de laquelle ſortirent pluſieurs enfans, entr'autres : — Louis, qui ſuit ; — & Charles de Bonnecorce, marié, en 1709, à *Lucréce de Meyronet*, dont la poſtérité s'eſt éteinte de nos jours.

VII. Louis de Bonnecorce, Ecuyer, envoyé au Levant par le Roi Louis XIV, épouſa, par contrat du 11 Octobre 1688, paſſé devant *Pierre Soſſin*, Notaire Royal de Marſeille, & expédié par *Solomé*, auſſi Notaire, propriétaire des minutes dudit *Soſſin*, Demoiſelle *Catherine de Franchiſcou*, fille de *Marc de Franchiſcou*, & de Demoiſelle *Anne Sauvan*, dont :

VIII. François de Bonnecorce, Chevalier, Commandant pour le Roi des Iſle & Château de Portecros, qui s'eſt marié, le 14, en la paroiſſe de Bormes, contrat paſſé le 16 Juin 1723, devant *Creſt*, Notaire Royal dudit lieu, avec Demoiſelle *Marguerite-Eliſabeth de Gerard-de-Benat*, fille de noble *François de Gerard*, Ecuyer, Seigneur *de Benat*, & de Dame *Thérèſe d'Etienne de Beauregard*. Il a fait ſon teſtament le 15 Avril 1776, devant *Hazard*, Notaire Royal à Marſeille, par lequel il inſtitue ſon héritier univerſel ſon fils François-Ignace, qui ſuit. Il vit, en 1776, âgé de 80 ans, & a pour fille, Marie-Anne, vivante ſans alliance.

IX. François-Ignace de Bonnecorce, Chevalier, Seigneur de la Terre de Beauregard près Salon, par donation de ſon oncle maternel, a épouſé, le 1 Août 1775, par contrat paſſé devant ledit *Hazard*, Notaire, & célébration le même jour en la paroiſſe de Saint-Martin de Marſeille, Demoiſelle *Marie-Thérèſe le Blanc-de-Caſtillon*, fille de *Jean-François-André le Blanc-de-Caſtillon*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & ſon Procureur-Général au Parlement de Provence, & de Dame *Françoiſe de Bremond*, de laquelle il a — Marie-Auguſtine de Bonnecorce, née le 28 Août 1776.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé, tenant dans ſes deux pattes une fleur de lis auſſi d'or.*

Addition au Tome III, p. 305.

BRUNEL-DE-LA-BRUYERE : Famille noble établie à Nismes en Languedoc.

Un *Mémoire*, qu'on nous a fait passer avec les titres, apprend que cette Famille est ancienne en Vivarais; mais les guerres qui ont désolé cette Contrée, pendant long-tems, le sac de la ville de Saint-Agreve, arrivé en 1580, la destruction de tous les Registres des Notaires, qui ne remontent pas au-delà de 1600, sont cause qu'on ne peut pas parvenir à en assigner l'origine : c'est ce qui est constaté par un Procès-verbal fait devant M. *Bollon*, Ecuyer, Juge de Saint-Agreve, le 21 Juin 1607, relatif au siége de ladite Ville. Tous les actes que le Chef de cette Famille a pu trouver, sont quelques extraits, en forme, de mariages & de testamens de ses ancêtres, &c. qui remontent jusqu'en 1490. Il en résulte que

I. Pons-Joseph Brunel, qualifié d'*Ecuyer*, fils de noble Louis-Antoine-Brunel, Sieur de Montgardy, & de *Marie-Henriette Bayle-des-Hermens*, épousa, par contrat du 15 Janvier 1490, Demoiselle *Elisabeth-Cloride de Saint-Jeure*, fille de noble *Hector de Saint-Jeure*, Chevalier, co-Seigneur de Saint-Agreve, & de Dame *Justine du Fay*. Il en eut :

II. Jacques Brunel, qualifié *noble* & *Ecuyer*, qui se maria, par contrat du 14 Mai 1540, avec Demoiselle *Isabeau de la Toureille*, fille de feu noble *Louis de la Toureille*, & de Demoiselle *Marie-Julienne du Peloux*, dont vint :

III. Laurent Brunel, Sieur de Laulanier, qualifié *noble* & *Ecuyer*, dans son contrat de mariage, passé le 5 Janvier 1575, avec Demoiselle *Agnès Jonac*, fille de noble *Mathieu Jonac*, & de Demoiselle *Jeanne de Virilha*. Il fit son testament le 14 Avril 1633, par lequel il institua son héritier universel Pierre, qui suit, son fils aîné, & lui substitua, à défaut d'enfans mâles, noble Antoine Brunel, son autre fils, lequel a formé la branche de Brunel de Moze, dont le chef — N... de Brunel-de-Moze, actuellement Maire & Juge de Saint-Agreve, est marié à Demoiselle *N... de la Battie*, du Puy en Velay. Il a un frere, qui est Porte-Enseigne dans la Gendarmerie, Compagnie de Berri.

IV. Pierre Brunel, Ecuyer, étant prêt de partir pour le service du Roi dans son armée de Piémont, en qualité de premier Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Comte *de Tournon*, Lieutenant-Général pour Sa Majesté dans les Provinces de Languedoc & de Dauphiné, fit son testament le 20 Mars 1637, & mourut le 16 Janvier 1645. Il avoit épousé, par contrat du 5 Avril 1615, Demoiselle *Jeanne de Reboullet*, morte le 22 Décembre 1640, fille de noble *Jean de Reboullet*, Seigneur de Ruissas, (d'une Famille de Languedoc, qui possede aujourd'hui la Baronnie de Rochebloine, dont elle porte le nom), & de Demoiselle *Catherine Largier*. Leurs enfans furent : — 1. Claude, qui suit, institué héritier universel par le testament de son pere; 2, 3 & 4. Jean, Antoine & Pierre, substitués, ainsi que François, à Claude, leur frere aîné; — 5. François Brunel, dit *de Montgardy*, Ecuyer, qui servit en qualité de Lieutenant de la Compagnie Mestre-de-Camp au Régiment de Languedoc, place qu'il avoit acquise, le 3 Mai 1656, de *François de la Baume*, Comte de Vallon, Lieutenant-Général des Armées du Roi en Piémont, & Mestre-de-Camp dudit Régiment de Languedoc. Quelque tems après, le Vicomte *de Barrin* l'attira dans ses Terres de Bretagne : il s'y maria avec Demoiselle *N... d'Andoulier*; fixa son séjour au Château de Vaux, Paroisse de Dingé, & mourut en 1702, sans laisser de postérité; —— 6. Antoine, légataire, par le testament de son pere; —— 7. & Marie, aussi légatrice, mariée à *N... de Senovest*, Juge de Clesaigue & autres lieux, dont la Famille est actuellement transplantée à Toulouse.

V. Claude de Brunel, Sieur de Laulanier, batisé le 30 Juin 1624, qualifié *noble & Ecuyer*, Docteur ès Droits, Juge aux Mandemens & Juridictions de la Chapelle & de Freyunet, dans son contrat de mariage, fut aussi Capitaine-Châtelain de Saint-Agreve. Ayant été assigné en 1698, à la requête

du Sieur *de Beauval*, pour la repréſentation de ſes titres, il fut relaxé de cette aſſignation par Ordonnance de M. *de Lamoignon*, Intendant de Languedoc, du 16 Mai de la même année, ſur le fondement d'un Jugement rendu par M. *de Bezons*, ſon prédéceſſeur, Intendant de ladite Province, le 16 Septembre 1668, qui le déclara *noble & iſſu de noble race & lignée.* Il mourut le 21 Novembre 1698, & avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1650, *Catherine Lacourt*, fille de feu *Antoine*, & d'*Elix Crouzet*, du Bourg de l'Extra. Elle décéda le 11 Janvier 1673, laiſſant pour enfans : —— 1. François, qui ſuit; —— 2. Claude, Ecuyer, préſent au contrat de mariage de ſon frere; —— 3. & une fille, mariée au Baron *de Montréal.*

VI. François de Brunel, I. du nom, Ecuyer, batiſé le 4 Février 1663, auſſi Capitaine-Châtelain de Saint-Agreve, mourut le 14 Juin 1703, étant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Clavieres. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1689, Demoiſelle *Antoinette Bollon*, fille de *Jean*, Ecuyer, Juge de la ville de Saint-Agreve & d'autres Juriſdictions, & de Demoiſelle *Catherine Pinot.* Elle eſt morte le 14 Avril 1713, & a eu de ſon mariage : —— Claude, qui ſuit; —— & Jean-Joseph de Brunel, Ecuyer, Sieur de Montgardy, qui s'établit en la ville du Puy, où il ſe diſtingua dans le Barreau en qualité d'Avocat. C'eſt ce qui facilita ſon mariage avec une Demoiſelle *de Chabannes*, parente de M. *de Chabannes*, Evêque du Puy. Il eſt mort en 1765, laiſſant une fille unique, N... de Brunel-de-Montgardy, mariée avec M. *Gailhard de Ferrerolle*, Gentilhomme de la ville du Puy.

VII. Claude de Brunel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, batiſé le 21 Février 1692, Capitaine-Châtelain de la ville de Saint-Agreve, fut aſſigné, en 1738, pour le payement du droit de franc-Fief, à raiſon des rentes en directe de la Seigneurie de la Bruyere; mais par Ordonnance de M. *de Bernage-de-Saint-Maurice*, Intendant de Languedoc, du 17 Mai 1741, il a été déchargé de la demande qui lui avoit été faite ſur le fondement de l'Ordonnance de M. *de Lamoignon*, rendue en faveur de Claude de Brunel, ſon grand-pere. Il teſta le 3 & eſt mort le 22 Février 1755. De *Catherine de Reymondon*, ſon épouſe, décédée le 10 Janvier 1764, il a laiſſé : — 1. François, qui ſuit; —— 2. Claude, batiſé le 26 Février 1725, Curé de la Paroiſſe de Bouzy, près Châteauneuf-ſur-Loire, dans l'Orléanois, ancien Curé de la Paroiſſe de Saint-Agreve; — 3. Joseph-Laurent de Brunel-d'Arcenesches, batiſé le 11 Février 1736, marié à Saint-Agreve, avec *Geneviève de Chambonnal*, dont il a des enfans; —— 4. Antoine, batiſé le 16 Février 1723; Religieux Bénédictin, Prieur & Seigneur de Sainte-Luzime en Gévaudan, mort le 19 Mai 1771; — 5. Anne-Marie, batiſée le 12 Août 1720, femme de *N... de Carriere*, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & morte, ſans enfans, le 20 Septembre 1757; —— 6. & Marguerite, batiſée le 17 Mars 1728, décédée le 3 Avril 1769.

VIII. François de Brunel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, batiſé le 23 Février 1718, Avocat en Parlement, teſta le 2 Novembre 1768, & eſt mort le 27 Mars 1775. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Février 1749, Demoiſelle *Marie-Anne Percie-du-Sert*, batiſée le 6 Juillet 1731, fille de feu *Juſt-François-Ange Percie*, Conſeiller du Roi au Bailliage d'Annonay, & de Dame *Antoinette de la Vigne*, dont pour enfans : —— 1. Claude-François-Fleury, qui ſuit; — 2. Claude-Antoine-Paschal, batiſé le 17 Avril 1756; —— 3. Christophe-Marie, batiſé le 19 Août 1765; —— 4. Julie-Antoinette, batiſée le 9 Juin 1753, mariée avec *Claude Rouveure-de-Chambonnal*; — 5. & Anne-Françoise, batiſée le 25 Octobre 1767.

IX. Claude-François-Fleury de Brunel-de-la-Bruyere, Ecuyer, batiſé le 9 Mai 1751, Procureur du Roi au Préſidial de Niſmes, a épouſé, en 1776, *Marie-Françoiſe de Rangueil*, née le 19 Juin 1749, fille de *Jean-François de Rangueil*, Chevalier, Seigneur de Popincourt, Moiſſon & autres lieux, ancien Capitaine d'Infanterie, Aide-Major de la Ville & Citadelle de Niſmes, & de Dame *Suſanne de Grutelle.*

Les alliances de cette Famille, par femmes, ſont avec celles de *Truchet*, (fondue dans la Maiſon de *Vogué*), de *l'Eſtrange*, de *Rochebloine*, du *Fay*, *Rochemore*, *Aubuſſon*, *Monclar*, *Maiſonſeule* du *Peloux-de-Saint-Romain*, *Reſſins*, *Montréal*, *Thezard-de-la-Peyrouze*, *Chalendar*, *Veron*, *Luzy*, *Chazaux*, &c.

Les armes : *d'or, au lion couronné de ſable, à la faſce de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, brochante ſur le tout.*

Il y a une famille DE BRUNEL, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné, dont nous avons donné une notice *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 305, & dont les armes ſont les mêmes, à la réſerve que le *lion* n'eſt point *couronné*. Il peut ſe faire qu'originairement celle de Saint-Agreve ſoit ſortie de celle de Dauphiné, ou cette derniere des BRUNEL-DE-SAINT-AGREVE; mais c'eſt ce dont on n'a nulle certitude. Il y a auſſi beaucoup de Familles du même nom, dans le Languedoc, auxquelles celle de BRUNEL-DE-SAINT-AGREVE n'appartient aucunement.

Addition au Tome VII, page 412, avant GRANGE, *en Limouſin.*

GRANGE (DE LA), Seigneur de la Grange & de la Chabroulie. Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croiſſant auſſi d'argent.*

Addition à ſubſtituer aux trois premieres lignes de l'article MOREL, *page 474 du Tome X.*

MOREL, en Baſſe-Normandie, Diocèſe de Coutances : Famille reconnue, par Lettres-Patentes de Louis XVI, du mois de Juin 1776, pour *noble d'extraction*, enregiſtrées au Parlement de Rouen le 16 Juillet ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 20 du même mois. Nous en avons donné une ſimple notice *Tome X* de cet Ouvrage, *p.* 474.

Elle étoit diviſée en deux branches. L'aînée ſubſiſte à Coutances, dans la perſonne de CHARLES-FRANÇOIS-DANIEL MOREL, Ecuyer, Conſeiller au Préſidial du Côtentin, charge qu'il a de pere en fils depuis la création de cette Cour. Il a épouſé, le 9 Juillet 1765, noble Demoiſelle *Marie-Anne Guerin*, fille de Meſſire *Louis-Charles Guerin*, Ecuyer, Seigneur d'Agon, dont ſont ſortis : —— LÉONOR-MARIE-CHARLES MOREL, Ecuyer, né le 4 Juillet 1766; —— & pluſieurs filles.

La ſeconde branche s'eſt éteinte dans la perſonne d'ADRIEN MOREL, Seigneur de Courcy, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Valognes, mort en 1752, qui n'a laiſſé que —— BONNE-JULIE MOREL, veuve d'*Antenor-Louis Hue-de-Caligny*, Ingénieur en chef à la Hougue, dont elle a eu pluſieurs enfans, entr'autres, un Chevalier de Malte.

Cette Famille a rendu, dans ſes deux branches, d'auſſi longs ſervices dans le Militaire que dans la Robe.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, chargé de deux coutelas d'argent, avec une fleur de lis de gueules en pointe.* On voit dans un ouvrage imprimé en 1647, que cette Famille a pour deviſe : LILIA FRANCIGENUM DEFFENDAM HOC VENDICE FERRO, enſuite d'une ancienne, PUGNA PRO PATRIA. Notice dreſſée ſur titres originaux communiqués.

Addition à la page 60 de ce XI^e Volume, après O-BRIEN.

* OCALEN : Terre & Seigneurie en Bretagne, qui a été poſſédée par une branche cadette de la Maiſon de BRIQUEVILLE, & a été vendue, en 1756 ou 57, par feu FRANÇOIS-PHILBERT, Comte DE BRIQUEVILLE-DE-LA LUZERNE, à M. le Marquis *de Beaumanoir*.

Nous

Nous avons rapporté la Généalogie de cette ancienne Maiſon de Normandie, connue dès le XI^e ſiécle, dans le *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 233 & *ſuivantes*; mais comme la branche de BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE n'y eſt pas établie entierement, nous allons en donner ici la filiation, dreſſée ſur titres originaux communiqués.

Cette branche de BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE eſt diviſée en trois. De l'aînée eſt le Marquis DE BRIQUEVILLE-D'ISIGNY, en Normandie. La ſeconde eſt celle du feu Comte DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE. De cette ſeconde diviſion eſt ſortie la troiſieme, qui poſſede à préſent la Terre de la Luzerne, près Saint-Lo en Normandie.

Ces trois branches reconnoiſſent pour auteur GABRIEL DE BRIQUEVILLE, Seigneur dudit lieu, d'Amainville & de la Luzerne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 lances des Ordonnances de Sa Majeſté; ſecond fils de FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Amainville & de Coulombiers, Capitaine de 100 lances des Ordonnances du Roi, & de Demoiſelle *Gabrielle de la Luzerne*. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Richard Jouanne* & *Noel Piſtel*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Vire, le 24 Mai 1593, Demoiſelle *Gillette d'Eſpinay*, fille d'*Antoine d'Eſpinay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Bron, & de Demoiſelle *Renée Hériſſon*. De ce mariage vinrent : — 1. HENRI, aîné & chef de la branche des Marquis DE BRIQUEVILLE, ſubſiſtante; —— 2. BERNARDIN, auteur de la branche *d'Ocalen* (& non pas *Occaleu*, comme il eſt imprimé *Tome III*, *p.* 238), rapportée ci-après; —— 3. ROBERT, Baron de Montfreville, tué en 1626; — 4. GABRIELLE, mariée, par contrat du 3 Décembre 1597, reconnu le 24 Mai 1612, à *Jacques Morin*, Chevalier, Seigneur d'Eſcajeul, Châtelain de Villers, &c., fils unique de *Robert Morin*, Seigneur d'Eſcajeul & de Villers-en-Bocage, & d'*Iſabeau de Vauquelin*, dont poſtérité. Voyez MORIN, *Tome X*, *p.* 484 & *ſuiv.*; —— 5. & AMAURIE, épouſe de *Charles d'Eſpinay*, Marquis de Vaucouleur, fils de *Charles*, Marquis de Vaucouleur, & de *Marguerite de Chaynay*.

Seigneurs d'OCALEN, Comtes de la Luzerne.

BERNARDIN DE BRIQUEVILLE, Seigneur d'Ocalen, fils ſecond & préſomptif héritier de GABRIEL, & de *Gillette d'Eſpinay*, épouſa, par contrat paſſé devant *Mathieu Deſpiés* & *Jean Hoſtet*, Tabellions Royaux de la Sergenterie des Vés, en la Vicomté de Bayeux, le 17 Juillet 1643, Dame *Jeanne du Bois*, fille de noble Seigneur *Jacques du Bois*, Seigneur de Marigny, & de noble *Françoiſe de Faoucq*, dont, entr'autres enfans, pour fils aîné :

HENRI DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Comte de la Luzerne, Fontainne, Ocalen, la Ville-Eloin, marié, par contrat du 18 Septembre 1680, paſſé devant *Bobuſe* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, avec *Bonne-Gabrielle-Marguerite de Chervy*, fille unique de *Jean de Chervy*, Ecuyer, Seigneur de Champagne, & de noble Dame *Bonne de Bonhouſt* ou *Bonvouſt*. Leurs enfans furent : —— 1. JEAN-FRANÇOIS, aîné, qui ſuit; —— 2. & N... DE BRIQUEVILLE, Chevalier, qui a eu en partage, par accommodement avec ſon frere, la Terre de la Luzerne près Saint-Lo en Normandie. Il a épouſé Demoiſelle *N... Cavigny*, dont eſt iſſu un fils, — N.... DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, Chevalier, non marié.

JEAN-FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Comte de la Luzerne, d'Ocalen, Gouverneur de la Ville & Château de la Fléche, épouſa, 1°. par contrat paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Juin 1715, Dame *Marie-Françoiſe-Philberte-Damarie de Froulay-de-Teſſé*, lors veuve de Meſſire *Claude*, Marquis *de la Varenne*, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement d'Anjou & Pays Saumurois, Baron & Gouverneur de la Fléche, Seigneur de Sainte-Suzanne. Elle étoit fille de *René de Froulay*, Comte de Teſſé, Grand-d'Eſpagne, Chevalier des Ordres & de la Toiſon d'or, Maréchal de France, Gé-

néral des Galeres de Sa Majeſté, & de Dame *Marie-Françoiſe Aubert d'Aunay*-Voyez FROULAY, *Tome VI.* Le Comte *de la Luzerne* étant devenu veuf, a épouſé, 2°. en 1746, *Marie-Madelene Chollet*, alors veuve de Meſſire *Camille Savary*, Chevalier, Comte de Breves, Marquis de Jarzé, dont elle avoit deux enfans, ci-après mentionnés. Le Comte *de la Luzerne* eſt mort en 1755, & a laiſſé de ſon premier mariage : —— FRANÇOIS-PHILBERT, qui ſuit ; — & une fille, appellée *Mademoiſelle de Briqueville*, mariée, en 1746, à Meſſire *Jean-Camille Savary*, Comte de Breves, Marquis de Jarzé, fils de feu *Camille Savary*, Comte de Breves, &c. & de ladite *Marie-Madelene Chollet*, belle-mere de l'épouſe, dont poſtérité.

FRANÇOIS-PHILBERT, Comte DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Enſeigne d'une Compagnie des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, Gouverneur de la Ville & Château de la Fléche, Seigneur d'Ocalen, de la Ville-Eloin, des Châtellenies de la Fréloniere, Belſaulle, Chauffour & autres lieux, acheta, conjointement avec ſon pere, en 1753, de M. *Coupard de la Bloterie*, Ecuyer, les Terres & Châtellenies de la Fréloniere, du Creux & de Belſaulle, ſituées Paroiſſe de Souligné, à trois lieues du Mans. Il eſt mort, le 11 Avril 1762, au Château de la Fréloniere, & a été enterré dans le Chœur de l'Egliſe de la Paroiſſe de Souligné-ſous-Ballon. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Chevalier*, Notaire au Mans, le 25 Janvier 1746, Demoiſelle *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Breves*, fille de feu *Camille Savary*, Chevalier, Comte de Breves, Marquis de Jarzé, & de Dame *Marie-Madelene Chollet*, ci-deſſus mentionnée. De ce mariage ſont iſſus : —— 1. N... DE BRIQUEVILLE, né au Château d'Avrigny en Nivernois, & mort, à 4 ans, au Château de la Fréloniere ; —— 2. MARIE-FRANÇOISE-PHILBERTE-ALEXANDRINE, qui ſuit ; —— 3. & BONNE-FRANÇOISE-MADELENE DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, née au Château de la Fréloniere, non mariée en 1776.

MARIE-FRANÇOISE-PHILBERTE-ALEXANDRINE DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, née au Château d'Avrigny, devenue aînée par la mort de ſon frere, a épouſé, par contrat paſſé devant *Grignon*, Notaire à Souligné-ſous-Ballon, le 22 Mars, célébration le 11 Avril 1768, *Armand-René-François d'Hardouin*, Chevalier, Comte de la Girouardiere, Seigneur de Chantenay, Coudreuſe, la Roche-Saint-Bault, &c. ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans, fils aîné de feu *René-Charles-Hyacinthe d'Hardouin*, Chevalier, appellé *le Marquis de la Girouardiere*, &c. & d'*Anne-Suſanne-Henriette de Broc*, dont poſtérité. Voyez ROCHE-SAINT-BAULT, pour la Généalogie de la Maiſon d'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIERE.

Les armes de BRIQUEVILLE ſont : *d'or, à trois pals de gueules.*

Article à ſubſtituer à celui qu'on lit page 143 de ce Volume.

PAGI : Famille Patricienne & fort ancienne, originaire de l'Etat de Gênes. Elle y a formé deux branches.

L'une, éteinte depuis la fin du ſiécle dernier, avoit fourni des Capitaines de Galeres, des Gouverneurs de Places fortes de la plus grande diſtinction. C'eſt un PAGI de cette branche qui défendit ſi glorieuſement la ville de Douadé, contre l'armée du Duc *de Savoie*.

L'autre branche, qui ſubſiſte encore à Gênes, & y eſt pareillement inſcrite dans le livre d'or de la République, a auſſi produit des perſonnages du plus grand mérite, entr'autres JEAN-BATISTE PAGI, Evêque de Brugnano, mort vers le milieu du ſiécle paſſé.

En 1460, dans la guerre des *Fieſques* & des *Fregoſe*, contre les *Doria*, &c. pluſieurs Nobles Gênois furent proſcrits, pour avoir tenu le parti des Fregoſe ; & c'eſt un de ces Nobles proſcrits, JACQUES PAGI (& non JEAN PAGI, comme l'appelle mal-à-propos l'Auteur du Nobiliaire de Provence), qui, étant paſſé dans cette Province, s'y établit, & fut le chef de la Famille de ce nom, qui y ſubſiſte encore avec diſtinction.

Les PAGI de Provence ont toujours entretenu, depuis cette époque, une relation de parenté & d'amitié avec ceux de Gênes, & ſe traitent encore aujourd'hui de *couſins*, réciproquement dans leurs lettres. Cette Famille forme actuellement deux branches en Provence; l'aînée établie à Lambeſc, & l'autre à Aix.

La premiere ſubſiſte dans JOSEPH-LOUIS DE PAGI, Seigneur de Valbonne, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, & dans ſon frere, PIERRE DE PAGI, Capitaine au Régiment de Béarn, Infanterie, tous les deux fils de LOUIS-JOSEPH DE PAGI, Seigneur de Valbonne, & de *Catherine de Renaud;* petits-fils de LOUIS-PHILIPPE DE PAGI, Seigneur de Valbonne, & de *Françoiſe de Romans;* ledit LOUIS-PHILIPPE, arriere-petit-fils de JEAN-FRANÇOIS PAGI, & d'*Antoinette de Gajot de-Montfleury*, ledit JEAN-FRANÇOIS, fils de LOUIS PAGI (fondateur d'une Chapelle de Saint-Louis à Rognes), & de *Jeanne de Rouilla;* & ce LOUIS, enfin fils de JACQUES PAGI, qui, proſcrit à Gênes, ſa patrie, vint s'établir en Provence, comme on l'a déja dit.

Nous avons parlé de cette Famille dans notre *Dictionnaire Généalogique*, premiere Edition. L'Armorial de Provence & *Moréri* la font auſſi connoître. Le P. *Bougerel* & autres font mention de pluſieurs hommes illuſtres qu'elle a produits. *Moréri* & ſon Continuateur citent avec éloge ANTOINE, JEAN-BAPTISTE, FRANÇOIS-ANTOINE II, & JOSEPH-ALBERT PAGI, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Cavaillon, dont les écrits ſont auſſi connus qu'eſtimés; & enfin l'Hiſtoire, pour ſervir aux hommes illuſtres de Provence, ne fait pas une mention moins honorable d'ANTOINE & de FRANÇOIS PAGI.

Les armes de cette Famille ſont : *d'azur, à trois tours d'argent, poſées 2 & 1, ſurmontées d'une couronne ducale.* Supports : *deux lions de même.*

Nota. MM. PAGI de Gênes ont titre pour prouver que cette couronne ducale a été accordée, par diſtinction, à OGERIO PAGI, un de leurs auteurs, & un des premiers de la République de Gênes, dans le XIII^e^ ſiécle.

Addition à la page 215 de ce Volume.

* PASTOURELLE (DE LA), en Artois.

Ce Fief noble & Seigneurie fonciere, tenue du Roi, à cauſe de ſon Château d'Aire, conſiſte en pluſieurs rentes foncieres & Seigneuriales, dues par chacun an, au jour de Saint-Jean-Batiſte, leſquelles rentes ſe prennent ſur les terres ſituées près de la porte d'Arras de la ville d'Aire, au lieu dit *les bas-Champs;* & il appartient au Seigneur toute Juſtice & Seigneurie fonciere ſur ces ténemens, avec tous les droits attachés à ſemblable Juſtice, pour l'exercice de laquelle ledit Seigneur a Bailli, Lieutenant, hommes Cottiers, Greffier & Sergent.

Cette Seigneurie *de la Paſtourelle* fut poſſédée long-tems par les Seigneurs du nom *de Hannedouche-Rebec*, & appartient, en 1776, à Meſſire *Robert-Antoine de Gantès*, Chevalier, Seigneur de Saint-Marc, Gouverneur de Saintes en ſurvivance, Chevalier de Saint-Louis, l'un des Gentilshommes du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois.

Jean-François, Marquis *de Gantès* (oncle dudit *Robert-Antoine*), Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort à Paris le 3 Avril 1776, & inhumé au pied du Maître-Autel de la Paroiſſe Saint-Sulpice, a, par ſon teſtament, reçu en cette Ville le 7 Février précédent, nommé ſon légataire univerſel Meſſire *François-Ignace-Marie de Gantès*, Chevalier, Seigneur d'Albainſvelle, ſon petit-neveu, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne.

Le Seigneur *de la Paſtourelle* eſt couſin iſſu-de-germain de Meſſire *Jean-François de Gantès*, reçu Chevalier de Saint-Louis en Août 1770, & Capitaine des Vaiſſeaux du Roi en Mars 1772, lequel eſt oncle de Meſſire *Joſeph-Henri-François de Gantès*, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, depuis le mois de Mars de ladite année 1772. Voyez GANTÈS, *p.* 80 *& ſuiv. du Tome VII.*

Article à ſubſtituer à celui inſéré dans ce Volume.

PERTHUIS ou PERTUIS, comme il ſe voit dans les titres, ſous les trois premiers degrés, de cette ancienne Nobleſſe, originaire de Provence, établie en Beauvoiſis, & non dans le Soiſſonnois, comme nous l'avons annoncé *p.* 277 de ce Volume.

La tradition eſt que depuis 500 ans elle exiſte à Chambly près Beaumont-ſur-Oiſe, & a la Terre de Champagne, dont elle poſſede la Seigneurie, à titre d'hérédité, depuis près de 350 ans. Elle ne peut remonter ſa filiation au-delà de l'époque de 1443, faute de titres, parce que la branche qui a conſervé la Terre de Champagne eſt cadette.

I. PIERRE DE PERTHUIS, I. du nom, qualifié *noble* & *Ecuyer*, Seigneur de Champagne, dans l'acte de foi & hommage qu'il fit de cette Terre au Seigneur *de Perſan*, le 2 Juillet 1443, eut deux fils, ſçavoir : —— JEAN, Ecuyer, duquel on ignore le ſort. Il ſe peut qu'il ſoit le chef de la branche de MM. DE PERTHUIS-DE-JUIGNÉ : les armes ſont ſemblables à celles des PERTHUIS-DE-CHAMPAGNE, ce qui annonce une même origine. On vient de voir que PIERRE I exiſtoit en 1443. JEAN, le premier connu des PERTHUIS-DE-JUIGNÉ, vivoit en 1471 ; & les noms de JEAN ſont communs dans les deux Familles. Celle dite *de Champagne*, a adopté une *h* dans ſon nom ; l'autre, dite *de Juigné*, n'en a point ; mais ſous les trois premiers degrés de cette Famille, on trouve écrit indiſtinctement PERTHUIS & PERTUIS ; —— & PIERRE, qui ſuit.

II. PIERRE DE PERTHUIS, II. du nom, Seigneur de Champagne, tranſigea, ainſi que ſon frere, le 3 Août 1506, avec *Charles de Villiers*, Seigneur de l'Iſle-Adam, pour raiſon de deux arrieres-Fiefs relevant du leur, dans lequel acte il ſont qualifiés de *nobles* PIERRE & JEAN, dits les PERTUIS, *Ecuyers, freres*. On ne connoît à PIERRE II, pour enfans, que —— JEAN, qui ſuit ; —— & NICOLAS, Curé de Saint-Gilles-de-Cretot au Pays de Caux, connu par une déclaration faite au Roi, en 1543, de la Terre de Champagne, dont ſans doute il étoit co-Seigneur.

Un partage du 17 Mars 1558, entre les enfans d'un noble PIERRE DE PERTHUIS, Ecuyer, Seigneur de Chambly en partie, & de *Marguerite de Dampont*, ſa femme, dont pluſieurs étoient hommes d'armes, fait voir qu'à cette époque il y avoit différentes branches exiſtantes. Ce PIERRE n'eſt pas le même que celui rapporté ci-deſſus ; car le partage ne fait aucune mention de la Seigneurie de Champagne.

III. JEAN DE PERTHUIS, I. du nom, Seigneur de Champagne, qualifié *noble, Ecuyer*, & *d'homme d'armes*, dans un grand nombre d'actes, notamment des années 1518, 19 & 1546, épouſa *Jeanne de Saint-Méry* ; & en eut : —— 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. CHARLES, mort au ſervice ; —— 3. FRANÇOIS, Seigneur de Champagne ; —— 4. MARIE, alliée avec *Louis de Dhuiſon*, Seigneur de Montchevreuil ; —— 5. JEANNE, mariée à *André de Laray*, Seigneur de la Queue ; —— 6. & N... DE PERTHUIS, mariée à *François de Garges*, Seigneur de Villiers-Saint-Fronſt.

IV. JEAN DE PERTHUIS, II. du nom, Seigneur des Voiſſeaux, partagé par ſon pere, le 15 Février 1550, fit un échange le 27 Janvier 1551, & une acquiſition le 5 Avril 1556 : il fut homme d'armes, ſuivant pluſieurs Commiſſions qu'il eut pour le ſervice du Roi ; & fut marié avec *Antoinette de Camboſt*, dont ſortit :

V. NICOLAS DE PERTHUIS, Seigneur des Voiſſeaux, de Laillevault & de Champagne en partie, Chambly, Amblincourt & petit-Muſſe, nommé Député de la Nobleſſe du Bailliage de Beaumont le 4 Août 1588, pour aſſiſter aux Etats tenus à Blois le 15 Septembre ſuivant. Il obtint du Roi HENRI IV, une Lettre de Sauve-garde, lors du Camp de Beaumont, & eut en don les trois-quarts des fruits du Prieuré de Saint-Aubin de Chambly, par Brevet du 3 Novembre

1591, dans lequel il eſt qualifié de *Capitaine* près le Sieur *d'Humieres*. Il avoit épouſé 1°. *Madelene de Turquant*, fille de *Jean de Turquant*, Seigneur d'Aubeterre; & 2°. en 1567, *Antoinette le Maître*. De ces deux mariages il eut 15 enfans, entr'autres :

1. CHARLES DE PERTHUIS, Seigneur des Voiſſeaux, de Hodancq & d'Hedonville, Gentilhomme de la Chambre du Roi, marié à *Charlotte de Saint-Simon-de-Vermandois*, fille de *Jean de Saint-Simon*, & de *Geneviéve de Montmorency*. Il paroît être mort ſans enfans mâles. On ne lui connoît que deux filles.

L'aînée, nommée FRANÇOISE DE PERTHUIS, épouſa *Jean-Pierre de Paſtey*, dont naquirent : —— *Philippe de Paſtey*, qui épouſa *Anne de Villiers*, & fut pere — d'*Anne de Paſtey*, femme de *Pierre de Vinx*, Seigneur de la Gadeliere au Perche, la Nave, &c.; —— & *Charlotte de Paſtey*, mariée à *Jean le Normand*, Baron d'Héry près la Charité-ſur-Loire, le 31 Août 1647.

La ſeconde fille de CHARLES DE PERTHUIS fut mariée à *Antoine de Belloy*, auquel elle porta la Terre des Voiſſeaux.

2. JEAN, qui ſuit; —— 3. ROLAND-FRANÇOIS, dit *Cramoiſy*; —— 4. ROLAND, Seigneur de Chambly; — 5. ANTOINETTE, mariée à *Georges de Freſnoy*, Seigneur de Bornel; — 6. MARIE, femme du Marquis *de Saint Simon*; —— 7. FRANÇOISE, mariée à *Chriſtophe du Crocq*, Seigneur de Viermes; — 8 & 9. Deux filles, Religieuſes de l'Ordre de Fontevrault.

VI. JEAN DE PERTHUIS, III. du nom, Seigneur de Laillevault & de Champagne en partie, partagea, par actes des 6 Juin 1612, & 2 Mars 1628, les biens de ſes pere & mere, avec ſes freres & ſœurs. On a encore de lui pluſieurs autres actes. Il avoit épouſé, le 18 Juin 1617, *Eliſabeth-des-Roches*, laquelle, veuve de lui le 11 Juillet 1635, accepta la garde-noble de ſes enfans, entr'autres :

VII. FRANÇOIS DE PERTHUIS, Seigneur de Laillevault & de Champagne, qui fut Aide de-Camp le 21 Juin 1645, & nommé Député de la Nobleſſe du Bailliage de Beaumont le 25 Mai 1651, pour aſſiſter cette année aux Etats convoqués à Tours. Il étoit mort le 6 Octobre 1654, & avoit épouſé, le 10 Mai 1641, *Eléonore de Coulon*, fille de *Raoul de Coulon*, Ecuyer, Seigneur de l'Epine & de Méheron, dont : —— 1. EDME, qui ſuit; —— 2. ANNE, mariée à *Roger de Raffé*, Seigneur de Laudrimont, Major de Douay, &c.; — & ſix autres enfans, dont trois garçons, tués au ſervice. Par acte du 10 Novembre 1654, leur mere fut élue tutrice dans une aſſemblée de parens, où comparut *Jean le Couturier*, Conſeiller d'Etat, grand-oncle maternel.

VIII. EDME DE PERTHUIS, Seigneur de Laillevault & de Champagne, né le 17 Février 1644, maintenu dans ſa *nobleſſe*, ſur ſes preuves faites le 27 Septembre 1667, & le 10 Décembre 1700, eut Commiſſion de Capitaine au Régiment Royal-des-Vaiſſeaux, étant alors âgé de 26 ans; & de Lieutenant dans le même Régiment; un de ſes freres lui ſuccéda dans ſa Lieutenance. Deux bleſſures conſidérables qu'il reçut, l'une à la tête & l'autre à la jambe, l'obligerent de quitter le ſervice en 1680. Il avoit épouſé, le 15 Février 1630, *Anne Poſtel*, qui fut élue tutrice de ſes enfans le 27 Juillet 1717. L'inventaire des biens de ſon mari fut fait le 5 Août même année. De leur mariage ils eurent : — 1. EDME, mort, ſans enfans, en 1749; — 2. LÉON, qui ſuit; —— 3. LUCIEN, Seigneur de Laillevault, & de Champagne en partie, mort, ſans enfans, en 1770; — 4. JULIEN-THÉRESE, tige des Seigneurs de Nandy, Villebouvet, &c. rapportés ci-après; —— 5. & THÉRESE, mariée à *Claude-Gabriel de Bouju*, mort, ſans enfans, en 1763.

IX. LÉON DE PERTHUIS, Seigneur de Laillevault & de Champagne, dit *le Chevalier de Saint-Léon*, partagea les biens de ſes pere & mere, avec ſes freres & ſœur, le 17 Juin 1724. De Demoiſelle *Marie de Bargue*, qu'il a épouſée en 1717, fille de *Georges de Bargue*, ſont iſſus : —— 1. JACQUES-LÉON DE PERTHUIS, Grand-Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Montpeyroux, Diocèſe de Clermont, depuis 1768; —

2. Remi, qui ſuit ; — 3. Louis-Alexandre-César, mentionné après la poſtérité de ſon aîné ; — 4. & Marie-Anne, non mariée.

X. Remi de Perthuis, Chevalier, Seigneur de Laillevault & de Champagne en partie, & de Margicourt, a épouſé, le 15 Janvier 1754, *Catherine-Nicolle Claudin*, fille de *Sébaſtien Claudin*, & de *Marie-Anne Chéron*, dont deux fils, ſçavoir : —— Sébastien-Remi-Léon, né le 15 Octobre 1754, qui fait ſon Droit à Paris ; — & Léon de Perthuis, né le 9 Avril 1757, fait Lieutenant en ſecond dans le Corps Royal du Génie, en Janvier 1776.

X. Louis-Alexandre-César de Perthuis, Chevalier, Seigneur de Launois, les Faiſeaux & la Perune, troiſieme fils de Léon, & de *Marie de Bargue*, né le 29 Août 1735, eſt entré au bataillon de Soucy, Artillerie, le 11 Octobre 1752, & a été fait Capitaine dans le même Corps le 26 Juin 1767. Il a épouſé, en Février 1773, *Aglaé Poan*, veuve, en premieres noces, de *François-Daniel le Grand-de-Meilleray*, Conſeiller en la Cour-des-Aides de Paris, & fille de Meſſire *Louis-Pierre Poan*, & de défunte Dame *Marie-Marguerite Brillon-Dupéron*. De leur mariage ils ont : —— Aglaé-Louise de Perthuis, née le 26 Juillet 1774.

Seigneurs de NANDY, *Villebouvet*, *&c.*

IX. Julien-Thérese de Perthuis, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Menneville, Benoiſt-des-Ventes, Vigneſeuil, Chavançon, Nandy, Villebouvet, Arvigny, Champlatreux, &c. (quatrieme fils d'Edme de Perthuis, Seigneur de Laillevault & de Champagne, & d'*Anne Poſtel*), décédé le 21 Août 1762, avoit épouſé, le 25 Novembre 1733, *Anne-Louiſe de Tiſſandier*, de laquelle il a laiſſé : — 1. Julien-Thérese, qui ſuit ; — 2. Nicolas-Emilie, rapporté ci-après ; — 3. & Reine-Modeste de Perthuis, morte, en 1773, ſans enfans de *Thomas-Marie*, Comte *de Freſnoy*, fils du Marquis *de Freſnoy*, dont nous allons parler.

X. Julien-Thérese de Perthuis, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Nandy, Villebouvet, Arvigny, Champlatreux, Chavançon, &c. a ſervi dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires, & eſt décédé le 29 Décembre 1773. Il avoit épouſé, le 12 Février 1761, *Louiſe-Félicité de Freſnoy*, ſeconde fille de Meſſire *Marie*, Marquis *de Freſnoy*, Seigneur de Neuilly-en-Telle & autres lieux, & de Dame *Charlotte Rivié* (Voyez Fresnoy, *Tome VI*, *p.* 680). De ce mariage ſont iſſus : —— 1. Lucien-Julien, né le 15 Février 1766 ; —— 2. Louise-Félicité, née le 15 Septembre 1763 ; — 3. & Emilie de Perthuis, née le 3 Juillet 1768.

X. Nicolas-Emilie, Chevalier, Seigneur de Champagne en partie, né le 5 Juillet 1743, ſecond fils de Julien-Thérese, I. du nom, & d'*Anne-Louiſe de Tiſſandier*, Page de la petite Ecurie du Roi, & ancien Gendarme de la Garde, a épouſé, le 29 Avril 1772, Demoiſelle *Reine-Victoire de Billaud*, fille de Meſſire *François de Billaud*, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, iſſu des Comtes *de Bauvais*, & de Dame *Catherine Péliſſon*. De cette alliance il a : —— Françoise-Catherine-Emilie-Victoire de Perthuis, née le 13 Juillet 1773.

Les alliances de cette ancienne Nobleſſe ſont avec les Maiſons d'*Abancourt*, de *Belloy*, *Briçonnet*, *Bouju*, *Bertin*, *Baranjon*, *Cambot*, *Vinx*, *Garges*, *des Roches*, du *Crocq*, du *Sart*, des *Vieux*, de *Hacqueville*, *Freſnoy*, *Foujeu-d'Eſcures*, *Fabri*, *Godefroy*, *Gaillardbois*, *Jaſſaud*, *Joigny*, *le Normand-d'Héry*, *Laray*, *le Maître*, *la Luzerne-Beuzeville*, *la Vieuville*, *la Mare*, *le Févre*, *le Bel*, de *Paſtey*, *Pallu*, *Pont*, *Pouſſemothe*, *Raſſé*, *Saint-Simon-Vermandois*, *Saint-Méry*, *Sainte-Beuve*, *Turquant*, *Tardieu*, *Villiers-l'Iſle-Adam*, &c. Les armes : *d'azur, à la croix ancrée* ou *clechée d'argent.*

Article à ſubſtituer à celui inſéré dans ce Volume.

PETIT : Cette ancienne Nobleſſe de race (dont nous avons déja parlé dans

ce XI^e Volume, *p.* 282, d'après le *Mercure d'Avril* 1753, *p.* 209) eſt originaire de Normandie, ſuivant les titres, légaliſés par le Juge de lieux, qu'on nous a fait paſſer depuis l'impreſſion.

Elle eſt iſſue de l'ancienne Maiſon de *Moulines*, & eſt diviſée en deux branches; l'une, établie à Paris ſous le nom de PETIT-DES-LANDES; & l'autre, dans le Palatinât, ſous le nom de PETIT-DE-MAUBUISSON. Cette Famille a pour auteur:

JEAN PETIT, Ecuyer, cadet de la Maiſon de *Moulines*, au pays de Caux, qui s'attacha au ſervice de *Bouchard*, Comte *de Vendôme* & de Caſtres, dont il fut Gentilhomme ſervant en 1259. Il eut pour fils:

CLAUDE PETIT, I. du nom, qui fut auſſi Gentilhomme ſervant du Comte *de Vendôme*.

LOUIS PETIT, Ecuyer, fils du précédent, attaché de même à la Maiſon du Comte *de Vendôme*, fut pere de

CLAUDE PETIT, II. du nom, Ecuyer, Gentilhomme ſervant de *Jean*, Comte *de Vendôme* & de Caſtres. Il eut trois fils, ſçavoir: — 1. PIERRE, mort à Lyon; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. & MARTIN, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique.

ANTOINE PETIT, Ecuyer, Sommelier du Corps de *Louis*, Comte *de Vendôme*, & de *Jean*, ſon fils, en 1400, eut pour enfans: — HENRI, qui ſuit; — & FRANÇOIS, Ecuyer, qui paſſa en Italie, au ſervice du Duc *de Milan*, où il mourut.

HENRI ou HERNE PETIT, Ecuyer, fait priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, avec *Louis*, Comte *de Vendôme*, & mené en Angleterre, ſuccéda à ANTOINE, ſon pere, dans la charge de Sommelier du Corps de *Jean*, Comte *de Vendôme*; mourut en 1477, & eut pour fils:

MATHURIN PETIT, Ecuyer, Sommelier du Corps de *François*, Comte *de Vendôme* & de Caſtres, dont les enfans furent: — NICOLAS, qui ſuit; — & PHILIPPE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ou de Malte, de la Langue de France, qui aſſiſta, en 1522, au dénombrement pour la défenſe de l'Iſle de Rhodes, contre le fameux ſiége entrepris par les Turcs. Voyez l'Hiſtoire de Malte par l'Abbé *de Vertot*, *Tome VII*, *p.* 425.

NICOLAS PETIT, Ecuyer de *Charles*, premier Duc *de Vendôme*, en 1513, eut pour fils:

LOUIS PETIT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vaudouriere, où il paſſa preſque toute ſa vie. Il épouſa *Jeanne Gingot*, de la ville de Tours, dont vint:

JACQUES PETIT, Ecuyer, Seigneur de la Vaudouriere, qui ſervit quelques années ſous ANTOINE, Roi de Navarre, & épouſa *Françoiſe Bouchard*, fille de *François*, Seigneur de Tremblay, de laquelle il eut pluſieurs enfans, entr'autres:

CHARLES PETIT, Ecuyer, Seigneur de la Rouſſiere & des Landes, dont il prit le ſurnom le 3 Octobre 1564, à cauſe de ce Fief, ſitué au terroir des Roches-l'Evêque, paroiſſe de Launay en Vendômois, qu'il acquit de *Catherine Synon*, veuve de *Paul de Launay*, qui avoit été nourrice de *Jeanne d'Albret*. Cette Princeſſe avoit donné, en reconnoiſſance, ledit domaine, par Lettres-Patentes du 21 Juillet 1554; donation confirmée par Lettres d'*Antoine*, Duc *de Vendôme*, du 12 Septembre 1560; & encore par ladite *Jeanne d'Albret*, pour lors ſa veuve, le 7 Juin 1563. CHARLES PETIT-DES-LANDES épouſa *Anne de Loynes*, fille de *Claude de Loynes*, Seigneur de Parraſſis, d'une Famille noble de Bourges, & de *Marie Chaloppin*, dont, entr'autres enfans:

JACQUES PETIT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Landes, reçu Chevau-Léger de la Garde du Roi à ſa création, qui ſervit 30 années en cette qualité, ſous le commandement de MM. *de la Curée* & *de Luxembourg*. Il obtint des Lettres d'honneur de Louis XIII, le 7 Juin 1633, enregiſtrées en la Cour des Aides de Paris le 3 Août ſuivant, dans leſquelles ce Prince le nomme *Ecuyer*. Il mourut, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, le 7 Février 1640. Il avoit épouſé *Marguerite l'Empereur*, fille de *Jean*, & de *Jeanne Bourſier*. Etant veuve, elle fit faire l'inventaire des meubles & effets de ſon mari, par *Ferret* & ſon Confrere, Notaires à Paris, le 14 Mars 1645. Elle fut

déclarée tutrice de MARIE PETIT, sa fille mineure, en présence de son fils GILBERT, qui suit, alors majeur; & elle partagea, avec ces deux enfans, les biens de son mari, le 23 Juin de ladite année, pardevant les mêmes Notaires. Elle mourut le 21 Septembre 1680, à Paris, & fut inhumée, le 23 du même mois, en l'Eglise Saint-Jean-en-Grêve. Elle eut un autre fils, nommé JEAN PETIT, Ecuyer, Seigneur des Landes, tué fort jeune, étant Lieutenant au Régiment de Champagne. MARIE PETIT, sa sœur, épousa, du vivant de sa mere, par contrat passé devant ledit *Ferret* & son Confrere, Notaires, le 1 Juillet 1645, *Louis Longuet*, Seigneur de Vernouillet en Brie, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & Trésorier-Général de ses Finances en la Généralité de Paris.

GILBERT PETIT, Ecuyer, Seigneur des Landes & de la Roussiere, batisé en l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois le 20 Janvier 1629, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & signa l'acte d'union de la Noblesse, fait le 4 Février 1651. Il épousa, par contrat passé à Paris devant *Ferret* & son Confrere, Notaires, le 23 Avril 1656, *Marie de Bourges*, fille de noble homme *Claude de Bourges*, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, ancien Echevin de la ville de Paris, & de *Madelene de Noberat*. Elle étoit sœur de *Claude de Bourges*, Ecuyer, sur les biens & effets duquel *Etienne Gallyot*, Commissaire au Châtelet de Paris, apposa les scellés les 10 Avril & jours suivans 1665, à la Requête de GILBERT PETIT, Ecuyer, Seigneur des Landes, en qualité de son beau-frere, en ayant épousé la sœur. Il mourut âgé de 66 ans, & fut inhumé en l'Eglise Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, le 19 Janvier 1685. Sa veuve mourut le 9 Novembre 1705, & fut inhumée le 11 à Saint-Merri. De ce mariage vinrent: — 1. CÉSAR, qui suit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche établie dans le Palatinat, connue sous le nom de PETIT-DE-MAUBUISSON, rapportée ci-après; — 3 & 4. MARIE, & MARIE-ANNE PETIT, laquelle fut mariée à *Nicolas*, Marquis *de Brilhac-Tachainville*, morte en 1768, sans enfans, & laissa pour héritiers & légataires CHARLES-FRANÇOIS PETIT-DES-LANDES, & CHARLES-LOUIS-ANNIBAL PETIT-DE-MAUBUISSON, selon les extraits des Registres du Greffe des Insinuations laïques du Bureau de Chartres, du 20 Janvier 1768. Elles étoient majeures à la mort de leur pere. L'inventaire des biens & effets de leur mere fut fait devant *le Maste* & son Confrere, Notaires à Paris, le 13 Novembre 1705 & jours suivans, tant à la Requête de CÉSAR, son fils aîné, du Procureur du Roi au Châtelet, pour l'absence de FRANÇOIS PETIT, son second fils, que de ses deux filles.

CÉSAR PETIT, Ecuyer, Sieur des Landes, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en sa Chambre des Comptes, reçu en 1692, étoit en bas-âge quand son pere vendit le fief & domaine des Landes; mais il ne cessa point d'en porter le nom. Il lui resta le domaine situé dans le Duché d'Enghien, au village de Tours, que *Marguerite l'Empereur*, son ayeule, avoit apporté à JACQUES PETIT, II. du nom, son mari; & il est encore possédé par ses descendans, qui sont regardés comme les plus anciens Gentilshommes de ce Duché, ce qui est justifié par les Registres du Greffe & du Tabellionage du lieu. CÉSAR PETIT-DES-LANDES mourut Correcteur honoraire en la Chambre des Comptes, le 17 Janvier 1741, & avoit épousé, par contrat du 4 Mai 1693, *Marie-Catherine Durant*, décédée le 16 Janvier 1753, dont il ne reste que deux fils, sçavoir: — ANTOINE-CÉSAR, Ecuyer, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, qui n'est point marié; — & CHARLES-FRANÇOIS-DE-PAULE, qui suit.

CHARLES-FRANÇOIS-DE-PAULE PETIT-DES-LANDES, Ecuyer, Conseiller du Roi, d'abord Auditeur, puis Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, a épousé, le 21 Décembre 1745, *Elisabeth le Maître*, fille de feu *Charles le Maître*, Doyen des Substituts du Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & de *Louise Guyon*, sa veuve, dont un fils & deux filles; sçavoir: —— CHARLES-JEAN PETIT-DES-LANDES, Ecuyer; — MARIE-ELISABETH; — & CHARLOTTE-LOUISE.

Branche

Branche des PETIT-DE-MAUBUISSON, *établie dans le Palatinat.*

FRANÇOIS PETIT, Ecuyer, Sieur de Maubuiſſon, né le 16, & batiſé en l'Egliſe Saint-Merri à Paris, le 17 Avril 1663, ſecond fils de GILBERT, & de *Marie de Bourges*, paſſa en Allemagne, où il s'établit, fut Conſeiller au ſervice de S. A. S. l'Electeur Palatin; Bailli de Veldens, où il mourut, & fut inhumé en la paroiſſe Saint-Remy de Duſemont, au Comté de Veldens. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Avril 1704, *Claudine Brocart de Vandelin*, fille de *Jacques de Vandelin*, Gentilhomme Franc-Comtois, & de *Marie-Anne de Valenſart*, dont: — 1. CHARLES-AUGUSTE-FRÉDERIC, qui ſuit; —— 2. CÉSAR-HERMAN-FRANÇOIS PETIT-DE-MAUBUISSON, Chanoine Régulier de Saint-Auguſtin, Abbé Commendataire, en 1776, de Schwabenheim; — 3. & PHILIPPE-GILBERT PETIT-DE-MAUBUISSON, Ecuyer, qui prit le nom de *Baron de Boſſeck*, entra, à l'âge de 14 ans, dans le Régiment Royal-Suédois, en qualité de Lieutenant; & a été tué, la premiere année de ſon ſervice, au dernier ſiége de Philiſbourg, en 1734.

CHARLES-AUGUSTE-FRÉDERIC PETIT-DE-MAUBUISSON, Ecuyer, né le 29 Février, & batiſé le 5 Mars 1704, a été, comme ſon pere, Conſeiller au ſervice de S. A. S. l'Electeur Palatin, Bailli de Veldens, eſt mort le 14 Août 1740, âgé de 36 ans, & a été enterré en la paroiſſe Saint-Rémy de Duſemont, au tombeau de ſon pere. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Octobre 1735, *Hélene-Philippine*, Baronne *d'Ufflingen*, fille de *Henri*, Baron *d'Ufflingen*, Lieutenant-Colonel au ſervice de l'Empire d'Allemagne, & de *Henriette-Albertine*, Baronne *de Gaugreben*, mariés le 26 Décembre 1703, dont, pour fils unique: — CHARLES-LOUIS-ANNIBAL, qui ſuit; — & deux filles: l'aînée, CLAUDINE-CÉCILE, mariée à *M... de la Ville*, Major de Lauterbourg.

CHARLES-LOUIS-ANNIBAL PETIT-DE-MAUBUISSON, Ecuyer, né le 26, & batiſé le 27 Décembre 1739, entré, en 1763, au ſervice de S. A. S. l'Electeur Palatin, en qualité de Fiſcal & de Préteur d'Oggersheim, puis Conſeiller actuel à la Régence & à la Chambre des Comptes, dans l'Electorat Palatin; nommé, en 1771, premier Commiſſaire-Général des Péages, Douane & Acciſes dans tout le pays, a eu, en 1772, la commiſſion générale des Domaines, & a été encore nommé, en 1773, Commiſſaire-Général des Ponts, Chauſſées & Commerce. Il a épouſé, par contrat du 29 Avril 1764, *Marie-Anne de Geiſweiler*, fille de *Louis-Ange de Geiſweiler*, Conſeiller actuel de la Régence au ſervice de S. A. S. l'Electeur Palatin, & de *Françoiſe de Schumme*. De ce mariage ſont iſſus: — FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit; — & cinq filles, JOSEPHE, née le 5 Août 1767; THÉRESE, née le 3 Mai 1771; DOROTHÉE, née le 6 Août 1773; MADELENE, née le 29 Mars 1775; & ELISABETH, née le 5 Juillet 1776.

FRANÇOIS-LOUIS PETIT-DE-MAUBUISSON, Ecuyer, batiſé le 12 Avril 1765, a été déclaré en ſurvivance, par l'Electeur Palatin, en 1772, Préteur d'Oggersheim, dans la réſidence Electorale.

Les armes de ces deux branches, de PETIT-DES-LANDES & PETIT-DE-MAUBUISSON, ſont: *d'azur, à trois coquilles oreillées d'or, 2 & 1.*

Addition à la page 295 de ce Volume, après PIC-DE-LA-MIRANDOLE.

PICARD (LE): Famille de Baſſe-Normandie, Election de Coutances.

LOUIS XIV accorda, en 1652, des Lettres de nobleſſe, au Sieur LE PICARD-DE-LONGCHAMP, un des Chevaux-Légers de ſa Garde, Gentilhomme ſervant de Sa Majeſté, & Maréchal-de-Logis de la Reine mere, tant pour ſes ſervices militaires que pour les négociations importantes dont il s'étoit acquitté avec diſtinction, comme il eſt rapporté dans leſdites Lettres qui nous ont été communiquées en original.

Il n'y a qu'une branche de cette Famille qui ſubſiſte dans trois freres. L'aîné, ROBERT-EUSTACHE LE-PICARD-DE-LONGCHAMP, Ecuyer, eſt Avocat du Roi au Bailliage de Saint-Sauveur-Landelin. Le ſecond, JACQUES-ANDRÉ LE PICARD-DU-LONGPRÉ, ſert dans la Marine. Le troiſiéme, BON-FRANÇOIS-NICOLAS LE PICARD, Prêtre, eſt appellé l'*Abbé de Manouville*.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, surmonté d'un lambel d'argent.* Cimier : *casque d'argent.*

Addition à la page 398 de ce Volume, après POLOGNE.

POLY, au Comté de Bourgogne : Ancienne Noblesse, que nous n'avons fait qu'annoncer *p.* 398 de ce Volume, & dont voici la Généalogie, beaucoup plus exacte que celle que nous avons donnée dans le *Tome VII* de notre premiere Edition *in*-8°. Elle est dressée sur l'état des titres, produits par expéditions juridiques & probantes de la Chambre des Comptes de Bourgogne, d'après la vérification qui en a été faite.

I. La filiation de cette Maison remonte à HUGON ou HUGUES POLY-DE-MENESTRUZ, vivant vers 1190, qui fut pere de

II. JEHAN POLY, Chevalier, connu par un acte du mois de Mai 1257, duement scellé, dans lequel il est dit fils d'HUGON POLY. Il s'y reconnoît homme-lige de *Hugues*, Comte *de Vienne*, Seigneur de Pagny ; & déclare qu'il tient de lui une *montée de muyre franche*, assise au puits de Lons, laquelle montée JEHAN POLY avoit eu de *Guillaume*, Comte *de Vienne*, devancier dudit *Hugues de Vienne*. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

III. AMÉDÉE POLY, Chevalier, de Menestruz, qui par acte en latin, daté du mois de Mars 1272, scellé du scel de la Cour de Poligny, donne à RENAULD POLY, son fils, qui suit, la quatrieme partie des biens dont il avoit hérité de JEHAN, son pere, & en outre la chevance de Chassal, qui lui venoit de sa bien amée femme en son trépas.

IV. RENAULD POLY, dit *de Chassal*, Chevalier, passa un acte latin le 3 des Ides de Septembre 1289, à Menestruz, dans la maison de *N... d'Oby*, Prêtre, & reçu de *Jean de Cordoy*, Notaire public, par lequel il se reconnut jurable (ou vassal) d'illustre homme *Hugon de Vienne*, Chevalier, au sujet d'une tour qu'il avoit fait construire sur un fief dudit *Hugon* ; & il fut représenté par AMÉDÉE POLY, Chevalier, son pere, faisant pour lui & en son nom, & en donnant des garants solidaires. RENAULD laissa, entr'autres enfans :

V. JEHAN POLY, II. du nom, Damisel, aussi qualifié *Chevalier*, homme d'armes, qui, par acte du 1 Juin 1320, fit donation en aumône perpétuelle, pour le repos de son ame, celles de ses pere & mere & prédécesseurs, aux Freres & Sœurs de la Maison de l'Hôpital du Saint-Esprit de Poligny, d'un denier cens que cet Hôpital lui devoit, par chacun an, le jour de la Fête Saint-Martin d'hiver, sur une vigne située près le Château de Poligny, avec tous droits de Seigneurie & autres, sans réclamation. Il eut pour fils :

VI. ETIENNE POLY, Chevalier, marié à une Demoiselle, nommée *Etiennette*, laquelle, devenue veuve, fit son testament le 13 Octobre 1375, reçu par *Jehan Nicholin*, Clerc de Salins, Notaire de la Cour de Besançon, en présence de témoins, par lesquels, entr'autres dispositions, elle élit sa sépulture en l'Eglise de Saint-Maurice de Salins, dans le tombeau de noble homme JEHAN POLY, Chevalier, pere de son mari ; institue ses héritiers universels, dans tous ses biens meubles & immeubles quelconques, ses deux fils, ci-après nommés ; fait des legs tant à ses deux filles, qu'à différentes Eglises de la ville de Salins ; & nomme pour ses exécuteurs testamentaires, noble *Hugon de Salins*, & *Pierre de Saint-Maurice*, Damisel, son neveu. De son mariage vinrent : — 1. JEHAN, qui suit ; — 2. PIERRE, Chevalier, lequel rendit foi & hommage à *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, Comte d'Artois, de Flandres & de Bourgogne, en la Chambre des Comptes de Dole, le 4 Mars 1421, de tout ce qu'il tenoit en fief au Bailliage d'Aval. Il eut deux fils : — CLAUDE & PHILIPPE POLY, qui rendirent aussi foi & hommage, le 28 Mars 1440, à *Louis de Châlons*, Prince d'Orange, Seigneur d'Arlay, de tout ce qu'ils tenoient de lui en fief, en la même forme & maniere que PIERRE POLY, leur pere, & ses prédécesseurs l'avoient fait ; — 3. BÉA-

TRIX, Religieuſe en l'Abbaye noble de Migette; — 4. & JEANNE, Religieuſe en l'Abbaye noble de Lons-le-Saunier.

VII. JEHAN POLY, III. du nom, Ecuyer, de Meneſtruz, partagea avec PIERRE, ſon frere, les biens de leurs pere & mere, & eut entr'autres une maiſon ſituée dans la grande rue de Salins. Il ne vivoit plus en 1425, & eut pour enfans: — ETIENNE, qui ſuit; — & HUGUES, auteur de la ſeconde branche, rapporté après ſon aîné.

VIII. ETIENNE POLY, II. du nom, Ecuyer, de Meneſtruz, paſſa un acte le 1 Décembre 1399, ſcellé du ſcel de la Cour de la ville de Dole, avec *Eſtevenot* (fils de *Perrenot Renevin*, du lieu de Renans), par lequel celui-ci reconnut lui devoir, & à HUGUES POLY, ſon frere, 14 ſols de cens, ſur certains héritages qu'il avoit au vignoble & territoire de Renans; mais les ayant vendus, il aſſigna ces 14 ſols de cens ſur tous ſes autres biens meubles & héritages, avec promeſſe de leur payer chacun an ladite rente. Le même ETIENNE POLY partagea, le 6 Février 1425, avec HUGUES, ſon frere, & eut entr'autres la maiſon ſituée grande rue de Salins. Il obtint un Arrêt du Parlement de Dole, le 1 Mars 1451, contre *Richard de Cey*, Ecuyer, que HUGUES & CLAUDE POLY, ſes fils & héritiers, firent mettre à exécution, par Lettres de Commiſſion, intitulées au nom de *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, de Lothier, &c.

SECONDE BRANCHE.

VIII. HUGUES POLY, II. du nom, Ecuyer, de Meneſtruz, ſecond fils de JEHAN III, partagea, comme on l'a dit, le 6 Février 1425, par acte paſſé devant *Louis Jeannot de Frontenay*, Clerc-Juré Notaire public, avec ETIENNE POLY, ſon frere aîné, de l'avis & conſentement de PIERRE POLY, leur oncle, les biens de JEHAN, leur pere. HUGUES fut Ecuyer de *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, Comte d'Artois, Sire de Salins, &c. & obtint de ce Prince des Lettres, données à Bruxelles le 12 Mai 1450, ſcellées de ſon ſcel, par leſquelles il donne, à perpétuité, tant en ſon nom que de ſes hoirs & ſucceſſeurs Comtes de Bourgogne, pour lui & les ſiens, ſon uſage & chauffage en tout *mort-bois* de ſa Forêt de la Verne, & encore la liberté de mettre trois porcs paiſſans audit bois ſans panage, toutes fois qu'il lui plairoit, ſans licence du Duc ou de ſes Officiers, moyennant le prix de 21 deniers, payables par ledit HUGUES POLY, ſes hoirs, ſucceſſeurs ou ayans cauſes, demeurans à Meneſtruz; leſquels ce Prince a déclarés francs & exempts de tous droits de guet, impôts, Aides & ſubſides quelconques. Il vivoit encore le 10 Janvier 1487, & eut deux fils: — JEHAN, qui ſuit; — & CLAUDE POLY, Ecuyer, ainſi qu'il appert d'un acte paſſé devant *Guillaume Millet*, Notaire en la Cour de Beſançon, le 26 Décembre 148[illegible], auquel ils furent témoins CLAUDE, tant en ſon nom que de JEHAN POLY, ſon frere, fit un échange réciproque de pluſieurs fonds avec honorable homme Meſſire *Bernard Beugne*, de Châtel-Châlon, par acte paſſé devant *Jean Guillot*, Notaire public audit lieu le 3 Septembre 1488.

IX. JEHAN POLY, de Meneſtruz, IV. du nom, Ecuyer, fut convoqué aux Etats du pays & Comté de Bourgogne le 27 Juin 1494, par Lettres de *Guillaume de Vergy*, Chevalier, Seigneur de Vergy, Saint-Dizier, Champlitte, &c. Lieutenant & Commandant ledit pays de Bourgogne au nom de l'Empereur. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé le 6 Novembre 1483, devant *Henri Pontat*, Notaire, noble Demoiſelle *Thibaude de Chaſſal*, morte ſans hoirs, ſœur de *Jehan de Chaſſal*, Ecuyer, & fille de feu *Pierre de Chaſſal*, & de *Jehanne du Pin*; & 2°. Demoiſelle *Catherine de Chanteran*. Par acte paſſé devant *Pierre Morin*, Notaire à Dole, le 10 Janvier 1487, HUGUES POLY, de Meneſtruz, Ecuyer, JEHAN, ſon fils, & *Catherine de Chanteran*, ſa ſeconde femme, d'une part; & *Jehan de Chaſſal*, Ecuyer, d'autre part, firent un accord entr'eux pour le rembourſement & emploi de la dot de défunte *Thibaude de Chaſſal*, premiere femme dudit JEHAN POLY, & ſœur de *Jehan de Chaſſal*. En conſéquence ils conſentirent à la vente & remiſe audit *de Chaſſal*, d'un fief aſſis au lieu de Gendry, appellé *le Fief du*

Meix, provenant de *Catherine de Chanteran*, pour la ſomme de 150 livres; & encore (pour parfaire le rembourſement) de la moitié d'une piéce de 80 œuvres de vigne aſſiſe au territoire de Valteur; & appellée *la Vigne du Pin*, entourée de foſſés, faiſant partie des biens de HUGUES & JEHAN POLY, pere & fils, moyennant 150 livres. Ledit JEHAN, IV. du nom, fit ſon teſtament à Meneſtruz devant *Conſchiaud*, Notaire public, le 11 Avril 1520, par lequel il fonda une Meſſe à perpétuité dans l'Egliſe de Meneſtruz; inſtitua héritier univerſel ſon fils, & lui ſubſtitua ſes petits-fils, GUILLAUME & JACQUES. De *Catherine de Chanteran*, ſa ſeconde femme, il eut: — JACQUES, qui ſuit; — & JEANNE, rappellée dans le teſtament de ſon pere, morte ſans alliance.

X. JACQUES POLY, I. du nom, Ecuyer, fut convoqué, par Lettres du mois d'Avril 1556, aux Etats du Comté de Bourgogne, qui devoient ſe tenir la même année; fit ſon teſtament devant *Alix*, Notaire à Salins, le 4 Décembre ſuivant (1556), par lequel il inſtitua pour héritiers univerſels ſes deux fils, ſçavoir: — GUILLAUME POLY, Ecuyer, dont la poſtérité s'eſt éteinte, au ſiécle dernier, dans la Maiſon de *le Goux-de-la-Berchere*; — & JACQUES, qui ſuit. Son pere lui fit tranſport de certains droits, actions & biens qui lui appartenoient de l'hoirie & ſucceſſion de feu JEANNE POLY, ſa ſœur, & tante dudit JACQUES, comme il réſulte d'une procuration paſſée le 14 Décembre 1556, devant *Guillot*, Notaire public, par JACQUES, I. du nom, donnée à *Pierre Barcelot*, Notaire de Beſançon, pour requérir, en ſon nom, l'autorité auprès de l'Official de cette Ville.

Branche des Seigneurs de SAINT-THIÉBAUD.

XI. JACQUES POLY, II. du nom, Ecuyer (fils puîné de JACQUES), Conſeiller au Parlement de Dole, mérita, par ſes rares talens pour les négociations, la confiance d'*Antoine*, Cardinal *de Grandvelle*, premier Miniſtre du Roi d'Eſpagne, avec lequel il fut dans une liaiſon particuliere. Il reçut une Lettre originale, datée de Bruxelles le 7 Juillet 1561, ſignée de ce Miniſtre, pour ſe trouver aux Conférences qui devoient ſe tenir au mois d'Août ſuivant, pour choſes concernant le ſervice du Roi, leſquelles finies, il devoit être envoyé en Suiſſe pour faire exécuter les ordres de Sa Majeſté. Il mourut *ab inteſtat* en 1564, & fut inhumé en l'Egliſe des Freres Mineurs de Dole, où l'on voit ſon épitaphe, ſur laquelle ſes armes ſont gravées. De Dame *Antoinette de Pécotaut*, ſon épouſe, il eut, entr'autres enfans: — HUGUES, qui ſuit; — & JACQUES, préſent au contrat de mariage de ſon frere.

XII. HUGUES POLY, III. du nom, Ecuyer, Major d'un Régiment d'Infanterie, eut ordre de l'Archiduc ALBERT, par Lettres ſignées de ce Prince, datées de Bruxelles le 6 Juin 1606, de ſe rendre pardevant le Commiſſaire *Jean de Caulis*, pour faire informer bien particulierement du fait contenu aux Lettres qu'il avoit reçues le 12 Avril précédent; & enſuite s'acheminer par-deçà, pour choſes concernant le ſervice des Archiducs, qu'il entendra à ſon arrivée. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Octobre 1590, paſſé devant *Gui Thiébault*, Notaire à Salins, Demoiſelle *Anne de Branchette*, fille de feu *Nicolas de Branchette*, Ecuyer, Seigneur de Borey, & de Dame *Jeanne de Rupt*; & niéce de *Jacques de Rupt*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. De ce mariage vint:

XIII. GUYON POLY, Ecuyer, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Boucherat*, Notaire, le 27 Janvier 1616, *Claudine du Paſquier*, fille de *Simon du Paſquier*, Ecuyer, & de feu Dame *Catherine Marchant*, & petite-fille de *Claudine de Vaudrey*. Les deſcendans de *Simon du Paſquier* ont été ſucceſſivement placés à Malte, & pluſieurs dans les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne, où, pour être reçu, il faut faire preuve de 16 quartiers, 8 du côté paternel & 8 du côté maternel. GUYON DE POLY mourut jeune, avant ſon pere, & laiſſa de ſon mariage:

XIV. ANTOINE-GASPARD DE POLY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Thiébaud, Commandant du Château Saint-Agne, par Brevet du 5 Janvier 1656, ſigné de *Claude de Bauffremont*, Capitaine-Général & Commandant pour le Roi au

Comté de Bourgogne, & du Conſeil privé de Sa Majeſté. Il fut convoqué aux Etats du pays & Comté de Bourgogne, par Lettres, datées de Bruxelles le 27 Février 1657, de Dom JEAN D'AUTRICHE, Grand-Prieur de Caſtille, Lieutenant, Gouverneur & Capitaine-Général des Pays-Bas, & dudit Comté, pour ſe trouver, le 5 Mai ſuivant, à l'Aſſemblée deſdits Etats. Il avoit rendu, le 18 Janvier 1657, entre les mains de *Claude de Bauffremont*, l'aveu & le dénombrement qu'il devoit au Roi d'Eſpagne pour ſa Terre de Saint-Thiébaud-lès-Salins; & le 30 Décembre 1678, il reçut une Lettre imprimée du Duc *de Duras*, Gouverneur du Comté de Bourgogne, pour ſe rendre à Beſançon, à l'effet de prêter, ainſi que tous les autres Gentilshommes de la Province, nouveau ſerment de fidélité à Sa Majeſté Très-Chrétienne, pour raiſon de la ceſſion faite du Comté de Bourgogne à la France : ce ſerment fut prêté par toute la Nobleſſe le 15 Janvier 1679. Il teſta le 15 Octobre 1685, & avoit épouſé, par contrat du 7 Novembre 1652, paſſé à Pontarlier devant *Gauſſan*, Notaire audit lieu, Demoiſelle *Jeanne-Batiſte de Maillot*, fille de feu *Luc de Maillot*, Ecuyer, Seigneur de Villafans, & de Dame *Anne de Cécile*. Il en a eu, entr'autres enfans : — CLAUDE, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la bataille de Malplaquet en 1709; — & JACQUES, qui ſuit.

XV. JACQUES DE POLY, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud, ne pût, à cauſe de ſa foible ſanté, ſuivre ſon inclination pour la profeſſion des armes; fut Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dole; rendit en la même Cour, le 8 Juillet 1722, foi & hommage pour la Terre de Saint-Thiébaud, à lui échue par le décès de ſon pere; & mourut en 1731. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juillet 1698, paſſé à Corcelles devant *Antide Cornet*, Notaire à Montbozon, & *le Gros*, ſon Confrere, Notaire à Rigney, Demoiſelle *Anne-Alexandre de Chaffoy*, fille de *Philippe-Adrien de Chaffoy*, Ecuyer, Seigneur de Munans & de Corcelles, & de Dame *Antoinette-Françoiſe de Rahon*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. FRANÇOIS-GASPARD, qui ſuit; — 2. JEAN-CHARLES, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique; — 3. FRANÇOIS-BATISTE, Lieutenant au Régiment du Maine, tué à la bataille de Parme en 1734; — 4. JEAN-JOSEPH, appellé *le Chevalier* DE POLY, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Poly, aujourd'hui Royal-Normandie, où il ſert en 1776; — 5. GASPARD, d'abord reçu dans le Chapitre noble de Gigny, après y avoir fait ſes preuves de 16 quartiers, en 1731, enſuite Vicaire-Général à Nantes, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de la Chaume en 1746; — 6, 7, 8 & 9. & quatre filles, dont deux, ANNE-PHILIPPE-FRANÇOISE, & CLAIRE-FRANÇOISE DE POLY, ont été reçues, en 1714, Chanoineſſes en l'Abbaye Royale de Migette, où l'on fait des preuves de 16 quartiers; & les deux autres, mortes mariées.

XVI. FRANÇOIS-GASPARD, Comte DE POLY, Marquis de Chauſſin, Seigneur de Saint-Thiébaud, Pleure, Colone, Vaivre, Biefmorin, Chéſabois, Brainans, Berſaillin, Bouchot, Champraugier, Chemenot, Chatelet, la Charene, Montholier, Rathier, Neuvilley, Tichey, Chalonge, Chaine-Bernard, la Chainée, &c. a commencé de ſervir dès 1726, d'abord en qualité de Lieutenant, puis de Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers, enſuite de Colonel d'un Régiment d'Infanterie, peu après de Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, de Brigadier & de Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1761. Lors de la guerre de 1733, il fit toutes les campagnes, reſta trois ans en Italie, & ne revint en France qu'avec l'armée, après avoir rempli ſon diſtrict aux ſiéges de Pizzigitone & de Milan, & dans les affaires ſur la Lis, au paſſage du Po, de la Parme, de Colorno, de Parme, où il fut bleſſé, & eut un frere tué; puis à celles de la Sechia, de Guaſtalla, de Burgo-Sandonino & de Solera; fit auſſi toutes les campagnes de la guerre de 1741, juſqu'à la paix de 1748, tant en Allemagne, qu'en Flandre & en Italie; fut bleſſé à la bataille de Dettingen, où le Régiment des Cuiraſſiers ſouffrit beaucoup; ſe trouva aux ſiéges de Tournay, de Bruxelles & autres, ainſi qu'aux batailles de Fontenoy, de Raucoux, de Lawfeld, & fit la derniere campagne avec ſon Régiment d'Infanterie en Italie. Du-

rant la guerre commencée en 1756, il remplit ſon diſtrict aux batailles de Roſback, de Berghen, de Luterbourg, de Minden; eut la Brigade qu'il commandoit; ſouffrit beaucoup, & ſon Régiment y fut détruit; de-là fut employé ſur le Bas-Rhin, pour l'affaire qui ſe paſſa à Cloſter-Camp; & a ſervi pendant toute la derniere guerre.

Le Comte DE POLY a épouſé, par contrat paſſé devant *Bronod* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Avril 1743, Demoiſelle *Thérèſe-Charlotte-Narciſſe de Durfort-Rouzine*, fille de feu *Nicolas*, Comte *de Durfort*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant à Colioure, & de *Marie-Agnès de Curſay-de-Bourdeville*. Voyez DURFORT, *Tome V.* De cette alliance il a eu trois enfans, morts jeunes; — & THÉRESE-SOPHIE DE POLY, née en 1756.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, ſurmontée d'une quintefeuille percée de même; l'écu placé ſur le cœur d'une aigle éployée, échiquetée d'or & de ſable, couronnée d'argent.*

Addition à la page 437 de ce Volume, après PORHOET.

PORLIER: Il ne faut pas confondre cette Famille noble avec une autre du nom de POLIER, originaire de Rouergue, établie aujourd'hui à Lauſanne, Canton de Berne en Suiſſe, dont nous avons parlé dans ce Volume, *p. 385 & ſuiv.* que nous avions cru d'abord la même; mais celle-ci eſt une Famille différente.

Elle eſt originaire d'Ecouen, Seigneurie ſituée dans la Vallée de Montmorency, qui a appartenu à l'ancienne & illuſtre Maiſon de ce nom, à laquelle les auteurs de cette Famille de PORLIER ſe ſont attachés. Elle eſt diviſée en deux branches; l'une, établie aujourd'hui à Paris, & l'autre aux Iſles Canaries en Eſpagne.

I. JEAN PORLIER, dit *Pagnon*, qu'on doit regarder comme l'auteur de cette Famille, & depuis lequel la filiation eſt ſuivie, s'attacha à la Maiſon du Duc *de Montmorency*, Seigneur d'Ecouen, pere du dernier Connétable de ce nom. Ce fut dans cette Maiſon qu'il fit connoiſſance avec Demoiſelle *Geneviéve de Braque*, noble d'extraction, née entre 1538 & 1540, & il l'épouſa en 1556 ou 1557. Il en eut, entr'autres enfans: — PIERRE, qui ſuit; — & JEANNE PORLIER, née le 17 Juin 1586; mais dont on ignore la deſtinée.

II. PIERRE PORLIER, dit *Pagnon*, né le 3 Mars 1558, s'attacha, comme ſon pere, à la Maiſon de *Montmorency*, & ſe maria jeune, vers 1580 ou 1585, avec Demoiſelle *Jeanne le Breton*, dont vinrent pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. noble VINCENT, Conſeiller du Roi, & Receveur-1629, comme il ſe voit par le contrat de mariage de FRANÇOIS PORLIER, ſon neveu, Ecuyer, Seigneur de Piedefer, auquel il aſſiſta. Il s'établit à Riom en Auvergne, & fit branche; — 3. & MATHIEU PORLIER, batiſé en la paroiſſe d'Ecouen le 5 Avril 1615, dit dans l'acte fils de PIERRE PORLIER, & de *Jeanne le Breton*.

III. JEAN PORLIER, II. du nom, né vers 1585, fut nommé, par Lettres de *Henri*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France, premier Lieutenant de la Connétablie & Maréchauſſée de France, le 6 Mai 1610; pourvu de cette charge, par Patentes de Louis XIII, le 2 Juin ſuivant; & reçu au Siége de la Table de Marbre du Palais à Paris, le 2 Juillet de la même année. Il eſt dit, dans le contrat de mariage de ſon fils, *défunt noble homme, Conſeiller du Roi*, &c. & avoit épouſé *Anne Bourdin*, iſſue d'une Famille des plus notables de la ville de Paris, de laquelle il eut:

IV. FRANÇOIS PORLIER, Ecuyer, Seigneur de Piedefer, Conſeiller du Roi, Contrôleur-Général, Triennal & Provincial des Gabelles en Berri, qui fut élu Echevin de la ville de Bourges le 29 Juin 1634, & continué le 29 Juin 1635. C'eſt ce qui eſt conſtaté par les Certificats du Sieur *Clerjault*, Secrétaire-Greffier de la Maiſon-de-Ville de Bourges, duement ſignés, ſcellés & légaliſés par les Maire &

Echevins de cette Ville, délivrés le 10 Juillet 1776 : il en eſt auſſi fait mention dans l'Arrêt de maintenue du 13 Août 1668, dont il ſera parlé ci-après. Ses armes ſont inſcrites ſur le Regiſtre en parchemin, relié en velours verd, dépoſé aux Archives de ladite Ville, *fol.* 138, & dans le Livre intitulé : *Priviléges de la ville de Bourges & confirmation d'iceux*.. Ledit FRANÇOIS PORLIER mourut Secrétaire du Roi, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Jacques Bruneau* & *Etienne Gerbault*, Notaires au Châtelet de Paris, le 27 Mai 1629, Demoiſelle *Catherine de Paris*, fille d'*Antoine de Paris*, Echevin de la ville de Paris, & Procureur en la Chambre des Comptes, & de Dame *Claude Poignant*. De ce mariage vinrent : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & JEAN PORLIER, Ecuyer, auteur de la branche établie aux Iſles Canaries en Eſpagne.

V. FRANÇOIS PORLIER, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Compiegne près Notre-Dame-des-Anges, né & batiſé le 7 Mai 1630, en la paroiſſe Saint Jacques de la Boucherie à Paris, Conſeiller & Secrétaire des Commandemens de S. A. S. CHARLES-PARIS D'ORLÉANS, Comte de Saint-Paul, épouſa, par contrat paſſé le 8 Novembre 1665, devant *le Semellier* & *Séjournant*, Notaires au Châtelet de Paris, Dame *Catherine de Canto*, veuve de *Nicolas Tabouret*, Sieur de la Buſſuire, Conſeiller-Secrétaire du Roi. Elle mourut à Paris, & fut inhumée en la paroiſſe Saint-Sulpice le 16 Avril 1707. Sur la production de ſes titres devant les Commiſſaires-Généraux, FRANÇOIS PORLIER, II. du nom, fut maintenu, lui, ſes enfans, ſucceſſeurs & poſtérité, nés & à naître en légitime mariage, en la poſſeſſion de prendre la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, tenu à Saint-Germain-en-Laye le 13 Août 1668. Il décéda le 26 Février 1715, âgé de 85 ans, & fut inhumé le 27 à Saint-Sulpice, ſa paroiſſe. De ſon mariage il a laiſſé : — 1. PHILIPPE-AUGUSTE, qui ſuit ; — 2. CHRISTOPHE-AUGUSTE, Ecuyer, maintenu dans ſa *nobleſſe* le 2 Août 1699, dont on ne ſçait rien de plus ; — 3. & ANNE-GENEVIÉVE PORLIER, batiſée en la paroiſſe Saint-Nicolas-des-Champs à Paris le 28 Novembre 1666, mariée, à Saint-Sulpice, le 30 Avril 1697, avec *Bernard Dumas*, Ecuyer, alors premier Brigadier de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, depuis Chevalier de Saint-Louis, premier Maréchal-des-Logis de ladite Compagnie, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie.

VI. PHILIPPE-AUGUSTE PORLIER, Ecuyer, Seigneur de Compiegne & de Milleraye, fut auſſi maintenu dans ſa *nobleſſe* le 30 Juillet 1705, & enterré à Saint-Sulpice le 9 Novembre 1733. Il avoit épouſé, ſuivant ſon extrait mortuaire, Demoiſelle *Suſanne de Fardouil*, qu'il laiſſa veuve avec quatre enfans, ſcavoir : — 1. PHILIPPE-AUGUSTE PORLIER, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Compiegne & de Milleraye, batiſé, le 24 Mars 1703, à Saint-Sulpice, Capitaine de Cavalerie ; — 2. JACQUES-CHARLES, Ecuyer, auſſi batiſé à Saint-Sulpice le 4 Mai 1704 ; — 3. MARIE-CLAIRE, batiſée à Saint-Nicolas-des-Champs le 10 Février 1702, mariée en la paroiſſe Saint-Sulpice, le 28 Septembre 1751, avec *Alphonſe-Théodore de Riencourt*, Chevalier, Comte d'Orival, Brigadier des Armées du Roi, fils puîné de *Jean-Auguſtin de Riencourt*, Chevalier, Marquis d'Orival, & de *Marie-Anne des Friches-Doria* ; & frere de feu *Charles-François de Riencourt*, Marquis d'Orival, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, d'une des plus anciennes & illuſtres Maiſons de Picardie ; — 4. & ANNE-CLAUDE PORLIER, batiſée à Saint-Sulpice le 26 Mars 1707.

Branche établie aux Iſles Canaries en Eſpagne.

V. JEAN PORLIER, Ecuyer, ſecond fils de FRANÇOIS, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Piedefer, & de *Catherine de Paris*, reprit le ſurnom de *Pagnon*, qu'avoit porté ſes ancêtres, & ſe maria, en 1664, avec Demoiſelle *Marie du Ruth*, née & batiſée à Sarcelles le 1 Octobre 1644, fille légitime de *Claude du Ruth*, & de Dame *Marie Guibillon*, de laquelle il eut deux fils, ſçavoir : — JEAN PORLIER, dit *Pagnon*, batiſé ſous ce nom le 17 Octobre 1667, mort ſans poſtérité ; car on ne trouve pas qu'il ait été marié ; — & ETIENNE, qui ſuit.

VI. ETIENNE PORLIER-PAGNON, Ecuyer, né le 7 Mai 1682, nommé, en 1709, par

Louis XIV, Conſul-Général de France dans les Iſles Canaries, fut décoré, par ce Monarque, en 1723, de la Croix de l'Ordre de Saint-Lazare, en conſidération de ſes ſervices; & remplit les fonctions de ſa charge avec diſtinction juſqu'à ſa mort, arrivée en 1739. Il avoit épouſé, le 6 Décembre, 1706, à la Laguna, Ville ſituée aux Iſles Canaries, Dona *Rita de la Luz-Sopranis*, fille légitime du Capitaine Don *Jean de la Luz*, & de Dona *Jacobine de la Haya-de-Sopranis*, Familles très-diſtinguées par leur ancienne nobleſſe, & les places qu'elles occupent, ſoit en Eſpagne, ſoit dans ces Iſles de Canarie. De ce mariage ſont iſſus ſix enfans: — 1. Don Jean-Antoine, qui ſuit; — 2. Don Etienne Porlier, né le 1 Avril 1713, mort, ſans poſtérité, à la Havane en Amérique;

3. Don Joseph, né le 25 Novembre 1717, qui entra dans le ſervice de la Marine, devint Capitaine de Frégate, fut bleſſé, en 1762, au ſiége de la Havane, dans un combat donné contre les Anglois, & mourut de ſes bleſſures. Il avoit épouſé, à la Havane, en 1748 ou 1749, Dona *Franciſca de Sequeira*, de laquelle il a laiſſé deux filles; ſçavoir: — Dona Theresa Porlier, mariée à Don *Joſeph-Manuel de Villena*, Lieutenant de Frégate de la flotte Royale; — & Dona Maria, mariée avec le Comte *de la Punillas*, de la ville de la Havane;

4. Don Antoine, rapporté après ſon frere aîné; — 5. Dona Maria Porlier, née le 10 Décembre 1707, mariée à Don *Louis-Benoît de Lugo*, Marquis de la Florida, fils de Don *Laurent de Lugo*, Marquis de la Florida, & de Dona *Helvira de Hoyo*, de la ville d'Orotaba en l'Iſle de Tenerif, où cette Famille eſt une des plus anciennes & des plus diſtinguées. Il y a beaucoup d'enfans de ce mariage; — 6. & Dona Philippa Porlier, née le 10 Février 1710, mariée, en 1733, avec Don *Pierre de Nava & Grimont*, Marquis de Villanova del Prado, fils légitime de Don *Alonzo de Nava & Grimont*, Marquis de Villanova, & de Dona *Catherina d'Aguilar*, de la ville de la Laguna, d'une des plus nobles & des plus anciennes Familles de ces Iſles, dont beaucoup d'enfans.

VII. Don Jean-Antoine Porlier, Chevalier, né le 19 Décembre 1711, fut, après la mort de ſon pere, nommé par feu Louis XV, ſon Conſul-Général aux Iſles Canaries; mais étant cenſé né ſujet du Roi d'Eſpagne, comme iſſu d'une mere Eſpagnole, qui lui avoit laiſſé des ſubſtitutions conſidérables, dont il jouiſſoit, il ne put obtenir de Sa Majeſté Catholique, la permiſſion d'occuper la place de Conſul de France aux Iſles Canaries. En conſéquence il fut obligé de refuſer cet emploi, & le Roi de France, en 1744, l'a décoré de la Croix de l'Ordre de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, qu'il porte, avec l'agrément du Roi d'Eſpagne. Il eſt Régidor & Capitaine-Général des Milices aux Iſles Canaries. Il s'eſt marié avec Dona *Jeanne de Caſtilla-Bandama-Alarcon & Monteverde*, unique héritiere des biens de l'illuſtre Maiſon de *los Caſtillas* aux Iſles Canaries, de laquelle il a trois enfans.

VII. Don Antoine Porlier, Chevalier, né le 16 Avril 1722, frere puîné du précédent, nommé Préſident en l'Audience Royale de Charcas, au Royaume du Perou, par Patentes de Sa Majeſté Catholique, du 30 Avril 1765, puis Procureur-Général au Conſeil Royal de Lima, par Lettres du 7 Décembre 1766, & enfin Procureur-Général du Conſeil Suprême des Indes, ſéant à Madrid, par Lettres-Patentes du 17 Juillet 1775, a épouſé, en 1765, dans la Province de Mojo, au Royaume du Perou, Dona *Maria-Joſepha de Aſtegueta*, fille légitime de Don *Jean-Manuel de Aſtegueta*, de la ville de la Garda, Province d'Alava, Gouverneur de la ville de Salta, Province de Tucuman, au Royaume du Perou, & de Dona *Joſepha d'Irribaren*, Familles des plus nobles, des plus anciennes & des plus conſidérables du pays. De leur mariage ſont iſſus: — 1. Don Etienne Porlier, Chevalier, né le 4 Décembre 1768, à la ville de la Plata, Province de Charcas; — 2. Don Rozendo-Joseph, né le 1 Mars 1771; — 3. & Don Antoine-Dominique, né le 12 Mai 1772.

La branche de Porlier, Seigneurs de Compiegne, établie à Paris, porte pour armes: *d'azur, à deux hures de ſanglier affrontées d'or, allumées d'argent, accompagnées en chef d'un croiſſant montant d'argent, & en pointe d'un maſſacre de cerf d'or,* Elles ſont expliquées à-peu-près de même dans l'Arrêt de maintenue du

du 13 Août 1668, & dans les Certificats délivrés par le Sieur *Clerjault*, Secrétaire-Greffier de la Maiſon-de-Ville de Bourges.

La branche établie aux Iſles Canaries en Eſpagne, porte : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un lion d'or, aſſis, couronné de même*, qui eſt DE LA LUZ ; *au 2 & 3 d'argent, à trois bandes d'azur*, qui eſt DE LA HAYA-SOPRANIS ; & ſur le tout de PORLIER, comme ci-devant.

Généalogie dreſſée ſur titres originaux & autres papiers en bonne forme, pour la branche établie à Paris ; & pour celle établie en Eſpagne, d'après les extraits batiſtaires, de mariage & autres piéces, légaliſés & certifiés à Madrid ; le tout à nous communiqué.

Addition à la page 460 de ce Volume, après POTHERIE (LA).

POTERIN-D'ORBENDELLE : Ancienne Famille noble originaire du Diocèſe de Bayeux en Normandie, dont les titres primordiaux furent conſumés par le feu à Buſſy, en 1574.

D'après ceux qu'on a pu recouvrer, en tant que de la ligne directe, elle remonte ſa filiation à FRANÇOIS, qui ſuit, comme il réſulte d'une expédition des Regiſtres de la Cour des Aides & Finances de Normandie du 4 Juillet 1720, concernant la réhabilitation de cette Famille, par Lettres données à Paris le 17 Février précédent, en faveur de feu FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant de Maréchauſſée à Caen, & Chevalier de Saint-Louis, comme on le verra au degré XI.

I. FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, fut marié avec *Anne de Meurdrac*, d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, dont vint :

II. JEAN POTERIN, I. du nom, Ecuyer, qui épouſa Damoiſelle *Jeanne le Jolivet*, & en eut :

III. PIERRE POTERIN, Ecuyer, qui prit alliance avec Damoiſelle *Cardine Gaalon*, de laquelle ſortit :

IV. JACQUES POTERIN, I. du nom, Ecuyer, reconnu pour *noble* en 1477 ; qui fit un contrat de fief de deux vergées & demie de terre, à *Claude Boucaut*, de la Paroiſſe de Saint-Exupere de Bayeux, par Acte du 11 Avril de la même année 1477, paſſé devant *Jean Dainerie* & *Thomas Artur*, Tabellions audit Bayeux. Il épouſa Damoiſelle *Anne de Bailleul*, dont :

V. PIERRE POTERIN, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, qui conſomma ſon bien au ſervice du Roi, & fut marié à Damoiſelle *Colette Cornet*, de laquelle il eut :

VI. PIERRE POTERIN, III. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, ainſi qualifié dans une Sentence rendue par le Lieutenant-Général du Bailliage de Caen le 12 Février 1573, au profit de *Jean Fervieluy*. Il commença de ſervir dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur *de Carrouge ;* fut fait homme d'armes & Maréchal-des-Logis de la Compagnie du Sieur *de Tracy ;* ſervit dans les guerres contre l'Empereur CHARLES-QUINT ; ſe trouva au ravitaillement de Mariembourg, & commanda, en qualité de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de M. *de Tourville*, au ſiége de Rouen : c'eſt ce qui appert d'un Mémoire imprimé en 1641. Il reçut une reconnoiſſance, paſſée le 19 Juillet 1580, devant *Jean Vitard* & *Nicolas Gueroult*, Tabellions Royaux en la Sergenterie de Bricqueſard, de *Pierre-Louis*, comme celui-ci lui devoit une ſomme de 21 livres, pour fief, dans lequel acte il a auſſi la qualité d'*Ecuyer*. Le même PIERRE POTERIN, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant de la Compagnie de M. *de Tourville*, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Château de Bayeux, obtint du Roi HENRI IV des Lettres-Patentes, données au Camp devant Rouen le 4 Février 1592, par leſquelles ce Prince le releva de la dérogeance commiſe par PIERRE POTERIN, ſon pere, lequel, après avoir conſommé ſon bien au ſervice de Sa Majeſté, avoit été obligé de faire le commerce de ſoie, pour ſubſiſter, ainſi qu'il appert par ces Lettres-Patentes, qui prouvent qu'il étoit fils dudit PIERRE

POTERIN, II. du nom, qui avoit dérogé, & de Damoiſelle *Colette Cornet*; que ce PIERRE étoit fils légitime de JACQUES, & ledit JACQUES, de PIERRE POTERIN, I. du nom, tous *iſſus de noble & ancienne Famille, & reconnus pour tels.* Sur la production de ſa généalogie & piéces juſtificatives, il obtint une Sentence, rendue le 10 Septembre 1592, en la Vicomté de Bayeux, qui ordonna, par proviſion, l'enthérinement deſdites Lettres, & que ledit POTERIN *jouiroit des priviléges de la nobleſſe tout ainſi que les autres Nobles, &c.* De ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne Loiſel*, il eut :

VII. JEAN POTERIN, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant-Général en la Vicomté de Bayeux, qui obtint un Arrêt du Conſeil d'Etat & Privé du Roi, le 25 Décembre 1593, contre *Jacques le Moine*, l'un des habitans contribuables aux tailles de la ville de Bayeux, par lequel Sa Majeſté, en ſon Conſeil, en enthérinant la Requête dudit JEAN POTERIN, ordonne que *les Lettres-Patentes du 4 Février 1592, ſortiront leur plein & entier effet, & en ce faiſant, que les hoirs & ſucceſſeurs dudit* PIERRE POTERIN, ſon pere, (en faveur duquel elles avoient été accordées) *jouiront du titre & privilége de nobleſſe.* Il fut pouvu, par le Roi, de l'office de Lieutenant-Général en la Vicomté de Bayeux, le 7 Mars 1598, auquel la Ducheſſe *de Nemours*, Douairiere de Guiſe, l'avoit nommé ſur la réſignation faite le dernier Février précédent, par noble homme *Richard Malherbe*, Licentié ès Loix, qui l'avoit exercé. Il acquit de *Jean le Maiſtre*, fils de *Richard*, une piéce de terre contenant une vergée & demie ou environ, par contrat paſſé devant les Tabellions de la Vicomté de Bricqueſard, le 10 Avril de ladite année 1598. Il avoit épouſé Damoiſelle *Catherine Dupont*, de laquelle vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2 & 3. PIERRE & JEAN, mis ſous la tutelle de leur frere aîné, comme il eſt prouvé par un acte paſſé au Bailliage de Bayeux, le 18 Juin 1611, entre GUILLAUME, fils de feu JEAN, Ecuyer, & les parens paternels dudit JEAN, leur pere. Leſdits PIERRE & JEAN POTERIN, Ecuyers, freres, furent déchargés de l'aſſignation à eux donnée, après avoir repréſenté leurs titres, & maintenus dans leur *nobleſſe*, par Ordonnance des Commiſſaires députés pour la recherche des faux Nobles, rendue le 5 Février 1641; — 4. & JEANNE POTERIN, laquelle tranſigea avec ſon frere aîné, GUILLAUME, qui lui abandonna entr'autres choſes, pluſieurs parties de rente, pour le mariage avenant de ladite Demoiſelle avec *Henri Gohier*, Garde des Sceaux Royaux en la Vicomté de Bayeux, ainſi qu'il conſte par cette tranſaction, paſſée devant les Tabellions de cette Ville, le 28 Avril 1612. Le même GUILLAUME POTERIN, tant pour lui qu'en qualité de tuteur de ſes deux freres, héritiers de feu *Guillaume Dupont*, Avocat au Bailliage de Bayeux, fit tranſport, par acte paſſé devant leſdits Tabellions, le 17 Février 1613, à *Henri Gohier*, ſon beau-frere, ayant épouſé Demoiſelle JEANNE POTERIN, ſa ſœur, de 20 livres de rente hypothéque, à prendre ſur *Alain Hue*, Ecuyer; & conſtitua 150 livres de rente hypothéque, pour demeurer quitte des promeſſes contenues en la tranſaction ci-deſſus citée.

VIII. GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, ayant l'âge, au décès de JEAN, ſon pere, fut déclaré capable & ſuffiſant pour avoir l'adminiſtration de ſon bien & revenu & pour faire ſon partage, par acte paſſé au Bailliage de Bayeux le 18 Juin 1611. Il épouſa, par contrat reconnu devant les Tabellions dudit lieu, le 1 Juin 1613, célébration dudit mariage le 4 Juin 1615, en l'Egliſe Saint Sauveur de Bayeux, Damoiſelle *Préjente de Guienro*, fille aînée de noble homme *Jacques de Guienro*, Sieur de Fontenelle, & de Damoiſelle *Joachine de Grimouville*. En marge dudit contrat eſt la quittance de DENIS POTERIN, Sieur d'Orbendelle, par laquelle il reconnoît avoir reçu des Sieurs de *Fontenelle* & *de Montfiquet*, la ſomme de 1600 livres, pour le racquit & l'amortiſſement de 75 livres de la dot de ladite Damoiſelle *Préjente de Guienro*, ſon ayeule. De ſon mariage naquirent: — JACQUES, qui ſuit; — & GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Torteval.

IX. JACQUES POTERIN, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, acquit, le 12 Avril 1649, de *Pierre Leger*, de Saint-Louet, pluſieurs héritages & maiſons,

& vendit une maiſon qu'il avoit, ſiſe en la ville de Bayeux, Paroiſſe Saint-Malo au Sieur *de Bailleul*, alors Procureur du Roi de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, comme il appert d'une information faite le 13 Mai 1720, par ordre de la Cour des Aides de Rouen, dans laquelle, *Thomas*, Ecuyer, Sieur *de Beſrolle*, l'un des témoins qui y dépoſerent, dit que *les armes de la Famille des* POTERIN *étoient empreintes dans cette maiſon, laquelle appartenoit audit Sieur* JACQUES POTERIN; *& qu'il a parfaite connoiſſance de l'ancienneté de la Famille de* POTERIN. Il avoit épouſé, par contrat reconnu devant les Tabellions de la Vicomté de Bayeux, le 5 Février 1649, Damoiſelle *Catherine le Marchand*, fille de feu *Guillaume le Marchand*, Ecuyer, Sieur de Feugerolle, & de Damoiſelle *Charlotte Léonard*. Leurs enfans furent : —— 1. OLIVIER; — 2. FRANÇOIS; — 3. DENIS, qui ſuit; —— 4. JACQUES POTERIN, Ecuyers, auxquels JACQUES II, leur pere, héritier, en ſa partie, de feu GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, ayeul deſdits enfans, abandonna volontairement (ſuivant un acte paſſé devant leſdits Tabellions Royaux de Bayeux, le 4 Mars 1654), par forme d'avancement de ſucceſſion, tous & un chacun les héritages, maiſons & rentes à lui appartenantes, dont il étoit alors propriétaire & jouiſſant tant en la Paroiſſe de Saint-Pierre-du-Regard, qu'autres lieux, enſemble la propriété des héritages & rentes dont Damoiſelle *Préjente de Guienro*, ſa mere, eſt jouiſſante à douaire de la ſucceſſion, en tant qu'il pourra lui en appartenir, à la charge de faire lods & partage avec GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur de Torteval, ſon frere & co-héritier, de la ſucceſſion de ladite Dame, après ſon décès, au lieu & place du feu Sieur *d'Orbendelle*, Ecuyer, ſon mari, pere deſdits JACQUES & GUILLAUME. L'acte d'inſinuation de cet avancement de ſucceſſion fut fait le 4 Octobre 1654, au Bailliage de Bayeux, à la requiſition de *Jacques Jourdain*, Ecuyer, Sieur de Launay, ſtipulant pour les ſuſnommés OLIVIER, FRANÇOIS, DENIS & JACQUES POTERIN, Ecuyers, freres; — 5. & PIERRE, auteur de la branche de Poterin-de-la-Moriniere, dont nous parlerons en ſon rang.

X. DENIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, batiſé en la Paroiſſe de Saint-Louet-ſur-Seulle, le 20 Juillet 1651, épouſa, par contrat ſous ſeing privé, le 7 Août 1696, Damoiſelle *Suſanne de Cairon*, fille de *Michel de Cairon*, Ecuyer, Sieur des Joncherettes, & de Demoiſelle *Madelene Heuſté*, de laquelle il a laiſſé : — FRANÇOIS, qui ſuit; — & PIERRE, auteur de la branche de POTERIN-DU-MOTEL, rapportée ci-après.

XI. FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, batiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Torteval le 15 Décembre 1699, fut Vicomte de Bayeux l'eſpace de 6 ans, ſervit enſuite 43 ans Lieutenant de Maréchauſſée à Caen, & a été décoré de la Croix de Saint-Louis le 25 Septembre 1771. Il a obtenu, de LOUIS XV, des Lettres de réhabilitation de nobleſſe, données à Paris le 17 Février 1720, ſignées LOUIS, & plus bas par le Roi, le Duc d'ORLÉANS, Régent préſent, PHELYPEAUX, ſcellées du grand ſceau de cire jaune, par leſquelles, ſur la production de ſes titres, Sa Majeſté *l'a maintenu & gardé dans tous les priviléges, immunités & droits dus à ſa naiſſance*, & a ordonné qu'*il jouiſſe, tout ainſi qu'en jouiſſent & ont droit de jouir les autres Gentilshommes du Royaume, nonobſtant & ſans s'arrêter à la dérogeance de ſes pere & grand-pere*, JACQUES & DENIS POTERIN, *à cauſe des terres qu'ils ont priſes à ferme, & leur trafic*, (a) *ce que Sa Majeſté ne veut lui nuire, ni préjudicier à ſes enfans & poſtérité née & à naître en légitime mariage, de laquelle dérogeance Sa Majeſté l'a relevé par leſdites Lettres, &c., &c.* Elles furent enregiſtrées au Parlement de Rouen & en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Normandie. Il eſt mort le 24 Juin 1775, & avoit épouſé, par contrat ſous ſeing privé du 11 Septembre 1721, Demoiſelle *Marie-Madelene Adigard-de-Lauberie*, fille de *Luc*, Ecuyer, Seigneur de la Digardiere, & de Demoiſelle *Anne la Roſe*. De ce mariage eſt iſſu.

(a) Ces Terres étoient une Baronnie; ils n'ont jamais fait d'autre trafic.

XII. Jean-François Poterin, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, né le 6 Août 1737, qui a servi 7 ans en qualité de Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie du Maréchal *de Luxembourg*, d'où il eſt entré, en 1763, Lieutenant dans la Maréchauſſée à Caen. Il a épouſé, par contrat ſous ſeing privé, le 29 Juin 1769, célébration de mariage le 18 Juillet ſuivant, Demoiſelle *Eliſabeth-Françoiſe Feret*, fille de *Louis*, Sieur des Vaux, & de Demoiſelle *Marguerite Burel*, dont : — Jacques-François Poterin-d'Orbendelle, Ecuyer, né le 10 Janvier 1775.

Branche de Poterin-du-Motel.

XI. Pierre Poterin, Ecuyer, Sieur du Motel, fils puîné de Denis, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, & de Damoiſelle *Suſanne de Cairon*, a ſervi d'abord, en qualité de Cadet, dans Royal-Artillerie, deux ans, puis de Lieutenant d'Infanterie, huit ans, dont quatre en qualité de Lieutenant de Grenadiers, & quinze ans dans la Maréchauſſée, tant Brigadier qu'Exempt. Il a épouſé Demoiſelle *Louiſe de Liſle*, fille de *François de Liſle*, Ecuyer, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Navarre, puis Garde-du-Corps du Roi, & Exempt de Maréchauſſée, & de Demoiſelle *Hélene Taborel*. Leurs enfans ſont : — 1. François-Louis, qui ſuit; —— 2. Jean-Paul, né en Janvier 1746; —— 3. & Jean-André Poterin, né en 1757, qui ſert Volontaire au Régiment de Soiſſonnois depuis 1773.

XII. François-Louis Poterin, Ecuyer, né en Octobre 1744, Garde-du-Corps du Roi en 1764, eſt Commandant de Brigade de Maréchauſſée depuis 1770.

Branche de Poterin-de-la-Moriniere.

X. Pierre Poterin, Ecuyer, cinquieme fils de Jacques, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, & de Damoiſelle *Catherine le Marchand*, naquit long-tems après 1654, & eut pour fils :

XI. Léonor Poterin, Ecuyer, Sieur de la Moriniere, maintenu dans ſa *nobleſſe* ſur la production de ſes titres, enſemble ſes enfans tant mâles que femelles, nés & à naître en légitime mariage, par Lettres données à Verſailles, le 22 Mars 1742, enregiſtrées en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Normandie, ſuivant l'Arrêt de cette Cour, rendu au Bureau des Aides le 13 Août 1745. De Demoiſelle *Françoiſe Borel*, ſon épouſe, demeurante à Caen, ſont iſſus : — François-Louis-Léonor, qui ſuit; — & N... Poterin, dit *le Chevalier de la Moriniere*, Garde de la Marine, qui a péri au naufrage de la flotte du Roi *le David*, le 20 Février 1767.

XII. François-Louis-Léonor Poterin-de-la-Moriniere, Ecuyer, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, & premier Lieutenant de Bombardiers, ſert depuis 20 ans dans la Marine, au département de Rochefort.

Par l'information que M. *de Tontuil* fit le 13 Mai 1720, en l'abſence de M. *Bertout d'Heudreville*, Conſeiller, Commiſſaire à ce député, par Commiſſion de la Cour des Aides de Rouen, on voit que trois Curés, trois Gentilshommes & Trois Roturiers des plus âgés du pays, dépoſerent qu'il n'y avoit eu d'autre famille de Poterin, que celle dont on vient de donner la Généalogie, & aſſurerent, preſque tous, que les armes de cette famille, qu'on avoit vues dans l'Egliſe de Torteval, au haut de la nef, du côté de l'Evangile, avoient été effacées, vu la dérogeance de Jacques Poterin, ainſi que l'épitaphe, où l'on apperçoit encore quelques lettres gothiques. Les mêmes Curés & Gentilshommes dépoſerent auſſi avoir vu des titres qui prouvent la nobleſſe des Poterin & leur ancienneté; & que leurs armes ſont : *un fond d'hermines avec une barre crenelée en champ de gueules, accompagnée de trois coquilles d'or.* Mais ſuivant un écuſſon empreint à l'extrait du Regiſtre de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, du 4 Juillet 1720, qui a ordonné l'enregiſtrement deſdites Lettres de relevement de dérogeance, ces armes ſont ainſi expliquées, & telles qu'elles doivent l'être, ſçavoir : *d'argent, ſemé d'hermines, à une bande ondée de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

Additions & Corrections au Tome VIII.

LENTZBOURG, *page* 616, *ligne* 21, *au degré* I, *de* BURCARD, Vidame DE LENTZBOURG, *après ces mots :* il eut de ſa femme, dont on ignore le nom, *ſupprimez le reſte de la phraſe, juſqu'à Walther, & ajoutez :* (Mais les Archives de la ville de Zurich nous la donnent pour avoir été de la Famille des Barons *de Wediſchwyl*), trois fils, ſçavoir : — 1. DIETRICH DE LENTZBOURG, l'un des Seigneurs qui étoient à la ſuite de l'Empereur ALBERT I, au ſervice duquel il fut attaché. L'Impératrice ELISABETH, ſa veuve, ayant fait bâtir & fondé, ſur la place où ce Prince fut aſſaſſiné en 1309, l'Abbaye Royale de Koenigſfelden, de l'Ordre de Sainte Claire, DIETRICH DE LENTZBOURG en fut établi le premier Adminiſtrateur temporel, du vivant d'AGNÈS, Reine de Hongrie, & fille de l'Empereur, qui en étoit la premiere Abbeſſe en 1310. Il conſerva cette dignité juſqu'en 1335, qu'il mourut, & fut inhumé dans l'Egliſe de cette Abbaye. *Marguerite de Emmen*, ſon épouſe, étoit décédée ſans lui laiſſer d'enfans. L'un & l'autre y fonderent richement leurs anniverſaires, comme le cartulaire & pluſieurs autres actes de ladite Abbaye de Koenigsfelden en ſont foi. Elle appartient aujourd'hui à l'illuſtre République de Berne, qui en a fait un Bailliage ; —— 2. JEAN DE LENTZBOURG, mort Religieux Novice dans l'Abbaye de Wetteingen, de l'Ordre de Cîteaux, près de Baden en Suiſſe, ainſi que le prouve le Nécrologe de ce Monaſtere, en 1304 ; — 3. & WALTHER, qui ſuit.

Ibid. ligne 6 *du degré* II, *après* WALTHER eut de ſon mariage, *ajoutez :* —— 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. JEAN, Chanoine du noble Chapitre de Munſter-en-Argeu, Canton de Lucerne, qui vivoit en 1340 ; — 3. & JACQUES, auſſi Chanoine dudit Chapitre en 1340. *Nota.* C'eſt par erreur qu'on avoit donné ces deux derniers pour fils à BURCARD, Vidame DE LENTZBOURG, leur ayeul.

Ibid. au degré III *de* HENRI, *après* eut pour fils, *ajoutez :* CONRAD, qui ſuit ; — & JEAN DE LENTZBOURG, Evêque de Brixen, & Chancelier d'ALBERT, Duc d'AUTRICHE. Il mourut, en 1375, à Brixen, où l'on voit, dans la Cathédrale, ſon épitaphe avec ſes armoiries.

Ibid. page 620, *ligne* 20, *du degré* XV *de* SIMON-NICOLAS, Baron DE LENTZBOURG, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, &c., *après* SUSANNE, née en 1770, *ajoutez :* —— 2. LOUIS-PHILIPPE, né en 1772 ; — 3. JOSEPH, né en 1773 ; — 4. MARIE-URSULE, née en 1775.

Ibid. page 621, *après les armes, ajoutez :* Pour ancienne deviſe, *Trie undreco*, en Allemand, ce qui veut dire en François, *toujours loyal & fidele.* C'eſt ainſi qu'on la voit à côté du portrait du Capitaine & Chevalier JEAN DE LENTZBOURG, de l'année 1625, ſur ſes armoiries.

Additions & Corrections pour le Tome IX.

MAILLY, *page* 369, *ligne* 37 *du* XXII^e *degré, après ces mots :* Le Comte de Mailly, *ajoutez :* a été nommé, le 2 Février 1776, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, & reçu le 26 Mai ſuivant. Il a épouſé, &c. — *Ibid. page* 370, *ligne* 12, *liſez :* Les armes : *d'or, à trois maillets de ſinople*, & effacez *de gueules.*

MARTELLIERE, (DE LA) *page* 572, *ligne* 10 *de l'article* de PIERRE DE LA MARTELLIERE, *après ces mots :* & fut inhumé à Saint-Severin, *effacez* l'Armorial de France dit, &c juſqu'à ſon mariage, *ligne* 12, *& liſez :* Il avoit épouſé, &c., &c., — *Ibid. ligne* 40, *après* CHARLES DE LA MARTELLIERE, *liſez* Seigneur de Chançay (*au lieu de* Chancey), &c. — *Ibid. ligne* 47, *après* mere de feu LOUIS XV, *ajoutez :* ledit CHARLES DE LA MARTELLIERE, Seigneur de

Chançay, &c. & Demoiſelle *Claude-Louiſe de Lory*, ont eu neuf enfans, ſçavoir : — 1. CHARLES-JACQUES DE LA MARTELLIERE-DE-CHANÇAY, né le 8 Décembre 1726, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, juſqu'au moment de la ſuppreſſion de cet établiſſement, Officier au grade de Sous-Brigadier, & Chevalier de Saint-Louis; —— 2. N... DE LA MARTELLIERE, ondoyé le 19 Août 1727, mort le même jour; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, né le 5 Novembre 1728, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, auſſi Officier au grade de Sous-Brigadier, & Chevalier de Saint-Louis; — 4. MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 6 Février 1730, morte à 2 ans; — 5. LOUISE-MADELENE-ANTOINETTE, née le 30 Juillet 1732; —— 6. CHARLES-JACQUES-LOUIS, né le 24 Septembre 1736, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, ainſi que ſes freres, juſqu'à la réforme, & Chevalier de Saint-Louis. Il a auſſi ſervi comme Aide-de-Camp du Marquis *de Fremeur* & enſuite du Maréchal *de Richelieu*, alors Général de l'Armée; — 7. CLAUDE-CHARLOTTE, née le 11 Septembre 1737, morte à 2 ans; —— 8. JOSEPH-LOUIS, né le 3 Octobre 1738, reçu Garde de la Marine le 24 Juin 1756; —— 9. & LOUISE-THÉRESE DE LA MARTELLIERE, né le 31 Mai 1741, mariée, 1°. le 19 Septembre 1763, à *Guillaume de Panthou*, Chevalier, Seigneur-Patron d'Eſcots, Saint-Martin de Freſnay, &c. (fils aîné de GASPARD, & de *Françoiſe de Croiſilles*), ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, mort le 29 Août 1768, âgé de 76 ans, ſans poſtérité, d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, connue dès l'an 1070. Elle a épouſé, 2°. le 5 Octobre 1775, *Henri Seymour*, en Angleterre, de la branche cadette des Ducs *de Sommerſet*, & alliée à la Maiſon de France & d'Angleterre.

Errata & Additions du Tome X.

MEERBECK, en Brabant, *page* 11, *à la fin de l'article*, *ajoutez :* Cette Terre eſt paſſée, vers le commencement de ce ſiécle, dans la Maiſon de *Plotho-d'Ingelmunſter*, & une Demoiſelle de *Plotho* en porte le nom. Voyez PLOTHO, dans ce Volume.

MENON, en Normandie, *page* 40, *ligne* 3 *de cet article*, après les armes, *ajoutez :* De cette Famille étoit LOUIS-FRANÇOIS-HENRI DE MENON, Marquis de Turbilly, ancien Lieutenant de Cavalerie, mort à Paris le 25 Février 1776, âgé de 59 ans. Gaz. de France, N°. 21.

MERLE DE LA GORCE, en Languedoc, *page* 64, *ligne* 9 *de l'article*, *après*, 1410, *ajoutez :* Il y eſt qualifié *Chevalier*, & alors cette qualité étoit un grade de nobleſſe qui illuſtroit. — *Ibid. ligne* 8 *de cet article*, après Morengiès, *ajoutez :* Elle teſta le 15 Décembre 1543, en faveur de *Claude de Molette*, ſon fils, duquel deſcend le Comte *de Morengiès*, l'un des Seigneurs Barons de Tour du Gévaudan, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

MESNIL-SIMON, (DU) dans le Vexin François, *page* 99, *degré* VIII, *ligne* 18, 4. PIERRE, *liſez* PIERRE-JEAN. — *Ibid. pénultieme ligne de la page* 99, *degré* IX, PIERRE, *liſez* PIERRE-JEAN. — *Ibid. page* 100, *ligne* 4, Piſſonette de Bellefond, *liſez* Demoiſelle N.... Piſſonet-de-Bellefond, *ajoutez enſuite :* fille de *Guillaume-Edouard Piſſonet-de-Bellefond*, Seigneur de Plaſſay, & couſine-germaine de *Marie-Jeanne d'Aulnis*, mariée à *Charles-Honoré*, Marquis *d'Heriſſon*, Chevalier, Seigneur de Beauregard, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Navarre, Chevalier de Saint-Louis; de *Marie d'Aulnis*, femme de *Jean-Bernard de Monſanſon*, Ecuyer, Seigneur de Meré; & de *Madelene d'Aulnis*, épouſe de *Joſeph du Peron*, Ecuyer, Seigneur du Peron, toutes trois filles de *Charles d'Aulnis*, ancien Mouſquetaire, & de Demoiſelle *Marie-Françoiſe Piſſonet-de-Bellefond*, ſœur de *Guillaume-Edouard*. Le Vicomte DU MESNIL-SIMON a pour enfans, &c.

MESSEMÉ, en Picardie, *page* 103, *ligne* 9 *de l'article*, ſix feuilles de pannes d'or, *liſez* de palmes d'or.

MESSENT, *ibid. ligne* 1, même Province, *liſez* en Normandie.

MEZIERES-BETHISY, *page* 114, *supprimez* : Voyez BETHISY-DE-MEZIERES. *Nota.* Le Marquis *de Mezieres*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Longwy, ne porte ce nom qu'à cauſe d'une Terre; mais celui de ſa Maiſon eſt BETHISY, de l'ancienneté de laquelle nous n'avons pu parler à cet article dans le *Tome II*, *p.* 417 de cet Ouvrage, les titres ne nous ayant point été communiqués. Nous nous en ſommes alors rapporté à ce que dit *Moréri*, ſur cette Maiſon, qui avoit négligé de l'inſtruire de ſon ancienneté. Nous en donnerons une Généalogie exacte, dans le Supplément, au mot BETHISY, d'après ſes titres.

MILANOIS ou MILANEZ, *page* 130, *ligne* 14, *après* né le 1 Juin 1754, *ajoutez* : Gouverneur-Général de la Lombardie Autrichienne, marié, &c.

MOMAS DE BEAUDEAN, *page* 175, *degré* VIII, *ligne* 15, *effacez* de deux enfans qui ſont morts, & *ajoutez* : de MARIE-MADELENE DE BEAUDEAN-PARABERE, Abbeſſe de Notre-Dame de Xaintes.

MONESTAY, *page* 196, *ligne* 2, après Garde-du-Corps, *ajoutez* : & eſt mort à Paris le 8 Avril 1776. Il avoit épouſé, &c.

MONTAGNAC ou MONTAIGNAC, *page* 210.

Suivant la *Gazette de France N°.* 11, *du* 5 *Février* 1776, (article de Malte 23 Décembre 1775), le Bailli *de Chauvence*, qui, par un refus magnanime du Magiſtere de l'Ordre, indiqua le Bailli *de Rohan*, comme le plus digne de cette place importance, que ce dernier occupe en effet, vient d'être nommé Grand-Prieur d'Auvergne. Il eſt François, ſon vrai nom eſt MONTAIGNAC. Sa Famille, originaire de Limouſin, eſt d'une ancienneté & d'une illuſtration très-grande. Elle eſt fort connue dans le Bourbonnois & en Auvergne, ſous les noms de *Montaignac-Chauvence* & *des Linieres* : les noms des Terres de *Chauvence* & *des Linieres* ſervent à diſtinguer les deux branches principales de cette Maiſon. La Terre de *Chauvence* appartient à la Branche aînée, dont eſt le Bailli DE MONTAIGNAC-CHAUVENCE, nouveau Grand-Prieur d'Auvergne.

MONTALET, *page* 246, *ligne* 20, Cardinal du titre des quatre Couronnes, *liſez* des Quatre-Couronnés. — *Ibid. page* 249, branche ſortie des Barons d'Alais, *ligne* 9 *du degré* XVI, 1649, *liſez* 1749. — *Ibid. degré* XVII, *ligne* 2, 1756, *liſez* 1766. — *Ibid. même ligne*, eſt nommée, *liſez* nommé.

MONTANGON, *page* 254, *derniere ligne*, *après* MARIE-ANNE DE MONTANGON, femme; *ajoutez* : le 25 Août 1749, & *liſez* d'Etienne-Joſeph d'Armand, Chevalier, Seigneur de Châteauvieux. *Après ce mot ajoutez à la page* 255, *ligne* 1, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, Commiſſaire, Juge du point-d'honneur au département du Bailliage de Chaumont-en-Baſſigny. — *Ibid. ligne* 4, *après* perſonnellement, *ajoutez* : De ce mariage eſt iſſu —— *René-Joſeph d'Armand*, Chevalier, Seigneur de Châteauvieux, qui a ſervi dans le Corps Royal d'Artillerie, auſſi Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au même département, par Proviſions du 12 Octobre 1774. *Voyez* ARMAND DE CHATEAUVIEUX, *Tome I*, *p.* 411 & *ſuiv.* de ce Dictionnaire.

MONTAUT, *page* 265, *ligne* 4, du Saunont, *liſez*, du Saumont. — *Ibid. page* 266 & 267, *ſupprimez* le degré III, & *y ſubſtituez ce qui ſuit*, d'après de nouvelles recherches faites depuis l'impreſſion.

III. SICARD DE MONTAUT, I. du nom, fils puîné de BERNARD, II. du nom, & de *Judith*, Vicomteſſe *de Bonrepos*, Chevalier, Seigneur de Hauterive, de Saint-Jean-de-Verges, la Terraſſe, Marſeilhas, &c. fut, avec GILABERT, ſon frere, un des exécuteurs teſtamentaires de *Pierre*, Seigneur *de Leran*, en 1227. Il eut, entr'autres enfans : — SICARD, qui ſuit; — & ARNAUD, lequel fit, avec SICARD, ſon frere, une acquiſition dont nous allons parler.

IV. SICARD DE MONTAUT, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Hauterive, de Saint-Jean-de-Verges, de Miramont, de Clermont, de Caujac, du Vivier, &c. reçut, le 13 Décembre 1273, de *Pierre de Durban*, Chevalier, Seigneur de Montagut, l'hommage de partie dudit Château, par acte, dont l'original eſt au Tréſor des Chartres de Navarre & Château de Peau en Béarn, au Livre *cotté* 80, *Chapitre de la Réform. du Domaine de Foix, de l'invent.*

3^e^, & *fol^o^. verſo* 265. Il acquit avec ARNAUD DE MONTAUT, ſon frere, une piéce de terre, près du Château de Saint-Jean-de-Verges, par acte du 17 Septembre 1289, & eut pour enfans : —— 1. RAIMOND-ATHON, Chevalier, Seigneur de Hauterive, marié avec *Tiburge de l'Iſle-Jourdain*, à laquelle *Jourdain*, Comte *de l'Iſle*, paya 1000 livres pour ſa dot, ſuivant un acte de 1303 ; — 2. SICARD, III. du nom Chevalier, qui, l'an 1333, fit une vente au Roi PHILIPPE VI *de Valois ;* & conſentit, en 1346, au paréage de la Terre de Miramont ; — 3. ROGER, marié à Dame *Gaude*, ſelon le codicille qu'il fit en 1370, conſervé au Tréſor de Foix ; — 4. & autre SICARD, qui ſuit.

V. SICARD DE MONTAUT, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Hauterive, de Miramont, de Clermont, de Caujac, du Vivier, &c., &c. *Ibid. page* 267, *ligne 5 de ce degré*, obtint du Roi CHARLES VI, vers 1384, *liſez* en 1369, — *Ibid. degré* V, *liſez* VI. *Lignes* 2 & 3, *après* Chambellan & Gentilhomme *effacez* du Roi CHARLES VI, & *liſez* de JEAN, fils de JEAN, Roi de France. — *Ibid. ligne* 6, *après* ce Prince, *effacez* JEAN ſon fils. — *Ibid. ligne* 8, en préſence du Cardinal de Thury, *liſez* de la Tour. — *Ibid.* au degré ſuivant VI, *liſez* VII. — *Ibid.* VII, *liſez* VIII. — *Ibid.* VIII, *liſez* IX. — *Page* 268, *ligne* 4, IX, *liſez* X. — *Ibid.* X, *liſez* XI. — *Ibid.* XI, *liſez* XII. SAMSON DE MONTAUT, Seigneur de Braſſac & de Labat, &c., &c. *ſupprimez la derniere ligne de ce degré, & ajoutez :* en 1652, Commandeur de Capoulet, puis de Cap-Franceſi dudit Ordre (de Malte) ; & dans ANNE DE MONTAUT, une Abbeſſe de Prouille en Languedoc, vivants en 1776. — *Ibid.* degré XII, *liſez* XIII.

Ibid. XIII, *liſez* XIV. GUILHEM-ARNAUD DE MONTAUT, Seigneur de Braſſac, qui fit une acquiſition, *après ces mots, ſupprimez les trois lignes ſuivantes, & liſez :* par acte du 4 Novembre 1586, paſſé devant *Goullart*, Notaire ; & une autre, par acte du 12 Août 1594, paſſé devant *Delaſcaſes*, Notaire. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Septembre 1589, *Marguerite de Peliſſier*, & en eut : — XIV, *liſez* XV. PIERRE DE MONTAUT, Seigneur de Braſſac, &c., &c. — *Ibid. page* 269, XV, *liſez* XVI. — *Ibid.* XVI, *liſez* XVII ; *& après* JEAN DE MONTAUT, puis *ajoutez* : III. du nom, &c. *Ibid.* XVII, *liſez* degré XVIII.

MONTBOISSIER, *page* 284, au degré de PHILIPPE-CLAUDE DE BEAUFORT-CANILLAC-MONTBOISSIER, II. du nom, Comte de Montboiſſier, *ligne* 5, Capitaine Commandant, *liſez* Capitaine-Lieutenant. *Ibid. ligne* 6, *après* du Comte de la Riviere, *ajoutez :* a été nommé, le 2 Février 1776, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, & reçu le 26 Mai ſuivant. Il a épouſé, &c.

MONT-D'OR, *page* 307, *ligne* 2, *du degré* XIV, Bleternes, *liſez* Bleternas. — *Ibid. ligne* 20 *du degré* XV, *après* Madelene de Tournon, *ajoutez :* Ledit *Roſtaing-Cadard d'Ancezune* étoit fils de *Jean d'Ancezune*, & de *Philiberte de Clermont*, qui deſcendoit, au VII^e^ degré, de *Geoffroi de Clermont*, & de *Béatrix de Savoie*. — *Ibid. page* 308, *ligne* 9, 1663, *liſez* 1662. — *Ibid. au degré* XVII, *lignes* 11 & 12, dont — 1. *liſez* dont —— (a) JEANNE-MADELENE, née le 1 Juillet 1772 ; *ajoutez enſuite :* — (b) MARIE-ANNE, née le 29 Janvier 1775 ; — 2. LAURENT, &c., &c. — *Ibid. page* 309, *lignes* 10 & 20, Charles-Hubert, *liſez* CHARLES-HUMBERT. — *Ibid. ligne* 35, étoit, *liſez* étoient. — *Ibid. ligne* 40 & 45, de Saint Laurent, de Vaux, *liſez* Saint-Laurent-de-Vaux. — *Ibid. page* 310, *degré* XVII, *ligne* 2, Theve, *liſez* Teve. — *Ibid. page* 311, *ligne* 21 *du degré* X, Antoine Flachat, *liſez* Antoine de Flachat.

MONTENAY, *page* 324, *lignes* 12 & 13, *ſupprimez* Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute d'inſtructions, & *ajoutez* : Du ſecond lit eſt née une fille en 1771.

MONTILLET, *page* 390, avant les armes, *ajoutez* : De cette Famille étoit JEAN-FRANÇOIS DE MONTILLET-DE-GRENAUD, Archevêque d'Auch, Primat de la Novempopulanie & du Royaume de Navarre, l'un des Préſidens du Clergé de France, mort à Paris, le 7 Février 1776, âgé de 74 ans.

MONTS (DES), *page* 451, *ligne* 3 *de l'article*, Celle de Dauphiné, *liſez* Celle-ci.

MOREL,

MOREL, *page* 474, *ligne* 4, *après* MOREL, *supprimez les trois lignes suivantes, & ajoutez* : en Baſſe Normandie, Diocèſe de Coutances. Voyez cet article aux Additions de ce Volume, ci-devant page 720.

MORETON-DE-CHABRILLANT, *page* 479, *pénultieme ligne*, XV. ANTOINE, *liſez* JOSEPH-DOMINIQUE-GUIGUES DE MORETON, &c. — *Ibid. page* 480, *ligne* 3, *après* fille du Duc de ce nom, *ajoutez* morte au Château d'Aiguillon le 11 Juin 1776, dans la 29^e^ année de ſon âge.

MOROGUES, *page* 508, *degré* IX, PARFAIT-FRANÇOIS-GABRIEL, *liſez* PARFAIT-MARIE-FRANÇOIS-GABRIEL.

MOULIN (DU), *page* 539, *ligne* 52, *après* Colonel d'un Régiment Pruſſien, *ſupprimez* : depuis 1772. — *Ibid. page* 540, *ligne* 5, *du degré* XIII, 2. EMILIE, appellée Mademoiſelle DU MOULIN, *ajoutez* : mariée à *N... Quoyquet de Bienaſſis*, Ecuyer, Seigneur du Vaupatrix.

MUYSSART, *page* 581, *ligne* 18 *du degré* VII, *après* 1774, *ajoutez* : & un garçon, nommé AUGUSTE-HENRI CÉSAR DE MUYSSART-DES-OBEAUX, né en Décembre 1775.

Aux Additions du Tome X, article MAUREPART, *page* 620, *ligne* 11 de la ſeconde branche de la Famille de BONCHAMPS, *au degré* VI, Boiſtentours, *liſez* Boiſlentours. — *Ibid. page* 621, *ligne* 8 *du degré* IX, *après* 1664, *ajoutez* : (ce qui eſt énoncé au Procès-verbal, & ſur-tout dans celui fait, d'après les ordres du Roi, par M. le Duc *de Noailles* & MM. *Colbert* & *Cotignon*, le 7 Juillet 1665), & il fut reçu, &c., &c. — *Ibid. ligne* 10, *même degré*, Comte de Sauſay, *liſez* Comte de Sanzay. — *Ibid. page* 622, *ligne* 4 *du degré* XII, Cheffet, *liſez* Chêffes. — *Ibid. ligne* 11, la Baronniere, *liſez* la Buronniere. — *ligne* 12 *du même degré*, Dubois-jourdain, *liſez* du Boisjourdan.

A l'article MAUSSAC, *page* 626, *ligne* 23, Catherine-Françoiſe-Charlotte des Pons, *liſez* de Pons.

A l'article MONTS ou MONS, *page* 638. Nota, *liſez* dans toute la Généalogie, DE *au lieu de* DES. — *Ibid. ligne* 639, *page* 2 *du degré* I, avec ſes deux freres, *liſez* ſes deux neveux. — *Ibid. ligne* 2 *du degré* III, Izouard, *liſez* Izoard. — *Au même degré, ligne* 10, Saint-Georges-de-Leve, *liſez* Saint-Georges-de-Lene. — *Ibid. au degré* VI, *derniere ligne de la page, après* Rozieres-de-la Garde, *ajoutez* : des Seigneurs de Chalons, préſent ETIENNE DE MONS, Chevalier. — *page* 640, *ligne* 2, *après* le Roi SAINT-LOUIS, ſon frere, *ajoutez* : & fut tué à la bataille de la Maſſoure en Egypte, l'an 1249. — *Ibid. ligne* 21 *du degré* VII, la Terre de Leve, *liſez* de Lene. — *Page* 641, *lignes* 1 & 2, Une de ces lettres, de l'an 1278, commence ainſi, *liſez* Pluſieurs de ces lettres, de l'an 1278, commencent ainſi, &c, &c. — *Ibid. ligne* 7 *du degré* IX, élu Capitaine de Toulouſe, *liſez* Capitoul de Toulouſe. — *Ibid. ligne* 3 *du degré* XI, Seigneur de Roquefort, *liſez* Romefort. — *Page* 643, *ligne* 12 *du degré* XVII, Marie de Mercerau, *liſez* Marie de Mercoran. — *Ibid. ligne* 5 *du degré* XVIII, la Berie, *liſez* la Borie. — *Au même degré, ligne* 7, aqua menente, *liſez* aqua pendente. — *Ibid. ligne* 10, *après* 15 ans, *au lieu de* &, *liſez* il combattit. — *Ibid. ligne* 14, *ſupprimez ces mots*, ſa veuve lui fit, & *liſez* il avoit fait élever un tombeau, &c. — *page* 644, *ligne* 2 *du degré* XIX, Saint-Miès, *liſez* Saint-Onies. — *Page* 647, *ligne* 1, — 3. & ALAIN, *liſez* JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1599.

A l'article MONTVALLAT, *page* 654, *ligne* 6 *du degré* XIII, *après* Infanterie, *liſez* & ſa mauvaiſe ſanté l'a forcé de ſe retirer du ſervice. *Supprimez les trois lignes ſuivantes.*

NAIN (LE), *page* 661, *ligne* 4 *du degré* VII, Conſeiler; *liſez* Conſeiller. — *Ibid. ligne* 10 *de ce degré, après* Procureur-Général de la Cour des Aides, *effacez* dont entr'autres enfans, & *liſez* frere de l'Abbé *Terray*, &c.

NAPLES, *page* 666, *ligne* 7, MARIE-THÉRESSE, *liſez* MARIE-THÉRESE, — *Ibid. ligne* 8, *après* 2, *effacez* &. — *Ibid. ligne* 9, *après* 1773, *ajoutez* : — 3. une Princeſſe, née le 23 Novembre 1775.

NESMOND, *page* 712, *ligne* 3 *du degré* IV, ARTAUD, *liſez* ARSAUD. — *Ibid.*

page 715, ligne 12 du degré XIV, du Seigneur de Saint-Palois, *lisez* Saint-Palais. — *Ibid. page 717, ligne 3 du degré* XVII, *après* — 2. MARIE, *effacez* dont on ignore la deſtinée, *& ajoutez :* femme de Meſſire *Jean de la Graviere*, Ecuyer, Procureur du Roi, de la Maréchauſſée d'Angoumois, dont eſt iſſu un fils, qui a épouſé l'héritiere de la Maiſon *d'Abzac*, Marquiſe de Preſſac.

Additions & Corrections au Tome XI, depuis l'impreſſion.

NOAILLES, *page 13, ligne 5, après 1765, ajoutez :* & eſt morte le 24 Janvier 1776, âgée de 71 ans. — *Ibid. page 14, ligne 7, du degré* XVII, d'EMMANUEL-MARIE-LOUIS, Marquis DE NOAILLES, *après ces mots*, premier Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frere du Roi, *ajoutez :* & le 11 Mai 1776, Ambaſſadeur près de Sa Majeſté Britannique.

NOÉ, *page 21, ligne 5 du degré* XX, *après* CHARLOTTE DE NOÉ, veuve du Marquis de Boiſſe, *ajoutez :* mariée, le 10 Février 1776, au Château de l'Iſle-de-Noé en Armagnac, à LOUIS-PANTALÉON, Comte DE NOÉ, ſon couſin, Brigadier des Armées du Roi.

NOEL (LE) *page 22, ligne 3 de l'article*, Abbé de Saint-Saurin d'Evreux, *liſez* Abbé de Saint-Taurin d'Evreux.

NOIR (LE), *page 29, ligne 13*, Curé de l'Arre, *liſez* Curé de Larré. — *Ibid. ligne 14*, Seigneur de l'Anchal, *liſez* Lanchal. — *Ibid. ligne 39*, Marie-Louiſe Peuvrel, fille de Bernard Peuvrel, *liſez* Marie-Louiſe Peuvret, fille de Bernard Peuvret. — *Ibid. ligne 55*, d'Emenonvelle, *liſez* d'Ermenonville. — *Ibid. page 30, ligne 3 & 4*, Valois, *liſez* Vabois.

NUIS-*ſur-Armançon*, *page 50, ligne 4*, Chriſtine le Soul, *liſez* Chriſtine le Foul. — *Ibid. ligne 14, article de* JEAN-ETIENNE BERNARD DE CLUGNY, né le 10 Novembre 1729, *après* Comté de Foix, *liſez* a été nommé, en 1775, à l'Intendance de Bordeaux, *puis ajoutez :* Contrôleur-Général des Finances, (ſur la démiſſion de M. *Turgot*) préſenté à Sa Majeſté le 20 Mai 1776, & eſt mort à Paris le 18 Octobre ſuivant, dans ſa 47^{e} année. Il avoit épouſé, &c. — *Ibid. ligne 17*, Mangarny, *liſez* Mongarny.

ORLÉANS, *page 109, ligne 2 du degré* XXVII, de LOUIS-PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, *après* né à Verſailles, *liſez* le 12 Mai 1725, *au lieu de* 2 Mai 1723. — *Ibid au degré* XXVIII, de LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS, Duc de Chartres, *ajoutez :* né à Saint-Cloud le 13 Avril 1747. — *Ibid derniere ligne de la page 109, après* Duc de Normandie, *ajoutez :* Sa Majeſté lui a accordé, le 10 Août 1776, le Gouvernement de Poitou, vacant par la mort du Prince *de Conty*, & il en a prêté ſerment entre les mains du Roi, le 28 du même mois, en qualité de Gouverneur & Lieutenant-Général de cette Province. Il a épouſé, &c.

PAIGE (LE), *page 143, ligne 9 de l'article*, conſervé, *liſez* conſervée. — *Ibid. page 146, ligne 4 du degré* VI, *de* GUILLAUME DE BAR-*ſur-Seine*, Amicie de Beaumont, *liſez* Alicie d'Agimont, *puis ajoutez :* fille d'Albert, Comte de Chiny & d'Agimont. (Voyez *Mantelius Hiſt. Loſſenſis, aucta* par *L. Robyns, édit. 1717, page 183 ; Mireus in Chronico Belgico ;* Archives de l'Abbaye d'Orval, &c.)

PALMES, *page 159, ligne 42*, le pré appellé Baignenſe, *liſez* appellé Baigneux. — *Ibid. ligne 52, après* d'ordonnance, *ajoutez :* & mourut aux guerres de Savoie, comme il paroît, &c. — *Ibid. ligne 53, après* GABRIEL DE PALMES, *ajoutez :* fils de Louis.

PARDAILLAN-GONDRIN, *page 179, ligne 9*, de Pinibuf, *liſez* de Pinibus. — *Ibid. ligne 15, après* Commanderie de . . . . *ajoutez :* la Cavalerie. — *Ibid. ligne 19*, Gerlong, *liſez* Gelon. — *Ibid. ligne 5 du degré* II, d'ODET I., *au lieu de* Bonac, *liſez* Bonas. — *Ibid. page 180, ligne 6 du degré* VI, d'ODET V, Anne de Gouellard ou Goalard, *liſez* Anne de Goalard ou Galard, fille du Seigneur de Goalard. — *Ibid. ligne 3 du degré* VII, de BERTRAND, Seigneur de Graulet, *liſez* de Lagraulet. — *Ibid. ligne 7 de ce degré*, de Paul III. du nom, *liſez* Pons, &c. — *Ibid. ligne 8* Jeanne de Caſſerant, *liſez* de Laſſeran. — *Ibid.*

ligne 19, Mouchau, *liſez*, Mouchan. — *Page* 181, *ligne* 2, & de N... de Gontaut-Biron, *liſez* & d'Iſabelle de Gontaut-Biron. — *Ibid. ligne* 16 *du degré* IX, de JEAN I, Jacquette de Baziliac, *liſez* de Bazillac. — *page* 182, *ligne* 16 *du degré* XII, 3. & AUTE, *liſez* 3. & PAULE. — *Ibid. page* 183, *ligne* 32 *au ſujet du mariage de* JEAN-ANTOINE-ARNAUD DE PARDAILLAN, avec *Anne-Marie de Saint-Lary*, il eſt dit qu'il l'avoit épouſée à Paris, *liſez* à Sens. — *Ibid. page* 184, *ligne* 3 *du degré* XV, de LOUIS-HENRI. Françoiſe-Athénaïs de Rochechouart, *liſez* Françoiſe Athénaïſe, &c. — *Ibid. page* 185, *ligne* 12, *article* de LOUIS DE PARDAILLAN-DE-GONDRIN, mort dernier Duc d'Antin, *il eſt dit*, en 1737, *liſez* 1757. — *Ibid. ligne* 6 *du degré* VIII, d'AMANIEU, Agnès de Lau, *liſez* Agnès *alias* Agnette de Lau. — *Ibid. page* 186, *ligne* 8, *après* Riquette de Serillac, *ajoutez :* ou de Sedilhac. — *Ibid. ligne* 13 *du degré* XI, *après* Jacques de Caſſaignet, *effacez* Sieur de Bayac, *& liſez* Seigneur de Baulac. — *Ibid. page* 188, *ligne* 2, MM. de Coſtat, de Bojat & de Malaret, *liſez* MM. de Coſta, Daïgua & de Malaret. — *Ibid. ante-pénultieme ligne, article* de LOUISE DE PARDAILLAN, elle eſt dite mariée, le 13 Novembre 1754, *liſez* mariée, le 12 Novembre 1754, à *Jean-Gabriel d'Arblade-Barbotan*, Ecuyer, fils de noble *Jean d'Arblade; enſuite, au lieu de ces mots* de la Ville de Perpignan, *liſez* Citoyen noble de la ville de Perpignan. — *Ibid. page* 189, *lignes* 3 & 4, *article* de JEANNE DE PARDAILLAN-GONDRIN, &c. *après* mariée le 3 Mai 1774, *au lieu de* Abraham, *liſez* à noble Abraham-Joſeph de Roques-Rechou, Ecuyer, fils de noble Abraham, &c., &c. — *Ibid. page* 190, *ligne* 10, M^e^ Beviere, & Auget, *liſez* & Augot.

PARDIAC, *page* 195, *ligne* 1 *du degré* XXI, *après* PHILIBERT-ANTOINE, Comte DE MONTLEZUN, *effacez* Baron de Belpech. — *Ibid. page* 196, *ligne* 1, *après* LOUIS-HERCULE, Marquis DE MONTLEZUN, (frere puîné du précédent) *ajoutez :* Baron de Belpech, par le décès arrivé en 1768, de JOSEPH, Marquis DE MONTLEZUN, le frere aîné de tous, qui l'a fait ſon héritier, a été, &c. — *Ibid. ligne* 4, *après* Catherine-Françoiſe de Mahé-de-la-Bourdonnais, *ajoutez :* préſentée le jour des Rameaux 1767, par Madame la Comteſſe de Ligny, *liſez enſuite* & fille de feu *François de Mahé*, Seigneur de la Bourdonnais, &c., &c. — *Ibid.* Avant les armes, *ajoutez* : De la Branche de MONTLEZUN-BUSCA, eſt CHARLOTTE, Comteſſe douairiere DE MONTLEZUN-BUSCA, née Comteſſe de Montrichier, qui a été décorée de l'Ordre Royal & Impérial de la Croix étoilée, à la promotion que l'Impératrice-Reine a faite le 14 Septembre 1776.

PEGUILHAN, *page* 241, *ligne* 3, en 1727, *liſez* 1527. — *Ibid. ligne* 6, *au lieu de* 1526, *liſez* 1528. — *Ibid. ligne* 9, Août 1727, *liſez* Août 1527, — *Ibid. lignes* 10 & 11 *du* XV^e^ *degré*, Seigneur de Grachedat, *liſez* Seigneur du Gachedat. — *Ibid. ligne* 8 *du degré* XV, de FRANÇOIS DE PEGUILHAN, II, du nom, *au lieu de* François, Baron de Thez, *liſez* François, Baron de Lhez. — *page* 242, *ligne* 3 *du degré* XVII, de FRANÇOIS, *après* retiré du ſervice, *ajoutez* : en 1758.

PELLARD, *page* 249, *ligne* 9, Décembre 1755, *liſez* 1754.

PELLETIER-ROSAMBO, *page* 252, *ligne* 1, Pouſſé, *liſez* Pouſſay, — *Ibid. lignes* 6 & 7, Ragnier de Pouſſé, *liſez* Raguier de Pouſlay.

PELLISSIER-SAINT-FERREOL, *page* 255, *derniere ligne, & page* 256, *ligne* 1, dans l'Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence, Tome II, *liſez* dans le Supplément à l'Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence, *page* 82 *& ſuiv.*

PICQUET, *page* 299, *ligne* 2 *du ſecond degré*, CAARLES VI, *liſez* CHARLES VI. — *Ibid. ligne* 3, Seigneur du Queſnel, *liſez* Gouverneur de Boves. — *Ibid. page* 302, *à la branche* de Boninvilliers, *degré* VIII, *ligne* 5, *après* & de Marie Voyel, *ajoutez* : ou Royer. — *Ibid. ligne* 9 *du degré* IX, *au lieu de* fille de Charles-Antoine de Beauvarlet, *liſez* fille d'Antoine de Beauvarlet. — *Ibid. degré* X, JOSEPH-LOUIS PICQUET, *liſez* CHARLES-LOUIS PICQUET, &c.

PIERRE DE BERNIS, *au bas de la page* 313, *où il eſt dit* : la ſeconde

branche établie à Niſmes, a pour chef Pons-Simon de Pierre, nommé *le Vicomte de Pierre-Bernis*, Chevalier, Seigneur de Loubatiere, *après ces mots, ajoutez* : Colonel dans les troupes de Sa Majeſté, au ſervice de France, marié à Rome, le 6 Mai 1776, à la fille aînée du Marquis *de Puy-Montbrun*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie; la Bénédiction nuptiale donnée par le Cardinal *de Bernis*, leur oncle. Voyez Puy-Montbrun, dans ce Volume.

PIGNATELLI, *p.* 325, *avant les armes, ajoutez* : De cette Maiſon étoit Don Joachim Pignatelli-y-Arragon, Comte de Fuentes, Marquis de Mora-y-Coſcojuela, &c, Grand du Royaume d'Eſpagne, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, de ceux du Saint-Eſprit, de Saint-Jacques, & Gentilhomme de la Manche de Sa Majeſté Catholique, mort à Madrid le 13 Mai 1776, âgé de 52 ans. Il avoit été Conſeiller d'Etat, Préſident du Conſeil des Ordres, & Ambaſſadeur dans les Cours de Turin, de Londres & de Verſailles. *Gazette de France* 1776, *N°.* 50, *article Madrid.*

PLESSIS-RICHELIEU, *page* 368, *ligne* 23 *du degré* X, d'Emmanuel-Armand du Pleſſis-Richelieu, Duc d'Aiguillon, *après ces mots* ; De ce mariage ſont iſſus un garçon & une fille : *ajoutez* : nommée Innocente-Aglaé du Pleſſis, — *Ibid. ligne* 24, *après* 1766, *effacez* le Comte de Chabrillant, *& y ſubſtituez* : Joſeph-Dominique-Guigues de Moreton, Marquis de Chabrillant, Colonel-Commandant du Régiment de Conty, Infanterie, premier Ecuyer de Madame la Comteſſe d'Artois. Elle eſt morte à Aiguillon, le 11 Janvier 1776, dans la 29^e^ année de ſon âge.

PONT (du), en Vivarais, *page* 415, *ligne* 31, & fut tué au ſiége de Salas, *liſez* au ſiége de Salſes. — *Ibid. page* 416, *ligne* 36, Caſtillan de Chavier, *liſez* Caſtillon de Charier. — *Ibid. ligne* 38, Tardiron, *liſez* Tardivon. — *Ibid. même ligne*, Bleant, *liſez* Bleau.

PORTE-DE-LISSAC, IX^e^ *degré* de Joseph de la Porte, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Porte, de la Retaudie, co-Seigneur de Liſſac, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France en la Sénéchauſſée de Brives, depuis le 4 Février 1745.

Page 446, *ligne* 9, & a épouſé, *liſez* a épouſé 1°. &c. — *Ibid. ligne* 13, dont il n'a point d'enfans, *liſez* Marie de Fenis-de-la-Prade, ſa femme, eſt morte, ſans enfans, en 1771, *ajoutez enſuite* : & 2°. le 5 Septembre 1774, Demoiſelle *Anne de Brettes*, qui a été élevée à Saint-Cyr, fille de *Joſeph-Martial de Brettes*, Chevalier, Marquis du Cros, Comte de Cieux, Baron de Maroſcher, Seigneur de la Chapelle, la Villate, Richebourg & autres lieux, & de feu Dame *Anne-Placide de Cognac*, dont l'ayeule étoit une *Beauvau-de-la-Treille*, en Anjou. De ce ſecond mariage il a deux filles : — la premiere, Louise-Jeanne-Anne-Josephe de la Porte-de-Lissac, née le 22 Août 1775, tenue ſur les Fonts de batême par *Joſeph-Martial de Brettes*, ſon ayeul maternel, ci deſſus nommé, & par Dame *Louiſe de Geouffre*, Vicomteſſe de Coſnac. — La ſeconde, Charlotte-Justine-Françoise de la Porte-de-Lissac, née le 22 Juin 1776, ondoyée le 24 du même mois, & tenue ſur les Fonts baptiſmaux, en Août 1776, par *Charles-Juſte*, Prince *de Beauvau*, Capitaine des Gardes-du-Corps, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, & Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, repréſenté par *Joſeph de Bar*, Seigneur de la Faurie & de Vierval, ancien Capitaine des Gardes-Lorraines; la marreine, Dame *Françoiſe de Brettes-du Cros*, Comteſſe de Trion, ſœur de la mere de l'enfant.

PREVOST, Seigneur d'Aiſec, de Touchimbert, de Sanſac, Beaulieu, Puybotier & Traverſay en Poitou. *Page* 528, *ligne* 2 *du degré* I, Pierre Prevost-de-Salles, &c. *au lieu de* Il avoit pour frere Pastourel Prevost-de-Salles, marié, en 1136, à Bernarde de Broſſe, *liſez* : Il avoit une ſœur, qui fut mariée, en 1136, à *Bernard de Broſſe*, &c. — IV^e^. *degré* Jean-Prevost, II. du nom, Ecuyer, auſſi qualifié Varlet, *au lieu de* qui rendit aveu, en 1281, ſous hommage-plein & redevance de 5 ſols, de tout ce qu'il poſ-

ſédoit, ou autres ſous lui, *liſez* qui rendit, en 1281, hommage plein, & ſous la redevance de 5 ſols par mutation de Seigneur, de tout ce qu'il poſſédoit dans les Ganhieres de la Paroiſſe d'Olerac, &c. ; &c. — *Page 529, ligne 6 du* VIII^e *degré*, 3. JEAN, Chevalier, puis Commandeur de l'Ordre, *au lieu* de Malte en 1740, *liſez* de Saint-Jean de Jéruſalem, *& ajoutez* : Il fut Procureur de ſon Ordre à Poitiers. — *Ibid.* IX^e *degré, ligne 2, au lieu de* Dame de Pagaud, *liſez* Dame du Pouyau. — *Ibid. ligne 8 du* XI^e *degré*, N... d'Argentier, *liſez* N... d'Argenterie.

Seigneurs de LONDIGNY.

Page 530, ligne 2 du XVI^e *degré, après* a ſervi dans les Mouſquetaires, *ajoutez* : & eſt mort en 17... Il avoit épouſé, &c. — *Ibid. ligne 3*, FRANÇOIS, *liſez* AUGUSTE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — & deux filles ; *ajoutez enſuite* : l'aînée mariée avec *Pierre de Vaſſogne*, Chevalier, Seigneur de la Brechinie. — *Ibid. ligne 4, après* 1749, *liſez* en eſt ſortie en 1761, *ajoutez enſuite* : & eſt morte, ſans alliance, au mois de Novembre 1772. — *Ibid.* XVII^e *degré, au lieu de* FRANÇOIS PREVOST, &c. *liſez* AUGUSTE-FRANÇOIS PREVOST, appellé *le Marquis de Touchimbert*, Chevalier, Seigneur de Londigny, Challonne, Colombier, Montalembert, &c. ; *puis ajoutez* : d'abord Page du Roi à ſa grande Ecurie, au mois de Juillet 1749, ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie, &c. &c.

Seigneurs de LA ROCHEGROSBOIS.

XVI. JEAN PREVOST, Chevalier, Seigneur de Grosbois, *liſez* de la Rochegrosbois. — *Ibid. page 530, ligne 2 de ce degré, après* ci-devant Officier de Dragons, *ſupprimez les deux lignes ſuivantes, & ajoutez* : a épouſé, 1°. en 1736, Demoiſelle *Jeanne de Lauvergnat*; & 2°. Demoiſelle *Bénigne de la Chauſſée*. Du premier lit ſont iſſus : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE-CHARLES, Chevalier, Capitaine au Régiment de Nivernois, ci-devant d'Eu ; — 3 & 4. deux filles, nommées MARIE ; — 5 & 6. THÉRESE & SUSANNE ; & du ſecond lit : —— 7. GABRIEL PREVOST, reçu Chevalier de Malte en 1772 ; — 8 & ANGÉLIQUE. — *Ibid. ſupprimez les deux lignes du degré* XVII, *& y ſubſtituez ce qui ſuit.*

XVII. JEAN-FRANÇOIS PREVOST-DE-LA-ROCHEGROSBOIS, Chevalier, Seigneur de Boivre, a épouſé, 1°. en 1770, Demoiſelle *Cherade de Montbron*, morte ſans enfans ; & 2°. en 1774, Demoiſelle *Roſe-Angélique de Ferrou*, fille de Meſſire *N... de Ferrou*, Chevalier, Seigneur de Mondion, dont eſt née ROSE-SILVIE PREVOST.

Branche des Seigneurs de SANSAC.

Page 530, ligne 4 du X^e *degré*, — 3. & MARIE, *liſez* LOUISE. — *Ibid. ligne 2 du* XI^e *degré*, Capitaine de 50 hommes, *liſez* Capitaine de 100 hommes. — *Ibid. page 531, ligne 1*, Gouverneur d'Angoumois, *liſez* Gouverneur du pays Bordelois. — *Ibid. ligne 10, du* XII^e *degré, après* Maillé-Brezé, *ajoutez* : ainſi tous les biens de cette branche paſſerent aux Comtes *de Chabans*, qui en furent héritiers, à cauſe de LOUISE PREVOST-DE-SANSAC, entrée dans leur Maiſon, comme on l'a vu ci-devant.

Page 532, XV^e *degré de la branche des Seigneurs de Puybotier &c. ligne 4*, Catherine le Bret, *liſez*, Catherine de Bret. — *Ibid. ligne 5, après* GABRIEL, *au lieu de* mort Capitaine d'Infanterie en Weſtphalie, *liſez*, Capitaine d'infanterie dans le Régiment de la Marche Province, mort à Ratisbonne.

Branche de TRAVERSAY.

Page 532, ligne 4 du XV^e *degré, effacez* & vivoit encore en 1770, *ajoutez* : & eſt mort en 1773, à Rochefort. — *ibid. lignes 9 & 10*, où il a reçu quatre coups de ſabre, *liſez* quatre bleſſures. — *Ibid. ligne 11*, avec la qualité *liſez* avec rang. — *Ibid. page 533, ligne 6, après* dont deux garçons, *ajoutez*,

Gardes la Marine. — *Ibid. après* & deux filles, *supprimez les lignes 7, 8 & 9, & ajoutez :* — 6. CHARLOTTE, qui a été élevée à Saint-Cyr, d'où elle eſt ſortie, encore fille; — 7. MARGUERITE, auſſi élevée à Saint-Cyr, non mariée; — 8 & MARIE PREVOST, Religieuſe Bénédictine, à Sivray en Poitou.

XVI. JEAN-FRANÇOIS PREVOST-DE-TRAVERSAY, &c. *ligne 2 du degré*, Capitaine de Fregate en 1765, *liſez* Capitaine des Vaiſſeaux du Roi : *effacez enſuite les lignes 3 & 4*, juſqu'à ſon mariage. — *Ibid. ligne 5*, Claire du Queſne-de-Longbrun, *liſez* Claire du Queſne-du-Longbrun. — *Ibid. ligne 7, après.* — 3. SÉVERE; *ajoutez :* — 4. LOUIS-JUSTIN; — 5. ARMAND; — 6, 7 & 8, &c., &c.

PUYSÉGUR, au titre du milieu de la *page 595*, *ligne 27*, Seigneur de Bareſt, *liſez* de Barraſt. — *Ibid. page 596*, *ligne 5*, JEAN-LOUIS, *liſez* JEAN-MARIE-HERCULE. — *Ibid. lignes 42 & 43*, mere d'un fils, *liſez* mere de Jean de Morlas. — *Ibid. ligne 50*, deux anciens Mouſquetaires, *liſez* deux Mouſquetaires ſupprimés avec leur Compagnie. — *Ibid. page 597*, rectifiez ainſi les deux premieres lignes. Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion léopardé d'or au chef de même.*

F I N.

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce onzieme Volume. Les étoiles désignent les Terres & Biens titrés.

N

NOAILLES, Maiſon du Limoſin, *page* 1
NOBLE (LE), en Champagne, 16
NOBLE, originaire de Luques, 17
NOBLENS, en Breſſe, *idem.*
* NOÉ, en Haut-Languedoc, 18 & *ſuiv.*
NOÉ, en Normandie, 22
NOÉ ou NOUE (LA), en Bretagne, *id.*
NOEL, en Normandie, quatre Familles de ce nom, *id.*
* NŒUFVILLE-DE-BRUNEAUBOIS, en Boulonnois, *id.*
NOGAREDE (DE LA), en Languedoc, 24
NOGARET, originaire de Toulouſe, *id.*
* NOGENT, en Baſſigni, 25 & *ſuiv.*
NOGENT, en Normandie, 28
* NOGENT-*le-Rotrou*, au Perche, *id.*
NOGENT, en Picardie, *id.*
NOIR (LE), originaire de Normandie, *id.*
NOIR (LE), originaire de Paris, 30
NOIR (LE), en Bretagne, *id.*
NOIR-FONTAINE, en Champagne, *id.*
* NOIRMONT, en Brabant, *id.*

N

* NOIRMOUTIER, *page* 30
NOIROT, en Champagne, *id.*
* NOKARE, en Flandres, *id.*
NOLLENT, en Normandie, 31 & *ſuiv.*
NOMBEL, en Agenois, 33
* NOMENI-*ſur-la-Seille*, *id.*
* NONANT, en Normandie, 34
* NONANT, même Province, *id.*
NORMAND (LE), en Bretagne & en Normandie, 35
* NORMANDIE, Province, 36 & *ſuiv.*
NORMANT-DE-MIZY (LE), 38
NORMANT (LE), à Rodez, 39 & *ſuiv.*
* NORMANVILLE, en Normandie, 42
* NORON, même Province, 43
NOUE (LA), en Bretagne, 44 & *ſuiv.*
NOYER-DES-TOUCHES, de Paris, 47
* NOYERS, en Normandie, 48
* NOYERS, en Bourgogne, *id.*
NOYON, en Normandie, 49
* NOYON-*ſur-Oiſe*, *id.*
* NUIS-*ſur-Armançon*, en Bourg. *id.*
* NUYS, même Province, 50
* NY-DE-KERSAUZON, en Bretag. *id.*
NYERT-DE-GAMBAIS, *id.*

O

O (D'), originaire de Baſſe-Normandie, *page* 52 & *ſuiv.*
* O (D'), ou Saint-Martin d'O, 54
OBERT, originaire de Flandres, *id.* & *ſ.*
O-BRIEN, en Irlande, 60
* OCALEN, en Bretagne. Voyez aux Additions, à la fin de ce Volume, *p.* 720 & *ſuiv.*
OCCARS, en Franche-Comté, *id.*
OCHAIN, originaire du Luxembourg, *id.*

O

O-DEMIRA, *page* 62
* ŒTINGEN, en Souabe, *id.*
OFFAI, en Picardie, 63
OFFANGE. *Voyez* SAINT-OFFANGE.
OFFEMONT. *Voyez* CLERMONT.
OGIER, *id.*
* OGIMONT, en Flandres, 64
OGLETHORP, en Angleterre, *id.*
OGNA ou UGNIE, au Comté de Bourgogne, *id.*
O-HEGUERTY, originaire d'Irlande.

Voyez à la fin de la Lettre O, *p.* 134
OILLIAMSON, originaire d'Ecoſſe, *idem* *p.* 138
* OINGT, en Lyonnois, 65
OINVILLE, en Normandie, *id.*
* OISY, en Artois, 66
O-KÉEFFE, en Irlande, 67 *& ſuiv.*
* OLARGUES, en Languedoc, 69
* OLIERES, en Provence, *id.*
OLIOULES, 70
OLIVIER, en Normandie, *id.*
* OLIVIER-SENOZAN, 71
OLIVIER, à Paris & en Nivernois, *id.*
OLIVIER-DE-LA-GARDIE, en Languedoc, 72
OLIVIER, en Lorraine, *id.*
OLIVIER-DU-CLOS, en Provence, 73
OLIVIER ou OLIVARI-DE-CAMPREDON, *id.*
OLIVIER-DU-BOURDON, en Bretagne, *id.*
OLLIER, en Dauphiné, 74
OLLIER, au pays Chartrain, *id.*
OLONDE. *Voyez* HARCOURT.
* OLONE, en Poitou, 76
* OLONNE, au Comté-Venaiſſin, 77
OLYMANT-DE-KERNEGUÉS, en Baſſe-Bretagne, *id.*
ONCIEUX, en Bugey, *id. & ſuiv.*
O-NEILL, en Irlande, 80
* ONFROY ou HONFROY, au Comté d'Eu, *id.*
ONGNIES, en Artois, 81
ONORATI ou HONORATI, originaire de Florence, 83 *& ſuiv.*
* OOMBERGE, en Flandres, 86
* OOST-FRISE, aux Pays-Bas, *id.*
* OPPEDE, au Comté-Venaiſſin, 87
* OPPUERS, en Brabant, *id.*
* ORAISON, en Provence, *id.*
* ORANGE, 89 *& ſuiv.*
ORANGE-DE-CANVERS, en Normandie, 91
* ORBESSAN ou ORNESSAN, en Aſtarac, *id.*
ORCEAU-DE-FONTETTE, de Paris, *id.*
ORCIN, originaire de Brignoles, 92
ORGEMONT, originaire de Brie, *id.*
* ORGERE, 93
* ORGLANDES, en Normandie, *id. & ſ.*
* ORIGNY, en Thiérache, *page* 100 *& ſuiv.*
ORILLAC, en Beauvoiſis, 104
ORITEL, en Bretagne, *id.*
* ORLÉANS, Maiſon, *id. & ſuiv.*
ORLÉANS, au Comté-Venaiſſin, 112
ORLÉANS-DE-RERE, originaire de l'Orléanois, *id. & ſuiv.*
ORLY, en Dauphiné, 115
* ORMES-SAINT-MARTIN, *id.*
ORMESSON, Notice, *id.*
* ORNACIEU, en Dauphiné, *id.*
* ORNAISON-CHAMARANDE, *id.*
ORNANO, d'Italie, *id.*
* ORNES, en Meſſin, 116
* ORNESAN, en Gaſcogne, *id.*
ORO, même Province, *id.*
OROPESA, en Eſpagne, 117
ORRY, à Paris, *id.*
ORSAN, en Languedoc, 118
ORSINI, en Italie, *id.*
ORTE (D'), en Champagne, 119
ORTIGUES, en Provence, *id.*
ORTY, en Rouergue, *id.*
* ORVAL, en Berri, *id.*
ORVILLE-D'ANGLURE, originaire de Normandie, 120
ORZALSKA, en Allemagne, *id.*
* OSMANVILLE, en Normandie, *id.*
* OSMONT, même Province, *id.*
OSMONT, même Province, *id. & ſuiv.*
OSORIO, en Eſpagne, 123
OSSOLINSKI, en Pologne, *id.*
* OSSUN, en Bigorre, 124
* OSTFRISE. *Voyez* OOST-FRISE.
OSTREL (D'). *Voyez* DOSTREL, *T. V.*
OTTHOBONI, originaire de Veniſe, 129
OTTOMAN, *id.*
* OUCHY, Notice. *Voyez* CONFLANS, *Tome V.*
* OUESSANT ou OIZANT, en Bretagne, 130
OUILLY, en Normandie, *id.*
OULMES, Notice. *Voyez* VIVONNE.
* OULX, 131
* OURCHES, ſur la Meuſe, *id. & ſuiv.*
OYENBRUGGHE, en Brabant, 133
OYSE-BRANCAS. *Voyez* BRANCAS.
OYSELET, en Bourgogne, *id.*
* OZILLAC, en Saintonge, 134

P

* PADIÈS, en Albigeois, *page* 141
PAGAN, en Languedoc, *page* 141
PAGES (DE), en Catalogne, 142

PAGI, *p.* 143. Voyez un autre article à la fin de ce Volume, *p.* 722.
PAIGE (LE), originaire de Champagne, *page* 143 *& suiv.*
* PAILHÈS, en Languedoc, 150
PAILLOT, originaire de Picardie, 151
* PAINBŒUF, en Bretagne, 153
PAJON, en Berri, *id.*
PAJOT, à Paris, 154
PAISNEL. *Voyez* PAYNEL.
PALAGNIN, en Dauphiné, 156
PALATIN-DU-RHIN, *id.*
* PALISSE (LA), en Bourbonnois, 157
PALISSOT, originaire de Lorraine, *id.*
PALLAVICINI, en Italie, 158
PALLU, à Paris, *id.*
* PALLUAU, en Poitou, *id.*
PALMES ou PALME, en Languedoc, 159 *& suiv.*
PALMIER, en Dauphiné, 162
PALU, en Bresse, *id. & suiv.*
PALUAT-DE-JALAMONDES, originaire de Savoie, 168 *& suiv.*
PALUZZI, en Italie, 171
* PAMPHOU, en Brie, *id.*
PANASSAC, Notice, *id.*
* PANAT, en Rouergue, *id.*
PANDIN, en Angoumois, 172
PANISSE. *Voyez* TRIPOLY.
PAPARIN, originaire du Forez, *id.*
PAPE, originaire de Dauphiné, 173
PAPENBROCK, en Brabant, *id.*
PAPIN, en Picardie, *id.*
PARABERE. *Voyez* MOMAS-DE-BEAUDEAN, *Tome X.*
PARAGE, Notice, 174
* PARAY-LEZ-FRAIZY, *id.*
PARC-DE-LOCMARIA, en Bretagne, *id.*
* PARCQ, en Brabant, 176
PARCHAPPE-DE-VINAY, en Champagne, *id. & suiv.*
* PARDAILLAN-GONDRIN, en Gascogne, *V.* les Corrections, 178 *& suiv.*
* PARDIAC, même Province, Généalogie de MONTLEZUN, 190 *& suiv.*
PARDIEU, en Normandie, 197 *& suiv.*
* PARFOURRU, même Province, 200
* PARFOURRU-*sur-Odon*, même Province, 201
* PARIS, Capitale de France, *id.*
PARIS, en Bretagne, *id.*
PARIS-DE-LA-BROSSE, originaire de Paris, 202
PARIS, en Champagne, &c. 203
PARISOT, même Province, *id.*
PARISOT, en Lorraine, *id.*
* PARME & PLAISANCE, *page* 204
* PAROY, en Brie, 205
PAROYE, en Lorraine, *id.*
PARPILLON, en Bugey, 206
PARTHENAY-L'ARCHEVÊQUE, *id. & s.*
PARTZ, en Artois, 209
* PAS, même Province, *id. & suiv.*
PASCAL, en Languedoc, 211
PASCALE, en Brabant, *id.*
PASQUET-DU-BOUSQUET, en Angoumois, *id.*
PASQUIER-DE-FRANCLIEU, en l'Isle de France, 212
PASQUIER, en Champagne, *id.*
PASQUIER, en Picardie, 213
PASQUIER, en Bretagne, *id.*
PASSAC, originaire de la Marche, *id.*
* PASSAGE. *Voyez* GELAS.
PASSART, à Paris, 214
PASSAVANT, *id.*
PASTÉ, *id.*
PASTEL, en Normandie, *id.*
PASTIZ, même Province, *id.*
PASTOUR, en Bretagne, *id.*
PASTOUREAU, en Picardie, 215
* PASTOURELLE (LA), en Artois. *id.* Voyez les Additions, *p.* 723.
PASTURE, en Picardie, *id.*
PATENOTRE, en Bretagne, *id.*
PATHAY, en Beauce, *id.*
PATORNAY, en Franche-Comté, *id.*
PATROCLE-DE-TOISY, originaire de Bourgogne, 217
PATRY, en Normandie, *id. & suiv.*
* PAVILLY, même Province, 224
PAUL, en Provence, 225
PAUL, originaire de Florence, 226
PAULE ou PAULO, de Florence, *id.*
PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE, originaire de Normandie, 227
PAULMIER (LE), même Province, *id.*
* PAULMY, en Touraine, *id.*
PAYAN, au Comté-Venaissin & en Dauphiné, *id.*
PAYEN, en Orléanois, 228
PAYEN, en Normandie, 229 *& suiv.*
* PAYENS, en Champagne, 232
PAYNEL, en Normandie, *id. & suiv.*
* PAYS-BAS, Province, 236
PAZERY, en Provence, *id.*
PAZZI, originaire de Florence, *id.*
PÉAN, en Orléanois, *id.*
* PECHPEIROU, en Quercy, 237
PECOIL, à Lyon, 238
* PEGUILHAN ou PEGULAN, en Comminges, & Corrections à la fin du Volume, *id.*

PEIRENC, *page* 243
PELAGRUE ou PELEGRUE, en Guienne, *id. & suiv.*
* PELAPUSSINS, en Franche-Comté, 248
PELET, en Artois, 249
PELET. *Voyez* NARBONNE-PELET.
PELLARD, en Poitou, *id.*
* PELLENBERGH, en Brabant, 250
PELLEPORC-DE-GOURDAS. *Voyez* LAFITTE, *Tome VIII.*
PELLETIER (LE), originaire du Mans, 250 *& suiv.*
PELLETIER-DE-LA-HOUSSAYE, originaire de Mantes, 253
PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, en Normandie, 254
PELLEVÉ, même Province, 255
PELLISSIER-SAINT-FERRÉOL, au Comté-Venaiſſin & en Dauphiné, *id. & suiv.*
PEMBROCK, en Angleterre, 258
PENANCOET-DE-KÉROUALLE, en Bretagne, 259
* PENES (DES), en Provence, *id.*
* PENTHIÉVRE, 260
PEPIN-DE-BOISHERPIN, 261
* PEQUIGNY, en Picardie, *id.*
* PERCHE, *id.*
PERCY, en Normandie, 262
PERENNO (DU), en Bretagne, *id.*
* PÉRIGNAN, en Languedoc, *id.*
* PÉRIGNY, en Bourgogne, Notice, 263
* PÉRIGORD, *id.*
PERONNE, en Picardie, *id. & suiv.*
PEROUSE (DE LA), 268
* PERRAULT, *id.*
PERRAULT-DE-MONTREVOST, en Bourgogne, 269 *& suiv.*
* PERRAY, (DU), en Bretagne, 271
* PERRENOT, en Brabant, 272
* PERRIEN, en Bretagne, *id.*
* PERRIERE (DE LA), au Perche, *id.*
* PERRIERE, en Bourgogne, 273
PERRIERE, originaire du Nivernois. *Voyez* DELAPERRIERE, *Tome V.*
PERRIERS (DE), originaire d'Anjou, 274
PERRIN, en Languedoc, *id.*
PERRIN, en Provence, 275
PERRIN-DE-LA-CORÉE, *id.*
PERRIN, de Bourgogne, *id.*
PERROCHEL, au Maine, 276
PERROIS (DES), en Normandie, 277
PERRONNE, même Province, *id.*
PERROTIN-DE-BARMOND, originaire du Berri, *page* 277
PERROTIN-DE-BELLEGARDE, en Dauphiné, *id.*
* PERROUSSEAUX, Notice, *id.*
* PERROUX, en Bourgogne, *id.*
PERSIL, en Touraine, *id.*
PERSONNE, en Picardie, *id.*
PERSONNE, originaire d'Artois, *id.*
PERTHUIS, originaire de Provence. Voyez aux Additions de ce Volume, *p.* 724.
PERTUIS ou PERTHUIS, en Normandie, 278
* PERUSSE-D'ESCARS. *Voyez* ESCARS, *Tome VI.*
PERUZZI ou PERUZZIS, de Toſcane, *id.*
* PESMES, en Franche-Comté, 279
PESTIVIEN, en Bretagne, *id.*
PETIT, à Paris, *id. & suiv.*
PETIT-DE-BRESSEY, à Dijon, 281
PETIT, originaire de Champagne, *id.*
PETIT-DE-MARIVATS, à Paris & au Comté de Bourgogne, *id.*
PETIT-DE-LA-BORDE, originaire des Cévennes, *id.*
PETIT, originaire de Caen, 282
PETIT-DES-LANDES, & DE MAUBUISSON, originaire de Normandie. Voyez aux Additions de ce Volume, *p.* 727. *id.*
PETIT, deux Familles de ce nom en Normandie, *id.* & 283
PETIT (LE), en Bretagne, *id.*
PETITCŒUR, en Normandie, *id.*
PETITEAU, en Bretagne, *id.*
* PEYROLLES, en Provence, *id.*
* PEYROUX (DU), en Haute-Marche. *Voyez* DUPEYROUX, *Tome V*, pour la Généalogie.
* PEYRUIS, en Provence, *id.*
PEYRUSCA, en Gaſcogne, *id.*
PEYSSONNEL, en Provence, 284
* PEZAY, Notice, *p.* 286. *Voyez* MASSON, aux Additions du *Tome X.*
* PEZÉ, au Maine, 287
* PEZENAS, en Languedoc, *id.*
* PEZENES, même Province, *id.*
* PHALTZBOURG, au pays Meſſin, *id.*
PHELIPPES, en Picardie, *id.*
PHÉLYPEAUX, originaire de Blois, 288
PHILBERT. *Voyez* BIDERSTORFF, *T. II.*
PHILIPPE, en Normandie, 293
* PHILIPPEVILLE, en Hainaut, 294
PIARRON-DE-CHAMOUSSET, à Paris, *id.*

* PIBRAC, en Languedoc, Notice. *Voyez* FAUR (DU), *Tome VI.*
* PICARDIE, Province, *page* 294
PIC-DE-LA-MIRANDOLE, en Guienne, *id.*
PICARD (LE), en Baſſe-Normandie. Voyez aux Additions de ce Volume, *p.* 729.
PICARD (LE), en Picardie, 295
PICART, en Bretagne, *id.*
PICART-D'ESTELAN, en Normandie, 296
PICAUD, en Bretagne, *id.*
PICCOLOMINI, originaire de Rome; *id.*
PICHON, originaire du Languedoc, *id.*
PICHON, 297
PICOT, en Bretagne, *id.*
PICOT-DE-COMBREUX, originaire de Champagne, 298
PICQUET, originaire de Picardie (corrections à la fin de ce Volume), *id.* & *ſuiv.*
PIEDEFER, originaire du Beauvoiſis, 307
PIEDELOUP, en Bretagne, 308
PIEDOUE, en Normandie, *id.*
PIEL, en Bretagne, *id.*
PIENNES, en Normandie, *id.*
* PIENNES, en Artois, *id.*
PIERMANS, en Brabant, *id.*
PIERRE-DE-BERNIS, en Languedoc, 309 & *ſuiv.*
PIERRE, en Normandie, 314
* PIERRE-BUFFIERE, en Limouſin, *id.*
PIERRE (LA), Notice. *Voyez* MONTAINARD, *Tome X.*
PIERRE (LA), en Bretagne, *id.*
* PIERREFEU, en Provence, 315
PIERREFEU, Notice. *Voyez* THOMAS.
* PIERREFITTE, au Duché de Bar, 316
* PIERREFITTE, en Normandie, Notice. *Voyez* MATHAN, *Tome IX.*
PIERREPONT, en Baſſe Normandie, *id.*
PIERREPONT, 317
* PIERRES, en Normandie, *id.*
PIÉTREQUIN, originaire de Bourgogne, *id.* & *ſuiv.*
PIFFAULT, en Normandie, 322
PIGACE, originaire de Normandie, *id.*
PIGAULT-DE-LEPINOY, originaire de Bretagne, *id.*
* PIGNAN, en Languedoc, 323
PIGNATELLI, de Naples, *id.* & *ſuiv.*
PIGUELAIS (DE LA), en Bretagne, 325
* PILES (DES), au Comté-Venaiſſin, *id.*
PILLAVOINE, en Normandie, *page* 325 & *ſuiv.*
PILLE, dans la Marche, 330
PINAULT, en Flandres, *id.*
PINCUIT. *Voyez* ESPINAY-SAINT-LUC, *Tome VI.*
PINCZON, en Bretagne; *id.*
PINEAU, à Paris, 331
PINELLI, de Gênes, *id.*
PINETON-DE-CHAMBRUN, *id.*
* PINEY ou PIGNEY, en Champagne, 332
PINGRÉ, en Picardie, *id.*
PINON, Notice, *id.*
PINS, en Picardie, *id.*
PINTEREL, originaire de Champagne, 333
PIO, en Savoie, *id.*
PIOCHARD, en Champagne, *id.*
PIOGER, en Bretagne, 334
PIOLENC, en Languedoc, *id.* & *ſuiv.*
* PIOMBINO, 337
PIONZAC. *Voyez* CHABANNES.
* PIPPEMONT, en Picardie, *id.*
PIRON, en Bretagne, *id.*
* PIROU, en Normandie, 338
* PISANY, en Saintonge, *id.*
PISCARD, en Normandie, *id.*
PISSELEU, en Picardie, 339
* PITGHAM, aux Pays-Bas, 340
PITOIS, originaire du Duché de Bourgogne, 341
PITTON, en Provence; *id.*
PIVARDIERE, (DE LA), en Berri, *id.*
PIZANY, en Provence, 342
* PLACEY ou PLACY, en Normandie, *id.*
* PLACY, même Province, *id.*
* PLAINE-SEUVRE, même Province, *id.*
* PLAINTEL, en Bretagne, *id.*
PLANCHE-DE-MORTIERES (LA), en Beauce, 343
PLANCHES-DES-LANDES, en Bretagne, 344
PLANCOUET, même Province, *id.*
* PLANCY, en Champagne, *id.*
* PLANNES, en Normandie, *id.*
* PLANQUERY, même Province, *id.*
PLANTADE, en Bas-Languedoc, *id.* & *ſ.*
PLANTAVIT-DE-LA-PAUSE, en Languedoc, 346
PLANTEY (DU), en Breſſe, 347
PLAS, en Bas-Limouſin, *id.* & *ſuiv.*
PLATIERE (DE LA), en Nivernois, 349
PLESSEN, originaire de la Baſſe-Saxe, 350

PLESSIER (DU), en Bretagne & en Picardie, deux Familles, *p.* 349 & 350
* PLESSIS (LE), en Normandie, *id.*
* PLESSIS-BATAILLE, *id.*
* PLESSIS-BERTRAND (DU), en Bretagne, *id.*
* PLESSIS-CHATEAUBRIANT, *id.*
* PLESSIS-GRIMOULT, en Normandie, 351
* PLESSIS-*lès-Tours*, en Touraine, *id.*
PLESSIS (DU), en Normandie, *id.*
PLESSIS, huit Familles de ce nom en Bretagne, 352
PLESSIS-CHATILLON, originaire du Maine, 353 & *suiv.*
PLESSIS-LIANCOURT, originaire du Vendomois, 357
* PLESSIS-RICHELIEU, originaire de Poitou, 358 & *suiv.*
PLESSIS-RIDEAU. *Voyez* BRIÇONNET, *Tome III.*
PLESSIS-DE-LA-ROCHE-PICHEMER, au Maine, 368
PLESSIS, en Normandie, *id.*
* PLEUMARTIN, en Anjou, 369
* PLEURRE, en Champagne, *id.*
* PLOEN, en Allemagne, *id.*
PLOESQUELLEC, en Bretagne, 370
* PLOEUC, même Province, *id.*
* PLOTHO, de Flandres, 371
PLUSBEL-DE-SAULLES, en Champagne, 372
PLUVIÉ-DE-MENCHOUARN, en Bretagne, 373
* PLUVINEL, en Dauphiné, 374
* POEDERLE, en Brabant, *id.*
* POILLECOURT, en Champagne, *id.*
POILLOUE, en Beauce, *id.* & *suiv.*
POILVILAIN ou POILVILLAIN, en Normandie, 377 & *suiv.*
POISIEUX, en Dauphiné, 380
* POISSAC (DE), en Limousin, 381
POISSY, en Normandie, *id.*
POITIERS, en Dauphiné, 382 & *suiv.*
* POITOU, Province, 384
* POIX-CRÉQUY, en Picardie, *id.*
POLASTRON, en Languedoc. 385
POLIER (DE), originaire de Rouergue, *id.* & *suiv.*
* POLIGNAC, en Auvergne, 388 & *suiv.*
POLIGNAC, en Saintonge, 392 & *suiv.*
* POLIGNY, au Comté de Bourgogne, 397
* POLISY, en Bourgogne, 398
POLOGNE, *id.*
POLY, au Comté de Bourgogne. Voyez la Généalogie aux Additions à la fin de ce Volume, *p.* 730 & *suiv.*
* POMÉRANIE, en Allemagne, *p.* 398
POMEREU, à Paris, 399 & *suiv.*
* POMIERS ou POMMIERS, en Bresse, 402
POMMAREDE. *Voyez* CARMAIN.
* POMMERAYE, en Normandie, *id.*
* POMPADOUR, en Limousin, *id.*
POMPONNE, en l'Isle de France, 403
PONCET-DE-LA-RIVIERE, *id.*
* PONCIN, en Bugey, 404
* PONS, en Saintonge, *id.* & *suiv.*
PONS-SAINT-MAURICE, en Périgord, 406 & *suiv.*
PONS DE-RENNEPONT, en Champagne, 410 & *suiv.*
PONT (DU), en Vivarais, 414 & *suiv.*
* PONT-A-MOUSSON, en Barrois, 416
* PONT-AUDEMER, en Normandie, 417
* PONT-BELLENGER, même Province, 418
PONT-DE-COMPIEGNE (DU), de Béarn, 419
* PONT-DE-REMY, en Picardie, 420
* PONT-DE-VAUX, en Bresse, *id.*
PONT-DE-VESLE. *Voyez* CHATILLON-*lès-Dombes*, *Tome IV.*
* PONT-DU-CHATEAU, en Auvergne, 421
* PONT-*en-Royans*, en Dauphiné, *id.*
* PONT-SAINT-PIERRE, en Normandie, *id.*
* PONT-SUR-SEINE, dans la Brie Champenoise, 422
* PONTALLIER, en Comté, *id.*
* PONTCALLECK, en Bretagne, 423
* PONTCHARTRAIN, Notice. *Voyez* PHÉLYPEAUX.
* PONTCHATEAU, en Bretagne, *id.*
* PONTECROIX, même Province, 424
* PONTESCOULANT, en Normandie, Généalogie de *le Doulcet*, *id.*
* PONTEVÈS, en Provence, 425
* PONTGIBAUT, en Auvergne, 426
* PONTHIEU, en Picardie, *id.*
* PONTOISE, au Vexin-François, *id.*
* PONTUAL, en haute Bretagne, 427 & *suiv.*
PONTVILLE, originaire de Beauce, 432 & *suiv.*
PORCELLETS (DES), en Provence, 434 & *suiv.*
* PORHOET, en Bretagne, 437
PORLIER, originaire d'Ecouen. Voyez aux Additions de ce Volume, *p.* 734.

* PORRIERES ou POURRIERES, en Provence, *page* 437
PORTAIL, originaire du Mans, 438
PORTE (DE LA), Notice. *Voyez* MAZARINI, *Tome IX.*
* PORTE (DE LA), 440
* PORTE, en Dauphiné. Généalogie de BOVIER-DE-SAINT-JULLIEN, *id. & suiv.*
PORTE-DE-LISSAC, en Limousin, & Additions à la fin de ce Vol. 443 *& suiv.*
PORTE-DE-LUSIGNAC, en Périgord, 446
PORTE-DE-RIANTS, en Berri, 447
PORTERIE (DE LA), originaire d'Espagne, 448 *& suiv.*
PORTES (DE), en Languedoc, 451
* PORTES-BERTRAND, en Vivarais, *id.*
PORTIER, en Bourgogne. *Voyez* FROLOYS, *Tome VI.*
PORTIER-DE-MARIGNY, *id.*
PORTOCARRERO, en Espagne, 452
* PORTUGAL, Royaume, *id.*
PORZOU, en Bretagne, 453
POSTEL, en Normandie, *id. & suiv.*
POT-DE-RHODES, 455
POT-DE-ROCHECHOUART. *Voyez* ROCHECHOUART.
POTERAT, en Champagne, *id.*
POTERIN-D'ORBENDELLE, originaire de Normandie. Voyez aux Additions à la fin de ce Volume, *p.* 737 *& suiv.*
* POTHERIE, en Anjou, 460
POTHON, ou POTON-DE-SAINTRAILLES, de Gascogne, *id.*
POTIER, de Paris, 461 *& suiv.*
POTTIN, en Normandie, 468
* POUDENX ou PODENX, en Guienne, *id. & suiv.*
POUGET-DE-NADAILLAC, en Quercy, 475
* POUILLENAY, en Dauphiné, 476
* POUJOLS ou PUJOLS, en Languedoc, *id.*
POULAIN-DE-MAUNY, en Bretagne, *id. & suiv.*
POULDUC, même Province, 479
POULHARIEZ, en Languedoc, *id.*
POULPRY, en Bretagne, 480
POULTRE ou PEULTRE, originaire d'Allemagne, *id.*
* POURQUEROLLES, *id.*
POURROY, originaire de Béarn, 481 *& suiv.*
POUSSEMOTHE, 483
* POUTRINCOURT, en Picardie, 484
POUYNET-DE-LA-BLINIERE, au Maine, *id.*
* POUYPETIT, en Condomois, *id.*
POYPE, en Dauphiné, 485 *& suiv.*
POZZO, en Italie, 488
PRA-DE-BALAY-SAULX, *id.*
* PRACONTAL, originaire du Dauphiné, *id. & suiv.*
* PRADES, 490
* PRADES, au Diocèse de Saint-Flour, *id.*
* PRADINE. *Voyez* COLLA-DE-PRADINE, *Tome V.*
PRAET, *id.*
PRAMIRAL. *Voyez* INGUIMBERT, *Tome VIII.*
* PRASLIN, en Champagne, *id.*
* PRASLIN, ci-devant MONTGAUGER, en Touraine, 491
PRAT (DU), originaire d'Auvergne, *id. & suiv.*
PRÉ-DE-SAINT-MAUR (DU), à Paris, 496 *& suiv.*
* PRÉAULX, en Normandie, 500
* PRÉAUX, en Touraine, *id. & suiv.*
* PRÉAUX, en Normandie, 505
* PRECHAC, en Gascogne, *id.*
* PRÉCORBIN, en Normandie, *id.*
* PREISSAC-D'ESCLIGNAC, *id. & suiv.*
* PRESSIGNY, en Touraine, 515
PRESTRE-DE-VAUBAN (LE). *Voyez* VAUBAN.
PRESTRE (LE), en Bretagne, *id. & suiv.*
* PRÉTEVAL, en Normandie, 519 & *suiv.*
PREUD'HOMME-D'HAILLIES, originaire du Cambresis, 521 *& suiv.*
PREUDHOMME (LE), en Lorraine, 524
PREVILLE (DE), en Touraine, 525
* PREUILLY, même Province, 526
PREULLAY, en Normandie, 527
PREVOST-DE-SANSAC, en Poitou (Additions & Corrections à la fin de ce Volume), 528 *& suiv.*
PREVOST (LE), en Normandie, 533
PREVOST, à Paris, 534
PREVOST-DE-LA-CROIX, à Paris & en Bretagne, 535 *& suiv.*
PREZ-DE-LA-BOURDONNAIS (DES), en Bretagne, 537 *& suiv.*
* PRIE, en Nivernois, 540 *& suiv.*
PRIULI, de Venise, 543 *& suiv.*
* PROISY, en Picardie, 545 *& suiv.*
* PROPIAC, en Dauphiné, 551
PROUCY, en Normandie, *id.*
PROUVAY. *Voyez* DUCAUSÉ NAZELLE, *Tome V.*

PROVENÇAL, en Provence, *page* 551
* PROVENCE, Province, 552
PROVOST-DE-LA-TOUSCHE, en Bretagne, *id. & suiv.*
* PRUGNE-AU-POT (LA), en Berri, 558
PRUNELÉ, en Beauce, *id. & suiv.*
PRUNIER, en Dauphiné, 573 *& suiv.*
* PRUSSE (LA), Pays, 575
PUCHOT, en Normandie, 576
PUGET, en Provence, *id.*
PUJO-DE-LA-FITTOLE, 577
PUJOLS, originaire de Beaucaire, *id.*
* PUISAYE, au Perche, *p.* 578 *& suiv.*
* PUISIGNAN, en Dauphiné, 582
* PUISSERGUIER, en Languedoc, *id.*
PUY-MONTBRUN (DU), en Dauphiné, *id. & suiv.*
PUY, originaire du Forez, 584
PUY-DE-SAINT-MARTIN (DU), originaire du Berri, 585 *& suiv.*
* PUYSÉGUR, en Gascogne, 589 *& s.*
* PUYVALLÉE, en Berri, dont le nom est BENGY, 597 *& suiv.*
* PUYZIEULX, en Champagne, 599
PYMONT, Notice. *Voyez* VIENNE.

Q

Q

QUARRÉ, en Bourgogne, *page* 600 *& suiv.*
QUATREBARBES, en Anjou & au Maine, 604 *& suiv.*
* QUATRE-PUITS, en Normandie, 610
* QUATRE-VALLÉES (LES), en Gascogne, 611
QUEBRIAC, en Bretagne, *id.*
* QUELEN, même Province, *id. & suiv.*
QUELEN, en Basse-Bretagne, 613
QUELLENEC (DU), 614
QUELLENEC, autre Famille, *id.*
QUELO, Notice, 615
* QUELUS ou CAYLUS, en Languedoc, *id.*
QUEMPER-DE-LANASCOL, en Bretagne, 616
QUENECHQUIVILLY, *id.*
* QUENGO, *id. & suiv.*
QUENTIN-DE-RICHEBOURG, originaire de Bretagne, 619 *& suiv.*
QUENTRIC, Notice, 623
QUERAVÉON. *Voyez* KERAVÉON.
* QUERCI, Province, *id.*
QUEREMAR, en Bretagne, *id.*
QUERHOENT. *Voyez* KERHOENT.
* QUERIEU, en Picardie, 624
* QUERINAN, en Bretagne, *id.*
* QUERLEC. *Voyez* KERLEC.
QUEROUARS, *id.*
* QUESNAY-GUESNON (LE), en Normandie, *id.*
QUESNE (DU), en Norm. 625 *& suiv.*
QUESNEAU-DE-CLERMONT, en Laonois, *page* 630
QUESNEL (DU), originaire de Normandie, *id.*
QUESNEL (DU), en Picardie, 631
* QUESNOY (DU), en Normandie, *id. & suiv.*
QUESNOY (DU), originaire de Picardie, 634
* QUESNOY (LE), en Flandres, 635
QUESSE-DE-VALCOURT, *id.*
* QUETHOU ou QUETEHOU, en Normandie, *id.*
QUÉTIER, en Touraine, *id.*
QUEUILLE (DE LA), en Auvergne, *id.*
* QUEVILLY, en Normandie, 636
QUEYLAR. *Voyez* CAYLAR.
QUIEN-DE-LA-NEUFVILLE (LE), à Paris & à Bordeaux, *id.*
QUIERET, 637
QUIEU (LE), en Picardie, *id.*
QUINCARNON, en Normandie, 638
* QUINCY, en Beaujolois, *id.*
* QUINCY, en Brie, *id.*
QUINEMONT, en Touraine, *id.*
* QUINTIN, en Basse-Bretagne, 639
QUINTIN, en Bretagne, 640
QUIQUERAN-BEAUJEU & DE VENTABREN, en Provence, *id. & suiv.*
QUIRIT, originaire du Loudunois, 647 *& suiv.*
* QUITRY, dans le Vexin-Normand, 651

R

RABAINE, en Saintonge, *page* 652 *& ſuiv.*
RABASSE, originaire du Dauphiné, 654
* RABAT, au pays de Foix, *id.*
RABIERS, en Provence, 655
* RABODANGES, en Normandie, *id.*
RABOT, en Dauphiné, *id.*
RABUTIN, en Bourgogne, 656
RACAPÉ, en Anjou, 657
RACHAIS, en Dauphiné, *id. & ſuiv.*
* RACHE, dans la Flandre-Wallone, 659
* RACONIS, en Piémont, *id.*
* RADEPONT, en Normandie, *id. & ſ.*
RADIX, originaire de Savoie, 665
RADULPH, en Normandie, 666
RADZIWIL, en Pologne, 667
RAFFELIS, en Provence, 668
RAFFELIS ou RAFAELIS, originaire du Comté-Venaiſſin, 669
* RAFFETOT, en Normandie, 670
* RAGNY, en Bourgogne, *id.*
RAGOTZKY, originaire d'Hongrie, *id.*
RAGUIER, originaire d'Allemagne, 671
RAIGECOURT, originaire de Metz, *id. & ſuiv.*
* RAILLANNE ou REILLANNE, en Provence, 675
* RAIMBOVAL, en Artois, 676
* RAINCOURT, ſur les frontieres de la Lorraine, *id.*
* RAINEVAL, en Picardie, 677 *& ſuiv.*
RAISSON, en Provence, 683
RALLEMONT (DE), en Normandie, 684
* RAMBOUILLET, dans le Mantois, 685
RAMEFORT, 686
RAMEY, en Forez & Champagne, *id.*
* RAMPANT ou RAMPEN, en Normandie, *id.*
* RANDAN, en Auvergne, 687
RANGONI, dans le Modénois, *id.*
RANTZAW, en Dannemarck, 688
* RANVILLE, en Normandie, 689
* RAPPERSWILL, en Suiſſe, *id.*
* RAPPOLTSTEIN, dans la haute Alſace, *id.*

R

* RARAY, en Valois, *page* 690
RASCAS, en Provence, *id.*
* RASNES, en Normandie, 691
RASOIR, en Hainaut, 692 *& ſuiv.*
RASQUE, à Draguignan, 696
* RASTIGNAC, en Périgord, 697
RAVELLI ou RAVEL, originaire de Lombardie, *id. & ſuiv.*
* RAVENEL, en Beauvoiſis, 700 *& ſ.*
RAUGRAVES, en Allemagne, 703
RAXIS, au Comté-Venaiſſin, *id.*
* RAY, en Bourgogne, 704
RAYMOND, en Languedoc, 705 *& ſ.*
RAYMOND ou RAIMOND, en Provence, 708 *& ſuiv.*
RAYNIER, (DU), originaire de Piémont, 713
RAZAUD, 714
* RAZEZ ou RASEZ, en Languedoc, *id.*
RAZILLY, en Touraine, *id.*

Addition pour le Tome I.

BAILLET, en Périgord, *page* 715

Article à placer après BARON, *Tome I, page* 738.

BARQUIER, originaire de Provence, *id.*

Article à placer avant BONNET, *Tome II, page* 636.

BONNECORCE ou BONNECORSE, originaire de Florence, 716

Addition au Tome III, page 305.

BRUNEL-DE-LA-BRUYERE, en Languedoc, 718

Addition au Tome VII, page 412, *avant* GRANGE, en Limouſin.

GRANGE (DE LA), 720

Addition à ſubſtituer aux trois premieres lignes, page 414 *du Tome X.*

MOREL, en Baſſe-Normandie, 720
CORRECTIONS & ADDITIONS, 741 *& ſuiv.*

FIN DE LA TABLE.

TABLE

pecial 83-B
725
v.11

THE GETTY CENTER
LIBRARY